BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
CANADA

SEPTIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1931

VOLUME XIII

MONOGRAPHIES

CHÔMAGE

DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE

COMPOSITION RURALE ET URBAINE DE LA POPULATION CANADIENNE

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN

Publié par ordre de
L'HON. JAMES A. MACKINNON, M. P., Ministre du Commerce



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1943

RAPPORT SUR LE SEPTIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1931

A Son Excellence le Très Honorable Comte d'Athlone, K.G., P.C., G.C.B., G.C.M.G., G.C.V.O., D.S.O., Gouverneur Général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le treizième volume du Rapport du Recensement du Canada, effectué à la date du 1er juin 1931. Ce volume contient les monographies sur le chômage, la dépendance de la jeunesse, la distribution rurale et urbaine, les origines raciales et lieux de naissance d'après les constatations du recensement et quelques autres données supplémentaires.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,
le très obéissant serviteur,

JAMES A. MACKINNON,
Ministre du Commerce.

OTTAWA, 15 JANVIER 1942.

PRÉFACE

Le volume XIII du Septième Recensement du Canada réunit sous une même couverture les monographies du recensement de 1931 traitant du chômage, de la dépendance de la jeunesse, de la distribution rurale et urbaine, des origines raciales et lieux de naissance. Ces monographies font partie d'une série préparée sous la direction générale de feu M. C. MacLean, reposant sur les constatations du recensement et quelques données supplémentaires. Elles ont déjà paru séparément et elles ont été disposées dans ce volume par A. L. Neal, chef de la Branche de l'Analyse Sociale. La version française a été faite dans la branche de traduction du Bureau, sous la direction d'Omer Chaput, chef de cette branche. Les autres études de la série, celles traitant de la famille canadienne, de la fécondité de la femme canadienne, du logement, de l'analphabétisme et de la fréquentation scolaire, de la distribution d'âge de la population et des tables de longévité canadienne paraissent dans le volume XII.

Chômage.—L'objet de cette monographie sur le chômage est de répondre à trois besoins: (1) Renseigner sur le chômage et en expliquer le problème. L'introduction et le deuxième chapitre y pourvoient particulièrement. (2) Obtenir des conclusions qui en valent la peine sur le chômage. La nature de ces conclusions est discutée à la fin de chaque chapitre, tandis que ces mêmes conclusions sont réunies en un résumé général au commencement de la monographie. (3) Développer une technique qui rende possible le rattachement des données du recensement aux données annuelles ou même mensuelles colligées d'autres sources. Cette technique, qui dérive des découvertes qu'offre la monographie, particulièrement les chapitres III et IV, est discutée en détail dans l'Appendice 1.

Les méthodes scientifiques les plus éprouvées ont servi au développement de cette technique. Au lieu de recourir aux découvertes provenant de larges agrégats et de moyennes générales, avantage a été pris de la masse des classifications recoupées rendues possibles par l'amélioration des tabulatrices mécaniques du Bureau pour placer ces classifications sous un seul relevé grâce au diagramme de distribution; pour en tirer un échantillon représentatif de groupes homogènes; pour rendre alors ces groupes encore plus homogènes en (1) gardant constamment un certain contrôle; (2) en étudiant des différences dans le comportement suivant le degré d'homogénéité. L'individualité des groupes est révélée de cette façon. Le deuxième pas a été d'étudier les tendances de cette individualité et la nature des groupes qui ne montrent aucune individualité, c'est-à-dire des groupes dominés par des caractéristiques communes à l'ensemble. En s'occupant de la série la plus importante de groupes, à savoir les industries, il a été trouvé que le *facteur commun* était les besoins de la population en général, les industries différant quant au chômage suivant qu'elles répondent à des besoins plus ou moins généraux et nécessaires. D'autre part, l'*individualité* a une direction définie. L'attitude des industries à l'égard de l'ouvrier devient de plus en plus rigide à mesure qu'augmentant en force, celle-ci étant mesurée par le chômage décroissant, elles tendent à employer un minimum d'ouvriers et à les garder en permanence. Les résultats de ce procédé ont une très grande portée; ce sont donc des êtres humains qui sont ainsi mis au rancart

La partie I contient le texte de la monographie; des états tabulaires numérotés en chiffres romains y sont entremêlés. Le dernier chapitre renferme du texte supplémentaire et des tableaux tirés du recensement de 1936 corroborant les déductions que nous avons tirées des données de 1931. La Partie II comprend les estimations du chômage, les données sur lesquelles sont basés les tableaux fondamentaux et autres s'y rapportant, numérotés en chiffres arabes. Les appendices 1–9 contiennent des matières connexes, principalement mathématiques, ordonnées à l'usage du lecteur spécialement intéressé aux détails de la méthode et des calculs, mais non pas essentielles à la compréhension du texte. L'appendice 10 fait une brève revue des écrits sur le chômage par des économistes contemporains, indiquant les points où ils tombent d'accord et ceux où ils diffèrent d'opinion avec nos conclusions.

Dépendance de la jeunesse.—Cette étude fait partie d'une série de monographies qui ont pour objet l'analyse et l'interprétation des données du recensement décennal. Elle met largement à contribution les statistiques connexes puisées à d'autres sources, particulièrement celles compilées par la Branche de l'Éducation du Bureau Fédéral de la Statistique, en vue d'esquisser les principaux aspects du problème de la jeunesse qui a pris une importance de tout premier ordre en ces dernières années.

L'étude des conséquences économiques de la dépendance prolongée de la jeunesse occupe une plus large place que celle des conséquences sociales, non pas parce que celles-ci sont jugées moins importantes que celles-là, mais parce qu'il existe moins de constatations statistiques à leur sujet. En outre, aucune tentative n'a été faite d'offrir une solution au problème, mais comme avant de s'attaquer à la solution d'un problème quelconque il est essentiel de le bien comprendre, il est espéré que cette étude aura contribué un peu à cette fin.

Cette monographie est l'œuvre de J. E. Robbins, Ph.D., chef de la Branche de l'Éducation du Bureau.

Composition rurale et urbaine de la population canadienne.—Le rapport administratif général du septième recensement du Canada annonçait que la présente monographie de recensement aurait pour sujet "l'une des plus importantes tendances modernes, savoir, la rapide croissance de la population urbaine par rapport à la population rurale". Depuis la Confédération, la population rurale du Canada, telle qu'ordinairement définie, a moins que doublé, tandis que la population urbaine s'est multipliée huit fois environ. En 1871, quatre personnes sur cinq habitaient la campagne; en 1931, beaucoup plus que la moitié de la population totale était urbaine, la proportion de population rurale ayant décliné à chaque recensement décennal du Dominion.

L'Avant-propos de ce volume insiste sur la tendance générale à l'urbanisation; il esquisse l'étendue et les causes de celle-ci de même que la méthode et la procédure suivies dans cette étude, les freins à l'urbanisation et les raisons de prévoir un déclin dans la tendance déruralisante. Les conclusions sont données sous forme synoptique avec plus de détails dans les résumés des chapitres; dans chacun de ceux-ci, une attention particulière a été accordée à l'illustration, au moyen de diagrammes, des phénomènes ruraux-urbains les plus significatifs.

La substance de cette monographie se divise en trois parties. La partie A fait une très courte revue des facteurs économiques, sociaux et biologiques qui déterminent la densité de la population. Dans la partie B, la croissance générale de la population urbaine du Canada en regard de sa population rurale est esquissée depuis le premier recensement de la Nouvelle-France, en 1665-6, jusqu'au premier recensement décennal de ce pays, en 1851; depuis lors, les tendances, de l'un à l'autre des sept recensements décennaux du Dominion jusqu'en 1931 sont tracées plus minutieusement. Dans de courtes notes d'introduction, l'urbanisation du Canada est comparée à celle de plusieurs autres pays. La migration suburbaine du vingtième siècle de même que l'expansion et la composition de la population des districts "métropolitains" qui embrassent au moins dix des 'plus grandes' cités du Canada, avec les agglomérations satellites qui les composent, sont étudiées assez longuement. La partie C traite des aspects variés de la distribution rurale et urbaine au Canada, tels que reflétés dans des attributs comme le sexe, l'âge, l'état conjugal, la natalité, l'origine raciale et le lieu de naissance; elle traite aussi des effets de certaines formes de "sectionalisme" telles qu'elles se manifestent dans ces attributs, sur la croissance de la population.

Les progrès de l'unification canadienne et la croissance de la population, en dépit de multiples formes de sectionalisme nées des différences de races, de religions, de sexes, d'occupations, de niveaux sociaux, etc., qui ne se limitent pas nécessairement aux divisions rurale-urbaine, géographique ou territoriale, feront le sujet d'une monographie séparée lors du recensement de 1941. Pour compléter trois définitions de la population rurale et urbaine analysées ici, deux méthodes, additionnelles pour les recherches tant privées qu'officielles, sont recommandées. L'une consiste en une classification typologique, et l'autre, à étendre aux unités urbaines plus petites, le principe de la 'plus grande cité'. Dans les Appendices, un résumé de la loi et de la procédure suivies dans chaque province en ce qui concerne l'incorporation urbaine est précédée d'un résumé des conditions préalables à cette incorporation, présenté sous forme de tableau.

Cette étude a été préparée en collaboration par H. G. Caldwell, conseiller en économique générale et S. A. Cudmore, chef de la Branche de la Statistique Générale et rédacteur de l'Annuaire du Canada.

Origines raciales et lieux de naissance du peuple canadien.—Cette étude traite des différentes nationalités et races du Dominion. Son but général est de mesurer le progrès de l'assimilation et de découvrir et d'évaluer les forces qui travaillent à cette fin. Les trois premiers chapitres étudient les fluctuations dans les proportions numériques et la date d'arrivée au Canada et dans les provinces des différentes nationalités et origines; les deux suivants traitent de leur dis-

tribution selon l'âge, le sexe, l'état conjugal et la résidence en tant que rurale ou urbaine. Le sixième chapitre présente pour la première fois des indices de ségrégation, par lieu de naissance et race, et dont il sera fait un emploi efficace dans les sections subséquentes de la monographie pour l'explication de l'attitude des divers groupes. Les chapitres VII à XV comprennent un examen des données sur le mariage mixte, la naturalisation, la langue, l'analphabétisme, la criminalité, les occupations, le chômage, la fécondité, la mortalité infantile, les institutions pour maladies mentales et les religions.

Quand des chiffres comparatifs sont disponibles, une attention spéciale est donnée aux changements survenus la dernière décennie entre recensements. Les sujets sur lesquels des renseignements ont été colligés pour la première fois au recensement de 1931 occupent la première place dans cette analyse. Un grand usage est fait de la méthode dite de corrélation partielle et multiple; elle jette une nouvelle lumière sur la nature de plusieurs problèmes sociaux. Des associations importantes ont été découvertes et mesurées, qui ne sont pas seulement de signification pratique au Canada mais d'intérêt scientifique général.

L'étude détaillée est précédée d'un résumé des principaux faits et des conclusions qui en sont tirées, et d'une introduction dans laquelle paraît pour la première fois un tableau sur les origines ajusté pour les fausses déclarations que révèle une analyse des matériaux collatéraux colligés par le recensement. La partie I est consacrée au texte et aux graphiques; les tableaux s'y rattachant sont désignés par des chiffres arabes et paraissent dans la partie II.

Cette monographie a été écrite par W. Burton Hurd, O.B.E., professeur d'économie à l'université McMaster.

R. H. COATS,
Statisticien du Dominion.

15 JANVIER 1942.

TABLE DES MATIÈRES

61263—B

SYNOPSIS

CHÔMAGE

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre I—Suite

Etats tabulaires—Suite PAGE

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre I—Fin

Chapitre II—Population et aspects régionaux de l'emploiement

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre II—Fin

Chapitre III—Le chômage en fonction de la structure industrielle

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre III—Suite

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre III—Fin

Chapitre IV—Relation entre le chômage et la structure occupationnelle

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre IV—Fin

Chapitre V—Le facteur âge dans le chômage

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre V—Fin

Chapitre VI—Le courant du chômage

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre VI—Fin

Chapitre VII—Relation entre le sexe et le chômage

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre VIII—Chômage juvénile

Chapitre IX—Aspects régionaux du chômage

Chapitre X—Origine raciale et chômage

Chapitre XI—Rapport entre la probabilité d'emploi continu et les fluctuations saisonnières et autres

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

Chapitre XI—Fin

Chapitre XII—Le chômage dans les Provinces des Prairies au recensement de 1936

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Suite

PARTIE II

Tableaux

SYNOPSIS—Suite

CHÔMAGE—Fin

APPENDICES

SYNOPSIS—Suite

DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE

PARTIE I

Chapitre I—Dépendance plus longue de la jeunesse et quelques-unes de ses conséquences

Chapitre II—Le coût d'élever un enfant canadien jusqu'à l'âge d'indépendance

SYNOPSIS—Suite

DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE—Suite

Chapitre III—Quelques considérations sur le coût de l'instruction

Chapitre IV—L'état familial des enfants canadiens et son effet sur l'instruction

Chapitre V—Dépendance de la jeunesse résultant de tares physiques, mentales et sociales

SYNOPSIS—Suite

DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE—Fin

Chapitre VI—Conclusion

PARTIE II

Tableaux

SYNOPSIS—Suite

COMPOSITION RURALE ET URBAINE DE LA POPULATION CANADIENNE

SYNOPSIS—Suite

COMPOSITION RURALE ET URBAINE DE LA POPULATION CANADIENNE—Suite

LISTE DES TABLEAUX—Fin

Sexe et âge

État conjugal et taux de natalité

Origine raciale et pays de naissance

SYNOPSIS—Suite

COMPOSITION RURALE ET URBAINE DE LA POPULATION CANADIENNE—Fin

LISTES DES ILLUSTRATIONS

La croissance de la population rurale et urbaine

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN

Résumé PAGE

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

Graphiques—Fin **Résumé**—Fin PAGE

PARTIE I

Introduction

Chapitre I—Origines raciales de la population du Canada

Chapitre II—Nativité et date d'arrivée

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre II—Nativité et date d'arrivée—Fin

Chapitre III—Sexe, âge et état conjugal

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre III—Sexe, âge et état conjugal—fin

PAGE

Chapitre IV—Distribution par province

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre IV—Distribution par province—fin

Chapitre V—Répartition rurale et urbaine

Chapitre VI—Ségrégation

Chapitre VII—Mariages mixtes

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre VII—Mariages mixtes—Fin

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre VIII—Naturalisation des immigrés

PAGE

Chapitre IX—Langues

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre X—Analphabétisme et fréquentation scolaire

PAGE

Chapitre XI—Criminalité

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Suite

Chapitre XI—Criminalité—Fin

Chapitre XII—Distribution occupationnelle et chômage

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Fin

PARTIE I—Suite

Chapitre XII—Distribution occupationnelle et chômage—fin

Chapitre XIII—Fécondité, mortalité infantile, surdi-mutité et cécité

SYNOPSIS—Suite

ORIDINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE I—Fin

Chapitre XIV—Instruction pour maladies mentales—fin

Chapitre XIV—Institutions pour maladies mentales

Chapitre XV—Religions

PARTIE II
Tableaux

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE II—Suite

Tableaux—Suite

PAGE

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE II—Suite

Tableaux—Suite PAGE

SYNOPSIS—Suite

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Suite

PARTIE II—Suite

Tableaux—Suite PAGE

SYNOPSIS—Fin

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN—Fin

PARTIE II—Fin

Tableaux—Fin PAGE

APPENDICES

CHÔMAGE

par

M. C. MacLean

A. H. LeNeveu

W. C. Tedford

N. Keyfitz

61263—1

RÉSUMÉ

DÉFINITION DU CHÔMAGE

Dans une étude sur le chômage le premier problème consiste à définir le terme de façon à dissiper toute confusion dans les concepts qui s'y sont greffés. Avant de mesurer tout phénomène —et mieux, avant que nous soyons justifiés de discuter tout phénomène—il est essentiel que nous sachions exactement ce que nous entendons et qu'en employant un même terme nous entendions une même chose en tous temps. "Chômage" a été diversement appliqué (1) à l'ouvrier qui travaille pour un salaire, (2) à tout l'effectif des travailleurs et (3) à toute la population en âge de travailler. La définition du recensement canadien ne réfère qu'au premier des trois. La principale raison en est que c'est la seule forme de chômage mesurable; il y a aussi d'autres raisons, spécialement le fait qu'en prenant des mesures contre le chômage dans d'autres pays, comme l'assurance-chômage, c'est de cette forme de chômage qu'il s'agit. Cette définition peut être mise en contraste avec quatre autres qui sont tacitement sinon explicitement présumées: (1) la contraction dans l'industrie, à savoir: quand N ouvriers sont employés durant un mois et N−X le mois suivant, il y a X chômeurs; (2) les chômeurs des unions ouvrières, le grand nombre n'appartenant pas à ces unions étant exclu; (3) l'effectif global, y compris les fermiers, patrons et ouvriers indépendants, comme le forgeron, le savetier, etc. de village, dont le chômage ne peut être mesuré, il va sans dire; (4) la population en âge de travailler, y compris non seulement ceux mentionnés dans l'item précédent mais aussi les jeunes gens qui n'ont jamais eu d'occupation rémunérée et les gens d'âge mûr qui n'ont jamais travaillé et ne travailleront probablement jamais, les personnes qui ont atteint ou sont à la veille d'atteindre la limite de l'âge valide, ainsi que les vieillards. Le chômage de ces derniers n'est pas mesurable comme il ne peut être établi de limite précise. Le nombre de chômeurs des diverses catégories figure au chapitre II de cette monographie; ils sont si nombreux et leur état de chômage est si mal défini qu'à peine mentionné il est quelque chose d'entièrement distinct du chômage suivant la définition du recensement, qui, comme nous l'avons dit, s'applique au chômage parmi les employés à gages, c'est-à-dire ceux qui normalement travaillent moyennant paie mais sont sans travail et, en conséquence, ne reçoivent pas cette paie.

Sans doute, la mesure du chômage suivant cette définition ne réussit pas à toiser l'étendue entière du chômage comme phénomène social, mais il en est de même de toute autre mensuration. Ce qui justifie la définition c'est qu'elle procure une quantité mesurable, contrairement aux autres; de plus, la troisième définition ci-dessus, la plus compréhensive de toutes, ne couvre pas tout le terrain même si elle se prête à une mensuration. La chose se voit aisément d'après le recensement des gains. Comme l'employé prend de l'emploi à gages pour y faire des gains, il est exact de considérer son chômage au point de vue des gains qu'il perd. Il est impossible d'établir une limite aux gains minimums (bien que sous ce rapport ce trait social ne diffère pas des autres, vu que toute détermination est arbitraire); mais supposons que l'on accepte comme limite des gains minimums la moyenne que recevait le manœuvre au Canada en 1931, c'est-à-dire $480 pour les hommes. En 1931, il y a au moins 641,460* employés à gages qui gagnent moins de $450 (ce qui est assez près de l'ouvrier moyen); leurs gains moyens sont de $220. Ces employés comprennent certains ouvriers de ferme, domestiques, etc. qui en plus sont nourris; mais beaucoup plus de la moitié de ces 641,460 sont des cas différents. Le reste gagne en moyenne $1,273. Si l'ouvrier moyen avait travaillé toute l'année au taux de paie existant, il aurait reçu $1,273. Donc, un peu plus des deux tiers des ouvriers recevaient $99 de plus qu'ils auraient gagné en moyenne s'ils avaient travaillé toute l'année. La moitié du reste se trouvait presque complètement submergée. En d'autres termes, il y a une forme de chômage qui est fréquemment entièrement négligée; c'est celui des personnes qui sont censées travailler à temps partiel mais qui gagnent une somme insuffisante pour répondre aux besoins du standard de vie le moins élevé. Ces gens doivent être partiellement secourus ou vivre dans la misère. C'est peut-être une forme de chômage plus importante que toute autre, comme elle embrasse en 1931 près du tiers des ouvriers,

* En outre d'un nombre inconnu dans cette catégorie sur les 74,303 qui ne déclarèrent pas leurs gains.

tandis que les autres ouvriers sont affectés très peu. En d'autres termes, il semble que le chômage comme problème social, ou au point de vue humain de la question, ne soit pas mesurable par moyennes ou généralités mais par formes de dispersion et de distribution. La présente étude, par conséquent, porte particulièrement sur les aspects de dispersion des données sur le sujet.

EXACTITUDE DES DONNÉES

Avant de pénétrer entièrement dans la nature du sujet, révélée par les données sur le chômage, il est nécessaire de peser l'exactitude de ces données. Les données statistiques sont sujettes à deux formes d'inexactitude: (1) elles peuvent rapporter les faits d'une façon erronée: les faits qu'elles rapportent n'existent pas; (2) les faits qu'elles rapportent peuvent s'être produits mais seulement comme événements particuliers à l'époque de leur constatation: ils n'ont aucune signification en dehors d'une époque brève et précise. La deuxième forme d'inexactitude est aussi pernicieuse que la première; Mrs. Candour (1) est plus pernicieuse que le calomniateur dont la réputation est établie.

Il est évident que toute étude sur les données du chômage est viciée par le manque de confiance dans les données fondamentales et la question de l'exactitude des données du chômage s'est posée de temps à autre. Plusieurs pays ne peuvent pas fournir de renseignements en la matière parce qu'il existe des doutes *a priori* sur la *possibilité* de les avoir de façon exacte. Ainsi, l'un des item d'information colligés par le recensement canadien traite du temps perdu par l'employé à gages durant l'année qui précède immédiatement la date du recensement; il s'est élevé des doutes sur la compétence du recensé à répondre exactement à cette question; et peu de pays la demandent. Comme résultat, l'aspect le plus important du chômage est inexploré—le côté humain du chômage est laissé à l'arrière-plan, tandis que l'aspect économique (comme se rapportant à l'ensemble du pays plutôt qu'à l'ouvrier en particulier) a dominé. La possibilité de constater le nombre de ceux qui ne travaillent pas ou manquent de travail à la date du recensement ou durant la semaine qui précède immédiatement le recensement a été moins sujette à attaque. Ceci aussi, il va sans dire, est non seulement sujet à des inexactitudes, mais en tant qu'échantillon des conditions de l'année est sujet à une forte infirmation qui diffère avec les divers corps de travailleurs. Même cette source de renseignements, par conséquent, est trop souvent ignorée ou placée à un rang secondaire par rapport aux renseignements tels que (1) le chômage dans les unions ouvrières; (2) le chômage des personnes auxquelles s'appliquent les lois de l'assurance-chômage, etc. Il est soumis que l'information de ces deux sources oublie une grande partie du problème du chômage. Tel qu'indiqué déjà, environ un tiers des employés à gages sont submergés, en tant que le chômage est concerné. Ce sont les sujets du secours direct, etc., qui rendent le chômage un problème. Cet élément est presque encore complètement ignoré dans les données des unions ouvrières et dans les données liées à l'assurance-chômage dans plusieurs pays. De tels ouvriers ou domestiques sont omis même dans le Royaume-Uni où toutes ou presque toutes les classes tombent sous la loi de l'assurance. Seul un recensement peut rendre parfaitement compte de tous les employés.

Comme il vient d'être dit, les raisons pour lesquelles les données n'ont pu être colligées sont des causes *a priori*. Mais le même raisonnement *a priori* semble s'appliquer également à d'autres formes de données de recensement colligées et acceptées sans discussion. L'*âge*, qui est le fondement de toutes données de recensement sur la population, est aussi bien sujet à cette forme de doute; d'autres rubriques pourraient être mentionnées. Le point pertinent est celui-ci: la question de la durée du chômage est-elle plus sujette à l'inexactitude que d'autres données généralement acceptées?

Certes il est possible de démontrer que l'information peut être inexacte si elle porte sur un particulier. Il y a à l'appui des raisons empiriques beaucoup plus fortes que les raisons *a priori*. L'individu est apte à commettre les erreurs fantaisistes suivantes: (1) quant il s'agit de chiffres du passé, il exagère facilement les chiffres ronds (terminés par zéro ou 5) ainsi que les nombres pairs et il diminue les nombres impairs; c'est aussi le cas de l'âge, etc., ce qui conduit à de curieux résultats. (2) S'il se trouve dans certaines occupations (comme l'enseignement), il regarde aisément les congés comme des jours de chômage. (3) Il oublie le chômage d'un jour de temps à autre et se rappelle seulement de longues périodes continues de chômage. (4) Il surestime des périodes critiques comme quatre semaines (pour un mois), 26 semaines (pour un semestre), etc.

(1) Personnage de Sheridan dans *School for Scandal*.

Il est donc d'abord évident que d'autres rubriques de recensement sont sujettes aux mêmes inexactitudes. Deuxièmement, le recensement ne s'occupe pas des cas individuels qui sont sujets à enquête et traitement séparés; les renseignements propres aux agrégats sont l'affaire du recensement. Si l'information est vraie de chaque individu de l'agrégat, l'idéal est atteint; mais comme la chose est impossible, la question qui surgit est de savoir jusqu'à quel moindre agrégat l'information peut rester vraie. Les inexactitudes décrites—non les inexactitudes de mémoire auxquelles seules s'appliquent les objections *a priori*—mais les idiosyncrasies, les exagérations de bonne foi, etc. sont de telle sorte qu'elles tendent à disparaître quand de grands nombres entrent en jeu au lieu d'individus, ou peuvent être corrigées par adoucissement. Si l'information est exacte pour un agrégat aussi faible que 200 individus, pour toutes fins alors ayant trait au chômage comme phénomène social ceci semble satisfaisant.

Le chapitre I attaque cette question sous plusieurs angles et arrive à la conclusion que pour un agrégat aussi petit que 200 personnes l'information sur la durée du chômage durant l'année est assez exacte. De plus, le chapitre I et le chapitre III (sur les industries) montrent que les données sur la durée se comportent par rapport à d'autres données de façon plus conforme que l'information traitant seulement d'un jour—la date du recensement. Non seulement cette dernière information bifurque, mais elle manque aisément de révéler certaine relation entre l'effectif des travailleurs et sa proportion de chômeurs, ce que fait la première. Plusieurs exemples pourraient en être donnés. Ainsi, dans une certaine ville il y avait un grand nombre de personnes en chômage le 1er juin. Ce serait accepté sans hésitation comme échantillon de l'état du chômage dans cette ville si les données sur la durée avec lesquelles comparaison pourrait être faite étaient disponibles. En fait, il n'y a pas cohésion entre les deux. Les données du 1er juin donnaient une forte proportion de chômeurs, tandis que les données sur la durée ne laissaient voir qu'une courte période moyenne de chômage l'année précédente. Il est arrivé que vers ce jour particulier il s'est produit un renvoi temporaire à l'établissement où la majorité des salariés de cette ville travaillaient; ce renvoi a été de courte durée mais presque tout le chômage de l'année lui était attribuable. Il y a donc eu erreur ce jour-là (comme échantillon de l'année) qui ne relevait pas d'une tendance saisonnière, mais n'était qu'un incident ou accident que les données de l'année ont fait disparaître. De même, les statistiques de l'année étaient plus en corrélation avec certains attributs et conditions des ouvriers comme l'âge, les gains, etc. que les statistiques d'un seul jour. D'autre part, il s'en trouvait quelques-uns avec lesquels les statistiques d'un seul jour étaient en meilleure corrélation; les données du 1er juin étaient utiles dans tous les cas conjointement avec celles de l'année pour révéler des phénomènes tels que la tendance saisonnière relative dans différentes industries et occupations. En d'autres termes, les deux formes de données ont paru utiles et nécessaires. Un autre genre de données qui ont paru avoir une signification particulière a été révélé dans les réponses à la question: "Combien ont perdu *du* temps cette année?" Il fallait donc concilier et analyser trois séries de données ayant chacune leur sens particulier; il a été trouvé que cette conciliation pouvait se faire de façon satisfaisante.

Une autre source d'erreur a été mentionnée dans la première partie de cette section, savoir: le chômage à une certaine date ou au cours d'une certaine période a-t-il un sens applicable à l'avenir ou descriptif de toute autre période que celle au cours de laquelle il s'est produit? La chose est discutée spécialement au chapitre I, mais elle peut être considérée comme un des principaux sujets de chaque chapitre de la monographie et ses aspects sont touchés dans la plupart des conclusions. Il est possible d'établir définitivement ici que les données du recensement sur le chômage pour un certain jour ou une certaine période ont une réelle signification permanente. Comme, pour plusieurs raisons, nous sommes empêchés d'examiner quantitativement le comportement du chômage relativement à d'autres attributs de la population sur une période d'années, nous employons dans la suite une autre méthode d'approche. Comme le biologiste qui retrace l'origine d'une espèce en comparant des exemples à différents stages de leur évolution, de même nous examinons le chômage d'une certaine année dans son comportement d'un groupe à l'autre d'ouvriers. Nous prenons différents groupes d'industries, d'âges et d'occupations que nous comparons avec un autre. Nous les sectionnons en groupes homogènes partout où c'est possible et tenons compte ensuite des traits inappropriés ou accidentels, et nous retranchons aussi ce qui est commun à l'ensemble de façon à définir le particulier. Tout le long nous insistons sur le rapport donné par la personne et nulle part sur de simples moyennes. En procédant de cette façon, il est raisonnable de croire que des relations permanentes peuvent être mises à jour s'il en existe. Les découvertes concernant ces relations permanentes sont maintenant résumées dans ce qui suit.

RELATION DU CHÔMAGE À LA STRUCTURE INDUSTRIELLE

Ayant à l'esprit les principes discutés dans la dernière partie de la section ci-dessus, le premier objet de l'étude sur le chômage dans les industries est d'obtenir un sectionnement en groupes homogènes. Une grande partie du chapitre III est consacrée à une méthode d'obtenir un sectionnement recoupé des groupes industriels propre à montrer la corrélation des industries plus adéquatement que ne le montrent des moyennes basées sur de larges agrégats hétérogènes. Ainsi, nous ne pouvons pas nous en remettre à ce que révèle la comparaison entre l'industrie principale "manufactures," et, disons, les "services", puisque tous deux sont hétérogènes et chevauchent jusqu'à un certain point. Cette hétérogénéité et ce chevauchement ne sont pas du tout confinés aux industries ou au sujet général du chômage. Les conditions idéales pour l'étude de tout sujet seraient d'avoir sous un seul relevé tout individu considéré ou encore, de toute façon, chaque groupe homogène placé en compartiment dans sa propre relation. Comme c'est évidemment impossible, ce qui vaut le mieux est d'obtenir un sectionnement recoupé représentatif de l'ensemble. Par l'extraction de ce sectionnement recoupé le chapitre III a accompli une bonne partie de son objet; les résultats paraissent dans l'état XLIX de ce chapitre. L'information qu'il contient est une découverte utile en elle-même.

Le deuxième objet est de trouver l'interprétation de ce sectionnement. La chose a été faite par une série de classifications semblables à la classification des spécimens dans une étude biologique. Les caractéristiques des industries comparables à la moyenne générale et des industries qui s'en éloignent beaucoup ont été étudiées. Il n'est possible d'arriver aux attributs particuliers à l'individu qu'en séparant les attributs appartenant à la moyenne générale.

L'interprétation en quelques mots est la suivante:—

(a) Les industries en relation avec l'emploiement du travailleur semblent susceptibles d'un arrangement d'après une échelle qui marquerait les stages d'évolution d'un extrême à l'autre. Il y a des raisons de croire que les degrés de cette échelle, bien que fondés sur les faits d'une seule année, correspondent aux événements de périodes (séculaires et cycliques), bien que les faits de ces périodes ne puissent pas être mesurés pour obtenir des données comparables (quantitatives).

(b) Avec un tel arrangement, la relation de l'industrie à l'employé revêt un sens défini. A l'extrême inférieur la différenciation entre celui qui travaille et celui qui chôme est presque nulle: le chômeur peut être considéré comme appartenant à la même classe que l'employé; aujourd'hui A est employé et B ne l'est pas; demain la situation est renversée. Il est vrai que A et B ensemble perdent plus d'emploiement sur une certaine période qu'à l'extrémité supérieure de l'échelle, mais la perte est partagée. En gravissant l'échelle la différenciation entre A et B devient continuellement plus grande jusqu'à ce qu'à l'extrémité supérieure A soit presque toujours en chômage et B, presque toujours employé. En d'autres mots, B appartient à l'industrie à son point de vue; au point de vue de l'industrie, il ne lui appartient pas. Ce dualisme au point de vue de l'ouvrier et de l'industrie a causé beaucoup de malentendu sur la situation du chômage. Au point de vue de l'industrie, le chômage varie en fonction directe de la contraction industrielle et en fonction inverse de son expansion; au point de vue de l'ouvrier, le chômage varie directement selon une série de périodes d'expansion suivies chacune d'une période de refoulement; les mis à pied d'une période d'expansion et de contraction n'ont jamais le temps d'être réabsorbés par la prochaine expansion ou de s'ajuster autrement aux changements.

(c) Avant d'aborder pleinement le principal argument, il est nécessaire de compléter la description de l'échelle. Il y a certains signes qui peuvent identifier les industries avec différents points de l'échelle. Il faut bien remarquer que ce ne sont là que des signes—de simples manifestations de certains traits caractéristiques fondamentaux, non les traits eux-mêmes. Trois peuvent être mentionnées. Ce sont d'un extrême à l'autre: (1) des gains progressivement plus élevés; (2) une sélectivité croissante dans la teneur d'un certain âge; (3) une proportion plus grande de femmes. En prenant la dernière manifestation comme illustration de ce que nous entendions par de simples signes, la proportion croissante de femmes s'est montrée simplement indicatrice d'une expansion de ce que nous pouvons appeler personnel permanent, comme les employés de bureau, etc. Si "proportion d'employés de bureau" ou "contenu d'employés de bureau" avaient été substitués au contenu de femmes, le but aurait été atteint aussi bien (à savoir: une manifestation), bien que ni l'un ni l'autre ne donnent une complète énumération du "contenu de personnel permanent" (il y a des employés de bureau qui ne sont pas des femmes, tandis qu'il y a divers genres de personnel permanent qui ne suggèrent pas plus un sexe que l'autre,

comme les policiers, gérants, personnes permanemment responsables de certaines machines, etc.). Toutefois, les proportions croissantes de femmes sont en corrélation avec la *tendance* qu'elles indiquent d'employer des proportions croissantes de personnel permanent; il y a là une manifestation extérieure de cette tendance (cette manifestation est utile quand nous en avons plusieurs autres). Si nous savions exactement le nombre entier des personnels permanents ou si "permanent" était un concept absolu au lieu de relatif, nous n'aurions pas besoin de ces manifestations; mais il y a des degrés de permanence et pour cette seule raison les nombres entiers ne peuvent pas être connus.

Il est assez étrange que certaines autres manifestations, qui devraient paraître clairement, soient largement implicites dans ces trois. Ces manifestations sont entre autres le chômage régional, saisonnier et juvénile. Un point en rapport avec ces manifestations a une portée statistique générale. La raison pour laquelle les industries sont examinées quant au contenu d'âge, etc. est celle mentionnée aux pages 4 et 5, à savoir: la standardisation de façon à corriger les groupes industriels pour fins d'hétérogénéité. Il semble maintenant que si les industries avaient été standardisées pour le contenu d'âge, etc., tel que tenté au début, le résultat aurait fait disparaître l'individualité au lieu de ne pas la découvrir: si nous prenons deux industries avec différents contenus d'âge et standardisées quant à l'âge, nous aurons enlevé une manifestation d'une condition fondamentale de la différence entre ces deux industries. Les statistiques ont souvent à faire face à de tels problèmes. "Toutes choses égales d'ailleurs, tel et tel seront tel et tel", mais les autres choses ne sont pas et ne peuvent pas être égales.

Il y a encore plus de raisons fondamentales, en partie latentes, en partie à jour, pour qu'à mesure que nous montons dans l'échelle des industries il y ait une tendance croissante à l'homogénéité dans l'industrie. Dans le bas de l'échelle nous avons simplement un agrégat d'individus ou d'occupations et les industries auxquelles elle se rapportent sont instables, paraissent et disparaissent; dans le haut, nous avons l'industrie définie presque synonyme d'une occupation particulière. Entre les deux extrêmes, il y a une progression vers cette fixation et cette permanence probable.

Toutefois, le principe le plus fondamental qui se découvre à mesure que nous gravissons l'échelle est une sélectivité croissante de l'ouvrier par l'industrie. Au sommet, l'industrie touche le stage de la sélection presque parfaite. Idéalement la plus haute industrie de l'échelle a le pouvoir de choisir exactement le type d'ouvrier qu'elle veut, tandis que l'industrie la plus basse n'a aucun pouvoir en la matière. Il va sans dire qu'aucune industrie n'atteint l'un ou l'autre de ces extrêmes idéaux, bien qu'il y en ait qui s'en approchent. Il faut dire que cette sélectivité ne consiste pas nécessairement à prendre les experts parmi les novices—c'est le fait de tirer le type d'ouvrier dont l'industrie a besoin à même un grand nombre de postulants. Deux conditions sont ici entendues: (1) l'industrie a des besoins définis et les connaît et (2) parmi les postulants il existe un nombre suffisant de personnes pour y répondre. Il est concevable qu'une forte industrie n'ait pas besoin d'une personne "expérimentée" en particulier dans le sens ordinaire du mot.

Une fois que l'industrie au haut de l'échelle a ainsi choisi son employé, celui-ci devient permanent pourvu que les besoins ne changent pas et que l'industrie ne souffre pas de contraction. Forte de sa nature, cette industrie n'est pas susceptible de fluctuations au même degré que les plus faibles industries. Elle ne se gonfle pas les bonnes années et ne se contracte pas les mauvaises années—bien qu'elle puisse croître régulièrement avec le temps; si la croissance est continue, elle peut maintenir de la permanence dans son personnel. Il va sans dire que c'est là l'industrie idéalement forte—dépassant le sommet de notre échelle. En bas de l'industrie la moins élevée de notre échelle se trouve celle qui n'a pas de besoins définis et qui engage tout son effectif pour des ouvrages de peu de durée.

Les industries "moyennes" se trouvent au milieu de l'échelle—ce sont des industries créées pour répondre aux besoins de la population *en général* mais non pas à ses besoins minimums ou *vitaux*. Ces industries sont donc sujettes aux hausses et aux baisses de la structure économique en général et les reflètent, et non les hausses et baisses spécialisées particulières aux industries elles-mêmes. Il y en a plusieurs mentionnées à la partie B du chapitre III.

Au-dessous du milieu de l'échelle sont les industries cycliques dont l'existence dépend d'activités sporadiques et anormales. Elles augmentent énormément en temps de boom et se contractent semblablement en temps de dépression. Pour arriver en temps de boom elles prennent des employés à toutes les sources—chômeurs, jeunes gens, femmes, immigrés, vieillards et mal-

heureusement des personnes ayant déjà une occupation rémunérée comme ouvriers indépendants, mais tentées de s'en éloigner dans l'effervescence du boom. Ces industries *créent* des ouvriers et les créent à tout prix. Il n'y a pas de puissance productrice raisonnable ou même concevable qui pourrait maintenir ces industries à leur activité de boom. Le résultat est d'abord un ralentissement, puis une stagnation et enfin la dépression. Comme le nombre d'ouvriers augmente plus vite que l'industrie—pour un endroit donné sinon pour tout le pays—il y a du chômage: (1) faible et local durant l'inflation alors que les gens se cherchent de l'ouvrage; (2) plus grand durant le ralentissement; (3) encore plus grand durant l'arrêt; (4) énorme durant la dépression. Il y a une réaction si la dépression continue. La source d'approvisionnement, spécialement l'immigration, les gens à leur propre compte et les femmes sont refoulés et les chômeurs qui étaient à leur propre compte ou venaient d'autres pays se mettent lentement à se réengager. Le chômage le plus fort, c'est-à-dire le nombre de ceux qui manquent d'ouvrage d'après la définition, devrait se produire au commencement et non à la fin de la dépression.

Il y a donc deux conditions qui déterminent un chômage extrême (en tant que distinct du chômage permanent qui va être discuté plus loin): (1) augmentation anormale du nombre de personnes sujettes au chômage et (2) ralentissement du boom—pas nécessairement une dépression ou même une stagnation. Si le premier cas se réalise, le deuxième suit par nécessité.

Il semble que les activités cycliques sont la cause principale d'un grand chômage, mais il faut se rappeler qu'un aspect plus sérieux de la situation est perdu par le fait que c'est une addition à un état général pas aussi grave quoique sérieux, à cause de son caractère systématique et inévitable.

Il a déjà été remarqué que la marche fondamentale d'un extrême à l'autre dans l'échelle des industries est la *sélectivité croissante de l'ouvrier par l'industrie*. Ce principe étant de majeure importance et devant servir de prémisse aux conclusions appuyées non seulement par des données statistiques mais aussi par les données qui découlent des prémisses par nécessité mathématique, il est nécessaire que la prémisse elle-même soit établie si clairement qu'elle soit parfaitement entendue et qu'il n'y ait aucun doute sur sa validité Il y a deux conditions à remplir pour établir cette validité: (1) que l'existence de la propriété de sélectivité soit établie, (2) qu'il soit prouvé que cette propriété existe dans les industries fortes et non les faibles.

L'existence de la sélectivité s'établit de plusieurs façons. La préférence pour certains âges paraît au chapitre III, mais avec plus de détails au chapitre V. La classe d'occupations change de façon très définie et les gains sont plus considérables. Il semble qu'il ne peut y avoir de doute sur l'*existence* de la sélectivité.

La force ou la faiblesse d'une industrie peuvent être assez raisonnablement considérées comme mesurées par le temps perdu. La disposition des industries en ordre, à partir de celles qui perdent le plus de temps jusqu'à celles qui en perdent le moins, constituerait en elle-même une échelle des industries faibles aux fortes (ce n'est pas là tout ce qui a servi de base; d'autres considérations sont entrées en ligne de compte). En gravissant cette échelle, les gains augmentent; certaines occupations, telles qu'emplois de bureau, deviennent plus prononcées; il y a une sélectivité définie en matière d'âge et il y a plus grande permanence dans le personnel. Il y a également une tendance croissante à faire tomber l'emploiement de l'année en proportion de plus en plus grande dans les mains de ceux qui ne perdent *pas* de temps. Ceux qui perdent du temps en perdent autant ou plus que ceux qui en perdent dans les industries plus faibles; leur nombre est de plus en plus faible à mesure que nous gravissons l'échelle. Dans cette montée également, ceux qui perdent du temps forment de plus en plus une classe différente—quant à l'âge, aux gains, etc.—de ceux qui n'en perdent pas. De plus, la nature des industries elles-mêmes prend une direction définie pour ce qui est des besoins qu'elles satisfont; celles du haut de l'échelle sont engagées dans la production des nécessités ou des produits qu'un long usage a sanctionnés. Celles du centre, c'est-à-dire les industries moyennes, reflètent les conditions du pays en général et répondent aux besoins généraux mais non pas aux nécessités absolues. De même, les industries qui montrent continuellement une plus grande sélectivité ont tendance à faire voir une plus grande régularité de temps à autre dans l'ampleur de leur effectif. Des industries augmentent énormément en temps de boom et se contractent durant une dépression, mais les industries qui montrent une très grande sélectivité n'augmentent ni ne se contractent rapidement. Tout ceci semble établir le principe que la *sélectivité est le propre des industries plus fortes*. L'échelle déjà discutée des industries est une progression du plus faible au plus fort sur ces diverses bases de même qu'une progression en sélectivité.

Il s'ensuit, si cette prémisse est reconnue comme établie, non seulement d'après les données colligées mais aussi par nécessité mathématique, que la sélection a un concomitant: la réjection et la concentration. Nous ne choisissons pas si nous prenons tous ceux qui s'offrent. Une modalité inévitable, par conséquent, de la marche vers le haut de l'échelle consiste à laisser en arrière quelques-uns des travailleurs. La sélection est alors complète au sommet idéal de l'échelle où il n'y a pas de réjection; mais tant que ce stage n'est pas atteint, il y a réjection. Chaque degré d'une telle ascension signifie la chute de quelques ouvriers, soit une séparation croissante entre la classe des chômeurs et celle des gens à l'ouvrage. Les seules alternatives pour ceux qui sont rejetés sont de mourir, d'émigrer, de devenir des ouvriers indépendants ou de rester en chômage. Même si toutes les autres alternatives sont également possibles, il est certain que le chômage doit venir en premier lieu—les autres alternatives ne faisant simplement qu'en déterminer la durée et non l'existence. Si l'échelle des industries telle que tirée des donnécs de 1931 représente réellement une évolution dans le temps, il s'ensuit que la chose s'est produite d'après une tendance séculaire. Comme il a déjà été mentionné, ce chômage n'est pas aussi lourd que le chômage cyclique, mais il s'y ajoute et peut se produire aussi bien les bonnes années que les mauvaises. Ce qui est très important, c'est qu'il devient très difficile pour une personne qui perd son emploi durant une dépression d'être réengagée à la reprise de l'activité normale. A ceci s'ajoute la probabilité qu'une dépression après un boom serve à hâter cette hausse dans l'échelle: un établissement coûteux construit durant un boom peut ne pas disparaître durant une dépression, mais il est exploité par un personnel aussi réduit que possible. A la reprise de l'activité normale il est presque certain qu'il va y avoir un retard à augmenter le personnel vu que l'activité a été forcée durant la dépression. Si la bienveillance n'entre pas en ligne de compte, quelle raison y a-t-il de réengager l'ouvrier avant qu'il ne soit nécessaire. De plus, durant la construction de l'établissement il y a eu plusieurs occupations accidentelles, comme l'échafaudage, qui ne sont plus nécessaires une fois qu'elle est terminée. Ceci s'applique particulièrement aux industries de boom, mais il se produit quelque chose d'analogue dans la hausse générale le long de l'échelle des industries. La sélectivité s'accroît à mesure que des occupations déjà regardées comme partie de l'industrie en viennent à être considérées comme temporaires. Ces occupations sont écartées quand l'édifice est terminé. Logiquement, il semble que le machinisme hâterait cette phase. Ce rejet tombe dans les industries de plus en plus inférieures jusqu'à ce qu'il touche le bas de l'échelle, ou même descende en bas—dans une grande classe désignée: "travail non spécialisé détaché de toute industrie." Même les membres d'une profession qui, sans travail, ont été forcés de s'occuper aux travaux manuels font partie des travailleurs "non spécialisés".

Un important cours de considérations qui provient de ces découvertes sera traité en rapport avec la tendance du chômage. Entre temps, le portrait qui se développe n'est pas encore clair. Bien que l'échelle mentionnée décrive probablement ce qui s'est passé au cours de l'évolution des industries, ceci ne veut pas nécessairement dire que les industries actuellement au bas de l'échelle monteront à leur heure ou même que ces industries ont toujours été au bas de l'échelle. C'est ce que suggère l'idée que les industries supérieures répondent aux nécessités de la population, tandis que les inférieures répondent à des besoins sporadiques—en d'autres termes, que la hausse dans l'échelle tend à refléter les besoins de la population qui sont satisfaits. Tant que la population aura ces divers besoins, il est difficile de voir comment peut arriver une hausse des industries inférieures. D'autre part, les besoins de la population peuvent changer. Il est concevable que quelques-uns de ces besoins sporadiques deviennent des nécessités et l'industrie qui y fait face s'élève alors.

Dans l'étude du chômage par industries il est intéressant de trouver une preuve statistique de ce qui est souvent appelé travail "à temps partiel" et de voir que cette preuve se trouve dans quelques-unes des industries supérieures plutôt que dans les inférieures. Ces industries semblent être si fortes que dans l'ensemble elles perdent très peu de temps mais répartissent le temps perdu parmi plusieurs de leurs ouvriers. Tel qu'indiqué dans la liste des conclusions du chapitre III, il y a deux sortes de temps partiel: (1) l'ouvrier demeure attaché à l'industrie en temps de ralentissement, et du travail à temps partiel est donné à plusieurs ouvriers au lieu d'en renvoyer quelques-uns; (2) l'ouvrage à temps partiel d'une personne qui n'est engagée que pour ce travail—tout l'ouvrage qu'elle a est à temps partiel. Le deuxième cas se rencontre probablement beaucoup plus souvent que le premier, mais ces employés à temps partiel sont habituellement négligés si ce n'est par le recensement. Dans les rapports annuels ou mensuels sur le personnel des industries, ces employés peuvent être ou ne pas être compris: le travail d'un jour accordé à

un employé casuel peut être enregistré dans les livres comme dépenses diverses, le personnel plus ou moins permanent seul étant déclaré comme personnes engagées. Certes c'est là une source de confusion d'idée sur le chômage. Un très grand nombre d'ouvriers ne sont pas compris dans le calcul. Il a été montré que près d'un tiers des employés à gages ont reçu moins de $450, leur moyenne étant de $220 durant l'année, c'est-à-dire que tout au plus ils n'ont que du travail à temps partiel et pas assez pour vivre. En conclusion, il semble que ceux-ci aient tendance à augmenter en proportion des autres avec le temps. Il va sans dire alors que le tableau exact de la situation de l'emploiement n'est pas donné quand il est envisagé au point de vue de l'industrie; dans ce cas c'est l'expansion et la contraction qui sont mises en évidence. Il est pris pour acquis que l'augmentation de l'emploiement signifie la diminution du chômage. Il n'en va pas de même au point de vue du recensement des travailleurs. Une diminution de l'emploiement signifie simplement qu'une proportion considérable d'employés sont un peu plus en chômage qu'auparavant, tandis que les autres souffrent encore davantage du chômage.

La *quantité* est un des moindres facteurs de la *distribution* du chômage. Une industrie dans l'ensemble perd du temps si B en perd beaucoup alors que A n'en perd pas plus qu'avant. Si A = B et A ne perd pas de temps alors que B perd 28 semaines, la perte moyenne alors de l'industrie en général (A + B) est de 14 semaines—refoulement marqué. Maintenant, si l'industrie déclare une perte de 7 semaines seulement en moyenne, la chose peut être regardée comme une grande amélioration: l'industrie a été active 45 semaines en moyenne durant l'année. Cependant A, comme précédemment, n'a pas perdu de temps tandis que B a perdu 14 semaines et est encore sujet au secours. Même si A paie ce secours et à cet égard souffre plus les mauvaises années que les bonnes, il est évident que B est le plus à plaindre. Qui pis est, ce n'est pas le même B qui perd les 28 et les 14 semaines—ce serait présumer que l'industrie a repris B au retour des bonnes années. En réalité A n'est pas égal à B. A augmente rapidement dans l'industrie tandis que B diminue rapidement, c'est-à-dire qu'il s'en va vers les industries inférieures. L'industrie ne perd que 7 semaines au lieu de 14 en partie, parce que plus d'hommes-semaines ont été engagés et aussi parce que A constitue une plus grande proportion de l'industrie qu'avant—l'industrie fonctionne sans ses B. Conséquemment durant les bonnes années, les B, réunis ensemble, semblent probablement perdre beaucoup plus que 14 semaines. Dans l'industrie (en tant que distincte de l'occupation, etc.) les bonnes années sont caractérisées par des proportions plus faibles de perte de temps; la raison n'en est pas que quelques B sont devenus des A mais plutôt que l'industrie a choisi quelques nouveaux A. C'est prouvé par le fait qu'à mesure que nous gravissons l'échelle la classe qui ne perd pas de temps et la classe qui en perd deviennent de plus en plus différentes.

Il y a un autre point relatif au chômage dans les industries qui a une grande portée sur ee que nous venons de dire. Parmi les tests des industries il en est un au chapitre III qui s'appelle "degré d'éradication de l'ouvrier indépendant". Par là il s'agit du degré auquel l'industrie est devenue un corps d'employés à gages au lieu de se composer d'employés à gages *et* d'ouvriers indépendants, ete. Il arrive que le degré d'éradication augmente à mesure que l'on gravit l'échelle. Pour plusieurs raisons, particulièrement la distribution anormale de l'éradication due aux industries telles que l'"agriculture", la corrélation n'est pas forte; mais la corrélation qui existe montre que plus une industrie est forte, plus elle se compose d'employés à gages. En mettant ceci en regard du fait que la sélectivité de l'ouvrier est d'autant plus grande qu'il s'agit d'un point élevé dans l'échelle, il est évident que l'ouvrier rejeté par cette sélectivité a moins de chances de devenir indépendant dans son propre genre d'occupation. L'ouvrier de ferme en chômage peut devenir cultivateur et ainsi s'élever; mais, s'il s'agit d'une industrie au haut de l'échelle, B ne peut aller nulle part si ce n'est descendre. De 1921 à 1931 cette éradication a procédé très rapidement—surtout probablement durant le boom de 1926–29. Le nombre total d'employés rémunérés mais non à gages n'a pas augmenté aussi vite que la population; les employés à gages ont augmenté la moitié aussi vite. Ceci est dû en partie à l'immigration et en partie aux nouveaux travailleurs de groupes d'âge plus jeune mais aussi aux ouvriers indépendants qui devenaient employés à gages. C'est dû encore plus aux personnes d'âge plus jeune qui normalement auraient pu prendre rang parmi les ouvriers indépendants mais qui devenaient employés à gages. La gravité de ce mouvement peut être mesurée à la lumière de ce qui précède.

CHÔMAGE DANS LES OCCUPATIONS

Le chapitre IV étudie l'incidence de la structure professionnelle sur le chômage. La fin principale du chapitre est de découvrir s'il existe des points définis de différence dans le comportement de l'*occupation* et de *l'industrie.*

En se plaçant *a priori*, l'industrie est l'agent qui *demande* et l'occupation celui qui *offre*—ou, si c'est préférable, les vendeurs et les acheteurs du travail. A ce point de vue, l'occupation est le véritable foyer du travailleur; elle est seule à avoir un intérêt paternaliste. Ce n'est vrai qu'en partie parce que, comme il est montré dans la section précédente, quelques enfants—un grand nombre en fait—n'appartiennent à aucune, pourvu que les deux soient regardées comme agents efficients. Le concept peut tout de même être considéré comme sain dans l'abstrait. L'occupation envoie l'ouvrier vers plusieurs industries différentes; quand il en revient, il est chômeur. Il peut ne pas demeurer dans une occupation sa vie durant, mais tant que les conditions actuelles persistent il est apte à y rester plus longtemps que dans l'industrie. La différence entre la durée de son séjour dans l'industrie et dans l'occupation n'est pas du tout la complète mesure du chômage; l'occupation accepte cette mesure selon que son intérêt pour l'ouvrier l'exige. Certes, l'occupation est plus paternaliste que l'industrie, quoique ce paternalisme ne soit pas parfait; le gros du chômage tombe sur l'ouvrier qui n'est adopté ni par l'une ni par l'autre.

Maintenant, la différence entre les deux, quant à leur intérêt pour l'ouvrier, est-elle assez grande pour paraître dans les données statistiques sur le chômage? Qu'il soit une fois de plus remarqué que les données du recensement ont trait à l'ouvrier comme membre de la population et non à l'industrie ou à l'occupation.

Le même soin a été apporté au chapitre IV comme au chapitre III pour effectuer un sectionnement en groupes homogènes et pour compter sur des dispersions et des corrélations plutôt que des moyennes d'agrégats grands et hétérogènes. Des tests de comportement semblables ont été appliqués.

Il a été trouvé que l'industrie et l'occupation diffèrent en ce que les données sur les occupations découvrent ce que nous regardons comme un principe fondamental qui ne ressort pas des données sur les industries. Trois critères du chômage ont été pris: (1) la proportion des chômeurs un jour donné (le 1er juin) comme échantillon de l'année; (2) le temps perdu l'année durant par tous les employés à gages et tous les chômeurs; (3) la proportion de l'ensemble des employés à gages perdant du temps durant l'année, c'est-à-dire la relation entre ceux qui n'ont pas perdu de temps et ceux qui en ont perdu—la classe des employés et la classe des chômeurs.

Le principe fondamental révélé par les données sur les occupations est que la durée du chômage peut être prédite d'après la grandeur du corps qui a perdu du temps comparativement à l'importance de celui qui n'en perd pas. Ainsi, si un jour donné, M travaille et N chôme et si c'est un bon échantillon de l'année, il s'ensuit que N perdra plus de temps que M en cette année. Ceci est vrai, mais ce n'est pas toute la vérité. Quelques-uns des M perdront aussi du temps cette année. Plus N est considérable comparativement à M, plus les M perdront du temps. Réciproquement, si nous prenons les données de toute l'année au lieu de celle d'un jour, il y a deux groupes d'employés—A qui ne perd pas de temps et B qui en perd. *B va perdre cette année d'autant plus de temps qu'il est plus considérable comparativement à A.* Nous pouvons appeler ceci la situation *directe* plutôt que réciproque vu que c'est celle que nous pouvons le mieux analyser; la raison en sera probablement plus apparente si nous considérons la situation indirecte—celle d'un seul jour pris comme représentatif de toute l'année. *M est d'autant plus sujet à chômer que N est considérable en proportion de M ce jour-là.* Sous cet aspect le principe se comprend aisément. Le chômage de N ce jour-là reflète une faiblesse apte à affecter tout l'ensemble (M + N). M participe un peu à la faiblesse de N et tout l'ensemble a quelque intérêt dans N.

Il est remarquable que ce soit vrai des occupations mais non des industries. Dans celles-ci le fait que N chôme ce jour-là n'a aucun sens pour M. Il est raisonnable d'y voir une preuve du renvoi de N par l'industrie. La seule faiblesse que montre l'industrie en ce jour est de contenir N, ce à quoi elle remédie en l'écartant. Quelques N peuvent encore se considérer comme partie de l'industrie et faire une déclaration en conséquence à l'énumérateur, mais l'industrie n'en fait pas cas. D'autre part, l'occupation les regarde encore comme ses membres.

Naturellement, ce principe ne fait pas entièrement défaut dans les industries et n'est pas partout présent dans l'occupation, mais la distinction entre l'industrie et l'occupation en cette matière est si grande qu'elle ne fait pas de doute (voir graphique 5). Elle fait défaut dans une

occupation là où cette occupation est réellement une industrie et au haut ou près du haut de l'échelle. L'occupation cesse alors d'être le vendeur et devient l'acheteur—elle a cessé d'être paternaliste. De plus, ce principe est d'autant plus violé que l'occupation est plus syndiquée.

Tout ceci renforce simplement les arguments de la précédente section. Certes, ce principe seul peut fort bien être considéré comme preuve de ce qui a été dit précédemment sur le rapport de l'industrie à l'ouvrier—l'écartement de quelques ouvriers et la différence de classe entre celui qui travaille et le chômeur, la sélectivité et la concentration conséquente. Il faudrait dire encore que le principe semble d'autant plus prononcé que l'occupation est plus homogène; en plus de prendre un sectionnement recoupé de l'occupation, un test a été fait avec les quarante principales occupations en les prenant par région mais dans les mêmes grands groupes d'âge; la corrélation entre le pourcentage perdant *quelque* temps durant l'année et le nombre de semaines perdues est plus forte que lorsque cette standardisation quant à l'âge n'est pas faite. D'autre part, le principe est d'autant moins prononcé que l'industrie est plus homogène ou plus élevée dans l'échelle.

Ce principe a aussi été vérifié avec les données professionnelles de 1921 et trouvé prononcé. Il fait naître aussi un calcul mathématique intéressant portant sur la prédiction du chômage: les chances d'une personne qui perd un certain temps durant l'année d'en perdre consécutivement. Le calcul qui est technique de sa nature se trouve à l'Appendice 1.

Il semble cependant que le principe lui-même soit au moins aussi important que les déductions qui en découlent. Son interprétation ci-dessus est telle qu'elle reflète—c'en est probablement entièrement la cause—la permanence de l'attachement de l'ouvrier au groupe dans lequel il se trouve enrôlé. Pour faire disparaître tout doute, il est à dire que quoique absent dans l'industrie et présent dans l'occupation il est aussi présent dans les groupes d'âge. Le groupe d'âge peut maintenant être regardé comme rigide; il est *grosso modo* presque absolument le même au commencement comme à la fin de l'année. B n'est pas écarté par son groupe d'âge. Au point de vue de l'emploiement un groupe d'âge est faible comparativement à un autre: le groupe est faible dans l'ensemble, mais non pas M fort et N faible. Si N est en chômage un certain jour, le groupe paraît faible et M, par conséquent, apte à chômer un autre jour. M contient un certain nombre de B. Si un groupe d'âge plus fort montre un nombre plus petit de chômeurs ce jour-là qu'un groupe plus faible, la cause en est simplement que M contient plus de A et moins de B. Les B ne sont écartés dans aucun cas—ils y sont toute l'année durant.

Le fait qu'une occupation ignore ce principe, une fois devenue industrie, mérite plus qu'une mention en passant. Il semble qu'il en soit également vrai des occupations hautement syndiquées comparativement à celles qui le sont faiblement ou nullement. La chose est montrée dans l'ordre des occupations au chapitre IV et plus particulièrement au chapitre VI sur les tendances. Nous avons ici l'histoire du chômage et des unions ouvrières pour une période d'années. Le chômage tel qu'indiqué parmi les membres des unions ouvrières faisant rapport ne coïncide pas avec la situation générale du chômage. Le fait suivant peut en être la cause: à mesure qu'empire la situation générale du chômage (affectant les unionistes comme les non-unionistes), les ouvriers de l'union cessent d'en faire partie et alors ne sont plus regardés comme syndiqués. Le résultat en est que durant les mauvaises années la situation du chômage de l'union paraît bien meilleure que la situation générale du chômage—les chômeurs ne sont plus dans l'union. D'autre part, durant les bonnes années les unions ouvrières avec plus de membres sont aptes à souffrir des grèves, etc. et montrent plus de chômage que la situation générale. Le même principe de sélectivité remarqué dans les industries s'en trouve illustré; cette fois seulement, il est plus fictif. Les unions ne paraissent pas plus paternalistes que les industries. La distinction existe toujours entre A qui est permanemment employé et B qui est permanemment en chômage.

CHÔMAGE ET STRUCTURE DE L'ÂGE

Le chapitre V est une étude non seulement de l'incidence de l'âge sur des formes spécifiques de chômage mais aussi du comportement en vue d'expliquer la situation générale du chômage. Ainsi les conclusions de ce chapitre aident à expliquer et renforcer les constatations des chapitres précédents. C'est particulièrement vrai relativement à deux principes déjà discutés au long: la sélectivité et le rapport de la durée du chômage de ceux qui perdent du temps à la proportion qu'ils constituent de leur groupe particulier. En matière de sélectivité il est démontré dans le chapitre que, dans les industries spécialement, les chômeurs ont une structure d'âge différente de celle des travailleurs. Il a été trouvé ici également une plus grande similarité entre les chômeurs et les travailleurs dans les occupations que dans les industries.

Pour ce qui est des fonctions de l'âge, plusieurs conclusions intéressantes ont été atteintes. La plus importante serait, semble-t-il, qu'il existe un âge optimum d'emploiement qui coïncide de très près avec l'âge des gains maximums. C'est une période d'années au midi de la vie (après 40 ans) sur les deux côtés de laquelle les chances d'emploiement et de meilleurs gains diminuent progressivement. C'est particulièrement important en regard de la présente structure d'âge de la population du Canada. A cause de la grande vague d'immigration au début du siècle—l'âge moyen des immigrés étant de 24 ans—nous avons maintenant une concentration anormale de la population des groupes d'âge mûr. L'émigration comme l'immigration ont contribué à cette structure d'âge. Au temps de la rareté de l'emploiement (1931) il y avait une proportion anormalement forte de la population canadienne aux âges les plus propres à l'emploiement. C'était là la situation au Canada en général, mais elle était beaucoup plus accentuée en certaines régions parce qu'une population immigrée est toujours mobile et, comme telle, comprend des migrateurs interprovinciaux aussi bien que des immigrés d'outre-mer. Bien que ce ne soit pas mentionné au chapitre V, il est probable (cette probabilité est discutée dans une monographie sur les âges et dans les *Tables de longévité canadienne*, 1931) qu'une population mobile soit plus vigoureuse qu'une population sédentaire. S'il en est ainsi, cette mobilité renforcerait si elle ne crée pas réellement l'"aptitude" signalée. Ordinairement la reprise de la distribution normale des âges modifierait un peu avec le temps la situation créée par la structure d'âges et la tendance actuelle de la population de se rassembler aux âges les plus valides, mais cette aptitude particulière de la population mobile peut ou non retarder l'évolution. Entre temps, la tendance à se rassembler existe et aggrave sans doute les malheurs du chômage durant la dépression. Il est plus anormal que l'employable soit sans travail plutôt que l'inemployable.

Une autre conclusion du même chapitre renforce cette idée: les garçons et les vieillards sont un peu hors ligne dans le déplacement justement mentionné (une aptitude maximum vers 40 ans qui décline progressivement en s'éloignant de cet âge). La tendance n'est vraie que lorsque nous retranchons garçons et vieillards. Ceux-ci font preuve d'individualité. *Ils sont moins aptes à perdre du temps mais, une fois qu'ils en ont perdu, ils sont plus aptes à en perdre beaucoup.* Ceci veut dire qu'une fois employés ils sont plus assurés de leur emploi, mais une fois qu'ils perdent cet emploi ils rencontrent plus de difficulté à en trouver d'autres et à rentrer dans le rang des travailleurs. Ceci mène à une phase d'élimination des garçons et des vieillards dans l'emploiement. Nous avons d'abord à considérer le type d'occupations ou d'industries employant des garçons et des vieillards; elles seraient naturellement aussi particulièrement convenables aux jeunes comme aux vieux ou telles que ces ouvriers peuvent remplir leurs obligations aussi bien que les gens d'âges plus vigoureux. Si nous considérons cette phase de sélection et d'écartement à mesure que nous gravissons l'échelle des industries en regard de toutes les occupations qui deviennent désuètes plutôt qu'en regard des ouvriers en particulier, nous avons rapidement l'explication du comportement des garçons et des vieillards dans l'emploiement. Tant que leur occupation est utilisée par l'industrie, les garçons et les vieillards gardent leur emploi—ne perdent pas de temps—mais une fois que leur occupation est écartée ils ne peuvent pas trouver d'autre emploi. Dans les emplois étrangers à leur propre occupation ils viennent en compétition avec les âges valides. La situation a été aggravée par la venue au Canada d'un grand nombre d'immigrés d'âge valide qui étaient prêts à tout emploi, spécialement là où il ne fallait pas une grande dextérité. Entre temps, les garçons étaient à l'école, gardés à l'école—ou empêchés de s'engager dans certains genres d'occupations par certains règlements, alors que l'apprentissage était découragé. Quand ils ont pu enfin s'engager dans ces occupations, ces garçons sans expérience sont venus en compétition avec des gens plus âgés et plus aptes et n'ont pu ainsi prendre pied. Ils ont été confinés à une occupation désuète. Il est indubitable ou peu s'en faut que les jeunes spécialement ont perdu du terrain dans la dépression, mais il est presque aussi indubitable que ce fut là simplement l'accélération d'une phase qui était déclanchée depuis quelque temps. Il ne peut y avoir de meilleure preuve de cet écartement que la conclusion déjà traitée: les travailleurs et les chômeurs sont de classes d'âge différentes et ils le sont d'autant plus que la situation de l'emploiement de l'industrie est plus forte.

Il y a encore une autre conclusion qui est à point: la variation entre provinces augmente aux âges des vieux ou des jeunes. C'est interprété comme dû au fait que les âges intermédiaires sont les âges de très grande mobilité. Les âges mobiles évidemment vont ailleurs se chercher de l'ouvrage quand ils perdent leur emploi actuel. C'est une autre condition sous laquelle le vieillard et le jeune manquent de trouver un nouvel emploi quand ils perdent leur premier.

Une autre découverte utile est la présence d'un courant pour le chômage des vieillards à être moindre quand l'industrie est très grande—toutes choses égales d'ailleurs. C'est dû probablement au fait que les établissements les plus grands ont une variété très grande d'occupations, y compris celles propres aux vieillards. Alors, naturellement, il est possible que les établissements plus considérables soient les plus anciens et tendent à garder leur vieux personnel. Ceci, cependant, est plus douteux—ça dépend du chenal qui a facilité l'expansion de l'établissement—si cette expansion dépend du boom récent ou de la marche du temps.

LA MARCHE DU CHÔMAGE

Le chapitre VI traite de la *marche* du chômage au Canada. Cette étude fait face à bien des difficultés provenant du fait que la classification des industries et des occupations n'est pas comparable de recensement en recensement et que, dans le cas des sources extérieures, différentes classifications semblent être en usage suivant la fin particulière des données. Des données sur le chômage ont été colligées par le Recensement du Canada la première fois en 1921. Entre temps, nous avons eu des données mensuelles sur le chômage dans les unions ouvrières, tandis que le Bureau Fédéral de la Statistique a un recensement des industries et un relevé mensuel du chômage dans les établissements industriels employant 15 personnes ou plus, y compris toutes les industries moins l'agriculture, les services domestiques, les services professionnels et le travail non spécialisé et sans attaches à des industries spécifiques.

Il a été souvent mentionné que les relevés, soit des membres des unions ouvrières ou des effectifs des firmes commerciales faisant rapport périodiquement, sont dans leur aspect intrinsèquement différents des relevés d'un recensement. Le recensement est d'abord et avant tout la source d'information sur la *population*—le côté humain ou social de tout sujet qu'il couvre. Que le sujet semble en référer à une caractéristique économique ou technologique, l'information qui s'y rapporte, eueillie par le recensement, s'obtient par l'intermédiaire de la population du pays à la date du recensement. Une partie de cette population est arrivée au pays quelques mois seulement avant le recensement. Son emploiement, son état conjugal, etc. reflètent réellement les conditions d'un autre pays; mais si nous les acceptons comme faisant partie de la population canadienne leur condition et leur situation à la date du recensement sont la seule affaire du recensement. Les études à même le recensement doivent être sociologiques—basées sur des agrégats d'individus. D'autre part, les données d'autres sources mentionnées ne sont pas des données "de la population". Pour l'établissement commercial le nombre d'employés n'est simplement qu'un item comparable à d'autres. Si le nombre est M un mois et le même un autre mois, il n'y a pas eu de changement. A la vérité, M est pour un mois A + B + C, disons; un autre mois il est A + B + D et ainsi de suite, quoiqu'aux yeux de l'établissement l'emploiement soit le même les deux mois. Le recensement dit que le personnel est A + B + C + D et que C et D ont perdu un mois, de sorte que durant les deux mois de travail il y a eu 6 hommes-mois de travail réel pour quatre personnes, de sorte que 2 sur 8 possibles ont été perdus, c'est-à-dire 25 p.c. de chômage. Le rapport de l'établissement ne montre rien de ce chômage. Au point de vue commercial les données de l'établissement sont exactes; au point de vue humain les données du recensement sont exactes. Dans nos études, comme il s'agit d'études du recensement, le côté humain seul est traité.

Autre trait déjà mentionné, les établissements commerciaux dans leurs déclarations oublient si aisément le côté humain que les employés casuels travaillant un jour ou deux entrent probablement dans les dépenses diverses au lieu du personnel. C'est assez logique; mais pour le recensement, qui énumère chaque individu, ces employés doivent entrer en ligne de compte autant que les autres.

Il est clair alors que l'information du recensement ne pourra pas coïncider parfaitement avec l'information de ces autres sources. Mais le degré de concordance est encore extraordinaire. En fait, nous trouvons dans les industries où il n'y a pas beaucoup de mutation que la concordance est presque parfaite. Ceci a une grande portée sur des points déjà mis à jour dans les sections précédentes. A mesure que nous gravissons l'échelle des industries, la concordance entre les deux sources d'information s'améliore. Ceci ne pourrait arriver si nous concluions faussement que le faible chômage montré par les industries plus fortes est fictif de la même façon que le chômage plus faible montré par les membres d'unions ouvrières en temps de dépression. Ces dernières accusent un plus faible chômage parce que les chômeurs cessent d'en faire partie; pour

ce qui est des premières, la raison en est que les chômeurs ne peuvent pas être réintégrés dans un effectif limité: ils ont été écartés pour toujours. Les gains déclarés par ceux qui se réclament encore des industries très élevées coïncident avec les salaires et gages payés par ces industries suivant leurs déclarations. En descendant l'échelle la concordance est de plus en plus lâche: l'ouvrier en déclarant ses gains au recensement a donné ses gains provenant de toutes les industries pour lesquelles il a travaillé durant l'année, tandis que l'industrie dont il s'est réclamé est probablement la dernière où il a travaillé—en tous cas il n'a donné qu'une industrie, tandis que ses gains totaux de l'année proviennent parfois de plusieurs industries.

La difficulté suivante surgit alors. Comme, du côté humain, le recensement est notre véritable source d'information sur la marche du chômage, nous sommes privés de cette source parce que nous voulons des données comparables. Les recensements passés nous ont appris quelques choses: le nombre d'employés à gages, le nombre de travailleurs indépendants, le nombre de chômeurs à la date du recensement, le nombre de ceux qui perdent quelque temps durant l'année et le nombre de semaines perdues en 1921 comme en 1931; mais l'incomparabilité de classification constitue une pierre d'achoppement quand nous comparons les données par industries ou occupations. Nous ne pouvons faire d'analyses minutieuses—avec des sectionnements propices—nous devons nous contenter pour le moment de moyennes basées sur de grands agrégats. Des efforts sont faits pour recompiler les données de 1921 suivant le code de 1931, mais ce travail considérable est encore inachevé.

Nous sommes donc obligés pour retracer cette marche d'avoir recours à des sources extérieures avec tous leurs défauts susmentionnés. En s'occupant de ces données, la principale tâche était de découvrir des méthodes propres à atteindre ou à estimer le côté humain de ces données. Une telle estimation a été faite et elle est expliquée au chapitre VI avec ses bases et ses méthodes.

Dans le cas des données dérivées des estimations, leur emploi en arrivant aux conclusions est gêné par la crainte de commettre l'erreur de faire une pétition de principe. Les estimations devraient être basées sur les conclusions plutôt que réciproquement et, en fait, les conclusions autrement obtenues ont servi aux estimations. Les estimations devraient être employées seulement comme descriptions ou baromètres laissant entrevoir ce qui se produit probablement ou doit arriver; le fait que cette estimation est sujette à une marge d'erreur n'est pas lourd de conséquences pourvu que les erreurs soient casuelles, vu que les mesures prises à la suite de l'avertissement ne comportent pas une marche exacte, des directions générales étant tout ce qui est nécessaire. D'autre part, si les estimations doivent servir à étayer ou formuler des théories, nous sommes privés de l'usage de ces théories en recourant à l'estimation. Dans ce cas l'estimation elle-même doit être faite de rien. Nous ne pouvons utiliser une estimation basée sur des faits passés pour prouver que ceux-ci sont arrivés.

D'après ce raisonnement, nous ne pouvons employer les chiffres des estimations du chapitre VI pour prouver que certaines choses se sont produites de 1920 à 1936. Ils décrivent simplement ce que l'on a autrement constaté. En décrivant la marche il faut éviter des fantaisies basées sur aucun fait connu. Ils ne sont que la représentation graphique d'une collection de matériaux tabulaires; mais ces matériaux sont réels et non estimatifs. Cependant, certaines corrections dans ces matériaux peuvent être regardées comme justes: là où les chiffres des unions ouvrières sur le chômage sont corrigés d'après la tendance observée d'une diminution dans le chômage suivant que diminue l'effectif faisant rapport, cette correction peut être regardée comme si fortement justifiée que les chiffres corrigés doivent être pris comme des chiffres exacts. Ce n'est pas une estimation mais une mensuration.

Se rappelant que nous observons les règles de précaution déjà mentionnées, la marche elle-même peut maintenant être retracée.

Vers la date du recensement de 1921 et durant l'année qui le précède immédiatement (cette année appartient plutôt à 1920 qu'à 1921 comme elle contient 7 mois de 1920) le chômage n'était pas grand, bien qu'il ne fût pas considérable pour l'année civile 1921. Pour cette raison il faut mettre en relief que le recensement porte sur 7 mois de 1920 et les quatre meilleurs mois de 1921. Le chômage a constamment empiré jusqu'en décembre 1921; il s'est ensuite temporairement orienté à la baisse pour empirer de nouveau en 1924. A partir de cette époque il a constamment décliné jusqu'en 1926 alors que les conditions étaient aussi normales qu'on pouvait s'y attendre.

Nous avons maintenant certains phénomènes accompagnant cette marche, d'après les rapports sur l'immigration du Canada et des Etats-Unis. En 1920 il y a eu au Canada une forte

immigration (147,502), suivie d'une forte émigration aux Etats-Unis en 1924. Au recensement des Etats-Unis, les nés Canadiens qui y étaient arrivés de 1920 à 1930 comprenaient 284,180 arrivés de 1920 à 1926 et 81,827 en 1927–30 (3 mois en 1927). Il va sans dire que ces *nés Canadiens* ne constituaient qu'une partie de l'émigration canadienne aux Etats-Unis ces années-là. La composition professionnelle des émigrés canadiens paraît dans les rapports sur l'immigration des Etats-Unis. Ce sont des occupations bien différentes—occupations non spécialisées qui reflètent la demande des Etats-Unis durant cette période. Toutefois, il y avait principalement des jeunes personnes n'ayant aucune occupation antérieure. En d'autres termes, c'était une population en mouvement.

Bien que cette connaissance des chiffres de l'immigration et de l'émigration n'ait aucunement servi aux estimations, les hausses et les baisses ci-haut mentionnées du chômage correspondent aux mouvements migratoires. L'immigration s'est produite pendant que le chômage était faible mais s'est maintenue jusqu'à ce que le chômage atteignît presque sa cime. L'émigration a alors commencé et a été accompagnée (ou suivie) par un chômage décroissant. Naturellement ceci mène à un concept du chômage largement différent de celui qui est généralement accepté: que le chômage est simplement le contraire de l'emploiement. Le chômage n'a diminué qu'en partie avec un emploiement croissant. Comme il a été remarqué, il a aussi *augmenté quand le nombre des employés à gages augmentait et diminué quand ce nombre diminuait.* Sans doute l'immigration s'est accompagnée d'autres mouvements vers l'intérieur parmi les rangs des employés à gages—partant des fermes, des petits établissements appartenant à l'occupant, et des écoles; l'émigration a été accompagnée du retour à ces sources, de sorte que l'immigration et l'émigration n'étaient que les symptômes de mouvements plus généraux. En conclusion, deux choses peuvent causer le chômage (en tant que la population est concernée): (1) déclin ou contraction des affaires et (2) augmentation du nombre d'employés à gages; il peut être soulagé par (1) l'accroissement des activités commerciales pourvu qu'il y ait en même temps (2) un exode des rangs des employés à gages. Le point le plus bas du chômage ne serait pas logiquement le point de la plus grande activité commerciale, mais le point où l'activité redevient normale après une période d'exode et avant une période de ruée en masse. Il en a été ainsi en 1926. Il n'y a ici aucune référence à la situation économique des travailleurs et des chômeurs à différentes périodes—leurs nombres seuls sont considérés. Après 1926 le nombre de personnes au travail a augmenté très rapidement avec l'accroissement de l'activité, mais le chômage ne s'est pas contracté de façon correspondante parce que le nombre d'employés à gages augmentait encore plus rapidement. Comme symptôme de ceci, l'immigration a recommencé sur une grande échelle et naturellement les autres mouvements vers l'intérieur tels que décrits ont accompagné l'immigration. Entre temps les Etats-Unis ont mis des restrictions à *leur* immigration. Les nés Canadiens n'en ont pas été affectés au début mais bien les immigrants potentiels du Canada qui n'étaient pas citoyens canadiens. Le nombre d'employés à gages semble avoir atteint sa cime en juin 1930, soit plusieurs mois après que l'emploiement eut atteint la cime. Il ne faut pas accorder trop d'importance à l'exactitude de ces chiffres qui, pourtant, sont assez près de la vérité. L'emploiement s'est alors contracté rapidement, venant au nadir en mars 1933; depuis lors il s'est relevé assez régulièrement. Le chômage a augmenté d'abord au même degré avec la contraction de l'emploiement mais a ralenti graduellement, parce que le nombre d'employés à gages a commencé à diminuer. Ceci est justifié par le recensement de 1936 des Provinces des Prairies.

Jetons un coup d'œil, cependant, sur ce qui s'est produit dans le domaine industriel. Les données relatives proviennent du Recensement des Industries qui montre la production en dollars et le personnel séparément comme "salariés" et "employés à gages". Nous trouvons un genre particulier d'augmentation si l'on prend l'aspect de production des données à partir de 1926 jusqu'à la cime en 1929. Si nous adaptons une parabole au troisième degré à travers les données, nous remarquons un ralentissement dans l'augmentation, suivie graduellement d'une diminution. Si cette parabole était appliquée aux données de 1926 à 1928, elle aurait annoncé une diminution dans la production en 1931, soit moins d'un an plus tard que cette diminution n'a réellement eu lieu. Ce pronostic se serait-il fait au printemps de 1928, qu'il n'aurait eu pour effet que de n'être cru par personne. Néanmoins cette prédiction était possible. Il ne serait pas trop avancé de dire qu'une telle prédiction peut se faire dans le cas de la plupart des booms. Bien que la production semble rapidement croissante à tous egards, il existe une force de ralentissement à l'œuvre qui ne saute pas aux yeux mais qui ressort des mensurations. On peut se

fier à ce procédé de mesurer le ralentissement parce qu'il est logique. Il est également certain qu'il n'existe pas de base logique pour croire que tout boom commercial puisse gagner de l'impulsion au cours de son mouvement—plutôt que se ralentir. Il est facile d'être déçu en ne considérant que les chiffres absolus. Supposons que la production d'une industrie passe de 20 millions une année à 40, 65 et 91 ensuite; la grandeur des 91 en regard des 65 précédents nous tromperait. Voyons ces chiffres:

	1ère différence	2e différence	3e différence
20	—	—	—
40	20	—	—
65	25	5	—
91	26	1	4

On voit maintenant que les chiffres contiennent des germes de diminution. Il ne faudrait pas pousser bien loin une telle série avant que la diminution ne devienne apparente.

Maintenant, bien que la production augmentât, le chiffre du personnel n'accusait pas d'augmentation proportionnée. Il y en avait une, mais à un moindre taux et qui ralentissait rapidement. Compte tenu de toute erreur possible, il n'y a pas de doute que la production augmentait plus vite que le personnel.

Voyons maintenant comment la situation de l'emploiement en est affectée. Une période de boom *crée* des travailleurs, c'est-à-dire qu'elle apporte rapidement dans la classe des employés à gages des gens qui ordinairement n'y seraient jamais entrés (ils seraient plutôt sortis du pays ou entrés—et demeurés—dans quelque occupation non à gages), ou y seraient entrés lentement, gardant un certain équilibre entre les arrivants et les sortants dans le cours normal des choses. Mais en temps de boom, non seulement les industries existantes se développent anormalement, mais de nouvelles industries—dont quelques-unes sont accidentelles—surgissent, et il est d'expérience que ces industries sont de peu de durée bien que quelques-unes puissent survivre. En plus de ces nouvelles industries, il y a naturellement de nouveaux établissements dans les industries existantes. Dans ces nouvelles industries ou ces établissements, il y a certes une plus grande variété d'occupations (pour les travaux de préparation) que lorsque arrive l'heure du travail définitif. Il en résulte du travail temporaire dans des occupations qui ordinairement n'auraient jamais attiré des gens aptes à toute autre chose. Le travail casuel devient une occupation, et sous ces conditions temporaires quelques hommes s'y adonneraient plutôt qu'à l'agriculture ou à un travail à leur propre compte. Il y a donc congestion sur le marché du travail à gages. De plus, la chose a pour effet de localiser la population qui se rassemble dans certains centres urbains au détriment d'autres. On a vu que le boom dans la production contient un germe de déclin à une phase très hâtive et bien avant que l'examen superficiel révèle autre chose qu'une augmentation rapide. Ce germe est le ralentissement. En même temps que se fait ce ralentissement arrive le terme des emplois, c'est-à-dire que la partie *construction* de l'expansion et de la création est terminée et des conditions permanentes de travail sont atteintes. Il en résulte une augmentation plus lente du personnel que de la production, mais la production elle-même déçoit l'aspirant travailleur et dans n'importe quel cas entre en jeu le principe d'inertie suivant lequel l'aspirant se concentre toujours dans les centres industriels. L'écart entre l'offre et la demande de travail s'élargit; il en résulte du chômage avant qu'il y ait manifestation évidente de ralentissement dans la production. Avant que la chose soit visible dans la production brute de tout le pays, elle se manifeste dans certaines localités et certaines occupations. Il s'ensuit une longue période de premier ralentissement, puis cessation d'expansion, puis dépression. Avant que n'apparaisse la dépression, il y a accumulation de chômeurs qui à l'aide des activités saisonnières ont probablement réussi à vivre depuis le premier ralentissement invisible. Le temps perdu s'accumule tout comme le nombre des mis à pied, parce que le premier à perdre son emploi ne peut s'attendre à le retrouver alors que d'autres perdent le leur. Naturellement, il faut faire exception dans le cas de particuliers qui ont perdu leur emploi mais qui sont plus aptes que d'autres; mais l'amélioration des conditions pour ces particuliers est soit très légère soit cachée, en sorte qu'elle ne paraît pas dans les statistiques. Une des caractéristiques probables de ces particuliers plus aptes est qu'ils se déplacent.

La localisation d'abord de la population en chômage par le procédé mentionné est très importante. Le fait a des manifestations intéressantes dans le recensement de 1931. A considérer le chômage par centre, les pires et les meilleurs centres (au point de vue du chômage) sont les

petits, tandis que les grands centres sont moyens. La cause pourrait en être définitivement fixée—la population des meilleurs centres avait diminué ou était restée stationnaire depuis 1921; celle des pires centres avait augmenté. En d'autres mots, les meilleurs centres étaient bons parce que les chômeurs s'en étaient éloignés; les pires centres l'étaient parce que les chômeurs y étaient restés. Il y a évidemment des exceptions particulières, mais c'est la règle générale. De grands centres, comme Vancouver, étaient pires que d'autres grands centres, mais leur croissance avait été très rapide—ils avaient reçu entre autres les travailleurs qui avaient quitté les petits centres. Les répercussions de ce procédé depuis cette date peuvent être l'un des événements majeurs de la période. Avec l'institution du secours direct, les autorités locales imposent des restrictions aux mouvements de la population. Les centres gravement atteints se trouvaient pris avec un grand élément de chômeurs que ces restrictions empêchaient de changer librement de localité. C'est un résultat que l'on peut regarder comme sérieux. Dans une vaste région comme le Canada la population la plus prospère est concentrée au lieu d'être uniformément répartie; ceci conduit à l'intensification du chômage dans chaque cas. On pourrait en dire long—quoiqu'on en ait dit peu—sur l'influence de cette situation sur la consommation des produits du Canada. Un grand nombre de consommateurs, à cause de la stagnation du travail compliquée en plus par la question du secours direct, sont forcés de se localiser ou de demeurer là où l'emploiement, c'est-à-dire la production, est à son minimum. Plus il y a de distance entre les deux, plus cela coûte cher. La chose se produirait au désavantage du producteur et du consommateur. Théoriquement, une population devrait se disséminer autant que possible; ce n'est qu'ainsi que les possibilités du pays peuvent être exploitées. L'agglomération des hommes, en dernière analyse, n'est qu'un mécanisme de défense—la coalition de l'être humain contre la nature comme si elle était l'ennemi et non l'ami.

RELATION ENTRE LE SEXE ET L'EMPLOIEMENT

Les chapitres déjà analysés réfèrent tous à l'influence du sexe sur le chômage. Le chapitre VII, en outre de certaines classifications, collige ces renseignements et ajoute des descriptions et renseignements. Il semble que, si l'aspect du sexe est important dans ses résultats, il n'explique cependant pas le chômage d'une manière complète. D'après les conclusions du chapitre III, ce n'est pas la teneur en sexe qui cause plus ou moins le chômage dans l'industrie ou l'occupation; il arrive que les industries le moins sujettes au chômage emploient de plus grandes proportions de femmes. Les femmes souffrent moins du chômage que les hommes, mais ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes ou que les industries employant des femmes souffrent moins du chômage. Ces dernières souffrent autant; dans les mêmes industries les femmes souffrent du chômage autant que les hommes. La raison de tout avantage apparent pour les femmes est qu'elles sont engagées par les industries les plus puissantes. Une autre cause leur donne une supériorité fictive. Le chômage est la différence entre (1) le nombre d'employés à gages et (2) le nombre d'employés. Si nous diminuons le premier ou augmentons le second, nous réduisons le chômage. Les femmes sont plus sujettes que les hommes à la réduction du nombre des employées à gages, principalement par le mariage. C'est ce que révèle le chapitre III. Les hommes sont des employés à gages plus permanents. Sous tous les rapports autres que la nature de l'industrie et la permanence dans la classe des employés à gages, la différence entre les deux sexes, si différence il y a, ne paraît pas dans les données.

Il faut se rappeler que ceci ne concerne pas la question de savoir si l'homme souffre plus du chômage par suite de la compétition de la femme ou l'aspect national du mariage retardé à cause de cette compétition. Les données du recensement ne se prêtent pas à l'analyse de cette question. La comparaison entre les recensements, pourvu que les classifications fussent comparables, le révélerait probablement.

CHÔMAGE JUVÉNILE

Le chapitre VIII traite du chômage juvénile (jeunes gens de moins de 20 ans) de la même manière que le chapitre précédent traite du chômage par sexe. Les principes appliqués ici sont à peu près les mêmes que ceux de la section précédente L'analyse de cet aspect du sujet dépend encore plus de la tendance révélée par les divers recensements que dans le cas du sexe.

CHÔMAGE RÉGIONAL

Le chapitre IX collige les caractéristiques du chômage régional contenues dans les chapitres précédents, particulièrement le chapitre II où paraissent les données fondamentales sur ce sujet. Toutefois, au point de vue de l'importance de la distribution régionale comme *cause* du chômage, ce qui a été dit au sujet du sexe peut également s'appliquer relativement au chômage. L'importance de la distribution régionale comme *résultat* du chômage a déjà été discutée dans la section sur la tendance.

L'aspect le plus important du chômage régional est probablement celui qui est résumé dans l'état XIII du chapitre I. Il y est révélé que le chômage moyen se trouve dans les grands centres, tandis que le chômage le moins prononcé et le chômage le plus prononcé sont à peu près également répartis dans les petits centres. On a déjà laissé entendre que les petits centres les meilleurs sont ceux d'où les chômeurs se sont éloignés avant la date du recensement (bien qu'il y ait quelques exceptions). En d'autres termes, les petits centres où le chômage était le plus marqué sont ceux où les chômeurs avaient "pris" et s'y trouvaient encore envoûtés à la date du recensement. C'est une caractéristique des booms et de leurs conséquences—les nouvelles industries qui ne durent qu'un temps débutent au cours des booms. C'est notre avis que l'étude des faillites, d'après leur importance et le récent taux d'augmentation de la population du centre où elles se produisent, serait pertinente à ce sujet.

Si les employés à gages quittant ces petits centres se sont accumulés dans les grands centres seulement, le chômage y est devenu pire que la normale. Nous avons des cas de ce genre, *e.g.* Vancouver. Cependant, le fait que les plus grands centres ne montrent qu'un chômage moyen prouve que les sans-travail quittant les petits centres vont aussi ailleurs; en tout cas, le nombre global de chômeurs affectés par ces petits centres est très faible—ce sont les grands centres qui comptent. Les petits centres, mauvais et bons, donnent la même moyenne de chômage par tête que les grands centres. Les centres de diverse importance ont une tendance à donner la même moyenne de chômage par tête, seulement la variété est plus grande dans les petits centres.

Il est évident que les aspects régionaux, *i.e.* le fait d'établir qu'une région géographique quelconque est responsable du chômage, sont compliqués par les phénomènes qu'on vient de décrire. Ils ne sont pas réellement régionaux, bien qu'ils ne puissent pas être dissociés des aspects régionaux. La région souffre, mais elle est comme une victime; elle n'est pas coupable à un degré marqué.

RELATION ENTRE L'EMPLOIEMENT ET L'ORIGINE RACIALE

Ce sujet est étudié dans une monographie spéciale sur les origines raciales et lieux de naissance du peuple canadien*, et le chapitre X donne un bref sommaire des conclusions de cette étude. La conclusion est qu'il n'y a pas de preuve que l'origine comme telle ait une influence quelconque sur le chômage. L'occupation à laquelle les immigrés se sont adonnés, la durée de séjour au Canada, etc. semblent être les seules conditions dans lesquelles varie le chômage parmi les différentes origines raciales. Naturellement, si certaines races ont une tendance inhérente à se masser dans certaines occupations et certaines régions, il est difficile de décider si oui ou non (l'occupation, etc., étant raciale) c'est l'occupation, etc. ou la race qui est la cause.

ASPECTS SAISONNIERS DU CHÔMAGE

Les aspects saisonniers du chômage entrent dans les autres études, mais le chapitre XI en donne un bref résumé. Il est difficile d'établir jusqu'à quel point le caractère saisonnier est responsable du chômage. Si nous admettons qu'il y a deux facteurs dans le chômage, c'est-à-dire, le nombre exposé au risque et la contraction de l'emploiement, la question se ramène à savoir si les industries saisonnières créent des ouvriers ou simplement emploient en certaines saisons ceux qui le sont déjà. Il est difficile de concevoir qu'une personne abandonne une occupation continuelle pour devenir travailleur saisonnier, à moins qu'elle n'ait été expulsée de cette occupation. Si les industries saisonnières fournissaient simplement du travail à l'employé à gages déjà créé, il semble qu'elles soient hautement bienfaisantes. L'odieux attaché aux industries saisonnières, dans l'opinion populaire, est probablement dû au fait qu'elles sont si souvent cycliques, *e.g.* la

---

* Hurd, W. B.: *Origines raciales et lieux de naissance du peuple canadien*, Bureau Fédéral de la Statistique.

construction; on exagère l'aspect saisonnier, tandis qu'on oublie l'aspect cyclique. Toutefois, c'est l'aspect cyclique—avec son expansion et sa contraction—qui est réellement le facteur causal.

Ceci soulève la question de savoir s'il serait à l'avantage de ces ouvriers de rendre ces industries moins saisonnières en maîtrisant l'aspect cyclique. C'est excessivement douteux. Il n'y a pas de doute que certains ouvriers en profiteraient; mais la contraction du nombre d'ouvriers engagés en serait le principal résultat, ceux qui ont maintenant un peu d'ouvrage pendant l'année resteraient sans travail. Il est douteux que c'est dans ce sens que peut être effectué un remède au chômage.

CONFIRMATION D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1936

Le volume II du recensement de 1936 renferme des données supplémentaires sur le chômage dans les Provinces des Prairies. Le chapitre XII du présent volume en donne le résumé et l'interprétation.

CONCLUSION

La principale conclusion de cette monographie est d'établir en quelque sorte que le chômage repose sur un principe fondamental qui s'ajoute aux principes basés sur des données autres que celles du recensement et qui ne les infirme pas nécessairement. Ce principe concerne le côté purement humain du problème, qui ressort des données du recensement seulement et qui est dissimulé dans les données provenant des autres sources. En termes plus simples, ce principe est qu'il y a une différenciation de classe entre les employés et les chômeurs et ceci est créé en partie par la structure industrielle, en partie par des forces étrangères. Il y a également une loi rationnelle gouvernant la relation naturelle entre les employés et les chômeurs, qui peut être énoncée comme il suit: si un groupe d'ouvriers se compose de M + N personnes et qu'à une certaine date les M sont employés et les N, chômeurs, alors plus les N sont nombreux comparativement aux M, plus les M sont exposés à être chômeurs à quelque autre date, *i.e.* le fait que les N sont nombreux est une manifestation de la faiblesse de tout le groupe, non pas des N seulement, et les M et les N sont continuellement interchangeables. Cette loi rationnelle se trouve dans les données du recensement, la condition étant que lorsque les N sont chômeurs ils ne tombent pas en dehors du groupe. Dans un groupe permanent, comme un groupe d'âges, la loi est clairement illustrée; il en est ainsi dans les occupations qui ne sont pas des industries en elles-mêmes et qui ne sont pas hautement syndiquées. Or, les organisations industrielles et ouvrières agissent directement à l'opposé de cette loi: plus ces organisations sont fortes, moins la loi est efficace. On peut prouver mathématiquement que le résultat de ceci est de faire des M une classe continuellement employée et des N une classe continuellement chômeuse, toutes deux n'étant jamais interchangeables. Dans ce cas, le fait que M + N sont forts ou faibles n'est pas manifesté à une certaine date—cela signifie simplement que les N sont sortis du groupe et se trouvent dans un groupe inférieur. Le résultat ultime est que l'on trouve un groupe d'ouvriers ayant peu de N et un autre groupe ayant peu de M. C'est ce dernier groupe, complètement submergé, qui fait du chômage un problème national; le chômage est difficile à atténuer en augmentant l'emploiement par suite de la tendance du principe de l'organisation à l'augmenter.

Il a déjà été dit que ceci n'invalide pas l'idée que le chômage grandit par la contraction et diminue par l'expansion des affaires. Naturellement, la condition de la validité de cette situation est que les affaires doivent s'accroître continuellement, mais cette condition est reconnue ici par l'économiste comme probablement le plus grand facteur du chômage. Cependant, ce qu'il faut ajouter ici, c'est qu'il y a une caractéristique dans le chômage dont le point de vue purement économique ne tient pas compte, c'est-à-dire, qu'il y a des chômeurs qui ne paraissent jamais dans les données sur lesquelles sont basées les théories économiques; que ceux-ci forment la plus grande proportion et sont les moins à l'aise parmi les chômeurs—en résumé, qu'ils forment une classe que tendent à augmenter non seulement les conditions de "boom", mais aussi quand les affaires se rapprochent continuellement d'une plus grande efficacité. Au point de vue chômage, on prétend ordinairement que la personne qui chôme aujourd'hui peut être employée demain et que, en général, si A est employé et que B ne l'est pas, la situation sera renversée un autre jour. Les conclusions actuelles révèlent qu'il n'en est pas ainsi.

Ce ne sont pas les individus qui sont ainsi écartés, mais les occupations. On sait communément que quelques individus sont plus capables d'emploiement que d'autres et que quelques-uns peuvent être écartés comme incapables. Quand on en vient à des groupes entiers ainsi écartés,

ces groupes peuvent contenir des individus de grande compétence. Le spécialiste dans une occupation qui est exclue peut être le plus incompétent, en raison de sa spécialisation, pour un travail autre que celui de manœuvre.

La conclusion semble inévitable: il y a un groupe croissant d'ouvriers qui ne peuvent compter sur autre chose que de l'emploi casuel et ceux-ci forment le gros des cas sérieux de chômage. C'est une erreur de prétendre que l'activité, qui *a priori* augmente l'emploiement pour le corps des travailleurs en général, leur serait profitable dans le même proportion qu'elle l'est pour l'ensemble des ouvriers. Une telle activité ne pénètre pas dans toutes les parties du corps des ouvriers avec une égale intensité, mais améliore plutôt les conditions de ceux qui ne sont pas déjà dans une mauvaise position—du moins avant de pénétrer dans la classe des chômeurs qui vient d'être mentionnée.

Maintenant, si l'augmentation d'efficacité et d'organisation grossit cette classe de chômeurs, quel est le remède? L'efficacité et les intérêts du tout ne doivent pas être sacrifiés, mais le même degré d'efficacité peut-il être atteint à meilleur compte? Il y a deux principes qui pourraient être examinés plus attentivement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici à ce sujet: (1) la concentration des ouvriers d'une manière telle que dans un vaste pays comme le Canada on les trouve en des endroits, non également distribués, augmente la distance entre le producteur et le consommateur et, par là, diminue la consommation; (2) toute activité qui tend à créer des ouvriers pour un travail temporaire est préjudiciable. Mais il faut d'abord reconnaître un autre principe, à savoir que l'axiome d'Euclide: "Le tout est plus grand que ses parties" n'est pas vrai quand il est appliqué à l'humanité. Il faut plutôt regarder l'humanité comme un ensemble d'individus pour qui le pain quotidien est plus important que ce qui arrive au tout; de plus, la satisfaction de ce besoin de l'individu déterminera ce qui arrivera à la race.

PARTIE I

INTRODUCTION

But de l'étude.—Cette étude a pour but principal d'analyser et d'interpréter les statistiques du chômage compilées au recensement de 1931, dont les plus importantes sont contenues dans le volume VI, Recensement du Canada, 1931. Elle n'a pas pour objet de redire, même en termes généraux, ce qui a été écrit sur la théorie et les causes du chômage dans notre système industriel moderne, ni de passer en revue les remèdes proposés pour enrayer ce mal. Toutefois, l'appendice 10 donne une compilation des opinions contemporaines sur le sujet. Il est à espérer que cet effort à l'effet de révéler les faits au sujet du chômage en 1931, d'en mesurer et d'en évaluer la signification intéressera, et sera apprécié par, ceux qui s'occupent de formuler des méthodes pour remédier au chômage ou d'en prévenir la récurrence.

Les rapports sur le chômage en 1931 fournissent des renseignements sous deux rubriques: (a) employés à gages qui ne travaillent pas à la date du recensement, 1er juin 1931; (b) employés à gages perdant du temps et semaines perdues au cours de la période du 1er juin 1930 au 1er juin 1931. Les renseignements ainsi obtenus ont rendu possible la comparaison entre le chômage tel qu'il existait à une date particulière, au 1er juin 1931, et le chômage qui caractérisait une période fixe, les douze mois précédant cette date.

Il est certain que dans l'estimation du chômage "moyen" il importe de tenir généreusement compte de l'élément temps. Pour obtenir une telle moyenne et en même temps observer le chômage au Canada dans le vaste arrière-plan de la dernière décennie, *grosso modo*, de la période du cycle des affaires, cette étude a pour deuxième objet (a) de mettre en corrélation les statistiques du recensement relatives au chômage de 1921 avec les chiffres de 1931 et (b) d'estimer le volume du chômage de chaque année pendant la période intermédiaire.

Les matériaux employés pour faire une estimation du chômage pendant cette période, autres que les données du recensement, comprennent l'indice mensuel du chômage du Bureau Fédéral de la Statistique et l'état mensuel du Ministère fédéral du Travail relatif au chômage, tel que déclaré par les unions ouvrières, ainsi que les rapports de ses bureaux de placement. Le chapitre VI donne l'explication de la portée de ces données supplémentaires.

Avant de décrire plus en détails la nature de l'enquête du recensement de 1931 sur le chômage, on pourrait expliquer pourquoi il a été décidé de recueillir les données sur le chômage lors du recensement de la manière suivante: (a) à une date particulière, le 1er juin 1931, et (b) l'année du recensement, *i.e.* la période de douze mois antérieure à cette date. Premièrement, on désirait qu'il y eût comparaison entre les années de recensement—les données sur le chômage en 1921 ayant été recueillies sur la même base. Deuxièmement, on a cru que les deux types de renseignements serviraient à des usages distincts.

Les statistiques du 1er juin, a-t-on pensé, seraient précieuses, d'abord parce qu'elles donneraient un vrai portrait de la situation du chômage à une date particulière (car le jour choisi, le 1er juin 1931, était à une semaine ou deux de la date où l'énumérateur terminait son recensement) et ensuite parce qu'elles seraient conséquemment en relation avec les chiffres de la population fondamentale à la même date. Les données du recensement du 1er juin sont également utiles pour estimer, au moyen d'une comparaison avec les chiffres de l'année du recensement, l'effet du facteur saisonnier sur le chômage. De plus, elles peuvent être utilisées à déterminer l'exactitude des statistiques couvrant la période de douze mois. Enfin, les données du 1er juin sont nécessaires dans le calcul de l'orientation du chômage pendant la période décennale du 1er juin 1921 au 1er juin 1931 et la période subséquente.

D'autre part, les statistiques du chômage pour l'année terminée le 1er juin 1931 représentent l'incidence du chômage par industrie, occupation, âge, sexe, etc. d'une manière plus typique que ne le feraient les chiffres de la date unique. Deuxièmement, les données sur le chômage pour la période annuelle sont nécessaires au calcul de la durée de travail et les taux des gages. Troisièmement, ce genre de renseignements fournit une mesure de la durée du chômage distincte du taux du chômage fourni par l'enquête du 1er juin.

On pourrait déclarer ici que ce qui caractérisait le chômage au Canada au cours de la période du 1er juin 1930 au 1er juin 1931 sous le rapport des différences entre localités ou entre occupations, âges, sexes, etc., dans la mesure où elles étaient séparément sujettes au chômage, peut ne pas avoir d'application directe à une époque future. Sans doute il y aura des différences de degré, mais plusieurs aspects resteront probablement inchangés. Par exemple, le volume relatif de chômage entre les sexes, les employés à gages à différentes périodes d'âge ou les manœuvres et les ouvriers expérimentés peuvent varier considérablement à une autre date; mais le chômage de sa nature continuera probablement à être plus considérable chez les hommes que chez les femmes, chez les vieux ouvriers que chez les jeunes ou chez les ouvriers expérimentés plus que chez les manœuvres, indépendamment des variations dans le volume total de chômage d'une année à l'autre.

Objet du recensement du chômage de 1931.—La connaissance claire de l'objet des statistiques du recensement de 1931 sur le chômage est un préliminaire nécessaire pour estimer les conclusions auxquelles on en est arrivé dans les chapitres subséquents. Ce qu'elles comprennent, leurs potentialités et leurs limitations, tel est le sujet de cette introduction. La description détaillée de la section de l'état de la population, consacrée au chômage, servira peut-être mieux à définir l'objet du recensement du chômage:—

CHÔMAGE

Classe d'ouvrier.	Total des gages les douze derniers mois (depuis le 1er juin 1931).	Si employé, travailliez-vous lundi, le 1er juin 1931.	Si la réponse à la question précédente est NON, raison pour laquelle vous n'étiez pas au travail le 1er juin 1931. (Par exemple, sans travail, maladie, accident, en congé ou en vacances, grève ou lockout, manque de matières premières, etc.)	Nombre de semaines pendant lesquelles vous n'avez pas travaillé pour une raison quelconque les douze derniers mois.	Sur le nombre de semaines mentionnées en chômage dans la colonne 34, combien doivent être attribuées					
					Au manque de travail.	A la maladie.	Aux accidents.	A la grève ou au lockout.	A un arrêt temporaire du travail.	A toutes autres causes. (Voir instruction 184)
30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40

Il est à remarquer que toute personne travaillant moyennant gages ou salaire était d'abord priée de déclarer le montant de ses gains pendant la période de douze mois antérieure à la date du recensement, 1er juin 1931. On lui demandait ensuite de répondre à un certain nombre de questions concernant le chômage. La première question a trait au chômage le 1er juin. Travaillait-il ce jour-là? Si non, pourquoi pas? Les raisons qui pouvaient être données pour lesquelles il ne travaillait pas le 1er juin 1931 étaient indiquées dans l'enquête qui suit ayant rapport au chômage, la période du 1er juin 1930 au 1er juin 1931. Au sujet de cette enquête il est à observer que l'on demandait d'abord à l'employé à gages combien de semaines il avait perdues les douze mois précédant le 1er juin 1931, la même période couverte par l'enquête relative aux gages, et ensuite combien du temps perdu était attribuable au "manque d'emploi", à la "maladie", aux "accidents", à la "grève ou lockout", à un "arrêt temporaire du travail" et à d'"autres causes". En résumé, l'enquête sur le chômage au recensement de 1931 avait pour but de trouver le nombre d'employés à gages qui ne travaillaient pas le 1er juin 1931 pour des raisons spécifiées et le nombre de ceux qui avaient perdu du temps les douze mois précédents, ainsi que le total de semaines perdues, par cause.

Tandis que nous en sommes sur le sujet de l'enquête sur le chômage, il serait peut-être intéressant de donner un résumé des instructions aux énumérateurs, ayant trait au chômage:—

Généralités.—Le but des questions sous cet en-tête dans les colonnes 32 à 40 est d'obtenir des informations sur le problème de l'insécurité économique du travailleur et de faire connaître autant que possible les causes du manque de travail. La valeur de l'information entrée sur les feuilles sous cet en-tête dépend entièrement du soin exercé par l'énumérateur. Ainsi, quand il commence son travail d'énumération, s'il trouve quelque question qui ne lui semble pas claire ou sur laquelle il a des doutes, il doit communiquer immédiatement avec son commissaire.

(*a*) *1er juin 1931.*

Colonne 32.—L'énumérateur doit faire une entrée dans cette colonne pour chaque personne inscrite dans la colonne 28 "emploi" et dans la colonne 30 avec la lettre "O" pour "employé ou employé à gages". La réponse à cette question doit être un "oui" ou un "non" suivant le cas. Si l'entrée dans cette colonne est un "non", il faut aussi une entrée dans la colonne 33.

Les personnes inactives le 1er juin doivent déclarer si elles n'ont pas d'occupation et si leur inactivité est due au manque de travail lors de la visite ou bien si elles ont une occupation et se trouvent tout simplement à ne pas travailler ce jour-là. L'énumérateur doit entrer l'occupation suivie par la personne si elle est employée, ou l'occupation à laquelle elle a été employée d'une manière régulière la dernière fois, et le fait que cette personne n'est pas au travail doit être constaté dans la colonne 32 et la raison de son oisiveté dans la colonne 33.

Dans certaines occupations comme les métiers itinérants sur les chemins de fer, le lundi 1er juin 1931 peut être un jour où certains employés ne sont pas en devoir parce qu'ils se trouvent entre deux courses. Dans de tels cas la personne n'est pas inscrite comme chômant et, en conséquence, la réponse de la colonne 32 doit être "oui". Il peut y avoir d'autres cas où lundi 1er juin n'est pas un jour ordinaire de travail parce que la personne a peut-être travaillé le dimanche précédent ou fait du temps supplémentaire, lui donnant droit au lundi pour son congé. Dans de tels cas la réponse dans la colonne 32 doit être "oui".

Colonne 33.—L'énumérateur doit entrer dans cette colonne la raison exacte pour laquelle la personne n'était pas au travail le 1er juin 1931. Voici quelques exemples:—

Pas de travail.—Si la personne n'est pas au travail le 1er juin 1931 parce qu'elle n'a pas d'emploi, l'entrée dans la colonne 33 doit être "pas de travail".

Maladie.—Si la personne est éloignée de son travail par la maladie, l'énumérateur doit établir une difference entre la maladie de la personne énumérée et celle des membres de la famille. L'énumérateur doit entrer dans cette colonne "malade" ou "indisposé", si la personne ne travaille pas à cause de maladie; mais, si la personne est retenue chez elle à cause de la maladie d'autres personnes, l'entrée doit être "maladie dans la famille".

Accident.—Il faut établir une distinction soigneuse entre l'accident personnel au travailleur salarié et les accidents qui imposent la fermeture partielle ou complète de l'établissement où il est employé. S'il s'agit d'un accident personnel au travailleur, il faut entrer les mots "blessé par accident". Si la fermeture de l'usine est due à un accident dans l'outillage, l'énumérateur doit entrer "dérangement" ou "accident dans la machinerie" ou quelques expressions aussi claires. L'énumérateur doit s'efforcer d'obtenir une constatation claire de cette cause et l'entrer dans la colonne 33.

Congé.—Il y a deux sortes de congés, volontaire et involontaire, et ils doivent être distingués soigneusement. Si le travailleur prend quelques jours de congé pour des raisons personnelles, l'énumérateur doit entrer dans cette colonne "congé volontaire"; mais si la personne arrête de travailler sur les ordres de ses patrons, l'énumérateur doit entrer la cause comme "moulin fermé", "ouvrage terminé", "usine brûlée" ou toute autre cause que ce soit.

Il y a plusieurs autres causes telles que: mauvais temps, inondation, manque de matériaux ou d'outillage, grève ou lockout, etc. L'énumérateur doit être très explicite; il est préférable de donner trop de détails que d'avoir des constatations incomplètes. Il doit éviter des expressions vagues comme "rareté de travail", "chômage", etc.

(*b*) *Temps perdu au cours de l'année terminée le 1er juin 1931.*

Colonne 34.—L'énumérateur doit demander à chaque personne qui se décrit comme "employé" ou "employé à gages" (O) dans la colonne 30, le nombre de semaines pendant lesquelles elle n'a pas travaillé pour une cause quelconque au cours des douze mois précédant le 1er juin. Dans cette colonne il ne faut pas entrer les vacances scolaires des instituteurs recevant un salaire annuel. Le nombre de semaines dans cette colonne doit égaler le total du nombre de semaines dans les colonnes 35-40. Si le temps perdu ne fait pas toute une semaine, entrer le nombre de jours en écrivant le mot "jours".

Colonne 35.—*Pas de travail.*—Cette question couvre les personnes qui, au cours d'une portion des 12 mois précédant le recensement, ont été sans travail ou sans aucune perspective de reprendre leurs occupations antérieures. Une "personne sans travail" peut être dé-

crite comme celle qui n'a aucun emploi, aucune promesse qu'elle en aura et aucune perspective de s'en procurer. Cela couvre toutes les personnes inactives qui prévoient de changer d'occupation aussi bien que celles anterieurement occupées dans des ateliers ou usines fermés depuis si longtemps qu'il est improbable qu'ils réouvriront. Pour de telles personnes l'énumérateur doit entrer dans la colonne 35 le nombre de semaines sans travail. Le terme "sans travail" ne doit pas s'appliquer aux personnes qui chôment temporairement.

Colonne 36.—*Maladie.*—L'entrée dans cette colonne doit être le nombre de semaines de travail perdues par la maladie de la personne même et qui l'a empêchée de travailler à ses occupations régulières.

Colonne 37.—*Accident.*—Si la période d'inactivité est due à un accident, l'énumérateur doit entrer dans cette colonne le nombre de semaines pendant lesquelles la personne a été inactive à la suite de l'accident qui l'a frappée. Si l'inactivité est due à un accident à la fabrique, la mine, etc., l'entrée doit être faite dans la colonne 39 (chômage temporaire) et non dans la colonne 37. Entrer dans cette colonne seulement les semaines de travail que l'ouvrier a perdues comme conséquences de l'accident.

Colonne 38.—*Grève ou lockout.*—Si l'ouvrier a perdu du temps à la suite d'une fermeture de l'établissement due à un conflit entre le patron et ses ouvriers, ou parce que les ouvriers ont refusé de continuer à travailler aux mêmes conditions, le nombre de semaines perdues doit être entré dans la colonne 38.

Colonne 39.—*Congé temporaire.*—Généralement parlant, il y a deux sortes de congés: "volontaire" et "involontaire". Le congé volontaire couvre les cas où l'employé laisse son travail et prend des vacances, tandis qu'un congé involontaire couvre les cas où l'établissement est fermé pour réparations, organisation, etc. et où les ouvriers pourront retourner au travail dès la réouverture de l'usine, de la mine, etc. Le nombre de semaines d'inactivité que le travailleur a considéré comme un "congé temporaire" doit être entré dans la colonne 39, que le congé résulte de sa propre volonté ou de conditions anormales dans l'établissement où il travaille.

Colonne 40.—*Autres causes.*—Si la période totale d'inactivité dans la colonne 34 n'est pas couverte par les causes entrées dans les colonnes 35, 36, 37, 38 et 39, l'énumérateur doit faire une entrée claire de toute "autre cause" et s'efforcer de faire une déclaration intelligible de toute "autre cause" de l'"inactivité" de cette personne. L'énumérateur doit entrer le nombre de semaines d'"inactivité" pour toute "autre cause" dans la colonne 40 et nommer la cause spécifique dans la marge.

Quand l'énumérateur a terminé ses entrées sur le questionnaire de cette personne, il fait un total du nombre de semaines entrées dans les colonnes 35 à 40 pour voir si elles concordent avec le nombre de semaines entrées dans la colonne 34 et, s'il y a une différence, il doit immédiatement attirer l'attention de cette personne sur cette discordance et lui demander de faire un rajustement afin que les chiffres s'équilibrent.

Le sens du chômage dans le recensement.—Il est à remarquer que quelques-unes des causes de perte de temps mentionnées dans les paragraphes précédents ne seraient pas considérées comme des causes de chômage, si par le mot "chômage" on voulait dire inactivité due à des raisons économiques seulement.

Le chômage, dans son acception commune, est ainsi défini par Pigou: "On dit qu'un homme est chômeur lorsqu'il n'est pas employé et qu'il désire l'être. Ceci suppose que les conditions de travail concernant les heures et les gages ne sont pas de nature à dissuader un homme de se chercher de l'emploi. Ceci suppose également que celui qui désire être un employé à gages est en mesure et capable de travailler."* Les deux dernières phrases manifestent clairement que les causes de perte de temps telles que "grève ou lockout", d'une part, et "maladie" et "accidents", d'autre part, ne devraient pas être associées aux causes du chômage.

En conséquence, les seules causes d'inactivité le 1er juin 1931 ou de perte de temps l'année de recensement qui s'appliqueraient strictement au chômage seraient "pas de travail" et "arrêt temporaire de travail"; mais, même pour cette dernière cause, une faible proportion de cas serait probablement attribuable à l'arrêt temporaire volontaire et, de la sorte, ne serait pas compris dans la définition du chômage. (Il pourrait être signalé qu'au recensement du chômage aux Etats-Unis en 1930 le nombre de personnes "ayant des positions mais volontairement inactives,

* Pigou, A. C.: *The Theory of Unemployment*, chap. I.

sans salaire" était de 84,595, tandis que les personnes "ayant des positions mais temporairement arrêtées, sans salaire, à l'exclusion de celles qui étaient malades et de celles qui étaient volontairement inactives" se chiffraient à 758,585. L'expérience des Etats-Unis permet de conjecturer qu'un peu plus de 10 p.c. des personnes temporairement inactives à la date du recensement l'étaient probablement volontairement.)

Toutefois, bien que l'objet premier du relevé du recensement ait été de faire le recensement du chômage, en réalité il a été plus compréhensif. Il avait pour but de comprendre toutes les causes de perte de temps qui réduisent le pouvoir de gain. A cette fin la revision de la section du chômage de la formule comportait la vérification attentive de la compatibilité du temps perdu déclaré avec les gages donnés et avec l'occupation, l'âge et le sexe de l'employé à gages. Le test des gages, après avoir dûment tenu compte de l'influence de l'occupation, de l'industrie, de la localité, de l'âge et du sexe, a été pleinement appliqué afin d'établir la validité des rapports sur le chômage. Ainsi, le chômage dans le recensement a réellement impliqué toute perte de temps comportant une réduction des gains parmi les employés à gages.

Un dernier mot est nécessaire concernant la question du recensement sur la "cause". Le terme "cause", tel qu'employé dans le recensement, avait pour objet d'indiquer la raison immédiate de l'inactivité de l'employé à gages. On ne s'attendait pas à ce que les rapports sur le chômage découvrissent toujours la cause ou les causes les plus importantes et fondamentales de l'inactivité de l'ouvrier. A ce sujet, Beveridge a exprimé l'opinion suivante: "Il est manifeste dès le début que tout chômeur peut représenter, et communément représente de fait, le concours de plusieurs forces différentes, soit industrielles, soit personnelles. Un manœuvre riverain...... à un moment donné et en même temps a pu souffrir de l'irrégularité chronique du chômage, de la dépression saisonnière de son commerce, de la dépression exceptionnelle ou cyclique du commerce en général, du transfert permanent du travail plus loin en aval de la rivière, de ses propres déficiences de caractère ou d'instruction. Sa détresse ne pourrait pas être attribuée à l'un quelconque de ces facteurs seulement. La classification des hommes selon les causes de leur chômage est, strictement parlant, une impossibilité. La seule méthode possible est de classifier les causes ou espèces de chômage elles-mêmes."* Dans les chapitres suivants l'examen des statistiques du recensement sur le chômage est fait dans le but de mesurer l'influence des causes telles que les fluctuations saisonnières dans l'activité commerciale, le cycle des affaires, etc., d'après le volume du chômage au Canada.

Définition d'un employé rémunéré et d'un employé à gages.—Il a été dit que le recensement du chômage ne couvrait que les personnes travaillant pour des gages ou un salaire, que ces personnes soient le gérant général d'une banque ou un manœuvre journalier. En d'autres termes, il se confine aux "employés à gages". La classe rémunérée représentait 2,570,097 personnes en 1931, soit environ 24·80 p.c. de la population totale et 65·44 p.c. de la population ayant des occupations rémunérées. Une "occupation rémunérée", aux fins du recensement, est celle qui procure à une personne de l'argent ou son équivalent. Les enfants travaillant à la maison à des travaux ménagers généraux ou à des petites besognes ne sont pas considérés comme ayant une occupation rémunérée. De même, les femmes faisant leurs propres travaux de ménage dans leur propre domicile et n'ayant aucun autre emploi ne sont pas comprises parmi les employés rémunérés. Il faut ajouter que l'enquête sur les occupations ne s'applique qu'aux personnes de 10 ans et plus.

Les autres classes qui, avec les employés à gages, composent la population des employés rémunérés sont les suivantes:—

(a) "*Employeurs*", *i.e.* ceux qui emploient d'autres personnes dans la conduite de leurs affaires;

(b) "*Personnes à leur propre compte*", qui comprennent les personnes exerçant leur profession, métier ou autre occupation indépendamment et qui n'engagent pas d'aides rémunérés;

(c) "*Membres d'une famille travaillant sans paie*", ou les personnes employées sans rémunération dont le travail contribue au revenu de la famille.

L'importance relative de la classe rémunérée dans la composition des employés rémunérés varie considérablement entre les localités, industries, occupations, etc. et ce phénomène est important dans toute analyse où est examinée l'incidence par localité, industrie, occupation, etc. En conséquence, un chapitre distinct a été consacré au relevé général des employés rémunérés

* Beveridge, W. H.: *Unemployment; A Problem of Industry*, p. 3, Longmans, Green and Co., Toronto, 1930.

par localité, industrie, occupation, etc. par rapport à la condition industrielle, *i.e.* par rapport à la proportion relative d'employés à gages, d'employeurs, de personnes à leur propre compte et de membres d'une famille travaillant sans paie, comme préliminaire de l'analyse du chômage chez l'élément salarié de la population ayant des occupations rémunérées.

Le recensement du chômage, ainsi donc, ne comprend pas les personnes déclarant des occupations telles que "fermier", "manufacturier", "négociant", "entrepreneur", qui sont tous des employeurs ou des personnes à leur propre compte. Deuxièmement, il ne couvre pas une forte proportion de personnes exerçant des professions comme les "avocats", "médecins" et "dentistes", car un nombre relativement faible dans ces professions sont des employés à salaire. La grande majorité se sont déclarés être à leur propre compte. De même, la plupart des employés rémunérés dans des occupations telles que la chasse et la pêche sont des personnes à leur propre compte. Une proportion importante de personnes déclarant être "barbiers", "forgerons", "tailleurs" et "cordonniers", exploitants de petites boutiques, sont également considérées comme des personnes à leur propre compte. Une proportion plus faible, néanmoins importante, d'hommes dans l'industrie du bâtiment sont des personnes à leur propre compte. Troisièmement, le recensement du chômage ne comprend pas les "ouvriers de ferme" non rémunérés dont la plupart sont des fils de cultivateurs, le "commis" travaillant sans rémunération dans le magasin de son père, ou le domestique ne recevant aucuns gages mais donnant ses services en échange d'une pension et d'une chambre. Sont également exclus les membres des ordres religieux déclarant avoir une occupation mais ne recevant pas de salaire. (La liste complète des occupations exclues en tout ou en partie du recensement du chômage et le nombre de personnes affectées se trouve au tableau 17, page 335.)

Manière de procéder pour les classes spéciales.—Certaines décisions prises au cours de la revision des formules concernaient les classes de personnes que le recensement du chômage devait ou ne devait pas inclure.

D'abord, les pensionnaires des institutions à la date du recensement n'ont pas été comptés comme employés à gages même s'ils déclaraient y avoir des occupations rémunérées.

Deuxièmement, les personnes de 70 ans et plus, déclarées comme des employés à gages ayant chômé les douze mois entiers antérieurs au recensement par suite de maladie ou accident, ont été considérées comme non susceptibles d'être employées et non comprises dans les chiffres du chômage.

Les femmes demeurant chez elles et déclarant être couturières, couseuses, etc. et gagnant de très petites sommes d'argent l'année du recensement n'ont pas été comprises lorsqu'il apparaissait que la situation économique de la famille rendait inutile pour elles la recherche continuelle d'emploi.

Dans le cas des personnes ne fréquentant pas l'école et pour lesquelles aucune occupation n'était donnée, on a tenté de s'assurer, grâce à une question additionnelle, si réellement ces personnes n'avaient pas d'occupations rémunérées, ou si elles avaient été employées antérieurement mais restaient maintenant à la maison parce qu'elles avaient peu d'espoir d'être employées ailleurs. Le résultat de cette enquête, comme elle affectait spécialement les garçons de 16 ans et plus, a été d'ajouter au nombre de ceux qui avaient une occupation et qui déclaraient "manque d'emploi" à la date du recensement. Il est indubitable qu'il n'y avait pas la même nécessité économique pour plusieurs de ces garçons demeurant chez eux d'être continuellement à la recherche d'emploi comme c'était le cas pour les chefs de famille chômeurs et, en conséquence, la période de chômage qu'ils ont déclarée était probablement plus longue qu'elle n'aurait été autrement s'ils avaient été tout à fait indépendants. Accidentellement, des jeunes gens qui venaient de quitter les écoles techniques ou commerciales déclaraient fréquemment des occupations telles que "mécanicien d'automobile" ou "sténographe", même s'ils n'avaient jamais eu de travail, parce qu'ils pouvaient mentionner quelque occupation définie pour laquelle ils avaient été préparés lorsqu'ils étaient à l'école. Ceux qui n'ont déclaré aucune industrie où ils auraient pu avoir été employés n'ont pas été comptés parmi les employés à gages.

De plus, au sujet de la computation du temps perdu sans distinction de personnes, les courtes périodes de temps perdu (pas plus de 8 semaines) à cause de la maladie ou des accidents, déclarées par les classes salariées, ont été négligées, car on a considéré que cette inactivité ne comportait aucune réduction des gains. De même, lorsqu'il était possible de déterminer que les brefs arrêts de travail pour ces classes représentaient les congés et que les gages ne semblaient pas être affectés par un arrêt de travail, cette perte de temps n'était pas comptée.

Il n'est pas possible de dire si les quelques jours de chômage dont ont souffert les employés à gages travaillant sur une base de temps partiel ont été ordinairement pris en considération en faisant le rapport du nombre de semaines perdues la période du 1er juin 1930 au 1er juin 1931. Il est plus probable que l'on a tenu compte du temps partiel persistant, par suite de son effet remarquable sur la capacité de gain. Quoi qu'il en soit, sur les formules il n'y avait pas de renseignements permettant de distinguer l'emploiement à temps partiel volontaire dans le but d'appliquer les règles de revision ou la manière de procéder dans la codification.

Problèmes d'interprétation.—Les difficultés rencontrées dans l'effort tenté en vue d'interpréter les statistiques sur le chômage du recensement de 1931 pourraient être discutées un peu en détail ici, parce qu'elles influent sur les conclusions de cette étude. Elles sont argement le résultat d'inexactitudes connues, mais non mesurables, dans les données du recensement. Quelques-unes provenaient d'un rapport défectueux ou d'une énumération faite avec négligence; d'autres étaient dues aux erreurs qui se glissaient lorsque les premières données passaient par les stages de revision, de codification et de poinçonnage, phase préparatoire de la compilation des tableaux finals. Plusieurs de ces erreurs mécaniques et certainement toutes celles qui étaient assez nombreuses pour avoir quelque importance statistique ont été dissipées au cours des opérations de tabulation. Les genres d'erreur qui ont suscité le plus de difficultés sont ceux qui étaient inhérents aux données originales telles qu'elles venaient du champ d'investigation. Un effort a été fait pour minimiser l'effet qu'elles auraient pu produire sur la validité des chiffres finals. Le succès a été partiel.

Quels types d'erreur a-t-on trouvés dans la partie des formules relative au chômage? Il y avait des inexactitudes dans la déclaration du volume du chômage et d'autres dans la déclaration de ses causes. Les premières devenaient évidentes lorsqu'il y avait un manque d'harmonie entre l'occupation, le montant des gages annuels et les semaines de chômage. Quelquefois l'occupation ou les gages étaient erronés, mais une enquête prouvait fréquemment que l'erreur résidait dans la colonne du chômage de la formule. L'individu, quand il déclarait avoir chômé, a pu avoir surestimé plus souvent qu'autrement le nombre total de semaines perdues pendant l'année de recensement; mais cette tendance à la surestimation, si elle a réellement existé, a été plus que contre-balancée par la sous-énumération du chômage par le recenseur. Lorsqu'il y a eu négligence persistante dans l'énumération du chômage—ces cas n'ont pas été nombreux—l'énumérateur a eu à faire une enquête assez longue pour obtenir des renseignements plus complets. Excepté en certains districts on croit avoir largement tenu compte, au cours de la revision de la formule de la population, des déficiences originales dans le matériel du recensement sous le rapport du volume du chômage enregistré. Cependant, dans les quartiers de chambres de pension des grandes cités où l'énumérateur obtenait fréquemment les renseignements des maîtres de pension, il est manifeste que l'énumération a été plus incomplète et moins uniforme qu'ailleurs. Une revision tout à fait satisfaisante des formules venant de ces quartiers était impossible. Ceci a été particulièrement vrai lorsque des difficultés de langue ont été rencontrées, dans les districts où les nés étrangers prédominaient.

Il a été dit que les individus peuvent avoir surestimé plus souvent qu'autrement le nombre total de semaines perdues pendant l'année de recensement. Ce n'est pas notre intention d'examiner ici cette assertion; toutefois, nous pourrions noter en passant qu'il est discutable si la chose a été vraie de tous ceux qui avaient connu plusieurs brèves périodes d'arrêt de travail pendant l'année. Il n'est pas facile de se rappeler *in toto* les courtes époques périodiques. Cependant, nous savons parfaitement que dans quelques régions rurales on a fait rapport de semaines de chômage qui n'auraient pas dû être acceptées par l'énumérateur comme du temps perdu. Cette surénumération de temps perdu s'est produite principalement dans le nord de l'Ontario et du Québec où les fils des fermiers et autres ouvriers de ferme, qui avaient gagné des sommes fixes d'argent dans les opérations de coupe du bois de pulpe, les travaux de voirie, etc. pendant une partie de l'année, avaient l'habitude de déclarer comme semaines de chômage le temps passé sur la ferme paternelle. Pour ces emplois alternatifs ils avaient reçu des sommes fixes et, ainsi, ils concluaient probablement que la période passée sur la ferme pût, au point de vue des gages en argent, être considérée comme du temps perdu. Pour la même raison le temps perdu que déclarent les ouvriers de ferme est trop élevé même dans les autres provinces. De plus, dans le cas des fils de fermiers qui étaient chez eux au temps du recensement par suite du manque d'emploi dans les cités avoisinantes, la perte de temps qu'ils déclaraient couvrait probablement toute la période passée à la maison, même s'ils étaient plus ou moins totalement employés sur la ferme.

Il est manifeste que plusieurs énumérateurs n'ont pas distingué exactement les causes individuelles du chômage. L'"arrêt temporaire de travail" a souvent été confondu avec le "manque d'emploi". Le chômage saisonnier dans les industries telles que "mines", "vêtement", etc. a probablement été déclaré comme "manque d'emploi" aussi souvent que "arrêt temporaire de travail". Par suite de la dépression, il est vrai que quelques-uns se croyant d'abord temporairement arrêtés de travailler ont pu apprendre par la suite qu'ils manquaient d'emploi. Néanmoins, l'inconséquence de l'énumération pour une région industrielle spécifique, d'un district minier par exemple, dans la distribution du chômage entre "manque d'emploi" et "arrêt temporaire de travail" laisse entendre que quelques énumérateurs se sont efforcés plus que d'autres à déterminer quel chômage était attribuable à un arrêt temporaire de travail à la mine et quel était celui qui était réellement dû au fait que l'ouvrier avait perdu son emploi.

La comparaison entre les résultats de 1931 et les chiffres de 1921 révèle que le temps perdu attribuable à la "maladie" n'a pas été rapporté comme tel en 1931 dans de nombreux cas où le chômage prolongé dû au "manque d'emploi" s'était présenté. En ces cas le temps perdu attribuable à la "maladie" a été absorbé dans "manque d'emploi". En 1921 la "maladie' occupait une place relativement plus importante comme cause de temps perdu, par suite du fait que la période moyenne de chômage avait été beaucoup plus courte qu'en 1931. En 1921, 10 p.c. de tous les employés à gages et 30 p.c. de ceux qui avaient perdu du temps donnaient "maladie" comme cause, à rapprocher de 4 p.c. et 11 p.c. respectivement en 1931.

Il a été dit qu'au cours de la revision des formules on a assez généralement tenu compte de l'énumération incomplète du chômage. On ne peut pas dire la même chose des erreurs dans l'énumération des causes de chômage ou de temps perdu. En interprétant les résultats du recensement il faut tenir compte des inexactitudes de cette sorte, bien que la possibilité d'en mesurer les effets d'une manière satisfaisante soit douteuse.

Une autre espèce d'erreur dans les statistiques du recensement sur le chômage, qu'il n'a pas été possible d'éliminer, concerne la relation entre le temps perdu et l'occupation ou l'industrie de l'employé à gages. Lors du recensement les personnes ayant des emplois rémunérés étaient priées de déclarer leur occupation usuelle. Les employés à gages qui chômaient à la date du recensement ont déclaré soit leur occupation usuelle, soit l'occupation et l'industrie où ils avaient été régulièrement employés la dernière fois. Ils n'ont pas été requis de déclarer combien du temps qu'ils avaient perdu les douze mois précédents était attribuable à la perte d'emploi dans une occupation autre ou des occupations autres que celles données à l'énumérateur à la date du recensement. Le cas a été le même pour l'industrie. En conséquence, le volume de chômage que font voir certaines occupations et, plus particulièrement, certaines industries n'est pas strictement exact. L'expression "plus particulièrement" est employée, car il est généralement vrai qu'un homme est capable de changer de *lieu* d'emploi, *i.e.* d'industrie plus promptement que de métier ou d'occupation.

Comme exemple de cette espèce d'erreur dans les chiffres du chômage, on pourrait référer au temps perdu paraissant sous "Service municipal" dans les tableaux sur l'industrie. Il est un peu considérable comparativement, disons, au "Service fédéral et provincial"—la moyenne du temps perdu est de 8·3 semaines pour les hommes du premier groupe, contre 1·8 semaine pour le dernier. Autrement dit, 47,986 hommes à gages dans le "Service municipal" ont perdu 396,459 semaines l'année du recensement, tandis que 52,986 hommes dans le "Service fédéral et provincial" n'ont perdu que 96,438 semaines. Ce chômage disproportionnellement lourd dans le "Service municipal" s'explique par le fait que des hommes employés à des travaux de secours ont été communément énumérés comme travaillant pour la "Cité". En conséquence, le temps qu'ils avaient perdu pendant l'année de recensement a été classifié sous "Service municipal" dans les tableaux du recensement, bien que le manque d'emploi dans un certain nombre d'autres industries en ait été la cause. De même, le chômage sous "Construction" est peut-être trop élevé, car il comprend le temps que des employés à gages ont déclaré avoir perdu lorsqu'ils travaillaient à des projets de travaux entrepris comme mesures de secours nécessitées par le manque de travail dans d'autres industries.

A un degré moindre que dans les cas relatés, mais néanmoins digne de mention, le total des employés à gages et le volume total de chômage des industries actives en certaines saisons à la date du recensement sont excessifs au point qu'ils comprennent les semaines perdues par les employés à gages qui ne sont pas habituellement associés à ces industries. C'est le contraire

pour les industries dont la saison inactive arrivait à cette époque. Ce sujet est traité plus à fond dans le chapitre *Relation entre le chômage et la structure industrielle.*

Par suite du fait que le temps perdu pendant l'année de recensement est lié à l'industrie ou l'occupation déclarée à l'énumérateur à la date du recensement, les types et les quantités de temps perdu sont quelquefois incorrectement associés avec une industrie ou occupation plutôt qu'avec une autre. Ceci est évident lorsqu'une cause de temps perdu comme "grève ou lockout", par exemple, est déclarée par des employés à gages à la date du recensement dans les industries ou services qui ne sont pas sujets à un arrêt de cette sorte. Ce genre d'erreur a été promptement découvert; de la sorte, on ne s'attend pas que cette interprétation soit rendue plus difficile comme résultat de quelques défauts de ce caractère dans les statistiques du recensement relatives au chômage.

Les autres imperfections dans les données du recensement sur le chômage, dont il faut tenir compte dans l'analyse et l'interprétation des chiffres, concernent surtout des occupations et industries spécifiques. Ces imperfections sont le résultat de descriptions inexactes de l'occupation et, à un moindre degré, de l'industrie de l'employé à gages.

Il faut rappeler que les énumérateurs se fiaient surtout aux ménagères pour obtenir la description des occupations des membres salariés de la famille. En conséquence, les réponses vagues et générales à la question du recensement relative à l'occupation et l'industrie ont été assez communes pour causer une certaine inexactitude dans les chiffres pour certaines classes. Par exemple, le nombre de "manœuvres" relevé lors du recensement, à l'exclusion de ceux employés dans l'agriculture, les mines, la pêche, l'abatage du bois, est sans doute plus grand qu'il n'aurait été si l'on avait obtenu une énumération plus exacte des occupations des employés à gages. Sur un total de 2,022,260 hommes à gages, 422,284 ou un peu plus d'un cinquième ont été relevés comme "manœuvres", et ce chiffre ne comprend pas les hommes employés dans les industries primaires. Dans le Québec et le Nouveau-Brunswick le pourcentage est même plus fort—24·63 p.c. et 34·33 p.c. respectivement contre 20·88 p.c. pour le Canada. Le pourcentage élevé dans ces provinces est dans une large mesure dû à l'occurrence commune du terme professionnel vague "ouvrier" sur la formule dans les districts où l'énumération se faisait en français.

Accidentellement, une bonne proportion des "manœuvres" étaient réellement des ouvriers casuels. Lorsque l'énumérateur demandait à ceux-ci de faire connaître l'industrie où ils etaient employés à la date du recensement ou, s'ils étaient chômeurs, l'industrie où ils travaillaient habituellement, plusieurs ne pouvaient nommer aucune industrie définie. Les entrées telles que "occupations diverses", "général" et autres réponses vagues sont assez communes dans la colonne de l'industrie sur la formule de la population. Ceux qui ont été ainsi énumérés étaient vraisemblablement des manœuvres casuels dans la majorité des cas. Au point de vue industriel, ils ont été assignés à la classe "non spécifiée" dans les tableaux de l'industrie. Sur les 165,172 hommes de cette classe, probablement 150,000 étaient des manœuvres tout à fait casuels. Ceci explique le pourcentage élevé du chômage dans la classe "non spécifiée" d'industrie, ainsi qu'il en est fait mention dans le chapitre traitant de l'incidence du chômage par industrie.

D'après ce qui a été dit au sujet des "manœuvres", il est évident que l'analyse de l'incidence du chômage par occupation ou par industrie ne peut pas négliger le facteur du rapport imparfait sur l'enquête de l'occupation et de l'industrie de la part des chefs ou des membres de la famille, employés à gages. Ce n'est pas notre intention de spécifier en détail dans cette introduction les occupations ou les industries auxquelles ces précautions s'appliquent. Il en est fait plus parfaitement mention dans les chapitres consacrés à l'analyse du chômage par (a) industrie et (b) occupation. Il suffit ici d'attirer l'attention du lecteur sur un genre d'imperfection dans les données du recensement relatives au chômage, qui présentera un problème de quelque importance lorsque sera requise l'interprétation plus élaborée des statistiques du recensement.

Classification professionnelle *vs* classification industrielle des employés à gages.— Dans un certain nombre de tableaux sommaires paraissant dans les chapitres suivants les employés à gages sont classifiés par groupe industriel ou professionnel. La terminologie employée pour décrire les groupes ou divisions d'industries ou d'occupations est à peu près la même, bien que la signification s'y rattachant diffère un peu. Le terme "manufactures", par exemple, se trouve dans les tableaux des industries et des occupations. Sous ce groupe dans les tableaux des industries sont classifiées toutes les personnes employées par les firmes manufacturières, qu'elles soient préposées à la production, la vente ou le transport des produits, les écritures, ou

qu'elles aient d'autres occupations associées à l'industrie. D'autre part, dans les tableaux des occupations, seules les personnes ayant les soi-disant occupations "de fabrication", *i.e.* directement préposées aux opérations de fabrication ou de réparation, sont comprises dans le groupe "manufactures", et toutes les personnes ayant ces occupations sont ainsi groupées, qu'elles soient employées dans les fabriques ou dans les établissements de service commercial, etc.

Il peut être mentionné qu'aux personnes ayant des emplois de commis de bureau a été assigné un groupe spécial dans les tableaux des occupations, tandis que les "manœuvres" dans toutes les industries, excepté les industries primaires, ont été réunis en un seul groupe. Aucune tentative n'a été faite de classifier ces derniers par occupation sous des en-têtes de groupe, parce que le terme décrivant la nature du travail est vague, et l'industrie où ils sont employés n'indique pas toujours le genre de travail. Par exemple, un manœuvre dans une fabrique de meubles peut ne pas s'adonner à une occupation consistant à travailler le bois, un manœuvre employé par un chemin de fer peut ne pas s'occuper du transport.

CHAPITRE I

EXACTITUDE ET VALEURS PERMANENTES DANS LES DONNÉES DU RECENSEMENT RELATIVES AU CHÔMAGE

Introduction.—Il est évident que pour en venir à des conclusions solides nous devons d'abord établir le fait qu'il y a des valeurs permanentes à trouver dans les données sur le chômage, tant courantes que périodiques, obtenues lors du recensement. Sans ces valeurs permanentes, les données courantes ne sont pas plus précieuses que les données périodiques. Le sentiment populaire que les données du recensement sont désuètes dans un an ou deux, s'il est bien fondé, s'applique à peu près aussi bien aux données mensuelles; car les changements qu'implique une telle opinion se produisent à tout instant. L'épouvantail *d'une précision de temps* doit être écarté si nous devons obtenir les résultats complets des statistiques. Que l'étude et l'agencement soigneux doivent être sacrifiés à la demande populaire d'une parution hâtive des chiffres, voilà une des principales difficultés que la statistique doit affronter. La statistique doit être indépendante du journalisme, excepté en tant que la demande de ce dernier vise à contribuer à l'information du jour.

PARTIE A—CERTITUDE* DES DONNÉES DU RECENSEMENT

La recherche de valeurs permanentes dans les données du recensement sur le chômage ne peut progresser avant que la certitude des données en soit établie. La source de doute est la suivante: le 1er juin de l'année du recensement on demandait à la personne (quand employée à gages) si elle travaillait le 1er juin. On lui demandait également combien de semaines elle avait perdues pendant l'année jusqu'à cette date. Or, il n'y a pas de doute que cette personne (ou son épouse) est capable, si elle le veut, de dire la vérité au sujet de sa situation au 1er juin, mais il est douteux qu'elle soit capable de se rappeler le nombre de semaines perdues pendant l'année. Il faut immédiatement concéder un point. L'individu n'est pas capable (ou il ne le veut pas) de déclarer *exactement* le nombre de semaines perdues. La forte tendance qu'il a à donner des chiffres pairs le prouve à l'évidence. Cependant, le recensement ne se préoccupe pas des individus mais des collectivités. Si les renseignements sont requis pour un individu en particulier, il n'est pas difficile de les obtenir des relevés locaux. La question de la certitude du recensement ne se rapporte qu'aux collectivités, tandis qu'il importe de savoir également jusqu'à quel point la collectivité peut être petite et, néanmoins, être digne de confiance. La tâche immédiate, alors, consiste à examiner ces deux questions.

Prévisions *a priori* des données sur l'inactivité au 1er juin.—D'abord, il est pris pour acquis que la réponse à la question "Travailliez-vous le 1er juin?" est sûre. La réponse erronée n'a pas sa raison d'être, à moins qu'il y ait mensonge délibéré ou négligence de l'énumérateur. Ensuite, l'objet de cette question est d'obtenir une section recoupée de l'année, *i.e.* un échantillon. Si le 1er juin est un échantillon parfaitement représentatif de l'année, le pourcentage de chômeurs au 1er juin doit être le pourcentage moyen des chômeurs pendant l'année. De plus, si nous considérons la date spécifique du 1er juin comme parfaitement représentative de la semaine entourant cette date, le pourcentage des chômeurs au 1er juin, disons 18 p.c., correspondra alors à 18 p.c. des 52 semaines ou à une moyenne de 9·36 semaines pendant l'année pour tous les employés à gages (*i.e.* pour ceux qui ont perdu du temps et pour ceux qui n'en ont pas perdu). Maintenant, un certain nombre d'employés à gages ont répondu à la question "Combien de semaines avez-vous perdues pendant l'année?" "Pas une". Ceci doit être interprété comme "pas une semaine" et non "pas de temps". C'est-à-dire qu'un jour ou deux perdus de temps à autre, selon toute probabilité, ne comptent pas dans l'opinion de la personne. Ceci nous donne un autre chiffre, c'est-à-dire le pourcentage (des employés à gages) perdant "du" temps; de la sorte, nous avons trois séries de données: (1) pourcentage (des employés à gages) chômant, (semaine du) 1er juin; (2) pourcentage perdant du temps (*i.e.* quelques semaines) et (3) nombre de se-

* Il faut bien comprendre que la "certitude" ne se rapporte ici qu'à la question de savoir si une personne peut déclarer les semaines perdues. Elle n'a rien à faire avec les inexactitudes possibles auxquelles sont sujettes les données sur le chômage, de même que toutes les autres données du recensement.

maines perdues par ceux qui perdent du temps, d'où nous déduisons le nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages et tous ceux qui perdent du temps. Ces séries de données sont compilées par industrie, occupation, âge, etc., chaque occupation, etc., par province, cité, etc.

Prenons maintenant les deux séries—*chômant au 1er juin* et *perdant du temps:* supposons encore que 18 p.c. chômaient le 1er juin, *i.e.* à une date spécifique, et supposons que 50 p.c. des employés à gages ont perdu du temps pendant l'année. Quelles sont les probabilités pour ceux qui ont chômé à une certaine période pendant l'année d'avoir été chômeurs au 1er juin? Si tout le monde avait perdu du temps pendant l'année, les probabilités qu'un certain pourcentage individuel de personnes ayant chômé en n'importe quel temps soit celui des chômeurs au 1er juin, sont 18/100; mais, puisque 50 p.c. seulement ont perdu du temps, la probabilité est plus grande, c'est-à-dire, 18/50, puisque les 18 ne pouvaient qu'émerger des 50 chômeurs. Mais la probabilité qu'une personne chôme à une date spécifique dépend du nombre de semaines qu'elle a perdues pendant l'année. Si la personne ayant chômé a perdu, disons, 18·72 semaines pendant l'année, la probabilité qu'elle a chômé en une semaine spécifique, disons, la semaine du 1er juin, serait alors 18·72/52. En conséquence, 18/50 doit égaler 18·72/52, *i.e. le pourcentage de chômeurs au 1er juin sur le pourcentage de ceux qui ont perdu du temps doit être l'équivalent du nombre moyen de semaines perdues par ceux qui ont perdu du temps sur 52 semaines, i.e.:—*

$$\frac{\text{p.c. chômant au 1er juin}}{\text{p.c. perdant du temps}} = \frac{\text{moyenne de semaines perdues par les chômeurs}}{52}.$$

Si cette probabilité est confirmée par un grand nombre de séries de faits réels, et si elle n'est pas démentie, la certitude de la réponse à la question "Combien de semaines perdues?" est établie; car, une réponse faite au hasard concernant les semaines perdues ne peut possiblement pas satisfaire à cette équation et nous ne pouvons pas concevoir qu'un individu ou un énumerateur se servent de l'équation pour calculer leur réponse.

L'équation, comme elle est établie ci-dessus, ne peut être vraie que si le 1er juin est un parfait échantillon de l'année, *i.e.* si la semaine du 1er juin est une semaine parfaitement représentative; mais nous savons qu'elle ne l'est pas, car il y a non seulement des variations saisonnières mais aussi des tendances saisonnières, *e.g.* l'emploiement diminuait et le chômage augmentait durant l'année terminée le 1er juin. La tendance a été un peu différente dans l'année jusqu'au 1er juin 1921. Conséquemment, au 1er juin 1931 on se serait attendu que le chômage fût plus considérable que la moyenne de l'année, tandis qu'en 1921 on se serait attendu qu'il fût à peu près le même que celui de l'année. Toutefois, tant que la tendance est constante pendant l'année ou *en tant* qu'elle est constante, le chômage du 1er juin est un multiple fixe (ou une fraction) du chômage de l'année—disons B. Nous pouvons appeler ce B une infirmation constante. L'équation devient alors:—

$$\frac{\frac{1}{B} \times \text{p.c. chômant au 1er juin}}{\text{p.c. perdant du temps}} = \frac{\text{moyenne de semaines perdues par les chômeurs}}{52}.$$

Si les données réelles en des conditions différentes satisfont à cette équation, la certitude est alors établie encore plus solidement que si l'infirmation n'eût pas existé; car, il est très improbable, à la vérité, que la personne moyenne fasse ce calcul avant de répondre à l'énumérateur.

Nous ne nous attendons pas qu'il y ait accord parfait entre les deux côtés de l'équation; car, outre l'infirmation constante, nous nous attendons à des variations individuelles entre les occupations, etc.; *e.g.* dans le cas de quelques occupations, le 1er juin était meilleur que la moyenne de l'année; dans d'autres, il était pire. En conséquence, nous nous attendons à une erreur, mais si cette erreur est calculable, faible et s'avère être surtout attribuable à l'idiosyncrasie des occupations, etc. (*i.e.* si les occupations faisant voir pendant l'année moins de chômage que celui calculé au moyen de l'équation sont reconnues comme celles qui sont ordinairement pires en juin qu'en tout autre temps, tandis que celles montrant dans l'année plus de chômage que celui calculé sont reconnues comme les occupations ordinairement meilleures en juin) ces erreurs, au lieu d'indiquer l'incertitude des données, en établissent alors la certitude encore plus fermement puisque la probabilité d'un calcul fait par l'énuméré ou l'énumérateur assez exactement pour révéler ces points serait à peu près nulle.

Ajoutons maintenant une autre condition à laquelle il faut satisfaire pour établir la certitude. Des gens changent d'occupation, d'industrie, etc. pendant l'année. De plus, les données

courantes sur l'emploiement dans les industries, tel que le déclarent ces industries mois par mois, ne se rapportent pas nécessairement aux mêmes personnes que celles qui déclarent appartenir à cette industrie à une date spécifiée, comme le 1er juin de l'année du recensement. Ceux qui font rapport à cette date spécifiée donnent ce qui les concerne pour l'année et, lorsqu'ils déclarent que l'industrie où ils travaillent est, disons, le textile, ils veulent dire que c'était leur industrie à cette date. Certaines personnes au sujet desquelles l'industrie a fait rapport à une certaine date peuvent être décédées, être dans une autre industrie ou avoir quitté le pays au 1er juin; tandis que certaines personnes faisant rapport le 1er juin peuvent avoir été dans une autre industrie, être arrivées au pays depuis, avoir été en chômage ou n'avoir pas atteint l'âge pour être employées à l'autre date spécifiée. En conséquence, on ne peut s'attendre à un accord parfait entre les rapports courants et les données du recensement, et toute divergence apparente n'attaque pas la certitude des uns ou des autres. *Alors, si les industries ou occupations les plus stables font voir un accord plus parfait que celles qui le sont moins, s'il en est ainsi des moins saisonnières par rapport à celles qui le sont plus et ainsi de suite, ceci est bien plus de nature à établir la certitude que si un parfait accord existait dans tous les cas.*

Epreuves sur la certitude de l'état de l'inactivité de l'année.—La tâche à entreprendre consiste à examiner si les données du recensement remplissent les conditions ci-dessus. La méthode qui sera employée consiste à tenter de calculer les semaines perdues pendant l'année d'après les données au 1er juin. Si le calcul est suffisamment exact, les données de l'année seront considérées comme certaines et le 1er juin sera regardé comme une section recoupée représentative dans la portée de l'approximation. La nature des divergences sera examinée et, si elle est trouvée conforme à certaines conditions mentionnées, comme la nature saisonnière de l'industrie, de l'occupation, etc., elle sera regardée comme une autre preuve de certitude. De plus, trois témoins indépendants seront assignés: (1) les données (du recensement) de 1921 seront calculées au moyen de la formule dérivée sur la base des données de 1931. Si la divergence des résultats provenant des données de l'année rapportées pour 1921 se trouve proportionnelle à l'infirmation entre le 1er juin 1921 et l'année 1921 et à l'infirmation entre le 1er juin 1931 et l'année 1931, ceci sera considéré comme un point très solide pour établir la certitude. (2) Les rapports mensuels des firmes seront invoqués pour vérifier l'infirmation du 1er juin comparativement à l'année. (3) Le chômage dans les unions ouvrières, ainsi que l'indiquent les rapports courants de la Gazette du Travail, sera également utilisé en vérification.

Durée calculée d'après les données du 1er juin.—Au début il faut expliquer que la certitude ne doit pas être placée dans l'existence d'une corrélation. La corrélation entre le 1er juin et le chiffre de l'année est presque inévitable pour les raisons qui seront énoncées plus loin. La certitude sera entièrement établie sur la rigueur du calcul. Si le 1er juin est reconnu comme étant à peu près aussi exactement représentatif de l'année qu'un échantillon réel de 100 personnes pris au hasard ou si l'erreur relative au nombre de jours dans le calcul de l'inactivité de l'année d'après le 1er juin n'est pas assez grande pour être de conséquence d'une manière ou d'une autre, ceci sera regardé comme établissant la certitude, spécialement si les erreurs sont réparties selon les conditions énoncées ci-dessus. Nous devons être capables de nous assurer non seulement si les chiffres de l'année sont quelque peu sûrs, mais aussi quel est leur *degré de certitude*. Revenons à l'équation:—

$$\frac{\frac{1}{B} \times \text{p.c. chômant au 1er juin}}{\text{p.c. perdant du temps}} = \frac{\text{moyenne de semaines perdues par les chômeurs}}{52}.$$

La réciproque de B est employée parce que nous désirons exprimer l'infirmation en fonction du 1er juin au lieu d'en fonction de l'année. Ceci décrit la première condition *a priori* qu'il faut satisfaire. Maintenant, en multipliant en croix, nous avons: $\frac{52}{B} \times$ p.c. chômant au 1er juin = p.c. perdant du temps $\times$ moyenne de semaines perdues par les chômeurs. Or le côté droit de cette équation est le nombre moyen de semaines d'inactivité pour tous les employés à gages. Etablissons que $\frac{52}{B} = K$, que p.c. chômant au 1er juin $= x$ et que la moyenne de semaines d'inactivité pour tous les employés à gages $= y$; alors, $y = Kx$.

Prenons maintenant l'équation linéaire $y = A + Kx$ et ajustons-la au moyen des moindres carrés aux données du recensement de 1931. Trois séries de données ont été employées: 98 groupes d'industries, 98 groupes d'occupations et 99 groupes d'âges. Le pourcentage de chômeurs au 1er

1—POURCENTAGES NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, MIS EN CORRÉLATION AVEC LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PENDANT L'ANNÉE, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, D'OCCUPATIONS ET D'ÂGES, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Nº	Groupe d'industries	P.c. non au travail le 1er juin	Moyenne de semaines perdues pendant l'année			Groupe d'occupations	P.c. non au travail le 1er juin
			Réelles	Calculées	Erreur		
	ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD						
1	Agriculture	3·01	1·89	2·49	−0·60	Agriculture	3·01
2	Forêts, pêche et piégeage	5·76	4·65	3·65	1·00	Pêche et abatage du bois	4·67
3	[1]					[1]	
4	Manufactures	3·97	2·54	2·90	−0·36	Manufactures	5·00
5	Eclairage et énergie électriques	4·55	3·07	3·14	−0·07	Commis	4·47
6	Construction	13·53	9·75	6·91	2·84	Construction	14·55
7	Transport	7·94	4·70	4·56	0·14	Transport	9·85
8	Commerce	4·33	2·31	3·05	−0·74	Commerce	3·19
9	Finance	3·91	0·85	2·87	−2·02	Finance	3·95
10	Services	4·73	2·28	3·22	−0·94	Services	5·53
11	Non spécifiées	22·75	14·11	10·79	3·32	Manœuvres	17·00
	NOUVELLE-ÉCOSSE						
1	Agriculture	10·20	5·46	5·51	−0·05	Agriculture	10·16
2	Forêts, pêche et piégeage	18·57	7·65	9·03	−1·38	Pêche et abatage du bois	18·11
3	Mines	36·41	19·80	16·52	3·28	Mines	38·79
4	Manufactures	18·87	11·24	9·16	2·08	Manufactures	17·53
5	Eclairage et énergie électriques	8·01	4·59	4·59	–	Commis	8·05
6	Construction	28·79	14·44	13·32	1·12	Construction	25·24
7	Transport	15·81	7·37	7·87	−0·50	Transport	13·51
8	Commerce	7·92	4·30	4·56	−0·26	Commerce	6·32
9	Finance	3·97	1·66	2·90	−1·24	Finance	3·01
10	Services	7·63	4·35	4·43	−0·08	Services	7·10
11	Non spécifiées	44·18	18·15	19·79	−1·64	Manœuvres	36·13
	NOUVEAU-BRUNSWICK						
1	Agriculture	14·46	7·63	7·30	0·33	Agriculture	14·58
2	Forêts, pêche et piégeage	36·98	15·87	16·76	−0·89	Pêche et abatage du bois	37·20
3	Mines	16·60	12·31	8·20	4·11	Mines	17·20
4	Manufactures	17·05	9·98	8·39	1·59	Manufactures	14·60
5	Eclairage et énergie électriques	10·82	3·69	5·77	−2·08	Commis	6·57
6	Construction	30·03	15·44	13·84	1·60	Construction	21·19
7	Transport	13·65	6·42	6·96	−0·54	Transport	11·20
8	Commerce	7·38	4·05	4·33	−0·28	Commerce	5·16
9	Finance	2·45	1·17	2·26	−1·09	Finance	1·80
10	Services	7·18	4·20	4·25	−0·05	Services	8·85
11	Non spécifiées	48·46	19·89	21·58	−1·69	Manœuvres	39·75
	QUÉBEC						
1	Agriculture	11·49	5·77	6·06	−0·29	Agriculture	11·21
2	Forêts, pêche et piégeage	39·89	13·61	17·98	−4·37	Pêche et abatage du bois	40·05
3	Mines	31·07	12·95	14·28	−1·33	Mines	33·13
4	Manufactures	15·50	8·77	7·74	1·13	Manufactures	16·21
5	Eclairage et énergie électriques	9·53	4·38	5·23	−0·85	Commis	7·63
6	Construction	29·42	16·44	13·59	2·85	Construction	23·89
7	Transport	12·84	7·21	6·62	0·59	Transport	12·10
8	Commerce	10·31	5·49	5·56	−0·07	Commerce	8·63
9	Finance	5·50	2·53	3·54	−1·01	Finance	4·24
10	Services	10·58	5·96	5·67	0·29	Services	8·72
11	Non spécifiées	47·85	21·06	21·33	−0·27	Manœuvres	34·40

[1] Pas de mines dans l'Ile du Prince-Edouard.

juin, les semaines d'inactivité pour tous les employés à gages en ces groupes et la description de ces groupes paraissent dans l'état I.

1.—POURCENTAGES NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, MIS EN CORRÉLATION AVEC LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PENDANT L'ANNÉE, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, D'OCCUPATIONS ET D'ÂGES, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

Moyenne de semaines perdues pendant l'année			Groupe d'âges	P.c. non au travail le 1er juin	Moyenne de semaines perdues pendant l'année					N°
Réelles	Calculées	Erreur			Réelles (10 ans et plus)	Calculées (10 ans et plus)	Erreur (10 ans et plus)	Calculées (16 ans et plus)	Erreur (16 ans et plus)	
			ILE DU PRINCE-ÉDOUARD							
1·91	2·19	−0·28	10-13	-	1·65	2·85	−1·20	-	-	1
3·78	2·92	0·86	14-15	4·17	4·01	4·39	−0·38	-	-	2
			16-27	8·76	6·59	6·09	0·50	4·55	2·04	3
3·66	3·07	0·59	18-19	8·54	5·35	6·01	−0·66	4·45	0·90	4
1·89	2·84	−0·95	20-24	7·74	5·01	5·71	−0·70	4·07	0·94	5
10·65	7·27	3·38	25-34	6·56	4·23	5·28	−1·05	3·50	0·73	6
3·86	5·20	−1·34	35-44	5·20	3·51	4·89	−1·38	2·99	0·52	7
1·72	2·27	−0·55	45-54	6·42	4·55	5·23	−0·68	3·43	1·12	8
1·37	2·61	−1·24	55-64	10·55	5·95	6·75	−0·80	5·41	0·54	9
2·07	3·30	−1·23	65-69	11·89	6·49	7·25	−0·76	6·06	0·43	10
11·07	8·35	2·72	70 et plus	21·51	11·30	10·81	0·49	10·67	0·63	11
			NOUVELLE-ÉCOSSE							
5·52	5·34	0·18	10-13	9·52	11·83	6·37	5·46	-	-	1
7·59	8·84	−1·25	14-15	14·89	9·12	8·36	0·76	-	-	2
20·86	17·94	2·92	16-17	22·97	13·04	11·35	1·69	11·38	1·66	3
10·14	8·58	1·56	18-19	25·33	13·22	12·22	1·00	12·51	0·71	4
3·58	4·41	−0·83	20-24	24·92	12·51	12·07	0·44	12·31	0·20	5
13·17	11·98	1·19	25-34	22·46	11·08	11·16	−0·08	11·13	−0·05	6
6·74	6·81	−0·07	35-44	19·64	10·07	10·12	−0·05	9·78	0·29	7
3·27	3·65	−0·38	45-54	20·48	10·62	10·43	0·19	10·18	0·44	8
2·02	2·19	−0·17	55-64	23·16	11·50	11·42	0·08	11·47	0·03	9
3·39	3·99	−0·60	65-69	26·96	12·83	12·83	-	13·29	−0·46	10
16·73	16·77	−0·04	70 et plus	27·89	12·00	13·17	−1·17	13·74	−1·74	11
			NOUVEAU-BRUNSWICK							
7·69	7·29	0·40	10-13	25·93	17·93	12·44	5·49	-	-	1
15·96	17·24	−1·28	14-15	25·27	13·68	12·20	1·48	-	-	2
12·59	8·44	4·15	16-17	30·32	15·18	14·07	1·11	14·90	0·28	3
7·76	7·29	0·47	18-19	30·25	14·31	14·04	0·27	14·87	−0·56	4
3·43	3·76	−0·43	20-24	27·88	13·07	13·17	−0·10	13·73	−0·66	5
11·49	10·19	1·30	25-34	21·92	10·35	10·96	−0·61	10·87	−0·52	6
5·51	5·80	−0·29	35-44	17·47	8·29	9·31	−1·02	8·74	−0·45	7
2·97	3·14	−0·17	45-54	18·68	8·95	9·76	−0·81	9·32	−0·37	8
1·17	1·66	−0·49	55-64	23·30	10·87	11·47	−0·60	11·53	−0·66	9
4·01	4·76	−0·75	65-69	28·20	13·43	13·28	0·15	13·89	−0·46	10
17·87	18·36	−0·49	70 et plus	29·98	14·62	13·94	0·68	14·74	−0·12	11
			QUÉBEC							
5·84	5·80	0·04	10-13	7·26	6·04	5·54	0·50	-	-	1
13·83	18·49	−4·66	14-15	14·96	9·56	8·39	1·17	-	-	2
14·18	15·45	−0·27	16-17	20·68	11·26	10·50	0·76	10·28	0·98	3
8·84	8·00	0·84	18-19	23·93	12·15	11·70	0·45	11·84	0·31	4
3·39	4·23	−0·84	20-24	22·51	11·21	11·18	0·03	11·15	0·06	5
13·41	11·38	2·03	25-34	18·86	9·49	9·83	−0·34	9·40	0·09	6
6·97	6·19	0·78	35-44	16·42	8·55	8·93	−0·38	8·23	0·32	7
4·41	4·67	−0·26	45-54	18·00	9·35	9·51	−0·16	8·99	0·36	8
2·23	2·74	−0·51	55-64	20·99	10·80	10·62	0·18	10·43	0·37	9
4·32	4·71	−0·39	65-69	24·36	12·18	11·86	0·32	12·04	0·14	10
17·40	16·01	1·39	70 et plus	24·49	11·74	11·91	−0·17	12·11	−0·37	11

1.—POURCENTAGES NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, MIS EN CORRÉLATION AVEC LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PENDANT L'ANNÉE, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, D'OCCUPATIONS ET D'ÂGES, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

Nº	Groupe d'industries	P.c. non au travail le 1er juin	Moyenne de semaines perdues pendant l'année			Groupe d'occupations	P.c. non au travail le 1er juin 1931
			Réelles	Calculées	Erreur		
	ONTARIO						
1	Agriculture	9·63	5·94	5 27	0·67	Agriculture	9·58
2	Forêts, pêche et piégeage	33·57	16,92	15·33	1·59	Pêche et abatage du bois	34·24
3	Mines	15·34	9·38	7·67	1·72	Mines	16·70
4	Manufactures	18·61	10·90	9·05	1·85	Manufactures	18·57
5	Eclairage et énergie électriques	8·69	4·73	4·88	−0·15	Commis	18·57
6	Construction	35·34	19·19	16·07	3·12	Construction	29·69
7	Transport	12·74	7·48	7·58	0·90	Transport	11·50
8	Commerce	10·68	5·81	5·72	0·09	Commerce	8 56
9	Finance	6·16	3·04	3·82	−0·78	Finance	4·90
10	Services	9·37	5·45	5·17	0·28	Services	7·91
11	Non spécifiées	56·91	25·27	25·13	0·14	Manoeuvres	37·20
	MANITOBA						
1	Agriculture	22·46	9·97	10·66	−0·69	Agriculture	22·35
2	Forêts, pêche et piégeage	42·26	15·14	18·98	−3·84	Pêche et abatage du bois	41·72
3	Mines	23·86	14·27	11·25	3·02	Mines	28·06
4	Manufactures	17·50	9·05	8·58	0·47	Manufactures	19·40
5	Eclairage et énergie électriques	13·13	7·01	6·74	0·27	Commis	11·00
6	Construction	41·51	23·09	18·66	4·43	Construction	36·17
7	Transport	18·06	8 96	8·82	0·14	Transport	16·41
8	Commerce	14·59	6·72	7·36	−0·64	Commerce	12·25
9	Finance	6·73	2·95	4·06	−1·11	Finance	4·35
10	Services	13·07	6·76	6·72	0·04	Services	11·45
11	Non spécifiées	67·50	28·12	29·58	−1·46	Manoeuvres	47·58
	SASKATCHEWAN						
1	Agriculture	20·98	9·96	10·04	−0·18	Agriculture	20·96
2	Forêts, pêche et piégeage	22·67	8 37	10·75	−2·38	Pêche et abatage du bois	21·90
3	Mines	38·73	16·39	17·50	−1·11	Mines	46·80
4	Manufactures	18·27	8·16	8·90	−0·74	Manufactures	46·80
5	Eclairage et énergie électriques	16·69	6·44	8·24	−1·80	Commis	9·85
6	Construction	37·00	19·96	16·77	3·19	Construction	44·02
7	Transport	15·74	7·73	7·84	−0·11	Transport	15·12
8	Commerce	13·94	5·60	7·08	−1·48	Commerce	11·35
9	Finance	6·03	2·39	3·76	−1·37	Finance	4·74
10	Services	11·12	5·25	5·90	−0·65	Services	8·43
11	Non spécifiées	66 44	25·83	29·13	−3·30	Manoeuvres	46·39
	ALBERTA						
1	Agriculture	19·56	10·71	9·45	1·26	Agriculture	19·43
2	Forêts, pêche et piégeage	41·40	14·83	18·49	−3 66	Pêche et abatage du bois	34·86
3	Mines	52·34	19·81	23·21	−3·40	Mines	57·38
4	Manufactures	16·78	8·55	8·28	0·27	Manufactures	21·64
5	Eclairage et énergie électriques	14·31	5·67	7·24	−1·57	Commis	11·16
6	Construction	40·47	20·06	18 23	1·83	Construction	39·37
7	Transport	16·44	8·15	8·13	0·02	Transport	15·55
8	Commerce	18·61	5·75	6·95	−1·20	Commerce	10·46
9	Finance	8·21	3·26	4·68	−1·42	Finance	6·34
10	Services	11·39	6·37	6·01	0·36	Services	10·13
11	Non spécifiées	64·16	26·*9	28·18	−1·59	Manoeuvres	43·48
	COLOMBIE BRITANNIQUE						
1	Agriculture	23·15	13·52	10·95	2 57	Agriculture	22 52
2	Forêts, pêche et piégeage	42 70	22·59	19·16	3·43	Pêche et abatage du bois	44 77
3	Mines	35·67	17 23	16·21	1·02	Mines	39 88
4	Manufactures	21·97	11·66	10·46	1·20	Manufactures	22 74
5	Eclairage et énergie électriques	14·63	6·44	7·37	−0·93	Commis	11·96
6	Construction	42·11	21·11	18·92	2 19	Construction	37 19
7	Transport	20·21	9·92	9·72	0·20	Transport	18·29
8	Commerce	13·91	6·62	7·07	−0·45	Commerce	11·18
9	Finance	9·50	4·16	5·22	−1·06	Finance	6 75
10	Services	13·46	7·06	6·88	0·18	Services	13 56
11	Non spécifiés	63·82	27·91	28·03	−0·12	Manoeuvres	44 13

NOTA:—

Alberta:
$\bar{y} = 10{\cdot}10$ $\bar{x} = 21{\cdot}11$
$\sigma_y^2 = 45{\cdot}94$ $\sigma_x^2 = 248{\cdot}38$
$\sigma_y = 6{\cdot}77$ $\sigma_x = 15{\cdot}75$
$\overline{xy} = 103{\cdot}51$
$r = {\cdot}97$
$y = 0{\cdot}42\,x + 1{\cdot}23$
$S = 1{\cdot}65$

Colombie Britannique:
$\bar{y} = 9{\cdot}24$ $\bar{x} = 19{\cdot}03$
$\sigma_y^2 = 37{\cdot}91$ $\sigma_x^2 = 184{\cdot}20$
$\sigma_y = 6{\cdot}16$ $\sigma_x = 13{\cdot}57$
$\overline{xy} = 80{\cdot}76$
$r = {\cdot}97$
$y = 0{\cdot}44\,x + 0{\cdot}87$
$S = 1{\cdot}52$

1.—POURCENTAGES NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, MIS EN CORRÉLATION AVEC LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PENDANT L'ANNÉE, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, D'OCCUPATIONS ET D'ÂGES, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Moyenne de semaines perdues pendant l'année			Groupe d'âges	P.c. non au travail le 1er juin	Moyenne de semaines perdues pendant l'année					No
Réelles	Calculées	Erreur			Réelles (10 ans et plus)	Calculées (10 ans et plus)	Erreur (10 ans et plus)	Calculées (16 ans et plus)	Erreur (16 ans et plus)	
			ONTARIO							
6·07	5·09	0·98	10–13	4·65	3·31	4·57	−1·26	–	–	1
17·28	15·94	1·34	14–15	12·32	8·08	7·41	0·67	–	–	2
10·14	8·22	1·92	16–17	17·34	10·75	9·27	1·48	8·67	2·08	3
10·75	9·04	1·71	18–19	20·29	11·43	10·36	1·07	10·09	1·34	4
4·12	4·59	−0·47	20–24	20·29	11·06	10·36	0·70	10·09	0·97	5
16·06	13·93	2·13	25–34	18·64	10·26	9·75	0·51	9·30	0·96	6
6·91	5·93	0·98	35–44	16·40	9·17	8·92	0·25	8·22	0·95	7
4·58	4·64	−0·06	45–54	18·03	9·76	9·52	0·24	9·00	0·76	8
2·81	3·03	−0·22	55–64	20·69	10·81	10·51	0·30	10·28	0·53	9
4·29	4·35	−0·06	65–69	24·97	12·44	12·09	0·35	12·34	0·10	10
19·23	17·24	1·99	70 et plus	23·77	11·77	11·64	0·13	11·76	0·01	11
			MANITOBA							
10·01	10·70	−0·69	10–13	–	4·45	2·85	1·60	–	–	1
14·53	19·23	−4·70	14–15	16·41	9·19	8·92	0·27	–	–	2
16·73	13·22	3·51	16–17	22·23	12·16	11·08	1·08	11·02	1·14	3
9·68	9·41	0·27	18–19	24·95	12·30	12·08	0·22	12·33	−0·13	4
4·64	5·71	−1·07	20–24	26·02	12·23	12·48	−0·25	12·84	−0·61	5
18·06	16·78	1·28	25–34	27·00	12·81	12·84	−0·03	13·31	−0·50	6
8·41	8·09	0·32	35–44	21·08	10·26	10·65	−0·39	10·47	−0·21	7
5·39	6·26	−1·19	45–54	20·70	10·03	10·51	−0·48	10·29	−0·26	8
2·28	2·78	−0·50	55–64	25·36	11·91	12·23	−0·32	12·52	−0·61	9
5·44	5·78	−0·34	65–69	29·06	13·89	13·60	0 29	14·30	−0·41	10
22·75	21·81	0·94	70 et plus	27·87	11·77	13·16	−1·39	13·73	−1·96	11
			SASKATCHEWAN							
9·97	10·09	−0·12	10–13	11·11	3·33	6·96	−3·63	–	–	1
7·62	10·51	−2·89	14–15	20·52	10·09	10·44	−0·35	–	–	2
18·68	21·46	−2·78	16–17	23·45	11·77	11·53	0·24	11·61	0·16	3
9·82	10·51	−0·69	18–19	23·43	11·32	11·52	−0·20	11·60	−0·28	4
3·87	5·20	−1·33	20–24	22·59	10·37	11·21	−0·84	11·19	−0·82	5
19·92	20·24	−0·32	25–34	22·89	10·70	11·32	−0 62	11·34	−0·64	6
7·71	7·52	0·19	35–44	20·69	9·19	10·51	−1·32	10·28	−1·09	7
4·17	5·86	−1·69	45–53	20·91	9·13	10·59	−1·46	10·39	−1·26	8
2·32	2·96	−0·64	55–64	24·40	10·93	11·88	0·95	12·06	−1·13	9
3·95	4·58	−0·63	65–69	29·01	13·04	13·58	−0·54	14·27	−1·23	10
20·73	21·28	−0·55	70 et plus	25·62	11·04	12·33	−1·29	12·65	−1·61	11
			ALBERTA							
10·71	9 42	1·29	10–13	20·00	8·00	10·25	−2·25	–	–	1
14·20	16 21	−2·01	14–15	14·25	8·41	8·20	0·21	–	–	2
21·73	26 12	−4·39	16–17	21·87	11·77	10·94	0·83	10·85	0·92	3
9·84	10·39	−0·55	18–19	23·30	11·51	11·47	0·04	11·53	−0·02	4
4·41	5 78	−1·37	20–24	23·17	11·09	11·42	−0·33	11 47	−0·38	5
18·28	18·19	0·09	25–34	25·53	12·04	12·30	−0·26	12·60	−0·56	6
7·68	7·71	−0·03	35–44	23·44	10·69	11·52	−0·83	11·60	−0·91	7
4·41	5·47	−1·06	45–54	22·59	10·26	11·21	−0·95	11·19	−0·93	8
2·84	3·66	−0·82	55–64	24·98	11·40	12·09	−0·69	12·34	−0·94	9
5·22	5·33	−0·11	65–69	29·94	13·20	13·93	−0·73	14·72	−1·52	10
20·43	20·00	0·43	70 et plus	26·39	12·00	12·61	−0·61	13·02	−1·02	11
			COLOMBIE BRITANNIQUE							
13·32	10·78	2·54	10–13	34·62	6·54	15·66	−9·12	–	–	1
22·92	20·57	2·35	14–15	14·01	9·82	8·03	1·78	–	–	2
19·03	18·40	0·63	16–17	22·59	12·65	11·21	1·44	11·19	1·46	3
11·66	10·88	0·78	18–19	27·69	13·94	13·10	0·84	13·64	0·30	4
5·39	6·13	−0·74	20–24	27·52	13·89	13·03	0·86	13·56	0·33	5
18·01	17·23	0·78	25–34	25·61	13·21	12·33	0·88	12·64	0·57	6
9·17	8·92	0·25	35–44	24·84	12·43	12·04	0·39	12·27	0·16	7
5·24	5·79	−0·50	45–54	28·13	13·76	13·26	0·50	13·85	−0·09	8
3·46	3·84	−0·38	55–64	33·37	16·16	15·20	0·96	16·37	−0·21	9
6·86	6·84	0·02	65–69	40·69	19·15	17·91	1·24	19·88	−0·73	10
21·53	20·29	1·24	70 et plus	38·88	18·77	17·24	1·53	19·01	−0·24	11

Omettant 10-15 ans

$\bar{y}=10{\cdot}62$ $\quad \bar{x}=20{\cdot}99$ $\qquad \bar{y}=11{\cdot}18$ $\quad \bar{x}=22{\cdot}56$

$\sigma_y^2=10{\cdot}46$ $\quad \sigma_x^2=58{\cdot}90$ $\qquad \sigma_y^2=7{\cdot}86$ $\quad \sigma_x^2=40{\cdot}79$

$\sigma_y=3{\cdot}23$ $\quad \sigma_x=7{\cdot}67$ $\qquad \sigma_y=2{\cdot}80$ $\quad \sigma_x=6{\cdot}39$

$\overline{xy}=21{\cdot}92$ $\qquad \overline{xy}=17{\cdot}19$

$r=\cdot 88$ $\qquad r=\cdot 96$

$y=0{\cdot}37\,x+2{\cdot}85$ $\qquad y=0{\cdot}48\,x+0{\cdot}35$

$S=1{\cdot}50$ $\qquad S=0{\cdot}78$

Ainsi que l'indiquent les nota au bas de l'état I, le coefficient de corrélation dans les groupes d'industries et d'occupations est de 0·97 et celui des groupes d'âges (omettant 10-15 ans) est de 0·96. Ce coefficient seul est si élevé qu'il n'est pas probable que nous soyons déçus par certaines caractéristiques qui trompent si souvent l'investigateur de données de ce genre. Toutefois, il n'est pas question de la situation de ce coefficient de corrélation. Nous ferons maintenant voir la symétrie de l'ajustement du nombre moyen de semaines d'inactivité, telle que calculée sur la base de l'ajustement, par rapport au nombre réel de semaines déclarées par l'énumérateur, de même que *la nature des discordances dans cet ajustement.*

Rappelant les équations *a priori* établies: $y = A + Kx$ où y = le nombre moyen de semaines d'inactivité pour tous les employés à gages; x = p.c. chômant le 1er juin, et $K = \frac{52}{B}$; B étant l'infirmation du 1er juin sur la moyenne de l'année, les équations suivantes ont été obtenues:—

(1) Pour les industries, $y = \cdot 42x + 1\cdot 23$; erreur standard d'ajustement = 1·65 sem; $\sigma_y = 6\cdot 77$ sem.;

(2) Pour les occupations, $y = \cdot 44x + 0\cdot 87$; erreur standard d'ajustement = 1·52 sem.; $\sigma_y = 6\cdot 16$ sem.;

(3) Pour l'âge*, $y = \cdot 48x + 0\cdot 35$; erreur standard d'ajustement = 0·78 sem.; $\sigma_y = 2\cdot 80$ sem.

L'erreur standard montre la symétrie de l'ajustement. Le fait qu'elle l'approche plus pour les groupes d'âges que pour les autres est évidemment attribuable à la plus faible déviation standard des groupes d'âges, *i.e.* l'individualité différenciant l'inactivité des personnes de différents âges employées dans toutes les occupations et industries n'est pas la même que celle qui différencie les industries et occupations. L'inactivité d'un groupe de personnes d'un certain âge pouvait être prédite d'une manière beaucoup plus approximative que celle d'un groupe de grandeur similaire dans une industrie ou occupation donnée. Toutefois, l'application de ce point est remise à plus tard.

Infirmation du 1er juin sur l'année.—Examinons d'abord l'infirmation du 1er juin sur l'année,

dans (1) $\frac{52}{B} = \cdot 42$, de sorte que B = 1·24

dans (2) $\frac{52}{B} = \cdot 44$, de sorte que B = 1·18

dans (3) $\frac{52}{B} = \cdot 48$, de sorte que B = 1·08.

C'est-à-dire que l'infirmation du 1er juin a varié très légèrement dans le cas des trois séries et qu'il fallait s'attendre à une légère différence; de plus, une partie de cette différence est due au fait que l'investigation a été incomplète. Il y a probablement encore une tendance cachée dans les constantes arbitraires 1·23, 0·87 et 0·35.

Indice de l'emploiement dans les firmes.—A ce sujet nous aurons recours à un témoignage indépendant. Est-ce que le 1er juin a été pire que la moyenne de l'année? D'après ce témoignage extérieur nous ne pouvons pas mesurer exactement combien il a été pire parce que, ainsi qu'il a déjà été expliqué, les relevés mensuels provenant des rapports des firmes ne traitent pas des mêmes personnes ou catégories que le recensement du 1er juin. Il est suffisant d'établir le fait qu'il y a infirmation. Prenant l'indice mensuel de l'emploiement dans les firmes du Bureau Fédéral de la Statistique, nous avons (base 1926):—

	Indice		Indice
Juin 1930	118·9	Janvier 1931	100·7
Juillet	118·8	Février	100·2
Août	116·6	Mars	99·7
Septembre	116·2	Avril	102·2
Octobre	112·9	Mai	103·6
Novembre	108·5	Moyenne pour l'année (non	
Décembre	101·7	pondérée)	108·3

Ainsi, l'emploiement de l'année a été $\frac{108\cdot 3}{103\cdot 6}$, soit 1·05 fois aussi bon que l'emploiement du 1er juin (le 31 mai 1931 étant pris comme l'équivalent du 1er juin). Naturellement, il s'ensuit que le chômage au 1er juin a été pire que celui de l'année.

* Les âges de 10-15 ans sont omis.

Puisque le nombre de chômeurs est beaucoup plus faible que le nombre d'employés, le 1·05 pour l'emploiement signifierait naturellement un chiffre beaucoup plus fort pour le chômage. Il est clair que l'information déduite par l'équation est confirmée par l'indice de l'emploiement dans les firmes.

Chômage dans les unions ouvrières.—Considérons maintenant les chiffres du chômage dans les unions ouvrières. Prenant les chiffres tels qu'ils sont, nous avons:—

	P.c. des membres chômant		P.c. des membres chômant
Juin 1930	10·6	Janvier 1931	16·0
Juillet	9·2	Février	15·6
Août	9·3	Mars	15·5
Septembre	9·4	Avril	14·9
Octobre	10·8	Mai	16·2
Novembre	13·8		
Décembre	17·0	Moyenne pour l'année	11·9

L'infirmation de juin sur la moyenne de l'année est $\frac{16\cdot 2}{11\cdot 9}$ ou de 1·36, ce qui approche beaucoup celle de l'équation. Il semble y avoir peu de doute que l'une des conditions *a priori* établies soit satisfaite.

Différences expliquées par l'individualité des divers groupes.—La condition suivante est que le calcul effleure tellement l'exactitude que les différences entre le chiffre calculé et le chiffre réel s'avèrent assez faibles pour être facilement expliquées par l'individualité des occupations, des caractéristiques saisonnières, etc. L'état I fait voir sous les en-têtes "semaines calculées" et "erreur" la symétrie du calcul. Le tableau révèle les occupations, industries et âges particuliers qui montrent de grandes différences. Il est remarquable que pour le calcul dans le cas des occupations l'on s'attende que 68 p.c. chôment moins de 1·52 semaine ou, disons, 9·12 jours; dans le cas des industries, 1·65 semaine ou 9·90 jours; dans le cas des âges, 0·78 semaine ou 4·68 jours. Il est tout à fait raisonnable que le calcul par âge montre la plus étroite approximation des trois séries. Ceci est entièrement dû à l'expansion ou variabilité plus faible du chômage entre les âges qu'entre les occupations, par exemple (puisque le coefficient de corrélation est le même dans tous les trois cas). Les âges sont croisés avec les occupations et les industries de même qu'avec les autres conditions. Il y a une indication claire que la nature de l'occupation différencie les chances d'emploiement plus que l'individualité de la personne, et ce point est peut-être important.

A l'effet de montrer jusqu'à quel point le calcul satisfait les conditions établies, l'état II ci-dessous donne en intervalles de jour (1 semaine étant prise comme l'équivalent de 6 jours) les probabilités de prédire exactement la durée du chômage pendant l'année d'après le pourcentage chômant au 1er juin. La première colonne montre cette probabilité sur la base de l'erreur standard d'ajustement; la troisième colonne fait voir la proportion réelle des 98 groupes d'occupations dans chaque intervalle. Les deux probabilités devraient coïncider, mais il ne fallait pas s'attendre à une coïncidence parfaite avec un aussi petit nombre de cas (98). Il est clair que la corrélation aurait été plus élevée que ·97, n'eussent été les quatre cas extrêmes qui paraissent sur la dernière rangée d'intervalles. La possibilité de prédire le temps perdu pendant l'année est réellement plus grande que celle indiquée par le coefficient ·97, mais il ne semble pas juste d'omettre ces quatre cas: mines, Nouveau-Brunswick (+4·15 semaines); forêts, pêche et piégeage, Québec (−4·66); forêts, pêche et piégeage, Manitoba (−4·70); mines, Alberta (−4·39). Le signe plus indique une sous-estimation et le signe moins, une surestimation. Les trois derniers montrent que la situation de l'emploiement au 1er juin a été beaucoup meilleure (non seulement d'une manière absolue, mais comparativement aux autres occupations) que la moyenne de l'année, tandis que les mines au Nouveau-Brunswick ont été beaucoup pires. Les dernières colonnes montrent le nombre de personnes affectées (le calcul original a été basé sur le nombre de groupes d'occupations affectées). L'ajustement à la théorie est beaucoup plus étroit dans ce cas. Ces colonnes indiquent que l'importance du groupe peut ne pas avoir eu d'effet sur la précision de la prévision. Cependant, l'"importance moyenne du groupe" n'est pas tout à fait une preuve de ce point, puisque toutes ces moyennes sont considérables.

II.—GROUPES D'OCCUPATIONS: AJUSTEMENT DU CALCUL DE LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS, SUR LA BASE DU 1er JUIN, AUX SEMAINES PERDUES DÉCLARÉES, CANADA, 1931

Probabilité basée sur l'erreur standard d'ajustement	Pas plus de "x" jours de chômage[1]	Nombre accumulé de groupes	Probabilité basée sur les groupes réels	Nombre d'employés à gages représentés par chaque intervalle	Moyenne d'employés à gages par groupe	Nombre accumulé d'employés à gages	Probabilité basé sur les employés à gages	Importance moyenne des groupes accumulés
·0876	1	12	·1224	301,450	25,121	301,450	·1498	25,121
·1742	2	23	·2347	157,299	14,300	458,749	·2280	19,946
·2586	3	36	·3673	197,331	15,179	656,080	·3260	18,224
·3400	4	45	·4592	66,865	7,429	722,945	·3593	16,065
·4176	5	54	·5510	150,878	16,764	873,823	·4342	16,182
·4908	6	61	·6224	322,386	46,055	1,196,209	·5944	19,610
·5588	7	63	·6429	20,284	10,142	1,216,493	·6045	19,309
·6212	8	74	·7551	115,901	10,536	1,332,394	·6621	18,005
·6778	9	78	·7959	149,359	37,340	1,481,753	·7363	18,997
·7286	10	79	·8061	10,369	10,369	1,492,122	·7415	18,888
·7738	11	81	·8265	174,786	87,393	1,666,908	·8283	20,579
·8132	12	83	·8469	156,663	78,332	1,823,571	·9062	21,971
·8472	13	86	·8776	114,908	38,303	1,938,479	·9633	22,540
·8764	14	86	·8776	–	–	1,938,479	·9633	22,540
·8990	15	87	·8878	15,116	15,116	1,953,595	·9708	22,455
·9198	16	88	·8980	12,951	12,951	1,966,546	·9772	22,347
·9372	17	90	·9184	2,527	1,264	1,969,073	·9785	21,879
·9512	18	92	·9388	15,250	7,624	1,984,323	·9861	21,569
·9624	19	92	·9388	–	–	1,984,323	·9861	21,569
·9714	20	92	·9388	–	–	1,984,323	·9861	21,569
·9786	21	93	·9490	639	639	1,984,962	·9864	21,344
·9840	22	94	·9592	1,240	1,240	1,986,202	·9870	21,130
·9882	23	94	·9592	–	–	1,986,202	·9870	21,130
1·000	Total	98	1·0000	26,129	6,532	2,012,331	1·0000	20,534

[1] *e g.*, ·0876 du total ne chôment pas plus de 1 jour et ainsi de suite.

Pour aller plus loin, l'état III fait la même analyse que celle de l'état II; mais on se sert des groupes d'âges au lieu des groupes d'occupations. Comme il en est déjà fait mention, la prédiction est beaucoup plus étroite dans le cas des groupes d'âges. Ceci ne semble pas servir d'autre fin pratique si ce n'est d'indiquer que, pour un groupe d'individus pris au hasard parmi toutes les occupations, les données du 1er juin sont susceptibles d'être plus représentatives de l'année que pour les groupes d'occupations ou d'industries et, si c'est la vérité, cette connaissance est très importante. Ceci n'a pas d'influence sur la certitude des données de l'année du recensement. Cela veut simplement dire qu'il y a moins de variabilité entre les groupes d'individus pris au hasard qu'entre les groupes d'occupations ou d'industries. Par exemple, si nous prenons les âges 35-64 dans les neuf provinces, nos erreurs de calcul sont:—

Ile du Prince-Edouard...	0·73 semaine	Manitoba..............	−0·36 semaine
Nouvelle-Ecosse.........	0·25 "	Saskatchewan..........	−0·16 "
Nouveau-Brunswick.....	−0·49 "	Alberta................	−0·93 "
Québec.................	0·35 "	Colombie Britannique...	−0·05 "
Ontario................	0·75 "		

La racine du carré de l'erreur moyenne est 0·66 semaine ou 3·96 jours, *i.e.* 68 p.c. des cas de semaines d'inactivité pendant l'année pouvaient être calculés du 1er juin à 3·96 jours près, ce qui, il va sans dire, ne peut pas être considéré comme marge étroite.

III.—GROUPE D'ÂGES: AJUSTEMENT DU CALCUL DE LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS DE 16 ANS ET PLUS, SUR LA BASE DU 1er JUIN, AUX SEMAINES PERDUES DECLARÉES, CANADA, 1931

Probabilité basée sur l'erreur standard d'ajustement	Pas plus de "x" jours de chômage	Nombre accumulé de groupes	Probabilité basée sur les groupes réels	Nombre d'employés à gages représentés par chaque intervalle	Moyenne d'employés à gages par groupe	Nombre accumulé d'employés à gages	Probabilité basé sur les employés à gages	Importance moyenne des groupes accumulés
·1664	1	13	·1605	411,665	31,659	411,565	·2048	31,659
·3328	2	25	·3086	293,674	24,473	705,240	·3509	28,210
·4778	3	37	·4568	216,397	18,033	921,637	·4586	24,909
·6046	4	50	·6173	247,985	19,076	1,169,622	·5820	23,392
·7164	6	65	·6790	156,595	31,319	1,326,217	·6599	24,113
·7994	6	65	·8025	554,748	55,475	1,880,965	·9360	28,938
·8664	7	70	·8642	36,806	7,361	1,917,771	·9543	27,397
·9128	8	72	·8889	18,074	18,074	1,935,845	·9633	26,887
·9452	9	74	·9136	43,168	21,584	1,979,013	·9847	26,743
·9676	10	77	·9506	6,292	1,764	1,984,305	·9874	24,770
·9812	11	78	·9630	1,764	1,764	1,986,069	·9883	25,462
·9896	12	79	·9763	1,073	1,073	1,987,142	·9888	25,154
1·0000	Total	81	1·0000	22,540	11,270	2,009,682	1·0000	24,811

Pour plus de certitude, unc autre série de chiffres a été mise à l'épreuve: lc nombre dc ceux qui n'étaient pas au travail le 1er juin et la moyenne de scmaines d'inactivité pendant l'année dans 534 différentes localités urbaines, *i.e.* tous des endroits incorporés de plus dc 1,000 âmes. La matière de cette série a été compilée à la main et n'est disponible que pour les employés à gages masculins de 20 ans et plus. L'éprcuve, en plus d'accroitre la certitudc par suite de l'emploi d'un plus grand nombre de groupcs (534 au lieu de 98), permet d'examiner la situation au point de vue de la localité.

IV.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 532[1] CENTRES URBAINS D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE DES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931 MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																							Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1		2	2	1																																				5
2		2	5	1	1		1																																	10
3		1	2	7	2	5		1	1																															19
4	1	2	1	2	2	5	2	2				1																												18
5		1	3	5	6	7	5	1	1		1																													30
6			3	5	6	7	7	2	4	3	1	1	1					1																						41
7					4	5	10	3	4	5	3		2	3	1		1																							41
8			2	2	6	3	5	11	7	6	3		3	1	1						1																			51
9					3	6	10	3	9	4	3	5	3	1		1	1																							49
10		1	2	4	1	4	5	4	6	1	6	4	5	3						1																				47
11					1	4	3	4	5	6	7	4	1	8	2		2	1	1	1	1			1																52
12				1			1	1	1		1	7	4	4	4	1	2	1	1																					29
13			1			2	1	4	3	2	2	4	2	4	3	3	2	1	3		3																			40
14				1								2	2	2	2	3	1	2	1	1	1		1																	19
15							1		1	2		2	1	1	3	4		2	1	1	2																			21
16				1			1			1	1			1	1	1	1			3				2			1													14
17			1									1		1				1		2	1	1			1	1						1								11
18									2	1				1		1								1	1	1									1					9
19							1	1		1					1		1															1								6
20						1			1						1		1					2	1						1										1	9
21																1																	1			1				3
22																1											1													2
23													1																											1
24																												1												1
25				1															1																					2
26																										1														1
27																																								
28																																								
29																																								
30																															1									1
Total	1	9	22	31	32	49	53	37	45	32	28	31	25	30	19	16	12	9	8	9	9	3	1	5	2	3	2		2		1	2	1		1	1			1	532

[1] Deux centres urbains, dont la moyenne de semaines perdues est inférieure à 1, sont omis.

Il reste à examiner la troisième condition, à savoir que les occupations ou industries qui montrent les plus grandcs divergences entre les semaines perdues calculées et les semaines perdues

réelles font voir ces divergences pour de bonnes raisons, *e.g.* elles sont plus saisonnières que les autres. Les industries dont les divergences dépassent l'erreur standard sont les suivantes:—

Industrie surestimée (A)		Industrie sous-estimée (B)	
Finance	I.P.-E.	Construction	I.P.-E.
Eclairage et énergie électriques	N.-B.	Travail général	I.P.-E.
Travail général	N.-B.	Mines	N.-E.
Forêts	Qué.	Manufactures	N.-E.
Forêts	Man.	Mines	N.-B.
Forêts	Sask.	Construction	Qué.
Eclairage et énergie électriques	Sask.	Mines	Ont.
Travail général	Sask.	Manufactures	Ont.
Forêts	Alta.	Construction	Ont.
Mines	Alta.	Mines	Man.
		Construction	Man.
		Construction	Sask.
		Construction	Alta.
		Agriculture	C.B.
		Forêts, pêche et piégeage	C.B.
		Construction	C.B.

La prédiction appliquée à 1921.—Il reste à faire une autre épreuve pour voir si les chiffres d'une autre année de recensement confirment le témoignage de ceux de 1931. Les faits relatifs au 1er juin et à l'année ont été obtenus pour 1921 tout comme pour 1931. Au lieu de prouver les chiffres de 1921 exactement comme ci-dessus, il a été décidé de les soumettre à une preuve plus rigide. La relation entre le 1er juin et l'année en 1931 (comme on l'a déjà vu) dans le cas des groupes d'occupations (les chiffres de 1921 ont été compilés par groupe d'occupations plutôt que par groupe d'industries) est: $y = 0\cdot44\,x + 0\cdot87$, où y = la moyenne de semaines perdues par tous les employés à gages et x = le pourcentage d'employés à gages inactifs le 1er juin. Or si cette équation est appliquée aux chiffres de juin 1921 pour calculer la moyenne de semaines d'inactivité de cette année-là, la relation du nombre résultant de semaines d'inactivité au nombre réel de semaines d'inactivité (en 1921) devrait être dans la proportion de l'infirmation de juin 1931 à celle de juin 1921. L'état V en donne les résultats. Ces résultats ont ensuite été mis en corrélation avec la moyenne de semaines réelles d'inactivité en 1921, ce qui a donné l'équation suivante:—

$$y_{1921} = 0\cdot90\; y_{\text{calc.}} + 0\cdot09.$$

Ce qui veut dire que le calcul de 1921 basé sur la relation de 1931 était $\frac{1\cdot00}{0\cdot90}$ ou 11 p.c. trop fort. Maintenant, est-ce que ceci est soutenu par un témoignage étranger?

Prenant les chiffres de la *Gazette du Travail* pour l'année jusqu'au 1er juin 1921 (comme les chiffres de chaque mois sont considérés comme ceux du dernier jour du mois, le chiffre de mai est pris ici comme représentant le 1er juin) nous avons:—

	P.c. des membres chômant		P.c. des membres chômant
Juin 1920	2·5	Janvier 1921	13·1
Juillet	2·6	Février	16·1
Août	3·2	Mars	16·5
Septembre	3·3	Avril	16·3
Octobre	6·0	Mai	15·5
Novembre	10·0		
Décembre	13·4	Moyenne pour l'année	9·9

$$\text{Infirmation du 1er juin} = \frac{15\cdot5}{9\cdot9} = 1\cdot57$$

Infirmation du 1er juin 1931 sur l'année 1931 (comme on l'a déjà vu) = 1·36.

$$\text{Infirmation}\frac{\text{1er juin 1921}}{\text{1er juin 1931}} = 1\cdot15.$$

Ceci approche tellement l'infirmation indiquée par le 0·90 de l'équation, c'est-à-dire, 1·11, qu'il ne peut y avoir de doute que la condition est satisfaite. Comme il en a déjà été fait mention, cette preuve est très rigide de sorte que les résultats doivent être regardés comme éminemment satisfaisants.

Les nombres-indices de l'emploiement tels que colligés par le Bureau Fédéral de la Statistique sont une autre source de vérification. Naturellement, puisque ces chiffres ont trait à l'emploiement et non pas au chômage, la manière de procéder pour mesurer l'infirmation de juin sur l'année doit être renversée. Les indices comparatifs des années 1921 et 1931 sont les suivants:—

1er du mois	1920–21	1930–31
Juillet	109·1	118·9
Août	109·7	118·8
Septembre	108·8	116·6
Octobre	108·6	116·2
Novembre	107·1	112·9
Décembre	101·5	108·5
Janvier	88·8	101·7
Février	91·2	100·7
Mars	89·1	100 2
Avril	85·1	99·7
Mai	85·1	102·2
Juin	87·7	103·6
Total	1,171·8	1,300·0
Moyenne	97·65	108·3
Infirmation du 1er juin	1·113	1·045

$$\text{Infirmation}\frac{\text{1er juin 1921}}{\text{1er juin 1931}} = \frac{1\cdot113}{1\cdot045} = 1\cdot07.$$

Cette infirmation correspond à celle obtenue des chiffres des unions ouvrières (1·15) de même qu'à celle obtenue de l'équation (1·11), *i.e.*, deux sources extérieures; et deux séries de chiffres de recensement donnent le même résultat. Ceci semble démontrer l'exactitude des données. Accidentellement, nous avons ainsi découvert quelques grandes possibilités provenant de ces données courantes sur les unions ouvrières et les indices de l'emploiement.

V.—NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE D'OCCUPATIONS, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921, CALCULÉ D'APRÈS L'ÉQUATION BASÉE SUR LES DONNÉES DE 1931

Province et groupe d'occupations	(1) Nombre moyen de semaines perdues pendant l'année 1921 calculé d'après l'équation de 1931	(2) Nombre moyen réel de semaines perdues pendant l'année 1921	(3) Semaines perdues en 1921 calculées d'après la corrélation de col. 1 et col. 2	(4) Erreur
Ile du Prince-Edouard—				
Agriculture	1·96	2·37	1·85	0·52
Pêche et abatage du bois	6·02	4·28	5·51	−1·23
Manufactures	4·05	3·59	3·74	−0·15
Construction	5·96	6·20	5 45	0·75
Transport	4·14	3·37	3·82	−0·45
Commerce	2·49	1·24	2·33	−1·09
Finance	1·53	0·69	1·47	−0·78
Services	2·72	1·92	2·54	−0·62
Commis	1·90	1·68	1·80	−0·12
Manœuvres	6·13	5·88	5·61	0·27
Nouvelle-Ecosse—				
Agriculture	3·31	2·75	·07	−0·32
Pêche et abatage du bois	8·14	6·32	7·42	−1·10
Mines	7·41	6·46	6·76	−0·30
Manufactures	8·54	6·69	7·78	−1·09
Construction	9·45	8·74	8·60	0·14
Transport	6·69	4·86	6·11	−1·25
Commerce	3·66	2·63	3·38	−0·75
Finance	1·64	0·84	1·57	−0·73
Services	4·39	3·12	4·04	−0·92
Commis	3·67	2·20	3·39	−1·19
Manœuvres	11·62	8·94	10·55	−1·61

V.—NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE D'OCCUPATIONS, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921, CALCULÉ D'APRÈS L'ÉQUATION BASÉE SUR LES DONNÉES DE 1931—suite

Province et groupe d'occupations	(1) Nombre moyen de semaines perdues pendant l'année 1921 calculé d'après l'équation de 1931	(2) Nombre moyen réel de semaines perdues pendant l'année 1921	(3) Semaines perdues en 1921 calculées d'après la corrélation de col. 1 et col. 2	(4) Erreur
Nouveau-Brunswick—				
Agriculture	3·59	2·82	3·32	−0·50
Pêche et abatage du bois	11·96	6·84	10·85	−4·01
Mines	11·10	11·47	10·08	1·39
Manufactures	6·32	5·15	5·78	−0·63
Construction	7·89	7·38	7·19	0·19
Transport	6·28	4·71	5·74	−1·03
Commerce	3·25	2·20	3·02	−0·82
Finance	2·15	1·50	2·03	−0·53
Services	4·32	2·99	3·98	−0·09
Commis	3·25	2·12	3·02	−0·90
Manœuvres	12·38	8·55	11·23	−2·68
Québec—				
Agriculture	2·42	2·21	2·27	−0·06
Pêche et abatage du bois	6·00	4·07	5·49	−1·42
Mines	6·08	4·91	5·56	−0·65
Manufactures	5·66	5·83	5·18	0·65
Construction	6·08	7·46	5·56	1·90
Transport	4·67	4·65	4·29	0·36
Commerce	2·79	2·34	2·60	−0·26
Finance	2·06	1·22	1·94	−0·72
Services	2·85	2·14	2·66	−0·52
Commis	2·86	2·08	2·66	−0·58
Manœuvres	7·35	7·30	6·71	0·59
Ontario—				
Agriculture	2·97	3·17	2·76	0·41
Pêche et abatage du bois	6·59	6·32	6·02	0·30
Mines	6·17	5·27	5·64	−0·37
Manufactures	6·96	6·20	6·35	−0·15
Construction	8·10	8·80	7·38	1·42
Transport	4·43	4·60	4·08	0·52
Commerce	3·40	2·78	3·15	−0·37
Finance	2·24	1·69	2·11	−0·42
Services	3·69	3·24	3·41	−0·17
Commis	3·24	2·59	3·01	−0·42
Manœuvres	8·68	8·57	7·90	0·67
Manitoba—				
Agriculture	3·35	3·78	3·11	0·67
Pêche et abatage du bois	8·60	6·71	7·83	−1·12
Mines	10·44	7·71	9·49	−1·78
Manufactures	5·64	5·57	5·17	0·40
Construction	7·74	9·92	7·06	2·86
Transport	5·06	4·30	4·64	−0·34
Commerce	3·46	2·86	3·20	−0·34
Finance	2·02	1·62	1·91	−0·29
Services	3·95	3·46	3·65	−0·19
Commis	2·96	2·32	2·75	−0·43
Manœuvres	8·72	8·56	7·94	0·62
Saskatchewan—				
Agriculture	2·16	3·37	2·03	1·34
Pêche et abatage du bois	3·23	4·05	3·00	1·05
Mines	4·27	4·63	3·93	0·70
Manufactures	3·83	4·03	3·55	0·48
Construction	6·34	8·25	5·80	2·45
Transport	3·90	3·52	3·60	−0·08
Commerce	2·05	1·70	1·94	−0·24
Finance	1·18	0·67	1·15	−0·48
Services	1·96	2·16	1·85	0·31
Commis	2·09	1·50	1·97	−0·47
Manœuvres	5·35	6·69	4·91	1·78
Alberta—				
Agriculture	3·12	4·82	2·90	1·92
Pêche et abatage du bois	6·06	5·59	5·54	0·05
Mines	14·10	10·99	12·78	−1·79
Manufactures	5·16	5·40	4·73	0·67
Construction	9·11	9·54	8·29	1·25
Transport	4·11	4·17	3·79	0·38
Commerce	2·82	2·40	2·63	−0·23
Finance	2·09	1·14	1·97	−0·83
Services	3·95	3·62	3·65	−0·03
Commis	2·82	2·02	2·63	−0·61
Manœuvres	8·00	8·37	7·29	1·08

V.—NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE D'OCCUPATIONS, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921, CALCULÉ D'APRÈS L'ÉQUATION BASÉE SUR LES DONNÉES DE 1931—fin

Province et groupe d'occupations	(1) Nombre moyen de semaines perdues pendant l'année 1921 calculé d'après l'équation de 1931	(2) Nombre moyen réel de semaines perdues pendant l'année 1921	(3) Semaines perdues en 1921 calculées d'après la corrélation de col. 1 et col. 2[1]	(4) Erreur
Colombie-Britannique—				
Agriculture	6·18	6·94	5·65	1·29
Pêche et abatage du bois	6·12	12·49	5·60	6·89
Mines	7·71	9·72	7·03	2·69
Manufactures	8·11	8·02	7·39	0·63
Construction	12·25	12·92	11·12	1·80
Transport	7 34	6·90	6·70	0·20
Commerce	3·75	4·16	3·47	0·69
Finance	4·31	2·44	3·97	−1·53
Services	6·48	5·24	5·92	−0·68
Commis	5·27	3·97	4·83	−0·86
Manœuvres	10·08	10·63	9·16	1·47

[1] Calcul dont fait mention la colonne 3—

$\bar{y} = 4{\cdot}87$ $\qquad \overline{xy} = 7{\cdot}31$

$\bar{x} = 5{\cdot}31$ $\qquad r_{xy} = 0{\cdot}89$

$\sigma_x = 2{\cdot}87$ $\qquad y = 0{\cdot}90x + 0{\cdot}09$

$\sigma_y = 2{\cdot}85$ $\qquad S = 1{\cdot}31$

Attitude des données sur la durée.—Il y a encore une condition à satisfaire. Il est toujours à craindre, dans les calculs de ce genre, que l'on parte d'un principe qui fait comporter les chiffres de la manière désirée. Il est vrai que la preuve de témoignages indépendants, comme les nombres-indices de l'emploiement des firmes faisant des rapports mensuels et les chiffres des unions ouvrières, obvie à ce danger dans une large mesure; mais il y a encore un élément de défiance qui surgit de la nature même des données.

Si par hasard le 1er juin donnait une fraction parfaitement définie du nombre de chômeurs en tout temps de l'année et si cette fraction représentait parfaitement le temps perdu pendant l'année, cela signifierait que tous ceux qui ont perdu du temps devraient avoir perdu le même nombre de semaines. Nous savons que ce n'est pas une constante; mais il semble que plus l'approximation approche la perfection dans la corrélation, plus elle approche la constante. Est-ce que cela veut dire que nous en sommes arrivés à ces hautes corrélations parce que tous ceux qui déclarent avoir perdu des semaines ont une tendance à dire la même chose? C'est-à-dire, est-ce que la réponse de la personne tend à dépendre de la psychologie ou du hasard, de sorte que les réponses visent à une moyenne générale qui varie d'une manière symétrique? La seule manière de régler ce point est d'examiner ce que la personne dit réellement. Les compilations du recensement donnent le nombre de semaines perdues déclarées par chaque personne de la manière suivante: "nombre perdant 1 semaine, 2 semaines, etc." Maintenant, est-ce que toutes les personnes tendent à répondre d'une manière telle que la moyenne générale est indépendante de l'occupation, de l'industrie, etc. de la personne ou est-ce que les réponses sont fortement régies par des conditions externes plutôt que par des conditions internes? Il est nécessaire, en conséquence, de décrire la manière dont la personne énumérée répond à la question "nombre de semaines perdues pendant l'année". Considérons d'abord les hommes et les femmes en 1921 (pour l'ensemble du Canada)

VI.—POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS DIVISÉS PAR LA LONGUEUR DE L'INTERVALLE, PAR INTERVALLE DE SEMAINES ET PAR SEXE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Intervalle de la durée d'inactivité	Hommes		Femmes	
	P.c. de ceux qui perdent du temps	P.c. perdant du temps divisé par la longueur de l'intervalle	P.c. de ceux qui perdent du temps	P.c. perdant du temps divisé par la longueur de l'intervalle
1- 4 semaines	19·77	4·94	23·56	5·89
5- 8 "	17·79	4·45	19·18	4·80
9-13 "	18·51	3·70	16·98	3·40
14-17 "	10·75	2·69	8·01	2·00
18-26 "	20·61	2·29	16·26	1·81
27 " et plus	12·57	0·48	16·02	0·62

Evidemment, dans le cas des hommes et des femmes en 1921 il y avait une tendance à une diminution très définie d'un intervalle à un autre. L'intervalle 18-26 semaines a une légère tendance à s'écarter du cours et à être représenté à l'excès, et ceci est probablement psychologique. En vérité, il est probable que ceci est surtout attribuable au fait qu'il y a cinq nombres pairs dans cet intervalle (de 9 semaines), tandis qu'il n'y en a que deux dans les autres intervalles (de 4 ou 5 semaines). De plus, il contient les durées d'un semestre. Il y a une symétrie remarquable dans la diminution d'un intervalle à l'autre. La seule manière de comprendre le comportement de ces périodes de durée consiste à les faire voir dans leurs diverses relations avec une autre caractéristique avec laquelle, comme on le verra tantôt, il a un rapport étroit, c'est-à-dire le pourcentage de ceux qui perdent du temps. Dans l'état suivant les chiffres pour les différentes provinces, séparément pour les hommes et les femmes (puisqu'il semble y avoir quelque différence de comportement entre les sexes) paraissent en ordre ascendant des pourcentages de ceux qui perdent du temps. La durée de temps perdu paraît par moyenne d'intervalle, puisque les intervalles sont d'inégale longueur. Il est contestable de regarder l'intervalle "27 semaines et plus" comme 26 semaines, mais on ne peut s'en empêcher.

VII.—POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE PAR INTERVALLE DE SEMAINES (POURCENTAGE DANS CHAQUE INTERVALLE DIVISÉ PAR LA LONGUEUR DE L'INTERVALLE), PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES (DISPOSÉS EN ORDRE ASCENDANT DES POURCENTAGES) ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Province	P.c. perdant du temps	P.c. de ceux qui perdent du temps divisé par la longueur de l'intervalle					
		1-4 semaines	5-8 semaines	9-13 semaines	14-17 semaines	18-26 semaines	27 semaines et plus
				HOMMES			
Ile du Prince-Edouard	23·13	4·01	4·82	3·98	2·81	2·46	0·44
Saskatchewan	23·90	4·62	4·17	3·80	3·22	2·47	0·41
Manitoba	32·09	4·17	4·04	4·26	2·64	2·48	0·50
Alberta	34·15	3·73	3·89	4·00	3·13	2·63	0·52
Québec	35·34	5·45	4·83	3·57	2·52	2·20	0·43
Canada	*37·60*	*4·94*	*4·45*	*3·70*	*2·69*	*2·29*	*0·48*
Ontario	39·75	5·67	4·67	3·62	2·56	2·07	0·45
Nouveau-Brunswick	40·62	4·77	4·73	4·05	2·67	2·31	0·40
Nouvelle-Ecosse	41·01	4·34	4·46	4·27	2·73	2·87	0·43
Colombie Britannique	44·94	2·68	3·26	3·35	3·16	2·94	0·79
				FEMMES			
Ile du Prince-Edouard	16·34	4·90	5·70	3·01	1·93	1·61	0·79
Saskatchewan	18·89	5·01	4·47	3·33	2·06	1·83	0·80
Nouvelle-Ecosse	16·08	4·95	4·75	3·40	1·93	1·82	0·77
Alberta	19·08	4·82	4·29	3·31	2·11	1·91	0·82
Nouveau-Brunswick	23·09	5·70	4·44	3·81	2·09	1·67	0·66
Manitoba	23·72	5·52	4·24	3·33	1·96	1·95	0·73
Canada	*24·39*	*5·89*	*4·80*	*3·40*	*2·00*	*1·81*	*0·62*
Québec	24·39	5·55	5·17	3·45	2·16	1·91	0·54
Colombie Britannique	25·96	4·17	3·51	2·91	2·08	2·33	0·98
Ontario	26·48	6·66	4·89	3·41	1·89	1·65	0·55

La caractéristique importante de l'état ci-dessus est qu'il n'y a pas de rapport apparent entre la manière dont décroissent les semaines d'inactivité rapportées d'un intervalle à l'autre et le pourcentage de ceux qui perdent du temps. L'arrangement est basé sur le total des employés à gages dans les différentes provinces et, bien que les provinces aient des structures industrielles ou professionnelles un peu différentes, cette différence de structure n'est pas très définie. La différenciation dans l'état n'est guère plus qu'une différenciation entre les agrégats d'individus pris au hasard, *i.e.* la différence de pourcentage est due à plusieurs autres causes de même qu'à la structure industrielle ou professionnelle. D'autre part, lorsque nous faisons un arrangement similaire des pourcentages de chômeurs mais en nous servant des agrégats professionnels au lieu des agrégats provinciaux, la situation est très différente. Avec les chiffres de 1921 nous avons dressé une liste de 100 occupations disposées en ordre ascendant des pourcentages d'inactivité en tout temps et nous avons fait voir la durée d'inactivité par intervalle de 1-4 semaines, etc. pour chacune d'elles comme ci-dessus. Il n'est pas nécessaire de donner ici les résultats obtenus pour les 100 occupations. Nous nous en tiendrons à certains groupes représentatifs et nous aurons recours aux chiffres de l'ensemble du Canada au lieu de ceux des diverses provinces.

VIII.—POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE PAR INTERVALLE DE SEMAINES (POURCENTAGE DANS CHAQUE INTERVALLE DIVISÉ PAR LA LONGUEUR DE L'INTERVALLE) POUR CERTAINES OCCUPATIONS (DISPOSÉS PAR ORDRE ASCENDANT), CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Occupation	P.c. perdant du temps	P.c. de ceux qui perdent du temps divisé par la longueur de l'intervalle					
		1-4 semaines	5-8 semaines	9-13 semaines	14-17 semaines	18-26 semaines	27 semaines et plus
Vendeurs	21·5	7·01	3·72	3·55	2·02	1·78	0·52
Fabricants—produits du lait et de la crème	28·3	5·06	4·78	4·62	3·36	2·15	0·36
Mécaniciens de locomotive	31·0	7·75	5·00	3·92	2·20	1·33	0·27
Poseurs de lignes	31·5	6·51	3·64	3·04	2·52	2·42	0·44
Camionneurs	38·2	5·71	3·92	4·02	2·51	2·16	0·45
Lormiers	38·5	5·76	4·58	3·90	2·61	2·00	0·56
Tailleurs de pierre	55·5	3·65	3·80	5·93	2·40	2·65	0·48
Couvreurs et poseurs d'ardoise	60·6	3·18	5·49	4·18	2·68	2·80	0·42

Il n'y a aucun doute que dans ce cas le comportement est allié au pourcentage de ceux qui perdent du temps. Le premier intervalle des deux occupations où plus de 50 p.c. perdent du temps est plus petit que le deuxième et le troisième. Le comportement paraît encore plus manifestement dans l'état suivant qui montre d'abord les périodes de durée des différents groupes industriels au Canada en 1921 d'après le pourcentage de ceux qui perdent du temps. Dans la deuxième partie de cet état les périodes de durée sont divisées par la longueur de l'intervalle de durée (puisque les intervalles sont d'inégale longueur) et disposées en ordre ascendant des pourcentages de ceux qui perdent du temps. Celles-ci sont ensuite arrangées de nouveau en trois groupes: (1) finance, commis, commerce et services et le pourcentage de ceux qui perdent du temps est de 18·92; (2) agriculture, transport et manufactures, 36·11 p.c.; (3) pêche, manœuvres non spécifiés, mines et construction, 54·09 p.c. Ces trois derniers groupes sont ensuite mis en graphique.

Le graphique montre que dans le cas du premier groupe (avec 18·92 p.c. de chômeurs en tout temps) le premier intervalle (1-4 semaines) est de beaucoup le plus grand et que les intervalles suivants décroissent rapidement. Dans le cas du deuxième groupe (avec 36·11 p.c. de chômeurs) le premier intervalle est plus petit que dans le cas du premier groupe, tandis que la diminution d'un intervalle à l'autre est moins rapide. Dans le cas du troisième groupe (où le nombre de chômeurs est plus considérable que la moitié des employés à gages) le premier intervalle est plus petit que le deuxième. Maintenant, si nous continuons à augmenter le pourcentage de ceux qui perdent du temps et que nous mettons chaque groupe en graphique, nous trouvons que le premier intervalle devient relativement plus petit et que les intervalles suivants deviennent plus grands jusqu'à ce que nous en venions à des occupations telles que "débardeurs" où environ trois quarts des ouvriers sont inactifs à une période quelconque. Dans ce cas le plus grand groupe ne serait pas le premier ou le deuxième, mais le groupe intermédiaire.

IXa.—POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE PAR INTERVALLE DE SEMAINES, PAR GROUPE D'OCCUPATIONS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Groupe d'occupations	P.c. perdant du temps	P.c. de ceux qui perdent du temps divisé par la longueur de l'intervalle					
		1–4 semaines	5–8 semaines	9–13 semaines	14–17 semaines	18–26 semaines	27 semaines et plus
Agriculture	24·00	19·58	17·31	19·40	11·85	20·63	11·22
Pêche et abatage du bois	51·07	15·47	18·59	18·68	14·01	22·73	10·53
Mines	56·37	18·93	19·59	22·77	10·56	17·93	10·22
Manufactures	45·12	22·64	19·60	18·66	9·98	17·85	11·28
Construction	56·41	14·93	16·56	19·45	12·35	23·98	12·73
Transport	34·49	23·30	18·03	17·78	10·26	19·57	11·06
Commerce	19·51	27·76	17·39	16·04	8·25	17·07	13·50
Finance	10·44	28·30	15·46	16·15	8·43	15·75	15·92
Services	21·02	20·49	17·02	17·32	9·72	19·30	16·12
Commis	17·99	28·05	17·80	15·74	8·45	16·67	13·33
Manoeuvres	53·27	16·31	16·80	18·42	11·06	23·22	14·19

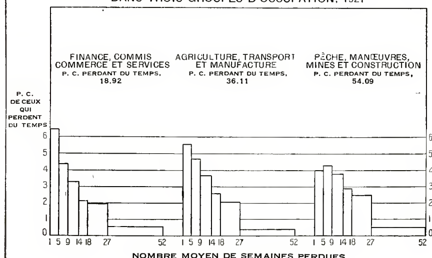
IXb.—POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE PAR INTERVALLE DE SEMAINES (POURCENTAGE DANS CHAQUE INTERVALLE DIVISÉ PAR LA LONGUEUR DE L'INTERVALLE), PAR GROUPE D'OCCUPATIONS (DISPOSÉS PAR ORDRE ASCENDANT DE POURCENTAGES), CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Groupe d'occupations	P.c. perdant du temps	P.c. de ceux qui perdent du temps divisé par la longueur de l'intervalle					
		1–4 semaines	5–8 semaines	9–13 semaines	14–17 semaines	18–26 semaines	27 semaines et plus
Finance	10·44	7·08	3·87	3·23	2·11	1·75	0·61
Commis	17·99	7·01	4·45	3·15	2·11	1·85	0·51
Commerce	19·51	5·94	4·35	3·21	2·06	1·90	0·52
Services	21·02	5·12	4·26	3·46	2·43	2·14	0·62
Agriculture	24·00	4·90	4·33	3·88	2·96	2·29	0·43
Transport	34·49	5·83	4·51	3·56	2 57	2·17	0·43
Manufactures	45·12	5·66	4·90	3·73	2·50	1·98	0·43
Pêche et abatage du bois	51·07	3·87	4·65	3·74	3·50	2·53	0 41
Manœuvres	53·27	4·08	4·20	3·68	2·77	2·58	0 55
Mines	56·37	4·73	4·90	4·55	2·64	1·99	0 39
Construction	56·41	3·73	4·14	3·89	3·09	2 66	0·49

IXc.—POURCENTAGES DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE PAR INTERVALLE DE SEMAINES (POURCENTAGE DANS CHAQUE INTERVALLE DIVISÉ PAR LA LONGUEUR DE L'INTERVALLE) DANS TROIS GROUPES D'OCCUPATIONS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Groupe d'occupations	P.c. perdant du temps	P.c. de ceux qui perdent du temps divisé par la longueur de l'intervalle					
		1–4 semaines	5–8 semaines	9–13 semaines	14–17 semaines	18–26 semaines	27 semaines et plus
Finance, commis, commerce et service	18·92	6·45	4·35	3·26	2·19	1·94	0·55
Agriculture, transport et manufactures	36·11	5·56	4·55	3·71	2·60	2·09	0·43
Pêche et abatage du bois, manœuvres, mines et construction	54·09	4·04	4·29	3·82	2·90	2·54	0·51

La méthode adoptée pour les 100 groupes d'occupations dont il a déjà été fait mention consiste à prendre les moyennes de la fréquence de durée des groupes ayant les mêmes pourcentages d'inactivité à une date quelconque et à disposer les données par ordre d'importance de ces moyennes. Ceci fait, il n'était pas difficile de voir le comportement des fréquences. Les plus faibles pourcentages d'inactivité pendant un certain temps ont des périodes plus courtes d'inactivité avec des pourcentages plus grands, tandis que les plus forts pourcentages d'inactivité ont des périodes plus courtes d'inactivité avec des pourcentages plus petits. En fait, les périodes d'inactivité dépendent clairement du pourcentage de ceux qui ont perdu du temps. L'interprétation



Graphique 1

de cette dépendance semble être une chose d'importance; mais, comme elle ne se rapporte pas immédiatement à la question actuelle, elle est remise à plus tard. Le point qui a trait au sujet en ce moment est le fait que cette dépendance existe et, particulièrement, qu'elle existe lorsque les données sont disposées par groupes d'occupations (ou d'industries), mais non pas lorsqu'elles sont disposées par groupes d'individus pris au hasard. En d'autres termes, *le nombre de semaines d'inactivité que la personne déclare à l'énumérateur est gouverné par son occupation, i.e. par une cause étrangère à la personne.* La nature de la dépendance peut être mieux comprise en remontant aux chiffres pour tout le Canada. L'état suivant fait voir clairement comment la personne répond à l'énumérateur.

X.—NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS ET NOMBRE EXPRIMÉ COMME POURCENTAGE DE (a) TOUS CEUX QUI PERDENT DU TEMPS ET (b) TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES, PAR INTERVALLE DE DURÉE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Intervalle de la durée d'inactivité	Employés à gages masculins perdant du temps		
	(1) Nombre	(2) Comme p.c. de tous ceux qui perdent du temps	(3) Comme p.c. de tous les employés à gages
1- 4 semaines	114,612	19·77	7·41
5- 4 "	103,113	17·79	6·67
9-13 "	107·273	18·51	6·94
14-17 "	62,308	10·75	4·03
18-16 "	119,482	20·61	7·73
27 "	72,867	12·57	4·71
Total, inactivité en tout temps	579,665	100·00	37·49
Total, employés à gages	1,545,894	-	100·00

Si nous prenons maintenant la dernière colonne, *i.e.* les pourcentages basés sur le nombre total d'employés à gages (au lieu de ceux basés sur tous ceux qui perdent du temps) et si nous exprimons la fréquence des personnes par intervalle de semaines en décimales au lieu d'en pourcentages, nous avons la colonne 1 de l'état XI. Puisqu'on a demandé à la personne combien elle avait perdu de semaines pendant une période limitée (52 semaines), on peut supposer que personne n'a perdu plus de 52 semaines; mais ce n'est pas certain et il est mieux de ne pas regarder la durée totale comme étant absolument limitée par la période de 52 semaines.

XI.—PROBABILITÉS D'ÊTRE INACTIFS UN CERTAIN NOMBRE DE SEMAINES ET DURÉE D'INACTIVITÉ PRÉVUE D'APRÈS LA FRÉQUENCE NORMALE OÙ LA MOYENNE EST LE CENTRE DE TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Durée d'inactivité	(1) Probabilité[1]	(2) Nombre de déviations[2] standard du centre de tous les employés à gages	(3) Durée prévue (ajustement d'après la ligne $y=19{\cdot}4x-5{\cdot}07$)
Moins de 1 semaine	0·6251	0·319	Moins de 1·12 semaine
" 5 semaines	0·6992	0·522	" 5·06 semaines
" 9 "	0·7659	0·725	" 9·00 "
" 14 "	0·8353	0·975	" 13·85 "
" 18 "	0·8756	1·154	" 17·32 "
" 27 "	0·9529	1·674	" 27·41 "
" 52 "	1·0000		

[1]Evidemment, cette probabilité est dérivée de l'état X de la façon suivante: ne perdant pas de temps ou en perdant moins de 1 semaine: 62·5 p.c. ou 0·6251; perdant moins de 5 semaines: (62·51+7·41=69·92) 0·6992, etc.
[2]En lisant un tableau de fréquences normales, 0·6251−0·5000=0·1251 représente des déviations standard de 0·319 du centre et ainsi de suite, *i.e.* 12½ p.c. des cas sont compris dans les déviations standard de 0·362 du centre.

La comparaison se fait entre la durée réelle et la durée prévue d'inactivité. La ligne du meilleur ajustement au moyen de la colonne 2 calcule le nombre de semaines qui correspond à un nombre donné de déviations standard, l'objet du calcul étant d'obtenir le nombre de semaines représentées par une déviation standard.

Maintenant, le meilleur nombre moyen de semaines dans une déviation standard semble être le meilleur ajustement de la ligne de la première colonne au moyen de la troisième colonne, *i.e.* le meilleur ajustement pour la ligne $y = a + bx$ où y égale le nombre de semaines et x, le nombre de déviations standard. Les constantes ainsi obtenues sont $y = -5{\cdot}07 + 19{\cdot}4\,x$. L'ajustement est suffisamment approché pour montrer que le nombre de semaines déclarées comme perdues a un certain rapport avec la déviation standard du centre du groupe d'employés à gages qui, ainsi qu'on l'a vu, est un groupe d'occupations et non pas un groupe d'individus. Une déviation standard équivaut à 19·4 semaines dans le cas de tous les employés à gages masculins au Canada. S'il en est ainsi, il y a une attraction *vers un centre, mais ce centre n'en est pas un qui serait produit par une réponse casuelle de la personne, c'est plutôt le centre de gravité de son occupation.*

Revenons maintenant à la question soulevée. Il s'agissait de savoir s'il y avait danger que la corrélation entre le pourcentage des chômeurs au 1er juin et le nombre moyen de semaines d'inactivité pendant l'année fût attribuable à la tendance de toutes les personnes à dire la même chose ou, plutôt, à donner une réponse au hasard qui naturellement eût eu une tendance centrale. Cette question s'est élevée parce qu'une corrélation parfaite entre les facteurs où l'on a trouvé une corrélation réellement élevée signifierait un nombre constant de semaines d'inactivité déclarées par tous également. La différenciation dans le nombre de semaines déclarées par les diverses personnes, voilà ce qui a rendu la corrélation imparfaite. Il est indubitable qu'il y a une telle constante; toutefois, l'attraction vers elle comme vers un centre n'est pas due à une réponse faite au hasard mais à la nature de l'occupation. D'une manière ou d'une autre elle est située au cœur de l'occupation, mais le "comment" est difficile à expliquer. Un bien meilleur

ajustement à la théorie aurait été obtenu si l'on avait pris la moyenne d'un certain nombre d'occupations ayant le même pourcentage d'inactivité en un certain temps, mais l'ajustement ci-dessus n'est pas mauvais. Ceci, du moins, explique pourquoi la durée d'inactivité dépend de la proportion de ceux qui perdent du temps dans cette occupation. Plusieurs interprétations plausibles de ce phénomène pourraient être avancées; en fait, c'est ce à quoi il fallait s'attendre, mais aucune interprétation ne sera proposée ici. Tout ce qui est requis, c'est le fait.

Maintenant, il n'y a pas de raison qu'une personne réponde au hasard à un recensement si elle n'a pas répondu ainsi à un autre recensement. Les chiffres de 1931 sont beaucoup plus irréguliers que ceux de 1921 et, ainsi, ne conviennent pas comme illustration; mais il est facile de voir que la tendance principale est la même. En fait, le nombre moyen de semaines perdues par tous ceux qui perdent du temps n'est pas du tout un centre de *fréquence* mais un centre de gravité du total de semaines perdues par toutes les personnes. La moyenne de semaines perdues par tous les employés à gages n'est pas un point central mais une déviation moyenne du centre de fréquence des employés à gages, qui est situé dans le cœur de l'occupation.

Prenant un cas où plus de 50 p.c. étaient inactifs en un temps quelconque, c'est-à-dire le bâtiment et la construction dont le p.c. est de 56·41, nous avons la répartition suivante:—

XII.—PROBABILITÉS D'ÊTRE INACTIFS UN CERTAIN NOMBRE DE SEMAINES ET DURÉE D'INACTIVITÉ PRÉVUE D'APRÈS LA FRÉQUENCE OÙ LA MOYENNE EST LE CENTRE DE TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES DANS L'OCCUPATION "BÂTIMENT ET CONSTRUCTION", ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1921

Durée d'inactivité	Probabilité	Nombre de déviations standard du centre de tous les employés à gages	Durée prévue (ajustement d'après la ligne $y = 14 \cdot 7\, x + 4 \cdot 04$)
Moins de 1 semaine	0·4359	−0·161	Moins de 1·67 sem.
Moins de 5 semaines	0·5201	0·050	" 4·78 "
" 9 "	0·6215	0·310	" 8·60 "
" 14 "	0·7222	0·589	" 12·70 "
" 18	0·7919	0·813	" 15·99 "
" 27 "	0·9272	1·455	" 25·43 "
" 52 "	1·0000		

Ici la ligne est $y = 4 \cdot 04 + 14 \cdot 7\, x$ et l'ajustement est très bon. La déviation standard du centre de l'occupation est de 14·7 semaines *i.e.* l'inactivité est plus rapprochée du cœur de l'occupation qu'elle ne l'était lorsque 37·50 p.c. seulement étaient inactifs en un temps quelconque.

Résumé des résultats des preuves d'exactitude.—1. Il a été établi comme condition *a priori* que si les semaines d'inactivité déclarées pour l'année étaient exactes pour les agrégats d'individus, alors (puisque le nombre de personnes inactives à la date spécifique du 1er juin est admis comme exact dans tous les cas et puisque ces données peuvent être considérées comme assez représentatives de la semaine entourant cette date) le 1er juin est un échantillon de l'année sujet à une infirmation constante attribuable à la tendance générale du chômage et sujet également à de petites erreurs comme celles qui naissent des variations dans la nature saisonnière des agrégats industriels, occupationnels et autres. La forme de relation qui doit exister entre les données rapportées au 1er juin et celles rapportées, à l'effet de remplir cette condition, pour l'année entière a été établie avant l'investigation des données et il a été exigé que les données satisfissent aux conditions en cette forme. Les données ont ensuite été examinées sous quatre arrangements différents (i) 98 groupes d'industries, (ii) 98 groupes d'occupations, (iii) 99 groupes d'âges et (iv) 534 groupes urbains. Les conditions ont été remplies dans tous les quatre arrangements et spécialement dans l'arrangement des âges (en omettant 10-15 ans), le calcul de l'année d'après le 1er juin a été aussi approché que celui qui aurait été obtenu de l'échantillon fortuit de tout attribut susceptible d'un échantillonnage idéal fait au hasard. Ceci veut dire que, si aucun doute n'avait été jeté sur l'exactitude du chiffre de l'année, les données du 1er juin seraient

apparues comme une bonne section recoupée de l'année pourvu que nous eussions eu le moyen de connaître la tendance générale du chômage.

2. La condition suivante était que l'infirmation constante du 1er juin sur l'année, obtenue par le calcul, devait être conforme à l'infirmation que faisait voir le témoignage indépendant du recensement. Deux de ces témoins ont été assignés, c'est-à-dire l'indice de l'emploiement basé sur les rapports mensuels des firmes colligés par le Bureau Fédéral de la Statistique et l'emploiement d'un mois à l'autre dans les unions ouvrières, d'après les rapports du Ministère du Travail. Ces deux séries de données devaient montrer les tendances générales d'une manière assez exacte. Cette condition a été remplie d'une manière très satisfaisante.

3. La troisième condition est que les erreurs de calcul doivent principalement être attribuables à la variation saisonnière entre les différents agrégats industriels, etc. Les plus grandes erreurs ont été éprouvées et les industries individuelles auxquelles elles se rapportaient ont été examinées pour l'année 1930–31, afin de voir si la situation en juin comparativement à l'année était plus différente dans ces industries que dans les autres. Cette condition a également été satisfaite.

4. Bien qu'aucune autre épreuve n'eût été nécessaire, les chiffres de l'année 1921 ont été calculés d'après les données de juin de cette année-là conformément à la formule employée en 1931, afin de vérifier si la relation entre les résultats calculés et les résultats réels était la relation entre l'infirmation du 1er juin sur l'année en 1931 et l'infirmation en 1921. Cette condition a également été remplie d'une manière satisfaisante.

5. Il a été fait encore une autre épreuve par suite de l'observation d'une corrélation particulière, c'est-à-dire la corrélation entre le pourcentage inactif le 1er juin, le pourcentage inactif en un temps quelconque pendant l'année et la moyenne de semaines d'inactivité de ceux qui ont perdu du temps. Les corrélations parfaites ne seraient possibles que si le nombre total de semaines d'inactivité était constant et il semble y avoir danger que les corrélations déjà obtenues soient dues à la tendance que tout le monde aurait de déclarer la même chose ou, plutôt, à la tendance que les réponses auraient d'être fortement gouvernées par un centre de fréquence. Il est nécessaire de voir quel est ce centre de fréquence. S'il est arrivé que tout le monde, sans égard pour l'occupation, ait donné une réponse menant à une distribution symétrique autour d'un nombre central de semaines, il y a eu alors lieu de douter que les réponses aient été simplement faites au hasard; cependant, si les réponses se sont orientées vers un autre centre produit par quelque chose d'étranger à l'individu, la tendance à répondre la même chose a alors été celle à laquelle il fallait s'attendre. En conséquence, il a été fait un examen des réponses véritables à la question "Combien de semaines avez-vous perdues pendant l'année?" La tendance centrale n'est pas évidente lorsque les réponses sont examinées pour les groupes d'individus pris au hasard, mais l'examen des groupes d'occupations révèle que la réponse est gouvernée par la condition de l'occupation. Le centre vers lequel les réponses sont attirées est le centre de l'occupation, l'inactivité et le travail étant combinés. Le nombre de semaines perdues est d'autant plus grand que le pourcentage de ceux qui perdent du temps est plus fort. La moyenne de semaines perdues est une déviation du centre de l'occupation, *i.e.* une cause extrinsèque, et non pas une cause psychologique, gouverne les réponses de la personne.

Ces cinq épreuves séparées semble établir incontestablement que les réponses à la question "Combien de semaines avez-vous perdues pendant l'année?" sont exactes pour les agrégats d'individus, d'occupations, etc. Le sujet suivant serait naturellement de savoir combien petit peut être l'agrégat, mais il est différé pour la raison suivante: la grandeur de l'agrégat pour laquelle le nombre de semaines perdues pendant l'année est certain, voilà une question qui se confond avec cette autre: "Pour quelle grandeur de groupe le 1er juin est-il représentatif de l'année?" Même si aucun doute n'avait été jeté sur la certitude de la durée, cette question surgirait encore. En conséquence, une investigation plus complète de la matière est faite plus loin en rapport avec la question de l'échantillonnage. On constatera que l'on ne peut pas beaucoup se fier aux agrégats de moins de 200.

PARTIE B—CARACTÉRISTIQUES PERMANENTES DANS LES DONNÉES DU RECENSEMENT

Les caractéristiques fondamentales permanentes dans les données du recensement sur le chômage, si cette permanence est établie, signifient que ces caractéristiques sont indépendantes

du temps et du lieu, ou bien si elles sont dépendantes, elles le sont d'une manière permanente qui peut s'exprimer quantitativement. Elles doivent être fondamentales pour être d'une valeur pratique. "Dépendant d'une manière permanente" signifie simplement ce qui est énoncé dans l'illustration suivante. Supposons que pour une quantité donnée A nous recevons M unités d'une autre quantité B (sans condition). C'est une relation permanente. Mais supposons que M dépende d'une autre quantité C, de sorte que lorsque C change M change également mais d'une manière définie et mesurable, disons de N; alors la relation est encore permanente et la connaissance est de valeur pratique aussi longtemps que C et N sont connus et aussi longtemps que N ne change pas. Maintenant, "permanent" doit être interprété dans un sens relatif. Strictement, il signifie "immuable"; mais en pratique il signifie que les changements sont tellement faibles qu'ils ne sont pas importants dans l'espace de certaines périodes déterminées ou autres limites, *e.g.* si certaines relations établies pour le chômage changeaient si lentement que les changements n'auraient pas d'importance pratique dans une période de dix ans et dans un espace équivalant à la différence de conditions entre une province du Canada et une autre, cette relation serait alors suffisamment permanente et satisfaisante dans la pratique, parce nous avons un recensement tous les dix ans et que ce recensement mesure les différences entre les provinces.

Maintenant, il nous faut choisir notre troisième quantité C, de manière à ce qu'elle soit indépendante du temps et de l'espace ou qu'elle soit en relation définie avec quelque fonction connue de temps et d'espace. Par exemple, si elle fait voir un changement de N pour chaque unité de changement dans le temps, comme une année, ou dans l'espace, comme l'augmentation de population, et s'il est assez certain que nous connaissons les changements de population, nous avons alors une mesure adéquate dans la pratique. Pouvons-nous déterminer à l'avance ce qui est ou ce qui n'est pas une relation plus ou moins permanente? Pour répondre à cette question nous devons poser deux séries de prémisses:—

(1) Les relations qui sont basées sur des concepts purement mathématiques sans égard aux cas concrets sont permanentes, *e.g.* si une relation est établie sur la base de grands nombres indépendamment de ce que ces nombres signifient, cette relation est alors permanente. Ainsi, si le chômage dépend du nombre d'ouvriers indépendamment du lieu, du temps ou de la nature du travail que ces personnes exécutent et si cette relation peut être mesurée quantitativement, cette relation est alors très susceptible d'être permanente et nous pouvons en faire une application pratique sans hésitation.

(2) Si la relation dépend du comportement des cas concrets séparés par l'espace mais agissant à un temps donné, la permanence de ces relations est alors discutable; mais, s'il est révélé que la même relation persiste lorsqu'elle est separée par le temps à condition qu'elle soit corrigée par une fonction permanente de temps ou un facteur permanent comme il a déjà été mentionné, *e.g.* dépendant d'un concept purement mathématique, cette relation est alors permanente après avoir été ainsi corrigée.

Les relations elles-mêmes doivent être établies d'une manière définie. Ce n'est pas exactement une question de permanence, mais plutôt une question de certitude. Une relation peut être tout à fait certaine comme phase éphémère, sans être permanente. Si elle change d'une manière permanente, elle a une valeur pratique; mais, si elle n'est vraie qu'à ce moment précis, sa valeur intrinsèque est faible excepté en tant qu'elle est instructive ou qu'elle est une observation menant à une autre investigation.

Relation entre les données sur le chômage et la grandeur du groupe examiné.— Comme on l'a déjà laissé entendre, l'objet principal du chapitre est d'examiner les caractéristiques permanentes du recensement du chômage. L'importance de cette investigation repose sur le fait que nous n'avons que des recensements décennaux sur une échelle aussi grande et la compilation des matériaux colligés est une tâche si longue que les résultats ne sont connus qu'après une période s'échelonnant de six mois à trois ou quatre ans après la date du recensement. A moins que ces compilations n'aient des valeurs permanentes en outre de leur intérêt courant, on peut dire qu'elles sont périmées avant que les résultats ne soient connus. D'autre part, si elles ont des valeurs permanentes applicables aux autres périodes de temps tout comme à la date du recensement, ce sont alors leurs valeurs les plus importantes et elles ne deviennent pas surannées.

Les corrélations comme celles qui ont été discutées en rapport avec la question de la certitude sont très bonnes à leur place, mais elles sont très peu sûres comme guides vers des relations *permanentes*. Une équation de la forme $y = a + bx$ peut être vraie même d'une manière permanente; mais sa valeur pratique est très peu importante, à moins que nous soyons sûrs que a et b ne changent pas. Ainsi, quand y a été pris pour représenter le nombre moyen de semaines perdues pendant l'année et x, pour le pourcentage inactif au 1er juin, la corrélation s'est révélée presque parfaite pour 1931 et pour 1921 et probablement pour toute autre année; mais elle ne nous mène pas très loin excepté qu'elle établit un principe, c'est-à-dire que le 1er juin est une sorte d'échantillon de l'année. Le b et le a ne sont pas les mêmes pour tous les ans. La corrélation pourrait être parfaite et la même difficulté surgirait encore. Cependant, lorsque nous savons que b égale toujours $\frac{1}{B}$, B étant l'infirmation du 1er juin sur la moyenne de l'année, nous avons alors quelque chose de permanent et de pratique aussi longtemps que nous avons d'autres moyens de connaître quelle est cette infirmation. Mais une équation basée sur la corrélation entre les traits statiques est incertaine pour mesurer quelque chose qui change avec le temps, à moins qu'il ne soit révélé que le changement lui-même obéit à une loi permanente.

Quelle est alors la base pour découvrir quelque chose de permanent dans les données du recensement? Nous soumettons ici qu'une relation basée sur la grandeur constitue une telle base. Si y, mx, où x est dépourvu de tout son contenu excepté sa grandeur, *i.e.* sa grandeur exprimée en nombres abstraits, la relation est alors permanente. Ainsi, 2 est la moitié de 4, peu importe ce que 2 et 4 représentent et le temps ne fait pas de différence.

La première chose à faire sera alors d'examiner jusqu'à quel point le pourcentage de chômeurs est influencé par la grandeur des groupes d'employés à gages et du nombre de chômeurs—disons, au 1er juin. Ceci est réellement un point dans l'échantillonnage. On sait parfaitement que la certitude d'un échantillon varie avec la racine carrée de la grandeur de l'échantillon, la grandeur étant la considération la plus importante.

Pour commencer, admettons que les données du recensement pour le 1er juin et pour l'année entière sont certaines et que nous prenons le chômage d'une date spécifique (comme le 1er 1er juin) comme un échantillon de l'année. Nous savons, il va sans dire, que cet échantillon est infirmé; mais admettons que nous avons des données courantes, comme le chômage dans les unions ouvrières et l'indice de l'emploiement dans les établissements industriels, qui nous donneront une idée assez exacte de cette infirmation. La question se pose: "Quel est le plus petit nombre de personnes pour lequel un tel échantillon est digne de foi?"

Si nous regardons la relation générale entre le 1er juin et le reste de l'année, ainsi qu'elle est exprimée dans les trois séries de groupements—par industrie, occupations et âge—comme suffisamment approchée et si nous sommes satisfaits de l'expectative que nous pouvons calculer l'inactivité de l'année d'après le 1er juin à cinq jours près pour plus de la moitié des employés à gages, nous pouvons prendre comme critère cette relation et la corrélation ·97. La manière dont nous allons faire l'épreuve consiste à prendre les données de 534 centres urbains incorporés dont nous connaissons les chiffres du 1er juin et de l'année pour les hommes de 20 ans et plus. En prenant ces centres nous avons l'avantage d'avoir un vaste champ de grandeurs variant de zéro à plusieurs centaines de personnes inactives au 1er juin. Le critère de la grandeur en ce cas devrait être le nombre de personnes inactives, puisque ce sont les personnes qui répondent à la question "Combien de semaines avez-vous perdus pendant l'année?" Après avoir omis 15 cas très exceptionnels, les 519 centres ont été répartis comme suit d'après le nombre d'hommes inactifs:—

Nombre d'hommes inactifs	Nombre de centres urbains
Moins de 25	55
25– 49	97
50– 74	95
75– 99	46
100–199	94
200 et plus	132
Total	519

La distribution des semaines d'inactivité d'après le nombre de personnes inactives au 1er juin paraît pour chacun de ces six groupes de centres urbains dans la série suivante d'états qui sont en réalité des diagrammes de distribution de fréquence. Dans chaque cas les chiffres de l'année et ceux du 1er juin sont mis en corrélation et il faut observer comment la corrélation s'élève avec la grandeur. Les états eux-mêmes indiquent assez bien la corrélation sans autre mensuration. Il est clair que les endroits où moins de 25 personnes sont inactives au 1er juin sont trop petits pour fins d'échantillonnage et peuvent être rejetés immédiatement. Après cela, il est utile de regarder la relation de deux manières: (1) la relation dans le cas des villes individuelles; (2) celle de la moyenne de toutes les villes du groupe. Bien qu'individuellement un groupe de 25–49 puisse être top petit pour l'échantillonnage, la moyenne du nombre d'endroits où 25–49 personnes sont inactives peut faire voir une relation satisfaisante et ceci servira à des fins pratique

XIII —DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CENTRES URBAINS AYANT DES NOMBRES SPÉCIFIÉS D'EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

(a) CENTRES URBAINS OÙ MOINS DE 25 PERSONNES NE SONT PAS AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																							Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1		2	2	1																																				5
2		2	5	1																																				8
3				2	1	3		1																																7
4	1	2		1			1																																	5
5		1	1		4	1																																		7
6			2	1	2	1																																		6
7					1																																			1
8					1		1																																	2
9					1	1	1																																	3
10		1	2	1	1		1																																	6
11					1	1																																		2
12																																								
13			1			1																																		2
14																							1																	1
Total	1	8	13	7	12	8	4	1															1																	55

$c_x = 0\cdot5818$ $c_y = 0\cdot5455$ xy corrigé $= 4\cdot7526$

$c_x^2 = 0\cdot3385$ $c_y^2 = 0\cdot2976$ $r_{xy} = \cdot44$

$\sigma_x^2 = 9\cdot6615$ $\sigma y^2 = 12\cdot2824$ $y = 0\cdot49x + 2\cdot01$

$\sigma_x = 3\cdot11$ $\sigma_y = 3\cdot50$

XIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CENTRES URBAINS AYANT DES NOMBRES SPÉCIFIÉS D'EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

(b) CENTRES URBAINS OÙ 25-49 PERSONNES NE SONT PAS AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																							Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1																																								
2					1																																			1
3		1		1	1	2																																		5
4				1		3	1					1																												6
5			1	1	1	1	2																																	6
6			1	3	1	1	2		1	2	1	1																												13
7					1	1	2		1	2	1			1																										9
8			1	2	1	1	3	1	2	1																														12
9					1	2	2	1	1	2	1	1																												11
10				2		1	1	1	1		2	1	2																											11
11						1	1	1	2	3	1																													9
12													1		1																									2
13								2	1	1																														4
14														1																										1
15							1			1		1																												3
16							1																																	1
17																																								
18																																								
19							1										1																							2
20																	1																							1
Total		1	3	10	7	13	17	6	9	12	6	5	3	2	1		2																							97

$c_x = 0\cdot9794$ $c_x^2 = 0\cdot9592$ $\sigma_x^2 = 9\cdot8140$ $\sigma_x = 3\cdot13$ $c_y = 0\cdot5052$ $c_y^2 = 0\cdot2552$ $\sigma_y^2 = 12\cdot8685$ $\sigma_y = 3\cdot59$ xy corrigé $= 5\cdot8352$ $r_{xy} = \cdot52$ $y = 0\cdot60\,x + 0\cdot08$

XIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CENTRES URBAINS AYANT DES NOMBRES SPÉCIFIÉS D'EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

(c) CENTRES URBAINS OÙ 50-74 PERSONNES NE SONT PAS AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																						Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1																																								
2							1																																	1
3				1																																				1
4					1																																			1
5			1			2	2		1																															6
6					3	2			1	1																														7
7					1		1		3				1																											6
8					2	1		2	3	2	2			1																										13
9					1		2		2			2	1	1		1	1																							11
10						2	2	2			2									1																				9
11						2					1	1		2			1				1																			8
12				1							1	1	1				1	1																						6
13						1		2	1	1		2	1	1		1			1																					11
14									1				1				1																							3
15										1					1				1																					3
16				1																																				1
17			1									1								1																				3
18									2																															2
19															1																									1
20																																								
21																																								
22																1																								1
23																																								
24																																								
25																																								
26																																								
27																																								
28																																								
29																																								
30																															1									1
Total			2	3	8	10	8	6	14	5	6	7	5	5	2	3	4	1	2	2	1										1									95

$c_x = 1\cdot2842$
$c_x^2 = 1\cdot6492$
$\sigma_x^2 = 22\cdot8350$
$\sigma_x = 4\cdot78$

$c_y = 0\cdot3158$
$c_y^2 = 0\cdot0997$
$\sigma_y^2 = 17\cdot9845$
$\sigma_y = 4\cdot24$

xy corrigé $= 11\cdot2044$
$r_{xy} = \cdot55$
$y = 0\cdot49\,x + 1\cdot19$

XIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CENTRES URBAINS AYANT DES NOMBRES SPÉCIFIÉS D'EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

(*d*) CENTRES URBAINS OÙ 75-99 PERSONNES NE SONT PAS AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																						Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1																																								
2																																								
3									1																															1
4								1																																1
5				3		1		1			1																													6
6				1		1		1	1	1																														5
7					1		2	1		1			1																											6
8					1			1					2																											4
9							1		1			1																												3
10				1								1																												2
11							1	1					1	1	1			1		1																				7
12							1					1	1																											3
13											1					1	2																							4
14																																								
15															1	1																								2
16											1																													1
17																																								
18																																								
19																																								
20																						1																		1
Total				5	2	2	5	6	3	2	3	3	5	1	2	2	2	1		1		1																		46

$c_x = 1 \cdot 3478$ $\quad c_x^2 = 1 \cdot 8166$ $\quad \sigma_x^2 = 20 \cdot 2704$ $\quad \sigma_x = 4 \cdot 50$ $\quad c_y = 1 \cdot 1087$ $\quad c_y^2 = 1 \cdot 2292$ $\quad \sigma_y^2 = 12 \cdot 8795$ $\quad \sigma_y = 3 \cdot 59$ $\quad$ *xy* corrigé $= 11 \cdot 0257$ $\quad r_{xy} = \cdot 68$ $\quad y = 0 \cdot 54x - 1 \cdot 0$

XIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CENTRES URBAINS AYANT DES NOMBRES SPÉCIFIÉS D'EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

(e) CENTRES URBAINS OÙ 100-199 PERSONNES NE SONT PAS AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																							Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1........																																								
2........																																								
3........				2																																				2
4........			1			1		1																																3
5........					1	2																																		3
6........						1	2						1																											4
7........						2	2	1		1				1	1		1																							9
8........			1		1		1	2		1	1		1		1						1																			10
9........						2	2	1	2		1		1																											9
10........						1	1		3	1		2	2	1																										11
11........							1	2	2		2	1												1																9
12........									1			1		1		1	1		1																					6
13........							1				1	1	1	1	1	1		1			1																			9
14........													1	1				1			1																			4
15........									1			1				1					1																			4
16........															1					1							1													3
17........														1							1	1			1	1						1								6
18........										*1*						1																								2
19........										*1*																														1
20........						*1*																							1											2
21........																*1*																								1
22........																																								
23........													*1*																											1
Total...			2	2	2	10	10	7	9	5	5	6	8	6	4	5	2	2	1	1	5	1		1	1	1	1		1			1								99[1]

$c_x = 1 \cdot 1277$
$c_x^2 = 1 \cdot 2717$
$\sigma_x^2 = 36 \cdot 8560$
$\sigma_x = 6 \cdot 07$

$c_y = 0 \cdot 4574$
$c_y^2 = 0 \cdot 2092$
$\sigma_y^2 = 13 \cdot 8227$
$\sigma_y = 3 \cdot 72$

xy corrigé $= 16 \cdot 3142$
$r_{xy} = \cdot 72$
$y = 0 \cdot 44\, x + 0 \cdot 63$

[1]Pour les calculs, 5 cas exceptionnels (en italique dans le diagramme) ont été omis.

XIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CENTRES URBAINS AYANT DES NOMBRES SPÉCIFIÉS D'EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

(f) CENTRES URBAINS OÙ 200 PERSONNES ET PLUS NE SONT PAS AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

Moyenne de semaines perdues par les employés à gages masculins	Pourcentage non au travail le 1er juin 1931																																							Total
	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76 et plus	
1																																								
2																																								
3			2	1																																				3
4					1	1																																		2
5				1			1																																	2
6						1	3	1	1									*1*																						7
7						2	3	1	1		2			1																										10
8							1	5	2	1																														9
9						1	2	1	3	2	1	1	1																											12
10								1	2		2		1	2																										8
11									1	3	4	2		5	1		1		1																					18
12								1				4	1	3	3																									12
13									1			1		2	2				2		2																			10
14												2			2	3		1	1	1																				10
15													1	1	1	2		2		1	1																			9
16										*1*				1		1	1			2				2																8
17																		1		1																				2
18														*1*										1	1	1									1					5
19								*1*																							1									1
20															*1*							1	1																1	4
21																																	1			1				2
22																											1													1
23																																								
24																													1											1
25				*1*															*1*																					2
26																											*1*													1
Total ...			2	3	1	5	10	11	11	7	9	10	4	16	10	6	2	5	5	5	3	1	1	3	1	2	1		1			1	1		1	1			1	140[1]

$c_x = 1\ 7424$
$c_x^2 = 3{\cdot}0360$
$\sigma_x^2 = 45{\cdot}9185$
$\sigma_x = 6{\cdot}78$

$c_y = 0{\cdot}5530$
$c_y^2 = 0{\cdot}3058$
$\sigma_y^2 = 17{\cdot}3836$
$\sigma_y = 4{\cdot}17$

xy corrigé $= 24\ 8320$
$r_{xy} = \ 88$
$y = 0{\cdot}54x - 2{\cdot}31$

[1] Pour les calculs, 8 cas exceptionnels (en italique dans le diagramme) ont été omis

XIV.—POURCENTAGES D'EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS DE 20 ANS ET PLUS NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931 MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES DANS CHAQUE INTERVALLE DE POURCENTAGE PAR LES EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS DE L'ÉTAT XIII

P.c. non au travail le 1er juin 1931	Nombre moyen de semaines perdues par les employés à gages masculins — Etat XIII						P.c. non au travail le 1er juin 1931	Nombre moyen de semaines perdues par les employés à gages masculins — Etat XIII					
	a	b	c	d	e	f		a	b	c	d	e	f
0	4·0	–	–	–	–	–	40	–	–	11·0	–	13·4	13·7
2	3·6	3·0	–	–	–	–	42	–	–	–	20·0	17·0	20·0
4	4·8	6·3	11·0	–	6·0	3·0	44	–	–	–	–	–	20·0
6	4·1	6·6	10·3	6·2	3·0	11·0	46	14·0	–	–	–	11·0	16·7
8	6·7	5·7	6·8	7·5	6·5	4·0	48	–	–	–	–	17·0	18·0
10	6·6	6·4	8·5	5·5	8·2	6·6	50	–	–	–	–	17·0	22·0
12	7·8	9·0	7·1	9·2	8·6	7·0	52	–	–	–	–	16·0	22·0
14	3·0	10·7	10·3	6·8	8·3	9·4	54	–	–	–	–	–	–
16	–	9·2	9·8	6·0	10·8	9·1	56	–	–	–	–	20·0	24·0
18	–	9·4	10·0	6·5	12·4	10·7	58	–	–	–	–	–	–
20	–	8·8	9·8	11·3	10·4	9·7	60	–	–	30·0	–	–	–
22	–	8·8	12·0	10·3	11·8	12·0	62	–	–	–	–	17·0	19·0
24	–	10·7	11·0	9·2	11·6	11·5	64	–	–	–	–	–	21·0
26	–	10·5	10·4	11·0	12·2	12·1	66	–	–	–	–	–	–
28	–	12·0	17·0	13·0	11·0	13·6	68	–	–	–	–	–	18·0
30	–	–	14·7	14·0	15·8	14·7	70	–	–	–	–	–	21·0
32	–	19·5	11·5	13·0	9·5	13·5	72	–	–	–	–	–	–
34	–	–	12·0	11·0	13·5	13·4	74	–	–	–	–	–	–
36	–	–	14·0	–	12·0	15·2	76 et plus	–	–	–	–	–	20·0
38	–	–	13·5	11·0	16·0	15·6		$r=·85$	$r=·81$	$r=·79$	$r=·82$	$r=·85$	$r=·76$

XV.—CORRÉLATION ENTRE LE NOMBRE DE CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS LE 1er JUIN ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PENDANT L'ANNÉE POUR DES CLASSES DE CENTRES URBAINS DE GRANDEUR SPÉCIFIÉE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Nombre non au travail le 1er juin 1931	Corrélation pour les individus des groupes (état XIII)	Corrélation pour la moyenne de chaque groupe (état XIV)	Nombre de centres urbains
Moins de 25	·44	·85	55
25– 49	·52	·81	97
50– 74	·55	·79	95
75– 99	·68	·82	46
100–190	·72	·85	94
200 et plus	·88 [3]	·76	132
Total	·69 [2]	95 [2]	519 [1]

[1] Omettant 15 cas exceptionnels.
[2] 532 cas.
[3] La grandeur qui permet d'atteindre une corrélation satisfaisante pour chaque item est 200; pour les moyennes, toutes les corrélations sont satisfaisantes.

Base d'échantillonnage pour le chômage.—Maintenant, pour fins pratiques, il est nécessaire d'obtenir une base d'échantillonnage où l'échantillon n'est pas le nombre d'inactifs mais le nombre d'employés à gages. Il faut absolument avoir une base d'échantillonnage pour le chômage. Non seulement il serait aussi dispendieux que prohibitif de faire un recensement ou enregistrement fréquent du chômage, mais la chose serait absolument impossible, puisqu'il y a plusieurs obstacles en plus de la grandeur de la tâche. De plus, cette grandeur de la tâche rendrait impossible la compilation des résultats en temps pour être utiles. Une méthode moins onéreuse d'échantillonnage qui donnerait des résultats à peu près exacts rendrait également possible la publication des chiffres en quelques jours. Si l'approximation était raisonnablement approchée, elle serait tout à fait aussi bonne qu'une énumération complète, puisque même cette dernière comporterait les questions d'exactitude au sujet desquelles toutes les personnes ne sont nullement d'accord. Une de ces questions est la définition précise du chômeur—est-ce une personne qui ne travaille pas ou doit-il remplir certaines autres conditions avant d'être considéré comme chômeur? En vertu des dispositions de l'assurance-chômage, l'individu pour être chômeur doit avoir exercé un emploi continuel et être capable de travailler à un emploi continuel. Le garçon qui n'a jamais eu d'emploi continu et qui ne peut pas se déclarer comme ayant une occupation ou étant lié à une industrie ne peut pas être considéré comme chômeur. Ceci est

conforme à la définition du recensement, mais est loin d'être admis généralement. Par exemple le 1er juin 1931 il y avait 470,000 individus qui ne travaillaient pas, mais c'étaient tous des employés à gages. En outre des deux millions et demi d'employés à gages, il y avait un million et tiers d'autres personnes ayant des emplois rémunérés et environ 800,000 personnes des deux sexes en âge de travailler, y compris les femmes non mariées et les personnes non à l'école ou dans les institutions, qui ne travaillaient pas. Il est facile de voir qu'une différence dans la définition de ce qu'est un chômeur pourrait aisément faire une différence de quelques centaines de mille; car, si la définition était attribuée à tous ceux qui ne travaillaient pas à cette date, on ajouterait 800,000 (en plus des ouvriers indépendants qui n'avaient rien à faire ce jour-là) aux 470,000 enregistrés comme ne travaillant pas. Il est évidemment impossible d'obtenir un chiffre du chômage au sujet duquel tout le monde soit d'accord, ce qui montre comment il est absurde d'insister sur une exactitude méticuleuse en ces matières. Tout ce qu'il nous faut, c'est une approximation raisonnable.

Il n'y a pas de doute qu'un bon échantillon peut nous donner cette approximation raisonnable pourvu que nous ayons une bonne base de sélection. Le seul chiffre dont nous semblons avoir besoin plus que tout autre, c'est le pourcentage des employés à gages ne travaillant pas à une date spécifique. Même si ce pourcentage ne nous donne pas le nombre réel de ceux qui ne travaillent pas, excepté en tant qu'il nous donne une bonne idée du nombre, il est le chiffre le plus important puisqu'il constitue la probabilité du chômage et, en conséquence, un baromètre.

Grandeur de l'échantillon —La méthode qui donne le plus d'espoir pour arriver à une base d'échantillonnage pour ce chiffre (le pourcentage de ceux qui ne travaillent pas) consiste à examiner ce que ce pourcentage a à faire avec la grandeur des agrégats d'employés à gages. Comme précédemment, nous prenons les 534 centres urbains incorporés dont la grandeur varie d'un cent ou moins à plus d'un demi-million. De suite nous avons une difficulté: celle de partager ces centres en groupes de grandeur convenable. Le chômage peut augmenter ou diminuer avec la grandeur des groupes d'employés à gages, mais comment? Si nous les prenons en intervalles égaux de grandeur—*e.g.* moins de 100; 100-199; 200-299, etc.—nous admettons qu'un intervalle égal de grandeur correspond à un égal intervalle de pourcentage de chômage, tandis que ceci peut ne pas être vrai. Si le pourcentage du chômage dépend réellement de la grandeur de l'endroit, il y a plusieurs autres facteurs à considérer en outre de l'espèce d'industrie ou de la grandeur des industries en cet endroit. De nos jours il est compliqué par le fait des secours directs. Le petit centre peut souffrir faiblement du chômage, soit parce qu'il n'a que quelques industries ou occupations et que celles-ci ont un caractère permanent depuis longtemps établi comme les garages, les instituteurs, les commis de magasin, etc., soit parce que les chômeurs quittent ce petit centre pour un plus grand, ce qui tend à augmenter le chômage dans les grands centres; ou bien il peut souffrir du chômage plus que le grand centre par suite de l'insuccès des nouvelles industries qui y avaient débuté. En fait, on verra que les petits centres sont également susceptibles d'être mieux ou pires que les grandes cités. Un petit centre unique donnerait une description très incertaine du chômage, mais l'agrégat d'un grand nombre de ces petits centres en donnerait une véritable description.

La méthode suivie dans l'arrangement des 534 centres urbains par grandeur a consisté à faire dépendre les intervalles de grandeur des intervalles de la déviation standard du pourcentage des inactifs au 1er juin; 2 p.c. inactifs équivalent à des déviations standard de 0·168. Les intervalles de grandeur ainsi obtenus sont:—

Intervalle de grandeur[1]	Nombre de villes représentées	Intervalle de grandeur[1]	Nombre de villes représentées
80 et moins	1	22,501 - 31,600	3
81 - 160	23	31,601 - 43,000	1
161 - 300	138	43,001 - 57,000	-
301 - 550	132	57,001 - 73,500	2
551 - 900	78	73,501 - 92,000	-
901 - 1,700	75	92,001 - 112,000	-
1,701 - 2,400	25	112,001 - 133,000	-
2,401 - 4,500	25	133,001 - 153,000	-
4,501 - 7,000	17	153,001 - 171,000	1
7,001 - 10,300	4	Plus de 171,000	1
10,301 - 15,800	4		
15,801 - 22,500	4	Total	534

[1] Limites intégrales de l'intervalle.

Le graphique suivant montre le pourcentage de ceux qui ne sont pas au travail le 1er juin, d'après ces vingt-deux groupes de grandeurs différentes. Le pourcentage moyen de ceux qui ne sont pas au travail dans chaque groupe paraît au bas du graphique. A l'exception du premier groupe il est manifeste qu'il y a une très légère variation d'un groupe à l'autre et qu'il n'y a pas absolument de tendance à la hausse ou à la baisse avec la grandeur. Les plus grandes cités montrent à peu près le pourcentage moyen d'inactifs le 1er juin, tandis que la moyenne de chaque groupe de grandeur correspond à cette moyenne.

D'après ceci, on obtient une base d'échantillonnage en prenant tous les centres urbains dans l'un des groupes de grandeur. N'importe lequel des groupes de grandeur ferait l'affaire, mais il y a deux autres considérations—l'économie de part et d'autre et l'assurance que l'agrégat des cités ou villes du groupe représenterait une variété suffisante d'industries. Le groupe le plus économique serait le troisième, c'est-à-dire celui ayant 161-300 employés à gages. On verra que le chômage moyen de ce groupe approche de beaucoup la moyenne de l'ensemble (534). Il y a 138 petites villes dans ce groupe et l'on verra plus tard qu'elles sont répandues dans tout le Canada et qu'elles sont convenablement représentées dans chaque province. Elles renferment un agrégat d'environ 32,000 employés à gages; c'est un échantillon certainement assez considérable. Il y a plusieurs raisons pourquoi ces petites villes seraient désirables comme échantillons. La principale raison est qu'elles sont assez petites pour être facilement recensées. Le greffier, le maître de poste ou toute autre personne en état de le faire pouvaient facilement faire rapport du nombre de chômeurs dans une de celles-ci à un jour déterminé du mois, puisque presque tout le monde se connaît dans ces petites villes. En tout cas l'ensemble de ces 138 endroits pouvait être employé comme échantillon pour les chiffres mensuels, deux ou trois séries étant employées, disons, pour les chiffres annuels. On voit mieux la distribution du chômage dans ces 138 endroits de la manière suivante:—

XVI.—CENTRES URBAINS AYANT 161-300 EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS AU 1er JUIN 1931, DISTRIBUTION EN INTERVALLES DE 2 P.C. D'APRÈS LE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN ET DISTRIBUTION CUMULATIVE AVEC LES PROBABILITÉS

Intervalle[1] de p.c. non au travail le 1er juin 1931	Nombre de centres urbains	Intervalle de p.c. non au travail le 1er juin 1931	Nombre cumulatif de centres urbains	Probabilité
Moins de 2	1	Moins de 2	1	·007
2 – 3	5	" 4	6	·043
4 – 5	5	" 6	11	·080
6 – 7	6	" 8	17	·123
8 – 9	10	" 10	27	·196
10 – 11	5	" 12	32	·232
12 – 13	15	" 14	47	·341
14 – 15	7	" 16	54	·391
16 – 17	10	" 18	64	·464
18 – 19	12	" 20	76	·551
20 – 21	9	" 22	85	·616
22 – 23	10	" 24	95	·688
24 – 25	6	" 26	101	·732
26 – 27	6	" 28	107	·775
28 – 29	4	" 30	111	·804
30 – 31	5	" 32	116	·841
32 – 33	6	" 34	122	·884
34 – 35	3	" 36	125	·906
36 – 37	2	" 38	127	·920
38 – 39	3	" 40	130	·942
40 – 41	2	" 42	132	·957
42 – 43	2	" 44	134	·971
46 – 47	1	" 46	134	·971
50 – 51	1	" 48	135	·978
52 – 53	1	" 50	135	·978
62 – 63	1	" 52	136	·986
		" 54	137	·993
Total	138	" 56	137	·993
	20·1	" 58	137	·993
P.c. moyen du chômage	20·1	" 60	137	·993
		" 62	137	·993
		" 64	138	1·000
Moyenne, 534 centres urbains	21·7	Déviation standard	11·4	

[1] Limites intégrales de l'intervalle.

Diversité de l'échantillon.—On voit ainsi que la distribution autour de la moyenne dans les 138 endroits est suffisamment symétrique. Ils ont la même déviation standard de pourcentage d'inactifs que le total des 534 villes, ce qui montre qu'ils ont la même variété de conditions

EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS DE 20 ANS ET PLUS DANS 534 CENTRES URBAINS PAR GROUPE DE GRANDEUR SPÉCIFIÉE MIS EN RELATION AVEC LE POURCENTAGE NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931

EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS PAR GROUPE DE GRANDEUR SPÉCIFIÉE

P. C. NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN 1931	80 et moins	81-160	161-300	301-550	551-900	901-1700	1701-2400	2401-4500	4501-7000	7001-13000	13001-15800	15801-22500	22501-31600	31601-43000	43001-57000	57001-73500	73501-92000	92001-112000	112001-133000	133001-153000	153001-171000	171001 et plus	Totaux
0			I	I	I																		3
2			卌	II	II																		9
4		I	卌	卌 III	II	II	I	III															22
6			卌 I	卌 IIII	卌	卌 III		I	I														30
8		III	卌 卌	卌 III	卌 II	III		I															32
10		IIII	卌	卌 卌 卌 III	卌 II	卌 IIII	III	I				I											48
12		II	卌 卌 卌	卌 卌 I	卌 III	卌 IIII	IIII	IIII				I											54
14			卌 II	卌 I	卌 卌 I	III	II	IIII	II	I			I										37
16			卌 卌	卌 卌 卌	卌 II	卌 I	II	III	III														46
18		II	卌 卌 II	卌 I	II	IIII	II	I	I		I										I		32
20		II	卌 III	IIII	IIII	IIII		I	I	I			I									I	28
22		I	卌 卌	卌	卌	IIII		II	II		I			I									31
24		II	卌 I	卌 卌	III		I	I	I	I													25
26		II	卌 I	卌 I	I	卌 I	II		I	I	II	II				I							30
28		I	IIII	IIII	II	II	III	I	I				I										19
30			卌	卌	I	I	I		III														16
32		II	卌 I	II		I		I															12
34			III	I	II	II										I							9
36			II	I	I	II	I	I															8
38			III	I	I	III			I														9
40			II	IIII	I	I	I																9
42			II			I																	3
44						I																	1
46	I		I	I		I	I																5
48				I	I																		2
50			I		I	I																	3
52			I	I																			2
56				I	I																		2
60		I																					1
62			I	I																			2
64					I																		1
68							I																1
70						I																	1
76 et plus					I																		1
TOTAUX	1	23	138	132	78	75	25	25	17	4	4	4	3	1		2					1	1	534

POURCENTAGE MOYEN NON AU TRAVAIL

	80 et moins	81-160	161-300	301-550	551-900	901-1700	1701-2400	2401-4500	4501-7000	7001-13000	13001-15800	15801-22500	22501-31600	31601-43000	43001-57000	57001-73500	73501-92000	92001-112000	112001-133000	133001-153000	153001-171000	171001 et plus
	240	106	107	99	101	108	122	88	119	115	125	103	113	120		160					100	110

Graphique 2

de chômage oue le total. Théoriquement ils semblent être tout à fait satisfaisants comme échantillon, en fait ils le sont extraordinairement. Il reste maintenant à voir s'ils satisfont à une autre condition que le bon sens ordinaire au moins requerrait, c'est-à-dire est-ce qu'ils ont une variété suffisante d'industries et une distribution satisfaisante de ces industries pour être une section recoupée du pays? Pour s'assurer de ce fait il a été fait usage de sources d'information comme celle de Bradstreet's qui pour chaque bureau de poste donne le nombre des différentes espèces d'établissements industriels. Evidemment, il est impossible de donner le nombre exact d'ouvriers dans chaque industrie au 1er juin; mais le nombre de chaque espèce d'établissement pour le mois de juin 1931, lorsque ce nombre est grand et qu'il se rapporte à des endroits ayant à peu près la même grandeur, est un chiffre assez représentatif. A ce sujet il faut mentionner un point. Il n'est pas nécessaire que les industries dans ces 138 endroits soient distribuées exactement dans tout le Canada—ce serait bien, mais ce n'est pas essentiel. La *diversité* suffisante des industries à l'effet d'assurer une situation adéquate du chômage semble être tout ce qui est nécessaire. Il a déjà été fait mention qu'au point de vue de la situation géographique ils fournissent la diversité désirée qui pourvoirait à des choses telles que les variations saisonnières. Le grand nombre de localités et le fait que dans l'ensemble elles montrent à peu près le même volume de chômage que tout le Canada en feraient un bon échantillon dans tous les cas. Le dernier fait mentionné pourvoit à tout doute sur leur situation au sujet du mouvement de la population. La distribution des chiffres dans le graphique 2 et l'état suivant fait clairement voir que le fait pour ees endroits de montrer à peu près le même chômage moyen que le reste du Canada n'est pas une simple coïncidence. Comme preuve de la validité de l'épreuve, nous soumettons ici le fait que les divers agrégats d'endroits d'égale grandeur font voir le même volume de chômage; la dépendance de la grandeur est une caractéristique permanente et digne de foi, laquelle permanence l'emporte sur les autres considérations.

La liste des 138 endroits avec leur population en 1931, le nombre d'employés à gages, le nombre de ceux qui ne travaillent pas le 1er juin, le pourcentage de ceux qui ne travaillent pas et le nombre de chaque espèce d'établissement paraissent au tableau 16, page 333.

XVII—NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, D'APRÈS BRADSTREET'S, 1931, DANS LES 138 CENTRES URBAINS AYANT 161-300 EMPLOYÉS À GAGES MASCULINS DE 20 ANS ET PLUS, 1er JUIN 1931

Groupe d'industries	Nombre d'établissements	Remarque
Total	6,685	
Agriculture	14	Naturellement, l'agriculture et les deux groupes suivants sont faiblement représentés dans les centres urbains.
Forêts, pêche et piégeage	7	Il y a 231 établissements ayant plus de 15 employés au Canada.
Mines, carrières, etc	16	Il y a 225 établissements employant plus de 15 personnes et un total de 2,397 dans tout le Canada.
Manufactures	890	27·5 p.c. de tous les établissements (autres que commerciaux) comparativement à 23·6 p.c. de tous les employés à gages au Canada et 24,501 de toutes grandeurs
Eclairage et énergie électriques	13	96 établissements ayant plus de 15 employés au Canada.
Construction	375	1,127 établissements ayant plus de 15 employés au Canada.
Communications	8	67 établissements ayant plus de 15 employés au Canada.
Transport	419	346 établissements ayant plus de 15 employés au Canada, y compris l'entreposage et l'emmagasinage.
Entreposage et emmagasinage	3	
Commerce	3,457	Le nombre est considérable par suite de la petitesse des établissements Dans tout le Canada il n'existait que 826 établissements ayant plus de 15 employés comparativement à un total de 138,143 de toutes grandeurs.
Finance, assurance	3	Ce chiffre ne comprend pas les succursales des banques, dont 138 tout au moins pourraient être ajoutées.
Services	1,480	22·1 p.c. de tous les établissements comparativement à 22·8 p.c. de tous les employés à gages au Canada occupés dans les services.
Administration publique	4	
Service professionnel	7	Ceci ne comprend pas les écoles ou les églises qui ajouteraient au moins 300 établissements à ce chiffre.
Service commercial	1	
Amusements	84	
Travail sur commande et réparations	661	Ce nombre peut sembler considérable, ce qui est peut-être partiellement dû à la difficulté de distinguer entre les établissements et les manufactures de ce groupe. Dans tout le Canada il n'en existait que 276 ayant plus de 15 employés, y compris le service personnel également
Service personnel	721	Naturellement, les "établissements" excluent le nombre considérable de domestiques.
Bibliothèque	2	Bibliothèques commerciales seulement (loyer et abonnement) Le chiffre ne comprend pas les bibliothèques publiques.

Echantillonnage dans l'occupation.—L'échantillonnage des industries est peut-être plus important encore que l'échantillonnage des localités à l'effet d'obtenir des chiffres sur le chômage. Le Bureau Fédéral de la Statistique reçoit des rapports mensuels des établissements industriels qui donnent le nombre figurant sur les bordereaux de paie à la fin du mois. Naturellement toutes les firmes canadiennes ne sont pas comprises et il y a une exclusion spécifique des firmes ayant moins de 15 employés. D'après ces rapports on établit un nombre-indice pour chaque industrie et pour l'ensemble des industries. Deux questions en particulier surgissent maintenant: (1) Est-ce que l'exclusion des firmes ayant moins de 15 employés infirme ou invalide les nombres-indices? (2) Est-ce que le fait que toutes les industries ne sont pas également représentées invalide les nombres-indices? A ces questions il faut en ajouter une autre encore plus importante: si l'on demandait à ces firmes de faire des rapports périodiques sur la situation du chômage parmi leurs employés, quelles seraient les perspectives d'obtenir des chiffres représentatifs pour l'ensemble du Canada? La question de relation entre les données et la grandeur est encore prise comme la base d'une réponse à ces questions.

Comme il était impossible d'obtenir pour les groupes d'occupations un nombre suffisant des différents groupes d'industries ou les données au 1er juin, on a jugé qu'en ce cas il était de nécessité vitale de constituer des groupements d'après l'occupation des personnes plutôt que d'après le lieu de l'industrie, tout comme pour les données sur les centres urbains déjà examinées. En conséquence, 400 groupes d'occupations différenciés par la moyenne de semaines d'inactivité (au lieu de l'inactivité au 1er juin) ont été divisés en groupes de grandeur sur la base de la déviation standard des semaines d'inactivité. Ils sont mis en graphique ci-dessous.

On voit que les groupes d'occupations se comportent un peu différemment des groupes urbains en ce qu'il y a une corrélation entre les semaines d'inactivité et la grandeur—plus la grandeur est considérable, plus le nombre de semaines d'inactivité est grand. Cependant, lorsqu'on en calcule la moyenne, comme le fait voir le bas du graphique, on voit qu'ils dépendent de la grandeur dans d'étroites limites. A tout prendre, la différenciation par groupe de même grandeur fournit une bonne base pour l'échantillonnage. De plus, il est raisonnable de supposer que la corrélation avec la grandeur est d'une nature permanente et que, si l'un de ces groupes de grandeur était échantillonné, des corrections appropriées pourraient être faites pour la grandeur. La corrélation a été mise à l'épreuve et a été trouvée linéaire, le coefficient étant ·88 et donnant une équation de $y = 0 \cdot 32x + 20 \cdot 94$, où y égale les semaines d'inactivité et x, le nombre 1, 2, 3, etc. d'intervalles de grandeur, comme le montre le graphique. La déviation standard des semaines d'inactivité, lorsqu'elle est prise entre les moyennes du groupe, n'est que de 1·77 semaine, montrant combien réellement étroites sont les limites de variation pour les différentes grandeurs. De plus, la corrélation élevée montre qu'il y a très peu de différence entre ces groupes de grandeur, excepté que les faibles grandeurs sous-estiment la période d'inactivité et que les fortes, la surestiment. Le calcul des semaines d'après l'équation ci-dessus donne ce qui suit (en omettant le premier groupe qui est clairement exceptionnel).

XVIII.—NOMBRE DE SEMAINES PERDUES, CALCULÉES ET RÉELLES, PAR GROUPE DE GRANDEUR, D'APRÈS LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES POUR 400 OCCUPATIONS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe de grandeur[1]	Semaines perdues		Groupe de grandeur[1]	Semaines perdues	
	Calculées	Réelles		Calculées	Réelles
1	21·3	21·3	10	24·1	23·5
2	21·6	22·2	11	24·5	25·8
3	21·9	21·8	12	24·8	–
4	22·2	22·2	13	25·1	25·0
5	22·5	21·8	14	25·4	–
6	22·9	22·4	15	25·7	–
7	23·2	22·3	16	26·1	25·0
8	23·5	22·5	17	26·4	27·0
9	23·8	25·5			

[1] Les groupes de grandeur sont numérotés à partir du deuxième jusqu'à la fin (voir graphique 3).

La déviation standard des moyennes une fois libérée de la tendance, comme l'a déjà indiqué la corrélation, etc., n'est que de 0·83 de semaine ou environ 5 jours. Il ne semblerait pas y avoir grande difficulté à faire la correction pour la grandeur de l'industrie, si un échantillon était requis.

EMPLOYÉS À GAGES DE 20 ANS ET PLUS PAR PROVINCE
ET
INTERVALLES DE GRANDEUR SPÉCIFIÉE
MIS EN RELATION AVEC LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR CEUX QUI PERDENT DU TEMPS POUR DES OCCUPATIONS SPÉCIFIÉES

1931

Moyenne de semaines perdues par ceux qui perdent du temps	Employés à gages masculins par groupe de grandeur spécifiée																		TOTAUX
	Moins de 95	95-240	241-400	401-800	801-1700	1701-3000	3001-5200	5201-8700	8701-14000	14001-21000	21001-29000	29001-40000	40001-51000	51001-63000	63001-75000	75001-82000	82001-88000	88001-89000	
1																			
2																			
3																			
4	I																		I
5																			
6	I																		I
7																			
8																			
9	I																		I
10	I	I																	2
11																			
12				I	II	I													4
13						I													I
14		I	I		III														5
15		I	III	IIII		I													9
16		I	III	III	I														8
17	II	IIII	II	II	III	I		I											15
18	I	I	II	卌	卌	卌I	III	II											25
19		I		卌II	卌I	卌II	III	II											26
20	I		I	卌II	卌I	卌	IIII	III	IIII	I									32
21	I	I	IIII	卌I	卌IIII	卌IIII	卌		III	I	II								41
22		卌		卌I 卌	卌II	IIII	卌II	III				I							38
23		卌	卌	卌III	卌II 卌	卌I	IIII	II	III										45
24	III	I	卌I	卌IIII	卌卌	卌	I	卌	II		I								43
25	III	I	IIII	II	卌II	II	II	I				I		I			I		25
26	II	III		II	IIII	II	II		I										16
27				III	卌I	II		II				I						I	15
28	I	I	卌	I	III	II	III				I								17
29		II		II		II		I	I			I							9
30	II			I	III	II				I									9
31	II			I			I			I									5
32	I		I	I															3
33			I																I
34				I															I
35																			
36																			
37	I																		I
38																			
39																			
40																			
41																			
42																			
43	I																		I
TOTAUX	25	29	38	77	87	58	35	22	14	4	4	4		1			1	1	400
Moyenne des semaines moyennes perdues par ceux qui perdent du temps pour chaque groupe de grandeur	23.3	21.3	22.2	21.8	22.2	21.8	22.4	22.3	22.5	25.5	23.5	25.8		25.0			25.0	27.0	

Graphique 3

Toutefois, il importe de remarquer que la grandeur cause une légère infirmation, le très vaste intervalle de grandeur qui est ainsi pris permet de juger combien cette infirmation est légère. Comme précédemment, n'importe lequel de ces groupes pourrait être pris comme échantillon, mais une grandeur moyenne est préférable. On propose que toutes les firmes d'une certaine importance reçoivent périodiquement un questionnaire demandant la situation du chômage parmi leurs employés, les réponses à ces questions pourraient être acceptées comme représentatives.

Si les considérations ci-dessus sont justes, il est clair que l'omission des firmes ayant moins de 15 employés ne nuit pas à la validité de l'indice du chômage; au contraire, cette omission est une précaution très sage, puisque ces petites firmes sont plus nombreuses que toutes les autres ensemble. Tout indique clairement que l'ensemble de ces firmes, si elles étaient toutes représentées, ferait voir le même chômage, tandis que si elles n'étaient que partiellement représentées elles infirmeraient sérieusement l'ensemble. En conséquence, leur omission favorise l'exactitude aussi bien que l'économie. Le fait que les petites firmes sont susceptibles de sous-estimer l'indice n'invaliderait pas cette conclusion, puisque les *très* petites firmes (ainsi que l'indique la première colonne du graphique) tendraient également à une légère surestimation. En tout cas, la différence entre les résultats d'une grandeur et d'une autre est si légère, *i.e.* l'infirmation est si légère, qu'elle n'affecte presque pas l'indice du chômage—pas tout à fait autant que ne le ferait une énumération partielle de ces petites firmes.

Résumé des résultats de l'investigation de l'échantillonnage.—L'examen précédent de la relation entre le chômage et la grandeur des groupes d'employés à gages révèle deux faits de grande valeur pratique: (1) qu'une base d'échantillonnage est obtenue par suite de la constance du chômage entre les divers groupes de grandeur; (2) que les sources de renseignements les plus coûteuses et les plus difficiles peuvent être négligées en toute sécurité dans les questionnaires périodiques. Un point important qu'il ne faut pas dédaigner, c'est que soit dans l'échantillonnage, soit dans les questionnaires réguliers, *il est mieux d'obtenir une énumération complète des firmes, etc. de même importance qu'une énumération partielle des firmes de grandeur différente*, même si cette dernière comprend un nombre beaucoup plus grand de personnes. La pire espèce d'échantillonnage ou d'énumération serait de prendre différentes proportions de chaque groupe de grandeur, de les réunir et de les employer comme l'échantillon ou la base d'un indice. Ici, il est fortement suggéré que la précaution à prendre à ce sujet est plus importante que n'importe quelle autre forme de précaution, *e.g.* des précautions relatives à l'inclusion de variétés d'éléments saisonniers. Les précautions comme cette dernière sont dangereuses parce qu'elles impliquent une pétition de principe. Non seulement les mêmes occupations sont susceptibles de faire voir des caractéristiques saisonnières diverses en différentes années, mais elles sont également susceptibles de faire voir des différences au cours de la même année pour différents endroits. Les précautions comme celles-ci ne peuvent pas être contrôlées, tandis que la considération de la grandeur peut l'être. Si nous savions qu'une énumération complète pût être faite pour une certaine grandeur et non pour les autres grandeurs, il serait mieux de prendre cette grandeur seule et omettre le reste. Ceci aurait également l'avantage d'être économique et de contribuer à l'à-propos. Même lorsque le Bureau Fédéral de la Statistique fait le relevé de toutes les firmes, il serait bien de prendre la grandeur de firme qui est le plus complètement représentée et d'établir un indice basé sur ces firmes. Cet indice pourrait être préparé d'abord et serait probablement plus exact que l'indice complet. Pour être plus sûr, une grandeur modérée serait préférable à une grandeur très considérable ou très petite; de plus, il serait plus facile d'obtenir la représentation complète d'une grandeur modérée que d'une petite.

Conclusions sur les valeurs permanentes des données du recensement relatives au chômage.—Le recensement de 1931, il en a été souvent fait mention, fait voir le chômage mesuré par quatre critères: (1) le chômage à un certain jour (1er juin) pris comme échantillon de l'année; (2) le nombre et le pourcentage de semaines perdues pendant l'année; (3) le nombre et le pourcentage des employés à gages perdant du temps durant l'année. La caractéristique la plus frappante de notre étude, c'est la relation particulière de 2 à 3. La conclusion est que le comportement de ces deux critères ensemble parmi les divers groupes d'ouvriers comme les groupes d'occupations, les groupes d'âge, etc. dans le *lieu* pendant une seule année est le même que celui dans le *temps* chez un groupe pris individuellement pendant une période d'au moins un an. Un précieux critère (4), qui n'est pas mentionné avec les trois autres, c'est le nombre de ceux qui durant l'année perdent 1-4 semaines, 5-8 semaines, etc. Des renseignements similaires étaient donnés en 1921. Naturellement, ceci est un comportement dans le temps. De nouveau, nous

avons l'indice du chômage basé sur les rapports des firmes, ces renseignements étant colligés indépendamment du recensement. Dans l'Appendice 1 nous montrons que toutes ces différentes sources de renseignements révèlent le même fait, la difficulté initiale étant d'interpréter ce fait. Nous croyons que l'interprétation donnée dans l'Appendice 1 est la bonne.

Nous considérerons l'importance d'une classification dans le lieu qui indique ce qui arrive dans le temps. Le passé est souvent un livre scellé par suite du manque de données. Lorsque nous avons des données, l'incomparabilité de la classification rend impossible ou du moins peu sûr le tracé de l'évolution d'attributs tels que le chômage. Si, avec la quantité énorme de données rendues disponibles grâce à notre machinerie perfectionnée actuelle, nous pouvons tracer cette évolution au moyen de la relation des groupes au cours de la même année où la comparabilité est parfaite, nous avons la solution d'un problème autrement insoluble.

En décrivant les conclusions sur lesquelles est basé ce qui précède, il sera nécessaire de référer fréquemment à l'Appendice 1 où sont faits les calculs mathémat ques. Toutefois, il y a des caractéristiques dans ce chapitre qui démontrent elles-mêmes (1) qu'une abstraction, comme la grandeur mécanique, détermine l'homogénéité des données sur le chômage et (2) la relation du lieu au temps comme dimensions du chômage. Lorsque nous prenons l'ensemble des employés à gages et que nous trouvons que le pourcentage d'inactifs au 1er juin correspond au pourcentage de 52 semaines représenté par le nombre moyen de semaines perdues pendant l'année, nous mettons en relation le lieu et le temps. C'est réellement ce que nous faisons lorsque nous prenons un certain jour comme échantillon de l'année. Nous ne pourrions pas logiquement le faire si nous admettions que le lieu et le temps fussent simplement deux manifestations de la même chose. La simple coïncidence des deux choses en un seul cas, comme la moyenne pour tous les employés à gages, pourrait arriver par accident; mais, lorsque nous voyons la même chose se produire dans des centaines de cas—âges, industries, occupations, localités, etc.—nous savons que les chances que ceci arrive par accident sont à peu près nulles.

Mais il n'est pas suffisant de savoir qu'il y a une relation entre le lieu et le temps; nous désirons également savoir en quoi consiste cette relation. On trouve que le critère 1 ci-dessus concorde avec le critère 2, en tenant compte de l'information appropriée, à laquelle on s'attend, du dernier jour d'une année où la tendance est à la baisse comparativement à la moyenne de l'année entière. Maintenant, les relations les plus importantes qui ont été découvertes ont été celles de 3 à 2 et 4. Il a été révélé que la proportion de ceux qui ne perdaient pas de temps durant l'année était en relation, premièrement, avec le temps perdu par tous les employés à gages pendant l'année et, deuxièmement, avec le temps perdu par les employés à gages perdant du temps durant l'année. Plus que cela, il a été trouvé que l'individualité de différents groupes, révélée par des défauts de corrélation parfaite comme il s'en trouve, avait une signification définie ou constante. Plus est grande la proportion de ceux qui ne perdent pas de temps, plus est petit le nombre moyen de semaines perdues—sauf certaines exceptions qui, dans le cas de 116 groupes d'occupations, ont porté la corrélation de 1·00 à ·97. La question s'est posée: "Quelle est la nature de ces exceptions?" A partir de la semaine où l'emploiement était le plus considérable jusqu'à celle où l'emploiement était le moins considérable, les personnes qui jusque-là n'avaient pas perdu de temps étaient mises à pied. Ceci causait une *variabilité* dans les pourcentages des employés d'une semaine à l'autre. Disposons les semaines de l'année de manière à ce qu'elles soient en ordre descendant: de la semaine où l'emploi est le plus considérable à celle où il est le moins considérable. La mesure de variabilité dans l'emploiement d'une semaine à l'autre est la déviation standard. De même que nous mesurons le tissu à la verge, l'eau au gallon et le thé à la livre, de même nous mesurons les fréquences à la déviation standard. Maintenant, s'il n'y avait qu'une seule période après le début de l'année où les personnes étaient ainsi mises à pied et si elles étaient ensuite mises à pied en grand nombre, la déviation standard serait plus grande que si le même nombre était mis à pied à plusieurs périodes différentes; plus il y a de périodes—le nombre total mis à pied restant le même—plus la déviation standard est faible. En conséquence, le nombre de déviations standard dans toute la série entre le mois où l'emploiement est intense et le mois où il est faible donne le nombre de périodes de changement. C'est de cette façon qu'a été montrée l'individualité des occupations, etc. qui a porté la corrélation de 1·00 à ·97. Elles varient de celles qui ont moins de 2 périodes dans l'année à celles qui en ont 4 ou plus—mais la plupart d'elles restent à peu près constantes à 2·9 changements, cette constance produisant la très haute corrélation de ·97. Toutefois, l'individualité de celles qui varient ainsi révèle des faits de première importance. Ce sont ces changements qui ont causé la différence dans le nombre perdant 1 semaine, 2 semaines

etc. durant l'année. S'il n'y avait eu qu'un seul changement et s'il s'était produit la première semaine de l'année, alors tous ceux qui auraient été mis à pied par ce changement seraient restés inactifs le reste de l'année, tandis que les autres n'auraient pas perdu de temps. S'il y avait eu 5 changements et si le nombre des personnes mises à pied était resté le même, à peu près tous les employés à gages auraient perdu du temps, mais la perte de temps aurait été distribuée très favorablement au point de vue de ceux qui perdent du temps. Il faut remarquer que c'est une explication réelle, non pas théorique ou spéculative. De plus, si les personnes congédiées étaient mises à pied au début de l'année, ce fait se refléterait dans un nombre considérable de semaines perdues par tous les employés à gages dans les industries, etc., à moins que les personnes mises à pied n'aient quitté les rangs des employés à gages, l'industrie ou l'occupation avant la date du recensement; si le congédiement s'était produit à la fin de l'année, ce fait se refléterait dans un petit nombre de semaines perdues. Au Canada, nous savons que les personnes ainsi congédiées le sont en hiver. Notre année de recensement s'étend de juin à juin, de sorte que la plus grande baisse arrive au milieu de l'année. Il s'ensuit que dans quelques industries et occupations nous avons le pourcentage anormalement élevé d'environ 26 semaines perdues. L'indice de l'emploiement du Bureau Fédéral de la Statistique fait voir les mois où la baisse se produit. Nos chiffres du recensement ont été comparés avec ceux-ci, les mêmes calculs étant faits avec l'indice et les chiffres du recensement, et nous avons trouvé qu'ils concordaient. Nous avons ainsi établi un lien entre le recensement qui se fait tous les dix ans et une série de données statistiques colligées mensuellement. Il est difficile d'imaginer des résultats plus importants que celui-ci.

La plupart des chapitres suivants de cette monographie traitent de la situation de l'emploi, révélée par cet utile étalon de mesure. C'est sous le rapport de ces changements que les industries, les occupations, les âges, les localités, etc. diffèrent le plus significativement. En l'occurrence nous avons une base de classification; le chapitre XI donne cette classification.

Si nous avons établi une corrélation entre le comportement dans le lieu et le comportement dans le temps pendant une période d'un an, pourquoi ne pourrions-nous pas le faire pour une plus longue période? A cette question il semble y avoir une réponse. Si nous prenons des centaines de variétés de groupes—bref, un nombre suffisant pour faire voir toutes les variations qui peuvent se produire pendant une longue période et trouver la véritable signification du comportement d'un groupe à l'autre—nous pouvons tracer l'évolution de ce comportement pendant une longue période. Ici, nous ne faisons qu'une application importante.

On se rappelle la thèse: si les personnes mises à pied étaient congédiées toutes en même temps et au commencement de l'année, ce fait se refléterait dans un grand nombre de semaines perdues par ce groupe particulier pendant l'année, *à moins que les ouvriers ainsi mis à pied n'aient quitté les rangs avant de le déclarer au recensement.* Ils auraient pu le faire de plusieurs façons. Dans le cas d'une industrie, ils ont pu avoir trouvé de l'emploi dans une autre industrie et avoir déclaré cette dernière au recensement. En ce cas l'industrie originale accuserait un faible taux de chômage et la seconde industrie, un taux élevé. Nous avons maintenant un nombre d'industries montrant une similarité dans le nombre moyen de semaines perdues pendant l'année mais une différence dans le nombre de changements durant l'année. Quand nous avons une industrie montrant un faible taux de chômage mais un petit nombre de changements, nous ne pouvons pas dire que nous avons *prouvé* que le taux était faible parce que les personnes mises à pied avaient quitté l'industrie, mais nous avons une présomption que c'en était la cause—particulièrement lorsque nous savons que les quelques chômeurs qui restaient ont perdu plus de temps que les chômeurs dans une industrie où le chômage moyen pour tous ses employés à gages a été beaucoup plus considérable. En fait, la présomption est si forte qu'elle se réduit à la certitude. *Per se*, toutefois, ce n'est qu'une présomption. Mais, lorsque nous prenons conjointement avec cela certains cas où nous *savons* que c'est la cause et que nous trouvons le comportement similaire à celui du type d'industrie mentionnée, la chose devient plus qu'une présomption. Les âges jeunes et les âges avancés que nous *savons* être élagués se comportent de la même manière, *i.e.* ils souffrent moins du chômage *parce qu'ils* ont moins de changements. Les provinces que nous *savons* avoir perdu un grand nombre d'employés à gages par l'émigration se comportent de la même façon. Les principales industries et occupations que nous *savons* montrer un chômage moins considérable parce que les ouvriers mis à pied font rapport dans d'autres industries se comportent de la même manière. Donc, si un certain groupe d'industries se comporte de cette façon, pourquoi douter que c'est pour la même cause? Le doute comporte la difficulté d'expliquer pourquoi les quelques chômeurs encore attachés à l'industrie perdent un nombre excessif de semaines durant l'année.

Ces infortunés étaient ceux qui n'avaient pu se procurer un nouvel emploi dans une autre industrie et qui, en conséquence, se regardaient encore comme attachés à l'industrie où ils avaient travaillé la première partie de l'année. Si la chose est vraie pour une période d'un an, pourquoi ne le serait-ce pas pour une période plus longue? Est-ce que les industries soi-disant fortes ne le sont pas devenues en mettant à pied leurs membres plus faibles, les membres en l'occurrence étant les occupations et non pas les individus? Ceci est démontré dans les chapitres III et IV qui révèlent que l'individualité des industries, en contraste avec les occupations, est montrée dans leur tendance, à mesure qu'elles deviennent plus fortes, *i.e.* à mesure qu'elles font voir moins en moins de chômage, à diminuer leur nombre de changements durant l'année ou, ce qui est la même chose, à augmenter la proportion de ceux qui ne perdent pas de temps, tandis que ceux qui perdent du temps en perdent beaucoup. C'est le contraire de ce qui est montré dans les occupations, excepté dans le cas des occupations qui sont en même temps des industries ou des occupations fortement syndiquées.

CHAPITRE II

POPULATION ET ASPECTS RÉGIONAUX DE L'EMPLOIEMENT

PARTIE A—RELATIONS ENTRE LA POPULATION TOTALE, LA POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES ET LES EMPLOYÉS À GAGES

Il est dit dans l'Introduction que le recensement du chômage de 1931 couvre la classe des employés à gages au Canada* et que cette classe, 2,570,097 personnes en tout, compte pour 24·80 p.c. de la population totale et 65·44 p.c. de la population ayant des occupations rémunérées. Il est encore signalé que l'importance proportionnelle des employés à gages comparativement aux patrons, aux personnes à leur propre compte ou aux membres d'une famille travaillant sans paie parmi toutes les personnes ayant des emplois rémunérés varie considérablement entre les occupations et, de là, entre les régions où le caractère occupationnel des gens accuse des différences marquées. Une étude sur le chômage qui se préoccupe exclusivement du chômage parmi les employés à gages comme d'un problème de la population sera donc plus compréhensive dans la façon de traiter ce problème pour les provinces où une forte proportion de toute la population ayant des occupations rémunérées consiste en employés à gages que pour les provinces où leur importance est moindre. Conséquemment, toute analyse du chômage, par région, occupation ou autrement, doit d'abord être précédée d'un relevé sur la relation qui existe entre la population totale du pays et son effectif, ce dernier impliquant non seulement la classe des employés à gages mais aussi l'ensemble des personnes ayant des occupations rémunérées. C'est une nécessité si l'on veut envisager le problème sous son aspect propre.

Distribution par province.—L'état XIX donne la population totale, la population de 10 ans et plus, et la population ayant des occupations rémunérées, par sexe, pour le Canada et les provinces, recensement de 1931. L'état XX donne, par province, la distribution proportionnelle de la population et du nombre ayant des occupations rémunérées.

* Dans toute cette étude il est entendu que le Canada désigne la superficie comprenant les provinces à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

XIX.—POPULATION TOTALE, POPULATION DE 10 ANS ET PLUS ET POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Population totale			Population de 10 ans et plus			Population ayant des occupations rémunérées		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	10,362,833	5,366,502	4,996,331	8,159,059	4,252,537	3,906,522	3,927,230	3,261,371	665,859
Ile du Prince-Edouard	88,038	45,392	42,646	69,333	35,907	33,426	32,166	27,818	4,348
Nouvelle-Ecosse	512,846	263,104	249,742	402,401	207,098	195,303	181,087	153,151	27,946
Nouveau-Brunswick	408,219	208,620	199,599	310,316	159,102	151,214	140,005	117,933	22,072
Provinces Maritimes	*1,009,103*	*517,116*	*491,987*	*782,050*	*402·107*	*379,943*	*353,258*	*298,902*	*54,356*
Québec	2,874,255	1,447,124	1,427,131	2,167,517	1,091,418	1,076,099	1,025,709	823,287	202,422
Ontario	3,431,683	1,748,844	1,682,839	2,791,072	1,423,989	1,367,083	1,346,214	1,096,726	249,488
Manitoba	700,139	368,065	332,074	557,806	296,095	261,711	270,672	225,764	44,908
Saskatchewan	921,785	499,935	421,850	705,350	390,105	315,245	338,911	301,435	37,476
Alberta	731,605	400,199	331,406	572,129	319,840	252,289	286,203	252,742	33,461
Provinces des Prairies	*2,353,529*	*1,268,199*	*1,085,330*	*1,835,285*	*1,006,040*	*829,245*	*895,786*	*799,941*	*115,845*
Colombie-Britannique	694,263	385,219	309,044	583,135	328,983	254,152	306,263	262,515	43,748

XX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE, PAR PROVINCE, DE LA POPULATION TOTALE, DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, ET DE LA POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Population totale			Population de 10 ans et plus			Population ayant des occupations rémunérées		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Ile du Prince-Edouard	0·85	0·85	0·85	0·85	0·84	0·86	0·82	0·85	0·65
Nouvelle-Ecosse	4·95	4·90	5·00	4·93	4·87	5·00	4·61	4·70	4·20
Nouveau-Brunswick	3·94	3·89	3·99	3·80	3·74	3·87	3·56	3·62	3·31
Provinces Maritimes	*9·74*	*9·64*	*9·85*	*9·59*	*9·46*	*9·73*	*9·00*	*9·16*	*8·16*
Québec	27·74	26·97	28·56	26·57	25·67	27·55	26·12	25·24	30·40
Ontario	33·12	32·59	33·68	34·21	33·49	34·99	34·28	33·63	37·47
Manitoba	6·76	6·86	6·65	6·84	6·96	6·70	6·89	6·92	6·74
Saskatchewan	8·90	9·32	8·44	8·64	9·17	8·07	8·63	9·24	5·63
Alberta	7·06	7·46	6·63	7·01	7·52	6·46	7·29	7·75	5·03
Provinces des Prairies	*22·71*	*23·63*	*21·72*	*22·49*	*23·66*	*21·23*	*22·81*	*23·91*	*17·40*
Colombie Britannique	6·70	7·18	6·19	7·15	7·74	6·51	7·80	8·05	6·57

L'examen de ces tableaux révèle que 3,431,683 personnes demeurant dans la province d'Ontario en 1931 représentaient un tiers de la population totale de toutes les provinces ensemble et que 2,874,255 personnes demeurant dans le Québec représentaient 27·74 p.c. de tout le Dominion. En d'autres termes, 60·86 p.c. ou trois cinquièmes de la population canadienne au recensement de 1931 demeuraient dans ces deux provinces. Un total de 2,353,529 personnes, soit d'un cinquième à un quart de la population du Canada, se trouvait dans les Provinces des Prairies. Si à la population des Provinces des Prairies sont ajoutées les 694,263 personnes demeurant en Colombie Britannique, la population globale (plus de trois millions) de ces provinces occidentales est un peu plus forte que la population du Québec, mais de 383,891 âmes moindre que la population de l'Ontario. Les Provinces Maritimes comprenaient un peu plus d'un million de personnes, soit environ un dixième de la population du Dominion. La proportion d'hommes demeurant dans les provinces de l'Ouest est légèrement plus grande que celle de femmes.

La distribution, par province, de la population de 10 ans et plus est également représentée dans les états précédents de manière à fournir une base plus exacte de comparaison avec la distribution par province des personnes ayant des occupations rémunérées; car ces dernières, d'après la définition du recensement, comprennent toutes les personnes de 10 ans et plus. Un coup d'œil sur l'état XX manifeste clairement que la distribution, par province, de ceux qui ont des occupations rémunérées correspond plus étroitement avec la distribution de la population de 10 ans et plus qu'avec la distribution de la population totale.

Le premier fait important qui découle de ces chiffres est que la population ouvrière en 1931 était distribuée par province à peu près dans les mêmes proportions que la population totale ou la population en âge de travailler, *i.e.* de 10 ans et plus. Par exemple, les 1,346,214 personnes ayant des occupations rémunérées en Ontario comptent pour un peu plus d'un tiers de toutes les personnes ayant des occupations rémunérées au Canada; les 1,025,709 dans le Québec, un peu plus d'un quart; les 895,786 dans les Provinces des Prairies, un peu plus d'un cinquième; les 353,258 dans les Provinces Maritimes, légèrement moins d'un dixième; les 306,263 de la Colombie Britannique, environ un treizième de tous ceux qui ont des occupations rémunérées dans le Dominion. En deuxième lieu, bien que les hommes et les femmes soient à peu près également représentés dans la population totale et dans la population de 10 ans et plus, dans la population de ceux qui ont des occupations rémunérées la proportion des hommes par rapport aux femmes est presque de cinq à un.

D'après ce qui a été dit au sujet de l'étroite similarité entre la distribution de la population par province et de la distribution par province des personnes ayant des occupations rémunérées, il est évident que la proportion de la population ayant des occupations rémunérées ne varie pas beaucoup d'une province à l'autre. L'état XXI, qui donne le pourcentage de la population totale et de la population de 10 ans et plus ayant des occupations rémunérées, par province, illustre ce fait.

XXI.—POURCENTAGES DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931 ET 1921

Province	P.c. ayant des occupations rémunérées parmi la											
	Population totale						Population de 10 ans et plus					
	1931			1921			1931			1921		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	37·90	60·77	13·33	36·16	59·33	11·52	48·13	76·69	17·04	47·56	77·52	15·27
Ile du Prince-Edouard	36·54	61·28	10·20	35·10	60·27	9·27	46·39	77·47	13·01	44·94	77·22	11·86
Nouvelle-Ecosse	35·31	58·21	11·19	35·42	58·83	11·18	45·00	73·95	14·30	45·98	76·28	14·53
Nouveau-Brunswick	34·30	56·53	11·06	34·24	56·23	10·43	45·12	74·12	14·60	45·48	75·82	13·88
Provinces Maritimes	*35·01*	*57·80*	*11·05*	*34·94*	*58·34*	*10·72*	*45·17*	*74·33*	*14·31*	*45·69*	*76·19*	*14·04*
Québec	35·69	56·89	14·18	33·27	54·78	11·78	47·32	75·43	18·81	45·22	74·44	16·01
Ontario	39·23	72·71	14·83	38·13	62·31	13·44	48·23	77·02	18·25	48·12	78·70	16·95
Manitoba	38·66	61·34	13·52	35·51	57·70	10·94	48·52	76·25	17·16	47·92	76·87	14·98
Saskatchewan	36·77	60·29	8·88	35·24	58·52	7·23	48·05	77·27	11·89	49·63	80·06	10·56
Alberta	39·12	63·15	10·10	36·75	60·18	8·00	50·02	79·02	13·26	49·82	79·34	11·24
Provinces des Prairies	*38·06*	*61·50*	*10·67*	*35·78*	*58·78*	*8·65*	*48·81*	*77·53*	*13·97*	*49·15*	*78·86*	*12·23*
Colombie Britannique	44·11	68·15	14·16	41·89	66·19	11·04	52·52	79·80	17·21	52·25	80·57	14·21

Environ trois c nquièmes des hommes et à peu près un huitième des femmes avaient des occupations rémunérées au Canada en 1931. (D'après la pratique du recensement, la plus grande classe individuelle de femmes adultes, c'est-à-dire les "ménagères", qui font du travail domestique dans leur propre foyer sans gages et qui n'ont pas d'autre emploi, n'a pas été comprise parmi les personnes ayant des occupations rémunérées.) Entre les provinces, le pourcentage des hommes ayant des occupations rémunérées variait de 56 à 63 p.c. de la population totale, à l'exception de la Colombie Britannique où le pourcentage était un peu plus élevé—68·15 p.c. Les différences entre les provinces à cet égard reflètent au fond les différences qui existent dans la composition de l'âge de la population des diverses provinces. En Colombie Britannique, par exemple, une plus grande proportion de la population masculine était en âge de travailler en 1931 que ce n'était le cas généralement. De même pour les femmes, ces variations qui existaient entre les provinces dans le pourcentage des personnes ayant des occupations rémunérées étaient largement attribuables à l'influence du facteur âge, quoique les différences dans les types d'emploi disponible dans les différentes provinces en fussent également une cause. Le pourcentage de femmes ayant des occupations rémunérées, plus élevé dans les provinces d'Ontario et de Québec qu'ailleurs, était sans doute attribuable aux plus grandes occasions d'emploiement féminin fournies par les fabriques de ces provinces.

Dans la section de l'état montrant le pourcentage de la population de 10 ans et plus ayant des occupations rémunérées on remarque que plus des trois quarts des hommes et environ un sixième des femmes en âge de travailler avaient des occupations rémunérées en 1931. Les raisons des variations, par province, dans le pourcentage de ceux qui avaient des occupations rémunérées ont été discutées ci-dessus. Pour résumer les chiffres relatifs aux provinces, on peut dire que dans les Provinces Maritimes et le Québec le pourcentage des hommes ayant des occupations rémunérées était plus faible que dans l'Ontario et les Provinces de l'Ouest, tandis que chez les femmes dans les Provinces Maritimes, la Saskatchewan et l'Alberta la proportion de celles qui avaient des occupations rémunérées était plus faible que dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie Britannique. L'importance de l'agriculture—industrie où les femmes ne sont pas employées dans une large mesure—dans la vie économique des provinces de Saskatchewan et d'Alberta explique pourquoi le pourcentage de femmes ayant des occupations rémunérées est plus faible en ces provinces qu'ailleurs. Bien que les industries primaires dont le champ d'emploiement féminin, comme on le verra, est moins vaste que celui de l'industrie manufacturière, du commerce ou des services, fussent également importantes dans le Manitoba et la Colombie Britannique, il est arrivé que ces dernières provinces ont fourni aux femmes plus d'emploiement dans le commerce et l'industrie manufacturière que la Saskatchewan ou l'Alberta.

Taux comparatifs d'accroissement durant la décennie 1921-1931.—La comparaison des pourcentages de 1921 avec ceux de 1931, dans l'état XXI, révèle que le pourcentage de la popu-

lation totale ayant des occupations, tant pour les hommes que pour les femmes, a augmenté entre 1931 et 1921 dans toutes les provinces, excepté les Provinces Maritimes. Dans celles-ci la proportion de la population masculine ayant des occupations rémunérées a décliné pendant la période décennale, tandis qu'il y a peu de changements pour les femmes. La tendance que la proportion de la population totale ayant des occupations rémunérées a eu à augmenter est due au fait que la proportion de la population totale en âge de travailler avait également augmenté entre 1921 et 1931. La population de 10 ans et plus représentait 76·02 p.c. de la population totale du Canada en 1921 et 78·73 p.c. en 1931. Réciproquement, la proportion des enfants qui n'étaient pas en âge de travailler en 1921 était plus grande qu'en 1931. Conséquemment, la comparaison de la proportion de la population de *10 ans et plus* ayant des emplois rémunérés, pour ces deux années de recensement, fournira des conclusions plus définies. Sur la dernière base, on trouve que le pourcentage d'hommes (de 10 ans et plus) ayant des occupations rémunérées en 1931 était plus faible qu'en 1921 dans toutes les provinces excepté le Québec et l'Ile du Prince-Edouard. D'autre part, le pourcentage des femmes de 10 ans et plus ayant des occupations rémunérées en 1931 était plus fort que l'année du recensement antérieur et cela dans toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse où il n'y a presque pas eu de changement.

Les changements qui se sont produits entre 1921 et 1931 dans la relation entre la population totale, la population de 10 ans et plus, et la population ayant des occupations rémunérées, ainsi que le décrit le paragraphe précédent, méritent plus ample considération. A cet égard, il importe de faire la comparaison du taux d'accroissement de la population à tous âges, de la population de moins et de plus de 10 ans, et de la population ouvrière.

En premier lieu, l'accroissement de la population masculine totale pendant cette décennie pourrait être comparé avec l'augmentation des hommes ayant des occupations rémunérées. La comparaison révèle que la première donne une augmentation proportionnelle de 18·66 de 1921 à 1931 et que la dernière a augmenté de 21·56 p.c. La raison pour laquelle le taux d'accroissement de la population masculine totale a été plus lent que celui de la population masculine ayant des occupations rémunérées a déjà été indiquée dans l'allusion faite au sujet du déclin depuis 1921 dans l'importance relative entre la population en âge de travailler et l'ensemble de la population. En réalité les hommes de moins de 10 ans n'ont augmenté que de 4·96 p.c. entre 1921 et 1931, tandis que ceux au-dessus de cet âge ont augmenté de 22·86 p.c.—légèrement plus que l'augmentation proportionnelle (21·56 p.c.) de la population masculine ayant des occupations rémunérées. On pourrait expliquer que le taux plus lent d'accroissement chez les hommes ayant des occupations rémunérées que chez tous les hommes de 10 ans et plus est justifié par la diminution dans la proportion d'hommes de 10-17 ans ayant des occupations rémunérées entre 1921 et 1931. En 1921, 24·02 p.c. des hommes de 10-17 ans avaient des occupations rémunérées, tandis que ce pourcentage en 1931 est de seulement 18·66 p.c.

Chez les femmes, les taux d'accroissement de la population totale et de la population de moins et de plus de 10 ans correspondent étroitement avec les taux qu'avaient les hommes dans ces catégories d'âges. Tandis que la population féminine totale a augmenté de 17·47 p.c. entre 1921 et 1931, les femmes de moins de 10 ans n'ont augmenté que de 4·45 p.c. et celles de 10 ans et plus ont fait voir un accroissement proportionnel de 21·70 p.c. Comparativement à ces taux d'accroissement, la population féminine ayant des occupations rémunérées a augmenté de 35·85 p.c. pendant la décennie. Ce taux monte beaucoup plus rapidement que pour les hommes ayant des occupations rémunérées—le taux pour ces derniers étant de 21·56 p.c. seulement.

Comme dans le cas des hommes, la proportion des femmes de 10-17 ans ayant des occupations rémunérées a fléchi pendant la période décennale. Chez les femmes de ces âges, 6·20 p.c. seulement se sont déclarées employées rémunérées en 1931 comparativement à 8·25 p.c. en 1921. Toutefois, entre les âges de 18 à 34 ans, période où les femmes sont le plus parfaitement représentées dans les occupations rémunérées, 31·24 p.c. avaient des occupations rémunérées en 1931, à rapprocher de 25·60 p.c. seulement en 1921

L'accroissement de la population des employés rémunérés, beaucoup plus rapide chez les femmes que chez les hommes, est un phénomène offrant un intérêt plus qu'éphémère à celui qui étudie le problème du chômage au Canada. Que cette situation ait comporté un déplacement des hommes par les femmes en certaines occupations et ait ainsi accentué le chômage des hommes en ces occupations ou que son influence sur la caractère du chômage existant en 1931 ait été plus indirecte, voici une question qui recevra quelque attention dans les chapitres qui suivent.

Tout en se rappelant ce qui a été dit au sujet du taux d'accroissement des employés rémunérés, plus rapide chez les femmes que chez les hommes de 1921 à 1931, et tout en se souvenant que depuis 1901 une proportion constamment croissante de femmes en âge de travailler, *i.e.* de 10 ans et plus, ont trouvé des emplois rémunérés tandis que la proportion des hommes de 10 ans et plus ayant des occupations rémunérées a décliné, le passage suivant, extrait d'une étude* récente du Bureau International du Travail traitant de l'action conjuguée qu'exercent sur le chômage les facteurs démographique, technique et économique, ne manque pas d'intérêt. "Or l'expérience prouve", observe l'auteur, "que l'importance de la population active varie, au cours des années, à peu près en proportion du nombre des personnes en âge d'exercer une activité. Au lendemain de la guerre, l'idée avait prévalu, à un moment donné, que cette proportion ne se vérifiait plus, le nombre de femmes actives s'étant considérablement accru au cours des années précédentes." Au Canada la proportion pour les deux sexes est demeurée à peu près fixe par suite du déclin dans la proportion des hommes en âge de travailler ayant des occupations rémunérées qui a été contre-balancé par l'augmentation dans la proportion des femmes à ces âges débutant dans les emplois rémunérés.

Avant de laisser ce sujet du taux comparatif d'accroissement de la population totale, de la population de 10 ans et plus, et de la population ayant des occupations rémunérées, il peut être utile de présenter sous forme de tableau ce qui a déjà été dit ci-dessus afin de rassembler d'une manière concise les matériaux sur lesquels est basée cette analyse.

* Woytinsky, Wladimir: *Trois causes du chômage.* Bureau International du Travail—Etudes et Documents, Série C, N° 20, 1935.

XXII.—POPULATION TOTALE, POPULATION DE MOINS ET DE PLUS DE 10 ANS, POPULATION DES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS ET POPULATION DES EMPLOYÉS À GAGES, AVEC AUGMENTATION PROPORTIONNELLE AU COURS DE LA DÉCENNIE, PAR SEXE, CANADA, 1931-1921

Classe de population	Hommes			Femmes		
	1931	1921	Augmentation proportionnelle, 1921-1931	1931	1921	Augmentation proportionnelle, 1921-1931
Population totale	5,366,502	4,522,512	18·66	4,996,331	4,253,341	17·47
Moins de 10 ans	1,113,965	1,061,274	4·96	1,089,809	1,043,343	4·45
10 ans et plus	4,252,537	3,461,238	22·86	3,906,522	3,209,998	21·70
Employés rémunérés	3,261,371	2,683,019	21·56	65,859	490,150	35·85
Employés à gages	2,022,260	1,545,894	30·81	547,837	426,195	28·54

Celui qu'intéresse le problème de l'emploiement et du chômage peut tirer de cet état un autre fait significatif, en outre du taux différent d'accroissement entre les hommes ayant des occupations rémunérées et les femmes ayant des occupations rémunérées. Ce fait concerne le lent accroissement de la population des enfants de moins de 10 ans. Chez les hommes et les femmes il y a eu une augmentation de moins de 5 p.c. de 1921 à 1931. Accidentellement, les enfants de moins de 10 ans ont augmenté de 26 p.c. entre 1911 et 1921. Le déclin dans le taux d'accroissement de la population des enfants de moins de 10 ans (plusieurs de ceux-ci sont maintenant assez âgés pour être employés) a une influence spéciale sur le problème de l'emploiement juvénile. Il semble que le nombre réel d'enfants devenant assez âgés pour être employés à ce temps montre une tendance à fléchir.

Il faut rappeler ici, parce qu'il se rapporte aux sujets de l'emploiement et du chômage juvéniles, le phénomène (auquel il a déjà été fait allusion) de la proportion déclinante des jeunes gens de 10-17 ans ayant des occupations rémunérées. Cette situation a été apparente dans le cas des hommes et des femmes. Elle concorde évidemment avec la tendance générale qu'ont les jeunes gens à quitter l'école à un âge plus avancé. Au point de vue de l'emploi, le nombre de jeunes personnes de ces âges qui cherchent du travail est en conséquence grandement réduit.

Avant de conclure cette analyse de l'accroissement de la population par rapport à l'augmentation des employés rémunérés, il est nécessaire de faire un bref aperçu de la situation au point de vue régional. L'état XXIII montre, par province, l'augmentation proportionnelle de la population totale et de la population ayant des occupations rémunérées de 1921 à 1931.

XXIII.—AUGMENTATION PROPORTIONNELLE AU COURS DE LA DÉCENNIE DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931-1921

Province	Augmentation proportionnelle, 1921-1931					
	Population totale			Employés rémunérés		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	18·08	18·66	17·47	23·76	21·56	35·85
Ile du Prince-Edouard	− 0·65	1·13	− 2·47	3·41	2·83	7·25
Nouvelle-Ecosse	− 2·10	− 1·26	− 2·96	− 2·41	− 2·31	− 2·93
Nouveau-Brunswick	5·24	6·71	4·76	5·42	4·42	11·12
Provinces Maritimes	*0·88*	*1·65*	*0·08*	*1·08*	*0·72*	*3·15*
Québec	21·76	22·67	20·85	30·57	27·36	45·47
Ontario	16·98	18·01	15·92	20·36	18·77	27·87
Manitoba	14·75	14·82	14·69	24·94	22·06	41·75
Saskatchewan	21·69	20·84	22·70	26·94	24·50	50·75
Alberta	24·33	23·44	25·42	32·35	29·54	58·27
Provinces des Prairies	*20·32*	*19·81*	*20·91*	*27·99*	*25·36*	*49·13*
Colombie Britannique	32·35	31·29	33·69	39·38	35·17	71·47

On remarque que, tandis que la population totale et la population ayant des occupations rémunérées sont restées presque stationnaires dans les Provinces Maritimes, les pertes en Nouvelle-Ecosse étant contre-balancées par les gains au Nouveau-Brunswick, les autres provinces ont accusé des augmentations dont la portée, toutefois, varie grandement. Dans le Québec l'augmentation de la population totale et des employés rémunérés a été plus rapide que pour l'ensemble du Canada. Dans l'Ontario le taux d'accroissement est resté au-dessous du taux du Dominion. Dans le Manitoba la population totale a augmenté à un taux plus lent que celui du Canada, tandis que l'augmentation des employés rémunérés a été plus rapide que le taux moyen d'augmentation pour toutes les provinces ensemble. Dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique le taux d'accroissement de la population totale et le taux d'augmentation dans la proportion des employés rémunérés ont été bien au-dessous de la moyenne. La Colombie Britannique montre une augmentation remarquable durant la décade. La population féminine totale et les employées rémunérées ont augmenté à des taux presque doubles de ceux de toutes les provinces réunies. A cet égard, il est peut-être significatif de mentionner que la Colombie Britannique a montré le plus fort pourcentage de chômage au Canada au recensement de 1931.

Avec ces remarques sur la relation passée et la relation présente entre la population totale et le nombre d'employés rémunérés au Canada et dans les provinces, on peut maintenant considérer la place qu'occupent les employés à gages dans la population en général et la population totale des employés rémunérés.

Proportion des employés à gages dans chaque classe.—L'état XXIV donne la distribution numérique et la distribution proportionnelle des employés à gages par province au recensement de 1931. Pour fins de comparaison, il y est ajouté une distribution proportionnelle des employés rémunérés. (Voir également les états XIX et XX.)

XXIV.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES EMPLOYÉS À GAGES ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Employés à gages						P.c. des employés rémunérés		
	Nombre			P.c.					
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	2,570,097	2,022,260	547,837	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Ile du Prince-Edouard	12,344	9,159	3,185	0·48	0·45	0·58	0·82	0·85	0·65
Nouvelle-Ecosse	117,781	95,244	22,537	4·58	4·70	4·11	4·61	4·70	4·20
Nouveau-Brunswick	84·232	66·310	17·922	3·28	3·28	3·27	3·56	3·62	3·31
Provinces Maritimes	*214,357*	*170,713*	*43,644*	*8·34*	*8·44*	*7·97*	*9·00*	*9·16*	*8·16*
Québec	696,339	535,203	161,136	27·09	26·47	29·41	26·12	25·24	30·40
Ontario	965,607	752,851	212,756	37·57	37·23	38·84	34·28	33·63	37·47
Manitoba	170,739	132,883	37,856	6·64	6·57	6·91	6·89	6·92	6·74
Saskatchewan	145,568	116,157	29,411	5·66	5·74	5·47	8·63	9·24	5·63
Alberta	142,421	116,005	27,417	5·54	5·74	4·82	7·29	7·75	5·03
Provinces des Prairies	*458,728*	*365,045*	*93,683*	*17·85*	*18·05*	*17·10*	*22·81*	*23·91*	*17·40*
Colombie Britannique	235,066	198,448	36,618	9·15	9·81	6·68	7·80	8·05	6·57

On remarque que la distribution des employés à gages par province fait voir une ou deux différences remarquables avec la distribution des employés rémunérés et, en regard de ce qui a été observé précédemment, avec la distribution de la population. Dans la province d'Ontario le pourcentage de tous les employés à gages canadiens est un peu plus élevé que le pourcentage de tous les employés rémunérés en cette province: 37·57 p.c. de tous les employés à gages comparativement à 34·28 p.c. de tous les employés rémunérés. D'autre part, dans les Provinces des Prairies il n'y a que 17·85 p.c. des employés à gages, contre 22·81 p.c. des employés rémunérés. La proportion de tous les employés à gages est légèrement plus forte que celle de tous les employés rémunérés dans la Colombie Britannique et le Québec, tandis que la proportion des premiers est légèrement plus faible que celle des derniers dans les Provinces Maritimes. C'est dans les centres urbains, il va sans dire, que les employés à gages prédominent et, sous le rapport du nombre de centres urbains, l'Ontario surpasse un peu la moyenne de toutes les provinces ensemble, tandis que les Provinces des Prairies, particulièrement la Saskatchewan et l'Alberta, sont considérablement au-dessous de la moyenne.

Il importe de se rappeler, en envisageant la portée du problème de l'emploiement, qu'en 1931 l'Ontario comprenait environ 960,000 employés à gages; le Québec, près de 700,000; les Provinces des Prairies, environ 460,000; la Colombie Britannique, 235,000; les Provinces Maritimes, environ 215,000.

Comme dans le cas des employés rémunérés, les hommes étaient de beaucoup plus nombreux que les femmes: au Canada il y avait environ quatre hommes employés à gages pour une femme employée à gage, la proportion variant entre les provinces selon que variait la proportion de tous les hommes par rapport à toutes les femmes en âge de travailler et selon que différaient les genres d'industrie d'une province à l'autre.

Avant de décrire la relation qui existait en 1931 entre la population des employés rémunérés et les éléments dont elle se composait, *i.e.* les employeurs, les personnes à leur propre compte, les employés à gages et les personnes ne recevant pas de paie, il serait peut-être de quelque intérêt de montrer le pourcentage des employés à gages de la population totale et de la population de 10 ans et plus de chaque province. Un tel tableau devrait être comparé avec l'état XXI qui donne le pourcentage de la population ayant des occupations rémunérées par province pour 1921 et 1931.

XXV.—POURCENTAGES DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931 ET 1921

Province	P.c. d'employés à gages dans la											
	Population totale						Population de 10 ans et plus					
	1931			1921			1931			1921		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux exes	Hommes	Femmes
CANADA	24·80	37·68	10·96	22·47	34·18	10·02	31·50	47·55	14·02	29·56	44·66	13·28
Ile du Prince-Edouard	14·02	20·18	7·47	12·84	18·10	7·43	17·80	25·51	9·53	16·43	23·19	9·50
Nouvelle-Ecosse	22·97	36·20	9·02	22·54	35·02	9·62	29·27	45·99	11·54	29·26	45·40	12·51
Nouveau-Brunswick	20·63	31·79	8·98	20·70	32·03	8·97	27·14	41·68	11·85	27·50	42·44	11·95
Provinces Maritimes	*21·24*	*33·01*	*8·87*	*20·97*	*32·37*	*9·18*	*37·41*	*42·45*	*11·49*	*27·43*	*42·27*	*12·02*
Québec	24·23	36·98	11·29	21·38	32·79	9·97	32·13	49·04	14·97	29·05	44·56	13·56
Ontario	28·14	43·05	12·64	25·88	39·55	11·93	34·60	52·87	15·56	32·66	49·95	15·04
Manitoba	24·39	36·10	11·40	21·00	31·12	9·79	30·61	44·88	14·46	28·33	41·46	13·40
Saskatchewan	15·79	23·23	6·97	13·73	19·98	6·20	20·64	29·78	9·33	19·33	27·34	9·05
Alberta	19·47	28·99	7·97	17·46	26·07	6·89	36·89	36·27	10·47	23·67	34·37	9·68
Provinces des Prairies	*19·49*	*28·78*	*8·63*	*17·12*	*25·22*	*7·56*	*24·99*	*36·29*	*11·30*	*23·51*	*33·84*	*10·68*
Colombie Britannique	33·86	51·52	11·85	31·17	48·12	9·65	40·31	60·32	14·41	38·88	58·57	12·43

Le pourcentage d'employés à gages par rapport à la population totale ou la population de 10 ans et plus est beaucoup plus faible, cela va de soi, que le pourcentage correspondant d'employés rémunérés (voir l'état XXI). La différence est plus grande pour les hommes que pour les femmes et pour les provinces fortement agricoles où les employés à gages constituent une partie plus faible de tous les employés rémunérés qu'ailleurs. En 1931, 37·68 p.c. seulement de toute la population masculine au Canada et 47·55 p.c. de la population masculine de 10 ans et plus

étaient des employés à gages, à rapprocher de 60·77 p.c. et 76·69 p.c. respectivement ayant des occupations rémunérées. De la population féminine totale au Canada en 1931, 10·96 p.c. étaient des employées à gages et 13·33 p.c., des employées rémunérées; de la population de 10 ans et plus, 14·02 p.c. étaient des employées à gages et 17·04 p.c. des employées rémunérées. Dans la Saskatchewan, l'Alberta et l'Ile du Prince-Edouard, où l'agriculture occupe une place prépondérante dans la vie industrielle de la province, seulement 29·78 p.c., 36·27 p.c. et 25·51 p.c. respectivement de la population masculine en âge de travailler avaient des occupations rémunérées en 1931, à rapprocher de 49·04 p.c. dans le Québec, 52·87 p.c. dans l'Ontario et 60·32 p.c. dans la Colombie Britannique. Pour aucune de ces provinces, comme l'indique l'état XXI, le pourcentage des hommes en âge de travailler et ayant des occupations rémunérées ne varie appréciablement en regard du pourcentage de 76·69 pour le Canada.

Cette comparaison montre clairement que les renseignements relatifs aux employés à gages, ainsi que l'indique l'état XXV, doivent être étudiés de concert avec les données de l'état XXI, car la proportion de la population ayant des occupations rémunérées—et ceci est spécialement vrai des hommes—n'est en aucune manière entièrement représentée par le pourcentage des employés à gages. De cette façon, l'état XXI peut être considéré comme répondant à la question: "De quelle proportion de son nombre la population de ce pays dépend-elle pour son soutien." On aura recours à l'état XXV pour renseignements relatifs à la proportion de la population qui contribue à ce soutien en recevant des gages et salaires.

On remarque que les employés à gages tant masculins que féminins représentent une plus grande proportion de la population à tous âges et de la population de 10 ans et plus en 1931 qu'en 1921. Ce changement dans leur relation avec la population n'est pas entièrement en harmonie avec les changements, antérieurement décrits, dans la relation de l'ensemble des employés rémunérés avec la population entre 1921 et 1931. Il a été signalé que les hommes ayant des occupations rémunérées constituaient par rapport à la population masculine de 10 ans et plus une proportion plus faible en 1931 qu'en 1921 et ceci semble dû au fléchissement de la proportion des enfants de 10-17 ans ayant des occupations rémunérées au cours de cette période décennale. D'après ces observations, il est évident que les employés à gages masculins ont augmenté à un taux plus rapide que tous les hommes ayant des occupations rémunérées entre 1921 et 1931.

Revenant à l'état XXII, on découvre que les hommes employés à gages ont augmenté de 30·81 p.c. entre 1921 et 1931, à rapprocher d'une augmentation de 21·56 p.c. pour tous les hommes ayant des occupations rémunérées. Cette augmentation des employés à gages a été non seulement beaucoup plus rapide que pour toute la population masculine ayant des occupations rémunérées mais aussi pour la population masculine totale en âge de travailler. Cette dernière a augmenté de 22·86 p.c. au cours de la décennie considérée. On remarque que les femmes employées à gages ont augmenté de 28·54 p.c., soit à un taux légèrement plus lent que les hommes. Les femmes en âge de travailler ont augmenté de 21·70 p.c. et les femmes ayant des occupations rémunérées, de 35·85 p.c. Les chiffres existants ne peuvent pas fournir la véritable augmentation du nombre de femmes employées à gages entre 1921 et 1931, par suite de certaines différences dans la méthode de classification des employées à gages et des travailleuses non rémunérées (membres d'une famille travaillant sans paie) pour un certain nombre d'occupations aux deux années de recensement. Après avoir tenu compte de ces différences de classification, il a été estimé que les femmes employées à gages ont accusé une augmentation réelle de 34·03 p.c. entre 1921 et 1931 comparativement à une augmentation de 30·81 p.c. pour les hommes.

En comparant l'augmentation des hommes employés à gages avec celle des femmes employées à gages entre 1921 et 1931, il faudrait considérer attentivement une caractéristique spéciale, c'est-à-dire l'augmentation enregistrée par les jeunes personnes comparativement aux adultes. Les hommes de 20 ans et plus ont augmenté de 35·02 p.c. et les femmes des mêmes âges, de 36·04 p.c. comparativement aux augmentations déjà mentionnées de 30·81 p.c. pour les hommes et de 28·54 p.c. pour les femmes de tous âges. Toutefois, les hommes employés à gages de moins de 20 ans ont réellement diminué de 0·34 p.c. au cours des dix ans, de 1921 à 1931, tandis que les femmes de ces âges ont fait un gain de 8·41 p.c. seulement. On ne peut trop insister sur ces faits qui affectent la composition de l'âge des employés à gages et qui influent sur le problème du chômage parmi les jeunes. Le facteur âge sera considéré plus attentivement dans les derniers chapitres.

L'état XXVI donne, par province, l'augmentation proportionnelle des employés à gages de 1921 à 1931.

XXVI.—AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DES EMPLOYÉS À GAGES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, AU COURS DE LA DÉCENNIE 1931-1921

Province	Augmentation proportionnelle des employés à gages, 1921-1931		
	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	30·32	30·81	28·54
Ile du Prince-Edouard	8·53	12·73	− 1·97
Nouvelle-Ecosse	− 0·26	2·07	− 9·01
Nouveau-Brunswick	4·88	4·90	4·83
Provinces Maritimes	*2·19*	*3·68*	*− 3·26*
Québec	37·96	38·31	36·80
Ontario	27·18	28·45	22·89
Manitoba	33·29	33·21	33·57
Saskatchewan	38·98	40·49	38·00
Alberta	38·64	37·24	45·10
Provinces des Prairies	*37·01*	*36·74*	*38·06*
* Colombie Britannique	43·77	40·55	64·15

Cet état doit être comparé avec l'état XXIII qui donne, par province, l'augmentation proportionnelle de la population totale et des employés rémunérés au cours de cette période. Les différences de taux d'augmentation des employés à gages par province ont reflété assez fidèlement les différences d'accroissement de la population. De même, il y a eu une relation généralement uniforme entre les provinces dans le taux d'augmentation de tous les employés rémunérés et du nombre d'employés à gages. La relation est rompue dans un ou deux cas. Par exemple, le nombre d'employés rémunérés masculins a augmenté plus faiblement en Saskatchewan qu'en Alberta (l'augmentation est de 24·50 p.c. dans la première et de 29·54 p.c. dans la seconde); mais l'augmentation du nombre d'employés à gages est plus forte, le pourcentage étant de 40·49 pour la Saskatchewan comparativement à 37·24 pour l'Alberta. Accidentellement, il est à remarquer que la Saskatchewan est devenue urbaine à un taux plus rapide que l'Alberta au cours de cette décennie. Dans chaque province, toutefois, les hommes employés à gages ont augmenté plus rapidement que tous les employés rémunérés masculins et les femmes employées à gages ont augmenté plus lentement que les employés rémunérés. Comme on l'a expliqué, l'augmentation plus lente pour les femmes employées à gages que pour toutes les employées rémunérées semble presque entièrement attribuable aux différences de classification des deux recensements comparés.

Aspect rural-urbain et aspect des sexes.—Avant de conclure cette analyse sur la relation existant entre la population totale, la population ayant des occupations rémunérées et les employés à gages, il convient de comparer leur augmentation relative dans les régions urbaines à l'effet d'examiner dans un prochain chapitre le chômage dans les centres urbains. C'est dans les régions urbaines, naturellement, que les employés à gages se trouvaient principalement. En 1931 plus de 68·35 p.c. des employés à gages demeuraient dans des centres urbains de 1,000 âmes et plus.

Malheureusement, il n'y a pas de chiffres pour 1921 montrant le total des employés rémunérés et le nombre d'employés à gages dans les régions urbaines de 1,000 âmes et plus. Conséquemment, il n'est pas possible pour ces centres urbains de comparer l'accroissement de la population avec l'augmentation de tous les employés rémunérés ou avec celle des employés à gages. Une telle comparaison n'est possible que pour les cités qui avaient 30,000 âmes et plus au recensement de 1921.

En premier lieu, la comparaison entre l'accroissement de la population en âge de travailler, *i e.* de 10 ans et plus, et l'augmentation du nombre d'employés rémunérés dans ces cités comme groupe révèle que les hommes de 10 ans et plus ont augmenté de 38·41 p.c. au cours de la décennie sous revue, comparativement à une augmentation de 34·97 p.c. pour les employés rémunérés masculins. Chez les femmes, les augmentations proportionnelles sont de 34·51 et 40·52 respectivement. Pour l'ensemble du Canada l'accroissement de la population totale en âge de travailler et l'augmentation des employés rémunérés n'ont pas été aussi prononcés. Les hommes de 10 ans et plus ont augmenté de 22·86 p.c. entre 1921 et 1931 et les employés rémunérés de 21·56 p.c., cependant que les femmes de 10 ans et plus ont augmenté de 21·70 p.c. et les employées rémunérées, de 35·85 p.c.

L'examen de ces chiffres révèle que dans les régions urbaines de 30,000 âmes et plus et dans l'ensemble du Dominion les employés rémunérés masculins ont augmenté plus lentement que

tous les hommes en âge de travailler, *i.e.* de 10 ans et plus. Cependant, ces chiffres montrent que les employés rémunérés masculins, en regard de tous les hommes de 10 ans et plus, ont augmenté plus lentement dans ces cités que dans l'ensemble du Canada. D'autre part, les employées rémunérées ont augmenté plus rapidement que toutes les femmes de 10 ans et plus, au cours de cette période décennale, tant au Canada que dans les cités de 30,000 âmes et plus. Comme dans le cas des hommes, les employées rémunérées, en regard de toutes les femmes de 10 ans et plus, n'ont pas montré une augmentation aussi considérable dans ces centres urbains que dans le Canada en général.

Dans les cités la diminution dans la proportion de jeunes personnes de 10-17 ans ayant des occupations rémunérées entre 1921 et 1931 a été plus grande que dans l'ensemble du Canada et ce facteur a probablement justifié l'augmentation des employés rémunérés, en regard de la population totale en âge de travailler, plus lente dans les cités que dans le Canada. Dans les cités, le pourcentage d'hommes de 10-17 ans ayant des occupations rémunérées a tombé de 19·63 à 12·49 ou de 36·37 entre 1921 et 1931, tandis que pour les femmes le pourcentage a décliné de 15·15 à 9·41 ou de 37·89 au cours de cette période. Pour le Canada, la diminution proportionnelle est de 22·31 pour les hommes de 10-17 ans et de 24·85 pour les femmes, déclin beaucoup plus faible dans les deux cas.

Les hommes à gages augmentent de 41·16 p.c. de 1921 à 1931 dans les cités de 30,000 âmes et plus comparativement à une augmentation de 30·81 p.c. dans le Canada, tandis que pour les femmes les pourcentages respectifs sont 38·31 et 28·54. Contrairement à ce qui a été révélé pour l'ensemble des hommes ayant des occupations rémunérées, les employés à gages ont augmenté plus rapidement que tous les hommes en âge de travailler tant dans les cités que dans le pays en général. Les femmes à gages, comme le total des femmes ayant des occupations rémunérées, ont augmenté à un taux plus rapide que le total des femmes en âge de travailler dans les cités de 30,000 âmes et plus et dans l'ensemble du Canada. Comme on s'y attendait, l'augmentation des hommes à gages au Canada, en regard de l'accroissement de la population masculine totale en âge de travailler, a été plus rapide que celle des hommes à gages dans les cités par rapport à la population masculine totale en âge de travailler dans ces cités. Le cas a été le même pour les femmes mais à un moindre degré. Le mouvement de la population des centres ruraux aux centres urbains, au cours de la décennie, avec les changements conséquents dans la proportion des employés à gages par rapport au total des employés rémunérés est à la base des tendances ainsi découvertes. Ces relations sont présentées en résumé dans l'état suivant:—

XXVII.—AUGMENTATION PROPORTIONNELLE, AU COURS DE LA DÉCENNIE, DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, DES EMPLOYÉS RÉNUMÉRÉS ET DES EMPLOYÉS À GAGES, PAR SEXE, POUR TOUTES LES CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS COMPARATIVEMENT À L'ENSEMBLE DU CANADA, 1931-1921

Classe de population	Hommes			Femmes		
	1931	1921	Augmentation proportionnelle, 1921-1931	1931	1921	Augmentation proportionnelle, 1921-1931
	CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS[1]					
10 ans et plus	1,148,613	829,860	38·41	1,182,002	878,730	34·51
Employés rémunérés	887,996	657,928	34·97	303,757	216,171	30·52
Employés à gages	753,390	533,731	41·16	256,287	185,299	38·31
	CANADA					
10 ans et plus	4,252,537	3,461,238	22·86	3,906,522	3,209,998	21·70
Employés rémunérés	3,261,371	2,683,019	21·56	665,859	490,150	35·85
Employés à gages	2,022,260	1,545,894	30·81	547,837	426,195	28·54

[1] Basé sur les cités de 30,000 âmes et plus en 1921.

Les observations concernant le taux relatif d'augmentation du total des employés rémunérés et des employés à gages sont illustrées d'une autre façon dans l'état XXVIII, où le pourcentage de tous les employés rémunérés est donné par province pour 1921 et 1931.

XXVIII.—POURCENTAGES DES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS PARMI LES EMPLOYÉS À GAGES, CANADA ET PROVINCES, 1931 ET 1921

Province	P.c. d'employés à gages parmi les employés rémunérés					
	1931			1921		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	65·44	62·01	82·28	62·15	57·62	86·95
Ile du Prince-Edouard	38·38	32·92	73·25	36·57	30·03	80·14
Nouvelle-Ecosse	65·04	62·19	80·67	63·64	59·52	86·07
Nouveau-Brunswick	60·16	56·23	81·20	60·47	55·97	86·07
Provinces Maritimes	*60·68*	*57·11*	*80·29*	*60·02*	*55·48*	*85·61*
Québec	67·89	65·01	79·60	64·25	59·86	84·65
Ontario	71·73	68·65	85·28	67·88	63·47	88·73
Manitoba	63·08	58·86	84·30	59·13	53·93	89·45
Saskatchewan	42·95	35·53	78·48	38·95	34·15	85·71
Alberta	49·76	45·90	78·95	47·51	43·32	86·11
Provinces des Prairies	*51·21*	*46·80*	*80·87*	*47·84*	*42·91*	*87·35*
Colombie Britannique	76·75	74·59	83·70	74·41	72·70	87·44

Cet état révèle que les hommes à gages étaient devenus en 1931 une proportion plus grande de tous les hommes ayant des occupations rémunérées qu'en 1921 et cela, dans toutes les provinces. Pour les femmes, le contraire semble s'être produit. En réalité, il y a probablement eu très peu de différence entre les deux années dans le pourcentage de femmes rémunérées parmi les femmes à gages. Si la définition de 1931 "sans paie" s'était appliquée en 1921, il est probable que le pourcentage de cette année-là aurait été légèrement au-dessus ou au-dessous du pourcentage de 82·28 en 1931.

La tendance qu'a eue la population à devenir de plus en plus urbaine de 1921 à 1931, caractérisée dans le domaine de l'emploiement par le fléchissement de l'agriculture en regard des autres industries dans la proportion de la population active y employée, a été associée à une augmentation considérable du pourcentage d'employés à gages parmi le total des hommes ayant des occupations rémunérées au cours de la décennie. C'est dans l'agriculture que se trouve le gros des "autres qu'employés à gages". Conséquemment, la raison pour laquelle le pourcentage des employés à gages parmi le total des hommes ayant des occupations rémunérées s'est é evé de 57·62 p.c. en 1921 à 62·01 p.c. en 1931 se trouve dans le fait que l'agriculture n'a pas réussi à marcher de pair avec l'expansion des autres industries employant principalement des employés à gages.

L'examen des statistiques relatives aux hommes ayant des occupations rémunérées dans l'agriculture pour 1921 et 1931 révèle que leur nombre a augmenté de 8·22 p.c. au cours de cette période décennale. Cette augmentation se compare avec l'augmentation de 21·56 p.c. déjà mentionnée pour le total des hommes ayant des occupations rémunérées. Quand on conçoit qu'un tiers des hommes ayant des occupations rémunérées au Canada sont employés dans l'agriculture, on comprend qu'un ralentissement de la croissance de cette industrie, telle que mesurée par le nombre de personnes qui y sont normalement engagées en regard du développement des autres industries, est de nature à opérer un changement considérable dans la composition de la population active. Ceci est spécialement vrai au point de vue de la relation entre la classe des employés à gages et la population totale ayant des occupations rémunérées, car 73·22 p.c. des hommes faisant partie des classes "autres qu'employées à gages", *i.e.* les employeurs, les personnes à leur propre compte et les membres d'une famille travaillant sans paie, se trouvaient dans l'agriculture en 1931 et ils représentaient plus de 80 p.c. de tous les hommes ayant des occupations rémunérées dans cette industrie. En conséquence, un déclin dans l'agriculture en regard des autres industries a comporté un déclin parmi les employeurs, les personnes à leur propre compte et celles qui travaillaient sans paie par rapport aux employés à gages. En fait, ces 73·22 p.c. du total des "autres qu'employés à gages" ont accusé une augmentation de 6·96 p.c. entre 1921 et 1931. On peut ajouter que le total des hommes "autres qu'employés à gages" au Canada a augmenté de 8·97 p.c. au cours de cette décennie comparativement à une augmentation de 30·81 p.c. pour les hommes à gages au cours de la même période.

Chez les femmes, en tenant compte des différences de classification, il y a eu apparemment moins de changement que chez les hommes dans la proportion des employées à gages parmi l'ensemble des employées rémunérées entre 1921 et 1931. Ceci est partiellement dû au fait que

l'agriculture ne comprenait pas autant de femmes que d'hommes. Dans les domaines de l'emploiement où il y avait des femmes, celles qui s'y trouvaient en qualité d'employeuses ou à leur propre compte ont réellement augmenté, en somme, à un taux légèrement plus rapide que les employées à gages. Dans certaines industries qui de leur nature occupent surtout des personnes à leur propre compte, le nombre de femmes a décliné entre 1921 et 1931, mais la perte a été plus que réparée par l'accroissement marqué du nombre de "tenancières de maisons de logement" à leur propre compte. Un nombre considérable de ces femmes a été forcé d'entrer dans les rangs des employées rémunérées par nécessité économique, car leurs maris ont été sans emploi, ont chômé assez longuement et gagné peu l'année précédant immédiatement la date du recensement. Cependant, la principale cause de cette forte augmentation dans les "tenancières de maisons de logement" réside dans le changement, au recensement de 1931, de la définition de la classe des "tenancières de maisons de logement et de pension". L'état XXIX donne la liste des principales occupations où se trouvaient en 1921 et 1931 les femmes ayant des occupations rémunérées en qualité d'employeuses ou de personnes à leur propre compte; il donne aussi l'augmentation ou la diminution de leur nombre au cours de cette période.

XXIX.—NOMBRE DE FEMMES À LEUR PROPRE COMPTE ET D'EMPLOYEUSES DANS DES OCCUPATIONS CHOISIES ET AUGMENTATION PROPORTIONNELLE AU COURS DE LA DÉCENNIE, CANADA, 1931-1921

Occupation	Employeuses et femmes à leur propre compte			
	1931	1921	Augmentation, 1921-1931	
			Nomb.	P.c.
Toutes occupations	73,687	51,263	22,424	43·74
Fermières	18,869	16·090	2,779	17·27
Couturières et couseuses	7,890	11,664	−3,774	−32·36
Détaillantes	6,059	5,764	295	5·12
Gardes-malades diplômées	8,830	6,366	2,464	38·71
Musiciennes et professeurs de musique	3,159	2,844	315	11·08
Hôtelières et restauratrices	1,720	981	739	75·33
Tenancières de maisons de logement	18,707	4,810	13,897	288·92
Barbiers et coiffeuses	3,221	237	2,984	1,259·07
Blanchisseuses et femmes de peine	1,105	1,026	79	7·70
Toutes autres	4,127	1,481	2,646	178·66

On se rappelle que l'augmentation estimative des femmes à gages entre 1921 et 1931, après ajustement pour les changements dans la méthode de classification, est de 34·03 p.c. L'augmentation proportionnelle du total des employeuses et des femmes à leur propre compte pour la même période est de 43·74. L'augmentation plus grande chez ces dernières que chez les employées à gages est attribuable, ainsi qu'il a déjà été mentionné, à l'augmentation exceptionnelle des "tenancières de maisons de logement". En n'incluant pas cette classe, le total des employeuses et des femmes à leur propre compte n'ont augmenté que de 18·36 p.c. au cours de cette décennie. Accidentellement, il est intéressant de noter que l'augmentation des "coiffeuses" a été phénoménale, tandis que les "couturières et couseuses" ont accusé une diminution réelle de 32·36 p.c.

Ainsi qu'il a été expliqué, les employés à gages constituaient une plus forte proportion de la population totale et des employés rémunérés dans les provinces qui sont devenues plus urbaines et où, en conséquence, l'agriculture n'occupe pas une place aussi importante dans la vie industrielle de la province. En examinant de nouveau l'état XXVIII, on remarque qu'il y avait des différences importantes entre les provinces dans le pourcentage des employés rémunérés parmi les employés à gages. Ces différences sont présentées dans l'état XXX où le pourcentage des employés rémunérés parmi les employés à gages dans chaque province est mis en relation avec la proportion de la population dans les régions urbaines et rurales, le pourcentage de la population vivant sur les fermes et la proportion du total ayant des occupations rémunérées dans l'agriculture, pour 1931.

XXX.—POURCENTAGES DE LA POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES PARMI LES EMPLOYÉS À GAGES, COMPARÉS AVEC LE DEGRÉ D'URBANISATION ET L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS CHAQUE PROVINCE, CANADA, 1931

Province	P.c. de la population			P.c. des employés rémunérés			
				Dans l'agriculture		Employés rémunérés	
	Urbaine	Rurale	Vivant sur des fermes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CANADA	53·76	46·24	31·74	33·85	3·64	62·01	82·28
Ile du Prince-Edouard	23·15	76·85	63·02	64·01	13·09	32·92	73·25
Nouvelle-Ecosse	45·17	54·83	34·65	27·83	4·68	62·19	80·67
Nouveau-Brunswick	31·59	68·41	44·15	38·40	4·48	56·23	81·20
Provinces Maritimes	*37·75*	*62·25*	*40·97*	*35·37*	*5·27*	*57·11*	*80·29*
Québec	63·10	36·90	27·03	27·32	2·27	65·01	79·60
Ontario	61·08	38·92	23·34	27·07	2·72	68·65	85·28
Manitoba	45·13	54·87	36·61	40·48	4·18	58·86	84·30
Saskatchewan	31·56	68·44	61·19	66·62	9·63	38·53	78·48
Alberta	38·07	61·93	51·27	56·42	9·18	45·90	78·95
Provinces de Prairies	*37·62*	*62·38*	*50·79*	*55·75*	*7·39*	*46·80*	*80·87*
Colombie Britannique	56·86	43·14	14·74	15·85	3·34	75·59	83·70

Dans l'Ontario, où 61 p.c. de la population vivent dans les localités urbaines et seulement 23 p.c. sur les fermes, les employés à gages représentent plus des deux tiers (68·65 p.c.) des hommes ayant des occupations rémunérées dans la province. Dans le Québec la population urbaine est en fait plus concentrée que dans l'Ontario et le pourcentage sur les fermes est un peu plus considérable (27·03 p.c.), mais la population active montre des caractéristiques comparables, 65 p.c. des hommes étant employés à gages. Dans les Provinces des Prairies, où 62 p.c. de la population demeuraient dans les localités urbaines et plus de la moitié vivaient sur des fermes, les hommes à gages ne représentaient en moyenne que 47 p.c. du nombre total des employés rémunérés. Dans la Saskatchewan et l'Alberta (comme dans l'Ile du Prince-Edouard) les employés à gages étaient réellement une minorité parmi les travailleurs. La proportion particulièrement forte d'employés à gages dans la Colombie Britannique (75 p.c.) est un cas spécial influencé non seulement par la concentration de la population urbaine, mais par le fait que l'importance des industries primaires dans la province du littoral du Pacifique est plus également partagée entre l'agriculture, l'industrie minière et l'industrie forestière. Les employés à gages représentent à peu près toutes les personnes engagées dans ces deux dernières industries, contraste direct avec l'agriculture. Dans les Provinces Maritimes, la distribution urbaine-rurale étant égale à celle des Provinces des Prairies mais le pourcentage de la population agricole n'étant pas aussi fort, la proportion d'employés à gages par rapport au total des employés rémunérés occupe le milieu entre les proportions caractérisant les Provinces des Prairies d'une part et les deux grandes provinces de l'est d'autre part.

Quant aux femmes, on peut remarquer que dans la Saskatchewan, l'Alberta et l'Ile du Prince-Edouard, où la proportion d'employées à gages parmi la population féminine ayant des occupations rémunérées est tombée au-dessous de 80 p.c., le pourcentage des femmes occupées dans l'agriculture est remarquablement au-dessus de la moyenne. Dans le Québec, où le pourcentage est exactement au-dessous de 80, la prédominance de religieuses enseignantes et infirmières a eu une tendance à réduire le pourcentage des employées à gages, car les religieuses exerçant ces professions ont ordinairement été déclarées comme "travaillant sans paie".

Status industriel dans les divers groupes.—Les états XXVIII et XXX montrent le pourcentage de tous les employés rémunérés parmi les employés à gages. On a fait remarquer que, là où les variations de ce pourcentage étaient marquées entre les provinces, le fait était dû aux différences qui existaient dans l'importance proportionnelle de l'agriculture dans la vie occupationnelle des provinces. L'agriculture, comme il a été expliqué, a justifié le gros des hommes "autres qu'employés à gages". C'est pourquoi, afin de pouvoir envisager dans son entier la distribution occupationnelle des employés rémunérés en qualité d'employeurs, de personnes à leur propre compte, d'employés à gages et de personnes travaillant sans paie et afin de montrer clairement la prédominance des occupations agricoles—du moins, pour ce qui est des hommes "autres qu'employés à gages"—l'état XXXI donne le pourcentage des hommes et des femmes ayant des occupations rémunérées, classifiés selon le status, dans chaque groupe d'occupations pour le Canada.

XXXI.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR STATUS INDUSTRIEL ET SEXE, DANS CHAQUE GROUPE D'OCCUPATIONS, CANADA, 1931

Groupe d'occupations	P.c. des employés rémunérés									
	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Toutes occupations	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Agriculture	33·97	74·73	61·16	93·26	9·91	3·62	76·69	8·57	7·25	0·30
Pêche, chasse et piégeage	1·45	0·51	5·94	0·80	0·51	0·07	0·08	0·78	0·02	0·01
Abatage du bois	1·35	0·42	0·11	0·10	2·05	–	–	–	–	–
Mines, carrières, etc	1·80	0·13	0·49	0·01	2·74	[1]	0·02	–	–	[1]
Manufactures	10·98	4·90	5·06	0·70	15·29	12·71	1·69	14·75	2·01	13·76
Eclairage et énergie électriques	1·00	[1]	–	0·01	1·60	[1]	–	–	–	[1]
Construction	6·22	2·99	4·87	0·27	8·10	0·01	0·03	–	–	0·02
Transport et communications	7·62	1·39	2·62	0·35	11·26	2·59	0·22	0·01	0·06	3·13
Entreposage et emmagasinage	0·83	0·02	[1]	[1]	1·33	1·23	–	–	[1]	1·50
Commerce	7·97	10·18	9·93	1·15	8·03	8·13	10·86	7·62	4·89	8·35
Finance, assurances	1·11	0·53	1·31	[1]	1·34	0·09	0·02	0·22	–	0·08
Services	8·82	4·18	8·52	2·20	10·78	52·18	10·36	67·64	84·32	49·48
Commis	3·81	–	[1]	0·12	6·12	17·56	0·03	0·41	1·27	21·20
Manoeuvres (autres qu'agriculteurs, mineurs et bûcherons)	13·04	–	–	1·04	20·88	1·76	–	–	0·17	2·12
Non spécifiées	0·04	0·01	0·01	[1]	0·06	0·04	–	–	0·01	0·05

[1] Moins de 0·005 p.c.

Quand on considère que, bien que les occupations agricoles comprissent presque 34 p.e. de tous les hommes ayant des occupations rémunérées en 1931, environ 10 p.c. seulement des hommes à gages étaient employés à ces travaux primaires, l'importance du pourcentage de tous les employeurs, les personnes à leur propre compte et les membres d'une famille travaillant sans paie dans l'agriculture est tout à fait apparente. Environ 75 p.c. des employeurs, un peu plus de 60 p.c. des personnes à leur propre compte et 93 p.c. des personnes travaillant sans paie avaient des oecupations agricoles en 1931. En d'autres termes, sur un total de 1,239,111 hommes "autres qu'employés à gages" 907,298 ou 73·22 p.c. avaient des occupations agricoles. Comme on peut se rendre compte que les occupations du "Commerce" et des "Services" fournissaient de l'emploi à environ la même proportion de tous les hommes ayant des occupations rémunérées dans chaque province et que, ensemble, elles comprenaient plus de 14 p.c. du reste des employeurs et plus de 18 p.c. des autres personnes à leur propre compte en 1931, il est évident que l'importance relative des "autres qu'employés à gages" par rapport aux employés à gages dans une province quelconque est une fonction qui revêt presque entièrement l'importance relative de l'agriculture par rapport aux autres occupations en cette province.

Pour les femmes, la distribution occupationnelle des "autres qu'employées à gages" n'a pas une telle importance dans une analyse de ce genre. Il en est ainsi par suite du fait que les "autres qu'employées à gages" ne constituent pas la même proportion de toutes les femmes ayant des oecupations rémunérées comme c'est le cas des hommes, représentant 18 p.c. seulement de toutes les femmes ayant des occupations rémunérées en 1931 comparativement à 38 p.c. pour les hommes. En d'autres termes, plus des quatre cinquièmes des femmes étaient des employées à gages eomparativement à plus des trois cinquièmes des hommes. L'examen de l'état XXXI montre la distribution oecupationnelle en 1931 de ces 18 p.c. des femmes qui n'étaient pas employées à gages.

Plus de 76 p.c. des employeuses avaient des occupations agricoles, plus de 67 p.c. de toutes les femmes à leur propre compte étaient dans les services et plus de 84 p.c. de toutes les femmes travaillant sans paie étaient également dans les services. Comme 76,394 ou 65 p.c. de toutes les 118,022 femmes "autres qu'employées à gages" étaient engagées dans les services, et plus de 70 p.c.—si à celles-ci sont ajoutées les "autres qu'employées à gages" — dans le eommerce et eomme toutes ces occupations étaient bien représentées dans toutes les provinces, les différences régionales dans la proportion des employeuses, des femmes à leur propre compte et de eelles travaillant sans paie parmi toutes les employées rémunérées n'ont pas été de grande conséquence. On peut mentionner que 19 p.c. de toutes les femmes "autres qu'employées à gages" au Canada avaient des oecupations agricoles en 1931 et que la proportion de celles qui y étaient occupées était un peu plus forte dans les Provinces des Prairies que dans l'ensemble du Canada

Comparaisons entre les provinces.—Cette analyse de la distribution occupationnelle des employeurs, des personnes à leur propre compte, des employés à gages et des personnes travaillant sans paie ayant permis de découvrir la source des différences régionales dans la proportion des employés à gages par rapport aux "autres qu'employés à gages", il peut maintenant être à propos de comparer la composition des employés rémunérés par province. Comme nous l'avons vu dans le cas des hommes ayant des occupations rémunérées, la proportion des employés à gages par rapport aux "autres qu'employés à gages" a varié d'une province à l'autre d'après l'importance relative des occupations agricoles dans les différentes provinces. Chez les femmes, les services ont absorbé le gros des "autres qu'employées à gages" et, comme les occupations de services étaient importantes dans toutes les provinces, il y avait une concordance plus étroite entre les provinces dans la composition des femmes ayant des occupations rémunérées que dans la composition des hommes ayant des occupations rémunérées.

XXXII.—POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR STATUS INDUSTRIEL ET SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Employeurs		A leur propre compte		Sans paie		Employés à gages	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CANADA	387,886	18,906	449,721	54,781	301,504	44,335	2,022,260	547,837
Ile du Prince-Edouard	5,215	408	8,417	544	5,027	211	9,159	3,185
Nouvelle-Ecosse	14,018	885	32,071	2,863	11,818	1,651	95,244	22,537
Nouveau-Brunswick	13,794	808	23,666	1,820	14,163	1,522	66,310	17,922
Provinces Maritimes	*33,027*	*2,101*	*64,154*	*5,227*	*31,008*	*3,384*	*170,713*	*43,644*
Québec	92,662	4,360	96,331	12,914	99,091	24,012	535,203	161,136
Ontario	119,122	5,793	154,637	21,961	70,116	8,978	752,851	212,756
Manitoba	30,735	1,334	37,610	3,906	24,536	1,812	132,883	37,856
Saskatchewan	58,977	2,534	82,245	3,182	44,056	2,349	116,157	29,411
Alberta	37,734	1,902	71,604	2,888	27,399	2,255	116,005	26,416
Provinces des Prairies	*127,446*	*5,770*	*191,459*	*9,976*	*95,991*	*6,416*	*365,045*	*93,683*
Colombie Britannique	15,629	882	43,140	4,703	5,298	1,545	198,448	36,618

XXXIII.—POURCENTAGES DE LA POPULATION AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES DANS CHAQUE STATUS INDUSTRIEL, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Status industriel	Canada		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Total	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Employeurs	11·89	2·84	18·75	9·38	9·15	3·17	11·70	3·66	11·26	2·15
A leur propre compte	16·86	8·23	30·26	12·51	20·94	10·25	20·07	8·25	11·70	6·38
Travaillant sans paie	9·24	6·66	18·07	4·85	7·72	5·91	12·01	6·90	12·04	11·86
Employés à gages	62·01	82·28	32·92	73·25	62·19	80·67	56·23	81·20	65·01	79·60

Status industriel	Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Total	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Employeurs	10·86	2·32	13·61	2·97	19·57	6·76	14·93	5·68	5·95	2·02
A leur propre compte	14·10	8·80	16·66	8·70	27·28	8·49	28·33	8·63	16·43	10·75
Travaillant sans paid	6·39	3·60	10·87	4·03	14·62	6·27	10·84	6·74	2·02	3·53
Employés à gages	68·65	85·28	58·86	84·30	38·53	78·48	45·90	78·95	75·59	83·70

Les états XXXII et XXXIII ne requièrent pas de longs commentaires. Les raisons des différences dans la composition des employés rémunérés d'une province à l'autre ont été discutées dans ce qui précède. Il est intéressant d'observer que les employeurs et les hommes à leur propre compte dans les Provinces des Prairies sont plus nombreux que ceux de l'Ontario, bien que le nombre d'hommes à gages en ces provinces soit deux fois moins grand que celui de l'Ontario. Dans le Québec les travailleurs non rémunérés sont légèrement plus nombreux que dans les Provinces des Prairies, bien que les ouvriers agricoles soient en plus petit nombre dans le Québec que dans l'Ouest. Des 99,091 hommes travaillant sans paie dans le Québec 87,965

sont dans l'agriculture, tandis que dans les Provinces des Prairies 93,203 des 95,991 travaillant sans paie sont des travailleurs agricoles. Dans le Québec, une proportion considérable des autres sont membres des ordres religieux. Il n'est pas besoin de faire d'observations concernant la composition des femmes ayant des occupations rémunérées, si ce n'est pour faire remarquer que le nombre assez considérable de femmes non rémunérées dans le Québec est dû à la prédominance de religieuses enseignantes, infirmières ou autrement occupées.

La proportion relative d'employeurs, de personnes à leur propre compte, de personnes travaillant sans paie et d'employés à gages dans la population ayant des occupations rémunérées a été examinée par localité. On peut faire une étude similaire par large groupement d'occupations, c'est-à-dire qu'on peut décrire la composition de chaque groupe d'occupation au point de vue du nombre relatif d'employeurs, de personnes à leur propre compte, de personnes travaillant sans paie et d'employés à gages dans le groupe. Bien que la grande majorité des hommes "autres qu'employés à gages" se trouvent dans les occupations agricoles et que la grande majorité des femmes "autres qu'employées à gages" soient occupées dans les services, la comparaison pour chaque groupe d'occupations de la proportion des "autres qu'employés à gages" par rapport aux employés à gages a une importance spéciale à cause de ce qui sera dit plus tard concernant l'incidence du chômage par occupation. C'est pourquoi l'état XXXIV est ici présenté pour donner le nombre et le pourcentage de toutes les personnes, hommes et femmes, dans chaque groupe d'occupations, classifiées comme employeurs, personnes à leur propre compte, personnes travaillant sans paie ou employés à gages, pour le Canada, 1931.

XXXIV.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'HOMMES ET DE FEMMES AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, CLASSIFIÉS PAR STATUS INDUSTRIEL DANS CHAQUE GROUPE[2] D'OCCUPATIONS, CANADA, 1931

Groupe d'occupations	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages
				HOMMES					
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Toutes occupations	3,261,371	387,886	549,721	301,504	2,022,260	11·89	16·86	9·24	62·01
Agriculture	1,107,766	289,880	336,230	281,188	200,468	26·17	30·35	25·38	18·10
Pêche, chasse et piégeage	47,408	1,985	32,635	2,409	10,379	4·19	68·84	5·08	21·89
Abatage du bois	43,995	1,636	589	290	41,480	3·72	1·34	0·66	94·28
Mines, carrières, etc	58,585	515	2,705	42	55,323	0·88	4·62	0·07	94·43
Manufactures	358,024	18,997	27,809	2,086	309,132	5·31	7·77	0·58	86·34
Eclairage et énergie électriques	32,453	16	–	27	32,410	0·05	–	0·08	99·87
Construction	202,970	11,596	26,757	803	163,814	5·71	13·18	0·40	80·71
Transports et communications	248,598	5,402	14,371	1,063	227,762	2·17	5·78	0·43	91·62
Entreposage et emmagasinage	26,992	70	5	5	27,912	0·26	0·02	0·02	99·70
Commerce	259,799	39.482	54,564	3,454	162,299	15·20	21·00	1·33	62·47
Finance, assurances	36,252	2,050	7,191	1	27,010	5·65	19·84	[1]	74·51
Services	287,625	16,230	46,811	6,637	217,947	5·64	16·28	2·31	75·77
Commis	124,139	–	23	367	123,749	–	0·02	0·30	99·69
Manoeuvres (autres que dans l'agriculture, les mines et l'abatage du bois)	425,408	–	–	3,124	422,284	–	–	0·73	99·27
Non spécifiées	1,357	27	31	8	1,291	1·99	2·28	0·59	95·14
				FEMMES					
Toutes occupations	665,859	18,906	54,781	44,335	547,837	2·84	8·23	6·66	82·28
Agriculture	24,079	14,799	4,697	3,214	1,669	60·21	19·51	13·35	6·93
Pêche, chasse et piégeage	497	16	429	10	42	3·22	86·32	2·01	8·45
Miacs, carrières, etc	6	3	–	–	3	50·00	–	–	50·00
Manufactures	84,657	319	8,078	892	75,368	0·38	9·54	1·05	89·03
Eclairage et énergie électriques	3	–	–	–	3	–	–	–	100·00
Construction	96	6	–	–	90	6·25	–	–	93·75
Transports et communications	17,235	42	6	25	17,162	0·24	0·03	0·15	99·58
Entreposage et ommagasinage	8,200	–	–	1	8,199	–	–	0·01	99·99
Commerce	54,113	2,054	4,175	2,166	45,718	3·80	7·72	4·00	84·49
Finance, assurances	571	4	120	–	447	0·70	21·02	–	78·28
Services	347,471	1,958	37,052	37,384	271,077	0·56	10·66	10·76	78·01
Commis	116,927	5	224	565	116,133	[1]	0·19	0·48	99·32
Manoeuvres (autres que dans l'agriculture, les mines et l'abatago du bois)	11,707	–	–	75	11,632	–	–	0·64	99·36
Non spécifiées	297	–	–	3	294	–	–	1·01	98·99

[1] Moins de 0·005 p.c.

[2] Voir également le tableau 17 où les renseignements concernant le status des employés rémunérés sont donnés pour la liste complète des occupations.

Les manufactures, la construction, le commerce et les services comprenaient un nombre considérable d'employeurs (hommes), bien que dans aucun de ces groupes, à l'exception du commerce, ils ne représentassent une proportion importante de tous les hommes ayant des occupations rémunérées dans le groupe. La majorité des employeurs (hommes) dans le commerce étaient des marchands de détail et de gros comprenant 38,907 des 39,482 de ce groupe d'occupations. Il n'est pas fait allusion ici à l'importance prépondérante des 289,880 employeurs (hommes) dans l'agriculture qui, comme il en a été fait mention ailleurs, représentaient 75 p.c. de tous les employeurs (hommes) ayant des occupations rémunérées et plus d'un quart de tous les hommes occupés dans l'agriculture. Les occupations agricoles diffèrent tellement des autres, pour ce qui est du status des personnes, qu'elles méritent une mention distincte.

Il est intéressant de noter que les hommes à leur propre compte ayant des occupations rémunérées formaient une proportion considérable de tous les hommes dans plusieurs groupes d'occupations. Dans la pêche, chasse et piégeage, ils constituaient 68·84 p.c. du total en ces occupations. Le chiffre 27,809 pour les manufactures peut sembler élevé, mais il faut se rappeler que les manufactures comme groupe d'occupations comprennent toutes les personnes poursuivant des occupations dites "de transformation" sans égard à l'industrie où elles sont employées. Le gros des hommes à leur propre compte dans les occupations manufacturières appartenaient au groupe du travail sur commande et réparations: 5,104 réparateurs de chaussures, 6,398 forgerons, 4,371 mécaniciens (principalement mécaniciens d'automobiles) et 3,160 tailleurs. Quelque 26,757 hommes dans les métiers du bâtiment et de la construction, soit 13·18 p.c., étaient à leur propre compte au recensement de 1931. Dans les transports, le pourcentage à leur propre compte était plus faible. A peu près 12,000 des 14,371 paraissant dans l'état XXXIV étaient des charretiers, des conducteurs de camion et des conducteurs de taxi. Le boutiquier constitue encore un facteur important dans le domaine de la distribution, 45,035 des 54,564 hommes à leur propre compte dans le commerce étant des détaillants. Les hommes à leur propre compte représentaient un cinquième du total dans le commerce. Les courtiers en immeubles, les agents d'assurances et les courtiers en valeurs mobilières formaient le gros de la classe à leur propre compte dans la finance et les assurances. Dans les services, 46,811 du groupe étaient à leur propre compte, soit 16·28 p.c. Plusieurs de ceux-ci étaient engagés dans les professions. Par exemple, il y avait 8,181 médecins, 5,908 avocats, 3,555 dentistes, 1,692 musiciens et professeurs de musique, 1,329 comptables et vérificateurs à leur propre compte. Une proportion importante étaient occupés dans les services personnels. Parmi les plus importants il y avait 7,962 barbiers, 4,352 tenanciers de petits restaurants et buffets, et 3,116 exploitants de petites buanderies et petits établissements de teinturerie et nettoyage. Inutile d'ajouter que la plus grande classe individuelle d'hommes à leur propre compte était les fermiers et que le total de 336,230 dans les occupations agricoles représentait les trois cinquièmes de tous les hommes à leur propre compte au Canada en 1931. Les hommes à leur propre compte comportaient 30 p.c. de tous les hommes occupés dans l'agriculture.

Il n'est pas besoin de commentaires au sujet des hommes ayant des occupations rémunérées mais travaillant sans paie, car ils ne sont un élément important dans aucun groupe à l'exception de l'agriculture, naturellement. La plupart des 6,637 dans les services étaient des prêtres, des frères ou des instituteurs dans un ordre religieux. A peu près tous les 3,454 dans le commerce étaient des commis dans les magasins de leur père. Dans les manufactures, un certain nombre étaient apprentis dans les divers métiers.

Revenant à l'état XXXIV, on remarque que presque tous les groupes de femmes ayant des occupations rémunérées "autres qu'employées à gages" sont relativement peu importants. Laissant de côté les groupes occupationnels où le nombre de femmes est négligeable en 1931, l'agriculture est réellement le seul groupe où les employeuses sont nombreuses et où elles représentent

une proportion importante du total dans le groupe. Des 2,054 employeuses dans le commerce, plus de 2,000 sont des détaillantes et la plupart des femmes occupées dans les services sont propriétaires de restaurant, d'hôtel, de maison de logement et de salon de coiffure. Les femmes à leur propre compte représentent une bonne proportion de toutes les femmes actives dans trois ou quatre groupes. Dans l'agriculture, par exemple, quoique pas aussi nombreuses que les employeuses, elles représentent 20 p.c. de toutes les femmes du groupe. Dans les manufactures, à peu près toutes les 8,078 femmes à leur propre compte sont des modistes-couturières (6,044), des couseuses (858) et des modistes (582). Dans le commerce 4,041 des 4,175 femmes mentionnées dans le tableau sont propriétaires de petits magasins. Dans les services où se trouvent la majorité des femmes à leur propre compte, 18,320 sont tenancières de maisons de logement, 8,795 sont gardes-malades diplômées, 3,144 sont musiciennes et professeurs de musique et 2,959 sont coiffeuses. Cependant, dans les manufactures, le commerce et les services les femmes à leur propre compte ne représentent pas beaucoup plus de 10 p.c. de toutes les femmes dans le groupe d'occupations. Enfin, les femmes travaillant sans paie ne sont pas nombreuses si ce n'est dans le groupe des services, bien qu'elles représentent un plus fort pourcentage (13·35 p.c.) de toutes les femmes occupées dans l'agriculture. Dans le commerce, il y a plus de 2,000 vendeuses non rémunérées. Celles-ci sont surtout employées dans les magasins de leurs parents. Des 37,384 femmes travaillant sans paie dans les services, 9,012 sont institutrices, 8,260 sont religieuses, 7,344 sont domestiques, 4,250 sont gouvernantes et 3,315 sont infirmières-élèves. Un certain nombre de celles qui se sont déclarées "institutrices", "infirmières", "servantes" ou d'une ou de deux autres occupations de nature similaire au recensement sont également membres d'ordres religieux, de sorte que la classe des "religieuses" ne représente pas le total au Canada mais seulement celles qui n'ont pas donné d'autres occupations lorsqu'elles ont été recensées.

Cette considération assez complète des occupations des "autres qu'employés à gages" et l'importance proportionnelle des employeurs, des personnes à leur propre compte et des gens travaillant sans paie en ces occupations est une préliminaire essentielle à l'analyse des occupations des employés à gages, qui sera faite plus tard. Car, il n'y a pas de division rigoureuse et ferme entre les "autres qu'employés à gages" et les personnes travaillant pour des gages ou un salaire. En vérité, il y a toujours un changement d'un status à un autre. Les hommes qui travaillaient hier à leur propre compte sont aujourd'hui employés à gages et seront peut-être encore à leur propre compte demain. Ceci ne veut pas dire qu'il y a continuellement un mouvement important d'une classe à une autre, que ces mouvements se produisent seulement à certaines périodes de l'année ou à une phase particulière du cycle industriel, bien que les changements saisonniers et cycliques du status puissent être considérables. Cela ne veut pas dire, toutefois, que l'élément employé à gage de la population ayant des occupations rémunérées est une classe fixe et facilement mesurable comme on le suppose quelquefois.

Au Canada comme ailleurs sans doute, l'une des caractéristiques du développement industriel a été la tendance qu'a eue chaque unité commerciale à s'accroître en importance. Ce phénomène, il va sans dire, a fait décliner l'importance d'un certain nombre de métiers autrefois exercés à domicile ou dans de petits ateliers indépendants et, en conséquence, a augmenté le nombre d'employés à gages travaillant dans les fabriques. Il est probable que, lorsque le cycle industriel s'oriente à la hausse, l'évolution dans cette direction s'accélère, tandis que pendant une dépression ce mouvement peut ralentir quelque peu.

Ici il est opportun de citer de nouveau l'étude* récemment faite par le Bureau International du Travail sur l'action conjuguée qu'exercent sur le chômage les facteurs démographique, technique et économique: "Nous ignorons absolument si la crise augmente l'afflux d'éléments nouveaux sur le marché du travail, ou si elle provoque au contraire le reflux des salariés en surnombre

* Voir le renvoi à la page 80.

vers les activités "indépendantes". Il est très probable que la première réaction l'emporte sur la seconde, mais la chose ne peut être prouvée." D'après cette opinion, il semble que les forces amenant les personnes sur le marché du travail pendant la dépression soient probablement plus puissantes que celles qui les en retirent. Plusieurs hommes ordinairement occupés en qualité d'employés à gages peuvent être incapables de trouver des emplois et forcés de se chercher un moyen de subsistance en travaillant à leur propre compte, principalement en retournant à la terre. D'autre part, un grand nombre de personnes qui en temps de prospérité n'ont pas été obligées de gagner leur propre vie y sont forcées pendant une dépression. Elles tendent à grossir les rangs des employés à gages.

Quoi qu'il en soit, il convient de répéter que l'une des caractéristiques du recensement de 1931 a été l'augmentation considérable du nombre de "tenancières de maisons de logement" à leur propre compte. Plusieurs femmes dont les gains des maris avaient été grandement réduits par suite d'un chômage prolongé et qui, en conséquence, devaient se trouver un emploi rémunéré ont probablement été forcées par les liens du ménage à adopter des occupations qu'elles pouvaient exercer à domicile. En agissant ainsi, elles n'ont pas augmenté directement l'offre du travail en se cherchant des emplois rémunérés.

Dans le cas des filles célibataires, le résultat net de la dépression sur le nombre de celles qui cherchaient de l'emploi est plus difficile à déterminer. Il n'y a pas de doute que plusieurs se sont présentées sur le marché du travail parce que leurs familles n'étaient plus capables de les soutenir. D'autre part, un certain nombre qui avaient accepté des positions salariées en temps de prospérité ont sans doute abandonné ou perdu ces emplois depuis la dépression et, comme elles n'avaient pas beaucoup besoin de travail, ont de fait quitté les rangs des femmes cherchant de l'emploi rémunéré.

Quelques mots au sujet des variations qui se produisent aux différentes saisons dans les occupations des personnes à leur propre compte et des employés à gages. Les variations saisonnières de l'activité industrielle rendent sans doute le travail très mobile dans un pays comme le Canada où les changements climatiques sont violents. Toutefois, les modifications qui se produisent dans les occupations ne comportent probablement pas des changements de status de grande conséquence excepté, peut-être, ceux qui sont dus aux variations dans le volume de l'emploi dans l'agriculture. Si le recensement avait été fait en hiver au lieu de juin, le nombre de personnes ayant des occupations rémunérées qui se déclaraient fermiers à leur propre compte aurait été moins considérable que le nombre réel. Il y en aurait eu quelques-uns travaillant encore à leur propre compte dans d'autres occupations primaires comme la pêche et la chasse. Cependant, un certain nombre d'entre eux, principalement employés dans l'abatage du bois, les mines et la construction, auraient été recensés comme employés à gages. De même, bon nombre de fils de fermiers qui se déclaraient ouvriers de ferme non payés en juin 1931 auraient été recensés comme employés à gages dans d'autres occupations si le recensement avait été fait six mois plus tôt. En général, on peut alors affirmer que la proportion des employés à gages dans toute la population ayant des occupations rémunérées serait probablement plus grande les mois d'hiver que le reste de l'année.

Distribution des industries.—Avant de conclure cet examen de la relation entre les employés à gages et l'ensemble des employés rémunérés ainsi que les classes qui ont été décrites comme "autres qu'employées à gages", un bref relevé de ce genre par industrie servira à compléter ce qui a déjà été dit concernant l'occupation. Etant donné que les proportions de personnes ayant des occupations rémunérées en qualité d'employeurs, de personnes à leur propre compte, de personnes travaillant sans paie et d'employés à gages ne diffèrent pas beaucoup pour les groupes correspondants d'industries et d'occupations, ainsi que le révèle la comparaison des états XXXIV et XXXV, les remarques suivantes se limitent surtout aux employés à gages et à leur importance proportionnelle dans chaque groupe d'industries. L'état XXXV donne une classification des employés rémunérés par groupe d'industries et sexe, et montre le nombre et le pourcentage des employeurs, des personnes à leur propre compte, des personnes travaillant sans paie et des employés à gages, dans chaque groupe d'industries, pour le Canada en 1931.

XXXV.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'HOMMES ET DE FEMMES AYANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, CLASSIFIÉS PAR STATUS INDUSTRIEL DANS CHAQUE GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA, 1931

Groupe d'industries	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages
HOMMES									
	nomb.	nomb.	nomb	nomb.	nomb.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Toutes industries	3,261,371	387,886	549,721	301,504	2,022,260	11,89	16·86	9·24	62·01
Agriculture	1,103,899	289,865	336,248	281,111	196,675	26·26	30·46	25·47	17·81
Pêche, chasse et piégeage	47,274	1,979	32,495	2,418	10,382	4·19	68·74	5·11	21·96
Abatage du bois	49,709	1,635	603	303	47,168	3·29	1·21	0·61	94·89
Mines, carrières, etc	71,608	513	2,430	55	68,610	0·72	3·39	0·08	95·81
Manufactures	521,048	15,784	6,511	1,888	496,865	3·03	1·25	0·36	95·36
Eclairage et énergie électriques	17,487	16	–	–	17,471	0·09	–	–	99·91
Construction	254,667	11,616	26,279	1,267	215,505	4·56	10·32	0·50	84·62
Transports et communications	282,952	5,441	16,036	1,046	260,429	1·92	5·67	0·37	92·04
Commerce	302,405	39,083	54,179	4,380	204,763	12·92	17·92	1·45	67·71
Finance, assurances	67,375	2,054	7,194	25	58,102	3·05	10·68	0·04	86·24
Services	377,418	19,877	67,691	8,732	281,118	5·27	17·94	2·31	74·48
Professionnels	97,351	2,355	25,470	5,770	63,756	2·42	26·16	5·93	65·49
Administration publique	101,303	–	–	2	101,301	–	–	[1]	100·00
Amusements	13,799	811	1,354	59	11,575	5·88	9·81	0·43	83·88
Travail à façon et réparations	62,870	5,111	23,578	1,355	32,826	8·13	37·50	2·16	52·21
Service commercial	4,886	222	1,035	7	3,622	4·54	21·18	0·14	74·13
Service personnel	97,209	11,378	16,254	1,539	68,038	11·70	16·72	1·58	69·99
Non spécifiées	165,529	23	55	279	165,172	0·01	0·03	0·17	99·78
FEMMES									
Toutes industries	665,859	18,906	54,781	44,335	547,837	2·84	8·23	6·66	82·28
Agriculture	24,255	14,499	4,693	3,146	1,917	59·78	19·35	12·97	7·90
Pêche, chasse et piégeage	508	16	429	10	53	3·15	84·45	1·97	10·43
Abatage du bois	243	–	–	2	241	–	–	0·82	99·18
Mines, carrières, etc	355	3	–	–	352	0·85	–	–	99·15
Manufactures	110,216	171	182	111	109,752	0·16	0·17	0·10	99·58
Eclairage et énergie électriques	1,467	–	–	–	1,467	–	–	–	100·00
Construction	1,641	6	–	35	1,600	0·37	–	2·13	97·50
Transports et communications	23,315	42	6	21	23,246	0·18	0·03	0·09	99·70
Commerce	85,029	2,041	4,392	2,252	76,344	2·40	5·17	2·65	89·79
Finance, assurances	24,965	3	84	17	24,861	0·01	0·34	0·07	99·58
Services	390,144	2,125	44,991	38,733	304,295	0·54	11·53	9·93	78·00
Professionnels	146,391	113	13,776	29,060	103,442	0·08	9·41	19·85	70·66
Administration publique	15,514	–	–	–	15,514	–	–	–	100·00
Amusements	2,425	27	97	14	2,287	1·11	4·00	0·58	94·31
Travail à façon et réparations	18,830	192	7,944	252	10,442	1·02	42·19	1·34	55·45
Service commercial	1,736	16	260	1	1,459	0·92	14·98	0·06	84·04
Service personnel	205.248	1,777	22,914	9,406	171,151	0·87	11·16	4·58	83·39
Non spécifiées	3,721	–	4	8	3,709	–	0·11	0·21	99·68

[1] Moins de 0·005 p.c.

L'état XXXV fournit des renseignements très utiles à celui qui étudie le chômage au Canada. Présenté sous cette forme sommaire, on peut voir d'un simple coup d'œil quelle proportion du nombre total de personnes engagées dans chaque division industrielle importante a été couverte par le recensement du chômage de 1931.

D'abord, pour ce qui est des hommes ayant des occupations rémunérées, on voit qu'une faible proportion seulement des employés dans l'agriculture étaient des employés à gages, pas tout à fait 18 p.c. Ceci est important par suite du fait que 1,103,899 hommes étaient engagés dans l'agriculture en 1931 et que ceux-ci représentaient environ un tiers de tous les hommes ayant des occupations rémunérées. Un peu plus d'un cinquième seulement des hommes dans le groupe industriel pêche, chasse et piégeage étaient des employés à gages. Des 34,000 occupés à la pêche un peu plus de 9,000 seulement étaient des employés à gages et des 13,000 occupés à la chasse et au piégeage moins de 1,000 étaient des employés à gages. D'autre part, plus de 47,000 des 50,000 occupés à l'abatage du bois, soit 95 p.c. environ, étaient des employés à gages. Les mines et les carrières complètent la liste des groupes d'industries primaires. Dans ce groupe, 68,610 ou 95·81 p.c. des 71,608 hommes étaient des employés à gages. En résumé, dans le domaine de l'industrie primaire, on peut dire que 18 p.c. seulement des hommes occupés dans l'agriculture, environ 26 p.c. de ceux occupés à la pêche et 8 p.c. de ceux occupés à la chasse et au

piégeage étaient des employés à gages au recensement de 1931. Dans l'abatage du bois et les mines, toutefois, 95 p.c. et 96 p.c. respectivement des hommes occupés étaient des employés à gages.

Dans les manufactures, l'éclairage et l'énergie électriques à peu près tous les hommes étaient des employés à gages. Les 496,865 hommes à gages dans les manufactures non seulement représentaient 95 p.c. de tous les hommes dans l'industrie mais, de fait, ils constituaient un quart de tous les hommes à gages au Canada. Dans la construction les 215,505 hommes à gages comptaient pour 85 p.c. du total. Ceci était un pourcentage plus fort qu'on aurait pu s'y attendre par suite du nombre considérable de petits constructeurs à leur propre compte. Dans les transports 260,429 ou 92·04 p.c. des hommes du groupe étaient des employés à gages. Environ 22,500 étaient des employeurs, des personnes à leur propre compte et des membres d'une famille travaillant sans paie. A peu près tous ces derniers étaient occupés au transport local, 12,000 environ étant engagés dans le charroyage, camionnage et roulage, et 6,000 exploitaient des garages d'automobile. Plus de 302,000 hommes se trouvaient dans le commerce en 1931, dont 204,763 ou 67·71 p.c. étaient des employés à gages. Comme il a déjà été mentionné, le gros des "autres qu'employés à gages" dans le commerce étaient des détaillants. Dans le groupe finance et assurance, 86·24 p.c. des hommes étaient des employés à gages.

Trois quarts des hommes dans les services, soit 281,118 des 377,418 hommes, étaient employés à gages, le pourcentage variant considérablement dans les différents genres de service. Dans le sous-groupe, service professionnel, environ deux tiers du total étaient des employés à gages, une bonne proportion du reste étant des médecins, des avocats et des dentistes à leur propre compte. L'administration publique qui employait plus de 100,000 hommes était, il va sans dire, entièrement composée de personnes recevant des gages ou salaires. Environ 84 p.c des hommes occupés dans les amusements étaient des employés à gages, tandis que dans le travail sur commande et les réparations un peu plus de 50 p.c. seulement travaillaient en cette qualité. Dans ce dernier sous-groupe l'unité commerciale est petite et, en conséquence, évidemment composée dans une large mesure de personnes à leur propre compte. En fait, la plupart des "autres qu'employés à gages" dans ce sous-groupe étaient des forgerons, des savetiers, des tailleurs, des blanchisseurs, des exploitants d'établissements de réparations d'automobiles, de teinture et de nettoyage indépendants ou à leur propre compte. Trois quarts des hommes dans le service commercial occupaient des positions à gages ou à salaire. La proportion d'employés à gages dans le service personnel était plus faible, environ 70 p.c. du total; mais, au point de vue numérique ils étaient assez nombreux, s'élevant en tout à 68,000. Des 29,000 hommes dans le service personnel "autres qu'employés à gages", la majorité étaient des propriétaires de boutique de barbier, de restaurant et d'hôtel. Enfin, presque 100 p.c. des hommes du groupe non spécifié étaient des employés à gages. La plupart d'entre eux étaient des ouvriers n'appartenant à aucune industrie spécifique et se classaient au recensement comme ouvriers "généraux" normalement occupés à des "ouvrages divers".

On voit que le relevé du chômage en 1931 couvrait plus de 90 p.c. de tous les hommes ayant des occupations rémunérées dans les divisions industrielles suivantes: abatage du bois, mines, manufactures, éclairage et énergie électriques, transports, administration publique et industries non spécifiées. Plus de 80 p.c. des hommes occupés dans la construction, la finance et l'assurance et les amusements, plus des deux tiers des hommes dans le commerce, les services professionnels, commercial et personnel sont compris dans le relevé. Plus de 50 p.c. des hommes occupés au travail sur commande et aux réparations ont été relevés lors du recensement du chômage. Dans l'agriculture, la pêche, la chasse et le piégeage la minorité seulement a été comprise dans le relevé de 1931, environ 18 p.c. dans l'agriculture, 26 p.c. dans la pêche et 8 p.c. dans la chasse et le piégeage.

Pour les femmes, la proportion d'employées rémunérées auxquelles s'est appliquée l'enquête sur le chômage a été beaucoup plus grande que pour les hommes, 82·28 p.c. comparativement à 62·01 p.c. pour les hommes. Cependant, 7·90 p.c. seulement ou un peu moins de 2,000 des 24,000 femmes dans l'agriculture sont comprises dans cette enquête. Dans la plupart des autres groupes industriels une forte proportion des femmes étaient employées à gages et ainsi sont entrées dans le recensement du chômage. Même dans les services, 304,295 ou 78 p.c. de toutes les femmes qui y étaient engagées étaient des employées à gages. Plus de 83 p.c. du grand nombre dans le service personnel, soit 171,151 des 205,248, étaient employées à gages. Dans le service professionnel la proportion de femmes à gages était de 71 p.c. et dans le travail sur commande

et les réparations, de 55 p.c. exactement. Naturellement, il y avait plusieurs couturières, couseuses et modistes à leur propre compte dans cette subdivision de service.

La comparaison de la distribution des employés rémunérés et des employés à gages par industrie ne manque pas d'intérêt. Puisqu'une si faible proportion de tous les employés rémunérés dans l'agriculture étaient des employés à gages et que l'importance du nombre dans cette industrie était considérable, la distribution proportionnelle des employés à gages par industrie montre une variation marquée en regard de la distribution similaire des employés rémunérés. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui est des hommes. L'état XXXVI, qui donne les deux distributions, démontre ce fait.

XXXVI.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS ET DES EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES ET SEXE, CANADA, 1931

Groupe d'industries	Distribution proportionnelle					
	Employés rémunérés			Employés à gages		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Toutes industries	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Agriculture	28·73	33·85	3·64	7·73	9·73	0·35
Pêche, chasse et piégeage	1·22	1·45	0·08	0·41	0·51	0·01
Abatage du bois	1·27	1·52	0·04	1·84	2·33	0·04
Mines, carrières, etc	1·83	2·20	0·05	2·68	3·39	0·06
Manufactures	16·07	15·98	16·55	23·60	24·57	20·03
Eclairage et énergie électriques	0·48	0·54	0·22	0·74	0·86	0·27
Construction	6·53	7·81	0·25	8·45	10·66	0·29
Transports et communications	7·80	8·68	3·50	11·04	12·88	4·24
Commerce	9·87	9·27	12·77	10·94	10·13	13·94
Finance, assurance	2·35	2·07	3·75	3·23	2·87	4·54
Services	19·54	11·57	58·59	22·78	13·90	55·54
Professionnel	6·21	2·98	21·99	6·51	3·15	18·88
Administration publique	2·97	3·11	2·33	4·55	5·01	2·83
Amusements	0·41	0·42	0·36	0·54	0·57	0·42
Travail à façon et réparations	2·08	1·93	2·83	1·68	1·62	1·91
Travail commercial	0·17	0·15	0·26	0·20	0·18	0·27
Service personnel	7·70	2·98	30·82	9·31	3·36	31·24
Non spécifiées	4·31	5·08	0·56	6·57	8·17	0·68

On remarque que plus d'un tiers des hommes ayant des occupations rémunérées étaient engagés dans l'agriculture en 1931 mais que moins de 10 p.c. de ceux-ci étaient des employés à gages. Quelqu'importante que soit cette industrie au point de vue du nombre de ceux qui y trouvent de l'emploi, l'exclusion des agriculteurs à gages des projets d'assurances sociales ne comporterait pas, comme on pourrait le penser de prime abord, une si importante proportion de tous les employés à gages. L'hiver l'importance proportionnelle des employés à gages dans l'agriculture serait encore moindre. Les manufactures sont le groupe industriel important qui vient ensuite. Environ 16 p.c. de tous les hommes ayant des occupations rémunérées ont trouvé de l'emploi dans cette industrie et environ 25 p.c. de tous les hommes à gages. De même, dans la construction, les transports, le commerce et les services, les autres groupes importants, la proportion de tous les hommes à gages était un peu plus forte que celle des hommes ayant des occupations rémunérées. L'effet de l'importance mineure de l'agriculture dans la distribution industrielle des hommes à gages comparativement à la place plus importante qu'elle occupe dans la distribution correspondante des employés rémunérés est très évidente d'après ce qui précède.

XXXVII.—NOMBRE ET POURCENTAGE DES HOMMES À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA ET PROVINCES, 1931

N°	Province	Hommes à gages dans									
		Toutes industries		Agriculture		Abatage du bois pêche et piégeage		Mines, carrières		Manufactures	
		Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
1	CANADA	2,022,260	100·00	196,785	100·00	57,550	100·00	68,610	100·00	496,865	100·00
1	Ile du Prince-Edouard	9·159	0·45	2,273	1·16	351	0·61	2	[1]	920	0·19
3	Nouvelle-Ecosse	95,244	4·71	6,173	3·14	5,122	8·90	16·900	24·63	15,650	3·15
4	Nouveau-Brunswick	66,310	3·28	5,882	2·99	4,026	7·00	1,021	1·49	12,905	2·60
5	*Provinces Maritimes*	*177,713*	*8·44*	*14,328*	*7·29*	*9,499*	*16·51*	*17,923*	*26·12*	*29,475*	*5·93*
6	Québec	535,203	26,47	23,118	11·75	16,543	28·75	7,931	11·56	147,125	29·61
7	Ontario	752,851	37·22	63,590	23·33	11,305	19·64	18,026	26·27	238,882	48·08
8	Manitoba	132,883	6·57	19,762	10·05	1,247	2·17	1,917	2·79	22,248	4·48
9	Saskatchewan	116,157	5·74	37,637	19·14	419	0·73	773	1·13	7,792	1·57
10	Alberta	116,005	5·74	25,889	13·17	747	1·30	10,762	15·69	11,804	2·38
11	*Provinces des Prairies*	*365,045*	*18·05*	*83·298*	*42·35*	*2·413*	*4·19*	*13,452*	*19·61*	*41·844*	*8·42*
12	Colombie Britannique	198,448	9·81	12,341	6·27	17,790	30·91	11,278	16·44	39,539	7·96

[1] Moins de 0·005 p.c.

Chez les femmes, il n'y a pas de variation saillante entre la distribution des employées rémunérées et celle des employées à gages par groupe d'industries. Un peu plus de 16 p.c. de toutes les femmes ayant des occupations rémunérées se trouvaient dans les manufactures comparativement à 20 p.c. des femmes à gages. Les femmes étaient largement concentrées dans le groupe des services, plus de 58 p.c. de toutes les employées rémunérées et plus de 55 p.c. des employées à gages paraissant dans ce groupe. Les femmes employées dans les services se confinaient surtout à deux subdivisions: service professionnel et service personnel. De fait, 22 p.c. de toutes les femmes ayant des occupations rémunérées au Canada et 19 p.c. de toutes les employées à gages étaient employées dans le service professionnel; les femmes occupées dans les services personnels atteignaient 31 p.c. de toutes les employées rémunérées ainsi que de toutes les femmes à gages. Le seul autre groupe où les femmes étaient bien représentées était le commerce. Ce groupe comprenait 13 p.c. de toutes les femmes ayant des occupations rémunérées et 14 p.c. de toutes les femmes à gages au recensement de 1931.

PARTIE B—RELEVÉ RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE PARMI LES EMPLOYÉS À GAGES

Différences régionales.—Avant de conclure ce chapitre on pourrait donner quelque attention, premièrement, à la distribution régionale des employés à gages dans les divisions importantes de l'industrie paraissant dans l'état XXXV et, deuxièmement, à la distribution par industrie des employés à gages dans chaque province. En agissant ainsi, il est à espérer qu'on obtiendra une meilleure conception de ce que signifie exactement le chômage dans quelques-unes des plus importantes divisions de l'industrie pour toute partie particulière du Canada. L'état suivant montre comment les hommes à gages dans les principales industries étaient distribués par localité en 1931.

La comparaison de la distribution régionale des employés à gages dans toutes les industries et de la distribution pour chaque division industrielle révèle nombre de différences importantes. Chez les hommes à gages, on observe que la distribution par province des employés dans l'agriculture diffère d'une manière marquée de la distribution par province de tous les hommes dans toutes les industries réunies. Par exemple, 11·75 p.c. seulement des hommes à gages occupés dans l'agriculture se trouvaient dans la province de Québec en 1931, bien que 26·47 p.c. de tous les hommes à gages habitassent cette province. D'autre part, 42·35 p.c. des hommes occupés dans l'agriculture se trouvaient dans les Provinces des Prairies, bien que 18·05 p.c. seulement de tous les hommes à gages habitassent ces provinces.

Dans le cas du groupe industriel abatage du bois, pêche et piégeage, 16·51 p.c. des hommes du groupe se trouvaient dans les Provinces Maritimes, bien que ces provinces ne comptassent que 8·44 p.c. de tous les hommes à gages. Ceci est attribuable, au fond, à la prédominance de l'industrie de la pêche en Nouvelle-Ecosse et, à un moindre degré, à l'emploi offert par l'abatage

XXXVII.—NOMBRE ET POURCENTAGE DES HOMMES À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA, ET PROVINCES, 1931

Hommes à gages dans														
Eclairage et énergie électriques		Construction		Transports et communications		Commerce		Finance et assurance		Services		Industries non spécifiées		N°
Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	
17,471	100·00	215,505	100·00	260,429	100·00	204,763	100·00	58,102	100·00	281,118	100·00	165,172	100·00	1
44	0·25	858	0·40	1,184	0·45	957	0·47	191	0·32	1,148	0·41	1,231	0·75	2
762	4·36	9,555	4·43	12,953	4·97	6,915	3·38	1,561	2·69	9,406	3·35	10,247	6·20	3
379	2·17	5,798	2·69	9,550	3·67	5,770	2·82	1,121	1·93	6,541	2·33	13,317	8·06	4
1,185	*6·78*	*16,211*	*7·52*	*23,687*	*9·10*	*13,642*	*6·66*	*2,873*	*4·94*	*17,095*	*6·08*	*24,795*	*15·01*	5
4,891	27·99	73,001	33·87	64,383	24·72	53,761	26·26	17,087	29·41	75,400	26·82	51,963	31·46	6
7,893	45·18	74,198	34·42	88,045	33·81	78·225	38·20	23·288	40·08	103,921	36·97	45,478	27·53	7
1,295	7·41	13,322	6·14	21,074	8·09	16,982	8·29	4,282	7·37	19,221	6·84	11,623	7·04	8
629	3·60	9·523	4·42	18,523	7·11	11,604	5·67	3,218	5·54	17,163	6·11	8,876	5·37	9
573	3·28	8,662	4·02	17,448	6·70	11,892	5·85	2,935	5·05	18,265	6·50	6,928	4·19	10
2,497	*14·29*	*31·417*	*14·58*	*57,045*	*21·90*	*40,568*	*19·81*	*10,435*	*17·96*	*54,649*	*19·44*	*27,427*	*16·61*	11
1,005	5·75	20,678	9·59	27,269	10·47	18,567	9·07	4,419	7·61	30,053	10·69	15,509	9·39	12

du bois au Nouveau-Brunswick. En se basant sur la distribution régionale des employés à gages appartenant à toutes les industries, le Québec était bien représenté dans ces opérations primaires, spécialement dans l'abatage du bois; mais l'Ontario n'était pas suffisamment représenté, tandis que dans les Provinces des Prairies ces industries étaient d'importance négligeable comme sources d'occupation pour les employés à gages. Plus de 30 p.c. de tous les hommes à gages occupés à l'abatage du bois, à la pêche et au piégeage se trouvaient en Colombie Britannique, bien que moins de 10 p.c. de tous les hommes ayant des emplois rémunérés appartinssent à cette province.

Pour ce qui est des autres industries primaires, c'est-à-dire les mines et carrières, les Provinces Maritimes comptaient plus du quart de tous les hommes à gages dans ces industries, ce qui est évidemment dû à l'emploi créé par l'industrie des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse. Les mines métalliques de l'Ontario en employaient un nombre presque égal. Toutefois, dans l'Ontario et le Québec les hommes à gages étaient proportionnellement moins parfaitement représentés dans l'industrie minière que dans toutes les industries ensemble. Par suite du fait que plus de 10,000 hommes ont trouvé de l'emploi dans les mines (principalement dans les houillères de l'Alberta), les Provinces des Prairies étaient adéquatement représentées dans cette division industrielle. La Colombie Britannique ayant plus de 11,000 hommes employés dans les mines, soit plus de 16 p.c. de tous les hommes dans cette industrie, était représentée à l'excès sur la base de l'importance proportionnelle de tous les employés à gages en cette province par rapport au total dans toutes les provinces ensemble.

Venant ensuite au groupe industriel des manufactures, on observe que 77·69 p.c. des 496,865 hommes à gages occupés dans les manufactures au Canada se trouvaient dans l'Ontario et le Québec. Incidemment, plus de 80 p.c. de tous les hommes à gages occupés au smeltage des métaux non ferreux, à la fabrication des produits chimiques et dans les subdivisions diverses de l'industrie manufacturière, et presque 95 p.c. dans la subdivision des textiles demeuraient dans ces deux provinces. Comme un plus faible pourcentage—63·69 p.c.—du total des hommes dans toutes les industries au Canada se trouvaient dans l'Ontario et le Québec ensemble, il est clair qu'ils ont donné de l'emploi à une proportion d'employés à gages beaucoup plus considérable qu'on s'y attendait dans les industries manufacturières. D'autre part, les Provinces Maritimes, la Colombie Britannique et spécialement les Provinces des Prairies étaient inadéquatement représentées dans l'industrie manufacturière, sur la base de la proportion du total des hommes à gages dans toutes les industries ensemble qui se trouvent dans ces provinces. Pour ce qui est de l'éclairage et de l'énergie électriques, 45 p.c. des hommes à gages en cette industrie se trouvaient dans l'Ontario. Dans aucune autre province, à l'exception du Québec et du Manitoba, le pourcentage des hommes en cette industrie n'était aussi élevé que dans toutes les industries ensemble. Au sujet de la construction, on remarque que plus d'un tiers de tous les hommes à gages en cette industrie se trouvaient dans la province de Québec au recensement de 1931. Cette question est encore traitée dans une section subséquente.

Au recensement de 1931 la distribution des hommes à gages par province dans le domaine des transports et communications n'a pas varié appréciablement en regard de la distribution du total des employés à gages dans toutes les industries; on peut en dire autant du commerce. La proportion de tous les hommes à gages occupés dans les transports et communications était légèrement plus faible dans le Québec et l'Ontario que ce n'était le cas pour les industries ensemble. D'un autre côté, ces provinces comptaient 69·49 p.c. de tous les hommes à gages dans la finance et l'assurance comparativement à 63·69 p.c. du total des hommes dans toutes les industries au Canada. La distribution des hommes à gages par province dans le groupe des services correspond assez étroitement à la distribution basée sur le total des hommes dans toutes les industries ensemble.

XXXVIII.—NOMBRE ET POURCENTAGE DES FEMMES À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Nº	Province	Femmes à gages dans									
		Toutes industries		Agriculture		Abatage du bois, pêche et piégeage		Mines, carrières		Manufactures	
		Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb	P.c.	Nomb	P.c.
1	CANADA	547,837	100·00	1,917	100·00	294	100·00	352	100·00	109,752	100·00
2	Ile du Prince-Edouard	3,185	0·58	16	0·83	2	0·68	-	-	322	0·29
3	Nouvelle-Ecosse	22,537	4·11	41	2·14	34	11·56	39	11·08	2,120	1·93
4	Nouveau Brunswick	17,922	3·27	27	1·41	19	6·46	3	0·85	2,122	1·93
5	*Provinces Maritimes*	*43,644*	*7·97*	*84*	*4·38*	*55*	*18·71*	*42*	*11·93*	*4,564*	*4·16*
6	Québec	161,136	29·41	294	15·34	24	8·16	39	11·08	45,721	41·66
7	Ontario	212,756	38·84	748	39·02	52	17·69	120	34·09	51,096	46·65
8	Manitoba	37,856	6·91	168	8·76	8	2·72	12	3·41	3,179	2·90
9	Saskatchewan	29,411	5·37	151	7·88	3	1·02	5	1·42	650	0·59
10	Alberta	26,416	4,82	243	12·68	8	2·72	53	15·06	1,244	1·13
11	*Provinces des Prairies*	*93,683*	*17,10*	*562*	*29·32*	*19*	*6·46*	*70*	*19·89*	*5·073*	*4·62*
12	Colombie Britannique	36,618	6·68	229	11·95	144	48·98	81	23·01	3,198	2·91

Enfin, pour ce qui est du groupe d'industries non spécifiées, on remarque que plus de 15 p.c. des hommes de ce groupe demeuraient dans les Provinces Maritimes, le Nouveau-Brunswick en particulier comprenant une proportion relativement élevée du total dans ce groupe. Le Québec, avec 31·46 p.c. du total dans le groupe des industries non spécifiées, faisait également voir une proportion d'hommes plus forte qu'on aurait pu s'y attendre, étant donné que 26·47 p.c. seulement de tous les hommes à gages au Canada se trouvaient dans cette province. Comme ce groupe d'industries non spécifiées se compose largement de travailleurs généraux—158,505 de ce groupe étant ainsi classifiés—et que le pourcentage de chômage parmi eux était remarquablement élevé en 1931, la proportion de tous les employés à gages dans ce groupe en chaque province est de quelque importance.

On peut déclarer que l'apparente représentation excessive des industries non spécifiées dans le Nouveau-Brunswick et le Québec n'implique pas nécessairement que l'ouvrier casuel était relativement plus répandu dans ces provinces qu'ailleurs en 1931. Elle semble plutôt due principalement aux différences d'interprétation des règles gouvernant l'énumération de l'industrie de l'employé à gages. Les employés à gages chômant à la date du recensement en particulier ont été très communément considérés comme ne faisant pas partie d'une industrie établie, l'expression "ouvrages divers" étant entrée dans la colonne de la formule relative à l'industrie, bien que plusieurs eussent semblé avoir été employés assez continuellement dans une industrie quelconque.

Les différences saillantes entre la distribution régionale du total des femmes à gages dans toutes les industries ensemble et la distribution des femmes à gages dans les groupes d'industries

spécifiques sont peu nombreuses, comme le révèle l'état XXXVIII. Dans les groupes d'industries primaires le nombre de femmes à gages était si faible qu'il n'est pas nécessaire de faire de commentaires sur leur distribution régionale. Des 109,752 femmes occupées dans les industries manufacturières en 1931, 96,917 ou 88·31 p.c. se trouvaient dans l'Ontario et le Québec. Ce pourcentage peut se comparer avec la proportion (68·25 p.c.) de toutes les femmes à gages au Canada vivant dans ces deux provinces. La division industrielle suivante où les femmes à gages étaient employées à un certain degré est les transports et communications. Dans cette division industrielle elles étaient assez bien représentées en chaque province; elles étaient insuffisamment représentées dans le Québec et les Provinces des Prairies et représentées à l'excès dans la Colombie Britannique, eu égard à l'importance proportionnelle de toutes les employées à gages en

XXXVIII.—NOMBRE ET POURCENTAGE DES FEMMES À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Femmes à gages dans														
Eclairage et énergie électriques		Construction		Transports et communications		Commerce		Finance et assurance		Services		Industries non spécifiées		N°
Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb	P.c.	Nomb	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb	P.c.	Nomb	P.c.	
1,467	100·00	1,600	100·00	23,246	100·00	76,344	100·00	24·861	100·00	304,295	100·00	3,709	100·00	1
4	0·27	4	0·25	98	0·42	465	0·61	75	0·30	2,185	0·72	14	0·38	2
53	3·61	74	4·63	980	4·22	3,076	4·02	525	2·11	15,481	5·09	114	3·07	3
33	2·25	31	1·94	812	3·49	2,691	3·52	432	1·74	11,639	3·82	113	3·05	4
90	*6·13*	*109*	*6·81*	*1,890*	*8·13*	*6,232*	*8·16*	*1,032*	*4·15*	*29,305*	*9·63*	*241*	*6·50*	5
400	27·27	392	24·50	6,274	26·99	17,012	22·28	7,098	28·55	82,590	27·14	1,292	34·83	6
784	53·44	660	41·25	9,126	39·26	32,016	41·94	10,782	43·37	105,888	34·80	1,384	37·31	7
72	4·91	121	7·56	1,481	6·37	7,515	9·84	1,982	7·97	23,085	7·59	233	6·28	8
35	2·39	103	6·44	979	4·21	3,212	4·21	1,007	4·05	23,095	7·59	171	4·61	9
31	2·11	91	5·69	967	4·16	3,616	4·74	1,142	4·59	18,874	6·20	147	3·96	10
138	*9·41*	*315*	*19·69*	*3,427*	*14·74*	*14,343*	*18·79*	*4,131*	*16·62*	*65,054*	*21·38*	*551*	*14·86*	11
55	3·75	124	7·75	2,529	10·88	6·741	8·83	1,818	7·31	21,458	7·05	241	6·50	12

ces provinces. Il est intéressant de noter que 22·28 p.c. seulement de toutes les femmes occupées dans le commerce au Canada se trouvaient dans le Québec comparativement à 29·41 p.c. de toutes les femmes à gages dans le Dominion. Dans la finance et l'assurance l'Ontario, comme on s'y attendait, renfermait une proportion considérable du total des femmes dans ces domaines de l'emploi. Dans les Provinces Maritimes, au contraire, les opportunités d'emploi dans la finance et l'assurance semblent être tout à fait limitées. Enfin, bien que 188,478 femmes à gages ou 61·94 p.c. de toutes celles occupées dans les services se trouvassent dans l'Ontario et le Québec, il faut rappeler que 68·25 p.c. de toutes les femmes à gages au Canada habitaient ces provinces. Sur cette base, dans toutes les autres provinces les femmes à gages étaient adéquatement représentées dans les services.

Différences entre les provinces.—Les faits que révèle cette analyse régionale des employés à gages dans chacune des divisions industrielles importantes n'indiquent pas pleinement en eux-mêmes l'importance relative, au point de vue de l'emploiement, des diverses industries que l'on trouve dans chaque province. Il en est ainsi à cause de l'importance disproportionnée du grand nombre d'employés à gages dans les provinces d'Ontario et de Québec dans la plupart des industries paraissant dans les états XXXVII et XXXVIII. En conséquence, il est présenté un autre état donnant la distribution proportionnelle des employés à gages par groupe d'industries pour chaque province.

XXXIX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Nº	Groupe d'industries	Distribution proportionnelle des employés à gages dans									
		Canada		Provinces Maritimes		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle Ecosse		Nouveau-Brunswick	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	Toutes industries	100·00	100·00	*100·00*	*100·00*	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
2	Agriculture	9·73	0·35	*8·39*	*0·19*	24·82	0·50	6·48	0·18	8·87	0·15
3	Abatage du bois, pêche et piégeage	2·85	0·05	*5·56*	*0·13*	3·83	0·06	5·38	0·15	6·07	0·11
4	Mines, carrières, etc	3·39	0·06	*10·50*	*0·10*	0·02	-	17·74	0·17	1·54	0·02
5	Manufactures	24·57	20·03	*17·27*	*10·46*	10·04	10·11	16·43	9·41	19·46	11·84
6	Eclairage et énergie électriques	0·86	0·27	*0·69*	*0·21*	0·48	0·13	0·80	0·24	0·57	0·18
7	Construction	10·66	0·29	*9·50*	*0·25*	9·37	0·13	10·03	0·33	8·74	0·17
8	Transports et communications	12·88	4·24	*13·88*	*4·33*	12·93	3·08	13·60	4·35	14·40	4·53
9	Commerce	10·13	13·94	*7·99*	*14·28*	10·45	14·60	7·26	13·65	8·70	15·02
10	Finance, assurance	2·87	4·54	*1·68*	*2·36*	2·09	2·35	1·64	2·33	1·69	2·41
11	Services	13·90	55·54	*10·01*	*67·15*	12·53	68·60	9·88	68·69	9·86	64·94
12	Non spécifiées	8·17	0·68	*14·52*	*0·55*	13·44	0·44	10·76	0·51	20·08	0·63

Une telle distribution révèle des différences frappantes entre les provinces dans l'importance relative des diverses industries fournissant du travail aux employés à gages. Par exemple, quoique 9·73 p.c. seulement de tous les hommes à gages au Canada fussent employés dans l'agriculture en 1931, 32·40 p.c. des hommes en Saskatchewan, 24·82 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard et 22·33 p.c. en Alberta faisaient partie de cette industrie. A peu près 9 p.c. des hommes à gages en Colombie Britannique étaient employés dans l'abatage du bois, la pêche et le piégeage, bien que le pourcentage dans cette industrie pour toutes les provinces ensemble fût moins de 3 p.c. Quoique les mines eussent fourni de l'emploi à 3·39 p.c. seulement de tous les hommes ayant des occupations rémunérées au Canada, en Nouvelle-Ecosse le pourcentage dans cette industrie était de 17·74 du total des hommes à gages de cette province. Le pourcentage de 9·28 pour les hommes de l'Alberta était également élevé en comparaison du chiffre du Dominion.

Passant à l'industrie secondaire, les manufactures, on observe qu'il y avait des variations considérables entre les provinces dans le pourcentage des hommes employés dans cette industrie. Presque 25 p.c. des hommes à gages au Canada étaient occupés dans les manufactures au recensement de 1931.

Dans l'Ontario le pourcentage était de 31·73 et dans le Québec, 27·49. Les manufactures employaient moins de 20 p.c. des hommes dans la Colombie Britannique et le Nouveau-Brunswick, légèrement plus de 16 p.c. au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse, 10 p.c. dans l'Alberta et l'Ile du Prince-Edouard, et environ 7 p.c. en Saskatchewan.

D'autre part, la construction était plus également représentée dans les provinces. Au Canada un peu plus de 10 p.c. des hommes étaient engagés dans cette industrie et dans la plupart des provinces le pourcentage n'était que légèrement supérieur ou inférieur à ce chiffre. Dans le Québec le pourcentage atteint 13·64, tandis qu'en Alberta il est aussi faible que 7·47. Le pourcentage du Québec est probablement plus que normal, étant donné les conditions spéciales prévalant en cette industrie en 1931. Ainsi qu'il est déclaré dans la *Revue annuelle de la situation de l'emploiement au Canada en 1931*, du Bureau de la Statistique, à la partie se rapportant au Québec, l'exécution de travaux pour remédier au chômage de même que plusieurs entreprises industrielles importantes ont eu pour résultat de porter l'emploiement dans la construction à un niveau plus élevé pendant huit mois de 1931 que pour les mêmes mois de l'année précédente.

Au recensement de 1931 les transports et communications comprenaient 12·88 p.c. de tous les hommes à gages au Canada. Dans chacune des provinces d'Ontario et de Québec le pourcentage était plus faible que celui du Canada. Dans les Provinces Maritimes, la Colombie Britannique et spécialement les Provinces des Prairies les pourcentages étaient supérieurs à celui du Dominion. Le commerce comptait 10 p.c. des hommes à gages au Canada au recensement. Dans l'Ontario et le Québec la division du commerce comprenait un pourcentage similaire de tous les hommes à gages. Le commerce employait moins de 10 p.c. des hommes à gages dans

XXXIX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Distribution proportionnelle des employés à gages dans														
Québec		Ontario		Provinces des Prairies		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique		No
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
100·00	100·00	100·00	100·00	*100·00*	*100·00*	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	1
4·32	0·18	8·45	0·35	*22·82*	*0·60*	14·87	0·44	32·40	0·51	22·33	0·92	6·22	0·63	2
3·09	0·01	1·50	0·02	*0·66*	*0·02*	0·94	0·02	0·36	0·01	0·64	0·03	8·96	0·39	3
1·48	0·02	2·39	0·06	*3·69*	*0·07*	1·44	0·03	0·67	0·02	9·28	0·20	5·68	0·22	4
27·49	28·37	31·73	24·06	*11·46*	*5·42*	16·74	8·40	6·71	2·21	10·18	4·71	19·92	8·73	5
0·91	0·25	1·05	0·37	*0·68*	*0·15*	0·97	0·19	0·54	0·12	0·49	0·12	0·51	0·15	6
13·64	0·24	9·86	0·31	*8·61*	*0·34*	9·96	0·32	8·20	0·35	7·47	0·34	10·42	0·34	7
12·03	3·89	11·69	4·29	*15·63*	*3·66*	15·86	3·91	15·95	3·33	15·04	3·66	13·74	6·91	8
10·04	10·56	10·39	15·05	*11·11*	*15·31*	12·78	19·85	9·99	10·92	10·33	13·69	9·36	18·41	9
3·19	4·40	3·09	5·07	*2·86*	4·41	3·22	5·24	2·77	3·42	2·53	4·32	2·23	4·96	10
14·09	51·25	13·80	49·77	*14·97*	*69·44*	14·46	60·98	14·78	78·53	15·75	71·45	15·14	58·60	11
9·71	0·80	6·04	0·65	*7·51*	*0·59*	8·76	0·62	7·64	0·58	5·97	0·66	7·82	0·66	12

les Provinces Maritimes, environ 10 p.c. dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique et à peu près 13 p.c. au Manitoba. Le plus fort pourcentage pour le Manitoba est probablement dû à l'importance des comptoirs postaux en cette province. La finance employait moins de 3 p.c. des hommes à gages au Canada et à peu près le même pourcentage en chaque province. Bien que dans la plupart des provinces environ 14 p.c. des hommes à gages fussent employés dans les services, les Provinces Maritimes donnaient de fait un pourcentage de 10·01 dans ce domaine de l'emploi. Dans les industries non spécifiées toutes les provinces, excepté les Provinces Maritimes, avaient moins de 10 p.c. du total des hommes qui déclaraient en faire partie. Au Nouveau-Brunswick un cinquième de tous les hommes à gages n'ont pas déclaré d'industrie spécifique. Comme il en a déjà été fait mention, ce fort pourcentage semble plutôt être dû à la manière de procéder dans l'énumération qu'à la présence d'un nombre excessif d'ouvriers casuels en cette province.

Comme, dans la distribution des hommes à gages par industrie, l'importance proportionnelle du groupe non spécifié est considérable dans presque toutes les provinces, l'etat XL est ajouté pour donner la distribution proportionnelle des hommes à gages dans les industries spécifiées

XL.—POURCENTAGES[1] DES HOMMES À GAGES DANS CHAQUE GROUPE D'INDUSTRIES PAR RAPPORT AU TOTAL DES HOMMES À GAGES SPÉCIFIANT LEUR INDUSTRIE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Groupe d'industries	Distribution proportionnelle des hommes à gages dans											
	Canada	Provinces Maritimes	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Toutes industries spécifiées..	100·00	*100·00*	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	*100·00*	100 00	100·00	100·00	100·00
Agriculture..............	10·59	*9·82*	28·67	7·26	11·10	4·78	8·99	*24·67*	16·30	35·08	23·74	6·75
Abatage du bois, pêche et piégeage............	3·10	*6·51*	4·43	6·03	7·60	3·42	1·60	*0·71*	1·03	0·39	0·68	9·72
Mines, carrières, etc.......	3·69	*12·28*	0·03	19·88	1·93	1·64	2·55	*3·98*	1·58	0·72	9·87	6·16
Manufactures.............	26·76	*20·20*	11·60	18·41	24·35	30·45	33·77	*12·39*	18·35	7·26	10·82	21·61
Eclairage et énergie électriques	0·94	*0·81*	0·56	0·90	0·72	1·01	1·12	*0·74*	1·07	0·59	0·53	0·55
Construction.............	11·60	*11·11*	10·82	11·24	10·94	15·11	10·49	*9·31*	10·91	8·88	7·94	11·30
Transports et communications..............	14·02	*16·23*	14·93	15·24	18·02	13·22	12·45	*16·90*	17·38	17·27	16·00	14·91
Commerce..............	11·03	*9·35*	12·07	8·14	10·89	11·13	11·06	*12·02*	14·00	10·82	10·98	10·15
Finance, assurance........	3·13	*1·97*	2·41	1·84	2·12	3·54	3·29	*3·09*	3·53	3·00	2·69	2·42
Services..............	15·14	*11·72*	14·48	11·07	12·34	15·60	14·69	*16·19*	15·85	16·00	16·75	16·43

[1] Pourcentages basés sur le total d'employés à gages dans les industries spécifiées, en opposition à toutes les industries tel que dans l'état XXXIX

par groupe d'industries pour chaque province. Il faut comparer les chiffres de ce tableau avec ceux de l'état XXXIX si l'on désire mesurer plus exactement l'importance relative des industries spécifiques par province.

Comme le montre l'état XXXIX, dans aucune province le pourcentage de femmes à gages occupées dans les industries primaires ne forme une portion appréciable du total des femmes à gages. Pour les manufactures, ont voit que 20·03 p.c. ou environ un cinquième de toutes les femmes à gages au Canada étaient employées dans cette division de l'industrie au dernier recensement décennal. Dans les Provinces Maritimes le pourcentage dans les manufactures n'était que de 10·46. De toutes les provinces, le Québec faisait voir la plus forte proportion de femmes à gages dans les manufactures, le pourcentage étant de 28·37 en cette province. Venait ensuite l'Ontario avec 24·06 p.c. de femmes à gages employées dans cette industrie. Dans les Provinces Maritimes, 5·42 p.c. seulement des femmes à gages se trouvaient dans les manufactures, le pourcentage en Saskatchewan étant aussi faible que 2·21. En Colombie Britannique le pourcentage était de 8·73.

La division industrielle suivante où les femmes étaient employées à un certain degré est les transports et communications. La proportion du total de femmes à gages classifiées dans cette industrie en 1931 était plutôt faible, 4·24 p.c. pour l'ensemble du Canada. Dans chaque province le pourcentage dans les transports et communications n'a pas beaucoup fluctué par rapport au chiffre du Dominion, bien que l'on remarque qu'à peu près 7 p.c. de toutes les femmes à gages en Colombie Britannique fussent employées dans cette division industrielle. Dans le commerce, les femmes étaient plus largement représentées. Environ 14 p.c. de toutes les femmes à gages au Canada ont trouvé de l'emploi dans cette industrie en 1931. Le commerce employait le même pourcentage de femmes à gages dans les Provinces Maritimes, tandis que le pourcentage était plus faible dans le Québec, 10·56. L'Ontario et les Provinces des Prairies comprenaient environ 15 p.c. des femmes à gages dans le commerce; il est à remarquer que le pourcentage du Manitoba était assez élevé (19·85), tandis qu'en Saskatchewan le pourcentage n'était que de 10·92. Les femmes à gages de la Colombie Britannique étaient bien représentées en cette division, 18·41 p.c. d'entre elles étant employées dans le commerce.

Plus de la moitié de toutes les femmes à gages au Canada en 1931 ont trouvé de l'emploi dans les services, le pourcentage étant de 55·54. Tel qu'indiqué dans l'analyse de l'état XXXVI, le service personnel à lui seul comprenait 31·24 p.c. de toutes les femmes à gages au Canada et le service professionnel, 18·88 p.c. du total. Plus des deux tiers (67·15 p.c.) des femmes à gages dans les Provinces Maritimes étaient engagées dans les services. Les pourcentages du Québec et de l'Ontario, 51·25 p.c. et 49·77 p.c. respectivement, étaient un peu inférieurs à celui du Dominion. D'autre part, à peu près 70 p.c. des femmes à gages dans les Provinces des Prairies ont trouvé de l'emploi dans les services, le pourcentage de la Saskatchewan étant aussi élevé que 78·53. Enfin, dans la Colombie Britannique 58·60 p.c. de toutes les femmes à gages étaient employées dans les services. Cette concentration des femmes à gages dans les services doit être présente à l'esprit quand on considère l'incidence du chômage par industrie et par sexe.

"Manque de travail" et "arrêt" dans l'industrie.—Ces remarques sur la distribution par province des employés à gages dans chaque industrie importante et, réciproquement, la distribution industrielle des employés à gages dans chaque province nous permettent maintenant de passer à l'état XLI, qui donne les faits fondamentaux concernant l'emploiement et le chômage par industrie à la date du recensement. Dans cette section on fera une distinction entre les personnes tout à fait inoccupées, celles manquant de travail ou celles arrêtées de travailler à la date du recensement et tous les employés à gages dans chaque industrie de manière à montrer la proportion de l'emploi et du chômage comme elle existait à la date du recensement de 1931. De fait, le nombre d'hommes à gages non au travail à la date du recensement pour ces deux causes ensemble représentait 93·75 p.e. de tous les hommes non au travail, tandis que pour les femmes 86·87 p.c. du total non au travail déclaraient l'une ou l'autre de ces deux causes.

Le 1er juin 1931 il y avait 258,497 hommes à gages qui manquaient de travail, soit 17·73 p.e. des 2,022,260 hommes ayant de l'emploi rémunéré. En d'autres termes, un peu moins d'un cinquième de tous les hommes à gages au Canada n'avaient aucun emploi à la date du recensement. En outre, 37,165 hommes ou 1·84 p.e. de tous les hommes à gages au pays n'étaient pas au travail par suite d'un arrêt. Ces deux classes, les personnes "manquant de travail" et celles "arrêtées de travailler" représentaient la portion d'employés à gages non au travail à la date du recensement par suite des conditions industrielles; elles sont eonnues comme "tout à fait inoc-

XLI.—EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE D'INDUSTRIES ET PAR SEXE: NOMBRE ET POURCENTAGE NON AU TRAVAIL PAR SUITE DU MANQUE D'EMPLOI ET D'UN ARRÊT, CANADA, 1er JUIN 1931

Groupe d'industries	Employés à gages									
	Total		Nombre non au travail				P.c. non au travail			
			Manque d'emploi		Arrêt		Manque d'emploi		Arrêt	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Toutes industries	2,022,260	547,837	358,497	36,146	37,165	5,450	17·73	6·60	1·84	0·99
Agriculture	196,675	1,917	28,850	214	296	8	14·67	11·16	0·15	0·42
Abatage du bois, pêche et piégeage	57,550	294	19,638	54	931	16	34·12	18·37	1·62	5·44
Mines, carrières, etc	68,610	352	11,277	37	8,989	5	16·44	10·51	13·10	1·42
Manufactures	496,865	109,752	66·682	9,321	15,185	2,890	13·42	8·49	3·06	2·63
Substances végétales	56,359	16,482	5,662	1,497	840	368	10·05	9·08	1·49	2·23
Produits animaux	39,687	11,045	5,407	1,102	729	581	13·62	9·98	1·84	5·26
Produits textiles	46,952	48,911	6,053	4,377	1,488	1,351	12·89	8·95	3·17	2·76
Produits du bois, impressions, etc	131,801	14,262	18,869	1,047	3,100	206	14·32	7·34	2·35	1·44
Fer et ses produits	137,393	6,533	22,870	465	7,289	187	15·92	7·12	5·31	2·86
Produits des métaux non ferreux	31,550	5,126	3,334	358	684	101	10·57	7·98	2·17	1·97
Produits métalloïdiques	29,849	1,856	3,268	127	728	20	10·95	6·84	2·44	1·08
Produits chimiques et connexes	12,447	2,913	1,011	158	140	36	8·12	5·42	1·12	1·24
Produits divers	10,827	2,614	1,208	190	187	40	11·16	7·27	1·73	1·53
Eclairage et énergie électriques	17,471	1,467	1,379	40	183	5	7·89	2·73	1·05	0·34
Construction	215,505	1,600	66,862	150	2,782	10	31·03	9·38	1·29	0·63
Transports et communications	260,429	23,246	29,819	980	4,754	216	11·45	4·22	1·83	0·93
Transport ferroviaire	142,861	4,491	12,265	206	3,221	34	8·59	4·59	2·25	0·76
Transport par eau	36,169	827	6,548	58	630	5	18·10	7·01	1·74	0·60
Transport routier	48,948	1,014	8,021	82	398	5	16·39	8·09	0·81	0·49
Autres	32,451	16,914	2,985	634	505	172	9·20	3·75	1·56	1·02
Commerce	204,763	76,344	19,631	6,112	1,521	820	9·59	8·01	0·74	1·07
De détail	161,101	67,619	16,136	5,401	1,203	734	10·02	7·99	0·75	1·09
De gros	43,554	8,703	3,479	710	318	86	7·99	8·16	0·73	0·99
De demi-gros	108	22	16	1	–	–	14·81	4·55	–	–
Finance, assurance	58,102	24,861	2,980	1,318	150	73	5·13	5·30	0·26	0·29
Services	281,118	304,295	25,135	16,548	1,726	1,376	8·94	5·44	0·61	0·45
Professionnel	63,756	103,442	2,745	3,298	169	379	4·31	3·19	0·27	0·37
Administration publique	101,301	15,514	6,947	408	545	74	6·96	2·63	0·54	0·48
Fédérale et provinciale	52,986	12,474	1,299	297	195	59	2·45	2·38	0·37	0·47
Municipale	47,986	2,902	5,645	110	350	15	11·76	3·79	0·73	0·52
Amusements	11,575	2,287	1,394	206	121	25	12·04	9·01	1·05	1·09
Travail à façon et réparations	32,826	10,442	5,587	843	416	137	17·02	8·07	1·27	1·31
Commercial	3,622	1,459	318	133	27	19	8·78	9·12	0·75	1·30
Personnel	68·038	171,151	8,144	11,660	448	742	11·97	6·81	0·66	0·43
Noa spécifiées	165,172	3,709	86,244	1,372	648	31	52·21	36·99	0·39	0·84

cupées" et "temporairement arrêtées" dans les statistiques britanniques du chômage. En contraste, 36,146 femmes seulement ou 6·60 p.c. des 547,837 femmes à gages au Canada déclaraient manquer d'emploi, raison pour laquelle elles n'étaient pas au travail le 1er juin 1931, tandis que 5,450 ou 0·99 p.c. du total étaient arrêtées à la date du recensement.

En comparant le chômage attribuable au manque d'emploi par industrie, on remarque que 28,850 ou 14·67 p.c. des hommes occupés dans l'agriculture étaient sans ouvrage à la date du recensement, ce pourcentage étant un peu plus faible que celui enregistré pour toutes les industries, quoique pour la culture du grain le pourcentage des chômeurs (20·92 p.c.) fût remarquablement plus fort. D'autre part, les 19,638 hommes déclarant manquer de travail à cette date dans l'abatage du bois, la pêche et le piégeage, dont 17,551, comme nous l'avons vu, étaient occupés à l'abatage du bois, représentaient 34·12 p.c. de tous les hommes de ce groupe. Dans la division des autres industries primaires, mines et carrières, le nombre non au travail le 1er juin 1931 par suite d'un manque d'emploi était de 11,277 ou 16·44 p.c. du total dans cette division. Le pourcentage de chômeurs dans les mines d'amiante était de 31·95 p.c. le 1er juin 1931 et dans les mines d'argent il était à son plus haut niveau, 37 p.c.

Le pourcentage des hommes déclarant manquer d'emploi dans les manufactures, à la date du recensement était plus faible que le pourcentage de toutes les industries ensemble. Des 496,865 hommes dans les manufactures, 66,682 ou 13·42 p.c. n'étaient pas au travail par suite du manque

d'ouvrage à cette date. Dans la plupart des subdivisions des manufactures le pourcentage déclarant manquer d'emploi approchait 10. Cependant, dans les subdivisions des produits du fer, de l'acier et du bois les pourcentages approchaient 15, ce qui a porté le pourcentage de l'ensemble des manufactures au chiffre donné ci-dessus. On peut mentionner que 7,962 ou 21·10 p.c. des hommes à gages dans les scieries manquaient d'ouvrage le 1er juin 1931, tandis que dans les manufactures d'instruments et machinerie agricoles, les manufactures d'automobiles, bicyclettes et avions et les produits de la fonderie, où 23·16 p.c., 19·58 p.c. et 18·77 p.c. respectivement étaient inoccupés à cette date, le chômage parmi les hommes était bien au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des industries manufacturières. Pour ce qui est de l'éclairage et énergie électriques, la proportion d'hommes à gages manquant d'emploi le 1er juin 1931 n'était que de 7·89 p.c. La construction, où 66,862 hommes déclaraient manquer d'emploi à la date du recensement avait un nombre et un pourcentage élevés de chômeurs, le pourcentage étant de 31·03 dans cette industrie. Le pourcentage de ceux qui ont déclaré manquer d'emploi dans la construction d'édifices est de 32·81, tandis que dans la construction de routes, ponts, égouts, etc. le pourcentage est un peu plus faible (25·22), ce qui est partiellement dû à l'emploi fourni par les travaux publics de ce genre au temps du recensement.

Le pourcentage des hommes à gages manquant d'emploi au 1er juin 1931, dans les transports et les communications, est considérablement plus faible que le pourcentage de l'ensemble des industries. Sur un total de 260,429 hommes à gages dans cette industrie, 29,819 ou 11·45 p.c. manquaient d'emploi à la date du recensement. Les transports ferroviaires, qui employaient beaucoup plus de la moitié de tous les hommes occupés dans la division des transports et communications, n'avaient que 8·59 p.c. de leurs employés manquant d'emploi, tandis que dans les transports par eau et les transports routiers 18·10 p.c. et 16·39 p.c. respectivement manquaient d'emploi. Le reste, comprenant surtout des employés de téléphone et télégraphe, faisait voir un pourcentage de 9·20 manquant d'ouvrage au 1er juin 1931. Un peu moins de 10 p.c. des hommes dans le commerce manquaient d'emploi à la date du recensement. Des 19,631 déclarant manquer d'ouvrage, 16,136 étaient dans le commerce de détail. Le pourcentage du chômage parmi les hommes à la date du recensement dans la vente du charbon et du bois, le vêtement et les articles en cuir était plus près de 15; d'autre part, les pourcentages approchaient 5 pour les liqueurs et boissons, les produits laitiers, la farine et provende et les articles d'optique. Moins de 3,000 hommes ou 5·13 p.c. seulement de tous les hommes dans la finance et l'assurance manquaient d'emploi au 1er juin 1931.

Des 281,118 hommes à gages dans les services, 25,135 ou 8·94 p.c. manquaient d'emploi à la date du recensement. Le pourcentage de ceux qui déclaraient manquer d'ouvrage variait grandement dans les différentes subdivisions des services. Seulement 2·45 p.c. des hommes dans les services des gouvernements fédéral et provinciaux et 4·31 p.c. dans le service professionnel manquaient d'ouvrage à cette date. Toutefois, il faut remarquer que le pourcentage du chômage chez les comptables, les ingénieurs et les musiciens était beaucoup au-dessus de la moyenne pour le service professionnel comme groupe. Le pourcentage de 11·76 déclarant manquer d'emploi dans le service municipal était plus fort qu'on aurait pu s'y attendre; mais ceci est sans doute attribuable au fait que plusieurs employés à gages chômeurs qui avaient été occupés à des travaux municipaux de secours quelque temps avant la date du recensement disaient aux énumérateurs qu'ils avaient été dernièrement employés par la "cité". Le pourcentage des hommes à gages dans les amusements qui déclaraient manquer d'emploi était de 12·04 et dans le travail sur commande et les réparations, de 17·02, le plus fort pourcentage dans les services. Les ouvriers manquant d'emploi à la date du recensement dans ce dernier groupe s'élevaient à 5,587, dont 2,075 avaient auparavant été employés dans les boutiques de réparations d'automobiles. Le chômage au 1er juin 1931 dans les petites industries comprenant le travail sur commande et les réparations, comme la réparation d'automobiles, la forge et la cordonnerie, était à peu près égal à celui de toutes les industries ensemble mais un peu plus fort que celui de la division manufacturière avec laquelle elles sont plus étroitement apparentées. Dans la dernière subdivision importante des services, le service personnel, 8,144 hommes ou 11·97 p.c. du total manquaient d'emploi à la date du recensement.

Aucune division industrielle prise individuellement ne faisait voir un nombre d'hommes chômant le 1er juin 1931 plus considérable que la division des industries non spécifiées. Ainsi qu'il a déjà été expliqué, ce groupe industriel comprenait principalement les ouvriers généraux ou casuels, classe la moins capable de garder de l'emploi dans les bons et les mauvais temps. Des 165,172 hommes dans cette division 86,244 ou 52·21 p.c. déclaraient manquer d'ouvrage à la date du recensement. Ce nombre représentait presque un quart de tous les hommes manquant d'emploi à cette date et, de là, a été un facteur de quelque importance en établissant le pourcentage des 17·73 p.c. déclarant manquer d'ouvrage dans toutes les industries ensemble. En omettant les hommes des industries non spécifiées, le pourcentage des hommes déclarant manquer d'emploi au 1er juin 1931 dans toutes les autres industries était de 14·66.

Seulement 36,146 femmes ou 6·60 p.c. de toutes les femmes à gages déclaraient manquer d'emploi à la date du recensement. Dans les industries primaires les femmes ne représentaient qu'une portion négligeable des employées à gages. Dans les manufactures, d'autre part, il y avait 109,752 femmes au recensement de 1931 et de celles-ci 9,321 ou 8·49 p.c. manquaient d'ouvrage. Dans la subdivision manufacturière des textiles seulement il y avait 48,911 femmes dont 4,377 ou 8·95 p.c. n'avaient pas d'emploi à la date du recensement. La division industrielle importante suivante qui fournissait de l'emploi aux femmes en 1931 était les transports et communications. Dans cette division il y avait 23,246 femmes à gages et seulement 980 parmi elles ou 4·22 p.c. manquaient d'emploi le 1er juin 1931. Les compagnies de téléphone comprenaient 15,282 des 23,246 femmes dans cette division et 521 des 980 déclarant manquer d'emploi à la date du recensement. Dans le commerce, sur un total de 76,344 femmes à gages, 6,112 ou 8·01 p.c. n'avaient pas d'ouvrage au 1er juin 1931. Un peu plus de 28,000 femmes travaillaient dans les magasins généraux et les magasins à rayons et 2,424 ou 8·59 p.c. chômaient à la date du recensement. Dans la finance et l'assurance, seulement 1,318 ou 5·30 p.c. de toutes les femmes étaient tout à fait inoccupées à cette date. Enfin, dans les services qui donnaient de l'emploi à 304,295 femmes ou 55·54 p.c. de toutes les femmes à gages au Canada, 16,548 ou 5·44 p.c. déclaraient manquer d'emploi le 1er juin 1931. Les deux subdivisions importantes des services, le service professionnel et le service personnel, avaient 3·19 p.c. et 6·81 p.c. respectivement de leur effectif qui manquaient d'emploi à la date du recensement. Il est à remarquer que 11,660 femmes sur un total de 36,146 au Canada manquant d'emploi à la date du recensement se trouvaient dans les services personnels.

Le pourcentage de tous les employés à gages non au travail le 1er juin 1931 par suite d'un arrêt était faible, les pourcentages étant de 1·84 pour les hommes et de 0·99 pour les femmes. Toutefois, il vaut la peine de mentionner que 8,989 hommes ou 13·10 p.c. de tous les hommes à gages dans les mines et carrières ne travaillaient pas à la date du recensement pour cette raison. Dans les houillères seulement, 8,168 hommes ou 26·16 p.c. du total dans l'industrie étaient arrêtés de travailler le 1er juin 1931. Pour ce qui est des industries manufacturières, un peu plus de 1,000 hommes ou 6 p.c. du total dans l'industrie du vêtement déclaraient être arrêtés de travailler à la date du recensement. De plus, dans les subdivisions manufacturières du fer et de l'acier 7,289 employés à gages ou 5·31 p.c. étaient arrêtés de travailler à cette date. Plus de 2,000 de ceux-ci appartenaient aux manufactures d'automobiles.

Chez les femmes, on observe que 2,890 dans les manufactures ou 2·63 p.c. du total dans cette division déclaraient être arrêtées de travailler au 1er juin 1931. Le pourcentage de 5·26 dans la subdivision manufacturière des produits animaux était la cause du fort pourcentage de femmes employées au saurissage et à la mise en boîte du poisson qui étaient arrêtées de travailler à la date du recensement. Il y avait 581 femmes occupées dans la transformation des produits animaux qui se déclaraient arrêtées de travailler au 1er juin 1931, dont 390 environ avaient été employées au saurissage et à la mise en boîte du poisson, représentant 22 p.c. de toutes les femmes à gages dans cette industrie. Parmi ces dernières, 363 se trouvaient dans la Colombie Britannique et la plupart d'entre elles étaient des Indiennes.

Les employés déclarant manquer d'emploi ou être arrêtés de travailler le 1er juin 1931 étaient distribués comme il suit, par province:—

XLII.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES NON AU TRAVAIL PAR SUITE D'UN MANQUE D'EMPLOI ET D'UN ARRÊT, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1er JUIN 1931

Province	Employés à gages non au travail							
	Manque d'emploi				Arrêt			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb	P.c.	Nomb.	P.c.
CANADA	358,497	100·00	36,146	100·00	37,165	100·00	5,450	100·00
Ile du Prince-Edouard	537	0·15	77	0·21	41	0·11	6	0·11
Nouvelle-Ecosse	13,305	3·71	920	2·65	5,837	15·71	166	3·05
Nouveau-Brunswick	13,327	3·62	869	2·40	764	2·06	151	2·95
Provinces Maritimes	*27,168*	*7·58*	*1,866*	*5·16*	*6,642*	*17·87*	*333*	*6·11*
Québec	91,319	25·47	10,244	28·34	4,873	13·21	1,267	23·25
Ontario	117,038	32·65	12,461	34·47	14,631	39·37	2,552	46·83
Manitoba	28,696	7,98	3,615	10·10	1,941	5·22	367	6·73
Saskatchewan	23,888	6·66	2,440	6·75	1,143	3·08	129	2·37
Alberta	22,178	6·19	2,110	5·84	4,575	12·31	171	3·14
Provinces des Prairies	*74,662*	*20·83*	*8,165*	*22·59*	*7,659*	*20·61*	*667*	*12·24*
Colombie Britannique	48,310	13·48	3,410	9·43	3,360	9·04	631	11·58

La comparaison entre la distribution par province des employés à gages non au travail à la date du recensement par suite d'un manque d'emploi ou d'un arrêt et la distribution par province du total des employés à gages (voir les états XXXVII et XXXVIII) révèle certaines différences intéressantes. Par exemple, les provinces de l'Est, *i.e.* Ontario, Québec et Provinces Maritimes, comptaient une plus forte proportion de tous les employés à gages que celle des employés à gages manquant de travail à la date du recensement. Le contraire, naturellement, était vrai des provinces de l'Ouest. En fait, 72·14 p.c. de tous les hommes à gages se trouvaient dans les provinces de l'Est et 27·86 p.c., dans les provinces de l'Ouest, tandis que 65·70 p.c. exactement des hommes manquant d'emploi à la date du recensement se trouvaient dans les provinces de l'Est et que l'Ouest comptait 34·31 p.c. de ce dernier groupe. Le pourcentage de toutes les femmes au Canada dans les provinces de l'Est au recensement de 1931 était de 76·21 et dans les provinces de l'Ouest, de 23·78; le pourcentage de toutes les femmes manquant d'emploi à la même date, qui demeuraient dans les provinces de l'Est, n'était que de 67·97 et le pourcentage de celles demeurant dans les provinces de l'Ouest était de 32·02. En d'autres termes, le chômage chez les employés à gages le 1er juin 1931 était relativement plus grand dans l'Ouest que dans l'Est du Canada.

Un peu plus de 70 p.c. des hommes arrêtés de travailler à la date du recensement se trouvaient dans les provinces de l'Est, soit moins que la proportion de tous les hommes à gages dans cette partie du Canada, et un peu moins de 30 p.c. dans l'Ouest. Le pourcentage de toutes les femmes arrêtées de travailler au 1er juin 1931 demeurant dans l'Est du Canada était de 76·10

XLIII.—EMPLOYÉS À GAGES DÉCLARANT MANQUER D'EMPLOI, PAR GROUPE D'INDUSTRIES ET PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1er JUIN 1931

	Groupe d'industries	Employés à gages déclarant manquer d'emploi									
		Canada		Provinces Maritimes		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	Toutes industries	358,497	36,146	*27,168*	*1,866*	537	77	13,305	920	13,326	869
2	Agriculture	28,850	214	*1,379*	5	47	2	539	1	793	2
3	Abatage du bois, pêche et piégeage	19,638	54	*2,235*	6	16	–	837	4	1,382	2
4	Mines, carrières, etc	11,277	37	*1,402*	*2*	–	–	1,272	2	130	–
6	Manufactures	66,682	9,321	*3,182*	*184*	23	7	1,556	79	1,603	98
6	Eclairage et énergie électriques	1,379	40	*73*	*5*	2	–	41	3	30	2
7	Construction	66,862	150	*3,940*	*7*	87	–	2,315	4	1,538	3
8	Transports et communications	29,819	080	*2,597*	49	54	–	1,651	26	992	23
9	Commerce	19,631	6,112	*765*	*285*	25	9	410	139	330	137
10	Finance, assurance	22,980	1,318	*56*	*26*	2	–	39	19	15	7
11	Services	25,135	16,548	*913*	*1,227*	33	56	527	606	353	564
12	Non spécifiés	86,244	1,372	*10,626*	*70*	248	2	4,218	37	6,160	31

et dans l'Ouest, de 23·92, soit à peu près les mêmes que les proportions de toutes les femmes à gages demeurant dans l'Est et l'Ouest du Canada respectivement à cette date.

Après avoir montré comment les chômeurs à la date du recensement étaient distribués par province, il peut être intéressant d'indiquer l'étendue du chômage par industrie à cette date dans chaque province. A cette fin, les états XLIII et XLIV sont présentés pour montrer le nombre et le pourcentage des employés à gages déclarant manquer d'emploi le 1er juin 1931 par principaux groupes d'industries pour chaque province.

Dans les Provinces Maritimes le pourcentage de chômeurs parmi les hommes à gages à la date du recensement variait considérablement par province. Au Nouveau-Brunswick 20·10 p.c. des hommes étaient sans emploi à cette date comparativement à 13·97 p.c. en Nouvelle-Ecosse et 5·86 p.c. seulement dans l'Ile du Prince-Edouard. Dans l'ensemble de ces provinces 15·91 p.c. de tous les hommes à gages manquaient d'ouvrage au 1er juin 1931. Si l'on soustrait le faible nombre de 537 chômeurs dans l'Ile du Prince-Edouard, on voit que les hommes manquant d'emploi à cette date étaient à peu près également divisés entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick: 13 305 dans la première province et 13,326 dans la dernière.

Dans toutes les industries, à l'exception des transports et communications, le chômage parmi les hommes au 1er juin 1931 était moins considérable en Nouvelle-Ecosse que dans l'ensemble du Canada. Il vaut la peine de mentionner que, tandis que 7·53 p.c. seulement des hommes dans l'industrie relativement importante des mines en cette province déclaraient manquer d'emploi à la date du recensement, 16·44 p.c. de tout l'effectif de cette industrie au Canada manquaient d'ouvrage à cette date. Cette différence s'explique surtout par le fait qu'en Nouvelle-Ecosse 15,924 hommes sur un total de 16,900 dans les mines se trouvaient dans le houillères et que 4,044 de ceux-ci déclaraient être arrêtés de travailler au 1er juin 1931 comparativement à 1,123 seulement déclarant manquer d'emploi. Par contre, au Canada 8,168 hommes dans les houillères étaient arrêtés de travailler à la date du recensement et 4,315 manquaient d'emploi, mais dans l'ensemble des mines il n'y avait que 8,989 hommes arrêtés de travailler à cette date comparativement à 11,277 manquant d'emploi. Bien qu'environ un quart des hommes dans la construction et environ deux cinquièmes de ceux faisant partie du groupe d'industries non spécifiées fussent chômeurs à la date du recensement—et ceux-ci étaient au nombre de 6,533 ou d'environ 50 p.c. du nombre total d'hommes à gages chômant le 1er juin 1931, dans la province de Nouvelle-Ecosse—les pourcentages de ceux qui manquaient d'emploi dans ces industries étaient considérablement plus faibles dans cette province que dans le Dominion. Comme il fallait s'y attendre, le transport par eau, avec 993 hommes ou environ 20 p.c. de son effectif déclarant manquer d'emploi à la date du recensement, a contribué largement au total des chômeurs dans les transports et communications à cette date.

Au Nouveau-Brunswick 13,326 hommes ou un cinquième de tous les hommes ayant des occupations rémunérées étaient tout à fait inoccupés à la date du recensement. Le chômage

XLIII.—EMPLOYÉS À GAGES DÉCLARANT MANQUER D'EMPLOI, PAR GROUPE D'INDUSTRIES ET PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1er JUIN 1931

Employés à gages déclarant manquer d'emploi														
Québec		Ontario		Provinces des Prairies		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique		
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
91,319	10,244	117,038	12,461	*74,662*	*8,165*	28,596	3,615	23,888	2,440	22,178	2,110	48,310	3,410	1
2,445	13	5,555	90	*16,756*	*66*	4,270	23	7,625	26	4,861	17	2,715	40	2
6,304	6	3,598	9	*849*	*1*	471	1	90	-	288	-	6,652	32	3
1,854	3	2,347	10	*2,671*	*8*	413	-	264	1	1,994	7	3,003	14	4
18,346	4,463	32,160	3,677	*5,602*	*614*	2,940	395	1,160	79	1,502	140	7,392	384	5
353	12	538	14	*294*	*5*	141	4	87	1	66	-	121	4	6
19,450	32	23,620	57	*11,840*	*46*	5,164	19	3,355	13	3,321	14	8,012	8	7
6,827	239	8,449	365	*7,512*	*223*	2,983	95	2,248	66	2,281	62	4,434	104	8
4,677	1,159	6,879	2,139	*5,039*	*1,792*	2,162	983	1,435	375	1,442	434	2,271	737	9
749	259	1,174	494	*625*	*338*	245	124	168	98	212	116	376	201	10
6,770	3,791	8,062	5,085	*5,733*	*4,715*	2,186	1,824	1,693	1,668	1,854	1,223	3,657	1,730	11
23,544	268	24,656	521	*17,741*	*357*	7,621	147	5,763	113	4,357	97	9,677	156	12

XLIV.—POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES DÉCLARANT MANQUER D'EMPLOI DANS CHAQUE GROUPE D'INDUSTRIES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1er JUIN 1931

	Groupe d'industries	P.c. des employés à gages déclarant manquer d'emploi									
		Canada		Provinces Maritimes		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	Toutes industries	17·72	6·60	*15·91*	*4·28*	5·86	2·42	13·97	4·08	20·10	4·85
2	Agriculture	14·67	11·16	*9·62*	*5·95*	2·07	12·50	8·73	2·44	13·48	7·41
3	Abatage du bois, pêche et piégeage	34·12	18·37	*23·53*	*10·91*	4·56	-	16·34	11·76	34·33	10·53
4	Mines, carrières, etc	16·44	10·51	*7·82*	*4·76*	-	-	7·53	5·13	12·73	-
5	Manufactures	13·42	8·49	*10·80*	*4·03*	2·50	2·17	9·94	3·73	12·42	4·62
6	Eclairage et énergie électriques	7·89	2·73	*6·16*	*5·56*	4·55	-	5·38	5·66	7·92	6·25
7	Construction	31·03	9·38	*24·30*	*6·42*	10·14	-	24·23	5·41	26·53	9·68
8	Transports et communications	11·45	4·22	*10·96*	*2·59*	4·56	-	11·97	2·65	10·39	2·83
9	Commerce	9·59	8·01	*5·61*	*4·57*	2·61	1·94	5·93	4·52	5·72	5·09
10	Finance, assurance	5·13	5·30	*1·95*	*2·52*	1·05	-	2·50	3·62	1·34	1·62
11	Services	8·94	5·44	*5·34*	*4·19*	2·87	2·61	5·60	3·91	5·40	4·85
12	Non spécifiées	52·21	36·99	*42·86*	*29·05*	20·15	14·29	41·16	32·46	46·26	27·43

dans les industries primaires à cette date était légèrement moindre que dans l'ensemble du Canada. Il en était ainsi dans les industries secondaires. Même le groupe d'industries non spécifiées, avec 46·26 p.c. de tous les hommes manquant d'emploi à la date du recensement, faisait voir moins de chômage en cette province qu'au Canada au 1er juin 1931. Cependant, il faut rappeler que 20 p.c. de tous les hommes à gages au Nouveau-Brunswick ont été recensés comme ordinairement occupés à des "ouvrages divers" et qu'en conséquence ils ont été classifiés dans le groupe des industries non spécifiées. Le pourcentage de tous les hommes à gages au Canada dans ce groupe n'était que de 8·17. C'est pourquoi, bien que pour les hommes occupés dans les industries spécifiées au Nouveau-Brunswick le chômage fût moins considérable au 1er juin 1931 que pour l'ensemble des provinces, l'inclusion des industries non spécifiées dans le total a élevé le pourcentage du chômage pour toutes les industries à la date du recensement à 20·10 p.c. comparativement à 17·72 p.c. pour le Dominion.

Dans le Québec la proportion des hommes à gages déclarant manquer d'emploi au 1er juin 1931 était à peu près la même que pour le Canada. Par industrie, cette province faisait voir quelques variations par rapport aux taux de chômage pour le Canada, bien que les taux relatifs par industrie y correspondissent assez étroitement. Le chômage était moins grand chez les hommes à gages dans l'agriculture au 1er juin 1931 dans le Québec que dans le Canada, mais il était plus considérable dans les autres industries primaires. Les manufactures, la construction et les industries non spécifiées ensemble comptaient plus de 60,000 des 91,319 hommes tout à fait inoccupés dans la province de Québec à la date du recensement. Dans les manufactures le pourcentage des hommes déclarant manquer d'emploi au recensement de 1931 était de 12·47 p.c. comparativement à 26·64 p.c. et 45·31 p.c. respectivement pour la construction et les industries non spécifiées. Ces taux de chômage étaient un peu plus faibles que ceux des mêmes industries dans l'ensemble du Canada.

L'incidence du chômage par industrie à la date du recensement parmi les hommes à gages de l'Ontario correspondait également assez étroitement à celle déjà décrite pour le Canada. Dans les industries primaires le pourcentage des hommes déclarant manquer d'emploi à la date du recensement était plus faible dans l'Ontario que dans le Canada. Dans les manufactures les pourcentages des hommes déclarant manquer d'emploi dans l'Ontario et le Canada étaient à peu près identiques: 13·46 p.c. et 13·42 p.c. respectivement. Les 32,160 hommes dans les industries manufacturières de l'Ontario tout à fait inoccupés le 1er juin 1931 représentaient presque 50 p.c. de tous les chômeurs dans les manufactures au Canada à cette date. Dans les transports, le commerce, la finance et les services la proportion des employés à gages déclarant manquer d'emploi était plus faible dans l'Ontario que dans le Canada en général, tandis que pour la construction le pourcentage était à peu près le même. Dans le groupe d'industries non spécifiées le chômage était un peu plus considérable en Ontario que dans le Dominion à la date du recensement.

XLIV.—POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES DÉCLARANT MANQUER D'EMPLOI DANS CHAQUE GROUPE D'INDUSTRIES, PAR SEXE, CANADA ET PROVINCES, 1er JUIN 1931

P.c. des employés à gages déclarant manquer d'emploi														
Québec		Ontario		Provinces des Prairies		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique		
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
17·06	6·36	15·55	5·86	*20·45*	*8·72*	21·62	9·55	20·57	8·30	19·12	7·99	23·34	9·31	1
10·58	4·42	8·74	12·03	*20·12*	*11·74*	21·61	13·69	20·26	17·22	18·77	7·00	22·00	17·47	2
38·11	25·00	31·83	17·31	*35·18*	*5·26*	37·77	12·50	21·48	-	38·55	-	37·39	22·22	3
23·38	7·69	13·02	8·33	*19·86*	*11·43*	21·54	-	34·15	20·00	18·53	13·21	26·63	17·28	4
12·47	9·76	13·46	7·18	*13·39*	*12·10*	13·21	12·43	14·89	12·15	12·72	11·25	18·70	12·01	5
7·22	3·00	6·82	1·79	*11·77*	*3·62*	10·89	6·56	13·83	2·86	11·52	-	12·04	7·27	6
26·64	8·16	31·83	8·64	*37·69*	*14·60*	39·03	15·70	35·23	12·62	38·34	15·38	38·75	6·45	7
10·60	3·81	9·60	4·00	*13·67*	*6·51*	14·15	6·41	12·14	6·74	13·07	6·41	16·26	4·11	8
10·69	6·81	8·79	6·68	*12·42*	*12·49*	12·73	13·08	12·37	11·67	12·03	12·00	12·23	10·93	9
4·38	3·65	5·04	4·58	*5·99*	*8·18*	5·72	6·26	6·22	9·73	7·22	10·16	8·51	11·06	10
8·98	4·59	7·76	4·80	*10·49*	*7·25*	11·37	7·90	9·86	7·22	10·15	6·48	12·17	8·06	11
45·31	20·74	54·22	37·64	*64·68*	*64·79*	65·57	63·09	64·93	66·08	62·89	65·99	62·40	64·73	12

Dans les Provinces des Prairies 16,756 hommes à gages dans l'agriculture, soit un cinquième du total dans l'industrie, déclaraient manquer d'emploi à la date du recensement. Pour le Canada le pourcentage des hommes dans cette industrie manquant d'emploi au 1er juin 1931 était de 14·67. A l'exception des manufactures où le pourcentage des hommes déclarant manquer d'emploi le 1er juin 1931 dans les trois provinces réunies était légèrement inférieur au pourcentage correspondant pour le Canada, chaque industrie en ces provinces montrait un plus fort pourcentage de chômage parmi les hommes à cette date que celui de l'ensemble du Dominion. Comme dans les autres provinces, le nombre et le pourcentage d'hommes déclarant manquer d'emploi dans la construction et les industries non spécifiées étaient remarquables. Dans la construction 11,840 hommes ou 37·69 p.c. de tous les hommes de cette industrie dans les Provinces des Prairies manquaient d'emploi à la date du recensement, tandis que 17,741 hommes ou 64·68 p.c. de tous les hommes dans les industries non spécifiées déclaraient manquer d'emploi à cette date.

Dans la Colombie Britannique où le pourcentage de tous les hommes à gages manquant d'emploi à la date du recensement était 24·34, le plus fort pourcentage pour l'une quelconque des provinces, il y avait également des différences marquées entre les industries dans le pourcentage des chômeurs à cette date. Dans les industries primaires le chômage était considérablement au-dessus de la moyenne pour l'ensemble du Canada: 20·00 p.c. des hommes dans l'agriculture, 37·39 p.c. dans l'abatage du bois, la pêche et le piégeage, et 26·63 p.c. dans les mines et les carrières déclaraient manquer d'emploi à la date du recensement. Environ un tiers de tous les hommes au Canada occupés dans l'abatage du bois, la pêche, le piégeage, les mines et les carrières qui manquaient d'emploi à cette date se trouvaient dans la province de Colombie Britannique. Pour ce qui est des autres industries, on remarque que 38·75 p.c. des hommes dans la construction et 62·40 p.c. de ceux occupés dans les industries non spécifiées déclaraient manquer d'emploi le 1er juin 1931. Le pourcentage des hommes manquant d'emploi à cette date dans les manufactures, les transports, le commerce et les services était dans tous les cas considérablement supérieur au pourcentage correspondant pour le Canada.

Le nombre de femmes à gages déclarant manquer d'emploi le 1er juin 1931 au Canada n'était que d'environ un dixième de celui des femmes. Comme on l'a vu, ces femmes (36,146 en tout) avaient auparavant été employées principalement dans les services, les manufactures et le commerce. Dans les Provinces Maritimes où 4·28 p.c. seulement de toutes les femmes à gages étaient tout à fait inoccupées à la date du recensement, 1,227 des 1,866 femmes manquant d'emploi à cette date se trouvaient dans les services. Cependant, le pourcentage manquant d'emploi dans les services au 1er juin 1931 n'était que de 4·19 p.c. Dans le Québec 4,462 femmes sur un total de 10,244 déclarant manquer d'emploi au 1er juin 1931 appartenaient aux manufactures. Le pourcentage tout à fait inoccupé dans cette industrie à la date du recensement était de 9·76. Le commerce et les services, où 1,159 et 3,791 femmes respectivement manquaient d'emploi à

cette date, comprenaient le gros du reste manquant d'emploi en cette province au 1er juin 1931. Quelque 2,832 femmes parmi toutes les chômeuses dans les services avaient été occupées dans les services personnels. Dans l'Ontario également les manufactures, le commerce et les services comprenaient la majeure partie des femmes déclarant manquer d'emploi à la date du recensement. On remarque que dans cette province le nombre et le pourcentage des femmes tout à fait inoccupées dans les manufactures étaient moins grands que dans le Québec. Environ 5,000 femmes ou à peu près 5 p.c. du total dans les services manquaient d'emploi à cette date. Les chômeuses dans les services personnels seulement dépassaient 3,500. Dans les Provinces des Prairies plus de 12 p.c. des femmes à gages dans les manufactures et le commerce et environ 7 p.c. du total dans les services déclaraient manquer d'emploi à la date du recensement. A cette date le chômage chez les femmes était plus grand dans les Provinces des Prairies que dans 'e Canada. Plus de 50 p.c. des chômeuses se trouvaient dans les services; il faut se rappeler, toutefois, qu'environ 70 p.c. de toutes les femmes à gages dans ces provinces ont trouvé de l'emploi dans la division des services. A peu près 10 p.c. de toutes les femmes à gages en Colombie Britannique manquaient d'emploi au 1er juin 1931, soit 3,410 en tout. Bien que 50 p.c. de celles-ci appartinssent aux services, le pourcentage des chômeuses à la date du recensement dans ce groupe était un peu plus faible que dans les manufactures, le commerce, la finance et l'assurance, le taux pour les services étant d'environ 8 p.c. comparativement à 11 ou 12 p.c. pour ces autres groupes.

CHAPITRE III

LE CHÔMAGE EN FONCTION DE LA STRUCTURE INDUSTRIELLE

PARTIE A—DONNÉES EXISTANTES ET MÉTHODOLOGIE

Introduction.—Pour bien interpréter les effets de la structure industrielle sur le chômage, il nous faut envisager celle-ci à deux points de vue: analyser d'abord la présence des variations dans cette structure et, ensuite, tracer l'évolution de la structure. Le problème offre quelque chose d'analogue à celui du savant qui étudie l'évolution des espèces. Celui-ci remarque d'abord les similarités essentielles entre créatures vivantes. Il note aussi les facultés particulières de ces espèces semblables, vivant dans des milieux différents, de s'adapter à ces milieux. Ensuite, par l'étude des restes fossiles, il peut reconstituer l'évolution de cette adaptation au milieu avec le temps.

Notre problème se trouve grandement simplifié du fait que nous sommes en possession de renseignements passablement authentiques sinon exacts sur la période où la nature de la structure industrielle commença à se transformer de façon sensible pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Contrairement aux biologistes qui durent réédifier le passé à l'aide de faits présents, nous avons et les faits présents et des chiffres significatifs sur le passé.

Nous ne nous inquiétons pas pour le moment des remèdes au chômage. Nous tentons tout au plus de rattacher les conditions présentes aux phases évolutives qui les ont engendrées. C'est une simple étude de cause à effet. De sorte que nous proposons, dans ce chapitre, d'analyser la structure industrielle présente au Canada et ses variations intérieures.

Toutes les constatations qui auront été vérifiées seront consignées et rapprochées de l'évolution de temps, dont l'importance estimative sera indiquée dans un autre chapitre.

Toutes les données de recensement sur le chômage sont marquées d'un double et déconcertant problème, à savoir le point de vue de l'employé et celui du travail. Ces données, qu'elles se rapportent au chômage durant l'année ou à un jour fixe, étant relevées à un certain jour, en l'occurrence le dernier de l'année en question, le point de vue de l'employé à gages est de toute première importance. En d'autres termes, l'industrie ne s'identifie que par la déclaration de l'employé. Il est plus que probable que celui-ci déclarera l'industrie qui l'occupe présentement ou la dernière qui l'a occupé et qu'il a été employé à quelque autre industrie une partie de l'année. Ceci peut modifier même les données sur le chômage telles que recueillies le 1er juin (bien qu'à un degré moindre que pour l'année entière). En conséquence, l'influence de l'industrie sur le chômage reste fort obscure.

Il est possible de discerner, dans les données globales, les tendances qui de fait peuvent être mesurées, mais il est très difficile de les interpréter en raison de ce double phénomène. Nous ne pouvons avoir le travail sans le travailleur, ni le travailleur sans le travail. Qu'une industrie perde un million de journées de travail dans une année quelconque, la chose, à première vue, peut sembler n'avoir que peu d'importance pour l'industrie. Car peu importe à celle-ci que ses 10,000 employés perdent chacun 100 journées de travail ou que 5,000 d'entre eux en perdent 200 chacun. Il en serait probablement ainsi si les deux alternatives étaient également possibles, mais elles ne le sont pas. Si la perte pour l'industrie est mesurée en temps perdu par les hommes, il y a alors une nécessité presque mathématique, en tout cas une forte probabilité que la petite industrie perde une plus grande ou une plus petite proportion de temps que la grande. Il s'ensuit que la grande et la petite industries ne peuvent être comparées sur un pied d'égalité. Pour obvier à cet élément de chance, il faudrait comparer la grande industrie avec un ensemble de petites, mais cela compliquerait le problème.

Malgré la gravité de ces difficultés, il y en a d'autres qui sont beaucoup plus graves. La plus grave est l'absence d'homogénéité entre les catégories d'industries. La meilleure classification reste plus ou moins arbitraire. Où, par exemple, tirer la ligne entre une agglomération d'industries comme les "manufactures" et une autre comme les "services"? La nature du travail dans la sous-classification des "services", désignée sous le nom de "travail à façon et réparation", se rapproche plus des "manufactures" que des "services professionnels". Le service des ventes dans un établissement manufacturier semble être une industrie distincte de la manufacture elle-

même et se rapprocher davantage du "commerce". Il est pourtant classifié sous "manufactures". Un autre manque d'homogénéité, comme il est dit plus haut, provient des différences en im-

XLV.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES GROUPES D'INDUSTRIES D'APRÈS LES INTERVALLES DE DIMENSION DU GROUPE PAR RAPPORT AU NOMBRE D'HOMMES À GAGES INOCCUPÉS POUR TOUTES CAUSES, CANADA, 1er JUIN 1931

N°	Intervalle de nombre d'inoccupés au 1er juin	Industries ayant des employés à gages masculins au nombre de											
		Moins de 200	200-400	400-600	600-800	800-1,000	1,000-1,200	1,200-1,400	1,400-1,600	1,600-1,800	1,800-2,000	2,000-3,000	3,000-4,000
1	Moins de 20............	561	45	7	3	4		1					
2	20- 40............	85	64	18	12	3	3	1			1	1	
3	40- 60............	20	37	34	7	2	1	1	1			2	
4	60- 80............	1	22	22	15	4		1	3	1		1	
5	80- 100............	1	9	16	16	10	6			1	1	2	1
6	100- 120............		4	11	13	6	8	4	1	3	1	2	
7	120- 140............		2	3	4	7	6	2	1	1	1		
8	140- 160............		2	2	3	1	4	1	3	2		3	1
9	160- 180............		1	1	3	1	5	2	2	1	1	2	
10	180- 200............			1	5	3	5	4	2		1	1	1
11	200- 300............			3	3	7	3	7	5	6	7	17	1
12	300- 400............					1	3	1	4	2	4	14	4
13	400- 500............					1	1	1	3	1	1	11	4
14	500- 600............						2					4	1
15	600- 700............											2	4
16	700- 800............											1	
17	800- 900............												1
18	900- 1,000............												
19	1,000- 1,500............											1	4
20	1,500- 2,000............												1
21	2,000- 2,500............												
22	2,500- 3,000............												
23	3,000- 3,600............												
24	3,500- 4,000............												
25	4,000- 4,500............												
26	4,500- 5,000............												
27	5,000- 6,500............												
28	6,500- 6,000............												
29	6,000- 6,500............												
30	6,500- 7,000............												
31	7,000- 8,000............												
32	8,000- 9,000............												
33	9,000-10,000............												
34	10,000-15,000............												
36	16,000-20,000............												
36	Total............	668	186	118	84	60	47	26	25	18	18	64	23
37	Pourcentage d'inoccupés le 1er juin............	13·9	13·9	14·0	13·3	14·2	15·6	13·7	15·1	12·2	12·6	13·2	18·1

Tendance du chômage, 17·2 p.c.
Pourcentage moyen d'inoccupés dans 122 groupes pris comme échantillon, 15·3.

Echantillon

portance, lesquelles en déterminent d'autres dans l'organisation et la stabilité, si la stabilité peut dépendre de l'importance.

XLV.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES GROUPES D'INDUSTRIES D'APRÈS LES INTERVALLES DE DIMENSION DU GROUPE PAR RAPPORT AU NOMBRE D'HOMMES À GAGES INOCCUPÉS POUR TOUTES CAUSES, CANADA, 1er JUIN 1931

Industries ayant des employés à gages masculins au nombre de															
4,000-5,000	5,000-6,000	6,000-7,000	7,000-8,000	8,000-9,000	9,000-10,000	10,000-15,000	15,000-20,000	20,000-25,000	25,000-30,000	30,000-35,000	35,000-40,000	40,000-45,000	45,000-50,000	Total	N°
														621	1
1														189	2
														105	3
	1													71	4
														63	5
														53	6
	1	1												29	7
														22	8
														19	9
														23	10
1	1	1		1										63	11
1	2	1	1	1	1									40	12
5						1								29	13
4	4													15	14
3			1											10	15
		1	2											4	16
1	1	1	1		1									6	17
			1											1	18
2	2	2	4	1	3	2								21	19
	2			1	3	5								12	20
1				1	3	2								7	21
	2					1			1					4	22
						2	1							3	23
			1				1							2	24
								1						1	25
												(1)		(1)	26
					1	1								2	27
						1	2							3	28
									1					1	29
							1							1	30
															31
															32
															33
												(1)		(1)	34
													(1)	(1)	35
19	16	7	11	5	12	15	5	1	2			(2)	(1)	1,420	36
14·7	17·8	10·6	15·8	13·7	19·4	19·4	28·8	18·8	16·3			20·2	36·8		37

Trois grandes industries pour étude spéciale.

Avant de pouvoir comparer les industries au point de vue chômage, les difficultés de cette nature devront être écartées. Evidemment, une comparaison entre les classes principales ou entre les résumés des agglomérations ne saurait être adéquate. Il faut d'abord recourir à une méthode de sélection des données qui puisse apporter l'homogénéité entre les classes comparées et permette de surmonter les difficultés.

Méthode de sélection des données.—Une première considération dans le choix des données sur le chômage est la méthode de traiter le comportement du chômage par sexe. En ce qui concerne leur susceptibilité de chômage, devrait-on traiter de la même façon les hommes et les femmes dans une industrie? Devrait-on plutôt distinguer entre le chômage chez les hommes et le chômage chez les femmes? Un rapide coup d'œil sur les données de recensement fait voir que les femmes ne sont pas réparties au même degré de distribution que les hommes, soit dans l'industrie, soit dans les occupations; c'est que la généralité des femmes se trouvent dans quelques industries ou occupations typiquement féminines. La substance de ce chapitre sera donc d'abord consacrée aux hommes dans l'industrie et l'"industrie" indiquera quantitativement le contenu d'hommes, à moins d'indication contraire.

En convenant que les résumés des agglomérations groupés artificiellement sous les principales classifications doivent être écartés et afin aussi d'obtenir le maximum de variété entre les classes homogènes, il a été décidé de ramener premièrement toutes les sous-classes à un seul en-tête. Dans ce cas une sous-classe, comme la minoterie par exemple dans une province, est considérée comme l'unité devant être connue comme "industrie." Dans toute cette étude, le mot "industrie" doit être interprété comme désignant une sous-classe dans une province. Si cette sous-classe se présente dans chaque province, elle comptera comme neuf industries. Toutes les sous-classes de cette nature sont étudiées au moyen d'un diagramme dans lequel le nombre de travailleurs de la classe est désigné dans l'en-tête et le nombre de travailleurs sans occupation le 1er juin 1931, au talon. Le nombre d'industries représentatives dans chaque classe a été inscrit dans le rectangle formé par le croisement. Cette méthode de faire voir le chômage a été préférée à un étalage de pourcentages, parce qu'elle indique la relation entre le volume du chômage et les chiffres absolus. Ce diagramme est donné dans l'état XLV.

Il faut ensuite choisir, parmi les industries, un échantillon suffisamment considérable pour démontrer toutes les variétés et causes possibles de chômage dans toutes les industries. Le concept "chômage" a été mesuré non par le pourcentage de chômeurs par industrie, mais par la tendance, d'une industrie à l'autre, de la probabilité qu'un salarié ne soit pas au travail. Cette mesure a été préférée au pourcentage, parce qu'elle tend surtout à écarter les inexactitudes et les contradictions des relevés. Dans le calcul paraissant en renvoi de l'état XLV, le chômage moyen par employé à gages pour chaque intervalle de classe d'employés à gages est indiqué comme étant le nombre de chômeurs par 100 salariés. Cette tendance d'une classe à l'autre a été supputée. Elle est considérée comme étant le chiffre représentatif du chômage.

Il fut ensuite établi si ce chiffre représentatif avait ou non une tendance à augmenter ou diminuer en fonction de l'importance de l'industrie. La tendance dans l'une ou l'autre direction est si peu marquée qu'il a été jugé plus prudent de n'en pas tenir compte, c'est-à-dire que c'est une tendance linéaire. (Voir état XLV.)

L'échantillon choisi consiste en trois intervalles situés près du milieu du diagramme (état XLV) parce que la proportion de personnes inoccupées dans les industries de ces intervalles (lorsqu'elle est calculée de la façon ordinaire) correspond à la mesure de la tendance susmentionnée.

On peut dire que pour mesurer cette tendance il a été jugé nécessaire de mettre de côté les trois plus grandes industries—(1) construction et charpentes dans le Québec; (2) construction et charpentes en Ontario; (3) culture mixte en Ontario, parce que d'abord ces industries sont trop vastes et trop hétérogènes et qu'ensuite, elles sont si exceptionnelles dans l'incidence du chômage que leur influence a créé ce qui peut être considéré comme une fausse tendance, c'est-à-dire une tendance non représentative du corps principal des industries. Ceci se voit clairement d'après leur position dans l'état L. Le choix de cet échantillon a naturellement eu pour but de faciliter une étude minutieuse du nombre d'industries représentatives, parce qu'il eût été impossible de soumettre à pareille étude les 1,420 industries du Canada.

Après que cet échantillon eut été provisoirement choisi, il fut soumi à diverses épreuves pour en vérifier le degré de représentativité. Ces épreuves furent: (1) le nombre d'industries représentées, (2) le nombre d'employés à gages, (3) la variation dans le chômage comparée à

celle de tout échantillon (dont la mesure était la déviation standard), (4) le nombre et l'espèce de représentants qu'il indiquait pour chaque province, (5) sa représentativité du point de vue de la distribution d'âge, (6) son degré de représentativité lorsque le chômage est mesuré d'après les chiffres annuels plutôt que ceux du 1er juin. (Incidemment il fut soumis à d'autres épreuves, comme nous le verrons plus loin.) Il sera démontré dans la section suivante comment l'échantillon a répondu de façon satisfaisante aux six épreuves.

Avec la méthode en usage de classifier les employés à gages par industrie, il n'est pas possible d'attribuer tous les travailleurs à une industrie particulière. Certaines industries sont si petites et si éparpillées qu'il ne serait pas économique de les classifier séparément. La méthode ordinaire consiste à les incorporer à des groupes rattachés aux classes principales et secondaires, ce qui leur donne une classification générale mais non spécifique. Il est évident que les groupes de cette espèce, désignés comme "autres" dans le recensement, ne peuvent être appelés "industries" (selon le sens donné à ce terme dans le présent texte) à cause de leur manque d'homogénéité, chacun de ces groupes étant de fait une agglomération d'"industries".

Il y a aussi le cas du journalier casuel et du chômeur chronique. Ces types ne peuvent être attribués à une industrie particulière et ils sont classifiés sous l'en-tête "non spécifié" de l'industrie principale.

XLVI.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'HOMMES À GAGES D'APRÈS LA CLASSIFICATION DE RELATION INDUSTRIELLE, CANADA, 1er JUIN, 1931

—	Hommes à gages	
	Nomb.	P.c.
TOUT LE CANADA	2,022,260	100·00
En relation spécifique avec les *industries classifiées*	1,625,265	80·37
En relation spécifique avec les *industries non classifiées*	231,823	11·46
Non en relation spécifique avec une industrie quelconque	165,172	8·17

Puisqu'il a été décidé d'étudier le chômage dans l'industrie au moyen d'une analyse minutieuse des industries particulières d'un échantillon représentatif, il est évident que cet échantillon *ne peut* être un échantillon du chômage *in toto*, mais de 1,625,265 employés à gages seulement classifiés comme étant en relation spécifique avec les industries classifiées. Comme on l'a déjà fait remarquer, les trois plus grandes industries ont été écartées comme n'étant pas représentatives. Ces trois industries ayant un total de 138,113 employés à gages, notre échantillon représente en réalité 1,487,152 employés à gages ou 73 p.c. environ du total au Canada. Par conséquent, nous sommes forcés d'étudier séparément les trois groupes différents (3, 4, et 5 dans l'état ci-dessous).

L'état suivant fait voir les degrés très différents de chômage dans les différentes classes:—

XLVII.—NOMBRE D'HOMMES À GAGES ET NOMBRE ET POURCENTAGE D'INNOCCUPÉS, PAR RELATION INDUSTRIELLE, CANADA, 1er JUIN, 1931

—	Hommes à gages		
	Total	Inoccupés le 1er juin	
		Nomb.	P.c.
(1) TOUT LE CANADA	2,022,260	422,076	20·87
(2) En relation spécifique avec 1,420 industries classifiées employant moins de 30,000 hommes à gages	1,487,152	251,843	16·93
(3) En relation spécifique avec les industries non classifiées	231,823	45,219	19·50
(4) Non en relation spécifique avec une industrie quelconque	165,172	90,091	54·54
(5) En relation spécifique avec trois grandes industries (40,000 et plus)	138,113	34,923	25·28
(6) Echantillon de (2), 122 industries employant de 2,000 à 6,000 hommes	410,490	62,955	[1]15·34

[1] On croira sans doute que le chiffre de chômage donné par l'échantillon est trop bas (agrégat 16·93, échantillon 15·34). Toutefois, ce chiffre reste fort en deçà des limites de la différence prévue entre l'agrégat et l'échantillon.

Erreur théorique d'un échantillon pris au hasard, là où N = le nombre de cas, P = la probabilité du chiffre, Q = 1 − P,

$$E = \sqrt{\frac{PQ}{N}};\ \text{ici } P = \cdot 1534,\ Q = \cdot 8466,\ N = 122 \text{ dont } E = \cdot 01.$$

La probabilité de l'agrégat est ·1693, alors l'erreur réelle est ·1693 − ·1534 = ·0159, laquelle différence est de plus de trois fois en deçà de l'erreur théorique. En d'autres termes, pour les années particulières, le chiffre donné par l'échantillon peut être légèrement bas ou légèrement élevé, mais pour toute année choisie nous pouvons dire que l'échantillon est représentatif.

Représentativité de l'échantillon.—Le choix d'un tel échantillon étant en lui-même considéré comme le but le plus important en même temps que très utile de ce chapitre pour les fins accessoires de l'étude, sa représentativité sera maintenant exposée en détail.

Premièrement, comme on le peut voir dans l'état XLVII, l'importance des groupes d'industries est limitée de façon à écarter toutes celles n'employant pas 2,000 hommes et toutes celles en employant plus de 6,000, de sorte que nous avons une uniformité relative dans l'importance des industries de l'échantillon. C'est un point très important, étant donné que la variabilité de l'importance est toujours une source de difficultés dans une étude de cette nature.

Nous avons alors un échantillon comprenant 122 industries avec un total de 410,490 employés à gages ou 20·29 p.c. de tous les employés à gages du Canada. Le pourcentage des inoccupés le 1er juin était de 15·3 comparativement à 16·93 pour toutes les industries dont l'échantillon a été tiré. Ces deux chiffres sont suffisamment rapprochés, mais il importe de dire une fois de plus que ce détail n'est pas tenu pour aussi important que le fait que le pourcentage d'inoccupés dans l'échantillon est à peu près le même que celui qui est indiqué dans la tendance dans les industries, c'est-à-dire le nombre de personnes inoccupées d'une industrie à l'autre par centaine d'employés à gages dans l'industrie. C'est un concept quelque peu différent du pourcentage de personnes inoccupées dans l'ensemble des industries (ou la moyenne générale) parce que celles-ci contiennent ou peuvent contenir plusieurs aspects accidentels comme, par exemple, le groupement des industries favorisées dans une province, etc.

La déviation standard du pourcentage de personnes inoccupées dans l'échantillon est de 10·87, les pourcentages d'inoccupés le 1er juin variant de 1·2 à 54·5 et les chiffres annuels, de 1·2 à 43·4. Ainsi l'échantillon réunit donc de façon visible une variété suffisante de chômage.

XLVIII.—REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON PAR RAPPORT AU (a) NOMBRE TOTAL D'HOMMES À GAGES ET (b) AU NOMBRE D'INOCCUPÉS LE 1er JUIN, CANADA ET PROVINCES, 1931

(a) NOMBRE TOTAL D'HOMMES À GAGES DANS

Province	Toutes industries (1)	Toutes industries moins la relation industrielle non spécifiée (2)	Echantillon (3)	Echantillon en p.c. de la col. 1 (4)	Echantillon en p.c. de la col. 2 (5)	Nombre d'industrie dans l'échantillon (6)
CANADA	2,022,260	1,857,088	410,490	20·2	22·1	122
Ile du Prince-Edouard	9,159	7,928	2,046	22·3	25·81	1
Nouvelle-Ecosse	95,244	84,997	27,992	29·3	32·93	7
Nouveau-Brunswick	66,310	52,993	22,716	34·2	42·87	6
Québec	525,203	483,240	126,773	23·6	26·23	36
Ontario	752,851	707,373	153,450	20·3	21·69	48
Manitoba	132,883	121,260	10,912	8·0	9·00	4
Saskatchewan	116,157	107,281	13,382	11·5	12·47	4
Alberta	116,005	109,077	13,463	11·6	12·34	4
Colombie Britannique	198,448	182,939	39,756	20·0	21·73	12

(b) NOMBRE D'INOCCUPÉS LE 1er JUIN 1931, DANS

Province	Toutes industries		Toutes industries moins la relation industrielle non spécifiée		Echantillon	
	Nomb. (1)	P.c. (2)	Nomb. (3)	P.c. (4)	Nomb. (5)	P.c. (6)
CANADA	422,076	20·8	331,985	17·8	62,955	15·3
Ile du Prince-Edouard	707	7·7	427	5·39	61	2·9
Nouvelle-Ecosse	21,365	22·4	16,838	19·81	5,691	20·3
Nouveau-Brunswick	15,152	22·8	8,699	16·42	4,906	21·6
Québec	104,066	19·4	79,201	16·39	15,095	11·8
Ontario	140,666	18·6	114,785	16·22	19,108	12·4
Manitoba	31,916	24·0	24,071	19·85	1,444	13·2
Saskatchewan	25,884	22·2	19,987	18·63	3,387	25·3
Alberta	27,846	24·0	23,401	21·45	3,541	26·2
Colombie Britannique	54,474	27·4	44,576	24·37	9,722	24·4

L'état ci-dessus fait voir que le nombre d'employés à gages indiqué dans l'échantillon, par province, est presque parfait pour l'Ile du Prince-Edouard, le Québec, l'Ontario et la Colombie

Britannique. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick sont trop copieusement représentés et les Provinces des Prairies ne le sont pas suffisamment. Toutefois ce résultat est jugé satisfaisant en raison du fait que la *sorte* d'industries indiquée pour chaque province représente typiquement, à un degré assez accusé, la structure industrielle réelle de chacune comme on le peut voir à l'état XLIX. Le fait que la "culture des céréales" n'est indiquée que pour l'Alberta, et que l'"entreposage" (en grande partie des élévateurs à grain) ne l'est que pour la Saskatchewan, semble indiquer que la grande industrie des Prairies, la culture des céréales, n'a pas son juste poids dans l'échantillon. Cette lacune est nettement inévitable dans un échantillon de cette sorte, parce que cette spécialisation dans une industrie représente l'un des groupes d'industries les plus importants, surtout en raison du fait que la majorité des cultivateurs font quelque peu d'élevage, etc., et comme tels, sont classifiés sous culture mixte, grossissant ainsi une classe déjà importante.

Toutefois, cette déficience dans la représentativité régionale n'est pas grave au point d'affecter la valeur de l'échantillon industriel du Canada en général.

En nous reportant à la deuxième partie de l'état précédent, nous constatons, comme nous devions nous y attendre, que le chômage au 1er juin est sensiblement moindre dans cet échantillon qu'en général. Toutefois, abstraction faite des "industries non spécifiées", nous trouvons que la contraction n'est pas importante. Il en est de même pour les provinces. Le chômage dans l'échantillon est inférieur aux chiffres généraux, excepté dans la Saskatchewan et l'Alberta. Toutefois, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique sont raisonnablement près des chiffres originaux, tandis que l'Ontario, le Québec, le Manitoba et l'Ile du Prince-Edouard sont légèrement inférieurs.

Les chiffres du chômage durant l'année, comme le fait voir l'état XLIX, sont légèrement plus représentatifs que ceux du 1er juin.

Une autre épreuve de représentativité sera expliquée plus loin.

XLIX.—ÉCHANTILLON CHOISI DE 122 INDUSTRIES DANS LES NEUF PROVINCES, MONTRANT LES HOMMES À GAGES, LE NOMBRE ET LA PROPORTION DE CEUX PERDANT DU TEMPS, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE DES INOCCUPÉS LE 1er JUIN, PAR CAUSE, LE NOMBRE TOTAL DE SEMAINES PERDUES ET LE POURCENTAGE MOYEN DE TEMPS PERDU DANS L'ANNÉE PAR EMPLOYÉ À GAGES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province et industrie	Hommes à gages							Semaines perdues durant l'année terminée le 1er juin 1931 pour toutes causes	Moyenne de semaine perdues par employé à gages en p.c. de 52
	Total	Perdant du temps durant l'année		Inoccupés le 1er juin					
		Nomb.	P.c.	Toutes causes		Maladie, accident, etc.[1]			
	(1)	(2)	(3)	No. (4)	P.c. (5)	No. (6)	P.c (7)	No. (8)	P.c. (9)
Ile du Prince-Edouard—									
1. Culture mixte et générale	2,046	230	11·24	61	2·9	16	0·8	4,000	3·75
Nouvelle-Ecosse—									
1. Culture mixte et générale	5,368	1,559	29·04	577	10·7	61	1·1	30,027	10·75
2. Pêche	2,808	909	32·37	295	10·5	36	1·3	18,682	12·78
3. Abatage et transport des billots	2,293	1,051	45·83	651	28·3	42	1·8	20,393	17·09
4. Fonderie, cémentation, affinage, laminage du fer (Manuf.)	3,227	2,571	79·67	1,115	34·5	70	2·2	62,881	37·46
5. Construction et charpentes	4,923	3,229	65·59	1,396	28·3	177	3·6	72,599	28·34
6. Chemins de fer à vapeur	4,405	1,380	31·32	483	10·9	87	2·0	24,281	10·59
7. Transport par eau	4,968	2,243	45·14	1,174	23·6	105	2·1	50,014	19·34
Nouveau-Brunswick—									
1. Culture mixte et générale	5,323	2,050	38·51	827	15·6	47	1·0	42,735	15·42
2. Abatage et transport des billots	3,109	2,315	74·46	1,381	44·4	63	2·1	55,083	34·05
3. Produits des scieries	2,745	1,991	72·53	786	28·6	44	1·6	45,897	32·03
4. Pulpe et papier (Manuf.)	2,640	1,351	51·17	546	20·7	69	2·7	28,430	20·69
5. Construction et charpentes	3,219	2,062	64·05	833	25·8	87	2·7	45,431	27·13
6. Chemins de fer à vapeur	5,680	1,512	26·61	533	9·3	78	1·3	25.684	8·69
Québec—									
1 Ferme laitière	4,839	791	16·34	380	7·8	32	0·7	17,369	6·88
2. Extraction de l'amiante	2,787	2,122	76·13	1,349	48·4	68	2·5	44,455	30·67
3. Carrières, gravières, puits de sel	2,582	1,450	56·15	544	21·0	67	2·6	31,079	23·13
4. Biscuits et confiseries	2,011	719	35·75	221	10·9	22	1·1	14,018	13·40
5. Pain et autres produits de la boulangerie (Manuf.)	5,105	1,425	27·91	571	11·1	74	1·4	30,527	11·48

[1] Comprend "grève ou lockout" et "autres" causes, *i.e.* toutes causos non inhérentes à l'industrie.

XLIX.—ÉCHANTILLON CHOISI DE 122 INDUSTRIES DANS LES NEUF PROVINCES, MONTRANT LES HOMMES À GAGES, LE NOMBRE ET LA PROPORTION DE CEUX PERDANT DU TEMPS, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE DES INOCCUPÉS LE 1er JUIN, PAR CAUSE, LE NOMBRE TOTAL DE SEMAINES PERDUES ET LE POURCENTAGE MOYEN DE TEMPS PERDU DANS L'ANNÉE PAR EMPLOYÉ À GAGES AU CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—SUITE

Province et industrie	Hommes à gages							Semaines perdues durant l'année terminée le 1er juin 1931 pour toutes causes	Moyenne de semaines perdues par employé à gages en p.c. de 52
	Total	Perdant du temps durant l'année		Inoccupés le 1er juin					
				Toutes causes		Maladie, accident, etc.[1]			
		Nomb.	P.c.	No.	P.c.	No.	P.c.	No.	P.c.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Québec—fin									
6. Liqueurs et breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	2,263	638	28·19	176	7·7	29	1·3	10,077	8·55
7. Produits du caoutchouc (Manuf.)	2,875	1,624	56·48	490	17·0	35	1·2	28,829	19·26
8. Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	2,946	1,317	44·70	319	10·8	43	1·5	24,419	15·92
9. Soie, soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.)	3,071	852	27·74	218	7·0	27	0·8	14,624	9·15
10. Vêtement masculin—complets, paletots (Manuf.)	3,215	1,839	57·20	1,026	31·9	47	1·5	42,556	25·44
11. Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	2,048	874	42·67	384	18·7	17	0·8	16,701	15·67
12. Meubles (rembourrage compris) (Manuf.)	2,748	1,216	44·25	388	14·1	50	1·9	22,690	15·86
13. Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	4,676	1,670	35·71	663	14·1	72	1·5	33,096	13·59
14. Fer, fonderie, cémentation, affinage, laminage (Manuf.)	3,576	1,766	49·38	679	18·9	46	1·2	38·764	20·84
15. Appareils électriques (Manuf.)	4,256	1,355	31·83	534	12·5	39	0·9	24,414	11·01
16. Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	4,891	1,135	23·20	466	9·5	69	1·4	21,445	8·42
17. Construction navale	2,696	1,406	52·15	594	22·0	42	1·6	29,096	20·75
18. Charroyage, camionnage et roulage	5,643	2,594	45·96	1,020	18·0	94	1·6	58,150	19·80
19. Tramways électriques	4,823	1,299	26·93	305	6·3	95	2·0	20.956	8·34
20. Taxis, livraison et autobus	4,044	1,495	36·96	622	15·3	67	1·6	32,955	15·65
21 Téléphonie	2,690	652	24·23	266	9·8	36	1·3	10,137	7·23
22. Bois et charbon (Comm. de détail)	2,453	1,072	43·70	396	16·1	33	1·4	22,503	17·63
23. Produits laitiers (Comm. de détail)	2,368	481	20·31	149	6·2	27	1·1	10,114	8·21
24. Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	5,318	1,149	21·60	517	9·7	47	0·9	24,284	8·75
25. Ferronnerie et fourniture de constructeur (Comm. de détail)	2,455	534	21·75	201	8·1	22	0·9	11,327	8·85
26. Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	4,516	1,329	29·42	555	12·2	79	1·7	28,222	12·00
27. Placement et prêts	2,997	434	14·48	277	9·2	21	0·7	11,820	7·57
28. Banque	5,933	411	6·92	242	4·0	48	0·8	10,083	3·25
29 Enseignement	5,843	364	6·22	128	2·1	29	0·5	7,732	2·53
30. Santé	2,283	336	14·71	114	4·9	28	1·2	6,331	5·32
31. Religion	4,114	119	2·89	32	0·7	7	0·1	2,368	1·09
32. Service des postes	3,492	238	6·81	93	2·6	31	0·9	3,904	2·13
33 Police (municipale)	2,285	158	6·91	59	2·5	22	0·9	2,487	2·07
34 Réparations d'automobiles	2,463	1,104	44·82	440	17·8	38	1·5	24,561	19·17
35. Boutiques de barbier et coiffeur	2,133	583	27·33	250	11·7	40	1·9	13,064	11·76
36. Service domestique privé	4,335	1,089	25·12	427	9·8	29	0·7	26,523	11·75
Ontario—									
1. Culture maraîchère	3,200	1,534	47·93	426	13·3	25	0·8	39,997	24·01
2. Extraction et broyage du nickel-cuivre	2,497	901	36·08	404	16·1	27	1·1	19,276	14·82
3. Carrières, gravières, puits de sel	2,805	1,768	63·03	455	16·2	39	1·4	38,888	26·65
4. Biscuits et confiserie (Manuf.)	2,725	952	34·93	281	10·2	34	1·2	18,376	12·96
5. Moulins à farine et à grain (Manuf.)	2,523	725	28·73	227	8·9	33	1·3	13,044	9·94
6. Liqueurs et breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	2,795	1,037	37·10	315	11·2	26	0·9	21,435	14·73
7. Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	2,992	765	25·56	164	5·4	27	0·9	14,105	9·05
8. Abattoirs et salaisons (Manuf.)	3,993	1,291	32·33	457	11·4	39	1·0	26,039	12·53
9. Chaussures (Manuf.)	3,313	1,736	52·39	494	14·8	38	1·1	33,226	19·26
10. Tannerie (Manuf.)	2,312	1,085	46·92	235	10·1	29	1·2	18,425	15·30
11. Cotonnades-filés, tissus (Manuf.)	2,717	1,604	59·03	369	13·5	36	1·3	31,965	22·61
12. Bonneterie et tricots (Manuf.)	2,721	1,220	44·83	318	11·6	29	1·0	22,775	16·09
13. Laines et worsteds (Manuf.)	3,056	1,622	53·07	352	11·5	37	1·2	28,538	17·94
14. Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	2,136	1,356	63·48	663	31·0	27	1·3	30,725	27·65
15. Produits du papier-boîtes, sacs, papeterie (Manuf.)	2,839	915	32·22	297	10·4	32	1·1	17,165	11·61
16. Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	5,154	3,533	68·54	1,849	35·8	68	1·3	103,903	38·75
17 Ferronnerie et outils (Manuf.)	3,510	1,977	56·32	507	17·2	53	1·5	39,962	21·88
18 Tôlerie (Manuf.)	2,344	1,187	50·63	414	17·6	24	1·0	25,591	20·98
19. Fil métallique et ses produits (Manuf.)	2,578	1,424	55·23	527	20·4	36	1·4	29,476	21·98

XLIX.—ÉCHANTILLON CHOISI DE 122 INDUSTRIES DANS LES NEUF PROVINCES, MONTRANT LES HOMMES À GAGES, LE NOMBRE ET LA PROPORTION DE CEUX PERDANT DU TEMPS, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE DES INOCCUPÉS LE 1er JUIN, PAR CAUSE, LE NOMBRE TOTAL DE SEMAINES PERDUES ET LE POURCENTAGE MOYEN DE TEMPS PERDU DANS L'ANNÉE PAR EMPLOYÉ À GAGES AU CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—FIN

Province et industrie	Hommes à gages							Semaines perdues durant l'année terminée le 1er juin 1931 pour toutes causes	Moyenne de semaines perdues par employé à gages en p.c. de 52
	Total	Perdant du temps durant l'année		Inoccupés le 1er juin					
				Toutes causes		Maladie, accident, etc.[1]			
		Nomb.	P.e.	No.	P.e.	No.	P.c	No.	P c.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Ontario—fin									
20. Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	2,729	1,351	49·50	443	16·2	31	1·2	27,817	19·59
21. Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	2,941	945	32·13	378	12·8	31	1·1	20,879	13·63
22. Briques et tuiles (Manuf.)	2,104	1,274	60·55	391	18·5	21	1·0	29,223	26·69
23. Verre et ses produits (Manuf.)	2,012	1,136	56·46	358	17·7	22	1·1	26,539	25·36
24. Caz d'éclairage et de chauffage (Manuf.)	2,366	665	28·10	186	7·8	25	1·0	13,759	11·17
25. Produits du pétrole (Manuf.)	2,877	1,255	43·62	408	14·1	42	1·4	16,760	11·19
26. Tramways électriques	5,861	1,481	25·26	349	5·9	89	1·5	22,456	7·36
27. Entreposage	3,237	1,178	36·39	410	12·6	27	0·8	24,686	14·65
28. Taxis, livraison et autobus	2,587	1,038	40·12	439	16·9	22	0·8	25,456	18·90
29. Télégraphie	2,741	611	22·29	324	11·8	22	0·8	12,701	8·90
30. Téléphonie	4,344	1,115	25·66	445	10·2	29	0·7	19,418	8·59
31. Automobiles et accessoires (Comm. de détail)	3,484	844	24·22	305	8·7	27	0·8	18,949	10·44
32. Cbarbon et bois (Comm. de détail)	3,252	1,420	43·66	660	20·2	44	1·3	27,936	16·51
33. Produits laitiers (Comm. de détail)	5,106	1,165	22·81	337	6·6	49	1·0	22,399	8·42
34. Drogues et préparations de toilette (Comm. et détail)	2,555	537	21·01	265	10·3	25	1·0	13,131	9·86
35. Postes d'essence (Comm. de détail)	2,257	740	32·78	199	8·8	15	0·7	16,295	13·86
36. Ferronnerie et fourniture de constructeur (Comm de détail)	3,624	945	26·07	355	9·7	40	1·1	19,655	10·42
37. Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	4,867	1,560	32·05	646	13·2	51	1·0	36,038	14·23
38. Placements et prêts	4,399	884	20·09	543	12·3	29	0·7	25,383	11·09
39. Santé	4.085	671	16·42	226	5·5	44	1·1	13,587	6·38
40. Religion	5,392	154	2·85	77	1·4	31	0·6	3,441	1·21
41. Défense nationale	2,528	135	5·34	58	2·2	12	0·4	2,475	1·86
42. Police (municipale)	2,454	137	5·58	34	1·3	9	0·3	2,387	1·86
43. Salles de billard et clubs sportifs	3,297	1,581	47·95	387	11·7	27	0·8	38,239	22·28
44. Réparations d'automobiles	4,457	2,044	45·86	807	18·1	50	1·2	48,706	21·00
45. Buanderies, blanchisseries	2,493	477	19·14	215	8·6	18	0·7	11,870	9·15
46. Boutiques de barbier et coiffeur	2,553	741	29·02	335	13·1	40	1·6	17,976	13·53
47. Maisons de logement ou de pension	2,249	527	23·43	213	9·4	30	1·3	12,616	10·76
48. Service domestique privé	4,389	1,348	30·71	461	10·5	41	1·0	31,808	13·92
Manitoba—									
1. Impression, édition, reliure	2,145	530	24·70	251	11·7	28	1·4	11,200	10·03
2. Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	3,985	1,276	32·02	509	12·6	52	1·3	23,251	11·21
3. Enseignement	2,041	172	8·42	96	4·7	24	1·2	4,350	4·09
4. Hôtels, restaurants et tavernes	2,741	1,059	38·63	588	21·4	32	1·2	28,715	20·13
Saskatchewan—									
1. Construction et cbarpentes	5,016	3,828	76·31	2,539	50·6	72	1·5	113,235	43·40
2. Entreposage	2,962	429	14·48	278	9·3	11	0·3	7,818	5·05
3. Enseignement	3,169	329	10·38	182	5·7	18	0·6	7,732	4·67
4. Hôtels, restaurants et tavernes	2,235	609	27·24	388	17·3	15	0·7	16,909	14·53
Alberta—									
1. Culture des céréales	2,112	1,002	47·44	337	15·9	13	0·6	24,959	22·71
2. Construction et cbarpentes	5,139	4,004	77·91	2,501	48·6	69	1·3	115,225	43·11
3. Enseignement	2,420	194	8·01	100	4·1	13	0·6	4,357	3·46
4. Hôtels, restaurants et tavernes	3,792	1,535	40·47	603	15·9	17	0·5	38,922	19·73
Colombie Britannique—									
1. Culture maraîchère	2,136	1,054	49·34	413	19·3	17	0·8	30,989	27·88
2. Culture mixte et générale	5,991	3,289	54·89	1,833	30·5	56	0·9	92,300	29·61
3. Pêche	3,029	2,018	66·62	1,651	54·5	32	1·1	55,127	34·98
4. Extraction du charbon	4,822	3,906	81·00	2,111	43·7	127	2·8	97,425	38·84
5. Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	3,000	2,120	70·66	1,439	47·9	8	0·2	65,726	42·11
6. Pulpe et papier (Manuf.)	2,842	747	26·28	193	6·7	38	1·3	10,898	7·36
7. Impression, édition et reliure	2,098	555	26·45	288	13·7	26	1·3	13,034	11·94
8. Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	3,256	1,144	35·13	144	4·4	36	1·1	13,389	7·90
9. Tramways électriques	2,203	430	19·51	149	6·7	29	1·3	7,668	6·69
10. Magasin général ou à rayons	2,339	578	24·71	287	12·2	22	0·9	13,269	10·90
11. Enseignement	2,151	200	9·29	92	4·2	12	0·5	4,631	4·13
12. Hôtels, restaurants et tavernes	5,889	1,887	32·04	1,122	19·0	38	0·6	52,512	17·13
Total (122 groupes)	410,490	149,579	36·44	62,955	15·3	4,971	1·2	3,326,934	15·58

Distribution du chômage parmi les industries.—Une des caractéristiques du chômage industriel qui devrait être étudiée avant de passer à une analyse détaillée (parce qu'elle constitue la base de la méthode de mensuration utilisée dans une telle analyse) est la nature ou le type de la distribution du chômage parmi les industries. Il y a une grande différence entre le chômage dans une industrie provenant de causes particulières à cette industrie et le chômage provenant de causes générales. Dans le dernier cas, le facteur relations importe beaucoup. Bien qu'il soit à peu près impossible qu'un fait de cette nature ne procède que de causes particulières, nous sommes portés, par imprécision de jugement, à rattacher le ehômage dans une industrie à cette seule industrie. L'impossibilité pratique de ceci s'avère immédiatement quand on songe que pour chaque journée perdue dans une industrie, quelque personne—faisant partie de la population et non de l'industrie—doit aussi en perdre une. Elle serait moins exposée à perdre cette journée si toutes les industries étaient dans une situation leur permettant de l'employer. A cette considération il faut naturellement ajouter une certaine dépendance d'une industrie par rapport à l'industrie en général. En conséquence, la nature des relations entre le chômage dans diverses industries et celui de l'industrie en général est un facteur important à vérifier comme guide de toute analyse subséquente.

L'état L fait voir le ehômage (1er juin) dans ehaque industrie par ordre d'importance depuis la plus grande jusqu'à la plus petite. Les données (pour des raisons qui seront expliquées plus loin) sont exposées sous la forme d'un indiee ayant pour base le chômage dans toutes les industries du Canada. On y voit que les industries ayant un ehômage moyen ou à peu près sont beaucoup plus nombreuses que eelles souffrant d'un chômage extrêmement élevé ou extrêmement bas. S'il y a une loi régissant une telle situation—et il semble qu'il y en a une—e'est bien celle qui veut que dans le chômage tel que réparti entre les industries il y ait une tendanee eentrale. Il importe de remarquer qu'il ne s'agit pas ici de la loi de la distribution du ehômage parmi les personnes, car un grand nombre—d'habitude la majorité—d'employés à gages ne déclarent pas de temps perdu durant l'année ou le 1er juin. Si le chômage dans une industrie se rattaehe ainsi au ehômage dans toutes les industries, nous devons tenir compte d'un autre double phénomène en eomparant une industrie à une autre. Un eertaine industrie A perd du temps en raison du temps perdu par l'industrie B ou en sympathie avee eelle-ci, et dans eette mesure elle n'est pas responsable de la perte de temps. Il est done elair qu'en établissant une comparaison entre les industries, il faut reeourir à un meilleur ehiffre que la somme absolue de ehômage indiquée pour chaque industrie. Pour cette raison l'état L montre le ehômage dans ehaque industrie sous forme d'indice de ce point eentral, c'est-à-dire, le ehômage dans tout le Canada comme base. L'état LI fait voir la disposition de ees indices autour de la moyenne. Pour analyser eette tendanee centrale du ehômage il faut l'envisager sous trois angles. D'abord, la distribution du temps perdu par industrie; ensuite, la distribution du poureentage d'employés à gages dans l'industrie aeeusant une perte de temps et, finalement, la distribution de la perte de temps par eeux qui ont perdu du temps dans l'industrie. On peut voir dans ehaeun de ees trois eritères de ehômage qu'il existe une tendanee eentrale prononcée. Il importe, toutefois, de tenir eompte aussi des différences qui existent.

L.—GROUPES D'INDUSTRIES DANS LES NEUF PROVINCES AYANT DE 2,000 À 6,000 HOMMES À GAGES, INDEXÉS DE FAÇON À MONTRER LA RELATION ENTRE LES GROUPES PARTICULIERS ET L'INDUSTRIE CANADIENNE EN GÉNÉRAL, EN CE QUI CONCERNE LES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LA SOMME DE CHOMAGE DANS CES GROUPES, CANADA, 1931

Province	Industrie	Indice 1	Indice 6	Indice 10	Indice 11	Indice 2	Indice 3	Indice 4	Indice 5	Indice 7	Indice 8	Indice 9
		Inoccupés le 1er juin	Incompacité	Chômage annuel	Composite des indices 1, 6 et 10	Age susceptible de chômage	Infirmation au 1er juin	Localité	Teneur féminine	Teneur juvénile	Gains	Degré d'éradication du travailleur indépendant
C.B..	Pêche	262	151	170	197	99	155	109	3	66	71	62
Sask..	Construction et charpentes	243	173	211	211	103	116	114	2	55	90	114
Alta..	Construction et charpentes	234	177	210	209	102	112	114	3	47	102	119
Qué...	Extraction de l'amiante	233	173	149	186	99	157	85	4	89	92	160
C.B..	Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	230	160	205	200	107	113	114	73	46	84	159
N.-B.	Abatage et transport des hillots	213	169	166	183	101	130	92	2	120	47	153
C.B..	Extraction du charbon	210	184	189	195	98	112	106	1	59	102	161
Ont...	Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	172	156	189	173	96	92	105	20	32	114	160
N.-E.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	166	181	182	176	92	92	86	10	41	107	161
Qué..	Vêtement masculin—complets, paletots (Manuf.)	153	130	124	135	98	125	99	204	138	100	153
Ont...	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	149	144	135	143	100	112	105	299	119	117	146
C.B..	Culture mixte et générale	147	125	144	139	99	103	107	8	137	45	40
N.-B	Produits des scieries (Manuf)	137	165	156	152	102	89	92	5	120	62	154
N.-B.	Ahatage et transport des billots	136	104	83	108	101	165	86	5	118	42	147
N.-E.	Construction et charpentes	136	149	138	140	105	100	90	3	56	80	120
N.-B.	Construction et charpentes	124	145	132	133	104	95	95	3	60	79	123
N.E..	Transport par eau	113	102	94	103	100	122	91	5	35	91	157
Qué..	Construction navale	106	118	101	107	99	106	90	2	74	98	161
Man..	Hôtels, restaurants et tavernes	103	88	98	96	98	106	126	205	55	78	128
Qué...	Carrières, gravières, puits de sel	101	128	113	112	100	90	89	1	102	81	157
N.-B.	Pulpe et papier (Manuf.)	100	116	101	105	98	100	92	15	72	102	161
Ont...	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	98	125	107	109	101	92	113	49	129	109	159
Ont...	Charbon et bois (Comm. de détail)	97	99	80	93	97	122	102	47	43	100	121
C.B..	Culture maraîchère	93	112	136	114	116	69	109	7	29	48	81
C.B..	Hôtels, restaurants, et tavernes	91	73	83	83	102	110	118	144	40	75	161
Qué...	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	91	112	101	101	99	90	99	25	83	117	134

Indice 1. Pourcentage d'hommes à gages inoccupés le 1er juin (hasé sur le pourcentage d'hommes à gages inoccupés le 1er juin dans tout le Canada).

Indice 2. Indice de l'âge susceptible de chômage tiré du pourcentage d'hommes à gages sans travail dans les groupes d'âge dans l'industrie, pondéré par le nombre d'hommes à gages dans les groupes d'âge dans tout le Canada et rapproché de la susceptibilité pour tout le Canada comme base.

Indice 3. Indice saisonnier montrant la proportion de pourcentage d'employés à gages masculins inoccupés le 1er juin par rapport au pourcentage de temps perdu au cours de l'année précédant la date ci-dessus et rapproché de la même proportion pour tout le Canada comme base.

Indice 4. Indice montrant l'effet de la localité sur le chômage et tiré du pourcentage de manoeuvres inoccupés le 1er juin, par zone, pondéré avec le nombre d'employés à gages masculins dans l'industrie dans les zones correspondantes et rapproché du pourcentage de manœuvres inoccupés dans tout le Canada comme base.

Indice 5. Indice montrant le pourcentage de femmes à gages dans le groupe d'industries, rapproché du pourcentage féminin parmi tous les employés à gages du Canada comme base.

Indice 5. Indice montrant le pourcentage de femmes à gages dans le groupe d'industries, rapproché du pourcentage féminin parmi tous les employés à gages du Canada comme base.

Indice 6. Indice montrant le pourcentage d'hommes à gages ayant perdu du temps (*i.e.* une semaine ou plus) durant l'année antérieure au 1er juin 1931 dans le groupe d'industries, rapproché du pourcentage d'hommes à gages ayant perdu du temps dans tout le Canada comme base.

Indice. 7. Indice montrant le pourcentage d'hommes à gages de moins de vingt ans dans le groupe d'industries et rapproché du pourcentage d'hommes à gages de moins de 20 ans dans tout le Canada comme base.

Indice 8. Indice montrant la moyenne des gains par semaine de travail des hommes à gages dans le groupe d'industries, rapproché de la moyenne des gains hebdomadaires des hommes à gages dans toutes les industries de tout le Canada comme base.

Indice 9. Indice montrant le pourcentage de tous les hommes occupés et à gages dans le groupe d'industries, rapproché du pourcentage de tous les employés à gages occupés dans toutes les industries du Canada comme base.

Indice 10. Indice montrant le nombre moyen de semaines perdues par employé à gages durant l'année, exprimé en pourcentage de 52 semaines et rapproché du même pourcentage pour tout le Canada comme base.

Indice 11. Indice composite du chômage constitué par la réunion de 1, 6 et 10 et de leur moyenne, chaque indice étant pondéré par l'étendue du carré de sa corrélation avec les données.

Base dans chaque cas=100.

L.—GROUPES D'INDUSTRIES DANS LES NEUF PROVINCES AYANT DE 2,000 À 6,000 HOMMES À GAGES, INDEXÉS DE FAÇON À MONTRER LA RELATION ENTRE LES GROUPES PARTICULIERS ET L'INDUSTRIE CANADIENNE EN GÉNÉRAL, EN CE QUI CONCERNE LES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LA SOMME DE CHÔMAGE DANS CES GROUPES, CANADA, 1931—Suite

Province	Industrie	Indice 1	Indice 6	Indice 10	Indice 11	Indice 2	Indice 3	Indice 4	Indice 5	Indice 7	Indice 8	Indice 9
		Inoccupés le 1er juin	Incompacité	Chômage annuel	Composite des indices 1, 6 et 10	Age susceptible de chômage	Infirmation au 1er juin	Localité	Teneur féminine	Teneur juvénile	Gains	Degré d'éradication du travailleur indépendant
Qué...	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets, (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	90	97	76	87	94	119	98	359	199	109	144
Ont...	Briques et tuiles (Manuf.)	89	138	130	118	100	69	100	13	72	92	150
Ont...	Réparation d'automobiles	87	104	102	98	97	86	102	9	116	94	118
Qué...	Charroyage, camionnage et roulage	86	104	96	95	97	90	96	3	81	81	115
Qué...	Réparation d'automobiles	85	102	93	93	103	92	96	4	141	92	123
Ont...	Tôlerie (Manuf)	85	115	102	100	98	83	104	60	91	111	158
Ont...	Verre et ses produits (Manuf.)	85	128	124	111	100	69	106	36	115	108	159
Ont...	Ferronnerie et outils (Manuf.)	83	128	107	104	99	78	103	47	100	106	157
Sask..	Hôtels, restaurants et tavernes	83	62	71	73	102	119	110	190	51	56	93
Qué...	Produits du caoutchouc	82	128	94	99	113	88	92	151	155	94	161
Ont...	Taxis, livraison et autobus	81	91	92	87	112	89	104	13	62	87	110
Ont...	Carrières, gravières, puits de sel	78	143	130	115	97	60	99	6	53	91	158
Ont...	Produits de laiton et cuivre (Manuf.)	78	112	95	94	100	82	101	42	76	107	158
Qué...	Charbon et bois (Comm. de détail)	77	99	86	87	99	91	97	25	74	99	117
Ont...	Extraction et broyage du nickel-cuivre	77	82	72	77	95	108	97	2	42	122	161
Alta..	Culture des céréales	76	108	111	97	92	70	89	2	125	36	20
Alta..	Hôtels, restaurants et tavernes	76	92	96	87	101	80	106	165	56	82	119
N.-B.	Culture mixte et générale	75	87	75	79	97	101	92	2	242	33	20
Qué...	Taxis, livraison et autobus	73	84	76	77	100	97	97	4	40	81	117
Ont...	Chaussures (Manuf.)	71	119	94	93	102	76	99	150	173	94	158
Qué...	Meubles (rembourrage compris	68	100	77	81	100	88	94	21	131	91	150
Qué...	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	68	81	66	71	91	103	95	29	63	125	157
Ont...	Produits du pétrole (Manuf.)	68	99	54	73	94	126	100	29	28	142	160
C.B..	Impression, édition, reliure	66	60	58	62	100	114	118	68	170	132	146
Ont...	Cotonnades—filés, tissus et fil (Manuf.)	65	134	110	101	103	55	104	197	215	86	160
Ont...	Culture maraîchère	64	109	117	96	104	55	99	5	152	57	53
Ont...	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	63	73	69	68	91	92	103	21	269	81	102
Ont...	Boutiques de barbier et coiffeur	63	66	66	64	95	96	104	153	66	87	66
Man..	Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	61	73	55	62	100	113	126	247	108	131	128
Ont...	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	61	73	66	66	104	93	97	4	42	122	161
Qué...	Appareils électriques (Manuf.)	60	72	54	62	107	113	102	104	97	133	160
Ont...	Entreposage	60	83	71	71	90	86	100	26	47	124	159
C.B..	Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	69	56	53	56	100	111	116	244	149	111	119
Ont. .	Placements et prêts	59	46	54	53	105	110	105	141	81	181	138
Qué...	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	59	67	58	61	92	101	97	22	247	78	100
Ont...	Télégraphie	57	51	43	60	103	132	101	52	170	125	161
Qué..	Boutiques de barbier et coiffeur	66	62	57	58	93	100	96	146	81	78	73
Ont...	Bonneterie et tricots (Manuf.)	66	102	78	78	108	72	104	288	197	111	157
Ont...	Salles de billard ot clubs sportifs	66	109	109	90	100	52	101	60	131	103	133
Man..	Impression, édition, reliure	66	56	49	54	103	116	129	100	152	139	149
Ont...	Abattoirs et salaisons (Manuf)	55	73	61	62	98	90	103	41	53	117	158
Ont...	Laines et worsteds (Manuf.)	65	121	87	86	103	64	99	210	147	95	157
Ont...	Liqueurs et brouvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	64	85	72	78	96	76	104	44	41	134	157
Qué...	Pain ot autres produits de la boulangerie (Manuf.)	53	63	66	57	102	96	96	20	182	80	128
N.-E.	Chemins de fer à vapeur	62	71	52	58	79	102	89	10	24	121	161
Qué...	Biscuits et confisorie (Manuf.)	52	81	65	65	113	81	99	186	231	97	154

L.—GROUPES D'INDUSTRIES DANS LES NEUF PROVINCES AYANT DE 2,000 À 6,000 HOMMES À GAGES, INDEXÉS DE FAÇON À MONTRER LA RELATION ENTRE LES GROUPES PARTICULIERS ET L'INDUSTRIE CANADIENNE EN GÉNÉRAL, PAR RAPPORT AUX FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LA SOMME DE CHÔMAGE DANS CES GROUPES, CANADA, 1931—Fin

Province	Industrie	Indice 1	Indice 6	Indice 10	Indice 11	Indice 2	Indice 3	Indice 4	Indice 5	Indice 7	Indice 8	Indice 9
		Inoccupés le 1er juin	Incompacité	Chômage annuel	Composite des indices 1, 6 et 10	Âge susceptible de chômage	Infirmation au 1er juin	Localité	Teneur féminine	Teneur juvénile	Gains	Degré d'éradication du travailleur indépendant
Qué...	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	52	101	78	75	102	67	96	245	141	104	158
N.-E.	Culture mixte et générale	51	66	52	56	100	100	86	3	236	34	22
N.-E.	Pêche	50	73	62	61	100	82	87	2	159	44	39
Ont...	Produits du papier-boîtes, sacs, papeterie (Manuf.)	50	73	57	59	103	89	103	185	135	130	155
Ont...	Service domestique privé	50	70	68	62	97	75	101	427	74	77	158
Ont...	Biscuits et confiserie (Manuf.)	49	79	73	67	103	78	102	221	142	117	153
Ont...	Téléphonie	49	58	42	50	107	118	103	281	43	145	161
Ont...	Drogues et préparations de toilette (Comm. de détail)	49	48	48	49	90	104	104	92	319	99	108
Ont. .	Tannerie (Manuf.)	48	107	75	75	101	66	98	32	79	90	158
Qué...	Téléphonie	47	55	35	46	109	135	98	275	49	155	161
Qué...	Magasin général et à rayons (Comm. de détail)	47	49	43	47	106	110	95	230	177	98	97
Qué...	Service domestique privé	47	57	57	53	102	83	93	425	125	70	153
Ont...	Ferronnerie et fournitures de constructeur (Comm. de détail)	47	59	51	52	100	93	101	71	118	102	105
Qué...	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	46	53	41	47	97	112	93	35	54	141	161
N.-B.	Chemins de fer à vapeur	45	60	42	49	78	107	93	16	29	124	161
Ont...	Maisons de logement ou de pension	45	53	52	50	103	87	106	139	22	83	127
Sask..	Entreposage	45	33	25	36	67	184	105	6	8	126	160
Qué..	Placements et prêts	44	33	37	38	105	121	98	133	170	167	133
Ont...	Moulins à farine et à grain	43	65	48	52	97	89	99	31	42	107	129
Ont...	Automobiles et accessoires (Comm. de détail).	42	55	51	49	93	83	103	48	39	139	124
Ont...	Postes d'essence (Comm. de détail)	42	74	67	60	111	63	103	11	176	90	115
Ont...	Buanderies, blanchisseries	41	43	45	44	101	93	105	191	52	81	104
Qué...	Ferronnerie et fournitures de constructeur (Comm. de détail)	39	49	43	44	100	91	96	54	191	95	120
Qué..	Ferme laitière	37	37	34	36	87	113	85	6	287	28	15
Qué..	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	37	64	42	47	95	90	99	40	63	124	158
Ont...	Gaz d'éclairage et de chauffage	37	64	54	51	96	69	105	43	29	123	161
Qué..	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.).	34	63	45	47	113	76	87	207	229	91	160
Ont...	Produits laitiers (Comm. de détail)	32	52	41	41	97	78	103	37	73	108	147
C.B..	Pulpe et papier (Manuf.)	32	60	36	42	95	91	107	13	53	126	161
C.B..	Tramways électriques	32	44	33	36	75	100	119	29	15	133	161
Qué..	Tramways électriques	30	61	41	43	73	75	100	13	17	118	161
Qué...	Produits laitiers (Comm. de détail	30	46	40	38	103	75	99	21	133	100	126
Ont...	Tramways électriques	28	57	36	39	83	80	105	12	11	121	161
Sask..	Enseignement	27	23	23	24	105	122	107	307	24	120	157
Ont...	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	26	58	44	41	100	59	98	44	101	89	139
Ont...	Santé	26	37	31	30	100	86	101	342	37	98	67
Qué...	Santé	23	33	26	27	102	92	96	331	94	93	65
Man..	Enseignement	22	19	20	21	88	114	117	320	22	131	155
C.B..	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	21	80	38	44	93	55	106	8	45	134	161
Alta..	Enseignement	20	18	17	19	91	118	100	309	28	133	156
C.B..	Enseignement	20	21	20	21	84	101	114	298	14	154	156
Qué...	Banques	19	16	16	17	117	123	94	108	192	127	161
I.P.E.	Culture mixte et générale	14	25	18	19	83	77	58	2	278	28	19
Qué...	Service des postes	12	15	10	13	86	122	94	86	38	111	161
Qué...	Police (municipale)	12	16	10	13	86	120	98	3	3	136	161
Qué...	Enseignement	10	14	12	13	100	83	93	338	61	105	111
Ont...	Défense nationale	10	12	9	10	91	118	97	14	92	115	161
Ont...	Religion	7	6	6	8	60	115	100	63	3	133	148
Ont...	Police (municipale)	6	13	9	9	65	69	104	11	3	151	161
Qué...	Religion	3	6	5	4	63	64	89	56	20	86	115
	Total	8,776	10,121	9,184	9,331	11,891	11,774	12,240	11,110	11,837	12,321	16,253
	Moyenne	72	83	75	76	97	97	100	91	97	101	133

LI.—NORMALITÉ DE DISTRIBUTION DU CHÔMAGE DANS LES 122 INDUSTRIES CHOISIES COMPOSANT L'ÉCHANTILLON, TELLE QU'INDIQUÉE PAR LES INDICES DES TROIS CRITÈRES (1) MOYENNE DE TEMPS PERDU PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES, (2) POURCENTAGE DE TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS ET (3) MOYENNE DE TEMPS PERDU PAR LES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS, DISPOSÉS AUTOUR DE LA MOYENNE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

(1) Moyenne de temps perdu par tous les hommes à gages (Indice 10, état L)				(2) Pourcentage de tous les hommes à gages perdant du temps[1] (Indice 6, état L)			(3) Moyenne de temps perdu par les hommes à gages perdant du temps[1] (Indice 10 / Indice 6)		
N°	Province	Industrie	Indice	N°	Industrie	Indice	N°	Industrie	Indice
1	Qué.	Religion	5	1	Religion	6	23	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	48
2	Ont.	Religion	6	2	Roligion	3	49	Produits du pétrole (Manuf.)	55
3	Ont.	Police (municipale)	9	4	Défenso nationale	12	21	Pulpe et papier (Manuf.)	60
4	Ont.	Défense nationale	9	3	Police (Municipale)	13	5	Police (Municipale)	63
5	Qué.	Police (municipale)	10	7	Enseignement	14	20	Tramways électriques	63
6	Qué.	Service des postes	10	6	Service des postes	15	19	Téléphonie	64
7	Qué.	Enseignement	12	5	Police (Municipale)	16	68	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	64
8	Qué.	Banques	16	8	Banques	16	28	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	66
9	Alta	Enseignement	17	9	Enseignement	18	1	Religion	67
10	I.P.-E.	Culture mixte et générale	18	12	Enseignement	19	6	Service des postes	67
11	C.B.	Enseignement	20	11	Enseignement	21	25	Tramways électriques	67
12	Man.	Enseignement	20	13	Enseignement	23	3	Police (Municipale)	69
13	Sask.	Enseignement	23	10	Culture mixte et générale	25	29	Chemins de fer à vapeur	70
14	Sask.	Entreposage	25	15	Santé	33	71	Tannerie (Manuf.)	70
15	Qué.	Santé	26	22	Placements et prêts	33	35	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.)	71
16	Ont.	Santé	31	14	Entreposage	33	10	Culture mixte et générale	72
17	C.B.	Tramways électriques	33	16	Santé	37	30	Téléphonie	72
18	Qué.	Ferme laitière	34	18	Ferme laitière	37	82	Laines et worsteds (Manuf.)	72
19	Qué.	Téléphonie	35	36	Buanderies; blanchisseries	43	44	Chemins de fer à vapeur	73
20	Ont.	Tramways électriques	36	17	Tramways électriques	44	86	Produits du caoutchouc (Manuf.)	73
21	C.B.	Pulpe et papier (Manuf.)	36	24	Produits laitiers (C. de détail)	46	37	Moulins à farine et à grain	74
22	Qué.	Placements et prêts	37	47	Placements et prêts	46	4	Défense nationale	75
23	C.B.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	38	38	Drogues et préparations de toilette (C. de détail)	48	17	Tramways électriques	75
24	Qué.	Produits laitiers (C. de détail)	40	31	Ferronnerie et fournitures de constructeur (C. de détail)	49	48	Appareils électriques (Manuf.)	75
25	Qué.	Tramways électriques	41	32	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	49	50	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	75
26	Ont.	Produits laitiers (C. de détail)	41	33	Télégraphie	51	34	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	76
27	Qué.	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	4	26	Produits laitiers (C. de détail)	52	14	Entreposage	76
28	Qué.	Liqueurs, breuvages, (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	42	42	Maisons de logement et de pension	53	77	Bonneterie et tricots (Manuf.)	76
29	N.-B.	Chemins de fer à vapeur	42	27	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	53	27	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	
30	Ont.	Téléphonie	42	40	Automobiles et accessoires (C. de détail)	55	76	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	77
31	Qué.	Ferronnerie et fournitures de constructeur (C. de détail)	43	19	Téléphonie	55	75	Meubles (y compris le rembourrage) (Manuf.)	77
32	Qué.	Magasin général et à rayons (C. de détail)	43	39	Impression, édition, reliure	56	53	Produits du papier—boîtes, sacs et papeterie (Manuf.)	78
33	Ont.	Télégraphie	43	45	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	56	74	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	78
34	Ont.	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	44	20	Tramways électriques	57	15	Santé	79
35	Qué.	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.)	45	52	Service domestique privé	57	26	Produits laitiers (C. de détail)	79
36	Ont.	Buanderies; blanchisseries	45	34	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	58	43	Culture mixte et générale	79
37	Ont.	Moulins à farine et à grain	48	30	Téléphonie	58	85	Chaussures (Manuf.)	79
38	Ont.	Drogues et préparations de toilette (C. de détail)	48	41	Ferronnerie et fournitures de constructeur (C. de détail)	59	59	Biscuits et confiserie (Manuf.)	80
39	Man.	Impression, édition et reliure	49	21	Pulpo et papier (Manuf.)	60	80	Abatage et transport des billots	80
40	Ont.	Automobiles et accessoires (C. de détail)	51	29	Chemins de fer à vapeur	60	62	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	81
41	Ont.	Ferronnorie et fournitures de constructeur (C. de détail)	61	56	Impression, édition, reliuro	60	78	Charbon et bois (C. de détail)	81
42	Ont.	Maisons do logement et do pension	52	25	Tramways électriques	61	100	Cotonnades—filés, tissus et fil (Manuf.)	82
43	N.-E.	Culture mixte et générale	62	54	Boutiques de burbier et coiffeur	62	16	Santé	84
44	N.-E.	Chemins de fer à vapour	52	67	Hôtels, restaurants et tavernes	62	46	Gaz d'éclairage et de chauffage (Manuf.)	84
45	C.B.	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	63	36	Soie, soieries (soie artificielle comprise (Manuf.)	63	57	Abattoirs et salaisons (Manuf.)	84
46	Ont.	Gaz d'éclairage et de chauffage (Manuf.)	64	61	Pain et autres produits de la boulangorie (Manuf.)	63			
47	Ont.	Placements et prêts	54	46	Gaz d'éclairage et de chauffage (Manuf.)	64			
48	Qué.	Appareils électriques (Manuf.)	54	28	Liqueurs, breuvages (sans les eaux gazeuses) (Manuf.)	64			
49	Ont.	Produits du pétrole (Manuf.)	64	28	Liqueurs, breuvages (sans les eaux gazeuses) (Manuf.)	64			
60	Man.	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	56						
51	Qué.	Pain et autres produits de la boulangerie (Munuf.)	66						

[1] i.e. une semaine ou plus

LI.—NORMALITÉ DE DISTRIBUTION DU CHÔMAGE DANS LES 122 INDUSTRIES CHOISIES COMPOSANT L'ÉCHANTILLON, TELLE QU'INDIQUÉE PAR LES INDICES DES TROIS CRITÈRES (1) MOYENNE DE TEMPS PERDU PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES, (2) POURCENTAGE DE TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS ET (3) MOYENNE DE TEMPS PERDU PAR LES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS, DISPOSÉS AUTOUR DE LA MOYENNE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

(1) Moyenne de temps perdu par tous les hommes à gages (Indice 10, état L)

N°	Province	Industrie	Indice
52	Qué.	Service domestique privé	57
53	Ont.	Produits du papier-boîtes, sacs, papeterie (Manuf.)	57
54	Qué.	Boutiques de barbier et coiffeur	57
55	Qué.	Viande, volaille et poisson (C. de détail)	58
56	C.B.	Impression, édition et reliure	58
57	Ont.	Abattoirs et salaisons (Manuf.)	61
58	N.-E.	Pêche	62
59	Qué.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	65
60	Ont.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	66
61	Ont.	Boutiques de barbier et coiffeur	66
62	Qué.	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	66
63	Ont.	Postes d'essence (C. de détail)	67
64	Ont.	Service domestique privé	68
65	Ont.	Viande, volaille et poisson (Com. de détail)	69
66	Ont.	Entreposage	71
67	Sask.	Hôtels, restaurants et tavernes	71
68	Ont.	Liqueurs, breuvages (sans les eaux gazeuses) (Manuf.)	72
69	Ont.	Extraction et broyage du nickel-cuivre	72
70	Ont.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	73
71	Ont.	Tannerie (Manuf.)	75
		Moyenne	
72	N.-B.	Culture mixte et générale	75
73	Qué.	Taxis, livraison et autobus	76
74	Qué.	Vêtement féminin — jupes, manteaux, gilets, (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	76
75	Qué.	Meubles (y compris le rembourrage) (Manuf.)	77
76	Qué.	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	78
77	Ont.	Bonneterie et tricots (Manuf.)	78
78	Ont.	Charbon et bois (C. de détail)	80
79	C.B.	Hôtels, restaurants et tavernes	83
80	N.-E.	Abatage et transport des billots	83
81	Qué.	Charbon et bois (C. de détail)	86
82	Ont.	Laines et worsteds (Manuf.)	87
83	Ont.	Taxis, livraison et autobus	92
84	Qué.	Réparations d'automobiles	93
85	Ont.	Chaussures (Manuf.)	94
86	Qué.	Produits du caoutchouc (Manuf.)	94
87	N.-E.	Transport par eau	94
88	Ont.	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	95
89	Alta	Hôtels, restaurants et tavernes	96

(2) Pourcentage de tous les hommes à gages perdant du temps[1] (Indice 6, état L)

N°	Industrie	Indice
37	Moulins à farine et à grain	65
43	Culture mixte et générale	66
61	Boutiques de barbier et coiffeur	66
55	Viande, volaille et poisson (C. de détail)	67
64	Service domestique privé	70
44	Chemins de fer à vapeur	71
48	Appareils électriques (Manuf.)	72
53	Produits du papier—boîtes, sacs, papeterie (Manuf.)	73
58	Pêche	73
57	Abattoirs et salaisons (Manuf.)	73
60	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	73
50	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	73
65	Viande, volaille et poisson (C. de détail)	73
79	Hôtels, restaurants et tavernes	73
63	Postes d'essence (C. de détail)	74
70	Biscuits et confiserie (Manuf.)	79
23	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	80
50	Biscuits et confiserie (Manuf.)	81
62	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	81
69	Extraction et broyage du nickel-cuivre	82
66	Entreposage	83
	Moyenne	
73	Taxis, livraison et autobus	84
68	Liqueurs, breuvages (sans les eaux gazeuses) (Manuf.)	85
72	Culture mixte et générale	87
91	Hôtels, restaurants et tavernes	88
83	Taxis, livraison et autobus	91
89	Hôtels, restaurants et tavernes	92
74	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	97
49	Produits du pétrole (Manuf.)	99
81	Charbon et bois (C. de détail)	99
78	Charbon et bois (C. de détail)	99
75	Meubles (y compris le rembourrage)	100
76	Tabacs, cigares et cigarettes (Manuf.)	101
77	Bonneterie et tricots	102
84	Réparations d'automobiles	102
87	Transport par eau	102
90	Charroyage, camionnage et roulage	104
96	Réparations d'automobiles	104

(3) Moyenne de temps perdu par les hommes à gages perdant du temps[1] (Indice 10 / Indice 6)

N°	Industrie	Indice
33	Télégraphie	84
97	Ferronnerie et outils (Manuf.)	84
58	Pêche	85
88	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	85
7	Enseignement	86
41	Ferronnerie et fournitures de constructeur (C. de détail)	86
66	Entreposage	86
72	Culture mixte et générale	86
98	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	86
94	Construction navale	86
113	Extraction de l'amiante	86
24	Produits laitiers (C. de détail)	87
55	Viande, volaille et poisson (C. de détail)	87
81	Charbon et bois (C. de détail)	87
93	Pulpe et papier (Manuf.)	87
31	Ferronnerie et fournitures de constructeur (C. de détail)	88
32	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	88
39	Impression, édition et reliure	88
	Moyenne	
69	Extraction et broyage du nickel-cuivre	88
102	Carrières, gravières; puits de sel	88
51	Pain et autres produits de la boulangerie (Manuf.)	89
95	Tôlerie (Manuf)	89
60	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	90
73	Taxis, livraison et autobus	90
92	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	90
63	Postes d'essence (C. de détail)	91
106	Carrières, gravières, puits de sel	91 91
84	Réparations d'automobiles	91
108	Construction et charpentes	91
18	Ferme laitière	92
70	Biscuits et confiserie (Manuf.)	92
54	Boutiques de barbier et de coiffeur	92
90	Charroyage, camionnage et roulage	92
87	Transport par eau	92
40	Automobiles et accessoires (C. de détail)	93
111	Construction et charpentes	93
9	Enseignement	94
107	Briques et tuiles (Manuf)	94
109	Vêtement féminin-jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	94

LI.—NORMALITÉ DE DISTRIBUTION DU CHÔMAGE DANS LES 122 INDUSTRIES CHOISIES COMPOSANT L'ÉCHANTILLON, TELLE QU'INDIQUÉE PAR LES INDICES DES TROIS CRITÈRES (1) MOYENNE DE TEMPS PERDU PAR TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES, (2) POURCENTAGE DE TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS ET (3) MOYENNE DE TEMPS PERDU PAR LES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS, DISPOSÉS AUTOUR DE LA MOYENNE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

(1) Moyenne de temps perdu par tous les hommes à gages (Indice 10, état L)

N°	Province	Industrie	Indice
90	Qué.	Charroyage, camionnage et roulage	96
91	Man.	Hôtels, restaurants et tavernes	98
92	Qué.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	101
93	N.-B.	Pulpe et papier (Manuf.)	101
94	Qué.	Construction navale	101
95	Ont.	Tôlerie (Manuf.)	102
96	Ont.	Réparations d'automobiles	102
97	Ont.	Ferronnerie et outils (Manuf.)	107
98	Ont.	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	107
99	Ont.	Salles de billard et clubs sportifs	109
100	Ont.	Cotonnades—filés, tissus, fils (Manuf.)	110
101	Alta	Culture des céréales	111
102	Qué.	Carrières, gravières, puits de sel	113
103	Ont.	Culture maraîchère	117
104	Ont.	Verre et ses produits (Manuf.)	124
105	Qué.	Vêtement masculin-complets, paletots (Manuf.)	124
106	Ont.	Carrières, gravières, puits de sel	130
107	Ont.	Briques et tuiles (Manuf.)	130
108	N.-B.	Construction et charpentes	132
109	Ont.	Vêtement féminin-jupes, manteaux, gilets (vêtement d'enfants compris) (Manuf.)	135
110	C.B.	Culture maraîchère	136
111	N.-E.	Construction et charpentes	138
112	C.B.	Culture mixte et générale	144
113	Qué.	Extraction de l'amiante	149
114	N.-B.	Produits des scieries (Manuf.)	156
15	N.-B.	Abatage et transport des billots	166
116	C.B.	Pêche	170
117	N.-E.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	182
118	Ont.	Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	189
119	C.B.	Extraction du charbon	189
120	C.B.	Saurisseric et mise en boîte du poisson (Manuf.)	205
121	Alta	Construction ct cbarpentes	210
122	Sask.	Construction et charpentes	211

Déviation standard = 46 ou 9·4 p.c. (4·9 semaines dans l'nnée)

Moyenne = 75 ou 15·4 p.c 8·0 semainos dans l'année)

Obliquité = ·346

Corrélation entre (1) et (2), r = ·95

(2) Pourcentage de tous les hommes à gages perdant du temps[1] (Indice 6, état L)

N°	Industrie	Indice
80	Abatage et transport des billots	104
71	Tannerie (Manuf.)	107
101	Culture des céréales	108
99	Salles de billard et clubs sportifs	109
103	Culture maraîchère	109
88	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	112
92	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	112
110	Culture maraîchère	112
95	Tôlerie (Manuf.)	115
93	Pulpe et papier (Manuf.)	116
94	Construction navale	118
85	Chaussures (Manuf.)	119
82	Laines et worsteds (Manuf.)	121
98	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	125
112	Culture mixte et générale	125
86	Produits du caoutchouc (Manuf.)	128
97	Ferronnerie et outils (Manuf.)	128
104	Verre et ses produits (Manuf.)	128
102	Carrières, gravières, puits de sel	128
105	Vêtement masculin-complets, paletots (Manuf.)	130
100	Cotonnades-filés, tissus et fil (Manuf.)	134
107	Briques et tuiles (Manuf.)	138
106	Carrières, gravières, puits de sel	143
109	Vêtement féminin—jupes, mantoaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	144
108	Construction et cbarpentes	145
111	Construction et cbarpentes	149
116	Pêcho	151
118	Machinerie et instruments agricoles (Mnnuf.)	156
120	Saurisserie ct mise en boîte du poisson (Mnnuf.)	160
114	Produits des scieries (Manuf.)	165
115	Abatage et transport des billots	169
113	Extraction de l'amiante	173
122	Construction et cbarpentes	173
121	Construction et charpentes	177
117	Fonderio, cémentation, affinage et laminage du fcr, (Munuf.)	181
119	Extraction du charbon	184

Déviation standard = 42·6 ou 18·7 p.c.

Moyenne = 83 ou 36·5 p.c.

Obliquité = —·132

(3) Moyenne de temps perdu par les hommes à gages perdant du temps[1] (Indice 10 / Indice 6)

N°	Industrie	Indice
11	Enseignement	95
45	Magasin général ou à rayons (C. de détail)	95
65	Viande, volaille et poisson (Com. de détail)	95
114	Produits des scieries (Manuf.)	95
105	Vêtement masculin — complets, paletots, Manuf.)	95
64	Service domestique privé	97
56	Impression, édition et reliure	97
104	Verre et ses produits (Manuf.)	97
42	Maisons de logement et de pension	98
96	Réparations d'automobiles	98
115	Abatage et transport des billots	98
2	Religion	100
8	Banques	100
52	Service domestique privé	100
38	Drogues et préparations de toilette (C. de détail)	100
99	Salles de billard et clubs sportifs	100
61	Boutiques de barbier et de coiffeur	100
13	Enseignement	100
117	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	100
83	Taxis, livraison et autobus	101
101	Culture des céréales	103
119	Extraction du charbon	103
89	Hôtels, restaurants et tavernes	104
12	Enseignement	105
36	Buanderies, blanchisseries	105
103	Culture maraîchère	107
91	Hôtels, restaurants et tavernes	111
22	Placements et prêts	112
116	Pêche	113
79	Hôtels, restaurants et tavernes	114
112	Culture mixte et générale	115
67	Hôtels, restaurants et tavernes	115
47	Placements ct prêts	117
121	Construction et cbarpentes	119
110	Culture maraîchère	121
118	Machinerio et instruments agricoles (Manuf.)	121
122	Construction et ebarpentes	122
120	Saurisserie et miso en boîte du poisson (Manuf.)	128

Déviation standard = 15·1 (3·7 semaines)

Moyenne = 88 (21·4 semaines)

Obliquité = —·009

Critère 1. Le temps perdu par l'industrie—ou moyenne de temps perdu par tout le corps des employés à gages—montre la distribution la moins normale.

Critère 2. Le pourcentage d'employés à gages perdant du temps ou, inversement, le pourcentage d'employés à gages n'ayant pas perdu de temps a une distribution légèrement plus normale.

Critère 3. La moyenne de temps perdu par les employés à gages perdant du temps accuse une normalité marquée.

En analysant ces critères, retraçons l'évolution du temps ouvrable à un point initial tel que la chose pourrait exister dans un centre petit ou primitif. Supposons que le temps ouvrable perdu par toutes les industries est également distribué parmi tous les employés à gages dans toutes les industries. Nous obtenons alors une condition d'interdépendance absolue des industries et sous de telles conditions le critère 2 n'existerait pas. C'est-à-dire que nous ne tenons compte que du nombre d'employés à gages et du total du temps perdu, parce que chaque employé perdrait du temps et perdrait le même temps que son compagnon.

Passons maintenant à une autre phase: chaque employé à gages dans chaque industrie perd encore du temps, mais certains groupes d'occupations en perdent moins que d'autres. Cela voudrait dire que les industries ayant la plus grande concentration de ces occupations perdraient moins de temps que celles en ayant une plus petite. Le critère 2 n'existerait pas encore, mais le critère 1, plutôt que de montrer chaque industrie uniformément, indiquerait les variations comme le critère 3, c'est-à-dire qu'il existerait une parfaite corrélation entre 1 et 3.

La troisième phase ferait voir que certaines occupations deviennent essentielles au point de ne pas perdre de temps du tout, avec le résultat que toute perte de temps ouvrable retombe sur les employés à gages qui restent. Nous sommes alors en face des trois critères. A ce stage de la question, les industries ont perdu beaucoup de leur interdépendance et acquis des caractéristiques particulières définies. En examinant cette condition des employés à gages et des industries, nous constatons que le temps perdu par les employés à gages varie de l'activité permanente au chômage complet. Les industries non essentielles et peu rémunératrices ont disparu du tableau et les essentielles et profitables ont une teneur d'activité qui, de la nature même de l'industrie, montre un fort pourcentage d'employés à gages ne perdant pas de temps. Il y a naturellement une ruée des employés à gages des occupations et des industries non rémunératrices vers celles qui sont mieux partagées et essentielles. Ces industries ne peuvent absorber qu'un nombre limité d'employés à gages et il s'ensuit un mouvement graduel de sélection; plus l'industrie sera essentielle et prospère, plus la sélectivité qu'elle déterminera sera intense.

Nous voyons ainsi l'importance de la relation qui existe entre les critères 1 et 2 et nous pouvons expliquer les différences de la normalité de distribution sous les trois aspects du chômage.

Les employés à gages du critère 1 ne sont pas tous sujets à variation. Un grand nombre d'entre eux ne perdent pas de temps du tout, la variation dans le temps perdu s'avérant entièrement parmi les autres. Ce facteur milite naturellement contre toute distribution normale.

Dans le critère 2, on voit que le pourcentage d'employés à gages perdant du temps est en étroite relation avec la moyenne de temps perdu par tous les employés à gages, mais le fait que chaque employé à gages du critère 2 a perdu du temps révèle clairement la normalité qui existe.

Les critères 1 et 2 étant en étroite corrélation, il est de nécessité mathématique que le critère 3, qui n'est en somme que la raison de $\frac{\text{critère 1}}{\text{critère 2}}$, montre une tendance centrale proportionnée à la corrélation existante. Toutefois, il n'est pas nécessaire que les critères 1 et 2 soient en haute corrélation ou ne le soient pas du tout. Il est très significatif que le temps perdu par les employés perdant du temps n'ait que peu de rapport au temps perdu par l'industrie. Par conséquent, sur une base de temps perdu, ceux qui perdent du temps se rapprochent étroitement, par le temps perdu, au groupe d'employés à gages occupés dans les industries "non spécifiées". Cette catégorie ne se rattache de façon définie à aucune industrie. En d'autres termes, ils constituent un surplus ou tout au plus une offre relative de main-d'œuvre. Pourtant les employés à gages attachés spécifiquement à des industries définies et perdant du temps se rapprochent davantage au point de vue du temps perdu du travailleur "non spécifié" que du travailleur régulier spécifiquement attaché. Du point de vue de l'industrie, ces travailleurs ne lui sont pas attachés.

Forces ou phénomènes déterminant les différents degrés de chômage ou leur étant associés.—Nous avons tenté plus haut de décrire comment les industries diffèrent entre elles au point de vue degré de chômage. Il faudra maintenant voir jusqu'à quel point certaines forces

et certains phénomènes bien connus influent sur ces différences. On se rappellera que nous venons justement de démontrer que le chômage dans chaque industrie est premièrement et surtout en relation avec celui de toutes les industries. A ce concept nous en ajoutons un autre, à savoir la présence de certaines forces plus ou moins étrangères à l'industrie et qui agissent soit comme causes soit comme concomittances du chômage dans l'industrie. Ces forces affectent diverses industries à des degrés divers parce qu'elles existent elles-mêmes à des degrés différents. Elles n'en sont pas moins pour cela des forces constantes. Ce n'est qu'en écartant, premièrement, les influences de l'ensemble et, deuxièmement, celles de ces forces constantes, que nous voyons les vraies différences entre les industries, c'est-à-dire les différences causées par les qualités ou les conditions inhérentes aux industries. Les recherches ont porté sur sept de ces forces dont les indices (basés sur le Canada entier) sont indiqués avec l'indice du chômage dans l'etat L. Ces forces sont: (a) teneur d'âge, (b) caractère saisonnier, (c) localité, (d) teneur juvénile, (e) teneur féminine, (f) gains, (g) degré d'éradication du travailleur indépendant. La méthode de supputer les indices de ces forces et la manière dont, pour des raisons *a priori*, on peut s'attendre qu'elles influent sur le chômage dans l'industrie, seront maintenant décrites en détail.

(*a*) *Teneur d'âge.*—La distribution selon l'âge des employés à gages dans unc industrie et le chômage dans différents groupes d'âge sont étudiés en détail dans un autre chapitre de cette monographie. Dans le présent chapitre nous recourons à cette idée comme ayant une portée directe sur le chômage dans l'industrie. C'est-à-dire que pour des raisons *a priori*, nous nous attendrions, toutes choses égales d'ailleurs, qu'une industrie ayant une teneur d'âge favorable comparativement à celle du Canada en général, *i.e.* favorable sur la base de la susceptibilité de chômage parmi les groupes composants d'âge, accuse réellement un moindre chômage *pro rata*. Afin d'obtenir une mesure de cette susceptibilité de chômage par teneur d'âge, nous avons calculé un indice de la façon suivante: le pourcentage d'inoccupés dans chaque groupe d'âge dans chaque industrie étudiée a été établi (voir le Recensement de 1931, Volume VI, tableau 12). Nous avons trouvé ensuite le pourcentage de tous les employés à gages du Canada dans chaque groupe d'âge. En pondérant le chômage dans chaque groupe d'âge par le pourcentage de tous les employés à gages du Canada faisant partie du même groupe d'âge, un chiffre de chômage a été obtenu indiquant le degré de chômage qui existerait si la distribution d'âge était la même que pour tout le Canada. Le chômage proportionnel *réel* dans chaque industrie a été réparti ensuite entre les chiffres standardisés établis séparément pour chaque industrie. Nous voyons ainsi clairement qu'une industrie montrant une teneur d'âge favorable s'établirait sous la forme d'un indice à moins de 100 (ce qui dans chaque cas constitue la base et le chiffre pour tous les employés à gages du Canada).

(*b*) *Infirmation du 1er juin.*—Lorsque les chiffres de chômage sont basés sur le pourcentage de tous les employés à gages inoccupés un certain jour de l'année (1er juin, dans le cas du recensement), il peut se produire une infirmation dans plusieurs des industries particulières sinon dans toutes les industries prises collectivement. C'est-à-dire que le chômage le 1er juin pourrait bien être plus ou moins élevé que le chiffre moyen pour l'année. L'année de recensement se terminant le 1er juin, le choix a été heureux puisque cette date est d'habitude un point situé quelque part entre le minimum d'activité industrielle—les mois de novembre, décembre et janvier—et le maximum qui est atteint ordinairement au cours des mois d'août, septembre et octobre. Naturellement, les chiffres mensuels réels de chômage ou estimations du chômage ne montrent pas habituellement sous son vrai jour ce caractère saisonnier permanent, parce que, économiquement parlant, chaque année est une partie de temps d'une marche descendante ou ascendante de l'activité industrielle—les conditions industrielles ne s'approchent que rarement de l'état stationnaire. En d'autres termes, dans une période d'activité industrielle descendante telle que de juin 1930 à juin 1931, l'infirmation du 1er juin, comparativement à l'année, se composerait de deux éléments (1) variation saisonnière et (2) tendance de l'activite industrielle sur une période de temps dont l'année n'est qu'une portion.

Il est reconnu que les fluctuations saisonnières des besoins de l'industrie se présentent assez régulièrement, même en temps de grave marasme industriel comme, par exemple, depuis juin 1929 à juin 1933. Le 1er juin 1931 accusait réellement un plus petit pourcentage d'employés à gages occupés que tout autre mois de l'année, mais une fois libéré de la tendance séculaire, il revint à la ligne coutumière de l'amélioration saisonnière.

L'indice de l'infirmation du 1er juin a été ainsi obtenu:—

$$\frac{\text{p.c. d'inoccupés le 1er juin}}{\text{p.c. moyen de chômage pour l'année*}}$$

* Ce chiffre est obtenu en exprimant le nombre moyen de semaines perdues par employé à gages en pourcentage de 52.

Le numérateur ainsi obtenu pour chaque industrie a été divisé par une constante (la proportion ci-dessus pour les employés à gages du Canada).

Il est remarquable que le chiffre de chômage à la fin de l'année (1er juin 1931) à 20·8 p.c. n'était en réalité que légèrement plus élevé que celui de toute l'année, soit 20·5 p.c.

Ce qui suit tendra à faire voir clairement l'influence d'une tendance ascendante de chômage (telle que durant la période de juin 1930 à juin 1931) sur l'indice de l'infirmation du 1er juin.

Supposons qu'au début de l'année 12 personnes eussent de l'emploi. Les conditions industrielles s'aggravant, les travailleurs furent temporairement privés de travail diverses fois durant l'année. En même temps, toutefois, certaines des personnes ainsi congédiées furent rappelées au travail et d'autres n'ayant pas travaillé antérieurement furent embauchées durant la période de reprise saisonnière de l'activité industrielle au cours des mois d'été.

En supposant que la méthode suivante d'embauchage ait été suivie:—

après 2 mois, l'employé 1 est congédié;
après 4 mois, l'employé 2 est congédié;
après 5 mois, l'employé 3 est congédié;
après 6 mois, l'employé 4 est congédié;
après 7 mois, l'employé 5 est congédié;
après 11 mois, l'employé 4 est rappelé;
après 12 mois, l'employé 3 est rappelé.

Le 1er juin 1931, trois des douze employés originaux ou 25 p.c. du total ne sont pas au travail. Le nombre total de mois ouvrables perdus par les employés à gages durant l'année est $(10 + 8 + 7 + 6 + 5 - 1)$ ou 35 mois. C'est-à-dire que le nombre moyen de mois perdus durant l'année est de 2·91 ou 24·2 p.c. d'année, chiffre légèrement inférieur à celui du 1er juin.

Supposons maintenant qu'au lieu de rappeler au travail les deux employés originaux 3 et 4, l'industrie embauche deux personnes ne faisant pas partie de l'équipe première. Alors, au recensement du 1er juin il y aurait les douze employés originaux plus les deux embauchés, soit 14 employés en tout, dont 5 ou 35·7 p.c. seraient inoccupés.

Du point de vue de l'industrie, le temps réel perdu durant l'année resterait le même, mais dans l'énumération ce total s'accroîtrait de 11 ou 12 mois perdus durant l'année par les nouvelles recrues, *i.e.* 14 employés perdraient $(12 + 11 + 10 + 8 + 7 + 6 + 5) = 59$ mois, la moyenne étant $\frac{59}{14} = 4{\cdot}2$ mois ou 35 p.c. de l'année, soit à peu près le même chiffre que le 1er juin. Mais les conditions étaient évidemment plus graves le 1er juin 1931 que le 1er juin 1930 et, pourtant, les chiffres pour l'année ne sont pas meilleurs. Ceci s'explique par le fait que la tendance saisonnière de relèvement de l'activité industrielle depuis le mois de juin tend aussi à éclipser le chômage accumulé durant l'année. Il est bon de noter ici, toutefois, pour justifier la validité des méthodes de recensement, que malgré ces possibilités inévitables d'erreur les chiffres de chômage sont quelque peu plus élevés le 1er juin 1931 que l'année précédente, dont les chiffres concordaient naturellement avec les estimations mensuelles.

(c) *Localité.*—Bien que certaines industries du Canada soient fortement concentrées dans des régions plus ou moins limitées, la majorité, à part les "manufactures", sont largement dispersées. Une industrie, par exemple, peut être prospère en Colombie Britannique qui péricliterait en Nouvelle-Ecosse. Par conséquent, si nous devions additionner le chômage des deux et trouver la moyenne, cela ne nous ferait rien voir des conditions réelles, parce que le surplus de travailleurs en Nouvelle-Ecosse ne pourrait pas assumer les frais de la longue traversée du continent pour aller combler les ouvertures en Colombie Britannique. Ils se déverseraient plutôt dans d'autres industries plus près de chez eux ou resteraient inoccupés, tandis que la Colombie Britannique embaucherait soit ses jeunes gens, soit les chômeurs des autres industries, ou soit encore les immigrés. C'est la principale raison pour laquelle nous avons choisi les industries par province. Toutefois, nous en arrivons maintenant à la question suivante. Le chômage serait-il plus élevé ou plus bas dans l'industrie si toutes les localités du Canada vivaient sous des conditions économiques identiques—ou dans quelle mesure le chômage est-il attribuable à la localité? Obtenir, sous la forme d'un indice, la réponse à cette question, en se basant sur un aspect quelconque du chômage dans tout le Canada, n'est pas une chose aussi simple qu'elle pourrait sembler l'être. La première idée qui vient à l'esprit est d'exprimer le chômage dans toutes les industries dans une province en fonction du chiffre de chômage dans toutes les industries du Canada—le chômage dans chaque industrie étant multiplié par sa proportion provinciale.

Les objections à cet indice sont les suivantes: (1) une sommation de toutes *les industries* prise comme base pourrait renfermer des aspects découlant de la forte concentration de quelques industries. C'est-à-dire que le chiffre provincial pour *tous* les employés à gages pourrait être indûment influencé par les conditions dans une ou deux grandes industries. (2) De plus, les conditions varient grandement dans différentes parties de la province. Elles varient de façon marquée entre les régions urbaines et les régions rurales de même qu'entre différentes villes. Les chiffres d'une province ne tiennent pas compte du degré de concentration de la population et des divergences économiques en résultant entre les régions diverses de la province. Pour obvier à cette objection il a été décidé d'utiliser, en guise d'indication de la différence de chômage par localité, le pourcentage de chômeurs dans la catégorie d'occupations appelée "autres" dans le recensement—un groupe composé entièrement de journaliers et de manœuvres qui ne dépendent pas d'une seule industrie et dont, en conséquence, le chômage est plus nettement représentatif des conditions locales que celui de tout autre groupe. Quant à la deuxième objection, pour y obvier, le chômage dans le groupe d'"autres" ci-dessus mentionné a été calculé non seulement pour la province *in toto*, mais pour chaque ville de 30,000 âmes ou plus en particulier et pour le reste de la province, *i.e.* le total pour la province moins les totaux réunis pour toutes les villes de 30,000 âmes ou plus dans la province. Bien que ces chiffres ne donnent pas un tableau idéal de la dispersion du chômage—principalement parce que le "reste de la province" ne se différencie pas des régions purement rurales et des villes de 25,000 âmes—le tableau est encore le meilleur qu'on puisse obtenir par rapport aux données utilisées.

LII.—CHÔMAGE PARMI LES JOURNALIERS ET LES MANŒUVRES, PAR ZONE, CANADA ET PROVINCES, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Zone	P.c. de l'année perdu[1]
TOUT LE CANADA		36·48
Ile du Prince-Edouard	Toute la province	21·28
Nouvelle-Ecosse	Halifax	36·96
	Reste de la province	31·50
Nouveau-Brunswick	St. John	38·36
	Reste de la province	33·69
Québec	Montréal	37·00
	Québec	35·30
	Verdun	46·32
	Reste de la province	30·92
Ontario	Toronto	38·69
	Hamilton	43·57
	Ottawa	35·00
	London	32·19
	Windsor	60·25
	Reste de la province	35·50
Manitoba	Winnipeg	50·15
	Reste de la province	38·61
Saskatchewan	Regina	53·19
	Reste de la province	37·75
Alberta	Calgary	49·02
	Edmonton	44·98
	Reste de la province	31·86
Colombie Britannique	Vancouver	46·04
	Reste de la province	38·54

[1] Voir Recensement de 1931, Vol. VI, tableaux 35-37.

Ayant ainsi obtenu des chiffres pour les zones ci-dessus mentionnées—lesquelles, croyons-nous, sont représentatives des véritables conditions locales de chômage basées sur les chiffres pour tout le Canada—il nous faut maintenant appliquer ces chiffres aux industries particulières que nous sommes à étudier. La procédure suivante a été adoptée: premièrement, le nombre d'employés à gages a été vérifié dans une industrie particulière de chaque zone. Ces chiffres ont été multipliés par le pourcentage de manœuvres inoccupés dans leurs zones respectives. La somme du produit ainsi obtenu a été divisée par le nombre d'employés à gages dans l'industrie.

Le chiffre résultant de cette opération a été ensuite divisé par le pourcentage de manœuvres inoccupés dans tout le Canada—ce dernier chiffre étant l'indice de "localité" de cette industrie particulière. Pour illustrer ceci, nous prendrons une industrie déterminée, "transport par eau" dans la Nouvelle-Ecosse. Nous avons deux zones dans cette province, (1) Halifax, (2) le reste de la province.

Zone	P.c. de l'année perdu par les manœuvres		Nombre d'employés à gages dans le transport par eau		
Halifax..........................	36·96	×	1,730	=	63,940·80
Reste de la province..............	31·50	×	3,238	=	101,997·00
			4,968		165,937·80

$\frac{165,937\cdot80}{4,968} = 33\cdot40$ lequel, divisé par le pourcentage perdu de l'année par les manœuvres dans tout le Canada, $\frac{33\cdot40}{36\cdot48} = 0\cdot91$

Ensuite si nous plaçons la base à 100—l'indice de cette localité pour cette industrie est 91—nous pouvons dire que la localité est favorable, par le fait que nous nous attendons à trouver moins de chômage dans cette industrie, toutes choses égales d'ailleurs, que dans le même genre d'industrie sous des conditions générales au Canada.

(*d*) *Teneur juvénile.*—En plus d'établir un indice d'âge susceptible de chômage, il a été jugé utile d'en établir un autre montrant le pourcentage de tous les employés à gages âgés de 10 à 20 ans. Cet indice a été calculé bien simplement en divisant le pourcentage de jeunes personnes dans une industrie spécifiée par le même chiffre pour tout le Canada dans toutes les industries, le chiffre pour tout le Canada servant de base. Pour des raisons *a priori* il y a peu à dire du comportement attendu de cet indice par rapport au chômage. Malheureusement, un facteur vraiment significatif, *i.e.* la relation du pourcentage de jeunes en 1931 comparativement à certaines années antérieures de recensement, n'est pas établie pour chaque "industrie" au sens que nous avons donné à celle-ci.

(*e*) *Teneur féminine.*—Bien que nous ne nous occupions que des hommes à gages, une étude de la relation du chômage chez les hommes par rapport au pourcentage de femmes à gages dans l'industrie peut apporter des détails très à propos sur le chômage parmi les hommes. On trouvera, par exemple, qu'une industrie masculine n'accusant que peu de chômage peut accuser par ailleurs une teneur féminine plus ou moins élevée. Selon le résultat de cette étude on pourrait établir si les femmes sont attirées vers une industrie ayant une forte proportion de chômeurs masculins—aggravant ainsi le chômage—ou si elles ne le sont pas.

Il faut se rappeler, toutefois, que lorsqu'un indice de cette nature est en relation avec un indice de chômage chez les hommes, il ne s'ensuit pas nécessairement, s'il existe une condition positive, que les femmes déplacent les hommes ou *vice versa.* Une telle conclusion ne serait logique que si nous comparions le pourcentage de femmes parmi tous les employés à gages pour deux périodes différentes ou plus et si nous établissions une tendance. Comme ces détails pour les différentes industries ne sont pas calculés de la même façon pour les années particulières de recensement, cette "tendance" ne sera pas étudiée ici pour le moment.

Cet indice est formé exactement de la même façon que l'indice de la teneur juvénile, c'est-à-dire que le pourcentage de femmes parmi tous les employés à gages pour l'industrie particulière a été obtenu et rapproché du même chiffre pour toutes les industries au Canada comme base.

(*f*) *Gains.*—La moyenne des gains par semaine de travail par employé à gages dans une industrie indique approximativement la teneur occupationnelle dans cette industrie. Les métiers qui s'apprennent facilement ou pour lesquels l'offre de main-d'œuvre excède la demande n'exigent pas une rémunération élevée. Ainsi, une industrie ayant une forte proportion de journaliers et de manœuvres est sensée avoir aussi, non seulement un chômage élevé, mais encore des gages plus bas. Nous nous attendrions donc d'y trouver un indice des gains en corrélation négative avec un indice du chômage. Nous avons décidé, en conséquence et principalement pour cette raison, de recourir à un indice des gains formé de la moyenne des gains par semaine de travail par employé à gages dans une industrie spécifique, laquelle moyenne est ensuite rapprochée de la moyenne des gains par semaine de travail dans toutes les industries du Canada comme base.

(*g*) *Degré d'éradication du travailleur indépendant.*—En raison d'une standardisation plus intense et de la production massive des denrées économiques, si marquées depuis la révolution

industrielle, il y a tendance chez le petit employeur et le travailleur indépendant à se retirer du marché. Certains économistes ont accoutumé de prétendre que le ci-devant travailleur indépendant a été absorbé par les procédés technologiques plus récents sans pour cela y perdre, en raison du niveau de vie plus élevé qui a résulté du coût moindre de la production et, partant, du prix des denrées économiques pour le consommateur. Il semblerait, toutefois, que lorsqu'une industrie absorbe un grand nombre d'artisans expérimentés, ces ci-devant travailleurs indépendants sont placés en compétition avec des travailleurs plus jeunes et relativement moins expérimentés, parce que l'industrie mécanisée exige plus de souplesse que de talent spécialisé. *Il en résulte d'habitude, en ce qui concerne l'industrie, une augmentation dans le type de travailleurs facilement recrutables—mais peu de changement dans le type de travailleurs spécialisés ou indispensables.* En scrutant les proportions d'employés à gages et de travailleurs indépendants dans diverses industries, nous ne pouvons constater que le degré d'éradication du travailleur indépendant qui existe sur le moment. Il est, par contre, intéressant de voir jusqu'à quel point ce procédé s'est implanté dans divers types d'industries. On pourrait s'attendre que, dans une industrie ayant une forte proportion de travailleurs indépendants, ceux-ci jouent à peu près le rôle d'une soupape de sûreté pour recevoir le surplus d'employés à gages créé par les périodes de dépression industrielle. Malheureusement, malgré la tendance marquée chez les travailleurs indépendants à abandonner leurs établissements pour devenir des employés à gages durant les périodes de prospérité, il y a beaucoup moins de probabilité qu'ils puissent, une fois devenus employés à gages, revenir à leurs anciens établissements en temps de dépression, parce qu'alors le petit employeur a moins de chance de survivre que le gros. Ainsi les chiffres les plus récents indiquent une augmentation cumulative d'employés à gages, résultant des additions durant chaque période prospère, dont la grande majorité ne retournent pas ailleurs en temps de dépression mais sont laissés sans travail et à la charge de l'Etat.

Le peu de chance qu'il y a de repasser des rangs des employés à gages à ceux des travailleurs indépendants en temps de dépression se trouve naturellement encore amoindri par le fait que la proportion de travailleurs indépendants augmente moins par rapport à toute l'industrie—car n'oublions pas que nous nous occupons présentement des industries en particulier. (Les employés à gages d'une industrie peuvent redevenir et, de fait, redeviennent des travailleurs indépendants dans d'autres industries.)

L'indice est formé du pourcentage d'employés à gages parmi tous ceux qui ont une occupation rémunérée dans chaque industrie et par le rapprochement de ces pourcentages au chiffre correspondant pour toutes les industries du Canada comme base.

La signification des moyennes des indices.—Il faut se rappeler que les indices sont formés d'un *échantillon* des industries, lequel, bien que représentatif de toutes les industries excepté trois grands groupes et les "non spécifiés" contenant surtout des journaliers casuels n'ayant aucune relation industrielle, serait sensé avoir, en raison de cette exclusion, des moyennes différentes de la moyenne globale de tous les employés à gages du Canada. C'est-à-dire que l'erreur prévue de l'échantillon est augmentée parce que la base des indices repose sur "tous les employés à gages de toutes les industries du Canada". Cette base a été choisie pour éviter la confusion. Si l'échantillon était parfait pour les chiffres de tout le Canada, la moyenne serait de 100 (la base) dans chaque cas. Nous trouvons que les moyennes des trois mesures du chômage sont: 1er juin, 72; l'année, 75; le pourcentage d'employés à gages ayant perdu du temps, 85, *i.e.* les chiffres de chômage sont plus bas que les chiffres pour tout le Canada. On pouvait s'y attendre en raison de l'exclusion de la catégorie des "non spécifiées", où le chômage est très élevé. Toutefois, nous trouvons que dans les données tous les indices sont près de 100 à l'exception de celui du "degré d'éradication du travailleur indépendant", qui est de 133 et, par conséquent, sensiblement plus élevé que les chiffres de tout le Canada. Cette contradiction s'explique facilement. Notre échantillon a été tiré des industries ayant de 2,000 à 6,000 employés à gages. Par conséquent, les très grandes exploitations agricoles ne sont pas adéquatement représentées. C'est dans l'agriculture que les "travaillant à leur propre compte" sont de beaucoup plus nombreux que les employés à gages. De sorte que l'agriculture, n'étant pas bien représentée dans l'échantillon, abaisserait sensiblement le pourcentage d'employés à gages parmi ceux qui ont une occupation rémunérée dans les chiffres du Canada en général. Il en résulterait que, les chiffres de tout le Canada servant de base, le pourcentage d'employés à gages parmi ceux qui sont occupés dans l'échantillon serait élevé.

Corrélation du chômage avec certaines forces.—Dans la standardisation des taux (*e.g.* taux de mortalité, etc.) pour les différences d'âge par exemple, c'est l'habitude de diviser les taux bruts par un indice d'âge semblable à celui donné dans l'état L, *i.e.* le taux standardisé de la mortalité dans un certain endroit A serait son taux général si (le taux pour chaque groupe d'âge demeurant le même) la distribution d'âge était la même que celle de la population standardisée. Ceci, naturellement laisse supposer que si l'endroit A était sensé avoir l'âge standard il conserverait encore ses taux de mortalité spécifiques, ce qui n'est pas très certain. Toutefois, ce n'est pas là la principale objection à la division du taux brut par le facteur standardisant dans le cas des données sur le chômage. La difficulté réside dans le fait que nous devons standardiser en raison de plusieurs facteurs plutôt qu'en raison d'un seul. Si nous standardisons premièrement pour la teneur d'âge, nous ne pouvons standardiser pour le caractère saisonnier avant d'avoir standardisé au préalable l'indice saisonnier pour la teneur d'âge et ainsi de suite. Chaque indice successif devrait être standardisé pour tous les indices antérieurs et, même alors, les résultats ne seraient pas entièrement satisfaisants. Le moyen d'obvier à la difficulté serait le recours à l'équation de régression de corrélation multiple. Il n'y a pas de doute qu'il est légitime d'utiliser celle-ci dans le cas présent. Comme, de plus, toutes les normes ont une forme d'indices et, partant, commune, les données sont adaptables à l'application de la corrélation multiple. L'équation de régression est: $X_1 = A + BX_2 + CX_3 + DX_4 + EX_5 + GX_7 + HX_8 + KX_9$,

où X_1 = le pourcentage d'inoccupés le 1er juin;
X_2 = l'âge susceptible de chômage;
X_3 = l'infirmation du 1er juin;
X_4 = la localité;
X_5 = la teneur féminine;
X_7 = la teneur juvénile;
X_8 = la moyenne des gains;
X_9 = le degré d'éradication du travailleur indépendant.

Une évaluation de ces résultats sera faite plus loin de même qu'une évaluation semblable des résultats lorsque les autres critères de chômage sont utilisés.

Autres mesures du chômage.—Ce qui précède se rapporte au chômage mesuré par le pourcentage d'inoccupés le 1er juin. Nous avons cependant deux autres critères de chômage dans les industries, comme nous l'avons dit antérieurement, c'est-à-dire (1) le pourcentage de tous les employés à gages ayant perdu du temps durant l'année, (2) le nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages durant l'année. Les données du 1er juin sont tout au plus un échantillon—un jour sur 365 dans l'année—et sont susceptibles de varier avec celles de l'année, parce qu'une date particulière peut fort bien montrer une infirmation saisonnière.

La moyenne de semaines perdues durant l'année comme mesure du chômage écarte la probabilité de l'infirmation saisonnière, mais, comme il a été démontré lors de l'étude de l'indice du caractère saisonnier, reste sujette à certaines erreurs inhérentes à la nature du sujet.

L'indice supputé pour cette mesure du chômage a été numéroté 10 pour fins de corrélation et calculé de la façon indiquée dans l'état L. La corrélation a été calculée de la même manière que l'indice du chômage le 1er juin, X_1 étant simplement remplacé par X_{10}. Les constantes et coefficients divers sont donnés dans l'appendice 2.

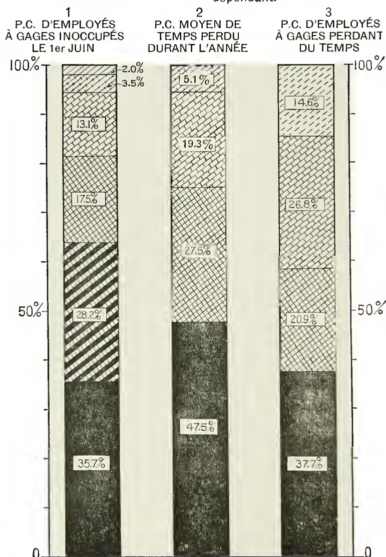
Le pourcentage d'employés à gages ayant perdu du temps durant l'année est un critère de chômage différent des deux déjà mentionnés, et, si notre théorie est sûre, il est très important et très intéressant. Il fait voir ce que, faute d'un meilleur terme, nous pourrions appeler "l'incompacité" de l'industrie. Son rôle principal, cependant, est de montrer jusqu'à quel degré une industrie peut varier elle-même. Ainsi, si 40 p.c. de l'industrie perd du temps durant l'année, seule cette proportion peut indiquer les différents degrés de chômage. Le reste, soit 60 p.c., montre *l'emploiement* constant. Le degré de relation entre ce pourcentage perdant du temps et les degrés de chômage indiqués est étudié au chapitre I, où il est établi hors de tout doute que nous sommes en présence d'un critère important.

L'indice de cette mesure de chômage a été établi de la façon indiquée dans l'état L et désigné comme l'indice n° 6. Il a été mis en relation avec les sept séries de données de la même manière que les deux autres critères—étant connu comme X_6. Les constantes et coefficients divers sont donnés dans l'appendice 2.

POIDS PROPORTIONNEL DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LE CHÔMAGE TEL QUE MESURÉ PAR TROIS CRITÈRES

LÉGENDE

Gains ....
Infirmation du 1er juin
Age ....
Teneur en femmes ....
Localité ....
Teneur en jeunes gens
Degré d'éradication du travailleur indépendant.



Graphique 4

Ayant ainsi brièvement expliqué les méthodes et symboles employés dans le rapprochement des trois mesures du chômage aux sept séries de données susceptibles d'influer sur le ou de se rapporter au chômage, nous en montrerons maintenant les résultats en essayant d'en expliquer les plus significatifs.

Il a été constaté que les données sont en corrélation avec ces trois mesures du chômage dans une mesure à peu près uniforme, les coefficients étant $R_{1D} = \cdot 69$, $R_{10D} = \cdot 68$, $R_{6D} = \cdot 64$. Il a été constaté aussi que les différences étaient significatives, de sorte que pour des fins pratiques, on peut dire que les trois mesures sont en relation réciproque au même degré.

En d'autres termes, les données expliquent 45 p.c. du chômage (R_2), le reste, 55 p.c. découlant en majeure partie des différences propres aux industries particulières. Nous ne prétendons pas que nos indices sont parfaits et que, *in toto*, ils représentent tous les facteurs communs à toutes les industries, mais nous croyons qu'ils embrassent les facteurs majeurs basés sur l'interdépendance du chômage dans les industries.

D'après les chiffres plus bas, nous pouvons voir le pourcentage de chaque indice dans la corrélation totale. Les chiffres sont représentés graphiquement dans le graphique 4.

X_{10}	P.c.	X_6	P.c.	X_1	P.c.
Gains	47·5	Gains	37·7	Gains	35·7
Age	27·5	Teneur féminine	26·8	Infirmation du 1er juin	28·2
Teneur féminine	19·3	Age	20·9	Age	28·2
Localité	5·1	Degré d'éradication du travailleur indépendant	13·1	Teneur féminine	13·1
Teneur juvénile	0·6	Infirmation du 1er juin	0·6	Localité	3·5
Infirmation du 1er juin	0·0	Localité	0·6	Teneur juvénile	2·0
Degré d'éradication du travailleur indépendant	0·0	Teneur juvénile	0·3	Degré d'éradication du travailleur indépendant	0·0
Total	100·0		100·0		100·0

Nous voyons à première vue que trois facteurs déterminent la presque entière corrélation dans chaque cas, la moyenne des gains par semaine de travail, l'âge et la teneur féminine. Toutefois, il y a deux autres facteurs qui n'ont pas un poids appréciable dans deux corrélations, mais qui prédominent dans la troisième. "L'infirmation du 1er juin" entre pour 28 p. c. dans le poids total lorsque le 1er juin sert de mesure du chômage, mais n'a pas de poids en ce qui concerne les deux autres mesures.* Lorsque nous considérons la nature de l'indice de l'infirmation de juin, basé sur la proportion d'un jour particulier dans l'année par rapport à la moyenne de l'année, nous voyons que cet indice n'a de signification que lorsqu'il est considéré au point de vue de jour particulier.

Le "degré d'éradication du travailleur indépendant" n'a pas de poids lorsque le temps perdu par l'industrie (X_1 X_{10}) sert de mesure du chômage, mais il a une corrélation positive avec X_6 (pourcentage des employés à gages ayant perdu du temps). Ceci est très significatif. Plus forte sera la proportion d'employés à gages par rapport aux travailleurs indépendants dans l'industrie, plus grand sera le pourcentage d'employés à gages ayant perdu du temps. Immédiatement se pose la question suivante: pourquoi le temps perdu n'est-il pas aussi en corrélation avec ce facteur? Ici encore, faut-il tenir compte des faits déclarés par une personne énumérée lors du recensement. Nous avons dit qu'une forte proportion de personnes occupées sont des fils de fermiers ayant quitté la terre dans le but de se trouver de l'emploi dans les diverses industries. Prenons une personne qui, le jour de l'énumération, était employée à gages mais qui au cours de l'année précédente avait travaillé sans rémunération sur la ferme de son père. Elle pourra déclarer le temps passé sur la ferme comme étant du temps perdu, apportant à l'appui de sa déclaration qu'elle n'a pas reçu de gages durant cette période. Elle pourra, d'autre part, avouer qu'elle n'a pas perdu de temps, ayant travaillé toute l'année. Dans un cas comme dans l'autre, nous n'aurions, du point de vue de l'industrie à laquelle elle travaillait lorsqu'elle fut énumérée, qu'une fausse image du temps perdu ou du temps qu'elle aurait travaillé. Ainsi, nous voyons qu'il peut se glisser une erreur casuelle dans le "temps perdu par l'industrie", laquelle pourrait bien nullifier une corrélation réellement existante avec l'"éradication du travailleur indépendant".

* Si nous avions utilisé l'indice de "l'infirmation du 1er juin", la corrélation existant entre X_1 et les données serait considérablement moindre.

Il en serait de même d'une personne engagée dans la même industrie durant l'année, d'abord comme travailleur indépendant et ensuite comme employé à gages. Ce serait là, semble-t-il, une explication logique du manque de corrélation entre ce facteur et le temps perdu par l'industrie. D'autre part, les chances d'une personne énumérée engagée dans l'une ou l'autre des deux classes "perdant du temps" ou "ne perdant pas de temps", seraient sujettes à une erreur casuelle moindre et offriraient par conséquent des chiffres plus sûrs. Ainsi, toute corrélation existant entre le "degré d'éradication du travailleur indépendant" et le "pourcentage de ceux perdant du temps" serait pour ainsi dire indiquée à sa valeur nominale.

La nécessité d'une double mesure du chômage.—Nous sommes maintenant en présence de la nécessité d'utiliser une ou deux mesures de chômage plutôt que les trois. Le chômage doit être envisagé à deux points de vue: (1) celui de l'industrie, (2) celui de l'employé à gages.

Si nous prenons le pourcentage des inoccupés le 1er juin, nous sommes en quelque sorte limités à deux dimensions; nous ne voyons que le pourcentage d'occupés et le pourcentage d'inoccupés. Toutefois, en recourant à deux autres mesures, (1) le pourcentage de temps perdu durant l'année et (2) le pourcentage d'employés à gages perdant du temps durant l'année, il nous est possible d'étudier la troisième dimension "temps" et juger de la dispersion du chômage. La première sert au calcul du chômage brut dans l'industrie et la deuxième, de la concentration de ce chômage.

Si la concentration du chômage n'avait pas de rapport avec le chômage brut, elle n'aurait aucune signification particulière; mais *nous trouvons une corrélation presque parfaite entre les deux* (r = ·93).

Cela ne veut dire qu'une chose. Une industrie ayant un faible chômage accuse *pro rata* un petit pourcentage d'employés à gages perdant du temps. Une industrie accusant un chômage élevé accuse *pro rata* un grand nombre d'employés à gages perdant du temps. Par conséquent, le temps perdu par l'industrie dépend directement du degré de permanence auquel elle peut maintenir un personnel. Nous avons établi que le poids combiné des trois facteurs, (1) taux des gains, (2) teneur féminine, (3) teneur d'âge, a une portée directe sur le chômage. Il peut y avoir doute que les indices particuliers n'expriment en réalité que ce que comportent leurs noms. Par exemple, la "teneur féminine" aura très probablement un sens plus significatif dans une analyse de la nature des occupations féminines dans les industries diverses. La moyenne des gains (par semaine de travail) peut avoir une plus grande signification lorsque nous avons une appréciation de la distribution du type du travailleur dans l'industrie, tandis que l'"âge susceptible de chômage", qui indique comme on l'a vu que la structure d'âge de l'industrie varie considérablement comme le chômage, pourrait être plus exactement désigné comme l'indication d'un procédé de sélection dans l'industrie tendant à obtenir un travailleur d'un certain âge qui répondrait aux besoins de l'industrie et qui dans cette mesure y amoindrirait le chômage.

En tout cas, nous pouvons dire que les industries ayant un faible chômage accusent (1) une moyenne hebdomadaire élevée de gains par employé à gages, (2) une plus grande proportion de femmes et (3) une teneur d'âge qui peut être dite favorable. Nous pouvons conclure en toute sûreté que le chômage est moindre dans une industrie pouvant maîtriser les facteurs ci-dessus énumérés.

PARTIE B—INCIDENCES PRINCIPALES DE L'INDUSTRIE SUR LE CHÔMAGE

Jusqu'ici nous avons présenté et préparé à l'analyse les objections de phénomènes associés au chômage dans les industries. Nous avons traité généralement de leur relation avec l'industrie en général et nous avons étudié les méthodes statistiques de mesurer ces relations. Nous nous proposons maintenant de disposer pour analyse les aspects des diverses industries tels qu'ils paraissent en tableaux, afin de voir comment divers types concordent avec les divers critères et aussi quels types se conforment aux courants observés et quels types font exception.

La distribution du temps perdu dans l'industrie, c'est-à-dire la relation entre les industries particulières et l'industrie en général, est de première importance. Le fait que le chômage industriel montre ce courant général amène la question suivante: "Les industries qui gravitent dans un rayon significatif autour du point moyen de l'ensemble représentent-elles la situation économique générale de l'industrie au Canada à un certain temps?"

Pour y répondre nous devons d'abord établir ce qu'est en réalité la moyenne de chômage de l'ensemble. C'est la représentation de la moyenne d'un nombre d'unités dont certaines sont, en particulier, à peu près identiques à la moyenne de l'ensemble, mais dont le reste montre des différences variant de cette moyenne jusqu'à ce que nous arrivions aux particuliers qui peuvent être désignés comme étant hors de portée. Notre moyenne ou centre pour 1931 fait voir que le temps perdu durant l'année est d'à peu près 20 p.c. Ce chiffre sert à établir une comparaison avec les chiffres correspondants d'autres années, *e.g.* en 1921, 11 p.c. Cette moyenne indique une certaine différence dans l'industrie, mais ne tient pas compte de l'augmentation des employés à gages par rapport à l'augmentation de la production ou au pourcentage d'employés à gages qui portent le poids de cette perte de temps.

Nous avons indiqué qu'en 1931 une tendance montrant la probabilité de chômage par centaine d'employés à gages était comparable aux chiffres ci-dessus. Ceci nous amène à utiliser la double mesure du chômage: (1) le pourcentage de temps perdu, (2) le nombre de personnes perdant du temps. Ce dernier critère peut être désigné comme le point de vue de l'employé à gages. Il fait voir que la moyenne, malgré son utilité au point de vue de l'industrie, est inadéquate comme expression du point de vue de l'ensemble des employés à gages sujets au chômage.

Le recensement est un rapport du travailleur, établissant ses relations industrielles et son degré d'activité. En d'autres termes, c'est d'abord le point de vue de l'employé à gages. Nous devons forcément tenir compte du fait que l'industrie est une enrégimentation des employés à gages. Par conséquent, quel est le point de vue le plus important—celui de l'industrie qui est superposé à la population ou celui de la population superposé à l'industrie (dont la fonction est de satisfaire aux besoins de la population)? A notre avis, le chômage en tant que problème social est abordé plus facilement du point de vue de l'employé à gages. Nous considérerons donc le chômage comme le pourcentage moyen de temps perdu par l'employé à gages dans l'industrie. Cette mesure, toutefois, sera rattachée au pourcentage d'employés à gages ayant perdu du temps, dans l'analyse subséquente des industries particulières. Nous nous en rapporterons donc à l'état LIII qui montre la disposition des industries de l'échantillon autour de la moyenne.

LIII.—INDICE DU CHÔMAGE ANNUEL DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON (INDICE 10 DE L'ÉTAT L) DISPOSÉES EN CATÉGORIES AUTOUR DE LA MOYENNE DANS L'ORDRE ASCENDANT DE MAGNITUDE

Province	Industrie	Indice	Catégorie
Qué	Religion	5	
Ont	Religion	6	
Ont	Police (municipale)	9	
Ont	Défense nationale	9	
Qué	Police (municipale)	10	
Qué	Service des postes	10	4B
Qué	Enseignement	12	
Qué	Banques	16	
Alta	Enseignement	17	
I.P.-E.	Culture mixte et générale	18	
C.B.	Enseignement	20	
Man	Enseignement	20	
Sask	Enseignement	23	
Sask	Entreposage	25	
Qué	Santé	26	
Ont	Santé	31	
C.B.	Tramways électriques	33	
Qué	Ferme laitière	34	3B
Qué	Téléphonie	35	
Ont	Tramways électriques	36	
C.B.	Pulpe et papier (Manuf.)	36	
Qué	Placements et prêts	37	
C.B.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	38	
Qué	Produits laitiers (Comm. de détail)	40	
Qué	Tramways électriques	41	
Ont	Produits laitiers (Comm. de détail)	41	
Qué	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	41	
Qué	Liqueurs, breuvages (sans les eaux gazeuses)	42	
N.-B.	Chemins de fer à vapeur	42	
Ont	Téléphonie	42	2B
Qué	Ferronnerie et fournitures de constructeur (Comm. de détail)	43	
Qué	Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	43	
Ont	Télégraphie	43	
Ont	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	44	
Qué	Soie, soieries (y compris soie artificielle) (Manuf.)	45	
Ont	Buanderie, blanchisserie	45	
Ont	Moulins à farine et à grain	48	

LIII.—INDICE DU CHÔMAGE ANNUEL DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON (INDICE 10 DE L'ÉTAT L) DISPOSÉES EN CATÉGORIES AUTOUR DE LA MOYENNE DANS L'ORDRE ASCENDANT DE MAGNITUDE—Suite

Province	Industrie	Indice	Catégorie
Ont	Drogues et préparations de toilette (Comm. de détail)	48	2B
Man	Impression, édition et reliure	49	
Ont	Automobiles et accessoires (Comm. de détail)	51	
Ont	Ferronnerie et fournitures de constructeur (Comm. de détail)	51	
Ont	Maisons de logement ou de pension	52	
N.-E	Culture mixte et générale	52	
N.-E	Chemins de fer à vapeur	52	
C.B	Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	53	
Ont	Gaz d'éclairage et de chauffage (Manuf.)	54	
Ont	Placements et prêts	54	
Qué	Appareils électriques (Manuf.)	54	
Ont	Produits du pétrole (Manuf.)	54	
Man	Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	55	
Qué	Pain et autres produits de la boulangerie (Manuf.)	56	
Qué	Service domestique privé	57	1B
Ont	Produits du papier—boîtes, sacs et papeterie (Manuf.)	57	
Qué	Boutiques de barbier et coiffeur	57	
Qué	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	58	
C.B	Impression, édition, reliure	58	
Ont	Abattoires et salaisons (Manuf.)	61	
N.-E	Pêche	62	
Qué	Biscuits et confiserie (Manuf.)	65	Moyenne
Ont	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	66	
Ont	Boutiques de barbier et coiffeur	66	
Qué	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	66	
Ont	Postes d'essence (Comm. de détail)	67	
Ont	Service domestique privé	68	
Ont	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	69	
Ont	Entreposage	71	
Sask	Hôtels, restaurants et tavernes	71	
Ont	Liqueurs, breuvages (sans les eaux gazeuses) (Manuf.)	72	
Ont	Extraction et broyage du nickel-cuivre	72	
Ont	Biscuits et confiserie (Manuf.)	73	
Ont	Tannerie (Manuf.)	75	
N.-B	Culture mixte et générale	75	
Qué	Taxis, livraison et autobus	76	
Qué	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	76	
Qué	Meubles (rembourrage compris) (Manuf.)	77	
Qué	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	78	
Ont	Bonneterie et tricots (Manuf.)	78	
Ont	Charbon et bois (Comm. de détail)	80	
C.B	Hôtels, restaurants et tavernes	83	
N.-E	Abatage et transport des billots	83	
Qué	Charbon et bois (Comm. de détail)	86	
Ont	Laines et worsteds (Manuf.)	87	
Ont	Taxis, livraison et autobus	92	1A
Qué	Réparations d'automobiles	93	
Ont	Chaussures (Manuf.)	94	2A
Qué	Produits du caoutchouc (Manuf.)	94	
N.-E	Transport par eau	94	
Ont	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	95	
Alta	Hôtels, restaurants et tavernes	96	
Qué	Charroyage, camionnage et roulage	96	
Man	Hôtels, restaurants et tavernes	98	
Qué	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	101	
N.-B	Pulpe et papier (Manuf.)	101	
Qué	Construction navale	101	
Ont	Tôlerie (Manuf.)	102	
Ont	Réparations d'automobiles	102	
Ont	Ferronnerie et outils (Manuf.)	107	
Ont	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	107	
Ont	Salles de billard et clubs sportifs	109	
Ont	Cotonnades—filés, tissus et fil (Manuf.)	110	
Alta	Culture des céréales	111	
Qué	Carrières, gravières, puits de sel	113	3A
Ont	Culture maraîchère	117	
Ont	Verre et ses produits (Manuf.)	124	
Qué	Vêtement masculin—complets, paletots (Manuf.)	124	
Ont	Carrières, gravières; puits de sel	130	4A
Ont	Briques et tuiles (Manuf.)	130	
N.-B	Construction et charpentes	132	
Ont	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	135	
C.-B	Culture maraîchère	136	
N.-E	Construction et charpentes	138	
C.B	Culture mixte et générale	144	5A
Qué	Extraction de l'amiante	149	
N.-B	Produits des scieries (Manuf.)	156	

LIII.—INDICE DU CHÔMAGE ANNUEL DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON (INDICE 10 DE L'ÉTAT L) DISPOSÉES EN CATÉGORIES AUTOUR DE LA MOYENNE DANS L'ORDRE ASCENDANT DE MAGNITUDE—Fin

Province	Industrie	Indice	Catégorie
N.-B.	Abatage et transport des billots	166	6A
C. B.	Pêche	170	
N.-E.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf)	182	7A
Ont	Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	189	
C.B.	Extraction du charbon	189	
C.B.	Saurisserie et mise en boîte du poisson	205	8A
Alta	Construction et charpentes	210	
Sask	Construction et charpentes	211	

Moyenne=75,
Déviation standard=46,
Erreur standard de la moyenne=4,
Pourcentage de temps perdu par les employés à gages masculins=100,
Moyenne pour tout le Canada=20·5 p.c.

LIV.—RÉSUMÉ DE L'ÉTAT LIII

Degré de chômage et classe[1]		Nombre d'industries	Employés à gages		P.c. de temps perdu
			Nomb.	P.c.	
Moins que la moyenne	Classe 4B	12	40,699	10·0	0·0 à 4·3
	" 3B	11	37,127	9·0	4·3 à 8·0
	" 2B	28	100,225	24·4	8·0 à 11·7
	" 1B	7	22,722	5·5	11·7 à 12·9
Moyenne	Moyenne	24	76,268	18·6	12·9 à 17·9
Plus que la moyenne	Classe 1A	2	5,050	1·2	17·9 19·1
	" 2A	17	55,988	13·6	19·1 à 22·8
	" 3A	4	11,009	2·7	22·8 à 26·5
	" 4A	6	17,323	4·2	26·5 à 30·2
	" 5A	3	11,523	2·8	30·2 à 33·9
	" 6A	2	6,138	1·5	33·9 à 37·6
	" 7A	3	13,263	3·2	37·6 à 41·3
	" 8A	3	13,155	3·2	41·3 à 46·0
Total		122	410,490	100·0	

[1] Les classes ont été établies de la façon suivante: les industries qui diffèrent de la moyenne par moins de trois fois l'erreur de la moyenne ont été classifiées comme "moyennes", parce que les différences dans cette limite peuvent naître d'une erreur d'échantillonnage. Les autres industries ont été groupées à des intervalles de six fois l'erreur de la déviation standard, à condition que les points-milieu de ces intervalles soient significativement différents.

L'industrie moyenne.—Les tableaux qui précèdent font voir que 24 seulement des 122 industries peuvent être classifiées comme ayant un chômage moyen. Nous verrons maintenant la nature de ces industries "moyennes". Pourquoi sont-elles "moyennes"? Les 24 industries de cette catégorie sont:

Ont.—Laines et worsteds (Manuf.).
Qué.—Charbon et bois (Comm. de détail).
N.-E.—Abatage et transport des billots.
C.B.—Hôtels, restaurants et tavernes.
Ont.—Charbon et bois (Comm. de détail).
Ont.—Bonneterie et tricots (Manuf.).
Qué.—Tabacs, cigareset cigarettes (Manuf.).
Qué.—Meubles (rembourrage compris) (Manuf.).
Qué.—Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.).
Qué.—Taxis, livraison et autobus.
N.-B.—Culture mixte et générale.
Ont.—Tannerie (Manuf.).
Ont.—Biscuits et confiserie (Manuf.).
Ont.—Extraction et broyage du cuivre.
Ont.—Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.).
Sask.—Hôtels, restaurants et tavernes.
Ont.—Entreposage.
Ont.—Viande, volaille et poisson (Comm. de détail).
Ont.—Service domestique privé.
Ont.—Postes d'essence (Comm. de détail).
Qué.—Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.).
Ont.—Boutiques de barbier et coiffeur.
Ont.—Fonderie, cémentation, affinage, laminage des métaux non ferreux (Manuf.).
Qué.—Biscuits et confiserie (Manuf.).

On remarquera que la distribution régionale montre une prépondérance des industries de l'Ontario et du Québec. La chose n'a rien de surprenant, ces deux provinces réunissant une forte proportion des industries de l'échantillon. En comparant l'échantillon aux industries moyennes dans le but d'établir la représentation provinciale, nous trouvons:—

Industries de l'échantillon					
Total			Moyenne		
Province	Nomb.	P.c.	Province	Nomb.	P.c.
Ont.	48	39·4	Ont.	13	54·1
Qué.	36	29·5	Qué.	7	29·1
C.B.	12	9·8	C.B.	1	4·2
N.-E.	7	5·7	N.-E.	1	4·2
N.-B.	6	4·9	N.-B.	1	4·2
Man.	4	3·3	Sask.	1	4·2
Sask.	4	3·3			
Alta.	4	3·3			
I.P.-E.	1	0·8			
Total	122	100·0	Total	24	100·0

Cela montre seulement que les industries moyennes sont conformes à la définition mathématique d'une moyenne, c'est-à-dire que la distribution régionale d'une classe moyenne correspond à celle de l'ensemble, excepté que l'Ontario est quelque peu sur-représenté et la Colombie Britannique, quelque peu sous-représentée.

Nous allons maintenant comparer l'échantillon et la classe moyenne à un autre point de vue, *i.e.* la distribution par catégorie principale d'industries—ces catégories principales étant les mêmes qui servirent au recensement de 1931, excepté que "l'éclairage et l'énergie électriques" ont été classés sous "transports et communications".

Groupes d'industries	Industries de l'échantillon				
	Total		Moyenne		
	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	En p.c. de l'échantillon
Agriculture	8	6·6	1	4·1	12·5
Forêts, piégeage et pêche	4	3·3	1	4·1	25·0
Mines, carrières	5	4·1	1	4·1	20·0
Manufactures	42	34·3	11	46·0	26·2
Construction	6	4·9	-	-	-
Transports et communications	14	11·5	2	8·3	14·3
Commerce	14	11·5	4	16·7	28·6
Finance, assurance	3	2·4	-	-	-
Services—Professionnel et administration publique	13	10·7	-	-	-
" Autres	13	10·7	4	16·7	30·8
Total	122	100·0	24	100·0	19·7

Nous pourrions dire alors que la classe moyenne d'industries se compose principalement des manufactures, "autres" services (travail sur commande et réparations, personnels, amusements) et commerce de détail. Il importe de noter que les 11 manufactures de cette classe (toutes de Québec et d'Ontario) sont, sauf peut-être deux exceptions, protégées de la concurrence étran-

gère indue par les tarifs, et que leur raison d'être est de fournir des marchandises à la consommation domestique. On peut dire aussi que la nature de la demande pour ces produits indique jusqu'à un certain point le degré de prospérité du pays. Voyons quelles sont ces manufactures: (1) laines et worsteds, (2) bonneterie et tricots, (3) tabacs, cigares et cigarettes, (4) meubles, (5) vêtement féminin, (6) tannerie, (7) biscuits et confiscrie (deux fois), (9), liqueurs et breuvages, (10) chaudières, moteurs et machincrie.

A l'exception des dernières mentionnées, toutes ces manufactures produisent pour le consommateur. Pour peu que le consommateur canadien achète de ces articles, il doit, dans la plupart des cas, acheter le produit canadien. La majorité des produits énumérés, tout en n'étant pas des produits de première nécessité, sont sûrement d'une importance suffisante, au point de vue du consommateur, pour jouir d'une demande très générale, mais limitée par le pouvoir d'achat de ce dernier, lequel se reflète dans les conditions présentes de chômage. Il y a certaines denrées indispensables à la subsistance de l'individu; elles ne se rencontrent pas toutefois dans le groupe moyen. Comme elles sont essentielles à la subsistance, leur production ne serait pas influencée par la prospérité ou la pauvreté relatives au même degré que les demi-nécessités de la "classe moyenne". Ces produits de demi-nécessité constituent un groupe mitoyen entre les nécessités et les articles de luxe. Exemple: durant une dépression la production des nécessités *pour consommation locale* doit être maintenue à un certain niveau; celle des objets de luxe doit de toute nécessité être limitée. Par contre, la production des demi-nécessités suit à peu près l'affaissement du pouvoir d'achat du consommateur. Une seule des 10 industries mentionnées produit des articles de producteurs. C'est celle des "chaudières, moteurs et machinerie" dans les manufactures. Elle alimente les industries canadiennes de toutes catégories, excepté l'agriculture (au terme de la définition du recensement) et certains établissements spécialisés qui importent leurs marchandises. Par conséquent, il y aurait à ce point de vue une relation entre la moyenne de chômage et l'état moyen des affaires.

L'industrie qui reste est celle de la fonderie et de l'affinage des métaux non ferreux en Ontario. Les métaux transformés sont principalement l'or, l'argent, le cuivre, le nickel, le cobalt et le zinc. La majeure partie en étant exportée, la production dépendra donc largement des conditions des marchés étrangers. En conséquence, dans la mesure où ces conditions ressemblent aux conditions au Canada, le chômage dans cette industrie se rapprochera de la moyenne canadienne.

Le deuxième groupe représentatif est "autres services". Ceux-ci comprennent les "hôtels, restaurants et tavernes" dans la Saskatchewan et la Colombie Britannique, le "service domestique privé" en Ontario et les "boutiques de barbier et coiffeur" aussi en Ontario. Ce groupe, par sa nature, dépend de la posture financière du consommateur. En temps de dépression, celui-ci dépensera moins dans les hôtels et les tavernes; il se passera de domestiques et dépensera moins aussi dans les salons de beauté. Nous pouvons, en conséquence, nous attendre que ce groupe reflète la moyenne de chômage.

Le troisième groupe représentatif est le "commerce de détail", composé du "charbon et bois" en Ontario et dans le Québec; des "postes d'essence" en Ontario, et des "viande, volaille et poisson". Ce groupe est "moyen" pour absolument les mêmes raisons que le précédent. Aucune des unités qui le composent ne fournit des objets de luxe au consommateur et aucune (excepté peut-être le charbon et le bois en raison de la nature de la demande saisonnière) n'est absolument essentielle à la subsistance.

Les autres industries de ce groupe en comprennent deux dans le groupe principal des "transports"—"taxis, livraison et autobus" et "entreposage." Ces industries ne sont pas nettement représentatives de la véritable classe de transports; elles se rapprochent peut-être davantage de la classe des "autres services." Les grandes industries des transports sont des monopoles bien organisés depuis longtemps, tandis que les deux industries ci-dessus mentionnées se composent de plusieurs petites entreprises opérant dans un domaine fortement compétitif. En raison, logiquement, de cette compétition et de la flexibilité relative, elles s'apparenteraient plus étroitement aux conditions générales moyennes.

Il est significatif que trois industries seulement soient représentées dans le "groupe moyen".

Mines—Extraction et broyage du nickel-cuivre, Ontario.
Agriculture—Culture mixte et générale, N.-B.
Forêts—Abatage et transport des billots, N.-E.

Cela indique clairement que les industries primaires, tout en occupant une place très importante dans l'économie nationale, ne montrent pas le chômage moyen parmi les employés à gages. On peut dire que les trois industries susmentionnées font exception à la règle.

Extraction et broyage du nickel-cuivre, Ontario.—Cette industrie n'est pas le type de l'industrie minière canadienne en raison surtout du fait que les facteurs de chômage agissent moins sur elle que sur l'industrie minière en général. Elle se compose en majeure partie de quelques grands établissements bien organisés. Le Canada est le plus grand pays producteur de nickel, sa part de la production mondiale, en 1931, ayant été de 83 p.c. d'après les chiffres de l'Institut Impérial. Il importe de remarquer que cette production canadienne provient entièrement de la région de Sudbury, en Ontario. Les mines de niekel produisent aussi du cuivre de haute qualité. Ces deux produits commandent un marché dont l'importance peut se mesurer avee assez d'exactitude—lequel facteur, ajouté à ceux de la centralisation relative des régions de production et à celui de propriété, contribue à un chômage moindre que dans la moyenne des industries minières. L'intrusion de cette industrie dans ce groupe moyen est donc apparemment fortuite.

Culture mixte et générale, N.-B.—La nature de l'industrie agricole au Canada varie sensiblement d'une région géographique à l'autre. Cette différence régionale a des répercussions sur la nature de la classe de recensement désignée comme "culture mixte et générale". Par exemple, la culture mixte et générale dans les Provinces des Prairies est dans un état qui ressemble passablement à celui de la culture des céréales. En Colombie Britannique, elle est influencée par la culture des fruits. En d'autres termes, les employés de ferme, dans l'Ouest, se déclarant engagés dans la culture mixte et générale, travaillent probablement une partie de l'année à celle des céréales, ou, en Colombie Britannique, à la fructiculture. De plus, la production des fermes "mixtes et générales" se compose probablement et dans des proportions plus élevées de grain ou de fruits, selon le cas, que de tout autre produit en particulier.

Dans les Provinces Maritimes un autre problème se présente. Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile du Prince-Edouard il y a toute une grande catégorie de main-d'œuvre qui, tout en étant occupée la majeure partie de l'année sur la ferme, prolonge son emploi en travaillant dans la forêt ou à la pêche. Il est donc fort possible qu'une personne se déclarant, le 1er juin, comme employée de ferme, vive durant l'hiver et autres mortes-saisons de son travail dans les chantiers ou à la pêche. On peut dire que les chiffres de la culture mixte et générale ne représentent véritablement ce type d'occupation agricole que dans le Québec et l'Ontario, parce que dans ces provinces il est le type prédominant. La culture mixte et générale au Nouveau-Brunswick s'apparente étroitement à l'industrie forestière, partieulièrement dans le nord de la province, et elle est susceptible d'être influencée jusqu'à un eertain point par les conditions qui prévalent dans cette industrie et dont les résultats directs sont l'augmentation du véritable chômage.

Abatage et transport des billots, N.-E.—Cette province a un taux plus bas de chômage que toute autre parmi les provinees productrices. L'importance moyenne de ses établissements est aussi plus petite et, eomme le démontrent les statistiques agrieoles, un grand nombre de fermiers y sont occupés une partie de leur temps dans l'industrie forestière. Cette condition voudrait dire aussi qu'un grand nombre de personnes travaillant d'habitude dans l'industrie forestière occupent leur morte-saison en travaillant sur la ferme, diminuant par là le chômage potentiel attribuable à l'industrie forestière.

Industries accusant un chômage plus élevé que la moyenne.—Un synopsis de la distribution montre que le Québec et l'Ontario adhèrent étroitement aux elasses tendant vers la moyenne. D'autre part, la Colombie Britannique accuse une tendance nette à se rapprocher de la limite supérieure du chômage. Les Provinces des Prairies, dans leur ensemble, se divisent également entre les extrêmes et les classes se rapprochant de la moyenne.

Nous analyserons maintenant les types d'industries qui aecusent une augmentation progressive de chômage. Ces elasses sont désignées par le titre 1A (A étant la classe la plus rapprochée de la moyenne), 2A venant ensuite et ainsi de suite jusqu'au groupe 8A qui aecuse le chômage le plus élevé. Le tableau suivant montre les types représentatifs généraux de chaque groupe de même que, pour fins de eomparaison, la distribution type pour tout l'échantillon.

LV.—REPRÉSENTATION RÉGIONALE ET PAR GROUPE INDUSTRIEL DES CLASSES MONTRANT UN CHÔMAGE PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 31 JUIN 1931

Groupe	Echantillon total		Classe 1A		Classe 2A		Classe 3A		Classe 4A		Classe 5A		Classe 6A		Classe 7A		Classe 8A	
	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c. du total	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c du total	Nombre	P.c. du total
(a) REPRÉSENTATION RÉGIONALE																		
TOTAL......	122	100·0	2	100·0	17	100·0	4	100·0	6	100·0	3	100·0	2	100·0	3	100·0	3	100·0
Ontario........	48	39·4	1	50·0	8	47·0	2	50·0	3	50·0	–	–	–	–	1	33·4	–	–
Québec	36	29·5	1	50·0	4	23·5	2	50·0	–	–	1	33·4	–	–	–	–	–	–
C. Britannique....	12	9·8	–	–	–	–	–	–	1	16·7	1	33·3	1	50·0	1	33·3	1	33·3
N.-Ecosse........	7	5·7	–	–	1	5·9	–	–	1	16·7	–	–	–	–	1	33·3	–	–
N.-Brunswick.....	6	4·9	–	–	1	5·9	–	–	1	16·6	1	33·3	1	50·0	–	–	–	–
Manitoba	4	3·3	–	–	1	5·9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Saskatchewan.....	4	3·3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	33·3
Alberta	4	3·3	–	–	2	11·8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	33·3
I. du P.-Edouard	1	0·8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
(b) REPRÉSENTATION PAR GROUPE INDUSTRIEL																		
TOTAL	122	100·0	2	100·0	17	100·0	4	100·0	6	100·0	3	100·0	2	100·0	3	100·0	3	100·0
Agriculture......	8	6 6	–	–	1	5·9	1	25·0	1	16·7	1	33·3	–	–	–	–	–	–
Forêts, pêche	4	3·3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	100·0	–	–	–	–
Mines, carrières ..	5	4·1	–	–	–	–	1	25·0	1	16·7	1	33·3	–	–	1	33·3	–	–
Manufactures....	42	34·3	–	–	9	53·0	2	50·0	2	33·3	1	33·4	–	–	2	66·7	1	33·3
Construction.	5	4·1	–	–	1	5·9	–	–	2	33·3	–	–	–	–	–	–	2	66·7
Transports et communications....	15	12·3	1	50·0	2	11·7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Comm. de détail.	14	11·5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Finance, assurance	3	2·4	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services—																		
Professionnel et administration publique ...	13	10·7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	13	10·7	1	50·0	4	23·5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Classe 1 A—Cette classe se rapproche de la moyenne; elle est petite quant à la représentation. On ne peut pas dire que les deux industries "taxis, livraison et autobus" en Ontario, et "réparations d'automobiles" dans le Québec ont des caractéristiques bien différentes de la moyenne.

Classe 2 A—Ce groupe embrasse les industries suivantes:—

Alta—Culture des céréales..................................	Agriculture
Ont.—Cotonnades—filés, tissus, fils........................	Manufactures.
Ont.—Fil métallique et ses produits........................	
Ont.—Ferronnerie et outils.................................	
Ont.—Tôlerie...	
N.-B.—Pulpe et papier......................................	
Qué.—Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer.....	
Ont.—Produits du laiton et du cuivre.......................	
Ont.—Chaussures..	
Qué.—Produits du caoutchouc................................	
Qué.—Construction navale...................................	Construction
Qué.—Charroyage, camionnage et roulage.....................	Transports.
N.-E.—Transport par eau....................................	
Ont.—Salles de billard et clubs sportifs...................	Autres services.
Ont.—Réparations d'automobiles.............................	
Man.—Hôtels, restaurants et tavernes.......................	
Alta—Hôtels, restaurants et tavernes.......................	

Ici encore, comme on le peut voir par la liste, les types représentatifs sont les "manufactures" et les "autres services".

Il y a cependant une différence marquée entre la nature des manufactures et celle des autres industries de la classe "moyenne". Tandis que ces dernières sont des industries produisant pour le consommateur et surtout des demi-nécessités, celles de la classe 2 A sont pour la plupart des industries produisant des articles de producteurs ou des industries fabricant des "commodités" plutôt que des demi-nécessités.

Les "autres services" sont essentiellement les mêmes que les industries de la classe moyenne.

Les transports ne sont représentés que par deux industries. Le "transport par eau" en Nouvelle-Ecosse se caractérise par le nombre de ses employés temporaires (arrimeurs et débardeurs) et aussi par la variation saisonnière bien connue dans son volume d'affaires, Halifax (avec une forte proportion des employés à gages de cette industrie) étant un centre de navigation très actif en hiver et très calme les autres saisons. Ainsi le "transport par eau" a un chômage plus élevé que le groupe principal des "transports et communications".

Le service du "charroyage, camionnage et roulage" est de même peu représentatif du groupe principal parce qu'il est une agglomération de petites entreprises très sommairement organisées ou centralisées. De même, la "construction navale" dans le Québec n'est pas représentative du groupe principal de la "construction", parce que la demande de vaisseaux de quelque espèce que ce soit n'a que peu de relations avec la demande de constructions et de charpentes, lesquelles constituent de beaucoup la partie la plus considérable de la classe principale. Ces dernières industries sont extrêmement cycliques, tandis que la construction navale est relativement stable.

L'agriculture est représentée par la culture des céréales en Alberta, c'est-à-dire la culture spécialisée en vue de répondre à la demande étrangère. Dans ces conditions, elle se rapproche beaucoup des manufactures parce qu'elle entraîne une production considérable avec tous les problèmes qui s'y rattachent et qu'elle est très différente de la "culture mixte et générale", plus modeste, du Québec et de l'Ontario, laquelle est une exploitation domestique avant d'être une industrie. Il serait donc à prévoir que plus les fermes dépendent principalement des marchés extérieurs (non nécessairement étrangers) comme sources de revenus, plus elles sont à la merci de l'oscillation des prix et plus elles sont affectées par l'état des récoltes. Il en résulte une incertitude quant aux besoins de main-d'œuvre, c'est-à-dire une augmentation du chômage potentiel.

Classe 3 A—Ce groupe étant petit, comme, de fait, tous les groupes suivants montrant un chômage plus élevé, il est difficile d'en désigner le type représentatif. En conséquence, nous étudierons brièvement chaque industrie.

Ont.—Culture maraîchère	Agriculture.
Qué.—Carrières, gravières, puits de sel	Mines.
Qué.—Vêtement masculin—complets, paletots	Manufactures
Ont.—Verre et ses produits	Manufactures

La "culture maraîchère, Ont." est une agglomération de jardins maraîchers produisant surtout des fraises, des tomates et des légumes et fruits en général. La main-d'œuvre employée diffère beaucoup de celle de la véritable "culture mixte et générale", parce qu'elle contient une plus petite proportion de main-d'œuvre agricole et une plus grande de "jardiniers" et de camionneurs. En d'autres termes, les fermes sont de petites industries alimentant d'habitude une cité voisine de légumes et de fruits frais. De sorte que la faillite des récoltes et autres éléments auraient, en raison de la spécialisation des fermes, une plus grande portée sur les employés à gages.

Les "carrières, gravières, puits de sel, Qué." ne représentent pas les "mines". Cette industrie n'est malheureusement pas homogène. La production des carrières dépend quelque peu de la construction. Les gravières sont invariablement exploitées saisonnièrement, de même qu'au cours des périodes où le gouvernement provincial décide de prolonger ou d'améliorer ses routes, périodes qui peuvent surgir aussi bien dans les bonnes comme dans les mauvaises années. Il n'y a pas de puits de sel dans le Québec.

Les deux autres industries de cette classe sont des manufactures.

Le "vêtement masculin— complets, paletots, Qué." est une industrie protégée, mais d'un caractère hautement saisonnier.

Le "verre et ses produits, Ont." est une industrie encore dans son enfance, ne fournissant que la moitié de la consommation canadienne. Cette industrie peut aussi être affectée jusqu'à un certain point par les conditions de la construction.

Classe 4 A—Dans cette classe les "constructions et charpentes" apparaissent pour la première fois—étant représentées en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Il y a deux industries manufacturières, toutes deux en Ontario, le "vêtement féminin" et les "briques et tuiles". Cette dernière est remarquablement cyclique et saisonnière, parce qu'elle alimente le "bâtiment et la construction". Le "vêtement féminin" en Ontario mérite toutefois une attention spéciale en raison de la grande variation de son chômage comparativement à la même industrie dans le Québec. N'oublions pas que nous ne tenons compte ici que des employés à gages masculins et que ces deux industries ont une forte teneur de main-d'œuvre féminine. Voici les chiffres comparatifs des deux industries, exposés sous forme d'indices (voir état L).

Item	Vêtement féminin (Manuf.)	
	Québec	Ontario
Age susceptible de chômage (indice 2)	94	100
Infirmation du 1er juin (indice 3)	119	112
Localité (indice 4)	98	105
Teneur féminine (indice 5)	359	299
Teneur juvénile (indice 7)	199	119
Gains (indice 8)	109	117

Nous remarquons que l'industrie québecoise a une distribution d'âge plus favorable, plus de main-d'œuvre féminine, plus de jeune main-d'œuvre masculine et des gains plus faibles. Cette combinaison d'attributs semble indiquer que l'industrie du Québec, en employant une main-d'œuvre masculine plus jeune et en payant des gages moins élevés, a pu maintenir sa main-d'œuvre au travail pendant une plus grande partie de l'année que l'industrie ontarienne.

La "culture maraîchère" en Colombie Britannique revêt en général les mêmes caractéristiques que celle de l'Ontario (classe 3 A).

Les "carrières, gravières et puits de sel, Ont." ont à peu près les mêmes caractéristiques que la même industrie dans le Québec (classe 3 A).

Classe 5 A—Nous avons déjà dit que la "culture mixte et générale" en Colombie Britannique n'est pas le vrai type. Elle est influencée par les conditions de la fructiculture et, comme nous le montrerons plus loin, par une affluence de main-d'œuvre agricole et de travailleurs de passage venant des Provinces des Prairies, deux facteurs dont les effets réunis exercent une plus grande influence sur le chômage qu'on ne l'eût pu prévoir.

L'"extraction de l'amiante" dans le Québec est une industrie presque entièrement d'exportation, son principal marché étant les Etats-Unis. Comme dans le cas des autres minéraux, la production d'amiante a diminué en 1931. La répercussion sur les travailleurs a été cependant beaucoup plus grave que sur les mineurs de métaux, parce que d'abord la région des mines d'amiante est éloignée des autres régions minières, ensuite les travailleurs y constituent une population résidante et, enfin, l'industrie ne s'occupe pas de sous-produits assez importants pour procurer du travail comme dans le cas de l'extraction de l'argent-nickel-cuivre.

Les "produits des scieries (Manuf.)" au Nouveau-Brunswick ne constituent pas une industrie prospère comme dans l'Ontario et la Colombie Britannique. Industrie autrefois très importante, elle a rétrogradé pendant quelque temps à cause de la trop grande concurrence. Il en est résulté une exploitation à temps réduit et une aggravation du chômage.

Classe 6 A—L'industrie de l'"abatage et du transport des billots" au Nouveau-Brunswick, est, à son meilleur, d'un caractère remarquablement saisonnier. De plus les facteurs affectant les opérations des scieries dans cette même province exercent aussi une influence sur l'industrie primaire.

Dans l'industrie de la "pêche" en Colombie Britannique, en raison du fait que les pêcheries de la côte du Pacifique sont beaucoup plus spécialisées que celles du littoral de l'Atlantique, il y a beaucoup moins de petits pêcheurs et une plus forte proportion de chalutiers appartenant à des compagnies et affectés à la pêche du flétan et du hareng. La pêche au saumon dépend de même en majeure partie des exigences des saumoneries. Cette subordination au commerce des établissements spécialisés veut dire qu'un déclin dans la demande des produits se ferait sentir plus tôt chez les pêcheurs. Sans compter que la pêche en Colombie Britannique est caractérisée par une alternance de saisons très actives et de mortes-saisons.

Classe 7 A—L'"extraction du charbon" en Colombie Britannique est bien connue comme étant singulièrement sujette aux fermetures, à des programmes inconstants de production et autres causes de chômage.

La "machinerie et instruments agricoles (manuf.)" en Ontario doit surtout son chômage élevé au fait que les fermiers canadiens, notamment dans l'Ouest, ne peuvent plus maintenant acheter autant de machinerie agricole qu'avant 1929. C'est le cas d'une industrie productrice d'articles de production ayant à faire face à ni plus ni moins qu'une interruption de la demande pour ses produits. Il pourrait résulter un certain chômage même d'un ralentissement de l'augmentation de la production, mais une dégringolade violente comme celle qui s'est produite au cours de la période de 1929–1931 frapperait très durement les employés à gages.

La "fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer" en Nouvelle-Ecosse périclite depuis plusieurs années, indépendamment de la dépression. On voit ici une industrie qui peut à peine se maintenir, un grand nombre de ses établissements restant fermés pendant de longues périodes.

Classe 8 A—Cette classe accuse le chômage le plus élevé de toutes les industries de l'échantillon. Les "constructions et bâtiments" sont représentés en Alberta et en Saskatchewan, la "saurisserie et mise en boîte du poisson", en Colombie Britannique. Il est remarquable que les "constructions et bâtiments" n'accusent un chômage sensiblement plus élevé dans les Provinces des Prairies que dans les Provinces Maritimes. Ceci s'explique par l'enrayement soudain de la rapide croissance de cette industrie dans l'Ouest. Dans les Provinces Maritimes, la croissance a été relativement faible et, en conséquence, l'effet modérateur de la dépression a été moins violent.

La "saurisserie et la mise en boîte du poisson" en Colombie Britannique accuse une diminution de production en 1930 et 1931. C'est l'antithèse directe de la croissance rapide de cette industrie entre 1923 et 1929. La saumonerie a été rudement frappée par la contraction anormale du commerce international, laquelle a énormément aggravé les résultats normaux des opérations saisonnières.

Quelles sont les caractéristiques principales des industries de cette classe accusant un chômage plus élevé que la moyenne? Nous pourrions dire d'abord qu'en général leur fonction n'est *pas* de satisfaire à une demande générale; ces industries produisent des spécialités, des articles en demande dans les pays étrangers, des denrées dont l'offre est élastique ou pour lesquelles la demande a toujours été cyclique (*e.g.* construction et bâtiment). L'histoire de certaines de ces industries est courte (plusieurs de nos industries d'exportation sont d'une importance récente et dans un temps où les pays cherchent à se suffire à eux-mêmes la demande future pour leurs produits est très problématique). Quelques-unes sont des industries qui donnent des signes de disparition ou de déclin graduels, *e g.* fonderie du fer, etc., en Nouvelle-Ecosse.

La caractéristique dominante des industries de cette classe est l'incertitude de la demande. On peut dire que ces industries représentent la première phase de l'évolution industrielle, de cette lutte qui tôt ou tard les conduira soit à un certain degré de stabilité, soit à la disparition. Voyons maintenant comment cette évolution a affecté les forces ouvrières. Nous trouvons que pour être stable une industrie doit donner des résultats. Elle y arrive par l'élimination graduelle des occupations désuètes, par un procédé de sélection qui lui fera trouver les ouvriers possédant des qualités spéciales. Ces positions sont sûres parce que l'industrie peut dépendre de la pérennité de ses fonctions. Mais ce procédé de sélection, tout en attirant les types désirés a, jusqu'à un certain point, fermé le champ à d'autres types de travailleurs qui forcément ont été jetés dans des industries moins stables ou voués au chômage total ou partiel. Ainsi, la présence des trois types d'industries (1) moyennes, (2) stables, (3) instables a créé trois types correspondants de chômage. L'industrie stable a une main-d'œuvre relativement constante, dont la masse reste employée à l'année. L'industrie instable a une main-d'œuvre qui change des bonnes années aux mauvaises, tant en importance qu'en travailleurs particuliers. L'industrie moyenne a un chômage dont le volume est déterminé par les conditions qui prévalent dans les deux autres groupes. Comme les industries stables varient moins d'une année à l'autre que les industries instables, les conditions moyennes, bien qu'également sensibles aux deux classes, sont plus influencées par le groupe instable que par le groupe stable.

Industries accusant un chômage inférieur à la moyenne.—De la même manière que nous avons étudié les industries accusant un chômage supérieur à la moyenne, nous allons maintenant étudier celles qui accusent un chômage moindre, par classe et par distribution régionale et de groupe d'industries. L'état LVI résume la situation.

LVI.—REPRÉSENTATION RÉGIONALE ET PAR GROUPE INDUSTRIEL DES CLASSES ACCUSANT UN CHÔMAGE INFÉRIEUR À LA MOYENNE DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe	Echantillon total		Classe 1B		Classe 2B		Classe 3B		Classe 4B	
	Nombre	P.c. du total	Nombre	P.c. du total	Nombre	P.c. du total	Nombre	P.c. du total	Nombre	P.c. du total
(a) REPRÉSENTATION RÉGIONALE										
TOTAL	122	100·0	7	100·0	28	100·0	11	100·0	12	100·0
Ontario	48	39·4	2	28·5	13	46·5	2	18·2	3	25·1
Québec	36	29·5	3	42·9	9	32·5	4	36·3	5	41·7
Colombie Britannique	12	9·8	1	14·3	1	3·5	3	27·3	1	8·3
Nouvelle-Ecosse	7	5·7	1	14·3	2	7·0	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	6	4·9	–	–	1	3·5	–	–	–	–
Manitoba	4	3·3	–	–	2	7·0	–	–	1	8·3
Saskatchewan	4	3·3	–	–	–	–	2	18·2	–	–
Alberta	4	3·3	–	–	–	–	–	–	1	8·3
Ile du Prince-Edouard	1	0·8	–	–	–	–	–	–	1	8·3
(b) REPRÉSENTATION PAR GROUPE INDUSTRIEL										
TOTAL	122	100·0	7	100·0	28	100·0	11	100·0	12	100·0
Agriculture	8	6·6	–	–	1	3·5	1	9·1	1	8·3
Forêts et pêche	4	3·3	1	14·3	–	–	–	–	–	–
Mines, carrières	5	4·1	–	–	–	–	–	–	–	–
Manufactures	42	34·3	3	42·9	9	32·5	2	18·2	–	–
Construction	6	4·9	–	–	–	–	–	–	–	–
Transports et communications	14	11·5	–	–	6	21·0	4	36·3	–	–
Commerce de détail	14	11·5	1	14·3	9	32·5	–	–	–	–
Finance, assurance	3	2·4	–	–	1	3·5	1	9·1	1	8·3
Service—										
Professionnel et administration publique	13	10·7	–	–	–	–	3	27·3	10	83·4
Autres	13	10·7	2	28·5	2	7·0	–	–	–	–

Classe 1 B—Cette classe est très près de la moyenne. Les types principaux sont (1) les manufactures et (2) les autres services.

Classe 2 B—Cette classe est typifiée par (1) le commerce de détail, (2) les manufactures (3) les transports et communications, par ordre d'importance.

On remarquera que les manufactures produisent soit des denrées types soit des denrées soumises à une rigoureuse échelle de production et dont la grande majorité sont destinées à la consommation ménagère. Les "transports et communications" sont des monopoles bien organisés en vue de répondre à une demande prévue.

Le "commerce de détail" caractérise peut-être cette classe plus que tout autre type d'industrie. Il ne comprend que les établissements vendant des produits dont la majorité jouissent d'une demande bien connue et qui sont tous destinés à la consommation locale. C'est l'histoire de conditions de chômage un peu meilleures que la moyenne et représentant la dernière phase de la production—la livraison au consommateur. On peut ainsi voir que les magasins de détail sont mieux placés que les industries manufacturières, étant moins violemment affectés par la diminution du pouvoir d'achat, parce que (1) la moyenne de leurs établissements est beaucoup plus petite, et que (2) ils peuvent plus facilement et graduellement adapter leurs effectifs à l'état des affaires. Les magasins de détail sont aussi en meilleure posture en ce qui touche le chômage, parce que le type de main-d'œuvre qu'ils emploient (en majorité des commis) est plus mobile que dans le cas des manufactures où les occupations sont plus ou moins limitées à un seul type d'industrie.

L'agriculture compte un représentant dans cette classe, la "culture mixte et générale, N.-E." Les conditions qui régissent le chômage dans cette industrie ont déjà été étudiées; ce sont (1) en partie la *véritable* culture mixte, (2) les débouchés fournis à l'emploi supplémentaire par la pêche, les mines et les industries forestières.

Les "autres" services sont représentés par (1) "les buanderies, blanchisseries", (2) les "maisons de logement et de pension", les deux en Ontario. Chacun de ces services est caractérisé par des établissements en moyenne peu considérables et par une demande constante.

La "finance" est représentée par "placements et prêts, Ont."

Classe 3 B—Dans cette classe prédominent les "transports et communications" et les "services professionnels et administration publique". Les transports et communications sont représentés par les "tramways électriques" en Ontario et en Colombie Britannique, la "téléphonie" dans le Québec et l'"entreposage" en Saskatchewan. Les trois premiers groupes sont des utilités publiques monopolisées, tandis que le dernier se compose en majeure partie d'élévateurs à grain dont les employés à gages font partie pour la plupart des personnels d'entretien.

Le service d'administration publique se compose de la "santé" dans le Québec et l'Ontario et de l'"enseignement", en Saskatchewan. La nature de ces industries est évidente—répondre à une demande vitale de la population réglée en bonne partie par l'Etat et la coutume.

Il y a deux manufactures dans cette classe: la "fonderie et affinage des métaux non ferreux" et la "pulpe et papier", toutes deux en Colombie Britannique. Ces deux industries possèdent des caractéristiques qui sont exceptionnelles dans la plupart des autres. La fonderie et l'affinage des métaux non ferreux sont ni plus ni moins que limités à une seule grande entreprise dans une région limitée. Il est à remarquer que le temps perdu par l'industrie s'y répartit dans des proportions anormales entre les employés. Ceci est partiellement dû à la direction unique, les chiffres indiquant les efforts de l'administration pour maintenir le plus longuement possible au travail une main-d'œuvre choisie.

L'industrie de la pulpe et du papier en Colombie Britannique est de même quelque peu unique en son genre. Elle n'avait dans la province en 1930 que six établissements employant en tout 2,959 personnes. Bien que largement dépendante du marché des Etats-Unis, elle s'est surtout maintenue en ces dernières années à cause de l'épuisement graduel des ressources de bois mou de ce pays. Bref, l'industrie est très favorablement située tant au point de vue de l'abondance des ressources que de l'assurance d'une demande croissante.

L'agriculture est représentée par la "ferme laitière" dans le Québec. Bien que cette industrie soit, dans un sens, spécialisée, dans un autre elle ne l'est pas; elle se compose en grande partie de petites fermes qui sont en réalité des fermes de "culture mixte et générale" du type canadien français, lequel se rapproche plus du type vivrier que tout autre au Canada.

Classe 4 B—Cette classe fait voir les industries n'accusant à peu près pas de chômage. Comme on le peut voir d'après l'état, elle se compose presque entièrement des "services professionnels et d'administration publique", dont en particulier l'enseignement, le culte, la police et les postes. La nature de cette catégorie d'industries est bien connue. Toutes ont des fonctions définies. Celles-ci peuvent se comparer à la production d'une industrie manufacturière. Toutefois, là où le volume de cette production est réglé par la demande, celle-ci en retour étant influencée par des facteurs comme la distribution et le pouvoir d'achat, les services ci-dessus mentionnés sont sujets à une demande régulière renforcée par la standardisation légale ou traditionnelle. Par conséquent, la perte de temps par un travailleur en particulier ne serait pas causée par les violentes fluctuations du volume des services rendus.

Pour des raisons analogues nous pourrions placer les "banques" dans la même catégorie. Les banques sont très bien organisées et, au Canada, solidement établies, leur fonction, l'une des plus importantes de l'économie nationale de nos jours, étant de faciliter et, jusqu'à un certain point, de contrôler le mouvement de l'argent.

La "culture mixte et générale" est l'industrie prédominante de la plus petite province du Canada. Les éléments de moindre chômage y sont dus sans doute à des facteurs régionaux. Il y a eu un grand exode et à peu près pas d'affluence de population rurale. Les villes possédant leurs industries locales sont petites et rares. Presque toute la terre agricole a été utilisée pendant quelque temps avec le résultat qu'il n'y a eu que très peu d'expansion et le surplus de population, particulièrement les jeunes gens, a émigré vers d'autres provinces. Nous avons ici une image de grande stabilité avec un minimum concomitant de chômage parmi la main-d'œuvre agricole.

Nous en venons maintenant aux raisons observées des déviations de la moyenne. Il est évident que ce groupe comme type offre une demande générale, laquelle, par nature, est d'importance vitale à la population. La majorité de ces raisons, de par leur importance vitale, sont: (1) directement contrôlées par l'Etat—enseignement, défense nationale, service des postes; (2) contrôlées par l'opinion populaire qui s'est établie avec les années—santé, religion; (3) contrôlées par le monopole—banques, transports et communications. Nous avons étudié les raisons de l'absence dans cette classe de certains types de fermes. Il est essentiel que la population ait des denrées produites sur nos fermes et, pourtant, trois industries agricoles seulement paraissent

dans les groupes accusant un plus faible chômage. Ces trois industries pourvoient à la consommation locale à un plus haut degré que les autres, lesquelles sont engagées soit à la culture d'un produit spécial pour les marchés urbains, soit dans la production pour les marchés étrangers.

Le fait que ce groupe d'industries est protégé ne découle pas toujours d'une cause naturelle; dans la plupart des cas il est enraciné dans le passé. Depuis des années, il existe dans les industries cette lutte "pour la survivance du plus apte"—émondage graduel des industries périclitantes. Au cours de cette évolution, certaines industries se sont "stabilisées" (*i.e.* par rationalisation) en se limitant aux besoins d'une population, grandissant avec elle et maintenant un haut degré d'efficacité. Cette stabilisation a eu pour résultat l'élimination graduelle—en majeure partie par sélection—du trop plein d'employés.

Nous sommes apparemment en mesure de généraliser maintenant quant (1) à la nature du chômage moyen dans les types d'industries qui montrent cette moyenne et (2) aux lois qui gouvernent les déviations de cette moyenne.

Le chômage moyen.—En considérant abstraitement l'industrie moyenne (du point de vue du chômage), il n'y a qu'un nombre limité de conditions moyennant lesquelles une industrie peut arriver à la moyenne dans l'échelle du chômage. Ce sont: (1) l'accident, (2) le fait qu'en réalité l'industrie est un groupe industriel composite, fait de parties dont chacune est en miniature l'une ou l'autre des différentes industries du Canada. Par exemple, une "industrie" comme la culture mixte et générale au Nouveau-Brunswick pourrait être morcelée en groupes d'employés à gages qui pendant quelque temps durant l'année sont employés à l'industrie forestière, à la pêche, aux services domestiques, et ainsi de suite, chacune de ces occupations étant en réalité une petite industrie. Ces parties doivent, pour se rapprocher de la moyenne, avoir les mêmes proportions par rapport à leur industrie parente que les industries plus grandes par rapport à l'industrie en général. (3) L'"industrie moyenne", bien que ne représentant pas dans les parties qui la composent aucune des autres industries, est exposée ou est sensible à toutes les conditions qui déterminent le chômage au Canada et non pas seulement à une condition particulière. (4) L'"industrie moyenne" dépend directement de toutes les autres industries, tandis que l'industrie "non moyenne" est plus ou moins indépendante (modification partielle de la condition 3).

Si nous nous reportons maintenant à la série d'"industries moyennes", nous voyons que nous pouvons écarter la condition 1 à cause de la multiplicité des cas; qu'à l'examen des industries particulières tombant dans la catégorie "moyenne" la condition 2 peut aussi être en majeure partie écartée. La seule de ces "industries moyennes", qui décomposée en ses parties constitutives réunirait toutes les industries, est la "culture mixte et générale, N.B.", laquelle a des industries associées—la pêche et l'industrie forestière. Il est évident que les conditions qui déterminent la catégorie moyenne sont les conditions 3 ou 4.

Les industries conformes à la condition 4 émergent si nettement que point n'est besoin d'en approfondir la question. Sous la condition 3 nous trouvons des industries telles que les services personnels et le commerce de détail dont quelques branches, comme on le peut voir clairement, satisfont à la condition, *e.g.* "hôtels, restaurants et tavernes", tandis que d'autres, telles que les manufactures énumérées, s'y conforment aussi, mais de façon moins apparente. Ces dernières, comme type, sont plus importantes parce que d'abord elles sont plus nombreuses et, ensuite, si subtiles dans leurs relations avec la condition qu'elles échappent à l'observation.

Il est intéressant de constater, de façon concrète, des phénomènes tels que les "industries moyennes", *i.e.* les industries qui accusent un chômage moyen réel. D'habitude et souvent de toute façon la moyenne est une simple abstraction, *i.e.* (1) aucun cas en particulier ne se conforme à la moyenne, ou (2) il existe une moyenne accidentelle, *i.e.* un cas ou deux peuvent se conformer mais sans raison apparente. Toutefois, dans nos données sur le chômage nous trouvons que les "industries moyennes" sont moyennes pour une raison non équivoque. La question est si importante qu'il importe de réénoncer la nature des raisons qui déterminent la moyenne ou les déviations de la moyenne.

1. D'abord, il est évident (d'après la liste) que les industries qui paraissent dans le groupe moyen en raison de leurs caractéristiques particulières (non accidentelles) resteront dans ce groupe, en toute année, bonne ou mauvaise, tant qu'elles conserveront ces caractéristiques.

2. Ensuite, il y a un principe fondamental qui régit les industries particulières du groupe moyen, c'est-à-dire que celles-ci existent en fonction des besoins généraux de la population du

pays, besoins cependant limités par le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population et en contraste avec les nécessités absolues exigées par la population aux bons comme aux mauvais jours.

3. Il n'existe aucune protection ou restriction spéciale apparente, soit naturelle ou imposée. Ces industries n'ont à peu près pas d'histoire, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas spécialement protégées par tradition. Les besoins existent depuis longtemps, mais les populations y pourvoyaient autrefois d'elles-mêmes et y pourvoieraient encore au besoin. Par conséquent, dans une année de "prospérité" la population encouragera les services de la nature ci-dessus mentionnée, mais durant la dépression elle se les donnera elle-même dans une mesure correspondante à l'affaissement de son revenu, lequel, en moyenne, est une expression de la somme de chômage.

Les échoués de l'industrie.—Ce n'est pas apparemment dans les changements de la structure industrielle que nous devrions chercher un remède au chômage. L'étude qui précède fera voir qu'en ne tenant compte que de l'aspect industriel de la question, dans une étude sur le chômage, nous nous éloignons des réalités. Si nous y regardons du côté humain (*i.e.* du travailleur) nous revenons aux réalités. N'oublions pas que le chômage est le "chômage du travailleur" et non le temps perdu par l'industrie. Si nous considérons la chose à ce point de vue, il devient apparent que le travailleur inoccupé n'est pas le produit d'une industrie particulière, c'est-à-dire que son chômage ne peut être attribué à une industrie plutôt qu'à une autre. Nous trouvons des personnes inoccupées dans toutes les industries, mais leur grande majorité se trouvent à une extrémité de notre graphique, c'est-à-dire qu'elles sont des manœuvres et des personnes qui ne sont attachées à aucune industrie. Ce sont des débris d'industries plus stables et des travailleurs de la construction et du bâtiment, industrie qui ne dépend pas tellement des besoins ordinaires de la population que de l'activité normale ou de l'expansion de *toutes les autres industries*. Des 422,076 hommes inoccupés le 1er juin 1931, les deux tiers étaient soit des manœuvres soit des travailleurs de la construction et du bâtiment, et leur nombre s'accroît si nous y ajoutons des catégories telles que les groupes d'âge juvénile ou sénile. Ce nombre est un minimum parce qu'il y a plusieurs autres classes de recensement qui s'apparentent aux manœuvres.

Ceux qui restent (moins d'un tiers) sont des travailleurs d'une certaine expérience et ne constituent jamais un grave problème. Ce sont les échoués de l'industrie qui constituent principalement les chômeurs, *i.e.* une *classe* de travailleurs. Il s'agit de savoir comment les utiliser. Il faut tenir compte du fait qu'ils constituent déjà une classe nombreuse; jusqu'à date pourtant on ne s'est que peu arrêté au fait que cette classe est à la hausse. Nous avons prétendu qu'elle était née de la lutte des industries pour se stabiliser (donner des résultats). Ces industries sont présentement les industries saisonnières et les industries cycliques. A prime abord elles semblent être à blâmer pour cette classe d'échoués. En y regardant de plus près on voit que certaines d'entre elles les créent, tandis que d'autres offrent à la classe déjà créée un travail qu'autrement elles ne pourraient faire exécuter. Certaines industries, par exemple, embauchent un grand nombre d'employés temporaires pendant les saisons de grande activité. Si elles n'exigent pas une expérience particulière de ces travailleurs, on ne peut pas dire qu'elles les créent; elles ne font tout au plus qu'utiliser un type déjà existant de travailleurs non spécialisés Mais, si une maison a besoin de travailleurs d'urgence possédant des aptitudes spéciales et qu'elle congédie ensuite, elle crée, par la répétition du procédé, un groupe d'échoués industriels.

Pour peu que dans nos recherches d'un remède au chômage nous envisagions le problème au point de vue industriel, nous devons diriger notre attention vers ces industries qui créent cette classe dite d'échoués.

Équilibre entre l'offre et la demande.—L'analyse qui précède des types d'industries a révélé certains faits intéressants, dont le plus significatif est que les industries, dont la raison d'être est de satisfaire à une demande du consommateur canadien basée (1) sur la tradition, (2) sur la loi, ou (3) sur la nécessité de maintenir un certain niveau, ont peu de chômage. Plus les industries fournissent de denrées non essentielles au maintien d'un niveau minimum de vie ou au point de vue de la tradition, ou encore dépendantes de la demande étrangère, plus grand sera leur chômage. La raison de ceci semble enracinée dans l'évolution avec le temps d'un équilibre entre la production et la consommation prévue. Certains types d'industries se prêtent mieux à cet ajustement que d'autres. Il est à noter que là où cet équilibre est relativement développé dans des industries telles que la "construction et bâtiment" et certaines industries dépendantes des caprices d'un marché étranger, le taux élevé de chômage est d'habitude imputé au caractère cyclique ou saisonnier de l'industrie *per se*. On fait peu de cas du développement,

avec le temps, d'une force qui, en agissant sur diverses industries à des degrés différents, est de nature à fondre les industries en des machines fonctionnant avec efficacité, celle-ci du point de vue social, étant l'aptitude de l'industrie à stabiliser ses forces travailleuses, ou du point de vue économique, à produire autant que possible en quantité demandée l'article pour lequel il existe une demande. Pour des raisons évidentes, ceci est difficile à obtenir dans le cas d'une industrie dépendante des marchés étrangers; il en est de même dans celui de la "construction et bâtiment", parce que cette industrie n'est pas organisée systématiquement.

Ainsi, dans les industries de l'échantillon de l'année 1931 nous avons une image de l'évolution de cette force dans le temps dans la mesure où nous pouvons voir l'étendue de son influence, à cette époque, sur divers types d'industries. Il s'agit évidemment d'une force qui s'exerce encore sur la plupart des industries, bien que dans certaines elle ait atteint son but; chez les autres, l'évolution est partielle à des degrés différents. Comme exemples frappants, ce sont les services d'administration publique et professionnels les plus connus, tels que la "santé", l'"enseignement", la "religion" et les services de l'Etat qui offrent le plus parfait équilibre entre la production et la demande. Viennent ensuite les services publics, tels que les "transports et communications" et les "banques". En troisième lieu viennent les formes de commerce les mieux établies, suivies de près par les "services personnels". Les "manufactures" varient selon les résultats produits, tandis que l'agriculture varie dans la mesure de son industrialisation. Les mines, les forêts et la construction sont les industries les moins sensibles à cette force.

Organisation.—C'est à ce point que nous introduisons l'idée d'"organisation". Une industrie capable de choisir son personnel doit être organisée de façon à pouvoir exercer ce choix. Une industrie bien organisée, en choisissant sa main-d'œuvre sur un marché encombré, peut obtenir un personnel qui perd peu de temps. (Voir Appendice 2 (C) montrant la haute corrélation entre le temps perdu par l'industrie (X_{10}) et le pourcentage d'employés à gages qui ont perdu du temps ($r = \cdot 93$).)

D'autre part, les industries qui ne sont pas organisées de façon à pouvoir ou à juger nécessaire de choisir leur personnel accusent un chômage élevé, ont une basse moyenne de gages et une faible teneur féminine.

Nous avons montré que les industries organisées choisissent un certain type de travailleurs. La nécessité de cette sélectivité suppose d'abord et surtout l'existence d'un pourcentage élevé d'occupations spécialisées dont la majorité se rapprochent de l'emploi continue. A mesure que nous nous rapprochons des industries moins bien organisées, nous constatons un plus petit pourcentage de ces occupations spécialisées et, parallèlement, un plus grand nombre de salariés perdant du temps.

En d'autres termes, les industries bien organisées choisissent le type de travailleurs dont elles ont besoin en offrant des gages attrayants et de meilleurs perspectives d'emploi permanent.

Le terme "organisation", au sens que nous lui donnons, ne doit pas être considéré comme synonyme de ce genre d'organisation industrielle qui ne vise qu'aux améliorations techniques des établissements et des produits. Par "organisation" nous supposons les effets sur l'ensemble de travailleurs des moyens invoqués pour en augmenter l'efficacité. En d'autres termes, l'emploi que nous faisons de l'expression suppose l'effet social de cette évolution plutôt que l'effet économique. Ainsi, bien que l'industrie de l'"extraction du charbon" dispose dans ses établissements de toutes les améliorations modernes et du système de comptabilité le plus récent, elle n'est pas, à notre point de vue, une industrie hautement organisée parce qu'elle ne peut maintenir une main-d'œuvre stable ou garantir à celle-ci un emploi permanent. Il est intéressant de noter que l'occupation "mineur de charbon" (en la distinguant de l'industrie "extraction du charbon") est une industrie hautement syndiquée ou organisée, mais que malgré cette organisation occupationnelle l'"organisation" de l'industrie n'est pas un fait acquis. Les trois genres d'organisation sont illustrés ici afin de démontrer ce que nous entendons par "organisation". Il semble nécessaire, à la vérité, de définir le terme au sens que nous lui donnons, parce que l'"organisation" au point de vue des syndicats ouvriers ne s'applique qu'aux ouvriers d'expérience; au point de vue des industries, elle ignore totalement le travailleur, tandis qu'il n'existe pas de terme qui s'applique à toute la force travailleuse, expérimentée ou non.

En devenant plus efficientes, les industries rejettent les ouvriers qu'elles employaient à l'époque de leur formation. Ces ouvriers sont absorbés par les industries instables dans les périodes d'expansion et rejetés dans les périodes de contraction. En conséquence, nous pouvons

dire que le chômage moyen est déterminé par l'importance et la situation réunies des industries instables plus un nombre de travailleurs mis de côté qui ne sont plus sujets à quelque chose comme un emploi adéquat même dans les industries instables (principalement les travailleurs déclarant une relation industrielle "non spécifiée").

Puisque nous avons trouvé qu'il existe présentement un type moyen d'industries, il est intéressant de poser certaines questions pertinentes sur la présence des trois types: moyen, stable et instable.

(1) Serait-il possible d'avoir toutes des industries "moyennes"? Pour y arriver, il faudrait que le groupe, puisqu'il représente toute l'économie nationale, fût complet par lui-même, c'est-à-dire qu'il contînt la combinaison nécessaire d'industries primaires, de manufactures et d'industries de distribution. Une analyse du type moyen fait voir qu'à la faveur de certaine condition, une indépendance relative peut être obtenue, mais qu'il en résulterait une économie plus simple, *i.e.* un niveau de vie plus bas. La "construction et bâtiment", et "l'extraction et la transformation du charbon et de l'acier", d'après leur organisation actuelle, en seraient exclues. De l'autre côté de la balance, la majorité des industries accusant un faible chômage seraient, sous les conditions présentes et de par la nature de leur structure, exclues du groupe moyen. Ces "industries" sont la religion, l'enseignement et les services d'Etat. Elles ne se rapprocheraient de la moyenne que si elles étaient la cause de la perte de temps d'un certain nombre d'employés à gages dans les industries instables. Comme les travailleurs souffrant de chômage dans les industries instables sont surtout des travailleurs inexpérimentés ou presque, il faudrait les distribuer parmi les industries stables. Cela est-il possible? Serait-il désirable de diminuer le chômage dans les industries instables en l'augmentant dans les industries stables?

Ce n'est pas le but de ce chapitre de proposer des remèdes au chômage. Ces questions sont introduites ici pour faire mieux connaître les types de chômage industriel.

Concentration du travail—Une concomitance de l'"organisation".—Ayant fait voir que le chômage varie principalement en fonction du degré d'"organisation" de l'industrie, il nous reste maintenant à trouver une méthode satisfaisante de montrer le *classement* des industries par organisation dans l'échantillon. Une industrie organisée, comme nous l'avons définie, est une industrie qui exerce un contrôle rationnel sur l'ensemble de ses employés—contrôle au sens de pouvoir (1) choisir le type de travailleurs et (2) limiter le nombre de ceux-ci. Les effets réunis de ces deux facteurs signifient qu'une industrie hautement "organisée"* a un personnel qui tend à un emploi permanent et qui montre en même temps peu de variations dans ses effectifs. L'offre totale de main-d'œuvre étant toujours plus élevée que la demande, il est évident que seules les industries très bien organisées peuvent en supporter la pression. Le fait que certaines y parviennent suppose simplement que la structure ouvrière de l'industrie est orientée vers un emploi continu. Toutefois, la majorité des industries sont élastiques à des degrés divers quant à leurs besoins de main-d'œuvre. Dans les périodes d'expansion elles absorbent les travailleurs rejetés par les industries devenues plus efficientes et font des jeunes gens, des femmes et des immigrés travaillant à leur propre compte des employés à gages. Elles ont par conséquent de nombreux effectifs d'employés à gages lorsque la situation justifie l'expansion, tandis qu'aux époques où il faut de la prudence ces effectifs peuvent n'être qu'une fraction des personnels maximums. Un fort pourcentage d'employés à gages ne travaillent donc que durant de courtes périodes dans ces industries; mais il y a dans chacune de celles-ci un nucléus de travailleurs qui ne perdent que peu ou pas de temps. Ce "nucléus" peut être désigné comme étant le personnel d'entretien, groupe de travailleurs salariés, de contremaîtres et autres, retenus en nombre presque constant dans les périodes de faible comme de forte production. Dans les industries hautement organisées, ce "nucléus" est presque aussi nombreux que le personnel entier et dans celles qui le sont moins, il se réduit à une petite fraction. Pour bien démonter ce fait, nous avons dressé un état montrant sous la forme d'un indice (tout le Canada servant de base) cette proportion du total de semaines de travail de chacune des 122 industries au cours de laquelle ont travaillé les ouvriers qui ne perdent pas de temps (voir état LVII). Ceci est une expression de la concentration du travail, montrant inversement jusqu'à quel point une répartition égale du total du temps perdu a été faite parmi les forces travailleuses.

* Le lecteur est de nouveau mis en garde contre l'interprétation du terme "organisation" comme étant l'expression pure et simple d'"efficience" selon l'usage coutumier du terme, *i.e.* "efficience actuelle".

LVII.—COMPARAISON DES INDICES DU (a) POURCENTAGE DU TEMPS TOTAL DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS À GAGES NE PERDANT PAS DE TEMPS DANS L'INDUSTRIE ET (b) DU POURCENTAGE DE TEMPS PERDU PAR EMPLOYÉ À GAGES DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Industrie	Indice a	Province	Industrie	Indice b
C.B.	Extrnction du charbon	42	Snsk.	Bâtiment et charpentes	236
N.-E.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	46	Alta	Bâtiment et charpentes	234
Qué.	Extraction de l'amiante	48	C.B.	Extraction du charbon	212
Alta	Bâtiment et charpentes	53	C.B.	Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	205
N.-B.	Abatage et transport des billots	53	Ont.	Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	204
N.-B.	Produits des scieries (Manuf.)	66	N.-E.	Fonderie, cémentntion, affinage et laminage du fer (Manuf.)	201
Sask.	Bâtiment et charpentes	57	C.B.	Pêche	190
N.-E.	Bâtiment et charpentes	66	N.-B.	Abatage et transport des billots	186
N.-B.	Bâtiment et charpentes	68	N.-B.	Produits des scieries (Manuf.)	174
Qué.	Produits du caoutchouc (Manuf.)	69	Qué.	Extraction de l'amiante	166
Ont.	Carrières, gravières, puits de sel	69	C.B.	Culture mixte et générale	160
C.B.	Pêche	70	N.-E.	Bâtiment et charpentes	154
Ont.	Cotonnades—filés, tissus, fil (Manuf.)	71	C.B.	Culture maraîchère	152
Ont.	Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	73	N.-B.	Bâtiment et charpentes	147
Ont.	Laines et worsteds (Manuf.)	73	Ont.	Carrières, gravières, puits de sel	145
Ont.	Briques et tuiles (Manuf.)	74	Ont.	Briques et tuiles (Manuf.)	143
Ont.	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	75	Ont.	Verre et ses produits (Manuf.)	135
Qué.	Vêtement masculin—complets, paletots (Manuf.)	76	Qué.	Vêtement masculin—complets, paletots (Manuf.)	132
Qué.	Carrières, gravières, puits de sel	78	Ont.	Culture marnîchère	131
Ont.	Ferronnerie et outils (Manuf.)	79	Ont.	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	126
Ont.	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	80	Qué.	Carrières, gravières, puits de sel	126
Qué.	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	80	Alta	Culture des céréales	124
C.B.	Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	81	Ont.	Cotonnades—filés, tissus, fil (Manuf.)	122
Ont.	Verre et ses produits (Manuf.)	81	Ont.	Salles de billard et clubs sportifs	119
Ont.	Chaussures (Manuf.)	81	Ont.	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	116
Qué.	Construction navale	82	Ont.	Réparations d'automobiles	114
Ont.	Bonneterie et tricots (Manuf.)	84	Ont.	Ferronnerie et outils (Manuf.)	114
N.-B.	Pulpe et papier (Manuf.)	85	Qué.	Construction navale	113
Qué.	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	85	Qué.	Produits du caoutchouc (Manuf.)	111
Ont.	Tannerie (Manuf.)	86	N.-B.	Pulpe et papier (Manuf.)	110
Ont.	Tôlerie (Manuf.)	87	Qué.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	110
Ont.	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	87	Qué.	Charroyage, camionnage et roulage	108
C.B.	Culture mixte et générale	88	Ont	Tôlerie (Manuf.)	108
N.-E.	Abatage et transport des billots	89	N.-E.	Transport par eau	105
Qué.	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	89	Qué.	Réparations d'automobiles	104
Ont.	Produits du pétrole (Manuf.)	89	Ont.	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	104
Qué.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	89	Alta	Hôtels, restaurants et tavernes	104
Qué.	Meubles (rembourrage compris) (Manuf.)	91	Ont.	Laines et worsteds (Manuf.)	102
Qué.	Charroyage, camionnage et roulage	92	Ont.	Taxis, livraison et autobus	101
Ont.	Salles de billard et clubs sportifs	92	Ont.	Chaussures (Manuf.)	99
N.-E.	Transport par eau	93	Man.	Hôtels, restaurants et tavernes	98
Qué.	Réparations d'automobiles	93	Qué.	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf)	95
Alta	Culture des céréales	93	C.B.	Hôtels, restaurants et tavernes	94
Ont.	Culture maraîchère	93	Qué.	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	94
Ont.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	93	N.-E.	Abatage et transport des billots	93
Ont.	Réparations d'automobiles	94	Qué.	Charbon et bois (Comm. de détail)	93
Ont.	Charbon et bois (Comm. de détail)	95	Ont.	Bonneterie et tricots (Manuf.)	92
Qué.	Charbon et bois (Comm. de détail)	95	Qué.	Meubles (rembourrage compris) (Manuf.)	86
C.B.	Culture maraîchère	96	Ont.	Charbon et bois (Comm. de détail)	85
C.B.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	96	Qué.	Taxis, livraison, autobus	83
Alta	Hôtels, restaurants et tavernes	99	N.-B.	Culture mixte et générale	84
N.-B.	Culture mixte et générale	99	Ont.	Tannerie (Manuf.)	84
Ont.	Produits du papier—boîtes, sacs, papeterie (Manuf.)	99	Ont.	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	83
Man.	Magasin général ou à rayons (Comm. de détail)	100	Ont.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	82
Ont.	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	100	Ont.	Extraction et broyage du nickel-cuivre	81
Ont.	Taxis, livraison, autobus	101	Ont.	Entreposage	79
Ont.	Extraction et broyage du nickel-cuivre	102	Sask.	Hôtels, restaurants et tavernes	78
Qué.	Tnxis, livraison, autobus	102	Ont.	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	76
Ont.	Entreposage	102	Man.	Magasin général et rayons (Comm. de détail)	75
Man.	Hôtels, restaurants et tavernes	103	Ont.	Postes d'essence (Comm de détail)	75
Qué.	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	103	Ont.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	74
Qué.	Soie, soieries (scie artificielle comprise) (Manuf.)	104	Qué.	Chaudières, moteurs et machinerie (Manuf.)	71
Qué.	Appareils électriques (Manuf.)	105	Ont.	Boutiques de barbier et coiffeur	71
Ont.	Abattoirs et salaisons (Manuf.)	105	N.-E.	Pêche	70
N.-E.	Cbemins de fer à vapeur	105	Ont.	Produits du papier—boîtes, sacs, papeterie (Manuf.)	69
N.-E.	Pêcbe	105	Ont.	Abattoirs et salaisons (Manuf.)	68
Ont.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	107	C.B.	Impression, édition et reliure	65
Ont.	Postes d'essence (Comm. de détail)	107	C.B.	Magasin général et à rayons (Comm. de détail)	64
C.B.	Hôtels, restaurants et tavernes	108	Qué.	Viande, volaille et poisson (Comm.de détail)	64
Ont.	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	108	Qué.	Pain et autres produits de la boulangerie (Manuf.)	62
N.-E.	Culture mixte et générale	108	Qué.	Boutiques de barbier et de coiffeur	60
Ont.	Moulins à farine et à grain	108	Ont.	Produits du pétrole (Manuf.)	59
			N.-E.	Culture mixte et générale	59

LVII.—COMPARAISON DES INDICES DU (a) POURCENTAGE DU TEMPS TOTAL DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS À GAGES NE PERDANT PAS DE TEMPS DANS L'INDUSTRIE ET (b) DU POURCENTAGE DE TEMPS PERDU PAR EMPLOYÉ À GAGES DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Province	Industrie	Indice a	Province	Industrie	Indice b
C.B.	Pulpe et papier (Manuf.)	108	Qué.	Appareils électriques (Manuf.)	58
N.-B.	Chemins de fer à vapeur	109	Man.	Impression, édition et reliure	58
Qué.	Tramways électriques	109	Ont.	Gaz d'éclairate et de chauffage (Manuf.)	58
Qué.	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	110	N.-E.	Chemins de fer à vapeur	57
Ont.	Tramways électriques	110	Ont.	Maisons de logement et de pension	56
Qué.	Pain et autres produits de la boulangerie (Manuf.)	111	Ont.	Automobiles et accessoires (Comm. de détail)	*56
Ont.	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	111	Ont.	Placements et prêts	55
Ont.	Téléphonie	112	Qué.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	53
Qué.	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	112	Ont.	Service domestique privé	53
Ont.	Gaz d'éclairage et de chauffage (Manuf.)	112	Ont.	Drogues et préparations de toilette (Comm. de détail)	53
Sask.	Hôtels, restaurants et tavernes	113	Ont.	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (Comm. de détail)	53
C.B.	Impression, édition et reliure	113	Ont.	Moulins à farine et à grain	53
Ont.	Boutiques de barbier et de coiffeur	113	Qué.	Magasin général et à rayons (Comm. de détail)	52
C.B.	Magasin général et à rayons (Comm. de détail)	113	Ont.	Buanderies, blanchisseries	52
Man.	Impression, édition et reliure	113	Qué.	Soie et soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.)	52
Qué.	Boutiques de barbier et de coiffeur	114	Ont.	Beurre, fromage et lait condensé (Manuf.)	51
Ont.	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (Comm de détail)	114	Ont.	Télégraphie	47
Qué.	Téléphonie	115	N.-B.	Chemins de fer à vapeur	47
Qué.	Magasin général et à rayons (Comm. de détail)	115	Qué	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (Comm. de détail)	47
Qué.	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	115	Qué.	Service domestique privé	46
Ont.	Automobiles et accessoires (Comm. de détail	115	Ont.	Produits laitiers (Comm. de détail)	46
Ont.	Buanderies, blanchisseries	115	Qué.	Tramways électriques	45
Ont.	Produits laitiers (Comm. de détail)	115	Qué.	Produits laitiers (Comm. de détail)	45
Ont.	Télégraphie	116	Qué.	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	44
Ont.	Maisons de logement ou de pension	117	C.B.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	43
Qué.	Ferronnerie et fournitures de construction (Comm. de détail)	117	Qué.	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Manuf.)	42
Ont.	Drogues et préparations de toilette (Comm. de détail)	118	C.B.	Pulpe et papier (Manuf.)	41
C.B.	Tramways électriques	118	Qué.	Placements et prêts	40
Qué.	Produits laitiers (Comm. de détail)	118	Ont.	Tramways électriques	40
Ont.	Service domestique privé	119	Ont.	Téléphonie	39
Qué.	Service domestique privé	120	Qué.	Ferme laitière	37
Ont.	Placements et prêts	122	C.B.	Tramways électriques	36
Ont.	Ferme laitière	122	Ont.	Santé	34
Ont.	Santé	122	Qué.	Téléphonie	31
Sask.	Entreposage	123	Sask.	Enseignement	31
Qué.	Placements et prêts	125	Sask.	Entreposage	28
Qué.	Santé	125	C.B.	Enseignement	28
I.P.-E.	Culture mixte et générale	125	Qué.	Santé	26
Sask.	Enseignement	128	Man	Enseignement	26
Alta	Enseignement	129	Alta	Enseignement	25
C.B.	Enseignement	129	I.P.-E	Culture mixte et générale	20
Qué.	Police (municipale)	129	Qué.	Banque	16
Man.	Enseignement	130	Qué	Enseignement	13
Qué.	Service des postes	130	Qué.	Service postal	12
Qué.	Banque	131	Qué.	Police (municipale)	11
Qué.	Enseignement	131	Ont.	Défense nationale	11
Ont.	Défense nationale	131	Ont.	Police (municipale)	11
Ont	Police (municipale)	131	Ont.	Religion	8
Ont.	Religion	133	Qué.	Religion	7
Qué.	Religion	133			
	Taux pour tout le Canada=73·5 p.c.			Moyenne ....83 (15·27 p.c.)	
	Indice maximum possible=136			Taux pour tout le Canada=18·35 p.c.	

L'indiee de "eoneentration du travail" est en relation avee un indiee du poureentage de temps perdu durant l'année. Cette eorrélation, eomme on peut s'y attendre, est très élevée (r = ·91). Il y a toutefois eertaines industries qui échappent au fait reconnu que la concentration du travail varie en fonction du poureentage de temps perdu durant l'année de travail. C'est que, lorsque le poureentage de temps perdu est ealeulé d'après la eoneentration, il y a, malgré une eoneordanee passable dans la grande majorité des eas, des industries dont le ehiffre dans eertains eas est insensiblement plus élevé et dans eertains autres, insensiblement plus bas que le poureentage réel de temps perdu durant l'année.

Les industries suivantes s'éeartent de façon significative de la règle observée, *i.e.* moins l'industrie perd de temps, moins le temps perdu est répandu parmi les employés à gages. Dans ee eas ces derniers sont aussi bien des femmes que des hommes.

POURCENTAGE RÉEL DE TEMPS PERDU CALCULÉ D'APRÈS LA CONCENTRATION

Temps perdu calculé moindre que le temps réel			Temps perdu calculé moindre que le temps réel		
Province	Industrie	Indice	Province	Industrie	Indice
C.B	Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	80	Qué.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	54
Ont.	Machinerie et instruments agricoles (Manuf.)	62	C.B.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	49
C.B.	Culture maraîchère	60	Ont.	Produits du pétrole (Manuf.)	48
Sask.	Bâtiment et charpentes	59	Ont.	Chaussures (Manuf.)	46
C.B	Culture mixte et générale	51	Qué.	Produits du caoutchouc (Manuf.)	40
Alta	Bâtiment et charpentes	48	Ont.	Laines et worsteds (Manuf.)	40
C.B.	Pêche	41	Ont.	Ferronnerie et outils (Manuf.)	35
Ont.	Culture maraîchère	33	Qué.	Tabacs, cigares et cigarettes (Manuf.)	33
C.B.	Hôtels, restaurants et tavernes	29	Qué.	Extraction de l'amiante	31
Alta	Culture des céréales	26	Ont.	Fil métallique et ses produits (Manuf.)	31
Sask.	Hôtels, restaurants et tavernes	23	Ont.	Tannerie (Manuf.)	30
Man.	Hôtels, restaurants et tavernes	22	Qué.	Construction navale	29
			N.-B.	Pulpe et papier (Manuf.)	26
			Ont.	Bonneterie et tricots (Manuf.)	26
			Ont.	Cotonnades—filés, tissus et fil, (Manuf.)	25
			C.B.	Pulpe et papier (Manuf.)	24
			Qué.	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.)	22

Tous les nombres sont donnés sous forme d'indices. Pour les convertir en pourcentage de temps perdu durant l'année—indice 100 = 18·35 p.c. (9·54 semaines); l'erreur standard = 20·8 ou 3·82 de l'année (2·00 semaines).

LVIII.—POURCENTAGE DE TEMPS PERDU, TOTALITÉ DES EMPLOYÉS ET DES FEMMES À GAGES DANS LES INDUSTRIES ACCUSANT UNE PLUS FORTE ET UNE PLUS FAIBLE MOYENNES DE TEMPS PERDU QUE JUSTIFIÉES PAR LA DISTRIBUTION DU CHÔMAGE, 1931, ET MOYENNE D'EMPLOIEMENT ANNUEL D'APRÈS LE RECENSEMENT DES MANUFACTURES, 1924, 1928 ET 1930

Province	Industrie	P.c de temps perdu	Employés à gages 1931		Moyenne annuelle de chômage, recensement des manufactures		
			Total	Femmes	1924	1928	1930
	MOYENNE DE TEMPS PERDU PLUS GRANDE QUE JUSTIFIÉE						
C.B.	Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	14·6	2,556	556	2,848	7,176	3,574
Ont.	Machinerie et instruments agricoles	11·4	5,390	136	6·322	10,287	7·053
C.B	Culture maraîchère	11·0	2,167	31	-	-	-
Sask.	Bâtiment et charpentes	10·8	5,039	23	-	-	-
C.B.	Culture mixte et générale	9·4	6,092	101	-	-	-
Alta	Bâtiment et charpentes	8·8	5,178	39	-	-	-
C.B.	Pêche	7·5	3,047	18	-	-	-
Ont.	Culture maraîchère	6·0	3,236	36	-	-	-
C.B.	Hôtels, restaurants et tavernes	5·3	8,491	2,602	-	-	-
Alta	Culture des céréales	4·8	2,121	89	-	-	-
Sask.	Hôtels, restaurants et tavernes	4·2	3,762	1,527	-	-	-
Man.	Hôtels, restaurants et tavernes	4·0	4,878	2,137	-	-	-
	MOYENNE DE TEMPS PERDU MOINDRE QUE JUSTIFIÉE						
Qué.	Biscuits et confiserie (Manuf.)	9·9	3,328	1,317	2,809	3,461	3,358
C.B.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	9·0	3,311	55	[1]	[1]	[1]
Ont.	Produits du pétrole (Manuf.)	8·8	3,068	191	1,603	1,894	2,482
Ont.	Chaussures (Manuf.)	8·4	4,878	1,565	4,231	5,106	4,561
Qué.	Produits du caoutchouc (Manuf.)	7·3	4,245	1,370	3,488	5,362	5,320
Ont.	Laines et worsteds (Manuf.)	7·3	5,523	2,467	3,861	3,005	2,816
Ont.	Ferronnerie et outils (Manuf.)	6·4	3,901	391	3,779	4,950	4,550
Qué.	Tabacs, cigares, cigarettes (Manuf.)	6·0	6,176	3,230	1,887	1,788	7,873
Qué.	Extraction de l'amiante	5·7	2,810	23	2,582	3,391	2,770
Ont.	Fil métallique et treillis (Manuf.)	5·7	2,878	300	1,521	1,882	2,182
Ont.	Tannerie (Manuf.)	5·5	2,482	170	3,168	3,245	2,530
Qué.	Construction navale	5·3	2,708	12	-	-	-
N.-B.	Pulpe et papier (Manuf.)	4·8	2,729	89	1,241	1,329	2,469
Ont.	Bonneterie et tricots (Manuf.)	4·8	7,058	4,337	10,351	12,714	12,940
Ont.	Cotonnades—filés, tissus et fil (Manuf.)	4·6	4,692	1,975	3,983	5,129	4,236
C.B.	Pulpe et papier (Manuf.)	4·4	2,925	83	2,554	2,855	2,959
Qué.	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (Manuf.)	4·0	5,502	2,431	912	1,925	3,692

[1] Non connues—moins de trois établissements.

Avant d'analyser ces différences, il convient de définir (1) le "temps perdu moindre que le temps réel", (2) le "temps perdu calculé plus long que le temps réel". Pour ce qui est du premier groupe, nous pouvons dire que le temps perdu réel est plus élevé que ne le justifie la répartition du chômage entre les employés à gages; quant au deuxième, c'est la situation contraire qui existe.

Ces industries s'écartent, en ce qui a trait au temps perdu par l'industrie, d'une tendance observée pour rester en relation constante avec le degré auquel le temps perdu réel est distribué parmi les employés à gages.

Dans le groupe, les employés à gages perdant du temps restent inoccupés pendant des périodes de temps exceptionnellement longues. D'après les données du recensement, cette situation peut être imputée à l'un des deux facteurs suivants: (a) l'inclusion de débris nombreux d'autres industries qui n'accrochent que la semaine isolée de travail et qui, probablement, ne s'attachent pas définitivement à cette industrie. Les industries de cette sorte ont plus mauvaise apparence qu'elles ne le méritent à cause de cette accumulation d'adhérents temporaires; (b) le deuxième facteur est naturellement la situation qui force une industrie à congédier plusieurs de ses ouvriers *réguliers* à cause d'une production différée ou paradoxalement augmentée par la mécanisation, etc. On remarquera facilement que la classe 1 se compose d'industries qui se rattachent à l'exportation du poisson et des produits agricoles, à la construction ou aux hôtels, restaurants et tavernes. Dans chaque cas. ce sont des industries qui dépendent des fluctuations du marché. Le poisson et le grain, par exemple, sont à la merci non seulement des politiques tarifaires de l'étranger mais aussi d'une offre qui varie. La construction est cyclique par nature, tandis que le volume d'affaires des hôtels et des restaurants dépend largement du montant d'argent que le consommateur a à dépenser.

Il est remarquable que la "culture mixte et générale" ne se présente pas dans cette classe. Seules s'y trouvent les cultures spécialisées, *i.e.* celles qui dépendent du marché extérieur pour écouler leurs produits. On en déduit que, lorsque la ferme sert principalement à satisfaire aux besoins du fermier. elle ne paraît pas dans cette classe.

On peut toutefois affirmer avec un certain degré de certitude que ces industries accusent un chômage plus élevé que ne le justifie la répartition du travail, parce qu'elles ne sont pas organisées pour résister à la pression des personnes sans travail qui n'ont pu trouver d'emploi dans les industries mieux organisées ou qui ont été rejetées pendant l'évolution de celles-ci.

Les deux industries manufacturières tombant dans cette classe offrent un intérêt particulier. Ce sont (1) la "saurisserie et la mise en boîte du poisson en Colombie Britannique" et (2) la "machinerie et les instruments agricoles" en Ontario. Leurs effectifs, comme on le peut voir à l'état LVIII, furent énormément augmentés de 1924 à 1928, pour retomber en 1930 aux environs du niveau de 1924. Ici encore faut-il conclure que les employés à gages n'ont été créés que pour être privés de travail lorsqu'il devint évident que la production dépassait la capacité d'achat du consommateur. D'après les chiffres du recensement de 1931, un grand nombre de personnes se sont encore déclarées comme ordinairement employées aux industries auxquelles elles étaient autrefois attachées, bien que plusieurs d'entre elles fussent restées inoccupées durant toute l'année antérieure à l'énumération. Quant aux industries elles-mêmes, ces personnes n'y sont plus attachées. Il est clair que ce fait peut augmenter le chômage et, *pari passu*, augmenter la concentration de travail de cette industrie.

Voyons maintenant la classe 2, où le temps occupé est réparti entre les employés à gages à un degré plus élevé que dans le cas des autres industries accusant un chômage égal. Nous voyons tout de suite que toutes, excepté 4, sont des industries à consommation domestique et que leurs effectifs en 1924, 1928 et 1930 ont accusé des augmentations graduelles ou sont restées à peu près stationnaires. Il est évident que ces industries sont toutes organisées pour répondre à une demande dont l'étendue est connue et dont la production a été réglée d'après cette demande.* Le tableau présenté est celui d'une industrie ayant une main-d'œuvre relativement constante et parmi laquelle le temps perdu est réparti entre les employés à gages. Dans le cas de deux industries, à savoir la "fonderie et l'affinage des métaux non ferreux (manuf.)" en Colombie Britannique et les "produits du pétrole (manuf.)" en Ontario, on sait que c'est la politique de plusieurs des plus grandes compagnies engagées dans ces industries de choisir et de conserver aussi longtemps que possible leurs effectifs travailleurs entiers, et de permettre ainsi aux ouvriers de rester en contact avec l'industrie en leur offrant un emploi à temps partiel†—en d'autres termes, en répartissant la perte de temps.

* Le fait que plusieurs de ces industries ont, grâce aux tarifs protecteurs, trouvé un marché stable ne modifie en rien l'à-propos de cette étude.

† A ce sujet, il doit être entendu que l'emploi à temps partiel signifie le travail procuré à des personnes considérées par l'industrie comme faisant partie du personnel, et non du travail saisonnier ou des travaux isolés donnés à tout venant. La confusion de ces deux catégories de travailleurs est la cause de profonds malentendus.

*Remarquons toutefois que ces industries font exception à une tendance observée —elles ne sont pas la règle.** L'ensemble des industries montrant des sommes comparables de temps perdu ne répartit pas le temps de travail. Ceux qui perdent du temps sont ordinairement longtemps inoccupés et moins il y en a qui perdent du temps dans une industrie plus longtemps ceux-là restent sans travail.†

Dans l'état LIX nous avons dressé un classement des industries selon l'"organisation" en tant qu'elle affecte le travailleur. Le critère d'organisation est la "distribution maximum du travail par rapport au minimum de temps perdu". Ce classement a été établi en obtenant d'abord la moyenne de semaines perdues par tous les employés à gages et ensuite la moyenne de semaines perdues par les employés à gages perdant du temps. On remarquera que ce classement d'organisation, en donnant de l'importance à la distribution du travail, a changé l'ordre provenant de tout critère antérieur.‡

Comme complément à ce classement selon l'organisation, nous insérons le classement des catégories "non spécifiées" d'industries—afin de montrer jusqu'à quel point ces groupes sont peu organisés quand on les compare même aux pires industries de l'échantillon.

* On remarquera que, dans les industries textiles représentées dans cette classe, un fort pourcentage d'employés à gages sont des femmes, chez qui la durée moyenne de perte de temps est moins élevée que chez les hommes. Cette meilleure répartition de l'emploi est facilitée par la rupture nette avec le status d'employés à gages lorsque les femmes se marient.

† On verra dans le chapitre suivant que les occupations révèlent cette situation de façon beaucoup plus marquée que les industries

‡ Le chapitre XI, en accordant un traitement spécial aux 122 industries de l'échantillon utilisé dans ce chapitre, constitue un calcul plus poussé des effets des divers types de chômage industriel montrant (1) la probabilité de perte de temps pour le travailleur et (2) la probabilité de se reprocurer du travail

LIX.—INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON CLASSIFIÉES SELON LE DEGRÉ DE DISTRIBUTION DU CHÔMAGE PAR RAPPORT AU TEMPS PERDU, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Industrie	Classement[1]
Sask	Bâtiment et charpentes	572
Alta	Bâtiment et charpentes	572
C.B	Saurisserie et mise en boîte du poisson (Manuf.)	532
Ont	Instruments et machinerie agricoles (Manuf.)	494
C.B	Extraction du charbon	440
C.B.	Pêche	432
N.-E	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	418
C.B	Culture mixte et générale	375
C.B	Culture maraîchère	364
N.-B	Abatage et transport des billots	357
N.-B	Produits des scieries (Manuf.)	336
Ont	Culture maraîchère	306
Qué	Extraction de l'amiante	285
N.-E	Bâtiment et charpentes	280
N.-B	Bâtiment et charpentes	266
Ont	Briques et tuiles (Manuf.)	260
Ont	Verre et ses produits (Manuf.)	252
Ont	Carrières, gravières, puits de sel	247
Alta	Culture des céréales	242
Ont	Salles de billard et clubs sportifs	231
Qué	Carrières, gravières, puits de sel	228
Qué	Vêtement masculin—complets, paletots (Manuf.)	228
N.-E.	Transport par eau	200
Qué	Charroyage, camionnage et roulage	200
Ont	Fil métallique et ses produits	198
Ont	Taxis, livraison et autobus	198
Man	Hôtels, restaurants et tavernes	198
N.-B	Pulpe et papier (Manuf.)	190
Ont	Tôlerie (Manuf.)	190
Qué	Fonderie, cémentation, affinage et laminage du fer (Manuf.)	190
Alta	Hôtels, restaurants et tavernes	189
Ont	Cotonnades—filés, tissus et fil (Manuf.)	187
C.B	Hôtels, restaurants et tavernes	184
Qué	Construction navale	180
Ont	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (Manuf.)	226
Ont	Réparations d'automobiles	210
Qué	Réparations d'automobiles	180
Ont	Ferronnerie et outils (Manuf.)	180
Ont	Produits du laiton et du cuivre (Manuf.)	162
Sask	Hôtels, restaurants et tavernes	161
Qué	Produits du caoutchouc (Manuf)	160
Qué	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtement d'enfants compris) (Manuf.)	153
Qué	Charbon et bois (Comm. de détail)	152
N.-B	Culture mixte et générale	152
Ont	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	147

[1] Ce classement est le produit de la multiplication du nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages dans l'industrie par le nombre moyen de semaines perdues par les employés à gages perdant du temps.

LIX.—INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON DISPOSÉES SUIVANT LE DEGRÉ DE RÉPARTITION DE CHÔMAGE, PROPORTIONNELLEMENT AU TEMPS PERDU, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—*fin*

Province	Industrie	Coefficient
Ont	Charbon et bois (Comm. de détail)	144
Qué	Taxis, livraison et autobus	144
Ont	Chaussures (Manuf.)	144
Ont	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Manuf.)	140
Ont	Postes d'essence (Comm. de détail)	140
Qué	Meubles (rembourrage compris) (Manuf.)	136
N.-E	Abattage et transport des billots	136
Ont	Laines et worsteds (Manuf.)	135
Ont	Extraction et broyage du nickel-cuivre	133
Ont	Bonneterie et tricots (Man.)	128
Ont	Entreposage	126
Ont	Liqueurs et breuvages (sans eaux gazeuses) (Man.)	126
C.B.	Impression, édition et reliure	126
C.B	Magasin général et à rayons (Commerce de détail)	126
Ont	Salons de barbier et de coiffeur	126
Ont	Tannage (Man.)	120
Qué	Tabac, cigares et cigarettes (Man.)	120
Man	Magasin général et à rayon (Commerce de détail)	119
Qué	Salons de barbier et de coiffeur	115
Ont	Placements et prêts	115
Qué	Viande, volaille et poisson (Comm. de détail)	114
Ont	Biscuits et confiserie (Man.)	112
N.-E	Pêche	108
Ont	Abattoirs et salaisons	108
Qué	Chaudières, moteurs et machinerie (Man.)	108
Ont	Maisons de logement et de pension	105
Ont.	Service domestique privé	105
Ont	Drogues et préparations de toilette (Comm. de détail)	105
Ont	Automobiles et accessoires (Comm. de détail)	100
Ont	Produits du papier-boîtes, sacs et papeterie (Man.)	96
Qué	Pain et autres produits de la boulangerie (Man.)	95
Man	Impression, édition et reliure	95
Ont	Gaz d'éclairage et de chauffage (Man.)	90
Ont	Quincaillerie et matériaux de construction (Comm. de détail)	90
N.-E	Culture mixte et générale	85
Qué	Service domestique privé	84
Ont	Farine et mouture du grain	80
Qué	Appareils électriques (Man.)	80
N.-E	Chemins de fer	80
Ont	Buanderies; blanchissage	76
Qué	Produits laitiers (Commerce de détail)	76
Qué	Magasin général et à rayons (Commerce de détail	72
Qué	Quincaillerie et matériaux de construction (Comm. de détail)	72
Ont	Réseaux télégraphiques	72
Qué	Placements et prêts	69
Qué	Production et distribution d'éclairage et énergie électriques	68
Ont	Produits laitiers (Comm. détail)	68
Ont	Beurre, fromage et lait condensé (manuf.)	64
Qué	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (Man.)	64
Ont	Produits du pétrole (Man.)	60
N.-B	Chemins de fer	60
Qué	Ferme laitière	60
Qué	Soie, soieries (y compris rayonne) (Manuf.)	56
Qué	Tramways	56
Qué	Biscuits et confiserie (Man.)	55
Ont	Santé	54
Man	Enseignement	50
C.B	Tramways	48
C.B	Enseignement	48
Sask	Enseignement	48
Alta	Enseignement	44
C.B	Pulpe et papier (Man.)	42
Ont	Réseaux téléphoniques	42
Ont	Tramways	42
C.B	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (Man.)	40
Qué	Santé	36
Sask	Entreposage	32
Qué	Réseaux téléphoniques	26
Qué	Banque	20
Qué	Enseignement	18
Ont	Police (municipale)	17
Ont	Défense nationale	17
I. du P.-E	Culture mixte et générale	15
Qué	Service postal	15
Qué	Police (municipale)	14
Qué	Religion	10
Ont	Religion	10

LX.—COEFFICIENT DES GROUPES INDUSTRIELS NON SPÉCIFIÉS DANS CHAQUE PROVINCE SUIVANT LE DEGRÉ DE RÉPARTITION DU CHÔMAGE, PROPORTIONNELLEMENT AU TEMPS PERDU, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Employés à gages		Semaines perdues			Coefficient (produit des cols 4 et 5)
				Moyenne par		
	Total	Perdant du temps	Total	Tous employés à gages	Employés à gages perdant du temps	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Ile du Prince-Edouard	1,245	706	17,607	14	24	336
Nouvelle-Ecosse	10,361	6,939	187,784	18	27	486
Nouveau-Brunswick	13,430	10,352	266,829	19	25	475
Québec	53,255	38,142	1,107,470	21	29	609
Ontario	46,862	36,160	1,174,983	25	32	800
Manitoba	11,856	9,651	333,343	28	34	952
Saskatchewan	9,047	7,158	234,650	25	32	800
Alberta	7,075	5,667	188,705	26	33	858
Colombie Britannique	15,750	12,432	439,867	27	35	945

On notera aussi que dans ces industries la dispersion est plus grande que dans la majorité des industries de l'échantillon. Il ne faut pas entendre par là que ces groupes sont bien à l'aise à cause de cette dispersion. L'envers du portrait est les ruines que constitue le montant énorme de temps perdu par tout le groupe. Notre assertion est que *la dispersion est une bonne condition quand (1) le groupe parmi lequel l'ouvrage est distribué demeure intact; (2) le montant global de temps perdu par l'industrie est tel que, s'il était uniformément distribué parmi les employés à gages, il ne causerait pas grand privation à chacun.** Les groupes non spécifiés, et une proportion décroissante à mesure que l'on passe des industries les moins organisées à celles qui le sont le plus, ne tombent sous aucune de ces conditions—*leur contenu varie suivant les conditions de l'industrie en général,* le temps moyen perdu par tous les membres du groupe est près de six mois de l'année de travail.

Il est remarquable qu'il y ait apparemment une variation considérable dans le chômage et dans sa répartition brusquement croissante de l'est à l'ouest.

On notera que les provinces qui accusent des taux bas dans les deux cas sont des régions affectées par un exode de population vers les grands centres urbains et ailleurs. Ces régions ne comprennent pas de grandes cités; aussi bien des travailleurs d'attachement industriel non spécifié ont afflué dans les grandes cités d'autres provinces. Les Provinces Maritimes, cependant, ne semblent pas partager cette tendance. Leur population est partie en grand nombre autrefois pour s'établir dans les Provinces des Prairies ou pour demeurer en Colombie Britannique et dans l'Est des Etats-Unis. L'industrialisation est moins intense dans les Provinces Maritimes, le travailleur "non spécialisé" étant à même de passer à plusieurs occupations comme l'agriculture, la pêche, l'emballage et l'expédition des fruits et l'abatage du bois, occupations d'un seul individu souvent au cours d'une seule année.

Cette situation reflète des caractéristiques particulières à la région différente du reste du Canada.

Quant à l'Ouest, nous trouvons que la Saskatchewan et l'Alberta accusent moins de chômage chez les "non spécialisés" que le Manitoba et la Colombie Britannique. Cette situation indique un influx dans les cités de Winnipeg et Vancouver de l'Alberta et de la Saskatchewan, résultat de la faillite de la culture des céréales et des industries qui en dépendent. Le fait est que *le chômage plus grand en Colombie Britannique et au Manitoba ne peut pas être attribué directement aux conditions industrielles dans ces deux provinces, mais est due en partie à l'absorption d'ouvriers renvoyés par les industries de la Saskatchewan et de l'Alberta.*

Observations de conclusion.—Le point essentiel mis en relief par cette étude est que le chômage, parce qu'il affecte le travailleur, ne signifie pas la même chose quand il est mesuré par les données de recensement que lorsqu'il l'est à même les rapports périodiques d'emploiement fournis par les firmes. Au recensement nous recevons des renseignements que ne donnent pas les rapports sur le personnel du bordereau de paie de mois en mois, comme les nombreux travailleurs en chômage qui se considèrent encore liés à des industries spécifiques. Bien des économistes paraissent négliger l'importance attachée à ce chiffre—peut-être parce que ces chiffres ne sont con-

*Voir l'indice de rigidité des industries et le texte relatif au Chapitre XI.

nus qu'à tous les dix ans. Ceci veut dire, en somme, que deux facteurs de première importance à chaque travailleur sont oubliés ou devinés: (1) la durée du chômage, (2) la dislocation d'un attachement industriel défini. En d'autres mots, la coutume économique est d'envisager le chômage (problème intimement lié aux unités de la population, non de l'industrie) au point de vue de l'industrie. Est-ce logique? Il semble que plusieurs économistes méconnaissent complètement la question relativement aux employés à gages quand ils parlent de chômage. Quand une industrie a un bordereau de paie moins nombreux d'un mois à l'autre, ils reconnaissent que cette contraction mesure en gros le chômage mais semblent refuser de reconnaître qu'en plus de cette contraction il y a des travailleurs qui se considèrent comme appartenant encore à cette industrie tout en chômant durant ces mois. Comme on l'a dit précédemment, les industries, moins quelques rares exceptions, renient ceux qui ne travaillent pas réellement pour elles dans le moment présent. Le fait que les économistes se placent au point de vue de l'industrie dans l'interprétation des données courantes apporte beaucoup de confusion à l'idée de chômage. Voici un exemple: prenons le "fumage et salage du poisson" en Colombie Britannique. Suivant le recensement des manufactures le nombre moyen d'employés sur les bordereaux de paie mensuels les années civiles 1924 et 1930 et l'année terminée le 1er juin 1931 était comme suit:—

1924	2,848	
1928	7,176; + 4,328	Différences
1er juin 1930 au 1er juin 1931	1,348; − 5,828	

Durant la période 1924–29 le nombre d'employés à gages augmentait dans presque toutes les industries. Il est done logique d'assumer que cette augmentation d'employés à gages dans l'industrie ne s'alimentait pas à même les employés à gages d'autres industries mais provenait largement de personnes à leur "propre compte", de jeunes gens et d'immigrés.

Comparons maintenant les chiffres du recensement sur les chômeurs durant la période antérieure au 1er juin 1931. Nous trouvons que 3,556 employés à gages se sont déclarés comme liés à cette industrie, dont 1,319 n'avaient perdu aucun temps, c'est-à-dire moins d'une semaine. C'est un chiffre comparable à l'effectif déclaré sur le bordereau de paie mensuel moyen. Mais qu'est-ce à dire des autres 2,237? Les chiffres du recensement montrent que les semaines moyennes de travail de ce groupe s'élevaient à 23. Mais il faut se rappeler que nécessairement il n'y a eu de l'ouvrage que durant une partie de temps relativement à l'industrie mère. On le voit par les gains annuels moyens de l'ouvrier à la pièce (ensemble de travailleurs d'urgence dont les bordereaux de paie ne font pas mention individuellement) qui s'élèvent à $150—ce chiffre, à $7.50 par semaine, donnerait 20 semaines de travail par ouvrier à la pièce. Naturellement plusieurs employés à gages qui ne travaillent presque pas durant l'année composent cette moyenne.

Pour ce qui est des 5,828 employés à gages renvoyés de 1928 à 1931, on peut dire que 2,237 se considèrent encore comme attachés à l'industrie, bien que l'industrie ne pense pas de même évidemment. Le reste reçoit des secours directs ou, dans le cas de quelques-uns, est engagé dans des exploitations personnelles. Très peu ont été absorbés par d'autres industries, comme toutes les industries rejetaient des employés à gages.

Ceci n'indique-t-il pas que la classe à perdre du temps formait un groupe entièrement différent de ceux qui en perdaient?

Il a été dit que, si la perte de temps était répartie parmi les travailleurs, nous aurions encore du chômage. C'est vrai, mais plusieurs travailleurs qui perdent 10 semaines par années pourraient raisonnablement économiser assez pour subvenir à eux-mêmes durant ces 10 semaines—tandis que la moitié perdant 20 semaines ne le pourrait pas. Ils auraient à recevoir des secours et perdraient de plus en plus un attachement industriel défini.

Cette tendance à séparer la population active en deux groupes: (1) sans attachement industriel spécifié et (2) définitivement liée à une industrie spécifique, est-elle chose désirable? La réponse n'est que trop évidente dans la durée du chômage parmi ceux qui perdent du temps.

Nos observations ont indiqué que la dispersion du chômage, qui est faite de durées de chômage parmi les travailleurs individuels, se produit de façon qu'elle indique une tendance vers des différences croissantes dans des durées particulières comme résultat d'une sélection industrielle intense.

Les théories courantes sur le chômage traitent principalement de "gages réels", de fluctuations de prix et autres critères qui entrent dans les cycles commerciaux. On prétend souvent qu'une personne qui travaille 8 mois de l'année dans bien des cas gagne plus durant l'année

qu'une autre qui travaille toute l'année à des gages "marginaux" ou "sous-marginaux" et, partant, s'en trouve mieux, bien que dans un cas la durée du chômage soit de 4 mois et nulle dans l'autre. Si ceci était vrai, et non pas limité à des exceptions, la durée du chômage pourrait certes ne pas entrer en ligne de compte comme étant sans importance. Quels sont les faits? Nous trouvons, en prenant tous les employés à gages (hommes) de 40 occupations choisies dans chaque province en 1931, qu'il y a une *corrélation* marquée entre les *gains moyens par semaine de travail* et les *semaines de travail durant l'année.** Ceci veut dire que celui qui travaille toute l'année a un salaire ou des gages moyens plus élevés que celui qui a perdu du temps, et moins nombreuses sont les semaines de travail, plus bas sont les gains.

Ce fait a été établi par une corrélation semblable entre les gains moyens par semaine de travail et la perte moyenne de temps des 122 industries de l'échantillon que nous avons pris.

Ceci veut dire que la durée du chômage est directement reflétée en dollars et cents, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de chaque travailleur. La concentration de l'emploiement se traduit par une concentration de consommation ou de pouvoir d'achat. Cette concentration a sans doute été aggravée par les coutumes des monopoles, les restrictions des unions ouvrières et l'immobilité du travail.

Le fonctionnement défectueux des mécanismes monétaires et du placement des épargnes a joué son rôle dans la faillite des tentatives de la population active pour subvenir à elle-même. Certes les réformes sont ici désirables mais, si elles sont accomplies, diminueront-elles assez la perte de temps de chaque travailleur dont la dispersion et la durée sont le vrai critère de chômage?

PARTIE C—INCIDENCES SPÉCIALES DU CHÔMAGE

Signification de la saisonnalité. On croira sans doute que nous avons négligé de considérer l'influence des fluctuations saisonnières sur le chômage. Cette omission n'est pas volontaire. Quand il s'agit d'industries, la seule mesure possible de la saisonnalité est la comparaison du chômage le 1er juin par rapport au chômage de l'année précédente. On a montré que c'était réellement inutile parce que ceci indique non seulement la saisonnalité mais aussi le degré auquel les conditions industrielles ont été sujettes à une hausse ou une baisse durant l'année considérée et aussi parce que les données ne montrent pas les fluctuations mensuelles.

Pour étudier le sens de cette saisonnalité de certaines industries si marquée au Canada, il a fallu recourir à de grandes classes industrielles qui sont employées dans l'indice mensuel de l'emploiement calculé par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Comme on peut le voir à l'Appendice 3, les groupes industriels ne sont pas tout d'abord aussi homogènes que ceux de notre échantillon. Deuxièmement, les industries agricoles ne sont pas représentées. Cependant, pour ces groupes donnés, nous pouvons obtenir les chiffres mensuels d'emploiement qui paraissent sous forme d'indice, la moyenne de 1926 étant prise comme base. On a construit à même ces chiffres mensuels un indice de fluctuation de la façon suivante:—

Les chiffres mensuels d'emploiement ont été trouvés pour chaque industrie durant 1929, 1930 et 1931. La moyenne et la déviation standard des chiffres mensuels ont été calculées séparément pour chacune des trois années. Le rapport, représenté par le carré de la déviation standard divisé par le carré de la moindre différence, a été établi en moyenne pour les trois années, et le coefficient de fluctuation a été exprimé par la racine carrée de cette moyenne. Comme base de cet indice, on a obtenu un coefficient semblable pour toutes les industries au Canada à l'exception de l'agriculture. Cet indice représente alors réellement la saisonnalité basée sur la fluctuation moyenne mensuelle durant les trois années, durant et avant l'année de recensement. La méthode pour obtenir cet indice peut et devrait être discutée, parce qu'il ne représente pas simplement la saisonnalité mais est réellement un indice de fluctuation composé de deux éléments: la saisonnalité et la tendance prédominante à la baisse de l'emploiement, bien que la tendance soit partiellement éliminée en prenant la moyenne des trois années. Cependant, on croit qu'il suffit à indiquer la saisonnalité relative de la période considérée. Cet indice paraît à l'Appendice 3, de même les indices de 30 industries représentant le chômage l'année terminée le 1er juin 1931, le p.c. de féminité, les gains moyens par semaine de travail et le risque de chômage en fonction de l'âge. Les données des quatre derniers indices proviennent du recensement de 1931 et pour cette raison les groupes industriels, sans être tout à fait identiques aux groupes de l'indice mensuel de l'emploiement, sont suffisamment semblables pour entrer dans cette comparaison.

* Voir *Memorandum sur le pouvoir de gain des ouvriers canadiens des deux sexes, par âge*, p. 18, basé sur des données recueillies au recensement de 1931, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique, Ministère du Commerce.

On notera que les 30 industries choisies sur un nombre possible de 55 l'ont été de façon à embrasser toutes les variétés de chômage et aussi pour représenter chaque région du Canada sur une base pro rata.

Notre premier objet est de voir si l'indice de fluctuation ajoute quelque chose à la corrélation entre le chômage et le degré d'organisation qu'indique le poids combiné des trois indices, (1) âge, (2) p.c. de féminité, (3) gains.

On a découvert que la corrélation de ces trois facteurs avec le chômage était légèrement plus grande que la corrélation des sept facteurs avec le chômage dans les 122 industries de l'échantillon (principalement dû à des différences dans l'échantillon). On a de plus découvert que l'indice de fluctuation n'ajoutait pas à cette corrélation si ce n'est dans une mesure négligeable, mais ne faisait que prendre de l'importance aux dépens de l'âge et du p.c. de féminité. L'explication en est que l'"organisation", telle que représentée, prend en considération la fluctuation saisonnière des industries. En d'autres termes, l'organisation est montrée en tenant compte de toute saisonnalité dans l'industrie. (Voir Appendice 3.)

Nous assumons donc que le même résultat s'appliquerait aux 122 industries de l'échantillon, *i.e.* les facteurs considérés montrent dans leur effet combiné l'importance que peut revêtir la saisonnalité.

Groupes industriels non considérés dans l'échantillon.—Nous traiterons maintenant brièvement des groupes qui n'entrent pas dans l'échantillon. On a noté que trois industries ayant chacune plus de 40,000 employés étaient regardées comme donnant une fausse tendance au taux de chômage. Cependant, ces industries se comportent précisément comme les industries semblables avec effectif moindre, bien que dans l'ensemble elles accusent un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne de l'échantillon.

LXI.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) SANS TRAVAIL DANS TROIS GRANDES INDUSTRIES MONTRANT PLUS DE CHÔMAGE QUE LA MOYENNE, 1er JUIN 1931

Province	Industrie	Employés à gages		
		Total	En chômage le 1er juin	
			Nomb.	P.c.
Qué.	Bâtiment et charpentes	44,725	13,090	29·27
Ont.	Cultue générale et mixte	47,730	4,844	10·15
Ont.	Bâtiment et charpentes	45,658	16,989	37·21
	Total	138,113	34,923	25·28

Ces chiffres nous font voir que le chômage ne fait que concorder avec ce que l'on attendrait du type d'industrie (voir état L).

Nous arrivons maintenant au groupe où les employés à gages sont spécifiquement liés à des industries non classifiées. Ce sont des groupes hétérogènes formés de nombreuses petites et relativement peu importantes industries. L'ensemble de ce groupe montre 231,823 employés à gages dont 45,219 ou 19·5 p.c. étaient en chômage le 1er juin. Le p.c. de chômeurs est un peu plus grand que l'ensemble des employés à gages spécifiquement liés à des industries classifiées où le pourcentage de chômeurs le 1er juin était de 17·6 p.c.

Employés à gages non spécifiquement liés à une industrie.—Il s'agit maintenant de ce groupe d'employés à gages qui n'ont pas d'attachement industriel défini. Ce groupe contient de façon prépondérante le type le plus pauvre de travailleur et de manœuvre non spécialisé. Il contient principalement des travailleurs nomades (qui d'aucune façon ne sont aptes à travailler toute l'année) et les gens de tous métiers si nombreux dans les petites villes à travers tout le pays. Ce groupe comprend 165,172 employés à gages, dont 90,091 ne travaillaient pas le 1er juin 1931, ou un pourcentage de chômeurs de 54·54, perte de plus de la moitié de l'année de travail.

Il faut supposer que ce groupe comporte toutes les occupations de manœuvre et de travailleur non spécialisé—il contient pratiquement 40 p.c. de cette classe de travailleurs qui s'élève à 422,284, dont 161,631 ou 38·28 p.c. ne travaillaient pas le 1er juin (voir état LXVII, page 177).

On voit par là que le chômage est bien pire chez les travailleurs industriels que chez les travailleurs non spécialisés en général. Nous pouvons dire alors que la meilleure classe de travailleurs non spécialisés mentionne quelque attachement industriel, bien que cet attachement

puisse être constamment changeant. On peut dire cependant du groupe non spécialisé qu'en général il se compose de gens dont l'employabilité est discutable et il va de soi que l'organisation y est presque inexistante. D'un autre côté, il n'y a apparemment pas d'emplois spécialisés.

Nous pouvons résumer l'analyse précédente dans un état. L'organisation d'une industrie veut dire un fort pourcentage d'emplois spécialisés. Le chômage dans cette classe étant négligeable, le chômage dans toute l'industrie est moindre. Une sélection poussée des travailleurs signifie que, bien que le chômage soit amoindri pour la partie choisie, la nature même du procédé jette presque tout le chômage sur le travailleur non spécialisé. Plus il y a d'industries hautement organisées au pays, plus grande est la disparité dans la distribution du chômage, l'organisation se traduisant encore par la centralisation et la spécialisation des besoins. Nous voyons par là qu'il y a une relation très étroite entre (1) les occupations spécialisées et les industries hautement organisées et (2) les occupations non spécialisées et les industries faiblement organisées.

Nous allons maintenant considérer cette classe "non spécialisée" de travailleurs industriels et son classement au point de vue du degré d'organisation. Pour ainsi faire, il nous faut référer aux indices de l'état suivant et de l'état LXI qui donne les indices des industries spécifiques. Nous savons que l'organisation dans la classe "non spécialisée" est virtuellement inexistante. Dans ce cas, les trois principaux facteurs qui dénotent l'organisation devraient montrer ce fait. Ces trois facteurs sont (1) les gains moyens par semaine de travail, (2) le risque de chômage en fonction de l'âge et (3) le p.c. de féminité. Une industrie faiblement organisée devrait accuser de faibles gains, (2) de l'indifférence à l'égard de l'âge et (3) un faible p.c. de féminité.

Cependant, il faut se rappeler que cette classe d'industrie est loin d'être homogène. Ce n'est pas une industrie mais une accumulation de personnes refusées par toutes les ndustries—occupations désuètes, inemployables, jeunes gens mal orientés, etc. Nous voyons donc aussitôt que le risque de chômage en fonction de l'âge ne peut avoir de vrai sens à cause de cette hétérogénéité des parties constituantes. L'indice de l'état LXI montre que les âges y sont à peu près les mêmes que ceux des employés à gages de tout le Canada, c'est-à-dire les refusés de tous âges.

Les gains sont très faibles de même que le p.c. de féminité, tous deux plus faibles que tout groupe des industries de l'échantillon. Le trait principal est, cependant, que le phénomène de sélectivité n'existe pas dans ce groupe.

LXII.—GROUPES D'EMPLOYÉS À GAGES D'ATTACHEMENT INDUSTRIEL NON SPÉCIFIÉ, AINSI QU'EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) PERDANT DU TEMPS, SEMAINES PERDUES, GAINS, P.C. DE FÉMINITÉ, RISQUE DE CHÔMAGE EN FONCTION DE L'ÂGE, CANADA, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Employés à gages (Hommes)				Semaines perdues				Semaines de travail	Gains			Employés à gages			Risque de chômage en fonction de l'âge
	Total	Perdant du temps			Total	Moyenne				Total $00	Moyenne par semaine de travail	Indice	Nombre	P.c.	Indice	
		Nombre	P.c.	Indice		Nombre	P.c. de l'année	Indice								
Ile du Prince-Edouard	1,231	698	56·70	129	17,375	14·112	7·13	132	41,248	3,970	9·62	43	14	1·14	5	89
Nouvelle-Ecosse	10,247	6,882	67,16	153	185,989	18·153	4·90	170	302,408	28,511	9·43	42	114	1·11	5	98
Nouveau-Brunswick	13,317	10,295	77·31	176	264,854	19·893	8·25	187	396,131	37,806	9·54	42	11.	0·85	4	98
Québec	51,963	37,691	72·53	165	1,094,345	21·064	0·50	198	1,487,054	189,021	12·71	56	1,292	2·49	12	99
Ontario	45,478	35,453	77·96	177	1,149,239	25·274	8·60	237	1,094,387	138,466	12·65	56	1,384	3·04	14	100
Manitoba	11,623	9,490	81·65	186	326,883	28·125	4·08	264	249,243	26,775	10·74	48	233	2·00	9	100
Saskatchewan	8,876	7,031	79·21	180	229,277	25·834	9·67	242	204,577	20,919	10·23	45	171	1·93	9	100
Alberta	6,928	5,558	80·23	182	184,189	26 595	1·13	249	164,174	19,371	11·80	52	147	2·12	10	100
Colombie Britannique	15,509	12,258	79·04	180	432,881	27·915	3·67	262	271,221	38,587	14·23	63	241	1·55	7	100

Ce que signifie le p.c. de féminité.—D'après la considération *a priori* que les femmes sont regardées comme plus aptes au travail de bureau ainsi qu'à certaines positions dans les professions hautement organisées comme l'éducation et l'hygiène, l'état LXIII a été fait pour les 122 industries de l'échantillon, donnant le nombre d'hommes et de femmes dans les occupations susmentionnées avec leur proportion du total d'hommes et de femmes dans les industries. Cet état montre que la majorité des femmes sont engagées dans les occupations susmentionnées, qui sont des emplois à temps entier, et que la majorité des hommes ne le sont pas.

LXIII.—NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES ET DE COMMIS DE BUREAU DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, PAR SEXE, CANADA, 1er JUIN 1931

Province	Industrie	Deux sexes			Hommes		Femmes	
		Total des employés à gages	Commis de bureau[1,2] Nomb.	Commis de bureau[1,2] P.c.	Total des employés à gages	Commis de bureau	Total des employées à gages	Commis de bureau
	ÉCHANTILLON TOTAL	640,552	138,812	21·6	410,490	65,209	230,122	73,603
C.B.	Pêche	3,047	14	0·46	3,029	13	18	1
Sask.	Bâtiment et charpentes	5,039	53	1·05	5,016	32	23	21
Alta.	Bâtiment et charpentes	5,178	77	1·49	5,139	39	39	38
Qué.	Extraction de l'amiante	2,810	83	2·95	2,787	62	23	21
C.B.	Saurisserie et mise en boîte du poisson (manuf.)	3,556	148	4·16	3,000	114	556	34
N.-B.	Abatage et transport des billots	3,120	17	0·54	3,109	13	11	4
C.B.	Extraction du charbon	4,834	38	0·78	4,822	26	12	12
Ont.	Machinerie et instruments agricoles (manuf.)	5,390	612	11·35	5,154	407	236	205
N.-E.	Fonderie, cémentation, affinage, laminage du fer (manuf.)	3,294	177	6·35	3,227	124	67	53
Qué.	Vêtement masc.—complets, paletots (manuf.)	5,699	221	3·88	3,215	101	2,384	120
Ont.	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtement d'enfants compris) (manuf.)	5,887	323	5·48	2,136	46	3,751	277
C.B.	Culture mixte et générale	6,092	9	0·14	5,991	5	101	4
N.-B.	Produits des scieries (manuf.)	2,774	72	2·59	2,745	46	29	26
N.-E.	Abatage et transport des billots	2,316	4	0·17	2,293	4	23	–
N.-E.	Bâtiment et charpentes	4,958	53	1·06	4,923	25	35	28
N.-B.	Bâtiment et charpentes	3,239	45	1·39	3,219	25	20	20
N.-E.	Transport par eau	5,024	201	4·00	4,968	158	56	43
Qué.	Construction navale	2,708	123	4·54	2,696	116	12	7
Man.	Hôtels, restaurants et tavernes	4,878	342	7·01	2,741	240	2,137	102
Qué.	Carrières, gravières, puits de sel	2,588	54	2·08	2,582	50	6	4
N.-B.	Pulpe et papier (manuf.)	2,729	176	6·44	2,640	95	89	81
Ont.	Fil métallique et ses produits (manuf.)	2,878	232	8·06	2,578	193	300	129
Ont.	Charbon et bois (comm. de détail)	3,615	602	16·65	3,252	249	363	353
C.B.	Culture maraîchère	2,167	–	–	2,136	–	31	–
C.B.	Hôtels, restaurants et tavernes	8,491	635	7·47	5,889	442	2,602	193
Qué.	Fonderie, cémentation, affinage, laminage du fer (manuf.)	3,777	435	11·52	3,576	297	201	138
Qué.	Vêtement féminin—jupes, manteaux, gilets (vêtements d'enfants compris) (manuf.)	8,754	468	6·35	2,048	125	6,706	343
Ont.	Briques et tuiles (manuf.)	2,165	68	3·14	2,104	29	61	39
Ont.	Réparations d'automobiles	4,548	163	3·58	4,457	84	91	79
Qué.	Charroyage, camionnage et roulage	5,574	140	2·47	5,643	114	31	26
Qué.	Réparations d'automobiles	2,486	51	2·05	2,463	32	23	19
Ont.	Tôlerie (manuf.)	2,690	309	11·48	2,344	151	346	158
Ont.	Verre et ses produits (manuf.)	2,179	172	7·89	2,012	87	167	85
Ont.	Ferronnerie et outils (manuf.)	3,901	311	7·97	3,510	118	391	193
Sask.	Hôtels, restaurants et tavernes	3,762	249	6·62	2,235	201	1,527	48
Qué.	Produits du caoutchouc (manuf.)	4,245	481	11·35	2,875	298	1,370	183
Ont.	Taxis, livraison et autobus	2,660	155	5·82	2,687	82	73	73
Ont.	Carrières, gravières, puits de sel	2,840	79	2·81	2,805	52	35	27
Ont.	Produits du laiton et du cuivre (manuf.)	2,996	301	10·04	2,729	158	267	143
Qué.	Charbon et bois (comm. de détail)	2,594	407	15·69	2,453	283	141	124
Ont.	Extraction et broyage du nickel-cuivre	2,507	44	1·75	2,497	35	10	9
Alta.	Culture des céréales	2,121	1	0·04	2,112	1	9	–
Alta.	Hôtels, restaurants et tavernes	5,857	508	8·67	3,792	353	2,065	155
N.-B.	Culture mixte et générale	5,343	3	0·05	5,323	–	20	3
Qué.	Taxis, livraison et autobus	4,076	71	1·74	4,044	43	32	28
Ont.	Chaussures (manuf.)	4,878	219	4·47	3,313	81	1,565	138
Qué.	Meubles (rembourrage compris) (manuf.)	2,880	174	6·04	2,748	118	132	56
Qué.	Chaudières, moteurs et machinerie (manuf.)	4,985	475	9·53	4,676	252	309	223
Ont.	Produits du pétrole (manuf.)	3,068	411	13·39	2,877	242	191	169
C.B.	Impression, édition et reliure	2,455	326	13·28	2,098	149	357	177
Ont.	Cotonnades—filés, tissus (manuf.)	4,692	162	3·45	2,717	65	1,975	97
Ont.	Culture maraîchère	3,236	3	0·09	3,200	–	36	3
Ont.	Viande, volaille et poisson (comm. de détail)	5,100	217	4·25	5,867	46	233	171
Ont.	Boutiques de barbier et coiffeur	3,793	29	0·76	2,553	1	1,240	28
Man.	Magasin général ou à rayons (comm. de détail)	8,404	2,210	26·29	3,985	583	4,419	1,627
Ont.	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (manuf.)	2,964	94	3·17	2,941	76	23	18
Qué.	Appareils électriques (manuf.)	6,462	1,117	20·45	4,256	567	1,206	550
Ont.	Entreposage	3,428	392	11·43	3,237	264	191	128
C.B.	Magasin général ou à rayons (comm. de détail)	4,881	908	18·60	2,339	190	2,542	718
Ont.	Placements et prêts	6,289	3,569	56·75	4,399	1,720	1,890	1,849
Qué.	Viande, volaille et poisson (comm. de détail)	4,743	211	4·45	4,516	57	227	164
Ont.	Télégraphie	3,085	1,969	63·82	2,741	1,643	344	326
Qué.	Boutiques de barbier et coiffeur	3,096	33	1·06	2,133	10	963	23
Ont.	Bonneterie et tricots (manuf.)	7,058	523	7·41	2,721	136	4,337	387
Ont.	Salles de billard et clubs sportifs	3,784	325	8·59	3,297	191	487	134
Man.	Impression, édition et relieure	2,725	402	14·75	2,145	137	580	265
Ont.	Abattoirs et salaisons (manuf.)	4,377	494	11·28	3,993	385	384	109
Ont.	Laines et worsteds (manuf.)	5,623	304	5·50	3,056	127	2,467	177

[1] Y compris le clergé, les médecins, les télégraphistes, les téléphonistes et les positions permanentes du gouvernement.
[2] Y compris les instituteurs, les infirmières, les télégraphistes, les téléphonistes et les positions permanentes du gouvernement.

LXIII.—NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES ET DE COMMIS DE BUREAU DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, PAR SEXE, CANADA, 1er JUIN 1931—Fin

Province	Industrie	Deux sexes			Hommes		Femmes	
		Total des employés à gages	Commis de bureau[1],[2]		Total des employés à gages	Commis de bureau	Total des employés à gages	Commis de bureau
			Nomb.	P.c.				
Ont.....	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (manuf.)	3,083	485	12·16	2,795	212	288	163
Qué.....	Pain et autres produits de la boulangerie (manuf.)	5,329	210	3·94	5,105	130	224	80
N.-E....	Chemins de fer	4,505	442	9·81	4,405	365	100	77
Qué.....	Biscuits et confiserie (manuf.)	3,328	280	8·41	2,011	153	1,317	127
Qué.....	Tabacs, cigares et cigarettes (manuf.)	6,176	482	7·80	2,946	283	3,230	199
N.-E....	Culture mixte et générale	5,399	10	0·18	5,368	3	31	7
N.-E....	Pêche	2,819	8	0·28	2,808	5	11	3
Ont.....	Produits du papier—boîtes, sacs, papeterie (manuf.)	4,680	570	12·18	2,839	207	1,841	363
Ont.....	Service domestique privé	49,274	228	0·48	4,389	14	44,885	214
Ont.....	Biscuits et confiserie (manuf.)	5,153	420	8·15	2,725	197	2,428	223
Ont.....	Téléphonie	10,812	6,747	62·40	5,344	856	6,468	5,991
Ont.....	Drogues et préparations de toilette (comm. de détail)	3,180	133	4·18	2,555	32	625	101
Ont.....	Tannerie (manuf.)	2,482	135	5·44	2,312	61	170	74
Qué.....	Télépbonie	6,517	4,356	66·84	2,690	691	3,827	3,665
Qué.....	Magasin général ou à rayons (comm. de détail)	10,442	1,520	14·55	5,318	484	5,124	1,036
Qué.....	Service domestique privé	46,358	230	0·49	4,335	8	42,023	222
Ont.....	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (comm. de détail)	4,267	753	17·64	3,624	245	643	508
Qué.....	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	5,291	985	18·61	4,891	608	400	377
N.-B....	Chemins de fer	5,881	873	14·84	5,680	686	201	187
Ont.....	Maisons de logement ou de pension	3,193	49	1·53	2,249	16	944	33
Sask....	Entreposage	3,003	105	3·49	2,962	64	41	41
Qué.....	Placements et prêts	4,185	2,850	68·10	2,997	1,694	1,188	1,156
Ont.....	Moulins à farine et à grain	2,701	252	9·33	2,523	109	178	143
Ont.....	Automobiles et accessoires (comm. de détail)	3,881	701	18·06	3,484	326	397	375
Ont.....	Postes d'essence (comm. de détail)	2,312	83	3·59	2,257	52	55	31
Ont.....	Buanderies; blanchisseries	4,211	233	5·53	2,493	31	1,718	202
Qué.....	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (comm. de détail)	2,776	499	17·97	2,455	304	321	195
Qué.....	Ferme laitière	4,899	1	0·02	4,839	-	60	1
Qué.....	Liqueurs, breuvages (sans eaux gazeuses) (manuf.)	2,473	282	11·40	2.263	198	210	84
Ont.....	Gaz d'éclairage et de cbauffage	2,604	435	16·70	2,366	207	238	228
Qué.....	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (manuf.)	5,502	366	6·65	3,071	157	2,431	209
Ont.....	Produits laitiers (comm. de détail)	5,542	569	10·27	5,106	218	436	351
C.B.....	Pulpe et papier (manuf.)	2,925	149	5·09	2,842	101	83	48
C.B.....	Tramways électriques	2,347	258	10·99	2,203	138	144	120
Qué.....	Tramways électriques	4,956	392	7·91	4,823	268	133	124
Qué.....	Produits laitiers (comm. de détail)	2,479	263	10·61	2,368	198	111	65
Ont.....	Tramways électriques	6,020	462	7·67	5,861	314	159	148
Sask....	Enseignement	9,006	8,345	92·66	3,169	3,117	5,897	5,228
Ont.....	Beurre, fromage et lait condensé (manuf.)	3,306	301	9·10	2,992	105	314	196
Ont.....	Santé	15,105	10,881	72·03	4,085	3,270	11,020	7,611
Qué.....	Santé	7,750	5,154	66·50	2,283	1,826	5,467	3,328
Man.....	Enseignement	6,413	5,941	92·64	2,041	1,939	4,372	4,002
C.B.....	Fonderie et affinage des métaux non ferreux	3,311	144	4·35	3,256	102	55	42
Alta.....	Enseignement	7,092	6,514	91·85	2,420	2,299	4,672	4,215
C.B.....	Enseignement	5,907	5,444	92·16	2,151	2,044	3,756	3,400
Qué.....	Banque	7,699	5,683	73·81	5,933	3,960	1,766	1,723
I.P.-E...	Culture mixte et générale	2,055	3	0·15	2,046	1	9	2
Qué.....	Service des postes	4,279	3,834	89·60	3,492	3,389	787	545
Qué.....	Service de police (municipale)	2,300	2,240	97·39	2,285	2,228	15	12
Qué.....	Enseignement	20,929	19,709	94·17	5,843	5,551	15,086	14,158
Ont.....	Défense nationale	2,605	2,326	89·29	2,528	2,258	77	68
Ont.....	Religion	6,237	5,734	91·93	5,392	5,127	845	607
Ont.....	Service de police (municipale)	2,514	2,367	94·15	2,454	2,331	60	36
Qué.....	Religion	4,667	3,992	85·53	4.114	3,909	553	83
Employés à gages de tout le Canada		2,570,097	239.882	9·33	2,022.260	123,749	547,837	116,133

Nous remarquons que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les services professionnels et chez les commis de bureau, bien que dans l'échantillon il y ait presque deux fois plus d'hommes que de femmes.

Afin de déterminer la validité de notre supposition que l'organisation de l'industrie ressort réellement de (1) la proportion de femmes, (2) des gains et (3) de la susceptibilité de l'âge au chômage, un indice a été construit montrant le pourcentage des employés à gages (hommes et femmes combinés) qui appartiennent aux occupations de bureau, lequel semble assez représentatif de l'organisation de l'industrie. *On a trouvé que cet indice est en relation avec l'indice du*

chomage (X_{10}) *dans une proportion presque égale à l'influence combinée des trois facteurs mentionnés plus haut,* et que l'influence des trois facteurs est négligeable dans une corrélation partielle où l'indice est introduit comme quatrième facteur. Nous pouvons donc dire que le degré d'organisation de l'industrie comme le montre la structure du personnel est le principal facteur influençant le chômage et que tout essai de résoudre avec satisfaction ce problème doit se faire dans cette direction, c'est-à-dire par l'étude de la distribution anormale du temps perdu parmi les employés à gages, sachant que cette distribution anormale est surtout le résultat du procédé d'organisation.

Chômage chez les femmes.—Jusqu'ici le chômage n'a été traité que chez les hommes. Une étude du chômage chez les femmes d'après l'attache industrielle est très peu satisfaisante en ce que les femmes sont trouvées en plus grand nombre dans certaines occupations que dans les industries. Le plus grand nombre des femmes à gages se rencontrent dans les occupations énumérées ci-dessous.

LXIV.—NOMBRE ET POURCENTAGE DE FEMMES À GAGES DANS CERTAINES OCCUPATIONS, POURCENTAGE AYANT PERDU DU TEMPS ET POURCENTAGE DE TEMPS PERDU, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	Femmes à gages			P.c. de temps perdu durant l'année
	Nomb.	En p.c. du total	P.c. ayant perdu du temps	
Toutes occupations	547,837	100·00	25·14	10·17
Ouvrières dans les textiles	49,329	9·00	52·48	18·88
Télégraphistes et téléphonistes	15,102	2·76	21·08	6·27
Vendeuses	43,831	7·83	28·47	11·86
Infirmières—graduées et élèves	17,888	3·27	14·90	5·88
Institutrices—écoles	55,248	10·08	7·36	3·67
Domestiques	126,699	23·13	21·48	9·62
Gouvernantes et matronnes	21,536	3·93	14·75	6·54
Filles de table	12,561	2·29	36·70	15·00
Commis de bureau	116,133	21·20	17·41	7·33
Total	457,327	83·48	44·31	9·27

A remarquer que la seule occupation ci-dessus avec forte distribution parmi les industries est celle de "commis de bureau". Nous pouvons dire que plus le pourcentage de commis de bureau est grand dans une industrie, plus cette industrie est organisée et centralisée. Les autres occupations sont essentiellement féminines et pour la plus grande partie elles sont à temps entier dans les industries bien organisées. Le point à noter est que, là où les femmes sont dans des occupations non comprises dans les industries fortement organisées, elles souffrent presque autant du chômage que les hommes (voir textiles), montrant que ce n'est pas la différence de sexe qui cause un faible taux de chômage chez les femmes, mais plutôt le fait que les femmes sont concentrées dans les occupations favorisées dans les industries organisées (à savoir, les téléphonistes, commis de bureau, institutrices, infirmière).

L'on a vu que le pourcentage de femmes dans l'industrie a une forte corrélation avec le degré d'organisation de l'industrie et que les exceptions (principalement dans les textiles) sont rares. Ce fait est de nouveau en évidence quand nous considérons les banques. Les banques sont sans contredit une industrie fortement organisée montrant peu de chômage. Cependant, dans la classification par organisation elles paraissent parmi les industries faiblement organisées. La raison de ceci est que dans les banques les femmes n'occupent pas les positions de bureau inférieures à un degré aussi prononcé que dans les autres industries, ce qui nuit à l'"âge" et à la "proportion de femmes" qui sont deux facteurs importants dans l'estimation de l'organisation. Si les banques avaient suivi la même pratique que les autres industries et employé des femmes dans les positions inférieures, comme caissiers, etc., leur organisation réelle aurait été plus apparente. En effet, l'âge probable de chômage aurait été plus favorable par suite de la plus forte proportion de femmes et de la moyenne d'âge plus élevée des hommes à gage, comme ces derniers auraient été surtout trouvés dans les positions responsables. Pour obtenir une estimation des différences pouvant survenir parmi les industries de l'échantillon, un tableau a été compilé sur la moyenne proportionnelle de temps perdu durant l'année par les hommes et femmes à gages combinés et sur la proportion des employés à gages (hommes et femmes combinés) qui ont perdu du temps durant l'année. L'état LXV donne les industries dans l'ordre du chômage masculin

côte à côte avec les données semblables pour le total des employés à gages. Il est intéressant de noter les différences proportionnelles. Un facteur important est sans doute à considérer, à savoir, la proportion de femmes au travail par rapport aux hommes. La grandeur du groupe des femmes peut naturellement avoir un effet considérable sur la différence dans la proportion. En conséquence, l'état LXV donne le nombre des hommes à gages de même que le total des employés à gages dans chaque industrie. Il est à remarquer, cependant, qu'il y a peu de différence dans le pourcentage de temps perdu entre les hommes à gages et le total des employés à gages. Dans les industries où les femmes ne se rencontrent que dans les occupations de commis de bureau ou que par ailleurs elles ne comprennent qu'un faible pourcentage du total des employés, la moyenne de temps perdu par tous les employés à gages n'est, comme l'on devait s'y attendre, que légèrement réduite. Sous ce rapport l'état LXIII donne le nombre des commis de bureau, hommes et femmes. Dans certaines industries où les femmes rivalisent avec les hommes, comme dans les filatures, les caoutchouteries, les biscuiteries et les confiseries, nous trouvons que le chômage est beaucoup plus considérable chez les femmes. Cependant, dans d'autres industries où les mêmes conditions compétitives existent, nous constatons que les femmes montrent un plus faible taux de chômage que les hommes. La saurisserie et mise en boîte du poisson en Colombie Britannique et la confection pour femmes en Ontario sont des exemples de ce dernier cas.

LXV.—TOTAL DES EMPLOYÉS À CACES ET HOMMES À GAGES DE L'ÉCHANTILLON, ET DIFFÉRENCES ENTRE LE TOTAL ET LES HOMMES DANS LES POURCENTACES DE LA MOYENNE DE TEMPS PERDU ET POURCENTACES AYANT PERDU DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Industrie	Employés à gages		Moyenne de temps perdu en p.c. de l'année par			P.c. ayant perdu du temps		
		Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes à gages (3)	Total des employés à gages (4)	Différence (Col. 4—Col 3) (5)	Hommes à gages (6)	Total des employés à gages (7)	Différence (Col. 7—Col. 6) (8)
Sask....	Bâtiment et charpentes	5,016	5,039	43·40	43·27	−0·13	76·31	76·11	−0·20
Alta....	Bâtiment et charpentes	5,139	5,178	43·11	42·90	−0·21	77·91	77·54	−0·37
C.B....	Saurisserie et mise en boîte du poisson (manuf.)	3,000	3,556	42·11	37·56	−4·55	70·66	62·91	−7·75
C.B....	Extraction du charbon	4,822	4,834	38·84	38·81	−0·03	81·00	80·88	−0·12
Ont.....	Machinerie et instruments agricoles (manuf.)	5,154	5,390	38·75	37·46	−1·29	68·54	66·53	−2·01
N.-E...	Fonderie, cémentation, affinage, laminage du fer (manuf.)	3,227	3,294	37·46	36·90	−0·56	79·67	78·72	−0·95
C.B....	Pêche	3,029	3,047	34·98	34·88	−0·10	66·62	66·42	−0·20
N.-B...	Abatage et transport des billots	3,109	3,120	34·05	34·04	−0·01	74·46	74·42	−0·04
N.-B...	Produits des scieries (manuf.)	2,745	2,774	32·03	31·96	−0·07	72·53	72·13	−0·40
Qué.....	Extraction de l'amiante	2,787	2,810	30·67	30·50	−0·17	76·13	75·66	−0·47
C.B....	Culture mixte et générale	5,991	6·092	29·61	29·33	−0·28	54·89	54·35	−0·54
N.-E...	Bâtiment et charpentes	4,923	4,958	28·34	28·19	−0·15	65·59	65·19	−0·40
C.B....	Culture maraîchère	2,136	2,167	27·88	27·83	−0·05	49·34	49·24	−0·10
Ont.....	Vêtement féminin—jupes, manteaux gilets (vêtements d'enfants compris) (manuf.)	2,136	5,887	27·65	23·04	−4·61	63·48	57·80	−5·68
N.-B...	Bâtiment et charpentes	3,219	3,239	27·13	27·00	−0·13	64·05	63·69	−0·36
Ont.....	Briques et tuiles (manuf.)	2,104	2,165	26·69	26·19	−0·50	60·55	59·63	−0·92
Ont.....	Carrières, gravières, puits de sel	2,805	2,840	26·65	26·56	−0·09	63·03	62·75	−0·28
Qué.....	Vêtement masculin—complets, paletots, (manuf.)	3,215	5,699	25·44	24·17	−1·27	57·20	58·33	1·13
Ont.....	Verre et ses produits (manuf.)	2,012	2,179	25·36	24·81	−0·55	56·46	55·30	−1·16
Ont.....	Culture maraîchère	3,200	3,236	24·01	24·06	0·05	47·93	47·84	−0·07
Qué.....	Carrières, gravières, puits de sel	2,582	2,588	23·13	23·11	−0·02	56·15	56·07	−0·08
Alta....	Culture des céréales	2,112	2,121	22·71	22·71	-	47·44	47·38	−0·06
Ont.....	Cotonnades—filés, tissus (manuf.)	2,717	4,692	22·61	22·46	−0·15	59·03	59·78	0·75
Ont.....	Salles de billard et clubs sportifs	3,297	3,784	22·28	21·85	−0·43	47·95	47·23	−0·72
Ont.....	Fil métallique et ses produits (manuf.)	2,578	2,878	21·98	21·23	−0·75	55·23	53·61	−1·62
Ont.....	Ferronnerie et outils (manuf.)	3,510	3,901	21·88	20·96	−0·92	56·32	54·22	−2·10
Ont.....	Réparations d'automobiles	4,457	4,548	21·00	20·85	−0·15	45·86	45·51	−0·35
Ont.....	Tôlerie (manuf.)	2,344	2,690	20·98	19·86	−1·12	50·63	48·81	−1·82
Qué.....	Construction navale	2,696	2,708	20·75	20·73	−0·02	52·15	52·03	−0·12
N.-B...	Pulpe et papier (manuf.)	2,640	2,729	20·69	20·25	−0·44	51·17	50·16	−1·01
Qué.....	Fonderie, cémentation, affinage, laminage du fer (manuf.)	3,576	3,777	20·84	20·13	−0·71	49·38	47·79	−1·59
Man.....	Hôtels, restaurants et tavernes	2,741	4,878	20·13	18·02	−2·11	38·63	37·94	−0·69
Qué.....	Charroyage, camionnage et roulage	5,643	5,674	19·80	19·73	−0·07	45·96	45·81	−0·15
Alta....	Hôtels, restaurants et tavernes	3,792	5,857	19·73	19·06	−0·67	40·47	41·15	0·68
Ont.....	Produits du laiton et du cuivre (manuf.)	2,729	2,996	19·59	18·98	−0·61	49·50	48·33	−1·17
N.-E...	Transport par eau	4,968	5,024	19·34	19·19	−0·15	45·14	44·86	−0·28
Qué....	Produits du caoutchouc (manuf.)	2,875	4,245	19·26	20·36	1·10	56·48	59·27	2·79
Ont.....	Chaussures (manuf.)	3,313	4,878	19·26	18·23	−1·03	52·39	51·31	−1·08
Qué.....	Réparations d'automobiles	2,463	2,486	19·17	19·15	−0·02	44·82	44·81	−0·01
Ont.....	Taxis, livraison et autobus	2 587	2,660	18·90	18·54	−0·36	40·12	39·37	−0·75

LXV.—TOTAL DES EMPLOYÉS À GAGES ET HOMMES À GAGES DE L'ÉCHANTILLON, ET DIFFÉRENCES ENTRE LE TOTAL ET LES HOMMES DANS LES POURCENTAGES DE LA MOYENNE DE TEMPS PERDU ET POURCENTAGES AYANT PERDU DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

Province	Industrie	Employés à gages		Moyenne de temps perdu en p.c. de l'année par			P.c. ayant perdu du temps		
		Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes à gages (3)	Total des employés à gages (4)	Différence (Col. 4—Col. 3) (5)	Hommes à gages (6)	Total des employés à gages (7)	Différence (Col. 7—Col. 6) (8)
Ont.....	Laines et worsteds (manuf.)...........	3,056	5,523	17·94	18·71	0·77	53·07	56·13	3·06
Qué.....	Charbon et bois (comm. de détail)....	2,453	2,594	17·63	17·11	−0·52	43·70	42·25	−1·45
N.-E...	Abatage et transport des billots.......	2,293	2,316	17·09	17·06	−0·03	46·83	45·64	−0·19
C.B....	Hôtels, restaurants et tavernes........	6,889	8,491	17·13	17·25	0·12	32·04	34·40	2·36
Ont.....	Charbon et bois (comm. de détail)....	3,252	3,615	16·51	15·54	−0·97	43·66	41·16	−2·50
Ont.....	Bonneterie et tricots (manuf.)..........	2,721	7,058	16·09	16·94	0·85	44·83	48·60	3·77
Qué.....	Tabacs, cigares et cigarettes (manuf.)..	2,946	6,176	15·92	17·25	1·33	44·70	51·17	6·47
Qué.....	Meubles (rembourrage compris) (Manuf.)................................	2,748	2,880	15·86	15·71	−0·15	44·25	43·58	−0·67
Qué.....	Vêtement féminin—jupes, manteaux gilets (vêtements d'enfants compris)	2,048	8,754	15·67	17·50	1·83	42·67	48·41	5·74
Qué.....	Taxis, livraison et autobus.............	4,044	4,076	15·65	15·65	-	36·96	36·85	−0·11
N.-B...	Culture mixte et générale..............	5,323	5,343	15·42	15·42	-	38·51	38·44	−0·07
Ont.....	Tannerie (manuf.)......................	2,312	2,482	16·30	15·36	0·06	46·92	46·66	−0·26
Ont.....	Extraction et broyage du nickel-cuivre.	2,497	2,507	14·82	14·79	−0·03	36·08	35·98	−0·10
Ont.....	Liqueurs et breuvages (sans eaux gazeuses) (manuf.).....................	2,795	3,083	14·73	15·25	0·52	37·10	37·85	0·75
Sask....	Hôtels, restaurants et tavernes	2,235	3,762	14·53	14·23	−0·30	27·24	28·95	1·71
Ont.....	Entreposage	3,237	3,428	14·65	14·56	−0·09	36·39	36·20	−0·19
Ont.....	Viande, volaille et poisson (comm. de détail)................................	4,867	5,100	14·23	13·86	−0·37	32·05	31·35	−0·70
Ont.....	Service domestique privé..............	4,389	49,274	13·92	9·63	−4·29	30·71	21·17	−9·54
Ont.....	Postes d'essence (commerce de détail)	2,257	2,312	13·86	13·81	−0·05	32·78	32·44	−0·34
Qué.....	Chaudières, moteurs et machinerie (manuf.)	4,676	4,985	13·59	13·10	−0·49	35·71	34·28	−1·43
Ont.....	Boutiques de barbier et coiffeur........	2,653	3,793	13·53	12·94	−0·59	29·02	27·89	−1·13
Ont.....	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (manuf.).....................	2,941	2,964	13·63	13·65	0·02	32·13	32·12	−0·01
Qué.....	Biscuits et confiserie (manuf.).........	2,011	3,328	13·40	15·42	2·02	35·75	41·10	5·35
Ont.....	Biscuits et confiserie (manuf.).........	2,725	6,153	12·96	14·96	2·00	34·93	41·98	7·05
N.-E...	Pêche..................................	2,808	2,819	12·78	12·81	0·03	32·37	32·39	0·02
Ont.....	Abattoirs et salaisons (manuf.)........	3,993	4,377	12·53	12·52	−0·01	32·33	32·31	−0·02
Qué.....	Viande, volaille et poisson (comm. de détail)................................	4,516	4,743	12·00	11·77	−0·23	29·42	28·76	−0·66
C.B....	Impression, édition et reliure	2,098	2,455	11·94	11·96	0·02	26·45	26·68	0·23
Qué.....	Boutiques de barbier et coiffeur.......	2,133	3,096	11·76	10·94	−0·82	27·33	25·42	−1·91
Ont.....	Produits du papier—boîtes, sacs, papeterie (manuf.)	2,839	4,680	11·61	12·69	1·08	32·22	36·58	4·36
Qué.....	Service domestique privé	4,335	46,358	11·75	8·40	−3·35	25·12	18·99	−6·13
Qué.....	Pain et autres produits de la boulangerie (manuf.).........................	5,105	5,329	11·48	11·40	−0·08	27·91	27·77	−0·14
Man....	Magasin général ou à rayons (comm. de détail)	3,985	8,404	11·21	13·67	2·46	32·02	36·65	4·62
Ont.....	Produits du pétrole (manuf.)	2,877	3,068	11·19	10·85	−0·34	43·62	41·66	−1·96
Qué....	Apparcils élcctriques (manuf.).........	4,256	5,562	11·01	10·71	−0·30	31·83	31·27	−0·56
Ont.....	Placements et prêts	4,399	6,289	11·09	10·08	−0·01	20·09	19·61	−0·48
Ont.....	Gaz d'éclairage et de chauffagc (manuf.)	2,366	2,604	11·17	70·67	−0·50	28 10	26·65	−1·45
C.B....	Magasin général ou à rayons (comm. de détail)	2,339	4,881	10·90	11·75	0·85	24·71	26·55	1·84
N.-E..	Chemins dc fer	4,405	4,605	10·59	10·46	−0·13	31·32	30·92	−0·40
N.-E...	Culture mixte et générale	5,368	5,399	10·76	10·73	−0·02	29·04	28·95	−0·09
Ont.....	Maisons de logement ou de pension......	2,249	3,193	10·76	10·25	−0·51	23·43	22·58	−0·85
Ont.....	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (comm. de détail)	3,624	4,267	10·42	9·75	−0·67	26·07	24·58	−1·49
Ont.....	Automobiles ct acccssoires (comm. de détail)..............................	3,484	3,881	10·44	10·33	−0·11	24·22	23·94	−0·28
Man...	Impression, édition et reliure.........	2,145	2,726	10·03	10·69	0·66	24·70	25·76	1·06
Ont.....	Drogues et préparations de toilette (comm. dc détail).....................	2,555	3,180	9·86	9·69	−0·17	21·01	21·45	0·44
Ont.....	Moulins à farine et à grain	2,523	2,701	9·94	9·63	−0·31	28·73	28·03	−0·70
Ont.....	Buanderies, blanchisseries	2,493	4,211	9·15	9·62	0·47	19·14	23·53	4·39
Qué....	Soie, soieries (soie artificielle comprise) (manuf.)..............................	3,071	6,502	9·15	9·56	0·41	27·74	30·52	2·78
Ont....	Beurre, fromage et lait condensé (manuf.)	2,992	3,306	9·05	9·34	0·29	25·56	26·13	0·57
Ont.....	Télégraphie...........................	2,741	3,085	8·90	8·65	−0·25	22·29	22·20	−0·09
Qué.....	Magasin général et à rayons (comm. de détail)..............................	5,318	10,442	8·76	9·56	0·80	21·60	23·87	2·27
Qué.....	Ferronnerie et fournitures de constructeurs (comm. de détail).............	2,455	2,776	8·86	8·69	−0·17	21·75	21·40	−0·35
Ont.....	Téléphonie............................	4,344	10,812	8·59	7·15	−1·44	25·66	23·90	−1·76
N.-B...	Chemins de fcr........................	5,680	6,881	8·69	8·54	−0·15	26·61	26·34	−0·27
Qué.....	Liqueurs et breuvnges (sans eaux gazeuses (manuf.)......................	2,263	2,473	8·55	7·63	−0·92	28·19	22·37	−5·72
Qué....	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques.......	4,891	5,291	8·42	8·06	0·36	23·20	22·23	−0·97
Ont.....	Produits laitiers (Comm. de détail)...	6,106	6,542	8·42	8·36	−0·07	22·81	22·68	−0·13

LXV.—TOTAL DES EMPLOYÉS À GAGES ET HOMMES À GAGES DE L'ÉCHANTILLON, ET DIFFÉRENCES ENTRE LE TOTAL ET LES HOMMES DANS LES POURCENTAGES DE LA MOYENNE DE TEMPS PERDU ET POURCENTAGES AYANT PERDU DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Province	Industrie	Employés à gages		Moyenne de temps perdu en p.c. de l'année par			P.c. ayant perdu du temps		
		Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes à gages (3)	Total des employés à gages (4)	Différence (Col. 4—Col. 3) (5)	Hommes à gages (6)	Total des employés à gages (7)	Différence (Col. 7—Col. 6) (8)
Qué	Tramways	4,823	4,956	8·34	8·21	−0·13	26·93	26·49	−0·44
Qué	Produits laitiers (comm. de détail)	2,368	2,479	8·21	8·31	0·10	20·31	20·37	0·06
C.B	Fonderie et affinage des métaux non ferreux (manuf.)	3,256	3,311	7·90	7·79	−0·11	35·13	34·82	−0·31
Qué	Placements et prêts	2,997	4,185	7·57	7·33	−0·24	14·48	14·67	0·19
C.B	Pulpe et papier (manuf.)	2,842	2,925	7·36	7·54	0·18	26·28	26·39	0·11
Ont	Tramways	5,860	6,020	7·36	7·25	−0·11	25·26	24·95	−0·31
Qué	Téléphonie	2,690	6,517	7·23	5·62	−1·61	24·23	20·16	−4·07
Qué	Ferme laitière	4,839	4,899	6·88	6·83	−0·05	16·34	16·17	−0·17
C.B	Tramways	2,203	2,347	6·69	6·60	−0·09	19·51	19·05	−0·46
Ont	Santé	4,085	15,105	6·38	6·25	−0·13	16·42	16·05	−0·37
Qué	Santé	2,283	7,750	5·32	4·67	−0·65	14·71	12·30	−2·41
Sask	Entreposage	2,962	3,003	5·05	5·04	−0·01	514·48	14·42	−0·06
Sask	Enseignement	3,169	9,006	4·67	5·69	1·02	10·38	11·12	0·74
Man	Enseignement	2,041	6,413	4·09	4·77	0·68	8·42	8·86	0·44
C.B	Enseignement	2,151	5,907	4·13	5·06	0·93	9·29	9·89	0·60
I.P.-E.	Culture mixte et générale	2,046	2,055	3·75	3·75	–	11·24	11·24	–
Alta	Enseignement	2,420	7,092	3·46	4·60	1·14	8·01	9·12	1·11
Qué	Banque	5,933	7,699	3·25	2·96	−0·29	6·92	6·70	−0·22
Qué	Enseignement	5,843	20,929	2·53	2·44	−0·09	6·22	5·80	−0·42
Qué	Service des postes	3,492	4,279	2·13	2·23	0·10	6·81	6·73	−0·08
Qué	Service de police (municipale)	2,285	2,300	2·07	2·08	0·01	6·91	6·87	−0·04
Ont	Défense nationale	2,528	2,605	1·86	1·92	0·06	5·34	5·45	0·11
Ont	Service de police (municipale)	2,454	2,514	1·86	1·94	0·08	5·58	5·77	0·19
Ont	Religion	5,392	6,237	1·21	1·54	0·33	2·85	3·64	0·79
Qué	Religion	4,114	4,667	1·09	1·23	0·14	2·89	3·13	0·24
	Total	410,490	640,552	15·58			36·44		
Tout le Canada		2,022,260	2,570,097	20·55	18·35		34·62	39·98	

Il n'existe pas de preuve évidente que les femmes soient moins sujettes *per se* au chômage que les hommes d'après l'analyse rapide par industrie. C'est naturellement contraire à la conception populaire d'un taux moindre de chômage chez les femmes. L'avancé n'a de sens que si l'on ajoute que la chose est "due à la concentration dans des occupations de choix où il n'y a de compétition qu'entre les femmes". Il y a certes des groupes d'occupations masculines où la compétition existe entièrement entre les hommes et est limitée dans presque la même mesure que dans les groupes féminins ci-haut mentionnés. Nous trouvons dans ces groupes, à tout le moins, que les hommes accusent moins de chômage que les femmes.

Alors que les hommes disputent peu directement leurs occupations aux femmes, les femmes, dans la plupart des occupations ouvertes aux deux sexes, empiètent constamment et dament le pion aux hommes, surtout la jeune femme qui a des ambitions commerciales. Pour faire une *véritable* estimation des différences de chômage dû au sexe, il nous faut des conditions uniformes (1) d'offre sur le marché du travail, (2) de dispersion du travail parmi les industries. Si ces deux facteurs étaient égalisés entre les sexes, la compétition se trouverait au moins sur une base de comparaison. C'est notre opinion que le taux plus bas de chômage chez les femmes est dû (1) à l'offre *constante* limitée, (2) à la nature restreinte de la plupart des occupations féminines, c'est-à-dire que l'occupation reste féminine une fois qu'elle a été féminisée.

1. *L'offre constante limitée de travail féminin.*—A titre d'explication, considérons d'abord l'homme employé à gages. Une fois qu'un homme est devenu employé à gages, il le demeure jusqu'à sa mort ou devient incapable de travailler (cesse d'être un membre de la population active). La seule possibilité qu'il a de changer de condition est de devenir "à son propre compte" ou patron (ce qui veut dire en somme qu'il entre dans les affaires pour lui-même) ou de devenir financièrement indépendant et de sortir de la population active. Les chances de devenir à son compte personnel sont très minimes et, c'est bien connu, diminue avec le progrès de l'industrialisation; il va sans dire que les chances de devenir indépendant et de ne plus travailler à gages sont très minimes.

Une femme, cependant, ne devient pas employée à gages en général pour la vie. Sa condition d'employée à gages est souvent de très courte durée, interrompue qu'elle est par le mariage. Ainsi, l'offre en fait de positions féminines est donc toujours assez constante et la grandeur de l'effectif total ne dépasse jamais beaucoup les positions disponibles à cause de cette sortie continuelle d'employées à gages et de la courte durée des positions chez les employées à gages. Dans ces conditions un faible taux de chômage est inévitable—réellement plus faible en tout cas que chez les hommes où la condition d'employé à gages est de bien plus longue durée. Les chiffres* du recensement de 1931 sur le nombre d'employées à gages à différents âges peut donner une idée brute de la nature passagère du travail féminin en général. On ne peut pas strictement interpréter cela comme un baromètre de la durée de l'emploiement féminin, parce qu'on sait que les employées à gages ont constamment augmenté d'année en année. Ce fait signifierait certes qu'une certaine proportion de la prépondérance des âges jeunes est due à cette tendance croissante de l'emploiement féminin.

On voit par les chiffres du recensement de 1931 que les âges auxquels le travail féminin est au maximum sont ceux de 18 et 19 ans. Traçons l'histoire de ces employées à gages jusqu'à la fin de 1934, en se servant (1) de leurs perspectives de vie (basées sur les tables de longévité canadienne du Bureau Fédéral de la Statistique) d'année en année, (2) de leurs chances de quitter les rangs des employées à gages pour se marier. Pour fins de comparaison, cette information est placée à côté des perspectives de vie des hommes aux mêmes âges. Nous aurions là un vrai portrait du degré auquel les employés à gages des deux sexes d'un certain âge sont demeurés dans cette condition. Nous assumons naturellement que le taux de nuptialité et le taux de mortalité sont les mêmes pour les employés à gages comme pour l'ensemble de la population.

*Voir recensement de 1931, Vol. VI, tableau 6.

LXVI.—NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES DE 18–19 ANS EN 1931 ET SURVIVANTS PROBABLES COMME EMPLOYÉS À GAGES EN 1934, PAR SEXE, CANADA, 1er JUIN 1931

Item	Hommes	Femmes	Taux de féminité
	Nomb.	Nomb.	P.c.
Employés à gages de 18–19 ans le 1er juin 1931	107,926	76,684	71·05
Décès durant la période de 1931–1934[1]	954	602	
Mariages d'employées à gages durant 1931–1934[1]	–	16,298	
Employés à gages originaux (de 18–19 ans en 1931) qui sont encore employés à gages en 1934 (de 21–22 ans)	106,272	59,784	55·89
Diminution proportionnellement à 1931	0·89	22·04	

[1] Nous assumons que le taux de mortalité et le taux de nuptialité chez les employés à gages sont les mêmes que pour toutes les femmes de même âge. Comme le taux de nuptialité serait probablement plus élevé pour les employés à gages célibataires que pour les femmes célibataires, nous ne présentons qu'une sous-estimation des faits.

Nous pouvons voir par ce tableau que sur une période de trois ans l'effectif original d'employées à gages a diminué de 22·04 p.c., tandis que l'effectif d'employés a diminué de moins d'un p.c. Ceci ne peut signifier rien d'autre que l'offre potentielle de positions féminines dépassait de beaucoup celle des positions masculines durant la période de 1931–34 pour les employés à gages de 18 et de 19 ans en 1931.

2. *La nature protégée des occupations féminines.*—Un trait des occupations qui sont devenues typiquement féminines est le développement d'une force qui a gardé ces occupations pour les femmes seulement—la compétition des hommes étant presque nulle. Comme raisons, il semble tout d'abord que certains changements industriels donnent lieu à une demande d'un type de travail qui, tout en étant continu, peut rapidement changer d'exécuteur et qui est peu alléchant pour un homme non seulement en raison de la faiblesse présente des gages mais aussi à cause du manque de promesses d'avenir. Il est évident que les positions de ce genre conviennent parfaitement aux femmes qui ont l'intention de se marier après quelques années de travail à gages. De telles occupations sont les opératrices de mécanographes, les sténographes, les préposées au classement, les commis de magasins à rayons et un nombre croissant de positions comme ouvrières dans les industries telles que le tabac et les cigarettes, la caoutchouterie et plusieurs autres industries à procédé mécanique. Les femmes se répandent de plus en plus dans l'industrie et rivalisent avec les hommes dans quelques-unes, mais—et la chose est significative—elles éprouvent peu de concurrence de la part des hommes une fois qu'elles ont féminisé une occupation.

RÉSUMÉ

Les conclusions de ce chapitre peuvent se résumer de la façon suivante:—

1. Le trait saillant révélé par une étude de la relation du chômage à la structure industrielle est un procédé d'évolution d'un bout à l'autre de l'échelle dans la relation entre l'industrie et le travailleur. Si l'on prend les industries telles qu'elles existaient en 1931 et si on les décompose, autant que la chose est possible, en groupes homogènes, nous les trouvons aptes à une classification mesurable. Une telle classification et une telle mesure nous échappent si nous ne considérons les industries que dans les grandes classes principales ou lorsque nous nous fions à de simples résumés en grands agrégats. Cette mesure suit un procédé qui semble parfaitement représenter ce qui se produit réellement au cours du temps. A l'extrémité supérieure se trouve l'industrie parfaite au point de vue organique, c'est-à-dire celle que l'on peut sans hésitation appeler une "industrie"; à l'autre extrémité se rencontre un agrégat flottant qu'il faut appeler "industrie", parce que ses travailleurs en dépendent, mais qui par ailleurs ressemble très peu à l'industrie de l'extrémité supérieure. Entre les deux extrémités s'échelonnent des stages intermédiaires. Or les deux traits qui caractérisent l'échelonnement de ces stages sont: (1) une tendance progressive à un attachement permanent de proportions de plus en plus grandes de travailleurs à l'industrie avec le résultat que les éléments non permanents sont écartés et désavoués et que l'industrie se concentre ou se contracte afin de n'inclure que le minimum de travailleurs ou ceux de caractère permanent; et (2), qui découle logiquement du premier, une différenciation progressive entre le travailleur et le chômeur en gravissant l'échelle. Au bas de l'échelle, si nous prenons deux personnes au hasard, "A" a autant de chances de chômer que "B"; au haut de l'échelle, "A" ne sera probablement jamais *en chômage*, tandis que "B" ne sera probablement jamais *au travail*—ou ce qui revient au même—si "B" se prétend attaché à l'industrie et est chômeur actuellement, il est probable qu'il a perdu cet attachement et demeurera chômeur en permanence pour ce qui est de l'industrie. Il diffère de "A" par l'âge et l'occupation, et on verra que cette occupation n'est plus considérée comme nécessaire à l'industrie. Au bas de l'échelle, "A" et "B" sont plus à même de perdre du temps que "A" du haut de l'échelle, mais aucun est plus à même de perdre autant de temps que "B" du haut de l'échelle. Les industries intermédiaires de l'échelle ne sont que des graduations de différenciations entre "A" et "B".

2. La nature du travailleur au haut de l'échelle en regard de celui du bas peut probablement être mieux définie. Ce n'est pas strictement une différenciation entre spécialisé et non spécialisé—c'est plutôt une différenciation entre une nécessité permanente et une nécessité occasionnelle. Nous pouvons concevoir une industrie au bas de l'échelle où aucun travailleur n'est nécessaire l'année durant, et une autre au haut de l'échelle où tous les travailleurs sont nécessaires l'année durant. Une industrie parfaitement mécanisée, où chaque travailleur a une tâche fixe qui est elle-même absolument nécessaire, est obligée de garder chaque travailleur tant qu'elle opère ou, si elle est imparfaitement mécanisée, jusqu'à ce qu'elle trouve une fonction qui exigera le remplacement de deux personnes par une seule avec renvoi définitif de la deuxième. Les employés de bureau entrent dans ce mécanisme. L'effectif entier de l'établissement devient le personnel de l'"administration". A l'autre extrémité nous pouvons concevoir une industrie sans personnel d'administration. L'ouvrier est engagé pour un travail. Il termine ce travail et s'en va ailleurs pour un autre travail et ainsi de suite. Il perd du temps entre ses engagements. Ce ne sont que des cas théoriques, mais il se rencontre des industries qui ne sont pas loin de ces extrêmes. Actuellement les caractéristiques de l'extrémité supérieure sont (1) une forte proportion d'employés de bureau et, partant, des femmes; (2) des gains plus grands par semaine de travail; et (3) une composition d'âge choisie. Ce ne sont là que les caractéristiques ou les symptômes qui indiquent la présence de l'attribut, non pas l'attribut lui-même. Il y a d'autres gens dans l'industrie qui sont aussi nécessaires et aussi permanents que ces employés de bureau, mais ces derniers sont la manifestation extérieure de l'existence des premiers. Ce n'est pas parce que les femmes sont *per se* nécessaires qu'on les rencontre dans les positions plus permanentes, mais parce qu'elles sont aptes au travail de bureau, etc., et les industries avec positions permanentes ont une plus grande proportion d'employés de bureau que d'autres. Il en est de même des gains, etc.

3. Comme on l'a suggéré au paragraphe 2 les femmes *per se* ne sont pas plus en faveur dans les industries que les hommes. Quand il y a des hommes et des femmes dans les mêmes industries, les femmes n'y sont pas mieux que les hommes. La comparaison fautive naît du fait qu'une plus grande proportion d'employées à gages (qui ne sont qu'un cinquième de tous les employés à

gages) que d'hommes se rencontre dans les industries favorisées. Un autre trait accidentel et étranger contribue également à faire croire que les femmes souffrent moins du chômage. Une femme peut cesser de travailler en se mariant et n'est plus considérée comme chômeuse; il n'en est pas de même d'un homme.

4. Une condition importante de chômage est indiquée à la fin du paragraphe 3, à savoir que le chômage est conditionné non seulement par le status de l'industrie mais aussi par l'accroissement de l'effectif employable. Dans le cas des hommes, cette force croît rapidement parce qu'une fois employé à gages un homme a tendance à le demeurer et parce qu'avec l'expansion de l'industrie il est apte à devenir employé à gages plutôt qu'à devenir ou à rester indépendant. C'est un fait non seulement évident mais qu'établissent les données statistiques. La manière suivant laquelle cette condition entre dans l'échelle ci-haut mentionnée des industries est intéressante. La partie supérieure de l'échelle ne crée pas ces travailleurs, elle ne fait qu'en écarter quelques-uns avec le temps; la partie inférieure ne crée pas de travailleurs—elle ne fait que fournir un travail précaire à ceux qui existent déjà. C'est la partie intermédiaire inférieure de l'échelle qui cause cette situation—que des industries, qui sont industrielles mais sujettes à fluctuer en importance, dépendantes qu'elles sont des marchés étrangers et par conséquent sensibles aux périodes de dépression et de prospérité, croissent anormalement dans le second cas et se contractent dans le premier. La croissance anormale crée l'employé à gages; la contraction ne le tue pas—il demeure employé à gages, mais chômeur. Vient ensuite une autre période d'expansion; cependant, le travailleur déjà existant doit courir ses chances d'emploiement concurremment avec un nouvel effectif près d'être créé pour la première fois. C'est ici qu'existe une condition d'une classe de chômeurs permanents. Les industries cycliques sont mortelles à la cause du travailleur autant qu'elles sont cycliques. Autant qu'elles ont une tendance permanente à la hausse, naturellement, elles sont profitables, mais ici le phénomène de rejet déjà mentionné dans le cas de l'extrémité supérieure a un effet contraire. Il semble qu'un "boom" cyclique soit à la longue le pire ennemi du travailleur.

5. Les points précédents ne sont pas appréciés parce que le problème du chômage est habituellement considéré au point de vue de l'industrie, non au point de vue du travailleur. En d'autres mots, il est regardé comme phénomène économique plutôt que social. L'étudiant qui, de temps à autre, observe seulement l'expansion et la contraction des industries ne voit pas se produire un phénomène important comme sous-produit. S'il constate qu'il y a 1,000 hommes un mois donné dans une industrie et le mois suivant 1,100 hommes, il conclut naturellement que le chômage diminue parce que l'emploiement augmente. La vérité est que le mois précédent A, B, C travaillent; le mois suivant A, B, D, E travaillent—que dire de C. Il est aussi capable de travailler que jamais, mais il chôme. Quand une industrie grandit énormément, la conclusion naturelle est qu'il n'y a pas de chômage. C'est peut-être vrai momentanément, mais la vérité de cette assertion dépend du fait que l'industrie a réengagé tous les chômeurs avant de prendre de nouveaux travailleurs. Il n'existe pas de preuve que ceci ne se soit jamais fait. Les preuves que nous avons indiquent plutôt le contraire. Un nouveau postulant peut avoir au moins autant de chances de travailler que celui qui a été renvoyé.

6. Le chapitre V sur les âges mentionne de nouveau et corrobore les conclusions de ce chapitre sur la tendance vers une séparation des travailleurs en deux classes—les employés permanents et les chômeurs permanents. Le chapitre IV, qui traite du chômage d'après les occupations, montre que l'évolution dans les industries relativement au travailleur coupe court à une relation fondamentale et naturelle entre le travail et le travailleur.

7. Une découverte intéressante et utile d'une étude du chômage dans les industries a trait au travail à temps partiel. Ce terme est peu compris et bien mal utilisé. Il y a deux sortes de travail à temps partiel; l'une a trait aux travaux quelconques d'un travailleur qui normalement n'est pas attaché à l'industrie; l'autre est le travail à temps partiel donné par une industrie à ses employés dans les périodes de ralentissement, c'est-à-dire que l'employé travaille à temps partiel au lieu d'être renvoyé, ou plutôt, au lieu de renvoyer un travailleur et de faire accomplir son travail par le reste, on le garde et lui et les autres travaillent à temps partiel durant la période de ralentissement. C'est répartir le chômage de façon que l'ensemble perde un peu de temps au lieu de faire perdre tout le temps à un certain nombre. Il va sans dire que cette distribution du chômage réduit la misère. Si A et B perdent chacun 15 semaines une mauvaise année, aucun n'est à l'aise mais aucun n'est dans la misère; si, d'autre part, A ne perd pas de temps et B perd

30 semaines, il s'ensuit un problème social sérieux—secours direct avec tous ses maux. Or la pratique des industries, à mesure que nous gravissons l'échelle des industries (déjà expliquée), est de renvoyer et de rejeter, c'est-à-dire de laisser B perdre 30 semaines. De plus, le travail "à temps partiel", comme on l'entend souvent (ou le mésentend), réfère à celui de l'industrie qui répartit le chômage entre A et B, chose qui est regardée comme mauvaise, tandis que le temps partiel dans le deuxième (ou ordinaire) genre d'industrie qui n'accorde à B que du temps partiel n'est pas considéré, simplement parce qu'il n'est pas mesurable excepté à l'époque du recensement et, par conséquent, on a accordé peu d'attention aux constatations du recensement. En d'autres mots, aucune mention n'est faite, soit dans les rapports des firmes qui donnent le chiffre mensuel de leurs employés ou dans les rapports des unions ouvrières, de B qui *reçoit seulement* du temps partiel; ces dernières ne pensent qu'à B qui *perd* du temps partiel.

Or, naturellement, notre recensement mesure évidemment le nombre de ces B à n'avoir que du temps partiel—ce sont les travailleurs qui perdent 20, 30, 40 semaines, etc., durant l'année. Ce qui est intéressant, c'est que notre étude révèle aussi, au moins dans une certaine mesure, les B qui *perdent* seulement du temps partiel. En gravissant l'échelle des industries nous en trouvons qui en somme perdent peu de temps en moyenne, c'est-à-dire que tous les travailleurs de cette industrie en moyenne perdent si peu de temps que l'industrie peut être mise au rang des industries solides, mais en même temps il y a plus de leurs travailleurs à perdre *quelque* temps que dans le cas des autres industries dans le même degré de l'échelle. A l'examen, nous trouvons que ces industries sont d'une nature que, à défaut d'un meilleur terme, nous appelons "paternalistes", c'est-à-dire qu'elles gardent leurs travailleurs attachés durant les ralentissements et *répartissent* le chômage au lieu d'en renvoyer et de donner plein temps au reste. Un point qu'il faut mettre en lumière, c'est que cette distribution est symptomatique d'une industrie plutôt puissante que faible. On peut considérer comme un axiome que s'il y a deux industries, perdant chacune en moyenne le même temps—disons 5 semaines dans l'année—mais que dans un cas 25 p.c. du personnel global perde *quelque* temps (de sorte que ce 25 p.c. perde 20 semaines) et dans l'autre 50 p.c. perde quelque temps (de sorte que ce 50 p.c. perde 10 semaines seulement), alors la dernière industrie a donné du temps partiel et a ainsi *réparti* son chômage. Les probabilités sont que dans le cas de la première quelques-uns ou la plupart des 25 p.c. ne retourneront jamais à cette industrie, tandis que dans le cas de la seconde ils vont y demeurer. Enfin il semble que le "temps partiel", comme on l'entend habituellement, c'est-à-dire en référant à ceux qui *perdent* seulement du temps partiel, soit relativement peu fréquent comparativement à l'autre type, à savoir ceux qui n'*obtiennent* que du temps partiel.

8. A cause des conclusions mentionnées au §1 de ce résumé, il nous fallait un terme qui puisse exprimer le procédé de gradation des diverses industries. Nous avons trouvé que quelques industries au point de vue des travailleurs sont réellement des sources d'attachement permanent, c'est-à-dire des industries dans le vrai sens du mot; d'autres, cependant, au point de vue des travailleurs ne sont réellement que des sources d'emploiement indéterminé et sporadique. Il fallait trouver un terme pour différencier ces deux extrêmes. Le terme le plus exact semblait être le "degré d'organisation"—les extrêmes étant l'"industrie faiblement organisée" et l'"industrie hautement organisée". Le premier type n'accuse aucune tendance à maintenir un effectif constant à temps entier, tandis que le deuxième type le fait. Au cours du temps, les industries ont eu tendance à passer d'un degré à l'autre. Cependant, toutes les industries ne se sont pas comportées de la même façon—de sorte qu'en 1931 nous avons une série d'industries qui diffèrent grandement en fait de "degré d'organisation".

Il est malheureux que le terme "organisation" à propos de l'industrie ait déjà été employé pour exprimer deux concepts qui représentent des forces opposées. Il y a d'abord (1) l'organisation industrielle favorisée par les propriétaires de l'industrie. Ce type d'organisation a été employé pour augmenter l'efficacité par l'amélioration de l'établissement, des systèmes adéquats de comptabilité, la sélection du personnel, etc. Comme le but était d'augmenter les profits, on s'est peu préoccupé de l'élément humain. (2) L'organisation en sections des travailleurs afin de se prémunir contre une exploitation irraisonnable de la part des propriétaires de l'industrie. C'est en réalité une organisation de certaines occupations pour protéger leurs intérêts propres particuliers dans plusieurs différentes industries et, partant, si nous considérons les industries comme des unités, ce type d'organisation est réellement "occupationnel". Etant strictement occupationnelle, la condition de la grande masse des travailleurs non spécialisés et à demi spécialisés n'est pas représentée ou aidée en aucune façon par cette forme d'organisation.

Il nous faut donc encore un terme pour exprimer la condition de tout l'ensemble des travailleurs d'une industrie, c'est-à-dire la condition des travailleurs spécialisés et non spécialisés et le degré auquel l'industrie est capable de maintenir continuellement cet effectif. Nous soumettons ce concept d'"organisation" comme étant l'usage propre du terme quand nous l'appliquons à l'industrie.

CHAPITRE IV

RELATION ENTRE LE CHÔMAGE ET LA STRUCTURE OCCUPATIONNELLE

Données et méthodes employées.—Toute discussion sur le chômage dans les industries serait incomplète sans un état du chômage par occupation. Le chômage chez les employés à gages est le seul qui puisse être mesuré et il est clair que la perte globale de temps dans l'industrie doit égaler la perte totale de temps dans toutes les occupations. Nous avons tenté d'analyser, d'après un échantillon, la dispersion de ce temps perdu parmi les diverses industries. Ce faisant, nous avons trouvé une distribution presque normale—l'obliquité rencontrée étant en partie due à l'exclusion nécessaire de ces employés à gages attachés à aucune industrie spécifique* qui abaissent le centre de révolution de l'échantillon comparativement au tout.

Le but de ce chapitre est d'étudier la dispersion du chômage parmi les diverses occupations au moyen d'un échantillon semblable à celui employé dans les industries. Si les échantillons sont suffisamment semblables, il sera sans doute facile de trouver s'il existe des différences significatives dans la dispersion du chômage (1) par industrie, (2) par occupation. Pour ce qui est des occupations, nous sommes contraints d'exclure le groupe "manœuvres".† Ce groupe a certaines caractéristiques communes avec la classe industrielle "non spécifiée." Le tableau suivant montre certaines données comparatives sur tous les hommes du Canada.

LXVII.—COMPARAISON ENTRE LE GROUPE OCCUPATIONNEL "MANŒUVRES" ET LE GROUPE INDUSTRIEL "NON SPÉCIFIÉ", CANADA, 1er JUIN 1931

Item	Occupations de manœuvres	Industrie non spécifiée
Nombre d'hommes employés à gages	422,284	165,172
Pourcentage non à l'ouvrage le 1er juin	38·28	54·54
Pourcentage de tous les hommes employés à gages	20·88	8·17
Pourcentage du nombre non à l'ouvrage le 1er juin	38·29	21·34

Une classification recoupée de l'industrie par occupation montre que des 165,172 employés à gages avec caractère industriel non spécifié, 158,774 ou plus de 96 p.c. sont des manœuvres. Ainsi, l'ouvrier d'une industrie non spécifiée est presque identique au manœuvre. Ceci conduit à une observation digne de mention bien que non attachée à l'analyse de l'échantillon. Ces manœuvres qui ont un emploi à caractère industriel spécifié, soit 275,140 hommes, parce qu'étant définitivement liés à une industrie spécifique, souffrent seulement la moitié moins de chômage que ceux qui occupent un emploi industriel non spécifique.

LXVIII.—MANŒUVRES À GAGES (HOMMES) NON À L'OUVRAGE AVEC ET SANS ATTACHE INDUSTRIELLE DÉFINIE, CANADA, 1er JUIN 1931

Item	Hommes employés à gages		
	Total	Non à l'ouvrage le 1er juin	
		Nomb.	P.c.
Manœuvres	422,284	161,631	38·28
Sans attache industrielle définie	158,774	86,595	54·54
Avec attache industrielle définie	275,140	75,036	27·27

D'après ce qui précède nous pouvons déduire que notre échantillon, s'il représente toutes les occupations autres que les manœuvres, aura une couverture légèrement différente de l'échantillon de toutes les industries autres que celles non spécifiées.

* Voir la méthode d'énumération du recensement de 1931.
† Groupe de recensement "ouvriers et manœuvres (non dans l'agriculture, les mines et l'abatage du bois)".

LXIX.—EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) NON À L'OUVRAGE DANS TOUTES LES OCCUPATIONS ET DANS L'ÉCHANTILLONNAGE GÉNÉRAL, CANADA, 1er JUIN 1931

Item	Hommes employés à gages		
	Total	Non à l'ouvrage le 1er juin	
		Nomb.	P.c.
Toutes occupations	2,022,260	422,076	20·87
Manœuvres	422,284	161,631	38·28
Echantillonnage général	1,599,976	260,445	16·28

Ainsi notre échantillon devrait montrer une donnée de chômage d'environ 16·28 p.c.

LXX.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES OCCUPATIONS, D'APRÈS LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES ACTIFS EN RAPPORT AUX INTERVALLES DU NOMBRE NON AU TRAVAIL POUR TOUTES CAUSES, CANADA, 1er JUIN 1931

Nº	Intervalle du nombre non au travail le 1er juin	Occupations dont le nombre d'employés à gages va de								
		0-249	250-499	500-749	750-999	1,000-1,999	2,000-2,999	3,000-3,999	4,000-4,999	5,000-5,999
1	0-24	1,184	108	27	7	5	1			
2	25-49	108	86	13	5	12	3		1	
3	50-74	18	64	26	8	14	4	2		
4	75-99	2	27	21	8	11	1			1
5	100-199	2	39	42	30	28	9	2		1
6	200-299		2	13	10	23	13	1		1
7	300-399				5	(1) 18	8	3	4	2
8	400-499					7	5	3	1	1
9	500-599					6	6	4	1	1
10	600-699					2	3	1		
11	700-799					2	3	2	1	1
12	800-899						2	1		4
13	900-999					1	1	3	1	
14	1,000-1,499						3	3	2	1
15	1,500-1,999						3			1
16	2,000-2,999								2	
17	3,000-4,999									1
18	5,000-6,999									
19	7,000-9,999									
20	10,000-12,999									
21	13,000-15,999									
22	16,000-19,999									
23	40,000-49,999									
24	50,000-60,000									
25	Total	1,314	326	142	73	129	65	25	13	15
26	Nombre moyen non au travail	15·56	53·03	97·44	139·93	223·26	450·19	595·00	895·15	855·83
27	Pourcentage non au travail	12·45	14·14	15·59	16·00	14·88	18·01	17·00	19·89	15·56
28	Pourcentage non au travail y compris manœuvres					14·95				
							Échantillon			

Un diagramme semblable à celui du chapitre précédent a été construit afin de montrer le chômage le 1er juin pour différentes grandeurs de groupes d'occupations. Il a encore pour objet de trouver un nombre suffisant d'occupations homogènes en grandeur qui en même temps peuvent montrer toute l'étendue du chômage de celle qui en a le plus à celle qui en a le moins et qui ont une moyenne de chômage comparable à celle de l'échantillon général. Il est apparent qu'un échantillon de ce genre n'a de valeur qu'en tant que la grandeur du groupe d'occupations n'a aucun effet significatif sur l'étendue du chômage. C'est le cas des occupations pour hommes, c'est-à-dire que le risque de chômage d'une personne dans des groupes de différentes grandeurs est linéaire. Cependant, on a trouvé qu'en incluant les groupes "manœuvres" dans le diagramme, ils montraient une tendance non linéaire au chômage, c'est-à-dire qu'aux plus grands groupes d'occupations correspondaient les plus forts volumes de chômage. Naturellement, la raison de ceci est que les manœuvres pris par province sont les groupes d'occupations individuels les plus grands.

LXX.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES OCCUPATIONS, D'APRÈS LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES ACTIFS EN RAPPORT AUX INTERVALLES DU NOMBRE NON AU TRAVAIL POUR TOUTES CAUSES, CANADA, 1er JUIN, 1931

Occupations dont le nombre d'employés à gages va de													
6,000–6,999	7,000–7,999	8,000–8,999	9,000–9,999	10,000–14,999	15,000–19,999	20,000–29,999	30,000–49,999	50,000–69,999	70,000–99,999	100,000–129,999	130,000–160,000	Total	No
												1,332	1
												228	2
												136	3
												71	4
												153	5
												63	6
												40	7
1												18	8
	1											19	9
3	1		1									11	10
												9	11
												7	12
1	1											8	13
2	2	1	4									18	14
				1								5	15
	1		1	3	1	3	1					12	16
	1	1			2		1					6	17
				2		2		1				5	18
					(2)	(2) 1	1					2	19
						(1)							20
							(1)						21
													22
											(1)		23
											(1)		24
7	7	2	6	6	3	6	3	1				2,143	25
835·71	1,592·86	2,625·00	1,358·33	3,541·66	3,500·00	4,583·33	4,833·33	6,000·00					26
12·86	21·24	30·88	14·30	28·33	20·00	18·33	12·08	10·00					27
					30·29	24·44	20·31				34·48		28

Il reste maintenant à savoir si nous sommes justifiés d'omettre les manœuvres dans l'échantillon. Il est nécessaire de regarder ce groupe sous deux aspects.

Premièrement, est-ce à cause de leur plus grand nombre que le chômage est plus considérable chez les manœuvres? Dans un sens ce l'est. Les manœuvres sont ceux qui à cause du manque de formation, d'habileté ou d'occasion n'ont pu se classer dans les occupations plus spécialisées. Dans une économie comme la nôtre, il est peut-être inévitable que ce groupe soit considérable. Il suit également qu'à cause de la spécialisation dans les méthodes de production la demande pour les manœuvres va diminuant. Donc, de ce point de vue ne serions-nous *pas* justifiés d'exclure le groupe des manœuvres.

Deuxièmement, pouvons-nous réellement appeler les "manœuvres" un groupe occupationnel. Ce groupe, d'après la définition du recensement, comprend les ouvriers et manœuvres autres que ceux engagés dans l'agriculture, les mines et l'abatage du bois. Cette exclusion de certains types n'est pas purement arbitraire, vu que l'on peut dire que les types non compris font dans l'ensemble un travail plus spécialisé.

Le groupe des manœuvres comprend alors une très grande variété d'occupations qui ont toutes un facteur commun—un très faible degré d'habileté spécialisée est requis. Par ailleurs le groupe n'est pas homogène. Le groupe n'est donc pas tant une "occupation" qu'une agglomération d'ouvriers qui, dans les conditions présentes d'une division nette du travail, n'ont pas une occupation réelle.

Ainsi, afin d'atteindre notre but (une analyse de la dispersion du chômage par occupation), nous avons choisi notre échantillon de toutes les occupations excepté les groupes de manœuvres. De cette façon notre échantillon est représentatif de tous les travailleurs excepté ceux dont l'occupation n'a aucun caractère spécial. En comprenant le groupe des manœuvres, notre échantillon n'aurait pas été homogène en grandeur—facteur dont l'importance a été indiquée dans le chapitre sur les industries. Le groupe occupationnel des manœuvres sera donc traité séparément comme il est apparemment impossible de le traiter sur le même plan que les autres groupes d'occupations. Il est différent en grandeur et en chômage et ne peut être traité convenablement que comme la résultante de la condition générale des autres occupations.

LXXI.—ÉCHANTILLON SÉLECTIONNÉ DE 118 OCCUPATIONS DANS LES NEUF PROVINCES, MONTRANT LES HOMMES EMPLOYÉS À GAGES, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE NON À L'OUVRAGE LE 1er JUIN, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE AYANT PERDU DU TEMPS DURANT L'ANNÉE, LE TOTAL ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET LE TOTAL ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Occupation	Hommes employés à gages					Semaines perdues				
		Total	Non au travail le 1er juin		Ayant perdu du temps durant l'année		Total	Moyenne par employé à gages		Moyenne par employé à gages ayant perdu du temps	
			Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c. de l'année	Nomb.	P.c. de l'année
I.P.-E..	Ouvriers de ferme	2,195	66	3·01	249	11·34	4,298	1·96	3·77	17·26	33·19
N.-E...	Pêcheurs	2,652	269	10·14	834	31·34	17,390	6·56	12·62	20·85	40·10
	Ouvriers (mines de charbon)	3,534	1,438	40·69	3,241	91·71	83,131	23·52	45·23	25·65	49·33
	Charpentiers	3,671	1,031	28·08	2,404	65·49	51,434	14·01	26·94	21·40	41·15
	Vendeurs	3,181	232	7·29	609	19·14	12,495	3·93	7·56	20·52	39·46
	Commis de bureau	2,626	197	7·50	460	17·52	8,899	3·39	6·52	19·35	37·21
N.-B...	Ouvriers de ferme	5,835	851	14·58	2,191	37·55	45,627	7 82	15·04	20·82	40·04
	Bûcherons	2,610	1,216	46·59	1,995	76·44	48·208	18·47	35·52	24·16	46·46
	Charpentiers	2,374	584	24·60	1,437	60·53	30,193	12·72	24·46	21·01	40·40
	Vendeurs	2,551	168	6·59	480	18·82	9·503	3·73	7·17	19·80	38·08
	Commis de bureau	2,259	142	6·29	390	17·26	7·151	3·17	6·10	18·34	35·27
Qué.....	Mineurs (autres mines)	2,338	930	29·78	1,500	64·16	38,401	16·42	31·58	25·60	49·23
	Ouvriers—mines et carrières	2,428	719	29·61	1,523	32,887	32,887	13·54	26·04	21·59	41·52
	Boulangers	2,482	363	14·63	798	32·15	17,824	7·18	13·81	22·34	42·96
	Bouchers et abatteurs	2,689	370	13·76	863	32·09	18,040	6·71	12·90	20·90	40·19
	Opérateurs de machines—chaussures	3,712	758	20·42	2,204	59·38	47,897	12·90	24·81	21·73	41·79
	Tisserands	2,378	298	12·53	1,133	47·65	20,683	8·70	16·73	18·26	35·12

n.s.a.—non spécifié ailleurs.
n.s.—non spécifié.

LXXI.—ÉCHANTILLON SÉLECTIONNÉ DE 118 OCCUPATIONS DANS LES NEUF PROVINCES, MONTRANT LES HOMMES EMPLOYÉS À GAGES, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE NON À L'OUVRAGE LE 1er JUIN, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE AYANT PERDU DU TEMPS DURANT L'ANNÉE, LE TOTAL ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET LE TOTAL ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

Province	Occupation	Hommes employés à gages					Semaines perdues				
		Total	Non au travail le 1er juin		Ayant perdu du temps durant l'année		Total	Moyenne par employé à gages		Moyenne par employé à gages ayant perdu du temps	
			Nomb	P.c.	Nomb	P.c.		Nomb.	P.c. de l'année	Nomb.	P.c. de l'année
Qué.—fin...	Tailleurs	3,071	965	31·42	1,818	59·20	41,418	13·49	25·94	22·78	43·81
	Typographes; imprimeurs, n.s.	2,397	299	12·47	705	29·41	13,894	5·80	11·15	19·71	37·90
	Forgerons, marteleurs et forgeurs	2,436	476	19·54	1,149	47·17	23,892	9·81	18·87	20·79	39·98
	Chauffeurs de chaudières	2,167	350	16·15	959	44·25	17,552	8·10	15·58	18·30	35·19
	Mécaniciens de machines fixes	2,535	405	15·67	931	36·73	18·890	7·45	14·33	20·29	39·02
	Maçons en brique et pierre	2,942	1,036	35·21	2,305	78·35	58·853	20·00	38·46	25·53	49·10
	Plombiers, tuyautiers et gaziers	4,523	1,024	22·64	2,529	55·91	52,193	11·54	22·19	20·64	39·69
	Contremaîtres de section et cantonniers	2,873	230	8·01	900	31·33	16,095	5·60	10·77	17·88	34·39
	Débardeurs et arrimeurs	2,091	598	28·60	1,668	79·77	40·639	19·44	37·39	24·36	46·85
	Marins et matelots	3,132	419	13·38	900	28·74	21,089	6·73	12 94	23·43	45·06
	Chauffeurs et conducteurs d'autobus	5,835	867	14·86	2,020	34·62	45,670	7·81	15·02	22·56	43·39
	Livreurs, charretiers, n s	2,356	238	10·10	778	33·02	16·952	7·20	13·85	21·80	41·92
	Camionneurs, charretiers et cochers	5,377	861	16·01	2,381	44·28	50,942	9·47	18·21	21·40	41·15
	Commissionnaires	5,197	453	10·79	1,093	26·04	26,834	6·39	12·29	24·55	47·21
	Expéditionnaires	3,526	371	10·52	1,040	29·50	18,557	5·26	10·12	17·84	34·31
	Gérants—magasins de détail	2.946	88	2·99	252	8·55	4,393	1·49	2·87	17·43	33·52
	Agents d'assurance	3,962	182	4·59	499	12·59	10,798	2·73	5·25	21·64	41·62
	Officiers du service public	2,296	43	1·87	135	5·88	2,300	1·00	1·92	17·04	32·77
	Agents de police et détectives	3,087	101	3·27	263	8·52	4,537	1·47	2·83	17·25	33·17
	Comptables et vérificateurs	4,264	325	7·62	487	11·42	14·232	3·34	6·42	29·22	56·19
	Ministres du culte	2,844	7	0·25	14	0·49	334	0·12	0·23	47·71	91·75
	Instituteurs—écoles	2,981	67	2·25	126	4·23	3,029	1·02	1·96	24·04	46·23
	Cuisiniers	3,869	909	23·49	1,746	45·13	38,608	9·98	19·19	22·11	42·52
	Domestiques	2.915	216	7·41	649	22·26	13,607	4·67	8·98	20·97	40·33
	Concierges et bedeaux	2,587	123	4·75	358	13·84	7,624	2·95	5·67	21·30	40·96
	Garçons de table	3.516	499	14·19	1,162	33·05	24,549	6,98	13·42	21·13	40·64
	Gardiens	4,164	370	8·89	1,143	27·45	24,734	5·94	11·42	21·64	41·62
Ont....	Ouvriers—mines et carrières	3,803	793	20·85	2,251	59·19	53,860	14·16	27·23	23·93	46·02
	Boulangers	3,599	539	14·98	1,254	34·84	27,592	7·67	14·75	22·00	42·31
	Bouchers et abatteurs	3,836	542	14·17	1,373	35·89	29,581	7·73	14·87	21·54	41·42
	Tailleurs	2,686	848	31·56	1,694	63·07	41,728	15·54	29·88	24·63	47·37
	Meubliers et ébénistes	2,103	480	22·83	1,199	57·01	23,311	11·08	21·31	19·44	37·39
	Typographes; imprimeurs, n.s.	5,025	520	10·35	1,496	29·77	28,447	5·66	10·88	19·02	36·58
	Contremaîtres et surveillants—Produits des métaux (Manuf.)	3,185	329	10·33	1,165	36·58	21,586	6·78	13·04	18·53	35·64
	Forgerons, marteleurs et forgeurs	3,468	887	25·58	2,037	58·74	47,318	13·64	26·23	23·23	44·67
	Ajusteurs, assembleurs et monteurs—Produits des métaux (Manuf.)	2,700	796	29·48	1,973	73·07	47·097	17·44	33·54	23·87	45·90
	Machinistes, n.s.a.—Produits des métaux (manuf.)	2,931	724	24·70	2,157	73,59	51,126	17·44	33·54	23·70	45·58
	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs—Produits des métaux (Manuf.)	5,092	1,736	34·09	3,915	76·89	100,768	19·79	38·06	25·74	49·50
	Outilleurs et poinçonneurs de matrices—Produits des métaux (Manuf.)	2,494	551	22·09	1,574	63·11	35,629	14·29	27·48	22·64	43·54
	Chauffeurs de chaudières	2,299	388	16·88	1,027	44·67	19,655	8·55	16·44	19·14	36·81
	Maçons en brique et pierre	4,633	2,045	44·14	3,797	81·96	109.511	23·64	45·46	28·84	55·46
	Plombiers, tuyautiers et gaziers	5,223	1.475	28·24	3,159	60·48	70,924	13·58	26·12	22·45	43·17
	Tôliers et ferblantiers	2,699	666	24·68	1,691	62·65	37,618	13·94	26·81	22·25	42·79
	Contremaîtres, inspecteurs—chemin de fer	2,051	80	3·90	375	18·29	4,834	2·36	4·54	12·89	24·79
	Serre-freins	3,048	578	18·96	1,357	44·52	28,502	9·35	17·98	21·00	40·39
	Mécaniciens de locomotive	2,982	180	6·04	674	22·60	10,079	3·38	6·50	14·95	28·75
	Chauffeurs de locomotive	2,243	527	23·50	1,071	47·75	22,358	9·97	19·17	20·88	40·15
	Marins et matelots	3,854	568	14·74	1,297	33·65	33,654	8·73	16·79	25·95	49·90
	Chauffeurs et conducteurs d'autobus	3,941	628	15·94	1,398	35·47	33.460	8·49	16·33	23·93	46·02
	Livreurs et charretiers, n.s.	2,120	192	9·06	613	28·92	12,295	5·80	11·15	20·06	38·58
	Installateurs de canalisation et câblistes	3,336	427	12·80	1,268	38·01	21,514	6·45	12·40	16·97	32·64
	Commissionnaires	4,912	568	11·56	1,439	29·30	35,317	7·19	13·83	24·54	49·12
	Postillons et facteurs	2,946	38	1·29	187	6·35	2,637	0·90	1·73	14·10	27·12
	Télégraphistes	2,096	280	13·36	489	23·33	10,656	5·08	9·77	21·47	41·90
	Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs (Entreposage et emmagasinage)	2,084	284	13·63	1,046	50·19	19,913	9·56	18·38	19·04	36·62

LXXI.—ÉCHANTILLON SÉLECTIONNÉ DE 118 OCCUPATIONS DANS LES NEUF PROVINCES, MONTRANT LES HOMMES EMPLOYÉS À GAGES, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE NON À L'OUVRAGE LE 1er JUIN, LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE AYANT PERDU DU TEMPS DURANT L'ANNÉE, LE TOTAL ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET LE TOTAL ET LA MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Province	Occupation	Hommes employés à gages					Semaines perdues				
		Total	Non au travail le 1er juin		Ayant perdu du temps durant l'année		Total	Moyenne par employé à gages		Moyenne par employé à gages ayant perdu du temps	
			Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c. de l'année	Nomb.	P.c. de l'année
Ont.—fin....	Gérants—magasins de détail.....	5,482	179	3·27	401	7·31	7,717	1·41	2·71	19·24	37·00
	Gérants—gros, importations et exportations; agences commerciales..........	2,201	52	2·36	111	5·04	2,162	0·98	1·88	19·48	37·46
	Commis-voyageurs..........	5,729	381	6·65	859	14·99	20,130	3·51	6·75	23·43	45·06
	Agents de ventes, démarcheurs démonstrateurs..........	2,361	180	7·62	385	16·31	9,740	4·13	7·94	25·30	48·65
	Fonctionnaires—finance..........	2,063	30	1·45	61	2·96	1,174	0·57	1·10	19·25	37·02
	Agents d'assurance..........	5,485	262	4·78	750	13·67	16,697	3·04	5·85	22·26	42·81
	Fonctionnaires du service public .	3,891	65	1·68	221	5·68	4,261	1·10	2·12	19·28	37·08
	Agents de police et détectives	3,827	67	1·75	246	6·43	4,561	1·19	2·29	18·54	35·65
	Ingénieurs civils et arpenteurs.....	2,330	221	9·48	414	17·77	9·079	3·90	7·50	21·93	42·17
	Ministres du culte..........	4,091	32	0·78	51	1·25	1,074	0·26	0·50	21·06	40·50
	Dessinateurs et traçeurs..........	2,378	380	11·77	609	25·61	12,013	5·05	9·71	19·73	37·94
	Instituteurs—écoles..........	5,218	96	1·84	214	4·10	4,232	0·81	1·56	19·78	38·04
	Barbiers, coiffeurs et manucures..	2,428	322	13·26	705	29·04	17,037	7·02	13·50	24·17	46·48
	Cuisiniers..........	4,223	900	21·31	1,889	44·73	46·047	10·90	20·96	24·38	46·89
	Domestiques..........	2,056	215	10·46	701	34·10	16·501	8·03	15·44	23·54	45·27
	Concierges et bedeaux..........	5,792	302	5·21	1,021	17·63	20,880	3·60	6·92	20·45	39·33
	Garçons de table..........	2,853	398	13·95	950	33·30	22·279	7·81	15·02	23·54	45·10
	Gardiens..........	5,530	479	8·66	1,533	27·72	33,346	6·03	11·60	21·75	41·83
Man....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)..........	2,294	526	22·93	1,135	49·48	27,649	12·05	23·17	24·36	46·85
	Charpentiers..........	4,785	2,000	41·80	3,444	71·97	95,545	19·97	38·40	27·74	53·35
	Contremaîtres de section et cantonniers..........	2,353	339	14·41	1,039	44·16	25,731	10·94	21·04	24·77	47·64
	Conducteurs de camion..........	2,221	440	19·81	969	43·63	22,647	10·20	19·62	23·37	44·94
	Teneurs de livres et caissiers.....	2,395	362	15·11	578	24·13	14,962	6·25	12·02	25·89	49·79
Sask....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)..........	2,347	657	27·99	1,135	48·36	28,925	12·32	23·69	25·48	49·00
	Charpentiers..........	2,948	1,518	51·49	2,233	75·75	65,869	22·34	42·96	29·50	56·73
	Contremaîtres de section et cantonniers..........	3,268	349	10·68	1,287	39·38	31,550	9·65	18·56	24·51	47·14
	Agents acheteurs et acheteurs.....	2,117	191	9·02	294	13·89	5,358	2·53	4·87	18·22	35·04
	Vendeurs..........	5,337	843	15·80	1,348	25·26	32·652	6·11	11·75	24·22	46·58
	Instituteurs—écoles..........	2,420	150	6·20	262	10·83	6·348	2·62	5·04	24·23	46·60
	Commis de bureau..........	4,010	324	8·08	621	15·49	13,493	3·36	6·46	21·73	41·79
Alta....	Mineurs de charbon..........	5,594	3,769	67·38	4,743	84·79	135,294	24·19	46·52	28·52	54·85
	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)..........	2,440	629	25·78	1,158	47·46	28,417	11·65	22·40	24·54	47·19
	Charpentiers..........	3,355	1,484	44·23	2,511	74·84	69,235	20·64	38·69	27·57	53·02
	Contremaîtres de section et cantonniers..........	2,466	225	9·12	964	39·09	23·072	9·36	18·00	23·93	46·02
	Vendeurs..........	5,532	793	14·33	1,436	25·96	34,126	6·17	11·87	23·76	45·69
	Commis de bureau..........	4,153	391	9·41	686	16·52	16,247	3·91	7·52	23·68	45·54
C.B.....	Pêcheurs..........	2,914	1,667	57·21	1,992	68·36	54,757	18·79	36·14	27·49	52·87
	Mineurs de charbon..........	2,999	1,500	50·02	2,717	90·60	70·611	23·54	45·27	25·99	49·98
	Mineurs (autres mines)..........	2,745	1,205	43·90	2,108	76·79	54,593	19·89	38·25	25·90	49·81
	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)..........	3,542	917	25·89	1,796	50·71	43,958	12·41	23·87	24·48	47·08
	Mécaniciens de machines fixes....	2,952	815	27·61	1,682	56·98	41,487	14·05	27·02	24·67	47·44
	Contremaîtres de section et cantonniers..........	2,673	217	8·12	1,201	44·94	24,928	9·33	17·94	20·76	39·92
	Marins et matelots..........	2,194	504	22·97	748	34·09	19,684	8·97	17·25	26·32	50·62
	Conducteurs de camion..........	4,113	766	18·62	1,928	46·88	41,734	10·15	19·52	21·65	41·64
	Cuisiniers..........	4,460	1,189	26·66	1,921	43·07	58·083	13·02	25·04	30·24	58·15
	Teneurs de livres et caissiers.....	2,667	412	15·45	698	26·17	18,155	6·81	13·10	26·01	50·02
	Total—118 occupations.......	389,015	67,466	17·34	147,052	37·80	3,441,196	8·84	17·00	23·40	45·00
	Tout le Canada—										
	Hommes (base)..........	2,022,260	422,076	20·87	889·743	44·00	21,607,109	10·68	20·54	24·28	46·69
	"Manœuvres"..........	422,284	161,631	38·28	292,202	69·20	8,013,756	18·98	36·50	27·43	52·75
	Hommes moins "manœuvres"	1,599,976	260,445	16·28	597,541	37·35	13,593,353	8·50	16·35	22·75	43·75

LXXII.—COMPARAISON DES INDICES DE QUATRE CRITÈRES DE CHÔMAGE DANS LES 118 OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, HOMMES SEULEMENT, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Occupation	Indice de			
		Semaines perdues par tous les employés à gages	P.c. non au travail le 1er juin	P.c. ayant perdu du temps	Semaines perdues par employé à gages ayant perdu du temps
Alta	Mineurs de charbon	226	323	193	117
Ont	Maçons en brique et pierre	221	212	186	119
N.-E	Ouvriers (mines de charbon)	220	195	208	106
C.B	Mineurs de charbon	220	240	206	107
Sask	Charpentiers	209	247	172	122
Alta	Charpentiers	193	212	270	114
Qué	Maçons en brique et pierre	187	169	178	105
Man	Charpentiers	187	200	164	114
C.B	Mineurs (autres mines)	186	210	175	107
Ont	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs—Produits des métaux (Manuf.)	185	163	175	106
Qué	Débardeurs et arrimeurs	182	137	181	100
C.B	Pêcheurs	176	274	155	113
N.-B	Bûcherons	173	223	174	100
Ont	Ajusteurs, assembleurs et monteurs—Produits des métaux (Manuf.)	163	141	166	98
Ont	Machinistes, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	163	118	167	98
Qué	Mineurs (Autres mines)	154	191	146	105
Ont	Tailleurs	145	151	143	101
Ont	Outilleurs et poinçonneurs de matrices—Produits des métaux (Manuf.)	134	106	143	93
Ont	Ouvriers—mines et carrières	133	100	135	99
C.B	Mécaniciens de machines fixes	132	132	129	102
N.-E	Charpentiers	131	135	149	88
Ont	Tôliers et ferblantiers	131	118	142	92
Ont	Forgerons, marteleurs et forgeurs	128	123	133	96
Qué	Ouvriers—mines et carrières	127	142	143	89
Ont	Plombiers, tuyautiers et gaziers	127	135	137	92
Qué	Tailleurs	126	151	135	94
C.B	Cuisiniers	122	128	98	125
Qué	Opérateurs de machines—chaussures	121	98	135	90
N.-B	Charpentiers	119	118	138	87
C.B	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	116	124	115	101
Sask	Artisans, n s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	115	134	110	105
Man	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	113	110	112	100
Alta	Artisans, n s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	109	124	108	101
Qué	Plombiers, tuyautiers et gaziers	108	108	127	85
Ont	Meubliers et ébénistes	104	109	130	80
Ont	Cuisiniers	102	102	102	100
Man	Contremaîtres de section et cantonniers	102	69	100	102
Man	Conducteurs de camion	96	95	99	96
C.B	Conducteurs de camion	95	89	107	89
Qué	Cuisiniers	93	113	103	91
Ont	Chauffeurs de locomotive	93	113	109	86
Qué	Forgerons, marteleurs et forgeurs	92	94	107	86
Sask	Contremaîtres de section et cantonniers	90	51	89	101
Qué	Camionneurs, charretiers et cochers	89	77	101	88
Ont	Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs (Entreposage et emmagasinage)	89	65	114	78
Ont	Serre-freins	88	91	101	87
Alta	Contremaîtres de section et cantonniers	88	44	89	99
C.B	Contremaîtres de section et cantonniers	87	39	102	86
C.B	Marins et matelots	84	110	77	108
Ont	Marins et matelots	82	71	76	107
Qué	Tisseurs	81	60	108	75
Ont	Chauffeurs de chaudières	80	81	102	79
Ont	Chauffeurs et conducteurs d'autobus	80	76	81	99
Qué	Chauffeurs de chaudières	76	77	101	75
Ont	Domestiques	75	50	77	97
N.-B	Ouvriers de ferme	73	70	85	86
Qué	Chauffeurs et conducteurs d'autobus	73	71	79	93
Ont	Garçons de table	73	67	76	97
Ont	Boulangers	72	72	79	91
Ont	Bouchers et abatteurs	72	68	82	89
Qué	Mécaniciens de machines fixes	70	75	83	84
Qué	Boulangers	67	70	73	92
Qué	Livreurs et charretiers, n.s.	67	48	75	90
Ont	Commissionnaires	67	55	67	105

n.s a.—non spécifié ailleurs. n.s.—non spécifié.

LXXII.—COMPARAISON DES INDICES DE QUATRE CRITÈRES DE CHÔMAGE DANS LES 118 OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, HOMMES SEULEMENT, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Province	Occupation	Indice de: Semaines perdues par tous les employés à gages	P.c. non au travail le 1er juin	P.c. ayant perdu du temps	Semaines perdues par employé à gages ayant perdu du temps
Ont	Barbiers, coiffeurs et manucures	66	64	66	100
Qué	Garçons de table	65	68	75	87
C.B.	Teneurs de livres et caissiers	65	74	59	107
Qué	Bouchers et abatteurs	63	66	73	86
Qué	Marins et matelots	63	64	65	97
Ont	Contremaîtres et surveillants—(Produits des métaux) (Manuf.)	63	49	83	76
N.-E.	Pêcheurs	61	49	71	86
Qué	Commissionnaires	60	52	59	101
Ont	Installateurs de canalisation et câblistes	60	61	86	70
Man	Teneurs de livres et caissiers	59	72	55	107
Alta	Vendeurs	58	69	59	98
Sask	Vendeurs	57	76	57	100
Qué	Gardiens, n.s.a.	56	43	62	89
Ont	Gardiens, n.s.a.	56	41	63	90
Qué	Typographes; imprimeurs, n.s.	54	60	67	81
Ont	Livreurs et charretiers, n.s.	54	43	66	83
Ont	Typographes; imprimeurs, n.s.	53	50	68	78
Qué	Contremaîtres de section et cantonniers	52	38	71	74
Qué	Expéditionnaires	49	50	67	73
Ont	Télégraphistes	48	64	53	90
Ont	Dessinateurs et traceurs	47	56	58	81
Qué	Domestiques	44	36	51	86
Ont	Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	39	37	37	104
N.-E.	Vendeurs	37	35	43	85
Ont	Ingénieurs civils et arpenteurs	37	45	40	90
Alta	Commis de bureau	37	45	38	98
N.-B.	Vendeurs	35	32	43	82
Ont	Concierges et bedeaux	34	25	40	84
Ont	Commis-voyageurs	33	32	34	97
N.-E.	Commis de bureau	32	36	40	80
Ont	Mécaniciens de locomotive	32	29	51	62
Qué	Comptables et vérificateurs	31	37	26	120
Sask	Commis de bureau	31	39	35	90
N.-B.	Commis de bureau	30	30	39	76
Qué	Concierges et bedeaux	28	23	31	88
Ont	Agents d'assurance	28	23	31	92
Qué	Agents d'assurance	26	22	29	89
Sask	Instituteurs—écoles	25	30	25	100
Sask	Agents acheteurs et acheteurs	24	43	32	75
Ont	Contremaîtres, inspecteurs—chemin de fer	22	19	42	53
I.P.-E.	Ouvriers de ferme	18	14	26	71
Qué	Gérants—magasin de détail	14	14	19	72
Qué	Agents de police et détectives	14	16	19	71
Ont	Gérants—magasin de détail	13	16	17	79
Ont	Agents de police et détectives	11	8	15	76
Qué	Instituteurs—écoles	10	11	10	99
Ont	Fonctionnaires du service public	10	8	13	79
Qué	Fonctionnaires du service public	9	9	13	70
Ont	Gérants—gros, importations et exportations; agences commerciales	9	11	11	80
Ont	Postillons et facteurs	8	6	14	58
Ont	Instituteurs—école	8	9	9	81
Ont	Fonctionnaires—finance	5	7	7	79
Ont	Ministres du culte	2	4	3	87
Qué	Ministres du culte	1	1	1	87
	Moyenne	83	83	86	92

L'échantillon.—Les occupations ayant entre 2,000 et 6,000 employés à gages ont été trouvées numériquement suffisantes pour montrer une variété typique de chômage et pour montrer égalment une étendue totale de chômage correspondante à celle de tous les employés à gages du Canada à l'exception des manœuvres. L'échantillon comprend 389,015 hommes employés à gages, dont 67,466 ou 17·34 p.c. n'étaient pas au travail pour toutes causes le 1er juin. La moyenne de temps perdu par l'employé à gages de l'échantillon est de 8·84 semaines ou 17·00 p.c. de l'année précédant le 1er juin 1931. Cette donnée est un peu plus élevée que celle de l'échantillon à couverture générale—tous les employés à gages moins les manoeuvres—dans lequel le pourcentage non à l'ouvrage le 1er juin était de 16·28. La différence, cependant, est

de trois fois près "l'erreur d'un échantillon pris au hasard", ce qui veut dire que la donnée de l'échantillon est digne de foi.

L'état LXXI montre que cet échantillon est très représentatif pour les régions—de fait, plus que l'échantillon des industries.

Différences entre la distribution du chômage par industrie et par occupation.—Le fait que les échantillons contiennent (1) des groupes analogues en grandeur (2) une agglomération d'à peu près le même nombre d'employés à gages ayant une étendue de chômage à peu près semblable rend possible l'observation de l'attitude des différents critères de chômage. Quelles sont les différences dans la dispersion du chômage envisagée du point de vue de l'occupation et de l'industrie?

L'état LXXII donne le chômage sous quatre critères:—

(1) pourcentage d'employés à gages non au travail le 1er juin,
(2) pourcentage de temps de travail perdu l'année terminée le 1er juin,
(3) pourcentage d'employés à gages qui ont perdu du temps,
(4) moyenne de temps perdu par les employés à gages perdant du temps.

Ces quatre critères ont été obtenus de chacune des 118 occupations et indexés avec "tous les employés à gages du Canada" comme base 100. De cette façon il a été possible de comparer les industries avec les occupations.

L'état suivant donne pour les deux dispersions les caractéristiques essentielles à une analyse des différences.

LXXIII.—COMPARAISON DES INDUSTRIES ET DES OCCUPATIONS SOUS TROIS CRITÈRES DE CHÔMAGE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Mesure de chômage	Industries		Occupations	
	Indice	Semaines	Indice	Semaines
(1) Moyenne de temps perdu par tous les employés à gages du groupe—				
Moyenne	75	7·9	83	8·7
Déviation standard	46·0	4·8	56	5·8
Obliquité	·346	-	·260	-
(2) Moyenne de temps perdu par les employés à gages ayant perdu du temps[1]—				
Moyenne	88	21·4	92	22·4
Déviation standard	15·1	3·6	13·2	3·2
Obliquité	—·009	-	—·071	-
(3) Pourcentage d'employés à gages ayant perdu du temps[1]—		p.c.		p.c.
Moyenne	83	36·5	86	37·8
Déviation standard	42·6	18·8	51	22·3
Obliquité	—·132	-	·148	-

[1] Plus d'une semaine durant l'année.

Les différences, pouvant provenir des caractères légèrement différents des échantillons, ne sont pas assez grandes pour justifier des déductions péremptoires.

Avant d'entreprendre la comparaison effective du chômage occupationnel et industriel, il faut se rappeler que certaines similarités pourraient découler du fait que certaines industries sont presque entièrement composées d'une occupation dominante. L'industrie "religion" en est un exemple. Plus de 90 p.c. des employés à gages de cette industrie sont de l'occupation "ministres du culte". Cette occupation se confine à une industrie; de là le chômage de cette industrie doit être presque identique à celui de son occupation dominante. Cette occupation est très active et spécialisée—mais cette identité entre l'occupation et l'industrie, bien que plus prononcée dans les groupes les plus actifs, se rencontre également dans les groupes sujets au chômage. Un exemple de ceci est l'industrie de l'"abatage du bois" où 70 p.c. des employés à gages sont "bûcherons" par occupation. Le chômage dans l'industrie et celui dans l'occupation dominante doivent être presque semblables.

Cependant, la plupart des industries comprennent une grande variété d'occupations et, d'un autre côté, la plupart des occupations se rencontrent dans plusieurs industries. C'est la diversité d'occupations parmi les industries qui rend intéressante une investigation sur les différences de chômage.

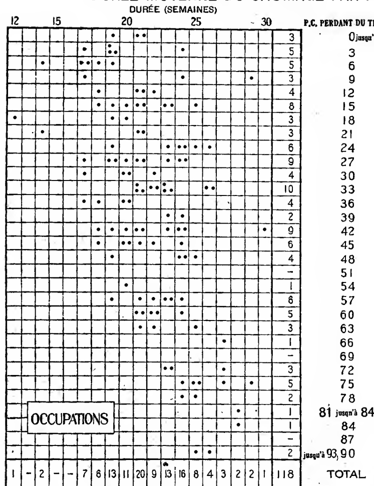
LXXIV.—POURCENTAGES D'HOMMES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS[1] DANS LES 118 OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, PAR INTERVALLE (EN SEMAINES) DE DURÉE DE CHÔMAGE, MONTRANT LE NOMBRE MÉDIAN ET LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR CEUX PERDANT DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

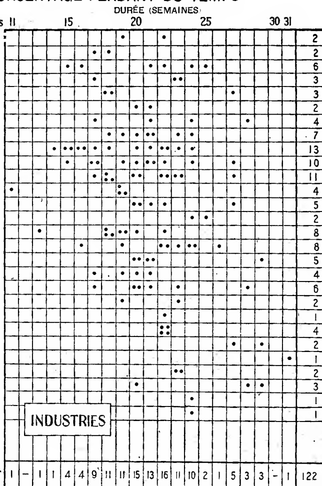
Province	Occupation	P.c. d'hommes employés à gages perdant du temps												Semaines perdues par ceux perdant du temps	
		Total	Intervalles en semaines de durée de chômage												
			1–4	5–8	9–12	13–16	17–20	21–24	25–28	29–32	33–40	41–48	49–52	Médian	Moyenne
N.-E...	Ouvriers (mines de charbon.)	91·7	1·6	2·6	3·6	4·4	6·1	9·6	43·2	8·9	6·5	2·2	2·9	26·6	25·7
C.B....	Mineurs de charbon	90·6	3·2	3·2	4·2	10·6	12·5	9·3	18·4	8·1	8·8	4·8	7·5	25·5	26·0
Alta....	Mineurs de charbon	84·8	1·8	1·9	4·8	4·3	7·7	5·1	17·1	13·2	21·6	4·6	2·8	28·8	28·5
Ont.....	Maçons en brique et pierre	82·0	1·9	3·0	5·2	5·9	7·0	7·2	13·6	9·8	13·8	6·8	7·7	28·1	28·8
Qué.....	Débardeurs et arrimeurs	79·8	2·5	2·9	4·5	6·9	13·9	13·1	15·9	7·8	6·9	2·5	2·8	23·8	24·4
Qué.....	Maçons en brique et pierre	78·3	2·8	4·5	6·2	7·2	9·3	8·2	12·7	8·3	9·8	4·7	4·5	25·4	25·5
C.B....	Mineurs (autres mines)	76·8	8·2	5·5	5·3	6·2	5·0	5·8	8·0	7·3	12·0	6·0	7·5	26·2	25·9
Ont.....	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs — Produits des métaux (Manuf.)	76·9	3·2	5·2	7·0	7·1	6·9	7·0	14·3	6·4	8·4	4·0	7·4	25·7	25·7
N.-B...	Bûcherons	76·4	2·3	6·1	8·6	8·4	8·8	7·7	9·2	7·9	10·2	4·7	2·5	23·1	24·1
Sask....	Charpentiers	75·7	1·4	2·2	3·9	4·6	6·2	6·8	11·5	10·2	16·7	7·5	4·7	29·5	29·5
Alta....	Charpentiers	74·8	2·3	3·2	5·7	5·8	6·9	7·2	10·6	9·0	13·4	6·0	4·9	27·4	27·6
Ont.....	Machinistes, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	73·6	4·9	6·0	7·3	6·7	5·7	5·6	16·2	6·0	7·3	3·3	4·6	25·1	23·7
Ont.....	Ajusteurs, assembleurs et monteurs — Produits des métaux (Manuf.)	73·1	5·1	6·1	7·4	6·1	7·0	6·3	12·5	6·0	7·7	3·9	5·0	24·2	23·9
Man....	Charpentiers	72·0	3·4	3·3	5·4	4·5	6·3	6·4	9·8	8·8	12·6	6·0	5·5	27·7	27·7
C.B....	Pêcheurs	68·4	0·7	1·4	3·1	5·0	8·4	7·8	13·6	10·4	12·3	3·7	2·0	27·3	27·5
N.-E...	Charpentiers	65·5	3·7	5·7	9·3	7·3	8·1	7·1	10·1	4·9	5·4	1·9	2·2	20·4	21·4
Qué.....	Mineurs (autres mines)	64·2	6·6	7·0	5·5	3·9	4·4	3·9	7·9	4·1	7·1	4·7	8·8	25·4	25·6
Ont.....	Tailleurs	63·1	2·7	4·6	6·7	5·8	6·3	6·3	11·3	5·3	6·1	1·9	5·9	24·4	24·6
Ont.....	Outilleurs, poinçonneurs de matrices—Produits des métaux (Manuf.)	63·1	6·7	5·9	6·7	5·2	4·8	4·2	10·7	6·3	5·7	2·6	4·3	23·2	22·6
Qué.....	Ouvriers—mines et carrières	62·7	9·6	6·3	5·6	6·0	5·0	6·1	6·3	4·4	5·7	3·7	3·9	20·0	21·6
Ont	Tôliers et ferblantiers	62·7	6·3	6·3	6·8	6·0	5·8	4·9	9·2	4·8	5·8	2·3	4·4	20·9	22·3
N.-B...	Charpentiers	60·5	4·5	5·4	7·5	6·9	7·9	7·1	8·0	4·2	5·4	2·0	1·6	20·0	21·0
Ont.....	Plombiers, tuyautiers et gaziers	60·5	5·9	6·6	6·7	5·8	5·5	4·3	8·1	4·3	6·1	2·6	4·6	20·8	22·5
Ont.....	Ouvriers—mines et carrières	59·2	3·5	4·3	6·2	6·5	6·7	6·1	7·5	5·0	6·3	2·6	4·4	22·5	23·9
Qué.....	Tailleurs	59·2	3·4	5·7	8·4	6·0	5·7	6·5	7·7	3·9	4·9	1·8	5·0	21·1	22·8
Qué.....	Opérateurs de machines—Chaussures	59·4	6·4	5·7	7·1	6·8	5·5	4·6	8·4	3·5	5·0	2·2	4·2	19·7	21·7
Ont.....	Forgerons, marteleurs et forgeurs	58·7	5·6	5·9	6·8	4·5	5·0	4·4	8·3	4·8	5·4	3·0	5·1	22·4	23·2
Ont.....	Meubliers et ébénistes	57·0	8·5	9·4	7·8	4·7	3·7	3·4	7·3	2·5	3·9	1·9	4·0	16·3	19·4
C.B....	Mécaniciens de machines fixes	57·0	4·1	5·6	4·4	5·0	4·8	4·9	7·8	5·6	6·8	3·3	4·7	24·7	24·7
Qué.....	Plombiers, tuyautiers et gaziers	55·9	6·8	6·8	7·1	6·2	4·8	4·2	6·3	3·5	4·7	1·9	3·6	17·8	20·6
C.B ...	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	50·7	4·9	4·2	4·5	3·9	4·7	3·9	6·9	4·1	6·2	2·8	4·7	24·3	24·5
Ont.....	Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs (Entreposage et emmagasinage	50·2	8·0	7·2	6·6	4·5	4·2	2·8	5·9	2·8	3·6	2·0	2·6	15·9	19·0
Man....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	49·5	4·6	3·8	4·4	4·4	4·2	4·6	6·2	4·3	6·1	2·7	4·1	23·9	24·4
Sask ...	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	48·4	3·2	3·7	3·6	3·0	4·9	3·8	7·2	5·2	7·5	3·3	2·9	26·1	25·5
Ont.....	Chauffeurs de locomotive	47·7	6·8	6·0	4·8	3·8	3·6	4·1	5·5	3·9	5·2	1·3	2·7	19·8	20·9
Alta....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	47·5	3·4	3·9	5·0	3·4	3·9	4·3	6·5	4·6	6·7	2·3	3·4	24·7	24·5
Qué.....	Tisseurs	47·6	7·1	8·0	7·0	5·0	4·0	2·2	4·5	2·9	3·6	1·2	2·1	14·4	18·3
C.B....	Conducteurs de camion	46·9	4·9	4·8	4·9	5·3	4·0	3·9	6·3	3·6	4·6	2·5	2·0	17·5	21·7
Qué.....	Forgerons, marteleurs et forgeurs	47·2	7·1	6·2	5·1	4·0	3·7	4·1	5·1	2·8	3·6	1·1	4·3	18·2	20·8
Qué.....	Cuisiniers	45·1	3·6	4·6	5·7	4·9	4·5	4·1	5·5	3·5	4·1	1·6	2·9	20·3	22·1
Ont.....	Cuisiniers	44·7	3·4	3·5	4·7	3·9	4·2	4·1	5·8	4·0	5·0	2·6	3·6	23·6	24·4
C.B. ..	Contremaîtres de section et cantonniers	44·9	5·4	4·9	4·7	4·5	4·6	3·7	6·2	3·3	4·1	2·2	1·3	19·6	20·8
Ont.....	Chauffeurs de chaudières	44·7	7·2	5·7	5·7	4·4	3·7	3·0	5·2	2·8	3·4	1·2	2·3	16·4	19·1
Qué.....	Camionneurs, charretiers et cochers	44·3	4·8	4·7	5·3	4·3	4·5	3·7	5·8	2·7	3·9	1·8	2·7	19·7	21·4
Ont.....	Serre freins	44·5	5·1	5·8	5·3	3·9	3·8	3·6	5·6	3·1	4·1	1·6	2·7	19·2	21·0
Qué.....	Chauffeurs de chaudières	44·3	7·0	6·1	6·7	4·2	3·8	4·1	4·4	2·3	2·3	1·4	2·0	15·3	18·3
Man....	Contremaîtres de section et cantonniers	44·2	3·1	2·8	3·6	2·2	4·6	6·5	6·0	5·0	5·5	3·0	1·7	24·5	24·8

n.s.a.—non spécifié ailleurs. n.s.—non spécifié.

[1] Plus d'une semaine.

DURÉE MOYENNE DU CHÔMAGE PAR POURCENTAGE PERDANT DU TEMPS





P.C. Moyen perdant du temps
Ligne de régression

19 . 14 17 27 22 35 31 44 40 41 58 46 72 83 43 43
4 8 11 15 18 22 26 29 33 36 40 43 47 51 54 58 61 65 69

34 43 25 21 25 28 27 35 40 31 40 38 39 23 46 35 49 64 70
22 24 25 27 28 30 32 33 35 36 38 39 41 42 44 45 47 48 50 52 53

Graphique 5

L'équation de la ligne de régression est $Y = 3{\cdot}59X - 38{\cdot}57$
où Y = p.c. perdant du temps,
X = durée moyenne du chômage en semaines
$r = \cdot 503$; $\sigma_y = 22{\cdot}71$; $\sigma_x = 3{\cdot}18$

L'équation de la ligne de régression est $Y = 1{\cdot}54X + 5{\cdot}82$
où Y = p.c. perdant du temps,
X = durée moyenne du chômage en semaines
$r = \cdot 305$; $\sigma_y = 18{\cdot}60$; $\sigma_x = 3{\cdot}68$

LXXIV.—POURCENTAGES D'HOMMES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS[1] DANS LES 118 OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, PAR INTERVALLE (EN SEMAINES) DE DURÉE DE CHÔMAGE, MONTRANT LE NOMBRE MÉDIAN ET LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR CEUX PERDANT DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Suite

Province	Occupation	P.c. d'hommes employés à gages perdant du temps												Semaines perdues par ceux perdant du temps	
		Total	Intervalles en semaines de durée de chômage												
			1-4	5-8	9-12	13-16	17-20	21-24	25-28	29-32	33-40	41-48	49-52	Médian	Moyenne
Man....	Conducteurs de camion....	43·6	5·7	3·9	3·6	3·2	3·8	3·9	5·6	3·1	4·8	2·4	3·6	22·6	23·4
C.B....	Cuisiniers..................	43·1	1·2	2·0	2·6	2·6	3·1	3·1	6·6	4·6	7·4	3·0	6·9	29·4	30·2
Sask....	Contremaîtres de section et cantonniers..........	39·4	1·9	2·2	2·8	2·9	4·3	5·3	7·0	5·4	4·5	2·1	1·0	25·2	24·5
Alta....	Contremaîtres de section et cantonniers...........	39·1	2·9	2·9	2·7	3·1	3·0	5·4	6·2	4·5	5·5	1·9	0·9	24·6	23·9
Ont.....	Installateurs de canalisation et câblistes.........	38·0	8·5	6·0	4·5	3·2	3·1	2·6	3·5	1·8	2·1	1·3	1·6	13·1	17·0
N.-B...	Ouvriers de ferme.........	37·5	2·7	3·2	4·9	4·3	5·6	3·6	5·0	3·3	3·4	1·2	0·5	19·7	20·8
Qué.....	Mécaniciens de machines fixes......	36·7	5·4	4·7	3·7	4·2	3·7	2·5	3·8	2·3	2·4	1·1	2·8	17·3	20·3
Ont.....	Contremaîtres et surveillants—Produits des métaux (Manuf.)...........	36·6	5·7	4·9	4·4	3·7	3·2	2·4	5·5	2·2	2·5	1·0	1·2	16·6	18·5
Ont.....	Bouchers et abatteurs.....	35·9	5·3	4·6	4·5	2·7	1·9	2·2	4·3	2·0	3·4	1·8	3·2	18·8	21·5
Ont.....	Chauffeurs et conducteurs d'autobus..............	35·5	4·3	3·2	3·4	2·7	2·6	2·2	4·5	2·7	4·5	2·0	3·3	23·7	23·9
Qué.....	Chauffeurs et conducteurs d'autobus..............	34·6	4·1	3·6	4·2	3·0	2·8	2·9	3·8	2·3	3·1	1·1	3·6	20·4	22·6
Ont.....	Boulangers................	34·8	5·1	4·2	3·7	3·0	2·9	1·7	4·1	2·0	3·0	1·6	3·7	19·1	22·0
C.B....	Marins et matelots........	34·1	1·9	3·2	2·9	3·0	2·4	1·6	4·8	3·7	4·5	2·0	4·1	26·7	26·3
Ont.....	Domestiques...............	34·1	3·2	3·9	3·1	2·9	3·2	2·7	3·4	3·3	3·9	2·4	2·1	22·1	23·5
Ont.....	Marins et matelots........	33·7	0·9	1·3	2·0	4·0	5·7	3·5	4·4	3·2	4·0	2·3	2·3	24·3	26·0
Ont.....	Garçons de table	33·3	3·3	2·8	3·6	3·7	2·9	2·3	4·0	2·6	3·3	1·6	3·2	21·6	23·5
Qué.....	Livreurs et charretiers, n. s.......................	33·0	5·1	2·8	3·8	3·0	2·9	2·5	3·7	1·8	2·8	2·7	2·0	19·6	21·8
Qué.....	Garçons de table..........	33·0	3·9	4·1	4·0	3·3	2·9	2·4	3·8	2·3	2·9	1·3	2·2	18·7	21·1
Qué.....	Boulangers................	32·2	4·2	3·5	3·5	3·4	2·5	2·5	2·9	1·9	2·7	1·5	3·5	19·3	22·3
Qué.....	Bouchers et abatteurs.....	32·1	5·1	3·2	3·9	3·0	2·4	2·6	3·7	1·7	2·4	1·4	2·6	18·3	20·9
N.-E...	Pêcheurs..................	31·4	1·6	2·4	4·7	3·2	5·4	4·7	3·5	2·6	2·6	0·4	0·4	19·8	20·9
Qué.....	Contremaîtres de section et cantonniers...........	31·3	6·2	4·1	3·1	2·8	2·9	3·0	3·0	2·1	2·6	0·8	0·6	16·1	17·9
Ont.....	Typographes et imprimeurs, n.s..............	29·8	6·6	4·8	3·1	2·5	1·7	1·3	2·6	1·2	2·0	1·4	2·7	13·7	19·0
Ont.....	Commissionnaires..........	29·3	3·9	2·6	2·5	2·0	1·9	1·9	3·7	2·0	3·3	3·2	2·4	24·7	24·5
Qué.....	Typographes et imprimeurs, n s	29·4	6·0	4·0	3·4	2·7	1·8	1·7	2·5	1·5	2·3	0·9	2·8	15·1	19·7
Qué.....	Expéditionnaires	29·5	6·2	4·1	4·3	2·6	2·3	1·8	2·5	1·4	1·3	1·0	2·0	13·2	17·8
Ont.....	Barbiers, coiffeurs et manucures	29·0	3·4	3·3	2·8	2·3	1·9	1·7	2·8	2·3	3·2	1·9	3·4	22·9	24·1
Ont.....	Livreurs et charretiers, n.s......................	28·9	6·0	3·9	3·2	2·0	1·8	1·3	2·4	1·5	3·0	2·1	1·7	15·7	20·1
Qué.....	Marins et matelots........	28·7	1·3	1·7	2·6	3·9	4·2	3·7	3·9	2·1	2·8	1·4	1·3	21·8	23·4
Ont.....	Gardiens	27·7	3·7	2·7	2·8	2·8	2·1	2·2	3·8	1·8	2·7	1·4	1·7	20·5	21·8
Qué.....	Gardiens..................	27·4	3·9	2·5	2·8	2·5	2·8	2·1	3·2	2·1	2·5	1·6	1·5	19·9	21·6
C.B....	Teneurs de livres et caissiers......	26·2	2·5	2·5	1·9	1·7	2·0	1·7	3·0	2·4	3·8	1·6	3·3	26·2	26·0
Qué.....	Commissionnaires.........	26·0	3·7	2·4	2·3	2·1	1·4	1·3	3·1	1·6	3·0	2·0	3·0	24·2	24·6
Alta....	Vendeurs	26·0	2·7	2·2	3·0	2·1	2·1	2·3	3·1	1·9	2·8	1·3	2·5	22·6	23·8
Ont.....	Dessinateurs et traceurs...	25·6	5·4	3·9	2·6	2·2	1·6	1·0	2·2	1·2	1·8	1·0	2·7	14·6	19·7
Sask....	Vendeurs	25·3	2·6	2·3	2·3	1·9	2·1	2·1	3·0	2·3	2·9	1·7	2·2	23·8	24·2
Man....	Teneurs de livres et caissiers	24·1	2·5	2·1	2·1	2·3	1·5	2·0	2·4	1·3	2·3	1·0	4·6	24·1	25·9
Ont.....	Télégraphistes............	23·3	4·2	2·7	1·9	1·8	1·7	1·3	2·4	2·0	2·0	0·9	2·4	19·5	21·8
Qué.....	Domestiques...............	22·3	2·6	2·5	2·8	2·4	2·1	1·7	2·2	1·5	2·5	1·0	1·0	18·6	21·0
Ont.....	Chauffeurs de locomotive	22·6	6·5	4·4	3·0	1·5	1·4	1·0	1·4	0·7	1·1	0·1	1·5	9·5	14·9
N.-E...	Vendeurs..................	19·1	3·6	2·3	1·6	1·6	1·7	1·4	2·0	1·0	1·6	0·9	1·4	18·0	20·5
N.-B...	Vendeurs...	18·8	3·6	2·2	1·9	1·5	1·5	2·0	1·3	1·3	1·4	1·0	1·2	17·7	19·8
Ont.....	Contremaîtres, inspecteurs —chemin de fer.........	18·3	5·4	4·9	2·3	1·8	0·8	0·5	0·6	0·3	0·3	0·1	1·2	8·0	12·9
Ont.....	Ingénieurs civils et arpenteurs	17·8	2·4	2·4	2·1	1·2	1·2	1·7	1·7	1·1	1·2	0·4	2·3	19·5	21·9
Ont.....	Concierges et bedeaux.....	17·6	3·0	2·1	2·0	1·3	1·3	1·4	1·9	1·1	1·4	0·7	1·3	18·1	20·5
N.-E...	Commis de bureau........	17·5	3·2	2·2	1·8	1·4	1·4	1·6	1·9	1·3	1·2	0·4	1·1	17·4	19·4
N.-B...	Commis de bureau.......	17·3	4·3	1·7	2·1	1·1	1·3	1·3	1·5	1·2	1·2	0·7	1·0	15·2	18·3
Alta....	Commis de bureau	16·5	1·9	1·6	1·5	1·4	1·5	1·1	1·8	1·3	1·7	0·8	1·8	22·1	23·7
Ont.....	Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs..	16·3	1·6	1·6	1·3	1·1	1·4	1·5	2·0	1·1	1·7	1·0	2·1	24·2	25·3
Sask....	Commis de bureau........	15·5	2·4	1·6	1·2	1·2	1·7	1·0	2·0	0·8	1·8	0·8	1·0	20·2	21·7
Ont......	Commis-voyageurs........	15·0	2·1	1·7	1·8	1·0	0·8	0·8	1·7	0·8	1·6	0·6	2·1	21·5	23·4
Sask....	Agents acheteurs et acheteurs..................	13·9	2·6	2·8	1·6	0·9	1·3	0·8	0·6	1·0	1·0	0·4	1·0	12·9	18·2
Qué.....	Concierges et bedeaux.....	13·8	2·0	1·7	1·5	1·0	1·3	1·0	1·6	0·9	1·0	0·9	0·9	19·2	21·3
Ont.....	Agents d'assurance........	13·7	2·0	1·5	1·4	1·3	1·0	0·7	1·3	1·1	0·9	0·6	1·6	19·0	22·3
Qué.....	Agents d'assurance.......	12·6	1·8	1·6	1·4	1·0	1·1	0·9	1·4	0·5	1·2	0·3	1·4	18·8	21·6

LXXIV.—POURCENTAGES D'HOMMES EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS[1] DANS LES 118 OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, PAR INTERVALLE (EN SEMAINES) DE DURÉE DE CHÔMAGE, MONTRANT LE NOMBRE MÉDIAN ET LE NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES PAR CEUX PERDANT DU TEMPS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Province	Occupation	P.c. d'hommes employés à gages perdant du temps												Semaines perdues par ceux perdant du temps	
		Total	Intervalles en semaines de durée de chômage												
			1-4	5-8	9-12	13-16	17-20	21-24	25-28	29-32	33-40	41-48	49-52	Médian	Moyenne
Qué	Comptables et vérificateurs	11·4	1·5	0·9	1·0	0·8	0·6	0·5	0·7	0·5	0·5	0·5	3·8	27·0	29·2
I.P.-E.	Ouvriers de ferme	11·3	1·5	1·3	1·9	1·6	1·5	1·2	1·0	0·5	0·3	0·3	0·3	15·5	17·3
Sask.	Instituteurs—écoles	10·8	0·7	1·0	1·5	1·0	1·3	0·9	1·1	0·4	0·7	0·7	1·4	20·5	24·2
Qué	Gérants—magasins de détail	8·6	1·9	0·9	1·4	0·9	0·8	0·5	0·6	0·4	0·5	0·1	0·6	13·4	17·4
Qué	Agents de police et détectives	8·5	2·4	1·2	1·0	0·7	0·7	0·3	0·4	0·5	0·4	0·2	0·7	11·6	17·3
Ont	Gérants—magasins de détail	7·3	1·6	1·2	0·8	0·5	0·5	0·4	0·5	0·3	0·4	0·2	0·8	12·9	19·2
Ont	Agents de police et détectives	6·4	1·1	0·7	0·9	0·8	0·6	0·5	0·7	0·2	0·4	0·1	0·4	15·5	18·5
Ont	Postillons et facteurs	6·3	2·4	1·0	0·6	0·2	0·2	0·4	0·6	0·2	0·3	0·1	0·3	8·0	14·1
Ont	Fonctionnaires du service public	5·7	1·0	0·6	0·6	0·6	0·3	0·6	0·8	0·2	0·5	0·1	0·3	16·9	19·3
Qué	Fonctionnaires du service public	5·9	1·1	1·0	0·9	0·3	0·6	0·5	0·6	0·3	0·2	0·2	0·2	12·8	17·0
Ont	Gérants—gros, importations et exportations; agences commerciales	5·0	1·1	0·5	0·6	0·5	0·4	0·2	0·4	0·3	0·5	[1]	0·5	15·4	19·5
Qué	Instituteurs—écoles	4·2	0·6	0·8	0·3	0·4	0·1	0·3	0·3	0·1	0·3	0·1	0·9	16·9	24·0
Ont	Instituteurs—écoles	4·1	0·6	0·7	0·7	0·4	0·3	0·2	0·2	0·2	0·3	0·2	0·4	14·0	19·8
Ont	Fonctionnaires—finance	3·0	0·9	0·4	0·4	0·1	[1]	0·1	[1]	[1]	0·1	0·1	0·6	9·5	19·3
Ont	Ministres du culte	1·2	0·5	0·2	0·1	0·1	[1]	[1]	0·1	[1]	[1]	[1]	0·2	8·9	21·1
Qué	Ministres du culte	0·5	[1]	0·1	[1]	-	0·1	-	0·1	[1]	-	-	0·1	20·9	23·9
	Moyenne													20·14	22·22
	σ													4·79	3·05

[1] Moins d'un dixième d'un pour cent.

Notre intention est de trouver quelle relation existe entre la durée du chômage et le pourcentage d'employés à gages qui perdent du temps. En conséquence, nous avons préparé quatre corrélations—trois pour les occupations et une pour l'industrie—pour fins de comparaison. Nous avons choisi trois types différents d'occupations afin de montrer d'une manière concluante que nos observations ne sont pas particulières à notre échantillon, mais qu'elles sont caractéristiques de l'attitude des occupations.

Les 118 occupations de l'échantillon montrent une corrélation très positive entre le pourcentage perdant du temps et la durée moyenne de chômage. C'est-à-dire que dans une occupation avec un faible pourcentage d'employés à gages perdant du temps, ceux qui perdent du temps en perdent moins que dans une occupation ayant un fort pourcentage de ses employés à gages perdant du temps.

Pour montrer que la corrélation n'est pas due à l'échantillon, nous avons pris 200 occupations choisies, 40 de chacune des cinq zones suivantes: les Provinces Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Provinces des Prairies, la Colombie Britannique*. Le résultat est une corrélation encore plus étroite entre le pourcentage perdant du temps et la durée *moyenne*. Cette corrélation est une réalité dans les occupations, mais il est bon de rappeler que dans les industries nous avons trouvé une relation moins grande entre le temps perdu par *tous* les employés à gages de l'industrie et la moyenne de temps perdu par ceux perdant du temps. Cependant, comme la moyenne de temps perdu par *tous* les employés à gages ne se mesure pas de la même façon que le pourcentage perdant du temps, nous devons, afin d'obtenir des données strictement comparables, trouver une mesure pour les industries qui serait comparable à celle des occupations.

Pour cela, nous avons préparé, pour les occupations et les industries, deux diagrammes (graphique 5) montrant la relation entre la durée moyenne de chômage et le pourcentage d'employés à gages perdant du temps. La première partie du graphique comprend les 118 occupations formant l'échantillon, tandis que la seconde partie montre les 122 industries de l'échantillon employées au chapitre précédent.

* Voir recensement du Canada, 1931, vol. VI, tableau 22.

Le comportement fortement différent des deux séries de données est à noter. Les industries sont dispersées comme par hasard, tandis que les occupations ont une tendance définie, c'est-à-dire que la variation dans la durée de chômage découle dans une certaine mesure de la variation dans le pourcentage perdant du temps. En d'autres termes, si, dans une occupation donnée, un fort pourcentage de ses membres perdent du temps, la moyenne de temps perdu par chacun sera longue; si un faible pourcentage perd du temps, la durée moyenne de leur chômage sera courte. Ceci semble être la règle fondamentable dans les occupations. La grandeur de l'échantillon mis en corrélation montre qu'il n'y a aucun doute que la corrélation (r = ·503) est suffisante pour être concluante. De plus, nous allons maintenant démontrer que la corrélation est amoindrie par quelque chose n'appartenant pas à l'occupation comme telle. Nous avons mentionné que certaines occupations (au point de vue de recensement) sont confinées à et comprennent des industries entières. Ces cas se rencontrent quand l'industrie et l'occupation sont synonymes. Le chômage parmi les "ministres du culte" est presque identique au chômage dans "religion", et le chômage parmi les "bûcherons" identique à celui de l'"industrie forestière et de l'abatage du bois". La question se pose dans un cas d'occupations et industries parallèles—est-ce que le groupe prend les caractéristiques de chômage typiques de l'occupation ou de l'industrie? Il semble que la réponse se trouve dans une analyse de ces occupations qui se conforment le moins à l'observation suivante, à savoir que le pourcentage de ceux qui perdent du temps tend à être une fonction de la durée. La logique de cet avancé est apparente quand nous nous souvenons que l'analyse du chômage industriel nous a montré une forte tendance à une condition directement opposée à celle trouvée dans les occupations. Il a été constaté que les industries les mieux organisées (dans l'ensemble celles qui montrent le moins de chômage), bien que montrant seulement un faible pourcentage de gens perdant du temps, sont celles chez lesquelles les périodes de chômage durent le plus longtemps. Référant de nouveau à la deuxième partie du graphique 5, nous trouvons que dans l'ensemble la durée de chômage est presque la même pour tous les pourcentages perdant du temps. La corrélation (r = ·305)* semble indiquer qu'il y a une légère tendance pour l'industrie à opérer de la même façon que les occupations. Cependant, comme certaines industries sont identiques ou presque à certaines occupations, leurs comportements doivent être semblables jusqu'à un certain point. De là la corrélation dans les industries est détruite par les forces contraires: (1) la tendance naturelle (celle des occupations) et (2) la tendance induite (celle de l'industrie organisée de rejeter les travailleurs qui ont épuisé leur utilité).

Afin de mieux illustrer ce point, considérons ces occupations qui n'obéissent pas à la tendance naturelle (peu d'employés à gages perdant du temps—peu de temps perdu). Elles sont les suivantes:—

OCCUPATIONS MONTRANT UNE DURÉE DE CHÔMAGE PLUS GRANDE ET MOINS GRANDE QUE CELLE JUSTIFIÉE PAR LE POURCENTAGE DE CEUX QUI PERDENT DU TEMPS

Plus grande	Moins grande
Ont — Fonctionnaires—finance	Qué. — Plombiers, tuyautiers et gaziers
Ont. — Ministres du culte	Ont. — Meubliers et ébénistes
Qué. — Ministres du culte	Qué. — Opérateurs de machines, chaussures
Qué. — Instituteurs—écoles	N.-B. — Charpentiers
Ont. — Instituteurs—écoles	Ont. — Tôliers et ferblantiers
Ont. — Gérants—gros, importations et exportations; agences commerciales	Qué. — Ouvriers—mines et carrières
	Ont. — Plombiers, tuyautiers et gaziers
Ont. — Fonctionnaires du service public	Ont. — Outilleurs, poinçonneurs de matrices—Produits des métaux (Manuf.)
Ont. — Gérants—magasins de détail	
Sask. — Instituteurs—écoles	N.-E. — Charpentiers
Qué. — Comptables et vérificateurs	Ont. — Machinistes, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)
Qué. — Agents d'assurance	
Ont. — Agents d'assurance	Ont. — Ajusteurs, assembleurs et monteurs—Produits des métaux (Manuf.)
Qué. — Concierges et bedeaux	
Ont. — Commis-voyageurs	N.-B. — Bûcherons
Sask. — Commis de bureau	C.B. — Mineurs (autres mines)
Ont. — Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	Ont. — Mouleurs, noyauteurs et fondeurs—Produits des métaux (Manuf.)
Alta. — Commis de bureau	
Ont. — Ingénieurs civils et arpenteurs	Qué. — Maçons en brique et pierre
Man. — Teneurs de livres et caissiers	Qué. — Débardeurs et arrimeurs
Sask. — Vendeurs	N.-E. — Ouvriers (mines de charbon)
Qué. — Commissionnaires	C.B. — Mineurs de charbon
C.B. — Teneurs de livres et caissiers	Alta. — Mineurs de charbon
C.B. — Cuisiniers	

n.s.a.—non spécifié ailleurs.

* En comparant la corrélation des occupations (r = ·503) à celle des industries (r = ·305) nous trouvons que r^2 (qui est la vraie proportion de dépendance) dans les industries s'établit à ·0930, tandis que dans les occupations il est de ·2520 ou près de trois fois plus grand que dans les industries.

Notons que ces occupations, qui sont parmi celles à montrer un faible pourcentage de personnes perdant du temps, non seulement font voir les caractéristiques de chômage de l'industrie fortement organisée, mais elles sont soit identiques aux industries organisées (c'est-à-dire, occupation "ministres du culte", industrie "religion"; occupation "instituteurs—écoles", industrie "enseignement"), soit des occupations qui dominent les industries organisées ou encore elles en sont fonctionnellement les caractéristiques. Cette classe comprend les gérants, les officiers et les employés de bureau qui, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, sont un certain signe d'organisation de l'industrie. Il y a seulement une ou deux exceptions à cette classe. L'on peut s'attendre à ceci dans des données de ce genre et ces exceptions peuvent provenir de facteurs locaux spéciaux, etc.

Observons maintenant le genre d'occupation qui caractérise l'autre classe—là où la durée de chômage est moindre que ce à quoi l'on pouvait s'attendre en se basant sur le pourcentage d'employés à gages perdant du temps.

Il est à remarquer immédiatement que chaque membre de la classe montre un fort pourcentage de personnes perdant du temps et que ces occupations se rapportent surtout aux mines, à la construction et à l'abatage du bois, à la métallurgie et au transport par eau. Celles-ci sont toutes des industries faiblement organisées* à l'exception de la fabrication métallurgique. La raison de leur entrée dans cette classe semble être en partie due à l'attitude "parternaliste" de l'industrie, c'est-à-dire à la volonté de maintenir un effectif constant en distribuant l'emploiement. Le chapitre précédent a fait voir des preuves éparses de cette pratique dans certaines industries—mais dans l'ensemble cet état est exceptionel et contraire à la tendance.

Il y a cependant un autre facteur significatif qui tend à répandre le chômage dans l'occupation, à savoir, les unions ouvrières. Les occupations énumérées de l'industrie métallurgique comprennent, comparativement aux autres groupes manufacturiers, une forte proportion d'unionistes†. Un des buts des organisations ouvrières est de répandre l'emploiement parmi ses membres; en d'autres mots, d'organiser l'occupation de façon à ce qu'elle résiste à la tendance du chômage résultant du système de sélection et de congédiement des employés des industries "organisantes", système dit de la " survivance du plus apte". Que ce but soit atteint en pratique est matière d'opinion. En théorie, dans un atelier fermé l'effet répond assez bien à l'attente, mais dans un atelier ouvert tout dépend de l'étendue du syndicalisme. Le résultat en général est le même pour les classes d'occupations du recensement—à moins que l'organisation ouvrière ne soit forte, toute tendance à répandre le chômage ne paraîtra pas dans ces données.

Comportement différentiel du chômage occupationnel et industriel.—Tout indique que la superposition du procédé d'"organisation" dans les industries sur la tendance naturelle du chômage et le degré de chevauchement entre l'"occupation" et l'"industrie" ont amoindri la vraie corrélation dans les occupations entre le pourcentage perdant du temps et la durée de chômage; et également que dans les industries la tendance naturelle et la tendance d'organisation tendent à s'opposer l'une à l'autre avec le résultat que dans les industries le chômeur dans l'ensemble souffre autant dans une industrie que dans une autre. C'est-à-dire que le chômeur dans l'industrie A ressemble encore plus au chômeur de l'industrie B, C ou D qu'à un *employé* de sa propre industrie A. Mais dans l'occupation A, le chômeur est plus identique à un *employé* de sa propre occupation qu'à un chômeur d'une autre occupation.

Tendance naturelle.—Quand nous parlons de la "tendance naturelle", nous voulons dire cette condition qui paraît la plus fondamentale. Quel est le genre de chômage qui a été le plus commun aux diverses périodes de l'histoire humaine?

Dans les premiers stages du travail humain, les occupations et les industries étaient synonymes. Un groupe cultivait les champs, un autre veillait sur les troupeaux, un autre voyait à la fabrication des vêtements. Dès les premiers temps, les différents groupes d'occupations ont trouvé nécessaire de se protéger par quelque organisation. C'est-à-dire que l'unité sociale formée par la communauté a fait place à des unités formées par les diverses subdivisions de travail de la communauté. Afin d'assurer la solidité du groupe, on a cru nécessaire d'en protéger les membres physiquement ou mentalement inférieurs, de sorte qu'en vertu de cette union occupationnelle l'individu plus faible était protégé contre un travail trop exténuant et qui ne lui convenait pas. Le bien-être physique d'un individu était déterminé par son état occupationnel. Si une certaine

* Il est de nouveau rappelé que par industrie "organisée" nous voulons dire une industrie capable de stabiliser et contrôler son effectif.

† En 1931 d'après l'"Organisation ouvrière au Canada", 5·73 p.c. des 310,544 membres des organisations ouvrières du Canada sont engagés dans les métiers de la métallurgie.

occupation était durement frappée, le groupe entier sentait les effets de la pauvreté—si l'occupation était prospère tout le monde vivait bien. En langage moderne, ceci voudrait dire que dans une occupation prospère seulement quelques-uns perdaient du temps et que ceux qui en perdaient en perdaient très peu, tandis que dans une occupation durement frappée par le chômage plusieurs perdaient du temps et ceux qui en perdaient en perdaient beaucoup. Cette condition était en évidence quand les corporations d'art et de métier de l'Europe étaient à leur sommet avant la révolution industrielle. L'invention de la machine, la division du travail et la production en série ont tendu à briser cet alignement occupationnel et il est devenu nécessaire pour l'individu de regarder pour lui-même et de s'adapter à la nouvelle technique de production. Les industries traitent maintenant avec les individus et non avec les groupes d'occupations et, au fur et à mesure qu'elles sont devenues plus effectives, elles ont renvoyé les groupes non nécessaires et vieillis. La rivalité est devenue intense entre les industries, avec le résultat que les industries les plus effectives commandaient les meilleurs ouvriers, tandis que les moins effectives avaient à choisir parmi ceux qui étaient renvoyés d'ailleurs et parmi les ouvriers de moins grande habileté. C'est ce qui est représenté dans la deuxième moitié du graphique 5, les industries très effectives et fortement organisées montrant un petit nombre seulement perdant du temps— mais ceux qui en perdent en perdent beaucoup. C'est-à-dire qu'il y a des indications qu'ils sont congédiés. Où vont-ils? Nous allons voir. Considérant les industries faiblement organisées, nous voyons qu'il y en a un grand nombre à perdre du temps—mais que l'individu qui perd du temps n'en perd pas plus que la personne qui perd du temps dans l'industrie fortement organisée—et la durée de temps perdu serait moindre parmi les ouvriers de ce genre d'industrie si le nombre n'en était pas augmenté par ceux qui sont congédiés des industries fortement organisées.

L'effet potentiel du procédé d'organisation dans les industries est jusqu'à un certain point amoindri, parce que certaines occupations sont encore industries et également à cause de la tendance croissante envers l'organisation des unions ouvrières occupationnelles dans l'industrie.

En résumé, la rénovation de l'union ouvrière occupationnelle devrait avoir un certain effet dans la restauration de l'orientation normale du chômage, bien que la tendance de l'efficience industrielle progresse à un tel point que l'influence occupationnelle peut à peine en ralentir l'avancement.

Comme illustrations, prenons deux cas extrêmes. Dans une période de dépression comme celle de 1931, toutes les industries renvoyaient des ouvriers, mais la majorité de ceux-ci trouvaient de l'ouvrage dans les industries saisonnières, etc. C'est-à-dire qu'un fort pourcentage d'ouvriers ont perdu du temps, mais, comme ils ont trouvé du travail par intervalle, la durée de chômage a été amoindrie. Prenons maintenant une occupation d'un tout autre genre "comptables et auditeurs". Seulement très peu sont congédiés—mais une fois congédiés ils trouvent moins d'ouvertures pour les recevoir. Ainsi, à moins que la personne ne change son état occupationnel, elle doit rester inactive indéfiniment.

Occupation, gains et durée de chômage.—Nous avons montré que dans les industries les employés à gages qui perdent du temps forment une classe différente de ceux qui n'en perdent pas. Après investigation il a été trouvé que ceux qui perdent du temps sont surtout des groupes d'occupations plutôt que des groupes d'individus tirés des diverses occupations. On a déduit de cela que dans les occupations les employés à gages, qu'ils perdent du temps ou non, sont généralement un groupe homogène—le critère d'homogénéité étant le lien occupationnel. Cette déduction concorde avec les données du recensement telles qu'elles paraissent dans ce chapitre. Nous sommes donc en mesure de faire usage des données du recensement sur les gains par occupation. Nous allons supposer que tous les membres d'une occupation ont des gages relativement semblables, c'est-à-dire qu'au travail le taux des gains est à peu près le même pour tous les membres de l'occupation.*

L'état LXXV montre les gains moyens hebdomadaires et la moyenne des gains par semaine de travail l'année précédant le 1er juin. A noter la grande différence entre les gains moyens et la moyenne des gains par semaine de travail. Si, pour le moment, nous supposons que certains employés à gages n'ont pas perdu de temps et si nous regardons la première colonne de la moyenne des gains par semaine de travail comme la moyenne des gains de ceux qui n'ont pas perdu de temps et la deuxième colonne comme la moyenne des gains de ceux qui ont perdu du temps, nous trouvons dans la plupart des cas que ceux qui ne perdent pas de temps ont des gages

* L'idée étant que dans une occupation les individus qui gagnent le plus sont contre-balancés pas ceux qui gagnent le moins et que dans l'ensemble la marge entre les gains élevés et bas n'est pas grande pour une occupation.

LXXV.—MOYENNE DES GAINS HEBDOMADAIRES PAR SEMAINE DE TRAVAIL (POUR UN EMPLOYÉ À GAGES NE PERDANT PAS DE TEMPS), MOYENNE DES GAINS HEBDOMADAIRES (POUR UN EMPLOYÉ À GAGES PERDANT DU TEMPS), MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET MAXIMUM DE SEMAINES POUVANT ÊTRE PERDUES SANS QUE LES GAGES ANNUELS SOIENT AU-DESSOUS DE $450, AVEC LE POURCENTAGE D'HOMMES EMPLOYÉS GAGNANT MOINS DE $450, DANS LES 118 OCCUPATIONS CHOISIES DE L'ÉCHANTILLON, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Occupation	Moyenne des gains hebdomadaires par semaine de travail	Moyenne des gains hebdomadaires [4]	Maximum de semaines qu'un employé à gages pourrait perdre sans abaisser son revenu annuel à moins de $450	Moyenne réelle de semaines perdues par employé à gages	Pourcentage approximatif d'employés à gages gagnant moins de $450 par année
		$	$			
Ont.....	Fonctionnaires—finance	70·52	44·41	45	0·57	1
Ont.....	Gérants—gros, importations et exportations; agences commerciales	68·98	43·14	45	0·98	–
Ont.....	Ingénieurs civils et arpenteurs	54·17	31·33	43	3·90	3
Qué.....	Comptables et vérificateurs	49·52	26·65	42	3·34	4
Ont.....	Fonctionnaires du service public	47·89	30·13	42	1·10	–
Ont.....	Mécaniciens de locomotive	47·45	33·81	42	3·38	2
Ont.....	Gérants—magasins de détail	46·54	29·32	42	1·41	1
Qué.....	Gérants—magasins de détail	43·20	28·72	41	1·49	1
Qué.....	Fonctionnaires du service public	41·79	28·10	41	1·00	–
Ont.....	Commis-voyageurs	41·45	22·77	41	3·51	3
Ont.....	Instituteurs—écoles	39·51	24·48	40	0·81	1
Qué.....	Agents d'assurance	36·78	21·47	39	2·73	2
Ont.....	Agents d'assurance	37·25	20·73	39	3·04	2
Ont.....	Contremaîtres, inspecteurs—chemin de fer	34·58	26·01	38	2·36	1
Ont.....	Contremaîtres et surveillants—Produits des métaux (Manuf.)	34·55	[illegible]	38	6·78	3
Ont.....	Chauffeurs de locomotive	34·40	20·59	38	9·97	5
Ont.....	Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	34·24	17·58	38	4·13	4
Ont.....	Ministres du culte	33·75	20·08	38	0·26	–
Ont.....	Serre-freins	33·01	19·68	38	9·35	5
Ont.....	Agents de police et détectives	32·63	21·00	37	1·19	1
Ont.....	Dessinateurs et traceurs	32·11	19·93	37	5·05	5
Ont.....	Typographes; imprimeurs, n.s	31·34	19·88	37	5·66	5
Ont.....	Télégraphistes	31·25	18·16	37	5·08	4
Qué.....	Agents de police et détectives	30·34	20·28	36	1·47	1
Qué.....	Typographes; imprimeurs, n.s	29·99	18·62	36	5·80	5
Ont.....	Outilleurs, poinçonneurs de matrices—Produits des métaux (Manuf.)	29·05	16·40	36	14·29	10
Ont.....	Maçons en brique et pierre	28·48	12·68	35	23·64	23
C.B....	Mécaniciens de machines fixes	28·00	14·72	35	14·05	12
Qué.....	Maçons en brique et pierre	27·82	14·16	35	20·00	15
Sask....	Agents acheteurs et acheteurs	27·73	18·01	35	2·53	2
Ont.....	Installateurs de canalisations et câblistes	27·33	18·41	35	6·45	4
Ont.....	Plombiers, tuyautiers et gaziers	27·26	15·49	35	13·58	11
C.B	Teneurs de livres et caissiers	26·75	13·37	34	6·81	8
Man...	Teneurs de livres et caissiers	26·74	13·43	34	6·25	7
Sask....	Instituteurs—écoles	26·55	14·18	34	2·62	2
Qué.....	Mécaniciens de machines fixes	26·32	16·05	34	7·45	6
C.B....	Mineurs (autres mines)	24·69	12·39	32	19·89	25
Alta....	Employés de bureau	24·57	13·38	32	3·91	4
Alta....	Vendeurs	24·29	13·19	32	6·17	7
Ont.....	Tôliers et ferblantiers	24·24	13·87	32	13·94	13
Alta....	Charpentiers	24·24	11·31	32	20·64	24
Ont.....	Cuisiniers	24·10[1]	15·14[1]	32	10·90	11
Sask....	Employés de bureau	23·95	13·94	32	3·36	4
Man....	Charpentiers	23·88	11·22	32	19·97	24
Qué.....	Plombiers, tuyautiers et gaziers	23·87	14·40	32	11·54	10
Alta....	Mineurs de charbon	23·71	10·70	32	24·19	29
C.B.....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	23·66	12·52	32	12·41	14
Alta....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	23·47	12·99	32	11·65	13
Qué.....	Ministres du culte	23·46	23·05	32	0·12	–
N.-B..	Employés de bureau	23·31	15·09	32	3·17	3
Ont.....	Tailleurs	23·31	12·27	32	15·54	14
Qué.....	Tailleurs	23·30	13·09	32	13·49	12
Qué....	Cuisiniers	23·28[1]	15·51[1]	32	9·98	9
C.B....	Marins et matelots	23·10[1]	13·94[1]	32	8·97	11
Qué....	Instituteurs—écoles	22·91	12·32	31	1·02	1
Ont.....	Gardiens	22·79[3]	14·09[3]	31	6·03	6
Ont.....	Forgerons, marteleurs et forgeurs	22·72	12·00	31	13·64	13
Ont.....	Chauffeurs de chaudières	22·58	14·37	31	8·55	8
Man....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	22·30	11·85	31	12·05	14
Sask....	Vendeurs	22·12	11·82	31	6·11	7
Qué.....	Forgerons, marteleurs et forgeurs	22·06	13·24	31	9·81	10

n.s.a.—non spécifié ailleurs. n.s.—non spécifié.

[1] Comprend une allocation de $5.00 par semaine pour nourriture et logement.

[2] Comprend une allocation de $3.00 par semaine pour nourriture.

[3] Comprend une allocation de $2.00 par semaine pour logement.

[4] Un grand nombre n'ont pas rapporté de gains. Le chiffre des gains est donc probablement trop élevé.

LXXV.—MOYENNE DES GAINS HEBDOMADAIRES PAR SEMAINE DE TRAVAIL (POUR UN EMPLOYÉ À GAGES NE PERDANT PAS DE TEMPS), MOYENNE DES GAINS HEBDOMADAIRES (POUR UN EMPLOYÉ À GAGES PERDANT DU TEMPS), MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET MAXIMUM DE SEMAINES POUVANT ÊTRE PERDUES SANS QUE LES GAGES ANNUELS SOIENT AU-DESSOUS DE $450, AVEC LE POURCENTAGE D'HOMMES EMPLOYÉS GAGNANT MOINS DE $450, DANS LES 118 OCCUPATIONS CHOISIES DE L'ÉCHANTILLON, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931—Fin

Province	Occupation	Moyenne des gains hebdomadaires par semaine de travail	Moyenne des gains hebdomadaires	Maximum de semaines qu'un employé à gages pourrait perdre sans abaisser son revenu annuel à moins de $450	Moyenne réelle de semaines perdues par employé à gages	Pourcentage approximatif d'employés à gages gagnant moins de $450 par année
		$	$			
C.B....	Mineurs de charbon	22·00	11·00	31	23·54	23
Ont.....	Postillons et facteurs	21·97	16·01	30	0·90	1
Ont.....	Ajusteurs, assembleurs et monteurs—Produits des métaux (Manuf.)	21·96	11·88	30	17·44	20
N.-E...	Employés de bureau	21·93	13·77	30	3·39	3
C.B....	Cuisiniers	21·78[1]	17·58[1]	30	13·02	20
Qué.....	Mines (autres mines)	21·65	10·99	30	16·42	23
Ont.....	Boulangers	21·49	12·40	30	7·67	9
Ont.....	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs—Produits des métaux (Manuf.)	21·48	10·85	30	19·79	23
Ont.....	Bouchers et abatteurs	21·26[1]	13·15[1]	30	7·73	10[4]
C.B....	Conducteurs de camion	21·21	12·38	30	10·15	12
Ont.....	Marins et matelots	20·95	12·26	28	8·73	10
Ont.....	Concierges et bedeaux	20·65[3]	13·31[3]	28	3·60	5
Qué.....	Gardiens	20·65	12·89[3]	28	5·94	8
Qué.....	Expéditionnaires	20·62	13·55	28	5·26	6
Sask....	Artisans, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	20·58	10·50	28	12·32	19
Ont.....	Meubliers et ébénistes	20·48	12·82	28	11·08	12
Ont.....	Machinistes, n.s.a.—Produits des métaux (Manuf.)	20·33	11·06	28	17·44	21
Qué.....	Chauffeurs de chaudières	20·31	13·16	28	8·10	8
Ont.....	Barbiers, coiffeurs et manucures	20·22	15·64	28	7·02	11
Ont.....	Chauffeurs et conducteurs d'autobus	20·13	10·87	28	8·49	13
Qué.....	Contremaîtres de section et cantonniers	19·98	13·11	27	5·60	7
Sask....	Charpentiers	19·88	8·60	27	22·34	42
Qué.....	Garçons de table	19·86[2]	12·33[2]	27	6·98	10
N.-B...	Vendeurs	19·74	12·22	27	3·73	5
Ont.....	Ouvriers—mines et carrières	19·65	10·61	27	14·16	20
Man....	Conducteurs de camion	19·63	10·81	27	10·20	15
N.-E...	Ouvriers (mines de charbon)	19·51	9·89	27	23·52	31
C.B....	Contremaîtres de section et cantonniers	19·39	11·65	27	9·33	12
Qué.....	Bouchers et abatteurs	19·37	11·59	27	6·71	9
Qué.....	Chauffeurs et conducteurs d'autobus	19·10	10·81	27	7·81	13
Qué.....	Débardeurs et arrimeurs	18·91	10·05	27	19·44	28
Qué.....	Concierges et bedeaux	18·73[3]	11·21[3]	26	2·95	5
Alta....	Contremaîtres de section et cantonniers	18·70	10·09	26	9·36	16
Man....	Contremaîtres de section et cantonniers	18·66	9·77	26	10·94	18
N.-B...	Charpentiers	18·66	11·12	26	12·72	17
Qué.....	Boulangers	18·58	10·60	26	7·18	11
N.-E...	Vendeurs	18·55	11·23	26	3·93	6
Ont.....	Garçons de table	18·52[2]	13·52[2]	26	7·81	13
Qué.....	Marins et matelots	18·09[1]	12·19[1]	26	6·73	10[4]
N.-E...	Charpentiers	17·91	10·54	26	14·01	22
Sask....	Contremaîtres et cantonniers	17·90	9·46	25	9·65	16
Ont.....	Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs (Entreposage et emmagasinage)	15·73	11·24	25	9·56	16
Ont.....	Livreurs et charretiers, n.s	17·54	10·77	25	5·80	10
Qué.....	Camionneurs, charretiers et cochers	17·15	10·09	25	9·47	16
Qué.....	Opérateurs de machines—chaussures	16·43	9·56	23	12·90	24
Ont.....	Domestiques	16·09[1]	11·07[1]	23	8·03	16
Qué.....	Livreurs et charretiers, n.s	16·08	9·34	23	7·20	14
C.B.....	Pêcheurs	15·42	7·28	21	18·79	48
Qué.....	Ouvriers—mines et carrières	14·90	8·71	19	13·54	32
Qué.....	Tisseurs	14·71	9·54	19	8·70	18
Qué.....	Domestiques	14·58[1]	10·72[1]	19	4·67	10
N.-E...	Pêcheurs	14·13[1]	10·47[1]	19	6·56	16
N.-B....	Bûcherons	14·05[1]	9·85[1]	19	18·47	42
N.-B...	Ouvriers de ferme	12·47[1]	9·48[1]	13	7·82	26
I.P.-E..	Ouvriers de ferme	11·60[1]	9·41[1]	9	1·96	8

permettant une bonne vie, tandis que plusieurs qui perdent du temps ne peuvent pas en toute possibilité d'après leurs gages maintenir un standard passable de vie. En d'autres mots, la plupart de ceux qui perdent du temps doivent dépendre de la charité ou des secours de l'Etat. Et ceci encore plus quand nous considérons que l'employé à gages moyen a un ou deux dépendants. En admettant même que les chefs de famille ont plus de chances de ne pas perdre de temps que

LXXVI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 118[2] OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, D'APRÈS LA MOYENNE DES GAINS PAR SEMAINE DE TRAVAIL EN RELATION AVEC LE POURCENTAGE DE L'OCCUPATION[1] GAGNANT MOINS DE $450 L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Nº	Gains moyens par semaine de travail	P.c. d'employés à gages gagnant moins de $450 par année																						
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1	$ 54-71[3]...	1	1		1																			
2																								
3																								
4																								
5	50......					1																		
6																								
7		1																						
8			1	1																				
9																								
10	45......																							
11																								
12			1																					
13		1																						
14					1																			
15	40.....		1																					
16																								
17																								
18				1																				
19				1																				
20	35.....		1		1																			
21		1				1	1																	
22			1				1																	
23							1																	
24						1	1																	
25	30.....		1				1																	
26												1												
27				1										1			1							
28				1		1			1	1			1											
29								1																
30	25......					1																		
31						1			1			1	1		1	1								
32		1	1		1			1		1	1		1	1	2	1								
33			1		1				1			1				1						2		
34							1	1		1	1	2		1							1			
35	20						1		1	1		1	1	1	1		1					1	1	
36							1	1			1		1	1	2			1	1	1				
37												2						2						1
38																		1						
39																1		1						
40	15.....											1								1				
41																		1						
42																								
43	12...									1														

[1] Hommes employés à gages. [2] Les commissionnaires pour l'Ontario et le Québec sont omis étant en grande partie

LXXVI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 118[2] OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON, D'APRÈS LA MOYENNE DES GAINS PAR SEMAINE DE TRAVAIL EN RELATION AVEC LE POURCENTAGE DE L'OCCUPATION[1] GAGNANT MOINS DE $450 L'ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUN 1931

P.c. d'employés à gages gagnant moins de $450 par année

23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	N°
																												1
																												2
																												3
																												4
																												5
																												6
																												7
																												8
																												9
																												10
																												11
																												12
																												13
																												14
																												15
																												16
																												17
																												18
																												19
																												20
																												21
																												22
																												23
																												24
																												25
																												26
1																												27
																												28
																												29
		1																										30
	2					1																						31
																												32
2																												33
1																												34
								1											1									35
					1																							36
																												37
																												38
	1																											39
									1																1			40
																			1									41
																												42
			1																									43

des jeunes. [2] Comprend une occupation avec un revenu hebdomadaire moyen de $54, une de $69 et une de $71.

les employés à gages sans dépendants, les statistiques nous montrent que 250,000 hommes employés à gages, pères de famille, au Canada ont gagné moins de $450 chacun l'année précédant le 1er juin 1931. La grandeur moyenne de la famille de ce dernier groupe était de légèrement plus de 4, ce qui veut dire que le chef de famille employé à gages de ce groupe gagnait moins de $450 par année pour une moyenne de trois dépendants en plus de lui-même.

Il y avait 640,000 hommes employés à gages au Canada qui gagnaient moins de $450 l'année précédant le 1er juin 1931. Donc 390,000 employés à gages de ce groupe n'étaient pas chefs de famille, c'est-à-dire que la plupart de ceux-ci n'avaient pas de dépendants. Le nombre moyen de dépendants par homme employé à gages gagnant moins de $450 par année serait d'environ 1·2. Tenant compte du fait que certains membres d'une famille aident parfois le chef au soutien du ménage, nous supposerons un nombre arbitraire de 1 dépendant par homme employé à gages gagnant moins de $450 par année.

Des gages annuels de $450 pour un employé à gages avec 1 dépendant ne comportent qu'une maigre subsistance, soit moins de $9.00 par semaine.

Nous référons de nouveau le lecteur à l'état LXXVI, lequel nous montre pour chacune des 118 occupations de l'échantillon le pourcentage d'employés à gages qui doivent dépendre de l'assistance, c'est-à-dire ceux qui sur la base des semaines de travail et du taux des gages dans l'occupation reçoivent moins que ce qui est nécessaire à un niveau convenable de vie. Ceci est fait en déterminant, d'après le taux de revenu de l'occupation, le nombre de semaines qu'un employé à gages peut perdre sans entraîner la baisse de ses revenus pour l'année entière au-dessous de $450. Ceci doit être comparé avec la moyenne réelle de semaines perdues dans l'occupation.

Il est à remarquer que les occupations les plus sujettes au chômage sont celles qui sont saisonnières et cycliques et également en plus grande partie celles des Provinces des Prairies et de la Colombie Britannique. Les occupations qui montrent pratiquement aucun membre nécessiteux sont la religion, l'enseignement, les services de l'Etat, les gérants et la plupart des occupations dans le transport ferroviaire. Ces occupations montrent un taux élevé de gains de même qu'un pourcentage minimum d'employés à gages perdant du temps.

Il est intéressant de remarquer que le taux réel des gains, bien que plus élevé dans les occupations perdant le moins de temps, ne baisse pas en proportion de la perte de temps. (Voir état LXXVII qui représente un diagramme montrant la relation entre les gages hebdomadaires moyens par semaine de travail et le pourcentage de l'occupation gagnant moins de $450 par année.) Il y a des indications que certaines occupations cycliques et saisonnières qui montrent de l'emploiement intermittent compensent ce manque dans une certaine mesure par un taux de gains plus élevé que l'on ne serait en droit d'attendre. Ce facteur combiné avec le fait que plusieurs des métiers exigeant habileté, étant fortement syndicalisés, ont augmenté leur taux de gains mais n'ont pas abaissé le pourcentage perdant du temps, s'oppose à une forte corrélation négative entre le taux des gains et le pourcentage perdant du temps.

Tandis que la relation entre le taux des gains et le pourcentage perdant du temps n'est pas aussi élevée que l'on pourrait s'y attendre, le fait reste qu'en tenant compte des différentes durées individuelles de chômage jointes au taux moyen des gains, nous trouvons que la pourcentage gagnant moins que des gages de subsistance comporte une relation distincte avec le pourcentage perdant du temps.

Au moyen de la corrélation multiple nous avons pu observer la relation des facteurs qui expliquent le pourcentage d'employés à gages gagnant moins de $450 par année. Nous allons exprimer les divers facteurs par les symboles suivants:—

X_1 = pourcentage d'employés à gages gagnant moins de $450 par année;
X_2 = pourcentage d'employés à gages perdant du temps;
X_3 = moyenne des gains par semaine de travail;
S = autres facteurs.

Dans la recherche pour X_1 nous avons trouvé que X_2 et X_3 combinés donnent 71·25 p.c. ($R = \cdot 84$), les autres facteurs (S) comptant pour 28·75 p.c. Il semble que le principal contenu de S soit la durée de chômage indépendante de X_2.

Nous pouvons donc dire que le pourcentage gagnant moins de $450 par année est déterminé par le pourcentage de ceux qui perdent du temps dans l'occupation, deuxièmement par la durée de chômage indépendante du pourcentage de ceux qui perdent du temps et, troisièmement, par

le taux des gains, les coefficients dérivés de la corrélation multiple étant $X_2 = 60 \cdot 6$ p.c., $X_3 = 10 \cdot 6$ p.c., $S = 28 \cdot 8$ p.c.

Ces coefficients ne sont pas, bien entendu, applicables à une mesure exacte, mais servent simplement à indiquer l'importance relative de certains facteurs dans la détermination de la probabilité d'une personne obligée de vivre dans des conditions inférieures à la marge prévue. Ce qui veut dire que, si une personne dans le choix d'une occupation désire éviter la pauvreté et la perte de l'indépendance économique, elle doit considérer premièrement la probabilité de perte de temps, deuxièmement la durée de chômage une fois que la position a été perdue et troisièmement le taux des gains dans l'occupation. Cette illustration ne tient pas compte de l'habileté naturelle ou de la préférence individuelle pour certaines occupations.

Le fait le plus curieux est que le taux des gains est une considération de relativement peu d'importance. Ce qui veut dire que la moyenne des gains tend à approcher un montant qui garantirait un standard de vie convenable en tant que l'individu travaillerait plus continuellement. Cette observation peut sembler banale, mais après examen plus attentif nous trouvons que le problème des ouvriers gagnant moins que des gages de subsistance se confine surtout à certaines occupations dans lesquelles un grand nombre d'employés à gages perdent du temps. A noter qu'il y a 22 occupations de l'échantillon qui montrent moins de 3 p.c. gagnant moins que des gages de subsistance, tandis que 80 p.c. de ceux qui gagnent moins de $450 par année sont contenus dans 53 occupations ou 46 p.c. des occupations. Ceci semble une forte indication de la tendance remarquée dans ce chapitre et le précédent, à savoir que, quand une industrie renvoie des employés, la tendance est de rejeter les occupations plutôt que les individus.

Sommaire.—Ce chapitre n'a pas comme but une illustration complète du chômage occupationnel. L'idée est plutôt d'isoler et de définir la différence entre le chômage résultant de la structure industrielle et celui résultant de l'enrégimentation occupationnelle du travail.

Il a été démontré que les différences qui existent sont très réelles, mais que leur effet entier est difficile à définir à cause du chevauchement des industries et des occupations au point de vue statistique.

Le point essentiel de différence semble être que dans les industries, les employés, comme classe, sont différents des chômeurs. Dans les occupations ceci n'est pas le cas. Il semble donc que dans l'industrie le chômage semble s'attacher plutôt à certaines occupations qu'aux individus. Il s'ensuit que les occupations montrant une longue durée de chômage tendent à être assimilées dans une grande classe—"connexion industrielle non spécifiée".*

* Dans une étude des occupations il devient très apparent que la classe "manœuvres" est un groupe purement relatif, c.-à-d. relatif à la condition de la structure industrielle à un temps donné. En d'autres mots, ce groupe tend à être une réserve—presque une mesure du côté social de l'industrie.

CHAPITRE V

LE FACTEUR ÂGE DANS LE CHÔMAGE

Structure de la population.—L'état LXXVII donne par groupe d'âges, le nombre d'hommes et de femmes au Canada, le 1er juin 1931, dans les catégories de population: employés rémunérés, employés à gages et chômeurs. Les rapports des colonnes successives ont été calculés dans le tableau.

Un simple calcul montre que les employés rémunérés, les employés à gages et les chômeurs atteignent tous leur sommet numérique dans le groupe d'âge 20-24. De même nous pouvons voir que le plus fort pourcentage de population active se rencontre dans le groupe 35-44 ans, tandis que le plus fort pourcentage d'employés rémunérés employés à gages survient dans le groupe 20-24. Deux groupes d'âge, 18-19 et 65-69, se partagent le sommet du pourcentage de chômeurs.

Il est évident, cependant, que la gradation des chiffres de ces quatre catégories indiquerait mieux leurs relations et caractéristiques. La méthode de gradation employée est décrite brièvement dans l'Appendice 6.

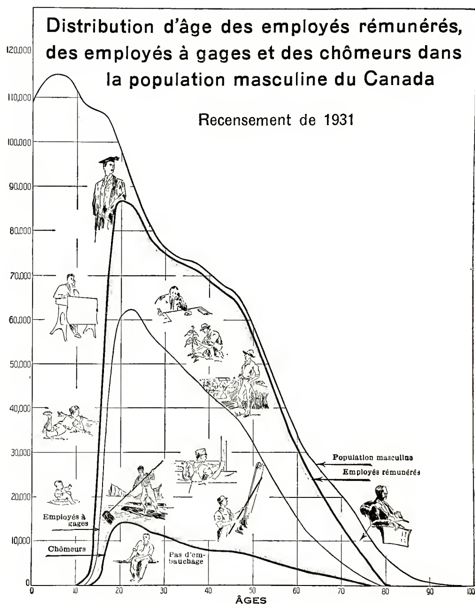
LXXVII.—POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS, EMPLOYÉS À GAGES ET CHÔMEURS, ET POURCENTAGES QUE CHAQUE GROUPE FORME PAR RAPPORT AU PRÉCÉDENT, PAR GROUPE D'ÂGES ET SEXE, CANADA, 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	Population	Employés rémunérés	Employés à gage	Chômeurs	Employés rémunérés en p c. de la population	Employés à gages en p.c. des employés rémunérés	Chômeurs en p c. des employés à gages
			HOMMES				
TOTAL	4,249,895	3,261,371	2,022,260	422,076	76·74	62 01	20·87
10-13	437,179	4,840	678	59	1 11	14 01	8·70
14-15	208,219	39,155	11,900	1,767	18·80	30·39	14·85
16-17	216,085	118,546	62,697	12,744	55·12	52·89	20 33
17-19	206,316	165,728	107,926	24,970	80·33	65·12	23·14
20-24	463,120	429,018	308,351	69,755	92·64	71 87	22·62
25-34	766,988	759,361	539,145	111,741	97·73	71·00	20 73
35-44	705,833	690,452	437,893	80,596	97·82	63·42	18·41
45-54	587,919	567,977	327,464	65,744	96·61	57·65	20·08
55-64	355,289	322,507	163,571	37,885	90·77	50·72	23·16
65-69	120,473	90,934	39,461	10,754	75·48	43·40	27·25
70 et plus	173,474	72,853	23,174	6,061	42 00	31·81	26·15
			FEMMES				
TOTAL	3,905,496	665,859	547,837	47,882	17·05	82·28	8·74
10-13	427,874	557	430	25	0·13	77·20	5·81
14-15	204,281	8,078	7,201	642	3·95	89·14	8·92
16-17	210,744	43,667	41,130	4,657	20·72	94·19	11·32
18-19	201,312	81,319	76,684	8,093	40·40	94·30	10·55
20-24	447,001	189,336	174,474	14.757	42 36	92·15	8·46
25-34	716,131	155,601	132,603	10,097	21·73	85·22	7·61
35-44	627,031	81,410	59,352	4,676	12·98	72·91	7·88
45-54	484,544	55,894	33,867	2,939	11·54	60·59	8·68
55-64	305,266	32,638	16,070	1,484	10·69	49·24	9·24
65-69	110,380	9,506	3,816	369	8·61	40·14	9·67
70 et plus	170,932	7,853	2,210	143	4·59	28·14	6·47

LXXVIII.—POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS, EMPLOYÉS À GAGES ET CHÔMEURS, ET POURCENTAGES QUE CHAQUE GROUPE FORME PAR RAPPORT AU PRÉCÉDENT, PAR ÂGE INDIVIDUEL ET SEXE, CANADA, 1er JUIN 1931

GRADUÉE EN QUATRE CATÉGORIES

Âge	Population	Employés rémunérés	Employés à gages	Chômeurs	Employés rémunérés en p.c. de la population	Employés à gages en p.c. des employés rémunérés	Chômeurs en p.c. des employés à gages
HOMMES							
10	111,275	-	-	-	-	-	-
11	109,616	570	-	-	0·52	-	-
12	108,343	1,430	150	-	1·32	10·49	-
13	107,666	2.840	630	59	2·64	22·18	9·37
14	107,334	11,743	3,130	410	10·94	26·65	13·10
15	107,032	27.412	8,770	1,360	25·61	31·99	15·51
16	106,450	49,826	23,119	4,048	46·81	46·40	17·51
17	105,273	68,720	38,578	8,696	65·28	57·59	21·97
18	103,316	79,572	50,616	11,661	77·02	63·61	23·04
19	100,790	86,157	57,310	13,256	85·48	66·52	23·13
20	97,969	86,850	60,740	14,049	88·65	69·94	23·13
21	95,135	86,727	61,784	14,179	91·16	71·24	22·95
22	92,446	86,143	62,318	14,146	93 18	72 34	22·70
23	89,689	85,351	72,268	13,976	95·16	72·96	22·44
24	87,059	83,747	61,288	13,616	96·20	73·18	22·22
25	84,608	81,686	59,644	13,094	96·55	73·02	21·95
26	82,386	79,622	57,852	12,537	96·65	72·66	21·67
27	80,443	78.009	56,429	12,071	96·97	72·34	21·39
28	78,818	76,877	55,385	11,699	97·54	72·04	21·12
29	77,474	75,924	54,377	11,336	98·00	71·62	20·85
30	76,359	75,104	53,388	10,979	98·36	71·09	20·57
31	74,416	74,371	52,399	10,624	98·61	70·46	20·27
32	74,593	73,680	51,393	10,266	98·78	69·75	19·98
33	73,990	73,083	50,363	9,892	98·77	68·91	19·64
34	73,640	72,612	49,320	9,504	98·60	67·92	19·27
35	73,398	72,186	48,276	9,123	98·35	66·88	18·90
36	73,120	71,725	47,241	8,772	98·09	65·86	18·57
37	72,661	71,147	46,225	8,463	97·92	64·97	18·33
38	71,986	70,433	45,228	8,234	97·84	64·21	18·21
39	71,192	69,637	44,244	8,039	97·82	63·53	18·17
40	70,330	68,789	43,272	7,878	97·81	62·91	18·21
41	69,449	67,917	42,314	7,739	97·79	62·30	18·29
42	68,600	67,051	41,371	7,613	97·74	61·70	18·40
43	67,893	66,295	40,508	7,522	97·65	61·10	18·57
44	67,295	65,631	39,723	7,472	97·53	60·52	18·81
45	66,639	64,901	38,921	7,430	97·39	59·97	19·09
46	65,748	63,946	38.004	7,362	97·24	59·43	19·37
47	64,484	62,608	36,877	7,236	97·09	58·90	19·62
48	62,725	60,804	35,489	7,038	96·94	58·37	19·83
49	60,593	58,639	33,904	6,792	96·78	57·82	20·03
50	58,226	56,238	32,199	6,515	96·59	57·25	20·23
51	55,759	53,728	30,447	6,225	96·36	56·67	20·44
52	53,330	51,233	28,725	5,939	96·07	56·07	20·68
53	50,890	48,710	27,006	5,654	95·72	55·44	20·94
54	48,349	46,076	25,241	5,356	95·30	54·78	21·22
55	45,778	43,395	23,468	5,054	94·79	54·08	21·54
56	43,249	40,735	21,726	4,754	94·19	53·34	21·88
57	40,832	38,161	20,056	4,462	93·46	52·56	22·25
58	38,481	35,630	18,430	4,175	92·59	51·73	22·66
59	36,146	33,097	16,823	3,888	91·56	50·83	23·11
60	33,902	30,629	15,274	3,608	90·35	49·87	23·62
61	31,819	28,289	13,822	3,341	88·91	48·86	24·17
62	29,970	26,144	12,507	3,094	87·23	47·84	24·74
63	28,671	24,429	11,480	2,904	85·20	46·99	25·30
64	27,400	22,746	10,487	2,711	83·01	46·10	25·85
65	26,158	21,096	9,429	2,516	80·65	45·17	26·40
66	24,943	19,478	8,606	2,319	78·09	44·18	26·95
67	23,753	17,893	7,717	2,119	75·33	43·13	27·46
68	22,589	16,339	6,863	1,917	72·33	42·00	27·93
69	21,451	14,818	6,043	1,713	69·08	40·78	28·35
70	20,338	13,329	5,258	1,507	65·54	39·45	28·66
71	19,091	11,872	4,507	1,299	62·19	37·96	28·82
72	17,743	10,447	3,791	1,088	58·88	36·29	28·70
73	16,229	9,055	3,109	875	55·80	34·33	28·14
74	14,587	7,695	2,462	660	52·75	31·99	26·81
75	12,918	6,367	1,850	442	49·29	29·06	23·89
76	11,321	5,071	1,272	222	44·79	25·08	17·45
77	9,895	3,808	728	-	38·48	19·12	-
78	8,649	2,577	218	-	29·80	8·50	-
79	7,516	1,378	-	-	18·33	-	-
80 et plus	34,893	211	-	-	3·25	-	-


Distribution d'âge des employés rémunérés, des employés à gages et des chômeurs dans la population masculine du Canada
Recensement de 1931
120,000
110,000
100,000
90,000
80,000
70,000
60,000
50,000
40,000
30,000
20,000
10,000
0
0
10
20
30
40
50
60
70
80
90
100
ÂGES
Population masculine
Employés rémunérés
Employés à gages
Chômeurs
Pas d'embauchage

Graphique 6

LXXVIII.—POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS, EMPLOYÉS À GAGES ET CHÔMEURS, ET POURCENTAGES QUE CHAQUE GROUPE FORME PAR RAPPORT AU PRÉCÉDENT, PAR ÂGE INDIVIDUEL ET SEXE, CANADA, 1er JUIN 1931—Fin

Graduée en quatre catégories

Âge	Population	Employées rémunérées	Employées à gages	Chômeuses	Employées rémunérées en p.c. de la population	Employées à gages en p.c. des employées rémunérées	Chômeuses en p.c. des employées à gages
			FEMMES				
10	108,861	-	-	-	-	-	-
11	107,231	45	-	-	-	-	-
12	105,993	100	47	-	-	47·00	-
13	105,375	412	283	10	-	68·69	3·53
14	105,127	1,973	1,728	105	1·88	87·58	6·08
15	104,904	6,105	5,573	532	5·82	91·29	9·55
16	104,360	15,256	14,222	1,635	14·62	93·22	11·50
17	103,152	28,411	26,908	3,022	27·54	94·71	11·23
18	101,118	37,675	35,543	3,937	37·26	94·34	11·08
19	98,448	43,694	41,141	4,340	44·36	94·16	10·55
20	95,504	42,225	39,534	3,558	44·21	93·63	9·00
21	92,405	40,432	37,549	3,245	43·76	92·87	8·64
22	89,237	38,056	35,054	2,937	42·65	92·11	8·38
23	86,109	36,361	33,361	2,606	42·23	91·75	7·81
24	83,006	32,006	29,124	2,259	38·56	91·00	7·76
25	80,041	27,154	24,449	1,890	33·93	90·04	7·73
26	77,324	22,970	20,445	1,574	29·71	89·01	7·70
27	74,967	19,618	17,220	1,321	26·17	87·78	7·67
28	73,004	17,142	14,816	1,133	23·48	86·43	7·65
29	71,361	15,100	12,828	961	21·16	84·95	7·49
30	69,988	13,425	11,193	822	19·18	83·37	7·34
31	68,831	12,048	9,846	710	17·50	81·72	7·21
32	67,841	10,904	8,725	620	16·07	80·02	7·11
33	67,159	10,106	7,941	563	15·05	78·58	7·09
34	66,820	9,700	7,535	544	14·52	77·68	7·22
35	66,610	9,513	7,342	544	14·28	77·18	7·41
36	66,319	9,373	7,194	547	14·13	76·75	7·60
37	65,731	9,110	6,923	537	13·86	75·99	7·76
38	64,798	8,700	6,508	410	13·43	74·80	7·84
39	63,659	8,257	6,059	479	12·97	73·38	7·91
40	62,393	7,816	5,611	446	12·53	71·79	7·95
41	61,075	7,411	5,197	415	12·13	70·13	7·99
42	59,782	7,076	4,851	391	11·84	68·56	8·06
43	58,546	6,836	4,594	374	11·68	67·20	8·14
44	57,317	6,667	4,404	363	11·63	66·06	8·24
45	56,046	6,535	4,249	355	11·66	65·02	8·35
46	54,679	6,398	4,099	346	11·70	64·07	8·44
47	53,171	6,219	3,921	335	11·70	63·05	8·54
48	51,476	5,991	3,711	320	11·64	61·94	8·62
49	49,629	5,739	3,489	303	11·56	60·79	8·68
50	47,794	5,474	3,264	286	11·48	59·63	8·76
51	45,733	5,209	3,044	268	11·39	58·44	8·80
52	43,811	4,955	2,837	252	11·31	57·26	8·88
53	41,902	4,712	2,643	236	11·25	56·09	8·93
54	39,961	4,471	2,457	221	11·19	54·95	8·99
55	38,032	4,234	2,279	206	11·13	53·83	9·04
56	36,152	4,002	2,108	192	11·07	52·67	9·11
57	34,363	3,777	1,946	178	10·99	51·52	9·15
58	32,638	3,557	1,792	165	10·90	50·38	9·21
59	30,951	3,342	1,645	152	10·80	49·22	9·24
60	29,340	3,134	1,507	140	10·68	48·09	9·29
61	27,846	2,932	1,376	128	10·53	46·93	9·30
62	26,505	2,739	1,253	117	10·33	45·75	9·34
63	25,617	2,564	1,146	108	10·01	44·70	9·42
64	24,713	2,392	1,043	100	9·68	43·60	9·59
65	23,791	2,222	943	91	9·34	42·44	9·65
66	22,854	2,056	848	82	9·00	41·25	9·67
67	21,897	1,894	757	73	8·65	39·97	9·64
68	20,923	1,733	670	64	8·28	38·66	9·55
69	19,931	1,577	587	56	7·91	37·22	9·54
70	18,922	1,423	507	47	7·52	35·63	9·27
71	17,897	1,273	432	38	7·11	33·94	8·80
72	16,854	1,125	361	29	6·67	32·09	8·03
73	15,795	981	294	20	6·21	29·97	6·80
74	14,719	840	231	11	5·71	27·50	4·76
75	13,626	702	172	2	5·15	24·50	1·16
76	12,515	567	116	-	4·53	20·46	-
77	11,389	435	65	-	3·82	14·94	-
78	10,244	306	18	-	2·99	5·88	-
79	9,083	180	-	-	1·98	-	-
80 et plus	29,641	58	-	-	0·73	-	-

Distribution d'âge des employées rémunérées, des employées à gages et des chômeuses dans la population féminine du Canada

Recensement de 1931

120,000
110,000
100,000
90,000
80,000
70,000
60,000
50,000
40,000
30,000
20,000
10,000
0

Population féminine

Employées à gages

Employées rémunérées

Chômeuses

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

ÂGES

Graphique 7

Le graphique ici donné (graphique 6) est une distribution de fréquence par âge et, en conséquence, ses divers espaces représentent le nombre de personnes dans les diverses catégories. L'espace total sous la ligne de dessus est la population masculine du Canada (1er juin 1931); sous la deuxième ligne, les employés rémunérés; sous la troisième, les employés à gages, et sous la quatrième, les chômeurs. Entre les deux lignes du haut sont tous les hommes du Canada non ordinairement engagés dans des entreprises productives—du côté gauche parce qu'ils sont trop jeunes et à droite parce qu'ils sont trop âgés; l'espace entre les âges moyens comprend des cas de maladie permanente et des hommes vivant de leur revenu ou dans des institutions. L'espace entre employés à gages et chômeurs représente les employés à gages au travail à la date du recensement; celui entre employés rémunérés et employés à gages représente les employeurs, ceux qui travaillent à leur propre compte et ceux qui ne reçoivent aucun paiement en argent—les propriétaires de fabrique, les petits boutiquiers et les fils de fermier travaillant pour leur père sont des types de ces trois classes. Il est intéressant de noter la similarité de profil entre les trois courbes, c'est une réflexion du fait qu'un pourcentage régulier dans chaque classe tend à être compris dans la classe inférieure qui suit. Une interprétation semblable peut être donnée concernant la courbe du travail féminin (voir graphique 7).

La courbe fondamentale.—La courbe fondamentale dans une étude du chômage par âge est celle du pourcentage de chômeurs chaque année ou groupe d'années. Que cette courbe s'applique à tous les Canadiens ou aux hommes d'une occupation, d'une industrie ou d'une province, le résultat est pratiquement le même dans tous les cas—une ligne bi-modale ou à double courbure. La cime dans le pourcentage de chômeurs est atteinte vers la vingtaine, elle est suivie d'un creux pour le groupe d'âge de 25 à 50 ans avec le plus bas niveau vers l'âge de 40, puis vient une hausse pour le vieil âge qui atteint son sommet vers l'âge de 65. Ces faits paraissent d'une manière prépondérante dans les données et graphiques suivants pour les diverses divisions d'hommes du Canada.

L'âge du chômage minimum se rapproche beaucoup (en quelque sorte précède) de l'âge des gains maximums. Inversement, aux âges où le chômage est élevé—au-dessous de 25 et au-dessus de 55 ans—les gains sont bas. Les gains moyens et l'emploiement proportionnel, deux mesures de l'équilibre économique, concordent pour les hommes dans la productivité relative qu'ils assignent aux différentes périodes de la vie, excepté pour les âges très jeunes et très vieux. Pour les femmes le second sommet de chômage est beaucoup moins distinct que pour les hommes, et la relation existant entre le chômage et les gains n'est pas aussi apparente.

Ces points critiques (le minimum et les deux maximums) sur la courbe du chômage masculin par âge varient grandement pour les différents groupes (occupationnels ou industriels), en partie comme résultat de la distribution d'âge de la population—les lieux d'où les employés à gages sont recrutés—et en partie comme résultat des exigences de l'industrie ou occupation particulière, c.-à.-d. pour des raisons démographiques et économiques.

Jeunes personnes.—Le faible chômage aux très jeunes âges et qui atteint un sommet vers la vingtaine est artificiel, résultat en partie du moins de la définition du chômage au recensement de 1931. Comme une personne qui n'avait pas encore travaillé n'était pas considérée comme en état de chômage, un garçon ou une fille n'était exposé à ce risque qu'après avoir obtenu sa première occupation. Les effets de cette définition sur les données sont clairs si nous considérons un cas particulier. Supposons que toutes les personnes au Canada laissent l'école à l'âge de 15 ans exactement et qu'elles commencent à chercher du travail, le taux de chômage à l'âge de 15 ans serait nul, comme le montrerait un recensement pris sur la base de 1931, parce que seulement les jeunes personnes ayant déjà trouvé des occupations seraient enregistrées comme employés à gages et de là exposées au risque de chômage. Au fur et à mesure que les individus auraient trouvé des occupations et les auraient perdues, le pourcentage de chômeurs augmenterait régulièrement à partir de zéro à l'âge de 15 ans, même si la différence entre l'offre et la demande dans le travail (qui est la vraie mesure du chômage) diminuait régulièrement à partir de l'âge de 15 ans.

Les jeunes personnes ne sont pas toutes prêtes à travailler à l'âge de 15 ans exactement, mais l'argument est le même pour le cas actuel où ceux qui commencent sont d'âges différents. Ainsi, le sommet aux jeunes âges est causé par le fait que la courbe du chômage comporte deux composantes: le nombre croissant de ceux qui commencent à travailler et le pourcentage décroissant du chômage "réel".* Aux âges avancés la baisse est surtout due à une sélection par laquelle les person-

* Le chômage "réel" comprend ceux qui cherchent du travail mais qui ne sont pas enregistrés comme "chômeurs" dans le recensement parce qu'ils n'ont occupé encore aucun emploi, de même que ceux qui ont perdu leur emploi.

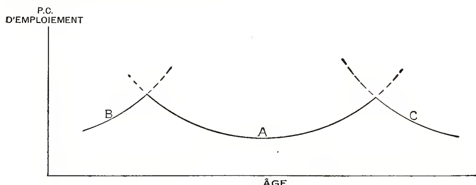
nes les moins aptes au point de vue économique se considèrent comme "à la retraite" plutôt que comme "chômeuses" pour fins ordinaires aussi bien que pour fins de recensement.

La courbe bi-modale du chômage par âge, sur laquelle nous avons attiré l'attention, ne s'applique pas à l'industrie rurale comme à l'industrie urbaine, car les groupes ruraux pris par âge semblent échapper à la modalité vers l'âge de 20 ans, laquelle est si caractéristique aux groupes urbains. Un exemple de ceci parmi les industries est l'agriculture; parmi les occupations, la culture; et parmi les provinces, l'Ile du Prince-Edouard. Ils montrent une hausse presque continuelle à partir des plus bas âges jusqu'à l'âge de 65 ans, avec habituellement une baisse à ce point. L'explication peut se trouver dans le fait que les fils de fermier peuvent devenir des employés "sans rémunération" plutôt que rester chômeurs.

Ainsi, à cause des différences dans les capacités de trouver du travail entre hommes aux différents âges, la courbe du pourcentage de chômeurs par âge montre certaines caractéristiques très définies soit pour l'industrie, l'occupation, la région ou une période de la vie. Il semble que, si nous choisissons un groupe d'individus soit au hasard ou d'après certains critères non directement apparentés au chômage, la proportion de chômeurs par rapport aux employés à chaque âge aura, en général, cette tendance bien définie.

Cette courbe bi-modale se rencontre au Canada pour les femmes aussi bien que pour les hommes, bien que les femmes employées à gages atteignent leurs minimums et maximums correspondants à des âges moins avancés que les hommes dans tous les cas, et également pour la plupart des provinces, des industries et des occupations, aux recensements de 1911, 1921 et 1931.

De là, nous devons regarder la courbe fondamentale comme composée de trois éléments—une partie principale (la courbe en forme de U qui est l'inverse du cours de l'efficacité productive à travers la vie), un élément croissant au commencement de la vie et un élément décroissant à la fin. La partie principale mesure le chômage réel—les deux autres éléments sont en grande partie le résultat de la méthode de mesurage.



La courbe principale (A dans le diagramme) est presque inverse à celle des gains. B et C sont dans un sens artificielles, mais elles ne se limitent pas au recensement canadien. La définition de l'assurance-chômage britannique donne le même résultat et il en est ainsi du recensement des Etats-Unis. Des données de ces sources prises à un temps très rapproché du recensement canadien de 1931 illustrent ce point; il en est de même d'un échantillon (Brooklyn, cité de New-York) du recensement spécial sur le chômage de janvier 1931, et de données tirées d'un livre de Mlle Margaret Hogg, *The Incidence of Work Shortage* (Etat LXXIX).

Pour les fins du recensement canadien de même que pour les données britanniques et des Etats-Unis présentées ici, une personne n'était pas enregistrée comme en état de chômage avant d'avoir obtenu et perdu un premier emploi. On a apparemment senti que dans toutes les recherches toute autre définition serait trop difficile à appliquer dans les cas individuels.

Quelles sont les caractéristiques de l'industrie et des individus employés à gages que représentent ces probabilités variables du chômage? Les deux éléments, nature de l'industrie et nature du travailleur (car l'industrie et le travailleur sont les deux parties constituantes de l'offre et de la demande de travail, dont les préférences et les capacités résultent en un contrat de tra-

vail), déterminent ensemble—et déterminent complètement—les données proportionnelles du chômage dans tout groupe (âge, endroit, etc.).

Pour commencer avec l'attribut le plus clair et le plus universel des séries de courbes présentées—la baisse dans le pourcentage de chômeurs aux âges moyens—nous devons considérer la capacité productive la vie durant. En définitive un homme est employé en tant qu'un employeur peut tirer profit de son travail. Egalement, d'après les principes de l'équilibre économique, les gages d'un homme en définitive ont une relation assez définie avec sa capacité productive réelle (c.-à-d. la valeur des marchandises qu'il peut créer, laquelle à son tour est en relation avec les profits qu'il peut faire réaliser à son employeur). Si un groupe (choisi d'une manière quelconque) a une capacité productive plus grande qu'un autre, il est évident que le travailleur marginal du groupe (entier, employés et chômeurs) avec la plus forte capacité productive est plus près du fond du groupe (disposé par ordre d'habileté) que le travailleur marginal du second groupe.

LXXIX.—COMPARAISON DU CHÔMAGE PROPORTIONNEL DANS LES RECHERCHES BRITANNIQUES ET DES ETATS-UNIS, PAR GROUPE D'ÂGES ET SEXE

Groupe d'âges	Echantillon des employés à gages britanniques assurés[1]	Etats-Unis, avril 1930[2], classe A[3]	Brooklyn, cité de New York, janvier 1931[4], classe A[3]	Echantillon du Connecticut[5] de Mlle Hogg
HOMMES				
10-14	11·8	0·6	4·4	–
15-19		7·0	28·1	28
20-24	23·5	6·9	24·6	28
25-29	22·7	5·2	16·3	18
30-34	21·9	4·6	15·2	11½
35-39	21·4	4·6	17·1	11
40-44	22·4	4·9	18·9	14½
45-49	23·1	5·3	19·9	16½
50-54	26·5	5·4	21·3	
55-59	26·9	5·7	20·2	19
60-64	32·0	5·8	21·4	
65-69	–	5·8	18·0	
70 et plus	–	4·3	15·8	
FEMMES				
10-14	5·9	4·6	7·2	–
15-19			23·2	13½
20-24	9·1	3·5	15·4	12½
25-29	9·3	3·3	12·0	8½
30-34	11·8	3·2	11·2	9
35-39	10·9	3·2	11·4	10
40-44	9·4	3·1	12·4	
45-49	17·3	3·1	11·9	9½
50-54	18·3	3·1	10·8	
55-59	20·6	3·1	8·5	
60-64	16·4	2·9	8·9	
65-69	–	2·4	7·0	
70 et plus	–		7·9	

[1] Gazette du Ministère du Travail, septembre 1933, p. 314.
[2] Quinzième recensement des Etats-Unis, Chômage, vol. II, p. 248 (hommes) et p. 280 (femmes).
[3] La classe A du chômage comprend des personnes sans emploi, capables de travailler et cherchant un emploi.
[4] Recensement spécial du chômage, quinzième recensement des Etats-Unis, Chômage, vol. II, p. 384.
[5] Etude de Mlle Margaret Hogg, sous les auspices de la *Russell Sage Foundation*, sur un échantillon comprenant une partie de la population du Connecticut. Les données représentent la proportion d'inactifs par suite du manque de travail la journée de visite (mai-juin 1931), des employés rémunérés faisant normalement partie du groupe des chômeurs à temps entier, p. 63.

Ceci peut être vérifié pour les groupes d'âge si nous prenons les gages par semaine d'emploiement comme mesure d'habileté et les "semaines perdues" (comme rapportées dans le volume VI du recensement) comme mesure de chômage. Les deux données sont présentées ci-dessous (état LXXX) par groupe d'âges et il est facilement remarquable pour les hommes, en tant que l'âge moyen est concerné, qu'il y a un sommet dans les gains qui correspond au creux dans la courbe du chômage. Le fait que les gains sont peu élevés aux bas âges montre que le faible chômage au-dessous de 17 ans est une réflexion de la méthode de recensement, tandis que pour les âges de 17 à 69 les deux courbes semblent des images l'une de l'autre.

LXXX.—NOMBRE MOYEN DE SEMAINES DE TRAVAIL ET MOYENNE DES GAINS PAR SEMAINE DE TRAVAIL POUR LES HOMMES À GAGES, PAR GROUPE D'ÂGES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	Semaines de travail	Moyenne des gains par semaine de travail
		$
10-15	42·50	4·56
16-17	40·21	7·15
18-19	39·70	10·20
20-24	40·31	15·20
25-34	41·19	21·84
35-44	42·28	27·68
45-54	41·53	28·95
55-64	40·05	26·73
65-69	38·25	23·49
70 et plus	38·74	20·48
	années	années
Âge du maximum	40·92	48·64

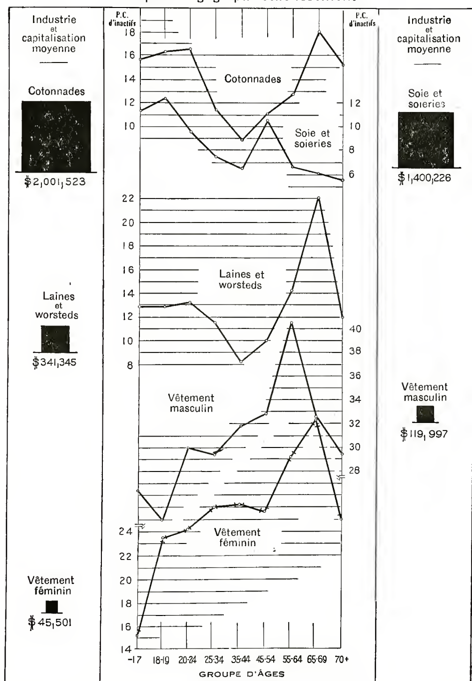
On peut objecter que le marché du travail n'est pas libre, que l'influence—"pistonnage"—compte presque autant pour obtenir un emploi que l'habileté. C'est le cas, mais ce n'est pas une objection à la théorie. En effet, il nous faut croire que l'obtention d'un emploi dépend de l'influence et de l'habileté combinées, et nous pouvons dire qu'entre deux groupes d'ouvriers celui avec la plus forte productivité moyenne (c.-à-d. la combinaison de l'habileté et de l'influence qui est mesurée par les gages moyens) aura l'ouvrier marginal le plus bas.

La théorie de l'équilibre s'établit aussi bien sur une base que sur l'autre. Pour un employeur, payer son fils $30 par semaine comme teneur de livres ou $20 à un étranger peut paraître équivalent, si les deux sont d'égale habileté, vu que garder l'argent dans la famille représente pour lui un avantage moral et économique. Précisement le même argument est maintenu quand il s'agit d'emploiement. Un entrepreneur continuera d'engager des hommes jusqu'à ce qu'il ait atteint l'ouvrier marginal—celui dont la productivité n'est pas assez grande pour donner un profit. Mais il dépassera la marge en faveur d'une connaissance ou d'un parent, et il ne subira pas plus qu'un certain montant de perte, le montant exact dépendant de son intérêt personnel dans l'employé.

Dans l'agriculture, où l'établissement est petit et où il y a une forte proportion de gérants par rapport aux travailleurs, plus de jeunes gens pourront trouver du travail avec leurs pères que dans une industrie comme une manufacture où l'établissement est plus grand et où la proportion de gérants et d'employeurs vis-à-vis les employés à gages est plus faible. Dans la manufacture peu de personnes auront un fils à la tête de l'établissement. En déduisant, disons, 25 ans (approximativement une génération) de l'âge moyen des employeurs, nous arrivons au groupe d'âge 15-24 ans. Ce groupe d'âge est celui où la parenté devrait être le facteur le plus important dans l'obtention d'un emploi, parce que (a) c'est l'âge auquel les parents d'une personne sont généralement le plus en mesure de l'aider (aux âges plus avancés ils deviennent, économiquement du moins, séniles); parce que, également (b) aux jeunes âges, parmi lesquels un choix doit être fait, peu sont susceptibles d'avoir acquis un fort degré d'habileté.

Nous pouvons donc prévoir que le chômage aux bas âges sera plus grand dans les industries ayant de grands établissements que dans les industries qui en ont de petits. Le graphique et l'état de cinq industries servant d'échantillons démontrent clairement ce point pour les hommes; la cime aux jeunes âges diminue continuellement quand les industries sont disposées par ordre descendant de grandeur d'établissements (cotonnades au sommet et vêtement féminin au bas). La proportion de chômeurs de 10 à 24 ans par rapport au total des chômeurs diminue également.

Pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin 1931
À DIVERS ÂGES
pour cinq industries du groupe des Textiles
DISPOSÉES PAR ORDRE DU
capital engagé par établissement



Graphique 8

LXXXI.—GRANDEUR DE L'ÉTABLISSEMENT ET CHÔMAGE DE LA JEUNE POPULATION DANS CINQ INDUSTRIES CONNEXES, CANADA 1931[1]

Industrie	Grandeur de l'établissement		P.c. de chômeurs		Proportion des chômeurs de 10–24 ans par rapport au total des chômeurs Col.4÷Col.3
	D'après le capital	D'après les employés masculins	Tous âges	Âges 10—24	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	$	Nomb.			
Manufactures—					
Cotonnades	2,001,523	247	13·33	16·17	121·31
Soie et soieries	1,400,226	150	8·94	10·59	118·46
Laines et worsteds	341,345	39	11·73	13·00	110·83
Vêtement masculin	119,997	28	30·94	27·94	90·30
Vêtement féminin	45,501	–	24·99	22·41	89·68

[1] Les cinq plus grandes industries dans les manufactures de produits textiles, d'après *Les industries manufacturières du Canada*, 1931.

En définitive ces industries sont approvisionnées par et dépendent à peu près d'un même marché; la principale différence entre elles est la grandeur de l'établissement.

Considérant les plus grands groupes industriels du recensement, nous trouvons que l'agriculture montre un pourcentage de chômeurs augmentant régulièrement avec l'âge, tandis que la finance—l'extrême opposé—montre un pourcentage diminuant régulièrement. Ceci correspond à la circonstance que l'agriculture comprend le plus grand nombre d'employeurs par ouvrier, tandis que la finance montre le plus faible. On verra que les industries intermédiaires suivent à peu près la même règle.

Il n'y a pas de doute cependant que, pour ce qui est de la grandeur de l'établissement en tant qu'elle influe sur l'incidence du chômage suivant l'âge, l'importance de l'ancienneté plus considérable dans un grand que dans un petit établissement agit de la même façon que la circonstance mentionnée. Une grande firme, solidement et, depuis longtemps établie, peut reconnaître la longueur de service par un salaire plus élevé et par la continuité de l'emploi, d'une façon qui serait trop coûteuse pour un petit établissement. De plus, le grand établissement, particulièrement comme une banque, une compagnie d'assurances ou un magasin à rayons faisant affaires avec le public, évitera avec plus de soin de renvoyer ceux de son personnel qui sont mariés et qui ont des responsabilités familiales (qui seront en partie ses plus vieux employés) afin d'avoir un bon nom dans la communauté avec laquelle il fait affaires. Cette méthode aura pour tendance de favoriser les plus vieux employés.

A cause de l'histoire de notre immigration, nous avons un extraordinairement grand nombre d'employés à gages aux âges favorables, qui par leur compétition créent du chômage à des âges moins favorables. Comme les hommes à gages actuels entre 25 et 50 ans meurent ou vieillissent, l'on peut s'attendre, avec une distribution d'âge plus normale, c.-à-d. avec une augmentation dans la proportion de consommateurs dépendants par rapport aux employés à gages, à une amélioration dans la situation du chômage. Le temps travaille avec le Canada sous ce rapport.

L'aspect mesurable du problème peut être indiqué ainsi: si la population avait la distribution d'âge des tables de longévité, quels seraient le pourcentage total des employées à gages et des chômeurs et leur salaire moyen, supposant âge pour âge les mêmes taux que ceux qui existent actuellement? Il est entendu que les taux pour les âges spécifiques ne seraient pas les mêmes—ils seraient modifiés pour le mieux par la plus forte proportion d'enfants et de personnes retirées dans la vie inactive. Mais même en supposant les mêmes taux, les changements suivants auraient lieu:—

(1) Au lieu de 475 employés à gages par chaque mille hommes il y en aurait 465.
(2) Au lieu de 209 chômeurs par chaque mille hommes à gages il y en aurait 205.
(3) Les gains moyens de l'employé à gages seraient de $941 par année au lieu de $927.

Il serait absurde de dire qu'un changement semblable dans la distribution d'âge résoudrait le problème du chômage; mais nous pouvons dire que son effet tout en étant faible serait dans la bonne direction.

Chômage par âge et province.—L'état LXXXII montre les pourcentages de chômeurs (hommes) aux divers âges dans les différentes provinces. La persistance de la tendance bimodale est clairement démontrée dans ces données.

LXXXII.—POURCENTAGES D'HOMMES À GAGES NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, PAR GROUPE D'ÂGES, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Groupe d'âges	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Somme	Somme des carrés
10–13........	–	9·52	25·93	7·26	4·65	–	11·11	20·00	34·62	113·09	2559·3019
14–15........	4·17	14·89	25·27	14·96	12·32	16·41	20·52	14·45	14·01	137·00	2348·6990
16–17........	8·76	22·97	30·32	10·68	17·34	22·23	23·45	21·87	22·59	190·21	4284·6793
18–19........	8·54	25·33	30·25	23·93	20·29	24·95	23·43	23·30	27·69	207·71	5095·0255
20–24........	7·74	24·92	27·88	22·51	20·29	26·02	22·59	23·17	27·52	202·64	4858·1404
25–34........	6·56	22·46	21·92	18·86	18·64	27·00	22·89	25·53	25·61	189·47	4291·7259
35–44........	5·50	19·64	17·47	16·42	16·40	21·08	20·69	23·44	24·84	165·48	3298·6586
45–54........	6·42	20·48	18·68	18·00	18·03	20·70	20·91	22·59	28·13	173·94	3625·9932
55–64........	10·55	23·15	23·30	20·99	20·69	25·36	24·40	24·98	33·37	206·80	5035·2812
65–69........	11·89	26·96	28·20	24·36	24·97	29·06	29·01	29·94	40·69	245·08	7118·5076
70 et plus....	21·51	27·89	29·98	24·49	23·77	27·87	25·62	26·39	38·88	246·40	6945·3134
Somme......	91·64	238·22	279·20	212·46	197·39	240·68	244·62	255·66	317·95	2077·82	–
Somme des carrés.....	1056·8204	5453·2696	7294·1572	4366·5824	3855·5291	5929·2104	5636·2588	6095·1970	9774·3011	–	49461·3260

La table de variation ci-dessous est une tentative de mesurer l'action intermédiaire de l'"âge" et de la "province" sur le chômage. Par la méthode habituelle, n'employant aucun pondérage, nous obtenons les résultats suivants:—

LXXXIII.—VARIATION DU CHÔMAGE ENTRE LES ÂGES ET LES PROVINCES, CANADA, 1er JUIN 1931

Item	Degrés de liberté	Somme des carrés	Variation
Totale	98	5,851	60
Entre les provinces....................................	8	2,883	360
Entre les âges..	10	1,838	184
Reste..	80	1,130	14

La colonne "variation" est une estimation de l'étendue de la variation du chômage selon la province (360) et selon l'âge (184), et d'après la province et l'âge ensemble (14). On voit que la variation qui reste, indiquant l'effet de la province sur l'âge ou plus exactement l'action intermédiaire des deux par rapport au chômage, est très peu importante comparativement à la variation entre les âges (14 à 184). Ce rapport nous montre les différences auxquelles il faut s'attendre entre les courbes d'âge de chaque province. Nous verrons plus tard dans le tableau de l'âge par l'industrie que ce rapport est beaucoup moindre que celui entre le reste de la variation et la variation par l'âge. L'on en déduit que la courbe du pourcentage de chômeurs par âge varie beaucoup plus entre les industries qu'entre les provinces. De fait, un fort pourcentage des différences qui paraissent entre les provinces est dû à l'existence d'industries différentes entre les diverses provinces.

De façon générale il serait difficile de séparer les effets de l'arrière-plan de la population et de la structure industrielle* sur le profil d'âge du chômage, mais dans certains cas nous pouvons le faire. Le chômage relativement peu élevé que montre la Colombie Britannique aux bas âges est, en partie du moins, dû à sa population particulière d'"âge moyen", résultat d'une immigration exceptionnellement considérable ces vingt dernières années. Son manque de jeune population se reflète dans un chômage comparativement bas aux âges de 15 à 25 ans; de même sa population excessive d'âge moyen (55·9 p.c. de sa population masculine est entre les âges de 25 à 65 ans, contre 45·2 p.c. pour les hommes de tout le Canada) résulte en un chômage phénoménalement élevé aux âges moyens.† L'Ile du Prince-Edouard montre un faible chômage aux jeunes âges à cause de son économie agricole prédominante; l'Alberta partage les caractéristiques de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie Britannique sous ce rapport.

* La plupart des auteurs sur le chômage reconnaissent que leur relation mutuelle est très difficile. Vladimir Woytinsky donne la formule $CH = S - \frac{V}{T}$ où CH=le nombre de chômeurs, S=les ouvriers à salaire, V=le volume totale de production et T=la production par homme.

† La monographie sur les "Âges" de M. M. C. MacLean, d'après le recensement de 1931, montre très clairement les effets des divers âges sur les facteurs sociaux.

La variabilité dans le chômage des différents âges par province* a été mesurée et les résultats suivants ont été obtenus:—

Groupe d'âges	Coefficient de variabilité du chômage par province 1er juin 1931
Moins de 17	·1560
18–19	·1265
20–24	·1181
25–34	·1500
35–44	·1702
45–54	·1752
55–64	·1816
65–69	·1859
70 et plus	·1629

Quand deux régions sont comparées, il arrive souvent que le chômage dans l'une est beaucoup plus considérable que dans l'autre, bien qu'il semble sur la base de l'équilibre économique que la population du district à plus faible embauchage doive montrer un mouvement vers l'autre jusqu'à ce que les chances d'obtenir un emploi soient égales dans les deux. Plusieurs considérations empêchent ordinairement ce mouvement sur une grande échelle: la possession de propriétés (toujours difficiles, et parfois, comme dans le cas de terrains et bâtiments, impossibles à transporter), les liens de famille et de communauté et, la plus importante de toutes, la réception de secours directs. Un homme qui laisse son lieu de domicile pour chercher un emploi ne sera certainement pas capable d'obtenir des secours ailleurs pour une période considérable de temps—au moins six mois de résidence sont ordinairement requis— et durant ce temps il perd ses droits de secours dans sa propre place et il peut avoir de grandes difficultés à faire inscrire de nouveau son nom sur la liste des secourus.

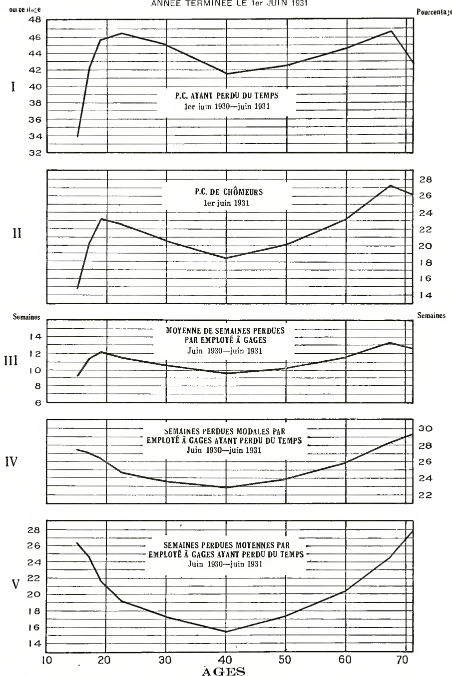
Cette aversion de passer d'un endroit à un autre varie cependant avec l'âge. Les données ci-dessus tentent de mesurer les différentes tendances par âge et elles montrent que la période de la vingtaine a la plus faible variabilité, celle de la soixantaine la plus forte, et également que la donnée est plus élevée au-dessous de 17 ans qu'entre 20 et 24 ans.

Nous sommes portés à supposer que dans la vingtaine, après qu'un homme est devenu indépendant de ses parents et avant qu'il n'assume à son tour des responsabilités paternelles, avant qu'il n'ait acquis une propriété assez considérable et avant que ses habitudes personnelles ne se soient fixées, tandis qu'il a l'énergie et l'initiative qui si souvent tombent à un âge avancé, il commencera à lutter pour lui-même et pensera à s'établir dans une région autre que celle de sa résidence si l'occasion semble l'y appeler. La variabilité minimum de chômage pour les hommes entre les provinces survient à l'âge de 24·6 ans, c.-à-d. que 25 ans semble être l'âge de la mobilité maximum si nous supposons que ce déplacement, quand il survient, tend à partir des régions à chômage élevé et à se diriger vers les régions à chômage relativement faible. D'une cité à une autre, des centres urbains aux centres ruraux, de province à province il y aura un mouvement aux âges les plus adaptables tendant à un niveau de vie plus élevé représenté aujourd'hui par un emploi continu. Bien qu'une population mobile ne soit pas en elle-même une chose désirable, il serait néanmoins malheureux que la façon d'administrer les secours soit de nature à décourager les jeunes élements de la communauté, qui ont l'adaptabilité et peu de liens de famille ou de propriété, de rechercher de l'emploi au meilleur de leur habileté.

Durée de chômage aux différents âges.—En examinant la distribution des employés à gages ayant perdu du temps par le nombre de semaines perdues, l'on a trouvé qu'il y avait dans chaque groupe d'âges environ la moité autant de personnes vis-à-vis la durée 25-28 semaines que vis-à-vis les durées 21-24 et 29-32. Il est évident que la population énumérée a eu tendance à déclarer sa période de chômage comme "environ six mois" toutes les fois que cette période variait entre 20 et 30 semaines. L'on a eu recours à un certain genre de gradation avant que les distributions de durée pour les différents âges aient pu être comparées.

Un essai de gradation par une parabole à moindres carrés a donné des résultats assez satisfaisants. En ajustant une parabole à la distribution pour la période 0-40 semaines seulement, l'on espérait éliminer les effets de la limite supérieure artificielle d'un an et obtenir le point modal réel. Les points modaux pour les divers groupes d'âges sont donnés au graphique 9.

* Le coefficient de variabilité= $\frac{\sigma}{m}$ où σ=la déviation standard et m=la moyenne arithmétique. Les item ont été pondérés par le nombre d'hommes exposés dans chaque classe d'âges par province. Voir Appendice 7, p. 378.


Comparaison du pourcentage ayant perdu du temps, du pourcentage non au travail le 1er juin, de la moyenne des semaines perdues durant l'année et des semaines perdues moyennes et modales par employé à gages ayant perdu du temps, par âge, Canada
ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931
Pourcentage
Pourcentage
I
P.C. AYANT PERDU DU TEMPS
1er juin 1930—juin 1931
48
46
44
42
40
38
36
34
32
II
P.C. DE CHÔMEURS
1er juin 1931
28
26
24
22
20
18
16
14
Semaines
Semaines
III
MOYENNE DE SEMAINES PERDUES
PAR EMPLOYÉ À GAGES
Juin 1930—juin 1931
14
12
10
8
6
IV
SEMAINES PERDUES MODALES PAR
EMPLOYÉ À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS
Juin 1930—juin 1931
30
28
26
24
22
V
SEMAINES PERDUES MOYENNES PAR
EMPLOYÉ À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS
Juin 1930—juin 1931
28
26
24
22
20
18
16
14
10
20
30
40
50
60
70
ÂGES

Graphique 9

LXXXIV.—CINQ MESURES DE CHÔMAGE DONNANT (a) L'IMPORTANCE DÉCROISSANTE DE LA PROBABILITÉ D'UN HOMME À GAGES MAINTENANT AU TRAVAIL DE DEVENIR CHÔMEUR ET (b) L'IMPORTANCE CROISSANTE DE LA DURÉE PROBABLE DE SON CHÔMAGE UNE FOIS QU'IL A PERDU SON EMPLOI, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	I P.c. ayant perdu du temps	II P.c. de chômeurs 1er juin 1931	III Moyenne de semaines perdues par employé à gages	IV Moyenne arithmétique des semaines perdues par employé à gages ayant perdu du temps	V Semaines[1] perdues modales par employé à gages ayant perdu du temps
Tous âges	44·00	20·87	10·68	24·28	18·03
14-15	33·89	14·85	9·28	27·28	26·31
16-17	42·44	20·33	11·48	27·06	24·72
18-19	45·86	23·14	12·05	26·28	21·73
20-24	46·48	22·62	11·46	24·66	19·07
25-34	45·05	20·73	10·61	23·54	17·25
35-44	41·55	18·41	9·51	22·90	15·32
45-54	42·70	20·08	10·21	23·92	17·31
55-64	44·72	23·16	11·59	25·93	20·32
65-69	46·71	27·25	13·26	28·39	24·44
70 et plus	42·70	26·15	12·49	29·26	27·96

[1] Par une parabole à moindres carrés.

La série de courbes I à V, allant du haut au bas du graphique 9 et se rapportant au chômage par âge, donne les différents degrés d'importance des deux éléments: (a) probabilité d'un employé à gages actuellement au travail de devenir chômeur et (b) durée probable de son chômage une fois qu'il a perdu son emploi. Dans toutes statistiques de chômage ces deux éléments se rencontrent—bien qu'en proportions variables. On a tenté de disposer les cinq courbes dans un ordre tel que (a) la probabilité d'un travailleur actuellement employé de devenir chômeur soit d'importance décroissante de I à V et (b) que la probabilité d'un travailleur actuellement chômeur de demeurer chômeur soit d'importance croissante. Séparer ces deux éléments est entièrement impossible et pour trois causes: (1) parce qu'il y a une tendance chez la population énumérée à ne pas déclarer les courtes périodes de temps perdu, (2) parce que la période couverte par les questions du recensement n'est que d'un an, et (3) parce que seulement le chômage total est donné pour les individus, aucune distinction n'étant faite entre six mois consécutifs et six mois séparés durant l'année.

La courbe I donne le pourcentage ayant perdu du temps au cours de l'année. Il n'est pas tenu compte de la "durée de chômage" pour chaque personne ayant perdu du temps. A remarquer que les taux sont très bas aux jeunes âges et aux âges avancés; et que les âges de 22 à 67 ans montrent la caractéristique de la courbe en forme de U.

Les courbes II et III comprennent chacune des éléments presque égaux de (a) et (b). On voit que, si les âges jeunes et les âges avancés sont plus bas que certains âges moyens, ils ne tombent cependant pas aussi bas que dans la courbe I.

La courbe IV donne la moyenne de semaines perdues par employé à gages ayant perdu du temps et, de là, ne contient aucun élément de la probabilité de devenir chômeurs pour ceux qui sont actuellement au travail. Elle ne montre aucune baisse à aucune des deux extrémités. Cependant, elle compte l'employé à gages qui n'a pas travaillé pour un an seulement, juin 1930-juin 1931, comme une période de chômage équivalente à celle de l'employé qui n'a pas travaillé les dix dernières années.

La courbe V a été obtenue en passant une parabole du second degré à travers l'histogramme formé par la distribution de durée du chômage dans les divers groupes d'âges. La méthode est indiquée dans l'appendice 8.

La courbe IV peut être regardée comme le lieu des moyennes arithmétiques des histogrammes et la courbe V comme le lieu de leurs modes. Comme la courbe V ne montre aucune élévation aux périodes plus longues de chômage et que la courbe IV suppose qu'elles sont toutes égales à un an, on peut s'attendre que la première se rapproche mieux de la forme théorique de (b) représentant la durée simple dans notre discussion ci-dessus. Si nous considérons les histogrammes en détail pour les divers groupes d'âges, ils nous paraissent extrêmement irréguliers et montrent très peu de relation entre eux; mais par le procédé des moindres carrés nous avons trouvé une suite régulière de points modaux pour les groupes successifs d'âge.

Si nous comparons les courbes IV et V pour les derniers groupes d'âges, nous trouvons que si la courbe IV montre une légère augmentation seulement de 65-69 à 70 ans et plus, la courbe V montre une augmentation considérable. Si les durées exprimées par la moyenne arithmétique et données dans IV avaient été prises sur la base des périodes réelles de chômage (plutôt que sur la supposition que la durée maximum de temps perdu était un an) une augmentation plus grande sur le groupe précédent aurait paru dans la durée moyenne de chômage parmi les ouvriers de plus de 70 ans.

Nous pouvons considérer la valeur limite*, comme nous passons de I à V, comme la courbe pour (a), à savoir, les valeurs pour les divers âges, sous déclaration parfaite du chômage, dans la probabilité d'un individu actuellement sans travail d'obtenir un emploi; la valeur limite dans l'autre direction représente les probabilités d'une personne actuellement employée de tomber dans le groupe des chômeurs. Ainsi comme entre les âges moyens de la vie la courbe idéale (a) semble suivre la courbe idéale (b), mais il est visible que, si la courbe (a) montre que les hommes très âgés et les garçons sont plus assurés de leurs emplois (une fois qu'ils sont employés), la courbe (b) montre que ces classes d'âge à moindre rendement ont plus de difficulté à obtenir un emploi une fois qu'ils sont en chômage.

La méthode finale de gradation adoptée pour les chiffres de durée est par une normale tronquée.† Elle a été suggérée par les considérations théoriques suivantes:—

(1) Que le groupe entier d'employés à gages peut être regardé comme susceptible de chômage, étant normalement distribué par rapport à une telle probabilité. D'après le recensement, seulement ceux avec un certain degré minimum de probabilité (zéro) sont représentés comme susceptibles de chômage; et le degré de probabilité de ceux-ci est mesuré par le nombre de semaines qu'ils ont perdu durant l'année.

(2) Que le nombre possible de semaines pouvant être perdues par l'employé à gages dont l'emploi est moins stable tendra vers un nombre indéfiniment grand, si tout le temps plutôt qu'un an seulement est considéré comme période de risque.

L'état suivant donne le point modal et la déviation standard de la courbe normale non tronquée par la méthode des périodes pour les hommes et les femmes respectivement:—

LXXXV.—MODE ET DÉVIATION STANDARD DE LA COURBE NORMALE NON TRONQUÉE DONT LES PARTIES TRONQUÉES ONT ÉTÉ AJUSTÉES À LA DISTRIBUTION DE DURÉE DU CHÔMAGE POUR LES DIVERS GROUPES D'ÂGES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	Durée de chômage en semaines			
	Hommes		Femmes	
	Mode	Déviation standard	Mode	Déviation standard
Tous âges	11·40	15·42	— 35·58	27·68
14–15	15·62	14·53	11·61	16·37
16–17	15·82	14·33	2·76	19·01
18–19	14·80	14·46	— 13·23	22·97
20–24	12·93	14·76	— 78·68	34·93
25–34	10·46	15·57	—172·13	46·97
35–44	7·98	16·46	— 39·11	27·99
45–54	10·57	15·65	— 21·02	24·61
55–64	13·74	14·76	0·89	19·78
65–69	17·24	13·53	9·78	16·36
70 et plus	18·98	12·94	8·65	16·98

Le mode de la normale tronquée semble représenter le centre du chômage. Il est, bien entendu, à un plus petit nombre de semaines que le mode de la parabole, mais il suit de très près la tendance âge pour âge de ce dernier. Il atteint son minimum pour les hommes aux âges de 35-44 ans où il est de 7·98 semaines, ayant tombé régulièrement de 15·82 semaines aux âges de 16-17 ans; ensuite il monte par degrés remarquablement uniformes jusqu'à 18·98 semaines pour le groupe de 70 ans et plus. Pour les femmes, dont les taux de chômage sont beaucoup plus bas, le mode de la courbe normale se maintient à 11·61 semaines aux âges 14-15 et tombe à —172·13 semaines aux âges 25-34 ans. Il y a ensuite une hausse jusqu'à un sommet de 9·78 semaines aux âges 65-69.

* La conception d'une courbe limite ou idéale à laquelle tend une série de courbes données est familière en mathématiques. Une valeur limite en est une de laquelle les termes d'une série se rapprochent continuellement sans jamais pouvoir l'atteindre.

† Pour méthode employée, voir appendice 5, p. 375.

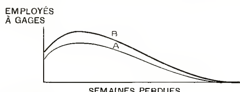
Pour les hommes et pour les femmes les déviations standard varient moins que les modes, mais leurs tendances sont également définies. Pour les groupes d'âge et de sexe dont le chômage est bas, la déviation standard est élevée; pour ceux dont le chômage est élevé, la déviation standard est faible. La régularité de la hausse à un sommet (aux âges 35-44 pour les hommes et 25-34 pour les femmes) et les baisses subséquentes sont particulièrement notables. Comme une faible déviation standard démontre une moyenne ou centre de distribution plus défini, tandis qu'une forte déviation standard démontre un centre indéfini, nous avons la preuve que plus il y aura de chômage dans un groupe d'âge et de sexe, plus définie sera la moyenne autour de laquelle se grouperont les employés à gages individuels ayant perdu du temps. Quand le chômage n'est pas considérable, la courbe de distribution est basse—étendue, comme si déterminée par des cas individuels pris au hasard sans loi commune; quand le chômage est considérable, la tendance est forte et il y a similarité dans les circonstances de tous les chômeurs, ce qui rend la durée modale du chômage une mesure représentative vraiment type.

D'après la preuve établie, le mode et la déviation standard de la courbe normale non tronquée semblent donner de bonnes représentations relatives de la position et de l'exactitude, respectivement, du "centre" de chômage.

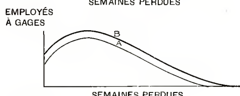
Il est intéressant d'observer que les points modaux de la parabole et de la normale ajustés aux données de durée montrent une bien plus grande similarité vis-à-vis la courbe des gains par âge que les mesures de "fréquence" (c.-à-d. la probabilité d'un employé à gages actuellement au travail de perdre son emploi) du chômage. Il semble que la productivité relativement faible des personnes très vieilles et très jeunes est mieux mesurée par la durée que par la fréquence de leur chômage.

Avant de commencer l'investigation ci-dessus, une considération des formes possibles de distribution des "semaines perdues" semble indiquer que si, de deux groupes A et B, A montre moins de chômage, alors les deux distributions peuvent être unies l'une à l'autre dans une des façons suivantes:—

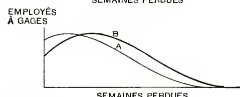
(1) La distribution A peut être plus basse en proportion de sa hauteur, c-à-d. $f_A(w) = \frac{1}{K} f_B(w)$ où $K > 1$ et $f(w)$ réfère à la fréquence pour un groupe particulier de semaines.



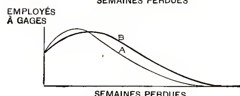
Dans ce cas la courbe entière A serait moins accidentée et plus basse que B, ses ordonnées étant une proportion constante $\frac{1}{K}$ de B.



(2) Il peut arriver que $f_A(w) = f_B(w) - K$, où $K > O$ et la courbe B serait simplement la courbe A abaissée par une quantité constante K.



(3) Il peut arriver que A soit obtenu de B par un mouvement vers la gauche, de sorte que $f_A(w) = f_B(w+K)$, où K est un certain nombre de semaines, $K > o$.



(4) Il peut arriver que A soit obtenu de B par un retrait vers la gauche, $f_A(w) = f_B(Kw)$, $K > 1$.

La preuve donnée par l'ajustement d'une normale tronquée montre qu'en général là où il y a augmentation de chômage du groupe A au groupe B, deux changements se produisent. Il y a un retrait de côté (comme dans le cas 4 ci-dessus) qui diminue le volume de chômage—mais ceci est plus que compensé par le déplacement de toute la courbe vers la droite (comme dans le cas 3 ci-dessus).

Pour les femmes, les déviations standard des normales non tronquées varient plus d'âge en âge que pour les hommes. Nous trouvons une fin plus brusque dans la courbe vers le vieil âge, c.-à-dire une diminution plus considérable des rangs des chômeurs.

D'après le tableau 28 du volume VI du recensement de 1931, la moyenne de semaines perdues par toutes les femmes à gages atteint un sommet aux âges de 65-69 ans. Cependant, au même tableau nous trouvons que ce sommet paraît mais très légèrement dans les pourcentages de ceux qui perdent du temps, tandis qu'il est intensifié dans la moyenne de semaines perdues par ceux qui perdent du temps; nous pouvons donc attribuer ce fait presque entièrement à la plus grande durée et non pas à la plus grande fréquence du chômage. Ceci est différent de ce qui est présenté pour les hommes aux âges de 70 ans et plus où la durée croissante est accompagnée par une fréquence décroissante. Ces deux cas montrent l'importance d'analyser à un certain moment un pourcentage donné de chômage (ou ce qui est à peu près la même chose, un nombre moyen donné de semaines perdues par tous les employés à gages) d'après les deux composantes: fréquence et durée. La fréquence et la durée ont une certaine relation, et la variation de l'un quand l'autre demeure fixe est un fait très important au point de vue d'assistance et d'assurance-chômage.

L'agriculture nous fournit une nouvelle illustration de l'importance de prendre ces deux facteurs en considération. Nous avons déjà fait remarquer que dans cette occupation le pourcentage de chômeurs le 1er juin monte régulièrement à partir des âges très jeunes jusqu'à environ 65 ans; il en est de même, comme nous devons nous y attendre, de la moyenne des semaines perdues par tous les employés à gages. Ceci est, bien entendu, contraire à la tendance par âge de la plupart des autres occupations, qui habituellement montrent un fort chômage vers les âges de 20-24. Mais comme le montre l'état LXXXVI ci-dessous, la hausse presque continuelle de la colonne 2, à partir des âges 10-24, est formée de la combinaison d'une hausse prononcée dans la colonne 1 et d'une baisse moins brusque dans la colonne 3, ces colonnes étant les deux composantes de la colonne 2.

LXXXVI.—POURCENTAGES AYANT PERDU DU TEMPS ET NOMBRE MOYEN DE SEMAINES PERDUES DURANT L'ANNÉE PAR TOUS LES HOMMES À GAGES ET PAR CEUX AYANT PERDU DU TEMPS, DANS LES OCCUPATIONS AGRICOLES, PAR GROUPE D'ÂGES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	P.c. ayant perdu du temps	Moyenne de semaines perdues par	
		Tous les employés à gages	Ceux ayant perdu du temps
	(1)	(2)	(3)
Moins de 17	24·58	6·50	26·43
18-19	27·29	6·49	23·79
20-24	30·52	7·04	23·07
25-44	35·66	8·83	24·77
45-54	38·14	9·78	25·63
55-64	40·48	10·79	26·66
65-69	38·80	11·32	29·17

Si, après avoir ajusté la courbe normale, nous trouvons que la proportion de la partie tronquée vis-à-vis le tout est approximativement égale au pourcentage ayant perdu du temps, nous aurons prouvé que la probabilité de chômage est vraiment une distribution normale, négative pour ceux qui n'ont pas perdu de temps durant l'année. Parmi les groupes d'âge et de sexe, cependant, les hommes de 20-24 ans (avec 46 p.c. ayant perdu du temps) montrent environ 72 p.c. de leur courbe sur le côté droit de zéro. Ceci était en 1931, année où le chômage a été plus considérable que la moyenne dans un groupe très atteint. D'un autre côté, pour les femmes de 25-34 ans la partie de la courbe normale sur le côté droit de zéro est une plus faible portion (moins d'un p.c.) du tout que le pourcentage de femmes ayant perdu du temps (25 p.c.). Les femmes de cet âge ont été un groupe particulièrement favorisé. Quelque part entre ces deux cas, disons au niveau

de chômage créé par la perte de temps d'une proportion de 30 p.c., il existe une condition que l'on pourrait appeler chômage moyen quand le pourcentage ayant perdu du temps est exactement égal au pourcentage de l'espace de la courbe normale qui paraît sur le côté droit de zéro. Dans un tel groupe la probabilité de chômage est normalement distribuée, allant de la perte de temps la plus infime pour ceux qui sont assurés de leur emploi à une vie de chômage pour ceux qui possèdent le moins de capacités économiques. Dans les groupes d'âge et de sexe où le chômage est plus faible que ce niveau de 30 p.c. ayant perdu du temps durant l'année (ce qui correspond à environ 15 p.c. d'inactifs à aucun temps donné), l'espace de la courbe normale sur le côté gauche de zéro tend à être plus considérable que nécessaire pour représenter les travailleurs constamment employés, tandis que quand le chômage est plus élevé que ce niveau l'espace sur le côté gauche de zéro tend à diminuer. L'état ci-dessous donne les résultats du calcul numérique; il est apparent qu'aucune relation très étroite ne semble exister; on croit qu'une année d'emploiement plus normal montrerait une relation plus définie entre les colonnes 2 et 3, 5 et 6.

LXXXVII.—FRACTION DE LA COURBE NORMALE AJUSTÉE SUR LE CÔTÉ DROIT DE ZÉRO ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS, PAR GROUPE D'ÂGES, CANADA, 1931

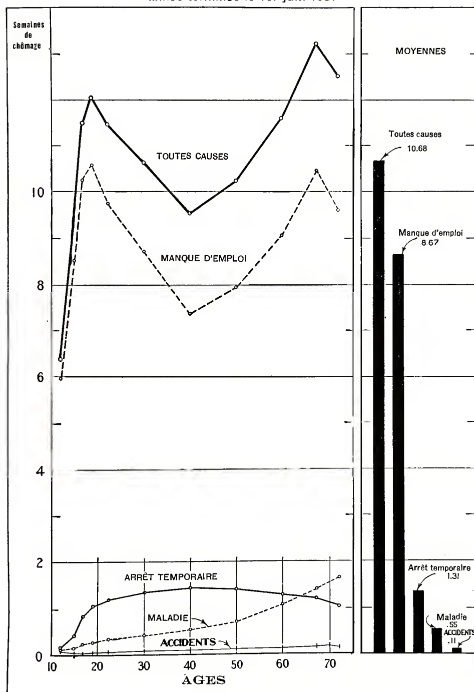
Groupe d'âges	Hommes			Femmes		
	$\frac{a}{\sigma}$ (1)	Fraction de la courbe normale sur le côté droit de zéro (2)	P.c. ayant perdu du temps (3)	$\frac{a}{\sigma}$ (4)	Fraction de la courbe normale sur le côté droit de zéro (5)	P.c ayant perdu du temps (6)
Tous âges	0·480	0·684	44·00	−1 430	0·76	25·14
14–15	0·800	0·788	33·89	0·465	0·679	30·63
16–17	0·825	0·795	42·44	−0·065	0·474	36·13
18–19	0·747	0·772	45·86	−0·750	0·227	31·17
20–24	0·605	0·727	46·48	−2·367	0·009	24·98
25–34	0·415	0·661	45·05	−3·750	0·00009	21·65
35–44	0·242	0·596	41·15	−1·540	0·062	21·42
45–54	0·420	0·663	42·70	−1·017	0·155	21·48
55–64	0·660	0·745	44·72	−0·247	0·402	20·73
65–69	0·979	0·836	46·71	0·353	0·638	20·47
70 et plus	1·158	0·877	42·70	0·274	0·608	13·17

Age et causes de chômage.—La courbe du chômage total par âge suit de très près la courbe du pourcentage de chômeurs par suite du "manque d'emploi", par âge, chose à laquelle il fallait s'attendre vu que ce dernier est la principale composante du premier (voir graphique 10 et état LXXXVIII).

Les autres composantes sont très différentes. La cause "maladie" augmente régulièrement des plus bas âges aux âges les plus avancés. L'"arrêt temporaire" est très bas chez les jeunes vu qu'un individu doit, jusqu'à un certain point, occuper un emploi avant d'être exposé au risque d'un arrêt temporaire. De fait, le graphique montre que cette cause de chômage atteint son importance maximum précisement aux âges où les gains et les semaines totales de travail sont les plus élevés, entre 30 et 50 ans. A en juger par la régularité de cette courbe et la manière avec laquelle elle suit la courbe des gains, nous pouvons conclure que la cause "arrêt temporaire", en tant que distincte de la cause "manque d'emploi", a été dans l'ensemble correctement interprétée par l'énumérateur et la personne énumérée. Ce point de vue est encore justifié par le fait que la durée moyenne de l'"arrêt temporaire" chez les hommes est de 15·36 semaines, contre 26·56 semaines pour la cause "manque d'emploi".

Dans la courbe des accidents il y a une hausse très remarquable et régulière à partir des âges jeunes aux âges les plus avancés. Ceci correspond à la tendance de la courbe de la mortalité accidentelle par âge comme le montre l'expérience des compagnies d'assurance avec la police dite de "double indemnité"*. On peut s'attendre que cette dernière tendance par âge soit semblable, parce que parmi ceux qui sont exposés au risque d'incapacité par les accidents il y aura un certain pourcentage (à peu près constant pour les différents âges) de décès dû à ces accidents.

* Police qui paye le double du montant assuré dans le cas de mort accidentelle.



Graphique 10

LXXXVIII.—SEMAINES MOYENNES PERDUES PAR LES EMPLOYÉS À GAGES, PAR CAUSE, GROUPE D'ÂGES ET SEXE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupes d'âge	Moyennes de semaines perdues par									
	Toutes causes		Manque d'emploi		Arrêt temporaire		Maladie		Accidents	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous âges	10·68	5·29	8·67	3·90	1·31	0·79	0·55	0·51	0·11	0·02
10-13	6·38	4·61	5·95	4·23	0·20	0·36	0·12	0·01	0·05	-
14-15	9·28	7·82	8·53	6·79	0·43	0·67	0·17	0·18	0·03	0·01
16-17	11·48	8·77	10·26	7·29	0·84	1·07	0·24	0·28	0·06	0·01
18-19	12·05	6·90	10·58	5·43	1·07	1·00	0·29	0·37	0·07	0·01
20-24	11·46	4·99	9·78	3·62	1·20	0·80	0·36	0·48	0·08	0·02
25-34	10·61	4·24	8·70	2·88	1·35	0·68	0·42	0·61	0·09	0·02
35-44	9·51	4·40	7·38	2·97	1·44	0·71	0·54	0·63	0·11	0·03
45-54	10·21	4·58	7·93	3·18	1·40	0·68	0·71	0·64	0·13	0·04
55-64	11·59	4·76	9·04	3·33	1·29	0·56	1·06	0·75	0·16	0·07
65-69	13·26	5·05	10·42	3·51	1·20	0·56	1·40	0·86	0·19	0·06
70 et plus	12·49	3·08	9·57	2·14	1·07	0·30	1·66	0·54	0·14	0·06

D'après les semaines perdues par les employés à gages par suite de maladie ou d'accident, nous pouvons tracer un tableau montrant à chaque âge la probabilité pour un employé à gages canadien de devenir malade ou incapable de travailler par suite d'accident. Ces données pourraient servir de primes pour un projet d'assurance-santé pouvant être appliqué à un groupe tiré de la population à gages canadienne en général (les conditions étant telles que cette sélection n'irait pas contre les intérêts de l'assureur). Les taux obtenus pour les hommes et les femmes sont comme ci-dessous, en semaines d'arrêt temporaire par suite de maladie et d'accident par mille homme-semaines.

LXXXIX.—NOMBRE PROBABLE DE SEMAINES D'INACTIVITÉ PAR SUITE DE MALADIE ET D'ACCIDENTS, PAR 1,000 SEMAINES DE TRAVAIL, PAR GROUPE D'ÂGES

Groupe d'âges	Semaines d'inactivité calculées d'après les données du recensement de 1931		Âge	Semaines d'inactivité calculées d'après les tableaux d'incapacité des compagnies d'assurance[1]	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
14-15	3·8	3·6	15	4·49	5·98
16-17	5·8	5·6	17	4·24	6·24
18-19	6·9	7·5	19	4·03	6·54
20-24	8·4	9·5	23	3·76	7·30
25-34	9·8	12·1	30	3·99	9·71
35-44	12·6	12·5	40	5·57	13·82
45-54	16·3	13·1	50	9·21	16·65
55-64	23·5	15·7	59	14·39	21·99
65-69	30·5	17·8			
70 et plus	34·5	11·5			

[1] *Transactions of the Actuarial Society of America*, volume XXX, pp 419, 427.

Les taux calculés suivent généralement la tendance des taux basés sur l'expérience d'incapacité des compagnies d'assurance, mais ils sont quelque peu plus élevés sur toute la ligne. Les taux plus bas pour les femmes aux âges avancés laissent entendre que les moins en santé sortent du groupe des employés à gages.

Les âges moyens des employés à gages ayant perdu du temps par ces diverses causes, d'après les semaines perdues l'année de recensement 1930-31, sont les suivantes:—

	Hommes	Femmes
Toutes causes	36·7	26·9
Manque d'emploi	36·2	26·4
Arrêt temporaire	37·5	27·0
Maladie	43·0	30·8
Accident	40·3	34·2
Grève ou lockout	35·9	26·2

L'âge moyen pour le "manque d'emploi" est légèrement plus bas que celui pour "toutes causes". L'"arrêt temporaire", parce qu'il atteint des personnes assurées de leur emploi, partiellement du moins, montre une moyenne un peu plus élevée que le "manque d'emploi". Comme la probabilité de maladie augmente avec l'âge, sa moyenne est plus élevée que celle de "toutes causes", de 6·3 années dans le cas des hommes et de 3·9 dans le cas des femmes. Il est reconnu que les accidents sont plus nombreux aux âges avancés qu'aux âges jeunes. La cause "grève ou lockout" a l'âge moyen le plus bas, soit 0·8 d'année plus jeune que "toutes causes" pour les hommes et 0·7 pour les femmes. Il semble que les disputes industrielles tendent à entraîner les plus jeunes membres de la communauté active.

Les industries avec un fort taux de chômage par suite du "manque d'emploi" sont également celles qui montrent un taux élevé d'"arrêt temporaire", tandis que pour les divers âges les groupes avec un fort taux de "manque d'emploi" sont ceux qui montrent les plus faibles taux d'"arrêt temporaire". Ceci est une illustration de la distinction importante entre l'âge (représentant la personnalité du travailleur) et l'industrie (représentant le marché pour son travail) que le "manque d'emploi" et l'"arrêt temporaire" coïncident de façon positive relativement au premier groupe et de façon négative relativement au dernier.

Nous avons vu que la maladie prend un nombre croissant de semaines au fur et à mesure que l'âge augmente. Le tableau ci-dessous nous montre également qu'elle devient plus importante comparativement aux autres causes de chômage. Du total de semaines perdues par les hommes du groupe de 20-24 ans 3 p.c. ont été perdues par suite de "maladie" et 85 p.c. à cause du "manque d'emploi"; aux âges 45-54 la "maladie" compte pour 7 p.c. du chômage et le "manque d'emploi" pour 78 p.c. Le tableau montre que l'importance relative de la maladie augmente modérément et régulièrement à travers les âges.

XC.—POURCENTAGE DU TOTAL DE SEMAINES PERDUES POUR CHAQUE CAUSE PAR LES HOMMES À GAGES AYANT PERDU DU TEMPS, PAR GROUPE D'ÂGES, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Cause de chômage	P.c. du total des semaines perdues dans les groupes d'âges										
	Tous âges	14–15	16–17	18–19	20–24	24–34	35–44	45–54	55–64	65–69	70 et plus
Toutes causes..........	100 00	100 00	100·00	100 00	100 00	100 00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Manque d'emploi....	81·17	91·97	89·37	87·78	85·33	82 05	77·57	77·66	77·98	78·59	76 58
Arrêt temporaire....	12 25	4·64	7·33	8 85	10·48	12·75	15·17	13·69	11 15	9·02	8·58
Maladie..........	5·19	1 84	2·13	2·42	3·10	3·93	5·71	6·98	9·18	10 57	13·25
Accidents...........	1·00	0·29	0·51	0·56	0·72	0·89	1·17	1·31	1·35	1·40	1·12
Grève ou lockout ...	0·04	0·01	0 03	0 04	0 05	0·05	0·05	0·04	0·03	0·04	0·02
Toutes causes.......	0·34	1·25	0·63	0 36	0 32	0·33	0·32	0·31	0·31	0·38	0·45

Comme la "maladie", les "accidents" augmentent régulièrement avee l'âge, contribuant ·51 p.c. de tout le temps perdu aux âges 16-17 pour monter régulièrement à 1·40 p.c. au groupe 65-69 ans et baisser à 1·12 p.c. à 70 ans et plus. Cette baisse dans le dernier groupe est peut-être due au fait qu'aux âges très avancés les hommes sont retirés des positions les plus dangereuses.

La "grève ou lockout" passe de 0·01 aux âges 14-15 à 0·05 aux âges 25-34 pour revenir à 0·02 au groupe de plus de 70 ans. L'on peut classer comme dans la même catégorie l'"arrêt temporaire" qui montre une hausse analogue régulière du jeune âge à l'âge moyen (de 7 p.c. à 16-17 ans à 15 p.c. de 35 à 44 ans) et le même déclin aux âges avancés (9 p.c. aux âges 65-69). Il est naturel que ces deux causes montrent des tendances semblables vu que les deux sont applicables à la période de la vie la plus productive au point de vue économique, les personnes affectées étant seulement celles ayant commencé à travailler peu auparavant.

Il a été vu dans la section sur la durée par âge, qu'aux âges moyens, là où les taux de chômage sont les plus bas, le nombre d'employés à gages ayant perdu du temps et la durée de temps perdu sont à leur minimum. Cette relation entre la fréquence et la durée du chômage est également apparente dans l'analyse par les causes (état XCI). La cause "manque d'emploi" montre pour la durée la courbe caractéristique en forme de U déjà observée pour la fréquence; la "maladie" et les "accidents" montrent la même hausse vers le vieil âge. L'"arrêt temporaire" ne suit pas

la règle, montrant une hausse aux bas âges et aux âges avancés, indiquant, ce que la lecture des énumérations laisse entendre, qu'un certain nombre de cas de chômage dus au "manque d'emploi" ont été classifiés comme "arrêt temporaire" en plus du fait que les hommes d'âge moyen sont probablement repris plus tôt après un arrêt que les jeunes ou les personnes âgées.

XCI.—MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR LES HOMMES À GAGES DE 10 ANS ET PLUS, PAR CAUSE ET GROUPE D'ÂGES, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	Moyenne de semaines perdues par				
	Toutes causes	Manque d'emploi	Arrêt	Maladie	Accidents
Tous âges	24·28	26·56	15·36	12·60	11·80
10–13	26·38	27·81	17·13[1]	8·78[1]	6·80[1]
14	28·28	28·98	18·38	10·60	9·55[1]
15	27·13	28·47	14·57	8·66	9·04[1]
16–17	27·06	28·73	15·93	9·91	9·61
18–19	26·28	28·16	15·90	10·26	9·81
20–24	24·66	26·46	15·48	10·93	10·33
25–34	23·54	25·69	15·21	10·88	10·61
35–44	22·90	25·52	15·22	11·51	11·62
45–54	23·92	26·55	15·20	13·37	12·95
55–64	25·93	28·45	15·51	16·27	14·80
65–69	28·39	30·47	16·51	19·00	17·22
70 et plus	29·26	30·88	17·87	20·84	18·54

[1] Moins de 25 personnes.

Action combinée de l'âge et de l'industrie dans le chômage.—Dans tout groupe d'âge donné il semble après examen qu'il y a une plus grande fluctuation d'industrie en industrie (voir état XCIII et graphique 11) que d'âge en âge dans une industrie donnée. Ceci correspond aux données précédemment obtenues (·0932 pour la variation d'âge en âge dans "toutes industries" et ·6148 pour la variation d'industrie en industrie dans "tous âges").

Nous pouvons mesurer par la méthode habituelle, par industrie et par province, la variance de l'âge, la variance de l'industrie et la variance combinée de l'âge et de l'industrie.

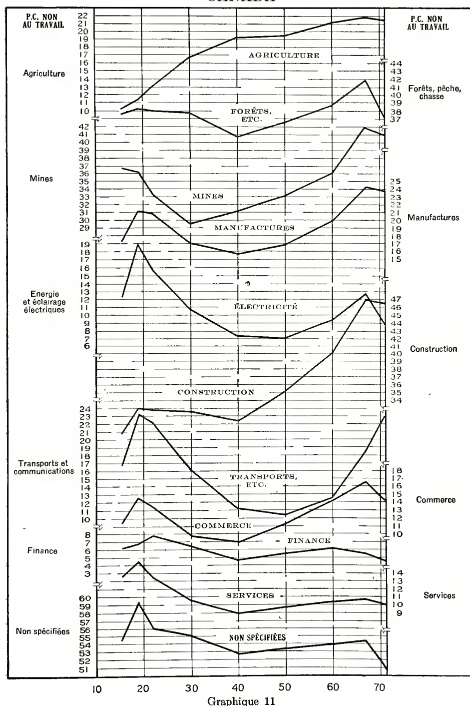
XCII.—VARIANCE DE L'ÂGE ET DE L'INDUSTRIE DANS LE CHÔMAGE, CANADA, 1er JUIN 1931

Variance	Degrés de liberté	Somme des carrés	Variance
Âges	9	411	46
Industrie	8	11,133	1,392
Âge-industrie	72	760	11
Total	89	12,304	138

La variance de l'industrie est beaucoup plus considérable que celle de l'âge, tandis que l'effet de l'industrie sur l'âge (ou l'effet de l'âge sur l'industrie) est faible comparativement à l'un ou l'autre pris séparément. La variance de l'industrie par rapport à l'âge est d'environ 30 à 1, ou à peu près ce qui avait été établi dans les calculs séparés avec pondérage.

L'état XCV montre la distribution proportionnelle d'âge des employés à gages et des chômeurs respectivement. Il est clair que certaines industries montrent de plus grandes différences que d'autres entre leurs employés à gages et leurs chômeurs. En calculant la somme des carrés

POURCENTAGE D'HOMMES À GAGES NON AU TRAVAIL
1er JUIN 1931
AUX DIVERS ÂGES POUR LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES
CANADA



Graphique 11

XCIII.—POURCENTAGES D'HOMMES NON AU TRAVAIL LE 1er JUIN, PAR INDUSTRIE ET GROUPE D'ÂGES, CANADA, 1931

Groupe d'âges	P.c. non au travail le 1er juin, dans										Somme	Somme des carrés
	Agriculture	Forêts, pêche et chasse	Mines	Manufactures	Energie électrique	Construction	Transports et communications	Commerce	Finance	Services		
Moins de 17	10·15	37·41	36·77	17·16	12·24	29·96	16·76	11·45	6·25	13·57	191·72	4,831·6558
18–20	11·27	38·17	36·26	21·11	18·89	33·04	23·30	14·61	6·95	15·53	219·13	5,838·6807
20–24	13·01	37·95	33·30	20·72	15·75	32·81	22·19	13·53	7·86	13·41	210·53	5,389·2943
25–34	16·65	37·87	29·61	17·02	10·77	32·69	16·13	9·80	6·42	10·42	187·28	4,568·4306
35–44	19·17	34·65	31·04	15·50	7·29	31·32	11·24	9·02	4·76	8·84	172·83	4,114·4307
45–54	19·34	36·50	33·01	16·82	7·08	35·04	10·45	11·18	5·46	9·73	184·61	4,715·4655
55–64	21·07	38·61	36·07	19·75	9·31	40·06	12·57	14·28	6·15	10·30	208·17	5,823·0999
65–69	21·95	41·80	41·89	24·23	12·71	46·93	18·61	16·63	5·45	10·71	240·91	7,702·1721
70 et plus	21·49	37·14	40·98	23·66	8·82	46·44	23·04	14·22	4·56	9·96	230·31	7,167·8669
Somme	154·10	340·10	318·93	175·97	102·86	328·29	154·29	114·72	53·86	102·47	1,845·59	-
Somme des carrés	2,805·6100	12,881·0206	11,440·7817	3,519·2099	1,299·9882	12,307·0215	2,847·0793	1,512·6920	331·1488	1,206·5445	-	50,151·0965

des différences des pourcentages des employés à gages et des chômeurs pour une industrie donnée dans les divers groupes d'âges, nous obtenons pour les industries l'arrangement suivant, par ordre décroissant:—

XCIV.—GROUPES D'INDUSTRIES DISPOSÉS EN ORDRE DÉCROISSANT DES SOMMES DES CARRÉS DES DIFFÉRENCES DANS LES POURCENTAGES DES EMPLOYÉS À GAGES ET DES CHÔMEURS DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGES, 1er JUIN 1931

Rang	Groupe d'industries	Somme des carrés
1	Eclairage et énergie électriques	149
2	Transports et communications	120
3	Finance	60
4	Agriculture	54
5	Commerce	49
6	Services	30
7	Manufactures	18
8	Construction	9
9	Mines	8
10	Forêts, pêche et chasse	3
11	Non spécifiées	1

Il est apparent que les groupes d'industries les mieux "organisés" (dans le sens vu au chapitre III) sont ceux qui viennent en tête du tableau. La position de l'agriculture est exceptionnelle, venant trop au commencement de la liste; il est probable que cette exception apparente est due dans cette étude à ce que les employés à gages de cette industrie constituent un plus pauvre échantillon du personnel total que dans le cas des autres industries.

L'arrangement indique que les employés à gages au travail dans les industries fortement organisées tendent à être une classe séparée des chômeurs dans ces industries, ce dernier groupe n'y appartenant que sur de simples espérances; dans les industries cycliques, d'un autre côté, qu'un homme travaille ou non est une question de chance, avec le résultat que les chômeurs sont dans la même classe, pour ce qui est de l'âge du moins, que les employés à gages.

Comme il arrive que ce sont les industries avec un chômage considérable qui montrent la plus grande similarité entre les employés à gages et les chômeurs, il faut croire que la raison de la grande similarité entre ces industries "languissantes" demeure dans le fait que leurs employés à gages comprennent un très grand nombre de chômeurs et que le résultat obtenu est une nécessité mathématique. Pour éviter cette objection tout le procédé a été répété, avec la distribution des employés à gages au travail d'un côté, et des chômeurs, comme précédemment, de l'autre. Le même résultat a été obtenu et avec encore plus de force:—

XCVI.—GROUPES D'INDUSTRIES DISPOSÉS EN ORDRE DÉCROISSANT DES SOMMES DES CARRÉS DES DIFFÉRENCES DANS LES POURCENTAGES DES EMPLOYÉS À GAGES AU TRAVAIL ET DES CHÔMEURS DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGES, CANADA, 1er JUIN 1931

Rang	Groupe d'industries	Somme des carrés
1	Eclairage et énergie électriques	184
2	Transports et communications	164
3	Agriculture	769
4	Finance	68
5	Commerce	62
6	Services	37
7	Manufactures	27
8	Construction	22
9	Mines	18
10	Forêts, pêche et chasse	6
11	Non spécifiées	6

L'agriculture semble, comme au tableau XCIV, n'être pas à sa place; en dehors de cela l'arrangement démontre pleinement le point précédement avancé.

Dans des calculs semblables pour certains groupes plus serrés d'industries du recensement, on observe de même qu'en général les chômeurs le 1er juin étaient plus près de la distribution d'âge des employés de leur propre industrie dans les cas où le chômage était le moins considérable.

XCV.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES HOMMES À GAGES DE 10 ANS ET PLUS ET DES CHÔMEURS, PAR INDUSTRIE ET GROUPE D'ÂGES, CANADA, 1er JUIN 1931

N°	Groupe d'âges	Toutes industries		Agriculture		Forêts, pêche, chasse		Mines		Manufactures	
		Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs
		p.c.	op.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	Tous âges	100·00	100·00	J00·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
2	Moins de 17	3·72	3·45	8·71	5·69	3·28	3·31	1·53	1·77	3·61	3·48
3	18–19	5·34	5·92	10·48	7·59	5·23	5·37	3·37	3·82	5·10	6·05
4	20–24	15·25	16·53	24·05	20·13	16·75	17·11	12·65	13·15	14·27	16·61
5	25–34	26·66	26·47	27·74	29·70	29·59	30·17	31·63	29·23	26·60	25·44
6	35–44	21·65	19·10	13·03	16·06	20·27	18·91	24·73	23·96	22·66	19·73
7	45–54	16·19	15·58	8·59	10·69	14·72	14·46	16·93	17·44	16·94	16·01
8	55–64	8·09	8·98	4·98	6·74	7·28	7·57	7·22	8·13	8·10	8·99
9	65–69	1·95	2·44	1·48	2·09	1·83	2·06	1·34	1·75	1·79	2·43
10	70 et plus	1·15	1·44	0·95	1·31	1·03	1·03	0·60	0·76	0·94	1·25

Chômage par occupation et âge.—Poursuivant le raisonnement développé plus tôt dans ce chapitre sur la relation entre les gains et le chômage, nous avons calculé les âges de gain maximum et les âges de chômage minimum pour les divers groupes d'occupations. Ces âges sont donnés avec les chiffres sur lesquels ils sont basés dans les états XCVII et XCVIII. La relation est claire—les occupations pour lesquelles le sommet des gains est atteint aux bas âges sont les seules pour lesquelles le sommet du chômage est de bonne heure, et *vice versa.* La corrélation de l'ordre zéro entre les sommets du chômage et des gains est ·63.

L'on peut croire que cette relation est due simplement au fait que les maximums des gains et du chômage dépendent tous les deux de la distribution d'âge des différentes occupations et que leur relation provient de leur base commune. Afin de vérifier si c'est le cas, nous pouvons former une corrélation de chacun avec les âges médians des travailleurs (donnés dans le tableau XCIX) dans les diverses occupations, pour ensuite partager l'effet de l'âge. La corrélation de l'âge des gains maximums avec l'âge médian est ·41 et celle de l'âge du chômage maximum, ·03. La corrélation partielle entre les âges des gains maximums et du chômage finit par être ·68. (Vu que la moyenne des semaines de chômage donne des résultats erratiques, l'agriculture est ici omise.)

Le fait que cette relation entre les gains et les semaines de travail existe, indépendamment des bases de l'âge des occupations, vérifie le point énoncé au commencement de ce chapitre, que les semaines de chômage et les gains mesurent réellement la même chose—la capacité productive du travailleur.

XCVII.—NOMBRE MOYEN DE SEMAINES DE TRAVAIL DES HOMMES À GAGES DE 16 ANS ET PLUS, PAR GROUPE D'ÂGES ET D'OCCUPATIONS, ET ÂGE DONNANT LE NOMBRE MAXIMUM DE SEMAINES DE TRAVAIL, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupo d'occupations	Moyenne des semaines de travail par groupe d'âges									Âge de chômage maximum
	16–17	18–19	20–24	25–34	35–44	45–54	55–64	65–69	70 et	
Toutes occupations	40·21	39·70	40·31	41·19	42·28	41·53	40·05	38·25	38·74	40·92
Agriculture	44·97	45·34	44·79	43·27	42·14	41·84	40·75	39·88	40·38	–
Pêche et chasse	41·79	39·86	40·37	40·61	40·94	40·24	39·05	38·18	38·58	38·20
Abattage du bois	33·72	33·92	34·60	33·29	34·20	33·14	32·36	32·04	33·35	39·62
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	29·38	31·01	33·89	36·23	35·61	34·40	32·59	29·55	29·61	35·12
Manufactures	41·87	40·56	40·39	42·03	42·70	42·26	40·53	38·04	38·24	41·04
Eclairage et énergie électriques	38·59	38·65	41·47	43·54	44·03	43·80	42·89	41·38	40·56	41·81
Bâtiment et construction	40·22	38·01	36·31	37·21	38·05	36·16	33·77	30·60	30·33	38·08
Transports et communications	42·86	39·64	40·01	43·36	46·33	46·96	46·28	44·59	44·45	49·81
Entreposage et emmagasinage	40·96	43·06	43·63	46·27	47·13	46·69	45·34	46·04	45·01	41·62
Commerce	44·93	44·86	46·73	48·03	48·52	47·86	46·45	45·50	46·50	39·26
Finance, assurance	–	46·79	46·92	48·96	49·83	49·23	48·52	49·06	49·25	40·95
Services	42·77	43·09	45·73	47·65	47·84	47·30	47·05	47·02	47·40	37·60
Commis de bureau	47·00	47·42	47·52	48·43	48·82	48·15	47·36	46·73	48·27	38·68
Autres	30·74	30·02	31·78	32·73	33·89	33·46	32·40	30·60	30·93	42·30

XCV.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES HOMMES À GAGES DE 10 ANS ET PLUS ET DES CHÔMEURS, PAR INDUSTRIE ET GROUPE D'ÂGES, CANADA, 1er JUIN 1931

Eclairage et énergie électriques		Construction		Transports et communications		Commerce		Finance		Services		Non spécifiées		
Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	Employés à gages	Chômeurs	No
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	1
1·13	1·36	1·79	1·56	1·65	1·89	6·76	6·83	2·53	2·55	2·01	2·61	4·81	4·79	2
3·00	5·62	3·64	3·53	3·30	5·27	7·22	9·31	7·62	8·53	3·23	4·78	6·88	7·47	3
13·63	21·31	12·80	12·31	12·52	19·03	17·70	21·12	20·78	26·27	11·93	15·26	16·60	17·04	4
29·78	31·82	25·98	24·90	27·90	30·83	26·44	22·85	25·24	26·08	24·44	24·30	25·63	25·86	5
26·06	18·86	22·44	20·60	25·80	19·87	20·23	16·10	21·55	16·50	23·95	20·19	17·96	17·33	6
17·22	12·10	19·29	19·81	18·60	13·32	13·72	13·54	13·65	11·99	18·95	17·59	14·54	14·20	7
7·07	6·53	10·04	11·79	8·23	7·08	5·90	7·44	6·16	6·09	10·51	10·33	9·00	8·88	8
1·35	1·70	2·56	3·52	1·42	1·81	1·30	1·91	1·36	1·19	2·94	3·00	2·74	2·73	9
0·78	0·68	1·47	2·01	0·57	0·90	0·72	0·90	1·09	0·80	2·03	1·93	1·84	1·70	10

XCVIII.—GAINS MOYENS PAR SEMAINE DE TRAVAIL DES HOMMES À GAGES DE 16 ANS ET PLUS, PAR GROUPE D'ÂGES ET D'OCCUPATIONS, ET ÂGE DES GAINS MAXIMUMS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Groupe d'occupations	Gains hebdomadaires moyens par groupe d'âges									Âge des gains maximum
	16–17	18–19	20–24	25–34	35–44	45–54	55–64	65–69	70 et plus	
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
Toutes occupations	7·15	10·20	15·20	21·84	27·68	28·95	26·73	23·49	20·48	48·64
Agriculture	4·10	5·23	6·56	7·98	9·74	10·38	9·66	9·11	7·95	49·71
Pêche et chasse	5·57	7·05	9·29	11·77	13·12	13·75	11·84	10·92	8·09	47·48
Abatage du bois	7·14	8·75	10·63	13·45	16·20	16·41	15·25	13·33	12·35	46·53
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	12·47	15·92	19·50	23·26	25·32	26·31	24·43	21·31	18·37	48·45
Manufactures	8·39	11·85	17·84	24·50	29·97	31·89	30·50	29·12	25·21	50·80
Eclairage et énergie électriques	11·38	16·51	21·35	25·70	28·48	29·20	28·42	25·72	24·67	49·73
Bâtiment et construction	7·57	12·32	19·15	23·98	26·65	26·95	24·46	21·81	18·32	46·08
Transports et communications	7·23	11·38	17·10	22·75	28·90	31·95	31·77	28·21	20·53	54·44
Entreposage et emmagasinage	9·37	12·81	17·59	23·05	26·68	27·29	25·52	24·01	20·95	47·56
Commerce	8·00	11·36	18·14	28·81	37·46	39·47	35·97	31·51	28·69	48·65
Finance, assurance	–	14·73	23·74	39·14	52·43	62·26	59·19	49·57	51·55	52·62
Services	7·23	11·05	18·31	28·17	34·08	35·05	32·79	28·88	25·91	48·00
Commis de bureau	9·65	12·89	18·92	27·00	31·72	31·48	29·81	28·26	25·05	44·52
Autres	8·02	10·45	12·94	15·16	16·49	16·60	15·69	14·20	12·60	46·08

Comme les occupations sont représentatives des travailleurs individuels (les industries offrant une section recoupée des occupations) et comme l'âge est également représentatif des travailleurs individuels, nous pouvons nous attendre à de plus grandes différences d'âge entre les occupations, dans la distribution des employés à gages, qu'entre les industries. Comme critère de ceci, nous avons calculé les déviations standard des âges médians entre les quatorze groupes d'occupations et les onze groupes d'industries.

La déviation standard pour les industries est de 2·961, pour les occupations, de 3·433 (état XCIX).

Dans la section précédente une importance considérable a été donnée aux différences entre les caractéristiques de l'âge des employés à gages et des chômeurs; la conclusion est qu'en général les industries les plus fortement organisées sont celles qui montrent la plus grande différence entre les employés à gages au travail et les chômeurs.

Maintenant, la question est de savoir comment les occupations se comportent relativement à cette qualité de similarité entre les employés à gages et les chômeurs. Est-ce que dans l'ensemble les occupations se comportent comme les industries "organisées" ou "non organisées"? Malheureusement nous n'avons pu étudier cette question en détail dans la section précédente sur les occupations, parce qu'il n'existe aucun tableau pour les âges comparables.

Nous pouvons cependant, d'après les âges médians, obtenir une estimation de la différence d'âge entre les travailleurs et les chômeurs. Soustrayant les âges médians des employés à gages de ceux des chômeurs, ajoutant les carrés des différences et tirant la moyenne, comme dans le calcul ci-dessous (état XCIX), nous óbtenons 3·27 pour la différence moyenne au carré pour les

XCIX.—ÂGES MÉDIANS DES EMPLOYÉS À GAGES ET DES CHÔMEURS DE 10 ANS ET PLUS, DANS LES INDUSTRIES, LES OCCUPATIONS ET LES PROVINCES, CANADA, 1er JUIN 1931

Groupe d'industries	Âge médian — Employés à gages (1)	Âge médian — Chômeurs (2)	Âge médian — Employés à gages—Chômeurs Col. 1 —Col. 2 (3)
Toutes industries	34·637	34·105	0·532
Agriculture	27·439	30·586	−3·147
Forêts, pêche et chasse	33·358	33·023	0·335
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	35·326	35·849	−0·523
Manufactures	35·186	34·376	0·810
Eclairage et énergie électriques	35·951	31·821	4·130
Construction	37·583	38·745	−1·162
Transports et communications	36·790	32·722	4·068
Commerce	31·928	30·572	1·356
Finance, assurance	32·557	29·851	2·700
Services	38 500	36·506	1·994
Non spécifiées	33·469	33·005	0 464
Somme	378·681		
Moyenne	34·371		
Somme des carrés	13,091·485		59·222
Moyenne des carrés	1,190·135		5 384
σ^2	8·769		
σ	2·961		

Groupe d'occupations	Âge médian — Employés à gages (1)	Âge médian — Chômeurs (1)	Âge médian — Employés à gages—Chômeurs Col. 1 —Col. 2 (3)
Toutes occupations	35·640	35·388	0·252
Agriculture	28·660	31·787	−3·127
Pêche, chasse et piégeage	35·926	36·552	−0·626
Abatage du bois	34·109	34·449	−0·340
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	36·246	35·257	−0·011
Manufactures	36·092	35·826	0·266
Eclairage et énergie électriques	41·446	41·432	0·014
Bâtiment et construction	39·964	41·420	−1·456
Transports et communications	35·995	32·488	3·507
Entreposage et emmagasinage	36·422	33·498	2·924
Commerce	35·170	32·654	2·516
Finance, assurance	39·886	39·362	0·524
Services	39·125	38·040	1·085
Commis de bureau	30·227	27·920	2·107
Autres	35·241	34·788	0·453
Somme	504·309		
Moyenne	36·022		
Somme des carrés	18,331·133		45·752
Moyenne des carrés	1,209·367		3·268
σ^2	11·783		
σ	3·433		

Province	Âge médian — Employés à gages (1)	Âge médian — Chômeurs (2)	Âge médian — Employés à gages—Chômeurs Col. 1 —Col. 2 (3)
Ile du Prince-Edouard	31·528	32·321	−0·793
Nouvelle-Ecosse	34·643	33·576	−1·067
Nouveau-Brunswick	33·892	31·260	2·632
Québec	33·168	32·027	1·141
Ontario	35·325	34·717	0·518
Manitoba	35·333	33·767	1·566
Saskatchewan	32·619	32·191	0·428
Alberta	34·327	34·088	0·239
Colombie Britannique	38·686	40·034	−1·348
Somme			
Moyenne			
Somme des carrés			14·775
Moyenne des carrés			1·642
σ^2			
σ			

occupations et 5·38 pour les industries. Ceci en dépit du fait, comme il a été vu plus haut, que la composition de l'âge des occupations varie plus que celle des industries. Il est donc apparent que les occupations sont moins "organisées" que les industries et qu'elles exercent un moins grand contrôle sur leur personnel. Faisant la même comparaison par province nous trouvons que les différences sont encore moindres que pour les occupations, 1·64 étant la différence moyenne au carré.

Ainsi entre les industries, les occupations et les provinces, nous trouvons que c'est pour les industries que le groupe d'employés est le plus dissemblable du groupe de chômeurs et que c'est pour les provinces que les deux groupes se ressemblent le plus. En d'autres mots, les industries montrent la plus grande sélection d'employés à gages, les occupations moins et les provinces la moindre.

La conclusion à en tirer est que c'est essentiellement par les industries que la sélection du personnel est faite—que de telles différences dans l'"organisation", comme il en existe pour les occupations, sont le résultat d'une concentration de certaines occupations dans certaines industries qui donne à la classification occupationnelle une teinte industrielle. Il en est de même des provinces mais à un moindre degré. La situation pour le travailleur individuel est qu'il a peu de difficulté à devenir membre d'une occupation, mais qu'il a beaucoup de peine, à moins d'être d'une grande valeur, à entrer dans une des industries plus ou moins organisées.

L'on a tenté des corrélations entre les divers facteurs d'âge et de chômage parmi les principaux groupes d'industries du recensement, mais dans tous les cas elles ont manqué de signification, la raison supposée étant l'hétérogénéité des groupements industriels—la manière dont leurs limites débordent sur celles d'un autre groupement par quelque critère naturel comme, par exemple, l'organisation*, la probabilité de chômage ou le chômage lui-même. Il en serait de même des facteurs correspondants dans les différents groupes d'occupations du recensement, vu que ces occupations sont semblables par leur constitution aux principaux groupes d'industries.

Pour une technique délicate comme l'analyse corrélative, la meilleure méthode est de faire usage des meilleures classifications connues d'industries et d'occupations. Comme approximation de la comparaison de groupes semblables, une corrélation a été tentée entre certains facteurs découlant du chômage dans 12 occupations de chemin de fer. Le "chemin de fer", de toutes les industries du recensement, est celle qui offre le plus grand nombre d'occupations ayant des conditions de travail identiques. Toutes les occupations des chemins de fer avec plus de 1,000 employés à gages sont comprises dans les 12 employées ici. Les éléments mis en corrélation entre ces groupes occupationnels sont les suivants:

(1) âge moyen des employés à gages;
(2) âge moyen des chômeurs;
(3) durée moyenne de chômage;
(4) semaines perdues par des causes autres que la "maladie", y compris le "manque d'emploi";
(5) moyenne des gains par semaine de travail.

L'état C montre les données utilisées et l'état CI, les résultats de la corrélation.

C.— DONNÉES SE RAPPORTANT À L'ÂGE ET AU CHÔMAGE DANS DOUZE OCCUPATIONS DE CHEMIN DE FER, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	Age médian: Du total des employés à gages (1)	Age médian: Des chômeurs (2)	Durée moyenne de chômage (3)	Temps perdu par des causes autres que la maladie (4)	Moyenne des gains par semaine de travail (5)
	années	années	semaines	semaines	$
Officiers	48·674	47·727	13·545	0·244	73·83
Contremaîtres, inspecteurs	46·926	46·604	13·170	1·682	34·85
Vendeurs de billets et chefs de gare	41·109	32·043	19·470	1·311	37·61
Bagagistes et messagistes	43·384	39·222	15·933	2·590	30·64
Serre-freins	37·560	35·999	22·020	9·940	32·09
Mécaniciens de locomotive	47·048	45·296	16·485	3·398	45·87
Chauffeurs de locomotive	36·107	35·025	23·024	10·962	32·05
Facteurs	38·932	36·818	20·074	5·430	20·05
Conducteurs	48·114	46·986	13·812	1·932	43·37
Contremaîtres de section et cantonniers	37·827	35·662	21·999	7·874	19·33
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-ligne	40·978	38·117	21·059	7·274	27·52
Hommes de cour, n.s.a	39·405	37·139	16·721	5·469	27·37

* Dans le sens spécial qui lui est attaché au cours de cette monographie.

CI.—CORRÉLATION DE CINQ FACTEURS CONCERNANT L'ÂGE ET LE CHÔMAGE DANS DOUZE OCCUPATIONS DE CHEMIN DE FER, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Enumération	Coefficient de corrélation de				
	Âge médian		Durée moyenne de chômage	Semaines perdues par des causes autres que la maladie	Moyenne des gains par semaine de travail
	Du total des employés à gages	Des chômeurs			
Age médian — Du total des employés à gages	1·00	0·91	−0·90	−0·84	0·73
Age médian — Des chômeurs		1·00	−0·84	−0·60	0·66
Durée moyenne de chômage			1·00	0·86	−0·60
Semaines perdues par des causes autres que la maladie				1·00	−0·58
Moyenne des gains par semaine de travail					1·00

Il y a une forte corrélation négative entre la moyenne de chômage et la moyenne d'âge des employés à gages, c.-à-d. à la moyenne d'âge la plus avancée d'un groupe d'occupations correspond la moyenne de chômage la plus courte pour ce groupe (facteurs 1 et 4). Ailleurs dans ce chapitre il a été mentionné que plus un employé à gages est âgé, plus longue est sa période probable de chômage. La contradiction apparente entre ces deux énoncés s'explique quand nous considérons que les groupes d'occupations ne sont pas pris au hasard pour ce qui est de l'âge, mais que les groupes qui montrent une moyenne d'âge plus élevée représentent des occupations différentes des groupes qui ont une moyenne d'âge moins élevée. Les occupations administratives et comportant de la responsabilité sont plutôt détenues par les personnes plus âgées; quand la corrélation se fait entre des groupes d'occupations et non entre des individus, comme ici, la méthode par laquelle les individus sont choisis pour les occupations est de nature à influençer le résultat.

A remarquer, d'après la similarité des deux premières rangées de l'état CI, qu'un résultat semblable est donné pour la relation de la moyenne d'âge des employés à gages et pour la moyenne d'âge des chômeurs quant aux divers facteurs considérés.

Ceci montre le point que, pour une industrie donnée, les chômeurs des diverses occupations semblent se comporter de la même façon que les employés à gages des occupations respectives; indiquant par là que c'est entre les industries dans l'ensemble que les plus grandes différences existent entre les employés à gages et les chômeurs.

Chômage par âge dans les recensements précédents.—Un questionnaire concernant le chômage existait pour les recensements de 1911 et 1921. Malheureusement les données ne portent pas sur les mêmes groupes d'âges et il est impossible de déterminer l'évolution du chômage. De plus, la définition du chômage comme étant "le temps perdu dans l'occupation habituelle", adoptée en 1911, fait que les données absolues du chômage pour l'année en question sont une surestimation comparativement à 1921 et 1931; l'on croit, cependant, que les plus grandes différences d'âge pour les deux années peuvent être comparées. Les données de chômage sont les suivantes:

CII.—MOYENNE DE SEMAINES AU TRAVAIL DES EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE D'ÂGES ET SEXE, ANNÉES TERMINÉES LE 1er JUIN 1911-1931

Groupe d'âges	Moyenne de semaines au travail en 1911		Groupe d'âges	Moyenne de semaines au travail en 1921		Groupe d'âges	Moyenne de semaines au travail en 1931	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Tous âges	41·40	41·38	Tous âges	46·45	48·27	Tous âges	41·07	46·59
15–24	40·79	41·35	10–14	45·72	44·97	10–15	42·50	44·01
						16–17	40·21	42·99
			15–19	45·73	40·98	18–19	39·70	44·95
			20–24	40·12	48·73	20–24	40·31	46·94
						25–34	41·19	47·70
			25–49	46·85	48·86	35–44	42·28	47·48
25–64	41·75	41·43				45·54	41·53	47·23
			50–64	40·09	48·70	55–04	40·05	46·98
						05–69	38·25	46·57
65 et plus	39·17	40·60	05 et plus	44·81	49·08			
						70 et plus	38·74	48·57

Le parallélisme général des trois séries de données est visible.

Sommaire.—1. Au cours de ce chapitre nous avons remarqué le parallélisme des gains et du chômage aux différents âges, et nous avons conclu de là et de considérations théoriques qu'ils sont tous les deux représentatifs de la hausse et du déclin de la capacité productive à partir du jeune âge à l'âge avancé.

2. Nous avons noté, comme exception visible de ce qui a été dit ci-dessus, que les personnes très jeunes ou très âgées accusent moins de chômage que l'on ne serait en lieu de s'y attendre en se basant sur leurs gains relativement faibles. Ceci est en partie dû à une sélection, par laquelle les personnes non au travail au temps du recensement tendent à se déclarer comme ne faisant pas partie de la classe des employés à gages. Ceci est particulièrement le cas des femmes mariées.

3. Cependant, que ceci ne soit pas le seul facteur en jeu est clairement démontré dans la séparation du chômage, par une méthode nécessairement indirecte, dans les deux catégories de fréquence et de durée. La fréquence du chômage peut être regardée comme la réponse à la question, "Quelle est la probabilité pour un employé à gages actuellement au travail de perdre son emploi?"; la durée, comme la réponse à la question opposée, "Quelle est la probabilité pour un employé à gages actuellement en chômage de trouver un emploi?"—plus précisement "Combien de temps en moyenne sera-t-il inactif?" Nous avons vu que la fréquence et la durée comptent peu à l'âge moyen, mais qu'elles s'affirment aux âges plus jeunes et plus avancés; aux âges très jeunes et aux âges très avancés, cependant, il est clair d'après les graphiques que la durée continue de monter bien que la fréquence tombe brusquement; bref, les garçons et les hommes âgés sont beaucoup plus assurés de leurs emplois une fois qu'ils sont employés, mais s'ils sont renvoyés ils ont beaucoup plus de difficulté à trouver du travail que les hommes d'âge moyen.

4. Entre un nombre d'industries semblables il semble que la tendance à l'ancienneté soit plus prononcée dans celles où les établissements sont plus considérables; ceci est indiqué par les proportions décroissantes de chômage aux âges avancés dans de telles industries.

5. La vraie force qui serait le plus de nature à développer le Canada, dans des conditions économiques propices, à savoir, la forte proportion de personnes en âge de produire par rapport aux consommateurs, a été un handicap dans les conditions défavorables de 1931, rendant plus intense la compétition pour de tels emplois comme ils devenaient vacants. Comme cette anomalie de la structure de l'âge disparaît dans le cours naturel de l'évolution démographique, la position du Canada s'améliorera.

6. Il a été vu que la variation dans le chômage entre les provinces augmente aux âges plus avancés et aux âges plus jeunes. Ceci est en partie dû au fait que 25 ans est l'âge de la plus grande mobilité; une pénurie différentielle d'emplois convenables aux personnes d'un âge de grande mobilité sera plus facilement oblitérée par le mouvement des employés à gages que les différences aux âges où le déplacement est moins praticable.

7. Un certain succès a été obtenu en ajustant une normale tronquée à la distribution brute des employés à gages par semaines perdues, en ce que la progression des points modaux et des déviations standard a été extrêmement coulante d'âge en âge. La normale tronquée, comprenant seulement trois constantes d'ajustement, donne un bien meilleur ajustement que ne pourraient quatre ou même cinq constantes dans une courbe parabolique.

Il semble, là où le chômage est ce que nous pouvons appeler "normal", d'environ 30 p.c., que la courbe de Gauss représente l'entière population d'employés à gages et qu'elle montre ces employés à gages normalement distribués, tous susceptibles de chômage à différents degrés, à partir de l'homme le plus assuré de son emploi à celui qui a perdu toute l'année. Il est entendu que le chômage du premier doit être considéré comme négatif. Mais, là où le chômage devient plus intense, un centre solide se développe; une concentration croissante s'établit comme le montre le rétrécissement de la déviation standard vers le mode; les diverses causes et conditions qui agissent quand le chômage est "normal" seulement deviennent une cause unique, définie, étendue et agissant d'une manière uniforme, une cause qui tend à agir de la même manière sur tous les chômeurs. Sa caractéristique est qu'elle agit d'après un centre défini et qu'elle entraîne tous les employés à gages du groupe qui perdent du temps dans un intervalle étroit relativement au nombre de semaines qu'ils perdent. Cependant dans les groupes d'âges très avancés et très jeunes il y a une situation où il arrive que ceux qui ne perdent pas de temps ne semblent pas exposés à en perdre, tandis que ceux qui perdent du temps sont arrêtés pour des périodes relativement longues après lesquelles ils trouvent un emploi ou cessent de chercher pour être considérés comme inemployables.

8. Si l'on compare l'incidence de l'âge des diverses causes, nous trouvons que le "manque d'emploi" suit "toutes causes", allant à l'inverse des gains; tandis que "l'arrêt temporaire", la "grève ou lockout", et à un moindre degré les "accidents" correspondent directement aux gains puisque, comme nous devons nous y attendre, ce sont les personnes qui ont commencé à travailler les dernières qui sont le plus exposées. La maladie augmente régulièrement au cours de la vie comme cause de chômage—augmentation régulière qui correspond aux taux réclamés pour incapacité par les compagnies d'assurance.

9. Il a été montré qu'au point de vue numérique les industries fortement organisées offrent une grande dissimilitude de structure d'âges entre les employés à gages au travail et les employés à gages non au travail; dans les industries faiblement organisées les deux classes sont bien semblables. Quand le chômage est peu considérable (comme cela arrive dans les industries fortement organisées) il semble y avoir une distinction très définie entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas—ce dernier groupe semblant presque une classe rejetée; d'un autre côté, dans les industries où le chômage est considérable il y a un mouvement constant de personnes qui cessent de travailler ou qui recommencent à travailler après avoir été en chômage, de sorte que les deux groupes sont à tout moment de structure semblable.

Etudiant le sujet à un point de vue légèrement différent, nous pouvons considérer les personnes actuellement au travail comme un groupe choisi de l'aggrégat plus considérable du total des employés à gages. Alors nos énoncés précédents se résument à ceci: que les groupes de travailleurs sont établis de façon plus permanente et sont choisis plus soigneusement dans les industries bien organisées que dans les industries faiblement organisées, et dans les industries favorablement situées que dans celles qui ne le sont point.

CHAPITRE VI

LA TENDANCE DU CHÔMAGE

INTRODUCTION

Cette étude du courant du chômage se limite presque aux calculs du chômage de mois en mois depuis juin 1920. La tâche de faire ces calculs, surtout pour la période qui suit le recensement de 1931, est non seulement grande mais périlleuse. C'est un fait, cependant, qu'il ne s'est jamais opéré d'œuvre constructive de valeur sans rencontrer de telles difficultés et le besoin pressant de quelque guide quantitatif sur les conditions actuelles du chômage justifie le risque d'une estimation.

Bien que les données qui paraissent ici ne soient que des estimations, on a apporté le plus grand soin à leur établissement et à leur vérification en regard de faits connus et même de théories —comme le montre la lecture des méthodes suivies. Cependant il ne faut pas les accepter comme tenant lieu d'échantillon sur place, encore moins de recensement. Ce sont des indications générales qui reflètent la marche de faits connus ayant trait au chômage—mais elles demeurent seulement des estimations.

Même un recensement du chômage, il faut le remarquer, ne donne pas des résultats exacts, et il en serait encore ainsi même si l'énumérateur ne déviait en aucun cas de ses instructions. La multiplicité des définitions ne permet pas un concept clair ou exact du chômage. Pour quelques-uns le chômeur est celui qui ne travaille pas, qu'il ait travaillé ou non auparavant, qu'il ait ou non la capacité ou la volonté de travailler. Dans les estimations suivantes la définition du chômage est rigide et il ne faut pas la perdre de vue, car elle est absolument nécessaire pour bien saisir ce que nous voulons dire. *Le chômeur, dans l'estimation suivante, est la personne qui pouvait dire à l'énumérateur du recensement qu'elle avait travaillé auparavant comme employé à gages ou qu'elle avait eu une occupation à gages, mais qui dans le moment se trouvait sans emploi (non pour cause de maladie, accident, grève ou lockout, etc.).*

Il est clair que cette définition du chômage exclut le garçon ou la fille en âge de travailler qui n'ont jamais eu d'emploi régulier; elle exclut également les garçons ou filles sur la ferme qui seraient des employés à gages si les conditions de l'emploiement étaient meilleures. Les premiers constituent un problème très sérieux, mais les considérer comme chômeurs serait détruire toute tentative de donner un concept clair du chômage au sens où nous l'entendons. Il faudrait les regarder comme constituant un problème séparé; mais les ajouter aux chômeurs quand les conditions sont mauvaises et oublier qu'en bien des cas ils ne cherchaient pas d'emploi quand les conditions étaient bonnes, seraient donner un portrait difforme des conditions.

Aux tableaux 1 et 2 (Partie II) paraissent les estimations du chômage sous différentes formes afin de cadrer avec les différents concepts ou définitions du chômage. La première colonne (tableau 1), qui montre le pourcentage *d'employés* sous forme d'indice, est regardée comme la plus sûre des colonnes; en d'autres mots, le fait de les placer sous cette forme d'indice suggère au lecteur que leur usage légitime est en tant que baromètre. Suivent des estimations des pourcentages d'employés, du nombre d'employés à gages, du nombre de chômeurs, etc. L'une des colonnes montre le nombre d'occupés avec rémunération normalement (pour les dintinguer des employés à gages) et une autre donne le nombre d'emplois à gages par personne occupée avec rémunération. C'est en soi un portrait barométrique qui répond à une certaine définition du chômage. L'objet des tableaux 3 et 4 est aussi de montrer le nombre de ceux qui sont restés dans les campagnes durant la période de dépression et l'écart changeant entre le nombre d'employés à gages et la totalité des personnes actives. Ces dernières comprennent non seulement les employés à gages mais aussi les patrons, les travailleurs indépendants et ceux qui travaillent sans être payés comme les fils de cultivateur, etc.

Certains concepts donnés par ces estimations peuvent être nouveaux au lecteur. L'un d'entre eux est que la proportion d'employés à gages par rapport aux travailleurs indépendants varie suivant la situation de l'emploiement. Quand la situation est bonne, la personne est prompte à se lancer vers les emplois à gages; et à s'en éloigner, quand elle est mauvaise. Les recensements

de 1921 et de 1931 en fournissent une illustration frappante, mais non pas ces estimations. En 1921, 62·1 p.c. des personnes actives étaient des employés à gages; en 1931, la proportion était de 65·4 et probablement toute l'augmentation (ou plus) s'est produite en 1926-29. Un tel fait rend évident qu'une estimation du chômage au Canada ou dans tout autre pays qui est en voie d'industrialisation est plus difficile que dans les vieux pays qui ont complété cette transformation. En 1921, le pourcentage de chômeurs parmi les employés à gages était d'environ 9 au Canada. Si en 1931 le pays s'était trouvé à la phase d'industrialisation de 1921, le nombre d'emplois en 1931 aurait augmenté suffisamment pour garder 87·3 p.c. de ces gens à l'oeuvre, en laissant 12·7 p.c. en chômage. A cause de la plus grande industrialisation (65·4 p.c. au lieu de 62·1 p.c.), il y avait 17·0 p.c. de chômeurs en 1931. Une autre façon de voir les choses, c'est de dire qu'en les dix ans les emplois ont augmenté un peu plus vite que la population; mais l'employé à gages, ou la personne en cause a augmenté une fois et un tiers plus vite. D'après l'accroissement dans la proportion d'employés à gages en 1926-29, chaque personne active deviendrait un employé à gages en vingt-cinq ans—ce qui est inconcevable comme situation. On a déjà fait remarquer qu'une estimation de ce genre ne remplace pas un échantillon sur place. Dans l'étude du recensement du chômage (chapitre I), on propose une méthode raisonnable de prendre un tel échantillon. Il appert que des endroits d'à peu près même importance ont dans l'ensemble le même chômage que l'ensemble du Canada si on les dénombre entièrement. Plusieurs de ces groupes d'importance sont indiqués, mais naturellement plus l'endroit est petit plus il est facile à échantillonner. Par conséquent, 138 villes ont été choisies et examinées au point de vue chômage et structure industrielle afin de rechercher leur "échantionnabilité". Elles semblent très satisfaisantes, et sont si petites que tout représentant public pourrait en dire le nombre de chômeurs. Naturellement, on pourrait prendre des localités plus considérables; ce qui importe, c'est le principe *qu'il est mieux d'avoir un échantillon complet d'endroits de même importance qu'un échantillon aussi grand d'endroits d'importance différente.* Ceci s'applique à l'échantillonnage pour le chômage global.

Quand il s'agit de faire l'échantillonnage du chômage dans les industries, l'industrie de moyenne grandeur a paru la meilleure base. Les grandes industries ont tendance à exagérer et les petites à dissimuler un peu le chômage moyen. Par conséquent, le principe de l'échantillonnage du chômage dans les industries a été de prendre un échantillon complet des industries d'une certaine grandeur moyenne. Une telle sélection pouvait aisément se faire à même les firmes faisant rapport. Un questionnaire périodique à ces firmes quant au nombre de chômeurs devrait procurer un échantillon représentatif.

La méthode d'estimer l'emploiement et le chômage est donnée en détail plus loin dans le chapitre et la série complète des tableaux utilisés comme base est ajoutée à la Partie II (tableau 1-15). Il peut être opportun de donner un court résumé de la méthode dans cette introduction.

Résumé de la méthode.—Quatre séries de données indépendantes ont été utilisées.

1. Les chiffres des unions ouvrières sur leurs membres et les personnes en chômage à partir du 31 mai 1920 jusqu'à date ont été corrigés pour lacunes évidentes et autres défauts révélés par l'analyse. Après correction, les pourcentages de chômeurs concordaient avec les chiffres des recensements du 1er juin 1921 et 1931. Dans l'estimation de l'emploiement et du chômage depuis 1931, ces chiffres sous forme d'indice ont été pris comme la limite supérieure des pourcentages d'employés.

2. La population de 1931 a été projetée par groupes d'âge jusqu'à l'époque actuelle au moyen d'une table de longévité et le nombre de personnes normalement actives de mois en mois a été ainsi calculé, les pourcentages de personnes actives en 1931 par âges servant de base (distinguées des employés à gages). Non seulement les experts du Canada mais aussi les autorités d'autres pays reconnaissent que ces pourcentages sont normalement constants ou sujets à de très légères fluctuations et probablement constants quand à leur courant.

3. L'indice de l'emploiement du Bureau Fédéral de la Statistique, basé sur les rapports mensuels de firmes, a été regardé comme sûr indice des personnes *employées*. Se basant sur le recensement des personnes employées en 1931 et en déduisant les institutions et les employés du gouvernement fédéral (chiffres toujours connus), l'indice a servi à projeter le nombre d'employés mois par mois (moins ces déductions) jusqu'à l'époque actuelle. Pour l'estimation du *nombre d'employés,* on a ajouté à ces chiffres les instituteurs et les employés du gouvernement fédéral.

4. L'indice du nombre de personnes normalement occupées pour un gain comme au § 2 a été divisé de façon à devenir l'indice des personnes employées pour répondre à la question "*Combien d'emplois à gages sont disponibles par personne normalement occupée pour un gain?*" Ce chiffre est regardé comme sûr et forme en lui-même un baromètre de l'emploiement pour cadrer avec certaines définitions (voir tableau 1). Cet indice a été utilisé comme limite inférieure de l'emploiement depuis 1931.

5. Les deux limites paraissent au graphique 15. Bien qu'obtenues indépendamment, elles montrent une corrélation pour deux périodes consécutives de ·98 et de ·93. L'*estimation de l'emploiement* a été calculée d'après ces deux limites, les chiffres corrigés des unions ouvrières étant utilisés pour donner du corps ou de la dimension à l'estimation, et les emplois par personne occupée pour une rémunération l'étant pour contrôler les mouvements.

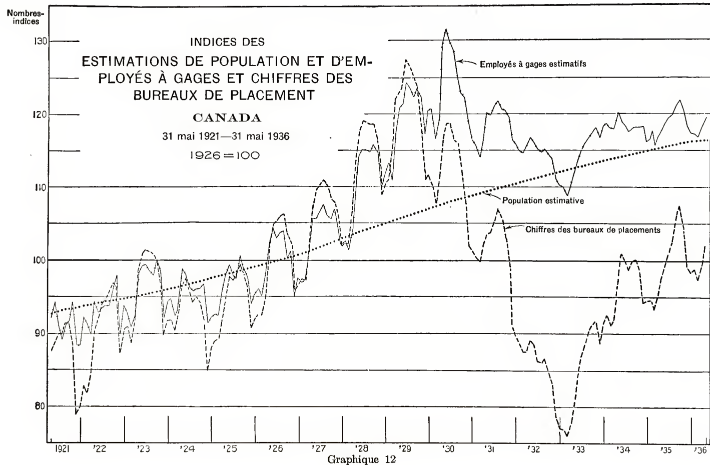
Les tableaux 3, 4 et 5 ont servi à la vérification. Le tableau 5 montre le mouvement de la population entre 1921 et 1931, indiquant clairement qu'il a eu un fort exode non seulement d'employés à gages mais aussi de population de 1921 à 1926 et une ruée subséquente de retour. Les tableaux 3 et 4 traitent entièrement de l'estimation à partir de 1931 jusqu'à nos jours. C'est une chose à l'encontre de l'idée de plusieurs que les employés à gages devraient paraître diminuer de 1931 jusqu'au creux de la dépression en mars 1933 et, subséquemment, quand l'emploiement était à la hausse, les chômeurs ne diminuaient pas au même rythme. Mais il est à mentionner que même durant les meilleurs temps il y a un écart considérable entre les *employés à gages*, qui seuls sont sujets au risque de chômage, et toutes les personnes travaillant pour un gain, et il existe un écart encore plus grand entre ce groupe et la population. Lorsque les emplois à gages diminuent, les employés à gages peuvent diminuer de bien des façons—les employés à gages passant dans la classe des travailleurs indépendants, etc., mais surtout par le fait que les jeunes personnes qui arrivent en âge de travailler ne deviennent pas des employés à gages. Les tableaux 3 et 4 montrent ces principaux éléments. Ils résident surtout dans les localités rurales. Si les conditions étaient normales, ils iraient en ville ou prendraient d'autres emplois à gages. En temps de crise, ils demeurent probablement chez eux comme travailleurs "non payés" en remplacement des manœuvres agricoles payés. Il y a aussi des personnes actives "non payées" dans les cités (travaillant pour des parents) et il n'est pas douteux qu'un nombre considérable de jeunes personnes seraient ajoutées à celles-ci durant la dépression. Les tableaux 3 et 4 essaient d'en calculer le nombre. Elles paraissent assez nombreuses pour expliquer presque entièrement la diminution d'employés à gages du 31 mai 1931 au 31 mars 1933. Naturellement, en plus il y aurait probablement un exode d'employés à gages vers les emplois indépendants de la part des vieux employés à gages quittant la ville pour la ferme, la tenure d'une maison de chambres, etc. Il n'y a réellement pas de contradiction entre une diminution d'employés à gages et une diminution d'emploiement.

Les tableaux 1-4 fournissent les matériaux nécessaires si l'on désire ajouter les travailleurs "non payés" aux chômeurs. On ne propose pas ici de le faire. Les chiffres ne sont donnés qu'à titre de vérification et d'information. Ils disent aussi clairement que lorsque le courant tourne, les chômeurs ne sont pas réduits au même rythme que l'augmentation des emplois à gages. A mesure qu'augmentaient ces emplois, les chômeurs trouvaient comme rivaux ces gens qui avaient délaissé les rangs des employés à gages. On peut mentionner, comme chiffre logique, qu'au creux de la dépression (mars 1933) le nombre d'employés à gages en chômage était estimé à 708,000 et la diminution d'employés à gages à partir de mai 1931, à 243,000.

La situation, telle qu'estimée du 31 mai 1921 au 30 juin 1936, paraît dans le graphique **12** suivant.

Le tableau 1 est l'estimation de l'emploiement et du chômage durant la période qui a suivi le recensement de 1931. Naturellement, c'est une question d'estimation après recensement et elle doit être regardée comme un problème différent d'une estimation entre recensements, en partie parce qu'elle n'a qu'une limite pour fins de vérification et en partie parce que nous devons veiller au besoin de la tenir à date. Ce qui constitue la base des chiffres de l'emploiement dans ce tableau, ce sont les travailleurs indépendants et les "non-payés" qu'il ne faut pas perdre de vue quand on veut envisager la situation de l'emploiement.

Le tableau 2 comprend des données entre recensements qui sont moins difficiles à estimer comme nous avons deux limites de vérification. Comme ces deux estimations s'accordent avec les deux limites de recensement sans y être forcées, il est raisonnable de croire qu'elles reflètent la situation du reste de la période.



Graphique 12

Les tableaux 3, 4 et 5 se composent entièrement de ma'ières subsidiaires qui montrent la structure de la population dans la situation de l'emploiement.

Difficultés habituelles d'une estimation de l'emploiement.—Il est bien plus difficile d'estimer le chômage au Canada que dans d'autres pays, et il faut reconnaître que c'est là dire beaucoup. La raison d'une telle difficulté—et cette difficulté excessive ne laisse aucun doute—est la complexité que revêt le problème par le fait qu'un pays en voie d'industrialisation est sujet à de violentes transitions entre la classe des employés à gages et celle des travailleurs indépendants. En 1921, la classe des employés à gages comptait 62·1 p.c. des personnes actives; en 1931, la proportion est de 65·4 p.c. En d'autres mots, l'industrialisation du Canada avait augmenté de 5·3 p.c. en dix ans et il n'y a pas le moindre doute que le plus gros de cette augmentation s'était produit entre 1926 et 1929. Il est pourtant raisonnable de supposer que, si une soudaine expansion dans l'emploiement peut produire une soudaine augmentation dans l'industrialisation, une dépression continue aurait un effet contraire.

Le recensement montre que le Canada en 1921 comptait 3,173,000 personnes actives et 3,927,000 en 1931, augmentation de 23·8 p.c. Le nombre d'employés à gages est passé de 1,789,000 en 1921 à 2,133,000 en 1931, augmentation de 19·2 p.c. Si au Canada en 1931 la proportion d'employés à gages par rapport à toute la population active avait été la même qu'en 1921 (62·1 p.c.), il y aurait eu 2,439,000 employés à gages pour 2,133,000 emplois à gages en 1931, ce qui aurait laissé 306,000 personnes ou 12·5 p.c. sans emploi. Au contraire, il y avait 2,570,000 employés à gages pour ces emplois, ce qui laissait 437,000 ou 17 p.c. sans emploi. Ceci veut dire que 131,000 personnes, ou 5·1 p.c. de tous les employés à gages, étaient sans ouvrage à cause de l'augmentation de l'industrialisation durant la décennie. L'erreur d'une estimation du chômage en 1931 basée sur l'industrialisation de 1921 résiderait en ce qu'elle serait de ce 5·1 p.c. trop basse, ou de 131,000 en chiffres absolus; elle aurait donc été inutile.

Voici une autre illustration. En décembre 1935, il y avait au Canada environ 4,261,000 personnes normalement actives. C'est un chiffre qui est très près de l'exactitude. Les emplois à gages s'élevaient à 2,041,000—chiffre également très près de l'exactitude comme les rapports mensuels de firmes nous en fournissent un bon indice. Or, si l'industrialisation du Canada en décembre 1935 avait été la même qu'en 1921, il y aurait eu 2,646,000 employés à gages, en laissant 605,000 ou 22·9 p.c. sans emploi; si l'industrialisation de 1935 eût été celle de 1931, il y aurait eu 2,787,000 employés à gages, en laissant 746,000 ou 26·84 p.c. sans emploi. La vérité n'est probablement pas loin de notre estimation de 500,000 sans emploi. Si l'industrialisation est un phénomène comme les autres formes de croissance, elle doit être plus ou moins graduelle, entremaillée avec la population. Il est incroyable que ce qui s'est produit en trois ans (1926-29) à cause d'un stimulant plus ou moins artificiel soit un phénomène inhérent à notre population. Il faut absolument admettre que le changement de l'industrialisation de 62·1 p.c. en 1921 à 65·4 p.c. en 1931 est l'œuvre des années 1926-29. Le fait indiqué au tableau 5, à savoir que les employés à gages ont par centaines de milliers passé aux Etats-Unis, donne lieu à conclure que de 1921 à 1926 l'industrialisation a réellement décliné au lieu de monter. Il est indubitable que plusieurs autres ont quitté les rangs des employés à gages pour devenir une fois de plus des travailleurs indépendants et, chose encore plus importante, que quelques centaines de milliers de garçons qui auraient déserté la ferme pour la ville à une époque d'expansion industrielle seraient demeurés sur la ferme en temps de dépression. Par conséquent, la hausse à 65·4 p.c. en 1931 n'origine pas du bas point de 62·1 en 1921 mais d'un point plus bas aux environs de 1926 vers un point plus élevé que 65·4 en 1929—disons de 60 p.c. à 70 p.c., soit augmentation de 10 p.c. en trois ans ou d'environ 3 p.c. en un an. Si ce fut là le cours permanent au Canada ces trois années durant, que s'est-il donc produit les cent dernières années antérieures à 1921 alors que l'industrialisation n'a monté qu'à 62·1 p.c.? Et que s'est-il donc produit dans les vieux pays avec des centaines d'années d'industrialisation? La Grande-Bretagne (suivant Woytinsky) entre 1861 et 1911 n'a subi qu'un changement de 56·8 à 59·5 p.c. dans les industries des personnes actives. Evidemment le cours est lent et, quand nous le voyons augmenter comme il l'a fait au Canada la dernière décennie, nous avons raison de croire qu'il ne restera pas vraisemblablement au haut de 65·4 de 1931.

Dans un pays comme le Canada où l'industrialisation est ainsi sujette à de violents changements, il est évidemment très difficile de faire une estimation du chômage—bien plus difficile que dans les pays où les industries sont stabilisées. Dans ces pays, les estimations peuvent se faire assez sûrement par induction. Ainsi (pour utiliser l'illustration que nous venons de donner),

comme nous sommes raisonnablement certains que les personnes actives ont passé de 3,927,000 en 1931 à 4,261,000 à la fin de 1935, et les emplois à gages de 2,133,000 à 2,041,000 entre temps et que le pourcentage des personnes actives qui étaient employés à gages en 1931 était de 65·4, dans un pays où les industries seraient stabilisées nous pourrions dire avec assez de certitude que le nombre actuel d'employés à gages est de 2,787,000, le nombre de chômeurs de 746,000 et le pourcentage de chômeurs de 26·8. Il est clair que nous ne pouvons pas au Canada faire cette estimation avec sûreté. Il est peu douteux que cette méthode inductive de constituer une estimation serait la meilleure à supposer qu'elle soit possible; mais les faits cités la démontrent impossible.

Résultats et faiblesse de la méthode inductive.—Pouvons-nous encore adhérer à la méthode purement inductive et dire que nous pouvons calculer à même la distribution d'âge de 1931 le nombre de personnes d'âge actif qui sont actuellement ruraux et assumer qu'elles y soient restées depuis 1931? Une telle estimation nous donnerait (aux âges d'emploiement à gages) 3,982,000 ruraux sur un total de 8,759,000 au 1er juin 1935. Or, en calculant la population rurale suivant le pourcentage de chaque âge qui normalement serait des personnes actives si elles étaient allées dans les cités au taux ordinaire, c'est-à-dire en calculant le nombre de personnes actives parmi ces ruraux d'après le pourcentage de gens normalement actifs parmi la population totale au lieu de la population rurale, nous avons 1,950,000 de ces personnes actives. Nous utiliserons peut-être ces chiffres avec certaines autres estimations relativement à l'agriculture comme moyen d'estimer par induction le nombre actuel d'employés à gages, mais cette méthode ne peut pas tenir compte du nombre de gens revenus à la campagne et du groupe beaucoup plus considérable de jeunes gens dans les villes arrivés à l'âge des emplois à gages mais qui n'en avaient pas encore un. De plus, au retour des bonnes années, plus tard, ce groupe de jeunes chômeurs diminuerait et les ruraux recommenceraient à envahir une fois de plus les cités. Ceci n'a pour but que de montrer qu'il y a trop d'inconnues pour faire une estimation d'après cette méthode. Nous sommes assez certains que tout se produit, mais c'est une autre affaire que de traduire en chiffres ces événements. L'historien peut philosopher sur ces phénomènes, mais le statisticien doit répondre non seulement à la question "Qu'est-ce qui se produit?" mais aussi à la question "Quelle est la portée de ces phénomènes?" Or il y a danger, même quand cette philosophie est traduite en chiffres, que les chiffres soient basés sur l'expérience du pays du philosophe, probablement un vieux pays avec des industries stabilisées. La différence entre ces chiffres et ce qu'ils seraient s'ils étaient basés sur l'expérience de pays plus jeunes prend des proportions douteuses—c'est le cas de la différence entre 605,000 et 746,000 personnes sans emploi d'après l'estimation de décembre 1935, suivant l'industrialisation de 1921 et 1931—en d'autres mots, la différence entre une estimation certaine pour un vieux pays et une estimation raisonnable pour un pays en voie d'industrialisation. Nous estimons qu'une erreur de 141,000 dans une estimation des personnes sans emploi rend inutile une telle estimation.

D'autre part, pouvons-nous attaquer le problème par méthode déductive, e'est-à-dire par le moyen de courbes ou de calculs mathématiques? Ces données révèlent plusieurs corrélations comme celles que nous avons sur l'emploiement, la population, etc., et il est très tentant d'essayer des projections d'après ces corrélations. Or, même si nous pouvons découvrir une loi régissant le chômage qui soit constante ou changeante de façon définie, elle ne pourrait pas être employée sûrement en projection à cause des difficultés mécaniques qui naissent des irrégularités des chiffres. Nul plus que le statiticien sait que les calculs basés sur des courbes mathématiques sont extrêmement dangereux; mais tout en concédant que les résultats sont seulement d'excellentes approximations, s'il adopte une telle courbe il doit l'appliquer constamment; s'il la change arbitrairement suivant les circonstances, il ne sait plus quelle loi il suit. Un calcul sur une série d'années ou de mois peut être complètement renversé par quelques chiffres extrêmes à la fin. Son calcul d'après cette courbe peut être excellent pour les mois intermédiaires et une projection peut conduire à toutes sortes d'absurdités. Ainsi, la meilleure expression mathématique des phénomènes de 1921 à 1931 peut conduire aux pires absurdités si elle est projetée au delà de 1931. Prenons par exemple une gradation de l'industrialisation du Canada de 62·1 en 1921 à 65·4 en 1931. Si l'industrialisation s'était poursuivie à ce rythme, elle aurait atteint 67·1 p.c. le 31 mai 1936, et il y aurait eu 2,859,000 employés à gages et 758,000 chômeurs. Le point à illustrer est celui-ci: il n'y a pas de doute que si nous connaissions le vrai cours de l'industrialisation nous pourrions aisément estimer le chômage. Cependant, même connaissant le cours réel, mois par mois, de 1921 à 1931, si nous tâchions de mesurer le cours réel par une courbe mathématique, nos

calculs seraient renversés, pour fins de prévision, par le fait que l'industrialisation a baissé de 1921 à 1926 et a ensuite monté violemment de 1926 à 1929—au lieu d'augmenter régulièrement ou de fluctuer durant toute la période.

MÉTHODE ADOPTÉE

Or, la méthode adoptée en réalité n'est ni purement inductive ni purement déductive mais une combinaison des deux, côtoyant autant que possible l'inductive. Pour l'emploi de la déduction, les principes suivants ont été posés et strictement suivis:—

1. Tout calcul mathématique était si simple qu'un élève de lycée aurait pu le faire.

2. Quand on a utilisé une courbe douce ajustée par les moindres carrés pour décrire un cours au rythme toujours changeant, les équations non linéaires ont été évitées. Les cours d'industrialisation n'ont été mesurés que sur de courtes périodes, compte tenu (pour déterminer la longueur des périodes) de la tendance à la hausse ou à la baisse, comme l'indiquent les chiffres bruts sur un graphique. Les taux de changement ont alors été gradués. Ce n'est pas plus mathématique que ne l'est l'adoucissement par moyennes changeantes.

3. On ne s'est aucunement fié aux projections par mensurations mathématiques. Dans les quelques cas où elles ont été utilisées, elles ont été limitées à des interpolations.

Les raisons pour éviter les calculs mathématiques ont déjà été exposées. Nous avions déjà une estimation du chômage obtenue surtout par ces calculs. Cette estimation concorde bien avec celle du tableau 1, mais la méthode qui a servi à la faire est si compliquée qu'il n'a pas été jugé désirable d'en publier les résultats comme officiels. Aux difficultés inhérentes à la tâche d'estimer le chômage s'est ajoutée la demande que la méthode soit intelligible au profane. L'homme moyen est sceptique devant des résultats obtenus par des procédés qu'il ne peut comprendre. La méthode qui a été utilisée avait pour objet de faire face à cette situation. Des chiffres purement inductifs ont aussi été calculés mais n'ont été employés que comme vérificateurs.

Définition.—Avant de décrire la méthode employée en fait, il y a un point à mettre en relief, la définition du chômage. Suivant la coutume du recensement et celle des plans d'assurance-chômage, il faut qu'une personne soit employée à gages pour être un sans-travail. *La personne qui, à un recensement, peut dire qu'elle a une occupation rémunérée et n'est pas un travailleur indépendant, un patron, ou un travailleur "sans paie" est un employé à gages. Si cette personne est sans ouvrage ou temporairement inoccupée, elle est considérée comme "chômeur".* Il est clair que cette définition ne comprend pas les garçons ou autres personnes qui n'ont jamais eu d'emploi régulier ou qui sont incapables de travailler. Le fait qu'elles ne travaillent pas constitue un problème sérieux, mais c'est renverser tous les calculs que de les confondre avec les chômeurs. Leur nombre est calculé en gros et paraît au tableau 1, mais d'après notre définition ce ne sont pas des "chômeurs".

MATÉRIAUX DE BASE UTILISÉS

1. **Rapports mensuels des firmes.**—Le Bureau Fédéral de la Statistique reçoit des rapports mensuels des firmes industrielles. De ces rapports est tiré un indice de l'emploiement qui résiste à des tests sévères, trouvons-nous, et est regardé comme bon. A même cet indice et les données des recensements de 1921 et de 1931 a été calculé le nombre de personnes employées de mois en mois, les rapports étant, bien entendu, un échantillon représentatif. Un ajustement a été fait pour les mois de juin 1931 et 1934 en employant le nombre déclaré par les firmes pour chaque mois, l'augmentant par l'indice et en ajoutant le nombre d'instituteurs et d'employés du gouvernement qui demeure assez constant.

2. **Population en âge de travailler.**—Le nombre de personnes en 1931, pour chaque année d'âge, a été projeté au moyen d'une table de longévité pour obtenir une estimation des personnes en âge de travailler après 1931. Les résultats paraissent par groupe d'âge au tableau 6. Ceci est regardé comme assez sûr à cause du fait patent que le nombre d'immigrés ces derniers temps est en pratique équilibré par celui des émigrés. Bien que la projection s'étende jusqu'en 1941 pour l'utilité du lecteur, il est clair qu'il faudra faire des corrections lorsque l'immigration

augmentera ou lorsque la situation de l'emploiement s'améliorera aux Etats-Unis et ailleurs et que les portes seront de nouveau ouvertes aux émigrants du Canada.

3. **Proportion constante dans les occupations rémunérées.**—Conformément à notre histoire et à l'expérience des autres pays, la proportion de la population dans les occupations rémunérées, quand l'âge est pris en considération, demeure assez constante. On a appliqué ce principe au calcul du nombre de personnes normalement actives depuis 1931 en prenant le pourcentage des divers groupes d'âge tel qu'obtenu en 1931. Les résultats paraissent par sexe au tableau 7. Ce chiffre est également regardé comme suffisamment sûr. Les résultats sont aussi donnés au tableau 1 (mois par mois).

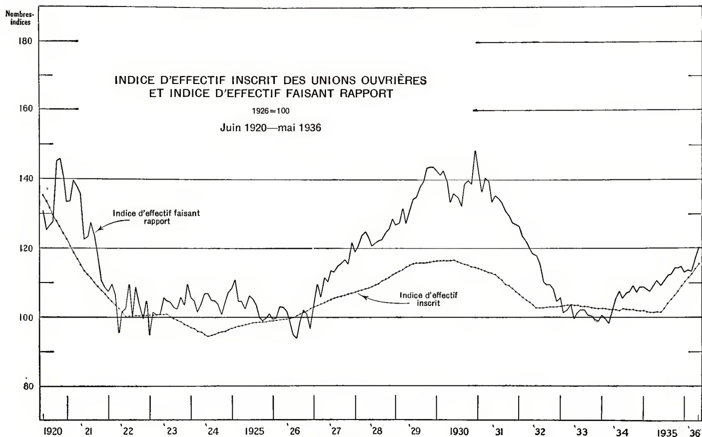
4. **Emplois à gages par personnes normalement actives.**—Le chiffre annuel des personnes actives (pour les distinguer des employés à gages) a ensuite été échelonné de mois en mois (arithmétiquement) et divisé comme indice de l'emploiement. Ceci répond à la question "Combien y a-t-il d'emplois à gages par personne normalement active?" En plus des emplois à gages, ces personnes ont du travail indépendant comme la culture, etc. Ceci, sous forme d'indice, est un baromètre en lui-même et correspond vraiment à la conception de l'emploiement de la personne moyenne. Cet indice depuis 1931 paraît au tableau 1.

5. **Population rurale en âge de travailler.**—Pour vérification des calculs et pour l'information du lecteur, la population rurale a été soumise aux mêmes calculs que ceux du § 2. Ils paraissent par groupe d'âge au tableau 8.

6. **Ruraux forcés de rester sur la ferme à cause de la dépression.**—Cette population rurale a ensuite été distribuée par occupation rémunérée et par âge comme ce fut le cas de toutes les personnes en 1931 en supposant que si la dépression n'eût pas existé ces gens auraient continué d'affluer dans des occupations urbaines. Les résultats donnent une idée du nombre de personnes qui ont probablement été forcées de demeurer sur la ferme, etc., à cause de la dépression. Les résultats ne servent pas aux calculs du chômage. Ils paraissent dans les tableaux 9-11, ainsi que dans le tableau 3 (échelonnés de mois en mois).

Cette série constitue une tranche des chiffres fondamentaux. Nous nous tournons maintenant vers une autre tranche, c'est-à-dire les rapports des unions ouvrières.

7. **Rapports des unions ouvrières.**—La constance des gros nombres est l'un des principes mathématiques auquel cette étude a dû s'astreindre. L'effectif enregistré des unions ouvrières est de quelque 300,000 ou d'environ un huitième de notre population à gages. Quand un échantillon aussi large est possible, il est raisonnable d'espérer que le poids lui-même des nombres nous dise quelque chose du chômage. On considère ici comme frivole l'objection que l'organisation des unions ouvrières apporte des conditions d'emploiement différentes de celles qui prévalent parmi la majorité des employés à gages. Si nous pouvions obtenir une estimation du chômage aussi près de la réalité que la différence causée par l'organisation des unions ouvrières, nous aurions non seulement la meilleure estimation du monde, mais des chiffres meilleurs que ceux du recensement, vu que les définitions de l'emploiement sont sujettes à de très larges variations. Ce n'est pas là la difficulté des chiffres des unions ouvrières. La vraie pierre d'achoppement est que le nombre d'unions à faire rapport varie de mois en mois, et plus particulièrement que l'échantillon faisant rapport varie quant à sa nature suivant les conditions de l'emploiement. Quand l'emploiement est à la hausse, les rapports des unions semblent assez représentatifs; quand il est à la baisse, il y a chez les unions faisant rapport une tendance bien marquée à montrer des conditions d'emploiement meilleures que celles des unions ne faisant pas rapport. Nous avons à le prouver, mais entre temps on peut déclarer, pour l'information du lecteur, que la réunion des données suivantes, extraites de la *Gazette du Travail* depuis le 30 juin 1930, a été faite non seulement pour ce qui est des unions ouvrières mais aussi des conditions de l'emploiement. Ces faits paraissent au tableau 12. Les autres conditions mentionnées sont les rapports des agences de placement. Elles sont montrées pour compléter le portrait des conditions générales de la période de 15 ans. Elles ne servent pas aux calculs, mais ont suivi à des calculs antérieurs du chômage déjà mentionnés et décrits comme trop compliqués pour être acceptables au public en général. Les faits donnés sur les unions ouvrières au tableau 12 sont: (1) nombre de membres



Graphique 13

inscrits (déclarés par année seulement mais échelonnés arithmétiquement de mois en mois); (2) nombre d'unions faisant rapport; (3) nombre de membres faisant rapport; (4) nombre de membres en chômage faisant rapport (à l'exclusion des malades, grévistes, etc.), et (5) pourcentage de chômeurs. Est ajouté à ceci (6) le pourcentage faisant rapport parmi les membres inscrits auquel nous allons référer de temps à autres comme "échantillon proportionnel".

Il va maintenant falloir examiner ces chiffres des unions ouvrières. S'ils étaient sûrs, nous n'aurions besoin d'aucune autre estimation du chômage, parce que l'échantillon est certes assez considérable. Cependant, il y a peut-être moyen de les rendre plus fiables.

(1) *Le chômage diminue avec le nombre de membres.*—Le graphique 13 illustre le nombre de membres. Il s'agit ici de l'effectif inscrit, non de l'effectif faisant rapport. On verra qu'il diminue suivant que baisse l'emploiement. On verra également qu'à mesure qu'il baisse, le pourcentage de chômage diminue, montrant que les gens qui sortent des unions sont plus sujets à chômer que ceux qui y restent.

(2) *Corrélation des indices de l'effectif employé et faisant rapport et de l'échantillon proportionnel.*—On va maintenant tenter de montrer que le pourcentage de chômeurs est affecté par l'échantillon proportionnel. Pour le prouver, on a fait un calcul de juin 1920 à juin 1934, en divisant la période en sept périodes de 25 mois chacune. Les trois séries de chiffres, comme au tableau 13, sont (1) l'indice de l'effectif employé; (2) l'indice de l'effectif faisant rapport et (3) le pourcentage de l'effectif faisant rapport, c'est-à-dire l'échantillon proportionnel. Ces trois séries ont été mises en corrélation simplement pour en examiner le comportement. Si x_1 = variation de la moyenne d'effectif employé, x_2 = variation de la moyenne d'effectif faisant rapport, et x_3 = variation de la moyenne d'échantillon proportionnel, nous obtenons les sept séries suivantes d'équations.

1.	$x_1 = 1{\cdot}1609\, x_2 - 1{\cdot}4172\, x_3$	$r = {\cdot}95$	juin 1920–juin 1922
2.	$x_1 = 1{\cdot}6438\, x_2 - 0{\cdot}8725\, x_3$	$r = {\cdot}92$	" 1922 " 1924
3.	$x_1 = 0{\cdot}5064\, x_2 + 0{\cdot}2375\, x_3$	$r = {\cdot}75$	" 1924 " 1926
4.	$x_1 = 2{\cdot}2647\, x_2 - 3{\cdot}7727\, x_3$	$r = {\cdot}99$	" 1926 " 1928
5.	$x_1 = 0{\cdot}3722\, x_2 + 0{\cdot}6994\, x_3$	$r = {\cdot}80$	" 1928 " 1930
6.	$x_1 = 2{\cdot}1221\, x_2 - 3{\cdot}7868\, x_3$	$r = {\cdot}99$	" 1930 " 1932
7.	$x_1 = 5{\cdot}6753\, x_2 - 9{\cdot}1364\, x_3$	$r = {\cdot}80$	" 1932 " 1934

(3) *Corrélation du pourcentage employé et de l'échantillon proportionnel.*—Dans le second cas la période de juin 1920 à juin 1934 a été divisée en six périodes selon la chute ou le relèvement du courant paraissant au graphique 14 et deux séries de chiffres ont été prises, (1) le pourcentage d'employés et (2) l'échantillon proportionnel. Ces deux séries ont d'abord été corrigées en fonction de la tendance. Après correction, les chiffres ont été mis en corrélation et les résultats sont les suivants: (x_1 = pourcentage d'employés; x_2 = échantillon proportionnel).

1.	$x_1 = -0{\cdot}63\, x_2$	$r = -{\cdot}62$	juin 1920–fév. 1922
2.	$x_1 = -0{\cdot}03\, x_2$	$r = -{\cdot}04$	fév. 1922–août 1926
3.	$x_1 = -0{\cdot}49\, x_2$	$r = -{\cdot}38$	août 1926–déc. 1929
4.	$x_1 = -0{\cdot}71\, x_2$	$r = -{\cdot}81$	déc. 1929–déc. 1930
5.	$x_1 = -0{\cdot}27\, x_2$	$r = -{\cdot}30$	déc. 1930–fév. 1933
6.	$x_1 = -0{\cdot}19\, x_2$	$r = -{\cdot}23$	fév. 1933–déc. 1935

On voit donc que dans chaque cas le pourcentage d'employés varie inversement à l'échantillon proportionnel. Or il n'y a pas de raison logique pour que ceci se produise excepté qu'on ne devait pas s'attendre que les employés fissent rapport plus què les chômeurs. Il est aussi visible qu'en périodes normales d'emploiement il existe peu ou pas de corrélation.

(4) *Méthode inductive appliquée aux données des unions ouvrières.*—Avant de tenter toute correction d'après ces découvertes, on a voulu utiliser inductivement les chiffres des unions ouvrières. Le 31 mai 1921, le pourcentage de chômeurs dans les unions ouvrières était de 15·5; au recensement (1er juin) d'environ 9 (le pourcentage de chômeurs était de 9·8 mais ceci comprend les malades, etc.). En 1931, les unions ouvrières déclarent 16·2 p.c. de chômeurs; le recensement, 17·0. Si ces différences pouvaient être comblées par induction, c'était dire qu'on aurait atteint une base d'estimation. En 1931, les chiffres des unions ouvrières et du recensement, par groupe d'industrie, se comparent comme suit:—

CIII.—COMPARAISON DES RAPPORTS SUR LE CHÔMAGE DES UNIONS OUVRIÈRES ET DU RECENSEMENT, PAR GROUPE INDUSTRIEL, CANADA, 1er JUIN (31 MAI DANS LE CAS DES UNIONS OUVRIÈRES) 1931

Groupe industriel	Unions ouvrières			Recensement	
	Nomb. faisant rapport		P.c. de chômage	Employés à gages	P.c.[1] de chômage
	Unions	Membres			
TOTAL	1,808	198,059	16·2	2,570,097	17·0
Manufactures	488	57,745	17·9	606,617	15·5
Charbonnages	45	16,639	12·8	31,296	39·9
Construction	253	29,899	37·7	217,105	32·2
Transports et communications	803	76,661	8·9	283,675	12·6
Commerce de détail	5	1,257	4·9	228,720	10·3
Service de l'Etat	73	7,451	2·1	50,888	12·0
Pêcheries	3	1,305	1·1	9,437	26·0
Abatage du bois	7	910	31·8	47,409	37·8
Divers[2]	131	6,192	16·8	1,094,950	16·0

[1] A cause du "manque d'ouvrage" ou de "renvoi temporaire" seulement.
[2] Employés d'hôtels et restaurants, mécaniciens et chauffeurs de machines fixes, employés de théâtre, barbiers et travailleurs non classifiés.

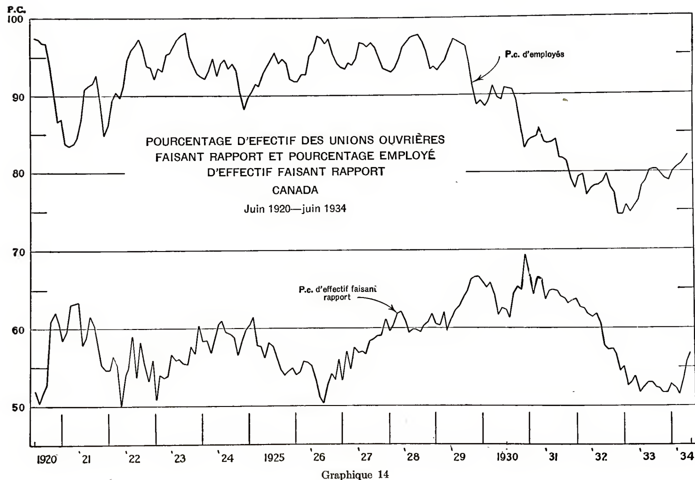
D'après une publication du Ministère du Travail, l'*Organisation Ouvrière au Canada*, année civile 1934, la distribution de l'effectif des unions ouvrières est la suivante:—

	Effectif	P.c. du total
Mines et carrières	23,614	8·4
Construction	22,038	7·8
Métaux	12,149	4·3
Impression et fabrication du papier	14,224	5·1
Vêtement et chaussures	22,253	7·9
Employés de chemin de fer	67,346	23·9
Autres transports et navigation	19,523	6·9
Employés publics, services publics et amusements	26,398	9·4
Tous autres métiers et travail général	74,229	26·3
Total	281,774	100·0

Bien que les manufactures, les transports et communications, et la construction montrent individuellement des données différentes de celles du recensement, dans l'ensemble les données sont remarquablement semblables. L'effectif total des unions le 31 mai 1931 était de 311,537 (ou 1·104 fois celui de 1934). Si en 1931 les différentes industries étaient représentées dans les unions ouvrières dans la même proportion qu'en 1934, les manufactures, les transports et communications et la construction ont dû être assez complètement relevés par les unions ouvrières cette année-là. Si ces trois sont ajoutés, les chiffres sur le chômage des unions ouvrières et du recensement sont les suivants:—

	Unions	Recensement
Total faisant rapport	164,305	1,107,397
Nombre de chômeurs	28,468	199,651
Pourcentage de chômeurs	17·3	18·0

On voit par là que le personnel des unions ouvrières et le recensement arrivent à peu près à la même proportion de chômage, et que la principale cause de discordance est l'échantillon. Ces constatations seraient très fructueuses si la même approximation se rencontrait en 1921, mais dans ce cas les résultats sont très décevants. Cependant, il ne faut pas tant en attribuer la cause aux chiffres des unions qu'au recensement, puisque la classification de 1921 était non seulement incomparable à celle des rapports des unions mais aussi à celle du recensement de 1931. En effet, la différence entre chaque groupe industriel, indiquée plus haut pour 1931, peut être établie pour classification. On ne peut rien conclure des différences en 1921. La différence de classification peut se comprendre en raison du fait qu'il a fallu abandonner toute tentative de comparer le personnel par classe d'occupations sous forme de tableau.



Graphique 14

(5) *Nombres faisant rapport et nombre de chômeurs.*—A titre de matière d'intérêt historique et aussi d'utilisation possible pour l'estimation ou l'évaluation des conditions du chômage durant les 15 années, le tableau 14 montre, mois par mois, le nombre faisant rapport et le nombre de chômeurs dans les unions ouvrières de juin 1920 à décembre 1935.

(6) *Industries ne faisant pas rapport.*—Une tentative, ayant pour objet de faire des estimations inductives à même le tableau 14 en examinant les industries particulières qui n'ont pas fait rapport en un mois quelconque et en estimant leur nombre probable de chômeurs à même le pourcentage indiqué par les quelques-unes qui ont fait rapport et par le grand nombre de celles qui l'ont fait un mois voisin et en pondérant les totaux en conséquence, n'a pas réussi, en partie parce que le manque de déclaration ne se limite pas à quelques occupations, en partie à cause de l'incomparabilité déjà mentionnée dans la classification des industries. On peut voir de la façon suivante qu'il y avait de bonnes raisons de s'attendre à des résultats de ce côté: en 1931 le recensement (tel que mentionné) montrait 17·0 p.c. de chômeurs, tandis que les unions ouvrières en montraient seulement 16·2. Or, il est arrivé que l'abatage du bois (les unions) ne déclarait en ce mois que 910 membres, alors que plusieurs milliers auraient dû être déclarés. En estimant le nombre de chômeurs parmi ces plusieurs milliers à même le pourcentage de chômeurs parmi les 910 à faire rapport, nous pourrions aisément ajouter assez au total des chômeurs dans les unions ouvrières pour faire concorder les chiffres des unions avec ceux du recensement. Une tentative semblable pour 1921 n'a pas produit de résultats satisfaisants. Cependant, on va plus loin utiliser le tableau 14 pour l'estimation du chômage des groupes industriels particuliers.

(7) *Correction pour l'échantillon.*—En conséquence, on a décidé qu'on ne pouvait avoir recours qu'à la correction des pourcentages de chômeurs des unions ouvrières sur une base mathématique, c'est-à-dire à leur correction pour l'échantillon sur la base des résultats indiqués au § 3 plus haut. Les périodes d'emploiement croissant ont nécessité peu ou pas de correction. On verra que, ainsi corrigés, les chiffres du 31 mai 1921 et 1931 concordent presque exactement avec ceux du recensement du 1er juin. On ne s'est pas du tout servi des chiffres du recensement pour obtenir ces résultats. Il est difficile de croire que cet accord pouvait s'obtenir par accident et il semble sûr de conclure que de juin 1920 au 31 mai 1931 les chiffres ainsi corrigés sont des approximations très proches de la vérité. On n'a donc pas jugé nécessaire de faire d'autre correction.

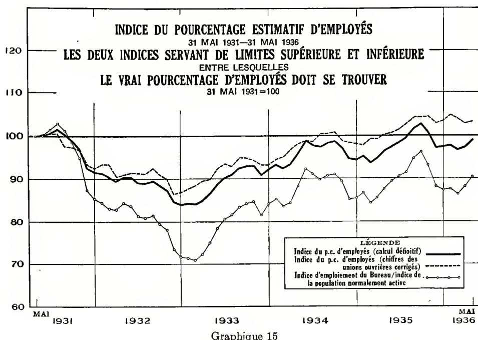
(8) *Corrélation de l'indice de l'effectif et du pourcentage d'employés.*—Les chiffres ainsi corrigés n'ont pas été regardés comme satisfaisants pour la période suivant juin 1931. La longue période de dépression de l'emploiement a été accompagnée d'une sortie de membres inscrits; ceci a causé une autre erreur en plus de celle causée par l'échantillon proportionnel. Cette sortie de membres se voit au graphique 14. Nous pouvons assumer probablement que les membres ainsi retirés des unions sont demeurés sans emploi; mais cette conclusion a été considérée comme hors de portée. Cependant, il a paru sûr de conclure que les membres qui se retiraient étaient chômeurs *à l'époque de leur sortie* à ce point que le pourcentage à se retirer était en corrélation avec le pourcentage d'employés (du reste) après correction des deux en fonction de la tendance à long terme. Ceci veut dire simplement que les fluctuations de mois en mois du pourcentage à se retirer dépendaient du pourcentage d'employés.

Si x_1 = indice d'effectif et x_2 = pourcentage d'employés, corrigés tous deux en fonction de la tendance à long terme:—

1. De juin 1931 à mars 1934.........	$x_1 = \cdot 54\, x_2$	$r = \cdot 68.$
2. De mars 1934 à décembre 1935....	$x_1 = \cdot 29\, x_2$	$r = \cdot 11.$

Le coefficient de x_2 dans les deux cas a été employé comme facteur correcteur et les corrections, le 31 mai 1931 servant de base, sont telles que le montre le tableau 13. Ces corrections ont été considérées comme des sans-travail et soustraites du pourcentage d'employés déjà corrigé pour l'échantillon. Le pourcentage d'employés dans les unions ouvrières, ainsi corrigé, parait comme indice au graphique 15.

Or si les pourcentages d'employés des unions ouvrières ainsi corrigés constituaient l'estimation du chômage à laquelle nous devions nous conformer, nous serions amplement justifiés de n'être pas satisfaits. Il y a un élément spéculatif en un point, c'est-à-dire la correction faite pour les membres sortant des unions. On a présumé ici que la corrélation causée par le nombre de membres à se retirer (dégagée de la tendance à long terme) avec la diminution dans les pourcentages d'employés était due aux pourcentages d'employés comme facteur causal. C'est



Graphique 15

certes assez raisonnable. Il ne semble pas y avoir d'autre explication d'une baisse sans tendance dans l'effectif en même temps qu'une baisse dans l'emploiement et une bausse avec une bausse, excepté que les membres qui sortent sont chômeurs à l'époque de leur sortie. De plus, nous avons le témoignage ou l'opinion de personnes connaissant bien l'organisation des unions ouvrières en cette matière. Dans une publication, *L'Organisation ouvrière au Canada* (Ministère du Travail, 1934), nous trouvons les commentaires suivants: "Parce que des membres des unions, étant sans emploi, n'ont pu payer leur contribution mensuelle—leur nom a été retranché des régistres—la participation à l'union n'est maintenue que sur paiement régulier des contributions prescrites". Cependant, cette supposition ne représente pas de bonnes statistiques et n'est pas émise comme telle. Apparemment, ces chiffres ne sont pas soumis comme estimations définitives de l'emploiement ou du chômage et ils n'étaient pas destinés à cette fin. Leur objet était double comme nous allons l'expliquer.

Limites supérieure et inférieure de l'estimation. — On désirait obtenir un chiffre qui soit en quelque sorte proportionné aux pourcentages d'employés (ou de chômeurs) sur lequel on baserait une estimation. Notre grande difficulté dans les estimations du chômage est que nous n'avons rien sur quoi baser le nombre d'employés à gages susceptibles de chômer, bien que nous sachions ou puissions estimer de façon satisfaisante le nombre de personnes employées. On a déjà montré et expliqué que ces nombres sont sujets à de violentes fluctuations au Canada surtout. Il est clairement hors de question de fonder une estimation du chômage sur le nombre d'employés à l'heure actuelle et le nombre d'employés à gages en 1931, ou sur le nombre de ceux-ci proportionnellement à l'augmentation de la population. Nous pouvons avoir de nombreux renseignements sur les mouvements de la population à gages au moyen desquels nous pourrions connaître la *nature* des phénomènes, mais c'est une autre chose d'en connaître la *portée*. Nous pourrions établir bon nombre de corrélations à même les événements courants, si ce n'était le fait que nous n'avons rien avec quoi les mettre en corrélation. Un chiffre comme les pourcentages des unions ouvrières est proportionné aux vrais pourcentages. Ils atteignent la vérité quelquefois. La chose ressort du fait qu'ils côtoient les chiffres du recensement de 1921 et de 1931.

Ils sont présentés (sous forme d'indice) comme la limite supérieure d'une estimation dont la limite inférieure est *le* (l'indice du) *nombre d'emplois à gages par personnes normalement employées avec rémunération.* Les deux indices paraissent au graphique 15; l'indice présenté comme esti-

mation finale paraît également. On suppose que le chômage chez les unions ouvrières ne varie pas autant que le chômage réel de la grande masse, pour la bonne raison qu'elles *ne peuvent pas chômer*. Même si elles étaient parfaites sous tout autre aspect, elles ne sont qu'un échantillon et un échantillon ne peut varier autant que l'ensemble sur lequel il porte. Les chiffres des unions coïncident avec le recensement à une extrémité: mai 1931. Le recensement est pris comme le chiffre exact. Si les chiffres des unions varient ensuite moins que les chiffres exacts, il s'ensuit qu'à ce point ils sont erronés, mais il est clair que c'est une erreur d'excès (ils constituent les pourcentages d'*employés* et non de *chômeurs*) parce que l'emploiement baissait au lieu de monter. Par conséquent, on peut en toute sûreté les regarder comme la limite supérieure. De même, l'indice des emplois à gages par personne normalement occupée avec rémunération peut être regardé comme la limite inférieure de variabilité, vu que nous sommes presque certains que le nombre d'employés à gages se contracte à un certain degré en raison de la contraction de l'emploiement et *vice versa*. La vérité doit se trouver entre ces deux limites (voir l'Introduction de ce chapitre).

Si les limites sont ainsi fixées, on voit que même établir les graphiques du haut et du bas nous mènerait bien en deçà des chiffres exacts. Il serait bien mieux d'avoir cette estimation que de n'en pas avoir du tout et il est clairement impossible de faire une estimation qui donnerait l'exacte vérité. Cependant, il semble possible de donner une estimation meilleure que la moyenne des deux graphiques.

On voit que ces deux limites varient en fonction l'une de l'autre non seulement quant à la tendance mais aussi quant à la fluctuation mensuelle. Il y a des ralentissements ici et là, mais il fallait s'y attendre. Or il doit y avoir quelque chose dans le fait qu'ils sont corrélatifs de cette façon. Ils ont été obtenus tout à fait indépendamment. La première série provient entièrement des rapports des unions ouvrières; l'autre, entièrement des rapports des firmes, du recensement des employés rémunérés et de la distribution d'âge de la population. Toutes deux sont logiquement dirigées vers la vérité que nous cherchons et il semble donc beaucoup plus forcé de conclure que leur corrélation était accidentelle ou inapplicable que de conclure que c'était dû à la vérité.

Estimation définitive.—En résumé, nous avons trois séries de faits: (1) un grand échantillon de l'effectif des unions ouvrières avec leur chômage de mois en mois; (2) un indice du nombre d'employés des firmes commerciales de mois en mois basé sur un grand échantillon qui, cependant, représente plutôt le point de vue du patron que de l'ouvrier; (3) la connaissance que le nombre d'employés rémunérés d'une population est en proportion assez constante, âge pour âge, avec la population pour une période de temps.

Or, n'importe lequel des deux premiers donnerait à lui seul la situation de l'emploiement si l'échantillon était aussi représentatif que son ampleur nous le ferait espérer, mais nous savons qu'il n'en est pas ainsi. Les chiffres des unions ouvrières sur l'emploiement donnent un portrait différent suivant qu'augmente ou diminue le chômage à cause de changements dans leur effectif et dans le nombre de ceux qui font rapport. Nous croyons que nous avons tenu compte de ceci autant que possible par correction mathématique, mais il existe toujours des éléments impondérables auxquels il faut faire face. Cependant, nous montrons un chiffre du pourcentage d'employés durant le mois basé sur ces données des unions ouvrières qui, sans faire appel à d'autres séries de données, ont estimé justement le chômage à l'époque du recensement de 1921 et de 1931, et, partant, doivent approcher des chiffres d'autres dates.

Ensuite, l'indice de l'emploiement des firmes semble être très bon comme mesure du mouvement et du volume de l'emploiement. Conséquemment, en utilisant le nombre de personnes employées en 1931 et en calculant pour l'avenir d'après cet indice, nous devrions avoir un chiffre pour un mois subséquent qui soit proche du chiffre réel des employés de ce mois. Ceci nous permettrait de calculer le nombre de chômeurs si le nombre d'employés à gages ne dépendait pas de la situation de l'emploiement, mais nous savons qu'il n'en est pas ainsi. Nous cherchons à en tenir compte en estimant la population normale des employés rémunérés et en obtenant une idée du pourcentage d'employés dans la population normalement employée avec rémunération. Or, en supposant que ce pourcentage soit exact, nous avons quelque chose qui lie les chiffres de l'emploiement à la population encore mieux que les chiffres du chômage à eux seuls. Si le rapport des employés à gages aux employés rémunérés demeurait constant, nous pourrions utiliser ce chiffre directement; en 1931 il y avait 3,927,000 employés rémunérés et 2,133,000 employés à gages, de sorte que le rapport des employés à gages aux employés rémunérés est de

54·3. Or, à partir de 1931, l'indice de l'emploiement est tombé rapidement et l'indice des employés par 100 employés rémunérés est tombé de 100 en juin 1931 à 70·8 en mars 1933. Grâce à ceci, nous pourrions calculer le pourcentage d'employés par employé rémunéré en mars 1933 comme étant de 70·8 p.c. de 54·3, ou de 38·4. Si le dernier mois le rapport des employés à gages aux employés rémunérés était le même qu'en 1931, nous pourrions calculer le pourcentage de personnes à gages employées le dernier mois comme étant 1·529 fois 38·4, ou 58·7; ou bien, nous pouvons prendre un raccourci. Le pourcentage d'employés parmi les employés à gages en 1931 était de 82·9, ce qui donne 58·7 après avoir été multiplié par 70·8. Nous le croyons parce que nous avons observé que le nombre d'employés à gages diminue à mesure que l'emploiement se contracte, principalement parce que de nouveaux travailleurs de diverses sources ne viennent pas prendre la place de ceux que la mort, la vieillesse, etc. ont éliminés (notre définition du chômeur réfère entièrement aux employés à gages) et en partie parce que les employés à gages en existence retournent à des occupations "indépendantes".

D'autre part, l'estimation tirée des chiffres des unions ouvrières pour ce mois, mars 1933, est de 73·4 p.c. Or, c'est conforme au chiffre exact de juin 1931 (79·1), mais nous croyons que c'est trop élevé. Cependant, il faudrait noter que les deux séries de chiffres ainsi extraites sont corrélatives au moins jusqu'à ·96.

Nous avons deux bases d'estimations, toutes les deux étant très réelles—comment faut-il les utiliser? Nous pourrions nous fier entièrement aux poids donnés à chacune par la corrélation mathématique qui est très élevée (·96), mais il y a cette objection que quelque élevée que soit la corrélation, la différence entre elle et la perfection peut causer une différence considérable dans le poids (en raison naturellement de la grandeur de la déviation standard sur laquelle il faut travailler). Nous pourrions encore établir la moyenne des deux sans faire de pondération et, si nous devons absolument utiliser les deux, ce serait diviser l'erreur si nous croyons que l'une est trop élevée et l'autre trop basse. Mais ce serait trop agrandir le champ de l'erreur et, de plus, nous avons raison de croire que le chiffre corrigé des unions ouvrières est plus près que l'autre.

Par conséquent, nous adoptons une méthode qui, avec tout son arbitraire, a l'avantage d'être raisonnablement vraie. Chacune des estimations brutes a reçu un poids de 1 et l'estimation basée sur la corrélation le poids de 2 et le résultat a été divisé par 4. Ainsi, en mars 1933, (pour le pourcentage des personnes à gages employées) le chiffre corrigé des unions était de 73·4, le pourcentage basé sur l'indice des firmes était de 58·7, le pourcentage estimatif sur la base de corrélation multiple (·96) était de 73·2. Si nous appliquons les poids que nous venons de mentionner, nous avons une estimation définitive des employés à cette date de 69·6, c'est-à-dire 30·4 p.c. de chômeurs. Ce chiffre (30·4) a déjà été trouvé par une autre méthode trop compliquée pour les estimations mensuelles et il a l'avantage de nous donner des résultats raisonnables, vu qu'un chiffre plus élevé impliquerait l'hypothèse que les employés à gages ont diminué en nombre de juin 1931 à mars 1933 plus que nous le croyons.

Valeur et emplois des estimations.—L'estimation finale ainsi calculée est donnée dans la seconde colonne du tableau 1; la première colonne montre les mêmes valeurs sous forme d'indice. La raison pour laquelle nous plaçons cet indice en premier lieu est d'indiquer que, lorsque toutes les mesures ont été prises pour obtenir la meilleure estimation possible, tout ce que nous pouvons en dire c'est qu'elle est *barométrique*. Elle n'est pas parfaite et ne peut remplacer l'échantillonnage, encore moins un recensement. Les estimations de toutes sortes sont sujettes à un danger particulier provenant de leurs auteurs qui sont aptes à les admettre en plein ou à les traiter avec un complet scepticisme. Il ne semble pas que le cas existe où on les traite comme des guides qui empêchent de s'aventurer trop loin. C'est ce qu'il y a de plus remarquable si nous pensons qu'il n'y a rien d'absolument exact dans notre monde physique. Il y a un élément humain même dans le mesurage à l'aune, tandis que la narration directe sous serment dans une cour de justice est minutieusement scrutée avant d'être acceptée. Tout ce que nous accordons à cette estimation de l'emploiement, c'est qu'elle est meilleure que rien du tout. Sans elle nous nous trouvons absolument sans point de repère; avec elle nous ne pouvons pas errer trop loin de la vérité.

Une fois que l'estimation du pourcentage d'employés est ainsi fixée, il est assez facile de calculer le nombre de chômeurs vu que le nombre d'employés est supposé connu. Comme nous supposons aussi que le nombre normal d'employés rémunérés est connu, il est bien simple de calculer le nombre de personnes qui normalement sont employées avec rémunération sans être employées à gages. Tous ces calculs sont donnés au tableau 1 et, naturellement, ils sont sujets

à toutes les mêmes erreurs que le pourcentage d'employés. Même ainsi, il est utile d'avoir un concept de ces chiffres. Il est important d'avoir une ébauche de guide sur le nombre de personnes qui passent de la classe des employés à gages durant la dépression à celle des travailleurs indépendants ou qui ne réussissent à quitter la classe des indépendants comme elles l'auraient pu si l'emploiement s'était amélioré. Pour bien interpréter ces chiffres, il faut se rappeler que les "employés rémunérés" comprennent non seulement les cultivateurs et les patrons, mais aussi un grand nombre de personnes qui peuvent être désignées comme travailleurs "sans paie". Tels sont les fils de cultivateur, les garçons ou filles travaillant dans les magasins ou boutiques de leurs parents, etc.

On a fait un autre calcul surtout pour déterminer et expliquer le courant entre employés à gages et employés rémunérés depuis 1931. Les survivants de chaque sexe de la population rurale de 1931 à 1935 ont été comptés d'après la distribution d'âge en 1931 et les tables de longévité. Les résultats, par groupe d'âge, paraissent au tableau 8. Deux autres calculs ont été faits à même ces chiffres: (1) le nombre de ruraux qui normalement seraient employés rémunérés (d'après la distribution d'âge des personnes normalement employées avec rémunération et le pourcentage d'actifs en regard de la population totale, non rurale) et (2) le nombre qui normalement seraient agriculteurs.

Il serait grandement désirable d'estimer les employés à gages et les chômeurs par province et groupe industriel. On croit cependant que c'est hors du cadre de la présente monographie. Le même raisonnement et les mêmes méthodes qui ont servi au calcul du chômage parmi les employés à gages *in toto* ne peuvent servir au calcul des parties. Il y a un principe qui nous aide à faire le calcul à même le total, c'est-à-dire la constance des gros nombres. Quand nous avons un échantillon aussi considérable que 300,000 membres d'unions ouvrières, même si ce n'est là rien de très représentatif, c'est quelque chose en raison de sa grandeur. Il en est de même des rapports des firmes qui servent à l'indice de l'emploiement; il en est de même pour la distribution d'âge, etc. Quand nous en venons à spécialiser, nous perdons cet appui tout en nous engageant dans les pièges que sont l'âge spécialisé, le sexe, la distribution raciale, etc., de même que les différences saisonnières. On suppose que la seule façon de faire les estimations du chômage pour les provinces et les groupes industriels est la simple induction avec une estimation sûre du total comme base ou vérificateur. Au tableau 15, les chiffres des unions ouvrières pour trois groupes industriels combinés—manufactures, transports et construction—paraissent depuis juin 1920. Ils ne sont pas éloignés de la vérité. Ils paraissent près de l'indice de l'emploiement (rapports des firmes) dans ces trois groupes et près de notre propre estimation du chômage. Le lecteur peut en faire ce qu'il veut, mais il semble ici qu'estimer un chiffre pour ces industries qui pourrait être faussement interprété comme officiel serait trop risqué.

Industrialisation.—Maintenant qu'une estimation du chômage a été soumise, sur une base entièrement indépendante de la théorie, on peut regarder comme opportun d'attirer l'attention sur un point qui peut avoir des implications théoriques importantes.

On peut mentionner qu'une bonne façon de raisonner pour baser déductivement une estimation du nombre d'employés à gages et, conséquemment, du pourcentage d'employés ou de chômeurs serait la suivante: si nous définissons l'"industrialisation" comme le nombre d'emplois à gages par personne normalement employée avec rémunération, alors le *pourcentage d'employés à gages par personne normalement employée avec rémunération devrait varier à la longue suivant le courant à long terme de l'industrialisation.* Le raisonnement fondamental de cette déduction est que l'industrialisation doit être considérée comme une évolution assez uniforme. Une soudaine ruée des rangs des travailleurs indépendants vers ceux des employés à gages à la suite d'une expansion subite des industries comme celle de 1926 à 1929 ne doit pas être regardée comme chose permanente. L'industrialisation est chose plus stable. Au taux d'accroissement de la population du Canada (de 62·1 p.c. d'employés à gages en 1921 à 65·4 en 1931), c'est-à-dire 3·3 p.c. en dix ans, tout l'ensemble des employés rémunérés seraient des employés à gages dans cent ans. C'est certes absurde. Il n'est pas de pays industrialisé 100 p.c. C'est, semble-t-il, plus absurde quand nous pensons que ce 3 p.c. (ou plutôt plus que ce 3 p.c., parce qu'il est presque certain qu'il y a eu une diminution de l'industrialisation entre 1921 et 1926), a pris trois ans à se produire, 1926 à 1929. Le tableau 5 illustre assez bien la chose; on pourrait le montrer davantage. A ce taux la population serait 100 p.c. industrialisée vers 1963, soit trente-trois ans après 1931. Ceci seul peut donner idée de l'anormalité des années de 1926 à 1929—probablement aussi anormales que la dépression subséquente, une deuxième anomalie que la première devait faire prévoir.

Si la loi "à chaque action correspond une réaction égale et opposée" est vraie dans le domaine des sciences naturelles, pourquoi ne le serait-elle pas dans celui des sciences sociales?

Si donc, nous regardons l'employé à gages par employé rémunéré comme devant à la longue suivre le véritable procédé de l'industrialisation, il s'ensuit que, après une longue période de dépression, il descendrait à ce procédé ou vraiment irait plus bas. Or, il est remarquable que dans nos estimations, qui ont été faites indépendamment de cette théorie, nous marcherions sans nous y attendre à l'encontre de cette théorie. En consultant une fois de plus le graphique 15, on voit que deux indices indépendants—le pourcentage corrigé d'employés dans les unions ouvrières et le nombre d'emplois par personne normalement employée avec rémunération—évoluent en fonction l'un de l'autre; il faut aussi se rappeler que les corrélations entre les deux pour deux périodes consécutives étaient approximativement de ·98 et de ·93, ce qui veut dire que le pourcentage d'employés calculé à même les emplois par employé rémunéré est sujet à une erreur d'environ 1 p.c. de chômeurs. (La déviation standard du pourcentage d'employés était de 3·4.) Il faut bien dire que ces courbes ont été obtenues indépendamment, c'est-à-dire que l'une n'a pas été forgée au préalable pour qu'elle concorde avec l'autre, et qu'il n'y a pas eu non plus de coïncidence entre les sources de renseignements. Nous ne pouvons pas ignorer une corrélation aussi élevée que celle-ci.

Estimations libres des erreurs communes.—Bien que la relation exprimée dans cette théorie semble évidente à première vue, elle ne l'est pas autant quand on l'étudie de près. Si la théorie est vraie jusqu'à résister à l'expression mathématique, elle donne lieu à une méthode facile de calculer le chômage tant que nous possédons un indice du chômage. En tout cas—qu'elle soit complètement vraie ou non—un calcul d'après cette base est sûr d'approcher plus de la vérité que tout autre basé sur l'augmentation de l'emploiement et de la population. Certes ce n'était pas une idée inconnue, lorsque l'emploiement s'est relevé après mars 1933, qu'à chaque degré d'accroissement dans l'emploiement devait correspondre une diminution de chômage égale à ce degré. C'était là ignorer l'augmentation du nombre de personnes exposées au chômage. Une autre erreur également commune durant la pire phase de la dépression était que le nombre d'employés à gages augmentait avec la population à partir du point atteint par ce nombre en 1931. C'était ignorer qu'il était possible qu'un grand nombre d'employés à gages retournassent au travail indépendant, et ce qui est encore plus important, qu'un nombre encore plus grand demeurassent dans la classe des travailleurs "indépendants" ou "sans paie" au lieu de combler le vide causé par les décès, etc. parmi les employés à gages; et pourtant, si nous ignorons cette possibilité, nous nous trouvons à prétendre que ce qui s'est répété souvent ne se produit plus. Il est plus raisonnable de croire que la proportion d'employés à gages change que de croire le contraire, si l'expérience compte pour quelque chose.

Signification du courant de l'emploiement.—La partie précédente de ce chapitre a été consacrée à des estimations de l'emploiement et du chômage ainsi qu'aux méthodes d'estimation. Il n'y a pas eu de commentaires sur la signification de la tendance révélée. Au point de vue ordinaire du chômage, ces commentaires ne semblent pas nécessaires. Les chiffres ont non seulement des courants saisonniers et cycliques très manifestes, mais aussi une tendance à long terme visible de chômage croissant. Le graphique 12, qui compare les indices de l'emploiement avec ceux de la population, a pour but d'éviter des commentaires longuement élaborés. Nous pouvons bien croire que, tant que la tendance de l'emploiement ne croisera pas celle de la population, les conditions normales ne seront pas revenues. C'est si évident pour les observateurs de tous côtés qu'il semble que les estimations ne révèlent rien de nouveau. Cependant, quand nous les regardons à la lumière des autres chapitres de cette monographie, nous découvrons dans le courant non seulement quelque chose de nouveau mais aussi de très significatif apparemment, c'est-à-dire une tendance croissante à ce que nous appelons "rigidité", à savoir, la tendance du chômage, au lieu de se répartir parmi les travailleurs en général, à se concentrer tellement que son volume en tout temps donné se limite à une série de travailleurs, tandis que les autres n'en souffrent pas. Nous ne savons pas encore si les chiffres mensuels d'année en année l'indiquent, mais nous le trouvons très apparent dans une progression des industries et des occupations les plus faibles aux plus fortes ainsi que dans une comparaison (pour tous les travailleurs) des années de recensement 1921 et 1931. On a suggéré que les conclusions basées sur une comparaison entre les deux recensements ne sont pas sûres, parce que le dernier recensement était à une époque plus avancée dans un cycle de dépression que le premier. Conséquemment, il nous est nécessaire de trouver des données qui montrent non pas deux points du courant mais tous les points. Or,

les estimations fournissent ces données, mais l'opportunité d'utiliser les estimations afin d'arriver à des conclusions sur la tendance peut être mise en doute. Apparemment, ce ne serait pas sûr si les estimations étaient d'abord basées sur notre théorie de la tendance, mais elles ne le sont pas. Les seules estimations que nous avons faites sont simplement un adoucissement de défauts évidents afin de rendre les échantillons plus représentatifs. Autrement les chiffres n'ont pas plus de réalité que les échantillons. Si les estimations comportent des erreurs, celles-ci ne sont qu'accidentelles, comme on a pris soin d'élaguer les courants avant de corriger les échantillons. Les tendances à long terme qui apparaissaient au début dans les chiffres réels y sont encore. Il semble donc que nous avons raison d'utiliser ces estimations dans l'investigation des tendances, malgré une légère hésitation naturelle à ce faire.

Or, si nous avons posé la question clairement, soit: y a-t-il une tendance de concentration du chômage? on verra qu'il nous faut employer certaines autres constatations de la monographie, particulièrement celles du chapitre XI et de l'appendice 1, pour mesurer la tendance. Notre mesure de la concentation est la quantité i dans l'équation $p^i = A$, i étant l'"alternative", c'est-à-dire le nombre de grandes alternatives entre la condition de travailler et celle de chômer; p est le pourcentage de jours sans emploi durant l'année et A le pourcentage d'employés à gages ne perdant pas de temps durant l'année. Plus i est considérable en regard de la valeur donnée de p, plus l'emploiement est réparti parmi les travailleurs; plus i est petit, plus grande est la concentration.

S'il y avait moyen de connaître comment varie l'importance de i avec les années, nous pourrions dire la tendance de concentration dans les industries. Nous ne possédons pas de moyen direct si ce n'est les recensements de 1921 et de 1931; ils nous montrent que i est plus petit en 1931 qu'en 1921. Cependant, nous pouvons tirer certains faits de l'indice mensuel de l'emploiement du Bureau Fédéral de la Statistique qui, sans être identique à notre i, lui est analogue. L'état CIV plus loin montre cet indice de 1920 à 1935. L'état CV montre certaines dérivations de cet indice qu'il faut maintenant discuter.

La première colonne de l'état CV montre l'indice moyen d'employés de 1921 à 1935; la colonne 2 montre la déviation standard des mois à l'entour de la moyenne de l'année. Cette déviation standard n'est pas la saisonnalité, vu qu'elle est influencée par la tendance aussi bien que par les variations saisonnières. Naturellement notre i est influencé de la même façon. La déviation standard est une "aune" ou l'unité de mesure du changement. L'un des traits provoquant une forte déviation standard a pour nous beaucoup d'importance ici. Une déviation standard plus forte est produite par un grand changement plutôt que par plusieurs petits changements. On peut l'illustrer de la façon suivante:—

Supposons que nous prenions deux séries de cinq chiffres avec une différence de huit du plus petit au plus grand, mais tels que la somme des deux séries soit la même:

(1)	(2)
10	10
8	10
6	4
4	4
2	2
—	—
30	30

La déviation standard de la première série est 2·83 et celle de la seconde, 3·35. La première série répartit ses changements également; la deuxième varie spasmodiquement.

C'est analogue à ce qui se produit dans l'emploiement ou le renvoi de travailleurs. Si c'est dû à la saisonnalité ou à d'autres causes, il y a un plus grand nombre d'employés en un mois de l'année qu'en un autre; c'est soit que la différence a été renvoyée (permanemment ou temporairement) et, conséquemment, est demeurée en chômage, soit que ces travailleurs ont été pris dans les rangs des chômeurs antérieurs. En théorie, cette supposition n'est pas strictement justifiée dans la mesure où ceux qui ont été engagés étaient à leur propre compte auparavant, mais en réalité c'est un chômage quelconque qui les a fait changer de catégorie, de sorte que la supposition ne contient pas de forte erreur. Or, si les personnes affectées ont été renvoyées ou engagées graduellement, quelques-unes chaque mois, la chose serait indiquée dans une plus petite déviation

CIV.—INDICE DE L'EMPLOIEMENT TEL QUE DÉCLARÉ AU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE PAR LES PATRONS DANS LES INDUSTRIES AUTRES QUE L'AGRICULTURE, 1920-1935

(1926=100)

Mois	Indice brut de l'emploiement en															
	1920[1]	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
1er janvier	-	88·8	78·8	87·3	89·8	84·9	90·7	95·9	100·7	109·1	111·2	101·7	91·6	78·5	88·6	94·4
1er février	-	91·2	79·9	90·6	91·7	87·1	91·8	96·6	102·0	110·5	111·6	100·7	89·7	77·0	91·4	94·6
1er mars	-	89·1	82·9	91·0	91·8	88·1	92·6	97·5	102·6	111·4	110·2	100·2	88·7	76·9	92·7	96·4
1er avril	-	85·1	81·8	88·7	90·4	88·3	92·5	97·4	102·3	110·4	107·8	99·7	87·5	76·0	91·3	93·4
1er mai	105·9	85·1	84·3	92·5	92·9	91·9	95·4	101·8	106·8	116·2	111·4	102·2	87·5	77·6	92·0	95·2
1er juin	107·5	87·7	90·3	98·5	96·4	95·6	102·2	107·2	113·8	122·2	116·5	103·6	89·1	80·7	96·6	97·6
1er juillet	109·1	88·6	92·2	100·7	97·1	98·0	105·0	109·7	117·7	124·7	118·9	103·8	88·7	84·5	101·0	99·5
1er août	109·7	90·0	94·2	101·4	95·8	97·5	105·5	110·5	119·3	127·8	118·8	105·2	86·3	87·1	99·3	101·1
1er septembre	108·8	89·8	94·8	101·2	94·2	97·8	106·2	111·0	119·1	126·8	116·6	107·1	86·0	88·5	98·8	102·7
1er octobre	108·6	91·3	95·8	100·7	95·0	99·5	106·5	110·3	118·8	125·6	116·2	105·9	86·7	90·4	100·0	106·1
1er novembre	107·1	91·3	97·0	100·0	94·1	98·3	104·0	108·8	118·9	124·6	112·9	103·0	84·7	91·3	100·2	107·7
1er décembre	101·5	88·3	96·3	96·9	91·9	96·5	102·3	108·1	116·7	119·1	108·5	99·1	83·2	91·8	98·9	104·6

[1] Ces chiffres ne peuvent pas être considérés comme strictement comparables avec les indices ultérieurs.

plutôt que si elles étaient toutes renvoyées ou engagées en un seul mois. Dans l'illustration il y a six changements à la fois; dans un cas ils causent une déviation standard de 2·83, dans l'autre, une de 3·35. Conséquemment, 6 ÷ 3·35 ou 2·12 et 1·79, respectivement, ont une vraie signification comme mesure d'adoucissement de changement. Conséquemment, divisée par la déviation standard d'année en année, la rangée indique la répartition relative du chômage parmi les travailleurs et est analogue, quoique pas tout à fait semblable, au i déjà discuté. Plus un volume fixe d'emploiement est réparti parmi les travailleurs, moins le travailleur individuel souffre, c'est-à-dire que moins longue est sa période de chômage durant l'année. A l'état CV, la rangée est obtenue en passant une ligne à travers les chiffres mensuels de chaque année disposés du plus gros au plus petit, la rangée étant douze fois l'inclinaison de cette ligne. On peut voir aisément que les chiffres de la colonne 5 de l'état CV sont simplement fonction du coefficient de corrélation entre la ligne et les chiffres réels. Le plus élevé possible (impliquant une corrélation parfaite) est 3·48, de sorte que n'importe quelle mesure de la colonne 5 divisée par 3·48 donne le coefficient de la corrélation. Comme 3·48 est le plus élevé possible, il est évident que de petites différences entre les chiffres de la colonne 5 sont très significatives. En 1924 le plus élevé est 3·46; en 1928 le plus bas est 3·27 et c'est une différence très significative. L'objet du calcul, cependant, est de vérifier s'il y a une tendance visible. Si nous divisons la colonne 5 par la colonne 1—et il semble raisonnable de le faire, comme les changements doivent dépendre un peu du nombre de travailleurs—nous avons une tendance assez définie de diminution à partir de 1921. Si nous ne touchons pas aux chiffres, nous avons un autre genre de tendance. Les chiffres sont plus petits pour les années de boom et plus gros pour les années de dépression. L'interprétation en est que le chômage est plus réparti durant les dépressions que durant les booms, quoique naturellement le volume du chômage soit moindre durant les booms. Conséquemment, nous avons raison d'être sûr que la diminution dans le i entre 1921 et 1931 n'est pas due au fait que l'année 1931 était la deuxième dépression, tandis que 1921 n'était que la première. La position dans le cycle a mitigé plutôt qu'exagéré la tendance à la rigidité ou concentration du chômage, de sorte que ceux qui perdent du temps perdent plus de temps avec les années. Cette conclusion à elle seule est très importante.

CV.—INDICE MOYEN DE L'EMPLOIEMENT TEL QUE DÉCLARÉ AU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE PAR LES PATRONS DANS LES INDUSTRIES AUTRES QUE L'AGRICULTURE, ET DONNÉES CONNEXES, 1921-1935

Années civiles	Indice moyen (1)	Déviation standard (2)	Déviation standard ÷ par l'indice moyen (3)	Rangée de 12 mois (4)	Rangée de 12 mois — ÷ par la déviation standard (5)
1921	88·9	2·03	0·23	6·751	3·33
1922	89·0	6·67	0·75	22·527	3·38
1923	95·8	5·15	0·54	17·241	3·35
1924	93·4	2·27	0·24	7·851	3·46
1925	93·6	5·01	0·54	16·611	3·32
1926	99·6	6·09	0·61	20·236	3·32
1927	104·6	5·92	0·57	19·486	3·29
1928	111·6	7·59	0·68	24·810	3·27
1929	119·0	6·87	0·58	23·236	3·38
1930	113·4	3·71	0·33	12·663	3·41
1931	102·7	2·44	0·24	8·425	3·45
1932	87·5	2·19	0·25	7·431	3·39
1933	83·4	5·96	0·71	20·194	3·39
1934	96·0	4·24	0·44	14·140	3·33
1935	99·4	4·73	0·48	16·200	3·42
Année terminée le 1er juin 1931	108·3	7·50	0·69	24·150	3·22

CHAPITRE VII

RELATION ENTRE LE SEXE ET LE CHÔMAGE

Concentration des employés à gages.—La structure plus étroite de l'occupation des femmes paraît dans le fait que chez les hommes le groupe le plus considérable (manœuvres) ne contient qu'un peu plus d'un cinquième de tous les employés à gages, tandis que chez les femmes le groupe le plus considérable (les services) contient près de la moitié du total. En fait, un tiers de toutes les employées à gages sont dans les services personnels, un sous-groupe. Les trois groupes féminins les plus importants (services, bureaux, manufactures) comportent 84 p.c. des employées à gages, tandis que les groupes masculins les plus importants (manœuvres, manufactures et transports) ne comprennent que 50 p.c. des employés à gages.

Cette différence dans la distribution entre sexes ressort avec encore plus de relief dans les groupes industriels. Nous avons 90 p.c. des employées à gages dans les services, les manufactures et le commerce, tandis que les trois plus importants groupes masculins n'en contiennent que 51 p.c. Les six groupes industriels féminins les moins importants occupent 2 p.c. des employées à gages; les six groupes masculins inférieurs, 28 p.c.

Le 1er juin 1931, le pourcentage des chômeurs était de 20·87, celui des chômeuses de 8·74. Il semble que le poids du chômage accable les hommes deux fois et demie plus que les femmes. Mais cet avancé, comme toutes les moyennes, doit être analysé et décomposé avant d'être interprété. Le fait que les femmes sont concentrées dans certaines positions de l'économique et les hommes sont très répartis affecte essentiellement la question au point de vue explication et remède.

Ainsi, 8·10 p.c. des employés à gages sont dans la construction où l'on ne trouve que 0·02 p.c. des employés à gages. La construction est l'un des groupes occupationnels le plus frappés en 1931, 29·24 p.c. de son effectif étant inoccupé le 1er juin 1931. Evidemment, le total des hommes va en être plus affecté que celui des femmes parce que le nombre des hommes affectés est plus considérable. Les femmes engagées dans la construction (90 en nombre, surtout des ferblantières et des tôlières), le 1er juin, sont en chômage dans la proportion de 24 p.c.

Considérons les groupes occupationnels contenant plus de 1 p.c. d'employés à gages, tels qu'énumérés ci-dessous:—

CVI.—POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES EN CHÔMAGE LE 1er JUIN, DANS CERTAINS GROUPES D'OCCUPATIONS, PAR SEXE, CANADA, 1931

Groupe occupationnel	P.c. d'employés à gages en chômage le 1er juin	
	Hommes	Femmes
Manufactures	18·34	14·10
Transports et communications	13·31	5·99
Commerce	9·19	10·30
Services professionnels	6·48	4·88
Services personnels	12·77	7·74
Employés de bureau	8·81	8·13
Manœuvres	38·28	15·65

Il est clair qu'à l'exception des manœuvres, aucun des sept groupes n'accuse deux fois et demie plus de chômage chez les hommes que chez les femmes.

Si nous établissons la moyenne de façon quelque peu hétérodoxe, sans tenir compte des différents effectifs engagés dans les différentes occupations, nous trouvons que les occupations masculines comptent en moyenne 15 p.c. de chômeurs et les féminines 10 p.c. de chômeuses—

les hommes accusant une fois et demie au lieu de deux fois et demie plus de chômage que les femmes. Ainsi une partie du chômage plus grave chez les hommes s'explique par la distribution des sexes dans les groupes occupationnels.

Différences occupationnelles.—L'état CVI montre un écart considérable entre les occupations pour ce qui est de la différence dans le contingent d'hommes et de femmes. Les occupations de bureau et celles du commerce accusent des différences très petites entre les sexes. Les manufactures et les services montrent des différences considérables toutes dans le même sens, tandis que le chômage chez les manœuvres et les employés des transports est hors de proportion avec celui des femmes.

Dans le commerce, la classe la plus considérable est celle des vendeurs et des vendeuses. Trois cinquièmes des hommes et neuf dixièmes des femmes de ce groupe comptent parmi 140,000 employés à gages. La moyenne de semaines perdues durant l'année terminée le 1er juin 1931 est de 5·7 par homme et de 6·2 par femme. Nous voyons donc que, dans cette grande classe d'hommes et de femmes travaillant dans des conditions semblables, accomplissant un travail presque échangeable, les femmes perdent en réalité un peu plus de temps que les hommes. Dans le groupe des commis de bureau la classe des teneurs de livres et des caissiers enregistre 4·5 semaines de chômage pour les hommes et 3·4 pour les femmes; les commis de bureau ont une différence semblable, les hommes et les femmes perdent respectivement 3·8 et 2·7 semaines.

Dans les services professionnels 90 p.c. des femmes sont institutrices ou infirmières. L'infirmerie est essentiellement une occupation féminine; on ne peut y faire de comparaison quant au sexe. Les hommes dans les services professionnels ne peuvent se comparer aux femmes excepté dans la classe des instituteurs. Les instituteurs ont perdu 1·5 semaine l'année du recensement et les institutrices, 1·9 semaine. Bien que la valeur de cette profession en tant que guide de comparaison soit quelque peu diminuée par le peu de chômage qui y règne, elle indique au moins une oisiveté égale pour les femmes et les hommes. Dans les transports et communications, 84 p.c. sont des opératrices de téléphones, classe où les hommes sont rares; les hommes sont engagés comme cantonniers, marins, conducteurs d'attelage, camionneurs, classes où il n'y a pas de femmes. Donc, ici encore, l'incidence du chômage suivant le sexe dans une classe occupationnelle définie ne peut pas être déterminée.

Pour la catégorie des manœuvres, où les femmes chôment deux fois et demie plus que les hommes, le tableau 59 du Volume VII du recensement de 1931 nous indique que parmi les employées rémunérées de ce groupe 80·87 p.c. sont dans les manufactures, tandis que les hommes sont plus disséminés, y compris un nombre considérable dans la construction, les chemins de fer, etc., où ils trouvent du travail général temporaire très irrégulièrement. Dans les manufactures, les femmes manœuvres sont souvent attachées à des emplois définis bien que non spécialisés. Ces renseignements ne couvrent que les employés rémunérés, mais en fait 99 p.c. de la classe des "manœuvres" du recensement sont des employés à gages. Il semble donc que des considérations sur les différences dans les occupations industrielles pourraient expliquer une bonne partie de la différence au point de vue sexe dans le chômage de ce groupe.

Cause et durée.—Le recensement montre donc qu'une partie des différences d'emploiement entre les hommes et les femmes est due à leur situation dans différentes occupations; et beaucoup aussi à leur situation dans différentes classes dans les groupes principaux. Mais il reste encore un peu de différence. Il sera intéressant de voir comment elle se répartit parmi les diverses causes de chômage et les groupes de durée.

Considérons les vendeurs, les commis de bureau et les instituteurs. Dans la première et la troisième classes les hommes et les femmes chôment à peu près le même temps parce qu'étant "sans emploi", mais chez les "commis de bureau" les hommes chôment plus que les femmes. Les hommes dans les bureaux perdent plus de temps par suite de "renvoi temporaire" que les femmes, mais dans les deux autres classes les femmes sont plus nombreuses. Les femmes dans toutes les trois classes sont plus affectées par la maladie que les hommes; cependant le total de toutes les occupations montre une légère différence dans le sens opposé (0·55 de semaine perdue pour cause de maladie par les hommes, 0·51 par les femmes) peut-être parce que le total comprend plusieurs occupations masculines moins favorisées comme la construction où les hommes ont perdu 0·85 de semaine pour cause de maladie. La disposition plus grande des femmes à la maladie s'est reflétée dans l'attitude relativement défavorable des compagnies d'assurance-vie pour ce qui est de l'incapacité; à l'heure actuelle, c'est la coutume d'accorder aux femmes une police avec profits plus restreints qui coûte plus cher que dans le cas des hommes.

CVII.—SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET PAR EMPLOYÉ À GAGES PERDANT DU TEMPS DANS TROIS OCCUPATIONS CHOISIES, PAR CAUSE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	Sans emploi		Renvoi temporaire		Maladie		Accident	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES								
Vendeurs...	4·76	4·67	·38	·76	·48	·64	·04	·03
Commis de bureau	2·90	1·85	·47	·38	·33	·38	·03	·01
Instituteurs—écoles	1·13	1·20	·12	·17	·24	·47	·01	·01
SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES PERDANT DU TEMPS								
Vendeurs	26·11	26·53	11·83	12·37	12·53	10·83	10·70	11·43
Commis de bureau	26·16	24·02	12·78	10·59	11·03	9·84	10·89	9·07
Instituteurs—école	27·04	30·60	12·95	16·09	18·96	20·16	15·08	22·31

La plus grande disposition des hommes aux accidents, également connue des compagnies d'assurance, paraît dans les trois occupations susmentionnées, et plus encore dans toutes les occupations (0·11 de semaine perdue par les hommes contre 0·02 par les femmes). Une partie peut-être de cette différence parmi les employés à gages est due à un âge moyen plus élevé chez les hommes vu que, comme il est mentionné au chapitre V, la disposition aux accidents chez les deux sexes augmente brusquement avec l'âge.

Autant que ces trois occupations sont concernées il ne semble pas y avoir de différence importante entre les sexes dans la durée de chômage de ceux perdant du temps; pour l'ensemble du Canada nous trouvons que les femmes perdent des périodes plus courtes que les hommes lorsqu'elles perdent du temps pour chacune des causes "sans emploi", "renvoi" et "accident" séparément. La durée du chômage est plus longue chez les femmes que les hommes pour cause de "grève ou lockout", ce qui est plus probablement dû à la petitesse des chiffres qu'à une réelle tendance de la part des grèves à impliquer plus longuement les femmes que les hommes.

Femmes quittant les rangs des employés à gages.—Il s'agit maintenant du degré auquel ce chômage plus grand des hommes qui n'a pas été expliqué par des différences de structure occupationnelle entre les deux sexes peut être dû à la tendance des femmes, particulièrement des femmes mariées, à ne plus se considérer comme membres de leur occupation après une certaine période de chômage.

Dans l'état CVIII ci-dessous pour les groupes et classes contenant plus de 5,000 hommes et 5,000 femmes, nous voyons que dans les manufactures il y a un bien plus fort pourcentage de femmes que d'hommes à perdre du temps durant l'année. Mais parmi les hommes à perdre du temps au Canada, 6·82 p.c. seulement perdent 49 semaines ou plus, tandis que chez les femmes cette proportion n'est que de 3·20 p.c. Il est très peu vraisemblable qu'il y ait tendance parmi les patrons à réengager plus promptement les femmes que les hommes. L'explication la plus probable est que les femmes cessent de se considérer comme employées à gages après un an de chômage et sont énumérées au recensement comme maîtresses de maison, si elles sont mariées. Parmi les branches manufacturières indiquées, pour chacune des quatre plus grandes provinces, il n'y a qu'un cas (les produits du bois, en Colombie Britannique) où le pourcentage des femmes à perdre du temps (perdant 49 semaines) est plus grand que celui des hommes. Il en est de même de l'entreposage et des occupations commerciales, et de la branche principale de chacun en particulier. Mais chez les instituteurs, dont le pourcentage à perdre du temps est légèrement plus grand chez les femmes que chez les hommes, la proportion de ceux qui restent inoccupés toute l'année est beaucoup plus considérable dans l'Ontario et la Colombie Britannique en particulier. Enfin, pour ce qui est des occupations de commis de bureau, les femmes subissent à peu près les mêmes vicissitudes que les hommes.

Les exceptions—occupations de commis de bureau et enseignement—à la règle générale qu'un plus faible pourcentage de femmes que d'hommes perdant du temps toute l'année, seraient-elles dues à la proportion moindre de femmes mariées dans ces deux classes? Les chiffres ci-dessous* indiquent que le pourcentage plus faible de femmes célibataires dans les manufactures est en fait

* Ils s'appliquent aux employés rémunérés en général.

associé aux pourcentages plus faibles de ceux perdant du temps qui perdent toute l'année. Les trois occupations avec le plus fort pourcentage de femmes célibataires sur la liste sont les institutrices, les professionnelles et les commis de bureau. Il est clair naturellement que les différences dans la distribution de femmes dans les diverses occupations relativement à l'état conjugal sont petites, encore que ces différences soient dans la direction prévue.

CVIII.—POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES PERDANT DU TEMPS ET POURCENTAGE DE CEUX PERDANT DU TEMPS QUI PERDENT 49 SEMAINES ET PLUS, PAR SEXE, POUR CERTAINES PROVINCES ET OCCUPATIONS, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	P.c. perdant du temps		P.c. de ceux perdant du temps qui perdent 49 semaines et plus										P.c. de femmes célibataires (Canada)
			Canada		Québec		Ontario		Manitoba		Colombie Britannique		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Toutes occupations	44·00	25·14	8·17	6·65	7·99	4·91	8·80	6·21	10·92	10·56	10·44	10·31	80·75
Manufactures	48·53	52·32	6·82	3·20	6·27	2·96	7·11	3·13	8·35	6·56	8·36	5·76	83·75
Substances végétales	41·26	58·49	7·29	2·84	5·80	2·32	7·85	3·36	10·24	6·35	10·00	5·93	83·47
Produits animaux	43·36	51·43	7·58	2·29	7·53	2·16	7·16	2·34	11·06	7·14	7·88	1·35	83·69
Produits textiles	53·47	52·48	6·11	3·31	5·60	3·16	6·06	3·05	10·61	6·96	13·51	6·53	82·81
Textiles	49·94	54·82	4·47	2·53	4·03	2·47	4·79	2·43	–	13·64	27·27	3·45	87·02
Tissus et vêtements	56·12	51·54	7·20	3·64	6·71	3·43	6·94	3·40	10·77	6·76	12·41	6·73	81·67
Produits du bois; pulpe, papier et produits du papier	44·80	44·96	6·10	3·68	4·79	2·97	6·52	3·75	9·00	4·59	7·20	8·06	87·49
Transports et communications	34·57	19·91	5·66	5·27	5·94	4·55	5·64	5·25	7·47	5·85	6·83	6·59	88·84
Autres transports	22·23	19·96	7·90	5·30	10·34	4·59	6·80	5·23	9·62	5·95	8·73	6·75	89·57
Entreposage	33·24	50·65	6·51	3·11	5·87	2·43	6·28	3·79	8·54	3·90	8·16	2·73	92·00
Commerce	20·01	28·08	10·54	7·94	9·82	7·49	10·87	6·85	14·46	11·60	13·00	9·88	81·36
Vendeurs et vendeuses	24·54	28·47	10·89	8·13	10·08	7·55	10·88	7·03	15·67	12·27	13·44	10·32	88·27
Services	19·79	18·77	10·33	7·35	8·74	6·19	9·78	7·08	14·77	9·86	13·76	9·22	78·74
Professionnels	11·97	9·60	*15·63*	*16·67*	*15·83*	*16·93*	14·44	14·25	*18·44*	*20·81*	19·78	15·96	93·90
Instituteurs d'écoles	6·41	7·36	*16·59*	*22·46*	22·22	21·32	*10·75*	*20·02*	*27·84*	*28·74*	*17·54*	*24·18*	94·83
Personnels	29·70	22·19	8·63	5·76	6·75	4·98	7·97	5·79	12·45	8·22	12·11	7·99	71·31
Cuisiniers	45·11	23·04	10·73	5·05	6·47	4·69	8·05	5·84	17·70	4·96	16·03	7·03	60·74
Serviteurs, n.a.é.	30·31	21·48	7·89	5·50	*4·62*	*4·76*	6·28	5·66	9·82	8·34	13·45	7·51	86·42
Garçons et filles de table	34·25	36·70	8·20	5·70	6·71	6·21	9·58	4·27	10·34	7·62	*6·24*	*7·48*	81·07
Blanchissage	37·38	33·66	10·97	3·77	7·35	3·05	9·39	3·80	32·73	5·97	16·38	5·39	62·74
Commis de bureau	18·02	17·41	*11·42*	*12·12*	10·54	9·09	12·46	10·98	*13·77*	*14·80*	*11·40*	*17·82*	93·84
Teneurs de livre et caissiers	19·13	16·82	13·61	10·01	8·88	6·93	17·40	10·72	18·86	13·35	12·61	9·89	91·50
Autres	17·49	14·86	10·40	6·43	10·84	6·70	10·77	6·05	14·70	8·24	10·67	7·34	92·48
Autres	69·20	52·84	10·89	5·35	10·67	4·61	11·81	5·82	14·36	13·92	14·72	8·24	86·44

n.a.é.—non autrement énumérés.
[1] Les italiques indiquent que le chiffre des femmes est plus grand que celui des hommes.

Taux de féminité et pourcentage de chômeuses.—Les cinquante occupations qui ont la plus forte proportion de femmes ont été choisies et disposées suivant le pourcentage de chômage le 1er juin 1931, à partir du moindre jusqu'au plus grand (état CIX). Ces groupes comprennent 10 occupations représentatives de la fabrication des vêtements, 6 de la fabrication des textiles primaires, 6 des services professionnels et 7 des services personnels, 3 des produits du tabac et des substances végétales; les 15 autres sont pris ici et là. Dans l'ensemble, la liste représente les occupations féminines et elle indique combien limité est leur champ d'activités économiques en regard de celui des hommes.

Les correctrices d'épreuves accusent le moins de chômage parmi les 50 occupations, tandis que les actrices en accusent le plus, la variation est de 2 p.c. à 38 p.c. Quelques graphiques des occupations montrent une petite corrélation positive, quoique significative probablement, parmi ces occupations entre le chômage des femmes et celui des hommes de moins de 20 ans, et une corrélation légèrement plus grande entre les hommes et les femmes de tous âges.

Un graphique isolé des occupations suivant le pourcentage de chômage chez les hommes et le pourcentage de femmes dans l'occupation ne révèle aucune corrélation reconnaissable. Il est intéressant que parmi les industries (chapitre III) il y ait une corrélation très forte entre ces

éléments. C'est dû en partie à la nature de la classification industrielle comparativement à la classification occupationnelle (dans le premier cas, l'élément d'organisation est important, associé qu'il est au taux de féminité et au chômage des femmes) et en partie parce que nous n'avons utilisé que les cas (28 en tout) où les hommes et les femmes étaient nombreux. Il n'est pas invraisemblable qu'une grande partie de cette corrélation parmi les industries entre le pourcentage de chômage et le taux de féminité résulte du fait que certains types d'industries (comme l'abatage du bois, la construction, les mines) qui sont sujets à un chômage fort élevé aient aussi très peu d'employées à gages.

Le pourcentage de chômage chez les femmes est moindre que chez les hommes. Il semble qu'il y ait deux principales raisons: (1) le fait que les femmes ne sont aptes à l'emploiement que dans les industries organisées dont la caractéristique est la stabilité d'occupation pour les personnes qui y sont engagées; (2) le fait que les femmes, si elles sont célibataires, demeurent avec leurs parents et n'ont pas coutume de déclarer une occupation quand elles sont inactives ou, si elles sont mariées, vivent avec leur mari et se déclarent maîtresses de maison.

CIX.—CINQUANTE OCCUPATIONS AVEC LE PLUS FORT POURCENTAGE DE FEMMES, DISPOSÉES SUIVANT LE POURCENTAGE DE CHÔMAGE CHEZ LES FEMMES, CANADA, 1er JUIN 1931

Occupation	Groupe occupationnel	P.c. de femmes chez les employés à gages	P.c. de femmes en chômage
Correcteurs d'épreuves	Man.—Impression, édition et reliure	45·1	1·8
Bibliothécaires	Services—Professionnels	80·1	1·9
Elèves—infirmières	Services—Professionnels	100·0	2·08
Apôtres du bien-être social	Services—Professionnels	74·20	2·9
Instituteurs—école	Services—Professionnels	77·44	3·99
Ménagères, matrones et maîtres d'hôtel	Services—Personnels	95·65	5·27
Autres	Services—Personnels	46·55	6·02
Opérateurs de téléphone	Transports et communications—Autres transports	93·73	6·06
Serviteurs	Services—Personnels	94·04	7·07
Fabricants de lampes électriques	Man.—Appareils électriques	78·5	7·8
Contremaîtres et surveillants	Man.—Tissus et vêtement	61·65	8·2
Tricoteurs	Man.—Tissus et vêtement	56·16	8·48
Inspecteurs, réceptionnaires, rentrayeurs	Textiles	85·30	8·75
Autres	Man.—Textiles	65·42	8·86
Opérateurs de laveuses et de séchoire	Services.—Buanderies; nettoyage, teinturerie et pressage	50·0	9·1
Finisseurs et calendreurs	Man.—Textiles	43·56	9·3
Mécanographes	Commis de bureau	86·46	9·45
Autres	Services—Buanderies; nettoyage, teinturerie et pressage	55·63	9·59
Sténographes et dactylographes	Commis de bureau	94·85	9·78
Cigarettiers	Man—Produits du tabac	73·	10·
Gantiers	Man.—Produits du cuir	63·2	10·0
Tisseurs	Man.—Textiles	45·89	10·08
Infirmières—diplômées	Services—Professionnels	100·00	10·46
Apprentis modistes—couturières	Man.—Tissus et vêtement	100·00	10·7
Cigariers	Man.—Produits du tabac	52·11	11·0
Fileurs	Man.—Textiles	58·18	11·03
Fabricants de boîtes, sacs et enveloppes	Man.—Pulpe, papier et produits du papier	65·86	11·03
Bobineurs, ourdisseurs et enrouleurs	Man.—Textiles	82·52	11·38
Autres	Man.—Produits du tabac	72·08	11·51
Autres	Man.—Appareils électriques	53·42	11·9
Modistes—couturières	Man.—Tissus et vêtement	100·00	12·02
Couseurs, couturières—hors de l'atelier	Man.—Tissus et vêtement	92·78	12·40
Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs	Entreposage et emmagasinage	64·09	13·20
Nettoyeurs et femmes de peine	Services—Personnels	87·37	13·37
Relieurs de livres	Man.—Impression, édition et reliure	58·70	13·62
Filles de table	Services—Personnels	53·31	13·64
Autres	Man.—Impression, édition et reliure	62·94	13·9
Autres	Man.—Tissus et vêtement	57·14	14·07
Apprentis coiffeurs	Services—Personnels	44·0	14·3
Professionnels de la santé, n.a.s	Services—Professionnels	81·5	14·5
Autres	Man.—Substances végétales	43·1	15·1
Couseurs, opérateurs de couseuses-fabrique	Man.—Tissus et vêtement	86·46	15·90
Confiseurs et biscuitiers	Man.—Substances végétales	46·73	16·00
Gardes-malades, infirmiers	Services—Personnels	65·53	18·34
Modistes	Man.—Tissus et vêtement	98·37	19·71
Apprenties modistes	Man.—Tissus et vêtement	100·00	21·5
Fabricants de chapeaux et casquettes	Man.—Tissus et vêtement	43·58	24·9
Conserveurs—fruits et légumes	Man.—Substances végétales	55·24	25·6
Conserveurs et saurisseurs de poisson	Man.—Produits animaux	55·07	36·81
Actrices	Services—Amusements	45·9	37·9

n.a.s.—non autrement spécifié.

[1] Quand la base du pourcentage est moins de 100, le pourcentage est donné au plus proche nombre entier; entre 100 et 1,000, à une décimale, et entre 1,000 et plus, à deux décimales.

CHAPITRE VIII

CHÔMAGE JUVÉNILE

Occupations où les jeunes gens sont très nombreux.—Comme dans le cas des femmes, on a fait une liste de 50 occupations où le pourcentage de jeunes gens est le plus fort (on entend ici par jeunes gens les hommes de moins de 20 ans). Le pourcentage varie de 17·23 p.c. à 88·07 p.c.; les occupations sont disposées d'après le pourcentage de chômage chez les jeunes gens le 1er juin 1931. Les "autres" occupations dans le commerce et les vendeurs de journaux semblent le moins affectés de cette catégorie de chômage, tandis que les rouleurs et charroyeurs dans les mines de charbon le sont le plus. Le tableau comprend 19 occupations d'apprentissage.

CX.—CINQUANTE OCCUPATIONS AVEC LE PLUS FORT POURCENTAGE[1] DE JEUNES GENS (HOMMES DE MOINS DE 20 ANS), DISPOSÉES D'APRÈS LE POURCENTAGE DE CHÔMAGE PARMI LES JEUNES GENS, CANADA, 1er JUIN 1931

Occupation	Groupe occupationnel	P.c. de jeunes gens employés à gages	Semaines perdues par jeune homme
Autres	Commerce	18·84	3·66
Vendeurs de journaux	Commerce	68·2	4·69
Apprentis imprimeurs et relieurs	Man.—Impression, édition et reliure	70·74	4·96
Mécanographes	Commis de bureau	27·7	5·11
Apprentis bijoutiers et horlogers	Man.—Métaux précieux et galvanoplastie	72·1	6·07
Manœuvres agricoles	Agriculture	19·15	6·50
Sténographes et dactylographes	Commis de bureau	24·41	6·60
Autres	Man.—Impression, édition et reliure	19·6	7·04
Apprentis boulangers	Man.—Substances végétales	88·07	7·55
Messagers	Transports et communications—Autres transports et communications	78·92	7·65
Préposés aux machines	Man.—Impression, édition et reliure	44·50	8·01
Autres	Man.—Produits divers	20·79	8·27
Domestiques	Services—Personnels	20·12	8·79
Placiers	Services—Amusements	42·9	8·87
Apprentis forgerons	Man.—Produits métalliques	62·5	8·97
Autres	Transports et communications—Autres transports et communications	48·3	9·08
Livreurs et charretiers, n.s.	Transports et communications—Transport routier	26·85	9·19
Apprentis meubliers et ébénistes	Man.—Produits en bois	85·3	9·25
Apprentis barbiers et coiffeurs	Services—Personnels	82·7	9·27
Apprentis machinistes	Man.—Produits métalliques	61·84	9·69
Apprentis cordonniers	Man.—Produits en cuir	86·6	9·97
Couseurs, couturiers—hors de l'atelier	Man.—Tissus et vêtement	21·8	10·19
Apprentis plombiers	Construction	66·61	10·28
Apprentis électriciens et installeurs	Construction	67·25	10·28
Fabricants de boîtes, sacs et enveloppes en papier	Man.—Pulpe, papier et produits en papier	20·0	10·41
Tricoteurs	Man.—Tissus et vêtement	23·91	10·41
Autres	Non spécifié	23·17	10·68
Tisseurs	Man.—Textiles	17·23	10·83
Apprentis tailleurs	Man.—Tissus et vêtement	84·0	10·99
Autres	Man.—Produits du tabac	21·5	11·03
Bobineurs, ourdisseurs et enrouleurs	Man.—Textiles	36·0	11·20
Autres	Man.—Textiles	25·57	11·58
Fileurs	Man.—Textiles	28·80	11·61
Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs	Entreposage et emmagasinage	20·69	11·79
Confiseurs et biscuitiers	Man.—Substances végétales	18·53	12·30
Apprentis tôliers et ferblantiers	Construction	75·0	12·38
Fabricants de boîtes, paniers et caisses	Man.—Produits en bois	21·5	12·39
Apprentis charpentiers	Construction	72·29	12·80
Apprentis mouleurs	Man.—Produits métalliques	72·8	12·95
Fabricants de boutons	Man.—Produits divers	27·	13·63
Apprentis peintres	Construction	83·2	13·79
Cireurs de chaussures	Services—Personnels	36·5	13·92
Autres	Man.—Appareils électriques	17·5	14·14
Couseurs, opérateurs de couseuses-fabrique	Man.—Tissus et vêtement	17·92	14·20
Apprentis chaudronniers	Man.—Produits métalliques	61·7	14·30
Apprentis rembourreurs	Man.—Produits en bois	75·9	14·81
Autres	Services—Amusements	38·23	15·67
Apprentis plâtriers et latteurs	Construction	71·7	15·71
Apprentis maçons en brique et pierre	Construction	66·6	16·62
Rouleurs—charroyeurs, monteurs	Mines—Mines de charbon	21·80	23·53

[1] Voir renvoi à l'état CIX.

Occupations d'apprentissage.— Les occupations d'apprentissage ont été prises et accouplées au commerce ou à l'occupation du même nom. Les apprentis bijoutiers ont donc été mis avec les bijoutiers, les apprentis boulangers avec les boulangers, et ainsi de suite.

Le pourcentage de chômage chez les apprentis a ensuite été mis en corrélation avec le chômage dans les classes correspondantes d'occupation (état CXI) et la corrélation s'est révélée de 185, ce qui indique que plus de 70 p.c. du chômage dans l'occupation d'apprentissage est déterminé par l'occupation de maître correspondante—le reste étant dû à des causes diverses.

CXI.—CHÔMAGE DANS CERTAINES OCCUPATIONS ET DANS LES OCCUPATIONS CORRESPONDANTES D'APPRENTISSAGE, HOMMES SEULEMENT, CANADA, 1er JUIN 1931

Métier	P c. de chômeurs au 1er juin 1931	
	Chez les maîtres	Chez les apprentis[1]
Imprimeurs et relieurs	14·30	10·40
Bijoutiers	17·91	13·8
Boulangers	16·13	13·45
Forgerons	24·58	17·4
Ebénistes et meubliers	22·91	18·9
Barbiers	13·62	14·8
Machinistes	19·50	15·01
Cordonniers	19·68	13·7
Plombiers	26·69	21·36
Electriciens et installeurs	18·07	19·46
Tailleurs	30·84	20·1
Tôliers et ferblantiers	24·58	20·6
Charpentiers	32·61	19·91
Mouleurs	31·98	26·8
Peintres	28·44	20·5
Chaudronniers	24·50	19·1
Rembourreurs	31·28	27·8
Plâtriers et latteurs	48·29	25·8
Maçons en brique et pierre	41·92	28·4

[1] Voir renvoi à l'état CIX.

Il est intéressant de noter que le chômage moyen de 19 occupations de maître est de 25·68 p.c., tandis qu'il est de 19·33 p.c. dans 19 occupations d'apprenti, ce qui est beaucoup moins. Référant aux conclusions du chapitre sur les "âges", nous croyons que cette différence est un exemple de l'inaptitude des jeunes gens d'entrer dans les occupations à prime abord et de tomber ainsi sous la définition du chômage du recensement. L'étude de la durée au chapitre V montre clairement qu'il n'est pas plus facile pour un tout jeune homme d'obtenir un emploi que pour un homme de plus de 20 ans—même si le pourcentage de chômage est plus grand aux âges de 20-24 qu'à ceux de 18-19.

La déviation standard des occupations d'apprentissage est de 6·14, tandis que celle des occupations de maître est de 8·87—la dernière déviation montre une dispersion plus grande quand on la considère d'après une échelle absolue, mais la dispersion est à peu près la même quand les deux déviations sont reportées à leur moyenne. Dans la durée de chômage de ceux qui perdent du temps, il y a une dispersion bien plus petite pour les apprentis et les maîtres; la corrélation, quoique plutôt moindre, est encore amplement significative.

Dépendance des jeunes gens à l'égard du chômage des plus âgés.—On a fait une corrélation pour voir si dans les classes détaillées d'occupation le chômage chez les jeunes gens dépend de celui des personnes plus âgées de la même occupation. En excluant les 50 occupations de jeunes gens (voir liste des cinquante occupations avec plus fort pourcentage d'hommes employés de moins de 20 ans) et les occupations où moins de 5 p.c. des hommes employés ont moins de 20 ans, nous obtenons 129 occupations où le nombre d'adultes et de jeunes gens est significatif. Il y a parmi ces occupations une corrélation d'un peu moins de ·60. Peut-être parce que les occupations ne sont pas très bien définies, la corrélation est clairement moindre que celle entre les apprentis et les maîtres. Dans des cas autres que les apprentis où le pourcentage de jeunes gens dépasse 17·00, c'est-à-dire dans les occupations de maître attirant les jeunes gens, la corrélation entre le chômage chez les jeunes gens et l'occupation en général n'est pas aussi élevée que dans les 129 occupations de distribution d'âge plus uniforme.

CHAPITRE IX

ASPECTS RÉGIONAUX DU CHÔMAGE

Introduction.—Les aspects régionaux du chômage sont traités incidemment dans plusieurs chapitres de cette monographie, notamment les chapitres II, IV et XI. Bien que ce sujet soit très important, son importance dans l'étude de la population semble résider surtout dans sa mesure des résultats du chômage sur la population plutôt que dans toute explication du chômage. Nous avons la distribution régionale de la population qui révèle l'inégalité de la répartition à travers le pays. Nous avons, dans un vaste pays comme le Canada, la population établie par endroits, avec une proportion irraisonnablement grande dans les cités et villes et autres agglomérations. Nous avons la considération de mobilité, c'est-à-dire le pouvoir ou l'inclination de cette population à passer d'une localité où l'emploiement est bas à une autre où il est élevé. Il est évident, si cette mobilité était parfaite, qu'une grande partie de la gravité du chômage disparaîtrait. On pourrait objecter à cette inférence que le chômage serait encore (disons en 1931) la moyenne du Canada en cette année. Ceci serait vrai si le *chômage* en tant que phénomène de population était en corrélation parfaite avec *l'emploiement* comme phase économique, mais ce n'est assurément pas le cas. Des changements dans le volume d'emploiement comme trait économique ne pourrait ainsi être en corrélation avec les changements dans le chômage que s'il existait un degré de mobilité tel que, dès qu'un emploi est offert, il se trouve un ouvrier pour l'accepter, mais c'est une impossibilité d'abord parce que l'ouvrier pour être en disponibilité doit être en chômage; ensuite, parce que cette mobilité n'existe pas et que le chômeur peut bien n'être pas au courant de cette offre, il peut ne pas avoir les moyens financiers de se transporter à cause de la distance et autres difficultés entre lui-même et l'emploi, ne pas vouloir se transporter, ne pas avoir la permission légale d'entrer dans une nouvelle municipalité. Il est possible—et probable en effet—qu'à une époque de grand chômage quelques industries soient à court de personnel parce que les ouvriers disponibles font défaut.

Responsabilité de la région.—Tout ceci porte sur le chômage régional. Le chapitre II fournit des renseignements sur le volume de cette sorte de chômage et sur la distribution géographique du chômage. Le chapitre III donne un indice mesurant l'influence de la localité comme facteur de chômage. En conclusion, ce facteur n'explique rien—la localité est simplement une circonstance qui accompagne la présence de l'industrie. Si l'industrie était située ailleurs, le chômage serait probablement le même. Certes, la localité peut être tenue responsable du *fait* que l'industrie y est située, mais c'est là une déduction trop subtile. Il semble qu'il n'y ait qu'un nombre limité de responsabilités qui puissent être rattachées à une région comme: (1) la nature de l'industrie qui *puisse* y être située; (2) sa situation géographique pour ce qui est de faciliter la mobilité; (3) sa puissance réelle à restreindre l'afflux d'ouvriers; (4) les caractères de versatilité et de mobilité de sa population; (5) le degré auquel cette région se spécialise en fait d'industrie ou d'occupation; (6) sa situation saisonnière (*i.e.* en termes de rigueur comparative d'hiver et d'été). A l'encontre de ces facteurs il en existe plusieurs qui peuvent influencer le volume de chômage dans une région sans qu'une région les puisse contrôler comme: (1) les pouvoirs d'un organisme central en matière d'immigration; (2) les pouvoirs d'une autre région de prévenir la sortie de ses travailleurs; (3) les restrictions commerciales; (4) la manipulation d'intérêts commerciaux par d'autres intérêts de la localité, que ces intérêts commerciaux soient mieux servis ou non en étant plus étendus. Pour illustrer le dernier facteur, supposons qu'une grande industrie soit établie dans une grande cité et que celle-ci par voie de concessions, etc., fasse de son mieux pour retenir cette industrie. On suppose qu'une grande industrie située dans un autre pays désireuse de contrôler la production de son produit particulier fasse pression pour prévenir la concurrence d'une industrie semblable qui débute dans une localité particulière où, à cause de ses possibilités, le même produit puisse être fabriqué à meilleur marché pour certains débouchés. La localité ainsi affectée ne peut être blâmée pour le manque d'emploiement provenant de ces causes.

Nos observations dans d'autres chapitres font conclure que les aspects régionaux du chômage appartiennent au moins autant à la deuxième série de catégories qu'à la première, c'est-à-dire qu'ils sont dus à des causes sur lesquelles la région n'a aucun contrôle.

Nous avons fréquemment observé qu'il y a deux façons d'envisager le chômage: (1) la possibilité de perdre l'emploi qu'on a; (2) la possibilité de rester en chômage une fois qu'on a perdu son emploi. La deuxième semble la plus sérieuse pour l'ouvrier en chômage. Dans l'ensemble les deux probabilités vont de pair, c'est-à-dire que la personne la plus sujette à perdre son emploi est celle qui a le plus de difficulté à le retrouver, mais ceci n'est vrai que dans certaines limites—"toutes autres choses égales d'ailleurs". Mais toutes choses ne sont pas égales d'ailleurs et nous rencontrons non seulement des exceptions individuelles mais un principe général derrière ces exceptions qui porte à croire que ce principe étend son champ d'action avec le temps; ainsi, deux ouvriers également sujets à perdre leur emploi n'auraient pas la même difficulté à le retrouver, suivant l'industrie à laquelle ils sont attachés

Possibilité de la perte d'emploi.—Si l'on considère le comportement du chômage à ces deux points de vue et si l'on consulte des données et graphiques des chapitres II, IV et XI, nous trouvons: d'abord, pour ce qui est de la possibilité de la perte des emplois, que les provinces en 1931 se comportent comme suit:—

CXII.—COMPARAISON PROVINCIALE DES POURCENTAGES D'EMPLOYÉS À GAGES, HOMMES DE 10 ANS ET PLUS, SANS TRAVAIL LE 1er JUIN, DANS TOUTES LES INDUSTRIES ET DANS DEUX DES PRINCIPALES INDUSTRIES DU PAYS, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	P.c. sans travail au 1er juin		
	Toutes industries	Agriculture	Manufactures
CANADA	20·87	15·55	17·80
Ile du Prince-Edouard	7·72	3·01	(3·97)
Nouvelle-Ecosse	22·43	10·20	18·87
Nouveau-Brunswick	22·85	14·46	17·05
Québec	19·44	11·49	15·50
Ontario	18·68	9·63	18·61
Manitoba	24·02	22·46	17·50
Saskatchewan	22·29	20·98	18·27
Alberta	24·00	19·56	16·78
Colombie Britannique	27·45	23·15	21·97

Nous voyons dans la colonne 1 deux provinces de l'Est et quatre provinces de l'Ouest en bien pire posture que les deux grandes provinces du centre avec leur structure industrielle beaucoup plus puissante. Si l'on va plus au fond de la question et si l'on prend un type d'industrie—l'agriculture (*i.e.* les travailleurs agricoles)—on voit que, si les faits demeurent les mêmes pour les quatre provinces de l'Ouest, il n'en est plus ainsi pour celles de l'Est. Dans un autre principal groupe industriel—les manufactures—nous voyons que la distinction géographique est très vague si même elle existe. La vraie raison de la distinction géographique quand tous les travailleurs (au lieu de groupes particuliers) sont considérés est la distribution des types d'industries.

Possibilité de retrouver les emplois.—Considérons maintenant l'autre aspect du chômage, la possibilité de demeurer sans emploi une fois qu'on l'a perdu. Nous avons établi une méthode pour la mesurer, mais pour le moment au lieu de nous en servir nous pouvons utiliser une mesure beaucoup plus simple et plus directe. Nous montrons ci-dessous le nombre d'employés à gages sans travail en n'importe quel temps de l'année et le nombre de ceux-ci de retour au travail le 1er juin. Ces faits sont si évidents qu'il n'est pas difficile de voir ce que signifie le pourcentage de ceux qui retournent à l'ouvrage avant le 1er juin parmi ceux qui perdent du temps durant l'année. Cette mesure n'est pas aussi bonne que celle que nous donnerons plus loin parce qu'elle n'indique pas le temps perdu, mais lorsque nous considérons que le 1er juin 1931 se trouvait dans une baisse qui a duré jusqu'en mars 1933, il nous est possible de voir que ceux qui étaient sans travail le 1er juin avaient très peu de chances d'en retrouver pour quelque temps à venir. Les données portent sur les hommes seulement.

CXIII.—EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) DE 10 ANS ET PLUS PERDANT QUELQUE TEMPS DURANT L'ANNÉE ET SANS TRAVAIL LE 1er JUIN, ET NOMBRE ET POURCENTAGE DE CEUX PERDANT QUELQUE TEMPS QUI ÉTAIENT RETROURNÉS AU TRAVAIL LE 1er JUIN, CANADA ET PROVINCES, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Province	Employés à gages (hommes)				
	Total	Inoccupés		Oisifs quelques temps mais retournés au travail le 1er juin 1931	
		Durant l'année	Le 1er juin 1931	Nombre	P.c.
CANADA	2,022,260	889,743	422·076	467,667	52·56
Ile du Prince-Edouard	9,159	2,143	707	1,436	67·01
Nouvelle-Ecosse	95,244	47,200	21,365	25,835	54·74
Nouveau-Brunswick	66,310	32,099	15,152	16,947	52·80
Québec	535,203	232,769	104,066	128,703	55·29
Ontario	752,851	322,376	140,666	181,710	56·37
Manitoba	132,883	57,074	31,916	25,158	44·08
Saskatchewan	116,157	44,105	25,884	8,221	41·31
Alberta	116,005	49,953	27,846	22,107	44·25
Colombie Britannique	198,448	102,024	54,474	47,550	46·61

On notera qu'il y a une petite tendance du Canada central dans les pourcentages à retourner à l'ouvrage et une tendance définie des Provinces des Prairies dans les pourcentages à n'y pas retourner. La tendance de l'Est à l'Ouest paraîtra bien plus clairement dans un autre tableau où la durée est prise en considération.

Croissance du nombre d'employés à gages.—Une chose est certaine: nous ne pouvons pas attribuer cette distinction géographique à une seule cause individuelle. Nous avons cherché si c'était à cause d'une plus grande perte de temps due à autre chose que le "manque d'ouvrage"; si c'était à cause d'industries spécialisées, etc. La chose ne semble pas étrangère à la spécialisation, mais les preuves ne sont pas coucluantes—ceci ne peut pas du tout être la seule cause.

Procédons à une autre expérience: l'examen de la croissance de l'effectif d'employés à gages de 1921 à 1931.

CXIV.—EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) DE 10 ANS ET PLUS EN 1931 EXPRIMÉS EN POURCENTAGE DES EMPLOYÉS À GAGES DE 10 ANS ET PLUS EN 1921, CANADA ET PROVINCES, 1931-1921

Province	Employés à gages de 1931 en p.c. de 1921
CANADA	138·1
Ile du Prince-Edouard	112·7
Nouvelle-Ecosse	102·1
Nouveau-Brunswick	104·9
Québec	138·3
Ontario	128·6
Manitoba	133·2
Saskatchewan	140·5
Alberta	137·2
Colombie Britannique	140·5

Il y a sans doute une corrélation négative entre cette série de chiffres et le pourcentage qui retournent au travail avant le 1er juin parmi ceux qui perdent du temps durant l'année, bien qu'il n'y ait pas assez de cas énumérés pour mesurer l'ampleur de cette corrélation. Ce qui est intéressant, cependant, c'est que la corrélation entre l'augmentation des employés à gages et la possibilité de la perte des emplois est différente de celle entre l'augmentation et la possibilité de retrouver ces emplois. En d'autres mots, le chiffre d'augmentation est en corrélation indépendante avec les deux séries de chiffres de chômage, de sorte que la corrélation multiple avec les deux est plus grande que la corrélation simple avec l'une ou l'autre. Chacun des chiffres de chômage a une valeur indépendante autant qu'il dépend du taux d'augmentation des employés à gages. Conséquemment, cette augmentation a beaucoup d'effet sur le chômage et les régions se distinguent très largement à l'égard de cette augmentation.

De quoi se compose cette augmentation? (1) Les employés à gages sont venus en différents nombres dans les régions en temps de prospérité ou de boom; (2) ils sont partis en différents nombres durant la période de la dépression qui précède le 1er juin 1931. Les localités où ils sont venus en grand nombre et sont restés accusent beaucoup de chômage sous une forme ou sous une autre. Conséquemment, la différenciation entre régions en 1931 a dû être très largement affaire de degré de prospérité des différentes régions, mais la mobilité de l'ouvrier a dû aussi y jouer un rôle. Ceci s'applique particulièrement à la forme de chômage "inaptitude à retrouver les emplois". Là où cette forme de chômage est indépendante de la mobilité, elle doit dépendre de la versatilité de l'ouvrier. Pour mesurer cette versatilité, il nous faudrait prendre une corrélation partielle entre l'aptitude à retrouver les emplois et la diversification des occupations de l'ouvrier après avoir rendu constante la mobilité (c'est-à-dire la proportion de travailleurs qui avaient quitté la région entre la période de boom et 1931). Ce serait une tâche excessivement difficile vu le manque de données.

Mobilité de l'emploiement.—Nous avons une bien meilleure méthode de mesurer les chances de retrouver de l'emploi que le pourcentage de ceux perdant du temps durant l'année et qui sont retournés à l'ouvrage avant le 1er juin. Cette méthode est décrite en détail dans l'appendice 1. Les chiffres que nous venons d'utiliser impliquent la possibilité de perdre les emplois, vu que la proportion d'inoccupés le 1er juin est une mesure de ce risque de perdre les emplois. Nous avons besoin d'une mesure de la difficulté ou de la facilité de retourner au travail indépendamment des risques de perdre un emploi. C'est en réalité la chance d'échange entre l'emploiement et le chômage durant l'année. En d'autres mots, c'est la mesure de la mobilité dans et hors de l'emploiement, un concept différent de la mobilité dans et hors de la localité. Appelons ceci la "mobilité de l'emploiement", c'est-à-dire supposons que la mesure de cette mobilité soit 2 et que le pourcentage de temps perdu durant l'année soit 20 (la moyenne pour les hommes en 1931). Ce 2 nous apprendrait alors: (1) que le pourcentage à ne pas perdre de temps est de 64 et, naturellement, que le pourcentage à en perdre est de 36; (2) que le nombre moyen de semaines perdues par ceux qui perdent du temps est de 28·9; (3) que le pourcentage probable à perdre toute l'année est de 4. Si, cependant, la mobilité de l'emploiement est 4 (au lieu de 2) et le pourcentage de l'année perdu est encore 20, nous aurions alors: (1) pourcentage à ne pas perdre de temps, 40·96, et pourcentage à en perdre, 59·04; (2) nombre moyen de semaines perdues par ceux perdant du temps, 17·6; (3) pourcentage probable perdant toute l'année, 0·16. La mesure de la mobilité pour les différentes provinces en 1931 paraît dans l'état suivant placée en juxtaposition avec l'augmentation des employés à gages (hommes) durant la décennie et les pourcentages de ceux qui retrouvent de l'ouvrage afin de montrer la corrélation entre eux.

CXV.—INDICE DE MOBILITÉ DE L'EMPLOIEMENT DES EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) DE 10 ANS ET PLUS, RAPPORT DES EMPLOYÉS À GAGES DE 1931 À CEUX DE 1921 ET POURCENTAGE DE CEUX PERDANT DU TEMPS DURANT L'ANNÉE QUI SONT RETOURNÉS AU TRAVAIL LE 1er JUIN, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	Indice de mobilité de l'emploiement	Employés à gages en 1931 en p.c. de 1921	P.c. d'inoccupés durant l'année retravaillant avant le 1er juin
Ile du Prince-Edouard	2·69	112·7	67·01
Nouvelle-Ecosse	2·79	102·1	54·74
Nouveau-Brunswick	2·83	104·9	52·78
Québec	2·69	138·3	55·29
Ontario	2·55	128·6	56·37
Manitoba	2·24	133·2	44·08
Saskatchewan	2·19	140·5	41·31
Alberta	2·32	137·2	44·24
Colombie Britannique	2·36	140·5	46·61

Nous constatons maintenant une tendance définie de l'Est à l'Ouest dans la mobilité, des régions de plus grande mobilité aux régions de plus petite. Nous constatons aussi une corrélation mieux définie avec l'augmentation de la population durant la décennie, variant de 2·79 en Nouvelle-Ecosse où l'augmentation est la moindre à 2·19 en Saskatchewan, l'une des deux provinces où l'augmentation est la plus forte. Cependant, il est évident que l'augmentation n'est pas le seul facteur. L'indice a plus de sens que le pourcentage à retourner au travail avant

le 1er juin, parce qu'il tient compte de la durée du chômage de ceux qui perdent du temps, indépendamment de cette condition du reste des employés à gages; ainsi, le Québec et l'Ontario, d'après cet indice, paraissent moins mobiles que les Provinces Maritimes.

L'indice de mobilité de l'emploiement mesure quelque chose qui échappe aux donnécs ordinaires de l'emploiement. Il reste à savoir si c'est la *mobilité* (physique ou géographique) ou la *versatilité* des provinces de l'Est qui les rende plus sujettes à demeurer dans le chômage une fois l'emploi perdu. C'est une question sociologique très importante. La mobilité de l'emploiement, au point de vue régional, est-elle déterminée par (1) le caractère des habitants, (2) la nature des industries locales, (3) des considérations étrangères à ces deux précédentes?

L'augmentation des travailleurs, comme on l'a déjà expliquée, a été mise en question pour montrer que l'une de deux choses a dû se produire: (1) un boom régional avec comme résultat une affluence d'employés à gages; (2) après le boom et durant la dépression les chômeurs s'en sont allés vers d'autres marchés du travail. Les "autres marchés" peuvent s'entendre comme une autre occupation ou industrie dans la même localité ou dans une autre. Dans les deux cas il s'agit de mobilité, mais s'il est question d'un autre domaine dans la même localité, il s'agit de versatilité. L'ouvrier n'est pas spécialisé. Il peut faire plus d'une chose. Dans les Provinces des Prairies le travail est spécialisé—l'agriculture comme proposition d'affaires; dans le Canada central il y a l'industrialisation; dans les Provinces Maritimes la spécialisation fait défaut excepté en certains endroits. Sachant ceci, nous pourrions dire aussitôt que la meilleure position des Provinces Maritimes est due entièrement à l'absence de spécialisation et nous serions probablement dans la vérité, mais nous ne pouvons pas être absolument sûrs. Dans un état du chapitre XI, tiré du volume I du recensement de 1931 (voir page 274), nous pouvons voir le nombre d'occupations propres, jusqu'à un certain point, à différentes nationalités. Nous voyons que les Ecossais, les Italiens, les Japonais et les Juifs sont parmi les plus versatiles, et les Européens du centre, de l'est, les Hollandais et les Chinois parmi les moins versatiles. Ceci nous conduit au caractère des habitants et à se demander s'il joue quelque rôle dans la situation des Provinces Maritimes où les Ecossais et les Irlandais sont en grand nombre, des Provinces des Prairies où les Européens du centre abondent, et de la Colombie Britannique où les Britanniques et les Japonais sont nombreux. Remarquons que cette dernière province occidentale a une plus forte mobilité que les Provinces des Prairies en dépit de sa croissance plus rapide.

Rigidité.—Il est désirable de chercher plus à fond les causes de tendance régionale dans la possibilité de demeurer sans emploi une fois qu'on l'a perdu. C'est bien ici que l'on peut éviter les écueils comme les particularités de classification, d'énumération, etc. auxquels les arrangements par occupations et industries sont sujets. Il y a dans la recherche une difficulté qui naît du fait que nous avons si peu de divisions régionales—seulement les neuf provinces. Nous avons aussi 15 cités, mais le comportement dans les cités est si différent de celui du reste de leur province que la manipulation des chiffres afin de les faire concorder est presque impossible. Comme le montre l'état suivant, les cités sont beaucoup plus rigides que l'ensemble de la province. Si la possibilité régionale de demeurer sans emploi dépendait de la seule diversification des occupations, on s'attendrait que la cité se comportât mieux que le reste de la province comme la cité est beaucoup plus diversifiée. Dans l'état suivant l'indice de rigidité (ou possibilité de demeurer sans emploi) de chaque province et de chacune des quinze principales paraît en regard de certains autres traits qui, semble-t-il, devraient être en corrélation avec cette rigidité. Ces traits sont: (1) grandeur; (2) augmentation des employés à gages de 1921 à 1931, et (3) diversification de l'occupation. Cette diversification se mesure en trouvant le nombre moyen de travailleurs par occupation dans la région et en prenant ensuite le nombre d'occupations où les travailleurs sont représentés par cette moyenne ou plus. Si donc il y a 300 occupations enregistrées dans une cité avec 30,000 travailleurs, le nombre moyen de travailleurs par occupation est de 100. S'il y a 30 occupations où l'on trouve 100 travailleurs ou plus ce chiffre 30 sert à mesurer la diversification. C'est un fait frappant que la diversification ainsi mesurée soit plus forte pour les régions que pour les races d'immigrés. On a mentionné ailleurs que le nombre le plus grand d'occupations représentées par une race d'immigrés était 24 (Ecossais). Il y a pas de cité au Canada et seulement une province (Ile du Prince-Edouard) à avoir une représentation aussi petite.

Le nombre de différentes régions ne suffit pas à une corrélation multiple sûre entre l'indice de rigidité et ces trois facteurs, mais il semblait profitable d'établir cette corrélation pour montrer la tendance des régions qui sont représentées. Le fait que les cités montraient plus de rigidité que les provinces était embarrassant en considération de leur plus grande diversification occupa-

tionnelle. Conséquemment, il était au moins intéressant de voir si la grandeur avait quelque effet. En d'autres termes, disons qu'une cité a 300 occupations et une province autant; dans la province ces occupations se rencontrent en différents endroits, tandis que dans la cité elles sont confinées à une région limitée. La même occupation dans dix différentes parties d'une province constituerait en réalité 10 groupes d'occupations, tandis que dans la cité elle n'en constituerait qu'un. Cette seule considération montre le peu que nous pouvons obtenir des moyennes générales provenant de grands agrégats et la nécessité d'une décomposition dans toute analyse d'attributs.

L'état suivant compte deux parties, (1) par province et (2) par cité. Les trois caractéristiques décrites plus haut paraissent avec l'indice de rigidité. Il est apparent, même à l'œil nu, que ces caractéristiques sont en corrélation avec la rigidité, mais la mesure de la corrélation à même un nombre si petit de cas n'aurait pas de sens. Ce qui semble très intéressant, c'est que lorsque les provinces sont prises séparément il y a une corrélation et lorsqu'il s'agit des cités il y a encore corrélation; mais les deux séries sont évidemment hétérogènes et incapables d'être mises en corrélation comme une série. Malgré tous les avantages de la cité (excepté en croissance rapide) elle est plus rigide que la province entière. La raison qui est suggérée, c'est que l'occupation dans la province est divisée en plusieurs localités, tandis que dans la cité il n'y a qu'une seule localité. Il se pose une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre pour le moment: si, disons, il y a dans une cité 30,000 travailleurs et dans dix autres localités encore 30,000 travailleurs à raison de 3,000 par localité; si de plus la cité et les dix localités ont la même distribution occupationnelle, le travailleur de la cité serait-il plus sujet à demeurer inactif une fois sans ouvrage que ceux des dix localités? La réponse indiquée est "oui", mais pour le moment nous ne pouvons pas le prouver.

CXVI.—NOMBRE D'EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) ET NOMBRE PAR 100 EN 1921, AVEC INDICE DE RIGIDITÉ ET NOMBRE D'OCCUPATIONS MASCULINES PLUS GRANDES QUE LA MOYENNE, CANADA, PAR PROVINCE ET CITÉ DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1er JUIN 1931

Province et cité	Indice de rigidité (employés à gages, hommes)	Employés à gages, hommes		Occupations masculines plus grandes que la moyenne
		En 1931 (000)	En 1931 en p.c de 1921	
(1) Province—				
Nouveau-Brunswick	2·83	66	105	32
Nouvelle-Ecosse	2·79	95	102	41
Québec	2·69	535	138	54
Ile du Prince-Edouard	2·69	9	113	16
Ontario	2·55	753	128	53
Colombie Britannique	2·36	198	141	56
Alberta	2·32	116	137	31
Manitoba	2·24	133	133	47
Saskatchewan	2·19	116	141	24
(2) Cité –				
Halifax	2·67	15	108	56
London	2·67	18	121	63
Saint John	2·64	12	104	45
Montréal	2·60	224	152	62
Québec	2·52	30	151	53
Hamilton	2·47	44	142	61
Toronto	2·41	176	134	72
Ottawa	2·37	31	124	58
Calgary	2·26	25	159	61
Edmonton	2·22	21	162	59
Windsor	2·13	18	165	60
Winnipeg	2·12	63	136	72
Vancouver	2·07	77	231	64
Regina	1·99	15	167	56
Victoria	1·92	12	113	55

CHAPITRE X

ORIGINE RACIALE ET CHÔMAGE

Introduction.—Le sujet de ce chapitre a été discuté incidemment dans plusieurs autres chapitres de cette monograghie et traité avec force détails dans la monographie, *Origines Raciales et Lieux de Naissance de la Population Canadienne*, par le prof. W. B. Hurd. Il semble donc suffisant dans ce chapitre de réunir et passer en revue les points déjà discutés.

Dans l'analyse du prof. Hurd, le chômage par race est montré relativement à des caractéristiques apparemment non raciales qu'offrent ces différentes races, comme compagnes de leur degré de chômage—âge, année d'arrivée, occupation, etc. Quand on tient compte de ces traits raciaux concomitants, il semble qu'il y ait peu ou pas de chômage qui ne puisse pas être associé à la race comme telle. Naturellement il reste encore de grandes différences dans le degré de chômage d'une race en regard d'une autre et, quand ces différences peuvent être associées à la différence occupationnelle, il est impossible de dire si le chômage est dû à la race ou à l'occupation. Les découvertes négatives ne prouvent pas qu'il n'y a *aucune* distinction raciale. Pourquoi une race différerait-elle d'une autre au point de vue occupation? L'"habitat original" est la première raison qui vient à l'esprit, mais c'est presque exactement ce qu'au recensement nous entendons par race; on appuie sur le mot *original* pour distinguer du pays de la dernière résidence permanente. Bien des races viennent de plusieurs pays et pourtant les gens de ces races qui représentent différents pays de naissance ou d'émigration montrent des caractéristiques communes en fait d'occupation et (en liaison étroite avec l'occupation) de distribution à travers le pays. Il n'est pas difficile de voir, dans un atlas des Provinces des Prairies* par le prof. Hurd et le docteur Grindley, que les races sont justement différenciées par ces caractéristiques. Une différenciation aussi subtile que celle des Russes et des Ukrainiens peut être discernée par la coutume des Russes de s'établir le long des chemins de fer et des Ukrainiens de s'établir dans les districts de culture mixte—ce qui concorde dans les deux cas avec l'habitat original. Or, lorsqu'il y a similarité d'occupation dans le cas d'une race venant de différents pays et dissimilarité dans le cas de différentes races venant du même pays, il est difficile de les dissocier des caractéristiques raciales.

Mobilité.—Cependant, nous découvrirons un trait du chômage au chapitre XI qui semble plus directement lié avec la race. Dans ce chapitre, on va appliquer à différentes races d'immigrés par année d'arrivée au Canada une mesure de la mobilité dans et hors l'emploiement (développée à l'appendice 1). Cet indice mesure la facilité ou la difficulté avec laquelle l'employé à gages peut retrouver du travail une fois qu'il est devenu chômeur (c'est probablement aussi la mesure de la facilité ou de la difficulté qu'éprouve une personne à trouver un emploi pour la première fois). Or, quand les races d'immigrés sont classifiées par cet indice et soumises à des classifications recoupées par le pourcentage ordinaire de chômage (*i.e.* par les chances de sortir des rangs des travailleurs), on voit qu'il y a une différence raciale considérable. Il y a, par exemple, une grande séparation entre les Juifs et les Européens de l'Est et du Centre, bien que les deux viennent des mêmes pays; il y a une grande différence entre les Japonais et les Chinois (voir état CXXI, chapitre XI). Nous ne pouvons pas associer ceci avec l'année d'arrivée parce qu'on en a déjà tenu compte. Quand nous pensons que ce que l'on cherche à mesurer est la difficulté à trouver du travail après en avoir perdu, il semble que la langue y soit pour quelque chose, mais d'après l'état mentionné il est évident que ce n'est pas la seule raison.

Spécialisation.—Ce qui diversifie les races ce n'est pas tant l'occupation que le degré auquel elles se spécialisent dans les occupations. On voit à même un état† du chapitre XI que les Ecossais comme race représentent le plus grand nombre d'occupations différentes, les Hollandais le plus petit nombre, bien que les Japonais rivalisent avec ces derniers. Et pourtant les Japonais sont les plus mobiles en fait d'emploiement. Ceci semble également indiquer que la différenciation dans la condition de chômage n'est pas entièrement occupationnelle.

* *Agriculture, climat et population des Provinces des Prairies du Canada.* Bureau Fédéral de la Statistique. Imprimeur du Roi, Ottawa.

† p 274; extrait du volume I du Recensement de 1931, p. 294.

Dans la monographie de 1931, *Analphabétisme et Fréquentation Scolaire,* les gains et autres traits concomitants semblent encore associés à l'analphabétisme et l'analphabétisme est étroitement lié à la race.

Ce n'est qu'en prenant une à une les caractéristiques du chômage ordinairement associées à la race et en montrant que chacune n'est due à *rien* d'autre qu'il y aurait moyen de prouver qu'il y a différenciation *raciale,* et la chose est évidemment impossible. Tel quel, le fait qu'il y a une autre explication possible ne prouve pas qu'il n'y a *pas* de différenciation raciale. La question est posée. Cependant il n'y a aucun doute que les caractéristiques du chômage *sont* associées à la race, que ces caractéristiques soient "raciales" ou non. Ces caractéristiques comprennent entre autres: (1) possibilité d'être mis en chômage; (2) possibilité de rester sans travail une fois l'emploi perdu; (3) différents taux de gains; (4) différente grandeur des familles avec les implications qui en découlent; (5) différents degrés de pouvoir de gain des membres de ces familles; (6) différentes proportions de ces familles; (7) différences dans la principale occupation; (8) différences dans le nombre et la variété des occupations indiquant différents degrés de versatilité. Cette liste pourrait être allongée, mais elle semble suffisamment longue. Le chapitre XI suggère que, s'il y a une différenciation "raciale" dans le chômage, elle se rencontre suivant les différents degrés de versatilité.

CHAPITRE XI

RAPPORT ENTRE LA PROBABILITÉ D'EMPLOI CONTINU ET LES FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES ET AUTRES

Introduction.—L'objet principal de ce chapitre est de montrer les principes qui provoquent les fluctuations du chômage pendant l'année et de classer les industries, les professions, etc., en termes de force ou de faiblesse d'après le risque et la nature de chômage auquel elles sont sujettes du point de vue de ces fluctuations. Nous avons exposé à l'Appendice 1 la méthode qui a présidé à cette classification et il n'est pas nécessaire d'en faire ici une description détaillée. Cette méthode est basée sur le comportement du chômage révélé dans d'autres chapitres de la monographie, particulièrement les chapitres III et IV.

Type de fluctuation.—Les fluctuations "saisonnières du chômage" comportent beaucoup de concepts différents. Une industrie peut être saisonnière en ce sens qu'elle est peu active en hiver et très active en été, avec généralement un mois ou une semaine d'activité minimum pendant la période de ralentissement, un maximum d'activité pendant les saisons actives et des mois d'activité assez uniformément graduée par ordre chronologique entre ces extrêmes. C'est le concept habituel de "saisonnier" au Canada. Il y a, cependant, d'autres concepts, *e.g.* la cueillette des fraises est saisonnière parce qu'elle ne dure qu'un mois; l'abatage du bois dans l'Est est à la cime en hiver et probablement en été en Colombie Britannique. En outre, il y a d'autres industries qui ont peut-être plusieurs bonnes saisons. En tant que ceci est vrai, nous pouvons considérer que ce chapitre traite des fluctuations saisonnières, car la plupart des fluctuations discutées sont réellement saisonnières. Cependant, certaines fluctuations (au cours d'une année) discutées ne peuvent pas être considérées comme saisonnières. Quand la tendance de l'emploi est à la baisse (ou à la hausse), certaines industries y correspondent d'une manière différente. (1) Par exemple, une industrie peut congédier ses hommes graduellement en suivant fidèlement la courbe; dans ce cas il n'y a pas de fluctuations saisonnières ou autres. (2) Une autre industrie peut renvoyer ses hommes par étapes—maintenant l'effectif du début de l'année pendant deux ou trois mois, puis en congédiant un grand nombre d'hommes; retenant le reste deux ou trois mois encore et en licenciant d'autres, et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année. Il est possible qu'à la fin de l'année elle ait renvoyé le même nombre d'employés que la première (congédiements graduels), mais elle a manifesté, non pas des fluctuations d'après la définition du dictionnaire, mais des irrégularités qui sont mesurées par une jauge appelée la déviation standard, et cette déviation standard est supérieure à celle du premier cas. (3) Une troisième industrie, qui renvoie la même proportion de ses employés que les deux précédentes au cours de l'année, peut les renvoyer en une fois et garder les autres le reste de l'année. Cette industrie manifeste la plus haute déviation standard des trois. (4) Il y a réellement "fluctuation" dans le cas d'une industrie qui congédie des hommes, qui en embauche d'autres plus tard, qui en congédie encore d'autres plus tard et ainsi de suite. Cette industrie a ou n'a peut-être pas une déviation standard supérieure à celle de la troisième industrie mentionnée, mais cette déviation a une autre cause. Elle peut se produire même s'il n'y a ni tendance à la hausse ni tendance à la baisse.

Cependant, nous ne nous occupons pas de ce type de variation, parce que nous prenons la tendance comme un différentiel du maximum au minimum et non pas chronologiquement. A la lumière de cet énoncé nous pouvons comprendre que si théoriquement il y a possibilité qu'il n'y ait pas de tendance à la baisse, effectivement cette possibilité n'existe pas. De fait, plus la tendance à la baisse est peu prononcée, plus la déviation standard risque d'être faible et le nombre d'échanges réciproques plus grand.

Classification.—D'après nos observations sur la situation du chômage en 1931, les industries du type 3 sont enclines à montrer des caractères semblables dans tous les différents degrés de chômage, parce qu'elles font preuve du même rapport de déviation standard à tendance. La seule façon de les distinguer les unes des autres est de prendre le pourcentage de chômage montré. Se basant sur cette supposition, nous pouvons les classifier en les disposant par ordre en commençant avec celles qui manifestent le moins de chômage et en continuant jusqu'à celles qui en manifestent le plus, en maintenant la relation entre la déviation standard et la tendance constante.

61263—18½

Par contre, en maintenant le pourcentage de chômeurs (ou d'employés) constant nous pouvons supposer qu'il existe une gradation selon le rapport de la déviation standard à la tendance et les classer d'après les différents degrés de rapport, *i.e.* le nombre de changements pendant l'année.

Le raisonnement sur lequel s'appuie cette dernière classification et la démonstration de sa validité sont exposés en détail dans l'Appendice 1. Dans ce chapitre, il ne sera question que de son importance. Prenons le cas d'un groupe d'industries (ou d'une province, d'âges, de races ou de professions) qui présente durant toute l'année une moyenne de 5 p.c. de chômage ou de 95 p.c. d'emploi. Ceci signifie que les travailleurs de cette industrie en général ont perdu 2·6 semaines et ont travaillé 49·4 semaines. En ce qui concerne l'industrie, comment ou par qui ces semaines ont été perdues n'a pas beaucoup d'importance. Au point de vue de la comptabilité et de l'évaluation en argent, la perte serait un montant spécifique sauf, naturellement, que la perte serait plus sentie à une partie de l'année qu'à une autre ou si elle atteignait la partie la plus nécessaire du personnel plutôt que la moins nécessaire. Cependant, c'est peu probable à cause de certaines autres considérations. Tout probablement l'industrie perdrait le travail des membres les moins nécessaires et les moins payés de son personnel, et la perte se produirait à une époque où l'activité est ordinairement ralentie. Par contre, du point de vue des travailleurs, cela fait une grande différence par qui et comment ces semaines sont perdues. Si la perte est également répartie parmi eux, il s'ensuit que chaque travailleur a travaillé 49·4 semaines pendant l'année et qu'il a tout simplement eu deux semaines de vacances sans paye. Si 5 p.c. seulement ont perdu du temps pendant l'année, cela signifie que ce 5 p.c. ont perdu 52 semaines, *i.e.* n'ont pas travaillé du tout. Si les 5 p.c. sont également répartis parmi les travailleurs de toute l'échelle des salaires, il en résulte très peu de privations pour ceux qui sont suffisamment bien payés pour qu'il reste une marge sur les dépenses de l'année, et les privations sont limitées à ceux qui reçoivent une rémunération qui ne laisse pas de marge. Si cette proportion de chômage se limitait, disons, à la moitié ou au tiers inférieur, elle aurait pour effet de faire baisser en bas de la marge un grand nombre des salaires laissant une marge. Mettons qu'elle ne porte que sur la moitié inférieure, elle entraînerait alors 5·2 semaines de chômage pour cette moitié. Si les gains annuels maximums des travailleurs de cette moitié s'élèvent à $1,000 (à peu près la moyenne en 1931 pour tous les salariés), elle a pour résultat de les réduire à $900, de sorte que cette moitié a des gains échelonnés de $900 en descendant. Les gages pour toute cette moitié seraient diminués de $8.50 par mois. Toutes les personnes de cette moitié de l'échelle des gains dépensent généralement la presque totalité de leurs gains pour vivre et cette réduction entraîne un changement violent dans le mode de vie de chacune d'elles. En outre, il ne faut pas oublier que nous discutons une année où il n'y a que 5 p.c. de chômage non pas une "mauvaise" année mais une très "bonne" année.

Le moment où les personnes ont perdu les 5·2 semaines fait aussi une différence—les ont-elles perdu en une seule fois ou en plusieurs fois pendant l'année? Ont-elles eu à subir leur perte pendant la saison d'hiver lorsqu'elles sont sujettes au chômage ou pendant la saison d'été lorsqu'elles sont généralement employées? Une personne, quelque dépensière qu'elle soit, fait des ajustements d'une nature quelconque pour parer à ses expectatives ordinaires. Lorsque ces expectatives sont dérangées par une certaine durée de chômage imprévu, il peut en résulter une perte hors de toute proportion avec celle qui résulterait de la même durée de chômage si elle était plus ou moins prévue.

Périodicité.—Dans les classifications de ce chapitre nous cherchons à identifier ces facteurs. Prenant le cas de la classe qui montre 95 p.c. d'emploi, celle-ci est subdivisée de façon à révéler les différents degrés de ce que nous pouvons appeler la "périodicité" de l'emploi ou du chômage. Cette périodicité est désignée par les nombres 1, 1·5, 2, 2·5 et ainsi de suite, d'après le nombre de changements subis au cours de l'année par l'industrie, profession, etc., et dans les états on les appelle "indices de mobilité". L'industrie qui n'accuse qu'un changement renvoie probablement les employés qui souffrent du chômage en une seule fois. Si elle les renvoie au commencement de l'année, un pourcentage supérieur de chômage sera occasionné pour l'ensemble de l'industrie; si elle les renvoie à la fin de l'année, le pourcentage sera plus faible et nous ne pouvons pas avoir ces possibilités puisque la classe a constamment 95 p.c. d'emploi. Par conséquent, en maintenant constante la classe d'emploi par tous les différents degrés de périodicité, il se manifeste des différences qui n'impliquent pas des possibilités du genre d'un renvoi au commencement de l'année, un autre à la fin et ainsi de suite.

S'il y a deux industries dans la classe de 95 p.c. d'emploi et qu'une présente 1 changement pendant l'année et une autre 4, laquelle de ces deux industries est la plus favorable au travailleur? Nous avons vu que l'industrie qui ne présente qu'un seul changement, *i.e.* qui renvoie tous ses hommes en une seule fois, limite son chômage à certaines fractions de ses travailleurs qui restent sans travail pendant une longue période. C'est le type d'industrie qui crée la situation grave que nous avons déjà décrite. L'industrie qui présente 4 changements répartit son chômage parmi ses travailleurs. Dans les limites du 5 p.c. de chômage pour tout l'effectif des travailleurs, elle mitige la situation de chaque travailleur en empêchant sa relégation de la classe ayant un surplus sur les frais de subsistance à la classe sans surplus. Il ne semble pas y avoir de fausseté dans ce raisonnement. Dans un sens, elle donne du travail intermittent pour tous au lieu de donner du travail régulier à quelques-uns. A ce sujet et en suivant la dérivation de la base de la classification, permettons-nous de supposer deux industries ayant chacune 1,000 travailleurs. L'une d'elles a 5 p.c. de chômage et 1 changement seulement, l'autre a 4 changements (et pas nécessairement le même pourcentage de chômage). Un certain nombre de travailleurs de la première industrie sont inoccupés toute l'année (à moins qu'ils n'aient travaillé dans une autre industrie plus tard)—disons 50; quel pourcentage de chômage dans la deuxième industrie laisserait le même nombre sans travail toute l'année? Supposons que q est le pourcentage. Si $q^4 = 0\cdot05$, alors $q = 0\cdot47$ et la réponse est qu'il faudrait 47 p.c. de chômage dans l'ensemble de la deuxième industrie pour qu'il y ait le même nombre de sans-travail toute l'année que les 50 de la première industrie. Cependant, dans la deuxième industrie la quatrième puissance seulement de 0·53 ou 7·9 p.c. travaillerait toute l'année, *i.e.* ne perdrait pas de temps. Or, il y eut quelques industries en 1931 qui à tout prendre ont perdu jusqu'à 47 p.c. ou presque, mais très peu. Par conséquent, l'industrie n'ayant que 5 p.c. de chômage et qu'un seul changement serait aussi dure pour certains de ses travailleurs que l'industrie la plus faible au Canada en 1931. Si elle avait subi 2 changements au lieu de 1, il y aurait eu moins de trois hommes perdant toute l'année; si elle avait subi 3 changements, 1 homme seulement par 8,000 aurait perdu toute l'année; si elle avait subi 4 changements, 1 homme seulement sur 160,000 aurait perdu toute l'année. Les chiffres ne sont pas tout à fait aussi spécifiques, car il faut allouer une certaine individualité, mais ils constituent une approximation très rapprochée de l'exactitude.

L'effet d'une industrie de ce genre ayant un faible pourcentage de chômeurs et qu'un seul changement est évidemment de transférer la responsabilité du réembauchage de ses hommes à une autre industrie ou de les jeter sous l'assistance publique. Probablement qu'une des raisons pour lesquelles leur pourcentage de chômage est faible est que le renvoi a eu lieu au commencement de l'année et que ceux qui ont été renvoyés ont déclaré au recensement qu'ils se classaient sous une autre industrie ou dans aucune.

On voit donc que la classification par périodicité est très importante. Nous procéderons maintenant à donner cette double classification par différents types de groupes de travailleurs.

1. **Principaux groupes de professions par sexe.**—Cette classification est présentée à l'état CXVII. Les sexes sont indiqués séparément par profession. Il est évident que les femmes manifestent plus de diversité que les hommes. Nous pouvons envisager la comparaison comme une où nous évaluons les chances de retrouver de l'emploi une fois qu'il a été perdu. Ceux de la première classe verticale trouvent plus difficile et ceux de la dernière classe verticale moins difficile de retrouver de l'emploi. Ceux de la première classe horizontale sont le moins exposés à perdre un emploi une fois qu'ils en ont un et ceux de la dernière classe, le plus exposés. La femme moyenne est moins exposée à perdre son emploi que l'homme moyen, mais elle a la même difficulté à en retrouver un une fois qu'elle l'a perdu. C'est tout simplement le résultat de la répartition professionnelle. Lorsque nous prenons les sexes, profession par profession, nous trouvons des différences frappantes. La femme dans les professions ou l'agriculture révèle plus de rigidité, *i.e.* trouve plus difficile de retrouver de l'emploi que l'homme. Par contre, les femmes employées dans le transport, le bâtiment et la construction, la pêche et l'abatage, et le travail non spécialisé et particulièrement l'industrie manufacturière, trouvent beaucoup plus facilement à se placer de nouveau. Que ce soit dû à une plus grande diversité des industries qui comptent plus d'occupations féminines, cela se voit facilement lorsqu'il s'agit d'une occupation féminine comme celle de téléphoniste. Par contre, les services professionnels féminins couvrent une liste beaucoup moins longue de professions; l'enseignement prend environ 58 p.c. du groupe et l'hygiène, presque 27 p.c.

Le sens direct de la classification verticale est, naturellement, le fait qu'à l'extrême gauche les changements de l'état de l'emploi—*i.e.* passage de la classe des employés à celle des chômeurs—se font rarement et en masse; à l'extrême droite, fréquemment et en petites proportions. Plus on avance vers la droite, moins il y a distinction entre les classes d'employés et de chômeurs et plus le travailleur est exposé à passer d'une catégorie à une autre du jour au lendemain. En somme, la femme est moins catégoriquement divisée entre les deux classes que l'homme.

Prenant maintenant les professions elles-mêmes et limitant l'attention aux hommes, nous constatons en général que plus le chômage est répandu moins il y a de rigidité et de périodicité. Cependant, nous constatons que les soins personnels et les transports et communications sont dans la même classe de pourcentage d'emploi et qu'il y a une différence considérable dans la rigidité. Les risques de chômage sont moins fréquents mais les proportions plus élevées dans le groupe des services personnels, et la difficulté de retrouver un emploi est grande; dans les transports et communications chaque travailleur est tout aussi exposé à perdre du temps que dans les services personnels, mais il perd moins de temps—le chômage est mieux réparti parmi les travailleurs. Il est admis que ce phénomène est attribuable en partie à la variété des occupations comprises sous transports et communications, mais on verra à l'état CXXII que, lorsque cette occupation principale est subdivisée, le même phénomène se produit pour les subdivisions.

Il est plutôt étonnant de constater que deux occupations si grandement différentes que les "transports et communications" et l'"abatage du bois" sont dans la même classe tout en différant grandement, cependant, en ce qui concerne le risque de chômage; il en est de même de deux occupations telles que les services professionnels et l'agriculture. Ceci nous donne une indication des caractères du chômage saisonnier, qui peut être mieux étudié en rapport avec les groupes d'occupations homogènes présentés à l'état CXXII qu'avec les groupes principaux présentés ici. L'occupation saisonnière paraît avoir des degrés variables de rigidité—contraste, agriculture et mines et carrières. Il semble que les occupations saisonnières diffèrent des autres occupations seulement par le plus grand risque de perte de temps qu'elles offrent dans l'ensemble de l'occupation, *i.e.* que chaque individu perde son emploi.

Dans la distinction entre individus, nous trouvons que les occupations saisonnières varient grandement, mais nous ne pouvons pas encore dire si c'est à cause des différentes phases de développement de ces occupations saisonnières. Prenons le travailleur agricole et le professionnel—la seule raison pour laquelle un individu du premier groupe souffre moins du chômage pendant l'année qu'un individu du deuxième est que l'occupation en général perd moins de temps. Par contre, prenons un travailleur agricole et un mineur—l'individu moyen du premier groupe perd moins de temps que celui du dernier parce que l'ensemble de l'occupation perd moins de temps, mais celui qui perd du temps en perd plus que dans le dernier groupe parce que, lorsqu'il est congédié, il y a risque que ce soit pour très longtemps. De fait, si nous prenions un sans-travail agricole pour qui les probabilités que l'occupation en général soit désœuvrée à un certain jour sont de 1–20 et un mineur sans travail pour qui les probabilités que l'occupation en général soit désœuvrée à un certain jour sont de 1–20, chaque travailleur agricole serait trois fois et un tiers plus exposé à perdre toute l'année que chaque mineur.

Une autre façon d'envisager la classification latérale est de la considérer comme une gradation de la moindre mobilité à la plus grande (gauche à droite). L'état offre un moyen d'évaluer les occupations de ce point de vue. Sans aucun doute l'occupation où le travailleur peut être remercié et repris fréquemment est plus mobile que celle où il doit soit rester employé ou chômeur. Si l'occupation est à la fois immobile comme sa classification latérale l'indique et sujette à beaucoup de chômage comme l'indique sa classification verticale, cette occupation est dans une mauvaise situation. Noter à ce point de vue la situation des journaliers. Nous ne nous rendons pas compte qu'il y a tendance à l'immobilité dans leur cas parce qu'en 1931 elle était à peu près moyenne. Si, cependant, nous comparons 1931 et 1921, nous constatons que l'immobilité s'est déplacée de $5\frac{1}{2}$ intervalles vers la gauche (des classes inscrites ci-dessus, *i.e.* de 3·9 à 2·5). Nous pouvons juger de la portée de ce changement du fait que le journalier sans travail en 1921 avait treize fois autant de chances de retrouver de l'emploi au cours de l'année que le sans-travail en 1931. Une petite différence dans les intervalles latéraux de gauche à droite entraîne une différence très considérable de mobilité.

2. **Principaux groupes d'industries par sexe.**—L'état XCVIII donne une classification recoupée des principales industries selon qu'elles offrent, comme il a été déjà expliqué, le rapport avec l'état CXVII, (a) de probabilités que le travailleur perde son emploi (colonne verticale) et

CXVII.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS DANS LES PRINCIPAUX GROUPES D'OCCUPATIONS, PAR INTERVALLES DE POURCENTAGE DE L'ANNÉE DE TRAVAIL, INDICES DE MOBILITÉ ET SEXE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

P.c. de l'année travaillé	Hommes					Femmes						
	Indice de mobilité					Indice de mobilité						
	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75	2·75–3·00	3·00–3·25	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75	2·75–3·00	3·00–3·25	3·25–3·50	3·50–3·75
94 et moins de 96	Finance, Assurance	Service professionnel				Service professionnel Finance, Assurance						
92–94.......		Commis						Commis				
90–92.......		Tous services commerciaux					Service personnel				Transports et communications	
88–90.......								Salariés de tout le Canada Commerce				
86–88.......		Service personnel		Transports et communications								
84–86.......		Agriculture										
82–84.......												
80–82.......					Manufacture							Manufacture
78–80.......			Travailleurs de tout le Canada							Ouvriers et travailleurs non artisans		
76–78.......												
74–76.......												
72–74.......												
70–72.......				Bâtiment et construction								
68–70.......				Pêche et abatage								
66–68.......					Mines, carrières, puits d'huile et de sel							
64–66.......												
62–64.......			Ouvriers et travailleurs non artisans									

CXVIII.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS DANS LES PRINCIPAUX GROUPES D'INDUSTRIES, PAR INTERVALLES DE POURCENTAGE DE L'ANNÉE DE TRAVAIL, INDICES DE MOBILITÉ ET SEXE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

P.c. de l'année travaillé	Hommes					Femmes							
	Indices de mobilité					Indices de mobilité							
	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75	2·75–3·00	3·00–3·25	1·50–1·75	1·75–2·00	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75	2·75–3·00	3·00–3·25	3·25–3·50
96 et moins de 98........											Éclairage et énergie électriques		
94–96........	Finance, assurance								Finance, assurance				Transports et communications
92–94........													
90–92........				Éclairage et énergie électriques					Service				
88–90........		Service	Commerce						Construction	Salariés de tout le Canada	Commerce		
86–88........								Agriculture	Mines, carrières, puits d'huile et de sel				
84–86........		Agriculture	Transports et communications										
82–84........													Manufacture
80–82........					Manufacture								
78–80........			Salariés de tout le Canada										
76–78........													
74–76........													
72–74........													
70–72........					Mines, carrières, puits d'huile et de sel								
68–70........				Forêts, pêche et piégeage									
66–68........													
64–66........				Construction		Non spécifié							
62–64........													
60–62........													
58–60........													
56–58........													
54–56........		Non spécifié											

(b) les probabilités qu'il recouvre son emploi une fois qu'il l'a perdu (colonne latérale de droite à gauche). Les groupes sont si hétérogènes que la discussion détaillée est remise jusqu'à ce que l'on ait eu l'occasion de passer en revue des groupes d'industries homogènes comme dans l'état CXXII. Cependant, quelques observations générales peuvent être faites.

Nous constatons que la finance et l'assurance sont les classes les plus rigides, *i.e.*, bien que les probabilités de garder une position une fois qu'elle a été obtenue soient plus grandes que dans les autres, les probabilités de la reprendre une fois qu'elle a été perdue sont très faibles. En d'autres termes, la mobilité entre l'état d'employé et de chômeur est très faible. Considérant ensuite deux industries présentant des probabilités égales de garder l'emploi, *viz.* l'agriculture et les transports et communications, nous constatons que la probabilité d'obtenir de nouveau de l'emploi pendant l'année une fois congédié est plus grande dans le deuxième. En d'autres termes, le travailleur agricole est embauché à une ou deux périodes seulement de l'année. Examinons maintenant deux industries dans la même classe de mobilité—la production d'éclairage et d'énergie électriques et la distribution et la construction, la probabilité de perdre l'emploi se manifeste beaucoup plus grande dans la deuxième que dans la première. Enfin, il y a l'industrie manufacturière où la mobilité est la plus grande de toute, mais manifestement parce que "l'industrie manufacturière" couvre une très grande variété d'industries. L'état CXXII montre comment les manufactures diffèrent entre elles.

Le groupe d'industries désigné comme "non spécifié" occupe un rang remarquable. En ce qui concerne les hommes il se compose presque entièrement de journaliers non spécialisés; pour ce qui est des femmes, de dactylographes et de sténographes. Or, pourquoi les sténographes qui ne se rattachent pas à une industrie seraient-ils moins mobiles que ceux qui ont un tel attachement (*cf.* états CXVII et CXVIII)? Il est remarquable qu'un attachement puissant et l'absence de celui-ci manifestent les mêmes degrés d'immobilité. Naturellement, ceci pourrait se produire si les non-attachés se composaient de personnes congédiées faisant autrefois partie des puissamment attachés. A noter dans tous les états précédents l'immobilité des classes qui sont décidément des mauvaises classes—et aussi au tableau CXIX les types d'âge qui se rangent dans les classes immobiles, les très âgés et les très jeunes.

3. **Principaux groupes d'âges.**—L'état CXIX renferme la même sorte de classifications que les états précédents sauf que ce sont les groupes d'âges qui sont en revue. Si l'interprétation de la classification est claire maintenant, nous pouvons nous dispenser d'autres explications et appeler les intervalles latéraux de droite à gauche une gradation de la mobilité à la rigidité avec laquelle l'emploi *finit* et *reprend*, tandis que de bas en haut nous avons une gradation des probabilités qu'il y a de perdre un emploi une fois qu'il est détenu. Il appert clairement que la gradation latérale en est une des âges les plus aptes aux âges les moins aptes. Les plus vieux et les plus jeunes sont ensemble à l'extrême gauche. Ceci se comprend facilement puisque nous savons que ces âges extrêmes sont choisis, parce que, en ce qui concerne les jeunes, la plupart n'ont pas encore commencé à travailler et ne sont pas comptés, tandis que dans le cas des très vieux beaucoup sont à la retraite et ne sont pas comptés non plus. Ceci explique aussi pourquoi les hommes de 10-13 sont plus près de la tête que les autres âges. L'importance principale de ce qui arrive ainsi aux âges extrêmes est de nous fournir une directive expliquant pourquoi les industries rigides manifestent de faibles degrés de chômage, *i.e.* sont près de la "tête". C'est parce qu'elles ont subi un procédé de *contraction* soit en congédiant leurs chômeurs pour une période si longue que ceux-ci ne se considèrent plus attachés à l'industrie, soit en n'embauchant pas de salariés supplémentaires.

Le trait le plus important de cette classification par âge est le rang des classes de 18-19 ans et de 55-64 ans. Aucun de ces groupes d'âges n'est ou, du moins, ne devrait être influencé par la mise à la retraite ou le défaut d'absorption par le marché de travail. Il y eut un temps où le jeune homme de 18 ans était marié et il est encore vrai que l'homme de 55-64 a des dépendants Non seulement ils sont au bas de la classification verticale mais ils sont aussi dans l'avant-dernière classe de rigidité, ce qui force notre attention sur ces âges. En examinant la répartition par âge de la population canadienne, nous constatons que le groupe 55-64 augmentera certainement très rapidement en nombre au cours des prochaines vingt années et il en sera de même pour quelque temps du groupe de 18-19 ans—l'augmentation sera beaucoup plus forte pour ces deux groupes que pour l'ensemble de la population. Cette situation rend la mise à la retraite en bas de 65 ans presque impossible. Et, cependant, en 1931 la personne de 18 ou 60 ans qui avait perdu son emploi avait 2·4 fois autant de chances de rester désoeuvrée toute l'année que l'homme de

CXIX.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS PAR GROUPES D'ÂGES, PAR INTERVALLES DE LA PROPORTION DE L'ANNÉE DE TRAVAIL, INDICES DE MOBILITÉ ET SEXE, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

HOMMES

P.c. de l'année travaillé	Indice de mobilité		
	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75
86 et moins de 88	10–13 ans		
84–86			
82–84	14–15 ans		
80–82			35–44 ans 45–54 ans
78–80			25–44 ans Tous âges
76–78	16–17 ans	55–64 ans 18–19 ans	20–24 ans
74–76	65–69 ans 70 ans et plus		

FEMMES

P.c. de l'année travaillé	Indice de mobilité			
	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75	2·75–3·00
94 et moins de 96		70 ans et plus		
92–94				
90–92	10–13 ans 65–69 ans	55–64 ans	35–44 ans 45–54 ans	20–24 ans 25–34 ans
88–90			Tous âges	
86–88			18–19 ans	
84–86	14–15 ans			
82–84		16–17 ans		

CXX.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS PAR GROUPES PROVINCIAUX, PAR INTERVALLES DE LA PROPORTION DE L'ANNÉE DE TRAVAIL, INDICES DE MOBILITÉ ET SEXE, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

HOMMES

P.c. de l'année travaillé	Indice de mobilité			
	2·00-2·25	2·25-2·50	2·50-2·75	2·75-3·00
90 et moins de 92			Ile du Prince-Edouard	
88-90				
86-88				
84-86				
82-84				
80-82	Saskatchewan		Québec Ontario	
78-80		Alberta	Canada	Nouveau-Brunswick Nouvelle-Ecosse
76-78	Manitoba			
74-76				
72-74		Colombie Britannique		

FEMMES

P.c. de l'année travaillé	Indice de mobilité			
	2·00-2·25	2·25-2·50	2·50-2·75	2·75-3·00
94 et moins de 96		Ile du Prince-Edouard		
92-94			Nouvelle-Ecosse	
90-92				Québec Nouveau-Brunswick
88-90	Saskatchewan	Manitoba Alberta	Canada	Ontario
86-88		Colombie Britannique		

45, tandis qu'il y avait 1·05 fois autant de probabilité qu'elle perdit son emploi une fois en place. Si elle détenait un emploi de $1,000 par année, ses chances, en comptant sur ce salaire toute l'année, n'étaient que de 67 p.c. aussi bonnes que celles de l'homme de 45. La personne de 19 ans avait des chances d'améliorer sa situation présente, mais celle de 60 ans n'en avait pas. Et, cependant, il est rendu aux meilleures années de sa vie parce que, s'il est employé, il reçoit autant ou plus que l'homme de 45 ans. Même dans le service actif de guerre l'homme de 60 a le haut commandement. Le groupe d'âge 20-24 est supérieur à celui de 19 et 60 en mobilité seulement, mais c'est là une forme très importante de supériorité.

4. **Provinces par sexe.**—L'état CXX présente la mobilité par province. Il est évident que la mobilité décroît de l'est à l'ouest pour les deux sexes, excepté que la Colombie Britannique et l'Alberta qui ont une plus grande diversité d'industries sont plus mobiles que le Manitoba et la Saskatchewan en ce qui concerne le sexe masculin qui compte, naturellement, le plus gros des salariés. La meilleure façon de juger la position des Provinces Maritimes est de comparer les différents états. Ceci s'applique naturellement à tous les caractères des états de mobilité. Ils ne peuvent être interprétés que par la comparaison. Jusqu'ici nous avons trouvé les âges extrêmes, les industries non spécifiées et les Provinces des Prairies dans les classes les moins mobiles, avec les industries et les occupations qui présentent un faible degré de chômage et une grande permanence parmi le personnel.

5. **Immigrés par groupes ethniques et année d'arrivée.**—L'état CXXI est probablement celui qui offre le plus d'intérêt humain de tous les états de ce chapitre. En ce qui concerne la mobilité, il révèle un certain nombre de faits remarquables. Nous constatons que les Chinois et les Japonais sont aux pôles opposés, pour ainsi dire, les premiers étant les moins mobiles. Les Italiens et les Hébreux sont parmi les classes les plus mobiles; les Européens du Centre parmi les moins mobiles. Les Anglais sont naturellement dans la moyenne, puisque l'indice de mobilité est fortement influencé par la population composant la plus forte proportion de salariés et que les immigrés britanniques s'identifient avec cette population dominante. Ce qui est important ici est le rang des autres races par rapport aux Anglais, de même que leur rang dans les colonnes latérales par rapport aux autres catégories inscrites dans les autres états. L'année d'arrivée semble avoir une légère influence sur la mobilité; l'année 1930-31 est la moins mobile. Sauf cette exception, cependant, les immigrés plus âgés ont une tendance à être moins mobiles que les nouveaux-arrivés, probablement à cause d'une spécialisation plus poussée. Le court état qui suit immédiatement, reproduit du volume I du Recensement de 1931 et montrant le nombre d'occupations sur 30 étudiées dans lesquelles les différentes races sont représentées dans des proportions plus grandes que leurs propres races dans toutes les occupations, fait voir cet état de choses. Ici encore, les Japonais et les Chinois sont éloignés les uns des autres.

NOMBRE D'OCCUPATIONS DANS LESQUELLES LES DIFFÉRENTES RACES ONT LEUR PART OU PLUS DES HOMMES RÉMUNÉRÉS, CANADA, 1931

Origine raciale	Nombre d'occupations sur 30 énumérées	Origine raciale	Nombre d'occupations sur 30 énumérées
Ecossaise	21	Européenne orientale	6
Anglaise	20	Allemande et autrichienne	5
Italienne	18	Autre européenne centrale	5
Irlandaise	14	Scandinave	5
Hébraïque	13	Chinoise	4
Française	11	Indienne	3
Japonaise	10	Hollandaise	2

Il est évident, d'après cette liste, qu'il y a d'autres causes déterminantes que la diversité des occupations. Ces causes sont peut-être très nombreuses, mais elles comprennent certainement l'âge, l'année d'arrivée du groupe d'immigrés, etc. Il est tout probable, par exemple, que l'âge a exercé une grande influence sur le rang des immigrés arrivés avant 1911. Le plus jeune d'entre

CXXI.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS IMMIGRÉS DU SEXE MASCULIN D'APRÈS L'ORIGINE RACIALE ET L'ANNÉE D'ARRIVÉE, PAR INTERVALLES DE POURCENTAGE DE L'ANNÉE DE TRAVAIL ET D'INDICE DE MOBILITÉ, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Indice de mobilité

P.c. de l'année travaillé	1·50-1·75	1·75-2·00	2·00-2·25	2·25-2·50	2·50-2·75	2·75-3·00	3·25-3·50
94 et moins de 96........					Japonaise (1930-31)		
92-94........							
90-92........							
88-90........							
86-88........		Chinoise (1921-25)				Japonaise (1926-29)	
84-86........		Indienne (1921-25)		Britannique (1930-31)		Hollandaise (1930-31)	Japonaise (1921-25)
82-84........				Française (1931-31)	Anglaise (1926-29) Anglaise (1911-20) Aaglaise (avant 1911)	Hébraïque (1930-31)	Japonaise (1911-20)
80-82........					Scandinave (1930-31) Française (1926-29) Anglaise (1921-25) Hollandaise (1921-25) Française (1921-25) Hollandaise (1911-20)	Hébraïque (1921-25)	
78-80........				Autres races (1921-25) Immigrés du sexe masculin, toutes races (1911-20) et (avant 1911) Hollandaise (avant 1911) Hébraïque (avant 1911)	Hollandaise (1926-27) Française (1911-20)	Hébraïque (1926-29) Française (avant 1911)	
76-78........				Autres races (1926-29)	Immigrés du sexe masculin, toutes races (1921-25) Hébraïque (1911-20) Japonaise (avant 1911)		
74-76........	Chinoise (1911-20)		Immigrés du sexe masculin, toutes les races (1930-31)	Autres races (1911-20) Autres races (avant 1911)	Indienne (1911-20) Scandinave (1911-20)		
72-74........				Européenne centrale (1911-20) Européenne centrale (avant 1911) Scandinave (avant 1911)	Scandinave (1926-29)		
70-72........			Autres races (1030-31)	Immigrés du sexe masculin, toutes les races (1926-29)	Italienne avant 1911)	Italienne (1921-25) Italienne (1911-20)	
68-70........	Chinoise (avant 1911)				Scandinave (1921-25)	Italienne (1926-29)	
66-68........				Européenne centrale (1921-25) Europe orientale (avant 1911)		Indienne (avant 1911)	
64-66........			Européenne centrale (1030-31)	Européenne orientale (1921-25) Européenne orientale (1911-20)			
62-64........			Européenne centrale (1926-29)				
60-62........			Italienne (1930-31)				
58-60........				Européenne centrale (1926-29)			
56-58........			Européenne orientale (1930-31)				

CXXII.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS (HOMMES) DANS LES 118 OCCUPATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR INTERVALLES DE POURCENTAGE DE L'ANNÉE ET INDICES DE MOBILITÉ, CANADA. ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

	P.c. de l'année travaillé	Indice de mobilité 1·75-2·00	2·00-2·25	2·25-2·50	2·50-2·75	2·75-3·00	3·00-3·25	3·25-3·50	3·50-3·75	3·75-4·00	4·00-4·25	4·25-4·50	
1	98 et moins de 100........		Ministres et prêtres—Qué. Instituteurs—Qué.		Gérants—maisons de gros—Ont. Membres du clergé et prêtres—Ont. Instituteurs—Ont. Fonctionnaires—Finance—Ont.		Fonctionnaires du service public—Qué.			Postillons et facteurs—Ont.			
2	96-98........				Fonctionnaires du service public—Ont.	Agents de police et détectives—Ont. Gérants—magasins de détail—Ont.	Agents de police, détectives—Qué. Gérants—magasins de détail—Qué. Main d'œuvre agricole—I.P.-E.						2
3	94-96........		Instituteurs—Sask.	Agents d'assurance—Ont. Agents d'assurance—Qué.	Concierges, sacristains—Qué.	Agents d'achats et acheteurs—Sask.						Contremaîtres et inspecteurs—chemins de fer—Ont.	3
4	92-94........	Comptables et vérificateurs—Qué.	Vendeurs, solliciteurs et démonstrateurs—Ont.	Commis de bureaux—Alta Voyageurs de commerce—Ont.	Concierges, sacristains—Ont. Vendeurs—N.-E. Ingénieurs civils et arpenteurs—Ont. Commis de bureaux—Sask.	Vendeurs—N.-B. Commis de bureaux—N.-E.	Commis de bureaux—N.-B.			Mécaniciens de locomotives—Ont.			4
5	90-92........				Télégraphistes—Ont Servantes—Qué.	Dessinateurs et traceurs—Ont.							5
6	88-90........			Vendeurs—Sask. Vendeurs—Alta	Gardiens—Ont. Gardiens—Qué.	Typographes, imprimeurs—Qué. Livreurs et conducteurs—Ont.	Typographes, imprimeurs—Ont.	Expéditeurs—Qué. Contremaîtres de section et cantonniers—Qué.					6
7	86-88........		Teneurs de livres, caissiers—Man. Teneurs de livres, caissiers—C.B.	Barbiers, coiffeurs et manucures—Ont. Messagers—Qué. Messagers—Ont. Marins, matelots et leurs aides—Qué.	Bouchers et abatteurs—Qué. Boulangers—Qué. Livreurs et conducteurs—Qué.	Pêcheurs—N.-E. Garçons de table—Qué.		Contremaîtres et surveillants—Produits métalliques—Manuf., Ont.	Installateurs de canalisation et câblistes—Ont.				7
8	84-86........			Domestiques—Ont. Garçons de table—Ont.	Boulangers—Ont. Chauffeurs et conducteurs d'autobus—Qué.	Main-d'œuvre agricole—N.-B. Bouchers et abatteurs—Ont. Mécaniciens de machines fixes—Qué.		Chauffeurs de chaudière—Qué.					8
9	82-84........		Marins, matelots et leurs aides—C.B. Marins, matelots et leurs aides—Ont.	Chauffeurs et conducteurs d'autobus—Ont. Contremaîtres de section, et cantonniers—Alta		Serre-freins—Ont.	Contremaîtres de section et cantonniers—C.-B.	Chauffeurs de chaudière—Qué.	Tisseurs—Qué.				9
10	80-82........			Contremaîtres de section et cantonniers—Sask.		Conducteurs de camions—C.B. Cuisiniers—Qué. Charretiers, camionneurs et cochers—Qué.	Forgerons, marteleurs, forgeurs—Qué. Chauffeurs de locomotive—Ont.	Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs—Entreposage—Ont.		Conducteurs de camions—Qué.			10
11	78-80........			Contremaître de section et cantonniers—Man.	Cuisiniers—Ont.				Ébénistes et meubliers—Ont.				11
12	76-78........			Mécaniciens—Sask.	Mécaniciens—Alta Mécaniciens—Man. Mécaniciens—C.B.			Plombiers, tuyautiers, gaziers—Qué.					12
13	74-76........	Cuisiniers—C.B.				Tailleurs—Qué.	Préposés aux machines—chaussures—Qué.	Charpentiers—N.-B					13
14	72-74........				Mécaniciens de machines fixes—C.B.	Forgerons, marteleurs et forgeurs—Ont. Ouvriers—mines et carrières—Ont.	Tôliers et ferblantiers—Ont. Plombiers, tuyautiers, gaziers—Ont. Outilleurs et poinçonneurs de matrices—Ont.	Ouvriers—mines et carrières—Qué. Charpentiers—N.-E.					14
15	70-72........					Tailleurs—Ont.							15
16	68-70........				Mineurs (autres que de charbon)—Qué.								16
17	66-68........						Ajusteurs, assembleurs, monteurs—Ont.	Préposés aux machines—Produits métalliques—Manuf.,—Ont.					17
18	64-66........							Bûcherons—N.-B.					18
19	62-64........				Pêcheurs—C.B.			Débardeurs et arrimeurs—Qué.					19
20	60-62........				Charpentiers—Man. Charpentiers—Alta		Mouleurs, noyauteurs, fondeurs—Ont. Mineurs (autres que de charbon)—C.B. Maçons en brique et pierre—Qué.						20
21	58-60........												21
22	56-58........				Charpentiers—Sask.								22
23	54-56........					Maçons en brique et pierre—Ont.				Mineurs de charbon—C.B.	Ouvriers—mines de charbon—N.-E.		23
24	52-54........						Mineurs de charbon—Alta						24

eux en 1931 aurait 40 ans, de sorte que la moyenne devrait être dans les catégories d'âge qui sont très rigides, comme le montre le tableau CXX.

6. **Occupations de l'échantillon.**—L'état CXXII montre la mobilité avec laquelle l'emploi se perd et se retrouve, d'après les groupes d'occupations. C'est dans cet état et dans l'état CXXIII sur les groupes d'industries que la force de la classification se révèle dans toute sa plénitude, bien que les deux états précédents soient utiles en aidant à interpréter ces deux états. En étudiant l'état CXXII, il faut se reporter continuellement au chapitre IV sur l'occupation dont il est le complément.

Nous constatons que l'occupation, "contremaîtres et inspecteurs—de chemin de fer", Ont., se classe comme l'extrême de mobilité et "comptables et vérificateurs", Qué., comme l'extrême de rigidité, suivis de près par les instituteurs. Si on se souvient que les deux extrêmes dans ce cas perdent très peu de temps en général, il est facile d'interpréter leur rang. Les contremaîtres et les inspecteurs de chemin de fer prennent des congés sans paye et les prennent à différentes époques de l'année. Ces congés sont comptés comme du chômage. Le nombre moyen de semaines perdues par toute l'occupation est d'environ 2·4, soit un peu plus que leurs vacances. Par conséquent, ils sont très mobiles, parce que chaque renvoi est suivi d'un réembauchage moins de trois semaines plus tard. Par contre, au cours de l'année la mobilité des instituteurs est normalement limitée à une seule date, *viz.* au commencement de l'année pour ces écoles qui engagent les instituteurs à cette époque. Il y a cependant une autre forme de mobilité, particulièrement apparente dans les Provinces des Prairies. Les instituteurs sont engagés à un salaire annuel, mais dans les villes ils reçoivent un chèque mensuel au montant d'un dixième de ce salaire, de sorte qu'ils sont payés en entier à la fin de l'année scolaire. Il est impossible de convaincre certains de ces instituteurs que leur congé de deux mois n'est pas du chômage. Le cas de ces deux occupations aide à interpréter les autres cas. Le manque de mobilité provient des changements rares mais d'une grande envergure entre le chômage et l'emploi, l'augmentation de mobilité des changements fréquents mais petits.

En général nous constatons que la mobilité ralentit de l'est à l'ouest, comme nous l'avons fait remarquer déjà. Ceci explique pourquoi le même groupe d'occupations est plus mobile dans certaines provinces que dans une autre. Il est évident que cet état de choses découle de la saisonnalité, particulièrement dans le sens des saisons d'été et d'hiver. Conformément à la définition, la saisonnalité ralentit la mobilité—elle cause de grands changements à intervalles peu fréquents. Ce fait fait rentrer dans les mêmes catégories de mobilité des types d'occupations qui à prime abord paraissent grandement différents. Ils sont grandement différents en ce qui concerne le risque de congédiement, mais il reste à savoir s'ils ne sont pas intrinsèquement, de même que visiblement, semblables par le risque que la période qui précède le réembauchage soit de longue durée. Nous constatons également que les occupations cycliques, comme la construction, sont très immobiles. Les aides casuels—marins, matelots et leurs aides et les occupations du genre de comptables et caissiers—entrent dans la même catégorie pour des raisons différentes, le premier groupe à cause de la saisonnalité, le dernier parce qu'il est difficile d'entrer dans l'occupation. Les formes permanentes d'emploi maintiennent des personnels permanents, mais en raison de leur permanence leurs effectifs sont restreints et il est très difficile pour un nouveau membre d'entrer; les formes saisonnières augmentent leur personnel à une saison, mais lorsque celle-ci est passée les aspirants doivent attendre six mois pour une autre saison; dans les formes cycliques les employés doivent attendre un autre cycle s'il veulent réintégrer la même forme d'emploi. Voyons maintenant quels types s'offrent à la classe mobile? Nous avons déjà constaté qu'ils sont du type des employés de chemin de fer qui prennent des congés sans paye; en d'autres termes, ce sont des travailleurs qui sont sujets à de courtes périodes de chômage par petit nombre à la fois. Parmi ceux-ci il y a les occupations et les industries qui gardent tout leur personnel pendant la période d'activité ralentie et les emplois par intermittence. A première vue, il semble étonnant de trouver parmi les classes mobiles des occupations comme celles de mineurs de charbon (non pas les autres mineurs), charpentiers et débardeurs et arrimeurs du Québec. Lorsque nous en aurons examiné les raisons, on verra comment cette forme de classification convient d'une façon excellente. Prenant d'abord le cas des mineurs de charbon, on constatera qu'ils font partie des occupations les plus sujettes au chômage—*i.e.* ils sont exposés à perdre leur emploi, mais en même temps ils sont très mobiles, *i.e.* ils retrouvent facilement de l'emploi. Des données directes établissent ce fait. Le chômage de 1931 a été déclaré par causes—sans emploi, congédiement temporaire, etc. Si le congédiement temporaire était la principale cause, il en découlait que les

hommes devaient réintégrer leur emploi; sinon, s'ils étaient sans emploi, ils étaient détachés de leur industrie. Voici comment les mineurs de charbon soutenaient la comparaison avec les autres mineurs et toutes les occupations au point de vue du pourcentage des travailleurs perdant du temps et donnant pour cause le congédiement temporaire: mineurs de charbon, 70 p.c.; autres mineurs, 20 p.c.; toutes occupations, 19 p.c.

Ces explications sont concluantes. Elle ne valent pas, cependant, dans le cas des débardeurs et arrimeurs pour qui le pourcentage était inférieur à une demie d'un pour cent—le pourcentage est faible également dans les autres provinces—mais ils forment une catégorie particulièrement non sélectionnée. Le travail qu'ils obtiennent peut tout aussi bien être accordé à un homme qu'à un autre. Ils obtiennent et perdent continuellement leurs emplois. Le cas des charpentiers est typique. Dans les Maritimes, ils sont mobiles; dans les Prairies, immobiles. C'est l'un des cas où nous pouvons constater une distinction sensible entre l'occupation et l'industrie. L'industrie, la construction, est immobile parce qu'elle est cyclique. Dans les Prairies, la construction a été excessivement active lorsque les maisons de terre ont été remplacées par des maisons de bois ou lorsque chaque jour surgissait une autre petite ou grande ville. Cette situation peut durer un certain nombre d'années immédiatement après les années de boom, mais elle doit nécessairement disparaître avec la disparition de la "nouveauté". Dans les Maritimes, une vieille partie où cette expansion de la construction n'a pas eu lieu, le charpentier fait toutes sortes de travaux autres que la construction. En construisant, il répare probablement plus qu'il ne construit. Le nombre de charpentiers a une tendance à être plus proportionné à la demande constante que dans les endroits où un grand élément se mue en charpentiers d'un jour à l'autre et se disent charpentiers au recensement. Les charpentiers des Provinces Maritimes quittent et reprennent facilement leurs emplois. En Saskatchewan, environ 67 p.c. des charpentiers qui ont perdu du temps dans la construction ont perdu de 25 à 52 semaines de travail; en Nouvelle-Ecosse, moins de 38 p.c. ont perdu autant de temps. Considérons maintenant une occupation comme celle de cuisinier en Colombie Britannique, qui est très immobile. Dans l'état CXXI nous constatons que les Chinois aussi sont très immobiles. Naturellement nous ne pouvons pas arguer que les cuisiniers sont immobiles parce qu'ils sont des Chinois, ni non plus que les Chinois sont immobiles parce qu'ils sont cuisiniers, mais sous certains aspects les deux paraissent associés. Prenons ensuite les imprimeurs et les typographes en Ontario. Ils ont une mobilité supérieure à la moyenne. En examinant les causes du chômage, nous constatons une proportion inférieure à la moyenne de sans-travail par suite du manque d'emploi; les causes principales sont le congédiement temporaire et la maladie. Il est impossible de passer en revue toutes les occupations énumérées, mais les explications précédentes devraient suffire à indiquer les raisons principales de la mobilité et de l'immobilité et particulièrement le nombre de façons qui les peuvent engendrer.

Il serait fascinant de parcourir toute la liste et d'expliquer pourquoi les tisserands du Québec tiennent le rang qui est le leur. Des 1,133 hommes qui ont perdu du temps pendant l'année dans cette occupation, tous sauf 298 étaient de retour au travail le 1er juin. La plupart de ceux qui ont perdu du temps n'ont été sans emploi que pendant de courtes périodes. Ils se comportent à tous les points de vue d'une façon normale, mais nous ne pouvons pas dire pourquoi. A tout prendre il semble très significatif que les occupations saisonnières soient mises dans les mêmes classes latérales que les occupations qu'il est difficile de réintégrer (une fois qu'on les a quittées) à cause de leur rang élevé—comptables et vérificateurs, etc.—et qu'elles sont ainsi mêlées dans la même catégorie pour des raisons explicables. Dans le dernier cas un certain nombre d'individus formés qui ont été inoccupés pendant longtemps ne réintègrent pas leur occupation; dans le premier cas un certain nombre de personnes employées pendant la saison active ont été mis à pied tous ensemble et irrévocablement quand est venue la morte-saison. Les deux procédés ont donné les mêmes résultats en ce qui concerne la rigidité. La meilleure façon d'étudier l'état est d'examiner les occupations dans la même catégorie de pourcentage de l'année perdue comme elles se déroulent de gauche à droite jusqu'à ce que soit atteinte une occupation du genre de contremaître et inspecteur de chemin de fer pour qui les pertes de temps sont principalement volontaires ou habituelles. Cette classe paraît être l'idéal.

7. **Industries de l'échantillon.**—L'état CXXIII indique la mobilité à trouver et à perdre l'emploi dans les industries. Ce tableau paraît être le plus intéressant de tous. Il est à remarquer que les industries sont beaucoup plus dispersées par classes de mobilité que les occupations. Ce fait en lui-même a une haute portée—l'attachement industriel superposé aux occu-

CXXIII.—CLASSIFICATION DES SALARIÉS DU SEXE MASCULIN DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON, PAR INTERVALLES DE POURCENTAGE DE L'ANNÉE TRAVAILLÉ ET INDICES DE MOBILITÉ, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Nº	P.c. de l'année travaillé	Indice de mobilité 1·75–2·00	2·00–2·25	2·25–2·50	2·50–2·75	2·75–3·00	3·00–3·25	3·25–3·50	3·50–3·75	3·75–4·00	4·00–4·25	4·25–4·50	4·50–4·75	4·75–5·00	5·00–5·25	5·25–5·50	Nº
1	96 et moins de 98..........			Religion—Ont.	Religion—Qué.												1
2	94–96..........					Défense nationale-Ont.	Police (municipale)-Ont										2
3	92–94..........		Banque—Qué.		Enseignement—Qué.			Service postal—Qué. Police (municipale)-Qué.									3
4	90–92..........		Enseignement—Man.	Enseignement—C.B Education—Alta													4
5	88–90..........			Enseignement—Sask.			Culture mixte et générale—I.P.-E.										5
6	86–88..........																6
7	84–86..........	Placements et prêts—Qué.				Santé—Qué.	Entreposnge—Sask.										7
8	82–84..........				Ferme laitière—Qué. Santé—Ont.												8
9	80–82..........		Buanderies, blanchissage—Ont.				Chemins de fer électriques—C.B.										9
10	78–80..........	Placements et prêts—Ont.		Préparations pharmaceutiques et de toilette—Commerce de détail—Ont.	Ferronnerie et fournitures de constructeurs—Commerce de détail—Qué. Produits laitiers—Commerce de détail—Qué. Magasin général et à rayons—Commerce de détail Qué.												10
11	76–78..........			Maisons de logement ou de pension—Ont.	Télégraphie—Ont.	Produits laitiers—Commerce de détail—Ont.	Production et distribution d'éclairage et d'énergie électriques—Qué.										11
12	74–76..........			Service domestique privé—Qué. Magasin général et à rayons—Commerce de détail—C.-B.	Automobiles et accessoires—Commerce de détail-Ont. Impression, édition, reliure—Man.		Beurre, fromage, lait condensé—Manuf., —Ont.	Télépnone—Ont.	Téléphone—Qué.	Chemins de fer électriques—Ont.							12
13	72–74..........		Hôtels, restaurants et tavernes—Sask.	Impression, édition, reliure—C.B.	Boutiques de barbier et de coiffeur—Qué. Pain et autres produits de boulangerie—manuf., —Qué. Ferronnerie et fournitures de constructeurs—Commerce de détail—Ont.			Soie, soieries—manuf., —Qué. Chemins de fer à vapeur—N.-B.	Chemins de fer électriques—Qué.	Pulpe et papier—Manuf.—C.B.							13
14	70–72..........			Boutiques de barbier et coiffeur—Ont.	Viande, volaille, poisson—Commerce de détail—Qué.	Gaz d'éclairage et combustible—Manuf., —Ont.	Culture mixte et générale—N.-E Moulins à farine et à grain—Ont.		Boissons, breuvages—Manuf. Qué.								14
15	68-70..........			Service domestique privé—Ont.				Chemins de fer à vapeur—N.-E. Appareils électriques Manuf., —Qué.									15
16	66–68..........		Hôtels, restaurants et tavernes—C.B.		Viande, volaille, poisson; Postes d'essence—Commerce de détail—Ont. Fonte et raffinage des métaux non-ferreux—Ont.	Abattoirs et salaisons—Manuf., Ont. Pêche, N.-E	Produits du papier—Manuf.—Ont. Magasin général et à rayons Commerce de détail—Man.										16
17	64–66..........						Chaudières, moteurs, et machines—Manuf.—Qué. Biscuits et confiseries Manuf.—Qué., et Ont.									Métaux non ferreux, fonderie et affinage—C.B.	17
18	62–64..........				Taxis, livraison et autobus—Qué.	Extraction et broyage du nickel—cuivre—Ont. Entreposage—Ont.											18
19	60–62..........		Hôtels, restaurants et tavernes—Man.			Culture mixte et générale—N.-B.											19
20	58–60..........			Hôtels, restaurants et tavernes—Alta. Taxis, livraison et autobus—Ont.													20
21	56–58..........					Charbon et bois—Commerce de détail—Qué.	Charbon et bois—Commerce de détail—Ont.	Vêtements de femme Manuf.—Qué.						Produits du pétrole—Manuf.—Ont.			21
22	54–56..........				Réparations d'automobiles—Ont.	Charroyage, camionnage et roulage—Qué. Transport par eau—N.-E. Réparations d'nutomobiles—Qué		Forêt et abatage—N.-E. Bonneterie, tricots—Manuf. —Ont. Tabac, cigares, cigarettes—Manuf.—Qué. Meubles—Manuf.—Qué.									22
23	52–54..........			Jardinage, culture maraîchère—Ont. Culture du grain—Alta	Salles de hillard et clubs sportifs—Ont.					Tannage—Ont.							23
24	50–52..........		Jardinage, culture maraîchère—C.B.			Fer, fonte, cémentation, affinage, laminage—Qué.	Produits de bronze et de cuivre—Manuf.—Ont.					Boissons, breuvages—Manuf. —Ont.					24
25	48–50..........					Tôlerie—Manuf.—Ont.	Pulpe et papier—Manuf.—N.B.										25
26	46–48..........						Construction navale—Qué.	Chaussures Manuf.—Ont.		Lainages et worsteds—Manuf. —Ont.							26
27	44–46..........			Culture mixte et générale—C.B.			Fil métallique et ses produits—Manuf.—Ont.										27
28	42–44					Verre et ses produits—Manuf.—Ont. Vêtements d'homme—Manuf. —Qué.	Carrières, gravières, puits de sel—Qué.	Ferronnerie et outils—Manuf.—Ont.		Produits en caoutchouc—Manuf. —Qué.							28
29	40–42..........							Articles de coton—Manuf.—Ont.									29
30	38–40..........					Briques et tuiles—Manuf.—Ont.											30
31	36–38..........						Vêtement de femme—Manuf. —Ont. Carrières, gravières, puits de sel—Ont.										31
32	34–36..........						Bâtiment et charpentes—N.-E. Bâtiment et charpentes—N.-B.										32
33	32–34..........				Pêche—C.B.												33
34	30–32..........			Instruments et machines agricoles—Manuf.—Ont.													34
35	28–30..........		Saurisseric et mise en boîte du poisson—C.B.														35
36	26–28..........							Produits de scierie—Manuf.—N.-B.									36
37	24–26..........							Forêt et abatage—N.-B.									37
38	22–24..........				Bâtiment et charpentes—Alta. Bâtiment et charpentes—Sask.					Extraction de l'amiante—Qué							38
39	20–22..........							Fer fonderie, cémentatioa, affinage, laminage—N.-E.									39
40	18–20..........							Extraction du charbon—C.B.									40

pations influence manifestement celles-ci de façon à les répartir en classes plus grandes non seulement du point de vue de la probabilité que l'emploi soit retenu, mais aussi et plus particulièrement du point de vue de la chance que l'emploi soit réintégré après qu'il a été perdu. Prenant l'indice de mobilité, le plus grand écart entre occupations est de 1·827 à 4·347, tandis qu'il est de 1·908 à 5·259 entre industries. Il y a donc une différence entre les occupations et les industries d'environ quatre intervalles et chaque intervalle implique une grande différence. Ce fait peut être mieux représenté en supposant que les deux extrêmes des occupations aussi bien que des industries révèlent le même nombre moyen de semaines perdues au cours de l'année—5·2 semaines ou 10 p.c. de l'année. Quelle différence y aurait-il dans les probabilités de perdre toute l'année? Les probabilités seraient telles que l'écart serait huit fois plus grand dans les industries que dans les occupations. Cependant, la vraie portée ressort mieux si nous comparons les deux d'une autre façon. Le nombre normal d'échanges réciproques dans l'année (comme l'indique l'Appendice 1) est de 2·9. Comparons maintenant les industries et les occupations du point de vue du temps perdu par les travailleurs qui perdent du temps.

Prenons en premier lieu le temps moyen perdu en 1931 par tous les salariés du sexe masculin, *i.e.*, 10·5 semaines (approximativement) ou 20 p.c. de l'année. En appliquant notre indice normal d'échanges réciproques (2·9) nous déduisons le nombre de semaines perdues par ceux qui perdent du temps comme suit. Si p = le pourcentage de l'année pendant lequel ont travaillé tous les salariés, $1-p$ = le pourcentage de l'année perdue, et $1-p^{2\cdot 9}$ = le pourcentage des salariés qui perdent du temps. Par conséquent $\frac{1-p}{1-p^{2\cdot 9}}$ = le pourcentage de l'année perdu par ceux qui perdent du temps et $\frac{52\ (1-p)}{1-p^{2\cdot 9}}$ = le nombre moyen de semaines perdues par ceux qui perdent du temps. Il ne faut pas oublier que cette formule se rapporte aux échanges normaux ou à la mobilité appliquée au temps effectivement perdu par tous les salariés au Canada en 1931. Comparons maintenant les écarts des occupations et des industries. La déviation standard (disons en s'écartant de ce 2·9) des occupations a été de 0·46, ce qui signifie que les extrêmes causés par l'écart total (trois fois cette déviation standard de chaque côté de 2·9) a été de 1·52, la moins mobile, à 4·28, la plus mobile. L'application de la formule ci-dessus donne:— $\frac{52\ (1-\cdot 8)}{1-\cdot 8^{1\cdot 52}}$ comparativement à $\frac{52\ (1-\cdot 8)}{1-\cdot 8^{4\cdot 28}}$ ou un nombre moyen de semaines perdues par ceux qui perdent du temps de 36·2 et de 16·9 respectivement, un écart de 19·3 semaines.

Prenant les industries, la déviation standard a été de ·58, de sorte que l'écart dans l'indice (autour de 2·9) a été de 1·16 à 4·64. Si l'on applique la formule, nous avons un nombre moyen de semaines perdues par ceux qui perdent du temps de 45·6 semaines et 16·1 semaines, un écart de 29·5. Par conséquent, la différence d'écart entre les industries et les occupations a été de 10·2 semaines ou d'un cinquième de l'année, bien que les risques de chômage fussent restés les mêmes.

Les industries extrêmes effectivement montrées, mais qui ne coïncident pas avec ces calculs, sont les placements et prêts en Ontario et Québec du côté immobile et la fonderie des métaux non ferreux en Colombie Britannique du côté mobile. Cette dernière industrie paraît du type paternaliste qui retient ses travailleurs pendant les périodes de crise comme pendant les périodes de prospérité et répartit le chômage parmi eux probablement en leur donnant du travail intermittent plutôt que de les congédier. Une proportion de 39 p.c. seulement de ceux qui ont perdu du temps au cours de l'année l'ont perdu parce qu'ils étaient "sans emploi"; le reste par suite de congédiements temporaires, etc. Ceux qui ont perdu du temps dans l'extrême de non-paternalisme, placements et prêts dans l'Ontario et le Québec, feraient tout aussi bien d'abandonner tout espoir de réembauchage. Suivaient de près la banque dans le Québec, l'enseignement dans le Manitoba, le blanchissage en Ontario, les hôtels, restaurants et tavernes au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie Britannique et le jardinage et la culture maraîchère, la conserverie du poisson en Colombie Britannique. Le dernier cas cité résulte d'une expansion colossale pendant la période de boom, suivie d'une contraction violente vers 1931. Il est intéressant de trouver cette industrie en compagnie de la banque et de l'enseignement.

Résumé des états de la périodicité.—Passons maintenant en revue les sept états, en tenant compte des éléments qui entrent dans les groupes (1) immobile et (2) mobile. (1) Parmi

les plus immobiles il y a les Provinces des Prairies à cause de leur spécialisation, le sexe masculin, les plus vieux et les plus jeunes, les races chinoises et du centre européen, les immigrés arrivés en 1930-31, les occupations, cuisiniers en Colombie Britannique et comptables et vérificateurs du Québec, les industries, placements et prêts en Ontario et Québec, l'enseignement au Manitoba, les hôtels, restaurants et tavernes dans les trois provinces de l'Ouest et d'autres industries saisonnières et cycliques. (2) Parmi les plus mobiles nous trouvons les Provinces Maritimes, les âges autour des 40 pour les hommes et de 30 pour les femmes, le sexe féminin, les races japonaise, hébraïque et italienne, les immigrés arrivés en 1921-25; les occupations, employés de chemin de fer en Ontario, ouvriers dans les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse, etc., les industries, la fonderie des métaux non ferreux et la fabrication de la pulpe et du papier en Colombie Britannique, les produits pétrolifères et la fabrication des liqueurs alcooliques et autres breuvages en Ontario, et l'extraction de l'amiante et la fabrication des produits de caoutchouc dans le Québec. Existe-t-il des liens communs entre les membres de chacun de ces deux groupements?

L'élément âge établit clairement que la mobilité est associée jusqu'à un certain point à l'aptitude. Les années d'arrivée 1921-25 ont été des années de crise et *d'émigration* libre pendant lesquelles les Canadiens passèrent aux Etats-Unis par centaines de mille. Le fait que les immigrés arrivés pendant cette période et restés au pays jusqu'en 1931 n'ont pas suivi ces émigrés prouve qu'ils devaient posséder des qualités d'aptitude. Le rang du sexe féminin ne peut être attribué au fait qu'elles étaient dans des industries fortes, puisque ces industries sont sujettes à manifester une plus grande immobilité que les autres, mais les femmes ont une qualité qui rend facile leur réembauchage, *i.e.* leur consentement à accepter de petits salaires.

Épreuve par les critères fondamentaux du chômage.—La section précédente traite de la question de rigidité, etc., d'une façon plus ou moins déductive, en basant les déductions sur ce qui paraît être des conclusions inévitables tirées de l'Appendice 1. Pour s'assurer que ces conclusions sont exemptes de penchants, attaquons le problème d'un point de vue entièrement différent pour constater si nous arriverons aux mêmes conclusions. Au lieu d'être guidé dans le choix des occupations par l'indice de rigidité, arrangeons les occupations par ordre d'après deux critères fondamentaux du chômage et choisissons à tâtons à même le diagramme de distribution de fréquence.

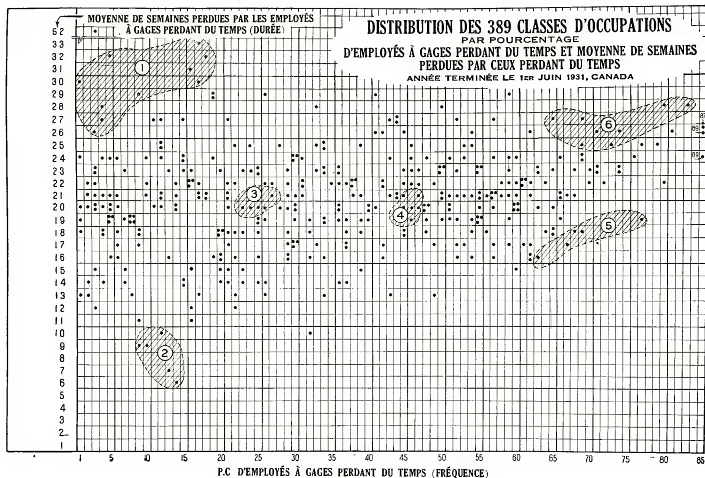
Rapport entre la fréquence et la durée.—Les 389 classes d'occupations du Canada ont été employées pour faire le diagramme de distribution de fréquence de la durée du chômage en regard du pourcentage de ceux qui perdent du temps, qui peut être considéré comme l'indice de la fréquence du chômage (graphique 16). Le tableau 18 donne les chiffres fondamentaux.

Bien que l'on ait constaté un certain rapport entre les deux facteurs, il ne revêtait pas un caractère aussi saisissant que dans le chapitre IV où on a constaté qu'il équivalait à ·503. La raison réside dans l'hétérogénéité des groupes employés ici du point de vue de la dimension (le nombre de personnes dans un groupe varie de cent à cent mille) et de leur composition mixte en ce qui concerne la province; il n'est pas improbable que le rapport soit obscurci du fait qu'une province en neutralise une autre et que l'on n'observe tout simplement que la tendance centrale qui en résulte.

Or, la question qui vient à l'esprit lorsqu'on voit un diagramme de distribution de fréquence élaboré de ce genre pour la première fois, c'est "quels types d'occupations sont représentés par différentes étendues du diagramme?" Si la répartition a un certain seus, les occupations du même type devraient occuper des rangs contigus.

Pour fins d'investigation, des anneaux ont été tracés autour de groupes de cinq à dix points en diverses parties du diagramme. Les coordonnées des points ont été prises alors comme modèles dans les tableaux originaux et les occupations ont été identifiées. Dans chacune des six régions du diagramme qui ont été ainsi examinées, les résultats obtenus sont assez uniformes.

Dans la région 1 la durée est exceptionnellement longue, mais la fréquence est faible. Les occupations comprennent ici quatre classes de "propriétaires et gérants"—produits du tabac, autobus et taxi, fourrures et articles, et impression et édition—le reste étant des occupations de nature professionnelle—avocats et notaires, ostéopathes et chiropracticiens, missionnaires—ou autres qui y sont très connexes et dont les représentants sont presque à leur compte ou des employeurs—prêteurs sur gages, courtiers, agents d'immeubles. En fait, chacune des occupations de ce groupe à l'exception des juges et magistrats a un pourcentage bien plus petit d'employés à gages parmi ses travailleurs que les occupations non agricoles au Canada en général. Les chiffres sont donnés ci-dessous La règle suivie relativement aux décimales au tableau 18 dépendait



Graphique 16

du nombre d'employés à gages de sexe spécifié dans chaque occupation: moins de 100 employés à gages, pourcentages au plus près nombre entier; entre 100 et 909, pourcentages à une décimale; 1,000 et plus, pourcentages à deux décimales.

CXXIV.—POURCENTAGE D'EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) PERDANT DU TEMPS ET DURÉE DU CHÔMAGE, EN SEMAINES, DE CEUX PERDANT DU TEMPS DANS LES OCCUPATIONS COMPRISES DANS DES RÉGIONS CHOISIES DANS LE DIAGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE (GRAPHIQUE 16), CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	P.c. perdant du temps durant l'année	Durée du chômage parmi ceux perdant du temps
RÉGION 1		
Propriétaires et gérants—Man.—Produits du tabac	2·7	52·00
Propriétaires et gérants—Man.—Fourrures et articles	4·00	26·50
Propriétaires et gérants—Man.—Impression, édition et reliure	3·35	25·82
Propriétaires et gérants—Service de taxi et d'autobus	9·3	29·27
Juges et magistrats	0·7	30·25
Missionnaires	4·9	32·31
Ostéopathes et chiropracticiens	17·	32·50
Agents d'immeubles	17·97	31·61
Courtiers	16·69	29·78
Prêteurs sur gages	16·	31·00
Avocats et notaires	3·59	27·95
RÉGION 2		
Contremaîtres et surveillants—Man.—Impression, édition et reliure	8·6	8·93
Contremaîtres et surveillants—Autres transports	9·9	9·18
Contremaîtres, inspecteurs—tramways	12·0	9·50
Contremaîtres et surveillants—Service d'autobus et de taxi	13·	7·40
Contremaîtres et surveillants—garage	13·8	6·13
RÉGION 3		
Collecteurs—Commerce	22·89	20·20
Dessinateurs et traceurs	24·15	20·41
Beurriers et fromagiers—Man	24·55	19·96
Apprentis imprimeurs et relieurs—Man	26·17	20·37
Machinistes de théâtre	26·63	21·27
RÉGION 4		
Conducteurs d'attelage, charretiers	44·50	21·04
Fabricants de brosses et balais—Man	45·1	20·20
Chauffeurs de chaudière	45·70	19·56
Autres—Liqueurs et boissons—Man	46·7	19·78
Assembleurs d'instruments et accessoires	47·28	20·67
Tanneurs—Man.—Produits en cuir	45·2	18·93
RÉGION 5		
Cigarettiers—Man	63·	16·41
Autres—Man.—Produits en caoutchouc	66·62	16·87
Fabricants de bandages et tubes—Man	67·92	17·85
Batteurs, éplucheurs et trieurs de laine—Man.—Textiles	69·4	17·92
Facricants de chaussures—Man.—Produits en caoutchouc	77·08	18·96
RÉGION 6		
Apprentis maçons en brique et pierre	65·3	26·54
Charpentiers	69·40	24·55
Ouvriers—Autres	69·20	27·43
Souffleurs de verre—Man	70·6	26·10
Poseurs de toiture (non métallique) et d'ardoise	74·2	25·80
Maçons en brique et pierre	80·10	27·70
Plâtriers et latteurs	83·16	27·75

Interprétation du graphique.—Naturellement il n'y a encore aucune donnée, au Canada ou dans d'autres pays, sur la situation de l'emploiement des ouvriers dont le status est autre que celui d'employés à gages. Mais notre diagramme de distribution de fréquence semble avoir assemblé dans un coin les employés à gages dont la situation de l'emploiement, tout en étant techniquement celle d'employé à gages est bien près de celle de "patron" ou de "propre compte". Bien qu'il soit admis que le nombre à perdre du temps dans chacune de ces occupations soit très petit, leur

CXXV.—POURCENTAGE D'HOMMES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS QUI SONT EMPLOYÉS À GAGES ET POURCENTAGE DE TOUT LE TEMPS PERDU À CAUSE DU "MANQUE DE TRAVAIL" DANS LES OCCUPATIONS DE LA RÉGION 1, GRAPHIQUE 16, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	P.c. d'employés à gages chez les hommes actifs	P.c. de tout le temps perdu dû au "manque d'ouvrage"
Ostéopathes et chiropracticiens	2·7	20[1]
Avocats et notaires	13·6	66
Propriétaires et gérants—Service d'autobus et de taxi	16·1	80[1]
Propriétaires et gérants—Man.—Fourrures et articles	18·2	98[1]
Agents d'immeubles	33·8	85
Propriétaires et gérants—Man.—Impression, édition et reliure	39·5	79
Prêteurs sur gages	41·7	64[1]
Propriétaires et gérants—Man.—Produits du tabac	55·8	100[1]
Courtiers	9·6	85
Missionnaires	74·5	58[1]
Juges et magistrats	100·0	30[1]
Toutes occupations	62·0	81
Toutes occupations moins l'agriculture	84·6	80

[1] Occupations avec moins de 10 personnes perdant du temps.

nature semblable n'en est pas moins frappante. Il y a indication que le chômage chez les hommes de condition économique indépendante est semblable à celui de ce groupe—quelques cas de courte inactivité due à un réel chômage et à des périodes extrêmement longues lorsqu'il se produit réellement du chômage. Naturellement il ne faut pas compter comme chômage les jours qu'un patron peut prendre—ces jours sont plutôt des congés avec paie pour un employé à gages.

Dans la région 2 il y a un faible pourcentage à perdre du temps, comme dans la région 1, mais ici nous avons l'extrême opposé en fait de durée—les pertes de temps qui se produisent sont très courtes. Chose assez surprenante, quand ces occupations ont été prises comme modèles, on a trouvé des contremaîtres dans chacun des cinq cas—impression, autres transports, tramways, service d'autobus et de taxi et garage. Il semble qu'en cette partie du graphique nous ayons des hommes d'un type d'occupation essentiellement à gages, d'une classification très élevée pour ce qui est des gains, absolument indispensables au fonctionnement de la production et, partant, capables de trouver un nouvel emploi dès qu'il sont en chômage. Une grande partie du temps perdu est due à un renvoi temporaire. L'état qui suit le montre ainsi que le haut niveau des gages

CXXVI.—GAINS MOYENS PAR SEMAINE DE TRAVAIL ET POURCENTAGE DE TOUT LE TEMPS PERDU À CAUSE DU "MANQUE DE TRAVAIL" DANS LES OCCUPATIONS DE LA RÉGION 2, GRAPHIQUE 16, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Occupation	Gains moyens par semaine de travail	P.c. de tout le temps perdu dû au "manque d'ouvrage"
Contremaîtres et surveillants—Man.—Impression, édition et reliure	39·77	62
Contremaîtres et surveillants—Autres transports	35·51	69
Contremaîtres et surveillants—tramways	33·95	47
Contremaîtres et surveillants—ligne d'autobus et taxi	31·46	43[1]
Contremaîtres et surveillants—garage	32·80	33
Moyenne pour toutes occupations	22·56	81

[1] Moins de 10 personnes perdant du temps.

La région 3 représente une durée de chômage un peu moins longue que la moyenne de même qu'un pourcentage moins que moyen perdant du temps. C'est un peu plus que la tendance du diagramme de distribution de fréquence.

Les occupations y semblent plus indépendantes de nature que celles de la région 4, mais assez hétérogènes.

La région 4 est un peu en bas de la tendance. Elle représente un groupe aussi varié d'occupations qu'il puisse s'en rencontrer. Elles sont, de même que la région 3, les occupations "moyennes" au point de vue de la qualité de rigidité déjà définie.

La région 5 contient les occupations où de 65 à 75 p.c. des hommes perdent du temps beaucoup plus que dans "toutes les occupations". On a trouvé que ces occupations appartiennent à l'industrie du caoutchouc, des textiles et du tabac—les trois types de fabrication le plus organisés, où l'énorme chômage qui frappe l'occupation est uniformément réparti parmi les individus de sorte que chacun perd relativement peu de temps.

La région 6 est normale en ceci qu'elle montre une durée constante de chômage avec une fréquence allant jusqu'à 80 p.c. à perdre du temps. Toutes les huit occupations moins une se trouvent dans l'industrie très saisonnière de la construction. Elles accusent une rigidité presque exactement égale à celle de "toutes les occupations".

Si l'on considère cette qualité de "rigidité", telle que définie ailleurs dans la monographie, que possède chacun des six groupes d'occupations du graphique 16, nous trouvons que le groupe 1 est très élevé; son taux d'échange est mesuré par le coefficient de 1·7. Le groupe 2 a la moindre rigidité avec un coefficient d'échange entre les travailleurs et les chômeurs de 8·5. Les groupes 3 et 6 sont très légèrement au-dessus de la rigidité moyenne de toutes les occupations; les groupes 4 et 5 la dépassent de façon appréciable.

On a trouvé en localisant les diverses occupations d'écriture et de bureau qu'en général elles se trouvent en 1 et 2 et quelque peu orientées vers 3—en d'autres mots, leur durée de chômage, une fois qu'elles perdent du temps, se trouve à peu près à mi-chemin entre la classe la plus rigide et la moins rigide que représentent respectivement les gérants et les contremaîtres; leur risque de perdre du temps est plutôt supérieur à celui de l'une et l'autre, si on les place dans la classe des percepteurs, dessinateurs, etc., la section en meilleure position du groupe plutôt varié que le diagramme assemble au centre.

Afin de s'assurer que les types d'occupations que notre méthode de recherche fait ressortir sont réellement représentatifs de leur région respective du diagramme, les points avoisinants ont été pris comme modèles. Les points les plus près de la région 1 sont: autre buanderie, professionnels de la santé, gérants et propriétaires d'hôtel et gérants d'établissements de liqueurs et boissons; chacune de ces occupations justifie la description de la région 1 que l'on a indiquée précédemment comme représentative d'occupations proches des conditions de "propre compte" et professionnelles. Le groupe 2 a de plus pour but de localiser le domaine des "contremaîtres" par le fait que ses trois plus proches occupations sont aussi des contremaîtres—"télégraphes, éclairage et énergie électriques, et appareils électriques". Les quatre plus proches du groupe 5 sont les fabricants de boutons, les mélangeurs et mouleurs dans les produits du caoutchouc, bobineurs, ourdisseurs et enrouleurs dans les textiles, et les cardeurs et étireurs dans les textiles également. Ce que la région 5 laissait voir, se voit ici aussi—ce sont les membres typiques d'industries où les renvois sont fréquents mais de peu de durée à cause de l'habitude de répartir le travail parmi les employés qu'ont les grands établissements qui dominent l'industrie du caoutchouc et des textiles. Les points les plus près de la région 6 sont les charrons, peintres, décorateurs et vitriers, charpentiers en fer, bûcherons, débardeurs, finisseurs de ciment, ajusteurs, assembleurs et monteurs. Six des sept occupations ici données sont caractérisées par une saisonnalité très définie dans la plupart des parties du Canada; trois d'entre elles appartiennent strictement à la construction; les bûcherons relèvent des industries d'hiver et les débardeurs, en plusieurs parties du pays, des industries estivales. Il est intéressant d'observer la différence frappante en fait d'industrialisation entre les régions 5 et 6, bien qu'elles aient environ le même pourcentage de temps perdu. Les deux critères du chômage—fréquence et durée—sont essentiels à une analyse satisfaisante.

La distinction frappante entre les trois critères du chômage—pourcentage d'employés à gages en chômage le 1er juin, pourcentage perdant du temps durant l'année et semaines perdues par personne perdant du temps—est mise en relief par chacun des trois critères quand on considère les 50 cas au bas de la liste de 389 occupations. Nous référerons à ces trois critères comme moyenne, fréquence et durée du chômage respectivement

Rapport des gérants et contremaîtres à leur établissements.—Une fois les 389 occupations disposées suivant les trois critères du chômage, le nombre de gérants (et contremaîtres) qui paraissent dans les premiers 25 et 50 cas sont donnés ci-dessous.

Critère	25 premières occupations		50 premières occupations	
	Gérants	Contre-maîtres	Gérants	Contre-maîtres
Moyenne	9	3	22	7
Fréquence	11	-	27	-
Durée	3	14	4	24

Total des gérants	37
Total des contremaîtres	32

Il est clair qu'alors que les occupations de gérant comptent le plus parmi les 25 et 50 premières places dans la moyenne de chômage net, elles sont encore beaucoup plus bas que celles des contremaîtres dans la liste de la durée, où 24 contremaîtres contre 4 gérants paraissent dans les 50 premières occupations.

Pour rechercher la relation des gérants et contremaîtres à leurs établissements, on a fait une liste de 37 gérants d'après le pourcentage général de chômage dans l'industrie à laquelle ils appartiennent, autant que la classification du recensement permet d'identifier et de séparer cette industrie; le pourcentage de chômage chez les contremaîtres et surveillants dans la même industrie paraît également. On a trouvé que les gérants accusent une corrélation de ·48 avec leur industrie, tandis que les surveillants en montrent une de ·54. Ceci semble indiquer ce que nous attendrions naturellement, à savoir que le gérant est plus étroitement lié à l'établissement et moins sujet à partager les vicissitudes du chômage qui frappe les employés à gages, bien qu'on eût cru à une plus grande différence entre les corrélations.

"Autres" occupations.—La classe "autres" qui comprend chaque groupe principal d'occupations est de nature moins définie que les "contremaîtres" ou "gérants". Ici sont réunies les occupations soit insuffisamment définies, soit dont l'effectif n'est pas considérable—personnel d'entretien, messagers, téléphonistes, etc.

CXXVII.—INDUSTRIES CHOISIES AVEC POURCENTAGE DE CHÔMAGE CHEZ LES GÉRANTS, CONTREMAÎTRES ET LES "AUTRES", CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Industrie	P.c.[1] de chômage			Moyenne de semaines perdues par les "autres" occupations
	Dans l'ensemble de l'industrie	Chez les gérants	Chez les contre-maîtres	
Commerce—Gros	9·64	2·52	–	–
Eclairage et énergie électriques	10·07	0·6	3·3	–
Man.—Produits chimiques et connexes	10·15	0·8	4·8	15·31
Impression, édition et reliure	10·17	2·07	1·3	19·71
Man.—Liqueurs et boissons	10·73	3·3	6·8	19·78
Services—Buanderie	11·00	0·9	1·2	29·47
Autres transports	11·23	0·64	0·9	24·30
Réseaux télégraphiques et téléphoniques	11·73	0·5	1·75	–
Commerce—Détail	11·79	3·19	3·95	–
Man.—Produits textiles	11·97	3·1	4·86	19·00
Man.—Substances végétales	12·28	2·01	4·5	17·12
Man.—Produits du tabac	12·36	2·7	7·1	14·70
Autres amusements	12·69	8·6	–	–
Man.—Produits divers	14·11	1·7	5·1	21·65
Man.—Appareils électriques	14·37	0·9	3·1	21·23
Man.—Produits métalloïdiques	14·67	2·0	4·04	21·01
Man.—Produits animaux alimentaires	15·38	3·0	5·2	23·01
Services—Personnels—Hôtels, restaurants et tavernes	15·79	6·27	–	–
Man.—Produits du caoutchouc	15·88	2·1	6·4	16·87
Services—Récréationnels—théâtres	16·23	6·3	–	–
Transports routiers—autobus et taxi	16·43	5·1	–	–
Transports routiers—garage	17·15	3·3	·2	–
Man.—Produits du cuir	17·32	2·3	5·7	18·68
Man.—Métaux précieux	18·17	1·	3·0	20·98
Man.—Produits du papier	18·68	1·4	11·65	15·86
Man.—Produits métalliques	20·99	2·20	8·06	23·30
Transports routiers—charroyage et déménagement	21·00	3·5	5·6	–
Man.—Produits du bois	21·35	3·97	7·13	20·71
Transports fluviaux	21·81	1·4	9·8	22·15
Man.—Fourrures et articles	22·72	2·	7·00	–
Man.—Textiles et vêtements	26·83	2·1	7·6	21·15
Construction	34·13	7·29	11·45	22·67
Abatage du bois	39·35	13·6	18·6	–
Autres mines	39·87	5·7	9·99	22·05
Mines de charbon	43·56	6·6	13·4	22·12
Non spécifiées	54·54	3·	8·9	26·59

[1] Quand la base du pourcentage est moins de 100, le pourcentage est donné au plus près nombre entier; entre 100 et 1,000, à une décimale, et 1,000 et plus, à deux décimales.

Nous trouvons ici que certains groupes d'occupations—"mines de charbon", "non spécifiées", "construction", se trouvent bien en bas de la tendance à ligne droite que décrit la relation dans les autres industries entre les "autres" occupations et l'industrie en général. C'est comme si les "autres" occupations, dans une industrie telle que les mines, n'atteignaient pas le même pourcentage élevé de chômage que les travailleurs dans les puits en temps de dépression, parce qu'il s'agit jusqu'à un certain point d'un personnel d'entretien.

Confirmation de l'indice de rigidité.—Le pourcentage d'employés à gages à perdre du temps (fréquence) et la longueur du temps perdu par ceux qui en perdent (durée) donnent, à titre de moyenne, la troisième mesure du chômage: moyenne de semaines perdues par tous les employés à gages (ou pourcentage de chômage en un jour donné), qui est la mesure la plus usuellement employée. Le tableau 18 montre que, si nous disposons les occupations suivant l'un de ces critères seulement, nous n'obtenons pas les mêmes ségrégations décisives de différents types de travail qu'offre la distribution basée sur deux mesures.

L'indice de mobilité a été définie auparavant dans ce chapitre comme le rapport du logarithme du pourcentage ne perdant pas de temps à celui du pourcentage de l'année de travail de tous les employés à gages; il donne la relation entre les éléments de fréquence et de durée. En le confrontant avec le pourcentage de l'année de travail comme dans des états de ce chapitre, nous obtenons pour les divers âges, les diverses races d'immigrés et les années d'immigration, les provinces, l'échantillon d'industries, et les occupations représentant les diverses provinces, nous obtenons, disons-nous, des diagrammes qui décrivent la situation de l'emploiement et indiquent que la rigidité ou le manque de mobilité s'applique aux personnes très jeunes ou très âgées; aux immigrés les plus récents et particulièrement à ceux d'extraction chinoise ou de l'Europe orientale; et enfin aux occupations financières, de bureau et professionnelles. Enfin la liste entière des occupations des hommes du Canada a paru comme diagramme de distribution de fréquence (graphique 16) du pourcentage des employés à gages (hommes) perdant du temps et des semaines perdues, les chiffres en étant donnés dans la deuxième et la troisième colonnes du tableau 18. Examinés dans le tableau, les item du diagramme de distribution de fréquence vérifient la théorie qu'à différentes valeurs de rigidité correspondent essentiellement différents types occupationnels.

Cette qualité de "rigidité" dans le chômage entre classes, a-t-elle réellement une signification occupationnelle? Pouvons-nous être sûrs que nous ne bâtissons pas un argument en attribuant à des occupations ce qui n'est en réalité que des variations dans le chômage entre individus? Il semble à la façon dont les item avoisinants dans le diagramme de distribution de fréquence (graphique 16) représentent des types semblables d'occupations qu'il y a plus qu'une relation occupationnelle accidentelle.

Le fait que nous trouvons dans un coin du diagramme de distribution de fréquence des occupations de nature indépendante (gérants de diverses industries, etc.), dans un autre coin des occupations de surveillance (contremaîtres), dans un troisième des occupations appartenant aux industries caractérisées par des firmes plus solides et plus paternalistes, comme les manufactures d'articles en caoutchouc et en textile, etc., semble indiquer que ces critères du chômage sont représentatifs de la base économique réelle du chômage.

CHAPITRE XII

LE CHÔMAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES AU RECENSEMENT DE 1936

Changements dans les rapports entre la population, les employés rémunérés et les employés à gages, 1931-1936.—Les deux changements peut-être le plus frappants dans les rapports entre la population, l'ensemble des travailleurs et les employés à gages de 1931 à 1936 sont d'abord le déclin dans la proportion de personnes en âge de travailler (de 14 ans et plus) ayant une occupation rémunérée et, ensuite, l'importance décroissante des employés à gages dans la population active elle-même. Chez les hommes, ces changements se sont produits uniformément dans chacune des Provinces des Prairies. D'autre part, les femmes à gages représentent en 1936 une proportion plus grande des employées rémunérées qu'en 1931 en Saskatchewan et en Alberta.

CXXVIII.—CHIFFRE ET POURCENTAGE DE LA POPULATION DE 14 ANS ET PLUS AVEC EMPLOI RÉMUNÉRÉ ET PROPORTION D'EMPLOYÉS À GAGES DANS LA POPULATION ACTIVE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936

Item	1931			1936		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
MANITOBA						
Population totale	700,139	368,065	332,074	711,216	368,580	342,636
Population de 14 ans et plus	496,535	264,843	231,692	523,617	273,588	250,029
Population employée rémunérée	270,466	225,573	44,893	269,820	224,009	45,811
En p.c. de la population de 14 ans et plus	54·47	85·17	19·38	51,53	81·88	18·32
Employés à gages	170,712	132,863	37,849	158,407	119,939	38,468
En p.c. de la population de 14 ans et plus	34·38	50·17	16·34	30·25	43·84	15·39
En p.c. de la population employée rémunérée	63·12	58·90	84·31	58·71	53·43	83·97
Patrons, propre compte et sans paie	99·754	92,710	7,044	111,413	104,070	7,343
En p c. de la population de 14 ans et plus	20·09	35·01	3·04	21·38	38·04	2·94
En p.c. de la population employée rémunérée	36·88	41·10	15·69	41·29	46·46	16·03
SASKATCHEWAN						
Population totale	921,785	499·935	421,850	931,547	498·608	432,939
Population de 14 ans et plus	616,265	345,055	271,210	651,690	356,513	295,177
Population employée rémunérée	338,720	301,261	47,459	346,604	304,893	41,711
En p.c. de la population de 14 ans et plus	54·96	87·31	13·81	53·12	85·52	14·13
Employés à gages	145,552	116,148	29,404	142,411	108,839	33,572
En p.c. de la population de 14 ans et plus	23·62	33·66	10·84	21·85	30·53	11·37
En p.c. de la population employée rémunérée	42·97	38·55	78·50	41·09	35·70	80·49
Patrons, propre compte et sans paie	193,168	185,113	8,055	204,193	196,054	8,139
En p.c. de la population de 14 ans et plus	31·34	53·65	2·97	31·33	54·99	2·76
En p.c. de la population employée rémunérée	57·03	61·45	21·50	58·91	64·30	19·51
ALBERTA						
Population totale	731,605	400,199	331,406	772,782	417,954	354,828
Population de 14 ans et plus	507,761	286,938	220,823	553,299	306,886	246,413
Population employée rémunérée	286,048	252,599	33,449	297,619	261,365	36,254
En p.c. de la population de 14 ans et plus	56·34	88·03	15·15	53·79	85·17	14·71
Employés à gages	142,040	115,995	26,409	144,669	115,875	28,794
En p.c. de la population de 14 ans et plus	28·05	40·43	11·96	26·15	37·76	11·69
En p.c. de la population employée rémunérée	49·78	45·92	78·95	48·61	44·33	79·42
Patrons, propre compte et sans paie	143,655	136,604	7,040	152,950	145,490	7,460
En p.c. de la population de 14 ans et plus	28·29	47·61	3·19	27·64	47·41	3·03
En p.c. de la population employée rémunérée	50·22	54·08	21·05	51·39	55·67	20·58

On verra que les hommes à gages en pourcentage de tous les hommes en âge de travailler (de 14 ans et plus) ont diminué de 1931 à 1936 dans chaque province. A l'exception de la Saskatchewan qui accuse un léger gain à cet égard, la même tendance peut s'observer chez les femmes. Un coup d'oeil à l'état CXXIX indique dans quels groupes d'âge prend place ce déclin dans la proportion d'employés rémunérés.

CXXIX.—POURCENTAGES DE POPULATION EMPLOYÉE RÉMUNÉRÉE, PAR GROUPE D'ÂGES ET SEXE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936

Groupe d'âge	1931		1936	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Manitoba	85·15	19·37	81·88	18·32
14–24	66·90	30·27	60·42	26·41
25–44	97·89	16·96	97·70	19·32
45–64	95·24	10·76	94·65	9·49
65 et plus	55·20	5·55	45·34	4·53
Saskatchewan	87·28	13·81	85·52	14·13
14–24	70·76	20·49	67·77	20·31
25–44	98·30	11·03	98·33	12·85
45–64	96·19	9·00	96·10	8·22
65 et plus	59·38	6·47	54·13	5·21
Alberta	88·01	15·15	85·17	14·71
14–24	68·82	22·68	63·86	20·96
25–44	98·66	12·59	98·16	13·68
45–64	96·43	9·97	94·95	9·41
65 et plus	65·13	6·59	56·41	5·75

Le trait significatif de cet état est la diminution dans les proportions de jeunes personnes de 14-24 ans et des personnes du groupe le plus âgé (65 ans et plus) déclarant une occupation rémunérée en 1936 en regard de 1931. A cause de la dépression plusieurs jeunes personnes qui normalement seraient entrées dans les rangs des employés rémunérés ne l'ont pu, et, d'autre part, un nombre considérable de travailleurs âgés, qui ont perdu leur emploi et ne peuvent trouver de travail, sont classés comme sortis des occupations rémunérées au recensement de 1936.

On peut tirer de l'état qui suit quelque idée du nombre de jeunes gens de 14 à 24 ans qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré au recensement de 1936 mais en cherchaient à cette époque.

CXXX.—COMPARAISON DU CHANGEMENT DANS LE NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS ET D'EMPLOYÉS À GAGES DE 14-24 ANS, DE 1931 À 1936, AINSI QUE NOMBRE DE JEUNES GENS CHERCHANT DE L'EMPLOI LE 1er JUIN 1936 QUI N'AVAIENT JAMAIS TRAVAILLÉ AVANT CETTE DATE, PAR SEXE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936

Item	Population de 14–24 ans			
	1931		1936	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
MANITOBA				
Total	79,139	77,612	80,867	81,263
A l'école	21,093	21,833	22,096	21,566
Employés rémunérés	52,946	23,492	48,858	21,460
Employés à gages	31,383	22,101	24,003	19,633
Inoccupés, cherchant de l'ouvrage	–	–	8,041	8,622
SASKATCHEWAN				
Total	106,308	97,760	110,465	106,919
A l'école	27,118	29,579	30,202	32,051
Employés rémunérés	75,226	20,035	74,857	21,710
Employés à gages	32,230	18,228	28,938	19,855
Inoccupés, cherchant de l'ouvrage	–	–	3,514	5,295
ALBERTA				
Total	80,017	74,466	84,990	82,411
A l'école	22,245	24,678	25,632	26,682
Employés rémunérés	55,071	16,886	54,273	17,272
Employés à gages	26,735	15,200	24,062	15,707
Inoccupés, cherchant de l'ouvrage	–	–	3,581	4,313

On verra que le nombre de jeunes personnes dans cette catégorie de travailleurs potentiels est considérablement plus grand que le déclin dans le nombre total de gens ayant une occupation rémunérée de 1931 à 1936. Chez les hommes, le déclin du nombre d'employés à gages correspond

de plus près au nombre d'hommes qui n'avaient jamais travaillé à la date du recensement de 1936 mais qui se cherchaient du travail. Il n'y a pas de doute que cette classe existait en 1931, mais l'addition des employés rémunérés et des étudiants cette année en regard de la population totale de 14 à 24 ans indiquerait que le nombre en était beaucoup plus petit qu'en 1936. Chez les hommes, l'augmentation de la population en âge de travailler dans les trois provinces combinées est considérablement plus rapide que celle des étudiants ou des employés rémunérés. D'où la création au recensement de 1936 d'une classe considérable de jeunes femmes qui n'avaient jamais travaillé mais se cherchaient de l'emploi.

Comme on l'a déjà mentionné, l'autre changement important qui s'est produit de 1931 à 1936 dans les Provinces des Prairies est le déclin en importance de l'élément à gages parmi la population active. Il est vrai qu'en Alberta les employés à gages accusent une faible augmentation numérique, mais même dans cette province l'augmentation de cette classe de travailleurs n'est pas aussi rapide que parmi les personnes à leur propre compte, les patrons et les travailleurs familiaux sans paie qui sont surtout des fils de cultivateurs. La diminution du nombre d'employés à gages durant cette période, une baisse de pas moins de 12,000 au Manitoba, a quelque portée au point de vue du phénomène du chômage. Elle indique qu'une contraction de l'emploiement pour les employés à gages peut bien ne pas rencontrer une augmentation correspondante du chômage. Le nombre d'employés à gages, comme le manifestent les chiffres de l'état CXXVIII, n'est pas une quantité fixe qui ne varie qu'avec l'augmentation ou la diminution de la population en âge de travailler.

Durant ces cinq ans de dépression plusieurs personnes sont sorties des rangs des employés à gages et il semble qu'une proportion assez importante soit retournée sur la ferme. Contrairement à la tendance générale depuis le commencement du siècle, la proportion d'agriculteurs parmi la population totale active accuse en 1936 une augmentation sur la période précédente de recensement. De même, contrairement à ce qui s'est produit jusqu'en 1931, la population rurale de ces provinces s'est accrue plus rapidement que la population urbaine de 1931 à 1936; en réalité, la population urbaine au Manitoba et en Saskatchewan a baissé durant cette période.

La tendance du chômage de 1931 à 1936.—Le tableau 19 montre le rapport du chômage aux dates de recensement, le 1er juin 1931 et le 1er juin 1936, et durant les années de recensement 1931 et 1936, aux changements dans l'emploiement d'industries choisies des Provinces des Prairies; on voit (a) l'expansion et (b) le déclin de l'emploiement durant ces cinq ans. Les industries énumérées sont toutes celles qui comptent 100 employés à gages ou plus réellement à l'ouvrage à la date du recensement, le 1er juin 1931, dans les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta combinées, à l'exception de quelques industries où il y avait doute sur la comparabilité des chiffres d'emploiement en 1931 et 1936 à cause des différences de classification aux deux recensements. Le nombre d'employés à gages en 1931 et 1936 est donné pour les industriess manquant de comparabilité sous l'en-tête "industries non classifiées", mais ni taux ni moyenne n'ont été calculés. La même chose a été faite pour le reste des employés à gages, c'est-à-dire ceux des industries de moins de 100 employés au travail le 1er juin 1931. Enfin, comme base de comparaison pour chaque industrie, les chiffres qui montrent les changements dans l'emploiement et le chômage pour toutes les industries paraissent au bas du tableau.

Pour assurer une comparaison plus exacte des chiffres de certaines industries, les employés à gages des manufactures, des établissements de commerce et de réparation du produit de ces industries ont été combinés en une seule classe industrielle, "fabrication, vente au détail et réparation d'appareils électriques". Les industries qui grandissent sont énumérées d'après le gain proportionnel en emploiement de 1931 à 1936, celles qui accusent les gains les plus grands étant placées en tête; les industries dont l'emploiement se contracte sont disposées de façon à ce que celles qui montrent les déclins les moindres soient les premières, suivies de celles qui accusent plus de contraction, et enfin de celles dont les pertes sont les plus violentes. Dans la majorité des cas les augmentations ou diminutions proportionnelles mesurent assez exactement, croit-on, les changements réels en emploiement de 1931 à 1936.

L'analyse générale des dossiers de l'assurance-chômage britannique par W. H. Beveridge* contient une étude semblable du chômage relatif parmi les industries à la hausse et à la baisse qui couvre la période de 1923 à 1935. L'étude se termine par l'exposé suivant: "Il est trompeur de parler d''emploiement' en général comme de parler de 'travail' en général sans distinguer entre les

* "An analysis of Unemployment in Great Britain"— Série de trois articles dans *Economica*—I, nov. 1936; II, fév 1937; III, mai 1937.

industries et types différents d'emploiement. Même dans des industries où l'augmentation d'emploiement est le plus marquée, le chômage est encore aussi grand que dans beaucoup d'industries qui ne montrent pas de grand changement dans leur effectif." On peut tirer du tableau 19 la même conclusion pour ce qui est du chômage par industrie dans les Provinces des Prairies de 1931 à 1936.

Plusieurs des industries à montrer l'expansion la plus grande en fait d'emploiement au cours de cette période accusent une période moyenne de chômage l'année de recensement qui est beaucoup au-dessus de la moyenne de toutes les industries dans ces provinces. La moyenne de 14·33 semaines en 1936, qui est celle des industries à la hausse, bien qu'étant à peu près la même pour les industries à la baisse, reflète le poids des nombres d'employés à gages parmi ce groupe d'industries qui sont dans l'agriculture. Cette industrie qui compte environ un tiers de tous les employés à gages des industries à la hausse avait une moyenne de 19·04 semaines de chômage l'année de recensement terminée le 1er juin 1936. Dans les industries à la hausse et les industries à la baisse de 1931 à 1936 le chômage est moindre à la date de recensement, le 1er juin 1936, que le 1er juin 1931, bien que la période moyenne de chômage durant l'année de recensement 1936 soit plus longue qu'en 1931. La durée du chômage en 1936 est plus longue pour nombre d'industries qui accusent les plus grandes baisses d'emploiement de 1931 à 1936. Ceci est particulièrement vrai de l'industrie du bâtiment et de certaines industries manufacturières métalloïdiques connexes.

Durée du chômage, 1931-1936.—Un examen casuel des pourcentages de chômage le 1er juin 1931 et le 1er juin 1936 pour les industries du tableau 19 indique qu'en général le chômage était moindre le 1er juin 1936 que le 1er juin 1931. Incidemment, les industries à la hausse de ce tableau offrent 32 cas où la chose se produit et 13 seulement où le chômage est plus fort en 1936 qu'en 1931. Même chez les industries à la baisse, on en trouve 33 qui montrent moins de chômage le 1er juin 1936 que le 1er juin 1931 et seulement 29 qui ont un plus grand pourcentage de chômage le 1er juin 1936 que le 1er juin 1931. D'autre part, le nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages est dans la plupart des cas plus grand l'année de recensement terminée le 1er juin 1936 que la période précédente de recensement. On en trouvera une autre preuve à l'état CXXXI où les pourcentages de chômage dans toutes les industries le 1er juin 1931 et 1936 sont mis en regard de la distribution proportionnelle d'employés à gages perdant du temps suivant des périodes spécifiées de chômage les années de recensement terminées le 1er juin 1931 et 1936 pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

CXXXI.—COMPARAISON DU TAUX DE CHÔMAGE PARMI LES EMPLOYÉS À GAGES, LE 1er JUIN, ET DE LA DURÉE DU CHÔMAGE PARMI CEUX QUI PERDENT DU TEMPS LES ANNÉES DE RECENSEMENT, PAR SEXE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936

Item		P.c. d'employés à gages se déclarant sans ouvrage le 1er juin	P.c. d'employés à gages perdant du temps			
			20 semaines ou moins	21–32 semaines	33–48 semaines	49 semaines et plus
MANITOBA						
Hommes	1931	21·52	37·24	29·63	22·21	10·92
	1936	18·43	27·96	26·85	25·39	19·80
Femmes	1931	9·55	48·44	23·32	17·68	10·56
	1936	8·43	34·08	24·53	29·29	12·10
SASKATCHEWAN						
Hommes	1931	20·57	33·53	35·70	24·61	6·16
	1936	13·04	27·57	30·88	30·43	11·13
Femmes	1931	8·30	43·62	27·07	19·93	9·38
	1936	6·69	31·67	27·40	33·68	7·25
ALBERTA						
Hommes	1931	19·12	36·43	34·67	22·74	6·16
	1936	14·26	29·74	31·30	24·66	14·30
Femmes	1931	7·99	47·67	25·82	17·56	8·96
	1936	7·27	31·54	26·13	31·63	10·70

Les pourcentages de l'état CXXXI montrent clairement que dans chacune des Provinces des Prairies le taux de chômage chez les hommes le 1er juin 1936 est plus bas qu'en 1931—de fait, environ d'un tiers plus bas en Saskatchewan et en Alberta. D'autre part, l'examen de la distribution proportionnelle des employés à gages perdant du temps révèle l'existence de plus de chômage de longue durée en 1936 qu'en 1931. Dans chaque province la proportion à perdre de 33 à 48 semaines est plus grande en 1936 qu'en 1931, tandis que le pourcentage à perdre 49 semaines et plus (soit un an ou plus) en 1936 est près du double de celui de 1931 au Manitoba et en Saskatchewan et plus du double dans le cas de l'Alberta. La tendance est la même chez les femmes, bien que moins accusée. Ce résultat concorde de près avec celui de l'Angleterre. Dans l'analyse des constatations de l'assurance-chômage britannique, déjà mentionnée, M. Beveridge* conclut: "En septembre 1929, près de 90 p.c. des postulants avaient été sans travail pendant moins de six mois, et moins de 5 p.c. l'avaient été durant 12 mois ou plus. En septembre 1936, ces proportions étaient devenues respectivement 66 p.c. et 24 p.c. L'héritage de la grande dépression est un volume de chômage de longue durée".

Il y a plus ample preuve de l'étendue du chômage de longue durée dans les Provinces des Prairies au recensement de 1936 dans le tableau 20 où sont donnés par industrie les pourcentages de tous les employés à gages qui déclarent aucune semaine de travail durant le mois terminé le 1er juin 1936 et les pourcentages qui déclarent 1-11 semaines, ou à peu près la proportion de ceux qui ont travaillé moins de trois mois durant l'année de recensement. Envisagé sur un autre côté, l'état révèle le volume d'emploiement casuel dans ces industries l'année précédant la date du recensement. La ségrégation des employés à gages qui n'ont aucunement travaillé cette année-là de ceux qui déclarent 1-11 semaines d'emploiement fait ressortir distinctement la proportion d'emploiement casuel dans chaque industrie.

Les industries énumérées au tableau 20 sont celles qui comprennent 100 employés à gages ou plus dans les trois Provinces des Prairies au recensement de 1936. Les industries qui en comprennent moins constituent un groupe global au bas de l'état. Les industries énumérées sont disposées suivant l'importance proportionnelle des employées à gages déclarant moins de 12 semaines de travail l'année de recensement terminée le 1er juin 1936. Comme au tableau 19, quelques industries ont été combinées au sujet desquelles il était difficile de distinguer les employés à gages engagés dans la fabrication de produits spécifiques de ceux engagés dans la vente ou la réparation. Pour s'assurer davantage que les chiffres du tableau 19 représentent correctement les proportions de travailleurs attachés à ces industries, sans y être beaucoup occupés, les pourcentages sont basés sur ces employés à gages qui ont déclaré comme industrie habituelle l'industrie même qui les employait à la date du recensement, ou la dernière qui les avait employés avant cette date.

On verra que plusieurs des industries qui accusent le déclin le plus grand dans le nombre d'employés à gages de 1931 à 1936, comme le montre le tableau 19, sont au tableau 20 comprises parmi celles avec les plus forts pourcentages d'employés à gages sans aucun emploi durant les 12 mois antérieurs à la date du recensement, le 1er juin 1936. Incidemment, les industries avec moins de 100 employés à gages dans les trois provinces combinées en 1936 accusent 9·51 p.c. de leur effectif en chômage durant l'année de recensement contre 5·39 p.c. dans le cas des industries avec 100 employés à gages ou plus comme groupe.

Age et chômage.—Basant ses conclusions sur les constatations de l'assurance-chômage de la Grande-Bretagne, M. Beveridge* formule les trois propositions suivantes: (a) le risque d'être chômeur est la moitié plus grand de 60 à 64 ans que de 35 à 44 ans; (b) le risque de perdre de l'emploi est beaucoup le même de 60 à 64 ans que de 35 à 44; (c) le risque de chômage prolongé d'une année ou plus est deux fois et demie plus grand au dernier âge qu'au premier.

Les données du recensement de 1936, qui montrent l'indice du chômage par âge, tendent à confirmer ces propositions, bien que naturellement les rapports ne soient pas exactement les mêmes en partie à cause de la raison donnée dans la phrase suivante. Les chiffres manquent pour le groupe d'âge de 60-64 ans, mais on peut établir une comparaison pour les hommes entre les groupes d'âge de 35-44 ans et 55-64 ans. Le recensement ne dispose d'aucun renseignement pour montrer le nombre d'employés à gages de différents âges qui ont perdu leur emploi à des dates particulières. Cependant, chaque employé à gages qui chômait à la date du recensement devait mentionner la période de son chômage ou le temps qui s'était écoulé depuis la dernière fois qu'il

* Voir renvoi, p. 287.

avait été occupé. Ces renseignements ont été mis en tableau, la période la plus courte au tableau couvrant moins de 13 semaines (ou 3 mois environ) de chômage antérieurement au 1er juin 1936. Le pourcentage d'employés à gages sans ouvrage le 1er juin 1936 qui avaient travaillé moins de 13 semaines est utilisé dans l'état CXXXII pour vérifier la validité de la proposition (b) relativement au chômage au recensement des Provinces des Prairies, à savoir que le risque de perdre de l'emploi est beaucoup le même de 60 à 64 ans que de 35 à 44 ans.

CXXXII.—COMPARAISON DE LA DURÉE DU CHÔMAGE CHEZ LES EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES) DE 35-44 ET DE 55-64 ANS, CHÔMEURS LE 1er JUIN, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Groupe d'âges	P.c. de chômeurs		
	Toute période	Moins de 13 semaines	Plus d'un an
MANITOBA			
35-44	18·50	3·58	6·48
55-64	21·39	2·96	9·93
SASKATCHEWAN			
35-44	13·85	3·78	2·47
55-64	19·75	4·11	4·43
ALBERTA			
35-44	15·17	3·40	4·00
55-64	20·37	2·89	7·58

L'état CXXXII montre que, bien que le pourcentage d'hommes dans le groupe de 55-64 ans en chômage une période quelconque à la date du recensement le 1er juin 1936, fût beaucoup plus grand que pour les hommes de 35-44 ans, dans chaque province, soit près de la moitié autant en Saskatchewan, le pourcentage à avoir chômé 13 semaines ou moins à cette date représente réellement une proportion moindre de tous les employés à gages du dernier groupe d'âges que du premier au Manitoba et en Alberta, et seulement un pourcentage un peu plus élevé en Saskatchewan. Ces résultats correspondent de très près aux conclusions de M. Beveridge* dans son analyse d'une série entièrement différente de données, que contiennent les propositions (a) et (b) dans le premier paragraphe de cette section. L'état CXXXII montre en outre que le chômage de plus d'une année est beaucoup plus caractéristique des employés à gages du dernier groupe d'âges que de ceux de 35-44 ans. Comme l'énonce la proposition (c) ci-dessus, c'est là l'expérience de la Grande-Bretagne.

* Voir renvoi, p. 287.

PARTIE II

TABLEAU 1. Estimations de l'emploiement, du chômage et des employés normalement rémunérés, avec données de base, 31 mai 1931-30 juin 1936

(000 omis)

Mois	Estimation de l'emploiement et du chômage							Données de base employées dans l'estimation		
	Indice du p.c. estimatif des employés	P.c. estimatif des employés	Nombre[1] d'employés à gages occupés	Nombre d'employés à gages (col. 3÷ col. 2)	Nombre d'employés à gages chômeurs (col. 4— col. 3)	Nombre de personnes ayant des occupations rémunérées	Nombre d'ouvriers indépendants ou travaillant sans paie (col. 6— col. 4)	Indice du nombre d'employés du Bureau (base: mai 1931)	P.c. employé (chiffres corrigés des unions ouvrières)	Occupations rémunérées par personne ayant une occupation rémunérée (col. 8÷ indice de col. 6)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Mai 1931	100·0	82·9[2]	2,133	2,573[2]	440	3,927	1,354	100·0	82·9	100·0
Juin	100·1	83·0	2,132	2,569	437	3,931	1,362	100·2	83·2	100·1
Juillet	100·7	83·5	2,166	2,594	428	3,939	1,345	101·5	83·3	101·2
Août	101·7	84·3	2,201	2,611	410	3,944	1,333	103·4	83·5	103·0
Septembre	100·1	83·0	2,144	2,583	439	3,953	1,370	102·2	80·8	101·5
Octobre	98·6	81·7	2,108	2,580	472	3,962	1,382	99·4	80·6	98·5
Novembre	96·6	80·1	2,051	2,561	510	3,967	1,406	95·7	80·0	94·8
Décembre	92·5	76·7	1,913	2,494	581	3,972	1,478	88·4	77·5	87·4
Janvier 1932	91·3	75·7	1,878	2,481	603	3,981	1,500	86·6	76·6	85·4
Février	91·1	75·5	1,858	2,461	603	3,986	1,525	85·6	77·6	84·3
Mars	90·5	75·0	1,839	2,452	613	3,994	1,542	84·5	77·6	83·1
Avril	89·6	74·3	1,837	2,472	635	3,999	1,527	84·5	74·9	83·0
Mai	90·3	74·9	1,871	2,498	627	4,008	1,510	86·0	75·4	84·2
Juin	90·3	74·9	1,863	2,487	624	4,015	1,528	85·6	74·7	83·8
Juillet	89·1	73·9	1,820	2,463	643	4,023	1,560	83·3	75·6	81·3
Août	89·0	73·8	1,815	2,459	644	4,027	1,568	83·0	75·5	81·0
Septembre	89·5	74·2	1,829	2,465	636	4,034	1,569	83·7	76·7	81·5
Octobre	88·3	83·2	1,796	2,454	648	4,038	1,584	81·8	75·3	79·6
Novembre	87·3	72·4	1,764	2,436	672	4,045	1,609	80·3	74·6	78·0
Décembre	84·6	70·1	1,670	2,382	712	4,049	1,667	75·8	71·7	73·5
Janvier 1933	84·0	69·6	1,543	2,361	718	4,057	1,696	74·3	72·1	71·9
Février	84·1	69·7	1,641	2,354	713	4,065	1,711	74·2	72·9	71·7
Mars	84·0	69·6	1,662	2,330	708	4·069	1,739	73·4	73·3	70·8
Avril	84·8	70·3	1,657	2,357	700	4,076	1,719	74·9	74·2	72·2
Mai	86·4	71·6	1,717	2,398	681	4,080	1,682	77·9	74·5	75·0
Juin	88·8	73·6	1,790	2,432	642	4·087	1,655	81·6	76·7	78·4
Juillet	90·3	74·9	1,845	2,463	618	4,091	1,628	74·1	77·4	80·7
Août	91·0	75·4	1,872	2,483	611	4,098	1,615	85·4	77·1	81·8
Septembre	92·3	76·5	1,909	2,495	586	4,102	1,607	87·3	78·7	83·5
Octobre	92·8	76·9	1,932	2,512	580	4,109	1,597	88·1	78·6	84·2
Novembre	92·8	76·9	1,943	2,427	584	4,116	1,589	88·6	78·0	84·5
Décembre	90·8	75·3	1,881	2,498	617	4,120	1,622	85·5	77·3	81·5
Janvier 1934	92·2	76·4	1,935	2,533	598	4,124	1,591	88·2	77·3	84·0
Février	93·4	77·4	1,965	2,539	574	4,128	1,589	89·5	78·4	85·2
Mars	92·5	76·7	1,938	2,527	589	4,136	1,609	88·1	78·8	83·7
Avril	93·4	77·4	1,955	2,526	571	4,140	1,614	88·8	80·4	84·3
Mai	96·0	79·6	2,046	2,570	524	4,147	1,577	93·2	81·3	88·3
Juin	98·7	81·8	2,080	2,543	463	4,152	1,609	97·5	82·0	92·2
Juillet	97·9	81·2	2,056	2,532	476	4,160	1,628	96·4	81·8	91·0
Août	97·6	80·9	2,035	2,515	480	4,165	1,650	95·4	83·3	89·9
Septembre	98·2	81·4	2,058	2,528	470	4,173	1,645	96·5	83·3	90·8
Octobre	98·4	81·6	2,063	2,528	465	4,177	1,649	96·7	83·6	90·9
Novembre	97·1	80·5	2,037	2,530	493	4,185	1,655	95·5	81·9	89·6
Décembre	94·3	78·2	1,943	2,485	542	4,193	1,708	91·1	81·5	85·3
Janvier 1936	94·2	78·1	1,947	2,493	546	4,198	1,705	91·3	81·3	85·4
Février	96·2	78·9	1,986	2,517	531	4,205	1,688	93·1	81·2	86·9
Mars	93·8	77·8	1,924	2,473	549	4,209	1,736	90·2	92·5	84·1
Avril	94·7	78·5	1,969	2,497	537	4,217	1,720	91·9	92·2	85·6
Mai	96·3	79·8	2,009	2,518	509	4,221	1,703	94·2	83·3	87·6
Juin	97·3	80·7	2,048	2,538	490	4,226	1,688	96·0	83·5	89·2
Juillot	98·3	81·6	2,082	2,555	473	4,234	1,679	97,6	84·1	90·5
Août	99·4	82·4	2,114	2,566	452	4,238	1,672	99·1	85·2	91·8
Septembro	101·7	84·3	2,184	2,591	407	4,246	1,655	102·5	86·5	94·7
Octobre	102·7	85·1	2,218	2,606	388	4,250	1,644	104·0	86·4	96·1
Novembre	100·8	83·6	2,154	2,577	423	4,257	1,680	101·0	86·5	93·2
Décembre	97·2	80·6	2,041	2,532	491	4.261	1,729	95·7	85·3	88·2
Janvier 1936	97·3	80·7	2,026	2,511	485	4,266	1,755	95·0	–	87·5
Février	97·9	81·2	2,037	2,509	472	4,271	1,762	95·5	–	87·8
Mars	96·7	80·2	2,005	2,500	495	4,277	1,777	94·0	–	86·3
Avril	97·6	80·9	2,048	2,532	484	4,282	1,750	96·0	–	88·1
Mai	99·0	82·1	2,101	2,659	458	4,288	1,729	98·5	–	90·2
Juin	100·7	83·5	2,154	2,680	427	4,294	1,714	101·0	–	92·4

[1] C'est-à-dire nombre au travail le 1er juin 1931, d'après le recensement, plus le nombre non au travail pour des causes autres que "manque d'emploi" ou "arrêt temporaire".

[2] Le chiffre du recensement pour le 1er juin 1931 était 83·0. Il n'a pas été jugé nécessaire de le corriger d'après ce chiffre du recensement, puisqu'il était désirable de montrer comment le chiffre estimatif approchait celui du recensement. Toutefois, ceci fait une différence de 3,000 dans les employés à gages, les chiffres du recensement étant 2,570,000.

TABLEAU 2. Estimations de l'emploiement et du chômage, 30 juin 1920-31 mai 1931

(000 omis)

Mois	Indice du p.c. des employés (base: 1926) (1)	P.c. des employés corrigé pour la grandeur de l'échantillon (2)	P.c. des chômeurs (3)	Nombre d'employés [2] (4)	Nombre d'employés à gages (5)	Nombre de chômeurs (6)
Juin 1920	102·3	97·5	2·5	–	–	–
Juillet	101·0	96·3	3·7	–	–	–
Août	100·6	95·9	4·1	–	–	–
Septembre	101·8	97·0	3·0	–	–	–
Octobre	104·2	99·3	0·7	–	–	–
Novembre	100·6	95·9	4·1	–	–	–
Décembre	96·1	91·6	8·4	–	–	–
Janvier 1921	94·9	90·4	9·6	1,860	2,058	198
Février	92·3	88·0	12·0	1,817	2,065	248
Mars	94·1	89·7	10·3	1,735	1,934	199
Avril	94·3	89·9	10·1	1,735	1,930	195
Mai	95·2	90·7	9·3	1,789	1,972	183
June	93·9	89·5	10·5	1,807	2,019	212
Juillet	98·7	94·1	5·9	1,835	1,950	115
Août	100·8	96·1	3·9	1,832	1,906	74
Septembre	100·2	95·5	4·5	1,862	1,950	88
Octobre	99·7	95·0	5·0	1,862	1,960	98
Novembre	93·8	89·4	10·6	1,801	2,015	214
Décembre	89·2	85·0	15·0	1,608	1,892	284
Janvier 1922	90·3	86·1	13·9	1,629	1,892	263
Février	95·0	90·5	9·5	1,690	1,867	177
Mars	94·9	90·4	9·6	1,669	1,846	177
Avril	93·8	89·4	10·6	1,719	1,923	204
Mai	95·7	91·2	8·8	1,842	2,020	178
Juin	99·4	94·7	5·3	1,880	1,985	105
Juillet	100·7	96·0	4·0	1,921	2,001	80
Août	101·0	96·3	3·7	1,934	2,008	74
Septembre	102·1	97·3	2·7	1,953	2,007	54
Octobre	100·8	96·1	3·9	1,978	2,058	80
Novembre	98·3	93·7	6·3	1,964	2,096	132
Décembre	98·2	93·6	6·4	1,780	1,902	122
Janvier 1923	96·5	92·0	8·0	1,848	2,009	161
Février	98·1	93·5	6·5	1,857	1,986	129
Mars	97·7	93·1	6·9	1,808	1,942	134
Avril	100·0	95·3	4·7	1,888	1,980	93
Mai	100·2	95·5	4·5	2·009	2,104	95
June	101·4	96·6	3·4	2,053	2,125	72
Juillet	101·9	97·1	2·9	2,068	2,130	62
Août	102·6	97·8	2·2	2,064	2,110	46
Septembre	102·8	98·0	2·0	2,053	2,095	42
Octobre	99·9	95·2	4·8	2,039	2,142	103
Novembre	98·4	93·8	6·2	1,976	2,107	131
Décembre	97·5	92·9	7·1	1,832	1,972	140
Janvier 1924	97·2	92·6	7·4	1,871	2,021	150
Février	96·9	92·3	7·7	1,873	2,029	156
Mars	97·9	93·3	6·7	1,844	1,976	132
Avril	99·7	95·0	5·0	1,894	1,994	100
Mai	97·4	92·8	7·2	1,966	2,119	153
Juin	99·0	94·3	5·7	1,980	2,100	120
Juillet	99·4	94·7	5·3	1,953	2,062	109
Août	98·2	93·6	6·4	1,921	2,052	131
Septembre	98·8	94·2	5·8	1,937	2,056	119
Octobre	97·8	93·2	6·8	1,919	2,059	140
Novembre	94·9	90·4	9·6	1,875	2,074	199
Décembre	92·9	88·5	11·5	1,731	1,956	225
Janvier 1925	94·3	89·9	10·1	1,776	1,976	200
Février	95·2	90·7	9·3	1,798	1,982	184
Mars	96·0	91·5	8·5	1,801	1,968	167
Avril	95·8	91·3	8·7	1,875	2,054	179
Mai	97·6	93·0	7·0	1,950	2,097	147
Juin	98·5	93·9	6·1	1,998	2,128	130
Juillet	99·5	94·8	5·2	1,989	2,098	109
Août	100·3	95·6	4·4	1,994	2,086	92
Septembre	98·8	94·2	5·8	2,030	2,155	125
Octobre	99·5	94·8	5·2	2,005	2,115	110
Novembre	98·8	94·2	5·8	1,968	2,089	121
Décembre	96·5	92·0	8·0	1,850	2,011	161

[1] Chiffres du recensement.

[2] Le nombre d'employés ne varie pas exactement avec l'indice de l'emploiement du Bureau, spécialement avant 1926. Des corrections ont été faites dans cet indice pour la période entière 1921-1931 sur la base des firmes faisant rapport. Ceci a été nécessaire par suite du fait établi que les employés déclarés par les firmes étaient un échantillon du recensement de 1921 beaucoup plus petit que celui du recensement de 1931. Toutefois, les corrections ainsi faites à partir de 1926 ont été très faibles; car, depuis ce temps, dans la construction de l'indice on a tenu un compte rigoureux des firmes existant l'année de base mais ne faisant rapport qu'un an plus tard.

TABLEAU 2. Estimations de l'emploiement et du chômage, 30 juin 1920-31 mai 1931—Fin

(000 omis)

Mois	Indice du p.c. des employés (base: 1926) (1)	P.c. des employés corrigé pour la grandeur de l'échantillon (2)	P.c. des chômeurs (3)	Nombre d'employés [2] (4)	Nombre d'employés à gages (5)	Nombre de chômeurs (6)
Janvier 1926	96·3	91·8	8·2	1,873	2,040	167
Février	96·3	91·8	8·2	1,889	2,058	169
Mars	97·3	92·7	7·3	1,889	2,038	149
Avril	97·3	92·7	7·3	1,948	2,101	153
Mai	99·8	95·1	4·9	2,086	2,193	107
Juin	100·5	95·8	4·2	2,143	2,237	94
Juillet	102·3	97·5	2·5	2,154	2,209	55
Août	102·2	97·4	2·6	2,168	2,226	58
Septembre	102·4	97·6	2·4	2,175	2,228	53
Octobre	103·8	98·9	1·1	2,125	2,149	24
Novembre	101·0	96·3	3·7	2,089	2,169	80
Décembre	101·0	96·3	3·7	1,959	2,034	75
Janvier 1927	99·1	94·4	5·6	1,973	2,090	117
Février	100·6	95·9	4·1	1,993	2,078	85
Mars	100·2	95·5	4·5	1,993	2,087	94
Avril	101·2	96·4	3·6	2,082	2,160	78
Mai	101·5	96·7	3·3	2,191	2,266	75
Juin	104·0	99·1	0·9	2,243	2,263	20
Juillet	103·7	98·8	1·2	2,259	2,286	27
Août	103·4	98·5	1·5	2,270	2,305	35
Septembre	104·1	99·2	0·8	2,257	2,275	18
Octobre	103·3	98·4	1·6	2,227	2,263	36
Novembre	101·3	96·5	3·5	2,213	2,293	80
Décembre	101·2	96·4	3·6	2,061	2,138	77
Janvier 1928	100·1	95·4	4·6	2,087	2,188	101
Février	100·1	95·4	4·6	2,100	2,201	101
Mars	101·3	96·5	3·5	2,095	2,171	76
Avril	102·6	97·8	2·2	2,188	2,237	49
Mai	103·5	98·6	1·4	2,331	2,364	33
Juin	103·0	98·2	1·8	2,409	2,453	44
Juillet	103·8	98·9	1·1	2,442	2,469	27
Août	103·8	98·9	1·1	2,438	2,465	27
Septembre	103·8	98·9	1·1	2,434	2,461	27
Octobre	102·9	98·1	1·9	2,436	2,483	47
Novembre	101·9	97·1	2·9	2,391	2,462	71
Décembre	99·8	95·1	4·9	2,236	2,351	115
Janvier 1929	99·4	94·7	5·3	2,264	2,391	127
Février	98·6	94·0	6·0	2,282	2,428	146
Mars	100·1	95·4	4·6	2,264	2,373	109
Avril	99·4	94·7	5·3	2,383	2,516	133
Mai	101·5	96·7	3·3	2,504	2,589	85
June	103·1	98·3	1·7	2,556	2,600	44
Juillet	103·0	98·2	1·8	2,619	2,667	48
Août	103·0	98·2	1·8	2,599	2,647	48
Septembre	103·0	98·2	1·8	2,576	2,623	47
Octobre	101·4	96·6	3·4	2,556	2,646	90
Novembre	97·8	93·2	6·8	2,443	2,621	178
Décembre	95·5	91·0	9·0	2,282	2,508	226
Janvier 1930	93·2	88·8	11·2	2,291	2,580	289
Février	91·8	87·5	12·5	2,263	2,586	323
Mars	93·1	88·7	11·3	2,214	2,496	282
Avril	93·7	89·3	10·7	2,288	2,562	274
Mai	90·3	86·1	13·9	2,391	2,777	386
Juin	90·8	86·5	13·5	2,442	2,823	381
Juillet	92·0	87·7	12·3	2,440	2,782	342
Août	91·1	86·8	13·2	2,395	2,759	364
Septembre	93·4	89·0	11·0	2,388	2,683	295
Octobre	92·4	88·1	11·9	2,320	2,633	313
Novembre	89·3	85·1	14·9	2,230	2,620	390
Décembre	88·0	83·9	17·9	2,093	2,549	456
Janvier 1931	87·5	83·4	16·6	2,071	2,483	412
Février	87·4	83·3	16·7	2,062	2,475	413
Mars	88·2	84·1	15·9	2,053	2,441	388
Avril	88·9	84·7	15·3	2,103	2,483	380
Mai	87·1	[1]83·0	[1]17·0	[1]2,133	[1]2,570	[1]437

TABLEAU 3. Population des employés normalement rémunérés distribuée parmi les (1) ruraux, (2) agriculteurs, (3) urbains et (4) ouvriers agricoles travaillant sans paie, 31 mai 1931-31 décembre 1935

(000 omis)

Mois	Population des employés normalement rémunérés					Ouvriers agricoles qui, normalement, travaillent sans paie
	Totale	Rurale			Urbaine (col. 1 —col. 2)	
		Totale	Dans l'agriculture	Dans les occupations autres que l'agriculture (col. 2 —col. 3)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Mai 1931	3,927	1,787	1,131	656	2,140	295
Juin	3,931	1,790	1,133	657	2,141	295
Juillet	3,939	1,793	1,135	658	2,146	296
Août	3,944	1,796	1,137	659	2,148	296
Septembre	3,953	1,799	1,139	660	2,154	297
Octobre	3,962	1,803	1,141	662	2,159	297
Novembre	3,967	1,806	1,143	663	2,161	298
Décembre	3,972	1,809	1,145	664	2,163	298
Janvier 1932	3,981	1,812	1,147	665	2,169	299
Février	3,986	1,816	1,149	667	2,140	299
Mars	3,994	1,819	1,151	668	2,175	300
Avril	3,999	1,824	1,153	671	2,175	300
Mai	4,008	1,829	1,155	674	2,179	301
Juin	4,015	1,831	1,157	674	2,184	301
Juillet	4,023	1,834	1,159	675	2,189	302
Août	4,027	1,836	1,160	676	2,191	302
Septembre	4,034	1,839	1,162	677	2.195	303
Octobre	4,038	1,842	1,164	678	2.196	303
Novembre	4,045	1,845	1,166	679	2,200	304
Décembre	4,049	1,848	1,168	680	2,201	304
Janvier 1933	4,057	1,852	1,169	683	2,205	305
Février	4,065	1,855	1,171	684	2,210	305
Mars	4,069	1,859	1,173	686	2,210	306
Avril	4,076	1,862	1,175	687	2,214	306
Mai	4,080	1,866	1,177	689	2,214	307
Juin	4,087	1,869	1,179	690	2,218	307
Juillet	4,091	1,872	1,181	691	2,219	307
Août	4,098	1,875	1,182	693	2,223	308
Septembre	4,102	1,878	1,184	694	2,224	308
Octobre	4,109	1,882	1,186	696	2,227	308
Novembre	4,116	1,886	1,188	698	2,230	309
Décembre	4,120	1,889	1,190	699	2,231	309
Janvier 1934	4,124	1,893	1,191	702	2,231	309
Février	4,128	1,896	1,193	703	2,232	310
Mars	4,136	1,900	1,195	705	2,236	310
Avril	4,140	1,904	1,197	707	2,236	310
Mai	4,147	1,908	1,199	709	2,239	311
Juin	4,152	1,911	1,201	710	2,241	311
Juillet	4,160	1,915	1,203	712	2,245	312
Août	4,165	1,918	1,205	713	2,247	312
Septembre	4,173	1,922	1,207	715	2,251	313
Octobre	4,177	1,925	1,209	716	2,252	313
Novembre	4,185	1,929	1,210	719	2,256	314
Décembre	4,193	1,932	1,212	720	2,261	314
Janvier 1935	4,198	1,936	1,214	722	2,262	315
Février	4,205	1,939	1,216	623	2,266	315
Mars	4,209	1,943	1,218	725	2,266	316
Avril	4,217	1,946	1,220	726	2,271	317
Mai	4,221	1,950	1,222	728	2,271	318
Juin	4,226	1,954	1,224	730	2,272	318
Juillet	4,234	1,959	1,227	732	2,275	319
Août	4,238	1,963	1,230	733	2,275	319
Septembre	4,246	1,968	1,233	735	2,278	320
Octobre	4,250	1,972	1,236	736	2,278	320
Novembre	4,257	1,977	1,238	739	2,280	321
Décembre	4,261	1,981	1,241	740	2,280	321

TABLEAU 4. Population des employés normalement rémunérés probablement le plus affectés par la diminution de l'emploiement, 31 mai 1931-31 mai 1933[1]

(000 omis)

Mois	Augmentation probable des ouvriers ruraux travaillant sans paie, déplaçant le travail agricole (1)	Augmentation des employés ruraux normalement rémunérés 18-24 ans (2)	Augmentation des employés ruraux normalement rémunérés 65 ans et plus (3)	Tous employés de 17 ans et moins, normalement rémunérés (ruraux) (4)	Total des col. 1 2 et 3 (5)	Elimination graduelle probable des employés normalement rémunérés de 17 ans et moins (6)	Total probablement ainsi éliminé des employés à gages (col. 5 + col. 6) (7)
Mai 1931	–	–	–	106	–	–	–
Juin	3	1	–	106	4	5	9
Juillet	6	1	–	106	7	9	16
Août	10	2	–	106	12	14	26
Septembre	13	2	–	106	15	18	33
Octobre	17	3	–	106	20	23	43
Novembre	20	3	–	106	23	27	50
Décembre	24	4	1	106	29	32	61
Janvier 1932	27	4	1	106	32	36	68
Février	31	5	1	106	37	41	78
Mars	34	5	1	106	40	45	85
Avril	38	6	1	106	45	50	95
Mai	42	6	1	106	49	55	104
Juin	45	7	1	106	53	59	112
Juillet	48	7	2	106	57	64	121
Août	51	8	2	106	61	68	129
Septembre	54	9	2	106	65	73	138
Octobre	57	9	3	105	69	77	146
Novembre	60	10	3	105	73	81	154
Décembre	63	11	3	105	77	85	162
Janvier 1933	67	11	3	105	81	89	170
Février	70	12	4	105	86	93	179
Mars	73	13	4	105	90	97	187
Avril	76	13	4	105	93	101	194
Mai	79	14	4	105	97	105	202

[1] Les chiffres de ce tableau n'ont pas été employés pour faire l'estimation. Ils sont employés seulement pour vérifier. Il s'agissait de savoir si la diminution du nombre d'employés à gages paraissant au tableau 1 pouvait s'expliquer par des événements très probables, comme l'augmentation des ouvriers agricoles travaillant sans paie déplaçant le travail agricole et l'élimination des rangs des employés à gages dans les centres urbains des personnes suivantes qui auraient normalement été des employés rémunérés: (1) toutes les nouvelles personnes de 18-24 ans et de 65 ans et plus; (2) toutes les nouvelles personnes de 17 ans et moins, ce qui est l'équivalent de toutes les personnes à cet âge. Le tableau 1 montre que le nombre d'employés à gages a diminué de 243,000 de mai 1931 au creux de mars 1933.

Dans ce tableau les personnes mentionnées ont suffi à en éliminer 200,000, laissant environ 43,000 attribuables à des causes telles que les mouvements de retour au pays et de retour à un travail indépendant. Ce n'est certainement pas excessif.

TABLEAU 5. Augmentation nette de la population par suite de la migration, chaque année (terminée le 30 juin), 1921-1931

Année (terminée le 30 juin)	Arrivées d'immigrants	Emigrants[1]	Augmentation nette
1921-22	73,619	66,384	7,235
1922-23	88,747	130,988	−42,241
1923-24	160,853	213,915	−53,062
1924-25	90,566	119,083	−28,517
1925-26	111,919	105,479	6,440
1926-27	173,121	95,647	77,474
1927-28	145,090	87,466	57,624
1928-29	174,545	91,953	92,592
1929-30	135,428	78,852	56,576
1930-31	48,521	39,174	9,347

[1] Les aubains immigrants entrant aux Etats-Unis et dont la dernière résidence permanente était l'Amérique Britannique du Nord et les immigrants au Royaume-Uni dont la dernière résidence permanente était l'Amérique Britannique du Nord sont pris comme éléments représentatifs du gros de l'émigration du Canada.

TABLEAU 6. Population de 10 ans et plus, par groupes[1] d'âge et par sexe, Canada, 1931, et population estimative, 1932-1941

(000 omis)

Groupes d'âge	Population										
	1931	Estimative									
		1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941
HOMMES											
10 ans et plus[2]	**4,256**	**4,333**	**4,406**	**4,475**	**4,546**	**4,615**	**4,677**	**4,744**	**4,802**	**4,854**	**4,892**
10-13	438	450	456	459	456	452	448	446	441	428	406
14	105	103	107	109	116	115	113	113	113	111	110
15	103	105	103	107	109	116	114	113	112	113	111
16-17	215	212	208	207	209	215	224	230	227	225	224
18-19	207	212	214	210	206	206	208	214	223	228	226
20-24	464	474	488	500	511	518	521	517	516	517	526
25-34	778	797	818	834	852	860	882	900	921	943	960
35-44	707	710	707	700	711	712	715	720	732	742	748
45-54	589	598	612	629	637	646	650	658	661	666	664
55-64	356	369	381	399	413	434	452	471	487	500	620
65-69	120	124	126	130	131	136	139	145	146	156	158
70 et plus	174	179	186	191	195	205	211	217	223	225	236
FEMMES											
10 ans et plus[2]	**3,910**	**3,987**	**4,067**	**4,140**	**4,213**	**4,283**	**4,351**	**4,421**	**4,486**	**4,543**	**4,589**
10-13	428	441	450	452	448	443	438	436	432	422	403
14	103	100	104	108	114	113	113	110	110	108	107
15	102	102	100	104	108	114	112	113	110	110	108
16-17	211	208	204	202	203	211	221	226	225	222	220
18-19	202	208	210	207	203	201	202	210	220	225	224
20-24	447	459	475	488	501	507	512	507	506	507	519
25-34	717	734	755	773	796	809	837	862	889	914	931
35-44	628	636	640	640	653	655	658	661	670	680	688
45-54	485	495	509	524	533	544	554	566	575	585	591
55-64	306	315	324	338	348	365	378	394	407	418	535
65-69	110	114	114	118	116	122	122	127	128	136	137
70 et plus	171	175	182	186	199	199	204	209	214	216	226

[1] Correspondant aux groupes d'âge compilés par occupation.
[2] Les personnes d'âge non spécifié sont omises.

TABLEAU 7. Nombre d'employés rémunérés de 10 ans et plus, par groupes d'âge et par sexe, 1931, et nombre estimatif d'après le pourcentage de la population ayant des occupations rémunérées de 1931, Canada, 1932-1941

(000 omis)

Groupes d'âge	Employés rémunérés											
	P.c. réel, 1931	Recensement, 1931	Nombre estimatif									
			1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941
HOMMES												
10 ans et plus[2]	**76·69**	**3,261**[1]	**3,327**	**3,384**	**3,439**	**3,500**	**3,537**	**3,614**	**3,674**	**3,731**	**3,790**	**3,841**
10–13	1·11	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
14	11·18	12	12	12	12	13	13	13	13	13	12	12
15	26·56	27	28	27	28	29	31	30	30	30	30	29
16–17	55·12	119	117	115	114	115	119	123	127	125	124	123
18–19	80·33	166	170	172	169	165	165	167	172	179	183	182
20–24	92·64	429	439	452	463	473	480	483	479	478	479	490
25–34	97·73	759	779	799	815	833	840	862	880	900	921	938
35–44	97·82	690	695	692	685	696	697	699	704	716	726	732
45–54	96·61	568	578	591	608	615	624	628	636	639	643	641
55–64	90·77	323	335	346	362	375	394	410	428	442	454	472
65–69	75·48	91	94	95	98	99	103	105	109	110	118	119
70 et plus	42·00	73	75	78	80	82	86	89	91	94	95	99
FEMMES												
10 ans et plus	**17·04**	**666**[1]	**681**	**696**	**708**	**721**	**731**	**744**	**757**	**771**	**784**	**793**
10–13	0·13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
14	1·92	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
15	6·00	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	6
16–17	20·72	44	43	42	42	42	42	44	46	47	46	46
18–19	40·39	81	84	85	84	82	81	82	85	89	91	90
20–24	42·36	189	194	201	207	212	215	217	215	214	215	220
25–34	21·73	156	159	164	168	173	176	182	187	193	199	202
35–44	12·98	81	83	83	83	85	85	85	87	87	88	89
45–54	11·54	56	57	59	60	62	63	64	65	66	68	68
55–64	10·69	33	34	35	36	37	39	40	42	44	45	47
65–69	8·61	10	10	10	10	10	11	11	11	11	12	12
70 et plus	4·59	8	8	8	9	9	9	9	10	10	10	10

[1] Le calcul au milier près cause une légère différence entre les groupes d'âges et le total en 1931.
[2] Les personnes d'âge non spécifié sont omises.

TABLEAU 8. Population rurale, 1931, et population rurale estimative, par groupes d'âge et par sexe, Canada, 1932-1935

(000 omis)

Groupes d'âge	Population rurale				
	Recensement, 1931	Estimative			
		1932	1933	1934	1935
HOMMES					
10 ans et plus[1]	**2,024**	**2,064**	**2,101**	**2,137**	**2,176**
10–13	224	230	232	234	234
14	53	53	56	56	59
15	53	53	53	55	56
16–17	109	108	106	106	108
18–19	106	108	109	107	105
20–24	228	237	246	254	260
25–34	352	363	376	387	401
35–44	309	310	308	306	312
45–54	264	268	273	279	281
55–64	173	178	182	189	194
65–69	62	63	64	66	66
70 et plus	91	93	96	98	100

[1] Les personnes d'âge non spécifié sont omises.

TABLEAU 8.—Population rurale, 1931, et population rurale estimative, par groupes d'âge et par sexe, Canada, 1932-35—Fin

(000 omis)

Groupes d'âge	Population rurale				
	Recensement, 1931	Estimative			
		1932	1933	1934	1935
FEMMES					
10 ans et plus[1]	**1,639**	**1,682**	**1,724**	**1,764**	**1,806**
10-13	215	222	226	228	228
14	50	50	53	54	57
15	49	50	50	53	54
16-17	96	98	99	100	103
18-19	84	91	95	98	98
20-24	173	181	191	202	215
25-34	278	284	291	298	306
35-44	246	249	251	251	256
45-54	195	199	204	209	212
55-64	129	133	136	141	145
65-69	47	49	49	50	50
70 et plus	75	76	79	80	82

TABLEAU 9. Population rurale estimative des employés normalement rémunérés, par groupes d'âge et par sexe, Canada, 1931-1935

(000 omis)

Groupes d'âge	Ruraux employés rémunérés					
	P.c. réel, 1931	Nombre estimatif				
		1931	1932	1933	1934	1935
DEUX SEXES[2]						
10 ans et plus[1]		**1,787**	**1,819**	**1,866**	**1,908**	**1,950**
10-17		106	106	105	107	110
18-19		119	124	125	125	125
20-24		284	295	309	322	332
25-44		738	752	765	776	796
45-54		278	282	286	293	296
55-64		171	175	180	186	191
65 et plus		91	95	96	99	100
HOMMES						
10 ans et plus[1]		**1,520**	**1,553**	**1,581**	**1,613**	**1,648**
10-13	1·11	2	3	3	3	3
14	11·18	6	6	6	6	7
15	29·56	14	14	14	15	15
16-17	55·12	60	59	58	58	60
18-19	80·33	85	87	87	86	85
20-24	92·64	211	219	228	236	241
25-34	97·73	344	355	367	379	392
35-44	97·82	302	303	302	299	305
45-54	96·61	255	259	263	269	272
55-64	90·77	157	161	165	171	176
65-69	75·48	46	48	48	50	50
70 et plus	42·00	38	39	40	41	42
FEMMES						
10 ans et plus[1]		**267**	**276**	**285**	**295**	**302**
10-13	0·13	–	–	–	–	–
14	1·92	1	1	1	1	1
15	6·00	3	3	3	3	3
16-17	20·72	20	20	20	21	21
18-19	40·39	34	37	38	39	40
20-24	42·36	73	76	81	86	91
25-34	21·73	60	62	63	65	66
35-44	12·98	32	32	33	33	33
45-54	11·54	23	23	23	24	24
55-64	10·69	14	14	15	15	15
65-69	8·61	4	4	4	4	4
70 et plus	4·59	3	4	4	4	4

[1] Les personnes d'âge non spécifié sont omises. Les totaux sont l'addition des groupes d'âges, ils ne sont pas calculés séparément.

[2] Addition des hommes et des femmes, ils ne sont pas calculés séparément.

TABLEAU 10. Population rurale estimative des employés normalement rémunérés dans l'agriculture, par groupes d'âge et par sexe, Canada, 1931-1935

(000 omis)

Groupe d'âges	Occupés dans l'agriculture — P.c. réel, 1931	Nombre estimatif — 1931	1932	1933	1934	1935
HOMMES						
10 ans et plus[1]		**1,107**	**1,131**	**1,152**	**1,174**	**1,196**
10–17	22·41	99	99	100	101	102
18–19	68·33	72	74	74	73	72
20–24	65·02	148	154	160	165	169
25–34	60·73	214	220	228	235	243
35–44	63·25	195	196	195	194	197
45–54	67·17	177	180	183	187	189
55–64	70·05	121	125	128	132	136
65–69	66·33	41	42	42	44	44
70 et plus	44·05	40	41	42	43	44
FEMMES						
10 ans et plus[1]		**24**	**24**	**25**	**25**	**26**
10–17	0·30	1	1	1	1	1
18–19	1·07	1	1	1	1	1
20–24	0·74	1	1	1	1	2
25–34	0·55	2	2	2	2	2
35–44	1·26	3	3	3	3	3
45–54	2·87	6	6	6	6	6
55–64	4·46	6	6	6	6	6
65–69	4·66	2	2	2	2	2
70 et plus	3·25	2	2	3	3	3

[1] Les personnes d'âge non spécifié sont omises. Les totaux sont l'addition des groupes d'âge; ils ne sont pas calculés séparément.

TABLEAU 11. Nombre estimatif des ruraux travaillant sans paie, par groupes d'âge, Canada, 1931-1935

(000 omis)

Groupes d'âge	Ruraux travaillant sans paie — P.c. réel des ruraux employés rémunérés, 1931	Nombre estimatif — 1931	1932	1933	1934	1935
10 ans et plus[1]		**295**	**301**	**307**	**311**	**318**
10–17	76·88	82	82	82	82	84
18–19	42·52	51	53	53	53	53
20–24	28·41	81	84	88	91	94
25–44	9·49	70	71	73	74	76
45–54	1·66	5	5	5	5	5
55–64	1·72	3	3	3	3	3
65 et plus	3·46	3	3	3	3	3

[1] Les personnes d'âge non spécifié sont omises. Les totaux sont l'addition des groupes d'âge, ils ne sont pas calculés séparément.

TABLEAU 12. Données des unions ouvrières, par mois, 30 juin 1920—31 décembre 1935

Mois	Membres			Membres se déclarant chômeurs		P.c. des membres inscrits faisant rapport (6)
	Membres inscrits (1)	Faisant rapport				
		Unions (2)	Membres (3)	Nombre (4)	P.c. (5)	
Juin 1920	373,842	1,565	194,023	4,812	2·5	51·9
Juillet	368,799	1,464	185,527	4,894	2·6	50·3
Août	363,756	1,464	187,432	5,925	3·2	51·5
Septembre	358,692	1,468	189,253	6,154	3·3	52·8
Octobre	353,649	1,509	215,212	12,898	6·0	60·9
Novembre	348,606	1,498	216,285	21,659	10·0	62·0
Décembre	343,562	1,573	208,320	27,953	13·4	60·6
Janvier 1921	338,519	1,538	197,928	25,871	13·1	58·5
Février	333,476	1,513	198,276	31,958	16·1	59·5
Mars	328,432	1,563	206,901	34,106	16·5	63·0
Avril	323,389	1,661	204,357	33,254	16·3	63·2
Mai	318,346	1,672	201,496	31,153	15·5	63·3
Juin	313,320	1,511	181,552	23,866	13·2	57·9
Juillet	310,362	1,542	182,624	16,610	9·1	58·8
Août	307,204	1,617	188,963	16,450	8·7	61·5
Septembre	304,146	1,615	183,373	15,530	8·5	60·3
Octobre	301,087	1,552	174,336	12,940	7·4	57·9
Novembre	298,028	1,506	164,107	18,151	11·1	55·1
Décembre	294,960	1,520	161,085	24,311	15·1	54·6
Janvier 1922	291,902	1,525	159,280	22,059	13·9	54·6
Février	288,864	1,528	163,033	17,209	10·6	56·4
Mars	285,805	1,480	157,639	15,173	9·6	55·2
Avril	282,747	1,412	141,505	14,708	10·4	50·0
Mai	279,689	1,423	150,505	13,138	8·7	53·8
Juin	276,621	1,437	151,564	8,101	5·3	54·8
Juillet	276,743	1,541	162,632	6,699	4·1	58·8
Août	276,866	1,474	148,408	5,399	3·6	53·6
Septembre	276,989	1,477	161,182	4,568	2·8	58·2
Octobre	277,113	1,468	153,642	5,998	3·9	55·4
Novembre	277,236	1,427	147,243	9,052	6·2	53·1
Décembre	277,360	1,469	155,006	9,982	6·4	55·9
Janvier 1923	277,483	1,372	140,585	10,925	7·8	50·7
Février	277,607	1,435	149,969	9,664	6·4	54·0
Mars	277,730	1,404	149,000	10,185	6·8	53·6
Avril	277,854	1,368	149,536	6,902	4·6	53·8
Mai	277,977	1,426	156,939	7,087	4·5	56·5
Juin	278,092	1,449	155,056	5,299	3·4	55·8
Juillet	276,638	1,481	154,522	4,445	2·9	55·9
Août	275,184	1,440	152,505	3,308	2·2	55·4
Septembre	273,730	1,475	151,461	3,018	2·0	55·3
Octobre	272,276	1,461	156,849	7,508	4·8	57·6
Novembre	270,822	1,456	153,366	9,535	6·2	56·6
Décembre	269,368	1,532	162,313	11,767	7·2	60·3
Janvier 1924	267,914	1,522	156,272	11,768	7·5	58·3
Février	266,460	1,492	155,546	12,112	7·8	58·4
Mars	264,906	1,459	150,129	10,051	6·7	56·7
Avril	263,452	1,452	154,160	7,882	5·1	58·5
Mai	261,998	1,455	158,023	11,571	7·3	60·3
Juin	260,643	1,501	158,325	9,250	5·8	60·7
Juillet	261,511	1,483	155,429	8,327	5·4	59·4
Août	262,379	1,496	155,117	10,160	6·5	59·1
Septembre	263,248	1,527	154,181	9,156	5·9	58·6
Octobre	264,116	1,487	149,292	10,162	6·8	56·5
Novembre	264,984	1,501	154,375	14,038	9·7	58·3
Décembre	265,853	1,529	158,367	18,373	11·6	59·6
Janvier 1925	266,721	1,606	160,365	16,425	10·2	60·1
Février	267,589	1,642	164,367	15,619	9·5	61·4
Mars	268,458	1,550	154,558	13,159	8·5	57·6
Avril	269,326	1,500	154,738	13,436	8·7	57·5
Mai	270,194	1,483	151,284	10,568	7·0	56·0
Juin	271,064	1,543	157,268	9,578	6·1	58·0
Juillot	271,359	1,531	156,133	8,054	5·2	57·5
Août	271,654	1,507	153,550	6,689	4·4	56·5
Septembre	271,949	1,517	148,161	8,374	5·7	54·5
Octobre	272,244	1,503	146,559	7,486	5·1	53·8
Novembre	272,539	1,532	147,853	8,445	5·7	54·3
Décembre	272,834	1,556	148,922	11,716	7·9	54·6
Janvier 1926	273,129	1,547	146,999	11,972	8·1	53·8
Février	273,424	1,573	148,068	12,012	8·1	54·2
Mars	273,719	1,547	152,234	11,069	7·3	55·6
Avril	274,014	1,512	151,972	11,157	7·3	55·5
Mai	274,319	1,558	150,765	7,442	4·9	55·0
Juin	274,604	1,502	145,732	5,965	4·1	53·1
Juillet	275,910	1,487	140,256	3,288	2·3	50·8
Août	277,217	1,504	139,345	3,551	2·5	50·3
Septembre	278,523	1,540	146,202	4,837	3·3	52·5
Octobre	279,830	1,541	151,130	3,929	2·6	54·0
Novembre	281,137	1,501	149,627	7,039	4·7	53·2
Décembre	282,443	1,560	157,701	9,349	5·9	55·8

TABLEAU 12. Données des unions ouvrières, par mois, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Mois	Membres			Membres se déclarant chômeurs		P.c. des membres inscrits faisant rapport
	Membres inscrits	Faisant rapport				
		Unions	Membres	Nombre	P.c.	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Janvier 1927	283,749	1,541	151,496	9,748	6·4	53·4
Février	285,056	1,571	162,042	10,596	6·5	56·8
Mars	283,362	1,509	156,664	8,975	5·7	54·7
Avril	287,669	1,549	164,948	9,833	6·0	57·3
Mai	288,975	1,576	163,754	8,475	5·2	56·7
Juin	290,282	1,561	167,711	5,410	3·2	57·8
Juillet	291,142	1,569	167,648	5,466	3·3	57·6
Août	292,002	1,602	170,024	6,210	3·7	58·2
Septembre	292,862	1,601	171,435	5,366	3·1	58·5
Octobre	293,722	1,641	172,737	6,743	3·9	58·8
Novembre	294,582	1,591	170,918	8,941	5·2	58·0
Décembre	295,442	1,696	180,204	11,822	6·6	61·0
Janvier 1928	296,302	1,668	176,421	12,082	6·8	59·5
Février	297,162	1,677	178,892	12,534	7·0	60·2
Mars	298,022	1,705	183,846	11,965	6·5	61·7
Avril	298,882	1,642	185,318	9,573	5·2	62·0
Mai	299,742	1,697	182,383	6,657	3·7	60·8
Juin	300,602	1,608	178,578	5,800	3·2	59·4
Juillet	302,174	1,600	180,111	4,539	2·5	59·6
Août	303,747	1,604	181,022	4,274	2·4	59·6
Septembre	305,320	1,626	181,615	4,068	2·2	59·5
Octobre	306,893	1,652	184,580	5,705	3·1	60·1
Novembre	308,466	1,672	186,528	7,742	4·2	60·5
Décembre	310,039	1,695	190,839	12,553	6·6	61·6
Janvier 1929	311,611	1,697	188,152	11,878	6·3	60·4
Février	313,184	1,673	188,888	12,834	6·8	60·3
Mars	314,757	1,727	194,890	11,662	6·0	61·9
Avril	316,330	1,661	188,874	10,382	5·5	59·7
Mai	317,903	1,642	193,787	7,830	4·0	61·0
Juin	319,476	1,688	198,849	5,723	2·9	62·2
Juillet	319,724	1,690	200,115	6,025	3·0	62·6
Août	320,072	1,709	204,547	7,078	3·5	63·9
Septembre	320,320	1,762	206,617	7,654	3·7	64·5
Octobre	320,568	1,750	212,328	12,716	6·0	66·2
Novembre	320,816	1,716	212,973	19,832	9·3	66·4
Décembre	321,064	1,790	213,065	24,201	11·4	66·4
Janvier 1930	321,312	1,772	211,811	22,795	10·8	65·9
Février	321,539	1,760	209,327	24,175	11·5	65·1
Mars	321,766	1,765	211,864	22,912	10·8	65·8
Avril	321,993	1,719	206,326	18,581	9·0	64·1
Mai	322,220	1,679	198,595	20,424	10·3	61·6
Juin	322,449	1,688	201,672	21,292	10·6	62·5
Juillet	321,457	1,676	200,122	18,473	9·2	62·3
Août	320,465	1,630	196,048	18,160	9·3	61·2
Septembre	319,473	1,737	205,910	19,422	9·4	64·5
Octobre	318,481	1,780	207,433	22,390	10·8	65·1
Novembre	317,489	1,798	205,854	28,337	13·8	64·8
Décembre	316,497	1,904	219,641	37,437	17·0	69·4
Janvier 1931	315,505	1,866	210,402	33,700	16·0	66·7
Février	314,513	1,832	202,669	31,602	15·6	64·4
Mars	313,521	1,825	208,387	32,208	15·5	66·5
Avril	312,529	1,807	206,563	30,786	14·9	66·1
Mai	311,537	1,808	198,059	32,163	16·2	63·6
Juin	310,544	1,849	200,505	32,667	16·3	64·6
Juillet	308,297	1,862	199,923	32,396	16·2	64·8
Août	306,050	1,833	197,863	31,247	15·8	64·7
Septembre	303,082	1,841	193,849	35,048	18·1	64·0
Octobre	301,555	1,864	192,603	35,325	18·3	63·9
Novembre	299,308	1,819	189,031	35,206	18·6	63·2
Décembre	297,060	1,874	188 553	39,713	21·1	63·5
Janvier 1932	294,812	1,849	187,891	41,330	22·0	63·7
Février	292,565	1,819	183,159	37,754	20·6	62·6
Mars	290,318	1,828	181,396	36,961	20·4	62·5
Avril	288,071	1,806	178,076	40,936	23·0	61·8
Mai	285,824	1,800	175,411	38,692	22·1	61·4
Juin	283,576	1,791	175,006	38,372	21·9	61·7
Juillet	283,796	1,806	171,831	37,508	21·8	60·5
Août	284,016	1,762	163,530	34,949	21·4	57·6
Septembre	284,236	1,732	162,186	33,146	20·4	57·1
Octobre	284,456	1,765	162,682	35,788	22·0	57·2
Novembre	284,676	1,797	161,058	36,783	22·8	56·6
Décembre	284,896	1,764	155,298	39,607	25·5	54·5
Janvier 1933	285,116	1,808	156,746	39,909	25·5	55·0
Février	285,337	1,762	150,168	36,494	24·3	52·6
Mars	285,558	1,736	151,307	38,002	25·1	53·0
Avril	285,779	1,716	153,623	37,659	24·5	53·8
Mai	286,000	1,704	148,016	35,201	23·8	51·8
Juin	286,220	1,692	150,040	32,756	21·8	52·4
Juillet	285,850	1,714	151,363	32,131	21·2	53·0
Août	285,480	1,705	151,233	30,096	19·9	53·0
Septembre	285,110	1,762	149,310	29,492	19·8	52·4
Octobre	284,740	1,734	148,703	29,417	19·8	52·2
Novembre	284,370	1,722	146,946	29,908	20·4	51·7
Décembre	284,000	1,726	146,770	30,799	21·0	51·7

TABLEAU 12. Données des unions ouvrières, par mois, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Fin

Mois	Membres inscrits (1)	Membres — Faisant rapport — Unions (2)	Membres — Faisant rapport — Membres (3)	Membres se déclarant chômeurs — Nombre (4)	Membres se déclarant chômeurs — P.c. (5)	P.c. des membres inscrits faisant rapport (6)
Janvier 1934	283,629	1,728	149,630	31,695	21·2	52·8
Février	283,258	1,734	148,048	29,568	20·0	52·3
Mars	282,887	1,666	145,476	28,436	19·5	51·4
Avril	282,516	1,693	150,638	28,725	19·1	53·3
Mai	282,145	1,705	156,963	28,994	18·5	55·6
Juin	281,774	1,702	159,722	28,774	18·0	56·7
Juillet	282,754	1,701	156,357	27,945	17·9	55·3
Août	282,568	1,700	158,970	26,191	16·5	56·3
Septembre	282,382	1,700	159,675	26,204	16·4	56·5
Octobre	282,196	1,765	162,066	26,291	16·2	57·4
Novembre	282,010	1,735	159,169	27,904	17·5	56·4
Décembre	281,824	1,767	161,618	29,112	18·0	57·3
Janvier 1935	281,638	1,783	161,713	29,284	18·1	57·4
Février	281,452	1,721	160,929	29,227	18·2	57·2
Mars	281,266	1,735	160,062	26,724	16·7	56·9
Avril	281,080	1,735	162,410	27,562	17·0	57·8
Mai	280,894	1,755	164,320	26,078	15·9	58·5
Juin	280,704	1,684	161,789	24,991	15·4	57·6
Juillet	284,185	1,723	164,357	24,736	15·1	57·8
Août	287,666	1,727	166,636	23,640	14·2	57·9
Septembre	291,147	1,763	166,764	21,759	13·0	57·3
Octobre	294,628	1,777	169,839	22,583	13·3	57·6
Novembre	298,109	1,761	169,584	22,575	13·3	56·9
Décembre	301,590	1,807	170,503	24,868	14·6	56·5

TABLEAU 13. Indice du nombre de membres employés et faisant rapport dans les unions ouvrières et pourcentage des membres faisant rapport, pourcentages des employés, corrections et pourcentage final corrigé des employés, 30 juin 1920—31 décembre 1935

Mois	Indice du nombre de membres (base: 1926) — Employés	Indice du nombre de membres (base: 1926) — Faisant rapport	P.c. des membres faisant rapport	P.c. des employés	Correction pour la grandeur de l'échantillon	Autre correction pour diminution du nombre de membres	P.c. final corrigé des employés
Juin 1920	134·5	130·8	51·9	97·5	0·0		97·5
Juillet	128·4	125·1	50·3	97·4	−1·1		96·3
Août	129·0	126·4	51·5	96·8	−0·9		95·9
Septembre	130·1	127·6	52·8	96·7	0·3		97·0
Octobre	143·8	145·1	60·9	94·0	5·3		99·3
Novembre	138·3	145·8	62·0	90·0	5·9		95·9
Décembre	128·2	140·4	60·6	86·6	5·0		91·6
Janvier 1921	122·3	133·4	58·5	86·9	3·5		90·4
Février	118·2	133·7	59·5	83·9	4·1		88·0
Mars	122·8	139·5	63·0	83·5	6·2		89·7
Avril	121·6	137·8	63·2	83·7	6·2		89·9
Mai	121·1	135·8	63·3	84·5	6·2		90·7
Juin	112·1	122·4	57·9	86·8	2·7		89·5
Juillet	118·0	123·1	58·8	90·9	3·2		94·1
Août	122·6	127·4	61·5	91·3	4·8		96·1
Septembre	119·3	123·6	60·3	91·5	4·0		95·5
Octobre	114·7	117·5	57·9	92·6	2·4		95·0
Novembre	103·7	110·6	55·1	88·9	0·5		89·4
Décembre	97·2	108·6	54·6	84·9	0·1		85·0
Janvier 1922	97·5	107·4	54·6	86·1	0·0		86·1
Février	103·6	109·9	56·4	89·4	1·1		90·5
Mars	101·2	106·3	55·2	90·4	0·0		90·4
Avril	90·1	95·4	50·0	89·6	−0·2		89·4
Mai	97·6	101·5	53·8	91·3	−0·1		91·2
Juin	102·0	102·2	54·8	94·7	0·0		94·7
Juillet	110·8	109·6	58·8	95·9	0·1		96·0
Août	101·6	100·0	53·6	96·4	−0·1		96·3
Septembre	111·3	108·7	58·2	97·2	0·1		97·3
Octobre	104·9	103·6	55·4	96·1	0·0		96·1
Novembre	98·2	99·3	53·1	93·8	−0·1		93·7
Décembre	103·1	104·5	55·9	93·6	0·0		93·6
Janvier 1923	92·1	94·8	50·7	92·2	−0·2		92·0
Février	99·7	101·1	54·0	93·6	−0·1		93·5
Mars	98·7	100·4	53·6	93·2	−0·1		93·1
Avril	101·4	100·8	53·8	95·4	−0·1		95·3
Mai	106·5	105·8	56·5	95·5	0·0		95·5
Juin	106·4	104·5	55·8	96·6	0·0		96·6
Juillet	106·7	104·2	55·9	97·1	0·0		97·1
Août	106·0	102·8	55·4	97·8	0·0		97·8
Septembre	105·5	102·1	55·3	98·0	0·0		98·0
Octobre	106·1	105·7	57·6	95·2	0·0		95·2
Novembre	102·2	103·4	56·6	93·8	0·0		93·8
Décembre	107·0	109·4	60·3	92·8	0·1		92·9

TABLEAU 13. Indice du nombre de membres employés et faisant rapport dans les unions ouvrières et pourcentage des membres faisant rapport, pourcentages des employés, corrections et pourcentage final corrigé des employés, 30 juin 1920—31 décembre 1935—Suite

Mois	Indice du nombre de membres (base: 1926)		P.c. des membres faisant rapport	P.c. des employés	Correction pour la grandeur de l'échantillon	Autre correction pour diminution du nombre de membres	P.c. final corrigé des employés
	Employés	Faisant rapport					
Janvier 1924	102·7	105·4	58·3	92·5	0·1		92·6
Février	101·9	104·9	58·4	92·2	0·1		92·3
Mars	99·5	101·2	56·7	93·3	0·0		93·3
Avril	104·0	103·9	58·5	94·9	0·1		95·0
Mai	104·1	106·5	60·3	92·7	0·1		92·8
Juin	105·9	106·7	60·7	94·2	0·1		94·3
Juillet	104·5	140·8	59·4	94·6	0·1		94·7
Août	103·0	140·6	59·1	93·5	0·1		93·6
Septembre	103·1	103·9	58·6	94·1	0·1		94·2
Octobre	98·9	100·6	56·5	93·2	0·0		93·2
Novembre	99·7	104·1	58·3	90·3	0·1		90·4
Décembre	99·5	106·8	59·6	88·4	0·1		88·5
Janvier 1925	102·3	108·1	60·1	89·8	0·1		89·9
Février	105·7	110·8	61·4	90·5	0·2		90·7
Mars	100·5	104·2	57·6	91·5	0·0		91·5
Avril	100·4	104·3	57·5	91·3	0·0		91·3
Mai	100·0	102·0	56·0	93·0	0·0		93·0
Juin	105·0	106·0	58·0	93·9	0·0		93·9
Juillet	105·2	105·3	57·5	94·8	0·0		94·8
Août	104·4	103·5	56·5	95·6	0·0		95·6
Septembre	99·3	99·9	54·5	94·3	−0·1		94·2
Octobre	98·8	98·8	53·8	94·9	−0·1		94·8
Novembre	99·1	99·7	54·3	94·3	−0·1		94·2
Décembre	97·5	100·4	54·6	92·1	−0·1		92·0
Janvier 1926	96·0	99·1	53·8	91·9	−0·1		91·8
Février	96·7	99·8	54·2	91·9	−0·1		91·8
Mars	100·3	102·6	55·6	92·7	0·0		92·7
Avril	100·1	102·5	55·5	92·7	0·0		92·7
Mai	101·9	101·6	55·0	95·1	0·0		95·1
Juin	99·3	98·2	53·1	95·9	−0·1		95·8
Juillet	97·3	94·6	50·8	97·7	−0·2		97·5
Août	96·5	93·9	50·3	97·5	−0·2		97·3
Septembre	100·5	98·6	52·5	96·7	0·9		97·6
Octobre	104·6	101·9	54·0	97·4	1·5		98·9
Novembre	101·3	100·9	53·2	95·3	1·0		96·3
Décembre	105·4	106·3	55·8	94·1	2·2		96·3
Janvier 1927	100·7	102·1	53·4	93·6	0·8		94·4
Février	107·6	109·2	56·8	93·5	2·4		95·9
Mars	105·0	105·6	54·7	94·3	1·2		95·5
Avril	110·2	111·2	57·3	94·0	2·4		96·4
Mai	110·4	110·4	56·7	94·8	1·9		96·7
Juin	115·3	113·1	57·8	96·8	2·3		99·1
Juillet	115·3	113·0	57·6	96·7	2·1		98·8
Août	116·4	114·6	58·2	96·3	2·2		98·5
Septembre	118·0	115·6	58·5	96·9	2·3		99·2
Octobre	118·0	116·4	58·8	96·1	2·3		98·4
Novembre	115·1	115·2	58·0	94·8	1·7		96·5
Décembre	119·7	121·5	61·0	93·4	3·0		96·4
Janvier 1928	116·8	118·9	59·5	93·2	2·2		95·4
Février	118·2	120·6	60·2	93·0	2·4		95·4
Mars	122·2	123·9	61·7	93·5	3·0		96·5
Avril	124·9	124·9	62·0	94·8	3·0		97·8
Mai	124·9	123·0	60·8	96·3	2·3		98·6
Juin	122·8	120·4	59·4	96·8	1·4		98·2
Juillet	124·8	121·4	59·6	97·5	1·4		98·9
Août	125·6	122·0	59·6	97·6	1·3		98·9
Septembre	126·2	122·4	59·5	97·8	1·1		98·9
Octobre	127·1	124·4	60·1	96·9	1·2		98·1
Novembre	127·1	125·7	60·5	95·8	1·3		97·1
Décembre	126·7	128·7	61·6	93·4	1·7		95·1
Janvier 1929	125·3	126·8	60·4	93·7	1·0		94·7
Février	125·1	127·3	60·3	93·2	0·8		94·0
Mars	130·2	131·4	61·9	94·0	1·4		95·4
Avril	126·8	127·3	59·7	94·5	0·2		94·7
Mai	132·2	130·6	61·0	96·0	0·7		96·7
Juin	137·2	134·1	62·2	97·1	1·2		98·3
Juillet	137·9	134·9	62·6	97·0	1·2		98·2
Août	140·3	137·9	63·9	96·5	1·7		98·2
Septembre	141·4	139·3	64·5	96·3	1·9		98·2
Octobre	141·9	143·1	66·2	94·0	2·6		96·6
Novembre	137·3	143·6	66·4	90·7	2·5		93·2
Décembre	134·2	143·6	66·4	88·6	2·4		91·0

TABLEAU 13. Indice du nombre de membres employés et faisant rapport dans les unions ouvrières et pourcentage des membres faisant rapport, pourcentages des employés, corrections et pourcentage final corrigé des employés, 30 juin 1920—31 décembre 1935—Fin

Mois	Indice du nombre de membres (base: 1926)		P.c. des membres faisant rapport	P.c. des employés	Correction pour la grandeur de l'échantillon	Autre correction pour diminution du nombre de membres	P.c. final corrigé des employés
	Employés	Faisant rapport					
Janvier 1930	134·3	142·8	65·9	89·2	−0·4		88·8
Février	131·6	141·1	65·1	88·5	−0·1		87·5
Mars	134·3	142·8	65·8	89·2	−0·5		88·7
Avril	133·4	139·1	64·1	91·0	−1·7		89·3
Mai	126·6	133·9	61·6	89·7	−3·6		86·1
Juin	128·2	136·0	62·5	89·4	−2·9		86·5
Juillet	129·1	134·9	62·3	90·8	−3·1		87·7
Août	126·4	132·2	61·2	90·7	−3·9		86·8
Septembre	132·5	138·8	64·5	90·6	−1·6		89·0
Octobre	131·5	139·8	65·1	89·2	−1·1		88·1
Novembre	126·2	138·8	64·8	86·2	−1·1		85·1
Décembre	129·5	148·1	69·4	83·0	0·9		83·9
Janvier 1931	125·6	141·8	66·7	84·0	−0·6		83·4
Février	121·6	136·6	64·4	84·4	−1·1		83·3
Mars	125·2	140·5	66·5	84·5	−0·4		84·1
Avril	124·9	139·3	66·1	85·1	−0·4		84·7
Mai	117·9	133·5	63·6	83·8	−0·9		82·9
Juin	119·3	135·2	64·6	83·7	−0·5	0·0	83·2
Juillet	119·1	134·8	64·8	83·8	−0·3	−0·2	83·3
Août	118·4	133·4	64·7	84·2	−0·2	−0·5	83·5
Septembre	112·9	130·7	64·0	81·9	−0·3	−0·8	80·8
Octobre	111·8	129·8	63·9	81·7	−0·2	−0·9	80·6
Novembre	109·3	127·4	63·2	81·4	−0·2	−1·2	80·0
Décembre	105·8	127·1	63·5	78·9	0·0	−1·4	77·5
Janvier 1932	104·2	126·7	63·7	78·0	0·2	−1·6	76·6
Février	103·3	123·5	62·6	79·4	0·0	−1·8	77·6
Mars	102·6	122·3	62·5	79·6	0·1	−2·1	77·6
Avril	97·5	120·0	61·8	77·0	0·1	−2·2	74·9
Mai	97·2	118·3	61·4	77·9	0·1	−2·6	75·4
Juin	97·1	118·0	61·7	78·1	0·3	−2·7	75·7
Juillet	95·5	115·8	60·5	78·2	0·1	−2·7	75·6
Août	91·4	110·2	57·6	78·6	−0·5	−2·6	75·5
Septembre	91·7	109·3	57·1	79·6	−0·5	−2·4	76·7
Octobre	90·2	109·7	57·2	78·0	−0·4	−2·3	75·3
Novembre	88·3	108·6	56·6	77·2	−0·4	−2·2	74·6
Décembre	82·2	104·7	54·5	74·5	−0·8	−2·0	71·7
Janvier 1933	83·0	105·7	55·0	74·5	−0·6	−1·8	72·1
Février	80·8	101·2	52·6	75·7	−1·1	−1·7	72·9
Mars	80·5	102·0	53·0	74·9	0·0	−1·6	73·3
Avril	82·4	103·6	53·8	75·5	0·2	−1·5	74·2
Mai	80·2	99·8	51·8	76·2	−0·3	−1·4	74·5
Juin	83·4	101·1	52·4	78·2	−0·2	−1·3	76·7
Juillet	84·7	102·0	53·0	78·8	−0·1	−1·3	77·4
Août	86·1	102·0	53·0	80·1	−0·2	−2·8	77·1
Septembre	85·2	100·7	52·4	80·2	−0·3	−1·2	78·7
Octobre	84·8	100·2	52·2	80·2	−0·4	−1·2	78·6
Novembre	83·2	99·1	51·7	79·6	−0·5	−1·1	78·0
Décembre	82·4	98·9	51·7	79·0	−0·6	−1·1	77·3
Janvier 1934	83·8	100·9	52·8	78·8	−0·4	−1·1	77·3
Février	84·2	99·8	52·3	80·0	−0·5	−1·1	78·4
Mars	83·2	98·1	51·4	80·5	−0·7	−1·0	78·8
Avril	86·6	101·6	53·3	80·9	−0·4	−0·1	80·4
Mai	90·9	105·8	55·6	81·5	0·0	−0·2	81·3
Juin	93·1	107·7	56·7	82·0	0·2	−0·2	82·0
Juillet	91·3	105·4	55·3	82·1	−0·1	−0·2	81·8
Août	94·4	107·2	56·3	83·5	0·0	−0·2	83·3
Septembre	94·9	107·6	56·5	83·6	0·0	−0·3	83·3
Octobre	96·5	109·3	57·4	83·8	0·2	−0·4	83·6
Novembre	93·3	107·3	56·4	82·5	−0·1	−0·5	81·9
Décembre	94·2	109·0	57·3	82·0	0·1	−0·6	81·5
Janvier 1935	94·1	109·0	57·4	81·9	0·0	−0·6	81·3
Février	93·6	108·5	57·2	81·8	0·0	−0·6	81·2
Mars	94·8	107·9	56·9	83·3	−0·1	−0·7	82·5
Avril	95·8	109·5	57·8	83·0	0·0	−0·8	82·2
Mai	98·2	110·8	58·5	84·1	0·1	−0·9	83·3
Juin	97·2	109·1	57·6	84·6	−0·1	−1·0	83·5
Juillet	99·2	110·8	57·8	84·9	−0·1	−0·7	84·1
Août	101·6	112·3	57·9	85·8	−0·1	−0·5	85·2
Septembre	103·1	112·4	57·3	87·0	−0·3	−0·2	86·5
Octobre	104·7	114·5	57·6	86·7	−0·3	0·0	86·4
Novembre	104·5	114·3	56·9	86·7	−0·4	0·2	86·5
Décembre	103·5	114·9	56·5	85·4	−0·6	0·5	85·3

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935

Nº	Mois	Toutes industries				Manufactures	
		Nombre faisant rapport		Chômeurs		Nombre faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Juin 1920	1,565	194,023	4,812	2·5	392	51,259
2	Juillet	1,464	185,527	4,894	2·6	369	50,373
3	Août	1,464	187,432	5,925	3·2	378	53,730
4	Septembre	1,468	189,253	6,154	3·3	362	51,525
5	Octobre	1,509	215,212	12,898	6·0	384	56,034
6	Novembre	1,498	216,285	21,659	10·0	386	55,273
7	Décembre	1,573	208,320	27,953	13·4	378	49,655
8	Janvier 1921	1,538	197,928	25,871	13·1	357	50,076
9	Février	1,513	198,276	31,958	16·1	349	49,647
10	Mars	1,563	206,901	34,106	16·5	374	51,997
11	Avril	1,661	204,357	33,254	16·3	397	51,351
12	Mai	1,672	201,496	21,153	15·5	407	51,529
13	Juin	1,511	181,552	23,866	13·2	357	42,698
14	Juillet	1,542	182,624	16,610	9·1	356	44,683
15	Août	1,617	188,963	16,450	8·7	366	46,413
16	Septembre	1,615	183,373	15,530	8·5	365	44,874
17	Octobre	1,552	174,336	12,940	7·4	355	42,015
18	Novembre	1,506	164,107	18,151	11·1	322	38,214
19	Décembre	1,520	161,085	24,311	15·1	324	38,165
20	Janvier 1922	1,525	159,280	22,059	13·9	428	47,537
21	Février	1,528	163,033	17,209	10·6	418	45,100
22	Mars	1,480	157,639	15,163	9·6	401	45,517
23	Avril	1,412	141,505	14,708	10·4	393	38,791
24	Mai	1,423	150,505	13,138	8·7	385	44,219
25	Juin	1,437	151,564	8,101	5·3	409	47,249
26	Juillet	1,541	162,632	6,699	4·1	442	52,656
27	Août	1,474	148,408	5,399	3·6	408	45,029
28	Septembre	1,477	161,182	4,568	2·8	428	54,696
29	Octobre	1,468	153,642	5,998	3·9	425	51,611
30	Novembre	1,427	147,243	9,052	6·2	396	49,138
31	Décembre	1,469	155,006	9,982	6·4	405	48,652
32	Janvier 1923	1,372	140,585	10,925	7·8	372	44,141
33	Février	1,435	149,969	9,664	6·4	399	46,578
34	Mars	1,404	149,000	10,185	6·8	390	44,507
35	Avril	1,368	149,536	6,902	4·6	365	43,803
36	Mai	1,426	156,939	7,087	4·5	386	46,861
37	Juin	1,449	155,056	5,299	3·4	399	48,969
38	Juillet	1,481	154,522	4,445	2·9	415	48,947
39	Août	1,440	152,505	3,308	2·2	396	45,982
40	Septembre	1,475	151,461	3,018	2·0	407	45,754
41	Octobre	1,461	156,849	7,508	4·8	405	47,065
42	Novembre	1,456	153,366	9,535	6·2	407	46,965
43	Décembre	1,532	162,313	11,767	7·2	429	49,241
44	Janvier 1924	1,522	156,272	11,768	7·5	425	47,298
45	Février	1,492	155,546	12,112	7·8	413	46,584
46	Mars	1,459	150,129	10,051	6·7	409	46,772
47	Avril	1,452	154,160	7,882	5·1	404	47,215
48	Mai	1,455	158,023	11,571	7·3	417	51,089
49	Juin	1,501	158,325	9,250	5·8	414	49,041
50	Juillet	1,483	155,429	8,327	5·4	407	46,755
51	Août	1,496	155,117	10,160	6·5	411	45,267
52	Septembre	1,527	154,181	9,156	5·9	431	45,363
53	Octobre	1,487	149,292	10,162	6·8	413	44,035
54	Novembre	1,501	154,375	14,938	9·7	421	45,400
55	Décembre	1,529	158,367	18,373	11·6	415	44,949
56	Janvier 1925	1,606	160,365	16,425	10·2	453	46,503
57	Février	1,642	164,367	15,619	9·5	459	47,716
58	Mars	1,550	154,558	13,159	8·5	425	42,246
59	Avril	1,500	154,738	13,436	8·7	417	43,883
60	Mai	1,483	151,284	10,568	7·0	411	44,018
61	Juin	1,543	157,268	9,578	6·1	426	45,047
62	Juillet	1,531	156,133	8,054	5·2	415	45,303
63	Août	1,507	153,550	6,689	4·4	404	43,840
64	Septembre	1,517	148,161	8,374	5·7	398	42,886
65	Octobre	1,503	146,559	7,486	5·1	407	43,272
66	Novembre	1,532	147,853	8,445	5·7	416	43,145
67	Décembre	1,556	148,922	11,716	7·9	409	43,539

NOTA.—0·0 indique moins de 0·1 p.c. de chômage.

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935

Manufactures		Mines et carrières				Bâtiment et construction				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	N°
1,113	2·2	41	10,916	42	0·4	275	31,959	1,369	4·3	1
1,440	2·9	34	10,081	95	0·9	264	32,749	1,307	4·0	2
2,766	5·2	37	10,497	25	0·2	253	28,724	858	3·0	3
4,532	8·8	34	9,628	6	0·1	252	29,277	596	2·0	4
6,669	11·9	35	11,184	12	0·1	261	34,143	1,262	3·7	5
8,602	15·6	35	11,164	65	0·6	261	30,318	3,772	12·4	6
10,622	21·4	36	10,984	137	1·3	286	32,575	8,624	26·5	7
7,346	14·7	38	12,597	192	1·5	280	30,440	9,366	30·8	8
5,527	11·1	35	10,105	910	9·0	274	29,265	9,182	31·4	9
7.486	14·4	36	11,453	1,381	12·1	274	31,866	8,180	25·7	10
10,924	21·3	36	11,134	2,436	21·9	289	29,447	5,899	20·0	11
12,303	23·9	41	11,144	1,465	13,2	289	28,789	4,554	15·8	12
9,302	19·8	39	11,354	1,911	16·8	237	26,006	3,495	13·4	13
4,857	10·9	37	11,703	1,342	11·5	245	23,284	4,353	18·7	14
6,016	13·0	35	10,607	853	8·0	266	29,465	5,349	18·2	15
6,203	13·8	41	13,183	1,217	9·2	266	26,196	3,069	11·7	16
5,369	12·8	37	11,512	419	3·6	250	23,425	2,968	12·7	17
8,363	21·9	27	9,661	661	6·8	241	21,970	3,903	17·8	18
10,128	26·5	32	9,568	254	2·7	244	22,782	5,898	25·9	19
7,517	15·8	31	8,940	996	11·1	225	19,300	6,322	32·8	20
3,396	7·5	33	10,695	840	7·9	218	22,303	6,503	29·2	21
3,701	8·1	25	7,534	436	5·8	212	18,903	4,422	23·4	22
4,173	10·8	25	7,713	1,821	23·6	195	16,561	2,569	15·5	23
6,652	15·0	22	7,458	817	11·0	195	17,369	1,449	8·3	24
3,087	6·5	23	7,943	741	9·3	184	15,399	797	5·2	25
3,250	6·2	28	9,168	100	1·1	202	18,657	754	4·0	26
2,611	5·8	32	9,438	435	4·6	190	15,090	567	3·8	27
2,468	4·5	31	11,024	71	0·6	186	16,822	450	2·7	28
2,846	5·5	28	8,708	58	0·7	181	15,930	958	6·0	29
5,218	10·6	25	9,239	160	1·7	179	13,392	1,390	10·4	30
4,131	8·5	27	11,809	173	1·5	189	14,243	2,643	18·6	31
2,822	6·4	26	9,097	496	5·5	190	13,341	3,277	24·6	32
2,850	6·1	28	9,537	297	3·1	184	13,882	3,342	24·1	33
2,530	5·7	29	11,223	625	5·6	170	12,608	2,596	2·06	34
1,601	3·7	29	11,844	1,013	8·6	173	14,932	1,157	7·7	35
4,298	9·2	34	11,774	632	5·4	181	18,320	782	4·3	36
2,661	5·4	30	9,986	751	7·5	186	15,048	459	3·1	37
2,117	4·3	29	8,967	674	7·5	182	15,628	623	4·0	38
1,316	2·9	30	11,196	268	2·4	174	16,199	895	5·5	39
1,332	2·9	34	12,052	122	1·0	177	15,130	651	4·3	40
4,526	9·6	32	11,543	462	4·0	173	18,273	1,182	6·5	41
4,901	10·4	27	10,564	511	4·8	167	14,759	1,924	13·0	42
3,835	7·8	31	11,940	964	8·1	176	18,335	3,335	21·7	43
3,153	6·7	31	10,372	911	8·8	179	17,938	4,719	26·3	44
3,265	7·0	28	10,147	634	6·2	182	18,304	5,262	28·7	45
2,054	4·4	29	9,677	382	3·9	167	16,152	4,264	26·4	46
2,136	4·5	29	9,175	123	1·3	172	17,392	3,315	19·1	47
6,610	12·9	31	10,767	142	1·3	172	17,967	2,776	15·5	48
5,068	10·3	37	11,254	743	6·6	178	16,447	1,736	10·6	49
3,536	7·6	31	9,230	153	1·7	168	18,385	2,231	12·1	50
4,573	10·1	33	9,825	871	8·9	168	17,711	2,083	11·8	51
4,141	9·1	29	9,065	656	7·2	169	17,589	2,087	11·9	52
4,831	11·0	27	7,740	1,277	16·5	173	16,669	2,177	13·1	53
7,929	17·5	29	9,604	1,609	16·8	173	17,924	2,541	14·2	54
9,376	20·9	32	11,845	490	4·1	180	18,086	4,508	24·9	55
6,644	14·3	36	10,864	1,089	10·0	175	17,703	4,868	27·5	56
4,605	9·7	36	12,274	1,296	10·6	185	18,402	4,801	26·1	57
4,302	10·2	35	11,492	1,070	9·3	167	17,386	3,911	22·5	58
4,395	12·3	32	10,648	1,488	14·0	165	16,875	3,101	18·4	59
5,307	12·1	31	10,484	1,445	13·8	161	16,475	1,161	7·0	60
4,509	10·0	33	11,705	1,276	10·9	159	16,597	1,402	8·4	61
3,833	8·5	30	10,789	1,014	9·4	170	17,206	1,267	7·4	62
3,509	8·0	28	9,415	542	5,8	163	17,449	1,070	6·1	63
4,732	11·0	28	7,633	488	6·4	161	15,852	1,664	10·5	64
3,901	9·0	26	7,650	408	5·3	156	11,621	1,319	11·4	65
3,978	9·2	27	8,211	376	4·6	170	13,677	1,701	12·3	66
5,647	13·0	28	8,632	187	2·2	169	13,065	2,743	21·0	67

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Transports				Communications	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Juin 1920	630	78,835	1,966	2·5	10	7,628
2	Juillet	683	72,462	1,842	2·5	11	7,894
3	Août	596	73,637	2,054	2·8	11	7,776
4	Septembre	606	77,928	772	1·0	11	8,351
5	Octobre	608	77,638	711	0·9	12	9,138
6	Novembre	595	81,177	2,128	2·6	12	8,532
7	Décembre	625	81,181	6,570	8·1	27	8,195
8	Janvier 1921	613	75,680	6,499	8·6	24	6,916
9	Février	594	70,963	7,301	10·3	37	7,342
10	Mars	616	70,762	8,358	11·8	42	8,682
11	Avril	615	69,739	8,107	11·6	47	8,185
12	Mai	618	70,393	7,056	10·0	65	9,016
13	Juin	580	66,787	4,752	7·1	72	8,972
14	Juillet	627	70,550	3,166	4·5	41	8,321
15	Août	653	71,554	2,402	3·4	59	8,710
16	Septembre	647	71,018	3,584	5·1	64	8,405
17	Octobre	628	67,140	2,027	3·0	52	8,571
18	Novembre	572	53,361	1,594	3·0	118	19,322
19	Décembre	645	62,318	4,715	7·6	59	8,764
20	Janvier 1922	564	58,203	4,601	7·9	56	8,245
21	Février	577	59,695	4,092	6·9	65	8,525
22	Mars	561	59,515	4,301	7·2	64	8,102
23	Avril	515	50,071	3,228	6·5	66	8,380
24	Mai	543	55,903	3,004	5·4	62	8,294
25	Juin	554	52,751	2,241	4·3	63	8,531
26	Juillet	574	53,920	1,570	2·9	64	8,397
27	Août	558	51,841	1,096	2·1	64	8,412
28	Septembre	546	51,730	740	1·4	64	8,575
29	Octobre	550	51,385	954	1·9	67	8,691
30	Novembre	545	48,885	868	1·8	64	8,301
31	Décembre	572	54,233	1,327	2·4	64	8,270
32	Janvier 1923	516	48,924	2,428	5·0	62	8,040
33	Février	541	54,606	2,650	4·9	65	8,353
34	Mars	546	54,879	2,489	4·5	64	8,195
35	Avril	531	53,034	2,269	4·3	66	8,297
36	Mai	653	53,777	1,095	2·0	63	8,161
37	Juin	558	54,724	1,139	2·1	65	8,280
38	Juillet	562	55,128	839	1·5	65	8,301
39	Août	560	53,603	566	1·1	62	8,185
40	Septembre	574	54,283	561	1·0	64	8,307
41	Octobre	558	53,516	939	1·8	64	8,178
42	Novembre	566	55,103	1,813	3·3	65	8,231
43	Décembre	599	56,973	2,286	4·0	64	8,205
44	Janvier 1924	592	56,754	2,454	4·3	66	8,611
45	Février	568	54,123	1,873	3·5	67	8,640
46	Mars	658	53,240	2,921	5·5	66	8,302
47	Avril	561	54,113	1,957	3·6	65	8,276
48	Mai	549	53,617	1,664	3·1	65	8,482
49	Juin	589	55,566	1,431	2·6	66	8,850
50	Juillet	585	54,589	2,120	3·9	67	8,888
51	Août	584	55,814	2,122	3·8	69	9,291
62	Septembre	698	55,698	1,767	3·2	67	9,169
53	Octobre	691	55,418	1,621	2·9	69	9,177
54	Novembre	587	54,914	2,220	4·0	66	9,141
55	Décembre	616	57,767	3,185	6·5	66	9,207
66	Janvier 1925	641	58,643	2,995	5·1	67	9,395
57	Février	659	60,118	3,664	5·9	64	8,829
68	Mars	626	57,168	3,106	6·4	66	9,001
59	Avril	591	66,104	2,641	4·7	68	9,337
60	Mai	683	54,923	2,116	3·9	68	8,782
61	Juin	618	56,865	1,845	3·2	70	9,003
62	Juillet	616	56,854	1,489	2·6	68	8,627
63	Août	609	57,286	1,303	2·3	67	8,616
64	Septembre	621	66,720	1,036	1·8	66	8,466
65	Octobre	621	58,008	1,401	2·4	65	8,413
66	Novembre	624	66,989	1,783	3·1	67	8,766
67	Décembre	654	68,384	2,426	4·2	66	8,699

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Communications		Abatage et sciage du bois				Commerce de détail				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	N°
7	0·1	–	–	–	–	6	623	4	0·6	1
6	0·1	–	–	–	–	7	1,194	3	0·3	2
10	0·1	–	–	–	–	5	950	1	0·1	3
12	0·1	–	–	–	–	4	894	–	–	4
14	0·2	4	14,375	3,650	25·4	3	403	2	0·5	5
14	0·2	5	14,790	6,300	42·6	6	1,055	–	–	6
205	2·5	4	3,944	500	12·7	4	491	2	0·4	7
9	0·2	3	2,043	200	9·8	3	768	1	0·1	8
238	3·2	3	9,514	6,245	65·6	4	481	2	0·4	9
253	2·9	7	10,155	6,169	60·8	4	457	–	–	10
462	5·6	3	8,615	4,016	46·6	4	529	–	–	11
435	4·8	3	9,093	3,840	42·2	5	970	–	–	12
31	0·4	2	6,562	3,500	53·3	4	530	8	1·5	13
12	0·1	4	5,229	1,865	35·7	8	1,203	9	0·8	14
19	0·2	2	2,278	515	22·6	8	1,152	8	0·7	15
13	0·2	2	2,278	520	22·8	11	1,721	8	0·5	16
31	0·4	1	2,500	800	32·0	9	1,970	1	0·1	17
902	4·7	3	2,776	515	18·6	12	1,314	10	0·8	18
86	1·0	2	2,254	1,015	45·0	6	455	–	–	19
18	0·2	1	260	17	6·5	7	743	–	–	20
56	0·7	1	260	24	9·2	6	565	1	0·2	21
39	0·5	2	712	50	7·0	6	555	1	0·2	22
39	0·5	3	2,677	1,035	38·7	6	670	7	1·0	23
38	0·5	1	440	12	2·7	7	780	–	–	24
37	0·4	3	2,685	25	0·9	7	768	4	0·5	25
37	0·4	2	670	18	2·7	10	1,073	–	–	26
38	0·5	–	–	–	–	9	855	13	1·5	27
37	0·4	–	–	–	–	9	864	2	0·2	28
37	0·4	–	–	–	–	8	734	3	0·4	29
38	0·5	2	680	21	3·1	6	·601	1	0·2	30
41	0·5	2	700	30	4·3	8	965	29	3·0	31
50	0·6	1	520	20	3·8	7	747	25	3·3	32
45	0·5	1	550	25	4·5	5	565	11	1·9	33
41	0·5	–	–	–	–	7	764	11	1·4	34
38	0·5	1	560	35	6·3	6	698	10	1·4	35
32	0·4	1	580	30	5·2	7	740	6	0·8	36
42	0·4	1	591	29	4·9	7	727	5	0·7	37
32	0·4	–	–	–	–	6	668	3	0·4	38
32	0·4	1	250	8	3·2	7	651	5	0·8	39
32	0·4	1	230	–	–	6	612	5	0·8	40
36	0·4	1	240	–	–	6	604	3	0·5	41
47	0·6	–	–	–	–	6	492	3	0·6	42
45	0·5	1	210	–	–	6	515	8	1·6	43
21	0·2	–	–	–	–	6	524	5	1·0	44
5	0·1	1	210	–	–	6	520	17	3·3	45
8	0·1	1	230	–	–	6	530	25	4·7	46
4	0·0	1	230	–	–	6	564	9	1·6	47
4	0·0	1	200	–	–	6	546	5	0·9	48
1	0·0	1	225	–	–	6	554	12	2·2	49
11	0·1	1	240	15	6·3	6	546	2	0·4	50
11	0·1	2	475	200	42·1	6	548	9	1·6	51
5	0·1	2	470	163	34·7	6	546	6	1·1	52
11	0·1	2	516	–	–	7	660	3	0·5	53
38	0·4	2	523	250	47·8	7	633	6	0·9	54
102	1·1	2	503	290	57·7	7	636	13	2·0	55
259	2·8	1	180	–	–	7	665		0·6	56
214	2·4	2	563	300	53·4	10	817	2	0·2	57
117	1·3	2	567	237	41·8	7	664	6	0·9	58
148	1·6	2	486	306	63·0	7	680	3	0·4	59
187	2·1	2	577	100	17·3	5	529	10	1·9	60
5	0·1	2	400	100	25·0	6	572	11	1·9	61
2	0·0	2	508	200	39·4	7	775	9	1·2	62
2	0·0	2	408	–	–	7	779	15	1·9	63
6	0·1	2	440	200	45·5	7	790	4	0·5	64
1	0·0	1	200	–	–	6	707	–	–	65
22	0·3	2	500	200	40·0	5	289	–	–	66
19	0·2	1	250	200	80·0	6	538	–	–	67

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Emploiement public				Pêche	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Juin 1920	75	5,957	-	-	6	2,087
2	Juillet	72	5,952	2	0·0	6	2,102
3	Août	67	4,203	5	0 1	6	2,016
4	Septembre	73	5,766	1	0·0	5	1,996
5	Octobre	75	6,687	1	0·0	5	2,141
6	Novembre	72	6,927	213	3·1	5	2,231
7	Décembre	78	7,119	90	1·3	4	1,847
8	Janvier 1921	76	5,917	297	5·0	4	1·886
9	Février	78	6,417	230	3·6	3	1,745
10	Mars	74	6,991	354	5·1	4	1,903
11	Avril	113	10,343	392	3·8	3	1,771
12	Mai	108	10,080	512	5·1	4	1,891
13	Juin	105	9,397	-	-	3	1,782
14	Juillet	103	7,749	71	0·9	3	2,078
15	Août	105	9,068	282	3·1	4	2,371
16	Septembre	105	7,737	82	1·1	4	2,361
17	Octobre	102	8,357	308	3·7	3	2,200
18	Novembre	104	9,973	511	5·1	3	2,190
19	Décembre	106	9,155	209	2·3	3	2,116
20	Janvier 1922	109	9,245	553	6·0	3	2,102
21	Février	112	9,224	505	5·5	3	2,101
22	Mars	116	10,388	580	5·6	3	2,087
23	Avril	116	10,272	312	3·0	3	1,989
24	Mai	114	9,614	34	0·4	3	2·036
25	Juin	110	9,999	256	2·6	4	2·486
26	Juillet	116	10,571	206	2·0	4	2,498
27	Août	112	10,623	50	0·5	4	2,572
28	Septembre	114	10,270	175	1·7	4	2,678
29	Octobre	114	10,063	224	2·2	2	1,852
30	Novembre	113	10,313	140	1·4	4	2,469
31	Décembre	108	10·188	273	2·7	3	1,702
32	Janvier 1923	106	9,275	238	2·6	4	2,229
33	Février	115	10,646	124	1·3	3	877
34	Mars	111	10,616	392	3·7	3	2,239
35	Avril	108	10,276	147	1·4	4	2,272
36	Mai	111	10,444	37	0·4	3	2,239
37	Juin	112	10,281	12	0·1	3	2,287
38	Juillet	125	11,021	44	0·4	3	1,435
39	Août	118	10,648	110	1·0	3	1,735
40	Septembre	123	10,809	214	2·0	1	85
41	Octobre	134	11,498	140	1·2	3	1,835
42	Novembre	130	11,259	124	1·1	4	1,935
43	Décembre	130	10,976	139	1·3	2	1,550
44	Janvier 1924	129	10,036	81	0·8	2	477
45	Février	132	11,236	189	1·7	3	1,578
46	Mars	130	9,576	143	1·5	3	1,678
47	Avril	129	11,796	137	1·2	3	1,678
48	Mai	123	10,527	103	1·0	2	850
49	Juin	124	11,628	9	0·1	2	850
50	Juillet	131	12,024	2	0·0	2	675
51	Août	131	11,238	5	0·0	3	878
52	Septembre	130	11,060	49	0·4	3	878
53	Octobre	122	10,674	52	0·5	3	828
54	Novembre	123	11,166	106	0·9	2	678
55	Décembre	117	10,606	107	1·0	2	678
56	Janvier 1925	129	11,364	132	1·2	3	898
57	Février	128	10,393	131	1·3	3	775
58	Mars	130	11,182	69	0·6	3	725
59	Avril	126	10,892	9	0·1	3	1,628
60	Mai	123	10,600	9	0·1	3	725
61	Juin	125	11,181	200	1·8	3	1,330
62	Juillet	124	10,375	16	0·2	3	1,330
63	Août	128	80,559	63	0·6	3	725
64	Septembre	132	10,317	3	0·0	2	175
65	Octobre	127	11,133	60	0·5	3	745
66	Novembre	125	11,059	99	0·9	3	725
67	Décembre	130	11,121	193	1·7	1	550

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Pêche		Divers								
		Total				Hôtels et restaurants				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		N°
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	
5	0·2	134	12,073	311	2·6	10	1,407	35	2·5	1
–	–	122	10,097	205	2·0	8	1,301	71	5·5	2
4	0·2	116	13,321	212	1·6	8	1,434	65	4·5	3
20	1·0	125	11,306	227	2·0	6	1,142	47	4·1	4
30	1·4	128	12,276	561	4·6	8	1,259	82	6·5	5
145	6·5	126	12,975	434	3·3	10	1,717	153	8·9	6
205	11·1	131	12,329	998	8·1	8	868	56	6·5	7
1,330	70·5	140	12,605	631	5·0	11	1,652	195	11·8	8
1,205	69·1	136	11,797	1,109	9·4	10	1,619	163	10·1	9
611	32·1	132	12,635	1,314	10·4	9	1,663	193	11·6	10
465	26·3	154	13,243	553	4·2	10	1,568	121	7·7	11
470	24·9	127	8,591	518	6·0	10	1,687	170	10·1	12
450	25·3	112	7,464	417	5·6	5	1,019	74	7·3	13
373	18·0	118	7,824	562	7·2	10	1,403	138	9·8	14
343	14·5	119	7,345	663	9·0	9	1,008	137	13·6	15
476	20·2	110	5,600	358	6·4	7	777	84	10·8	16
564	25·6	115	6,646	453	6·8	7	814	154	18·9	17
1,350	61·6	104	5,326	342	6·4	7	492	52	10·6	18
1,494	70·6	99	5,508	512	9·3	7	431	105	24·4	19
1,536	73·1	101	4,705	499	10·6	5	461	75	16·3	20
1,333	63·5	94	4,565	459	10·1	7	622	99	15·9	21
1,215	58·2	90	4,326	419	9·7	6	560	103	18·4	22
1,110	55·8	90	4,381	414	9·5	6	528	95	18·0	23
768	37·7	91	4,392	364	8·3	8	681	74	10·9	24
663	26·7	80	3,753	250	6·7	5	360	38	10·6	25
436	17·5	99	5,022	328	6·5	8	756	43	5·7	26
316	12·3	97	4,548	273	6·0	8	672	52	7·7	27
432	16·1	95	4,523	193	4,3	9	791	61	7·7	28
698	37·7	93	4,668	220	4·7	7	709	76	10·7	29
958	38·8	93	4,225	258	6·1	8	681	112	16·4	30
1,103	64·8	91	4,244	232	5·5	7	684	62	9·1	31
1,237	55·5	88	4,271	332	7·8	8	644	120	18·6	32
12	1·4	94	4,375	308	7·0	7	585	86	14·7	33
1,211	54·1	84	3,969	290	7·3	6	470	63	13·4	34
460	20·2	85	3,820	172	4·5	3	274	20	7·3	35
–	–	87	4,043	175	4·3	5	373	35	9·4	36
–	–	88	4,163	211	5·1	5	421	50	11·9	37
–	–	94	4,427	113	2·6	5	564	30	5·3	38
–	–	89	4,056	108	2·7	4	348	26	7·5	39
–	–	88	4,199	101	2·4	5	422	27	6·4	40
75	4·1	85	4,097	145	3·5	6	472	43	9·1	41
60	3·1	84	4,058	152	3·7	6	485	47	9·7	42
300	19·4	94	4,368	205	4·7	6	468	37	7·9	43
200	41·9	92	4,262	224	5·3	6	463	36	7·8	44
600	38·0	92	3,204	267	6,4	8	533	43	8·1	45
–	–	90	3,972	254	6·4	7	536	35	6·5	46
–	–	82	3,271	201	5·4	6	453	21	4·6	47
–	–	89	3,978	267	6·7	6	469	32	6·8	48
–	–	84	3,910	250	6·4	4	405	15	3·7	49
–	–	85	4,097	257	6·3	4	362	25	6·9	50
–	–	89	4,070	286	7·0	4	365	25	6·8	51
–	–	92	4,343	282	6·5	5	473	57	12·1	52
–	–	80	3,575	190	5·3	3	136	–	–	53
–	–	91	4,392	339	7·7	5	486	25	5·1	54
–	–	93	4,090	302	7·4	4	344	20	5·8	55
100	11·1	94	4,150	334	8·0	5	403	45	11·2	56
50	6·5	96	4,481	656	14·6	4	491	80	16·3	57
60	8·3	89	4,127	281	6·8	5	554	50	9·0	58
50	3·1	89	4,205	295	7,0	6	622	83	13·3	59
–	–	96	4,171	233	5·6	6	623	75	12·0	60
–	–	101	4,568	230	5·0	7	772	43	5·6	61
–	–	97	4,366	224	5·1	5	638	20	3·1	62
–	–	96	4,473	185	4·1	6	746	33	4·4	63
–	–	100	4,882	241	4·9	7	808	34	4·2	64
100	13·4	91	4,810	296	6·2	7	961	95	9·9	65
–	–	93	4,492	286	6·4	7	822	45	5·5	66
–	–	92	4,144	302	7·3	5	311	5	1·6	67

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Nº	Mois	Divers					
		Barbiers				Musiciens et employés de théâtre	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Juin 1920	30	1,407	6	0·4	40	4,775
2	Juillet	31	1,396	2	0·1	37	3,488
3	Août	31	1,374	2	0·2	34	2,888
4	Septembre	32	1,665	14	0·8	40	4,606
5	Octobre	33	1,840	32	1·7	36	3,749
6	Novembre	27	1,333	36	2·7	39	5,785
7	Décembre	33	1,575	48	3·1	39	4,532
8	Janvier 1921	34	1,578	63	4·0	46	5,681
9	Février	34	1,590	42	2·6	45	4,494
10	Mars	32	1,530	38	2·5	42	4,759
11	Avril	32	1,567	44	2·8	48	5,939
12	Mai	34	1,623	48	3·0	24[1]	801
13	Juin	33	1,586	29	1·8	22	730
14	Juillet	33	1,612	41	2·5	23	728
15	Août	35	1,688	125	7·4	21	706
16	Septembre	35	1,640	90	5·5	19	645
17	Octobre	35	1,641	87	5·3	21	712
18	Novembre	32	1,519	86	5·7	21	702
19	Décembre	28	1,412	90	6·4	20	668
20	Janvier 1922	35	1,580	116	7·3	23	735
21	Février	31	1,440	105	7·3	26	796
22	Mars	27	1,227	55	4·5	22	729
23	Avril	30	1,422	88	6·2	23	730
24	Mai	25	1,157	24	2·1	23	732
25	Juin	24	1,090	5	0·5	22	671
26	Juillet	32	1,470	85	5·8	24	836
27	Août	30	1,266	19	1·5	23	698
28	Septembre	30	1,268	24	1·9	24	699
29	Octobre	29	1,204	31	2·6	22	693
30	Novembre	30	1,352	29	2·1	21	612
31	Décembre	27	1,114	21	1·9	23	692
32	Janvier 1923	28	1,230	52	4·2	19	610
33	Février	31	1,290	49	3·8	24	682
34	Mars	27	1,274	48	3·8	22	668
35	Avril	29	1,362	48	3·5	22	638
36	Mai	29	1,318	21	1·6	24	699
37	Juin	30	1,337	11	0·8	22	638
38	Juillet	31	1,355	7	0·5	25	658
39	Août	31	1,293	5	0·4	24	632
40	Septembre	31	1,368	17	1·2	25	668
41	Octobre	29	1,185	20	1·7	24	654
42	Novembre	27	1,194	23	1·9	23	621
43	Décembre	33	1,294	19	1·5	25	679
44	Janvier 1924	30	1,207	29	2·4	26	680
45	Février	30	1,264	50	4·0	23	566
46	Mars	31	1,186	27	2·3	22	573
47	Avril	30	1,119	20	1·8	22	596
48	Mai	31	1,121	7	0·6	23	616
49	Juin	29	1,117	2	0·2	24	639
50	Juillet	31	1,236	6	0·5	20	518
51	Août	30	1,224	10	0·8	23	591
52	Septembre	31	1,224	32	2·6	22	575
53	Octobre	29	1,144	29	2·5	20	526
54	Novembre	32	1,267	35	2·8	23	587
55	Décembre	32	1,215	27	2·2	23	591
56	Janvier 1925	32	1,230	35	2·8	27	679
57	Février	33	1,264	31	2·5	28	706
58	Mars	31	1,170	25	2·1	23	548
59	Avril	31	1,057	11	1·0	22	559
60	Mai	29	933	4	0·4	25	600
61	Juin	28	1,052	6	0·6	24	605
62	Juillet	28	971	3	0·3	24	584
63	Août	28	996	5	0·5	23	563
64	Septembre	30	1,209	19	1·6	20	515
65	Octobre	30	1,200	30	2·5	19	489
66	Novembre	27	927	9	1·0	23	557
67	Décembre	29	1,169	17	1·5	21	505

[1] Employés de théâtre, depuis ce mois seulement.

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Divers										
Musiciens et employés de théâtre		Mécaniciens de machines fixes et chauffeurs				Autres				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		N°
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	
140	2·9	28	2,039	115	5·6	26	2,445	15	0·6	1
116	3·3	24	1,305	15	1·2	22	2,607	1	0·0	2
94	3·3	23	1,689	23	1·4	20	5,936	28	0·5	3
72	1·6	25	1,502	29	1·9	22	2,391	65	2·7	4
92	2·5	26	1,575	84	5·3	25	3,853	271	7·0	5
104	1·8	28	1,464	54	3·7	22	2,676	87	3·3	6
144	3·2	29	1,456	67	4·6	22	3,898	683	17·5	7
116	2·0	26	1,432	92	6·4	23	2,262	165	7·3	8
74	1·7	26	1,323	48	3·6	21	2,771	782	28·2	9
140	2·9	30	1,684	92	5·5	19	2,999	851	28·4	10
129	2·2	44	2,360	139	5·9	20	1 809	120	6·6	11
113	14·1	41	2.110	150	7·1	18	2,370	37	1·6	12
124	17·0	37	1,783	111	6·2	15	2,346	79	3·4	13
164	22·5	36	1,681	127	7·6	16	2,400	92	3·8	14
69	9·8	34	1,675	100	6·0	20	2,268	232	10·2	15
50	7·8	34	1,677	105	6·3	15	861	29	3·4	16
57	8·0	33	1,575	85	5·4	19	1,904	70	3·7	17
60	8·6	31	1,553	107	6·9	13	1,060	37	3·5	18
53	7·9	31	1,563	189	12·1	13	1,434	75	5·2	19
54	7·3	33	1,593	239	15·0	5	336	15	4·5	20
87	10·9	25	1,399	141	10·1	5	308	27	8·8	21
77	10·6	29	1,553	155	10·0	6	257	29	11·3	22
64	8·8	27	1,486	160	10·8	4	215	7	3·3	23
138	18·9	29	1,558	111	7·1	6	264	17	6·4	24
149	22·2	23	1,448	29	2·0	6	184	29	15·8	25
160	19·1	29	1,619	40	2·5	6	341	–	–	26
114	16·3	29	1,636	88	6·4	7	276	–	–	27
70	10·0	28	1,579	38	2·4	4	186	–	–	28
56	8·1	29	1,718	49	2·9	6	344	8	2·3	29
45	7·4	26	1,296	70	5·4	8	284	2	0·7	30
52	7·5	27	1,538	95	6·2	7	216	2	0·9	31
46	7·5	27	1,526	114	7·5	6	261	–	–	32
56	8·2	26	1,561	109	7·0	6	257	8	3·1	33
76	11·4	24	1,380	91	6·6	5	177	12	6·8	34
65	10·2	26	1,346	39	2·9	5	200	–	–	35
84	12·0	22	1,348	35	2·6	7	305	–	–	36
99	15·5	25	1,593	50	3·1	6	174	1	0·6	37
57	8·7	25	1,528	19	1·2	8	322	–	–	38
51	8·1	25	1,604	26	1·6	5	179	–	–	39
32	4·8	22	1,567	25	1·6	5	174	–	–	40
35	5·4	21	1,611	47	2·9	5	175	–	–	41
34	5·5	22	1,517	46	3·0	6	241	2	0 8	42
36	5·3	23	1,644	100	6·1	7	283	13	4·6	43
28	4·1	25	1,732	129	7·4	5	180	2	1·1	44
32	5·7	25	1,652	127	7·7	6	189	15	7·9	45
61	10·6	25	1,498	130	8·7	5	179	1	0·6	46
34	5·7	19	1,374	121	8·8	5	179	5	2·8	47
104	16·9	22	1.566	116	7·4	7	206	8	3·9	48
121	18·9	22	1,456	112	7·2	5	203	–	–	49
69	13·3	24	1,729	152	8·8	6	252	5	2·0	50
83	14·0	25	1,611	168	10·4	7	279	–	–	51
37	6·4	27	1,768	156	8·8	7	303	–	–	52
30	5·7	23	1,570	129	8·2	5	199	2	1·0	53
55	9·4	25	1,835	221	12·0	6	217	3	1·4	54
46	7·8	28	1,723	204	11·8	6	217	5	2·3	55
63	9·3	26	1,675	189	11·3	4	163	2	1·2	56
68	9·6	26	1,795	476	26·5	5	225	1	0·4	57
38	6·9	25	1,628	167	10·3	5	227	1	0·4	58
51	9·1	25	1,689	150	8·9	5	278	–	–	59
71	11·8	26	1,600	83	5·2	10	415	–	–	60
80	13·2	31	1,700	95	5·6	11	439	6	1·4	61
82	14·0	33	1,867	111	5·9	7	306	8	2·6	62
49	8·7	31	1,809	86	4·8	8	359	12	3·3	63
47	9·1	34	1,891	86	4·5	9	459	55	12·0	64
43	8·8	29	1,873	128	6·8	6	287	–	–	65
56	10·1	28	1,843	176	9·5	8	343	–	–	66
60	11·9	30	1,870	220	11·8	7	289	–	–	67

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentages de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Total				Manufactures	
		Nombre faisant rapport		Chômeurs		Nombre faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1926	1,547	146,999	11,972	8·1	409	40,932
2	Février	1,573	148,068	12,012	8·1	412	40,432
3	Mars	1,547	152,234	11,069	7·3	413	39,636
4	Avril	1,512	151,972	11,157	7·3	390	41,977
5	Mai	1,558	150,765	7,442	4·9	420	40,955
6	Juin	1,502	145,732	5,965	4·1	405	42,927
7	Juillet	1,487	140,256	3,288	2·3	396	35,728
8	Août	1,504	139,345	3,551	2·5	395	33,869
9	Septembre	1,540	146,202	4,837	3·3	397	37,112
10	Octobre	1,541	151,130	3,929	2·6	422	40,144
11	Novembre	1,501	149,627	7,039	4·7	405	41,357
12	Décembre	1,560	157,701	9,349	5·9	422	42,844
13	Janvier 1927	1,541	151,496	9,748	6·4	410	41,744
14	Février	1,571	162,042	10,596	6·5	432	42,898
15	Mars	1,509	156,664	8,975	5·7	414	43,509
16	Avril	1,549	164,948	9,833	6·0	430	45,540
17	Mai	1,576	163,754	8,475	5·2	428	46,442
18	Juin	1,561	167,711	5,410	3·2	422	47,443
19	Juillet	1,569	167,648	5,466	3·3	425	48,136
20	Août	1,602	170,024	6,210	3·7	433	49.032
21	Septembre	1,601	171,435	5,366	3·1	432	49,473
22	Octobre	1,641	172,737	6,743	3·9	439	47,189
23	Novembre	1,591	170,918	8,941	5·2	417	47,772
24	Décembre	1,696	180,204	11,822	6·6	464	51,051
25	Janvier 1928	1,668	176,421	12,082	6·8	446	50,553
26	Février	1,677	178.892	12,534	7·0	447	50,066
27	Mars	1,705	183,846	11,965	6·5	445	50,086
28	Avril	1,642	185.318	9,573	5·2	439	52,167
29	Mai	1,697	182,383	6,657	3·7	463	51,268
30	Juin	1.608	178,578	5,800	3·2	444	50,274
31	Juillet	1,600	180,111	4,539	2·5	452	51,372
32	Août	1,604	181,022	4,274	2·4	447	50,826
33	Septembre	1,626	181,615	4,068	2·2	459	51,918
34	Octobre	1,652	184,580	5,705	3·1	465	53,009
35	Novembre	1,672	186,528	7,742	4·2	459	53,181
36	Décembre	1,695	190,839	12,553	6·6	468	54,361
37	Janvier 1929	1,697	188,152	11,878	6·3	474	52,832
38	Février	1,673	188,888	12,834	6·8	467	54,140
39	Mars	1,727	194,890	11,662	6·0	479	55,602
40	Avril	1,661	188,874	10,382	5·5	468	55,943
41	Mai	1,642	193,787	7,830	4·0	475	56,947
42	Juin	1,688	198,849	5,723	2·9	469	56,387
43	Juillet	1,690	200,115	6,025	3·0	472	58,159
44	Août	1,709	204,547	7,078	3·5	479	59,557
45	Septembre	1,762	206,617	7,654	3·7	495	59,213
46	Octobre	1,750	212,328	12,716	6·0	489	59,780
47	Novembre	1,761	212,973	19,832	9·3	497	59,977
48	Décembre	1,790	213,065	24,201	11·4	502	60,353
49	Janvier 1930	1,772	211,811	22,795	10·8	499	59,676
50	Février	1,760	209,327	24,175	11·5	502	60,438
51	Mars	1,765	211,864	22,912	10·8	497	59.470
52	Avril	1,719	206,326	18,581	9·0	486	58,724
53	Mai	1,679	198,595	20,424	10·3	475	57,016
54	Juin	1,688	201,672	21,292	10·6	466	58,359
55	Juillet	1,676	200,122	18,473	9·2	469	58,870
56	Août	1,630	196,048	18,160	9·3	452	58,309
57	Septembre	1,737	205,910	19,422	9·4	501	60,254
58	Octobre	1,780	207,433	22,390	10·8	501	62,741
59	Novembre	1,798	205,854	28,337	13·8	496	59,132
60	Décembre	1,004	219,641	37,437	17·0	515	63,618
61	Janvier 1931	1,866	210,402	33,700	16·0	499	57,341
62	Février	1,832	202,669	31,602	15·6	481	56,875
63	Mars	1,825	208,387	32,208	15·5	490	59,238
64	Avril	1,807	206,563	30,786	14·9	593	57,725
65	Mai	1,808	198,059	32,163	16·2	488	57,745
66	Juin	1,849	200,505	32,667	16·3	499	56,588
67	Juillet	1,862	199,923	32,396	16·2	496	57,699
68	Août	1,833	197,863	31,247	15·8	493	57,238
69	Septembre	1,841	193,849	35,048	18·1	494	56,439
70	Octobre	1,864	192,603	35,325	18·3	505	55,863
71	Novembre	1,819	189,031	35,206	18,6	487	54,324
72	Décembre	1,874	188,553	39,713	21·1	504	52,928

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Manufactures		Mines et carrières				Bâtiment et construction				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		N°
Nomb.	P.c.	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	
3,253	7·9	26	10,097	1,391	13·8	168	12,963	3,453	26·6	1
2,090	5·2	30	9,354	2,040	21·8	176	12,247	3,263	26·6	2
2,073	5·2	31	9,319	1,644	17·6	178	14,250	2,978	20·9	3
4,096	9·8	32	10,553	1,809	17·1	172	13,772	1,724	12·5	4
3,918	9·6	31	9,407	951	10·1	170	12,339	911	7·4	5
3,555	8·3	32	9,901	629	6·4	161	11,694	512	4·4	6
1,160	3·2	27	9,469	577	6·1	160	12,875	463	3·6	7
1,223	3·6	29	11,278	467	4·1	166	13,344	628	4·7	8
2,531	6·8	29	10,291	73	0·7	175	14,602	806	5·5	9
1,501	3·7	30	11,056	38	0·3	166	14,390	1,123	7·8	10
2,604	6·3	26	9,284	1,005	10·8	165	15,360	1,951	12·7	11
3,128	7·3	31	13,016	669	5·1	174	16,197	3,133	19·3	12
3,238	7·8	28	10,980	140	1·3	178	17,092	3,861	22·6	13
2,935	6·8	34	15,310	491	3·2	180	17,364	4,223	24·3	14
2,250	5·2	26	11,949	1,471	12·3	168	16,823	3,148	18·7	15
4,489	9·9	34	15,684	1,251	8·0	166	17,796	2,111	11·9	16
4.121	8·9	28	12,293	1,064	8·7	175	17,972	1,679	9·3	17
1,819	3·8	33	12,958	507	3·9	170	18,421	1,481	8·0	18
2,303	4·8	32	13,602	58	0·4	173	18,764	1,289	6·9	19
2,874	5·9	34	14,690	428	2·9	174	18,183	1,551	8·5	20
2,003	4·0	37	15,247	110	0·7	173	17,768	1,478	8·3	21
2,339	5·0	40	16,713	462	2·8	181	18,552	1,847	10·0	22
3,429	7·2	38	15,629	447	2·9	190	19,142	2,555	13·3	23
4,764	9·3	40	17,091	478	2·8	184	19,241	3,670	19·1	24
4,170	8·2	43	16,586	476	2·9	191	19,209	4,463	23·2	25
3,647	7·3	41	16,843	1,061	6·3	195	19,221	4,462	23·2	26
3,039	6·1	42	17,162	1,789	10·4	201	21,281	4,067	19·1	27
2,357	4·5	41	17,368	1,849	10·6	187	21,010	2,864	13·6	28
2,248	4·4	40	15,789	1,188	7·5	199	21,180	1,746	8·2	29
3,238	6·4	38	15,528	401	2·6	205	23,558	911	3·9	30
1,966	3·8	43	17,566	819	4·7	188	23,175	765	3·3	31
1,765	3·5	41	17,436	280	1·6	191	23.841	842	3·5	32
1,439	2·8	43	17,262	627	3·6	206	24,484	719	2·9	33
2,381	4·5	45	18,153	219	1·2	196	23,938	1,212	5·1	34
2,961	5·6	47	18,750	128	0·7	210	25,437	2,368	9·3	35
4,506	8·3	48	20,093	904	4·5	216	26,544	4,127	15·5	36
2,942	5·6	45	17,759	261	1·5	215	26,427	5,034	19·0	37
3,514	6·5	48	19,332	1,059	5·5	207	23,871	4,731	19·8	38
2,172	3·9	46	17,853	1,169	6·5	223	26,837	4,797	17·9	39
3,915	7·0	40	15,991	1,339	8·4	208	25,951	2,928	11·3	40
2,735	4·8	42	16,015	921	5·8	205	30,680	2,504	8·2	41
1,309	2·3	49	18,531	847	4·6	208	30,032	2,259	7·5	42
2,080	3·6	45	17,553	312	1·8	208	29,341	2,055	7·0	43
2,326	3·9	47	16,890	845	5·0	208	30,451	2,201	7·2	44
2,083	3·5	43	15,802	428	2·7	205	30,581	2 623	8·6	45
4,691	7·8	47	19,712	507	2·6	217	32,426	3,368	10·4	46
7,666	12·8	49	18,888	737	3·9	223	32,462	5,279	16·3	47
8,274	13·7	47	17,925	895	5·0	221	31,228	7,996	25·6	48
5,239	8·8	48	18,927	1,254	6·6	222	31,654	9,690	30·6	49
5,120	8·5	47	18,629	1,564	8·4	218	30,523	10,390	34·0	50
4,375	7·4	46	18,809	2,216	11·8	223	31,176	9,496	30·5	51
3,887	6·6	47	17,707	1,950	11·0	211	29,171	6,769	23·2	52
7,077	12·4	44	17,305	1,596	9·2	210	28,927	6,741	23·3	53
7,135	12·2	46	16,579	1 142	6·9	217	30,373	7,960	26·2	54
4,276	7·3	43	15,764	1,372	8·7	214	29,636	8,380	28·3	55
4,648	8·0	42	15,852	1,035	6·5	206	27,945	8,052	28·8	56
5,257	8·7	46	17,914	942	5·3	200	29,068	8,114	27·9	57
6,731	10·7	44	17,030	326	1·9	237	29,204	9·203	31·5	58
8,774	14·8	52	18,449	407	2·2	239	30,199	11,397	37·7	59
11,266	17·7	54	20,894	1.591	7·6	260	31,877	14,173	44·5	60
6,864	12·0	56	21.244	1,769	8·3	256	30,994	14,331	46·2	61
6,024	10·6	49	18,454	1,148	6·2	263	31,274	14,743	47·1	62
5,466	9·2	52	20,137	2,498	12·4	250	30,583	13,963	45·7	63
6,396	11·1	50	19,704	2,552	13·0	253	31,558	12,787	40·5	64
10,350	17·9	45	16,639	2,134	12·8	253	29,899	11,266	37·7	65
10,392	18·4	48	18,124	2,377	13·1	256	29,024	11,199	38·6	66
9,263	16·1	50	18,950	3,309	17·5	267	28,540	11,386	39·9	67
8,041	14·0	49	19,443	3,397	17·5	264	27,002	11,207	41·5	68
11,295	20·0	53	18,884	1,174	6·2	255	25,597	12,165	47·5	69
11,718	21·0	51	18,245	1,124	6·2	262	25,931	12,898	49·7	70
10,599	19·5	51	18,770	1,785	9·5	249	25,181	13,073	51·9	71
12,592	23·8	53	19,275	1,926	10·0	261	25,188	14,623	58·1	72

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Transports				Communications	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1926	638	56,340	2,999	5·3	66	8,854
2	Février	637	56,388	2,833	5·0	65	8,590
3	Mars	628	56,982	2,575	4·5	66	8,748
4	Avril	607	56,234	1,995	3·5	66	8,896
5	Mai	618	56,346	1,171	2·1	68	8,966
6	Juin	602	54,527	1,101	2·0	67	8,840
7	Juillet	602	55,914	826	1·5	67	8,055
8	Août	608	54,516	997	1·8	66	8,809
9	Septembre	630	55,863	976	1·7	66	8,831
10	Octobre	634	57,066	903	1·6	43	10,254
11	Novembre	621	55,722	830	1·5	42	9,142
12	Décembre	639	56,199	1,711	3·0	49	10,499
13	Janvier 1927	642	56,351	1,969	3·5	46	7,073
14	Février	636	57,222	2,313	4·0	48	9,728
15	Mars	615	56,889	1,640	2·9	45	7,953
16	Avril	627	56,564	1,604	2·8	55	10,541
17	Mai	629	56,216	1,160	2·1	55	10,547
18	Juin	638	58,931	1,268	2·2	45	10,286
19	Juillet	636	57,345	1,580	2·8	47	9,267
20	Août	651	57,801	1,084	1·9	52	10,360
21	Septembre	655	59,355	1,485	2·5	54	10,417
22	Octobre	668	59,163	1,764	3·0	54	11,383
23	Novembre	646	58,628	1,962	3·3	53	10,475
24	Décembre	700	62,277	2,231	3·6	52	10,350
25	Janvier 1928	662	59,599	2,279	3·8	54	10,620
26	Février	678	61,335	2,489	4·1	53	10,654
27	Mars	701	63,681	2,537	4·0	54	10,544
28	Avril	668	63,105	2,021	3·2	46	10,654
29	Mai	667	61,508	1,082	1·8	52	10,593
30	Juin	679	62,834	886	1·4	53	10,662
31	Juillet	684	62,421	715	1·1	53	10,658
32	Août	684	63,130	1,070	1·7	53	10,732
33	Septembre	676	62,566	1,029	1·6	54	10,761
34	Octobre	718	65,353	1,479	2·3	47	9,779
35	Novembre	720	64,540	1,682	2·6	49	10,286
36	Décembre	720	65,301	2,459	3·8	50	10,451
37	Janvier 1929	725	65,943	3,078	4·7	50	10,490
38	Février	714	65,809	2,970	4·5	50	10,515
39	Mars	734	67,939	2,953	4·3	49	10,475
40	Avril	707	64,688	1,697	2·6	50	10,517
41	Mai	683	63,989	1,340	2·1	51	10,707
42	Juin	721	67,822	1,047	1·5	52	10,789
43	Juillet	717	68,394	1,297	1·9	49	10,624
44	Août	723	70,574	1,341	1·9	50	10,717
45	Septembre	759	73,701	2,100	2·8	52	10,832
46	Octobre	752	73,074	3,729	5·1	44	10,919
47	Novembre	753	73,726	5,134	7·0	43	10,959
48	Décembre	777	74,282	6,151	8·3	42	11,066
49	Janvier 1930	758	72,586	5,323	7·3	43	11,482
50	Février	753	71,620	5,798	8·1	44	11,389
51	Mars	753	72,902	5,453	7·5	43	11,079
52	Avril	738	72,160	4,941	6·8	42	10,899
53	Mai	718	69,053	4,218	6·1	40	9,132
54	Juin	728	69,975	4,177	6·0	40	9,250
55	Juillet	714	68,745	3,393	4·9	42	9,642
56	Août	705	68,255	3,386	5·0	42	9,235
57	Septembre	738	72,102	3,920	5·4	41	8,950
58	Octobre	753	71,742	4,650	6·5	40	8,006
59	Novembre	750	70,305	5,738	8·2	42	9,212
60	Décembre	809	74,473	7,908	10·6	42	9,407
61	Janvier 1931	794	72,864	7,984	11·0	42	8,896
62	Février	788	70,304	7,312	10·4	40	8,738
63	Mars	782	71,854	7,843	10·9	39	8,678
64	Avril	759	71,603	6,992	9·8	39	8,735
65	Mai	763	67,895	6,229	9·2	40	8,766
66	Juin	786	70,795	6,760	9·5	44	8,879
67	Juillet	784	69,472	6,171	8·9	40	8,468
68	Août	779	67,655	6,493	9·5	42	8,523
69	Septembre	787	67,637	8,115	12·0	42	8,384
70	Octobre	782	66,506	7,228	10·9	42	8,606
71	Novembre	779	65,515	7,242	11·1	41	8,505
72	Décembre	796	65,188	8,022	12·3	42	8,455

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Communications		Abatage et sciage du bois				Commerce de détail				N°
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	
170	1·9	2	530	–	–	5	285	1	0·4	1
111	1·3	3	4,173	1,100	26·4	6	508	20	3·9	2
111	1·3	2	6,700	1,300	19·4	6	1,030	2	0·2	3
57	0·6	3	3,528	1,050	29·8	6	850	2	0·2	4
12	0·1	3	4,390	210	4·8	7	1,065	4	0·4	5
6	0·1	2	465	–	–	5	809	2	0·2	6
7	0·1	1	220	–	–	4	783	–	–	7
10	0·1	2	370	–	–	5	795	2	0·3	8
9	0·1	2	495	175	35·4	7	1,194	1	0·1	9
11	0·1	1	208	5	2·4	4	205	–	–	10
8	0·1	1	173	–	–	6	843	–	–	11
116	1·1	2	358	50	14·0	5	799	–	–	12
23	0·3	1	185	3	1·6	5	800	–	–	13
69	0·7	2	392	–	–	6	823	1	0·1	14
69	0·9	1	175	–	–	6	750	1	0·1	15
10	0·1	1	194	–	–	5	556	1	0·2	16
9	0·1	2	410	–	–	5	543	–	–	17
12	0·1	2	360	–	–	4	498	1	0·2	18
8	0·1	1	192	–	–	5	553	1	0·2	19
3	0·0	2	387	–	–	6	821	2	0·2	20
7	0·1	2	415	–	–	5	590	1	0·2	21
17	0·1	2	783	–	–	6	752	2	0·3	22
8	0·1	2	793	–	–	5	461	1	0·2	23
11	0·1	2	794	–	–	7	943	6	0·6	24
10	0·1	2	794	–	–	5	713	9	1·3	25
57	0·5	2	810	–	–	6	1,012	12	1·2	26
41	0·4	2	810	25	3·1	6	1,000	7	0·7	27
60	0·6	2	810	25	3·1	6	979	12	1·2	28
6	0·1	5	896	85	9·5	6	940	7	0·7	29
6	0·1	4	836	139	16·6	6	993	4	0·4	30
6	0·1	4	818	8	1·0	5	748	8	1·1	31
6	0·1	3	797	100	12·5	5	734	6	0·8	32
6	0·1	2	794	50	6·3	7	988	4	0·4	33
3	0·0	2	794	100	12·6	6	742	5	0·7	34
18	0·2	2	794	–	–	6	735	5	0·7	35
7	0·1	1	175	–	–	6	742	3	0·4	36
53	0·5	1	731	–	–	7	759	6	0·8	37
17	0·2	2	906	50	5·5	8	1,038	91	8·8	38
70	0·7	2	906	25	2·8	8	1,697	94	5·5	39
15	0·1	3	952	174	18·3	8	1,363	12	0·9	40
10	0·1	2	866	–	–	8	1,548	10	0·6	41
4	0·0	2	881	–	–	7	1,455	7	0·5	42
5	0·0	3	921	10	1·1	8	1,426	4	0·3	43
7	0·1	4	991	68	6·9	7	1,413	1	0·1	44
6	0·1	5	1,004	47	4·7	8	1,293	32	2·5	45
37	0·3	4	1,189	22	1·9	8	1,453	2	0·1	46
81	0·7	4	1,200	75	6·3	7	1,490	152	10·2	47
78	0·7	6	1,249	34	2·7	6	1,170	1	0·1	48
204	1·8	4	1,130	138	12·2	5	882	–	–	49
363	3·2	5	1,243	161	13·0	5	1,163	–	–	50
291	2·6	5	1,185	212	17·9	6	1·264	–	–	51
352	3·2	5	1,214	144	11·9	5	1,229	–	–	52
131	1·4	4	920	117	12·7	5	1,280	–	–	53
180	1·9	4	885	20	2·3	5	1,303	–	–	54
105	1·1	5	845	188	22·2	7	1,341	–	–	55
77	0·8	4	938	176	18·8	6	1,252	–	–	56
99	1·1	4	1,381	237	17·2	7	1,305	–	–	57
364	4·5	3	788	68	8·6	5	1,290	1	0·1	58
581	6·3	4	934	189	20·2	6	1,309	4	0·3	59
630	6·7	5	1,344	554	41·2	6	1,263	2	0·2	60
646	7·3	4	1,184	362	30·6	5	1,238	42	3·4	61
616	7·0	5	896	290	32·4	7	999	15	1·5	62
590	6·8	4	1,207	410	34·0	6	820	15	1·8	63
605	6·9	5	1,259	469	37·3	5	775	16	2·1	64
623	7·1	7	910	289	31·8	5	1,257	61	4·9	65
588	6·6	4	878	245	27·9	4	1,155	5	0·4	66
783	9·2	4	850	287	33·8	5	1,312	26	2·0	67
540	6·3	4	764	289	37·8	5	1,296	32	2·5	68
754	9·0	5	895	220	24·6	5	1,250	45	3·6	69
447	5·2	5	824	281	34·1	5	1,246	35	2·8	70
636	7·5	3	704	212	30·1	4	1,205	6	0·5	71
819	9·0	4	752	155	20·6	4	1,054	3	0·3	72

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Emploiement public				Pêche	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1926	129	11,249	127	1·1	3	779
2	Février	139	11,229	151	1·3	2	275
3	Mars	125	10,212	126	1·2	3	804
4	Avril	136	10,745	92	0·9	3	775
5	Mai	133	11,623	20	0·2	3	775
6	Juin	127	11,458	1	0·0	3	795
7	Juillet	133	11,429	14	0·1	1	230
8	Août	131	10,775	13	0·1	2	770
9	Septembre	135	11,983	6	0·1	3	775
10	Octobre	133	11,693	24	0·2	3	775
11	Novembre	134	11,508	189	1·6	3	775
12	Décembre	132	11,682	140	1·2	3	775
13	Janvier 1927	131	11,303	143	1·3	2	770
14	Février	134	12,293	188	1·5	2	725
15	Mars	131	12,116	82	0·7	2	745
16	Avril	127	12,275	81	0·7	3	750
17	Mai	142	12,807	19	0·1	3	1,345
18	Juin	137	12,524	66	0·5	3	1,355
19	Juillet	130	12,926	1	0·0	5	2,132
20	Août	137	12,353	3	0·0	3	1,355
21	Septembre	136	12,592	9	0·1	2	755
22	Octobre	137	12,470	2	0·0	4	860
23	Novembre	134	12,744	87	0·7	2	755
24	Décembre	134	12,773	129	1·0	2	750
25	Janvier 1928	141	12,505	154	1·2	2	755
26	Février	139	12,855	121	0·9	3	1,014
27	Mars	143	13,180	102	0·8	3	1,019
28	Avril	140	13,145	84	0·6	3	1,019
29	Mai	145	13,097	11	0·1	4	1,319
30	Juin	62	6,583	–	–	4	1,619
31	Juillet	57	6,009	3	0·0	4	1,679
32	Août	64	6,454	11	0·2	3	1,415
33	Septembre	65	6,296	26	0·4	3	1,055
34	Octobre	65	6,888	14	0·2	2	755
35	Novembre	65	6,596	100	1·5	2	755
36	Décembre	65	6,680	107	1·6	2	755
37	Janvier 1929	68	6,802	102	1·5	2	755
38	Février	66	7,040	55	0·8	2	755
39	Mars	64	6,872	70	1·0	3	844
40	Avril	63	6,984	58	0·8	3	844
41	Mai	67	7,090	47	0·7	3	848
42	Juin	63	6,637	36	0·5	3	784
43	Juillet	61	6,835	35	0·5	3	770
44	Août	69	7,220	–	–	3	765
45	Septembre	72	7,271	62	0·9	4	820
46	Octobre	65	7,141	76	1·1	3	763
47	Novembre	65	7,114	162	2·3	3	763
48	Décembre	68	7,495	151	2·0	4	812
49	Janvier 1930	67	7,861	193	2·5	4	815
50	Février	64	6,694	107	1·6	4	841
51	Mars	67	8,182	158	1·9	4	835
52	Avril	67	7,655	39	0·5	3	783
53	Mai	65	8,117	58	0·7	2	775
54	Juin	60	7,747	29	0·4	3	783
55	Juillet	63	7,894	44	0·6	3	763
56	Août	55	7,075	38	0·5	4	1,263
57	Septembre	61	7,079	52	0·7	4	1,363
58	Octobre	66	7,794	18	0·2	4	1,313
59	Novembre	71	8,233	105	1·3	3	1,325
60	Décembre	72	8,283	80	1·0	5	1,370
61	Janvier 1931	72	7,660	159	2·1	4	1,362
62	Février	69	6,982	131	1·9	3	1,305
63	Mars	65	7,029	104	1·5	4	1,362
64	Avril	67	7,234	7	0·1	4	1,382
65	Mai	73	7,451	158	2·1	3	1,305
66	Juin	72	7,664	31	0·4	3	1,305
67	Juillet	72	7,396	22	0·3	3	1,305
68	Août	70	7,612	11	0·1	3	1,305
69	Septembre	71	7,661	22	0·3	3	1,255
70	Octobre	74	7,840	176	2·2	4	1,280
71	Novembre	69	7,524	106	1·4	3	1,332
72	Décembre	73	8,594	200	2·3	4	1,137

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Pêche		Divers								
		Total				Hôtels et restaurants				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		N°
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	
201	25·8	101	4,970	377	7·6	8	1,005	105	10·4	1
12	4·4	103	4,872	392	8·0	7	790	97	12·3	2
10	1·3	95	4,553	250	5·5	6	717	52	7·3	3
15	1·9	97	4,642	287	6·2	6	752	75	10·0	4
10	1·3	105	4,899	235	4·8	6	770	46	6·0	5
11	1·4	98	4,316	148	3·4	5	530	6	1·1	6
30	13·0	96	4,653	211	4·5	6	812	42	5·2	7
20	2·6	100	4,819	191	4·0	6	835	65	7·8	8
20	2·6	96	5.056	240	4·7	7	1,054	99	9·4	9
40	5·2	105	5,339	284	5·3	7	1,080	113	10·5	10
100	12·9	98	5,463	352	6·4	7	1,131	124	11·0	11
100	12·9	103	5,332	302	5·7	7	1,105	84	7·6	12
30	3·9	98	5,198	341	6·6	7	1,106	96	8·7	13
30	4·1	97	5,287	346	6·5	6	945	108	11·4	14
–	–	100	5,664	314	5·5	7	1,155	91	7·9	15
10	1·3	101	5,048	276	5·5	7	980	85	8·7	16
80	5·9	109	5,179	343	6·6	8	1,173	62	5·3	17
10	0·7	107	4,935	246	5·0	7	1,087	35	3·2	18
20	0·9	109	4,731	206	4·4	5	716	16	2·2	19
20	1·5	110	5,042	245	4·9	8	916	75	8·2	20
20	2·6	105	4,823	253	5·2	7	1,112	85	7·6	21
30	3·5	110	4,872	280	5·7	6	874	100	11·4	22
150	19·9	104	4,519	302	6·7	6	815	101	12·4	23
200	26·7	111	4,934	333	6·7	8	988	90	9·1	24
20	2·6	112	5,087	501	9·8	8	959	93	9·7	25
279	27·5	113	5,082	406	8·0	8	963	105	10·9	26
–	–	108	5,083	358	7·0	7	947	84	8·9	27
–	–	110	5,072	301	5·9	7	948	81	8·5	28
15	1·1	116	5,793	269	4·6	8	946	69	7·3	29
–	–	113	5,691	215	3·8	9	990	59	6·0	30
–	–	110	5,665	249	4·4	9	969	56	5·8	31
10	0·7	113	5,657	184	3·3	9	988	26	2·6	32
8	0·8	111	5,491	160	2·9	9	975	38	3·9	33
30	4·0	106	5,169	262	5·1	7	764	75	9·8	34
150	19·9	112	5,454	330	6·1	7	964	85	8·8	35
150	19·9	119	5,737	290	5·1	6	932	47	5·0	36
50	6·6	110	5,654	352	6·2	6	925	55	5·9	37
–	–	109	5,472	347	6·3	6	941	69	7·3	38
10	1·2	119	5,865	302	5·1	6	939	46	4·9	39
22	2·6	111	5,641	222	3·9	6	927	44	4·7	40
31	3·7	106	5,097	232	4·6	7	945	35	10·1	41
20	2·6	114	5,531	194	3·5	6	873	45	5·2	42
10	1·3	124	6,092	217	3·6	6	903	30	3·3	43
12	1·6	119	5,969	277	4·6	6	884	48	5·4	44
10	1·2	119	6,100	263	4·3	6	921	45	4·9	45
22	2·9	121	5,871	262	4·5	5	662	22	3·3	46
150	19·7	117	6,394	396	6·2	7	1,085	76	7·0	47
200	24·6	117	7,485	421	5·6	7	1,126	51	4·5	48
150	18·4	122	6,798	604	8·9	7	1,154	102	8·8	49
20	2·4	118	6,787	652	9·6	7	1,153	91	7·9	50
15	1·8	121	6,962	696	10·0	7	1,174	89	7·6	51
10	1·3	115	6,784	489	7·2	7	1,158	90	7·8	52
10	1·3	116	6,070	476	7·8	6	896	68	7·6	53
10	1·3	119	6,418	639	10·0	8	1,083	180	16·6	54
–	–	116	6,622	715	10·8	8	1,151	171	14·9	55
15	1·2	114	5,924	733	12·4	4	543	90	16·6	56
20	1·5	115	6,494	781	12·0	7	1,034	102	9·9	57
30	2·3	127	7,525	999	13·3	8	1,511	285	18·9	58
180	13·6	129	6,756	962	14·2	7	984	130	13·2	59
158	11·5	136	7,112	1,075	15·1	9	1,348	144	10·7	60
150	11·0	134	7,619	1,393	18·3	11	1,940	449	23·1	61
250	19·2	127	6,842	1,073	15·7	7	1,198	252	21·0	62
55	4·0	133	7,434	1,264	17·0	10	1,673	262	15·7	63
33	2·4	132	6,588	929	14·1	6	1,027	99	9·6	64
15	1·1	131	6,192	1,038	16·8	4	680	117	17·2	65
20	1·5	133	6,093	1,050	17·2	6	791	211	26·7	66
20	1·5	141	5,931	1,129	19·0	5	662	167	25·2	67
100	7·7	124	6,025	1,137	18·9	3	550	110	20·0	68
75	6·0	126	5,847	1,183	20·2	4	625	114	18·2	69
200	15·6	134	6,262	1,218	19·5	8	888	168	18·9	70
400	30·0	133	5,971	1,147	19·2	6	713	130	18·2	71
230	20·2	133	5,982	1,143	19·1	7	761	143	18·8	72

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

	Mois	Divers					
		Barbiers				Musiciens et employés de théâtre	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1926	29	1,159	25	2·2	23	562
2	Février	33	1,269	18	1·4	23	517
3	Mars	29	1,146	17	1·5	23	565
4	Avril	30	1,145	6	0·5	22	530
5	Mai	34	1,336	15	1·1	25	602
6	Juin	29	1,113	1	0·1	27	676
7	Juillet	30	1,273	1	0·1	24	573
8	Août	31	1,298	–	–	24	561
9	Septembre	30	1,309	6	0·5	25	587
10	Octobre	32	1,357	5	0·4	28	656
11	Novembre	29	1,258	12	1·0	26	620
12	Décembre	31	1,286	9	0·7	26	635
13	Janvier 1927	31	1,336	30	2·2	25	587
14	Février	30	1,269	21	1·7	25	593
15	Mars	31	1,359	12	0·9	27	676
16	Avril	30	1,292	8	0·6	27	695
17	Mai	34	1,428	9	0·6	27	664
18	Juin	34	1,416	24	1·7	26	643
19	Juillet	34	1,456	6	0·4	29	714
20	Août	32	1,537	2	0·1	27	637
21	Septembre	32	1,311	17	1·3	27	675
22	Octobre	33	1,417	21	1·5	28	754
23	Novembre	31	1,228	27	2·2	29	885
24	Décembre	31	1,242	14	1·1	30	858
25	Janvier 1928	31	1,314	116	8·8	30	902
26	Février	32	1,282	41	3·2	27	708
27	Mars	29	1,160	26	2·2	31	939
28	Avril	29	1,113	15	1·3	31	886
29	Mai	35	1,552	6	0·4	29	837
30	Juin	33	1,440	5	0·3	30	862
31	Juillet	32	1,435	2	0·1	28	843
32	Août	32	1,407	6	0·4	31	847
33	Septembre	33	1,404	14	1·0	29	822
34	Octobre	32	1,477	32	2·2	28	744
35	Novembre	33	1,270	35	2·8	31	881
36	Décembre	34	1,339	27	2·0	32	899
37	Janvier 1929	32	1,488	38	2·6	27	709
38	Février	34	1,516	33	2·2	27	705
39	Mars	34	1,561	31	2·0	27	718
40	Avril	34	1,553	21	1·4	27	687
41	Mai	31	1,367	17	1·2	28	759
42	Juin	34	1,513	4	0·3	31	793
43	Juillet	34	1,496	2	0·1	30	801
44	Août	30	1,369	4	0·3	31	810
45	Septembre	35	1,456	21	1·4	32	883
46	Octobre	35	1,520	21	1·4	31	848
47	Novembre	33	1,583	19	1·2	31	811
48	Décembre	35	1,566	15	1·0	30	825
49	Janvier 1930	36	1,577	41	2·6	32	919
50	Février	32	1,410	18	1·3	32	1,010
51	Mars	31	1,365	26	1·9	34	1,059
52	Avril	29	1,338	23	1·7	31	947
53	Mai	32	1,325	21	1·6	31	864
54	Juin	32	1,280	19	1·5	31	948
55	Juillet	31	1,303	16	1·2	30	928
56	Août	33	1,316	20	1·5	29	781
57	Septembre	32	1,432	27	1·9	28	801
58	Octobre	33	1,478	31	2·1	30	922
59	Novembre	32	1,380	46	3·3	27	810
60	Décembre	34	1,472	37	2·5	32	804
61	Janvier 1931	31	1,379	44	3·2	32	788
62	Février	32	1,345	36	2·7	32	876
63	Mars	31	1,326	32	2·4	34	927
64	Avril	35	1,475	33	2·2	32	833
65	Mai	32	1,237	24	1·9	33	939
66	Juin	29	1,168	26	2·2	32	891
67	Juillet	42	1,264	41	3·2	31	854
68	Août	30	1,152	32	2·8	29	741
69	Septembre	28	1,075	32	3·0	30	783
70	Octobre	30	1,096	39	3·6	33	791
71	Novembre	31	1,181	40	3·4	32	860
72	Décembre	32	1,293	40	3·1	30	732

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Divers												
Musiciens et employés de théâtre		Mécaniciens de machines fixes et chauffeurs				Autres						
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs				N°
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.			
50	8·9	33	1,946	197	10·1	8	298	–	–			1
47	9·1	33	2,001	229	11·4	7	291	1	0·3			2
58	10·3	27	1,758	123	7·0	10	367	–	–			3
60	11·3	30	1,837	135	7·3	9	378	11	2·9			4
64	10·6	32	1,883	104	5·5	8	308	6	1·9			5
81	12·0	25	1,552	56	3·6	12	445	4	0·9			6
111	19·4	29	1,695	54	3·2	7	300	3	1·0			7
65	11·6	30	1,753	56	3·2	9	372	5	1·3			8
47	8·0	26	1,741	84	4·8	8	365	4	1·1			9
46	7·0	27	1,750	114	6·5	11	496	6	1·2			10
50	8·1	28	2,082	162	7·8	8	372	4	1·1			11
49	7·7	32	1,960	160	8·2	7	346	–	–			12
52	8·9	26	1,776	158	8·9	9	393	5	1·3			13
65	11·0	30	2,185	147	6·7	6	295	5	1·7			14
73	10·8	28	2,173	129	5·9	7	301	5	3·0			15
73	10·5	32	1,853	105	5·7	5	228	5	2·2			16
90	13·6	34	1,626	177	10·9	6	288	9	1·7			17
73	11·4	35	1,559	111	7·1	5	230	3	1·3			18
96	13·4	35	1,550	84	5·4	6	295	4	1·4			19
73	11·5	36	1,583	88	5·6	7	369	7	1·9			20
60	8·9	33	1,439	85	5·9	6	286	6	2·1			21
54	7·2	36	1,457	99	6·8	7	370	6	1·6			22
51	5·8	34	1,424	120	8·4	4	167	3	1·8			23
60	7·0	37	1,563	156	10·0	5	283	13	4·6			24
101	11·2	37	1,567	175	11·2	6	345	16	4·6			25
42	5·9	41	1,857	202	10·9	5	272	16	5·9			26
43	4·6	36	1,764	192	10·9	5	273	13	4·8			27
48	5·4	38	1,867	143	7·7	5	258	14	5·4			28
51	7·3	38	2,152	129	6·0	6	306	4	1·3			29
74	8·6	36	2,130	69	3·2	5	269	8	3·0			30
107	12·7	36	2,148	71	3·3	5	270	13	4·8			31
88	10·4	36	2,152	60	2·8	5	263	4	1·5			32
53	6·4	35	2,023	50	2·5	5	267	5	1·9			33
36	4·8	34	1,947	114	5·9	5	237	5	2·1			34
86	9·8	36	2,030	120	5·9	5	309	4	1·3			35
94	10·5	37	2,136	113	5·3	10	431	9	2·1			36
58	9·6	36	2,134	178	8·3	9	398	13	3·3			37
58	8·2	33	1,933	168	8·7	9	377	19	5·0			38
52	8·6	42	2,197	139	6·3	10	450	24	5·3			39
48	7·0	36	2,065	91	4·4	8	409	18	4·4			40
45	5·9	33	1,672	53	3·2	7	354	22	6·2			41
99	12·5	37	1,992	30	1·5	6	360	16	4·4			42
82	10·2	45	2,441	91	3·7	9	451	12	2·7			43
64	7·9	45	2,579	156	6·0	7	327	5	1·5			44
66	7·5	38	2,394	126	5·3	8	446	5	1·1			45
60	7·1	41	2,400	154	6·4	9	441	5	1·1			46
69	8·5	38	2,525	222	8·8	8	390	10	2·6			47
74	9·0	39	3,674	274	7·5	6	294	7	2·4			48
79	8·6	40	2,829	376	13·3	7	319	6	1·9			49
150	14·9	40	2,889	387	13·4	7	325	6	1·8			50
123	11·6	41	2,742	319	11·6	8	622	139	22·3			51
86	9·1	38	2,579	244	9·5	10	762	46	6·0			52
129	14·9	38	2,372	218	9·2	9	613	40	6·5			53
116	12·2	39	2,504	261	10·4	9	603	63	10·4			54
119	12·8	40	2,786	334	12·0	7	454	75	16·5			55
103	13·2	40	2,770	414	14·9	8	514	106	20·6			56
129	15·1	39	2,664	395	14·8	9	563	128	22·7			57
109	11·8	45	3,013	457	15·2	11	601	117	19·5			58
82	10·1	54	3,035	615	20·3	9	547	89	16·3			59
112	13·9	51	2,930	563	22·6	10	558	119	21·3			60
105	13·3	50	2,928	651	22·6	10	584	134	22·9			61
114	13·0	47	2,959	586	19·8	9	464	85	18·3			62
148	16·0	49	3,055	742	24·3	9	453	80	17·7			63
130	15·6	50	2,818	588	20·9	9	435	79	18·2			64
143	15·2	53	2,894	675	23·3	9	442	79	17·9			65
182	20·4	56	2,807	586	20·9	10	436	45	10·3			66
184	21·5	53	2,703	674	24·9	10	448	63	14·1			67
157	21·2	52	3,078	771	25·0	10	504	67	13·3			68
146	18·6	54	2,859	833	29·1	10	505	58	11·5			69
91	11·5	55	3,131	875	28·0	8	356	44	12·4			70
127	14·8	55	2,814	810	28·8	9	403	40	9·9			71
104	14·2	54	2,711	804	29·7	10	485	52	10·7			72

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Total				Manufactures	
		Nombre faisant rapport		Chômeurs		Nombre faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1932	1,849	187,891	41,330	22·0	492	51,874
2	Février	1,819	183,159	37,754	20·6	486	51,475
3	Mars	1,828	181,396	36,961	20·4	485	50,949
4	Avril	1,806	178,076	40,936	23·0	479	48,999
5	Mai	1,800	175,411	38,692	22·1	476	47,602
6	Juin	1,791	175,006	38,372	21·9	470	47,883
7	Juillet	1,806	171,831	37,508	21·8	481	47,269
8	Août	1,762	163,530	34,949	21·4	455	43,486
9	Septembre	1,732	162,186	33,146	20·4	456	43,337
10	Octobre	1,765	162,682	35,788	22·0	475	45,056
11	Novembre	1,797	161,058	36,783	22·8	475	43,347
12	Décembre	1,764	155,298	39,607	25·5	467	42,017
13	Janvier 1933	1,808	156,746	39,909	25·5	485	44,447
14	Février	1,762	150,168	36,494	24·3	460	40,899
15	Mars	1,736	151,307	38,002	25·1	464	42,941
16	Avril	1,716	153,623	37,659	24·5	457	43,598
17	Mai	1,704	148,016	35,201	23·8	457	42,258
18	Juin	1,692	150,040	32,756	21·8	453	43,145
19	Juillet	1,714	151,363	32,131	21·2	453	43,804
20	Août	1,705	151,233	30,096	19·9	451	43,599
21	Septembre	1,762	149,310	29,492	19·8	475	42,229
22	Octobre	1,734	148,703	29,417	19·8	458	42,117
23	Novembre	1,722	146,946	29,908	20·4	454	41,461
24	Décembre	1,726	146,770	30,799	21·0	461	41,905
25	Janvier 1934	1,728	149,630	31,695	21·2	468	42,455
26	Février	1,734	148,048	29,568	20·0	462	41,625
27	Mars	1,666	145,476	28,436	19·5	449	42,282
28	Avril	1,693	150,638	28,725	19·1	466	46,088
29	Mai	1,705	156,963	28,994	18·5	469	48,165
30	Juin	1,702	159,722	28,774	18·0	459	50,363
31	Juillet	1,701	156,357	27,945	17·9	468	46,984
32	Août	1,700	158,970	26,191	16·5	463	49,193
33	Septembre	1,700	159,675	26,204	16·4	462	50,185
34	Octobre	1,765	162,066	26,291	16·2	481	51,844
35	Novembre	1,735	159,169	27,904	17·5	474	50,301
36	Décembre	1,767	161,618	29,112	18·0	481	49,416
37	Janvier 1935	1,783	161,713	29,284	18·1	482	50,523
38	Février	1,721	160,929	29,227	18·2	466	52,921
39	Mars	1,735	160,062	26,724	16·7	468	51,656
40	Avril	1,735	162,410	27,562	17·0	472	52,690
41	Mai	1,755	164,320	26,078	15·9	478	52,644
42	Juin	1,684	161,789	24,991	15·4	465	51,497
43	Juillet	1,723	164,357	24,736	15·1	465	52,003
44	Août	1,727	166,636	23,640	14·2	469	53,672
45	Septembre	1,763	166,764	21,759	13·0	491	52,790
46	Octobre	1,777	169,839	22,583	13·3	481	53,596
47	Novembre	1,761	169,584	22,575	13·3	483	54,217
48	Décembre	1,807	170,503	24,868	14·6	491	52,757

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Manufactures		Mines et carrières				Bâtiment et construction				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	N°
11,118	21·4	53	19,635	2,416	12·3	260	25,906	16,530	63·8	1
8,965	17·4	55	19,612	1,363	6·9	258	25,095	16,398	65·3	2
9,366	18·4	52	18,272	1,813	9·9	248	24,565	15,292	62·3	3
12,517	25·5	50	17,115	2,304	13·6	249	24,239	15,205	62·7	4
11,509	24·2	48	16,943	2,423	14·3	248	23,604	13,504	57·2	5
11,585	24·2	47	16,864	2,084	12·4	243	23,448	14,264	60·8	6
11,383	24·1	47	16,087	2,020	12·6	245	22,334	13,095	58·6	7
9,774	22·5	45	14,711	1,735	11·8	236	21,160	12,940	61·2	8
9,217	21·3	45	15,126	1,859	12·3	229	20,269	12,459	61·5	9
10,928	24·3	46	14,362	1,916	13·3	227	20,329	12,122	59·6	10
11,263	26·0	47	13,698	955	7·0	241	20,812	13,218	63·5	11
12,145	28·9	46	13,245	1,103	8·3	241	20,406	14,131	69·2	12
13,153	29·6	47	13,094	1,131	8·6	245	19,758	13,711	69·4	13
10,459	25·6	43	12,462	852	6·8	230	18,943	13,574	71·7	14
12,107	28·2	45	12,114	2,114	17·5	219	18,368	13,048	71·0	15
12,335	28·3	53	13,915	2,382	17·1	220	18,533	12,367	66·7	16
12,046	28·5	50	13,003	2,795	21·5	210	16,965	11,135	65·6	17
10,553	24·5	48	13,136	1,917	14·6	218	18,315	11,452	62·5	18
9,770	22·3	50	13,489	1,936	14·3	203	18,211	11,280	61·9	19
8,767	20·1	53	15,410	2,015	13·1	208	17,035	10,838	63·6	20
8,991	21·3	53	15,385	1,501	9·8	212	15,099	9,930	65·8	21
8,793	20·9	51	14,340	1,155	8·1	210	15,894	10,401	65·4	22
8,505	20·5	51	14,234	1,811	12·7	205	15,061	10,178	67·6	23
9,815	23·4	50	13,648	923	6·8	206	16,139	10,455	69·1	24
9,301	21·9	52	14,740	1,146	7·8	204	16,455	11,386	69·2	25
8,209	19·7	51	14,458	1,184	8·2	217	16,208	11,208	69·2	26
7,035	16·6	47	12,570	1,808	14·4	199	15,555	10,822	69·6	27
7,544	16·4	49	14,008	2,700	19·3	207	17,076	10,470	61·3	28
7,505	15·6	55	16,818	3,577	21·1	204	17,029	10,847	63·7	29
8,644	17·2	54	17,572	3,677	20·9	200	16,745	9,682	57·8	30
8,516	18·1	54	17,547	3,512	20·0	191	17,064	9,723	57·0	31
6,669	13·6	51	17,245	2,426	14·1	202	16,769	9,610	57·3	32
8,019	16·0	52	17,913	2,100	11·7	195	17,227	9,283	53·9	33
8,656	16·7	55	17,796	1,088	6·1	208	16,482	9,087	65·1	34
9,067	18·0	54	17,743	1,095	6·2	201	15,904	9,783	61·1	35
8,809	17·8	53	18,026	854	4·7	207	17,212	10,084	58·6	36
8,637	17·1	56	17,956	1,312	7·3	211	17,247	10,621	61·6	37
8,454	16·0	50	16,267	1,577	9·7	196	16,951	11,043	65·1	38
6,824	13·2	51	16,643	1,885	11·3	208	17,569	10,409	59·2	39
7,097	13·5	53	17,395	2,523	14·6	197	17,271	10,552	61·1	40
8,363	16·9	54	16,724	2,621	15·7	204	18,295	8,319	45·5	41
8,186	15·9	52	17,236	3,141	18·2	182	17,264	7,674	44·5	42
8,088	15·6	54	17,715	3,264	18·4	184	17,162	7,946	46·3	43
7,531	14·0	52	17,574	2,517	14·3	182	17,043	7,515	44·1	44
6,705	12·7	50	16,393	1,562	9·5	191	18,160	7,542	41·5	45
7,630	14·2	52	16,305	829	5·1	188	19,013	8,134	42·8	46
7,397	13·6	53	16,284	929	5·7	197	19,498	8,285	42·5	47
7,981	15·1	55	17,152	1,104	6·4	198	19,696	8,891	45·1	48

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Transports				Communications	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1932	787	64,764	8,537	13·2	42	8,446
2	Février	767	62,916	8,520	13·5	42	8,053
3	Mars	795	63,201	7,801	12·3	41	8,076
4	Avril	776	63,249	8,339	13·2	43	8,061
5	Mai	782	63,031	7,781	12·5	41	8,059
6	Juin	781	62,785	7,386	11·8	41	8,065
7	Juillet	783	62,265	8,096	13·0	42	8,070
8	Août	783	61,418	7,584	12·3	41	7,754
9	Septembre	757	61,028	6,884	11·3	40	7,730
10	Octobre	772	60,362	7,797	12·9	42	7,790
11	Novembre	794	60,455	8,142	13·5	42	7,913
12	Décembre	772	57,405	8,914	15·5	42	7,758
13	Janvier 1933	781	57,251	8,904	15·6	44	8,022
14	Février	785	56,340	8,656	15·4	44	7,609
15	Mars	762	55,874	7,851	14·1	44	7,576
16	Avril	746	56,081	7,895	14·1	43	7,522
17	Mai	749	55,266	6,762	12·2	43	7,515
18	Juin	737	54,332	6,502	12·0	39	7,273
19	Juillet	756	54,817	6,844	12·5	44	7,466
20	Août	748	54,961	6,279	11·4	41	7,207
21	Septembre	774	56,496	6,794	12·0	43	7,153
22	Octobre	772	55,838	7,026	12·6	41	7,110
23	Novembre	768	55,759	7,364	13·2	44	7,316
24	Décembre	775	65,938	7,469	13·4	43	7,320
49	Janvier 1934	764	55,298	7,646	13·8	41	7,173
50	Février	763	54,619	6,814	12·5	42	7,015
51	Mars	735	53,851	6,797	12·6	42	6,961
52	Avril	737	53,485	6,103	11·4	42	7,043
53	Mai	746	53,743	5,347	9·9	41	7,098
54	Juin	748	53,216	4,941	9·3	42	7,081
55	Juillet	747	52,858	4,316	8·2	42	7,071
56	Août	739	53,520	4,949	9·2	42	6,939
57	Septembre	753	52,328	4,234	8·1	43	6,871
58	Octobre	778	54,079	4,909	9·1	40	6,959
59	Novembre	772	53,607	5,564	10·4	38	6,948
60	Décembre	782	54,112	6,140	11·3	37	6,913
61	Janvier 1935	793	53,888	5,739	10·6	39	6,984
62	Février	776	52,802	6,219	9·9	37	5,889
63	Mars	768	53,150	6,540	10·4	38	6,835
64	Avril	772	53,973	5,329	9·9	38	7,021
65	Mai	768	54,812	4,906	9·0	38	7,040
66	Juin	746	54,002	4,163	7·7	36	6,935
57	Juillet	768	55,055	3,674	6·7	38	7,030
68	Août	774	55,360	3,831	6·9	39	7,115
69	Septembre	778	56,331	3,641	6·5	40	6,810
70	Octobre	803	57,689	4,176	7·2	41	5,993
71	Novembre	775	56,129	4,191	7·5	37	7,024
72	Décembre	811	57,740	5,013	8·7	38	7,115

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Communications		Abatage et sciage du bois				Commerce de détail				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	N°
951	11·4	4	775	186	24·0	4	1·212	54	4·5	1
664	8·2	4	745	158	21·2	3	1,139	8	0·7	2
882	10·9	4	805	165	20·5	4	1,176	40	3·4	3
748	9·3	4	717	187	26·1	4	1,154	33	2·9	4
1,270	15·8	4	724	193	26·7	4	1,169	27	2·3	5
874	10·8	5	1,334	649	48·7	5	1,193	27	2·3	6
707	8·8	5	1,349	567	42·0	4	1,105	10	0·9	7
843	10·9	4	1,304	592	45·4	4	1,162	8	0·7	8
705	9·1	4	1,299	549	42·3	6	1,101	21	1·9	9
1,087	14·0	4	1,299	472	36·3	6	1,106	22	2·0	10
1,060	13·4	5	1,362	633	46·5	6	1,169	68	5·8	11
1,162	15·0	4	1,300	675	51·9	5	1,079	8	0·7	12
1,253	15·6	3	611	140	22·9	5	1,080	59	5·5	13
1,177	15·5	4	660	207	31·4	6	1,096	22	2·0	14
1,123	14·8	4	665	238	35·8	5	1,063	8	0·8	15
1,106	14·7	4	662	227	34·3	6	1,078	22	2·0	16
994	13·2	4	677	213	31·5	5	1,043	6	9·6	17
735	10·1	5	696	168	24·1	6	1,073	15	1·4	18
781	10·5	5	683	154	22·5	5	1,055	31	2·9	19
781	10·8	4	663	136	20·5	5	1,069	12	1·1	20
821	11·5	4	605	102	16·9	4	1,026	6	0·6	21
881	12·4	5	671	163	24·3	4	1,007	5	0·5	22
848	11·6	6	719	146	20·3	3	1,008	–	–	23
941	12·9	3	546	104	19·0	3	1,006	–	–	24
974	13·6	4	661	144	21·8	3	1,006	–	–	49
906	12·9	5	697	138	19·8	4	1,700	86	5·1	50
932	13·4	5	1,292	117	9·1	4	1,713	117	6·8	51
942	13·4	3	635	190	29·9	4	1,729	117	6·8	52
848	11·9	4	1,388	85	6·1	6	1,835	122	6·6	53
869	12·3	3	1,373	41	3·0	5	1,871	116	6·2	54
803	11·4	3	1,431	35	2·4	5	1,849	116	6·3	55
788	11·4	3	1,451	537	37·0	6	1,848	151	8·2	56
818	11·9	3	1,457	652	44·7	5	1,788	213	11·9	57
821	11·8	5	1,250	570	45·6	5	1,813	199	11·0	58
819	11·8	3	1,503	583	38·8	5	1,769	105	5·9	59
798	11·5	4	1,450	733	50·6	6	2,409	189	7·8	60
868	12·4	3	1,384	659	47·6	5	1,737	76	4·4	61
796	11·6	3	1,383	640	46·3	5	1,717	65	3·8	62
810	11·8	3	601	35	5·8	5	1,703	125	7·3	63
835	11·9	2	601	49	8·2	5	1,781	205	11·5	64
767	10·9	3	632	58	9·2	5	1,825	243	13·3	65
782	11·3	3	625	32	5·1	5	1,786	184	10·3	66
731	10·4	4	626	46	7·3	5	1,751	159	9·1	67
714	10·0	4	627	45	7·2	5	1,858	229	12·3	68
753	11·1	4	619	43	6·9	4	1,878	195	10·4	69
738	10·6	4	618	61	9·9	5	1,801	92	5·1	70
741	10·5	4	622	76	12·1	5	1,766	32	1·8	71
748	10·5	4	517	78	15·1	5	1,723	63	3·7	72

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

N°	Mois	Emploiement public				Pêche	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1932	72	8,410	174	2·1	2	1,062
2	Février	71	7,873	497	6·3	1	505
3	Mars	72	8,604	474	5·5	1	505
4	Avril	74	8,667	484	5·6	1	505
5	Mai	71	8,417	796	9·5	1	505
6	Juin	72	7,799	396	5·1	2	655
7	Juillet	71	7,788	365	4·7	2	705
8	Août	68	7,300	386	5·3	2	705
9	Septembre	71	7,292	519	7·1	2	705
10	Octobre	73	7,316	388	5·3	2	705
11	Novembre	73	7,749	436	5·6	2	705
12	Décembre	73	7,358	464	6·3	2	705
13	Janvier 1933	78	7,562	679	9·0	2	730
14	Février	75	7,449	557	7·5	3	755
15	Mars	77	7,671	564	7·4	2	730
16	Avril	73	7,325	443	6·0	2	750
17	Mai	69	6,385	329	5·2	2	705
18	Juin	72	6,701	423	6·3	3	1,205
19	Juillet	73	6,379	420	6·2	2	705
20	Août	73	6,505	313	4·8	2	705
21	Septembre	69	6,454	333	5·2	2	705
22	Octobre	74	6,917	112	1·6	2	705
23	Novembre	75	6,766	216	3·2	2	685
24	Décembre	74	6,898	193	2·8	2	680
25	Janvier 1934	75	7,050	149	2·1	2	705
26	Février	77	7,202	300	4·2	2	705
27	Mars	71	6,898	188	2·7	2	745
28	Avril	73	6,807	114	1·7	1	225
29	Mai	70	6,954	128	1·8	1	230
30	Juin	74	7,422	225	3·0	1	235
31	Juillet	76	7,658	272	3·6	1	210
32	Août	79	7,968	270	3·4	1	225
33	Septembre	77	8,055	256	3·2	1	225
34	Octobre	76	7,845	185	2·4	3	297
35	Novembre	74	7,433	86	1·2	2	270
36	Décembre	78	7,481	288	3·8	3	694
37	Janvier 1935	77	7,530	124	1·6	3	722
38	Février	73	7,457	157	2·1	3	785
39	Mars	74	7,550	150	2·0	4	567
40	Avril	72	7,364	125	1·7	2	485
41	Mai	75	7,600	148	1·9	3	558
42	Juin	77	7,759	218	2·8	3	569
43	Juillet	76	7,916	244	3·1	3	585
44	Août	80	8,226	247	3·0	3	562
45	Septembre	77	8,104	233	2·9	4	599
46	Octobre	76	8,208	219	2·7	2	525
47	Novembre	74	8,045	159	2·0	4	611
48	Décembre	76	8,223	264	3·2	4	569

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Pêche		Divers								
		Total				Hôtels et restaurants				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		N°
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	
230	21·7	133	5,807	1,134	19·5	7	722	132	18·3	1
–	–	132	5,746	1,181	20·6	7	750	165	22·0	2
–	–	126	5,243	1,128	21·5	7	795	155	19·5	3
–	–	126	5,370	1,119	20·8	7	692	147	21·2	4
–	–	125	5,357	1,099	20·5	7	781	134	17·2	5
50	7·6	125	4,980	1,057	21·2	6	528	93	17·6	6
75	10·6	126	4,859	1,190	24·5	6	522	117	22·4	7
40	5·7	124	4,530	1,047	23·1	5	460	101	22·0	8
75	10·6	122	4,299	858	20·0	8	630	147	23·3	9
150	21·3	118	4,357	906	20·8	5	459	116	25·3	10
190	27·0	112	3,848	818	21·3	5	468	117	25·0	11
200	28·4	112	4,025	805	20·0	5	455	66	14·5	12
100	13·7	118	4,191	779	18·6	5	548	115	21·0	13
100	13·2	112	3,955	890	22·5	4	418	141	33·7	14
50	6·8	114	4,305	899	20·9	4	486	150	30·9	15
15	2·0	113	4,159	867	20·8	6	551	158	28·7	16
15	2·1	115	4,199	906	21·6	7	596	189	31·7	17
15	1·2	111	4,164	976	23·4	6	580	192	33·1	18
10	1·4	123	4,394	905	20·6	7	608	177	29·1	19
150	21·3	120	4,079	805	19·7	7	562	122	21·7	20
175	24·8	126	4,158	739	20·2	5	535	117	21·9	21
175	24·8	117	4,104	706	17·2	5	549	101	18·4	22
180	26·3	114	3,937	660	16·8	5	492	101	20·5	23
170	25·0	109	3,690	729	19·8	6	576	112	19·4	24
190	27·0	115	4,087	759	18·6	7	655	158	24·1	25
15	2·1	111	3,819	708	18·5	6	599	148	24·7	26
10	1·3	112	3,609	610	16·9	6	546	195	19·2	27
5	2·2	111	3,542	540	15·2	5	462	74	16·0	28
10	4·3	109	3,703	545	14·7	5	475	54	11·4	29
5	2·2	116	3,849	574	14·9	6	590	75	12·7	30
4	1·9	114	3,685	648	17·6	5	508	97	19·1	31
150	66·7	114	3,812	641	16·8	5	503	36	7·2	32
100	44·4	109	3,626	529	14·6	6	537	42	7·8	33
215	72·4	114	3,701	561	15·2	6	510	111	21·8	34
225	83·3	112	3,691	567	15·4	3	400	84	21·0	35
616	88·8	116	3,905	601	15·4	5	442	80	18·1	36
663	91·8	114	3,742	585	15·6	5	473	87	18·4	37
671	88·5	112	3,784	605	16·0	5	478	96	20·1	38
364	64·2	116	3,787	582	15·4	5	481	86	17·9	39
230	47·4	122	3,829	608	15·9	5	476	88	18·5	40
19	3·4	127	4,190	634	15·1	5	455	84	18·5	41
7	1·2	115	4,115	604	14·7	3	384	75	19·5	42
5	0·9	126	4,514	579	12·8	2	296	50	16·9	43
–	–	119	4,598	1,011	22·0	2	300	72	24·0	44
100	16·7	124	5,080	985	19·4	4	467	92	19·7	45
150	28·6	125	5,091	554	10·9	6	588	138	23·5	46
193	31·6	129	5,388	573	10·6	7	716	156	21·8	47
204	35·9	126	5,011	522	10·4	5	485	91	18·8	48

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Nº	Mois	Divers					
		Barbiers				Musiciens et employés de théâtre	
		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport	
		Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres
1	Janvier 1932	30	1,156	52	4·5	35	852
2	Février	29	1,116	60	5·4	.31	822
3	Mars	29	1,066	39	3·7	32	813
4	Avril	26	966	32	3·3	32	862
5	Mai	26	971	31	3·2	32	793
6	Juin	29	1,100	41	3·7	31	757
7	Juillet	26	927	31	3·3	36	870
8	Août	24	833	32	3·8	34	813
9	Septembre	27	860	15	1·7	29	724
10	Octobre	27	1,035	24	2·3	33	876
11	Novembre	24	769	19	2·5	32	772
12	Décembre	26	797	19	2·4	32	828
13	Janvier 1933	25	775	21	2·7	34	869
14	Février	23	763	13	1·7	33	850
15	Mars	25	813	29	3·6	34	951
16	Avril	22	796	21	2·6	33	778
17	Mai	23	757	25	3·3	30	700
18	Juin	23	691	30	4·3	33	806
19	Juillet	23	685	11	1·6	36	866
20	Août	23	719	17	2·4	36	835
21	Septembre	23	715	25	3·5	41	947
22	Octobre	22	654	15	2·3	37	940
23	Novembre	23	690	16	2·3	36	880
24	Décembre	21	631	11	1·7	34	777
25	Janvier 1934	21	652	17	2·6	34	853
26	Février	24	712	34	4·8	35	799
27	Mars	23	646	20	3·1	36	771
28	Avril	23	666	17	2·6	35	751
29	Mai	23	713	19	2·7	33	720
30	Juin	21	618	16	2·6	35	748
31	Juillet	21	600	13	2·2	36	803
32	Août	21	614	18	2·9	37	824
33	Septembre	21	591	16	2·7	34	727
34	Octobre	19	594	19	3·2	34	707
35	Novembre	21	605	17	2·8	36	833
36	Décembre	18	529	6	1·1	35	926
37	Janvier 1935	21	535	37	6·9	34	926
38	Février	21	619	28	4·5	36	901
39	Mars	20	563	27	4·8	35	881
40	Avril	21	598	21	3·5	36	803
41	Mai	20	580	16	2·8	36	916
42	Juin	23	875	26	3·0	33	855
43	Juillet	24	976	36	3·7	38	924
44	Août	24	1,302	537	41·2	35	785
45	Septembre	23	1,192	506	42·4	36	796
46	Octobre	24	1,223	52	4·3	35	868
47	Novembre	26	1,312	33	2·5	37	911
48	Décembre	23	1,241	32	2·6	37	931

TABLEAU 14. Chiffres des unions ouvrières relatifs au nombre d'unions et de membres faisant rapport, nombre et pourcentage de chômeurs par industrie et par mois, Canada, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Fin

Divers										
Musiciens et employés de théâtre		Mécaniciens de machines fixes et chauffeurs				Autres				
Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		Nomb. faisant rapport		Chômeurs		
Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	Unions	Membres	Nomb.	P.c.	N°
123	14·4	52	2,639	765	29·0	9	438	62	14·2	1
141	17·2	55	2,591	782	30·2	10	467	33	7·1	2
142	17·5	48	2,084	751	36·0	10	485	41	8·5	3
138	16·0	50	2,348	754	32·1	11	502	48	9·6	4
164	20·7	51	2,344	734	31·3	9	468	36	7·7	5
185	24·4	48	2,128	708	33·3	11	467	30	6·4	6
185	21·3	47	2,056	822	40·0	11	484	35	7·2	7
194	23·9	49	1,925	686	35·6	12	499	34	6·8	8
143	19·8	47	1.605	509	31·7	11	480	44	9·2	9
158	18·0	45	1,635	582	35·6	8	352	26	7·4	10
162	21·0	42	1,456	503	34·5	9	383	17	4·4	11
164	19·8	40	1,554	496	31·9	9	391	60	15·3	12
179	20·6	43	1,572	436	27·7	11	427	28	6·6	13
194	22·8	43	1,516	516	34·0	9	408	26	6·4	14
235	24·7	34	1,577	428	27·1	12	478	57	11·9	15
191	24·6	42	1,675	471	28·1	9	359	26	7·2	16
175	25·0	45	1,703	471	27·7	10	443	46	10·4	17
195	24·2	41	1,710	525	30·7	8	377	34	9·0	18
244	28·2	44	1,747	436	25·0	13	488	37	7·6	19
233	27·9	42	1,493	390	26·1	12	470	43	9·1	20
237	25·0	45	1,488	408	27·4	12	473	52	11·0	21
197	21·0	37	1,484	351	23·7	16	477	42	8·8	22
167	19·0	39	1,476	354	24·0	11	399	22	5·5	23
184	23·7	38	1,345	411	30·6	10	361	11	3·0	24
157	18·4	42	1,523	396	26·0	11	404	31	7·7	25
167	20·9	37	1.393	347	24·9	9	335	12	3·6	26
162	21·0	38	1,275	315	24·7	9	371	8	2·2	27
129	17·2	38	1,308	299	22·9	10	355	21	5·9	28
137	19·0	37	1,383	316	22·8	11	412	19	4·6	29
135	18·0	41	1,451	326	22·5	13	442	22	5·0	30
204	25·4	41	1,413	318	22·5	11	361	16	4·4	31
199	24·2	40	1,448	366	25·3	11	423	22	5·2	32
125	17·2	36	1,352	325	24·0	12	419	21	5·0	33
114	16·1	42	1,447	300	20·7	13	443	17	3·8	34
194	23·3	42	1,470	270	18·4	10	383	2	0·5	35
170	18·4	46	1,582	318	20·1	12	426	27	6·3	36
157	17·0	45	1,477	293	19·8	9	331	11	3·3	37
185	20·5	40	1,447	286	19·8	10	339	10	2·9	38
159	18·0	45	1,490	290	19 5	11	372	20	5·4	39
171	21·3	48	1,572	317	20·2	12	380	11	2·9	40
190	20·7	51	1,661	327	19·7	15	578	17	2·9	41
202	23·6	42	1,521	289	19·0	14	480	12	2·5	42
236	25·5	46	1,581	256	16·2	16	737	1	0·1	43
157	20·0	42	1,497	232	15·5	16	714	13	1·8	44
136	17·1	43	1,554	223	14·4	18	1,071	28	2·6	45
133	15·3	45	1,555	222	14·3	15	857	9	1·1	46
128	14·1	42	1,531	241	15·7	17	918	15	1·6	47
153	16·4	44	1,524	224	14·7	17	830	22	2·7	48

TABLEAU 15. Données sur les unions ouvrières dans les manufactures, les transports, le bâtiment et la construction comparées à l'indice du Bureau relatif au nombre d'employés dans ces trois industries et à l'indice du pourcentage estimatif final d'employés dans toutes les industries, par mois, 30 juin 1920-31 décembre 1935

Mois	Manufactures, transports, bâtiment et construction							Toutes industries
	Nomb. faisant rapport		Chômeurs		P.c. d'employés	Indice du p.c. d'employés (base: 1926)	Indice du nombre d'employés du Bureau	Indice du p.c. estimatif des employés (base: 1926)
	Unions	Membres	Nomb.	P.c.				
Juin 1920	1,297	162,053	4,448	2·74	97·26	102·8	–	102·3
Juillet	1,216	155,584	4,589	2·95	97·05	102·6	–	101·0
Août	1,227	156,091	5,678	3·64	96·36	101·9	–	100·6
Septembre	1,220	158,730	5,900	3·72	96·28	101·8	–	101·8
Octobre	1,253	167,815	8,642	5·15	94·85	100·3	–	104·2
Novembre	1,242	166,768	14,502	8·70	91·30	96·5	–	100·6
Décembre	1,289	163,411	25,816	15·80	84·20	89·0	84·2	96·1
Janvier 1921	1,250	156,196	23,211	14·86	85·14	90 0	88·2	94·9
Février	1,217	149,875	22,019	14·69	85·31	90·2	86·3	92·3
Mars	1,264	154,625	24,024	15·54	84·46	89·3	83·0	94·1
Avril	1,301	150,537	24,930	15·56	83·44	88·2	82·9	94·3
Mai	1,314	150,711	23,913	15·87	84·13	88·9	85·8	95·2
Juin	1,174	135,491	17,549	12·95	87·05	92·0	87·1	93·9
Juillet	1,228	138,517	12,376	8·93	91·07	96·3	88 8	98·7
Août	1,285	147,432	13,767	9·34	90·66	95·8	87·9	100·8
Septembre	1,278	142,088	12,856	9·05	90·95	96·1	89·7	100·2
Octobre	1,233	132,580	10,364	7·82	92·18	97·4	89·9	99·7
Novembre	1,135	113,545	13,860	12·21	87·79	92·8	85·7	93·8
Décembre	1,213	123,265	20,741	16·83	83·17	87·9	74·9	89·2
Janvier 1922	1,217	125,040	18,440	14·75	85·25	90·1	76·7	90·3
Février	1,213	127,098	13,991	11·01	88·99	94·1	81·0	95·0
Mars	1,174	123,935	12,433	10·03	89·97	95·1	80·8	94·9
Avril	1,103	105,423	9,970	9·46	90·54	95·7	83·2	93·8
Mai	1,123	117,491	11,105	9·45	90·55	95·7	90·5	95·7
Juin	1,147	115,399	6,125	5·31	94·69	100·1	92·9	99·4
Juillet	1,218	125,233	5,574	4·45	95·55	101·0	95·5	100·7
Août	1,156	111,960	4,274	3·82	96·18	101·7	95·7	101·0
Septembre	1,160	123,248	3,658	2·97	97·03	102·6	96·3	102·1
Octobre	1,156	118,926	4,758	4·00	96·00	101·5	96·2	100·8
Novembre	1,120	111,415	7,476	6·71	93·29	98 6	94·1	98·3
Décembre	1,166	117,128	8,101	6·92	93·08	98·4	83·2	98·2
Janvier 1923	1,078	106,406	8,527	8·01	91·99	97·2	87·2	96·5
Février	1,124	115,066	8,842	7·68	92·32	97·6	88·6	98·1
Mars	1,106	111,994	7,615	6·80	93·20	98·5	87·4	97·7
Avril	1,069	111,769	5,027	4·50	95·50	101·0	92·6	100·0
Mai	1,120	118,958	6,175	5·19	94·81	100·2	99·0	100·2
Juin	1,143	118,741	4,259	3·59	96·41	101·9	101·9	101·4
Juillet	1,159	119,703	3,579	2·99	97·01	102·6	103·2	101·9
Août	1,130	115,784	2,777	2·40	97·60	103·2	102·6	102·5
Septembre	1,158	115,167	2,544	2·21	97·79	103·4	101·4	102·8
Octobre	1,136	118,854	6,647	5·59	94·41	99·8	100·0	99·9
Novembre	1,140	116,827	8,638	7·39	92·61	97·9	94·5	98·4
Décembre	1,204	124,549	10,106	8·11	91·89	97·1	85·4	97·5
Janvier 1924	1,196	121,990	10,326	8·46	91·54	96·8	88·1	97·2
Février	1,163	119,011	10,400	8·74	91·26	96·5	88·7	96·9
Mars	1,134	116,164	9,239	7·95	92·05	97·3	89·1	97·9
Avril	1,137	118,720	7,408	6·24	93·76	99·1	91·7	99·7
Mai	1,138	122,673	11,050	9·01	90·99	96·2	95·9	97·4
Juin	1,181	121,054	8,235	6·80	93·20	98·5	97·5	99·0
Juillet	1,160	119,729	7,887	6·59	93·41	98·7	96·4	99·4
Août	1,163	118,792	8,778	7·39	92·61	97·9	94·0	98·2
Septembre	1,198	118,650	7,995	6·74	93·26	98·6	94·5	98·8
Octobre	1,177	116,122	8 629	7·43	92·57	97·9	92·2	97·8
Novembre	1,181	118,238	12,690	10·73	89·27	94·4	88·3	94·9
Décembre	1,210	120,802	17,069	14·13	85·87	90·8	80·1	92·9
Janvier 1925	1,260	122,849	14,507	11·81	88·19	93·2	83·3	94·3
Février	1,303	126,236	12,970	10·27	89·73	94·9	85·0	95·2
Mars	1,218	116,800	11,319	9·69	00·31	95·5	87·0	96·0
Avril	1,173	116,862	11,137	0·53	90·47	95·6	91·3	95·8
Mai	1,155	115,416	8,584	7·44	92·56	97·8	95·7	97·6
Juin	1,203	118,509	7,756	6·54	93·46	08·8	99·0	98·5
Juillet	1,200	119,363	6,580	5·52	94·48	99·9	98·3	99·5
Août	1,176	118,575	5,882	4·96	95·04	100·5	98·7	100·3
Septembre	1,180	115,458	7,432	6·44	93·56	98·9	100·1	98·8
Octobre	1,184	112,901	6,621	5·86	94·14	90·5	97·3	99·5
Novembre	1,210	113,811	7,462	6·56	93·44	98·8	94·1	98·8
Décembre	1,232	114,988	10,815	9·41	90·59	95·8	87·5	96·5

TABLEAU 15. Données sur les unions ouvrières dans les manufactures, les transports, le bâtiment et la construction comparées à l'indice du Bureau relatif au nombre d'employés dans ces trois industries et à l'indice du pourcentage estimatif final d'employés dans toutes les industries, par mois, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Suite

Mois	Manufactures, transports, bâtiment et construction							Toutes industries
	Nomb. faisant rapport		Chômeurs		P.c. d'employés	Indice du p.c. d'employés (base: 1926)	Indice du nombre d'employés du Bureau	Indice du p.c. estimatif des employés (base: 1926)
	Unions	Membres	Nomb.	P.c.				
Janvier 1926	1,215	110,235	9,705	8·80	91·20	96·4	88·9	96·3
Février	1,225	109,067	8,186	7·61	92·49	97·8	90·7	96·3
Mars	1,219	110,868	7,626	6·88	93·12	98·4	92·5	97·3
Avril	1,169	111,983	7,815	6·98	93·02	98·3	96·0	97·3
Mai	1,208	109,640	6,000	5·47	94·53	99·9	103·3	99·8
Juin	1,168	109,148	6,168	4·73	95·27	100·7	106·9	100·5
Juillet	1,158	104,517	2,449	2·34	97·66	103·2	107·9	102·3
Août	1,169	101,729	2,848	2·80	97·20	102·8	108·6	102·2
Septembre	1,202	107,577	4,313	4·01	95·99	101·5	108·0	102·4
Octobre	1,222	111,600	3,527	3·16	96·84	102·4	104·2	103·8
Novembre	1,191	112,439	5,385	4·79	95·21	100·6	100·1	101·0
Décembre	1,235	115,240	7,972	6·92	93·08	98·4	92·5	101·0
Janvier 1927	1,230	115,187	9,068	7·87	92·13	97·4	93·7	99·1
Février	1,248	117,484	9,471	8·06	91·94	97·2	95·4	100·6
Mars	1,197	117,221	7,038	6·00	94·00	99·4	96·8	100·2
Avril	1,223	119,900	8,204	6·84	93·16	98·6	102·3	101·2
Mai	1,232	120,630	6,960	5·77	94·23	99·6	108·4	101·5
Juin	1,230	124,795	4,568	3·66	96·34	101·8	111·8	104·0
Juillet	1,234	124,245	5,172	4·16	95·84	101·3	112·5	103·7
Août	1,258	125,016	5,509	4·41	95·59	101·0	112·5	103·4
Septembre	1,260	126,596	4,966	3·92	96·08	101·6	110·9	104·1
Octobre	1,288	124,904	5,950	4·76	95·24	100·7	107·6	103·3
Novembre	1,253	125,542	7,946	6·33	93·67	99·0	104·2	101·3
Décembre	1,348	132,569	10,665	8·04	91·96	97·2	95·7	101·2
Janvier 1928	1,299	129,361	10,912	8·44	91·56	96·8	98·2	100·1
Février	1,320	130,622	10,598	8·11	91·89	97·1	99·4	100·1
Mars	1,347	135,048	9,643	7·14	92·86	98·2	101·6	101·3
Avril	1,294	136,282	7,242	5·31	94·69	100·1	107·0	102·6
Mai	1,329	133,956	5,076	3·79	96·21	101·7	115·1	103·5
Juin	1,328	136,666	5,035	3·68	96·32	101·8	119·8	103·0
Juillet	1,324	136,968	3,446	2·52	97·48	103·0	123·8	103·8
Août	1,322	137,797	3,677	2·67	97·33	102·9	123·0	103·8
Septembre	1,341	138,968	3,187	2·29	97·71	103·3	121·1	103·8
Octobre	1,379	142,300	5,072	3·56	96·44	101·9	119·6	102·9
Novembre	1,389	143,158	7,011	4·90	95·10	100·6	113·2	101·9
Décembre	1,404	146,206	11,092	7·59	92·41	97·7	104·1	99·8
Janvier 1929	1,414	145,202	11,054	7·61	92·39	97·7	104·9	99·4
Février	1,388	143,820	11,215	7·80	92·20	97·5	108·3	98·6
Mars	1,436	150,378	9,922	6·60	93·40	98·7	109·8	100·1
Avril	1,383	146,582	8,540	5·83	94·17	99·5	116·8	99·4
Mai	1,363	151,616	6,579	4·34	95·66	101·1	123·2	101·5
Juin	1,398	164,241	4,615	2·99	97·01	102·6	125·9	103·1
Juillet	1,397	155,894	5,432	3·48	96·52	102·0	129·9	103·0
Août	1,410	160,582	5,868	3·65	96·35	101·9	127·9	103·0
Septembre	1,459	163,495	6,806	4·16	95·84	101·3	125·1	103·0
Octobre	1,458	165,280	11,788	7·13	92·87	98·2	121·7	101·4
Novembre	1,473	166,165	18,079	10·88	89·12	94·2	112·9	97·8
Décembre	1,500	165,863	22,421	13·52	86·48	91·4	103·8	95·5
Janvier 1930	1,479	163,916	20,252	12·36	87·64	92·6	105·2	93·2
Février	1,473	162,581	21,308	13·11	86·89	91·9	104·9	91·8
Mars	1,473	163,548	19,324	11·82	88·18	93·2	105·9	93·1
Avril	1,435	160,065	15,597	9·74	90·26	95·4	111·0	93·7
Mai	1,403	154,996	18,036	11·64	88·36	93·4	115·9	90·3
Juin	1,411	158,707	19,272	12·14	87·86	92·9	119·0	90·8
Juillet	1,397	157,251	16,049	10·21	89·79	94·9	119·8	92·0
Août	1,363	154,509	16,086	10·41	89·59	94·7	117·1	91·1
Septembre	1,459	161,424	17,291	10·71	89·29	94·4	115·9	93·4
Octobre	1,491	163,687	20,684	12·68	87·42	92·4	111·0	92·4
Novembre	1,491	159,636	25,909	16·23	83·77	88·6	104·8	89·3
Décembre	1,584	169,968	33,347	19·62	80·38	85·0	96·7	88·0
Janvier 1931	1,649	161,199	29,179	18·10	81·90	86·6	97·0	87·5
Février	1,532	158,453	28,079	17·72	82·28	87·0	97·4	87·4
Mars	1,522	161,675	27,272	16·87	83·13	87·9	98·3	88·2
Avril	1,605	160,886	26,175	16·27	83·73	88·5	101·0	88·9
Mai	1,504	155,539	27,845	17·90	82·10	86·8	102·8	87·1
Juin	1,541	156,407	28,351	18·13	81·87	86·6	103·5	87·1
Juillet	1,547	155,711	26,820	17·22	82·87	87·5	105·8	87·6
Août	1,536	152,895	25,741	16·84	83·16	87·9	108·0	88·5
Septembre	1,536	149,673	31,575	21·10	78·90	83·4	103·7	87·1
Octobre	1,649	148,300	31,844	21·47	78·53	83·0	101·9	85·7
Novembre	1,515	145,020	30,914	21·32	78·68	83·2	96·4	84·1
Décembre	1,561	143,304	35,237	24·59	75·41	79·7	87·5	80·5

TABLEAU 15. Données sur les unions ouvrières dans les manufactures, les transports, le bâtiment et la construction comparées à l'indice du Bureau relatif au nombre d'employés dans ces trois industries et à l'indice du pourcentage estimatif final d'employés dans toutes les industries, par mois, 30 juin 1920-31 décembre 1935—Fin

Mois	Manufactures, transports, bâtiment et construction							Toutes industries
	Nomb faisant rapport		Chômeurs		P.c. d'employés	Indice du p.c. d'employés (base: 1926)	Indice du nombre d'employés du Bureau	Indice du p.c estimatif des employés (base: 1926)
	Unions	Membres	Nomb.	P.c.				
Janvier 1932	1,539	142,544	36,185	25·39	74·61	78·9	86·2	79·4
Février	1,511	139,486	33,883	24·29	75·71	80·0	85·6	79·2
Mars	1,528	138,715	32,459	23·40	76·60	81·0	85·3	78·7
Avril	1,504	136,487	36,061	26·42	73·58	77·8	85·2	78·0
Mai	1,506	134,237	32,884	24·50	75·50	79·8	87·0	78·6
Juin	1,494	134,116	33,235	24·78	75·22	79·5	86·7	78·6
Juillet	1,509	131,868	32,574	24·70	75·30	79·6	84·2	77·5
Août	1,474	126,064	30,298	24·03	75·97	80·3	83·9	77·4
Septembre	1,442	124,634	28,560	22·92	77·08	81·5	84·6	77·9
Octobre	1,474	125,747	30,847	24·53	75·47	79·8	81·5	76·8
Novembre	1,510	124,614	32,623	26·18	73·82	78·0	78·9	76·0
Décembre	1,480	119,828	35,190	29·37	70·63	74·7	72·6	73·6
Janvier 1933	1,511	121,456	35,768	29·45	70·55	74·6	72·0	73·0
Février	1,475	116,182	32,689	28·14	71·86	76·0	72·5	73·1
Mars	1,445	117,183	33,006	28·17	71·83	75·9	72·4	73·0
Avril	1,423	118,212	32,597	27·58	72·42	76·6	74·6	73·8
Mai	1,416	114,489	29,943	26·15	73·85	78·1	77·9	75·1
Juin	1,408	115,792	28,507	24·62	75·38	79·7	81·8	77·2
Juillet	1,412	116,832	27,894	23·88	76·12	80·5	85·1	78·6
Août	1,407	115,595	25,884	22·39	77·61	82·0	86·4	79·1
Septembre	1,461	113,824	25,715	22·59	77·41	81·8	87·7	80·3
Octobre	1,440	113,849	26,220	23·03	76·97	81·4	87·0	80·7
Novembre	1,427	112,281	26,047	23·20	76·80	81·2	85·3	80·7
Décembre	1,442	112,982	27,739	24·55	75·45	79·8	80·7	79·0
Janvier 1934	1,436	114,208	28,333	24·81	75·19	79·5	85·1	80·2
Février	1,442	112,452	26,231	23·33	76·67	81·0	87·4	81·2
Mars	1,383	111,688	24,654	22·07	77·93	82·4	87·4	80·5
Avril	1,410	116,649	24,117	20·67	79·33	83·9	89·2	81·2
Mai	1,419	118,937	23,699	19·93	80·07	84·6	94·9	83·5
Juin	1,407	120,324	23,267	19·34	80·66	85·3	99·5	85·8
Juillet	1,406	116,906	22,555	19·29	80·71	85 3	98·1	85·2
Août	1,404	119,482	21,228	17·77	82·23	86·9	96·4	84·9
Septembre	1,410	119,740	21,536	17·99	82·01	86·7	96·5	85·4
Octobre	1,467	122,405	22,652	18·51	81·49	86·1	94·3	85·6
Novembre	1,447	119,812	24,424	20·39	79·61	84·2	90·9	84·5
Décembre	1,470	120,740	25,033	20·73	79·27	83·8	85·7	82·1
Janvier 1935	1,486	121,658	24,997	20·55	79·45	84·0	87·4	82·0
Février	1,438	122,674	24,716	20·15	79·85	84·4	90·3	82·8
Mars	1,444	122,375	22,773	18·61	81·39	86·0	88·9	81·6
Avril	1,441	123,934	22,978	18·54	81·46	86·1	91·4	82·4
Mai	1,450	125,751	21,588	17·17	82·83	87·6	94·0	83·7
Juin	1,393	122,763	20,023	16·31	83·69	88·5	96·4	84·7
Juillet	1,417	124,220	19,708	15·87	84·13	88·9	98·3	85·5
Août	1,425	126,075	18,877	14·97	85·03	89·9	100·0	86·5
Septembre	1,460	127,281	17,888	14·05	85·95	90·9	102·8	88·5
Octobre	1,472	130,298	19,940	15·30	84·70	89·5	103·0	89·3
Novembre	1,455	129,844	19,873	15·31	84·69	89·5	97·7	87·7
Décembre	1,500	130,193	21,885	16·81	83·19	87·9	90·2	84·6

TABLEAU 16. Population, hommes à gages, nombre et pourcentage non au travail le 1er juin 1931; nombre d'établissements industriels, d'après Bradstreet, dans 138 centres urbains ayant de 161 à 300 hommes à gages, 1er juin 1931

Cité, ville ou village	Population	Hommes à gages de 20 ans et plus	Non au travail le 1er juin		Nombre d'établissements industriels
			Nombre	P.c.	
Souris, I. P.-E.	1,063	184	24	13·04	34
Antigonish, N.-E.	1,764	273	24	8·79	75
Bridgetown, N.-E.	1,126	171	6	3·51	63
Canso, N.-E.	1,575	240	55	22·92	44
Dighy, N.-E.	1,412	276	5	1·82	79
Joggins, N.-E.	1,000	231	124	53·68	18
Mahone-Bay, N.-E.	1,065	216	74	34·26	61
Oxford, N.-E.	1,133	216	60	27·78	49
Port-Hawkeshury, N.-E.	1,011	189	63	33·33	29
Grand-Falls, N.-B.	1,556	222	42	18·92	77
St-Andrews, N.-B.	1,207	270	7	2·59	43
St-George, N.-B.	1,087	215	27	12·56	32
Shediac, N.-B.	1,883	278	43	15·47	40
Acton-Vale, Qué.	1,753	284	18	6·34	50
Arthahaska, Qué.	1,608	172	9	5·23	33
Baie-de-Shawinigan, Qué.	1,316	264	70	26·52	7
Baie-St-Paul, Qué.	2,916	259	46	17·76	58
Bedford, Qué.	1,570	270	17	6·30	53
Beehe-Plain, Qué.	1,053	244	34	13·93	32
Belœil, Qué.	1,434	241	34	14·11	38
Cap-Chat, Qué.	1,139	173	67	38·73	37
Causapscal, Qué.	1,390	261	33	12·64	51
Chamhly-Bassin, Qué.	1,287	205	20	9·76	33
Charleshourg, Qué.	1,869	240	16	6·67	27
Châteauguay, Qué.	1,067	223	27	12·11	19
Danville, Qué.	1,354	252	60	19·84	50
Deschaillons, Qué.	1,650	230	24	10·43	43
Disraeli, Qué.	1,437	204	63	30·88	51
Dorion (Vaudreuil-Station), Qué.	1,155	251	15	5·98	28
Fort-Coulonge, Qué.	1,130	251	77	30·68	32
L'Ahord-à-Plouffe, Qué.	1,227	259	12	4·63	18
La Providence, Qué.	1,241	242	8	3·31	14
L'Assomption, Qué.	1,576	215	30	13·95	44
Laurentides, Qué.	1,284	181	30	16·57	44
Laval-des-Rapides, Qué.	2,716	263	55	20·91	8
L'Enfant-Jésus, Qué.	1,066	161	60	37·27	33
Marieville, Qué.	1,986	282	48	17·02	58
Montréal-S., Qué.	1,164	270	24	8·89	17
Pierreville, Qué.	1,352	207	39	18·84	41
Pont-Rouge, Qué.	1,353	193	7	3·63	36
Rawdon, Qué.	1,066	204	53	25·98	41
St-Alexis-de-la-Grande-Baie, Qué.	1,790	282	146	51·77	41
St-Benoît-Joseph-Lahre, Qué.	1,648	232	109	46·98	18
St-Casimir, Qué.	1,316	162	63	38·89	69
St-Eustache, Qué.	1,187	210	15	7·14	61
St-Félicien, Qué.	1,599	196	56	28·67	70
St-Gahriel-de-Brandon, Qué.	1,530	228	51	22·37	68
St-Georges-E., Qué.	1,543	164	24	14·63	89
St-Jacques, Qué.	1,529	194	43	22·16	45
St-Jérôme, Qué.	1,235	171	69	40·35	60
St-Joseph (Beauce), Qué.	1,625	183	34	18·58	54
St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, Qué.	1,111	191	22	11·52	44
Ste-Marie, Qué.	1,698	198	30	15·15	81
St-Pacôme, Qué.	1,235	178	26	14·61	39
St-Raymond, Qué.	1,772	286	36	12·59	65
St-Rémi, Qué.	1,201	161	13	8·07	40
Ste-Rose, Qué.	1,661	276	40	14·49	41
Scotstown, Qué.	1,189	246	43	17·48	24
Thurso, Qué.	1,292	259	27	10·42	30
Trois-Pistoles, Qué.	1,837	187	61	32·62	80
Val-Brillant, Qué.	1,032	166	103	62·05	39
Alliston, Ont.	1,355	194	12	6·19	69
Beamsville, Ont.	1,203	229	48	20·96	45
Cache-Bay, Ont.	1,151	266	47	17·67	8
Caledonia, Ont.	1,396	282	45	15·96	64
Clinton, Ont.	1,789	287	46	16·03	87
Delhi, Ont.	1,121	199	38	19·10	58
Deseronto, Ont.	1,476	268	90	33·58	50
Dresden, Ont.	1,629	266	68	25·56	72
Elora, Ont.	1,195	272	55	20·22	44
Englehart, Ont.	1,210	275	16	5·82	41
Exeter, Ont.	1,666	268	23	8·58	75
Forest, Ont.	1,480	238	7	2·94	76
Harriston, Ont.	1,296	236	19	8·05	62
Havelock, Ont.	1,173	252	66	26·19	36
Kemptville, Ont.	1,286	230	48	20·87	66
Lakefield, Ont.	1,332	277	62	22·38	42
Little-Current, Ont.	1,101	246	70	28·46	31
Madoc, Ont.	1,059	181	31	17·13	56
Mattawa, Ont.	1,631	290	122	42·07	46
Mitchell, Ont.	1,588	232	46	19·40	63
Morrishurg, Ont.	1,420	268	44	16·42	79

TABLEAU 16. Population, hommes à gages, nombre et pourcentage non au travail le 1er juin 1931; nombre d'établissements industriels, d'après Bradstreet, dans 138 centres urbains ayant de 161 à 300 hommes à gages, 1er juin 1931—Fin

Cité, ville ou village	Population	Hommes à gages de 20 ans et plus	Non au travail le 1er juin		Nombre d'établissements industriels
			Nombre	P.c.	
Mount-Forest, Ont	1,801	276	27	9·78	94
New-Hamburg, Ont	1,436	262	56	21·37	51
Niagara, Ont	1,228	235	44	18·72	45
Norwich, Ont	1,158	182	23	12·64	53
Port-Elgin, Ont	1,305	263	22	8·37	57
Portsmouth, Ont	2,741	240	41	17·08	13
Richmond-Hill, Ont	1,295	245	31	12·65	51
Seaforth, Ont	1,686	258	31	12·02	87
Southampton, Ont	1,489	293	51	17·41	54
Tavistock, Ont	1,029	180	20	11·11	49
Tweed, Ont	1,271	211	41	19·43	55
Uxbridge, Ont	1,325	170	38	22·35	62
Vankleek-Hill, Ont	1,380	192	26	13·54	49
Victoria-Harbour, Ont	1,128	263	36	13·69	17
Waterford, Ont	1,213	197	22	11·17	47
Winchester, Ont	1,027	179	13	7·26	51
Beauséjour, Man	1,139	193	83	43·01	37
Carman, Man	1,418	220	48	21·82	57
Killarney, Man	1,003	165	32	19·39	44
Morden, Man	1,416	232	12	5·17	57
Stonewall, Man	1,031	173	56	32·37	34
Virden, Man	1,590	288	75	26·04	58
Assiniboia, Sask	1,454	271	57	21·03	69
Battleford, Sask	1,096	191	70	36·65	30
Canora, Sask	1,179	175	59	33·71	45
Gravelbourg, Sask	1,137	172	42	24·42	59
Indian-Head, Sask	1,438	238	74	31·09	59
Kindersley, Sask	1,037	214	26	12·15	42
Lloydminster, Sask	1,516	196	46	23·47	80
Maple-Creek, Sask	1,154	199	53	26·63	45
Moosomin, Sask	1,119	180	25	13·89	35
Radville, Sask	1,005	205	46	22·44	35
Rosthern, Sask	1,412	242	79	32·64	44
Sutherland, Sask	1,148	285	24	8·42	13
Tisdale, Sask	1,069	188	18	9·57	51
Watrous, Sask	1,303	293	85	29·01	53
Wilkie, Sask	1,222	270	57	21·11	50
Wynyard, Sask	1,042	177	36	20·34	34
Beverley, Alta	1,111	254	105	41·34	5
Cardston, Alta	1,672	230	57	24·78	55
Claresholm, Alta	1,156	173	33	19·08	55
High-River, Alta	1,459	297	106	35·69	60
Innisfail, Alta	1,024	169	54	31·95	52
Lacombe, Alta	1,259	264	64	24·24	51
Macleod, Alta	1,447	280	54	19·29	60
Olds, Alta	1,056	193	52	26·94	53
Pincher-Creek, Alta	1,024	169	32	18·93	47
Raymond, Alta	1,849	249	86	34·54	36
Stettler, Alta	1,219	271	69	25·46	66
Taber, Alta	1,279	231	89	38·53	47
Vegreville, Alta	1,659	292	88	30·14	70
Vermilion, Alta	1,270	260	61	23·46	53
Wainwright, Alta	1,147	252	59	23·41	43
Courteney, C.B	1,219	208	25	12·02	82
Grand-Forks, C.B	1,298	284	65	22·89	49
Mission, C.B	1,314	283	81	28·62	81
Total	188,330	31,679	6,358	20·07	6,685

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Toutes occupations	**3,261,371**	**387,886**	**549 721**	**301,504**	**2,022,260**	**656,859**	**18,906**	**54,781**	**44,335**	**547,837**
Agriculture	**1,107,766**	**289,880**	**336,230**	**281,188**	**200,468**	**24,079**	**14,499**	**4,697**	**3,214**	**1,669**
Propriétaires de machinerie agricole	462	149	313	–	–	–	–	–	–	–
Apiculteurs	615	96	519	–	–	21	4	17	–	–
Fermiers et éleveurs	614,299	286,285	328,014	–	–	18,869	14,370	4,499	–	–
Jardiniers, fleuristes et pépiniéristes	10,714	3,349	7,365	–	–	298	125	173	–	–
Contremaîtres et surveillants	3,022	–	–	154	2,868	29	–	–	2	27
Ouvriers de ferme	478,632	–	–	281,032	197,600	4,854	–	–	3,212	1,642
Pêche, chasse et piégeage	**47,408**	**1,985**	**32,635**	**2,409**	**10,379**	**497**	**16**	**429**	**10**	**42**
Pêcheurs	33,620	1,591	21,395	1,815	8,819	136	14	79	4	39
Chasseurs, trappeurs et guides	13,788	394	11,240	594	1,560	361	2	350	6	3
Abatage du bois	**43,995**	**1,636**	589	290	**41,480**	–	–	–	–	–
Propriétaires et gérants	2,463	1,636	584	–	243	–	–	–	–	–
Contremaîtres et surveillants	912	–	–	–	912	–	–	–	–	–
Sylviculteurs et explorateurs	3,182	–	–	–	3,182	–	–	–	–	–
Bûcherons	37,438	–	5	290	37,143	–	–	–	–	–
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	**58,585**	**515**	**2,705**	**42**	**55,323**	**6**	**3**	–	–	**3**
Mines de charbon	*27,740*	*124*	*51*	*26*	*27,539*	*1*	–	–	–	*1*
Propriétaires et gérants	365	124	–	–	241	1	–	–	–	1
Contremaîtres et surveillants	950	–	–	–	950	–	–	–	–	–
Rouleurs—charroyeurs, monteurs, etc.	1,445	–	–	–	1,445	–	–	–	–	–
Mineurs	17,615	–	46	–	17,469	–	–	–	–	–
Ouvriers	6,089	–	–	26	6,063	–	–	–	–	–
Autres mines, etc.	*30,845*	*391*	*2,654*	*16*	*27,784*	*5*	*3*	–	–	*2*
Propriétaires et gérants	884	391	–	–	493	5	3	–	–	2
Contremaîtres et surveillants	1,051	–	–	–	1,051	–	–	–	–	–
Rouleurs—charroyeurs, monteurs, etc.	377	–	–	–	377	–	–	–	–	–
Bocardeurs	784	–	–	–	784	–	–	–	–	–
Mineurs	12,883	–	597	–	12,286	–	–	–	–	–
Foreurs d'huile	551	–	33	–	518	–	–	–	–	–
Carriers et foreurs dans le roc	1,815	–	317	2	1,496	–	–	–	–	–
Ouvriers—mines et carrières	8,766	–	–	12	8,754	–	–	–	–	–
Manufactures	**358,024**	**18,997**	**27,809**	**2,086**	**309,132**	**84,657**	**319**	**8,078**	**892**	**75,368**
Substances végétales	*29,629*	*3,112*	*1,600*	*322*	*24,595*	*6,681*	*58*	*49*	*21*	*6,553*
Substances végétales alimentaires	19,509	2,820	1,392	312	14,985	2,663	56	49	20	2,538
Propriétaires et gérants	3,965	2,820	–	1	1,144	72	56	–	–	16
Contremaîtres et surveillants	888	–	–	1	887	224	–	–	–	224
Boulangers	9,394	–	988	149	8,257	318	–	46	15	257
Apprentis boulangers	1,145	–	–	89	1,056	31	–	–	4	27
Fabricants de conserves—fruits et légumes	172	–	1	–	171	211	–	–	–	211
Confiseurs et buiscuitiers	1,698	–	48	4	1,646	1,448	–	3	1	1,444
Meuniers	1,628	–	348	64	1,216	–	–	–	–	–
Opérateurs — raffinage du sucre	154	–	–	–	154	15	–	–	–	15
Breuvages et liqueurs	2,068	134	4	2	1,928	206	–	–	–	206
Propriétaires et gérants	466	134	–	–	332	1	–	–	–	1
Contremaîtres et surveillants	235	–	–	–	235	8	–	–	–	8
Embouteilleurs et hommes de cave	806	–	–	2	804	165	–	–	–	165
Malteurs, brasseurs et distillateurs	330	–	–	–	330	–	–	–	–	–
Produits du tabac	1,594	88	6	–	1,500	2,032	1	–	1	2,030
Propriétaires et gérants	199	88	–	–	111	2	1	–	–	1
Contremaîtres et surveillants	198	–	–	–	198	72	–	–	–	72
Cigarettiers	27	–	–	–	27	72	–	–	–	72
Cigariers	756	–	6	–	750	816	–	–	–	816
Produits du caoutchouc	6,458	70	198	8	6,182	1,780	1	–	–	1,779
Propriétaires et gérants	357	70	–	–	287	1	1	–	–	–
Contremaîtres et surveillants	579	–	–	–	579	94	–	–	–	94
Mélangeurs, mouleurs et épandeurs	201	–	–	–	201	–	–	–	–	–
Cordonniers-chaussures en caoutchouc	1,191	–	–	–	1,191	587	–	–	–	587
Fabricants de bandages et de tubes	1,013	–	–	–	1,013	109	–	–	–	109
Vulcanisateurs	879	–	195	5	679	–	–	–	–	–

NOTA.—La plupart des totaux des groupes et sous-groupes comprennent des personnes ayant des occupations trop peu importantes pour être classifiées séparément.

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Suite

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Manufactures—suite										
Produits animaux	*42,675*	*2,367*	*6,512*	*549*	*33,247*	*7,847*	*22*	*72*	*24*	*7,729*
Produits animaux alimentaires	18,193	1,206	438	375	16,174	1,649	6	1	4	1,638
Propriétaires et gérants	2,060	1,206	–	–	854	9	6	–	–	3
Contremaîtres et surveillants	600	–	–	–	600	15	–	–	–	15
Bouchers et abatteurs	9,485	–	34	163	9,288	3	–	–	–	3
Beurriers et fromagiers	3,341	–	378	197	2,766	30	–	1	2	27
Conserveurs et saurisseurs de poisson	1,050	–	15	2	1,033	1,268	–	–	2	1,266
Conserveurs, fumeurs, saleurs de viande	504	–	7	–	497	256	–	–	–	256
Opérateurs—fabriques laitières	827	–	2	6	819	25	–	–	–	25
Fourrures et articles en fourrure	2,683	202	161	19	2,301	1,276	8	60	1	1,207
Propriétaires et gérants	247	202	–	–	45	10	8	–	–	2
Contremaîtres et surveillants	30	–	–	–	30	15	–	–	–	15
Pelletiers—coupeurs, tanneurs, couseurs	2,406	–	161	19	2,226	1,251	–	60	1	1,190
Cuir et articles en cuir	21,799	959	5,913	155	14,772	4,922	8	11	19	4,884
Propriétaires et gérants	1,314	959	–	–	355	9	8	–	–	1
Contremaîtres et surveillants	561	–	–	–	561	144	–	–	–	144
Savetiers	6,939	–	5,104	36	1,799	23	–	6	17	–
Apprentis cordonniers	493	–	–	91	402	2	–	–	2	–
Corroyeurs, juseurs et finisseurs	563	–	–	1	562	108	–	–	–	108
Coupeurs	2,176	–	–	–	2,176	81	–	–	–	81
Gantiers	316	–	2	1	313	539	–	1	–	538
Lormiers et selliers	1,459	–	740	17	702	1	–	–	–	1
Opérateurs de machines-chaussures	5,822	–	–	1	5,821	3,288	–	1	–	3,288
Tanneurs	751	–	55	8	688	1	–	–	–	–
Fabricants de valises, courroies et sacs	375	–	3	–	372	56	–	–	–	56
Produits textiles	*87,167*	*2,473*	*3,283*	*124*	*31,287*	*58,043*	*158*	*7,751*	*805*	*49,329*
Textiles	13,862	421	29	12	13,400	14,214	6	13	17	14,178
Propriétaires et gérants	1,135	421	–	–	714	19	6	–	–	13
Contremaîtres et surveillants	1,214	–	–	–	1,214	305	–	–	–	305
Blanchisseurs et teinturiers	1,054	–	–	–	1,054	69	–	–	–	69
Batteurs, éplucheurs et trieurs de laine	183	–	–	–	183	81	–	–	–	81
Cardeurs et étireurs	804	–	15	9	780	465	–	1	1	463
Finisseurs et calandreurs	749	–	–	–	749	578	–	–	–	578
Inspecteurs, réceptionnaires, rentrayeurs	256	–	–	–	256	1,485	–	–	–	1,485
Monteurs de métier, aiguisseurs de cardes	423	–	–	–	423	–	–	–	–	–
Fileurs	1,854	–	2	1	1,851	2,586	–	3	8	2,575
Bobineurs, ourdisseurs, enrouleurs	456	–	–	–	456	2,152	–	–	–	2,152
Imprimeurs	201	–	–	–	201	34	–	–	–	34
Tisseurs	3,861	–	12	–	3,849	3,281	–	9	8	3,264
Produits textiles et vêtement	23,305	2,052	3,254	112	17,887	43,829	152	7,738	788	35,151
Propriétaires et gérants	2,633	2,052	–	–	581	179	152	–	–	27
Contremaîtres et surveillants	461	–	–	–	461	741	–	–	–	741
Coupeurs	2,543	–	–	–	2,543	493	–	–	–	493
Modistes-couturières	–	–	–	–	–	10,040	–	6,044	144	3,852
Apprenties modistes-couturières	–	–	–	–	–	371	–	–	82	289
Chapeliers et casquettiers	969	–	7	4	958	743	–	2	1	740
Tricoteurs	1,748	–	8	–	1,740	2,268	–	29	10	2,229
Modistes	35	–	2	–	33	2,575	–	582	4	1,989
Apprenties modistes	–	–	–	–	–	188	–	–	25	163
Couseurs, opérateurs de machines à coudre—fabrique	3,097	–	–	–	3,097	19,779	–	–	3	19,776
Couseurs, couturières—hors de l'atelier	204	–	17	17	170	3,547	–	858	503	2,186
Tailleurs et tailleuses	10,123	–	3,160	23	6,940	1,569	–	163	9	1,397
Apprentis tailleurs	414	–	–	65	349	94	–	–	6	88
Fabricants de tentes, voiles et auvents	181	–	24	–	157	37	–	–	–	37
Produits du bois, pulpe, papier et produits du papier; impression et édition	*65,234*	*5,204*	*2,840*	*223*	*56,967*	*6,673*	*43*	*187*	*39*	*6,404*
Produits du bois	31,767	3,411	2,185	170	26,001	794	14	185	9	586
Propriétaires et gérants	4,493	3,411	–	–	1,082	16	14	–	–	2
Contremaîtres et surveillants	1,641	–	–	–	1,641	12	–	–	–	12
Fabricants de boîtes, paniers et caisses	1,178	–	276	17	885	354	–	181	9	164
Meubliers et ébénistes	3,490	–	384	3	3,103	–	–	–	–	–
Apprentis meubliers et ébénistes	248	–	–	10	238	–	–	–	–	–
Constructeurs et réparateurs d'embarcations	514	–	210	9	295	–	–	–	–	–

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Suite

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Manufactures—suite										
Produits du bois, papier et produits du papier; impression et édition—fin.										
Produits du bois—fin.										
Voituriers et charrons	1,111	–	330	31	750	–	–	–	–	–
Tonneliers	1,323	–	112	19	1,192	–	–	–	–	–
Finisseurs et polisseurs	2,220	–	42	–	2,178	44	–	–	–	44
Inspecteurs, trieurs et mesureurs	2,282	–	–	–	2,282	–	–	–	–	–
Scieurs	4,124	–	193	49	3,882	–	–	–	–	–
Rembourreurs	2,992	–	360	1	2,361	151	–	2	–	149
Apprentis rembourreurs	218	–	–	6	212	8	–	–	–	8
Sculpteurs et encadreurs	467	–	74	–	393	6	–	2	–	4
Tourneurs et planeurs—machinistes	2,665	–	43	4	2,618	98	–	–	–	98
Pulpe, papier et produits du papier	10,663	239	–	2	10,422	2,490	–	–	–	2,490
Propriétaires et gérants	1,146	239	–	–	907	5	–	–	–	5
Contremaîtres et surveillants	1,477	–	–	–	1,477	84	–	–	–	84
Préposées aux machines, n.s.a	2,297	–	–	–	2,297	62	–	–	–	62
Fabricants de boîtes, sacs et enveloppes	961	–	–	2	959	1,850	–	–	–	1,850
Fabricants de papier	2,949	–	–	–	2,949	–	–	–	–	–
Impression, édition et reliure	22,804	1,554	655	51	20,544	3,389	29	2	30	3,328
Propriétaires et gérants	2,568	1,554	–	–	1,014	68	29	–	–	39
Contremaîtres et surveillants	313	–	–	–	313	105	–	–	–	105
Relieurs	822	–	31	1	790	1,137	–	1	13	1,123
Typographes; imprimeurs, n.s	10,869	–	544	–	10,319	386	–	1	5	380
Electrotypeurs et stéréotypeurs	332	–	–	–	332	–	–	–	–	–
Lithographes	780	–	15	–	765	1	–	–	–	1
Préposés aux machines, n.s.a.	1,151	–	–	5	1,146	631	–	–	9	622
Pressiers et imprimeurs sur presse plate	1,588	–	–	–	1,588	–	–	–	–	–
Apprentis imprimeurs et relieurs	2,787	–	–	36	2,751	191	–	–	2	189
Graveurs mécaniques	976	–	63	1	912	2	–	–	–	2
Correcteurs d'épreuves	200	–	–	–	200	164	–	–	–	164
Produits des métaux	*165,150*	*3,932*	*12,697*	*841*	*147,680*	*3,661*	*11*	*1*	*2*	*3,647*
Produits des métaux, n.s.a	155,495	3,576	11,707	789	139,423	1,565	9	–	–	1,556
Propriétaires et gérants	6,579	3,576	–	–	3,003	28	9	–	–	19
Contremaîtres et surveillants	5,457	–	–	–	5,457	118	–	–	–	118
Forgerons, marteleurs et forgeurs	15,902	–	6,398	154	9,350	–	–	–	–	–
Apprentis forgerons	486	–	–	233	253	–	–	–	–	–
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs	4,696	–	7	–	4,689	–	–	–	–	–
Apprentis chaudronniers	141	–	–	–	141	–	–	–	–	–
Constructeurs et réparateurs de wagons	4,320	–	–	–	4,320	–	–	–	–	–
Chaudronniers	188	–	9	–	179	–	–	–	–	–
Soudeurs à l'électricité et à l'acétylène	2,481	–	98	1	2,382	–	–	–	–	–
Limeurs et aiguiseurs	2,162	–	99	3	2,060	–	–	–	–	–
Ajusteurs, assembleurs et monteurs	3,801	–	113	1	3,687	109	–	–	–	109
Ouvriers fondeurs	1,574	–	–	–	1,574	–	–	–	–	–
Vernisseurs, émailleurs et laqueurs	400	–	–	–	400	63	–	–	–	63
Préposés aux machines, n.s.a.	4,122	–	–	1	4,121	616	–	–	–	616
Machinistes	30,739	–	475	3	30,261	–	–	–	–	–
Apprentis machinistes	1,737	–	–	31	1,706	–	–	–	–	–
Artisans, n.s.a	43,775	–	4,371	262	39,142	–	–	–	–	–
Réparateurs	3,360	–	3	–	3,357	–	–	–	–	–
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	7,876	–	3	5	7,868	68	–	–	–	68
Apprentis mouleurs	279	–	–	3	276	–	–	–	–	–
Modeleurs	1,342	–	10	1	1,331	–	–	–	–	–
Polisseurs et embosseurs	1,969	–	–	–	1,969	64	–	–	–	64
Pressiers et estampeurs	886	–	–	–	886	149	–	–	–	149
Lamineurs, n.s.a	468	–	–	–	468	–	–	–	–	–
Outilleurs, poinçonneurs de matrices	2,851	–	16	–	2,835	–	–	–	–	–
Tréfileurs, étireurs et tresseurs de fil	843	–	7	–	836	77	–	–	–	77
Métaux précieux et galvanoplastie	4,310	137	781	49	3,343	214	–	1	2	211
Propriétaires et gérants	210	137	–	–	73	3	–	–	–	3
Contremaîtres et surveillants	99	–	–	–	99	12	–	–	–	12
Orfèvres	268	–	8	–	260	16	–	–	–	16

n.s.a. non spécifié ailleurs.
n.s. non spécifié.

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Suite

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Manufactures—fin										
Produits des métaux—fin.										
Bijoutiers, fabricants et réparateurs de montres	2,665	–	752	3	1,910	113	–	1	1	111
Apprentis bijoutiers et horlogers	342	–	–	44	298	3	–	–	1	2
Plaqueurs	600	–	21	2	577	5	–	–	–	5
Appareils électriques	5,345	219	209	3	4,914	1,882	2	–	–	1,880
Propriétaires et gérants	763	219	–	–	544	5	2	–	–	3
Contremaîtres et surveillants	523	–	–	–	523	47	–	–	–	47
Enrouleurs d'induit et isolateurs de bobines	354	–	1	–	353	230	–	–	–	230
Fabricants et réparateurs de batteries	563	–	75	2	486	8	–	–	–	8
Fabricants de lampes électriques	35	–	–	–	35	128	–	–	–	128
Inspecteurs et éprouveurs	756	–	–	–	756	192	–	–	–	192
Assembleurs d'instruments et appareils	1,674	–	132	–	1,542	498	–	–	–	498
Produits des métalloïdes	*9,266*	*998*	*272*	*23*	*7,973*	*320*	*9*	–	–	*311*
Propriétaires et gérants	1,905	998	–	–	907	22	9	–	–	13
Contremaîtres et surveillants	1,065	–	–	–	1,065	31	–	–	–	31
Fabricants d'eau gazeuse	72	–	17	3	53	2	–	–	–	2
Mouleurs et fabricants de briques et de tuiles	653	–	15	2	636	–	–	–	–	–
Chaufourniers	389	–	4	–	385	–	–	–	–	–
Souffleurs de verre	194	–	–	–	194	7	–	–	–	7
Fabricants de chaux, plâtre et ciment	183	–	19	–	164	–	–	–	–	–
Mouleurs et presseurs—verre	201	–	–	–	201	15	–	–	–	15
Potiers, vernisseurs et décorateurs	205	–	7	1	197	18	–	–	–	18
Coupeurs, tailleurs et sculpteurs de pierre	2,895	–	198	11	2,686	–	–	–	–	–
Produits chimiques et dérivés	*4,322*	*409*	*25*	–	*3,888*	*453*	*8*	*3*	*1*	*441*
Propriétaires et gérants	1,147	409	–	–	738	18	8	–	–	10
Contremaîtres et surveillants	547	–	–	–	547	57	–	–	–	57
Distillateurs et soigneurs d'alambic	291	–	–	–	291	–	–	–	–	–
Fabricants de peintures et vernis	431	–	–	–	431	14	–	–	–	14
Artisans et ouvriers fondeurs	858	–	–	–	858	2	–	–	–	2
Produits divers	*4,581*	*502*	*580*	*4*	*3,495*	*979*	*10*	*15*	–	*954*
Propriétaires et gérants	983	502	–	–	481	14	10	–	–	4
Contremaîtres et surveillants	311	–	–	–	311	77	–	–	–	77
Fabricants de brosses et balais	493	–	14	–	479	104	–	–	–	104
Fabricants de boutons	100	–	–	1	99	61	–	–	–	61
Matelassiers	328	–	7	–	321	81	–	1	–	80
Fabricants d'instruments de musique	994	–	376	–	618	27	–	1	–	26
Fabricants et réparateurs d'instruments scientifiques et professionnels	166	–	19	–	147	55	–	–	–	55
Eclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	**32,453**	**16**	–	**27**	**32,410**	**3**	–	–	–	**3**
Propriétaires et gérants	652	16	–	–	636	3	–	–	–	3
Contremaîtres et surveillants	487	–	–	–	487	–	–	–	–	–
Chauffeurs de chaudières	6,817	–	–	14	6,803	–	–	–	–	–
Opérateurs de dynamos, moteurs et tableaux commutateurs	1,953	–	–	–	1,953	–	–	–	–	–
Préposés aux treuils, grues et montecharge	3,586	–	–	–	3,586	–	–	–	–	–
Graisseurs de machines	1,428	–	–	–	1,428	–	–	–	–	–
Pompeurs	992	–	–	–	992	–	–	–	–	–
Mécaniciens de machines fixes, n.s.a.	16,538	–	–	13	16,525	–	–	–	–	–
Bâtiment et construction	**202,970**	**11,596**	**26,757**	**803**	**163,814**	**96**	**6**	–	–	**90**
Propriétaires, gérants, constructeurs et entrepreneurs	13,012	11,596	–	–	1,416	9	6	–	–	3
Contremaîtres et surveillants	5,381	–	–	1	5,380	–	–	–	–	–
Maçons en brique et pierre	10,823	–	1,164	8	9,651	–	–	–	–	–
Apprentis maçons en brique et pierre	426	–	–	46	380	–	–	–	–	–
Charpentiers	79,764	–	11,273	67	68,424	–	–	–	–	–
Apprentis charpentiers	1,500	–	–	219	1,281	–	–	–	–	–
Finisseurs de ciment	854	–	58	1	785	–	–	–	–	–

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Suite

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Bâtiment et construction—fin										
Electriciens et installateurs	20,231	–	1,702	5	18,524	–	–	–	–	–
Apprentis électriciens et installateurs	1,322	–	–	58	1,264	–	–	–	–	–
Peintres, décorateurs et vitriers	33,687	–	7,863	27	25,797	–	–	–	–	–
Apprentis peintres	1,140	–	–	143	997	–	–	–	–	–
Plâtriers et latteurs	5,953	–	985	4	4,964	–	–	–	–	–
Apprentis plâtriers et latteurs	269	–	–	29	240	–	–	–	–	–
Plombiers, tuyautiers et gaziers	15,593	–	2,340	20	13,233	–	–	–	–	–
Apprentis plombiers	1,878	–	–	99	1,779	–	–	–	–	–
Couvreurs (non métalliques) et poseurs d'ardoises	794	–	147	4	643	–	–	–	–	–
Tôliers et ferblantiers	6,738	–	1,144	9	5,585	87	–	–	–	87
Apprentis tôliers	628	–	–	60	568	–	–	–	–	–
Charpentiers et monteurs en acier et fer	2,005	–	4	–	2,001	–	–	–	–	–
Transports et communications	**248,598**	**5,402**	**14,371**	**1,063**	**227,762**	**17,235**	**42**	**6**	**25**	**17,162**
Transport ferroviaire	*83,748*	*3*	–	–	*83,745*	*16*	–	–	–	*16*
Officiers de chemin de fer	1,760	–	–	–	1,760	–	–	–	–	–
Gérants et hauts fonctionnaires—tramways	200	3	–	–	197	–	–	–	–	–
Contremaîtres, inspecteurs—chemins de fer	5,174	–	–	–	5,174	–	–	–	–	–
Contremaîtres, inspecteurs—tramways	648	–	–	–	648	–	–	–	–	–
Vendeurs de billets et chefs de gare	5,323	–	–	–	5,323	16	–	–	–	16
Bagagistes et messagistes	1,921	–	–	–	1,921	–	–	–	–	–
Serre-freins	8,495	–	–	–	8,495	–	–	–	–	–
Conducteurs de tramway	3,840	–	–	–	3,840	–	–	–	–	–
Chefs de mouvement	555	–	–	–	555	–	–	–	–	–
Gardes-barrières	279	–	–	–	279	–	–	–	–	–
Mécaniciens de locomotive	7,920	–	–	–	7,920	–	–	–	–	–
Chauffeurs de locomotive	5,948	–	–	–	5,948	–	–	–	–	–
Wattmen	4,833	–	–	–	4,833	–	–	–	–	–
Facteurs—chemin de fer	1,654	–	–	–	1,654	–	–	–	–	–
Conducteurs de chemin de fer	4,673	–	–	–	4,673	–	–	–	–	–
Contremaîtres de section et cantonniers	23,587	–	–	–	23,578	–	–	–	–	–
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-lignes	4,349	–	–	–	4,349	–	–	–	–	–
Hommes de cour, n.s.a.	2,148	–	–	–	2,148	–	–	–	–	–
Transport par eau	*29,433*	*355*	*377*	*81*	*28,620*	*216*	*6*	–	–	*210*
Gérants et officiers	770	348	–	–	422	6	6	–	–	–
Contremaîtres et surveillants	502	–	–	–	502	–	–	–	–	–
Capitaines, seconds et pilotes	3,760	7	180	–	3,573	–	–	–	–	–
Officiers mécaniciens	3,262	–	–	–	3,262	–	–	–	–	–
Chauffeurs et pareurs—bateaux	1,907	–	–	–	1,907	–	–	–	–	–
Eclusiers et bateliers	1,332	–	197	4	1,131	–	–	–	–	–
Débardeurs et arrimeurs	4,816	–	–	–	4,816	–	–	–	–	–
Comptables et garçons de service	979	–	–	–	979	198	–	–	–	–
Marins, matelots et manœuvres	11,410	–	–	75	11,335	–	–	–	–	–
Transport routier	*96,199*	*4,989*	*13,916*	*885*	*76,409*	*50*	*36*	*6*	–	*8*
Propriétaires et gérants—autobus	731	564	49	–	118	8	8	–	–	–
Propriétaires et gérants—charroyage et déménagement	2,870	2,169	412	–	289	23	22	–	–	1
Propriétaires et gérants—garage	4,114	2,256	1,400	–	458	6	6	–	–	–
Contremaîtres—service d'autobus et de taxi	39	–	–	–	39	–	–	–	–	–
Contremaîtres—charroyage et déménagement	337	–	–	–	337	–	–	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—garage	232	–	–	–	232	–	–	–	–	–
Chauffeurs et conducteurs d'autobus	15,388	–	3,028	129	12,241	12	–	6	–	6
Livreurs et charretiers, n.s.	6,244	–	77	130	6,037	–	–	–	–	–
Camionneurs, charretiers et cochers	22,286	–	4,097	313	17,876	–	–	–	–	–
Conducteurs de camion	43,698	–	4,863	313	38,522	–	–	–	–	–
Autres transports et communications	*39,218*	*55*	*78*	*97*	*38,988*	*16,953*	–	–	*25*	*16,928*
Gérants—télégraphes et téléphones	839	6	–	–	833	66	–	–	–	66
Propriétaires et gérants—autres transports	2,709	49	–	–	2,660	931	–	–	–	931

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Suite

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Em-ployeurs	A leur propre compte	Sans paie	Em-ployés à gages	Total	Em-ployeu-ses	A leur propre compte	Sans paie	Em-ployées à gages
Transports et communications—fin										
Autres transports et communications—fin										
Contremaîtres—télégraphes et téléphones	1,144	–	–	–	1,144	414	–	–	–	414
Contremaîtres—autres transports	111	–	–	–	111	–	–	–	–	–
Aviateurs	335	–	31	–	304	–	–	–	–	–
Installateurs de canalisations et câblistes	6,784	–	–	–	6,784	–	–	–	–	–
Commissionnaires	12,880	–	–	89	12,791	360	–	–	5	355
Postillons et facteurs	6,700	–	43	–	6,657	51	–	–	–	51
Opérateurs de stations radiophoniques	506	–	–	–	506	–	–	–	–	–
Télégraphistes	6,035	–	–	–	6,035	749	–	–	–	749
Téléphonistes	960	–	–	–	960	14,373	–	–	20	14,353
Entreposage et emmagasinage	**26,992**	**70**	**5**	**5**	**26,912**	**8,200**	–	–	**1**	**8,199**
Propriétaires et gérants	957	70	–	–	887	–	–	–	–	–
Contremaîtres et surveillants	388	–	–	–	388	–	–	–	–	–
Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs	4,291	–	–	3	4,288	7,653	–	–	–	7,653
Expéditionnaires	15,045	–	–	2	15,043	477	–	–	–	477
Entreposeurs et magasiniers	5,308	–	3	–	5,305	29	–	–	1	28
Peseurs	1,003	–	2	–	1,001	41	–	–	–	41
Commerce	**259,799**	**39,482**	**54,564**	**3,454**	**162,299**	**54,113**	**2,054**	**4,175**	**2,166**	**45,718**
Propriétaires, gérants et vendeurs—magasins de détail	94,162	35,349	45,035	–	13,778	6,709	2,018	4,041	–	650
Propriétaires, gérants et vendeurs—gros, importations et exportations; agences commerciales	13,336	3,558	3,944	–	5,834	104	27	25	–	52
Chefs de rayon et contremaîtres	1,545	–	–	–	1,545	293	–	–	–	293
Agents d'annonces	1,997	10	261	–	1,726	132	–	9	–	123
Encanteurs et évaluateurs	668	38	320	–	310	2	–	1	–	1
Courtiers et agents, n.s.a.	6,073	331	1,219	–	4,523	186	2	21	–	163
Encaisseurs	1,996	20	123	1	1,852	56	2	7	–	47
Commis-voyageurs	16,495	–	–	–	16,495	71	–	–	–	71
Investigateurs de crédit	712	5	16	–	691	15	2	–	–	13
Décorateurs, drapeurs et étalagistes	733	3	33	–	697	169	3	32	–	144
Camelots et colporteurs	4,470	156	3,410	46	858	57	–	49	3	5
Inspecteurs, mesureurs et échantillonneurs	2,636	–	–	–	2,636	385	–	–	–	385
Vendeurs de journaux	597	3	136	2	456	5	–	–	–	5
Agents acheteurs et acheteurs	6,298	–	–	–	6,298	260	–	–	1	259
Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	6,441	–	–	4	6,437	545	–	–	1	544
Vendeurs et vendeuses	100,537	–	–	3,388	97,149	44,990	–	–	2,159	42,831
Finance, assurance	**36,252**	**2,050**	**7,191**	**1**	**27,010**	**571**	**4**	**120**	–	**447**
Officiers—finance	5,512	211	–	–	5,301	12	–	–	–	12
Officiers de compagnies d'assurance	3,045	73	–	–	2,972	26	–	–	–	26
Agents d'assurance	17,049	501	2,710	–	13,838	350	–	25	–	325
Prêteurs sur gage et prêteurs d'argent	60	4	31	–	25	–	–	–	–	–
Courtiers et agents d'immeubles	5,518	507	3,146	1	1,864	146	4	93	–	49
Courtiers en valeurs mobilières et obligations	4,873	739	1,228	–	2,906	36	–	1	–	35
Services	**287,625**	**16,230**	**40,811**	**6,637**	**217,947**	**347,471**	**1,958**	**37,052**	**37,384**	**271,077**
Administration et défense publiques	*31,231*	*5*	*40*	–	*31,186*	*193*	–	–	–	*193*
Officiers du service public	9,970	–	–	–	9,970	100	–	–	–	100
Pompiers—département des incendies	4,610	–	–	–	4,610	–	–	–	–	–
Officiers—armée, marine et aviation	683	–	–	–	683	–	–	–	–	–
Autres rangs—armée, marine et aviation	3,538	–	–	–	3,538	–	–	–	–	–
Agents de police et détectives	10,900	5	40	–	10,855	78	–	–	–	78

TABLEAU 17.—Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Suite

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Services—suite										
Service professionnel	*120,775*	*2,781*	*27,232*	*5,254*	*85,508*	*117,790*	*125*	*13,386*	*23,419*	*80,860*
Comptables et vérificateurs	17,052	273	1,329	2	15,448	571	2	14	-	555
Professionnels de l'agriculture	848	3	19	1	825	51	-	-	1	50
Architectes	1,296	128	563	-	605	2	-	1	-	1
Artistes, professeurs d'art, sculpteurs, peintres	1,909	34	703	-	1,172	709	5	294	43	367
Auteurs, rédacteurs et journalistes	2,880	50	320	-	2,510	464	2	105	-	357
Chimistes, analystes, métallurgistes	3,200	18	101	-	3,081	118	-	1	43	74
Ingénieurs civils et arpenteurs	7,524	163	808	-	6,553	-	-	-	-	-
Ministres du culte et prêtres	12,662	-	-	1,165	11,497	16	-	-	-	16
Dentistes	4,007	233	3,555	-	219	32	-	24	1	7
Dessinateurs et traceurs	4,596	16	67	3	4,510	105	-	6	-	99
Ingénieurs en électricité	3,937	25	170	-	3,742	-	-	-	-	-
Professionnels de la santé, n.s.a.	492	20	304	2	166	928	1	151	47	729
Juges et magistrats	539	-	-	-	539	5	-	-	-	5
Avocats et notaires	8,004	1,011	5,908	-	1,085	54	4	33	-	17
Bibliothécaires	203	-	2	4	197	806	-	-	12	794
Ingénieurs mécaniciens	2,859	36	138	-	2,685	-	-	-	-	-
Ingénieurs miniers	1,498	36	236	-	1,226	-	-	-	-	-
Missionnaires	353	-	-	90	263	223	-	-	27	196
Musiciens et professeurs de musique	4,145	50	1,692	9	2,394	4,641	15	3,144	207	1,275
Religieuses et frères, n.s.a	1,133	-	-	1,133	-	8,260	-	-	8,260	-
Infirmières—graduées	-	-	-	-	-	20,462	35	8,795	1,865	9,767
Elèves-infirmières	-	-	-	-	-	11,436	-	-	3,315	8,121
Officiers—associations industrielles	274	-	-	-	274	4	-	-	-	4
Opticiens	853	74	408	-	371	16	-	-	-	8
Osthéopathes et chiropracteurs	452	11	429	-	12	90	3	83	-	4
Photographes	2,240	199	903	14	1,124	508	12	56	18	422
Médecins et chirurgiens	9,817	270	8,181	-	1,366	203	5	137	1	60
Professeurs et principaux de collèges	2,941	-	-	898	2,043	259	-	-	34	225
Œuvres religieuses, n s.a.	1,321	-	32	68	1,221	1,018	-	14	273	731
Œuvres sociales, n s.a.	381	-	-	3	378	792	-	-	114	678
Professeurs—danse et culture physique	704	10	109	-	585	241	3	97	1	140
Instituteurs—écoles	18,274	71	295	1,817	16,091	64,709	38	411	9,012	55,248
Vétérinaires	1,046	28	736	-	282	-	-	-	-	-
Amusements	*7,452*	*793*	*1,268*	*26*	*5,365*	*626*	*26*	*98*	*2*	*500*
Propriétaires et gérants—théâtres et agences théâtrales	1,016	328	19	-	669	20	12	-	-	8
Propriétaires et gérants—autres amusements	2,061	460	952	-	649	48	14	16	-	18
Acteurs et actrices	223	-	33	-	190	208	-	47	-	161
Acteurs forains et sportifs	929	5	191	1	732	19	-	7	1	11
Machinistes et opérateurs de cinéma	1,358	-	4	2	1,352	5	-	-	-	5
Huissiers	521	-	-	1	520	215	-	-	-	215
Service personnel	*114,544*	*11,136*	*15,155*	*1,263*	*86,990*	*219,850*	*1,761*	*22,486*	*13,636*	*181,967*
Gérants d'hôtels et hôteliers	5,399	4,209	58	-	1,132	711	581	16	7	107
Tenanciers de maison de logement et de pension	1,742	238	1,504	-	-	18,707	387	18,320	-	-
Tenanciers de restaurant, café et taverne	9,765	4,513	4,352	-	900	1,318	504	619	1	194
Barbiers, coiffeurs et manucures	15,906	1,620	7,962	19	6,305	6,369	262	2,959	15	3,133
Apprentis barbiers et coiffeurs	462	-	-	132	330	374	-	-	115	259
Chasseurs, porteurs — non sur chemin de fer	3,652	-	-	32	3,620	89	-	-	62	27
Cireurs de chaussures	948	46	265	12	625	-	-	-	-	-
Nettoyeurs et femmes de peine	613	10	66	2	535	3,755	-	48	5	3,702
Cuisiniers	17,832	-	-	161	17,671	7,818	-	-	947	6,871
Domestiques, n.s a	8,511	-	-	484	8,027	134,043	-	-	7,344	126,699
Hommes d'ascenseurs	2,901	-	-	1	2,900	459	-	-	5	454
Gouvernantes, matronnes, maîtres d'hôtel	1,031	-	-	51	980	25,787	1	-	4,250	21,536
Concierges et bedeaux	14,691	-	-	61	14,630	949	-	-	36	913
Gardes-malades, bonnes; infirmiers	2,004	-	6	42	1,956	4,698	-	494	486	3,718
Entrepreneurs de pompes funèbres	1,612	410	576	22	604	17	11	5	-	1
Garçons et filles de table	11,203	-	-	203	11,000	12,797	-	-	236	12,561
Gardiens, n.s.a	13,411	-	-	29	13,382	101	-	-	2	99
Laveurs de vitres	713	32	226	6	449	-	-	-	-	-

TABLEAU 17. Employés rémunérés classifiés selon l'occupation, le status industriel et le sexe, Canada, 1931—Fin

Occupation	Hommes					Femmes				
	Total	Employeurs	A leur propre compte	Sans paie	Employés à gages	Total	Employeuses	A leur propre compte	Sans paie	Employées à gages
Services—fin										
Buanderie; nettoyage, teinturerie et pressage	*13,623*	*1,515*	*3,116*	*94*	*8,898*	*9,012*	*46*	*1,082*	*327*	*7,557*
Propriétaires et gérants	1,841	1,515	7	--	319	59	46	–	–	13
Contremaîtres et surveillants	161	–	–	–	161	118	–	–	–	118
Nettoyeurs et teinturiers	1,532	–	479	7	1,046	333	–	21	3	309
Repasseurs et presseurs	3,366	–	122	11	3,233	2,048	–	4	8	2,036
Opérateurs de machines à laver et de séchoirs	429	–	–	1	428	431	–	–	3	428
Commis de bureau	**124,139**	–	**23**	**367**	**123,749**	**116,927**	**5**	**224**	**565**	**116,133**
Teneur de livres et caissiers	29,553	–	4	67	29,482	21,419	–	–	218	21,201
Mécanographes	239	–	4	–	235	1,503	–	1	–	1,502
Sténographes et dactylos	3,531	–	15	9	3,507	64,993	5	223	110	64,655
Autres employés de bureau	90,816	–	–	291	90,525	29,012	–	–	237	28,775
Autres	**425,408**	–	–	**3,124**	**422,284**	**11,707**	–	–	**75**	**11,632**
Manœuvres et ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	425,408	–	–	3,124	422,284	11,707	–	–	75	11,632
Non spécifiés	**1,357**	**27**	**31**	**8**	**1,291**	**297**	–	–	**3**	**294**
Propriétaires et gérants	103	27	–	–	76	1	–	–	–	1
Contremaîtres et surveillants	93	–	–	–	93	13	–	–	–	13

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931

Occupation	P.c. d'hommes à gages		Semaines perdues par les hommes à gages perdant du temps	P.c. de femmes occupées	P.c. de femmes non au travail le 1er juin	P.c. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Contremaîtres—service d'autobus et de taxi	–	13·	7·40	–	–	3·	14·00
Juges et magistrats	0·4	0·7	30·25	0·9	–	–	–
Gérants et hauts fonctionnaires—tramways	0·5	0·5	18·00	–	–	–	–
Gérants—télégraphes et téléphones	0·5	1·8	12·73	7·3	–	–	–
Gérants—éclairage et énergie électriques	0·6	1·4	19·33	0·5	–	–	–
Gérants—autres transports	0·64	1·8	20·60	25·93	1·1	0·4	–
Ministres du culte et prêtres	0·77	1·21	23·57	0·13	–	–	–
Professeurs et principaux de collèges	0·78	1·47	20·13	9·92	3·1	–	–
Gérants—produits chimiques et dérivés (manuf.)	0·8	3·1	23·39	1·3	–	–	–
Médecins et chirurgiens	0·81	2·34	13·97	4·21	–	–	–
Gérants—appareils électriques (manuf)	0·9	2·6	15·21	0·5	–	–	–
Contremaîtres—autres transports	0·9	9·9	9·18	–	–	–	–
Gérants—buanderie; nettoyage, teinturerie et pressage	0·9	5·6	21·39	3·9	8·		
Gérants—métaux précieux et galvanoplastie (manuf.)	1·	1·	13·00	4·	–	–	–
Officiers de compagnies d'assurance	1·08	3·75	13·55	–	–	–	–
Officiers de chemin de fer	1·14	2·32	21·87	0·87	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—buanderie; nettoyage, teinturerie et pressage	1·2	8·1	12·85	42·3	2·5	0·6	–
Officiers—finance	1·25	2·28	19·85	0·23	–	–	–
Autres rangs, armée, marine et aviation	1·27	3·73	18·39	–	–	11·16	2·10
Contremaîtres et surveillants—impression, édition et reliure	1·3	8·6	8·93	25·1	2·9	–	–
Œuvres religieuses	1·31	3·19	20·74	37·45	3·0	3·19	0·05
Gérants—pulpe, papier et produits du papier (manuf.)	1·4	3·1	20·04	0·5	–	–	–
Gérants et officiers—transport par eau	1·4	6·4	20·44	–	–	–	–
Vétérinaires	1·4	2·8	23·38	–	–	–	–
Officiers—associations industrielles—service personnel	1·5	2·6	20·43	1·4	–	–	–
Postillons et facteurs	1·68	6·52	14·60	0·76	4·	2·40	2·46
Gérants—Produits divers (manuf)	1·7	3·5	19·88	0·8	–	–	–
Contremaîtres—télégraphes et téléphones	1·75	8·92	11·47	26·57	3·4	0·17	–
Avocats et notaires	1·75	3·59	27·95	1·54	–	–	–
Chefs de mouvement—transport ferroviaire	1·8	7·0	14·33	–	–	–	–
Gérants—fourrures et articles en fourrure (manuf)	2·	4·	26·50	4·	–	–	–
Gérants—produits des métalloïdes (manuf)	2·0	5·0	19·38	1·4	–	–	–
Gérants—substances végétales alimentaires (manuf.)	2·01	3·76	18·19	1·38	13·	0·09	–
Gérants—impression, édition et reliure	2·07	3·35	25·82	3·70	–	–	–
Officiers du service public—administration et défense publiques	2·08	5·46	19·63	0·99	1·0	–	–
Gérants—produits du caoutchouc (manuf.)	2·1	5·2	20·47	–	–	–	–
Gérants—produits textiles et vêtement (manuf)	2·1	6·2	18·31	4·4	7·	–	–
Contremaîtres et surveillants—agriculture	2·13	8·86	17·74	0·93	–	0·63	0·11
Pompiers—administration publique	2·19	5·97	17·17	–	–	0·13	–
Contremaîtres et surveillants—garage	2·2	13·8	6·13	–	–	–	–
Officiers—armée, marine et aviation	2·2	2·9	22·00	–	–	0·7	2·80
Gérants—produits des métaux (manuf.)	2·2	4·66	19·37	0·63	5·	–	–
Gérants—produits en cuir (manuf.)	2·3	3·9	20·57	0·3	–	–	–
Contremaîtres, inspecteurs—tramways	2·3	12·0	9·50	–	–	–	–
Gérants—entreposage et emmagasinage	2·5	5·3	16·49	–	–	–	–
Gérants—gros, importations et exportations; agences commerciales	2·52	5·01	19·37	0·88	–	–	–
Investigateurs de crédit—commerce	2·6	6·7	19·22	1·9	–	0·1	–
Gérants—produits du tabac (manuf.)	2·7	2·7	52·00	0·9	–	–	–
Autres—service personnel	2·73	12·65	16·35	46·55	6·02	3·45	4·28
Agents de police et détectives—administration et défense publiques	2·79	7·67	19·24	0·71	8·	0·17	5·22
Gérants—occupations non spécifiées	3·	3·	11·50	1·	–	–	–
Gérants—produits animaux alimentaires (manuf.)	3·0	5·4	24·09	0·4	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—métaux précieux et galvanoplastie (manuf.)	3·0	9·	17·44	10·8	8·	–	–
Gérants—produits textiles (manuf.)	3·1	7·1	22·86	1·8	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—appareils électriques (manuf.)	3·1	15·9	11·51	8·2	9·	0·4	–
Gérants—magasins de détail	3·19	7·61	19·22	4·51	2·8	0·45	6·84
Œuvres sociales	3·2	10·3	24·49	64·20	2·9	0·5	20·00
Propriétaires et gérants—breuvages et liqueurs (manuf)	3·3	4·2	23·71	0·3	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—éclairage et énergie électriques	3·3	15·8	11·08	–	–	–	–
Gérants—garage	3·3	8·7	18·03	–	–	–	–
Gérants—charroyage et déménagement	3·5	5·9	16·18	0·3	–	–	–
Instituteurs—écoles	3·51	6·41	23·92	77·44	3·99	3·11	2·33
Professionnels de l'agriculture	3·6	10·2	22·36	5·7	12·	–	–
Bibliothécaires	3·6	5·1	20·50	80·1	1·9	–	–
Contremaîtres, inspecteurs—chemin de fer	3·88	16·85	13·17	–	–	–	–

[1]En dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois.

NOTA: Là où la base du pourcentage est inférieure à 100, le pourcentage est donné par le nombre entier le plus près; entre 100 et 1,000, avec une décimale; entre 1,000 et plus, avec deux décimales.

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931—Suite

Occupation	P.e. d'hommes à gages		Semaines perdues par les hommes à gages perdant du temps	P.c. de femmes occupées	P.c. de femmes non au travail le 1er juin	P.e. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Contremaîtres et surveillants—entreposage et emmagasinage	3·9	15·2	13·90	–	–	–	–
Chefs de rayon et contremaîtres—commerce	3·95	15·28	13·84	15·94	5·1	0·45	3·57
Gérants—produits du bois (manuf.)	3·97	8·32	19·02	0·18	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—produits des métalloïdes (manuf.)	4·04	22·82	14·14	2·83	19·	0·09	1·78
Missionnaires	4·2	4·9	32·31	42·7	8·2	1·5	–
Vendeurs de billets et chefs de gare—chemin de fer	4·21	7·80	19·47	0·30	–	0·45	22·83
Autres—administration et défense publiques	4·25	19·87	17·83	0·97	–	0·72	15·36
Contremaîtres et surveillants—substances végétales alimentaires (manuf.)	4·5	16·3	14·65	2·02	8·5	0·1	–
Wattmen—transport ferroviaire	4·57	22·33	12·74	–	–	0·02	–
Autres—transport par eau	4·6	16·2	22·15	1·7	–	4·2	7·59
Contremaîtres et surveillants—produits chimiques et dérivés (manuf.)	4·8	20·7	13·54	9·4	2·	–	–
Encanteurs et évaluateurs—commerce	4·8	11·3	20·23	0·3	–	0·3	–
Contremaîtres et surveillants—textiles (manuf.)	4·86	26·28	12·61	20·08	3·9	0·08	–
Opticiens	4·9	12·4	21·04	2·1	–	–	–
Agents d'assurance	4·91	12·76	22·69	2·29	4·3	0·61	4·90
Courtiers et agents, n.a.s.—commerce	5·09	9·97	21·15	3·48	0·6	0·24	10·27
Contremaîtres et surveillants—produits divers (manuf.)	5·1	20·3	16·16	19·8	4·	0·3	–
Gérants—service d'autobus et de taxi	5·1	9·3	29·27	–	–	–	–
Auteurs	5·18	9·92	24·00	12·45	4·8	2·51	2·27
Contremaîtres et surveillants—produits animaux alimentaires (manuf.)	5·2	20·7	20·83	2·4	7·	–	–
Conducteurs de chemin de fer	5·46	19·88	13·81	–	–	–	–
Autres—service professionnel	5·58	13·60	20·17	23·01	4·3	15·97	5·34
Concierges et bedeaux	5·58	16·56	20·91	5·87	2·0	0·69	8·99
Contremaîtres—charroyage et déménagement	5·6	20·5	14·71	–	–	–	–
Opérateurs de dynamos, moteurs et tableaux commutateurs—éclairage et énergie électriques	5·68	20·02	14·95	–	–	1·59	6·13
Conducteurs de tramway	5·68	24·64	13·99	–	–	0·05	45·00
Gérants—autres mines	5·7	11·8	24·90	0·4	–	–	–
Contremaîtres et surveillants—cuir et produits en cuir (manuf.)	5·7	20·7	16·79	20·4	12·5	0·4	11·00
Restaurateurs	5·78	13·8	22·27	17·73	3·6	0·2	–
Distillateurs et soigneurs d'alambic—produits chimiques et dérivés (manuf.)	5·8	32·0	10·05	–	–	–	–
Fabricants de boutons—produits divers (manuf.)	6·	62·	16·41	38·1	16·	27·	13·63
Professionnels de la santé	6·0	15·1	26·60	81·5	14·5	0·6	–
Gérants d'hôtels et hôteliers	6·27	10·78	27·25	8·64	4·7	0·18	–
Gérants—théâtres et agences théâtrales	6·3	11·7	25·13	1·2	–	0·4	1·67
Sylviculteurs et explorateurs	6·32	39·91	20·19	–	–	2·36	11·25
Contremaîtres et surveillants—produits en caoutchouc (manuf.)	6·4	33·9	13·14	14·0	10·	0·5	16·00
Gardes-barrières—chemin de fer	6·4	21·9	15·87	–	–	–	–
Dentistes	6·4	11·9	21·31	3·1	–	–	–
Gouvernantes, matronnes, maîtres d'hôtel	6·5	16·2	22·35	95·65	5·27	0·4	–
Gérants—mines de charbon	6·6	12·0	23·90	0·4		–	–
Contremaîtres et surveillants—breuvages et liqueurs (manuf.)	6·8	19·6	15·87	3·3	13·	–	–
Autres—produits du tabac (manuf.)	6·8	59·9	14·70	72·08	1'·5	21·5	11·03
Entrepreneurs de pompes funèbres	6·8	14·9	22·76	0·2	–	5·0	6·43
Chimistes, analystes, métallurgistes	6·82	14·38	20·29	2·35	9·	–	–
Beurriers et fromagiers (manuf.)	6·98	24·55	19·96	0·97	–	8·60	5·05
Contremaîtres et surveillants—fourrure et articles en fourrure (manuf.)	7·	20·	17·50	33·	7·	–	–
Eclusiers et bateliers	7·07	38·55	19·42	–	–	1·95	9.27
Contremaîtres et surveillants—produits du tabac (manuf.)	7·1	22·2	11·50	26·7	6·	0·5	–
Nettoyeurs et femmes de peine	7·1	25·6	18·91	87·37	13·37	6·4	5·59
Contremaîtres et surveillants—produits du bois (manuf.)	7·13	28·52	15·50	0·73	–	–	–
Agents d'annonces—commerce	7·18	16·63	22·28	6·65	9·8	0·64	–
Gérants—bâtiment et construction	7·20	15·25	23·69	0·21	–	–	–
Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	7·25	15·16	23·74	7·79	11·9	2·05	6·42
Opérateurs—fabriques laitières (manuf.)	7·3	22·0	17·95	3·0	16·	7·2	6·73
Comptables et vérificateurs	7·41	11·93	27·12	3·47	5·6	–	–
Agents acheteurs et acheteurs	7·49	12·05	19·76	3·95	5·0	0·11	0·43
Commis-voyageurs	7·51	15·80	22·38	0·43	14·	0·24	6·00
Contremaîtres et surveillants—produits textiles et vêtement (manuf.)	7·6	23·0	14·84	61·55	8·2	1·3	2·50
Ingénieurs en électricité	7·64	14·32	20·75	–	–	–	–
Autres—transport routier	7·7	35·8	20·24	0·4	–	2·7	12·86
Monteurs de métier, aiguiseurs de cardes—textiles (manuf.)	7·8	52·2	15·76	–	–	4·7	11·60
Bagagistes et messagistes—chemin de fer	7·91	19·36	15·93	–	–	0·73	13·07

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931—Suite

Occupation	P.c. d'hommes à gages		Semaines perdues par les hommes à gages perdant du temps	P.c. de femmes occupées	P.c. de femmes non au travail le 1er juin	P.c. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Autres—commerce	7·99	20·02	18·01	11·52	26·5	18·84	3·66
Fabricants d'eaux gazeuses—produits des métalloïdes (manuf.)	8·	32·	17·94	4·	–	11·	6·67
Prêteurs sur gage	8·	16·	31·00	–	–	–	–
Ostéopathes et chiropracteurs	8·	17·	32·50	25·	25·	–	–
Contremaîtres et surveillants—occupations non spécifiées	8·	25·	18·65	12·3	8·	–	–
Contremaîtres et surveillants—produits des métaux (manuf.)	8·06	30·49	17·08	2·12	8·5	0·18	12·50
Mécaniciens de locomotive	8·06	24·96	16·48	–	–	–	–
Autres employés de bureau	8·08	17·49	21·49	24·12	5·27	15·64	4·49
Gardes-malades—bonnes	8·18	21·57	21·83	75·53	18·34	4·35	8·75
Rouleurs—charroyeurs, monteurs, etc.—autres mines	8·2	48·5	12·89	–	–	3·2	16·58
Fabricants et réparateurs d'instruments scientifiques et professionnels—produits divers (manuf.)	8·2	28·6	18·29	27·2	11·	3·4	4·80
Décorateurs, drapeurs, étalagistes—commerce	8·2	24·7	18·60	17·1	10·4	8·5	4·07
Professeurs—danse et culture physique	8·2	24·3	25·16	19·31	8·6	3·8	14·32
Encaisseurs—commerce	8·37	22·89	20·20	2·47	2·	4·86	5·17
Gardiens, n.a.s	8·39	27·40	21·56	0·73	3·	1·13	16·32
Téléphonistes	8·5	18·2	20·73	93·73	6·06	11·4	4·44
Inspecteurs et éprouveurs—appareils électriques (manuf.)	8·6	29·9	16·93	20·3	10·9	3·7	12·96
Pompeurs—éclairage et énergie électriques	8·6	28·6	16·66	–	–	0·9	15·78
Gérants—autres amusements	8·6	21·3	22·46	2·7	6·	0·5	15·33
Autres—produits chimiques et dérivés (manuf.)	8·60	39·10	15·31	25·92	8·4	9·58	6·24
Autres—substances végétales alimentaires (manuf.)	8·8	33·1	23·01	11·9	16·	11·7	10·59
Fabricants de lampes électriques—appareils électriques (manuf.)	8·	49·	17·35	78·5	7·8	11·	9·25
Imprimeurs—textiles (manuf.)	9·0	23·4	18·28	14·5	15·	12·9	4·50
Electrotypeurs et stéréotypeurs—impression, édition et reliure	9·0	25·9	13·63	–	–	0·3	–
Architectes	9·1	17·7	20·98	0·2	–	–	–
Contremaîtres de section et cantonniers—transport ferroviaire	9·17	37·76	22·00	–	–	2·30	17·77
Inspecteurs, mesureurs et échantillonneurs—commerce	9·18	24·81	18·42	12·74	17·1	5·12	8·78
Vendeurs de journaux	9·2	19·1	28·70	1·1	–	68·2	4·69
Mélangeurs, mouleurs et épandeurs—produits du caoutchouc (manuf.)	9·5	62·2	16·44	–	–	1·0	23·00
Correcteurs d'épreuves—impression, édition et reliure	9·5	20·5	17·93	45·1	1·8	2·0	–
Chasseurs et porteurs—non sur les chemins de fer	9·59	28·51	21·75	0·74	4·0	15·83	7·82
Autres—finance et assurance	9·6	16·30	23·24	–	–	–	–
Malteurs, brasseurs et distillateurs—breuvages et liqueurs (manuf.)	9·7	31·2	21·50	–	–	0·9	–
Bocardeurs—autres mines	9·8	43·1	13·16	–	–	7·7	13·10
Contremaîtres et surveillants—transport par eau	9·8	35·9	18·53	–	–	–	–
Courtiers en immeubles	9·98	17·97	31·61	2·56	8·0	0·38	–
Contremaîtres et surveillants—autres mines	9·99	29·12	15·65	–	–	0·10	10·00
Livreurs et charretiers, n.s.—transport routier	9·99	30·63	21·01	–	–	26·85	9·19
Autres—substances végétales alimentaires (manuf.)	10·1	37·2	17·12	43·1	15·1	14·5	11·59
Peseurs—entreposage et emmagasinage	10·19	30·27	17·21	3·93	20·	1·60	7·62
Constructeurs et réparateurs de wagons—produits des métaux (manuf.)	10·39	37·41	14·40	–	–	0·65	10·29
Apprentis imprimeurs et relieurs—impression, édition et reliure	10·40	26·17	20·37	6·43	15·3	70·74	4·96
Chaufourniers—produits des métalloïdes (manuf.)	10·6	56·9	16·50	–	–	0·5	14·50
Hommes d'ascenseurs	10·62	29·24	20·79	13·54	6·2	10·31	10·07
Teneurs de livres, caissiers	10·65	19·13	23·73	41·83	6·89	6·00	5·33
Conserveurs, fumeurs, saleurs de viande (manuf.)	10·7	38·8	18·13	34·0	11·7	8·9	15·50
Lithographes—impression, édition et reliure	10·8	32·5	16·98	0·1	–	0·3	3·00
Courtiers en valeurs mobilières et obligations	10·81	16·69	29·78	1·19	6·	0·55	7·13
Autres—impression, édition et reliure	10·9	33·8	19·71	62·94	13·9	19·6	7·04
Inspecteurs, réceptionnaires, rentrayeurs—textiles (manuf.)	10·9	42·2	17·34	85·30	8·75	14·5	5·62
Opérateurs de stations radiophoniques—autres transports et communications	10·9	25·5	22·02	–	–	4·9	3·40
Ingénieurs civils et arpenteurs	10·94	20·04	22·78	–	–	–	–
Domestiques	11·03	30·31	24·44	94·04	7·07	20·12	8·79
Entreposeurs—entreposage et emmagasinage	11·08	29·80	18·76	0·53	7·	3·81	7·43
Autres—buanderie	11·18	19·48	29·47	55·63	9·59	3·88	6·25
Vendeurs et vendeuses	11·30	24·54	23·07	30·60	10·41	13·29	7·02
Expéditionnaires—entreposage et emmagasinage	11·31	31·77	19·09	3·07	9·0	9·57	8·52
Mouleurs et presseurs—verre—produits des métalloïdes (manuf)	11·4	65·7	19·01	6·9	20·	10·0	23·30
Contremaîtres et surveillants—bâtiment et construction	11·45	39·76	18·53	–	–	0·11	5·00
Photographes	11·48	23·22	22·68	27·30	12·6	15·04	4·31
Mécanographes	11·49	20·9	21·49	86·47	9·45	27·7	5·11
Typographes, imprimeurs, n.s.—impression, édition et reliure	11·50	29·17	19·61	3·55	10·3	1·43	6·14

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931—Suite

Occupation	P.e. d'bommes à gages		Semaines perdues par les bommes à gages perdant du temps	P.e. de femmes occupées	P.e. de femmes non au travail le 1er juin	P.c. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Autres—transports et communications ferroviaires	11·6	29·5	21·05	–	–	5·9	8·54
Contremaîtres et surveillants—pulpe, papier et produits du papier (manuf.)	11·65	36·49	14·41	5·38	8·	0·07	8·00
Commissionnaires—autres transports et communications	11·65	28·20	24·72	2·70	12·1	78·92	7·65
Embouteilleurs et bommes de cave—breuvages et liqueurs (manuf.)	11·8	44·9	22·03	17·0	30·9	15·9	13·01
Fabricants de peintures et vernis—produits chimiques et dérivés (manuf.)	11·8	36·7	19·09	3·1	21·	7·4	11·56
Dessinateurs et traceurs	11·82	24·15	20·41	2·15	11·	8·51	7·46
Blanchisseurs et teinturiers—textiles (manuf.)	11·95	45·45	17·64	6·14	11·	10·91	8·72
Sténographes et dactylos	11·95	22·04	25·09	94·85	9·78	24·41	6·60
Machinistes et opérateurs de einéma	11·98	26·63	21·27	0·37	–	6·21	6·79
Ingénieurs mécaniciens	11·99	24·95	22·66	–	–	–	–
Ingénieurs miniers	12·07	20·55	26·75	–	–	–	–
Cardeurs et étireurs—textiles (manuf.)	12·2	64·5	18·24	37·25	9·7	16·4	13·45
Finisseurs et calandreurs—textiles (manuf.)	12·3	56·1	18·07	43·56	9·3	13·4	10·86
Cireurs de chassures	12·3	41·8	26·26	–	–	36·5	13·92
Matelassiers—produits divers (manuf.)	12·8	50·5	19·65	20·0	8·	13·4	11·91
Pressiers et imprimeurs sur presse plate—impression, édition et reliure	12·91	34·07	18·63	–	–	1·07	10·71
Meuniers	12·99	27·55	19·63	–	–	2·55	6·71
Opérateurs de machines à laver et séchoirs—buanderie; nettoyage, teinturerie et pressage	13·1	30·1	23·96	50·0	9·1	6·8	7·24
Tanneurs—cuir et produits en cuir (manuf.)	13·2	46·2	18·93	–	–	4·8	14·09
Facteurs—transport ferroviaire	13·30	30·05	20·07	–	–	2·36	10·08
Contremaîtres et surveillants—mines de cbarbon	13·4	34·3	15·63	–	–	–	–
Fabricants de brosses et balais—produits divers (manuf.)	13·4	45·1	20·20	17·8	6·7	11·9	9·67
Apprentis boulangers	13·45	33·81	23·14	2·49	11·	88·07	7·55
Gérants—abatage du bois	13·6	20·6	20·30	–	–	–	–
Barbiers, coiffeurs, manucures	13·62	29·45	23·44	33·20	11·24	1·60	5·77
Apprentis cordonniers—cuir et produits en cuir (manuf.)	13·7	43·3	24·16	–	–	86·6	9·97
Apprentis bijoutiers et horlogers—métaux précieux et galvanoplastie (manuf.)	13·8	29·5	20·25	0·7	–	72·1	6·07
Autres—autres transports et communications	13·8	29·6	24·30	4·2	–	48·3	9·08
Autres—cuir et produits en cuir (manuf.)	13·81	53·77	18·68	39·51	17·8	16·55	12·49
Artisans et ouvriers fondeurs—produits ebimiques et dérivés (manuf.)	14·0	41·6	15·99	0·2	–	1·0	14·22
Huissiers—amusement	14·0	33·7	24·98	29·3	16·7	42·9	8·87
Autres—produits textiles et vêtement (manuf.)	14·2	39·3	21·15	57·14	14·07	11·1	9·85
Graisseurs de macbines—éclairage et énergie électriques	14·22	51·61	17·40	–	–	6·86	12·28
Relieurs—impression, édition et reliure	14·30	35·7	19·78	58·70	13·62	1·0	10·00
Autres—produits divers (manuf.)	14·34	38·40	21·65	34·49	12·8	20·79	8·27
Artistes, professurs d'art, sculpteurs, peintres	14·42	30·63	22·46	23·85	19·6	4·61	6·67
Autres—textiles (manuf.)	14·49	52·28	19·00	65·42	8·86	25·57	11·58
Tricoteurs—produits textiles et vêtement (manuf.)	14·54	53·68	18·37	56·16	8·48	23·91	10·41
Télégraphistes	14·58	24·31	23·49	11·04	9·7	2·90	10·61
Bobineurs, ourdisseurs, enrouleurs—textiles (manuf.)	14·7	61·8	17·32	82·52	11·38	36·0	11·20
Tisseurs—textiles (manuf.)	14·73	54·53	19·32	45·89	10·08	17·23	10·83
Apprentis barbiers et coiffeurs	14·8	32·7	28·13	44·0	14·3	82·7	9·27
Fabricants de boîtes, sacs et enveloppes—pulpe, papier et produits en papier (manuf.)	14·81	45·3	18·24	65·86	11·03	20·0	10·41
Laveurs de vitres	14·9	37·0	22·02	–	–	4·9	10·86
Apprentis machinistes—produits des métaux (manuf.)	15·01	48·01	19·93	–	–	61·84	9·69
Installateurs de canalisations et câblistes—autres transports et communications	11·08	37·47	18·16	–	–	3·07	12·71
Garçons de table	15·10	34·25	22·94	53·31	13·64	6·73	9·61
Fabricants de chaux, plâtre et ciment—produits des métalloïdes (manuf.)	15·2	56·7	21·44	–	–	3·0	9·80
Hommes de cour—transport ferroviaire	15·22	37·20	16·72	–	–	2·61	16·95
Autres—pulpe, papier et produits en papier (manuf.)	15·28	54·17	15·86	21·06	18·0	12·06	11·10
Conducteurs de camion	16·52	43·07	21·36	–	–	6·98	14·35
Ouvriers de ferme	15·58	33·54	24·79	0·82	11·57	19·15	6·60
Chauffeurs et conducteurs d'autobus	15·65	35·51	23·14	0·05	17·	4·11	15·11
Bouchers et abatteurs—produits animaux alimentaires (manuf.)	15·73	35·67	22·10	0·03	–	9·10	6·75
Fileurs—textiles (manuf.)	15·78	62·83	19·54	58·18	11·03	28·80	11·61
Graveurs mécaniques—impression, édition et reliure	15·8	32·3	16·15	0·2	–	13·2	4·94
Nettoyeurs et teinturiers—buanderie; nettoyage, teinturerie et pressage	15·87	37·86	22·39	22·80	11·3	13·10	7·88
Fabricants de tentes, voiles, auvents—produits textiles et vêtement (manuf.)	15·9	52·2	23·11	19·1	19·	5·1	14·50
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-ligne—transport ferroviaire	16·12	37·92	21·06	–	–	1·03	15·67
Boulangers (manuf.)	16·13	35·40	22·30	3·02	8·2	5·37	7·89

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931—Suite

Occupation	P.c. d'hommes à gages		Semaines perdues par les hommes à gages perdant du temps	P.c. de femmes occupées	P.c. de femmes non au travail le 1er juin	P.c. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Camionneurs, chnrretiers et cochers	16·14	44·50	21·04	–	–	8·16	11·83
Autres—produits en caoutchouc (manuf)	16·26	66·62	16·87	30·70	14·0	10·98	14·63
Confiseurs et biscuitiers (manuf.)	16·40	48·06	19·02	46·73	16·00	18·53	12·30
Acteurs forains et sportifs—nmusements	16·5	30·5	24·34	1·5	9·	10·8	6·73
Marins, matelots et manoeuvres	16·66	32·98	24·75	–	–	13·09	11·05
Préposés aux machines—impression, édition et reliure	16·67	40·05	20·12	35·18	11·3	44·50	8·01
Empaqueteurs, emballeurs et étiqueteurs—entreposage et emmagasinage	16·70	50·75	19·35	64·09	13·20	20·69	11·79
Potiers, vernisseurs et décorateurs—produits des métalloïdes (manuf.)	16·8	58·9	17·29	8·4	28·	9·1	11·67
Préposés aux mnchines—pulpe, papier et produits du papier (manuf.)	17·15	56·60	16·29	2·63	11·	6·09	10·80
Chaffeurs de chaudières—éclairage ct énergie électriques	17·30	45·70	19·56	–	–	2·37	13·67
Vulcanisateurs—produits en caoutchouc (manuf.)	17·4	44·6	23·40	–	–	10·5	11·32
Apprentis forgerons—produits des métaux (manuf.)	17·4	38·7	25·17	–	–	62·5	8·97
Capitaines, seconds et pilotes—transport par eau	17·49	42·49	22·21	–	–	1·29	13·67
Fabricants de boîtres, paniers et caisses—produits du bois (manuf.)	17·5	56·8	20·38	15·63	22·0	21·5	12·39
Camelots et colporteurs	17·5	41·4	25·71	0·6	–	14·1	14·97
Autres—breuvages et liqueurs (manuf.)	17·6	46·7	19·78	12·4	13·	7·5	9·58
Fabricantsde bandages et tubes—produits du caoutchouc (manuf.)	17·67	67·92	17·85	9·71	9·2	3·55	13·97
Sculpteurs et encadreurs—produits du bois (manuf.)	17·8	48·1	19·56	1·0	25·	10·7	5·64
Aviateurs	17·8	25·7	28·78	–	–	3·0	17·56
Bijoutiers, fabricants et répareurs de montres— métaux précieux et gavanoplastie (manuf.)	17·91	36·49	23·24	5·49	11·7	1·41	12·19
Corroyeurs, juseurs et finisseurs—cuir ct produits en cuir (manuf.)	18·0	55·3	18·55	16·1	18·5	11·4	6·75
Electriciens et instnllateurs—bâtiment et construction	18·07	40·59	20·32	–	–	1·65	12·40
Ouvriers fondeurs—produits des métaux (manuf.)	18·17	55·08	19·88	–	–	2·73	18·35
Opérateurs—raffinage du sucre (manuf)	18·2	53·2	17·28	8·9	20·0	6·5	9·60
Gnntiers—cuir et produits en cuir (manuf.)	18·2	50·8	20·23	63·2	10·0	15·3	12·35
Vernisseurs, émailleurs et laqueurs—produits des métaux (manuf.)	18·3	64·8	17·99	13·6	13·	9·5	10·68
Contremaîtres et surveillants—abatage du bois	18·6	48·4	18·05	–	–	0·1	–
Mécaniciens de machines fixes, n a s —éclairage et énergie électriques	18·80	41·60	21·95	–	–	0·77	12·67
Tonneliers—produits du bois (manuf.)	18·88	50·00	20·66	–	–	4·36	10·87
Apprentis meubliers et énénistes—produits du bois (manuf.)	18·9	47·5	20·04	–	–	85·3	9·25
Machinistes, n.a s.—produits des métaux (manuf.)	18·92	45·87	22·19	–	–	7·07	12·78
Autres—métaux précieux et galvanoplastie (manuf.)	19·0	50·0	20·98	33·0	23·	10·3	8·08
Autres—amusements	19·07	44·37	26·58	6·14	5·	38·23	15·67
Apprentis chaudronniers—produits des métaux (manuf.)	19·1	52·5	21·28	–	–	61·7	14·30
Modeleurs—produits des métaux (manuf.)	19·38	54·70	19·03	–	–	6·76	6·71
Tourneurs et raboteurs--machinistes—produits du bcis (manuf.)	19·40	59·32	19·05	3·61	12·	11·38	12·02
Apprentis électriciens et installateurs—bàtiment et construction	19·46	46·36	22·89	–	–	67·25	10·28
Enroulcurs d'induit et isolateurs de bobines—appareils électriques (manuf.)	19·5	64·3	18·35	39·5	18·3	6·8	15·25
Machinistes—produits des métaux (manuf.)	19·50	53·77	20·75	–	–	0·95	12·83
Autres—produits des métalloïdes (manuf.)	19·60	50·98	21·01	13·16	13·3	10·91	13·43
Répareurs de chnussures—cuir et produits en cuir (manuf.)	19·68	43·08	26·50	–	–	1·95	9·34
Soudcurs à l'électricité et à l'acétylène—produits dcs métaux (manuf.)	19·90	58·52	20·72	–	–	5·33	15·90
Opérâteurs de machines—chaussures (manuf.)	19·91	59·99	20·90	36·10	13·99	16·44	10·98
Apprentis charpentiers—bâtiment et construction	19·91	52·93	24·19	–	–	72·29	12·80
Fabricants et répareurs de batteries—appareils électriques (manuf.)	20·0	43·6	21·32	1·6	–	1·07	16·08
Apprentis tailleurs—produits textiles et vêtement (manuf.)	20·1	46·4	23·52	20·1	18·	84·0	10·99
Assembleurs d'instruments et appareils—appareils électriques	20·17	47·28	20·67	24·41	14·5	15·89	14·70
Mouleurs et fabricants de brique et tuile—produits des métalloïdes (manuf.)	20·3	71·9	21·83	–	–	7·5	18·9
Apprentis peintres—bâtiment et construction	20·5	54·1	26·19	–	–	83·2	13·79
Apprentis tôliers et ferblantiers—bâtiment et construction	20·6	50·5	23·70	–	–	75·0	12·38
Autres—autres mines	20·64	47·11	22·05	–	–	3·8	17·19
Préposés aux treuils, grues et montc-charge—éclairage et énergie électriques	20·64	59·68	20·31	–	–	1·42	17·45
Coupeurs, tailleurs et sculpteurs de pierre—produits des métalloïdes (manuf.)	20·70	59·90	19·63	–	–	6·11	9·42
Scieurs—produits du bois (manuf.)	20·74	65·61	20·64	–	–	5·13	14·10

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931—Suite

Occupation	P.c d'hommes à gages		Semaines perdues par les hommes à gages perdant du temps	P.c. de femmes occupées	P.c. de femmes non au travail le 1er juin	P.c. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Batteurs, éplucheurs, trieurs de laine—textiles (manuf.)	20·8	69·4	17·92	30·7	9·	15·3	15·96
Officiers mécaniciens—transport par eau	21·09	49·60	22·54	–	–	0·67	19·00
Fabricants de conserves—fruits et légumes (manuf.)	21·1	44·4	21·14	55·24	25·6	12·3	17·10
Fabricants de papier—pulpe, papier et produits du papier (manuf.)	21·23	60·83	16·96	–	–	2·24	13·70
Outilleurs, poinçonneurs de matrices—produits des métaux (manuf.)	21·34	61·23	22·14	–	–	1·20	15·76
Apprentis plombiers—bâtiment et construction	21·36	47·22	23·11	–	–	66·61	10·28
Répareurs—produits des métaux (manuf.)	21·42	55·29	21·34	–	–	0·18	17·00
Constructeurs et réparateurs d'embarcations—produits du bois (manuf.)	21·7	54·9	22·52	–	–	12·2	13·86
Plaqueurs—métaux précieux et galvanoplastie (manuf.)	21·7	57·2	20·64	0·9	–	11·3	15·12
Cigarettiers—produits du tabac (manuf.)	22·	63·	16·41	73·	10·	7·	23·50
Coupeurs—produits textiles et vêtement (manuf.)	22·06	56·47	20·54	16·24	11·6	14·31	10·68
Autres—occupations non spécifiées	22·19	43·94	26·59	19·97	17·5	23·17	10·68
Autres—appareils électriques (manuf.)	22·2	52·0	21·23	53·42	11·9	17·5	14·14
Autres—produits du bois (manuf.)	22·26	61·51	20·71	3·85	12·4	10·39	12·21
Coupeurs—cuir et produits en cuir (manuf.)	22·47	60·34	20·45	3·59	20·	12·91	11·55
Finisseurs et polisseurs—produits du bois (manuf.)	22·50	59·55	20·44	1·98	18·	6·38	10·93
Pressiers et estampeurs—produits des métaux (manuf.)	22·80	69·5	21·90	14·40	18·8	8·5	17·47
Chaudronniers—produits des métaux (manuf.)	22·9	50·3	18·53	–	–	3·9	16·43
Meubliers et ébénistes—produits du bois (manuf.)	22·91	56·88	20·52	–	–	2·13	9·58
Comptables et garçons de service—transport par eau	23·08	49·7	22·77	16·82	7·6	8·8	16·19
Conserveurs et saurisseurs de poisson—produits animaux alimentaires (manuf.)	23·62	56·82	26·69	55·07	36·81	16·65	12·10
Inspecteurs, trieurs et mesureurs—produits du bois (manuf.)	23·66	58·11	20·51	–	–	1·31	19·63
Tréfileurs, étireurs et tresseurs de fil—produits des métaux (manuf.)	23·8	65·1	20·00	8·4	14·	9·6	15·13
Machinistes, n.s.a.—produits des métaux (manuf.)	23·97	70·25	23·04	13·00	12·5	11·40	16·60
Serre-freins—transport ferroviaire	24·28	48·55	22·02	–	–	0·14	16·83
Ouvriers—mines et carrières	24·29	64·19	22·27	–	–	7·35	17·78
Autres—bâtiment et construction	24·4	59·0	22·67	–	–	5·4	12·27
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs—produits des métaux (manuf.)	24·50	58·95	21·63	–	–	0·21	21·20
Forgerons, marteleurs et forgeurs—produits des métaux (manuf.)	24·58	55·48	22·70	–	–	0·33	9·84
Tôliers et ferblantiers—bâtiment et construction	24·58	60·79	21·78	1·54	25·	1·36	13·22
Carriers et foreurs dans le roc—autres mines	24·67	65·98	21·15	–	–	3·54	17·58
Cigariers—produits du tabac (manuf.)	24·9	73·7	22·86	52·11	11·0	7·9	12·29
Pelletiers—coupeurs, tanneurs, couseurs—fourrures et articles en fourrure (manuf.)	24·93	60·20	21·75	34·84	24·20	14·38	13·76
Cuisiniers	25·09	45·11	26·14	28·00	8·05	2·16	12·38
Souffleurs de verre—produits des métalloïdes (manuf.)	25·8	70·6	26·10	3·5	43·	4·6	18·11
Apprentis plâtriers et latteurs—bâtiment et construction	25·8	60·0	24·24	–	–	71·7	15·71
Couseurs, couturières—hors de l'atelier (manuf.)	26·5	55·3	23·39	92·78	12·40	21·8	10·19
Orfèvres—métaux précieux et galvanoplastie (manuf.)	26·5	55·4	20·99	5·8	19·	8·5	10·86
Fabricants de valises, courroies et sacs—cuir et produits en cuir (manuf.)	26·6	67·7	20·99	13·1	14·	9·4	18·89
Plombiers, tuyautiers et gaziers—bâtiment et construction	26·69	58·30	22·15	–	–	9·0	13·41
Limeurs et aiguiseurs—produits des métaux (manuf.)	26·75	70·97	23·32	–	–	2·96	17·21
Chauffeurs et pareurs—bateaux	26·8	60·9	21·63	–	–	72·8	12·95
Musiciens et professeurs de musique	27·32	62·87	23·09	–	–	8·50	14·09
Ajusteurs, assembleurs et monteurs—produits des métaux (manuf.)	27·45	68·70	23·37	2·87	13·8	6·48	12·78
Mineurs—autres mines	27·50	53·16	24·68	–	–	1·99	17·98
Autres—produits des métaux (manuf.)	27·58	64·99	23·30	3·82	11·0	11·57	12·54
Lamineurs, n.s.a.—produits des métaux (manuf.)	27·6	70·7	22·73	–	–	1·7	30·14
Apprentis rembourreurs—produits du bois (manuf.)	27·8	56·6	23·75	3·6	–	75·9	14·81
Chauffeurs de locomotive—transport ferroviaire	27·86	50·42	23·02	–	–	0·22	15·46
Pêcheurs	28·20	47·81	23·80	0·44	31·	11·27	10·58
Apprentis maçons en brique et pierre—bâtiment et construction	28·4	65·3	26·54	–	–	66·6	16·62
Peintres, décorateurs et vitriers—bâtiment et construction	28·44	68·78	24·44	–	–	1·64	18·88
Chasseurs et trappeurs	28·72	46·47	24·59	0·19	67·	6·79	11·38
Polisseurs et embosseurs—produits des métaux (manuf.)	28·75	73·90	23·21	3·15	14·	5·59	16·05
Cordonniers—produits du caoutchouc (manuf.)	28·80	77·08	18·96	33·01	17·2	11·00	18·86
Autres—mines de charbon	29·18	70·94	22·12	–	–	7·29	21·14
Lormiers et selliers—produits en cuir (manuf.)	29·9	52·4	26·97	0·1	–	2·1	5·47
Repasseurs et presseurs—buanderie; nettoyage, teinturerie et pressage	30·37	63·32	22·99	38·64	11·30	11·01	12·52
Voituriers et charrons—produits du bois (manuf.)	30·8	61·7	25·54	–	–	3·9	9·38
Tailleurs et tailleuses	30·84	59·35	24·03	16·76	21·83	0·58	9·20

TABLEAU 18. Occupations disposées en ordre ascendant de pourcentage d'hommes à gages non au travail le 1er juin, montrant le pourcentage d'hommes perdant du temps et les semaines perdues par les hommes perdant du temps, pourcentage de femmes et d'enfants occupés, pourcentage de femmes non au travail le 1er juin et semaines perdues par les enfants, Canada, année terminée le 1er juin 1931—Fin

Occupation	P.c. d'hommes à gages		Semaines perdues par les hommes à gages perdant du temps	P.c. de femmes occupées	P.c. de femmes non au travail le 1er juin	P.c. d'employés à gages juvéniles	Semaines perdues par les enfants
	Non au travail le 1er juin	Perdant du temps					
Rembourreurs—produits du bois (manuf.)	31·28	66·36	24·29	5·36	33·6	2·74	15·61
Fabricants de chapeaux et casquettes	31·5	62·3	21·80	43·58	24·9	11·5	14·51
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs—produits des métaux (manuf.)	31·98	72·89	24·67	0·86	31·	0·23	15·22
Couvreurs (non métalliques) et poseurs d'ardoises—bâtiment et construction	32,5	74,2	25,80	–	–	3,6	17,96
Charpentiers—bâtiment et construction	32·61	69·40	24·55	–	–	0·58	14·52
Couseurs, opérateurs de machines à coudre—fabrique—produits textiles et vêtement (manuf.)	32·94	68·23	22·52	86·46	15·90	17·92	14·20
Modistes	33·	67·	20·91	98·37	19·71	–	–
Foreurs d'huile—autres mines	34·4	54·4	25·06	–	–	1·5	8·00
Fabricants d'instruments de musique	36·4	58·9	28·94	4·0	31·	3·1	8·64
Acteurs et actrices	36·8	49·5	28·41	45·9	37·9	4·7	19·56
Charpentiers et monteurs en acier et fer—bâtiment et construction	37·08	75·66	24·39	–	–	1·75	12·54
Débardeurs et arrimeurs—transport par eau	37·65	78·88	24·74	–	–	1·64	24·68
Finisseurs de ciment—bâtiment et construction	38·0	81·1	25·65	–	–	0·5	12·00
Manoeuvres et ouvriers sans métier[1]	38·28	69·20	27·43	2·68	15·65	10·56	20·82
Rouleurs—charroyeurs, monteurs—mines de charbon	39·65	88·86	24·13	–	–	21·80	23·53
Maçons en brique et pierre—bâtiment et construction	41·92	80·10	27·70	–	–	0·63	16·02
Ouvriers—mines de charbon	41·93	86·69	25·59	–	–	13·77	23·92
Bûcherons	43·52	76·64	24·95	–	–	9·41	17·83
Plâtriers et latteurs—bâtiment et construction	48·29	83·16	27·75	–	–	1·33	21·03
Mineurs—mines de charbon	52·07	88·77	25·63	–	–	2·94	23·45
Modistes-couturières	–	–	–	100·00	12·02	–	–
Apprentis modistes-couturières	–	–	–	100·00	10·7	–	–
Apprentis modistes	–	–	–	100·00	21·5	–	–
Infirmières—graduées	–	–	–	100·00	10·46	–	–
Elèves-infirmières	–	–	–	100·00	2·08	–	–

[1]En dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois.

TABLEAU 19. Comparaison de la eroissanee et du déelin dans le ehômage entre 1931 et 1936 et ehômage pour des industries ehoisies, Provinees des Prairies, 1931 et 1936

Nº	Industrie[1]	Tetal des employés à gages		
		Nomb.		Changement proportionnel
		1er juin 1931	1er juin 1936	
1	**Industries montrant une augmentation dans l'emploiement**	**231,355**	**260,867**	**12·76**
2	Extraction et broyago de l'or	247	1,373	463·97
2	Transports, n.s.a	209	362	73·21
4	Extractien et broyage du euivre	1,093	1,474	34·86
5	Transport aérien	182	256	40·66
6	Abattoirs ot salaisens (manuf.)	2,774	3,959	42·72
7	Abatage et transport des billets	1,451	2,158	48·73
8	Service de police (fédérale et previnciale)	892	1,205	35·09
9	Beurreries ot fremageries, détail	2,821	3,785	34·53
10	Matelas (manuf.)	202	259	28·22
11	Taxis, livraison et autobus	732	939	28·28
12	Service domestique privé	29,852	38,537	29·09
13	Teinturerie, netteyage et pressage	571	777	15·80
14	Art et musique (art cemmercial cempris)	476	630	32·35
15	Extractien du charbon	9,688	9,464	-2·31
16	Boîtes, paniors et barils (manuf.)	323	383	18·58
17	Maisons de logement ou de pension	1,953	2,474	26·68
18	Pelleteries (manuf. et commerce de détail)	542	595	9·78
19	Agriculture	83,860	92,816	10·68
20	Vêtement—celui sur mesure compris	2,421	2,680	10·70
21	Théâtres et agences théâtrales	977	1,113	13·92
22	Scieries et ateliers de rabotage	2,671	2,830	5·95
23	Administration fédérale et provincialo, n.s.a	6,951	8,058	15·93
24	Administratien municipalo, n.s.a	5,797	6,719	15·90
25	Librairie (commerco de détail et de gres)	792	903	14·02
26	Charroyage, camionnage et reulage	3,022	3,457	14·39
27	Drogues (commerce de détail et de gros)	1,533	1,673	9·13
28	Tabac (commerce de détail et de gros)	448	504	12·50
29	Entreposage	5,939	6,394	7·66
30	Eaux gazeuses et minérales (manuf.)	189	208	10·05
31	Service postal	4,185	4,639	10·85
32	Salles de billard et clubs sportifs	1,395	1,587	13·68
33	Poterie, terre cuite et faïence (manuf.)	136	132	-2·94
34	Puits d'huile et de gaz, transfermation et commerce de détail	3,557	3,479	-2·19
35	Chaussures (commerce de détail)	353	368	4·25
35	Bonneterio et tricots (manuf.)	166	155	-5·63
37	Quincaillerio (commorce de gros et de détail)	4,171	4,233	1·49
38	Littérature, jeurnalisme, bibliothéconomie	165	177	7·27
39	Magasins généraux et à rayons	14,648	15,552	6·17
40	Beutiques de barbier et coiffeur	1,823	1,976	8·39
41	Outillage scientifiquo et professionnel (manuf.)	164	163	-0·61
42	Benbons et confiserie (commerco de détail)	1,005	1,023	1·79
43	Epicerie (cemmerce de gres et do détail)	5,685	5,709	0·42
44	Viande, volaille et poisson (commerco de détail)	1,822	1,819	-0·16
45	Enseignement	22,571	23,017	1·98
46	Département des incendies	800	823	2·88
47	**Industries montrant une diminution dans l'emploiement**	**171,994**	**141,743**	**−17·59**
48	Extraction d'autres minéraux et de minéraux nen spécifiés	250	201	−19·60
49	Automobilos: fabrication, ventes, réparation ot garagos	9,885	9,342	−5·49
50	Aqueduc	497	478	−3·82
51	Charben et bois (commerce de détail)	1,025	1,241	21·07
52	Police (municipale)	985	982	−0·30
53	Moulins à farine et à grain	1,845	1,706	−7·53
54	Liqueurs, breuvages (oaux gazeuses non comprises) (manuf.)	1,118	1,067	−4·56
55	Articles d'eptique (commerce de détail)	108	101	−6·48
56	Oeuvres sociales et de cbarité	1,007	990	−1·69
57	Beulangeries	2,207	2,150	−2·58
58	Tramways électriques	2,258	2,142	−5·14
59	Meubles et garnituros do maison (commorce do détail)	768	707	−7·94
60	Défonse nationale	1,020	977	−4·22
61	Vêtement et merceries (commorce de gres et de détail)	3,130	2,800	−10·54
62	Chemins de for	47,377	42,101	−11·14
63	Meubles (rembourrage cempris) (manuf.)	526	446	−15·21
64	Comptabilité et service d'actuaire	505	471	−6·73
65	Réparation de chaussures	307	315	2·61
66	Fonderies do fer	1,039	879	−15·40
67	Hôtels, restaurants et tavernos	14,497	12,942	−10·73
68	Preduits du bois, n.s.a. (manuf.)	235	225	−4·26
69	Impression, édition ot reliure	4,963	4,398	−11·38
70	Produits du papier—boîtos, sacs, papotorio	549	467	−14·94
71	Ateliers de photographe	285	246	−13·68
72	Agonces do publicité	350	311	−11·14
73	Service commorcial	362	326	−9·94
74	Produits du cuivro ot du brenze (manuf.)	155	134	−13·55
75	Forge	755	508	−19·47
76	Liqueurs et brouvages (commerce de détail)	582	516	−11·34
77	Service persennel, n.s.a	842	732	−13·06

n.s.a.—non spécifié ailleurs.

[1]Les industries énumérées sont cellos comprenant 100 employés à gagos ou plus au travail lo 1er juin 1931 dans les trois Provinces des Prairios combinées.

[2]A cause surtout de différences dans la classification aux doux recensements, les données de 1931 et de 1936 peur ces industries ne sent pas eomparablos.

TABLEAU 19. Comparaison de la croissance et du déclin dans le chômage entre 1931 et 1936 et chômage pour des industries choisies, Provinces des Prairies, 1931 et 1936

Employés à gages au travail à la date du recensement — Nomb. 1er juin 1931	Employés à gages au travail à la date du recensement — Nomb. 1er juin 1936	Employés à gages au travail à la date du recensement — Changement proportionnel	P.c. du total des employés à gages ne déclarant aucun emploi — 1er juin 1931	P.c. du total des employés à gages ne déclarant aucun emploi — 1er juin 1936	Nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages — 1931	Nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages — 1936	No
192,064	**222,941**	**16·08**	**14·16**	**11·13**	8·29	**14·33**	1
175	1,091	523·43	25·10	15·08	17·55	15·92	2
185	316	70·81	10·53	8·29	7·00	11·31	3
908	1,411	55·40	14·27	2·92	11·21	7·20	4
156	228	46·15	13·19	6·64	6·36	8·42	5
2,419	3,454	42·79	11·36	9·14	7·08	9·57	6
849	1,170	37·81	38·94	39·90	16·78	25·97	7
865	1,157	33·76	2·58	2·74	1·58	1·82	8
2,621	3,448	31·55	5·67	6·90	4·69	9·57	9
167	217	29·94	12·87	11·20	9·68	10·72	10
582	754	29·55	18·99	16·08	10·44	14·66	11
27,035	34,934	29·22	8·52	7·24	6·59	16·71	12
572	707	23·60	11·62	7·59	8·74	12·62	13
367	453	23·43	20·80	23·65	11·06	20·81	14
4,330	5,329	23·07	18·09	16·90	21·00	22·76	15
256	313	22·27	16·10	13·32	14·16	15·64	16
1,778	2,173	22·22	7·89	10·27	5·19	8·25	17
427	507	18·74	17·34	9·58	11·79	14·73	18
66,383	78,111	17·67	20·06	13·96	10·18	19·04	19
1,884	2,164	14·86	17·51	9·59	12·75	15·06	20
823	945	14·82	13·20	12·67	7·16	10·10	21
2,063	2,331	12·99	19·36	13·36	13·24	18·94	22
6,596	7,429	12·63	4·03	5·49	2·92	5·31	23
4,728	5,320	12·52	16·51	17·03	9·81	13·58	24
710	795	11·97	9·34	9·08	4·71	7·97	25
2,214	2,475	11·79	24·35	24·73	11·75	19·52	26
1,337	1,486	11·14	11·15	8·13	5·23	9·01	27
410	454	10·73	7·59	7·14	3·91	5·67	28
5,369	5,924	10·34	7·34	5·27	3·39	4·27	29
171	187	9·36	9·52	8·65	8·38	14·34	30
4,092	4,443	8·58	1·48	2·13	1·07	2·58	31
1,168	1,265	8·30	14·83	14·11	11·59	19·41	32
108	116	7·41	14·71	6·82	8·34	16·60	33
2,823	3,024	7·12	17·77	9·97	8·40	12·54	34
288	308	6·94	16·71	14·13	8·75	12·91	35
119	127	6·72	21·08	12·90	15·05	14·62	36
3,532	3,748	6·12	13·19	9·05	5·89	8·46	37
157	166	5·73	3·03	3·95	2·24	7·30	38
12,552	13,213	5·27	11·97	10·64	6·54	10·59	39
1,492	1,566	4·96	16·40	17·16	9·01	15·93	40
144	150	4·17	10·98	4·91	6·12	6·21	41
855	874	2·22	13·03	11·53	8·74	13·08	42
4,800	4,873	1·52	14·16	11·89	6·80	11·07	43
1,456	1,471	1·03	18·77	15·72	9·90	12·40	44
21,312	21,525	1·00	4·32	4·64	2·65	4·47	45
786	789	0·38	1·00	1·09	0·98	1·19	46
137,741	**114,220**	**−17·08**	**17·00**	**15·30**	**10·14**	**14·47**	47
110	109	−0·91	50·80	32·34	22·64	23·36	48
7,646	7,493	−2·00	20·54	17·01	10·93	16·06	49
409	400	−2·20	14·29	12·76	8·96	10·11	50
750	731	−2·53	23·51	33·60	10·70	20·08	51
946	921	−2·64	3·55	3·36	1·85	3·49	52
1,506	1,463	−2·86	10·51	9·50	7·59	10·21	53
968	927	−4·24	9·21	9·56	8·42	10·38	54
101	96	−4·95	5·56	2·97	3·61	4·64	55
962	911	−5·30	3·48	4·04	3·84	6·46	56
1,856	1,743	−6·09	13·41	15·26	7·53	10·93	57
2,023	1,898	−6·18	7·22	6·63	5·69	6·18	58
657	616	−6·24	12·50	9·34	6·68	8·63	59
988	926	−6·28	2·84	3·89	1·74	5·03	60
2,528	2,356	−6·80	16·71	12·68	8·15	12·46	61
39,816	36,733	−7·75	11·20	7·30	8·09	12·51	62
341	313	−8·21	31·37	21·52	16·73	18·73	63
427	387	−9·37	14·46	14·86	5·87	10·50	64
233	210	−9·87	23·13	31·11	11·53	19·93	65
724	650	−10·22	25·02	20·71	14·70	17·74	66
12,191	10,874	−10·80	14·09	13·24	9·08	13·28	67
212	189	−10·85	9·36	10·67	15·14	19·11	68
4,387	3,811	−13·13	9·03	9·78	5·21	9·81	69
449	387	−13·81	14·57	11·35	9·89	12·24	70
224	193	−13·84	19·30	17·48	9·41	14·40	71
304	261	−14·14	11·14	13·50	5·46	13·04	72
301	257	−14·62	14·36	18·71	7·34	13·21	73
127	108	−14·96	12·90	14·93	8·80	15·50	74
489	412	−15·75	32·05	27·80	15·81	21·68	75
556	467	−16·01	4·30	7·17	1·58	4·76	76
728	609	−16·35	12·00	13·66	8·68	15·07	77

TABLEAU 19. Comparaison de la croissance et du déclin dans le chômage entre 1931 et 1936 et chômage pour des industries choisies, Provinces des Prairies, 1931 et 1936—Fin

Nº	Industrie[1]	Total des employés à gages — Nomb. — 1er juin 1931	Total des employés à gages — Nomb. — 1er juin 1936	Changement proportionnel
	Industries montrant une diminution dans l'emploiement—fin.			
1	Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	2,635	2,167	−17·76
2	Téléphonie	4,045	3,407	−15·77
3	Bâtiment et charpentes	17,484	14,295	−18·24
4	Assurance et immeuble	6,592	5,608	−14·93
5	Droit	1,523	1,259	−17·33
6	Placements et prêts	2,096	1,656	−20·99
7	Fruits et légumes (commerce de détail)	225	176	−21·78
8	Pêche	696	614	−11·78
9	Religion	3,495	2,808	−19·66
10	Verre et ses produits (manuf.)	338	274	−18·93
11	Produits du fer, n.s.a. (y compris le smeltage et l'affinage)	1,686	1,260	−25·27
12	Associations industrielles et de métier	269	213	−20·82
13	Buanderies, blanchisseries	1,785	1,450	−18·77
14	Produits textiles, n.s.a. (manuf.)	150	120	−20·00
15	Banque	5,878	4,475	−23·87
16	Bijoux (commerce de détail) et réparation de montres	556	419	−24·64
17	Biscuits et confiseries (manuf.)	774	608	−21·45
18	Pulpe et papier	433	326	−24·71
19	Chaux, plâtre, ciment, pierre artificielle (manuf.)	441	307	−30·39
20	Produits chimiques, n.s.a. (manuf.)	368	272	−26·09
21	Transport par eau	772	529	−31·48
22	Produits des métalloïdes, n.s.a. (manuf.)	195	119	−38·97
23	Instruments de musique (commerce de détail)	504	325	−35·52
24	Appareils électriques: fabrication, commerce de détail et réparation	1,456	993	−31·80
25	Tôlerie (manuf.)	356	229	−35·70
26	Chaudières, moteurs et machinerie (manuf.)	1,450	836	−42·34
27	Substances végétales alimentaires, n.s.a. (manuf.)	259	159	−38·61
28	Briques et tuiles (manuf.)	441	276	−37·41
29	Carrières, gravières; puits de sel	733	419	−42·84
30	Monuments de pierre ou marbre (manuf.)	280	185	−33·93
31	Sciences appliquées	422	231	−45·26
32	Construction, n.s.a	14,225	5,727	−59·74
33	**Industries non classifiées**[2]	**53,371**	**40,788**	–
34	Machinerie et instruments agricoles (manuf.)	1,871	703	–
35	Balais, brosses et vadrouilles (manuf.)	124	63	–
36	Travail sur commande et réparations, n.s.a	307	666	–
37	Fleurs et graines—fleuristes (commerce de détail.)	211	187	–
38	Harnacherie et sellerie (manuf.)	188	139	–
39	Santé	8,221	9,985	–
40	Chasse et piégeage	285	47	–
41	Lithographie et gravure	206	117	–
42	Bois d'oeuvre (commerce de gros)	504	392	–
43	Préparations médicinales (manuf.)	254	45	–
44	Produits divers, n.s.a. (manuf.)	492	261	–
45	Peintures, pigments et vernis (manuf.)	236	197	–
46	Commerce de détail, n.s.a	3,361	6,370	–
47	Produits du caoutchouc (manuf.)	214	56	–
48	Savons et préparations de toilette (manuf.)	187	164	–
49	Industries non spécifiées	27,978	10,079	–
50	Commerce de gros, n.s.a	8,732	11,317	–
51	Industries avec 100 employés à gages ou plus au travail le 1er juin 1931	456,720	443,398	–
52	Industries avec moins de 100 employés à gages au travail le 1er juin 1931	2,008	2,089	–
53	Toutes industries	458,728	445,487	−2·89

TABLEAU 19. Comparaison de la croissance et du déclin dans le chômage entre 1931 et 1936 et chômage pour des industries choisies, Provinces des Prairies, 1931 et 1936—Fin

Employés à gages au travail à la date du recensement — Nombre, 1er juin 1931	Employés à gages au travail à la date du recensement — Nombre, 1er juin 1936	Employés à gages au travail à la date du recensement — Changement proportionnel	P.c. du total des employés à gages ne déclarant aucun emploi — 1er juin 1931	P.c. du total des employés à gages ne déclarant aucun emploi — 1er juin 1936	Nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages — 1931	Nombre moyen de semaines perdues par tous les employés à gages — 1936	No
2,273	1,897	−16·54	11·35	8·91	6·32	7·01	1
3,651	3,043	−16·64	7·96	6·90	4·16	7·56	2
8,880	7,363	−17·08	46·49	44·26	23·06	34·02	3
6,035	4,990	−17·32	7·48	8·83	3·72	6·60	4
1,268	1,046	−17·51	14·90	13·98	6·53	11·75	5
1,819	1,481	−18·58	12·12	8·64	5·17	7·04	6
190	154	−18·95	13·78	10·23	9·01	16·06	7
436	350	−19·72	32·61	35·50	10·49	25·15	8
3,459	2,721	−21·34	0·69	1·64	0·65	3·00	9
269	211	−21·56	17·16	10·58	11·37	15·34	10
1,181	912	−22·78	23·43	20·48	13·93	18·54	11
258	198	−23·26	2·97	5·63	3·08	3·99	12
1,503	1,146	−23·76	13·73	18·62	8·07	13·72	13
136	102	−25·00	6·00	10·83	7·65	11·51	14
5,609	4,185	−25·39	3·67	4·40	1·50	3·07	15
471	350	−25·69	13·31	11·93	5·86	10·15	16
641	471	−26·52	13·18	16·12	9·57	15·12	17
390	276	−29·23	8·78	11·04	10·32	11·23	18
371	261	−29·65	11·11	12·38	15·36	15·25	19
327	229	−29·97	8·70	9·56	7·16	12·98	20
624	435	−30·29	17·88	15·88	12·33	21·64	21
158	104	−34·18	14·87	7·56	12·56	15·82	22
425	275	−35·29	13·49	13·23	6·07	11·53	23
1,197	767	−35·92	15·11	18·93	8·38	14·33	24
267	165	−38·20	21·07	19·65	13·40	20·51	25
1,070	657	−38·60	22·07	16·39	10·28	16·53	26
227	139	−38·77	10·81	6·92	8·11	11·57	27
285	170	−40·35	30·39	29·35	16·93	29·76	28
555	313	−43·60	22·10	21·48	14·71	26·33	29
227	116	−48·90	17·14	32·97	12·93	30·03	30
316	140	−55·70	22·27	32·90	10·30	21·90	31
10,264	3,102	−69·78	26·34	41·31	18·90	31·82	32
32,005	**30,019**	-	-	-	-	-	33
1,478	569	-	-	-	-	-	34
112	46	-	-	-	-	-	35
219	445	-	-	-	-	-	36
191	153	-	-	-	-	-	37
122	90	-	-	-	-	-	38
7,783	8,832	-	-	-	-	-	39
216	16	-	-	-	-	-	40
181	111	-	-	-	-	-	41
449	298	-	-	-	-	-	42
241	38	-	-	-	-	-	43
430	207	-	-	-	-	-	44
206	179	-	-	-	-	-	45
2,876	5,612	-	-	-	-	-	46
190	48	-	-	-	-	-	47
176	143	-	-	-	-	-	48
9,416	3,174	-	-	-	-	-	49
7,719	10,058	·	-	-	-	-	50
361,810	367,180		-	-	-	-	51
1,569	1,697	-	-	-	-	-	52
363,379	368,877	1·51	18·06	13·57	9·95	14·50	53

TABLEAU 20. Pourcentages du total des employés à gages employés moins de 12 semaines l'année de recensement terminée le 1er juin, pour des industries choisies dans les Provinces des Prairies, 1936

Industrie[1]	P.c. du total des employés à gages au travail		
	Moins de 12 semaines	Aucune semaine	1-11 semaines
Non spécifié	45·80	25·22	20·58
Bâtiment et charpentes	41·55	21·30	20·25
Construction, n.s.a	37·00	22·57	14·43
Monuments de pierre ou marbre (manuf.)	33·33	16·37	16·96
Briques et tuiles (manuf.)	30·62	19·77	10·85
Réparation de chaussures	28·11	16·01	12·10
Sciences appliquées	25·70	15·89	9·81
Extraction d'autres minéraux	25·15	14·72	10·43
Forge	23·39	10·87	12·52
Abatage et transport des billots	22·90	12·30	10·60
Art et musique (art commercial compris)	22·04	10·58	11·46
Meubles (rembourrage compris) (manuf.)	21·82	12·95	8·87
Tôlerie (manuf.)	21·33	12·00	9·33
Charbon et bois (commerce de détail)	21·30	13·84	7·46
Carrières, gravières; puits de sel	21·22	7·58	13·64
Charroyage, camionnage et roulage	20·77	11·24	9·53
Fonderies de fer	20·64	13·88	6·76
Produits divers, n.s.a. (manuf.)	20·43	8·26	12·17
Produits du fer, n.s.a	20·29	13·22	7·07
Boutiques de barbier et coiffeur	19·88	9·39	10·49
Tannerie (manuf.)	19·80	11·88	7·92
Service commercial, n.s.a.	19·75	10·36	9·39
Harnacherie et sellerie (manuf.)	19·70	15·15	4·55
Travail sur commande et réparations, n.s.a	19·19	9·14	10·05
Fruits et légumes (commerce de détail)	18·52	5·56	12·96
Chaudières, moteurs et machinerie (manuf.)	18·23	10·40	7·83
Buanderies; blanchisseries	18·22	12·94	5·28
Bois d'œuvre (commerce de gros)	18·13	13·33	4·80
Produits du cuivre et du bronze (manuf.)	17·60	10·40	7·20
Ateliers de photographe	17·45	10·64	6·81
Transport par eau	17·15	8·24	8·91
Automobiles: fabrication, vente, réparation, garages	16·83	8·63	8·20
Salles de billard et clubs sportifs	16·77	6·30	10·47
Fabrication d'appareils électriques, ventes de détail et réparations	16·63	8·69	7·94
Boîtes, paniers et barils (manuf.)	16·57	9·04	7·53
Biscuits et confiserie (manuf.)	15·98	10·48	5·50
Savons et préparations de toilette (manuf.)	15·58	7·79	7·79
Poterie, terre cuite et faïence (manuf.)	15·50	4·65	10·85
Agriculture	15·12	2·29	12·83
Chaussures (commerce de détail)	14·93	7·89	7·04
Administration municipale, n.s.a	14·83	9·03	5·80
Service domestique privé	14·77	1·62	13·15
Bonbons et confiserie (commerce de détail)	14·61	5·99	8·62
Boulangeries	14·48	8·54	5·94
Scieries et ateliers de rabotage	14·39	5·10	9·29
Taxis, livraison et autobus	14·32	7·54	6·78
Produits du bois, n.s.a.((manuf.)	14·29	6·67	7·62
Hôtels, restaurants et tavernes	14·25	7·64	6·61
Eaux gazeuses et minérales (manuf.)	14·21	6·32	7·89
Viande, volaille et poisson (commerce de détail)	14·13	7·59	6·54
Chaux, plâtre, ciment, pierre artificielle (manuf.)	14·03	5·54	8·49
Vêtement et merceries (commerce de détail et de gros)	13·80	7·11	6·69
Extraction et broyage de l'or	13·78	5·88	7·90
Droit	13·59	7·56	6·03
Produits des métalloïdes, n.s.a. (manuf.)	13·46	0·96	12·50
Service personnel, n.s.a	13·25	5·17	8·08
Fleurs et graines—fleuristes (commerce de détail)	13·14	5·71	7·43
Epicerie (commerce de gros et de détail)	13·09	6·27	6·82
Instruments de musique (commerce de détail)	13·04	9·36	3·68
Bijoux et réparation de montres	12·78	7·37	5·41
Produits du papier—boîtes, sacs, papeterie (manuf.)	12·66	7·86	4·80
Machinerie et instruments agricoles (manuf.)	12·63	7·52	5·11
Comptabilité et service d'actuaire	12·53	8·64	3·89
Articles en cuir (commerce de gros)	12·50	7·89	4·61
Teinturerie, nettoyage et pressage	12·46	3·46	9·00
Aqueduc	12·21	7·69	4·52
Pêche	12·16	4·05	8·11
Magasins généraux et à rayons	12·10	4·83	7·27
Bonneterie et tricots (manuf.)	11·92	8·61	3·31
Extraction du charbon	11·79	8·00	3·79
Théâtres et agences théâtrales	11·61	7·23	4·38
Verre et ses produits (manuf.)	11·53	5·58	5·95
Puits d'huile et de gaz, transformation et ventes au détail	11·28	4·40	6·88
Agences de publicité	11·22	5·44	5·78
Fabrication de vêtement et travail sur commande	10·63	4·70	5·93
Substances végétales alimentaires, n.s.a. (manuf.)	10·52	2·63	7·89
Impression, édition et reliure	10·28	5·79	4·49
Liqueurs et breuvages (sans eaux gazeuses) (manuf.)	10·22	5·01	5·21
Abattoirs et salaisons (manuf.)	10·20	5·03	5·17

n.s.a.—non spécifié ailleurs.

[1]Industries ayant 100 employés à gages ou plus.

TABLEAU 20. Pourcentages du total des employés à gages employés moins de 12 semaines l'année de recensement terminée le 1er juin, pour des industries choisies dans les Provinces des Prairies, 1936—Fin

Industrie[1]	P.c. du total des employés à gages au travail		
	Moins de 12 semaines	Aucune semaine	1-11 semaines
Ganterie en cuir (manuf.)	10·20	2·72	7·48
Transports, n.s.a.	10·18	3·20	6·98
Meubles et garnitures de maison (commerce de détail)	10·00	5·08	4·92
Maisons de logement ou de pension	10·00	6·29	3·71
Produits chimiques, n.s.a. (manuf.)	9·75	4·24	5·51
Pulpe et papier	9·74	6·74	3·00
Drogues (commerce de gros et de détail)	9·42	4·09	5·33
Commerce de gros, n.s.a.	9·37	4·84	4·53
Chemins de fer	9·36	4·46	4·90
Quincaillerie (commerce de gros et de détail)	9·31	5·00	4·31
Commerce de détail, n.s.a.	9·09	4·85	4·24
Beurreries et fromageries, détail	9·05	3·62	5·43
Peintures, pigments et vernis (manuf.)	8·99	3·70	5·29
Pelleteries (manuf. et commerce de détail)	8·84	5·03	3·81
Livres et papeterie (commerce de gros et de détail)	8·81	4·75	4·06
Matelas (manuf.)	8·80	6·40	2·40
Moulins à farine et à grain	8·78	5·75	3·03
Placements et prêts	8·73	5·92	2·81
Production et distribution de l'éclairage et de l'énergie électriques	8·53	5·62	2·91
Santé	8·49	2·32	6·17
Assurance et immeuble	8·32	5·33	2·99
Transport aérien	8·20	2·05	6·15
Produits textiles, n.s.a. (manuf.)	7·76	5·17	2·59
Courtiers et marchands de grain	7·68	5·25	2·43
Téléphonie	7·59	3·39	4·20
Outillage scientifique et professionnel (manuf.)	6·83	4·35	2·48
Établissements funéraires	6·78	5·08	1·70
Tabac (ventes de détail et de gros)	6·65	4·16	2·49
Tramways électriques	6·57	4·90	1·67
Liqueurs et breuvages (commerce de détail)	6·34	4·50	1·84
Œuvres sociales et de charité	6·12	2·67	3·45
Lithographie et gravure	5·17	1·72	3·45
Administrations fédérale et provinciale, n.s.a.	5·07	2·21	2·86
Associations—industrielles et de métier	5·02	2·79	2·23
Enseignement	4·86	2·68	2·18
Extraction et broyage du cuivre	4·69	1·63	3·06
Défence nationale	4·43	1·37	3·06
Entreposage	4·37	1·99	2·38
Banque	4·35	2·86	1·49
Littérature, journalisme, bibliothéconomie	4·15	1·78	2·37
Police (municipale)	3·79	1·79	2·00
Raffinerie de sucre; sirops	3·41	1·14	2·27
Service des postes	2·52	1·25	1·27
Religion	2·13	0·77	1·36
Service de police (fédérale et provinciale)	2·10	1·51	0·59
Articles d'optique (commerce de détail)	2·00	1·00	1·00
Département des incendies	1·35	0·74	0·61
Industries ayant 100 employés à gages ou plus	13·63	5·39	8·24
Industries ayant moins de 100 employés à gages	16·84	9·51	7·33
Toutes industries	13·65	5·41	8·24

TABLEAU 21. Distribution des occupations des hommes à gages relativement aux trois critères de chômage, Canada, 1931

Variable x	(1) Nombre d'occupations ayant x p.c. de chômage le 1er juin 1931	(2) Nombre d'occupations ayant x p.c. perdant du temps l'année terminée le 1er juin 1931	(3) Nombre d'occupations dans lesquelles une moyenne de x semaines ont été perdues par ceux ayant perdu du temps	(4) Total des hommes à gages dans les occupations avec x p.c. de chômage le 1er juin 1931
0	2	–	–	–
1	22	6	–	38,433
2	20	5	–	36,543
3	16	10	–	38,021
4	12	8	–	33,772
5	14	9	–	35,428
6	17	6	1	32,374
7	18	4	1	44,000
8	21	5	–	147,397
9	13	6	2	32,549
10	14	5	2	23,219
11	18	2	2	180,839
12	16	8	3	42,751
13	9	3	9	8,380
14	14	5	12	16,807
15	13	6	8	37,453
16	13	8	19	295,977
17	10	6	19	31,303
18	13	3	27	27,117
19	11	4	31	64,742
20	11	8	43	46,395
21	13	9	46	28 280
22	8	6	38	10,034
23	5	5	38	7,325
24	7	3	26	26,413
25	7	8	16	41,767
26	2	6	11	434
27	9	2	12	24,359
28	8	2	5	60,782
29	4	8	6	6,091
30	2	10	2	3,935
31	3	4	1	10,321
32	2	4	2	8,826
33	4	4	1	72,197
34	1	8	–	518
35	–	1	–	–
36	1	7	–	618
37	2	6	–	2,191
38	3	4	–	427,895
39	–	5	–	–
40	1	3	–	1,445
41	–	3	–	–
42	2	5	–	15,714
43	–	4	–	–
44	1	4	–	37,143
45	–	7	–	–
46	–	6	–	–
47	–	4	–	–
48	1	6	–	4,964
49	–	3	–	–
50	–	7	–	–
51	–	5	–	–
52	1	6	1	17,469
53	–	4	–	–
64	–	6	–	–
65	–	9	–	–
56	–	2	–	–
57	–	8	–	–
58	–	2	–	–
59	–	7	–	–
60 et plus	–	64	–	–
Total	384	384	384	2,022,221

APPENDICE I

RELATION ENTRE LES DONNÉES SUR LE CHÔMAGE ET LES LOIS DE LA PROBABILITÉ—DURÉE ET FRÉQUENCE DU CHÔMAGE

(1) Soient p la probabilité qu'une personne soit employée en une semaine échantillon, q la probabilité qu'elle chôme et N le nombre d'ouvriers dans un groupe. Alors, Np est le nombre de personnes employées cette semaine-là et Nq, le nombre de sans-travail. Si q reste constant toute l'année, $52q$ est le nombre moyen de semaines de chômage de N en une année.

Puisque $52Nq$ est le nombre total de semaines perdues dans l'année, le nombre moyen de semaines perdues par ceux qui perdent du temps est $\frac{52Nq}{B}$ où B est le nombre de personnes qui perdent du temps pendant l'année et A, le nombre de ceux qui ne perdent pas de temps.

Maintenant, dans la semaine échantillon les grandeurs de A et de B ne sont pas apparentes; mais supposons qu'elles sont connues.

La probabilité de chômage, dans la semaine échantillon, pour ceux qui perdent du temps pendant l'année est

$$q \Big/ \frac{B}{A + B} = \frac{Nq}{B}$$

(2) En ce cas, puisque p et q représentent un jour échantillon, q est supposé être constant durant toute la période considérée. Mais, tandis que q est constant, son personnel ne l'est pas nécessairement. Ce dernier varie, *i.e.* les personnes qui chôment à un moment observé sont employées en un autre. Ceci est vrai à moins que nous ajoutions aux probabilités ci-dessus une probabilité que, parce que c'est B qui est inactif le jour échantillon, c'est B qui sera inactif un autre jour—ou que la probabilité de i comme individu est plus grande que celle d'un autre individu, parce qu'il lui est arrivé d'être inactif le jour échantillon. Il n'y a pas en cela de nécessité mathématique; la probabilité que les i chôment à un autre jour est mathématiquement gouvernée par la grandeur de q seulement.

(3) Nous avons maintenant une autre hypothèse, c.-à-d. que l'échange entre les A et les B ne se produit pas à des intervalles infinitésimaux, mais plutôt à des intervalles finis de 1 semaine, de sorte que le nombre maximum d'échanges est de 52 en une année.

Si les individus de A et de B sont librement interchangeables, il est alors manifeste que le fait d'avoir 52 changements seulement sous observation pourrait bien gouverner les grandeurs relatives de A et de B à la fin d'une année. Puisque q est constant, la grandeur de B à n'importe quel moment observé doit être constante, mais quelques individus de B peuvent être plus susceptibles que d'autres de rester dans B. Le plus petit nombre possible d'observations pour tous les A est lorsqu'un individu est exactement aussi exposé au chômage qu'un autre, *i.e.* le plus petit nombre possible de semaines à effectuer un transfert complet des A aux B est $\frac{N}{Nq} = \frac{1}{q}$, ce qui serait le cas si toutes les personnes du groupe chômaient à tour de rôle. Supposons que $q = 0{\cdot}5$, alors tous les A deviendront des B en 2 semaines. Tous les individus de N souffriront également du chômage pendant 26 semaines durant l'année.

Supposons que $q = 0{\cdot}0192$ (*i.e.* 1·92 p.c. de chômeurs), le virement complet s'effectue alors en 52 semaines. A la fin de l'année sous observation il n'y a pas encore de nécessité qu'il reste des A.

Lorsque q tombe au-dessous de 0·0192, il y a une nécessité mathématique croissante qu'il reste des A à la fin de l'année, mais ceci n'implique pas nécessairement qu'un individu dans A est permanemment exempt de devenir un B—il n'en est que relativement exempt. Il est à remarquer que dans toutes les différentes grandeurs de q jusqu'ici, les chances d'un individu sont aussi bonnes que celles d'un autre. Dans le dernier exemple ($q = 0{\cdot}0192$), tous les individus perdent exactement 1 semaine.

Maintenant, comme q devient continuellement plus petit (après avoir dépassé 0·0192), A à la fin de l'année devient de plus en plus grand. Dans le cas où $q=0 \cdot 01$ (*i.e.* 1 p.c. de chômeurs $\frac{1}{q}=100$ semaines. Dans 52 semaines ou l'année entière, 52 p.c. seulement des ouvriers peuvent possiblement devenir exposés, de sorte que A = 48, B = 52, à la fin de l'année et, au lieu de perdre 0·52 semaine, 52 p.c. de tous les individus de N perdent 1 semaine chacun et 48 p.c. ne perdent pas de temps. Cependant, si la période d'observation avait été de 100 semaines au lieu de 52, tout le monde dans N aurait perdu 1 semaine dans toute la période—et tout le monde également.

Il faut remarquer ceci: à la fin de 52 semaines les A épargnés n'auraient pas perdu une semaine, mais il en aurait été ainsi des B—il n'y a pas de nécessité mathématique qu'un B perde plus de temps qu'un autre.

(4) Prenons maintenant l'autre extrême où il n'y a pas d'échange. En ce cas les individus de B restent constants et, q étant constant, le nombre de semaines nécessaires pour effectuer un échange complet est infini. En ce cas $\frac{A}{B}=\frac{p}{q}$ et B en une année perd $52q$ semaines, tandis que A n'en perd pas.

Raisonnablement, la vérité repose quelque part entre les extrêmes, les A étant ni complètement exempts d'une part, ni rigidement fixés d'autre part. En ce cas le nombre de semaines requises pour exposer tous les individus à un certain temps de chômage, *i.e.* pour éliminer les A, varie selon le degré de rigidité de même que selon $\frac{1}{q}$.

Les données du recensement ont établi deux choses: (i) $\frac{B}{A+B}\left(\text{ou } \frac{B}{N}\right)$ d'un groupe à l'autre est en corrélation réciproque avec q comme $\frac{A}{A+B}$ est en corrélation réciproque avec p et (ii) lorsqu'on examine la durée pour un groupe individuel, *i.e.* le pourcentage du total ne perdant pas de temps, 1 semaine, 2 semaines, etc. pendant 52 semaines, il est révélé que ces pourcentages varient selon la grandeur de q et de $\frac{B}{N}$ également. Si ces derniers sont très petits, le plus grand pourcentage est celui perdant 1 semaine, allant ensuite en diminuant. Comme le q ou $\frac{B}{N}$ augmente, la grandeur du pourcentage modal monte. Il semble que, lorsque $\frac{B}{N}=1$, le pourcentage perdant x semaines soit à un maximum quand $x=52\ q$. Naturellement, ceci doit être établi. Le desideratum consiste à déterminer une explication raisonnée pour ces deux observations. Jusqu'ici nous avons établi ce qui ne peut pas être l'explication.

La seule explication raisonnable d'une corrélation entre q et $\frac{B}{N}$ est que $\frac{A}{N}$ est une fonction de p et une explication raisonnable à vérifier est que $\frac{A}{N}=p^x$ où x est le nombre d'échanges entre A et B pendant la période observée.

Maintenant, nos observations portent sur des intervalles de semaines au cours d'une période de 52 semaines. Il ne s'ensuit pas que lorsque $x=1$ ce 1 est un intervalle de 1 semaine; les échanges peuvent avoir quelque autre signification. En 1931 pour tous les employés à gages au Canada $p=0 \cdot 8165$ et $\frac{A}{N}=0 \cdot 6002$. Il est évident que $(\cdot 8165)^{52}$ n'est pas 0·6002 ou quelque chose l'approchant. Toutefois, p^x peut encore égaler $\frac{A}{N}$, une valeur raisonnable étant donnée à x.

$$
\begin{aligned}
x \log. 0 \cdot 8165 &= \log. 0 \cdot 6002 \\
-0 \cdot 08804\,x &= -0 \cdot 22170 \\
x &= 2 \cdot 5
\end{aligned}
$$

Ceci signifierait 2·5 échanges complets dans l'année.

Maintenant, si ce taux d'échanges (2·5 fois par année) est comparable à (i) ce qui arrive d'un groupe d'occupations à l'autre, etc. ou (ii) ce qui arrive durant le temps (*i.e.* parmi les individus d'un groupe particulier) tel que donné dans le pourcentage de ceux qui ne perdent pas de temps, de ceux qui perdent 1 semaine, 2 semaines, etc., nous sommes alors arrivés au point où nous pouvons formuler une loi gouvernant l'action réciproque entre les employés et les sans-travail, *i.e.* entre les pN et qN.

Voyons d'abord ce qui arrive d'un groupe à l'autre.

(a) Si $p^x = \frac{A}{N}$ et si nous prenons les différents groupes de nos données du recensement, le log. de p devrait être en relation réciproque avec le log. de $\frac{A}{N}$ et son coefficient devrait être au moins aussi élevé que lorsque p est mis en corrélation avec $\frac{A}{N}$.

Pour faire cette épreuve nous avons pris les 118 occupations données au chapitre IV (en omettant 2 qui étaient manifestement en dehors du champ d'observation) et nous avons trouvé un coefficient de ·973 entre les deux logarithmes. Quand les deux ont été mis en corrélation arithmétiquement, le coefficient a été ·966.

Ceci établit le théorème pour l'épreuve du groupe. Les résultats sont donnés dans l'état A ci-dessous au moyen d'un diagramme de distribution de fréquence.

A.—CORRÉLATION ENTRE LE POURCENTAGE D'HOMMES À GAGES PERDANT DU TEMPS ET LE POURCENTAGE DE L'ANNÉE PERDU PAR LES HOMMES À GAGES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN, 1931

Log. du p.c. de ceux qui ne perdent pas de temps[1]	P.c. perdant du temps	Log. du p.c. de travail[2] et du p.c. de chômage pendant l'année chez les hommes à gages														
		1·98	1·96	1·94	1·92	1·90	1·88	1·86	1·84	1·82	1·80	1·78	1·76	1·74	1·72	
		0-4·50	4·51–8·80	8·81–12·90	12·91–16·82	16·83–20·57	20·58–24·14	24·15–24·56	27·57–30·82	30·83–33·93	33·94–37·90	36·91–39·74	39·75–42·46	42·47–45·05	45·06–47·52	Total
1·95	0-10·87	13	1													14
1·90	10·88–20·57	1	16													17
1·85	20·58–29·21		1	10	3											14
1·80	29·22–36·90			6	13	1										20
1·75	36·91–43·77			1	1	3		1								6
1·70	43·78–49·88				3	7	5									15
1·65	49·89–55·33					1	1									2
1·60	55·34–60·19						2	5								7
1·55	60·20–64·52							5	1	1						7
1·50	64·53–68·38							1			1					2
1·45	68·39–71·82															
1·40	71·83–74·88									2		2				4
1·35	74·89–77·61										1	2		1		4
1·30	77·62–80·05											2				2
1·25	80·06–82·22														1	1
1·20	82·23–84·15															
1·15	84·16–85·87														1	1
Total	....	14	18	17	20	12	8	12	1	3	2	6	–	1	2	116

[1] Pour la détermination des fins des intervalles de pourcentage de ceux qui perdent du temps.
[2] Pour la détermination des fins des intervalles de pourcentage du temps perdu pendant l'année.

$c_x = 0{\cdot}61$
$c_y = 1{\cdot}20$
$\sigma_x = 3{\cdot}03$
$\sigma_y = 3{\cdot}66$
xy corrigé $= 10{\cdot}79$

$$r_{xy} = \frac{10{\cdot}79}{3{\cdot}03 \times 3{\cdot}66} = {\cdot}97$$

$mx = 4{\cdot}61$ dans $0{\cdot}02$ d'intervalle du log. du p.e. de travail pendant l'année.
$my = 5{\cdot}20$ dans $0{\cdot}05$ d'intervalle du log. du p.c. de ceux qui ne perdent pas de temps.
Dans $0{\cdot}01$ d'intervalle, $mx = 9{\cdot}22; \sigma x = 6{\cdot}06$
$my = 26{\cdot}00; \sigma y = 18{\cdot}30$

$$y - my = r\frac{\sigma y}{\sigma x}(x - mx)$$

$$y = 2{\cdot}93\ x - 1{\cdot}01$$

Nous voyons que $\frac{A}{N} = p^i$ plus une très petite erreur, ou i n'est plus une variable mais une constante. Y a-t-il une manière de donner une signification à cette constante?

Si nous admettons que ce qui arrive ainsi d'un groupe à l'autre est ce qui arrive pendant le temps (p.c. perdant 1 semaine, 2 semaines, etc.), nous devrions être capables de déterminer ces proportions en développant $(p + q)$. Dans la corrélation avec les 116 occupations la valeur de i était de $2{\cdot}9$, chiffre très rapproché de $2{\cdot}5$ déjà mentionné dans le groupe pour tout le Canada. Nous devons considérer $2{\cdot}9$ comme plus correct que $2{\cdot}5$. Alors, les proportions de ceux qui perdent différentes périodes de temps devraient être déterminées par le développement de $(p + q)^{2{\cdot}9}$.

L'indice $2{\cdot}9$ étant fractionnaire, il ne servirait à rien de le développer, mais dans tous les cas $p^{2{\cdot}9}$ et $q^{2{\cdot}9}$ (quand nous connaissons p et q) devraient donner des résultats comparables à (a) la proportion de ceux qui ne perdent pas de temps et (b) la proportion de ceux qui perdent l'année entière. Nous avons déjà vu qu'il donne la proportion de ceux qui ne perdent pas de temps. La valeur de $q^{2{\cdot}9}$ donne d'une manière passable la proportion de ceux qui perdent 52 semaines; à la vérité, elle l'approche tellement que si nous substituons simplement l'expression "ne travaillant pas du tout" à l'expression "ne travaillant pas un *jour* dans l'année", nous pouvons dire que nous avons un calcul suffisamment exact. Il est probable que plusieurs personnes ayant travaillé un jour par ci par là ont déclaré avoir perdu 52 semaines, de sorte que ce nombre tel que donné par le recensement peut sûrement être regardé comme au-dessus du chiffre véritable. Si cet argument est permis, $q^{2{\cdot}9}$ donne la proportion exacte de ceux qui ne travaillent pas du tout. Si p^i et q^i sont donnés ainsi correctement, la totalité de ceux qui perdent du temps doit être exacte et le développement de $(p + q)^{2{\cdot}9}$ justifie cette épreuve avec succès.

Afin de l'employer pour des fins pratiques il est nécessaire d'ajuster une normale tronquée à la durée des semaines. Ceci a déjà été fait dans les chapitres I et V. L'ajustement est tel qu'il semble que la loi est établie d'une manière satisfaisante. S'il en est ainsi, une caractéristique de très grande importance est découverte, c.-à-d. une déduction raisonnable que nous sommes capables de déterminer ce qui arrive pendant le temps d'après ce qui arrive d'un groupe à l'autre en même temps; en d'autres termes, *dans les données sur l'emploiement nous pouvons déterminer une série pour le temps d'après une série pour l'espace.* Ceci établit une valeur permanente dans les données du recensement. Elles sont vraies non seulement du moment où elles arrivent, mais aussi pendant une période de temps qui n'est pas plus longue que ne le permet la même variation de q telle que trouvée dans les divers groupes homogènes montrés à la date du recensement. Si i se trouve constant pour 116 groupes, il devrait raisonnablement être constant pour une période de temps où la variabilité de q a été, disons, trois fois la déviation standard de q, c.-à-d. $11{\cdot}0$ p.c. de l'année. Si les changements arrivent non pas à des périodes infinitésimales mais à des périodes finies et assez longues telles que, disons, des saisons, sa vérité devrait s'étendre à un bon nombre d'années.

Revenons maintenant à la signification de i comme constante. Il est impossible de démontrer la signification précise de i comme étant exactement de $2{\cdot}9$, mais nous pouvons offrir des explications qui sont raisonnables.

Naturellement, il faut se rappeler que i est une constante seulement dans les limites de la corrélation 0·97. Elevée comme elle est, elle comporte encore une certaine erreur, c.-à-d. $(\sqrt{1-0{\cdot}97^2})\,\sigma_{\frac{p}{n}}$. Cela veut dire que si $\frac{A}{N}$ est calculé d'après l'équation de régression pour chacun des 116 groupes d'occupations, il différera du $\frac{A}{N}$ réel par un certain montant. Si nous prenons $\frac{A}{N}=p^i$ pour chaque groupe effectif, i différera de 2·9 par certains montants dépendant de cette erreur. L'erreur elle-même n'est pas nécessairement une erreur en théorie mais une individualité dans les groupes d'occupations. Ils ont différents degrés de *rigidité*, *i.e.* le transfert des A aux B dépend non seulement de la grandeur de q mais légèrement de l'individualité du groupe. Nous définissons l'individualité (indépendance de q) des groupes d'occupations l'"indépendance de A" ou la "rigidité" de la proportion de ceux qui ne perdent pas de temps. Par suite de la corrélation élevée, cette rigidité n'est pas grande et nous pouvons parler en toute sûreté de 2·9 comme d'un nombre représentatif constant des échanges ou comme d'une valeur constante de i.

Une autre chose qui ne peut pas être tout à fait aussi exacte, c'est que nous considérons ce 2·9 comme confiné à la période de 52 semaines. Théoriquement ce n'est pas exact; mais, d'après l'approximation à laquelle la proportion de "ceux qui ne travaillent pas du tout" peut être calculée, il semble qu'il n'y a pas d'erreur sérieuse en le confinant ainsi à la période de 52 semaines.

Si nous prenons le développement de $(p+q)^{2\cdot 9}$ comme représentatif de la manière dont les échanges se produisent, nous remarquons que deux des combinaisons dans ce développement sont $p^{2\cdot 9}$ pour ceux qui ne perdent pas de temps et $q^{2\cdot 9}$ pour ceux qui ne travaillent pas du tout. Si nous avions un indice intégral comme 3 au lieu de 2·9, nous aurions deux combinaisons additionnelles; dans l'indice réel nous en avons un peu moins de 2 de plus, mais plus de 1. Alors, dans l'année il y a environ 2 interruptions de quelque nature lors desquelles des personnes qui n'avaient pas perdu de temps antérieurement sont jetées sur le pavé. Ceci peut arriver de deux manières: par l'augmentation soudaine du chômage et par un changement dans le personnel. L'augmentation soudaine du chômage se produit, à n'en point douter, en hiver. L'année concernée s'étend du 1er juin 1930 au 1er juin 1931, de sorte que toutes les saisons sont comprises dans un certain ordre. L'indice de l'emploiement, tel que déclaré par les firmes au Bureau Fédéral de la Statistique, illustrera ce fait probablement mieux que toute autre série de chiffres. L'indice est basé sur l'année 1920.

Juin 1930	116·5	Octobre	116·2	Février	100·7
Juillet	118·9	Novembre	112·9	Mars	100·2
Août	118·8	Décembre	108·5	Avril	99·7
Septembre	116·6	Janvier 1931	101·7	Mai	102·2

Il est à remarquer que jusqu'à septembre environ il y a eu une tendance à la hausse qui a probablement empêché quiconque travaillant en juin d'être jeté sur le pavé. La lourde baisse à partir de ce moment-là est saisonnière et séculaire.

Si nous prenons la première différence à partir d'août, nous avons ce qui suit:—

		1ère différence (à la baisse)
Septembre	1	2·2
Octobre		0·4
Novembre	2	3·3
Décembre		4·4
Janvier		6·8
Février	3	1·0
Mars		0·5
Avril		0·5
Mai		−2·5

Ainsi, il y a eu trois phases brusquement définies où les A sont devenus des B: (1) jusqu'en octobre, (2) de novembre à janvier et (3) de février à mai. Nous admettons que la personne qui ordinairement ne perd pas de temps est moins affectée par une tendance continuelle à la baisse que la personne qui ordinairement perd du temps. Cependant, la question est qu'il y a eu trois p pendant l'année qui ont affecté l'échange, de sorte que $p^{2\cdot 9}$ est réellement $p_1p_2p_3$, le premier (p_1) étant de juin à octobre, le deuxième (p_2) de novembre à janvier et le troisième (p_3) de février à la fin. L'influence de p_3 a été un peu réduite par la tendance tombante. Ceci serait spécialement vrai s'il y avait une tendance à la distinction du groupe dans le chômage. Dans une tendance tombante nous avons un p qui diminue graduellement, mais cette diminution est tout simplement cause que les B perdent de plus en plus de temps au lieu de transférer les A aux B. Nous avons déjà établi qu'il y a une telle distinction de groupe. De plus, les divers degrés de rigidité des industries, comme le montre l'état CXXIII, révèlent que les A de quelques industries sont moins sensibles que d'autres à un changement du p. Si toutes les industries étaient sensibles aux changements infinitésimaux du p, notre i aurait alors une valeur infinie au lieu de valoir 2·9.

Si l'explication ci-dessus est vraie, elle devrait se refléter dans les données sur la durée du chômage par intervalle de semaines. En fait, elle l'est. Quand une normale tronquée est ajustée à la durée dans un groupe d'industries où le caractère saisonnier est particulièrement lourd, on trouve qu'elle sous-estime la durée moyenne et qu'elle surestime la faible durée et la forte durée. C'est exactement ce à quoi il fallait s'attendre.

En deçà des limites de l'erreur permise par une corrélation de 0·97 le i ne s'écarte pas de 2·9, étant au-dessous de ce chiffre dans les industries plus rigides et au-dessus dans les moins rigides. Dans les 116 groupes d'occupations il monte jusqu'à 4·3 et descend jusqu'à 1·8 (voir l'état CXXII). La ehose est tout à fait compréhensible en se basant sur l'explication donnée.

On peut arriver à une autre explication en faisant ce qu'il faut logiquement faire dans un cas quelconque, *i.e.* en considérant la manière dont le 2·9 a été dérivé des groupes d'occupations et en examinant ensuite le sens dont il doit être dérivé comme s'appliquant aux données mensuelles de 1931. On se souvient que, lorsqu'on a pris les 116 groupes d'occupations, la corrélation entre p et $\frac{A}{N}$ était à peu près parfaite; ainsi, le 2·9 signifiait que, exprimé logarithmiquement, la déviation standard de $\frac{A}{N}$ était 2·9 fois la déviation standard de p, *i.e.* la variabilité de l'une était 2·9 fois celle de l'autre. Cela revient à dire que $\frac{A}{N}=\frac{2\cdot 9}{p}$. Appliquons maintenant le même raisonnement aux données mensuelles. L'indice mensuel de l'emploiement d'après les rapports des firmes n'est pas le même qu'un indice du pourcentage des employés à gages occupés, mais il doit lui être proportionnel. Ainsi, si l'indiec de l'année 1930-31 était 109·1 (géométrique) et celui de juin, 116·5, eonsidérant l'emploiement de l'année comme p, celui de juin 1930 devrait être à peu près $\frac{116\cdot 5}{109\cdot 1}\,p$ ou 1· 068 p.

Il est raisonnable de poser comme hypothèse plausible qu'un changement dans $\frac{A}{N}$ est eausé par un ehangement dans p. *In concreto* ceci veut dire que si le pourcentage des employés restait constant toute l'année $\frac{A}{N}=p$, *i.e.* les personnes ne perdant pas de temps durant l'année auraient une tendance à être les mêmes personnes que celles travaillant la première semaine ou le premier mois de l'année. "Elles auraient une tendance", parce que si c'était strictement vrai de toutes les personnes, alors celles qui chômeraient ce premier mois ne seraient pas employées durant toute l'année et ceci n'est pas tout à fait vrai dans le cas de tout groupe. Ce que nous voulons dire est simplement: celui des deux classes A et B; au début les A auraient une plus grande *tendance* à rester des A et les B, à rester des B durant toute l'année. Leurs chances comparatives seraient probablement $\frac{p}{q}$ pour les A de rester des A et $\frac{q}{p}$ pour les B d'être employés de nouveau. En fait, ceci est démontré dans le chapitre IV où il est révélé que le temps perdu par ceux qui perdent du temps fait voir une corrélation avec $\frac{B}{N}$.

Maintenant, quand le p change durant l'année, le nombre d'employés restant constant, il en résulte que de nouvelles personnes sont jetées sur le pavé, *i.e.* de nouveaux A deviennent des B. Une fois qu'elles sont des B, elles ne recouvrent pas leur status de A en étant employées de nouveau. Ceci se rapporte au cas où p diminue. Quelque chose de semblable se produit lorsque p augmente et que le nombre d'employés à gages augmente également, parce qu'alors de nouveaux employés à gages sont embauchés et qu'ils sont susceptibles d'être chômeurs (*i.e.* des B) lorsqu'ils sont embauchés. Conséquemment, le nombre de A, de quelque façon qu'on le considère, est susceptible de changer lorsque p change. D'un groupe à l'autre l'un est extrêmement sensible à l'autre, comme l'indique la corrélation élevée de 0·97.

Par l'indice i nous pouvons surveiller si les industries ont une tendance croissante à devenir plus rigides ou plus individualistes. Plus la portée de p est petite comparativement à la déviation standard de p, plus l'industrie est rigide. La seule façon dont la portée, en deçà des limites de temps dans une industrie, pourrait être plus étroite que dans une autre—*i.e.* la manière dont p pourrait varier de la même façon dans deux industries sauf que le p^i différerait dans la même période de temps—réside dans le contrôle de p de telle sorte qu'il est maintenu au-dessous de la tendance. La déviation standard augmenterait en s'éloignant violemment de la tendance. La seule manière concevable dont ces éloignements pourraient être accomplis se ferait en jetant sur le pavé toute personne dont on n'a pas besoin immédiatement.

Il semble que cette explication du 2·9 équivaut, en définitive, à la même chose que celle de la rattacher aux variations saisonnières. Un exemple concret peut nous le prouver. Supposons que l'emploiement baisse et que 2,000 hommes sont employés au début de l'année dans une firme qui, avant la fin de l'année, a renvoyé 1,200 hommes. Soit au point de vue de la firme, *i.e.* le pourcentage du temps ouvrable possible où l'on a réellement travaillé, soit au point de vue des 2,000 hommes du début, *i.e.* le pourcentage de leur temps ouvrable possible pendant lequel ils ont réellement travaillé, le nombre possible de mois ouvrables était de 24,000. Maintenant supposons deux firmes semblables (1) où les 1,200 hommes ont été renvoyés à raison de 100 par mois. Le temps réel pendant lequel ils ont travaillé a été de 17,400 mois, de sorte que le p (moyen) a été de 0·725. La déviation standard du p a été d'environ 0·173. La baisse différentielle du pourcentage a été de 1·00 à 0·45 = 0·55, ce qui est à peu près trois fois plus que 0·173.

La seconde firme, au lieu de congédier 100 hommes par mois, a renvoyé les 1,200 d'un coup et là encore le travail a duré 17,400 mois comme auparavant, *i.e.* le p reste le même. En ce cas tous les hommes auraient de l'ouvrage pendant les premiers six mois et demi et seulement 800, les derniers cinq mois et demi. Le p (moyen) est encore de 0·725, mais la différentielle est maintenant de 800, la déviation standard de p est de 0·292 et la baisse est de 0·60 ou de 2·1 fois plus que 0·292. Le i avec 12 baisses est plus grand qu'avec 1 baisse par 1 unité à peu près ou il est presque une fois et demie aussi grand.

Considérons la différence de comportement entre les deux firmes. La première a congédié ses hommes graduellement, *i.e.* elle tenait à garder *tous* ses hommes le plus longtemps possible; la seconde a tenu à garder *quelques-uns* de ses hommes toute l'année. Supposons que les hommes de ces deux firmes ont fait rapport au recensement à la fin de l'année. Les probabilités sont que beaucoup plus d'hommes de la première firme que de la seconde se considéreraient comme appartenant encore à cette firme. En conséquence, la seconde semble avoir un p plus élevé que la première, tandis qu'en réalité il est le même. Nous pouvons facilement imaginer que quelques-uns au moins des hommes de la seconde firme ont été remployés dans une autre firme. En ce cas cette dernière firme, à la fin de l'année, semble avoir un p plus faible que celui qu'elle avait réellement. Supposons, d'autre part, que la firme congédiant les 1,200 hommes au milieu de l'année les aurait renvoyés le premier mois et serait demeurée stable le reste de l'année. Si ceux qui ont été congédiés avaient été remployés par d'autres firmes avant la fin de l'année, ils auraient déclaré comme employeurs leurs dernières firmes; en conséquence, la première firme semble avoir eu peu ou pas de chômage et à peu près tous ses hommes seraient des A, *i.e.* des gens ne perdant pas de temps. Les quelques personnes qui n'auraient pu se procurer un autre emploi auraient été inactives toute l'année, de sorte qu'il n'y aurait eu qu'un petit nombre de B perdant l'année entière. En conséquence, plus il y a de B, plus il y a de chômage.

APPENDICE 2

CONSTANTES, COEFFICIENTS, ETC. OBTENUS EN METTANT EN CORRÉLATION TROIS MESURES DE CHÔMAGE AVEC SEPT SÉRIES DE DONNÉES

Trois mesures de chômage et sept séries de données, toutes sous forme d'indice, ont été mises en corrélation en employant les équations de régression suivantes:—

$$X_1 = A + BX_2 + CX_3 + DX_4 + EX_5 + GX_7 + HX_8 + KX_9,$$
$$X_{10} = A + BX_2 + CX_3 + DX_4 + EX_5 + GX_7 + HX_8 + KX_9,$$
$$X_6 = A + BX_2 + CX_3 + DX_4 + EX_5 + GX_7 + HX_8 + KX_9,$$

où les trois mesures de chômage sont:—

X_1 = chômage au 1er juin;
X_{10} = chômage annuel;
X_6 = incompacité, *i.e.* pourcentage d'employés à gages qui ont perdu du temps,

et les sept séries de données sont:—

X_2 = risque de chômage à cause de l'âge;
X_3 = caractère saisonnier;
X_4 = localité;
X_5 = teneur en femmes;
X_7 = teneur en jeunes gens;
X_8 = gains moyens;
X_9 = degré d'éradication de l'ouvrier indépendant.

En outre, chacune des trois mesures de chômage a été mise en corrélation avec les sept séries de données prises individuellement; de même, les trois mesures de chômage ont été elles-mêmes mises en corrélation deux à deux. Les résultats paraissent ci-dessous.

A.—CONSTANTES, COEFFICIENTS ET DONNÉES S'Y RAPPORTANT OBTENUS PAR LA CORRÉLATION MULTIPLE DE TROIS MESURES DE CHÔMAGE ET SEPT SÉRIES DE DONNÉES

Item	X_1 Chômage au 1er juin	X_{10} Chômage annuel	X_6 Incompacité
A	−220	−155	−77
B	1·6282	1·6835	1·2816
C	·9045	·1245	− ·0517
D	1·2079	1·2380	·7040
E	− ·1243	− ·1320	− ·1321
G	− ·1173	− ·1018	− ·0552
H	− 1·0302	− ·9611	− ·8062
K	·3968	·4065	·5292
R (coefficient de corrélation multiple)	·69	·68	·64
S (erreur standard)	37·7	33·6	32·8
σ (déviation standard)	52·1	45·7	42·7

B.—COEFFICIENTS DE CORRÉLATION SIMPLE ENTRE CHAQUE ITEM DE DONNÉES ET MESURES DU CHÔMAGE, AVEC DÉVIATIONS STANDARD DES DONNÉES

Item des données	Corrélation avec les mesures de chômage			Déviations standard des données
	X_1	X_{10}	X_6	
X_2	·28	·35	·53	9·7
X_3	·34	négligeable	négligeable	23·0
X_4	négligeable	négligeable	négligeable	9·2
X_5	—·26	—·28	—·32	110·0
X_7	négligeable	négligeable	négligeable	69·1
X_8	—·30	—·36	—·27	29·2
X_9	négligeable	négligeable	négligeable	37·0

C.—COEFFICIENTS DE CORRÉLATION SIMPLE ENTRE LES MESURES DE CHÔMAGE

Mesures de chômage	Coefficient de corrélation simple
X_1 et X_6	·84
X_1 et X_{10}	·92
X_6 et X_{10}	·93

APPENDICE 3

CALCUL DE L'INDICE DE FLUCTUATION DE L'INDUSTRIE (SAISONNIÈRE PRINCIPALEMENT) ET DÉTERMINATION DE SON EFFET SUR LA CORRÉLATION ENTRE LE CHÔMAGE ET LE DEGRÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE

A.—INDICE DE L'EMPLOIEMENT POUR TRENTE INDUSTRIES CHOISIES ET POUR TOUTES LES INDUSTRIES[1] TEL QUE DÉCLARÉ AU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE PAR LES EMPLOYEURS DES INDUSTRIES AUTRES QUE L'AGRICULTURE, 1929, 1930 ET 1931, MONTRANT LA MOYENNE DE CHAQUE ANNÉE, LE COEFFICIENT ET L'INDICE DE FLUCTUATION DE L'INDUSTRIE POUR CHAQUE INDUSTRIE ET POUR TOUTES LES INDUSTRIES[1]

N°	Région	Industrie	Indice brut de l'emploiement en 1929 Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	1930 Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
1	Provinces Maritimes	Abatage du bois	182	185	171	78	69	82	85	68	53	77	179	226	223	215	133	35	41	109
2		Mines	108	110	107	107	108	107	113	113	112	112	112	111	110	111	110	109	108	111
3		Commerce	121	110	109	114	113	114	119	116	118	125	123	133	130	114	115	115	117	118
4	Québec	Produits du bois d'œuvre (manuf.)	79	84	88	87	102	116	127	133	125	123	113	99	81	85	84	84	90	110
5		Pulpe et papier (manuf.)	103	108	105	106	108	110	112	114	112	112	111	110	105	102	105	103	104	106
6		Produits textiles (manuf.)	106	110	111	112	109	107	104	105	103	105	105	105	98	102	106	109	106	104
7		Fer et acier (manuf.)	110	117	122	123	127	124	122	123	119	119	118	112	108	116	117	118	116	117
8		Abatage du bois	182	202	168	57	73	113	91	79	84	116	207	250	229	262	221	104	64	120
9		Mines	124	127	131	132	139	144	152	151	155	158	159	159	147	143	145	150	140	140
10		Communications	114	116	119	118	123	125	124	124	124	122	119	118	121	115	111	110	117	116
11		Transport	94	92	85	85	96	116	119	117	114	111	113	109	84	81	82	83	91	104
12		Construction	67	64	63	57	77	105	131	140	147	135	134	105	83	75	67	69	90	112
13		Commerce	125	126	119	128	130	133	134	133	133	134	136	138	134	125	125	125	128	137
14	Ontario	Produits du bois d'œuvre (manuf.)	89	96	97	98	115	126	128	126	123	120	109	95	84	93	91	94	100	111
15		Pulpe et papier (manuf.)	110	113	111	111	112	114	115	117	115	116	117	116	114	114	111	109	112	110
16		Produits textiles (manuf.)	99	106	109	110	113	111	108	106	107	111	111	108	100	107	108	108	105	102
17		Fer et acier (manuf.)	117	134	141	144	149	142	133	130	125	123	118	112	109	117	118	122	121	117
18		Abatage du bois	204	219	206	73	57	62	50	44	68	137	209	268	272	262	212	75	45	59
19		Mines	126	125	119	126	136	138	141	148	149	149	152	150	141	141	144	142	149	151
20		Communications	112	110	112	115	118	121	125	128	132	131	129	131	132	125	127	124	118	120
21		Transport	102	102	100	102	111	115	119	120	120	116	113	109	102	98	98	98	108	109
22		Construction	106	95	96	104	138	158	178	193	181	175	163	140	114	111	106	108	134	158
23		Commerce	134	119	118	122	124	128	130	126	129	130	133	137	139	125	126	126	131	131
24	Provinces des Prairies	Mines	133	134	129	108	103	103	105	112	119	131	132	132	128	131	114	96	92	92
25		Transport	112	106	104	106	112	122	125	125	127	128	126	115	111	108	101	101	104	109
26		Construction	96	87	88	101	134	188	199	232	220	174	157	108	77	73	72	72	100	125
27		Commerce	127	118	117	122	124	123	124	125	127	124	128	134	133	127	120	121	121	122
28	Celombie Britannique	Abatage du beis	104	87	108	108	110	118	112	116	119	120	109	100	76	80	98	94	98	98
29		Construction	89	70	73	89	115	146	161	167	150	134	119	104	82	85	90	108	133	147
30		Commerce	122	121	121	120	118	119	121	121	122	123	123	126	117	118	118	117	118	116
31	Tout le Canada	Teutes industries[1]	109	111	111	110	116	122	125	128	127	126	125	119	111	112	110	108	111	117

Formule pour obtenir le coefficient de fluctuation $\sqrt{\dfrac{\dfrac{(\sigma_{x_{29}})^2}{(\bar{x}_{29})} + \dfrac{(\sigma_{x_{30}})^2}{(\bar{x}_{30})} + \dfrac{(\sigma_{x_{31}})^2}{(\bar{x}_{31})}}{3}}$

Pour obtenir l'indice, diviser le coefficient de chaque industrie par la base, *i.e.* le coefficient similaire pour toutes les industries excepté l'agriculture dans tout le Canada.

[1]Excepté l'agriculture.

APPENDICE 3

CALCUL DE L'INDICE DE FLUCTUATION DE L'INDUSTRIE (SAISONNIÈRE PRINCIPALEMENT) ET DÉTERMINATION DE SON EFFET SUR LA CORRÉLATION ENTRE LE CHÔMAGE ET LE DEGRÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE

A.—INDICE DE L'EMPLOIEMENT POUR TRENTE INDUSTRIES CHOISIES ET POUR TOUTES LES INDUSTRIES[1] TEL QUE DÉCLARÉ AU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE PAR LES EMPLOYEURS DES INDUSTRIES AUTRES QUE L'AGRICULTURE, 1929, 1930 ET 1931, MONTRANT LA MOYENNE DE CHAQUE ANNÉE, LE COEFFICIENT ET L'INDICE DE FLUCTUATION DE L'INDUSTRIE POUR CHAQUE INDUSTRIE ET POUR TOUTES LES INDUSTRIES[1]

Indice brut de l'emploiement en																		Indice moyen de l'emploiement en			Coefficient de fluctuation de l'industrie	Indice de fluctuation de l'industrie X_{12}	N°
1930						1931																	
Juil	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	1929	1930	1931			
125	43	41	37	18	145	164	122	113	31	50	58	12	15	22	28	181	208	121	97	84	·682	1,663	1
112	111	114	112	111	111	108	107	105	105	106	107	108	107	106	107	105	103	110	111	106	·014	34	2
123	121	120	123	124	130	129	119	117	119	117	124	124	117	115	115	115	118	118	121	119	·045	110	3
110	110	106	99	92	82	74	78	79	81	90	96	98	91	88	88	78	72	106	94	84	·134	327	4
106	106	105	102	98	95	90	88	89	87	89	92	90	88	84	87	87	84	109	103	88	·028	68	5
102	98	100	101	104	100	98	103	106	106	104	103	99	92	96	99	96	96	107	102	100	·035	85	6
115	109	103	103	101	97	95	100	103	104	103	97	94	89	88	69	68	79	120	110	91	·088	215	7
106	87	85	114	149	149	148	138	106	43	89	73	51	35	39	71	93	106	135	140	83	·454	1,107	8
140	141	137	136	134	129	117	104	105	109	110	101	96	105	112	111	110	109	144	140	108	·062	151	9
115	116	113	112	113	110	103	102	101	102	102	100	99	99	99	98	97	96	121	114	100	·026	63	10
109	108	110	108	105	103	83	85	85	86	91	98	99	99	99	97	97	99	104	97	94	·104	254	11
137	135	134	128	121	97	89	85	86	86	96	112	118	129	180	132	100	80	102	104	108	·279	680	12
139	134	134	135	139	145	147	133	132	135	130	133	133	130	130	132	133	137	131	134	134	·040	98	13
109	109	101	100	93	81	72	78	79	79	85	90	89	87	84	78	74	69	110	97	82	·102	249	14
109	111	108	109	107	103	99	98	95	99	100	97	98	99	97	100	95	97	114	110	98	·023	56	15
98	96	96	100	102	100	92	99	102	105	104	101	97	95	93	95	95	94	108	102	98	·038	93	16
108	102	96	95	93	91	83	88	92	98	97	90	81	75	74	72	68	71	131	107	80	·108	263	17
57	46	34	55	90	107	109	108	77	33	33	37	28	21	22	26	43	53	133	110	49	·662	1,615	18
142	143	144	142	141	132	130	132	134	136	136	138	140	139	138	132	130	129	138	143	134	·053	129	19
117	116	115	113	111	107	103	102	101	101	102	101	101	100	100	99	97	96	122	119	100	·051	124	20
111	113	112	111	106	103	93	90	90	91	95	102	100	99	98	95	94	91	111	106	95	·054	132	21
169	175	172	171	157	137	115	123	119	115	120	130	137	137	132	134	137	146	144	143	129	·182	444	22
132	129	128	129	130	140	139	126	125	127	131	131	131	126	126	126	129	134	128	131	129	·036	88	23
92	100	102	120	143	137	132	124	115	103	95	94	87	86	91	111	114	117	120	112	106	·137	334	24
110	110	116	119	115	108	106	99	96	97	97	100	99	98	98	101	104	100	117	109	100	·054	132	25
144	173	187	183	168	143	90	79	76	75	90	108	141	253	258	261	254	129	149	126	151	·408	995	26
123	121	125	122	124	124	122	116	113	112	114	112	111	110	110	107	110	110	124	124	112	·031	76	27
82	63	55	57	56	59	47	46	50	51	59	59	50	40	39	41	31	34	109	76	45	·176	429	28
161	175	162	156	132	125	129	127	129	116	131	144	142	137	130	152	205	153	118	130	141	·227	554	29
120	118	121	126	125	127	116	115	114	116	112	114	114	114	115	117	116	114	121	120	115	·020	49	30
119	119	117	116	113	109	102	101	100	100	102	104	104	105	107	106	103	99	119	114	103	·041=100	Moyenne =354	31

B.—DONNÉES AYANT RAPPORT AU CALCUL DES INDICES DU CHÔMAGE ANNUEL (X_{10}), DE LA TENEUR FÉMININE (X_5) ET DES GAINS MOYENS PAR SEMAINE DE TRAVAIL (X_8), ET MONTRANT ÉGALEMENT L'INDICE DU RISQUE DE CHÔMAGE À CAUSE DE L'ÂGE (X_2) POUR TRENTE INDUSTRIES CHOISIES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Région	Industrie	Hommes à gages	Semaines perdues par les hommes à gages l'année terminée le 1er juin 1931			Femmes à gages			Indice[3] du risque de chômage à cause de l'âge (X_2)	Total de semaines de travail des hommes à gages	Gains des hommes à gages		
			Total	Moyenne	Indice[1] (X_{10})	Nomb	P c du total dans l'industrie	Indice[2] (X_5)			Total ($00)	Moyenne par semaine de travail	Indice[4] (X_8)
Provinces Maritimes	Abatage du bois	5,402	75,476	13·97	128	34	0·63	3	98	197,890	19,799	10·01	41
	Mines	17,906	346,972	19·38	177	42	0·23	1	100	573,937	120,420	20·98	86
	Commerce	13,516	54,969	4·07	37	6,139	31·23	136	100	632,134	137,902	21·82	90
Québec	Produits du bois d'oeuvre (manuf.)	15,219	167,414	11·00	100	419	2·68	12	98	606,775	104,046	17·15	71
	Pulpe et papier (manuf.)	17,006	162,365	9·55	87	1,646	8·83	38	102	709,366	183,038	25·80	106
	Produits textiles (manuf.)	23,284	211,270	9·07	83	24,770	51·55	224	100	967,827	203,291	21·00	86
	Fer e acier (manuf.)	30,735	305,911	9·95	91	1,475	4·58	20	102	1,262,323	330,376	26·17	108
	Abattage du bois	15,911	221,766	13·94	127	20	0·13	1	97	585,969	70,665	12·06	50
	Mines	7,922	102,589	12·95	118	39	0·49	2	102	302,974	64,840	21·40	88
	Communications	4,606	19,335	4·20	38	4,079	46·97	204	95	216.044	69,531	32·18	132
	Transport	59,777	444,717	7·44	68	2,195	3·54	15	102	2.534,770	645,174	25·45	105
	Construction	73.001	1,200,059	16·44	150	392	0·53	2	100	2,521,865	524,510	20·80	86
	Commerce	53.761	295,283	5·49	50	17,012	24·04	104	99	2,408.406	546,903	22·71	93
Ontario	Produits du bois d'oeuvre (manuf)	25 386	294,417	11·60	106	1,103	4·16	18	98	1,005,308	195,998	19·50	80
	Pulpe et papier (manuf)	12,346	117,379	9·51	87	2,451	16·56	72	101	517,327	148,479	28·70	118
	Produits textiles (manuf)	21,087	233,601	11·08	101	21,011	49·91	217	100	842,311	202,544	24·05	99
	Fer et acier (manuf.)	76,858	1,148,125	14·94	136	4,218	5·20	23	101	2,796.975	741,114	26 50	109
	Abatage du bois	9,715	174,353	17·95	164	46	0·47	2	99	320,993	45,532	14·18	58
	Mines	18,021	169,214	9·39	86	120	0·66	3	105	754,325	202,630	26·83	111
	Communications	7,085	3,219	4·53	41	6,812	49·02	213	90	330,407	102,573	31·04	128
	Transport	80,960	626,055	7·73	71	2,314	2·78	12	105	3,424.983	916,779	26·77	110
	Construction	74,198	1,423,604	19·19	175	660	0·88	4	99	2,362,033	531,924	22·52	93
	Commerce	78,225	454,378	5·81	53	32,016	29·04	126	99	3,497,511	900,023	25·73	106
Provinces des Prairies	Mines	13,430	252,895	18·83	172	70	0·52	2	100	433,487	119,479	27·56	113
	Transport	53,082	449,065	8·46	77	1,251	2·30	10	110	2,271,921	614,250	27·04	111
	Construction	31,411	669,252	21·31	195	315	0·99	4	99	934,938	187,305	20·03	82
	Commerce	40,542	247,885	6·11	56	14,340	26·12	113	100	1,800,054	488,387	27·13	113
Colombie Britannique	Abatage du bois	14,700	346,221	23·55	215	126	0·85	4	99	394,256	79,044	20·05	83
	Construction	20,678	436,594	21·11	193	124	0·60	3	98	620,504	147,312	23·74	98
	Commerce	18,563	122,882	6·62	60	6,741	26·64	116	100	799,659	199,745	24·98	103
Moyenne	...	...	...	...	108	...	...	57	100	...	...	...	95

Base: toutes les industries excepté l'agriculture
[1] 10·95 semaines = 100
[2] 23·02 p c femmes = 100.
[3] Pour la méthode de calcul, voir chap. 111, p 131.
[4] $24·29 = 100.

Le chômage annuel (X_{10}) a été mis en corrélation avec la teneur féminine (X_5), le risque de chômage à cause de l'âge (X_2), les gains moyens par semaine de travail (X_8) et le caractère saisonnier (X_{12}) en employant l'équation de régression suivante:—

$$X_{10} = A + BX_5 + CX_2 + DX_8 + EX_{12},$$

où, en calculant, on a trouvé que B = − ·4362, C = − 3·7970, D = − ·1095, E = ·0183.

Le coefficient de corrélation obtenu a été:—

$$R = \frac{BX_{10}X_5 + CX_{10}X_2 + DX_{10}X_8 + EX_{10}X_{12}}{(X_{10})^2}$$

$$= \frac{1{,}041 + 21 + 52 + 209}{2{,}610} = \frac{1{,}323}{2{,}610} = \cdot 5069$$

$$R = \cdot 712$$

D'après ce qui précède, nous voyons que l'importance prévue des facteurs individuels en faisant la corrélation multiple, exprimée comme pourcentage de la corrélation entière, est:—

	P.c.
Teneur en femmes	78·7
Risque de chômage à cause de l'âge	1·6
Gains moyens par semaine de travail	3·9
Caractère saisonnier	15·8

Afin de voir si l'inclusion de l'indice du caractère saisonnier a élevé la corrélation entre le chômage annuel et les trois premiers des indices ci-dessus qui, on se rappelle, étaient les principaux facteurs exprimant ce qu'on avait défini comme étant l'organisation de l'industrie, nous laissons X_{12} de côté et nous trouvons par le calcul que B = − ·4657, C = 4·3753, D = − ·3483.

Le nouveau coefficient de corrélation est:—

$$R = \frac{BX_{10}X_5 + CX_{10}X_2 + DX_{10}X_8}{(X_{10})^2}$$

$$= \frac{1{,}122 + 24 + 167}{2{,}610} = \frac{1{,}303}{2{,}610} = \cdot 4992$$

$$R = \cdot 706$$

L'inclusion de l'indice du caractère saisonnier, en conséquence, n'a pas élevé la corrélation d'une manière significative (l'augmentation n'est que de ·006).

Toutefois, le changement, si changement il y a, dans l'importance des item individuels est intéressant. Exprimée comme pourcentage de la corrélation entière, l'importance de chacun est la suivante:—

	P.c.
Teneur en femmes	85·3
Risque de chômage à cause de l'âge	1·8
Caractère saisonnier	12·9

Nous voyons que l'importance du caractère saisonnier est empruntée à peu près également à la teneur féminine et aux gains moyens par semaine de travail. Ceci est significatif et logique. Il a été montré que les industries saisonnières ont une très faible teneur féminine et un faible taux de gains moyens par semaine de travail. C'est pourquoi, lorsque le caractère saisonnier est isolé, la corrélation entre la teneur féminine et le chômage est réduite. En d'autres termes, le fait que l'absence des femmes dans une industrie et qu'un faible taux de gains coïncident avec un fort volume de chômage est partiellement attribuable à l'influence du caractère saisonnier.

Ainsi donc, la déduction est qu'on tient compte de l'influence du caractère saisonnier lorsque la structure du groupe d'industries (*i.e.* l'importance combinée de la teneur féminine, du risque de chômage à cause de l'âge, des gains moyens par semaine de travail, etc.) est mise en relation avec le chômage.

APPENDICE 4

L'ÉCHANTILLON DES OCCUPATIONS ET DES INDUSTRIES

On peut voir dans le diagramme de distribution de fréquenee (graphique 16) que parmi les oeeupations, dans le domaine de la durée du ehômage, existe une tendance centrale beaueoup plus forte que dans le poureentage de eeux qui perdent du temps. Le tableau 19 montre jusqu'à quel point eette tendance centrale existe dans un eas et non dans l'autre; s'il était mis en graphique, il ferait voir que la distribution de fréquenee des oeeupations par durée est une eourbe typique faisant saillie très brusquement et eampaniforme, tandis que, dans le poureentage de ehômeurs au 1er juin, le nombre est plus grand aux très petits poureentages qu'aux grands poureentages, ce qui donne à la distribution la forme ébauehée d'un J.

Mais, puisque le nombre d'hommes dans une oeeupation varie de 10 à 400,000, toute tendanee de la part des grandes occupations à avoir un chômage plus considérable que les petites signifierait que notre distribution en forme de J serait simplement aeeidentelle. C'est le eas en effet. Dans toute elassifieation oeeupationnelle il y a une tendance naturelle à diviser eomplètement en elasses supérieures les types d'ouvrage les plus spécialisés et qui demandent le plus d'habileté, et à faire rentrer en larges groupes les types les moins spéeialisés. Ceei a pour effet de rendre à peu près insignifiant un tableau eomme les trois premières eolonnes du tableau 19. La manière de proeéder logiquement eonsiste à se servir, non pas des oeeupations, mais des personnes dans les oeeupations. Ainsi, nous avons dans la eolonne 4 du tableau 19 le nombre d'hommes dans les occupations ayant 1, 2, 3, ete. p.e. de ehômage au 1er juin 1931. Mais nous pouvons voir immédiatement que eette eolonne, bien qu'elle donne peut-être la distribution d'une manière plus fidèle que la eolonne 1 (étant donné qu'elle aeeorde à une oecupation une importanee proportionnelle au nombre de ses employés à gages), est extrêmement insuffisante par suite de son caraetère d'ébauche. En réalité elle ne nous apprend rien au sujet du ehômage dans les oceupations si ee n'est qu'il y a une faible tendanee eentrale parmi elles, quand on les prend eomme un tout.

Comment pouvons-nous résoudre le problème relatif à l'investigation de la mine de renseignements ineorporés dans le reeensement des oeeupations (et le même problème existe pour les industries)? D'abord, nous pouvons déerire ehaque eas. Ceei a été fait avec force détails. Mais il est naturellement désirable de se servir des données sur les oeeupations (ou industries) prises dans leur ensemble, comme nous l'avons plus ou moins tenté dans la majeure partie de eette monographie. Le problème de la variation énorme de grandeur entre les elasses d'occupation, laquelle variation empêche de tirer une conclusion queleonque des états CXVI et CXVII, a été résolu en ehoisissant un groupe d'oeeupations entre eertaines limites plutôt étroites. La même méthode a été employée pour les industries, au ehapitre IV, pour la même raison.

De plus, eomme la nature des oeeupations et, plus partieulièrement, des industries tend à différer eonsidérablement d'une provinee à l'autre, il y avait un très grand avantage à prendre eomme unité l'oeeupation ou l'industrie dans la provinee donnée. Aux ehapitres III et IV le résultat de eette méthode d'éehantillonnage se reflète dans la représentation satisfaisante qu'elle donne aux provinees et aux groupements majeurs. Afin d'en déterminer la représentativité pour les industries relativement à l'âge, nous avons ajouté le nombre d'employés et de ehômeurs dans les divers groupes d'âges. Les résultats sont donnés dans les colonnes 1 et 3 ci-dessous. Les eolonnes 2 et 4, sous l'en-tête "prévu", donne la fraetion du nombre d'hommes à gages et de chômeurs au Canada que le total de l'éehantillon eonstitue par rapport au total de la quantité éehantillonnée. On voit immédiatement que la distribution de l'âge prévue approehe eelle de l'éehantillon; il n'y a évidemment pas de danger que des âges particuliers exereent une influence indue.

A.—REPRÉSENTATION RÉELLE ET PRÉVUE DES EMPLOYÉS À GAGES ET DES CHÔMEURS DANS LES 122 INDUSTRIES DE L'ÉCHANTILLON CHOISIES AU CHAPITRE III, PAR GROUPE D'ÂGES, CANADA 1er JUIN 1931

Groupe d'âges	Nombre d'employés à gages			
	Réel (1)	Prévu (2)	Chômant le 1er juin	
			Réel (3)	Prévu (4)
Tous âges	410,490	410,491	62,955	62,957
17	14,925	15,280	62,133	2,173
18-19	21,059	21,907	3,719	3,725
20-24	63,424	62,591	10,976	10,405
25-34	112,084	109,439	15,803	16,667
35-44	89,480	88,886	11,941	12,022
45-54	64,735	66,471	9,991	9,806
55-64	32,328	33,203	5,832	5,651
65-69	7,703	8,010	1,627	1,604
70	4,752	4,704	933	904

$\chi^2 = 200.73$ $\chi^2 = 87.98$

Mais, pour ce qui est de fournir une mesure de la fortuité de l'échantillon, comment la distribution réelle de l'âge se compare-t-elle avec la distribution prévue? La valeur de χ^2 a été prise pour les employés à gages et les chômeurs indépendamment (*i.e.* entre les colonnes 1 et 2 et entre les colonnes 3 et 4) et a donné 200·73 pour les employés à gages et 87·98 pour les chômeurs. Un tableau de P montrerait naturellement une disparité de plusieurs millions de chances pour une contre l'une ou l'autre des colonnes 1 et 3 choisies au hasard dans la distribution réelle, pourvu que chaque homme à gages particulier eût une aussi bonne chance qu'un autre d'être choisi.

Mais ce n'était pas le but qu'on se proposait dans l'échantillonnage. Les employés à gages n'ont pas été choisis individuellement parmi les formules de recensement mais comme classes industrielles. L'échantillon, de sa nature, avait pour but de choisir des industries au hasard et non pas des individus. Comme les individus ne sont nullement assemblés au hasard par âge dans les industries, on pouvait dire qu'en choisissant par industrie on devait vérifier par quelque χ^2 qui tiendrait compte (a) du nombre d'industries employées et (b) du degré de sélection loin de la distribution moyenne de l'âge au Canada, que chaque industrie exerce. Comme le second de ces item semble incommensurable, il paraît impossible d'obtenir une notion précise de la représentativité d'âge de notre échantillon dans la vérification de χ^2; nous pouvons dire seulement que, tenant compte des très considérables particularités d'âge des industries, il semble après examen être suffisamment représentatif.

Dans le même but, celui de déterminer la représentativité des échantillons employés pour les occupations et les industries (chapitres III et IV), on a trouvé et donné ci-dessous la distribution dans chaque cas entre les provinces. On y a ajouté la distribution "prévue", en se basant sur le nombre d'employés à gages dans chaque province. La représentativité atteinte est plutôt remarquable étant donné que le choix des industries et des occupations a été fait uniquement sur la base de la grandeur. Il semble que les Provinces des Prairies sont un peu sous-représentées—peut-être parce qu'elles sont moins diversifiées que le reste du Canada—et que les Provinces Maritimes, d'autre part, font voir l'effet de leur très grande diversification industrielle. Mais ces légères différences entre la distribution réelle et la distribution prévue ne sont pas assez grandes pour produire une différence essentielle dans le résultat de la vérification de χ^2—il donne un P (chance de déviation de l'échantillonnage fait purement au hasard, égale ou plus grande que celle obtenue) de 0·57 pour les industries et de 0·98 pour les occupations.

B.—DISTRIBUTION ENTRE LES PROVINCES DES 122 INDUSTRIES ET 118 OCCUPATIONS DES ÉCHANTILLONS CHOISIS AUX CHAPITRES III ET IV, ET DISTRIBUTION PRÉVUE SUR LA BASE DES HOMMES À GAGES DANS CHAQUE PROVINCE

Province	Échantillon des			
	Industries		Occupations	
	Réelle	Prévue	Réelle	Prévue
Ile du Prince-Edouard	1	0·6	1	0·6
Nouvelle-Ecosse	7	5·7	5	5·5
Nouveau-Brunswick	6	4·0	5	3·9
Québec	36	32·3	33	31·2
Ontario	48	45·4	46	43·9
Manitoba	4	8·0	5	7·7
Saskatchewan	4	7·0	7	6·8
Alberta	4	7·0	6	6·8
Colombie Britannique	12	12·0	10	11·6
	122	122·0	118	118·0

$\chi^2 = 6{\cdot}7$ $\quad P = 0{\cdot}57$ $\qquad \chi^2 = 2{\cdot}1$ $\quad P = 0{\cdot}98$

Si nous calculions χ^2 sur la base du nombre de personnes comprises dans les échantillons en chaque province et le nombre de personnes à prévoir au lieu du nombre d'industries, nous n'aurions pas une erreur proportionnelle plus grande que celle obtenue ici, mais χ^2 serait beaucoup plus considérable par suite de l'augmentation des nombres absolus. Dans un tel calcul nous devrions obtenir une probabilité de plusieurs billions pour un contre un tel échantillon que nous avons, étant donné qu'elle représenterait le total de chaque employé à gages dans les diverses provinces. Ceci est encore un reflet du fait, mentionné ci-dessus, que les échantillons obtenus représentent les industries et les occupations seulement, et non pas les individus. Les corrélations faites et les conclusions tirées ne s'appliquent nullement à la totalité des employés à gages, mais à la totalité des industries et occupations. Naturellement, il est impossible de faire des corrélations entre les caractéristiques des individus, à moins que ces caractéristiques ne soient mises en tableaux pour les individus. Quand dans l'échantillon des industries, par exemple, il est révélé que le chômage est positivement mis en relation avec les gains, la conclusion est que dans les industries où les gains moyens par semaine de travail sont élevés il y a faible pourcentage de chômage. Ceci ne prouve pas entre autres choses qu'un homme chômant pendant de longues périodes au cours de l'année soit susceptible d'avoir de faibles gains les semaines où il a travaillé. Pour établir ce dernier fait il nous faudrait un tableau de la distribution des employés à gages par groupe de gains, ce qui n'est pas disponible. De là, pour la fin que nous nous proposons il suffit d'obtenir un échantillon représentatif des industries.

Mais, dans toute cette monographie et toutes les monographies où il est fait usage des données du recensement, on a insisté sur le fait que c'est le point de vue de l'ouvrier, et non pas de l'industrie—l'industrie, et non pas l'institution—que les statistiques présentent. Nous avons continuellement affirmé que la nature de nos données est telle qu'elle complète au lieu de répéter les renseignements du recensement annuel de l'industrie. Il faut comprendre que l'échantillon et les corrélations entre les industries, en conséquence, ont trait aux attaches industrielles comme les employés à gages l'entendent eux-mêmes.

L'importance de ce point a été mentionnée ailleurs dans cette monographie. Le rapport d'un employeur sur le chômage dans son établissement ne comprendra que les hommes qu'il considère comme en faisant encore partie, il aura une tendance à exclure ceux dont le chômage a été de longue durée et pour lesquels il y a peu de chance qu'ils soient remployés. D'autre part, l'homme sans ouvrage continue de déclarer la dernière industrie dont il faisait partie lors du recensement; ainsi, c'est l'"industrie" et l'"occupation", comme l'entendent les employés à gages travaillant ou chômant, dont on se sert dans les discussions des chapitres III et IV ainsi que dans toute la monographie.

APPENDICE 5

CALCUL SUR LA DISTRIBUTION DES CHÔMEURS PAR LA DURÉE DE CHÔMAGE

Si nous faisons une équation entre les moments zéro, premier et deuxième de la distribution des employés à gages par semaines perdues et les moments de la courbe normale tronquée à une distance "d" de son mode, nous aurons trois équations qui pourront être résolues pour la superficie, le point modal et la déviation standard de la normale non écourtée. Comme les trois équations sont compliquées, il est désirable d'avoir des tables pour leur solution. De telles tables sont données par Karl Pearson dans son volume, *Tables for Statisticians and Biometricians*, (partie I, tableau XI), pour le cas où moins de la moitié de la courbe normale est ajustée. Pour les cas où plus de la moitié de la courbe normale est tronquée, une table a été expressément construite.

Les chiffres du chapitre V ont été obtenus en les ajustant à une distribution où les classes de 40 semaines et plus ont été omises. Comme le nombre de ceux qui ont perdu toute l'année était disproportionnément plus grand aux âges avancés qu'aux bas âges, on a pensé que la comparaison d'un âge à l'autre pourrait être mieux faite de cette façon. On avait pour objet de mesurer les différences de durée aux divers âges, omettant autant que possible les effets du fait qu'une personne de 15 ans n'est pas susceptible d'avoir perdu une année entière parce qu'elle n'avait pas eu souvent une année entière à perdre et qu'ainsi sa durée moyenne n'est pas comparable avec celle d'un homme de 70 ans qui aurait pu manquer d'ouvrage pendant vingt ans. Il est clair, naturellement, qu'aucune mesure de durée peut tout à fait éliminer cette façon de porter préjudice aux âges avancés.

Dans le chapitre I on a suivi une méthode un peu différente. Là, on a supposé que la courbe normale complète représentait la population entière et l'ajustement a été fait comme suit: le pourcentage de ceux qui ne perdaient pas de temps a été considéré dans le corps d'un tableau des ordonnées de la courbe normale et l'argument correspondant a été trouvé. Le pourcentage de ceux qui ne perdaient pas de temps plus le pourcentage de ceux qui perdaient quatre semaines ont été considérés et l'argument correspondant a été trouvé. De même, le pourcentage de ceux qui ne perdaient pas de temps a été considéré en regard du pourcentage de ceux qui perdaient huit semaines, etc. Ces valeurs de l'argument formaient dans tous les cas un conséquent raisonnablement facile et ont été ajustées à une ligne droite à moindres carrés $y = ax + b$, où y est le nombre de déviations standard du mode de la courbe normale et x est le nombre de semaines de chômage mesuré à partir de zéro; on a admis que a égalait le nombre de semaines dans la déviation standard de la courbe normale et la position de son mode a été considérée comme étant au point où $y = 0$, *i.e.* à $\frac{b}{a}$ semaines.

Dans les expérimentations effectuées sur l'ajustement d'une partie d'une courbe normale à la distribution de la durée du chômage au moyen des deux différentes méthodes mentionnées, on a trouvé que ni l'une ni l'autre ne convenaient parfaitement à tous les cas.

Là où le chômage était considérable la méthode des moments, qui n'accordait aucune attention à la proportion de ceux qui perdaient du temps mais s'adaptait seulement à la distribution de la durée de ceux qui perdaient *réellement* du temps, semblait plutôt bien adaptée aux données. D'autre part, elle donnait un ajustement médiocre en certains cas où le chômage était faible.

Le cas a été tout à fait opposé avec la méthode d'ajustement qui tenait compte de la proportion de ceux qui perdaient du temps. Là, la courbe était très rapprochée des faits où le pourcentage de ceux qui perdaient du temps était très faible ou moyen et un peu moins rapprochée là où le pourcentage de ceux qui perdaient du temps était anormalement fort.

En partant de ces faits, nous sommes amenés à croire que le chômage dispose les gens perdant du temps en un groupement vers un point central de durée que les chômeurs seuls déterminent dans les cas où la perte moyenne de temps est grande; là où la perte moyenne de temps est petite, les groupements de durée sont attirés vers le centre établi par l'agrégat des employés et des chômeurs.

La preuve de cette conclusion est la corrélation positive, obtenue entre les occupations, de la durée du chômage avec la fréquence. Le même haut niveau général de chômage qui a été cause que l'individu a perdu son occupation en premier lieu rend son réengagement difficile. Plus le pourcentage de chômage est fort, plus est grande la pression des chômeurs sollicitant l'emploi disponible; de là, plus le nombre de chômeurs est grand, plus est petite la chance qu'un individu obtienne un emploi en une ou deux semaines, *i.e.* plus grande est la chance qu'il ait à attendre six mois.

Dans toute la monographie il a été accordé beaucoup d'attention à l'élément de durée dans le chômage. Dans presque tous les chapitres quelques observations ont été faites, des moyennes ont été calculées, des relations entre la durée et la fréquence ont été cherchées entre les industries, les occupations et les âges, moins avec l'objet d'établir le dernier mot sur le sujet et de formuler les principes finals que dans un effort pour trouver une méthode appropriée pour attaquer le problème vital de l'extension du chômage parmi les individus. On croit que la distribution de durée est le plus important renseignement concernant le chômage. Au point de vue du chômage comme d'un indice économique général, comme l'indice de la production d'acier ou des opérations spéculatives, le principal élément est le nombre réel de chômeurs d'une semaine à l'autre et d'un mois à l'autre. Dans le passé les relevés sur le chômage se sont confinés à cette question unique dans l'énumération, la mise en tableaux et l'interprétation.

Mais au recensement de 1931 nous avons eu accès aux statistiques sur la durée et celles-ci nous ont permis de voir le point de vue des employés à gages pris individuellement. Nous avons procédé, convaincus que trois semaines de chômage chaque année pour toute la gent ouvrière sont très différentes, dans leur effet social, d'une année entière de chômage pour un dix-septième des employés à gages. Une courte durée de chômage pour la plus grande partie de la collectivité peut difficilement avoir pour résultats la démoralisation, la perte de l'habileté et le problème des secours que suscite la longue inactivité de quelques personnes.

APPENDICE 6

GRADATION DE LA POPULATION, DES EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS, DES EMPLOYÉS À GAGES ET DES CHÔMEURS

Par la méthode des différences divisées, on a obtenu les formules pour les valeurs pivotales aux intervalles d'âge quinquennaux. Les formules sont les suivantes:—

$$
\begin{aligned}
U_{22} &= -\,0{\cdot}01774w_{18} + 0{\cdot}20946w_{20} - 0{\cdot}00083w_{25} - 0{\cdot}0036\ w_{35},\\
U_{27} &= 0{\cdot}02400w_{20} + 0{\cdot}10800w_{25} - 0{\cdot}02400w_{35} + 0{\cdot}00400w_{45},\\
U_{32} &= -\,0{\cdot}03131w_{20} + 0{\cdot}09868w_{25} + 0{\cdot}02069w_{35} - 0{\cdot}00371w_{45},\\
U_{37} &= 0{\cdot}00656w_{25} + 0{\cdot}11681w_{35} - 0{\cdot}02931w_{45} + 0{\cdot}00494w_{55},\\
U_{42} &= -\,0{\cdot}00856w_{25} + 0{\cdot}08719w_{35} + 0{\cdot}02631w_{45} - 0{\cdot}00494w_{55},\\
U_{47} &= 0{\cdot}00586w_{35} + 0{\cdot}12006w_{45} - 0{\cdot}03495w_{55} + 0{\cdot}01806w_{65},\\
U_{52} &= -\,0{\cdot}00786w_{35} + 0{\cdot}08394w_{45} + 0{\cdot}03295w_{55} - 0{\cdot}01806w_{65},\\
U_{57} &= -\,0{\cdot}00372w_{35} + 0{\cdot}02068w_{45} + 0{\cdot}09870w_{55} - 0{\cdot}03132w_{65},\\
U_{62} &= 0{\cdot}00401w_{35} - 0{\cdot}02399w_{45} + 0{\cdot}10800w_{55} + 0{\cdot}02400w_{65},\\
U_{67} &= 0{\cdot}00103w_{35} - 0{\cdot}00437w_{45} + 0{\cdot}00654w_{55} + 0{\cdot}19362w_{65},
\end{aligned}
$$

où les w représentent le nombre de personnes dans les divers groupes d'âges, *e.g.* w_{18} = les personnes de 18 et 19 ans, w_{35} = les personnes de 35-44 ans.

Les valeurs intermédiaires ont ensuite été dérivées au moyen de la méthode bien connue de l'interpolation osculatoire de George King, employant les troisièmes différences.

L'adéquatité des groupements d'âges du recensement de l'industrie (principalement des intervalles de 10 ans) a été éprouvée en groupant les hommes du Canada de cette façon, les gradant au moyen des formules ci-dessus et comparant ensuite la fréquence graduée avec les nombres dans les années individuelles d'âge qui sont mises en tableau dans le volume III. On a trouvé que l'ajustement pouvait difficilement être amélioré. Ceci nous donne une grande confiance dans les gradations des employés rémunérés, etc.; car, bien qu'il n'y ait pas possibilité de comparer avec les chiffres relatifs à chaque âge en leur cas, il n'y a pas de raison de les croire moins exactes que la gradation des hommes du Canada.

APPENDICE 7

LE RISQUE DIFFÉRENTIEL DE CHÔMAGE, PAR ÂGE, INDUSTRIE, OCCUPATION ET PROVINCE

Dans une étude sur le chômage une analyse a été faite pour déterminer l'importance relative de l'âge, de l'industrie, de l'occupation et de la province, pour chacun des deux sexes. Ceci a été fait en trouvant la somme moyenne de variation entre les groupes quand la classification a été effectuée de différentes manières. Le coefficient pondéré de variabilité du chômage dans les groupes du recensement, quand le groupement se fait par industrie, occupation, etc., est donné ci-dessous.

Variantes	Coefficient de variabilité	
	Hommes	Femmes
Industrie	0·6148	0·3983
Occupation	0·5503	0·3013
Province	0·1432	0·1603
Âge	0·0932	0·1319

Ainsi, des quatre manières d'analyser le chômage, l'industrie donne, tant pour les hommes que pour les femmes, les plus forts coefficients de variabilité, *i.e.* la différence de chômage entre une industrie et une autre est plus grande qu'entre une province et une autre, qu'entre un âge et un autre. Après l'industrie, viennent tout à tour l'occupation, la province et l'âge. Comme il faut s'y attendre, les femmes font voir une variabilité d'âge plus grande que les hommes.

L'aspect le plus frappant des coefficients ci-dessus est que la variabilité dans l'industrie et l'occupation dépasse toute proportion par rapport à la province (indiquant la localité) et à l'âge, moyen qui indique l'individualité des ouvriers. Les ouvriers sont divisés en classes définies, non par le lieu où ils se trouvent ou ce qu'ils sont, mais par l'industrie où ils sont employés. Comme il en est fait mention dans le texte, les occupations constituent simplement l'offre de l'industrie et sont partiellement au moins créées par l'industrie. Elles sont moins différenciées que l'industrie parce qu'une occupation fait une offre plus considérable qu'une industrie.

Parce que le chômage varie si peu d'un âge à l'autre, une différence de montant donné entre les âges aura moins d'importance qu'une différence de même montant entre les industries, par exemple.

Puisque ces chiffres donnent l'importance relative des diverses classifications concernant le chômage, ils seront à considérer dans la détermination de la prime à payer dans un plan d'assurance-chômage.

L'industrie montre la plus grande variation et l'âge la plus petite. Mais malheureusement pour la fixation des primes, l'âge est une quantité définie pour un individu donné en tout temps, tandis que l'industrie l'est beaucoup moins. L'industrie d'un homme peut changer en tout temps; et, dans tous cas, il est difficile d'en arriver à une classification suffisamment rigoureuse des industries pour fins monétaires. Conséquemment, il serait très difficile pour un gouvernement de percevoir des primes différenciées par les industries de la manière dont les compagnies d'assurance-vie encaissent les primes graduées par l'âge. D'autre part, la faible variation entre les âges, comparativement à celle qui existe entre les industries, fait que ce semble être une trop grande subtilité de porter attention à la première si la dernière est négligée.

Voici un exemple du calcul concernant l'âge pour les hommes:—

Groupe d'âges	Taux de chômage, 1er juin (1)	Importance (employés à gages dans le groupe) (2)	d = Déviation de (1) de sa moyenne (3)	d^2 (4)	fd^2 (5)
Moins de 17	19·36	75,275	−1·51	2·280	171,627
18–19	23·14	107,926	2·27	5·153	556,143
20–24	22·62	308,351	1·75	3·063	964,479
25–34	20·73	539,145	−0·14	0·020	10,783
35–44	18·41	437,893	−2·46	6·052	2,650,128
45–54	20·08	327,464	−0·79	0·624	204,338
55–64	23·16	163,571	2·29	5·244	857,766
65–69	27·25	39,461	6·38	40·704	1,606,221
70 et plus	26·15	23,174	5·28	27·878	646,045
		2,022,260			7,647,530

$\Sigma^2 = 3{\cdot}7817$ $\Sigma = 1{\cdot}9446$ $\frac{\Sigma}{m}$ = coefficient de variation $= {\cdot}0932$

Les coefficients de variation entre les provinces aux différents âges ont été calculés d'une manière similaire, comme le montre l'exemple ci-dessous pour le groupe d'âge "moins de 17 ans".

Province	x	f	d	d^2	fd^2
Ile du Prince-Edouard	7·52	652	−11·84	140·19	91,403·88
Nouvelle-Ecosse	21·63	3,707	2·27	5·15	19,091·05
Nouveau-Brunswick	29·47	2,901	10·11	102·21	296,511·21
Québec	19·17	27,005	−0 19	0·04	1,080·20
Ontario	16·74	24,895	−2·62	6·86	170,779·70
Manitoba	21·31	4,237	1·95	3·80	16 100·60
Saskatchewan	23·08	4,007	3·72	13·84	55,456·88
Alberta	21·18	2,856	1 82	3·31	9,453·36
Colombie Britannique	21·67	5,015	2·31	5 34	26,780·10
					686,656·98

$\Sigma^2 = 9{\cdot}122$ $\Sigma = 3{\cdot}0198$ $\frac{\Sigma}{m} = 0{\cdot}1560$

où x = le pourcentage de chômeurs le 1er juin 1931;
f = le nombre d'employés à gages de moins de 17 ans dans les diverses provinces;
d = la déviation de x de sa moyenne.

APPENDICE 8

MAXIMUMS ET MINIMUMS PAR LA MÉTHODE DES MOINDRES CARRÉS

Si $y = ax^2 + bx + c$, alors $\frac{dy}{dx} = 2ax + b$ et $\frac{dy}{dx} = 0$ pour un maximum; de là, l'ordonnée maximum est à l'abscisse donnée par $2ax + b = 0$, *i.e.* $x = -\frac{b}{2a}$.

Si nous ajustons $y = ax^2 + bx + c$ à la série de valeurs x_1, y_1; x_2, y_2; etc., nous avons, comme équations pour l'évaluation des constantes dans un ajustement à moindres carrés:—

$$\begin{aligned} a\Sigma x^2 + b\Sigma x + nc &= \Sigma y \\ a\Sigma x^3 + b\Sigma x^2 + c\Sigma x &= \Sigma xy \\ a\Sigma x^4 + b\Sigma x^3 + c\Sigma x^2 &= \Sigma x^2 y \end{aligned}$$

Le rapport $-\frac{b}{2a}$ peut s'exprimer, sans une solution complète des équations, sous forme de déterminants:—

$$\frac{a}{\begin{vmatrix} \Sigma x & n & -\Sigma y \\ \Sigma x^2 & \Sigma x & -\Sigma xy \\ \Sigma x^3 & \Sigma x^2 & -\Sigma x^2 y \end{vmatrix}} = \frac{-b}{\begin{vmatrix} \Sigma x^2 & n & -\Sigma y \\ \Sigma x^3 & \Sigma x & -\Sigma xy \\ \Sigma x^4 & \Sigma x^2 & -\Sigma x^2 y \end{vmatrix}}$$

i.e.,

$$-\frac{b}{2\,a} = \tfrac{1}{2}\,\frac{\begin{vmatrix} \Sigma y & \Sigma xy & \Sigma x^2 y \\ n & \Sigma x & \Sigma x^2 \\ \Sigma x & \Sigma x^2 & \Sigma x^3 \end{vmatrix}}{\begin{vmatrix} \Sigma y & \Sigma xy & \Sigma x^2 y \\ n & \Sigma x & \Sigma x^2 \\ \Sigma x^2 & \Sigma x^3 & \Sigma x^4 \end{vmatrix}}$$

et développant chaque déterminant par la rangée du haut:—

$$-\frac{b}{2a} = \tfrac{1}{2}\,\frac{\Sigma y\,(\Sigma x\,\Sigma x^3 - (\Sigma x^2)^2) - \Sigma xy\,(n\,\Sigma x^3 - \Sigma x\,\Sigma x^2) + \Sigma x^2 y\,(n\,\Sigma x^2 - (\Sigma x)^2)}{\Sigma y\,(\Sigma x\,\Sigma x^4 - \Sigma x^2\,\Sigma x^3) - \Sigma xy\,(n\,\Sigma x^4 - (\Sigma x^2)^2) + \Sigma x^2 y\,(n\,\Sigma x^3 - \Sigma x\,\Sigma x^2)}$$

Dans le cas spécial où les abscisses sont également espacées et que nous choisissons le point zéro de sorte qu'elles sont symétriquement placées autour de lui, $\Sigma\, x$ et $\Sigma\, x^3 = 0$ et l'abscisse du maximum se ramène à la forme simple:—

$$-\frac{b}{2a} = \tfrac{1}{2}\,\frac{\Sigma\, y\,(\Sigma\, x^2)^2 + \Sigma\, x^2 y\,(n\,\Sigma\, x^2)}{-\,\Sigma\, xy\,(n\,\Sigma\, x^4 - (\Sigma\, x^2)^2)}$$

Dans l'un ou l'autre cas la valeur cherchée peut facilement être obtenue à la machine comme le quotient de deux sommes pondérées.

Pour obtenir le point modal de la distribution des semaines perdues par ceux qui ont perdu du temps, en employant cette méthode, la formule particulière suivante a été employée:—

$$\text{mode} = \frac{256w_{1-8} + 72w_{9-16} + 200\,w_{17-24} + 128\,w_{25-32} - 144w_{33-40}}{-\;10w_{1-8} + 5w_{9-16} + 10w_{17-24} + 5w_{25-32} - 10w_{33-40}}$$

où w_{1-8}, etc. sont les nombres de ceux qui perdent 1–8 semaines, etc.

APPENDICE 9

MAXIMUMS ET MINIMUMS POUR LES INTERVALLES INÉGAUX DE L'ARGUMENT

Dans les groupements d'âges des employés à gages, des gains et des chômeurs, les intervalles sont inégaux et la formule ordinaire pour le mode ne s'applique pas. La manière de procéder a consisté en l'ajustement d'une parabole du deuxième degré aux trois groupes autour du mode et en l'obtention de son maximum. Si le maximum se trouve dans le groupe 20-24 ans, par exemple, la courbe ajustée est: $y = \alpha + \beta x + \gamma x^2$, et nous avons:—

$$w_{18} = \int_{18}^{20} (\alpha + \beta x + \gamma x^2)\, dx$$

$$w_{20} = \int_{20}^{25} (\alpha + \beta x + \gamma x^2)\, dx$$

$$w_{25} = \int_{25}^{35} (\alpha + \beta x + \gamma x^2)\, dx$$

où les w représentent le nombre de personnes dans les divers groupes d'âges. De ces trois équations le rapport $-\frac{\gamma}{2\beta}$ est trouvé par la méthode des déterminants de l'appendice 8 et le résultat est le suivant:—

Mode dans le *groupe 20–24*:—

$$\frac{2000w_{18} - 1094w_{20} + 147w_{25}}{75w_{18} - 44w_{20} + 7w_{25}}$$

Mode dans le *groupe 25–34*:—

$$= \frac{280w_{20} - 220w_{25} + 80w_{35}}{8w_{20} - 7w_{25} + 3w_{35}}$$

Mode dans le *groupe 35–44*:—

$$= \frac{45w_{25} - 80w_{35} + 35w_{45}}{w_{25} - 2w_{35} + w_{45}}$$

Mode dans le *groupe 45—54*:—

$$= \frac{55w_{35} - 100w_{45} + 45w_{55}}{w_{35} - 2w_{45} + w_{55}}$$

Mode dans le *groupe 55–64*:—

$$= \frac{190w_{45} - 410w_{55} + 440w_{65}}{3w_{45} - 7w_{55} + 8w_{65}}$$

Mode dans le *groupe 25–44* (pour les occupations dont les tabulations donnent 25–44 comme groupe unique):—

$$= \frac{1000w_{20} - 400w_{25} + 300w_{45}}{24w_{20} - 11w_{25} + 10w_{45}}$$

APPENDICE 10

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA THÉORIE ÉCONOMIQUE ET LE RECENSEMENT DU CHÔMAGE

Les pages précédentes renferment un grand nombre de conclusions sur la nature et l'incidence du chômage, toutes déduites plus ou moins directement du matériel du recensement canadien de 1931. Il serait intéressant de voir jusqu'à quel point ces conclusions concordent avec les opinions sur la cause du chômage et le remède à y apporter, exprimés par les sommités du monde économique contemporain. La question qui surgit est: "Jusqu'à quel point la méthode déductive peut-elle prévoir et prédire les résultats d'une investigation statistique?"

L'élément personnel dans le chômage—Elément qualitatif.—Il y a un grand nombre de livres donnant les effets du chômage sur les hommes et les femmes qui constituent la réalité correspondant au problème (abstrait) du chômage discuté par les économistes. Ouvrages de vulgarisation évidemment, ils discutent les effets du syndicalisme ouvrier, de l'assurance-chômage, des agences de placement, etc., comme ces choses affectent l'individu. Comprenant souvent des extraits de conversations avec les chômeurs, ils discutent les problèmes sociaux de la perte d'habileté et du déclin de l'espérance accompagnant le chômage prolongé et ils donnent les opinions économiques des chômeurs eux-mêmes plutôt que l'économique du chômage; conséquemment, ce sont des études sociologiques plutôt que des études économiques.

Se plaçant à un point de vue purement impressionniste, et non sur un base statistique, *The Unemployed Man*, de Wight Bakke, est un précieux ouvrage de cette catégorie. L'écrivain fait une étude des chômeurs dans la ville métropolitaine de Greenwich (Londres) dans le but de découvrir comment l'assurance-chômage s'adapte à leur vie et activité quotidiennes et jusqu'à quel point elle aide ou retarde leurs efforts pour trouver de l'emploi quand ils s'aperçoivent que la situation est désespérée. D'après ses observations personnelles, il conclut que le fait pour les chômeurs de retirer des bénéfices n'affaiblit en rien leurs efforts pour se trouver de l'ouvrage. *The British Attack on Unemployment*, publié par l'Institution Brookings, écrit par A. C. C. Hill et Isador Lubin, fait l'histoire du traitement du chômage depuis l'époque où le chômeur était regardé comme un criminel ou un pauvre jusqu'au système actuel hautement perfectionné de placement et d'assurance. Les auteurs, comme Bakke, ne croient pas que le travail a perdu sa mobilité par suite du système actuellement en vigueur en Grande-Bretagne ou que les bénéfices font tort aux récipiendaires.

A. C. Richmond, écrivant dans le *Nineteenth Century* de janvier 1938, dit que puisque le chômage est ici pour y rester il nous faut voir à empêcher les personnes qui en sont affligés d'endurer les souffrances qu'il comporte. Il suggère l'usage de petits lopins de terre où les chômeurs, particulièrement ceux qui sont trop âgés pour être vraisemblablement remployés, pourraient maintenir leur moral en outre d'en retirer des bénéfices économiques. Il recommande les centres de travaux manuels, les clubs de chômage et, comme programme de longue haleine, le remodelage de nos villes pour en faire des endroits de récréation aussi bien que des endroits de travail auxquels elles avaient d'abord été destinées.

Men Without Work, A Report Made to the Pilgrim Trust, est un relevé des entrevues personnelles que les investigateurs ont eues avec douze cents ouvriers chômant depuis plus d'un an dans six villes anglaises. Il n'y est pas tenté de révéler des renseignements sur les faits statistiques du chômage tels qu'obtenus de l'échantillon—ces faits constituent plutôt l'arrière-plan, tandis que le livre traite surtout des conséquences psychologiques, morales et physiques du chômage. Entre autres choses, il décrit l'effet désastreux de l'inactivité du mari sur l'harmonie domestique, de sorte qu'une proportion anormale d'ouvriers chômant depuis longtemps vivent loin de leur famille. Il décrit l'intérêt intense aux paris, particulièrement parmi les chômeurs de Liverpool; comment jour par jour les chances de chaque équipe sont considérées comme l'unique chose sérieuse dans la vie; comment la justice des mises de chacun contrastait avec les supposées injustices des Bourses du travail; comment l'homme assez heureux pour gagner de l'argent dans la mise en commun acquérait par là une certaine position sociale et était écouté avec respect quand il disait son opinion sur un sujet quelconque. Il révèle que les hommes qui avaient travaillé une longue période étaient

toujours mécontents de leur situation de récipiendaires d'indemnités de chômage et qu'en somme ils faisaient des efforts persistants pour trouver de l'ouvrage, tandis que, d'autre part, ceux qui avaient peu ou pas du tout travaillé—d'ordinaire les jeunes chômeurs—constituaient un très grand nombre d'ouvriers à qui le travail répugnait. L'investigation a été faite avec beaucoup de soin et d'habileté et le résultat est une œuvre unique.

L'élément personnel dans le chômage—Elément quantitatif.—Les recherches d'une nature statistique sur les chômeurs par des individus ou de petits groupes constituent une deuxième catégorie de livres sur le chômage. Travaillant sur une petite échelle, ces investigateurs peuvent difficilement colliger plus qu'un très petit échantillon et leurs tableaux sont de nature à être affectés par des accidents tels que la localité qu'il leur arrive de choisir, la strate occupationnelle sur laquelle leur échantillon se trouve à tomber, etc. *Occupational Abilities*, de N. W. Morton, est un bon livre de ce genre; l'auteur y est très au courant des limitations de sa manière de procéder. Non seulement l'échantillon est très petit, mais chaque homme faisant partie de l'étude se présente lui-même tout à fait volontairement. C'est une difficulté qu'un corps officiel comme le Bureau Fédéral de la Statistique n'a pas à affronter du tout, en raison du champ statistique qu'il couvre complètement et des pouvoirs que lui confère la loi de la statistique. Tenant compte de ces difficultés, les résultats obtenus ne manquent pas d'intérêt; ils montrent une légère supériorité dans l'ensemble pour les groupes employés dans les divers tests d'intelligence et autres. Dans *Ten Thousands Out of Work*, Ewen Clague et Webster Powell annoncent le résultat d'une investigation au cours de laquelle environ 10,000 postulants de secours sous forme de travaux sont questionnés au sujet de leurs circonstances de famille, l'histoire de leur emploi, leur instruction, etc. Margaret Hogg, dans *The Incidence of Work Shortage*, fait un relevé assez détaillé de la cité de New-Haven, Conn., et trouve que parmi les familles questionnées les hommes souffrent plus du chômage que les femmes, les célibataires plus que les hommes mariés, les nés à l'étranger plus que les nés Américains, les jeunes plus que ceux d'âge moyen. Les chiffres du recensement font voir des résultats similaires; mais, comme ils sont plus détaillés, ils fournissent la base d'une théorie plus complète.

En général, la lecture des livres de cette catégorie montre à un haut degré comment l'investigateur individuel en statistique, entravé par le peu de cas qu'il peut embrasser, se sent obligé, dans la mesure où il est consciencieux, à conditionner ses conclusions en référant à la grande erreur probable imputable à son échantillon et est susceptible de terminer son ouvrage avec nombre de potentialités plutôt que des conclusions.

Sir William Beveridge est célèbre par son étude du chômage et de l'assurance-chômage depuis trente ans au moins. Il a basé son ouvrage principalement sur l'expérience du plan d'assurance-chômage en Grande-Bretagne dont la définition du chômage n'est pas la même que celle du recensement canadien, mais ses résultats sont en plusieurs points les mêmes que ceux de cette monographie. Il conclut (dans *An Analysis of Unemployment in Great Britain*—série de trois articles dans *Economica;* I, nov. 1936; II, fév, 1937; III, mai 1937) que les taux très différents de chômage qui ont toujours existé entre les diverses parties du pays indiquent que l'immobilité parmi les chômeurs est un facteur dont il faut tenir compte; que, si les femmes montrent un taux de chômage la moitié moins fort que celui des hommes, la principale cause est leur situation plus favorable dans l'industrie; qu'aux âges avancés les hommes sont plus exposés à perdre leur emploi qu'aux âges plus jeunes, mais qu'ils sont beaucoup moins susceptibles de retourner à l'industrie une fois qu'ils ont perdu leur emploi.

Opinion sur le chômage.—Une investigation sur les opinions des autorités en syndicalisme ouvrier a été faite en Grande-Bretagne en 1928 et les résultats ont été publiés dans un livre *Unemployment—Its Cause and Cure*, par W. A. Appleton. Le nombre de causes du chômage est aussi considérable que le nombre de remèdes proposés. Les causes données passent des tarifs au système capitaliste. On recommande l'abaissement des dépenses gouvernementales, des taxes, des taux d'intérêt, et l'émigration de la Grande-Bretagne. Le livre se termine en appuyant sur l'importance de l'expansion industrielle et commerciale, soutenant qu'il n'y a pas d'alternative à l'expansion autre que le chômage ou les réductions forcées de la population. La conclusion est similaire dans *Unemployment and Prospects for Re-employment in Massachusetts*, publication de l'Ecole d'Administration Commerciale des gradués de l'Université Harvard, qui déclare que la solution du problème du chômage dans le Massachusetts réside dans l'expansion de l'activité commerciale qui aurait pour effet de résorber les chômeurs. Cette monographie montre qu'avec 20 p.c. de chômeurs, disons, une expansion de 25 p.c. n'est pas une condition suffisante pour faire

disparaître tout chômage par suite de la manière dont se fait le recrutement du travail au cours d'un boom à même les occupations de personnes à leur propre compte.

Relation entre le chômage et les affaires.—Dans *Review of Economic Statistics*, février 1937, le professeur Sumner H. Slichter, dans un article intitulé *The Period 1919-36 in the United States; Its Significance for Business Cycle Theory*, annonce les conclusions préliminaires d'un sous-comité faisant des recherches sur le cycle commercial. Quatre cycles sont observés pendant la période d'après-guerre et les tournants arrivent en 1920-21, 1923-24, 1926-27 et 1929-35. Le professeur Slichter appuie fortement sur le concept de la "position technique des affaires" et insiste sur l'importance de la maintenir forte. On présume que la position technique des affaires est considérée comme forte quand les stocks de matières premières entre les mains des producteurs ne sont pas trop considérables pour les mettre en état de différer des achats d'autres stocks pour remplacer les premiers pour aucune période très longue; quand il y a une balance convenable entre le montant d'argent cherchant un placement et la quantité des immobilisations qui se font; quand il n'y a pas de stocks considérables de produits finis entre des mains faibles, *i.e.* détenus par des personnes susceptibles de les liquider advenant un faible déclin des prix.

Tout l'article semble impliquer qu'il s'en faut encore de beaucoup que nous ayons atteint une connaissance complète du mécanisme du cycle des affaires et que nous soyons encore moins capables de le contrôler.

Technologie et chômage.—Harry Jerome, dans *Mechanization of Industry*, ouvrage publié par le National Bureau of Economic Research, donne force détails sur l'extension et les effets de l'application de la machinerie et des procédés automatiques dans les diverses branches de l'industrie aux États-Unis. L'écrivain envisage l'avenir avec optimisme, croyant d'une part qu'il n'est pas probable que la mécanisation en vienne à dépasser tout contrôle et, d'autre part, qu'il n'est pas vraisemblable que la continuation des progrès du machinisme se termine brusquement comme le craignent quelques-uns. Il semble croire que, si la mécanisation a une certaine tendance à éliminer des métiers requérant une grande habileté, le niveau général de l'habileté a été élevé et continuera de l'être.

M. Jerome ne croit pas que la mécanisation tende à avoir pour résultat la création d'un corps permanent de chômeurs toujours grandissant. Plusieurs économistes contesteraient la vérité de ce point. On croit généralement que les dislocations dans la division du travail, qui théoriquement sont indépendantes de l'emploi de la machine mais qui l'accompagnent, sont définitivement en relation avec le chômage. Dans leur livre, *Can Governments Cure Unemployment?*, Normal Angell et Harold Wright sont de cet avis; sur la ferme du Vermont il y a cent ans il ne pouvait y avoir de chômage parce que tous étaient indépendants, étaient leurs propres patrons et employaient eux-mêmes les produits de leur travail. S'il y avait surproduction (ce qui ne pouvait arriver que momentanément), il ne surgissait aucun problème; le producteur-consommateur diminuait tout simplement ses efforts pour un temps.

Dans *Machinery, Employment, and Purchasing Power*, publié par le National Industrial Conference Board, Inc., il y a tout un déploiement de faits dont on conclut que la machine augmente l'emploiement plutôt que de le diminuer. D'après les auteurs, il n'y a pas de signe que la machinerie ajoute à l'intensité du chômage cyclique ou saisonnier. Pour défendre cette conclusion, ils signalent qu'il y a réellement une augmentation à long terme du pourcentage de la population classifiée comme ouvriers rémunérés. Cette dernière déclaration est vraie. Les chiffres du recensement montrent, au Canada comme en d'autres pays avancés, que le nombre de personnes dans les classes d'employés à gages a grandement augmenté, mais il est également vrai qu'ils révèlent que le nombre de chômeurs est beaucoup plus considérable.

A l'opposé de cette thèse du National Industrial Conference Board est la conclusion de Wladimir Woytinsky dans la publication du Bureau International du Travail, *Trois causes du chômage* où il donne comme l'une des trois causes le facteur technologique, déclarant que même en 1929, alors que la situation économique mondiale était très bonne, il y avait plus de chômeurs dans les pays industriels qu'il y en avait habituellement pendant la dépression avant la guerre—en résumé, une certaine partie du travail a été éliminée des opérations de la production.

Le chômage dans l'économique classique.—Mais Woytinsky ne croit pas que la technologie est la seule cause du chômage. Il déclare que le chômage qui a commencé à exister depuis 1929 est entièrement dû à une baisse de la production industrielle, à laquelle il fait allusion comme étant la source économique. La nature de cette source économique, et même son existence, ont été le sujet d'une vive discussion parmi les économistes.

D'après les théories de l'équilibre, qui ont représenté l'orthodoxie économique pendant quelques générations, il ne peut pas y avoir de chômage sur un marché libre. De telles croyances ont été exprimées dans la maxime "l'offre crée sa propre demande" et plus académiquement "le salaire courant est tel qu'il est égal à la demande marginale de travail et à son excédent marginal". D'après cette théorie on ne pourrait tenir compte que de l'inactivité provenant de la maladie, du caractère saisonnier, du fait que le travailleur individuel préfère vivre de ses économies plutôt que de travailler ou du fait qu'il a fini un ouvrage et qu'il n'a pas trouvé d'autre emploi. Le chômage, permanent, involontaire, tel qu'il existe indubitablement en outre de tous les cas de personnes non susceptibles d'être employées et de gens malhonnêtes sur les listes de secours, n'a jamais été discuté comme une possibilité. Mill donne comme suit l'opinion classique:*—

> "Ce qui constitue le médium de paiement des denrées est tout simplement les denrées. Le produit que chaque personne possède constitue le médium de paiement pour les produits des autres. Tous les vendeurs sont inévitablement, et d'après la signification du terme, des acheteurs. Si nous pouvions doubler soudainement la capacité productrice du pays, nous doublerions l'offre des denrées sur tous les marchés; mais nous doublerions du même coup le pouvoir d'achat. Tous doubleraient la demande aussi bien que l'offre; tous seraient capables d'acheter deux fois plus, parce que tous auraient deux fois plus à offrir en échange."

Tout ceci est vrai, d'après Marshall, le remarquable néoclassiciste, excepté que les hommes peuvent ne pas vouloir se servir de leur pouvoir d'achat. Après avoir décrit ce qui arrive dans une dépression, il dit que la cause de la dépression est le manque de confiance. Si les gens restaient simplement confiants et continuaient de produire, aucune surabondance ou surproduction ne pourrait survenir. Mais voici la question qu'on se pose aujourd'hui lorsque la dépression est devenue un phénomène si régulier: "Quelle est d'abord la cause du manque de confiance?" Il y a lieu de croire que les causes économiques agissent aussi bien que les causes psychologiques.

Paul Douglas, critique sympathique, dans *Theory of Wages*, prend une attitude très différente de celle de Marshall à l'égard des postulats fondamentaux de l'opinion classique. Après avoir dressé la liste des postulats de la théorie de la productivité marginale tels que la mobilité du capital et du travail, la nature atomique du marché de l'emploi, etc., le postulat n° 7 établit que tout travail trouve de l'emploi. Il commente la faillite des économistes classiques à reconnaître la possibilité du chômage et leur preuve, en fait, que le chômage ne peut pas exister à l'effet de soutenir la doctrine (fondamentale dans leur système) que la surproduction est impossible. Plus loin dans son livre, Douglas lui-même se sert de la théorie de la productivité marginale pour donner une solution au problème de la distribution—où, à la vérité, elle semble donner une réponse valable (partielle au moins) à cette difficile question—mais il ne l'applique pas au problème du chômage, car il est évident que nous ne pouvons pas expliquer le chômage par une théorie dont le premier corollaire est qu'il n'existe pas. Douglas affirme que l'école orthodoxe décrit une partie de la réalité, qu'il n'y a pas d'objection à une telle description partielle aussi longtemps qu'elle ne prétend pas représenter le tout.

L'argent comme cause de chômage.—M. R. G. Hawtrey croit que la cause de la dépression économique réside dans le système de crédit.† Par une contraction suffisante du crédit, les banquiers du monde pourraient en tout temps provoquer une dépression. Les sujets comme les tarifs, que d'autres écrivains blâment, sont brièvement écartés comme de simples aggravations plutôt que comme des causes de dépression. Il requiert une expansion suffisante de la monnaie pour amener les prix aux niveaux de l'avant-dépression. La stabilisation doit être en termes des prix des marchandises—aucun objet n'est atteint en stabilisant en termes d'or aussi longtemps que l'or lui-même reste instable. Quant aux divers projets de travaux gouvernementaux pendant la dépression, que l'on invoque comme des remèdes à la dépression, Hawtrey ne les trouve utiles que dans la mesure où ils comportent la création de crédit qui ne serait pas créé autrement. Il s'objecte aux propositions de Keynes et autres, qui voient dans les travaux publics le remède à la dépression par la distribution de pouvoir d'achat sous forme de gages, affirmant que les travaux publics, financés par la création de crédit, sont un véhicule de l'inflation et que l'inflation serait tout aussi utile sans la construction effective. Dans l'opinion de Hawtrey, l'industrie doit devenir et demeurer profitable s'il nous faut éviter la dépression, ainsi, il dit au sujet d'une hausse des salaires que, bien qu'elle stimule la demande, elle ne fait qu'en augmenter le coût et que l'inflation qui est recommandée entièrement est gênée dans sa tendance normale à augmenter les profits.

*Citée par Alfred Marshall dans *Principles of Economics*.

†*Trade Depression and the Way Out*, par R. G. Hawtrey.

Il critique la diminution des heures de travail comme moyen d'étendre l'emploi disponible à un plus grand nombre d'individus, parce qu'elle indique un manque de confiance en la puissance du remède monétaire pour résoudre le problème, bien qu'il en admette l'utilité comme mesure temporaire.

Hawtrey pousse à l'extrême son interprétation de l'histoire économique de l'après-guerre en termes de cherté et de bon marché de l'argent. Quand finalement il dit que la solution de la dépression commerciale réside dans l'ajustement du pouvoir d'achat de sa monnaie de la part de chaque pays de manière à obtenir l'équilibre entre les prix, les salaires et les dettes, on se demande si, du moins entre les prix et les salaires, l'expansion ou la contraction de l'unité monétaire assurera nécessairement l'équilibre.

Le point de vue d'Irving Fisher aux États-Unis correspond à celui de Hawtrey en Angleterre. Il propose* une méthode de stabilisation (des prix) appropriée à l'organisation bancaire des États-Unis. Une commission de stabilisation obtiendrait du Trésor des obligations de 3 p.c. à court terme du gouvernement des États-Unis; elle offrirait ces obligations aux banques nationales et des États, et recevrait un crédit pour dépôts. Les obligations deviendraient la propriété des banques et mettraient celles-ci en mesure d'augmenter leurs prêts et placements, créant ainsi du nouveau pouvoir d'achat pour le public et élevant le niveau des prix. Si le niveau des prix devenait trop haut, le procédé pourrait être renversé. Cette solution est basée sur la croyance que la dépression a été uniquement causée par la nécessité de liquidation forçant les prix à descendre; que ceci en retour causait une plus grande liquidation (directement dans le cas des titres sur marge, indirectement dans lès autres cas) et même une baisse des prix, en résumé, le cercle vicieux de la déflation. L'objet de toute ligne de conduite serait une plus grande flexibilité de la structure des dettes et, le plus important de tout, un dollar dont la valeur en termes de marchandises serait constante d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre.

C'est aussi l'opinion de Carl Snyder, de la Federal Reserve Bank, et ces deux auteurs insistent sur la nécessité d'une bonne statistique dans l'application de mesures de stabilisation. Au nombre des autres expédients importants, quoique secondaires en regard de l'ajustement monétaire, il y a la réduction des frais par l'abaissement des taxes et la tolérance des coalitions; l'encouragement à la création des dettes sous forme d'actions privilégiées et communes plutôt que sous forme d'obligations (s'il faut se servir des obligations, favoriser les obligations perpétuelles plutôt que celles à échéance fixe); l'emploi de receveurs retardant ou évitant la liquidation; l'établissement d'échelles de dettes et de salaires en face de l'abaissement des prix, etc.

La théorie monétaire de Fisher est principalement basée sur son équation de l'échange (MV=PT; où M est la montant d'argent; V la vélocité de la circulation; P, le niveau des prix; et T, le nombre de transactions). Suivant Fisher et Snyder, la possibilité de contrôler M par l'action de la banque centrale nous donne une manière de contrôler P, pourvu que V et T restent constants. On s'est demandé si un changement en M n'aurait pas un effet neutralisant sur V; sur ce point, l'accord n'est pas général parmi les économistes.

Keynes ne croit pas qu'un simple abaissement du taux de l'intérêt, en rendant l'argent plus abondant, résoudra le problème du cycle commercial. La préférence pour la liquidité, sur laquelle il insiste grandement dans *The General Theory of Employment, Interest, and Money*, est l'élément si difficile à traiter. Après la disparition du premier choc de la crise, une baisse du taux de l'intérêt favorise la reprise et en est probablement une aide nécessaire, mais temporairement au moment de l'écroulement il n'y a pas de taux d'intérêt assez bas pour maintenir les placements. La productivité marginale des placements est contrôlée par la psychologie du monde commercial et il n'y a pas de façon simple de la ranimer. Il conclut que, lorsque la confiance diminue tellement que les placements tombent presque à zéro, les gouvernements doivent se charger des placements à leur propre compte dans les travaux publics.

L'effet de la déflation sur la dette, comme cause de chômage.—A. Loveday † appuie sur le rôle de l'argent dans la mesure où il fonctionne par l'intermédiaire d'une structure rigide des dettes. Quand les contrats lient pendant de longues périodes, il y a un déplacement du revenu réel et du pouvoir d'achat réel en faveur des entrepreneurs qui ont des réclamations en argent et ce déplacement s'élève à un montant très sérieux. De plus c'est un fait que, comme l'industrie augmente de plus en plus ses opérations et qu'elle occupe de plus en plus d'employés à gages et de

**Booms and Depressions*, par Irving Fisher.

†*Financial Organization and the Price Level.—Economic Essays in Honour of Gustav Cassel.*

salariés qui n'ont pas d'autre alternative que de placer leurs économies dans l'achat de titres, alors dans la mesure où ces gens préfèrent des obligations portant des intérêts fixes aux actions industrielles, la rigidité du système financier est accrue. En un mot, nous avons un mal qui a augmenté avec la proportion d'activité économique exercée au moyen de capital emprunté. Si un homme place dans les affaires une somme d'argent qu'il a économisée et qu'il a peut-être gagnée quand les prix étaient élevés, et si le prix de son produit décline, alors l'événement qui arrive c'est qu'une partie de son placement est éliminée—il n'est plus aussi riche qu'il se pensait— et l'ajustement est très simple. Mais, lorsque le capital a été emprunté, il n'est pas possible de l'éliminer; si les paiements des intérêts au moins ne sont pas maintenus, la banqueroute et le chômage se produisent. Cette façon de penser nous reporte à la proposition d'Irving Fisher que les placements résiduels comportant la participation aux bénéfices soient encouragés dans la formation des dettes de préférence aux obligations.

Dans un pays comme le Canada, de colonisation récente, où le capital est en majeure partie étranger, l'élément de rigidité que la dette introduit en tous cas a été intensifié par les différences de change étranger—ces différences ayant été amenées par notre besoin de change étranger pour payer l'intérêt sur les obligations. Ceux qui ont étudié la structure de la dette canadienne ont mentionné sa grande rigidité et, en conséquence, notre position de vulnérabilité devant les fluctuations commerciales mondiales. A cet égard notre position a été intensifiée par la spécialisation de notre industrie, maintenant moins étroite qu'elle ne l'était il y a quelques années.

Le comportement rationnel et l'économique classique.—Il y a eu discussion de la possibilité que l'économique classique fasse faillite parce qu'elle postule la rationalité. Frank D. Graham* affirme que dans la mesure où les hommes d'affaires ne sont pas guidés par des motifs strictement rationnels, dans la mesure où ils permettent que leurs calculs comportent de la crainte, de l'espoir, etc., la situation que révèle la théorie classique sera le pivot de l'équilibre stable; l'emploi entier de toutes les ressources sera remplacé par une situation de l'emploi partiel seulement des ressources. Et il croit que les événements des quelques dernières années en particulier montrent que les hommes d'affaires agiront soit d'après leurs propres craintes irrationnelles, soit par une anticipation de la crainte irrationnelle de la part des autres.

L'effet de la politique nationale et de la politique internationale.—Dans *The Great Depression*, Lionel Robbins exprime l'opinion que la dépression est due aux dislocations des marchés des capitaux, imputables en dernier ressort à la Grande-Guerre, à la restriction du commerce international et, plus particulièrement, à l'intervention de l'État dans l'industrie par les tarifs protecteurs et autres moyens. Son remède consiste en la restauration du marché libre, y compris l'abolition des rigidités dans la rémunération du travail dues aux unions ouvrières et à l'assurance-chômage, l'enlèvement des restrictions aux mouvements des prix imposées par les cartels et les trusts qui, affirme-t-il, sont le résultat de la politique de l'État encourageant indirectement les rigidités. Que les rigidités soient réellement causées par l'action de l'État, cela déterminerait leur disparition si l'État retirait ses intérêts dans l'industrie; plusieurs croient que l'État en pratique restreint réellement les monopoles au lieu de les favoriser. De plus, la restauration du commerce libre a trop d'adversaires pour que les perspectives de réalisation soient bien grandes dans la situation politique mondiale actuelle. Même si l'assurance-chômage était discontinuée, les unions ouvrières et l'opinion publique maintiendraient un plancher sous les gages; en outre, l'argument de Keynes que les gages élevés sont essentiels à la vente des produits est applicable; bien plus, l'argument intégral à ce sujet, tant de Pigou que de Robbins, que les bas niveaux des gages feraient disparaître le chômage dépend dans une certaine mesure de l'élasticité de la demande de travail dont l'existence, en pratique, n'est pas regardée comme ayant été établie d'une manière satisfaisante.

International Unemployment (M. L. Fledderus, éditeur), qui renferme une foule de preuves pour montrer que le chômage part ordinairement de l'étranger pour s'établir dans un pays, insiste de la même manière sur l'aspect politique; les pays qui commercent intensivement avec un autre ont un volume de chômage plus grand et plus petit en même temps. La conclusion est que le nationalisme, en empêchant la coopération économique, est la cause de la perturbation du commerce international qui est à l'origine de la pénurie actuelle d'emploiement intégral.

L'école orthodoxe de nos jours.—L'arrière-plan de la thèse † de A. C. Pigou implique que les gages sont fixés par le travail, qui insiste sur des gages fixés en partie par la tradition, en partie

Economic Theory and Unemployment.—Economic Essays in Honour of Gustav Cassel.
†*The Theory of Employment.*

par la portée de son pouvoir transactionnel; après la fixation des gages, les patrons font leurs calculs et emploient au salaire établi toute la main-d'oeuvre qu'ils peuvent mettre au travail avec profit.

Keynes s'oppose fortement à cette manière de voir. Du livre de Pigou, il dit que même son titre est une erreur. A son sens, il a trait non pas au chômage mais au volume d'emploi qu'il y aura lorsque les conditions d'emploiement intégral seront satisfaites, la fonction "offre" du travail étant donnée.

Keynes laisse entendre qu'il est absurde de dire que les deux millions de chômeurs d'Angleterre se tenaient tout simplement loin du marché du travail. Il diffère d'opinion avec les économistes précédents en partant du postulat que le chômage, le chômage réel du travail et du capital, se produit de fait et qu'il peut exister un état d'équilibre où beaucoup moins que la totalité des ressources volontaires de la société est occupé aux opérations productrices.

La relation entre les économies et les placements.—Pour faire cette démonstration Keynes doit briser le cercle du raisonnement économique classique; il le fait en quelque sorte de la manière suivante:

Pour qu'il y ait équilibre au point de l'emploiement intégral, il est nécessaire de disposer du revenu total de la collectivité de l'une ou de l'autre de ces deux manières: soit dans la consommation, soit dans la production de nouvel outillage qui en dernier ressort produira des articles de consommation. Si tel est le cas, les ouvriers se procureront de l'emploi avec leurs économies et leurs déboursés. Dans une collectivité non développée au point de vue économique, les épargnes sont peu considérables et le besoin de placement est pressant. Mais avec la hausse du train de vie et l'accumulation toujours plus grande de matériel fixe, il arrivera un point où les économies seront de plus en plus grandes et les placements, de moins en moins profitables?

Maintenant, d'après cette théorie, l'intérêt, qui est la récompense de l'attente, *i.e.* de la privation, entre ici en scène pour équilibrer le montant croissant des économies et la profitabilité décroissante des placements en baissant continuellement jusqu'à ce que la demande et l'offre de capital deviennent égales. Mais à ce point Keynes s'éloigne de l'économique classique. La somme des économies qui avance en un temps quelconque, d'après sa *General Theory,* est due non pas au taux d'intérêt mais au niveau des revenus individuels. On peut difficilement s'empêcher d'épargner la plus grande partie d'un revenu d'un million de dollars par année, mais on peut difficilement s'empêcher de dépenser la plus grande partie d'un revenu de six cents dollars. Le taux d'intérêt n'est dans aucun cas la force primaire déterminant la proportion dépensée.

De plus, si l'intérêt baisse de telle sorte qu'il reste égal à l'efficience marginale du capital, *i.e.* à la profitabilité de nouveaux placements, comment se fait-il qu'en 1932 alors qu'aucune sorte de nouveaux placements n'était profitable sans une habileté ou une bonne fortune exceptionnelles, le taux d'intérêt ne soit pas descendu à zéro?

La réponse se trouve dans la nouvelle assertion de Keynes relative à la fonction de l'intérêt. Supposons que la collectivité désire économiser une très forte somme d'argent, plus forte en fait que tout le stock (supposé inextensible) d'argent disponible, alors il est clair que tous ceux qui veulent mettre de l'argent en-dessous de leur matelas n'en seront pas capables. En même temps, il y a quelques personnes qui ont besoin d'argent liquide plus que d'autres, peut-être à l'approche de l'échéance d'obligations, par suite d'un pressentiment de baisse à la bourse ou simplement par suite de la nervosité générale. C'est entre les parties ayant besoin d'argent et le montant limité de cet argent disponible que le taux d'intérêt s'introduit comme force équilibrante. Ainsi, l'intérêt devient non pas une prime sur la privation mais une prime sur la non-thésaurisation.

Maintenant, Keynes croit que la structure entière de l'économique classique est basée sur le postulat d'une relation spéciale entre le taux régnant de l'intérêt (déterminé par la préférence pour la liquidité, etc.) et la profitabilité marginale des placements, c'est-à-dire leur égalité. Ces deux éléments n'ont pas besoin d'être, et en théorie générale ne sont pas, égaux; quand le premier est élevé nous avons une dépression, quand la seconde est plus élevée nous avons un boom.

La méthode d'approche de Keynes a été hautement louée et sévèrement critiquée. Le professeur Frank H Knight* affirme que l'économique classique de Keynes n'est qu'un homme de paille créé pour fins de discussion. Il l'attaque au sujet du postulat non fondé, affirmant que le caractère involontaire du chômage, que Keynes suppose, n'est pas apparent, que la conclusion est une déduction des principes du système qu'il établit.

**Canadian Journal of Economics and Political Science*, février 1937.

Selon Keynes, un boom se produit lorsque le taux courant de l'intérêt est plus bas que la productivité marginale (anticipée) des placements. Le boom prend fin lorsque le taux de l'intérêt, qui s'est élevé pendant la période de boom, atteint la profitabilité des nouveaux placements et que le pessimisme commercial remplace l'optimisme. Les entreprises qui à une date antérieure étaient regardées comme profitables alors que l'argent rapportait 6 p.c. sont maintenant considérées comme non profitables quand même l'argent a baissé à 3 p.c. Le taux d'intérêt suit la productivité marginale des placements vers la baisse; mais, comme il y a un taux "conventionnel" d'intérêt au-dessous duquel les prêteurs ne veulent pas avancer d'argent, il n'est pas possible que le prix du capital baisse immédiatement jusqu'à la rémunération de son placement. En fait, il est nécessaire que le placement recouvre sa profitabilité. Ceci ne peut arriver que s'il atteint un état de rareté relative, laquelle se produit comme résultat du délabrement de la détérioration physique d'une fabrique existante. Quand le cours des événements en est rendu au point où les taux de profit et d'intérêt coïncident encore, on entreprend de nouvelles constructions.

Pour concrétiser le point de vue de cette monographie en termes d'économistes, on pourrait dire que l'actif-travail de la machine industrielle réagit aux cycles de la même façon que l'actif-capital. En temps de boom lorsque le cours de la construction d'outillage et aménagement, et conséquemment de la division croissante du travail, est à son apogée, il a été révélé que les ouvriers sont retirés des opérations agricoles, particulièrement des fermes qui les font vivre et où il y a peu de perspective de profit provenant de l'expansion de la demande de matières premières de la part de l'industrie, pour entrer dans la classe des employés à gages où ils sont exposés au chômage, avec l'outillage et l'aménagement qu'ils sont à construire et à exploiter, dans la période subséquente de dépression. Ceux qui n'ont pas de travail abandonneront les opérations manufacturières et dans plusieurs cas, comme le fait voir une comparaison des recensements de 1931 et de 1936, ils retourneront sur les fermes. Ils resteront à la campagne tandis que les machines qui ont été construites pendant le dernier boom rouilleront dans la cité ou la ville manufacturière, jusqu'à ce que surgisse simultanément une pénurie de capital et de travail. Cassel, dans ses *Elements of Political Economy*, observe que la population rurale augmente pendant la dépression et diminue durant l'expansion.

La définition du chômage déterminant la méthode d'en aborder l'étude.—Il suffit d'examiner brièvement ce qu'ont écrit les auteurs susmentionnés pour constater qu'ils ont employé différentes méthodes pour aborder le problème du chômage et qu'ils en sont arrivés à des *sortes* de résultats différents de ceux du recensement. Nous pouvons voir comment surgissent les différences dans la manière de traiter le sujet et les divergences des résultats en considérant la définition du chômage que Keynes adopte à la page 15 de *The General Theory of Employment, Interest, and Money*. Nous pouvons voir que sa définition correspond approximativement à ce qu'on considère comme un état de chômage; car, s'il y avait emploiement intégral, la faible baisse des gages réels spécifiée ne pourrait pas laisser une offre globale de main-d'œuvre désireuse de travailler plus grande que le nombre actuel d'employés. Mais une définition du chômage en fonction de la masse ne permet pas, directement au moins, de le traiter quantitativement. A la page 41 la nature de l'emploiement est encore considérée; il y est déclaré que pour les fins de l'analyse "les quantités de travail peuvent être faites . . . . strictement homogènes . . . . nous appellerons l'unité qui mesure la quantité d'emploiement l'unité de travail".

Et c'est à peu près tout ce que nous trouvons dans le livre au sujet des employés et des chômeurs comme tels. La définition du Bureau, en contraste frappant, était simplement la déclaration d'un employé à gages individuel qu'il n'était pas au travail à la date du recensement et qu'il avait besoin de travailler. Le nombre de ces individus peut être établi promptement.

Avec des définitions différentes il faut s'attendre à des résultats différents. Cette monographie a essayé de pénétrer au-dessous des concepts généralisés; de prendre à part l'ensemble des chômeurs et d'en voir la composition; en particulier, de faire quelques découvertes au sujet de l'égalité de l'étendue du chômage, *i.e.* le volume de son roulement. Bien que le pourcentage d'employés à gages chômant d'une semaine à l'autre ou d'un mois à l'autre ne puisse que concerner le chômage comme indice des affaires, il y a dans la question des secours, dans le maintien du moral et dans la conservation de l'habileté professionnelle, une vaste différence entre un vingtième de la collectivité ouvrière perdant l'année entière et la collectivité complète perdant deux semaines et demie. Le recensement tente de découvrir l'incidence du chômage sur les occupations et les industries, la structure de l'âge et la composition d'origine raciale des chômeurs et les différentes durées de chômage pour les gens perdant du temps dans les diverses industries.

Faiblesse de la méthode de traiter le sujet sans tenir compte de la quantité.—Les économistes font de fréquentes allusions à ces points, mais elles ne constituent pas une partie importance de leurs œuvres. Par exemple, Pigou, dans les considérations générales préliminaires à sa *Theory of Unemployment*, parle de l'importance de considérer la mesure des masses qui sont attribuées aux chômeurs individuels, correspondant à l'insistance du statisticien sur la distribution, mais nous ne trouvons aucune autre allusion à la question dans le corps principal de son livre.

Pigou dit que le chômage qui agit en tout temps n'est pas l'effet d'un certain nombre de causes additionnées mais le résultat d'un équilibre de forces. Mais, si l'économique étudie une situation où il y a un grand nombre de forces qui sont contre-balancées par une autre, il est alors indispensable de savoir non seulement quelles sont les forces agissantes mais leur importance relative. A cet égard, le mesurage statistique est essentiel. Le manque d'emploi d'un tel mesurage est illustré dans la discussion de la mobilité (*Theory of Unemployment*) où une bonne partie des raisonnements qu'elle comporte mène à la conclusion qu'avec des taux de gages absolument rigides l'immobilité intensifie le chômage et qu'avec des taux absolument plastiques l'immobilité le réduit. Dans des conditions de plasticité intermédiaire il est admis qu'aucune conclusion générale ne peut être tirée, mais subséquemment (sans preuve réelle) il est déclaré que le degré considérable de rigidité en Angleterre rend sans aucun doute la mobilité désirable. La critique qui s'adresse à cette section est qu'elle néglige de présenter une preuve de la quantité de rigidité existante. Déterminer les effets de la quantité réelle de rigidité sur les taux des gages, peut-on soutenir, est une tâche statistique comportant des difficultés considérables; néanmoins, c'est essentiel pour compléter l'argument.

Pigou met le même point en évidence dans un passage précédent, le basant cette fois sur le postulat qu'il ne faut qu'une réduction des gages pour effectuer un retour à l'emploiement intégral quand il y a un ralentissement soudain de la demande de travail. Il raisonne ainsi: la réduction des gages sera concentrée au point où elle survient s'il n'y a pas de mobilité, nécessitant de grandes réductions pour les quelques ouvriers affectés, et, d'autre part, si le mouvement est facile, la réduction nécessaire des gages peut être distribuée en petites quantités parmi un grand nombre. Le résultat est vrai, quoique la démonstration puisse être attaquée. Cette monographie appuie très fortement sur la mobilité. Avec une distribution complète du chômage il y a en effet un système d'assurance-chômage dans le sens que le fardeau est supporté également par la collectivité tout entière.

Joan Robinson, dans *Essays in the Theory of Unemployment*, voit le besoin de mobilité. Elle dit que lorsque les ouvriers ne se meuvent pas ils forment des groupes séparés. Il n'y aurait en cela aucun mal si le flux de la prospérité revenait chaque fois à la place d'où il était parti la dernière fois, mais ce n'est pas ce qui arrive. Chaque boom dans une certaine mesure introduit un différent groupe d'industries et réclame une série différente de techniques. C'est pourquoi les ouvriers individuels peuvent facilement rester à pied à moins qu'ils aient un certain degré d'adaptabilité.

La manière dont Pigou traite de l'effet des gages de boom sur le nombre des employés à gages est un cas de discussion *a priori* menant à une conclusion en désaccord avec les indications de la preuve statistique. En premier lieu, il établit la possibilité que la masse des employés à gages soit augmentée, lorsque les gages sont élevés, par l'arrivée de gens vivant de petits revenus, à leur retraite, ou avec des amis, ou de travail non rémunéré, ce qui est d'accord avec une des principales conclusions de cette monographie. Il dit ensuite, cependant, qu'il y a une tendance contraire en ce que les époux seront capables de supporter leur famille sans requérir que leur femme travaille et même que les hommes pourront travailler moins de jours pendant la semaine. La conclusion finale est que les deux facteurs sont de peu d'importance et qu'en tous cas ils se contre-balancent parfaitement; en conséquence, on peut admettre que le nombre de ceux qui ne demandent pas mieux que d'être employés à gages n'a pas de relation avec la situation de l'emploi. Puisque ceci s'oppose à ce qu'indiquent les chiffres pour le Canada, du moins, la discussion subséquente ne peut pas être regardée comme complète.

Le chômage tel qu'il est traité par le recensement.—Comme alternative à la déduction formaliste de postulats surannés, cette monographie débute par une discussion de la nature des faits révélés par le recensement et de leur exactitude apparente; la conformité que font voir leurs différents aspects et la comparaison avec les chiffres des unions ouvrières et autres renseignements ont servi à en vérifier le degré de certitude.

Il a été montré que le recensement est supérieur à tout autre rapport sur le chômage en ce que, pour la date unique à laquelle il se rapporte, il représente la réponse à une question directe posée à tous les hommes, femmes, garçons et filles dans le pays pour savoir s'ils étaient au travail un jour spécifié et combien de temps ils avaient perdu pendant l'année. Les unions ouvrières, le questionnaire envoyé chaque mois aux employeurs par le Bureau, les chiffres relatifs aux secours, les chiffres de l'assurance-chômage en Angleterre, aucune de ces sources n'est aussi directe que le recensement. Ce dernier donne non pas le point de vue des employeurs, des unions ouvrières ou de l'administrateur des secours, mais le point de vue de l'employé à gages lui-même. On trouvera qu'il est le point de vue fondamental également de l'interprétation des faits numériques; les interprètes ne pouvaient observer sous aucun angle spécial tant qu'ils s'en tenaient aux données du recensement.

Ainsi, les industries ont été considérées sur la base des employés à gages qu'ils laissent chômer. Les dislocations dans la production, sur lesquelles les économistes des écoles contemporaines ont attiré l'attention (*e.g.* entre le capital fixe, les articles de consommation et les services), sont analysées comme le révèlent les renseignements sur l'emploiement. Elles ne sont pas considérées relativement à la théorie économique type; on tente plutôt de développer ce que les chiffres montrent.

Le travail n'est pas considéré comme homogène (Keynes), mais sous les aspects variés et multiformes qu'il revêt de fait; on ne tient pas compte des unités abstraites de travail mais des unités de travail des charpentiers, des boulangers ou des machinistes.

L'incidence du chômage sur les industries, que donne le recensement, peut aider à la recherche des dislocations de la production entre les différents genres d'articles. Car le chômage, dans la définition du recensement, est la réflection en partie de la production prévue qui ne s'est pas réalisée et en partie de la construction d'outillage et aménagement qui a été terminée. Il est généralement admis par toutes les écoles de la pensée économique contemporaine que ces dislocations sont d'importance pour causer les symptômes généraux de la dépression et, en particulier, du chômage. De ce point le recensement approfondit le problème au moyen d'une étude détaillée des personnes et des industries impliquées, tandis que les économistes en général ont recours à une analyse *logique* et raffinée des causes.

La méthode d'investigation de l'incidence sur les industries paraît au chapitre III où l'on s'est servi d'un échantillon comprenant 122 des groupes détaillés d'industries et représentant les neuf provinces. (D'après le principe de la décomposition dans les menus détails, il n'a pas été admis que les "produits de la tôlerie", par exemple, dans le Québec étaient la même chose que les "produits de la tôlerie" en Colombie Britannique; l'industrie d'une province donnée a été prise comme l'unité dans l'échantillon. Ainsi, l'échantillon comprenait 122 industries provinciales sur un total d'environ 2,000 industries possibles.) Dans le cours de l'analyse les industries de l'échantillon ont été considérées au point de vue du chômage qu'elles faisaient voir d'après les trois critères dont deux sont nécessaires pour sa description (le nombre d'inactifs à un moment donné, le nombre de ceux qui perdent du temps pendant l'année et la durée moyenne de chômage pour ceux qui perdent du temps). Les industries montrant un chômage moyen (plus précisément, celles qui étaient comprises dans les limites d'une étendue arbitraire autour de la moyenne précise) se chiffraient à 24; les industries au-dessus de la moyenne, à 40; les industries au-dessous de la moyenne, à 58. Il a été révélé que la plupart des 24 industries qui ont atteint le volume moyen du chômage de l'ensemble du pays étaient dans le domaine de la production pour consommation immédiate—biscuiterie et confiserie, postes d'essence au détail, charbon et bois au détail, bonneterie et tricots et meubles (rembourrage compris). Ce sont les branches de l'économie qui dépendent le plus immédiatement de la demande effective, *i.e.* du pouvoir d'achat, du consommateur ultime et, en conséquence, nous pouvons nous attendre qu'elles souffrent de la dépression dans la même mesure que l'ensemble du revenu. Dans ce groupe se sont glissées quelques-unes des plus prospères industries (en 1931) d'articles d'outillage et aménagement—celles (comme les mines et le smeltage de nickel) qui ont été plus heureuses que la moyenne de leur classe par leurs ressources exceptionnelles et leurs débouchés internationaux stables ou croissants.

Dans le domaine industriel le fondage du fer, le bâtiment et la construction montrent le plus fort volume de chômage. Les industries qui montrent un volume de chômage plus faible que la moyenne sont celles qui sont à l'abri des fluctuations dans la collectivité commerciale—police, défense, service postal, enseignement, santé—ou les entreprises commerciales si bien organisées dans quelques corporations qu'elles peuvent continuer leur aide dans les bonnes et mauvaises

périodes—banques, tramways, réseaux téléphoniques, etc. L'industrie des produits d'outillage et aménagement dépendant immédiatement de la production primaire, dont la production d'instruments aratoires est un exemple, a beaucoup souffert par suite du déclin dans la prospérité de ses clients; il fallait s'attendre à une suite de retrait de capitaux dans l'outillage de la part des fermiers, à la chute relativement forte des prix des produits primaires et aux taux rigides d'intérêt.

On dit que la dépression est causée par une situation où la production de diverses denrées se désaligne. Dans le recensement nous voyons que de toutes les classifications recoupées des chômeurs celle qui fait voir les plus grandes divergences entre les différents groupes dans le pourcentage de ceux qui manquent d'ouvrage—entre les âges, provinces, occupations, industries, races, etc.—est l'industrie. D'après la définition du recensement, l'industrie se rapporte au produit de l'activité économique—l'occupation, à la situation que l'ouvrier individuel occupe dans les opérations. La capacité de production—relativement à la demande de l'argent aux prix existants—semble être excessive pour l'aménagement de maison et l'outillage agricole, par exemple, et relativement adaptée à la demande dans les diverses industries d'articles de consommation et les services tels que la santé et l'enseignement.

La principale leçon qui se dégage de la présente investigation est que la création d'employés à gages pour un travail spécial, comme pendant un boom, mène au chômage en peu de temps; elle révèle aussi (en comparant les chiffres de 1931 et de 1936) que l'emploiement peut augmenter beaucoup sans que le chômage des employés à gages diminue. De préférence aux travaux publics projetés dans les métiers, industries et parties du Dominion qui, dans leurs effets directs sur l'emploiement et leurs effets secondaires, résultent dans le réengagement de la main-d'œuvre au lieu de la création de nouveaux employés à gages, il faut choisir les travaux ou les travailleurs attirés seront en plusieurs cas des fermiers ou des manœuvres agricoles. Il ne faut pas blâmer l'individu qui tente d'entrer dans une branche d'industrie où il semble avoir la meilleure chance d'emploi satisfaisant à de bons gages; mais, en agissant ainsi, il est responsable du fait que le procédé de la division du travail est poussé trop loin en temps de boom. Au cours de la dépression subséquente le procédé est renversé—la main d'œuvre se désagrège, comme le révèle la grande variété d'occupations antérieures parmi les personnes mentionnant "occupations diverses" à la date du recensement de 1936. Stimuler une industrie, quand l'effet sera d'encourager les individus engagés dans la culture générale, disons, à devenir des préposés de machines, c'est pousser le procéder de la division du travail au delà du point où il est économiquement justifiable, au point où il ne pourrait pas exister d'une manière permanente et où il aurait comme résultat à long terme l'augmentation des employés à gages et des chômeurs pendant une dépression subséquente. La tâche consiste donc à trouver des projets adaptés à ces branches de l'industrie où se trouve le plus grand nombre de chômeurs. En même temps, il faut contrarier le moins possible l'effet normal de la dépression—faire pénétrer dans d'autres domaines d'activité les artisans dont l'occupation n'est pas requise—de sorte qu'en définitive le fonctionnement naturel du système économique verra à ce que la division du travail soit poussée juste au bon degré et juste dans la bonne direction.

Est-ce qu'on peut faire quelques recommandations pour la réduction du chômage en se servant de considérations comme celles-ci et des données du recensement sur le nombre de chômeurs dans les diverses classifications? En regardant la liste des occupations victimes du chômage, nous pouvons lire (tableau 18, page 343), pour n'en nommer que 11, que celles qui souffrent le plus du chômage au Canada en 1931 sont les suivantes: houilleurs, plâtriers et latteurs, bûcherons, ouvriers dans les mines de charbon, maçons en brique et pierre, rouleurs—charroyeurs, monteurs, dans les mines de charbon, ouvriers et manœuvres et arrimeurs, charpentiers en acier dans la construction et les acteurs. Maintenant, comme tous les chiffres des statistiques sociales, ceci ne nous permet pas de faire une conclusion péremptoire immédiate mais nous invite à l'étude. On voit que sont compris quatre des plus importantes occupations de la construction, trois occupations très importantes des mines de charbon, la principale occupation se rattachant à l'abatage du bois, les manœuvres—dont un très grand nombre ont probablement été de temps à autre engagés dans la construction—les débardeurs et les acteurs.

Il semble que les débardeurs et les acteurs devraient recevoir des secours ou être dirigés vers un autre genre de travail, car le Canada n'a pas besoin de plus de débardeurs qu'il n'en faut pour manutentionner son volume de commerce et la mise au travail des acteurs requerrait l'établissement d'un théâtre—plan comme l'Actor's Project de la W. P. A. aux États-Unis. Quant aux houilleurs, on devrait envisager la substitution de l'huile et l'usage très général et croissant de l'énergie hydroélectrique. Comme l'indique la tendance de ces derniers temps, nous employerons

moins de charbon à l'avenir grâce à la disponibilité de plus en plus grande d'huile et d'électricité. Une fois qu'il sera décidé qu'il y a un surplus permanent de force dans ce domaine ou dans un autre, on pourrait prendre des mesures pour la transférer à quelque autre activité. Plus on retardera, plus sera longue la période qui s'écoulera avec aucune aide autre que les secours en argent, plus grande sera la démoralisation et moins il restera d'individus ayant l'initiative et la volonté d'entrer de nouveau dans l'activité productive. Nous sommes plus heureux que les Anglais en ce que nous avons comme actif précieux l'espace permettant de nous éloigner d'une région qui menace de devenir un district affecté par la dépression.

La construction est l'autre industrie dont les occupations représentées dans le groupe des 11 métiers sont le plus affectées par la dépression. Elle diffère en plusieurs points des autres industries mentionnées. Pour ce qui est de la construction (de maisons au moins), le marché comprend cette fraction de la population canadienne forcée d'habiter des logements dont le confort est inférieur au niveau raisonnable de la civilisation moderne. Il n'est pas possible d'inventer un substitut au produit de cette industrie; les métiers en sont salubres; les gages en général fournissent de bons moyens d'existence (en contraste avec les mines de charbon) et le produit n'est nullement du luxe. De plus, une étude du recensement relative aux chômeurs qu'elle comporte montre qu'ils sont distribués dans tout le pays et que le besoin de maisons est également bien distribué, de sorte que les hommes peuvent être employés partout où ils demeurent. Contrairement à plusieurs autres branches de l'industrie, la production de maisons requiert des outils relativement simples; conséquemment, les dépenses de capital par homme employé sont faibles, considération importante si l'on désire que le gros de l'emploiement créé soit de l'emploiement direct, exerçant un effet indirect minimum sur le système économique et comportant les plus faibles dépenses totales possibles par unité d'emploi créée.

Un programme d'habitation n'exigerait pas l'emploi de plusieurs surveillants ou d'hommes plus expérimentés qui devraient être détachés de l'industrie existante. Car, à côté des métiers susmentionnés, une étude révélerait une quantité considérable de travail disponible dans toutes les occupations requises, les charpentiers chômeurs, par exemple, se chiffraient à 22,314. Même les contremaîtres et les surveillants, dont le pourcentage moyen de chômeurs est de 6·24 dans toutes les industries, ont 11·45 p.c. de chômeurs dans la construction. En 1931 les ouvriers en construction et les manœuvres comprenaient 45 p.c. des chômeurs.

Il se trouve également que les industries qui auraient été immédiatement stimulées par un programme d'habitation sont celles qui après la construction souffrent le plus du chômage. L'abatage et le transport du bois, par exemple, qui faisaient voir 39·3 p.c. de chômage en 1931, auraient bénéficié d'une forte demande de bois de construction.

Le nombre total de chômeurs ne peut être précisé qu'au temps du recensement, car les questions posées aux employeurs, aux unions ouvrières, etc. ne révèlent pas toutes les disponibilités de main-d'œuvre. Cependant, la tabulation des réponses au questionnaire des employeurs publiée par la Commission nationale de placement montre 44,000 hommes dans la construction autre que ferroviaire et routière en 1929, 15,000 en 1933 et 23,000 en 1936. Aucune autre des plus importantes industries de la classification n'a fait voir une diminution à peu près aussi grande de 1929 à 1933 ou n'a été si loin de recouvrer en 1936 son niveau de 1929.

On a fait remarquer qu'à un certain point de vue la main-d'œuvre ne coûte rien dans un projet de secours. Car l'une des caractéristiques du travail comme denrée est qu'il est dissipé qu'il soit employé ou non. C'est la thèse de Frank D. Graham (*Economic Theory and Unemployment.—Economic Essays in Honour of Gustav Cassel*). Dans son opinion, "il (le travail) est soit incorporé dans la production, à mesure qu'elle se développe, soit gaspillé pour toujours. Sans égard pour les gages payés de fait, il n'en coûterait donc rien pour payer un tel travail. Toute production en dérivant serait un gain social sans mélange. Toute discussion sur ce qu'il en coûte pour mettre un chômeur au travail est donc propre à induire en erreur et, à la vérité, sotte."

Plusieurs projets pour la solution de la dépression comportent la grande difficulté d'exiger que le gouvernement intervienne directement dans la production. Il n'est pas nécessaire de discuter des objections à une si grande extension des pouvoirs du gouvernement. Mais, indirectement, les gouvernements peuvent intervenir en réglementant le taux d'intérêt par l'intermédiaire de la banque nationale ou autres manières. Maintenant, l'élément "intérêt" impliqué dans la production d'un pain, *i.e.* l'intervalle d'attente du producteur entre le temps moyen de la production et le temps moyen de la consommation, est très petit; tandis que l'élément "intérêt" dans la production d'une maison est très grand. Si l'argent s'établit à 5 p.c., si le coût initial de la

maison est de $5,000, si la maison doit être consommée dans le cours de quarante ans, si nous admettons que celui qui désire être propriétaire n'a pas de ressources accumulées et qu'il désire la payer au cours de son occupation, alors le taux par mois est de $24.30. Mais si le remboursement doit se faire au moyen d'une annuité similaire calculée au taux de 2½ p.c., le versement mensuel correspondant à ce qui est autrement payé comme loyé est alors de $16.40. Conséquemment, un abaissement du taux d'intérêt de 5 p.c. à 2½ p.c. ferait entrer sur le marché des maisons à $5,000 les familles faisant partie du groupe payant $16-$24 de loyer par mois (se chiffrant à 116,000 d'après le recensement de 1931, en ne comptant que les familles urbaines dont le chef est un employé à gage).

Un projet de construction d'habitations comme celui qui est décrit n'est pas la seule ni nécessairement la meilleure méthode de combattre le chômage; il est donné pour illustrer la façon dont le recensement peut être employé pour fournir des renseignements sur les ressources humaines disponibles pour un projet et sur son utilité. Pour ce qui est de la construction des routes, de la conservation des forêts, des travaux d'irrigation, etc., le recensement peut dire combien d'hommes sont disponibles dans les occupations requises, où ils se trouvent et pendant combien de temps ils ont été sans ouvrage.

Si la solution du chômage doit être dans l'encouragement de l'industrie par des subsides, des prêts ou autres moyens, des considérations importantes doivent présider au choix des activités à stimuler: ces dernières doivent être de nature à s'adapter au surplus de main-d'œuvre entraînée disponible; la demande de leur produit et les exigences de main-d'oeuvre doivent être largement distribuées dans tout le pays; elles doivent avoir un effet minimum sur l'élévation des prix dans les industries qui dépendent des marchés étrangers; elles doivent solliciter un nombre minimum d'hommes de l'industrie déjà opérante; elles doivent produire des articles qui sont des capitaux fixes; les matières premières nécessaires doivent être indigènes. Par l'usage combinée des recensements du chômage et de l'industrie on peut tenir compte de toutes ces considérations.

DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE

par

J. E. Robbins

RÉSUME

PROLONGEMENT DE LA DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE

L'étude des revenus des salariés canadiens au cours des trois dernières années de recensement décennal indique qu'en 1911 la jeune personne ordinaire âgée de 20 ans gagnait deux fois autant que celle atteignant cet âge en 1931. En cette dernière année, la moyenne des gains cumulatifs d'une personne avant sa vingtaine était un peu inférieure au revenu d'un adulte mâle pendant une année; en 1931, elle équivalait à 1·4 année d'adulte et en 1911, à deux années. Dans les conditions de 1931, les gains cumulatifs réels des jeunes gens à leur vingtième anniversaire étaient de $892, ce qui était suffisant pour subvenir à leurs besoins pendant deux années, à raison de $37 par mois. On peut dire qu'ils devenaient indépendants à dix-huit ans en 1931, à 17 ans en 1921 et à 16 ans en 1911.

La comparaison des registres de fréquentation scolaire pour ces trois mêmes recensements montre que l'enfant moyen a passé deux années de plus à l'école en 1931 qu'en 1911. Dans les conditions de 1911, l'enfant a fréquenté l'école 6·58 années entières (fréquentation de 10 mois calculée comme une année entière), tandis qu'il a passé 7·58 années à l'école en 1921 et 8·55 années en 1931. La même augmentation de deux ans est eonstatée dans les relevés du recensement du nombre d'enfants fréquentant l'école pendant quelque temps au eours des années de recensement; dans les eonditions de 1911, l'enfant moyen a fréquenté l'école 7·96 années, 9·13 années en 1921 et 9·89 années en 1931. Par conséquent, les deux années additionnelles de dépendance révélées par les gains ont été passées à l'éeole.

En 1911, l'âge de sortie de l'éeole était de 14·38 ans, et l'âge où l'indépendance économique était atteinte, de 16 ans. Le premier est passé à 16·25 en 1931 et le dernier à 18 ans. Il y a donc eu un éeart d'à peu près 1·75 année entre l'âge de sortie de l'éeole et l'âge où la jeune personne peut gagner suffisamment pour pourvoir à elle-même. Les registres scolaires de l'âge des élèves les années qui suivent 1931 indiquent qu'il n'y a pas eu d'interruption dans la tendanee à allonger le terme. Les élèves restent à l'école jusqu'à un âge toujours plus avancé. Si rien ne vient enrayer cette tendance, dans quelques années les jeunes gens seront eneore à charge à leurs parents à 20 ans.

C'est en plus grande partie chez les jeunes hommes et les garçons que l'indépendance est plus tardive. A vrai dire les gains des jeunes filles ont augmenté, tandis que ceux des jeunes gens au-dessous de 25 ans ont baissé de 35 p.c. depuis 1911 et 27·5 p.c. entre 1921 et 1931.

Cette perte faite par les jeunes garçons ne peut être attribuée qu'en partie au fait que les jeunes filles ou les femmes du même âge ont pris les emplois rémunérés à leur place, car les femmes de moins de 25 ans ne sont la eause que de 6 p.c. de la perte de 27·5 p.e. au eours de la décennie 1921-31, et de 7 p.c. de la perte de 35 p.c. pour la période de vingt ans. Une plus grande partie de la perte peut être attribuée aux femmes âgées de plus de 25 ans qui ont obtenu des emplois avant que les jeunes gens fussent d'âge à travailler, emplois qu'elles n'ont pas quittés. Ces femmes plus âgées ont commencé à un salaire supérieur à celui des jeunes filles d'aujourd'hui, et au cours de la décennie 1921-31 elles gagnaient de deux à cinq fois autant que les plus jeunes.

Les effets sociaux de la dépendance prolongée se voient dans la diminution extraordinaire du taux de nuptialité chez les jeunes gens de 20 à 24 ans (20 p.c. pour les hommes et 13 p.c. pour les femmes) aussi bien que dans l'augmentation de 100 p.e. dans le taux des naissances illégitimes entre 1921 et 1931.

De 1921 à 1931, la diminution des gains des jeunes gens âgés de 20 à 24 ans était presque deux fois aussi forte que la diminution enregistrée dans le groupe d'âge de 25-64 ans, soit de $233 comparativement à $127. Les revenus de la femme moyenne, dans le groupe des plus jeunes, ont baissé de $87 par année, tandis que ceux des femmes du groupe des plus âgées ont augmenté de $53 au cours de la décennie. La régression dans les salaires des plus jeunes femmes est contrebalancée en partie par l'augmentation relative du nombre de jeunes filles travaillant pour une rémunération, e'est-à-dire que les individus reçoivent moins mais que le groupe, dans son ensemble, reçoit plus.

La baisse des salaires moyens pour tous les âges, entre 1921 et 1931, n'a probablement pas entraîné une perte de confort, car elle n'est que de 12 p.c., tandis que la baisse des prix a été de 18 p.c. A tout prendre, les salariés étaient probablement mieux, exception faite des travailleurs les plus jeunes et les plus vieux.

La proportion de salariés par rapport aux travailleurs indépendants a augmenté à cause du progrès des entreprises sur grande échelle. En 1911, 60 p.c. des employés rémunérés seulement étaient des salariés, mais 80 p.c. des nouvelles positions créées depuis sont de cette catégorie, et les jeunes gens se sont vus jetés sur le marché du travail où ils se sont trouvés en concurrence avec des femmes et des jeunes filles pour les positions de bureau et avec des adultes indigènes ou immigrés plus mûrs pour les travaux plus forçants. Les filles et les immigrés ont obtenu plus que leur part des emplois à gages ou à salaire.

Une tentative est faite d'arriver à une conception du nombre réel de garçons et de jeunes gens âgés de 15-24 ans qui n'avaient pas d'emploi rémunéré en 1936. Le pourcentage combiné de ceux qui ne travaillent pas, soit parce qu'ils ont perdu leur emploi, soit parce qu'ils n'ont jamais eu d'emploi rémunéré, paraît excéder 16 p.c.; en chiffres ronds, ce groupe est de quelque 155,000, soit une fois et demie autant que la quantité de nouveaux travailleurs potentiels atteignant l'âge de travailler chaque année. Comme presque tout ce groupe se compose de garçons de non-cultivateurs, la durée moyenne de la période de désœuvrement, pour les garçons vivant dans les villes, paraît être d'environ deux années.

Il y a en outre le grand nombre de ceux qui sont occupés sur la ferme paternelle, sans rémunération. Environ 70 p.c. des travailleurs agricoles ne reçoivent pas de salaire. Ceux-ci, ainsi que ceux qui sont à l'école en attendant de trouver de l'emploi, doivent être considérés comme des aspirants possibles aux nouvelles positions.

CE QU'IL EN COÛTE POUR ÉLEVER UN ENFANT CANADIEN JUSQU'À L'ÂGE D'INDÉPENDANCE

Nous tentons ici d'estimer ce qu'il faut dépenser pour élever un enfant jusqu'à l'âge d'indépendance. Dans les conditions de 1931, il semble qu'il faut environ $1,550 pour nourrir un enfant jusqu'à ce qu'il ait atteint 18 ans, tandis que le vêtement pour la même période coûte environ $800 et le logement, plus de $2,000. Les frais d'hygiène, de récréation et de relations sociales s'élèvent presqu'à $600 et l'école, à environ $750.

Les frais encourus par la communauté pour l'instruction élémentaire d'un élève sont de $500, tandis que l'instruction dans un lycée coûte presque $1,050. Les frais d'entretien d'un élève dans une université du Canada sont beaucoup plus élevés, puisqu'une année d'instruction coûte $550. Il n'y a que 3 p.c. des jeunes gens qui vont à l'université, mais comme le coût de cette instruction est très élevé, il a fait monter les frais moyens de la communauté à $690 par enfant moyen. Si l'on y ajoute le coût des manuels et autres effets scolaires que les parents doivent payer, la somme totale requise pour l'instruction d'un enfant moyen est d'environ $750.

Par conséquent, il faut dépenser au total $5,750 pour élever un enfant jusqu'à son dix-huitième anniversaire de naissance, dont $4,350, soit 77 p.c., pour les besoins physiques élémentaires, 10 p.c. pour l'hygiène, les amusements et les relations sociales et 13 p.c. pour l'instruction. Il n'en coûte pas plus pour élever six enfants en leur donnant une instruction moyenne que pour en élever sept tout à fait illettrés.

Combien faut-il de temps à un enfant pour rembourser à la société ce qu'elle a déboursé pour l'élever, ou en d'autres termes, combien lui faut-il d'années pour gagner un revenu suffisant pour rembourser l'argent dépensé pour lui pendant la période de sa dépendance première? Bien que le jeune homme soit incapable de rembourser les $5,750 avant son mariage, à 27 ans, ses revenus propres combinés avec ceux de sa femme équivalent, à 31 ans, au capital dépensé pour leur instruction, mais ne comprennent pas l'intérêt cumulatif sur le capital. En 1930-31, l'homme moyen au Canada gagnait $927, de sorte qu'il lui aurait fallu dépenser tout son salaire pendant six années pour rembourser la dépense encourue par la société pour l'élever jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Dans les provinces où il y a plus d'enfants proportionnellement au reste de la population, les frais encourus pour les élever pèsent plus lourdement sur la population adulte relativement moins nombreuse. Il s'ensuit que, dans ces provinces, la durée moyenne de l'instruction est

plus courte. Le Québec, où la plus grande proportion de la population est âgée de moins de 18 ans (43·27 p.c.), a la plus faible scolarité moyenne (7·78 années), tandis que dans la Colombie Britannique et l'Ontario, où 30·11 et 34·67 p.c. des populations respectives ont moins de 18 ans, la scolarité moyenne est de 9·15 et 9·20 années respectivement.*

Les familles rurales ont plus d'enfants que les familles urbaines (3·22 enfants par famille rurale moyenne contre 2·68 pour les urbaines),† mais beaucoup d'enfants de la campagne s'en vont dans les villes quand ils deviennent adultes. Cette tendance est soutenue,‡ 50·14 p.c. de la population âgée de 10 ans demeurant dans les districts ruraux comparativement à 41·26 p.c. âgée de 30 ans. Il paraît qu'environ 15 p.c. des enfants élevés à la campagne deviennent des citadins. Comme l'instruction ne représente que 13 p.c. des frais totaux encourus pour élever les enfants, il est intéressant de remarquer que, si les citadins payaient tout le coût de l'instruction des enfants de la campagne, ils ne paieraient que l'équivalent des frais encourus pour élever ceux qui deviennent plus tard résidants et contribuables des villes.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE COÛT DE L'ÉCOLE

Le coût de l'école n'entre que pour un septième dans l'argent dépensé pour élever un enfant et, cependant, c'est la partie qui reçoit le plus d'attention, probablement parce qu'il y est pourvu à même les fonds publics. Le chapitre III contient des considérations générales permettant de juger de l'opportunité des dépenses pour les écoles en ces dernières années.

Les estimations, basées sur deux unités de mesure entièrement différentes, indiquent qu'en 1930 le revenu national du Canada était entre $4,600,000,000 et $4,750,000,000. Par conséquent, la somme de $165,000,000, dépensée annuellement pour les écoles depuis quelques années, ne représente que 3·5 p.c. des déboursés nationaux annuels. Près de 55 p.c. de notre revenu annuel paraît être dépensé pour pourvoir aux besoins principaux de l'homme—alimentation, vêtement et logement—y compris un certain montant de taxes indirectes. Les taxes directes, qui fournissent le plus gros des fonds scolaires, s'élèvent à 7 p.c. Si l'on retranche 8 p.c. pour les épargnes, il reste sur ces dépenses 30 p.c. à dépenser à d'autres fins, y compris les taxes indirectes. Le montant dépensé pour le culte, les cinémas, l'hygiène, etc., est indiqué.

La valeur estimée des écoles et universités canadiennes est de quelque $600,000,000, une somme égale à environ 2 p.c. de notre richesse nationale estimative. La dette des écoles s'élève à plus de la moitié de leur valeur estimative.

En faisant une comparaison du coût de l'instruction en 1913, la dernière année exclusivement d'avant-guerre, avec celui de 1931, on remarque une augmentation de 160 p.c., $54,000,000 étant dépensés en 1913 pour les écoles publiques élémentaires et secondaires comparativement à $140,000,000 en 1931. Comme la population a augmenté de 40 p.c. seulement la même période, il pourrait sembler que l'instruction est plus dispendieuse maintenant qu'autrefois, mais si on y regarde de plus près, on voit que cette conclusion, basée sur une comparaison de dollars, est trompeuse.

Le changement de valeur du dollar est l'un des facteurs tendant à exagérer l'augmentation du coût de l'instruction. L'indice des prix au Canada a monté de 66 en 1913 (1926 = 100) à 89·6 en 1931. Ainsi, en proportion inverse de la valeur d'achat du dollar, qui a baissé, le coût de l'instruction a monté de 91 p.c. et non pas de 160 p.c. Un autre facteur encore est qu'il n'a pas été tenu compte de l'augmentation dans les inscriptions, de 1,438,000 à 2,214,000, qui a diminué le coût moyen par élève de 30 p.c. La fréquentation quotidienne moyenne a monté de 942,000 à 1,756,000 et, si l'on tient compte des deux facteurs, la valeur réelle du dollar et l'augmentation des inscriptions annuelles, elle représente une augmentation nette de frais de deux pour cent pendant la période de vingt-huit ans. L'année scolaire a été allongée de 10 jours, ce qui fait qu'en 1931 l'instruction, en termes de la valeur d'achat diminuée du dollar, a coûté moins cher qu'en 1913. Enfin, en comparant le volume d'instruction donnée en ces deux années, il faut prendre en considération l'accroissement de la proportion d'élèves qui font des études secondaires. Il coûte deux fois plus cher par année pour instruire un élève dans un lycée que dans une école élémentaire. Par conséquent, l'instruction, en termes de dollars

*Voir monographie du recensement de 1931 *Analphabétisme et fréquentation scolaire*, Chapitre VI, par M. C. MacLean.

†Voir monographie du recensement de 1931 *La famille canadienne*, Chapitre X, par A. J. Pelletier, F. D. Thompson et A. Rochon.

‡Voir monographie du recensement de 1931. *Composition rurale et urbaine de la population canadienne*, par S. A. Cudmore et H. G. Caldwell.

"réels", le volume d'instruction reçu et le type de services rendus, était de 10 p.c. moins chère en 1931 qu'en 1913.

Non seulement les élèves reçoivent plus d'instruction par dollar, mais ils reçoivent probablement une meilleure instruction. Les titres des instituteurs sont beaucoup supérieurs. Un examen de la statistique de la compétence professionnelle de l'instituteur révèle qu'il n'y a que 17 p.c. des instituteurs ou institutrices qui avaient des certificats de première classe en 1913, tandis qu'il y en avait 38 p.c. en 1931. La proportion d'instituteurs détenant des certificats de deuxième classe a monté de 50 à 55 p.c., tandis que 7 p.c. seulement du corps enseignant avaient des certificats de troisième classe ou inférieurs, en contraste avec 33 p.c. en 1913. Parmi la dernière catégorie 9 p.c. n'avaient pas de compétence professionnelle reconnue en 1913, tandis que presque tous les instituteurs avaient une compétence reconnue en 1931. Cette amélioration est évidente non seulement dans les certificats, mais aussi dans un relèvement des qualités exigées pour les mêmes classes de certificats. Une compétence académique supérieure, un plus long stage à l'école normale et des cours d'été ont tous contribué à l'amélioration de la préparation professionnelle des instituteurs. La tendance des instituteurs à rester dans la profession plus longtemps, de même que des édifices, un outillage et des facilités améliorés doivent avoir contribué à l'amélioration de l'instruction donnée à la jeune génération moderne.

L'élève a reçu davantage pour son argent en 1931, en quantité et en qualité, mais le fardeau du contribuable pour le support des écoles n'a pas été allégé. En termes du pouvoir d'achat du dollar, les frais scolaires ont monté de 91 p.c. pendant la période. Bien qu'il y eût plus de travailleurs rétribués pour partager le fardeau, le coût par travailleur moyen rémunéré a augmenté de 41 p.c. la dernière année (1931).

Comme la population et les enfants sont répartis inégalement, les frais d'instruction pèsent plus lourdement sur les épaules de la population rurale. Les petites communautés urbaines et rurales sont plus durement affectées que les grands centres urbains par les violentes fluctuations du prix des produits primaires, parce que ces derniers ont une économie plus diversifiée. La seule solution à ce problème serait la création d'unités scolaires plus vastes dont les frais seraient partagés équitablement entre toutes les communautés de l'unité, urbaines et rurales, grandes et petites. L'unité la plus efficace serait la province, mais deux obstacles s'opposent à son choix, à savoir la répugnance qu'éprouvent les commissions scolaires à se désister de leur autonomie en faveur des gouvernements provinciaux et l'incapacité où les provinces se trouvent d'assumer le surplus de frais occasionné par ce changement. On pourrait rémédier à ce dernier obstacle en faisant une nouvelle répartition des responsabilités ou pouvoirs de taxation des municipalités, des provinces et du Dominion.

ÉTAT FAMILIAL DES ENFANTS CANADIENS ET SON EFFET SUR L'INSTRUCTION

Dans le chapitre IV, où est exposée l'influence exercée par les différents états familiaux sur la dépendance des enfants, la statistique de la fréquentation scolaire et de l'analphabétisme a servi de guide principal pour la détermination de ces circonstances. Les enfants sont divisés en trois grandes catégories: (1) ceux qui vivent avec leur père ou leur mère ou avec les deux; (2) ceux qui vivent dans d'autres familles que la leur, ou les enfants en tutelle; (3) ceux qui vivent dans des institutions.

Près de 95 p.c. de tous les enfants au-dessous de l'âge scolaire et près de 90 p.c. des enfants d'âge scolaire vivent avec leurs père et mère. Environ les deux tiers des autres enfants vivent soit avec leur père soit avec leur mère.

Chez les enfants qui vivent avec leur mère seulement, la fréquentation scolaire est meilleure que chez ceux qui vivent avec leurs père et mère, mais c'est le contraire pour les enfants qui vivent avec leur père seulement, chez lesquels la fréquentation est moins bonne. Les enfants qui vivent avec leur mère seulement sont moins instruits que ceux qui vivent avec leurs père et mère, mais plus instruits que ceux qui vivent avec leur père seulement.

Quand le père et la mère sont instruits, la progéniture a un degré d'instruction plus élevé. Lorsque le père ou la mère seulement est instruit, l'analphabétisme est quinze fois plus élevé que lorsque les deux savent lire et écrire; mais lorsque les deux sont illettrés, il y a quarante fois plus d'analphabétisme chez les enfants que dans le premier cas.

Chez les enfants nés de parents immigrés, y compris ceux venus de l'Europe eontinentale, la proportion d'illettrés est plus faible que chez les Canadiens de naissance. Les enfants dont les parents sont originaires des Iles Britanniques ont la meilleure instruetion, suivis par ceux dont les parents sont nés aux Etats-Unis.

Il y a de grands éearts dans la répartition des enfants en tutelle dans les différentes provinees, et la proportion d'enfants ne vivant pas avee leurs propres parents est plus forte dans les Provinees Maritimes que partout ailleurs au Canada. Parmi les éléments affeetant la répartition, il y a les taux variables d'illégitimité, de mortalité puerpérale, la répartition de la population dans les villes et les campagnes, la facilité avee laquelle les orphelins peuvent être plaeés, suivant la province. La répartition par âge révèle qu'il y a plus d'orphelins dans les groupes d'enfants plus âgés que dans les groupes plus jeunes, fait bien naturel.

La fréquentation seolaire est meilleure ehez les enfants qui vivent avee leurs père et mère que ehez ceux qui sont en tutelle, et l'analphabétisme est aussi moins fréquent dans le premier groupe. Les tuteurs qui sont apparentés à leurs pupilles donnent une meilleure instruetion que les tuteurs étrangers, et les femmes sont de meilleures tutriees à ee point de vue que les hommes, de même que les hommes plus âgés se révèlent meilleurs tuteurs que les plus jeunes à qui l'on confie leurs frères et sœurs moins âgés.

L'analphabétisme est plus fréquent ehez les enfants eonfiés à des tuteurs illettrés que chez eeux qui sont confiés à des tuteurs lettrés. Comme près d'un dixième des tuteurs sont illettrés. eette tendanee est signifieative. Les enfants dont les tuteurs viennent des Iles Britanniques sont plus instruits. Les tuteurs eanadiens de naissance sont très négligents en ee qui eoncerne l'instruetion de leurs pupilles.

Il y a plus d'enfants d'âge seolaire dans les institutions eomme les orphelinats, les hôpitaux et les refuges que d'enfants plus jeunes. Il y a moins d'enfants dans ees institutions qu'il y en a vivant avee des parents adoptifs. Le nombre est relativement plus élevé dans le Québee que dans les autres provinces, probablement paree qu'il y existe un plus grand nombre d'institutions de ee genre.

D'après le reeensement spéeial des institutions de 1931, il y a environ 35,000 enfants sous les soins ou la surveillanee des institutions de eharité, dont les deux tiers ont moins de 15 ans. Sur ees 35,000, 19,643 enfants demeurent dans ees institutions, 7,085 reçoivent un salaire et vivent dans des maisons particulières tout en étant sous la surveillanee des institutions, 3,479 sont logés gratuitement dans des maisons privées, tandis que 2,300 pensionnent dans des maisons privées sous la surveillance des Soeiétés du bien-être de l'enfanee. Le même reeensement a relevé qu'il y a 2,731 enfants de moins de 15 ans dans les hôpitaux pour maladies mentales du Canada et 1,000 enfants au-dessous de eet âge dans des institutions eorrectionnelles.

Bon nombre d'enfants qui vivent dans des institutions sont dans les orphelinats, et nous avons des renseignements plus détaillés sur l'instruction de leurs protégés. Il y a des institutions qui ont leurs propres éeoles, tandis que d'autres envoient les enfants aux éeoles publiques ordinaires. Une eomparaison des relevés d'âge, par eours, paraît indiquer que les enfants des orphelinats n'arrivent pas aussi bien que les autres à l'éeole. A mesure qu'ils vieillissent, ils sont de plus en plus arriérés, en moyenne, que les autres enfants, probablement paree qu'il y a tendanee à plaeer les enfants les plus intelligents dans des maisons privées.

DÉPENDANCE DES JEUNES GENS RÉSULTANT DE TARES PHYSIQUES, MENTALES ET SOCIALES

Le chapitre V étudie sommairement le nombre et la situation des jeunes gens qui sont dépendants à un degré exeeptionnel, à eause de eertaines tares. Il traite en premier lieu de la eécité, mais ee n'est pas une afflietion très répandue ehez les jeunes. En 1931, il n'y avait que 634 aveugles de moins de 20 ans, tandis qu'il y en avait 6,679 au-dessus de eet âge. Moins d'un einquième des aveugles avaient des emplois rémunérés et leurs revenus moyens variaient entre $500 et $600 pour les hommes et entre $300 et $400 pour les femmes. Dans la plupart des eas, la eéeité rend invalides au point de rendre eeux qui en sont atteints eomplètement dépendants; il n'y a que 37 p.e. des aveugles âgés de 25 à 49 ans qui ont des emplois rémunérés. Les éeoles et les elasses spéeiales ont beaueoup eontribué à aeeroître le degré d'instruetion des aveugles, de même qu'à empêeher eeux qui ont la vue faible de devenir eomplètement aveugles.

Des 6,767 sourds-muets relevés au recensement de 1931, 6,000 étaient sourds et muets avant d'avoir cinq ans, et 4,093 sont nés sourds et muets. Près d'un tiers des sourds-muets ont des emplois rémunérés. Non seulement il y a un plus grand pourcentage de sourds-muets, travaillant pour une rémunération les années les plus lucratives de la vie, mais ils gagnent plus. Malgré ces proportions plus élevées, le groupe dans son ensemble ne peut être considéré indépendant.

Les écoles pour les sourds sont soutenues par les gouvernements provinciaux et ont une inscription totale de 1,400 élèves. Les classes spéciales pour ceux qui entendent dur ont aussi contribué à soulager l'incommodité et la détresse que ressentent ceux qui sont désavantagés par des tares auditives.

Bien que le recensement n'ait pas relevé le nombre de ceux qui souffrent d'autres tares physiques, comme la perte de l'usage de membres et les faiblesses de constitution, la statistique sur les classes spéciales dans les écoles et les hôpitaux indique qu'il est égal à celui des personnes dont l'ouïe est défectueuse. Outre ceux qui fréquentent ces classes spéciales, il y en a un grand nombre, incapables de fréquenter ces écoles, qui prennent des cours par correspondance offerts par six des provinces.

Les deux tiers des patients qui étaient dans des hôpitaux pour maladies mentales en 1931 sont entrés avant d'avoir atteint le midi de la vie. Il y a maintenant plusieurs institutions pour les enfants. L'analphabétisme est plus fréquent chez ceux qui entrent aux hôpitaux dans leurs premières années que chez ceux qui avaient atteint l'âge adulte avant d'y entrer. Ceci indique que les causes de l'hospitalisation des personnes les plus jeunes diffèrent de celles qui affectent les plus âgées. Dans le premier cas, les vices de constitution prédominent, tandis que dans le dernier cas les facteurs dépendant de l'environnement sont les plus importants. Près de la moitié des femmes hospitalisées sont mariées, mais un quart des hommes seulement le sont, circonstance qui a une certaine portée en ce qui concerne les types héréditaires de cas mentaux.

Il y a maintenant des classes pour les enfants faibles d'esprit d'un littoral à l'autre et, bien que le coût par élève soit plus élevé que pour les autres classes, on prétend que les résultats obtenus en justifient le placement.

La delinquance est chez les jeunes ce qu'est le crime chez les adultes. Quand elle entraîne l'incarcération, elle détermine la dépendance. Elle est plus répandue dans les districts urbains que dans les districts ruraux, et les jeunes des grandes villes se rendent plus souvent coupables de contraventions à la loi que ceux des petites villes ou des villages. Le nombre annuel de condamnations pour délits majeurs dépasse 5,000. La proportion par rapport à la population a légèrement augmenté, mais pas autant que celle des crimes des adultes. Le nombre d'enfants au-dessous de 18 ans incarcérés sans discontinuité dans les institutions de correction est d'environ 2,500, composé pour environ les trois quarts de garçons et d'un quart de filles.

CONCLUSION

Le dernier chapitre prend en considération quelques-uns des changements dans les rapports entre le groupe des jeunes, considéré en bloc, et le monde des adultes. Il y est remarqué tout d'abord que, dans le Canada tout entier, la jeunesse forme depuis cinquante ans une proportion décroissante de la population totale. En 1931, il n'y avait que 51 personnes âgées de moins de 16 ans par 100 personnes, tandis qu'en 1881 il y en avait 68 par 100. Mais si nous tenons compte du fait qu'au sens économique les jeunes gens d'aujourd'hui restent des enfants plus longtemps que dans le passé, le rapport change dans un sens inverse. Comme il est dit plus haut, les enfants étaient dépendants jusqu'à 18 ans en 1931, tandis que vingt ans auparavant ils cessaient de l'être à 16 ans. Considérée sous cet angle, la proportion du nombre d'enfants par rapport au nombre d'adultes les années d'après-guerre est probablement plus élevée que jamais auparavant. A mesure que le rapport réel entre les jeunes et les adultes augmente, le rapport d'adultes âgés comparativement à ceux d'âge moyen augmente également.

L'adoption des pensions de vieillesse est une admission tangible de l'augmentation de la dépendance vers la fin de la vie, mais il n'a pas été adopté de mesure comparable pour contrebalancer le changement à l'autre extrême, bien que l'industrie canadienne n'ait absorbé en ces derniers dix ans que les jeunes qui ont atteint l'âge de travailler au cours de neuf années et, au

cours des derniers vingt ans, que ceux qui ont atteint cet âge de travailler au cours de dix-huit années. Comme pendant tout ce temps il y a dix pour cent de l'apport biologique de jeunes qui n'ont pas été absorbés par l'industrie, il est bien clair que la situation de la jeunesse n'est pas simplement un phénomène de la dépression, mais un problème profondément enraciné.

Parmi les solutions les mieux connues qui ont été essayées, ici ou dans d'autres pays, il y a le service militaire obligatoire, les camps de travail, la mise à la retraite forcée des travailleurs plus vieux, les restrictions à l'immigration et à l'emploi des femmes. Il est peu possible, dans cette étude, d'exprimer une préférence pour l'une ou l'autre de ces solutions discutables, mais nous pouvons décrire une mesure remédiatrice moins connue.

En Grande-Bretagne, un service spécial est offert aux jeunes par l'intermédiaire du service d'emploi. Chaque bureau d'emploi a sa section juvénile qui travaille en collaboration intime avec les écoles, et qui conseille les jeunes gens avant et après la sortie de l'école. Pour les jeunes qui ont dépassé l'âge scolaire et qui sont sans travail, il y a dans chaque cité un "centre d'instruction pour les jeunes" qui diffère beaucoup du système d'écoles ordinaire, et qui est sous la surveillance du Ministère du Travail. Les efforts ne se bornent pas à chercher de l'emploi, mais on cherche également à trouver pour chaque jeune personne l'occupation pour laquelle elle est le plus apte. En résumé, l'orientation professionnelle de la jeunesse est organisée sur une échelle nationale. Il serait peut-être avantageux, aussi bien pour les employeurs que pour les jeunes gens du Canada, de lui accorder un peu plus d'attention ici.

PARTIE I

CHAPITRE I

LA PROLONGATION DE LA DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE ET QUELQUES-UNES DE SES IMPLICATIONS

Durée de la dépendance indiquée par les gains.—Le recensement de 1931 montre qu'il y a 296,519 jeunes personnes âgées de moins de 20 ans qui travaillent à gages ou à salaire fixes, et que leurs gains globaux pour l'année précédant le 1er juin sont de $101,174,000. Il y en avait en outre 162,821 qui travaillaient, mais pas à salaire fixe, comme c'est très souvent le cas pour les jeunes gens qui aident sur la ferme ou au commerce de leurs parents. Si l'on suppose que leurs gains étaient équivalents aux gains de ceux qui travaillaient à salaire fixe, les gains totaux de l'année pour tous ceux qui avaient moins de 20 ans ont dû être de $152,727,000.

Comme il y a le même nombre de jeunes gens dans chacun des âges de 16, 17, 18 ou 19 ans, il peut être considéré que la somme de $152,727,000 équivaut à peu près aux revenus cumulatifs de ceux qui ont atteint leur dix-neuvième année à une date quelconque, quelques années après 1931, à condition que le taux des salaires soit resté le même que l'année du recensement. En d'autres termes, dans les conditions de 1930-31 les gains cumulatifs de 206,000 jeunes gens de 19 ans auraient été de $152,727,000; le garçon ou la fille ordinaire a gagné à cet âge $742.

Quand nous disons âgés de 19 ans nous parlons de tous ceux qui sont dans leur vingtième année, leur âge moyen étant de 19 ans et 6 mois. Pour connaître les gains globaux à l'âge de 20 ans, il faut ajouter une somme appropriée pour les derniers six mois. Comme le revenu annuel moyen par personne âgée de 18 et 19 ans est de $240, tandis qu'il est de $399 pour les âges de 20-24, le revenu des 6 mois en question serait d'environ $150, et en moyenne le total à la fin de la période qui précède vingt ans serait donc de $892.

Pendant combien d'années $892 suffisent-ils à la subsistance de quelqu'un? Cette somme suffit pour deux années à $37 par mois. Si $37 par mois suffisent à rendre les jeunes gens indépendants, alors leur dépendance comme groupe finit avec leur dix-huitième année. Toute jeune personne en dehors de son foyer qui a essayé de subsister en ces dernières années avec moins de $40 par mois sera sans doute d'avis que son indépendance est précaire, mais comme la majorité reste au foyer paternel, $37 par mois sont probablement suffisants pour les empêcher de recourir à la bourse de la famille.

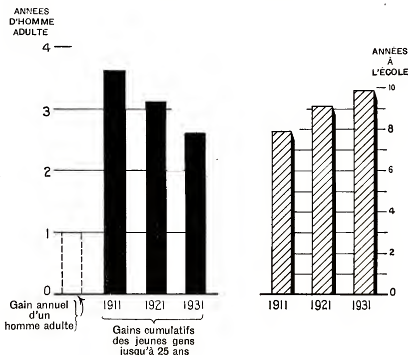
Comparons maintenant ces données avec celles de 1921, alors que les salaires notés pour 279,374 jeunes personnes de moins de 20 ans s'élevaient à $138,817,000. Si tous les autres 140,450 travailleurs rémunérés dont les salaires ont été notés travaillaient au même taux, les revenus globaux de l'année pour ces jeunes gens ont dû être de $211,966,000. Si cette somme est considérée sous un autre aspect, comme nous l'avons fait pour la somme correspondante de 1931, on peut considérer qu'elle représente les gains cumulatifs d'environ 156,000 jeunes personnes de 19 ans, dans les conditions de 1921. Dans ce cas, la jeune personne moyenne de 19 ans avait gagné $1,360. Six mois plus tard, c'est-à-dire quand la vingtaine était atteinte, la moyenne s'était probablement accrue d'un autre $200 par tête, faisant un total de $1,560 en tout—une somme qui se rapproche du double de ce que les jeunes personnes du même âge gagnaient une décennie plus tard.

Il ne faut pas oublier, naturellement, que le coût de la vie était plus élevé en 1921 et qu'il fallait un meilleur revenu pour se subvenir à soi-même pendant un mois. Mais les relevés montrent que le salaire annuel moyen des travailleurs de tous âges n'était pas beaucoup plus élevé en 1921 qu'en 1931. La première de ces années il était de $1,057 pour les hommes et de $573 pour les femmes; la dernière, il était de $927 et de $559 respectivement. Les adultes travaillant à gages ou à salaire en 1921 gagnaient en moyenne $1,124 chacun comparativement à $984 en 1931. De sorte que les gains d'une jeune personne moyenne, garçon ou fille, à son vingtième anniversaire de naissance en 1921, étaient égaux au gain d'un homme pendant 1·4 année, tandis qu'en 1931 ils étaient un peu inférieur (0·9) au gain d'un adulte du sexe masculin pendant une année.

Ce rapport de 1·4 à 0·9 est probablement le meilleur indice que l'on puisse obtenir de l'indépendance décroissante des garçons et des filles les plus âgés pendant la décennie. Pour se reporter plus loin en arrière et montrer le rapport avec les années d'avant-guerre, il faut malheu-

reusement comparer toutes les jeunes personnes jusqu'à l'âge de 24 ans, parce que le recensement de 1911 a compilé les gains de tous ces âges en un seul groupe. Une comparaison de ce genre ne montre pas toute l'étendue de la diminution dans le nombre de personnes de moins de 20 ans qui subviennent à leurs besoins, mais les circonstances ont changé suffisamment pour affecter d'une façon sensible les relevés du groupe plus grand, et l'on constate que la tendance entre 1921 et 1931 est la continuation de celle entre 1911-21. En calculant de la même façon que pour le petit groupe, il paraît qu'en moyenne, chaque jeune personne, homme ou femme, à 24 ans, avait gagné en 1931 l'équivalent de 2·6 années seulement des gages d'un homme adulte, et qu'en 1921 chaque personne du même âge avait reçu 3·1 années du gain d'un homme, tandis qu'en 1911 elle avait reçu l'équivalent de 3·6 années. Se basant sur ce rapport qui existe entre les différentes années pour les personnes de 24 ans, il semble raisonnablement certain qu'à vingt ans, et dans les conditions de 1911, le garçon ou la fille ordinaire avait gagné presque autant qu'un homme adulte en deux années, tandis que dans les conditions de 1931, comme nous l'avons vu, il avait gagné, à ce même âge, moins d'une année de salaire d'un homme adulte. L'indépendance économique des jeunes gens d'aujourd'hui âgés de moins de vingt ans est inférieure de moitié à celle de la génération d'avant-guerre. Si nous mettons à deux le nombre d'années depuis lesquelles ils subvenaient à leur entretien en 1931, il faut le mettre à quatre en 1911.

Diagramme 1

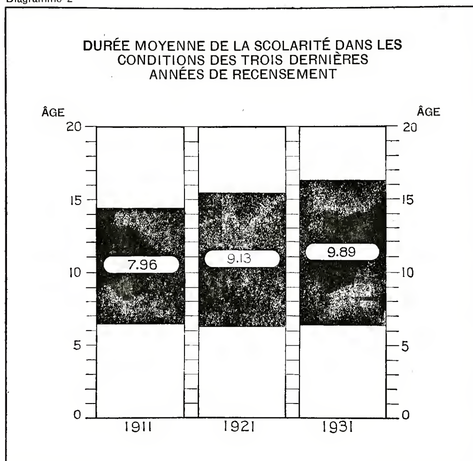


Corroboration par les registres de fréquentation scolaire.—Les relevés du recensement de la fréquentation scolaire confirment l'estimation d'une dépendance plus longue tirée de l'étude des gains. Chaque recensement décennal révèle le nombre d'enfants qui ont fréquenté l'école

l'année scolaire précédente, et le nombre de mois de fréquentation pour chacun. Au moyen de ces renseignements, il est possible de calculer le degré d'instruction reçu par chaque enfant.* Si une fréquentation scolaire de dix mois est considérée comme une pleine année scolaire, on peut dire que l'enfant de 1911 a fréquenté l'école 6·58 années, l'enfant de 1921 environ 7·58 années, et l'enfant de 1931 environ 8·55 années.

Le stage scolaire moyen a augmenté à raison d'un mois par année depuis 1911, c'est-à-dire de 20 mois ou de deux années par enfant en vingt ans. Et pour que l'on ne croie pas que l'augmentation est due à une amélioration dans l'assiduité plutôt qu'à un plus long stage à l'école, il est bon de dire que le nombre moyen d'années pendant lesquelles chaque enfant a passé quelque temps à l'école (en d'autres mots, la durée de son inscription) a augmenté de 7·96 en 1911 à 9·13 en 1921 et à 9·89 en 1931 (voir diagramme 2). En mesurant la durée du stage à l'école de cette façon, il paraît y avoir eu encore augmentation d'environ 2 années pendant ce

Diagramme 2



laps de vingt ans, et en 1931 le stage total moyen d'un enfant à l'école se rapprochait de dix années dans tout le pays. Si l'on compare cette constatation à la dépendance prolongée d'un peu plus de deux années que révèlent les relevés des gains, il paraît qu'à l'exclusion d'une fraction relativement faible, toute cette période de "minorité économique" a été passée à l'école. Nous pouvons dire qu'il y a eu augmentation d'à peu près exactement deux années dans la fréquentation scolaire, tandis que la période de dépendance a augmenté un peu plus.

*Pour le détail de ce calcul voir Monographie du recensement de 1931, *Analphabétisme et fréquentation scolaire*, par M. C. MacLean.

La durée de la fréquentation scolaire peut s'exprimer en termes d'âge des enfants comme suit: en 1911, l'âge moyen de l'entrée à l'école était de 6·42 ans, et si l'on y ajoute les 7·96 années passées à l'école, l'âge à la sortie devait être de 14·38; en 1921, les enfants ont commencé à 6·33, ont passé 9·13 années à l'école et en sont sortis à 15·46; en 1931, l'âge d'entrée était en moyenne de 6·36 ans, le stage à l'école de 9·89 années et l'âge à la sortie de 16·25.

En prenant comme point de départ l'âge à la sortie de l'école, il est possible d'établir un rapport entre 1 31 et les années subséquentes. Les années entre les recensements, les relevés provinciaux de l'inscription scolaire par âges fournissent presque la seule indication statistique de ce qui arrive aux jeunes gens en quête d'emplois. Malheureusement il y a des relevés pour six provinces seulement, les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies, qui peuvent servir à cet usage, mais nous donnons ci-dessous un état montrant la tendance depuis 1931 en ce qui concerne les enfants les plus âgés restant à l'école dans ces six provinces.

I.—COMPARAISON DES PROPORTIONS D'ENFANTS PLUS ÂGÉS (15-18) À L'ÉCOLE, POUR CHAQUE ÂGE, PROVINCES MARITIMES ET DES PRAIRIES, 1931, 1933 ET 1935

Item	P. c. d'enfants inscrits à l'école aux âges de			
	15	16	17	18
Provinces Maritimes—				
1931	71·1	47·4	26·4	10·5
1933	71·6	51·3	32·7	16·3
1935	73·9	47·8	31·3	15·8
Provinces des Prairies—				
1931	73·1	44·7	26·3	12·6
1933	74·9	49·2	32·3	17·5
1935	73·4	45·7	30·8	17·4

Dans les deux régions, la proportion d'enfants à l'école entre 15 et 18 ans était plus forte en 1935 qu'en 1931, mais pas aussi forte qu'en 1933. Les deux années qui ont suivi 1931 sont celles où les jeunes gens avaient le moins de chances de trouver de l'emploi, et il y en avait un nombre exceptionnel qui restaient à l'école. Depuis 1933, les proportions se sont rapprochées du niveau de 1931, mais pour les âges de 17 et 18 ans elles sont encore beaucoup plus élevées, et il semble probable que comme conséquence de la tendance de 1911-31 le terme tendra à devenir plus long pendant la décennie courante. S'il en est ainsi, l'âge moyen à la sortie de l'école en 1941 sera d'à peu près 17 ans, au lieu de 16·25 ans en 1931.

Comme nous l'avons vu précédemment, il y avait, en 1931, une différence de 1·75 année entre l'âge de sortie de l'école et l'âge auquel les jeunes gens conquéraient leur indépendance (si l'on considère que $37 par mois sont suffisants pour rendre indépendant). Cet écart provient du fait qu'il y en a qui ne travaillaient pas du tout, tandis que d'autres ne gagnaient pas assez pour subvenir à leur entretien. S'il y a un léger écart entre la sortie de l'école et l'indépendance en 1941, la jeune génération, prise en bloc, ne sera probablement pas indépendante avant l'âge de 19 ans ou à peu près.

Comparaison de l'indépendance entre les garçons et les filles.—La pleine signification du prolongement de la dépendance des jeunes comme groupe n'est pas apparente tant qu'on n'a pas compris que la perte a été subie exclusivement par les garçons ou les jeunes hommes; ils ont supporté plus que la perte nette des jeunes gens comme groupe, car les filles ont fait des gains aux dépens des garçons pendant l'intervalle. Il a été noté plus haut que les revenus cumulatifs d'une personne de 24 ans étaient égaux à seulement 2·6 années du salaire d'un adulte en 1931, tandis qu'ils équivalaient à 3·1 années en 1921 et à 3·6 années en 1911. Ceci représente une perte de 28 p.c. pour les jeunes femmes et les jeunes hommes ensemble en vingt ans, mais les chiffres combinés renferment un gain pour les filles sur la moyenne de 1·1 année du revenu d'un adulte en 1911 à 1·2 année en 1921 et à 1·5 année en 1931. Pendant ce temps les gains des garçons, mesurés de la même façon, avaient baissé de 5·7 en 1911 à 5·1 en 1921 et à 3·7 en 1931; la perte de vingt ans était de 35 p.c. et celle des dix dernières années seulement, de 27·5 p.c.

A côté de ce fait, il est intéressant de noter que le pourcentage des jeunes gens se mariant au-dessous de 25 ans a diminué dans la même proportion. Parmi ceux du groupe de 20-24 ans

en 1921, il y en avait 179 par 1,000 de mariés et 142 seulement en 1931,—une diminution de plus de 20 p.c. (La diminution correspondante dans le nombre de filles par 1,000 mariées au même âge était considérée moindre, 13·6 p.c. seulement, à cause de la tendance à marier des hommes plus âgés.) Ce ralentissement des mariages pendant la décennie a été accentué les années qui ont suivi 1931. Le nombre de jeunes gens se mariant au-dessous de 25 ans a été beaucoup plus faible chaque année depuis 1931 que la moyenne annuelle de la période de cinq ans qui a précédé le recensement, bien que la population de cet âge ait augmenté. La tendance générale à se marier plus tard fait surgir beaucoup de problèmes, dont l'effet sur la santé et les moyens des jeunes gens, au sujet desquels il n'y a pas beaucoup de données dans la statistique. Les naissances illégitimes, cependant, sont enregistrées, et comme il ne saurait y avoir de doute sur le rapport de cause à effet entre leur accroissement et la plus grande tardivité des mariages, il est bon de noter que dans les huit provinces (Québec excepté) où les statistiques des naissances sont compilées depuis 1921, la proportion de naissances illégitimes a doublé pendant la période; une naissance par cinquante est d'une fille-mère en 1921, et une par vingt-cinq les trois dernières années de relevés (1932-34).

La mention du problème des mariages tardifs, en rapport avec la discussion sur le changement survenu dans la durée de la dépendance entre les garçons et les filles, ne devrait pas naturellement être interprétée comme signifiant que tous les mariages tardifs, ou presque tous, sont attribuables à ce que les filles ont remplacé les garçons dans les occupations rémunérées. Les filles ont été blâmées plus que de raison à ce point de vue, car la préférence qu'elles ont eue sur les garçons de leur âge n'est pas la plus grande difficulté de ceux-ci, comme le prouve la comparaison déjà faite. Si les salaires des filles de moins de 25 ans pendant la période de 1921-31 avait été gagnés par les garçons de leur âge, ces derniers auraient perdu encore 21·5 p.c. par comparaison à leur perte effective de 27·5 p.c.; et si le gain des filles de plus de vingt ans avait été fait entièrement par les garçons, ces derniers auraient subi tout de même une perte de 28 p.c., soit un peu moins que leur perte effective de 35 p.c. Si donc l'indépendance plus tardive des garçons en ces dernières années est due, d'une façon appréciable, au travail de la femme, les femmes principalement responsables doivent être celles qui sont plus âgées que les garçons—celles qui avaient commencé à travailler avant que les garçons fussent assez vieux pour travailler et qui travaillent encore.

On peut voir jusqu'à quel point cela est vrai dans le fait que l'augmentation des gains pendant la période de 1911 à 1931 a été deux fois plus forte chez les femmes dépassant 25 ans que chez les plus jeunes; et, si les dix dernières années seulement sont prises en considération, elle a été cinq fois plus forte. De sorte qu'il est probable qu'elles ont privé de rémunération les garçons de deux à cinq fois autant que les jeunes filles. Les filles qui étaient d'âge à travailler pendant la guerre ou immédiatement après sont particulièrement favorisées et profitent encore de l'avantage que cette avance leur a valu. Parmi elles, celles qui avaient de 15 à 24 ans en 1921, par exemple, gagnaient $524 annuellement comparativement à $455 pour les filles du même âge en 1931; elles ont eu plus de chance également en 1931 que les femmes qui travaillaient à leur âge dix ans plus tôt, car elles recevaient $700 chacune en 1931, alors que les femmes du même âge en 1921, année où le coût de la vie était plus élevé, ne gagnaient que $668.

Ce qui précède suffit à permettre de percevoir que le désavantage financier des jeunes gens d'aujourd'hui et l'inéligibilité au mariage qui en résulte sont essentiellement une question de plus vieux contre plus jeunes, et il semble y avoir une certaine espérance de soulagement en encourageant les filles à se marier tout en retenant leur emploi, car les jeunes gens les plus désavantagés sont ceux de l'âge normal du mariage. Les ressources combinées des femmes, ajoutées à celles des garçons, faciliteraient dans certains cas l'établissement d'un foyer, mais il faut remarquer que cet expédient ne résoudrait le problème que pour une minorité des cas, parce que les moyens combinés de deux jeunes conjoints sont de beaucoup inférieurs à ce qu'ils étaient. Il faudrait d'ailleurs prendre en considération le contre-coup de ce régime sur le groupe des plus jeunes qui ne sont pas encore sur le marché du travail, car il serait probablement plus facile de l'adopter que de le rejeter.

Comparaison des gains des plus jeunes et des plus vieux.—La position favorable des filles qui ont atteint l'âge de travailler vers 1920, par comparaison à celles qui ont atteint cet âge vers 1930, est également vraie des jeunes hommes à ces deux dates. Les jeunes hommes de 20 à 24 ans qui travaillaient en 1921 gagnaient en moyenne $846 par année, tandis que ceux du même âge en 1931 recevaient $613 seulement. Ceci signifie que la réduction de salaire pour

ces âges a été deux fois plus forte que la baisse générale des gages et des salaires pour les hommes plus âgés. Une partie de la différence provient sans doute du fait que les jeunes gens à la date la plus récente avaient travaillé un peu moins longtemps et avaient moins d'expérience et, bien que ce fût peut-être juste du point de vue de l'employeur, il n'en est pas moins vrai que ces jeunes gens étaient dans la gêne.

L'état II et le diagramme 3 résument le changement général entre 1921 et 1931, en tant qu'il affecte les personnes des deux sexes, pour ce qui est des revenus des plus jeunes et des plus vieux.

II.—PROPORTIONS DE DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE ET LEURS GAINS MOYENS, PAR SEXE, CANADA, 1931 ET 1921

Groupe d'âge	P. c. du total ayant des emplois rémunérés par âge		Gains annuels moyens de ceux qui travaillent à gages ou à salaire	
	1931	1921	1931	1921
			$	$
Deux sexes—				
Tous âges	87·8	36·1	848	954
15 ans et plus	55·3	55·0	855	959
Hommes—				
15-19	59·1	69 1	351	546
20-24	92·5	92·4	613	846
25-64	96·5	95·0	1,067	1,191
65 et plus	55·7	58·5	861	881
Femmes—				
15-19	25·5	28·1	327	418
20-24	42·4	35·1	533	622
25-64	15·3	13·0	703	650
65 et plus	6·2	6·2	393	340

Si l'on considère d'abord les travailleurs du sexe masculin et qu'on compare les changements dans les plus petits groupes avec ceux du groupe de 25-64 ans (qui comprend plus de 70 p.c. du total), il est à remarquer que les plus jeunes et les plus vieux ont tous deux fait des pertes dans le poureentage du nombre de travailleurs remunérés, et que les groupes des plus jeunes ont en outre subi de grosses pertes dans leur taux de salaire. Il existe des rapports indentiques dans le cas des travailleurs du sexe féminin, sauf que ceux de 20-24 ans ont obtenu leur part de l'augmentation dans le nombre des employés à gages.

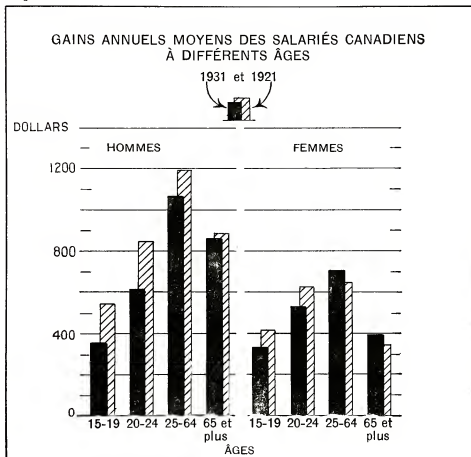
Dans les deux premières lignes de l'état, pour les deux sexes et tous âges, il est à remarquer qu'une plus grande proportion de la population avait des emplois rémunérés en 1931 qu'en 1921, et, bien qu'il y eût plus de chômage en 1931, les revenus moyens par tête de ceux qui travaillaient à gages ou à salaire n'étaient que de 11 p.e. et de 12 p.c. plus faibles. Le coût de la vie, mesuré par l'indice du Bureau Fédéral de la Statistique, dans le même intervalle, a baissé d'environ 18 p.c., de sorte qu'il paraît raisonnable de supposer que cette partie de la population qui recevait des gages ou des salaires étaient en meilleure posture en 1930-31 qu'en 1920-21. Les fluetuations relativement rapides, aussi bien dans le coût de la vie que dans les revenus, aux deux extrémités de la décennie, donnent à eroire qu'il ne faut pas trop donner d'importance à une eomparaison exacte entre les deux dates, mais il ne paraît pas y avoir de doute sur la réalité de la tendance générale indiquée par le caleul, c'est-à-dire que le pouvoir d'achat ou les gains réels de la population, en général, augmente mais qu'on y arrive au moyen de gains plus élevés pendant une vie aetive plus forte. En général, les personnes les plus vieilles et les plus jeunes reçoivent leur part de l'amélioration eomme une espèce d'aumône de eeux qui sont au stage plus bref de leur meilleur rendement.

Le travail à gages ou à salaire est le nouveau moyen de gagner.—La plus grande partie de cette diseussion sur "la eomparaison entre les plus jeunes et les plus vieux" s'applique particulièrement à la tranehe de la population qui travaille à gages ou à salaire. Cette catégorie tend à former une proportion de plus en plus forte de tous les travailleurs rémunérés, et il est essentiel d'avoir une eonnaissanee de la tendanee à ce point de vue pour comprendre les difficultés avec lesquelles les jeunes gens sont aux prises. La voiei en résumé: en 1911 moins de 60 p.c. des occupations rémunérées se composaient de positions à gages ou à salaire, mais près de 80 p.c. des nouvelles positions qui ont été créées depuis sont de ce genre. Une sur cinq seulement des nouvelles positions créées au cours de vingt ans est de nature indépendante, eomme cultivateur, homme de profession, marchand, commerçant, autre employeur ou personne travaillant à son

propre compte. Quatre sur cinq des nouvelles positions entrent sur le bordereau de paye de quelqu'un. Pendant la dernière moitié de la période de vingt ans, les années d'après-guerre, sur cinq nouvelles positions créées, il n'y en a pas eu une "indépendante".

Ceci est dû, bien entendu, au développement des entreprises sur grande échelle, et c'est une autre phase de la concurrence entre les plus jeunes et les plus vieux. La tendance à l'éta-

Diagramme 3



blissement de grosses entreprises, pour la production et la distribution des marchandises, fait qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes gens de s'établir à leur compte, et la concurrence d'une nature peu scrupuleuse vient parfois ajouter à ces difficultés, comme aussi la coupe des prix de la part d'une entreprise établie sur toute l'étendue du pays, dans une région où arrive un jeune concurrent dangereux. Contrariés de cette façon ou tout simplement par les avantages économiques qui découlent de la production sur une grande échelle, les jeunes ont cherché à se placer dans les entreprises établies, et ils étaient toujours à la merci de la faculté que des employeurs avaient de choisir entre eux et les filles pour les emplois de bureau et entre eux et les immigrants d'âge mûr pour les emplois demandant un travail plus forçant. Pour des raisons évidentes, les filles et les immigrés demandent souvent moins que les garçons, et c'est pourquoi ils sont choisis de préférence par les employeurs. Un bon 82·3 p.c. des femmes ou des filles travaillant moyennant rétribution sont à salaire ou à gages et, en dépit de l'apport que l'immigration fournit à la colonisation, les immigrés mâles occupent une proportion plus forte des emplois rétribués comportant un salaire que les Canadiens de naissance—69·1 p.c. comparativement à 58·2 p.c. en 1931.

L'état III ci-dessous indique le résultat de cette concurrence sur trois fronts. Il montre qu'à quelques exceptions près, les industries où la plus forte proportion des travailleurs sont des salariés sont celles où les femmes ou les immigrés mâles ont plus que leur part des emplois, c'est-à-dire plus que leur moyenne pour toutes les industries. En agriculture, où les quatre cinquièmes des travailleurs sont indépendants, et dans les industries forestières, de la pêche et du piégeage, où la proportion de travailleurs non salariés est également forte, les proportions de Canadiens de naissance mâles sont plus grandes.

III.—PROPORTIONS DE CANADIENS DE NAISSANCE ET D'IMMIGRÉS MÂLES DANS DIFFÉRENTS GROUPES D'INDUSTRIES, 1931

Groupe d'industries	Nombre d'employés rétribués	P.c. de salariés	P.c. de Canadiens de naissance mâles	P.c. d'immigrés mâles	P.c. de femmes
Toutes les industries	3,924,533	65	54	29	17
Agriculture	1,127,767	18	69	29	2
Forêt, pêche et piégeage	97,502	59	75	25	–
Mines	72,011	96	47	53	–
Manufactures	631,201	96	50	33	17
Construction	256,091	85	61	39	–
Transports et communications	306,209	92	59	34	7
Commerce et détail	326,427	70	51	26	23
Commerce de gros	60,996	85	56	29	15
Finances, assurance	92,340	89	53	20	27
Service professionnel	243,744	68	27	13	60
Administration publique	116,816	100	54	32	14
Travail à façon et réparations	81,698	52	41	36	23
Service personnel	302,456	79	15	17	68

Toutes les quatre colonnes de pourcentages sont des pourcentages du nombre total de travailleurs rétribués. Les trois dernières colonnes forment un total de 100 p.c. pour chaque industrie.

Chômage et désœuvrement chez les jeunes en 1936.—En marge de cet aperçu sur les tendances et les causes, il devient intéressant de se faire une idée de l'étendue du problème du désœuvrement et du chômage au Canada chez les garçons et les jeunes gens de 15 à 24 ans à une date plus rapprochée que le recensement de 1931. Les chiffres de l'état IV ne doivent pas être considérés comme des statistiques officielles, mais à défaut de cela ils ont pour objet d'établir dans la mesure du possible les proportions générales que des statistiques de ce genre montreraient si elles existaient. Les chiffres donnés dans les groupes qui servent à classifier la jeunesse ne sont, dans une certaine mesure, que des approximations basées sur le recensement de 1931, la source la plus récente de renseignements de ce genre, mais on s'est servi également des relevés de fréquentation scolaire et de chômage des années subséquentes pour les mettre au point. Quelques explications au sujet du mode de groupement permettront de mieux comprendre.

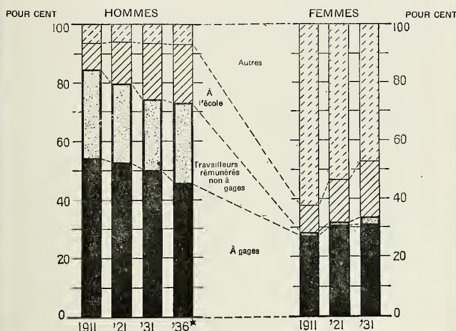
La première ligne indique le nombre approximatif de jeunes gens de 15 à 24 ans vivant au Canada en juin 1936. Les chiffres se rapportent au groupe de cinq ans moins âgés en 1931, déduction faite des décès éventuels. L'addition des autres lignes donne ce total: (A) *A l'école.*—Les deux lignes sous cet en-tête général comprennent tous ceux qui ont fréquenté l'école à un moment donné de l'année. Il y en a qui n'y sont pas allés toute l'année, mais l'assiduité est élevée à ces âges. (B) *Employés non agricoles.*—L'addition des deux lignes paraissant sous cet en-tête général montre le nombre des employés autres que ceux de l'agriculture. Presque tous sont des salariés, bien que quelques-uns (comme dans le cas des fils de cultivateurs), parce qu'ils travaillent avec leurs parents ou pour d'autres raisons, ne reçoivent pas de gages fixes. Le terme "employé" veut dire ici employé au service d'un patron, et non pas "au service" des industries non agricoles. Ces industries comprennent d'autres personnes qui ne sont pas des "employés"; ce groupe est compris sous D. (C) *Travailleurs agricoles.*—Ceux-ci comprennent tous ceux qui s'occupent d'agriculture, sauf environ 17,000 propriétaires ou locataires de ferme, lesquels sont compris dans D. Dans ce groupe, environ 76 p.c. des jeunes de moins de 20 ans en 1931 et 63 p.c. des jeunes de 20 à 24 ans ne recevaient pas de salaire fixe. Aujourd'hui, ces pourcentages sont tout probablement un peu plus élevés. (D) *Travailleurs à leur compte.*—Cet en-tête n'a pas besoin d'explications. Le groupe comprend ce que l'on pourrait appeler les ouvriers indépendants, comme les cultivateurs, les marchands à leur propre compte, les commer-

çants ou les professionnels indépendants. (E) *Non à l'école ni dans un emploi rétribué.*—Les en-têtes B, C et D, mis ensemble, forment le total des travailleurs rétribués et l'en-tête A comprend tous ceux qui fréquentent l'école. E comprend les autres, presque tous dans les villes, car les enfants des cultivateurs qui ne fréquentent pas l'école sont presque tous compris dans C et aident aux travaux de la ferme familiale.

IV.—COMMENT LES JEUNES CANADIENS (HOMMES SEULEMENT) DE 15 À 24 ANS ÉTAIENT PROBABLEMENT OCCUPÉS L'ANNÉE FINISSANT LE 1er JUIN 1936

Item	Groupe d'âge			
	15	16–17	18–19	20–24
Nombre approximatif, 1er juin 1936	116,726	215,180	205,541	516,849
A A l'école—				
(1) Nombre qui serait à l'école dans les conditions de 1931	75,652	75,183	25,844	18,624
(2) Nombre supplémentaire approximatif à l'école	5,626	12,263	4,353	1,363
B. Employés non agricoles—				
(1) Nombre probable travaillant assez couramment	2,094	27,012	57,928	202,622
(2) Nombre probable oisif assez couramment	928	9,671	22,062	69,044
C. Travailleurs agricoles, y compris les fils de cultivateurs sans gages et à gages	21,533	65,996	72,249	152,148
D. Travaillant à leur compte, propriétaires et patrons	334	3,228	7,715	49,290
E. Ni à l'école ni dans des emplois rétribués pendant l'année	9,559	21,827	15,390	23,758

Diagramme 4



Les calculs, tels qu'ils sont présentés, n'offrent pas de ligne simple qui puisse être désignée comme représentant le nombre de sans-travail. Ces chiffres n'ont que peu de signification ou de valeur, si on ne tient pas compte des éléments qui les composent. Outre ceux qui chôment ou presque et qui ne travaillent à gages ou à salaire qu'une partie de l'année, il y a ceux qui sont encore à l'école mais qui travailleraient s'ils pouvaient trouver de l'emploi, ceux qui sont à la maison ou sur la ferme et qui aspirent aux emplois salariés, ceux qui sont en affaires et qui sont prêts à liquider leur fonds pour prendre une place sur le bordereau de paye de quelqu'un, et ceux qui ont quitté l'école depuis une année ou plus sans trouver d'emploi (quelques-uns à cause d'une tare mentale ou physique). Les calculs établissent une distinction entre ces différents types d'oisiveté et cherchent à donner une idée du nombre compris dans chacun d'eux. Ils ne sont peut-être pas d'une très grande exactitude, mais les inexactitudes qu'ils contiennent ne sont probablement pas assez graves pour infirmer les conclusions.

La dernière ligne, E, est probablement en deçà de la vérité. Il y a très peu de différence entre le pourcentage total de jeunes et celui qui a été trouvé par le recensement de 1931, et, bien que cette assertion surprenne certaines personnes, ce pourcentage n'était pas beaucoup plus élevé en 1931 qu'en 1921. Dans les conditions industrielles d'après-guerre, il semble qu'environ les deux tiers du nouveau contingent annuel de jeunes gens restent sans emploi. Cette perte s'ajoute à celle qui résulte du travail de quelques semaines ou de quelques mois par année.

Le chômage, autant que ce mot s'applique à ceux qui travaillent à gages ou à salaire une partie de l'année et qui manquent de travail le reste du temps, est donné, pour les industries autres que l'agriculture, sous B. Environ 100,000 sont inscrits dans ce groupe, dont de 85,000 à 90,000 ne travaillent pas parce que sans emploi, et les autres parce qu'ils sont en congé provisoire, malades, victimes d'accidents ou pour d'autres causes. Ce nombre, ajouté aux 70,000 qui chôment toute l'année parce qu'ils n'ont aucun emploi quelconque pendant l'année, donne un total de 155,000 ou près d'une fois et demie l'apport annuel de nouveaux travailleurs atteignant l'âge de travailler. Si l'on songe que cet état de choses se produit presque exclusivement chez la population non agricole, chaque garçon du groupe non agricole aurait en moyenne deux années d'oisiveté. Au moins la moitié de cette période d'oisiveté paraît être devenue un phénomène normal d'organisation sociale et économique moderne.

Il y a un certain degré de chômage de la variété urbaine parmi les travailleurs agricoles, c'est-à-dire parmi les 30 p.c. du groupe de la catégorie C, travaillant à gages. En 1931, le nombre de chômeurs restant oisifs toute l'année équivalait à un septième, mais les mois d'hiver cette proportion se rapprochait du quart, et à cette époque la plupart se dirigeaient sur les villes. A cause de ce fait il y a eu augmentation de 25,000 environ dans le nombre de jeunes désœuvrés de la catégorie non agricole cet hiver-là; le nombre était de 155,000 auparavant. Naturellement, le nombre de chômeurs est plus élevé en hiver qu'en été parmi les salariés non agricoles et, comme le tableau donne le nombre de sans-travail dans ce groupe d'après la moyenne de juin 1935 à juin 1936, il devait y avoir plus de 85,000 sans-travail pendant les mois d'hiver. Le facteur saisonnier porterait probablement le nombre total de jeunes oisifs ne vivant pas sur les fermes pendant l'hiver à environ 200,000 ou plus.

De plus, il ne faut pas oublier de tenir compte de ceux qui s'occupent sur la ferme paternelle ou à l'école sans rétribution. Rappelons que 70 p.c. des ouvriers agricoles ne touchent pas de gages. Les deux groupes se tiennent occupés, mais cependant ceux qui sont à l'école sont presque tous oisifs, pour ce qui a trait aux emplois rémunérés, et l'on peut en dire autant de beaucoup de fils de cultivateurs. Il faut considérer ces deux groupes, dans le portrait général du chômage, comme des aspirants éventuels à toutes les nouvelles positions offertes. Il en est de même d'un bon nombre de personnes de la catégorie D—celles qui travaillent à leur compte. Comme nous le montrons dans une page précédente, depuis bien des années déjà le nombre de travailleurs indépendants tend à diminuer et celui de salariés à augmenter.

CHAPITRE II

LE COÛT D'ÉLEVER UN ENFANT CANADIEN JUSQU'À L'ÂGE D'INDÉPENDANCE

Le chapitre I montre la durée de la dépendance d'un enfant moyen dans les conditions de 1931, et nous sommes maintenant en mesure de tenter une estimation de ce que coûte l'entretien d'un enfant pendant ces 18 années. Apparemment, il n'existe pas de précédent de ce genre dans les conditions canadiennes et les données pouvant servir à un tel calcul ne sont pas très abondantes, de sorte qu'on ne peut pas s'attendre que le chiffre total soit plus qu'approximatif. Mais nous pouvons nous faire une idée de ses proportions générales et de l'importance relative des différents éléments qui entrent dans la formation du total. Ces deux aspects varient quelque peu d'une année à l'autre, mais les données de l'année de recensement de 1931 ont l'avantage d'éviter les extrêmes de prospérité et de dépression.

Coût de l'alimentation.—La façon la plus commode de calculer le coût de l'alimentation d'un enfant pendant 18 années est peut-être l'emploi du budget familial compilé par le Ministère du Travail et le Bureau Fédéral de la Statistique.* Ce budget familial révèle que le coût des aliments principaux, l'année qui a précédé la date du recensement de 1931, était de quelque $505. Si l'on considère que la famille renferme 5 membres, 2 adultes et 3 enfants, nous pouvons trouver ce que vaut la consommation annuelle d'un enfant, à condition de connaître quelle est la proportion de la valeur du régime alimentaire d'un enfant par rapport à celle d'un adulte. Ces rapports ont été calculés minutieusement aux Etats-Unis, et il n'y a aucune raison apparente pour qu'ils ne s'appliquent pas au Canada.

Un bulletin du Bureau de la Statistique du Travail des Etats-Unis†, basé sur une enquête couvrant 12,000 familles, montre la valeur comparative de la consommation de denrées pour les différents âges comme suit:

Homme adulte	$1.00
Femme adulte	.90
Enfant de 11 à 14 ans	.90
Enfant de 7 à 10 ans	.75
Enfant de 4 à 6 ans	.40
Enfant de 3 ans ou moins	.15

En se servant de ces proportions et des âges des enfants de moins de 18 ans indiqués dans le recensement de 1931, nous trouvons que la famille de 5 qui mange pour $505 d'aliments consomme l'équivalent de 3·8 unités d'homme adulte. De sorte qu'un homme adulte consomme pour $134, et, comme 11·25 unités de la consommation d'un homme adulte sont requises pour nourrir l'enfant jusqu'à l'âge de 18 ans, le coût de son alimentation pendant 18 années, sur la base des prix de 1930-31, est de $1,508.

Le Dr Graham Lusk, dans son livre *The Fundamental Basis of Nutrition*‡, donne un tableau un peu différent des équivalents de la consommation des enfants à des âges variables, et sur cette base l'enfant canadien consommerait 12·68 unités d'homme adulte en 18 ans, valant $126 chacun ou un total de $1,598. Pour nos fins, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité en prenant un chiffre à mi-chemin entre les deux, soit $1,550.

Coût du vêtement.—Le budget dans *Prix et Indices des Prix, 1913-31*, employé pour le calcul des frais d'alimentation, ne contient pas de relevé des frais du vêtement. L'étude des budgets familiaux de fonctionnaires dans le même rapport fait voir une dépense annuelle moyenne de $52.24 pour vêtir le premier enfant et de $35.33 pour le deuxième enfant, chez les familles de quatre enfants. Si $52.24 peuvent être considérés comme la moyenne pour les premiers enfants et $35.33 pour les enfants plus jeunes, la dépense en 18 années serait de $788.

Prix et Indices des Prix, 1913-31, p. 132.
†*Cost of Living in the United States*, p. 70, Government Printing Office, Washington, 1924.
‡Yale University Press, deuxième édition, 1923, p. 48.

Pour mesurer le changement dans le coût de la vie chez les familles de travailleurs au Canada, le Ministère du Travail prépare un indice* décomposé du coût de la vie d'une famille ouvrière dans lequel le vêtement entre pour 18·5 p.c. et l'alimentation pour 35 p.c. Si cette proportion était employée pour ce qui est des enfants seulement, en conjonction avec le chiffre de $1,550 pour l'alimentation, le coût du vêtement en 18 années serait de $820.

Sur cette base et d'après d'autres faits qui peuvent être établis, il n'est guère risqué de dire que, sur la base des prix de 1930-31, le coût du vêtement pour les dix-huit années de dépendance serait d'environ $800.

Coût du logement.—Le déboursé pour le loyer, le combustible et l'éclairage mentionné dans le budget familial de la publication intitulée "*Prix et Indices des Prix, 1913-31*, pour l'année précédant la date du recensement, est presque le même que le montant attribué à l'alimentation—$503 comparativement à $505. Sur cette base, le coût de ces item à la famille serait de $9,054 en 18 années.

Il est difficile de déterminer quelle proportion de ce coût devrait être imputée à chaque enfant. Si on se reporte pour sa gouverne à un tableau du recensement qui donne le loyer payé par les familles de différente grandeur, on voit que les familles sans enfant paient les plus gros loyers, et que plus il y a d'enfants dans une famille, plus le loyer est faible par tête. Mais il ne s'ensuit pas que les enfants sont un actif qui efface le coût du loyer ou qu'aucune partie du loyer ne leur est imputable. Il semble raisonnable, bien qu'arbitraire, de calculer le loyer, l'éclairage et le chauffage imputables à un enfant à raison d'un sixième† du montant payé en 18 années par la famille de 5, ce qui s'élèverait à $1,509.

Sous la subdivision du logement, il faudrait également faire une entrée pour le coût des meublés et de l'outillage ménager nécessités par l'enfant. L'étude des budgets des fonctionnaires, auxquels nous avons déjà référé, place la dépense annuelle pour cet item, dans une famille de 4 personnes, à $78, ce qui donne un total de $1,404 en 18 années, principalement des frais de remplacement. En imputant un sixième de ce montant à chaque enfant, ce qui est probablement une proportion très modérée, nous aurions $234. Il serait peut-être judicieux d'imputer à l'enfant une partie du coût de l'aménagement d'une maison quand les parents prennent maison, mais il y a là-contre la considération que, si l'on impute à l'enfant une partie des frais de remplacement, la maison reste aménagée quand il atteint l'âge d'indépendance.

En plus du coût du loyer, du combustible, de l'éclairage et des meubles, il y a d'autres item, comme les fournitures nécessaires au blanchissage et au nettoyage, les domestiques, le téléphone, les articles de toilette, etc., qui doivent être pris en considération relativement au logement de l'enfant. Calculé de la même façon que le coût des meubles, ces frais s'élèvent à $300 au moins par enfant en 18 années.

Si on met tous ces item ensemble, nous avons un total de $2,043 pour le logement ou l'abri pendant la période de dépendance de l'enfant.

Frais d'hygiène, d'amusements et de relations sociales.—Si l'on se guide sur les dépenses des fonctionnaires, les seules qui nous soient connues, on voit que la famille de quatre personnes dépense annuellement $60 par année en remèdes, frais d'hôpitaux, honoraires de médecins et de dentistes. Il semble qu'un bon quart de ce montant doive être imputé à chaque enfant, car les dépenses d'hygiène pour les jeunes sont en moyenne aussi élevées que pour les parents.‡ En 18 années, le montant serait donc de $270. Il est tout probable qu'une somme additionnelle devrait être ajoutée pour couvrir les frais médicaux et connexes encourus à la naissance de l'enfant. Dans les familles ayant une moyenne de $60 par an, la proportion du coût de l'accouchement que cette moyenne comprend n'est pas déclarée.

Les frais d'amusement comprennent les jouets, les articles de sport, les vacances, souvent l'achat et les frais de fonctionnement d'une automobile, les théâtres et autres amusements. Si un sixième de ce montant est imputé à l'enfant, le montant cumulatif au bout de 18 ans est de $255. Les primes d'assurances et les contributions aux organisations juvéniles, à l'église, etc., porteraient certainement ce montant à $300, à en juger par les données que nous avons recueillies, faisant un total sous cet en-tête général de dépenses d'hygiène, de récréation et de relations sociales de quelque $600.

*Publié dans la Gazette mensuelle du travail.

†C'est la proportion adoptée dans le livre *The Money Value of a Man*, par Louis I. Dublin, Ph.D., et Alfred J. Lotka, D.Sc. The Ronald Press Company, New-York, 1930. Voir p. 32.

‡*Cornell University Agricultural Experiment Station Bulletin No. 423* par E. L. Kirkpatrick.

Le coût de l'instruction d'un enfant.—Dans les sept provinces canadiennes (Colombie Britannique et Québec exceptés) pour lesquelles il existe un relevé des âges et des classes scolaires des enfants, il peut être démontré que l'enfant moyen complète plus de huit années d'école, ou classes.* Les deux tiers de tous les enfants vont jusqu'en dernière année de l'école élémentaire, environ la moitié font un peu d'école secondaire, un cinquième ou plus atteignent la dernière année ou année d'immatriculation, plus d'un dixième continuent à une école professionnelle ou une université et environ 3 pour cent obtiennent un degré universitaire. Au début, le nombre de filles et de garçons est à peu près égal, mais il y a beaucoup plus de filles que de garçons à partir de la cinquième ou de la sixième classe jusqu'à l'entrée à l'école normale ou à l'université, et alors les proportions sont renversées. Par conséquent, la fille moyenne, au sortir de l'école, a environ six mois de classe de plus que le garçon moyen.

Comme la scolarité de l'enfant moyen est connue, il est relativement facile d'en établir le coût. Le coût d'une année à l'école varie d'après le degré d'avancement de l'enfant, mais il existe des données statistiques suffisantes pour permettre un calcul approximatif du coût d'une année de cours élémentaire, de cours secondaire et d'université respectivement. Le coût courant de fonctionnement des écoles élémentaires d'Ontario (moyenne en ces cinq dernières années, sur la base de la fréquentation quotidienne moyenne) est de $66 par élève par année, comparativement à $137 dans les écoles secondaires. Un calcul semblable pour le Manitoba† montre un coût moyen pour une période de cinq ans de $59 pour les élèves élémentaires, et $108 pour les secondaires, sur la base d'une année complète d'inscription. Les écoles secondaires de la Saskatchewan montrent en ces cinq dernières années une dépense de $119 par élève de l'inscription de l'année, tandis que les écoles élémentaires correspondantes montrent une dépense de $59. Il y a une corrélation très intime entre les frais de la Saskatchewan et du Manitoba, et, s'ils étaient basés sur la fréquentation quotidienne moyenne comme en Ontario, ou *vice versa*, il y aurait très peu de différence entre les trois. En dehors de ces trois provinces, il n'existe pas de relevés complets, sauf pour quelques villes. Comme il y a un haut degré de similitude entre les provinces étudiées et qu'on a constaté une tendance au nivellement des frais scolaires en Alberta et en Colombie Britannique et des frais quelque peu moins élevés dans les provinces à l'est de l'Ontario, il semble que nous sommes très près de l'exactitude en plaçant à $60-$70 le coût par élève ayant fréquenté l'école un nombre moyen de jours dans le cours élémentaire et à $120-$140 dans le cours secondaire.

Nous appelons l'attention sur le coût par élève ayant fréquenté l'école pendant un nombre moyen de jours plutôt que sur le coût par élève ayant fréquenté l'école pendant une période quelconque de l'année, car ce sont les premiers plutôt que les derniers qui font une classe complète ou une année complète de travail scolaire. Et nous voulons arriver au coût par année d'école complétée, car nous savons, par le premier paragraphe ci-dessus, le nombre d'années d'école que complète un enfant.

Sans prendre en considération la pension, le logement et les autres dépenses personnelles, les frais d'entretien d'un étudiant à une université canadienne s'élèvent annuellement de $500 à $600, d'après l'*Aperçu annuel sur l'Education au Canada, 1930*. En raison des nombreuses initiatives des universités, en plus de l'instruction des étudiants réguliers, il n'est probablement pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à cette somme pour obtenir un chiffre raisonnable par étudiant complétant une année de travail dans une année scolaire. Si nous prenons le chiffre de $550, le coût d'une année d'université est environ quatre fois plus élevé que celui d'une année d'école secondaire, qui à son tour est presque deux fois plus élevé que le coût d'une année d'école élémentaire.

Sur cette base, le coût d'une instruction régulière qui dure jusqu'à la graduation universitaire est d'environ $3,200—c'est-à-dire ce que cette instruction coûte en école et en université seulement, et en plus des frais de subsistance ordinaires de l'étudiant pendant tout ce temps. Sur la même base, le coût à la société d'une instruction qui se termine par une formation secondaire complète est d'environ $1,050 et le coût d'une instruction élémentaire complète est approximativement de $500.

En se servant du tableau de survie scolaire de l'*Aperçu Annuel sur l'Education au Canada, 1930*, auquel il est référé plus haut, on constate que le montant total dépensé pour les

**Aperçu Annnuel sur l'Education au Canada, 1930* pp. xiii, xxvi, publié en 1932 par le Bureau Fédéral de la Statistique, Le présent sommaire est extrait du tableau complet que contient cet ouvrage et qui est basé sur les relevés scolaires des six années précédentes. Voir aussi l'étude connexe *Analphabétisme et Fréquentation Scolaire*, où le calcul du recensement, une source entièrement indépendante, indique la même durée du stage à l'école.

†*The Manitoba Teacher*, déc., 1932. Un discours donnée à la radio et intitulé *High School Costs—Some Comparisons* par Andrew Moore, inspecteur des écoles secondaires du Manitoba

écoles et les universités est de $690 par enfant. Pour obtenir le coût complet, il faudrait ajouter quelque chose à ce montant pour comprendre les frais d'instruction payés directement par les parents, tels que les livres et les autres fournitures scolaires, et tout enseignement privé que l'enfant reçoit. On ne saurait choisir qu'un chiffre plus ou moins arbitraire pour ces dépenses, mais un montant de $50 à $60 pourrait probablement être considéré comme une allocation suffisante‡, et l'on pourrait dire par conséquent que le coût de l'instruction d'un enfant canadien, en chiffres ronds, est de $750.

Sommaire des frais.—Le seul autre item important qui n'a pas été pris en considération relativement à l'éducation d'un enfant est la valeur des services et des sacrifices des parents, et en particulier ceux de la mère. Nous n'avons pas du tout l'intention de les ignorer, mais nous ne pouvons faire plus que les mentionner parce qu'ils ne peuvent pas être mesurés en dollars, pour fins de comparaison avec les autres frais. Le groupement des frais sous les divers en-têtes nous donne le sommaire suivant pour l'enfant canadien moyen pendant ses 18 années de dépendance, sur la base des conditions économiques de 1930-31.

Alimentation	$1,550
Vêtement	800
Logement et frais connexes	2,050
Hygiène, récréation et relations sociales	600
Instruction	750
Total	$5,750

Comme la plus grande partie du coût des écoles est payée à même les taxes sur les immeubles, qui à leur tour sont couvertes en partie par le loyer imputé à l'enfant, on pourrait prétendre qu'il y a en quelque sorte double emploi entre les frais mentionnés pour l'instruction et le logement, mais toutes les estimations ont probablement été faites sur une base suffisamment modeste pour tenir compte de tout double emploi de ce genre.*

Il est particulièrement intéressant de noter les sommes comparatives dépensées sous les en-têtes qui représentent les besoins physiques primaires—alimentation, vêtement et logement—et les autres, dont l'instruction est le plus important. Les chiffres cités dans le renvoi au bas de la page indiquent qu'aux Etats-Unis, aussi bien qu'au Canada, à peine 13 p.c. du total sont dépensés pour la formation scolaire proprement dite. En d'autres termes, il n'en coûte pas plus pour élever six enfants et leur donner une instruction moyenne que pour en élever sept complètement illettrés. Il faut dépenser plus pour habiller l'enfant que pour l'envoyer à l'école, deux fois autant pour le nourrir et près de trois fois autant pour le loger. Du point de vue purement économique, les chiffres paraissent laisser croire que l'instruction à son niveau actuel est un bon placement, car il n'y a que peu de doute que six enfants ayant une instruction moyenne promettent un rendement économique plus élevé que sept qui n'ont jamais été à l'école.

Remboursement du montant dépensé pour élever un enfant.—Autant que nos calculs sont exacts jusqu'ici, on peut considérer que la jeune personne de 18 ans est un actif valant $5,750. Un calcul intéressant†, fait par M. M. C. MacLean, nous permet d'avoir une idée de l'époque et de la façon dont ce placement est remboursé à la société par la jeune personne. Le garçon moyen atteint l'âge de 27 ans avant que ses revenus globaux s'élèvent à cette somme,

‡Les dépenses annuelles moyennes du groupe de familles de fonctionnaires pour les livres et l'instruction de leurs enfants est d'environ $7 par enfant.

*Dr Dublin et Dr Lotka, dans le livre mentionné dans un renvoi précédent, donnent les chiffres comparatifs suivants pour les États-Unis quelques années auparavant. Les prix à cette époque étaient plus élevés que les années auxquelles les chiffres canadiens s'appliquent.

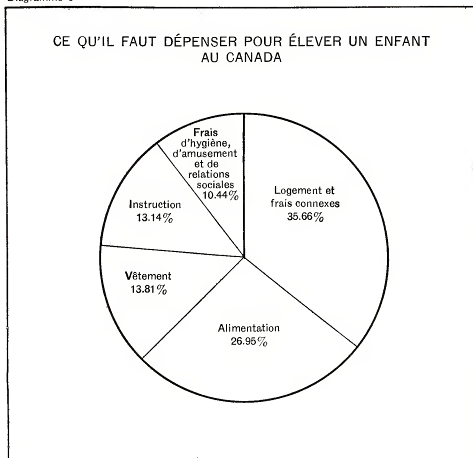
Coût de la naissance	$ 250
Alimentation	2,755
Vêtement et logement	3,333
Instruction, payée directement par la famille	50
Hygiène	283
Récréation	130
Assurance	54
Divers	570
Total payé par la famille	$ 7,425
Coût de l'instruction payée par la communauté	1,100

†Publié sous le titre de Mémoire relatif à la capacité de gain des travailleurs canadiens, hommes et femmes, par âges. Basé sur les données recueillies au recensement de 1931 et sur les rapports annuels de statistique vitale du Bureau Fédéral de la Statistique.

mais à 27 ans il supporte une femme en plus de se subvenir à lui-même. A 31 ans, pourvu que sa femme ait le même âge, leurs revenus combinés totaux égalent le montant dépensé pour les élever jusqu'à l'âge de 18 ans, sans tenir compte de l'intérêt pendant ces treize années. Jusqu'à un certain point ils compensent pour les frais d'intérêt sous forme de remplacement, en se reproduisant plus tard. A 31 ans, ils ont un enfant, et au début de la quarantaine l'homme moyen supporte deux enfants ou plus et sa femme.

Dans les conditions de 1931, les hommes vivant jusqu'à 60 ans gagnent environ $40,000 pendant leur vie et les femmes, près de $4,000. A 70 ans, les revenus des hommes s'élèvent à près de $50,000, mais ceux des femmes n'ont guère monté dans les dix ans.

Diagramme 5



Le salaire moyen d'une année de tous les hommes à salaire ou à gages en 1930-31 était de $927. Toute cette somme serait nécessaire pendant six ans pour rembourser ce qu'il en coûte pour élever un enfant. Naturellement, les gains moyens au cours des années où les enfants sont ordinairement soutenus dépassent la moyenne de toute la durée de la vie.

Différences régionales dans le coût du soutien d'un enfant.—Il y a des différences très considérables entre les diverses parties du Canada dans les proportions d'enfants par rapport à la population adulte. Comme le tableau V le montre, ils forment une proportion beaucoup plus forte du total dans les campagnes que dans les villes. Il y a approximativement 2 enfants par 3 adultes dans les campagnes du Canada, comparativement à environ 2 enfants par 4 adultes dans les parties urbaines.

V.—NOMBRE ET POURCENTAGE DE LA POPULATION AU-DESSUS ET AU-DESSOUS DE L'ÂGE DE LA DÉPENDANCE DE JEUNESSE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Groupe d'âge			
	Moins de 18 ans		18 ans et plus	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
CANADA	3,912,668	37·72	6,460,347	62·28
Campagnes	1,998,026	41·22	2,834,962	58·78
Villes	1,924,642	34·67	3,625,385	65·33
Ile du Prince-Edouard	33,518	38·07	54,513	61·93
Nouvelle-Ecosse	199,507	38·91	313,225	61·09
Nouveau-Brunswick	170,990	41·89	237,161	58·11
Québec	1,204,073	43·27	1,669,532	56·73
Ontario	1,151,149	33·55	2,279,663	66·45
Manitoba	265,342	37·90	434,656	62·10
Saskatchewan	389,208	42·23	532,388	57·77
Alberta	284,721	38·92	446,766	61·08
Colombie Britannique	208,648	30·11	484,105	69·89

Les différences entre provinces sont encore plus grandes. La Colombie Britannique et le Québec représentent les deux extrêmes. Si nous prenons pour ligne de démarcation l'âge de majorité politique, c'est-à-dire 21 ans, au lieu de l'âge de majorité économique, nous constatons qu'il y a deux adultes par jeune personne en Colombie Britannique comparativement à environ un pour une dans le Québec.

Il est tout naturel que là où la proportion d'enfants est la plus élevée, le fardeau financier que comporte l'instruction des enfants se fasse plus lourd. On en voit la répercussion, par exemple, dans le degré d'instruction reçu par les enfants des différentes provinces. Là où les enfants forment des proportions plus faibles de la population, leur stage à l'école est plus long et *vice versa*. Il est démontré dans l'étude connexe *Analphabétisme et fréquentation scolaire* que le nombre d'années d'instruction reçue par enfant dans les conditions de fréquentation scolaire de 1931 était le suivant par province: Nouvelle-Ecosse, 8·73; Nouveau-Brunswick, 7·96; Québec, 7·78; Ontario, 9·20; Manitoba, 8·68; Saskatchewan, 8·39; Alberta, 8·82; Colombie Britannique, 9·15. En disposant les provinces par ordre d'après les proportions d'enfants dans leur population et d'après la durée moyenne de la fréquentation de l'école par les enfants, elles se classent comme suit:—

De la plus faible à la plus forte proportion d'enfants		De la plus longue à la plus courte fréquentation scolaire	
1. Colombie Britannique.	5. Alberta.	1. Ontario	5. Manitoba
2. Ontario.	6. Nouveau-Brunswick.	2. Colombie Britannique.	6. Saskatchewan.
3. Manitoba.	7. Saskatchewan.	3. Alberta.	7. Nouveau-Brunswick.
4. Nouvelle-Ecosse.	8. Québec.	4. Nouvelle-Ecosse.	8. Québec.

Si l'ordre des provinces n'est pas le même dans les deux groupes, les différences entre elles sont généralement faibles. Dans le cas de la Colombie Britannique et de l'Ontario, par exemple, la durée des stages à l'école est à peu près la même.

Comme le soutien des enfants est un problème de la famille, il y a lieu de considérer son fardeau relatif dans les différentes régions, du point de vue de la famille. Le recensement de 1931 a compté 2,419,360 familles au Canada, et les états suivants sont disposés de façon à montrer comment la responsabilité des enfants de la campagne (ceux qui vivent dans leur famille) était répartie entre elles.

VI.—FAMILLES ET POURCENTAGES SANS ENFANTS, CAMPAGNES ET VILLES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Familles					
	Nombre			P.c. sans enfants		
	Total	Campagnes	Villes	Total	Campagnes	Villes
CANADA	2,419,360	1,085,781	1,333,579	30·99	31·21	30·81
Ile du Prince-Edouard	20,466	15,774	4,692	31·64	31·81	31·05
Nouvelle-Ecosse	118,780	66,515	52,265	29·86	32·14	26·95
Nouveau-Brunswick	88,301	58,363	29,938	27·19	26·47	28·60
Québec	579,252	196,211	383,041	26·17	24·16	27·20
Ontario	872,377	330,371	542,006	32·67	32·74	32·63
Manitoba	159,013	83,793	75,220	27·61	26·64	28·70
Saskatchewan	209,699	139,314	70,385	30·47	29·70	31·99
Alberta	182,113	110,834	71,279	34·44	35·78	32·37
Colombie Britannique	189,359	84,606	104,753	40·49	45·01	36·84

Comme il y a beaucoup de cultivateurs à la retraite qui se fixent dans les villes et les cités, on pourrait s'attendre qu'il y ait une proportion plus forte de familles urbaines que de familles rurales sans enfants à la maison, mais il n'en est pas ainsi. Il y a aussi un mouvement des jeunes vers les cités qui équilibre à peu près les choses. Cependant, dans la famille rurale moyenne ayant des enfants le nombre d'enfants est beaucoup plus considérable que dans la famille moyenne des villes, comme on le voit au tableau VII.

VII.—FAMILLES AYANT DES ENFANTS ET NOMBRE MOYEN D'ENFANTS DANS CHACUNE, CAMPAGNES, VILLES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Nombre de familles ayant des enfants			Nombre moyen d'enfants par famille		
	Total	Campagnes	Villes	Total	Campagnes	Villes
CANADA	1,669,634	746,929	922,705	2·92	3·22	2·68
Ile du Prince-Edouard	13,991	10,756	3,235	2·99	3·03	2·86
Nouvelle-Ecosse	83,316	45,136	18,180	2·97	3·03	2·91
Nouveau-Brunswick	64,293	42,916	21,377	3·24	3·46	2·79
Québec	427,673	148,807	278,866	3·56	4·19	3·22
Ontario	587,374	222,202	365,172	2·50	2·70	2·38
Manitoba	115,102	61,468	53,634	2·88	3·21	2·51
Saskatchewan	145,807	97,940	47,867	3·15	3·39	2·66
Alberta	119,388	71,180	48,820	2·83	3·09	2·45
Colombie Britannique	112,690	46,524	66,166	2·33	2·48	2·23

Fait particulièrement remarquable, c'est que les plus grosses familles, celles qui renferment 10 enfants ou plus vivant à la maison, sont dans les centres ruraux, et les plus petites dans les centres urbains. L'état VIII montre que 3 familles sur 5 ayant un enfant seulement vivent dans les villes et qu'à mesure que la famille augmente la proportion rencontrée dans les cités et les villes diminue. Chez les familles de 10 enfants ou plus les proportions sont plus que renversées; 2 sur 3 sont à la campagne. Il existe un rapport semblable entre la grandeur des familles dans les grandes cités (celles de 30,000 de population ou plus) et les centres urbains plus petits.

VIII.—FAMILLES RURALES ET URBAINES AYANT DES ENFANTS, CLASSIFIÉES D'APRÈS LE NOMBRE D'ENFANTS DANS CHACUNE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Nombre de familles ayant des enfants vivant à la maison au nombre de					
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5-9 enfants	10 enfants ou plus
CANADA—						
Campagnes	199,048	164,492	120,132	86,070	163,587	13,600
Villes	304,802	235,873	150,510	92,865	131,815	6,840
" 30,000 et plus	175,448	135,223	83,458	49,046	62,903	2,755
" 1,000-30,000	109,518	85,338	56,519	36,751	57,450	2,412
" moins de 1,000	19,836	15,312	10,533	7,068	11,462	673
Ile du Prince-Edouard— Campagnes	3,089	2,429	1,734	1,206	2,184	114
Villes	1,042	755	478	351	578	31
Nouvelle-Ecosse— Campagnes	13,425	10,050	7,007	5,027	9,074	552
Villes	11,573	8,850	6,153	4,374	6,931	299
Nouveau-Brunswick— Campagnes	10,587	8,515	6,518	5,151	11,307	838
Villes	6,900	5,226	3,290	2,237	3,543	181
Québec— Campagnes	27,953	24,000	20,545	17,717	51,202	7,390
Villes	74,532	60,809	44,679	32,215	61,725	4,906
Ontario— Campagnes	71,458	56,197	37,148	23,466	32,577	1,356
Villes	136,298	99,914	58,631	32,809	36,622	898
Manitoba— Campagnes	15,198	13,711	10,684	7,512	13,553	810
Villes	17,887	14,663	9,350	5,442	6,164	128
Saskatchewan— Campagnes	22,678	20,667	16,309	12,602	24,000	1,684
Villes	14,931	12,532	8,439	5,289	6,465	211
Alberta— Campagnes	18,593	16,285	12,211	8,857	14,500	734
Villes	16,337	13,537	8,559	4,680	4,991	104
Colombie Britannique— Campagnes	16,066	12,638	7,976	4,532	5,190	122
Villes	25,302	19,587	10,931	5,468	4,796	82

Les villes et les cités devraient-elles payer pour les écoles rurales?—Malgré le nombre relativement plus élevé d'enfants à la campagne, la population urbaine s'accroît plus rapidement parce que les jeunes gens quittent les fermes pour s'établir dans les villes. En raison de cette migration, il semble que les villes devraient être appelées à contribuer au coût de cette instruction, voire même être partiellement responsables de l'éducation de la jeunesse rurale.

De tout ce qu'il en coûte pour élever un enfant, les frais scolaires sont la seule part considérable qui ne soit pas payée directement par les parents, ce qui ouvre une porte à l'intervention des communautés urbaines qui voudraient participer à l'éducation des enfants ruraux d'aujourd'hui qui seront les citadins de demain. En fait, dans toutes les provinces, il y a des octrois scolaires donnant à celles-ci plus qu'elles n'auraient droit sur une base strictement *per capita*, mais ces subventions ne forment pas une part très considérable des frais totaux des écoles rurales.*

*Pour un sommaire de ces frais, voir l'*Aperçu Annuel sur l'Éducation au Canada, 1934*, chapitre I.

IX.—POPULATION POUR CHAQUE ÂGE ENTRE 10 ET 30 ANS ET NOMBRE ET POURCENTAGE DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES, 1931

Age	Population		
	Totale	Rurale	
		Nombre	Pourcentage
10	232,180	116,424	50·14
15	206,151	101,752	49·60
16	215,789	104,179	48·28
17	210,513	100,599	47·79
18	210,969	98,960	46·91
19	197,169	90,901	46·10
20	189,389	85,467	45·13
21	189,371	84,771	44·76
22	181,599	80,153	44·14
23	178,990	77,238	43·15
24	171,836	73,858	42·98
25	165,922	70,378	42·42
30	163,230	67,348	41·26

L'état IX donne une idée des proportions du mouvement des jeunes gens de la campagne vers la ville. A l'âge de 10 ou 15 ans, environ 50 p.c. de la population vivent dans les districts ruraux, à l'âge de 25 ou 30 ans il n'y en a pas plus de 40 p.c. Une certaine partie de la différence peut être due à une diminution plus rapide du taux de natalité dans les villes, mais la plus grande partie est due à la migration rurale-urbaine. Si elle était entièrement due à ce dernier facteur, il en résulterait que 15 p.c. des enfants de la campagne passent à la ville ou, en d'autres termes, que plus de 15 p.c. des dépenses faites par la campagne pour l'instruction de ses enfants sont à l'avantage des cités. Et d'après nos calculs précédents dans ce chapitre, environ 13 p.c. seulement du coût de l'éducation des enfants va pour leur instruction. De sorte que si les communautés urbaines défrayaient tout le coût de l'instruction rurale, ces dernières paieraient à peu près l'équivalent de ce qui est dépensé pour élever le nombre de jeunes gens qui s'établissent dans les villes quand ils deviennent adultes.

CHAPITRE III

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE COÛT DE L'INSTRUCTION

Comme c'est le plus gros item des frais encourus pour élever un enfant provenant des fonds publics, le coût de l'instruction reçoit peut-être une part disproportionnée de l'attention publique. Ce chapitre s'occupe de ce trait spécial en offrant quelques considérations générales qui pourront aider à juger de la propriété des dépenses faites pour les écoles en ces dernières années.

L'*Aperçu Annuel sur l'Éducation au Canada, 1930* et *1932*, montre qu'il a été dépensé environ $165,000,000 pour toutes les écoles et institutions enseignantes supérieures, publiques et privées. L'année intermédiaire est la seule pendant laquelle les dépenses ont été plus fortes. Environ $20,000,000 de ce montant sont allés aux universités et collèges, quelque $35,000,000 ont été dépensés pour les élèves des écoles secondaires et $110,000,000 pour les élèves des écoles élémentaires.

A. DÉPENSES POUR LES ÉCOLES CONSIDÉRÉES EN RAPPORT AVEC LE REVENU NATIONAL ET D'AUTRES ITEM DE DÉPENSES NATIONALES

En considérant la somme de $165,000,000 versée pour les écoles comme un seul item du montant dépensé en une année, nous le plaçons en perspective de façon à préciser le fardeau réel qu'il constitue du point de vue national. Il est presque impossible de voir clairement tous les détails du panorama des dépenses nationales, dont l'instruction est un item, mais il y en a des parties qui ressortent—comme dans le recensement de 1931 sur le commerce de détail—et nous savons par une variété de sources la portée approximative de l'ensemble.

Revenus et dépenses du pays.—Il a été constaté par le recensement de 1931 que les revenus de 2,477,038 personnes du Canada travaillant à gages ou à salaire étaient de $2,102,877,400 l'année précédente. Il y avait en outre 88,963 salariés dont les revenus n'ont pas été enregistrés et 1,361,590 personnes ayant des emplois rétribués qui ne travaillaient pas à salaire ou à gages; c'étaient des employeurs et des personnes à leur compte, comme les cultivateurs, les petits commerçants, les médecins, etc. Si l'on suppose qu'ils ont gagné dans leurs commerces ou dans leurs professions autant en moyenne que les revenus de ceux qui travaillaient à salaire ou à gages fixes, les revenus combinés de tous ont été de $3,392,854,200. C'est là tout probablement une supposition très modeste, car les revenus du travailleur indépendant ou de l'employeur moyen sont probablement plus élevés que ceux des employés. De sorte que sans appeler ce chiffre une estimation, on peut considérer qu'il donne une idée des proportions que le revenu global du travail ou des services formait probablement. Outre ce type de revenu—la récompense du travail ou de l'effort—il y a le revenu sur le capital, qui paraît comme intérêt, dividendes, loyers, bénéfices sur la vente de l'actif, etc., et le revenu provenant de l'assurance ou des pensions. Ces sources fournissent le revenu entier d'un groupe de personnes non comprises parmi les employés rétribués, et auquel nous avons attribué des revenus probables de $3,392,854,200, et qui rapportent également des sommes à beaucoup de ceux qui font partie du groupe plus grand, sommes qui doivent être ajoutées à leurs salaires pour former leur revenu global. Aux États-Unis, il a été estimé que le revenu de l'effort représentait 73·5 p.c. seulement du total en 1929. Si l'on prend la même proportion au Canada, nous avons un revenu national global de $4,600,000,000. Il est probablement présomptueux de prétendre que la proportion de revenu non gagné est aussi élevée au Canada qu'aux États-Unis, mais il y a compensation dans le fait que le chiffre du revenu gagné est très probablement modeste.

*L'Annuaire du Canada**, par une méthode tout à fait différente, évalue le revenu national de 1930 aux environs de $4,750,000,000. La méthode employée pour arriver à ce chiffre est de trouver la valeur des produits fabriqués (en employant le terme au sens étroit de production

*Édition de 1933, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique, p. 205.

primaire et manufacturière) et le nombre de personnes engagées dans la production de ces produits, puis de supposer que tous les autres qui travaillent (c'est-à-dire les personnes qui s'occupent du transport, des services professionnels et personnels, etc.) produisent la même valeur par tête. Du total ainsi obtenu, il est fait une déduction de 8 p.c. pour le remplacement de l'outillage usé dans la transformation du produit, laissant un revenu net de $4,750,000,000, un chiffre qui diffère de près de 3 p.c. seulement de celui auquel on est arrivé par le calcul des gains. De plus, le chiffre des gains s'applique à une année finissant cinq mois plus tard que les chiffres de production, à une époque où l'activité productive déclinait. De sorte qu'il est raisonnable de supposer que l'un ou l'autre de ces deux chiffres donne une bonne mesure du revenu national.

Nous arrêtant à ce chiffre, nous sommes en mesure de constater que les $165,000,000 pour le soutien des écoles et des collèges ne forment que 3·5 p.c. de l'argent qui pouvait être dépensé dans l'année; et nous pouvons maintenant faire la comparaison entre ce montant et ceux qui ont été dépensés à d'autres fins.

Comment le consommateur canadien dépense son revenu.—Comme nous l'avons déjà dit, il est impossible de faire une classification complète des dépenses globales des consommateurs canadiens, mais il existe des relevés complets ou partiels de certains types de dépenses qui suffisent à nous donner un aperçu de l'équilibre ou de la proportion en jugeant de l'importance réelle de chacun d'eux.

Alimentation, vêtement, logement.—Les déboursés pour l'alimentation, le vêtement et le logement sont, jusqu'à un certain point, dans une catégorie séparée, puisqu'ils sont indispensables à l'homme. Il est bien certain qu'une partie de cet argent est dépensé en pure perte, car qui d'entre-nous ne peut se rappeler des dépenses inutiles de ce genre, parfois désavouables. Mais dans les conditions d'après-guerre sur ce continent et en Grande-Bretagne, différents calculs* paraissent démontrer qu'environ 55 p.c. de nos dépenses tombent dans ces catégories. Les estimations de Feavearyear pour la Grande-Bretagne (1924-27) les placent à 54·4 p.c., les estimations de la Business Week pour les Etats-Unis (1919-30) à 55 p.c. et les estimations de Hoyt (1926) à 56 p.c.. Comme il n'y a que peu de différence entre ces deux pays les plus rapprochés de nous au point de vue des coutumes et du coût de la vie, il semble qu'il n'y ait aucun risque d'erreur à prétendre que la proportion est à peu près la même au Canada.

Généralement parlant, il reste encore près de la moitié de notre revenu après que les nécessités physiques de la vie ont été satisfaites. Si nous supposons qu'un dollar sur onze dépensés pour l'alimentation, le vêtement et le logement est superflu, il reste encore une bonne moitié du revenu, dont environ 7 pour cent vont au soutien des écoles et des collèges, bien qu'ils ne soient pas déboursés à cette fin par le consommateur. La plus grande partie de cet argent est payé sous forme de taxes et il est dépensé par différents corps gouvernementaux qui agissent collectivement pour l'ensemble des individus.

Taxes directes.—Ceci nous amène à considérer un deuxième appel sur les fonds des consommateurs sous forme de taxes, un appel nécessaire aussi, mais tout à fait différent, au point de vue de sa nécessité, de l'appel fait pour l'alimentation, le vêtement et le logement. Le montant combiné de taxes payées aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux en 1930-31 était de $700,000,000 approximativement,† soit environ 15 p.c. de la somme dépensée par les consommateurs.

Une fraction seulement du total a été payée directement comme taxes; le reste a été payé sous forme de majoration de prix des produits ou des services et est inclus dans le coût du vêtement, des loyers et d'autres item. La connaissance de l'incidence de taxation n'est pas suffisamment complète pour permettre de répartir toutes les taxes dans ces deux classes, mais le total des taxes sur propriétés immobilières et personnelles, les impôts sur le revenu et les droits de succession, qui entrent principalement dans la classe directe, s'élèvent à moins de $400,000,000, tandis que l'ensemble des taxes de vente et sur la gazoline, ainsi que les droits de douane et d'accise, les profits sur la vente des boissons et les autres taxes indirectes s'élèvent à plus de $300,000,000. Une partie considérable de la première somme, surtout parce que les deux tiers représentent des taxes sur propriétés immobilières, doit avoir été payée sous forme de majoration des loyers plutôt qu'à même les profits de la personne à qui la propriété appartient. Ce montant est inclus dans les frais de logement, et il semble donc sûr de supposer qu'au moins

*Telles que résumées par *The Business Week*, numéros du 27 avril au 7 septembre 1932, McGraw-Hill Publishing Co., New-York.

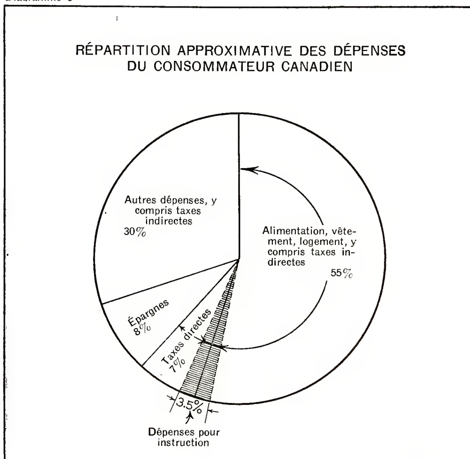
†Voir *Cost of Government in Canada*, un feuillet préparé par le Comité des Recherches de la Chambre Canadienne de Commerce, et d'autres enquêtes telles que celles du Citizen's Research Institute of Canada.

la moitié de toutes les taxes a été payée indirectement, laissant $350,000,000 ou plus, et probablement moins, à être payés directement. Approximativement 7 p.c. des dépenses des consommateurs paraissent donc avoir été payés en taxes, comme telles.

Classification générale.—D'après ce qui précède, les dépenses du consommateur canadien peuvent être classifiees approximativement comme suit:

1. Alimentation, vêtement et logement, y compris taxes payées comme partie du prix d'achat	55 p.c.
2. Taxes directes (principalement sur l'immeuble et fournissant le plus gros des frais scolaires)	7 p.c.
3. Epargnes, probablement	8 p.c.
4. Autres dépenses, y compris taxes payées comme partie du prix d'achat	30 p.c.

Diagramme 6



Il y a une proportion relativement plus élevée de taxes indirectes comprises sous le dernier en-tête que sous le premier; ces taxes sont à 8 p.c. du total. C'est-à-dire que le taux de taxation est en moyenne plus élevé sur les produits compris dans ce dernier groupe. Par exemple, les profits des gouvernements provinciaux sur le trafic des liqueurs (taxes comprises) ont dépassé $30,000,000 et les droits de douane et d'accise sur les boissons alcooliques ont dépassé $36,000,000 l'année fiscale finissant en 1931, tandis que le recensement des établissements de commerce, 1931, montre des ventes de $131,375,000 par les magasins de boissons et les tavernes l'année

précédente, indiquant qu'approximativement la moitié du prix d'achat des boissons spiritueuses représente en moyenne des taxes. Il en est de même du tabac et de ses produits. Les produits du tabac en 1930 étaient évalués à $85,672,000 et à peu près la moitié de cette somme a été payée en droits d'accise, car l'accise perçue sur le tabac l'année fiscale la plus rapprochée dépasse $42,000,000. Parmi les produits consommés en grandes quantités, la boisson et le tabac sont ceux dont la plus forte proportion du prix de revient est représentée par des taxes, mais il y a aussi d'autres produits, comme les véhicules à moteur et la gazoline, dont le prix d'achat renferme une forte proportion de taxes par comparaison aux aliments et aux vêtements.

Comment les autres trente pour cent sont dépensés.—Le sommaire ci-dessus laisse un résidu d'environ 30 p.c., après avoir défrayé l'alimentation, le vêtement, le logement, les taxes directes et les épargnes. Ces 30 p.c. équivalent à une somme d'à peu près $1,425,000,000.

Le recensement des établissements de commerce de détail, 1931, indique comment une partie de cet argent a été dépensé, mais le recensement classifie les ventes d'après le genre de magasins où elles ont été faites, et ce n'est que dans des cas relativement rares que les ventes d'un type de produits ou de services quelconques peuvent être obtenues d'une compilation de ce genre. Les recettes des cinémas, par exemple, s'élèvent à $39,233,200 et représentent probablement de très près le montant total dépensé pour les cinémas, mais les recettes des jeux de quille et des salles de billard se chiffrent à $7,772,600, celles des salons de barbier et de beauté à $23,085,700, et ces sommes ne comprennent probablement pas le montant total dépensé pour ces services, car beaucoup d'hôtels, de magasins de tabac, etc., ont des salons de barbier ou des salles de pool, dont les recettes ne sont pas montrées. Néanmoins le recensement des établissements de détail fournit beaucoup de renseignements utiles pour la décomposition des dépenses canadiennes.

Une deuxième méthode d'obtenir le montant dépensé pour différents produits est d'ajouter la valeur des importations à la valeur des marchandises produites, telles qu'indiquées dans les chiffres de la production et dans le recensement des manufactures du Bureau Fédéral de la Statistique, et d'en soustraire la valeur des exportations. Ainsi, on peut se faire une idée du montant dépensé pour les remèdes en notant que la valeur des préparations médicinales et autres préparations pharmaceutiques manufacturées au Canada en 1930 était de $17,769,000 et que les importations de ces produits ont dépassé les exportations de $3,428,000. De même, les produits manufacturés et les importations nettes d'appareils scientifiques et professionnels (dont une bonne partie est employée par les médecins, les dentistes, etc.) avaient une valeur de $10,392,000. En se servant de ces chiffres comme base, nous pourrions nous faire une idée du montant dépensé pour les fins d'hygiène. Le recensement des institutions de 1931 a montré que les budgets des hôpitaux dépassaient $58,000,000. Si les gains de tous les médecins, infirmières et autres professionnels s'occupant d'hygiène, comme les dentistes, les opticiens, etc., sont équivalents par tête (dans chaque groupe) à ceux des personnels des hôpitaux ou à salaire ailleurs, le montant payé à tous les professionnels s'occupant d'hygiène a été de $53,400,000. Les cinq sommes additionnées ensemble donnent quelque $143,000,000 définitivement attribuables à des fins d'hygiène, bien que tout le total ne puisse pas être désigné comme dépenses du consommateur, puisque quelques-uns des hôpitaux sont soutenus par des taxes.

Il existe différentes autres méthodes pour obtenir une estimation d'autres types de dépenses. Une compilation spéciale du Bureau Fédéral de la Statistique* estime la dépense des touristes canadiens à l'étranger à environ $100,389,000 pour 1930. Elle était beaucoup plus forte les trois années précédentes, mais en 1931 elle a baissée à $76,452,000. La dépense pour voyages personnels et les vacances à la maison doit être estimée d'une autre façon.

Le montant fourni pour le soutien des églises est publié par trois des cinq dénominations religieuses du Canada qui ont le plus d'adeptes. Ces trois dénominations montrent un total de $23,200,000 prélevés pour toutes les fins du culte en 1930, et le recensement de 1931 montre que leurs adeptes constituent 32 p.c. de la population. Si ceux qui supportent les autres dénominations contribuent le même montant par tête, le montant prélevé par toutes les églises serait d'à peu près $73,000,000.

Ce sont là quelques-unes des sommes probables incluses dans le 30 p.c. des dépenses du consommateur canadien qui restent après déduction du coût de l'alimentation, du vêtement,

***Le Tourisme au Canada*, publication annuelle.

du logement, des épargnes et des taxes directes—et quelques indications de la façon dont ces dépenses peuvent être trouvées. Les sommes mentionnées forment à peine la moitié du 30 p.c. Le plus gros item de ce groupe pour lequel il n'est pas donné de chiffre est sans doute les automobiles et les autres moyens de transport des voyageurs; une autre dépense importante est celle qui est faite pour la parure personnelle, y compris les cosmétiques, la bijouterie, etc. Parmi les autres, il y a la confiserie, les honoraires de sociétés, le coût de la correspondance, la lecture, la musique, les sports, et les autres activités sociales ou récréatives et les études privées.

B. IMMOBILISATIONS DANS LES ÉCOLES PROPORTIONNELLEMENT À LA RICHESSE NATIONALE

Après avoir pris en considération la place qu'occupent les frais de soutien des écoles dans les dépenses nationales, il serait peut-être intéressant d'indiquer sommairement la valeur de nos immobilisations dans ces établissements par comparaison aux autres formes de la richesse nationale. Nous ne donnerons pas une liste détaillée de ces dernières, parce qu'on peut les trouver dans une autre publication* du Bureau Fédéral de la Statistique. Les chiffres sont pour 1933.

X.—IMMOBILISATIONS DANS LES ÉCOLES CANADIENNES, 1933

Item	Valeur de la terre, des bâtiments et de l'outillage	Dette obligataire
	$	$
A. Ecoles publiques ordinaires—		
Colombie Britannique	25,000,000[1]	15,448,396
Alberta	22,556,465	11,074,602
Saskatchewan (écoles secondaires, estimatif)	32,000,000	16,000,000
Manitoba	19,295,151	15,579,826
Ontario	161,894,633	84,722,797
Québec	103,722,566	71,446,847
Nouveau-Brunswick	10,000,000[1] (Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard)	4,577,420
Ile du Prince-Edouard		6,000,000[1] (Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse)
Nouvelle-Ecosse	10,102,372	
CANADA	384,571,187	224,849,888
B. Universités et collèges—(évaluations enregistrées, sauf de rares exceptions)	145,000,000	Pas de données
C. Ecoles normales, écoles privées, écoles indiennes et écoles spéciales	50,000,000[1]	Pas de données
Total pour toutes les écoles et universités	579,571,187	

[1] Estimation

Les immobilisations dans les écoles de près de $600,000,000 représentent environ 2 p.c. de notre richesse nationale totale estimative. C'est presque le double de nos placements dans les téléphones; l'égal de nos placements dans l'industrie de la production d'énergie électrique; comparable, mais un peu inférieur, à nos placements dans l'industrie minière ou dans les automobiles; à peu près un cinquième ou un sixième de nos immobilisations dans les chemins de fer; environ un dixième ou moins de nos placements dans l'agriculture.

Une partie considérable de l'argent immobilisé dans les écoles n'a pas encore été versée par le public. Les écoles publiques ordinaires sont évaluées à moins de $400,000,000 et ils doivent plus de la moitié de ce montant.

C. DÉPENSES POUR LES ÉCOLES EN 1931 PAR COMPARAISON À 1913

Une autre façon d'éprouver la propriété des dépenses est de comparer l'année courante à une année antérieure. C'est ce que nous ferons pour les frais scolaires dans les paragraphes suivants. Nous avons choisi comme année antérieure celle que l'on prend habituellement pour les comparaisons à long terme, la dernière année entière d'avant-guerre. L'année la plus récente est 1931, l'année de base à laquelle toutes les données de cette étude sont rapportées autant que possible.

Il a déjà été noté qu'en ces dernières années les dépenses annuelles pour les écoles élémentaires et secondaires ont été de quelque $145,000,000. A l'exception de $5,000,000, tout ce

*Richesse nationale du Canada. Publié en 1936.

montant a été dépensé pour les écoles publiques et les $140,000,000 doivent être comparés aux $54,000,000 de 1913. En termes de pourcentage, l'augmentation est de 160 p.c., tandis que la population s'est accrue de 40 p.c. pendant cette période; mais ce n'est pas plus une preuve adéquate pour conclure spontanément qu'il se dépense aujourd'hui trop d'argent pour les écoles que si pendant la même période les téléphones ont augmenté de 200 p.c., et les automobiles de 2,300 p.c., c'est une preuve qu'il se dépense trop d'argent pour ces produits. Les temps changent et le rôle de l'école dans la société peut grandir tout comme celui des moyens de communication ou de transport.

Prix de revient d'une journée d'école en 1931 par comparaison à 1913.—Tout d'abord, un dollar n'avait pas le même pouvoir d'achat en ces dernières années qu'en 1913. L'indice des prix de détail du Bureau Fédéral de la Statistique (1926 = 100) qui était de 66·0 en 1914, était de 99·9 en 1929, de 99·2 en 1930 et de 89·6 en 1931. Il a baissé depuis, comme aussi les dépenses pour les écoles. L'indice du détail, qui fait voir les changements dans le coût de l'alimentation, du combustible, du loyer, du vêtement, etc., est le meilleur guide possible de la valeur relative d'un dollar aux mains du consommateur pendant les deux périodes. Et comme nous nous proposons de comparer le coût réel de l'instruction pour le consommateur durant les deux périodes, c'est le bon guide à employer. Il appert donc spontanément qu'en termes des articles qu'il achète tous les jours—aliments, vêtements, logement, etc.—le contribuable canadien ne dépensait pas 160 p.c. de plus pour les écoles en 1931 qu'en 1913, mais bien 91 p.c. de plus.

Pendant la période de 1913-31, les inscriptions aux écoles publiques se sont accrues de 1,438,000 à 2,214,000. Ce fait, considéré avec le changement de valeur du dollar, montre que le coût par élève inscrit dans les écoles n'était que de 30 p.c. supérieur en 1931 à celui de 1913.

L'assiduité s'est beaucoup améliorée ces dernières années ou, en d'autres termes, la proportion des élèves inscrits au cours de l'année qui ont une fréquentation quotidienne moyenne est plus élevée qu'autrefois. Il est plus sûr de se guider sur le nombre d'élèves fréquentant réellement l'école pour voir ce qu'accomplissent les écoles que sur le nombre d'élèves inscrits sur le rôle, et comme il s'agit ici de montrer ce que rapporte l'argent dépensé pour leur soutien, il doit être noté que la fréquentation quotidienne moyenne a monté de 942,000 en 1913 à 1,756,000 en 1931 et que, par conséquent, le coût par élève fréquentant l'école un nombre moyen de jours, en termes du pouvoir d'achat du dollar du consommateur, n'était que de 2 p.c. plus élevé en 1931 qu'en 1913.

De plus, le nombre de jours de classe de l'année scolaire moyenne a augmenté considérablement en ces deux dernières décennies. Et comme il paraît raisonnable de supposer, par exemple, qu'un instituteur peut faire pour ses élèves en cinq jours les cinq quarts de ce qu'il peut faire en quatre jours, il est nécessaire de montrer l'effet de l'année plus longue sur la valeur que les écoles donnent. Dans les provinces de l'Ouest, l'année scolaire a été allongée d'un mois entier, mais c'est une exception. Il n'existe pas de données sur ces changements pour toutes les autres provinces, mais les chiffres publiés paraissent indiquer que l'augmentation moyenne pour tout le Dominion se rapproche de deux semaines, soit de dix jours d'enseignement. Partant de là, on peut calculer que le pouvoir d'achat dépensé pour une journée d'instruction dans les écoles était de 3 p.c. moins élevé en 1931 qu'en 1913.

En outre, cet accomplissement de 1931 a eu lieu en dépit du fait qu'une proportion beaucoup plus forte des élèves étaient dans les cours plus avancés qui coûtent plus cher. Il y a eu augmentation d'environ 50 p.c. dans le nombre d'inscriptions au cours élémentaire, comparativement à une augmentation de plus de 200 p.c. dans le cours secondaire, et les élèves de cette dernière catégorie coûtent à peu près deux fois plus que ceux de la première. De cette situation, il peut être déduit que le coût réel d'une journée d'instruction en 1931, si la répartition entre le cours élémentaire et le secondaire avait été la même qu'en 1913, aurait été de 90 p.c. seulement de ce qu'il était en 1913.

Il en résulte que ce que nous pouvons appeler l'efficacité mécanique des écoles est supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était les années d'avant-guerre,—c'est-à-dire qu'une journée d'instruction revient aujourd'hui à moins cher qu'autrefois. Si donc la critique des frais scolaires s'appuie sur une comparaison avec les conditions de 1913, la conclusion est que les enfants reçoivent maintenant trop d'instruction gratuite. Qu'il en soit ainsi ou non, les chiffres de la survie scolaire peuvent être rappelés; en résumé, les deux tiers des enfants qui commencent leurs classes finissent le cours élémentaire; la moitié font un peu d'études secondaires, et un cinquième atteignent l'année finale ou l'immatriculation.

La valeur d'une journée d'instruction aujourd'hui par comparaison à 1913.— Arrêtons-nous pour répéter que la comparaison précédente est faite sur une base purement mécanique: elle n'a fait que démontrer que les écoles sont devenues des "entreprises" plus efficaces dans la production d'unités que l'on pourrait appeler "jours d'instruction par élève". Le changement dans la qualité du produit est une toute autre question.

Il existe de nombreux fondements statistiques pour croire qu'il y a eu amélioration à ce point de vue—c'est-à-dire que l'instituteur moyen d'aujourd'hui reçoit une meilleure préparation et que l'outillage de l'école s'est amélioré. Un changement de ce genre, d'une nature qualitative, ne peut pas être mesuré directement avec la précision d'un changement quantitatif du coût par unité de travail fait, mais certains faits numériques en découlant peuvent être cités.

Dans tous les systèmes d'écoles provinciales, sauf le système des écoles catholiques du Québec, les instituteurs de 1931 et de 1913 peuvent être groupés dans trois catégories d'après les qualifications professionnelles, comme suit: première catégorie ou catégorie supérieure (la catégorie supérieure représentant les permis des instituteurs d'écoles secondaires et portant une variété de noms), deuxième catégorie et troisième catégorie ou catégorie inférieure. Ce groupement, tout en n'impliquant pas que les certificats de l'une ou l'autre de ces catégories représentent les mêmes qualifications dans toutes les provinces ou même dans deux provinces quelconques, est une norme qu'il est permis d'employer pour mesurer le changement relatif dans le status des instituteurs de toutes les provinces ensemble. La période de 1913-31, il y a eu augmentation de 17 à 38 p.c. dans la proportion entrant dans le groupe de la première catégorie, de 50 à 55 p.c. dans le groupe de la deuxième catégorie et diminution de 33 à 7 p.c. dans le groupe de la troisième catégorie. Plus d'un quart de ceux qui sont compris dans le troisième groupe pour 1913, soit 9 p.c. de tous les instituteurs, n'avaient aucune des qualifications reconnues, mais il leur était permis d'enseigner tout simplement parce qu'il y avait un manque d'instituteurs qualifiés. Ces instituteurs ont presque disparu des relevés de 1931.

Il y a une grande amélioration dans le groupement par catégories, mais ce n'est pas tout. Les qualifications requises pour le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories ont été relevées à plusieurs reprises au cours de la période. Les instituteurs d'aujourd'hui doivent avoir des connaissances académiques plus avancées, un plus long stage à l'école normale, la fréquentation des cours d'été et ainsi de suite, tandis qu'on exigeait moins des instituteurs qui enseignaient il y a vingt ans. Les changements à ce point de vue ont été si nombreux et si variés qu'ils ne se prêtent pas facilement à la classification, mais il y a peu de gens qui n'aient eu connaissance de ces changements dans une certaine mesure, en ce qui concerne une province du moins, car chaque province a participé à l'amélioration. Ces changements doivent avoir eu pour tendance de produire plus d'instituteurs compétents, ou en d'autres termes, d'améliorer la qualité de la marche éducationnelle que l'instituteur est chargé de diriger.

Une autre caractéristique des instituteurs d'aujourd'hui qui doit avoir pour résultat un meilleur enseignement, c'est leur tendance à rester plus longtemps dans la profession. La moitié des instituteurs des Provinces Maritimes de 1913 avaient enseigné moins de $3\frac{1}{2}$ années; ceux de 1931, plus de $4\frac{1}{2}$ années. La moitié des instituteurs laïques du Québec avaient enseigné environ 3 ans au maximum en 1913, mais 5 ans en 1931. Il y eut un changement correspondant en Ontario, mais pas aussi prononcé, car les insituteurs de l'Ontario avaient passé plus de temps dans l'enseignement en 1913. Il n'existe pas de relevé de l'expérience des instituteurs depuis 1913 dans les Provinces de l'Ouest. La Branche de l'Education du Bureau Fédéral de la Statistique a compilé un relevé pour le Manitoba couvrant environ la moitié de la période et, si c'est une juste indication de ce qui s'est produit dans ces provinces, comme il y a de bonnes raisons de le croire, l'augmentation du nombre d'années passées dans l'enseignement a été plus prononcée que dans les provinces plus à l'est.

En plus de ce qui paraît être un progrès de la compétence des instituteurs, il y a eu aussi amélioration générale des bâtiments et de l'outillage mis à leur disposition, et un plus grand choix de cours offerts aux élèves particulièrement dans le cours secondaire. (La loi de l'instruction agricole de 1931 et la loi de l'instruction technique de 1919 ont exercé presque toute leur influence dans la période considérée.) Ces choses n'entraînent pas, par elles-mêmes, une amélioration correspondante de la qualité de l'instruction, mais elles en rendent la réalisation plus facile et, comme elles ont été accompagnées d'un relèvement de la compétence du corps enseignant, il est probablement exact de supposer qu'elles ont eu une large part à l'amélioration

du rendement des écoles, qu'il soit considéré sous forme de jours d'instruction isolés, de jours globaux d'instruction qu'un enfant reçoit, ou de cette unité qui prime l'ensemble des jours constituants l'éducation de l'enfant.

Soutien des écoles en 1913 et 1931.—Ce qui a été démontré dans les pages précédentes peut être résumé comme suit: en 1931 comparativement à 1913, nous recevions une meilleure valeur pour l'argent dépensé pour les écoles que pour l'argent dépensé autrement. En d'autres termes, le coût de tout était en moyenne plus élevé en 1931, mais le coût d'une journée d'instruction n'avait pas augmenté dans une proportion aussi élevée que le coût des autres choses que le consommateur achète, et il y a des preuves convaincantes que la qualité était aussi définitivement meilleure. Si l'on considère les parties constituantes de l'indice des prix de détail, nous constatons que les seuls achats dont la valeur se rapproche de près des écoles (1931 comparé à 1913) sont ceux qui ont trait à l'alimentation et au vêtement; les loyers, combustibles, services, etc., étaient relativement beaucoup plus chers.

Le prix de revient d'une journée d'instruction était moins élevé en 1931, mais il ne faudrait pas en conclure que le soutien financier des écoles était plus facile. L'instruction était plus répandue, et il se peut que la capacité de payer n'ait pas augmenté à un taux correspondant.

Comme nous l'avons déjà vu, en termes de pouvoir d'achat, les écoles coûtait 91 p.c. de plus en 1931 qu'en 1913. Il ne faut pas en conclure, cependant, que le fardeau s'est appesanti de 91 p.c., car il est réparti sur un plus grand nombre de gens. En 1931, il y a 3,924,523 travailleurs rétribués; en 1911 il y en avait 2,723,624 et, si la même proportion de la population de 1913 (estimation du Bureau Fédéral de la Statistique) était employée, il y avait cette année-là 2,885,000 travailleurs rétribués. En se basant sur ces chiffres, il est facile de calculer que le coût de l'instruction par personne ayant un emploi rétribué est de 40 p.c. plus élevé en 1931 qu'en 1913.

Il y a d'autres sources de revenu qu'une occupation, mais il est difficilement possible de comparer leur importance relative entre deux années et, à tout événement, la part qu'elles prennent de la masse globable est négligeable dans une comparaison avec les revenus des emplois rétribués, cette dernière expression couvrant toutes les personnes travaillant pour leur propre compte, comme les fermiers, les marchands, les professionnels, etc., aussi bien que ceux qui travaillent à gages ou à salaire. Il ne peut donc y avoir un fort écart en disant que le fardeau de l'entretien des écoles au point de vue national est d'environ 40 p.c. plus lourd en 1931 qu'en 1913, bien que le coût d'une journée scolaire soit moins élevé en 1931.

Cette déclaration ne vaut qu'autant que le nombre de travailleurs rétribués est une indice du pouvoir d'achat produit. Sur une longue série, et du point de vue national, c'est probablement un indice sûr. Mais en toute année en particulier, ou relativement à un groupe particulier de producteurs, elle peut être très éloignée de l'exactitude. Par conséquent, la déclaration est tout probablement plus valide en exprimant le fardeau du coût de l'instruction en ces dernières années comparativement aux années d'avant-guerre, qu'en comparant une année récente à une année d'avant-guerre.

Le fait que la déclaration s'applique à l'ensemble du pays, mais pas nécessairement à une section particulière ou à un groupe de l'ensemble, a une portée très importante pour l'étude du soutien des écoles, parce que les écoles sont soutenues par des groupes ou des sections de la population indépendamment, et non pas sur une base nationale ou provinciale. Dans les groupements ruraux particulièrement, le groupe soutenant une école ne dépasse généralement pas quelques douzaines de contribuables dont tous ou presque sont des cultivateurs. En général, le soutien des écoles du pays ne coûte peut-être pas plus que 40 p.c. de plus qu'il y a vingt ans, mais le coût pour une communauté quelconque peut fort bien être de 80 à 100 p.c. supérieur, et le coût pour une autre communauté autant de moins. Comme ce sont les contribuables des écoles qui sont dans le premier cas qui discutent le plus souvent le coût de l'instruction, il y a danger qu'une impression exagérée soit créée relativement à l'augmentation du coût de l'instruction en général.

Les violentes fluctuations dans la difficulté de soutenir les écoles se produisent le plus souvent dans les centres ruraux, mais la situation peut devenir aussi épineuse, bien que moins générale, dans les villages de pêcheurs, les petites villes minières ou celles où se fait la fabrication de la pulpe et du papier, et d'autres communautés où il y a un manque de diversité des occupations ou de stabilité de la population.

Ces quelques dernières années, les écoles rurales comme groupe ont sans doute plus souffert du manque de contributions que les écoles urbaines. Dans toutes les provinces, les salaires des instituteurs ruraux ont baissé plus que ceux des instituteurs urbains.* La situation qui a amené ce résultat est le niveau exceptionnellement déprimé des prix des produits agricoles, dont l'indice† était à 46·9 en 1931, à 40·4 en 1932, comparativement à 69·6 en 1913. Si le volume des produits avait été le même en 1931 qu'en 1913, le prix de revient des écoles aux cultivateurs aurait été de 50 p.c. plus difficile à payer, même s'il n'avait pas monté en termes de dollars.

En somme, les violentes fluctuations de ce genre dans les conditions qui affectent une industrie peuvent être inévitables, mais leurs effets sur un groupe particulier d'écoles et sur les personnes engagées dans cette industrie, à titre de contribuables des écoles, pourraient être contrebalancés dans une forte mesure en répartissant le coût de toutes les écoles d'une région étendue et diversifiée sur toute la population de cette région. Les enquêtes récentes sur le soutien des écoles dans la plupart des provinces ont révélé que la province dans son ensemble est la région la plus désirable à cet effet, généralement avec l'aide des municipalités de ville et comté.

Un trait distinctif de certaines subventions dans toutes les provinces est leur tendance à accorder aux communautés rurales plus d'aide que celle à laquelle elles auraient droit sur une base purement *per capita* ou par élève, de sorte que ce n'est pas faute de précédents que l'égalisation ne devient pas plus générale, mais plutôt à cause des difficultés pratiques qu'elle entraînerait. De la part des communautés locales, la source principale d'hésitation paraît être la crainte qu'une augmentation importante de la proportion contribuée par le provincial n'entraîne logiquement une centralisation correspondante des pouvoirs administratifs, ce qui ferait que l'école serait moins une entreprise du groupement, une partie moins organique de la vie communale.

Du point de vue des gouvernements provinciaux, la difficulté pratique réside dans le prélèvement de l'argent nécessaire pour assumer une part plus forte des frais scolaires. Les craintes des communautés locales pourraient probablement être surmontées si les législatures provinciales prenaient graduellement à leur charge une part croissante des dépenses scolaires, comme elles pourraient le faire si leurs revenus le permettaient. Mais plus souvent qu'autrement au cours de ces vingt-cinq dernières années, les budgets provinciaux dans l'ensemble, ont été déficitaires, et en ces dernières années c'est devenu la règle générale. Avec leur expérience du passé, il est presque impossible de prétendre que les gouvernements provinciaux peuvent, avec leurs sources actuelles de revenus et leurs charges actuelles, assumer une responsabilité qui augmenterait leurs dépenses annuelles totales d'à peu près la moitié, car c'est ce que coûteraient les dépenses courantes des écoles publiques. Il semble donc qu'une solution générale de cette nature du problème dépend d'une certaine redistribution des pouvoirs ou des coutumes de taxation entre les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral, comme il en a été discuté aux conférences fédérales-provinciales; ou une redistribution des responsabilités entre les trois pour que les gouvernements provinciaux puissent dépenser une plus forte proportion de leur revenu pour les écoles.

---

*Voir comparaisons dans l'*Aperçu Annuel sur l'Education au Canada, 1936*. Bureau Fédéral de la Statistique.

†*Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole*. Bureau Fédéral de la Statistique.

CHAPITRE IV

L'ÉTAT FAMILIAL DES ENFANTS CANADIENS ET SON EFFET SUR L'INSTRUCTION

Dans le chapitre II nous avons tenté de mesurer en termes financiers la responsabilité encourue pour élever un enfant, et de donner une idée de sa répartition régionale. Dans la plupart des cas cette responsabilité, sauf le coût de l'école et quelques dépenses occasionnelles, retombe directement sur les parents. Le présent chapitre a pour objet de montrer la fréquence de l'acceptation de cette responsabilité par d'autres que les parents et d'indiquer jusqu'à quel point cette circonstance affecte les enfants en matière d'instruction, comparativement aux enfants qui vivent avec leurs père et mère. L'état XI montre sommairement le nombre d'enfants dans différents états familiaux. Les tableaux détaillés qui ont servi à la préparation des états de ce chapitre paraissent dans le Volume V du recensement de 1931.

XI.—ENFANTS CLASSIFIÉS D'APRÈS LEUR PARENTÉ AVEC LE CHEF DE FAMILLE PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1931

Parenté avec le chef de famille	Groupe d'âge		
	Moins de 7 ans	7-14 ans	15 ans et plus
A. Dans leur propre famille	1,493,881	1,686,358	1,700,811
Avec leurs père et mère	1,433,488	1,540,451	1,325,391
Avec leur mère seulement	44,451	97,067	263,013
Avec leur père seulement	15,942	48,840	112,407
B. Dans d'autres familles	19,146	37,772	27,190
Avec leurs grands-parents	9,485	13,958	5,464
Avec leur oncle ou tante	4,146	10,970	8,886
Avec leur frère ou sœur	271	2,744	3,846
Adoptés	4,346	7,285	6,149
Autres	898	2,815	2,845
C. Non dans les familles	8,046	31,218	[1]
Total, tous enfants	1,521,073	1,755,348	

[1] Impossible de le savoir, car il n'y a pas de limite d'âge pour les enfants compris dans cette colonne.

En résumé, il paraît que près de 95 p.c. de tous les enfants au-dessous de l'âge scolaire, et près de 90 p.c. de ceux qui l'ont atteint, vivent avec leurs père et mère. Environ les deux tiers des autres vivent avec leur père ou leur mère, deux fois plus souvent avec la mère qu'avec le père, surtout dans les plus bas âges.

Environ la moitié des enfants très jeunes qui ont perdu l'un ou l'autre de leurs père et mère sont adoptés par des parents, la plupart du temps par les grands-parents, mais souvent aussi par les oncles et les tantes. Près des deux tiers de l'autre moitié vont aux institutions et le reste est adopté. Une plus forte proportion de ceux qui sont d'âge scolaire sont dans les orphelinats, les hôpitaux et les autres institutions.

La proportion de ceux qui séjournent dans les institutions varie beaucoup dans les différentes provinces. Nous y reviendrons plus tard; nous parlerons d'abord de ceux qui vivent dans les familles. Le reste de ce chapitre sera divisé en trois sections, correspondant aux catégories d'enfants dans le tableau XI.

Enfants vivant avec leurs père et mère.—Les enfants vivant avec leurs père et mère appartiennent à des familles ayant de 1 à 18 enfants vivant à la maison. La dimension de la famille paraît exercer un certain effet sur l'occasion qu'a l'enfant de se faire instruire, mais pas autant cependant qu'on pourrait s'y attendre. L'état XII montre le nombre d'enfants vivant dans les familles de différentes dimensions et comment la fréquentation scolaire et l'analphabétisme varient d'après ces circonstances.

XII.—NOMBRE D'ENFANTS DANS LES FAMILLES DE DIFFÉRENTES DIMENSIONS ET COMPARAISON DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET DE L'ANALPHABÉTISME DANS CHACUNE, CANADA, 1931

Dimension de la famille	Nombre d'enfants par groupe d'âge				
	7-14 ans		15 ans et plus		
	Nombre	P.c. à l'école	Nombre	P.c. d'illettrés	P.c. à l'école
Toutes les dimensions	1,686,358	94·3	1,700,811	1·4	20·9
1 enfant	93,424	95·3	225,095	1·7	11·2
2 enfants	214,802	95 8	305,890	1·3	21·3
3 "	263,935	95·6	290,941	1·2	23 4
4 "	252 734	95·0	242,916	1·3	23·8
5 "	233,380	94·4	187,709	1·4	22 8
6 "	194,076	93·7	140,569	1·6	21·7
7 "	152,315	93·1	106,043	1·7	20·5
8 "	109,572	92·4	76,233	1·8	19·1
9 "	73,164	91·9	53,212	1·8	17 3
10-18 "	88,956	91·3	72,203	1·6	15·4

Il est probable que dans bien des cas où il n'y a qu'un enfant de plus de 14 ans vivant à la maison, cet enfant est arriéré et c'est peut-être le seul qui soit arriéré dans une famille composée de plusieurs enfants; ceci expliquerait le pourcentage relativement faible de fréquentation scolaire et du degré d'instruction dans ce groupe. En dehors de cela il y a gradation descendante relativement soutenue dans la fréquentation scolaire et ascendante de l'analphabétisme à mesure que le nombre d'enfants dans la famille augmente. Naturellement, une partie de la différence est due, comme on le mentionne au chapitre II, à ce qu'il tend à y avoir une plus forte proportion de grosses familles dans les districts ruraux.

Il y a généralement plus d'enfants d'âge scolaire dans les familles de 3, 4, et 5 enfants que dans les familles plus ou moins nombreuses, mais c'est dans les familles qui comptent deux enfants que la fréquence de l'âge scolaire est le plus élevée.

Le chef de la famille est aussi un facteur qui influence le degré d'instruction des enfants. S'ils restent avec leur père seulement, il est plus probable que l'instruction sera négligée que s'ils restent avec leur mère seulement, surtout s'ils sont jeunes. Il peut se faire que les enfants les plus âgés soient obligés de travailler quand le père n'est pas à la tête de la famille, mais malgré cela leur degré d'instruction est supérieur à celui des enfants dont la mère manque. C'est peut-être une situation inattendue, étant donné la difficulté qu'éprouvent les veuves à soutenir leurs enfants, mais elle peut être rattachée à la même source que le fait qu'au Canada la femme a toujours été plus instruite que l'homme—une situation contraire à celle qui existe chez les gens qui viennent au Canada des pays étrangers. Plus souvent instruites elles-mêmes, elles paraissent attacher plus d'importance à l'instruction de leurs enfants que les pères. L'état XIII est disposé de façon à montrer l'influence des parents sur l'instruction dans les communautés rurales, les villages, les villes et les grandes villes.

XIII.—CLASSIFICATION DES ENFANTS PAR ÉTAT FAMILIAL ET PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE ET EFFET DE CET ÉTAT FAMILIAL SUR LEUR DEGRÉ D'INSTRUCTION DANS LES GROUPEMENTS RURAUX ET URBAINS, CANADA, 1931

Item	Nombre d'enfants par groupe d'âge					
	7-14 ans		15 ans et plus			
	Nombre	P.c. à l'école	Nombre	P.c. d'illettrés	P.c. à l'école	P.c. de travailleurs rétribués[1]
CANADA—						
Avec le père et la mère	1,540,451	94·37	1,325,391	1·35	23·40	39·05
Avec la mère seulement	97,067	94·51	263,013	1·61	12·40	61·88
Avec le père seulement	48,840	91·63	112,407	2·15	11·98	40·23
Rural—						
Avec le père et la mère	789,775	92·17	626,385	2·31	18·00	23·32
Avec la mère seulement	38,506	91·71	91,900	3·42	9·60	44·92
Avec le père seulement	26,954	88·48	57,328	3·47	8·87	27·16
Ville de moins de 1,000 âmes—						
Avec le père et la mère	61,205	96·73	46,508	0·79	33·90	36·91
Avec la mère seulement	5,491	97·10	9,677	1·64	21·29	58·93
Avec le père seulement	1,958	95·05	4,104	1·54	16·93	39·96
Ville de 1,000 à 30,000 âmes—						
Avec le père et la mère	307,686	96·21	268,291	0·75	29·22	49·79
Avec la mère seulement	22,439	96·28	57,216	0·99	14·59	66·76
Avec le père seulement	9,145	95·07	21,044	1·14	14·86	49·65
Ville de plus de 30,000 âmes—						
Avec le père et la mère	381,785	97·04	384,207	0·29	26·87	57·46
Avec la mère seulement	30,631	96·27	104,220	0·36	12·34	74·90
Avec le père seulement	10,783	95·93	29,931	0·41	14·51	58·67

[1] Les pourcentages de travailleurs rétribués dans la dernière colonne sont légèrement élevés partout, car les chiffres sur lesquels ils sont basés comprennent les enfants adoptés aussi bien que les propres enfants, mais le nombre englobé n'est pas suffisant pour affecter considérablement les pourcentages.

Le degré d'instruction des enfants est influencé encore plus par le degré d'instruction du chef de la famille que par le sexe du chef de famille. Lorsque les deux parents, le père et la mère, sont illettrés, un cinquième des enfants grandissent illettrés, comme le montre l'état XIV. Il y a de bonnes raisons de croire que l'analphabétisme des enfants dans ces cas est largement dû à l'incapacité héréditaire d'apprendre; car, comme nous le verrons plus loin, l'analphabétisme est beaucoup plus répandu chez les enfants demeurant avec des parents illettrés que chez ceux vivant avec des tuteurs. Il paraît également qu'il y a un certain relâchement de la part des parents illettrés, car aux âges où les enfants devraient fréquenter l'école régulièrement leur assiduité est faible, plus faible que ne l'excuse le fait qu'ils sont plus nombreux dans les régions rurales.

XIV.—CORRÉLATION ENTRE L'ANALPHABÉTISME DES PARENTS ET L'INSTRUCTION DES ENFANTS, CANADA, 1931

Degré d'instruction des parents	Nombre d'enfants par groupe d'âge					
	7-14 ans		15 ans et plus			
	Nombre	P.c. à l'école	Nombre	P.c. à l'école	P.c. d'illettrés	P.c. de travailleurs rétribués
Avec le père et la mère—						
Les deux lettrés	1,414,960	95·25	1,202,427	24·74	0·43	39·34
Femme illettrée	35,453	88·69	31,455	13·98	6·10	35·39
Mari illettré	55,923	85·40	54,434	8·43	6·75	36·70
Les deux illettrés	34,115	78·14	37,075	9·82	19·24	36·10
Mère seule—						
Lettrée	91,867	95·18	248,356	12·75	0·78	62·20
Illettrée	5,200	82·60	14,657	6·46	15·70	56·46
Père seul—						
Lettré	44,937	92·93	102,643	12·63	0·83	40·39
Illettré	3,903	76·66	9,764	5·11	16·04	38·48

Une autre comparaison intéressante relativement au degré d'instruction des enfants est celle qui peut être faite entre les parents canadiens de naissance et les immigrés. L'état XV montre que, nonobstant le fait que les deux parents vivent, ou un seulement, les parents canadiens de naissance, pris en bloc, ne donnent pas autant d'instruction à leurs enfants que les parents immi-

grés. Les différenees entre provinees et entre les villes et les eampagnes dans la eomposition de la population exercent une influenee sur ee résultat net, mais il a tout de même un sens. Les parents originaires d'Europe, eomme groupe, ne peuvent pas être aeeusés de négliger de tirer parti des oceasions qui leur sont offertes de faire instruire leurs enfants au Canada, et le faible pourcentage d'analphabétisme parmi les enfants de la génération qui suit eelle qui a émigré des Iles Britanniques vaut partieulièrement la peine d'être noté.

XV.—COMPARAISON DU DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ENFANTS NÉS DE PARENTS CANADIENS DE NAISSANCE ET D'IMMIGRÉS, D'APRÈS LE LIEU DE NAISSANCE DU PÈRE ET DE LA MÈRE OU DE L'UN OU L'AUTRE PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1931

Lieu de naissance	Nombre d'enfants par groupe d'âge					
	7–14 ans		15 ans et plus			
	Nombre	P.c. à l'école	Nombre	P.c. à l'école	P.c. d'illettrés	P.c. de travailleurs rémunérés
Père et mère—						
Père né au Canada	992,439	93·15	861,714	22·03	1·78	37·58
" né en Grande-Bretagne	251,158	97·84	240,187	26·92	0·16	52·62
" né aux Etats-Unis	76,722	95·92	49,300	33·07	0·57	28·12
" né en Europe	212,084	95·31	169,902	22·24	1·10	30·61
Mère seulement—						
Née au Canada	62,062	93·30	177,223	11·89	2·06	60·34
Née en Grande-Bretagne	17,440	97·63	51,427	12·65	0·20	72·61
Née aux Etats-Unis	5,744	96·50	9,763	19·84	0·64	54·04
Née en Europe	11,328	95·24	23,820	12·98	1·81	53·59
Père seulement—						
Né au Canada	33,866	89·84	79,795	11·18	2·6[illegible]	38·30
Né en Grande-Bretagne	6,967	97·26	17,555	13·85	0·39	51·82
Né aux Etats-Unis	2,275	94·37	3,460	18·61	0·78	33·99
Né en Europe	5,434	94·24	11,071	12·01	1·83	37·39

Enfants dans une autre famille que la leur.—Pour la eommodité d'expression, les enfants vivants dans une autre famille que la leur sont ici désignés eomme enfants en tutelle. L'état XVI a pour but de montrer les poureentages variables d'enfants en tutelle dans les différentes provinees. Ce poureentage est partieulièrement élevé dans les Provinees Maritimes. Les raisons de ees variations ne sont pas entièrement apparentes et sont probablement nombreuses. En Nouvelle-Eeosse, par exemple, la proportion élevée est due au taux relativement élevé de naissanees illégitimes dans eette provinee.* Parmi les autres faeteurs, il y a les taux variables de mortalité puerpérale dans ees provinees, la répartition rurale-urbaine de la population et la faeilité d'aeeommodement pour les orphelins dans les institutions. Les proportions d'enfants d'âge seolaire sont toujours plus fortes que eelles de moins âgés, paree que plus les enfants sont âgés, plus le nombre d'années pendant lesquelles ils ont eu l'oeeasion de perdre leurs parents est élevé.

XVI.—ENFANTS EN TUTELLE ET POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS, PAR GROUPES D'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Enfants en tutelle par groupes d'âge			
	Moins de 7 ans		7 à 14 ans	
	Nombre	P.c. du total d'enfants	Nombre	P.c. du total d'enfants
CANADA	19,446	1·26	37,772	2·15
Rural	11,151	1·25	21,571	2·43
Urbain	7,995	1·27	16,201	1·87
Ile du Prince-Edouard	357	2·76	697	4·59
Nouvelle-Ecosse	2,007	2·64	3,481	3·82
Nouveau-Brunswick	1,234	1·82	2,452	2·53
Québec	4,914	0·99	10,387	1·97
Ontario	5,887	1·34	11,398	2·19
Manitoba	1,172	1·23	2,187	1·78
Saskatchewan	1,481	0·99	2,897	1·63
Alberta	1,125	1·02	2,253	1·75
Colombie Britannique	969	1·30	2,020	2·10

*Voir Rapport Annuel *Statistiques Vitales* du Bureau Fédéral de la Statistique. En 1935 les naissances illégitimes au Canada étaient de 3·8 p.c. du total; en Nouvelle-Ecosse elles étaient de 5·7 p.c.

Les enfants en tutelle n'arrivent pas aussi bien à l'école que ceux qui ont leurs parents. Il y a une différence de quelque 3 p.c. dans les proportions d'âge entre 7 et 14 ans à l'école, et parmi ceux de 15 années et plus le pourcentage d'illettrés est presque deux fois plus élevé pour les enfants en tutelle que pour les autres. Par exemple, environ 93 p.c. de ceux qui sont âgés de 7 à 14 ans qui vivent avec des parents (autres que le père et la mère) étaient à l'école en 1931 par comparaison à tout juste 89 p.c. de ceux qui demeuraient avec des étrangers; et environ 4 p.c. des enfants adoptifs âgés de plus de 15 ans étaient illettrés comparativement à un peu plus de 2 p.c. de ceux vivant avec des parents. Les sœurs plus âgées et les tantes font les meilleures tutrices du point de vue de l'instruction de l'enfant; les frères plus âgés n'ont pas autant de mérite à ce point de vue que les oncles ou les grands-parents.

Un sur 6 ou 7 enfants élevés par un tuteur illettré grandit illettré. Les trois quarts seulement des enfants de la campagne âgés de 7 à 14 ans vivant avec des tuteurs illettrés fréquentaient l'école en 1931 et plus de 18 p.c. de ceux qui dépassaient 14 ans étaient illettrés. C'est là l'un des rapports les plus intéressants que les renseignements du recensement aient révélés sur les enfants en tutelle, car environ un dixième d'entre eux vivent avec des tuteurs illettrés. L'état XVII résume ces chiffres.

XVII.—ENFANTS EN TUTELLE CLASSIFIÉS POUR MONTRER L'INFLUENCE DU DEGRÉ D'INSTRUCTION DU TUTEUR SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ENFANTS, PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE, DISTRICTS RURAUX ET URBAINS, CANADA, 1931

Degré d'instruction du tuteur	Enfants en tutelle par groupes d'âge			
	7-14 ans		15 ans et plus	
	Nombre	P.c. à l'école	Nombre	P.c. d'illettrés
CANADA—				
Lettré	33,998	92·88	25,144	1·40
Illettré	3,774	79·22	2,046	14·90
Campagnes	21,571	88·73	13,400	3·94
Lettré	18,717	90·72	11,924	2·17
Illettré	2,854	75·64	1,476	18·22
Villes	16,201	95·22	13,790	1·08
Lettré	15,281	95·52	13,220	0·85
Illettré	920	90·32	570	6·31

Comme pour les propres enfants, il est mieux pour les enfants en tutelle qu'il y ait une femme au lieu d'un homme à la tête de la famille, autant que l'instruction est concernée. De fait, lorsque la tutrice est une veuve, il y a une plus forte proportion d'enfants à l'école que lorsque le mari vit.

Les tuteurs canadiens de naissance ont une moins bonne réputation en ce qui concerne l'instruction de leurs pupilles que ceux qui sont nés ailleurs. Ce sont les tuteurs des Iles Britanniques qui ont la meilleure réputation, ceux des Etats-Unis suivent de près, tandis que les Européens et les Asiatiques ont une moins bonne réputation, mais meilleure que les Canadiens.

Enfants qui ne vivent pas dans une famille.—Il y a moins d'enfants sans vie de famille d'aucune sorte qu'il y en a vivant avec des parents adoptifs, surtout parmi les très jeunes enfants. Ces enfants sont dans différents genres d'institutions—orphelinats, refuges, hôpitaux, aux soins des sociétés de bienfaisance de l'enfance, des sociétés juvéniles d'immigration, etc., et quelques-uns sont en pension ou travaillent, vivant comme des adultes plutôt que comme des enfants. L'état XVIII indique leur nombre dans chaque province en 1931—le reliquat, après déduction de tous ceux qui vivent dans des familles. Comme dans le cas des enfants en tutelle, il y en a un plus grand nombre aux âges scolaires que plus jeunes. Ils sont plus nombreux dans le Québec que dans les autres provinces, probablement à cause du nombre relativement plus élevé d'institutions pour les enfants conduites par des ordres religieux.

XVIII.—ENFANTS NE VIVANT PAS DANS UNE FAMILLE ET POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL D'ENFANTS, PAR GRANDS GROUPES D'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Enfants ne vivant pas dans les familles par groupes d'âge			
	Moins de 7 ans		De 7 à 14 ans	
	Nombre	P.c. du total d'enfants	Nombre	P.c. du total d'enfants
CANADA	8,046	0·52	31,218	1·77
Ile du Prince-Edouard	61	0·47	206	1·35
Nouvelle-Ecosse	497	0·65	1,737	1·90
Nouveau-Brunswick	378	0·55	1,190	1·22
Québec	3,049	0·61	13,876	2·63
Ontario	2,706	0·62	7,303	1·40
Manitoba	387	0·40	1,741	1·41
Saskatchewan	178	0·12	1,808	1·01
Alberta	216	0·19	1,523	1·18
Colombie Britannique	574	0·77	1,834	1·90

Le recensement de la population, d'où les renseignements ci-dessus sont tirés, n'a pas fait de relevé séparé du nombre d'enfants dans les différents types d'institution. Pour les données de ce genre, il faut nécessairement se reporter au recensement des institutions.* Ce volume donne 19,643 enfants séjournant dans les institutions de charité ou de bienfaisanee, principalement dans les orphelinats et les asiles pour adultes et enfants, 7,085 dans des asiles avec convention de eompensation, principalement aux soins des sociétés juvéniles d'immigration, 3,479 dans des asiles privés sans gages, et 2,300 dans des maisons de pension privées rémunérées, principalement sous la surveillanec des sociétés de bienfaisanee de l'enfance, de petits nombres dans d'autres catégories, faisant un total global d'environ 35,000 enfants aux soins des institutions de charité et de bienfaisance en dehors de leurs propres foyers. Environ les deux tiers de ce nombre avaient moins de 15 ans. Il y en avait également 2,731 en bas de 15 ans dans les institutions mentales, près de 1,000 de cet âge dans les institutions eorrectionnelles, etc. Bien que ce nombre n'égale pas le nombre total d'enfants ne vivant pas dans des familles tel qu'enregistré par le recensement de la population, ces chiffres indiquent où sont les plus grands nombres.

Naturellement, les orphelinats reçoivent beaueoup plus d'enfants que toute autre maison en particulier. Les enfants de certains orphelinats sortent pour fréquenter les écoles publiques ordinaires, tandis qu'ailleurs l'école est conduite comme partie du travail de l'institution. L'état XIX fait la comparaison entre le relevé des cours fréquentés par les enfants du dernier groupe, d'après leur âge, et le même relevé pour ceux qui fréquentent les écoles publiques.

XIX.—COMPARAISON DU PROGRÈS SCOLAIRE PAR LES GARÇONS DE 7 À 14 ANS DANS LES ORPHELINATS ET LES GARÇONS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES ORDINAIRES, PAR ÂGE, CANADA, 1931

Âge	Degré moyen (médian)	
	Garçons des orphelinats	Garçons des écoles ordinaires
7	1·67	1·65
8	1·94	2·37
9	2·65	3·29
10	3·30	4·34
11	4·05	5·31
12	4·62	6·17
13	5·65	7·10
14	4·83	7·98

Avec le même point de départ à l'âge de 7 ans, l'écart du progrès s'élargit constamment. La baisse du degré moyen entre les âges de 13 et 14 ans est apparemment due au fait que les enfants les plus brillants ou les plus avaneés laissent les orphelinats, car le nombre d'enfants de 14 ans est inférieur à la moitié de ceux de 13 ans. Le nombre tend à être le plus élevé vers l'âge de 9 ans.

*Publié comme Volume IX, Recensement de 1931. Les données contenues dans ce volume ont été obtenues par questionnaires envoyés par la poste aux institutions, et non pas par les énumérateurs du recensement, et les compilations ont été faites indépendamment du recensement de la population.

CHAPITRE V

DÉPENDANCE DE LA JEUNESSE RÉSULTANT DE TARES PHYSIQUES, MENTALES ET SOCIALES

Jusqu'ici, la discussion a porté sur l'ensemble de la jeune génération. Il semble maintenant opportun de dire quelques mots au sujet des genres spéciaux de dépendance, désavantages qui affectent un nombre relativement restreint mais qui rendent ceux qui en souffrent dépendants à un degré exceptionnel ou pour une période de temps indéfinie. D'une façon générale, les tares qui sont la cause de ces cas spéciaux sont de trois genres: physique, mental et social, ce dernier comprenant les délits et les crimes. Nous ne tenterons pas d'examiner les tendances et les causes, car nous ne nous proposons pas d'analyser chacune de ces variétés spéciales de dépendance, mais tout simplement d'indiquer leur importance en perspective. Les personnes particulièrement intéressées à ces questions peuvent trouver des données leur permettant d'en faire une étude détaillée, en référant aux publications du Bureau Fédéral de la Statistique, sources de ces informations.

Aveugles.—La cécité est l'un des désavantages physiques qui rendent le plus complètement dépendants. Cette affliction n'est pas très répandue chez les jeunes, comme l'indique le fait que sur 7,343 aveugles au Canada relevés par le recensement de 1931, 47 seulement avaient moins de 5 ans, 132 de 5 à 9 ans, 193 de 10 à 14 ans et 262 de 15 à 19 ans. Il y avait cette année-là près de 1,000 aveugles âgés de 20 à 40 ans; la législation fédérale de 1937 accorde une pension aux aveugles de 40 ans et plus.

Depuis le commencement du siècle il y a eu très peu de changement dans le nombre d'aveugles au-dessous de 10 ans—150 en 1901 et 1911, comparativement à 137 en 1921 et 179 en 1931. Aux âges de 10-19 ans ces nombres montent de 291 en 1901 à 381 en 1921 et 455 en 1931, mais le taux d'augmentation a été comparativement plus faible que l'augmentation proportionnelle du nombre de jeunes gens.

Sur le nombre total d'aveugles en 1931, 787 ont fait rapport qu'ils étaient aveugles de naissance; 431, qu'ils étaient aveugles avant l'âge de 5 ans; 238, qu'ils sont devenus aveugles entre 10 et 14 ans, et 185, entre 15 et 19 ans.

Le lecteur trouvera des tableaux analytiques détaillés de la population des aveugles dans le *Bulletin n° XLIII du recensement de 1931*, qui contient un certain nombre de classifications croisées utiles pour l'étude de leurs circonstances et de leurs antécédents. On y voit que 1,271 se sont déclarés travailleurs rétribués, dont 95 âgés de 15 à 24 ans, 514 de 25 à 49 ans et 662 de 50 ans et plus. La moitié étaient employés à salaire ou à gages, et les hommes gagnaient en moyenne de $500 à $600, tandis que les femmes gagnaient de $300 à $400. Entre 25 et 49 ans, normalement les meilleures années de gain, environ 37 p.c. seulement des aveugles ont un, occupation, bien que plus des deux tiers d'entre eux soient des hommes; cette constatation, jointe aux renseignements relatifs aux rémunérations, indique le degré de dépendance de la population aveugle.

Entre 1921 et 1931, il y a eu une amélioration marquée dans le degré d'instruction des aveugles—de 50 p.c. à 65 p.c. pour ceux qui sont âgés de plus de 15 ans. Les aveugles d'âge scolaire sont maintenus dans des écoles spéciales aux frais de la province. Au Canada, il existe six écoles de ce genre, toutes soutenues par la province, et les provinces qui n'en ont pas défraient le coût d'entretien de leurs enfants aveugles dans les écoles de la province voisine. L'*Aperçu Annuel sur l'Education au Canada* donne une liste de ces écoles et du nombre d'élèves inscrits.

Dans les plus grandes villes de la majorité des provinces, il y a des classes spéciales dans les écoles publiques pour les enfants qui ont une très mauvaise vue, afin de conserver à son maximum la vision qu'ils possèdent. En Ontario, cette pratique s'étend jusque dans les districts ruraux. L'*Aperçu Annuel sur l'Education au Canada* donne une liste des classes de ce genre et du nombre d'élèves inscrits, s'élevant à environ 300.

Sourds-muets.—Contrairement aux aveugles, les sourds-muets ont généralement leur affliction en naissant ou la contractent en bas âge. Sur les 6,767 relevés par le recensement de 1931, 4,093 étaient privés de l'usage de la parole et de l'ouïe depuis leur naissance, 1,907 autres à partir de l'âge de cinq ans ou moins.

En 1931, 798 avaient moins de 10 ans, et 1,519 entre 10 et 19 ans, indiquant que tous les cas n'ont pas dû être identifiés parmi les jeunes enfants. La proportion de sourds-muets dans la population a été à peu près constante, soit un peu plus de 6 par 10,000 à chaque recensement depuis 1911.

Il y avait 316 travailleurs rétribués entre 15 et 24 ans, 1,057 entre 25 et 49 ans et 595 âgés de plus de 50 ans, soit 1,968 en tout. La proportion de travailleurs rétribués dans le groupe de 25 à 49 ans était plus forte que dans le cas des aveugles; elle était de 50 p.c., mais elle comprenait une plus forte proportion de femmes que dans le cas des aveugles. Les gains étaient en moyenne plus élevés que pour les aveugles, plus de $600 pour les hommes à salaire ou à gages—mais ils n'étaient pas assez élevés dans l'un ou l'autre cas pour rendre le groupe indépendant. En d'autres termes, l'enfant sourd et muet moyen ne devient jamais capable de pourvoir entièrement à sa subsistance. Environ les deux tiers du groupe âgé de 25 à 49 ans ne sont pas mariés.

La proportion de sourds-muets âgés de plus de 15 ans qui savent lire a augmenté de 66 p.c. à 72 p.c. entre 1921 et 1931. L'instruction des enfants sourds, tout comme celle des enfants aveugles, est considérée comme une responsabilité spéciale des gouvernements provinciaux et les écoles qu'ils soutiennent sont fréquentées par près de 1,400. L'*Aperçu Annuel sur l'Education au Canada* consacre quelques pages à la liste de ces écoles. Cette même publication contient une liste de centres (pour l'Ontario et la Colombie Britannique seulement) où il y a des classes spéciales dans les écoles ordinaires pour les enfants qui entendent dur. Le nombre d'élèves inscrits dépasse 1,000 chaque année.

Le *Bulletin n° XLIV du recensement de 1931* publie des données détaillées sur les sourds-muets.

Autres tares physiques.—La cécité et la surdi-mutité sont les deux seuls désavantages physiques au sujet desquels le recensement fait une enquête spéciale; la fréquence des autres n'est pas très connue. Il est intéressant de noter, cependant, que dans les villes de l'Ontario où il y a des classes spéciales, dans le système d'écoles ordinaires, pour les enfants qui ont d'autres tares physiques graves, aussi bien que pour ceux qui ont la vue faible ou qui entendent dur, le nombre d'enfants compris est à peu près le même pour le groupe divers que pour le groupe de ceux qui entendent dur. Outre les enfants infirmes ou débiles, ils comprennent plusieurs classes dans les hôpitaux et les sanatoriums où les enfants restent pendant une assez longue période.

Les Ministères de l'Instruction Publique des cinq provinces les plus à l'ouest et de la Nouvelle-Ecosse pourvoient à des cours par correspondance que les enfants incapables de se rendre à l'école peuvent suivre. Cependant, les mêmes cours sont suivis par des enfants normaux trop éloignés de l'école et il n'existe pas de relevé séparé du nombre d'invalides prenant ces cours.

Cas mentaux.—Aux recensements décennaux de 1871 à 1911, les énumérateurs ont relevé comme telles toutes les personnes atteintes d'"aliénation mentale", aussi bien celles restant à la maison que celles dans les institutions. Il est évidemment difficile d'obtenir un relevé complet de cette façon. La proportion "d'aliénés" par rapport à la population totale varie au cours des cinq recensements de 23 à 31 par 10,000. Le recensement spécial des institutions de 1931* et ceux qui ont été faits annuellement depuis comprennent des analyses de la population des institutions mentales, et il a été constaté que leur proportion par rapport à la population totale a augmenté de 29 par 10,000 en 1930 à 35 par 10,000 en 1935. L'augmentation provient principalement du fait qu'il y a plus de place dans les hôpitaux, mais on remarque aussi qu'il y a plus d'encombrement dans les hôpitaux les années plus récentes 1930-35. Un fait qui précise la tendance sur une longue période, c'est que la proportion de la population internée dans les hôpitaux pour maladies mentales est plus forte aujourd'hui que la proportion représentée par tous les "aliénés" dans et en dehors des institutions, trouvés par les énumérateurs du recensement il y a quelques décennies.

Sur les 31,172 internés des institutions mentales, 183 sont entrés avant 5 ans; 1,102, entre 5 et 9 ans; 1,446, entre 10 et 14 ans; et 2,023, entre 15 et 19 ans. Le plus grand nombre est admis entre 25 et 39 ans, et, dans chaque groupe de cinq ans le nombre est deux fois plus élevé que dans celui de 15 à 19 ans. Il semble donc qu'en plus des quelque 2,700 âgés de moins de 20 ans internés

*Les compilations de ce relevé constituent le Vol. IX du recensement de 1931, où paraissent en détail les données sur les institutions pour maladies mentales. Depuis lors des données semblables ont été publiées annuellement dans un rapport séparé.

dans les institutions mentales à la date du recensement, il y en aura encore 20,000 de ce groupe d'âge, ou à peu près, qui y entreront lorsqu'ils auront atteint de 20 à 39 ans, c'est-à-dire dans vingt ans. En d'autres termes, la proportion de la population qui entre dans les institutions mentales avant le milieu de la vie est à peu près le double des 30 ou 35 par 10,000 de population effectivement dans les institutions mentales à une date donnée.

Plus de la moitié de ceux qui sont admis dans les institutions mentales entre 10 et 14 ans sont incapables de lire et d'écrire, un tiers de ceux qui sont admis entre 15 et 19 ans, un cinquième entre 20 et 24 ans et de plus faibles proportions à mesure que l'âge avance, indiquent que les conditions mentales causant l'internement varient avec les âges. Près de la moitié des femmes internées dans les institutions mentales (46·7 p.c.) sont mariées ou veuves contre 27·6 p.c. des hommes.

Au Canada, il y a six institutions pour les enfants mentalements arriérés, détachées des institutions pour adultes. *L'Aperçu Annuel sur l'Education au Canada* en donne une liste montrant la capacité et la fréquentation, ainsi qu'une liste des centres où des classes spéciales sont maintenues dans les systèmes d'écoles ordinaires pour enfants qui sont mentalement arriérés ou psychopatiques. Ces classes spéciales sont établies depuis plus longtemps en Ontario qu'ailleurs et sont plus répandues dans cette province (il y en a dans les district ruraux), mais il s'en trouve dans les grandes villes d'un bout à l'autre du Dominion. Il y a environ 5,600 élèves dans les classes spéciales de ce genre en Ontario et quelque 2,500 dans d'autres provinces. Ces classes sont d'un tiers moins nombreuses que les classes ordinaires, de même que les classes spéciales pour les enfants qui ont des tares physiques, ce qui en rend le coût plus élevé, mais par contre c'est un meilleur placement, croit-on, parce qu'elles permettent de donner un enseignement plus efficace.

Délinquants.—La relation entre le délit et le comportement des jeunes est la même qu'entre le crime et la conduite des adultes. Les délits majeurs et mineurs correspondent aux délits criminels et délits non criminels. Une forte proportion de criminels ont des dossiers de délits commis dans leur jeunesse, de sorte qu'en considérant la portée et les tendances de l'inconduite des jeunes, il est bon de se rappeler ses conséquences cumulatives sur la population adulte.

La jeunesse criminelle est un problème prédominant surtout dans les grandes villes et, à un moindre degré, dans les petites. Dans les centres ruraux il n'y a pas autant que dans les villes de ces multiples occasions qui font dévier les jeunes gens, et il y a plus de travail utile pour occuper les loisirs. Les villes de Montréal, de Toronto et de Winnipeg contribuent à plus de la moitié des causes de délit entendues dans les cours du Canada, bien qu'elles ne renferment qu'un sixième de la population totale du Dominion. Douze des grandes villes, formant un quart de toute la population du pays, sont responsables des deux tiers aux trois quarts de toutes les causes de criminalité juvénile. Les attentats contre la propriété forment plus de 90 p.c. des délits et les vols ou contraventions connexes, plus de 75 pour cent.*

Le nombre de condamnations pour délits majeurs au Canada dépasse 5,000 par année depuis 1925, dont 5 p.c. chez les filles. L'augmentation proportionnelle de l'après-guerre dépasse celle de la population de cet âge, les délits sérieux sont relativement plus nombreux, mais ils n'ont cependant pas augmenté aussi rapidement que la criminalité adulte. Au cours de la période entre les recensements, 1921-1931, les condamnations d'adultes pour offenses graves (criminelles) ont doublé, tandis que les condamnations de jeunes gens pour offenses sérieuses (majeures) ont augmenté de seulement 25 p.c.

Des 5,000 jeunes condamnés chaque année, près d'un quart ont été cités en correctionnelle au moins une fois auparavant. Un dixième seulement est incarcéré dans une institution correctionnelle, mais environ la moitié est obligée de rester sous la surveillance de la cour.

Le nombre de jeunes gens de moins de 18 ans constituant une charge publique au point d'être détenus dans une institution de correction à la date du recensement de 1931 est de 1,715 garçons et 638 filles. Il y avait en outre 106 garçons et 3 filles dans les pénitenciers. La Partie IV du Volume IX du recensement de 1931, *Pénitenciers, Institutions correctionnelles* et des renseignements semblables pour l'année 1936, en préparation par la Branche des Institutions du Bureau, fournissent les détails nécessaires à l'étude des antécédents et de la situation des détenus.

*La statistique des délits est puisée dans la *Statistique de la Criminalité et autres Contraventions*, préparé par la Branche de la Statistique Judiciaire du Bureau Fédéral de la Statistique.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Les chapitres précédents ont montré à quel point la période de dépendance de la jeunesse s'est allongée, ce qu'il faut dépenser pour élever un enfant pendant cette période, et ils ont examiné en détail les tendances de cette partie des frais encourus qui doivent être payés à même les fonds publics, soit le coût de l'instruction. Ils étudient ensuite brièvement la situation des enfants qui dépendent d'autres personnes que leurs propres parents et de ceux qui sont dépendants d'une façon spéciale, à cause de tares. Il est maintenant opportun d'étudier les changements dans les rapports du groupe des jeunes, pris en bloc, avec le monde des adultes.

Capacité de la population adulte à soutenir les enfants plus longtemps.—Au Canada, comme dans la plupart des autres pays de l'occident, la tendance à long terme a été vers la diminution de la proportion d'enfants par rapport à la population totale. L'état XX est disposé de façon à montrer la portée de cette tendance à chaque recensement, depuis 1881, dans différentes sections du pays.

XX.—POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE MOINS DE 16 ANS PAR COMPARAISON AUX PERSONNES ÂGÉES DE 16 ANS OU PLUS, CANADA ET DIVISIONS RÉGIONALES, 1881-1931

Année de recensement	Nombre au-dessous de 16 ans par 100 âgés de 16 ans ou plus				
	Canada	Provinces de l'Ouest	Ontario	Québec	Provinces Maritimes
1881	68	54	67	73	67
1891	61	36	58	71	62
1901	57	55	50	69	58
1911	53	48	45	68	57
1921	57	60	47	67	58
1931	51	68	42	60	56

Cette tendance varie avec les régions, particulièrement dans les provinces de l'Ouest, à cause de la répartition variable des âges résultant de l'immigration, mais pour le Dominion tout entier il n'y a que 1921 qui ne soit pas dans la marche de la courbe; en 1931 la proportion d'enfants est plus faible qu'en 1911. Cependant, la diminution du nombre d'enfants n'a pas été tout à fait suffisante, en ce qui concerne le siècle courant du moins, pour contre-balancer le nombre croissant d'années pendant lesquelles la jeune personne moyenne doit être considérée un enfant au point de vue économique.

Le chapitre I montre que les enfants sont indépendants à l'âge de 18 ans en 1931, à 17 en 1921 et à 16 en 1911. Si l'on prend ce changement en considération, la proportion d'enfants par rapport aux adultes est, en effet, non pas de 57 p.c. en 1921 et de 51 p.c. en 1931, mais bien de 75 et de 65 respectivement, comparativement à 53 en 1911. L'immigration considérable, immédiatement avant 1911, a eu pour effet de réduire la proportion d'enfants cette année-là, mais en 1901 cette proportion n'était que de 57 p.c., et en 1891 de 61 p.c. seulement. Si l'on considère que les enfants de ces décennies précédentes étaient probablement indépendants plus jeunes qu'en 1911, il semble très probable que le rapport réel de jeunes gens dépendants par rapport aux adultes était supérieur en 1921 et en 1931 à jamais auparavant, bien que superficiellement il paraisse avoir diminué.

La proportion d'enfants par rapport aux adultes n'est peut-être pas, naturellement, un guide sûr pour établir le changement survenu dans le fardeau que constitue le soutien d'un enfant. Il est possible que la capacité productive de l'adulte moyen ait augmenté, et il en a probablement été ainsi. Nous n'essayerons pas de mesurer le changement à ce point de vue; il suffit de noter ici qu'en ces dernières années l'adulte moyen a dû produire plus, tant en produits qu'en services, pour le compte de la jeunesse, même si le nombre d'enfants d'un certain âge a diminué par rapport au nombre d'adultes. Cette situation exerce tout probablement un effet sur la diminution constante de la natalité en ces dernières années. Un chiffre plus constant que le nombre annuel

de naissances de ces dernières années serait obtenu en multipliant le nombre de naissances enregistrées en une année quelconque par l'âge auquel la jeune personne moyenne atteint son indépendance cette année-là.

A mesure que la proportion réelle de jeunes par rapport aux adultes augmente, celle de personnes âgées par rapport aux adultes actifs augmente aussi. En 1931, la proportion de personnes de plus de 70 ans par rapport au personnes âgées de 16-69 ans est plus élevée que jamais, et on prévoit que cette augmentation continuera indéfiniment. Dans ce dernier cas, le changement dans la proportion a peut-être une portée plus directe, car le coût de leur soutien est dans une grande partie à la charge de toute la population, par l'entremise de la taxation fédérale. Les trois quarts des pensions de vieillesse sont payés par le Dominion, et il semble que la majorité des personnes de plus de 70 ans reçoivent aujourd'hui une pension. Pour ce qui est des jeunes personnes, les frais de soutien retombent principalement sur la famille, et les changements dans la proportion réelle d'adultes par rapport à eux sont peut-être loin de dire toute l'histoire. Il se peut, par exemple, que les enfants soient plus ou moins bien répartis entre les familles qu'ils ne l'étaient autrefois, mais cet aspect du changement ne sera pas examiné ici.* Qu'il nous soit permis maintenant de récapituler quelques-uns des effets de la situation des jeunes gens eux-mêmes.

La situation des jeunes gens.—L'adoption des pensions de vieillesse est une admission pratique de la dépendance accrue sur le déclin de la vie active, mais il n'a pas été fait grand chose au Canada relativement au désavantage où se trouvent les jeunes. Il y a bien eu, naturellement, la durée plus longue du stage à l'école, décrite au chapitre I, et depuis la loi de l'instruction technique de 1919 il y a eu une plus grande diversité de l'instruction dans les écoles secondaires, mais cette mesure a tendu à prolonger l'adolescence plutôt qu'à hâter la maturité et l'indépendance. Naturellement, une partie de la prolongation du stage à l'école en ces dernières décennies est admissible et même désirable, mais la tendance à garder plus longtemps les jeunes gens, garçons et filles, dans les écoles ordinaires ne saurait se continuer indéfiniment, comme elle paraît le devoir.

Si la situation est envisagée sous un aspect différent, nous pouvons déduire du chapitre I qu'au cours des vingt dernières années l'industrie canadienne n'a absorbé de jeunes gens atteignant l'âge de travailler que pendant dix-huit années, et qu'en ces dix dernières années elle n'a absorbé que le produit de neuf ans En d'autres termes, il y a 10 p.c. de l'apport biologique qui n'a pas été absorbé et ce 10 p.c. est resté à l'école. Outre les jeunes qui sont restés à l'école, il y en a un nombre considérable qui se sont vus désœuvrés entre leur sortie de l'école et leur première position, ou parce qu'ils ont fait une erreur en choisissant leur premier emploi. Il a été montré que ce nombre est relativement élevé même pendant les années normales. De fait, son trait caractéristique le plus surprenant est sa constance relative d'un des derniers recensements à l'autre, mais à mesure que l'âge de sortie de l'école devient de plus en plus avancé, elle constitue un problème de plus en plus sérieux. Nous avons vu que les jeunes gens n'atteignent aujourd'hui leur indépendance que pendant le dernière moitié de leur dix-neuvième année, et si la tendance de la dernière génération continue, avant très longtemps ils seront encore à charge à leurs parents quand ils atteindront leur vingtième année. Les dernières années de la dépression ont servi à intensifier l'attention sur la situation, mais le point dont il est le plus important de se rendre compte, c'est qu'elle n'est pas un phénomène passager de quelques années difficiles.

Les frais scolaires ont été critiqués et le seront peut-être encore, mais comme il a été démontré au chapitre III, en ces dernières années les écoles ont donné une valeur égale ou supérieure à celles des années précédentes, quelle que soit la norme dont on se serve pour la comparaison. Toute augmentation de dépenses est plus que justifiée par l'augmentation de travail qu'elles ont dû accomplir, surtout en retenant les enfants plus vieux. Et en tout cas, il semble, d'après le chapitre II, que la critique qui n'embrasse que les frais scolaires s'épuise devant le moucheron, tandis qu'elle consent à avaler un chameau sans se plaindre, car les frais scolaires ne forment qu'environ un septième du total des frais encourus par la société, d'une façon ou une autre, pour élever un enfant jusqu'à sa maturité. Si l'on veut progresser, il semble que tout le problème de la productivité retardée de la jeunesse, dont l'augmentation des frais scolaires n'est qu'une incidente, doit être attaquée.

Et ce n'est pas seulement un problème économique. L'indépendance tardive crée des problèmes dans le foyer, dans la communauté et dans la vie des garçons et des filles pris indivi-

*Voir l'étude connexe, *La Famille Canadienne*, par A. J. Pelletier, F. D. Thompson et A. Rochon.

duellement, qui ne sont économiques que par certains de leurs aspects. Ils ont été laissés de côté dans ces pages tout simplement parce qu'il n'existe que très peu de données d'une nature statistique à leur sujet.

Mesures remédiatrices.—Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de dire ce qui doit être fait au sujet de la dépendance prolongée de la jeunesse. Nous avons plutôt pour but de montrer le problème sous son vrai jour, de le mettre en relief. Il est à craindre qu'en proposant une solution nous nous aventurions dans le domaine de la controverse, car les mesures remédiatrices sont nombreuses et variées, et leur choix dépend dans une large mesure de la philosophie particulière d'un chacun. Par exemple, il ne serait pas admis au Canada d'exprimer une préférence pour le service militaire ou le travail obligatoire, que certains autres pays ont adoptés pour remplir le vide dans la vie des jeunes gens. Ce n'est pas non plus dans une étude de ce genre que l'on peut passer jugement sur des mesures comme le raccourcissement obligatoire de la semaine de travail ou la mise à la retraite des travailleurs les plus vieux, les restrictions du travail de la femme ou de l'immigration, en vue de faire de la place dans l'industrie canadienne à la génération montante des plus jeunes.

Il y a cependant un autre groupe de mesures qui se développent dans les pays plus étroitement apparentés au Canada, qui font contraste avec celles que nous venons de mentionner, en ce qu'elles sont établies sur une base volontaire plutôt que sur une base obligatoire et qu'elles sont expansives plutôt que restrictives, et il semble qu'elles gagnent à être décrites sommairement ici parce qu'elles sont peu connues au Canada. Le programme de formation de la jeunesse du Dominion, inauguré en 1937, appartient à ce groupe.

Le Ministère du Travail, qui est responsable de l'administration du programme de formation de la jeunesse canadienne, classifie les projets qui le comprennent dans quatre groupes: (1) projets de formation d'une nature occupationnelle destinés à développer l'habileté et l'aptitude au travail des jeunes gens; (2) cours d'apprentissage industriel destinés à fournir la formation théorique concurremment avec l'emploi; (3) projets de travaux destinés à conserver les ressources nationales, aussi bien qu'à préparer et à reconditionner les jeunes gens qui y participent; et (4) projets de formation d'une nature physique pour aider au maintien de la santé et du moral. (La Colombie Britannique avait un plan provincial de la quatrième espèce en fonctionnement avant l'inauguration du plan fédéral.) Le but est de pourvoir à tous les projets, l'orientation professionnelle, la récréation et l'instruction en éducation physique. On espère par ces moyens rendre les jeunes personnes plus habiles et plus aptes, facilitant ainsi leur absorption dans les voies de l'emploiement.

Des mesures plus ou moins rapprochées ont été développées aux Etats-Unis* sous le Civilian Conservation Corps et la National Youth Administration. Il n'est pas clair si ces institutions deviendront permanentes dans la vie nationale, mais jusqu'ici près de deux millions de jeunes gens ont participé aux Camps de C.C.C. depuis leur première organisation en 1933. Les types principaux d'ouvrages exécutés par ces 1,500 à 2,600 camps se rattachaient à la plantation et à la protection des forêts dans un programme préparé pour remettre des millions d'acres en état de production, enrayer l'érosion dans les districts arides, contrôler les inondations, amélioration de l'irrigation, du drainage et des transports, conservation des animaux sauvages, amélioration de la construction, développement des ranchs et des parcs. L'instruction constitue une partie importante de la vie dans les camps. Le crédit affecté à l'instruction dans les camps de C.C.C., l'année fiscale courante, est de cinq millions de dollars. Chaque camp (contenant en moyenne quelque 200 jeunes gens) a un espace d'environ 2,600 pieds carrés réservé aux classes, boutiques, bibliothèque, salle de lecture et bureau du surveillant de l'instruction. Les différents camps offrent une grande variété de cours d'orientation et d'études en général, et ces cours joints à l'intérêt et à la discipline développés par "l'entraînement au travail" aident à préparer les jeunes pour des positions dans le commerce et l'industrie.

Depuis 1935, et par l'entremise du National Youth Administration, des emplois intermittents ont été offerts aux étudiants qui en avaient besoin pour leur permettre de continuer leur instruction secondaire ou universitaire et des emplois de même nature ayant une valeur préparatoire ont été offerts à la jeunesse post-scolaire. L'orientation professionnelle est donnée au moyen de feuillets et de conférences individuelles ou collectives, et les opérations de placement sont

*Le numéro de novembre 1937 des Annales de l'Académie Américaine des Sciences Politiques et Sociales (3457 Walnut St., Philadelphie) est une source précieuse et récente de références sur le problème de la jeunesse aux Etats-Unis. Il est presque entièrement consacré à *L'Avenir de la Jeunesse* et comprend deux douzaines d'articles séparés.

conduites de concert avec les services de placement publics réguliers dans quelques villes où l'Administration fournit un officier spécial pour s'occuper des demandes des personnes âgées de moins de 25 ans. Ce dernier service est du genre de ceux qui ont été créés en Grande-Bretagne depuis nombre d'années. Il est plus général dans ce dernier pays, et peut-être plus efficace, en raison du caractère national unifié du service de placement, ou "des échanges de sans-travail".

Le trait caractéristique central du plan britannique est l'attention spéciale accordée aux garçons et aux filles par le service de placement. Un aperçu de la pratique peut être indiqué en citant un extrait de *l'Annuaire de l'Education, 1936*†. "Le système d'échanges de sans-travail, qui n'a presque pas changé après vingt-six années de fonctionnement, a été établi pour aider aux employeurs à trouver des travailleurs compétents. Depuis ses premiers jours, le système des échanges de sans-travail s'est occupé des garçons et des filles sans travail, et des dispositions spéciales ont été prises pour l'établissement de comités consultatifs s'occupant des jeunes gens dans chaque district important, pour guider les garçons et les filles dans le choix d'un emploi." (Dans certains centres, des bureaux séparés de placement ont été constitués pour les jeunes par les autorités scolaires locales, mais en 1927 ils ont été groupés sous la surveillance du Ministère du Travail avec les sections juvéniles des bureaux généraux de placement, et partout un comité local dans chaque centre a collaboré avec le Gouvernement.) "En ces vingt-cinq dernières années, l'œuvre de l'orientation des finissants, de l'enregistrement des places vacantes et du placement des garçons et des filles dans des situations s'est énormément développée. Dans la plupart des parties du pays, les garçons et les filles reçoivent des renseignements et des conseils sur le choix d'une occupation avant de quitter l'école, les cartes de relevés scolaires sont presque universellement en usage, le relevé des occasions locales d'occupation a été fait et les parents sont invités aux conférences scolaires ou à des comités de la rote pour discuter les perspectives d'avenir de leurs enfants."

La Grande-Bretagne est industrialisée depuis plus longtemps que le Canada, et il est tout probable que le Canada aie quelque chose à apprendre de cette première, car comme le montre le chapitre I, le problème canadien s'est développé graduellement sur une longue série d'années, à mesure que l'industrialisation se développait. Quand la vieille génération d'aujourd'hui était jeune et que la grande majorité de notre peuple vivait sur des fermes, la fréquentation scolaire était essentiellement un incident isolé dans la vie des enfants pour lequel ils devaient abandonner, pendant les mois d'hiver, leur activité principale, qui était d'aider sur la ferme paternelle. Aujourd'hui que la majorité de la population reste dans les villes et que la fréquentation de l'école est devenue l'activité dominante pendant dix années de la vie des jeunes gens, il y a une rupture violente entre la sortie de l'école et la vocation. Nous sommes devenus primordialement des salariés alors que nous avions l'habitude d'être une population de travailleurs indépendants, les enfants assumant l'occupation du père quand celui-ci l'abandonnait, et il est rare aujourd'hui que l'enfant soit assuré de continuer l'occupation de ses parents; et la compétence du père pour guider ou aider ses enfants à faire les ajustements nécessaires pour entrer dans d'autres domaines de l'activité est généralement très limitée. En résumé, les contacts familiaux et accidentels ne devraient peut-être plus servir de guides de l'orientation professionnelle dans la société industrialisée dans laquelle nous vivons. Et s'il en est ainsi pour l'enfant dans les circonstances ordinaires, ce doit être doublement vrai pour les nombreux enfants qui sont dans les circonstances spéciales décrites aux chapitres IV et V.

En Grande-Bretagne, il y a des dispositions spéciales également, par l'entremise du Ministère du Travail, pour les jeunes gens qui ont mal débuté quand ils ont commencé à travailler. Des dispositions spéciales pour l'instruction de ces jeunes gens font partie intégrale de la loi de l'assurance contre le chômage de 1934, et l'établissement de "centres d'instruction des jeunes" est devenu depuis obligatoire dans tout le pays. A ces centres sont donnés "ces cours d'enseignement qui peuvent être nécessaires pour les personnes de leur district entre l'âge minimum pour l'entrée dans l'assurance et l'âge de 18 ans, et qui sont aptes et capables de travailler, mais qui n'ont pas de travail ou qui n'ont qu'un emploi intermittent." L'âge minimum pour entrer dans l'assurance-chômage est "l'âge statutaire de sortie de l'école", et comme le plan est sous la direction du Ministre du Travail et non pas du Ministre de l'Education, il semble vouloir souligner qu'il faut chercher à faire monter les jeunes gens dans le niveau de l'emploi et de l'indépendance plutôt que de les faire descendre de nouveau au niveau des garçons et des fillettes, dans le monde différent des écoles graduées, ou les plonger dans le désœuvrement complet.

†Publié par Evans Bros., Londres, W.C. 1.

Orientation professionnelle.—Les divers systèmes destinés à faciliter le passage de la jeunesse de l'école à l'emploi en Grande-Bretagne et dans les autres pays ne visent pas seulement à voir à ce que les jeunes gens trouvent des emplois, mais aussi à ce qu'ils trouvent les emplois pour lesquels ils sont le plus aptes en raison de leurs qualités et de leur préparation individuelles. Même aujourd'hui que la semaine de travail est plus courte, l'occupation d'une personne prend ordinairement la plus grande partie de ses heures de veille, et celui qui ne trouve rien autre chose de valeur que son chèque de salaire pendant la moitié de sa vie est un misérable homme de peine. A moins qu'il ne soit un serviteur extraordinairement fidèle, les meilleurs intérêts de son employeur en souffriront. C'est pourquoi, dans les vieux pays, ont surgi des instituts pour examiner la capacité, l'aptitude et l'intérêt des jeunes gens, pour les conseiller, eux et leurs parents, sur les genres de travail pour lesquels chaque enfant paraît le mieux adapté, et pour aider aux employeurs à trouver les jeunes gens les mieux adaptés pour les emplois qu'ils ont à offrir. Comme épreuves de l'intelligence générale, les examens de ce genre ont leurs limitations, mais les employeurs ont manifesté leur foi en eux en payant pour leur développement et leur application scientifiques.

Une autre phase de l'orientation consiste à familiariser les parents et les enfants avec la nature des différentes occupations pour qu'ils puissent mieux choisir par eux-mêmes. Le plus gros de ce travail est fait pas l'intermédiaire des écoles, de concert avec les bureaux de placement du gouvernement, comme nous l'avons déjà montré dans le cas de l'Angleterre. Ce genre d'orientation commence tôt dans la vie de l'enfant, pendant qu'il est encore à l'école primaire, pour qu'au moment de passer à l'école secondaire il ne décide pas d'aller à l'école technique parce qu'elle s'est distinguée, dans son estimation, en gagnant, disons, le championnat intercollégial de football, ou à l'école académique secondaire parce qu'elle a remporté le même honneur au hockey. Des principaux des écoles secondaires des villes nous ont assuré que des raisons d'une logique aussi précaire servent trop souvent à déterminer chez les enfants le choix de l'école où ils continueront leurs études, influençant ainsi tout leur avenir, et qu'en portant une attention adéquate aux records inter-scolaires dans l'athlétisme, une école particulière peut augmenter le nombre de ses élèves d'un pourcentage substantiel en une seule année.

Quelques écoles et commissions scolaires du Canada ont pris la première initiative dans ce champ d'orientation professionnelle, mais il n'existe pas encore de programme sur une échelle provinciale. Ces initiatives augurent peut-être d'une pratique à venir qui aidera à combler l'écart entre l'école et l'industrie et, par contre-coup, à rendre la vie active plus heureuse, de même que plus efficace. Cette dernière considération a une importance plus que secondaire, car la vraie essence de la démocratie est qu'elle reconnaît la valeur individuelle des hommes et des femmes; et ils ne pourront atteindre cette valeur présumée, tant pour eux-mêmes que pour la société, que s'ils ont toute l'occasion de développer leurs différentes potentialités. Ceci ne peut arriver que si, autant que possible, chaque jeune personne choisit la vocation convenant le mieux à ses aptitudes.

PARTIE II

TABLEAU 1. Population âgée de 10 ans et plus, populations de travailleurs rémunérés et de salariés, nombre de salariés ayant déclaré leurs gains et gains moyens par salarié ayant déclaré ses gains, par groupe d'âge et par sexe, Canada, 1911 à 1931

Nº	Groupe d'âge	Population 1911	Population 1921	Population 1931	Travailleurs rémunérés 1911[1]	Travailleurs rémunérés 1921	Travailleurs rémunérés 1931
	CANADA—						
1	Hommes	2,952,044	3,456,195	4,255,431	2,358,813	2,683,019	3,258,614
2	10-19	706,155	864,679	1,068,180	638,348	302,895	325,775
3	20-24	385,855	350,984	463,722		324,102	428,538
4	25-64	1,690,429	2,026,265	2,429,152	1,619,885	1,930,855	2,340,480
5	65 et plus	169,605	214,367	294,377	100,580	125,167	163,821
6	Femmes	2,647,181	3,204,600	3,909,700	364,821	490,150	665,919
7	10-19	674,530	850,388	1,045,462	187,769	116,929	133,559
8	20-24	320,435	360,227	447,463		126,226	189,346
9	25-64	1,388,058	1,789,245	2,135,321	168,034	234,257	325,589
10	65 et plus	164,158	204,740	281,454	9,018	12,738	17,425
	Ile du Prince-Edouard—						
11	Hommes	36,802	35,040	35,903	27,956	27,052	27,815
12	10-19	10,849	9,289	9,422	7,600	3,346	3,427
13	20-24	3,955	3,520	3,866		3,300	3,603
14	25-64	18,215	17,863	18,190	17,579	17,220	17,583
15	65 et plus	3,783	4,368	4,425	2,777	3,186	3,202
16	Femmes	36,772	34,169	33,423	3,950	4,054	4,353
17	10-19	10,250	8,816	8,887	1,829	897	963
18	20-24	4,131	3,512	3,194		1,141	1,087
19	25-64	18,350	17,707	17,057	1,857	1,758	1,985
20	65 et plus	4,041	4,134	4,285	264	258	318
	Nouvelle-Ecosse—						
21	Hommes	192,491	205,303	207,022	148,991	156,777	153,139
22	10-19	51,697	55,239	56,044	38,743	17,658	15,190
23	20-24	22,076	21,520	22,817		19,762	20,755
24	25-64	101,203	109,982	108,012	97,706	106,522	103,709
25	65 et plus	17,515	18,562	20,149	12,542	12,835	13,485
26	Femmes	184,592	197,846	195,265	24,370	28,779	27,944
27	10-19	50,172	53,885	53,793	12,343	6,820	5,807
28	20-24	21,443	22,261	20,404		7,975	7,553
29	25-64	94,491	102,372	100,678	10,973	12,662	13,235
30	65 et plus	18,486	19,328	20,490	1,054	1,322	1,349
	Nouveau-Brunswick—						
31	Hommes	136,652	148,725	159,055	103,275	112.944	117,949
32	10-19	38,388	41,840	45,699	27,465	14,019	14,335
33	20-24	15,382	15,895	17,625		14,820	16 174
34	25-64	70,849	78,727	81,757	68,443	76,089	78.785
35	65 et plus	11,033	12,263	13,974	7,367	8,016	8,655
36	Femmes	129,232	142,845	151,193	16,491	19,864	22,074
37	10-19	36,405	40,938	43,958	8,311	4.740	4.763
38	20-24	15,553	16,441	16,769		5,495	6.326
39	25-64	66,652	73,765	77,107	7,578	8,955	10,189
40	65 et plus	10,622	11,701	13,359	602	674	796
	Québec—						
41	Hommes	733,214	863,214	1,091,061	552,140	646,440	820,250
42	10-19	212,145	257,362	305,688	165,029	98,971	103,900
43	20-24	90,985	97,868	130,733		89,684	119,908
44	25-64	384,402	453,928	586,119	363,117	429,490	562,354
45	65 et plus	45,682	54,056	68,521	23,994	28,295	34,088
46	Femmes	717,474	864,706	1,075,806	101,101	139,151	202,489
47	10-19	210,567	260,247	309,979	52,866	36,796	45,483
48	20-24	91,416	104,649	136,383		34,649	56,495
49	25-64	309,641	445,722	559,767	45,463	63,475	95,466
50	65 et plus	45,850	64,188	69,677	2,772	4,231	5,045
	Ontario—						
51	Hommes	1,039,410	1,170,868	1,423,474	836,135	923,413	1,096,980
52	10-19	241,492	267,126	324,938	218,796	94,270	93.717
53	20-24	127,908	116,080	147,669		107,729	135,923
54	25-64	598,400	701,714	835,924	575,794	670,900	805,091
65	65 et plus	71,610	85,948	114,943	41,545	50,514	62,249
66	Femmes	973,837	1,149,037	1,366,727	154,878	196,106	249,439
67	10-19	231,823	262,857	312,207	79,872	44,530	45,449
58	20-24	118,342	123,382	143,512		49,776	67,710
69	26-64	552,982	676,815	791,857	71,481	95,995	129,586
60	65 et plus	70,690	85,983	119,151	3,525	4,805	6,694

[1] En 1911, les salariés de moins de 16 ans n'ont pas été relevés. Remplacer 10 par 16 ans partout dans les chiffres de 1911. Il n'a pas été tenté non plus de répartir les salariés qui n'ont pas déclaré leurs gains par groupe d'âge, de sorte que le nombre total de salariés pour cette année-là n'est pas donné par groupe d'âge.

TABLEAU 1. Population âgée de 10 ans et plus, populations de travailleurs rémunérés et de salariés, nombre de salariés ayant déclaré leurs gains et gains moyens par salarié ayant déclaré ses gains, par groupe d'âge et par sexe, Canada, 1911 à 1931

Salariés			Salariés ayant déclaré leurs gains			Gains moyens des salariés ayant déclaré leurs gains			No
1911[1]	1921	1931	1911[1]	1921	1931	1911[1]	1921	1931	
						$	$	$	
1,328,330	1,545,894	2,022,260	1,121,920	1,459,127	1,947,957	593	1,057	927	1
....	183,825	183,201	342,699	169,687	175,661	448	547	343	2
....	220,766	308,351		207,649	297,508		846	613	3
....	1,091,194	1,468,073	753,278	1,036,548	1,415,906	661	1,190	1,067	4
....	50,109	62,635	25,943	45,243	58,882	515	881	860	5
299,943	426,195	547,837	242,745	394,279	528,457	313	573	559	6
....	115,711	125,445	142,739	110,087	120,858	292	418	327	7
....	120,232	174,474		114,227	169,633		622	533	8
....	183,910	241,892	97,743	165,415	232,590	346	649	715	9
....	6,342	6,026	2,263	4,550	5,376	233	340	406	10
7,227	8,125	9,159	5,388	7,190	8,580	378	657	679	11
....	1,381	1,366	1,882	1,218	1,276	265	314	286	12
....	1,418	1,821		1,256	1,713		521	486	13
....	4,802	5,480	3,281	4,257	5,139	440	797	844	14
....	524	492	225	459	452	215	636	638	15
2,785	3,249	3,185	1,925	2,952	3,000	209	334	364	16
....	888	929	1,151	838	864	191	245	238	17
....	1,038	1,003		969	953		361	363	18
....	1,214	1,194	746	1,058	1,128	237	385	469	19
....	109	59	28	87	55	186	232	212	20
82,776	93,314	95,244	71,340	88,690	91,229	481	890	762	21
....	12,849	9,656	24,490	11,866	9,142	371	507	331	22
....	14,969	15,944		14,271	15,242		746	536	23
....	61,652	65,491	46,313	59,093	62,364	538	1,010	883	24
....	3,844	4,153	2,537	3,460	3,881	430	736	692	25
19,459	24,770	22,537	15,366	22,957	21,462	232	423	431	26
....	6,772	5,471	9,248	6,401	5,167	207	300	250	27
....	7,746	6,934		7,395	6,701		447	410	28
....	9,647	9,657	5,876	8,692	9,174	273	501	554	29
....	605	475	242	469	420	200	262	350	30
55,153	63,213	66,310	49,187	60,006	64,137	435	873	755	31
....	8,660	7,169	15,892	8,128	6,865	321	479	284	32
....	10,609	11,404		10,090	11,025		713	479	33
....	41,336	45,083	31,633	39,418	43,731	492	1,010	901	34
....	2,608	2,654	1,662	2,370	2,516	442	736	709	35
13,026	17,096	17,922	11,354	15,973	17,356	236	455	437	36
....	4,703	4,439	6,516	4,474	4,267	213	326	235	37
....	5,295	5,769		5,085	5,643		477	419	38
....	6,805	7,443	4,676	6,186	7,199	270	530	578	39
....	293	273	162	228	247	218	294	315	40
309,922	386,969	535,203	275,617	359,097	515,359	563	1,030	925	41
....	56,494	57,895	90,601	51,184	55,682	417	511	348	42
....	61,210	86,527		56,290	83,498		859	680	43
....	256,296	375,723	177,801	239,987	362,021	640	1,153	1,083	44
....	12,969	15,058	7,215	11,636	14,158	515	860	886	45
84,054	117,786	161,136	65,950	105,509	155,457	299	480	478	46
....	36,138	42,788	40,379	34,226	41,427	298	247	306	47
....	32,462	51,040		30,159	49,545		517	460	48
....	46,990	65,763	24,815	39,682	63,104	305	566	607	49
....	2,196	1,555	756	1,442	1,381	218	331	364	50
499,579	586,125	752,851	440,776	559,918	728,483	582	1,102	1,005	51
....	65,490	63,645	131,815	61,793	61,177	438	551	374	52
....	79,121	108,859		75,377	105,357		888	663	53
....	418,852	553,886	296,801	401,955	536,974	648	1,234	1,146	54
....	22,662	26,461	12,160	20,793	24,975	520	926	932	55
128,493	173,127	212,756	110,565	162,750	205,904	309	613	636	56
....	44,283	43,351	63,629	42,471	41,988	280	462	382	57
....	47,297	63,230		45,256	61,608		676	600	58
....	79,025	103,420	46,015	73,139	99,834	351	667	768	59
....	2,522	2,755	921	1,884	2,474	257	366	431	60

TABLEAU 1. Population âgée de 10 ans et plus, populations de travailleurs rémunérés et de salariés, nombre de salariés ayant déclaré leurs gains et gains moyens par salarié ayant déclaré ses gains, par groupe d'âge et par sexe, Canada, 1911 à 1931—fin

Nº	Groupe d'âge	Population			Travailleurs rémunérés		
		1911	1921	1931	1911[1]	1921	1931
	Manitoba—						
1	Hommes	191,917	240,270	298,016	155,900	184,961	225,768
2	10–19	44,327	60,986	77,625	43,553	19,579	22,944
3	20–24	28,416	23,955	32,687		22,188	30,205
4	25–64	113,125	144,952	168,363	108,962	137,403	163,043
5	65 et plus	6,049	10,377	19,341	3,385	5,791	9,576
6	Femmes	150,153	211,232	271,649	22,206	31,682	44,922
7	10–19	42,292	59,473	75,897	12,407	7,609	9,178
8	20–24	21,504	23,930	31,672		8,411	14,334
9	25–64	81,393	119,234	139,815	9,555	15,237	20,614
10	65 et plus	4,964	8,595	24,265	244	425	796
	Saskatchewan—						
11	Hommes	224,149	301,988	389,977	195,247	242,116	301,418
12	10–19	44,251	74,293	107,263	55,868	26,642	33,637
13	20–24	37,990	29,913	43,967		28,499	41,769
14	25–64	136,917	187,933	221,061	135,882	181,098	215,515
15	65 et plus	4,991	9,849	17,686	3,497	5,877	10,497
16	Femmes	138,199	235,109	315,184	13,275	24,859	37,505
17	10–19	38,577	70,143	103,806	6,938	5,968	7,553
18	20–24	19,813	27,068	37,928		6,672	12,499
19	25–64	76,338	130,619	160,125	6,111	11,830	16,584
20	65 et plus	3,471	7,279	13,325	226	389	869
	Alberta—						
21	Hommes	174,854	245,569	319,757	149,687	195,102	252,793
22	10–19	33,727	55,637	78,135	39,859	16,748	22,287
23	20–24	28,028	23,672	34,701		22,035	32,966
24	25–64	109,542	158,187	192,069	107,374	151,807	187,889
25	65 et plus	3,557	8,073	14,852	2,454	4,512	9,651
26	Femmes	106,439	187,912	256,254	11,923	21,142	33,425
27	10–19	29,596	52,273	75,500	5,950	4,433	6,094
28	20–24	14,212	21,072	30,397		5,583	10,780
29	25–64	60,162	108,853	135,553	5,825	10,795	15,837
30	65 et plus	2,469	5,714	10,804	148	331	714
	Colombie Britannique—						
31	Hommes	215,868	240,448	327,630	189,482	194,214	262,508
32	10–19	28,478	41,927	61,985	41,435	11,662	16,338
33	20–24	30,461	18,154	29,055		16,085	27,235
34	25–64	151,705	169,728	214,534	145,028	160,326	206,511
35	65 et plus	5,224	10,639	22,056	3,019	6,141	12,418
36	Femmes	107,242	179,193	253,995	16,627	25,513	43,768
37	10–19	24,145	40,996	60,184	7,253	5,136	8,269
38	20–24	13,692	17,747	26,742		6,524	12,562
39	25–64	66,012	112,734	151,113	9,191	13,550	22,093
40	65 et plus	3,393	7,716	15,956	183	303	844

TABLEAU 1. Population âgée de 10 ans et plus, populations de travailleurs rémunérés et de salariés, nombre de salariés ayant déclaré leurs gains et gains moyens par salarié ayant déclaré ses gains, par groupe d'âge et par sexe, Canada, 1911 à 1931—fin

Salariés			Salariés ayant déclaré leurs gains			Gains moyens des salariés ayant déclaré leurs gains			N°
1911[1]	1921	1931	1911[1]	1921	1931	1911[1]	1921	1931	
						$	$	$	
91,427	99,756	132,883	70,107	94,476	128,382	706	1,162	929	1
....	10,647	11,191	22,021	9,567	10,710	514	562	315	2
....	13,621	20,212		12,874	19,526		851	550	3
....	73,495	98,122	47,440	70,263	95,018	796	1,304	1,077	4
....	1,993	3,358	646	1,772	3,128	663	1,016	909	5
19,095	28,341	37,856	14,676	26,673	36,565	398	693	559	6
....	7,555	8,655	8,914	7,211	8,278	368	498	276	7
....	8,184	13,453		7,877	13,096		736	509	8
....	12,425	15,534	5,710	11,456	15,001	447	788	758	9
....	177	214	52	129	190	313	1,016	446	10
70,454	82,677	116,157	44,845	76,492	111 099	636	1,030	761	11
....	10,143	10,790	16,146	9,005	10 207	493	532	264	12
....	14,185	21,449		13,126	20,609		780	458	13
....	57,233	81,998	28,507	53,437	78,523	718	1,178	906	14
....	1,116	1,920	192	924	1,760	588	815	701	15
10,229	21,313	29,411	6,299	19,623	27,959	387	663	524	16
....	5,881	6,748	3,898	5,473	6,323	366	474	254	17
....	6,466	11,487		6,155	11,081		759	535	18
....	8,827	10,990	2,379	7,898	10,396	423	717	680	19
....	139	186	22	98	159	295	343	346	20
66,450	84,525	116,005	46,221	79,157	112,481	707	1,143	890	21
....	8,172	8,237	14,586	7,581	7,905	557	603	345	22
....	11,919	18,508		11,292	17,967		845	565	23
....	63,204	86,945	31,412	59,241	84,415	778	1,271	1,012	24
....	1,230	2,315	223	1,043	2,194	726	996	842	25
9,270	18,205	26,416	6,495	16,881	25,462	405	701	599	26
....	4,384	5,370	3,903	4,125	5,155	368	499	329	27
....	5,434	9,837		5,235	9,582		759	582	28
....	8,250	578	2 572	7,432	10,566	462	774	749	29
....	137	174	20	89	159	330	428	412	30
145,342	141,190	198,448	118,439	134,101	188,207	717	1,048	897	31
....	9,989	13,252	27,266	9,345	12,697	611	599	397	32
....	13,714	23,627		13,073	22,571		854	674	33
....	114,324	155,345	90,090	108,897	147,121	750	1,114	980	34
....	3,163	6,224	1,083	2,786	5,818	655	870	714	35
13,532	22,308	36,618	10,115	20,961	35,292	445	676	623	36
....	5,107	7,704	5,101	4,869	7,389	426	492	342	37
....	6,310	11,721		6,096	11,424		724	608	38
....	10,727	16,858	4,954	9,872	16,188	465	570	757	39
....	164	335	60	124	291	250	443	420	40

TABLEAU 2. Population âgée de 5 à 24 ans et pourcentages fréquentant l'école, pour chaque âge, Canada, 1911–1931

Age	1911		1921		1931	
	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école
CANADA—						
5–24 ans	**2,866,524**	**40·24**	**3,471,744**	**49 27**	**4,152,175**	**51 89**
5 "	164,388	14·00	215,572	14·06	222,257	11·29
6 "	160,961	44·54	217,581	51·85	226,086	53·13
7 "	158,492	72·24	212,413	81·94	225,364	86·97
8 "	154,297	82·18	208,083	90·64	228,481	94·45
9 "	143,918	85·85	194,045	93·12	228,856	96·15
6– 9 "	*617,668*	*70·68*	*832,122*	*78·86*	*908,787*	*82·74*
10 "	148,243	86·29	194,229	94·09	231,834	97·09
11 "	135,112	86·96	179,487	94 31	218,283	97·18
12 "	140,964	83·98	187,773	92·74	211,696	96·12
13 "	134,468	77·81	175,043	88·07	203,240	92·77
14 "	140,776	63·33	175,773	73·39	207,594	83 33
10–14 "	*699,563*	*79·70*	*912,305*	*88·71*	*1,072,647*	*93·44*
15 "	135,187	42·38	163,871	51·29	204,906	66·67
16 "	137,119	24·79	168,439	32·63	215,532	45·98
17 "	133,894	14·10	159,925	19·59	210,297	28·49
18 "	141,238	7·72	161,860	11·23	210,667	16·62
19 "	132,160	4·53	146,998	6·86	196,961	9·63
15–19 "	*679,598*	*18·69*	*801,093*	*24·79*	*1,038,363*	*33·67*
20–24 "	705,307	1 33	710,652	2 27	910,121	2·83
Ile du Prince-Edouard—						
5–24 ans	**39,349**	**44 84**	**34,833**	**48 94**	**34,929**	**52·11**
5 "	1,955	10·69	2,013	12 22	1,883	9·61
6 "	2,111	39·65	1,959	44 92	1,891	53·94
7 "	2,041	70·90	1,968	76 58	1,864	84·82
8 "	2,074	83·41	1,937	88 69	1,968	95·07
9 "	1,983	88·75	1,869	92 88	1,954	97 03
6– 9 "	*8,209*	*70·34*	*7,733*	*75·53*	*7,677*	*82·95*
10 "	2,142	90·94	1,892	93·87	1,908	97·80
11 "	2,048	92·29	1,783	94·05	1,914	97·60
12 "	2,083	89·77	1,925	92·88	1,944	96·40
13 "	2,048	86·47	1,844	88 34	1,796	94·77
14 "	2,197	74·69	1,951	78 22	1,843	83 88
10–14 "	*10,518*	*86·71*	*9,395*	*89·37*	*9,405*	*94·16*
15 "	2,126	57·38	1,770	58 81	1,764	62·07
16 "	2,272	29·62	1,859	39·32	1,786	39 53
17 "	2,192	15·60	1,791	20·16	1,858	23·04
18 "	2,111	6·35	1,694	10 15	1,811	12 31
19 "	1,880	3·72	1,596	6·70	1,685	8·43
15–19 "	*10,581*	*23·05*	*8,710*	*27·69*	*8,904*	*29·13*
20–24 "	8,086	1·27	7,032	2·49	7,060	2·86
Nouvelle-Ecosse—						
5–24 ans	**201,059**	**44·53**	**212,771**	**49 04**	**210,244**	**54·59**
5 "	11,559	15 76	12,096	14 49	11,266	19 71
6 "	11,491	48·54	12 091	48 61	11,425	62 05
7 "	11,328	74 78	12 186	76 75	11,293	85·82
8 "	10,961	83 91	12 022	87 51	11,461	93·74
9 "	10,332	87 46	11,471	90·77	11,741	96 24
6– 9 "	*44,112*	*73·18*	*47,770*	*75 70*	*45,920*	*84·55*
10 "	10,765	88·64	11,856	92 32	12,045	97·15
11 "	9,904	89·43	10,950	93 24	11,563	97·35
12 "	10,445	86·82	11,792	91 53	11,404	96·77
13 "	9,963	82·11	11,196	88 49	10.598	94·65
14 "	10,669	70 78	11,471	78 44	10,928	86·91
10–14 "	*51,746*	*83·48*	*57,265*	*88·80*	*56,538*	*94·67*
15 "	10,114	51·74	10,413	59 31	19,543	71 75
16 "	10,492	30·99	11,183	37·25	11,002	48·75
17 "	10,010	16·68	10,496	21·58	10,979	30·29
18 "	10,127	9·50	10,436	12·23	10,837	16·62
19 "	9,380	5 48	9,331	7·09	9,938	9·08

TABLEAU 2. Population âgée de 5 à 24 ans et pourcentages fréquentant l'école, pour chaque âge, Canada, 1911–1931—suite

Age	1911		1921		1931	
	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école
Nouvelle-Ecosse—fin						
15–19 ans	*50,123*	*23·20*	*51,859*	*28·05*	*53,299*	*35·57*
20–24 "	43,519	1·39	43,781	2·36	43,221	2·89
Nouveau-Brunswick— 5–24 ans	**146,975**	**42 67**	**162,067**	**45·62**	**174,368**	**51·06**
5 "	8,474	6·73	9,608	6·68	9,957	4·36
6 "	8,424	35·66	9,640	38·17	10,113	44·31
7 "	8,377	65·99	9,471	72·40	9,806	83·81
8 "	8,301	80·10	9,435	83·97	10,239	91·85
9 "	7,671	84·88	8,799	88·24	10,202	94·23
6– 9 "	*32,773*	*66·19*	*37,345*	*70·22*	*40,360*	*78·59*
10 "	7,986	87·01	8,989	89·59	10,147	95·75
11 "	7,485	87·51	8,626	89·64	9,531	95·51
12 "	7,643	85·58	9,064	88·50	9,283	94·55
13 "	7,379	81·39	8,566	83·38	8,999	89·68
14 "	7,746	69·27	8,531	70·62	8,848	77·51
10–14 "	*38,239*	*82·15*	*43,776*	*84·46*	*46,808*	*90·85*
15 "	7,417	52·96	7,882	52·47	8,688	60·62
16 "	7,583	30·99	8,218	33·16	8,822	42·61
17 "	7,322	18·12	7,725	18·90	8,769	27·11
18 "	7,527	9·11	8,049	9·67	8,548	15·63
19 "	6,705	4·94	7,128	6·00	8,022	8·70
15–19 "	*36,554*	*23·59*	*39,002*	*24·43*	*42,849*	*31·36*
20–24 "	30,935	1·35	32,336	1·74	34,394	2·68
Québec— 5–24 ans	**862,172**	**42·68**	**1,026,817**	**47·75**	**1,236,626**	**47·53**
5 "	54,120	18·78	63,164	18·23	71,851	10·07
6 "	52,735	49·52	62,421	54·97	71,861	47·32
7 "	52,175	76·32	62,280	83·19	70,551	84·06
8 "	50,551	86·63	61,504	91·82	70,397	93·74
9 "	47,478	90·05	57,422	94·10	69,183	95·49
6– 9 "	*202,939*	*75·13*	*243,627*	*80·71*	*281,992*	*79·92*
10 "	47,525	90·20	57,739	94·86	67,785	96·52
11 "	43,178	89·62	54,437	94·20	63,691	96·40
12 "	44,964	84·58	55,955	90·76	61,957	93·71
13 "	43,370	73·56	53,102	81·03	61,525	85·53
14 "	43,310	54·53	53,378	60·71	60,851	67·73
10–14 "	*222,347*	*78·76*	*274,611*	*84·58*	*315,809*	*88·26*
15 "	42,069	31·28	50,615	39·44	59,537	48·77
16 "	41,466	17·57	51,237	24·66	61,681	32·17
17 "	39,878	10·46	48,891	15·03	60,308	19·72
18 "	40,258	5·45	48,321	8·10	61,425	10·69
19 "	36,694	3·23	43,934	4·86	56,907	6·04
15–19 "	*200,365*	*13·97*	*242,998*	*18·93*	*299,858*	*23·60*
20–24 "	182,401	1·22	202,417	1·91	267,116	2·11
Ontario— 5–24 ans	**963,367**	**41 84**	**1,077,066**	**50·26**	**1,261,268**	**54·40**
5 "	50,085	15 00	62,845	18 40	64,577	18·16
6 "	49,477	49·83	63,571	59·94	66,393	64·67
7 "	49,416	78·55	62,327	85·99	66,906	90·86
8 "	48,836	86·79	61,420	92·85	67,679	95·84
9 "	45,988	89·37	57,458	94·65	67,387	97·25
6– 9 "	*193,717*	*75·86*	*244,776*	*82·98*	*268,365*	*87·24*
10 "	48,076	89·75	57,962	95·48	69,825	97·97
11 "	44,600	90·05	54,163	95·73	65,240	98·22
12 "	46,743	88·27	57,008	95·31	62,554	97·71
13 "	45,197	83·56	53,152	92·93	59,053	96·72
14 "	48,848	68·38	53,267	78·70	61,585	90·40
10–14 "	*233,464*	*83·84*	*275,552*	*91·76*	*318,257*	*96·27*

TABLEAU 2. Population âgée de 5 à 24 ans et pourcentages fréquentant l'école, pour chaque âge, Canada, 1911-1931—suite

Age	1911		1921		1931	
	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école
Ontario—fin						
15 ans	46,996	45·75	50,794	53 79	61,236	77·04
16 "	48,230	26 58	53,051	33·80	66,301	53·34
17 "	47,440	15·07	50,836	20·98	64,744	31·84
18 "	49,706	9·08	52,298	13·06	65,052	19·57
19 "	47,479	5·67	47,452	8·59	61,555	11·88
15-19 "	*239,851*	*20 29*	*254,431*	*26 27*	*318,888*	*38·64*
20-24 "	246,250	1·70	239,462	2 92	291,181	3·65
Manitoba—						
5-24 ans	**187,986**	**36·54**	**248,545**	**50·87**	**293,615**	**52·60**
5 "	11,233	7·45	16,461	6·62	14,255	6·20
6 "	11,065	34·07	17,141	48·29	14,787	54·32
7 "	10,373	62·78	16,163	79·98	15,067	87·88
8 "	9,803	73 63	15,838	89·63	15,816	94·57
9 "	8,973	78·86	14,598	92·75	15,809	96·43
6- 9 "	*40,214*	*61·11*	*63,740*	*76·78*	*61,479*	*83·73*
10 "	9,427	78·26	14,403	94·27	16,285	96·99
11 "	8,299	81·62	12,919	94·90	15,142	97·27
12 "	8,807	78·88	13,590	93·80	15,328	96·94
13 "	8,274	76·58	12,549	91·43	14,375	95·82
14 "	8,596	66·48	12,547	79·48	15,357	87·32
10-14 "	*43,403*	*76·38*	*66,008*	*90·94*	*76,487*	*94·87*
15 "	8,420	48·85	11,234	58·55	15,197	69·81
16 "	8,480	30 61	11,565	37·66	15,907	50·54
17 "	8,467	17·59	10,784	22·15	15,418	31·24
18 "	9,373	9·42	10 991	12 39	15,560	17·87
19 "	8,476	4·98	9,877	7·23	14,953	9·86
15-19 "	*43,216*	*21·99*	*54,451*	*28 28*	*77,035*	*35·98*
20-24 "	49,920	1·27	47,885	2 06	64,359	2 79
Saskatchewan—						
5-24 ans	**194,357**	**30·71**	**307,867**	**49·81**	**404,173**	**53·42**
5 "	12,053	8·35	22,748	9 11	21,594	5·95
6 "	11,417	31·30	22,814	43 86	22,086	44·07
7 "	10,862	53 92	21,399	78 37	22,066	85·33
8 "	10,220	65 65	20,486	88 72	22,259	94·62
9 "	9,194	71 45	19,003	91·81	23,204	95·94
6- 9 "	*41,693*	*54 47*	*83,702*	*74·55*	*89,615*	*80 22*
10 "	9,563	71·69	18,341	92·80	23,394	96·88
11 "	8,262	74·96	15,838	93 82	22,421	97·09
12 "	8,591	72·33	16,820	92·87	21,985	96·95
13 "	7,636	68·66	14,813	90 62	21,096	96·28
14 "	8,098	57·73	15,342	75 69	21,140	91·99
10-14 "	*42,150*	*69·23*	*81,154*	*89 38*	*110,036*	*95 88*
15 "	7,362	40·33	13,218	51·79	20,780	68·59
16 "	7,591	23·75	13,351	32·89	21,343	45 05
17 "	7,565	11 80	12,480	18·88	20,614	28·99
18 "	9,218	5·90	12,592	10·17	19,841	17·82
19 "	8,922	2·60	11,641	5·70	18,455	10·70
15-19 "	*40,658*	*1·58*	*63,282*	*24·55*	*101,033*	*34 99*
20-24 "	57,803	0·60	56,981	1 40	81,895	2·31
Alberta—						
5-24 ans	**145,073**	**30·23**	**228,484**	**50·15**	**299,837**	**53·87**
5 "	8,622	6·66	16,036	5·63	15,743	3·24
6 "	8,300	26·95	16,440	38 38	16,105	39·30
7 "	8,032	51·46	15,561	77·04	16,020	86·06
8 "	7,620	61 05	14,457	87·88	16,497	94·01
9 "	6,936	65·22	13,336	90·80	16,739	95·73
6- 9 "	*30,888*	*50·33*	*59,794*	*72·10*	*65,361*	*79·02*
10 "	7,232	67·52	13,273	92·37	17,216	97·07
11 "	6,296	69·14	11,661	93·05	16,321	97·30

TABLEAU 2. Population âgée de 5 à 24 ans et pourcentages fréquentant l'école, pour chaque âge, Canada, 1911-1931—fin

Age	1911		1921		1931	
	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école	Nombre de chaque âge	Pourcentage à l'école
Alberta—fin						
12 ans	6,599	68·01	12,227	92·70	15,807	97·46
13 "	5,959	65·83	11,379	91·34	14,906	96·81
14 "	6,254	57·10	10,711	86·85	15,234	94·00
10-14 "	*32,340*	*65·61*	*59,251*	*91·38*	*79,484*	*96·56*
15 "	5,817	46·47	10,179	66·91	15,066	77·23
16 "	5,980	27·99	10,130	43·78	15,688	54·85
17 "	5,743	16·40	9,505	25·04	15,007	37·26
18 "	6,900	7·38	9,827	13·32	14,748	22·42
19 "	6,543	4·10	9,018	7·71	13,642	12·23
15-19 "	*30,983*	*19·68*	*48,659*	*32·12*	*74,151*	*41·55*
20-24 "	42,240	1·01	44,744	1·80	65,098	2·76
Colombie Britannique— 5-24 ans	**126,186**	**31·99**	**173,060**	**51·56**	**237,115**	**53·56**
5 "	6,287	5·01	10,601	5·04	11,131	5·42
6 "	5,941	32·45	11,504	46·65	11,425	56·95
7 "	5,888	66·39	11,058	83·62	11,791	89·55
8 "	5,931	75·45	10,984	89·80	12,165	93·74
9 "	5,363	78·86	10,089	91·99	12,637	95·81
6- 9 "	*23,123*	*62·89*	*43,635*	*77·37*	*48,018*	*84·50*
10 "	5,527	78·72	9,774	92·20	13,229	96·76
11 "	5,040	79·54	9,110	93·89	12,460	96·64
12 "	5,089	77·74	9,392	92·95	11,434	96·53
13 "	4,642	75·46	8,442	92·08	10,892	96·30
14 "	5,058	71·45	8,575	84·43	11,808	93·32
10-14 "	*25,356*	*76·64*	*45,293*	*91·20*	*59,823*	*95·93*
15 "	4,866	50·64	7,766	66·71	12,095	82·51
16 "	5,025	30·65	7,837	45·80	13,002	60·09
17 "	5,277	16·88	7,397	28·42	12,600	38·85
18 "	6,018	7·99	7,623	16·33	12,845	21·22
19 "	6,081	4·44	7,007	8·55	11,804	11·51
15-19 "	*27,267*	*20·17*	*37,630*	*33·79*	*62,346*	*42·94*
20-24 "	44,153	0·98	35,901	2·56	55,797	2·96

TABLEAU 3. Inscriptions annuelles dans les écoles publiques du jour, Canada et provinces, 1911 à 1936

Année	Nombre total inscrit									
	Canada [1]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec [4]	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
1911	1,361,205	17,397	102,910	68,951	389,123	518,605	80,848	72,260	61,660	49,451
1912	–	17,078	103,984	69,199	400,036	527,570	–	81,896	70,414	50,170
1913	1,470,844	17,555	105,269	69,663	411,784	544,138	83,679	101,463	79,909	57,384
1914	1,555,632	19,069	106,351	70,622	436,895	563,889	93,954	113,985	89,910	61,957
1915	1,603,032	18,402	107,768	72,013	448,087	571,387	100,963	122,862	97,286	64,264
1916	1,626,144	18,362	109,189	73,007	464,853	563,727	103,796	129,439	99,201	64,570
1917	1,650,600	18,190	109,032	71,981	463,808	565,539	106,588	142,617	107,727	65,118
1918	1,674,943	17,861	108,097	71,782	467,933	569,394	109,925	151,326	111,209	67,516
1919	1,750,395	17,587	106,982	71,029	492,829	589,514	114,662	164,219	121,567	72,006
1920	1,826,571	17,354	108,096	72,988	504,914	609,849	123,452	174,925	135,750	79,243
1921	1,880,805	17,510	109,483	73,771	518,410	637,467	129,015	184,871	124,328 [2]	85,950
1922	1,964,854	18,323	114,229	77,852	536,938	661,880	136,876	183,935	142,902	91,919
1923	2,009,125	17,742	114,458	78,887	643,559	677,106	142,369	194,313	145,803	94,888
1924	2,029,274	17,281	111,594	79,452	547,880	682,906	144,491	204,154	145,312	96,204
1925	2,054,588	17,427	112,352	80,360	555,721	692,653	145,834	206,595	145,692	97,954
1926	2,085,473	17,324	112,391	81,330	559,198	703,614	148,279	213,404	148,245	101,6cS
1927	2,119,634	17,210	112,556	81,916	563,704	720,625	148,763	218,560	151,292	105,008
1928	2,153,628	17,214	112,898	83,271	571,135	731,258	150,883	223,049	155,741	108,179
1929	2,184,570	17,180	113,309	84,370	582,661	738,477	150,517	227,263	161,235	109,558
1930	2,220,359	17,277	113,860	87,308	589,286	756,812	151,846	228,434	164,519	111,017
1931	2,264,106	17,506	115,511	88,836	606,120	772,388	153,553	230,492	165,786	113,914
1932	2,285,925	17,846	116,041	89,755	618,597	778,972	151,927	229,193	167,675	115,919
1933	2,287,171	18,247	117,238	90,888	624,045	774,868	150,070	226,007	168,992	116,816
1934	[3]	18,358	117,839	92,708	632,266	[3]	147,253	224,543	168,924	115,792
1935	2,242,351	18,247	116,798	92,288	638,885	724,870	144,741	221,335	167,954	117,233
1936		18,183	116,888	92,956		673,706	142,482	217,247	167,193	116,722

[1]Neuf provinces seulement.
[2]Six mois seulement.
[3]A partir de 1935 l'inscription dans les écoles primaires de l'Ontario couvre l'année scolaire, éliminant ainsi quelque quarante mille enfants qui avaient l'habitude d'être comptés deux fois lorsque l'incription couvrait l'année civile.
[4]Dans ce tableau, les chiffres du Québec comprennent les écoles privées et indépendantes. Il n'en est pas ainsi des chiffres pour les autres provinces.

TABLEAU 4. Fréquentation annuelle moyenne par jour dans les écoles publiques, Canada et provinces, 1911 à 1936

Année	Fréquentation quotidienne moyenne									
	Canada [1]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec [2]	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
1911	870,532	10,511	61,250	42,791	301,678	305,648	45,303	38,278	32,556	32,517
1912	–	10,916	63,640	43,686	314,520	323,358	–	49,329	39,226	37,384
1913	978,862	11,003	65,686	44.375	324,447	340,223	48,163	56.005	45,888	43,072
1914	1,051,938	11,170	66,599	44,534	344,657	357,519	58,778	65.009	54.582	49,090
1915	1,112,769	11,694	70,361	47,889	360,897	367,959	68,250	72.113	61.112	52,494
1916	1,118,522	11,347	69,227	48,069	373,754	366,891	66,561	71,522	60.271	50,880
1917	1,143,212	11,319	70,118	46,860	367,868	371,129	69,209	88,758	65,374	52,577
1918	1,161,919	11,334	67,923	46,515	369,426	382,506	69,968	91,010	68,489	54,748
1919	1,187,191	10,908	65,906	45,797	370,710	391,539	72,072	98,791	74,776	56,692
1920	1,234,092	10,991	66,442	46,950	379,319	398,264	88,563	101,355	82,417	59,791
1921	1,349,256	11,446	78,238	49,714	401,655	450,656	86,137	113,412	89,401	68,597
1922	1,435,990	12,338	79,410	51,668	426,466	475,591	95,433	119,041	100,515	75,528
1923	1,468,633	11,763	83,472	53,745	426,935	482,068	98,787	130,499	103,612	77,752
1924	1,503,338	11,783	79,509	58,366	430,185	496,673	103,775	139,782	104,003	79,262
1925	1,540,420	12,259	80,318	58,397	443,741	508,044	104,312	144,650	105,978	82,721
1926	1,564,840	11,823	80,446	58,731	448,252	512,175	106,809	152,430	108,881	85,293
1927	1,600,407	11,777	81,426	61,070	452,757	528,485	106,793	157,392	112,401	88,306
1928	1,633,320	12,123	82,591	62,206	461,228	535,691	114,270	157,207	116,245	91,760
1929	1,704,665	12,144	84,275	63,312	468,537	583,334	116,766	161,658	120,229	94,410
1930	1,746,451	12,201	86,080	65,726	478,682	692,265	117,037	169,893	129,371	96,196
1931	1,801,955	12,721	87,418	70,856	602,890	597,164	120,703	176,716	134,112	99,375
1932	1,839,823	13,119	89,513	71,423	518,921	606,867	122,843	176,916	136,711	103,510
1933	1,856,907	13,810	93,866	72,204	525,215	613,084	121,190	175,002	137,558	104,978
1934	[3]	13,399	93,294	72,109	542,355	[3]	120,314	175,457	139,155	103,408
1935	1,862,236	13,496	90,565	70,757	539,441	614,249	117,379	175,323	136,202	104,824
1936		13,140	92,279	71,132		600,440	115,671	164,104	132,725	101,873

[1]Neuf provinces seulement.
[2]Dans ce tableau, les chiffres du Québec comprennent les écoles privées et indépendantes. Il n'en est pas ainsi des chiffres des autres provinces.
[3]A partir de 1935, l'inscription dans les écoles primaires de l'Ontario couvrent l'année scolaire tandis qu'elle couvrait autrefois l'année civile. Il n'existe donc pas de chiffres pour 1934.

TABLEAU 5. Soutien des écoles publiques dans les provinces, Canada, 1914 à 1936

NOTE.—Les recettes ci-dessous ne comprennent aucun montant obtenu par emprunts, ou la vente d'obligations ou de débentures, car tous les revenus de ce genre doivent être remboursés ultérieurement à même l'argent prélevé par taxation locale. Sauf pour les Provinces Maritimes, pour lesquelles il n'existe pas de renseignements, la dette obligataire totale des écoles de chaque province est donnée pour chaque année, montrant ainsi l'augmentation ou la diminution netto par année.

Année fiscale finissant en	Subventions du gouvernement [2]	Taxation au sein des unités administratives scolaires	Revenu des commissions scolaires provenant des comtés	Frais de scolarité	Total du revenu courant enregistré	Dette obligataire	Unités administratives opérant les écoles
	$	$	$	$	$	$	nomb.
Ile du Prince-Edouard—							
1914	130,959	64,761	–		195,720		472
1915	143,186	91,258	–		234,444		475
1916	146,825	70,610	–		217,435		474
1917	151,130	72,623	–		223,753		470
1918	145,865	84,273	–		230,138		465
1919	153,459	98,472	–		251,931		463
1920	179,284	131,012	–		310,296		451
1921	206,529	152,431	–		358,960		459
1922	236,012	157,766	–	Inconnus	393,778	Inconnus	471
1923	257,723	202,714	–		460,437		468
1924	241,921	169,949	–		411,870		469
1925	244,645	167,597	–		412,242		469
1926	242,336	171,650	–		413,986		469
1927	243,745	174,165	–		417,910		468
1928	245,479	179,004	–		424,483		467
1929	245,610	187,769	–		433,379		469
1930	249,247	189,669	–		438,916		464
1931	258,905	189,444	–		448,349		469
1932	263,034	218,477	–		481,511		474
1933	264,210	182,812	–		447,022		474
1934	262,351	165,704	–		428,055		475
1935	264,541	223,922	–		488,463		474
1936	265,723	199,172	–		464,895		473
Nouvelle-Ecosse—							
1914	259,332	1,002,967	151,220		1,413,519		1,705
1915	269,059	1,066,892	150,934		1,486,885		1,728
1916	278,439	1,037,302	151,633		1,467,374		1,736
1917	281,714	1,157,907	147,122		1,586,743		1,736
1918	277,920	1,280,965	146,939		1,705,824		1,721
1919	269,566	1,460,577	192,910		1,923,053		1,673
1920	270,612	1,978,243	207,420		2,456,275		1,656
1921	316,383	2,370,712	469,776		3,156,871		1,665
1922	329,452	2,527,377	474,934	Inconnus	3,331,763	Inconnus	1,711
1923	346,305	2,313,460	496,934		3,156,699		1,706
1924	348,109	2,428,832	495,212		3,272,153		1,680
1925	356,859	2,522,255	493,863		3,372,977		1,697
1926	365,219	2,393,155	497,229		3,255,603		1,704
1927	368,579	2,393,125	497,876		3,259,580		1,707
1928	419,920	2,504,390	497,197		3,421,507		1,706
1929	436,757	2,549,461	495,227		3,481,445		1,706
1930	444,926	2,529,293	494,901		3,469,120		1,704
1931	509,462	2,657,780	493,533		3,660,775		1,714
1932	545,393	2,697,691	490,949		3,734,033		1,728
1933	572,570	2,631,324	487,130		3,691,024		1,729
1934	612,690	2,643,568	478,790		3,735,048		1,724
1935	631,233[1]	2,604,137	483,185		3,718,555		1,722
1936	650,606	2,556,905	482,398		3,689,909		1,719
Nouveau-Brunswick—							
1914	206,932	704,476	96,496		1,007,904		1,351
1915	212,835	761,753	97,423		1,072,011		1,393
1916	218,879	844,256	96,141		1,159,276		1,418
1917	218,747	843,357	97,284		1,159,388		1,397
1918	216,613	930,567	97,230		1,244,410		1,397
1919	209,206	1,153,163	99,097		1,461,466		1,307
1920	207,287	1,364,915	96,026		1,668,228		1,313
1921	278,605	1,779,926	146,023		2,204,554		1,291
1922	298,439	2,080,023	195,948	Inconnus	2,574,410	Inconnus	1,339
1923	319,367	2,083,391	204,103		2,606,861		1,368
1924	336,012	2,102,938	213,836		2,652,786		1,393
1925	417,200	2,736,430	211,885		3,365,515		1,434
1926	511,350	2,263,082	213,066		2,987,498		1,459
1927	516,221	2,413,951	212,350		3,142,522		1,458
1928	432,865	2,337,740	212,616		2,983,221		1,463
1929	440,020	2,361,978	214,845		3,016,843		1,535
1930	449,702	2,405,890	212,172		3,067,764		1,481
1931	459,029	2,467,510	210,500		3,137,039		1,483
1932	430,449	2,389,050	214,008		3,033,507		1,481
1933	412,880	2,249,768	219,909		2,882,557	4,577,420	1,421
1934	426,434	1,922,036	220,063		2,568,533	4,966,150	1,476
1935	446,472	1,938,568	222,307		2,607,347	5,042,950	1,498
1936	462,182	1,964,287	223,493		2,649,962	4,961,800	1,518

[1] Les subventions du gouvernement couvrent une période de 14 mois à cause d'un changement dans l'année fiscale.
[2] Y compris contributions aux salaires des instituteurs dans les Provinces Maritimes et, au Nouveau-Brunswick, subventions faites aux écoles par la Commission d'orientation de l'éducation depuis 1921.

TABLEAU 5. Soutien des écoles publiques dans les provinces, Canada, 1914 à 1936—suite

NOTE.—Les recettes ci-dessous ne comprennent aucun montant obtenu par emprunts, ou la vente d'obligations ou de débentures, car tous les revenus de ce genre doivent être remboursés ultérieurement à même l'argent prélevé par taxation locale. Sauf pour les Provinces Maritimes, pour lesquelles il n'existe pas de renseignements, la dette obligataire totale des écoles de chaque province est donnée pour chaque année, montrant ainsi l'augmentation ou la diminution nette par année.

Année fiscale finissant en	Subventions du gouvernement	Taxation au sein des unités administratives scolaires[3]	Revenu des commissions scolaires provenant des comtés	Frais de scolarité[4]	Total du revenu courant enregistré	Dette obligataire	Unités administratives opérant les écoles
	$	$	$	$	$	$	nomb.
Québec—							
1914[6]							
1915	577,635	5,545,914	-	347,923	6,471,472	17,732,581	1,633
1916	587,264	6,016,965	-	365,281	6,969,510	20,570,354	1,657
1917	612,007	6,547,360	-	416,113	7,575,480	24,152,955	1,698
1918	568,947	6,832,846	-	376,097	7,777,890	28,894,971	1,673
1919	547,760	8,671,627	-	405,070	9,624,457	28,768,596	1,676
1920	617,238	9,807,527	-	449,050	10,873,815	34,173,888	1,718
1921	635,078	11,511,825	-	497,682	12,644,585	36,237,523	1,718
1922	624,564	12,666,555	-	520,498	13,811,617	39,179,020	1,746
1923	781,971	13,334,402	-	600,717	14,717,090	46,841,101	1,764
1924	943,650	14,849,315	-	612,311	16,405,276	46,596,560	1,781
1925	987,805	15,529,353	-	636,261	17,153,419	50,060,971	1,792
1926	993,509	15,647,512	-	630,762	17,271,783	50,413,950	1,800
1927	1,077,073	16,237,999	-	549,725	17,864,797	53,203,161	1,808
1928	1,126,324	16,565,637	-	563,616	18,255,577	57,122,017	1,834
1929	1,189,919	17,629,630	-	566,006	19,385,555	58,962,578	1,840
1930	1,467,502	17,613,082	-	566,735	19,647,319	61,604,525	1,828
1931	1,429,033	18,697,183	-	616,735	20,742,951	65,886,105	1,827
1932	1,269,210	18,214,999	-	632,792	20,117,001	71,669,326	1,830
1933	1,487,116	19,027,988	-	595,235	21,110,339	71,446,847	1,843
1934	1,218,936	19,391,697	-	626,744	21,237,377	76,415,272	1,853
1935	1,137,886	19,002,389	-	595,131	20,735,404	82,919,989	1,859
1936	1,316,019	18,575,530	-	656,854	20,548,403	79,556,117	1,800
Ontario—							
1914	1,092,160	15,601,950	428,336	188,202	17,310,648	25,760,262	-
1915	1,105,031	13,635,456	427,542	198,293	15,366,322	27,994,791	-
1916	1,082,562	12,998,793	452,268	189,380	14,723,003	29,618,968	-
1917	1,158,447	13,941,525	436,593	181,005	15,717,570	30,324,383	-
1918	1,316,289	15,171,982	501,469	215,922	17,205,662	30,696,924	-
1919	1,698,570	16,508,897	498,023	263,894	18,969,384	33,362,213	-
1920	2,414,761	22,051,200	705,124	277,021	25,448,106	40,686,584	-
1921	3,472,667	24,636,792	842,726	217,049	29,169,234	48,863,189	-
1922	4,041,233	27,039,282	1,072,831	134,894	32,288,240	67,413,282	-
1923	4,380,194	28,671,009	1,326,749	156,187	34,534,139	64,268,132	-
1924	4,613,020	30,072,768	1,534,804	105,770	36,326,362	69,891,227	-
1925	4,722,664	30,792,328	1,686,854	114,171	37,316,017	67,920,832	-
1926	4,775,853	30,903,925	1,774,592	151,149	37,605,519	71,061,955	-
1927	4,940,903	32,300,935	1,923,813	143,163	39,308,814	72,388,782	-
1928	5,078,005	34,072,913	2,068,889	392,215	41,612,022	75,088,615	-
1929	5,398,354	36,179,339	2,341,337	357,786	44,276,816	86,353,869	-
1930	5,600,500	39,208,561	2,554,480	314,506	47,678,047	86,551,681	-
1931	6,276,666	39,544,376	3,100,225	430,447	49,351,714	88,781,934	-
1932	6,090,276	37,217,288	2,864,146	Pas de	46,171,710	88,143,815	6,600
1933	5,240,364	35,476,241	2,755,636	relevé	43,472,241	84,722,797	(approx.)
1934	5,010,385	35,386,482	2,631,561		43,028,428	83,068,135	
1935	4,739,116	33,548,155	2,195,651		40,482,922	79,570,591	
Manitoba—							
1914	390,582	2,673,449	-		3,064,031	6,819,013	1,535
1915	468,335	3,047,670	-		3,516,005	8,428,400	1,579
1916	503,774	3,296,667	-		3,800,441	8,688,559	1,606
1917	522,293	3,445,239	-		3,967,53[illegible]	8,986,175	1,659
1918	616,977	3,736,452	-		4,353,429	8,793,018	1,692
1919	589,147	4,200,519	-		4,789,666	8,255,573	1,765
1920	691,981	4,947,186	-		5,639,167	8,480,986	1,785
1921	822,186	6,922,864	-	Inconnus	7,745,050	10,483,085	1,816
1922	1,058,292	7,991,517	-		8,049,809	13,325,873	1,792
1923	1,011,048	8,173,986	-		9,185,034	13,496,839	1,763
1924	1,096,010	7,468,737	-		8,564,747	13,687,574	1,851
1925	1,143,405	7,450,022	-		8,593,427	14,554,755	1,831
1926	1,091,151	7,302,044	-		8,393,195	14,790,474	1,862
1927	1,110,575	7,365,798	-		8,476,373	14,730,128	1,868
1928	1,191,924	7,555,561	-		8,747,485	15,104,675	1,885
1929	1,208,809	7,611,029	-		8,819,838	15,257,885	1,892
1930	1,285,898	7,821,988	-		9,107,886	15,097,103	1,929
1931	1,310,587	7,675,879	-		8,986,466	15,006,997	1,938
1932	1,299,625	6,834,536	-		8,134,161	15,854,034	1,944
1933	1,207,836	6,029,404	-		7,237,240	15,611,523	1,943
1934	1,124,876	5,492,877	-		6,617,753	15,579,826	1,966
1935	1,042,824	6,016,858	-		7,059,682	15,457,253	1,948
1936	988,434	5,635,473	-		6,623,907	14,592,013	1,902

[3]Les chiffres de l'Ontario comprennent les subventions faites par le canton pour payer les salaires des instituteurs des écoles publiques rurales. Dans les municipalités rurales du Manitoba environ les trois cinquièmes du soutien des écoles sont uniformisés au moyen du prélèvement d'une taxe scolaire uniforme dans toute la municipalité.

[4]En Ontario, de 1921 à 1930, rien n'est inclus pour les écoles de continuation, et de 1924-27 rien pour les écoles secondaires et les instituts collégiaux.

[6]Les chiffres de 1914 ne sont pas connus.

TABLEAU 5. Soutien des écoles publiques dans les provinces, Canada, 1914 à 1936—fin

NOTE.—Les recettes ci-dessous ne comprennent aucun montant obtenu par emprunts, ou la vente d'obligations ou de débentures, car tous les revenus de ce genre doivent être remboursés ultérieurement à même l'argent prélevé par taxation locale. Sauf pour les Provinces Maritimes, pour lesquelles il n'existe pas de renseignements, la dette obligataire totale des écoles de chaque province est donnée pour chaque année, montrant ainsi l'augmentation ou la diminution nette par année.

Année fiscale finissant en	Subventions du gouvernement	Taxation au sein des unités administratives scolaires	Revenu des commissions scolaires provenant des comtés	Frais de scolarité	Total du revenu courant enregistré	Dette obligataire[6]	Unités administratives opérant les écoles
	$	$	$	$	$	$	nomb.
Saskatchewan—							
1914	920,609	4,589,000	–		5,509,609	6,885,710	3,073
1915	1,050,645	4,121,000	–		5,171,645	7,555,423	3,385
1916	1,046,867	4,839,000	–		5,885,867	8,145,756	3,629
1917	1,187,653	5,107,000	–		6,294,653	7,394,230	3,816
1918	1,253,283	5,796,971	–	Inconnus	7,050,254	8,334,123	3,963
1919	1,339,019	7,385,471	–		8,724,490	8,962,375	4,183
1920	1,337,067	9,149,253	–		10,486,320	9,962,769	4,177
1921	1,491,610	9,973,725	–		11,465,335	10,982,244	4,289
1922	1,971,139	10,485,864	–		12,457,003	11,800,582	4,331
1923	1,834,036	10,510,840	–		12,344,876	12,178,045	4,343
1924	2,074,660	10,430,167	–		12,504,827	11,034,870	4,394
1925	2,129,745	10,460,784	–		12,590,529	12,043,540	4,438
1926	2,265,481	10,696,154	–	150,194	13,111,829	11,933,064	4,525
1927	2,340,536	10,896,918	–	197,246	13,434,700	13,090,426	4,567
1928	2,402,621	11,367,519	–	208,442	13,978,582	13,321,936	4,643
1929	2,826,700	11,542,580	–	228,574	14,597,854	14,113,091	4,704
1930	2,763,903	10,670,745	–	215,294	13,649,942	15,659,373	4,763
1931	2,704,242	8,114,719	–	196,525	11,015,486	15,945,934	4,796
1932	1,919,153	6,870,606	–	142,381	8,932,140	15,726,862	4,880
1933	1,597,240	5,959,179	–	156,891	7,713,310	14,385,153	4,892
1934	1,593,706	5,800,000	–	163,575	7,557,281	14,130,229	4,919
1935	1,613,960	6,075,000	–	156,394	7,845,354	13,526,765	4,923
1936	1,638,417	6,307,000	–	161,487	8,106,904		4,938
Alberta—							
1914	507,682	3,028,775	–	1,169	3,537,626	11,027,378	2,027
1915	540,235	3,733,323	–	7,010	4,280,568	10,887,922	2,138
1916	553,141	3,749,008	–	7,646	4,309,795	10,357,892	2,170
1917	987,170	3,657,511	–	8,637	4,653,318	10,109,278	2,495
1918	625,830	5,132,232	–	14,527	5,772,589	10,039,067	2,766
1919	713,083	5,601,713	–	19,148	6,333,944	10,175,446	2,796
1920	885,524	6,894,401	–	24,810	7,804,735	10,476,486	2,826
1921	1,146,722	7,432,936	–	39,456	8,619,114	11,006,300	2,861
1922	1,241,518	7,475,582	–	48,650	8,765,750	11,430,451	2,995
1923	1,117,023	8,282,650	–	71,613	9,471,286	11,444,180	3,034
1924	1,054,733	8,327,327	–	94,963	9,477,023	11,064,424	3,033
1925	1,084,879	8,197,098	–	105,651	9,387,628	10,894,256	3,041
1926	1,137,638	8,241,715	–	111,777	9,491,130	10,704,634	3,124
1927	1,218,572	8,901,979	–	113,862	10,234,413	10,574,633	3,202
1928	1,321,158	9,279,494	–	126,744	10,727,396	10,950,461	3,242
1929	1,355,962	9,419,440	–	142,296	10,917,698	11,833,631	3,314
1930	1,593,995	8,854,951	–	153,932	10,602,878	12,637,146	3,346
1931	1,511,776	8,931,880	–	155,548	10,599,204	12,026,157	3,395
1932	1,675,229	8,366,781	–	151,586	10,193,596	11,541,291	3,451
1933	1,587,799	7,073,762	–	134,489	8,796,050	11,074,602	3,428
1934	1,444,705	7,988,630	–	118,514	9,551,849	10.466,837	3,449
1935	1,432,085	7,489,823	–	141,340	9,063,248	9,883,239	3,492
1936	1,309,238	7,540,419	–	134,475	9,065,132	9,359,594	3,542
Colombie Britannique—							
1914	1,694,845	2,749,223	–		4,444,068	9,089,389	374
1915	1,416,600	2,309,795	–		3,726,395	9,117,539	410
1916	1,386,162	1,625,028	–		3,011,190	Pas de relevé	419
1917	1,402,560	1,637,539	–		3,040,099	8,918,864	432
1918	1,452,858	1,865,218	–		3,318,076	9,144,904	575
1919	1,546,328	2,437,566	–		3,983,894	9,092,856	582
1920	1,748,419	3,314,246	–		5,062,665	9,687,245	636
1921	2,156,748	4,238,457	–		6,395,205	10,368,144	665
1922	2,290,632	4,691,840	–	Inconnus	6,982,472	10,485,349	716
1923	2,305,064	4,453,323	–		6,758,387	10,967,450	744
1924	2,305,946	5,023,301	–		7,329,247	10,904,262	760
1925	2,371,728	5,105,418	–		7,477,146	11,322,590	759
1926	2,380,668	5,095,420	–		7,476,088	12,101,417	746
1927	2,568,326	5,769,788	–		8,338,114	13,259,740	761
1928	2,692,384	5,728,576	–		8,420,960	14,028,743	788
1929	2,926,762	7,384,075	–		10,310,837	15,813,616	792
1930	2,719,106	6,264,939	–		8,984,045	15,933,508	803
1931	2,856,376	6,226,661	–		8,083,037	15,936,753	811
1932	3,089,566	5,704,260	–		8,793,826	15,592,820	830
1933	2,302,047	6,091,525	–		8,393,572	15,448,396	821
1934	2,053,762	5,601,431	–		7,655,193	15,233,204	827
1935	2,175,619	5,623,115	–		7,798,734	14,922,884	762
1936	2,270,466	5,802,969	–		8,073,435	14,631,839	773

[6] En Saskatchewan la dette obligataire des écoles secondaires n'est pas comprise avant 1922.

COMPOSITION RURALE ET URBAINE DE LA POPULATION CANADIENNE

par

S. A. Cudmore et H. G. Caldwell

AVANT-PROPOS

Préliminaire.—La croissance rapide de la population urbaine comparativement à la population rurale constitue l'une des tendances modernes les plus importantes, fait sur lequel insiste le Statisticien du Dominion dans son rapport administratif sur le Septième Recensement du Canada, 1931. La tendance à l'urbanisation, devenue un problème social et économique pressant, forme la base ou l'arrière-plan de cette monographie sur la composition rurale et urbaine de la population canadienne; les constatations et les conclusions qui y sont résumées se rattachent indirectement, sinon toutes directement, à ce thème principal.

Pour commencer, il a été constaté que les facteurs économiques majeurs sur lesquels repose la densité de la population comprennent d'abord la fertilité du sol, les facilités de transport et les avantages ou désavantages relatifs de la concentration de la production manufacturière et de l'activité commerciale et administrative; en outre, le maintien de la loi et de l'ordre et la multiplication des professions et des occupations spécialisées ont aussi une influence importante, de même que les concepts sociaux et biologiques tels que la fécondité naturelle, l'instinct grégaire de l'homme, les niveaux de vie et le sectionnalisme résultant des différences de races et de religions.

L'urbanisation dans d'autres pays.—Les facteurs déterminant la densité de la population ont été illustrés très brièvement par des exemples empruntés aux temps anciens, au moyen-âge et aux temps modernes, et afin de donner une orientation convenable au sujet qui porte sur la croissance des villes et des cités au Canada, une courte étude a été faite des tendances tant anciennes que plus modernes de la population urbaine en regard de la population rurale, non seulement dans divers pays de la civilisation occidentale, dont particulièrement l'Angleterre, l'Écosse, l'Allemagne et les États-Unis, mais aussi au Japon et aux Indes. Une expansion urbaine s'avère disproportionnée dans tous ces pays, mais matière de temps, les tendances, naturellement, n'ont pas été les mêmes; elles n'ont pas été identiques non plus, en étendue ou en proportion. Bien qu'en raison de la grande variété des méthodes de définir la population rurale et la population urbaine il soit presque impossible d'établir des comparaisons internationales précises entre les tendances urbaines et leurs causes *, l'urbanisation canadienne a évolué apparemment dans une direction s'apparentant plus avec celle des États-Unis qu'avec celle de tout autre pays. Quoi qu'il en soit, la tendance générale moderne vers l'urbanisation a été presque mondiale.

Dans plusieurs pays, l'affluence dans les villes, d'hommes et de femmes en quête d'emploi dans les industries et recherchant certains avantages établis qui n'existaient pas à la campagne, a causé la surpopulation et créé les quartiers miséreux, compromettant ainsi la santé et, de multiples façons, taxant lourdement les fonds publics. L'urbanisme et autres expériences, tant d'État que d'initiative privée, stimulent l'activité sociale et encouragent certaines aménités qui tendent à l'organisation de cités-jardins, en contraste frappant avec les villes sans âme et endormies. Le souci de la santé et de l'économie exigent de toutes parts de telles solutions et même d'autres au malaise des cités surpeuplées. Heureusement toutefois, pour les Canadiens, la congestion urbaine et les maux qu'elle engendre n'ont pas atteint au Canada le stage aigu et menaçant dont se plaignent certains des plus grands pays.

Trois définitions analysées.—Cette étude de l'urbanisation au Canada nécessite le recours à diverses méthodes de mesurer et de définir la population urbaine et la population rurale. Pour une période de quelque deux cents ans avant 1851, elle consiste forcément en une revue tout au plus de la population des premiers établissements et des centres urbains les plus importants. De 1851 à nos jours, la multiplication des cités et villes de 5,000 habitants et plus et la croissance de leur population sont retracées d'un recensement à l'autre. Toutefois, depuis le premier recensement décennal en 1871 jusqu'au septième, en 1931, une distinction définie est établie entre la population rurale et la population urbaine totales, la population urbaine étant définie comme étant le nombre de personnes dans les cités, villes et villages incorporés selon les lois

* Voir deux articles par Henri Bunle, Statisticien à la Direction de la Statistique Générale et de la Documentation, France, dans la *Revue de l'Institut International de Statistique, La Haye: (a) 1937, Livraison 4, La Population Rurale sur l'adoption d'une définition susceptible d'être internationalement adoptée*, pp. 347–57; *(b) 1938, Livraison 2, Rapports et Communications pour la Session de Prague, Rapport de la Commission pour la Définition de la Population Rurale*, pp. 229–34.

des diverses provinces et du Yukon, et la population rurale, comme tout ce qui reste de la population. Cette méthode ordinaire de définir ou de comparer les populations rurale et urbaine, la première des cinq qui seront étudiées, sera utilisée dans tout cet ouvrage à moins d'indication contraire.

La deuxième méthode de définir la population rurale et la population urbaine a nécessité le transport du nombre d'habitants de localités incorporées de moins de 1,000 habitants de la catégorie urbaine à la catégorie rurale; l'établissement d'une ligne de démarcation à 1,000 est une pratique plus ou moins arbitraire, les autorités des États-Unis préférant, pour leurs classifications de recensement, le chiffre considérablement plus élevé de 2,500. La population totale des localités canadiennes organisées de moins de 1,000 habitants en 1931 ne s'élève qu'à 411,000 ou moins de 4 p.c. de la population totale du pays; mais les proportions provinciales, en majeure partie imputables à la grande différence qui existe entre les conditions préalables à l'incorporation en vertu de la législation provinciale, s'échelonnent de 0·53 au Nouveau-Brunswick à 11·26 en Saskatchewan. Bien que la population globale de ces municipalités de moins de 1,000 habitants ne représente pas une très grande proportion de la population totale du Canada, elle a une signification importante dans l'étude des tendances déruralisantes. Tandis que la population urbaine, telle que premièrement définie, augmentait de 33 p.c. de 1911 à 1921 et de 28 p.c. de 1921 à 1931, et que la population rurale augmentait de 12·8 p.c. et de 8·3 p.c. au cours des deux mêmes décennies respectivement, le nombre d'habitants des localités organisées de moins de 1,000 habitants existant en 1931 et qui existaient aussi en 1921, n'augmentait que de 5·9 p.c. environ de 1921 à 1931, tandis que la population de ces localités qui existaient aussi en 1911 n'augmentait que de 7·2 p.c. environ de 1911 à 1921 et d'à peine 2·2 p.c. de 1921 à 1931.

La troisième distinction entre la population rurale et la population urbaine est établie par une simple comparaison entre le nombre de personnes habitant les fermes rurales et le reste de la population, la première classification de ce genre dans le recensement du Dominion, ayant été faite en 1931. La catégorie qui reste, désignée comme celle de personnes n'habitant pas les fermes, comprend (1) les habitants des localités incorporées, dont 33,000 habitaient les fermes urbaines ou les jardins maraîchers en 1931, la plupart dans la province de Québec, et (2), un groupe intermédiaire important d'une mobilité considérable, se composant, en 1931, de 1,581,000 personnes ou plus de 15 p.c. de la population totale, dont la plupart habitaient les quartiers suburbains, les hameaux non incorporés et les villages de police et étaient plutôt engagées dans les opérations forestières, la pêche, le piégeage, la vente et la distribution de marchandises, les services professionnels et autres que dans l'agriculture. L'exode vers la ville de plusieurs milliers de ces ruraux non agricoles a résulté de l'avènement de la production en masse, laquelle a conduit à l'absorption, par les manufactures et les bureaux urbains, de nombreux ouvriers et artisans ruraux et autres jeunes hommes et jeunes femmes venant de la ferme ou du village.

Méthodes additionnelles recommandées.—Les trois premières définitions prêtent à certaines objections dont certaines sont déjà soupçonnées. En conséquence, deux autres méthodes de classifier la population rurale et la population urbaine sont recommandées pour fins d'expérimentation et dont il faudra peut-être tenir compte dans la tabulation des données des recensements futurs. Dans un aperçu recoupé de la composition rurale et urbaine de la population, l'une ou l'autre de ces deux définitions serait supérieure aux trois premières, mais la quantité limitée de données existantes rendrait impossibles les comparaisons historiques sur de longues périodes.

L'une de ces méthodes recommandées, la quatrième de cette série de définitions, repose sur l'hypothèse que, certaines villes et cités de dimensions modérées ressemblant plutôt à des agglomérations rurales qu'urbaines, tandis que d'autres groupements plus petits étant typiquement urbains, "il est préférable de définir la société rurale typologiquement que statistiquement".* Le procédé exige donc une classification semi-typologique ou analyse de la population de chaque agglomération, grande ou petite, incorporée ou non incorporée, si l'on veut établir qu'elle est ou non de caractère ou de type rural ou urbain de façon "prépondérante", la majorité "prépondérante" devant se situer entre 65 p.c. et 75 p.c.

En vertu de l'autre définition recommandée, la cinquième, les urbains comprendraient, en plus des habitants des localités incorporées, la population de tous les centres ruraux ou partiellement ruraux très populeux, comme les townships et les municipalités de district, les paroisses, les

* Voir l'article sur la "Société Rurale" dans l'Encyclopédie des Sciences sociales, vol. 13, pp. 469-71, particulièrement à la page 469, par le professeur Carle C. Zimmerman, faculté de Sociologie, Université d'Harvard.

villages de police et les hameaux, qui sont des satellites ou qui, dans une bonne mesure, dépendent économiquement des centres urbains voisins, même si ceux-ci ne sont pas suffisamment populeux pour être désignés comme des 'plus grandes' cités. Les difficultés que présente l'usage de cette méthode comprennent la démarcation des frontières et limites, la question de la distance maximum devant être acceptée entre la ville ou la cité proprement dite et son groupement satellite ou dépendant, et le degré nécessaire de dépendance économique de ce groupement par rapport à son unité centrale ou parente. L'expansion énorme des 'grandes' villes au Canada et de Londres, en Angleterre, de même que des "districts métropolitains" comme on les appelle aux États-Unis, est résumée dans les paragraphes qui suivent sur la croissance de la population urbaine.

Croissance, 1665-1851.—La croissance de la population rurale et de la population urbaine du Canada est étudiée dans deux époques définies: (1) du premier recensement de la Nouvelle-France en 1665–6 à 1851 et (2) de 1851 à 1931. En 1666, les établissements qui devinrent les cités de Québec, Trois-Rivières et Montréal n'avaient une population globale que de 1,627 âmes, ou un peu plus de la moitié de la population totale de la colonie. Mais, l'élément rural fut bientôt augmenté par la colonisation avec le résultat que, pendant la majeure partie de la première période, la population urbaine ne représenta qu'une proportion relativement peu importante de la population totale du Canada et des Provinces Maritimes, deux parties du pays, qui, au point de vue économique, se suffisaient passablement à elles-mêmes; les quelques cités étaient surtout des centres de distribution ou de traite.

Le milieu du dix-neuvième siècle est une période de transition dans l'histoire du Canada. Jusqu'à cette époque, les eaux navigables étaient les principaux moyens de transport; ces moyens, lents dans leur mieux et fermés durant plusieurs mois de l'année à cause du climat, n'étaient pas de nature à favoriser l'établissement de centres manufacturiers urbains. Néanmoins, ils transportèrent plusieurs milliers de colons vers le Haut-Canada, dont la population au recensement de 1851–2 dépassait pour la première fois celle du Bas-Canada. Le recensement de 1851 marque en outre les débuts des recensements décennaux réguliers du pays. L'augmentation de la production manufacturière et une croissance beaucoup plus grande de la population urbaine furent stimulées par (1) les lois tarifaires de 1858–9, d'un caractère nettement protectionniste, et (2) la vulgarisation des chemins de fer qui date de l'octroi d'une charte au Grand-Tronc en 1852. De là, la division de l'étude historique en 1851.

Croissance, 1851-1931.—On peut dire qu'au recensement de 1871, le premier après la Confédération, le Canada urbain se borne encore aux rives du lac Huron, bien que la ville éloignée de Victoria ait déjà une population de 3,270. Toutefois, lors du deuxième recensement décennal, l'Ouest commençe déjà à avoir des agglomérations de 5,000 habitants et plus, Victoria dépassant les 5,900 et Winnipeg croissant comme un champignon et passant de 241 habitants en 1870 à près de 8,000 en 1881. Vancouver, petit hameau en 1886, atteint en 1891 une population de 13,700, laquelle fait plus que doubler, avec 29,000, en 1901. Ce dernier chiffre est quadruplé au cours de la décennie suivante. Calgary et Edmonton se multiplient dix fois environ de 1901 à 1911 et Regina bondit de 2,000 environ à plus de 30,000 au cours de ces dix années. De même, les villes du Nord ontarien grandissent rapidement, mais ce n'est qu'au recensement de 1901 que l'une d'elles, Sault-Ste-Marie, passe dans le groupe des localités de 5,000 habitants ou plus; Fort William, Port Arthur et North Bay y entrent au recensement de 1911 et Sudbury, lors de celui de 1921.

La population urbaine totale du Dominion, telle qu'ordinairement définie, saute de 722,343 en 1871 à 5,572,058 en 1931, ou 7·7 fois le premier chiffre, tandis que la population rurale n'augmente que de 2,966,914 à 4,804,728 ou 1·6 fois seulement. La plus forte augmentation numérique de la population tant rurale qu'urbaine, en toute décennie entre les recensements de 1871 et 1931, se produit de 1901–11, dépassant alors celle des trois décennies précédentes réunies. Tandis qu'en 1901 les urbains représentent près 2·8 fois leur nombre de 1871, leur proportion en 1911 se hisse à plus de 4·3. L'augmentation proportionnelle de la population urbaine par rapport à la population totale, de 37·5 en 1901 à 45·4 en 1911, est plus grande qu'en toute autre décennie entre les recensements de 1871 et 1931, années où les pourcentages sont de 19·6 et 53·7 respectivement.

De 1901 à 1931, le nombre d'habitants dans les centres urbains augmente de 177 p.c., tandis que celui des centres ruraux n'augmente que de 43 p.c. En outre, 80 p.c. de cette augmentation rurale est attribuable à l'expansion des Provinces des Prairies, près de 15 p.c. au développement

de la Colombie Britannique et le reste, d'environ 5 p.c., à une augmentation rurale nette dans les cinq autres provinces. La Nouvelle-Écosse et l'Ile du Prince-Edouard, toutefois, accusent une augmentation relativement considérable de leur population rurale non seulement aux quatre recensements de 1901 à 1931, mais aussi à celui de 1891; la province d'Ontario, qui accusait une augmentation rurale nette entre les recensements de 1901 et 1931, accuse des diminutions sensibles à ceux de 1891, 1901 et 1911, et malgré l'augmentation modérée de 1921 et l'augmentation sensible de 1931, ses ruraux en cette dernière année sont de 15,383 en deçà du maximum de l'année de recensement 1881.

'Grandes' villes et agglomérations satellites.—Un élément très important de l'urbanisation canadienne, surtout depuis l'avènement du vingtième siècle, est la croissance énorme des régions suburbaines ou satellites, situées à proximité ou voisines, non seulement des plus grandes cités, mais aussi des plus petites et des plus grandes villes. Aux États-Unis, les régions rurales satellites des plus grandes cités ont crû de 54 p.c. de 1920 à 1930, ce qui constitue une augmentation plus grande que dans toute autre partie de la population et de presque 2·5 fois aussi grande que celle des cités elle-mêmes. * Une estimation approximative de l'augmentation de la population des régions rurales satellites des dix 'grandes' villes du Canada, de 1921 à 1931, donne une proportion quelque peu plus élevée que celle de 54 p.c. ci-dessus mentionnée pour les États-Unis.

La plus grande de ces dix 'grandes' villes est naturellement Montréal, avec une population en 1931, de plus d'un million ou environ 180,000 habitants de plus que la ville proprement dite. La population de la ville de Toronto est d'environ 180,000 âmes de moins que celle du 'Grand-Toronto', bien que la population globale du 'Grand-Toronto' ne dépasse les 800,000 que de quelques milliers d'habitants. L'excédent dans les cas du 'Grand-Winnipeg' et du 'Grand-Vancouver' est de 60,000 à 65,000; du 'Grand-Ottawa' et du 'Grand-Windsor', de 45,000 à 50,000; du 'Grand-Québec,' de 36,000; du 'Grand-Halifax', de 15,000 et du 'Grand-Hamilton' et du 'Grand-Saint John', d'à peine plus de 8,000.

Cartes, graphiques et tableaux.—Des cartes de ces dix 'grandes' villes du Canada avec leurs agglomérations satellites constituantes en 1931, de même que les données relatives des populations, sont montrées dans le graphique C, tandis que les tendanees de la population dans divers districts de ou des environs de Londres, en Angleterre, à chacun des recensements depuis 1801, sont exposées dans le graphique A. Le tableau 1 et le graphique B montrent le pourcentage de la population dans les localités de 8,000 habitants ou plus à chacun des recensements décennaux aux États-Unis depuis 1790. Les tendances de la population rurale, urbaine ou totale à chacun des recensements décennaux au Canada depuis 1871 sont illustrées dans les graphiques D à G, lesquels sont basés sur les données des tableaux 2 et 3. La deuxième et la troisième méthodes de définir la population rurale et la population urbaine sont appliquées aux données de 1931, la deuxième, comme on l'a déjà dit, plaçant la ligne de démarcation aux localités incorporées de 1,000 habitants et la troisième, établissant une distinction entre la population rurale agricole et la population rurale non agricole; les résultats des deux analyses sont donnés dans les tableaux 4 et 5 et dans les graphiques H et I respectivement. Les graphiques J à R, de même que les tableaux 6 à 32 portent sur divers attributs de la population canadienne, notamment en ce qui concerne leur distribution rurale et urbaine.

Ralentissement de la tendance déruralisante.—En définitive, est-il probable en ce qui concerne l'avenir que la tendance déruralisante persiste? Naturellement, on ne peut apporter à cette question une réponse définie, mais certaines conditions semblent laisser voir que cette tendance ralentira. D'abord, la proportion de la population urbaine par rapport à la population totale était de 19·6 au recensement de 1871 et de 45·5 à celui de 1911. Au cours de cette période de quarante ans, l'augmentation moyenne absolue par décennie est de 6·5 points et les chiffres de chaque décennie se rapprochent passablement de cette moyenne, excepté en 1901–11 alors que celle-ci est de 7·9 points ou la plus haute atteinte entre deux recensements consécutifs quelconques depuis la Confédération. En 1911–21 et en 1921–31, les augmentations ont été respectivement de 4·1 et 4·3 seulement. Le taux de la tendance déruralisante avait donc déjà commencé à décliner dans les deux décennies de 1911 à 1931.

* Voir l'article sur la "Croissance de la population et la demande de logement" dans Les Annales de l'Académie américaine des Sciences Politiques et Sociales, mars, 1937, pp. 131–7, en particulier page 135, par Warren S. Thompson, directeur, Scripps Foundation for Research in Population Problems.

Ensuite, lors du recensement des Provinces des Prairies en 1936, l'augmentation de la population totale tant au Manitoba qu'en Saskatchewan est imputable entièrement à la croissance de la population rurale, la population urbaine diminuant réellement. Dans l'Alberta, l'augmentation rurale est d'environ cinq fois plus grande que l'augmentation urbaine. Même s'il était possible d'établir que le même revirement s'est produit entre 1931 et 1936 dans les autres provinces, on ne pourrait encore prétendre justement que la tendance urbanisante au Canada a pris fin. Par ailleurs, cependant, ces chiffres de l'Ouest sont de nature à raffermir l'opinion que, tout au moins, des éléments contraires tendent à abaisser le taux d'urbanisation.

Freins à l'urbanisation.—L'un des freins les plus significatifs à la migration vers les villes est la situation économique peu favorable qui sévit à des degrés divers d'intensité depuis 1930. Les dépressions commerciales cycliques ont déterminé les vastes contractions industrielles et le chômage. Les urbains sans travail ont repris le chemin de la campagne pour rentrer sous leurs anciens toits ou vivre avec des parents sur la terre. D'autres, y compris les jeunes gens, pour qui les perspectives ne sont pas très brillantes depuis plusieurs années, quittent les cités et les villes pour chercher de l'emploi dans des occupations comme l'agriculture, les opérations forestières, les mines, la pêche, la chasse et la construction des routes. Même si les conditions industrielles cycliques s'améliorent dans les localités urbaines, la crainte d'avoir de nouveau à souffrir d'expériences semblables à celles qui ont marqué les dernières crises les empêchera de reprendre le chemin de la manufacture urbaine ou du bureau. Un autre frein, d'importance encore plus grande peut-être, est le déplacement plus permanent des ouvriers résultant du chômage technologique et du développement de la mécanisation.

La fécondité différentielle est un autre élément qu'il ne faut pas ignorer. Si toute migration entre les centres ruraux et les centres urbains devait cesser, les ruraux reprendrait bientôt leur majorité parce que le taux standardisé de la natalité est considérablement plus élevé à la campagne qu'à la ville. Il est reconnu généralement que les taux de fécondité sont plus élevés dans les petites villes et les districts ruraux que dans les cités et les grandes villes.* Au Canada, par exemple, en 1931 le taux standardisé des naissances dans toutes les parties rurales, y compris les villages et les autres localités incorporées de 5,000 âmes et moins, était en moyenne de 27·5 par 1,000 habitants, tandis que le taux était de 23·1 seulement pour l'ensemble du Dominion, de 17·7 pour les cités de 40,000 à 100,000 âmes et de 17·1 pour les grandes cités.

Résumés et autres recherches.—La natalité et les attributs connexes de la population tels que l'état conjugal, le sexe et leurs nombreuses ramifications rurales-urbaines, ne sont peut-être pas des sujets moins intéressants que d'autres étudiés ici, notamment l'origine raciale et le pays de naissance. Les conclusions et constatations sur tous les sujets sont peut-être étendues, mais elles ne sont pas complètes. Certaines des constatations avec nécessairement ce qu'elles supposent ont déjà été mentionnées, tandis que d'autres sont esquissées dans les résumés des divers chapitres. Toutefois, la fin de la monographie n'est pas la fin de l'investigation, la monographie étant plutôt un premier abord de celle-ci. Les problèmes ruraux-urbains fondamentaux ont été présentés et analysés de façon à indiquer aux chercheurs intéressés à des aspects plus détaillés de l'urbanisation plusieurs moyens de poursuivre cette étude.

* Voir (a) Le Recensement de l'Angleterre et du Pays de Galles, 1911, Vol. XIII, Partie II, *Fécondité du Mariage*, tableau LIII, p. cxxii.
(b) *Etudes sur la fécondité différentielle en Suède*, par K. A. Edin et E. P. Hutchinson, Ch. II, tableau 3, p. 32.
(c) Bureau Central de la Statistique de Hollande, Statistiek van Loop der Bevolking van Nederland over het Jaar 1936, Introduction II, *Geboorten*, p. XI.

PARTIE A

INTRODUCTION

DENSITÉ DE LA POPULATION

CHAPITRE I

FACTEURS DÉTERMINANT LA DENSITÉ DE LA POPULATION

Sommaire des facteurs.—Le sol fournit à l'humanité sa principale subsistance. En conséquence, la densité d'une population dépend en premier lieu des facteurs suivants*:—

(1) la fertilité du sol sur lequel elle vit, la valeur de subsistance de ses produits ordinaires et le niveau habituel de sa production et de son train de vie;

(2) les facilités de transport destinées à l'approvisionnement de la population, ce qui laisse ordinairement supposer une obligation correspondante de cette population de produire des denrées échangeables contre des aliments venant du dehors;

(3) le maintien normal de la loi et de l'ordre régissant l'intérieur de la société et les rapports de celle-ci avec les autres sociétés, de façon à assurer la continuation des facilités de transport;

(4) L'avantage ou le désavantage économique relatif, sous les conditions existant dans une société particulière, de la concentration de la production manufacturière, du commerce et des activités administratives dans les centres les plus populeux.

Ces facteurs sont tellement importants et ont à travers les âges exercé une influence si persistante sur la densité de la population et sur son groupement dans les centres urbains qu'ils doivent être étudiés en détail.

(1) Fertilité du sol.—En premier lieu, après que l'homme primitif eut appris à produire "les fruits bienfaisants du sol" pour sa subsistance, la densité du groupement dans lequel il pouvait vivre a été déterminée en partie par la fertilité du sol et en partie par son habileté à utiliser cette fertilité en cultivant la terre et en y semant les produits pouvant donner les plus grands rendements proportionnellement à l'étendue. Ainsi les terres alluviales des vallées du Tigre et de l'Euphrate, du Gange et du Yang-tsé-Kiang, du Nil avec ses riches deltas, et d'autres régions fertiles ont rendu possibles pour des milliers d'années l'établissement et l'existence d'agglomérations denses purement agricoles. Ces groupements se nourrissent à même leur production; de fait, les habitants des deux dernières vallées mentionnées vivent surtout de riz, céréale extrêmement prolifique et nourrissante. Il n'est pas rare que des agglomérations agricoles de ce genre atteignent une population d'un millier ou plus au mille carré. De fait, on nous dit qu'une acre de riz peut fournir normalement assez de nourriture pour huit personnes; le seul aliment plus nutritif que le riz est sensé être le fruit de l'arbre à pain qui est particulier aux îles des mers du sud.

Une population d'un millier ou plus qui tire sa nourriture d'un mille carré de terrain doit, bien entendu, avoir un niveau de confort peu élevé, se nourrir de légumes plutôt que de produits animaux et se contenter d'un régime alimentaire peu varié. Cependant, pendant des milliers d'années les populations des régions susmentionnées ont vécu dans ces conditions. La vallée du Nil, avec son énorme population concentrée sur une étroite bande de terre inondée par les débordements annuels, est l'exemple classique d'une contrée densément peuplée de ce genre. L'on peut également mentionner le delta du Gange, dont la vie a été décrite dans l'intéressant volume, "The Economic Life of a Bengal District", par J. C. Jack. Dans ces régions la grande partie du peuple vit dans des villages de quelques centaines d'habitants qui vont chaque jour travailler dans les champs, comme c'était la coutume dans les villages seigneuriaux de l'Europe.†

* Les facteurs économiques sont ici mis en relief. Les influences des conditions sociales et biologiques, tels les trains de vie, l'instinct grégaire des hommes, la fécondité naturelle et le sectionalisme comme le manifestent les différences de race et de religion, bien que probablement pas moins importantes que les influences économiques, sont cependant très difficiles à mesurer, particulièrement ces dernières années. L'importance des facteurs non économiques est cependant traitée avec soin, particulièrement dans la partie C.

† "La densité générale de l'état de Cochin, comprenant des terres côtières très peuplées et de hautes terres presque inhabitées, est de 814·2 personnes par mille carré et atteint, dans un village, l'étonnant maximum trouvé dans toute population purement rurale de plus de 4,000 par mille carré. Au Bengale, cependant, le niveau général de densité est encore plus élev du fait que la division de Dacca a une densité moyenne de 935 personnes pour une population de 13,864,104 et atteint une densit rurale de 2,413 pour la sous-division de Munshiganj qui a une étendue de 294 milles carrés."—Rapport du Recensement d Indes, 1931, vol. 1, p. 4.

Dans l'*Indian Journal of Economics* d'octobre 1933, le Dr R. K. Kukerjee de l'Université de Lucknow dit (p. 145): "Plusieurs régions rurales d'ici (l'est du Bengale) montrent une densité variant de 1,500 à 3,000 personnes par mille carré qui tirent leur subsistance d'une suite bien ordonnée de récoltes, de légumes et de vergers, sans aucun indice de pression économique."

(2) **Moyens de transport.**—Relativement au deuxième facteur, les moyens de transport étaient très primitifs à l'origine et les meilleures routes étaient les rivières. Quand dans l'ancien temps un village devenait une ville ou une cité tellement considérable que sa population ne pouvait plus tirer sa subsistance de son voisinage immédiat, les rivières fournissaient le meilleur moyen d'aller chercher ailleurs les denrées supplémentaires et autres nécessités. Ainsi, les villages qui devenaient ce que nous devrions appeler des villes ou des cités étaient ceux qui étaient situés sur les bords de rivières comme le Nil, le Tigre et l'Euphrate, l'Indus et le Gange, le Yang-tsé-Kiang et le Hoang-ho. Le Nil, en particulier, a favorisé la croissance de grands centres, son courant entraînant les bateaux à rames vers le nord, tandis que les forts vents du nord repoussaient les bateaux à voile (appelés dahabeahs) vers le sud. Le batelier du Nil n'avait donc, dans ces temps anciens, qu'à diriger son bateau et à manoeuvrer ses voiles pour transporter ses produits à Thèbes et Memphis. Les Lois d'Hammurabi et autres écrits babyloniens nous apprennent que des conditions à peu près semblables existaient sur le Tigre et l'Euphrate.

Plus tard encore, quand l'homme eut appris à naviguer sur les mers intérieures et sur les océans, les principales villes du nouveau monde et de l'ancien ont continué de progresser, particulièrement aux endroits où les rivières importantes se jettent dans la mer. Ceci est moins vrai depuis l'avènement du chemin de fer, mais même aujourd'hui très rares sont les villes de quelque importance qui ne sont pas situées près d'un cours d'eau navigable, bien que notre propre ville de Regina puisse être citée comme une exception à cette règle. Bien qu'il soit possible de placer dans la même catégorie plusieurs autres villes de l'Ouest, il n'en reste pas moins vrai que ce sont les rivières, même celles qui ont aujourd'hui une importance commerciale limitée, qui ont été les principales voies du commerce à l'époque où les villes ont été fondées, et qu'elles sont responsables des premières agglomérations de la population, qui, par étapes, se sont développées en villes. Même aujourd'hui le transport par eau coûte moins cher que le transport par terre.

De plus, les anciennes cités-états, comme Athènes et Rome, ne se considéraient pas obligées de donner des produits ouvrés en retour des denrées alimentaires qu'elles recevaient de leurs territoires dépendants. Cependant, elles donnaient d'autres formes de compensation; ainsi, les Athéniens à l'époque de Périclès donnaient le commerce ou la protection, et les Romains, la protection et le gouvernement, et l'on peut admettre comme probable que pour l'ancien monde, la *pax Romana* valait le *panem et circenses* que les territoires de la République et, plus tard, de l'Empire eurent à procurer à la population de la capitale. De plus les riches propriétaires terriens devaient, pour garder leur rang, maintenir une maison à la ville, tandis que dans certains cas, comme lorsque Pierre le Grand fonda St-Pétersbourg, les nobles avaient tout simplement ordre de s'établir dans l'endroit choisi par le souverain comme sa capitale. D'un autre côté, l'ancienne Alexandrie et les villes médiévales de Venise et de Gênes étaient des villes dépendant du commerce, comme les villes modernes de Liverpool, Hambourg, Rotterdam, Anvers et Nouvelle-Orléans, auxquelles l'on peut ajouter notre propre ville de Vancouver.

(3) **Loi et ordre.**—Le maintien de la loi et de l'ordre est la troisième condition essentielle à l'existence de grands centres civilisés. Quand la loi et l'ordre cessent d'exister dans une ville, les habitants de celle-ci périssent d'inanition ou gagnent la campagne environnante où ils peuvent au moins trouver de quoi se nourrir. Dans l'Ancien Monde, les cités déclinaient et tombaient en ruine quand leurs dynasties dirigeantes étaient défaites et devenues incapables de fournir de la nourriture à leurs populations urbaines pauvres. Ainsi sont tombées Babylone, Ninive et Persépolis. De même, dans la décadence de l'Empire romain, de grandes cités comme Rome elle-même, Antioche et Alexandrie, ont décliné faute d'un approvisionnement assuré de nourriture. De nos jours, les populations de Leningrad et de Moscou ont été grandement réduites après la guerre, jusqu'à ce que les Bolchévistes se fussent assuré le contrôle des approvisionnements de nourriture des paysans. La paix domestique est donc la condition préalable à la croissance et à la pérennité des grandes villes de toute nation, tandis que la paix internationale est l'intérêt permanent d'un grand centre mondial comme Londres.

(4) **Production massive et spécialisation.**—Le dernier siècle et demi, les plus fortes agglomérations de population de l'histoire se sont développées chez les races blanches (aussi au Japon) par suite des progrès de l'invention. En effet, le progrès a entraîné la plus grande utilisation des forces de la nature au service de l'homme, l'avènement de la machinerie et la spécialisation des fonctions chez les hommes eux-mêmes. Ainsi, à la fin du dix-huitième siècle de grandes cités se sont développées là où il y avait du charbon à bon marché pouvant fournir l'énergie

nécessaire au fonctionnement de la machinerie des établissements manufacturiers et, de nos jours, pour les mêmes raisons, les cités se développent là où l'énergie électrique coûte peu et existe en quantité suffisante. Ces cités, une fois fondées, ont continué d'attirer les personnes ayant des fonctions spécialisées et qui avaient intérêt à vivre dans les endroits populeux, afin d'être le mieux placées pour assister ceux qui avaient besoin de leurs services; ainsi, un médecin qui est spécialiste trouvera nécessaire d'exercer sa profession dans une localité où il y aura un nombre suffisant de patients exigeant le genre particulier de soins qu'il est capable de prodiguer. Cette spécialisation d'entraînement et de fonction chez les hommes est un facteur puissant dans le développement des grandes villes, et dans notre propre pays elle a été la cause de l'expatriation de plusieurs Canadiens brillants qui ont jugé nécessaire d'aller s'établir dans des centres comme Boston, New-York, Chicago ou Londres afin de trouver un champ d'action plus conforme à leurs connaissances si hautement spécialisées.

Parmi les phénomènes les plus remarquables de la vie économique moderne, il y a cette multiplication des occupations spécialisées sur lesquelles on attire fortement l'attention des énumérateurs du recensement parce qu'elle suscite de grandes difficultés dans la comparaison de la distribution occupationnelle de la population de décennie en décennie. Cette spécialisation des fonctions est importante dans la croissance d'une population urbaine, parce que c'est surtout dans les villes que le spécialiste peut trouver le champ d'action qui lui convient. Généralement parlant, la distribution occupationnelle de la population est comparativement simple; en effet, les deux tiers de la population "rurale" au Canada en 1931 sont engagés dans des occupations agricoles. Dans les villes, au contraire, les différentes occupations sont très nombreuses et augmentent avec la grandeur de la cité. En conséquence, seules les plus grandes cités offrent un marché convenable pour les services des personnes les plus spécialisées.

PARTIE B

CROISSANCE GÉNÉRALE DE LA POPULATION RURALE ET URBAINE

CHAPITRE II

CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE

Introduction.—La croissance des centres urbains, comme l'indique le chapitre I, est nécessairement limitée par l'approvisionnement permanent et assuré de nourriture pour la consommation dans une étendue déterminée. Cette condition dépend également de trois facteurs—le degré de perfectionnement atteint dans la production agricole, le stage de développement des moyens de transport et le maintien de la loi et de l'ordre nécessaire au transport des approvisionnements de nourriture de la campagne à la ville de même qu'aux échanges d'articles ouvrés et d'aliments entre la ville et la campagne. Un certain degré de civilisation et un certain contrôle sur les forces de la nature, de même qu'un gouvernement solide sont les conditions préalables à la croissance des cités. Là où ces conditions cessent d'exister, les cités déclinent et sont dans la suite perdues et oubliées, comme aux Indes, en Perse et au Yucatan.

Sans remonter trop loin dans l'histoire, nous pouvons rappeler que dans les temps anciens et au moyen-âge les hommes vivaient généralement par groupe pour fins de défense et de protection. La cité ancienne était habituellement murée et ses habitants en temps de paix cultivaient la terre en dehors des murs ou conduisaient leurs troupeaux en pâturage dans les vallées des cours d'eau voisins. Comme autres moyens de défense, la cité ancienne était habituellement bâtie sur une colline ou y avait du moins sa citadelle centrale, comme l'Acropole d'Athènes ou le mont Capitolin à Rome.

La croissance de telles cités dépend de leurs moyens d'importer des aliments ou d'en produire dans le voisinage. Pour la grande ville d'Athènes du cinquième siècle avant Jésus-Christ, les premières nécessités d'existence étaient la marine athénienne, qui protégeait l'approvisionnement de grain venant par la mer, et les Longs Murs qui reliaient la cité à son port (Pirée) et contre lesquels l'artillerie grecque de cette époque ne pouvait rien; aussi, quand la marine athénienne fut défaite dans la guerre du Péloponèse, Athènes capitula, sachant qu'elle ne pouvait plus importer d'aliments. De même, le premier siècle avant Jésus-Christ, l'existence de Rome même comme cité puissante était menacée par les pirates qui infestaient la Méditerranée et interceptaient les expéditions de nourriture de l'Afrique, à un tel point que pour s'en débarrasser Rome fut obligée de donner des pouvoirs étendus et sans précédent au Grand Pompée; il en résulta que peu après l'extermination des pirates la République plutôt désorganisée devint l'Empire romain, avec un pouvoir despotique à son centre mais aussi la paix dans toute son étendue, excepté sur ses frontières. La *pax Romana* a ainsi favorisé la croissance des cités et en plus de Rome elle-même, Antioche, Alexandrie et plus tard Constantinople se sont développées dans les beaux jours de l'Empire romain à un tel point qu'elles peuvent être comparées à n'importe qu'elle cité du monde moderne avant le dix-neuvième siècle. A la chute de l'Empire romain, cependant, la population des grandes cités diminua considérablement, tout comme déclinèrent les grandes villes de la Russie, lorsque, en raison des conditions de vie chaotiques et anarchiques, les approvisionnements d'aliments n'y parvinrent plus et que leurs populations moururent de faim ou furent forcées de se réfugier à la campagne pour se nourrir.

Bien que la civilisation gréco-romaine eût de nombreux contacts avec le monde extérieur et fît preuve d'un esprit d'universalité très prononcé, celle qui la suivit avait une conception beaucoup plus étroite et ceci s'est perpétué en Europe médiévale en ce qui concerne les masses. Le gros de la population vivait dans les villages seigneuriaux et était lié au sol; des maigres produits de la terre cette population faisait vivre son chevalier et son prêtre—le squire et le curé du village anglais d'aujourd'hui. Le village seigneurial anglais comptait en moyenne de 250 à 300 habitants. Les hommes en sortaient chaque jour pour cultiver les champs arables autour du village ou pour couper le foin des prairies comme fourrage d'hiver, ou ils conduisaient leurs bêtes à cornes et leurs moutons dans les pâturages permanents ou leurs porcs dans la forêt. Le village seigneurial était donc dans l'ensemble une unité économique se suffisant à elle-même, exportant et important peu des autres centres, et très rarement intéressée à ce qui se passait en dehors de ses propres limites, sauf quand le seigneur partait en guerre et qu'il devait être supporté par ses vassaux, ou quand le Pape demandait le Denier de Saint-Pierre, ou que le village, s'il était situé sur les bords de la mer ou tout près, était saccagé par les Français. La vie continuait normale-

ment dans un village même si le village voisin était détruit—tout comme la destruction d'une cellule dans un être appartenant aux bases couches de la vie biologique fait peu ou pas de différence aux cellules voisines.

Angleterre et Pays de Galles.—Les villes qui existaient en Angleterre sous le règne de Guillaume le Conquérant sont indiquées dans le Domesday Book comme ayant été simplement des villages seigneuriaux agrandis qui avaient crû à la faveur de quelque circonstance favorable—situation sur un bon port, ou au croisement de deux routes principales, ou à un gué ou pont, les noms d'Oxford et de Cambridge étant significatifs sous ce rapport. Les plus grandes villes, qui dans plusieurs cas étaient des manoirs royaux, réussirent à acheter de leurs seigneurs des chartes qui exonéraient leurs habitants des services féodaux ordinaires, et de cette façon devinrent ce qu'on appelait des villes "libres", tandis que leurs habitants originaux, ou ceux qui pouvaient retracer leur ascendance jusqu'aux premiers habitants, devinrent des "citoyens"—un terme qui est encore un usage et qui confère certains droits précieux dans plusieurs cités de la Grande-Bretagne et de l'Europe continentale. Lorsque la Chambre des Communes fut constituée sous le règne d'Edouard I, ces villes libres devinrent des "boroughs", chacun d'eux envoyant deux représentants à la Chambre des Communes, qui au point de vue historique se nomme plus correctement "Chambre des Communautés—*Domus Communitatum*". Du treizième au dix-neuvième siècle, jusqu'au First Reform Bill de 1832 pour être exact, les "boroughs" élisaient la grande majorité des députés de la Chambre des Communes, le reste représentant les comtés, qui étaient aussi des *communitates*.

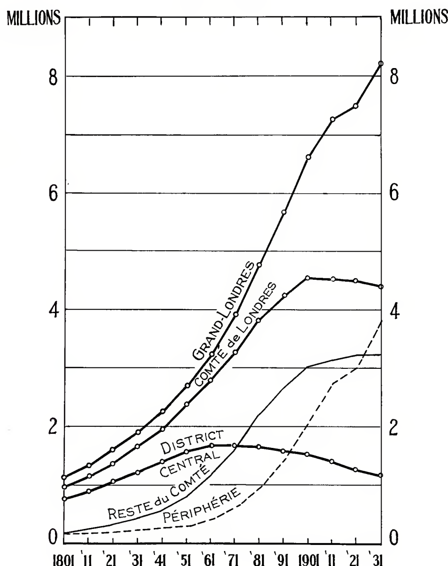
Au temps du Domesday Book, vers la fin du onzième siècle, la population totale dans quelque quatre-vingt villes enregistrées, avec la population de Londres, qui n'était pas indiquée dans le Domesday Book tel qu'il nous est parvenu, était d'environ 150,000 âmes ou probablement un douzième de la population estimative de l'Angleterre à cette date. Il est probable que de cette époque à nos jours la proportion de la population urbaine de l'Angleterre par rapport à la population totale a été à la hausse d'une façon passablement régulière à mesure que les facilités de transport s'amélioraient et que la loi et l'ordre s'établissaient plus fermement; il y eut probablement des interruptions au temps de la peste noire, vers 1349, et de l'épidémie et du gros incendie de Londres en 1666. Mais le fait qu'aucun recensement ne fut pris avant 1801 et qu'aucune répartition de la population en groupes ruraux et urbains ne fut faite avant 1851 ne permet pas de pousser l'examen bien loin dans le passé, excepté en tant qu'il y a eu des estimations de la population de Londres à différentes dates, lesquelles sont données dans la section de ce chapitre sur la croissance de cette cité.

La population urbaine de l'Angleterre et du Pays de Galles a augmenté de 9,155,964 en 1851 à 20,895,504 en 1891 et à 31,948,166 en 1931, ou de 51 p.c. de la population totale en 1851 à 72 p.c. en 1891 et 80 p.c. en 1931. Dans les deux mêmes périodes de quarante ans la population rurale a décliné de 8,771,645 ou 49 p.c. du total en 1851 à 8,107,021 ou 28 p.c. en 1891 et à 7,999,765 ou 20 p.c. en 1931. Donc il y a eu non seulement un déclin relatif mais aussi un déclin absolu dans la population rurale, impliquant une émigration énorme des districts ruraux aux municipalités urbaines durant la période de quatre-vingt ans.

Londres.—Londres, qui peut être considéré comme un exemple typique des cités modernes dans sa croissance, était déjà un centre commercial important au temps des Romains, mais déclina à la première époque des Anglo-Saxons. Londres demeura, toutefois, la première cité de l'Angleterre, et après la conquête normande sa population dut augmenter en raison de la croissance du commerce avec le Continent. En 1199 la cité avait 40,000 habitants et 120 églises paroissiales, d'après une lettre écrite par l'archidiacre de Londres de ce temps-là au pape Innocent III. De cette époque jusqu'à l'an 1500 environ la population de Londres, et de fait celle de l'Angleterre en général, semble avoir augmenté très peu, ce qui est dû sans doute en partie à la peste noire vers le milieu du quatorzième siècle. Après 1500, alors que la population de la cité a pu être de 50,000, la croissance fut plus rapide, et Creighton donne les chiffres suivants pour certaines dates subséquentes, basés sur les registres mortuaires:—1532–5, 62,400; 1563, 93,276; 1580, 123,034; 1593–5, 152,478; 1605, 224,275; 1622, 272,207; 1634, 339,824; 1661, 460,000. A la fin du dix-septième siècle la population est donnée comme étant de 550,000 et en 1737 de 726,000.*

Après 1500, le commerce de Londres augmenta considérablement et la demande conséquente pour de jeunes employés attira des districts ruraux plusieurs garçons de la campagne, dont le

* Voir Vol. XVI de la 13ième Édition de l'Encyclopedia Britannica, pp. 954–68, pour une histoire de Londres.



Source:— "London Statistics, 1931-32", Vol. XXXVI, p. 22, publié par le Conseil du Comté de Londres

fameux Dick Whittington est typique. Vu que cette croissance était considérée comme un mal, un Parlement après l'autre passa des lois limitant la croissance de la population et la construction des maisons, mais ces lois eurent le sort habituel de la législation qui est en opposition à la tendance économique de l'époque, et Londres grandit plus rapidement avec le temps. Au premier recensement véritable de l'Angleterre et du Pays de Galles, en 1801, la population du Comté Administratif de Londres a été enregistrée à 959,310, chiffre qui s'est élevé à 4,536,267 en 1901 mais qui avait décliné à 4,397,003 en 1931.†

Toutefois, la population de toute la région connue sous le nom de "Grand-Londres", y compris le Comté Administratif de Londres, de même que plusieurs centres banlieusards, a augmenté de 1,114,644 en 1801 à 6,581,402 en 1901 et à 8,203,942 en 1931.* Ainsi durant la dernière génération, la population du "Grand-Londres" a augmenté, tandis que celle du Comté Administratif de Londres a décliné, une des principales causes de "l'établissement dans les faubourgs" ayant été l'augmentation et l'amélioration des facilités de transport. On constatera que la même tendance existe dans d'autres grandes cités à la suite de l'apparition du transport rapide par véhicules-moteur.

Un diagramme, illustrant la croissance de la population dans le district central de Londres, le Comté de Londres et le Grand-Londres de 1801 à 1931, est reproduit au recto de cette page (graphique A).

Écosse.—La population de l'Écosse a manifesté au cours des soixante-dix dernières années la même tendance vers une augmentation disproportionnée de la population urbaine et une diminution de la population rurale qui a été décrite pour l'Angleterre et le Pays de Galles. Dans les publications du Recensement de 1931, le volume II contient une étude de la population rurale et urbaine, les bourgs ayant 1,000 personnes ou plus étant considérés comme urbains, et les plus petits, dont plusieurs sont très anciens, comme ruraux. D'après cette base, la population de 1861 comprenait déjà 1,766,618 urbains ou 57·7 p.c. et 1,295,676 ruraux ou 42·3 p.c. En 1891, la population urbaine formait 70·6 p.c.; en 1911, 75·4 p.c.; en 1921, 77·3 p.c.; et en 1931, 80·1 p.c. Donc au dernier recensement moins d'un cinquième de la population de l'Écosse peut être désignée comme rurale. De fait, le nombre d'habitants ruraux énumérés au recensement a décliné de 1,295,676 en 1861 d'une façon passablement régulière jusqu'à 963,010 en 1931.

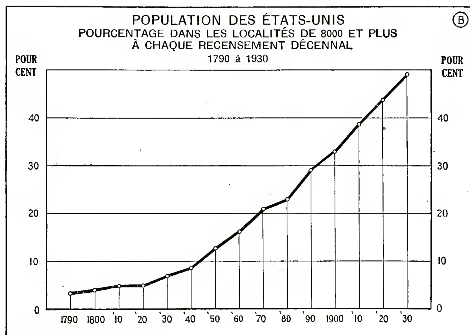
États-Unis.—Dans les colonies du littoral de l'Atlantique qui devaient devenir par la suite les premiers États-Unis, la population était dès le début en grande partie rurale, et les villes de quelque importance étaient rares et fort distantes l'une de l'autre. En effet, la croissance des villes était réprimée par les lois impériales, qui défendaient dans les colonies de l'Amérique du Nord l'établissement d'industries manufacturières pouvant faire concurrence à celles de la mère patrie, mais qui en même temps accordaient des préférences aux colonies sur les matières premières exportées à la mère patrie. Les colonies étaient censées se limiter autant que possible à la production des matières premières et échanger ces produits primaires, sur lesquels elles recevaient une préférence, contre les produits ouvrés de la Grande-Bretagne. Néanmoins cet échange même favorisa la croissance des villes aux points d'expédition, bien que ces villes demeurassent des centres commerciaux plutôt que manufacturiers; les principales étaient Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore et Charleston, la dernière était le plus gros centre du Sud. Ainsi en 1698 le premier recensement de la colonie de New-York donnait à la cité de New-York une population de 4,937, tandis qu'un recensement du Massachusetts en 1722 donnait à Boston une population de 10,567. On estime qu'en 1753 la population de Philadelphie était de 14,563; celle de Charleston de 10,863 en 1770; et celle de Baltimore 5,934 en 1775, au commencement de la guerre de l'indépendance.

Le premier recensement uniforme des États-Unis, en 1790, a été nécessité par l'adoption du principe de la représentation populaire dans la constitution américaine. Ce recensement montrait qu'il n'y avait que six villes ou cités ayant une population de plus de 8,000—Philadelphie et ses faubourgs avec 42,444 personnes, New-York (alors confiné à l'île Manhattan) avec 33,131, Boston avec 18,038, Charleston avec 16,359, Baltimore avec 13,503 et Salem avec 7,921‡. La population urbaine totale, ainsi définie, était de 131,503 ou 3·3 p.c. du grand total de 3,929,453. D'après cette base, une seule personne sur 30 de la population des États-Unis était urbaine.

† De "London Statistics, 1931-32", Vol. XXXVI, p. 22, publié par le Conseil du Comté de Londres.
* Voir renvoi † à la page 480.
‡ Quant à Salem, bien qu'il lui manquât 79 personnes pour que sa population atteignît le minimum de 8,000 en 1790, elle fut toujours comptée comme l'une des six cités de 8,000 et plus à cette date.

En 1880, la proportion de la population urbaine dans les villes et cités de 8,000 âmes ou plus s'éleva à 1 sur 25, et en 1810 à 1 sur 20 tout près—laquelle proportion existait encore en 1820, alors que treize villes et cités de 8,000 et plus avaient 475,135 habitants sur une population totale de 9,638,453. En 1830, la proportion de la population dans les cités et villes de 8,000 et plus s'éleva à 1 sur 16, en 1840 à 1 sur 12, et en 1850 à 1 sur 8, alors que 85 cités et villes de 8,000 et plus avaient une population globale de 2,897,586 sur une grande population totale de 23,191,876.

Au recensement de 1860, juste avant qu'éclatât la guerre civile, la population des cités et villes de 8,000 et plus, presque toutes situées dans les États du nord, formait près d'un sixième du total ou 5,972,256 sur 31,443,321. En 1870, elle était de 8,072,000 ou 20·9 p.c. sur un total de 38,555,800; ce chiffre s'éleva à 1,366,000 ou 22·7 p.c. sur un total de 50,156,000 en 1880. Une grande augmentation, absolue et relative, se produit en 1890, alors que 445 cités et villes de 8,000 et plus ont une population globale de 18,244,000 ou 29·0 p.c. du total de 62,948,000. À la fin du siècle la population dans les cités et villes de 8,000 et plus se chiffrait à 25,018,000 ou 32·9 p.c. sur une population globale de 75,995,000 (presqu'un tiers). En 1910 la proportion s'est élevée davantage, à 38·7 p.c. ou 35,570,000 sur 91,972,000, tandis qu'en 1920 elle était de 43·8 p.c. ou 46,308,000 sur 105,711,000. Finalement, en 1930 la population urbaine habitant 1,208 cités et villes de 8,000 et plus s'élevait à 60,333,000 ou 49·1 p.c. (presque la moitié) de la population totale de 122,775,000. Les chiffres de l'augmentation de la population urbaine des États-Unis habitant les cités de 8,000 et plus durant les 140 années entre 1790 et 1930 sont présentés dans le tableau 1 et illustrés dans le graphique B.



Voir tableau I

TABLEAU 1.—POPULATION DES LOCALITÉS DE 8,000 HABITANTS OU PLUS AUX ÉTATS-UNIS, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1790-1930 (1)

Année de recensement	Population totale	Localités de 8,000 habitants ou plus		
		Population	Nombre de localités	P.c. de la population totale
1790	3,929,214	131,472	6	3·3
1800	5,308,483	210,873	6	4·0
1810	7,239,881	356,920	11	4·9
1820	9,638,453	475,135	13	4·9
1830	12,866,020	864,509	26	6·7
1840	17,069,453	1,453,994	44	8·5
1850	23,191,876	2,897,586	85	12·5
1860	31,443,321	5,072,256	141	16·1
1870	38,558,371	8,071,875	226	20·9
1880	50,155,783	11,365,698	285	22·7
1890	62,947,714	18,244,239	445	29·0
1900	74,994,575	25,018,335	547	32·9
1910	91,972,266	35,570,334	768	38·7
1920	105,710,620	46,307,640	924	43·8
1930	122,775,046	60,333,452	1,208	49·1

(1) Source: Recensement des États-Unis, 1930, Vol. I, p. 9.

Ville de New-York.—La ville de New-York est la métropole commerciale des États-Unis tout comme Londres est celle de l'Angleterre, et sa croissance peut servir à représenter celle des centres urbains de ce continent à leur maximum. Fondée sous le nom de New Amsterdam vers 1626, la ville avait en 1656 une population de 1,000 et en 1698 le premier recensement de la colonie de New-York lui donne une population de 4,937. Vers le milieu du dix-huitième siècle (1749), elle s'élevait à 13,294, et en 1790 la population de la ville proprement dite, située sur l'île de Manhattan, se chiffrait à 33,131, tel que déjà mentionné, tandis que dans la même année la population du territoire maintenant compris dans les cinq boroughs de la ville de New-York était de 49,401. En 1800 la population de ce dernier territoire était de 80,000 approximativement; en 1810, 120,000; en 1820, 152,000; en 1830, 242,000; en 1840, 391,000; en 1850, 696,000; en 1860, 1,175,000; en 1870, 1,478,000; en 1880, 1,912,000; en 1890, 2,507,000; en 1900, 3,437,000; en 1910, 4,767,000; en 1920, 5,620,000; en 1930, 6,930,000.

La population de la ville de New-York, toutefois, est beaucoup moindre que celle du district plus grand dans lequel un si grand nombre des travailleurs de la ville et de leurs dépendants résident. La question des sections banlieusardes et jusqu'à quel point elles peuvent être comprises avec le noyau central dans les districts métropolitains est un problème difficile en ces temps de transport rapide par véhicule-moteur et omnibus, et par trains électriques et à vapeur spéciaux pour les faubouriens. Pour obvier à cette situation, le Bureau du Recensement des États-Unis, après le recensement de 1930, a pris des dispositions pour faire des compilations séparées pour les districts métropolitains comprenant "en plus de la ville ou des villes centrales, toutes les divisions civiles adjacentes ou contiguës ayant une densité de non moins de 150 habitants par mille carré et, règle générale, des divisions civiles de moindre densité qui sont directement contiguës aux villes centrales ou qui sont, entièrement ou presque, entourées par des divisions civiles secondaires ayant la densité requise".* En appliquant la définition ci-dessus aux régions banlieusardes qui entourent la ville de New-York, le Bureau du Recensement des États-Unis a inclus dans le district métropolitain de la ville de New-York une superficie totale d'un peu plus de 2,514 milles carrés dans les trois États de New-York, New Jersey et Connecticut. Cette région avait en 1920 une population de 8,505,404, qui s'est élevée à 10,901,424 en 1930. Quoique cette population soit considérablement plus élevée que celle du "Grand-Londres", on peut signaler que la plus grande superficie comprise dans ce dernier est donnée comme étant d'environ 653 milles carrés, ou pas beaucoup plus que le quart de la superficie du district métropolitain de New-York que le Bureau du Recensement des États-Unis désigne sous le nom de "District Métropolitain de New-York-Northeastern New Jersey".

Allemagne.—En Allemagne aussi il y a eu une grande croissance de la population urbaine à la suite de l'établissement de l'Empire allemand en 1871; cette population urbaine croissante

* On peut remarquer que dans les pays d'Europe et d'Asie ayant une grande densité, une population de 150 par mille carré ne veut dire d'aucune façon que cette population dépend des occupations urbaines pour vivre.

importait de l'étranger des quantités immenses de produits alimentaires et de matières premières et exportait des marchandises ouvrées dans chaque partie du monde, faisant ainsi concurrence aux produits manufacturés du Royaume-Uni et des États-Unis, les deux autres principaux exportateurs de marchandises manufacturées.

En Allemagne la population est divisée par les autorités du recensement en centres "ruraux" de moins de 2,000 de population, en petites et moyennes villes et cités de 2,000 à 100,000 et en grandes cités ayant une population de plus de 100,000. Entre 1875 et 1933†, la population globale des centres ayant moins de 2,000 habitants a décliné de 26,100,000 à 21,500,000 personnes, tandis que celle des plus petites villes et cités augmentait de 14,000,000 à 23,500,000 et celle des plus grandes villes de plus de 100,000 personnes de 2,700,000 à 19,700,000. Ainsi les "ruraux" ont décliné de 60·9 p.c. à 33·0 p.c. de la population, tandis que les habitants des plus petites villes et cités augmentaient de 32·8 p.c. à 36·8 p.c. et que les habitants des grandes villes augmentaient de 6·3 p.c. à 30·2 p.c. de la population totale.

La croissance de Berlin en une des plus grandes cités du monde peut être considérée comme typique de l'urbanisation de la vie sociale allemande. Au dix-huitième siècle, Berlin était encore une ville comparativement petite et en 1816, à la fin des guerres napoléoniennes, la ville avait une population de 198,000, mais dès 1871 ce chiffre avait été quadruplé, ayant atteint 826,000. Dans les trente années subséquentes, elle a plus que doublé sa population qui en 1900 se chiffrait à 1,888,000. En 1925 elle avait encore doublé, le recensement de cette année rapportant un nombre de 4,024,000 habitants, et une augmentation additionnelle à 4,236,000 a été enregistrée au recensement du 16 juin 1933. Cette augmentation relativement minime au cours des années récentes semble être due aux mêmes causes qui ont déterminé le déclin dans la population du Londres central et de l'île de Manhattan, à savoir, les plus grandes facilités de transport rapide et peu coûteux et l'ambition croissante de ceux qui travaillent dans la ville d'habiter la banlieue.

Autres pays de la civilisation occidentale.—La même croissance de la population urbaine, sur laquelle l'attention a été attirée dans le cas de l'Angleterre et du Pays de Galles, des États-Unis et de l'Allemagne, s'est produite au cours du dernier siècle et particulièrement au cours de la dernière génération dans les autres pays du monde de race blanche.* Partout le pourcentage de la population vivant dans les municipalités urbaines a montré une augmentation et celle-ci a généralement été d'autant plus rapide que la ville était plus populeuse. En effet les plus grandes villes, plus spécialement lorsqu'elles sont considérées comme unités économiques plutôt que locales, ont montré une croissance plus rapide et ont attiré à elles les personnes les plus spécialisées à cette époque de spécialisation des fonctions. L'agrégation de la population tend à attirer une population encore plus grande, comme la boule de neige proverbiale.

Japon.—La croissance énorme de la population urbaine n'est pas particulière au monde occidental. Les mêmes causes qui ont déterminé sa croissance dans cette partie du monde ont aussi produit une expansion de la population urbaine partout où le même système économique a été accepté. Ainsi le Japon, ouvert pour la première fois à l'influence de l'homme de race blanche en 1858, et qui a rejeté le vieux système médiéval de gouvernement vers 1870, a accepté de tout coeur le système capitaliste de l'industrie et l'usage de la machine dans la production. Le résultat a été une croissance énorme des cités, particulièrement Tokio et Osaka. Tandis qu'en 1879 il y avait à Tokio 250,000 demeures et une population totale de 825,000, le recensement national du 1er octobre 1930 montrait 414,000 demeures et une population de 2,071,000. Ceci, toutefois, est loin de représenter la croissance complète de la métropole japonaise. Le 1er octobre 1932, quatre-vingt-deux villes et villages banlieusards ont été absorbés par la nouvelle cité du Grand-Tokio, lui donnant ainsi une population totale de 4,971,000 d'après le recensement de 1930; elle est maintenant considérablement au-dessus de 5,000,000, ce qui fait que Tokio est bien établi comme l'une des plus grandes villes du monde en dépit de sa dévastation par le tremblement de terre et les conflagrations de 1923.

Inde.—L'introduction des méthodes industrielles occidentales à l'Inde a produit les mêmes résultats en quelque sorte qu'au Japon. Au cours des dernières années le système manufacturier de l'industrie a remplacé en grande partie les vieux métiers indiens avec le résultat que la population urbaine, quoiqu'elle ne forme encore qu'une partie comparativement faible du total, a augmenté au cours des récentes décennies en proportions beaucoup plus rapides que la population

† Les chiffres de 1933 ne comprennent pas la population cédée par l'Allemagne à la suite de la Grande Guerre.
* Voir *Economic Essays in Honour of Gustav Cassel*, pp. 435–57, l'article intitulé "Industrialization and Population" par le professeur Gunnar Myrdal, Université de Stockholm, Suède.

rurale. En 1931 la population urbaine globale était de 38,985,000 ou 11·0 p.c. de la population totale comparativement à 10·2 p.c. en 1921 et 9·4 p.c. en 1911. Cette augmentation de la population urbaine vient de la diversification croissante des fonctions, ce qui est très désirable dans un grand pays comme l'Inde où la population a été par le passé trop exclusivement agricole et, partant, sujette à de grandes privations quand la pluie était insuffisante.

Résumé et conclusion.—L'expérience de certains pays en ce qui concerne la population urbaine a été brièvement passée en revue afin de donner une orientation convenable à l'étude du problème canadien de la croissance urbaine. La population urbaine du Dominion entre 1901 et 1931 s'est accrue de 177 p.c., tandis que durant les trente mêmes années la population rurale a augmenté de 43 p.c. seulement. Actuellement on croit généralement que, pour un pays dont la densité générale de la population n'est que de 3 par mille carré, le Canada a une population urbaine trop considérable, approximativement 28 p.c. ou près de deux septièmes de sa population de 1931 habitant les sept plus grandes villes, y compris les banlieues. Il y a beaucoup de choses à dire en faveur de l'opinion voulant qu'en raison de nos vastes espaces presque vides, nous soyons sur-urbanisés, mais il faut aussi se rappeler que l'histoire de la civilisation est en très grande partie l'histoire des grandes villes et que des genres nouveaux et distincts de culture et de nouvelles nationalités se développent là où les esprits les plus originaux peuvent se rencontrer et échanger leurs idées.

CHAPITRE III

LA CROISSANCE DE LA POPULATION RURALE ET URBAINE AU CANADA JUSQU'À 1851

Les premiers établissements.—Les premiers établissements au Canada et le long de cette partie du littoral de l'Atlantique qui appartient maintenant aux États-Unis furent fondés au cours de la première moitié du dix-septième siècle. Comme cette période fut marquée par des guerres politiques et religieuses en Europe, les premiers colons avaient été habitués à l'usage des armes. Lorsqu'ils atteignirent le Nouveau Monde, ils eurent, en général, à faire face à l'hostilité des tribus indiennes, dont ils s'emparaient des terrains de chasse, et le premier siècle de colonisation fut une période de conflits avec ces tribus, au cours desquels des milliers de vies furent sacrifiées. Ceci voulait dire que les premiers colons du Canada étaient obligés de vivre plus près les uns des autres afin de se protéger et de s'aider mutuellement. Lorsque les seigneuries du Canada français furent établies sur les deux rives du St-Laurent entre Montréal et Québec, le seigneur devait établir au centre de son petit domaine, sur la rive du fleuve, un fort devant servir de refuge en cas d'attaque par les Indiens, comme celle du récit héroïque de l'adolescence de Madeleine de Verchères. De cette nécessité de se protéger sortirent les villages riverains et les groupements compacts du Canada français d'aujourd'hui, tandis que des agglomérations plus importantes s'établirent dès les premiers temps à Québec, Trois-Rivières et Montréal, fondés respectivement en 1608, 1634 et 1642. Lors du premier recensement de la Nouvelle-France, en 1665 et 1666, l'établissement qui forme maintenant la ville de Québec comptait 547 personnes, tandis que Trois-Rivières avec ses faubourgs avait une population de 455, et Montréal avec ses faubourgs une population de 626, ces trois établissements ayant entre eux plus de la moitié de la population totale de la colonie, à savoir, 3,215 personnes.

Puis suivit une période de colonisation due à la prévoyance et à l'énergie de Colbert, en France, et Talon, au Canada. En 1681 la population de la colonie avait triplé, atteignant 9,677 habitants, dont 1,345 à Québec et 1,418 dans l'Ile de Montréal. Les années subséquentes, la colonie française grandit principalement par croissance naturelle. En 1698 la population française totale était de 13,815, ce qui, avec 1,540 Indiens civilisés, donnait un grand total de 15,355 habitants, dont 1,988 à Québec et 1,185 à Ville-Marie (Montréal). Au recensement de 1706 Québec en avait 1,771 et Montréal et ses faubourgs, 2,025, sur une population totale de 16,417. En 1739 Québec avec ses faubourgs avait 4,603 habitants et Montréal avec ses faubourgs, 4,210, sur une population globale de 42,701, et le recensement de 1754, le dernier effectué sous le régime français, montre Québec avec une population de 8,001, Montréal avec 4,000 et Trois-Rivières avec 808, sur un grand total de 55,009 dans la colonie. Par la suite, les perturbations intérieures de la colonie empêchèrent le recensement jusqu'àprès la conquête et la reddition finale aux Anglais.

Le recensement suivant, pris en 1765 par les autorités anglaises après la cession, donnait à Québec une population de 8,967 et Montréal 5,733 sur une population totale de 69,810 dans toute la colonie, de sorte que Québec était encore un endroit beaucoup plus considérable que Montréal. Québec continuait à être le centre de la colonie et Montréal son poste le plus avancé vers l'ouest. Les rapides de Lachine, interrompant la navigation sur le St-Laurent, marquaient la limite occidentale de cette région de colonisation qui contrastait avec les régions beaucoup plus vastes occupées par les Indiens seulement et visitées par les trafiquants de fourrures.

Expansion dans le Haut et le Bas-Canada.—La venue des United Empire Loyalists après la guerre de l'Indépendance américaine et leur établissement dans les Cantons de l'Est, le long du Haut St-Laurent et du lac Ontario et sur la Péninsule de Niagara, déplaça le centre du territoire habité de la colonie; Montréal en était maintenant le coeur, comme la croissance de la population ne tarda pas à le démontrer. Ainsi au recensement de 1790, la population de Montréal, considérablement renforcée par les habitants de langue anglaise, comptait approximativement 18,000 âmes, comparativement à 14,000 à Québec; le grand total de la population de la colonie était de 161,311, sans compter celle de ce qui forme aujourd'hui l'Ontario et qui se chiffrait probablement entre 25,000 et 30,000 à cette date. A partir de ce moment, la population des nou-

veaux districts de l'ouest, grâce à l'immigration à laquelle s'ajoutait la croissance naturelle, s'est accrue à une allure beaucoup plus rapide que celle du Canada français; en conséquence, Montréal, étant plus près de ces nouveaux districts, grandit plus rapidement que Québec. Les deux villes, toutefois, ont continué pendant le demi-siècle subséquent à être des centres commerciaux rivaux plutôt que des centres manufacturiers, où les principaux commerçants étaient les importateurs et les exportateurs et les autres personnes intéressées au financement du commerce d'importation et d'exportation. Ce ne fut pas par simple coïncidence que les Banques de Montréal et de Québec furent fondées respectivement en 1817 et 1818 dans le but de financer le commeree principalement entre la Canada et la mère patrie.

Le commerce étranger dans ces premiers temps, exception faite des fourrures, ne représentait qu'une proportion extrêmement minime de la production totale. En général, les premiers colons du Haut-Canada et les habitants français du Bas-Canada vivaient de leur propre production, se nourrissant, s'habillant, se logeant et se chauffant eux-mêmes. Du bois, du blé, des fourrures et de la potasse étaient expédiés chaque année en Grande-Bretagne durant la saison de la navigation. Les objets de luxe de ce temps-là, les fins tissus, le thé, le café, ete. étaient importés à Montréal par bateau; les articles destinés aux endroits de l'ouest remontaient par le St-Laurent, dont ils devaient franchir les nombreux portages, ou passaient par les petits canaux, pour atteindre enfin les consommateurs de la contrée qui forme maintenant la province d'Ontario. Ainsi en 1825, lorsque le Bas-Canada avait une population recensée à 479,288 âmes, la ville de Montréal atteignait 31,516 et la ville de Québec, 22,101, quoique Trois-Rivières fût demeuré loin en arrière avec 2,908. Dans la même année le Haut-Canada avait une population totale de 157,923 habitants dont 1,677 seulement à York, la capitale, ou un peu plus de 1 p.c.

Le Haut-Canada était alors la partie du pays qui augmentait le plus rapidement et, bien que chaque colon dans ces nouvelles contrées pût signifier un trafic additionnel pour le port de Montréal, des centres de distribution commencèrent à s'ériger dans le Haut-Canada lui-même. Quoique l'immigration des officiers et des soldats à demi-solde après la bataille de Waterloo ait donné une grande impulsion à la population du Haut-Canada entre 1815 et 1825, la décennie qui suivit 1830 vit une immigration beaucoup plus considérable, laquelle fut stimulée par la croissance énorme de la population, la disette et le prix élevé de la nourriture dans les Iles Britanniques et partieulièrement en Irlande au cours de cette période. En 1834 la population du Haut-Canada avait doublé, se ehiffrant à 321,145, tandis que la ville de York, incorporée cette année-là sous le nom de Cité de Toronto, avait 9,252 habitants. En 1841, année où l'Acte d'Union entra en vigueur, le Haut-Canada avait une population de 455,688, tandis que sa seule ville, Toronto, avait augmenté à 14,249.

Dans l'intervalle, le Bas-Canada, avee sa forte natalité, augmentait rapidement lui aussi, et Montréal en particulier réeoltait les fruits de l'accroissement de la colonisation plus à l'ouest. La population totale du Bas-Canada, qui était de 697,084 au recensement de 1844, s'élevait à 890,261 au recensement de 1851–2, tandis qu'à la même date le Haut-Canada avait pour la première fois dépassé le Bas-Canada avec une population de 952,004. A ce reeensement Montréal avait unc population de 57,715, Québec 42,052 et Toronto 30,775. La même année, Hamilton, qui s'était maintenant élevé au rang de cité, avait 14,112 habitants et Kingston 11,697.

L'année 1851 marque les débuts des recensements décennaux réguliers de ce pays, quoique le premier recensement décennal du Dominion du Canada n'ait pas été pris, naturellement, avant 1871. Toutefois, il existe des chiffres passablement eomplets, donnant pour quatre-vingts années la population des territoires qui constituent maintenant le Dominion. En effet, cette année-là fut véritablement une année de transition dans l'histoire du Canada. Antérieurement les eours d'eau étaient les principaux moyens de eommunication, et les quelques tronçons de chemin de fer, qui existaient dans le voisinage de Montréal et dont la longueur totale n'était que de 66 milles, étaient tout au plus des lignes de portage.* Généralement, le transport était lent et coûteux et les prineipales voies navigables étaient fermées par la glace durant les einq mois d'hiver. Il en résultait que la colonie du Saint-Laurent était isolé durant cette période et que ses habitants devaient dépendre au cours de l'hiver des routes américaines et des ports de New-York et de Boston pour le transport en Grande-Bretagne ou vers le continent européen.

* Il y avait aussi en opération en Nouvelle-Écosse vers 1838 une voie ferrée longue de six milles allant de Stellarton à Abercrombie sur la rivière de l'Est qui se jetait dans le port de Pictou; on s'en servait pour transporter le charbon des mines au port. Cette ligne fut d'abord opérée par des chevaux, auxquels une locomotive fut substituée au printemps de 1839. Elle transportait aussi des voyageurs.

Résumé pour le Canada.—Durant toute la période de colonisation qui a été décrite, la majeure partie de la population urbaine formait une proportion comparativement petite de la population totale du pays et les quelques cités étaient surtout des centres de distribution ou commerciaux plutôt que manufacturiers, quoique les moulins à farine de Montréal et quelques autres formes d'établissements industriels fussent en opération vers 1830 et 1840. Généralement parlant, toutefois, les agglomérations d'habitants du Bas-Canada et les établissements pionniers du Haut-Canada se suffisaient à eux-mêmes économiquement d'une façon passable, les derniers en particulier y étant nécessairement forcés, à cause des grandes distances des marchés, du coût élevé du transport et des interruptions saisonnières ou autres dans le service. Partout où les personnes produisent sur leur propre ferme presque tous les aliments et les vêtements qu'elles consomment, et font très peu de négoce avec le monde extérieur, il n'y a pas beaucoup d'encouragement à l'établissement ou la croissance de grandes villes manufacturières ou même de villes commerciales.

Les villes et villages qui ont grandi dans le Haut-Canada durant cette période comptaient quelques marchands, quelques artisans qui pour la plupart travaillaient pour le compte des fermiers voisins de leur propre localité, d'habitude un médecin, un instituteur, un ministre du culte et tout représentant local du gouvernement. Le village de Port Sarnia, par exemple, est enregistré dans "Canada Past, Present and Future" de Smith comme ayant vers 1850 huit marchands, un fabricant de pompes et constructeur de bateaux, un marchand qui était en même temps maître de poste, un opérateur ou plus de scierie à vapeur, un tanneur, un fondeur de fer et de laiton, un marchand qui était aussi agent d'assurance-vie, un régistraire de comté, un médecin, un percepteur de la douane et un hôtelier. Sans doute dans un centre situé à l'intérieur du pays y aurait-il eu moins de marchands.

Durant cette période tout travail manufacturier était du travail local fait pour la demande locale; plusieurs petites laineries et minoteries profitèrent de l'énergie hydraulique des petites rivières. Dans les deux décennies suivantes l'apparition des chemins de fer devait déplacer le commerce et l'industrie manufacturière des petits centres vers les plus considérables, stimulant ainsi une croissance beaucoup plus grande de la population urbaine. Le tarif protecteur adopté par la Législature Canadienne vers 1858 contribua aussi à la croissance des municipalités urbaines plus considérables en favorisant l'essor manufacturier.

Expansion dans les Maritimes.—Tandis que la colonisation et la croissance des villes suivaient leurs cours de la même façon que dans la vallée du St-Laurent, les Provinces Maritimes et leurs centres urbains grandissaient aussi en population et en importance. Halifax fut fondé en 1749 et la même année la population française de l'Acadie était déclarée comme étant de 13,000 âmes; celle de l'Ile Royale (l'Ile du Cap Breton), de 1,000; celle de ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick, de 1,000; et celle de l'Ile St-Jean (Ile du Prince-Edouard), de 1,000. En 1762 la population britannique de la Nouvelle-Écosse était donnée comme étant de 8,104, dont 2,500 étaient dans la ville d'Halifax et 1,400 (Hanovriens pour la plupart) à Lunenburg.

Dès le commencement, toutefois, l'aridité de la côte rocheuse de l'Atlantique en Nouvelle-Écosse poussa plusieurs de ses habitants à prendre la mer pour chercher leur subsistance, et Halifax prospéra comme port d'expédition et centre de pêcherie plutôt que comme point de distribution pour les produits agricoles des terres de son voisinage. La vallée du Saint John au Nouveau-Brunswick, colonisée par les United Empire Loyalists en 1783, était un territoire plus fertile, comme l'était aussi celui de la côte de la baie de Fundy en Nouvelle-Écosse, où la première colonie permanente sur ce continent au nord de la Floride avait été établie en 1605 sous le nom de Port-Royal, et qui fut renommée Annapolis après sa capture par les Anglais en 1708. Halifax prospéra en raison de son importance comme port de corsaires et de l'argent du gouvernement britannique qui y fut dépensé durant la guerre de 1812, et en 1827 la "péninsule" de Halifax (ainsi nommée dans le recensement) avait une population de 14,439 sur une population totale de 123,630 dans toute la province de Nouvelle-Écosse, tandis que Saint John en 1824 avait une population de 8,488 sur un total de 74,176 au Nouveau-Brunswick. En 1834 Saint John avait 12,073 habitants sur 119,457 au Nouveau-Brunswick et en 1838 Halifax en avait 14,148 sur un total de 202,575 dans la colonie de la Nouvelle-Écosse. En 1840 Saint John comptait 19,281 des 156,162 habitants du Nouveau-Brunswick. En 1851 Halifax s'élevait à 20,749 sur un total de 276,854 dans la Nouvelle-Écosse, tandis que Saint John passait à 22,745 sur un total de 193,800. Ces deux villes étaient les seuls grands centres urbains de leur province respective, quoique Fredericton eût une population de 4,458 en 1851.

En ce qui concerne la province presque complètement agricole de l'Ile du Prince-Edouard, nous constatons que sa capitale et seule ville importante, Charlottetown, avait 3,896 habitants en 1841, sur une population totale de 47,042 dans la colonie; en 1848 elle s'élevait à 4,717 sur un total de 62,678.

Résumé pour les Maritimes.—Dans les colonies des Maritimes, tout comme dans la vallée du St-Laurent, les centres urbains durant cette première période jusqu'à 1851 étaient beaucoup moins importants relativement à la population totale qu'ils ne le sont aujourd'hui. Néanmoins, la proportion urbaine par rapport au total dans les colonies du St-Laurent était plus petite que dans les différentes colonies des Maritimes. Il est possible que ceci puisse être attribué au fait que ces dernières contenaient des centres d'expédition importants et que les gagne-pain qui supportaient une grande partie de la population tiraient leur subsistance de la mer plutôt que de la terre.

CHAPITRE IV

LA CROISSANCE DE LA POPULATION RURALE ET URBAINE AU CANADA, 1851 À 1931

Deux recensements avant la Confédération.—La décennie qui commence en 1850 constitue une période de transition dans l'histoire économique du Canada. Le transport dans la vallée du St-Laurent s'améliore immensément durant cette période grâce à la construction du chemin de fer Grand Tronc qui reliait économiquement les deux provinces du Haut et du Bas-Canada comme l'Acte d'Union les avaient reliées politiquement. La rapidité des communications s'accentue sensiblement à l'avènement des chemins de fer aussi bien que des réseaux télégraphiques qui datent de la même époque. Ces améliorations dans les transports et les communications tendent à favoriser l'expansion des plus grands centres aux dépens des plus petits et, par là, à "aiguiller" le commerce vers les grands centres et à "laisser sur les voies d'évitement" les petits ports locaux, lacustres ou maritimes, d'où les produits de leurs régions étaient antérieurement expédiés.

En même temps que cette accélération des transports et des communications, naît, dans les parties les plus populeuses, un sentiment que le Canada devrait produire plus de ses denrées ouvrées au pays et, de la sorte, dépendre moins des importations de Grande-Bretagne et des États-Unis. Les industries naissantes ont besoin de protection, de sorte que vers la fin de la décennie, en 1858–9, le Canada inaugure des tarifs d'un caractère nettement protectionniste et, par là, déclenche l'essor de l'industrie manufacturière au pays, laquelle, à son tour, stimule la croissance de la population urbaine.

Tandis que la Province de Canada s'oriente vers une politique de protection qui favorise la croissance des agglomérations industrielles, les provinces du littoral restent généralement mariées à une politique tarifaire de revenu seulement, et leurs plus grandes villes, en majorité des centres commerciaux plutôt que manufacturiers, bien qu'à cette époque elles excellent dans l'art de la construction navale. Les navires de bois sortis des chantiers du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sillonnent toutes les mers, avec des équipages recrutés en majorité parmi les marins de ces deux provinces.

Lors du recensement de 1851–52, nous avons pour la première fois des données assez complètes sur les régions qui constituent maintenant le Dominion du Canada; elles ont été recueillies à peu près en même temps, bien que dans le cas de l'Ile du Prince-Edouard il ait fallu recourir aux chiffres de 1848. Sur cette base, la population totale des territoires qui font maintenant partie du Dominion est probablement alors de 2,450,000, tandis que celle des centres urbains de 5,000 habitants et plus est de 223,840 ou un peu plus de 9 p.c. de la population globale. Il n'y a alors que dix centres de cette catégorie, les trois plus grand étant Montréal, avec 57,715 habitants, Québec avec 42,052 et Toronto avec 30,775. Les localités de moyenne grandeur sont Saint John, avec 22,745 habitants, et Halifax avec 20,749. Hamilton et Kingston, avec une population respective de 14,112 et 11,697, viennent ensuite. Portland (N.-B.) avec 9,200, Ottawa (alors Bytown) avec 7,760 et London avec 7,035 complètent la liste des agglomérations de plus de 5,000 habitants. Si Portland, qui était une banlieue résidentielle de Saint John, avait été compris avec sa cité parente, la population de celle-ci aurait dépassé celle de Toronto par 1,170 et il n'y aurait eu que neuf centres de 5,000 habitants et plus dans la contrée qui est aujourd'hui le Dominion du Canada.

Tandis qu'en 1851 environ un onzième seulement de la population du Canada habite les cités et villes de 5,000 habitants et plus, la proportion en 1861 augmente à plus d'un neuvième; le total de ces centres passe à dix-huit et leur population, de 223,840 à 366,177. Montréal a déjà une population de 90,323, et Québec touche presque les 60,000, tandis que Toronto passe à 44,821, Saint John et Portland à 39,317, Halifax à 25,026, et Hamilton à 19,096. Ottawa, maintenant choisi comme capitale de la Province de Canada, atteint 14,669. Dans l'intervalle, Kingston touche 13,743 et London, 11,555. En dehors de ces cités, toutes mentionnées dans le paragraphe précédent, il y a maintenant les centres suivants de 5,000 habitants et plus:—Charlottetown, 6,706; Fredericton, 5,652; Trois-Rivières, 6,058; Lévis, 5,333; St. Catharines, 6,284; Belle-

ville, 6,277; Brantford, 6,251; et Guelph, 5,076. Ainsi plusieurs de nos importantes petites cités actuelles, atteignent une population de 5,000 entre 1851 et 1861, le nombre des localités de plus de 5,000 habitants ayant presque doublé en ces dix années.

Premier recensement décennal du Dominion, 1871.—En 1871, les provinces détachées sont en majeure partie consolidées, sur le papier du moins, en un grand Dominion. Le recensement de cette année-là, le premier des sept recensements du Dominion, ne s'étend qu'aux quatre provinces initiales, à savoir la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario, mais les chiffres du recensement manitobain de l'automne précédent, fait aussi par ordre du gouvernement du Dominion, peuvent être ajoutés de même que ceux des recensements coloniaux de la Colombie Britannique en 1870 et de l'Ile du Prince-Edouard en 1871.

Ces recensements de 1871 montrent que le nombre d'agglomérations de 5,000 habitants et plus est de 22, ou plutôt 21, en excluant Charlottetown, l'Ile du Prince-Edouard ne devant faire partie du Dominion qu'en 1873. Parmi les nouveaux centres qui ont alors la population considérable de plus de 5,000, il y a Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, Sorel dans le Québec, et Chatham, Port Hope et Brockville en Ontario. Dans l'intervalle, la population de Montréal et de ses banlieues incorporées monte à 114,909 et celle de Toronto, à 56,092, tandis que Québec reste stationnaire à 56,699. Saint John a, avec Portland, une population de 41,325, et Halifax, une population de 29,582. De même, Hamilton augmente à 26,716 et Ottawa, à 21,545, tandis que London n'a que 12,407 habitants. L'augmentation totale de la population urbaine dans les centres de 5,000 et plus au cours de cette période de dix ans n'est toutefois que d'environ 90,000, le grand total étant de 458,119 en regard de 366,177 dix années auparavant. Un Canadien seulement sur huit habite un centre de 5,000 habitants ou plus en 1871 et la ville de 5,000 la plus occidentale est Chatham, en Ontario, les villes de Windsor et de Goderich n'ayant une population respective que de 4,253 et 3,982. A l'exception de Victoria qui a une population de 3,270 en 1870, on peut dire que le Canada urbain se finit à cette époque aux rives du lac Huron.

Les trois dernières décennies du dix-neuvième siècle.—Le deuxième recensement décennal du Dominion a été fait en 1881. Il révéla une augmentation considérable tant de la population totale que de la population urbaine, le changement le plus important se produisant dans l'Ouest qui commençait à voir des agglomérations urbaines de 5,000 habitants et plus. Le centre le plus remarquable à ce point de vue est Winnipeg qui, d'une population de 241 habitants seulement lors du recensement de 1870, passe à 7,985 et touche presque les 8,000. En outre, sur la côte du Pacifique, la capitale insulaire, Victoria, passe de 3,270 à 5,925. Ainsi le Canada urbain est alors représenté pour la première fois dans l'Ouest. Le nombre de cités et villes de plus de 5,000 habitants augmente à 34 au moins, et leur population totale dépasse 668,000, augmentant d'environ 50 p.c. au cours de la décennie.

Dans les Provinces Maritimes les cités et villes de plus de 5,000 habitants en 1881 sont Charlottetown, avec 11,485; Halifax, 36,100; Saint John (et Portland), avec 41,353; Fredericton, avec 6,218; et Moncton, avec 5,032. Plus à l'ouest, Montréal atteint 140,707—il figure avec une population de 169,910 dans le premier Recueil Statistique du Canada de 1885 (maintenant l'Annuaire du Canada). La population de Québec est de 62,446; Sherbrooke, 7,227; St-Hyacinthe, 5,321; Lévis, 7,597; et Sorel, 5,791. Celle de Toronto atteint 86,415 et, avec celle de Yorkville, 91,240. Hamilton a 35,961 habitants; Ottawa, 27,412; Kingston, 14,091; Guelph, 9,890; St. Catharines, 9,631; Brantford, 9,616; et Belleville, 9,516. Dans l'ouest ontarien, London et East London ont une population globale de 23,636. Les villes de plus de 5,000 habitants sont Brockville, Peterborough, Port Hope, Lindsay, Chatham, Galt, St. Thomas, Windsor, Woodstock et Stratford. Il y a aussi plusieurs villes plus petites. La population urbaine totale de toutes les cités et villes et de tous les villages de l'Ontario est de 440,405.

Ainsi dans la décennie de 1871 à 1881, la population urbaine croît beaucoup plus rapidement que la population rurale. En effet, si, selon la méthode suivie dans les rapports des recensements du Dominion, nous prenons comme ligne de démarcation entre la population rurale et la population urbaine l'existence d'une municipalité urbaine organisée conformément aux lois de sa province particulière, la population urbaine totale du Canada augmente de 722,343 en 1871 à 1,109,507 en 1881 ou de 19·58 à 25·65 p.c. de la population totale du Canada. En même temps la population rurale augmente de 2,966,914 à 3,215,303. Les facteurs principaux qui déterminent la croissance de la population urbaine et la croissance disproportionnée des principales cités sont l'expansion des industries manufacturières et la facilité grandissante des communications grâce à la construction des chemins de fer.

Dans la décennie suivante, de 1881 à 1891, la croissance du Dominion est relativement lente, l'augmentation totale de la population n'étant que de quelque 508,400, dont moins de 81,000 dans la population rurale et environ 428,000 dans la population urbaine telle qu'ordinairement définie; la population urbaine atteint presque 32 p.c. de la population totale. En 1891, Montréal a une population de 219,616 et Toronto, de 181,215. En même temps, Winnipeg augmente à 25,639; Vancouver passe de néant qu'il était en 1886 à 13,709; New Westminster, de 1,500 en 1881 à 6,700; et Victoria, de 5,900 à près de 17,000. Les plaines se hérissent de villes; Calgary a une population de 3,876; Brandon, de 3,778; et Portage-la-Prairie, de 1,872. Hamilton a à peu près 49,000 habitants; Ottawa, 44,000; et London, 32,000, tandis que les villes plus petites de l'Ontario accusent aussi une croissance graduelle. Darmouth, N.-E., ayant crû de 3,800 à 6,300, passe dans le groupe de 5,000 et plus et le total de ce groupe atteint au moins 44.

La tendance de la population urbaine à une augmentation plus rapide que la population rurale, indiquée dans les paragraphes qui précèdent, est déjà reconnue officiellement au Canada au cours des deux dernières décennies du dix-neuvième siècle; l'Annuaire Statistique du Canada en 1892 en fait la mention spéciale suivante à la page 101: "La croissance de la population urbaine aux dépens de la population rurale est l'un des faits saillants de l'âge actuel dans le monde entier, et il est évident . . . que le mouvement existe au Canada aussi bien qu'ailleurs."

Le quatrième recensement du Canada en 1901 montre, comme les recensements antérieurs, une croissance relativement lente. L'augmentation totale des dix années n'est que de 538,000, dont 61,000 dans la population rurale et 477,000 dans la population urbaine, ce qui porte celle-ci, telle qu'ordinairement définie, aux trois huitièmes ou 37·50 p.c. de la population totale. Sur une population urbaine totale de 2,014,000 habitants, Montréal en a 328,000, et Toronto 210,000 environ, tandis que Québec vient en troisième avec 69,000 et Ottawa en quatrième avec 60,000. Hamilton atteint presque les 53,000, Winnipeg dépasse les 42,000 et Halifax et Saint John ont environ 41,000 chacun. Dans l'extrême Ouest, Vancouver a une population de 29,000, tandis que Victoria en a une de 21,000. Edmonton, maintenant atteint par les chemins de fer, commence à rivaliser avec Calgary, les deux villes ayant chacune une population de 4,000 à 5,000.

Croissance rapide au vingtième siècle.—Le recensement de 1911 révèle une augmentation numérique de la population sur 1901 plus considérable que celle des trois décennies précédentes réunies, l'augmentation globale étant de 1,835,000. La population rurale, qui n'avait que peu augmenté depuis 1881, accuse maintenant une augmentation de 577,000 en dix ans et presque entièrement dans les provinces de l'Ouest où un nouvel empire de terre arable vient d'être jalonné et partiellement occupé. Malgré cela, toutefois, la croissance de la population urbaine du Canada en ces dix années dépasse 1,258,000, ou plus que deux fois celle de la population rurale, avec le résultat que 45·42 p.c. de la population totale en 1911 est classifiée comme population urbaine. A cette croissance urbaine d'un million et quart, Montréal contribue de plus de 160,000 et atteint presque le demi-million, tandis que Toronto, avec une population de près de 382,000, accuse une augmentation de 82 p.c. Les deux cités importantes de l'Ouest, Winnipeg et Vancouver, accusent aussi des gains énormes, la première touchant les 136,000 habitants et la dernière, les 121,000. Le Canada a déjà quatre cités de plus de 100,000 âmes. Parallèlement, dans la région où la croissance est la plus rapide, Calgary voit sa population se multiplier dix fois et atteindre presque 44,000, Edmonton a 31,000 habitants, tandis que Regina, dont la population n'était que de 2,200 en 1901, se hisse à 30,000 en 1911 et Saskatoon, qui n'avait que 113 habitants en 1911, a maintenant une population de 12,000. A la tête des lacs, Fort-William, qui n'était qu'une ville relativement petite avec une population de 3,600 en 1901, atteint 16,500 en 1911 et sa cité jumelle, Port Arthur, passe de 3,200 à 11,220 au cours de la même période. Par conséquent, en 1911, les plus grandes cités du Canada, telles qu'elles existent aujourd'hui, s'acheminaient déjà et franchement vers leur importance actuelle.

Lors du sixième recensement, en 1921, la population urbaine accuse une nouvelle augmentation. La croissance totale est de 1,581,000, dont 502,000 ou moins d'un tiers dans les centres ruraux et 1,079,000 ou plus des deux tiers dans les centres urbains; la population des cités, villes et villages représente maintenant tout près de la moitié de la population totale. Montréal dépasse les 600,000 habitants par une bonne marge et Toronto, le demi-million par plusieurs milliers, tandis que Winnipeg a une population de 179,000 et Vancouver, une population de 163,000. Hamilton et Ottawa sont de beaucoup au-dessus de 100,000 et Québec n'est pas loin de 95,000. Calgary dépasse légèrement les 60,000 et Edmonton ne les atteint pas tout à fait; London vient d'atteindre ce chiffre et Halifax s'en approche. Tandis que presque tous les plus

grands centres urbains accusent une augmentation progressive, Windsor, devenu le centre du commerce des automobiles, bondit de 17,800 à 38,600 au cours de cette décennie et Sault-Ste-Marie, Sudbury et North Bay accusent de même une croissance plutôt rapide.

Le septième recensement du Canada, en 1931, révèle un courant encore plus marqué vers les centres urbains. Le gain total de la population est de 1,588,837 dont 368,901 pour les centres ruraux et 1,219,936 ou plus des trois quarts de l'augmentation totale pour les centres urbains tels qu'ordinairement définis. Les trois principales cités, Montréal, Toronto et Vancouver, enregistrent dans les limites de leurs frontières municipales une augmentation totale considérablement plus forte que celle de toutes les agglomérations rurales réunies. Montréal, avec un gain approximatif de 200,000, atteint le total de 818,577, et Toronto, avec un gain de près de 110,000, a une population de 631,207. Vancouver, après l'annexion de South Vancouver et de Point Grey au cours de la décennie, supplante Winnipeg comme troisième cité du Dominion. Il atteint une population de 246,593, tandis que Winnipeg vient ensuite avec 218,785 habitants. Hamilton passe à 155,547 et Québec à 130,594, tandis qu'Ottawa, qui en 1921 était la sixième cité du Canada, est déplacé par Québec; sa population propre n'est que de 126,872. Calgary et Edmonton restent rivales avec des populations respectives de 83,761 et 79,197. London augmente à 71,000 et Windsor, à 63,000; si la cité adjacente d'East Windsor et la ville de Riverside de même que les villes voisines de Sandwich et de Walkerville étaient ajoutées à Windsor, les Villes Frontières, avec une population de 102,611 habitants, constitueraient le huitième centre urbain du Canada, leur croissance étant imputable en majeure partie à l'établissement de l'industrie canadienne de l'automobile dans ces endroits. Verdun, qui est en réalité une banlieue de Montréal, passe de 25,000 à plus de 60,000 au cours de la même décennie et Regina, en ajoutant plus de 50 p.c. à sa population de 1921, rejoint Halifax dans la classe des 50,000 à 60,000 habitants. Saint John a une population de 47,500 et Saskatoon, une population de plus de 43,000.

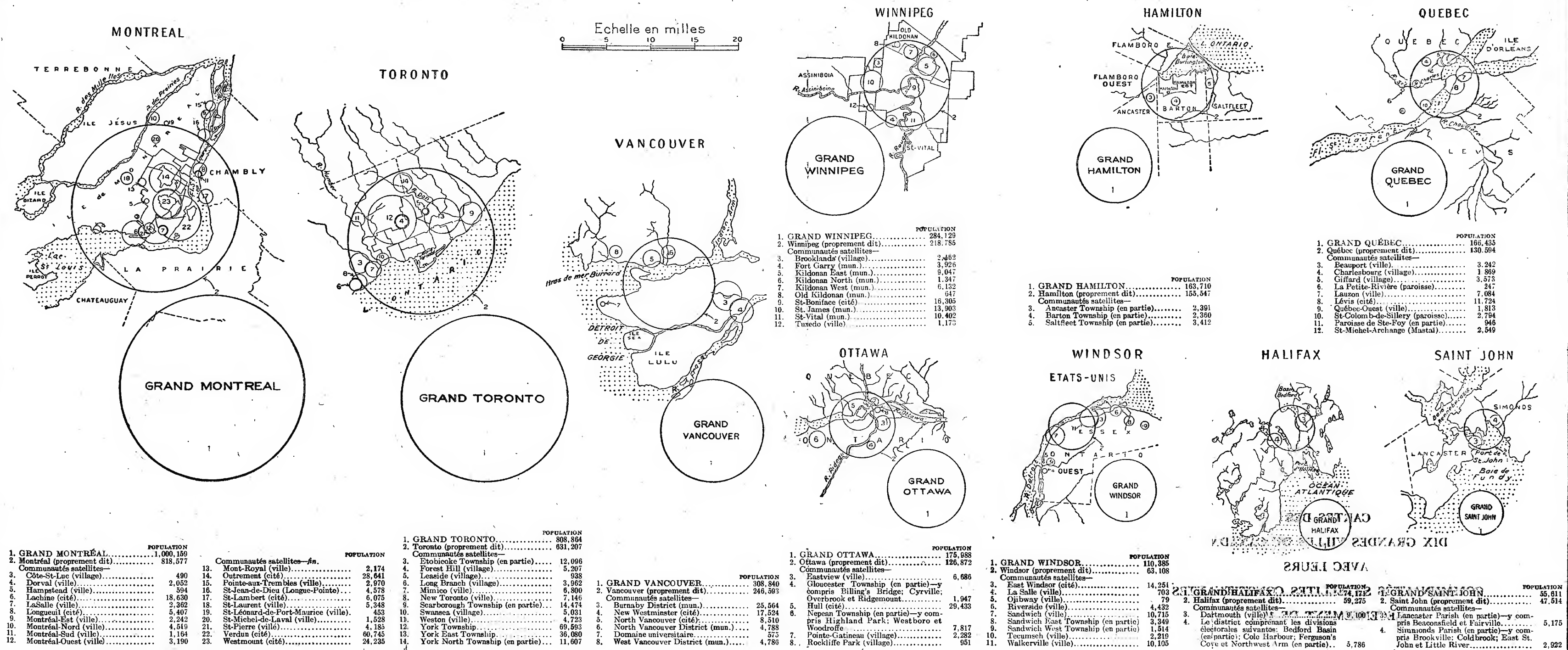
Dans l'Est, le recensement de 1931 enregistre des gains notoires parmi les plus petites cités. Trois-Rivières passe de 22,400 à 35,500 et Oshawa, en raison surtout de son industrie de l'automobile, passe de 12,000 à 23,400. Grâce en bonne partie à l'essor de l'industrie minière, les cités du nord ontarien accusent aussi des gains remarquables. Ainsi Sudbury passe de 8,600 à 18,500, North Bay de 10,700 à 15,500, Timmins de 3,800 à 14,200, Fort William de 20,500 à 26,300 et Port Arthur de 14,900 à 19,800, ces augmentations indiquant que l'expansion du Dominion s'oriente vers le nord aussi bien que vers l'ouest.

Il y a en tout, en 1931, 138 cités et villes canadiennes de 5,000 habitants et plus, en regard de 109 en 1921, 87 en 1911 et 57 à l'aurore du vingtième siècle. Sur une augmentation totale de près de 5,006,000 dans la population globale du Canada en trente ans, soit de 1901 à 1931, celle de la population rurale est de 1,448,000 et celle de la population urbaine, de 3,558,000. De plus, comme la population urbaine est de beaucoup moins nombreuse que la population rurale au début du siècle, son gain relatif est encore plus disproportionné que son gain absolu. Dans les trente années de 1901 à 1931, la population rurale augmente de 43 p.c. et la population urbaine de 177 p.c. Cette croissance de la population urbaine (1,448,000) est due principalement aux augmentations dans les Provinces des Prairies, lesquelles sont d'environ 1,152,000; l'augmentation en Colombie Britannique est de 211,000 et dans les autres parties du Canada, de 85,000. Dans les cinq provinces de l'Est, l'augmentation nette de la population rurale en trente ans est d'à peu près 110,000, dont une partie est attribuable à l'addition de l'Ungava au Québec, et du district de Patricia à l'Ontario en 1912; l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick accusent une augmentation respective de 89,000, 66,000 et 25,000, mais il y a diminution de 49,000 en Nouvelle-Écosse et de 21,000 dans l'Ile du Prince-Edouard. La population rurale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest décline respectivement de 15,000 et de 10,400 au cours de la même période.

Les 'Grandes' villes et leurs satellites.—Au cours des vingt dernières années, les quartiers résidentiels des principales cités accusent une expansion énorme, sans qu'en général il y ait quelque augmentation en deçà des limites municipales. Ce développement procède en grande partie de l'avènement du transport rapide et à bon marché de la population de son quartier résidentiel au quartier commercial, lequel découle de l'énorme augmentation du nombre d'autobus et surtout de voitures privées. Un grand nombre de personnes qui travaillent dans les cités peuvent vivre dans un calme relatif en dehors des frontières municipales, se transportant et transportant leurs voisins vers le lieu de leur travail et faisant de même au retour. Conformément aux méthodes du recensement, ces personnes sont énumérées à leur domicile plutôt qu'à

LES 'GRANDES' VILLES* DU CANADA AVEC LEURS COMMUNAUTES SATELLITES CONSTITUANTES, RECENSEMENT DE 1931 ©

Tous les cercles sont proportionnés à la population des diverses cités et communautés satellites et n'indiquent pas des limites ou régions topographiques



		POPULATION
1.	GRAND MONTRÉAL	1,000,159
2.	Montréal (proprement dit)	818,577
	Communautés satellites—	
3.	Côte-St-Luc (village)	490
4.	Dorval (ville)	2,052
5.	Hampstead (ville)	594
6.	Lachine (cité)	18,630
7.	LaSalle (ville)	2,362
8.	Longueuil (cité)	5,407
9.	Montréal-Est (ville)	2,242
10.	Montréal-Nord (ville)	4,519
11.	Montréal-Sud (ville)	1,164
12.	Montréal-Ouest (ville)	3,190
	Communautés satellites—*fin.*	
13.	Mont-Royal (ville)	2,174
14.	Outremont (cité)	28,641
15.	Pointe-aux-Trembles (ville)	2,970
16.	St-Jean-de-Dieu (Longue-Pointe)	4,578
17.	St-Lambert (cité)	6,075
18.	St-Laurent (ville)	5,348
19.	St-Léonard-de-Port-Maurice (ville)	453
20.	St-Michel-de-Laval (ville)	1,528
21.	St-Pierre (ville)	4,185
22.	Verdun (cité)	60,745
23.	Westmount (cité)	24,235

		POPULATION
1.	GRAND TORONTO	808,864
2.	Toronto (proprement dit)	631,207
	Communautés satellites—	
3.	Etobicoke Township (en partie)	12,096
4.	Forest Hill (village)	5,207
5.	Leaside (village)	938
6.	Long Branch (village)	3,962
7.	Mimico (ville)	6,800
8.	New Toronto (ville)	7,146
9.	Scarborough Township (en partie)	14,474
10.	Swansea (village)	5,031
11.	Weston (ville)	4,723
12.	York Township	69,593
13.	York East Township	36,080
14.	York North Township (en partie)	11,607

		POPULATION
1.	GRAND VANCOUVER	308,840
2.	Vancouver (proprement dit)	246,593
	Communautés satellites—	
3.	Burnaby District (mun.)	25,564
4.	New Westminster (cité)	17,524
5.	North Vancouver (cité)	8,510
6.	North Vancouver District (mun.)	4,788
7.	Domaine universitaire	575
8.	West Vancouver District (mun.)	4,786

		POPULATION
1.	GRAND WINNIPEG	284,129
2.	Winnipeg (proprement dit)	218.785
	Communautés satellites—	
3.	Brooklands (village)	2,462
4.	Fort Garry (mun.)	3,926
5.	Kildonan East (mun.)	9,047
6.	Kildonan North (mun.)	1.347
7.	Kildonan West (mun.)	6.132
8.	Old Kildonan (mun.)	647
9.	St-Boniface (cité)	16,305
10.	St. James (mun.)	13,903
11.	St-Vital (mun.)	10.402
12.	Tuxedo (ville)	1.173

		POPULATION
1.	GRAND HAMILTON	163,710
2.	Hamilton (proprement dit)	155,547
	Communautés satellites—	
3.	Ancaster Township (en partie)	2,391
4.	Barton Township (en partie)	2,360
5.	Saltfleet Township (en partie)	3,412

		POPULATION
1.	GRAND QUÉBEC	166,435
2.	Québec (proprement dit)	130.594
	Communautés sateilites—	
3.	Beauport (ville)	3.242
4.	Charlesbourg (village)	1 869
5.	Giffard (village)	3.573
6.	La Petite-Rivière (paroisse)	247
7.	Lauzon (ville)	7,084
8.	Lévis (cité)	11,724
9.	Québec-Ouest (ville)	1,813
10.	St-Colomb-de-Sillery (paroisse)	2,794
11.	Paroisse de Ste-Foy (en partie)	946
12.	St-Michel-Archange (Mastaï)	2,549

		POPULATION
1.	GRAND OTTAWA	175,988
2.	Ottawa (proprement dit)	126,872
	Communautés satellites—	
3.	Eastview (ville)	6,686
4.	Gloucester Township (en partie)—y compris Billing's Bridge; Cyrville; Overbrook et Ridgemount	1,947
5.	Hull (cité)	29,433
6.	Nepean Township (en partie)—y compris Highland Park; Westboro et Woodroffe	7,817
7.	Pointe-Gatineau (village)	2,282
8.	Rockliffe Park (village)	951

		POPULATION
1.	GRAND WINDSOR	110,385
2.	Windsor (proprement dit)	63,108
	Communautés satellites—	
3.	East Windsor (cité)	14,251
4.	La Salle (ville)	703
5.	Ojibway (ville)	79
6.	Riverside (ville)	4,432
7.	Sandwich (ville)	10,715
8.	Sandwich East Township (en partie)	3,349
9.	Sandwich West Township (en partie)	1,514
10.	Tecumseh (ville)	2,219
11.	Walkerville (ville)	10,105

		POPULATION
1.	GRAND HALIFAX	74,1[illegible]
2.	Halifax (proprement dit)	59,275
	Communautés satellites—	
3.	Dartmouth (ville)	9,100
4.	Le district comprenant les divisions électorales suivantes: Bedford Basin (en partie); Cole Harbour; Ferguson's Cove et Northwest Arm (en partie)	5,786

		POPULATION
1.	GRAND SAINT JOHN	55,611
2.	Saint John (proprement dit)	47,514
	Communautés satellites—	
[illegible]	Lancaster Parish (en partie)—y compris Beaconsfield et Fairville	5,175
4.	Simmonds Parish (en partie)—y compris Brookville; Coldbrook; East St. John et Little River	2,922

*On appelle 'grandes' villes les cités qui ont des communautés satellites bien définies avec lesquelles elles sont en étroite relation économique. Ce n'est pas le cas de toutes nos grandes cités (v.g. London, Calgary et Edmonton).

l'endroit de leur travail. Si leurs résidences sont rapprochées les unes des autres, elles peuvent organiser des municipalités urbaines si elles veulent bénéficier des services d'assainissement, de l'aqueduc, etc., et plus la cité sera grande, plus il est probable qu'en dehors de ses limites municipales surgiront des agglomérations municipalement indépendantes de l'unité centrale, mais dont les habitants dépendront en général de celle-ci au point de vue économique. Ces agglomérations suburbaines résidentielles et autres endroits situés dans le voisinage immédiat des plus grandes cités mais qui, en raison de leur industrialisation, sont économiquement indépendantes de celles-ci, peuvent être désignés comme des villes satellites; ces villes se multiplient rapidement au Canada, notamment dans le voisinage de Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg et Québec. Tôt ou tard, ces centres tendront à l'annexion à l'unité centrale, comme par exemple lorsque Point Grey et South Vancouver furent incorporés à la cité de Vancouver le 1er janvier 1929. Toutefois, avant une telle annexion, les centres satellites deviendront très probablement des cités ou villes indépendantes jouissant des pouvoirs ordinaires de l'autonomie municipale.

Du point de vue du bien-être social, ce mouvement général vers la banlieue peut avoir ses défauts, du fait que certaines classes de la population peuvent se soustraire aux problèmes municipaux de l'unité économique dont elles font partie. Du point de vue du recenseur, ces agglomérations ne sont pas sans offrir certaines difficultés. Dans bien des cas, elles peuvent ne pas exister municipalement ou ne constituer qu'une petite partie d'un township, tandis que le reste et peut-être la partie prépondérante de ce township aura un caractère nettement rural; ou encore c'est le contraire qui peut se produire—la région organisée peut dominer la politique du conseil du township dans lequel les fermiers ou autres habitants ruraux ne constituent plus qu'une minorité. Dans la région de Toronto, le problème des agglomérations satellites a été résolu par la séparation des deux petits townships urbanisés d'York et d'East York du township original d'York, laissant par là à la plus grande partie, surtout rurale, de ce township son existence distincte comme township de North York.

Aux États-Unis, le Bureau du Recensement a reconnu la nécessité, pour certaines fins, d'agglomérer les populations de la cité centrale et des régions dépendantes très populeuses qui l'entourent et un rapport séparé basé sur le recensement de 1930 a été publié. Il traite de ces villes centrales et leurs satellites qu'il désigne du nom de "districts métropolitains". Diverses compilations statistiques ont été faites pour ces régions métropolitaines, et il n'y a pas de doute que de telles analyses ont une grande utilité.

De même, après le recensement de 1931, le Bureau Fédéral de la Statistique, a compilé dans le cas des principales cités, non seulement la population vivant dans les limites de chaque cité centrale, mais aussi celle des diverses agglomérations dépendantes ou voisines et il publie les totaux de ces régions métropolitaines ou soi-disant 'grandes' villes. Naturellement, la question s'est posée de l'étendue des centres dépendants, et il a été difficile, dans certains cas, d'en fixer les limites, là surtout où l'agglomération satellite n'avait pas été incorporée comme une municipalité urbaine séparée et distincte du township ou du comté rural. Il a été constaté, cependant, que le Canada avait en 1931 au moins 10 'grandes' villes—grandes villes ayant des agglomérations satellites nettement définies et en relations économiques et géographiques étroites avec elles; mais il a été aussi constaté que toutes nos cités populeuses n'étaient pas dans cette situation, comme par exemple London, Calgary et Edmonton. Les cartes des 10 'grandes' villes, dans le graphique C, font voir les cités proprement dites ainsi que leurs satellites constituants respectifs. Mention sera maintenant faite de toutes ces 'grandes' villes, excepté les trois plus petites, 'Grand-Windsor' (110,385), 'Grand-Halifax' (74,161) et 'Grand-Saint John' (55,611).

Entre autres faits intéressants, la compilation a révélé qu'en 1931, et pour la première fois dans l'histoire du Canada, nous avions en deçà de nos frontières un centre urbain de plus d'un million d'habitants. Ce centre est naturellement le 'Grand-Montréal' avec une population de 1,000,159 et comprenant les localités suivantes reconnues comme des agglomérations séparées: Montréal proprement dit, 818,577; Verdun, 60,645; Outremont, 28,641; Westmount, 24,235; Lachine, 18,630; St-Lambert, 6,075; Longueuil, 5,407; St-Laurent, 5,348; Montréal-Nord, 4,519; St-Pierre, 4,185; Montréal-Ouest, 3,190; Pointe-aux-Trembles, 2,970; Lasalle, 2,362; Montréal-Est, 2,242; Mont-Royal, 2,174; Dorval, 2,052; St-Michel, 1,528; Montréal-Sud, 1,164; Hampstead, 594; St-Léonard, 453; St-Jean-de-Dieu, 4,578; Côte-St-Luc, 490.

De même, tandis que la ville de Toronto proprement dite a une population de 631,207, le 'Grand-Toronto', à la même date, en a une de 808,864 et comprend en plus de la cité centrale: le township d'York, 69,593; le township d'York East, 36,080; une partie du township de Scar-

borough, 14,474; une partie du township d'Etobicoke, 12,096; une partie du township d'York Nord, 11,607; New Toronto, ville, 7,146; Mimico, ville, 6,800; Forest Hill, village, 5,207; Swansea, village, 5,031; Weston, ville, 4,723; Long Branch, village, 3,962; Leaside, village, 938.

Tandis que la cité de Vancouver a une population de 246,593, le 'Grand-Vancouver' en a une de 308,340. La population additionnelle, de près de 62,000 habitants, habite le district Burnaby, municipalité, dont la population est de 25,564; New Westminster, cité, population 17,524; North Vancouver, cité, population 8,510; district de North Vancouver, municipalité, population 4,788; district de West Vancouver, municipalité, population 4,786 et le district de dotation de l'université, population 575.

Le 'Grand-Winnipeg' a une population de 284,129 composée de celle de la ville de Winnipeg proprement dite, 218,785; de St-Boniface, cité, 16,305; d'une partie de la municipalité de St. James, 13,903; de la municipalité de Kildonan Est, 9,047; d'une partie de la municipalité de St-Vital, 10,402; de la municipalité de Kildonan Ouest, 6,132; de la municipalité de Fort Harry, 3,926; de Brooklands, village, 2,462; de la municipalité de Kildonan North, 1,347; de la ville de Tuxedo, 1,173; de la municipalité de Old Kildonan, 647.

Les chiffres du 'Grand-Québec' sont 166,435, comprenant la cité de Québec, 130,594; Lévis, cité, 11,724; Lauzon, ville, 7,084; Giffard, village, 3,573; Beauport, ville, 3,242; St-Colomb-de-Sillery, paroisse, 2,794; St-Michel-Archange (Mastaï), 2,549; Charlesbourg, village, 1,869; Québec-Ouest, ville, 1,813; partie de la paroisse Ste-Foy, 946; Petite-Rivière, paroisse, 247.

Le 'Grand-Ottawa', si l'on peut entendre les centres de la province de Québec aussi bien que ceux de l'Ontario, a une population de 175,988, comprenant Ottawa, cité, 126,872; Hull, cité, 29,433; Eastview, ville, 6,686; Westboro, 3,560; la partie populeuse du township de Nepean, 3,152; Pointe-Gatineau, village, 2,282; Rockliffe Park, village, 951; Billing's Bridge et Ridgemount, 725; Woodroffe, 685; Overbrook, 694; Cyrville, 528; Highland Park, 420.

D'après la même étude, Hamilton grandit moins que toute autre des 'grandes' villes, excepté Saint John, par l'addition des districts voisins qui l'entourent. La population totale du 'Grand-Hamilton' est de 163,710 et comprend celle de la cité de Hamilton, 155,547; du township de Saltfleet, 3,412; de la partie populeuse du township d'Ancaster, 2,391; de la partie populeuse du township de Barton, 2,360.

Les 'grandes' villes ci-dessus mentionnées, aussi bien que les districts banlieusards de plusieurs villes plus petites, comprennent des régions diverses très populeuses dont les populations sont normalement considérées comme rurales parce qu'elles sont administrées comme des townships ou des paroisses. Ceci est très évident dans le cas du Toronto suburbain, où pas moins de 148,000 personnes, vivant dans divers townships et sous un gouvernement de township en 1931, sont comprises dans la population rurale, mais sont aussi considérées comme des citoyens du 'Grand-Toronto'. Sans ces banlieusards, la croissance de la population rurale en regard de la population urbaine au cours de la dernière génération montrerait un contraste encore plus frappant.

Résumé historique.—Le déclin de la population rurale dans les plus anciens centres du Canada a été étudié ces dernières années par plusieurs membres du Bureau Fédéral de la Statistique et on pourrait s'arrêter particulièrement aux résultats de leurs recherches, lesquels furent présentés en deux travaux aux réunions de l'Association de Science Politique Canadienne, le premier par M. C. MacLean et le deuxième par M. O.-A. Lemieux représentant un groupe de cinq collaborateurs. Ce dernier travail, de même qu'un résumé du premier, ont été publiés dans le Volume des Procédures de l'Association en 1934, sous le titre "Éléments de croissance de la population rurale du Canada". Il suffira peut-être, en conséquence, de n'en donner ici que la conclusion qui veut que dans l'Est canadien "les comtés dont la population rurale augmente encore sont (1) ceux qui sont situés dans le voisinage des centres urbains et (2) ceux qui viennent d'être ouverts à la colonisation".

On pourrait aussi référer au volume II du Recensement de 1931, notamment aux tableaux 8 et 12. Le tableau 8 donne la population des cités, villes et villages de 1,000 habitants et plus selon les districts en 1931 tels que relevés à chacun des sept recensements décennaux du Dominion. Le tableau 12 donne la population de chaque municipalité, township ou subdivision du pays à ces mêmes sept recensements, ajustée autant que possible aux districts de 1931, excepté pour les localités urbaines. Néanmoins, en établissant des comparaisons historiques, il faudra toujours veiller à tenir compte des changements qui se sont produits dans les districts énumérés, que ces changements soient dus à la séparation des centres urbains des centres ruraux ou à d'autres causes.

Pour résumer la croissance de la population urbaine décrite dans ce chapitre, du moins la croissance depuis le premier recensement décennal du Dominion en 1871, deux tableaux et quatre illustrations sont présentés ci-contre, les tableaux 2 et 3 et les graphiques D, E, F, et G. Le tableau 2 fait voir que le nombre de localités incorporées augmente dans chaque province d'un recensement à l'autre depuis 1871, à l'exception toutefois de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie Britannique où, durant quelques-unes des premières décennies, les chiffres sont restés stationnaires. Le tableau 3 présente, pour les sept mêmes recensements, la distribution numérique de la population rurale et de la population urbaine, de même que les augmentations absolues et relatives de chacune par décennie, la proportion de chacune par rapport aux chiffres de 1871 et le pourcentage de population rurale et de population urbaine.

TABLEAU 2.—LOCALITÉS INCORPORÉES, CANADA ET PROVINCES, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1871-1931

Province	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
CANADA[1]	197	333	400	584[2]	1,013[2]	1,433[2]	1,603
Ile du Prince-Edouard	1	2	2	2	3	7	8
Nouvelle-Ecosse	2	10	12	28	40	44	45
Nouveau-Brunswick	4	6	7	11	19[2]	22[2]	23
Québec	76	116	130	187	232	358	423
Ontario	111	193	231	253	293	314	330
Manitoba	2	3	15	22	49	52	56
Saskatchewan	–	–	–	35	249	429	466
Alberta	–	–	–	22	103	175	205
Colombie Britannique	1	3	3	18[2]	25	32	47

[1] Ces chiffres de recensement comprennent, pour toutes les provinces et en diverses années, principalement avant 1921, certaines localités non incorporées, aussi bien que d'autres qui, malgré leur incorporation antérieure, furent par la suite absorbées par de plus grands centres ou désorganisées et dotées d'un status rural.

[2] Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux qui dans les publications antérieures s'étendaient à quelques localités non incorporées.

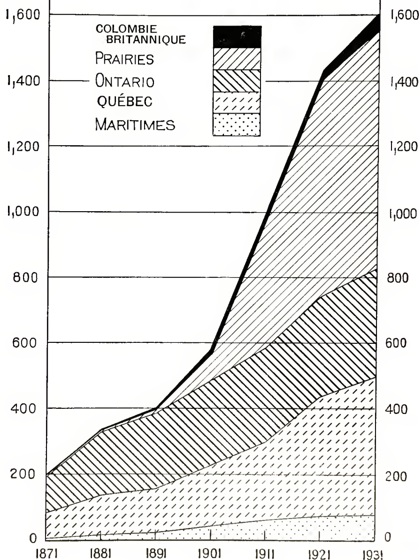
TABLEAU 3.—POPULATION RURALE ET URBAINE, CANADA, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1871-1931

Année	Rurale	Urbaine	Totale	P.c. d'augmentation
1871	2,966,914	722,343	3,689,257	--
1881	3,215,303	1,109,507	4·324,810	17·23
1891	3,296,141	1,537,098	4,833,239	11·76
1901	3,357,093	2,014,222	5,371,315	11·13
1911	3,933,696	3,272,947	7,206,643	34·17
1921[1]	4,435,827	4,352,122	8,787,949	21·94
1931	4,804,728	5,572,058	10,376,786	18·08

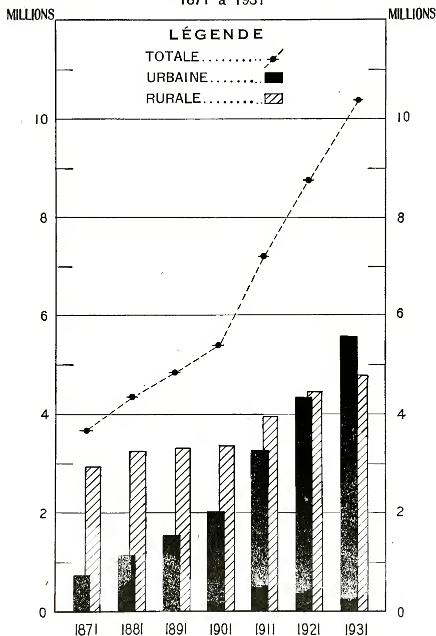
Décennie terminée en	Augmentation absolue par décennie		Pourcentage de diminution par décennie	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
1881	248,389	387,164	8·37	53·60
1891	80,838	427,592	2·51	38·54
1901	60,952	477,124	1·85	31·04
1911	576,603	1,258,725	17·18	62·49
1921[1]	502,131	1,079,175	12·76	32·97
1931	368,901	1,219,936	8·32	28·03

Année	Pourcentage de la population de 1871		Pourcentage de la population totale	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
1871	100·00	100·00	80·42	19·58
1881	108·37	153·60	74·35	25·65
1891	111·10	212·79	68·20	31·80
1901	113·15	278·85	62·50	37·50
1911	132·59	453·10	54·48	45·42
1921[1]	149·51	602·50	50·48	49·52
1931	161·94	771·39	46·30	53·70

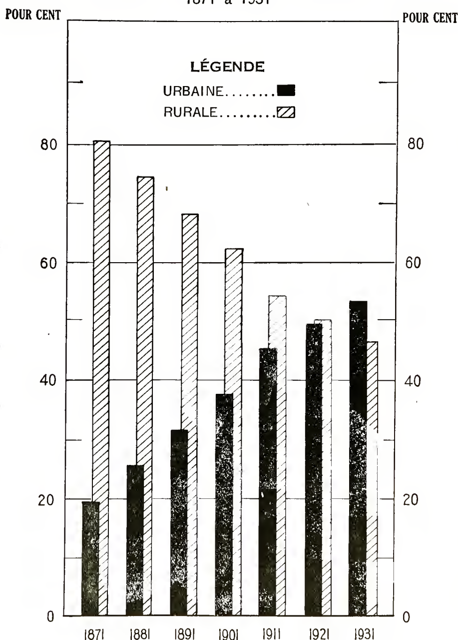
[1] Corrigé en raison du transfert du territoire au Labrador.



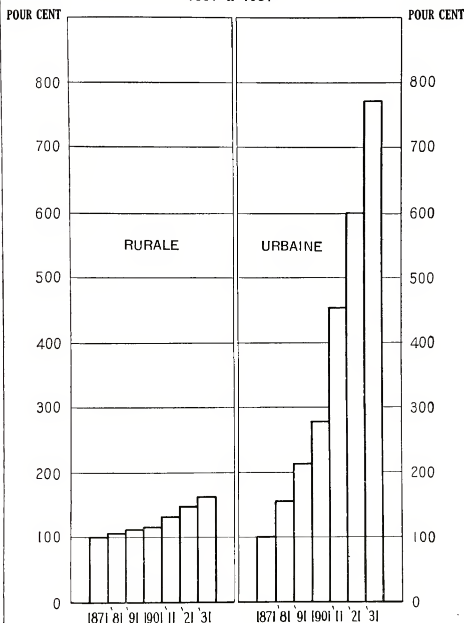
Voir tableau 2



Voir tableau 3



Voir tableau 3



Voir tableau 3

La population urbaine du tableau 3 représente le nombre d'habitants des localités incorporées du tableau 2, y compris les quelques endroits mentionnés aux renvois 2 et 3 de ce tableau; le reste de la population est considéré comme rural. Lors du recensement de 1931, la population rurale totale du Dominion est de 4,804,728, tandis que celle des municipalités urbaines organisées en vertu des diverses et très différentes lois provinciales est de 5,572,058, celle-ci dépassant donc la population rurale de 767,330.*

Trois définitions de rural et urbain.—La définition ou comparaison de la population urbaine et de la population rurale du Canada selon l'incorporation provinciale est, comme on l'a déjà laissé entendre, la principale méthode utilisée jusqu'ici dans cette monographie; mention spécifique est faite de toute autre méthode suivie—pratique qui sera constante jusqu'à la fin. Cette méthode, la première des trois adoptées par le Bureau Fédéral de la Statistique, est celle qui est suivie le plus souvent, malgré l'objection que les conditions exigées dans les provinces avant l'émission des chartes d'incorporation ne sont pas uniformes en ce qui concerne la population ou la région. De plus, cette méthode de comparaison est généralement reconnue comme la meilleure ou tout au moins la plus acceptable, alors même que la seule raison de son emploi serait que certaines données comparables sur une longue période d'années exigées par les deux autres méthodes n'existent pas ou ne sont pas facilement accessibles.†

Localités urbaines incorporées de moins de 1,000 habitants.—La deuxième méthode de définir la population urbaine et la population rurale nécessite l'exclusion des plus petites localités incorporées de la catégorie urbaine et leur inclusion dans la catégorie rurale. Une ligne de démarcation ou limite plus ou moins arbitraire est établie d'après l'importance de la population de ces localités plus petites. Dans les premières années, plusieurs pays se contentaient de comparer les populations globales des cités et villes de 5,000 âmes et plus à la population totale, mais plus récemment la tendance a été de tirer la ligne de démarcation sous différents chiffres en deçà de 2,500, selon la catégorie des données ou le but de la comparaison. A certaines fins, la limite inférieure de la population urbaine est fixée à 1,000 au Bureau Fédéral de la Statistique, indépendamment des lois provinciales d'incorporation. Il n'est pas possible toutefois, sous cette définition de la population urbaine, de réunir toutes les analyses contenues dans cette étude, et là où elle est suivie, la ligne de démarcation à 1,000 est indiquée dans le contexte. Sur cette base, contrairement à la première méthode, la population rurale en 1931 se trouve portée à 5,215,885 ou 50·26 p.c. de la population totale du Dominion, et la population urbaine, abaissée à 5,160,901 ou 49·74 p.c. Bien que ces deux chiffres soient à peu près égaux, ils indiquent un excédent de 54,984 en faveur des ruraux, tandis que de par la première méthode l'excédent déjà mentionné de 767,330 est en faveur des urbains (tableau 4).

* Ces chiffres sont puisés au Recensement du Canada, 1931, vol. II, tableau 14, p. 141, tandis que dans le vol. III, tableau 1, p. 2, la population rurale est de 4,802,988 et la population urbaine de 5, 573,798, celle-ci comprenant 1,740 personnes à Royalty (une banlieue non incorporée de Charlottetown, I.P.-E), lesquelles dans le vol. II sont considérées comme rurales; l'excédent urbain se trouve donc porté de 767,330 à 770,810. Les chiffres du vol. III ont été modifiés afin d'en rendre les classifications recoupées comparables à celles des recensements antérieurs.

† Voir (a) Recensement du Canada, 1931, vol. II, p. 139, article sur la Population rurale et urbaine avec référence spéciale sur la "Méthode administrative" du Bureau Fédéral de la Statistique concernant cette première définition.

(b) Appendice I de cette monographie, un état tabulaire des définitions abrégées des municipalités urbaines, conditions préalables à l'incorporation concernant la population et l'étendue, par province.

(c) Appendice II de cette monographie, bref exposé de la loi et de la procédure suivies dans chaquo province en ce qui concerne l'incorporation urbaine.

TABLEAU 4.—POPULATION RURALE (Y COMPRIS LES MUNICIPALITÉS URBAINES DE MOINS DE 1,000 HABITANTS) ET POPULATION URBAINE (MOINS CES MUNICIPALITÉS) ET POURCENTAGES DE RURAUX ET D'URBAINS, CANADA ET PROVINCES, 1931

—	Population		Pourcentage	
	Rurale	Urbaine	Ruraux	Urbains
CANADA	6,215,885	5,160,901	50·26	49·74
Ile du Prince-Edouard	70,855	17,183	80·48	19·52
Nouvelle-Ecosso	289,731	223,215	56·48	43·52
Nouveau-Brunswick	281,438	127,781	68·94	31·06
Québec	1,190,855	1,683,400	41·43	58·57
Ontario	1,416,018	2,015,665	41·26	68·74
Manitoba	405,648	294,491	57·94	42·06
Saskatchewan	734,664	187,121	79·70	20·30
Alberta	503,723	227,882	68·85	31·15
Colombio Britanique	309,100	386,163	44·62	55·48
Yukon	4,230	-	100·00	-
Territoires du Nord-Ouost	9,723	-	100·00	-

Il est permis de supposer que, dans toute province du Canada, une agglomération densément peuplée de plus de 1,000 habitants serait incorporée en municipalité urbaine, tandis que dans les Provinces des Prairies, particulièrement, des agglomérations beaucoup plus petites sont ainsi incorporées. En tirant la ligne de démarcation à 1,000, les populations urbaines de certaines provinces se trouvent très peu réduites, tandis que dans d'autres provinces une portion considérable des totaux urbains se trouve transportée dans la colonne des ruraux. Il est à remarquer, d'après le tableau 4, que par cette méthode de comparaison l'Ile du Prince-Edouard et la Saskatchewan sont les provinces les plus rurales parce que quatre cinquièmes environ de leur population habitent des régions rurales. L'Ontario et le Québec sont naturellement les plus urbaines, près des trois cinquièmes de leur population vivant dans les centres urbains de 1,000 habitants et plus; la Colombie Britannique vient ensuite avec cinq neuvièmes tout près. La Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont environ trois septièmes et le Nouveau-Brunswick et l'Alberta, un peu moins d'un tiers de leurs totaux habitant les centres urbains. La population qui est transférée de la catégorie urbaine à la catégorie rurale, par l'incorporation à celle-ci de toutes les agglomérations urbaines incorporées de moins de 1,000 habitants, est de 411,157 ou 3·96 p.c. de la population totale du Canada en 1931, mais, comme on peut s'y attendre d'après les faits qui viennent d'être exposés, les pourcentages diffèrent grandement d'une province à l'autre, variant de 0·53 p.c. au Nouveau-Brunswick et 1·38 p.c. en Colombie Britannique à 6·92 p.c. en Alberta et 11·26 en Saskatchewan. L'Ontario et le Québec ont respectivement 2·34 p.c. et 4·53 p.c. de leur population qui habitent les centres urbains incorporés de moins de 1,000 habitants. Pour ces centres, en étudiant quelles objections seront apportées, dans les paragraphes qui suivent immédiatement, à la méthode de définir la population rurale et la population urbaine par des lignes arbitraires de démarcation, comme celle tirée à 1,000 (voir graphique H), les chiffres semblables de 1931 sont donnés, pour toutes les provinces, dans les colonnes D et E du tableau 5 en même temps qu'une analyse des populations agricole et non agricole.

Populations agricole et non agricole.—La troisième distinction entre la population rurale et la population urbaine suppose une comparaison entre la population agricole et la population non agricole, celle-ci comprenant, en 1931, en plus des habitants des localités incorporées un groupe intermédiaire de 1,581,306 habitants dont plusieurs sont essentiellement urbains en raison de leurs occupations et de leur genre de vie et peut-être aussi de leur type. A tous les recensements canadiens jusqu'à 1931, ces personnes sont classées comme rurales. Elles habitent en majorité les districts suburbains des cités satellites, les hameaux non incorporés, les villages de police ou les paroisses de campagne. Elles sont moins occupées à l'agriculture qu'à la vente et la distribution des produits, les services professionnels et autres, les opérations forestières, la pêche, le piégeage et autres occupations.

Si les chiffres portant sur les populations non incorporées et pourtant non agricoles existaient pour une longue période, ils feraient probablement voir que cette partie de la population, à l'exclusion du groupe suburbain plus récent, formait dans le passé une plus grande proportion de la population totale que de nos jours. Elle est d'une plus grande "mobilité" que la population agricole, celle-ci restant plus ou moins attachée à la terre. La migration de milliers de ces ruraux non agricoles vers les cités, est l'une des causes les plus importantes parmi celles déjà étudiées dans ce chapitre de la croissance disproportionnée de la population urbaine par rapport à la population rurale, la population urbaine, telle qu'ordinairement définie, s'étant multipliée 7·7 fois au cours des derniers soixante ans, tandis que la population rurale n'a augmenté que de 1·6 fois. Cette migration urbaine est attribuable en grande partie au développement de la production massive dont le résultat a été l'absorption, par les manufactures et les établissements urbains, d'un grand nombre d'ouvriers, d'artisans divers, quelques forgerons, tisserands, charpentiers, carrossiers, tanneurs, meuniers, tonneliers, cordonniers, etc. Cette production a eu aussi pour résultat le mouvement plus récent de jeunes ruraux tant agricoles que non agricoles vers les occupations de bureau et manufacturières.

La classification de la population en catégorie agricole et en catégorie non agricole déjà en usage au Bureau du Recensement des États-Unis a été adoptée pour la première fois au Canada en 1931; il n'existe pas de chiffres comparables pour les années antérieures de recensement, bien qu'on puisse en faire des estimations approximatives d'après le recensement des occupations et des industries, volume VII du recensement. Toutefois les totaux et les pourcentages pour 1931 sont donnés au tableau 5, qui divise la population par province selon les catégories de ruraux agricoles et non agricoles. La première catégorie se divise en trois groupes: (1) localités incor-

porées de 1,000 et plus dans les colonnes B et C, (2) localités incorporées de moins de 1,000 dans les colonnes D et E et (3) autre population non agricole dans les colonnes F et G.

L'"autre" population non agricole habitant des localités non incorporées et, partant, souvent désignée comme rurale non agricole constitue une proportion beaucoup plus élevée de la population de certaines provinces que d'autres; de plus, dans la majorité des provinces, le nombre d'habitants ruraux non agricoles semble varier inversement avec le nombre de localités incorporées de moins de 1,000. D'autre part, l'Ontario, avec une population rurale non agricole de 550,141 ou 16·03 p.c. de son total, n'a que 80,327 personnes ou 2·34 p.c. dans les localités de moins de 1,000 habitants. Par contre, la Saskatchewan, avec à peine 69,473 ruraux non agricoles ou 7·53 de sa population totale, a une population de pas moins de 103,784 ou 11·26 p.c. dans ces petites localités incorporées—un cinquième de plus qu'en Ontario, où il y a tant de grandes régions suburbaines, de villages de police et de hameaux non incorporés comparativement à la Saskatchewan où de très petites localités sont incorporées; de fait, le pourcentage de la population de la Saskatchewan habitant les centres incorporés de moins de 1,000 habitants est considérablement plus élevé que celui de toute autre province, par contre le pourcentage de ruraux non agricoles l'est beaucoup moins.

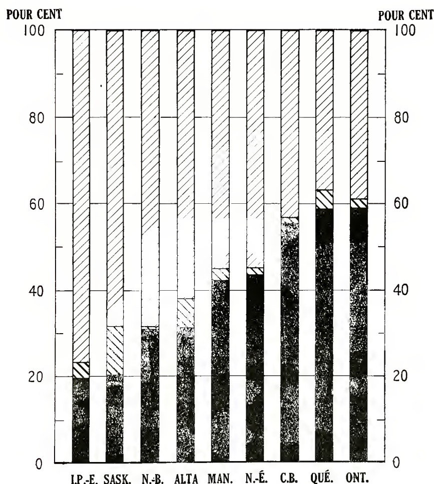
Les autres ruraux non agricoles ou soi-disant population rurale non agricole du Canada sont au nombre de 1,581,306 et représentent 15·24 p.c. du total. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie Britannique dépassent cette proportion, tandis que les autres provinces ne l'atteignent pas; c'est la Colombie Britannique, avec 28·70 p.c., qui a la plus forte proportion.

Les faits et chiffres ci-dessus, avec leurs divergences d'une province à l'autre, font voir clairement les objections à la division de la population rurale-urbaine basée sur les incorporations totales ou sur celles de plus et moins de 1,000, surtout si l'on veut établir une comparaison provinciale. Dans ce cas la méthode la plus exacte et la plus claire est la distinction simple entre rurale non agricole et rurale agricole telle qu'établie dans les colonnes H à K du tableau 5 et dans le graphique I. La Colombie Britannique a le pourcentage le plus élevé du total non agricole (85·56) et réciproquement le plus bas pourcentage de population agricole; l'Ontario vient ensuite (77·11) et le Québec en troisième lieu (74·13); l'Ile du Prince-Edouard a le plus bas (37·57) et la Saskatchewan, un pourcentage légèrement plus élevé (39·09). La population non agricole de 7,153,364 en 1931 représente 68·94 p.c. du total, tandis que la population rurale agricole de 3,223,422 n'en constitue que 31·06 p.c., l'excédent de non agricole sur la population rurale agricole étant de 3,929,942. Une comparaison de ce tableau avec les tableaux 3 et 4 fera voir le degré de différence entre la distribution selon la population agricole et selon la population non agricole et les deux premières méthodes de délimiter la population rurale et la population urbaine.

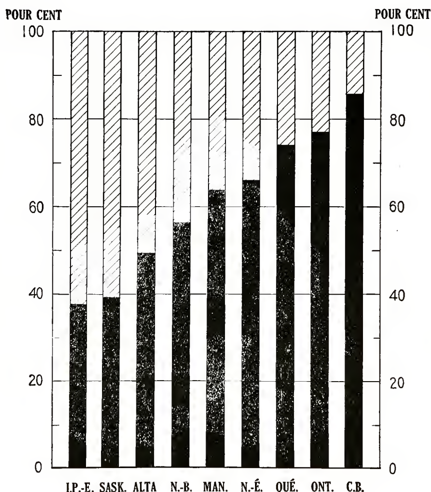
Méthodes additionnelles recommandées.—Une quatrième et une cinquième méthodes de définir la population rurale et la population urbaine sont recommandées pour fins d'expérimentation. La quatrième qui est une analyse ou une classification semi-typologique est exposée brièvement dans les termes suivants par le professeur Carle C. Zimmerman de la faculté de Sociologie de l'Université Harvard: "Étant donné qu'une cité provinciale de 25,000 habitants peut s'apparenter davantage à la société rurale qu'à la société urbaine et qu'une plus petite agglomération peut plutôt faire partie du monde urbain, il est préférable de définir la société rurale typologiquement plutôt que statistiquement".*

Le principe sous-jacent est illustré par quelques exemples spécifiques empruntés au recensement du Canada en 1931. Le township d'York, qui fait partie du 'Grand-Toronto', n'étant pas incorporé, est, d'après la définition ordinaire, un district "rural"; mais sur une population totale de 69,593, la proportion agricole s'élève à 146 à peine. Comme on l'a déjà fait remarquer, la population agricole n'est pas la seule population rurale, mais aucune estimation raisonnable ne peut fixer l'excédent de la population rurale *bona fide* de ce canton, à ce recensement, à plus de 1 p.c. de sa population totale ou environ 700 personnes. Des conditions quelque peu semblables existent dans le township de Saltfleet, situé dans les limites du 'Grand-Hamilton' et dans les municipalités de St. James et de Kildonan, situées dans les limites du 'Grand-Winnipeg'; tous ces municipalités et ces townships sont donnés avec les chiffres de leur population dans les cartes des 'grandes' cités, graphique C. Mais ces contradictions de classification ne se limitent pas seulement aux grandes cités et aux districts satellites des localités urbaines, comme l'indiqueront

* Voir article sur la "Société Rurale" dans l'Encyclopédie des Sciences sociales, vol. 13, pp. 469–71, particulièrement p. 469.



Voir tableaux 4 et 5 (colonnes C et E)



Voir tableau 5 (colonnes J et K)

TABLEAU 5.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION RURALE AGRICOLE ET NON AGRICOLE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Population totale	Population non agricole[1]							Total, population rurale agricole	P.c. du total	
		Localités incorporées de 1,000 et plus		Localités incorporées de moins de 1,000		Autre non agricole		Total, population non agricole			
		Population	P.c. du total	Population	P.c. du total	Population	P.c. du total			Non agricole[1]	Rurale agricole
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
CANADA	10,376,786	5,160,901	49·74	411,157	3·96	1,581,306	15·24	7,153,364	3,223,422	68·94	31·06
Ile du Prince-Edouard	88,038	17,183	19·52	3,202	3·64	12,690	14·41	33,075	54,963	37·57	62·43
Nouvelle-Écosse	512,846	223,215	43·52	8,439	1·65	107,227	20·91	338,881	173,965	66·08	33·92
Nouveau-Brunswick	408,219	126,781	31·06	2,159	0·53	100,785	24·69	229,725	178,494	56·28	43·72
Québec	2,874,255	1,683,400	58·57	130,206	4·53	317,051	11·03	2,130,657	743,598	74·13	25·87
Ontario	3,431,683	2,015,665	68·74	80,327	2·34	550,141	16·03	2,646,133	785,550	77·11	22·89
Manitoba	700,139	294,491	42·06	21,478	3·07	129,868	18·55	445,837	254,302	63·68	36·32
Saskatchewan	921,785	187,121	20·30	103,784	11·26	69,473	7·53	360,378	561,407	39·09	60·91
Alberta	731,605	227,882	31·15	50,626	6·92	82,198	11·23	360,706	370,899	49·30	50·70
Colombie Britanique	694,263	385,163	55·48	9,576	1·38	199,280	28·70	594,019	100,244	85·56	14·44
Yukon	4,230	-	-	1,360	32·15	2,870	67·85	4,230	-	100·00	-
Territoires du Nord-Ouest	9,723	-	-	-	-	9,723	100·00	9,723	-	100·00	-

[1] La population non agricole comprend 65,718 personnes habitant des fermes urbaines, dont plus de la moitié, 33,419, dans la province de Québec, où les pourcentages de population agricole et de population non agricole seraient changés à 27·03 et 72·97 respectivement si ces personnes étaient comprises avec la population agricole; les pourcentages dans les autres provinces et pour le Dominion ne seraient pas modifiés de plus de 1/10 d'un p.c.

deux autres exemples. D'une part, le village de Deloro dans le comté d'Hastings en Ontario, n'ayant qu'une population de 331 personnes, ne pourrait pas être désigné comme localité urbaine selon la définition limitant cette classification aux endroits de 1,000 habitants et plus et, pourtant, il a un caractère nettement urbain, sa population étant presque toute occupée à l'industrie de la fonderie. D'autre part, le village de Winchester dans le comté de Dundas, en Ontario, avec une population de 1,027 se compose principalement de fermiers retirés et de boutiquiers servant un district purement rural dont le village est en réalité une partie intégrante; il est pourtant désigné comme urbain selon la première définition parce que la localité est incorporée et, selon aussi la deuxième, parce que la population dépasse le millier requis.

De nombreuses sinon des centaines d'anomalies de cette espèce seraient corrigées par la quatrième méthode, laquelle établit une distinction définie entre les populations urbaines et celles qui sont nettement rurales. En conséquence, son *modus operandi* exigerait que chaque centre, grand ou petit, incorporé ou non, soit analysé pour établir s'il est d'un type ou caractère rural ou urbain de "façon prépondérante", la majorité prépondérante étant fixée quelque part entre 65 p.c. et 75 p.c.*

L'autre définition recommandée, la cinquième et dernière, est basée sur l'extension du plan de la 'grande' ville.† Elle définit comme urbaine la population des localités incorporées, plus celle des divisions politiques ou régions "densément peuplées", telles que les townships, les municipalités de districts, les paroisses, les villages de police et les hameaux, qui sont satellites ou fortement dépendantes au point de vue commercial et économique des cités ou villes voisines. Les grandes difficultés de fixer les limites et bornes, telles que décrites dans la section sur les 'grandes' cités, se rencontreraient naturellement dans l'application de cette méthode, et une plus grande précision serait obtenue si les soi-disant régions "densément peuplées" étaient restreintes par une clause voulant une densité définie de population—un minimum de 1,000 personnes ou plus par mille carré est une condition préalable exigée par le Bureau du Recensement des États-Unis, relativement aux classifications rurales-urbaines de 1930.

De ces deux méthodes recommandées, la plus complète et par conséquent la meilleure, en même temps que la plus complexe et la plus compréhensive, est sans doute la première des deux, la quatrième de la série, qui pourvoit à ce que lorsqu'une majorité sensible de population de tout centre appartient *prima facie* soit à la catégorie rurale soit à la catégorie urbaine, elle soit classifiée comme telle—après tout c'est le but principal. L'adoption de l'une ou de l'autre de ces deux méthodes serait cependant possible, aucune des difficultés qu'elles offrent n'étant insurmontables. Par conséquent, les deux sont fortement recommandées, pour fins d'expérimentation, aux analystes privés, aux laboratoires statistiques des universités, aux fondations de recherches sur les problèmes de la population et à la Branche de l'Analyse Sociale du Bureau Fédéral de la Statistique. Elles pourront peut-être servir encore lorsque les dispositions seront prises pour la tabulation des données additionnelles relatives aux recensements futurs, parce qu'elles sont de beaucoup supérieures aux trois méthodes présentes—*video meliora proboque deteriora sequor*.

---

* Une expérience tentée à l'institut des Sciences Sociales de l'Université de Stockholm en fait de classification typologique de la population de la Suède en quatre groupes: agricole, industrielle, mixte et des villes, est décrite par le professeur Gunnar Myrdal de cette université, sous le titre de "Industrialisation et Population" dans la collection des *Essais Economiques en honneur de Gustav Cassel*, pp. 435-57.

† Voir les Statistiques Officielles de la Suède, Folkräkningen den 31 December, 1930, av Statistika Centralbyrån, vol. I, tab. 3, *Folkmängdeni städer, köpingar och municipalsamhallen med förortsbebyggelse*, pp. 138-40.

PARTIE C

ATTRIBUTS DE LA POPULATION
DIFFÉRENTES PHASES DE LA DISTRIBUTION RURALE ET URBAINE AU CANADA

CHAPITRE V

SEXE ET ÂGE

Distribution selon le sexe dans la dernière génération.—La distribution selon le sexe et l'âge de la population rurale et urbaine dans l'ensemble du Dominion et aussi dans chacune des provinces, comme aux quatre derniers recensements, est donnée dans le tableau 6, qui montre le nombre d'hommes pour 1,000 femmes dans chaque groupe de cinq ans, de même que dans le groupe d'âge de moins d'un an, dans celui de 1 à 4 ans inclusivement et dans l'agrégat pour tous les âges.

En 1901, en raison de la population immigrante relativement petite, l'excédent d'hommes sur les femmes dans la population totale était comparativement faible, ne se chiffrant qu'à environ 123,000. Un surplus de 170,000 hommes dans les régions rurales a été partiellement contrebalancé par un surplus de 38,000 femmes dans les cités, villes et villages; en conséquence, il y avait déjà une agrégation disporportionnée de femmes dans les centres urbains. L'immigration énorme de la décennie suivante éleva l'excédent d'hommes à environ 437,000 en 1911, le plus haut enregistré depuis la Confédération. En cette année, les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans la population rurale et urbaine; la majorité masculine, qui dans les districts ruraux était de 366,000 et dans les districts urbains de 71,000, a été constatée non seulement dans les régions nouvellement colonisées de l'Ouest mais aussi dans les cités de l'Est. Cette supériorité numérique de la population masculine, telle que montrée par le recensement de 1911, a été probablement augmentée dans les deux ou trois années suivantes à la suite de l'immigration intense de cette période, quoique tous les chiffres sur la population totale pour les années autres que celles des recensements ne soient que des estimations. Par la suite, la Grande Guerre enleva temporairement ou en permanence une grande partie de la population masculine plus jeune, nous coûtant la vie de quelques 60,000 hommes tués au combat ou morts de blessures ou de maladie durant le conflit. Vingt mille autre Canadiens (la plupart d'entre eux nés dans les Iles Britanniques) ont été licenciés dans le Royaume-Uni. La perte de ces "hommes d'outre-mer" et le déclin très marqué de l'immigration durant les années de la Grande Guerre ont été quelques-uns des facteurs de la réduction très considérable de l'excédent d'hommes au recensement de 1921. Au lieu de 437,000, tel qu'en 1911, il n'est plus maintenant que de 271,000 dans une population totale substantiellement plus grande. Les hommes ruraux dépassaient numériquement les femmes rurales par 329,000, tandis que les hommes urbains étaient moins nombreux que les femmes urbaines par près de 58,000.

La décennie entre 1921 et 1931 a été une période de paix et de progrès, mais la reprise de l'immigration n'était rien en comparaison de ce qu'elle avait été avant la guerre. Néanmoins, le nombre d'immigrants masculins arrivés durant ces années excède considérablement le nombre de femmes, ce qui a été en partie la cause de la hausse à 372,000 de l'excédent d'hommes dans la population de 1931. Les hommes ruraux dépassaient les femmes rurales par 401,000, tandis que les femmes urbaines étaient de 29,000 plus nombreuses que les hommes urbains.

Plusieurs forces ont agi sur la distribution de notre population au cours de la génération précédente; deux d'entre elles peuvent être mentionnées ici, à savoir, l'immigration et la Grande Guerre. L'immigration dans les temps normaux montre une supériorité numérique de jeunes hommes, et il est naturel qu'en 1911 les jeunes hommes soient plus nombreux que les jeunes filles. Même dans les régions urbaines en 1911 il y avait 1,050 jeunes hommes de 20 à 24 ans, 1,176 de 25 à 29 ans et 1,178 de 30 à 34 ans pour chaque 1,000 femmes des mêmes âges, tandis que dans les régions rurales il n'y avait pas moins de 1,345 hommes de 20 à 24 ans, 1,395 de 25 à 29 ans et 1,340 de 30 à 34 ans pour chaque 1,000 femmes de ces âges respectifs.

Pour les mêmes groupes d'âge, toutefois, les chiffres ruraux en 1921 baissèrent à 1,185, 1,207 et 1,255 hommes par 1,000 femmes, et les chiffres urbains à 810, 893 et 1,001 par 1,000 femmes. En conséquence, il y avait rareté évidente de jeunes hommes de 20 à 24 ans dans la population de 1921, particulièrement dans la population urbaine. Ceci était dû en grande partie à la Grande Guerre avec ses pertes de vie et ses démobilisations outre-mer, et en partie

aussi à des facteurs tels que l'émigration aux États-Unis, la substitution de jeunes filles aux jeunes hommes dans plusieurs emplois et les fausses déclarations d'âge faites aux énumérateurs du recensement.

Le recensement de 1931 montre dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans un excédent très considérable d'hommes sur les femmes dans la population rurale; il y a 1,314 hommes pour chaque millier de femmes, tandis que dans le même groupe d'âge chez la population urbaine on ne compte que 860 hommes pour chaque millier de femmes. Une différence si considérable dans la jeune population qui n'avait pas été affectée par la guerre semble imputable en grande partie à la supplantation des jeunes hommes par les jeunes filles dans plusieurs occupations urbaines; de toute façon, c'est à ces âges de 20 à 24 ans que le plus gros pourcentage de la population féminine occupe des emplois rémunérés.

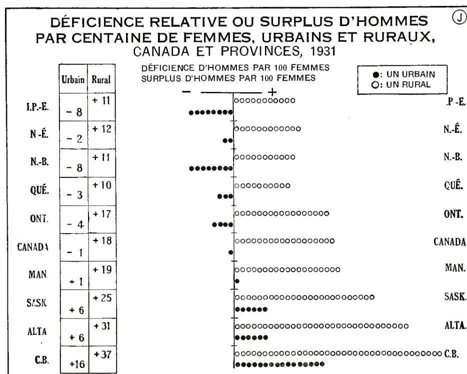
Les deux derniers recensements décennaux, au fait, montrent dans ce groupe d'âge (20 à 24 ans) une plus grande différence entre la population masculine et féminine des centres urbains et ruraux que dans toute autre période quinquennale de vie active. Dans l'extrême vieillesse, évidemment, la disparité entre le nombre d'hommes et de femmes est encore plus grande chez la population urbaine, mais ceci est dû au fait que, règle générale, les femmes vivent d'ordinaire plus longtemps que les hommes.

TABLEAU 6.—NOMBRE D'HOMMES POUR 1,000 FEMMES DANS CHAQUE GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE DE LA POPULATION RURALE ET URBAINE, CANADA, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1901-1931

Groupe d'âge	Ruraux				Urbains			
	1901	1911	1921	1931	1901	1911	1921	1931
Tous âges	1,106	1,185	1,160	1,182	963	1,051	974	990
0- 1	1,021	1,020	1,016	-	1,021	1,012	1,028	-
1- 4	1,020	1,023	1,021	-	1,010	1,017	1,010	-
Total de moins de 5 ans	*1,020*	*1,023*	*1,020*	*1,026*	*1,012*	*1,016*	*1,014*	*1,019*
5- 9	1,024	1,027	1,034	1,030	1,013	1,000	997	1,014
10-14	1,057	1,056	1,054	1,046	1,002	975	982	999
15-19	1,091	1,148	1,145	1,172	932	951	883	901
20-24	1,160	1,345	1,185	1,314	856	1,050	810	860
25-29	1,174	1,395	1,207	1,301	896	1,176	893	957
30-34	1,163	1,349	1,255	1,223	967	1,178	1,001	989
35-39	1,170	1,310	1,313	1,212	984	1,132	1,078	1,011
40-44	1,178	1,285	1,320	1,296	1,004	1,106	1,089	1,082
45-49	1,177	1,246	1,322	1,356	1,009	1,070	1,091	1,128
50-54	1,149	1,244	1,316	1,350	992	1,030	1,047	1,111
55-59	1,099	1,229	1,268	1,348	960	982	992	1,068
60-64	1,155	1,216	1,299	1,334	923	985	965	997
65-69	1,144	1,165	1,293	1,305	920	897	949	935
70-74	1,137	1,138	1,214	1,305	879	854	923	891
75-79	1,136	1,131	1,122	1,226	888	852	862	873
80-84	1,127	1,063	1,047	1,105	821	803	804	810
85-89	1,049	1,009	990	943	792	745	725	720
90 et plus	901	918	825	796	720	682	665	599
Non déclarés	1,460	2,508	1,324	2,672	1,705	2,955	1,086	2,496

Distribution selon le sexe en 1931.—L'excédent de la population urbaine en 1931 (767,330), d'après la définition ordinaire, est réparti très inégalement entre les sexes, se composant de 598,613 femmes et de 168,717 hommes seulement. De plus, il y a une concentration considérable d'hommes dans les centres ruraux et de femmes dans les centres urbains; les hommes dans les régions rurales sont au nombre de 2,602,912 comparativement à 2,771,629 dans les régions urbaines, tandis que le nombre de femmes dans les régions rurales atteint 2,201,816 comparativement à 2,800,429 dans les régions urbaines. Le surplus d'hommes dans les régions rurales est de 401,096 et celui des femmes dans les centres urbains, de 28,800, constituant un excédent net de 372,296 hommes dans la population totale du Dominion en 1931. Les régions rurales ont 118 hommes pour chaque centaine de femmes, tandis que les régions urbaines n'en ont que 99. Il est donc évident que les municipalités urbaines avaient une supériorité numérique de femmes et les régions rurales, une supériorité numérique marquée d'hommes.

Le nombre d'hommes et de femmes et les pourcentages des uns et des autres par province en 1931 sont indiqués dans les tableaux 7 et 8; le tableau 7 est basé sur la distinction habituelle entre urbain et rural, et le tableau 8 sur la limite inférieure de 1,000 pour les centres urbains. Les différences de pourcentages entre les hommes et les femmes pour les neuf provinces, en raison des méthodes de distinguer la population urbaine de la population rurale dans ces deux tableaux, sont minimes, à l'exception des chiffres ruraux pour la Saskatchewan où la différence est de moins de 2·5 p.c. Les résultats des deux analyses indiquent que le surplus d'hommes augmente à mesure que nous allons à l'ouest de Québec et que l'infériorité numérique d'hommes dans les centres urbains de l'Est du Canada se change en surplus dans ceux de l'Ouest, les deux phénomènes étant illustrés dans le graphique J.



Voir tableau 7

TABLEAU 7.—POPULATION RURALE ET URBAINE, SELON LE SEXE, ET TAUX DE MASCULINITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1931

—	Rurale			Urbaine		
	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes
CANADA	2,602,912	2,201,816	118	2,771,629	2,800,429	99
Ile du Prince-Edouard	35,633	32,020	111	9,759	10,626	92
Nouvelle-Écosse	148,335	132,857	112	114,769	116,885	98
Nouveau-Brunswick	146,866	132,413	111	61,754	67,186	92
Québec	555,490	505,159	110	891,634	921,972	97
Ontario	719,975	615,716	117	1,028,869	1,067,123	96
Manitoba	209,099	175,071	119	158,966	157,003	101
Saskatchewan	350,365	280,515	125	149,570	141,335	106
Alberta	256,687	196,410	131	143,512	134,996	106
Colombie Britannique	173,365	126,159	137	211,854	182,885	116
Yukon	1,883	987	191	942	418	225
Territoires du Nord-Ouest	5,214	4,509	116	-	-	-

TABLEAU 8.—POPULATION RURALE (Y COMPRIS LES MUNICIPALITÉS URBAINES DE MOINS DE 1,000 HABITANTS) ET POPULATION URBAINE (MOINS CES MUNICIPALITÉS), SELON LE SEXE, ET DEGRÉ DE MASCULINITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1931

—	Rurale			Urbaine		
	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes
CANADA	2,810,067	2,405,818	117	2,564,474	2,596,427	99
Ile du Prince-Edouard	37,253	33,602	111	8,139	9,044	90
Nouvelle-Ecosse	152,519	137,112	111	110,585	112,610	98
Nouveau-Brunswick	147,876	133,562	111	60,744	66,037	92
Québec	618,931	571,924	108	828,193	855,207	97
Ontario	759,282	656,736	116	989,562	1,026,103	96
Manitoba	219,790	185,858	118	148,275	146,216	101
Saskatchewan	404,251	330,413	122	95,684	91,437	105
Alberta	283,432	220,291	129	116,767	111,115	105
Colombie Britannique	178,694	130,406	137	206,525	178,638	116
Yukon	2,825	1,405	201	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	5,214	4,509	116	-	-	-

Sur la population totale de 411,157 dans les municipalités urbaines incorporées de moins de 1,000 habitants, il y avait 207,155 hommes et 204,002 femmes, soit une proportion de 101·5 hommes pour chaque centaine de femmes. Cet excédent d'hommes était dû à l'existence de plusieurs petites municipalités urbaines dans l'Ouest.

Si tous les endroits de 1,000 habitants et plus sont considérés comme urbains et les autres comme ruraux, on constate que l'excédent net de 372,296 hommes dans la population totale existe entièrement dans les régions non urbaines, où le nombre d'hommes dépasse celui des femmes par non moins de 404,249, tandis que dans les régions urbaines, telles que définies, le nombre de femmes dépasse celui des hommes par 31,953. Tandis que dans ces régions "rurales" il n'y a pas moins de 117 hommes pour 100 femmes, dans les régions "urbaines" il n'y a que 99 hommes pour 100 femmes. Le tableau 9, comprenant quatre groupes de municipalités urbaines de 1,000 et plus inscrits à la page 150 du Volume II du Recensement de 1931, indique que la proportion d'hommes par rapport aux femmes tend à diminuer à mesure que l'étendue de la municipalité augmente. Dans les centres urbains de moins de 1,000 habitants il y a, pour le répéter, une proportion dépassant à peine 101·5 hommes pour 100 femmes. Par conséquent, selon la tendance générale, plus la municipalité est considérable, plus l'excédent de femmes dans la population est élevé.

TABLEAU 9.—CENTRES URBAINS DE 1,000 ET PLUS, DANS QUATRE GROUPES DE POPULATION, ET DEGRÉ DE MASCULINITÉ DANS CHACUN, CANADA, 1931

Importance des municipalités—Groupe de population	Nombre de telles municipalités	Hommes pour 100 femmes
1,000 – 9,999	463	101
10,000 – 29,999	50	99
30,000 – 99,999	13	13
100,000 et plus	7	98

La disproportion qui existe entre le nombre d'hommes et de femmes dans les régions rurales et urbaines respectivement est accentuée par la supériorité numérique des hommes dans les centres les plus reculés, de même que par l'excédent prononcé de femmes dans les plus grandes cités de l'Est. Ainsi dans le Territoire du Yukon, qui n'a pas de municipalité urbaine de 1,000 personnes ou plus, on trouve 2,825 hommes contre 1,405 femmes, soit une proportion de 201 à 100. De même, dans le district de Cochrane, dans le nord d'Ontario, il y avait 148 hommes pour chaque centaine de femmes. De plus, les divisions de recensement 15, 16 et 17 dans le nord de l'Alberta avaient respectivement 141, 142 et 138 hommes pour 100 femmes, tandis que dans les divisions de recensement 9 et 10 dans le nord de la Colombie Britannique il y avait respectivement 172 et 178 hommes pour 100 femmes.

Dans les plus grandes cités de l'Est, la disproportion est dans la direction opposée. A Montréal, notre plus grande ville, le recensement de 1931 montre 98·35 hommes pour 100 femmes; à Halifax, 93·27; à Toronto, 93·75; Saint-Jean, 91·28; Ottawa, 87·43; Québec, 88·57; Kingston, 90·86; St-Hyacinthe, 82·77; Outremont, 78·07; et Westmount, 70·36, le plus bas degré de masculinité de toutes les villes de plus de 10,000 habitants. Dans l'Ouest, toutefois, la présence d'un grand nombre de jeunes immigrés masculins fait tourner la balance: Winnipeg, en 1931, avait 100·64 hommes pour 100 femmes; Calgary 107·25; Edmonton, 101·69; Victoria, 106·37; et Vancouver, 114·21; Timmins, Ontario, avait 123·87, le plus haut pourcentage d'hommes par rapport aux femmes dans toute cité ou ville de plus de 10,000 habitants. Le surplus d'hommes dans les cités de l'Ouest était, toutefois, très modéré en 1931 comparativement à celui des années des recensements précédents, car en 1881 Winnipeg avait 139·29 hommes pour 100 femmes et en 1891 Vancouver, paraissant pour la première fois dans le recensement décennal, enregistrait 187·58 hommes pour chaque centaine de femmes.

Dans les plus vieilles cités du Canada le degré de masculinité, généralement parlant, a atteint en 1911 son plus haut point depuis 1871, parce qu'il y avait un plus grand nombre d'immigrés masculins nouvellement arrivés qu'à n'importe quel autre recensement. La plus basse proportion d'hommes urbains par rapport aux femmes dans ces derniers temps a été constaté en 1921, après que la population masculine eut souffert de la guerre et peut-être aussi du transfert concomitant des femmes aux occupations détenues auparavant par les hommes. Le dernier recensement, 1931, indique généralement un plus haut degré de masculinité qu'en 1921. Dans les cités de l'Ouest plus jeunes, toutefois, le degré de masculinité a eu une tendance régulière à la baisse. A Regina, par exemple, il y avait 189·2 hommes pour 100 femmes en 1911, 107·0 en 1921 et 100·6 en 1931.

La tendance dans les quatre villes les plus importantes du Canada (Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg) est donnée au tableau 10, tandis que les chiffres correspondants pour les autres cités seront trouvés aux pages 157 à 160 du volume II du Recensement de 1931.

TABLEAU 10.—POPULATION SELON LE SEXE, DANS LES QUATRE PRINCIPALES VILLES DU CANADA, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1871-1931

Ville	Année	Population			Hommes pour 100 femmes
		Total	Hommes	Femmes	
Montréal	1871	130,833	62,021	68,812	90·13
	1881	177,377	83,163	94,214	88·27
	1891	256,723	122,752	133,971	91·63
	1901	328,172	157,517	170,655	92·30
	1911	490,504	245,422	245,082	100·14
	1921	618,506	300,924	317,682	94·75
	1931	818,577	405,892	412,685	98·35
Toronto	1871	59,000	28,929	30,071	96·20
	1881	96,196	46,671	49,525	94·24
	1891	181,215	87,827	93,388	94·05
	1901	209,892	98,097	111,795	87·75
	1911	381,833	178,106	192,727	98·12
	1921	521,893	250,944	270,949	92,62
	1931	631,207	305,427	325,780	93·75
Vancouver	1871	-	-	-	-
	1881	-	-	-	-
	1891	13,709	8,942	4,767	187·58
	1901	29,432	17,697	11,735	150·81
	1911	120,847	72,166	48,681	148·24
	1921	163,220	85,591	77,629	110·26
	1931	246,593	131,473	115,120	114·21
Winnipeg	1871	241	-	-	-
	1881	7,985	4,648	3,337	139.29
	1891	25,639	13,406	12,233	109·69
	1901	42,340	21,940	20,400	107·66
	1911	136,035	74,406	61,629	120·73
	1921	179,087	89,737	89,350	100·43
	1931	218,875	109,742	109,043	100·64

Distribution des sexes selon l'âge.—Les faits antérieurs concernant la distribution variante des hommes et des femmes entre la population urbaine totale et la population rurale totale, bien que très sérieux, ressortent encore plus nettement d'une analyse basée sur la distribution d'âge. La disproportion est plus grande une fois qu'on a déduit les enfants de moins de 15 ans de la population totale, étant donné que, s'ils vivent avec leurs parents, il est probable que les

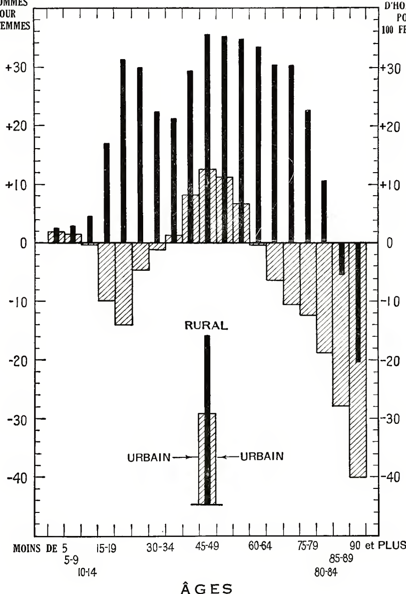
garçons et les filles seront en nombres approximativement égaux dans n'importe quel centre colonisé. En effet, c'est lorsque les populations rurales et urbaines sont analysées par groupe d'âge que la disparité entre les sexes prend un aspect alarmant au point de vue biologique; il ressort de telles analyses que les surplus de population masculine dans les régions rurales et de population féminine dans les régions urbaines sont les plus élevés aux âges nubiles, laquelle séparation géographique des sexes tend à réduire le nombre de mariages. Cette condition inquiétante n'est pas, évidemment, particulière au Canada; elle est caractéristique du monde occidental moderne en raison de la mobilité de sa main-d'oeuvre, la grande augmentation dans la proportion de femmes qui travaillent, et l'emploiement plus général des hommes dans les travaux plus lourds des districts ruraux, d'où plusieurs femmes émigrent pour profiter des occasions de travail plus léger dans les villes.

La supériorité numérique manifeste des hommes aux âges nubiles dans la population rurale est indiquée dans la tableau 11, qui révèle que dans les sept groupes quinquennaux, comprenant les trente-cinq années de 20 à 54 ans inclusivement, les hommes ruraux sont plus nombreux que les femmes rurales dans chaque groupe par des pourcentages variant de 21·19 dans le groupe d'âge de 35 à 39 ans à 35·56 dans le groupe de 45 à 49 ans, le pourcentage du total pour ces 35 ans étant 28·96. Il est donc évident que dans les régions rurales du Canada en général il y a un surplus très considérable d'hommes d'âge nubile, ce qui constitue une menace à la vie de famille et tend à faire baisser la nuptialité et la natalité.

TABLEAU 11.—POPULATION RURALE, SELON LE SEXE, ET DEGRÉ DE MASCULINITÉ DANS CHAQUE GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Excédent d'hommes	Hommes pour 100 femmes
Tous âges	2,602,021	2,200,967	401,054	118·22
0 - 4	282,874	275,795	7,079	102·57
5 - 9	294,042	285,581	8,461	102·96
10 - 14	277,684	265,520	12,164	104·58
15 - 19	267,805	228,586	39,219	117·16
20 - 24	227,992	173,495	54,497	131·41
25 - 29	188,505	144,894	43,611	130·10
30 - 34	163,188	133,454	29,734	122·28
35 - 39	156,733	129,329	27,404	121·19
40 - 44	151,815	117,168	34,647	129·57
45 - 49	143,002	105,489	37,513	135,56
50 - 54	121,250	89,817	31,433	135·00
55 - 59	61,605	47,207	14,398	130·50
60 - 64	77,686	58,219	19,467	133·44
65 - 69	95,621	70,937	24,684	134·80
70 - 74	46,002	35,258	10 744	130·47
75 - 79	26,289	21,445	4,844	122·59
80 - 84	12,678	11,472	1,206	110·51
85 - 89	4,771	5,057	−286	94·34
90 et plus	1,493	1,875	−382	79·63
Ages spécifiés	2,601,035	2,200,598	400,437	118·20
Ages non spécifiés	986	369	617	267·21

Dans les régions urbaines du Canada les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'ensemble aussi bien qu'à la plupart des âges. En 1931, dans les groupes d'âge de 15 à 30 ans, les municipalités urbaines avaient un excédent prononcé de femmes. Le groupe de 15 à 19 ans n'avait que 90·09 hommes pour chaque centaine de femmes et celui de 20 à 24 ans, que 86·04, bien que le groupe suivant de 25 à 29 en eût 95·70. Aux âges de 15 à 29 ans il y avait 76,488 femmes de plus que les hommes dans les municipalités urbaines du Canada, tandis qu'il y avait seulement 28,758 femmes de plus que les hommes dans la population urbaine totale; il est donc évident que dans le reste de la population urbaine le nombre d'hommes dépassait celui des femmes. On peut s'attendre au surplus élevé de femmes dans les groupes de 15 à 29 ans, parce que c'est entre ces âges que la plupart des femmes occupent des emplois rémunérés. Les groupes plus avancés, de 35 à 59 ans inclusivement, comportent un excédent d'hommes dans les municipalités urbaines, lequel diminue dans les groupes subséquents, faisant place ensuite à une déficience marquée en raison de la mortalité plus élevée chez les hommes. En effet, dans les municipalités urbaines du Canada le groupe de 70 à 74 ans avait 89·15 hommes pour chaque centaine de femmes, le groupe 85 à 89 n'en avait plus que 72·02 et le groupe résiduaire, le plus petit pour-



Voir tableaux 11 et 12

centage de tous, 59·91 (tableau 12). Les déficiences ou les surplus d'hommes pour 100 femmes dans la population rurale et la population urbaine sont illustrés par groupe de cinq ans dans le graphique K.

TABLEAU 12.—POPULATION URBAINE, SELON LE SEXE, ET DEGRÉ DE MASCULINITÉ DANS CHAQUE GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Excédent d'hommes	Hommes pour 100 femmes
Tous âges	2,772,520	2,801,278	−28,758	98·97
0- 4	260,298	255,448	4,850	101·90
5- 9	278,465	274,661	3,804	101·38
10-14	265,246	265,601	−28,310	90·09
15-19	235,445	285,785	355	99·87
20-24	235,730	273,968	−38,238	86·04
25-29	221,471	231,411	− 9,940	95·70
30-34	204,947	207,247	− 2,300	98·89
35-39	202,348	200,053	2,295	101·15
40-44	195,948	181,168	14,780	108·16
45-49	178,511	158,209	20,302	112·83
50-54	146,082	131,532	14,550	111·06
55-59	103,539	96,928	6,611	106·82
60-64	79,226	79,466	− 240	99·70
65-69	59,090	63,232	− 4,142	93·45
70-74	42,579	47,761	− 5,182	89·15
75-79	23,728	27,167	− 3,439	87·34
80-84	11,199	13,822	− 2,623	81·02
85-89	3,894	5,407	− 1,513	72·02
90 et plus	1,049	1,751	− 702	59·91
Ages spécifiés	2,770,795	2,800,587	−29,792	98·94
Ages non spécifiés	1,725	691	1,034	249·64

Du point de vue biologique, le fait le plus remarquable dans le tableau 12 est que 791,134 femmes âgées de 15 à 29 ans vivaient dans les municipalités urbaines comparativement à 714,646 hommes seulement des mêmes âges, soit une proportion de 111 femmes pour 100 hommes. Il serait plus approprié, toutefois, de comparer les femmes âgées de 15 à 29 ans inclusivement aux hommes de 20 à 34 ans inclusivement, vu qu'il a été établi dans le Rapport Annuel des Statistiques Vitales que l'âge moyen des hommes à leur mariage est de quatre et cinq ans plus élevé que celui des femmes au même moment. Mais une telle comparaison montrerait une proportion encore plus grande de femmes habitant les centres urbains, car il n'y aurait plus que 662,148 hommes contre les 791,134 femmes; en d'autres termes, il y avait dans les municipalités urbaines en 1931 environ 119 femmes âgées de 15 à 29 inclusivement pour chaque centaine d'hommes âgés de 20 à 34 ans inclusivement.

Il semble que si les femmes âgées de 15 à 29 ans, dans les villes et les cités, montrent une plus grande supériorité numérique sur les hommes, la chose est imputable en grande partie aux pourcentages de femmes de 15 à 29 ans occupant des emplois rémunérés par rapport au total des femmes des mêmes âges. Ces chiffres croissent rapidement un peu avant la vingtaine, pour atteindre un sommet de 48·4 p.c. à 20 ans. Ensuite ils décroissent plus ou moins régulièrement, mais même à l'âge de 29 ans 21·6 p.c. occupent encore des emplois rémunérés. Dans les cinq années suivantes (30 à 34), les pourcentages baissent davantage, 12·2 p.c. seulement des femmes occupant des emplois rémunérés à l'âge de 34 ans. (Voir le tableau 13 et la deuxième moitié du graphique L sur les analyses de l'emploiement.)

TABLEAU 13.—FEMMES OCCUPANT DES EMPLOIS RÉMUNÉRÉS, EN POURCENTAGES DU TOTAL DES FEMMES, PAR ANNÉE D'ÂGE DE 15 À 34 ANS, CANADA, 1931

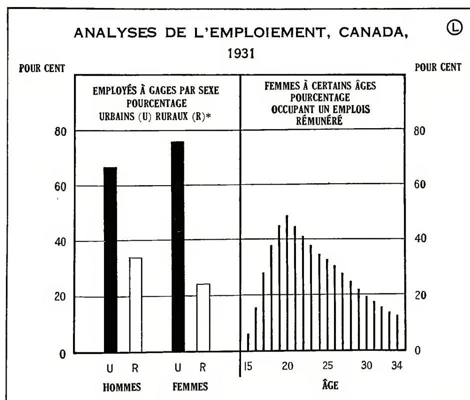
Âge	P.c. de femmes rémunérées	Âge	P.c. de femmes rémunérées
15	5·9	25	32·6
16	15·3	26	30·1
17	27·7	27	27·4
18	37·7	28	24·5
19	44·9	29	21·6
20	48·4	30	19·1
21	44·4	31	17·1
22	40·8	32	15·3
23	37·7	33	13·5
24	34·5	34	12·2

La concentration des femmes à gages au Canada dans les municipalités urbaines ayant une population de 1,000 et plus est illustrée par le tableau 14 et la première moitié du graphique L, qui montrent le pourcentage urbain et rural, de même que les chiffres correspondants pour les hommes. Les femmes urbaines travaillant à gages forment les quatre cinquièmes environ du total des femmes à gages. De ce tableau il peut être observé que 76·09 p.c. (plus des trois quarts) de toutes les femmes à gages sont concentrées dans les municipalités urbaines de 1,000 habitants et plus, et il y est fort probable qu'environ 80 p.c. du total vivent dans tous les centres urbains (y compris ceux qui ont moins de 1,000 habitants). La plupart des autres femmes à gages habitent les régions distinctement rurales et sont pour le plus grand nombre des institutrices dans les écoles rurales, des infirmières et des servantes. On peut objecter que le pourcentage d'hommes à gages (66·26) dans les municipalités urbaines est presque aussi gros que celui des femmes (76·09), mais le premier pourcentage serait considérablement réduit si le tableau contenait tous ceux qui occupent des emplois rémunérés plutôt que les employés à gages parce que les hommes qui travaillent pour un gain, y compris 700,000 fermiers exploitant leurs propres terres, etc., sont beaucoup plus ruraux que les hommes à gages pris séparément.

TABLEAU 14.—EMPLOYÉS À GAGES, DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE, SELON LE SEXE, PARMI LA POPULATION RURALE (Y COMPRIS LES MUNICIPALITÉS URBAINES DE MOINS DE 1,000) ET LA POPULATION URBAINE (MOINS CES MUNICIPALITÉS), CANADA, 1931[1]

Localité	Hommes		Femmes	
	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
CANADA	2,022,260	100·00	547,837	100·00
Urbains (1,000 et plus)	1,339,953	66·26	416·832	76·09
Urbains (moins de 1,000) et ruraux	682,307	33·74	131,005	23·91

[1] Pour les personnes âgées de 10 à 19 ans dans les centres urbains ayant une population de 5,000 à 15,000, les chiffres ont été estimés sur la base des pourcentages pour les âges correspondants dans les cités de 30,000 et plus.



Voir tableau 14 *U=Municipalités urbaines de 1,000 et plus, R=Reste de la population Voir tableau 13

Population de moins de cinq ans.—Autrefois, lorsqu'il n'y avait au Canada aucun système satisfaisant de statistiques vitales, un effort fut tenté pour obtenir une approximation du taux de natalité d'après la proportion du nombre d'enfants de moins d'un an tel que constaté au recensement par rapport à la population totale des enfants. Le résultat de cette procédure avait quelque valeur, bien qu'il ne tînt pas compte de ceux qui étaient nés et morts pendant l'année du recensement. Habituellement le nombre d'enfants déclarés dans les régions rurales formait un pourcentage plus élevé de la population rurale totale que le nombre d'enfants déclarés dans les districts urbains par rapport à la population urbaine totale, ce qui indiquait une natalité plus élevée chez les ruraux que chez les urbains—phénomène passablement commun dans tout le monde occidental. Cette condition passablement constante est indiquée aussi dans les résultats du recensement de 1931, lorsqu'il a été établi que 2·16 p.c. de la population rurale totale et seulement 1·78 p.c. de la population urbaine totale étaient âgés de moins d'un an; en effet, dans les cités ayant une population de 30,000 et plus 1·67 p.c. seulement de leur total étaient âgés de moins d'un an.* Il ressort clairement de ceci que, toutes choses égales d'ailleurs, plus le centre est grand, plus le pourcentage de sa population d'enfants est bas.

On constate qu'il en est de même pour les enfants de 1 à 4 ans inclusivement. Dans les centres ruraux 9·47 p.c. de la population totale est entre ces âges, tandis que 7·48 p.c. de la population urbaine totale et 6·89 p.c. seulement de la population des cités de 30,000 et plus font partie de ce groupe.

Le phénomène d'un plus gros pourcentage d'enfants parmi la population rurale que parmi la population urbaine est commun à la plupart des provinces: dans l'Ile du Prince-Edouard, 2·03 p.c. de la population rurale et 1·93 p.c. seulement de la population urbaine sont âgés de moins d'un an; dans le Nouveau-Brunswick, 2·50 et 1·84; dans le Québec, 2·65 et 2·12; dans l'Ontario, 1·84 et 1·61; dans le Manitoba, 2·00 et 1·39; dans la Saskatchewan, 2·23 et 1·79; dans l'Alberta, 2·27 et 1·75; et dans la Colombie Britannique, 1·60 et 1·20. La seule exception est la Nouvelle-Écosse, dont 2·00 p.c. de la population rurale et 2·07 p.c. de la population urbaine étaient âgés de moins d'un an.

Diverses données sur la distribution d'âge.—Une plus grande partie de la population rurale que de la population urbaine est, généralement parlant, au-dessous de l'âge ordinaire pour travailler; le fait est qu'en 1931 les enfants dans les groupes d'âge de 0 à 4 ans, de 5 à 9 et de 10 à 14 ans, formaient, respectivement, 11·63 p.c., 12·07 p.c. et 11·31 p.c. de la population rurale, comparativement à 9·26 p.c., 9·92 p.c. et 9·52 p.c., respectivement, de la population urbaine. En additionnant ces trois groupes, on trouve que 35·01 p.c. de la population rurale et 28·70 p.c. seulement de la population urbaine sont âgés de moins de 15 ans. Ce phénomène existe aussi, sous une forme modifiée, dans le groupe d'âge suivant (de 15 à 19 ans), qui contient 10·33 p.c. de la population rurale et 9·75 p.c. seulement de la population urbaine.

La population dans la principale période de travail de la vie, qui s'étend de 20 à 65 ans, comprend un plus gros pourcentage d'urbains que de ruraux. Ainsi le groupe d'âge de 20 à 24 ans ne contient en 1931 que 8·36 p.c. de la population rurale contre 9·14 p.c. de la population urbaine et celui de 25 à 29 ans, 6·94 p.c. et 8·13 p.c. respectivement. Le fait est que 56·13 p.c. de la population urbaine font partie du groupe des 45 années s'étendant de 20 à 65 ans, comparativement à 48·90 p.c. de la population rurale. Il est évident que les personnes plus jeunes et celles dans la force de l'âge recherchent la ville. Ceci, toutefois, dans la première période de la vie s'applique à un nombre encore plus grand de jeunes femmes que de jeunes hommes, si leurs réponses aux énumérateurs du recensement sont dignes de foi. Tandis que 7·88 p.c. seulement de la population rurale féminine sont âgées de 20 à 24 ans, non moins de 9·77 p.c. de la population urbaine féminine sont entre ces âges. De fait, dans les cités de 30,000 et plus, prises collectivement, 10·35 p.c. de la population féminine appartiennent au groupe d'âge de 20 à 24 ans.

Aussi, il y a un plus haut pourcentage de personnes plus âgées chez les ruraux que chez les urbains, soit parce que les vieilles personnes des districts ruraux sont les survivants de la période où la population rurale du Canada était beaucoup plus considérable que la population urbaine, ou encore parce qu'il y a une tendance chez les habitants des centres urbains à se retirer à la campagne pour y passer leur vieillesse. Les deux causes contribuent sans doute à ce phénomène; et, en plus, la vie au ralenti des districts ruraux peut être favorable à la longévité. De toute

* Ces chiffres et plusieurs autres dans des paragraphes subséquents ont été pris dans le Recensement du Canada, 1931, Vol III, tableau 1, p. 2 et tableau 2, p. 8.

façon, il est très vrai que dans les groupes quinquennaux d'âge de plus de 65 ans (un âge de retraite ordinaire pour la population active), il y a un plus gros pourcentage de population rurale que de population urbaine. Le groupe d'âge de 65 à 69 ans en 1931 contenait 2·27 p.c. de la population rurale et 2·19 p.c. de la population urbaine, et le groupe suivant (70 à 74), 1·69 p.c. de la population rurale et 1·62 p.c. de la population urbaine. Les groupes d'âge de 75 à 79 et de 80 à 84 ans contenaient respectivement 0·99 p.c. et 0·50 p.c. de la population rurale comparativement à 0·91 p.c. et 0·45 p.c. de la population urbaine. Finalement, la population de 85 ans et plus constituait 0·26 p.c. de la population rurale et 0·22 p.c. seulement de la population urbaine.

Résumé.—Les principales conclusions tirées de l'étude faite dans ce chapitre sont:

(1) Dans un jeune pays comme le Canada un excédent d'hommes est dû principalement à l'immigration, avec le résultat qu'un recensement après une décennie d'immigration intense montre un plus haut degré de masculinité qu'un autre pris à la suite d'une décennie d'immigration relativement faible.

(2) En général, il y a un haut degré de masculinité dans les régions rurales et un bas degré dans les régions urbaines. L'extension de l'analyse aux groupes d'âge révèle une très haute masculinité dans les régions rurales aux âges de 20 à 29 et de 45 à 74 ans, tandis que dans les régions urbaines une masculinité particulièrement basse est constatée aux âges de 20 à 24 ans, alors que la majorité des femmes détiennent des occupations rémunérées; de même dans les périodes quinquennales d'âge plus avancées, après 70 ans, alors que le taux de mortalité est plus élevé.

(3) Dans les municipalités urbaines la masculinité tend ordinairement à décliner à mesure que la population augmente, nos sept cités de 100,000 habitants ayant une masculinité plus basse que les cités plus petites; dans quelques villes plus petites, particulièrement les satellites économiquement dépendants, la masculinité est extraordinairement basse.

(4) La basse masculinité dans les plus grandes villes, plus particulièrement dans la période plus jeune de la vie (aux âges de 15 à 30 ans), est expliquée par le fait qu'à ces âges beaucoup plus qu'à tout autre les femmes rurales cherchant un emploi convenable sont attirées vers les centres urbains, ceux surtout qui sont situés près de chez elles. Des 548,000 femmes employées à gages au pays en 1931, environ 417,000 étaient dans les municipalités urbaines ayant une population de 1,000 et plus et environ 131,000 seulement dans les régions rurales, y compris les centres urbains de moins de 1,000 habitants.

(5) Les surplus de population masculine dans les régions rurales et de population féminine dans les régions urbaines sont plus grands aux âges nubiles, laquelle séparation géographique des sexes tend à réduire le nombre des mariages.

(6) Dans le Canada rural les districts les plus nouveaux ont la plus haute masculinité.

(7) La campagne par opposition à la ville est encore la "pépinière de l'homme". Les enfants ruraux forment un plus gros pourcentage de la population rurale totale que les enfants urbains par rapport à la population urbaine totale. En effet, 35·01 p.c. de la population rurale font partie des trois premiers groupes d'âge de cinq ans, comparativement à 28·70 p.c. seulement de la population urbaine.

(8) Dans les groupes de 20 à 65 ans, nous trouvons 56·13 p.c. de la population urbaine comparativement à 48·90 p.c. de la population rurale, indiquant que dans la principale période active de la vie il y a une préférence pour les municipalités urbaines, probablement parce qu'elles offrent des occupations mieux rémunérées que les régions rurales.

(9) Finalement, une proportion distinctement plus grande de personnes âgées (au-dessus de 65 ans) habitent les régions rurales de préférence aux villes et cités; pour ceci il y a plusieurs explications, dont, premièrement, l'élément âgé de la population comprend les survivants d'une époque où les habitants des campagnes au Canada étaient beaucoup plus nombreux que les habitants des villes; deuxièmement, il semble y avoir une certaine migration des citadins plus âgés vers les centres ruraux, où le coût de la vie est ordinairement plus bas; et troisièmement, la vie au ralenti généralement reconnue dans les centres ruraux tend à favoriser la longévité.

CHAPITRE VI

ÉTAT CONJUGAL ET TAUX DE NATALITÉ

Introduction.—L'état conjugal, après l'âge et le sexe, est probablement l'attribut le plus important de la population, plus particulièrement depuis qu'il est un guide aux potentialités de la nation pour remplacer la génération plus âgée par la plus jeune et pour augmenter la population. Au Canada de 96 p.c. à 97 p.c. de toutes les naissances sont de mères mariées; les 3 à 4 p.c. qui restent, les illégitimes, forment certes un nombre qui est loin d'être négligeable mais le taux de morta'ité, étant en toute probabilité beaucoup plus élevé que chez les légitimes, réduit leur effet comme facteur de croissance dans la population. L'immigration, la seule autre source d'augmentation, ne semble pas devoir être aussi importante à l'avenir qu'elle l'a été à certaines époques du passé (surtout de 1901 à 1914). En conséquence, la croissance de la population doit résulter principalement d'un surplus naturel des naissances sur les décès. Ceci, tel que déjà expliqué, dépend principalement de l'état conjugal courant de la population actuelle, dont le principal élément est le pourcentage de femmes mariées dans la période de fécondité, particulièrement de celles aux âges où la prolificité est ordinairement à son maximum ou presque.

Les personnes mariées.—Quelques renseignements préliminaires doivent être donnés au sujet de l'état conjugal de la population canadienne en général avant de pouvoir aborder intelligemment les aspects de cette étude. Dans ce pays septentrional où l'homme atteint sa maturité plus tard que dans les régions tropicales ou sous-tropicales, presque toutes les personnes de moins de 15 ans sont célibataires. Or, chaque recensement successif au Canada dans ces derniers temps a montré que le pourcentage de la population âgée de moins de 15 ans a décliné régulièrement, étant tombé de 41·55 p.c. de la population totale des quatre provinces en 1871 et 38·72 p.c. de la population du Dominion en 1881 à 31·63 p.c. en 1931.

Étant donné que le mariage est l'état normal chez les adultes, on peut s'attendre que la proportion de personnes mariées par rapport à la population totale ait augmenté ou du moins soit restée à peu près la même depuis 1881; de fait, le pourcentage a augmenté d'une façon marquée, n'étant seulement de 29·86 p.c. de la population masculine et 30·63 p.c. de la population féminine en 1871, comparativement à 37·83 p.c. et 38·74 p.c. respectivement en 1931. Les chiffres, aux différents recensements depuis 1871, donnés dans le tableau 15, indiquent une avance régulière dans la proportion des personnes mariées par rapport à la population totale. Cette augmentation peut, à première vue, être considérée comme favorable à un taux brut de natalité plus élevé, particulièrement dans les années plus récentes, mais le taux de natalité a baissé avec un déclin conséquent dans la proportion de jeunes personnes âgées de moins de 15 ans par rapport à la population totale.

TABLEAU 15.—POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE DANS L'ÉTAT DU MARIAGE ET DE LA POPULATION AYANT DÉJÀ CONTRACTÉ MARIAGE, SELON LE SEXE, CANADA, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1871-1931

Année	P.c. dans l'état du mariage		P.c. ayant déjà été mariés[1]	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1871	29·86	30·63	31·88	35·04
1881	31·55	32·28	33·87	37·41
1891	32·36	33·37	34·91	38·81
1901	33·76	34·51	36·44	40·30
1911	34·85	36·97	37·23	42·35
1921	37·49	38·32	40·22	43·96
1931	37·83	38·74	40·68	44·58

[1] Comprend les veufs et les divorcés.

Donc, la question la plus importante n'est pas la proportion de personnes mariées par rapport à la population totale, mais de la population mariée par rapport au total d'âge nubile, en d'autres termes, à la population totale âgée de 15 ans et plus. Cette basse limite d'âge est plus appropriée aux femmes qu'aux hommes, étant donné que relativement peu de ces derniers contractent mariage durant la période quinquennale de 15 à 19 ans, et pourtant, dans le travail général de la statistique, où les âges sont groupés par périodes quinquennales, les proportions de personnes mariées sont d'habitude indiquées en fonction du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus; elles sont ordinairement désignées comme population adulte et, pour plus de concision, seront par

la suite décrites de cette façon. Les pourcentages de personnes mariées selon le sexe, par rapport à la population adulte totale de chaque sexe, tels que calculés aux sept recensements décennaux depuis la Confédération, sont donnés dans le tableau 16; le taux plus élevé pour les femmes à chaque année est attribuable en grande partie au haut degré de masculinité de la population canadienne.

TABLEAU 16—POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ET PLUS DANS L'ÉTAT DU MARIAGE, SELON LE SEXE, CANADA, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1871-1931[1]

Année	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.
1871	52·28	52·59
1881	51·47	52·28
1891	50·89	52·59
1901	Chiffres non connus.	
1911	51·09	56·67
1921	56·67	59·24
1931	54·74	57·35

[1] Ces chiffres sont approximatifs et varieraient légèrement, particulièrement pour les femmes en 1891, à cause surtout des ajustements relatifs aux méthodes de traiter les âges non spécifiés.

On constatera dans ce tableau que dans le siècle présent le pourcentage de personnes mariées parmi les hommes et les femmes de 15 ans et plus est distinctement plus élevé que dans le siècle précédent. Cette tendance s'observe particulièrement chez les femmes aux trois derniers recensements, tandis que le gros surplus de jeunes hommes dans la population de 1911, à la suite de l'immigration énorme de la première décennie du vingtième siècle, est au moins partiellement la cause de l'absence de cette tendance en quelque mesure parmi les hommes jusqu'à 1921, année qui montra le pourcentage maximum de personnes mariées chez la population adulte masculine et féminine. Le haut pourcentage de la population mariée parmi les adultes des deux sexes en 1921 peut avoir été dû en partie aux pertes de vie parmi les hommes célibataires durant la Grande Guerre, mais la cause la plus importante semble avoir été la grande demande et le prix élevé de la main-d'oeuvre durant et après la guerre, lorsque les bons gages encourageaient les jeunes soldats et les jeunes civils, de même que plusieurs parmi les plus âgés, à croire qu'ils seraient capables de faire vivre une famille. Il y eut, en conséquence, beaucoup de mariages. Comme ces conditions exceptionnelles de 1921 avaient cessé en 1931, la proportion de personnes mariées par rapport à la population totale dans le groupe de 15 à 19 ans était beaucoup plus basse. On peut supposer que les mariages des personnes qui faisaient partie de ce groupe au recensement du 1er juin 1931 étaient de date très récente et que leur proportion a dû être affectée par la dépression économique qui régnait durant ou vers l'année qui a précédé ce dernier recensement décennal.

Les proportions d'hommes et de femmes mariés par rapport à la population adulte totale dans les différents groupes d'âge sont présentées dans le tableau 17; dans un groupe central tel que celui de 35 à 44 ans le pourcentage d'hommes mariés est plus élevé en 1931 qu'en 1911 ou 1921; celui de femmes mariées, plus élevé en 1931 qu'en 1891, 1911 ou 1921.

TABLEAU 17.—POURCENTAGE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DANS L'ÉTAT DU MARIAGE, SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE ET SELON LE SEXE, CANADA, À CHAQUE RECENSEMENT DÉCENNAL, 1891-1931

Année	Groupes d'âge						
	15–19	20–24	25–34	35–44	45–54	55–64	65 et plus
	Hommes						
1891	0·37	17·71	55·52	80·99	84·79	82·74	69·48
1901	Chiffres non connus						
1911	1·20	16·22	52·61	74·89	80·70	80·47	67·85
1921	0·56	17·90	61·20	78·89	81·47	79·51	67·36
1931	0·34	14·24	57·86	79·89	81·39	78·28	65·23
	Femmes						
1891	4·45	32·83	68·15	79·99	77·07	66·68	40·52
1901	Chiffres non connus						
1911	6·96	39·83	71·30	80·45	76·86	66·21	39·98
1921	6·61	42·36	74·47	82·50	78·15	67·06	39·78
1931	5·07	36·55	72·65	82·72	79·56	68·28	40·21

Les pourcentages ruraux et urbains des personnes mariées supposent une nouvelle brève référence aux chiffres sur la distribution selon le sexe qui montrent que, dans les sections rurales du Canada, les hommes avaient en 1931 un excédent très considérable sur les femmes (401,054); ils étaient au nombre de 2,602,021 et les femmes de 2,200,967.* Le surplus d'hommes, toutefois, était comparativement léger dans les groupes de moins de 15 ans, lesquels étaient presque entièrement composés d'enfants vivant avec leurs parents, dont 854,600 garçons et 826,896 filles, un excédent de 27,704 garçons seulement. Parmi la population de 15 ans et plus, les hommes étaient au nombre de 1,746,435, un excédent de 372,733 sur les 1,373,702 femmes.† En d'autres termes, tandis que dans la population rurale totale de 1931 il y avait 118 hommes pour 100 femmes, dans les groupes d'âge adulte (de 15 au-dessus) la proportion était de 127 pour 100, constituant ainsi un fort excédent d'hommes parmi la population rurale adulte aux âges nubiles. Cette disparité des sexes tend naturellement à produire un bas pourcentage de population masculine mariée par rapport à la population adulte masculine totale des districts ruraux.

Les régions urbaines du Canada contenaient une population de 2,772,520 hommes et 2,801,278 femmes en 1931, ou environ 99 hommes pour 100 femmes. Dans les groupes d'âge de moins de 15 ans, il y avait 804,009 garçons et 795,710 filles, un surplus de 8,299 garçons. Dans les groupes d'âge de 15 ans et plus, il y avait 1,966,786 hommes et 2,004,877 femmes, un surplus de 38,091 femmes.‡ Ce surplus de femmes se trouve entièrement dans les groupes d'âge de 15 à 29 ans inclusivement, où il y avait 791,134 femmes contre 714,646 hommes, un excédent de 76,488 femmes qui toutefois peut être dû, dans une certaine mesure, aux déclarations d'âge erronées. De toute façon, dans les groupes d'âge adulte il n'y avait que 98 hommes pour 100 femmes dans les municipalités urbaines, comparativement à 127 hommes pour 100 femmes dans les régions rurales.

La principale raison de l'agrégation des jeunes femmes dans les centres urbains est indiqué aux statistiques occupationnelles du recensement de 1931. Des 666,021 femmes ayant déclaré des occupations rémunérées en 1931, non moins de 547,837 étaient classifiées comme employées à gages, dont plus de 78 p.c. habitaient les municipalités urbaines d'une population de 1,000 et plus, et moins de 22 p.c. celles de moins de 1,000 et les régions rurales. La distribution d'âge des femmes ayant des occupations rémunérées indique que la grande majorité étaient âgées de moins de 30 ans; en d'autres termes, elles étaient dans les limites d'âge de l'excédent de femmes trouvé dans les centres urbains.

D'après la distribution des adultes selon le sexe dans les régions rurales et urbaines qui vient d'être esquissée, on pourrait s'attendre que la proportion d'hommes mariés soit plus élevée dans les régions urbaines que dans les régions rurales; de même, à ce que parmi les femmes rurales il y ait un plus gros pourcentage de personnes mariées que parmi les femmes urbaines, puisqu'une épouse est généralement considérée comme étant plus utile à un cultivateur qu'elle ne puisse probablement l'être à un citadin. En effet, les pourcentages dans les deux cas prouvent cette supposition. En 1931 nous trouvons que d'un côté 51·34 p.c. des hommes ruraux adultes et 62·06 p.c. des femmes rurales adultes étaient dans la catégorie des personnes mariées, tandis que d'un autre côté 57·76 p.c. des hommes urbains adultes étaient dans l'état conjugal, comparativement à 54·12 p.c. seulement des femmes urbaines adultes. Il est donc évident que la probabilité de l'état conjugal chez les adultes (15 ans et plus) est sensiblement plus grande chez les femmes rurales que chez les hommes ruraux et quelque peu plus grande chez les hommes urbains que chez les femmes urbaines.

Le recensement de 1921, tel que déjà mentionné, a montré un pourcentage extraordinairement élevé de personnes mariées de chaque sexe dans les populations rurales et urbaines. La cause principale a été fort probablement la demande anormale pour de la main-d'œuvre à gages élevés résultant de la Grande Guerre et son inflation subséquente et de l'activité d'après-guerre ou pseudo-prospérité, tandis que la coutume de temps de guerre et aussi de la vie industrielle moderne de "profiter le plus possible du beau temps de la vie" a été aussi un facteur tendant à augmenter le nombre de mariages contractés durant la guerre et immédiatement après. Ce stimulant au mariage avait disparu, naturellement, longtemps avant le recensement de 1931,

* Ces chiffres sont tirés du Recensement du Canada, 1931, Vol. III, tableau 1, p. 2, dans lequel Royalty (un faubourg non incorporé de Charlottetown, I.P.-E.) a été considéré comme urbain, afin de rendre les classifications recoupées comparables aux recensements précédents.

† Les ruraux d'âges non déclarés étaient au nombre de 1,355 seulement, dont 986 hommes et 369 femmes.

‡ Les urbains d'âges non déclarés étaient au nombre de 2,416 seulement, dont 1,725 hommes et 691 femmes.

alors que le taux de nuptialité dans l'ancien district d'enregistrement du Canada (c'est-à-dire toutes les provinces excepté le Québec) n'était que de 6·7 par 1,000 de population, comparativement à 8·0 par 1,000 en 1921, première année donnant ces chiffres. Le résultat naturel a été un déclin anormal dans la proportion de personnes mariées par rapport à la population totale du Dominion en 1931 dans les régions rurales et urbaines—un déclin affectant particulièrement les âges moins avancés. Tandis qu'en 1921, 58·03 p.c. de la population rurale totale de 15 ans et plus étaient dans l'état conjugal, en 1931 le chiffre correspondant n'était que de 56·06 p.c. Chez les ruraux à ces âges les hommes mariés constituaient 53·57 p.c. du total en 1921 et seulement 51·34 p.c. en 1931. Chez les femmes rurales adultes, 63·57 p.c. en 1921 et 62·06 p.c. en 1931 étaient inscrites comme "mariées". Un déclin semblable dans la proportion des personnes mariées par rapport à la population adulte totale a été constaté dans les centres urbains, où en 1921, 57·78 p.c. des habitants étaient inscrits comme mariés et, en 1931, 55·92 p.c. seulement, le pourcentage d'hommes mariés déclinant de 59·95 p.c. à 57·76 p.c. et celui des femmes,de 55·69 p.c. à 54·12 p.c. Ainsi les quatre groupes principaux de la population adulte (15 ans et plus)—hommes ruraux, femmes rurales, hommes urbains et femmes urbaines—accusent un déclin de pourcentage de personnes mariées par rapport au total en 1931 comparativement à 1921, et ce déclin est presque égal en proportion dans les quatre classes, celui des hommes n'étant qu'un peu plus considérable que celui des femmes.

Une étude de la proportion de personnes mariées par rapport à la population adulte totale par groupe d'âge prouve que les fluctuations du nombre de personnes mariées sont déterminées en grande partie par le nombre de mariages qui ont lieu ordinairement. Ceux-ci, de leur côté, de même sans doute que le taux de nuptialité, tendent à augmenter dans les périodes de prospérité générale et à décliner en temps de dépression économique, particulièrement parmi les jeunes personnes qui ordinairement ont peu d'avoir. Le nombre de mariages et le taux général de nuptialité pour les huit provinces qui ont été incorporées au territoire d'enregistrement du Canada depuis 1921 jusqu'à nos jours (tableau 18) ont fléchi durant les années de dépression 1922 et 1924 et davantage encore au cours de la crise économique qui suivit 1929. Malheureusement nous ne pouvons obtenir les chiffres pour les années antérieures à 1921; nous n'avons donc pas de comparaisons entre le nombre et le taux des mariages avant cette date et ceux des recensements de 1921 et 1931, mais les chiffres de 1932 à 1935 montrent que les taux dans les deux pires années de la dépression (1932 et 1933) ont été les plus bas dans l'espace de ces quatorze années et qu'en 1935 ils ne se sont élevés qu'au niveau de 1930. Bien qu'il n'ait pas été établi que ces chiffres soient en relation définie avec ceux du recensement de 1931, ils laissent supposer que la proportion de personnes mariées par rapport à la population totale a montré un déclin additionnel depuis cette année.

TABLEAU 18.—NOMBRE DE MARIAGES ET TAUX BRUTS DE NUPTIALITÉ PAR MILLIER D'HABITANTS DANS L'ANCIEN DISTRICT D'ENREGISTREMENT (TOUTES LES PROVINCES DU CANADA EXCEPTÉ QUÉBEC), 1921-1937

Année	Nombre de mariages	Taux par 1,000 personnes
1921	51,073	8·0
1922	47,811	7·4
1923	49,102	7·5
1924	47,538	7·2
1925	47,217	7·0
1926	48,831	7·1
1927	50,964	7·3
1928	55,185	7·8
1929	57,678	8·0
1930	53,114	7·2
1931	49,808	6·7
1932	47,416	6·3
1933	48,528	6·3
1934	54,850	7·0
1935	56,916	7·2
1936	59,250	7·5
1937	[1]62,898	7·9[1]

[1] Ces chiffres sont sujets à une légère révision.

Le tableau 19 représente par groupe quinquennal d'âge les pourcentages d'hommes et de femmes mariés en regard du total d'hommes et de femmes adultes habitant les régions rurales

et les municipalités urbaines respectivement, tels qu'établis aux recensements de 1921 et 1931. Dans l'ensemble, la proportion de la population globale mariée par rapport au total d'adultes a décliné dans la dernière décennie. Ce déclin, toutefois, serait moins frappant s'il n'y avait pas la proportion extraordinairement élevée atteinte en 1921.

TABLEAU 19.—POURCENTAGE DE PERSONNES MARIÉES PAR RAPPORT À LA POPULATION ADULTE TOTALE (15 ANS ET PLUS), RURALE ET URBAINE, ET SELON LE SEXE, CANADA, RECENSEMENT DE 1921 et 1931

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	1921	1931	1921	1931	1921	1931
RURALE						
Tous les groupes d'âge de 15 ans et plus	53·57	51·34	63·57	62·06	58·03	56·06
15–19	0·52	0·33	9·21	6·37	4·10	3·11
20–24	16·49	12·72	49·88	44·44	31·77	26·43
25–29	48·66	44·11	77·04	75·28	61·52	57·66
30–34	67·27	66·50	85·65	85·85	75·42	75·20
35–39	74·47	76·02	88·03	88·54	80·33	81·68
40–44	77·34	78·70	87·32	88·37	81·64	82·91
45–49	78·95	78·88	85·65	87·08	81·84	82·36
50–54	78·85	77·91	81·89	83·37	80·16	80·23
55–59	78·92	77·08	77·69	78·94	78·38	77·87
60–64	76·34	74·41	69·15	70·46	73·21	72·72
65 et plus	66·53	63·94	44·20	45·25	56·36	55·63
Non déclarés	6·92	26·27	8·12	57·45	7·44	34·76
URBAINE						
Tous les groupes d'âge de 15 ans et plus	59·95	57·76	55·69	54·12	57·78	55·92
15–19	0·62	0·34	5·08	4·03	2·99	2·28
20–24	19·50	15·71	36·52	31·55	28·90	24·23
25–29	54·28	49·89	63·97	61·27	59·41	55·71
30–34	73·75	72·24	75·66	75·01	74·72	73·63
35–39	80·67	80·35	78·75	78·87	79·74	79·62
40–44	83·18	83·42	78·13	79·14	80·77	81·37
45–49	84,31	84·13	75·81	77·65	80·25	81·09
50–54	83·82	83·39	70·44	73·22	77·29	78·57
55–59	82·90	81·85	65·45	67·15	74·14	74·74
60–64	79·93	78·85	56·29	58·53	67·90	68·68
65 et plus	68·42	66·62	35·44	36·34	51·09	50·60
Non déclarés	13·24	16·81	12·07	37·48	12·68	22·72

Le déclin de la proportion des personnes mariées par rapport au total des adultes dans la dernière décennie a été considérable dans le groupe d'âge plus jeune (15–29 ans). Ainsi le pourcentage de femmes mariées par rapport au total des femmes rurales dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans inclusivement est tombé de 8·21 p.c. en 1921 à 6·37 p.c. en 1931, tandis que chez les femmes urbaines il a décliné de 5·08 à 4·03. De même, dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans, 49·88 p.c. des femmes rurales en 1921 étaient parmi les personnes mariées contre 44·44 p.c. seulement en 1931. Les pourcentages correspondants pour les femmes urbaines dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans étaient 36·52 et 31·55. Encore une fois, dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans les femmes rurales mariées formaient 77·04 p.c. du total des femmes rurales en 1921 et 75·28 p.c. en 1931, tandis que parmi les femmes urbaines les pourcentages étaient 63·97 et 61·27. Ces données pour les trois groupes quinquennaux d'âge au-dessous de 30 ans indiquent deux choses: premièrement, que dans chaque groupe d'âge mentionné il y a un plus gros pourcentage de femmes rurales que de femmes urbaines mariées; et deuxièmement, que la proportion de femmes mariées par rapport à la population féminine totale dans chacun de ces groupes d'âge a décliné entre 1921 et 1931.

La tendance à la baisse entre 1921 et 1931 est aussi évidente chez les hommes de ces âges. Parmi les hommes ruraux du groupe d'âge de 15 à 19, la proportion de 0·52 p.c., relevée en 1921 comme mariés, était tombée à 0·33 p.c. en 1931. Les pourcentages correspondants dans les régions urbaines étaient 0·62 et 0·34. De même, dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans, le pourcentage d'hommes mariés est tombé de 16·49 en 1921 à 12·72 en 1931 parmi la population rurale et de 19·50 à 15·71 parmi la population urbaine. Encore une fois, dans le groupe d'âge de 25 à 29 la proportion d'hommes mariés parmi la population rurale a décliné de 48·66 p.c.

à 44·11 p.c. et parmi la population urbaine, de 54·28 p.c. à 49·89 p.c. Par conséquent, durant la période comparativement courte de dix ans entre 1921 et 1931, il y a eu parmi les habitants ruraux et urbains dans les plus jeunes groupes d'âge adulte un déclin très prononcé dans la proportion de personnes mariées par rapport à la population totale.

Toutefois, chez la population plus âgée, rurale ou urbaine, il ne s'est pas produit de déclin aussi prononcé dans la proportion de personnes mariées. Au contraire, quoique les pourcentages d'un bout à l'autre soient plus élevés en quelque sorte parmi la population rurale que parmi la population urbaine, ils sont demeurés passablement constants de 1921 à 1931. De fait, dans certains groupes d'âge, la proportion de personnes mariées était plus élevée en 1931 qu'en 1921 chez les ruraux et les urbains. Les hommes ruraux âgés de 35 à 44 ans, par exemple, avaient une plus grande proportion dans l'état conjugal en 1931 qu'en 1921, et le cas était le même pour toutes les femmes rurales âgées de 30 ans et plus. Chez les urbains, les hommes âgés de 40 à 44 ans montraient un pourcentage d'hommes mariés légèrement plus élevé en 1931 qu'en 1921 et les femmes de tous les groupes d'âge à partir de 35 ans et au-dessus avaient augmenté à des degrés différents.

Le fait plutôt étrange que dans cette décennie, 1921 à 1931, le pourcentage de personnes mariées en regard de la population adulte totale ait décliné chez les femmes âgées de moins de 30 ans et augmenté chez celles au-dessus de cet âge n'est pas facile à expliquer; mais, en ce qui concerne celles-ci (les augmentations au-dessus de 30 ans) on peut supposer que nous voyons là l'effet du taux élevé de nuptialité du temps de la guerre et de la période qui suivit dix ou quinze ans après que cette vague de mariages eut déferlé sur tout le pays.§ L'impulsion donnée alors se traduit dans une proportion élevée de personnes mariées parmi la population dans la trentaine et la quarantaine. D'autres facteurs qui contribuent au déclin des taux de nuptialité chez les jeunes personnes sont les suivants: premièrement, le nombre de femmes ayant des occupations rémunérées, dont la très grande majorité habitent les municipalités urbaines, a augmenté de 36 p.c. entre 1921 et 1931, tandis que la population globale n'a augmenté que de 18 p.c.; deuxièmement, la dépression économique commencée quelque vingt mois avant la date du recensement de 1931 avait réduit le nombre de mariages entre jeunes personnes durant cette période. Le pourcentage de personnes mariées de tous les âges par rapport à la population adulte totale a aussi diminué en 1931 d'une façon marquée comparativement à son niveau anormalement élevé en 1921, mais ce pourcentage basé sur la population totale, y compris les enfants âgés de moins de 15 ans, a augmenté au moins d'une fraction entre ces années et très substantiellement entre 1871 et 1931.

Le taux de natalité.—Malgré l'avance proportionnelle des personnes mariées sur la population totale aux six derniers recensements, il y a une réduction très considérable dans le taux de natalité. A la suite de recherches faites au Bureau Fédéral de la Statistique, il a été établi que le déclin dans le taux de natalité depuis 1871 n'est pas dû aux changements de pourcentage potentiel de mères mariées, esquissé dans la section précédente de ce chapitre. Si à chaque année de recensement le même taux de natalité légitime qu'en 1931, 2·24 p.c., avait existé pour les femmes mariées de chaque période quinquennale d'âge, les taux calculés se seraient élevés de 2·12 p.c. en 1871 à 2·16 en 1891, 2·34 en 1911 et 2·43 en 1921—de fait, il y aurait eu une augmentation à chaque année de recensement entre 1871 et 1921, avec l'exception possible de 1901 alors que les chiffres complets sur ce point ne furent pas établis.* Et malgré cela la proportion d'enfants âgés de moins d'un an par rapport à la population totale, qui est la meilleure indication connue du taux brut réel de la natalité des premières années de recensement et le chiffre le plus comparable pour les sept recensements décennaux, a décliné de 3·06 p.c. en 1871† à 2·80 en 1881, 2·49 en 1891 et 2·45 en 1901; elle s'est élevée à 2·57 p.c. en 1911, retombant à 2·39 en 1921 et, faisant une chute rapide, elle a atteint un bas point de 1·95 p.c. en 1931‡ Généralement parlant, ces chiffres indiquent un taux brut de natalité beaucoup plus bas en 1931 qu'en 1871, plus particulièrement en vue du fait que la mortalité infantile était beaucoup plus élevée en 1871. Le déclin dans le taux brut de la natalité légitime à un niveau très bas en 1931 n'est pas dû au facteur de la distribution d'âge des femmes mariées, vu que cette distribution en 1931

§ Cette supposition est basée sur le fait que le gain dans la proportion d'hommes mariés en 1931 se limitait pratiquement aux groupes d'âge de 35 à 50 ans, lesquels représentent ceux qui se mariaient en grand nombre durant la guerre et la période qui la suivit immédiatement.

* Ces chiffres sont tirés du Recensement du Canada, 1931, Vol. I, Chap IV, p. 1.

† Le chiffre de 1871 est pour les quatre provinces originales dans lesquelles le recensement a été pris. Ces provinces, toutefois, contenaient 94·5 pour cent de la population de 1871 de toutes les régions actuellement comprises dans le Dominion.

‡ Ces chiffres sont de l'Annuaire du Canada, 1938, tableau 11, p. 141.

était en quelque sorte plus favorable à un taux de natalité élevé qu'en 1871, 1881 ou 1891, quoique moins favorable qu'en 1911 ou 1921.

Comme les naissances sont ordinairement rapportées dans la localité où elles se produisent, sans considération du lieu de domicile et, partant, que toutes les naissances dans les hôpitaux sont habituellement attribuées aux municipalités urbaines, il est difficile d'obtenir des statistiques rurales et urbaines satisfaisantes sur les naissances et les taux de natalité. Pour cette raison, une étude spéciale de la question a été faite sous la direction de M. E. S. Macphail, qui était chef de la Branche de la Démographie du Bureau Fédéral de la Statistique; il a été assisté par M. W. R. Tracey, chef de la Branche des Statistiques Vitales. Les résultats de cette étude ont été publiés dans un "Rapport spécial sur les naissances au Canada d'après le lieu de domicile de la mère, 1930-2".

Dans ce rapport, en plus des taux bruts de natalité par lieu de domicile, calculés sur le recensement de la population de 1931, la moyenne de naissances des mères domiciliées dans chacune des municipalités importantes a été établie pour les trois années étudiées et comparée au nombre de femmes entre les âges de 15 et 50 ans rapporté dans ces municipalités à la date de recensement du 1er juin, 1931, qui était à peu près au milieu de cette période de trois ans. La méthode de calculer le taux standardisé de natalité au moyen de ces chiffres est la suivante:

(a) Les taux prévus de natalité sont calculés en divisant la population féminine de chaque municipalité entre leur quinzième et cinquantième anniversaires de naissance en groupes d'âge de cinq ans et en appliquant à chaque groupe d'âge le taux moyen annuel de natalité pour ce groupe dans le Dominion en général pendant les trois années 1930–32, additionnant ensuite les naissances calculées de cette façon pour les différents groupes d'âge et divisant la somme par la population totale de la municipalité.

(b) Les taux standardisés sont ensuite calculés d'après les taux bruts et prévus au moyen de l'équation suivante, dans laquelle T.S. signifie taux standardisé, T.P. taux prévu et T.B. taux brut:—T.S. pour une municipalité donnée $= \frac{\text{T.P. pour Canada}}{\text{T.P. pour la municipalisé donnée}} \times$ T.B. pour la municipalité donnée.

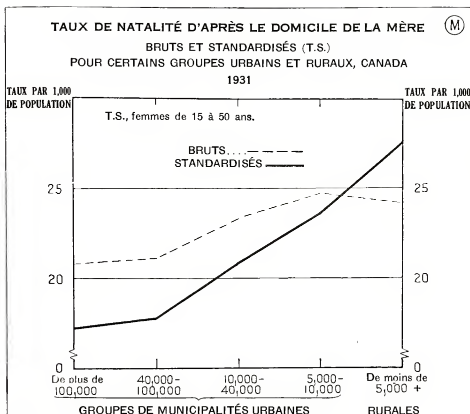
Cette opération terminée, les taux standardisés sont calculés pour les provinces, pour les plus grandes municipalités urbaines et pour le reste du pays. Les taux bruts, prévus et standardisés, sont résumés dans le tableau 20, et les taux bruts et standardisés sont illustrés dans le graphique M.

TABLEAU 20.—TAUX DE NATALITÉ BRUTS, PRÉVUS ET STANDARDISÉS, SELON CERTAINS GROUPES DE MUNICIPALITÉS URBAINES DE PLUS DE 5,000 HABITANTS ET LE GROUPE "RURAL" RÉSIDUAIRE, CANADA, MOYENNE DE 1930-2

Groupe	Taux par 1,000 de population		
	Bruts	Prévus	Standardisés
CANADA[1]	23·1	23·0	23·1
Cités de 100,000 et plus	20·8	27·9	17·1
Cités de 40,000 – 100,000	21·1	27·5	17·7
Cités et villes de 10,000 – 40,000	23·3	25·7	20·8
Cités et villes de 5,000 – 10,000	24·7	24·1	23·6
Les autres parties (rurales pour la plupart)[2]	24·1	20·2	27·5

[1] Excepté le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
[2] Comprenant les cités et les villes ayant moins de 5,000 habitants, les villages et toutes les parties rurales.

Les chiffres standardisés indiquent des taux de natalité considérablement plus élevés dans les régions rurales que dans les municipalités urbaines. Toutefois, étant donné que toutes les femmes âgées de 15 à 50 ans sont comprises dans ce calcul, il est évident que les taux standardisés très bas pour les plus grandes cités sont dus principalement à la grande proportion de femmes non mariées qui habitent ces municipalités. Par conséquent, dans la même étude, l'influence que ces femmes non mariées d'âge fécond exercent sur la réduction du taux de natalité a été éliminée, un autre taux standardisé ayant été calculé d'après le nombre de femmes mariées dans chacun des sept groupes quinquennaux de 15 à 50 ans; les données nécessaires n'existaient, toutefois, que pour les cités de 30,000 et plus.



Voir tableau 20 Les chiffres représentent les moyennes des trois années, 1930-2

Les taux standardisés de la natalité d'après (1) le *total* des femmes dans chaque groupe quinquennal de 15 à 50 ans et (2) les femmes *mariées* dans les mêmes groupes quinquennaux sont donnés côte à côte pour chaque cité d'une population de 40,000 et plus dans le tableau 21, colonnes A et B, et la différence entre les deux taux est indiquée dans la colonne C. Une petite différence entre les taux dans une ville quelconque indique qu'il n'y a qu'un nombre normal de femmes non mariées âgées de 15 à 50 ans dans cette ville. Un taux beaucoup plus élevé dans B que dans A pour une ville donnée signifie un nombre exceptionnellement élevé de femmes non mariées; en d'autres termes, l'état conjugal des femmes d'âge fécond dans une telle ville est plus défavorable à un taux élevé de natalité que dans le Canada en général. Un taux beaucoup plus petit dans B dénote le contraire. La cité d'Ottawa, par exemple, a un taux standardisé de 15·8 seulement dans la première colonne mais de 21·2 dans la deuxième; la différence entre les deux, 5·4, indique qu'Ottawa contient une proportion extraordinairement grande de femmes non mariées d'âge fécond, ce qui est dû, en grande partie, au grand nombre d'entre elles employées au Service Civil. Une disparité beaucoup plus prononcée existe pour la cité de Québec, où le taux standardisé dans la première colonne est 27·4 et dans la deuxième, 40·8.

Les deux taux standardisés pour les six cités canadiennes de plus de 40,000 habitants ayant la plus grande proportion de femmes non mariées à ces âges, à savoir, Québec, Ottawa, Montréal, Saint John, Halifax et Toronto, sont comparés dans le graphique N. La disparité dans les taux est dans la direction opposée à Verdun et Windsor, indiquant de cette façon que l'état conjugal de la population féminine d'âge fécond est plus propice à une haute fécondité dans ces deux villes que dans le pays en général. Hamilton, avec un taux standardisé de 17·1 dans la première colonne et de 17·0 dans la deuxième, et Calgary, avec 16·4 et 16·5 respectivement, sont entre les deux extrêmes, l'état conjugal de la population d'âge fécond étant évidemment tout

aussi favorable à un taux élevé de natalité dans ces deux cités que dans tout le pays. La proportion de femmes mariées dans les groupes quinquennaux de la période d'âge fécond dans les cités de Hamilton, Ottawa et Québec, comparativement à celle du Dominion en général, tend à confirmer ces conclusions (tableau 22).

TABLEAU 21.—TAUX STANDARDISÉS DE NATALITÉ DANS LES VILLES DE 40,000 HABITANTS ET PLUS, BASÉS SUR (A) LA POPULATION FÉMININE TOTALE ÂGÉE DE 15 À 50 ANS ET (B) SUR LES FEMMES MARIÉES À CES ÂGES, CANADA, MOYENNE DE 1930-2

Ville	Taux standardisés par 1,000 de population		
	A Basés sur *toutes* les femmes entre 15 et 50 ans	B Basés sur les femmes *mariées* entre 15 et 50 ans[1]	C Excédent de *B* sur *A*
Calgary, Alta	16·4	16·5	0·1
Edmonton, Alta	17·8	18·2	0·4
Halifax, N.-É	19·4	22·2	2·8
Hamilton, Ont	17·1	17·0	− 0·1
London, Ont	14·0	15·8	1·8
Montréal, Qué	20·0	23·7	3·7
Ottawa, Ont	15·8	21·2	5·4
Québec, Qué	27·4	40·8	13·4
Régina, Sask	17·8	18·5	0·7
Saint John, N.-B	19·6	22·8	3·2
Saskatoon, Sask	16·6	17·0	0·4
Toronto, Ont	14·5	16·9	2·4
Vancouver, C.B	12·9	13·7	0·8
Verdun, Qué	19·7	18·2	− 1·5
Windsor, Ont	18·5	16·6	− 1·9
Winnipeg, Man	13·1	15·0	1·9

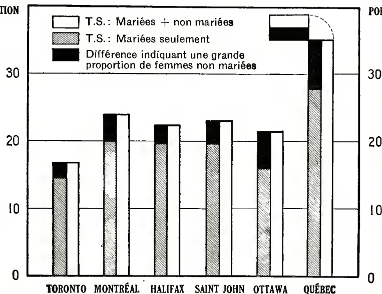
[1] Le nombre prévu de naissances légitimes compris dans le calcul du taux standardisé de natalité dans cette colonne a été multiplié par 1·036 dans chaque cas afin de tenir compte des naissances illégitimes d'après la proportion du Canada en général.

TABLEAU 22.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES, DANS LES SEPT GROUPES QUINQUENNAUX DE 15 À 50 ANS, CANADA, 1931

Groupe d'âge	P.c. de femmes mariées			
	Canada	Hamilton	Ottawa	Québec
15–49	56·11	58·89	45·68	40·63
15–19	5·03	5·20	3·23	1·78
20–24	36·47	37·42	23·31	18·74
25–29	66·57	67·40	48·34	47·07
30–34	79·14	78·86	63·84	62·48
35–39	82·57	81·28	69·06	68·55
40–44	82·68	81·42	70·78	68·82
45–49	81·34	78·82	69·81	69·34

Les veufs.—De la population masculine totale du Canada, 2·64 p.c. étaient veufs en 1921 et 2·77 p.c. en 1931. Les veuves constituaient une partie considérablement plus grande des femmes adultes, à savoir, 5·55 p.c. en 1921 et 5·77 p.c. en 1931. Dans les régions rurales, les veufs constituaient 2·83 p.c. de la population masculine totale en 1931 et 2·72 p.c. dans les régions urbaines—une différence comparativement insignifiante. Il y avait, toutefois, une différence très significative entre les pourcentages correspondants chez les veuves, celles-ci ne constituant que 4·68 p.c. de la population rurale totale comparativement à 6·63 p.c. de la population urbaine totale. De fait, plus de veuves vivaient dans les municipalités urbaines de 30,000 habitants ou plus, et dont la population globale était de 3,024,855, que dans toutes les régions rurales réunies, où la population s'élevait à 4,802,988.

Les raisons de cet excédent considérable de veuves urbaines sur les veuves rurales sont nombreuses et variées. En premier lieu, des milliers de veuves doivent se subvenir à elles-mêmes, et, comme les autres femmes qui travaillent, elles constatent qu'il est plus facile d'obtenir une



Voir tableau 21 Les chiffres représentent les moyennes des trois années 1930-2

occupation convenable dans les municipalités urbaines. De plus, certaines veuves s'établissent dans les municipalités urbaines afin que leurs enfants puissent obtenir une meilleure instruction. La solitude et la misère poussent les autres à quitter les fermes où il n'y a plus d'homme. D'autres encore deviennent pensionnaires dans des "maisons" qui se trouvent habituellement dans les municipalités urbaines. Là aussi se trouvent les maisons d'appartements dont les commodités et les services attirent la veuve en moyens et les logis à bas prix et encombrés où des milliers de veuves plus pauvres sont obligées d'habiter. Les causes sociales et économiques s'unissent donc pour produire une concentration de veuves dans les municipalités urbaines.

Les divorcés.—Les divorcés au Canada forment une portion relativement petite de la population, mais leur nombre, naturellement, tel qu'indiqué dans les rapports du recensement, ne comprend que les personnes qui ont divorcé avant la date du recensement et qui ne se sont pas remariées. En 1931 il y avait au Canada 7,441 personnes divorcées, dont 4,049 hommes ou 0·11 p.c. de la population masculine adulte totale, et 3,392 femmes ou 0·10 p.c. des femmes adultes. Comme on peut s'y attendre, les personnes divorcées tendent à former un plus gros pourcentage de la population urbaine que de la population rurale: les hommes divorcés constituaient 0·10 p.c. des hommes ruraux adultes et les femmes divorcées, 0·06 p.c. des femmes rurales adultes, tandis que les pourcentages urbains respectifs étaient 0·12 et 0·13. Les pourcentages plus bas parmi les ruraux ne prouvent aucunement que leur niveau moral soit plus élevé. Il semble que les personnes divorcées ou du moins les femmes divorcées, comme les veuves, sont attirées aux centres urbains en raison de considérations économiques et sociales.

Résumé.—Les principales conclusions, tirées des faits dans ce chapitre, peuvent être brièvement récapitulées comme suit:—

(1) Les habitants ruraux du Canada, par le passé, semblent avoir été portés à se marier plus tôt que les urbains, vu que le pourcentage des personnes mariées dans les groupes d'âge de 15 à 24 ans est plus élevé chez les ruraux que chez les urbains.

(2) Les mariés comprennent un plus gros pourcentage de femmes adultes rurales que d'urbaines, mais un plus petit pourcentage d'hommes adultes ruraux que d'urbains. Cette situation est en premier lieu le résultat d'une distribution inégale des sexes entre les régions rurales et urbaines (l'excédent d'hommes dans les régions rurales et de femmes dans les centres urbains), qui est accentuée, entre autres facteurs, par la migration des jeunes femmes de 15 à 29 ans vers les centres urbains pour y chercher un emploi.

(3) Le pourcentage de personnes mariées par rapport à la population adulte totale, tel que constaté au recensement de 1931, a montré un déclin substantiel du niveau anormal de 1921 pour chaque sexe, tant dans les centres ruraux que dans les centres urbains. Ce déclin est le plus prononcé dans les groupes quinquennaux d'âge moins avancé, de fait dans les groupes au-dessous de 30 ans. Dans les groupes d'âge plus avancé le pourcentage de personnes mariées en regard de la population adulte totale a augmenté en certains cas entre 1921 et 1931, probablement à la suite du taux élevé de nuptialité du temps de la guerre et de la période d'après-guerre avant le recensement de 1921.

(4) Le pourcentage plus bas de personnes mariées dans les groupes d'âge moins avancé en 1931 est l'une des causes du déclin général du taux de la natalité dans les centres ruraux et urbains.

(5) Les comparaisons rurales-urbaines des taux de la natalité sont rendues difficiles par le grand nombre d'enfants nés de mères rurales dans les hôpitaux et classifiés comme urbains. Toutefois, un rapport spécial du Bureau Fédéral de la Statistique sur les naissances d'après le domicile des mères, indique que le taux standardisé de la natalité, basé sur le total des femmes d'âge fécond dans les endroits incorporés ayant une population de moins de 5,000 groupés avec ceux de toutes les régions rurales, est plus élevé que celui des cités et des villes de plus de 5,000 habitants; ces dernières, classifiées en quatre groupes additionnels selon le nombre d'habitants, montrent des taux standardisés de natalité qui vont en diminuant dans chaque groupe successif à mesure que la population augmente; le premier groupe mentionné (les régions rurales et les endroits incorporés ayant moins de 5,000 habitants) a le taux le plus élevé de tous.

(6) Une comparaison entre les taux standardisés antérieurs, basés sur le total de femmes, et les autres taux standardisés basés sur les femmes mariées, les deux de 15 à 50 ans, démontre qu'à Ottawa et particulièrement dans la ville de Québec il y a une proportion exceptionnellement grande de femmes non mariées d'âge fécond.

(7) On constate que la concentration de veuves et de femmes divorcées dans les municipalités urbaines est le résultat de différentes conditions sociales et économiques.

CHAPITRE VII

ORIGINE RACIALE ET PAYS DE NAISSANCE

Origine de la population globale.—Les premiers habitants blancs du Dominion du Canada étaient des Français. C'était à l'origine des traiteurs faisant le trafic des produits des trappeurs indiens. Il s'ensuit que, dès les premiers jours de la colonie, la population des villes de traite de Québec et Montréal (Ville-Marie) constituait une proportion relativement élevée de la population totale. Cette situation persista jusqu'aux environs du premier recensement de la Nouvelle-France, en 1665-66, mais aussi bien avant qu'après ce recensement des tentatives furent faites, par l'octroi de seigneuries, d'établir une plus grande porportion de la population française sur la terre. Ces efforts furent couronnés d'un assez beau succès et eurent pour résultat d'étendre les établissements ruraux tant en aval de Québec qu'entre cet endroit et Montréal.

Après la cession du Canada aux Anglais en 1763, la plupart des Français qui "n'avaient pas pris racine" dans le pays rentrèrent en France et furent remplacés par des immigrants anglais et écossais; ceux-ci s'établirent tout naturellement dans les deux principaux centres de traite du pays, Québec et Montréal. Ainsi, dans les vingt années qui s'écoulèrent entre la cession et le traité qui mit fin à la guerre américaine en 1783, les Anglais et les Écossais du Canada étaient en majorité des urbains et les Canadiens français, des ruraux. La province de Québec actuelle reçut son premier contingent véritable d'agriculteurs de langue anglaise à l'arrivée des United Empire Loyalists dans les Cantons de l'Est et dans certaines régions de la vallée de l'Ottawa, aussi bien que sur le littoral gaspésien. Par conséquent, ce sont les Empire Loyalists qui fondèrent les premiers centres ruraux anglophones de quelque importance au Dominion. On pourrait ajouter que, dans bien des cas, ces nouveaux colons avaient habité les principaux centres urbains des treize colonies et qu'ils se trouvaient déracinés de leur vie citadine et, afin de pouvoir subsister, poussés vers les âpretés de la vie rurale dans un pays très maigrement peuplé et sous un climat des plus rigoureux.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, des flots additionnels de colons arrivèrent d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande à une époque où la population rurale des Iles Britanniques était encore plus considérable que la population urbaine. Comme, à cette époque, la possession de la terre conférait une certaine distinction sociale, l'immigrant britannique moyen arrivant au Canada, qui était d'habitude de la classe ne possédant pas de terre, désirait et obtenait une terre sur laquelle il s'adonnait à l'agriculture. Sans doute, un grand nombre des nouveaux arrivants avaient fait partie de la gentilhommerie terrienne du Vieux Pays, mais en temps et lieu, ils apprirent que dans ce nouveau pays, Jack était aussi bon que son maître et que le prestige n'était pas nécessairement l'apanage de celui qui possédait de la terre. Tôt ou tard, les serviteurs les plus entreprenants purent devenir propriétaires de leurs terres. Après avoir passé dix ou vingt ans sur leurs propres fermes, ces anciens serviteurs, rompus aux durs labeurs et habitués à un niveau inférieur de vie, étaient souvent plus prospères que leurs anciens maîtres. Les maîtres eux-mêmes s'avouaient généralement incapables de changer leurs occupations, à moins de trouver des emplois au service de l'État, lesquels n'étaient pas très nombreux. Pour ces raisons principalement l'immigrant se dirigea vers la terre et conséquemment, jusqu'à 1850 au moins, la population totale des quelques rares villes du Haut-Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ne constituait qu'une petite fraction de la population du pays en général. Ainsi, au milieu du dix-neuvième siècle, les plus anciens colons français aussi bien que les habitants anglais de plus récente arrivée étaient en majorité des ruraux; ils constituaient peut-être 90 p.c. ou plus de la population totale. Les populations d'origine allemande et hollandaise qui s'étaient établies dans certaines parties de la Nouvelle-Écosse et du Haut-Canada étaient de même nettement rurales. A la vérité, il n'existait de fort élément urbain nulle part au pays.

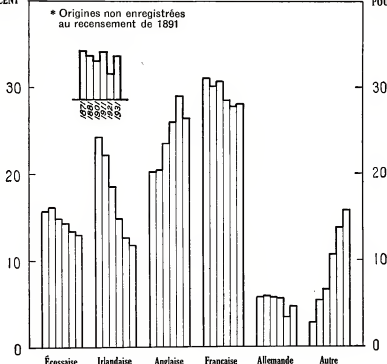
De bonne heure dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle la petite proportion de population urbaine commença à donner des signes d'accroissement. Presque toutes les terres fertiles du sud de l'Ontario étaient occupées; il en était probablement de même de la plupart de celles des Provinces Maritimes. Les nouveau-venus, en conséquence, qui étaient surtout des

Anglais, ne purent se porter acquéreurs de terres gratuites; ils venaient en outre de pays qui s'étaient tournés davantage vers l'industrie depuis le départ de leurs prédécesseurs. De plus, la croissance des industries manufacturières au Canada après 1850 et, plus particulièrement, après 1858 créa un marché pour un plus grand nombre de personnes dans les industries des cités et villes. Il s'ensuivit que les populations urbaines tant du Haut que du Bas-Canada, surtout dans les grands centres, commencèrent à augmenter assez rapidement, les populations d'origine française aussi bien que d'origine anglaise participant à ce développement. En 1871, d'après le premier recensement du Dominion, il y avait déjà des villes d'une importance respectable; celles de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse étaient peuplées en majorité d'Anglais, tandis que celles du Québec étaient peuplées de Français parmi lesquels il y avait un élément considérable d'anglophones.

Cette distribution se maintint en général jusqu'aux environs du vingtième siècle. Comme il a été démontré dans les chapitres précédents, la population urbaine du Canada a augmenté rapidement mais principalement à cause de la croissance numérique des deux grandes races primitives, qui, en 1901, représentaient 87·74 p.c. de la population totale. La population d'origine allemande et hollandaise, qui s'était assez bien incorporée aux premiers colons, a porté cette proportion à 94·15 p.c. en y ajoutant 6·41 p.c.; un complément de 2·38 p.c. composé d'Indiens et d'Esquimaux a accru le total à 96·53. Ainsi, toutes les autres races réunies ne constituaient que 3·47 p.c. de la population globale du Canada; ils n'avaient qu'une signification relativement peu importante dans les districts soit ruraux, soit urbains. Aucune race particulière faisant partie de ce groupe résiduaire ne constituait plus de la moitié d'un p.c. de la population totale. Ainsi le "creuset canadien", que ce soit dans les régions rurales ou dans les centres urbains, est une création du vingtième siècle.

Dans les trois premières décennies du présent siècle, la population du groupe résiduaire d'origines, *i.e.* ces groupes non spécifiquement mentionnés dans le paragraphe précédent, a augmenté de près d'un million et quart d'habitants. En 1901, sur une population totale de 5,371,315 âmes au Canada, les habitants d'origine britannique étaient de 3,063,195; ceux d'origine française, de 1,649,371; ceux d'origine hollandaise, de 33,845; et ceux d'origine allemande, de 310,501, tandis que la population aborigène comptait 127,941 Indiens et Esquimaux. Ces cinq groupes réunis avaient une population totale de 5,184,853, ne laissant que 186,462 habitants de toutes autres origines. En 1931, la population d'origine britannique atteignait 5,381,071; celle d'origine française, 2,927,990; celle d'origine hollandaise et allemande, 148,962 et 473,544 respectivement; et celle des Indiens et des Esquimaux, 128,290, ce qui donne un total de 9,060,457 sur une population globale de 10,376,786. Le nombre d'habitants d'origines autres que celles mentionnées ci-dessus est donc de 1,316,329 en 1931 ou sept fois plus qu'en 1901, tandis que la population totale n'a pas tout à fait doublé au cours des trente années. Ce grand changement dans l'espace d'une seule génération est dû naturellement à l'immigration intense venue de l'Europe continentale.

Les principales origines de la population canadienne aux divers recensements depuis la Confédération, excepté celui de 1891 où les origines ne furent pas enregistrées, sont indiquées aux tableaux 23 et 24, avec les pourcentages de chaque origine dans la population globale. Le graphique O donne un aperçu de la diminution relativement peu marquée depuis 1871 de la proportion de la population d'origine écossaise, française et allemande, de la forte et persistante diminution de la population irlandaise, de l'augmentation considérable mais irrégulière de la population anglaise et de l'énorme augmentation de la population d'autres origines. Le terme "origines", dans les compilations de ce recensement et d'autres, désigne les "sources de provenance de la population canadienne; il a une signification biologique, culturelle et géographique". L'origine ne signifie pas nécessairement le lieu ou le pays de naissance, tels qu'étudiés plus longuement plus loin au cours de ce chapitre; elle illustre plutôt la "souche", l'extraction raciale et le lieu original de domicile de la famille. Pour plus amples explications sur la situation de 1931 en ce qui concerne le pays de naissance et l'origine, on pourra consulter la monographie de recensement du professeur W. B. Hurd intitulée "Origines Raciales et Lieux de Naissance de la Population canadienne (une étude basée sur le recensement de 1931 et sur des données supplémentaires)".



Voir tableau 24

TABLEAU 23.—ORIGINE RACIALE DE LA POPULATION, DISTRIBUTION NUMÉRIQUE, CANADA, RECENSEMENT DE 1871, 1881 ET DE 1901 À 1931[1]

Origine	1871[2]	1881	1901	1911[3]	1921	1931
Britannique—						
Anglaise	706,369	881,301	1,260,899	1,871,268	2,545,358	2,741,419
Irlandaise	846,414	957,403	988,721	1,074,738	1,107,803	1,230,808
Écossaise	549,946	699,863	800,154	1,027,015	1,173,625	1,346,350
Autre	7,773	9,947	13,421	26,060	41,952	62,494
Totaux, britannique	2,110,502	2,548,514	3,063,195	3,999,081	4,868,738	5,381,071
Française	1,082,940	1,298,929	1,649,371	2,061,719	2,452,743	2,927,990
Autrichienne, n.a.é.[4]	–	–	10,947	44,036	107,671	48,639
Belge	–	–	2,994	9,664	20,234	27,585
Bulgare et roumaine	–	–	354	5,883	15,235	32,216
Chinoise	–	4,383	17,312	27,831	39,587	46,519
Tchèque (bohémienne et morave)	–	–	–	–	8,840	30,401
Hollandaise	29,662	30,412	33,845	55,961	117,505	148,962
Finlandaise	–	–	2,502	15,500	21,494	43,885
Allemande	202,991	254,319	310,501	403,417	294,635	473,544
Grecque	–	–	291	3,614	5,740	9,444
Hébraïque	125	667	16,131	76,199	126,196	156,726
Hongroise	–	–	1,549	11,648	13,181	40,582
Indienne et esquimaude[5]	23,037	108,547	127,941	105,611	113,724	128,890
Italienne	1,035	1,849	10,834	45,963	66,769	98,173
Japonaise	–	–	4,738	9,067	15,868	23,342
Nègre	21,496	21,394	17,437	16,994	18,291	19,456
Polonaise	–	–	6,285	33,652	53,403	145,503
Russe	607	1,227	19,825	44,376	100,064	88,148
Scandinave	1,623	5,223	31,042	122,682	167,359	228,049
Ukranienne	–	–	5,682	75,432	106,721	225,113
Yougoslave	–	–	–	–	3,906	16,174
Diverses	4,182	8,540	7,000	31,381	28,796	27,476
Non spécifiée	7,561	40,806	31,539	16,932[3]	21,249	8,898
Grands totaux	**3,485,761**	**4,324,810**	**5,371,315**	**7,206,643**	8,787,949	**10,376,786**

Voir renvois à la fin du tableau 24.

Origine de la population rurale et urbaine.—Dans la première génération du Dominion du Canada alors que la population ne comprenait que quelques éléments raciaux de quelque importance, les races britanniques—plus particulièrement les Anglais—étaient, généralement parlant, plus urbanisées que la moyenne générale de la population; les Français, aussi bien que les Hollandais et les Allemands, l'étaient moins, tandis que la population aborigène était, naturellement, presque entièrement rurale.

D'un recensement à l'autre, toutefois, la tendance à l'urbanisation augmentait, comme on l'a vu dans les chapitres précédents de cette étude. Le vingtième siècle a été caractérisé par une grande augmentation numérique d'habitants de ces races qui n'étaient pas auparavant très fortement représentées dans la population canadienne. Presque toutes ces races, de même que celles qui étaient déjà représentées, ont contribué en quelque sorte au mouvement moderne d'urbanisation. Néanmoins, les représentants de certaines races en arrivant au Canada recherchèrent d'abord les villes, tandis que ceux d'autres races arrivèrent au pays avec l'intention première du moins de s'établir dans les vastes régions ouvertes à la culture dans l'Ouest canadien. D'une part, les nouveau-venus de certaines origines ont tendu plus que d'autres à intensifier le mouvement d'urbanisation; les habitants de presque toutes les races qui ont d'abord recherché les villes étaient des citadins dans leurs pays d'origine. D'autre part, les Scandinaves et les Slaves qui ont émigré vers le Canada (les Scandinaves entrant principalement par les États-Unis) ont tenté en majorité de s'établir dans les centres ruraux et de s'adonner à l'agriculture; les Slaves, de fait, ont constaté que les prairies de la Saskatchewan et de l'Alberta ressemblaient beaucoup aux "steppes" russes, et que la vie agricole au Canada, en ce qui concerne ce détail du moins, était semblable à la vie agricole dans leur mère patrie.

Les nouveaux éléments raciaux du Canada qui ont été proportionnellement renforcés principalement par l'immigration et, partant, se sont accrus beaucoup plus rapidement que la population en général, comprennent les Autrichiens, les Belges, les Bulgares et Roumains, les Chinois, les Finlandais, les Grecs, les Hébreux, les Hongrois, les Italiens, les Japonnais, les Polonais, les Russes, les Scandinaves et les Ukraniens.

Parmi ces nouveaux et grandissants groupes raciaux, ceux qui accusent les plus fortes tendances urbaines, selon la définition habituelle, sont les Hébreux, les Grecs, les Chinois, les Italiens et Syriens et les Asiatiques autres que les Japonais. Lors du recensement de 1931, un Hébreu sur 25, 1 Grec sur 10 et un Italien et un Chinois sur 5 étaient des ruraux.

TABLEAU 24.—ORIGINE RACIALE DE LA POPULATION, DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE, CANADA, RECENSEMENT DE 1871, 1881 ET DE 1901 A 1931[1]

Origine	Pourcentages de la population totale					
	1871[2]	1881	1901	1911[3]	1921	1931
Britannique—						
Anglaise	20·26	20·38	23·47	25·97	28·96	26·42
Irlandaise	24·28	22·14	18·41	14·91	12·61	11·86
Écossaise	15·78	16·18	14·90	14·25	13·35	12·97
Autre	0·22	0·23	0·25	0·36	0·48	0·60
Totaux, britannique	60·66	58·93	57·03	55·49	55·40	51·86
Française	31·07	30·03	30·71	28·61	27·91	28·22
Autrichienne, n.a.é.[4]	–	–	0·20	0·61	1·23	0·47
Belge	–	–	0·06	0·13	0·23	0·27
Bulgare et Roumaine	–	–	0·01	0·08	0·17	0·31
Chinoise	–	0·10	0·32	0·39	0·45	0·45
Tchèque (bohémienne et morave)	–	–	–	–	0·10	0·29
Hollandaise	0·85	0·70	0·63	0·78	1·34	1·44
Finlandaise	–	–	0·05	0·22	0·24	0·42
Allemande	5·82	5·88	5·78	5·60	3·35	4·56
Grecque	–	–	0·01	0·05	0·07	0·09
Hébraïque	–	0·02	0·30	1·06	1·44	1·51
Hongroise	–	–	0·03	0·16	0·15	0·39
Indienne et esquimaude[5]	0·66	2·51	2·38	1·47	1·29	1·24
Italienne	0·03	0·04	0·20	0·64	0·76	0·95
Japonaise	–	–	0·09	0·13	0·18	0·22
Nègre	0·62	0·49	0·32	0·24	0·21	0·19
Polonaise	–	–	0·12	0·47	0·61	1·40
Russe	0·02	0·03	0·37	0·62	1·14	0·85
Scandinave[6]	0·05	0·12	0·58	1·56	1·90	2·20
Ukranienne	–	–	0·11	1·05	1·21	2·17
Yougoslave	–	–	–	–	0·04	0·16
Diverses	0·12	0·20	0·13	0·44	0·33	0·26
Non spécifiées	0·22	0·94	0·59	0·23[3]	0·24	0·09
Grands totaux	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

[1] Les origines n'ont pas été inscrites au recensement de 1891.

[2] Les chiffres de 1871 ne couvrent que les quatre premières provinces du Canada.

[3] Les chiffres du recensement de 1911 sont ici ajustés autant que possible par l'attribution des "non-spécifiés" à leurs origines respectives, ce qui réduit le nombre d'habitants d'origine non spécifiée de 147,345 (voir Recensement de 1931, Vol. 1, ch. VIII, tableau II, page 236) à 16,932, dont 9,253 étaient des ruraux et 7,679 des urbains (voir le même volume, tableau 35, pp. 710-1); les chiffres absolus pour toutes les origines énumérées ici se trouvent augmentés dans une certaine mesure par cet ajustement.

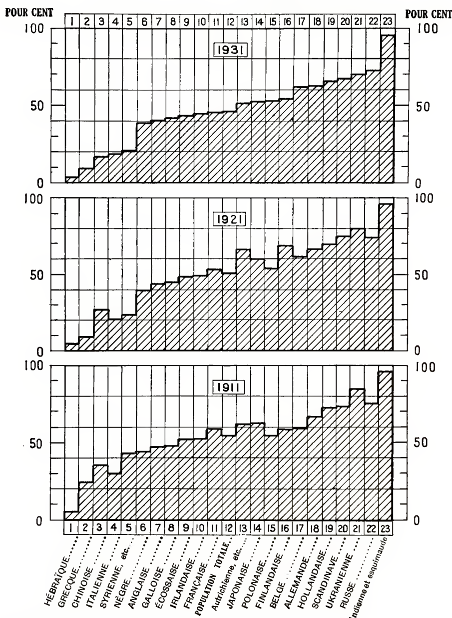
[4] N.a.é. = Non autrement énumérée. Il est probable que plusieurs Autrichiens se sont déclarés allemands, hongrois finlandais, polonais, tchèques, etc., d'origine.

[5] Incomplète en 1871; comprend les "Métis" en 1901.

[6] Y compris les Danois, les Islandais, les Norvégiens et les Suédois; en 1921, ils étaient respectivement de 21,124; 15,876; 68,856 et 61,503; en 1931, 34,118; 19,382; 93,243 et 81,306.

Au même recensement, les populations moins urbanisées que la population générale comprenaient les Polonais, les Japonais, les Finlandais, les Belges, les Scandinaves, les Ukraniens et Russes, et les Autrichiens auxquels venaient principalement se greffer les Hongrois, les Tchèques et Slovaques, les Roumains, les Yougoslaves, les Lithuaniens et les Bulgares. Bien que les Scandinaves soient encore moins urbanisés que la moyenne dans la population en général, ils montrent entre 1921 et 1931 une tendance décisive vers la vie urbaine, leur pourcentage urbain ayant passé de 25·30 à 32·30; les Ukraniens ont la même tendance. En 1921, parmi les autres races qui avaient une proportion quelque peu moindre de citadins qu'en 1931, on compte les Polonais, les Allemands, les Belges, les Scandinaves, les Finlandais, le groupe autrichien et les Indiens et Esquimaux. En 1931, les Belges sont aussi un peu moins urbanisés qu'en 1911. La raison de ces trois déclins de même que de la contribution moindre au mouvement d'urbanisation de la part de quelques unes des races nouvellement arrivées qui se sont établies dans les régions rurales est peut-être que le sentiment canadien parmi ces races n'est pas encore suffisamment avancé pour qu'elles ou leurs descendants puissent se sentir chez eux dans les centres urbains du Canada

Les pourcentages de domiciliés dans les localités urbaines provincialement incorporées parmi la population de ces races de même que de la plupart des autres races importantes du Canada au recensement de 1911, 1921 et 1931 sont donnés au tableau 25, les origines étant disposées en ordre descendant selon leur prépondérance urbaine en 1931. Dans le graphique P sont présentés, dans le même ordre, ces pourcentages urbains pour les trois années, de même que les chiffres ruraux correspondants.



Voir tableau 25

TABLEAU 25.—ORIGINE RACIALE DE LA POPULATION, POURCENTAGE URBAIN, CANADA, RECENSEMENT DE 1911, 1921 ET 1931

Origine	P.c. urbain 1931	P.c. urbain 1921	P.c. urbain 1911	Origine	P.c. urbain 1931	P.c. urbain 1921	P.c. urbain 1911
Hébraïque	96·45	95·72	94·01	Autrichienne, etc.[3]	47·77	33·50	38·01
Grecque	90·33	90·21	75·51	Japonaise	46·98	39·83	37·08
Chinoise	83·79	72·51	63·37	Polonaise	46·57	45·35	45·56
Italienne	81·55	79·28	69·84	Finlandaise	45·80	30·97	41·12
Syrienne, etc.[1]	79·40	76·83	56·41	Belge	37·08	38·57	40·80
Nègre	60·82	60·40	55·97	Allemande	36·94	33·23	33·49
Anglaise	59·30	55·88	53·69	Hollandaise	33·95	30·81	26·88
Galloise, etc.[2]	57·76	55·03	52·19	Scandinave	32·30	25·30	26·31
Écossaise	56·59	51·55	47·53	Ukranienne	29·53	19·85	15·00
Irlandaise	54·65	50·81	47·23	Russe	27·34	25·94	23·96
Française	53·96	47·72	40·94	Indienne et esquimaude	3·92	3·66	3·71
POPULATION TOTALE	53·70	49·52	45·42				

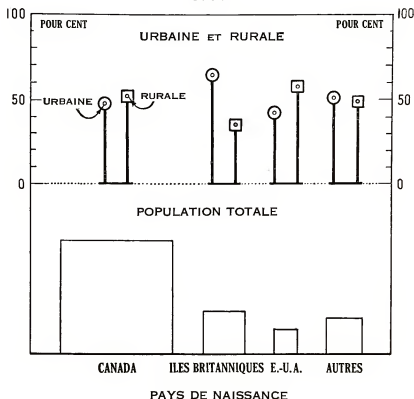
[1] Comprend les Syriens, les Hindous et quelques autres races asiatiques (excepté les Chinois et les Japonais).
[2] Comprend les Gallois et toutes les autres races britanniques, excepté les Anglais, les Écossais et les Irlandais.
[3] Comprend les Autrichiens, les Hongrois, les Tchèques et Slovaques, les Roumains, les Yougoslaves, les Lithuaniens, les Bulgares et quesques autres petites races européennes.

Pays de naissance de la population rurale et urbaine*.—La composition rurale-urbaine de la population canadienne de naissance est à peu près la même que celle de notre population de naissance étrangère; les pourcentages dans les deux cas penchent en faveur des ruraux, tandis que les habitants qui sont nés en terre britannique autre que notre Dominion sont en majorité des urbains. En 1931, 64·84 p.c. de notre population originaire des Iles Britanniques vivait dans les cités et villes de 1,000 habitants et plus, les habitants venant d'Angleterre ne comptant que 63·62 p.c. d'urbains, tandis que ceux venant d'Irlande et d'Écosse en comptaient respectivement 66·68 p.c. et 68·13 p.c. Ces localités urbaines ne contenaient pas moins de 75·60 p.c. de notre population qui se réclamait des possessions britanniques autres que le Canada comme pays de naissance.

La population de naissance canadienne, qui comprend près de 78 p.c. de la population globale, était de 52·18 p.c. rurale en 1931, tandis que la population d'origine étrangère l'était de 52·73 p.c. Ces ruraux étrangers, en partie des Européens, étaient de 591,961 comparativement à 400,449 ruraux nés dans le Royaume-Uni. Toutefois, pour chaque centaine de nos urbains de naissance étrangère, dont le nombre était de 530,734, il y en avait plus que 134 qui se réclamaient des Iles Britanniques comme lieu de naissance; le nombre de ces derniers était de 738,493, dont 460,488 venaient d'Angleterre, 71,708 d'Irlande et 190,602 d'Écosse.

Notre population rurale et urbaine née dans les Iles Britanniques est de 1,138,942 et ne dépasse que de 16,247 notre population de naissance étrangère qui est de 1,122,695; chacune d'elles représente près de 11 p.c. de la population canadienne, les étrangers se composant presque entièrement des 714,462 Européens, des 60,608 Asiatiques et des 354,574 personnes venant des États-Unis. Dans la section A du tableau 26 on trouvera les totaux de la population du Dominion au recensement de 1931, ainsi que sa distribution rurale et urbaine en termes tant absolus que relatifs selon des classifications larges quant au pays de naissance, comprenant notamment la population née au Canada et dans les autres parties de l'Empire Britannique et la population totale de naissance étrangère; certaines de ces données sont indiquées au graphique Q. La section B du tableau 26 est une liste des pays étrangers dont les natifs tels que montrés à ce recensement ont contribué plus à la population rurale qu'à la population urbaine du Canada; ces pays sont disposés en gradation descendante selon cette prépondérance rurale. La section C donne, par ordre de prépondérance urbaine, une liste correspondante de pays dont les natifs ont plus ajouté à notre population urbaine qu'à notre population rurale, tel que révélé à ce septième recensement décennal.

* Dans cette section sur le pays de naissance, toutes les comparaisons entre la population rurale et la population urbaine sont basées sur la ligne de partage de 1,000, toutes les localités urbaines de population moindre que ce nombre étant comprises avec les localités rurales.



Voir tableau 26

TABLEAU 26.—PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION, NOMBRE ET PROPORTION D'URBAINS ET DE RURAUX DE CHAQUE PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1931

Pays de naissance	Totalo	Urbaine[1]	Rurale[1]	P.c. urbaine	P.c. rurale
A—RÉSUMÉ DE LA POPULATION DE NAISSANCE CANADIENNE, AUTRE BRITANNIQUE, ET POPULATION TOTALE DE NAISSANCE ÉTRANGÈRE					
Population totale	10,376,786	5,162,641	5,214,145	49·75	50·25
Canada	8,069,261	3,858,897	4,210,364	47·82	52·18
Pays étrangers	1,122,695	530,734	591,961	47·27	52·73
Iles Britanniques	1,138,942	738,493	400,449	64·84	35·16
Angleterre	723,864	460,488	263,476	63·62	36·38
Irlande	107,544	71,708	35,836	66·68	33·32
Ecosse	279,765	190,602	89,163	68·13	31·87
Calles et les petites îles britanniques	27,769	15,695	12,074	56·52	43·48
Autres possession britanniques	45,157	34,140	11,017	75·60	24·40
En mer	731	377	354	51·75	48·43
B—DE NAISSANCE ÉTRANGÈRE AVEC PRÉPONDÉRANCE RURALE (ORDRE DESCENDANT)					
Total	930,173	401,287	528,886	43·14	56·96
Norvège	32,679	8,434	24,245	24·81	74·19
Suède	34,415	10,025	24,390	29·13	70·87
Belgique	17,033	6,203	10,830	36·42	63·58
Hollande	10,736	3,950	6·786	36·79	63·21
Danemark	17,217	6·374	10,843	37·02	62·98
Islande	5,731	2,144	3,587	37·41	62·59
Allemagne	39,163	15,038	24,125	38·40	61·60
Autriche	37,391	15,647	21,744	41·85	58·15
États-Unis	344,574	144,676	199,898	41·99	58·01
Japon	12,261	5,520	6·741	45·02	54·98
Suisse	6·076	2,857	3,219	47·02	52·98
Suisse et Ukraine	128,165	60,815	67,350	47·45	52·55
Roumanie	40,322	19,605	20,717	48·62	51·38
Pologne	171,169	83,583	87,586	48·83	51·17
Finlande	30,354	14·986	15,368	49·37	50·63
Autres pays européens	2,887	1,430	1,457	49·53	50·47
C—DE NAISSANCE ÉTRANGÈRE AVEC PRÉPONDÉRANCE URBAINE (ORDRE DESCENDANT)					
Total	192,522	129,447	63,075	67·24	32·76
Grèce	5,579	5,094	485	91·31	8·69
Turquie	921	767	154	83·28	16·72
Syrie	3,953	3,198	755	80·90	19·10
Italie	42,578	33,483	9,095	78·64	21·36
Chine	42,037	31,762	10,275	75·56	24·44
Lithuanie	5,704	4,237	1,467	74·28	25·72
Autres pays asiatiques	803	583	220	72·60	27·40
Espagne	572	412	160	72·03	27·97
Autres pays	1,755	1,239	516	70·60	29·40
Arménie	633	443	190	79·98	30·02
Bulgarie	1,467	986	481	78·21	32·79
Yougoslavie	17,110	10,230	6,880	59·79	40·21
Tchécoslovaquie	22,835	12,761	10,074	55·88	44·12
Amérique du Sud	1,296	692	603	53·40	46·60
Hongrie	28,523	14,946	13,577	52·40	47·60
France	16,756	8,614	8,142	51·42	48·59

[1] La population urbaine ne comprend que les localités de 1,000 habitants et plus; toute autre est classifiée comme rurale.

A la comparaison, les totaux des deux dernières sections du tableau 26 font voir que le nombre de natifs de pays étrangers contribuant plus à notre population rurale qu'à notre population urbaine est de 930,173, soit 82·85 p.c. de tous nos natifs étrangers, tandis que celui des natifs de pays contribuant plus à la population urbaine qu'à la population rurale n'est que de 192,522, soit 17·15 p.c. Cela pourrait laisser supposer que les pays apportant les contributions numériques importantes à notre population immigrée devraient se trouver dans la section B du tableau, tandis que les pays y contribuant moins devraient être indiqués dans la section C. D'un simple coup d'œil sur les totaux de ces sections, on découvre que ceci est vrai, à quelques exceptions près, et c'est naturellement ce à quoi on peut s'attendre en raison de la nature et de l'importance de la politique d'immigration dans l'évolution économique du Canada.

De nombreux immigrants sont entrés au pays sous l'influence des organismes d'immigration et, en dehors de ceux qui furent amenés au pays pour construire nos grands réseaux ferroviaires, ils ont été invités principalement à cultiver la terre. Généralement parlant, ils n'ont pas immigré sans sollicitation—l'occupation et la destination finale d'un colon dans ce pays ayant été arrêtées en son nom avant même son départ de son pays natal. Les vastes prairies vierges de l'Ouest ont été largement annoncées dans les pays étrangers par des Canadiens intéressés au travail de colonisation. "Remplissez l'Ouest d'une population qui s'établira sur la terre et cultivera le blé", telle était la devise des colonisateurs. Cette politique de colonisation s'est poursuivie plus ou moins intensément depuis son inauguration, au début du siècle, jusqu'à 1930; de fait, durant la dernière décennie de cette période, l'immigration européenne a été limitée principalement à ces pays dont les habitants étaient reconnus comme de bons colons agricoles—population qui, croyions-nous, resterait sur la terre. D'autres facteurs d'assimilabilité ont joué un rôle important dans cette restriction, mais le fait reste qu'il y eut en réalité peu de restrictions imposées aux personnes (autres que les Asiatiques) venant ici pour travailler sur la terre. Les fermiers étaient admis librement sur permis. Au commencement de cette décennie, on s'est alarmé de voir les fils et les filles des premiers colons s'acheminer de la ferme à la ville. En conséquence, les sujets masculins de pays reconnus comme pauvres fournisseurs de main-d'oeuvre rurale ne furent plus admis au Canada que comme fermiers ou journaliers au service de fermiers qui en faisaient demande expresse. Les femmes furent aussi admises comme servantes.

Cette importation de fermiers, en majorité des cultivateurs de blé, s'est poursuivie pendant trois décennies—le nombre de fermiers augmentait, les emblavures s'étendaient, la production augmentait, jusqu'à ce que finalement nous puissions produire un demi-billion de boisseaux de blé et prédire que ce n'était là que le commencement, que la production se hisserait au billion sinon à deux billions de boisseaux et peut-être plus. Presque tout ce blé était destiné à l'exportation. L'Europe avait grandement réduit sa production durant la guerre, et les prix touchaient des niveaux exorbitants, mais après la guerre elle reprit la culture du blé et les prix commencèrent à tomber. Malgré tout, les fermiers s'acheminaient toujours vers le Canada et le Canada recherchait des fermiers. Les superficies augmentèrent. Afin de maintenir les prix, des organisations furent fondées pour régler l'écoulement du blé vers les marchés et, subséqumment, le garder dans les élévateurs pendant de longues périodes en attendant de meilleurs prix. L'Europe atteignit son niveau de production d'avant-guerre en 1925. En 1927, la production était si élevée par rapport à la demande que le fermier vivait dans un paradis de dupes; des grondements se firent entendre; les avis ne manquèrent pas; mais le crédit était bon, de sorte que les affaires flottèrent encore pendant deux autres années avant le krach sur le radeau de l'argent emprunté.

En plus de ces efforts intenses pour engager les nouveau-venus à cultiver du blé, un assez bon nombre d'immigrants furent amenés au pays pour d'autres fins. Parmi les pays fournissant un plus grand nombre d'urbains à notre population d'origine étrangère (tableau 26–C), le plus grand contributeur en 1931 était l'Italie; en cette année, notre population de naissance italienne était de 42,578, dont 31,762 ou 78·64 p.c. habitaient les localités urbaines de 1,000 habitants ou plus. Les tableaux 27 et 28 donnent, par pays de naissance, divers classements et autres comparaisons de la population de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver en 1911, 1921 et 1931. Ces quatre grandes villes du Canada comptaient, en 1931 plus d'un tiers ou près de la moitié de cette population de naissance italienne habitant les localités urbaines. Les Italiens furent d'abord importés pour travailler à la construction des chemins de fer. Les jeunes hommes vinrent seuls et prouvèrent qu'ils étaient de bons constructeurs de chemins de fer. Ils économisèrent leur argent et plus tard firent venir leurs épouses. Lorsque les chemins de fer furent terminés, une grande proportion de ces travailleurs prirent la route des villes et s'établirent à l'ombre de leur clocher paroissial, formant de "Petites Italies" que l'on trouve encore dans la plupart des grandes villes du Canada. Comme ils étaient très renseignés sur les raisins et autres fruits, en raison de l'ambiance et de leur entraînement en Italie, il est bien naturel qu'ils se soient tournés vers le commerce de détail et le colportage des fruits—de là le grand nombre de magasins de fruits tenus par des Italiens aux coins des rues dans nos villes. Les additions annuelles à notre population italienne se composent principalement d'amis et de parents de ceux qui étaient déjà ici. Dans sa correspondance avec son ami au Canada, l'Italien encore dans son pays est mis au courant des meilleures conditions économiques qui règnent ici, et un beau jour, lorsqu'il a amassé suffisamment d'argent pour faire le voyage, l'homme d'Italie arrive à la maison de son ami au Canada. Le pays acquiert peut-être un nouveau marchand de fruits ou un autre canton-

nier, mais rarement un agriculteur. Bien qu'au cours de la dernière décennie le gouvernement, comme nous l'avons vu, n'ait accordé des permis d'entrée de journaliers agricoles qu'à des individus spécifiqument désignés comme nécessaires par les fermiers de ce pays, relativement peu d'Italiens possédant de tels permis sont restés sur les fermes bien longtemps après leur arrivée. La majorité se sont servis tout au plus du Canada comme porte d'arrière pour entrer aux États-Unis. Chicago était leur objectif et la plupart l'ont atteint. D'autres sont retournés en Italie après avoir amassé "leur magot".

Parmi les pays qui comptent un plus fort pourcentage de leurs natifs dans nos centres urbains que dans nos centres ruraux, la Chine suit immédiatement l'Italie au point de vue numérique; en 1931, notre population d'origine étrangère comptait 42,307 Chinois dont 31,762 ou 75·56 p.c. habitaient les villes. Plus d'un tiers de ces Chinois citadins, ou 11,533, étaient à Vancouver, où ils étaient plus nombreux que les personnes déclarant comme pays de naissance soit les États-Unis, soit l'Irlande, et où ils étaient en proportion d'un à sept avec les Britanniques nés en dehors du Canada. Les Chinois furent, à l'origine, importés en Colombie Britannique comme main-d'oeuvre à bon marché pour l'industrie forestière. Un certain nombre d'entre eux prirent la route de l'Est du Canada et, à peu près sans capitaux, parvinrent à acquérir des intérêts substantiels dans la propriété et l'exploitation des commerces du restaurant et de la buanderie d'une côte à l'autre. Néanmoins, 17,771 ou 56 pour cent des Chinois habitant les centres urbains se trouvaient en Colombie Britannique en 1931 et 5,967 et 2,444 habitaient respectivement l'Ontario et le Québec. La plupart des Chinois ne sont que de passage au pays et leur nombre est rigoureusment contrôlé par la loi. Étant Asiatiques, il ne s'assimilent pas; de plus, la législation limitant leur entrée au Dominion a été mise en œuvre avant l'arrivée d'un grand nombre d'entre eux et il est douteux qu'il ne s'en trouve jamais beaucoup en dehors de la Colombie Britannique. Dans cette province, ils s'adonnent avec succès à la pêche, aux cultures maraîchères et au commerce du bois. Ils sont, répétons-le, une population urbaine dans ce pays et leur proportion de 24·44 p.c. désignée comme rurale habite les banlieues non incorporées des villes.

Les autres grands contributeurs à notre population urbaine de naissance étrangère sont les Hongrois qui ont ici une population rurale et urbaine de 28,523 habitants dont 52·40 p.c. sont urbains; les Tchécoslovaques avec 22,835 dont 55·88 p.c. d'urbains et la Yougoslavie avec 17,119 dont 59·79 p.c. d'urbains. Une bonne partie de ces populations n'est au Canada que depuis la fin de 1925; par exemple, des 17,110 Yougoslaves de naissance habitant le Canada en 1931, 12,062 ou 70·50 p.c. sont arrivés au pays entre le 1er janvier 1926 et la date du recensement, le 1er juin 1931. Les pourcentages d'urbains venant de ces trois pays ne sont pas très élevés et il est problable qu'ils paraîtraient dans la section B, si l'industrie agricole n'avait pas alors commencé à être moins attrayante qu'autrefois. Les années 1926–31 ont été, d'une part, peu propices aux nouvelles exploitations agricoles—les marchés disparaissaient et les prix tombaient—tandis que, d'autre part, la grande expansion industrielle attirait la main-d'œuvre vers les localités urbaines.

Les Grecs sont les plus urbains de notre population de naissance étrangère; 91·31 p.c. d'entre eux habitent les villes; leur total de 5,579, par contre, est comparativement petit. Il est même probable que la plupart de ceux qui restent sont plus banlieusards que ruraux. L'un des pays dont la contribution à notre population est presque également divisée entre les localités rurales et les localités urbaines est la France, avec 16,756 natifs, dont environ un tiers habitent la province de Québec.

La plus rurale de nos populations d'origine étrangère (tableau 26–B) vient de Norvège et de Suède, dont les proportions de ruraux en 1931 sont respectivement de 74·19 et 70·87 p.c. Notre population née aux États-Unis dépasse, tant au point de vue rural qu'urbain, celle de tout autre pays étranger; elle est au total de 344,574 personnes dont 199,898 ou 58·01 p.c. sont des ruraux.

A la suite des États-Unis, les pays qui ont contribué le plus à notre population rurale et urbaine de naissance étrangère sont, en 1931, la Pologne et la Russie (y compris l'Ukraine). Les natifs de la Pologne comptent 87,586 habitants ruraux et 83,583 habitants urbains; de ces urbains il y en a 20,596 à Toronto et 16,164 à Winnipeg. Dans la distribution de la population de cette dernière ville selon le pays de naissance, la Pologne vient immédiatement après le Canada et l'Angleterre, délogeant l'Écosse de la troisième place qu'elle détenait en 1921 et 1911; la Russie et l'Ukraine viennent en cinquième position. Winnipeg et Toronto ont chacun plus de 10,000 Russes et Ukraniens et Montréal, plus de 16,000; le total de ces étrangers dans les cités et villes

canadiennes de 1,000 habitants et plus est de 60,815; il est de 67,350 dans les centres plus petits et ruraux.

Les Japonais au Canada sont plus ruraux qu'urbains; en 1931 les chiffres sont respectivement de 6,741 et 5,520, la majorité des ruraux étant d'à peu près 10 p.c. du total. Cette prépondérance rurale tient probablement du fait que les Japonais ont une prédilection pour la culture maraîchère qu'ils pratiquent avec succès surtout en Colombie Britannique. Comme ils ne sont pas des fermiers ou des agriculteurs dans le sens des cultivateurs de blé et en raison du fait que les jardins maraîchers sont situés en bordure des localités urbaines avec lesquelles ils traitent directement, la plupart des Japonais désignés comme ruraux dans le tableau pourraient être mieux désignés comme suburbains. Près des trois quarts de notre population urbaine née au Japon vit dans les limites de Vancouver; il est surprenant qu'il se trouve si peu de Japonais dans certaines des autres grandes villes. Montréal n'en compte que 19 au dernier recensement; Winnipeg, 21; et Toronto, 114.

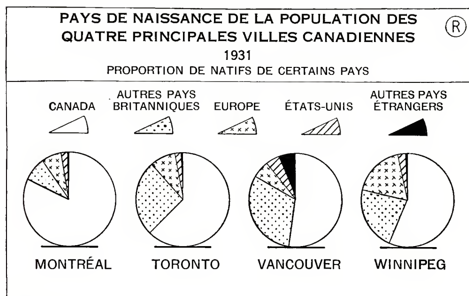
La population totale du Canada en 1931 n'était que très peu plus rurale qu'urbaine, 50·25 p.c. habitant les centres ruraux et les localités urbaines de moins de 1,000 habitants, tel que l'indique la section A du tableau 26; si notre population totale était indiquée dans la liste des principaux pays étrangers, elle arriverait la dernière dans la section rurale B, immédiatement après la Finlande (50·63 p.c.), le pays suivant étant la France (48·59 p.e.) dans la section urbaine C. Comme nous l'avons vu, les Canadiens de naissance sont de même plus ruraux qu'urbains, et si le Dominion était placé selon son rang parmi les pays étrangers, son pourcentage de ruraux serait juste au-dessus de celui de la Roumanie (51·38) et au-dessous de celui de la Russie et de l'Ukraine (52·55). Notre population d'Angleterre, d'Irlande et d'Éeosse, telle qu'indiquée au premier paragraphe sur le pays de naissance, est en moyenne nettement urbaine et le pourcentage pour toutes les Iles Britanniques réunies, inséré dans la classification étrangère, serait entre ceux de la Bulgarie et de la Yougoslavie, dans la section C du tableau. Les Britanniques venus au Canada d'autres parties de l'Empire que les Iles Britannique sont plus urbains que les Chinois.

La population de naissance canadienne dans nos plus grandes villes, aussi bien que dans l'ensemble du Dominion, surpasse numériquement notre population totale née dans tous les autres pays britanniques et étrangers réunis. On ne se rend pas compte généralement qu'en 1931 les Canadiens de naissance constituaient 81·99 p.c. de la population totale de Montréal, tandis que leur proportion à Toronto n'était que de 62·26; à Winnipeg, de 56·51 p.c.; et à Vancouver, 52·07 p.c. Tant à Montréal qu'à Toronto l'augmentation de ees pourcentages entre le recensement de 1911 et celui de 1931 n'a été que fractionnaire, tandis que dans les deux villes plus jeunes de l'Ouest elle a été très marquée, les chiffres pour Winnipeg et Vancouver étant en 1911 de 44·08 p.c. et 43·80 p.c. respectivement. Dans les deux décennies qui suivirent 1911, la proportion de nés britanniques autres que canadiens, diminue de 9·28 p.e. à 7·36 p.c. à Montréal; les nés européens, sans compter ceux du Royaume-Uni, augmentent de 6·70 p.c. à 8·10 p.c. A Toronto au cours de la même période, les Britanniques de l'étranger tombent de 29·49 p.c. à 26·33 p.c., tandis que les Européens augmentent de 5·15 à 8·64 p.c. Les Britanniques de naissanee à Winnipeg, tels que définis ci-dessus, tombent de 31·69 p.c. en 1911 à 22·07 p.c. en 1931, tandis que le déclin correspondant à Vancouver n'est que de 33·88 à 31·02 p.c. Les natifs d'Asie habitant Vancouver lors du recensement de 1931 sont plus nombreux que ceux d'Europe et des États-Unis, tandis que dans les trois autres villes leur nombre est peu considérable. Les natifs européens habitant Winnipeg, qui étaient de près de 40,000 en 1931, sont deux fois et demie plus nombreux que eeux habitant Vancouver et un habitant de Winnipeg sur cinq est de naissance étrangère, tandis qu'à Toronto et à Montréal cette proportion n'est que d'un à dix.

A la suite du Canada dans les listes de pays de naissance pour ces quatre villes en 1931, vient l'Angleterre; quant à la troisième position et aux suivantes, il y a peu de ressemblance entre ces villes. Les filles et les fils d'Éeosse viennent en troisième place à Toronto et à Vancouver, en quatrième à Winnipeg et en einquième à Montréal. Les natifs d'Irlande sont au quatrième rang à Toronto, au sixième à Vancouver, au septième à Winnipeg et au huitième à Montréal. La troisième place à Winnipeg est occupée par la Pologne qui se place cinquième à Toronto et sixième à Montréal. Les États-Unis arrivent en troisième place à Montréal; ils sont suivis de la Russie et de l'Ukraine qui occupent le cinquième rang à Winnipeg et le septième à Toronto.

D'autres comparaisons pour ces quatre villes les plus populeuses du Canada, semblables à celles contenues dans les précédents paragraphes, sont établies dans les tableaux 27 et 28, et la po-

sition de nombreuses autres villes plus petites pourrait être calculée d'après le volume II des rapports sur les recensements de 1911 (tableau 16), de 1921 (tableau 54) et 1931 (tableau 47). La proportion de la population de Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg née au Canada, dans d'autres pays britanniques, en Europe, aux États-Unis et dans tous les autres pays étrangers est comparée au moyen de secteurs de cercles dans le graphique R.



Voir tableau 27

Résumé.—(1) La Nouvelle-France étant à l'origine un pays de traite, sa population est, dans un sens, surtout urbaine. Toutefois, les Canadiens-Français, à qui des seigneuries sont octroyées, s'acheminent graduellement vers la terre et sont devenus surtout ruraux à l'époque de la conquête par l'Angleterre.

(2) Les premiers centres ruraux importants de langue anglaise sont fondés par les United Empire Loyalists, tandis que les débuts du dix-neuvième sont témoins d'une nombreuse migration des Iles Britanniques vers l'Est du Canada, où la terre est fertile et abondante. Les habitants français et britanniques, de même que ceux de descendance allemande et hollandaise sont nettement ruraux au milieu du siècle.

(3) L'urbanisation du Canada commence sur une grande échelle dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. La plupart des terres libres, fertiles et d'accès facile de l'Est du Canada sont déjà possédées à cette époque et les centres urbains de distribution grandissent pour servir les centres agricoles; de plus, les industies manufacturières canadiennes progressent rapidement et les immigrants des Iles Britanniques préfèrent la vie urbaine. Les Britanniques sont plus urbains que la moyenne de la population du pays en géneral, tandis que les Français, les Allemands et les Hollandais sont légèrement plus ruraux que la moyenne.

(4) Avant le vingtième siècle, il n'existe pas de grave problème de la canadianisation des immigrés non britanniques dans nos murs—le soi-disant creuset n'existe pas alors. Les Britanniques et les Français constituent 87·74 p.c. de la population globale en 1901 et les Allemands et les Hollandais ajoutés aux Indiens et Esquimaux aborigènes, 8·79 p.c., ce qui ne laisse que 3·47 p.c. pour le groupe résiduaire d'autres races.

(5) Cependant, ce groupe résiduaire se multiplie sept fois entre 1901 et 1931, tandis que la population totale n'arrive pas à se doubler au cours de ces trente années.

(6) La population d'origines et de pays de naissance divers a eu des effets très diversifiés sur la distribution rurale et urbaine de la population canadienne, le terme origine signifiant la race,

TABLEAU 27.—PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION DES QUATRE PRINCIPALES VILLES CANADIENNES, DISTRIBUTION NUMÉRIQUE PAR PAYS PARTICULIER, ET DISTRIBUTION NUMÉRIQUE PROPORTIONNELLE PAR GROUPE DE PAYS, RECENSEMENT DE 1911, 1921 ET 1931

A—PAYS PARTICULIERS—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

N°	Pays de naissance	Montréal		
		1911	1921	1931
1	Canada	383,627	502·924	671,176
2	Angleterre	25,348	32,851	33,668
3	Irlande	6,931	6,314	6,940
4	Écosse	8,152	11,761	14,753
5	Pays de Galles	235	250	540
6	Petites Iles Britanniques	77	[1]156	171
7	Possessions britanniques	[2]2,884	3,451	4,135
8	États-Unis	9,498	15,721	17,531
9	Autriche	2,654	2,506	2,190
10	Belgique	852	1,596	1,929
11	Bohême	17	[3]	[3] –
12	Bukovine	87	[4] –	[4] –
13	Bulgarie et Roumanie	3,405	4,793	5,829
14	Tchécoslovaquie	[5] –	43	3,682
15	Danemark	139	128	615
16	Finlande	23	18	1,449
17	France	2,906	3,563	3,383
18	Galicie	381	508	[6] –
19	Allemagne	1,213	508	1,777
20	Grèce	452	893	984
21	Hollande	104	217	288
22	Hongrie	143	161	3,342
23	Islande	1	11	4
24	Italie	4,754	6,755	8,391
25	Yougoslavie	[7] –	37	654
26	Lithuanie	[8] –	[8] –	1,907
27	Norvège	149	129	343
28	Pologne	[9] –	2,343	11,504
29	Russie et Ukraine	13,634	16,642	16,371
30	Espagne	[10] –	[10] –	136
31	Suède	241	208	419
32	Suisse	[10] –	323	744
33	Chine	1,160	1,579	1,744
34	Japon	18	17	19
35	Syrie	430	791	842
36	Autres pays européens	362	698	375
37	Autres pays asiatiques	315	161	278
38	Tous autres pays[11]	288	450	464

B—RÉSUMÉ—GROUPE DE PAYS—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

N°	Pays de naissance	1911	1921	1931
1	Population totale	470,480	618,506	818,577
2	Canada	383,627	502,924	671,176
3	Tous autres pays britanniques[11]	43,665	54,807	60,226
4	Total, pays britanniques	427,292	557,731	731,402
6	États-Unis	9,498	15,721	17,531
6	Europe	31,517	42,080	66,316
7	Asie	1,923	2,548	2,883
8	Tous autres pays étrangers	250	426	445
9	Total, pays étrangers	43,188	60,775	87,175

C—RÉSUMÉ—GROUPES DE PAYS—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE

N°	Pays de naissance	1911	1921	1931
1	Population totale	100·00	100·00	100·00
2	Canada	81·54	81·31	81·99
3	Tous autres pays britanniques[11]	9·28	8·86	7·36
4	Total, pays britanniques	90·82	90·17	89·35
5	États-Unis	2·02	2·54	2·14
6	Europe	6·70	6·81	8·10
7	Asie	0·41	0·41	0·35
8	Tous autres pays étrangers	0·05	0·07	0·06
9	Total, pays étrangers	9·18	9·83	10·65

[1] Comprend les natifs des Iles Britanniques qui n'ont pas déclaré un pays en particulier.

[2] Comprend 793 à Montréal, 914 à Toronto, 1,006 à Vancouver et 2,541 à Winnipeg, dont le pays de naissance a été déclaré comme "Britannique inconnu"; la plupart d'entro oux sont probablement nés dans les Iles Britanniques.

[3] La Bohême est comprise dans la nouvello république de Tchécoslovaquio.

[4] La Bukovine est comprise avec la Roumanio.

[5] La nouvello république de Tchécoslovaquie, comprenant la Bohême et cortaines autres parties de l'ancienne Autrichs-Hongrie, ne date que d'octobre 1918.

TABLEAU 27.—PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION DES QUATRE PRINCIPALES VILLES CANADIENNES, DISTRIBUTION NUMÉRIQUE PAR PAYS PARTICULIER, ET DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE PAR GROUPE DE PAYS, RECENSEMENT DE 1911, 1921 ET 1931—Fin

Toronto			Vancouver			Winnipeg			
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	N°
232,366	324,768	392,99[illegible]	43,978	57,260	128,396	59,967	93,854	123,634	1
70,297	95,484	94,584	17,754	22,043	44,091	23,747	28,546	26,161	2
15,966	17,787	22,310	2,625	3,051	5,573	4,655	5,784	5,741	3
19,990	29,402	40,132	9,650	10,730	21,613	10,949	14,580	14,719	4
767	1,166	2,141	466	741	1,577	513	814	849	5
252	[1] 568	694	194	[1] 294	483	135	[1] 246	174	6
[2] 3,661	4,728	5,660	[2] 3,305	1,828	3,116	[2] 3,075	676	610	7
11,559	14,938	14,758	10,401	7,649	10,870	5,798	7,052	5,902	8
1,532	1,684	1,936	411	148	487	8,831	3,220	2,080	9
33	160	211	132	131	258	155	182	237	10
13	[3] –	[3] –	17	[3] –	[3] –	95	[3] –	[3] –	11
10	[4] –	[4] –	6	[4] –	[4] –	67	[4] –	[4] –	12
762	1,296	2,035	49	60	285	705	1,182	1,902	13
[5] –	40	1,499	[5] –	36	154	[5] –	308	654	14
67	119	539	180	199	715	163	249	673	15
515	505	2,986	181	209	1,533	31	36	179	16
332	488	455	266	272	441	323	336	260	17
250	861	[6] –	12	53	[6] –	580	3,121	[6] –	18
1,290	492	1,490	733	190	893	1,866	641	1,241	19
480	594	1,736	226	222	293	56	91	73	20
185	294	438	85	105	440	262	286	377	21
193	83	1,256	54	22	177	523	348	792	22
4	13	8	78	58	125	1,640	1,208	1,209	23
3,086	3,902	5,278	1,922	799	1,478	517	689	685	24
[7] –	48	1,370	[7] –	81	676	[7] –	47	468	25
[8] –	[8] –	704	[8] –	[8] –	63	[8] –	[8] –	282	26
103	126	206	575	457	1,723	432	344	693	27
[9] –	7,244	20,596	[9] –	206	1,036	[9] –	2,776	16,164	28
10,035	11,469	10,805	606	579	1,554	8,577	10,203	10,011	29
[10] –	[10] –	68	[10] –	[10] –	35	[10] –	[10] –	16	30
212	187	324	952	661	2,136	1,403	1,056	1,433	31
[10] –	194	336	[10] –	66	247	[10] –	95	169	32
1,061	2,035	2,571	3,364	5,815	11,533	574	788	971	33
26	42	114	1,841	2,981	4,133	10	30	21	34
101	191	171	40	53	68	90	69	83	35
298	596	275	115	49	108	85	99	159	36
626	107	253	27	28	62	83	32	61	37
436	282	273	156	141	221	128	99	102	38

Toronto			Vancouver			Winnipeg			
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	N°
376,538	521,893	631,207	100,401	117,217	246,593	136,035	179,087	218,785	1
232,366	324,768	392,995	43,978	57,260	128,396	59,967	93,854	123,634	2
111,041	149,184	165,565	34,013	38,712	76,495	43,109	50,671	48,288	3
343,407	473,952	558,560	77,991	95,972	204,891	103,076	144,525	171,922	4
11,559	14,938	14,758	10,401	7,649	10,870	5,798	7,052	5,902	5
19,400	30,395	54,551	6,600	4,603	14,857	26,311	26,517	39,757	6
1,814	2,375	3,109	5,272	8,877	15,796	757	919	1,136	7
358	233	229	137	116	179	93	74	68	8
33,131	47,941	72,647	22,410	21,245	41,702	32,959	34,562	46,863	9

Toronto			Vancouver			Winnipeg			
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	N°
100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	1
61·71	62·23	62·26	43·80	48·85	52·07	44·08	52·41	56·51	2
29·49	28·59	26·23	33·88	33·02	31·02	31·69	28·29	22·07	3
91·26	90·82	88·49	77·68	81·87	83·09	75·77	80·70	78·58	4
3·07	2·86	2·34	10·36	6·53	4·41	4·26	3·94	2·70	5
5·15	5·92	8·64	6·57	3·93	6·02	19·34	14·81	18·17	6
0·48	0·46	0·49	5·25	7·57	6·41	0·56	0·51	0·52	7
0·10	0·04	0·04	0·14	0·10	0·07	0·07	0·04	0·03	8
8·80	9·18	11·51	22·32	18·13	16·91	24·23	19·30	21·42	9

[6] La Galicie est comprise dans la Pologne en 1931.
[7] La Yougoslavie, comprenant la Serbie, le Monténégro, une partie de la Bulgarie et diverses provinces de l'ancienne Autriche-Hongrie, n'est pas devenue un état séparé avant 1918.
[8] La Lithuanie, durant ces années, n'a pas été classifiée séparément de la Russie et de l'Allemagne.
[9] La Pologne à cette époque était partagée entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie.
[10] Les chiffres, s'ils existent, sont compris dans ceux des "Autres pays européens".
[11] Comprend très peu de personnes nées en mer.

TABLEAU 28.—PAYS DE NAISSANCE DE LA POPULATION DES QUATRE PRINCIPALES VILLES DU CANADA, CLASSEMENT NUMÉRIQUE DES PAYS DE NAISSANCE SELON L'IMPORTANCE DE LA POPULATION DE CHACUN TELLE QU'INDIQUÉE AU TABLEAU 27, RECENSEMENT DE 1911, 1921 ET 1931

Pays de naissance	Classements numériques											
	Montréal			Toronto			Vancouver			Winnipeg		
	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931
Total des classements	32	34	35	32	34	35	32	34	35	32	34	35
Canada	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Angleterre	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Irlande	6	7	8	4	4	4	7	6	6	7	6	7
Ecosse	5	5	5	3	3	3	4	3	3	3	3	4
Pays de Galles	22	22	25	12	13	12	14	10	11	17	13	14
Petites Iles Britanniques	28	27	32	20	17	21	18	14	20	23	24	27
Possessions britanniques	10	10	10	7	8	8	6	8	8	8	16	20
Etats-Unis	4	4	3	5	5	6	3	4	5	6	5	6
Autriche	11	11	14	9	11	14	15	21	19	4	7	8
Belgique	14	13	15	28	26	30	22	23	25	22	25	25
Bohême	31	-	-	30	-	-	30	-	-	25	-	-
Bukovine	27	-	-	31	-	-	32	-	-	29	-	-
Bulgarie et Roumanie	8	8	9	13	12	13	27	27	24	12	11	9
Tchécoslocaquie	-	30	11	-	33	16	-	32	29	-	21	19
Danemark	25	29	24	27	28	22	20	19	17	21	23	18
Finlande	29	32	19	15	18	10	19	17	13	31	32	26
France	9	9	12	18	20	23	16	15	21	19	20	24
Galicie	17	18E	-	21	14	-	31	29E	-	13	8	-
Allemagne	12	18E	17	10	19	17	11	20	16	9	17	11
Grèce	15	15	20	16	16	15	17	16	23	30	29	32
Hollande	26	23	30	24	21	24	24	24	22	20	22	22
Hongrie	24	25E	13	23	30	19	26	34	28	15	18	15
Islande	32	34	35	32	34	35	25	28	30	10	10	12
Italie	7	6	7	8	9	9	8	9	14	16	15	17
Yougoslavie	-	31	23	-	31	18	-	25	18	-	31	21
Lithuanie	-	-	16	-	-	20	-	-	33	-	-	23
Norvège	23	38	29	25	27	31	13	13	10	18	19	16
Pologne	-	12	6	-	7	5	-	18	15	-	9	3
Russie et Ukraine	3	3	4	6	6	7	12	12	12	5	4	5
Espagne	-	-	33	-	-	34	-	-	35	-	-	35
Suède	21	24	27	22	25	26	10	11	9	11	12	10
Suisse	-	21	22	-	23	25	-	26	26	-	28	28
Chine	13	14	18	11	10	11	5	5	4	14	14	13
Japon	30	33	34	29	32	33	9	7	7	32	34	34
Syrie	16	16	21	26	24	32	28	29E	32	26	30	31
Autres pays européens	18	17	28	19	15	27	23	31	31	27	26E	29
Autres pays asiatiques	19	25E	31	14	29	29	29	33	34	28	33	33
Tous autres pays	20	20	26	17	22	28	21	22	27	24	26E	30

Pour renvois se rapportant aux espaces vides, voir le tableau 27.
E désigne égalité de population et de classement de deux pays.

la souche ou descendance familiale indépendamment du lieu ou du pays de naissance. La population d'origine hébraïque, grecque, italienne et chinoise, par exemple, est en majorité urbaine, tandis que les Russes, les Ukraniens et les Scandinaves sont fondamentalement ruraux; la proportion urbaine des Belges en 1931 était moindre en réalité qu'en 1911.

(7) Le nombre de pays étrangers dont les natifs au Canada sont de plus de 50 p.c. urbains est quelque peu moindre que celui des pays qui nous ont donné un excédent de ruraux, mais dans notre population totale de 1931, ceux-là (les urbains) ne comptaient qu'un cinquième de ceux-ci (les ruraux).*

(8) Nos populations de naissance étrangère et de naissance canadienne en 1931 accusent à peu près la même petite prépondérance rurale, les proportions étant de 52·18 et 52·73 comparativement à 50·25 pour la population totale; notre population née dans les Iles Britanniques a une proportion rurale nettement basse de 35·16 p.c. seulement et le total des ruraux et des urbains, à 1,138,942, ne dépasse que de 16,000 celui de la population de naissance étrangère.

* Dans cette comparaison de même que dans toutes les autres parties de ce chapitre traitant du pays de naissance, la population urbaine ne comprend que les localités urbaines de 1,000 habitants et plus, le reste étant considéré comme rural.

(9) Les plus urbains parmi notre population de naissance étrangère sont les Grecs (91·31 p.c.), suivis des Turcs, des Syriens, des Italiens et des Chinois, tandis que les plus ruraux sont les Européens du nord-ouest, et particulièrement les Norvégiens et les Suédois.

(10) Dans le groupe de pays dont les natifs au Canada accusent une prépondérance urbaine, c'est l'Italie qui, en 1931, accuse le total le plus élevé, plus d'un tiers des natifs de ce pays vivant dans nos quatres plus grandes villes—Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg. Dans ce groupe de pays la Chine vient bonne deuxième, plus d'un tiers de ses urbains habitant Vancouver.

(11) Les États-Unis sont la plus grande source particulière de notre population de naissance étrangère; 58·01 p.c. des Américains au Canada sont des ruraux. La Pologne et la Russie (avec l'Ukraine) viennent ensuite, en 1931, avec, chacune un petit excédent seulement de ruraux. Dans la liste des pays de naissance de Winnipeg, la Pologne n'est dépassée que par le Canada et l'Angleterre, la Russie (avec l'Ukraine) venant cinquième.

(12) Les Japonais au Canada sont beaucoup plus ruraux qu'urbains. Près des trois quarts de notre population japonaise en 1931 est établie à Vancouver, les autres grands centres urbains ne comptant que très peu de natifs de ce pays.

(13) Dans nos plus grandes villes, telles que revues ci-dessus, les Canadiens de naissance dépassent le nombre de personnes de tous les autres groupes de pays de naissance réunis. Les natifs d'Angleterre restent en deuxième place partout, mais dans tous les autres classements il n'y a pas de cohérence. Dans ces villes, la proportion de Britanniques, à l'exclusion des Canadiens de naissance, décline depuis 1911. Le pourcentage de population canadienne de naissance à Montréal, à près de 82 p.c. en 1931, dépasse par une large marge la proportion correspondante à Toronto, Winnipeg ou Vancouver.

PARTIE D

APPENDICES

CONDITIONS PRÉALABLES À L'INCORPORATION URBAINE

APPENDICE I

DÉFINITIONS ABRÉGÉES DES MUNICIPALITÉS URBAINES

CONDITIONS PRÉALABLES À L'INCORPORATION RELATIVEMENT À LA POPULATION ET AU TERRITOIRE, PAR PROVINCE

N.B.—Le premier chiffre dans chaque section indique le minimum requis de population, à moins que le contraire ne soit indiqué.

Province	Municipalités urbaines		
	Cité	Ville	Village
Ile du Prince-Édouard	Législation spéciale.	Conditions préalables de population et de territoire non spécifiées.	Conditions préalables de population et de territoire non spécifiées.
Nouvelle-Écosse	Législation spéciale pour chacune.	1,500, dont 150 contribuables — Territoire ne dépassant pas 640 acres; le territoire peut être plus vaste s'il y a plus de 1,000 personnes.	Pas de village incorporé au sens ordinaire; le "Village Supply Act" s'applique à tout territoire de 400 personnes et ne dépassant pas 640 acres.
Nouveau-Brunswick	Législation spéciale pour chacune.	1,000—Territoire non spécifié.	300—Territoire ne dépassant pas 1,500 acres.
Québec	6,000—Territoire non spécifié.	2,000—Territoire non spécifié.	40 maisons habitées sur 60 arpents et imposables, immeubles d'au moins $50,000 sur le rôle d'évaluation; population non spécifiée.
Ontario	15,000—Territoire non spécifié, mais une cité de cette population peut couvrir 3,300 acres ainsi que 200 acres de plus pour chaque 1,000 âmes ou fraction de 1,000 en plus.	2,000—Territoire ne dépassant pas 700 acres; 200 acres ou fraction peuvent être ajoutées pour chaque 1,000 âmes ou fraction au-dessus de 1,000. Ville dans les districts du nord, 500—Territoire ne dépassant pas 750 acres; 300 acres ou fraction peuvent être ajoutées pour chaque 500 âmes ou fraction en plus. Les districts ne sont pas des municipalités.	750—Territoire n'excédant pas 500 acres; 200 acres ou fraction peuvent être ajoutées pour chaque 1,000 âmes ou fraction au-dessus de 1,000. Village de police, 150—Territoire ne dépassant pas 500 acres; addition de 20 acres par chaque 100 personnes au-dessus de 500; un village de police n'est pas un village incorporé.
Manitoba	10,000—Territoire non spécifié, mais une cité de cette population peut couvrir 3,300 acres avec 160 acres additionnelles pour chaque 1,000 personnes de plus.	1,500—Territoire ne dépassant pas 640 acres, à moins que la population ne dépasse 2,000; 160 acres peuvent être ajoutées pour chaque 1,000 personnes.	500—Territoire ne dépassant pas 640 acres à moins que la population n'excède 2,000; addition de 160 acres pour chaque 1,000 personnes de plus.
Saskatchewan	5,000—Territoire non spécifié.	500—Territoire non spécifié.	100—Territoire n'excédant pas 240 acres.
Alberta	2,500 en pratique, mais ni la population ni le territoire ne sont spécifiés dans les statuts.	700—Territoire du village original avec en plus tout terrain avoisinant sur lequel existe une habitation ou place d'affaire pour chaque 5 acres.	35 habitations séparées—Territoire, pas de limites spécifiées excepté qu'aucun territoire annexé ne devra augmenter le village à plus de 640 acres.
Colombie Britannique	100 hommes adultes britanniques — Territoire ne dépassant pas 2,000 acres, excepté pour fins de police.	Il n'y a pas de législation regardant l'incorporation des villes.	Pas de conditions préalables spécifiées regardant la population ou le territoire.

APPENDICE II

COURT EXPOSÉ DE LA LOI ET DE LA COUTUME DANS CHAQUE PROVINCE RELATIVEMENT À L'INCORPORATION URBAINE

ÎLE DE PRINCE-EDOUARD

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) VILLAGES: Loi des villes et villages, S.I.P.-E. 1870, c. 20: Ce statut, intitulé "Loi pour la meilleure administration de certaines villes et certains villages dans cette Ile", a été voté en 1870 et amendé par S.I.P.-E. 1874, c. 19. Les incorporations sont accordées en vertu de la loi, mais celle-ci ne spécifie pas de conditions préalables quant à la population. Il n'y a pas eu d'incorporation en vertu d'icelle.

(2) VILLES: Loi des villes et villages, S.I.P.-E. 1870, c. 20: Voir item (1) ci-dessus.

(3) CITÉS: Aucune disposition statutaire générale pour l'érection des cités.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Ce terme signifie une loi spéciale de la législature provinciale. Toutes les incorporations ont été faites en vertu de lois spéciales.

NOUVELLE-ÉCOSSE

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) VILLAGES: Loi de l'approvisionnement des villages, S.R.N.-E. 1923, c. 88: il n'y a jamais eu de loi pourvoyant à l'incorporation d'un village, mais en vertu de cette loi le Gouverneur en Conseil peut nommer trois commissaires devant avoir les pouvoirs d'une corporation pour administrer et contrôler les affaires d'un village telles que l'approvisionnement d'eau, la police et le service des incendies, etc. La loi spécifie que le village doit avoir une population de 400 sur un territoire n'excédant pas 640 acres.

(2) VILLES: Loi de l'incorporation des villes, S.R.N.-E. 1923, c. 84: La section 4 se lit comme suit:—"En vertu de ce chapitre, aucune ville ne pourra être incorporée dont la population ne dépasse pas 1,500 personnes, dont 150 seront taxées sur des biens immeubles ou personnels ou les deux, et qui habitent sur un territoire (raisonnablement dense) de pas plus de 640 acres de terrain; si 1,000 personnes demeurent sur un tel territoire de 640 acres, les limites originales de la ville peuvent comprendre un territoire plus vaste que 640 acres".

(3) CITÉS· Il n'existe aucune disposition statutaire générale relativement à l'incorporation d'une cité.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les cités et villages peuvent être incorporés en vertu de lois spéciales. Les localités qui ne remplissent pas les conditions requises par la loi peuvent aussi êtres érigées en villes en vertu de lois spéciales.

NOUVEAU-BRUNSWICK

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) VILLAGES: Loi de l'incorporation des villages, S.R.N.-B. 1927, c. 180: il n'y avait pas de législation sur l'érection des villages avant l'adoption de cette loi en 1920. Il faut une population de 300 personnes sur un territoire ne dépassant pas 1,500 acres de terre, excepté que dans des circonstances spéciales, quand le territoire du village projeté contient une "assez dense population", bien que moins de 300 personnes, le Gouverneur en Conseil peut pourvoir à son incorporation en vertu de cette loi.

(2) VILLES: Loi de l'incorporation des villes, S.R.N.-B. 1927, c. 179: Avant l'adoption de cette loi en 1896, il n'y avait pas de législation pour l'érection d'une ville. L'article 4 des statuts se lit comme suit:—"Quand les habitants d'une ville non encore incorporée désirent s'incorporer en vertu d'icelle, une réquisition, signée par au moins 50 contribuables de la ville, devra être présentée au shérif du comté où cette ville est située, requérant ce shérif de tenir un referendum des contribuables de la ville pour déterminer si les habitants d'icelle devront être incorporés en vertu des dispositions de ce chapitre". Le shérif ne doit donner suite à cette réquisition que s'il est assuré que la population qui se trouve dans les limites de la ville projetée excède 1,000 âmes.

(3) CITÉS: Il n'y a jamais eu de disposition statutaire générale relativement à l'érection des cités.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les cités peuvent être érigées par des lois spéciales. Les villages et villes peuvent aussi être érigés en vertu de lois spéciales s'ils ne remplissent pas les conditions statutaires de la loi de l'incorporation des villages ou de la loi de l'incorporation des villes.

QUÉBEC

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) VILLAGES: Code municipal, 1916, art. 37, annotation, 1932: Tout territoire, pour être érigé en municipalité de village, doit contenir au moins 40 maisons habitées dans les limites de 60 arpents de terrain et les immeubles imposables dans ce territoire doivent avoir une valeur, d'après le rôle d'évaluation en vigueur, d'au moins $50,000. Néanmoins, dans le cas d'un territoire ne faisant pas partie déjà d'une cité, d'une ville, d'un village ou d'une municipalité de paroisse, et situé en dedans de trois milles du chemin de fer Transcontinental National, il suffit que la demande d'incorporation soit signée par au moins 25 propriétaires de biens immeubles dans ce territoire.

(2) VILLES: Loi des cités et villes, S.R.Q. 1925, c. 102: En vertu de l'article 12 de la loi, le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut, par lettres patentes et conformément aux formalités prescrites par la loi, ériger le territoire d'une municipalité de village en municipalité de ville, s'il contient au moins 2,000 âmes.

(3) CITÉS: Loi des cités et villes, S.R.Q. 1925, c. 102: En vertu de l'article 12 de la loi, le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut, par lettres patentes et conformément aux formalités prescrites par la loi, ériger le territoire d'une municipalité de village ou de ville, s'il contient au moins 6,000 âmes, en une municipalité de cité.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les communautés qui ne peuvent satisfaire aux exigences statutaires du Code municipal ou de la loi des cités et villes peuvent être érigées en villages, villes ou cités par lois spéciales.

ONTARIO

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) VILLAGES: Loi des municipalités, S.R.O. 1937, c. 266: Dans les comtés, une partie d'un township ou des parties de deux townships ou plus ou un village de police, ayant une population dépassant 750 âmes sur une étendue ne dépassant pas 500 acres, peuvent être érigées en village. Il peut y avoir addition de 200 acres ou fraction pour chaque 1,000 âmes ou fraction de plus de population. Il ne peut se faire d'addition à un village qui aurait pour effet d'augmenter son étendue au delà de la limite prescrite. Le terrain occupé par les chemins, les parcs publics et le terrain couvert par l'eau ne doivent pas entrer dans la détermination du territoire. Dans les districts du nord, les villages sont incorporés par des lois spéciales de la législature. Une localité peut être érigée en village de police si elle a une population minimum de 150 sur un territoire n'excédant pas 500 acres; il peut y avoir addition de 20 acres pour chaque 100 âmes au-dessus de 500. Un village de police, tout en ayant certains pouvoirs locaux, n'est pas un village incorporé; pour fins municipales générales il fait partie du township où il est situé.

(2) VILLES: Loi des municipalités, S.R.O. 1937, c. 266: Dans les comtés, un village ayant une population de 2,000 âmes peut être érigé en ville, laquelle ne devra pas dépasser 500 acres pour le premier 1,000 âmes ou moins, avec addition de 200 acres ou une fraction pour chaque 1,000 âmes additionnelles ou fraction excédant 1,000. Dans les districts du nord, le territoire d'une ville ne doit pas dépasser 750 acres pour les premières 500 âmes, avec addition de 300 acres ou fraction pour chaque 500 âmes additionnelles ou fraction. Il ne peut y avoir d'addition à une ville dont l'effet serait d'en augmenter l'étendue au delà de la limite prescrite. Le terrain occupé par les chemins, les parcs publics et le terrain couvert par l'eau ne doit pas entrer dans la détermination du territoire.

(3) CITÉS: Loi des municipalités, S.R.O. 1937, c. 266: Une ville ayant une population de 15,000 peut être érigée en cité.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les localités qui ne remplissent pas les conditions de population et de territoire peuvent en vertu de la loi des municipalités être érigées en villages, villes et cités par des lois spéciales.

MANITOBA

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) VILLAGES: Loi des municipalités, S.M. 1933, c. 57: Quand une localité contient plus de 500 habitants et quand les habitations de ces habitants sont "suffisamment rapprochées les unes des autres pour former un village incorporé", le Lieutenant--gouverneur en Conseil, sur pétition, peut par lettres patentes incorporer les habitants de cette localité en corporation de village. Aucun village ainsi incorporé ne doit occuper un territoire de plus de 640 acres, à moins que sa population n'excède 2,000 âmes, dans lequel cas il peut y avoir addition de 160 acres pour chaque millier d'habitants additionnels en plus des 2,000 premiers. Le Lieutenant-gouverneur, sur pétition et sujet aux dispositions de la loi, peut par proclamation ajouter au village toute partie des localités adjacentes qui, à cause de la proximité de leurs rues ou édifices, peuvent rendre desirable cette addition.

MANITOBA—Fin

(A) LOIS GÉNÉRALES:—Fin

(2) Villes: Loi des municipalités, S.M. 1933, c. 57: Quand une localité contient plus de 1,500 habitants, le Lieutenant-gouverneur en Conseil, sur pétition, peut par charte ou lettres patentes incorporer les habitants de cette localité en une corporation de ville. Aucune ville incorporée après l'adoption de cette loi, dont la population ne dépasse pas 2,000 âmes, ne doit occuper un territoire de plus de 640 acres. Si la population dépasse les 2,000, les limites peuvent être élargies proportionnellement à 160 acres par chaque millier d'habitants additionnels. Les parcs publics ne comptent pas dans le calcul du territoire. Quand un village contient plus de 1,500 habitants, il peut être érigé en ville par proclamation.

(3) Cités: Loi des municipalités, S.M. 1933, c. 57: Une ville contenant plus de 10,000 habitants peut être érigée en cité par proclamation. Excepté dans des cas particuliers où elle est faite spécialement applicable, la loi ne s'applique pas à la Cité de Winnipeg ni à la Cité de St-Boniface.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les localités qui ne satisfont pas à la loi des municipalités peuvent être incorporées par lois spéciales.

SASKATCHEWAN

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) Villages: Loi des villages, S.S. 1936, c. 37: Aucune portion de la province ne pourra être érigée en village d'une étendue dépassant 240 acres de terre et aucune portion de cette sorte ne pourra être érigée ainsi à moins qu'elle ne contienne au moins 100 personnes y habitant réellement. L'érection se fait par le Ministre des Affaires Municipales sur pétition, dont avis paraît dans la *Saskatchewan Gazette*. Les habitants d'une villégiature peuvent pétionner le Ministre pour qu'il érige le territoire de cette villégiature en village et, quand ce village est érigé, les dispositions de cette loi prennent effet, sauf quelques exceptions. Le Ministre peut par ordre, dont avis doit paraître dans la *Saskatchewan Gazette*. (a) détacher toute portion d'un village et l'annexer à toute municipalité avoisinante, (b) annexer à tout village toute région extérieure adjacente mais non comprise dans les limites de toute cité, ville ou village (c) modifier et ajuster les limites de deux ou plusieurs villages ou municipalités rurales limitrophes ou adjacents.

(2) Villes: Loi des villages, S.S. 1936, c. 37: L'article 344 pourvoit à l'érection de villages en villes. Elle stipule qu'aucun village ne devra être érigé en ville à moins qu'il ne contienne plus de 500 personnes y résidant réellement. L'érection se fait par proclamation sur demande du conseil du village.

(3) Cités: Loi des villes, S.S. 1937, c. 28: L'article 608 stipule que sur pétition du conseil le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut par proclamation qui doit être publiée dans la *Saskatchewan Gazette*, déclarer cité toute ville dont la population est de 5,000 âmes ou plus.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les localités qui ne remplissent pas les conditions de la loi des villages et de la loi des villes peuvent être érigées en municipalités urbaines par des lois spéciales.

ALBERTA

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) Villages: Loi des villes et villages, S.A. 1934, c. 49: En vertu de la Partie I de la nouvelle loi, le Ministre peut constituer en village toute partie de la province, qui n'entre pas en tout ou en partie dans une cité, ville ou un village, si cette partie ne contient pas moins de 35 édifices séparés qui ont tous été occupés continuellement comme maisons d'habitation durant une période d'au moins un mois; il peut agir ainsi de son propre gré ou sur pétition. Le Ministre peut constituer en village de villégiature toute villégiature, soit de son propre gré ou sur réception d'une pétition. La Commission des Utilités Publiques peut par ordre, publié dans l'*Alberta Gazette*, modifier les limites d'un village pourvu qu'aucune partie d'icelui ne soit ajoutée à aucun village, laquelle addition rendrait le territoire de ce village plus grand que 640 acres.

(2) Villes: Loi des villes et villages, S.A. 1934, c. 49: En vertu de la Partie II de la nouvelle loi, le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut par proclamation constituer en ville tout village, de même que tout terrain additionnel à celui-ci (a) si le village contient plus de 700 habitants, et (b) si la proposition de constituer le village, ainsi que tout terrain additionnel que l'on désire inclure avec le village, en ville, a été approuvée par scrutin, par les deux tiers des électeurs du village. Tout terrain additionnel doit avoir au moins un édifice réellement occupé comme maison d'habitation ou place d'affaires pour chaque cinq acres qu'il contient. La proclamation doit être publiée dans l'*Alberta Gazette*. Il est aussi pourvu à la modification des limites d'une ville; le territoire additionnel doit contenir au moins un édifice réellement occupé comme maison d'habitation ou place d'affaires pour chaque cinq acres qu'il contient.

ALBERTA—Fin

(A) LOIS GÉNÉRALES:—Fin

(3) Cités: Il n'y a pas de dispositions statutaires pour l'incorporation des cités, mais en pratique une ville doit avoir une population de 2,500 âmes avant d'être érigée, en cité.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les localités qui ne remplissent pas les conditions des dites lois peuvent être incorporées par des lois spéciales. Toutes les cités sont incorporées par des lois spéciales.

COLOMBIE BRITANNIQUE

(A) LOIS GÉNÉRALES:—

(1) Villages: Lois des municipalités de village, S.R.C.B. 1936, c. 203: Le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut par lettres patentes incorporer les habitants de tout territoire, non compris dans les limites de toute municipalité, comme municipalité de village.

(2) Villes: Il n'y a pas de loi qui pourvoit à l'incorporation des villes.

(3) Cités: Loi de l'incorporation des municipalités, S.R.C.B. 1936, c. 202: Le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut par lettres patentes incorporer en une municipalité de cité toute localité dans la province, ne dépassant pas 2,000 acres en étendue et ayant une population résidante d'au moins 100 sujets britanniques (hommes) de 21 ans accomplis.

(B) LOIS SPÉCIALES:—

Les localités qui ne remplissent pas les conditions des lois précédentes peuvent être incorporées par des lois spéciales. La cité de Vancouver existe en vertu d'une charte spéciale, à savoir: "Loi d'incorporation de Vancouver, 1921, et lois l'amendant".

ORIGINES RACIALES ET LIEUX DE NAISSANCE DU PEUPLE CANADIEN

par

W. Burton Hurd

Professeur d'économie, Université McMaster

RÉSUMÉ

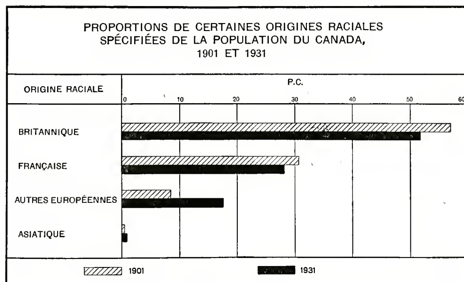
NOTA.—Le lecteur de ce résumé et du rapport lui-même doit toujours se rappeler que les conclusions auxquelles en arrive l'auteur s'appliquent seulement aux individus des diverses nationalités et races qui ont immigré au Canada et font maintenant partie de la population canadienne.

ORIGINES RACIALES DE LA POPULATION DU CANADA, 1901-1931

En 1931, 51·86 p.c de la population du Dominion est d'origine anglaise et 28·22 p.c. d'origine française. Les autres races européennes constituent 17·59 p.c. de la population; les Asiatiques, moins de 1 p.c.; et toutes les autres races, y compris les Indiens et les Nègres, environ 1·50 p.c. Toutes les races de couleurs combinées forment un peu plus de 2 p.c. Les éléments prédominants de la population canadienne sont donc anglais et français, ces deux races représentant 80 p.c. du total. Les autres races blanches, principalement européennes, contribuent les neuf dixièmes du 20 p.c. qui reste.

En nombre, les nationalités du nord-ouest de l'Europe, autres que les Anglais et les Français, dépassent de 12 p.c. celles de l'Europe méridionale, orientale et centrale en 1931 comparativement à 20 p.c. en 1921. Numériquement, les groupes étrangers du nord-ouest de l'Europe les plus représentés au Canada sont: les Allemands, les Hollandais, les Norvégiens et les Suédois, dans l'ordre de leur mention; les plus forts groupes des nations du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont les Ukraniens, les Polonais, les Italiens et les Russes. Cinq races étrangères forment environ un dixième de la population, ce sont: les Allemands (474,000), les Ukraniens (225,000), les Hébreux (157,000), les Hollandais (149,000) et les Polonais (146,000).

La composition de la population du Canada est dans un état de rapide évolution depuis le commencement du siècle actuel (voir graphique 1). La proportion d'Anglo-Saxons a beaucoup tombé et celle de Français modérément, tandis que le pourcentage d'étrangers européens a montré une augmentation très forte et continue.

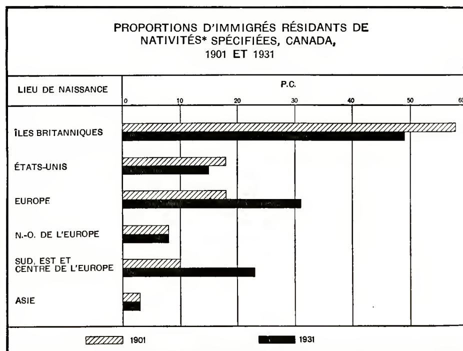


GRAPHIQUE 1. L'immigration étrangère, l'émigration canadienne et la différence dans la fécondité ont entraîné, les trois dernières décennies de recensement, des changements radicaux dans la structure de l'origine de la population du Canada. Si la différence dans les taux d'augmentation naturelle se poursuit, elle entraînera des changements aussic onsidérables les années à venir. Sur la base des taux courants de natalité et de mortalité, la population d'origine française augmenterait de 124 p.c. les 40 prochaines années, celle d'origines étrangères de 73 p.c. et celle d'origine anglo-saxonne de 20 p.c. Ainsi en 1971, les Français et les Anglo-Saxons formeraient chacun 39 p.c. de la population canadienne et les étrangers, 22 p.c. Ces estimations ne tiennent pas compte de l'immigration future possible (ou de l'émigration).

Comme l'immigration des Iles Britanniques n'a pas été aussi considérable qu'à l'ordinaire, la décennie 1921-1931, les Français ont augmenté presque deux fois aussi rapidement que les Anglo-Saxons. Avec la reprise d'une immigration modérée de l'Europe continentale et la continuation de forts taux de natalité chez les immigrés qui ont précédé, les races étrangères européennes ont augmenté presque quatre fois et quatre fois et demie plus rapidement que la race britannique. Le taux d'augmentation des races du sud, de l'est et du centre de l'Europe dépasse de 25 p.c. celui des nationalités du nord-ouest de l'Europe. Même en ne tenant pas compte de l'immigration future (ou de l'émigration), seule la différence dans la fécondité, poursuivie à peu près sur la même échelle, promet d'entraîner des changements aussi radicaux dans la composition raciale de la population canadienne à venir que ceux qui sont survenus dans le passé (voir chapitres VII et XIII).

LIEU DE NAISSANCE ET DURÉE DE RÉSIDENCE

En 1931, 97 p.c. des Français et 75 p.c. des Anglo-Saxons sont nés au pays. Les nationalités du nord-ouest de l'Europe montrent 64 p.c. de nés canadiens contre 48 p.c. pour celles de l'Europe méridionale, orientale et centrale. Parmi les groupes linguistiques, les Germaniques avec 71 p.c. montrent la plus forte proportion, bien que les Slaves et les Latins et Grecs accusent des proportions de nés canadiens un peu plus élevées que les Scandinaves. Un assez fort pourcentage de ce dernier groupe est né aux Etats-Unis, de sorte qu'au point de vue de la date d'arrivée sur ce continent les peuples scandinaves et germaniques appartiennent aux premiers immigrés. Cependant, il existe un chevauchement considérable. De tous les étrangers d'origine européenne, les Hollandais montrent la plus forte proportion de nés en Amérique du Nord, soit 86 p.c., les Allemands suivent avec 79 p.c. Ils sont suivis par les races islandaise et norvégienne. D'un autre côté, les Belges sont relativement des nouveau-venus. Les Suédois, bien que considérés parmi les premiers immigrés, ont de



GRAPHIQUE 2. Ce graphique montre les effets de l'augmentation disproportionnée dans l'immigration des races de l'Europe continentale les trente premières années de ce siècle. Les immigrés des Iles Britanniques constituent maintenant moins de la moitié de tous les immigrés résidant au Canada, ceux de l'Europe continentale près du tiers, les nés aux Etats-Unis environ 15 p.c. et ceux d'Asie moins de 3 p.c. Les nationalités de l'Europe méridionale, orientale et centrale dépassent celles du nord-ouest de l'Europe dans la proportion de 3 à 1.

* Nativité: Le mot nativité est pris ici et dans le reste de cet ouvrage dans son sens étymologique, bien que son usage soit le plus souvent limité à son sens liturgique.

plus faibles proportions de nés canadiens et américains que les Russes, les Ukraniens ou les Autrichiens; après les Suédois viennent les Danois suivis des Roumains. La position des diverses races est, bien entendu, sous l'effet de leur fécondité individuelle, dont les différences tendent à amoindrir la disparité dans les dates d'arrivée comme elles sont mesurées par les proportions des nés en Amérique du Nord. En 1931, 16·3 p.c. des Scandinaves et 8·5 p.c. des Allemands résidant au Canada sont nés aux Etats-Unis, contre 2 p.c. pour les Slaves, les Latins et les Grecs.

Des immigrés résidants venant des Etats-Unis au Canada en 1931, environ 51 p.c. sont d'origine raciale britannique et 16 p.c. d'origine française. Si à ceux-ci nous ajoutons les immigrés nés aux Etats-Unis de parents allemands, hollandais et scandinaves nous obtenons un total de 94 p.c. L'immigration des Etats-Unis ne comprend pratiquement pas d'Européens du sud, de l'est et du centre.

L'effet net de l'immigration, de l'émigration et de l'augmentation naturelle sur la structure de notre population, la décennie 1921-1931, a été une diminution dans l'importance relative des nés britanniques (autres que canadiens) et des nés aux Etats-Unis et une augmentation dans l'importance relative et absolue des autres groupes nés étrangers de notre population. Il y a eu une émigration nette également dans l'Est du Canada des descendants des premiers Canadiens-Français, qui ont émigré en Nouvelle-Angleterre. Comme résultat les immigrés des Etats-Unis résidant au Canada montrent un déclin absolu.

La période 1901-1931, le nombre d'immigrés résidant au Canada a augmenté plus de trois fois plus rapidement que la population née canadienne. Des changements radicaux se sont produits dans la source de l'immigration canadienne. Trente ans passés, trois sur cinq immigrés résidants venaient de pays britanniques; maintenant la moyenne est également partagée. En 1901, les résidants du Canada nés aux Etats-Unis dépassaient légèrement ceux de l'Europe continentale; en 1931, ces derniers dépassent les nés aux Etats-Unis par deux à un. Au tournant du siècle, une légère différence seulement existait entre la proportion d'immigrés résidants venant du nord-ouest de l'Europe et ceux du sud, de l'est et du centre de l'Europe; à la date du dernier recensement ce dernier groupe dépasse le premier par près de trois à un (voir graphique 2).

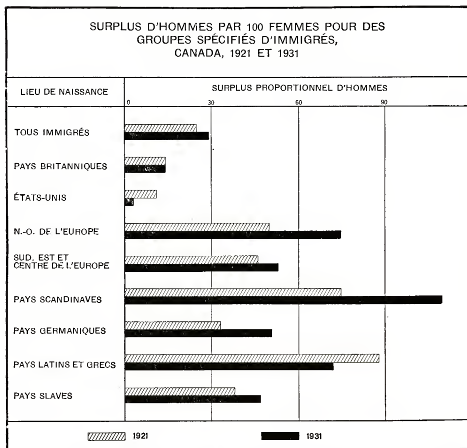
Les derniers dix ans, le taux d'augmentation des nés britanniques a tombé de moitié de ce qu'il était la décennie précédente, tandis que celui des nés en Europe continentale a plus que quadruplé, avec le résultat qu'il a dépassé celui des Iles Britanniques et des possessions britanniques par presque cinq fois. Parmi les immigrés de l'Europe continentale, seulement le groupe latin et grec a manqué de maintenir un taux d'augmentation de plusieurs fois plus élevé que celui de la population entière. Les nés du sud, de l'est et du centre de l'Europe ont augmenté presque deux fois aussi rapidement que ceux du nord-ouest de l'Europe. La Pologne, la Russie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne, la Finlande, la Yougoslavie et la Roumanie sont fortement représentées, en ordre décroissant, dans les nativités d'immigrés venus de l'Europe continentale au Canada entre 1926 et 1930, portion de la décennie durant laquelle le gros de l'immigration a eu lieu.

SEXE, ÂGE ET ÉTAT CONJUGAL

Sexe.—Les différences dans la distribution de sexe ont une grande importance sur la criminalité et l'observance des lois. Indirectement, les différences de sexe font voir les différentes attitudes chez les races immigrées en ce qui regarde la permanence de résidence au Canada, l'état conjugal, le mariage mixte et nombre d'autres phénomènes sociaux. Les différences entre sexes varient beaucoup suivant les diverses origines raciales au Canada, mais celles qui paraissent avoir le plus d'intérêt direct sont les différences numériques entre sexes dans les groupes d'immigrés (voir graphique 3). L'immigration et l'émigration sont les causes fondamentales de toutes les principales inégalités de sexe de notre population. Le surplus proportionnel des hommes dans la population totale est d'environ 7 p.c. en 1931; celui de la partie immigrée de la population est d'environ 28 p.c. ou quatre fois plus élevé. L'immigration est la cause d'à peu près 78 p.c. de l'inégalité de sexe dans la population totale du Canada; quelque 96 p.c. du surplus d'hommes. dans la population immigrée totale du Canada en 1931, avaient plus de 21 ans. Le degré d'inégalité de sexe varie beaucoup d'après les différents lieux de naissance et les origines. Certains peuples ont tendance à

émigrer par familles; alors la distribution de sexe est plus ou moins également balancée. Pour d'autres, l'émigration consiste principalement d'hommes sans attaches qui viennent sans cesse grossir la population flottante masculine célibataire du pays et qui constitue un problème social de quelque importance. Avec la reprise de l'immigration dans la décennie d'après-guerre le surplus d'hommes sans attaches a augmenté pour la plupart des groupes d'immigrés.

Âge.—Dans les comparaisons entre les différents groupes de la population pour ce qui est de leur attitude sociale ou antisociale, la distribution de l'âge est un facteur important qui doit être étudié avant d'en arriver à des conclusions valides. De même que les statistiques de l'âge sont très importantes comme moyen de corriger des données brutes avant de comparer deux ou plusieurs sections de la population dans l'étude d'une caractéristique donnée, de même elles servent à expliquer des différences d'attitude de groupes dans lesquels la distribution de personnes de certains âges n'atteint pas des proportions normales.



GRAPHIQUE 3. La reprise de l'immigration la décennie qui a suivi la guerre a augmenté le surplus d'hommes pour la plupart des groupes d'immigrés. Les circonstances spéciales qui ont entraîné des exceptions sont discutées au cours du rapport. Un surplus d'hommes consiste presque entièrement d'adultes dans la fleur de l'âge. La présence de grands nombres d'hommes sans attaches crée des problèmes sociaux de quelque importance.

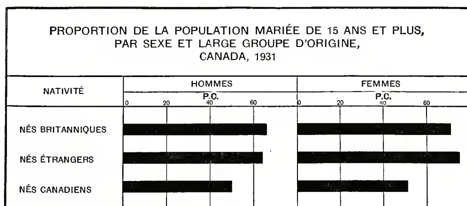
Des différences marquées existent dans la distribution de l'âge des diverses nationalités au Canada. Chez les nés canadiens, la proportion d'enfants de moins de 15 ans est de 4·8 fois plus grande que chez les nés étrangers et de 7·5 fois supérieure à celle des nés britanniques. Pour compenser ce faible pourcentage d'enfants chez la population immigrée, les nés britanniques et étrangers montrent des proportions beaucoup plus élevées que les nés canadiens pour les groupes d'âge de 25 à 55 ans. La plus forte proportion d'hommes de

naissance étrangère se trouve dans le groupe d'âge de 30 à 34 ans, tandis que la plus forte proportion d'hommes de naissance britannique appartient au groupe de 45 à 49 ans. Des proportions semblables pour les femmes surviennent aux groupes d'âge de cinq ans précédant immédiatement ces derniers. La nature récente de l'immigration est la principale cause de ces différences. L'effet social de différences aussi radicales dans la distribution d'âge est illustré dans les chapitres subséquents de cette monographie, spécialement ceux traitant de la criminalité.

Une signification également importante peut être attribuée aux différences dans la distribution d'âge entre les diverses races au Canada. Une origine comprend non seulement les nés étrangers mais aussi leurs enfants nés au Canada et, pour cette raison, possède une existence plus ou moins réelle ou distincte comme tranche de la population. Après les Chinois et quelques autres origines qui se sont accrus ces dernières années par une immigration considérable et peu usuelle, les Anglais montrent la plus faible proportion de personnes de moins de 10 ans. Ils sont suivis, dans l'ordre donné, par les groupes scandinave, germanique, slave, français, latin et grec. Bien que la proportion de jeunes enfants dans un groupe d'origine découle de plusieurs facteurs—distribution du sexe, nature récente de l'immigration et fécondité—une forte proportion est presque invariablement liée à une fécondité élevée (voir chapitre XIII).

État conjugal.—Les tableaux du recensement de 1931 rendent possible, pour la première fois, une étude de l'état conjugal des races individuelles qui forment la population canadienne. Pour toutes les origines raciales où des données sont disponibles, de plus fortes proportions d'hommes que de femmes de 15 ans et plus ne sont pas mariés. Ce fait est associé à l'inégalité des sexes attribuable en grande partie à l'immigration. Pour la population entière, 40·93 p.c. des hommes de 15 ans et plus n'étaient pas mariés en 1931 contre 34·01 p.c. des femmes, proportion d'environ 20 p.c. plus élevée.

Non seulement de plus forts pourcentages d'étrangers d'origine européenne se marient, mais ils se marient plus jeunes que les femmes de nationalité anglo-saxonne. Ce qui s'applique à tout le groupe s'applique encore plus à des races comme les Ukraniens, les Polonais, les Italiens et les Russes qui comme groupe de la population sont parmi les plus nouveau-arrivés sur ce continent. La différence diminue avec les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves et certaines autres races de l'Europe occidentale contenant de plus petites proportions d'immigrés.



Graphique 4. Plusieurs facteurs influent sur les proportions de personnes mariées d'une origine donnée—la distribution d'âge et de sexe, la capacité économique, le rapport entre les hommes et les femmes éligibles, les différences dans les mœurs pour ce qui est de l'âge du mariage, etc. Aucune différence importante ne semble exister dans la tendance au mariage pour les divers groupes ethniques de notre population. Sous ce rapport les statistiques sur l'état conjugal n'indiquent pas la même chose d'après les données sur la fécondité. Le graphique ci-dessus, cependant, appuie sur une raison importante pour laquelle les nationalités immigrées contribuent des nombres disproportionnés de personnes à la population présente et future du pays.

Des différences dans l'âge et le sexe sont la cause d'environ 50 p.c. des différences dans les proportions de femmes de diverses origines qui ne sont pas mariées en 1931, et l'âge, le sexe, le pourcentage d'hommes éligibles vis-à-vis la population masculine

totale, la moyenne de femmes éligibles par rapport aux hommes éligibles et l'analphabétisme contribuent tous ensemble pour un peu plus de 90 p.c. des différences. Les facteurs déterminants sont la distribution d'âge et de sexe—plus spécialement la distribution de sexe—et l'état économique relativement au standard de vie coutumier qui dans plusieurs cas se réduit à une simple capacité économique de subvenir aux besoins d'une femme, cette dernière capacité manquant surtout chez les races les plus exposées aux conditions de dépression, soit à cause de leur arrivée récente dans ce pays, soit à cause d'une forte représentation dans des occupations particulièrement atteintes par le chômage dans les périodes de dépression économique. Comme les variables ci-dessus, qui en grande partie n'ont pas un caractère racial, entraînent un si haut pourcentage de différences entre les origines raciales pour ce qui est des proportions de femmes mariées, il s'ensuit que la *tendance* au mariage diffère très peu entre les races. La seule différence importante semble être que certaines races se marient plus jeunes que d'autres.

Pour le Canada en général, les proportions de nés britanniques et étrangers de 15 ans et plus qui sont mariés ou qui ont été mariés sont beaucoup plus élevées que celles des nés canadiens. Que ceci soit vrai des immigrés en dépit du fait que les immigrées sont moins nombreuses est significatif. Le fait d'attribuer en partie ces différences au plus bas âge auquel se contracte habituellement le mariage chez les immigrés ou en partie aux différences dans la distribution d'âge ne change rien de leur importance, si l'on envisage la contribution relative que ces nationalités sont censées apporter à la population future du Canada (voir graphique 4).

DISTRIBUTION DES IMMIGRÉS PAR PROVINCE

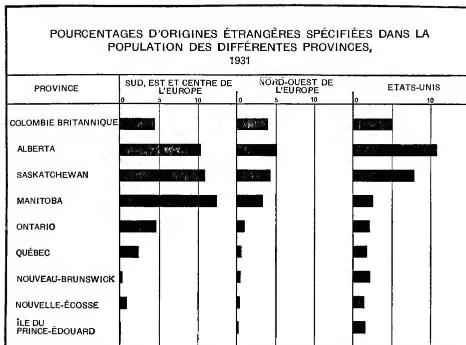
La structure raciale de la population du Dominion diffère de façon radicale entre les différentes sections du Canada. La proportion d'Anglo-Saxons varie de 84 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard à 15 p.c. dans le Québec. La Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et la Colombie Britannique contiennent entre 70 et 80 p.c. d'Anglo-Saxons; le Nouveau-Brunswick, environ 63 p.c.; et la région des Prairies, près de 50 p.c. Environ 80 p.c. de la population du Québec est française de même que 33 p.c. des résidants du Nouveau-Brunswick. Dans les autres Provinces Maritimes la race française constitue entre 10 et 15 p.c. de la population et de 9 à 2 p.c. depuis l'Ontario jusqu'à l'ouest, la plus faible proportion étant en Colombie Britannique. La densité relative des races étrangères d'Europe dans les provinces centrales de l'Ouest est de deux fois et demie à quarante-cinq fois plus forte que dans les autres parties du Dominion, et en moyenne, peut-être de quatre fois plus forte que dans l'Est tout entier. Une appréciation de ce manque phénoménal d'homogénéité raciale entre les diverses régions est essentielle pour comprendre convenablement plusieurs phases de notre vie nationale.

Ces derniers dix ans, le déclin dans les proportions d'Anglo-Saxons s'est continué dans toutes les sections du Canada. Ce déclin est attribuable à l'immigration qui était surtout d'origine non britannique, à l'émigration de nés canadiens (surtout d'Anglo-Saxons) et à la fécondité élevée de la part des races non anglo-saxonnes. Les déclins ont été le plus prononcés dans l'Ouest. Dans la Saskatchewan la majorité de la population est maintenant non anglo-saxonne, et la continuation des présentes tendances promet de créer une situation semblable dans le Manitoba et l'Alberta avant le prochain recensement décennal. En dépit de l'absence d'immigration française la proportion de cette origine dans les populations de la plupart des provinces s'est accrue légèrement excepté dans le Québec, car cette dernière province a connu une forte émigration de Canadiens-Français de naissance allant aux Etats-Unis et une immigration appréciable de races étrangères. Des augmentations significatives dans l'importance relative des races de l'Europe continentale sont survenues dans toutes les provinces excepté les Maritimes où les nombres sont négligeables.

Les proportions de la population *née étrangère* varient entre 2 p.c. pour l'Ile du Prince-Edouard et 27 p.c. pour l'Alberta, 24 p.c. pour la Saskatchewan et près de 19 p.c. pour le Manitoba et la Colombie Britannique. La plus forte proportion dans les provinces de l'Est est 8 p.c. pour l'Ontario. La proportion de *nés canadiens* varie entre plus de 97 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard à l'extrême est à 54 p.c. dans l'extrême ouest. Les Provinces des Prairies vont de 58 à 66 p.c. Relativement à la population, l'immigration britannique en

Colombie Britannique est la plus forte connue, 27 p.c. de la population de 1931 étant née dans des pays britanniques autres que le Canada. Les proportions de nés britanniques en Ontario, au Manitoba et en Alberta sont d'environ 15 p.c.; en Saskatchewan, 11 p.c. Les immigrés britanniques ne constituent un élément significatif de la population dans aucune des provinces situées à l'est de l'Ontario.

En Ontario et en Colombie Britannique la proportion de la population de naissance britannique (en dehors du Canada) est encore de la moitié à deux fois aussi considérable que la proportion de naissance étrangère; au Manitoba il y a environ un quart de plus de nés étrangers que de nés britanniques, en Alberta et en Saskatchewan près de deux fois autant (voir graphique 5). Ainsi, bien que l'Ouest ait été généralement plus favorisé que l'Ontario et beaucoup plus que les provinces situées à l'est de l'Ontario par l'immigration passée, il a reçu une part disproportionnellement grande de races étrangères. L'Ontario est la seule province de l'Est qui a eu plus que sa part de l'immigration britannique.



GRAPHIQUE 5. L'immigration est la source première du manque croissant d'homogénéité ethnique entre les provinces de langue anglaise du Dominion. L'on peut se rendre compte de son influence en comparant les longueurs des barres de la région des Prairies et de la Colombie Britannique avec celles des provinces de l'Est. Tandis que l'immigration étrangère se dirige plus vers l'Est que déjà, l'Ouest en reçoit encore plus que sa part. L'augmentation naturelle continuera d'accentuer la différence ethnique entre l'Est et l'Ouest même sans autre immigration.

L'Alberta montre de plus grandes proportions de sa population nées aux Etats-Unis, en pays scandinaves, en pays germaniques et en pays latins et grecs qu'aucune autre province du Dominion et se classe deuxième, après la Colombie Britannique, dans le pourcentage d'Asiatiques. Le Manitoba a de beaucoup le plus fort pourcentage de personnes d'origine slave. La Saskatchewan occupe le deuxième rang pour tous les groupes de nativité étrangère excepté les Scandinaves et les Asiatiques. Les autres provinces de l'Ouest détiennent les troisième et quatrième places pour tous les groupes de nativité étrangère autres que les nationalités de l'Europe méridionale, orientale et centrale, qui constituent maintenant une proportion légèrement plus forte de la population de l'Ontario que de celle de la Colombie Britannique, bien que le pourcentage réel soit moins de la moitié de ce qu'il est en général pour les Provinces des Prairies.

La proportion de nés étrangers dans la population des quatre provinces de l'Ouest a décliné régulièrement depuis le commencement du siècle. Dans les cinq provinces de l'Est

la proportion a constamment augmenté. Un plus fort pourcentage que déjà de l'immigration étrangère atteint l'Est du Canada et un plus faible pourcentage se dirige vers l'Ouest. La même chose est vraie de l'immigration britannique. Les chiffres, spécialement ceux de la dernière décennie, montrent un changement remarquable dans la capacité relative de l'Est et de l'Ouest du Canada à absorber l'immigration, soit britannique, soit étrangère.

Une comparaison entre les chiffres de 1931 et ceux de 1921 fournit de nouvelles preuves que, dans la population immigrée du pays, les nés britanniques perdent de l'importance tandis que les nés étrangers en acquièrent. Cette tendance se manifeste dans toutes les provinces sauf une (le Nouveau-Brunswick) et est le plus remarquable dans l'Ontario, le Manitoba, le Québec et l'Ile du Prince-Edouard. Dans ces provinces, les nés étrangers constituent une proportion d'immigrés résidants de 4 à 6 p.c. plus considérable en 1931 qu'en 1921; des déclins correspondants se font sentir dans le pourcentage d'immigrés résidants de naissance britannique.

Bien que depuis la guerre, l'Ontario et le Québec aient reçu une plus forte proportion d'immigrés étrangers que déjà, jusqu'en 1931 l'Ouest a toujours reçu plus que sa part. Une génération de colons étrangers dirigés en force vers l'Ouest a créé d'énormes différences dans l'origine de même que dans la composition raciale des populations de l'Est et de l'Ouest du Dominion. Même si ces différences ne sont pas accentuées par une nouvelle immigration, elles continueront d'augmenter comme résultat des différences dans la fécondité. Etant donné que les différences dans la composition de la population entraînent des différences dans la culture, les constatations ci-dessus semblent dignes d'être considérés attentivement par tous ceux qui sont intéressés à la création d'un peuple canadien uni.

DISTRIBUTION URBAINE ET RURALE

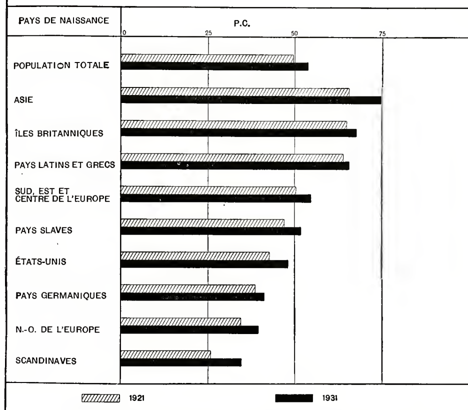
Il y a de grandes différences dans les proportions d'urbains des divers groupes d'immigrés résidant au Canada en 1931. Les Asiatiques montrent la plus forte proportion d'urbains avec 74·68 p.c. vivant dans des cités incorporées, villes et villages, et les Scandinaves la plus faible avec seulement 34·58 p.c. Des Européens, les immigrés des Iles Britanniques et des pays latins et grecs (excepté la Roumanie) montrent des préférences marquées pour la vie urbaine et les occupations urbaines; les Slaves et les nés aux Etats-Unis sont à peu près également divisés entre la ville et la campagne et les immigrés allemands comme les scandinaves sont surtout ruraux bien qu'un peu moins (voir graphique 6).

La décennie 1921-1931, les industries et les occupations urbaines paraissent avoir pu absorber une plus grande portion de la nouvelle immigration que ne l'ont pu les rurales. Non seulement les centres urbains ont attiré à eux un pourcentage disproportionné de l'immigration courante (près des trois cinquièmes du total), mais ils semblent avoir moins souffert de l'émigration des premiers immigrés et/ou avoir été favorisés par la migration nette de la campagne vers la ville des colons immigrés ruraux d'avant 1921. Du nombre net estimatif d'immigrés qui, entre 1921 et 1931, est venu s'ajouter à la population née étrangère totale du Canada, plus de 75 p.c. sont urbains. Les chiffres indiquent qu'un changement dans la direction de la population, allant des centres ruraux aux centres urbains, s'est produit durant cette décennie.

En 1931, les nés étrangers sont plus urbains que les nés canadiens dans les *six* provinces de l'Est et moins urbains dans les *trois* provinces de l'Ouest. L'urbanisation s'est développée moins rapidement chez les immigrés que chez les nés canadiens dans le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie Britannique; elle s'est développée plus rapidement dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et les Provinces des Prairies.

Pour tous les pays de naissance, moins trois, la proportion de femmes urbaines dépasse celle d'hommes. La différence entre les sexes sur ce point est plus grande pour les immigrés que pour les nés canadiens et plus grande pour les étrangers du nord-ouest de l'Europe que pour ceux de l'Europe méridionale, orientale et centrale.

Non seulement les immigrés des diverses *races* sont en général plus urbains que les nés canadiens, mais les adultes des différentes origines sont plus urbains que les enfants. Ce



GRAPHIQUE 6. Les immigrés d'Asie, des Iles Britanniques, d'Italie et de Grèce sont les plus urbains au Canada, tandis que ceux du nord-ouest de l'Europe et particulièrement de Scandinavie sont les plus ruraux. Cependant, les origines individuelles contenues dans les sous-classifications géographiques et linguistiques varient considérablement. Les augmentations marquées dans les proportions d'immigrés résidant dans les centres urbains reflètent non seulement un changement d'attitude de la part des nouveaux immigrés, mais un fort mouvement vers la ville de la vieille immigration.

dernier état provient surtout des plus forts taux de natalité dans les parties rurales et de l'inégalité de sexe moins grande chez les adultes. Pour tous les groupes de la population en général les femmes plus que les hommes sont portées à s'établir dans des centres urbains.

En 1931, approximativement 29 p.c. de la population du Canada vit dans des villes de 30,000 âmes et plus. Les Hébreux ont une proportion d'urbains presque trois fois aussi grande que celle de la population entière; les Grecs, les Bulgares et les Lithuaniens, des proportions plus de deux fois plus considérables; les proportions pour les Chinois, les Italiens et les Syriens sont entre 50 et 100 p.c. plus élevées; et celles des groupes d'origines japonaise, nègre, britannique et hongroise, entre 1 à 50 p.c. plus grandes. Les Norvégiens, les Hollandais et les Suédois sont ceux qui montrent la tendance la plus marquée à éviter les grandes villes.

Pour la population entière et pour les trente origines raciales, sauf sept, pour lesquelles des données séparées sont disponibles, la concentration dans les centres urbains est beaucoup plus considérable en 1931 qu'en 1921.

SÉGRÉGATION

La ségrégation rurale ou urbaine, volontaire ou involontaire, constitue un des plus grands obstacles à ces contacts personnels et sociaux qui seuls peuvent briser la barrière entre des peuples de nativités et d'origines raciales différentes. Dans toute étude traitant de l'aptitude des différents peuples à acquérir les coutumes et idéaux canadiens et à s'adapter à la vie sociale, politique et économique de la nation, il est de première importance d'établir une mesure adéquate d'uniformité de répartition, ou son opposé, de ségrégation. Pour avoir une certaine valeur ou importance dans la présente étude, une mesure d'uniformité de répartition doit se rapporter à la distribution géographique actuelle de la population entière. Un groupe selon l'origine raciale ou le lieu de naissance, pour être parfaitement et uniformément réparti parmi la population du Dominion doit non seulement avoir une représentation dans chaque section du pays, mais cette représentation doit se conformer, après avoir tenu compte de la différence dans la capacité numérique absolue, à la distribution relative de la population entière sur l'étendue habitée. Deux indices ont été calculés pour répondre aux exigences ci-dessus, un pour les principaux groupes par lieu de naissance et l'autre pour les principales origines raciales.

Avant de décrire ces indices, il y a deux ou trois points regardant leur signification qui méritent notre attention. (*a*) D'habitude l'uniformité ou l'inégalité de répartition est volontaire dans une certaine mesure seulement. Très souvent elle dépend des conditions existant dans le pays au moment ou après l'établissement. (*b*) La tendance d'un groupe minoritaire à se disperser fortement sur les étendues colonisées du Canada provient d'une certaine indifférence pour les conditions de climat, les occupations et indirectement la grande aptitude à s'adapter aux différents entourages physiques et occupationnels. (*c*) Plus la dissémination est uniforme, plus un peuple immigré est en minorité de façon générale et permanente. Dans un tel cas l'on peut présumer chez le peuple immigré l'absence de tous motifs autres que personnels et, là où l'uniformité de répartition est volontaire, une absence d'esprit de groupe et une détermination à identifier leurs intérêts personnels à ceux du pays. (*d*) En dernier lieu, il faut distinguer entre la *tendance* à se répartir qui est une caractéristique du groupe, la *capacité* de se répartir qui découle de la grandeur du groupe et la *nécessité* de se répartir qui résulte d'une population trop dense pour l'étendue. Dans la construction des indices l'influence de la grandeur du groupe a été éliminée, la grandeur étant le principal facteur limitant la capacité de dispersion ou en créant la nécessité. Les indices ont donc pour but de mesurer la tendance à la ségrégation, en dehors autant que possible de l'influence des circonstances accidentelles et étrangères.

L'écart de l'indice de la *nativité* varie entre 100 pour les immigrés d'Ecosse et 247 pour les Japonais. Parmi ceux qui montrent la plus faible tendance à s'isoler, nous trouvons en ordre ascendant: les Britanniques, les Danois, les Français, les Hollandais, les Suisses, les Américains, les Belges, les Allemands et les Autrichiens, les données allant de 100 pour les immigrés d'Ecosse à 125 pour les immigrés d'Autriche. Les immigrés de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Chine, de Suède, de Roumanie, de Norvège, de Russie et de Hongrie occupent une position intermédiaire avec des indices variant entre 129 pour la Pologne et 146 pour la Hongrie. Les autres, c'est-à-dire, les Italiens, les Finlandais, les Lithuaniens, les Grecs, les Yougoslaves, les Bulgares, les Islandais et les Japonais ont une tendance à s'isoler qui dépasse la moyenne. Les chiffres de ce dernier groupe jouent entre 155 pour les Italiens et 247 pour les Japonais. La position sur la liste des différentes nativités ne suit aucun groupement géographique défini. Il est vrai, cependant, que les immigrés d'Angleterre, des Etats-Unis et des pays germaniques tendent beaucoup moins à vivre par groupes séparés que ceux des pays slaves, latins, grecs et scandinaves, excepté le Danemark.

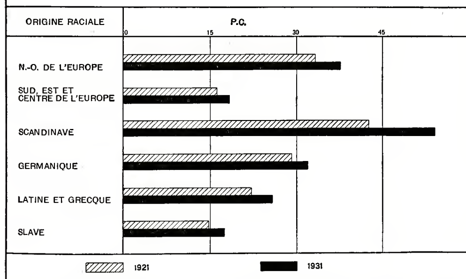
L'indice *racial*, étant basé sur les données municipales plutôt que sur celles de comté, a une plus grande portée. Il y a ici une division distincte. Les Anglo-Saxons, les Scandinaves et les peuples germaniques se répartissent beaucoup plus uniformément que les Slaves, les Latins et les Grecs. Les Indiens de l'Amérique du Nord et les Hébreux montrent la plus forte tendance à s'isoler.

Aucun de ces indices ne distingue entre la ségrégation rurale et la ségrégation urbaine. En les étudiant de concert avec les données sur la distribution rurale et urbaine du chapitre précédent, le lecteur n'aura aucune difficulté à déterminer quel genre de ségrégation caractérise les différents groupes de nativité et d'origine.

MARIAGES MIXTES

Les mariages mixtes sont avant tout un indice et une méthode d'assimilation. Le degré auquel les races étrangères au Canada se sont mariées entre elles et avec les races fondamentales du pays comportent de grandes différences; il en est de même de leur inclination. Certaines nationalités, comme les Orientaux, les Hébreux et certains peuples de l'Europe méridionale, orientale et centrale, sont à peu près inassimilables par le mariage; d'autres au contraire se fusionnent aisément et rapidement.

En 1931, 37·8 p.c. des hommes venus des pays du nord-ouest de l'Europe avaient épousé des femmes qui n'étaient pas de même origine, et 37·6 p.c. des femmes étaient dans le même cas, en opposition aux 18·4 p.c. des hommes et 18·0 des femmes venus des pays du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Il s'ensuit que les immigrés du nord-ouest de l'Europe s'étaient fondus avec les autres groupes à un taux égal à deux fois celui des immigrés de l'est et du centre de l'Europe. Parmi les groupes linguistiques, les Scandinaves sont ceux qui se sont le plus fondus avec les autres races—approximativement 54 p.c. pour les hommes et 52 p.c. pour les femmes; les races germaniques viennent en second lieu avec 32 et 33 p.c. Chez les Latins et les Grecs, 25·9 p.c. seulement des hommes et 11·8 p.c. des femmes étaient sortis de leur nationalité pour contracter mariage; chez les Slaves les chiffres sont de 17·6 et 19·4 p.c. respectivement. La fusion par le mariage avance plus rapidement chez les immigrés scandinaves et allemands que chez les Slaves, les Latins et les Grecs. Plusieurs races ont rarement contracté des mariages mixtes (voir graphique 7).



GRAPHIQUE 7. Il existe encore des différences marquées entre les diverses origines raciales dans les progrès d'assimilation par les mariages mixtes. Le plus fort obstacle aux mariages mixtes est la ségrégation. Pour tous les groupes, et plus particulièrement les Scandinaves, les mariages mixtes ont augmenté durant la décennie. (Le graphique ci-dessus est basé sur le parentage des enfants nés au Canada, 1931, et dans le territoire d'enregistrement, 1921.)

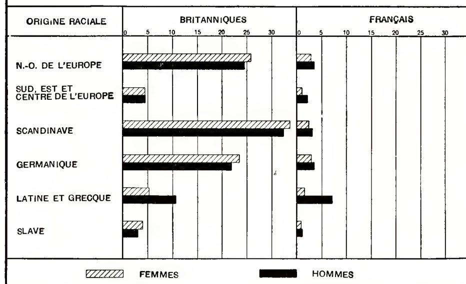
La décennie 1921-1931, les mariages mixtes ont beaucoup augmenté pour les deux groupes géographiques d'origines, l'augmentation étant plus marquée pour les hommes du nord-ouest de l'Europe et pour les femmes du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les Scandinaves (deux sexes) ont de beaucoup montré les plus fortes augmentations.

Des différences encore plus grandes paraissent dans les progrès d'assimilation par les mariages mixtes avec les pionniers du pays. La proportion d'immigrés du nord-ouest de l'Europe, qui en 1931 avaient épousé des Anglo-Saxons, était de cinq fois plus considérable que celle des immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les Scandinaves s'étant mariés à des femmes d'origine britannique étaient dix fois plus nombreux que les Slaves, les Allemands sept fois et les Latins et les Grecs trois fois plus nombreux. Environ 32·3 p.c. des Scandinaves mariés l'étaient à des femmes d'origine britannique contre 3·0 p.c. des Slaves. La différence est à peu près la même pour les femmes (voir graphique 8).

Des proportions beaucoup plus petites de races étrangères avaient épousé des Français à cette date, en partie parce que les Français au Canada sont encore moins nombreux que les Anglo-Saxons et aussi parce qu'ils sont concentrés dans la province de Québec, qui n'a reçu qu'une très faible portion d'immigrés d'outre-mer. A part les Italiens et les Grecs, beaucoup plus d'immigrés du nord-ouest de l'Europe ont épousé des Français que toutes autres races européennes. Les Latins et les Grecs qui ont épousé des Françaises (et Britanniques) sont beaucoup plus nombreux que les femmes de même origine qui ont contracté pareils mariages.

Généralement parlant, l'assimilation par les mariages mixtes avec les Britanniques et les Français a fait quelque progrès parmi les peuples du nord-ouest de l'Europe mais très peu avec ceux de l'Europe méridionale, orientale et centrale.

Quand le nombre de mariages mixtes des diverses races est mis en relation avec la durée de résidence en Amérique du Nord, le surplus d'hommes, l'importance numérique du groupe, l'indice de ségrégation et le pourcentage d'urbains, on trouve que ces cinq variables indépendantes comptent pour environ 70 p.c. des différences dans les proportions des diverses races, autres que britannique et française, qui en 1931 ont contracté des mariages mixtes. La ségrégation s'est révélée le plus grand obstacle à ce genre d'assimilation pour les hommes et pour les femmes; avec les premiers son poids égale presque celui des quatre autres variables combinées, avec les dernières il dépasse effectivement leur influence combinée. Une longue



GRAPHIQUE 8. De plus grandes différences encore sont apparentes dans les proportions des diverses races mariées avec des Anglo-Saxons et des Français. La religion et la durée de résidence en Amérique du Nord sont de première importance pour expliquer les différences enregistrées dans les proportions de mariages mixtes avec les Britanniques. Il en est probablement ainsi des Français. (Le graphique ci-dessus est basé sur le parentage des enfants nés au Canada en 1931.)

résidence, une faible capacité numérique et un fort pourcentage d'urbains favorisent les mariages mixtes de la part des hommes. Leur importance relative est dans l'ordre descendant, la durée de résidence venant après la ségrégation et la proportion d'urbains en quatrième lieu. Dans le cas des hommes, les différences dans la distribution de sexe n'ont pratiquement aucun effet sur le nombre de mariages mixtes. Chez les femmes l'ordre est quelque peu différent. Après la ségrégation vient le surplus d'hommes, la capacité numérique du groupe et le pourcentage d'urbains; la durée de résidence n'a pratiquement aucune influence. Pour ce qui est de la rareté de femmes nubiles de la même race, la résidence urbaine en facilitant les relations sociales et commerciales avec les femmes d'autres origines favorise les mariages mixtes de la part des hommes; pour les femmes de races étrangères la résidence urbaine, en augmentant les chances de trouver un compagnon de même origine et qui leur convienne, augmente les mariages entre mêmes races. Un fort surplus d'hommes agit de la même manière. Excepté dans le cas de mariages mixtes avec des Britanniques (et probablement avec des Français), le fait d'avoir demeuré longtemps sur ce continent n'a pratiquement aucune influence sur la proportion de femmes contractant de tels mariages. Si un époux acceptable de la même race ne se présente pas, il y a toujours beaucoup de nouveau-venus de races étrangères qui désirent des épouses.

La corrélation montre que les variations dans le nombre de mariages mixtes sont principalement raciales dans le sens le plus large du terme. La ségrégation, principal facteur de l'équation, est une très forte caractéristique raciale de même que, dans une moindre proportion, toutes les autres variables excepté la durée de résidence en Amérique du Nord. De plus, les facteurs psychologiques, physiologiques, sociaux, religieux et occupationnels, par lesquels le 30 p.c. des différences qui reste doit être expliqué, sont, dans une certaine mesure, liés à la dérivation raciale. Et, si une telle évidence n'est pas concluante, il reste le fait que, après avoir tenu compte des différences découlant des cinq caractéristiques comprises dans les équations, le nombre réel de mariages mixtes contractés par les étrangers du nord-ouest de l'Europe dépasse de beaucoup l'attente, tandis que pour la plupart des nationalités de l'Europe méridionale, orientale et centrale ces mariages sont très peu nombreux. Non seulement les premiers mentionnés ont contracté de plus nombreux mariages mixtes, mais ils sont beaucoup plus assimilables que les autres.

Ce qui est vrai en général s'applique avec plus de force encore aux mariages mixtes avec les races fondamentales du pays, particulièrement les Britanniques. Du total des hommes venant du nord-ouest de l'Europe qui avaient contracté des mariages mixtes avant 1931, 64·8 p.c. avaient épousé des Anglo Saxonnes; chez ceux de l'Europe méridionale, orientale et centrale la proportion est de 24·4 p.c. seulement. La première donnée est deux fois et demie plus grande que la deuxième. La proportion d'Allemands est de 68·1 p.c., de Scandinaves 59·6 p.c., de Latins et Grecs 41·4 p.c. et de Slaves 17·1 p.c. seulement. Les chiffres pour les femmes sont semblables excepté que sur toute la ligne elles semblent montrer une préférence plus marquée pour les Anglo-Saxons que ne le font les hommes de races correspondantes pour les Anglo-Saxonnes. La situation est renversée entre les sexes si l'on considère que les Anglo-Saxons montrent la préférence.

La corrélation montre que, de tous les facteurs contribuant aux mariages mixtes avec les Britanniques, l'affinité religieuse est le plus important. Son importance relative égale celle de l'absence de ségrégation dans la plupart des mariages mixtes. Dans l'explication des différences existant dans les proportions de personnes mariées à des Anglo-Saxons, la religion a plus d'importance que n'en ont ensemble la durée de résidence en Amérique du Nord, l'importance numérique et la distribution de sexe des divers groupes. La durée de résidence est la principale de ces trois dernières variables. Les quatre facteurs combinés comptent pour 68 p.c. des différences dans les proportions d'hommes des diverses origines mariés à des Anglo-Saxonnes et pour 71 p.c. dans le cas des femmes.

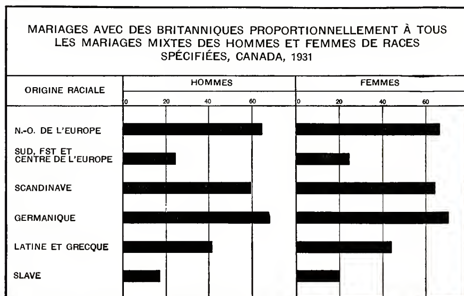
Parmi ces facteurs, la religion est intimement associée au degré de culture des diverses origines raciales et, comme nous l'avons dit plus haut, la distribution de sexe est en quelque sorte liée à la race. Quand le chiffre réel est exprimé comme un pourcentage des taux attendus découlant des équations appropriées de prévision, nous trouvons que les mariages mixtes avec les Britanniques dépassent l'attente par 50 à 52 p.c. pour la moyenne des étrangers du nord-ouest de l'Europe, mais qu'ils sont de 20 à 26 p.c. au-dessous de l'attente pour la moyenne de ceux du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Ce contraste dans

l'attitude peut être expliqué par d'autres facteurs qui sont également de caractère racial. Une analyse plus approfondie de la corrélation indique que la différence dans l'assimilabilité relative est plutôt sous-estimée que surestimée par les chiffres ci-dessus.

Pour ce qui est de l'assimilabilité relative avec les Français, les Latins et les Grecs occupent la première place, les Germaniques prennent difficilement la deuxième place, et les Slaves et les Scandinaves viennent en dernier lieu. A cause de la forte concentration des Français dans une seule province, il faut chercher l'explication de ces différences autant dans la distribution géographique des établissements que dans les attributs employés pour mesurer l'assimilabilité avec les Anglo-Saxons.

Les origines qui dans les mariages mixtes s'allient le moins avec les Britanniques et les Français ont tendance à épouser des personnes de races étrangères au point de vue géographique et linguistique.

La conclusion générale est que non seulement le nombre de mariages mixtes en général, mais celui de mariages avec les Britanniques et les Français en particulier, sont surtout une question de race dans le sens large du mot. Chez certaines origines étrangères les mariages mixtes datent de loin en arrière et augmentent rapidement; chez d'autres ils ne font que commencer et c'est chez ces races que le progrès est le plus lent. Que la faute, s'il y a faute, soit de la part des Britanniques et des Français ou des races étrangères ne fait aucune différence. Le résultat est le même autant que la structure de la population du Canada est concernée.



GRAPHIQUE 9. Le graphique ci-dessus donne une mesure brute de l'assimilabilité relative avec les Anglo-Saxons dans les conditions antérieures à 1931. Pour tous les groupes linguistiques la proportion de femmes contractant des mariages mixtes avec des Anglo-Saxons dépasse celle d'hommes. (Le graphique est basé sur le parentage des enfants nés au Canada, 1931.)

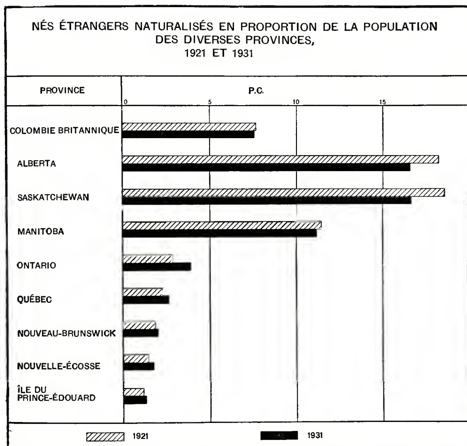
NATURALISATION

La naturalisation est un pas vers l'assimilation. Comme le mariage mixte, elle a deux aspects. D'abord, elle indique les progrès du procédé assimilateur. De plus, elle montre une certaine permanence dans l'intérêt que l'immigré étranger porte au pays d'adoption. Il y a de grandes différences dans l'empressement avec lequel les divers groupes étrangers se font naturaliser et dans leur prédisposition à le faire.

Comme illustration de ce premier point, environ 91·1 p.c. des Islandais nés à l'étranger avaient été naturalisés dès 1931, tandis qu'à la même date la proportion de Chinois naturalisés était seulement de 7·0 p.c. A la date du recensement, 60·5 p.c. des immigrés résidants venus des pays latins et grecs avaient été naturalisés, de même que 51·1 p.c.

des immigrés des pays scandinaves, 48.9 p.c. des pays slaves et 46.1 p.c. des pays germaniques. De telles généralisations, cependant, ne décrivent pas l'exacte situation. De grandes inégalités, qui devraient être étudiées en détail, existent pour les deux groupes géographique et linguistique.

La reprise de l'immigration paraît avoir été la principale cause de la baisse dans la proportion d'immigrés étrangers, qui a passé de 57·8 p.c. à 54·8 p.c. la décennie d'après-guerre. Il existe un rapport marqué entre le changement dans le pourcentage de naturalisation et le pourcentage d'augmentation du nombre d'immigrés résidants venus des vingt-six principaux pays de naissance; ce qui indique que pour tous les immigrés la durée de résidence exerce une influence extrêmement importante sur la naturalisation.



GRAPHIQUE 10. Ce graphique appuie fortement non seulement sur la distribution inégale de l'immigration étrangère entre les différentes sections du Canada mais sur la distribution inégale des citoyens nés étrangers. Si nous tenions compte de la prépondérance des adultes parmi les personnes de naissance étrangère, nous trouverions que les proportions que les votes des étrangers naturalisés constituent par rapport au total des votes seraient partout considérablement plus élevées. Les pourcentages sur lesquels le présent graphique est basé ne comprennent pas les nés canadiens de parents immigrés. Comparativement à 1921, les étrangers naturalisés en 1931 constituent un plus faible pourcentage de la population totale dans l'Ouest et un plus fort pourcentage dans l'Est.

La comparaison des pourcentages de naturalisés par la date de leur arrivée montre que des immigrés d'après-guerre, les groupes latin, grec et slave avaient des pourcentages plus élevés de naturalisés que les groupes germanique ou scandinave. L'opposé était vrai des immigrés résidants d'avant-guerre.

Dès 1931 la naturalisation s'était développée de trois à quatre fois moins vite dans les cités de 30,000 et plus que dans tout le pays en général. Ces chiffres s'appliquent à tous les nés étrangers. Des écarts semblables, cependant, existaient pour chaque pays de

naissance; dans certains cas ces données sont plus considérables, dans d'autres moins, mais toujours elles montrent la même tendance que celle mentionnée plus haut. Durant la décennie la diminution de la proportion de naturalisés dans les grandes cités a été beaucoup plus prononcée que pour la population entière. soit de 49·5 p.c pour les cités de 25.000 et plus en 1921 à 15·5 p.c. pour les cités de 30.000 et plus en 1931, c'est-à-dire une baisse de 34 p.c. comparativement à un déclin de seulement 3 p.c. pour tout le pays. Ces différences reflètent, entre autres choses, la nature urbaine croissante de l'immigration d'après-guerre et l'importance que prennent les grandes cités comme centres de distribution de la nouvelle immigration.

Pour les nés étrangers en général et pour chaque pays de naissance, excepté l'Islande et la Syrie, la proportion des femmes à se faire naturaliser est plus forte que celle des hommes. Les immigrés mariés avec foyer et famille sont ordinairement des colons plus stables et devraient normalement montrer de plus forts pourcentages de naturalisés.

En mettant en corrélation la proportion d'immigrés naturalisés avec la durée moyenne de résidence au Canada, le pourcentage d'urbains et le surplus proportionnel d'hommes, l'on a constaté que ces trois variables indépendantes entraînent presque les trois quarts des différences entre les diverses origines. La longue durée de résidence est fortement liée à la naturalisation et est presque deux fois aussi importante dans la prévision que les deux autres variables combinées. C'est naturellement la plus grande cause individuelle de différences dans les progrès de naturalisation entre les divers groupes d'immigrés. Un grand surplus d'hommes entraîne une forte population flottante jugée défavorable à la naturalisation. Contrairement à l'attente, *quand les autres variables sont gardées constantes,* c'est-à-dire quand leur influence perturbatrice est éliminée, une proportion considérable de naturalisés est trouvée chez les urbains. Ceci ne veut pas nécessairement dire que la résidence urbaine est en elle-même favorable à la naturalisation; cet état résulte probablement d'une forte migration peu usuelle vers la ville de colons ruraux établis depuis longtemps, de l'empressement des immigrés urbains à se faire naturaliser et à obtenir les qualifications résidentielles nécessaires afin de jouir de l'assistance urbaine et d'éviter la déportation possible, et enfin du fait que la distribution des immigrés dans les parties rurales comprend des nombres plus grands qu'autrefois d'employés de ferme libres et moins de colons permanents. La question de savoir si la résidence rurale ou urbaine en elle-même a été plus favorable à la naturalisation durant la dernière décennie est encore incertaine.

En 1931, les nés étrangers naturalisés formaient une proportion trois fois plus grande de la population au Manitoba qu'en Ontario; en Saskatchewan et en Alberta, ces proportions étaient plus de quatre fois plus grandes qu'en Ontario. Les nés étrangers naturalisés ne constituent pas un pourcentage aussi grand de la population de la Colombie Britannique que de celle des Provinces des Prairies, cependant les chiffres de cette province sont plusieurs fois plus élevés que ceux de toute province située à l'est des Grands Lacs (voir graphique 10). Quand certaines sections du pays ont des concentrations anormalement élevées de citoyens nés étrangers (et leurs descendants) habitués à différentes formes de gouvernement et avec des attitudes sociales et culturelles différentes, les différences dans les attitudes sociales et politiques sont beaucoup plus prononcées que cela ne serait le cas autrement. Une population dont les idées politiques et la culture sont différentes est susceptible d'être moins liée par la tradition, moins déterminée dans ses fidélités et plus portée à l'expérimentation politique et sociale qu'une population homogène ayant un héritage culturel commun.

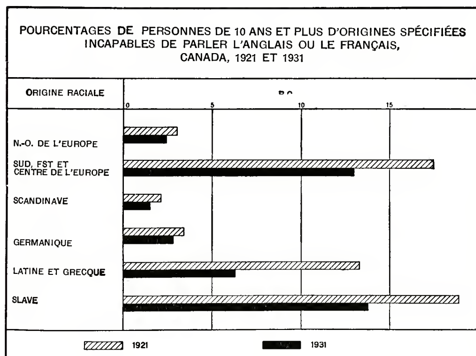
LANGUES

En 1931, on relève comme incapables de parler français ou anglais, dans la population de 10 ans et plus, 2·4 p.c. seulement des étrangers du groupe du nord-ouest de l'Europe, tandis que le groupe du sud, de l'est et du centre de l'Europe donne 13·0 p.c. Ces pourcentages, par groupes linguistiques, sont: Scandinaves, 1·5; Germaniques, 2·8; Latins et Grecs, 6·3; et Slaves, 13·8. Les groupes géographiques et linguistiques varient et chevauchent considérablement. Les chiffres indiquent à peine et sous une forme succincte les progrès qui restent à faire avant que tous les résidants du Canada fassent usage de l'une ou l'autre des langues fondamentales du pays.

A l'exception de quelques origines individuelles comme les Finlandais, les Hongrois et les Yougoslaves, qui ont beaucoup augmenté par l'immigration durant la décennie, les proportions sont généralement plus basses en 1931 qu'en 1921. Le déclin est beaucoup plus marqué chez les groupes latin, grec et slave que chez les groupes scandinave et germanique. Les premiers, bien entendu, avaient une plus forte marge à remplir. A ces deux dates, des proportions négligeables seulement d'étrangers du nord-ouest de l'Europe étaient incapables de parler soit l'anglais ou le français (voir graphique 11).

En 1931, environ 40·2 p.c. des étrangers du nord-ouest de l'Europe parlent l'anglais et 1·1 p.c., le français comme langue maternelle. Les chiffres correspondants pour les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont de 5·0 p.c. et 0·4 p.c. respectivement. Le groupe germanique (particulièrement les Hollandais) montre la plus forte proportion donnant l'une ou l'autre des langues officielles comme langue maternelle. Les Scandinaves suivent, les Latins et Grecs occupent la troisième place et les Slaves, la dernière. Pour tous les groupes, excepté le groupe germanique, les pourcentages sont plus élevés en 1931 qu'en 1921. Les différences proviennent de la durée de résidence, des mariages mixtes et d'un bon nombre d'autres facteurs.

Le degré d'acquisition des langues du Canada par les autres origines parlant d'autres langues maternelles découle en partie de circonstances extérieures et en partie de l'origine raciale. Le pourcentage d'enfants de 10 à 20 ans est le facteur individuel le plus important pour favoriser l'étude de l'anglais, ce qui veut dire que l'école et les associations propres à la jeunesse sont les intermédiaires sociaux les plus puissants dans cette phase de l'assimilation. La ségrégation est un grand empêchement à l'assimilation linguistique. D'autre part, la vie commerciale plus cosmopolite des centres urbains la favorise. Comme dans le cas de l'analphabétisme et des mariages mixtes (particulièrement avec les Britanniques), il semble y avoir une réelle distinction entre l'attitude des nationalités du nord-ouest et du sud de



Graphique 11. L'incapacité de parler l'une ou l'autre des langues officielles du pays existe surtout chez les immigrés d'origines slave, latine et grecque, bien que certains colons d'extraction germanique et scandinave soient encore incapables de le faire. L'école et les relations qui y sont attachées sont le plus grand médium individuel pour favoriser l'usage de l'anglais et du français chez les immigrés. L'incapacité de parler l'une ou l'autre langue est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes et probablement plus chez les adultes que chez les enfants.

l'Europe et celle des nationalités de l'Est et du centre et, plus spécialement, entre les Scandinaves et les Slaves. En dehors des différences attribuables à la distribution de l'âge, à la ségrégation, au pourcentage d'urbains et à la durée de résidence en Amérique du Nord, qui en tout comptent pour 62 p.c. de la variation, le premier groupe dépasse de beaucoup le dernier dans les proportions de personnes apprenant l'anglais.

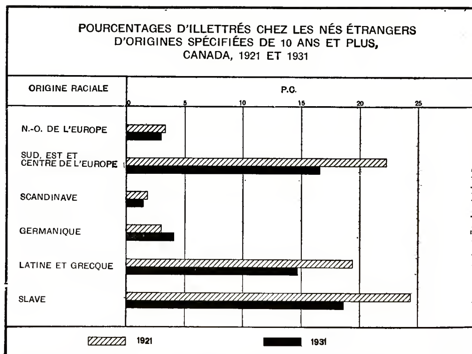
ANALPHABÉTISME

La seule incapacité de lire et d'écrire n'est pas en elle-même une circonstance d'importance majeure. Elle indique plutôt le fait que l'attitude sociale des illettrés comme classe est sous bien des rapports inférieure à celle des éléments lettrés de la population et, en quelque sorte, antisociale.

L'analphabétisme a baissé au Canada, passant de 13·8 p.c. de la population de 10 ans et plus en 1891 à 4·5 p.c. en 1921 et 3·4 p.c. en 1931. L'analphabétisme disparaît (*a*) par la mortalité qui l'élimine graduellement des âges avancés chez lesquels il est le plus prononcé, et (*b*) par l'école qui donne un minimum plus ou moins grand d'instruction chez les personnes de bas âges.

" L'analphabétisme importé de l'étranger est l'élément individuel le plus important dans l'analphabétisme au Canada". En 1931, l'analphabétisme au Canada était 2·4 fois plus grand chez les hommes nés étrangers que chez les nés britanniques; chez les femmes il était 5·3 fois plus prononcé. A l'exception de quelques rares races, l'analphabétisme chez les nés canadiens est très peu considérable.

La proportion d'illettrés chez les différentes origines raciales varie de 37·62 p.c. pour les Indiens et les Esquimaux à 0·4 p.c. pour les "Autres Britanniques". Les Ukrainiens avec 13·94 p.c. sont les plus illettrés de tous les peuples venant de l'Europe. Les proportions



GRAPHIQUE 12. L'analphabétisme est beaucoup plus prononcé chez les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe que chez ceux du nord-ouest de l'Europe, de même qu'il l'est plus chez les Slaves, les Latins et les Grecs que chez les Germaniques et les Scandinaves. L'immigration est la principale source d'analphabétisme au Canada. Il se confine maintenant en grande partie aux âges avancés. L'analphabétisme ne veut pas simplement dire l'incapacité de lire et d'écrire mais aussi et surtout l'attitude sociale inférieure provenant de cette incapacité. Ses principaux facteurs d'élimination sont (1) la mortalité et (2) l'école.

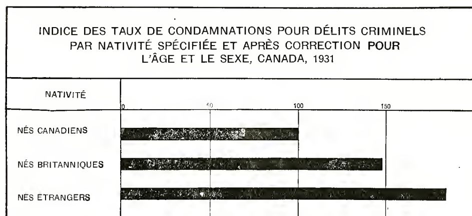
relatives des diverses origines, par groupes géographique et linguistique, sont données au graphique 12. La raison de l'analphabétisme chez les races étrangères provient surtout, comme il a été dit, de la naissance étrangère et est, par conséquent, héréditaire du groupe.

Dans les conditions présentes au Canada il y a une relation évidente entre l'analphabétisme d'un groupe et la fréquentation scolaire des enfants de 7 à 14 ans. Dans les groupes où le nombre d'illettrés est considérable, il y a tendance soit à ne pas fournir aux enfants les facilités d'accès à l'école, soit à ne pas les envoyer à l'école quand ces facilités d'accès sont fournies. Un groupe illettré tend à demeurer dans un tel état. L'analphabétisme et la fréquentation scolaire découlent surtout de la nativité et de la race.

CRIMINALITÉ

Délits criminels.—En 1931, le nombre de condamnations pour délits criminels par 100,000 nés canadiens est de 226; pour les nés britanniques, de 279; et pour les nés étrangers, de 426. Ces données localisent le problème de l'observance des lois tel qu'il existe réellement l'année en question. Après corrections pour la distribution d'âge et de sexe l'incidence relative des condamnations pour les trois groupes est de 100, 148 et 184. En tant que les condamnations pour délits criminels en 1931 sont un indice de criminalité, il faut conclure naturellement que le mépris de la loi est plus prononcé de 48 p.c. chez les nés britanniques et de 84 p.c. chez les nés étrangers, et ceci après avoir tenu compte des différences dans les circonstances extérieures entraînées par l'âge et le sexe (voir graphique 13). Les taux de condamnation pour la population totale ont fortement augmenté durant la décennie, principalement pour les hommes entre 16 et 39 ans.

Maisons de correction.—Pour des raisons énoncées plus loin dans la monographie, il faut éviter de tirer des conclusions hasardeuses des données sur les maisons de correction. Les découvertes dans cette section ne sont pas faciles à résumer à cause de la nécessité constante de qualifications élaborées. Le lecteur est donc référé à la partie du chapitre XI traitant de ce sujet.



GRAPHIQUE 13. Le graphique ci-haut indique que, même après correction pour les différences dans la distribution d'âge et de sexe, les taux de condamnation pour délits criminels sont considérablement plus élevés chez les nés britanniques et beaucoup plus chez les nés étrangers que chez les nés canadiens. Cependant, relativement peu d'immigrés condamnés pour délits criminels sont envoyés aux pénitenciers; ce qui indique, qu'en moyenne, leurs délits sont en quelque sorte d'un caractère moins sérieux.

Pénitenciers.—En 1931, sur 100,000 hommes nés canadiens de 15 ans et plus, 62 étaient dans des pénitenciers, contre 70 pour les nés britanniques et 108 pour les nés étrangers. Ces données indiquent qu'avec les distributions d'âge existantes, le problème effectif de l'observance des lois tel que reflété par les emprisonnements pour délits graves est encore proportionnellement à leur nombre beaucoup plus grand chez les hommes nés étrangers que chez les nés britanniques et canadiens.

La décennie a vu un changement plutôt remarquable dans les taux spécifiques aux différents âges. Pour les nés canadiens ces taux sont beaucoup plus élevés en 1931 qu'en 1921 à tous les âges entre 20 et 55 ans et pour les nés britanniques aux âges entre 20 et 40 ans. Chez les nés étrangers les taux sont plus bas pour six des dix catégories d'âges montrées dans les tableaux et beaucoup plus bas pour les premiers âges adultes—pour ces derniers groupes ils sont même plus bas que ceux des nés canadiens. L'augmentation pour les nés britanniques et nés canadiens est sans doute dans une certaine mesure liée à l'augmentation dans les condamnations pour délits criminels découlant de la débâcle financière de 1920. A ceci il faut ajouter, dans le cas des nés canadiens, l'augmentation anormale dans le nombre de garçons nés canadiens de parents immigrés qui étaient venus s'établir au Canada durant la forte période d'immigration d'avant-guerre; en 1931 ces garçons avaient atteint les premiers âges adultes. Il faut également tenir compte du fait que les jeunes adultes descendant de parents nés canadiens étaient les enfants du temps de la guerre et qu'ils ont souffert du manque de contrôle paternel. Cette dernière raison peut également s'appliquer aux Britanniques. Le déclin dans les taux des nés étrangers est plus difficile à expliquer. Un plus grand soin dans le choix des immigrés d'après-guerre peut avoir porté effet de même que la crainte croissante de la déportation.

Le résultat net de ces changements semble avoir été que, dans l'ensemble, les nés britanniques montrent maintenant de plus faibles proportions dans les pénitenciers, âge pour âge, que les nés canadiens et que, tandis que les taux des nés étrangers sont généralement plus élevés, ils sont plus bas pour les groupes d'âge importants entre 20 et 34 ans. Ces découvertes sont en contraste frappant avec celles sur les délits criminels. Prises dans leur ensemble elles indiquent que, bien que de plus grands nombres de nés britanniques et étrangers soient condamnés pour délits criminels, beaucoup moins de ces condamnations résultent en des sentences pénitentiaires.

Le nombre de condamnations au pénitencier diffère grandement entre les diverses nationalités étrangères. Le nombre d'hommes de Russie et de Pologne dans les pénitenciers canadiens dépasse celui de tous les autres pays du nord-ouest de l'Europe. Le total pour les Chinois est presque aussi élevé. L'Italie et l'Autriche contribuent presque le double du nombre attribuable aux Scandinaves ou aux Germaniques.

Plus de 80 p.c. des hommes nés européens dans les pénitenciers canadiens, le 1er juin 1931, viennent des pays du sud, de l'est et du centre de l'Europe; les pays slaves contribuent 56 p.c. de tous les Européens, les pays latins et grecs 20 p.c. et les pays scandinaves et germaniques chacun 7 p.c. Les Etats-Unis contribuent à la population masculine pénitentiaire une proportion légèrement plus grande que celle des pays slaves combinés et trois fois plus considérable que celle de tous les pays du nord-ouest de l'Europe. Les taux par 100,000 âmes sont donnés au graphique 14.

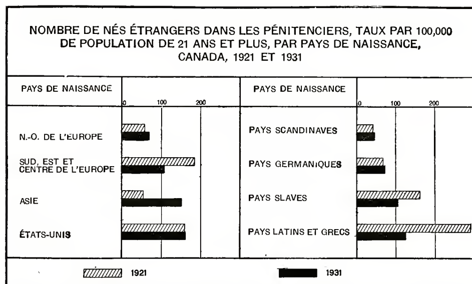
Une comparaison des taux au commencement et à la fin de la décennie révèle une très réelle et significative amélioration dans les condamnations aux pénitenciers chez la population masculine immigrée. Cette amélioration est plus remarquable chez les nationalités qui avaient des taux élevés en 1921. Les Chinois sont les seuls à accuser une augmentation importante dans les taux.

La relation entre la citoyenneté et la criminalité se résume brièvement comme suit: sur 696 forçats nés étrangers en 1931, 455 ou 65.3 p.c. étaient des aubains. Le taux pour les naturalisés par 100,000 était de 44 et pour les aubains de 109. Les nés étrangers non naturalisés constituent encore notre principal problème pour ce qui est des délits criminels sérieux chez les immigrés au Canada. Néanmoins, le taux de cette classe d'immigrés a tombé de 179 à 109 durant la décennie, tandis que celui des naturalisés a monté de 20 à 44. Les rapports des pénitenciers soulignent la criminalité croissante chez les étrangers naturalisés et la criminalité décroissante chez les aubains.

Il y a également des différences marquées dans les proportions des diverses races qui sont dans les pénitenciers. Comme en 1921, les taux pour les peuples scandinaves et germaniques sont encore très bas comparativement à ceux des Slaves et particulièrement des Latins et des Grecs. Une comparaison des chiffres des deux recensements semble indiquer

cependant que les races fondamentales, anglo-saxonne et française, de même que les autres races du nord-ouest de l'Europe, c'est-à-dire les races avec des taux relativement bas, sont devenues plus criminelles, tandis que les races de l'Europe orientale, méridionale et centrale, qui ont été et qui sont encore fortement représentées dans la population pénitentiaire, ont tendance à le devenir moins.

Dû au manque apparent de correspondance entre les données pour les origines individuelles telles que rapportées par les institutions en cause et la classification suivie par l'énumérateur du recensement dans la collection des statistiques pour la population entière, il est impossible de libérer avec satisfaction les chiffres de l'influence de facteurs extérieurs comme l'âge, la distribution rurale et urbaine, la longueur de résidence et les différences précises dans la tendance naturelle au crime de chaque race. Vu que la confusion dans la classification paraît se borner aux races slaves, il n'y a pas lieu de douter de l'exactitude des taux pour les groupes d'origines ou pour d'autres races européennes quand l'échantillon est suffisamment considérable pour donner des résultats sûrs. Cependant, des rapports plus complets sur l'origine raciale des détenus dans les pénitenciers sont nécessaires pour une analyse plus approfondie des données sur les races individuelles.



GRAPHIQUE 14. Le graphique montre la fréquence de crimes sérieux dans les différents groupes classifiés par lieux de naissance. Il indique les groupes chez lesquels le problème de l'observance des lois est plus ou moins sérieux. Il est entendu qu'une partie considérable des différennces est attribuable à des inégalités dans la distribution d'âge et de sexe et à d'autres circonstances extérieures. La fin de la décennie do 1921 et 1931 est marquée par des taux considérablement plus élevés pour les Asiatiques, un peu plus élevés pour les étrangers du nord-ouest de l'Europe, des taux stationnaires pour les nés aux Etats-Unis et des taux radicalement plus bas pour les Slaves, les Latins et les Grecs. Ces changements sont également dans une certaine mesure le résultat de changements dans la distribution d'âge et de sexe.

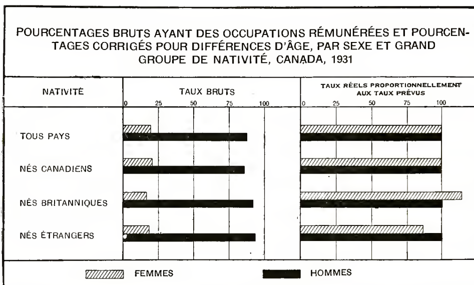
Les erreurs manifestes dans les rapports pénitentiaires pour les origines raciales individuelles sont considérablement éliminées quand les données sont combinées en groupes géographiques et linguistiques. Après correction pour différences dans la distribution d'âge et de sexe, le taux pénitentiaire par 100,000 habitants de 15 ans et plus était de 66 pour les origines du sud, de l'est et du centre de l'Europe, contre 37 pour celles du nord-ouest de l'Europe. Les Latins et les Grecs se classent premiers parmi les groupes linguistiques avec 118; les Slaves sont deuxièmes avec 64; puis suivent les Français, les Britanniques et les Germaniques dans l'ordre donné; les Scandinaves sont les plus bas avec un taux de 29 seulement.

OCCUPATIONS ET CHÔMAGE

Employés rémunérés.—Les personnes déclarant des occupations rémunérées comprennent les occupés et les chômeurs à la date du dernier recensement.

Pour la population totale de toute nationalité et pour chacun des groupes classifiés par lieu de naissance excepté les Iles Britanniques, les femmes constituent une plus forte proportion de la population active rémunérée en 1931 qu'en 1921.

Tandis que le nombre d'*hommes* de naissance canadienne déclarant des occupations rémunérées en 1931 représentait seulement 85·4 p.c. de la population masculine totale née canadienne de 15 ans et plus, les proportions de nés britanniques et étrangers étaient de 92·0 et 93·5 p.c. respectivement. Pour les *femmes* la situation est renversée, relativement plus de nées canadiennes que de nées britanniques et étrangères occupent des emplois rémunérés. Chez les hommes, la diversité entre les différentes origines raciales provient presque entièrement de différences dans la distribution d'âge, ce qui n'est pas le cas chez les femmes (voir graphique 15).

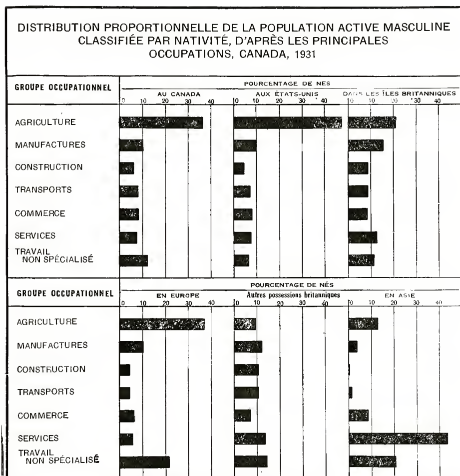


GRAPHIQUE 15. Le graphique ci-haut est basé sur des données pour la population de 10 ans et plus. Presque toutes les différences entre les diverses nationalités pour ce qui est des pourcentages des hommes ayant des occupations rémunérées proviennent de différences d'âge. Le cas n'est pas le même pour les *femmes*; il y a plus de nées britanniques qui recherchent des emplois rémunérés que de nées canadiennes, et beaucoup moins de nées étrangères.

En 1921, les pourcentages de nés britanniques et étrangers ayant des occupations rémunérées dépassaient ceux des nés canadiens, et de beaucoup plus que l'on était en lieu de s'y attendre par leur distribution d'âge plus favorable; en 1931 la situation avait changé, du moins temporairement, à l'avantage des nés canadiens et au désavantage des autres nationalités. Les proportions de femmes ayant des occupations rémunérées ont augmenté durant la décennie en dépit d'une distribution d'âge légèrement moins favorable vers la fin de la décennie. Si l'on élimine l'influence de l'âge, l'augmentation est beaucoup plus forte chez les nés étrangers que chez les nés canadiens et britanniques, mais âge pour âge l'emploiement est encore moins général chez le premier groupe. Les raisons de ces changements et leur signification sont traités longuement dans le texte.

Il est à remarquer que les immigrés des possessions britanniques et des Iles Britanniques évitent plutôt l'agriculture pour s'occuper dans les manufactures, les mines, les transports et la construction beaucoup plus que les nés au Canada. Les nés aux Etats-Unis sont proportionnellement plus agriculteurs que toutes les autres nativités. La proportion de nés européens s'occupant d'agriculture est approximativement la même que celle de nés canadiens, et leur distribution entre les autres industries ne diffère pas radicalement de

celle de la population native. La même remarque ne peut cependant s'appliquer aux immigrés de tous les pays d'Europe. Seulement 13 p.c. des Asiatiques s'occupent d'agriculture, mais 43 p.c. sont dans le service domestique et personnel. La plupart des autres Asiatiques se trouvent dans les opérations forestières, la pêche, la chasse, les industries du bois et du papier ou travaillent comme manœuvres. Ce dernier groupe contribue 21 p.c. (voir graphique 16).



GRAPHIQUE 16. La lecture verticale du graphique ci-haut indique que 36 p.c. de la population masculine née canadienne ayant des occupations rémunérées sont dans l'agriculture, 10 p.c. dans les manufactures, 6 p.c. dans la construction, 8 p.c. dans les transports et ainsi de suite. La lecture horizontale indique que 36 p.c. des nés canadiens sont dans l'agriculture comparativement à 48 p.c. des nés américains, 37 p.c. des nés européens et 13 p.c. des Asiatiques. Le graphique est basé sur des données couvrant tous les hommes déclarant des occupations rémunérées, qu'ils soient au travail ou non à la date du dernier recensement.

Près de 51 p.c. de toutes les *femmes* nées canadiennes ayant une occupation rémunérée se trouvent dans le groupe des services, 20 p.c. étant dans les occupations professionnelles et 30 p.c. dans le service domestique et personnel. Les femmes de naissance européenne montrent le plus fort pourcentage dans le service domestique et personnel, celles d'Asie et des possessions britanniques se partagent la deuxième place, les nées aux Etats-Unis sont en troisième lieu et les nées canadiennes en dernier. Dans les occupations professionnelles les nées aux Etats-Unis sont premières, les nées canadiennes deuxièmes et les nées dans les possessions britanniques troisièmes. Les occupations de commis sont deuxièmes en importance pour les femmes de toute nationalité excepté les femmes de l'Europe

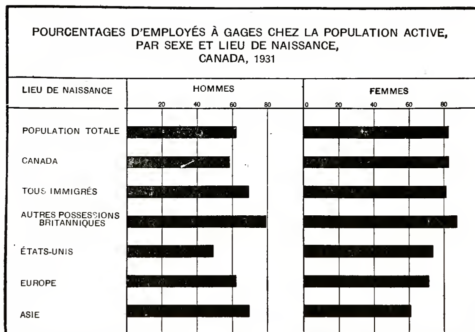
continentale et les Asiatiques pour lesquelles le commerce est important. Généralement parlant, le plus grand nombre d'immigrées travaillant à une occupation rémunérée se trouve dans le groupe des services et plus spécialement dans le service domestique et personnel; on en rencontre une proportion considérable dans les bureaux et les manufactures, principalement dans les industries textiles. Quant au reste, un fort pourcentage est dans le commerce.

Comme pour les origines, la distribution par occupation varie beaucoup et ne se prête pas à un état sommaire. Ce sujet est traité en détail au cours du rapport.

Employés à gages.—Le terme "employé à gages" tel qu'employé dans le recensement comprend les personnes recevant des salaires aussi bien que celles travaillant pour des gages.

Le pourcentage que les employés à gages constituent de toutes les personnes ayant des occupations rémunérées diffère considérablement d'après le sexe et les diverses nativités. Pour la population totale et pour toutes les nationalités excepté les Asiatiques la proportion d'employés à gages est plus considérable chez les femmes que chez les hommes (voir graphique 17). De la population active totale, les immigrés d'Europe et d'Asie montrent de plus fortes proportions d'employés à gages que les nés canadiens; chez les immigrés des Iles Britanniques la proportion est encore plus considérable, tandis qu'elle est plus faible chez ceux venant des Etats-Unis. Chez les femmes seulement le pourcentage d'"Autres Britanniques" dépasse celui des nées canadiennes. Tous les autres sont moins élevés.

Les pourcentages que les immigrés à gages constituent de tous les immigrés ayant des occupations rémunérées sont donnés, par sexe, pour certaines origines raciales spécifiées, au graphique 44, chapitre XII. Ces données valent la peine d'être étudier avec soin.



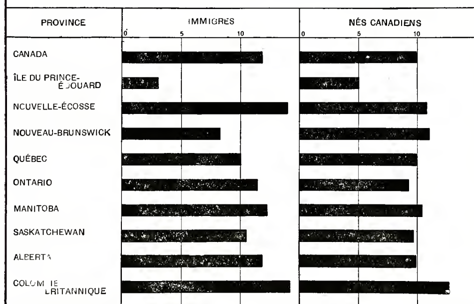
GRAPHIQUE 17. Pour la population active de toutes les nationalités excepté les Asiatiques, plus de femmes que d'hommes sont des employés à gages. Il existe une grande différence entre les nés canadiens et les divers groupes d'immigrés pour ce qui est du pourcentage que les employés à gages constituent de la population active totale. Cette remarque s'applique aux hommes et aux femmes. Des explications sont données dans le texte.

Chômage.—Le graphique 18 montre, pour les immigrés et les nés canadiens, par province de résidence, le nombre moyen de semaines perdues par employé à gages entre le 1er juin 1930 et le 1er juin 1931. Il reflète l'incidence relative du chômage durant les

premiers temps de la dépression tel qu'il a atteint les employés à gages des différentes nationalités. Le chômage semble avoir été beaucoup plus grand chez les immigrés que chez les nés canadiens. En général, les hommes ont perdu deux fois plus de temps que les femmes l'année sous revue. Tous les taux sont basés sur l'ensemble des employés à gages. Ils seraient beaucoup plus considérables s'ils se rapportaient seulement aux employés à gages ayant perdu du temps.

La distribution par origine raciale montre que les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont celles qui ont le plus souffert du chômage, les peuples scandinaves et germaniques moins, tandis que les Français et les Anglo-Saxons ont été les moins atteints.

L'on a tenté de mesurer et d'éliminer les diverses influences contribuant à ces différences, en voici les résultats: il a été trouvé que la distribution occupationnelle, l'âge et la date d'arrivée combinés comptent pour 60 p.c. de l'inégalité dans le degré auquel les différentes races ont été plus ou moins fortement atteintes que la population de la province de résidence. Leur importance relative dans la prévision diminue dans l'ordre donné. On a trouvé que le risque occupationnel est plus de deux fois plus important que les autres variables combinées. Les immigrés ont souffert le plus, non à cause de leur arrivée récente en elle-même, mais parce qu'en général ils prirent ou furent forcés de prendre des occupations incertaines.



Graphique 18. Les douze mois précédant le recensement, dans toutes les provinces sauf deux et dans le Canada entier, les employés à gages immigrés ont en général perdu plus de temps par le chômage que les nés canadiens. La lecture verticale du graphique, particulièrement de la section traitant des nés canadiens, donne une idée générale de l'étendue du chômage chez les employés à gages des diverses sections du Dominion durant l'année sous revue.

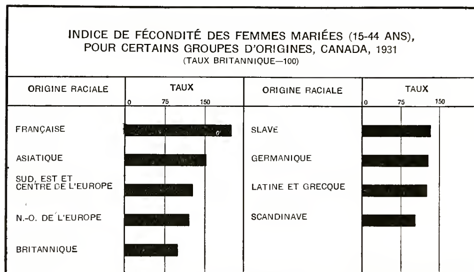
Pour l'ensemble du Canada, la position des nés britanniques au point de vue de la stabilité prévue d'emploi était égale à celle de la population active totale. Celle des Asiatiques et des nés américains était beaucoup supérieure et celle des nés européens, beaucoup inférieure. Tel était ce à quoi l'on s'attendait en se basant sur les variables comprises dans l'équation. Chez les Britanniques l'emploiement réel est beaucoup moins considérable que la prévision l'indiquait, chez les Asiatiques modérément moins, chez les nés américains modéré-

ment plus et chez les nés européens beaucoup plus. L'examen des bordereaux de travail révèle que ces déviations de la prévision sont le résultat de facteurs particuliers aux nationalités et non compris dans la corrélation actuelle. Elles sont bien distinctes des différences provenant habituellement de la distribution d'occupations et d'âges et de la date d'arrivée. Quelques suggestions sur leur nature probable sont données dans le texte parmi lesquelles nous pouvons mentionner le fait que, durant les périodes de dépression économique, les moins actifs et les célibataires sans dépendants sont habituellement congédiés les premiers.

FÉCONDITÉ, MORTALITÉ INFANTILE, SURDI-MUTITÉ ET CÉCITÉ

Fécondité.—Sur la base de leur importance numérique dans la population, le taux de natalité chez les Anglo-Saxons en 1931 est de 22 p.c. au-dessous de l'expectative, chez les Français il est de 38 p.c. plus élevé. Les races non anglo-saxonnes contribuent par les naissances près de 60 p.c. des additions à la population canadienne.

Le graphique 19 présente un indice de fécondité pour les femmes mariées de 15 à 44 ans de certains groupes d'origines. La donnée pour les races étrangères d'Europe est d'un cinquième plus élevée que celle des Anglo-Saxons, pour les races asiatiques elle est de la moitié plus élevée et pour les Français plus de deux fois. Ces chiffres ne peuvent manquer d'impressionner par la très forte hétérogénéité des taux de fécondité de notre population canadienne.



GRAPHIQUE 19. Tant qu'il y a des différences dans les taux de fécondité, la structure ethnique de la population change. Le graphique ci-haut indique que ces changements seront probablement beaucoup plus rapides que l'on ne le suppose habituellement. Sur la base des taux courants de mortalité et de natalité, les Anglo-Saxons et les Français constitueront chacun en 1971 environ 39 p.c. de la population du Dominion et les races étrangères, environ 22 p.c.

L'on a tenté de déterminer jusqu'à quel point ces différences sont le résultat de circonstances extérieures et jusqu'à quel point elles sont raciales dans le sens large du mot. Sur la base de données provenant de dix-sept origines de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et de seize de la Colombie Britannique, un échantillon total de quatre-vingt-quatre, un coefficient de corrélation a été obtenu, soit R=·65± ·03. Le coefficient obtenu pour les Provinces des Prairies en 1926 était le R=·88±·05. La comparaison de ces résultats indique que les différences dans l'entourage économique et physique, la distribution occupationnelle et autres semblables sont aussi importantes pour expliquer les différences dans la fécondité que le sont les cinq facteurs indépendants combinés dans la corrélation de 1931.

Cette découverte ne change en rien le degré de relation découlant de la présente corrélation. Il est impossible de douter du coefficient de corrélation. Les cinq facteurs indépendants comptent pour environ 42 p.c. de la variabilité. Leur importance relative dans la prévision suit dans l'ordre: l'âge, la résidence urbaine qui n'est pas favorable à une fécondité élevée, une longue durée de résidence en Amérique du Nord qui est favorable, le pourcentage de femmes mariées et l'analphabétisme. L'influence de l'analphabétisme est négligeable. Celle du pourcentage de femmes mariées est négative, un fort pourcentage de mariées étant associé avec une faible fécondité. Dans les conditions existant autour de 1931, les races avec de forts pourcentages de mariés sont celles qui ont le moins souffert de la dépression, à savoir, celles avec de grandes proportions de salariés ou dans les hautes classes économiques. Ces derniers groupes accusent une faible fécondité. Comme en 1926, le plus qu'il puisse être dit concernant la corrélation partielle positive entre le pourcentage de nés en Amérique du Nord et la fécondité est qu'il y a tendance à augmentation dans la fécondité des femmes de la première et même de la deuxième génération d'immigrés sous le stimulant de conditions économiques plus favorables dans leur pays d'adoption.

La comparaison entre les taux réels et les taux prévus, par province, nous mène à la conclusion que les entourages, les occupations et les autres facteurs non compris dans la corrélation sont favorables à une faible fécondité en Ontario, une forte fécondité en Saskatchewan et à une fécondité moyenne en Colombie Britannique.

Il existe encore une proportion assez considérable qui n'est pas sous l'influence des variables indépendantes et des facteurs occupationnels et d'entourage. Cette proportion de différences de près de 25 p.c. est attribuable à d'autres facteurs comme la religion, l'éducation première, etc. qui sont étroitement liés à la race. L'occupation et plusieurs autres variables comprises dans l'équation sont également plus ou moins raciales.

Mortalité infantile.—Les taux de mortalité infantile au Canada sont en général élevés pour les Indiens, les Nègres, les Français et les Slaves; moyens pour les Latins et les Grecs, et bas pour les Scandinaves, les Germaniques et les Anglo-Saxons.

Des relations positives marquées existent entre une mortalité infantile élevée d'un côté et une forte fécondité, un haut degré d'analphabétisme et une grande proportion de ruraux d'un autre côté. Ces trois facteurs indépendants sont d'à peu près égale importance dans la prévision. Combinés ils comptent pour 72 p.c. de la variabilité dans la mortalité infantile.

Surdi-mutité.—Environ 61·5 p.c. des sourds-muets au Canada souffrent de cette infirmité depuis leur naissance. Il y a eu augmentation dans les taux entre 1921 et 1931. L'incidence de cette infirmité varie considérablement entre les différentes origines. Elle est plus répandue dans les vieilles provinces que dans les nouvelles. Pour plus de détails, le lecteur est référé au texte.

Cécité.—La cécité est fonction de l'âge. Elle semble augmenter au Canada—le taux s'étant accru de 40 p.c. entre 1921 et 1931. Son incidence est extrêmement considérable chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Les taux de cette infirmité varient de façon appréciable avec les diverses races blanches au Canada. Ces inégalités sont en général liées aux différences d'âge.

HOSPITALISÉS DES INSTITUTIONS POUR MALADIES MENTALES

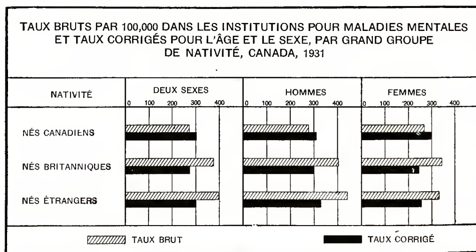
L'incidence de maladies mentales, nécessitant des soins et traitements dans des institutions, est plus considérable chez les hommes que chez les femmes, chez les immigrés que chez les nés canadiens, chez les étrangers de l'Europe continentale que chez les personnes nées en pays britanniques ou aux Etats-Unis, et chez les nationalités du nord-ouest de l'Europe particulièrement les Scandinaves que chez les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe (voir graphique 50, p. 788). Cette différence dans l'incidence entre les nés canadiens et les nés étrangers est entièrement attribuable à des particularités dans la distribution d'âge et de sexe. Celle entre les nés canadiens et les nés étrangers provient en grande partie

des mêmes causes. Il semble que ces différences dans les distributions d'âge et de sexe seront de première importance dans l'explication des inégalités d'incidence entre les diverses nationalités.

Age pour âge et sexe pour sexe, les personnes de parentage mixte montrent des pourcentages beaucoup moins considérables dans les institutions pour maladies mentales que les nés canadiens. La différence est tellement grande qu'on peut à peine l'expliquer en se basant sur des différences probables dans l'attitude des deux groupes envers les soins et les traitements donnés dans les institutions. Par les mêmes raisons, on peut probablement expliquer le fait que les taux pour les personnes descendant de parents nés étrangers et de parents nés britanniques sont plus bas que ceux des personnes descendant de parents nés canadiens.

Quand la classification recoupée est par origine raciale, on trouve que la proportion d'Anglo-Saxons dans les institutions pour maladies mentales est appréciablement au-dessus de la moyenne du Canada entier; celle de Français est légèrement au-dessous. Tous les groupes d'origines étrangères exceptés les Scandinaves ont des proportions plus basses que les Britanniques. Celles de Germaniques, d'Asiatiques et d'étrangers du nord-ouest de l'Europe sont beaucoup inférieures (voir graphique 20). Les différences entre les taux pour les groupes d'origine sont moins considérables que celles des groupes de nativité, reflétant ainsi de moins fortes inégalités d'âge et de sexe. Ces données localisent simplement l'incidence des cas traités dans les institutions.

L'on a voulu éliminer l'influence de l'âge, du sexe, de la durée de résidence au Canada, de la distribution rurale et urbaine, etc. des données pour les origines individuelles et déterminer si et jusqu'à quel point les différences raciales sont liées aux maladies ou déficiences mentales. La tentative n'a réussi qu'à démontrer un manque de correspondance entre les données sur les origines raciales telles que colligées par les institutions pour leurs patients et celles colligées par le recensement pour la population entière. Il semble probable que les chiffres pour les groupes géographiques et linguistiques donnent une idée assez exacte de l'incidence de cette maladie chez ces larges groupes, mais il faudra attendre un rapport plus satisfaisant sur les origines raciales des patients dans les institutions pour maladies mentales pour entreprendre la tâche d'éliminer les influences extérieures qui sans doute sont la cause d'une grande partie de la variation indiquée.



GRAPHIQUE 20. L'importance de l'âge et du sexe pour expliquer les différences existant entre les grands groupes de nativité pour ce qui est du nombre de cas traités dans des institutions pour maladies mentales est clairement démontrée dans le graphique ci-haut. Le taux brut pour les nés britanniques (deux sexes) est de près de 40 p.c. plus élevé que celui des nés canadiens, celui des nés étrangers est de 50 p.c. plus élevé. Après correction pour les différences dans la distribution d'âge et de sexe, les taux pour les nés canadiens et les nés étrangers sont pratiquement les mêmes, tandis que celui des nés britanniques est de 10 p.c. inférieur à l'un ou l'autre.

RELIGION

La matière de ce chapitre est surtout descriptive et ne conduit à aucun état sommaire sauf dans le cas d'une ou de deux conclusions émanant de cette analyse. Elles sont données ci-dessous.

Le progrès de l'assimilation religieuse des races étrangères de foi protestante semble varier avec la durée de résidence au Canada et inversement avec le degré de ségrégation; sa direction est surtout dictée par des considérations de proximité géographique d'un endroit de culte convenable. De façon générale, en adoptant une église protestante canadienne les étrangers semblent ne voir aucune différence importante entre les principales dénominations protestantes du pays.

Dans le cas des immigrés catholiques romains il n'y a pas d'occasion d'assimilation religieuse à cause de l'absence de divisions dans le sein de l'Eglise catholique romaine et de son étendue internationale. Les immigrés professant la foi catholique romaine et leurs descendants continuent d'adhérer à cette foi de génération en génération.

Comme la distribution raciale, la distribution religieuse de la nouvelle immigration dans les différentes sections du Dominion a beaucoup varié depuis le commencement du siècle. Comme pour la composition raciale, on peut conclure en toute sûreté qu'en l'absence d'une forte immigration ou émigration dans un futur prêtant à la prévision les différences dans la fécondité entraîneront des changements plus rapides et plus radicaux dans la composition religieuse de la population du Dominion que ceux survenus en aucun temps depuis la Confédération.

Les tableaux sommaires I et II sont donnés pour référence.

TABLEAU I.—SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA POPULATION DES DIVERSES ORIGINES RACIALES SELON DES EN-TÊTES SPÉCIFIÉS, 1931

Origine raciale	Nombre au Canada, 1931	P.c. de nés canadiens	P.c. de nés aux États Unis	P.c. d'urbains	P.c. dans cités de 30,000 et plus	Indice de ségrégation	P.c. au-dessous de 10 ans	P.c. du surplus d'hommes	P.c. de 10 ans et plus: Parlant l'anglais comme langue maternelle	P.c. de 10 ans et plus: Parlant le français comme langue maternelle	P.c. de 10 ans et plus: Incapable de parler l'anglais ou le français	P.c. de 10 ans et plus: Ne parlant pas l'anglais comme langue maternelle mais l'ayant appris	P.c. de 10 ans et plus: Illettrés	Taux de mortalité infantile (décès par 100 naissances)	Nombre moyen de naissances, 1930-32, relativement aux femmes de 15 à 44 ans: Naissances par 100 femmes	Nombre moyen de naissances, 1930-32, relativement aux femmes de 15 à 44 ans: Naissances par 100 femmes mariées
Britannique—																
Anglais	2,741,419	70·05	3·13	59·30	33·64	104·3	18·28	4	99 5	0·3	[2]	69·8	0·83	6·49	8·4	14·3
Irlandais	1,230,808	85·59	3·83	54·65	29·51	105·2	18·22	5	99·1	0·8	[2]	72·4	1·08	5·92	7·8	14·9
Ecossais	1,346,350	75·98	2·80	56·59	30·03	100·0	17·80	5	96·8	0·4	[2]	92·5	0 83	5·32	7·6	13·9
Autres	62,494	58·22	5·88	57·76	34·46	146·9	18·76	23	91·7	0·1	[2]	99·1	0·41	5·00	6·0	10·5
Française	,927,990	97·36	1·90	54·00	26·79	105·0	26·29	1	4·5	95·3	[2]	47·0	6·18	11·39	14·3	29·3
Scandinave—																
Danois	34,118	37·45	11·37	39·93	22·61	110·0	19·62	56	29·7	0·2	1·2	98·4	1·16	5·42	9·7	
Islandais	19,382	65·44	5·22	41·40	22·97	156·0	19·54	4	14·3	–	3·0	96·4	1·10	6 63	8·8	16·2
Norvégiens	93,243	42·08	23·01	27·23	10·65	188·0	20·40	35	25·3	0·2	1·3	98·1	1·10	4·91	10·4	
Suédois	81,306	42·59	13·22	32·75	15·35	143·0	18·52	44	24·1	0·1	1·6	98·0	1·23	5 10	9·0	
Germanique—																
Hollandais	148,962	79·89	6·53	33·95	13·42	188·7	22·51	10	67·1	0·1	3·9	88·4	2·02	5·54	7·9	13·7
Belges	27,585	40·58	2·45	37·08	18·21	260·9	22·03	19	10·1	25·4	1·4	90·2	3·40	5·58	9·6	14·1
Allemands	473,544	69·46	9·50	36·94	17·39	175·7	22·22	10	41·2	0·5	2·5	95·4	2·57	6·20	11·7	20·0
Latine et grecque—																
Grecs	9,444	42·98	1·86	90·33	64·71	–	26·57	79	12·1	1·2	5·9	92·6	6·71	7 63	–	–
Italiens	98,173	53·11	2 12	81·55	51·67	808·7	26·69	28	7·7	2·1	5·4	89·9	9·14	6·83	11·6	18·9
Roumains	29,056	50 73	1·04	44·63	25·39	339·1	26·73	37	5·7	0·3	9·4	90·8	12·63	8·90	10·1	14·7
Slave—																
Autrichiens	48,639	53·70	2·32	37·82	17·11	220·9	23·01	26	10·1	0·3	8·2	90·5	10·50	11·00	9·9	15·5
Bulgares	3,160	33·48	0 54	78·42	61·42	–	26·99	113	5·5	0·8	10·9	87·5	10·98	1·67	–	–
Tchèques et Slovaques	30,401	27·75	4·05	51·63	27·56	292·1	18·65	95	5·5	0·1	14·1	85·0	8·49	7·89	14·9	20·5
Lithuaniens	5,876	28·39	1·55	72·92	58·13	–	15·90	64	4·3	0·1	15·7	83·1	10·79	–	–	–
Polonais	145,503	47·05	1·25	46·57	28·38	307·6	22·82	29	5·4	0·2	13·8	85·0	11·75	9·39	11·4	17·5
Russes	88,148	54·02	3·48	27·34	13·83	288·9	26·37	20	7·5	0·2	13·1	85·7	13·14	7·23	9·4	15·3
Yougoslaves	16,174	20·01	1·48	55·49	28·63	–	17·13	164	2·5	–	14·1	85·7	10·48	10·39	21·2	–
Ukraniens	225,113	56 99	0·32	29·53	16·88	540·0	25·22	20	1·8	–	15·3	84·4	13·94	8·89	14·1	21·7
Autres Européennes—																
Finlandais	43,885	28·17	3·40	45·80	18 04	617·4	13·08	36	3·7	0·1	17·7	81·6	6·61	6·76	7·3	12·3
Hébreux	156,726	43·84	2·77	96·45	82·77	895·7	16·91	2	1·9	–	3·2	96·7	3·81	4·74	4·9	9·7
Hongrois	40,582	27·84	1·58	49·47	30·36	404·4	21·43	62	2·7	0·1	17·2	82·2	8·86	9·78	15·7	20·5
Asiatique—																
Chinois	46,519	11·60	0·05	82·79	56·10	[1]	5·76	1,141	0·5	–	29·5	70·4	17·40	7·35	16·0	
Japonais	23,342	48·46	0·12	46 98	38·39	–	29·11	45	0·5	–	21·5	78·5	11·20	5·93	18·6	24·0
Autres	14,687	51·77	1·85	79·40	–	–	25·31	30	10·5	2·2	5·4	86·8	13·23	7·84	–	
Autres—																
Indiens	122 911	99·30	0·69	4·11	1·07	845·5	28·97	5	6·2	1·0	31·0	64·7	–	16·81	14·8	–
Nègres	19,456	79·60	11·36	60·82	35·00	–	22·92	10	99·0	0·6	–	78·2	8·13	11·47	9·7	–

[1] Les Asiatiques sont omis pour la raison qu'un indice de ségrégation pour ce groupe peut induire en erreur.
[2] Moins d'un dixième d'un pour cent.

TABLEAU II.—SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE GROUPES SPÉCIFIÉS D'ORIGINES RACIALES SELON DES EN-TÊTES SPÉCIFIÉS, 1931

Origine raciale	Nombre au Canada, 1931	P.c. de nés canadiens	P.c. de nés aux Etats-Unis	P.c. au-dessous de 10 ans	P.c du surplus d'hommes	P.c. de 10 ans et plus					Taux de mortalité infantile (décès par 100 naissances)	Taux par 100,000 (15 ans et plus) dans les péritenciers après corrections pour l'âge et le sexe
						Parlant l'anglais comme langue maternelle	Parlant le français comme langue maternelle	Incapable de parler l'anglais ou le français	Ne parlant pas l'anglais comme langue maternelle mais l'ayant appris	Illettrés		
Britannique	5,381,071	74·95	3·24	18·15	5	98·6	0·5	[2]	85·7	0·88	5·68	47
Française	2,927,990	97·36	1·90	26·29	1	4·5	95·3	[2]	47·0	6·18	11·39	58
Autres du nord-ouest de l'Europe	878,140	63·60	10·53	21·57	17	40·2	1·1	2·4	95·0	3·02	5·38	37
Sud, est et centre de l'Europe	784,154	48·39	1·66	23·66	32	5·0	0·4	13·0	87·4	16·61	8·03	66
Scandinave	228,049	43·56	16·26	19·54	38	24·6	0·2	1·5	97·7	1·44	5·51	29
Germanique	650,091	70·63	8·52	22·28	10	45·8	1·5	2·8[1]	91·3	4·11	5·77	39
Latine et grecque	136,673	51·90	1·87	26·69	33	7·6	1·6	6·3	91·1	14·72	7·79	118
Slave	563,014	50·60	1·48	23·91	29	4·6	0·1	13·8	85·9	18·70	8·07	64
Asiatique	85,548	28·75	0·38	15·60	236	2·0	0·4	23·9	73·3	15·32	8·32	-

[1] Hollandais et Allemand.
[2] Moins d'un dixième d'un pour cent.

PARTIE I

INTRODUCTION

Sources des données.—L'analyse de la présente monographie est surtout basée sur la matière du recensement colligée en 1931 et les dix années antérieures. Le recensement du Canada contre-classifie les divers groupes de nativité et de race de notre population d'après un nombre toujours croissant d'attributs, de sorte qu'il est possible de déterminer directement des données du recensement non seulement leur distribution spatiale et rurale et urbaine mais des attributs tels que l'âge, le sexe, l'état conjugal, la durée de résidence au Canada, le degré d'instruction, la langue, la citoyenneté, le dossier criminel, la distribution occupationnelle et religieuse, la fécondité, etc. A ces sources s'ajoutent les rapports sur les statistiques vitales qui sont colligés sous la direction du Bureau Fédéral de la Statistique et disposés de façon à correspondre avec les tabulations du recensement. Les rapports sur les statistiques vitales fournissent les données fondamentales pour l'étude des mariages mixtes, de la mortalité infantile et de certains aspects du problème de la fécondité et de l'augmentation naturelle. Une troisième source de données se trouve dans les rapports périodiques couvrant des sujets comme les institutions pour maladies mentales. Ces rapports rattachés aux données de recensement appropriées servent de base de discussion dans la relation existant entre le lieu de naissance et l'origine raciale d'un côté et l'incidence de maladies mentales de l'autre. Là où il y a eu usage d'autres statistiques officielles, on a pris soin d'en donner la source dans chaque cas. Un exemplaire des sections se rapportant au questionnaire officiel employé dans le dernier recensement se trouve dans l'appendice à la fin de la présente monographie.

Définitions et objectifs généraux.—Le but général de cette étude est de découvrir les distributions caractéristiques des divers éléments en fait de nativité et d'origine raciale qui composent la population canadienne, de déterminer si l'attitude de chacun ressemble ou diffère de celle des races fondamentales anglo-saxonne et française, d'examiner avec soin les raisons de telles différences dans l'attitude et de mesurer, autant que possible, les progrès d'assimilation jusqu'à la date du recensement de 1931 et particulièrement durant la décennie qui l'a précédé. Il serait peut-être bon avant d'aller plus loin de définir exactement la nativité et l'origine raciale. La nativité réfère à la province (si au Canada) ou au pays de naissance. La connotation de ce terme est très claire et simple, mais certaines difficultés pratiques sont rencontrées quand on en fait usage dans les statistiques. Ces difficultés proviennent, la plupart du temps, des changements considérables survenus dans les frontières nationales après le Traité de Versailles. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre II et là où l'occasion se présentera au cours de la monographie. Cependant, la signification de ce terme dans le moment ne présente aucun problème et ne demande aucune explication. Malheureusement la même chose ne peut pas être dite du terme "origine raciale" tel qu'employé dans le recensement du Canada et dans ce rapport, et les trois sections qui suivent sont consacrées à une explication de sa signification, à une discussion de certaines des difficultés rencontrées dans la collection et la tabulation des informations s'y rapportant, à la présentation d'une tabulation corrigée sur l'origine raciale pour 1931 et d'un bref commentaire donnant l'importance et la portée des données sur l'origine raciale pour une nation nouvelle et en voie de développement comme celle que renferme le Dominion du Canada.

Usage du terme "origine raciale".—Au sens strictement biologique, "race" signifie une branche de l'espèce humaine dont les rameaux ont une certaine lignée commune. Les savants ont tenté de diviser et subdiviser l'espèce humaine en groupes, en se basant sur des traits biologiques tels que la forme de la tête, la stature, la couleur de la peau, etc., et le biologiste ne voudrait pas que le terme " race " puisse s'appliquer à d'autres divisions. Cependant, l'emploi de ce mot dans son sens strictement scientifique n'est ni défini, ni exempt de confusion parce qu'il n'existe aucune classification acceptée universellement. De plus, l'identité de certains types de culture avec des types biologiques définis a conduit inévitablement à ce que même dans les mains de l'ethnologiste, le terme " race " implique une distinction de culture tout aussi bien qu'un caractère biologique.

La plupart des groupes nationaux modernes sont composés d'une multiplicité de lignées. Le type anglais, s'il existe au sens biologique, est une fusion d'au moins une demi-douzaine de races primitives. Il en est de même des Français, des Italiens et de tous autres groupes européens. Il est très discutable que les peuples au cours des derniers dix siècles aient par l'évolution développé des types biologiques distincts et homogènes qui puissent être désignés approximativement par le qualificatif " race ". L'homogénéité est toujours relative; il en est de même pour la différenciation des races. Mais la question biologique technique comme telle est d'importance mineure en tant que le recensement est concerné. Même dans des cas comme ceux des Ecossais et des Irlandais, où l'existence d'une lignée distincte est bien connue, les considérations de culture sont celles qui prédominent.

Le point essentiel est le suivant. L'infiltration d'un groupe d'Anglais a sur le Canada des effets biologiques qui, combinés avec une culture distincte, diffèrent grandement des résultats que produirait la pénétration du pays par un groupe également nombreux d'Ukraniens, parce que les deux groupes ont des lignes biologiques et des cultures absolument différentes. Toute tentative de séparer l'influence biologique de celle de la culture serait futile. Mais l'importance relative des facteurs biologiques et de la culture ne se prêtent pas à la mensuration quantitative. Cependant, les deux sont importants et sont compris dans le terme " origine raciale ".

C'est pourquoi le terme " origine raciale ", au sens employé dans le recensement, a une signification biologique et culturelle. Il a aussi habituellement un sens géographique défini. Il sert à désigner le pays de provenance d'un peuple, et une certaine lignée biologique avec un fond de culture spéciale. Suivant la coutume populaire, les expressions " race anglaise ", " race française ", " race italienne ", etc., donnent l'habitat géographique originaire et servent à décrire l'ensemble des traits biologiques et de culture propres à de tels groupes et qui les distinguent les uns des autres. Une telle acception est familière au public, et c'est seulement en classifiant nos "origines" dans ces limitations qu'il est possible de se faire comprendre par le peuple et que nous pouvons relever pour le recensement des données qui peuvent avoir une signification pratique sur le développement de la nation canadienne.

Difficultés de la classification par origine.—Comme il vient d'être dit, le mot " origine " tel qu'employé ici est pris dans une acception combinée de biologie, de culture et de géographie. En certains cas tous les trois aspects sont clairement définis; en d'autres, la classification ne signifie guère plus que l'origine géographique, étant distincte de la classification par nativité, principalement en ce qu'elle couvre non seulement les immigrés mais leurs descendants. La situation est plus claire après qu'on a examiné les divisions réelles dans les tableaux d'origines du recensement.

D'abord il y a des cas où la connotation biologique comprise dans le terme " origine " est prononcée, comme ceux où les lignées des immigrés sont comparativement pures. C'est ce qui arrive pour les races de couleur: Chinois, Japonais, Nègres et Indiens aborigènes du Canada. Chacune de ces races a une culture plus ou moins distinctive. De même, dans le cas de plusieurs des races blanches le terme " origine " comprend aussi des éléments de culture et de biologie, comme pour les Anglais, les Français, les Danois, les Hollandais, les Finlandais, les Allemands, les Grecs, les Hébreux, les Islandais, les Italiens, les Norvégiens, les Suédois, les Syriens, etc. De tels groupes ne présentent pas de difficultés statistiques sérieuses. Avec certains autres groupes, cependant, et particulièrement avec ceux venant du centre ou de l'est de l'Europe, le problème de classification n'est pas aussi simple.

Bien qu'il y ait certains groupes comme les Bulgares, les Hongrois et les Tchécoslovaques où le mélange est moins confus, il y a d'autres groupes relevés par le recensement, comme les Roumains, dont 12 p.c. parlent l'allemand comme langue maternelle et 15 p.c. l'ukrainien, démontrant un mélange statistique (et peut-être également biologique) de races. Le mélange n'est peut-être pas aussi considérable chez les Polonais dont 88 p.c. parlent des langues slaves comme langues maternelles et un peu moins de 5 p.c. parlent l'allemand. Les Yougoslaves sont en grande partie d'extraction slave à en juger par leur langue maternelle, mais de nouvelles difficultés surgissent pour les Russes, les Ukraniens et les Autrichiens. De ceux qui ont déclaré être d'origine russe, 35 p.c. parlent l'allemand comme langue maternelle—étant probablement des immigrés des provinces russes de la Baltique—et 54 p.c. parlent des langues slaves, le russe pour la plus grande majorité. Ainsi, bien que la majorité

de ceux classifiés d'origine russe soient slaves, ils représentent quand même un mélange considérable de Teutons. Des Autrichiens, environ 46 p.c. parlent l'allemand comme langue maternelle et 38 p.c. l'une des langues slaves. Un tel groupe n'est évidemment pas une unité biologique. Le terme " Autrichien " dans les tableaux d'origine désigne simplement un groupe d'immigrés dont la plupart sont Germaniques ou Slaves et dont le domicile avant leur venue au Canada antérieurement à la guerre avait été pendant plusieurs générations dans des frontières politiques communes et qui pour cette raison avait acquis des traits communs à la suite d'une même culture et des mêmes entourages économiques.

De même, la classification des Ukraniens comprend quatre divisions distinctes: les Bukovins, les Galiciens, les Ruthènes et les Ukraniens. Mais le problème ici ne réside pas dans les différents éléments à l'intérieur du groupe. Ces quatre peuples sont classifiés séparément, et 96 p.c. d'entre eux parlent des langues slaves. Ce groupe ne comprend que des rameaux provenant tous de la même branche et intimement liés les uns aux autres contrairement à ce qui se voit chez les Autrichiens et les Russes. La difficulté vient de ce que le groupe ukranien ne comprend probablement qu'une partie de ceux qui devraient être classifiés sous cet en-tête. Il y a environ 13,000 personnes dans le groupe d'origine autrichienne parlant l'ukranien comme langue maternelle et il est probable qu'il y a aussi des Ukraniens parmi les 21,000 Polonais qui ont déclaré l'ukranien comme langue maternelle et parmi les 4,500 Roumains ayant fait la même déclaration.

Il est donc clair que dans certains cas, spécialement chez les peuples du sud, de l'est et du centre de l'Europe, la classification par origine raciale signifie d'abord l'habitat géographique originaire. A cause de ces difficultés, les données du présent travail sont présentées non seulement par origine individuelle mais par grandes classifications géographiques et linguistique. Des chiffres séparés ont été calculés pour les origines du nord-ouest, du sud, de l'est et du centre de l'Europe, et pour les groupes scandinaves, germaniques, latins, grecs et slaves. Dans quelques-uns des groupes linguistiques, certaines proportions d'individus parlant d'autres langues ont été nécessairement comprises. Par exemple, les Autrichiens et les Russes sont classifiés comme Slaves et, cependant, 46 p.c. des premiers et 35 p.c. des seconds parlent l'allemand comme langue maternelle. Les Roumains sont placés parmi les Latins et les Grecs, bien que plus d'un quart parlent l'allemand ou l'ukranien comme langue maternelle. A part ces trois exceptions, cependant, il semble y avoir une homogénéité très considérable au sein des groupes plus élargis, et même dans un des cas mentionnés (les Russes) il reste encore à établir si au point de vue de la culture les Allemands de Russie domiciliés au Canada ne sont pas plus voisins des Slaves que des Allemands venus au Canada directement d'Allemagne.

Il faut tenir compte de ces remarques et explications sur la classification des origines en lisant le reste de cette monographie. Excepté dans le cas des Juifs, le terme "origine" désigne *toujours* l'habitat géographique originaire d'un groupe de population, suppose *généralement* une culture distincte et *très souvent* une branche biologique. Dans tous les cas il désigne toujours un groupe spécifique d'immigrés et leurs descendants.

Liste corrigée des origines raciales au Canada, 1931.—Tandis que dans la présente monographie les rapports tels que retournés par les énumérateurs du recensement et tels que mis en tableaux et contre-classifiés dans les divers volumes du recensement doivent servir de base à toutes les analyses et discussions, l'on a cru bon de préparer une liste officielle ajustée montrant la force raciale probable de chaque groupe au Canada aussi exactement que cela peut se faire en se servant des origines et des renseignements collatéraux colligés au temps du recensement. Il n'y a aucun doute que, par ignorance ou avec intention, de nombreuses fausses déclarations aient été faites sur la dérivation raciale et il est important d'avoir une idée où découvrir ces fausses déclarations et d'en connaître leur étendue.

Une liste d'origines se trouve au tableau III; la première colonne donne le nombre de chaque race au Canada d'après les rapports fournis aux énumérateurs du recensement, et la deuxième colonne donne le nombre ajusté d'après des considérations montrées dans les tableaux 1, 2, 3, à la fin de la monographie.

Les bases de correction sont les statistiques sur la langue maternelle, le lieu de naissance et les mariages mixtes. Le tableau 1 montre pour chaque race européenne importante le nombre donnant la langue maternelle correspondante à cette race de même que le

nombre donnant d'autres langues maternelles. Avec ces renseignements se trouvent des chiffres comparatifs sur les lieux de naissance et les mariages avec des personnes de même race ainsi que sur les mariages mixtes avec des races correspondant aux autres langues maternelles données.* Par exemple, si nous prenons la race allemande, nous voyons que 473,544 personnes se sont déclarées d'origine raciale germanique au recensement, dont 264,515 ont donné l'allemand comme langue maternelle et 209,029 d'autres langues. L'origine raciale de ceux qui ont donné l'allemand comme langue maternelle est regardée comme correctement déclarée, mais est-ce qu'il y a raison de douter de l'origine déclarée de certains des 209,029 qui ont donné d'autres langues maternelles? Nous trouvons que 202,072 de ceux-ci ont donné l'anglais, mais en même temps nous découvrons que 375,514 Allemands sont nés en territoire britannique ou aux Etats-Unis et que 87·9 p.c. des Allemands qui ont contracté des mariages mixtes ont épousé des personnes de race britannique. Les données sur le lieu de naissance et sur les mariages mixtes expliquent facilement le nombre de ceux qui ont donné l'anglais comme langue maternelle. Pour ce qui est des autres langues maternelles données par la race allemande, il semble n'y avoir aucune donnée qui ne puisse être expliquée par le lieu de naissance ou le mariage mixte.

Si d'un autre côté nous examinons les rapports sur les Roumains, nous trouvons trois cas douteux, à savoir, là où les personnes de race roumaine donnent l'allemand, le magyar ou l'ukranien comme langue maternelle. Il est entendu qu'aucune de ces langues maternelles n'est possible parce que la Roumanie a annexé la Bucovine, une partie de la vieille Autriche-Hongrie, mais comme ni le lieu de naissance ni les mariages mixtes ne peuvent tirer au clair tous les cas rapportés, il est probable que ceux dont le cas n'est pas expliqué sont réellement allemands, hongrois ou ukraniens.

D'après un calcul basé sur quatre cas il a été trouvé que la relation entre le lieu de naissance et la langue maternelle est constante, à savoir que 15 p.c. du lieu de naissance explique la langue maternelle correspondante à ce lieu de naissance mais différente de celui de la race, où les deux sont différents.†

D'un autre côté, les mariages mixtes semblent expliquer la langue maternelle personne pour personne. Les corrections montrées dans les tableaux 3 et III sont basées sur ces relations. Les tableaux s'expliquent par eux-mêmes.

Il est à remarquer qu'en plusieurs occasions les chiffres ajustés sont plus grands ou plus petits que ceux du recensement. Tous les 49,000 qui se sont déclarés d'origine raciale autrichienne ont été distribués parmi d'autres catégories. Aucun changement ne semble nécessaire dans les totaux des Anglo-Saxons, Français, Belges, Danois, Hollandais, Hébreux, Islandais, Italiens, Lithuaniens, Norvégiens, autres Européens, Chinois, Japonais, Esquimaux, Indiens ou Nègres. Les chiffres ajustés pour les races bulgare, tchèque, slovaque et suédoise sont un peu plus élevés que ceux du recensement, ceux des Ukraniens le sont modérément et ceux des Allemands le sont beaucoup plus. Quelques données sont moins considérables, les totaux pour les Finlandais, les Grecs et les Hongrois étaient légèrement réduits et ceux des Yougoslaves, des Polonais, des Roumains et des Russes l'étaient encore plus. Cependant, comme il a été dit plus haut, sauf deux ou trois exceptions,

* D'après le parentage des enfants nés au Canada, 1930-32.

† Pour illustrer, prenons les Ukraniens. Pour les personnes de cette race ne parlant pas une des langues ukraniennes comme langue maternelle les données suivantes ont été calculées:—

X_1 Langue maternelle	X_2 Lieu de naissance	X_3 Mariages mixtes
P.c. donnant l'allemand	P.c. donnant l'Autriche ou l'Allemagne	P.c. d'hommes mariés et de femmes mariées à des personnes de race allemande
P.c. donnant le hongrois	P.c. donnant la Hongrie	P.c. d'hommes mariés et de femmes mariées à des personnes de race hongroise
etc.	etc.	etc.

Des données ont été calculées pour chaque origine et les valeurs de plusieurs centaines de X_1 (avec leurs valeurs associées de X_2 et X_3) ont été rangées selon la grandeur de X_1. La série a été divisée en quatre parties égales, la première comprenant tous les forts groupes de X_1, la deuxième les seconds en importance et ainsi de suite. Chacune de ces parties a servi de facteur pour le calcul d'une corrélation entre X_1, X_2 et X_3, et dans tous les cas le coefficient de X_2 dans l'équation a été d'environ 0·15 et celui de X_3 d'environ 1·00.

ces transfèrements entre races dépassent très rarement les plus grands groupes géographiques et linguistiques employés dans cette monographie. Le tableau suivant sera de quelque valeur dans l'étude des chapitres qui suivent.

Le tableau 4 résume la matière employée dans les corrections ci-haut mentionnées sous une forme différente et peut-être plus utile.

TABLEAU III.—NOMBRES DE CHAQUE ORIGINE RACIALE D'APRÈS LE RECENSEMENT ET NOMBRES CORRIGÉS, CANADA, 1931[1]

Origine raciale	Total d'après les chiffres du recensement	Total corrigé	Origine raciale	Total d'après les chiffres du recensement	Total corrigé
CANADA	10,376,786	10,376,786	Italienne	98,173	98,277
Anglaise	2,741,419	2,741,419	Lithuanienne	5,876	5,876
Irlandaise	1,230,808	1,230,808	Norvégienne	93,243	93,243
Ecossaise	1,346,350	1,346,350	Polonaise	145,503	136,211
Autre britannique	62,494	62,494	Roumaine	29,056	21,860
Française	2,927,990	2,927,990	Russe	88,148	60,302
Autrichienne	48,639	0	Suédoise	81,306	83,084
Belge	27,585	27,585	Ukranienne	225,113	244,629
Bulgare	3,160	3,415	Yougoslave	16,174	11,374
Tchèque et slovaque	30,401	34,144	Autre européenne	6,232	6,232
Danoise	34,118	34,118	Chinoise	46,519	46,519
Hollandaise	148,962	148,962	Japonaise	23,342	23,342
Finlandaise	43,885	42,107	Autre asiatique	14,687	14,687
Allemande	473,544	549,376	Esquimaude	5,979	5,979
Grecque	9,444	9,189	Indienne	122,911	122,911
Hébraïque	156,726	156,726	Nègre	19,456	19,456
Hongroise	40,582	39,160	Diverses	681	681
Islandaise	19,382	19,382	Non spécifiées	8,898	8,898

[1] Ce tableau et l'analyse sur laquelle il est basé ont été préparés par M. C. MacLean, chef de l'Analyse Sociale.

Classification des races mixtes.—La lignée mâle est celle employée dans le recensement pour retracer la dérivation d'origine. A ce point de vue la population se divise en deux catégories principales: (1) les peuples qui à cause de leur arrivée récente ou leur manque d'assimilabilité ont conservé leur pureté originaire et (2) ceux qui ont contracté des mariages mixtes depuis plusieurs générations. Pour ce qui tombe dans la première catégorie, la méthode suivie dans le recensement donne évidemment satisfaction. Il pourrait être objecté, dans le cas de ceux qui tombent dans la seconde catégorie, qu'il y a nombre d'individus dont les origines sont si mêlées par de nombreux mariages mixtes que leur désignation comme d'une origine indiquée par le nom patronymique de leur père est à peu près sans signification. L'objection peut être acceptée autant que l'individu est concerné. Il reste cependant vrai que de par la loi des grands nombres formant la masse la méthode suivie par le recensement peut donner approximativement la mesure exacte des différentes infusions de sang qui contribuent à former le total.

Importance des données sur l'origine raciale pour les Canadiens.—La signification du paragraphe précédent devient plus claire si nous considérons avec plus de détails les fins pour lesquelles ont été combinées les données sur les origines raciales En dehors de leur importance purement scientifique. ces données doivent répondre à deux autres fins. D'abord, elles ont une portée importante sur l'étude de l'immigration parce qu'elles montrent jusqu'à quel point les nouveaux venus se mêlent avec les races fondamentales du pays et s'adaptent aux institutions canadiennes. En deuxième lieu, ces données ont un intérêt historique considérable en ce qu'elles prennent note non seulement de l'infusion continuelle de sang étranger et de culture étrangère, mais aussi de l'effet combiné de l'accroissement naturel et de l'immigration sur les origines raciales de la population canadienne.

L'exactitude de la classification des origines varie directement avec son importance sur les directives de l'immigration et l'intérêt public. Pour certaines catégories d'immigrés il n'y a aucun problème, à savoir pour ceux qui contractent des mariages mixtes avec les Anglais ou Français natifs du Canada et s'assimilent facilement sous d'autres aspects. Plus nombreux sont les mariages mixtes. plus grand est aussi le nombre de ceux qui, par exemple, ayant un mélange de sang anglais sont classifiés comme d'origine suédoise et *vice versa*. Avec les progrès de la fusion, l'attitude sociale des deux groupes devient

de plus en plus similaire. Cependant, quand les deux peuples se sont fusionnés biologiquement et socialement, les données sur les origines ont encore pour but de retracer les progrès de l'assimilation et, finalement, de démontrer que l'assimilation est accomplie.

Il y a d'autres peuples qui ne s'adaptent pas aussi facilement aux institutions sociales et légales du Canada et qui, à cause de leur arrivée récente, ne sont presque pas assimilés. La présence de tels éléments dans la population constitue un réel problème. Dans plusieurs cas, on constate que le nombre de mariages mixtes est beaucoup moindre qu'on ne le suppose souvent. Le chapitre VII, par exemple, nous montre que seulement 7 p.c. des hommes mariés venus du sud, de l'est et du centre de l'Europe ont épousé des Anglaises ou des Françaises au Canada en 1931 et moins de 6 p.c. des femmes. Presque tous ceux classifiés comme de race slave sont donc d'origine slave ou d'origine alliée, et les données sur l'origine de ces peuples peuvent être considérées comme décrivant exactement l'attitude de groupes très définis de la population. Il en sera de même jusqu'à ce que le mariage mixte ait fait plus de progrès dans son travail assimilateur.

Les données sur les origines sont donc très adéquates dans le cas de groupes où l'exactitude est le plus désirable, parce qu'il s'agit de groupes où le mariage mixte a fait le moins de progrès et ces mêmes groupes sont ceux dont la lenteur d'assimilation mérite l'étude la plus soignée. Les différences établies dans les divers chapitres de ce travail témoignent de la justesse de la méthode suivie par le recensement pour relever les informations sur ces peuples non assimilés.

CHAPITRE I

ORIGINES RACIALES DE LA POPULATION DU CANADA*

Une population composée de plusieurs races diffère sous plusieurs rapports d'une population ayant très peu d'éléments étrangers. En premier lieu, il y a l'aspect biologique. En certaines parties de l'univers le problème du mulâtre ou du métis a pris des proportions graves. Les problèmes du Canada de ce chef sont plutôt potentiels. Tel n'est pas le cas du mélange des différentes cultures. Les peuples de diverses origines ont aussi des différences dans leurs vues éducationnelles, morales, économiques, religieuses et politiques. Ces différences dans une large mesure déterminent non seulement la présente mais la future qualité de notre vie nationale et nous tenterons d'évaluer leur influence dans les sections suivantes de cette monographie. Cependant, un antécédent nécessaire à toute étude détaillée des problèmes d'assimilation est une revue générale de la structure raciale actuelle de notre population et des changements qui y sont survenus les dernières décennies. Tel est le but du présent chapitre.

Proportions de certaines races spécifiées dans la population du Canada.—Le tableau IV montre, par principales origines, les proportions des différentes races au Canada en 1901, 1911, 1921 et 1931. Les changements dans ces proportions sont dus à l'influence conjointe de trois forces principales: d'abord, l'immigration; deuxièmement, l'émigration; et, troisièmement, l'accroissement naturel.

L'attention est d'abord dirigée sur la composition actuelle de la population. En 1931, un peu plus de la moitié de la population du Canada est de race britannique et un peu plus d'un quart d'origine française. Les autres origines de provenance européenne forment ensemble 17·59 p.c. du total et les Asiatiques, moins de 1 p.c. Les Indiens contribuent 1·2 p.c., tandis que les Nègres n'y figurent que pour moins d'un cinquième d'un p.c. Toutes les races de couleur donnent ensemble un peu plus de 2 p.c. de la population. Ainsi, la population du Canada dans son ensemble est encore éminemment britannique et française de souche, ces deux origines formant plus de 80 p.c. du peuple canadien lors du dernier recensement. Les autres races blanches, principalement européennes, contribuent environ les neuf dixièmes du 20 p.c. qui reste.

* Voir également le Recensement de 1931, vol. I, chap. VIII, introduction.

TABLEAU IV.—PROPORTIONS DE DIVERSES RACES DANS LA POPULATION, CANADA, 1901-1931

Origine raciale	Pourcentage de la population totale			
	1901	1911	1921	1931
Britannique	57·03	54·08	55·40	51·86
Anglaise	23·47	25·30	28·96	26·42
Irlandaise	18·41	14·58	12·61	11·86
Ecossaise	14·90	13·85	15·35	12·97
Autres	0·25	0·35	0·48	0·60
Française	30·70	28·52	27·91	28·22
Autres européennes	8·53	12·82	14·19	17·50
Autrichienne, n.a.s.	0·20[1]	0·59	1·23	0·47
Belge	0·06	0·13	0·23	0·27
Bulgare	–	–	0·02	0·03
Tchèque et slovaque	–	–	0·10	0·29
Hollandaise	0·63	0·76	1·34	1·45
Finlandaise	0·05	0·22	0·24	0·42
Allemande	5·78	5·46	3·35	4·56
Grecque	0·01	0·05	0·06	0·09
Hébraïque	0·30	1·05	1·44	1·51
Hongroise	0·03[2]	0·16[2]	0·15	0·39
Italienne	0·20	0·63	0·76	0·95
Lithuanienne	–	–	0·02	0·06
Polonaise	0·12	0·46	0·61	1·40
Roumaine	0·01[3]	0·08[3]	0·15	0·28
Russe	0·37	0·60	1·14	0·85
Scandinave	0·58	1·49	1·90	2·20
Danoise	–	–	0·24	0·33

TABLEAU IV.—PROPORTIONS DE DIVERSES RACES DANS LA POPULATION, CANADA, 1901-1931—*Fin*

Origine raciale	Pourcentage de la population totale			
	1901	1911	1921	1931
Autres européennes—*Fin*				
Islandaise	-	-	0·18	0·19
Norvégienne	-	-	0·78	0·90
Suédoise	-	-	0·70	0·78
Ukranienne	0·11	1·04	1·21	2·17
Yougoslave	-	-	0·04	0·16
Autres	0·10[4]	0·09[4]	0·18[4]	0·06
Asiatique	0·44	0·60	0·75	0·81
Chinoise	0·32	0·39	0·45	0·45
Hindoue	-	0·03	0·01	0·01
Japonaise	0·09	0·13	0·18	0·22
Syrienne	0·03	[5]	0·09	0·10
Autres[6]	-	0·05	0·01	0·02
Esquimaude	[7]	[7]	0·04	0·06
Indienne	2·38	1·46	1·26	1·18
Nègre	0·32	0·23	0·21	0·19
Diverses[8]		0·25	-	0·01
Non spécifiées	0·59	2·04	0·24	0·09

[1]Comprend: Bohémiens, Bukovins et Slaves.
[2]Comprend: Lithuaniens et Moraves.
[3]Comprend: Bulgares.
[4]Comprend: Cubains, Lapons, Lettons, Maltais, Portugais, Serbes, Espagnols et Suisses.
[5]Compris avec Autres Asiatiques.
[6]Comprend: Arabes, Arméniens, Coréens, Malais, Perses, Phéniciens, Siamois et Turcs.
[7]Compris avec les Indiens.
[8]Comprend: Argentins, Bermudiens, Brésiliens, Chiliens, Créoles, Indiens de l'est, Egyptiens, Haïtiens, Jamaïquains, Maoris, Mexicains, Maures, Philippins, Zoulous, Péruviens, Algériens et Hawaïens.

n.a.s.—Non autrement spécifié.

Force numérique des différentes races spécifiées au Canada.—Le tableau V montre la force numérique des principales races au Canada au recensement de 1931. Pour dix origines les totaux dépassent 100,000. Ces origines sont disposées par ordre descendant d'importance numérique dans la liste qui suit:—

Origine raciale	Rang	Origine raciale	Rang
Française	1	Ukranienne	6
Anglaise	2	Hébraïque	7
Ecossaise	3	Hollandaise	8
Irlandaise	4	Polonaise	9
Allemande	5	Indienne	10

De nombreux changements sont survenus dans cette liste durant la décennie. En 1921, les Anglais venaient au premier rang, dépassant les Français par environ 93,000; en 1931, les Français occupent la première position avec un surplus de près de 187,000 sur les Anglais. Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que les Français dépassent en nombre les Anglo-Saxons comme groupe. Il y a seulement cinquante-quatre Français pour chaque cent personnes de descendance anglaise, irlandaise, écossaise et galloise, mais la proportion a augmenté. En 1921 elle était de cinquante. L'explication de cette augmentation relative se trouve dans un bon nombre de causes parmi lesquelles peuvent être mentionnés le déclin dans l'immigration des Iles Britanniques, l'émigration d'Anglo-Saxons aux Etats-Unis et autres pays principalement durant les premières années de la décennie, le rapatriement d'un grand nombre de Canadiens-Français des Etats-Unis et un taux généralement plus élevé d'augmentation naturelle de la part des Français comparativement aux divers peuples anglo-saxons.

Un autre changement important est le passage des Ukraniens de la dixième à la sixième place. Ce groupe d'origine a augmenté de 107,000 à 225,000 ou plus que doublé durant les dix ans. Des 118,000 ajoutés au groupe ukranien, environ 41,000 ou 35 p.c. sont venus par augmentation naturelle et 77,000 ou 65 p.c., par immigration. En 1931, les Ukraniens sont dépassés seulement par les Allemands parmi les races non anglo-saxonnes et non françaises au Canada.* Suivent les Hébreux qui sont suivis à leur tour par les Hollandais. Les Polonais qui, par importance numérique, occupent la neuvième

* Mémorandum non publié par M. C. MacLean, Bureau Fédéral de la Statistique.

place paraissent dans la classe de 100,000 pour la première fois en 1931, tandis que les Autrichiens et les Russes tombent au-dessous du 100,000 qu'ils avaient atteint en 1921. Ces changements sont plus difficiles à expliquer. Des 92,000 d'augmentation chez les Polonais, 14,400 ou 16 p.c. est attribuable à l'augmentation naturelle, 51,300 ou 56 p.c. à l'immigration, laissant une balance de 26,300 ou 28 p.c. non expliquée. Il y a raison de croire que cette différence provient de fausses déclarations d'origines de la part d'un nombre considérable de Juifs polonais qui se sont déclarés comme Hébreux en 1921 et comme Polonais en 1931. L'augmentation réelle chez les Hébreux, montrée par une comparaison des tableaux de recensement de 1931 et 1921, est de 30,000 au-dessous de l'augmentation attendue en se basant sur les naissances, les décès et l'immigration. Cette différence, bien entendu, aurait pu être causée par l'émigration, mais une telle explication est rejetée par les données de l'annuaire juif. La première alternative est donc la plus probable et est confirmée par la correspondance numérique étroite entre le déficit hébreu et le surplus polonais. Il est du moins certain que l'un fournit à l'autre une explication plausible. Contrairement aux Polonais, le total chez les Russes était plus faible que l'expectative d'environ 43.000 et chez les Autrichiens, de 71,300. Une partie de ces différences est sans doute attribuable à de fausses déclarations d'origines en 1921 et représente un transfert au groupe racial allemand qui dépasse l'expectative par environ 40,000. Au recensement de 1921, 26,515 "Russes" de plus de 10 ans ou 39 p.c. de tous "Russes", et 28,748 Autrichiens de plus de 10 ans ou 41 p.c. de tous "Autrichiens" avaient donné l'allemand comme langue maternelle. En même temps, une baisse considérable dans les rapports du recensement de cette année était notée dans le total des Allemands. Il est raisonnable de supposer qu'avec l'oubli du ressentiment d'après-guerre contre l'Allemagne, plusieurs de ceux qui s'étaient déclarés d'origine russe ou autrichienne en 1921 sont retournés eux et leurs descendants à la classification d'origine allemande en 1931, réduisant d'autant les données autrichiennes et russes et augmentant les données allemandes. Ceci explique en partie les diminutions dans les premières catégories d'origines. Il est également raisonnable de supposer qu'une partie des gains enregistrés par les Yougoslaves et les Serbo-Croates l'a été aux dépens des Autrichiens, tandis qu'une partie de ceux enregistrés par les Roumains, les Polonais et les Lituaniens l'a été aux dépens des Russes. Durant la décennie, les premiers immigrés de l'ancienne Autriche-Hongrie et des parties occidentales de la Russie d'Europe ont sans doute acquis une connaissance plus approfondie des changements territoriaux dans les frontières nationales du centre et de l'est de l'Europe et en ont été influencés en déclarant leur origine raciale en 1931. Un troisième facteur contribuant à la baisse des totaux pour les Autrichiens et les Russes en 1931 est l'émigration.

TABLEAU V.—POPULATION, PAR ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Nombre	Origine raciale	Nombre
Toutes races	10,376,786	Hébraïque	156,726
		Hongroise	40,582
Britannique	5,381,071	Islandaise	19,382
Anglaise	2,741,419	Indienne	122,911
Irlandaise	1,230,808	Italienne	98,173
Ecossaise	1,346,350	Japonaise	23,342
Autres	62,494	Lithuanienne	5,876
		Nègre	19,456
Française	2,927,990	Norvégienne	93,243
Autrichienne, n.a.s.[1]	48,639	Polonaise	45,503
Belge	27,585	Roumaine	29,056
Bulgare	3,160	Russe	88,148
Chinoise	46,519	Suédoise	81,306
Tchèque et slovaque	30,401	Syrienne	10,753
Danoise	34,118	Turque	–
Hollandaise	148,962	Ukranienne[2]	225,113
Esquimaude	5,979	Yougoslave	16,174
Finlandaise	43,885		
Allemande	473,544	Non spécifiées	8,898
Grecque	9,444	Diverses[3]	10,847

[1] n.a.s.—non autrement spécifié. Environ les trois quarts de ceux qui se sont déclarés d'origine autrichienne ont donné l'allemand comme langue maternelle et un quart ont donné l'ukranien.

[2] Comprend les Bukovins, les Galiciens, les Ruthènes et les Ukraniens.

[3] Comprend "autres" Européens, "autres" Asiatiques et Divers. Les Lettons, les Portugais et les Espagnols sont compris avec "autres" Européens. Les Suisses sont distribués parmi les Français, les Italiens et les Allemands sur la base de la langue maternelle.

L'étude des données sur les nativités montre qu'il y en a eu un certain volume, mais son importance est difficile à déterminer avec exactitude.

Quands ces *étrangers* sont groupés géographiquement et linguistiquement, il s'en détache quelques faits intéressants (voir tableaux VI et VII). Les races du nord-ouest de l'Europe dépassent en nombre celles du sud, de l'est et du centre de l'Europe par environ 12 p.c. (comparativement à 20 p.c. en 1921). Le premier groupe représente surtout la "vieille" immigration et le deuxième, la "nouvelle". Le temps approche rapidement où les peuples du nord et de l'ouest de l'Europe ne constitueront plus le gros de la population non française et non anglo-saxonne au Canada. Au cours de ces trois dernières décennies, le sud, l'est et le centre de l'Europe ont gagné rapidement du terrain sur les peuples du nord-ouest de l'Europe au Canada.* Parmi les groupes linguistiques, le groupe germanique est premier et le groupe slave second. Les Scandinaves sont troisièmes avec les deux cinquièmes de la force numérique des Slaves; et les Latins et les Grecs sont les moins nombreux avec environ les trois cinquièmes du groupe scandinave

TABLEAU VI.—POPULATION D'ORIGINES RACIALES EUROPÉENNES (BRITANNIQUES ET FRANÇAISE NON COMPRISES), PAR GROUPE GÉOGRAPHIQUE D'ORIGINES, CANADA, 1931

Origine raciale	Nombre	Origine raciale	Nombre
Nord-ouest de l'Europe	878,140	Sud, est et centre de l'Europe—(fin)	
Belge	27,585	Grecque	9,444
Danoise	34,118	Hongroise	40,582
Hollandaise	148,962	Italienne	98,173
Allemande	473,544	Lithuanienne	5,876
Islandaise	19,382	Polonaise	145,503
Norvégienne	93,243	Roumaine	29,056
Suédoise	81,306	Russe	88,148
		Ukranienne	225,115
Sud, est et centre de l'Europe	784,154	Yougoslave	16,174
Autrichienne, n.a.s.[1]	48,639		
Bulgare	3,160		
Tchèque et slovaque	30,401	Autres européennes[2]	6,232
Finlandaise	43,885		

[1]n.a.s.—non autrement spécifié. Voir renvoi 1, tableau V.
[2]Comprend les Suisses, les Lettons, les Espagnols, les Portugais, etc.

TABLEAU VII.—POPULATION D'ORIGINES RACIALES EUROPÉENNES (BRITANNIQUES ET FRANÇAISE NON COMPRISES), PAR GROUPE LINGUISTIQUE D'ORIGINES, CANADA 1931

Origine raciale	Nombre	Origine raciale	Nombre
Scandinave	228,049	Latine et grecque	136,673
Danoise	34,118	Grecque	9,444
Islandaise	19,382	Italienne	98,173
Norvégienne	93,243	Roumaine	29,056
Suédoise	81,306		
		Slave	563,014
		Autrichienne, n.a.s.[1]	48,639
		Bulgare	3,160
Germanique	650,091	Tchèque et slovaque	30,401
Hollandaise	148,962	Lithuanienne	5,876
Belge	27,585	Polonaise	145,503
Allemande	473,544	Russe	88,148
		Ukranienne[2]	225,113
		Yougoslave	16,174

[1]n.a.s.—non autrement spécifié. Voir renvoi 1, tableau V.
[2]Comprend les Bukovins, les Galiciens, les Ruthènes et les Ukraniens.

En 1931, les Ukraniens constituent 40 p.c. du groupe slave; les Polonais, 26 p.c.; et les Russes, 16 p.c.—un chiffre combiné de 82 p.c. pour les trois races Tous les autres contribuent seulement 18 p.c. du total. Les Italiens sont les plus nombreux de la population d'extraction latine et grecque avec 72 p.c. du total; les Roumains représentent, 21 p.c., et les Grecs, 7 p.c. seulement. Dans le groupe germanique, les Allemands y sont pour 73 p.c. et les Hollandais pour 23 p.c., soit 96 p.c. pour les deux. Les Scandinaves sont plus également distribués parmi les races individuelles comprises sous cet en-tête; les Norvégiens constituent 41 p.c.; les Suédois, 35 p.c.; les Danois, 15 p.c.; et les Islandais, 9 p.c. Il faut tenir compte de ces proportions en considérant l'attitude des divers groupes linguistiques.

*Les raisons de ce changement sont discutées dans les sections qui suivent sur l'immigration et la fécondité.

Fluctuations proportionnelles entre les différentes races du Canada.—Bien que la proportion des races autres que britanniques et française au Canada demeure faible en 1921, une comparaison des données des quatre derniers recensements révèle certaines tendances significatives (tableau IV). Les Britanniques aussi bien que les Français montrent en 1931 des proportions beaucoup plus faibles qu'en 1901. Depuis le commencement du siècle, la proportion de race britannique dans la population canadienne a baissé de plus de 5 p.c. (de 57·03 à 51·86 p.c.). Ce déclin a été arrêté par un fort volume d'immigration anglaise entre 1911 et 1921, mais s'est poursuivi à un taux accéléré la dernière décennie. En dépit de l'insignifiance relative de l'immigration d'outre-mer de personnes d'origine française, la diminution dans la proportion de Français dans notre population les trois dernières décennies du présent siècle a été de moins de la moitié de celle des races anglo-saxonnes. Le déclin a été plus marqué durant les périodes de forte immigration étrangère. La dernière décennie les Français ont fait mieux que maintenir leur proportion, fait qui s'explique par une forte fécondité (voir chapitre XIII). D'un autre côté, la proportion des autres origines européennes passe de 8·53 p.c. en 1901 à 17·59 p.c. en 1931. Elle a donc plus que doublé cette période de trente ans. Entre 1901 et 1921, les Asiatiques ont augmenté presque deux fois aussi rapidement que l'ensemble de la population. L'augmentation a été cependant moins forte la dernière décennie et se borne principalement aux Japonais. La rapide augmentation des Chinois les premiers vingt ans du siècle, en dépit de la lourde taxe par tête, est une indication de la pression potentielle de l'immigration orientale, tandis que le taux d'augmentation continu et disproportionné chez les Japonais, en dépit de "l'entente de gentilhomme", reflète l'influence de l'augmentation naturelle.

En contraste avec les Orientaux, les Indiens et les Nègres n'ont pas augmenté de pair avec le reste de la population. En trente ans, la proportion des Indiens a diminué de moitié. Après les Indiens, ce sont les Nègres qui fournissent la plus forte décroissance proportionnelle. En 1931, leur proportion était les deux tiers de ce qu'elle était en 1901.

Si des changements de cette importance se poursuivent durant un demi-siècle ou plus, ils produiront certainement une modification sensible dans la composition du peuple canadien.

Le tableau 5 (p. 805) montre en chiffres absolus la force numérique des principales races au Canada aux quatre derniers recensements et l'augmentation proportionnelle de chaque race les décennies 1901-11, 1911-21 et 1921-31. Les trois dernières colonnes permettront une comparaison directe des taux réels de croissance des diverses races.

Considérant d'abord les données pour *la première décennie du siècle*, le point initial à noter est l'écart entre les proportions d'augmentation. Ces augmentations, durant la décennie ont fluctué entre —17 p.c. pour les Indiens (décroissance attribuable en partie à des changements de méthode dans le recensement) à +12.528 p.c. pour un groupe de races secondaires spécifiées dans le renvoi 8 du tableau.

Un second point à relever se trouve dans l'apparition d'un groupe de races dont la proportion d'augmentation est inférieure à celle de la population totale du Canada. On compte cinq de ces races qui, rangées par ordre de pourcentage décroissant, sont comme suit:

	Augmentation proportionnelle, 1901-1911
Britannique	27·22
Allemagne	26·67
Française	24·59
Nègre	— 3·21
Indienne	—17·45

Bien que la section anglaise des Britanniques ait augmenté de 10 p.c. plus rapidement que la population entière, le groupe britannique a augmenté de 7 p.c. moins rapidement. Les Français montrent une augmentation de seulement 24·50 p.c. contre 34·17 p.c. pour l'ensemble du Canada.

Il est difficile de bien peser la signification relative des différents facteurs produisant de tels résultats. La faiblesse de l'immigration d'outre-mer comparativement à celle des autres

races et la forte émigration de Canadiens-Français aux Etats-Unis expliquent assez bien cette grande différence entre le taux de tout le Dominion et celui des Français. Que le taux d'augmentation pour les races britanniques dépasse celui des Français, cette décennie et la décennie suivante, est attribuable à la forte immigration anglo-saxonne au cours de la période. La donnée relativement basse pour les Allemands est la suite naturelle d'un volume considérable peu usuel d'immigration allemande les deux ou trois décennies précédentes. Comme le montre le chapitre II, les Allemands sont parmi les premiers immigrés étrangers en ce pays. Les diminutions en nombres absolus constatées chez les Nègres et les Indiens confirment la tendance mentionnée plus haut quant à l'importance décroissante de ces races dans notre population.

Considérant maintenant les races qui croissent plus rapidement que la population entière, la magnitude de l'augmentation numérique et proportionnelle des races asiatiques et européennes (autres que britanniques et française) attire l'attention. *Comme groupe,* les autres races européennes ont augmenté dans des proportions quatre fois plus considérables que les Anglais et les Français. Cette augmentation a été si rapide qu'elle a plus que doublé le nombre de ces Européens dans une décennie et elle a été encore beaucoup plus élevée pour certaines origines spécifiques. Ainsi les Belges et les Scandinaves ont triplé, les Hébreux et les Italiens ont quadruplé et les Polonais et les Finlandais étaient respectivement cinq et six fois plus forts numériquement en 1911 qu'en 1901. Les Asiatiques ont augmenté trois fois plus rapidement que les Britanniques.

Ces chiffres paraissent extrêmement élevés quand on les compare à des augmentations de 27·22 p.c. pour les Britanniques, 24·59 p.c. pour les Français et 34·17 p.c. pour la population totale. Cependant, il n'en faut pas déduire que de telles différences extrêmes soient de nature à se répéter ou pourraient se continuer pendant assez longtemps. Il est certain que, si les portes du Canada étaient ouvertes toutes larges aux Orientaux, le taux d'augmentation de ces gens au Canada augmenterait très rapidement pendant quelques années, mais un tel événement n'est pas considéré comme dans le domaine des probabilités. Cependant, pour les Européens la chose est différente. L'Europe continentale a un surplus de population plus ou moins déterminé chaque année et qui doit s'éliminer par l'émigration. Avec le déclin graduel de la natalité, ce surplus diminue. Mais comme le nombre de représentants de ces différentes races au Canada augmente, il faudrait un flot d'immigrants de plus en plus considérable pour maintenir ces taux d'augmentation anormaux. Donc, une telle diversité de taux de croissance parmi les divers éléments de notre population tels que constatés dans les dix premières années du siècle n'est pas de nature à se répéter.

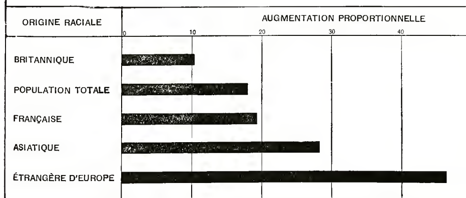
Considérant maintenant *la deuxième décennie du siècle,* l'on trouve une tendance prononcée à la baisse dans les taux d'augmentation non seulement pour la population entière mais pour toutes les races individuelles sauf quatre. Cette période comprend trois des plus fortes années d'immigration de l'histoire du Dominion et quatre années de guerre avec immigration arrêtée, une augmentation naturelle réduite due à l'envoi de soldats outre-mer et une mortalité masculine considérable. Les trois dernières années de la période font voir une reprise dans l'immigration mais sur une base très modérée. Le résultat net a été un déclin considérable dans l'augmentation proportionnelle de la population totale—de 34·17 à 21·94 p.c. L'augmentation chez les races europennes immigrées a tombé de 101·71 p.c. à 35·01 p.c., chiffre de trois cinquièmes seulement plus élevé que celui de la population entière. Le déclin dans les taux pour les Britanniques et les Français a été moins marqué. Les quatre exceptions où les taux dépassent ceux de la décennie précédente sont facilement explicables. Le cas des Hollandais est plus apparent que réel. Il est attribuable à de fausses déclarations d'origines raciales en 1921 de la part de plusieurs milliers d'Allemands. Des recherches récentes indiquent qu'une cause semblable a contribué au chiffre élevé chez les Russes, bien qu'une immigration remarquablement considérable juste avant la guerre ait été un facteur de quelque importance.* Les Nègres et les Indiens de l'Amérique du Nord constituent les deux autres exceptions; chez ces peuples des déclins enregistrés la décennie précédente ont fait place à des augmentations modérées. Chez les premiers le changement est probablement *bona fide*; chez les derniers il est probablement faux à cause de l'incertitude des chiffres de 1901 auxquels il a été référé.

* Voir introduction, p. 596.

Les taux de diminution dans la croissance ont donc été presque universels la deuxième décennie du siècle. Néanmoins, toutes les races, à l'exception de quelques-unes seulement, ont augmenté beaucoup plus rapidement que les races britannique ou française.

Arrivant enfin à la *dernière décennie* nous rencontrons plusieurs changements significatifs. Pour les races britanniques le taux d'augmentation a tombé à 42 p.c. du chiffre de la décennie précédente (c'est-à-dire de 24·94 à 10·52 p.c.); pour les Asiatiques à 53 p.c. (de 53·23 p.c. à 28·27 p.c.). D'un autre côté, le taux pour les Français demeure le même, tandis que celui des autres races européennes augmente de 35·01 à 46·36 p.c. ou de près d'un tiers. Le résultat net est que, tandis que le taux d'augmentation de la population entière n'est que modérément inférieur à celui de la décennie précédente, la disparité entre les taux d'augmentation des races importantes du pays est grandement accentuée. En l'absence du volume habituel d'immigration des Iles Britanniques, les Français ont augmenté presque deux fois aussi rapidement que les races anglo-saxonnes; et avec la reprise d'une immigration modérée de l'Europe continentale et la continuation de taux de naissance plus élevé chez les premiers immigrés, les races étrangères de l'Europe ont augmenté de près de quatre fois et demie plus rapidement que les races britanniques (voir graphique 21). Il est à peine nécessaire de mentionner que, si ces différences dans les taux d'augmentation se poursuivent assez longtemps, elles modifieront profondément la structure raciale de notre population et il est assez manifeste que, *même si l'immigration est arrêtée de façon permanente,* des changements significatifs sont destinés à arriver (voir chapitres VII et XIII).

Avant de terminer ce chapitre il serait bon de faire quelques commentaires de nature à expliquer les données de certaines races européennes. Les déclins absolus enregistrés pour les Autrichiens et les Russes et la faible augmentation chez les Hollandais proviennent en grande partie de fausses déclarations d'origines en 1921, fait déjà mentionné au commencement du chapitre. La même cause explique le changement considérable dans les données sur l'origine germanique—de —25·09 p.c. entre 1911 et 1921 à +60·72 p.c. la dernière décennie. Les augmentations chez les Tchèques et les Slovaques et chez les Yougoslaves sont probablement pour une bonne partie aux dépens des Autrichiens, et celles chez les Polonais, les Ukraniens et les Lithuaniens en partie aux dépens des Russes. C'est-à-dire que jusqu'à un certain point elles sont affaire de déclaration. Il faut cependant tenir compte que les dix dernières années l'immigration a été relativement plus considérable pour plusieurs des races plus haut mentionnées, circonstance qui a beaucoup contribué aux taux plus élevés d'augmentation.



GRAPHIQUE 21. La décennie entre les recensements, la population française au Canada a augmenté presque deux fois plus rapidement que la population anglo-saxonne en dépit d'une forte immigration des Iles Britanniques. La fécondité des femmes mariées d'extraction française est de plus de deux fois celle des Anglo-Saxonnes. La fécondité est également élevée chez les Asiatiques et chez plusieurs races de l'Europe continentale. L'immigration n'a que modérément contribué à l'augmentation chez les Asiatiques durant la décennie, mais l'immigration d'Europe, particulièrement de l'est et du centre de l'Europe, a été considérable.

CHAPITRE II

NATIVITÉ ET DATE D'ARRIVÉE

N.B. Voir renvoi au bas de la page 560.

Proportions de la population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs.—Le tableau 6 donne la distribution numérique de la population selon ses origines, distinguée en nés au Canada, nés aux Etats-Unis et immigrés nés en pays autres que les Etats-Unis. Les tableaux 7 et 8 groupent les Européens paraissant au tableau 6 en classes géographiques et linguistiques plus ou moins vagues, tandis que les tableaux 9, 10, 11 et 12 donnent les mêmes répartitions, mais en pourcentages. Le tableau X résume les sept qui précèdent.

En 1931, plus de 8,000,000 ou 77·76 p.c. de la population du Canada sont de naissance canadienne. Tandis que la première donnée est d'environ 1,200,000 plus considérable que celle de 1921, la proportion est à peu près la même. Contrairement à la tendance générale, les nés aux Etats-Unis se chiffrent à 345,000 seulement en 1931 contre 374,000 en 1921, indiquant un déclin absolu par les décès ou l'émigration de près de 40,000. La proportion que les nés aux Etats-Unis constitue de la population tombe de 4·25 p.c. à 3·22 p.c. durant la décennie. A la date du dernier recensement, les personnes nées dans des pays autres que le Canada et les Etats-Unis atteignent 1,963,000* ou 18·92 p.c. de la population totale (contre 18·00 p.c. en 1921). De ce nombre, 1,185,000† étaient nées britanniques et 778,000 dans d'autres pays étrangers. Tandis que les immigrés de naissance britannique représentent une proportion décroissante de la population (12·12 p.c. en 1921 et seulement 11·42 p.c. en 1931) les nés en pays étrangers, autres que les Etats-Unis, montrent des gains relatifs et absolus la période de dix ans, l'augmentation numérique atteignant 262,000 et la proportion passant de 5·88 p.c. à 7·50 p.c. L'effet net de l'immigration, de l'émigration et de l'augmentation naturelle sur la structure de notre population entre les dates des deux recensements a donc été une diminution dans l'importance relative des nés britanniques (autres que canadiens) et des nés aux Etats-Unis et une augmentation dans l'importance relative et absolue des autres nés étrangers.

Origine raciale des nés au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs.—Les pourcentages suivants proviennent des tableaux qui les accompagnent et les tabulations semblables pour 1921 aident beaucoup à comprendre non seulement la composition raciale actuelle des divers grands groupes de nativité de notre population, mais aussi la direction générale et

* Comprend 731 nés en mer. Voir Recensement de 1931, vol. II, tableau 44, p. 709.
† Voir également Recensement de 1931, vol. I, chap. V, introduction.

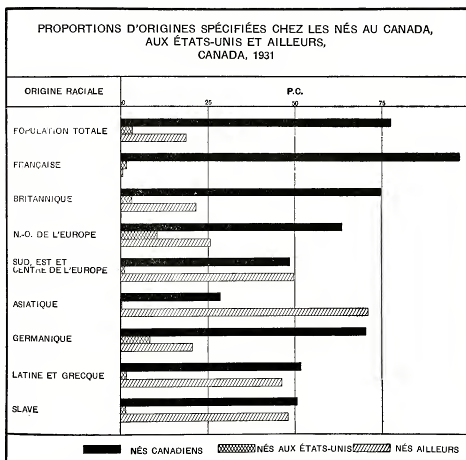
TABLEAU VIII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION, PAR ORIGINE RACIALE ET GRAND GROUPE DE NATIVITÉ, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale	P.c. de nés canadiens		P.c. de nés aux Etats-Unis		P.c. de nés ailleurs	
	1921	1931	1921	1931	1921	1931
Toutes races	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Anglo-saxonne	52·9	50·0	54·8	50·6	66·6	59·8
Française	34·8	35·3	13·5	16·1	1·4	1·1
Autres du nord-ouest de l'Europe	5·7	6·9	24·4	26·8	8·5	11·6
Sud, est et centre de l'Europe	3·7	4·7	4·1	3·8	15·3	19·9
Scandinave	0·9	1·2	10·4	10·8	4·1	4·7
Germanique	4·6	5·7	13·6	16·0	4·2	6·9
Latine et grecque	0·6	0·9	0·7	0·7	3·0	3·2
Slave	2·9	3·5	2·9	2·4	11·1	13·7

NOTA.—L'omission des Finlandais et des Hongrois du groupement linguistique explique le fait que les données pour les origines du sud, de l'est et du centre de l'Europe dépassent les données combinées des groupes latin, grec et slave. L'omission des Suisses de la classification linguistique en 1921 est la cause de la différence entre la somme des données pour les groupes germanique et scandinave et les données pour les origines du nord-ouest de l'Europe cette année de recensement. Nous attirons de nouveau l'attention du lecteur sur les légers changements apportés à la méthode du recensement de 1931 et qui nécessitent l'omission de certains petits groupes raciaux des classifications géographiques et linguistiques de cette année, et sur le cas des Allemands, etc., qui prétendent avoir fait de fausses déclarations d'origine raciale en 1921. Il faut éviter les déductions hasardeuses provenant de la comparaison des chiffres de 1921 et 1931 pour les groupements géographiques et certains groupements linguistiques.

les taux de changement de leur formation raciale. Les pourcentages indiquent également le genre de contribution de chaque classe de nativité à la structure de l'origine de la population totale.

En 1931, la proportion de races britanniques dans la section *née canadienne* de la population baisse à 50·0 p.c. et la proportion de Français monte à 35·3 p.c., soit un total combiné de 85·3 p.c. et qui est de 2·4 p.c. plus bas qu'en 1921. La même période, les origines étrangères d'Europe passent de 9·4 p.c. à plus de 11·6 p.c. La contribution relative des races anglo-saxonnes à la population native du Canada décline donc d'une façon définie, celle des Français augmente modérément, tandis que celle des origines non anglo-saxonnes et non françaises prend rapidement le dessus, circonstance qui, comme nous allons le montrer plus tard, peut facilement être expliquée par une distribution d'âge et un état conjugal plus favorables de même que par une fécondité plus élevée. La comparaison des chiffres ci-haut mentionnés (9·4 p.c. et 11·6 p.c.) révèle que l'importance *relative* des races étrangères d'Europe parmi notre population née canadienne a augmenté de plus de 23 p.c. durant la décennie, leur force numérique passant en fait de 636.000 à 938,000 ou un surplus de 47 p.c.



GRAPHIQUE 22. Le graphique ci-haut met en relief la distinction entre les plus vieux et les plus nouveaux éléments ethniques de notre population. Comme indice de durée de résidence, ceci est plutôt brut parce que les pourcentages reflètent les différences dans la fécondité et la distribution de sexe de même que les différences dans la date et le volume d'immigration. Les chiffres pour les Asiatiques souffrent grandement de la distribution anormale de sexe. Le cas des Scandinaves, qui sont omis du graphique, est particulier. Tandis que 44 p.c. seulement de ce groupe ethnique étaient de naissance canadienne en 1931, plus de 16 p.c. étaient nés aux Etats-Unis, soit un total de 61 p.c. nés sur ce continent. Parmi les origines étrangères, cette donnée est la deuxième en importance venant immédiatement après celle du groupe germanique.

Des 2,308,000 immigrés résidant au Canada en 1931, 345,000* ou un peu moins de 15 p.c. *sont nés aux Etats-Unis.* De ceux-ci 174,000 ou 50·6† p.c. sont d'origine raciale britannique et 56,000 ou 16·1 d'origine raciale française. Parmi ces résidants du Canada nés aux Etats-Unis, les Anglo-Saxons accusent une diminution non seulement en importance relative comme dans le cas des gens de cette race qui sont nés au Canada, mais dans la force numérique absolue et à un degré qui peut être expliqué seulement par un mouvement de retour aux Etats-Unis durant la décennie d'anciens immigrés anglo-saxons venant de ce pays. D'un autre côté, les Français ont augmenté de façon absolue et relative, reflétant surtout l'immigration dans l'Est du Canada de descendants de colons canadiens-français qui s'étaient établis dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Les Anglo-Saxons et les Français combinés constituent environ 66·7 p.c. du total des nés aux Etats-Unis contre 85·3 p.c. de la population née canadienne. Les données pour les autres principales races suivent par ordre d'importance:

TABLEAU IX.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'IMMIGRÉS NÉS AUX ÉTATS-UNIS DE CERTAINES ORIGINES RACIALES, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale	1921		1931	
	Nombre	P.c. du total de nés aux Etats-Unis	Nombre	P.c du total de nés aux Etats-Unis
Allemande	40,009	11	44,998[1]	13
Norvégienne	22,186	6	21,451	6
Suédoise	11,625	3	10,750	3
Hollandaise	10,176	3	9,731	3
Hébraïque	4,851	1	4,346	1
Danoise	4,122	1	3,880	1
Russe	6,158	2	3,065[1]	1

[1] Le déclin d'environ 3,000 dans la donnée pour l'origine russe sur celle de 1921 est sans doute associé à l'augmentation de presque 5,000 dans la donnée pour l'origine allemande. Plusieurs milliers d'Allemands se sont inexactement déclarés d'autres origines raciales (y compris russe) au recensement d'après-guerre de 1921. Ceci s'applique aussi bien aux nés aux Etats-Unis qu'aux nés européens.

Il est plutôt significatif que près de 94 p.c. du total des résidants du Canada nés aux Etats-Unis soient d'origine raciale britannique, française, allemande, hollandaise et scandinave et que, en dépit de l'immigration plutôt forte aux Etats-Unis depuis les dernières décennies du siècle dernier d'étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les personnes de cette dernière catégorie constituent une si faible proportion des Américains venus demeurer au Canada. L'on peut en partie expliquer ceci par le fait que la soi-disant nouvelle immigration aux Etats-Unis s'est surtout dirigée vers les centres urbains et est entrée dans des occupations industrielles.

Les *nés ailleurs* comprennent les immigrés des Iles Britanniques et des possessions britanniques autres que le Canada et les personnes nées en pays étrangers autres que les Etats-Unis—principalement en Europe continentale (tableau 6, col. 4). Les immigrés nés britanniques d'outre-mer sont pratiquement tous d'origine raciale anglo-saxonne; les nés étrangers sont presque exclusivement de races non britanniques.‡ La proportion d'origine britannique parmi les immigrés résidants d'outre-mer est juste au-dessous de 60 p.c. en 1931 comparativement à 66·6 p.c. en 1921, ces deux données étant beaucoup plus élevées que la proportion correspondante dans les autres groupes.

La prépondérance d'Anglo-Saxons parmi l'ancienne immigration d'outre-mer semble avoir fortement contribué à retarder le déclin dans le pourcentage de races britanniques dans notre population totale. La dernière décennie, les Français au Canada ont plus que maintenu leur position relative avec peu et même pas d'assistance des sources européennes. Leur importance relative parmi les immigrés d'outre-mer a tombé de 1·4 à 1·1 p.c.

* Il est intéressant de noter que le total des nés aux Etats-Unis résidant au Canada en 1931 (345,000) est moins considérable que l'émigration nette estimative de nés canadiens aux Etats-Unis durant la décennie. Voir Hurd, W. B. et Cameron J.C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31—Quelques considérations plus avancées,* The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, n° 2, mai 1935, p. 241.

† Les données pour les provinces individuelles montrent que la dernière décennie entre les recensements il y a eu une forte émigration nette de nés aux Etats-Unis de la région des Prairies et une immigration nette modérée dans l'Est du Canada. Voir chap. IV.

‡ *Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne*—Une étude basée sur les données du recensement de 1921 et autres renseignements supplémentaires, p. 49.

Celle des Asiatiques a tombé de 3·3 à 2·9 p.c. La proportion des autres races européennes parmi la section étrangère de la population passe de 23·8 p.c. en 1921 à plus de 31·5 p.c. en 1931, renversant le déclin précédemment mentionné dans les proportions d'origines* britannique, française et asiatique. Dans le groupe de nativité d'outre-mer, les races du sud, de l'est et du centre de l'Europe dépassent celles du nord-ouest de l'Europe par près de neuf à cinq.

Proportions par race de nés au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs.—Les tableaux 9, 10, 11, 12 et X montrent les proportions respectives des différentes races partagées en nés au Canada, nés aux Etats-Unis et nés en pays autres que les Etats-Unis après les avoir mis en groupements. Pour distinguer ceux qui sont nés sur le continent américain, comme dans les tableaux précédents, les nés britanniques autres que canadiens sont compris avec les autres immigrés dans la troisième colonne de chaque tableau.

Le premier trait frappant émanant de ces tableaux se trouve dans l'immense *écart* entre les proportions des nés au Canada. En ne tenant pas compte des Esquimaux et des Indiens, les Français tiennent la plus haute proportion. soit 97·36 p.c. nés au Canada, et les Chinois la plus basse avec seulement 11·60 p.c (tableau 10). Les trois quarts des Britanniques sont nés au Canada, les Irlandais montrent la forte proportion de 85·59 p.c. et les Ecossais et les Anglais suivent avec respectivement 75·98 p.c. et 70·05 p.c. Ces données se rapprochent beaucoup de celles de 1921 et, de premier abord, semblent impliquer que parmi les immigrés britanniques, les Irlandais sont les premiers à être venus s'établir ici et les Anglais les derniers, ou si l'on envisage la question d'un autre côté, qu'en ces dernières années l'immigration d'Irlande a baissé plus que celle d'Angleterre et d'Ecosse. Il faut se souvenir, cependant, que le pourcentage d'un groupe d'origine né canadien est atteint non seulement par la proportion entre la "nouvelle" et l'"ancienne" immigration, mais aussi par la distribution de sexe, l'état conjugal et la fécondité du groupe dans son ensemble.† L'analyse de ces facteurs est reléguée aux chapitres suivants de cette monographie. Comme contraste, il vaut la peine de noter que, tandis que moins de 3 p.c. des Français sont nés étrangers et de ceux-ci près des trois quarts sont venus des Etats-Unis, plus de 25 p.c. des races britanniques ne sont pas de naissance canadienne et que de ce nombre sept sur huit sont nés en Grande-Bretagne ou quelque part outre-mer.

Dans le cas des plus importantes races asiatiques demeurant au Canada, les proportions de nés canadiens ont appréciablement augmenté la dernière décennie. Les données comparatives sont les suivantes:—

Origine raciale	P.c. de nés canadiens	
	1921	1931
Chinoise	7·49	11·60
Japonaise	27·31	48·46
Syrienne	49·77	59·36

Les décès parmi les premiers colons, en plus d'une immigration arrêtée et peut-être une légère émigration, ont été des facteurs de quelque importance dans les trois cas. L'augmentation remarquable des Japonais a une signification spéciale pour le peuple de la Colombie Britannique et doit être expliquée par une fécondité élevée et la présence d'un grand nombre de femmes japonaises (comparativement aux Chinoises, par exemple) dans la population nipponne de cette province.

Des changements considérables dans les proportions de nés canadiens paraissent également dans les groupes géographiques (tableau 11) et linguistiques (tableau 12), bien qu'ils ne soient pas aussi marqués qu'en 1921. Diverses circonstances ont contribué à ce dernier résultat, à savoir, l'absence en 1931 de tableaux séparés pour certaines origines peu importantes numériquement, les taux différentiels de fécondité, les réductions différentielles dans le volume de l'immigration courante et l'effet généralement moins grand des additions de

* Ces données réfèrent aux résidants de la vieille immigration aussi bien que de la nouvelle. Le passage des races anglo-saxonnes aux races de l'Europe continentale dans l'immigration de la dernière décennie est beaucoup plus prononcé que ne le font voir les données de cette revue.

† Il faut aussi tenir compte des différences dans l'émigration, particulièrement aux Etats-Unis. Certaines origines peuvent avoir été disproportionnellement représentées dans le mouvement des nés canadiens à travers la frontière du sud.

l'étranger sur la distribution de nativité d'une race à cause de sa durée de résidence au Canada et de l'augmentation en force numérique qui en résulte. Parmi les étrangers du nord-ouest de l'Europe, les Hollandais montrent le plus fort pourcentage de nés canadiens (79·89 p.c.) et le plus faible de nés outre-mer (13·58 p.c.) Les Allemands sont deuxièmes avec 69·46 p.c. et 21·03 p.c. respectivement. Les Danois ont la plus faible proportion de nés canadiens (37·45 p.c.) et les Belges, la plus forte de nés européens (56·97 p.c.) Une variation moins grande caractérise les étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Dans ce groupe, les Ukraniens montrent le plus grand pourcentage de nés canadiens (56·99 p.c.) et suivent les Roumains pour le plus petit pourcentage de nés européens (42·70 p.c.); les Yougoslaves occupent l'autre extrême avec seulement 20·01 p.c. de nés canadiens et 78·51 p.c. de nés dans des pays étrangers autres que les Etats-Unis. Pour les groupes linguistiques, les distributions de nativité les plus uniformes se rencontrent chez les peuples latin, grec et scandinave, tandis que les plus grandes variations appartiennent aux origines germanique et slave.

L'ancienne et la nouvelle immigration.—Les étrangers du nord-ouest de l'Europe sont souvent considérés comme l'"ancienne" immigration, et ceux du sud, de l'est et du centre comme la "nouvelle". En 1931, les nés canadiens constituent 74·95 p.c. des races britanniques résidant au Canada et 63·60 p.c. des races du nord-ouest de l'Europe contre seulement 48·39 p.c. de celles de l'Europe méridionale, orientale et centrale. Qu'une telle différence existe en dépit de la fécondité généralement plus élevée des dernières races (chapitre XIII) ne laisse aucun doute sur la validité *générale* de la distribution. Néanmoins, quand les pourcentages pour les origines individuelles sont examinés, un certain chevauchement parait, bien qu'il ne soit pas aussi remarquable qu'en 1921.* Parmi les étrangers du nord-ouest de l'Europe qui ont de faibles proportions de nés canadiens il y a les Belges dont le pourcentage est bien au-dessous de celui du groupe du sud de l'Europe, et trois des races scandinaves. à savoir, les Danois. les Norvégiens et les Suédois. Les faibles proportions de naissance canadienne pour ces dernières races portent le pourcentage du groupe scandinave au bas niveau de 43·56 p.c. comparativement à 51·90 p.c. pour les Latins et Grecs, 50·60 p.c. pour les Slaves et 48·39 p.c. pour l'ensemble des origines du sud, de l'est et du centre de l'Europe. L'explication en a été donnée dans la discussion de la composition raciale de l'immigration des Etats-Unis. Tandis que seulement 43·56 p.c. des Scandinaves sont nés canadiens (tableau 12), un nombre additionnel de 16·26 p.c. sont nés aux Etats-Unis et appartiennent donc au moins à la seconde génération sur ce continent. L'examen des données nous montre que l'influence de l'immigration du sud de la frontière a été particulièrement importante dans le cas des Norvégiens, des Suédois et des Danois. Tandis que, sous certains rapports, il existe des différences radicales entre les Scandinaves nés au Canada, nés aux Etats-Unis et nés dans leur propre pays, nous pouvons néanmoins avancer qu'au point de vue d'assimilation linguistique, économique et éducationnelle les nés au Canada et aux Etats-Unis sont très semblables. Nous avons donc de bonnes raisons d'inclure les Scandinaves parmi les premiers immigrés. Des Scandinaves demeurant au Canada en 1931, 60 p.c. sont nés sur le continent nord américain contre 54 p.c. des Latins et des Grecs et 52 p.c. des Slaves.

Les Hollandais et les Allemands de ce pays comptent de fortes proportions de nés aux Etats-Unis. Tandis que 80 p.c. des Hollandais et 69 p.c. des Allemands sont nés au Canada, plus de 86 p.c. des premiers et 79 p.c. des autres sont nés sur le continent américain et ont été éduqués plus ou moins directement en harmonie culturelle avec les deux nations de langue anglaise du continent nord-américain.

En dépit des changements rapides dans la distribution de nativité des Japonais, deuxièmes en importance, le groupe asiatique est encore unique avec seulement 28·65 p.c. de nés canadiens, 0·33 p.c. de nés aux Etats-Unis et 71·02 p.c. de nés en Extrême-Orient. En considérant ces chiffres il faut tenir compte des conditions particulières entourant l'immigration orientale et de la distribution de sexe anormale existant surtout chez les résidants chinois et hindous du Dominion.

* Sous ce rapport, l'absence en 1931 de chiffres séparés pour les Portuguais qui avaient une proportion très élevée de nés canadiens est un facteur contribuant d'une importance considérable.

Changements dans la distribution de nativité des diverses origines raciales, la décennie 1921-1931.—Les variations dans la distribution de nativité d'une race donnée de décennie en décennie résultent d'un manque d'uniformité entre la croissance numérique des immigrés résidants et de leurs descendants. Le premier cas est en rapport avec l'immigration, l'émigration et les décès parmi les résidants nés étrangers. Le deuxième dépend de la fécondité qui à son tour est basée sur l'état conjugal, la distribution d'âge et de sexe de la race entière, et sur les décès parmi la progéniture des premiers colons, décès qui sont intimement associés avec l'âge. A cause de l'extrême complexité du problème, il ne vaut pas la peine de tenter de donner une explication *complète* des changements qui sont survenus la dernière décennie, du moins à ce stage de notre étude, mais quelques faits significatifs sont révélés par un examen plus ou moins attentif des données.

Durant les dix ans, le *nombre* de nés canadiens a augmenté pour chaque origine excepté autrichienne et russe qui ont souffert du transfèrement à la classification germanique—affaire de déclaration. De même, des augmentations sont survenues dans le nombre de nés outre-mer pour vingt-sept des trente-deux origines pour lesquelles des données individuelles sont disponibles dans les tableaux de 1931. Deux des cinq exceptions sont expliquées par de fausses déclarations d'origine en 1921, de sorte qu'en dehors des Indiens de l'Amérique du Nord les seules origines à accuser une diminution *bona fide* de nés européens sont les groupes français et islandais et, dans les deux cas, les diminutions sont petites. D'un autre côté, pour ce qui est de la section de nés aux Etats-Unis des diverses races, des diminutions absolues sont la règle plutôt que l'exception et, là où des exceptions surviennent, les augmentations sont de proportions négligeables (sauf dans le cas des Allemands). Ces chiffres reflètent donc un groupe croissant de deuxième et troisième génération des races immigrées, un approvisionnement continuel des races immigrées d'outre-mer et la cessation, en vérité le renversement, du flot d'immigration des Etats-Unis.

Les *pourcentages* se comportent de façon quelque peu différente. Bien entendu, il y a toujours la caractéristique commune qui consiste dans le déclin des proportions de nés aux Etats-Unis avec la seule exception des Asiatiques qui montrent une hausse fractionnaire dans cette catégorie (tableau X). Comme pour les groupes géographiques et linguistiques, cependant, il y a une variation considérable quant à l'étendue et à la direction du changement. Les Scandinaves montrent une forte augmentation dans la proportion de nés canadiens en dépit d'une fécondité modérée seulement. Cette augmentation doit être associée à un déclin encore plus marqué dans la proportion de nés aux Etats-Unis, déclin attribuable aux nombreux décès de personnes âgées. Les Scandinaves ont été parmi les premiers colons immigrés venant des Etats-Unis. L'immigration des pays scandinaves durant la décennie a été relativement faible, de sorte que le pourcentage de nés européens d'origine scandinave montre un léger changement seulement. Les Latins et les Grecs font voir une augmentation encore plus grande dans la proportion de nés canadiens, laquelle en l'absence d'une diminution valable dans le nombre de nés aux Etats-Unis de ce groupe racial doit être expliquée par une forte fécondité, par l'inclusion d'un assez grand nombre de femmes dans l'immigration venue d'outre-mer, et par le déclin assez prononcé dans le taux d'augmentation de l'immigration entière en provenance des pays correspondants de naissance. L'immigration rurale de Roumanie a été retardée à cause de la prospérité agricole moins grande au Canada et des conditions améliorées pour la population paysanne de ce pays; d'un autre côté, une campagne active de découragement contre l'émigration italienne a été poursuivie par le gouvernement de ce pays. Comme contraste, les proportions de nés canadiens des groupes germanique et slave ont décliné durant la décennie, tandis que les proportions de nés outre-mer montrent des augmentations significatives. Dans le cas des peuples germaniques, l'augmentation dans la proportion de nés européens est attribuable non pas tant à l'immigration qu'au transfèrement d'un très grand nombre de la nouvelle génération allemande des origines slaves (principalement autrichienne et russe) parmi lesquelles ils avaient été improprement classifiés en 1921. Pour la même raison, l'augmentation dans la proportion de nés européens du groupe slave est plus considérable que ne l'indiquent les chiffres, vu que le pourcentage de 1921 était trop élevé à cause de l'inclusion d'Allemands qui s'étaient incorrectement déclarés comme d'origine raciale slave. L'immigration des pays slaves durant la décennie devance jusqu'à présent l'augmentation naturelle de la population slave déjà au Canada en dépit de la

fécondité peu usuelle du groupe. Chez les Asiatiques en général et chez les Japonais en particulier, l'augmentation naturelle dépasse grandement la nouvelle immigration de l'étranger avec le résultat que la proportion de nés canadiens monte fortement et la proportion de nés outre-mer tombe en proportion.

TABLEAU X.—POURCENTAGES DE NÉS AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS ET AILLEURS DE CERTAINES RACES, PAR GROUPE SPÉCIFIÉ, CANADA, 1921 ET 1931[1]

Origine raciale	P.c. de nés au Canada		P.c. de nés aux Etats-Unis		P.c. de nés ailleurs	
	1921	1931	1921	1931	1921	1931
Toutes origines	75·75	77·76	4·25	3·32	18·00	18·92
Européenne totale (continentale)	56·71	56·45	9·47	6·35	33·82	37·20
Nord-ouest de l'Europe	63·06	63·60	14·95	10·53	21·99	25·87
Sud, est et centre de l'Europe	49·24	48·39	3·00	1·66	47·76	49·95
Scandinave	37·61	43·56	23·27	16·26	39·12	40·18
Germanique	72·95	70·63	11·78	8·52	15·28	20·85
Latine et grecque	42·69	51·90	2·84	1·87	54·46	46·22
Slave	51·41	50·60	2·78	1·48	45·81	47·93
Asiatique	18·04	28·65	0·05	0·33	81·48	71·02

[1] Les données pour 1931 (tableau X) sont représentées dans le graphique 22.

Changements dans les sources d'immigration.—Jusqu'ici l'attention s'est concentrée sur le pays de naissance des différentes *races* habitant le Canada. Maintenant, nous prendrons en considération la proportion de population *née dans divers pays étrangers,* afin d'étudier d'une manière plus spécifique le mouvement de l'immigration depuis le commencement du siècle. Les tableaux XI et XII et les tableaux 13 et 14 serviront de base pour la discussion qui suivra.

La population immigrée du Canada à la date du recensement, 1er juin 1931, s'établit à 2,308,000 contre 1,956,000 en 1921, 1,587,000 en 1911 et 700,000 en 1901.* La période de trente ans, l'augmentation chez les immigrés résidants atteint 230 p.c. contre 73 p.c. d'augmentation chez les nés canadiens. Cependant, cette divergence marquée dans les deux taux d'augmentation se confine surtout à la première décennie du siècle. Depuis 1911, l'augmentation des nés canadiens s'est pratiquement maintenue au niveau de celle de la population immigrée entière. Si maintenant nous passons de la considération des totaux à celle des nativités individuelles, nous trouvons que des changements très significatifs ont eu lieu dans l'importance relative des différentes sources d'immigration. En 1901, les immigrés résidants venus des Iles Britanniques et des autres possessions britanniques dépassaient les immigrés des pays étrangers par 52 p.c., en 1911 par 11 p.c., en 1921 par 20 p.c.† et en 1931 par 5·5 p.c. seulement. Ainsi, tandis qu'il y a trente ans trois sur cinq immigrés résidants émanaient de pays britanniques et deux sur cinq de pays étrangers, aujourd'hui leurs nombres sont à peu près égaux. Des changements sont également survenus dans l'importance relative des différentes sources de l'immigration *étrangère.* En 1901, les nés aux Etats-Unis demeurant au Canada dépassaient les nés en Europe continentale par 2 p.c.; en 1931 les nés en Europe continentale dépassent les nés aux Etats-Unis par 107 p.c. Ce changement est en partie attribuable à la cessation relative de l'immigration des Etats-Unis les deux dernières décennies et à l'élan plus considérable de l'immigration provenant de l'Europe, particulièrement des parties du sud, de l'est et du centre du continent. La prépondérance croissante des étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe parmi les immigrés européens demeurant au Canada est illustrée en comparant leurs nombres avec ceux des étrangers du nord-ouest de l'Europe pour les diverses dates de recensement (tableau 13). En 1901, les premiers dépassent les immigrés résidants venus des pays du nord-ouest de l'Europe par 20 p.c.; en 1911 par 124 p.c.; en 1921 par 144 p.c. et en 1931 par 194 p.c. En d'autres mots, tandis qu'au commencement du siècle le Canada avait 120 immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe pour chaque 100 des parties nord-ouest du continent, en 1931 il en a 294. Ou encore,

* Recensement de 1931, vol. II, tableau 44, p. 709.
† La guerre a atteint l'immigration en provenance des pays européens (particulièrement les pays ennemis) à un plus haut degré que celle des Iles Britanniques, renversant temporairement la tendance dans les données.

TABLEAU XI.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION, PAR LIEU DE NAISSANCE, CANADA, 1901-1931

Lieu de naissance	P.c. de la population totale			
	1901	1911	1921[5]	1931
Canada	86·98	77·98	77·75	77·76
Autres pays	13·02	22·02	22·25	22·24
Iles Britanniques	7·54	11·16	11·67	10·98
Possessions britanniques	0·29	0·41	0·45	0·44
Europe	2·34	5·62	5·23	6·89
Autriche	0·53	0·94	0·65	0·36
Belgique	0·04	0·11	0·15	0·16
Bulgarie	0·02	0·28	0·01	0·01
Tchécoslovaquie	–	0·02	0·05	0·22
Danemark	0·04	0·07	0·08	0·17
Finlande	–	0·15	0·14	0·29
France	0·15	0·24	0·22	0·16
Allemagne	0·51	0·55	0·29	0·38
Grèce	–	0·04	0·04	0·05
Hollande	0·01	0·05	0·07	0·10
Hongrie	[1]	0·15	0·09	0·27
Islande	0·11	0·10	0·08	0·06
Italie	0·13	0·48	0·40	0·41
Norvège	[2]	0·29	0·26	0·31
Pologne[6]	[3]	0·44	0·74	1·65
Roumanie	[4]	[7]	0·26	0·39
Russie	0·58	1·25	1·15	1·10
Suède	0·19	0·39	0·32	0·33
Suisse	–	–	0·04	0·06
Ukraine	–	–	0·13	0·13
Yougoslavie	–	–	0·02	0·16
Autres	0·03	0·07	0·04	0·09
Asie	0·44	0·57	0·61	0·58
Chine	0·32	0·37	0·42	0·41
Japon	0·09	0·12	0·13	0·12
Syrie	0·02	0·04	0·04	0·04
Turquie	0·01	0·03	0·01	0·01
Autres	–	0·01	0·01	0·01
Etats-Unis	2·38	4·21	4·26	3·32
Autres pays	0·01	0·04	0·04	0·03
En mer	0·01	0·01	0·01	0·01
Nord-ouest de l'Europe	*1·05*	*1·80*	*1·51*	*1·73*
Sud, est et centre de l'Europe	*1·26*	*3·74*	*3·68*	*5·06*

[1] Compris avec l'Autriche.
[2] Compris avec la Suède.
[3] Compris avec la Russie.
[4] Compris avec la Bulgarie.
[5] Changements en 1921, vu la déduction d'une partie cédée à Terre-Neuve.
[6] Comprend la Galicie.
[7] Moins d'un centième d'un pour cent.

la période de trente ans, les immigrés résidants du sud, de l'est et du centre de l'Europe ont augmenté de plus de sept fois et demie, tandis que ceux du nord-ouest de l'Europe ont triplé.

Avant de procéder à un examen plus détaillé des changements dans l'immigration européenne, il serait bon de faire quelques commentaires explicatifs concernant les tableaux **13** et **14**. A cause des changements dans les frontières nationales depuis la guerre et des difficultés qui en ont découlé dans la compilation des statistiques d'avant-guerre sur les pays de naissance correspondant aux divisions politiques actuelles, des données séparées pour certains pays n'ont pu être obtenues pour les colonnes de **1901** et de **1911**. Même là où des statistiques complètes sont données pour des pays individuels, il faut prendre garde de s'assurer si elles sont directement comparables. Dans certains cas elles ne le sont pas. Par exemple, pour les données de **1901** la Hongrie est comprise avec l'Autriche mais non par la suite. Il est donc conseillé au lecteur, avant d'étudier ces chiffres, de suivre les annotations au bas du tableau **13**. Dans plusieurs cas, bien entendu, aucun changement important n'est survenu dans les frontières politiques ou dans la classification du recensement, de sorte qu'une comparaison directe est possible. Ceci s'applique avec une faible marge d'erreur aux *totaux* pour les groupes géographiques et linguistiques quand ils sont donnés. Une sous-classification linguistique (slave) ne paraît pas. Comme une faible proportion seulement des Slaves énumérés dans les recensements antérieurs auraient pu être ramenés à leurs groupes nationaux actuels, et ceci sans aucun degré de certitude, l'on a cru impraticable de tenter une tabulation séparée pour ce groupe.

Il est également bon de dire quelques mots sur la signification des augmentations et diminutions proportionnelles. Prenons par exemple les Belges: le nombre de Belges nés européens résidant au Canada a augmenté de 249·78 p.c., c'est-à-dire à un taux moyen annuel de 25 p.c. par année au-dessus du total de 1901. Le flot d'immigration belge était donc assez haut pour contre-balancer toute émigration pouvant se produire dans cette période et neutraliser la diminution par décroissance naturelle, c'est-à-dire par les décès chez les immigrés belges au Canada, et pour montrer à la fin de la décennie deux fois et demie autant d'immigrés nés en Belgique et habitant le Canada en 1901. La dernière décennie du siècle, l'augmentation est de 66·47 p.c. seulement. Durant ces dix années l'immigration a été moins forte, l'émigration plus prononcée et le taux de mortalité parmi les nés en Belgique plus élevé, probablement à cause de la moyenne d'âge plus élevée des Belges résidant au Canada. L'augmentation proportionnelle encore plus faible de 28·30 p.c. pour la dernière décennie s'explique de la même manière.

Il y a une autre considération, cependant, dont il faut tenir compte pour expliquer une augmentation proportionnelle donnée. Prenons par exemple les Grecs: en 1901, il y avait au Canada 213 nés en Grèce; en 1911, il y en avait 2,640—augmentation en nombre de 2,427 mais de 1,139·44 p.c. Entre 1911 et 1921, le nombre de nés en Grèce au Canada a augmenté de 1,129, mais ceci ne donnait qu'une augmentation proportionnelle de 42·77 p.c. Quand les gens d'un pays quelconque commencent à venir au Canada sur une échelle assez considérable, l'augmentation proportionnelle des nés étrangers devient anormalement élevée principalement à cause du petit nombre qui y était déjà.

Bien que n'étant pas un facteur de grande importance, le taux de mortalité est généralement plus bas pour la " nouvelle " immigration que pour l' "ancienne ". Dans l'ensemble, la distribution d'âge des nouveaux venus est plus favorable à une faible mortalité. Un petit nombre des jeunes hommes et des jeunes femmes immigrant au Canada dans la fleur de l'âge ont eu le temps de vieillir dans le cas de races qui sont venues récemment au Canada en grand nombre. Bien que les différences dues à cette cause puissent être d'importance comparativement faible en les mesurant avec les autres facteurs mentionnés ci-dessus, il est tout de même bon de se rappeler que ces différences existent si l'on veut prendre en considération tous les aspects du problème. Les changements proportionnels réels sont donc le résultat d'un nombre de causes plus ou moins indépendantes qui varient en importance de temps en temps et d'après les nativités. En vérité l'on ne peut prêter trop d'attention à l'usage et à l'interprétation des données de ce tableau. Ce rapport est trop concis pour en permettre l'analyse détaillée, cependant il est important d'en donner quelques explications.

Comme il a été mentionné dans la Monographie* de 1921, les rapports du recensement couvrant la décennie précédente (1911-21) indiquent un *déclin* réel d'environ 2.000 ou 1·39 p.c. dans le nombre de résidants nés étrangers venus du nord-ouest de l'Europe, comparativement à une *augmentation* de 41,500 ou 15·41 p.c. chez les résidants immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les diminutions absolues chez les nés dans le nord-ouest de l'Europe se confinent à ceux de naissance allemande, islandaise et suédoise. Dans le cas des Allemands, la diminution est attribuée à la cessation relative de l'immigration durant la guerre, à un taux élevé de mortalité à cause de la longue durée de résidence en ce pays, à l'émigration et à des fausses déclarations sur le lieu de naissance. Pour les nés islandais et les nés suédois il n'y a pas raison de croire que les fausses déclarations sur le lieu de naissance aient été un facteur ayant contribué aux déclins numériques. Chez ces nativités la cessation comparative de l'immigration et une forte mortalité due à la moyenne d'âge plus élevée ont été de première importance. Dans les deux cas les diminutions proportionnelles sont peu considérables. Néanmoins, l'effet net des diminutions absolues pour ces trois nativités et des augmentations proportionnelles grandement réduites chez les autres est un déclin de 1·39 p.c. dans les chiffres pour le groupe entier du nord-ouest de l'Europe comparativement à une augmentation de 131·31 p.c. les dix années précédentes (1901-11). Considérant l'Europe centrale, nous savons que l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie étaient des pays ennemis durant la guerre. Des changements dans les frontières politiques, l'émigration et de fausses déclarations sur le pays de naissance ont probablement tous contribué

* *Op. cit.* p. 60.

à leurs augmentations proportionnelles négatives. Si des chiffres comparatifs pour les nativités individuelles étaient plus généralement disponibles, nous trouverions que, comme pour les étrangers du nord-ouest de l'Europe, l'immigration retardée et la base plus considérable sur laquelle les pourcentages ont été calculés se reflètent par des taux plus bas de croissance dans toutes les sections de la liste. Pour le groupe entier du sud, de l'est et du centre de l'Europe l'augmentation proportionnelle tombe de 232·57 p.c. la décennie 1901-11 à 15·41 la décennie 1911-21.

La décennie d'après-guerre 1921-31 apporte certains changements significatifs. Le total pour les nés étrangers du nord-ouest de l'Europe augmente de 35·29 p.c. en regard du déclin antérieurement mentionné de 1·39 p.c. la décennie précédente; et celui des nés étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe augmente de 59·07 p.c. (ou 63·50 p.c. si la Yougoslavie est comprise) comparativement à 15·41 p.c. entre 1911 et 1921. En 1921, les immigrés résidants venus du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont non seulement 2·44 fois aussi nombreux que les immigrés des pays du nord-ouest de l'Europe continentale, mais la décennie suivante ils augmentent de 1·8 fois plus rapidement. Parmi les nés étrangers du nord-ouest de l'Europe, des déclins absolus paraissent seulement dans le cas des personnes de naissance française et islandaise et parmi les étrangers de l'Europe méridionale, orientale et centrale seulement dans le cas des nés autrichiens. Les décès et la cessation de l'immigration semblent fournir une explication adéquate pour les deux premiers; la diminution dans les données autrichiennes est surtout une affaire de déclaration et doit être associée avec les fortes augmentations numériques et proportionnelles principalement pour les Yougoslaves, les Hongrois, les Tchèques et les Slovaques. L'oubli du ressentiment d'après-guerre contre les pays ennemis, la compréhension plus générale des changements dans les frontières politiques effectués par le Traité de Versailles et la croissance de l'esprit national de la part des natifs résidants et non résidants des Etats européens nouvellement formés ont sans doute tous contribué à fournir un état beaucoup plus exact sur les lieux de naissance en 1931 qu'en 1921, bien qu'en déclarant leur lieu de naissance plusieurs des premiers immigrés aient encore en tête les vieilles frontières politiques. (Voir la dernière section sur la durée de résidence, p. 618.)

Considérant les groupes linguistiques, l'augmentation dans le nombre de nés en Norvège et en Suède a été très prononcée les premiers dix ans du siècle; les Danois sont également venus en très grand nombre. Les changements significatifs, la période d'après-guerre, ont été la reprise de l'immigration de Norvège et de Suède sur une échelle modérée et l'augmentation considérable dans l'immigration du Danemark. D'un autre côté, le nombre d'immigrés de naissance islandaise a continué de baisser. Que l'augmentation proportionnelle du groupe germanique dépasse celle du groupe scandinave la dernière décennie est en grande partie attribuable à l'augmentation dans le nombre de ceux qui ont donné l'Allemagne comme pays de naissance en 1931. Bien que numériquement moins importante, l'augmentation proportionnelle des immigrés de naissance hollandaise dépasse celle des personnes se déclarant de nativité allemande. La caractéristique dominante du groupe latin et grec (France, Grèce et Italie) est la croissance rapide les dix premières années du siècle et les faibles augmentations proportionnelles les deux dernières décennies. L'immigration de France a cessé et, bien que la dernière période entre les recensements ait été témoin d'une reprise dans l'immigration d'Italie et de Grèce, ni les augmentations absolues ni les augmentations proportionnelles n'ont atteint les niveaux d'avant-guerre.

Avant de terminer cette section, le lecteur est référé au sommaire du tableau XII. L'analyse verticale des colonnes donne des renseignements significatifs. D'abord, entre 1901 et 1911 l'augmentation proportionnelle des nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe est deux fois plus forte que celle des immigrés résidants venus des régions du nord et de l'ouest du continent. Cette décennie, un taux d'augmentation exceptionnellement élevée a été atteint par les Slaves de même que par les Latins et les Grecs. Cette période a également vu une augmentation phénoménale chez les nés scandinaves, le taux étant plus que le triple de celui des nés germaniques comme groupe. Les nés aux Etats-Unis ont augmenté presque aussi rapidement que les étrangers du nord-ouest de l'Europe continentale et environ deux cinquièmes de fois plus rapidement que les nés britanniques (Iles Britanniques et autres possessions britanniques). La seconde décennie du siècle les

taux montrent d'une façon générale des déclins considérables. A part les Asiatiques, seulement les nés britanniques montrent la plus forte augmentation proportionnelle; le taux de croissance du groupe de l'Europe continentale tombe à presque un tiers de celui des Britanniques et les étrangers du nord-ouest de l'Europe montrent un déclin absolu. Entre 1921 et 1931 un renversement presque complet est survenu. Le taux d'augmentation des nés britanniques a tombé à moins de la moitié de ce qu'il était la décennie précédente, tandis que celui des étrangers de l'Europe continentale comme groupe a plus que quadruplé, avec le résultat qu'il dépasse entre quatre fois et cinq fois celui des Iles Britanniques et possessions britanniques. Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'expansion disproportionnée de l'immigration, particulièrement du sud, de l'est et du centre de l'Europe, de même qu'à une tendance moins prononcée de la part des immigrés de l'Europe continentale en général d'émigrer aux Etats-Unis ou ailleurs après leur arrivée au Canada à cause de considérations légales et économiques. Comme nous l'avons déjà dit, les nés aux Etats-Unis résidant au Canada au lieu d'augmenter ont diminué au cours de la décennie et pour des raisons précédemment mentionnées (voir graphique 23).

En conclusion, les changements proportionnels des nés étrangers, comparativement aux taux de croissance de la population globale du pays, offrent des contrastes frappants. Entre 1901 et 1911 le nombre de Latins et Grecs nés à l'étranger et habitant le Canada a augmenté de presque huit fois aussi rapidement que la population totale; les nés dans

TABLEAU XII.—ÉTAT DES AUGMENTATIONS PROPORTIONNELLES DÉCENNALES DE LA POPULATION IMMIGRÉE, PAR GROUPE DE PAYS DE NAISSANCE SPÉCIFIÉ, CANADA, 1901-1931

Pays de naissance	Augmentation proportionnelle		
	1901-1911	1911-1921[1]	1921-1931
Population totale	34·17	21·94	18·08
Iles Britanniques	98·65	27·47	11·10
Possessions britanniques	83·99	35·93	13·81
Europe	222·54	13·43	55·55
Asie	73·65	30·99	13·00
Etats-Unis	137·44	23·16	−7·87
Nord-ouest de l'Europe	131·31	−1·39	35·29
Sud, est et centre de l'Europe	232·57	15·41	63·50
Pays scandinaves	233·04	5·81	38·96
Pays germaniques	71·40	−13·61	50·85
Pays latins et grecs	266·38	6·45	10·87

[1] Les changements de 1921 sont dûs à la déduction de la partie du Labrador cédée à Terre-Neuve.

AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION IMMIGRÉE, PAR GRAND GROUPE DE NATIVITÉ, CANADA, 1921-1931

PAYS DE NAISSANCE — Augmentation proportionnelle (0, 25, 50)
ÎLES BRITANNIQUES
ASIE
N.-O. DE L'EUROPE
SUD, EST ET CENTRE DE L'EUROPE

PAYS DE NAISSANCE — Augmentation proportionnelle (0, 25, 50)
PAYS LATINS ET GRECS
PAYS SCANDINAVES
PAYS GERMANIQUES
PAYS SLAVES

GRAPHIQUE 23. La dernière décennie entre recensements l'augmentation proportionnelle dans le nombre d'immigrés résidants venus d'Asie est légèrement plus forte que celle des immigrés résidants venus des Iles Britanniques; celle des immigrés du nord-ouest, de trois fois plus élevée; et celle des étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe, de près de six fois. Ces chiffres reflètent les différences dans le volume de la nouvelle aussi bien que de l'ancienne immigration. La période de dix ans, les nés aux Etats-Unis résidant au Canada montrent une diminution absolue de près de 8 p.c.

le sud, l'est et le centre de l'Europe et les nés en Scandinavie ont augmenté presque sept fois aussi rapidement; les nés dans le nord-ouest et aux Etats-Unis, près de quatre fois; les nés britanniques, près de trois fois, tandis que ceux nés dans les pays germaniques et asiatiques ne donnent que deux fois cette augmentation proportionnelle. La décennie suivante, le taux d'augmentation des nés britanniques, américains et asiatiques seulement a été aussi élevé que celui de la population entière. Pour les nés européens comme classe le taux a diminué de la motié et deux des sous-groupes ont enregistré des déclins réels. La dernière période entre recensements, le taux proportionnel d'augmentation chez les nés britanniques et asiatiques a tombé aux deux tiers de celui de la population totale; celui des nés aux Etats-Unis ne représente plus qu'une quantité négative, tandis que le taux d'augmentation pour les nationalités de l'Europe continentale a plus que triplé le chiffre de tout le Canada. Parmi les étrangers de l'Europe continentale, seulement le groupe latin et grec a manqué de maintenir un taux de croissance de plusieurs fois plus élevé que celui de la population entière. Dans ce cas, le chiffre a tombé à presque la moitié du pourcentage pour tout le Canada—changement plutôt remarquable comparativement à la période de 1901 à 1911.

Importance numérique de l'immigration récente venue des principaux pays de l'Europe continentale.—Le tableau XIII montre les pays déclarés comme lieux de naissance par le plus grand nombre des nés en Europe résidant au Canada en 1931. Les Russes sont les plus nombreux parmi ceux qui ont déclaré être venus au Canada avant 1901. La Pologne (y compris la Galicie) vient en second lieu. Dans la suite, la Pologne a occupé la première place, la deuxième allant à la Russie excepté en 1921-25 alors que ce pays est monté en première place, et la période de guerre 1916-20 alors que la hausse rapide de l'immigration italienne a renvoyé ce pays en deuxième place. L'immigration totale a été si faible les cinq premiers mois de 1931 que la baisse dans la position relative de la Russie peut difficilement être regardée comme significative. Prises dans leur ensemble les données indiquent que, la dernière génération, la Pologne et la Russie ont envoyé plus de colons permanents au Canada qu'aucun autre pays de l'Europe continentale. Avant sa réduction territoriale, l'Autriche occupait une bonne position dans la liste. Entre 1921 et 1925, la Hongrie a figuré pour la première fois et a rapidement pris de l'importance. La dernière moitié de la décennie terminée en 1931. la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie semblent s'être assuré une place permanente parmi les principales sources de notre immigration. Parmi les pays scandinaves, la Suède paraît parmi les huit premiers les dernières décennies du dernier siècle jusqu'après la guerre et la Norvège de 1901 à 1925. Bien que l'Islande soit parmi les huit pays qui ont envoyé le plus grand nombre d'immigrés avant 1901, elle ne figure plus sur la liste depuis cette date. L'Allemagne était troisième avant 1901, mais elle n'a pas depuis approché ce rang, bien qu'elle ait toujours occupé une place excepté la

TABLEAU XIII.—PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE DES IMMIGRÉS EUROPÉENS CONTINENTAUX PAR PÉRIODE SPÉCIFIÉE D'ARRIVÉE, CANADA, 1931

Rang	Pays	Rang	Pays	Rang	Pays	Rang	Pays
Avant 1901		1901-1910		1911-1915		1916-1920	
1.........	Russie	1......	Pologne	1......	Pologne	1......	Pologne
2.........	Pologne	2......	Russie	2......	Russie	2......	Italie
3.........	Allemagne	3......	Roumanie	3......	Italie	3......	Russie
4.........	Autriche	4......	Autriche	4......	Roumanie	4......	Belgique
5.........	Roumanie	5......	Suède	5......	Autriche	5......	Suède
6.........	Islande	6......	Italie	6......	Suède	6......	Norvège
7.........	France	7......	Norvège	7......	Norvège	7......	France
8.........	Suède	8......	Allemagne	8......	Allemagne	8......	Finlande
1921-1925		1926-1930		1931 (5 mois)		Total	
1.........	Russie	1......	Pologne	1......	Pologne[1]	1......	Pologne
2.........	Pologne	2......	Russie	2......	Hongrie	2......	Russie
3.........	Italie	3......	Hongrie	3......	Italie	3......	Italie
4.........	Finlande	4......	Tchécoslovaquie	4......	Tchécoslovaquie	4......	Roumanie
5.........	Suède	5......	Allemagne	5......	Allemagne	5......	Allemagne
6.........	Norvège.	6......	Finlande	6......	Yougoslavie	6......	Autriche
7.........	Allemagne	7......	Yougoslavie	7......	Russie	7......	Suède
8.........	Hongrie	8......	Roumanie	8......	Roumanie	8......	Norvège

[1] Dans les tableaux du recensement de 1931 la Galicie est comprise avec la Pologne.

période de guerre. La France était aussi parmi les huit principaux pays avant 1901; mais elle n'a pas depuis reparu dans ce groupe excepté immédiatement après la guerre, alors qu'il y a eu un mouvement considérable vers le Canada de femmes françaises qui avaient épousé des soldats canadiens ou qui en étaient sur le point. Tout comme pour l'Islande, l'importance absolue de l'immigration française a continuellement décliné depuis le commencement du siècle.

L'étude attentive de ce tableau montre le déplacement graduel du volume de l'immigration se transportant du nord-ouest de l'Europe et des groupes scandinaves et germaniques aux nations du sud, de l'est et du centre européens et aux peuples slaves et latins. Après 1926, un seul pays du nord-ouest de l'Europe était compris parmi les principales sources d'immigration continentale au Canada.

Durée de résidence au Canada des nés étrangers.—Le tableau XIV montre la durée moyenne de résidence au Canada des immigrés de chacun des pays de naissance spécifiés en 1931. La médiane a été employée dans le calcul des moyennes qui ont été tirées du tableau 20, volume IV, recensement de 1931. Plusieurs points intéressants sont montrés dans cette tabulation et dans le tableau 15 qui présente les mêmes données par groupes géographiques et linguistiques. Avant de procéder à une analyse détaillée des chiffres il serait bon d'énumérer les principaux facteurs, au nombre de quatre, qui contribuent aux différences constatées dans les moyennes des divers pays de naissance. Premièrement, l'immigration d'un pays a pu commencer plus tôt que celle d'un autre. Deuxièmement, le taux de mortalité chez les immigrés de dates plus anciennes peut avoir été plus élevé chez ceux d'un pays que chez ceux d'un autre. Troisièmement, en certains cas, de très grands nombres des plus anciens immigrés sont retournés dans leur pays natal ou ont émigré hors du pays, ne laissant chez nous que les plus récent venus, tandis que la majorité des immigrés de certains autres pays se sont fixés au Canada pour la vie. Quatrièmement, la moyenne de résidence pourrait être augmentée par le ralentissement de l'immigration la dernière partie de la période. Ainsi, ceux qui ont immigré tôt, avec une longueur de vie moyenne et une disposition à faire du Canada leur séjour permanent, accuseront une moyenne d'années de résidence au Canada relativement élevée. D'autre part, ceux qui ont commencé à immigrer tard, qui ont eu un taux élevé de mortalité ou un mouvement constant de retour à la terre natale montreront une faible moyenne de durée de résidence et l'influence combinée de ces facteurs sera intensifiée si l'immigration de la dernière partie de cette période est beaucoup plus grande que dans sa première partie. Des quatre influences, les différences dans les taux de mortalité sont probablement les moins importantes.

Considérant maintenant les données des tableaux adjacents, nous voyons que les Asiatiques comme groupe, avec une moyenne de résidence de 19·25 années, sont les plus vieux des survivants de 1931 de la vieille immigration au Canada; les nés aux Etats-Unis sont deuxièmes avec une moyenne de 18·55 années, suivis de très près par les nés britanniques avec 18·19 années. Dans le cas des trois groupes, l'immigration a été relativement considérable la décennie finale du dernier siècle et les dix ou douze premières années du présent siècle, mais elle a diminué brusquement ces dernières années. Cette diminution a été particulièrement remarquable chez les nés asiatiques et chez les nés aux Etats-Unis. Comme il a été mentionné précédemment, une émigration nette absolue de nés aux Etats-Unis est survenue entre 1921 et 1931. La durée moyenne de résidence des immigrés nés européens est appréciablement plus faible que celles des nés britanniques ou américains, n'étant que de 15·35 années seulement. Il est entendu que la donnée de plusieurs pays européens individuels est beaucoup plus élevée que 15·35. La durée moyenne de résidence au Canada pour les immigrés d'Islande, par exemple, est de 31·51 années, la plus élevée dans les tableaux. L'immigration en provenance de ce pays a été hâtive mais a virtuellement cessé il y a une ou deux décennies. La donnée pour la France (21·80) est également relativement élevée et pour à peu près les mêmes raisons. L'Autriche d'après-guerre n'est qu'une fraction de son étendue d'avant-guerre et, naturellement, ces dernières années elle n'a pu envoyé au Canada qu'un volume relativement modéré d'immigrés comparativement à celui de l'Autriche plus grande d'autrefois. Le chiffre relativement élevé de 19·50 années de résidence au Canada pour les immigrés qui se déclarent de nativité autrichienne doit donc être associé à la très courte durée de résidence des immigrés venus des pays adjacents comme la Tchécoslovaquie (3·90 années) et la Yougoslavie (3·95 années) qui tiennent leur existence de

territoires de l'ancienne Autriche. Les immigrés de ces deux derniers pays européens montrent les plus courtes durées moyennes de résidence au Canada, non seulement parce que l'immigration de ces étendues a été relativement forte la dernière décennie, mais également parce que ces pays sont de nouvelles entités politiques. La donnée presque également faible de la Hongrie, qui comme l'Autriche a été démembrée après la guerre, doit être expliquée seulement par le fort volume d'immigration récente. Des additions considérables ont été faites au territoire de Lithuanie par le traité de paix. En conséquence, l'immigration de ce pays a augmenté ces dernières années et une durée relativement courte (4·74 années) de résidence au Canada en est le résultat. Le cas de l'Ukraine (16·03 années) est en quelque sorte analogue à celui de l'Autriche, mais à un degré beaucoup moindre cependant.

Les changements territoriaux ci-haut mentionnés n'entrent pas comme facteurs causaux dans la durée moyenne relativement courte de résidence d'immigrés venus de certains autres pays européens, comme le Danemark (5·28 années), la Finlande (6·78 années) et la Hollande (8·31 années). Le fort volume d'immigration récente est la principale explication de ces données. D'un autre côté, une forte immigration dans le passé et à un volume considérablement réduit la dernière décennie sont les principales causes de la courte durée moyenne de résidence au Canada des immigrés de pays comme la Suède, la Norvège, l'Italie, la Roumanie, la Russie et l'Espagne.

Il n'y a pas de doute que de nombreuses causes importantes ont contribué au déclin des Iles Britanniques et des Etats-Unis, et à l'ascension de l'Europe continentale, principalement l'Europe centrale et orientale, comme sources de l'immigration canadienne. Toute explication adéquate aurait à tenir compte de l'influence de facteurs comme les standards relatifs de vie, le déclin inégal des taux européens de naissance, l'effet des activités publiques et privées de l'immigration canadienne, l'attitude des pays étrangers envers l'émigration, l'effet des ententes commerciales du pays avec l'étranger, et ainsi de suite. Parfois les facteurs politiques priment, parfois les économiques et parfois les sociaux. Une étude approfondie nécessiterait une analyse et une considération soignées des diverses influences atteignant chaque pays de naissance individuel. Malheureusement, plusieurs de ces influences ne peuvent être mesurées. Leur effet combiné, cependant, est clairement démontré dans les tableaux et discussions qui suivent. Si l'immigration au Canada devait de nouveau assumer des dimensions importantes et certaines significations être attachées à sa source, il faudrait certainement considérer le changement révolutionnaire de tendance survenu les trois dernières décennies et les causes qui en ont été responsables.

TABLEAU XIV.—DURÉE DE RÉSIDENCE AU CANADA DE L'IMMIGRÉ MOYEN (MÉDIAN) VENU DE PAYS DE NAISSANCE SPÉCIFIÉS, CANADA, 1931

Lieu de naissance	Durée de résidence de l'immigré médian	Lieu de naissance	Durée de résidence de l'immigré médian
	années		années
Total	17·54	Lithuanie	4·74
		Norvège	16·34
Nés britanniques	18·19	Pologne[2]	14·57
Iles Britanniques	18·24	Roumanie	18·54
Possessions britanniques	16·34	Russie	17·45
		Espagne	16·66
Nés étrangers	16·69	Suède	18·57
		Suisse	9·36
Europe	15·35	Ukraine	16·03
Autriche	19·50	Yougoslavie	3·95
Belgique	14·01	Autres	9·78
Bulgarie	15·84		
Tchécoslovaquie	3·90	Asie	19·25
Danemark	5·28	Arménie	12·87
Finlande	6·78	Chine	19·60
France	21·80	Japon	16·49
Allemagne	10·38	Syrie	26·51
Grèce	16·07	Turquie	10·96
Hollande	8·31	Autres	11·13
Hongrie	3·98		
Islande[1]	31·51	Amérique du Sud	16·84
Italie	16·84	Etats-Unis	18·55
		Autres pays	16·22
		En mer	28·93

[1] Médian avant 1901; 31·51 basée sur la supposition que ceux qui étaient ici avant 1901 étaient venus la décennie précédente.

[2] Comprend la Galicie.

CHAPITRE III

SEXE, ÂGE ET ÉTAT CONJUGAL

DISTRIBUTION DE SEXE DE LA POPULATION DE DIVERSES ORIGINES ET NATIVITÉS

Pour plusieurs raisons, il est important de connaître le nombre relatif d'hommes et de femmes immigrés des différentes origines venus de diverses parties de l'univers. Cette importance est d'autant plus grande dans un nouveau pays comme le Canada. C'est seulement en constatant le nombre relatif de chaque sexe que l'on peut en venir à une connaissance adéquate de la relation entre l'origine et le mariage mixte, la naturalisation et la criminalité, la distribution par territoire et par occupation, la connaissance des langues parlées au Canada et plusieurs autres problèmes connexes. Il est aussi intéressant de savoir avec une certaine précision quelles sont les races qui envoient à ce pays des familles entières pour s'y fixer en permanence et quelles sont celles dont seulement les hommes viennent au Canada pour quelques années avec l'intention de retourner dans leur terre natale. Les faits essentiels sont présentés dans les tableaux 16, 17, 19 et 20 qui montrent le nombre d'hommes et de femmes et le surplus proportionnel d'hommes chez la population résidante totale et chez la partie adulte du même groupe pour chaque race et chaque classe d'immigrés.

Avant de procéder à une analyse détaillée des tableaux, il serait peut-être bon de faire quelques observations d'un caractère plus général. Premièrement, quand un surplus d'hommes est indiqué, ce surplus est en général un surplus d'hommes dans la fleur de l'âge. Bien qu'il soit vrai qu'une légère disparité existe normalement entre le nombre de garçons et de filles naissant dans une population donnée, cette disparité tend à être renversée par les différences dans les taux de mortalité au cours des années, principalement les premières années de l'enfance, de sorte que le nombre de chaque sexe dans un groupe d'enfants, disons de 15 ans et moins, tend à être approximativement égal. L'effet des différences dans la longévité des hommes et des femmes d'âge avancé est également négligeable comparativement aux inégalités de sexe enregistrées chez les divers groupes d'origine et de nativité, en partie à cause du peu de différence dans la probabilité de vivre des hommes et des femmes de, disons, 50 ans et plus et, en partie, parce que la proportion de la population dans ces catégories d'âges élevés est relativement petite en comparaison du total pour tous les âges. Ceci est particulièrement vrai des groupes immigrés et surtout de la population entière d'un jeune pays comme le Canada. Fortuitement, toute influence que ce facteur pourrait exercer tendrait à diminuer les surplus proportionnels enregistrés chez les hommes. De plus, un surplus de jeunes hommes adultes (qui est normalement le résultat de l'immigration) tend à disparaître quand l'âge moyen est atteint, car alors les immigrés sans attaches se sont habituellement soit mariés et établis, soit retournés dans leur pays natal. Il est donc clair que les surplus d'hommes paraissant dans les tableaux qui suivent sont composés pour la plus grande partie de personnes ayant atteint les premiers âges virils.

Un autre point qu'il vaut la peine de mentionner est que, lorsque la classification se fait par origine raciale, d'autres facteurs tendent à réduire l'inégalité de sexe avec la durée de résidence dans un pays. Comme une race augmente en nombre avec la naissance des enfants, le surplus d'hommes déjà dans la population constitue un pourcentage de plus en plus petit de la population entière. De même, le surplus d'hommes de l'immigration subséquente tend à former un plus faible pourcentage du total, car il se compare avec un volume croissant de race native de la même origine. Bien entendu, pour un temps le volume d'immigration peut augmenter avec une rapidité anormale comparativement au nombre de ceux de même race habitant déjà ce pays, mais tôt ou tard elle constituera une proportion décroissante. Le surplus proportionnel d'hommes dans une origine raciale donnée est donc habituellement plus petit que celui montré par le groupe immigré du pays ou des pays de naissance correspondants

La relation intime existant entre l'immigration et la distribution inégale de sexe des groupes d'origines se voit en comparant le *changement* dans la distribution de sexe des diverses races, tous âgés, la dernière décennie entre recensements avec l'augmentation proportionnelle chez les nés immigrés des pays de naissance correspondants. Ces chiffres sont donnés ci-dessous et servent occasionnellement à vérifier les constatations du chapitre précédent sur les dates récentes d'arrivée.*

TABLEAU XV.—AUGMENTATIONS OU DIMINUTIONS PROPORTIONNELLES, DURANT LA DÉCENNIE, DU NOMBRE D'HOMMES PAR 100 FEMMES D'ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE ET DU NOMBRE D'IMMIGRÉS RÉSIDANTS VENUS DU PAYS DE NAISSANCE CORRESPONDANT, CANADA, 1921-1931

Rang	Origine raciale	Augmentation (+) ou diminution (−) proportionnelle du nombre		Rang	Origine raciale	Augmentation (+) ou diminution (−) proportionnelle du nombre	
		D'hommes par 100 femmes	D'immigrés résidants venus du pays de naissance correspondant			D'hommes par 100 femmes	D'immigrés résidants venus du pays de naissance correspondant
1	Yougoslave	+81	+880	15	Allemande	+ 1	[1]
2	Tchèque et slovaque	+75	+428	16	Britannique	0	+ 11
3	Hongroise	+51	+281	17	Française	0	− 13
4	Danoise	+20	+139	18	Belge	− 1	+ 28
5	Polonaise	+10	+162	19	Hébraïque	− 1	-
6	Finlandaise	+ 9	+150	20	Roumaine	− 3	+ 77
7	Suèdoise	+ 6	+ 24	21	Russe	− 3	+ 13
8	Norvégienne	+ 2	+ 41	22	Syrienne	− 8	+ 2
9	Autrichienne, n.a.s.	+ 3	[1]	23	Italienne	− 19	+ 20
10	Hollandaise	+ 2	+ 84	24	Japonaise	− 52	+ 5
11	Islandaise	+ 2	− 15	25	Grecque	− 82	+ 48
12	Indienne	+ 2	-	26	Bulgare	−253	+ 50
13	Nègre	+ 2	-	27	Chinoise	−292	+ 14
14	Ukranienne	+ 2	+ 21				

n.a.s.—non autrement spécifié.
[1] Les chiffres pour l'Allemagne et l'Autriche sont omis à cause de nombreuses fausses déclarations sur le lieu de naissance en 1921.

Un court examen des chiffres susmentionnés montre clairement l'étroite relation qui existe entre la distribution de sexe et un fort volume d'immigration. Cinq des six premières origines de la liste sont parmi la nouvelle immigration de l'Europe occidentale et centrale et, dans le cas des pays de naissance correspondants, sept des huit premiers paraissent dans les listes de 1921-1925 ou 1926-1930 comme pays envoyant le plus grand nombres d'immigrés au Canada (p. 617). Le Danemark à cause de sa faible étendue n'a pas été une des principales sources de l'immigration canadienne, mais la récente augmentation dans l'émigration de ce pays se reflète dans le plus grand surplus d'hommes. Durant la décennie, l'immigration des Iles Britanniques et des possessions britanniques a été juste suffisante pour maintenir le surplus d'hommes chez les races britanniques à son niveau précédent en face du volume actuel et de la fécondité de la population résidante anglo-saxonne. Le déclin dans le surplus d'hommes en dépit d'une immigration modérément forte dans le cas des Roumains, des Italiens, des Grecs et des Bulgares est attribuable non pas tant peut-être à la durée de résidence (avec l'exception possible des Roumains) qu'aux taux élevés de natalité (voir chapitre XIII).

Distribution de sexe par origine raciale.—Avec ces considérations générales en tête, procédons maintenant à un examen détaillé de la distribution de sexe chez les races individuelles (tableaux 16 et 17).

En 1931, il y a environ 7·5 p.c. plus d'hommes que de femmes dans la population entière du Canada, surplus légèrement plus élevé que celui enregistré dix ans auparavant. Tandis que les hommes dépassent les femmes pour chaque origine spécifiée, les principales inégalités surviennent dans le cas des races qui sont récemment venues au Canada, où l'immigration a été relativement forte ces dernières années et où l'immigration des pays de naissance correspondants montre un grand surplus d'hommes (tableau 20). Au contraire, le nombre de chaque sexe est plus uniforme dans le cas des races accusant une longue

* Voir Tableaux XII, 13 et 14.

durée de résidence au Canada, avec une immigration récente relativement peu considérable, de faibles inégalités de sexe parmi les immigrés des pays de naissance correspondants et des taux élevés de natalité. A part certaines exceptions de peu d'importance le tableau 16 rapporte à peu près la même chose que le tableau correspondant de 1921. Les chiffres pour les groupes linguistiques et géographiques paraissent au tableau XVI pour 1921 et 1931. L'on voit que la position relative des divers groupes d'origines est à peu près la même aux deux recensements et que l'immigration au cours de la décennie a augmenté le surplus d'hommes pour chacun des groupes de races étrangères excepté les Latins et les Grecs. Comme il a été mentionné au chapitre II, l'immigration d'Italie, de Grèce et de Roumanie a diminué de façon relative et absolue ces dernières années. A ce fait, de même qu'à l'arrivée, la période d'après-guerre, d'un grand nombre d'épouses et de fiancées des premiers immigrés d'Italie et de Grèce et au niveau généralement élevé des taux de natalité parmi les femmes mariées de ces nativités, est attribuable le déclin dans le surplus proportionnel d'hommes pour ce groupe d'origines.

TABLEAU XVI.—SURPLUS PROPORTIONNEL D'HOMMES PAR GROUPE SPÉCIFIÉ D'ORIGINES RACIALES, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale	Surplus proportionnel d'hommes		Origine raciale	Surplus proportionnel d'hommes	
	1921	1931		1921	1931
Britannique	5	5	Scandinave	31	38
Française	1	1	Germanique	9	10
Nord-ouest de l'Europe	15	17	Latine et grecque	51	33
Sud, est et centre de l'Europe	26	32	Slave	22	29

La comparaison des tableaux 16 et 17 montre que le surplus proportionnel d'hommes dans la population immigrée du Canada est environ quatre fois plus élevé que celui de la population entière. De plus pour chaque race, avec deux exceptions mineures,* le surplus d'hommes est plus considérable et, dans plusieurs cas, beaucoup plus considérable pour les nés étrangers que pour les nés canadiens de la même race. Environ 78 p.c. du surplus d'hommes dans la population est attribuable à l'immigration. Le reste en général s'explique par un plus fort pourcentage de femmes comprises dans l'émigration nette de nés canadiens au cours de la décennie, particulièrement aux Etats-Unis.†

Une idée beaucoup plus claire des différences dans la distribution de sexe de la population immigrée résidante de diverses races est obtenue par la disposition des pourcentages en ordre d'importance au tableau 17.

Mettant de côté les inégalités dans la durée de résidence qui ont été discutées dans le chapitre précédent, il existe encore des différences assez importantes dans la distribution de sexe des sections immigrées des diverses races. Certaines origines tendent à émigrer par familles et leur distribution de sexe est plus ou moins également balancée. Chez d'autres l'émigration consiste surtout d'hommes sans attaches, c'est-à-dire d'hommes sans dépendants, dans ce pays du moins. Bien entendu, ces chiffres reflètent de telles différences dans les tendances raciales d'une façon brute seulement.

Cependant, les données des tableaux 16 et 17 décrivent avec exactitude la distribution de sexe existante des origines individuelles et la portion immigrée de ces origines, et ceci est important. Si le surplus d'hommes représente une population flottante qui ne se fixera nulle part ou qui s'attend à retourner à ses terres natales après avoir ramassé une certaine fortune, le Canada retire comparativement peu de profit d'une telle immigration et il court tous les dangers et risques d'avoir dans sa population une forte armée d'hommes plus ou moins nomades qui ne ressentent pas pour leur pays les mêmes obligations de loyauté que

* Les deux exceptions sont les races française et islandaise. Le fait que les nés immigrés d'extraction française montrent une faible carence d'hommes provient probablement d'une légère prédominence de femmes parmi les descendants des premiers émigrés canadiens-français revenant des Etats-Unis. L'immigration d'Islande montre également un léger surplus de femmes (tableaux 19 et 20) qui est suffisant pour neutraliser tout le surplus d'hommes, moins 21, dans la distribution de sexe de la race entière.

† Hurd, W. B. et Cameron, J. C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31—Quelques considérations plus avancées*, The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, n° 2, mai 1935, p. 240.

TABLEAU XVII.—POURCENTAGE D'HOMMES PAR RAPPORT AUX FEMMES DANS LA POPULATION IMMIGRÉE, PAR DIVERSES ORIGINES RACIALES, SELON LE RANG, CANADA, 1931

Rang	Origine raciale	Pourcentages d'hommes par rapport aux femmes	Rang	Origine raciale	Pourcentages d'hommes par rapport aux femmes
1	Chinoise	3,900	15	Ukrainienne	150
2	Bulgare	364	16	Russe	148
3	Yougoslave	353	17	Nègre	138
4	Grecque	276	18	Syrienne	135
5	Tchèque et slovaque	256	19	Belge	132
6	Danoise	203	20	Finlandaise	132
7	Hongroise	193	21	Hollandaise	129
8	Suédoise	191	22	Allemande	129
9	Roumaine	187	23	Britannique	112
10	Japonaise	184	24	Indienne	106
11	Italienne	172	25	Hébraïque	102
12	Norvégienne	165	26	Islandaise	100
13	Autrichienne, n.a.s	164	27	Française	98
14	Polonaise	163			

les autres hommes qui ont leurs familles au Canada et qui en ont fait leur habitat permanent. Si d'autre part, le surplus d'hommes se compose d'individus qui éventuellement prendront femme et se fondront dans la population déjà fixée au pays, ou d'hommes qui tout simplement s'établissent avant de faire venir leurs femmes et leurs familles dans ce pays neuf, le cas est tout différent. A tout événement, la présence d'un tel surplus et son importance servent beaucoup à expliquer plusieurs différences dans l'attitude sociale des diverses races au Canada.

Avant de terminer cette section, il serait bon de référer au tableau 18 qui donne la distribution de sexe de la population adulte par origine raciale et offre une preuve statistique définie de la thèse précédemment étayée par des arguments déductifs que le surplus d'hommes chez les diverses origines consiste surtout d'adultes. La comparaison avec le tablau 16 montre que 87·4 p.c. du surplus d'hommes au Canada en 1931 étaient de 21 ans et plus. Pour les origines non britanniques et non françaises—c'est-à-dire pour les races étrangères—les adultes sont responsables de 97·2 p.c. du surplus et pour les Français, 114·0 p.c., ce qui indique une légère carence d'hommes de moins de 21 ans.* Même pour les personnes d'origine anglo-saxonne, environ les deux tiers (65·8 p.c.) de l'inégalité numérique des sexes sont attribuables aux personnes de 21 ans et plus.† On fait un usage fréquent de ces données dans les chapitres subséquents de cette monographie.

Distribution de sexe par pays de naissance.—Le tableau 19 montre le nombre d'hommes et de femmes de la population immigrée par pays de naissance et le surplus proportionnel d'hommes par rapport aux femmes pour chaque nativité. Le tableau XVIII présente les mêmes données par groupes géographiques et linguistiques de nativités pour 1921 et 1931. Le tableau 20 donne les mêmes renseignements que le tableau 19 mais pour la population de 21 ans et plus seulement.

Vu la discussion précédente sur la distribution de sexe de la population immigrée par origine raciale, il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement le tableau 19. Le tableau XVIII sert à illustrer l'effet net de l'immigration, de l'émigration et des décès, au cours de la décennie, sur la distribution de sexe des divers groupes de nativités dans la population immigrée du Canada. Dans l'ensemble le surplus d'hommes a augmenté la période de dix ans. Tandis que la distribution de sexe des immigrés résidants venus des pays britanniques

* Une déficience d'hommes (ou un surplus de femmes) paraît survenir dans la population française immigrée de moins de 21 ans. Cette déficience est probablement associée à un pourcentage légèrement plus élevé de femmes que d'hommes dans le mouvement de retour au Canada des Etats-Unis des descendants des premiers colons canadiens-français dans ce dernier pays. Un surplus de femmes a caractérisé le mouvement opposé (qui était surtout anglo-saxon) à travers la frontière du sud entre 1921 et 1931.

† Que les adultes soient responsables d'une plus faible proportion du surplus d'hommes chez les Anglo-Saxons que chez les autres origines est attribuable à de nombreuses causes parmi lesquelles nous pouvons mentionner l'établissement, par des organisations intéressées, d'un nombre considérable de garçons de 13 à 19 ans des Iles Britanniques dans les parties rurales du Canada, et l'émigration relativement prononcée de nés anglo-saxons aux Etats-Unis. Ce dernier mouvement s'est rencontré surtout chez les adultes et a été plus général parmi les femmes que parmi les hommes. Voir référence au renvoi*, p. 622.

est demeurée la même, le surplus d'hommes parmi les nés étrangers a augmenté de façon appréciable. L'augmentation a été plus remarquable pour les étrangers du nord-ouest de l'Europe comme groupe, étant surtout prononcée dans le cas des Scandinaves (excepté les Islandais). Les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe et celles des pays slaves ont également montré des proportions modérément plus considérables d'hommes en 1931 qu'en 1921, mais le surplus a baissé chez les Latins et les Grecs pour des raisons déjà expliquées. L'influence de l'émigration nette des nés aux Etats-Unis, à laquelle on a référé au commencement du chapitre, se reflète dans le degré d'égalité plus grand dans la distribution de sexe parmi le reste des immigrés venus de ce pays. Apparemment ce mouvement net des nés aux Etats-Unis contenait un plus fort pourcentage d'hommes que de femmes.

TABLEAU XVIII.—SURPLUS PROPORTIONNEL D'HOMMES CHEZ LES IMMIGRÉS, PAR GROUPE SPÉCIFIÉ DE PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1921 ET 1931

Pays de naissance	Surplus proportionnel d'hommes		Pays de naissance	Surplus proportionnel d'hommes	
	1921	1931		1921	1931
Total d'immigrés	25	29	Pays scandinaves	75	110
			Pays germaniques	33	51
Pays britanniques	14	14	Pays latins et grecs	88	72
Pays étrangers	40	46	Pays slaves	38	47
			Etats-Unis	11	3
Nord-ouest de l'Europe	50	75	Asie	635	519
Sud, est et centre de l'Europe	46	53			

Il a été dit au commencement de ce chapitre que l'immigration explique environ 78 p.c. de l'inégalité de sexe existant dans la population totale du Canada. La comparaison des tableaux 19 et 20 montre d'une manière concluante que l'inégalité de sexe parmi les *immigrés* se limite surtout aux adultes. Environ 96 p.c. du surplus d'hommes dans la population immigrée totale du Canada en 1931 ont plus de 21 ans. Dans de telles circonstances on a lieu de s'attendre que le surplus d'hommes pour la population immigrée adulte dépasse celui de la population immigrée de tous âges, et que la même condition existe pour presque tous les pays de naissance. Il y a seulement deux exceptions à la règle: l'Angleterre et l'Afrique du Sud. Dans le dernier cas les chiffres sont si peu considérables que la légère différence peut bien provenir seulement d'une variation accidentelle sans importance. Le cas de l'Angleterre est particulier. Ces dernières années il y a eu un effort défini de la part des agences officielles et autres pour envoyer des garçons anglais au Canada, particulièrement sur les fermes, et apparemment le mouvement a été suffisant pour entraîner parmi les jeunes immigrés d'Angleterre un surplus proportionnel d'hommes légèrement plus élevé que celui qui existe chez la population immigrée adulte venue de ce pays. Ceci, cependant, est une situation exceptionnelle et d'aucune façon n'infirme l'avancé général que le surplus d'hommes dans une population immigrée est, comme le démontre la section suivante, un surplus d'adultes, pour la plupart dans la fleur de l'âge.

DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION

Tout comme un individu à un âge donné diffère radicalement en dispositions, capacité et perspective de ce qu'il était plusieurs années auparavant ou de ce qu'il sera plus tard, de même une population diffère grandement par des changements dans la distribution d'âge des individus qui la composent. Un peuple ayant une proportion anormale d'individus dans la fleur de l'âge a des caractéristiques qui sont beaucoup moins prononcées dans une population ayant un grand nombre de jeunes enfants ou avec une population considérable d'hommes et de femmes ayant dépassé l'âge mûr. C'est pourquoi, en faisant des comparaisons entre les différents groupes de la population au sujet de leur conduite sociale ou antisociale, la distribution d'âge est un facteur important qu'il faut toujours tenir en ligne de compte avant d'en arriver à des conclusions valides.*

* Voir Recensement de 1931, vol. I, chap. III.

Ainsi, la distribution d'âge est importante à deux points de vue. Premièrement, elle est nécessaire comme moyen de corriger des données brutes avant de comparer deux sections d'une population de structures d'âge entièrement différentes, sous le rapport d'une caractéristique donnée. Par exemple, avant qu'une comparaison juste soit possible, les statistiques brutes de la criminalité pour les nés canadiens et les nés étrangers doivent être ajustées selon l'âge. Le crime est beaucoup plus fréquent à certains âges qu'à d'autres et, quand un groupe a une proportion démesurément considérable de personnes à ces âges où les tendances criminelles sont plus remarquables, il faut en tenir compte. De telles corrections peuvent être effectuées avec un fort degré d'exactitude, et ce problème spécifique est traité en détail dans le chapitre suivant.

En deuxième lieu, les statistiques de l'âge sont encore utiles en ce qu'elles aident à expliquer les différences de comportement de deux sections de la population, lesquelles différences peuvent être attribuées uniquement à l'absence, en proportions normales, de personnes d'autres âges. Une proportion deux fois plus grande d'hommes entre 20 et 40 ans voudra dire un nombre plus grand de crimes dans le groupe, simplement à cause du plus fort pourcentage d'hommes aux âges auxquels le taux de criminalité est plus élevé. Mais une simple correction numérique ne serait pas suffisante pour expliquer tous les délits criminels susceptibles d'arriver dans un tel groupe. Le simple fait de la distribution d'âge tend à augmenter la criminalité de chaque homme composant ces surplus en réduisant les influences propres à combattre le crime et qui émanent de la présence de personnes jeunes et âgées dans le voisinage. Malheureusement l'influence de cette dernière considération dans la distribution d'âge est très difficile à mesurer, mais que son existence soit réelle ne fait aucun doute.

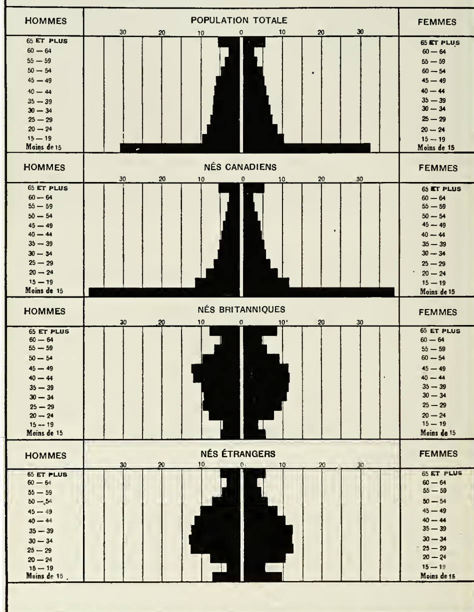
Distribution d'âge et nativité.—Le tableau 21 donne les nombres absolus et les pourcentages de chaque sexe par groupes d'âge spécifié, pour toute la population du Canada et pour chacun des trois groupes de nativités qui la composent. Le graphique 24 donne les mêmes informations sous une autre forme.

Un simple coup d'œil révèle des différences entre les deux premiers et les deux derniers graphiques. Le graphique de la population totale est un diagramme composite dont les trois autres sont les parties composantes et, comme notre but est de faire ici une analyse, notre attention se concentre sur les trois derniers graphiques.

Parmi les nés canadiens, entre 31 et 32 p.c. de la population ont moins de 15 ans en 1931. Des nés britanniques seulement 4·92 p.c. du sexe masculin et 5·41 p.c. du sexe féminin sont dans cette catégorie, contre 7·06 p.c. et 9·74 p.c. respectivement chez les nés étrangers. Ainsi, le 1er juin 1931, les nés canadiens de notre population ont une proportion quatre fois plus grande d'enfants n'ayant pas encore atteint l'adolescence que n'en ont les nés étrangers, et six fois plus grande que celle des nés britanniques. Ceci est la première différence remarquable entre la distribution d'âge des nés canadiens et celle des nés britanniques ou étrangers.

Pour compenser le faible pourcentage d'enfants parmi la population immigrée, les groupes nés en pays britanniques ou étrangers montrent des proportions beaucoup plus grandes que les nés au Canada dans les groupes d'âges de 25 à 55 ans. Certes, dans tous les groupes au-dessus de 25 ans, les pourcentages, tant en hommes qu'en femmes, chez les nés britanniques sont plus élevés que chez les nés canadiens et il en est de même pour les hommes nés étrangers excepté dans les groupes d'âges très avancés et pour les femmes nées étrangères dans toutes les catégories d'âges de plus de 20 ans. Cependant, au-dessus de 55 ans les différences ne sont pas aussi grandes que dans les groupes d'âges adultes précédents.

Ainsi la population immigrée, bien que montrant un plus faible pourcentage d'enfants, a cette deuxième importance caractéristique d'une proportion anormale dans les années les plus actives de la vie adulte. Ceci se reflète aussi dans l'esprit d'entreprise d'un groupe de population et a une importance égale à la rareté comparative d'enfants dans l'analyse de plusieurs phases de la vie dans ces districts où des proportions considérables de la population sont de nouveaux Canadiens qui sont arrivés récemment d'outre-mer et qui n'ont pas encore élevé de familles dans ce pays. L'esprit d'entreprise peut être dirigé vers des œuvres sociales ou antisociales. Une population bien équilibrée dans ses proportions d'adultes



GRAPHIQUE 24. Parmi les facteurs les plus importants contribuant aux différences radicales dans la distribution d'âge entre la portion native du Canada et la portion immigrée de notre population, il y a le fait qu'une population émigrante contient presque invariablement un nombre anormalement considérable d'adultes, et la circonstance que les enfants nés canadiens de parents immigrés sont natifs du Canada. Cependant, expliquer n'est pas changer la signification des différences enregistrées. Elles sont de première importance dans l'interprétation de toutes les statistiques sommaires décrivant l'attitude sociale de ces larges groupes de nativités.

mariés et ayant des familles tend à maintenir les activités humaines dans les chenaux sociaux. Une population mal équilibrée dans sa distribution d'âge, bien que capable de progrès phénoménaux quand ses énergies sont dirigées vers des œuvres constructives, est particulièrement sujette à des mouvements antisociaux et peut devenir une sérieuse menace au corps politique dont elle fait partie.

Si de la signification de la distribution anormale d'âge nous portons notre attention sur ses causes, de plus grandes difficultés sont rencontrées. Le premier fait dont il faut tenir compte est que les enfants nés canadiens de parents immigrés sont natifs du Canada et comme tels sont compris avec les nés canadiens. Ceci est probablement le plus grand facteur individuel contribuant à la proportion anormalement élevée de personnes de moins de 15 ans dans ce dernier groupe et aux pourcentages correspondants plus faibles chez les adultes. Si les enfants nés canadiens de parents immigrés étaient compris dans la même catégorie de nativités que leurs parents, les différences dans la distribution d'âge des divers groupes seraient beaucoup moins prononcées. Néanmoins des différences existeraient. La distribution d'âge des immigrés est assez différente de celle d'une population non émigrante. Les immigrés renferment habituellement un fort pourcentage d'adultes dans la fleur de l'âge; les vieilles personnes rarement émigrent dans un pays nouveau. Plusieurs sont jeunes et non mariés, particulièrement les hommes, et les personnes mariées habituellement émigrent les premières années de leur mariage et élèvent une forte proportion de leurs enfants sur le sol de leur pays adoptif. Le passage de la très forte immigration d'avant-guerre au faible volume par la suite contribue également à la proportion peu considérable d'enfants parmi la population immigrée résidante et à la proportion correspondante élevée d'adultes. De plus, les premiers immigrés passent chaque année dans les catégories d'âges plus avancés, fait qui en lui-même tend à réduire la proportion que les enfants immigrés nouvellement arrivés sont susceptibles de constituer par rapport à la population immigrée totale.

L'effet combiné de ce procédé de vieillissement et du déclin général de l'immigration du niveau d'avant-guerre est démontré quand les chiffres de 1931 sont comparés avec ceux du recensement précédent.* Entre 1921 et 1931, la proportion d'hommes nés britanniques de 40 ans et plus a passé de 41 p.c. à 54 p.c. et celle des femmes de 38 p.c. à 51 p.c. Un changement semblable a eu lieu dans la distribution d'âge des nés étrangers. Chez les hommes la proportion a augmenté de 34 p.c. à 43 p.c. et chez les femmes, de 29 p.c. à 38 p.c. Au contraire, chez les personnes de moins de 40 ans les proportions sont plus faibles pour les deux nativités et pour chaque groupe d'âge et de sexe avec une exception importante, à savoir, les hommes nés britanniques de 20 à 29 ans. Dans le cas des hommes nés britanniques, l'augmentation dans les proportions de cette dernière catégorie en 1931 est réellement attribuable à un déficit anormal en 1921, résultat d'une forte mortalité durant la guerre.

Les diagrammes révèlent un autre type de différence—une différence entre la distribution d'âge des hommes et des femmes. Par la distribution normale il y a légèrement un peu plus de garçons que de filles dans le bas âge. Le taux de mortalité plus élevé chez les garçons tend à égaliser les proportions avant l'âge adulte. Ensuite, de 20 à 45 ans, vu la mortalité élevée chez les femmes au cours de leur période de fécondité, la proportion d'hommes devient plus grande que celle de femmes.

Maintenant, chez ceux de naissance canadienne, les proportions à chaque âge sont à peu près égales et à ce point de vue la distribution d'âge tend à être plus rapprochée de la normale que dans le cas des nés britanniques ou étrangers. Chez les nés canadiens de telles divergences de la normale pourraient s'expliquer par les nombreuses victimes de guerre et l'émigration (particulièrement aux Etats-Unis). Pour les nés britanniques et surtout les nés étrangers les différences sont beaucoup plus grandes. Une des raisons est purement mathématique. Quand le nombre de femmes dans une population est faible comparativement à celui d'hommes, les enfants du sexe féminin forment un plus fort pourcentage du total des femmes que la proportion des garçons avec le total de tous les hommes, bien que les nombres d'enfants de chaque sexe soient à peu près égaux. Ceci est probablement une explication de première importance pour les chiffres des nés étrangers—de même que le nombre disproportionnellement grand d'adultes célibataires de sexe masculin dans

* *Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne*, tableau 39, p. 79.

une population immigrée. La même chose s'applique aux nés britanniques, mais pour ce groupe la situation est sérieusement compliquée par les victimes de guerre et l'émigration qui est plus ou moins indéterminée.

Comme en 1921, un écart d'âge de cinq ans dans le plus grand groupe d'âge chez les femmes, venant après celui du plus grand chez les hommes, paraît pour les nés britanniques et les nés étrangers et répond assez bien à l'attente. La moyenne d'âge des époux est normalement plus élevée que celle des femmes pour les personnes mariées de tous pays. Si les immigrés non mariés faisaient venir leurs fiancées du pays natal, la même différence d'âge existerait.

Les graphiques illustrent aussi un autre point intéressant. Le plus fort pourcentage d'hommes nés étrangers se trouve dans le groupe de 30 à 34 ans, tandis que le plus fort pourcentage d'hommes nés britanniques se trouve dans le groupe de 45 à 49 ans. Le plus haut pourcentage de femmes immigrées de pays étrangers est dans le groupe de 25 à 29 ans, tandis que le plus fort pourcentage de femmes nées en pays britanniques se trouve dans le groupe de 40 à 44 ans. Ceci semble s'expliquer par le fait qu'*en général* les immigrés britanniques sont venus au Canada plus tôt que les nés étrangers. Les différences proviennent donc pour une bonne partie de la date d'arrivée des différents groupes d'immigrés.

Distribution d'âge des différentes races au Canada.—Le tableau 22 montre les pourcentages des principales races au Canada par groupe d'âge spécifié. Dans les articles précédents l'attention a été concentrée sur les âges de la population, par larges groupes de pays de naissance, et spécialement sur la section de notre population née à l'étranger. Il a été impossible d'avoir des données directes sur les nés étrangers, mais on a pu compiler un tableau des origines, montrant les pourcentages de chaque race au-dessous de 10 ans, entre les âges de 10 à 20 ans et de 21 ans et plus. Ce tableau donne donc des informations utiles, bien qu'il ne soit pas possible de faire ici une analyse compète.

La forte variation des pourcentages est ce qui frappe d'abord. Les Chinois n'ont que 6 p.c. des leurs au-dessous de 10 ans et les Finlandais, les Lithuaniens, les Hébreux, les Ecossais, les Yougoslaves, les Tchèques, les Slovaques et les Suédois entre 13 et 19 p.c., tandis que dans le même groupe d'âge les Japonais, les Indiens, les Bulgares, les Roumains. les Grecs, les Italiens, les Russes et les Français en ont de 26 à 29 p.c., ce qui est un écart très considérable. Des différences similaires sont constatées dans les autres groupes d'âge. Maintenant, la variation dans la distribution selon l'âge entre différentes sections de la population est très significative. C'est ce qui a été remarqué au sujet des groupes de *nativités,* mais il y a cette différence en traitant des mêmes données et en les appliquant aux différentes *races* que, si la distribution d'âge d'une race est anormale, elle s'applique à une sectiou plus ou moins homogène de la communauté et non pas à la portion des nés canadiens ou à la portion d'une certaine race de nés étrangers. Dans les groupes de nativités d'une race donnée combinés comme ils le sont dans les conditions ordinaires de la vie réelle, la population qui en résulte peut constituer un groupe assez normal au sujet de la distribution d'âge. Le tableau 22 montre très clairement, cependant, que tel n'est pas toujours le cas. Chez plusieurs races au Canada, l'influence combinée de l'immigration, de l'émigration, de la distribution de sexe, des taux de natalité et de mortalité, a eu des résultats qui ont atteint grandement les groupes d'âge et les ont rendus anormaux. Dans un grand nombre de cas la population d'une origine donnée forme une section très définie dans une communauté, et ce qui a été dit sur l'influence d'une distribution anormale d'âge vis-à-vis l'attitude sociale prend une importance considérable, quand il est constaté que de telles différences existent réellement dans des groupes de la population assez distincts.

Le tableau 23 présente les races par groupes linguistiques et montre les pourcentages de chaque race et le pourcentage de chaque groupe dans les trois classes d'âge spécifiée. De tous les peuples d'Europe, les Britanniques montrent la plus basse proportion d'individus au-dessous de 10 ans et la plus forte proportion dans le groupe de 21 ans et plus. Cependant, il y a quelques origines individuelles isolées qui ont des pourcentages plus faibles dans les bas âges. Les Chinois sont, bien entendu, un cas extrême. En 1931, dans la population chinoise, il y a douze hommes et demi pour une femme au Canada. Pour

toutes les autres races de cette catégorie excepté les Hébreux, les faibles proportions de jeunes enfants sont associées à une immigration récente relativement considérable où les hommes accusent un surplus peu habituel. Les Scandinaves ont, dans les groupes du bas âge, une proportion légèrement plus élevée que celle des Anglo-Saxons; ils sont à leur tour suivis par les Germaniques, puis par les Slaves et enfin par les Français et les Latins et Grecs qui ont les plus fortes proportions de tous. Un tel manque d'uniformité entre les races individuelles composant les divers groupes linguistiques trouve généralement son explication dans la date d'immigration et la distribution de sexe.

Dans le cas de proportions élevées peu usuelles d'enfants de moins de 10 ans la principale explication est la forte fécondité. Ce sujet sera traité dans le chapitre XIII faisant usage de données d'où les influences extérieures ont été éliminées. Le but est simplement d'attirer l'attention sur les différences considérables dans la distribution d'âge des diverses origines qui forment notre population canadienne et de donner certaines implications évidentes.

ÉTAT CONJUGAL

Etat conjugal et origine raciale.—Les tableaux du recensement de 1931 rendent possible pour la première fois une étude de l'état conjugal des races individuelles qui composent la population canadienne. Le tableau 24 montre l'état conjugal des hommes et des femmes de 15 ans et plus pour les origines individuelles et le tableau 25 ajoute à ces données des renseignements concernant la distribution d'âge des femmes célibataires.

Le recensement prend connaissance de quatre états conjugaux, à savoir, célibataire, marié, veuf et divorcé, et un coup d'œil sur le tableau 24 appelle certains commentaires préliminaires plus ou moins généraux avant de procéder à un examen plus attentif des données. En premier lieu, il est immédiatement évident que la proportion de la population (15 ans et plus) divorcée est encore très faible—environ un dixième de 1 p.c. Les proportions varient de 0·02 pour les hommes de race française à 0·24 pour les hommes de race scandinave. Les raisons de ces variations ne dépendent pas seulement des différences dans les *mœurs* raciales (particulièrement la religion), mais également de différences dans les distributions d'âge et de sexe qui à leur tour sont influencées par la distribution de sexe de l'immigration et la durée de résidence au Canada. Il est possible que les différences dans la distribution occupationnelle et rurale et urbaine aient également quelque importance. L'isolation quantitative et la mesure de ces facteurs seraient extrêmement difficiles, sinon impossibles, et dans aucun cas la proportion de la population concernée est assez faible pour être négligeable. Considérant maintenant les veufs, nous voyons que bien que les pourcentages soient suffisamment élevés pour avoir une signification réelle, un bref examen nous révèle que de trop nombreuses influences spéciales existent pour en obtenir une mesure convenable. Par exemple, la guerre a grandement contribué au fort pourcentage de veuves anglo-saxonnes, tandis que dans certains cas la forte mortalité maternelle a sans doute été un facteur important dans les proportions élevées de veufs.

Le gros de la population est compris dans les deux autres classes. Les mariés et les célibataires combinés comptent pour 95·7 p.c. des hommes et 91·4 p.c. des femmes. Tandis que les femmes mariées dépassent les célibataires par une bonne marge dans chaque race, et la même chose est généralement vraie des hommes, c'est la proportion de célibataires, c'est-à-dire, la proportion qui n'a jamais été mariée qui reflète le mieux la différence dans l'état conjugal et qui est le moins atteinte par les influences extérieures incapables de mesurage précis.

Considérant maintenant le tableau 24, nous trouvons que des proportions beaucoup plus grandes d'hommes que de femmes ne sont pas mariés dans le cas de chaque origine pour laquelle des données sont disponibles. Pour la population entière, le pourcentage d'hommes célibataires est de 40·93 p.c. contre 34·01 p.c. des femmes, proportion de presque 20 p.c. plus élevée. La principale explication de ce phénomène est, bien entendu, la présence de forts surplus d'hommes dans la population du Canada. Au dernier recensement, dans la population du Dominion de 21 ans et plus, il y avait cent douze hommes par cent femmes (voir tableau 18).

Des différences entre les diverses races paraissent également dans les proportions de ceux qui ne se sont jamais mariés. Chez les hommes de race blanche l'écart va de 31·86 p.c. pour les Tchèques et les Slovaques à 54·4 p.c. pour les Scandinaves; chez les femmes, entre 21·24 p.c. pour les Hongroises et 39·67 p.c. pour les Françaises. De telles données, cependant, ont quelque signification en tant seulement que celui qui les lit est intéressé dans l'état conjugal actuel des diverses origines ou en rattachant ces données à d'autres caractéristiques sociales, comme par exemple, la criminalité ou le chômage. Elles ne nous disent en rien *pourquoi* les taux diffèrent.*

En poursuivant le dernier aspect de l'analyse l'attention est centralisée sur les femmes, et pour fins d'illustration les données suivantes sont tirées du tableau 25 qui montre le pourcentage de femmes non mariées, par origine raciale et groupe spécifié d'âge, et des tableaux du recensement sur la distribution de sexe des adultes employés au commencement du présent chapitre.

* Pour discussion des changements généraux dans l'état conjugal depuis 1871 et discussion prolongée sur l'état conjugal des hommes en particulier, voir l'introduction du chap. IV, vol. I. Recensement de 1931.

TABLEAU XIX.—POURCENTAGES DE FEMMES CÉLIBATAIRES, PAR GROUPE D'ÂGE ET GRAND GROUPE D'ORIGINE RACIALE, AVEC LE NOMBRE D'HOMMES ADULTES PAR 100 FEMMES ADULTES, CANADA, 1931

Origine raciale	Groupe d'âge						Nombre d'hommes adultes par 100 femmes adultes
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-64	65 et plus	
	p c.	p c.	p c.	p.c.	p.c.	p.c.	
Française	95·74	66·80	30·12	15·65	11·62	11·05	103
Britannique	95·38	65·34	27·34	13·20	11·60	11·90	105
Européenne	93·32	53·31	15·81	5·58	4·48	4·73	142
Asiatique	93·75	44·44	7·57	1·84	1·60	1·30	660

Les chiffres ci-dessus servent à illustrer deux faits importants: premièrement, que le pourcentage de femmes célibataires varie radicalement entre les diverses catégories d'âge, les proportions tombant à des fractions de leur valeur initiale en passant du groupe d'âge de 15 à 19 ans à la catégorie de 65 ans et plus; et deuxièmement, que, avec une seule exception mineure dans le groupe d'âge le plus élevé, les origines avec les plus forts surplus d'hommes montrent les plus faibles pourcentages de femmes non mariées dans toutes les catégories d'âge. Il s'ensuit, donc, que si quelqu'un désire découvrir à quel point les races diffèrent entre elles pour ce qui est de la tendance à se marier ou à rester célibataire il faut, pour qu'une comparaison valable soit possible, éliminer les influences plus ou moins accidentelles et extérieures des distributions d'âge et de sexe.

Avant de procéder à cette phase de l'analyse, il y a un fait important qui peut être démontré à même les données sous revue. Si l'on prend les femmes anglo-saxonnes comme standard et si l'on soustrait des proportions de célibataires dans les classes respectives d'âge les proportions de célibataires dans les catégories correspondantes d'âge des races étrangères les plus importantes numériquement, les résultats suivants sont obtenus:—

TABLEAU XX.—DIFFÉRENCES ENTRE LES PROPORTIONS DE CÉLIBATAIRES POUR LES FEMMES BRITANNIQUES ET POUR LES FEMMES D'ORIGINES ÉTRANGÈRES TYPIQUES, PAR GROUPE SPÉCIFIÉ D'ÂGE, CANADA, 1931

Origine raciale	Groupe d'âge				
	20-24	25-34	35-44	45-64	65 et plus
	p.c.	p.c.	p c.	p.c.	p.c.
Européenne	12·03	11·53	7·62	7·12	7·17
Asiatique	20·90	19·77	11·36	10·00	10·60
Allemande	8·94	7·61	4·20	4·22	*5·49
Scandinave	6·75	7·64	6·95	7·91	7·59
Ukranienne	27·98	21·99	12·11	10·83	11·16
Hébraïque	—8·89	5·84	10·42	10·22	10·55
Hollandaise	6·77	6·35	3·57	4·18	5·61
Polonaise	20·83	17·44	10·57	9·59	9·82
Italienne	18·07	18·00	10·93	9 15	9·15
Russe	19·84	14·60	9·60	10·05	10·29

La signification du tableau ci-haut peut être illustrée en référant aux chiffres des races étrangères de l'Europe comme groupe. Prenons le groupe d'âge de 20 à 24 ans. Chez les femmes de l'ensemble de ces races seulement 53·31 p.c. ne sont pas mariées contre 65·34 pour les Britanniques ou 12·03 de moins par 100. Ou exposé d'une autre manière, les femmes de 20 à 24 ans d'extraction européenne qui se sont mariées accusent un surplus de 12·03 p.c. sur les Anglo-Saxonnes de la même catégorie d'âge. Pour le groupe de 25 à 34 ans, la différence est de seulement 11·53 p.c.; pour ceux entre 35 et 44, seulement 7·62 p.c. et ainsi de suite. En d'autres mots, l'excédent est plus considérable dans les groupes du bas âge et diminue avec une régularité remarquable comme l'âge augmente, ce qui veut dire simplement que les origines étrangères de l'Europe comme groupe se *marient plus jeunes* que la race fondamentale anglo-saxonne du pays. Ce qui s'applique au groupe entier s'applique à un degré encore plus prononcé à des races comme les Ukraniens, les Polonais, les Italiens et les Russes dont l'habitat originaire a été le sud et l'est de l'Europe et qui comme groupes de population sont parmi les récents arrivés sur ce continent. La disparité diminue avec les Allemands, les Hollandais et les Scandinaves et autres races de l'Europe occidentale contenant de plus faibles proportions d'immigrés. Le cas des Hébreux est particulier. Non seulement un plus faible pourcentage de leurs femmes se marient comparativement aux femmes de race britannique, mais elles se marient à un âge plus avancé. Il est entendu que cette dernière caractéristique est associée avec un sens remarquable de responsabilité filiale qui fréquemment s'exprime dans un mariage remis de la part de la jeune personne afin de permettre aux parents de se retirer tôt de la vie commerciale active. Le groupe de 15 à 19 ans est omis de la tabulation ci-dessus, parce que l'âge légal du mariage sans le consentement des parents au Canada est de 18 ans. Le pourcentage de femmes mariées dans le groupe d'âge de 15 à 19 ans ne serait pas strictement comparable à ceux des catégories d'âge plus avancé où la limitation légale de l'âge du mariage n'est pas une considération.

Retournant maintenant au problème du mesurage et de l'élimination de l'influence de la distribution d'âge et de sexe sur les proportions dissemblables de femmes des diverses origines raciales, qui ne se sont pas mariées, le degré auquel la distribution d'âge des femmes de chaque race a été plus ou moins favorable au mariage en regard de la population entière a été calculé en appliquant les taux spécifiques des femmes célibataires pour la population féminine totale à la distribution proportionnelle de la race concernée et en exprimant le taux prévu pour les femmes de cette race (tous âges) comme un pourcentage du taux pour les femmes de la population entière (tous âges). Comme les taux spécifiques pour la population totale ont été employés comme standard, les taux prévus pour les races individuelles diffèrent de ceux de la population entière simplement à cause de la distribution d'âge plus ou moins favorable. Les pourcentages obtenus par cette méthode indirecte servent d'indice soit pour éliminer directement l'influence de l'âge sur les chiffres bruts, soit pour mesurer à quel point les différences dans la distribution d'âge en union avec d'autres facteurs contribuent à la variation dans les proportions non mariées des diverses origines. Le rapport significatif entre les deux sexes est le surplus d'hommes par 100 femmes de 21 ans et plus. La méthode de corrélation multiple est employée et un coefficient initial de $R = \cdot 70$ est obtenu. L'équation de régression qui en résulte (ou l'équation de relation moyenne) est la suivante:—

$$X_1 = \cdot 0612\, X_2 - \cdot 0770\, X_3 + 27 \cdot 96 \quad (1)$$

où X_1 = la proportion de femmes de 15 ans et plus qui n'étaient pas encore mariées le 1er juin 1931;

X_2 = l'indice de la distribution d'âge au point de vue du degré d'aptitude à avoir un fort pourcentage de non mariés;

X_3 = le surplus d'hommes par 100 femmes (21 ans et plus).

Cette équation indique qu'une augmentation de 1 dans l'indice mesurant le degré de disposition favorable de l'âge à l'état célibataire augmenterait en moyenne le pourcentage prévu de femmes célibataires par ·0612 de point. tandis qu'une augmentation de 1 dans le nombre du surplus d'hommes par 100 femmes diminuerait la proportion prévue par ·0770 de point. Bien entendu, les chances d'un tel changement (une unité) ne sont pas égales dans les deux cas. Une idée plus claire de l'importance réelle dans les conditions existantes

s'obtient en substituant les déviations standard de X_2 et X_3 dans l'équation de régression. Quand ceci est fait, on trouve que les fluctuations qui surviennent dans la distribution de sexe ont en moyenne une influence sur les fluctuations dans les proportions de femmes non mariées de plus de quatre fois et demie plus considérable que n'en ont les différences dans la distribution d'âge. Leur importance relative est environ de neuf à deux, le surplus proportionnel d'hommes étant le facteur dominant. Les découvertes jusqu'ici sont assez conformes à la prévision.

En estimant l'importance combinée des variables indépendantes responsables des fluctuations dans la série dépendante, l'usage leur attribue un poids total égal au carré du coefficient de corrélation obtenu, qui dans ce cas est juste au-dessous de 50 p.c.* Ainsi donc, l'on a tenté d'augmenter la corrélation par l'introduction de facteurs additionnels. Après forte expérimentation trois autres variables ont été choisies, à savoir (1) le pourcentage d'hommes (de 15 ans et plus) célibataires, veufs ou divorcés représentent le nombre d'hommes éligibles, (2) le *rapport* entre le nombre d'hommes (de 15 ans et plus) célibataires, veufs et divorcés et le nombre de femmes non mariées (de 15 ans et plus) et (3) le pourcentage de femmes (de 10 ans et plus) illettrées. L'ensemble de ces facteurs avec les valeurs prévues de X_1 comme calculées d'après l'équation 1 ci-dessus ont été associés avec le X_1 originaire et le coefficient a été augmenté à $R = \cdot 95$. L'équation de régression résultante est la suivante:—

$$X_1 = 85 \cdot 9250 - 1 \cdot 835\ X_2 + \cdot 6189\ X_3 - \cdot 1292\ X_4 + \cdot 1066\ X_5 \quad (2)$$

ou X_2 = les valeurs prévues de X_1 sur la base de la distribution actuelle d'âge et de sexe;
X_3 = le pourcentage d'hommes (15 ans et plus) célibataires, veufs ou divorcés;
X_4 = le rapport entre les hommes (15 ans et plus) célibataires, veufs ou divorcés et les femmes non mariées de la même race (15 ans et plus);
X_5 = le pourcentage de femmes (10 ans et plus) illettrées.

Elevant au carré le coefficient de $R = \cdot 95$, nous trouvons que les cinq variables indépendantes dans la corrélation comptent pour un peu plus de 90 p.c. de la variabilité dans les pourcentages des femmes de diverses races qui ne se sont pas mariées. Il reste maintenant à examiner la direction et l'importance relative de l'influence des facteurs indépendants montrés dans l'équation 2.

X_2, représentant les valeurs prévues obtenues de l'équation 1, reflète l'influence combinée de la distribution d'âge et de sexe. La direction de leur influence individuelle sur X_1 a été discutée plus haut et, en tant que la grandeur du surplus d'hommes était en même temps le facteur dominant et négativement associée à X_1, il est évident qu'elle devait imposer son signe sur le nouveau X_2 de l'équation 2. Passant à X_3 et X_4, il paraît étrange à première vue que, toutes choses égales d'ailleurs, là où les hommes éligibles (célibataires, veufs ou divorcés) constituent une forte proportion du total d'hommes, la proportion de femmes non mariées puisse être élevée, tandis que là où le nombre d'hommes éligibles par 100 femmes célibataires est considérable (toutes choses égales d'ailleurs) la proportion de femmes non mariées puisse être basse. Aucune difficulté ne se rencontre avec X_4. L'équation veut simplement dire que, là où il y a un fort surplus d'hommes éligibles relativement aux femmes éligibles de la même race, la compétition pour les femmes sera forte et peu resteront célibataires. Mais ce résultat est obtenu en tant que d'autres influences n'interviennent pas pour le prévenir. Immédiatement surgit la question de savoir quelle cause peut retarder le mariage des femmes et hommes éligibles et influer de façon différente sur les divers groupes raciaux. La réponse semble être la dépression. A la date du recensement de 1931, la dépression existait depuis plus d'un an et demi. L'étude des occupations et du chômage dans le chapitre XII (et dans une monographie spéciale† sur le sujet) révèle que le gros du chômage jusqu'à cette date du moins a porté sur les occupations dans lesquelles les immigrés sont le plus représentés et que cette situation s'est aggravée par suite de la nature récente de l'immigration. Dans ce cas

* Techniquement parlant elles comptent pour 50 p.c. de la variabilité qui est une fonction du carré des dérivations de la moyenne arithmétique de la série dépendante. Une raison pour laquelle le coefficient n'est pas plus élevé est que chez plusieurs groupes d'immigrés le surplus d'hommes comprend de grands nombres d'hommes mariés dont les épouses sont encore au pays natal. Ces hommes ne sont donc pas libres d'épouser les femmes célibataires de ce pays. Voir Recensement de 1931, vol. I, introduction au chap. IV, et corrélation subséquente.

†Voir monographie du recensement de 1931 sur le *Chômage* par M. C. MacLean, A. H. LeNeveu, W. C. Tedford et N. Keyfitz.

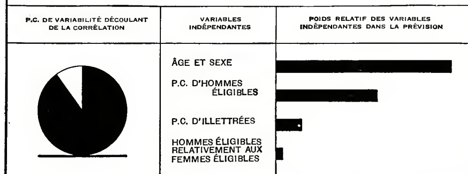
il est très compréhensible que, pour des races avec de fortes proportions d'hommes occupant des emplois exposés et appartenant à des groupes comptant de nombreux nouveaux arrivés, le mariage soit retardé de part et d'autre de sorte que, les *autres facteurs étant égaux,* l'on était en lieu de s'attendre à de nombreuses associations d'hommes et de femmes non mariés et de même origine. Si ce raisonnement est juste, X_3 semblerait être, en effet, un indice d'éligibilité ou capacité économique relativement au mariage. Là où l'état économique du groupe n'est pas favorable, de nombreuses femmes (et hommes) resteront célibataires; ce sera le contraire là où l'état est favorable—supposant toujours, bien entendu, que les autres facteurs demeurent constants.

Toutes choses égales d'ailleurs, la relation négative entre X_1 et X_5 veut dire qu'à la plus forte proportion de femmes illettrées correspondra la plus faible proportion de femmes non mariées. Ceci semble assez raisonnable, bien que ce soit malheureux. Les conclusions sur ce point sont soutenues par celles de Monsieur M. C. MacLean dans sa monographie sur l'Analphabétisme. (Voir *résumé* du présent volume, chapitre X). Pour la femme illettrée il y a peu d'alternative dans le choix d'une vocation autre que le mariage, avec le résultat que ces groupes de population montrant de fortes proportions incapables de lire (ou d'écrire) et caractérisés par un niveau éducationnel généralement bas, tendent à montrer de plus considérables proportions de femmes mariées que les autres groupes qui ont fait meilleur usage des facilités éducationnelles existantes.

Considérant maintenant l'importance *relative* des différentes variables indépendantes, quand les déviations standard ont été substituées dans l'équation comme ci-dessus, l'on obtient les poids suivants comparativement à ceux de $X_2=100$. (Voir également graphique 25.)

IMPORTANCE RELATIVE DES QUATRE VARIABLES DANS LA PRÉVISION

Variable	Poids
X_2 (âge et sexe combinés)	100
X_3 (hommes éligibles en proportion de tous les hommes)	58
X_5 (analphabétisme)	15
X_4 (hommes éligibles en proportion des femmes éligibles)	4



GRAPHIQUE 25. Le fait que 90 p.c. de la variabilité découle de facteurs extérieurs compris dans la corrélation montre que, bien que des différences remarquables surviennent dans les proportions de femmes qui ne se sont pas mariées, aucune différence significative ne paraît dans la *tendance* au mariage étant donné des conditions favorables. La distribution de sexe est plusieurs fois plus importante que l'âge pour expliquer les fluctuations dans les proportions de célibataires.

Il paraît donc, d'après ce qui a été dit, que les principaux facteurs, pour expliquer les différences dans les proportions de femmes des diverses races qui n'étaient pas mariées le 1er juin 1931, sont les distributions de sexe et d'âge—plus spécialement la distribution

de sexe—et l'état économique relativement au train de vie habituel du groupe. Dans plusieurs cas ce dernier se réduit à la simple capacité économique de faire vivre une femme, état qui manque le plus souvent parmi les races les plus exposées aux conditions de dépression soit à cause de leur arrivée récente dans ce pays, soit à cause d'une forte représentation dans des occupations particulièrement sujettes au chômage dans des périodes de dépression économique.

Les proportions réelles de femmes célibataires, les proportions prévues et les réelles relativement aux prévues pour les diverses races sont données au tableau XXI. Il est à remarquer que les proportions réelles diffèrent des prévues par plus de 5 p.c. dans quatre cas seulement sur dix-neuf. Chez les Belges, le pourcentage de femmes célibataires est de 6 p.c. au-dessous de la prévision, tandis que chez les Français, les Hébreux et les Hongrois il dépasse la prévision par 8, 9 et 10 p.c. respectivement. La raison que c'est chez ces races que la déviation de la normale est le plus remarquable ne peut être expliquée avec certitude. Le fait que les Hongrois sont les plus nouveaux arrivés de toutes les races comprises dans la corrélation peut être la cause partielle du surplus anormalement considérable de femmes célibataires. Ils sont en même temps une des plus faibles races numériquement. Cette circonstance associée à des empêchements sociaux plutôt prononcés envers le mariage mixte avec les races fondamentales du pays peut avoir contribué à ce résultat en limitant effectivement la chance des femmes de cette race de rencontrer des hommes éligibles et qui leur conviennent. Des études additionnelles sur le déclin dans le taux de naissance ont attiré l'attention sur l'ocurrence d'une augmentation anormale dans le mariage retardé chez les Français au Canada la dernière décennie entre recensements, comparativement par exemple à la population anglo-saxonne. Cette différence paraît après avoir tenu compte de l'âge. Les raisons de ceci ne peuvent être que supposées.

La baisse anormale dans les mariages contractés chez les Hébreux peut être associée au remarquable sens de responsabilité filiale pour le support économique des parents, auquel on a référé plus tôt dans ce chapitre, de même qu'à certaines particularités de distribution occupationnelle qui accentuent davantage la sensibilité de ce groupe aux conditions économiques changeantes.

Quelles que soient les explications des divergences individuelles de la prévision normale, le fait demeure qu'elles sont peu nombreuses et en aucun cas très significatives. L'importance de la présente étude porte sur la relation généralisée découlant de l'analyse sur la corrélation et sur le haut degré d'association entre le mariage des femmes et les variables indépendantes. Il y a peu de doute que la nature de l'association est en général causale.

TABLEAU XXI.—PROPORTIONS RÉELLES DE FEMMES CÉLIBATAIRES, PROPORTIONS PRÉVUES SUR LA BASE DE L'ÉQUATION DE PRÉVISION ADJACENTE, ET PROPORTIONS RÉELLES PAR RAPPORT AUX PROPORTIONS PRÉVUES, POUR DES RACES SPÉCIFIÉES, CANADA, 1931

Origine raciale	Proportions de femmes célibataires		Réelles proportionnellement aux prévues
	Réelles	Prévues	
Anglaise	30·3	32·0	95
Irlandaise	35·1	36·1	97
Ecossaise	34·1	35·0	97
Autres britanniques	31·9	33·2	99
Française	39·7	36·8	108
Autrichienne, n.a.s.	30·3	30·5	99
Belge	24·8	26·3	94
Tchèque et slovaque	23·7	23·9	99
Hollandaise	29·8	31·2	96
Finlandaise	35·1	35·5	99
Allemande	31·4	32·2	98
Hébraïque	37·2	34·0	109
Hongroise	21·2	19·3	110
Italienne	31·2	31·2	100
Polonaise	30·7	31·0	99
Roumaine	27·2	28·2	96
Russe	31·7	32·3	98
Scandinave	31·2	30·7	102
Ukranienne	29·5	30·3	97

Etat conjugal et lieu de naissance.—L'état conjugal des hommes et des femmes de 15 ans et plus est donné par grand groupe de nativité au tableau XXII.

TABLEAU XXII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, PAR ÉTAT CONJUGAL, GRAND GROUPE DE NATIVITÉ ET SEXE, CANADA, 1931

Etat conjugal	Nés canadiens		Nés britanniques		Nés étrangers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Total	100	100	100	100	100	100
Célibataire	46	40	29	18	32	17
Marié	50	51	66	71	64	75
Veuf	4	8	5	11	3	8
Divorcé	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Non indiqué	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]

[1] Fraction d'un p.c.

Dans tout le Canada les proportions de nés britanniques et de nés étrangers de 15 ans et plus qui sont mariés ou qui se sont mariés sont beaucoup plus considérables que celles de la population née canadienne. Que ceci tende à être vrai pour toutes les provinces a été démontré d'après les chiffres de 1921 dans la Monographie des Origines* traitant du recensement de cette année. Le fait que ces différences peuvent être attribuables en partie au plus bas âge coutumier du mariage chez plusieurs peuples immigrés et en partie aux différences dans la distribution d'âge ne modifie pas leur signification au point de vue de la contribution relative que ces nationalités apporteront probablement par là à la population future du Canada.

Un deuxième point d'intérêt est que dans toutes les classes la proportion de femmes non mariées est plus faible que la proportion d'hommes. De nouveau, la différence entre le pourcentage d'hommes et de femmes non mariés est plus considérable pour les nés étrangers et les nés britanniques que pour les nés canadiens. Des différences semblables existaient dans les chiffres de 1921 et, comme pour cette année, elles sont en grande partie explicables par le surplus d'hommes dans la population entière et par le surplus encore plus grand chez les sections nées étrangères et nées britanniques de la population que chez les natifs du Canada.

Comme dans la section antérieure sur la race, il est intéressant de déterminer exactement jusqu'à quel point l'âge est la cause de ces différences dans la condition maritale, et, en l'absence de taux spécifiques pour les nativités individuelles, un indice du degré auquel la distribution d'âge de ces diverses nativités a été plus ou moins favorable au mariage que ne l'a été celle de la population entière a été calculé par une méthode indirecte semblable à celle décrite plus haut. Les résultats suivants ont été obtenus pour les *femmes* des diverses nativités (15 ans et plus) :—

TABLEAU XXIII.—DONNÉES POUR LES FEMMES CÉLIBATAIRES DE 15 ANS ET PLUS, PAR NATIVITÉ CANADA, 1931

Nativité	P.c. de célibataires	Indice de l'âge	P.c. de non mariées corrigé pour l'âge	Surplus d'hommes par 100 femmes (15 ans et plus)
Total	34	100·0	34	10
Nés canadiens	40	111·1	36	2
Nés britanniques	18	64·7	28	15
Nés étrangers	17	78·5	22	50

D'après la première colonne, on voit qu'avant de tenir compte de l'âge le pourcentage des femmes nées britanniques non mariées est de 22 points (40 p.c.—18 p.c.) et celui des nées étrangères, de 23 points au-dessous du pourcentage des nées canadiennes. Après avoir

*Op. cit., p. 76.

tenu compte des différences dans la distribution d'âge, ces écarts sont réduits à 8 et 12 points respectivement. Cependant, il ne faut pas attacher une trop grande importance à ces diminutions proportionnelles *comme mesure de l'influence de l'âge seulement,* parce que la nécessité de faire usage de la méthode indirecte dans les corrections pour l'âge entraîne la supposition qu'une proportion relativement grande dans, disons, le groupe d'âge de 20 à 24 ans, a la même signification au point de vue du mariage pour les nativités individuelles que pour la population entière, tandis qu'en réalité tel n'est pas le cas. Elle n'a pas non plus la même signification pour les divers groupes de nativités. Les nés étrangers se marient plus jeunes que les nés canadiens ou les nés britanniques. Il n'y a pas de doute, cependant, que les différences dans la distribution d'âge sont une cause importante des différences dans l'état marital des femmes des diverses nativités—probablement plus importante que dans le cas des groupes raciaux, parce que de plus grandes variations surviennent dans la structure de l'âge. Que la distribution de sexe soit également intimement associée à l'état conjugal se voit en comparant les pourcentages dans la première et la dernière colonnes du tableau. En l'absence de chiffres détaillés sur un nombre suffisant de nativités pour permettre une analyse par la méthode de corrélation, il est impossible de mesurer exactement leurs effets combinés et divers sur l'état de mariage des femmes. Quand la distribution d'âge change, la distribution de sexe change, et la présente technique ne permet pas de tenir l'un stationnaire, tandis que l'influence de l'autre est examinée. Cependant, leur influence a été soigneusement évaluée dans l'étude raciale qui a précédé et il doit suffire ici de montrer qu'ils sont des facteurs de première importance relativement aux différences trouvées dans l'état conjugal des divers groupes de nativités. Le tableau précédent prouve abondamment ce fait.

CHAPITRE IV

DISTRIBUTION PAR PROVINCE

Le chapitre I a traité spécialement des proportions des différentes races dans la population du Canada dans son ensemble; dans le chapitre II il a été question des différences dans la durée de résidence au Canada. Si importantes que soient ces considérations, elles sont à certains points de vue éclipsées par celles de la répartition territoriale. La distribution géographique des races *étrangères* a une très grande signification. Plusieurs questions se présentent d'elles-mêmes en abordant ce sujet. Comment ces races étrangères et ces nés étrangers se répartissent-ils dans les différentes provinces canadiennes? Quels sont ces changements, s'il y en a? Comment ces races étrangères se répartissent-elles dans les districts soit urbains, soit ruraux? Quelles sont les races qui s'établissent par groupes et quelles sont celles qui se mêlent à la population présente? Finalement, comment interpréter les différences et comment les expliquer? Ce chapitre doit répondre aux deux premières de ces questions en même temps qu'à quelques autres qui leur sont incidentes. Les premières questions étudiées sont respectivement la distribution rurale et urbaine et la ségrégation.

Distribution des diverses races par province.—Le tableau 27 montre la distribution proportionnelle de la population des diverses provinces du Canada par origine raciale et telle que donnée par les énumérations des quatre derniers recensements. La première colonne montre le pourcentage d'origine britannique dans la population de chaque province en 1931. L'Ile du Prince-Edouard, avec 84 p.c., a la plus forte proportion de sang britannique. La Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et la Colombie Britannique sont aussi en grande majorité d'extraction britannique avec des proportions dépassant 70 p.c. dans chaque cas. Dans les Provinces des Prairies et le Nouveau-Brunswick les proportions sont beaucoup moins élevées.

Comme on devait s'y attendre, la population d'origine française de la province de Québec est bien plus grande qu'en toute autre section du pays. Le Nouveau-Brunswick vient en deuxième avec près d'un tiers de Français; l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse suivent dans l'ordre mentionné avec des pourcentages beaucoup plus bas. Dans l'Ouest, la proportion de population d'extraction française est minime, variant de 5 à 7 p.c. dans les Provinces des Prairies et tombant à 2 p.c. en Colombie Britannique. L'Ontario tient le milieu entre les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies.

La comparaison entre les colonnes 2 et 3 révèle le fait intéressant que, si la proportion de race française dans les provinces de l'Est est très élevée comparativement à celles de l'Ouest, on constate le contraire dans le cas d'autres races européennes. Dans le Québec et en allant plus à l'est, la proportion d'autres races européennes dans chaque province n'atteint pas 11 p.c. De fait, la Nouvelle-Ecosse avec 10·31 p.c. est la seule province à l'est d'Ontario ayant un certain mélange de races étrangères. Dans l'Ile du Prince-Edouard cette proportion n'atteint pas un pour cent. En se dirigeant vers l'Ouest, on constate que l'Ontario et la Colombie Britannique ont à peu près la même proportion d'"autres" origines européennes avec chacun 16 p.c., tandis que ces proportions dans les trois Provinces des Prairies varient de 38 à 45 p.c. Il serait difficile d'exagérer la portée de ces faits. Dans les Provinces des Prairies, la proportion relative de races étrangères est de deux et demie à quarante-cinq fois plus grande que dans les autres parties du Dominion et, en moyenne, à peu près quatre fois plus grande que dans l'Est pris comme groupe. La structure raciale de la population des Provinces des Prairies est donc entièrement différente de celle de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes. Nous analyserons plus loin certaines conséquences de ces différences.

Les Asiatiques forment une plus large proportion de la population de la Colombie Britannique, où l'Orient et l'Occident se rencontrent, que dans toute autre province. Le pourcentage en est onze fois plus grand qu'en Alberta, qui est la deuxième province par leur nombre, et la disparité généralement augmente en se dirigeant vers l'Est.

La signification de ces chiffres devient plus frappante si l'on dispose les provinces par ordre selon la proportion d'individus de races britannique, française, autres européennes et asiatique dans leurs populations en 1931:—

Province	Rang	Province	Rang
Origine britannique—		Origine française—	
Ile du Prince-Edouard	1	Québec	1
Nouvelle-Ecosse	2	Nouveau-Brunswick	2
Ontario	3	Ile du Prince-Edouard	3
Colombie Britannique	4	Nouvelle-Ecosse	4
Nouveau-Brunswick	5	Ontario	5
Alberta	6	Manitoba	6
Manitoba	7	Saskatchewan	7
Saskatchewan	8	Alberta	8
Québec	9	Colombie Britannique	9
Autres origines européennes—		Origine asiatique—	
Saskatchewan	1	Colombie Britannique	1
Alberta	2	Alberta	2
Manitoba	3	Saskatchewan	3
Colombie Britannique	4	Ontario	4
Ontario	5	Manitoba	5
Nouvelle-Ecosse	6	Nouvelle-Ecosse	6
Québec	7	Québec	7
Nouveau-Brunswick	8	Nouveau-Brunswick	8
Ile du Prince-Edouard	9	Ile du Prince-Edouard	9

Les chiffres du tableau 27 sont présentés sous une autre forme dans les graphiques 26, 27, 28 et 29.

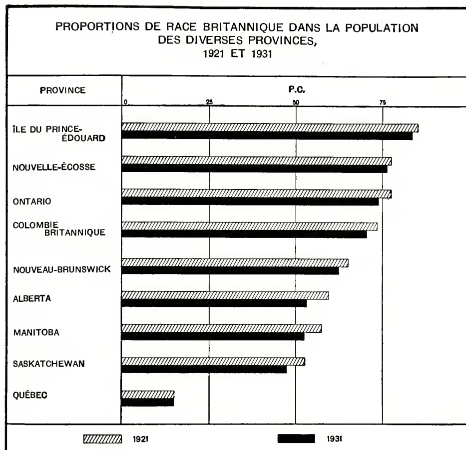
Le tableau 28 montre les mêmes données avec les pourcentages pour chaque groupe d'origines placés en juxtaposition afin de faciliter la comparaison entre les quatre dates de recensement. Dans chaque province les *races britanniques* constituent une plus faible proportion de la population en 1931 qu'en 1921. Le déclin a été le plus prononcé dans les trois Provinces des Prairies, mais il s'est également fait sentir dans la Colombie Britannique, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Du Manitoba en allant vers l'est, le changement à la dernière décennie représente simplement la continuation, à une plus vive allure, d'une tendance qui a été en évidence depuis le commencement du siècle; pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique il marque un renversement défini de tendance. Dans ces dernières provinces, les Anglo-Saxons avaient augmenté en importance relative les vingt années antérieures au déclin en cours.

Ces déclins dans les proportions de race anglo-saxonne dans les populations des diverses provinces peuvent s'expliquer par le flot relatif des immigrations britannique et étrangère, l'émigration, la migration de province à province, les divers taux d'accroissement naturel des races britanniques et non britanniques et le caractère stationnaire de la population indienne. L'importance relative de ces influences varie de province en province et de décennie en décennie. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, l'accroissement plus rapide des Français tant par l'immigration que par l'accroissement naturel est d'importance majeure; en Québec, la paucité de l'immigration britannique et le taux élevé de la natalité parmi la population native sont les facteurs déterminants, tandis qu'en Ontario ces facteurs sont l'immigration étrangère (principalement la dernière décennie) et la migration de la population venue du Québec.

Les derniers dix ans, l'immigration britannique dans l'Ouest du Canada a tombé brusquement, le mouvement de la population de l'est à l'ouest a été renversé*; l'immigration qui a eu lieu comprenait surtout des personnes d'origine non britannique; et ce qui est encore plus important, la fécondité de la forte population résidante d'extraction étrangère s'est poursuivie à un niveau beaucoup plus élevé que celle de la population anglo-saxonne native ou immigrée. Cette dernière cause est particulièrement importante dans les régions des Prairies où de si grandes proportions de la population sont de race étrangère. Comme résultat de ces influences la majorité de la population de la Saskatchewan est maintenant d'extraction non anglo-saxonne et la continuation des tendances actuelles promet de créer une situation semblable dans le Manitoba et l'Alberta avant le prochain recensement décennal.

* Hurd, W. B.: *Mouvements de la population au Canada*, 1921-31 *et leurs implications*, comptes rendus et procès-verbaux de l'Association canadienne des sciences politiques, vol. VI, 1934.

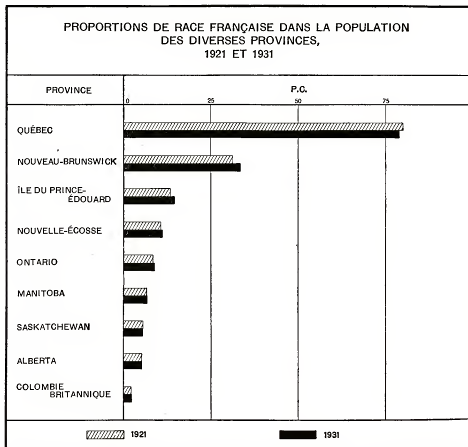
Les premières augmentations dans les proportions de race britannique dans les trois provinces à l'ouest du Manitoba sont en partie dues à la lourde immigration d'Anglo-Saxons venus de l'est du Canada, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et dans le cas de la Colombie Britannique en partie au fort mouvement de colons anglo-saxons natifs venus des Provinces des Prairies. De plus, la population indienne de l'Ouest a diminué beaucoup en importance *relative*. Ainsi, en Saskatchewan, elle constituait près de 20 p.c. de la population en 1901, mais en 1921 moins de 2 p.c. L'existence de ce groupe qui est à peu près stationnaire en nombre contribue aux augmentations proportionnelles et ne peut être négligé dans le relevé des influences contribuant à l'augmentation relative des nés britaniques de ces trois provinces de l'Ouest avant 1921.



GRAPHIQUE 26. De grandes différences existent dans les proportions d'Anglo-Saxons dans les populations des diverses provinces canadiennes. Dans toutes les sections du Dominion les proportions ont diminué entre 1921 et 1931. La région des Prairies montre les déclins les plus considérables à cause de plus nombreuses races étrangères accusant une forte fécondité.

La proportion de *Français* dans les populations de la plupart des provinces continue d'être légèrement à la hausse excepté dans le Québec où un faible déclin a été enregistré la dernière décennie à cause d'une émigration nette considérable de Canadiens-Français aux Etats-Unis et d'une augmentation appréciable dans l'immigration étrangère vers les sections urbaines de la province. Dans ces parties du Canada où la population française a augmenté plus rapidement que la population entière, les différences dans les taux d'augmentation sont négligeables excepté dans les Maritimes, où l'absence de forte immigration européenne a permis à la fécondité élevée de refléter pleinement ses effets sur les données et où le rapatriement de Canadiens-Français des Etats-Unis a augmenté la force numérique

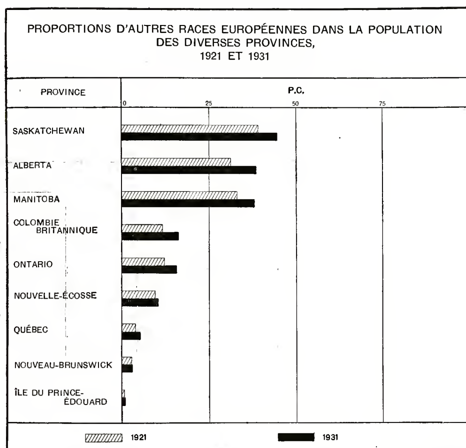
de cette race. De plus, un exode considérable de nés canadiens des Maritimes est survenu au cours de la décennie et il se peut bien que ce flot de migration ait contenu une proportion démesurément considérable d'Anglo-Saxons—circonstance qui tendrait à augmenter la proportion de Français dans la population restante. Dans tous les cas, les augmentations significatives dans l'importance relative des Français se sont bornées aux trois Provinces Maritimes et la plupart des augmentations ont été modérées. Une seule province a montré une augmentation importante depuis le commencement du siècle, le Nouveau-Brunswick. Là, la proportion de race française dans la population a passé de 24·15 p.c. en 1901 à 33·56 p.c. en 1931. Ailleurs au Canada et particulièrement dans les régions de l'Ouest, l'immigration de l'étranger et les taux élevés de natalité des races étrangères ont tendu à contrebalancer la forte augmentation naturelle de la population française résidante et la migration du Québec.



Graphique 27. Ce graphique illustre bien les différences entre les diverses régions dans la structure ethnique de notre population. La densité relative des Français varie de 79 p.c. dans le Québec à 2·16 p.c. en Colombie Britannique. Dans les Maritimes, particulièrement le Nouveau-Brunswick, cette origine est relativement beaucoup plus répandue qu'à partir de l'Ontario en se dirigeant vers l'ouest. Comme race, les Français ont plus que maintenu leur proportion au Canada, la dernière décennie entre recensements, en dépit de l'absence presque totale d'additions par l'immigration.

Si nous prenons maintenant les races de l'*Europe continentale*, nous constatons des augmentations définies en importance relative dans toutes les provinces excepté les Maritimes. La tendance à la hausse a été en général plus prononcée la dernière décennie qu'en aucun temps depuis le commencement du siècle en dépit du volume réduit de l'immigration en provenance de l'Europe continentale. Une cause contributoire a été la réduction relativement considérable dans l'immigration des Iles Britanniques, et encore plus importante a été la persistance dans les taux élevés de fécondité chez les personnes

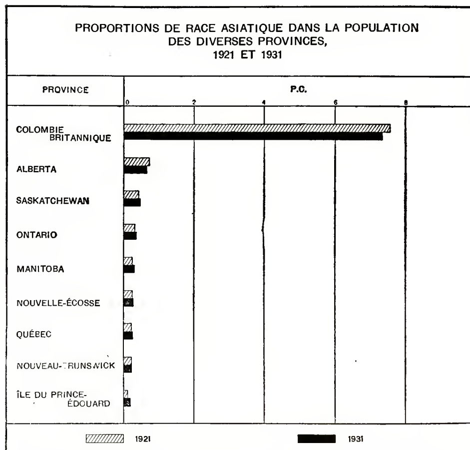
d'origine étrangère. La nouvelle direction de l'immigration vers l'ouest, en Alberta et en Colombie Britannique, et vers l'est, en Ontario et Québec, a également contribué à augmenter la densité des races étrangères dans ces provinces.



GRAPHIQUE 28. La caractéristique la plus significative de la structure de la population canadienne est peut-être la distribution inégale des races étrangères graphiquement décrite ci-dessus. La dernière décennie, les différences dans l'augmentation des origines étrangères ont été en général plus prononcées qu'en aucun autre temps depuis le commencement du siècle. Ceci est particulièrement évident dans l'Ouest où l'immigration et la forte fécondité avaient déjà beaucoup contribué à augmenter numériquement ces diverses origines étrangères.

Dans le cas des *Asiatiques,* bien que les proportions aient augmenté modérément pour l'ensemble du Canada, leur densité relative a décru depuis 1901 jusqu'à aujourd'hui dans la Colombie Britannique. A ce sujet la Colombie Britannique diffère de toutes les autres provinces du Dominion parce que partout ailleurs les proportions de population d'origine asiatique ont augmenté constamment depuis le commencement du siècle. Une explication partielle de ceci se trouve dans les nombres relativement faibles d'Asiatiques dans les province à l'est de la Colombie Britannique en 1901. Ainsi, en Saskatchewan, il n'y avait que 42 Asiatiques, tandis que la Colombie Britannique en avait déjà 19.482. Les trois décennies qui ont suivi, le nombre d'Asiatiques en Colombie Britannique a augmenté de 31,469; cependant la population totale a augmenté plus rapidement, ce qui réduit la *propor-*augmentation beaucoup plus grande que celle de la population totale. L'augmentation numérique est de seulement 4,367, mais ceci représente sur le chiffre originaire de 42 une augmentation beaucoup plus grande que celle de la population totale. L'augmentation absolue en Colombie Britannique est de sept à huit fois plus grande que celle de la Saskatchewan. La situation est semblable entre la Colombie Britannique et les autres provinces.

Comme il a été dit, le déclin continu dans l'importance relative de la population asiatique en Colombie Britannique, en dépit des taux excessivement élevés d'augmentation naturelle chez les Japonais, doit être associé aux additions extraordinairement considérables à la population de la Colombie Britannique par l'immigration des pays étrangers et des autres parties du Canada. En dépit des taux de natalité généralement bas, la population de la Colombie Britannique, entre 1921 et 1931, a augmenté d'un tiers plus vite que celle de toute autre province et de quatre cinquièmes plus rapidement que celle de l'ensemble du Canada. Cet état de chose indique clairement les additions considérables de sources extérieures.



Graphique 29. En Colombie Britannique, les Asiatiques constituent une proportion de la population neuf fois plus considérable que celle de l'ensemble du Canada. Leur densité relative diminue fortement en allant de l'ouest à l'est. Les autres origines ont augmenté plus rapidement que les Asiatiques en Colombie Britannique, mais dans la plupart des autres parties du Canada les Asiatiques ont montré une expansion numérique légèrement plus prononcée que celle de la population totale.

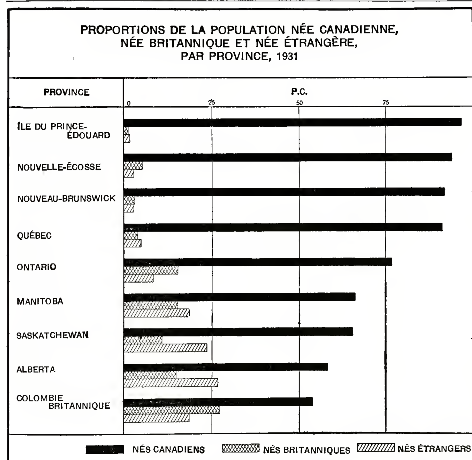
Le déclin dans l'importance numérique des Indiens de l'Amérique du Nord est clairement démontré dans la dernière section du tableau.

Lieux de naissance de la population par province.—Le tableau 29 (p. 822) montre la répartition de la population par pays de naissance pour le Canada et les provinces en 1911, 1921 et 1931. Les tableaux 30 et 31 présentent les données pour les nés européens par groupes géographiques et linguistiques et le tableau 32 donne un résumé pour le Canada et les provinces. L'information donnée par ces tableaux se présente d'une manière plus claire, sous forme de graphiques. (Voir graphique 5, p. 565, et graphique 30 pour les données de 1931 par grand groupe de nativité.)

Les neuf provinces disposées par ordre de pourcentages de leur population *née canadienne* en 1931 sont comme suit (voir graphique 30):—

TABLEAU XXIV.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE CANADIENNE, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés canadiens		
	1911	1921	1931
CANADA	77·98	77·75	77·76
Ile du Prince-Edouard	97·25	97·33	96·83
Nouveau-Brunswick	94·80	94·47	94·02
Nouvelle-Ecosse	92·63	91·69	91·85
Québec	92·67	92·01	91·24
Ontario	79·90	78·13	76·56
Manitoba	58·64	63·55	66·21
Saskatchewan	50·52	60·44	65·44
Alberta	43·25	53·55	58·21
Colombie Britannique	43·14	50·34	53·98



GRAPHIQUE 30. Le graphique ci-dessus montre clairement les proportions irrégulièrement considérables d'immigrés dans la population de l'Ouest comparativement à l'Est du Canada. Dans l'Ontario les immigrés britanniques dépassent les étrangers par près de deux à un; les colons britanniques sont également plus nombreux en Colombie Britannique. L'immigration dans les Provinces des Prairies, d'un autre côté, a été surtout étrangère.

Ce qui frappe d'abord c'est la grande marge de fluctuation dans les proportions. En 1931, le pourcentage de nés canadiens était presque deux fois aussi élevé dans l'Ile du Prince-Edouard qu'en Colombie Britannique. Du Québec et en se dirigeant vers l'est le

proportion de nés canadiens est sur un niveau absolument différent de celui de l'Ontario et de l'Ouest du Canada. Le pourcentage de nés au Canada a des fluctuations si violentes qu'en arrivant à la côte du Pacifique on constate que si, dans l'Est il y a moins de 3 p.c. de la population née en dehors du Canada, dans l'extrême Ouest elle se compose d'au moins la moitié d'immigrés.

Une comparaison entre les proportions de nés canadiens en 1911, 1921 et 1931 montre que les provinces ont gardé le même rang aux trois derniers recensements. Dans l'Est la proportion de nés canadiens est légèrement plus faible en 1931 qu'en 1921. En Ontario elle est considérablement plus basse. Du Manitoba en allant vers l'Ouest, d'un autre côté, les nés canadiens constituent de plus fortes proportions de la population de chaque province. L'explication de ces différences semble porter sur trois points: premièrement, l'*émigration* de nés canadiens durant la décennie a été relativement plus considérable dans les Maritimes que dans les autres provinces;* deuxièmement, un changement radical est survenu dans la direction de l'*immigration* courante venue de l'étranger, de plus fortes proportions qu'autrefois se dirigeant vers les provinces centrales (particulièrement l'Ontario) et des nombres moins grands s'établissant dans les centres agricoles de l'Ouest;† et troisièmement, la fécondité élevée des premiers immigrés de même que leur grand nombre ont résulté en une forte augmentation chez les nés canadiens de parents étrangers dans cette partie du Dominion située entre les Grands Lacs et la côte du Pacifique.

Les proportions de la population née dans les *Iles Britanniques et les possessions britanniques* à la fin des trois dernières décennies sont données dans le tableau ci-dessous:—

TABLEAU XXV.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE BRITANNIQUE, CANADA ET PROVINCES 1911-1931

Province	P.c. de nés britanniques 1911	1921	1931
CANADA	11·57	12·12	11·42
Colombie Britannique	30·06	30·62	27·30
Ontario	14·19	15·65	15·34
Manitoba	20·60	18·53	15·15
Alberta	18·61	16·88	14·86
Saskatchewan	16·45	13·24	10·95
Nouvelle-Ecosse	5·13	5·63	5·27
Québec	3·62	3·80	3·86
Nouveau-Brunswick	2·89	2·75	3·11
Ile du Prince-Edouard	1·74	1·20	1·31

Ce qui frappe encore c'est la grande marge de fluctuation. En contraste avec le tableau précédent, la proportion de la population née dans les Iles Britanniques et autres possessions britanniques est beaucoup plus lourde depuis l'Ontario en se dirigeant vers l'ouest que dans le Québec et les Provinces Maritimes. La proportion d'immigrés britanniques dans les cinq provinces de l'Ouest est de deux à cinq fois plus grande qu'en Nouvelle-Ecosse où l'on trouve le plus fort pourcentage des quatre provinces de l'Est. Ainsi l'effet de l'immigration britannique au cours de la dernière génération sur la composition de la population des différentes provinces a été de fournir un nombre plus que proportionnel de colons à l'Ontario et aux quatre provinces de l'Ouest.

La Colombie Britannique en particulier a toujours reçu une portion disproportionnée de l'immigration britannique. En 1931, comme aux deux recensements précédents cette province donne le plus fort pourcentage de population née britannique. Cependant, l'Ontario comme on le verra plus tard, a reçu un nombre beaucoup plus grand d'immigrés britanniques que la Colombie Britannique; sa population est plusieurs fois aussi considérable, de sorte que les immigrés britanniques constituent un pourcentage beaucoup plus faible de sa population totale.

La dernière décennie, des déclins remarquables sont survenus dans les proportions de nés britanniques dans la population des quatre provinces de l'Ouest. Dans la Saskatchewan la baisse a été très prononcée. L'importance décroissante des immigrés britanniques dans

* Hurd, W. B. et Cameron, J. C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31—Quelques considérations plus avancées*, The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, n° 2, mai 1935, p. 242.

† *Idem*, p. 237-38.

l'Ouest du Canada trouve sa principale explication dans la réduction du volume relatif et absolu de l'immigration britannique, dans l'accroissement du volume de l'augmentation naturelle et dans la reprise de l'immigration étrangère, particulièrement de l'Europe centrale. Le fait que le déclin a été beaucoup moins prononcé en Ontario provient probablement de ce que cette province a reçu plus que sa part habituelle de ce genre d'immigration ces dernières années, et l'augmentation enregistrée dans le Québec provient sans doute des mêmes causes. Entre 1921 et 1931, l'émigration de nés canadiens des Maritimes s'est faite sur une telle échelle* que son influence a probablement été suffisante pour maintenir la balance entre les immigrés britanniques et le reste de la population, en dehors, bien entendu, des nouveaux arrivés d'outre-mer. Une certaine augmentation chez les immigrés britanniques, cependant, se trouve dans l'ensemble des Provinces Maritimes.

Le tableau suivant présente des données semblables pour les *nés étrangers:—*

TABLEAU XXVI.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE ÉTRANGÈRE, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés étrangers		
	1911	1921	1931
CANADA	10·44	10·13	10·82
Alberta	38·13	29·56	26·92
Saskatchewan	33·02	26·31	23·60
Colombie Britannique	26·78	19·02	18·70
Manitoba	20·74	17·91	18·63
Ontario	5·89	6·21	8·09
Québec	3·71	4·18	4·90
Nouvelle-Ecosse	2·23	2·67	2·87
Nouveau-Brunswick	2·31	2·77	2·86
Ile du Prince-Edouard	1·00	1·46	1·85

Un court examen des données révèle que, pour ce qui est de la densité relative des personnes de nativité étrangère, la population des quatre provinces de l'Ouest forme une classe par elle-même. Tandis que l'Ontario est l'égale des Provinces des Prairies par la proportion de sa population née en pays britanniques, il est beaucoup au-dessous d'elles dans le pourcentage de nés étrangers. La génération avant 1931, les Provinces des Prairies dans l'ensemble ont absorbé environ la moitié autant d'immigrés étrangers que d'immigrés britanniques. Ceci est un contraste avec l'Ontario qui a reçu deux fois autant d'immigrés britanniques que d'immigrés étrangers. La Colombie Britannique occupe une place intermédiaire avec environ 50 p.c. plus de britanniques que d'étrangers. De telles différences ont été une cause contributoire importante du manque croissant d'homogénéité raciale entre les diverses divisions politiques du Dominion. Il se peut que la raison première de cette inégalité de répartition entre les deux classes d'immigrés soit que l'immigration des Iles Britanniques fortement industrielles ait été surtout urbaine en origine et que, naturellement, elle ait été attirée en plus grand nombre vers les villes et cités à développement rapide de l'Ontario et de la Colombie Britannique, tandis que les opportunités agricoles des Provinces des Prairies ont eu un plus grand attrait pour les immigrés plus ruraux de l'Europe continentale.

Sous ce rapport un changement très significatif a eu lieu. Pour l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest le pourcentage de nés étrangers dans la population a diminué continuellement depuis le commencement du siècle. Dans les cinq provinces de l'Est la proportion a continuellement augmenté. Il est évident qu'une plus forte proportion que déjà de l'immigration étrangère se dirige vers l'Est du Canada et une plus faible proportion vers l'Ouest. De nouveaux faits propres à illustrer ceci se rencontrent dans le chapitre sur la distribution rurale et urbaine. Si une valeur quelconque peut être attachée aux analogues historiques, l'expérience des Etats-Unis nous montre que cette tendance se poursuivra probablement à la reprise de l'immigration au Canada.

Comme dans le cas des nés britanniques, les personnes de naissance étrangère constituent encore de très faibles proportions dans la population du Québec et des Provinces Maritimes.

* Hurd, W. B. et Cameron, J.C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31.—Quelques considérations plus avancées,* The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, n° 2, mai 1935, pp. 237-8.

Il est également instructif d'étudier séparément les données semblables pour les étrangers du nord-ouest de l'Europe et pour ceux du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les données pour les *étrangers du nord-ouest de l'Europe* paraissent ci-dessous:—

TABLEAU XXVII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE DANS LE NORD-OUEST DE L'EUROPE, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés dans le nord-ouest de l'Europe		
	1911	1921	1931
CANADA	1·80	1·51	1·73
Alberta	6·36	4·53	5·05
Saskatchewan	5·95	4·33	4·26
Colombie Britannique	4·41	2·91	3·97
Manitoba	4·66	3·46	3·30
Ontario	0·96	0·73	0·96
Québec	0·33	0·47	0·56
Nouvelle-Ecosse	0·38	0·41	0·40
Nouveau-Brunswick	0·27	0·25	0·33
Ile du Prince-Edouard	0·02	0·38	0·17

La marge de fluctuation est encore ici très significative, bien qu'au point de vue d'importance absolue les données soient naturellement plus petites que celles considérées précédemment. Il y a une baisse marquée dans la proportion de nés en Europe septentrionale comme dans le cas de tous les nés à l'étranger en passant du Manitoba à l'Ontario et à l'est. Il est intéressant de voir que l'Alberta a une plus forte proportion d'immigrés du nord-ouest de l'Europe que toute autre province. En 1931 cette proportion est de trente fois plus grande que celle de l'Ile du Prince-Edouard, environ quinze fois plus grande que celle des Maritimes en général, neuf fois plus grande que celle du Québec et cinq fois celle de l'Ontario.

Comme il est indiqué plus haut, l'augmentation naturelle et les fluctuations dans le volume d'immigration et d'émigration sont les principaux facteurs qui peuvent expliquer les variations décennales.

La densité relative, dans les diverses provinces, des *nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe* est comme suit:—

TABLEAU XXVIII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE DANS LE SUD, L'EST ET LE CENTRE DE L'EUROPE, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe		
	1911	1921	1931
CANADA	3·74	3·68	5·06
Manitoba	12·09	10·57	12·34
Saskatchewan	12·45	9·94	10·88
Alberta	9·21	7·26	10·31
Ontario	2·43	2·74	4·65
Colombie Britannique	5·43	3·07	4·40
Québec	1·50	1·70	2·35
Nouvelle-Ecosse	0·67	0·70	0·85
Nouveau-Brunswick	0·29	0·25	0·26
Ile du Prince-Edouard	0·03	0·02	0·03

Remarquons d'abord que la variation des pourcentages se fait sur une plus grande *marge* entre les provinces que celle trouvée dans les chiffres des immigrés du nord-ouest européen. En dehors, cependant, de la plus grande étendue et de la différence associée, les pourcentages étant généralement de deux à trois fois plus considérables pour les étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les distributions montrées par les deux groupes sont très semblables. Dans les Provinces des Prairies les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe constituent une proportion beaucoup plus grande de la population totale que dans toute autre partie du Canada. La Colombie Britannique et l'Ontario sont deuxièmes sous ce rapport avec une proportion égale aux deux cinquièmes de celle des Provinces des Prairies. En allant vers l'est, dans le Québec et les Maritimes, le déclin est

très prononcé. Tandis que les proportions dans les quatre provinces de l'Ouest sont considérablement plus basses en 1921 qu'en 1911, durant la dernière décennie des augmentations ont été enregistrées dans les neuf provinces.

Pour ce qui est de la distribution provinciale des *nés scandinaves,* on remarque que c'est seulement à partir du Manitoba et en continuant vers l'ouest que ce groupe forme une proportion de population plus que négligeable. Les pourcentages des quatre provinces de l'Ouest sont comme suit:—

TABLEAU XXIX.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE SCANDINAVE, QUATRE PROVINCES DE L'OUEST DU CANADA, 1911-1931

Province	P.c. de nés en pays scandinaves		
	1911	1921	1931
Alberta	3·67	2·68	3·00
Colombie Britannique	3·01	2·01	2·80
Saskatchewan	3·28	2·57	2·42
Manitoba	2·39	1·83	1·70

Dans chaque cas les proportions sont plus faibles en 1921 qu'en 1911. La dernière décennie, il y a eu des augmentations dans l'Alberta et la Colombie Britannique, mais le déclin s'est poursuivi dans le Manitoba et la Saskatchewan.

Les proportions de population née dans les pays *germaniques* sont comme suit pour chacune des provinces:—

TABLEAU XXX.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE GERMANIQUE, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés en pays germaniques		
	1911	1921	1931
CANADA	0·71	0·51	0·65
Alberta	2·20	1·36	1·66
Saskatchewan	2·07	1·26	1·45
Manitoba	1·59	1·08	1·20
Colombie Britannique	1·08	0·54	0·83
Ontario	0·64	0·43	0·58
Québec	0·17	0·15	0·22
Nouvelle-Ecosse	0·24	0·19	0·17
Nouveau-Brunswick	0·07	0·07	0·07
Ile du Prince-Edouard	0·01	-	0·03

Ici encore nous trouvons une plus forte proportion dans l'Ouest que dans l'Est, bien que les différences n'y soient pas aussi marquées que dans le cas des Scandinaves. Dans chaque cas les proportions sont plus basses en 1921 qu'en 1911, mais sauf une ou deux exceptions elles sont plus élevées en 1931.

Le tableau suivant présente les données sur les *Latins* et *Grecs*:—

TABLEAU XXXI.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE DANS LES PAYS LATINS ET GRECS, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés en pays latins et grecs		
	1911	1921	1931
CANADA	0·52	0·70	0·85
Alberta	0·52	0·98	1·48
Saskatchewan	0·06	1·05	1·22
Colombie Britannique	2·24	1·07	1·09
Ontario	0·69	0·69	1·00
Manitoba	0·16	0·61	0·72
Québec	0·35	0·61	0·64
Nouvelle-Ecosse	0·15	0·19	0·20
Nouveau-Brunswick	0·09	0·06	0·05
Ile du Prince-Edouard	0·01	0·01	0·01

Comme dans le cas du groupe germanique, il semble y avoir plus d'uniformité dans la distribution des Latins et Grecs parmi les provinces les plus populeuses du Dominion. Cependant, les chiffres nous montrent de nouveau que même pour ce groupe l'Ouest a reçu plus que sa part proportionnelle et les Maritimes beaucoup moins. La proportion de la population du Canada née dans ces pays est plus élevée en 1921 qu'en 1911 et plus en 1931 qu'en 1921. Les Roumains sont relativement plus nombreux dans les sections rurales des Provinces des Prairies de même que les Italiens et les Grecs le sont dans les provinces plus urbaines de l'Ontario, du Québec et de la Colombie Britannique.

Pour ce qui est du groupe slave* les chiffres suivants se passent de commentaires:—

TABLEAU XXXII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE DANS DES PAYS SLAVES, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c de nés en pays slaves		
	1911	1921	1931
CANADA	2·91	2·72	3·64
Manitoba	11·66	9·72	11·31
Saskatchewan	11·05	8·09	8·82
Alberta	8·01	5·81	8·06
Ontario	1·40	1·64	2·78
Colombie Britannique	2·38	1·58	2·45
Québec	1·13	1·07	1·48
Nouvelle-Ecosse	0·44	0·47	0·56
Nouveau-Brunswick	0·20	0·18	0·18
Ile du Prince-Edouard	0·02	0·01	0·02

La grandeur des différences dans les proportions de Slaves nés étrangers dans la population des diverses provinces est très marquée. La concentration dans les Provinces des Prairies mérite d'être notée. Dans le Manitoba, 11·31 p.c. de la population consistent d'immigrés de pays slaves, c'est-à-dire plus du dixième de la population totale. Les proportions sont plus faibles dans la Saskatchewan et l'Alberta, mais elles sont encore près de trois fois plus considérables que dans l'Ontario et la Colombie Britannique qui suivent en importance. La dernière décennie, toutes les provinces excepté le Nouveau-Brunswick ont montré des augmentations dans les pourcentages d'immigrés résidants slaves.

Le rang des provinces selon les proportions de *nés aux Etats-Unis* est intéressant:—

TABLEAU XXXIII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE AUX ÉTATS-UNIS, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés aux Etats-Unis		
	1911	1921	1931
CANADA	4·21	4·26	3·32
Alberta	21·74	16·97	10·79
Saskatchewan	14·14	11·57	7·92
Colombie Britannique	9·57	6·66	5·00
Manitoba	3·54	3·55	2·56
Nouveau-Brunswick	1·64	2·13	2·15
Ontario	2·20	2·41	2·11
Québec	1·49	1·78	1·72
Ile du Prince-Edouard	0·89	1·37	1·57
Nouvelle-Ecosse	0·98	1·34	1·41

L'Alberta et la Saskatchewan montrent les plus fortes proportions de population née aux Etats-Unis. Les pourcentages fléchissent graduellement en allant vers l'est et, contrairement à tous les autres groupes de nativité déjà étudiés, ils sont loin d'être négligeables dans les Provinces Maritimes. Depuis un certain temps il y a un mouvement considérable de Canadiens, tant français qu'anglais, de l'est des Etats-Unis revenant au Canada et on croit que cette migration explique en grande partie le pourcentage de nés aux Etats-Unis dans l'extrême est, lequel est beaucoup plus grand que celui des autres immigrés Ce mouvement vers les Maritimes s'est poursuivi la dernière décennie comme le montre

* On compte un très grand nombre de Juifs parmi les immigrés nés dans les pays slaves.

l'augmentation de l'importance relative et absolue des nés aux Etats-Unis dans les trois provinces. Ailleurs au Canada les proportions ont diminué. Les déclins ont été particulièrement prononcés dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba; pour ces deux premières provinces l'exode de nés aux Etats-Unis a atteint des proportions considérables.* Dans chacune des trois Provinces des Prairies, les immigrés des Etats-Unis sont surtout ruraux et la plupart se sont établis dans ces sections qui ont le plus souffert de la sécheresse. Par ailleurs les races britannique, scandinave et germanique ont de fortes proportions chez les immigrés de ces trois provinces. Comme il semblait évident que la dépression agricole allait se continuer assez longtemps dans ces régions, plusieurs sont simplement partis.

Les proportions d'*Asiatiques* dans les différentes provinces sont comme suit:—

TABLEAU XXXIV.—POURCENTAGE DE LA POPULATION NÉE ASIATIQUE, CANADA ET PROVINCES, 1911-1931

Province	P.c. de nés asiatiques		
	1911	1921	1931
CANADA	0·57	0·61	0·58
Colombie Britannique	6·88	6·22	5·15
Alberta	0·59	0·68	0·56
Saskatchewan	0·30	0·40	0·41
Ontario	0·22	0·26	0·27
Manitoba	0·24	0·24	0·27
Québec	0·14	0·17	0·16
Nouvelle-Ecosse	0·11	0·14	0·14
Nouveau-Brunswick	0·07	0·11	0·10
Ile du Prince-Edouard	0·02	0·04	0·07

Ces chiffres ne demandent guère de commentaires, si ce n'est de noter le point significatif que la densité relative des Asiatiques en Colombie Britannique est dix fois plus grande que celle de la province suivante en importance (Alberta) et plus de soixante-dix fois plus grande que celle de la moins importante (Ile du Prince-Edouard). En Colombie Britannique il y a deux fois plus d'immigrés asiatiques que d'immigrés scandinaves ou slaves; et ils dépassent les nés latins, grecs et germaniques par cinq ou six fois. La dernière décennie, les nés asiatiques n'ont pas augmenté tout à fait aussi rapidement que la population entière, bien qu'une tendance modérée de se répandre de la région du littoral vers la partie est des Prairies paraisse persister encore.

Le but de l'analyse détaillée ci-dessus est d'appuyer sur les différences malheureuses existant dans la structure de la population des provinces de langue anglaise du Dominion et d'attirer l'attention sur le rôle de l'immigration dans l'hétérogénéité raciale croissante entre les principales divisions politiques du pays. La situation peut être étudiée sous plusieurs angles, chacun illustrant un aspect différent du problème.

Une comparaison entre les données de 1931 et de 1921 appuie sur certains changements significatifs dans la distribution par lieu de naissance de la population. D'abord, la proportion d'immigrés britanniques dans les populations de chacune des quatre provinces de l'Ouest continue de décliner rapidement; dans l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse ces proportions se sont à peu près maintenues, tandis que dans les trois autres provinces de l'Est elles montrent de légères augmentations. Un mouvement à la baisse semblable caractérise les nés étrangers en général dans la région à l'ouest des Grands Lacs, tandis qu'un mouvement à la hausse défini est en évidence à partir de l'Ontario vers l'est. Ces chiffres montrent, entre autres choses, un changement marqué dans la capacité relative de l'Est et de l'Ouest du Canada dans l'absorption de l'immigration des autres pays soit britanniques ou étrangers. Une analyse plus approfondie révèle que la proportion décroissante de nés étrangers dans l'Ouest est attribuable non seulement à la cessation complète de l'immigration des Etats-Unis, mais à l'exode sur une assez grande échelle de personnes de naissance américaine. Il n'y a pas eu de diminution dans l'immigration européenne comparativement à la décennie

* Un exode net est également survenu au Manitoba, en dehors des décès, mais il a été de dimensions modérées. Dans l'Est du Canada il y a eu un mouvement net vers l'intérieur d'immigrés des Etats Unis, mais la proportion de nés aux Etats-Unis n'a réellement augmenté que dans les Provinces Maritimes où en général la population totale est demeurée plus ou moins stationnaire.

précédente. Les proportions de nés dans le sud, l'est de la centre de l'Europe montrent des augmentations notables la période de dix ans. Ceci est particulièrement vrai des Slaves (y compris certains d'origine hébraïque) et à un moindre degré des Latins et Grecs. Même les immigrés germaniques constituent un pourcentage légèrement plus élevé de la population de chacune des quatre provinces de l'Ouest en 1931 qu'en 1921. Pour les Scandinaves les gains et les pertes sont également partagés. Dans l'Est, d'un autre côté, les nés aux Etats-Unis se sont à peu près maintenus dans la population, les proportions montrant de légères diminutions en Ontario et Québec et de légères augmentations dans les Maritimes. La même chose est généralement vraie des immigrés nés britanniques, tandis que les provinces centrales particulièrement absorbent un peu plus que leur part habituelle de l'immigration européenne totale.

Ce changement peut être démontré et probablement avec plus de clarté en comparant les augmentations proportionnelles dans la force numérique absolue des diverses nativités pour les neuf provinces. Les chiffres sont présentés ci-dessous et le lecteur est libre de faire sa propre analyse:—

TABLEAU XXXV.—AUGMENTATIONS PROPORTIONNELLES DANS LA POPULATION, PAR GRAND GROUPE DE NATIVITÉ, CANADA ET PROVINCES, 1921-1931

Province	Augmentation proportionnelle			
	Population totale	Nés britanniques	Nés européens	Nés aux Etats-Unis
CANADA	18	11	55	− 8
Ile du Prince-Edouard	− 1	9	397	14
Nouvelle-Ecosse	− 2	− 8	11	3
Nouveau-Brunswick	5	19	22	6
Québec	22	23	65	17
Ontario	17	15	89	3
Manitoba	15	− 6	29	−17
Saskatchewan	22	0	30	−17
Alberta	24	9	63	−21
Colombie Britannique	32	18	86	0

Il est instructif également de résumer les découvertes au point de vue de l'importance relative des différentes classes d'immigrés dans la population des provinces individuelles au dernier recensement (Tableau 32).

Dans l'Ile du Prince-Edouard, sur 1·85 p.c. de *nés étrangers,* 1·57 viennent des Etats-Unis. On y voit que la seule immigration étrangère de quelque importance vient de notre voisin du sud. En Nouvelle-Ecosse, sur 2·87 p.c. de nés étrangers, la moitié viennent des Etats-Unis et un peu moins de la moitié, de l'Europe; au Nouveau-Brunswick, avec un peu moins de 3 p.c. de nés étrangers, les trois quarts de ceux-ci sont nés aux Etats-Unis. Ainsi, dans les Provinces Maritimes, bien que les pourcentages réels de nés étrangers soient comparativement faibles, la masse de ceux-ci vient des Etats de l'est. Dans cette section du Canada, la proportion d'immigrés nés dans les Iles Britanniques n'est que très légèrement plus faible que celle des nés dans tous les autres pays étrangers pris ensemble.

Ce dernier état est également vrai du Québec; mais des 4·90 p.c. de nés étrangers dans cette province, plus de la moitié viennent de l'Europe, particulièrement des pays slaves, latins et grecs. Presque tous les autres viennent des Etats-Unis.

D'autre part, en Ontario, la proportion d'immigrés nés britanniques est presque deux fois aussi considérable que celle des nés étrangers. Cette province est unique à ce sujet. Sur les 8·09 p.c. de nés étrangers, plus de la moitié viennent de l'Europe et 2·11 p.c., des Etats-Unis. La majorité des Européens continentaux viennent des pays du sud, de l'est et du centre, ceux des pays slaves formant la plus grande proportion.

Les proportions de nés étrangers et de nés britanniques se renversent de nouveau à mesure que nous avançons vers l'Ouest. Au Manitoba les nés étrangers dépassent les immigrés des Iles Britanniques par 25 p.c.; en Saskatchewan il y a plus de deux fois autant

de nés étrangers que de nés britanniques et en Alberta, 84 p.c. de plus. Dans les Provinces des Prairies l'immigration des pays étrangers a de beaucoup dépassé celle des Iles Britanniques.

Des 18·6 p.c. de nés étrangers dans la population du Manitoba, environ 85 p.c. sont venus de l'Europe et 14 p.c. des Etats-Unis. En Saskatchewan, des 23·60 p.c. de nés étrangers, les deux tiers sont venus de l'Europe et un tiers des Etats-Unis, et en Alberta les personnes nées aux Etats-Unis constituent les deux cinquièmes de tous les résidants nés étrangers. Ainsi l'immigration américaine tend à devenir relativement plus importante en avançant de l'est à l'ouest, le pourcentage de nés aux Etats-Unis atteignant sa plus forte proportion en Alberta. En Colombie Britannique, l'importance relative de l'immigration américaine décline encore.

Comme il a été mentionné plus haut, le Manitoba montre 85 p.c. de ses nés étrangers comme de provenance européenne. Il est intéressant d'en noter la distribution par pays de naissance. Les immigrés nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe sont presque quatre fois plus nombreux que ceux venant du nord et de l'ouest du continent; les neuf dixièmes du premier groupe sont des pays slaves. Certes, au Manitoba il y a presque trois fois et demie autant d'immigrés de naissance slave qu'il en est venu de tous les autres pays combinés du nord de l'Europe. Des étrangers du nord-ouest de l'Europe, ceux de naissance scandinave sont un peu plus nombreux que ceux de naissance germanique.

La Saskatchewan a plus de deux fois autant de nés étrangers que de nés britanniques et un peu moins des deux tiers du premier groupe sont de naissance européenne. Cette province a une proportion d'immigrés du nord-ouest de l'Europe légèrement plus élevée que celle du Manitoba. Ceux nés dans le sud, l'est et le centre de l'Europe sont deux fois et demie plus nombreux que ceux nés dans le nord-ouest européen, tandis qu'au Manitoba ils y sont presque quatre fois aussi nombreux. Ces chiffres comparés au double et au triple respectivement en 1921 reflètent l'augmentation disproportionnée dans l'immigration du sud, de l'est et du centre de l'Europe la dernière décennie. Une tendance semblable est évidente en Alberta. Bien que dans cette dernière province, les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe ne constituent pas un pourcentage d'immigrés résidants aussi considérable qu'au Manitoba et en Saskatchewan, ils dépassent néanmoins les étrangers du nord-ouest de l'Europe par plus de deux à un en 1931 comparativement à un et demi à un en 1921.

Vu le pourcentage élevé de descendants britanniques parmi les nés aux Etats-Unis venant au Canada, l'Alberta, tout en ayant un plus fort pourcentage de nés étrangers que toutes les autres provinces, n'est pas aussi étrangère dans la composition de sa population que le laissent supposer les chiffres absolus. La vérification de cet avancé se trouve au tableau 27.

La Colombie Britannique, comme l'Ontario, a un nombre beaucoup plus grand d'immigrés nés britanniques que d'immigrés nés étrangers. Sous ce rapport, elle diffère des Provinces des Prairies. De plus, tandis que sa proportion de nés étrangers est à peu près égale à celle du Manitoba, leur distribution est unique en ce qu'ils sont beaucoup plus également divisés entre l'Europe, l'Asie et les Etats-Unis. Avec 8·70 p.c. de sa population de naissance européenne, 5·15 p.c. de naissance asiatique et 5·00 p.c. de naissance américaine, nous avons un alignement bien différent de celui de toute autre province du Canada.

Le tableau XXXVI présente un sommaire d'un différent point de vue. Il range les provinces selon la densité relative de la population de pays de naissance spécifiés ou de groupes de pays de naissance. Quelques faits intéressants peuvent être mentionnés. Tandis que l'Ile du Prince-Edouard a le plus fort pourcentage de nés canadiens, elle montre la plus faible proportion d'immigrés de tous les pays excepté les Etats-Unis, cas où elle cède sa place au bas de la liste à la Nouvelle-Ecosse. La Colombie Britannique a la plus forte proportion de nés en pays britanniques (autres que le Canada) et en Asie. L'Alberta a le pourcentage le plus élevé de nés étrangers; cette province est en tête également dans la proportion de nés aux Etats-Unis, et en pays scandinaves, germaniques, latins et grecs. Le Manitoba a la plus forte proportion d'étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe et également la plus forte proportion de naissance slave.

TABLEAU XXXVI.—PROVINCES ALIGNÉES SELON LES POURCENTAGES DE POPULATION DE PAYS DE NAISSANCE SPÉCIFIÉS, CANADA, 1931

Rang	Lieu de naissance										
	Canada	Pays britanniques	Pays étrangers	Nord-Ouest de l'Europe	Sud, est et centre de l'Europe	Pays scandinaves	Pays germaniques	Pays latins et grecs	Pays slaves	Etats-Unis	Pays asiatiques
1	I.P.-E.	C.B	Alta	Alta	Man	Alta	Alta	Alta	Man	Alta	C.B.
2	N.-B	Ont	Sask	Sask	Sask	C.B	Sask	Sask	Sask	Sask	Alta.
3	N.-E	Man	C.B	C.B	Alta	Sask	Man	C.B	Alta	C.B	Sask.
4	Qué	Alta	Man	Man	Ont	Man	C.B	Ont	Ont	Man	Ont.
5	Ont	Sask	Ont	Ont	C.B	[1]	Ont	Man	C.B	N.-B	Man.
6	Man	N.-E	Qué	Qué	Qué	[1]	Qué	Qué	Qué	Ont	Qué.
7	Sask	Qué	N.-E	N.-E	N.-E	[1]	N.-E	N.-E	N.-E	Qué	N.-E.
8	Alta	N.-B	N.-B	N.-B	N.-B	[1]	N.-B	N.-B	N.-B	I.P.-E	N.-B.
9	C. B	I.P.-E	I.P.-E	I.P.-E	I.P.-E	[1]	I.P.-E	I.P.-E	I.P.-E	N.-E	I.P.-E.

[1] Pourcentages négligeables.

Pour mieux illustrer ces différences, le tableau XXXVII répartit les immigrés habitant chaque province en 1931 en deux classes: les nés étrangers et les nés britanniques. L'on a souvent référé à cette division dans le texte qui a précédé, mais un bref résumé n'est probablement pas hors de place ici. Bien que pour le Dominion un peu plus de la moitié des nés en dehors du Canada soient venus de pays de l'Empire Britannique, de fortes différences existent entre les provinces. En Saskatchewan et en Alberta, les nés britanniques constituent seulement le tiers de tous les immigrés résidants et les nés étrangers, les deux tiers. Dans l'Ile du Prince-Edouard, les nés britanniques représentent légèrement plus des deux cinquièmes et les nés étrangers (y compris plusieurs des Etats-Unis), près des trois cinquièmes. Près des deux tiers de l'immigration en Nouvelle-Ecosse et en Ontario, d'un autre côté, sont d'origine britannique, et près des trois cinquièmes en Colombie Britannique. Pour le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba, la distribution se rapproche plus de celle du Canada entier, avec le Nouveau-Brunswick favorisant les nationalités britanniques et le Québec et le Manitoba les étrangères.

La comparaison entre les chiffres de 1931 et ceux de 1921, dans le tableau XXXVII, fournit une nouvelle évidence de l'importance décroissante des nés britanniques et de la proportion croissante des nés étrangers dans la population immigrée du pays. Cette tendance paraît dans toutes les provinces sauf une (le Nouveau-Brunswick) et est le plus remarquable dans l'Ontario, le Manitoba, le Québec et l'Ile du Prince-Edouard. Dans ces provinces les nés étrangers constituent une proportion d'immigrés résidants de 4·0 à 6·0 p.c. plus considérable en 1931 qu'en 1921. Des déclins correspondants, bien entendu, surviennent dans les pourcentages d'immigrés de naissance britannique.

Part qu'a reçue chaque province de l'immigration totale.—Jusqu'ici notre discussion a porté sur la proportion que forment les diverses races dans la population de chaque province et, plus particulièrement, sur la proportion qu'assument certaines races spécifiées parmi nos immigrés nés étrangers. Poussant plus loin notre enquête, il est intéressant de savoir comment les provinces se sont partagé les immigrés arrivés au Canada. Le tableau 33 donne cette proportion pour les nés britanniques et les nés étrangers.

Du total, l'Ontario a plus de 44 p.c. des immigrés britanniques résidant au Canada à la date du dernier recensement; la Colombie Britannique vient en deuxième avec 16 p.c. et les Provinces des Prairies suivent avec environ chacune 9 p.c. L'Ontario a donc parmi sa population plus d'immigrés nés britanniques que n'en a tout le reste du Canada à l'ouest des Grands Lacs. Le Québec, avec 9·4 p.c., est la seule province de l'Est qui a reçu une proportion assez considérable d'immigrés britanniques. Le tableau fournit également une base statistique à l'opinion courante qu'un très faible pourcentage d'immigrés britanniques se fixe dans les Provinces Maritimes. Il en est de même pour les immigrés nés étrangers comme on peut le constater au bas du tableau.

La dernière décennie, les Maritimes dans l'ensemble et plus particulièrement l'Ontario et le Québec ont reçu une part plus considérable de l'immigration britannique que les décennies précédentes de ce siècle et l'Ouest, avec l'exception possible de l'Alberta, une plus faible

proportion. Le changement est encore plus remarquable dans le cas des nés étrangers. Des immigrés étrangers qui sont venus au Canada entre 1926 et 1931, et 1921 et 1925, 47·12 p.c. et 46·21 p.c. respectivement sont résidants de l'Ontario et du Québec en 1931, contre approximativement 35 p.c. pour les arrivés entre 1911 et 1921 et 26 p.c. pour les arrivés la première décennie du siècle actuel. Presque exactement la moitié des immigrés étrangers s'établissant au Canada entre 1921 et 1931 sont domiciliés dans l'Est du Canada à la date du dernier recensement; ceci se compare à 27·5 p.c. pour ceux qui sont arrivés entre 1901 et 1911. Ces chiffres attirent de nouveau notre attention sur l'un des changements les plus significatifs qui soient survenus dans la structure de notre population la dernière décennie. Comme il a été mentionné plus haut, le Canada semble répéter l'expérience de la République située au sud. A mesure que les terres libres agricoles les plus accessibles sont occupées, ou lorsque pour toute autre raison l'agriculture devient moins attrayante, l'immigration tend à se diriger vers les centres urbains, particulièrement les sections les plus industrialisées du pays. La dernière décennie a été témoin d'un tel changement dans la direction de l'immigration canadienne, et le poids de l'analogie historique laisse prévoir que cet état sera encore plus prononcé la présente décennie à moins qu'un changement imprévu et radical ne survienne dans la vie économique de la nation.

TABLEAU XXXVII.—POURCENTAGES DE NÉS ÉTRANGERS ET DE NÉS BRITANNIQUES DANS LA POPULATION IMMIGRÉE, CANADA ET PROVINCES, 1921 ET 1931

Province	P.c. de nés étrangers		P.c. de nés britanniques	
	1921	1931	1921	1931
CANADA	54·52	48·65	54·48	51·35
Ile du Prince-Edouard	54·59	58·38	45·41	41·62
Nouvelle-Ecosse	32·15	35·24	67·85	64·76
Nouveau-Brunswick	50·09	47·90	49·91	52·10
Québec	52·35	55·98	47·65	44·02
Ontario	28·38	34·54	71·62	65·47
Manitoba	49·13	55·13	50·87	44·87
Saskatchewan	66·51	68·29	33·49	31·71
Alberta	63·64	64·43	36·36	35·57
Colombie Britannique	38·30	40·62	61·70	59·38
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	62·30	59·59	37·70	40·41

La présente décennie d'immigration modérée, cependant, ne suffira pas pour corriger l'inégalité créée par une génération de colons étrangers venus s'établir surtout dans l'Ouest. En 1931, l'Ontario avec une population de 13 p.c. plus considérable que celle des quatre provinces de l'Ouest n'a que les deux cinquièmes des immigrés étrangers de ces dernières. Le Québec, avec une population légèrement plus faible, n'en a que le cinquième et les Maritimes, le vingt-quatrième. Une forte majorité d'immigrés de races étrangères se trouvent encore dans l'Ouest du Canada avec le résultat que la nativité de même que la composition raciale de la population dans les parties est et ouest du Dominion sont encore radicalement différentes. En tant que les différences dans la composition de la population contribuent aux différences dans la culture, employant ce mot dans son sens le plus large, la matière présentée dans ce chapitre semblerait mériter une considération très attentive de la part de tous ceux qui s'intéressent au problème de l'unité nationale canadienne.

Nombre d'immigrés dans chaque province.—Avant de clore ce chapitre il est bon de référer à la distribution numérique des nés étrangers et principalement de ceux qui viennent de quelques-uns des pays les plus importants où le Canada recrute ses immigrés. C'est ce qui est fait au tableau 34. Les chiffres sont présentés si clairement qu'ils se passent de commentaires. Tout de même quelques faits méritent d'être soulignés.

Il est venu plus de nés étrangers au Canada des Etats-Unis que d'aucun autre pays, et c'est l'Alberta qui en a le plus grand nombre, avec la Saskatchewan en deuxième place et l'Ontario en troisième. D'importance presque égale est le fait qu'en 1931, le nombre de nés aux Etats-Unis résidant en Alberta baisse de presque 21,000, en Saskatchewan de 14,600 et au Manitoba de 3.700—baisse nette pour les Provinces.

des Prairies de plus de 39,000. D'un autre côté, le nombre de nés aux Etats-Unis habitant l'Est du Canada a augmenté de plus de 10,000, environ 7,000 de cette augmentation survenant dans le Québec et 2,000 dans l'Ontario. Tandis que l'Ouest a perdu beaucoup dans cette importante classe d'immigrés, l'Est en a gagné; et d'égale importance est le fait que 90 p.c. de la perte dans l'Ouest est rurale, tandis que 84 p.c. du gain dans l'Ontario et le Québec est survenu dans les centres urbains.

En 1931, les immigrés de la Galicie sont compris avec ceux de la Pologne, de sorte qu'au dernier recensement cette dernière nationalité se range deuxième en importance numérique parmi les nés étrangers. Plus de 88 p.c. des Polonais au Canada sont dans l'Ontario et les trois Provinces des Prairies combinés, l'Ontario venant en tête avec 46,000 et le Manitoba, deuxième avec 44,000.

Les Russes forment la troisième nationalité étrangère le plus importante avec un nombre la moitié plus grand en Saskatchewan qu'en aucune autre province. Des Italiens qui occupent la quatrième place, plus de la moitié sont dans l'Ontario et un autre 23 p.c. dans le Québec, laissant environ 25 p.c. pour le reste du Canada. *Relativement à la population,* cette nationalité est distribuée plus également entre les provinces qu'aucun autre des groupes importants d'immigrés. Les Chinois occupent le cinquième rang au point de vue du nombre et, comme il a été mentionné, la majorité de ceux-ci résident en Colombie Britannique, bien que certains se trouvent dans les parties urbaines de chacune des neuf provinces. L'Ontario a plus d'immigrés d'Allemagne qu'aucune autre province; leur nombre dépasse légèrement celui de la Saskatchewan et est modérément plus grand que celui de l'Alberta. Les suivants, par ordre d'importance, sont les Autrichiens se concentrant surtout dans la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Les Suédois et les Norvégiens occupent la huitième et la neuvième places respectivement. La Colombie Britannique a le plus grand nombre de Suédois, la Saskatchewan et l'Alberta suivant de près. Les nés norvégiens montrent une plus grande concentration encore dans les trois provinces de l'Ouest. Des Finlandais qui occupent le deuxième rang parmi les nés étrangers, l'Ontario en a presque les deux tiers et la Colombie Britannique environ le sixième.

CHAPITRE V

RÉPARTITION RURALE ET URBAINE

Dans une étude de l'assimilation il est important de savoir quelles sont les races tendant à se concentrer dans les districts ruraux et celles qui, au contraire, se groupent dans les centres urbains. A plusieurs points de vue, les entourages ruraux ont des influences différant de beaucoup des entourages urbains et l'étude de la distribution des différentes races et des nés à l'étranger, en tant que ruraux et urbains, devrait jeter beaucoup de lumière sur des questions comme celles du mariage mixte, de l'analphabétisme, de la naturalisation, de la mortalité infantile et de beaucoup d'autres.*

A ce sujet, certaines questions se présentent d'abord d'elles-mêmes. Premièrement, quelles sont les races portées à se concentrer dans les districts urbains et jusqu'à quel point s'y concentrent-elles? Quelles sont les races qui se dirigent plutôt vers les grandes villes? Quelle est la différence entre la distribution rurale et la distribution urbaine de ces races entre les provinces? Les hommes recherchent-ils les villes plus que les femmes et pourquoi? Ce chapitre a pour objet de répondre à ces questions et à quelques autres.

Il peut être mentionné en passant qu'il y a deux conditions extrêmes dans la distribution rurale et urbaine qui sont très défavorables à l'assimilation. D'abord, l'isolement rural et, deuxièmement, la tendance trop souvent constatée de certaines races en particulier à se grouper dans certains quartiers ou faubourgs. L'étude de tout le problème de ségrégation est renvoyé au chapitre suivant.

Afin d'éviter une multiplicité de chiffres qui conduirait à la confusion, ce chapitre mesure les populations en terme de pourcentages urbains. Un fort pourcentage urbain pour une race quelconque signifie naturellement un faible pourcentage dans les districts ruraux et *vice versa.* Il est laissé au lecteur d'en tirer des règles générales. La distinction entre rural et urbain est celle suivie par le recensement: "urbain" comprend les personnes vivant dans tous les cités, villes et villages incorporés, tandis que le reste de la population est décrit comme "rural".*

Pourcentage d'urbains parmi la population immigrée.—Le tableau 35 donne les pourcentages d'urbains de la population immigrée par pays de naissance pour tout le Canada et pour chaque province. Les tableaux 36 et 37 groupent les nés en Europe autres que les Anglais et les Français en classes géographiques et linguistiques, montrant le pourcentage urbain de la population totale de chaque groupe. Finalement, le tableau XLI présente un résumé pour certains groupes spécifiés de pays de naissance.

Avant de procéder à une analyse détaillée il faut se rappeler que les trois ou quatre dernières décennies ont vu un changement radical dans la distribution de la population canadienne entre les districts ruraux et urbains. Tandis qu'en 1891 moins de 32 p.c. de la population était urbaine, en 1931, 54 p.c. vit dans des cités, villes et villages incorporés. Ce changement a été continu durant toute la période. La dernière décennie, la proportion a augmenté de 49·52 p.c. à 53·70 p.c. Dans ce déplacement de la population des districts ruraux aux districts urbains, le Canada n'est pas une exception. Le même changement a été constaté dans toutes les nations occidentales à un degré plus ou moins prononcé au cours du siècle dernier.

Portant d'abord notre attention sur les grands groupes de *nativité,* on voit que les nés étrangers comme classe dans l'ensemble du Canada ont un pourcentage légèrement plus

---

* Pour une discussion générale sur le problème rural-urbain au Canada voir Monographie nº 6 du recensement de 1931 par S. A. Cudmore et H. G. Caldwell. Voir également Recensement de 1931, vol. I, chap. II.

† Pour renseignements concernant le méthode suivie par chaque province dans l'incorporation des villes et villages et du procédé employé dans les tabulations du recensement, voir Recensement de 1931, vol. II, p. 140.

faible d'urbains que la population totale (tableau 35, col. 1). Il en est de même des Européens comme groupe—bien qu'il y ait plusieurs exceptions individuelles—et pour les nés aux Etats-Unis. Les Asiatiques, d'un autre côté, sont beaucoup plus urbains que l'ensemble de la population. Pris comme groupe, ils montrent une tendance plus prononcée pour la vie urbaine qu'aucune autre classe importante d'immigrés et la proportion serait encore plus élevée si ce n'était la présence d'un grand nombre de Japonais ruraux. Ce peut être une surprise pour plusieurs de savoir que les immigrés des Iles Britanniques comptent 67·52 p.c. d'urbains et ceux des possessions britanniques, 77·26 p.c. Quelle qu'ait pu être leur intention première en venant au Canada, il est significatif que plus des deux tiers des immigrés qui sont venus au Canada des pays britanniques vivent dans des centres urbains en 1931. Il est évident que l'immigration de l'Europe continentale de même que celle des Etats-Unis ont fourni une proportion plus grande d'agriculteurs, tandis que la majorité des immigrés britanniques et asiatiques sont entrés dans des occupations commerciales, manufacturières, professionnelles et autres occupations urbaines.*

Les nationalités du nord-ouest de l'Europe sont beaucoup moins urbaines que celles du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Le pourcentage d'urbains du premier groupe est de 39·56 p.c.; celui du dernier, de 54·63 p.c. L'immigration du nord-ouest de l'Europe continentale a été plus hâtive; elle a été et est encore surtout rurale quant au domicile. La nouvelle immigration du sud, de l'est et du centre de l'Europe est plus urbaine, près de 55 p.c. résidant dans des cités, villes et villages incorporés en 1931.

Quand les nés étrangers sont classés par groupe linguistique (tableau 37. p. 833), on constate que les Scandinaves sont les moins urbains (34·58 p.c.). Le groupe allemand, avec un pourcentage de seulement 41·24 dans les districts urbains, vient en second. D'un autre côté, chez les Slaves, les Latins et Grecs, une proportion beaucoup plus considérable habite les cités, villes et villages incorporés. Les Slaves ont 51·82 p.c.; les Latins et Grecs, 65·80 p.c.—juste une fraction au-dessous du pourcentage urbain des immigrés des Iles Britanniques. Ainsi parmi les Européens continentaux, les Scandinaves sont le groupe le plus rural et les Latins et Grecs, le groupe le plus urbain. Exactement deux fois plus de Latins et Grecs que de Scandinaves vivent dans les villes.

Poussant plus loin notre examen, cherchons quelles sont les particularités des populations venues de certains pays de naissance spécifiés. Parmi les immigrés du nord-ouest européen, ceux de France et de Suisse sont les plus urbains; les Islandais, les Allemands et les Danois suivent avec des proportions allant de 40 à 46 p.c.; les Hollandais et les Belges sont encore moins urbains. Les plus ruraux des immigrés du nord-ouest de l'Europe sont les Suédois et les Norvégiens, et de tous les immigrés, les Norvégiens et les Suédois sont ceux qui montrent les plus forts pourcentages dans les districts ruraux.

Des immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les Grecs ont le plus fort pourcentage d'urbains; en fait, de toutes les races venant au Canada, les Grecs montrent la plus forte tendance à se concentrer dans les centres urbains. Les Italiens montrent aussi un chiffre élevé d'urbanisation avec près de 80 p.c. vivant dans des cités, villes et villages incorporés. Ces deux races constituent une catégorie par elles-mêmes en comparaison avec les autres nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Passant du sud à l'est de l'Europe nous trouvons que les Bulgares, les Yougoslaves, les Tchèques, les Slovaques et les Hongrois montrent également des proportions beaucoup plus considérables d'urbains que la population totale. Les Russes, les Roumains, les Polonais et les Finlandais, d'un autre côté, sont en quelque sorte moins urbains que l'ensemble de la population. La nationalité ukranienne (42·90 p.c.) est la moins urbaine de toutes les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les Autrichiens avec 45·90 p.c. occupent l'avant-dernière place.

Les variations prononcées dans les chiffres de 1921 laissaient entendre que la tendance à la vie urbaine est associée à certaines particularités de culture plutôt que d'origine géographique. Les données de 1931 confirment cette assertion. Comparons, par exemple, l'uniformité remarquable dans le groupe germanique avec le manque prononcé d'uniformité chez les Latins et les Grecs, alors que les deux classes du sud de l'Europe montrent des tendances beaucoup plus prononcées à s'établir dans des centres urbains que les autres races

* Voir chap. XII.

du centre et de l'ouest de l'Europe de cette sous-classification. A tout considérer, la durée de résidence au Canada influe également sur le pourcentage élevé d'urbains. La plus forte donnée pour les Islandais que pour les autres Scandinaves est un de ces cas. Il ne faut pas manquer de tenir compte de deux facteurs additionnels de portées différentes dans l'explication des données de 1931 ou du changement survenu dans les pourcentages entre les deux recensements: premièrement, la capacité changeante de l'industrie rurale et urbaine dans l'absorption d'immigration additionnelle et, deuxièmement, la proportion relative que l'immigration nouvelle d'un pays donné constitue du total de la population immigrée résidante de cette nativité.

La décennie 1921-31, les industries et occupations urbaines semblent avoir pu absorber une portion plus considérable de la nouvelle immigration que ne l'ont pu les rurales. De fait, non seulement elles ont pu absorber un pourcentage disproportionné de l'immigration courante (près des trois cinquièmes du total), mais elles semblent avoir moins souffert de l'émigration des premiers immigrés et/ou avoir bénéficié de la migration nette rurale-urbaine des colons immigrés ruraux d'avant 1921. A tout événement, de l'addition nette estimative à la population née étrangère totale† entre 1921 et 1931 (c'est-à-dire l'immigration réelle moins l'émigration et les décès d'immigrés) plus de 75 p.c. est urbaine,‡ avec le résultat que, tandis que le pourcentage d'urbains dans la population totale augmente de 49·52 p.c. à 53·70 p.c., soit 4·18 p.c., celui de la population totale née étrangère augmente de 45·68 p.c. à 51·42 p.c. ou 5·74 p.c. Ces chiffres ne laissent aucun doute que durant la période les parties urbaines ont reçu beaucoup plus d'immigrés que les rurales.

Il est entendu que l'on peut arguer qu'une partie de cette augmentation dans la proportion d'urbains peut avoir été occasionnée par une concentration plus grande d'immigrés nouvellement arrivés dans les principaux centres urbains, en attendant la complétion d'arrangements pour l'établissement permanent dans le pays. M. M. C. MacLean a montré que les résidants immigrés temporaires représentent une proportion très considérable de tous les immigrés domiciliés dans les dix-huit plus grandes cités du Dominion en 1911.* Sans doute, il y avait dans les centres urbains en 1931 un certain nombre de nouveau-arrivés non encore établis, mais ils étaient probablement moins nombreux qu'en 1921. Les immigrés dont la durée de résidence au Canada dépasse deux ans et demi peuvent difficilement être classés comme résidants urbains temporaires attendant de s'établir dans quelques parties rurales, et bien qu'en général l'immigration ait été relativement plus considérable la deuxième moitié de la dernière décennie que la deuxième moitié de la décennie précédente, les immigrés avec une durée de une demi-année, une année et demie, et deux années et demie de résidence au Canada en 1931 sont absolument et relativement moins nombreux qu'en 1921. De plus, il a été montré que le chômage urbain n'existait pratiquement pas l'été de 1929***, ce qui indique que les immigrés arrivés avant ce temps étaient tous ou presque tous employés à cette date. L'immigration en 1930 et les premiers cinq mois de 1931 s'est déroulée sur une échelle fortement réduite comparativement aux derniers dix-huit mois de la décennie précédente. Il est donc raisonnable de conclure que la concentration temporaire dans les grandes cités d'immigrés nouvellement arrivés, en attendant leur distribution dans des sections rurales, n'est pas plus importante, et peut être moins, en 1931 qu'en 1921. Si tel est le cas, il s'ensuit que le plus fort pourcentage d'urbains en 1931 est attribuable à d'autres causes, comme celles mentionnées dans le paragraphe précédent, et il indique un changement sous-jacent dans la direction de l'immigration la décennie entière.

Toutes choses égales d'ailleurs, il est naturel de s'attendre que les nativités montrant des additions relativement fortes par l'immigration la période de dix ans accusent des augmentations anormalement considérables dans le pourcentage d'urbains de même que des proportions généralement plus élevées d'urbains que celles obtenues chez les immigrés des mêmes classes qui sont venus au Canada durant la période de forte expansion rurale.

---

† Y compris les personnes nées dans les Iles Britanniques et les possessions britanniques autres que le Canada.

‡ Hurd, W. B. et Cameron, J. C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31—Quelques considérations plus avancées*, The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, N° 2, mai 1935, pp. 237-8.

* MacLean, M. C.: *Analyse des stages dans la croissance de la population au Canada*, Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa, 1935.

*** Cassidy, H. M., Heakes, A. G. et Jackson, G. E.: *Etendue du chômage au Canada, 1929-32*, Procès-verbaux de la quatrième assemblée annuelle de la Canadian Political Science Association, vol. IV, 1932, pp. 5-20.

L'influence de ces facteurs peut être démontrée d'après le relevé des nativités individuelles venues du sud, de l'est et du centre de l'Europe et pour éclaircissement les données relatives paraissent dans le tableau ci-dessous:—

TABLEAU XXXVIII.—POURCENTAGES D'URBAINS DANS LA POPULATION ET AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DANS LA POPULATION URBAINE ET TOTALE, DURANT LA DÉCENNIE, PAR LIEU DE NAISSANCE SPÉCIFIÉ, CANADA, 1921-31

Lieu de naissance	P.c. d'urbains en		Augmentation proportionnelle au cours de la décennie dans la	
	1921	1931	Population urbaine	Population totale
Autriche	35·33	45·90	10·57	−35·01[1]
Bulgarie	52·83	70·82	17·99	45·97
Tchécoslovaquie	41·42	58·51	17·09	428·34
Finlande	33·31	50·59	17·28	149·70
Hongrie	37·50	55·61	18·11	280·66
Pologne[2]	43·65	51·51	7·86	162·11
Russie	56·25	52·31	−3·94	13·21
Ukraine	41·85	42·90	1·05	21·10
Yougoslavie	49·69	61·14	11·45	780·00

[1] Cette diminution survient à cause de fausses déclarations sur le lieu de naissance en 1921.
[2] Y compris la Galicie.

Dans le cas de certaines nativités, bien entendu, d'autres forces cachent et neutralisent l'influence du caractère plus urbain de l'immigration récente, mais la comparaison des données de la Tchécoslovaquie, de la Finlande, de la Hongrie et de la Yougoslavie, d'un côté, avec celles de la Russie et de l'Ukraine, de l'autre, illustre ce point. Une immigration relativement considérable des premiers pays au cours de la décennie est reflétée dans des augmentations prononcées dans leurs proportions d'urbains; l'opposé est vrai des Russes et des Ukrainiens.‡

Distribution rurale et urbaine entre les provinces.—De toutes les provinces, l'Ile du Prince-Edouard est celle qui montre le plus fort pourcentage de ruraux et le Québec, le plus fort pourcentage d'urbains. Par ordre de pourcentage de leur population dans les centres urbains les provinces se rangent comme suit:—

TABLEAU XXXIX.—POURCENTAGES D'URBAINS ET AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DURANT LA DÉCENNIE DANS LA POPULATION TOTALE, DISPOSÉS SELON LE RANG EN 1931, CANADA ET PROVINCES, 1921-1931

Province	P.c. d'urbains		Rang	Augmentation, 1921-1931
	1921	1931		
CANADA	49·52	53·70		4·18
Québec	56·03	63·10	1	7·07
Ontario	58·17	61·08	2	2·91
Colombie Britannique	47·19	56·86	3	9·67
Nouvelle-Ecosse	43·34	45·17	4	1·83
Manitoba	42·88	45·13	5	2·25
Alberta	37·88	38·07	6	0·19
Nouveau-Brunswick	32·08	31·59	7	−0·49
Saskatchewan	28·90	31·56	8	2·66
Ile du Prince-Edouard	21·55	23·15	9	1·60

Tandis que la population du Québec montre la plus grande concentration dans les centres urbains, celle de l'Ontario vient immédiatement après. Il est intéressant de voir que la Colombie Britannique, à l'extrême ouest du pays, se place en troisième sous cet aspect. Parmi les Provinces des Prairies, le Manitoba est celle qui est la plus urbaine et la Saskatchewan, la plus rurale. Dans les Provinces Maritimes, la Nouvelle-Ecosse est celle dont la plus grande proportion de sa population est domiciliée dans les cités, villes et villages incorporés.

‡ La classification polonaise comprend les Galiciens de même que les Polonais. Il a été trouvé en 1921 que parmi les Slaves les Galiciens sont les plus ruraux et les Polonais, les plus urbains. L'immigration de Pologne au cours de la décennie comprend apparemment une forte proportion de Polonais (ou Juifs polonais). La forte augmentation dans le pourcentage d'urbains pour les Bulgares, malgré une immigration modérée seulement, laisse entendre que les données sur les Bulgares peuvent avoir été fortement influencées par la migration rurale-urbaine.

Les changements survenus durant la dernière décennie sont également significatifs. En 1921, l'Ontario était la province la plus urbaine au Canada. En 1931, le Québec est en tête. Prenant l'ensemble de la population, l'urbanisation s'est poursuivie de trois à quatre fois plus vite dans le Québec et la Colombie Britannique que dans l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan et de six à sept fois plus vite que dans les Maritimes en général. La Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard sont les seules provinces dans les Maritimes à montrer une augmentation significative dans la proportion d'urbains au cours de la décennie. Le Nouveau-Brunswick accuse même une légère diminution.

La distribution des *nés étrangers* entre les districts ruraux et urbains est montrée dans le tableau suivant:—

TABLEAU XL.—POURCENTAGES D'URBAINS ET AUGMENTATION PROPORTIONNELLE, DURANT LA DÉCENNIE, DANS LA POPULATION NÉE ÉTRANGÈRE, DISPOSÉS SELON LE RANG EN 1931, CANADA ET PROVINCES, 1921-1931

Province	P.c. d'urbains		Rang	Augmentation, 1921-1931
	1921	1931		
CANADA	45·68	51·42		5·74
Québec	84·70	88·32	1	3·62
Ontario	72·09	71·58	2	−0·51
Nouvelle-Ecosse	63·56	61·10	3	2·46
Colombie Britannique	43·88	51·93	4	8·05
Manitoba	42·16	46·99	5	4·83
Nouveau-Brunswick	42·64	40·06	6	−2·58
Ile du Prince-Edouard	25·33	30·55	7	5·22
Alberta	25·81	27·99	8	2·81
Saskatchewan	21·48	25·59	9	4·11

Excepté le changement de positions entre le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, l'ordre des provinces dans le tableau ci-dessus est exactement le même que celui de 1921. Dans quatre provinces, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique, l'*augmentation* du pourcentage d'urbains pour les nés étrangers au cours de la décennie est moins considérable que celle de la population totale. Le mouvement vers les cités est donc moins prononcé parmi les immigrés des pays étrangers que parmi les natifs. Dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et les trois Provinces des Prairies c'est le contraire, l'*augmentation* de la proportion d'immigrés vivant dans les centres urbains dépassant celle de la population totale et étant même plus élevée que celle des nés canadiens.

Toute explication satisfaisante des variations détaillées dans les augmentations proportionnelles montrées dans ce tableau ou dans le tableau précédent et toute comparaison quantitative détaillée des deux groupes d'augmentations doivent tenir compte d'une multitude de facteurs parmi lesquels nous pouvons mentionner: les différences générales dans la structure industrielle, les différences dans les taux d'expansion des industries importantes, la nature récente de l'immigration des nés étrangers, leur distribution d'âge et de sexe, le pays de naissance, les préférences occupationnelles et ainsi de suite. Une étude plus approfondie des données est laissée à l'initiative du lecteur intéressé.

Retournant de nouveau au tableau 35, nous voyons qu'en 1931 les nés étrangers sont plus urbains que les nés canadiens dans les *six* provinces de l'Est et moins urbains dans les *trois* provinces de l'Ouest. Durant la décennie, le Manitoba a passé de la dernière à la première catégorie. La disparité dans la distribution rurale-urbaine entre les immigrés des pays étrangers et les nés canadiens est plus grande dans les provinces les plus industrielles de l'Est, à savoir: le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse. Dans l'Ouest, les différences sont dans l'ensemble moins considérables, bien qu'en Alberta les immigrés étrangers soient beaucoup moins urbains que le reste de la population.

Dans chaque province (avec la seule exception du Nouveau-Brunswick) les immigrés britanniques sont plus urbains que les nés canadiens ou les nés étrangers. Nous avons déjà parlé de l'attraction des villes pour cette classe d'immigrés. Dans les quatre provinces de l'Ouest, et particulièrement dans l'Alberta et la Saskatchewan, les immigrés britanniques sont beaucoup plus urbains que les immigrés des pays étrangers. Dans l'Est, les différences sont beaucoup moins prononcées. Comme en 1921, le fait significatif est que, pour l'ensemble du Canada, l'immigration de la Grande-Bretagne s'est établie dans les

centres urbains beaucoup plus que l'immigration des pays étrangers en général et cette tendance, bien qu'*absolument* elle soit moins marquée dans l'Ouest que dans les deux grandes provinces *industrielles* de l'Est, est *relativement* plus prononcée quand on la compare aux proportions généralement faibles de la population totale dans les districts urbains. En Saskatchewan, par exemple, les immigrés étrangers sont beaucoup moins urbains que l'ensemble de la population, tandis que les nés dans les Iles Britanniques sont 50 p.c. plus urbains. Comme pour les autres nativités, les immigrés des Iles Britanniques dans l'ensemble sont devenus plus urbains au cours de la décennie, mais il y a eu un manque surprenant d'uniformité dans la magnitude et la direction du changement entre les provinces individuelles. Dans l'Ile du Prince-Edouard, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan l'augmentation a été modérée; dans la Colombie Britannique elle a été très prononcée. D'un autre côté, des diminutions dans le pourcentage d'urbains sont survenues dans le cas des quatre autres provinces. Dans l'Alberta, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse la diminution a été faible, mais dans le Nouveau-Brunswick elle a été assez forte.

Si l'analyse est poussée plus loin on découvre d'autres faits intéressants. Le pourcentage d'urbains parmi ces immigrés venus du sud, de l'est et du centre de l'Europe est beaucoup plus grand dans chaque province que la proportion d'urbains chez les immigrés des pays du nord-ouest européen. Sauf dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Québec, les immigrés du nord-ouest de l'Europe sont plus ruraux que la population de la province dans laquelle ils sont domiciliés et beaucoup plus ruraux dans l'Ontario que dans les trois dernières provinces de l'Ouest. Dans ces trois dernières provinces, les étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont beaucoup plus ruraux que la population totale, mais à partir du Manitoba en allant vers l'est ils sont décidément plus urbains. La tendance anormalement forte des étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe à s'établir dans les cités les plus populeuses (et les plus industrialisées) de l'Est a été commentée en examinant les données de 1921. Le Manitoba entre maintenant dans cette catégorie. Dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique ces immigrés continuent d'être beaucoup plus ruraux que les populations parmi lesquelles ils vivent.

Passant à la classification linguistique, on note des différences semblables entre les proportions d'urbains et de ruraux des diverses provinces. Le fort pourcentage de 89·65 p.c. d'urbains chez le groupe scandinave dans la province de Québec représente un très petit nombre de Scandinaves résidants et n'est sur aucun point une caractéristique du groupe. De fait, les chiffres des Scandinaves des provinces à l'est du Manitoba ne devraient pas être considérés de grande importance à cause du pourcentage exceptionnellement bas de Scandinaves habitant les provinces de l'Est. Dans l'Ouest, le Manitoba montre la plus forte proportion de Scandinaves dans les centres urbains, tandis que la Saskatchewan a la plus faible. Dans toutes les parties de l'Ouest du Canada le pourcentage d'urbains est plus bas, et dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique beaucoup plus bas pour les Scandinaves que pour les populations de leurs provinces respectives.

Une plus grande importance peut être attribuée à la fluctuation des pourcentages d'urbains dans le groupe germanique à cause de leur distribution en quelque sorte plus égale par tout le pays. Du Québec en allant vers l'est ils sont plus urbains que l'ensemble de la population, mais de l'Ontario en allant vers l'ouest, et ceci comprend les provinces où ils sont relativement plus importants en nombre, ils sont résidants de districts ruraux dans une proportion plus faible que la population en général.

De tous les Européens, les Latins et Grecs sont les plus urbains et dans toutes les provinces à l'exception de deux leur pourcentage d'urbains est beaucoup plus élevé que celui de la population totale. Ces provinces sont la Saskatchewan et l'Alberta, et l'explication en est très simple quand on considère les nombres absolus. En 1931, la Saskatchewan avait 272 immigrés nés en Grèce, 367 en Italie et 10,598 en Roumanie. L'Alberta donne à peu près les mêmes proportions. Maintenant les Roumains sont un peuple beaucoup plus rural que les Italiens et les Grecs et, comme les immigrés roumains constituent la grande masse des immigrés des pays latins et grecs dans ces provinces, il est naturel que le pourcentage du groupe latin et grec, Roumains compris, soit exceptionnellement bas. Les immigrés de Grèce montrent en Saskatchewan et en Alberta une tendance presque égale à se concentrer dans les cités et villes comme dans toutes les autres parties du Domi-

nion. Dans les trois provinces de l'Ouest, les Italiens sont moins urbains que dans l'Est en général, mais ils sont plus urbains que l'ensemble de la population de l'Ouest.

L'attitude du groupe slave est, bien entendu, semblable à celle des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe, qu'il domine en nombre. Du Manitoba en allant vers l'est, les immigrés de ces pays montrent une concentration disporportionnée dans les parties urbaines, tandis que dans les trois provinces de l'Ouest ils sont plus ruraux que la population en général.

Les immigrés d'Asie ont de plus forts pourcentages d'urbains que toutes les autres classes de colons, excepté ceux d'Italie et de Grèce. Leur pourcentage d'urbains est uniformément élevé excepté en Colombie Britannique, où il est quelque peu plus bas que dans les autres provinces à cause de la présence d'un grand nombre de Japonais engagés dans les cultures maraîchères et autres occupations rurales.*

Finalement, les immigrés nés aux Etats-Unis venant au Canada et montrant dans l'ensemble une disposition au-dessous de la moyenne à vivre dans les villes ont dans toutes les provinces, à partir du Manitoba en allant vers l'est, une plus grande concentration dans les cités, villes et villages incorporés que le peuple chez lequel ils se sont établis. De la Saskatchewan en allant vers l'ouest, les immigrés des Etats-Unis se dirigent vers les régions rurales à un degré plus prononcé que la population totale.

TABLEAU XLI.—RÉSUMÉ MONTRANT LES POURCENTAGES D'URBAINS DANS LA POPULATION IMMIGRÉE, PAR GROUPE SPÉCIFIÉ DE PAYS DE NAISSANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Pays de naissance	P.c. d'urbains dans									
	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Population totale	53·71	25·13	45·17	31·59	63·10	61·08	45·13	31·56	38·07	56·86
Total des nés étrangers	51·42	30·55	61·10	40·06	88·32	71·58	46·99	25·59	27·99	51·93
Iles Britanniques	67·52	39·56	65·23	38·19	93·05	73·30	59·86	46·33	54·64	62·52
Europe	51·02	29·61	72·99	46·76	94·60	71·12	46·36	22·94	25·20	44·03
Nord-ouest de l'Europe	39·56	26·32	56·44	27·52	88·01	49·42	41·69	20·65	24·89	43·99
Sud, est et centre de l'Europe	54·63	50·00	80·33	69·38	96·07	75·50	47·48	23·78	25·24	44·07
Pays scandinaves	34·58	26·79	40·83	26·90	89·65	50·20	44·80	19·05	23·24	43·49
Pays germaniques	41·24	24·14	62·81	32·13	89·37	46·43	39·96	23·07	26·00	45·09
Pays latins et grecs	65·80	58·33	80·67	48·33	94·22	80·04	52·40	25·99	25·93	59·03
Pays slaves	51·82	50·00	78·40	79·72	95·79	78·74	46·53	23·44	25·07	38·20
Asie	74·68	93·94	93·10	83·33	95·95	89·81	83·22	87·27	79·33	65·25
Etats-Unis	48·04	27·61	46·52	36·15	76·55	70·41	47·03	27·45	29·30	51·77

Distribution rurale et urbaine par sexe.—Le tableau 38 a pour but de montrer les différences entre les pourcentages d'hommes et de femmes vivant dans les districts urbains, premièrement, dans la population totale et, deuxièmement, dans chaque groupe respectif d'immigrés. Un coup d'œil sur ce tableau montre que là où le pourcentage d'hommes est élevé, le pourcentage de femmes l'est et *vice versa;* et, également, que chez les immigrés de tous les pays excepté trois le pourcentage de femmes dans les districts urbains est plus élevé que le pourcentage d'hommes.† La tendance prédominante est évidemment la concentration dans les centres urbains chez les femmes beaucoup plus que chez les hommes. Les causes de cette tendance sont diverses et il est impossible de peser ici leur importance relative. Les suivantes peuvent être citées parmi les causes contributoires possibles: les rigueurs de la vie agricole et de pionnier; la grande mobilité des hommes qui émigrent, parmi lesquels sont un grand nombre de célibataires ou de chefs de famille ayant laissé les leurs outre-mer; les occupations viriles comme la construction et l'entretien des chemins de fer, l'abatage du bois, les mines, etc., qui déplacent naturellement les hommes vers les régions rurales. Chez les femmes il y a plus grande facilité de trouver du travail convenable dans les districts urbains. Ceux-ci leur fournissent plus facilement des occupations dans le service domestique, le travail des restaurants, le commerce et les manufactures et

* Voir chap. XII.

† Le total pour l'Asie montre un plus fort pourcentage d'urbains chez les hommes que chez les femmes, bien que dans chacune des nativités individuelles ce soit le contraire. Les Japonais, hommes et femmes, sont beaucoup plus ruraux que les autres Asiatiques. De même les Japonaises constituent un pourcentage beaucoup plus fort de toutes les femmes asiatiques que n'en constituent les Japonais vis-à-vis tous les hommes de race asiatique. Leur présence a donc un effet disproportionné dans la réduction du pourcentage d'urbaines chez toutes les femmes asiatiques.

les occupations professionelles. De plus, les perspectives de mariage et les attractions sociales peuvent avoir une influence considérable. Il est naturellement impossible de peser l'importance relative de chacun de ces facteurs en termes quantitatifs.

L'explication des différences constatées entre diverses races quant aux préférences des hommes et des femmes pour la vie rurale et la vie urbaine est encore plus difficile. On n'en peut trouver l'explication dans l'excédent d'hommes parmi les différents groupes d'immigrés. Il y a un surplus d'hommes dans tous les groupes et ce surplus varie, mais il n'existe aucune relation apparente entre le pourcentage d'urbains et le pourcentage de masculinité. Il est possible de trouver une certaine relation entre la durée de résidence au Canada et la tendance qu'a le pourcentage des femmes à dépasser la proportion d'hommes, mais il est improbable que la durée de résidence au Canada soit la principale explication. Il est probable que la cause fondamentale se trouve dans les différences d'occupation et de culture qui ne peuvent être mesurées quantitativement. L'interprétation du tableau doit être laissée à ceux qui connaissent intimement les caractères particuliers et les préférences occupationnelles des immigrés des pays de naissance individuels.

Cependant, quelques points intéressants de nature plus générale valent également la peine d'être mentionnés. Pour l'ensemble de la population, le pourcentage de femmes vivant dans les centres urbains est de 4·41 p.c. plus élevé que la proportion d'hommes, et pour tous les immigrés cette différence est de 5·82 p.c. Par ces chiffres, il est apparent que les femmes immigrées montrent une plus grande tendance à se concentrer dans les districts urbains, comparativement aux hommes immigrés, que les femmes de l'ensemble de la population comparativement aux hommes de la population totale. De plus, cette tendance des femmes à dépasser les hommes dans la concentration urbaine est plus prononcée pour les nationalités du nord-ouest de l'Europe que pour les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe. En effet, chez les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe cette tendance est moins forte que pour l'ensemble de la population, ce qui veut dire que comparativement aux hommes de ces pays des nombres anormalement considérables de femmes vivaient dans des régions rurales. Parmi les groupes linguistiques les scandinaves montrent la plus forte différence, tandis que ceux des pays slaves montrent la plus faible.

Finalement, il est instructif de comparer le pourcentage par lequel la proportion de femmes urbaines dépasse le pourcentage d'hommes urbains en 1931 et 1921. Les données pour les principaux groupes de nativité sont comme suit:—

TABLEAU XLII.—SURPLUS PROPORTIONNEL D'URBAINES PAR RAPPORT AU POURCENTAGE D'URBAINS, PAR GROUPE SPÉCIFIÉ DE PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1921 ET 1931

Pays de naissance	Surplus proportionnel d'urbaines par rapport au pourcentage d'urbains		Pays de naissance	Surplus proportionnel d'urbaines par rapport au pourcentage d'urbains	
	1921	1931		1921	1931
Population totale	4·40	4·41	Nord-ouest de l'Europe	7·98	8·07
			Sud, est et centre de l'Europe	3·24	2·04
Total des immigrés	6·05	5·82			
			Pays scandinaves	6·87	7·02
Nés britanniques	5·67	6·03	Pays germaniques	5·84	6·33
			Pays latins et grecs	5·03	2·06
Etats-Unis	8·51	9·28	Pays slaves	3·68	1·72

Pour l'ensemble de la population, la disparité entre les sexes pour ce qui est de la concentration urbaine est pratiquement identique en 1921 et 1931; chez l'ensemble des nés immigrés cette disparité est moindre en 1931. Le déclin chez les nés immigrés se borne aux nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe (y compris les groupes latins, grecs et slaves). Pour les deux sous-groupes du nord-ouest de l'Europe la disparité a augmenté comme cela a été également le cas pour les immigrés britanniques et les immigrés des Etats-Unis. Le fait que la ligne de séparation suit celle entre la vieille et la nouvelle immigration laisse entendre que la date récente d'arrivée a quelque chose à faire avec ces différences. Cette conjecture exige un appui statistique et théorique.

Une étude de la distribution de sexe et de la durée de résidence des immigrés de certains pays du sud, de l'est et du centre de l'Europe en 1921 et 1931, à savoir, de l'Italie, de la Grèce, de la Roumanie, de la Hongrie, etc., nous porte à croire que l'immigration au cours de la décennie intermédiaire comprend une proportion relativement considérable de femmes venues rejoindre leurs maris ou épouser des hommes de même nativité qui les avaient précédées au Canada. La distribution rurale- urbaine de ces femmes aurait naturellement tendu à correspondre de très près à celle des hommes et ainsi leur présence aiderait à réduire la disparité dans la distribution rurale-urbaine des sexes de ces nativités. L'immigration du sud, de l'est et du centre de l'Europe durant la période comprend également un volume considérable en provenance de pays qui n'ont commencé que récemment à envoyer des immigrés au Canada (c'est-à-dire les nouvelles nationalités créées par le Traité de Versailles). Dans une telle immigration il y a eu un pourcentage anormalement considérable d'hommes libres et, comparativement aux décennies précédentes, disproportionnellement nombreux sont ceux qui ont été attirés vers les centres urbains dans les provinces industrielles de l'Est avec le résultat que la proportion d'hommes de ces nativités dans les centres urbains a augmenté. Ce mouvement, dans la mesure où il est arrivé, augmenterait le pourcentage d'urbains chez les hommes et le rapprocherait de celui des femmes. Chez la vieille immigration, d'un autre côté, de telles influences sont généralement absentes ou de peu d'importance et il est naturel de supposer que, la familiarité avec les méthodes de vivre du pays augmentant, l'attraction de la ville se ferait plus fortement sentir chez les femmes et qu'un nombre disproportionnellement grand se joindrait à l'exode rural-urbain, comme dans le cas de la population née canadienne. Que ces facteurs soient les principales explications des différences est difficile à dire. Il n'y a pas de doute, cependant, que ces forces ont exercé une influence très appréciable.

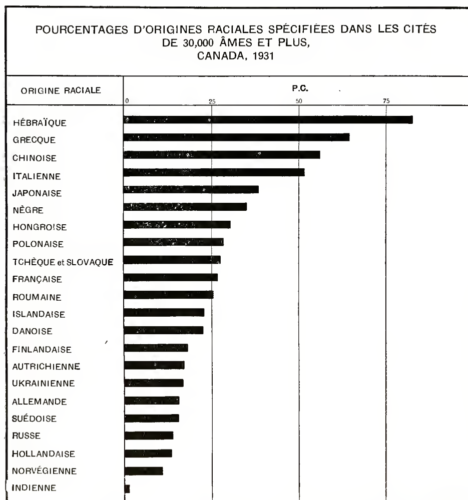
Il y aurait beaucoup de répétitions à refaire l'analyse précédente par groupe d'origine raciale. En référant aux deux premières lignes de tableau 38, nous voyons que les immigrés comme groupe sont beaucoup plus urbains que l'ensemble de la population. L'étude plus approfondie de l'analyse nous montrerait que les sections immigrées des diverses races sont généralement plus urbaines que les sections nées canadiennes et également que les adultes de chaque origine sont généralement plus urbains que les enfants. Ce dernier état est associé à une natalité plus grande dans les parties rurales et une inégalité numérique de sexe moins grande chez les adultes. Il y a cependant un tableau sur les origines qu'il convient de rattacher à cette section, à savoir le tableau 39 qui montre, par groupes raciaux spécifiés, les hommes et les femmes de 21 ans et plus résidant dans les centres urbains en 1931. Ces données seront employées en rapport avec certaines corrélations dans des chapitres à venir de cette monographie. Le tableau est d'intérêt actuel en montrant que la tendance des femmes à se grouper dans les centres urbains dépasse celle des hommes pour les groupes d'origine de même que pour les groupes de nativité. Les exceptions, là où elles paraissent, sont négligeables ou surviennent dans des groupes d'origine qui ont été récemment augmentés par un volume considérable d'immigration d'hommes adultes cherchant un emploi industriel dans les centres urbains.

Tendance des différentes races à se concentrer dans les grandes cités.—Le tableau XLIII montre les proportions de certaines races spécifiées dans les vingt cités du Canada ayant une population de 30,000 âmes et plus en 1921 et 1931. Le graphique 31 est une présentation des données de 1931. De pareilles données sur les nés étrangers ne sont pas disponibles, de sorte que l'attention dans cette sous-section se limite à la distribution de la population par origine.

La deuxième section du tableau XLIII donne les pourcentages de 1931 par ordre de grandeur. Environ 29 p.c. de la population du Canada vit maintenant dans des cités de 30,000 âmes et plus. Douze des races figurant sur cette liste montrent une tendance plus prononcée à se concentrer dans les grandes cités. De toutes les origines les Hébreux sont les plus urbains avec 82·77 p.c. vivant dans des cités de 30,000 âmes et plus, pourcentage dépassant le suivant, celui des Grecs, par approximativement un tiers. Les Hébreux ont un pourcentage dans les grandes cités de presque trois fois plus grand que celui de la population entière, tandis que les Grecs, les Bulgares et les Lithuaniens montrent un pourcentage de plus de deux fois plus grand que ce dernier. Les Chinois, les Italiens et les

Syriens accusent des proportions entre 50 et 100 p.c. plus grandes, et les origines japonaise, nègre, britannique et hongroise de 1 à 50 p.c. plus grandes.

Ces chiffres permettent de voir plus clairement la situation dans plusieurs grandes cités des Etats-Unis et du Canada. Ces races qui gravitent vers les plus grands centres en grands nombres se trouvent souvent concentrées dans les mêmes quartiers ou faubourgs. Dans plusieurs des plus grandes villes de ce continent on rencontre des quartiers d'Hébreux, d'Italiens, de Chinois ou de Nègres. Il est très rare qu'on entende parler de la section scandinave, hollandaise ou allemande d'une ville. La ségrégation de races particulières a de graves conséquences sociales et politiques et, partout où elle se rencontre, il n'y a pas de doute que son influence retarde l'assimilation.



GRAPHIQUE 31. Le graphique ci-dessus présente les données pour les origines non anglo-saxonnes les plus importantes en nombre. L'immigration a non seulement créé des différences interrégionales prononcées dans la structure ethnique de notre population mais également des différences rurales-urbaines assez fortes. Environ 29 p.c. de la population totale résident dans des cités de 30,000 âmes et plus en 1931 et 32 p.c. des Anglo-Saxons.

Le tableau 40 présente les données par classification géographique et le tableau 41, par classification linguistique. Les pourcentages d'étrangers du nord de l'Europe dans les cités de 30,000 habitants et plus sont inférieurs à ceux de la population totale. Dans le cas des Norvégiens, des Hollandais et des Suédois, la tendance à éviter les grands centres est très marquée. A l'exception des Grecs et des Italiens, toutes les nationalités du sud et de l'est

de l'Europe se trouvent également en proportion plus faible que la population totale dans les grandes cités du Canada. Des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les Russes, les Ukraniens, les Autrichiens et les Finlandais évitent les grandes villes plus que l'ordinaire des races. Les pourcentages d'Asiatiques sont beaucoup plus élevés que ceux de la population totale du Canada. Dans le tableau 41 l'on trouve une irrégularité considérable même à l'intérieur des groupes linguistiques. Les Danois et les Islandais montrent de bien plus forts pourcentages dans les grandes cités que les Norvégiens et les Suédois; dans le groupe germanique, les données pour les Belges et les Allemands sont beaucoup plus élevées que celles des Hollandais. Les Grecs et les Italiens ont plus de deux fois la proportion montrée par les Roumains, et les données pour les Yougoslaves, les Polonais, les Tchèques et les Slovaques occupent un niveau plus élevé que celles des Autrichiens, des Russes et des Ukraniens. De telles différences sont en partie raciales et culturelles dans l'origine et en partie attribuables à un nombre de causes extérieures semblables à celles mentionnées dans les sections précédentes du présent chapitre. Le lecteur intéressé ne devrait rencontrer aucune difficulté sérieuse en recherchant l'effet des influences extérieures les plus importantes. Ce sujet ne présente pas un intérêt général suffisant pour justifier ici une étude prolongée.

Un dernier point d'importance considérable est présenté par ces tableaux. Une concentration appréciablement plus élevée dans les plus grandes cités est en évidence en 1931 comparativement à 1921, et cela pour la population totale de même que pour toutes les trente origines, sauf sept montrées dans le tableau XLIII. Là où des déclins sont survenus, ils étaient en général très faibles; d'un autre côté, les augmentations étaient pour la plupart de dimensions appréciables. Bien entendu, dans le cas de certains groupes fortement atteints par l'immigration récente comme les Bulgares, les Hongrois, les Tchèques, les Slovaques et les Finlandais les proportions étaient beaucoup plus considérables qu'en 1921. La tendance vers les plus grands centres urbains paraît atteindre la majeure partie des éléments raciaux de notre population et est particulièrement remarquable parmi ceux qui reçoivent couramment de fortes additions par l'immigration.

TABLEAU XLIII.—POURCENTAGES D'ORIGINES RACIALES SPÉCIFIÉES DANS LES CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS, CANADA. 1921 ET 1931

Par ordre alphabétique			Selon leur rang en 1931				
Origine raciale	1921	1931	Origine raciale	1921	1931	Rang, 1921	Rang, 1931
	p.c.	p.c.		p.c.	p.c.		
Toutes races	26·45	29·15					
Britannique	29·17	31·80	Hébraïque	84·40	82·77	1	1
Française	23·36	26·79	Grecque	65·38	64·71	2	2
			Bulgare	24·19	61·42	14	3
Allemande	13·64	17·39	Lithuanienne	65·03	58·13	3	4
Autrichienne	13·42	17·11	Chinoise	47·05	56·10	5	5
Belge	17·76	18·21	Italienne	48·48	51·67	4	6
Bulgare	24·19	61·42	Syrienne	43·67	44·15	6	7
Chinoise	47·05	56·10	Japonaise	31·78	38·39	9	8
Danoise	18·88	22·61	Nègre	36·23	35·00	7	9
Finlandaise	6·32	18·04	Non spécifiée	33·84	33·82	8	10
Grecque	65·38	64·71	Britannique	29·17	31·80	11	11
Hébraïque	84·40	82·77	Hongroise	10·99	30·36	25	12
Hollandaise	12·36	13·42	Yougoslave	23·84	28·63	15	13
Hongroise	10·99	30·36	Polonaise	29·85	28·38	10	14
Indienne	0·98	1·07	Tchèque et slovaque	11·13	27·56	24	15
Islandaise	16·57	22·97	Française	23·36	26·79	16	16
Italienne	48·48	51·67	Roumaine	26·33	25·39	12	17
Japonaise	31·78	38·39	Diverses[2]	26·23	24·21	13	18
Lithuanienne	65·03	58·13	Islandaise	16·57	22·97	19	19
Nègre	36·23	35·00	Danoise	18·88	22·61	17	20
Norvégienne	7·11	10·65	Belge	17·76	18·21	18	21
Polonaise	29·85	28·38	Finlandaise	6·32	18·04	29	22
Roumaine	26·33	25·39	Allemande	13·64	17·39	20	23
Russe	13·32	13·83	Autrichienne	13·42	17·11	21	24
Suédoise	10·92	15·35	Ukranienne[1]	10·17	16·88	27	25
Syrienne	43·67	44·15	Suédoise	10·92	15·35	26	26
Tchèque et slovaque	11·13	27·56	Russe	13·32	13·83	22	27
Ukranienne[1]	10·17	16·88	Hollandaise	12·36	13·42	23	28
Yougoslave	23·84	28·63	Norvégienne	7·11	10·65	28	29
Non spécifiée	33·84	33·82	Indienne	0·98	1·07	30	30
Diverses[2]	26·23	24·21					

[1] Comprend: Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.
[2] Comprend: Esquimaux, autres Européens, autres Asiatiques et divers.

CHAPITRE VI

SÉGRÉGATION

Introduction.—L'édification d'une population homogène et la rapidité et la perfection d'assimilation des immigrés dépendent largement du degré de distribution des éléments constitutifs de notre population dans les parties habitées du Dominion et de leurs aptitudes à se mélanger les uns aux autres. La ségrégation, rurale ou urbaine, volontaire ou involontaire, constitue l'un des plus grands obstacles à ces contacts personnels et sociaux, tant permanents que temporaires, qui seuls peuvent briser les barrières entre les gens de différentes nationalités ou origines raciales. Dans toute étude traitant des aptitudes des divers peuples à acquérir les coutumes et les idéaux canadiens et à s'adapter à la vie sociale, politique et économique du pays, une adéquate mesure d'égalité d'expansion ou sa réciproque, la ségrégation, est de première importance.

Sous ce rapport, l'égalité d'expansion n'est pas purement un concept spatial ou géographique. Plusieurs parties du Dominion sont tout à fait inhabitées et, même entre les sections habitées, la densité par mille carré varie grandement. Ces variations sont attribuables aux causes naturelles, économiques et autres bien reconnues et, sans aucun doute, auront une tendance à persister avec des modifications peu importantes. Pour qu'elle ait une certaine valeur ou signification, au point de vue actuel, la mesure d'égalité d'expansion, en conséquence, doit être alliée de près à la distribution géographique existante de l'ensemble de la population. Pour qu'un groupe d'une origine raciale ou nationalité soit bien également distribué dans la population du Dominion, il doit non seulement avoir des représentants dans toutes les sections du pays, mais ces représentants doivent, après avoir dûment tenu compte de la différence dans la force numérique absolue, se conformer à la distribution relative de l'ensemble de la population dans la région habitée. Une tentative a été faite pour établir une telle mesure pour les divers groupes de nativité et d'origine de notre population; les résultats et la méthode sont présentés plus loin dans ce chapitre.*

Avant de procéder au problème du mesurage. il conviendrait d'ajouter quelque chose concernant la signification et les implications de l'égalité et de l'inégalité d'expansion.

D'abord, il est axiomatique que l'égale expansion de la part d'un peuple étranger ou d'une minorité parmi les habitants d'un pays lui fournit l'occasion de se mêler avec le reste de la population. Peu importent la liberté, l'abondante distribution ou la bonne organisation des services de presse et de radiophonie, l'influence de ces intermédiaires ne peut remplacer celle du contact physique effectif pour favoriser l'entente mutuelle et l'appréciation parmi les éléments constituants d'une population. En deuxième lieu, la tendance chez un groupe minoritaire à la vaste dispersion dans les régions colonisées du Canada démontre une mesure d'indifférence aux variétés de conditions climatiques et d'occupations et, indirectement, un haut degré d'aptitude à s'adapter aux divers environnements physiques et occupationnels. De plus, comme un peuple immigré est beaucoup plus faible en nombre que la population du pays d'adoption, l'égalité d'expansion indique en immigrant l'absence de motifs autres que personnels. Plus l'expansion est égale, plus généralement et plus permanemment un peuple immigré se place dans une position minoritaire. Toute influence qu'il exerce doit se faire par le moyen des qualités d'un chacun plutôt que par la force numérique. Bien plus, en tant que l'égalité d'expansion est purement une affaire de volition, elle démontre une absence d'esprit de groupe et une aptitude à identifier les intérêts personnels avec ceux du pays en général.

C'est évident, plus l'expansion est égale, plus grande est l'occasion et probablement aussi la nécessité de mariages mixtes avec les races fondamentales du pays d'adoption. C'est

* La méthode a été imaginée par M. M. C. MacLean, Bureau Fédéral de la Statistique, et les calculs ont été faits sous sa direction. La manière de procéder a ensuite été l'objet d'un examen critique et d'une discussion étendus par M. MacLean et l'auteur de cette monographie. Le contenu de ce chapitre est presque entièrement basé sur un mémoire de M. MacLean, qui n'est pas publié et dont le titre est *Penetration of the United States Born into Canada.*

éminemment le cas des célibataires immigrant ou vivant dans un district où il n'y a pas de filles de leur pays de naissance ou origine raciale. Le chapitre suivant montre que les peuples qui se répandent le plus également sont aussi ceux dont les mariages avec les autres peuples atteignent le plus haut degré. Ce qui est vrai des mariages mixtes suit logiquement quand il s'agit d'apprendre les langues officielles du pays et d'acquérir les niveaux éducationnels et autres qui y prédominent.

Enfin, il ne s'ensuit pas nécessairement que, là où l'égalité d'expansion ou la ségrégation se produit, cette ségrégation est volontaire ou qu'elle implique un effort conscient ou une inclination à éviter les influences assimilatrices. Quelquefois, naturellement, la chose se produit. Il y a au Canada des exemples de blocs d'immigrés délibérément exclusifs et forts de leur esprit de groupe. Toutefois, ce sont des exceptions. De plus, l'immigré, règle générale, n'est point toujours un agent libre se déplaçant comme dans le vide et choisissant une demeure et une occupation conformes à ses goûts. Quelques-uns, naturellement, occupent une position économique où la liberté du choix est possible dans les limites établies par les conditions économiques qui y prédominent; mais chez la plupart, les facteurs de l'environnement exercent une influence prépondérante dans la détermination de l'endroit d'établissement comme de la nature de l'emploi. En conséquence, l'égalité ou l'inégalité d'expansion n'est d'ordinaire que partiellement volontaire. Elle est fréquemment et, souvent dans une large mesure, une fonction des conditions qui prévalent dans le pays au moment de l'établissement et dans la suite.

Une mesure de ségrégation par pays de naissance.—En abordant le problème pratique du calcul de la mesure de ségrégation, il faut d'abord examiner avec une certaine précision l'importance mathématique de certains facteurs généraux déterminant l'égalité d'expansion. Afin de rendre la chose plus claire, la *propension* à l'expansion se définit comme la qualité ou la caractéristique d'un peuple résultant de la possession, à un degré plus ou moins grand, d'attributs tels que la capacité de se faire un moyen d'existence dans les divers environnements économiques, l'esprit d'aventure et autres qualités individuelles (l'entreprise, le vagabondage, etc.) et l'absence de grégarisme. Son opération, naturellement, est affectée par les conditions économiques au moment et à la suite de l'époque de l'immigration en ce pays et par la méthode de l'agence, s'il y en a une, favorisant l'établissement.

Le terme *capacité,* appliqué à l'expansion, est regardé ici d'abord comme une fonction de l'importance d'un groupe de population. La force numérique d'un groupe particulier de nationalité ou d'origine au Canada est un accident dépassant presque entièrement le pouvoir de chaque membre de ce groupe; de plus, prenant les institutions et les relations humaines telles qu'elles sont dans le monde entier, l'importance établit des limites définies à la grandeur d'expansion dans le cas des nationalités moins nombreuses. Par exemple, la nationalité bulgare, qui ne comptait que 1,467 membres au Canada en 1931, ne pouvait pas laisser espérer une expansion aussi considérable et aussi égale que celle des Bulgares nés aux Etats-Unis, dont la population résidante est de 344,574 âmes, et en même temps le maintien des relations normales de famille et autres. Ces limites se reflètent dans les mesures statistiques et, en conséquence, il faut en tenir compte dans tout indice adéquat de ségrégation.

La grandeur de l'expansion est quelquefois une fonction de la *nécessité.* Ce dernier concept est également en relation directe avec l'importance, mais il fonctionne à l'autre extrémité de l'échelle et opère d'une façon directement contraire à la *capacité* en ce sens qu'elle stimule plutôt qu'elle ne limite l'expansion. La *nécessité* d'expansion est bien illustrée par les Canadiens français dans le Québec. Les premiers colons français ont cultivé de petites bandes de terre adjacentes et vécu ensemble dans des agglomérations plus ou moins isolées. La population augmentant, les tenures devinrent trop petites et des membres de ce groupe se dirigèrent d'abord vers les régions contiguës et bientôt vers toutes les parties du Canada et des Etats orientaux. Cette dispersion s'est produite en dépit de la présence d'une forte tendance grégaire. Une autre illustration est fournie par la récente attitude des Ukrainiens dans l'Ouest qui s'établirent en colonies dans le pays. La pression de l'accroissement naturel les a poussés non seulement à empiéter sur les régions adjacentes déjà colonisées par d'autres nationalités, mais à émigrer vers de nouvelles régions dans le nord et même à se rassembler dans les centres urbains adjacents.

Ces deux faits illustrent clairement la nécessité de l'expansion attribuable à l'importance numérique. Les Islandais de naissance fournissent probablement le meilleur exemple au Canada d'un peuple dont la faible importance ne leur impose aucune nécessité de se répandre.

En construisant un indice qui reflète plus ou moins adéquatement les différences dans la propension à l'expansion, il faut tenir compte des facteurs étrangers dont il est fait mention sous les termes *capacité* et *nécessité;* en d'autres termes, l'influence du simple accident importance doit être minimisée ou éliminée. C'est ce qui a été tenté par le procédé suivant:—*

L'indice est basé sur les plus petites régions pour lesquelles des données sur le lieu de naissance sont disponibles: le comté dans l'Est et la division de recensement dans l'Ouest; il y en a 221† en tout. Le tableau 42 montre pour les divers pays de naissance: (1) le nombre total de chaque nationalité au Canada; (2) le nombre moyen de chaque nationalité qu'il y aurait dans chaque comté (ou division de recensement) si la population était également distribuée dans ces unités géographiques; (3) le nombre de comtés ayant deux fois ou plus cette moyenne; (4) le nombre de ceux qui ont la moyenne, mais moins que deux fois; (5) le nombre de ceux qui ont moins que la moyenne, mais la moitié de la moyenne ou plus; (6) le nombre de ceux qui ont moins que la moitié; (7) le nombre de ceux qui n'en ont pas. Les comtés, naturellement, ne sont pas d'égale superficie et l'ensemble de la population n'est pas répandue avec une densité égale dans les différentes sections du pays. En conséquence, l'extension de la population totale est révélée d'une manière semblable et cette extension est employée comme une commande en dérivant l'indice au moyen d'une technique qu'il reste maintenant à expliquer.

Toutes choses égales d'ailleurs, plus faible est l'importance d'un groupe d'une certaine nationalité, plus grand sera le nombre de comtés n'ayant pas de représentants de cette nationalité. La méthode employée pour combiner ces données en un indice est tout à fait simple. Pour chaque nationalité, le nombre dans chacune des colonnes de 3 à 7 (tableau 42) a été soustrait des chiffres correspondants de la population totale au haut, les résultats ont été élevés au carré, additionnés et divisés par 221 (nombre total de

* La date d'arrivée ou la durée du séjour au pays constitue un autre déterminant étranger de l'expansion. Ce facteur exerce, à n'en point douter, une influence importante; mais il est, en général, si étroitement associé à l'importance qu'il est difficile de le mesurer séparément.

† Lennox et Addington sont regardés comme un seul comté.

TABLEAU XLIV.—INDICE BRUT DE SÉGRÉGATION DES IMMIGRÉS DE PAYS DE NAISSANCE SPÉCIFIÉS, CANADA, 1931

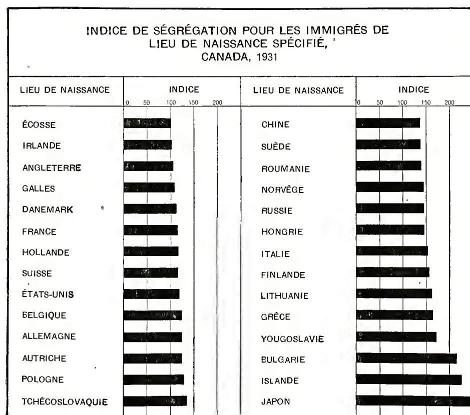
(Basé sur les données pour les comtés et divisions de recensement)

Lieu de naissance	Indice de ségrégation	Lieu de naissance	Indice de ségrégation
1. Ecosse	100·0	15. Chine	139·0
2. Irlande	100·8	16. Suède	139·9
3. Angleterre	105·6	17. Roumanie	140·3
4. Galles	106·5	18. Norvège	144·1
5. Danemark	111·9	19. Russie	144·2
6. France	114·4	20. Hongrie	145·9
7. Hollande	115·3	21. Italie	154·5
8. Suisse	115·7	22. Finlande	155·8
9. Etats-Unis	117·8	23. Lithuanie	162·1
10. Belgique	123·5	24. Grèce	164·2
11. Allemagne	124·2	25. Yougoslavie	172·2
12. Autriche	124·5	26. Bulgarie	215·8
13. Pologne	128·6	27. Islande	228·2
14. Tchécoslovaquie	132·2	28. Japon	247·1

comtés) et la racine carrée en a été extraite. Les chiffres définitifs ont été ensuite exprimés comme un indice, celui d'Ecosse servant de base. L'indice résultant paraît au tableau XLIV et est présenté au graphique 32.

La méthode tend à éliminer l'influence de l'importance puisque la forte dépendance de la colonne 7 sur la petitesse de l'importance est contre-balancée par la dépendance des autres colonnes, particulièrement de la colonne 3, sur la grandeur de l'importance. L'Ecosse, dont la déviation type de l'attitude de l'ensemble de la population est la plus petite, montre la plus grande égalité d'expansion ou la plus faible tendance à la ségrégation. Les Japonais montrent la plus grande tendance à la ségrégation et ont un indice de 247·1, comparativement à 100 pour les immigrés du premier pays.

Les immigrés d'Ecosse font voir la plus faible tendance à la ségrégation ou la plus grande égalité d'expansion. Les Japonais montrent la plus grande tendance à la ségrégation ou la plus faible égalité d'expansion.



GRAPHIQUE 32. L'indice actuel représente un essai pour mesurer la *propension* à la ségrégation, c.-à-d. le degré réel de ségrégation libéré de l'influence des différences dans l'importance de chaque groupe. Il est révélé qu'une variation considérable existe dans le dégré auquel les immigrés résidants des divers groupes de nationalité déploient cette caractéristique. La ségrégation, naturellement, n'est pas uniquement une affaire de préférence de groupe. Les circonstances économiques et autres à l'époque de l'établissement et subséquemment sont, à n'en pas douter, importantes en certains cas.

Une expérience révèle qu'il n'y a pas de corrélation entre l'indice ci-dessus et la force numérique des diverses nationalités et, dans l'ensemble, il semble être une mesure brute assez bonne dans l'estimation des divers pays de naissance sous le rapport de l'égalité

d'expansion. Malgré l'absence de corrélation avec l'importance, en prenant l'indice dans son ensemble, les chiffres élevés des quatre dernières nationalités sont sans aucun doute partiellement attribuables à la petitesse des nombres. L'importance, toutefois, ne peut pas avoir une influence très considérable sur l'indice dans son ensemble; par exemple, la France tient la sixième place avec une population plus faible que celle de la Yougoslavie qui est la vingt-cinquième, la Suisse est la huitième mais les émigrés de ce pays sont moins nombreux que ceux de chacun de quatre pays à la fin de la liste excepté la Bulgarie, tandis que l'Italie est vingt et unième et occupe le sixième rang en importance.

On remarquera que certaines brèches se produisent qui permettent de diviser les vingt-huit pays en groupes: (1) entre les Galles et le Danemark, (2) entre les Etats-Unis et la Belgique, (3) entre la Tchécoslovaquie et la Chine, (4) entre la Hongrie et l'Italie. Ces groupes ne suivent pas des lignes linguistiques à l'exception du premier, qui montre une expansion plus égale et où la langue anglaise prédomine. A l'exception de la Norvège, de la Suède et de l'Islande, il semble y avoir une distinction entre le nord-ouest et le reste de l'Europe. Le cas de l'Islande est particulier mais compréhensible. La différence entre la Chine et le Japon est frappante.

L'indice actuel, naturellement, ne distingue pas entre la ségrégation rurale et la ségrégation urbaine; mais, si le lecteur consulte le tableau 35, il pourra déterminer quel est le type prédominant. Par exemple, les immigrés britanniques sont surtout urbains et, bien qu'ils accusent une plus grande égalité d'expansion que la plupart des autres nationalités, leurs concentrations telles quelles se rencontrent dans les centres urbains. Les immigrés italiens et grecs, dont les pourcentages respectifs de résidants dans les parties urbaines sont de 79·70 et de 91·95 et dont les indices de ségrégation sont de 154·5 et de 164·2 p.c., ont manifestement une tendance très marquée à la ségrégation urbaine. Les Chinois sont plus éparpillés que les Japonais de naissance; leurs plus importantes concentrations sont urbaines, tandis que chez les Japonais elles sont rurales. Les Islandais sont non seulement un peuple rural. mais ils sont renommés pour le degré de colonisation en bloc. Les Suédois et les Norvégiens de naissance sont également ruraux, mais ils se peletonnent à un degré moins marqué. Chez les Scandinaves, les Danois montrent la plus grande égalité d'expansion. Ils sont également en majeure partie ruraux. Les immigrés récemment arrivés, comme les Bulgares, les Yougoslaves, les Hongrois, les Tchèques et les Slovaques, montrent de très hauts degrés de concentration urbaine. Et ainsi le tableau peut être analysé.

Comme cet indice est employé dans d'autres parties de cette monographie, des commentaires additionnels semblent inutiles ici.

Une mesure de ségrégation pour les origines raciales.—Abordant maintenant le problème de la construction d'un indice d'égalité d'expansion ou de ségrégation pour les divers groupes d'origine au Canada, on trouve que les données sont disponibles non seulement par comté mais par municipalité. Les données sur les municipalités rendent possible la construction d'un indice beaucoup plus sûr pour les origines raciales que pour les pays de naissance. Cependant, le travail mécanique que comporte la même manière de procéder avec 5,049 unités de région au lieu de 221 constitue un empêchement. C'est pourquoi une autre méthode a été imaginée. La voici en résumé:—

Les pourcentages de chaque race par rapport à la population totale du Canada et de chaque municipalité ont d'abord été déterminés. Dans le cas de chaque race l'attention a été confinée aux municipalités où la concentration était plus grande que la proportion de la race par rapport à la population totale du Canada, car c'étaient les régions où s'était produite la concentration anormale. La moyenne de ces déviations positives par rapport à la moyenne pour tout le Canada a ensuite été calculée pour chaque groupe d'origine. Ces moyennes constituaient une mesure brute de concentration, mais étaient encore affectées par les limitations de l'importance et la force numérique des diverses origines. La section précédente discute de la nature de ces influences. Les différentes mesures de concentration ont été classées en conséquence et mises en relation avec la force numérique de la population canadienne résidante de chaque race afin d'éliminer l'influence rési-

duelle de l'importance. Les chiffres ajustés ont ensuite été exprimés comme un indice en se servant du chiffre de l'Ecosse (100) comme base. L'indice résultant paraît au tableau XLV.*

TABLEAU XLV.—INDICE DE SÉGRÉGATION DES ORIGINES RACIALES, CANADA, 1931
(Basé sur les données pour les municipalités)

Origine raciale	Indice de ségré-gation	Origine raciale	Indice de ségré-gation
1. Ecossaise	100·0	11. Russe	288·9
2. Anglaise	104·3	12. Tchèque et slovaque	292·1
3. Française	105·0	13. Polonaise	307·6
4. Irlandaise	105·2	14. Roumaine	339·1
5. Galloise	146·9	15. Hongroise	404·4
6. Scandinave[1]	174·0	16. Ukrainienne	540·0
7. Allemande	175·7	17. Finlandaise	617·4
8. Hollandaise	188·7	18. Italienne	808·7
9. Autrichienne, n.a.s	220·9	19. Indienne	845·5
10. Belge	260·9	20. Hébraïque	895·7

[1] Danoise.......... 110
Suédoise.......... 143
Islandaise.......... 156
Norvégienne.......... 188
} Basé sur les données des comtés et divisions de recensement seulement. Les données séparées par municipalité ne sont pas disponibles.

n.a.s.—non autrement spécifiée.

On croit que l'indice ci-dessus est une mesure suffisante de l'égalité d'expansion ou du degré de concentration des différentes races. On remarquera sur-le-champ que l'écart est beaucoup plus grand que dans l'indice calculé (par une méthode différente) pour les diverses nationalités. Le dernier était simplement une approximation brute basée sur 221 comtés et divisions de recensement; mais, outre la sûreté essentiellement plus grande du présent

* Quelques commentaires additionnels peuvent être intéressants pour les personnes plus disposées pour les mathématiques que le lecteur moyen. Dans la construction de l'indice on a fait usage des cas seulement où la densité de la population d'une race donnée était égale à la population totale du Canada ou plus grande qu'elle. Par exemple, la race écossaise constitue environ 13 p.c. de la population totale du Canada. Pour ce qui est des pourcentages de cette race dans les quelques 5,000 municipalités disposées par ordre d'importance, on s'est servi seulement des cas où les Ecossais représentaient 13 p.c. ou plus. Il aurait également été possible, en faisant subir à la méthode des changements appropriés, de construire un indice employant seuls les cas où la race constituait moins de 13 p.c. Toutefois, l'intérêt est porté sur la concentration plutôt que sur son absence; en outre, la première méthode comportait moins de travail mécanique, parce qu'en général les cas étaient moins nombreux.

Si les Ecossais étaient également distribués dans toute la population du Canada, chaque municipalité aurait exactement 13 p.c. de cette race. Cette situation pourrait se représenter géographiquement par un rectangle, chaque unité à la base ou sur l'axe horizontal représentant une municipalité (il y en a quelque 5,000) et les unités verticales représentant les pourcentages La déviation de l'égalité de distribution est indiquée par la déviation de la superficie à forme rectangulaire Les cas où la densité est plus grande que la moyenne s'amoncellent sur la droite pour former une superficie à forme triangulaire superposée sur la section de droite du rectangle. L'étendue et la forme de ce triangle servent de point de départ dans le calcul de l'indice. Il y a, naturellement, un triangle d'égale dimension, mais de forme différente à gauche du point d'intersection de la courbe formée par la disposition et la ligne horizontale du 13 p.c. Plus les cas de concentration seront nombreux à droite du point d'intersection, plus le déficit sera grand sur la gauche. Si la concentration est très grande dans quelques municipalités seulement, le triangle sera haut et aura une petite base. Si la concentration ne s'éloigne pas de la normale, il se formera un triangle bas à grande base. Naturellement, un triangle haut et à petite base indique une plus grande égalité d'expansion qu'un triangle bas à grande base. Un indice de ségrégation adéquat, alors, doit prendre en considération non seulement la superficie du triangle, mais l'étendue de la base; voilà, en substance, en quoi consiste la manière de procéder.

La déviation moyenne a été calculée pour les pourcentages excédant la moyenne (13 p.c.) et divisée par le nombre de cas où la densité surpassait la moyenne pour tout le Canada. Toutes choses égales d'ailleurs, plus la déviation moyenne est grande, plus l'éloignement moyen de l'égalité sera grand ou plus la ségrégation sera grande. La déviation moyenne, en conséquence, se trouve dans le numérateur de mesure brute de concentration en sa forme initiale. Au contraire, toutes choses égales d'ailleurs, plus petit est le nombre de cas où il y a concentration excédante, plus grand est le degré de ségrégation; et plus le nombre de cas est grand, plus la ségrégation est faible. Ce chiffre paraît, en conséquence, dans le dénominateur et nous avons la moyenne des déviations excédantes divisées par leur nombre comme un premier indice brut d'inégalité d'expansion. En se servant du pourcentage de la race par rapport à la population totale comme d'une norme pour calculer les déviations, il est tenu compte d'une manière générale du facteur importance et toute autre influence de ce genre est éliminée en mettant l'indice brut en corrélation avec la force numérique des diverses races, expédient d'un usage très commun. La conversion des chiffres ajustés en un indice, dont celui des Ecossais est la base, est une affaire de simple mécanique.

Dans la manière de procéder ci-dessus il y a un postulat qui requiert une attention spéciale. Les pourcentages d'après lesquels a été calculée la déviation moyenne proviennent des données sur les municipalités. Chaque pourcentage a reçu une égale importance, bien que les municipalités varient en importance numérique et géographique. L'importance géographique n'est pas de conséquence parce que le but est de mesurer la distribution des diverses races en fonction de la distribution géographique existante de l'ensemble de la population. Les inégalités dans l'importance numérique, toutefois, introduisent réellement une source potentielle d'erreur. De fait on considère comme unités d'égale importance des pourcentages basés sur des unités de grandeur variable. A première vue, il peut sembler que des résultats plus exacts seraient obtenus si on les pondérait. Le nombre d'échantillons, cependant, était considérable dans tous les cas et, dans de telles circonstances, le professeur Bowley assure que le chiffre non pondéré frise la moyenne pondérée. En outre, la pondération des différents pourcentages selon l'importance numérique relative des municipalités sur laquelle ils seraient basés introduirait un différent type d'erreur encore plus sérieux que celui que comporterait l'usage de la moyenne non pondérée. Car, si l'on devait donner comme pourcentage d'une des grandes municipalités le coefficient dix, par exemple, le postulat est que, si cette municipalité était divisée en dix parties égales, chacune des parties montrerait la même proportion d'une race donnée que celle de l'ensemble de la municipalité. Si c'était le cas, la pondération aurait pour résultat net d'augmenter simplement le volume de l'échantillon et, tel qu'il est, l'échantillon est assez grand. Toutefois, tel n'est pas le cas et l'adoption de cette méthode introduirait un postulat qui est contraire au fait afin d'éliminer une erreur qui, à considérer le nombre de cas compris, est négligeable.

indice par origine, il y a plusieurs raisons pour lesquelles le dernier devrait montrer une plus grande variation. En premier lieu, l'emploi des données sur les municipalités comme base aurait une tendance en lui-même à accentuer l'attribut de la concentration, parce que là où la ségrégation se rencontre elle est naturellement plus marquée dans une unité de population représentant une municipalité qu'elle ne l'est dans un comté ou une division de recensement, tout comme elle serait plus en évidence dans les données par comté que dans les chiffres couvrant l'ensemble de la province ou du Dominion (avec l'exception possible des Français dont le nombre est si grand au Canada que les blocs solides de Français s'étendent dans des régions très vastes). Autre raison, le pays de naissance et les données sur l'origine ne coïncident pas. Par exemple, l'Hébreux est le plus concentré comme race, mais sa présence dans les données sur la nationalité augmente l'égalité d'expansion des pays de naissance d'où il vient, *à savoir,* un Hébreu de la Pologne se rencontre dans le Québec urbain, tandis que des Polonais venant du même pays se trouvent dans d'autres parties du Dominion et des Ukrainiens venant de Pologne, dans un autre endroit. Les Ukrainiens comme race ont une tendance à la concentration, mais cette concentration ajoute à l'égalité d'expansion de ceux qui sont de nationalités polonaise, roumaine et russe. Troisième raison plus évidente qui explique le grand écart des indices d'origine, les Ecossais ont été choisis comme base (100). Les Ecossais comme race étaient beaucoup moins concentrés que les immigrés d'Ecosse. En construisant un indice, lorsqu'on réduit la dimension de la base, on augmente automatiquement la position relative des autres parties de la série qui n'ont pas été dérangées. Le chiffre des Japonais est, en conséquence, plus élevé par suite du fait que les Ecossais comme race sont beaucoup plus également distribués parmi la population canadienne que ne le sont les immigrés d'Ecosse.

La brève reconsidération de l'indice lui-même révèle que les Hébreux font voir le plus haut degré de ségrégation. Viennent ensuite les Indiens de l'Amérique du Nord et les Italiens. Les origines finlandaise, ukrainienne, hongroise, roumaine, polonaise, tchèque et slovaque, et russe suivent les Italiens par ordre descendant. Aucune race du nord-ouest de l'Europe n'est dans la deuxième moitié du tableau et une seule du sud, de l'est et du centre de l'Europe, la race autrichienne, n.a.s., est dans la première moitié. Comme en fait mention l'introduction, la force numérique de ce dernier groupe n'est pas grande et la plupart sont d'extraction allemande. Les Anglo-Saxons et les Français montrent la plus grande égalité d'expansion et la plus faible tendance à la ségrégation. Parmi les races étrangères, les Scandinaves dans l'ensemble sont le moins concentrés et les origines allemande et hollandaise ne le sont que légèrement plus. Les chiffres paraissant au bas du tableau pour chaque race scandinave sont basés sur les données des comtés et divisions de recensement et ne sont pas aussi sûrs que les indices du tableau proprement dit qui proviennent des statistiques municipales. Ils ont été calculés pour servir dans d'autres sections de cette monographie et sont les meilleurs que peuvent fournir les tabulations existantes. Comme dans le cas de l'indice de nationalité, la référence au chapitre V montre si la ségrégation rurale ou urbaine prédomine.

CHAPITRE VII

MARIAGES MIXTES

Introduction.—Le rôle du mariage mixte dans le mélange des différentes races composant la population canadienne est un sujet d'étude aussi compliqué qu'important. La première difficulté vient de ce que les données sur lesquelles on peut se baser sont plutôt rares. Le recensement ne donne pas une classification des personnes mariées par origine; en conséquence, il est impossible d'aborder directement ce problème. Comme alternative, il serait possible d'analyser les mariages de l'année de recensement; mais même avec les données sur les origines telles que constatées dans les avis officiels provinciaux de mariage, il est douteux que le mélange de diverses races, comme l'indiqueraient de telles données, donne une juste idée du nombre de mariages mixtes. Il ne serait pas logique de conclure que le taux de 1931, fourni par les données sur le mariage en cette année, doive s'appliquer aux personnes résidant au Canada depuis longtemps et mariées au début de leur séjour au pays. De plus, comme le flot de l'immigration varie souvent de source, les mariages d'une année donnée ne seraient pas un guide sûr indiquant le nombre total de mariages mixtes. C'est spécialement le cas des dernières décennies dont l'immigration fluctue beaucoup. Même si ces objections à l'emploi des données sur les mariages n'existaient pas comme indice d'assimilation, il serait impossible de tabler sur cette base, attendu que les déclarations de mariage ne mentionnent pas l'origine des mariés.

Il reste une autre source d'information sur laquelle, faute de mieux, cette étude a été basée: l'origine des parents des enfants nés au Canada l'année 1931, telle que donnée dans le Rapport Annuel sur les Statistiques Vitales, 1931, du Bureau Fédéral de la Statistique. L'emploi de ces chiffres a plusieurs avantages: d'abord il n'est pas sujet aux objections qui s'appliquent aux données du mariage. Les parents des enfants nés en 1931 représentent beaucoup mieux la population mariée sous le rapport de l'origine que ne le font les jeunes ayant contracté mariage en cette seule année. De plus, ces données ne sont pas aussi sensibles à la rentrée de la population immigrante. Et, enfin, l'année 1931 les naissances surpassent les mariages de plus de trois fois. Le nombre réel de naissances légitimes dans tout le Canada l'année du recensement est de 232,263. Pour 600 seulement de celles-là les origines des parents ne sont pas données, ce qui laisse environ 231,600 hommes et femmes mariés d'âge fécond comme sujets de cette étude. Ce nombre a été considéré assez fort et assez représentatif, du moins pour les premières sections de cette analyse.

Cependant, il y a certains désavantages à employer ces données comme mesure des mariages mixtes. En premier lieu cette méthode ne tient nullement compte du mariage infécond. Cette omission n'est probablement pas aussi sérieuse au Canada qu'elle ne le serait aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne et certainement pas suffisante pour dénaturer gravement le tableau. Il y a une deuxième difficulté qui, théoriquement, pourrait bien introduire une infirmation d'une importance suffisante pour exiger qu'on la reconnaisse. Il est possible et même probable que chez certains groupes ethniques les mariages endogames soient plus fertiles que les mariages exogames, non pour des raisons biologiques mais "à cause du plus grand conservatisme et de l'ignorance du type des personnes contractant les premiers mariages". Dans la mesure où ceci prédomine, le taux de mariage exogame serait sous-estimé et celui de mariage endogame, surestimé dans les statistiques.* Il ne semble pas y avoir de méthode directe pour mesurer la portée possible d'une telle influence avec les données disponibles, mais par des méthodes déductives on peut déterminer son incidence probable et avoir quelque idée de son importance relative. Dans le cas du mariage exogame entre races étroitement alliées culturellement et entre personnes de classes économiques et sociales plus ou moins similaires, l'effet sur le taux de natalité serait négligeable selon toute probabilité. Dans cette catégorie pourraient se classer les mariages entre personnes de

* Le Dr Niles Carpenter a mentionné cette difficulté et la précédente lorsqu'il a passé en revue la Monographie de 1921 dans le Journal of the American Statistical Association.

diverses origines de l'Europe centrale ou entre les Scandinaves et les Britanniques ou entre les Italiens et les Français. Ce n'est que lorsque des peuples à forte natalité se marient avec d'autres à faible natalité et dont le train de vie est généralement plus élevé qu'une diminution *marquée* de fécondité semble probable. Si ce raisonnement est juste, il s'ensuit que le principal danger d'infirmation des données se confine au mariage entre les races très fécondes du sud, de l'est et du centre de l'Europe et les Anglo-Saxons. Pour les raisons discutées dans la dernière partie du présent chapitre, il semble extrêmement invraisemblable que toute infirmation de cette nature soit en pratique d'importance suffisante pour affecter les résultats d'une manière appréciable. En tout cas elle ne vicierait pas les comparaisons entre les données des deux dates de recensement; car, si elle exerçait quelque influence, elle l'exercerait en 1921 comme en 1931.

En considération de l'analyse très détaillée des données de 1921 dans la monographie* antérieure, l'analyse dans la première partie du présent chapitre se confine aux totaux des groupes linguistiques et géographiques et porte une attention spéciale aux changements qui se sont produits au cours de la décennie.

Disposition au mariage entre sujets de commune origine.—En 1921, la province de Québec compilait et publiait encore ses propres statistiques vitales et les rapports de cette province n'étaient pas comparables avec les chiffres des autres provinces tels que compilés et publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Depuis 1926 les statistiques vitales de la province de Québec sont sur la même base que celles des autres provinces couvertes par le Bureau. Les chiffres pour tout le Canada sont employés dans la présente étude, tandis qu'en 1921 les données fondamentales ne comprenaient que le territoire d'enregistrement (Canada, à l'exclusion du Québec). En conséquence, les chiffres des deux années de recensement ne sont pas strictement comparables; mais, dans l'ensemble, ils concordent assez pour confirmer les conclusions générales de la première étude d'une manière assez remarquable.

La couleur et les différences culturelles qui s'y associent semblent encore être de tous le plus grand obstacle au mariage mixte. Le parentage des enfants nés en 1931 indique qu'environ 92·2 p.c. des hommes et 96 2 p.c. des femmes de races de couleur en moyenne se sont mariés à des personnes de même origine. contre 93·8 et 94·7 en 1921; dans les deux cas les pourcentages sont basés sur les chiffres relatifs aux Chinois, Japonais, Nègres et Indiens.

Comme classe, les hommes et les femmes originaires du sud, de l'est et du centre de l'Europe accusent des pourcentages de personnes mariées à d'autres de même origine raciale beaucoup plus élevés que ceux des Européens du nord-ouest (tableau XLVI). La dernière décennie les mariages endogames montrent un déclin appréciable chez les deux groupes géographiques, ce déclin est très marqué chez les *hommes* du nord-ouest de l'Europe et chez les *femmes* du sud, de l'est et du centre de l'Europe.

La position relative des groupes linguistiques est exactement similaire à celle de 1921. Dans tous les cas l'endogamie a diminué. La diminution a été de beaucoup la plus grande chez les Scandinaves.† En 1921, 57·3 p.c. des hommes de ce groupe se sont mariés à des femmes de même race, comparativement à 45.8 p.c seulement en 1931; chez les femmes la diminution était presque aussi grande. La dissimilarité entre groupes linguistiques dans le domaine des mariages endogames est non seulement grande, mais a augmenté de fait au cours de la décennie. En 1931 la proportion d'hommes d'origine scandinave qui s'étaient mariés à des personnes d'autres origines (54·2 p.c.) surpassait de plus de trois fois celle des Slaves (17·6 p.c.) et de plus de deux fois celle des Latins et Grecs comme groupe (25·9 p.c.). Des différences similaires existent chez les femmes.

Op. cit., chap. VI.

† L'augmentation des mariages mixtes des peuples germaniques était probablement plus forte que ne le laissent entendre les chiffres par suite de la présence d'un plus grand nombre d'Autrichiens et d'autres Allemands de naissance de l'est de l'Europe parmi ceux qui se sont déclarés être d'origine raciale germanique dans les rapports de 1931. La prédominance de fausses déclarations de race est sans doute moins marquée dans les statistiques vitales de 1931 que dans le recensement de cette année et, par suite des différences culturelles et de l'arrivée plus récente, l'endogamie était certainement plus générale chez les Allemands d'Autriche et de Russie, par exemple, que chez les Allemands résidant au Canada. Pour des raisons analogues, le pourcentage de mariages endogames chez les Slaves était probablement plus faible qu'il aurait dû être en 1921 et le déclin au cours de la décennie était un peu trop faible. En 1921 quelques Slaves se déclaraient mariés à des Slaves alors qu'en réalité ils étaient mariés à des Allemandes, les conjoints allemands ne voulant pas déclarer leur véritable origine.

La forte proportion de mariages endogames chez les femmes d'origines latine et grecque est encore une caractéristique saillante des chiffres et reflète, entre autres choses, non seulement l'existence continue d'un excédent d'hommes relativement élevé, mais un degré relativement élevé de ségrégation.

Contrairement aux conclusions en 1921, l'endogamie ethnique chez les femmes scandinaves a été plus marquée que chez les hommes du même groupe racial. Ce changement s'associe sans doute à la reprise de l'immigration du Danemark, de la Suède et de la Norvège la décennie d'après-guerre (voir chapitre II). Comme en 1921, les femmes d'extraction germanique ont une tendance au mariage exogame un peu plus grande que les hommes de même origine et, en 1931, les femmes de races slaves comme groupe entraient dans la même catégorie. Il y a eu peu ou pas de changement dans le nombre d'hommes par cent femmes au cours de la décennie dans le cas des *origines raciales* germaniques comme groupe, circonstance qui donnerait à espérer une stabilité d'attitude des personnes comprises dans cette classification. Toutefois, pour les origines slaves, le surplus d'hommes a plus que doublé au cours de la décennie et, sur la même base, on se serait attendu que les femmes de ces origines eussent continué à se marier à des personnes de leurs groupes ethniques respectifs à un plus grand degré que les hommes. Evidemment, il faut en chercher l'explication ailleurs que dans la distribution de sexe. S'il était possible de pousser encore les recherches, on verrait probablement qu'un nombre extraordinairement plus grand de jeunes femmes de parentage slave nées et éduquées au Canada ont pris part au mouvement rural-urbain qui s'est produit pendant la décennie, laissant la ferme où elles étaient relativement isolées et souvent séparées des gens de leur race pour les travaux domestiques, le bureau ou l'usine dans les centres industriels plus cosmopolites. On verra plus bas que, tandis que dans les conditions existantes la résidence urbaine *per se* peut ne pas favoriser les mariages mixtes dans le cas des femmes de races étrangères en moyenne, une réduction du degré de ségrégation exerce une puissante influence favorable aux unions entre races.

Il s'est également produit un certain nombre de changements moins importants affectant chaque race. Quelques-uns sont attribuables à l'accident du petit nombre, d'autres peuvent s'expliquer par l'immigration, l'émigration, la migration rurale-urbaine et d'autres changements de population au cours de la décennie. En général, toutefois, la situation est à peu près comme en 1921. L'assimilation par les mariages mixtes a fait beaucoup plus de progrès chez les Européens du nord et de l'ouest que chez les Européens du sud, de l'est et du centre et, chez les peuples scandinaves et germaniques plus que chez les Slaves, les Latins et les Grecs. L'augmentation des mariages mixtes a été considérable chez tous les groupes importants au cours de la décennie.

TABLEAU XLVI.—POURCENTAGES DE MARIAGES ENDOGAMES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES[1] RACIALES ET PAR SEXE, CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement[2] en 1921)

Groupe d'origines raciales	1921		1931	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Nord-ouest de l'Europe	66·7	65·7	62·2	62·4
Sud. est et centre de l'Europe	83·8	86·5	81·6	82·0
Scandinave	57·3	56·4	45·8	47·9
Germanique	70·8	69·3	68·0	67·1
Latine et grecque	77·8	92·4	74·1	88·2
Slave	85·2	85·6	82·4	80·6

[1] Les pourcentages des différents groupes se rapportent aux personnes se mariant à des gens de leur propre race. Les mariages avec d'autres races du même groupe géographique ou linguistique ne sont pas inclus.
[2] Canada, à l'exclusion du Québec.

ASSIMILATION PAR LE MARIAGE AVEC LES BRITANNIQUES ET LES FRANÇAIS

Mariages avec les Britanniques d'origine.—Au point de vue de l'assimilation, le mariage des immigrés avec les Britanniques et les Français d'origine est beaucoup plus important que le simple mariage mixte. Comme dans la section précédente, la discussion se limite aux forts groupements géographiques et linguistiques.

Le tableau XLVII relate un fait semblable à celui de la section précédente. Au cours de la décennie les pourcentages de mariages mixtes avec les Britanniques ont augmenté partout et, pour certaines races, d'une manière considérable. Les chiffres des Scandinaves, par exemple, ont augmenté plusieurs fois plus que ceux de n'importe quel des autres groupes. En 1931 la proportion d'hommes du nord-ouest de l'Europe qui s'étaient mariés à des personnes de races britanniques était de cinq fois et demie plus grande que celle des hommes du sud, de l'est et du centre de l'Europe; pour les femmes la proportion est près de six fois plus grande. Chez les Scandinaves les mariages avec les Britanniques sont dix fois plus nombreux que chez les Slaves. Une autre caractéristique notable du tableau est l'augmentation apparente du nombre de *femmes* latines et grecques et slaves qui se marient à des Anglo-Saxons. Bien que la proportion soit encore très faible, elle semble s'accroître plus vite que celle des hommes du même groupe et probablement pour les raisons mentionnées dans la dernière partie de la section précédente.

Le tableau XLVIII met en évidence un autre aspect intéressant de la situation. De l'augmentation décennale de 4·5 p.c. dans la proportion d'*hommes* originaires du nord-ouest de l'Europe qui se marient à des personnes d'autres races, 3·2 p.c. se sont mariés à des Britanniques, soit des deux tiers aux trois quarts; dans le cas des *femmes* de ce groupe géographique d'origines, l'augmentation des mariages à des hommes d'extraction anglo-saxonne a été plus que suffisante pour justifier l'augmentation totale des mariages mixtes, indiquant un déclin net relatif des mariages à des races non britanniques. Ce qui a été dit de l'ensemble des étrangers du nord-ouest de l'Europe caractérise particulièrement les Scandinaves. Dans le cas des *hommes* de ce groupe, neuf de tous les autres mariages exogames se font avec des Anglo-Saxonnes; pour les *femmes* de ce groupe, bien que les personnes mariées à des Anglo-Saxons soient 9·0 plus nombreuses par cent femmes mariées, tous les mariages exogames ne sont que 8·5 plus nombreux par cent à la fin de la décennie.

Pour l'ensemble des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe la situation a été tout à fait différente. Les mariages à des Britanniques comptent pour moins d'un septième de l'augmentation de l'exogamie chez les hommes et la moitié seulement dans le cas des femmes. Cependant, ces chiffres ne révèlent pas tout. Cette augmentation des mariages mixtes se fait avec des races autres que les races britanniques pour les *hommes* d'origines latine et grecque et les Slaves des deux sexes, mais ce n'est pas la même chose pour les femmes latines et grecques comme groupe. Bien que le mariage mixte chez les femmes latines et grecques n'ait pas fait beaucoup de progrès dans l'ensemble jusqu'à présent, à peu près toute l'*augmentation* de la dernière décennie est attribuable aux mariages à des Anglo-Saxons. Les sections subséquentes du chapitre exposent les raisons de certaines de ces différences.

Avant de passer à une autre phase de cette analyse, il convient de signaler la grandeur absolue des chiffres relatifs aux mariages à des personnes d'origine britannique. Tout importantes que soient les différences entre les diverses races dans le degré relatif auquel elles se sont mélangées et se mélangent avec les Britanniques par le mariage, la grandeur absolue des proportions est tout aussi importante, sinon plus, parce qu'elle indique les progrès de l'assimilation jusqu'à date. L'assimilation par le mariage est assez avancée parmi les immigrés venus du nord-ouest de l'Europe. Elle est à peine commencée chez ceux venus du sud, du centre et de l'est de l'Europe. Environ un tiers des hommes et des femmes d'origine scandinave et plus d'un cinquième de ceux d'origine germanique ont épousé des Britanniques en 1931; chez les Slaves cette proportion était de moins de 4 p.c. Environ un dixième des époux grecs et italiens se sont mariés à des Anglo-Saxonnes, mais une femme sur vingt seulement a épousé un homme d'origine britannique. La possibilité d'une certaine infirmation due aux taux réduits de natalité chez les personnes

d'origines slave, grecque et latine se mariant à des Anglo-Saxons est mentionnée dans l'introduction de ce chapitre et est discutée dans la section suivante traitant de l'assimilabilité avec les Britanniques. Après avoir raisonnablement tenu compte d'une telle possibilité, il semble encore évident que plusieurs des ingrédients chauffant dans le "creuset" canadien ont jusqu'ici à peine commencé à se dissoudre, si l'on prend comme critérium les mariages avec les races anglo-saxonnes fondamentales.

TABLEAU XLVII.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES D'ORIGINES RACIALES DE L'EUROPE CONTINENTALE, MARIÉS À DES BRITANNIQUES DE NAISSANCE, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES[1], CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement en 1921)

Groupe d'origines raciales	1921		1931	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Nord-ouest de l'Europe	21·3	22·3	24·5	25·8
Sud, est et centre de l'Europe	4·2	2·1	4·5	4·4
Scandinave	22·2	24·7	32·3	33·7
Germanique	20·5	21·4	21·8	23·4
Latine et grecque	10·6	1·3	10·7	5·2
Slave	2·7	2·4	3·0	3·9

[1] Voir renvoi 1, tableau XLVI.

TABLEAU XLVIII.—AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES D'ORIGINES RACIALES EUROPÉENNES (1) MARIÉS À DES PERSONNES D'AUTRES RACES ET (2) MARIÉS À DES PERSONNES DE RACE BRITANNIQUE, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES[1], CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement en 1921)

Groupe d'origines raciales	Augmentation proportionnelle des mariés à des personnes			
	d'autres races		de races britanniques	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nord-ouest de l'Europe	4·5	3·3	3·2	3·5
Sud, est et centre de l'Europe	2·2	4·5	0·3	2·3
Scandinave	11·5	8·5	10·1	9·0
Germanique	2·8	2·2	1·3	2·0
Latine et grecque	3·7	4·2	0·1	4·1
Slave	2·8	5·0	0·3	1·5

[1] Voir renvoi 1, tableau XLVI.

Mariages avec les Français d'origine.—Le tableau XLIX montre les mariages qui ont eu lieu entre personnes originaires de l'Europe continentale et les Français. Les chiffres de 1921 sont basés sur le territoire d'enregistrement; ceux de 1931 sont pour le Canada, y compris le Québec. L'inclusion du Québec dans les données de 1931 introduit une erreur potentielle de première importance dans la comparaison des chiffres des deux dates, parce qu'une proportion si considérable des Français du Canada sont domiciliés en cette province. Cependant, l'erreur est considérable seulement là où une proportion importante de races étrangères réside également en cette province, comme dans le cas des personnes d'extractions grecque et italienne. Comme un grand nombre de personnes de ces dernières origines se sont établies dans les centres urbains du Canada français, les mariages entre les hommes de ces races et les femmes d'origine raciale française avaient, sans aucun doute, déjà une proportion importante avant 1921. L'augmentation des mariages mixtes que fait voir la comparaison des chiffres de 1921 avec ceux de 1931 devrait, en conséquence, être grandement défalquée. Le même cas ne s'applique pas dans la même mesure aux autres groupes linguistiques. A cette exception près, qui est attribuable au fait que les chiffres ne sont pas comparables, la situation des mariages entre les races étrangères et les Français est très similaire à celle de 1921, sauf les augmentations conséquentes, mais à tout prendre absolument faibles.

Chez les étrangers du nord-ouest de l'Europe comme groupe, les mariages avec les Britanniques avaient fait de sept à neuf fois plus de progrès que les mariages avec les Français à la date du dernier recensement; chez ceux du sud, de l'est et du centre de l'Europe, de deux à quatre fois plus.* Ces différences sont en partie une affaire d'importance numérique relative des races britannique et française au Canada, en partie une affaire de distribution géographique des diverses origines et en partie une affaire de préférence raciale, le terme "racial" étant employé dans son acception la plus large. Fait intéressant à noter, en 1921 le nombre relatif des mariages mixtes des hommes d'origines scandinave, germanique, latine et grecque est en ordre inverse dans les deux tableaux (tableaux XLVII et XLIX). C'est-à-dire, les personnes qui s'unissent le moins aux Britanniques sont celles qui se marient le plus avec les Français et *vice versa.*

Le tableau L sert d'indice du volume total de l'assimilation des races du continent européen par le mariage avec les deux souches fondamentales du pays et, parce qu'il revêt une forme sommaire, il mérite d'être examiné avec soin.

TABLEAU XLIX.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES D'ORIGINES RACIALES DU CONTINENT EUROPÉEN MARIÉS À DES FRANÇAIS, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES[1], CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement en 1921)

Groupe d'origines raciales	1921		1931	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Nord-ouest de l'Europe	2·7	2·3	3·5	2·8
Sud, est et centre de l'Europe	1·0	0·4	2·1	1·0
Scandinave	1·9	1·7	3·1	2·4
Germanique	2·8	2·4	3·5	2·9
Latine et grecque	2·9	0·2	7·1	1·5
Slave	0·5	0·4	1·1	0·9

[1] Voir renvoi 1, tableau XLVI.

TABLEAU L.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES D'ORIGINES RACIALES DU CONTINENT EUROPÉEN MARIÉS À DES FRANÇAIS ET À DES BRITANNIQUES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES[1], CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement en 1921)

Groupe d'origines raciales	1921		1931	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Nord-ouest de l'Europe	24·0	24·6	28·0	28·6
Sud, est et centre de l'Europe	5·2	2·5	6·6	5·4
Scandinave	24·1	26·4	35·4	36·1
Germanique	22·8	23·8	25·3	26·3
Latine et grecque	13·5	1·5	17·8	6·7
Slave	3·2	2·8	4·1	4·8

[1] Voir renvoi 1, tableau XLVI.

CORRÉLATION ENTRE LE MARIAGE MIXTE ET CERTAINES VARIABLES INDÉPENDANTES

Jusqu'ici l'attention a été attirée sur l'*étendue* du mariage mixte antérieurement à la date du dernier recensement (1931) et sur le *progrès* de cette méthode d'assimilation la décennie précédente. Il a été révélé que les divers groupes d'origines varient grandement. tant par le nombre de mariages avec d'autres races en général qu'avec les Britanniques et les Français en particulier. On tentera maintenant de déterminer jusqu'où ces différences

* La différence entre le nombre de mariages des races étrangères avec les Britanniques et les Français est diminuée au point que les taux de natalité ont été excessivement réduits par les mariages avec les Britanniques, restreignant ainsi au même degré les probabilités, pour les personnes qui avaient contracté ces mariages, de figurer comme parents dans les statistiques de la natalité de 1931. On s'attendrait au déclin le plus marqué de naissances lorsque des races très fécondes comme celles du sud, de l'est et du centre de l'Europe se marient à des Anglo-Saxons. Les taux de natalité ne seraient pas réduits au même degré (s'ils le sont quelque peu) par les mariages de ces races avec les Français, puisque les Français se classent parmi les races fécondes du Dominion (voir chap. XIII).

sont attribuables aux causes d'une nature principalement raciales et jusqu'où elles sont associées à des circonstances plus ou moins étrangères comme la durée de résidence au Canada, la force numérique du groupe d'origines et ainsi de suite. Dans cette section de l'étude *cinq* variables indépendantes sont mises en relation avec les données générales sur le mariage mixte de chaque origine. Les trois premières variables sont les mêmes que celles employées dans la corrélation de 1921; ce sont: durée de résidence, répartition de sexe et importance du groupe. En outre, deux autres facteurs sont introduits. Les récentes tabulations du recensement de 1931 ont permis le calcul et l'inclusion d'un indice de ségrégation et la répartition proportionnelle rurale-urbaine des hommes adultes de chaque origine. Parmi ces cinq variables la durée de résidence et l'importance du groupe ne revêtent presque pas de caractère racial; dans le cas des trois autres, les éléments raciaux occupent une place plus ou moins importante. C'est pourquoi, avant de procéder à la corrélation, il sera nécessaire d'examiner soigneusement la signification précise de chacune des séries employées et la nature de leur relation avec le nombre de mariages mixtes.

On voit tout de suite que de tels facteurs affectent le nombre de mariages exogames. Le seul fait d'une arrivée trop récente au pays peut avoir éliminé toute possibilité de mariage mixte et certaines nationalités qui montrent une faible proportion de mariages mixtes, sans y être opposées, peuvent n'en pas avoir eu l'occasion. Toutes choses égales d'ailleurs, plus un groupe a habité longtemps le Canada ou les Etats-Unis, plus il aura une tendance à montrer une forte proportion de mariages en dehors du groupe. De même, plus grand est le degré de ségrégation géographique, plus il faudra s'attendre à un faible nombre de mariages mixtes; et plus la diffusion est prononcée, plus le nombre est grand. Plus grande est la supériorité numérique des hommes d'âge nubile dans un groupe, plus ces hommes, s'ils doivent se marier, devront chercher des compagnes parmi les femmes d'autres races. En outre, plus un groupe forme un fort pourcentage de la population totale, plus grande est son inclination à l'endogamie. Il y a une probabilité mathématique plus grande que les Allemands marieront des Allemandes s'il y a cinquante Allemandes pour chaque cent femmes dans la population totale que s'il n'y en a que cinq ou dix. De plus, règle générale, la vie urbaine est beaucoup plus cosmopolite que la vie rurale. On peut normalement s'attendre que les multiples aspects sociaux, éducationnels, occupationnels, religieux et autres, associés à la vie urbaine, favorisent les mariages mixtes. La nature des relations susmentionnées est plus ou moins manifeste. Il reste maintenant à commencer les séries statistiques spécifiques employées.

Durée de résidence.—Le premier problème consistait à obtenir un indice raisonnable de la durée de résidence. Dans le chapitre III les pourcentages des nationaux étrangers nés au Canada et aux Etats-Unis ont été employés dans la discussion de cette question. Ces chiffres peuvent servir à une comparaison plus que superficielle; mais si la durée de résidence est presque invariablement le facteur le plus important du fort pourcentage des nés aux Etats-Unis, il ne faut pas oublier qu'il y en a également d'autres d'une certaine valeur. D'abord, il y a le taux de natalité; une race dont la natalité est élevée donne un plus fort pourcentage de nés au Canada ou aux Etats-Unis qu'une autre dont la natalité est plus faible, toutes choses égales d'ailleurs. De plus, après une certaine période, un groupe d'immigrés dans lequel les sexes sont normalement répartis donne une plus forte proportion de nés en Amérique du Nord qu'un groupe dans lequel le nombre d'hommes est anormalement supérieur à celui des femmes. Un surplus d'hommes non mariés ne se reproduit pas, tandis que, s'il y a presque égalité entre les deux sexes, il est plus que probable que la plus grande proportion d'adultes des deux sexes soient mariés et contribuent à l'accroissement de leurs nationaux sur ce continent. Enfin, dans les cas où l'immigration est de date récente et en volume considérable, le pourcentage de nés au Canada et aux Etats-Unis peut être réduit à un degré appréciablement plus grand que ne l'est la durée moyenne de résidence des adultes mariés de même origine. D'un autre côté, quand l'immigration est arrêtée depuis quelques années, une race modérément prolifique peut dans une période comparativement courte montrer une proportion excessivement forte d'enfants nés sur ce continent. Néanmoins, il reste généralement vrai que plus grand est le pourcentage d'une origine particulière née en Amérique du Nord, plus la durée moyenne de résidence en Amérique du Nord des personnes mariées aura une tendance à être longue; il en est ainsi des autres

personnes de cette catégorie raciale; et, faute d'une méthode plus précise pour mesurer la durée du domicile en Amérique du Nord des diverses races, il faut avoir recours à l'indice susmentionné.

Il y a deux raisons d'employer le pourcentage des nés en Amérique du Nord de préférence au pourcentage des nés canadiens comme indice de la durée de résidence: premièrement, un fort pourcentage de certaines origines, notamment les Scandinaves, a immigré des Etats-Unis au Canada; deuxièmement, par suite de la similitude des cultures dans les deux pays, la résidence aux Etats-Unis équivaut virtuellement à la résidence au Canada en tant que ses effets sur le mariage mixte sont concernés.

Répartition de sexe.—Ici, le rapport important est celui qui existe entre le nombre d'hommes et de femmes d'âge nubile. Le surplus d'hommes adultes par cent femmes adultes a, en conséquence, été calculé pour chacune des origines pour lesquelles des données étaient disponibles et la série résultante a été introduite dans les corrélations comme la deuxième variable indépendante. La répartition des sexes d'un groupe donné d'origines est partiellement affaire d'accident ou circonstance tout à fait indépendante de la race. L'immigration récente est fréquemment la cause d'un fort surplus d'hommes. Quelquefois le fort surplus est attribuable aux restrictions légales sur l'immigration, comme dans le cas des Chinois et des Japonais, et il y a plusieurs exemples où les proportions entre émigrants de l'un ou l'autre sexe sont déterminées par les conditions économiques et autres du pays natal qui ne revêtent pas essentiellement des caractéristiques raciales. D'autre part, il est également probable que la répartition des sexes soit jusqu'à un certain point affaire d'origine. Comme il a été signalé au chapitre III, certains pays envoient au Canada des immigrants formés en grande partie de célibataires du sexe masculin, tandis que d'autres y envoient surtout des immigrants avec leur famille. Quoi qu'il en soit, il y a des différences marquées dans les proportions des sexes des diverses races au Canada et ces différences constituent une cause prochaine des variations du nombre de mariages mixtes. La probabilité mathématique qu'un homme mariera une femme de même origine est beaucoup moins grande dans un groupe ayant un fort surplus d'hommes que dans un groupe où les sexes sont numériquement égaux. Au contraire, la probabilité qu'une femme mariera un homme de même race est plus grande, s'il y a un fort surplus d'hommes parmi lesquels elle peut choisir, et plus faible, si le surplus est peu important ou s'il y a carence.*

Importance du groupe.—Un troisième facteur nullement héréditaire qui peut être mesuré d'une manière définie se trouve dans la proportion d'adultes des divers groupes dans la population adulte totale. Toutes choses égales d'ailleurs, plus faible est le groupe, plus facilement il est assimilé dans le mariage par les groupes ayant la plus grande supériorité numérique; et plus grand est ce groupe, plus difficile est l'assimilation. On peut à ce sujet citer des exemples tirés du tableau 43. Tout comme dans le cas de la durée de résidence et de la répartition des sexes, il y a cependant plusieurs exemples où ce facteur se trouve submergé par d'autres influences.

Ségrégation.—La tendance à la ségrégation est beaucoup plus marquée chez quelques-unes des races étrangères au Canada que chez d'autres. Elle est évidente chez les ruraux comme chez les urbains. La simple réduction des probabilités de se rencontrer et de se mêler avec d'autres races est un réel obstacle au mariage mixte et, lorsqu'elle est associée aux caractéristiques sociales et culturelles qui diffèrent grandement de celles des races fondamentales du pays, elle peut s'avérer une barrière de première importance. Le chapitre VI, où se trouve l'indice de ségrégation employé dans cette section de l'étude, discute jusqu'à quel point la concentration géographique des différentes races est le résultat des caractéristiques de la population et dans quelle mesure elle est la conséquence des circonstances qui ont entouré leur établissement.

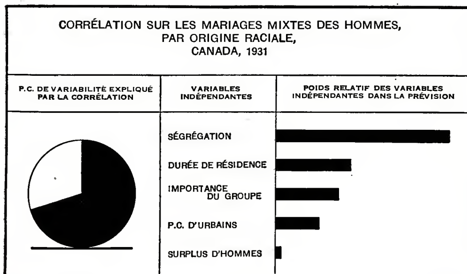
Répartition rurale et urbaine.—Tout comme la ségrégation, la répartition rurale-urbaine est jusqu'à un certain point affaire d'"origine", le terme étant naturellement employé dans son sens large. Certains groupes, tels qu'on les trouve au Canada du moins, sont

* On verra plus loin que dans le cas des hommes cet élément de probabilité est plus que compensé par d'autres circonstances associées à la répartition des sexes.

essentiellement urbains et d'autres sont surtout ruraux. La série particulière dont il est fait usage dans la corrélation suivante est le pourcentage d'hommes adultes de chaque origine domiciliés dans les centres urbains en 1931.

Corrélation.—La comparaison du nombre de mariages mixtes avec *un* des cinq facteurs susmentionnés révèle que les autres exercent une influence perturbatrice qui quelquefois neutralise et quelquefois accentue l'effet d'un facteur considéré. Le fait est que tous les cinq agissent en même temps. Maintenant, il est de première importance de déterminer leur influence combinée et leurs effets variés sur le mariage mixte—leur influence combinée, parce que, si elle n'explique pas les proportions réelles de mariages mixtes, c'est qu'il y a d'autres facteurs à l'œuvre. L'influence séparée de chacun est significative parce qu'elle aide à expliquer la situation présente et donne aussi une base de pronostic pour l'avenir. La méthode de corrélation multiple ou partielle permet de généraliser sur la base de l'expérience acquise par l'examen des différentes races, et l'équation de régression permet de prédire le nombre probable de mariages mixtes dans chaque groupe en fonction des cinq variables indépendantes: durée de résidence, surplus d'hommes, importance du groupe d'origine, degré de ségrégation et répartition rurale-urbaine.

Deux corrélations ont été calculées: une pour les hommes et une pour les femmes. Dans la première, la proportion de mariages exogames chez les hommes de chaque origine a été prise comme variable dépendante; dans la deuxième, la proportion de mariages exogames chez les femmes. Ces proportions ont été tirées du parentage des enfants nés au Canada, non pas en une année comme c'était le cas des pourcentages employés dans les premières parties de ce chapitre pour les groupes d'origine, mais du parentage des enfants nés les trois années avant, pendant et après le recencement, c'est-à-dire en 1930, 1931 et 1932. Les données couvraient ainsi quelque 692,000 cas, dont 137,000 n'étaient ni Anglo-Saxons ni Français. Il a été jugé sage d'augmenter l'importance de l'échantillon dans cette section de l'analyse où étaient examinés les chiffres relatifs à chaque race. Les données comprennent toutes les races pour lesquelles existent des statistiques complètes couvrant toutes les cinq variables—soit un total de dix-huit. Il est malheureux que le nombre ne soit pas plus grand. Malgré le nombre limité de cas, cependant, les corrélations semblent être de grande importance.



GRAPHIQUE 33. Les cinq variables indépendantes susmentionnées expliquent 70 p.c. de la variabilité des mariages mixtes chez les *hommes* des diverses origines raciales (ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada entre 1930 et 1932). La ségrégation (de même que les caractéristiques ethniques qui s'y rattachent) paraît comme le plus grand empêchement au mariage mixte. La longue résidence en Amérique du Nord, la faible importance numérique et les fortes proportions d'urbains sont favorables aux mariages mixtes dans le cas des hommes. Le surplus d'hommes exerce peu d'influence.

La valeur R=·83 a été obtenue pour les hommes et la valeur R=·85, pour les femmes après que des épreuves appropriées eurent été faites pour en établir l'exactitude. D'après l'interprétation commune, ces coefficients multiples signifient que la durée de résidence, le surplus d'hommes, l'importance du groupe d'origine, le degré de ségrégation et la répartition rurale-urbaine s'unissent pour expliquer moins de 70 p.c. des différences* dans la proportion d'hommes qui ont fait des mariages mixtes et plus de 71 p.c. dans le cas des femmes; et, ce qui est d'égale importance, ce résultat établit clairement que les cinq facteurs eux-mêmes ne suffisent pas à expliquer adéquatement les écarts entre les chiffres des différentes races (voir graphiques 33 et 35). Il y a un résidu, modéré à coup sûr, mais qui doit être expliqué en fonction des particularités physiques, psychologiques, sociales et autres, associées aux diverses races. La nature de ce résidu sera discutée plus en détails en temps et lieu.

Les équations de régression sont les suivantes:

X_1 (hommes) $= \cdot3552\ X_2 - \cdot0116\ X_3 - 5\cdot5261\ X_4 - \cdot0600\ X_5 + \cdot1872\ X_6 + 29\cdot3421$

X_1 (femmes $= \cdot0138\ X_2 - \cdot0642\ X_3 - 2\cdot6044\ X_4 - \cdot0496\ X_5 - \cdot1092\ X_6 + 57\cdot0713$

Où X_1 = dans la première corrélation, le pourcentage d'*hommes* d'une race donnée qui ont fait des mariages mixtes; dans la deuxième, le pourcentage de *femmes* d'une race donnée qui ont fait des mariages mixtes;

X_2 = le pourcentage d'individus de cette race nés en Amérique du Nord;

X_3 = le surplus d'hommes adultes par cent femmes adultes;

X_4 = le pourcentage des adultes de chaque groupe par rapport à la population adulte totale du Canada;

X_5 = l'indice de ségrégation;

X_6 = le pourcentage d'hommes adultes résidant dans les parties urbaines.

Un coup d'œil sur l'équation se rapportant aux hommes confirme notre raisonnement *a priori* quant à la nature de la relation entre quatre des variables indépendantes et le nombre de mariages mixtes. Toutes choses égales d'ailleurs, une augmentation de 1 p.c. dans le pourcentage des nés en Amérique du Nord *élève* la proportion prévue d'hommes faisant des mariages mixtes de 0·3552 p.c. et l'addition d'un montant similaire à la proportion de ceux qui vivent dans les parties urbaines augmente de 0·1872 p.c. la proportion prévue de mariages exogames. Au contraire, l'addition de 1 p.c. à la proportion d'adultes d'une origine quelconque par rapport à la population adulte totale et une augmentation de 1 point dans l'indice de ségrégation *réduisent* le nombre prévu de mariages mixtes de 5·5261 et de 0·0600 p.c. respectivement.

Dans le cas des hommes, la répartition de sexe a trompé l'expectative. Si le surplus d'hommes était important soit dans la corrélation simple, soit dans la corrélation multiple, le facteur ci-dessus serait significatif. Cependant, le cas a été tout autre. Le coefficient de l'inégalité des sexes dans la corrélation simple, quand il est comparé à celui de la ségrégation par exemple, a été de 1 à 100 et dans la corrélation multiple, de 0·4 à 100. Par suite de l'importance négligeable de son rapport avec le mariage mixte dans l'un et l'autre cas, le fait que le simple rapport est conforme à l'expectative en étant positif dans la pratique actuelle, mais négatif quand il est soustrait à l'influence des autres facteurs connexes, est de peu de conséquence. Le changement de signe aurait pu être purement accidentel. La conclusion réellement significative est le peu d'influence exercée par l'importance du surplus d'hommes sur les différences de proportions d'hommes se mariant à des personnes d'autres races. Les quelques raisons expliquant ce manque de rapport sont proposées plus loin.

L'équation se rapportant aux femmes est sujette à une méthode analogue d'interprétation. Plus la résidence en Amérique du Nord est longue, plus le nombre prévu de mariages mixtes est *grand*. Au contraire, plus le surplus d'hommes adultes est grand, plus l'importance du groupe est considérable, plus le degré de ségrégation est important et plus la proportion d'hommes vivant dans les centres urbains est grande, plus le nombre de mariages mixtes est *petit*.

Ici encore l'une des variables s'est comportée d'une manière contraire aux idées préconçues sur le sujet. Toutes choses égales d'ailleurs, plus est grande la proportion d'hommes

* Naturellement, il est fait allusion à la variabilité—les carrés des différences.

d'une race donnée dans les centres urbains, plus est petite la proportion de femmes contractant des mariages exogames. Cette conclusion présente un curieux contraste avec celle pour les hommes. Plus ceux-ci sont nombreux dans les centres urbains, plus est grand le nombre de ceux qui se marient à des femmes d'autres races, probablement à cause du caractère plus cosmopolite de la vie urbaine et de la plus grande occasion qu'ils ont de rencontrer des femmes d'autres origines dans le cours ordinaire de leurs activités commerciales et sociales. Par suite du déplorable manque de femmes dans la majorité des races immigrées, cette opportunité de divers et fréquents contacts sociaux s'exprime par l'augmentation du nombre de mariages exogames. D'autre part, chez les femmes, l'effet dominant semble procéder d'une plus grande variété d'hommes de même origine sur lesquels peut porter leur choix. Le surplus d'hommes doit contracter un mariage exogame, si jamais ils se marient. Il n'en est pas ainsi pour les femmes. Pour les femmes de race étrangère moyenne la vie urbaine *per se* semble leur faciliter la rencontre d'un époux de leur propre race qui leur convienne et, de la sorte, leur évite de se marier à un homme de race étrangère. Toutefois, l'effet net est relativement faible.

Revenant maintenant aux équations elles-mêmes, il est clair que les probabilités d'un changement d'un point ou de 1 p.c. ne sont nullement égales dans le cas de toutes les cinq variables. En substituant les déviations standard de X_2, X_3, X_4, X_5, et X_6 dans les équations de régression, on a une idée plus définie de leur importance réelle en expliquant les différences dans le nombre probable de mariages mixtes des diverses races. Cette opération révèle que les variations dans le degré de ségrégation qui a réellement existé en 1931, dans le cas des hommes, ont été en moyenne plus de deux fois plus importantes que n'importe quel des autres facteurs pour expliquer les différences dans le nombre de mariages mixtes et que, dans le cas des femmes, elles ont été encore la moitié plus importantes que tous les autres facteurs combinés. L'importance relative de chacun dans les prévisions peut être établie d'une manière plus précise par l'emploi de poids:—

IMPORTANCE RELATIVE DES CINQ VARIABLES DANS LES PRÉVISIONS

Hommes		Femmes	
Variable	Poids	Variable	Poids
X_5 (ségrégation)	100	X_5 (ségrégation)	100
X_2 (durée de résidence)	43	X_3 (surplus d'hommes)	23
X_4 (importance du groupe)	36	X_4 (importance du groupe)	20
X_6 (pourcentage d'urbains)	25	X_6 (pourcentage d'urbains)	17
X_3 (surplus d'hommes)	3	X_2 (durée de résidence)	2

Ces chiffres sont présentés dans les graphiques 33 et 35.

Chez les hommes, les différences dans le pourcentage des nés en Amérique du Nord (durée de résidence) occupent en importance le deuxième rang après la ségrégation. L'importance du groupe vient en troisième lieu et le pourcentage d'urbains, en quatrième. Comme il en est fait mention plus haut. les différences dans la répartition des sexes est d'une importance négligeable dans la prévision ainsi dans la corrélation elle-même.

Ce n'est pas la même chose dans la prévision, pour les femmes. Tandis que la ségrégation exerce beaucoup plus d'influence pour empêcher les mariages mixtes chez les femmes (probablement parce qu'elle est plus marquée chez elles que chez les hommes plus mobiles), la répartition de sexe a un peu plus d'importance que la répartition rurale-urbaine ou l'importance du groupe. Comme explication logique il semble que plus le choix est grand, plus la femme a de chance de trouver un époux de sa propre origine qui lui convienne, le raisonnement étant similaire à l'explication proposée au sujet de l'association négative entre le mariage mixte des femmes et le pourcentage d'urbains, sujet discuté plus haut.

Pourquoi la répartition de sexe est-elle si peu importante dans le cas des hommes? La réponse semble résider partiellement dans la haute corrélation simple négative ($r = -\cdot 65$) entre la durée de résidence et l'importance du surplus d'hommes. Le surplus d'hommes semble se composer surtout de nouveaux arrivés. Ils comprennent en somme la population flottante, célibataire et immigrée qui, règle générale, n'a ni les moyens, ni la volonté de se marier et de s'établir. Le fait que leur nombre surpasse de 50 ou 200 p.c. celui des

femmes d'origine correspondante ne semble pas faire de différence importante dans le progrès des mariages mixtes en tant qu'ils sont concernés. C'est la distribution géographique et la durée de résidence qui comptent.

Et ceci mène à une autre différence curieuse entre les hommes et les femmes. La durée de résidence n'a de rapport appréciable avec la proportion de *femmes* se mariant en dehors de leur race ni dans la corrélation simple, ni dans la corrélation multiple, ni dans la prévision. Pourquoi y en aurait-il, à moins que ce ne soit un cas de mariage dans les races fondamentales anglo-saxonne ou française? A quelques exceptions près seulement, les femmes de races étrangères n'agissent pas de la sorte dans une mesure appréciable. Les barrières sont trop grandes et, en outre, il n'y a pas d'occasion d'agir ainsi. Par suite d'un excédent d'hommes non seulement de leur propre origine, mais d'origines alliées, les femmes de races immigrées sont en grande demande. Pour elles le facteur conditionnant du mariage exogame et du mariage endogame semble être l'occasion de se faire connaître. La longue résidence en Amérique du Nord semble n'être d'aucun avantage particulier pour la femme quand elle cherche un mari convenable de sa race ou d'une race étrangère, tant qu'il ne s'agit pas de mariage avec les Britanniques.*

Les conditions favorables à l'assimilation des femmes par le mariage mixte sembleraient être d'abord et surtout l'absence d'établissement en bloc, soit dans les régions urbaines, soit dans les régions rurales; deuxièmement, la présence de races étrangères dans les minorités numériquement petites; troisièmement, l'égalité numérique des sexes. Si les dernières conditions se réalisaient, on trouverait probablement que la résidence urbaine est aussi favorable aux femmes qu'elle l'est maintenant aux hommes et le temps aurait bien une tendance à avoir raison de l'assimilation raciale par le mariage mixte, en tant qu'il peut en avoir raison avec les barrières de religion existantes. Malheureusement, les conditions préalables fondamentales de la rapide assimilation raciale sont loin d'être réalisées au Canada aujourd'hui et ne se réaliseront probablement pas dans un avenir perceptible, de sorte que dans le cas de la majorité des races immigrées l'assimilation par le mariage mixte continuera de procéder très lentement. Cet énoncé s'applique avec une force particulière au mariage entre les races étrangères et les habitants anglo-saxons et français qui dominent dans le Dominion (voir les sections suivantes).

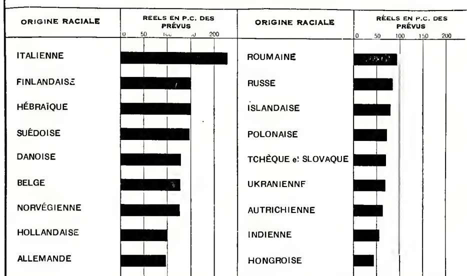
En substituant dans les équations ci-dessus les valeurs de X_2, X_3, X_4, X_5 et X_6, données dans le tableau 43, la valeur prévue de X_1 a été calculée pour les hommes et les femmes de chaque origine. Le nombre réel de mariages mixtes a ensuite été exprimé comme pourcentage des mariages prévus dans chaque cas et les résultats classifiés paraissent ci-dessous. Ils sont présentés au graphique 34.

* Dans le cas des mariages avec les Britanniques, la durée de résidence en Amérique du Nord est un facteur déterminant qui en importance ne se classe que le deuxième après la religion. Il est probable que la même chose s'applique à un degré plus ou moins grand au mariage avec les Français.

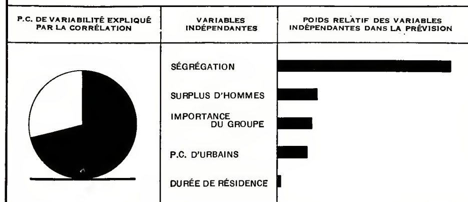
TABLEAU LI.—MARIAGES MIXTES RÉELS PROPORTIONNELLEMENT AUX MARIAGES PRÉVUS, PAR ORIGINE RACIALE ET SEXE, CLASSIFIÉS PAR ORDRE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Hommes			Femmes[1]		
Rang	Origine raciale	Réels en p.c. des prévus	Rang	Origine raciale	Réels en p.c. des prévus
1	Italienne	230	1	Italienne	300
2	Finlandaise	150	2	Finlandaise	159
3	Hébraïque	150	3	Suédoise	143
4	Suédoise	149	4	Norvégienne	133
5	Danoise	130	5	Danoise	118
6	Belge	129	6	Hollandaise	110
7	Norvégienne	128	7	Belge	105
8	Hollandaise	100	8	Polonaise	93
9	Allemande	97	9	Allemande	91
10	Roumaine	94	10	Islandaise	89
11	Russe	85	11	Tchèque et slovaque	83
12	Islandaise	80	12	Roumaine	83
13	Polonaise	72	13	Indienne	77
14	Tchèque et slovaque	70	14	Autrichienne	74
15	Ukranienne	69	15	Ukranienne	74
16	Autrichienne	63	16	Russe	57
17	Indienne	56	17	Hongroise	57
18	Hongroise	45			

[1] Femmes d'origine hébraïque omises. Leur nombre prévu était de 1·50 p.c. et leur nombre réel, 1·0 p.c. En conséquence, il a été impossible d'exprimer le nombre réel comme pourcentage des mariages prévus.



GRAPHIQUE 34. Après avoir tenu compte des différences des cinq caractéristiques comprises dans la corrélation, le nombre réel de mariages mixtes surpasse les mariages prévus dans le cas de toutes les races excepté une du nord-ouest de l'Europe, tandis que pour la majorité des Européens du sud, de l'est et du centre il est bien au-dessous du nombre de mariages prévus.



GRAPHIQUE 35. Chez les *femmes*, les cinq variables indépendantes expliquent 71 p.c. de la variabilité des mariages mixtes, ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada entre 1930 et 1932. Ici la ségrégation a plus de poids que les quatre autres variables combinées. Le grand surplus d'hommes de même origine raciale, la forte proportion d urbains et le grand nombre en général étendent la portée du choix et favorisent le mariage endogame. Toutes choses égales d'ailleurs, la durée de résidence en Amérique du Nord est de peu d'importance.

Un exemple peut illustrer la signification précise de ces chiffres. Sur la base de la répartition existante de sexe et rurale-urbaine, de l'importance du groupe au Canada, de la répartition géographique et la durée de résidence, le pourcentage prévu de mariages mixtes pour les hommes d'origine suédoise était de 41 p.c.; le nombre de mariages réels a été de 61 p.c., proportion dépassant de la moitié les mariages prévus. D'autre part, le pourcentage prévu de mariages mixtes pour les hommes d'origine hongroise était de 22 p.c. et le nombre réel n'a été que de 10 p.c., soit moins de la moitié des mariages prévus. Pour les femmes les chiffres peuvent être interprétés d'une manière exactement similaire.

Ce tableau et le graphique adjacent font voir pourquoi les coefficients de corrélation ne sont pas plus élevés que ·83 et ·85 respectivement. Pour plusieurs des nationalités, le chiffre réel de mariages mixtes a dépassé de beaucoup les prévisions; pour d'autres, le taux réel a été loin d'atteindre le chiffre prévu. La durée de résidence, la répartition de sexe, la force numérique, le degré de ségrégation et la répartition rurale-urbaine combinés n'expliquent évidemment pas entièrement l'attitude des différentes races au sujet du mariage mixte. Comme il est mentionné plus haut, l'importance des coefficients de corrélation indique que leur influence combinée n'explique qu'environ 70 p.c. de la variation dans le nombre de mariages mixtes qui caractérisent l'ensemble du groupe. L'attitude de plusieurs races diffère considérablement de ce qui était prévu. La question qui se pose naturellement est de savoir pourquoi il en est ainsi. En cherchant une réponse, on trouve nécessaire de passer du domaine des circonstances et des caractéristiques susceptibles d'être mesurées et manutentionnées mathématiquement aux causes dont plusieurs sont plus intimement associées aux traits héréditaires et culturels et moins susceptibles d'être évaluées avec précision. Naturellement, il faut se rappeler que, bien que la durée de résidence et l'importance du groupe soient largement étrangères à la race, la répartition de sexe et la répartition rurale-urbaine sont jusqu'à un certain point le produit de préférences raciales; c'est également le cas, probablement à un degré encore plus grand, de la ségrégation qui est le facteur dominant dans l'équation. Prises comme groupe, les influences jusqu'ici considérées sont dans une certaine mesure raciales.

Quelles sont alors les autres causes où se trouve l'explication des variations résiduelles? Il y en a de plusieurs espèces; quelques-unes sont raciales, d'autres ne se rapportent pas à la race. Il n'est fait mention que de quelques-unes parmi les principales.

(1) *Physiologie.*—L'aspect physiologique, avec tout ce qu'il implique de problèmes physiologiques, est celui qui se présente le premier à l'esprit du biologue dès que le mot race est mentionné. Certes, la connotation du mot est souvent confinée à de telles caractéristiques. Nous avons vu que les barrières physiologiques étaient de première importance entre les races de couleurs différentes. Jusqu'où ces différences physiques se dressent-elles en échec au mariage entre les races blanches, voilà une question d'opinion. Elles existent certainement, mais il est impossible de les isoler et d'en mesurer l'importance.

(2) *Sociologie et culture.*—Sous cet en-tête on peut inclure le mode général de vie, les habitudes et les idéals sociaux, les coutumes, etc. Pour certaines races, ces caractéristiques sont semblables à celles du Canada et dans de tels cas l'assimilation par mariage mixte est chose comparativement facile; dans d'autres, les différences de cette sorte sont des obstacles insurmontables qui ne peuvent être conquis que par un procédé lent, pour la simple raison que le mariage mixte, le plus puissant agent de destruction, semble être plutôt mis à l'écart par le fait même de leur existence.

(3) *Religions.*—Il n'y a aucun doute que les différences de religion sont l'un des plus importants obstacles au mariage entre les diverses races. On ne fait pas allusion ici aux différentes sectes chez les protestants professant la foi chrétienne. En fait, la comparaison de l'affiliation religieuse des couples ayant contracté mariage en 1931 aux religions de l'ensemble de la population, ainsi que le montre le recensement de cette année, révèle que parmi les sectes de l'église protestante les différences ont très peu d'influence sur le choix d'un époux ou d'une épouse selon le cas. Il n'en est pas ainsi, toutefois, entre les juifs et les gentils, les catholiques et les protestants ou même entre les grecs et les catholiques. Ce qui s'applique à la population prise comme un tout devrait, semble-t-il, s'appliquer avec une force égale aux groupes raciaux qui la composent et les données de

ce chapitre appuient fortement cette conclusion. Les premières sections sur les progès de l'assimilation par le mariage avec les Anglo-Saxons et les Français et la discussion qui suit sur l'assimilabilité relative avec les Britanniques montrent que le mariage mixte a fait des progrès plus rapides et plus étendus chez les peuples ayant des religions similaires et *vice versa*. La religion et la culture expliquent, à n'en point douter, la tendance qu'ont les étrangers de l'Europe centrale de se choisir un époux ou une épouse parmi une race d'origine géographique apparentée lorsqu'ils contractent un mariage exogame. La préférence qu'ont les Scandinaves et les Allemands pour les Anglo-Saxons reflètent, entre autres choses, l'absence comparative d'effectives barrières de religion. Il va de soi que la religion, une ou deux exceptions étant possibles, n'est pas strictement une affaire de race; mais le fait est que la plupart des groupes d'origine au Canada professent surtout l'une ou l'autre des grandes religions et cette circonstance ne peut qu'avoir une influence considérable sur la direction et la portée des mariages avec les autres groupes d'origine dans le Dominion. En vérité, il est évident qu'elle a un effet très important.*

(4) *Occupations.*—Bien que l'occupation ne soit pas proprement la caractéristique de races particulières, le Canada fournit l'exemple de plusieurs groupes ayant presque exclusivement les mêmes occupations et faisant des travaux que les races dominantes au Canada évitent ou sont forcées d'abandonner. La ségrégation par l'occupation est inévitablement un empêchement au mariage mixte. Comme les données sur la religion, les statistiques sur les occupations ne peuvent pas être introduites tout de suite dans une corrélation générale du type actuel, mais la lecture attentive des tableaux du chapitre XII révèle nombre d'exemples où la répartition des occupations semble être intimement liée, sinon à la portée, du moins à la direction des mariages mixtes.

Retournant maintenant au tableau montrant jusqu'à quel point les diverses races sous revue ont répondu à l'expectative au sujet des mariages mixtes, notons d'abord celles qui sont en tête et celles qui sont à la fin de la liste et voyons ensuite quelle lumière jettent sur le sujet les différences susceptibles d'être traitées au point de vue statistique.

Considérons d'abord les chiffres relatifs aux hommes. Dans huit cas sur dix-huit le nombre de mariages mixtes jusqu'à 1931 a dépassé l'expectative. Six des huit sont des étrangers de l'Europe septentrionale et les deux exceptions sont les Italiens et les Hébreux. Des dix origines accusant des pourcentages inférieurs à 100, sept sont des étrangers du sud, de l'est ou du centre de l'Europe, les autres sont les Allemands, les Islandais et les Indiens de l'Amérique du Nord pour lesquels le mariage mixte est sujet à un empêchement spécial qui se traduit par l'obstacle des couleurs et la ségrégation dans les réserves éloignées. Cependant, ceci justifie la proposition vague que les hommes originaires du nord-ouest de l'Europe—ou, du moins, ceux qui résident maintenant au Canada—sont en moyenne distinctement plus assimilables par le mariage que ne le sont les étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe et cela, après avoir tenu compte de la durée de résidence, de la répartition de sexe, de la répartition rurale-urbaine, de la force numérique et de la ségrégation.

L'examen des chiffres relatifs aux femmes conduit à la même conclusion. Les sept origines où les mariages réels surpassent les prévisions appartiennent en entier à l'Europe du nord, à l'exception des Italiens. Les dix où le chiffre réel est inférieur aux prévisions sont originaires du sud, de l'est et du centre de l'Europe, à l'exception de trois. Les exceptions sont les mêmes que dans le cas des hommes: ce sont les Allemandes, les Islandaises et les Indiennes de l'Amérique du Nord.

* La section suivante montre que la religion exerce une influence dominante sur le mariage avec les Britanniques.

La disposition des diverses races en groupes linguistiques révèle quelques faits intéressants.

TABLEAU LII.—MARIAGES MIXTES RÉELS PROPORTIONNELLEMENT AUX MARIAGES PRÉVUS, PAR GROUPEMENT LINGUISTIQUE D'ORIGINES RACIALES ET PAR SEXE, CANADA, 1931

Origine raciale	Réels en p.c. des prévus		Origine raciale	Réels en p.c. des prévus	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Scandinave—			Latine et grecque—		
Suédoise	149	143	Italienne	230	300
Danoise	130	118	Roumaine	94	83
Norvégienne	128	133			
Islandaise	80	89	Slave—		
			Russe	85	57
Germanique—			Polonaise	72	93
Belge	129	105	Tchèque et slovaque	70	83
Hollandaise	100	110	Ukranienne	69	74
Allemande	97	91	Autrichienne	63	74
			Hongroise	45	57

Le tableau met en lumière deux points importants: (1) la faible moyenne des races slaves comparativement à celle des peuples scandinaves et germaniques ou même comparativement à celle des Latins et Grecs et (2) le chiffre excessivement élevé des Italiens. La première circonstance semble prouver d'une manière concluante l'existence de différences entre les *groupes raciaux* sous le rapport de l'assimilabilité par le mariage avec d'autres races au Canada. La deuxième requiert une certaine explication.

L'examen des feuilles qui ont servi à faire la corrélation montre que le pourcentage prévu de mariages mixtes pour les Italiens a été grandement affecté par un indice de ségrégation excessivement élevé. En référant au chapitre V il est révélé que les Italiens sont de beaucoup plus concentrés dans les *grandes* cités que toute autre race européenne, à l'exception des Grecs. Par suite du caractère de vie plus cosmopolite dans de tels centres, la ségrégration de cette nature n'est pas susceptible d'être tout à fait aussi favorable au mariage mixte que la ségrégation rurale ou la ségrégation dans les petits centres urbains. En conséquence, pour cette origine, les progrès du mariage mixte n'ont pas été aussi défavorablement affectés qu'on aurait pu s'y attendre d'après le degré de concentration enregistré. Au contraire, la concentration excessive dans les grandes villes, par opposition aux petits centres urbains, aurait une tendance en pratique à avoir pour résultat une proportion de mariages exogames plus élevée que ne l'avait laissé prévoir la simple pondération de la répartition rurale-urbaine brute en se basant sur l'expérience de la race moyenne telle qu'indiquée par l'équation. Le degré anormalement élevé de concentration dans les centres métropolitains aurait donc eu une tendance à réduire considérablement le nombre prévu de mariages mixtes au-dessous de ce qu'il aurait dû être, s'il avait été possible de tenir compte de toutes les particularités de la répartition géographique des races ou, ce qui est la même chose, il aurait eu une tendance à augmenter le chiffre réel au-dessus des prévisions tel que calculé d'après l'équation. A ces influences doivent s'ajouter les faits que plus de 25 p.c. des Italiens résidant au Canada étaient domiciliés dans la province catholique de Québec où la religion ne dresse aucun obstacle au mariage avec la population canadienne dominante, que la proportion d'hommes italiens employés à des travaux communs était à peu près trois fois plus grande que celle de l'ensemble de la population canadienne. Dans la plupart des centres urbains le groupe de travailleurs ordinaires a un caractère extraordinairement cosmopolite, de sorte que les manœuvres italiens seraient forcés de s'associer à d'autres origines à un degré plus grand qu'ils ne le sont dans la plupart des autres classifications d'occupations. Ce sont probablement les plus importantes explications des fortes proportions dans lesquelles le chiffre réel surpasse les prévisions normales en ce cas particulier.

Le cas des Italiens nous fait considérer à quel point les excentricités d'attitude à l'égard des cinq variables comprises dans la corrélation elle-même expliquent la différence par laquelle les mariages réels surpassent les mariages prévus. Comme il a été expliqué ailleurs, la grande déviation par rapport aux prévisions peut être le résultat de l'influence désordonnée de causes étrangères sur les mariages réels ou l'effet de l'attitude insolite d'une

ou de plusieurs variables indépendantes sur les mariages prévus. Dans le cas de la corrélation actuelle, le facteur le plus puissant et le plus important dans les deux équations est la ségrégation. Un fort indice de ségrégation abaisse le nombre prévu de mariages mixtes et, ainsi, favorise l'excédent des mariages réels sur les mariages prévus. Par contre, un faible indice de ségrégation tend à élever les mariages prévus au-dessus des mariages réels. Quand on examine les données sur les diverses races en gardant cette relation dans l'esprit, on trouve que généralement parlant, le nombre prévu de mariages mixtes pour les étrangers du nord de l'Europe (les Finlandais exceptés) a été indûment élevé par des indices de ségrégation bien au-dessous de la moyenne; cependant, ce sont les groupes raciaux chez lesquels les mariages réels surpassent les mariages prévus. Pour les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe comme groupe, d'autre part, les indices de ségrégation occupaient un niveau appréciablement plus élevé; dans la mesure où cette circonstance a faussé les prévisions, ils ont perdu du terrain. C'est cependant le groupe de races au sein duquel les mariages réels ne répondent pas aux prévisions et ce avec les plus grands écarts. Il s'ensuit donc que le cas général relatif aux différences dans l'assimilabilité, tel qu'il est souligné plus haut, est plutôt sous-estimé que surestimé.

L'explication détaillée de l'écart entre les mariages réels et les mariages prévus pour chaque race est laissée au lecteur intéressé. La méthode générale d'approche et les plus importants facteurs dont il faut tenir compte ont été exposés aux chapitres précédents.* Cette section avait pour objet de démontrer la nature et, autant que possible, de mesurer l'importance relative des plus significatives influences affectant les progrès de l'assimilation par le mariage mixte. Cette tâche ayant été accomplie avec plus ou moins de succès, portons maintenant notre attention à l'étude de l'assimilabilité relative avec les éléments anglo-saxons fondamentaux de la population.

Assimilabilité relative avec les Britanniques.—La section précédente traite de la portée à laquelle les groupes d'"origines" diffèrent sous le rapport de la facilité d'assimilation par le mariage avec les autres races en général. La présente section a trait à leur assimilabilité avec les races britanniques en particulier. Dans l'analyse de la question d'assimilation en général, il a été nécessaire d'éliminer plus ou moins les influences extérieures avant de pouvoir isoler et étudier les différences intrinsèques. Toutefois, il est possible de trouver par un moyen très simple ce qui peut être considéré comme l'indice de l'assimilabilité comparative avec une seule race. Ceci peut être mieux illustré par un exemple. D'après les chiffres de 1931, 77 p.c. des Hollandais qui avaient pris femme en dehors de leur groupe avaient épousé des Britanniques, mais 10 p.c. seulement des Ukraniens ayant fait des mariages mixtes avaient épousé des femmes d'origine britannique.

Il est ici nécessaire de se demander combien de mariages exogames auraient été contractés avec les Britanniques en se basant sur les simples probabilités. En 1931 environ 55 p.c. de la population canadienne de 21 ans et plus étaient d'origine britannique. En conséquence, en présumant l'absence complète de discrimination des différentes races à l'égard des Britanniques et présumant l'absence complète de discrimination de toute race étrangère à l'égard des Britanniques, au moins 55 p.c. des personnes de chaque origine étrangère qui *ont pris femme en dehors* de leur groupe auraient dû se marier à des Britanniques. Mais, quand un groupe accuse un pourcentage aussi faible que 10 p.c. en face d'un pourcentage prévu d'au moins 50 p.c., c'est que l'un ou les deux obstacles ont été rencontrés. Des barrières héréditaires ou culturelles obstruent la voie, ou l'occasion de rencontrer des Britanniques ne se présente pas à cause de la ségrégation. Les pourcentages de divers groupes qui, dans les mariages exogames, ont épousé des Britanniques peuvent être regardés comme une indication très raisonnable de l'assimilabilité relative avec les Britanniques dans les conditions existantes.

Il faut bien se rappeler que ces pourcentages ne donnent pas une mesure absolue de l'assimilabilité. Pour en obtenir un indice absolu, il faudrait prendre en considération la proportion de toutes les personnes mariées qui se sont unies à des Britanniques et procéder

* Le cas des Finlandais ressemble beaucoup à celui des Italiens—un degré de ségrégation excessivement élevé qui a abaissé indûment les mariages prévus et créé un excédent désordonné des mariages réels sur les mariages prévus. Celui des Hébreux n'est pas important par suite de la proportion négligeable de ceux qui sortent de leur groupe pour convoler. Le faible chiffre des Indiens, en dépit du haut degré de ségrégation, reflète les obstacles que la couleur et la culture opposent aux mariages avec les blancs.

ensuite comme dans la dernière sous-section.† Ou plus clairement: le total de mariages mixtes peut être bas ou élevé sans affecter la proportion de ceux qui sont sortis de leur groupe pour marier des personnes de race anglo-saxonne. L'indice considéré ici compare les barrières au mariage avec les Britanniques aux obstacles au mariage avec toutes les autres races, sans mettre de côté ceux qui surgissent du fond de culture, de religion, de répartition territoriale et occupationnelle de la population lors du dernier recensement.

Tout comme dans les premières sections de ce chapitre, on ne se propose pas d'analyser en détail comme on l'a fait ailleurs en se basant sur les chiffres de 1921.‡ La présente discussion ne se rapporte qu'au tableau LIII qui résume les données des deux années de recensement par groupes géographiques et linguistiques.*

Des personnes du nord-ouest de l'Europe qui se sont mariées en dehors de leur groupe ethnique en 1931, 64·8 p.c. des hommes et 68·6 p.c. des femmes se sont unis à des Anglo-Saxons, comparativement à 24·4 p.c. seulement tant pour les hommes et les femmes originaires du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les pourcentages du premier groupe ont donc été de deux fois et demie à trois fois plus forts que ceux du dernier.

Comme classe, les peuples germaniques tiennent la tête par leur proportion de mariages avec les Anglo-Saxons; les Scandinaves occupent le deuxième rang; les Latins et Grecs, le troisième¶; les Slaves, le dernier. L'écart dans les proportions continue d'être large—de 17·1 p.c. (Slaves) à 68·1 p.c. (Germaniques) pour les hommes et de 20·0 p.c. (Slaves) à 71·0 p.c. (Germaniques) pour les femmes—toutefois, il n'est pas aussi marqué qu'en 1921. La comparaison des pourcentages mis en tableaux avec les 55 p.c. susmentionnés jette de la lumière sur la proportion de mariages avec les races britanniques à laquelle on pourrait s'attendre en se basant sur les probabilités mathématiques. Comparativement aux pourcentages des Germaniques et des Scandinaves, les chiffres se rapportant aux Slaves et aux Latins et Grecs sont peut-être un peu plus faibles qu'ils auraient dû être en vertu d'un abaissement différentiel du taux de natalité par le mariage avec les Britanniques et en vertu de la tendance conséquente, pour la proportion des couples mariés qui avaient déclaré avoir eu des enfants en 1931, à amoindrir le nombre de mariages que ces races très fécondes avaient contractés avec les Anglo-Saxons. Même en admettant ce fait, la disparité est tellement marquée qu'elle ne laisse aucun doute sur la réalité ou l'importance des différences d'assimilabilité avec la race numériquement dominante dans le Dominion dans les conditions existantes de répartition géographique et occupationnelle.

Les chiffres de 1931 confirment la proposition que les femmes, en général, montrent pour le mariage avec les Anglo-Saxons une plus grande préférence relative que les hommes de même origine. Ceci est vrai pour tous les quatre groupes linguistiques et pour dix-sept sur vingt origines individuelles employées dans la compilation du tableau LIII. L'inclusion des Finlandais, une des trois exceptions, dans le total des étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe est la raison pour laquelle les chiffres de ce groupe géographique ne sont pas conformes au type. La différente attitude des sexes à l'égard du mariage avec les Anglo-Saxons peut être attribuable en partie à la proportion relativement plus forte de femmes employées dans les centres urbains, probablement dans une certaine mesure au degré d'instruction généralement plus élevé des femmes, et en partie à la véritable différence des sexes.

Pour tous les groupes les pourcentages de mariages exogames que les femmes ont contractés avec des personnes d'extraction britannique sont plus élevés en 1931 qu'en 1921; il en est de même pour les hommes d'extractions scandinave et slave, indiquant une amélioration de l'assimilabilité avec la race anglo-saxonne fondamentale du pays. L'absence d'augmentation dans le chiffre des Allemands est probablement associée à la fausse déclaration d'origine en 1921 et le transfert subséquent des Allemands de la classification d'origines

† Ceci est fait plus loin dans la présente section.

‡ *Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne*, pp. 138 et 140.

* Que le lecteur prenne garde de placer trop d'importance sur toute comparaison entre les chiffres de 1921 et ceux de 1931 pour chaque origine. Les différentes régions couvertes par les statistiques vitales des deux années et le fait que, par suite de l'étendue limitée de l'échantillon, les chiffres absolus pour quelques origines sont trop petits pour être considérés comme représentatifs ont pour résultat l'attitude erratique des pourcentages pour certaines des races numériquement plus petites. La dernière objection ne s'applique pas aux totaux relatifs aux groupes géographiques et linguistiques sur lesquels l'attention est maintenant attirée.

¶ Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, les groupes latins et grecs sont loin d'être homogènes. Les chiffres relatifs aux Roumains, qui sont plus ruraux, sont *de beaucoup* plus faibles que ceux relatifs aux hommes ou aux femmes d'origines italienne ou grecque.

autrichienne et russe à la classification d'origine allemande. Le déclin du pourcentage des Latins et Grecs n'a pas été marqué dans le cas des Italiens qui dominent le groupe numériquement. L'explication n'apparaît pas sur-le-champ. Cependant, il est intéressant de noter que, contrairement aux Italiens et aux Grecs, les Roumains se sont comportés d'une manière plus conforme aux prévisions. En 1931 les mariages entre les hommes de cette origine et les Anglo-Saxonnes constituent une proportion de tous les mariages mixtes plus forte qu'en 1921.

TABLEAU LIII.—MARIAGES D'EUROPÉENS CONTINENTAUX AVEC DES BRITANNIQUES PROPORTIONNELLEMENT À TOUS LES MARIAGES MIXTES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES[1] ET PAR SEXE, CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement en 1921)

Groupe d'origines raciales	1921		1931	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Nord-ouest de l'Europe	63·6	65·2	64·8	68·6
Sud. est et centre de l'Europe	26·4	16·9	24·4	24·4
Scandinave	52·1	56·6	59·6	64·6
Germanique	70·0	69·6	68·1	71·0
Latine et grecque	47·4	17·6	41·4	44·2
Slave	14·4	15·3	17·1	20·0

[1] Voir renvoi 1, tableau XLVI.

Facteurs favorisant le mariage avec les Britanniques.—Il est important de connaître avec un certain degré de précision les conditions qui sont favorables et celles qui sont défavorables au mariage avec les races fondamentales du pays. Au début de ce chapitre il a été fait mention que les obstacles au mariage entre les races immigrées étaient probablement plus faibles dans l'ensemble et qu'ils avaient certainement une importance relative différente dans le cas du mariage avec les Anglo-Saxons. Toutefois, on a eu recours à la corrélation partielle et à la corrélation multiple à l'effet de découvrir quelle autre lumière pourrait être projetée sur la question du mariage avec les Britanniques.

Deux corrélations sont effectuées pour un échantillon de vingt races. La première met en relation le pourcentage des hommes mariés à des Anglo-Saxonnes (ainsi que le fournit le parentage des enfants nés entre 1930 et 1932) avec le sexe, la durée de résidence en Amérique du Nord et l'importance du groupe. La deuxième établit une relation entre les mêmes variables indépendantes et la proportion de femmes mariées à des Anglo-Saxons. Les coefficients de corrélation résultants sont $R = \cdot 68$ pour les hommes et $R = \cdot 64$ pour les femmes et les équations de régression sont les suivantes:

$$X_1 \text{ (hommes)} = \cdot 0661\ X_2 + \cdot 7582\ X_3 - 4 \cdot 8165\ X_4 - 25 \cdot 6910 \quad (1)$$

$$X_1 \text{ (femmes)} = \cdot 0161\ X_2 + \cdot 6167\ X_3 - 3 \cdot 1698\ X_4 - 17 \cdot 1742 \quad (1)$$

où X_1 = dans la première équation, le pourcentage d'hommes mariés à des Anglo-Saxonnes;

X_1 = dans la deuxième équation, le pourcentage de femmes mariées à des Anglo-Saxons;

X_2 = le surplus d'hommes adultes par cent femmes adultes;

X_3 = le pourçentage de races nées en Amérique du Nord;

X_4 = le pourcentage des adultes de chaque origine par rapport à la population adulte totale du Canada.

On voit que pour les deux sexes plus le surplus d'hommes est fort, plus la durée de résidence en Amérique du Nord est longue et plus l'importance du groupe est faible, plus grand est le nombre de mariages avec les races britanniques fondamentales. L'importance relative de ces variables dans la prévision est la suivante:

IMPORTANCE RELATIVE DES TROIS VARIABLES DANS LES PRÉVISIONS

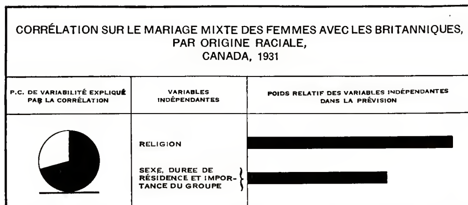
Hommes		Femmes	
Variable	Poids	Variable	Poids
X_3 (durée de résidence)	100	X_3 (durée de résidence)	100
X- (surplus d'hommes)	42	X_4 (importance du groupe)	31
X_4 (importance du groupe)	39	X_2 (surplus d'hommes)	12

Les données relatives aux femmes paraissent au graphique 36.

La durée de résidence est le facteur déterminant dans les deux équations, ayant un poids qui surpasse grandement les deux autres variables combinées. Chez les femmes, l'importance relative en est même plus grande que chez les hommes, son poids surpassant de plus de deux fois celui des deux autres ensemble. Dans la première corrélation, la grandeur du surplus d'hommes est deuxième en importance et l'importance du groupe suit de près. Dans la deuxième corrélation l'importance du groupe, tout en étant au deuxième rang, a un peu moins d'influence que dans la première et la répartition de sexe est réduite à une position de peu d'importance relative.

L'attitude de la répartition de sexe dans ces corrélations, comparativement aux deux corrélations antérieures, requiert quelques commentaires explicatifs. Dans la régression sur le mariage des *femmes* avec toutes les autres races, le sexe a semblé avoir une certaine importance et le fort surplus d'hommes a apparemment retardé les mariages mixtes en augmentant la probabilité de trouver une épouse appropriée dans le groupe d'origines. Dans le cas des mariages avec les Britanniques, le sexe semble avoir peu d'influence et, si un indice de ségrégation avait été introduit dans la corrélation, son poids aurait été inférieur à celui que donne la tabulation adjacente. Par suite du faible degré d'association, le signe a peu ou point d'importance. Le fait est que la durée de résidence est le facteur important des trois variables considérées ici. Les Anglo-Saxons ne marient pas les immigrées de races étrangères nouvellement arrivées—même la première génération. Le surplus d'hommes, quand il existe, est un surplus de nouveaux arrivés et la grandeur de ce surplus a très peu de relation avec le mariage des femmes d'extraction étrangère avec les Anglo-Saxons.

Chez les *hommes* d'origines étrangères la portée du surplus semble avoir plus d'importance relativement au mariage avec les Anglo-Saxonnes. Toutefois, cette différence est probablement plus apparente que réelle. Il a été révélé qu'il existe une association très définie entre la grandeur du surplus d'hommes et l'indice de ségrégation et, si ce dernier



GRAPHIQUE 36. La religion et la durée de résidence en Amérique du Nord sont les facteurs déterminants du mariage mixte, ou de son absence, avec les Anglo-Saxons. Ce qui est vrai pour les femmes s'applique également aux hommes. Les quatre variables indépendantes mentionnées ci-dessus expliquent à peu près le même volume de variabilité dans le cas des deux sexes.

indice avait été inclus dans l'équation présente (comme il l'a été dans la première), la répartition des sexes aurait presque certainement eu beaucoup moins d'importance dans la corrélation partielle.

Etant donné l'importance modérée des coefficients de corrélation présentement discutés, on a tenté de les élever en introduisant d'autres variables indépendantes. A cette fin a été construit un indice brut de l'assimilabilité par la religion avec les Anglo-Saxons. La répartition des religions de chaque race a été examinée et les personnes dont la religion ne comportait pas d'obstacles insurmontables au mariage avec celles professant les religions anglo-saxonnes dominantes ont été représentées comme le pourcentage du total. Cette série et les taux prévus dérivés des équations 1 ci-dessus ont été mis en corrélation avec la proportion de personnes mariées à des Anglo-Saxons. Dans le cas des hommes le coefficient multiple s'est élevé de R = ·68 à R = ·82; dans le cas des femmes, de R = ·64 à R = ·84. D'après la théorie acceptée, les quatre variables indépendantes combinées expliquent 68 et 71 p.c. des différences* dans la proportion d'hommes et de femmes de diverses origines qui se sont mariés à des personnes de l'une ou de l'autre des races britanniques. A première vue il peut sembler surprenant que de si hautes corrélations aient été obtenues sans l'usage de l'indice de ségrégation. Le fait est, semble-t-il, que l'influence de la ségrégation ou, du moins, d'une partie s'introduit dans la corrélation par son association avec le sexe et la proportion des nés en Amérique du Nord et, probablement aussi, avec l'indice des religions. Il est encore fait mention de ce point plus loin.

La deuxième série d'équations de régression est:—

X_1 (hommes) = ·6845 X_2 + ·1650 X_5 — 1·8253 (2)

X_1 (femmes) = ·6280 X_2 + ·1971 X_5 — 2·9538 (2)

où X_1 = les proportions respectives de personnes mariées à des Anglo-Saxons;

X_2 = les prévisions respectives basées sur les équations 1;

X_5 = l'indice d'affinité religieuse avec les Anglo-Saxons.

Les deux variables indépendantes ont une relation positive sur le mariage mixte.

IMPORTANCE RELATIVE DES DEUX VARIABLES DANS LES PRÉVISIONS

Hommes		Femmes	
Variable	Poids	Variable	Poids
X_5 (religion).....................................	100	X_5 (religion).....................................	100
X_2 (prévision basée sur le sexe, la durée de résidence et l'importance du groupe)............	92	X_2 (prévision basée sur le sexe, la durée de résidence et l'importance du groupe)...........	68

Les chiffres ci-dessus signifient tout simplement que la religion a été beaucoup plus importante pour expliquer les fluctuations qui se sont réellement produites dans les pourcentages de personnes des différentes races se mariant à des Anglo-Saxons que l'ont été les trois autres facteurs ensemble. En vérité, c'est presque certainement le facteur simple le plus important dans le mariage avec les Britanniques. Lorsque les valeurs prévues sont calculées et que l'indice de ségrégation est intercalé dans la corrélation, le coefficient des hommes ne s'élève que de ·82 à ·85, ce qui démontre non seulement qu'il a déjà été tenu compte de l'influence de la ségrégation dans une large mesure par suite de son association aux autres variables, mais que ce n'est pas un facteur majeur en dehors de l'équation.

Le fait que, dans l'équation, la religion a relativement plus d'importance dans le cas des femmes d'extraction étrangère se mariant à des Anglo-Saxons que dans le cas des hommes d'extraction étrangère se mariant à des Anglo-Saxonnes peut ou ne peut pas avoir une réelle importance. La conclusion réellement importante est son influence dominante sur le mariage mixte. La religion et la durée de résidence en Amérique du Nord semblent être les facteurs déterminants du mariage avec les Britanniques.

Naturellement, toutes les influences ne sont pas comprises dans la corrélation, ainsi que le révèle l'étendue des déviations des mariages réels sur les mariages prévus.

* Ou, plus exactement, des carrés des différences, c'est-à-dire, de la variabilité.

TABLEAU LIV.—MARIAGES RÉELS AVEG LES ANGLO-SAXONS PROPORTIONNELLEMENT AUX MARIAGES PRÉVUS SUR LA BASE DE L'ÉQUATION DE PRÉVISION 2. PAR ORIGINE RACIALE ET SEXE, CLASSIFIÉS PAR ORDRE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Hommes			Femmes[1]		
Rang	Origine raciale	Réels en p.c. des prévus	Rang	Origine raciale	Réels en p.c. des prévus
1	Hébraïque	900	1	Belge	304
2	Belge	298	2	Tchèque et slovaque	191
3	Bulgare	277	3	Bulgare	180
4	Allemande	177	4	Allemande	180
5	Danoise	147	5	Suédoise	135
6	Suédoise	125	6	Danoise	131
7	Hollandaise	109	7	Hollandaise	116
8	Norvégienne	100	8	Hongroise	113
9	Italienne	98	9	Norvégienne	107
10	Grecque	88	10	Polonaise	98
11	Islandaise	82	11	Islandaise	90
12	Tchèque et slovaque	73	12	Finlandaise	69
13	Polonaise	54	13	Italienne	64
14	Yougoslave	52	14	Autrichienne	58
15	Hongroise	51	15	Russe	49
16	Roumaine	49	16	Hébraïque	44
17	Autrichienne	46	17	Roumaine	35
18	Finlandaise	44	18	Ukranienne	18
19	Russe	39	19	Grecque	6
20	Ukranienne	12			

[1] Pour les femmes yougoslaves le nombre prévu était de —·9 p.c. et le nombre réel a été de 2·8 p.c. Exprimer le nombre réel en fonction d'une prévision négative serait vide de sens.

Par suite du nombre absolu beaucoup plus faible de personnes se mariant à des Anglo-Saxons, la position de toute race dans le tableau ci-dessus est beaucoup moins importante que dans les corrélations précédentes. Il en est spécialement ainsi lorsqu'on sait que la force numérique d'une origine donnée au Canada est peu grande. Néanmoins, les conclusions sont substantiellement les mêmes que les conclusions antérieures relativement aux mariages exogames en général. On voit d'un coup d'œil la vérité de cet énoncé lorsqu'on considère les moyennes des groupes géographiques et linguistiques.

TABLEAU LV.—MARIAGES RÉELS AVEG LES ANGLO-SAXONS PROPORTIONNELLEMENT AUX MARIAGES PRÉVUS, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINES RACIALES ET PAR SEXE, CANADA, 1931

Groupe d'origines raciales	Réels avec les Anglo-Saxons en p.c. des prévus	
	Hommes	Femmes
Nord-ouest de l'Europe	150	152
Sud, est et centre de l'Europe	74[1]	80[2]
Germunique	195	200
Scandinave	114	116
Slave	76[1]	104[2]

[1] Y compris le chiffre excessivement élevé et incertain pour les Bulgares.
[2] Y compris les chiffres excessivement élevés et incertains pour les Tchèques et Slovaques, les Bulgares et les Hongroises.

D'autres commentaires ne sont presque pas nécessaires. Les résultats confirment amplement tout ce qui a été dit au sujet de l'assimilabilité relative des diverses races avec les Britanniques. Ce n'est pas un accident que les moyennes pour les races du nord-ouest de l'Europe surpassent les prévisions de 50 et de 52 p.c., tandis que les moyennes pour les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont inférieures aux prévisions de 20 et de 26 p.c. et cela, après avoir tenu compte de la présence ou de l'absence des barrières de religion, de la durée de résidence en Amérique du Nord, du sexe et de l'importance numérique des groupes. En groupant les races on obvie à toute question de suffisance de l'échantillon et on élimine les excentricités individuelles dans les prévisions, assurant ainsi aux conclusions une base statistique adéquate.

Naturellement, il se peut que les chiffres accentuent un peu trop les différences pour les raisons déjà discutées dans le chapitre. Les taux plus faibles de fécondité, de la part des personnes de races très fécondes mariées à des Anglo-Saxons, diminueraient la progéniture de tels mariages mixtes paraissant dans les statistiques des naissances par suite d'une diminution des naissances, ce qui produirait un affaiblissement du nombre de tels mariages. L'opinion a été exprimée que l'erreur ne serait pas suffisante pour affecter sérieusement les résultats. Cette opinion est confirmée par les conclusions actuelles relatives à l'importance prédominante des obstacles que la religion oppose au mariage mixte. A la lumière de ces révélations il semble sûr de conclure qu'une bonne proportion de mariages entre les races très fécondes et les Anglo-Saxons ont été contractés dans les sections de la population anglo-saxonne dont les principes religieux excluent toute baisse violente de la fécondité. Il est également raisonnable de supposer que ces mariages, règle générale, ont eu lieu entre personnes de même habitat économique et de condition économique substantiellement la même. L'importance de l'association entre les circonstances économiques et la fécondité est clairement démontrée dans le chapitre XIII. C'est pourquoi, les personnes de races étrangères très fécondes sembleraient avoir une tendance à se marier dans les sections très fécondes d'origines britanniques. Ce n'est pas dire qu'il ne peut pas se produire une légère baisse de la fécondité; le simple point en litige est que toute baisse probable dans ce domaine n'affecterait pas les conclusions générales de ces sections. En outre, pour expliquer complètement les différences indiquées dans l'assimilabilité en s'appuyant sur les changements dans la fécondité, il faudrait accepter et démontrer la thèse converse, c'est-à-dire que la fécondité des mariages entre les Anglo-Saxons et les nationalités du nord de l'Europe a été plus grande que celle des peuples du nord de l'Europe eux-mêmes. Le fait que leurs taux sont appréciablement plus élevés que ceux des Britanniques ajouterait beaucoup à la difficulté de démontrer une telle thèse. Il semble à l'auteur que la seule alternative pour échapper aux présentes conclusions serait de montrer que seules les sections peu fécondes des races très fécondes et que seules les sections très fécondes des races peu fécondes se marient à des Anglo-Saxons. Une telle entreprise entraînerait immédiatement non seulement des difficultés de logique, mais un conflit avec des faits amplement établis dans cette monographie et autres études sur la fécondité.

L'étude détaillée de l'écart entre les prévisions et l'attitude réelle de chaque race est laissée au lecteur intéressé. La section précédente donne un exemple de la manière de procéder. Les extrêmes, jusqu'à un certain point, peuvent s'expliquer en fonction de l'attitude excentrique de l'une des variables ou plus dans la corrélation. Les chiffres nécessaires pour rechercher cette possibilité paraissent dans le tableau 44. Quand l'altération de chaque valeur prévue est inadéquate pour expliquer la place d'une origine donnée dans la liste, le caractère non représentatif des données fondamentales est possible. En l'absence de ces informations, on doit avoir recours aux causes extérieures comme celles qui ont déjà été mentionnées dans le chapitre.

Mariage des immigrés de l'Europe continentale dans leurs propres groupes géographiques et linguistiques.—Il est intéressant de découvrir avec quelles races se sont mariés les immigrés originaires de l'Europe qui n'ont montré aucune tendance prononcée à contracter mariage avec les Français ou les Britanniques au Canada. Le tableau suivant donne un résumé couvrant les groupes du nord-ouest et du sud, de l'est et du centre de l'Europe.

TABLEAU LVI.—POURCENTAGES D'EUROPÉENS CONTINENTAUX AYANT CONTRACTÉ DES MARIAGES MIXTES ET POURCENTAGES DE CES DERNIERS MARIÉS AVEC DES PERSONNES DE LA MÊME PARTIE DE L'EUROPE, PAR LARGE GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE D'ORIGINES RACIALES, CANADA, 1921 ET 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931 et dans le territoire d'enregistrement en 1921)

Groupe d origines raciales	(1) P.c. de toutes les personnes mariées en dehors de leur propre race		(2) P.c. de col. 1 mariés à des personnes du même groupe géographique	
	1921	1931	1921	1931
HOMMES				
Nord-ouest de l'Europe[1]	33·3	37·8	16·9	16·5
Sud, est et centre de l'Europe	16·2	18·4	39·8	49·0
FEMMES				
Nord-ouest de l'Europe[1]	34·3	37·6	14·2	16·6
Sud, est et centre de l'Europe	13·5	18·0	52·2	50·2

[1] Les Britanniques et les Français ne sont pas compris.

Près de 38 p.c. des hommes du nord-ouest de l'Europe ont contracté des mariages mixtes en 1931 et 16·5 p.c. seulement de ces mariages ont été contractés avec des races d'une section adjacente de l'Europe—proportion à peu près identique à celle de 1921. En contraste frappant, moins de 18·5 p.c. des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe, comme groupe, se sont mariés en dehors de leurs races respectives et près de 50 p.c. de cette faible proportion se sont mariés à des personnes dont le domicile racial originaire était situé dans la même partie du continent. La situation, relativement au mariage avec des personnes d'origines géographiques alliées, reste substantiellement la même qu'en 1921, à l'exception d'une augmentation apparente dans cette tendance parmi les hommes originaires du sud, de l'est et du centre de l'Europe en général. Il y a une certaine signification dans le fait que, parmi les personnes originaires du sud, de l'est et du centre de l'Europe qui ont contracté des mariages exogames en 1931, deux se sont mariées à des personnes de races alliées pour chacune qui a contracté mariage avec une personne de race anglo-saxonne, tandis que, pour les nationalités du nord-ouest de l'Europe, quatre se sont mariées à des Anglo-Saxons pour chaque personne ayant contracté mariage avec d'autres d'origines géographiquement alliées. (Comparer les tableaux LIII et LVI.)

Il faut en dire autant de l'ensemble des groupes géographiques. L'attitude de plusieurs des origines individuelles est tout à fait différente de celle des totaux composites.* On peut le démontrer au moyen de la sous-classification linguistique qui est présentée sous forme sommaire dans le tableau LVII avec certaines données s'y rapportant.

Lorsqu'ils contractent des mariages exogames, les Scandinaves montrent pour les personnes originaires du nord-ouest de l'Europe une préférence beaucoup plus marquée que les nationalités germaniques;† et les Slaves montrent pour les étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe une préférence plus grande que les Latins et Grecs comme groupe.‡ Ainsi qu'il a été déclare dans la section précédente, ces préférences sont partiellement une affaire de répartition géographique au Canada (et, à ce point, ce ne sont pas

* Sous ce rapport, les Finlandais doivent être spécialement mentionnés, parce qu'ils ne sont pas inclus dans le groupe linguistique discuté ci-dessous. Lorsqu'ils contractent des mariages exogames, ils ressemblent aux nationalités du nord-ouest de l'Europe et spécialement aux Scandinaves beaucoup plus qu'aux nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe avec lesquelles ils sont groupés; lorsqu'ils se choisissent des époux ou des épouses parmi les autres origines raciales, leur préférence dominante est pour les Anglo-Saxons (et les Français) et leur deuxième choix porte sur les autres nationalités du nord-ouest de l'Europe. Très peu, comparativement, ont marié des Slaves ou des Latins et Grecs. La religion explique partiellement ce fait. Les Finlandais sont surtout des luthériens.

† Les colonnes 2 et 3 font voir leurs préférences relatives pour les Britanniques et les Français. Les mariages avec les Anglo-Saxons et les Français ne sont pas compris dans la col. 1.

‡ Les Roumains, qui sont plus ruraux, ressemblent aux Slaves par leur proportion de mariages exogames contractés avec des personnes originaires du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les Italiens (et les Grecs), qui sont surtout urbains, diffèrent tout à fait à ce point de vue. A peine quelques Italiens se marient à des Slaves.

de véritables préférences) et partiellement une affaire de culture et d'autres caractéristiques associées à la race. La religion est, à n'en point douter, un facteur important.

Ceci conclut l'analyse des données sur le mariage mixte, mais il y a encore un autre point digne de mention. Très peu de choses ont été dites des proportions de Britanniques et de Français contractant des mariages mixtes. Ce sont les deux races dominantes au Canada. La fréquence de leurs mariages mixtes avec les autres races se trouve très limitée par leur énorme prépondérance numérique. De plus leur répugnance pour le mariage avec certaines autres races contribuerait aussi à en maintenir le pourcentage très bas. Les Britanniques et les Français peuvent être eux-mêmes un obstacle à l'assimilation par le mariage de certaines nationalités et souvent les obstacles au mariage mixte viennent plutôt des anciennes races du Canada. La situation reste cependant la même, que les étrangers ne se marient pas aux Britanniques ou aux Français par aversion pour ceux-ci, ou que la répugnance soit du côté des derniers, ou que ce soit pour toute autre raison excepté la durée de résidence. Le résultat est le même en ce qui concerne la structure de la population canadienne. Ces races sont difficiles à assimiler par le mariage et la présente analyse laisse entendre qu'il y en a encore beaucoup dans cette classe.

TABLEAU LVII.—POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES ORIGINAIRES DE L'EUROPE CONTINENTALE AYANT CONTRACTÉ DES MARIAGES MIXTES ET POURCENTAGES DE CES MARIAGES AVEC (1) DES PERSONNES DU MÊME GROUPE LINGUISTIQUE, (2) DES ANGLO-SAXONS, (3) DES FRANÇAIS ET (4) AVEC D'AUTRES[1], CANADA, 1931

(Ainsi que l'indique le parentage des enfants nés au Canada en 1931)

Groupe d'origines raciales	Mariages mixtes proportionnellement à tous les mariages	P.c. des mariages mixtes avec			
		(1) Personnes d'origine géographique alliée[2]	(2) Anglo-Saxons	(3) Français	(4) Autres
HOMMES					
Scandinave	54·2	27·6	59·6	5·8	7·5
Germanique	32·0	10·4	68·1	10·8	10·7
Latine et grecque	25·9	21·3	41·4	27·5	9·6
Slave	17·6	61·3	17·1	6·1	15·7
FEMMES					
Scandinave	52·1	28·1	64·6	4·6	3·2
Germanique	32·9	11·2	71·0	8·9	8·9
Latine et grecque	11·8	31·6	44·2	13·0	11·4
Slave	19·4	57·0	20·0	4·6	18·4

[1] Comme pour les tableaux LIII et LVI, en tant que les chiffres du tableau LVII sont employés comme base pour déduire les tendances ou les préférences, l'attention doit se confiner à la grandeur *relative* des pourcentages *dans les diverses colonnes*. Il n'a pas été tenu compte des différences dans le nombre total de mariages mixtes caractérisant les groupes raciaux compris sous les en-têtes des colonnes 1-4. La lecture horizontale d'une rangée donnée révèle simplement la répartition proportionnelle des mariages exogames qui ont eu lieu.

[2] Dans cette colonne les pourcentages des groupes scandinave et germanique comprennent les mariages avec les personnes de toutes origines du nord-ouest de l'Europe; ceux des groupes latin et grec et slave comprennent les mariages avec toutes les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les Français et les Britanniques ne sont pas compris parmi les nationalités du nord-ouest.

CHAPITRE VIII

NATURALISATION DES IMMIGRÉS

Proportion de nés étrangers naturalisés au Canada en 1931.—Naturalisation ne signifie pas "canadianisation". Elle signifie simplement que l'immigré a l'intention d'élire domicile au Canada d'une façon plus ou moins permanente et qu'il assume les devoirs et les privilèges se rattachant à la participation à la vie politique du pays. Les raisons qui poussent les immigrés à se faire citoyens canadiens sont variées et mixtes. Certains d'entre eux sont fortement influencés par l'acquisition de la parité d'état politique; beaucoup surtout parmi les immigrés qui sont arrivés au pays après la guerre, par le désir de se débarrasser d'obligations militaires onéreuses et autres auxquelles les astreint leur allégeance à leur pays d'extraction; mais la plupart désiraient plus particulièrement se départir des désavantages matériels qu'entraîne l'état d'aubain. Le simple fait de prêter le serment d'allégeance à son pays d'adoption et de recevoir ainsi la plénitude des droits et des responsabilités se rattachant à la citoyenneté n'est pas suffisant pour permettre de déterminer si l'influence de l'immigré nouvellement naturalisé sera bienfaisante ou s'il exercera judicieusement son droit de vote. En fait, il est très possible que la naturalisation, quand elle est accordée trop tôt, constitue une menace réelle à l'idéal démocratique du Canada, de même qu'à ses institutions politiques et sociales.

Tout de même, le simple fait qu'un immigré désire devenir un citoyen est une assurance qu'il prend un intérêt permanent au pays et peut être considéré comme une indication que le procédé assimilateur a fait au moins une partie de son œuvre. La naturalisation en elle-même indique une attitude de la part de l'immigré vis-à-vis du pays très différente de celle d'un autre qui ne manifeste aucun désir de s'identifier avec la nation. Toutes choses égales d'ailleurs, les immigrés des pays ou des races qui prennent le plus rapidement leurs papiers de naturalisation doivent être préférés comme colons à ceux dont la naturalisation est anormalement retardée ou parmi lesquels la naturalisation est l'exception au lieu d'être la règle à peu près générale.

Ce chapitre analyse les progrès de la naturalisation parmi les différents types d'immigrés, examine les causes des différences et établit une comparaison des différentes nationalités au point de vue de la rapidité de leur naturalisation.* Cette étude ne couvre naturellement que les étrangers de naissance, ceux qui sont nés en Grande-Bretagne ou dans les autres pays et dépendances de l'Empire n'étant pas requis de prendre leurs papiers de naturalisation.

Avant d'attaquer cette analyse il est peut-être à propos de rappeler les principaux traits de la loi canadienne de naturalisation auxquels il sera référé souvent au cours de ce chapitre.† D'abord, si le chef de la famille est naturalisé, ses enfants au-dessous de 21 ans deviennent automatiquement citoyens canadiens. Deuxièmement, si le mari est naturalisé, sa femme est automatiquement canadienne. Troisièmement, si le chef de famille immigré seul au Canada devient plus tard naturalisé, sa femme et les personnes à sa charge ayant moins de 21 ans sont automatiquement naturalisées dès leur arrivée au Canada. Quatrièmement, si une Canadienne marie un aubain, elle devient aubain. Il faut avoir résidé cinq ans au Canada pour obtenir la naturalisation.

Le tableau LVIII indique, par pays de naissance, les pourcentages d'étrangers de naissance naturalisés aux deux dernières dates de recensement. Le tableau 47, qui ressemble de près au précédent, couvre les hommes adultes seulement. La proportion d'hommes adultes naturalisés est généralement un peu plus faible que celle de l'ensemble de la population, mais les différentes nationalités se classent au même rang que lorsque le sexe

* Voir également Recensement de 1931, Vol. I, Chap. XII et XVI.
† Certaines revisions ont été faites en 1932, l'année qui a suivi le recensement, mais elles n'affectent pas cette étude.

et l'âge sont compris. Par conséquent, les conclusions tirées de cette analyse s'appliquent généralement aux hommes adultes aussi bien qu'à l'ensemble de la population, femmes et enfants compris.‡

La première caractéristique prédominante des deux tableaux est l'écart remarquable entre les pourcentages. Les Islandais viennent en tête avec 91·1 p.c. de naturalisés en 1931 (tableau LVIII); les Chinois sont à la queue avec 7·0 p.c. seulement. Les vingt-huit autres nativités sont assez bien réparties entre ces limites. Comme en 1921, les nationalités du nord-ouest de l'Europe, comme groupe, avaient une plus forte proportion de naturalisés que les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe (tableau 45), mais la différence n'est pas aussi marquée qu'à la première date et elle ne s'applique pas à tous les groupes linguistiques comme les chiffres suivants l'indiquent. En 1931, parmi les immigrés domiciliés provenant des pays latins et grecs, 60·5 p.c. étaient naturalisés, contre 55·1 p.c. des scandi-48·9 p.c. des slaves et 46·1 p.c. des germaniques. La naturalisation a donc englobé un plus grand nombre d'immigrés latins et grecs que de scandinaves, et un plus grand nombre de slaves que de germaniques.*

Cependant, les généralisations de ce genre ne peignent pas adéquatement la situation. Il faut étudier les tableaux en détail et noter le rang qu'occupe chacun des pays importants. Il existe de grandes disparités au sein des groupes géographiques et linguistiques. Parmi les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les Yougoslaves (19·7 p.c.), les Tchèques et les Slovaques (20·0 p.c.), les Hongrois (22·4) p.c. et les Finlandais (28·7 p.c.) montrent les proportions les plus faibles de naturalisés. Les Danois (31·2 p.c.), les Hollandais (36·9 p.c.) et les Suisses (41·4 p.c.) du nord-ouest de l'Europe viennent ensuite. Les proportions suivantes chevauchent jusqu'à ce que soient atteint les Français avec 66·1 p.c. et les Islandais avec 91·1 p.c. Ces deux nativités du nord de l'Europe sont les seules dont les chiffres dépassent ceux des Italiens et des Grecs, qui sont à la tête de la liste des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les Islandais, peuple scandinave, comptent une proportion plus grande de naturalisés que celle de toute autre classe d'immigrés; pour les Danois, également un peuple scandinave, la proportion est plus faible que pour tout autre peuple des groupes latins, grecs et germaniques et que pour tous les peuples slaves moins deux.

Il serait très difficile d'expliquer d'une façon satisfaisante le faible ou fort pourcentage, mais parmi les causes principales il y a tout probablement les différences de culture et autres attribuables à la nativité, les différences d'occupation (par exemple les homesteaders doivent se faire naturalisés ou s'engager à le faire), la répartition variable dans les districts ruraux et urbains. les proportions différentes d'hommes et de femmes et, le facteur le plus important de tous, les différences dans la durée de résidence au Canada. L'effet de la répartition rurale-urbaine, du sexe et de la durée de résidence est discuté dans les sections subséquentes de ce chapitre ainsi que la promptitude relative avec laquelle les groupes les plus importants d'immigrés se font naturaliser. Nous laissons au lecteur le soin d'expliquer les chiffres de chacun des divers pays de naissance en termes des facteurs précités; mais avant d'abandonner cet aspect de la discussion, il est bon d'essayer d'expliquer quelques-uns des changements les plus importants qui se sont produits au cours de la dernière décennie.

Pour l'ensemble des nés étrangers, la proportion de naturalisés a baissé de 57·8 p.c. en 1921 à 54·8 p.c. en 1931. Sans aucun doute, cette diminution est due principalement à l'immigration ralentie des années qui ont précédé directement les deux dates de recensement. A partir du début de la guerre et jusqu'à la fin, l'immigration a presque arrêté et de 1919 jusqu'au recensement de 1921 elle a été peu considérable. La grande majorité des immigrés originaires des pays alliés ou neutres qui sont arrivés au cours de cette décennie ont donc eu tout le temps voulu pour rendre leurs papiers de naturalisation avant le recensement de 1921. L'accroissement du sentiment national au Canada pendant ces

‡ *Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne*, pp. 143-144. La correspondance n'est pas aussi étroite en 1931 qu'en 1921, probablement parce qu'au cours de la dernière décennie l'immigration s'est maintenue à peu près au même niveau jusque vers les dernières années. Par conséquent, les hommes adultes, sans attaches, non naturalisés, récemment arrivés, formaient une proportion généralement plus forte de la population immigrée en 1931 qu'en 1921 et les variations de ces proportions exerçaient une influence beaucoup plus forte sur les données relatives à chaque nativité. La correspondance est assez étroite, cependant, pour justifier l'assertion ci-dessus.

* Les faibles pourcentages de Finlandais et de Hongrois expliquent le chiffre relativement bas du groupe des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les proportions de Tchèques ou de Slovaques naturalisés (20·0 p.c.) et de Yougoslaves (19·7 p.c.) sont également peu élevées, mais ces nationalités ont été incluses dans les classifications linguistiques et géographiques.

années a probablement encouragé les immigrés à devenir citoyens canadiens. De 1921 à 1931, aucune diminution sensible d'immigration n'a été enregistrée avant un an et demi de la fin de la décennie. Il n'y a pas eu de ruée phénoménale de colons pendant les premières années de la décennie, mais comme le volume passable d'immigration s'est soutenu jusqu'à la dépression, les nés étrangers domiciliés au Canada comprenaient un pourcentage beaucoup plus considérable de nouveaux arrivés en 1931 qu'en 1921, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants. En 1921, les immigrés domiciliés au Canada depuis *six ans et demi* représentaient 16·9 p.c. de tous les immigrés; en 1921, les immigrés domicilés au Canada depuis moins de *cinq ans et demi* formaient 30·3 p.c. du total. Parmi les immigrés domiciliés au Canada en 1921, arrivés au cours des dix années précédentes, moins de 40 p.c. étaient arrivés au cours des *six dernières années et demie* de la décennie; parmi les immigrés domiciliés au Canada en 1931, arrivés entre 1921 et 1931, 62·5 p.c. ont émigré pendant les *cinq dernières années et demie* de la période. Les proportions généralement plus faibles de personnes naturalisées en 1931 qu'en 1921 sont sans doute attribuables dans une plus grande mesure à la présence d'un volume exceptionnellement élevé d'immigration récente qu'à tout autre facteur principal.* Le sexe est un facteur conjoint. La proportion de naturalisés est plus faible chez les hommes que chez les femmes. En 1921, 55.6 p.c. de tous les émigrés domiciliés au Canada étaient des hommes; en 1931, cette proportion avait augmenté à 56.3 p.c. Il est vrai que la population immigrée totale n'a pas beaucoup augmenté, mais pour qu'il se produisît une augmentation, si modérée soit-elle, dans la proportion d'hommes comprise dans l'ensemble de la population immigrée, il a fallu un changement beaucoup plus considérable dans la répartition par sexe des immigrés nouvellement arrivés. Comme une forte proportion de notre population flottante d'aubains avait l'habitude de passer aux Etats-Unis, les restrictions limitant l'immigration aux Etats-Unis ont probablement exercé une influence importante dans ce sens. C'est en ces termes que la diminution de la proportion de naturalisés s'explique, et ce qui est vrai de la population globale d'immigrés est généralement applicable aux groupes d'immigrés provenant de chacun des divers pays de naissance.

Naturellement, pour certains pays les données se comportent contrairement à la règle générale. Les chapitres précédents révèlent que pour la plupart de ces exceptions l'immigration s'est ralentie au cours de la dernière décennie; de plus, dans presque tous les cas s'écartant de la tendance, et particulièrement en ce qui concerne les Italiens, les Grecs et les Bulgares, l'immigration régulière comprenait des proportions exceptionnellement élevées

* Le coefficient pearsonien entre le changement dans le pourcentage de naturalisés et le pourcentage d'augmentation du nombre d'immigrés résidants provenant des vingt-six pays de naissance énumérés au tableau LVIII pour la décennie de 1921 à 1931 s'établit à R= —·44±0·16. Si la corrélation est négative, le rapport est inverse. Le fait que le coefficient est très élevé, malgré l'omission de multiples autres facteurs compensateurs et perturbateurs, porte à croire que pour l'ensemble des immigrés la durée de résidence exerce une influence extrêmement importante, sinon dominante, sur l'étendue de la naturalisation. Ce rapport est discuté plus loin dans ce chapitre. Les exigences légales du domicile influenceraient naturellement ce résultat dans le cas des tout nouveaux arrivés.

TABLEAU LVIII.—POURCENTAGES DE NÉS ÉTRANGÉS NATURALISÉS, PAR PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1921 ET 1931

Pays de naissance	P.c. de naturalisés		Pays de naissance	P.c. de naturalisés	
	1921	1931		1921	1931
Total	57·8	54·8	Espagne	[1]	51·2
			Belgiquo	42·1	49·7
Islande	86·4	91·1	Bulgarie	22·4	47·7
Amériquo du Sud	[1]	79·8	Allemagne	65·9	47·1
Arménie	[1]	75·5	Pologne[2]	51·0	46·9
Syrie	58·4	74·1	Ukraine	54·7	44·7
Etats-Unis	63·3	72·4	Suisse	53·9	41·4
Turquie	46·6	71·7	Japon	33·5	37·3
France	55·2	66·1	Hollande	48·4	36·9
Italie	30·2	62·8	Danemark	56·3	31·2
Grèce	29·3	62·7	Finlande	45·7	28·7
Autriche	59·4	59·9	Lithuanie	[1]	27·5
Suède	67·4	59·8	Hongrio	72·3	22·4
Russie	02·4	59·0	Tchécoslovaquie	55·7	20·0
Roumanie	60·6	57·8	Yougoslavie	33·7	19·7
Norvège	71·7	50·5	Chino	4·8	7·0

[1] La compilation de 1921 ne contient pas de données séparées.
[2] Galicie compriso.

de femmes qui venaient rejoindre leurs maris ou leurs fiancés, qui les avaient précédés au Canada. La femme et les enfants des nés étrangers naturalisés sont automatiquement naturalisés à leur arrivée dans ce pays.†

Naturalisation parmi les immigrés venant des Etats-Unis.—La colonne 1 du tableau 48 renferme, par origine raciale, les données relatives à la naturalisation des immigrés nés aux Etats-Unis. Les immigrés d'origines française et islandaise montrent les plus fortes proportions. Ce n'est pas surprenant, en ce qui concerne les Français, à cause du rapatriement sur une grande échelle des descendants des Canadiens-Français qui avaient émigré dans les Etats de l'est et du sud et qui se sont établis au Canada, particulièrement dans les provinces de Québec et de Nouveau-Brunswick. Les immigrés islandais, qu'ils soient venus au Canada *en passant* par les Etats-Unis ou directement d'Islande, faisaient partie des premiers émigrés. Il y a déjà un bon nombre d'années qu'il n'arrive presque plus d'immigrés de cette race au Canada, de sorte que les résidants actuels sont domiciliés au Canada depuis quelque temps et comprennent, pour la pupart, ceux qui se sont établis définitivement dans ce pays. Les Nègres, les Hongrois, les Autrichiens et les Yougoslaves viennent au bas de la liste.

Ce n'est pas tant le rang occupé par les diverses races qui est important dans ce tableau que la comparaison des pourcentages de 1931 avec ceux de 1921 et le rapport entre le comportement des personnes de races qui sont nées aux Etats-Unis et celles qui sont nées en Europe dans leur propre pays d'origine. A ce propos, nous croyons utile de renvoyer de nouveau le lecteur à la page 594 de l'introduction, où sont discutées les difficultés qu'entraîne la comparaison des données statistiques relatives à l'origine et au pays de naissance.

La comparaison des chiffres de 1921 et de 1931 montre que pour vingt des vingt-trois origines les pourcentages de naturalisés en 1931 dépassent ceux de la date du recensement précédent et, dans la plupart des cas, par une grosse marge*. Ce changement reflète la diminution absolue enregistrée au cours de la décennie dans le nombre de personnes nées aux Etats-Unis domiciliées au Canada. Le chapitre II montre qu'il y a eu en réalité émigration nette de personnes nées aux Etats-Unis au cours de la période de dix ans. Ce déplacement affecte le pourcentage de naturalisés de deux façons. En premier lieu, ceux qui ont émigré comprenaient probablement un nombre disproportionné de personnes qui ne s'étaient pas fait naturaliser et n'étaient pas établis en permanence dans le pays, et en deuxième lieu, le simple fait que le courant d'émigration accusait une balance favorable implique qu'il y a eu de nouveaux arrivés au cours de la décennie. Par conséquent, les personnes nées aux Etats-Unis qui sont actuellement domiciliées au pays ont demeuré plusieurs années de plus au pays que celles qui figurent dans le recensement de 1921.

En l'absence de chiffres séparés touchant la durée de résidence des personnes nées aux Etats-Unis, par origine raciale, il est encore impossible de déclarer définitivement si le fait qu'une génération a demeuré aux Etats-Unis encourage ou non la naturalisation précoce comparativement à l'immigration venant directement d'Europe. A vrai dire, la difficulté s'est encore accentuée en 1931; alors qu'il n'arrivait plus d'immigrés des Etats-Unis, il en arrivait davantage d'Europe, ce qui a accru davantage l'écart entre la durée moyenne de résidence au Canada des immigrés venant de l'Europe continentale et du continent nord-américain. Cet accroissement de l'écart est reflété dans la disparité généralement plus grande qui existe entre le pourcentage de nés en Amérique du Nord et de nés étrangers naturalisés en 1931. Dans chacun des cas précédents moins quatre, les

† Certains autres facteurs moins évidents exerçaient également une influence comme la migration rurale-urbaine et le désir de la part des immigrés venant de quelques pays de se dépouiller aussi rapidement que possible d'une allégeance nationale qui leur était devenue désagréable. Ces influences sont discutées plus loin dans ce chapitre.

* Il y a trois exceptions: les origines autrichienne, hongroise et yougoslave. Parmi ces deux dernières origines, le nombre d'immigrés nés aux Etats-Unis n'était pas considérable bien que, contrairement à la tendance générale, leur nombre ait un peu augmenté en réalité au cours de la décennie. La différence entre les chiffres de 1921 et de 1931 pour l'origine autrichienne ne s'élève guère qu'à 2·4 p.c. et peut être attribuée à l'élimination de la classification autrichienne d'un certain nombre de personnes d'origine allemande qui s'étaient improprement déclarées d'extraction autrichienne en 1921. Le fait qu'elles ont été incluses dans le total d'Autrichiens pour 1921 a fait sans raison monter le pourcentage de naturalisés de ce dernier groupe d'origine cette année-là.

chiffres relatifs au premier continent sont les plus élevés et, dans les cas où l'immigration européenne récente a été relativement considérable, ils le sont beaucoup. (Comparer les colonnes 1 et 2).†

Date d'arrivée et naturalisation.—Quand nous disons que 59·9 p.c. des Autrichiens au Canada le 1er juin sont des citoyens naturalisés contre 20·0 p.c. seulement des immigrés de Tchécoslovaquie, la comparaison porte sur le progrès de la naturalisation à cette date pour ces deux catégories d'immigrés, et on ne saurait en tirer des déductions relativement à la rapidité de la naturalisation. Si, cependant, les immigrés de chaque nativité sont classifiés d'après les dates déterminées d'arrivée et qu'il est constaté, période par période, que les pourcentages d'immigrés naturalisés sont plus élevés pour l'un des pays que pour un autre, il semble juste de conclure que les premiers tendaient à se faire naturaliser plus rapidement que les derniers étant donné la répartition rurale-urbaine, de sexe et d'ocupation, etc., qui existaient à leur arrivée et après.

Dans une section subséquente, nous tentons d'isoler et de mesurer jusqu'à quel point les différentes durées de résidence affectent les proportions de naturalisés des diverses extractions en 1931. Dans l'analyse actuelle, nous étudions exclusivement la rapidité relative de la naturalisation d'après les pourcentages de personnes naturalisées dans les groupes d'immigrés arrivés à des dates correspondantes.

Le terme "rapidité de la naturalisation", dans le sens où il est employé ici, exige quelques explications. Ce terme ne tient aucun compte *direct* des immigrés qui sont venus au Canada et qui sont retournés dans leurs pays après quelque temps, ou qui sont passés dans un autre pays. Cependant, à moins d'un changement marqué d'attitude vis-à-vis de l'établissement permanent, il semble raisonnable de croire qu'un pays de naissance caractérisé par une forte émigration soit exposé à compter, parmi sa population résidante, une grosse proportion de ce type temporaire de colons, dont la présence diminue le pourcentage de naturalisés comparativement au pourcentage d'individus appartenant à d'autres groupes de pays de naissance et ayant une durée semblable de résidence. La rapidité de la naturalisation, telle que mesurée par les pourcentages relatifs de personnes naturalisées pour les différentes dates d'arrivée, est donc affectée par les proportions d'immigrés décidés de ne rester au Canada que quelques années, de même que par l'empressement à se faire naturaliser de ceux qui se proposent de s'y établir en permanence.

Il reste un autre point à éclaircir au sujet de la rapidité de la naturalisation. Jusqu'en 1914, il fallait avoir résidé au Canada pendant au moins trois ans avant d'être naturalisé. Cette année-là, le nombre minimum d'années de résidence a été porté à cinq et, après la guerre, une clause prescrivant dix années de résidence pour les peuples ennemis a été insérée. En outre, la naturalisation fut interrompue pendant la guerre pour les peuples ennemis. Il faut donc être très prudent dans l'interprétation des pourcentages de naturalisés à partir de 1914.

Il peut paraître étrange que certaines proportions des immigrés qui sont arrivés après 1926 soient naturalisés en 1931, bien que le minimum d'années prescrit soit de cinq ans. La plupart d'entre eux sont des femmes ou des enfants qui sont venus rejoindre leur mari ou leur père qui avaient émigré plus tôt dans ce pays et qui avaient complété, en 1931, toutes les conditions de résidence nécessaires pour être naturalisés. Il y a aussi un certain nombre de Canadiens rapatriés dans ce groupe, mais aucun immigré adulte du sexe masculin né étranger.

Faisons maintenant l'examen des chiffres à la lumière des considérations ci-dessus. Le tableau 49 montre le pourcentage de naturalisés parmi les résidants de naissance étrangère au Canada en 1931, classés par date d'arrivée et par pays de naissance. On trouvera également au bas du tableau les pourcentages pour des groupes déterminés de pays de naissance. Ces pourcentages ont été tirés du tableau de recensement montrant les chiffres absolus de personnes naturalisées pour chaque nationalité. Les renseignements sur chaque pays de naissance sont groupés en six périodes d'arrivée.

† Parmi les exceptions, les Syriens n'avaient aucune importance numérique. L'explication de la différence entre les chiffres des Autrichiens est la même que dans le renvoi précédent. Les personnes d'extraction islandaise nées en Europe sont, en général, arrivées plus tôt dans ce pays que les personnes de la même origine nées aux Etats-Unis et comprennent un plus petit nombre d'hommes sans attaches qui sont venus travailler dans les chantiers et un plus grand nombre qui se sont établis sur les fermes avec leurs familles. L'écart entre les pourcentages d'Italiens est insignifiant

En ce qui concerne les étrangers du nord-ouest de l'Europe comme groupe, les immigrés arrivés avant le 1er janvier 1916 comptaient des proportions plus élevées de naturalisés que les étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe arrivés aux même dates. Le contraire s'est produit pour les personnes arrivant après cette date. Un des facteurs qui a provoqué ce renversement est le changement marqué dans le comportement des immigrés venant des mêmes pays d'origine. L'examen des chiffres se rapportant aux groupes linguistiques éclaircit un peu la situation. De tous les groupes linguistiques, les Latins et les Grecs montrent le plus faible pourcentage de personnes naturalisées parmi celles qui sont arrivées avant 1916, tandis qu'elles ont le pourcentage le plus élevé de naturalisés parmi les personnes qui sont arrivées après cette date. Ce revirement du status relatif est attribuable aux immigrés venant d'Italie et de Grèce qui montrent les proportions les plus élevées de personnes naturalisées de tous les immigrés européens arrivés depuis le milieu de la guerre. Apparemment, il s'est produit un changement très important dans le genre d'immigration de ces pays. Une plus forte proportion que par le passé des arrivés ces dernieres années sont venus pour y rester. En ce qui concerne les adultes du sexe masculin, le désir de secouer l'allégeance originale et la crainte d'être déportés s'ils devenaient sans travail ont sans aucun doute activé de beaucoup la naturalisation. Naturellement, beaucoup des nouveaux arrivés étaient des femmes qui venaient rejoindre leur mari ou leur fiancé déjà rendus au Canada. Pour les Italiens la proportion de femmes parmi les immigrés résidants est montée de 31 p.c. la période précédent 1916 à 43 p.c. les années subséquentes, et pour les Grecs de 14 p.c. à 39 p.c. Pour ces deux nativités, les femmes formaient des proportions considérablement inférieures à la moyenne de tous les Européens arrivés avant 1916 et de beaucoup supérieures la période qui a suivi la guerre. Le simple fait qu'il y a un plus grand nombre de femmes indique le changement d'attitude. C'est une preuve qu'il y a une proportion plus faible d'immigrés de passage parmi ceux qui sont nouvellement arrivés et une plus forte proportion d'immigrés qui sont arrivés au Canada avec l'intention de s'y fixer ou qui l'ont acquise peu après leur arrivée.

Depuis la guerre, le groupe slave vient immédiatement après celui des Latins et des Grecs en ce qui concerne la rapidité de la naturalisation et, à partir de 1916, leurs taux de naturalisation dépassent ceux des populations germaniques et scandinaves et généralement par une grosse marge. Les immigrés des villes récemment arrivés des pays slaves se sont peut-être hâtés indûment de se faire naturaliser parce qu'ils désiraient se qualifier pour recevoir des secours* et se libérer des obligations potentielles envers le gouvernement de leur pays; en outre, les Slaves qui sont arrivés pendant les années qui ont suivi immédiatement la guerre étaient des gens qui se faisaient naturaliser plutôt rapidement, en partie parce qu'ils s'établissaient en grand nombre à la campagne (conditions des homesteads) et en partie parce que les Slaves, comme *groupe,* tendent à émigrer par famille. Le tableau XVIII montre qu'il n'y a que quarante-sept hommes de plus par cent femmes de tous âges pour l'ensemble des pays de naissance slaves, le plus petit chiffre de tous les groupes linguistiques. De même, l'excédent excessivement élevé d'hommes dans l'ensemble du groupe scandinave et pour chacun des éléments qui le composent, sauf les Islandais, explique en partie le rang relativement plus bas que ce groupe occupe en ces dernières années en ce qui concerne l'adoption de la citoyenneté canadienne. Entre 1921 et 1931, l'excédent d'hommes est passé de soixante-quinze à cent dix par cent femmes pour les Scandinaves de naissance. Normalement les hommes célibataires sans attaches ne se font pas naturaliser rapidement. En cherchant à expliquer pourquoi les chiffres se rapportant aux Scandinaves sont plus bas, il ne faut pas oublier que la Scandinavie est encore un pays démocrate en pratique comme en théorie, de sorte que les immigrés venant de ces pays n'ont pas les mêmes raisons que certaines autres catégories d'immigrés de vouloir se dégager de leur vieille allégeance. L'obligation de résider dix ans au pays, qui devint loi après la guerre pour ce qui est des immigrés venant des pays ennemis, a sans doute retardé la naturalisation parmi les immigrés d'Allemagne, qui sont les plus nombreux du groupe germanique.

Nous laissons au lecteur le soin d'examiner les chiffres pour chacun des pays de naissance. Il peut être bon, cependant, d'ajouter un ou deux commentaires. Lorsque le nombre

*On aurait pu s'attendre à une incidence de chômage anormalement élevée parmi les immigrés slaves à cause de la proportion excessivement élevée de manœuvres dans cette classe d'immigrés (voir chapitre XII).

est élevé pour les immigrés arrivés entre 1926 et 1931, malgré la nécessité d'avoir résidé cinq ans, c'est que les immigrés comprennent soit un grand nombre de femmes et d'enfants qui sont venus rejoindre leur mari ou leur père ou marier des immigrés du sexe masculin qui étaient déjà au Canada, soit un grand nombre de Canadiens de naissance rapatriés ou de leurs descendants. Les Chinois, Japonais, Syriens, Italiens, Grecs et Bulgares appartiennent à la première catégorie et les nés aux Etats-Unis, à la dernière. Les pourcentages inscrits dans la colonne "total de naturalisés" ne sont pas seulement affectés par la rapidité de la naturalisation, comme l'indique la proportion de naturalisés pour les diverses périodes d'arrivée, mais aussi par la proportion qui est effectivement arrivée au cours des diverses périodes. Un groupe de nativités comportant un taux élevé de naturalisation peut avoir un faible total de naturalisés si l'immigration au Canada s'est faite tardivement; inversement, une nativité ayant une rapidité modérée de naturalisation peut avoir un chiffre total relativement élevé à cause de l'arrivée plutôt hâtive.

Résidence urbaine et naturalisation.—Le tableau 50 montre, par pays de naissance, les pourcentages d'immigrés naturalisés dans les villes de 30,000 âmes et plus et les proportions correspondantes de tous les immigrés, c'est-à-dire tant de la campagne que de la ville. La colonne 3 donne, en pourcentages, la différence entre les proportions de naturalisés parmi les nés étrangers qui résident dans les grandes villes et les proportions de naturalisés dans tout le pays. L'examen des colonnes 1 et 2 du tableau indique qu'en 1931 il n'y a que 15·5 p.c. des immigrés résidant dans les villes de plus de 30,000 habitants qui soient devenus citoyens canadiens, tandis qu'à la même date 54·8 p.c. des nés étrangers résidant au Canada tout entier sont naturalisés. En d'autres termes, la naturalisation dans les *grandes* villes n'a fait que le quart ou le tiers des progrès réalisés dans tout le pays. Il existe un écart semblable en ce qui concerne les immigrés provenant de chaque pays de naissance; dans certains cas la différence est grande, dans d'autres faible, mais elle porte uniformément dans le même sens. De plus, dans chaque cas, l'écart est plus grand en 1931 qu'en 1921 dénotant, entre autres, que l'immigration a été relativement plus forte pendant la dernière moitié de la décennie actuelle et que les nouveaux immigrés tendent de plus en plus à s'établir dans les villes. Malgré les efforts continus pour stimuler l'établissement à la campagne, les grandes villes du Dominion comptaient un pourcentage anormalement élevé d'immigrés aubains à la fin de la décennie. En 1921, 50·5 p.c. des nés étrangers résidant dans les villes de 25,000 âmes et plus n'étaient pas naturalisés, tandis qu'en 1931 il y en avait 84·5 p.c. dans les villes de 30,000 et plus. Le même genre de changement est indiqué pour chacun des pays de naissance séparés, sauf la Bulgarie et la Grèce. Ces deux pays de naissance font partie du groupe mentionné ci-dessus et dont les proportions de naturalisés sont généralement plus fortes en 1931, parce que les gros pourcentages d'augmentation de la décennie précédente ont cessé et que l'immigration courante comprenait des quantités anormalement élevées de femmes venant pour marier des colons arrivés plus tôt ou pour rejoindre leurs maris qui les avaient précédées dans ce pays. Des influences semblables se sont manifestées dans le cas des Italiens, mais elles n'étaient pas assez prononcées pour faire monter la proportion de naturalisés dans les grandes villes au-dessus du chiffre de 1921.

En 1931, la situation était donc analogue à celle de 1921. Les proportions d'immigrés aubains étaient beaucoup plus fortes dans les grandes villes que dans les autres centres urbains ou ruraux. En outre, les écarts étaient plus grands en 1931 qu'à la fin de la décennie précédente. Dans tous les cas, sauf deux, les proportions d'immigrés non naturalisés dans les grands centres urbains ont augmenté comparativement à la période de dix ans et, dans bien des cas, l'augmentation était élevée. Les principales raisons de ces changements sont indiquées plus haut, mais nous tenterons d'élucider leur importance relative dans une partie subséquente du présent chapitre. Nous discuterons aussi la question de savoir si la résidence rurale ou urbaine en elle-même est plus favorable à la naturalisation.

Sexe et naturalisation.—Le tableau 51 montre le pourcentage d'hommes et de femmes naturalisés par pays de naissance. Pour l'ensemble des nés étrangers et pour chaque pays de naissance, sauf l'Islande et la Syrie, la proportion de femmes qui sont devenues citoyennes canadiennes est plus forte que la proportion d'hommes. Ce résultat est le même que celui qui a été constaté en 1921 et s'explique par les mêmes raisons. Dans une population immi-

grée, la plus grande partie des femmes adultes sont mariées. Les immigrés mariés qui ont des foyers et des familles sont ordinairement des colons plus permanents et doivent comprendre normalement un pourcentage plus élevé de naturalisés. Il ne faut pas oublier non plus que les femmes sont naturalisées du simple fait qu'elles sont mariées à un citoyen canadien.

En ce qui concerne les deux exceptions, le cas des Syriens est sans importance, et celui des Islandais peut être expliqué sur des fondements semblables à ceux qui ont été avancés en 1921. L'Islande est le seul pays important dont le nombre de femmes au Canada est plus élevé que le nombre d'hommes. L'existence d'un petit excédent de femmes sans attaches explique pourquoi le pourcentage de naturalisés de ce sexe est inférieur d'une fraction, de même que pour les autres classes d'immigrés l'excédent d'hommes a un effet contraire.

Une comparaison du tableau 51 et du tableau 20 fait voir le rapport qui existe entre l'existence d'un excédent d'hommes et la proportion plus faible d'hommes naturalisés. Avec de petites variations seulement, plus ou moins inévitables à cause des particularités de race et de l'effet variable exercé par les facteurs perturbateurs, un gros excédent d'hommes s'associe à un écart relativement élevé entre les proportions d'hommes et de femmes naturalisés dans un groupe d'immigrés donné. Les hommes célibataires, sans attaches, n'ont pas les mêmes motifs de s'établir en permanence et de devenir citoyens canadiens que ceux qui fondent un foyer et qui assument des responsabilités familiales.

Les pourcentages de naturalisés sont plus faibles tant pour les hommes que pour les femmes en 1931 qu'en 1921, réfléchissant la reprise de l'immigration la décennie qui a suivi la guerre et sa continuation en volume presque jusqu'à la fin de la période.

Effet relatif de la durée de résidence, de la répartition rurale-urbaine et du sexe sur la naturalisation.—Dans les paragraphes précédents, nous avons discuté l'un après l'autre les effets de chacun des facteurs ci-dessus sur la naturalisation sans essayer de faire la part quantitative de l'influence exercée par les autres facteurs dont les variations indépendantes rendent souvent les résultats plus obscurs et moins tangibles. Dans cette partie du chapitre, nous tentons de déterminer le sens et la portée de leurs influences multiples et conjointes par des moyens mathématiques appropriés. Nous suivons le même procédé que dans le chapitre VII où les diverses influences affectant le mariage mixte ont été étudiées. Une corrélation multiple a été établie; l'équation de régression à laquelle on est arrivé est la suivante:—

$$X_1 = 1{\cdot}9982\ X_2 + 0{\cdot}2749\ X_3 - 0{\cdot}0749\ X_4 + 13{\cdot}3418$$

où X_1=le pourcentage de naturalisés parmi les immigrés venant d'un pays de naissance donné (en 1931);

X_2=le nombre d'années de résidence de l'immigré moyen (médian) venant des pays de naissance correspondants (voir tableau 15);

X_3=le pourcentage d'immigrés du pays de naissance correspondant, résidant dans les centres urbains;

X_4=l'excédent d'hommes, en pourcentage.

Par ce moyen nous pouvons calculer les influences multiples et conjointes de ces variables indépendantes (X_2, X_3 et X_4) sur la naturalisation (X_1). Les Chinois ont été omis parce que leur excédent anormalement élevé d'hommes dénaturerait une corrélation renfermant un nombre aussi restreint d'item (vingt-neuf).

L'équation ci-dessus révèle un certain nombre de faits intéressants. En premier lieu, tous les autres facteurs étant égaux, plus l'immigré moyen a résidé longtemps au Canada et plus la proportion de ceux qui vivent dans les villes est forte, plus la proportion de naturalisés est élevée. Inversement, plus l'excédent d'hommes est élevé, plus la proportion de naturalisés est faible. En substituant les déviations standard de X_2, X_3 et X_4, respectivement, dans l'équation de régression, on constate que *la durée de résidence au Canada a contribué en moyenne trois fois plus aux différences prévues dans les proportions de naturalisés en 1931 que les différences de distribution rurale-urbaine, et trois fois et demie plus que les différences de distribution de sexe* (voir graphique 37).

Le rapport calculé entre la durée de résidence et la répartition de sexe, d'un côté, et la naturalisation, de l'autre, correspond parfaitement à la prévision, aussi bien en ce qui

concerne l'ampleur relative que le sens. Il est très facile de comprendre par exemple pourquoi une résidence prolongée au Canada est en elle-même un facteur important, à vrai dire, le facteur le plus important pour expliquer le pourcentage élevé de naturalisés. Normalement, il est nécessaire, au point de vue légal, d'avoir résidé quelques années au Canada pour pouvoir devenir citoyen canadien et, en dehors de l'aspect légal, il semble raisonnable de supposer que plus un groupe d'immigrés demeure longtemps au Canada, plus il renferme une proportion élevée d'immigrés qui deviennent économiquement assimilés et passent dans la catégorie des colons permanents ayant le désir naturel d'obtenir tous les privilèges se rattachant à la citoyenneté canadienne. Il est également facile de comprendre pourquoi un excédent élevé d'hommes peut être associé à un faible pourcentage de naturalisés, complètement en dehors de la durée de résidence au pays et d'autres circonstances affectant la naturalisation. Comme l'indique le chapitre III, l'excédent d'hommes se compose principalement d'adultes sans attaches, qu'ils soient célibataires ou sans dépendants dans ce pays. Un grand nombre de ceux qui forment cet excédent n'ont pas été absorbés d'une façon permanente par l'industrie canadienne, et un grand nombre n'ont pas l'intention de s'établir en permanence au Canada. La présence d'un gros excédent d'hommes de ce genre dans un groupe quelconque de nativité contribue naturellement à l'existence d'un faible pourcentage de naturalisés. En outre, il ne semble pas y avoir de raison de douter de la conclusion à laquelle on est arrivé par des procédés purement déductifs à savoir que le rapport est *causal,* c'est-à-dire qu'un long séjour au Canada contribue à un pourcentage élevé de naturalisés et qu'un excédent élevé d'hommes contribue à un faible pourcentage.

CORRÉLATION SUR LES POURCENTAGES DE NATURALISÉS
PAR PAYS DE NAISSANCE,
CANADA, 1931

P.C. DE VARIABILITÉ EXPLIQUÉ PAR LA CORRÉLATION
VARIABLES INDÉPENDANTES
POIDS RELATIF DES VARIABLES INDÉPENDANTES DANS LA PRÉVISION
DURÉE DE RÉSIDENCE
P.C. D'URBAINS
P.C. DU SURPLUS D'HOMMES

GRAPHIQUE 37. Les différences dans la durée de résidence au Canada, la répartition rurale-urbaine et le pourcentage d'excédent d'hommes expliquent 74 p.c. de la variabilité des pourcentages de naturalisés parmi les immigrés des divers pays de naissance, en 1931. La durée de résidence est plus importante dans la prévision que les deux autres variables combinées.

Pour ce qui est de la répartition rurale-urbaine, le rapport est un peu décevant en vue des constatations de 1921. L'existence du rapport causal et de sa nature, s'il y en a un, est beaucoup plus difficile à établir. Dans la monographie de 1921 (voir pp. 148-151) nous avons soutenu la thèse que la résidence rurale est plus favorable en elle-même à la naturalisation, parce qu'entre autres les lois du homestead prescrivent qu'il faut être devenu citoyen canadien pour obtenir un titre libre aux terres agricoles aussi parce que le fait de s'établir sur une terre implique normalement la création d'un intérêt plus ou moins stable dans un lopin de terre déterminé du pays d'adoption et encourage le colon à s'identifier avec la vie économique, sociale et politique d'un groupement quelconque. Bien qu'on ne se soit pas servi du moyen plus exact de la corrélation multiple, cette thèse paraît être confirmée d'une façon adéquate par les renseignements sur l'immigration qui a précédé 1921 pour qu'il n'y ait que très peu de doute au sujet de son adaptation aux conditions qui régnaient à cette date et auparavant. Il paraît paradoxal, par consé-

quent, de constater un rapport positif au lieu d'un rapport négatif* entre le pourcentage d'urbains et le degré de naturalisation en 1931, et on peut se demander s'il ne s'est pas produit, au cours de la décennie, certains changements qui ont rendu la résidence urbaine définitivement plus favorable à la naturalisation que la résidence rurale, ou si la corrélation positive doit être expliquée par d'autres raisons.

Au cours de la période de dix ans, plusieurs facteurs ont pu élever le pourcentage d'immigrés urbains naturalisés plus haut qu'il n'était prévu dans les conditions existantes de durée de résidence au Canada, de répartition de sexe et autres. Quelques-uns des plus importants de ces facteurs méritent qu'on s'y arrête. En premier lieu, les industries urbaines étaient sans doute relativement plus prospères que l'agriculture pendant cette période en général. *Toutes choses égales d'ailleurs,* cette situation est de nature à hâter l'assimilation économique dans les villes comparativement aux parties rurales et par suite à favoriser la naturalisation. En deuxième lieu. à partir de l'automne de 1929 jusqu'en juin 1931, le désir de se qualifier d'une façon permanente pour recevoir de l'assistance publique et d'échapper au risque d'être déporté, au cas où ils deviendraient une charge publique par suite de la perte de leur emploi,† peut avoir poussé beaucoup d'aubains ayant les titres nécessaires de résidence à se faire naturaliser sans délai. Il est raisonnable de croire que cette influence a joué un rôle beaucoup plus important dans les centres urbains que dans les centres ruraux, en partie parce que les secours aux chômeurs sont mieux organisés dans les grandes et les petites villes et, en partie, parce que le travailleur industriel n'ayant que son travail à vendre se trouve immédiatement et complètement sans moyens de subsistance dès que les conditions industrielles ne permettent plus son emploi économique, tandis qu'à la campagne un immigré peut être capable de continuer l'exploitation de sa ferme à perte et tirer du sol de quoi vivre, même pendant un certain temps après que la culture ne paye plus. De plus, même quand les créditeurs s'emparent de la propriété rurale, celui qui l'exploitait obtient souvent la permission de rester sur la ferme, ce qui lui donne une chance de gagner sa vie et de ne pas grossir le nombre des secourus. En troisième lieu, il peut bien se faire que les immigrés établis à la campagne renfermaient un nombre plus élevé d'ouvriers agricoles sans attaches et un plus petit nombre de colons permanents que dans le passé. Cette circonstance tendrait à diminuer la rapidité de la naturalisation dans les campagnes. Il est malheureusement impossible de déterminer l'importance de ces influences multiples et conjointes, et la situation se complique encore du fait que la population interne se déplace, ce qui soulève des doutes sérieux sur la question de savoir si, malgré les influences ci-dessus, la résidence urbaine a été réellement plus favorable à la naturalisation que la résidence rurale, même au cours de la dernière décennie.

Pour expliquer l'effet exercé sur la situation par la mutation de la population immigrante des campagnes dans les villes, il est préférable de se servir des pourcentages. Le recensement de 1931 indique que 59 p.c. de la population immigrée arrivée au cours de la dernière décennie résident dans les centres urbains contre 41 p.c. à la campagne. Par contre, déduction faite des décès, l'augmentation nette a été de 75 p.c. pour la population immigrée résidant dans les villes, tandis qu'elle n'a été que de 25 p.c. pour les immigrés résidant à la campagne.‡ Ces chiffres indiquent qu'un grand nombre des immigrés arrivés avant 1921 qui se sont établis à la campagne ont envahi les villes ou que les villes ont gardé une proportion beaucoup plus considérable des premiers immigrés que la campagne. L'étude des nombres absolus montre que ces deux phénomènes se sont produits. Mais comme dans le passé, le pourcentage de naturalisés a presque toujours été plus élevé parmi les immigrés de la campagne ayant demeuré dix ans ou plus au pays que parmi la même catégorie d'immigrés demeurant dans les villes, une migration rurale-urbaine tant soit peu prononcée de cette catégorie d'immigrés—en augmentant la proportion de naturalisés dans les villes et en la réduisant à la campagne—peut faire paraître que la résidence urbaine en elle-même a été plus favorable à la naturalisation lorsque c'est le contraire qui est vrai. Au cours de la

*Il est positif tant dans la corrélation simple que dans la multiple.

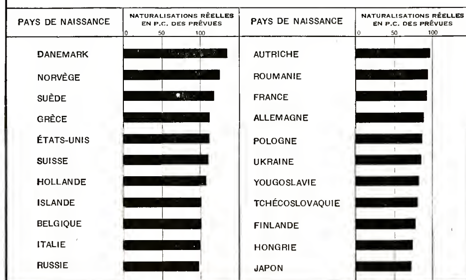
† Règle générale, au cours des périodes de marasme, les ouvriers célibataires sans dépendants sont congédiés les premiers. Cette tendance exerce par conséquent une plus grande influence sur les catégories d'immigrés qui, dans les conditions normales, comptent le plus faible pourcentage de naturalisés.

‡ Hurd, W. B. et Cameron, J. C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31—Quelques considérations plus avancées.* The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, n° 2, mai, 1935, pp. 237-238.

décennie, la campagne a enregistré une perte de quelque 154,000 immigrés arrivés avant 1921. Si l'on suppose que les centres urbains ont retenu 100 p.c. des immigrés arrivés avant 1921, ce qui est peu probable, au moins 21,000 de ceux qui ont quitté la campagne doivent s'être établis dans les centres urbains. De fait, le chiffre devait être plusieurs fois plus grand. Il dépassait 21,000 par le nombre d'immigrés arrivés dans les villes avant 1921 et qui ont quitté le Canada au cours de la décennie—un nombre qui est sans aucun doute élevé mais que les renseignements connus ne nous permettent pas de déterminer. Les diminutions qui se sont produites dans les villes par suite de l'émigration des immigrés arrivés avant 1921 doivent se composer en majeure partie d'aubains, tandis que les augmentations dues à la migration dans les villes des colons établis de bonne heure à la campagne doivent se composer d'un nombre disproportionnellement élevé de naturalisés.

La question de savoir si la résidence rurale ou urbaine par elle-même a été plus favorable à la naturalisation au cours de la décennie n'est donc pas résolue. Tout ce que l'on peut dire avec certitude, c'est qu'en 1931, compte tenu des différences possibles dans la durée de résidence et dans la répartition de sexe, une nativité ayant un pourcentage d'urbains plus que normal compte tout probablement un pourcentage plus élevé de naturalisés qu'une nativité ayant un pourcentage de ruraux plus que normal.

Lorsque les proportions prévues de naturalisés appartenant aux divers pays de naissance sont calculées sur la base de l'équation de régression précédente et comparées avec les pourcentages effectifs montrés dans le recensement, on voit que la durée de résidence, la répartition rurale-urbaine et le sexe n'expliquent pas toutes les différences. De fait, le coefficient de corrélation de ·87 indique que les trois quarts seulement environ des diffé-



GRAPHIQUE 38. Le graphique ci-dessus montre dans quelles proportions le pourcentage d'immigrés naturalisés résidants en 1931 diffèrent de l'expectative sur les bases de la durée de résidence, de la répartition rurale-urbaine et du sexe. Le comportement excentrique d'une ou de plusieurs de ces variables indépendantes a provoqué un relèvement appréciable du chiffre des Danois et un léger relèvement des chiffres de plusieurs des autres nativités du nord-ouest de l'Europe. Du point de vue du comportement réel, les immigrés arrivés après la guerre des pays latins, grecs et slaves montrent, dans l'ensemble, des pourcentages positivement plus élevés de naturalisés par année d'arrivée que ceux des pays de naissance scandinaves et germaniques.

rences‡ peuvent être attribuées à l'influence combinée de ces facteurs. Le tableau suivant montre, disposée par ordre d'importance, la proportion réelle en pourcentage de la proportion prévue de naturalisés pour les pays de naissance respectifs. Les mêmes données sont présentées au graphique 38.

TABLEAU LIX.—POURCENTAGES RÉELS ET PRÉVUS DE NATURALISÉS, PAR LIEU DE NAISSANCE, PAR ORDRE D'IMPORTANCE DES RÉELS PROPORTIONNELLEMENT AUX PRÉVUS, CANADA, 1931

Lieu de naissance	P.c. de naturalisés		Réels proportionnellement aux prévus
	Prévus	Réels	
Arménie	54	76	141
Danemark	24	31	135
Turquie	56	73	131
Amérique du Sud	62	80	129
Norvège	46	57	125
Suède	51	60	118
Grèce	56	63	112
Etats-Unis	64	72	112
Suisse	37	41	111
Hollande	34	37	108
Islande	90	91	101
Belgique	50	50	101
Italie	63	63	100
Russie	60	59	98
Autriche	62	60	97
Roumanie	62	58	94
France	71	66	93
Allemagne	53	47	89
Pologne	54	47	87
Ukraine	52	45	86
Syrie	87	74	85
Espagne	60	51	85
Yougoslavie	24	20	83
Tchécoslovaquie	25	20	81
Finlande	37	29	78
Hongrie	30	22	74
Lithuanie	38	28	73
Japon	52	37	72

L'examen des chiffres ci-dessus montre que, pour sept des neuf pays de naissance du nord-ouest de l'Europe, la naturalisation a dépassé l'expectative, sur la base des trois variables indépendantes comprises dans la corrélation, tandis que pour onze des treize nativités du sud, de l'est et du centre de l'Europe le chiffre effectif est inférieur à l'expectative. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point ces déviations du chiffre prévu proviennent de l'influence dénaturante exercée sur l'expectative par le comportement excentrique d'une ou de plusieurs des variables indépendantes de l'équation, et jusqu'à quel point elles sont attribuables à des causes extrinsèques. L'examen des feuilles de calcul montre que, bien que l'on ait constaté l'existence d'une influence déprimante indue sur les valeurs prévues pour la Norvège, la Suède, la Grèce, la Suisse et la Hollande, ce n'est que pour le Danemark que cette influence déprimante est réellement accentuée. L'excédent du pourcentage réel de naturalisés devait être un peu moindre que les chiffres ne l'indiquent pour les cinq premières nativités de la liste, tandis qu'il devait être beaucoup moindre pour les Danois. Dans la dernière partie du tableau, il semble n'y avoir que deux cas où l'expectative a subi une influence stimulante, soit la France et la Syrie. Il semble donc que, malgré l'excédent un peu trop élevé du chiffre réel sur le chiffre prévu pour certains peuples du nord-ouest de l'Europe (et considérablement plus élevé pour les Danois). les positions relatives des différentes nativités, dans l'ensemble, ne sont pas influencées d'une façon sensible par des causes intrinsèques de la corrélation.

Lorsque les déviations de l'expectative sont mises en corrélation avec l'indice de *ségrégation* pour les nativités correspondantes, comme l'indique le chapitre VI, on constate qu'il n'existe peu ou point de rapport. Le coefficient est très faible et peu digne de foi (R=·256 ± ·133).* Dans ce cas, il semble que l'explication principale des variations comparativement à l'expectative réside dans les facteurs du genre de la répartition par occupation

‡ Plus exactement, des carrés des différences, c'est-à-dire de la variabilité.

* Les Japonais n'ont pas été inclus parce que le degré excessivement élevé de ségrégation qu'ils manifestent aurait exercé une influence indue sur une corrélation ne comprenant qu'un nombre restreint de termes et aurait donné un faux résultat.

et religion, dont il est impossible d'évaluer l'influence par la technique ordinaire de la corrélation à cause de leur classification multiple, et en d'autres caractéristiques sociales, culturelles et psychologiques qui ne se prêtent pas aux calculs statistiques.

Enfin, il ne faut pas oublier que la variable dépendante dans la corrélation est le pourcentage de *tous* les immigrés résidants naturalisés à la date du dernier recensement (1931); et la différence entre le chiffre et le chiffre prévu pour chaque nativité séparément, autant qu'elle est attribuable à des facteurs étrangers à la corrélation, est en quelque sorte un résidu cumulatif dérivé du comportement de la première immigration de même que de l'immigration courante. Si la corrélation avait porté sur les immigrés arrivés après la guerre seulement, les positions relatives des diverses nativités auraient pu être très différentes à cause d'un changement indiqué d'attitude vis-à-vis de la naturalisation de la part de certaines catégories de colons, particulièrement ceux des pays latins, grecs et slaves. La déviation de l'expectative signifie tout simplement que le pourcentage de naturalisés en 1931 est plus ou moins élevé qu'il n'était prévu sur la base de la durée moyenne de résidence au Canada et de la répartition de sexe et rurale-urbaine de *tous* les immigrés venant d'un pays de naissance désigné. Sur cette base, les Slaves n'ont pas atteint l'expectative; cependant, si l'on prend le comportement réel comme base, on constate que les immigrés slaves arrivés *après la guerre,* de même que les immigrés latins et les grecs, comprennent des proportions positivement plus élevées de naturalisés que tout autre groupe du nord-ouest de l'Europe.

Pourcentages de naturalisés par province.—Le tableau 52 montre les pourcentages d'immigrés naturalisés pour tout le Canada pour chacune des provinces respectives en 1931, par pays de naissance. Nous appelons tout d'abord l'attention sur les pourcentages de naturalisés pour l'ensemble des nés étrangers. Les chiffres provinciaux font preuve de fluctuations considérables. Pour l'ensemble du Canada, la proportion de naturalisés est de 54·8 p.c. Pour l'Ile du Prince-Edouard la proportion est de 72·7 p.c.; en Colombie Britannique elle n'est que de 43·1 p.c. Ainsi, la proportion d'étrangers naturalisés dans l'Ile du Prince-Edouard est de 17·9 p.c. (72·7 p.c.—54·8 p.c.) plus forte que celle de tout le Canada, tandis que la Colombie Britannique montre une proportion de naturalisés de 11·7 p.c. (54·8 p.c.—43·1 p.c.) inférieure à celle du Dominion. Il est évident que l'envergure de la naturalisation diffère beaucoup avec les provinces. Le tableau général se rapproche de beaucoup de celui de 1921. En 1931, de même qu'à la date du recensement précédent, la naturalisation avait plus progressé dans les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies qu'en Ontario et Québec ou sur la côte occidentale (voir aussi tableau 53). En outre, on constate que les déviations des pourcentages pour chaque nativité manifestent une uniformité remarquable de *direction* d'une province à l'autre.†

Les principales raisons de ces différences ont été signalées ailleurs.‡ Les provinces diffèrent quant à la répartition rurale et urbaine des étrangers. Elles diffèrent également quant à la durée moyenne de résidence de leur population immigrée, la répartition par sexe et par occupation et la composition raciale. Des différences semblables, à l'exception possible du manque d'uniformité de l'origine ethnique, caractérisent les différentes subdivisions des groupes de pays de naissance séparés qui se rencontrent dans les diverses provinces Cette circonstance explique clairement le haut degré d'uniformité du *sens* de la déviation mentionné dans le paragraphe précédent. Il ne faut pas oublier, cependant, que les variations dans les proportions de naturalisés ne sont en aucune façon complètement attribuables à des causes extrinsèques et d'entourage. Naturellement, la durée de résidence est largement circonstancielle, mais la répartition par sexe et la répartition rurale-urbaine sont toutes deux, jusqu'à un certain point, des questions de pratiques d'émigration et de préférences pour certaines occupations qui se rattachent au lieu de naissance et à l'origine raciale; en outre il y a les facteurs culturels et psychologiques qui sont purement d'origine ethnique. Ces considérations peuvent difficilement être ignorées à la lumière des différences prononcées

† Nous avons discuté en détail les données relatives à chaque pays de naissance en nous inspirant des chiffres de 1921 (*Ibid.*, pp. 155-156). Nous manquons de temps et d'espace pour faire une pareille analyse détaillée dans la présente monographie. Les exceptions à la règle générale s'expliquent d'ordinaire en termes de date d'arrivée, de répartition rurale-urbaine et de répartition de sexe.

‡ *Ibid.*, p. 156.

qui existent entre la composition raciale et la composition par pays de naissance de la population d'immigrés des diverses provinces sur lesquelles nous avons appelé l'attention dans un chapitre précédent.*

En science politique le vrai sens des chiffres de la naturalisation ressort quand ils sont exprimés en fonction de la population globale. Ces rapports sont présentés au tableau LX. En 1931, les nés étrangers naturalisés formaient une proportion quatre fois plus forte de la population au Manitoba qu'en Ontario; en Saskatchewan et en Alberta, cette proportion était plus de six fois plus forte. En passant à l'est de l'Ontario, la disparité entre les chiffres de l'Est et de l'Ouest augmente. Les nés étrangers naturalisés ne forment pas une proportion aussi forte de la population en Colombie Britannique que dans les Prairies et, cependant, les chiffres se rapportant à cette province sont plusieurs fois plus élevés que ceux de toute autre province à l'est des Grands Lacs. Les différences enregistrées seraient encore plus accentuées si le nombre de nés étrangers naturalisés était comparé à la population née canadienne ou britannique de chaque province; et, s'il était tenu compte de la prépondérance des adultes parmi les aubains de naissance, il serait constaté que les proportions que les voix d'aubains naturalisés forment par rapport aux voix totales sont considérablement plus élevées sur toute la ligne que les chiffres présentés au tableau LX, colonne 1.

Comme on l'a signalé dans un chapitre précédent, ce n'est pas tant l'ampleur de la population née étrangère que sa répartition relativement inégale qui cause de l'inquiétude à l'homme d'Etat et au sociologue. Dans les parties du Canada où il existe des concentrations anormalement élevées de citoyens nés étrangers, habitués à différents systèmes de gouvernement et qui ne comprennent pas et ne révèrent pas les institutions et les idéals britanniques, il est bien clair que les différences d'attitudes sociales et politiques sont plus grandes que s'il en était autrement. Il n'y a pas non plus que le nombre disproportionné *de nés étrangers* à avoir de l'importance. La différence pénètre beaucoup plus à fond. Pendant plusieurs décennies l'immigration aubaine a été si inégalement répartie que dans l'Ouest la structure des *origines* diffère radicalement de celle de l'Est, de sorte que pour apprécier pleinement les différences existantes de culture et de perspective sociale et politique, il ne faut pas seulement prendre en considération les nés étrangers mais leurs descendants, dans bien des cas jusqu'à la deuxième et la troisième génération. Une population d'éducation politique et culturelle mélangée est portée à être moins restreinte par la tradition, plus inconstante dans sa loyauté et plus encline à l'expérimentation politique et sociale qu'une population homogène ayant une hérédité culturelle commune.

TABLEAU LX.—POURCENTAGES DE NÉS ÉTRANGERS NATURALISÉS ET NÉS ÉTRANGERS NATURALISÉS PROPORTIONNELLEMENT À LA POPULATION TOTALE DE CHAQUE PROVINCE, CANADA ET PROVINCES, 1921 ET 1931

Province	(1) Nés étrangers naturalisés en p.c. de la population totale		(2) P.c. de nés étrangers naturalisés		(3) Nés étrangers en p.c. de la population totale	
	1921	1931	1921	1931	1921	1931
CANADA	5·86	5·94	67·8	54·8	10·13	10·82
Ile du Prince-Edouard	1·19	1·35	81·3	72·7	1·46	1·85
Nouvelle-Ecosse	1·48	1·80	55·5	62·8	2·67	2·87
Nouveau-Brunswick	1·86	2·02	67·2	70·7	2·77	2·86
Québec	2·28	2·67	54·5	52·8	4·18	4·90
Ontario	2·87	3·92	46·3	48·4	6·21	8·09
Manitoba	11·48	11·21	64·1	60·2	17·91	18·61
Saskatchewan	18·65	16·72	70·9	65·1	26·31	23·60
Alberta	18·30	16·66	61·9	56·3	29·56	26·90
Colombie Britannique	7·71	7·59	40·5	43·1	19·02	18·72

Au cours de la dernière décennie, la disparité entre les structures des origines a été accentuée par l'apport naturel, mais celle qui existe entre les proportions d'aubains naturalisés a enregistré une légère réduction à cause de la mutation modérée de l'immigration de l'Ouest agricole à l'Est plus industrialisé. Il en est résulté que dans chacune des cinq provinces de l'Est les aubains naturalisés formaient des proportions un peu plus élevées de la popu-

* Voir chapitre IV.

lation totale en 1931 qu'en 1921 et des proportions un peu plus petites dans toutes les provinces de l'Ouest. Un procédé de nivellement a donc commencé à se faire sentir au cours de la dernière décennie mais il a été brusquement arrêté, parce qu'il se faisait au moyen de nouveaux établissements et que l'immigration a presque complètement cessé après 1931.

En passant, il est bon de comparer les immigrés venant de différents pays en ce qui concerne la consistance de leur comportement relativement à la naturalisation dans les diverses parties du Canada. Le tableau 54 montre l'écart des fluctuations par pays de naissance. Nous admettons que l'écart est un indice très approximatif de la consistance ou de la dispersion, et si la question était suffisamment importante du point de vue de cette étude, les déviations moyennes ou standard auraient été computées. Cependant, nous nous bornons ici à montrer qu'il existe des différences accentuées dans la mesure où les proportions des différentes populations de nés étrangers naturalisés varient avec les différentes sections du pays; ou, en d'autres termes, que la naturalisation de certains peuples est grandement influencée par les différences dans la répartition rurale et urbaine, l'environnement géographique et professionnel, et la répartition par époque d'arrivée, etc., tandis que dans d'autres cas l'influence exercée par ces facteurs est relativement faible.

Pour établir l'écart de 59·1 p.c. pour les Finlandais dans le tableau 54, nous avons déduit du pourcentage le plus élevé le pourcentage le plus faible de naturalisés de ce groupe d'immigrés pour une province quelconque. Dans ce cas le pourcentage le plus faible a été enregistré dans le Québec, où 7·7 p.c. seulement des immigrés étaient naturalisés en 1931 et le pourcentage le plus élevé en Alberta (66·8 p.c.). La différence est de 59·1 p.c. (66·8 p.c.—7·7 p.c.), et c'est le chiffre le plus élevé de tous les groupes de nativité. Les écarts de 13·8 p.c. pour les nés islandais et de 14·5 p.c. pour les nés américains sont à l'autre extrême. Le peu d'ampleur de l'écart dans chacun de ces cas indique une consistance prononcée du progrès de la naturalisation dans différentes sections du Dominion. Pour eux, la naturalisation a progressé non seulement avec rapidité mais aussi très uniformément dans toutes les provinces. Dans le cas des Chinois, qui ont un écart de 17·4 p.c., une consistance d'une autre espèce est révélée. Les Chinois ont manifesté de la consistance dans tout le Canada en ce que le pourcentage de naturalisés jusqu'en 1931 est très petit. Et ainsi de suite pour tout le tableau. Dans tous les cas, sauf cinq, l'uniformité est plus grande en 1931 qu'en 1921 et dans trois de ces cinq la différence est si faible qu'elle est plus ou moins négligeable.

CHAPITRE IX

LANGUES

Le Canada est un pays où convergent des individus de plusieurs nations. Plusieurs langues sont parlées sur son territoire. Dans le passé, le développement et l'emploi d'un médium commun d'expression ont régi l'existence des sociétés humaines. A moins que les individus puissent communiquer aux autres membres du groupe leurs sentiments et leurs pensées et, à moins qu'à leur tour, ils puissent comprendre et apprécier les émotions et les idées de leurs compatriotes, il ne saurait y avoir d'esprit de corps. La "modération animée" qui a remplacé graduellement la loi du plus fort est basée sur la discussion qui, à son tour, est régie par la possibilité de converser. Il est tout aussi important pour les démocraties modernes d'avoir un médium commun d'expression que pour les peuplades primitives.

Au Canada, il y a deux langues officielles, l'anglais et le français.* Avant de considérer jusqu'à quel point les immigrés arrivés des autres pays apprennent l'une ou l'autre ou les deux langues, il est intéressant d'étudier dans quelles proportions les Canadiens d'origine française ont appris l'anglais et ceux d'origine anglaise, le français. Les pourcentages suivants sont établis d'après les tableaux des recensements de 1921 et 1931 sur la langue parlée par la population canadienne de 10 ans et plus.

TABLEAU LXI.—POURCENTAGES DE LA POPULATION D'ORIGINE RACIALE BRITANNIQUE AYANT DÉCLARÉ PARLER LE FRANÇAIS ET POURCENTAGES DE LA POPULATION D'ORIGINE RACIALE FRANÇAISE AYANT DÉCLARÉ PARLER L'ANGLAIS, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale et sexe	P.c. sachant parler			
	l'anglais		le français	
	1921	1931	1921	1931
Français—				
Deux sexes	50·8	49·4		
Hommes	57·7	55·6		
Femmes	45·0	43·2		
Anglais—				
Deux sexes			4·8	4·2
Hommes			5·1	4·5
Femmes			4·4	3·9

Le tableau ci-dessus montre deux aspects intéressants. En premier lieu, la différence frappante entre la proportion de Français qui ont appris l'anglais et la proportion d'Anglais d'origine qui ont appris le français. Tandis qu'environ la moitié de la population française de dix ans et plus ont déclaré savoir parler l'anglais, moins d'un vingtième des Anglais du même âge ont affirmé être capables de parler le français à l'époque du dernier recensement. Cependant, cette comparaison est un peu trompeuse. L'apprentissage d'une autre langue que la langue maternelle est principalement une question de commodité sociale et surtout économique, et les proportions d'Anglais et de Français qui ont avantage à apprendre l'autre langue sont très différentes. Tandis que 22·5 p.c. des Français au Canada résident en dehors de la province de Québec, c'est-à-dire dans des provinces où l'anglais est la langue prédominante du peuple, 8·0 p.c. seulement de la population parlant l'anglais résident dans la province de Québec où le français est la langue maternelle de la grande majorité de la population. Lorsque le nombre d'Anglais qui ont appris le français est exprimé comme proportion du total des origines qui parlent l'anglais au Canada, dont peut-être 10 à 15 p.c. seulement viennent en contact avec les Canadiens

* Voir aussi Recensement de 1931, vol. I, chap. X et XI.

de langue française, le résultat peut difficilement être comparé avec celui obtenu pour les Français, dont 25 à 30 p.c. vivent parmi les Canadiens de langue anglaise.

Il est beaucoup plus juste de faire une comparaison entre les Anglais du Québec et les Français hors du Québec. Des premiers, 31·8 p.c. de la population de dix ans et plus parlaient le français à la date du recensement; des derniers, 84·4 p.c. parlaient l'anglais. Ces pourcentages sont beaucoup plus représentatifs, parce qu'ils s'appliquent à des groupes pour lesquels les conditions entourant l'acquisition de l'autre langue que la langue maternelle sont plus ou moins égales, exception faite des différences possibles dans les degrés relatifs de ségrégation de la part des groupes concernés.

Le second aspect intéressant du tableau LXI est que dans chaque cas le pourcentage d'hommes capables de parler la langue de l'autre race est plus élevé que le pourcentage de femmes qui se sont déclarées capables de le faire. Il n'y a pas de doute que les forces commerciales et économiques encouragent les hommes à apprendre la langue de l'autre race dominante.

En 1931, les proportions d'Anglais qui avaient appris le français et de Français qui avaient appris l'anglais étaient légèrement plus faibles qu'en 1921. Il serait difficile de dire si ce changement est significatif.

Proportions incapables de parler l'anglais ou le français.—Considérant maintenant le degré auquel les immigrés se sont ralliés à la langue parlée par les Français et les Anglais d'origine, le tableau LXII montre, pour les principales origines autres que britannique et française, les pourcentages de personnes de dix ans et plus qui ne peuvent parler (1) l'anglais et (2) l'anglais ou le français, en 1921 et en 1931. Le tableau 55 donne les mêmes renseignements par groupe géographique et linguistique.

Le premier aspect intéressant est le progrès, et dans certains cas le progrès évidemment remarquable, qui a été fait au cours de la dernière décennie dans l'acquisition de l'une ou l'autre des langues de ce pays. La plus grande partie du progrès réalisé dans l'étude de l'anglais et du français est due aux écoles publiques. Il est vrai qu'un grand nombre d'immigrés adultes, particulièrement dans les centres urbains, acquièrent une connaissance pratique de l'une ou l'autre langue parlée par les origines dominantes de la population, à condition qu'ils ne soient pas trop vieux pour le faire et qu'ils y soient adéquatement encouragés pour des raisons économiques ou autres. Parfois cet encouragement n'existe pas cependant, particulièrement quand un groupe ethnique tend à s'établir en bloc, ce qui arrive plutôt dans les parties rurales. Si les données étaient établies par groupe d'âge de cinq·ans, comme dans le cas de l'analphabétisme, cette déclaration serait fortement corroborée par la statistique.*

Les pourcentages que renferment ces tableaux s'appliquent à la population totale âgée de dix ans et plus de chaque origine et comprennent par conséquent des enfants. La loi oblige tous les enfants du Canada à fréquenter l'école au moins jusqu'à quatorze ans et l'enseignement se fait soit en anglais, soit en français dans les écoles. Par conséquent, dans un groupe d'origine très prolifique il est tout naturel que le pourcentage de ceux qui ne peuvent par parler l'une ou l'autre des langues fondamentales du pays baisse avec un degré passable de rapidité, à condition que l'immigration courante ne soit pas élevée. La diminution, au cours de la décennie, de la proportion de Japonais, de 41 p.c. à 21·5 p.c., et de la proportion d'Ukraniens, de 26·2 à 15·3 p.c., illustre bien ce principe. Les origines tchèque et slovaque, finlandaise, hongroise, yougoslave et polonaise (voir chapitre II) sont des exemples de l'effet exercé par une immigration relativement élevée sur les proportions de ceux qui ne parlent ni le français ni l'anglais. Pour ces cinq races il y a eu réellement augmentation dans les proportions de ceux qui ne savent ni l'une ni l'autre des langues officielles du Dominion. L'augmentation enregistrée pour les Allemands s'explique par l'incorporation sous cette rubrique d'un grand nombre d'immigrés qui, en 1921, se sont déclarés d'extraction autrichienne ou russe.

En 1931, dans l'ensemble des étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe, il y en a 4·5 p.c. de moins qu'en 1921 qui ne parlent ni le français ni l'anglais, et la diminution aurait été encore plus grande n'eût été l'immigration modérément élevée reçue de ces parties

* Voir Hurd, W. B. et Grindley, T. W.: *Agriculture, climat et population des Provinces des Prairies du Canada*, Bureau Fédéral de la Statistique, Imprimeur du Roi, Ottawa, p. 97, pour la répartition des illettrés par groupe d'âge de cinq ans.

de l'Europe au cours de cette période. Pour ce qui est des étrangers du nord-ouest de l'Europe, la proportion a diminué de 0·6 p.c. seulement, mais la proportion de ceux qui ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des deux langues officielles du Canada au commencement de la décennie n'a pas d'importance (3·0 p.c.) comparativement à celle des étrangers du sud, de l'est et du centre de l'Europe (17·5 p.c.). Les causes principales de la diminution considérable du pourcentage pour les Latins et les Grecs sont la suspension de l'immigration jointe à une assez grande prolificité (voir chapitre XIII). Une comparaison plus minutieuse des chiffres de 1921 et de 1931 révèle beaucoup d'autres aspects intéressants de la question. Cependant, le fait le plus important est qu'au cours de la décennie il s'est fait beaucoup de progrès en ce qui concerne la connaissance des langues officielles du Dominion; en 1931, une proportion beaucoup plus faible de la population qu'en 1921 était incapable de parler l'une ou l'autre langue.

Cette affirmation n'implique pas, cependant, qu'il n'y a qu'un nombre restreint d'immigrés de plusieurs origines ne sachant pas parler l'une ou l'autre des langues fondamentales du pays. Les Indiens de l'Amérique septentrionale (31·0 p.c.), les Chinois (29·5 p.c.) et les Japonais (21·5 p.c.) montrent des proportions considérables de personnes dans cette situation. Comme pour l'assimilation par mariage avec les races fondamentales du pays, ces races de couleur sont arriérées en ce qui concerne la connaissance des langues de la nation. Environ 13 p.c. des personnes du sud, de l'est et du centre de l'Europe étaient encore incapables de parler l'anglais ou le français en 1931 et les chiffres pour plusieurs origines de ce groupe sont encore plus élevés. Ceci s'applique particulièrement là où l'immigration récente a été forte.

En général, la majorité des personnes d'origine scandinave parlent l'anglais ou le français. La plupart parlent l'anglais; un nombre relativement restreint parle le français. Des races scandinaves, ce sont les Islandais qui montrent le pourcentage le plus élevé de personnes incapables de parler les langues du pays. Il est intéressant de rappeler également que parmi les Scandinaves ce sont eux également qui ont montré la tendance la moins accentuée à s'allier par mariage avec les Anglais et les Français natifs du Canada et la tendance la plus accentuée à la ségrégation rurale. Les Allemands viennent après les Danois, les Norvégiens et les Suédois avec un pourcentage légèrement supérieur d'immigrés inca-

TABLEAU LXII—POURCENTAGES INCAPABLES DE PARLER (1) L'ANGLAIS (2) LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS PARMI LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS POUR LES PRINCIPALES ORIGINES NON BRITANNIQUES ET NON FRANÇAISES, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale	P.c. incapable de parler			
	l'anglais		le français ou l'anglais	
	1921	1931	1921	1931
Autrichienne, n.a.s.	18·3	8·4	18·2	8·2
Belge	17·1	8·8	4·1	1·4
Bulgare	18·3	11·8	18·0	10·9
Chinoise	32·2	29·6	32·1	29·5
Thèque et slovaque	6·4	14·3	6·2	14·1
Danoise	1·4	1·3	1·4	1·2
Hollandaise	7·7	3·9	7·7	3·9
Finlandaise	14·8	17·7	14·1	17·7
Allemande	1·9	2·7	1·7	2·5
Grecque	7·6	6·5	6·5	5·9
Hébraïque	5·7	3·3	5·4	3·2
Hongroise	10·5	17·3	10·4	17·2
Islandaise	5·9	3·0	5·9	3·0
Indienne	45·6	33·1	43·9	31·0
Italienne	19·0	9·5	12·3	5·4
Japonaise	41·1	21·5	41·1	21·5
Norvégienne	1·4	1·4	1·3	1·3
Polonaise	13·8	14·0	13·6	13·8
Roumaine	13·7	9·7	13·4	9·4
Russe	17·0	13·2	16·9	13·1
Suédoise	2·3	1·6	2·2	1·6
Syrienne	9·2	6·9	3·9	2·0
Ukranienne[1]	26·2	15·4	26·2	15·3
Yougoslave	9·1	14·2	8·9	14·1

n.a.s.—non autrement spécifiée.

[1] Comprend les Bukovins, les Galiciens, les Ruthènes et les Ukraniens

pables de parler l'une ou l'autre des langues fondamentales. Le chiffre des Hollandais est un peu plus élevé, probablement à cause de l'inclusion des Mennonites qui se sont établis dans des parties rurales et qui ont essayé de maintenir une culture distincte; viennent ensuite les Italiens et les Grecs qui, avec les Roumains, (population plus rurale) sont à un niveau encore plus élevé. Les Slaves, comme groupe, montrent de beaucoup le pourcentage le plus élevé parmi les groupes linguistiques incapables de parler l'une ou l'autre des langues et, parmi les Slaves, les Ukraniens renferment une proportion un peu plus forte de personnes incapables de le faire.

Proportions parlant l'anglais ou le français comme langue maternelle.—Le degré auquel les autres races que la race britannique et la race française parlent l'anglais ou le français comme *langue maternelle* est un autre aspect du rapport entre l'origine raciale et la langue au Canada. On pourrait s'attendre que les données sur ce point révèlent un rapport très étroit entre les chiffres sur le mariage mixte et les deux races fondamentales canadiennes. Lorsque la langue maternelle parlée à la maison est l'anglais ou le français. il semble raisonnable de déduire qu'il y a eu mariage mixte et/ou qu'une proportion plus forte de la race a vécu pendant une période considérable de temps au Canada. Le rapport avec la durée de résidence et le degré de mariage mixte ne sera pas examiné ici, mais les données relatives au nombre d'origines autres que les origines britannique et française qui parlent l'anglais ou le français comme langue maternelle sont présentées aux tableaux LXIII, 56 et 57.

Si les Japonais. les Chinois et les Indiens avaient été inscrits dans le tableau adjacent, les pourcentages pour ces origines auraient paru sans importance. En 1931. il n'y avait que 1·9 p.c. des Ukraniens et des Hébreux d'origine qui parlaient l'anglais ou le français comme langue maternelle. Plusieurs autres origines qui, dans l'ensemble, sont arrivées tard au Canada ont aussi des pourcentages très faibles, comme les origines yougoslave (2·5 p.c.), hongroise (2·8 p.c.), finlandaise (3·7 p.c.), tchèque et slovaque et polonaise (5·6 p.c.). Il y a un grand écart entre ces chiffres et le chiffre des Hollandais, qui est de 67·2 p.c.

La différence entre les peuples du nord-ouest de l'Europe et ceux du sud, de l'est et du centre est plus accentuée dans ce tableau que dans tout autre tableau précédent. Il n'y a pas de chevauchement. Toutes les races nordiques, à l'exception des Islandais, ont manifesté des proportions plusieurs fois plus fortes que la plus haute proportion des peuples du sud. de l'est et du centre de l'Europe. Les pourcentages pour les nationalités du nord-ouest de l'Europe comme groupe étaient presque huit fois plus élevés.

Le tableau 57 classifie les principales races européennes par groupe linguistique. Il y a une disparité prononcée entre les origines scandinave et germanique en ce qui concerne l'usage de l'anglais ou du français comme langue maternelle. Les pourcentages des Hollandais et des Allemands d'origine sont beaucoup plus élevés que ceux des Scandinaves. Cependant, ce qui paraît étrange c'est que, les Islandais exceptés, les peuples scandinaves montrent en moyenne un pourcentage plus faible de personnes incapables de parler soit le français soit l'anglais que les Allemands, et tous les Scandinaves, les Islandais compris, un pourcentage plus faible que les Hollandais (voir tableau 55). Cette singularité s'explique par le fait qu'une proportion un peu plus forte de Norvégiens, de Suédois et de Danois que d'Allemands ont appris l'anglais en dehors du foyer et une proportion beaucoup plus forte que dans le cas des Hollandais.

Ces deux groupes de l'Europe septentrionale (le groupe germanique et le groupe scandinave) parlent l'anglais ou le français comme langue maternelle à un plus haut degré que les nationalités du sud et de l'est de l'Europe. Il n'y a pas autant de différence entre les peuples latins et grecs et les peuples slaves à ce point de vue. Les Grecs sont les premiers du premier groupe et les Autrichiens le sont du dernier. De toutes les origines européennes, ce sont les Ukraniens qui comptent la proportion la plus faible de personnes parlant l'une des langues canadiennes à la maison (1·9 p.c.), et on se rappelle que parmi les origines de l'Europe continentale ils font partie du groupe ayant les plus petits pourcentages de personnes se mariant en dehors de leur groupe et les plus petits pourcentages se mariant avec des Anglais ou des Français.

TABLEAU LXIII.—POURCENTAGES DE LA POPULATION ÂGÉE DE 10 ANS ET PLUS PARLANT (1) L'ANGLAIS (2) L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE, PAR PRINCIPALE ORIGINE RACIALE AUTRE QUE FRANÇAISE ET ANGLAISE, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale	P.c. parlant comme langue maternelle			
	l'anglais		l'anglais ou le français	
	1921	1931	1921	1931
Autrichienne, n.a.s.	3·4	10·1	3·5	10·4
Belge	25·0	10·1	37·8	35·5
Bulgare	3·2	5·5	3·4	6·3
Tchèque et slovaque	10·4	5·5	10·5	5·6
Danoise	31·1	29·7	31·2	29·9
Hollandaise	72·2	67·1	72·3	67·2
Finlandaise	3·0	3·7	3·0	3·7
Allemande	45·9	41·2	46·0	41·8
Grecque	8·5	12·1	8·8	13·3
Hébraïque	3·5	1·9	3·5	1·9
Hongroise	3·2	2·7	3·2	2·8
Islandaise	6·1	14·3	6·1	14·4
Italienne	5·5	7·7	7·5	9·8
Norvégienne	17·0	25·3	17·1	25·5
Polonaise	5·5	5·4	5·5	5·6
Roumaine	2·8	5·7	2·9	6·0
Russe	4·2	7·5	4·2	7·6
Suédoise	17·4	24·1	17·4	24·2
Suisse[1]	60·5	–	61·8	–
Syrienne	7·8	11·6	9·5	14·5
Ukranienne[2]	0·6	1·8	0·6	1·9
Yougoslave	5·0	2·5	5·1	2·5

[1] Comprise dans française, allemande ou italienne en 1931.

[2] Comprend les Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

Proportions d'origines autres que les origines britannique et française apprenant l'anglais.—Bien que les chiffres du tableau 55 soient un indice satisfaisant du degré d'assimilation linguistique qui s'est produit et que, en permettant la comparaison entre les données de 1921 et de 1931, ils puissent servir à mesurer approximativement le progrès réalisé au cours de la décennie, ils ne reflètent pas de façon adéquate dans quelle mesure les immigrés des diverses origines arrivés dernièrement ont acquis une connaissance suffisante des langues fondamentales du pays pour les parler. Le tableau 57 (col. 6) et le tableau 59 montrent le progrès réalisé dans l'usage de l'anglais par cette partie des diverses origines qui ne parlait pas l'anglais comme langue maternelle. Les chiffres de ces tableaux indiquent réellement le progrès réalisé dans l'étude de l'anglais en dehors de la maison—à l'école ou dans les affaires.

Comme la durée de résidence au Canada le laissait prévoir, le pourcentage de personnes du nord-ouest de l'Europe qui connaissait l'anglais comme langue seconde était beaucoup plus élevé que celui des personnes du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Parmi les nationalités du nord-ouest de l'Europe, le chiffre des Scandinaves est beaucoup plus élevé que la moyenne du groupe allemand parce que les Belges et les Hollandais ont été inclus dans la dernière moyenne. Beaucoup de Belges parlent le français comme langue maternelle et parmi eux beaucoup n'ont pas appris l'anglais parce qu'ils savaient déjà l'une des deux langues officielles du pays. Le chiffre relativement faible pour les Hollandais s'explique par la coutume qu'ont les Mennonites de l'Ouest de se déclarer de cette origine. L'attitude de cette population vis-à-vis des écoles et des autres institutions canadiennes est bien connue de même que leur tendance à la ségrégation rurale à laquelle nous avons déjà fait allusion. Parmi les nationalités du sud, de l'est et du centre, les Latins et les Grecs ont appris l'anglais en dehors de leur foyer à un degré un peu plus élevé que les races slaves.

Une comparaison entre les chiffres de 1931 et de 1921 (voir monographie de 1921, tableau 99, p. 167) fait voir que les chiffres de 1931 sont, en général, beaucoup supérieurs à ceux de 1921. C'est particulièrement vrai des Belges et des Hollandais du groupe du nord-ouest de l'Europe. Pour les autres origines de cette catégorie les chiffres de 1921 étaient déjà si élevés qu'aucune augmentation prononcée n'était possible. Parmi le groupe du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les augmentations les plus accentuées se sont produites chez les Ukrainiens, les Autrichiens et les Italiens. Des augmentations importantes se sont aussi produites chez les Roumains et les Russes. Toutes ces origines sont de la caté-

gorie très prolinque et ont un nombre élevé et croissant d'enfants qui fréquentent l'école. Dans le cas de certaines origines comme les Tchèques et les Slovaques, les Finlandais et les Hongrois, qui ont reçu un apport relativement élevé d'immigrés en ces dernières années, les pourcentages de ceux qui ont appris l'anglais ont réellement diminué.

La section subséquente étudie jusqu'à quel point ces différences sont attribuables à des causes distinctement raciales et jusqu'à quel point elles sont affectées par la durée de résidence, la répartition rurale et urbaine, la ségrégation, etc.

Proportion d'origines autres que française et anglaise apprenant le français.—Le tableau 59 présente le nombre et la proportion des personnes des diverses origines qui ne parlaient pas le français à la maison et qui le savaient assez pour le parler en 1931. La série générale des pourcentages varie de 1 à 5 comparativement à une variation de 80 à 90 pour ceux qui apprennent l'anglais (tableau 58). La raison de cet état de choses est que la province française de Québec renferme une proportion relativement faible d'immigrés par comparaison au reste du Canada où l'anglais est la langue dominante. Cinq exceptions méritent d'être signalées: 39·0 p.c. des Belges qui ne parlaient pas le français comme langue maternelle l'avaient appris à la date du dernier recensement, 37·0 p.c. des Syriens, 23·3 p.c. des Italiens, 17·6 p.c. des Grecs et 15·9 p.c. des Hébreux. Toutes ces origines comptent des proportions relativement plus fortes d'immigrés demeurant dans le Québec, surtout à Montréal et dans les environs.

RAPPORT ENTRE LA LANGUE ET DIVERS FACTEURS CONNEXES

Intermariage et langue maternelle.—Le tableau LXIV fait voir clairement le rapport très étroit qui existe entre l'intermariage et la proportion de ceux qui parlent l'anglais et le français comme langue maternelle. Dans presque tous les cas, un pourcentage élevé de personnes parlant l'une des langues officielles du Canada à la maison s'associe avec un nombre élevé de mariages mixtes avec les Britanniques et les Français et *vice versa*. Les deux phénomènes sont étroitement apparentés, au point de vue statistique comme au point de vue logique.

TABLEAU LXIV.—POURCENTAGES PARLANT L'ANGLAIS OU LE FRANÇAIS COMME LANGUE MATERNELLE, PAR ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE[1], ET POURCENTAGES D'HOMMES MARIÉS À DES ANGLAISES ET DES FRANÇAISES, CANADA, 1931

(D'après le parentage des enfants nés au Canada en 1931)

Origine raciale	P.c. parlant l'anglais ou le français comme langue maternelle	P.c. d'hommes mariés à des anglaises ou des françaises	Origine raciale	P.c. parlant l'anglais ou le français comme langue maternelle	P.c. d'hommes mariés à des anglaises ou des françaises
Hollandaise	67·2	37·65	Indienne	6·8	4·36
Allemande	41·8	21·84	Roumaine	6·0	9·18
Belge	35·5	36·42	Tchèque et slovaque	5·6	6·52
Danoise	29·9	38·60	Polonaise	5·6	4·80
Norvégienne	25·5	30·82	Finlandaise	3·7	8·23
Suédoise	24·2	36·75	Hongroise	2·8	2·80
Islandaise	14·4	31·73	Yougoslave	2·5	3·93
Grecque	13·3	27·66	Hébraïque	1·9	2·13
Autrichienne, n.a.s	10·4	7·49	Ukrainienne	1·9	1·38
Italienne	9·8	18·95	Chinoise	0·5	9·59
Russe	7·6	8·07	Japonaise	0·5	0·24

n.a.s.—non autrement spécifiée.

[1] Les données touchant l'origine nègre ont été omises du tableau parce que les Nègres de l'Amérique du Nord n'ont pas de langue maternelle distincte (autre que l'anglais). Les données relatives aux Arméniens, Bulgares et Hindous ont été omises également parce que le nombre d'enfants nés de ces parents en 1931 était si faible (moins de 100) que les taux d'internuptialité pour ces races ne peuvent être computés d'une façon précise.

L'étude de l'anglais et les facteurs connexes.—Le pourcentage de ceux pour qui l'anglais n'est pas la langue maternelle mais qui le connaissait en 1931 (col. 1, tableau 61) est un indice très *approximatif* du désir d'apprendre l'anglais manifesté par les races respectives, car un certain nombre de causes extrinsèques contribuent à la différence des pourcentages. Quatre des plus importantes de ces causes sont compilées au tableau 61. Comme dans les analyses précédentes, le pourcentage de nés en Amérique du Nord sert de mesure approximative de la durée de la résidence. Ce facteur est relativement indépendant de toute caractéristique raciale. Bien qu'elle soit jusqu'à un certain point due à une préférence raciale, la résidence urbaine est en partie une question de nécessité économique associée aux avantages économiques relatifs des centres ruraux et urbains à l'époque de l'établissement au Canada et subséquemment. La tendance à la ségrégation dépend probablement de la race dans une plus grande mesure que le pourcentage de personnes de 10 à 20 ans. Le dernier est associé à la répartition par sexe à l'époque de l'immigration et à la prolificité. Une corrélation multiple qui a été établie, introduisant ces quatre facteurs comme variables indépendantes, a donné l'équation de régression suivante:—

$$X_1 = \cdot 0432\ X_2 + \cdot 1625\ X_3 - \cdot 2338\ X_4 + 1 \cdot 2214\ X_5 + 65 \cdot 6707$$

où X_1 = le pourcentage de ceux pour qui l'anglais n'est pas la langue maternelle mais qui le connaissait en 1931;
X_2 = le pourcentage de nés en Amérique du Nord;
X_3 = le pourcentage d'urbains (21 ans et plus);
X_4 = l'indice de ségrégation;
X_5 = le pourcentage de personnes de 10 à 20 ans d'une origine donnée.

Le coefficient $R = \cdot 785$ a été obtenu, indiquant que les facteurs susmentionnés expliquent environ 62 p.c. des différences* dans les proportions de ceux qui n'emploient pas l'anglais comme langue maternelle mais qui l'avaient appris. La corrélation aurait été beaucoup plus élevée n'eût été l'inclusion des Indiens dont le pourcentage anormalement élevé de nés en Amérique du Nord (100 p.c.) a exercé une forte influence contraire sur les chiffres des autres origines et a introduit une infirmation automatique en raison du nombre restreint d'origines pour lesquelles il existe des données (vingt-trois).

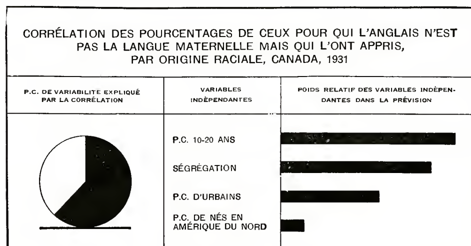
IMPORTANCE RELATIVE DES QUATRE VARIABLES DANS LA PRÉVISION

Variable	Poids
X_5 (pourcentage âgé de 10-20 ans)	100
X_4 (ségrégation)	86
X_3 (pourcentage d'urbains)	56
X_2 (pourcentage de nés en Amérique du Nord)	13

La proportion d'individus d'âge scolaire au sein de la race paraît être le facteur le plus important à lui seul dans l'explication des différences dans le degré auquel les diverses origines ont appris l'anglais en dehors du foyer. Ce facteur est trois fois plus important que le pourcentage de nés en Amérique du Nord dans la corrélation simple et plus de vingt fois plus importante dans la corrélation multiple, indiquant que la vraie raison pour laquelle les races ayant une résidence plus longue sur ce continent montrent les proportions les plus élevées d'individus apprenant l'anglais (dans la corrélation simple) est qu'elles comptent des proportions plus élevées d'individus d'âge scolaire. L'école et les relations sociales qui en résultent paraissent être l'agent le plus efficace pour encourager l'usage de l'anglais. La ségrégation est le facteur principal qui milite contre l'étude de l'anglais, tout comme c'est le plus grand obstacle à l'intermariage en général. Par contre, la résidence urbaine est favorable à l'acquisition de la langue de la race la plus nombreuse de la région et, bien que ce facteur ait moins d'importance que le pourcentage des personnes d'âge scolaire d'une race ou que le degré de ségrégation, il est très important. La durée de résidence en Amérique

* Ou plus exactement des carrés des différences, c'est-à-dire de la variabilité

du Nord, en tant qu'elle n'implique pas de grosses proportions d'enfants âgés de 10 à 20 ans, c'est-à-dire autant qu'elle se rapporte aux adultes seulement, n'a en moyenne que très peu de rapport avec les proportions variables de ceux qui ont appris à parler la langue anglaise en dehors du foyer. Ce fait est important, bien que le signe se rattachant à cette variable particulière tant dans la corrélation multiple que dans la prévision soit évidemment le résultat de la dénaturation automatique résultant de l'inclusion des Indiens dans la corrélation dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent.



GRAPHIQUE 39. Les quatre variables comprises dans la corrélation expliquent 62 p.c. de la variabilité constatée dans les pourcentages des différents groupes ethniques qui avaient appris l'anglais suffisamment pour le parler en 1931. Un pourcentage élevé d'individus d'âge scolaire et un haut pourcentage d'urbains sont des facteurs importants qui encouragent l'acquisition de l'anglais chez les immigrés qui ne parlent pas l'anglais; la ségrégation est un obstacle important.

Lorsque les valeurs appropriées de X_2, X_3, X_4 et X_5 sont insérées dans l'équation de prévision, les valeurs anticipées de X_1 sont obtenues sur la base du rapport moyen que ce terme exprime.

TABLEAU LXV.—POURCENTAGES RÉELS ET PRÉVUS DE CEUX POUR QUI L'ANGLAIS N'EST PAS LA LANGUE MATERNELLE MAIS QUI L'ONT APPRIS ET POURCENTAGE REEL DU POURCENTAGE PRÉVU, PAR ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Proportions qui avaient appris l'anglais en 1931		
	Réelles	Prévues	Réelles en p.c. des prévues
Suédoise	98	90	109
Danoise	98	91	108
Hébraïque	97	90	108
Norvégienne	98	91	108
Finlandaise	82	79	104
Islandaise	97	93	104
Allemande	95	93	102
Italienne	90	88	102
Yougoslave	85	83	102
Belge	90	87	101
Tchèque et slovaque	85	84	101
Japonaise	78	78	100
Bulgare	88	90	98
Hollandaise	88	90	98
Hongroise	82	84	98
Roumaine	90	93	97
Autrichienne	91	95	96
Grecque	93	100	93
Russe	86	92	93
Ukranienne	84	90	93
Indienne	65	71	92
Chinoise	70	78	90
Polonaise	85	94	90

Une seule origine du nord-ouest de l'Europe a un pourcentage réel plus faible que le pourcentage anticipé, l'origine hollandaise. La différence en moins n'était que de 2 p.c. et elle est probablement due, dans une large mesure, à l'influence des Mennonites. Tous les Scandinaves dépassent l'expectative et par des quantités relativement élevées. Les Hébreux, de même que les Finlandais, entrent dans cette catégorie. Les Allemands, les Italiens, les Yugoslaves, les Belges, les Tchèques et les Slovaques ont tous des pourcentages légèrement supérieurs à l'expectative et les variables ne paraissent pas avoir joué d'une façon excentrique dans la corrélation pour abaisser indûment l'expectative dans aucun des cas ci-dessus.

Pour onze origines, le pourcentage réel est inférieur au pourcentage prévu. Elles comprennent huit des onze origines du sud, de l'est et du centre de l'Europe, les Indiens, les Chinois et les Hollandais, dont nous avons parlé plus haut. Parmi les Européens, les chiffres relatifs aux Grecs, aux Russes, aux Ukraniens et aux Polonais sont les plus bas. Pour ce qui est des Grecs, un indice de ségrégation anormalement bas a fait monter le pourcentage prévu indûment et c'est ce qui explique en partie leur rang dans la liste. Il n'y a pas d'anomalies dans les chiffres qui se rapportent aux origines nommées les dernières. Le rang des Chinois et des Indiens devrait être en réalité beaucoup plus bas qu'il ne l'est à cause de la diminution indue de leurs valeurs prévues résultant, dans le premier cas, d'une proportion excessivement faible d'enfants âgés de 10 à 20 ans et, dans le dernier, d'une combinaison de la ségrégation très prononcée et de la proportion très faible d'urbains.

Pour ce qui est de l'analphabétisme et de l'intermariage en général et avec les sujets britanniques en particulier, il paraît y avoir une vraie distinction entre le comportement des nationalités du nord-ouest et du sud, de l'est et du centre, et plus particulièrement entre les Scandinaves et les Slaves. En dehors des différences attribuables à la répartition par âge, à la ségrégation, au pourcentage d'urbains et à la durée de résidence dans l'Amérique du Nord, les premiers montrent des proportions plus fortes d'individus apprenant l'anglais que les derniers. La différence peut être le fait, dans une certaine mesure, des occasions différentes qui s'offrent, mais une revue soigneuse des facteurs résiduels qui pourraient être raccordés au problème laisse peu de doute qu'il s'agit principalement d'une question d'inclination et d'aptitude.

CHAPITRE X

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Comme M. M. C. MacLean, directeur des Recherches sur le Recensement, a préparé une monographie spéciale sur l'analphabétisme,* nous n'étudierons dans ce chapitre que ces aspects du problème qui sont vitalement apparentés à un relevé général de la population canadienne du point de vue du lieu de naissance et de l'origine raciale. Le plus gros des renseignements incorporés dans ce chapitre et, naturellement, beaucoup d'autres peuvent être obtenus avec force détails dans le rapport susmentionné.

Définition de l'analphabétisme.—" Les données du recensement de l'analphabétisme s'inspirent des réponses aux deux questions suivantes: (1) 'Savez-vous lire?' (2) 'Savez-vous écrire?' Par conséquent les personnes qui savent lire et écrire quelques mots seulement sont classifiées avec les personnes bien instruites. On ne cherche pas à confirmer la parole de la personne énumérée par un examen et on laisse à son sens commun le soin de décider si elle considère qu'elle est suffisamment capable de lire et écrire pour ses besoins pratiques". Malgré ces inconvénients, une analyse approfondie montre que les données de l'analphabétisme sont relativement exemptes d'erreurs, et qu'elles ne sont aucunement satisfaisantes comme mesure des proportions de la population ayant moins que le minimum normal d'instruction.

Signification spéciale de l'analphabétisme.—Avant de passer à l'examen du rapport qui existe entre l'analphabétisme et l'origine raciale et le pays de naissance, il est opportun de faire quelques brefs commentaires touchant l'importance sociale de l'analphabétisme et le progrès général qui se fait vers son élimination.

Après avoir étudié le sujet à fond, M. MacLean arrive à la conclusion que la simple incapacité de lire ou d'écrire n'est pas en elle-même une circonstance de première importance. Mais ce qui est plus important, c'est que sous plusieurs rapports les illettrés se comportent moins bien au point de vue social que les lettrés et, à bien des égards, ce comportement est antisocial. Forcer les illettrés à apprendre à lire et à écrire ne remédierait pas à la situation. L'analphabétisme n'est qu'un seul des résultats d'une combinaison de circonstances et d'attitudes qui trouvent leur expression dans de nombreux champs d'activité sociale. Le problème consiste à élever socialement les illettrés comme classe et comporte le changement des circonstances et des attitudes qui ont donné lieu aux nombreuses caractéristiques de classe indésirables qui tendent à se perpétuer au sein du corps politique.

Les tendances sociales distinctives des groupes d'illettrés peuvent être résumées comme suit:—

(1) un plus grand nombre se marie, se marie jeune, marie des illettrés et se sépare du mari ou de la femme, selon le cas, plus fréquemment que la population lettrée; et ils ont
(2) des familles plus nombreuses;
(3) moins de personnes à charge autres que les enfants;
(4) une plus grande proportion d'enfants illettrés, principalement à cause d'une plus faible fréquentation scolaire;
(5) une plus forte proportion de femmes et d'enfants qui travaillent;
(6) ils montrent des gains moins élevés par femme et par enfant ayant un emploi rémunéré;
(7) le chef de famille appartient à une classe d'occupation recevant les plus petits gages;
(8) ils ont plus de naissances illégitimes;
(9) une proportion décidément plus forte dans les institutions mentales;

* Monographie n° 5 du recensement de 1931, *Analphabétisme et fréquentation scolaire*. Voir aussi Recensement de 193 vol. I, chapitres XIII et XIV.

(10) une proportion légèrement plus forte, surtout parmi les femmes, dans les institutions correctionnelles.

En contraste frappant avec les tendances précédentes, ils montrent des proportions plus faibles de personnes condamnées pour délits criminels.

Progrès vers l'élimination de l'analphabétisme.—Le tableau suivant présente le nombre d'illettrés et les taux par 100 pour les trois recensements sur lesquels il existe des données comparables. Il est presque inutile de signaler que l'analphabétisme au Canada a grandement diminué en ces quarante dernières années.

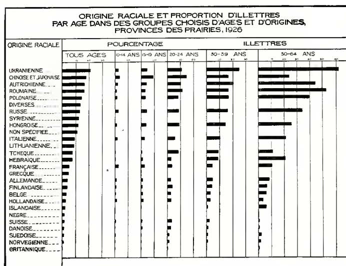
TABLEAU LXVI.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS DE LA POPULATION[1] DE 10 ANS ET PLUS, CANADA, 1891, 1921 ET 1931

Année	Population de 10 ans et plus	Incapable de lire ou ou écrire	
		Nombre	P.c.
1891	3,588,043	494,147	13·8
1921	6,601,878	299,287	4·5
1931	8,082,324	275,088	3·4

[1] Sans les Indiens.

"Au canada, l'analphabétisme varie directement avec *l'âge*. Il est beaucoup plus fréquent parmi les personnes âgées que parmi les jeunes. Plus de 35 p.c. des illettrés ont 55 ans et plus en 1931, bien que 15 p.c. seulement de la population dépassent cet âge. Plus de la moitié des illettrés ont plus de 45 ans." Le graphique 186 et les commentaires explicatifs du texte de l'Atlas Statistique des Provinces des Prairies, qui décrit sous forme graphique les taux d'analphabétisme en 1926* pour vingt-cinq races, par groupes de cinq ans, font voir qu'en général la même situation existe pour chaque origine. Le graphique auquel nous référons plus haut est reproduit ci-dessous comme graphique 40 de la présente monographie. Dans cette circonstance, il s'ensuit logiquement que l'élimination

* Il n'existe pas de tableau semblable pour 1931.



GRAPHIQUE 40. Bien que le graphique ci-dessus s'inspire des données relatives à l'année 1926 et aux Provinces des Prairies seulement, la forte concentration d'analphabétisme dans les catégories d'âge avancé est caractéristique de l'ensemble du Dominion. Elle montre clairement qu'avec le temps le vieillissement de la population provoquera l'élimination virtuelle de l'analphabétisme parmi les adultes plus âgés, tandis que les écoles et d'autres agents continueront à le faire baisser à un minimum parmi les générations successives d'enfants d'âge scolaire, en supposant, naturellement, qu'il n'y ait pas d'autres apports d'illettrés de l'étranger. La comparaison des chiffres pour les différentes origines raciales montre où l'incidence de l'analphabétisme est forte et où elle est faible.

graduelle, par la mortalité, des groupes d'âge composés en grande partie d'illettrés exerce une influence importante sur la diminution de l'analphabétisme dans la population.

Le deuxième facteur important est l'*école*. "Les écoles du Canada font disparaître l'analphabétisme à un taux croissant. Cette affirmation est confirmée par le fait que le groupe d'âge de 10 à 14 ans compte le moins d'illettrés de tous les groupes d'âge et que le progrès qu'il a fait sur le groupe d'âge qui suit immédiatement est plus grand que celui que ce dernier groupe a fait comparativement au groupe d'âge suivant, et la même chose est vraie du groupe d'âge de 15 à 19 ans."

"Si au cours des dix années allant de 1931 à 1941 les écoles continuent de faire aussi bien qu'elles l'ont fait au cours des années précédant 1931, et s'il n'arrive pas d'autres immigrés illettrés dans l'intervalle, le nombre d'illettrés au Canada devrait diminuer de 309,000 à 270,000 en 1941 et la proportion d'illettrés de 3·79 à 2·85—amélioration de 25 p.c. au cours des dix années." C'est-à-dire que si les écoles réussissent à tenir l'analphabétisme à un bas niveau dans les plus jeunes catégories d'âge, le déplacement des âges réduira dans la même mesure l'analphabétisme général au cours de la décennie courante. L'école et le vieillissement normal de la population collaborent à la réduction de l'analphabétisme. Ce sont les deux principaux agents de son élimination.

Répartition de l'analphabétisme—Race et lieu de naissance.—" L'analphabétisme importé de l'étranger est le plus grand élément individuel de l'analphabétisme au Canada". La véracité de cette déclaration devient amplement claire à la suite de l'examen sommaire du tableau 62. Si l'on prend tout d'abord en considération le total pour toutes les races combinées, nous constatons que l'analphabétisme parmi les nés étrangers domiciliés au Canada en 1931 est d'environ 2·4 fois plus élevé que parmi les nés britanniques et que parmi les femmes il est de 5·3 fois plus élevé. Ce qui est vrai de l'ensemble de la population est vrai de toute autre race que les Anglo-Saxons et les Français, avec la seule différence que dans la plupart des cas les rapports sont plus élevés, et que dans un grand nombre de cas ils sont plusieurs fois plus élevés que ceux qui sont mentionnés ci-dessus.

Nous ferons remarquer que pour toutes les races, sauf un nombre très restreint, l'analphabétisme parmi les nés canadiens est positivement très faible. Là où le contraire se produit, l'analyse montre que sauf dans une ou deux exceptions possibles l'analphabétisme se limite aux groupes d'âge plus avancé—c'est un reliquat des débuts de la colonie alors que les écoles n'existaient pas ou étaient inadéquates.

La meilleure façon d'illustrer la localisation raciale de l'analphabétisme est de classer les diverses origines d'après le pourcentage d'illettrés en 1931.

TABLEAU LXVII.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS PARMI LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, PAR ORIGINE RACIALE, DISPOSÉS PAR ORDRE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Origine raciale	P.c. d'illettrés	Origine raciale	P.c. d'illettrés
Toutes races	3·73	Autres européennes	7·58
		Finlandaise	6·61
Indienne et esquimaude	37·62	Française	6·18
Chinoise	17·40	Non spécifiées	4·97
Ukranienne	13·94	Hébraïque	3·81
Autres asiatiques	13·23	Belge	3·40
Russe	13·14	Allemande	2·57
Roumaine	12·63	Hollandaise	2·02
Polonaise	11·75	Suédoise	1·23
Japonaise	11·20	Danoise	1·16
Autrichienne	10·50	Norvégienne	1·10
Yougoslave	10·48	Islandaise	1·10
Italienne	9·14	Irlandaise	1·08
Hongroise	8·86	Anglaise	0·83
Tchèque et slovaque	8·49	Écossaise	0·83
Diverses	8·33	Autres britanniques	0·41
Nègre	8·13		

La première colonne du tableau comprend les races de couleur et tous les peuples du sud, de l'est et du centre de l'Europe. La deuxième colonne comprend toutes les origines du nord-ouest de l'Europe, ainsi que les Finlandais et les Hébreux. Dans la première moitié, les pourcentages varient de 8·13 à 37·62 p.c.; dans la deuxième, de 0·41 à 7·58 p.c.

En se basant sur l'analyse de soixante-douze échantillons au Canada de répartition différente d'âge, rurale-urbaine et géographique, la conclusion qui s'impose est qu'en moyenne l'analphabétisme des autres races était de 5·65 fois plus élevé que parmi les Anglo-Saxons du Canada en 1931,* la race étant le plus grand facteur individuel de l'analphabétisme.

La raison primordiale pour laquelle il y a une forte proportion d'illettrés dans les races étrangères c'est, comme nous l'avons déjà vu, la naissance à l'étranger. Il y a une plus forte proportion d'illettrés parmi les immigrés de races étrangères que parmi les nés canadiens de la même race ou que parmi la moyenne de la population du pays d'où ils ont émigré.

Il est intéressant de noter en passant, *toutes choses égales d'ailleurs,* qu'aux âges de 15 ans et plus l'analphabétisme est en moyenne 5·09 fois plus répandu que dans le groupe d'âge scolaire de 10-14 ans; qu'à la campagne l'analphabétisme est 2·08 fois plus répandu que dans les villes et 1·03 fois plus répandu chez les hommes que chez les femmes.

La diminution de l'analphabétisme parmi les nés étrangers autres que britanniques et français, 1921-1931.—Le tableau LXVIII montre le pourcentage d'illettrés parmi les immigrés autres que les britanniques et français au Canada aux dates des deux derniers recensements. Les pourcentages sont disposés par ordre d'importance sur la base des chiffres de 1931 et le rang de chaque origine est indiqué. Le tableau 63 présente les mêmes données pour les groupes géographiques et linguistiques. Ceux qui étudient ces chiffres ne doivent pas perdre de vue qu'ils ne s'appliquent qu'aux nés étrangers des diverses races.

La comparaison sommaire des pourcentages de 1921 et de 1931 révèle le progrès remarquable qui a été fait au cours de la décennie dans la diminution de l'analphabétisme parmi la population immigrée. Pour les nés étrangers de toutes les races, sauf une, la proportion d'illettrés en 1931 était plus faible qu'en 1921. Seuls les Hollandais font exception et l'analphabétisme dans cette race était négligeable aux deux dates de recensement. La diminution était plus prononcée pour les races telles que les Ukraniens, les Roumains, les Chinois, les Autrichiens, les Polonais et les Italiens, etc., chez qui l'analphabétisme était très élevé en 1921 et chez qui l'immigration s'est faite dans des proportions modérées au cours de la décennie. Dans plusieurs cas le pourcentage a été réduit de moitié. Même pour les races qui ont connu une immigration récente relativement forte il y avait des diminutions accentuées.

Parmi les facteurs les plus importants qui contribuent à ces diminutions, il y a l'école (qui élimine rapidement l'analphabétisme parmi les immigrés d'âge scolaire) et la mortalité parmi les premiers immigrés dans les catégories d'âge plus avancé. La principale raison de la diminution de l'analphabétisme racial est le remplacement des nés étrangers chez les races illettrées par des nés canadiens. Les relations sociales et commerciales, ainsi que l'application de règles plus rigoureuses de sélection pour les nouveaux immigrés, paraissent n'avoir exercé qu'une influence secondaire.

Bien que de grands progrès aient été faits, les immigrés de certaines races—particulièrement les Asiatiques et les nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe—sont encore

* Voir *Analphabétisme et fréquentation scolaire*, chap. 1.

TABLEAU LXVIII.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS PARMI LES NÉS ÉTRANGERS DE 10 ANS ET PLUS, POUR LES PRINCIPALES ORIGINES RACIALES AUTRES QUE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE, CANADA, 1921 ET 1931

Rang	Origine raciale	P.c. d'illettrés		Rang	Origine raciale	P.c. d'illettrés	
		1921	1931			1921	1931
1	Ukranienne	39·46	23·72	14	Hongroise	15·73	10·53
2	Syrienne	22·22	19·27	15	Tchèque et slovaque	11·94	10·16
3	Russe	23·92	18·87	16	Grecque	11·59	8·67
4	Roumaine	27·03	18·61	17	Finlandaise	12·59	8·03
5	Chinoise	31·15	18·37	18	Hébraïque	9·83	5·58
6	Autrichienne	35·08	16·91	19	Allemande	4·90	4·48
7	Polonaise	24·46	16·48	20	Belge	6·59	4·32
8	Japonaise	20·40	15·07	21	Hollandaise	1·68	2·20
9	Diverses	13·95	14·28	22	Islandaise	3·16	2·15
10	Italienne	23·68	14·22	23	Suédoise	2·67	1·52
11	Lithuanienne	23·74	13·90	24	Norvégienne	1·40	1·34
12	Bulgare	23·56	12·33	25	Danoise	1·74	1·31
13	Yougoslave	22·72	11·42				

très loin de se conformer aux standards canadiens d'instruction. Les nés étrangers d'origine slave sont encore treize fois plus illettrés et les Latins et les Grecs, dix fois plus que les Scandinaves comme groupe. Parmi les immigrés d'origine germanique l'analphabétisme, bien qu'il soit près de trois fois plus élevé que pour les Scandinaves, est néanmoins très modéré et ne présente aucune difficulté sérieuse.

Fréquentation scolaire et analphabétisme.—Les constatations de la monographie de 1921, intitulée *Analphabétisme et Fréquentation scolaire au Canada* étaient si claires et si concluantes qu'il n'est pas nécessaire de faire une analyse approfondie des chiffres de 1931 *à ce point de vue*. Il suffit tout simplement de rappeler l'attention sur le résumé précédent des contestations:*

"On a trouvé que 'dans les circonstances actuelles il existe au Canada une connexité marquée entre l'analphabétisme d'une collectivité et la fréquentation scolaire des enfants de 7 à 14 ans.' Il a aussi été établi qu'il existe 'un certain rapport entre la fréquentation scolaire et les conditions physiques, qui fait que l'assiduité scolaire est moins bonne dans les campagnes que dans les groupements urbains avoisinants'. On a exposé clairement toutefois que le facteur déterminant au point de vue de la fréquentation scolaire est l'analphabétisme, *et dans les centres où l'ignorance est marquée, il y a une tendance 'à refuser de fournir des écoles aux enfants et à les y envoyer'*. Le coefficient de corrélation pearsonien entre les pourcentages d'illettrés et les pourcentages d'absents de l'école par divisions de recensement a été établi à ·92 dans les régions essentiellement rurales et à ·75 dans les centres urbains. Le fait que de tels coefficients sont plutôt extraordinaires dans le mesurage de la corrélation entre des phénomènes sociaux donne une signification plus forte aux corrélations qu'ils mesurent. 'L'ignorance des parents et les autres facteurs intellectuels, sociaux ou raciaux ont tenu plus d'enfants hors de l'école en 1921 que les facteurs combinés de climat, d'éloignement et de manque d'écoles.'

"Une collectivité ignorante montre donc une tendance marquée à rester illettrée", et ce fait est excessivement important à la lumière des conclusions précédentes de l'étude qui identifient l'analphabétisme avec la présence de plusieurs éléments sociaux connexes diamétralement opposés aux meilleurs intérêts de la nation.

Fréquentation scolaire et nativité.—Les données de 1931 apportent cependant un surcroît de clarté à la fréquentation scolaire et à la *nativité*. "Les nés britanniques et les nés étrangers montrent des pourcentages moins élevés que les nés canadiens fréquentant l'école entre les limites d'âge de 5 à 19 ans, dans l'ensemble, mais les nés britanniques ont une fréquentation scolaire plus assidue que l'une ou l'autre des autres nativités pour les âges de 5 à 19 ans. De 10 à 14 ans, les nés britanniques et les nés étrangers fréquentent l'école plus assidûment que les nés canadiens. C'est de 15 à 19 ans que la fréquentation des nés canadiens est le plus élevée, c'est-à-dire que les nés canadiens fréquentent l'école plus longtemps, tandis que les nés britanniques commencent l'école plus jeunes, ce qui explique peut-être pourquoi ils quittent l'école plus tôt."

Pour ce qui est de l'assiduité de la fréquentation, mesurée par le nombre moyen de mois passés à l'école au cours de l'année, l'expérience de 1930-31 indique que les nés britanniques sont les plus assidus et les nés étrangers, les moins assidus. Voici les chiffres:—

Nativité	Moyenne des mois à l'école, l'année scolaire 1930-31
Nés britanniques	7·83
Nés canadiens	7·77
Nés étrangers	7·70

Naturellement, les chiffres sont basés sur l'inscription réelle.

* Hurd, W. B.: *Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne*, Chap. IX, p. 178. Bureau Fédéral de la Statistique

Un autre aspect intéressant de la question, c'est que les nés britanniques, malgré le fait qu'ils quittent l'école plus tôt que les nés canadiens, passent apparemment autant de temps à l'école au cours de leur carrière scolaire parce qu'ils commencent plus tôt et qu'ils sont plus assidus pendant qu'ils sont à l'école. Les nés étrangers paraissent avoir un chiffre inférieur d'environ quatre mois en moyenne au chiffre canadien et britannique.

L'analyse de 1930-31 confirme les constatations précédentes que " sauf le cas des latitudes extrêmes le milieu physique n'exerce qu'une influence insignifiante sur le pourcentage fréquentant l'école" ou sur les différences dans les pourcentages fréquentant l'école entre les grands groupes de nativité. En d'autres termes, ce n'est que dans les cas extrêmes que les enfants ne se sont pas présentés à l'école à une époque quelconque de l'année à cause du manque d'écoles, du climat, de la distance, etc. Il semble donc raisonnable de conclure que la non-fréquentation est presque exclusivement un phénomène social. C'est une fonction du milieu familial et de la situation économique. Les races qui manifestent les caractéristiques sociales énumérées au commencement de ce chapitre, comme étant associées à l'analphabétisme, sont les pires en ce qui concerne la fréquentation scolaire des enfants. Le rapport entre ces caractéristiques sociales et la fréquentation scolaire est tout aussi rapproché qu'avec l'analphabétisme. Les deux sont en grande partie fonctions de nativité et de race.*

* Une démonstration détaillée de ces associations se trouve à la partie II de la Monographie du Recensement de 1931, intitulée *Analphabétisme et Fréquentation Scolaire*.

CHAPITRE XI

CRIMINALITÉ

Nativité et condamnations pour délits criminels.—Les délits criminels comprennent les infractions graves à la loi. Les condamnations au Canada pour de tels délits passent de 16,258 en 1921 à 31,542 en 1931. Cette dernière année, 3,129 de ces condamnations ont résulté en sentences pénitentiaires, la population des pénitenciers canadiens le 1er juin 1931 étant de 3,748 âmes. En plus des délits criminels, il y a les méfaits des jeunes délinquants dont s'occupent les cours juvéniles et qui nécessitent souvent des condamnations aux institutions correctionnelles. Les condamnations totales de jeunes gens pour délits majeurs et mineurs sont de 7,000 à 8,000 annuellement et la population des institutions correctionnelles est d'environ 4,000 habituellement. Toutefois, la grande majorité des actes illégaux sont dus aux adultes et sont de nature mineure, étant dans la classe des délits non criminels. Les magistrats de police et les juges de paix s'en occupent; le nombre de condamnations sommaires chaque année dépasse maintenant 300,000, ce qui est plusieurs fois plus grand que le nombre des autres classes de condamnations.

L'étude des différents groupes de nativités et d'" origine " au point de vue du respect de la loi se confine nécessairement à cette partie de la population condamnée pour délits criminels et à la population des maisons de correction* et des pénitenciers. Des données sur le lieu de naissance et l'origine ne sont pas disponibles pour le grand groupe d'adultes condamnés sommairement dans les cours de police, ni pour les jeunes délinquants qui ne sont pas condamnés à la correction. Le lieu de naissance des personnes condamnées pour délits criminels, cependant, est enregistré et l'analyse complète a été faite des données du recensement traitant de la population des maisons de correction et des pénitenciers. Ces données ne portent que sur ceux qui ont commis des délits plus sérieux, jeunes gens et adultes; mais ces délinquants sont beaucoup plus rares que les adultes condamnés pour infractions mineures et ils constituent une base beaucoup plus satisfaisante pour l'étude des tendances criminelles telles que le montrent les diverses sections d'une population.

L'importance de la distribution d'âge et de sexe comme facteurs expliquant les différences de comportement social a déjà été mentionnée. Ces facteurs sont spécialement importants dans les comparaisons entre groupes de population relativement à la criminalité. Comme le montre l'analyse de la population pénitentiaire, le crime est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes et se rencontre plus souvent chez les jeunes hommes. Conséquemment, lorsqu'une section de la population est caractérisée par une proportion anormalement forte d'hommes au-dessous de 30 ans, un taux plus élevé de criminalité est en perspective. La signification de ce fait en rapport avec l'immigration a été signalée dans un chapitre précédent. Toutes choses égales d'ailleurs, on doit s'attendre à une forte criminalité chez les immigrés et spécialement chez les récemment arrivés parce qu'une population émigrée comprend ordinairement un nombre disproportionnellement élevé d'hommes dans la force de l'âge. L'immigration a donc une tendance à élever le taux de criminalité d'un pays simplement en raison de sa répartition d'âge et de sexe favorable à la criminalité.

A ce sujet, il faut encore mentionner, toutes choses égales d'ailleurs, que l'immigration la plus désirable est celle où les sexes sont de nombre presque égal et dont la proportion la plus forte s'établit permanemment au pays; la moins désirable est celle caractérisée par un fort surplus flottant de jeunes hommes sans attaches et qui séjournent quelques années au pays et retournent ensuite à leur pays natal ou se dirigent vers un autre pays. Le tableau 19 montre les pays qui ont fourni au Canada les plus fortes proportions d'hommes, et dans l'étude de l'étendue et de la rapidité de la naturalisation, certaines déductions ont été faites relativement aux proportions variables d'immigrés de pays spécifiés et qui ont l'intention de rester en permanence au Canada. Ces chapitres sont

* Le terme "maison de correction" comprend les écoles industrielles de même que les institutions pénitentiaires et correctionnelles.

encore rappelés à l'attention, car ils sont étroitement liés à l'analyse qui va suivre. Par exemple, s'il est indiqué qu'en dehors des traits distinctifs de la répartition d'âge et de sexe les immigrés de certaines nationalités ont des taux excessifs de criminalité, l'importance de cette découverte est grandement accrue si ces immigrés sont aussi surtout des hommes, avec une répartition d'âge maintenue indûment favorable à la criminalité par la disparition constante du pays des hommes plus âgés et l'affluence continue de jeunes hommes venant de leur pays natal.

Tandis qu'il est important de connaître dans quelles sections de la population la criminalité est la plus répandue, les taux bruts de criminalité ont été fréquemment pris comme un indice des différences dans la criminalité dues à des différences dans la nature de l'origine et les entourages primitifs, et ont servi à étayer la thèse que certaines nationalités et races sont plus prédisposées que d'autres à enfreindre les lois. Ces comparaisons peuvent être extrêmement injustes et trompeuses si les différences d'âge et de sexe n'entrent pas en ligne de compte. Notre premier problème est donc d'examiner les données sur les délits criminels et de déterminer jusqu'à quel point les taux élevés de criminalité chez les nés étrangers sont imputables aux considérations d'âge et de sexe et jusqu'où ils peuvent être attribués au pays de naissance, à l'origine et à d'autres facteurs.

Le tableau LXIX montre les condamnations pour délits criminels au Canada, par sexe et groupe d'âge spécifié, chez les personnes de 16 ans et plus. Les chiffres portent sur l'année 1931. Les nombres sont exprimés en taux par 100,000 âmes au Canada dans les groupes correspondants d'âge et de sexe pour la population de cette même année.

Le tableau fait ressortir deux faits: d'abord les condamnations pour délits criminels sont plusieurs fois plus nombreuses chez les hommes que chez les femmes; et ensuite, elles sont plus communes chez les personnes des deux sexes âgées de moins de 40 ans. Ces faits sont connus de tous, mais la magnitude des différences n'est quelquefois pas appréciée.

TABLEAU LXIX.—CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CRIMINELS ET TAUX PAR 100,000 ÂMES, PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE, CANADA, 1931

Groupe d'âge		Condam-nations	Population	Taux par 100,000 âmes
16 et plus	H.	28,935	3,609,878	802
	F.	2,607	3,276,771	80
16-20	H.	6,840	516,673	1,324
	F.	426	507,156	84
21-39	H.	14,235	1,506,148	945
	F.	1,575	1,399,228	113
40 et plus	H.	4,429	1,587,057	279
	F.	442	1,370,387	32
Non spécifié	H.	3,431	-	-
	F.	164	-	-

Les condamnations en 1931, classifiées par grand groupe de nativité, sont données au tableau LXX de même que les taux par 100,000 âmes de chaque groupe. Si le taux des nés canadiens est établi à 100 et ceux des autres nés britanniques et des nés étrangers sont exprimés en pourcentages du taux canadien, l'indice qui en résulte est le suivant:—

TABLEAU LXX.—CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CRIMINELS ET TAUX PAR 100,000 ÂMES, PAR GRAND GROUPE DE NATIVITÉ, CANADA, 1931

Nativité	Condam-nations	Taux par 100,000 âmes	Indice
Total	31,542	304	-
Nés canadiens	18,297	226	100
Autres nés britanniques	3,306	279	123
Nés étrangers	4,798	426	188
Non spécifiés	5,141	-	-

Le coefficient des immigrés britanniques est donc d'un quart plus élevé que celui des nés canadiens et la proportion des condamnés parmi les nés étrangers, près de deux fois plus forte. Le problème consiste à déterminer jusqu'à quel point ces différences sont dues à la répartition d'âge et de sexe spécialement enclins au crime.

La méthode indirecte a été utilisée en l'absence de taux spécifiques pour les diverses nativités par âge et sexe. Des taux spécifiques pour la population totale ont été appliqués à la distribution d'âge pour les hommes et les femmes des grands groupes de nativité, et des taux prévus ont été calculés sur la base des taux de criminalité uniformes pour tout le Canada. Ceux-ci sont pris comme un indice, le taux prévu pour les nés canadiens étant de 100. Les résultats paraissent au tableau LXXI.

TABLEAU LXXI.—TAUX COMPARATIFS DES CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CRIMINELS PARMI LES NÉS CANADIENS, BRITANNIQUES ET ÉTRANGERS AVEC ÉLIMINATION DE L'ERREUR DUE AUX DIFFÉRENCES DANS LES DISTRIBUTIONS D'ÂGE ET DE SEXE, CANADA, 1931

(Le taux pour les nés canadiens=100 dans chaque cas)

Nativité	(1) Taux prévus des condamnations, basés sur une criminalité uniforme dans chaque groupe et sur la distribution actuelle d'âge et de sexe	(2) Taux réels des condamnations en 1931	(3) Proportions des condamnations réelles aux condamnations prévues indiquant la différence réelle dans la criminalité en dehors de la distribution d'âge et de sexe (col. 2 ÷ col. 1)
Nés canadiens	100	100	100
Autres nés britanniques	83	123	148
Nés étrangers	102	188	184

En se basant sur le nombre de condamnations pour délits criminels par 100,000 de chaque groupe d'âge et de sexe tel que montré au tableau LXIX, les "autres" nés britanniques auraient un taux de criminalité de 17 p.c. plus faible que les nés canadiens, et les nés étrangers un taux de 2 p.c. plus élevé, simplement à cause de plus fortes proportions de jeunes hommes et de plus faibles pourcentages de femmes. Le taux réel des "autres" britanniques a dépassé celui des nés canadiens de 23 p.c. en dépit d'une distribution d'âge et de sexe de 17 p.c. moins favorable au point de vue de l'inclination aux condamnations pour délits criminels. De même, le taux réel pour les nés étrangers dépasse celui des nés canadiens de 88 p.c. en regard de seulement une distribution d'âge et de sexe de 2 p.c. plus avantageuse. Evidemment, en conclusion, autant que les condamnations pour délits criminels sont un indice de criminalité, les manquements à la loi sont de 48 p.c. plus nombreux parmi les nés britanniques et de 84 p.c. plus nombreux parmi les nés étrangers que parmi les nés canadiens, compte tenu des différences dans les circonstances extrinsèques d'âge et de sexe. Les chiffres, naturellement, ne sont que des approximations et l'erreur possible est plus grande qu'on ne le voudrait à cause du nombre de condamnations sans nativité déclarée (16·3 p.c.) et l'absence d'une classification suffisamment détaillée de l'âge pour les statistiques sur les délits criminels. En dépit de ces déficiences dans les données, il n'en reste pas moins que l'incidence des condamnations pour délits criminels est de 23 p.c. plus grande pour les nés britanniques et de 88 p.c. plus grande pour les nés étrangers que pour les nés canadiens; compte tenu de la distribution moins avantageuse d'âge et de sexe pour ce qui est des groupes d'immigrés, les nés britanniques ont un dossier de délits criminels environ la moitié plus chargé que celui des nés canadiens, tandis que celui des nés étrangers est considérablement plus chargé.

Quoique les taux non corrigés pour les immigrés et les nés canadiens soient plus bas en 1931 qu'en 1921, la disparité est plus grande l'année du dernier recensement après ajustements pour l'âge et le sexe, l'augmentation notable étant celle des nés britanniques.

En conclusion, il est important de noter que les condamnations pour délits criminels ont généralement augmenté en regard de la dernière décennie. Elles passent de 16,258 en 1921 à 31,542 en 1931, augmentation d'environ 94 p.c. contre un accroissement de 18 p.c. seulement dans la population en général. Une bonne partie de cette augmentation est associée à la dépression comme le montrent les totaux suivants:—

TABLEAU LXXII.—CONDAMNATIONS ANNUELLES POUR DÉLITS CRIMINELS CANADA 1921-1930

Année	Condamnations	Année	Condamnations
1921	16,258	1926	17,448
1922	15,720	1927	18,835
1923	15,188	1928	21,720
1924	16,258	1929	24,097
1925	17,219	1930	28,457

En fait, près de la moitié de ces condamnations ont eu lieu en 1930 et 1931.

L'augmentation se confine en grande partie aux hommes et elle est spécialement forte aux âges inférieurs à 40 ans. La comparaison des taux de 1921 et 1931 donne une idée précise de son ampleur.

TABLEAU LXXIII.—CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CRIMINELS PAR 100,000 ÂMES, PAR GRAND GROUPE D'ÂGE ET DE SEXE. AVEC AUGMENTATION PROPORTIONNELLE DURANT LA DÉCENNIE, CANADA, 1921-1931

Groupe d'âge	Condamnations par 100,000 âmes					
	Hommes			Femmes		
	1921	1931	P.c. d'augmentation	1921	1931	P.c. d'augmentation
16-20	719	1,324	84	70	84	20
21-39	501	945	89	86	113	31
40 et plus	180	279	55	35	32	− 9

Le signe (—) indique une diminution.

La comparaison n'est viciée par aucun changement important dans les proportions pour lesquelles l'âge n'est pas spécifié. Il est impossible de dire exactement jusqu'à quel point ces augmentations sont le résultat du manque de surveillance de la part des parents durant la guerre et de la mauvaise adaptation personnelle à la suite de la guerre et jusqu'à quel degré elles sont attribuables aux conditions de la dépression. Il est raisonnablement certain que les deux cas sont importants. Le comportement des chiffres laisse croire que le manque d'emploiement et d'autres circonstances provenant de la débâcle économique de 1930 sont les causes premières de la croissance disproportionnée des crimes graves parmi les hommes adultes en général.

Origine et nativité de la population des maisons de correction.—Il ne faut qu'avec précaution arriver à des conclusions sur la relation de l'origine et de la nativité avec la criminalité des jeunes gens à même les statistiques sur les maisons de correction du Canada et encore faut-il qu'elles soient considérées comme provisoires et expérimentales.

Les raisons les plus importantes de cet avancé sont les suivantes:—

(1) La population totale des maisons de correction en 1931 n'était que de 2,353 et, lorsque ce total est sectionné par des classifications recoupées suivant l'origine, la nativité et le sexe, les nombres sont dans la plupart des cas trop petits pour inspirer grande confiance comme base de déduction statistique.

(2) Pour 311, ou 13 p.c. du total donné plus haut, il n'y a pas de rapport sur le lieu de naissance et pour 299, ou 12 p.c., il n'y a pas de données sur l'origine raciale.

(3) La distribution géographique des institutions correctionnelles et pénitentiaires et des institutions d'apprentissage pour les jeunes laisse entendre que certaines provinces sont beau-

coup plus outillées en regard de la grandeur de leur population que d'autres et que la proportion de jeunes gens dans ces institutions dépend non pas de la criminalité juvénile, mais du nombre et de la capacité des institutions locales. Lorsque la structure de l'origine et de la nativité de la population varie radicalement entre provinces, comme c'est le cas au Canada, il est manifeste que la question de la distribution inégale de l'équipement physique serait de nature à renverser les taux. Le tableau suivant illustre ce point.

TABLEAU LXXIV.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION DES INSTITUTIONS CORRECTIONNELLES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Distribution proportionnelle de	
	la population des institutions correctionnelles	la population totale
CANADA	100·0	100·0
Ile du Prince-Edouard	-	0·9
Nouvelle-Ecosse	10·6	4·9
Nouveau-Brunswick	2·6	3·9
Québec	27·8	27·7
Ontario	40·5	33·1
Manitoba	5·5	6·8
Saskatchewan	2·5	8·9
Alberta	1·3	7·1
Colombie Britannique	9·2	6·7

En Nouvelle-Ecosse le nombre de jeunes dans les institutions pénitentiaires et correctionnelles est plus du double de celui qui semblerait logique en regard de la population totale; en Ontario la proportion est plus grande d'un cinquième et en Colombie Britannique, de près de deux cinquièmes. Au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta, d'autre part, les proportions sont beaucoup plus petites que prévu—dans la dernière province le taux est inférieur de quatre cinquièmes à celui qui est prévu. Personne de raisonnable ne croirait que les enfants sont de six à sept fois pires en Ontario et en Colombie Britannique qu'en Alberta et cinq fois pires dans le Québec. La différence dans les taux de détenus est dans une large mesure affaire de plus ou de moins d'accommodation.

Malgré ces désavantages et autres, une brève analyse de la population des maisons de correction est comprise dans ce chapitre, mais le lecteur est averti du caractère expérimental de toutes conclusions.

Le tableau LXXV classifie par recoupements les données par sexe et grand groupe de nativité. Nous verrons que la proportion des hommes par rapport aux femmes dans les institutions correctionnelles et connexes est presque de trois à un. Les proportions diffèrent de façon appréciable entre les diverses provinces, mais il n'est pas de conclusion garantie à la suite de cette variation quant aux différences dans le comportement relatif des hommes et des femmes dans les diverses nativités pour deux raisons: en premier lieu, la proportion

TABLEAU LXXV.—POPULATION DE MOINS DE 18 ANS DANS LES INSTITUTIONS CORRECTIONNELLES, PAR NATIVITÉ ET SEXE, AVEC PROPORTION DE CHAQUE SEXE PAR RAPPORT AU TOTAL ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES DE 10-20 ANS, CANADA, 1931

Item	Total	Nés canadiens	Nés britanniques	Nés étrangers	Non spécifiés
Population des institutions correctionnelles	2,353	1,875	81	86	311
Hommes	1,715	1,289	65	64	297
Femmes	638	586	16	22	14
Hommes, en p.c. du total	73	69	80	74	95
Femmes, en p.c. du total	27	31	20	26	5
Population de 10-20 ans	2,303,031	2,108,629	97,897[1]	96,505	-
Nombre dans les institutions correctionnelles par 100,000 personnes de 10-20 ans	102	89	83	89	-

[1] Y compris environ 15 dont le lieu de naissance n'est pas mentionné

des hommes, sur la nativité desquels il n'y a pas de rapport, est neuf fois plus grande que celle des femmes et, en second lieu, la suffisance relative d'accommodation pour les jeunes délinquantes diffère radicalement dans les diverses sections du Canada; les institutions suffisent relativement plus là où les nés canadiens sont les plus nombreux.

En 1931, il y avait 102 jeunes gens des deux sexes dans les institutions correctionnelles par 100,000 personnes de 10-20 ans contre 130 en 1921, ce qui indique un déclin appréciable durant la décennie. Comme on l'a fait remarquer dans la première monographie, le chiffre élevé de 1921 est sans doute associé au manque de surveillance paternelle à cause de l'absence d'hommes adultes durant la guerre. Il faut être sceptique quant à la signification des taux composites pour les diverses nativités pour les raisons déjà exprimées. Il n'y a pas grande variation dans les chiffres de 1931. Il y a 89 internés pour les nés canadiens et les nés étrangers par 100,000 personnes des deux sexes de 10 à 20 ans, et 83 pour les nés britanniques, en dépit du fait qu'ils résident plutôt dans les villes. Les taux correspondants de 1921 sont: nés canadiens, 113; nés britanniques, 215; et nés étrangers, 213. L'amélioration relative durant la décennie semble plus grande pour les nés britanniques et les nés étrangers.

TABLEAU LXXVI.—NATIVITÉ DES PARENTS DES NÉS CANADIENS DANS LES INSTITUTIONS CORRECTIONNELLES, DE MOINS DE 18 ANS, AVEC TAUX PAR 100,000 PERSONNES DE 10-20 ANS, CANADA, 1931

Item	Total des nés canadiens	Nés canadiens ayant							
		Père et mère			Parentage mixte				Parentage non spécifié
		Nés canadiens	Nés britanniques	Nés étrangers	Père né au Canada, mère née à l'étranger	Père né à l'étranger, mère née au Canada	Un parent britannique, l'autre étranger	Un parent canadien, l'autre britannique	
Total des internés.......	1,875	993	225	213	33	57	29	164	161
Population de 10-20 ans.	2,108,629	1,329,811	223,748	288,547	54,557	52,254	24,291	132,859	2,562
Nombre d'internés par 100,000 personnes de 10-20 ans..............	89	75	101	74	60	109	·119	123	–

Il semble, d'après le tableau LXXVI, que les enfants de parents nés canadiens et les enfants de parents nés étrangers sont à peu près aussi sujets à la correction. Les enfants de parents nés britanniques ont apparemment un dossier assez mauvais en dépit du fait que leur taux est la moitié moindre qu'en 1921. Il est probable que la résidence urbaine y a quelque effet. La baisse des chiffres pour les enfants de nés canadiens et nés britanniques était à prévoir avec la reprise de la surveillance paternelle dans la décennie d'après-guerre. Le faible taux inattendu pour les enfants de parents nés étrangers a été commenté dans l'analyse précédente. Il est significatif qu'un taux aussi bas devrait paraître dans les chiffres de 1931. Cependant, il semble maintenant que ce fut une faute d'accepter ces chiffres tels quels. L'expérience des Etats-Unis et les découvertes de la présente étude sur les délits criminels et la gent pénitentiaire ne permettent pas de croire facilement que ces faibles taux pour les enfants de nés étrangers indiquent un meilleur comportement. Ils sont beaucoup plus vraisemblablement le résultat du fait que des nombres disproportionnellement larges de tels enfants se rencontrent dans les provinces où l'accommodation en fait de maisons de correction est moins adéquate.

Comme en 1921, les taux les moins élevés parmi les groupes de parentage mixte se produisent là où le père est né canadien et la mère née étrangère; c'est ensuite le cas où le père est étranger et la mère canadienne. Les deux années, les taux sont appréciablement élevés quand un parent est britannique et l'autre étranger et un parent canadien et l'autre britannique. La forte baisse durant la décennie semble s'être produite chez les enfants de parentage mixte britannique et étranger, mais les nombres absolus sont si petits en regard du nombre dont le parentage n'est pas spécifié qu'il ne faut pas accorder trop de confiance aux taux qui ne proviennent pas des chiffres plus considérables du tableau.

Le tableau LXXVII donne la population des maisons de correction par groupe d'origine:

TABLEAU LXXVII.—INTERNÉS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES DE 10-20 ANS, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Groupe d'origine raciale	Nombre	Taux par 100,000
Total	2,353	102
Nord-ouest de l'Europe	74	38
Sud, est et centre de l'Europe	213	114
Scandinave	12	25
Germanique	62	42
Française	543	76
Slave	133	99
Britannique	1,126	100
Latine et grecque	69	205

En lisant ce tableau, il faut se rappeler que 299 ou 12 p.c. des internés n'ont pas d'origine raciale spécifiée. Cependant, quelques conclusions semblent autorisées. Les déclins se produisent pour presque chaque groupe d'origine. Les emprisonnements sont encore plusieurs fois plus nombreux pour les personnes du sud, de l'est et du centre de l'Europe que pour celles du nord-ouest de l'Europe. Les chiffres concernant les origines scandinave et germanique sont faibles, ceux des Français, Slaves et Britanniques sont modérément élevés et ceux des Latins et des Grecs très élevés. En se référant au chapitre V, on voit que l'ordre ci-dessus suit précisément l'ordre du degré d'urbanisation; mais il n'est pas proposé que l'urbanisation suffise à expliquer les différences très considérables dans les taux.

Les taux des races étrangères particulières qui ont 19 personnes ou plus dans les maisons de correction sont les suivants:—

TABLEAU LXXVIII.—INTERNÉS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES DE 10-20 ANS, PAR ORIGINE RACIALE INDIVIDUELLE ÉTRANGÈRE COMPTANT 19 INTERNÉS OU PLUS, CANADA, 1931

Origine raciale	Nombre	Taux par 100,000 personnes de 10-20 ans
Nègre	27	644
Russe	43	196
Italienne	47	190
Autrichienne	19	156
Polonaise	45	130
Indienne	33	112
Allemande	55	51
Ukrainienne	21	34

L'urbanisation paraît ici encore un facteur important (excepté dans le cas des Indiens nord-américains), bien qu'elle ne soit pas le seul déterminant qui ressorte des chiffres extrêmes pour les Nègres et des chiffres relativement élevés des Russes et des Autrichiens, bien qu'il n'y ait que des pourcentages modérément élevés dans les centres urbains.

La nativité est aussi en rapport avec la criminalité juvénile; mais malheureusement les tabulations du recensement de 1931 ne permettent pas la computation de taux séparés, par origine, pour les nés canadiens, britanniques et étrangers. En 1921, on a trouvé que, pour tous les groupes raciaux majeurs moins un, les taux des nés canadiens étaient bien inférieurs aux taux des nés étrangers et autres britanniques. Les données qui sont disponibles en 1931 laissent voir que le même type de différence persiste, mais il est bien moins marqué en 1931 qu'en 1921.

Une autre analyse des statistiques de 1931 sur les institutions correctionnelles semble difficilement justifiable. L'âge, le sexe, la nativité, la race et la résidence urbaine sont tous en relation avec les proportions dans les maisons de correction du Canada; ce qui en est le fondement, c'est la variation dans la suffisance d'accommodation en institutions dans les différentes sections du Dominion. Cette dernière difficulté ne s'applique pas aux données des pénitenciers dont traite la section suivante. Vu la similarité frappante

de plusieurs distributions parmi les plus importantes concernant la population des maisons de correction et des pénitenciers, la discussion suivante peut être rapprochée avec avantage du problème de la criminalité juvénile. Le jeune délinquant est trop souvent parent d'un ancien bagnard et les conditions qui concourent à amener le premier au pénitencier ne peuvent pas différer radicalement de celles qui ont conduit le second au bagne.

POPULATION DES PÉNITENCIERS

Introduction.—Les bagnards ne comprennent que ceux qui se sont rendus coupables d'infractions sérieuses au code criminel. Les infractions à la loi peuvent être très fréquentes dans une communauté et le nombre de bagnards demeurer faible, parce que les membres de cette communauté commettent très rarement des crimes de nature sérieuse. En plus, certaines gens peuvent être assez habiles pour observer la lettre de la loi et, toutefois, avoir des occupations louches qui sont aussi criminelles intentionnellement et aussi sérieuses dans leurs effets sur la société que les délits reconnus comme majeurs qui amènent l'emprisonnement d'autres personnes. Conséquemment, les statistiques des pénitenciers ne mesurent pas exactement les différences au point de vue criminalité des diverses sections d'une population. De plus, les bagnards en un temps donné en comprennent plusieurs qui le sont depuis 10, 15, 20 ans ou plus, de sorte que les changements dans la composition de ce groupe ne reflètent pas les tendances changeantes dans le crime aussi rapidement que les données sur les admissions réelles en diverses périodes. Cependant, bien que la composition de la population des pénitenciers en aucune date ne soit pas un indice entièrement satisfaisant de la propension criminelle parmi les diverses sections de notre population et bien que les changements dans sa composition ne coïncident pas précisément avec les tendances changeantes, le recensement de la population des pénitenciers jette beaucoup de lumière sur la tendance criminelle.

Le 1er juin 1931, il y avait 3,748 prisonniers répartis comme suit dans les sept pénitenciers du Canada:—

TABLEAU LXXIX.—BAGNARDS PAR PÉNITENCIER ET SEXE, CANADA, 1931

Pénitencier	Bagnards	
	Hommes	Femmes
Total	3,704	44
Dorchester, N.-B.	403	-
St-Vincent-de-Paul, Qué.	904	-
Kingston, Ont.	765	44
Stony Mountain, Man.	439	-
Prince Albert, Sask.	589	-
New Westminster, C.B.	406	-
Collins' Bay, Ont.	198	-

Cette section de l'étude traite de la population telle qu'énumérée ci-haut à la date du dernier recensement. Bien que le nombre ne soit pas élevé, il est suffisamment grand pour permettre au moins de larges généralisations telles que celles qui suivent; quand les nombres sont petits dans l'analyse, les chiffres réels sont insérés aussi bien que les taux pour 100,000, de sorte que la grandeur de l'échantillon sur lequel sont basées les conclusions peut être connue du lecteur, compte tenu des déductions. Les taux des tableaux suivants sont exacts jusqu'au premier nombre entier. Ils ont été computés à deux décimales, bien que le nombre de bagnards ne l'autorise pas; les décimales ont été omises pour faciliter la lecture des tableaux.

Distribution d'âge et de sexe de la population des pénitenciers.—Le tableau LXXX montre les bagnards au Canada par 100,000 personnes pour chaque sexe et groupe d'âge de cinq ans. Ce tableau établit clairement deux faits. D'abord, les condamnations au pénitencier sont plusieurs fois plus nombreuses chez les hommes que chez les femmes. Donc, toutes choses égales d'ailleurs, il y aura un taux de bagnards beaucoup plus élevé là où il y aura un grand surplus d'hommes. Si ce test est appliqué à l'immigration, il

est manifeste qu'un pays qui envoie un grand surplus d'hommes au Canada se trouve à envoyer proportionnellement plus de criminels que s'il envoyait un nombre égal d'hommes et de femmes. Il s'ensuit alors qu'au point de vue des délits majeurs (comme des mineurs) l'immigration la plus désirable est celle où le nombre d'hommes et de femmes est le plus égal et la moins désirable, celle où le surplus d'hommes est le plus grand. Naturellement, des facteurs autres que le sexe entrent en jeu comme l'origine, le lieu de naissance, la distribution rurale et urbaine, etc. Cependant, négligeant ces autres facteurs, les chiffres en revue autorisent cette généralisation.

Le deuxième fait à noter est que le groupe d'âge le plus criminel, comme l'indique la population des pénitenciers, est celui de 20-24 ans. Le groupe de 25-29 ans vient ensuite. Il faut rappeler pourtant que la distribution d'âge des bagnards ne réfère pas à l'âge d'admission et, partant, ne reflète pas exactement l'âge de la perpétration des crimes. En moyenne, la date de perpétration des crimes qui ont amené l'emprisonnement des bagnards est un peu antérieure à la date du recensement et, autant que les taux servent d'indice de criminalité aux différents âges, il faut tenir compte d'un retard dans les groupes d'âge d'un an et demi à deux ans peut-être.

Cependant, les données sont suffisamment exactes pour permettre d'avancer que le groupe de 20 à 29 ans comprend les âges où le taux de criminalité est le plus élevé—spécialement près des 20 ans—comme corollaire, dans les sections de la population où il y a forte concentration de personnes de ces âges, on peut s'attendre à une plus grande proportion de crimes sérieux.

En résumé, l'examen de la population des pénitenciers montre clairement qu'un grand surplus d'hommes et une concentration marquée de personnes dans la vingtaine et le début de la trentaine augmentent la criminalité d'une population; et au point de vue de l'immigration, quand le flot migratoire consiste largement en jeunes hommes, le taux de criminalité sera normalement exceptionnellement élevé.

TABLEAU LXXX.—BAGNARDS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES DE CHAQUE SEXE, PAR GROUPE D'ÂGE DE CINQ ANS ET SEXE, CANADA, 1931

Sexe	Groupe d'âge										
	Total	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et plus	Non spécifié
	Nombre											
Total	3,748	309	952	758	565	363	294	187	126	81	96	17
Hommes	3,704	305	943	755	562	355	289	181	125	77	95	17
Femmes	44	4	9	3	3	8	5	6	1	4	1	-
	Taux par 100,000											
Total	36	30	105	96	80	53	46	32	26	22	11	-
Hommes	69	58	203	184	153	99	83	56	47	39	21	-
Femmes	1	1	2	1	1	3	2	2	1	2	[1]	-

[1] Moins de 0·5 par 100,000.

Etat conjugal des bagnards.—Le tableau LXXXI ne nécessite que quelques remarques. Les taux montrent qu'en 1931 les bagnards comprennent une plus grande proportion de divorcés, de veufs et de célibataires que de gens mariés. C'est vrai non seulement de toute la population masculine de tous âges, mais aussi de chaque groupe d'âge.

Quand une population comporte une proportion plus forte que de coutume de jeunes célibataires ou de veufs, le taux de criminalité tend à monter. Pour ce qui est des femmes, les chiffres sont difficilement assez considérables pour permettre une généralisation définie; il est intéressant, pourtant, de voir que dans les données de 1931 les veuves montrent les proportions les plus fortes dans les pénitenciers et les femmes non mariées, les plus

faibles. Les découvertes dans cette section et la précédente sont précisément semblables à celles de 1921. Dans presque tous les cas, cependant, les taux étaient considérablement plus élevés à la date du recensement précédent.

TABLEAU LXXXI.—BAGNARDS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES, PAR ÉTAT CONJUGAL ET SEXE, CANADA, 1931

Etat conjugal	Nombre			Taux par 100,000 personnes		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Total	3,748	3,704	44	36	69	1
Célibataires	2,357	2,350	7	40	74	[1]
Mariés	1,190	1,163	27	30	57	1
Veufs	156	146	10	36	98	4
Divorcés	29	29	[1]	390	716	[1]
Non spécifiés	16	16	[1]	[1]	[1]	[1]

[1] Moins de 0·5 par 100,000.

Lieu de naissance des bagnards.—Le tableau LXXXII classifie les bagnards par groupe d'âge de cinq ans et par grand groupe de nativité. Les taux des femmes par lieu de naissance ne sont pas sûrs à cause de la petitesse des nombres absolus et, partant, ne paraissent pas. Les chiffres des "deux sexes" et plus particulièrement des hommes ont un sens.

Tout d'abord, on remarque qu'il y avait dans les pénitenciers du Canada, en regard de la population totale de 15 ans et plus, 36 bagnards par 100,000 personnes. Le taux des nés canadiens était aussi bas que 32 par 100,000; celui des nés britanniques était de 38 et celui des nés étrangers, de 65. C'est dire qu'avec la distribution d'âge et de sexe obtenue à la date du recensement, les nés étrangers accusaient une proportion de bagnards presque double de celle des nés britanniques et plus que double de celle des nés canadiens. Naturellement la distribution d'âge et de sexe des nés étrangers était spécialement favorable au crime et il ne faut pas croire que les taux donnés signifient que les immigrés sont essentiellement plus criminels dans leur conduite que les nés canadiens et les nés britanniques, d'après les proportions indiquées.

TABLEAU LXXXII.—BAGNARDS PAR 100,000 PERSONNES, PAR NATIVITÉ, GROUPE D'ÂGE DE CINQ ANS ET SEXE, CANADA, 1931

Nativité	Groupe d'âge										
	Tous âges	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et plus
Deux sexes	36	30	105	96	80	53	46	32	26	22	11
Nés canadiens	32	29	103	101	84	51	44	28	23	16	7
Nés britanniques	38	36	115	89	55	32	27	19	15	23	12
Nés étrangers	65	49	108	85	85	78	69	62	54	50	32
Hommes	69	58	203	184	153	99	83	56	47	39	21
Nés canadiens	62	56	204	203	168	98	86	52	44	30	15
Nés britanniques	70	62	208	164	114	64	49	33	27	37	22
Nés étrangers	108	89	199	140	139	128	109	94	82	76	54

Considérant maintenant la section inférieure du tableau LXXXII, qui donne les proportions des hommes seulement, on voit que pour tout le Canada 69 sur chaque 100,000 hommes de 15 ans et plus étaient dans les pénitenciers. Le taux des nés canadiens était de 62, celui des nés britanniques de 70, et celui des nés étrangers de 108. Ainsi, en mettant les bagnards en regard de tous les hommes de 15 ans et plus pour chaque groupe de nativité, on trouve que les nés étrangers accusent une proportion 1·5 fois plus grande que la proportion de bagnards indiquée par les nés britanniques et 1·8 fois plus grande que celle indiquée par les nés canadiens. Ces proportions ont beaucoup plus de sens que celles du paragraphe précédent au point de vue de la propension au crime dans les circonstances particulières économiques et sociales où se trouvent les différentes nativités au Canada; mais même cette comparaison est viciée par des différences dans la distribution d'âge.

L'influence de ces dernières peut être éliminée en comparant le taux des hommes de catégories correspondantes d'âge; un coup d'œil au tableau révèle le fait curieux que les taux des nés étrangers, bien que plus élevés pour les personnes de moins de 20 ans et de plus de 34, sont réellement plus bas que les taux correspondants des nés canadiens aux âges très importants de 20 à 34 ans. En 1921, la proportion de. bagnards nés étrangers dépassait de beaucoup celle des nés canadiens *à tout âge*. En effet, entre 15 et 60 ans, il n'y avait que quatre groupes d'âge de cinq ans dont les taux des nés étrangers n'étaient pas plus du double des taux des nés canadiens. En 1931, il n'y avait qu'un cas où le taux doublait celui des nés canadiens; pour les trois groupes d'âge numériquement plus importants les taux étaient en réalité inférieurs à ceux des nés canadiens.

La décennie a donc vu un changement remarquable dont la nature peut se mieux comprendre en comparant les taux spécifiques de plusieurs nativités à la date des deux recensements.* Les taux spécifiques des nés canadiens étaient *beaucoup* plus élevés en 1931 qu'en 1921 à tout âge entre 20 et 55 ans, et à tous âges entre 20 et 40 pour les britanniques. Pour ce qui est des nés étrangers, les taux étaient plus bas pour sept des dix catégories d'âge du tableau; ils étaient *beaucoup* plus bas pour les premiers âges adultes. La raison du changement dans la conduite des divers groupes de nativité relativement aux condamnations au pénitencier est grandement affaire de conjecture. L'augmentation des nés britanniques et des nés canadiens est sans doute en rapport, dans quelque mesure, avec l'augmentation des condamnations pour délits criminels à la suite de la débâcle financière de 1929. Il faut ajouter à ceci, dans le cas des nés canadiens, l'augmentation anormale du nombre de nés canadiens, fils d'immigrés qui viennent d'atteindre les premiers âges adultes, comme conséquence naturelle de l'immigration excessivement lourde avant la guerre, ainsi que le fait que les jeunes adultes de parentage né canadien étaient les enfants de la période de guerre qui ont souffert du manque de surveillance paternelle. Cette dernière circonstance s'appliquerait aussi aux nés britanniques. Dans l'ensemble, il semble sûr dans une large mesure de regarder la hausse violente dans les taux des nés canadiens comme la conséquence de la guerre et de l'immigration lourde d'avant-guerre. Ce point ainsi que des causes possibles du déclin concomitant dans les taux des nés étrangers seront rappelés plus loin. Le résultat net de ces changements semble que d'une façon générale les nés britanniques accusent des pourcentages un peu plus faibles dans les pénitenciers, âge pour âge, que ceux des nés canadiens; il en est de même des nés étrangers pour les groupes d'âge importants entre 20 et 34 ans. A prime abord, ces constatations semblent difficilement s'accorder avec celles de l'autre section sur les délits criminels. Comme explication, il semble, bien qu'il y ait relativement plus de condamnations pour délits criminels parmi les nés britanniques et étrangers que parmi les nés canadiens, que les condamnations aux pénitenciers sont plus rares; dans l'ensemble les offenses sont d'un caractère moins sérieux.

Le fait demeure, cependant, que le problème de l'application de la loi est encore considérablement plus grand, proportionnellement au chiffre de population respectif, parmi les nés étrangers que parmi les nés britanniques ou canadiens du moins autant que les emprisonnements pour délits majeurs peuvent être pris comme indice.

Le tableau LXXXIII montre les bagnards nés étrangers de 21 ans et plus au Canada en 1921 et 1931. Le tableau ne traite que des hommes. Les pays de naissance sont groupés au tableau LXXXIV où les bagnards et les taux par 100,000 personnes sont donnés en colonnes parallèles. Quelques faits significatifs ressortent de la comparaison des tableaux LXXXIII et LXXXIV.

D'abord les Russes et Polonais dans les pénitenciers canadiens dépassent les bagnards venant des pays combinés du nord-ouest de l'Europe continentale. Le total des Chinois n'est que d'une fraction plus petit. En deuxième lieu, l'Italie et l'Autriche contribuent près de deux fois le nombre attribuable au groupe scandinave ou germanique. Le tableau LXXXIV montre qu'il y avait quatre fois plus d'hommes à expier des sentences graves venant du sud, de l'est ou du centre de l'Europe que de natifs du nord-ouest de l'Europe. En fait, plus de 80 p.c. des nés européens dans les pénitenciers du Canada le 1er juin 1931

*Pour les taux de 1921, voir la monographie de 1921: *Origines, pays de naissance, nationalité et langues de la population canadienne*, p. 194.

TABLEAU LXXXIII.—BAGNARDS DU SEXE MASCULIN NÉS ÉTRANGERS DE 21 ANS ET PLUS, PAR LIEU DE NAISSANCE, CANADA, 1921 ET 1931

Lieu de naissance	Hommes de 21 ans et plus dans les pénitenciers		Lieu de naissance	Hommes de 21 ans et plus dans les pénitenciers	
	1921	1931		1921	1931
Tous pays étrangers	598	685	Europe—fin		
			Pologne[1]	26	77
Europe	352	380	Roumanie	24	22
Autriche	83	47	Russie	69	78
Belgique	6	5	Suède	6	6
Bulgarie	9	4	Suisse	4	9
Tchécoslovaquie	1	3	Ukraine	2	2
Danemark	1	10	Yougoslavie	0	2
Finlande	6	12			
France	7	13	Asie	23	76
Allemagne	6	17	Chine	19	72
Grèce	8	1	Japon	3	1
Hollande	3	4	Syrie	0	1
Hongrie	4	7	Turquie	1	[illegible]
Islande	0	1			
Italie	72	51	Etats-Unis	213	222
Norvège	4	9	Autres pays	10	[illegible]

[1] Comprend la Galicie.

TABLEAU LXXXIV.—BAGNARDS DU SEXE MASCULIN NÉS ÉTRANGERS ET TAUX PAR 100,000 HOMMES DE 21 ANS ET PLUS, PAR GROUPEMENT SPÉCIFIÉ DE PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1921 ET 1931

Groupe de pays de naissance	Bagnards de 21 ans et plus		Taux par 100,000 hommes	
	1921	1931	1921	1931
Tous pays étrangers	598	685	142	116
Europe	352	380	146	96
Nord-ouest de l'Europe	42	74	59	70
Sud, est et centre de l'Europe	310	306	185	107
Asie	23	76	53	151
Etats-Unis	213	222	159	160
Scandinave	16	26	42	45
Germanique	15	26	68	73
Latin et grec[1]	104	75	290	125
Slave	195	212	161	105

[1] Ne comprend pas la France.

venaient du sud, de l'est ou du centre du continent européen; les pays slaves contribuaient 56 p.c. du total de l'Europe; les pays latins et grecs, 20 p.c.; les pays scandinaves et germaniques, 7 p.c. respectivement. En passant aux Etats-Unis, on voit que ce pays de naissance contribue légèrement plus à la population des pénitenciers que tous les pays slaves ensemble et trois fois plus que les pays du nord-ouest de l'Europe. En effet, les nés américains constituent près du tiers de tous les bagnards nés étrangers du Canada. On verra plus loin que le taux élevé des nés américains n'est pas attribuable à ceux qui s'établissent au pays de bonne foi. La grande proximité des Etats-Unis et la facilité de traverser la frontière internationale rendent le Canada particulièrement exposé aux visites des criminels de profession de ce pays.

Telle est la contribution absolue des principaux groupes de nativité à la population des pénitenciers; maintenant notre tâche est d'en examiner les taux. Les nés américains, avec 160 bagnards sur 100,000 adultes, accusent un taux plus élevé que tout autre groupe de nativités étrangères. L'Italie, l'Autriche et la Chine sont les seuls pays de naissance individuels avec des taux sûrs excédant le chiffre des Etats-Unis. Le groupe asiatique, avec 151 par 100,000, vient au deuxième rang parmi les grands groupes de nativité, position attribuable dans une grande mesure aux Chinois. Les pays latins et grecs ont un taux de 125 et viennent en troisième place; les pays slaves avec 105 viennent en quatrième. Les taux des nationalités du nord-ouest de l'Europe sont beaucoup inférieurs à ceux mentionnés plus haut, celui du groupe germanique étant de 73 et celui du groupe scandinave n'étant

que de 45. Evidemment, il existe encore d'importantes différences dans le pourcentage de bagnards au Canada parmi les immigrés des divers pays étrangers, bien que ces différences ne soient pas aussi marquées qu'en 1921. Cette dernière circonstance s'explique quand on compare les taux de 1921 et de 1931. Durant la décennie, le taux de tous les nés étrangers tombe de 142 à 116 par 100,000 et celui de tous les nés européens, de 146 à 96; ces deux taux représentent des déclins très significatifs. Des diminutions encore plus grandes sont enregistrées pour les pays latins et grecs et slaves. Le taux des premiers diminue de plus de moitié et celui des derniers est réduit de 35 p.c. Les pays germaniques et scandinaves, d'autre part, montrent de légères augmentations. Le transfert de plusieurs gens, qui en 1921 ont déclaré une fausse nativité, de la classification autrichienne à l'allemande expliquerait, en partie du moins, le taux plus élevé du groupe germanique en général; dans le cas des pays scandinaves, le taux est si bas et l'augmentation si petite qu'ils sont sans signification.

Il n'en est pas de même des Asiatiques dont le taux passe de 59 à 181. Les Chinois sont la cause de cette augmentation; la proportion de bagnards japonais est tombée violemment au cours de la décennie. Le taux des nés américains est presque identique à celui de 1921. Dans l'ensemble, cependant, la comparaison des taux au commencement et à la fin de la décennie révèle une réelle et significative amélioration relativement aux condamnations au pénitencier parmi la population immigrée masculine. Cette amélioration est le plus marquée dans les groupes de nativité avec des taux excessivement élevés en 1921: les peuples latins et grecs et slaves. Le seul cas où il y a une amélioration importante *bona fide* est celle des Chinois. Les données sur la nativité des bagnards sont un indice important d'assimilation pour les nés immigrés; les Canadiens devraient être bien satisfaits du progrès indiqué au cours de la dernière décennie même si une partie de l'amélioration peut être attribuable à l'âge.

Citoyenneté des bagnards.—Le tableau 64 montre les bagnards aubains et naturalisés des deux sexes, de 21 ans et plus, par pays de naissance, et le taux de chaque groupe par 100,000. Il ne faut pas de longs commentaires. Le seul fait important qui ressort du tableau paraît dans la première rangée de chiffres. Des 696 bagnards nés étrangers en 1931, 455 (ou 65·3 p.c.) étaient aubains. La deuxième section du tableau exprime le même fait d'une autre façon. La proportion de bagnards nés étrangers aubains était de 109 par 100,000, tandis que celle des nés étrangers naturalisés n'était que de 44 par 100,000. Le taux des aubains était deux fois et demie aussi grand que celui des naturalisés. De plus, dans le cas de 20 sur 28 pays de naissance individuels le taux par 100,000 immigrés était plus considérable, habituellement plusieurs fois plus grand pour les aubains que pour ceux qui se sont fait naturaliser. Dans sept des huit exceptions les nombres absolus sont très petits (12 bagnards ou moins), de sorte qu'on peut regarder comme accidentels les manquements à la règle; l'autre cas, celui des Chinois, est similaire en ce qu'alors que le total des bagnards de cette nativité atteint le chiffre considérable de 73, le nombre de naturalisés n'est que de 5; c'est un nombre trop petit pour servir de base à un taux sûr.*

Les nés étrangers aubains constituent encore notre problème majeur sur les délits criminels graves parmi les immigrés au Canada. Néanmoins, la décennie a vu un changement très frappant. En 1921, le taux pour les nés étrangers naturalisés n'était que de 20; en 1931, il s'élève à plus du double (44). Réciproquement, au recensement précédent le taux pour les nés étrangers aubains était de 179; au dernier recensement il était tombé à 109. Les dossiers des pénitenciers montrent donc avec évidence que la criminalité augmente parmi les naturalisés et diminue parmi les nés étrangers aubains. Il ne semble pas douteux que les différences dans les taux cités plus haut représentent une tendance *bona fide*. Cette conclusion n'aurait pas été avancée avec autant d'assurance si le surplus d'hommes parmi les nés étrangers domiciliés au Canada avait été plus petit en 1931 qu'en 1921. En fait, c'est le contraire qui a eu lieu (voir tableau XVIII).

Plusieurs causes contributoires possibles vont venir d'elles-mêmes à la pensée du lecteur, mais on ne pourra donner aucun exposé positif sur le sujet tant qu'il n'y aura pas

* Les chiffres du paragraphe précédent sont basés sur les deux sexes. Comme les aubains montrent un surplus d'hommes plus grand que les naturalisés et, comme leur distribution d'âge est un peu plus favorable au crime, les taux ci-dessus ne reflètent pas exactement les différences de propension au crime. Ils ne font que localiser l'incidence du crime dans les conditions existantes de distribution d'âge et de sexe.

d'étude approfondie sur les tendances dans les types de délits criminels et sur les points connexes qui dépassent le cadre de cette monographie. Il est possible que la crainte d'être envoyé de nouveau au service militaire obligatoire et d'autres expériences désagréables du pays d'origine aient servi de préventif aux crimes majeurs au moins tant que les formalités de naturalisation n'étaient pas terminées.

Au début de ce chapitre, on a dit que le taux élevé des bagnards nés américains était attribuable au criminel de profession plutôt qu'à l'émigré de bonne foi. Ce point sera mieux étudié plus loin; cependant, le simple fait que le taux pour les aubains nés américains (des deux sexes) a atteint le chiffre élevé de 212 par 100.000, comparativement au chiffre relativement modéré de 38 par 100,000 pour les naturalisés nés américains (tableau 64), semblerait en lui-même ne laisser aucun doute sur sa validité.

Origine raciale des bagnards.—Le tableau LXXXV montre les bagnards des deux sexes par origines raciales choisies. Les Slaves sont omis pour certaines raisons expliquées plus bas. Les taux par 100,000 sont donnés dans la colonne 3. Les différences marquées entre les proportions de bagnards pour les immigrés nés dans différents pays ont été déjà notées. Les condamnations au pénitencier varient non seulement avec le lieu de naissance mais aussi avec l'origine. Cependant, les taux donnés dans le tableau ne reflètent pas simplement les différences d'origine. La distribution de lieu de naissance, d'âge et de sexe et le séjour influent aussi sur les pourcentages; mais avant de chercher à isoler le facteur de l'origine, il est intéressant de voir dans quelles sections de la population les délits majeurs sont les plus communs en et avant 1931 parce que c'est là que le problème de l'application de la loi est le plus sérieux.

Le premier point à noter est la variation marquée dans la proportion des différentes origines des bagnards. Le nombre absolu de bagnards de plusieurs races est si petit que les taux ne sont pas sûrs. Occupons-nous pour le moment des origines dont le nombre de bagnards est de 50 ou plus. On trouve dans cette catégorie les sept races suivantes*:—

	Taux		Taux
1. Allemande..	40	5. Juive..	78
2. Britannique..	47	6. Chinoise..	203
3. Française..	60	7. Nègre..	559
4. Indienne..	61		

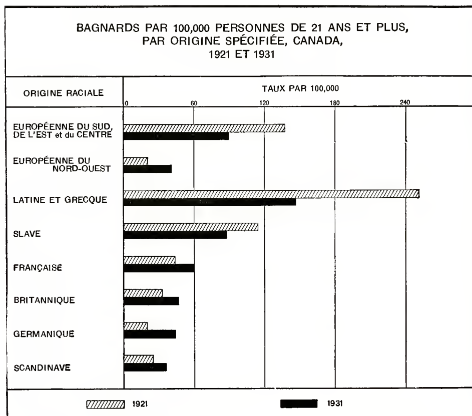
*Ne comprend pas les races slaves.

TABLEAU LXXXV.—BAGNARDS (DES DEUX SEXES) DE 21 ANS ET PLUS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES POUR DES ORIGINES RACIALES CHOISIES, CANADA, 1931

Origine raciale	(1) Bagnards de 21 ans et plus	(2) Population totale de 21 ans et plus	(3) Taux[2] par 100,000 personnes
Toutes races	3,287	5,886,215	56
Britannique	1,538	3,281,867	47
Anglaise	693	1,661,666	42
Irlandaise	464	754,842	61
Ecossaise	350	828,219	42
Autres	31	37,140	84
Française	869	1,446,251	60
Belge	8	16,051	50
Chinoise	84	41,383	203
Danoise	13	21,056	62
Hollandaise	43	82,455	52
Finlandaise	10	30,471	33
Allemande	105	259,523	40
Juive	70	89,763	78
Islandaise	4	11,417	35
Indienne	51	83,424	61
Italienne	74	47,165	157
Japonaise	1	12,299	8
Nègre	61	10,917	559
Norvégienne	18	53,063	34
Roumaine	23	14,194	162
Suédoise	13	49,495	26
Diverses et non spécifiées[1]	42	19,536	215

[1] Comprend syrienne et lithuanienne, autres européennes et asiatiques.
[2] Le lecteur est averti de ne pas regarder comme certains les taux basés sur de petits nombres. Collectivement ils ont un sens, mais individuellement ils n'en ont que peu.

Comme en 1921, la population d'extraction allemande accuse un taux très bas, plus bas même que celui des races britanniques. Les chiffres des Français et des Indiens nord-américains sont un peu plus élevés, étant légèrement au-dessus plutôt qu'au-dessous de la population en général. Les Juifs viennent ensuite, le taux de cette race étant encore inférieur à 80. Il y a ensuite un saut radical. Les Chinois ont une proportion de 203 et les Nègres, de 559.



GRAPHIQUE 41. Il y a une variation marquée dans les proportions de bagnards des diverses origines raciales. Cette variation est en partie attribuable aux différences dans la distribution d'âge et de sexe et en partie aux facteurs plus en relation intime avec l'arrière-plan culturel et autres circonstances. L'incidence des condamnations aux pénitenciers telle qu'indiquée par le présent graphique ne devrait pas être confondue avec la propension au crime. Cette dernière n'est qu'un des nombreux facteurs qui contribuent aux différences mentionnées plus haut. Bien que les taux de bagnards soient encore plus élevés pour les origines raciales du sud, de l'est et du centre de l'Europe que pour celles du nord-ouest, ils ont décliné radicalement au cours de la décennie, tandis que les taux de ces dernières origines ont augmenté. Plusieurs causes contribuent à cette différence de comportement.

TABLEAU LXXXVI.—BAGNARDS (DES DEUX SEXES) DE 21 ANS ET PLUS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINE RACIALE, CANADA, 1921 ET 1931

Groupe d'origines raciales	Bagnards de 21 ans et plus	Population totale de 21 ans et plus	Taux par 100,000 personnes	
			1921	1931
Nord-ouest de l'Europe	204	493,060	21	41
Sud, est et centre de l'Europe	367	407,715	138	90
Scandinave	48	135,031	25	36
Germanique	156	358,029	20	44
Latine et grecque	98	66,511	252	147
Slave	252	285,521	115	88

Dans le cas des Nègres, la distribution d'âge et de sexe n'est pas beaucoup plus favorable au crime que dans le cas de la population en général et elle est beaucoup moins favorable que dans le cas de la plupart des peuples immigrés. De plus, ni le séjour ni le lieu de naissance n'expliqueraient leur chiffre excessivement élevé. Il semble donc qu'il n'y a pas de raison de croire qu'ils sont plus enclins au crime grave que tout autre peuple au Canada. C'est une constatation qui concorde avec celle de 1921. On a déjà commenté le taux exceptionnellement élevé des Chinois.

Quand les Européens sont disposés en groupes géographiques et linguistiques comme au tableau LXXXVI, les nombres sont plus représentatifs et les taux plus sûrs. Le groupe du nord-ouest de l'Europe comptait 41 bagnards par 100,000 personnes de 21 ans et plus en 1931, tandis que le groupe du sud, de l'est et du centre de l'Europe en comptait 90. Le groupe latin et grec, avec 147 par 100,000 personnes, avait une proportion de trois à quatre fois plus grande que celle des peuples scandinaves et germaniques, et les peuples slaves une proportion de deux à deux fois et demie plus grande. Comme il a été mentionné plus haut, ces chiffres en eux-mêmes ne prouvent rien sur les propensions au crime. Ils ne font que situer le problème de l'application de la loi comme il existait en 1931 et directement avant cette année.

Avant de tenter d'éliminer des données l'influence de l'âge, du séjour, etc., il est instructif de comparer les taux de 1931 avec ceux de 1921. Au cours de la décennie, la population de bagnards pour la population adulte en général est passée de 39 à 56 par 100,000 personnes, augmentation de près de 45 p.c. Les races britannique, française et autres du nord-ouest de l'Europe contribuent grandement à cette augmentation. Le chiffre des Britanniques est passé de 33 à 47, celui des Français de 35 à 60 et celui des Européens du nord-ouest de 21 à 41. Le chiffre des races scandinaves comme groupe a augmenté de 50 p.c. et celui des races germaniques a plus que doublé.* En même temps, les taux des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe sont tombés de 138 à 90. Le chiffre des Latins et Grecs est celui qui a le plus diminué: de 252 à 147; celui des Slaves est tombé de 115 à 88. Ces changements indiqueraient que les races fondamentales anglo-saxonne et française de même que les races du nord-ouest de l'Europe, c'est-à-dire les peuples à taux relativement bas, sont devenus plus criminels, tandis que les peuples du sud, de l'est et du centre de l'Europe qui étaient et sont encore éminemment représentés dans les pénitenciers sont devenus moins criminels.† C'est le second changement significatif révélé par la comparaison des données de 1921 et 1931 sur les pénitenciers.

En terminant cette phase de la discussion il faut dire un mot sur les chiffres des Ukraniens. En 1921, on a commenté la proportion excessivement basse de bagnards et d'internés de cette origine et on a mis en doute la sûreté des données.‡ Ce doute semble justifié parce qu'en 1931 le taux de cette origine est de 66 par 100,000; si l'on tient compte du caractère éminemment rural des colonies ukraniennes, il est assez près de celui du groupe slave en général (88).

Corrélation entre les taux de bagnards, l'âge, le sexe, le séjour en Amérique du Nord et le pourcentage de ruraux.—En l'absence d'une classification recoupée détaillée des données sur les pénitenciers pour les origines particulières suivant l'âge, le sexe, la nativité et la distribution rurale et urbaine en 1931 et vu le manque inévitable de certitude de ces taux à cause de leur petitesse, même s'ils étaient disponibles, on a eu recours à une corrélation partielle et multiple afin de mesurer et d'éliminer des proportions brutes l'influence de ces facteurs. Les bagnards sont surtout des adultes, de sorte que le surplus d'hommes de 21 ans et plus a été choisi comme étant la variable indépendante la plus propre à refléter les différences de sexe. Etant donné que les bagnards sont presque exclusivement des hommes, le pourcentage d'hommes adultes de 20 à 34 ans a été pris comme un indice brut de la disposition favorable de l'âge. Ce sont des âges d'une incidence excessivement forte de condamnations au pénitencier. La proportion d'hommes adultes urbains a été introduite

* Une partie de cette augmentation est attribuable au transfert des Autrichiens, qui ont faussement déclaré leur origine en 1921, à la classification allemande en 1931. Ce fait explique aussi en partie le déclin dans le taux des gens d'extraction autrichienne. La race autrichienne a un taux beaucoup plus élevé que la race allemande.

† Naturellement les changements dans la distribution d'âge et de sexe doivent entrer en considération quand on compare les taux de 1921 et de 1931, mais il est difficile qu'ils soient assez grands pour expliquer plus qu'une partie des différences dans le comportement des taux de plusieurs groupes d'origine durant la période en revue.

‡ Hurd, W. B.: *Origines, pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne*, p. 187, Bureau Fédéral de la Statistique.

comme troisième variable et le pourcentage de la race née nord-américaine est employée comme un indice du séjour. La corrélation a donné un cofficient de seulement R = ·35, ce qui est à la fois peu élevé et peu sûr. Il est difficilement concevable que ces quatre variables n'expliquent que 12 p.c. de la variabilité dans les taux. L'examen des tableaux préparatoires montre que le comportement extrême des variables pour une ou deux races individuelles ne détruit pas la corrélation. Il est possible, naturellement, qu'un chiffre légèrement plus élevé aurait été atteint si un indice plus exact de l'âge avait été calculé, mais il ne pouvait être assez haussé pour avoir un sens.

C'est pourquoi, en conclusion, ou bien les données sur l'origine raciale pour les origines individuelles telles qu'enregistrées par les institutions ne correspondent pas précisément avec la classification suivie par l'énumérateur qui collige des statistiques sur la population en général, ou bien les différences en criminalité entre origines sont largement raciales, le mot pris dans un sens large.

La première alternative est favorisée par l'analyse subséquente des données sur l'origine telles que tabulées par les institutions pour maladies mentales (voir chapitre XIV) ainsi que par les taux mêmes des pénitenciers. Le taux des Autrichiens est de 139, tandis que celui des Hongrois n'est que de 28 en dépit de l'âge, du sexe, de la distribution rurale et urbaine et du séjour beaucoup plus favorables. Ces chiffres ne sont pas raisonnables. Il en est de même du taux de 66 pour les Ukraniens et de 89 pour les Polonais contre 165 pour les Russes. Ces origines sont souvent confondues; il semble qu'il y a peu de doute que plusieurs bagnards hongrois, polonais et ukraniens ont été improprement crédités aux classifications raciales autrichienne et russe.* Ce genre d'erreur ne se rencontre pas entre les races individuelles du nord-ouest de l'Europe, pas plus qu'entre les peuples du nord-ouest et du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Il est donc probable que les taux pour les *groupes* d'origines linguistiques et géographiques, tels qu'utilisés auparavant dans cette section, soient très sûrs, mais la nature évidemment imparfaite de la classification raciale pour les nationalités individuelles du sud, de l'est et du centre de l'Europe—particulièrement les Slaves—ne permet pas d'arriver à des conclusions définies sur les différences de propension au crime entre les races individuelles, tant que des données plus satisfaisantes sur l'origine raciale des bagnards ne seront pas disponibles.

Cependant, il est intéressant de noter en passant, dans l'équation que procure la corrélation, que de grandes proportions de jeunes adultes, un grand surplus d'hommes et une grande proportion d'urbains sont tous favorables à un taux élevé de bagnards. Le taux semble aussi s'élever avec le séjour en Amérique du Nord. Si cette découverte était sûre, ce serait indiquer une criminalité plus forte à la deuxième génération et probablement aux générations subséquentes de certaines classes d'immigrés; mais l'exactitude de la relation indiquée est très douteuse.

Il y a une circonstance, cependant, où la chose peut avoir du sens. Pour onze des douze races du nord-ouest de l'Europe comprises dans la corrélation, le nombre réel de bagnards par 100,000 personnes est inférieur aux prévisions et ce par une moyenne de 30 p.c. environ;† le nombre réel, d'autre part, pour chaque race du sud, de l'est et du centre de l'Europe dépasse les prévisions par plus de 60 p.c. en moyenne. Ceci fournit quelque raison de dire que la propension au crime est en quelque mesure du moins un produit de l'arrière-plan racial.

Il serait simple d'élever la présente corrélation à un chiffre assez significatif en mettant en relation les déviations des prévisions avec certaines variables dont le caractère largement racial a été indiqué ailleurs dans cette monographie; mais en regard des défauts apparents dans certaines sections des données fondamentales un tel procédé serait sujet à de sérieuses objections.

Taux de bagnards corrigés suivant l'âge et le sexe pour des groupes spécifiés d'origine raciale.—Comme il a été insinué plus haut, les lacunes dans les dossiers pénitentiaires pour les origines raciales individuelles sont largement éliminées lorsque les données sont combinées en groupes géographiques et linguistiques d'origines. Ceci a été fait au tableau LXXXVII où paraissent les taux bruts par 100,000 personnes des deux sexes de 15 ans et plus et les taux corespondants corrigés pour différences quant à l'âge et au sexe. En

* Les chiffres de tous les Slaves ont été omis du tableau LXXXIV à cause de la nature évidemment trompeuse des taux de ces origines individuelles.

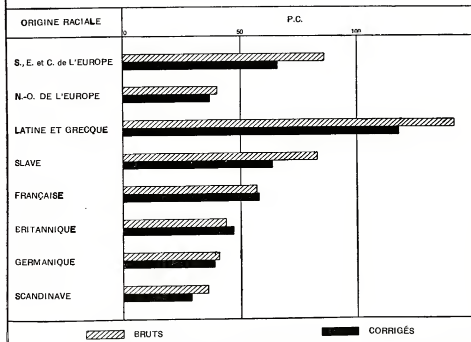
† Les "autres britanniques" font exception; leur taux n'est pas sûr à cause de la petitesse des chiffres

l'absence de taux pénitentiaires spécifiques par âge et sexe pour origines individuelles, la correction a été faite par la méthode indirecte. Les taux de l'ensemble du Canada par groupes d'âge de cinq ans ont été pris comme standard. pour chaque sexe, appliqués aux distributions particulières d'âge et de sexe des divers groupes d'origine; et des taux présumés ont été calculés pour la population (des deux sexes) de chaque catégorie raciale.

TABLEAU LXXXVII.—TAUX BRUTS PAR 100,000 PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS, DANS LES PÉNITENCIERS (POUR LES DEUX SEXES) ET TAUX CORRIGÉS POUR ÂGE ET SEXE, PAR GROUPEMENT SPÉCIFIÉ D'ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Groupe d'origines raciales	Taux par 100,000 personnes		Groupe d'origines raciales	Taux par 100,000 personnes	
	Bruts	Corrigés		Bruts	Corrigés
Sud, est et centre de l'Europe....	86	66	Française..................	57	58
Nord-ouest de l'Europe...........	40	37	Britannique.....................	44	47
Latine et grecque...............	142	118	Germanique..................	41	39
Slave..............................	83	64	Scandinave..................	36	29

La comparaison avec le taux correspondant de l'ensemble du Canada a donné un indice qui mesure jusqu'à quel point la distribution d'âge et de sexe de chaque groupe était plus ou moins favorable aux condamnations au pénitencier que celle de la population en général. L'application de cet indice aux taux bruts, montrés dans la colonne 1 (tableau LXXXVII), fournit les taux corrigés dans la colonne 2. Ces taux constituent une mesure assez exacte de la propension ethnique au crime sérieux dans la situation actuelle relativement à la nativité, le séjour au Canada, la distribution occupationnelle et autres circonstances dans lesquelles sont placés les différents groupes raciaux au Canada (voir graphique 42).



GRAPHIQUE 42. La comparaison des traits noirs donne une idée assez exacte de la propension relative des divers groupes d'origine au crime dans les conditions existantes telles que le séjour au Canada, la distribution occupationnelle, la nativité, etc. La comparaison des traits hachés et des noirs, pour chaque origine, montre jusqu'à quel point les particularités de la distribution d'âge et de sexe modifient les taux bruts—et montre aussi la direction de cette modification.

CHAPITRE XII

DISTRIBUTION OCCUPATIONNELLE ET CHÔMAGE

Occupations de la population par sexe et lieu de naissance.—Le recensement dispose en tableaux les hommes et les femmes par occupation rémunérée et nativité; les tableaux 65 et 66 montrent les nombres et les pourcentages classifiés d'après la naissance canadienne, britannique, américaine, européenne et asiatique dans certaines occupations principales du Canada.*

Cette tabulation et celle de la section suivante doivent être distinguées des données sur l'emploiement (et du chômage) discutées dans la dernière partie de ce chapitre. Les "occupations rémunérées" comprennent *toutes* les occupations qui rapportent aux gens de l'argent ou son équivalent; le recensement du chômage a été fait pour les "employés à gages" seulement. Les dossiers occupationnels indiquent les types d'occupations auxquelles se livrent normalement les gens quand ils sont employés; ces dossiers comprennent plusieurs centaines de milliers de personnes qui étaient sans emploi à la date du recensement. En un mot, ils s'appliquent à tous les travailleurs, qu'ils soient employés ou non au 1er juin 1931.

En 1931, il y avait au Canada 4·9 fois plus d'hommes que de femmes dans des occupations rémunérées contre près de 5·5 fois en 1921. Au dernier recensement il y avait 23·6 *nées canadiennes* pour 100 nés canadiens dans les occupations rémunérées. La proportion des *nés américains et des nés européens* était beaucoup plus petite: 16·1 et 10·5 pour 100 respectivement. Parmi les raisons de ces différences trois au moins sont dignes de mention; d'abord, les nés européens au Canada comprennent une proportion d'hommes beaucoup plus grande que celle des nés canadiens; deuxièmement, un pourcentage plus grand de nées européennes se marient et sont occupées à la maison; et troisièmement, ceux qui viennent d'Europe et des Etats-Unis pour s'établir ici sont dans l'ensemble plus agriculteurs que les nés canadiens. A la campagne plusieurs femmes travaillent à la maison et sur la ferme, tandis que, si la famille vivait en ville, plusieurs prendraient du travail à l'extérieur du foyer et paraîtraient dans les rapports du recensement comme personnes avec occupation rémunérée. Mais dans les circonstances actuelles, elles ne sont pas inscrites sur les listes du recensement.

Le nombre des nées britanniques à déclarer des occupations rémunérées par 100 hommes dans la même catégorie (18 par 100) est aussi plus petit que celui des nées canadiennes, mais il n'est pas aussi petit que celui des nées américaines ou des nées européennes. Une plus grande inégalité de sexes et un taux de nuptialité plus élevé expliquent la petitesse de la proportion en regard de celle des nées canadiennes. La relation réciproque s'obtient entre les nés britanniques et les nés de l'Europe continentale comme groupe. Le pourcentage de nées britanniques mariées est un peu inférieur à la proportion parmi les femmes de naissance européenne et le surplus d'hommes adultes est beaucoup plus petit. Quand on pose en face de ces circonstances le fait que l'immigration britannique est caractérisée par des proportions très minimes d'agriculteurs, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi le chiffre des nées britanniques est plus élevé que celui des européens continentaux. L'immigration des Etats-Unis accuse une proportion d'agriculteurs deux fois plus grande que celle de l'immigration des Iles Britanniques. C'est la raison principale pour laquelle la proportion des Américains est plus faible.

Au cours de la décennie, il s'est produit des changements intéressants dans le nombre d'hommes et de femmes avec occupation rémunérée. Les chiffres comparatifs de 1921 et de 1931 sont les suivants:—

---

* Voir la monographie du recensement de 1931: *Evolution et signification actuelle de la composition professionnelle de la population canadienne*, par A. H. LeNeveu, ainsi que les chapitres XVII et XVIII du Recensement de 1931, vol. I.

TABLEAU LXXXVIII.—FEMMES DE 10 ANS ET PLUS AVEC OCCUPATION RÉMUNÉRÉE PAR 100 HOMMES, PAR GROUPEMENT SPÉCIFIÉ DE PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1921 ET 1931

Groupe de lieu de naissance	1921	1931	Groupe de lieu de naissance	1921	1931
Tous pays	18·3	20·4	Possessions britanniques	20·5	21·7
			Etats-Unis	14·8	16·1
Canada	20·5	23·6	Europe	7·1	10·5
Iles Britanniques	18·4	17·9	Asie	1·4	1·9

Relativement à la population totale de toutes les nativités et pour chaque grand groupe de nativité à l'exception des Iles Britanniques, les femmes constituent une proportion plus grande de la population employée avec rémunération en 1931 qu'en 1921. La tendance vers un emploiement croissant de femmes dans des occupations rémunérées a donc continué au cours des derniers dix ans. C'est simplement la continuation d'une tendance qui se manifeste depuis plusieurs décennies. L'emploiement des femmes a reçu un autre stimulant durant la guerre alors qu'un grand nombre d'ouvriers ont été enlevés à leurs occupations industrielles et commerciales pour fins de service militaire. Cependant, bien que la guerre ait incontestablement servi de stimulant temporaire, le fait que le changement date d'avant la guerre et a continué durant la décennie suivante laisse supposer que c'est le résultat de certaines causes fondamentales et plus ou moins permanentes liées aux habitudes sociales et à la technique industrielle et commerciale. La même combinaison de forces qui a amené la lourde migration rurale-urbaine de la dernière décennie a contribué à l'emploiment plus général des femmes dans les occupations urbaines rémunérées.*

Le tableau LXXXIX donne les proportions de chaque sexe en fait d'occupations rémunérées en 1921 et 1931 pour les nés canadiens, les nés britanniques et les nés étrangers. Malheureusement il n'y a pas de données comparables pour les nés américains, asiatiques et européens séparément. Les pourcentages sont basés sur la population de 15 ans et plus. Cet âge a été choisi en dépit du fait que les données occupationnelles comprennent tous les âges à partir de 10 ans. L'erreur impliquée est très petite, car ceux qui ont de 10 à 14 ans et qui déclarent des occupations rémunérées constituent moins de 1 p.c. du total à faire rapport. Bien plus, ce procédé a un avantage certain. On rappelle que la proportion d'enfants parmi les nés canadiens diffère radicalement de celle qui existe chez les nés britanniques et les nés étrangers, et l'inclusion du groupe de 10-14 ans dans le dénominateur exagérerait ces differences.

TABLEAU LXXXIX.—PERSONNES AYANT UNE OCCUPATION RÉMUNÉRÉE EXPRIMÉES EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE DE 15 ANS ET PLUS, PAR GRAND GROUPE DE NATIVITÉ ET SEXE, CANADA, 1921 ET 1931

Nativité	Personnes avec occupation rémunérée en pourcentage de la population de 15 ans et plus			
	Hommes		Femmes	
	1921	1931	1921	1931
Tous pays	89·2	87·8	17·7	19·7
Nés canadiens	87·5	85·4	18·2	20·5
Nés britanniques	92·3	92·0	19·5	19·0
Nés étrangers	93·3	93·5	12·4	15·7

L'examen du tableau révèle quelques faits significatifs. Alors que le nombre d'*hommes* nés canadiens engagés dans des occupations rémunérées en 1931 représente seulement 85·4 p.c. du total de tous les nés canadiens de 15 ans et plus, les proportions de nés britanniques et de nés étrangers sont respectivement de 92·0 et 93·5. Quant *aux femmes,* la situation est tout le contraire; les femmes de naissance canadienne s'engagent avec rémunération plus généralement que les nées britanniques et encore plus que les nées étrangères. En 1931 la proportion de nées canadiennes avec occupation rémunérée est de 20·5 p.c. contre 70·0

* Les femmes surpassent considérablement les hommes dans cette migration. Voir Hurd, W. B. et Cameron, J. C.: *Mouvements de la population au Canada, 1921-31—Quelques considérations plus avancées,* The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. I, n° 2, mai 1935.

p.c. pour les nées britanniques et une proportion encore moindre pour les nées étrangères (15·7 p.c.). Ainsi, alors que les nés britanniques et étrangers sont normalement engagés dans les industries du pays dans une mesure relativement plus grande que les nés canadiens, les femmes de ces nativités trouvent de l'emploiement en dehors du foyer à un degré beaucoup moins marqué.

La question se pose immédiatement de savoir combien ces différences sont attribuables à la distribution accidentelle de l'âge et combien, à d'autres causes. L'influence de l'âge peut être éliminée en se servant comme standard des pourcentages de gens occupés avec rémunération dans chaque catégorie d'âge et de sexe de la population en général et en calculant des taux prévus pour les diverses nativités d'après la distribution d'âge particulière à chacune telle que montrée au tableau 21. Ces taux proportionnels avec les taux réels, et les taux réels en pourcentage des taux prévus sont donnés plus loin pour les hommes et les femmes séparément pour l'année 1931.

TABLEAU XC.—POURCENTAGES RÉELS DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS DÉCLARANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, TAUX PRÉVUS D'APRÈS LA DISTRIBUTION D'ÂGE EXISTANTE ET TAUX RÉELS EN POURCENTAGE DES TAUX PRÉVUS, PAR NATIVITÉ ET SEXE, CANADA, 1931

Nativité	Hommes			Femmes		
	P.c. prévu ayant occupation rémunérée d'après la distribution d'âge existante[1]	P.c. réel	Taux réels en p.c. des taux prévus	P.c. prévu ayant occupation rémunérée d'après la distribution d'âge existante[1]	P.c. réel	Taux réels en p.c. des taux prévus
Tous pays	87·8	87·8	100·0	19·7	19·7	100·0
Nés canadiens	85·6	85·4	99·6	20·5	20·5	100·0
Nés britanniques	91·1	92·0	101·0	16·6	19·0	114·5
Nés étrangers	93·2	93·5	100·3	18·2	15·7	86·3

[1] Ajustés pour omission du groupe d'âge de 10-14 ans.

Chez les *hommes,* la différence dans la distribution d'âge est presque entièrement la cause des différences enregistrées dans les proportions avec occupations rémunérées. Les nés britanniques et étrangers accusent des proportions plus élevées que les nés canadiens parce que ceux-là ont un nombre relativement plus grand de gens dans la quinzaine, la vingtaine et la trentaine qui sont les années les plus productives de la vie. En vertu du même phénomène, ils sont moins nombreux dans les âges plus avancés. La mesure selon laquelle leurs proportions avec occupation rémunérée dépassent celles des nés canadiens est dans les deux cas presque égale au degré où leur distribution d'âge est le plus favorable.

Chez les *femmes,* on voit aussitôt que les différences dans la distribution d'âge n'expliquent qu'une partie de la variation dans les proportions qui normalement cherchent un emploi rémunéré. Elimination faite du facteur âge, le chiffre des nées britanniques varie de 14 à 15 p.c. au-dessus des prévisions, tandis que celui des nées étrangères est en bas des prévisions par presque autant. Pour parler plus spécifiquement, la distribution d'âge *moins* favorable explique la moitié du chiffre dont la proportion de nées étrangères déclarant une occupation rémunérée est inférieure à celle des nées canadiennes. Il faut trouver l'explication du reste dans d'autres causes, parmi lesquelles on peut mentionner le fait que les nées étrangères se marient en proportion beaucoup plus grande que les nées canadiennes et se marient plus jeunes, de sorte qu'il y en a relativement moins normalement à se chercher un emploi en dehors du foyer. De plus, comme on l'a dit plus haut, il y a des proportions plus grandes de nées étrangères sur les fermes. Ce sont là sans doute les facteurs les plus importants, autres que l'âge, qui font en sorte qu'il y a des proportions relativement plus basses de nées étrangères dans des occupations rémunérées. La différence de culture et d'attitude à l'égard de l'emploiement féminin peut aussi être une cause de quelque importance. Pour ce qui est des nées britanniques, d'après la distribution d'âge, on se serait attendu à ne trouver que 16·6 p.c. des nées britanniques dans des occupations rémunérées contre 20·5 p.c. de nées canadiennes. Le chiffre réel est de 19·0 p.c. bien qu'il y ait des

proportions modérément plus élevées qui se marient que dans le cas des canadiennes à tous âges au-dessus de 19 ans. Ces chiffres laissent entendre soit qu'il y a plus de nées britanniques que de nées canadiennes à se chercher normalement de l'emploi, soit que les patrons préfèrent les premières. Le fait qu'elles vivent en plus grande proportion dans les centres urbains et le fait encore que dans les Iles Britanniques l'emploi rémunéré est plus commun parmi les femmes qu'au Canada prêtent quelque fondement à la première alternative. Les immigrées de la Grande-Bretagne n'apportent avec elles certainement aucun préjugé contre le fait de gagner leur vie à l'extérieur et, en plus, il se peut fort bien qu'une plus grande proportion soit forcée d'agir ainsi, à cause de circonstances économiques difficiles, que dans le cas de filles natives d'Anglo-Saxons qui se sont établis ici plus tôt et souvent avec plus de succès. Le nombre relativement grand de nées britanniques occupées au service domestique et la petite proportion dans des occupations professionnelles en regard des nées canadiennes sembleraient indiquer des circonstances matérielles généralement moins favorables dans le cas des femmes britanniques d'outre-mer.

S'il y avait des données séparées disponibles pour les *filles* nées canadiennes de mères nées étrangères, c'est-à-dire pour la seconde génération d'immigrés, elles montreraient probablement des pourcentages plus grands avec occupation rémunérée que tous ceux qui paraissent pour les femmes dans le tableau adjacent. Telle est du moins, semble-t-il, l'expérience des Etats-Unis.

Il y a eu des *changements* intéressants au cours de la décennie (tableau LXXXIX). D'abord, pour la population en général, la proportion d'*hommes* avec occupation rémunérée en 1931 est *inférieure* à celle de 1921, tandis que celle des *femmes* est plus *grande*. Ceci appuie ce que nous avons affirmé plus haut, à savoir: une tendance croissante vers l'emploiement des femmes (particulièrement dans les centres urbains). Une autre analyse montre que les changements dans la distribution d'âge sont d'importance mineure, n'expliquant qu'un cinquième de la marge entre l'augmentation du pourcentage de femmes engagées dans des occupations rémunérées et la diminution dans le pourcentage d'hommes (voir plus bas).

Deuxièmement, le comportement des chiffres des diverses nativités varie considérablement. La proportion de nés canadiens avec occupations rémunérées a subi un déclin radical au cours de la décennie, celle des nés britanniques a tombé un peu, tandis que le pourcentage des nés étrangers est réellement plus élevé d'une fraction en 1931 qu'en 1921. La situation des femmes est un peu différente. La proportion de nées canadiennes déclarant une occupation rémunérée ainsi que celle de nées étrangères accusent une augmentation significative, tandis que celle des nées britanniques diminue. Ici encore, il est important de savoir combien ces différences sont simplement affaire d'âge et combien elles reflètent des tendances *bona fide*. Le facteur âge est évalué en calculant des pourcentages prévus, avec occupation rémunérée en 1921 d'après des taux spécifiques de 1931 comme standard et en les comparant aux pourcentages semblablement calculés en 1931. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

TABLEAU XCI.—CHANGEMENT RÉEL DANS LE NOMBRE DE GENS DE 15 ANS ET PLUS DÉCLARANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES PAR 100 (a) HOMMES ET (b) FEMMES, ET CHANGEMENT PRÉVU D'APRÈS LE CHANGEMENT DANS LA DISTRIBUTION D'ÂGE, PAR NATIVITÉ ET SEXE, CANADA, 1921-1931

(Augmentation + ; diminution −)

Nativité	Hommes			Femmes		
	Changement prévu d'après le changement dans la distribution d'âge	Changement réel	Changement réel moins changement prévu	Changement prévu d'après le changement dans la distribution d'âge	Changement réel	Changement réel moins changement prévu
Tous pays	−0·6	−1·4	−0·8	−0·1	+2·0	+2·1
Nés canadiens	−1·5	−2 1	−0·6	+0·4	+1·3	+0·9
Nés britanniques	+2·0	−0·3	−2·3	−1·9	−0·5	+1·4
Nés étrangers	+1·3	+0·2	−1·1	−2·0	+3·3	+5·3

Le sens précis de ces chiffres peut s'illustrer en référant aux données de toutes les nativités. Au cours de la décennie, en vertu de son changement la distribution d'âge des hommes est devenue moins favorable à la possession (ou acquisition) d'une occupation rémunérée; on se serait attendu à un déclin de 0·6 de personne avec occupation rémunérée pour 100 hommes de 15 ans et plus. En réalité, il y a eu diminution de 1·4 par 100, ce qui laisse une balance de 0·8 qui mesure *grosso modo* combien les conditions économiques avant 1931 étaient moins favorables à l'acquisition de moyens indépendants de vie de la part des jeunes hommes et combien elles hâtaient la retraite des vieillards. C'est sans doute la première circonstance qui est la plus importante. Pour les *femmes*, une distribution moins favorable d'âge aurait dû causer un déclin d'environ 0·1 de personne avec occupation rémunérée par 100 femmes de 15 ans et plus. Contrairement aux prévisions basées sur l'âge, il y a eu une augmentation réelle de 2·0 par 100, la différence 2·1 représentant l'augmentation dans la proportion de femmes avec occupations rémunérées qui est attribuable à des causes autres que l'âge.

Si l'on passe maintenant aux hommes en considérant la troisième colonne, on voit alors qu'entre 1921 et 1931 le nombre de nés canadiens avec occupations rémunérées par 100 hommes de 15 ans et plus est tombé de 0·6 de point par suite de causes autres que le changement dans la distribution d'âge, le nombre des nés britanniques est tombé de 2·3 et celui des nés étrangers de 1·1 point. Ces chiffres, pris conjointement avec ceux de la partie précédente, semblent impliquer que cette disparité était grandement réduite le 1er juin 1931, alors qu'en 1921, âge pour âge, les nés britanniques et étrangers à gagner ordinairement leur vie au moyen de quelque emploi rémunéré étaient passablement plus nombreux que les nés canadiens.

Au cours des années qui précèdent 1931, les jeunes hommes nés britanniques et étrangers semblent, âge pour âge, avoir eu relativement plus de difficulté à débuter dans les affaires que les nés canadiens et la retraite forcée des gens d'âge plus avancé a peut-être été plus générale. En 1931, les nés britanniques et étrangers, âge pour âge, avaient encore des proportions légèrement plus grandes avec occupations rémunérées que les nés natifs. Le fait que les jeunes nés canadiens demeurent en général plus longtemps à l'école est une explication partielle du pourcentage plus petit d'hommes avec occupations rémunérées; d'autre part, leur degré d'instruction généralement supérieur semble leur avoir donné un avantage dans la course au travail, spécialement durant les dernières années de la décennie.

Chez les femmes, les proportions avec occupations rémunérées au lieu de diminuer ont augmenté réellement au cours de la décennie. Bien plus, la variation dans l'ampleur du changement est encore plus grande que chez les hommes. Déduction faite de l'influence d'un âge *plus* favorable, le pourcentage de nées britanniques de 15 ans et plus habituées à gagner leur vie à l'extérieur du foyer augmente de 0·9 de point; addition faite de la distribution d'âge *moins* favorable, le chiffre des nées britanniques augmente de 1·4 point et celui des nées étrangères, de 5·3 points. Que veulent dire ces données? Elles indiquent, d'abord, qu'âge pour âge le nombre est considérablement plus grand de nées étrangères à se chercher un emploi rémunéré ces dernières années et à s'en trouver un. Il est difficile de mesurer combien ce changement s'explique par le mariage retardé, par une pression économique relativement intense par suite de la dépression et par le caractère plus urbain de l'immigration récente, mais ces trois facteurs ont sans doute contribué appréciablement au résultat. Age pour âge, l'augmentation dans la proportion avec occupation rémunérée pour cette nativité est près de quatre fois celle des nées britanniques et près de six fois celle des nées canadiennes.

Compte tenu de la distribution changeante d'âge, l'augmentation dans le taux des nées britanniques dépasse grandement celle des nées canadiennes en dépit de taux d'emploiements spécifiques plus élevés dans le cas des premières. Ce résultat est probablement associé également à des causes semblables à celles qui ont été mentionnées, entre autres: des conditions économiques généralement moins favorables au foyer des immigrées, la résidence beaucoup plus urbaine des nées britanniques et peut-être plus d'empressement de leur propre part et de la part des familles à envisager l'emploiement au dehors.

En résumé alors, bien que la proportion des nés canadiens à déclarer une occupation rémunérée en 1931 soit plus petite que celle des nés britanniques ou étrangers, les différences

sont presque entièrement attribuables à la distribution d'âge moins favorable. En 1921, les pourcentages de nés britanniques et de nés étrangers avec occupation rémunérée dépassaient celui des nés canadiens par une marge que leur distribution d'âge plus favorable ne peut pas tout expliquer; en 1931, la situation a été corrigée au moins temporairement au profit des nés canadiens et au désavantage des autres nativités. Par contraste avec les hommes, des différences *bona fide* se sont produites dans les proportions de femmes avec occupation rémunérée au dernier recensement. Age pour âge, des proportions considérablement plus grandes de nées britanniques et beaucoup plus petites de nées étrangères ont été déclarées comme employées normalement au dehors du foyer que dans le cas des nées au Canada. Par contraste encore avec les hommes, la décennie a vu une augmentation significative dans les proportions de femmes avec occupation rémunérée bien qu'en général la distribution d'âge ait été moins favorable vers la fin. Elimination faite de l'influence de l'âge, l'augmentation a été plusieurs fois plus grande dans le cas des nées étrangères que dans le cas des nées canadiennes ou britanniques, mais âge pour âge l'emploiement est encore moins général dans le premier groupe.

Ces constatations semblent avoir plus qu'un sens passager. On jettera plus de lumière sur le sujet dans la discussion subséquente sur la distribution des occupations. A la fin du chapitre est examinée l'incidence du chômage parmi les employés à gages des différents sexes et groupes de nativité.

Proportions dans des occupations spécifiées.—Si maintenant on examine en détail le tableau 66, l'attention est immédiatement dirigée vers la distribution occupationnelle de la population masculine de 10 ans et plus en 1931. Environ 36·4 p.c. des nés canadiens avec occupation rémunérée sont agriculteurs; 12·1 p.c. manœuvres non spécialisés; 10·2 p.c. ouvriers industriels; 8·1 p.c. commerçants; 8·0 p.c. employés des transports et communications; 7·7 p.c. engagés dans les services de divers genres; et 6·1 pc. dans la construction. Ces sept groupes d'industries comprennent donc 90 p.c. de toute la population masculine active de naissance canadienne au Canada. La comparaison de la distribution des immigrés parmi les industries canadiennes avec celle des nés canadiens est suggestive. Quelque 21·2 p.c. des hommes des Iles Britanniques déclarent l'agriculture comme leur occupation nominale contre 36·4 chez les nés canadiens. On a présumé qu'il en serait ainsi dans la section sur la distribution rurale et urbaine de la population immigrée. Les nés britanniques accusent un pourcentage relativement élevé de gens vivant dans les districts urbains. Alors que les hommes des Iles Britanniques ont un pourcentage moindre d'agriculteurs que les nés canadiens, ils accusent une proportion la moitié plus forte d'ouvriers dans les manufactures et une proportion deux fois plus forte dans les industries des métaux. La construction et les services comprennent aussi des proportions beaucoup plus grandes d'immigrés britanniques et il en est de même des mines et des carrières. Comparativement au nés canadiens, il y en a peu d'engagés dans les pêcheries, l'abatage du bois et le piégeage.

Ce sont les immigrés des possessions britanniques qui ont le moins d'inclination à l'agriculture. Parmi les immigrés de l'Empire Britannique à l'exception des Iles Britanniques, il y en a moins de 10 p.c. qui sont cultivateurs en 1931, soit une proportion équivalant au tiers ou au quart des nés canadiens. A part le travail non spécialisé, les principales occupations qui attirent les immigrés sont celles de la catégorie des "services", particulièrement les services professionnels; l'industrie manufacturière vient ensuite et ce sont les industries des métaux qui en comptent le plus comme dans le cas des immigrés des Iles Britanniques. Le nombre dans la construction et les transports est aussi considérable—beaucoup plus considérable que pour les nés canadiens—et la proportion normalement engagée dans les mines, les carrières et le creusage des puits est excessivement élevée.

De sorte que, d'une façon générale, les immigrés de naissance britannique évitent l'agriculture, mais se concentrent dans l'industrie minière, manufacturière, la construction et les transports beaucoup plus que les nés canadiens. Le nombre de commerçants est à peu près égal dans les deux nativités.

Contrairement aux immigrés nés britanniques, une grande proportion des nés américains comprend des agriculteurs. Près de 48 p.c. des ouvriers de naissance américaine au Canada en 1931 se sont déclarés agriculteurs—soit une proportion qui dépasse de 30 p.c. celle des

nés canadiens et plus de deux fois celle des nés britanniques. Les immigrés français, germaniques et scandinaves des Etats-Unis sont presque exclusivement agriculteurs; il est probable qu'une proportion plus grande d'immigrés anglo-saxons venus des Etats-Unis soient agriculteurs que d'immigrés venus directement des possessions britanniques ou des Iles Britanniques. Il n'y a pas d'immigrés d'autre groupe de nativité à montrer un pourcentage aussi fort de cultivateurs que celui des immigrés nés américains au Canada. Toutes les autres occupations, le commerce et les services exceptés, comprennent une plus faible proportion d'immigrés nés américains que de nés canadiens.

Les hommes de l'Europe continentale comme groupe sont aussi en grande partie agriculteurs, bien que dans une mesure moins marquée que les nés américains. Cette affirmation ne s'applique pas aux immigrés de tous les pays d'Europe; elle s'applique simplement au total et, si on réfère à la distribution rurale et urbaine des Européens au Canada au chapitre V, on verra qu'il y a plusieurs nationalités européennes spécifiques pour qui le contraire est vrai. Les Juifs, par exemple, de toutes les sections de l'Europe sont exceptionnellement un peuple urbain. Les Italiens et les Grecs sont aussi parmi les plus urbains. Ce qui est vrai des Européens en général, cependant, l'est aussi des Scandinaves et des Germaniques en général. Les Finlandais et quelques peuples slaves sont aussi ruraux de façon prédominante, surtout les Russes, les Ukrainiens et les Autrichiens (voir tableau 39, p. 835). Les hommes nés européens comptent aussi des proportions relativement grandes dans les mines et les carrières. L'industrie manufacturière en occupe proportionnellement autant que de nés canadiens; la construction, les transports, le commerce et les services, beaucoup moins; et les occupations non spécialisées, relativement plus. Plus d'un cinquième (21·7 p.c.) des ouvriers nés européens au Canada en 1931 sont enregistrés comme manœuvres et ouvriers non spécialisés, soit la plus forte proportion dans tout groupe de nativité et quatre cinquièmes de plus que les nés canadiens. Il est malheureux que le travail que comporte la classification du groupe européen par occupation et pays spécifique de naissance soit si grand, car un tel tableau apporterait une lumière toute particulière. Cependant, en comparant les tableaux sur la distribution occupationnelle des Européens en général avec ceux qui montrent la distribution rurale et urbaine de peuples spécifiques au chapitre V, on peut obtenir une idée générale de la distribution occupationnelle pour certains peuples immigrés de diverses parties du continent.

Les hommes asiatiques, comme ceux des possessions britanniques, ne sont pas en général grandement attirés vers les travaux agricoles, suivant les chiffres de 1931. Les groupes occupationnels de l'abatage du bois, de la pêche et du piégeage en comptent des proportions légèrement inégales, mais les groupes occupationnels principaux sont d'abord le service domestique (près de 43 p.c.) et ensuite le travail non spécialisé (21 p.c.). La distribution occupationnelle des Asiatiques est unique. Il y a peu d'Asiatiques dans la construction, les transports et les communications. Le commerce est la seule autre catégorie où la proportion est aussi grande que celle des nés canadiens.

Le sujet est présenté, par principale occupation, au graphique 43. On voit que les immigrés américains sont de beaucoup le peuple le plus agriculteur qui vient chez nous et que les Européens continentaux viennent en deuxième lieu comme groupe. La proportion d'agriculteurs de ces deux groupes d'immigrés est plus grande que celle des nés canadiens. Les moins agriculteurs sont les Asiatiques et ceux qui viennent des possessions britanniques. Les immigrés des Iles Britanniques, bien qu'ils montrent une proportion plus grande d'hommes se livrant à l'agriculture que les Asiatiques ou les immigrés des possessions britanniques, viennent bien loin en arrière des nés canadiens et européens à cet égard et beaucoup plus encore en arrière des nés américains.

Les immigrés des Iles Britanniques et des possessions britanniques viennent au premier rang dans l'industrie manufacturière, la construction et les transports. Les nés européens et américains accusent des proportions presque aussi larges que les nés canadiens dans l'industrie manufacturière, mais des proportions beaucoup plus petites dans la construction. Un bon nombre de nés américains se rencontrent dans quelques branches des transports ou des communications, mais peu d'Européens. Les Asiatiques dans ces trois industries ne comptent pas beaucoup. La section du graphique traitant des groupes d'industries intitulés "commerce" est unique, en ce que la variation dans les proportions des

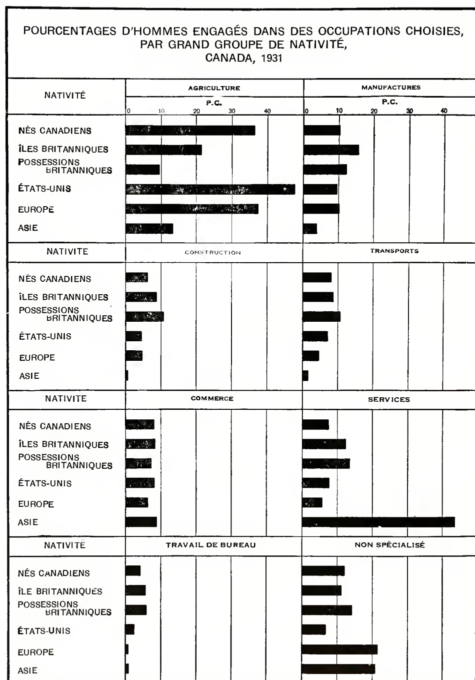
divers groupes de nativité est très mince. Quelques nationalités européennes relativement nombreuses élèvent le pourcentage des Européens à un chiffre qui approche celui des nés canadiens. Les Asiatiques viennent en tête dans les services, parce que la proportion des travailleurs dans les services personnels et domestiques y est tellement grande. Il n'y en a que peu dans le travail à façon, de réparation ou professionnel. Les Européens et les Asiatiques viennent de beaucoup en premier lieu dans les proportions classées comme travailleurs non spécialisés. Les nés américains accusent les plus petites proportions d'ouvriers dans cette catégorie.

Il reste quelques mots à dire sur la distribution des femmes avec occupations rémunérées. Les données relatives paraissent également au tableau 66 (p. 848). Comme il a été remarqué, la proportion de femmes parmi les immigrés est relativement petite comparativement à celle de la population canadienne native, et il faut se rappeler ce fait en comparant les pourcentages des divers groupes de nativité. Plus de 52 p.c. de toutes les femmes avec occupations rémunérées au Canada se rencontrent dans le groupe des services, presque toutes se trouvant dans les services domestiques ou professionnels. Les possessions britanniques montrent le pourcentage le plus fort dans tous les services (64 p.c.), suivies par ordre descendant de l'Europe, de l'Asie, des Etats-Unis, des Iles Britanniques et du Canada. L'Europe vient en tête dans le service *domestique,* suivie à quelque distance de l'Asie et des possessions britanniques. Les nées américaines et canadiennes accusent de beaucoup les proportions les plus petites pour ce qui est de cette occupation. Ces deux nativités, d'autre part, battent la marche dans la catégorie des services professionnels et les Européens sont les derniers.

Tandis que les services sont le groupe occupationnel le plus important pour les femmes sans égard à la nativité, le travail de bureau vient en deuxième lieu et le commerce, en troisième, pour les femmes de toutes nativités à l'exception des Européens et des Asiatiques. Pour ce qui est des Européennes, l'industrie manufacturière vient en deuxième, le commerce en troisième et le travail du bureau en quatrième. Les textiles comptent une plus grande proportion de femmes que toutes les autres industries manufacturières combinées. Généralement parlant, la majorité des femmes qui gagnent leur vie se trouvent dans le groupe des services, spécialement le service domestique. Il y en a beaucoup dans le travail de bureau surtout parmi les nées canadiennes, britanniques et américaines. Il y en a beaucoup également dans l'industrie manufacturière, notamment les textiles. La majorité du reste se rencontre dans le commerce. Le pourcentage dans les industries extractives et dans l'industrie manufacturière lourde est faible.

Occupations de la population par origine raciale.—Les personnes qui en 1931 déclarent des occupations rémunérées sont classifiées d'après le sexe et l'origine raciale pour le Canada et les provinces. La composition raciale de la population active des diverses provinces diffère radicalement (voir volume VII du recensement, tableau 49). La raison principale de ces différences est la variation dans la composition raciale de la population en général. Comme il est indiqué au chapitre IV, la variation est très considérable; elle est si grande en effet qu'elle éclipse complètement les différences dans les préférences et les habitudes occupationnelles des origines individuelles. Dans cette section l'attention se limite donc à l'ensemble de la population canadienne. Le tableau 67 présente la distribution proportionnelle par occupation des personnes avec occupations rémunérées classifiées par origine raciale au Canada, en 1931; le tableau 68 montre la distribution par origine raciale pour chaque groupe occupationnel, les données pour les sexes étant tabulées séparément dans chaque cas.

A même le tableau 67 il est possible d'avoir quelque idée de la distribution occupationnelle de plusieurs des plus importants groupes raciaux. En plusieurs cas, la distribution occupationelle reflète des préférences occupationnelles *bona fide.* Naturellement, le type d'avantages économiques disponibles au temps de l'immigration est un facteur déterminant dans une certaine mesure. Il en est de même davantage dans le cas d'origines qui reçoivent des additions relativement larges grâce à l'immigration ces dernières années. Il n'y a pas de doute, par exemple, que des proportions beaucoup plus grandes de certains peuples agriculteurs venant de l'Europe centrale durant la dernière décennie se seraient livrées à l'agriculture si cette industrie avait été aussi prospère, de 1921 à 1931, qu'avant



GRAPHIQUE 43. Les données fondamentales comprennent tous les hommes de 10 ans et plus déclarant des occupations rémunérées. Plusieurs personnes à faire une telle déclaration se trouvaient naturellement en chômage à la date du recensement.

la guerre, alors qu'il nous est arrivé d'autres classes d'immigrants en plus grand nombre. Cependant, les données sur l'origine comprennent non seulement les immigrés mais la section de nés canadiens des différents peuples, de sorte que pour ces races, auxquelles un séjour moyen relativement long au Canada a permis un rajustement géographique et occupationnel, la distribution occupationnelle en cours reflète avec beaucoup d'exactitude les préférences et aptitudes occupationnelles fondamentales.

Une analyse à fond du tableau 67 ne sera pas faite. L'attention va être confinée à quelques-uns des traits les plus frappants au profit de ceux qui seraient détournés d'examiner le tableau à cause de son aspect plutôt formidable.

La distribution occupationnelle de la population en général calque de près celle des races britannique et française à cause de leur prédominance numérique. Il y a quelques légères différences entre les races britanniques individuelles et les races française et anglaise dans l'ensemble. Ainsi, les Anglais au Canada se livrent à l'agriculture beaucoup moins généralement que les Irlandais et les Ecossais; ils montrent une préférence plus grande pour l'industrie manufacturière. Il n'y a que de légères différences entre la distribution occupationnelle des Français et des Anglais en général. Les hommes d'extraction française accusent des pourcentages légèrement moindres dans certaines occupations manufacturières, les transports et communications, le commerce et la finance, et une proportion appréciablement plus grande sous l'en-tête "manœuvres non spécialisés". Cette dernière proportion est attribuable jusqu'à un certain point à une tendance de l'énumérateur au Canada français à classer comme *"ouvriers"* plusieurs personnes qui ne seraient pas enregistrées comme "manœuvres non spécialisés" dans les provinces de langue anglaise. Les femmes d'origine française, d'autre part, montrent des proportions beaucoup plus grandes dans l'industrie manufacturière, particulièrement les textiles, et dans le service domestique et des proportions relativement plus faibles dans les occupations commerciales et de bureau.

Les Européens centraux sont divisés en deux groupes dont la distribution occupationnelle est assez différente. Les Autrichiens et les Allemands comme groupe sont le peuple le plus agriculteur au Canada avec un pourcentage de cultivateurs équivalant à près des deux tiers de celui de la population en général. Ce sont eux, après les Juifs, qui montrent le plus de préférence ou d'aptitude pour l'industrie manufacturière. Dans d'autres occupations, ils sont bien en-dessous de la moyenne, même pour ce qui est du travail non spécialisé. Les "autres" Européens centraux, y compris les Tchèques et Slovaques, les Hongrois et les Yougoslaves, ont tendance comme groupe à fuir l'agriculture et à rechercher du travail non spécialisé en grande partie dans les centres urbains. Environ 40 p.c. des hommes de cette classification sont enregistrés dans la dernière catégorie, proportion trois fois plus forte que celle de la population en général. Alors que les Allemandes et les Autrichiennes accusent des proportions considérablement supérieures à la moyenne dans le service domestique, la concentration dans cette occupation n'est pas tout à fait aussi grande que dans le cas des "autres" Européens centraux. Environ 73·4 p.c. du dernier groupe paraissent dans cette catégorie et, contrairement aux Autrichiens et aux Allemands, ils ont peu ou pas de représentants dans les professions, le commerce ou le travail de bureau.

La distribution occupationnelle des Hollandais ressemble à celle des Allemands à l'exception d'une proportion beaucoup plus petite dans l'industrie manufacturière, particulièrement les industries des métaux, une proportion quelque peu plus petite de femmes dans le service domestique et des proportions plus grandes dans les professions, le commerce et le travail de bureau. Le groupe européen de l'est, qui comprend dans ce tableau les Polonais, les Russes, les Ukraniens et les Roumains et certaines autres origines numériquement plus petites, est, à bien des égards, à mi-chemin entre les Allemands et les "autres" Européens centraux. Les Européens de l'est ont de grandes proportions dans l'agriculture—en fait la proportion de femmes avec occupation rémunérée sur les fermes est la plus forte de toutes les races blanches; les hommes sont bien représentés dans la classification du travail non spécialisé avec un pourcentage près de deux fois aussi fort que celui de la population en général; et le pourcentage de femmes dans le service domestique approche celui des "autres" Européens du centre. Ils sont moins nombreux

que la moyenne dans l'industrie manufacturière, la construction et les transports et ont une représentation insignifiante dans le commerce, la finance, les professions et le travail de bureau.

Les Juifs sont une race commerciale par excellence au Canada avec une proportion cinq fois plus large d'employés avec rémunération engagés dans le commerce que celle de la population en général et une proportion deux fois et demie plus grande de femmes ainsi employées. Ils sont aussi de deux à trois fois plus nombreux dans l'industrie manufacturière (particulièrement le vêtement) que la moyenne* et les Juives se rencontrent dans le travail de bureau beaucoup plus que les femmes de toute origine au Canada.

Il n'y a presque pas de Juifs dans l'agriculture ou les travaux non spécialisés et des proportions anormalement petites de Juives se rencontrent dans le service domestique ou autres catégories de service. Il y en a quelques-uns qui sont entrés dans les professions, probablement l'enseignement.

La distribution occupationnelle des Italiens ressemble à celle des Juifs pour ce qui est de fuir l'agriculture et de la concentration des femmes dans l'industrie textile. Elle diffère quant à la faible proportion d'hommes dans cette dernière occupation, le nombre modéré d'hommes dans le commerce et la grande proportion de manœuvres non spécialisés. Avec 35 p.c. des hommes classés comme manœuvres ordinaires contre 13·04 p.c. dans le cas de la population en général, les Italiens viennent au deuxième rang après les "autres" Européens du centre dans la proportion qui se livre à ce genre de travail. Comme les Juives, des proportions anormalement fortes d'Italiennes sont dans le commerce (de même que dans l'industrie textile). Il s'en rencontre moins que la moyenne dans les services et le travail de bureau.

Les Scandinaves ressemblent assez aux Hollandais quant à leurs préférences occupationnelles, excepté qu'ils sont plus nombreux à se livrer à la pêche, à la chasse, à l'abatage du bois, au piégeage et à l'industrie minière et un peu moins nombreux dans les transports et communications, le commerce et les services. Ce sont tous deux des peuples agricoles avant tout et ils fuient le travail non spécialisé. Les femmes scandinaves sont remarquables pour leur répugnance à l'égard de l'usine et leur préférence pour le service domestique. Plus de la moitié des femmes de ce groupe d'origine avec occupations rémunérées se rencontrent dans les services personnels. Elle se rencontrent assez nombreuses aussi dans les professions et le travail de bureau.

Le trait frappant de la distribution occupationnelle des Chinois est la grande proportion d'hommes dans le groupe des services (52·33 p.c. contre 8·82 p.c. dans le cas de la population en général). Dans cette catégorie le service domestique vient en tête avec 36·08 p.c. et le blanchissage, etc., compte pour la majorité du reste (15·87 p.c.). Il y a aussi bon nombre de manœuvres non spécialisés parmi les Chinois. Il y en a relativement peu dans l'agriculture (11·77 p.c.) ou l'industrie manufacturière (2·63 p.c.). La proportion dans le commerce (6·70 p.c.) suit de près celle de la population en général.

Les Japonais s'occupent de l'agriculture presque deux fois plus que les Chinois, quoique la proportion soit encore inférieure des trois cinquièmes à celle de la population en général. Ils comprennent à peu près le même pourcentage de manœuvres non spécialisés et de commerçants que les Chinois, mais dans les services il ne s'en rencontre qu'un sixième autant que les Chinois. La proportion dans l'industrie manufacturière est légèrement inférieure à la moyenne. Ils sont pour la plupart concentrés dans l'industrie des produits du bois et de la pulpe et du papier. Le trait réellement distinctif de la distribution occupationnelle des Japonais, cependant, est la grande proportion qui s'occupe de pêche, chasse et piégeage. Environ 18·3 p.c. des hommes font partie de ce groupe (principalement la pêche), contre 1·45 dans le cas des hommes de toutes origines. Il y en a aussi beaucoup dans l'abatage du bois. Dans cette industrie les Japonais accusent deux fois la proportion des Scandinaves, trois fois celle des Français et six fois celle de la population masculine en général. Les femmes orientales ne sont pas nombreuses au Canada. La majorité de celles qui prennent une occupation rémunérée se trouvent dans le groupe des services; le commerce est aussi une occupation importante des Chinoises et les textiles, pour les Japonaises.

* On tient à faire remarquer la proportion excessivement forte d'*hommes* dans cette catégorie.

Vingt-neuf p.c. des Indiens de l'Amérique du Nord à déclarer une occupation rémunérée sont dans l'agriculture, 45 p.c. dans la pêche, la chasse et le piégeage et 14 p.c. dans des travaux non spécialisés. Les autres 12 p.c. se répartissent parmi une grande variété d'occupations.

Le tableau 68 se prête lui-même à une analyse analogue et montre les différences dans la distribution occupationnelle peut-être encore plus clairement que le tableau 67. Ainsi, les hommes d'extraction britannique représentent 53·04 p.c. de tous les hommes avec occupations rémunérées au Canada. Dans la pêche, la chasse, le piégeage et le travail ordinaire, ils sont bien inférieurs à cette proportion et dans l'agriculture, les services personnels et les mines ils le sont assez. Dans l'industrie manufacturière, la construction, les transports et communications, d'autre part, ils sont au-dessus de cette proportion et dans la finance, les services professionnels et les occupations de commis ils s'y trouvent en bien plus grand nombre que prévu. Les données pour les femmes peuvent être examinées semblablement; il en est ainsi des données des autres origines Il est intéressant de comparer la contribution proportionnelle des Britanniques et des Français à notre population active avec celle des autres origines comme groupe.

TABLEAU XCII.—RÉPARTITION PROPORTIONNELLE PAR OCCUPATION SPÉCIFIÉE ET SEXE DES BRITANNIQUES, DES FRANÇAIS ET "AUTRES" ORIGINES RACIALES PARMI LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS AVEC OCCUPATION RÉMUNÉRÉE, CANADA, 1931

Groupe occupationnel	Hommes			Femmes		
	Britanniques	Français	Autres	Britanniques	Françaises	Autres
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Toutes occupations	53·04	24·80	22·16	57·28	27·44	15·28
Agriculture	48·48	24·89	26·63	49·02	21·85	29·13
Pêche, chasse, piégeage	32·22	21·23	46·55	-	-	-
Abatage du bois	26·66	42·31	31·03	-	-	-
Mines carrières, etc	51·58	13·50	34·92	-	-	-
Manufactures	57·68	24·41	17·91	43·23	41·09	15·68
Construction	56·83	29·35	13·82	-	-	-
Transports et communications	62·29	23·79	13·92	73·96	19·34	6·70
Commerce	60·35	21·35	18·30	62·48	22·91	14·61
Finance et assurance	74·51	17·47	8·02	83·01	8·76	8·23
Services professionnels	69·22	21·12	9·66	62·04	30·73	7·23
Services personnels	48·25	22·54	29·21	49·87	28·67	21·46
Travail de bureau	73·67	19·62	6·71	76·51	13·49	10·00
Manœuvres	39·89	31·32	28·79	30·83	56·26	12·91

En jetant un coup d'œil sur le tableau ci-dessus on voit que les hommes des races non britanniques et non françaises fournissent dans l'ensemble plus que leur part à l'agriculture, à la pêche, à la chasse et au piégeage, à l'abatage du bois, aux mines et carrières, ainsi qu'aux services personnels et au travail ordinaire. De la même façon, ils fournissent un peu moins que leur part aux manufactures, à la construction, aux transports et communications et au commerce et beaucoup moins à la finance et aux professions. Les proportions de femmes d'extraction étrangère dans les manufactures, le commerce et le travail ordinaire concordent à peu près avec les prévisions basées sur la distribution normale; il y a un excès marqué, cependant, dans l'agriculture et le service domestique et un manque marqué dans les transports et communications, la finance, les services professionnels et les occupations de bureau.

Comme on l'a indiqué plus haut, il est impossible de dire avec exactitude jusqu'à quel point ces différences occupationnelles et particulièrement celles dont on a traité dans les premiers paragraphes sont affaire de race et de culture dans le sens le plus large et jusqu'à quel point elles sont attribuables à des causes étrangères comme l'époque d'établissement et ainsi de suite. Celui qui a suivi la discussion précédente aura discerné amplement l'évidence d'une relation plutôt étroite entre le degré d'instruction et le type d'occupation le plus en faveur parmi les divers groupes d'origine. L'existence de certaines aptitudes raciales apparaît aussi comme dans le cas de l'inclination des Juifs au commerce, des Japonais à la pêche, des Indiens au piégeage et des femmes scandinaves au service domestique. Cette dernière préférence est évidemment volontaire et sans relation avec un bas degré d'instruction. La date d'immigration et les avantages relatifs offerts par les différentes occupations

au pays à l'époque de l'arrivée sont sans doute des facteurs de quelque importance. L'immigration récente de l'Europe centrale et orientale a fourni un nombre disproportionnellement grand de manœuvres urbains non spécialisés. Naturellement, dans ce groupe d'origines, il se rencontrait également des pierres d'achoppement d'ordre éducationnel, linguistique et financier; il n'est pas d'explication impartiale qui puisse négliger le fait que les industries urbaines au Canada ont joui d'une prospérité relativement plus grande durant la décennie qui précède le recensement de 1931 que ne l'a fait l'agriculture, et plusieurs qui auraient préféré l'agriculture ont sans doute été forcés d'accepter le travail qui leur était offert dans les villes et pour lequel ils pouvaient se qualifier. Il s'agit là de la plus grande partie du travail non spécialisé.

Malheureusement, la classification de l'origine n'est pas assez poussée en détail pour permettre d'utiliser la corrélation et la pondération des diverses influences au moyen des mathématiques. Telle quelle, cependant, l'analyse jette beaucoup de lumière sur la distribution occupationnelle des diverses races au Canada et sur la dépendance relative des divers groupes occupationnels à l'égard des diverses dispositions raciales quant à leur approvisionnement respectif en travailleurs; si l'analyse est lue conjointement avec d'autres chapitres de la monographie, elle contribue beaucoup à faire comprendre les différences de comportement des éléments raciaux constitutifs de notre population.

Employés à gages* proportionnellement à la population active par grand groupe de nativité.—Pour l'ensemble du Canada, les employées à gages en 1931 proportionnellement à toutes les femmes avec occupations rémunérées sont un tiers plus nombreuses que les employés à gages. La proportion des femmes est d'environ 4 à 5; pour les hommes elle n'est que de 3 à 5 (tableau XCIII). Ce qui est vrai de la population totale l'est aussi des nés canadiens et de chaque groupe d'immigrés à l'exception des Asiatiques dont le petit nombre de femmes impliqué ne permet pas d'attribuer un sens à leur comportement. La conclusion est donc que, lorsque les femmes prennent de l'emploi en dehors du foyer, elles se rencontrent dans des occupations à gages dans une plus grande mesure que les hommes.

Les nés américains avec occupations rémunérées accusent la proportion la plus petite d'employés à salaires et à gages. Les nés canadiens viennent en second lieu; le chiffre des nés européens est modérément plus élevé, celui des asiatiques beaucoup plus élevé, et celui des nés britanniques est le plus élevé de tous. La variation est très considérable—de un à deux pour les nés américains à 4 à 5 pour les britanniques. Les immigrés, à l'exception des nés américains, se rencontrent dans des occupations à salaires et à gages particulièrement beaucoup plus que les nés canadiens. La proportion excessivement basse pour les nés américains est la contre-partie statistique d'un pourcentage excessivement élevé dans l'agriculture et le pourcentage anormalement élevé d'employés à gages parmi les nés britanniques est associé à la réciproque.

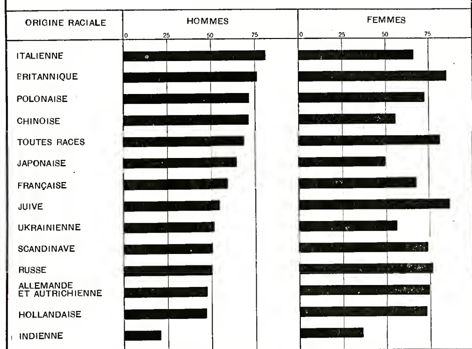
Les agriculteurs constituent des proportions presque identiques de nés canadiens et nés européens avec occupations rémunérées. Conséquemment, les proportions de ces travailleurs qui sont employés à gages ne diffèrent pas autant, bien que l'expansion suffise à justifier l'énoncé que des proportions quelque peu plus grandes d'immigrés européens que de nés canadiens travaillent à gages. Cette situation est à prévoir. Les nés canadiens connaissent mieux leur pays natal et ses institutions que les peuples immigrés et sont en moyenne dans une posture financière plus avantageuse. Il y a donc plus de nés canadiens à pouvoir acquérir l'instruction nécessaire à une profession ou à ouvrir un commerce indépendant que de nés européens continentaux. Bien qu'il n'y ait pas de distinction entre les employés à salaire et à gages dans les tableaux adjacents, il y a de bonnes raisons de croire qu'il y a une proportion plus grande de nés canadiens qui sont employés à salaire. Dans la mesure où la chose est vraie, elle ne fait que mettre en évidence le chiffre actuel concernant l'industrialisation et le travail des immigrés. Il ne semble pas douteux que le progrès de l'industrialisation au Canada comme aux Etats-Unis ait dépendu plutôt des activités des immigrés que des nés canadiens. Pour parler plus exactement, l'industrie s'est plus alimentée aux sources européennes qu'aux sources natives pour son effectif

* Tel qu'utilisé dans le recensement, le terme employé à gages comprend les salariés.

quotidien et hebdomadaire. La proportion relativement élevée d'employés à gages parmi les Asiatiques est liée à leur concentration dans le groupe des services et au défaut de l'agriculture à réclamer la part qui lui revient.

TABLEAU XCIII.—PERSONNES DÉCLARANT DES OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, EMPLOYÉS À GAGES ET EMPLOYÉS À GAGES PROPORTIONNELLEMENT AUX PERSONNES AVEC OCCUPATIONS RÉMUNÉRÉES, PAR GRAND GROUPE DE NATIVITÉ ET SEXE, CANADA, 1931

Nativité	Hommes			Femmes		
	Avec occupations rémunérées	Employés à gages	Employés à gages en p.c. des employés avec rémunération	Avec occupations rémunérées	Employées à gages	Employées à gages en p.c. des employées avec rémunération
Population totale	3,261,271	2,022,260	62·00	665,859	547,837	82·20
Nés canadiens	2,130,009	1,240,888	58·25	501,901	414,542	82·50
Tous immigrés	1,131,362	781,372	69·06	163,958	133,295	81·30
Autres nés britanniques	551,114	435,870	79·09	99,211	86,683	87·36
Nés américains	139,197	68,354	49·11	22,379	16,463	73·56
Nés européens	389,763	241,516	61·96	41,109	29,320	71·32
Nés asiatiques	49,918	34,652	69·42	954	581	60·90



GRAPHIQUE 44. Ce graphique met en relief la variation entre les différents groupes ethniques quant aux proportions des employés à gages par rapport à toutes personnes avec occupations rémunérées. Les différences sont dans une large mesure liées au type d'occupation. Le graphique réfère aux immigrés; aucun né canadien n'est compris.

Comme pour les hommes, les nées britanniques viennent en tête quant à la proportion d'employées avec rémunération dans les classes des employées à gages. Les nées canadiennes viennent en second lieu. Le chiffre des immigrées des Etats-Unis et de l'Europe est considérablement au-dessous de ceux des nées britanniques et canadiennes; le chiffre des Asiatiques est beaucoup plus bas. Le fait que les nées canadiennes accusent des proportions beaucoup plus fortes dans les services professionnels—le soin des malades et ainsi de suite—semble être la raison principale de leur pourcentage d'employées à gages plus petit que celui des britanniques. Les principales différences dans la distribution occupationnelle des nées canadiennes et des nées américaines consistent en des proportions encore plus grandes d'américaines dans les services professionnels et en une proportion presque double dans l'agriculture. Ces deux circonstances contribueraient au nombre relativement plus faible d'employées à gages. La proportion d'immigrées de l'Europe enregistrées comme s'occupant d'agriculture d'une manière ou d'une autre est près de trois fois celle des nées canadiennes, mais ce seul fait ne semble pas expliquer parfaitement l'étendue de la différence dans les proportions d'employées à gages. Une autre particularité des nées européennes consiste en un nombre relativement grand dans les textiles et les services personnels. Il se peut que quelques-unes du premier en-tête fassent des travaux manuels à leur propre compte ou bien que le groupe des services personnels comprenne un nombre disproportionné de tenancières de maisons de pension dans les sections moins prospères de nos cités. Ces deux possibilités causeraient une réduction dans la proportion d'employées à gages. Il en est aisément de même des Asiatiques. Quant à celles-ci, cependant, elles sont assez nombreuses dans la classification commerciale qui, pour un grand nombre probablement, signifie qu'elles ont charge—activement ou nominalement—d'une entreprise commerciale indépendante. L'étude détaillée de la distribution occupationnelle des employés à gages par sexe et nativité aiderait à fournir une explication plus précise de la variation dans les pourcentages, mais il semble que la chose n'est pas d'intérêt assez général pour permettre d'en discuter ici.

Origine raciale des immigrés employés à gages.—Le tableau 69 et le graphique 44 offrent des données semblables sur la population immigrée classifiée par origine raciale; cette classification appelle les mêmes commentaires qui ont été faits dans la section précédente. D'une façon générale, là où la race est composée d'agriculteurs et de ruraux, la proportion d'hommes dans des occupations à gages est basse et *vice versa.* Il y a deux exceptions frappantes: les Juifs qui atteignent un degré extraordinaire d'indépendance non pas en s'occupant d'agriculture mais en tenant de petits commerces qu'ils exploitent eux-mêmes. Il y a peu d'Indiens actifs qui sont employés à gages; ils s'occupent de chasse, de piégeage, etc.

A l'exception de quatre races, les femmes qui travaillent au dehors du foyer accusent des proportions plus grandes que les hommes dans les classes d'employés à gages. Deux de ces exceptions sont les Chinoises et les Japonaises dont on a déjà parlé. La troisième exception comprend les "autres" Européens centraux dont les femmes sont particulièrement fortement représentées dans les services personnels et les Italiennes dont le commerce et les textiles comprennent des proportions anormales d'occupées avec rémunération. Une femme ou fille qui aide son mari ou son père à exploiter un petit magasin ou une petite manufacture se déclarerait probablement comme associées en affaires et non pas comme employées à gages.

Une étude détaillée du tableau en question peut fournir une information plus significative sur la distribution des occupés avec rémunération des différentes origines parmi les occupations à gages et autres. Cette analyse est laissée aux soins du lecteur intéressé.

CHÔMAGE

Semaines perdues par employé à gages immigré ou né canadien.—Le tableau 70 présente plusieurs faits importants sur l'incidence du chômage durant les douze mois avant le recensement. L'exactitude des données sur la perte de temps a été discutée ailleurs.*

† Monographie du recensement de 1931, *Chômage*, par M. C. MacLean, A. H. LeNeveu, W. C. Tedford et N. Keyfitz.

Qu'il soit suffisant de dire ici que, lorsque les données sont vérifiées, elles donnent un aperçu très satisfaisant de la situation telle qu'elle existait aux premières années de la dépression. Considérant d'abord les données de tout le Canada, les immigrés en moyenne ont perdu 1·90 semaine ou 19 p.c. de plus que les employés à gages nés canadiens. La différence entre la perte moyenne des nées canadiennes et des immigrées est moindre, bien qu'ici encore les immigrées aient un peu plus souffert que les nées canadiennes. On verra plus loin que le fardeau du chômage parmi les différentes classes d'immigrés a été un peu influencé par l'immigration de nature récente, mais plus spécialement par le type d'occupation. Quelques industries sont beaucoup plus sensibles aux fluctuations saisonnières et cycliques que d'autres et, d'une façon générale, les salariés sont moins sujets à perdre du temps que les ouvriers à la journée ou à la semaine. Dans ce cas, il est raisonnable de supposer que la différence dans la distribution occupationnelle est un facteur important pour expliquer l'incidence relativement plus forte du chômage chez les employés à gages immigrés que chez les nés canadiens. Les différences dans le lieu de naissance, c'est-à-dire dans la longueur du séjour au Canada,† ne semblent être que secondaires.

Un autre point intéressant est la perte de temps presque deux fois aussi forte pour les hommes des deux nativités que pour les femmes, un peu plus que deux fois pour les immigrés et un peu moins pour les nés canadiens. Il est impossible de dire avec beaucoup de précision combien cette circonstance est attribuable aux différences dans les types d'occupation des hommes et des femmes et à la pratique de substituer le travail féminin à bon marché aux services plus coûteux des hommes. Il se peut qu'une certaine proportion de cette substitution se soit produite spécialement là où les lois du salaire minimum pour les femmes n'opéraient pas ou n'étaient pas en vigueur, mais il est évident que dans bien des cas où elles étaient appliquées le changement prenait une direction opposée—au moins durant les dernières années de la dépression. Dans l'ensemble, il paraît probable que le remplacement des hommes par les femmes n'est pas un facteur majeur qui explique la perte moyenne plus grande de temps de la part des hommes. D'autre part, la comparaison soignée des occupations des deux sexes, en regard du poids accablant de la distribution occupationnelle dans l'explication des différences de perte de temps entre les diverses classes d'immigrés et en regard de la population masculine active de la province de résidence†, laisse peu de doute que la dissimilarité dans les emplois des hommes et des femmes est la cause majeure du chômage plus grand parmi les hommes.

Ce tableau jette aussi de la lumière sur l'incidence relative du chômage parmi les provinces. A cet égard, les chiffres qui ont trait aux femmes montrent le plus de consistance. Ils indiquent qu'il y a eu le plus de chômage dans les provinces à l'ouest des lacs; l'Ontario cependant est une exception importante. Le chômage a été moins fort de là jusqu'à la côte de l'Atlantique. En Nouvelle-Ecosse, où les mines et la pêche sont importantes, et au Nouveau-Brunswick, avec ses grandes entreprises d'abatage et de sciage du bois, le chômage chez les hommes a été sur un pied d'égalité avec celui des provinces de l'Ouest généralement. Les immigrés ont relativement souffert plus du chômage en Ontario que dans le Québec, tandis que les nés canadiens ont perdu plus de temps dans cette dernière province. Les employés à gages des deux sexes et nativités accusent la perte de temps la plus considérable dans la Colombie Britannique, avec ses grandes industries d'abatage et de sciage du bois et de la pêche, et la moindre dans l'Ile du Prince-Edouard. Dans les Provinces des Prairies, le chômage a été au maximum au Manitoba et au minimum en Saskatchewan.

Chômage chez les hommes parmi les immigrés d'origines raciales spécifiées.—Les immigrés du sexe masculin de races européennes ont perdu environ deux fois autant de temps par employé à gages que les Anglo-Saxons (tableau 71). Les Européens de l'est comme groupe en ont le plus perdu—une moyenne de 19·63 semaines contre 9·09 dans le cas des Britanniques. Le chiffre des Européens centraux est presque aussi élevé que celui des Européens de l'est. Les pertes les plus grandes sont les suivantes: "autres" Européens centraux, 22·26 semaines; "autres" Européens de l'est, 20·14; Ukraniens, 20·12; Polonais, 19·68; et Russes, 17·16. Les pertes moyennes sont les suivantes: Italiens, 15·45; Scandinaves, 14·21; Chinois, 14·17; et Allemands et Autriciens, 13·39; les Juifs, les Hollandais

* Voir la corrélation subséquente.

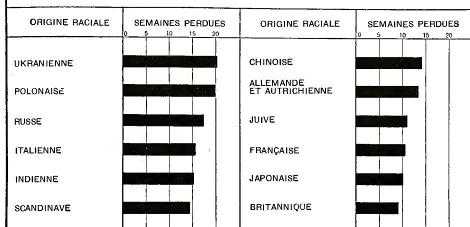
et les Japonais sont plus heureux que les autres races étrangères. Leur perte est même moindre que celle des Français qui ne dépasse celle des Anglo-Saxons que par une semaine et demie (graphique 45).

Les raisons de ces différences doivent être exprimées en termes de longueur de séjour, de distribution géographique et, pour des raisons à démontrer sous peu, en termes d'occupation. La distribution occupationnelle, naturellement, montre une variation significative entre les diverses divisions provinciales et est probablement la cause individuelle la plus importante des différences dans la perte moyenne de temps des diverses parties du Dominion.

Le tableau 70 permet des comparaisons interprovinciales libres de l'influence de la nativité. Le tableau 71 rend possible le même type de comparaison dégagée de l'influence de la race. L'Ile du Prince-Edouard ne montre qu'une fraction de la perte moyenne nationale pour chaque origine pour laquelle des données existent. En Nouvelle-Ecosse, les Britanniques, les Français et toutes les races à l'exception de cinq sans importance numérique, ont perdu plus de semaines que la moyenne canadienne. A l'exception des Français et des "autres" Européens centraux, le Nouveau-Brunswick semble avoir eu une situation relativement favorable quant à la régularité de l'emploiement. Il en est de même des Anglo-Saxons et des Français du Québec et de toutes les races à l'exception de deux étrangères. La perte de temps a été plus grande en Ontario que dans le Québec excepté dans le cas de trois des origines les moins importantes. La situation est mixte au Manitoba. Les Anglo-Saxons et les Français en ont moins perdu que la moyenne canadienne, mais les races étrangères en ont généralement plus perdu. Excepté dans le cas des Français et des Hollandais, les chiffres de la Saskatchewan sont généralement inférieurs à la moyenne du Dominion. En Alberta, la perte des Britanniques, des Hollandais, des Italiens et des Japonais est d'une fraction plus grande que celle du Canada en général; toutes les autres races ont moins perdu de temps. La perte de temps par suite du manque d'emploiement est la plus forte en Colombie Britannique; ce qui est vrai de la province en général l'est aussi pour toutes les origines à l'exception de 4 ou 5 dont la force numérique dans la province est relativement petite. Il est clair que la perte de temps subie par les employés à gages durant l'année qui précède immédiatement la date du recensement a varié considérablement entre les différentes sections du Dominion. Même dans chaque province, il y a des différences marquées dans l'incidence du chômage entre les divers groupes d'origine. Ces différences trouvent une explication dans ce que nous avons déjà dit touchant la classification recoupée par nativité.

Perte de temps et date d'arrivée des immigrés employés à gages.—Au tableau XCIV, l'incidence du chômage est mise en relation avec la date d'arrivée des employés à gages, hommes et femmes. Quant aux hommes, la plus grande proportion à perdre du temps est de beaucoup parmi les immigrés arrivés durant les années de boom, 1926-29. Plus de cinq et demi sur dix employés de ce groupe ont perdu du temps l'année qui précède immédiatement le recensement et la perte *moyenne* pour ces gens-là s'élève à plus de 6·5 mois environ. Ces chiffres sont extrêmement élevés. Il y a moins de vieux immigrés et moins d'immigrés plus récents qui étaient sans emploi pour quelque temps durant l'année, bien que dans aucun cas la proportion ne soit au-dessous de 43 p.c. La durée du chômage est aussi appréciablement moindre pour les premiers arrivés. Bien que des proportions un peu plus petites de ceux qui sont venus en 1930 et au cours du premier semestre de 1931 aient manqué d'emploi régulier, ceux qui en ont manqué ont été occupés un peu moins régulièrement que ceux qui sont arrivés en 1926-29

Quant aux femmes, la situation est un peu différente. Le pourcentage maximum à perdre du temps se rencontre parmi celles qui sont venues au pays de 1911 à 1925. Les femmes d'arrivée récente ont le moins souffert. La perte réelle par personne perdant du temps ne s'écarte pas beaucoup d'une moyenne de cinq mois environ, bien que les augmentations semblent tendre à aller de pair avec la durée de séjour au Canada. Les deux rangées de chiffres ensemble laissent voir que chez les femmes l'âge est un facteur relativement plus important que les différences occupationnelles associées à la longueur du séjour au Canada. Cette circonstance est en contraste frappant avec les constatations



GRAPHIQUE 45. La distribution occupationnelle, l'âge et la durée de séjour au Canada expliquent une bonne partie de la variation en perte de temps parmi les immigrés employés à gages des diverses origines raciales. Comme la dépression a été plus forte dans certaines sections du Canada que dans d'autres, la distribution géographique constitue aussi un facteur. Les hommes célibataires sont habituellement mis à pied avant les hommes mariés avec dépendants; les groupes d'immigrés avec de grands surplus d'hommes devraient subir une perte de temps plus forte durant une période de tension économique. L'efficacité ou l'inefficacité relative doivent aussi entrer en ligne de compte. Il est difficile d'expliquer complètement les différences; il n'est pas question cependant de leur ampleur.

TABLEAU XCIV.—POURCENTAGES D'IMMIGRÉS EMPLOYÉS À GAGES DE DIX ANS ET PLUS PERDANT DU TEMPS, ET MOYENNE DE SEMAINES PERDUES PAR EMPLOYÉ À GAGES ET PAR EMPLOYÉ À GAGES PERDANT DU TEMPS, PAR DATE D'ARRIVÉE ET SEXE, AU CANADA, DU 1er JUIN 1930 AU 1er JUIN 1931

Date d'arrivée	P.c. perdant du temps		Moyenne de semaines perdues par — Employé à gages		Moyenne de semaines perdues par — Employé à gages perdant du temps	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1930-31	45·70	23·70	12·69	4·97	27·77	20·98
1926-29	55·95	24·51	15·35	4·70	27·43	19·17
1921-25	47·73	27·91	11·57	5·64	24·25	20·19
1911-20	43·45	27·58	10·65	5·74	24·52	20·83
Avant 1911	43·26	24·56	10·87	5·30	25·13	21·56

subséquentes quant aux raisons du chômage parmi les immigrés du sexe masculin. Naturellement, il est sans doute vrai que la raison fondamentale du chômage généralement plus élevé chez les hommes que chez les femmes est la différence dans le risque occupationnel, auquel il faut ajouter peut-être une légère tendance à passer du travail plus coûteux des hommes au travail à meilleur marché des femmes en réponse à la pression économique vers des coûts moins élevés. Cependant, le fait demeure qu'entre les femmes de diverse arrivée, la jeunesse a fait prime et les différences occupationnelles semblent avoir été d'importance relativement petite. De toute façon, les jeunes ont mieux réussi à garder leur travail et, s'il y a une chose, ont perdu légèrement moins de temps.

Corrélation entre la perte de temps des immigrés hommes et les facteurs relatifs.—On veut expliquer dans cette section, en fonction d'un nombre choisi de circonstances associées, pourquoi certains immigrés employés à gages du sexe masculin ont perdu plus de temps que les autres; ou, en d'autres termes, déterminer les conditions favorables

et les conditions défavorables au chômage, et leur importance relative. L'application de ces constatations dépasse évidemment les immigrés, parce qu'il est raisonnable de supposer que les circonstances qui expliquent les différences en fait d'emploiement régulier chez les employés à gages nés à l'étranger s'appliquent à un degré plus ou moins grand à la population canadienne native.

Le problème consiste à établir la relation entre la perte moyenne de temps pour les Britanniques, les Américains, les Européens et les Asiatiques (hommes) et celle de l'ensemble des employés à gages dans la province, et à comparer les différences en regard du chômage avec d'autres différences mesurables de la situation. En concentrant l'attention sur les variations de comportement de la moyenne de la population mâle à gages d'une province dans son ensemble, on a éliminé toutes différences dans l'incidence du chômage impurables à des causes purement géographiques, de même que celles attribuables au caractère industriel de la province ou aux contre-coups du commerce national et de la politique tarifaire.

C'est pourquoi la variable dépendante a été prise comme la moyenne de semaines perdues par homme employé à gages de chaque nativité, exprimée en pourcentage de la perte de tous les hommes employés à gages de la province. Comme il y a neuf provinces et quatre grands groupes de nativité, une série de 36 proportions a été ainsi obtenue. Trente-cinq seulement ont été utilisées; les Asiatiques de l'Ile du Prince-Edouard ont été omis à cause de la petitesse de l'échantillon et, partant, de son caractère non représentatif. Ces proportions ont été mises en relation avec les chiffres correspondants donnant (1) la longueur médiane de séjour au Canada des différents groupes d'immigrés, (2) un indice de la distribution occupationnelle au point de vue des chances comparatives de chômer, (3) un indice de la distribution comparative d'âge de la population mâle de 10 ans et plus au point de vue des chances de perdre du temps de la part des classes à gages, (4) un indice de la distribution comparative d'âge de tous les hommes de 10 ans et plus au point de vue des chances d'avoir une occupation rémunérée et, partant, des chances de chômer. Dans tous les cas la comparaison est faite entre la nativité dans une province donnée et la population mâle correspondante de la province prise dans son ensemble.

On a établi une corrélation multiple et on a éprouvé la sureté du coefficient ($R = \cdot 7738$) obtenu. Le résultat indique que les variables associées expliquent 60 p.c. ou trois cinquièmes des fluctuations* dans la variable dépendante (graphique 46).

L'équation de régression ou de prévision suivante a été obtenue:—

$$X_1 = -\cdot 2769\ X_2 + \cdot 9259\ X_3 + \cdot 4856\ X_4 + \cdot 8739\ X_5 - 150 \cdot 36$$

où X_1=moyenne de semaines perdues par hommes à gages de nativités spécifiées comme pourcentage de la moyenne de semaines perdues par homme à gages de la population totale d'une province, du 1er juin 1930 au 1er juin 1931;

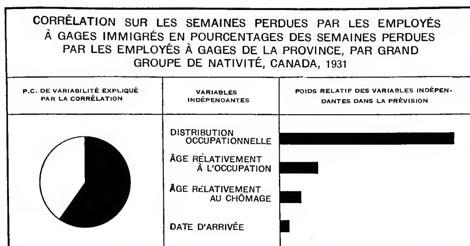
X_2=longueur médiane de séjour au Canada des employés à gages de nativités spécifiées dans les différentes provinces;

X_3=indice de distribution occupationnelle des employés à gages des diverses nativités au point de vue du risque de chômage comparativement au risque de la population mâle "occupée" de la province;

X_4=indice de distribution d'âge des hommes de 10 ans et plus des diverses nativités au point de vue des chances de perdre du temps pour les classes à gages de la nativité comparativement à celles de la population mâle de 10 ans et plus de la province.

X_5=indice de distribution d'âge de la population mâle de 10 ans et plus des diverses nativités au point de vue des chances d'avoir une occupation rémunérée (et, partant, des chances de chômer) comparativement à la population mâle de 10 ans et plus de la province.

* Ou pour parler plus exactement, "de la variabilité", c'est-à-dire des carrés des déviations de la moyenne arithmétique.



GRAPHIQUE 46. Les quatre variables indépendantes comprises dans la corrélation expliquent 60 p.c. de la variabilité dans la mesure suivant laquelle la perte de temps subie par les (hommes) employés à gages immigrés des divers groupes de nativité diffère de celle des employés à gages de la province pris dans l'ensemble. Le type d'occupation plutôt que la date d'arrivée semble être le facteur déterminant, bien qu'il puisse parfaitement y avoir une connexion causale entre la nature récente de l'arrivée et la forte représentation dans les occupations particulièrement exposées au risque de chômage.

L'examen de l'équation indique que, toutes choses égales d'ailleurs, chaque augmentation d'une année dans la durée de résidence au Canada d'un employé à gages (homme) immigré diminue la perte moyenne annuelle prévue en fait d'emploiement de ·2769 de semaine En d'autres termes, si l'on se base sur les faits de l'année qui précède immédiatement le recensement et si toutes choses demeurent égales sous d'autres rapports, on s'attend que les employés à gages immigrés en 1929 aient chômé en moyenne 2·769 semaines de plus du 1er juin 1930 au 1er juin 1931 que ceux qui sont arrivés en 1919, et que ceux-ci à leur tour aient chômé 2·769 semaines de plus que les employés à gages arrivés dix ans plus tôt, en 1909. Ce résultat concorde bien avec les prévisions pour ce qui est de deux calculs au moins: d'abord, les vieux immigrés ont eu plus de facilité à se fixer et à acquérir des droits d'ancienneté où ceux-ci sont importants et, ensuite, les vieux immigrés qui n'ont pas aussi bien réussi à s'adapter aux conditions économiques du Canada ont eu le temps pour la plupart de retourner dans leur pays natal ou du moins de se retirer du pays. Il n'y a que les plus chanceux à chercher à demeurer ici. Les indices de l'âge et de la distribution occupationnelle sont tous positivement associés à X_1, parce qu'ils sont chacun exprimés de façon à augmenter à mesure qu'augmentent les risques de chômage.

La distribution occupationnelle semble être le facteur dominant dans la corrélation et l'équation de prévision. Lorsque les déviations standard de X_1, X_2, X_3, X_4 et X_5 sont substituées dans la régression, comme la chose s'est faite dans des cas précédents, on voit que le poids relatif des variables indépendantes dans les fluctuations réelles de la variable dépendante est en moyenne comme il suit:—

IMPORTANCE RELATIVE DES QUATRE VARIABLES DANS LA PRÉVISION

Variable	Poids
X_3 (distribution occupationnelle)	100
X_5 (âge relativement à l'occupation)	22
X_4 (âge relativement au chômage)	12
X_2 (date d'arrivée)	5

Ces chiffres éclairent beaucoup. Les différences occupationnelles sont plus de deux fois et demie plus importantes dans la prévision que l'âge et la date d'arrivée combinés. Les différences dans l'occupation et l'âge ensemble expliquent presque 97 p.c. des fluctua-

tions dans X_1, autant que ces fluctuations peuvent s'expliquer par les variables indépendantes comprises dans la présente corrélation. Les nativités individuelles ont perdu plus ou moins de temps que les employés à gages pris ensemble dans la province, principalement parce qu'elles étaient engagées dans des occupations ou types de travail où le risque de chômage était plus ou moins grand que dans le cas de la moyenne de la province. Cela veut dire qu'elles étaient associées à des industries sujettes à des fluctuations d'activité plus ou moins saisonnières ou cycliques, ou s'occupaient de travaux sujets à un risque plus ou moins grand de chômage, ou encore les deux.

Il est instructif de comparer le poids relatif des variables indépendantes dans les corrélations simple et multiple et dans la prévision. La corrélation simple montre l'association au chômage comme elle existe réellement mais, comme dans toute corrélation simple, cette association peut, en partie du moins, être attribuée à d'autres associations communes aux deux. Dans ce cas le principal terme commun est l'occupation, c'est-à-dire que la nature récente de l'arrivée est associée au chômage parce qu'elle est associée à l'occupation qui à son tour est associée au chômage. Il est clair d'après le tableau suivant que *les récemment arrivés ont beaucoup chômé non pas tant à cause de leur arrivée récente mais parce que, manquant de formation ou n'ayant pas le choix des occupations, ils allèrent ou furent forcés d'aller dans des occupations où le risque était grand.* Le poids relatif de la date d'arrivée dans la corrélation simple est de 32 contre 100 pour l'occupation; dans la corrélation multiple, il tombe à 3, l'occupation étant prise comme 100 comme dans la comparaison précédente.

IMPORTANCE RELATIVE DES QUATRE VARIABLES INDÉPENDANTES DANS (1) LA CORRÉLATION SIMPLE, (2) LA CORRÉLATION MULTIPLE ET (3) LA PRÉVISION

Variable	Poids		
	Simple	Multiple	Prévision
X_3 (distribution occupationnelle)	100	100	100
X_5 (âge relativement à l'occupation)	12	4	22
X_4 (âge relativement au chômage)	3	4	12
X_2 (date d'arrivée)	32	3	5

L'influence relative des diverses variables indépendantes dans la prévision est naturellement beaucoup affectée par l'ampleur relative de leur variabilité inhérente.

TABLEAU XCV.—PERTE D'EMPLOIEMENT PRÉVUE POUR LES EMPLOYÉS À GAGES IMMIGRÉS (HOMMES) EN POURCENTAGE DE LA PERTE DE TOUS LES EMPLOYÉS À GAGES (HOMMES), PAR NATIVITÉ ET PROVINCE DE RÉSIDENCE, CANADA ET PROVINCES, DU 1ER JUIN 1930 AU 1ER JUIN 1931

Province	Perte prévue d'emploiement pour les immigrés en p.c. de la perte de tous les employés à gages			
	Nés britanniques	Nés américains	Nés européens	Nés asiatiques
Ile du Prince-Edouard	87	94	90	–
Nouvelle-Ecosse	129	77	187	58
Nouveau-Brunswick	77	78	102	60
Québec	100	93	152	62
Ontario	104	79	149	67
Manitoba	100	83	122	77
Saskatchewan	104	83	100	90
Alberta	112	69	113	88
Colombie Britannique	80	72	119	106
Moyenne	99	81	127	76

Voyons les chiffres d'Ontario, par exemple. En se basant sur la distribution occupationnelle existante, l'âge et la date d'arrivée, il était à prévoir que les employés à gages immigrés (hommes) des Etats-Unis perdraient quelque 21 p.c. de moins de temps que les employés à gages de la province en général. En d'autres mots, leur situation, au point

de vue de ne pas perdre du temps, était de 21 p.c. plus favorable que dans le cas des employés à gages en général dans la province. Les nés européens, d'autre part, à cause d'une distribution occupationnelle et d'âge moins avantageuse et de leur arrivée plus récente devaient s'attendre en moyenne à la moitié plus de chômage que l'employé à gages typique de la province; leur situation était moins avantageuse d'un tiers au point de vue de la continuité d'emploiement. Comment s'expliquent ces différences? Dans le premier cas en regard des immigrés européens, les nés américains avaient en moyenne 18·2 années de séjour au Canada contre 7·0 dans le cas des Européens de la province. En plus, le risque occupationnel de chômage était moindre d'un tiers que celui de l'Européen continental à gages. Ceci veut dire que les nés américains étaient plus concentrés dans les positions à salaire dans des industries relativement stables, comme celles qui produisent ou vendent des articles de consommation, tandis que les Européens étaient dans une plus grande mesure attachés aux industries comme la construction, la sidérurgie, etc., dont l'activité a subi de grandes fluctuations, et/ou travaillaient beaucoup plus à la journée ou à la semaine comme ouvriers non spécialisés. La différence occupationnelle est la différence déterminante, mais au-dessus de celle-ci la distribution d'âge des nés américains à gages et de la population mâle en général était beaucoup moins favorable à la perte d'emploiement. C'est ainsi que le tableau peut être analysé. La position des nés britanniques est inférieure sous ces trois titres et celle des Asiatiques est exceptionnellement favorable à un emploiement régulier.

Dans la province moyenne, sur la base de distribution occupationnelle et d'âge existante, et compte tenu de la durée du séjour au Canada, les immigrés (hommes) britanniques à gages devaient s'attendre à perdre en moyenne à peu près un p.c. de moins de temps que les employés à gages en général de la province, les nés américains 19 p.c. de moins, les Asiatiques 24 p.c. de moins et les Européens 27 p.c. de plus. Pour des raisons qu'il faut expliquer maintenant ces chiffres ne sont que des approximations mais, tout compte raisonnable tenu de leur caractère approximatif, il est évident que les différences sont larges et significatives. Il reste une autre comparaison—celle de la perte réelle à la perte prévue. Il est plus aisé de présenter les données dans un tableau semblable au précédent.

TABLEAU XCVI.—PERTE RÉELLE EN POURCENTAGE DE LA PERTE PRÉVUE D'EMPLOIEMENT POUR LES IMMIGRÉS (HOMMES) EMPLOYÉS À GAGES, PAR GROUPE DE NATIVITÉ ET PROVINCE DE RÉSIDENCE, CANADA ET PROVINCES, DU 1ER JUIN 1930 AU 1ER JUIN 1931

Province	Perte réelle pour les immigrés à gages en p.c. de la perte prévue			
	Nés britanniques	Nés américains	Nés européens	Nés asiatiques
Ile du Prince-Edouard	61	103	48	–
Nouvelle-Ecosse	90	105	89	107
Nouveau-Brunswick	84	118	102	73
Québec	62	88	104	77
Ontario	87	103	117	101
Manitoba	69	95	130	165
Saskatchewan	71	114	125	81
Alberta	74	128	127	113
Colombie Britannique	106	132	118	110
Moyenne	78	109	118	104

Bien qu'il y ait une variation considérable dans le comportement des chiffres des diverses nativités entre les différentes provinces, les données indiquent que dans la province moyenne la différence réelle entre la perte de temps des nés britanniques et de la population en général n'est que de 78 p.c. des prévisions. Quant aux Asiatiques la perte équivaut à 104 p.c. des prévisions; celle des nés américains à 109 p.c. et celle des nés européens à 118 p.c.

On peut objecter maintenant que la perte réelle et la perte prévue ont été exprimées en fonction d'un dénominateur où les employés à gages de la nativité donnée sont compris, c'est-à-dire en fonction de tous les employés à gages de la province. Si une nativité donnée

est numériquement grande, la différence entre son comportement et celui des ouvriers de la province en général tendrait à diminuer à cause du fait que la nativité en question est fortement représentée dans la population de la province en général, circonstance qui tendrait à rendre le chiffre provincial plus conforme au sien. Réciproquement, toutes choses égales d'ailleurs, la différence tendrait à augmenter suivant que la représentation de la nativité est plus petite dans le total provincial. Partant, toute comparaison des chiffres réels d'une nativité donnée dans une province avec ceux d'une autre province serait influencée jusqu'à un certain point par les proportions changeantes de cette nativité dans la population des provinces comparées.

La même objection s'applique à la comparaison précédente des valeurs prévues pour une nativité donnée dans deux parties ou plus du pays, et c'est pour ça que le caractère approximatif des résultats a été mis en relief. Dans cette comparaison, cependant, l'erreur avait tendance à être réduite en vertu du fait que la relation d'après laquelle les pourcentages prévus sont calculés est une relation moyenne, bien que les prévisions soient tirées de données qui sont individuellement reliées aux totaux provinciaux dont elles constituent une partie.

En comparant la perte réelle avec la perte prévue comme la chose est faite dans le tableau qui précède immédiatement, l'erreur semblerait réduite au minimum parce que, tandis que la perte réelle est tirée d'une comparaison de perte d'emploiement dans une nativité donnée avec celle de la population provinciale appropriée dont elle forme une partie, la perte prévue est tirée d'une série de données associées sur la nativité, dont trois ou quatre sont vraisemblablement exprimées en termes du degré jusqu'où la population provinciale correspondante possède la caractéristique donnée, que ce soit la distribution occupationnelle ou d'âge sous une forme ou une autre. En d'autres mots, la perte réelle et la perte prévue sont tirées du même type de données fondamentales et, bien qu'elles soient basées sur différentes caractéristiques de population, l'erreur dans l'une est de même nature et de même direction que l'erreur dans l'autre; l'erreur est vraisemblablement de même étendue approximative parce qu'elle provient d'une même cause mécanique. C'est pourquoi on peut beaucoup se fier à la dernière comparaison, en se rappelant naturellement que les poids donnés aux diverses variables indépendantes du calcul des valeurs prévues sont des poids moyens basés sur l'expérience des trente-cinq groupes de nativité individuelle qui entrent dans la corrélation.

Les déviations de la perte réelle de la perte prévue peuvent venir de deux sources: d'abord, du comportement excentrique d'une nativité donnée en regard d'une ou plusieurs des diverses caractéristiques comprises dans la corrélation, lequel comportement, lorsque est donné le poids moyen tel que mesuré par les divers coefficients de l'équation, peut sans raison élever ou abaisser la valeur prévue; et ensuite, des particularités associées à la nativité mais non comprises dans la corrélation.

La seule façon de déterminer si le chiffre d'une nativité particulière accuse une déviation marquée des prévisions dans une province donnée à cause d'une distribution occupationnelle ou d'âge excessivement anormale, de la date d'arrivée ou d'autres caractéristiques distinctives propres au groupe, est d'examiner les chiffres employés dans la corrélation comme le montre le tableau 72. On peut obtenir de cette façon beaucoup de renseignements intéressants sur le comportement différent des chiffres des nativités individuelles dans les diverses provinces. On laisse au lecteur intéressé le soin de poursuivre l'étude dans cette direction.

Cependant, dans les moyennes des neuf provinces on a un chiffre résumé pour chaque nativité qui selon le cas devrait être libre d'excentricités provinciales. De plus, l'inspection des données suggère que d'une façon très générale les déviations de la perte réelle de la perte prévue sont principalement attribuables à des causes étrangères à l'équation. Prenons les nés européens, par exemple. Ils sont en moyenne caractérisés par une arrivée très récente, un emploiement très sujet au chômage et une distribution d'âge très favorable au point de vue de la perte de temps par le chômage. Toutes ces circonstances tendraient à élever la perte prévue à un chiffre anormalement élevé. Et pourtant, c'est la perte réelle de cette

nativité qui dépasse le plus les prévisions. Considérons les Asiatiques. Autant que les caractéristiques comprises dans l'équation sont anormales, leur séjour moyen au Canada est élevé et ils sont engagés dans des occupations exposées à un risque de chômage très petit. Ces déviations extrêmes de la moyenne tendraient à abaisser sans raison la perte prévue si elles ne renversent pas les prévisions complètement, de sorte que la perte réelle dépasserait les prévisions; et pourtant, les prévisions sont moins dépassées que dans le cas de toutes les autres nativités étrangères. Il semble qu'il n'y a rien dans les chiffres des nés britanniques ou américains pour expliquer l'écart entre les valeurs réelles et prévues telles qu'obtenues par l'équation. De plus, dans aucune des variables il n'y a de lacune assez grande pour causer des déviations ou des adhérences d'origine mécanique sans importance.

C'est pourquoi il est permis de conclure que les facteurs particuliers à ces nativités et non compris dans la présente corrélation expliquent la raison pour laquelle les immigrés à gages britanniques (hommes) ont perdu beaucoup moins de temps qu'il n'était prévu d'après leur séjour respectif au Canada et leur distribution occupationnelle et d'âge, tandis que d'autres caractéristiques externes probablement différentes ont fait perdre aux Asiatiques un peu plus de temps qu'il n'était prévu, aux nés américains modérément plus, et aux nés européens beaucoup plus. Les nés européens, naturellement, avaient comme pierre d'achoppement possible une connaissance déficiente des langues officielles du Canada et des coutumes canadiennes et il est fort probable que, lorsqu'il a fallu diminuer les personnels, le patron né canadien a préféré les nés canadiens aux nés étrangers. La dernière cause peut expliquer partiellement l'écart modéré entre la perte et les prévisions pour ce qui est des nés américains. En d'autres mots, ils ont plus souffert simplement parce qu'ils étaient des nés étrangers. Il semble plus raisonnable de supposer, cependant, qu'ils ont été mis à pied parce qu'il y en avait relativement moins de mariés avec dépendants et leur moyenne générale de rendement moindre. Le même genre de raisonnement s'appliquerait aux Asiatiques. Cependant, dans leur cas, bien des employés à gages sont engagés par des personnes de leur propre nativité. Dans un pays étranger, un groupe minoritaire a tendance à prendre soin de ses membres et de tels employeurs répugneront naturellement à mettre à pied un compatriote surtout s'il n'y a pas d'autre emploiement possible et si l'ouvrier est prêt à accepter des gages grandement réduits pour garder son travail. Cette circonstance tenderait à contre-balancer les forces qui concourent à une incidence plus grande du chômage parmi les nés étrangers en général. Les nés britanniques occuperaient naturellement une position plus favorable que les nés européens ou américains s'il s'agissait de réduire le personnel ou de diminuer les heures de travail. En effet, en tant que les artisans ou les commis de la vieille patrie sont mieux formés ou plus habiles que les nés canadiens, ils ont un avantage même sur les nés natifs sous cet aspect. Les déviations des prévisions, ainsi, mênent d'elles-mêmes à des explications plausibles. On n'entend pas que les explications données plus haut soient complètes ou encore les plus importantes. Elles n'ont été données que pour indiquer le type d'explication à appliquer à cette partie des fluctuations (40 p.c.) que la corrélation laisse sans explication.

CHAPITRE XIII

FÉCONDITÉ, MORTALITÉ INFANTILE, SURDI-MUTITÉ ET CÉCITÉ

FÉCONDITÉ DES RACES DU CANADA

L'accroissement naturel est un sujet de première importance dans toute étude de la population. C'est spécialement vrai au Canada où la population se compose de plusieurs éléments divers. L'immigration amène de nouvelles races au pays. Ces races se reproduisent. L'influx annuel d'immigrés peut d'abord accompagner ou dépasser les additions par l'accroissement naturel. Cependant, ce n'est qu'une question de temps avant que les naissances annuelles dépassent l'augmentation annuelle due à l'immigration. Si les races immigrées se reproduisent plus rapidement que les races fondamentales du pays, elles vont éventuellement les surpasser en nombre. La réalisation plus ou moins rapide de cette situation dépend (1) du nombre d'immigrés en premier lieu, (2) du nombre d'immigrés chaque année et (3) de la différence dans les taux de fécondité. Il n'importe pas que le niveau général des taux de reproduction soit élevé ou non. La structure de la population change tant qu'il y a des différences dans les taux. Ces changements sont beaucoup plus rapides qu'on le suppose communément.

Le recensement de 1931 rend possibles pour la première fois des classifications recoupées complètes des femmes par état conjugal, race et âge. Ces données rapprochées des données associées sur les naissances tirées des rapports des statistiques vitales permettent une rectitude, une précision et une force concluante non obtenues jusqu'ici dans l'étude des rapports de la race et de la fécondité.*

Le tableau 73 montre le nombre moyen de naissances par origine raciale de la mère pour 1930-32, au Canada, et les taux bruts en fonction de toutes les femmes de 15-44 ans. Le tableau 74 présente la même matière avec des taux basés sur les femmes mariées. Les moyennes des trois années autour du recensement ont été prises comme étant plus représentatives que les chiffres de l'année du recensement seulement. De cette façon il est possible de tirer des taux sur un échantillon de 720,000 au lieu de quelque 240,000 naissances d'une seule année.

Le premier point à noter est le nombre relatif d'enfants que les groupes raciaux les plus importants contribuent couramment à la population du Canada. Ces chiffres ont encore plus de sens quand on les compare aux proportions que les groupes d'origine correspondants dans l'ensemble constituent de notre population totale.

TABLEAU XCVII.—NOMBRE MOYEN DE NAISSANCES, 1930-32, PAR GRAND GROUPE D'ORIGINE RACIALE ET PROPORTIONNELLEMENT AUX NAISSANCES TOTALES, ET POURCENTAGE DE L'ORIGINE PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Moyenne annuelle des naissances, 1930-32	P.c. des naissances totales	Proportion que l'origine constitue de la population totale
Total	239,878	100·0	100·0
Britannique	97,447	40·6	51·9
Française	93,394	38·9	28·2
Etrangère européenne[1]	41,888	17·5	17·6
Du nord-ouest	19,684	8·2	8·5
Du sud, de l'est et du centre	19,615	8·2	7·6
Asiatique	1,325	0·6	0·8
Indienne	3,406	1·4	1·2

[1] Comprend juive et "autres".

Les races britanniques qui représentent 51·9 p.c. de la population canadienne en 1931 contribuent 40·6 p.c. des naissances; la race française avec 28·2 p.c. du total contribue 38·9 p.c. Les naissances chez les Anglo-Saxonnes sont donc de quelque 22 p.c. moindres que

* Voir aussi la monographie du recensement de 1931: *Fécondité du peuple canadien*, par W. R. Tracey.

prévu, d'après leur importance numérique, et les Françaises dépassent les prévisions par 38 p.c. sur la même base. A l'exception des Asiatiques qui sont les moins nombreux du tableau, les naissances des autres groupes dévient beaucoup moins des prévisions que celles des races dominantes du Canada en dépit de leur distribution de sexe distinctement moins avantageuse. Naturellement, ceci ne s'applique pas aux Indiens de l'Amérique du Nord.

Ces chiffres sont bien révélateurs sur la composition raciale en perspective de la population. Si la fécondité différentielle propre aux principales origines du Canada se continue au taux actuel, les races britanniques avant longtemps vont constituer une minorité rapidement décroissante et les autres races, une majorité rapidement croissante de la population canadienne. Une immigration extrêmement lourde d'Anglo-Saxons d'outre-mer retarderait naturellement le déclin dans l'importance relative de cette origine, tandis qu'une émigration extrêmement lourde (qui a lieu vers les âges de plus grande fécondité) le hâterait. Les races non anglo-saxonnes contribuent déjà près de 60 p.c. des additions brutes à la population canadienne au moyen des naissances. Elles contribuent encore une proportion plus grande (70-75 p.c.)* de *l'augmentation naturelle nette* à cause de leur distribution d'âge, pour l'heure actuelle du moins, particulièrement favorable à une faible mortalité. Le changement dans la structure ethnique est naturellement cumulatif et la rapidité de la diversion de deux courants de croissance de la population augmente avec le temps en l'absence d'influences modératrices comme l'immigration ou des changements dans les taux différentiels de naissance et de mortalité. Sur la base actuelle d'accroissement naturel, il ne faudra que quelques

* L'estimation raisonnable pour la décennie 1931-41 est de 73 p.c.

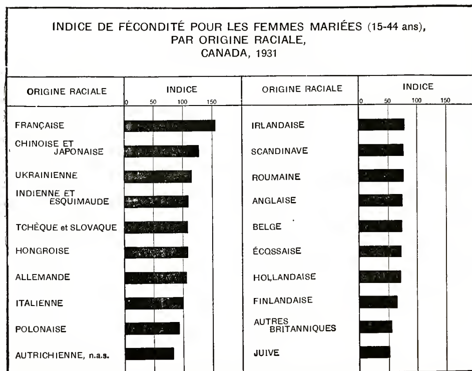
TABLEAU XCVIII.—TAUX DE FÉCONDITÉ DE (1) TOUTES LES FEMMES DE 15-44 ANS ET (2) DES FEMMES MARIÉES DE 15-44 ANS, SUIVANT L'IMPORTANCE DES TAUX, POUR DES ORIGINES RACIALES SPÉCIFIQUES ET GROUPES DE RACE, CANADA. 1931

Origine raciale	(1) Naissances par 100 femmes de 15-44 ans		Origine raciale	(2) Naissances par 100 femmes mariées de 15-44 ans	
	Taux	Indice		Taux	Indice
Total	10·4	100	Total	18·9	100
Yougoslave	21·2	204	Française	29·3	155
Japonaise	18·6	179	Chinoise et japonaise	24·0	127
Chinoise	16·0	154	Ukrainienne	21·7	115
Hongroise	15·7	151	Indienne et esquimaude	20·6	109
Tchèque et slovaque	14·9	143	Tchèque et slovaque	20·5	108
Indienne	14·8	142	Hongroise	20·5	108
Française	14·3	138	Allemande	20·0	106
Ukrainienne	14·1	136	Italienne	18·9	100
Allemande	11·7	113	Polonaise	17·5	93
Italienne	11·6	112	Scandinave	16·2	86
Polonaise	11·4	110	Autrichienne, n.a.s	15·5	82
Norvégienne	10·4	100	Russe	15·3	81
Roumaine	10·1	97	Irlandaise	14·9	79
Autrichienne, n.a.s	9·9	95	Roumaine	14·7	78
Danoise	9·7	93	Anglaise	14·3	76
Nègre	9·7	93	Belge	14·1	75
Belge	9·6	92	Ecossaise	13·9	74
Russe	9·4	90	Hollandaise	13·7	72
Suédoise	9·0	87	Finlandaise	12·3	65
Islandaise	8·8	85	Autres britanniques	10·5	56
Anglaise	8·4	81	Juive	9·7	51
Hollandaise	7·9	76			
Irlandaise	7·8	75			
Ecossaise	7·6	73			
Finlandaise	7·3	70			
Autres britanniques	6·0	58			
Juive	4·9	47			
Asiatique	15·2[1]	146	Française	29·3	155
Française	14·3	138	Asiatique	22·2	118
Européenne étrangère	10·5	101	Européenne étrangère	17·3	92
Britannique	8·0	77	Britannique	14·3	76
Sud, est et centre de l'Europe	12·0	115	Sud, est et centre de l'Europe	18·4	97
Nord-ouest de l'Europe	10·5	101	Nord-ouest de l'Europe	17·8	94
Slave	12·4	119	Slave	18·9	100
Latine et grecque	11·3	109	Germanique	18·4	97
Germanique	10·8	104	Latine et grecque	17·9	95
Scandinave	9·7	93	Scandinave	16·2	86

[1] Comprend "autres asiatiques".

décennies pour que les Français soient la race numériquement la plus grande au Canada et quelques générations pour que les races européennes étrangères dépassent les Anglo-Saxons.

Le tableau XCVIII dispose les deux séries de taux de fécondité suivant le rang et donne des chiffres comparatifs pour les principaux groupements raciaux géographiques et linguistiques. Les taux du côté gauche du tableau sont calculés relativement à toutes les femmes de 15-44 ans sans égard à l'état conjugal et diffèrent de ceux du côté droit en ce que ceux-ci sont basés sur les femmes mariées seulement. Les taux basés sur toutes les femmes sont naturellement beaucoup plus faibles que ceux qui sont basés sur les femmes mariées et l'ampleur variable de l'écart entre les deux séries de chiffres pour les différentes races reflète entre autres choses l'état conjugal différent dont on a parlé dans un chapitre précédent (chapitre III).



GRAPHIQUE 47. Dans cet indice le taux de la population totale est pris comme 100. La population canadienne est très hétérogène en fait de fécondité. L'effet de cette hétérogénéité sur la structure ethnique de la population est cumulatif. De 1930 à 1932, les Anglo-Saxons ont fourni 40·6 p.c. de toutes additions par la naissance, les Français 38·9 p.c. et les races étrangères 20·5 p.c. Les non Anglo-Saxons ont donc fourni près de 60 p.c. du total.

Pour fins de clarté les commentaires que nous allons faire sont basés sur l'indice des taux de femmes mariées tels que montrés dans les deux dernières colonnes. On verra que la fécondité des femmes mariées d'origine française est de quelque 55 p.c. plus grande que la moyenne de la population en général et celle des Asiatiques, de 18 p.c. plus grande; la fécondité des Européennes étrangères dans l'ensemble est de quelque 8 p.c. moins grande et celle des Britanniques, de 24 p.c. moins grande (graphique 47). La fécondité des groupes géographiques et linguistiques varie de 0 à 14 p.c. au-dessous de la normale. Les différences peuvent être encore plus facilement appréciées quand l'indice est ajusté de façon à ce que la plus grande ou la plus petite fécondité soit prise comme 100. Les chiffres ainsi disposés avec les chiffres des Anglo-Saxons comme base sont les suivants:—

TABLEAU XCIX.—INDICE DE FÉCONDITÉ DES FEMMES MARIÉES DE 15-44 ANS, SUR LA BASE DES TAUX DES BRITANNIQUES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Indice
Française	205
Asiatique	155
Européenne étrangère	121
Britannique	100
Européenne du sud, de l'est et du centre	129
Européenne du nord-ouest	124
Slave	132
Germanique	129
Latine et grecque	125
Scandinave	113

Si l'on jette un coup d'œil sur ces indices, on ne peut manquer d'être impressionné par l'hétérogénéité excessive de notre population canadienne en fait de fécondité. Les Françaises mariées sont plus de deux fois plus fécondes que les Britanniques; les Asiatiques sont la moitié plus fécondes que les Britanniques; et les races européennes étrangères comme groupe environ un cinquième plus fécondes. Les groupes d'origines européennes étrangères accusent des taux de fécondité de 24 à 32 p.c. plus élevés que celui des Anglo-Saxonnes, à l'exception des Scandinaves dont la différence n'est que de 13 p.c. De tous les peuples, les Scandinaves sont ceux qui se conforment le plus près au niveau général des races anglo-saxonnes.

Corrélation entre la fécondité et des variables associées.—Dans la discussion précédente et dans les tableaux s'y rapportant, on n'a pas tenu compte de différences dans la distribution d'âge. Généralement parlant, les jeunes femmes mariées sont plus à même d'enfanter que les femmes qui sont dans les dernières années de la période de fécondité. Conséquemment, les différences dans les taux de fécondité sont dans une certaine mesure les résultats de distributions d'âge différentes des femmes mariées des origines respectives. Evidemment, ce dernier point doit entrer en ligne de compte pour expliquer ces différences. Il faut aussi considérer une multitude d'autres facteurs plus ou moins externes. Plusieurs de ces influences possibles ne sont pas sujettes à une mesure statistique et plusieurs autres ne peuvent pas être exprimées d'une manière statistique qui puisse les faire entrer dans la corrélation. C'est pourquoi, en cherchant à découvrir et à évaluer l'influence des variables associées, on est nécessairement sujet à des limites définies dans le choix.

Dans cette étude, cinq de ces séries ont été choisies, y compris l'âge. Des chiffres séparés ont été calculés pour 17 races blanches dans les cinq provinces à partir de l'Ontario et à l'ouest, constituant un échantillon global de 84 cas. Les Russes de la Colombie Britannique ont été négligés, parce que ce sont surtout des Doukhobors qui ont une culture distinctive à eux. Les Français ne sont pas compris, car on a vu dans une corrélation préliminaire basée sur les chiffres de toutes les provinces ensemble que leur proportion excessivement forte de nés en Amérique du Nord introduisait une variante extrême dans la corrélation, ce qui en réduisait la sûreté. Les chiffres de la province de Québec n'ont pas été employés à cause de la représentation relativement petite de plusieurs races non françaises dans cette province, ce qui affecte sérieusement la sûreté du taux de fécondité et autres basés sur ces races. Les Provinces Maritimes ont été omises pour des raisons semblables.

Pour la première variable indépendante, un indice du degré auquel la distribution d'âge de toutes les femmes de 15-44 ans est plus ou moins favorable à une fécondité élevée a été calculé pour chacun des sept groupes raciaux dans chacune des cinq provinces. La base de comparaison est la distribution de la population féminine du Canada en général—le million standard. La deuxième variable indépendante est le pourcentage de femmes mariées de 15·44 ans de chaque origine; la troisième est la proportion née nord-américaine de la race (Canada et Etats-Unis) qui a été précédemment utilisée comme indice brut de séjour au Canada; la quatrième est le pourcentage de femmes (de 20 ans et plus) urbaines, et la cinquième le pourcentage d'illettrées dans la race (10 ans et plus).

Le coefficient de corrélation a été établi à $R = \cdot 65 \pm \cdot 0303$. Le coefficient, bien qu'il soit de grandeur modérée, est très sûr, étant 21 fois plus gros que l'erreur probable. Il est significatif qu'il ne soit pas plus grand, spécialement en vue du fait que d'après trois des variables indépendantes comprises dans la présente analyse on a obtenu un coefficient de $R = \cdot 88 \pm \cdot 05$ à même une computation semblable utilisant les données de 1926 pour les Provinces des Prairies ensemble. La différence principale dans les deux cas semble être que l'une a été tirée d'une étude composite d'une région sociale et économique assez homogène, dont toutes les principales sections tendent à être sujettes aux mêmes forces économiques générales qui en affectent la prospérité. De plus, la population de la région était caractérisée par une stratification économique et par une distribution occupationnelle plus ou moins uniformes. Dans la présente corrélation, deux régions assez différentes sont introduites, Ontario et Colombie Britannique, où les structures industrielles et, partant, la distribution occupationnelle de la population diffèrent radicalement de celles des Provinces des Prairies et où les chiffres sur le chômage indiquent que dans un cas la dépression a été beaucoup moins forte et beaucoup plus dans l'autre que dans la région des Provinces des Prairies. Il semble donc permis de conclure que ces causes et d'autres qui leur sont connexes expliquent au moins la majeure partie de la différence entre le coefficient de ·88 et ·65. Il se peut aussi qu'un traitement séparé des cinq provinces ait introduit un degré quelque plus élevé d'hétérogénéité religieuse dans le cas d'une ou deux races comme les Allemands et les Hollandais; mais, s'il en était ainsi, le fait que cette homogénéité n'a pu être obtenue que pour de très rares origines mène à la conclusion que c'est un facteur relativement sans importance dans la différence. La même conclusion semble permise quant à la possibilité d'une hétérogénéité raciale plus grande entre les échantillons provinciaux de la même race de "recensement". Si ces postulats sont corrects, il s'ensuit que les différences dans l'environnement économique et physique, dans la distribution occupationnelle, etc., sont de quatre cinquièmes aussi importantes dans l'explication des différences de fécondité que les cinq variables indépendantes combinées dans la corrélation de 1931. Le carré des coefficients indique que, dans un environnement plus ou moins homogène, 77 p.c. des différences de fécondité sont associées aux variables indépendantes choisies; dans l'environnement plus hétérogène compris dans la présente corrélation les mêmes variables indépendantes, plus une, combinées n'expliquent que 42 p.c. des différences.* L'écart est de 35 p.c. De telles circonstances semblent alors avoir un peu plus d'effet sur la fécondité que tous les autres facteurs résiduels mis ensemble et beaucoup plus que tout facteur individuel compris dans la corrélation.

Cette constatation n'est pas en désaccord avec les résultats des autres études sur la fécondité. Des observations régionales ont montré que la fécondité tend à être plus forte parmi les personnes dans les couches économiques inférieures et dans certaines occupations bien définies que parmi les autres personnes et que des circonstances économiques difficiles réduisent grandement non seulement la nuptialité, mais aussi le nombre d'enfants nés des femmes mariées, spécialement dans les classes économiques sociales moyennes et supérieures. C'est pourquoi il n'est pas surprenant de trouver, dans une vaste région qui diffère radicalement en organisation industrielle et sociale et en sensibilité en face de la dépression, de telles différences qui revêtent une signification causale majeure dans la variation de fécondité des diverses origines dans les différentes sections du pays. Il semble très clair que l'environnement de l'individu et particulièrement l'environnement économique et social exercent une influence marquée sur la fécondité.

Tout ceci ne diminue aucunement l'importance des relations qui proviennent de la corrélation elle-même. Sa sûreté a déjà fait l'objet de commentaires. Les données fondamentales paraissent dans le tableau 75. L'équation de régression qui en ressort est la suivante:—

$$X_1 = \cdot 7629\ X_2 - \cdot 1057\ X_3 + \cdot 1519\ X_4 - \cdot 4666\ X_5 + \cdot 0331\ X_6 - 36 \cdot 0375;$$

où X_1=nombre moyen d'enfants nés en 1930-32 par 100 femmes mariées (15-44 ans) des différents groupes raciaux;

X_2=indice de disposition favorable à la fécondité de la distribution d'âge des femmes (15-44 ans) des différents groupes raciaux;

* On réfère ici naturellement à la variabilité—aux carrés des différences.

X_3=pourcentage de femmes mariées (15-44 ans);

X_4=pourcentage de nés nord-américains du groupe racial—indice de la durée de résidence;

X_5=pourcentage de femmes urbaines (20 ans et plus);

X_6=pourcentage d'illettrées du groupe racial.

On voit par l'équation qu'une augmentation d'un point dans le degré de disposition favorable de la distribution d'âge (X_2) en moyenne élève la fécondité prévue de ·7629 de 1 p.c. Une augmentation de 1 p.c. dans la proportion des femmes mariées (15-44 ans) abaisse la fécondité prévue de ·1057 de 1 p.c. De même, une augmentation dans le pourcentage de nés nord-américains élève les prévisions, une augmentation dans le pourcentage de femmes urbaines les abaisse et un analphabétisme plus grand l'élève encore à son tour.

Il est facile de voir que la distribution d'âge favorable et un fort analphabétisme sont positivement liés à une grande fécondité. Il est plus difficile de déterminer de quelle façon la connexion causale agit entre l'analphabétisme et la fécondité. Il est logique de supposer que l'analphabétisme est une cause contributoire de fécondité et il est également logique, semble-t-il, qu'une forte fécondité contribue à son tour à l'analphabétisme. Quoi qu'il en soit, l'association entre les deux est claire.

Les races qui préfèrent la vie urbaine ont normalement une natalité moins forte que les races plus rurales. En fait, des études collatérales ont confirmé l'inférence à même la présente corrélation que la résidence urbaine est moins favorable que la rurale à une forte fécondité. En ville, l'enfant constitue une plus lourde charge économique qu'à la campagne. En effet, sur la ferme il peut devenir un actif à un âge très bas. De plus, dans les centres de population, l'information sur les moyens de contrôler la grandeur de la famille semble être plus largement répandue; les moyens sont aussi à la main. Pour ces raisons et d'autres il n'est pas difficile de comprendre pourquoi la résidence urbaine est moins favorable *per se* que la rurale à une forte fécondité.

Que la fécondité devrait augmenter avec le pourcentage de nés nord-américains dans le groupe racial, c'est là une chose qui s'accorde moins facilement avec les idées ordinaires sur le sujet. Le pourcentage de nés nord-américains dans la race a été utilisé ici et dans des corrélations précédentes comme l'indice brut le plus disponible de la durée du séjour d'un groupe racial sur ce continent. Un grand pourcentage caractérise un groupe lorsque les première, deuxième, troisième, etc., générations de descendants des premiers immigrés constituent une grande proportion de la population totale de cette race au pays. Toutes choses égales d'ailleurs, plus les premiers immigrés sont arrivés tôt et plus l'immigration récente est faible, plus le pourcentage de nés nord-américains sera grand et plus longue sera la durée moyenne de séjour en Amérique du Nord du groupe racial. Mais toutes choses ne sont pas entièrement égales d'ailleurs, comme il a été montré dans un chapitre précédent. Il y a des différences dans la fécondité des diverses origines et une forte fécondité en elle-même tenderait à élever la proportion d'un groupe racial né sur ce continent. Néanmoins, on croit que ce facteur n'est pas assez fort pour détruire l'utilité du pourcentage de nés-américains comme indice de durée de résidence, spécialement à la lumière de la façon logique suivant laquelle il est entré dans les corrélations sur l'intermariage au chapitre VII. Il faut admettre, cependant, que la présence d'une composante de la fécondité dans l'indice prend plus d'importance quand la corrélation se fait avec la fécondité elle-même.

L'équation ne *prouve* pas, mais *laisse entendre* que le taux de natalité des immigrés monte plutôt qu'il ne descend normalement à la deuxième et, quelques cas possibles, à la troisième génération de séjour au Canada. Le mot "normalement" implique que l'énoncé s'applique à la plupart des races immigrés. La généralisation est appliquée explicitement aux races immigrées, parce que tous les groupes examinés se sont grossis de fortes additions grâce à l'immigration des vingt-cinq aux cinquante dernières années. La tendance présumée vers des taux de natalité plus élevés est associée à la deuxième génération, parce que le pourcentage de la majorité des résidants au Canada non britanniques et non français, et plus particulièrement dans l'Ouest du Canada, pour trois générations ou plus, est plus petit. On est plus porté à cette interprétation parce que, si l'on pousse l'analyse plus loin par la mé-

thode de corrélation partielle et multiple, il est clair que l'usage de la proportion de nés nord-américains comme indice de durée de résidence n'est pas vicié par une anormalité transitoire dans la distribution de sexe.

Il n'est pas sans précédent historique que le taux de natalité soit stimulé à la suite de l'immigration dans un nouveau pays. Il est raisonnable de supposer que le Canada est plus favorable aux nombreuses familles que les pays d'Europe d'où viennent plusieurs de nos immigrés. Avant 1931 au moins, la pression de la population sur les ressources naturelles n'était certainement pas aussi grande; en effet, dans les districts ruraux l'enfant est un actif. Il en est ainsi spécialement dans un pays en développement où le travail agricole est rare et coûteux. Le taux de natalité est aussi stimulé quand la hausse du standard de vie ne va pas de pair avec l'augmentation des gains. La hausse potentielle du standard de vie associée à l'immigration dans ce pays s'est réalisée pour quelques origines et peut-être pour un nombre plus ou moins grand de personnes de toutes origines; pour d'autres, il semble que l'alternative de taux de natalité élevés et de familles plus nombreuses a été prise. Ce serait là de toute façon une explication raisonnable de la relation positive entre une forte fécondité et un grand pourcentage de nés nord-américains, en tant que ce dernier mesure la durée de résidence sur le continent.

Jusqu'ici les constatations coïncident de près avec celles de la corrélation précédente basée sur les chiffres de 1926 des Provinces des Prairies. Mais dans la présente équation il y a une nouvelle variable, le pourcentage de femmes mariées de 15-44 ans. Que l'on se rappelle que dans la corrélation sur l'état conjugal au chapitre III un pourcentage semblable a paru; seulement, il s'agissait des hommes célibataires. L'association qui y paraissait avait lieu entre un fort pourcentage d'hommes *célibataires* et un fort pourcentage de femmes célibataires; l'explication proposée de cette association était la présence de causes économiques secondaires affectant les deux de la même façon, la prospérité réduisant les proportions dans les deux cas en rendant le mariage plus économiquement possible et *vice versa.* Ici, on a utilisé les proportions de gens *mariés* et l'interprétation proposée est exactement la réciproque.

Toutes choses égales d'ailleurs (*i.e.,* exception faite des différences d'âge, de sexe, de distribution rurale et urbaine, de durée de résidence et d'analphabétisme), une grande proportion de femmes mariées ou, comme on l'a interprété, une prospérité relative semble associée à un faible taux de natalité et un faible pourcentage de femmes mariées semble l'être à un taux élevé de natalité. S'il est vrai, comme il semble logique de le supposer, que les premières années de la dépression ont moins pesé sur les classes salariées et professionnelles et connexes à cause de leur position économique plus solide et des conditions de leur emploiement, le taux de nuptialité d'origines raciales avec de grandes proportions de personnes ainsi occupées ne serait pas aussi sérieusement affecté que celui des origines comprenant un nombre disproportionné de travailleurs au jour le jour et d'autres dans des occupations plus exposées.*

Donc, c'est la première classe qui est le plus susceptible d'avoir un faible taux de natalité et, toutes choses égales d'ailleurs, il faut s'attendre qu'une origine où ce type de personne est fortement représenté ait une grande proportion de gens mariés et un faible taux de natalité dans les conditions qui existaient au et avant le dernier recensement. Réciproquement, une origine où les classes économiques à l'extrême opposée prédominent particulièrement devrait avoir de faibles proportions de gens mariés et une forte fécondité. Ce n'est que dans ces termes que l'association inverse entre les pourcentages de gens mariés et la fécondité peut être expliquée, si la proportion de gens mariés est considérée comme ayant une signification économique de premier ordre dans la présente corrélation. Il se peut fort bien que cet aspect ne soit pas dominant dans son association avec la fécondité et le sens peut simplement en être que dans tous groupes d'origine les femmes qui sont le plus intéressées à élever une famille se marient d'abord. Le point, cependant, n'est pas important parce que l'influence de ce facteur dans les prévisions n'a qu'un poids relativement petit.

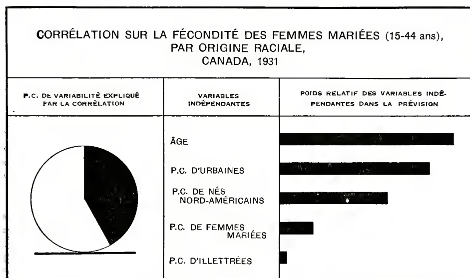
* C'est en substance l'argument apporté dans la discussion de la corrélation sur l'état conjugal au chapitre III.

Quand les déviations standard des cinq variables indépendantes sont substituées dans l'équation de régression comme dans des cas précédents, les poids relatifs des variables de l'équation de prévision se trouvent les suivants:—

IMPORTANCE RELATIVE DES CINQ VARIABLES DANS LA PRÉVISION

Variable	Poids
X_2 (âge)	100
X_5 (pourcentage d'urbaines)	86
X_4 (pourcentage de nés nord-américains)	62
X_3 (pourcentage de femmes mariées)	19
X_6 (pourcentages d'illettrées)	4

Ces chiffres sont présentés en graphique au diagramme 48.



GRAPHIQUE 48. Les différences dans la distribution d'âge sont les plus importantes des cinq variables indépendantes pour expliquer les fluctuations dans les taux bruts de fécondité. La résidence urbaine est défavorable à une forte fécondité; un long séjour au Canada (pour les immigrés) semble favoriser des taux élevés; l'analphabétisme est sans importance. Les cinq variables combinées expliquent seulement 42 p.c. de la variabilité dans la fécondité entre les différentes origines. L'environnement, l'occupation, la religion et certaines autres causes plus ou moins liées étroitement à la race sont plus importantes que l'influence combinée des cinq variables indépendantes comprises dans la corrélation pour contribuer aux différences en fécondité, comme le mesure le nombre d'enfants nés des mères mariées de 15 à 44 ans.

L'âge, la distribution rurale et urbaine et le pourcentage de nés nord-américains sont les facteurs déterminants en ordre d'importance décroissant. Le peu d'importance relative de l'analphabétisme est une circonstance importante. En 1926, c'était un facteur déterminant dans la corrélation pour les Provinces des Prairies. Naturellement il est à prévoir qu'avec l'avance de l'âge de la population, surtout la population immigrée, l'analphabétisme diminue vu que, comme le montre le chapitre X, il se concentre dans les catégories d'âge avancé des nés étrangers; à mesure que les âges de la population et la proportion de nés canadiens augmentent, les femmes mariées d'âge fécond sont de moins en moins illettrées. Ceci s'applique à toutes les races. L'inclusion de l'Ontario et de la Colombie Britannique tendrait aussi à en réduire l'importance et il faudrait y ajouter l'existence d'une relation négative définie entre les pourcentages de gens mariés et les pourcentages d'illettrées apparaissant dans le tableau de la corrélation. Une partie du poids accordé à l'analphabétisme dans la précédente équation a été transférée à l'état conjugal dans l'équation actuelle.

A cause de la grande somme de travail mécanique impliqué et de l'importance de facteurs non compris dans l'équation, il n'a pas semblé opportun de trouver la prévision

pour tous les quatre-vingt-quatre cas de la corrélation.* Cependant, un échantillon a été pris des données de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique, l'Ontario étant la province la plus industrialisée des cinq, la Saskatchewan étant la province typiquement agricole de la région des Prairies et la Colombie Britannique ayant une structure occupationnelle et industrielle bien différente de celle des deux autres. Les valeurs prévues ont été calculées sur la base de l'équation de prévision et les valeurs réelles ont été exprimées en pourcentage de la valeur prévue dans chaque cas. Les résultats sont disposés convenablement dans le tableau suivant:—

TABLEAU C.—TAUX RÉELS DE FÉCONDITÉ PROPORTIONNELLEMENT AUX TAUX PRÉVUS, PAR ORIGINE RACIALE, DANS DES PROVINCES SPÉCIFIÉES, CANADA, 1931

Origine raciale	Taux réels en p.c. des taux prévus		
	Ontario	Saskatchewan	Colombie Britannique
Anglaise	95	107	134
Irlandaise	86	86	75
Ecossaise	92	95	97
Tchèque et slovaque	86	133	93
Hollandaise	61	107	103
Allemande	83	136	90
Hongroise	102	129	115
Polonaise	100	86	78
Roumaine	78	87	55
Scandinave	95	111	106
Ukrainienne	101	124	113
Moyenne	80	109	96

Comme on l'a insinué dans une analyse semblable antérieure dans cette monographie, les déviations des prévisions doivent venir de causes d'un ou deux types: d'abord, un comportement excentrique d'une ou de plusieurs des variables indépendantes qui peut hausser ou abaisser les prévisions sans raison, ou deuxièmement, des conditions et des influences étrangères à la corrélation elle-même.

L'examen de ces chiffres montre que le comportement moyen porte le taux réel de natalité à être beaucoup inférieur aux prévisions en Ontario, assez au-dessus en Saskatchewan et modérément au-dessous en Colombie Britannique. Ce qui est vrai en moyenne l'est aussi de la majorité des races comme le montrent les chiffres. Dans plusieurs cas où a lieu la déviation du comportement typique l'explication se trouve dans la corrélation elle-même. Ainsi, le chiffre anormalement élevé pour les Anglais en Colombie Britannique est attribuable à la présence d'une proportion anormalement basse de nés nord-américains qui sans raison abaisse les prévisions et fait dévier le taux réel du taux prévu. Pour les Irlandais, la prévision est trop large dans la province de Saskatchewan à cause d'un pourcentage d'urbains distinctement plus petit dans cette province que dans chacune des cinq autres. La même circonstance explique précisément la raison pour laquelle les Ecossais ne correspondent pas exactement aux prévisions. Nombre d'excentricités se produisent en ce qui concerne les Polonais. Dans le cas des Roumains, le chiffre extraordinairement bas en Colombie Britannique semble être en partie le résultat d'une forte prévision à cause d'une distribution d'âge anormalement favorable et d'une concentration urbaine élevée en regard de celle de personnes de même origine en Saskatchewan et en Ontario.

Cependant, ce ne sont pas les cas exceptionnels qui importent; c'est le comportement moyen et ceci mène à la question de savoir pourquoi, compte tenu des différences d'âge, d'état conjugal, de durée de résidence, de distribution rurale et urbaine et d'analphabétisme, les conditions en Ontario semblent tout à fait défavorables à une forte fécondité, favorables en Saskatchewan et moyennes en Colombie Britannique.

Cette question ne peut recevoir de réponse catégorique, mais il est vraisemblable qu'il faille chercher l'explication de ces différences dans des facteurs d'environnement mentionnés dans la discussion précédente sur les raisons de la différence entre la grandeur du coefficient

* La prévision a été subséquemment complétée pour toutes les provinces et l'exactitude de la corrélation a été prouvée.

basé sur une unité homogène, comme la région des Prairies considérée dans l'ensemble, et celle du coefficient tiré des données sur les provinces individuelles dont deux ont une structure industrielle et économique radicalement différente de celle de l'Ouest central. L'intensité relative de la dépression dans les diverses provinces ne semble pas se refléter dans ces restes. Naturellement on en a pris soin dans la corrélation, pourvu que l'interprétation proposée en fût correcte. Les différences occupationnelles semblent être la voie d'exploration la plus fructueuse. Ainsi, l'importance extraordinaire de l'agriculture en Saskatchewan semblerait très favorable à une forte fécondité. Bien qu'il soit vrai que plusieurs personnes d'extraction étrangère en Ontario—particulièrement parmi les immigrés les plus récents—soient dans des occupations spécialisées, semi-spécialisées et surtout non spécialisées où une fécondité relativement forte est à prévoir en regard de celle des gens d'occupations en "collets blancs", on ne s'attend pas à une fécondité aussi élevée même parmi ces classes industrielles comme parmi les agriculteurs. Et de plus, il y a eu un déplacement considérable de population des Provinces Maritimes et des Provinces des Prairies vers l'Ontario et le Québec durant la décennie précédente et il est raisonnable de supposer que les personnes qui pouvaient et voulaient parcourir d'aussi longues distances pour améliorer leur situation économique appartenaient largement aux classes de faible fécondité. Il en serait de même de la Colombie Britannique. Il y a eu une migration marquée des Provinces des Prairies vers le littoral ouest durant la période entre recensements; si ce mouvement s'est conformé de près quant à sa structure à celui qui s'est produit durant plusieurs décennies, il contenait aussi un nombre disproportionné de classes à faible fécondité. Naturellement, on sait que de nombreux célibataires chômeurs ont cherché le climat plus doux de la côte du Pacifique, mais ce n'est pas là le type de migration dont il est ici question. Les taux de fécondité dans cette corrélation sont en termes de femmes mariées; quand des couples mariés vont d'une section à une autre du Canada, que ce soit pour améliorer leur situation économique ou pour trouver un décor plus plaisant, ces couples sont vraisemblablement d'une classe dont la fécondité est plus faible que celle qui est propre à leurs ancêtres dans la province d'où ils viennent. Par ailleurs, bien à côté de l'importance possible des mouvements de population pour expliquer ces chiffres, il reste encore que la Colombie Britannique est beaucoup moins agricole que la Saskatchewan et sa structure industrielle et occupationnelle diffère sous bien d'autres aspects.

L'espace ne nous permet pas de pousser plus loin l'explication de ces différences d'environnement (et de culture), ni la discussion de leur relation probable à la fécondité dans les diverses provinces. Le point semble clair, cependant, que des différences marquées se rencontrent en dehors à la fois de l'origine raciale et des cinq variables comprises dans la corrélation.

On n'a pas fait mention de la religion. Il est hors de question que c'est un facteur extrêmement important pour expliquer les différences en fait de fécondité. Le chapitre XV arrive à la conclusion que la religion est largement affaire d'arrière-plan racial; quoique son influence puisse s'être reflétée à un faible degré dans une ou deux des variables indépendantes comprises dans la présente analyse, son effet véritable est combiné avec celui d'autres facteurs du grand résidu en dehors de la présente régression.

MORTALITÉ INFANTILE

Portons maintenant notre attention sur une autre importante section des statistiques vitales, celle de la mortalité infantile. Depuis 1926, les données du Québec ont été colligées sur une base comparable à celle des autres provinces autrefois comprises dans le territoire d'enregistrement; les chiffres sur les naissances et décès pour 1931 et les taux bruts de mortalité infantile qui en sont dérivés s'appliquent à tout le Canada (tableaux 76 et CI).

Toutes les naissances, illégitimes comprises, entrent dans les présentes tabulations. L'expression des décès seulement en fonction des naissances légitimes tend à surestimer la mortalité infantile et pourrait introduire une légère erreur à l'égard des origines qui avaient des pourcentages plus grands d'enfants de filles-mères. Comme l'origine raciale du père n'est pas enregistrée dans le cas des naissances des filles-mères, l'origine raciale de l'enfant est celle de la mère. Le dénominateur commun pour une origine donnée, par conséquent,

comprend les pères de cette origine pour les naissances légitimes et les mères pour les naissances illégitimes. Il y a certes une légère erreur dans cette façon de procéder, mais les taux ainsi obtenus sont considérés comme beaucoup plus exacts que ceux qui l'auraient été par l'autre méthode qui néglige l'illégitimité.

Dans la computation des taux de la mortalité infantile, on s'est servi de la méthode en usage, en exprimant le nombre de décès d'enfants au-dessous de douze mois dans une année civile donnée en pourcentage du nombre de naissances de la même année. En procédant ainsi, toutefois, certains postulats doivent être notés en passant. D'abord, un bon pourcentage des enfants décédés dans une année donnée est composé d'enfants nés durant les douze mois précédents. Par exemple, des 20,360 enfants de moins d'un an décédés en 1931, la moitié peut-être étaient nés en 1940, encore que le total des décès en 1941 fût exprimé comme pourcentage du total des naissances de cette même année. L'erreur qui peut surgir de ce procédé dans les taux de la mortalité infantile, comme résultat de l'utilisation des chiffres des naissances de 1931 comme base de comparaison des taux de décès de la même période, ne peut être grande. Il y a possibilité d'une faible marge d'erreur, cela va de soi, qui pourrait prendre des proportions considérables, si le taux de natalité de l'année précédente était beaucoup plus élevé ou beaucoup plus bas. Dans des conditions normales, cependant, l'erreur est négligeable et, comme la méthode mentionnée nous paraît la plus sûre, nous l'avons adoptée pour calculer les taux.*

Les taux des origines spécifiques sont disposés par importance au tableau 76 et assemblés en groupes géographiques et linguistiques au tableau CI. Les Français constituent une classe par eux-mêmes parce que leur taux (11·39) est presque deux fois aussi élevé que le taux moyen des races du nord-ouest de l'Europe et deux cinquièmes plus élevé que le taux moyen des races du sud-est de l'Europe. Les décès d'enfants d'origine française constituent plus de la moitié des décès d'enfants de moins d'un an au Canada en 1931, tandis que les naissances de parents français représentent seulement 38·4 p.c. de toutes les naissances en cette même année. L'exactitude du taux de mortalité infantile dans le cas de cette origine n'est pas mise en question à cause de l'insuffisance de l'échantillon. On ne peut pas en dire autant du taux des Bulgares qui se trouve à l'autre extrémité de la liste. Il n'y a que 60 naissances bulgares en 1931 et un seul décès, ce qui donne un taux anormalement bas de 1·67 p.c. Ce chiffre se compare à 6·02 pour les naissances légitimes dans le territoire d'enregistrement en 1925 et il est évidemment assez peu représentatif.

Si l'on examine maintenant en détail les tableaux, on voit qu'il y a encore une variation déplorablement large. Sur cent naissances, il y a plus de dix décès d'enfants de moins d'un an dans le cas de six origines: Indiens (16·81), Hindous (12·00), Nègres ((11·47), Français (11·39), Autrichiens (11·00) et Yougoslaves (10·39). Il y a moins de 6 décès pour une douzaine de races dans la partie inférieure de la liste. Le taux de l'origine moyenne du nord-ouest de l'Europe (exclusion faite des Français) est de 5·38 contre 8·03 pour la moyenne du sud, de l'est et du centre de l'Europe et de 8·32 pour les Asiatiques. Bien que le taux moyen soit élevé pour ce dernier groupe, certains peuples de l'Asie semblent avoir bien réussi à réduire la mortalité infantile, surtout les Japonais (5·93) et les Syriens (6·50). Même le chiffre des Chinois (7·35) est inférieur à la moyenne des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe.

Le chiffre le plus élevé dans le groupe du nord-ouest de l'Europe (à l'exclusion des Français) est plus faible que le chiffre le plus bas du sud, de l'est et du centre de l'Europe, le chiffre peu sûr des Belges faisant exception.

Les moyennes des groupes linguistiques suivent assez bien le même ordre qu'en 1925, alors qu'on n'a employé que les données du territoire d'enregistrement et des naissances légitimes. Les Scandinaves ont le chiffre le plus bas (5·52), suivis des Britanniques (5·68). Le groupe germanique vient ensuite de bien près avec une moyenne de 5·77. Il y a alors un saut considérable à la moyenne des Latins et Grecs (7·79) et à celle des Slaves (8·07). Comme on l'a dit précédemment, les Français avec 11·39 constituent une classe par eux-mêmes. Comme on l'a dit déjà, il y a un chevauchement considérable des taux pour les races individuelles comprises dans les catégories scandinave, britannique et germanique; il en est de même des groupes latin et grec et slave. Dans ses grandes lignes, cependant, la situation est telle que dépeinte.

* Les chiffres canadiens montrent que plus des trois quarts des décès d'enfants ont lieu parmi les naissances de la même année civile.

Malheureusement, comme les données sur tout le Canada ne sont connues que depuis relativement peu d'années, il est trop tôt pour généraliser quant à la tendance des taux de mortalité infantile pour les races individuelles; mais l'examen de la relation entre la mortalité infantile et certains phénomènes associés jette indirectement une certaine lumière sur le sujet, il laisse supposer aussi certaines connexions causales.

TABLEAU CI.—TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE PAR 100 NAISSANCES VIVANTES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Taux de mortalité infantile	Origine raciale	Taux de mortalité infantile
Nord-ouest de l'Europe	*5·38*	*Britanniques*	*5·68*
Islandaise	6·63	Anglaise	6·49
Anglaise	6·49	Irlandaise	5·92
Allemande	6·20	Ecossaise	5·32
Irlandaise	5·92	Galloise	5·00
Belge	5·58	Française	11·39
Hollandaise	5·54		
Danoise	5·42		
Ecossaise	5·32	*Scandinaves*	*5·52*
Suédoise	5·10	Islandaise	6·63
Galloise	5·00	Danoise	5·42
Norvégienne	4·91	Suédoise	5·10
Suisse	2·40	Norvégienne	4·91
Sud, est et centre de l'Europe	*8·03*		
Autrichienne	11·00	*Germaniques*	*5·77*
Yougoslave	10·39	Allemande	6·20
Hongroise	9·78	Belge (flamande)	5·58
Polonaise	9·39	Hollandaise	5·54
Roumaine	8·90		
Ukrainienne	8·89		
Tchèque et slovaque	7·89	*Latines et grecques*	*7·79*
Grecque	7·63	Roumaine	8·90
Russe	7·23	Grecque	7·63
Italienne	6·83	Italienne	6·83
Finlandaise	6·76		
Bulgare	1·67		
		Slaves	*8·07*
		Autrichienne	11·00
Asiatique	*8·32*[1]	Yougoslave	10·39
Hindoue	12·00	Polonaise	9·39
Arménienne	9·84	Ukrainienne	8·89
Chinoise	7·35	Tchèque et slovaque	7·89
Syrienne	6·50	Russe	7·23
Japonaise	5·93	Bulgare	1·67

[1]Non représentatif; s'il était bien pondéré, le taux serait beaucoup plus faible.

Corrélation entre la mortalité infantile, la fécondité, l'analphabétisme et le pourcentage d'urbains.—Trois d'entre certaines variables indépendantes possibles ont été choisies comme devant être associées d'assez près à la mortalité infantile, c'est-à-dire la fécondité, l'analphabétisme et la distribution rurale et urbaine. Les naissances moyennes, de 1930-32, par 100 femmes mariées de 15-44 ans à la date du recensement servent de mesure à la fécondité. Le pourcentage d'illettrés et le pourcentage d'urbains dans la race sont les autres variables. Un coefficient multiple de corrélation de $R = \cdot 86$ a été obtenu, qui implique que les trois facteurs mentionnés expliquent environ 74 p.c. de la variabilité dans les taux de mortalité infantile entre les différentes origines. La nature des relations se voit dans l'équation de régression suivante:—

$$X_1 = \cdot 2274\ X_2 + \cdot 2236 X_3 - \cdot 0031\ X_4 + 2 \cdot 3362$$

où X_1=le taux de mortalité infantile de 1931;

X_2=les naissances moyennes de 1930-32 par cent femmes mariées (15-44 ans);

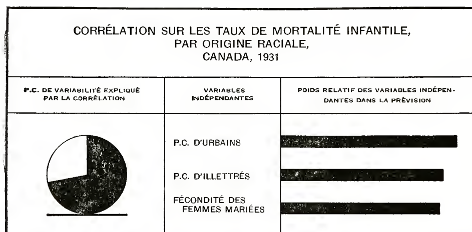
X_3=le pourcentage d'illettrés dans la race;

X_4=le pourcentage d'urbains dans la race.

Sa signification se comprend aisément. Une augmentation d'un point dans le taux de natalité augmente le taux prévu de mortalité infantile de ·2274 de point; une augmentation de 1 p.c. dans l'analphabétisme l'augmente de ·2236 de point et une augmentation d'autant dans le pourcentage d'urbains l'abaisse de ·0031 de point. Quand les autres facteurs sont constants, il y a une forte association positive entre la mortalité infantile, la fécondité et l'analphabétisme et une association négative entre la mortalité infantile et la résidence urbaine.

Naturellement la corrélation elle-même ne révèle rien sur la nature de la relation. Il serait raisonnable de présumer une connexion causale entre la fécondité et la mortalité infantile. Il en est de même de l'analphabétisme spécialement quand on se rappelle que, règle générale, un fort degré d'analphabétisme est habituellement associé à un faible degré d'instruction pour ce qui est de plusieurs des personnes lettrées dans un groupe de population. L'association négative entre la mortalité infantile et le pourcentage d'urbains est plus difficile à expliquer. Il semble que la suffisance et la disponibilité des soins médicaux et des facilités d'hospitalisation sont un facteur déterminant. Il est vrai qu'il y a des régions de taudis dans certaines de nos plus grandes villes, mais il est probable qu'au point de vue de la santé des bébés l'environnement familial dans les centres urbains soit en moyenne aussi favorable, sinon plus, que dans les parties rurales. Qu'il soit correct ou non d'attribuer un caractère causal à ces associations, le fait demeure que les groupes d'origine avec forte mortalité infantile en général sont aussi caractérisés par une forte fécondité, un grand analphabétisme et un faible pourcentage d'urbains. Ce sont toutes des caractéristiques raciales associées.

Fait assez étrange, les poids relatifs des trois variables dans la prévision sont presque égaux. Quand les déviations standard de X_2, X_3 et X_4 sons substituées dans l'équation de régression, leur importance dans la prévision est comme 1·014: 1·035: 1·128, la résidence urbaine étant légèrement le facteur le plus important des trois (graphique 49).



GRAPHIQUE 49. La résidence urbaine favorise une faible mortalité infantile; l'analphabétisme et une forte fécondité favorisent une forte mortalité infantile. Les trois variables indépendantes combinées expliquent 72 p.c. de la variabilité entre les différentes origines.

Enfin il est intéressant de noter les origines où les taux de mortalité infantile ont dépassé la prévision et celles où ils sont moindres que la prévision. Le tableau suivant dispose les races par ordre d'importance quant au pourcentage du taux réel par rapport au taux prévu:—

TABLEAU CII.—TAUX RÉELS DE MORTALITÉ INFANTILE EN POURCENTAGES DES PRÉVUS, PAR ORIGINE RACIALE, DISPOSÉS PAR ORDRE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Origine raciale	Réels en p.c. des prévus	Origine raciale	Réels en p.c. des prévus
Autrichienne	136	Ecossaise	96
Anglaise	116	Hollandaise	95
Française	112	Juive	92
Hongroise	111	Tchèque et slovaque	91
Autres britanniques	109	Belge	90
Polonaise	107	Scandinave	88
Roumaine	106	Ukrainienne	86
Finlandaise	105	Allemande	84
Irlandaise	102	Russe	83
		Italienne	81

Comme dans les corrélations précédentes, il faut chercher les raisons des déviations soit dans l'influence sur la prévision elle-même de grands écarts de la moyenne quant à une ou deux des variables indépendantes, soit dans des causes étrangères à l'équation. Toutes les races britanniques montrent des pourcentages anormalement faibles d'illettrés, ce qui tend à réduire le taux prévu et à augmenter la disparité. Les Français sont caractérisés par une fécondité extraordinairement élevée qui hausse sans raison la prévision et cause un plus faible excès du taux réel qu'autrement. Il n'y a pas de déviation marquée de la moyenne dans les variables indépendantes des Autrichiens, de sorte qu'il faut attribuer à des causes étrangères à la corrélation le surplus extraordinairement élevé du taux réel sur le taux prévu. L'examen attentif des chiffres laisse supposer que les prévisions pour les Belges, les Hollandais, les Finlandais et les Allemands ne sont pas sérieusement affectées dans un sens ou l'autre par des variables extrêmes; les prévisions des Tchèques et Slovaques, des Hongrois, des Polonais, des Roumains et des Russes sont probablement un peu élevées et celles des Juifs, des Italiens et des Scandinaves, un peu basses. Il faut tenir compte de ces déviations quand on veut évaluer les facteurs résiduels qui élèvent ou abaissent le taux réel en regard des prévisions. Il faut laisser l'examen plus à fond de cette phase du sujet au lecteur qui a des connaissances médicales spéciales sur les causes de la mortalité chez les enfants.

SURDI-MUTITÉ

Les tableaux CIII, 78 et 79 montrent le nombre de sourds-muets au Canada et leur relation à l'origine raciale, au lieu de naissance et à la religion.*

Les énumérateurs avaient instruction de "regarder comme sourd-muet toute personne qui était totalement sourde de naissance; les personnes en général qui ne pouvaient ni entendre ni parler." Des 6,655 sourds-muets au Canada en 1931 qui ont mentionné l'âge auquel leur infirmité a commencé, 61·5 p.c. sont sourds-muets de naissance et 90·2 p.c. le sont depuis avant l'âge de cinq ans. La surdi-mutité est donc grandement congénitale ou associée à un accident ou une maladie de l'enfance.

TABLEAU CIII.—SOURDS-MUETS ET TAUX PAR 100,000 ÂMES, PAR ORIGINE RACIALE, CANADA, 1921 ET 1931

Origine raciale	Population[1] totale de 1931	Sourds-muets, 1931	Taux par 100,000 âmes	
			1921	1931
Total	10,362,833	6,767	60·8	65·4
Anglaise et galloise	2,802,736	1,430	51·3	51·0
Irlandaise	1,230,412	561	51·3	45·6
Ecossaise	1,345,559	650	48·6	48·3
Française	2,927,525	2,999	87·8	102·4
Autrichienne, n.a.s	48.623	50	[2]	102·8
Belge	27,566	11	[2]	40·0
Hollandaise	148,930	83	[2]	55·8
Allemande	473,407	305	71·9	64·4
Juive	156,720	90	[2]	57·4
Islandaise	19,381	12	[2]	62·0
Italienne	98,150	42	29·4	42·8
Norvégienne	93,116	26	[2]	27·9
Polonaise	145.487	86	[2]	59·1
Russe	88,120	55	40·0	62·4
Suédoise	81,166	25	[2]	30·8
Ukranienne	225,110	157	[2]	69·7
Asiatique	84,483	10	[2]	11·8
Indienne	117,322	76	55·9	64·8
Nègre	19.448	11	[2]	56·6
Diverses	220,675	54	[2]	24·5
Non spécifiées	8,897	34	[2]	382·2

[1] A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
[2] Données non mises en tableaux séparément en 1921.

On voit par le tableau CIII que les Autrichiens, n.a.s. et les Français avec de 102 à 103 sourds-muets par 100,000 personnes accusent les taux les plus élevés de tous les groupes au Canada en 1931. Les Ukraniens, les Indiens, les Allemands, les Russes et les Islandais suivent à un niveau considérablement plus bas avec des taux variant de 60 à 70 par 100,000 personnes. Les Asiatiques (11·9 par 100,000 personnes), les Norvégiens

* Voir aussi Recensement de 1931, vol. I, chap. XXIII.

(27·9), les Suédois (30·8), les Belges (40·0) et les Italiens (42·9) sont parmi les plus bas. Les races de langue anglaise ont une moyenne de 50 sourds-muets par 100,000 personnes.

Il y a eu des augmentations de surdi-mutité assez considérables durant la décennie parmi les Français, les Italiens, les Indiens et les Russes; si les données comparables étaient connues, il en serait probablement ainsi dans plusieurs autres sections de la population. Les taux des Anglo-Saxons ont baissé légèrement et ceux des Allemands, beaucoup. Cette dernière augmentation est probablement attribuable jusqu'à un certain point au mauvais état de l'origine en 1921 auquel on a souvent référé. Cependant, les diminutions sont l'exception. Le taux de la population en général augmente de 60·8 par 100,000 à 65·4 durant la décennie. On ne peut pas déterminer si une partie de cette augmentation peut être expliquée par une énumération plus exacte en 1931. Il faut s'attendre à une augmentation modérée de surdi-mutité à mesure que les colonies avancent en âge.

Ce dernier point est mis en relief au tableau 78 qui classifie les sourds-muets par lieu de naissance. Les personnes nées dans la vieille province de Québec et dans les Provinces Maritimes montrent généralement des taux beaucoup plus élevés que ceux de l'Ontario et de l'Ouest qui ont reçu beaucoup d'immigrés d'outre-mer. Il n'y a que les gens les plus vigoureux d'une race qui émigrent. Les faibles proportions de personnes ainsi affectées parmi les immigrés des Iles Britanniques et de l'Europe particulièrement sont à noter; il en est de même à un moindre degré des immigrés américains. Naturellement, la race a aussi une influence sur la variation des taux entre les provinces. En référant au tableau CIII, on voit qu'il faut s'attendre à des taux plus élevés là où les Français et les Slaves (surtout les Autrichiens et les Ukraniens) constituent de fortes proportions de la population. Cette circonstance ainsi qu'un établissement plus ancien expliquent le chiffre plus élevé au Manitoba qu'en Saskatchewan. L'incidence de la surdi-mutité est vraisemblablement modérée là où les Anglo-Saxons prédominent: le chiffre relativement bas de l'Ile du Prince-Edouard comparativement aux autres Provinces Maritimes, et le taux modéré de l'Ontario.

La surdi-mutité semble aussi associée à la fécondité. Une simple corrélation entre son incidence et les naissances par 100 femmes de 15-44 ans pour les différentes origines au Canada donne un coefficient de $r = \cdot 391$. Bien que l'association ne soit pas forte, son ampleur suffit à avoir un effet quand on considère l'indice brut de fécondité utilisé et les multiples autres facteurs qui doivent être impliqués. Cette relation peut avoir quelque portée sur le grand pourcentage qui est congénital.

La surdi-mutité se rencontre aussi différemment suivant les religions, comme le montre le tableau 79. Les sections de la population de certaines confessions comprennent un plus grand nombre de ces infirmes que d'autres.

Pour avoir une mesure exacte du degré de relation directe ou indirecte de la surdi-mutité avec l'âge d'établissement, l'origine raciale, la nativité et la fécondité, il faudrait recourir à la méthode de corrélation partielle et multiple; mais l'existence et la nature des types d'association sont clairement démontrées par les tableaux mentionnés plus haut.

CÉCITÉ

Contrairement à la surdi-mutité qui est dans une large mesure congénitale, l'incidence de la cécité augmente avec l'âge, comme le montrent les pourcentages suivants basés sur les tabulations du recensement de 1931 pour tout le Canada*:—

* Voir aussi Recensement de 1931, vol. I, chap. XXIII.

TABLEAU CIV—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES AVEUGLES, PAR ÂGE AUQUEL ILS PERDENT LA VUE, CANADA, 1931

Âge auquel la vue est perdue	P.c.	Âge auquel la vue est perdue	P.c.
Total	100·00	25-34	6·12
A la naissance	10·71	35-44	8·10
Moins d'un an	1·74	45-54	9·26
1- 4	4·13	55-64	12·33
5-14	7·38	65-74	16·22
15-24	5·33	75 et plus et non spécifié	18·70

L'examen de ces chiffres révèle que 56·51 p.c. des aveugles en 1931 ont perdu la vue après 45 ans et 47·25 p.c., à 55 ans ou plus.

Toutes choses égales d'ailleurs, on doit donc s'attendre à trouver le pourcentage le plus fort dans les groupes d'origine et de nativité avec les proportions les plus grandes dans les catégories d'âge plus avancé. La vieillesse vient en deuxième lieu comme cause de cécité. Les affections et maladies des yeux comme la cataracte, le glaucome, l'atrophie du nerf optique, etc. sont la cause principale. L'incidence de plusieurs de ces maladies augmente naturellement avec l'âge. Les causes accidentelles viennent en troisième lieu. Dans ce cas-ci, l'augmentation de l'incidence avec l'âge n'est pas aussi prononcée; mais l'examen de la nature des accidents enregistrés indique sa présence de façon modérée. Ces trois catégories expliquent près des deux tiers de la cécité au Canada. Seulement 11·1 p.c. de tous les cas sont attribuables à des causes congénitales et environ la moitié de ce pourcentage, à des maladies infectieuses.

Les données des tableaux 80 et 81 devraient donc se lire en conjonction avec l'analyse de l'âge des divers groupes de race et de nativité donnée au chapitre III. Il faut aussi référer à l'analyse de la distribution occupationnelle donnée au chapitre XII. Certaines occupations sont plus dangereuses au point de vue des chances d'accident et de maladie, et certaines autres le sont moins. Une discussion à fond des causes de cécité dépasse le cadre de cette monographie, mais certains faits significatifs surgissent vite des tableaux.

D'abord, la cécité semble augmenter rapidement au Canada. En 1921, il y avait 50·1 aveugles par 100,000 personnes; en 1931, il y en a 70·9, soit une augmentation de plus de 40 p.c. Une partie de cette augmentation est due à des proportions croissantes de population dans les catégories d'âge plus avancé où très grande est l'incidence de la cécité; mais ce changement de la distribution d'âge ne suffit pas à lui-même à expliquer parfaitement une augmentation de 40 p.c. dans le taux d'accroissement durant une décennie. Il se peut que les rapports soient plus complets en 1931 qu'en 1921, mais il est peu vraisemblable qu'il se soit produit une différence vraiment considérable en l'absence de tout changement matériel dans les instructions données aux énumérateurs. C'est pourquoi, comme conclusion expérimentale, il faut dire que la cécité *per se* augmente au Canada; la référence aux données des recensements antérieurs indique que cette tendance se manifeste depuis les deux dernières décennies. Non seulement le taux est plus élevé en 1931 qu'en 1921 pour toute la population, mais il l'est aussi pour chaque origine avec données connues.

L'incidence de la cécité est plusieurs fois plus grande chez les Indiens nord-américains que dans toute autre section de la population; elle augmente chez les autres origines. Les Français accusent la proportion d'aveugles la plus forte de toutes les races blanches; c'est là dans une large mesure affaire de distribution d'âge. Les Anglo-Saxons et les Hollandais montrent aussi des taux relativement élevés. Ils font partie des éléments les plus anciens de la population canadienne; naturellement ils viennent après les Français. Mais alors, l'incidence de la cécité n'est pas si grande. Les groupes ethniques, dont la distribution d'âge comprend de grandes proportions de jeunes gens et de jeunes hommes par suite de l'immigration et où les maladies de l'œil se rencontrent au minimum à cause d'un examen médical sévère des immigrés, ont des taux beaucoup plus faibles que n'importe quelle race ancestrale de la population en général.

On ne peut pas déterminer à même les données actuelles si parmi certaines races blanches il existe plus d'inclination à la cécité. Les chiffres du tableau 80, cependant, montrent les origines où la cécité est plus ou moins commune en 1931. Il en est de même au tableau 81 pour des nativités spécifiées. Le déclin continuel et marqué à partir de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à l'Alberta avec ensuite une hausse modérée en Colombie Britannique est une réflexion frappante des différences dans la distribution d'âge des populations de ces provinces et de l'infusion relative de courants d'immigrés purgés de toute maladie infectieuse aux ports d'entrée. Les chiffres des nés immigrés reflètent aussi des différences dans le séjour au Canada et dans la distribution d'âge conséquente. Généralement parlant, la cécité est relativement plus fréquente chez les personnes nées dans les plus anciennes provinces de l'Est que chez les personnes nées dans les plus jeunes provinces de l'Ouest, et plus fréquente chez les vieux immigrés que chez les récemment arrivés.

CHAPITRE XIV

INSTITUTIONS POUR MALADIES MENTALES

Le 1er juin 1931, un recensement spécial des institutions pour maladies mentales a eu lieu en même temps que le recensement général de la population. Les données obtenues ont été l'objet de classifications recoupées élaborées par race et nativité et servent de base à la présente étude.* Naturellement les internés d'institutions pour maladies mentales ne comprennent pas plus tous les gens qui souffrent de maladies mentales que les bagnards ne comprennent tous les criminels. Néanmoins, la grande majorité des cas sérieux, et particulièrement des cas qui constituent une menace réelle ou potentielle pour la vie ou la propriété, se rencontre nécessairement. Il faut donc s'attendre que les statistiques des institutions pour maladies mentales servent d'indice brut de l'incidence des maladies mentales dans les diverses sections de la population. On discutera plus loin jusqu'à quel point un tel indice est satisfaisant.

Age et sexe.—Avant de procéder à l'examen de la relation de la nativité et de l'origine raciale avec la maladie mentale, il est nécessaire d'examiner son association avec l'âge et le sexe (voir tableau 82).

Le 1er juin 1931, il y avait 31,172 personnes dans ces institutions au Canada dont environ 54 p.c. d'hommes et 46 p.c. de femmes. L'âge moyen des internés est de 44½ ans. Tous les groupes d'âge de 0-4 ans à 95 ans et plus sont représentés. Le taux général en regard de la population totale est de 300 par 100,000; il augmente régulièrement d'un minimum de 40 par 100,000 pour les personnes de 0-14 ans à un maximum de 708 par 100,000 aux âges de 55-59. Le chiffre du deuxième groupe d'âge (de cinq ans) en importance était presque le même, mais il a décliné ensuite à environ 630. Le taux total de tous les hommes est un peu plus élevé que celui de toutes les femmes (317 contre 283); mais il n'en est pas ainsi pour tous les âges. Les taux spécifiques des hommes ne dépassent ceux des femmes que pour les âges au-dessous de 50; pour les âges plus élevés, les femmes dépassent les hommes par 100,000 de population. Les chiffres donnés ne peuvent pas établir sûrement si la maladie mentale est réellement plus commune chez les hommes que chez les femmes de moins de 50 ans. Il se peut qu'il y ait plus d'hommes que de femmes internés; c'est soit parce qu'il est plus difficile de prendre soin des hommes chez eux et/ou parce qu'il y a plus d'hommes que de femmes sans foyer dans ce pays où la population mâle flottante est grande. Quelle qu'en soit la raison, on peut dire avec assurance que le nombre d'hommes internés par 100,000 hommes est plus élevé à tout âge inférieur à 50 ans que celui des femmes.

Cependant, les différences dans les taux pour les hommes et les femmes sont loin d'être aussi grandes que dans le cas des pénitenciers et des maisons de correction, et il n'y a pas d'erreur sérieuse dans la comparaison des totaux pour les deux sexes dans les divers groupes de nativité et d'origine. On ne peut pas dire la même chose de l'âge. Quelque importante qu'elle soit dans le cas des condamnations pour délits criminels et des statistiques des pénitenciers, son importance est encore plus grande avec l'incidence de la déficience mentale. Il faut constamment se rappeler ce fait le long de l'analyse subséquente.

Nativité des internés des institutions pour maladies mentales.—Le tableau 83 répartit les internés par sexe et pays de naissance et montre la proportion que les internés de chaque classe constituent de la population de la catégorie correspondante. Il y a beaucoup de variation dans les taux. Les immigrés de Yougoslavie sont les moins nombreux avec 123 par 100,000 et les immigrés d'Autriche, les plus nombreux avec 1,187† par 100,000. Le chiffre des Islandais est 907. Le taux des nés canadiens est de 272; celui des nés britanniques est

* Voir aussi Recensement de 1931, vol. I, chap. XXII.
† Ce chiffre est probablement un peu plus élevé qu'il ne devrait parce que la vieille Autriche où sont nés quelques-uns des internés était plus vaste que l'Autriche d'après-guerre. Les dossiers des hôpitaux pour maladies mentales montrent le pays de naissance au temps de l'admission.

appréciablement plus élevé à 375. Pour sept des 28 pays de naissance étrangers, les taux d'internement sont plus petits que ceux des nés canadiens; les taux des 21 autres nativités étrangères sont plus grands et. dans bien des cas, beaucoup plus. Les taux des hommes dépassent ceux des femmes dans le cas de 30 sur 35 nativités enregistrées. Le tableau CV et le graphique 50 donnent un exposé sommaire plus exact.

TABLEAU CV.—INTERNÉS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES, PAR SEXE ET GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE DE PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1931

Groupe de pays de naissance	Internés			Taux par 100,000		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Canada	21,948	11,307	10,641	272	277	266
Autres britanniques	4,446	2,551	1,895	375	403	343
Etats-Unis	1,156	639	517	335	365	305
Nord-ouest de l'Europe	930	612	318	517	535	486
Sud, est et centre de l'Europe	2,075	1,454	621	395	457	299
Scandinave	529	369	160	588	605	551
Germanique	261	158	103	390	392	387
Latin et grec	334	258	76	377	462	233
Slave	1,524	1,045	479	403	464	313
Asie[1]	144	134	10	265	276	172

[1] Chine et Japon seulement.

L'incidence des cas de maladie mentale dans les institutions est légèrement plus faible parmi les Asiatiques que parmi même les nés canadiens.* L'incidence de tous les autres groupes de nativité est plus forte. Le chiffre des immigrés américains se trouve à mi-chemin entre celui des nés canadiens et celui des personnes nées dans d'autres pays britanniques. La proportion des nationalités du nord-ouest de l'Europe continentale excède de beaucoup celle des nationalités du sud, de l'est et du centre de l'Europe; les Scandinaves en sont la cause, avec un taux de plus de deux fois celui des nés canadiens. Les taux des autres groupes de l'Europe continentale dépassent tous 375—celui des Britanniques—quoique celui des Latins et Grecs ne soit que très légèrement plus élevé Les hommes accusent des proportions plus fortes que les femmes dans tous les groupes.

Ces chiffres localisent l'incidence des cas d'hospitalisation pour aliénation mentale entre les différents groupes de nativité de notre population mais seulement *dans les conditions existantes* d'âge, de sexe, d'occupations et de distribution rurale et urbaine, de durée de résidence au Canada et ainsi de suite. Ils ne font que décrire la distribution des internés telle qu'elle existait en 1931. En eux-mêmes ils ne mesurent pas l'inclination relative des différentes nativités en fait d'internement ni ne *prouvent* qu'il existe des différences *bona fide* en fait d'inclination.

Pour découvrir combien il faut tenir compte de l'âge et du sexe, il est nécessaire de restreindre la classification recoupée aux trois grands groupes de nativité: nés canadiens. nés britanniques et nés étrangers. Un indice de la disposition favorable de l'âge a été calculé pour les hommes et les femmes et pour chaque nativité par la méthode indirecte. Les résultats sont résumés au tableau CVI:—

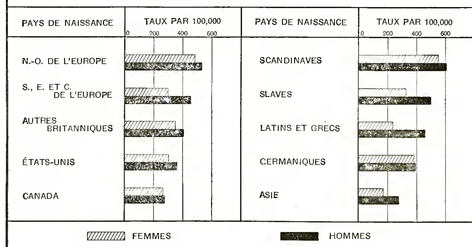
*Des déportations plutôt lourdes ont peut-être contribué à ce résultat en tant que des nombres disproportionnés de malades mentaux s'y trouvaient.

TABLEAU CVI.—INTERNÉS PAR 100,000 PERSONNES, AVEC CORRECTION POUR ÂGE ET SEXE, PAR GRAND GROUPE DE NATIVITÉ, CANADA, 1931

Nativité	Taux brut			Indice de l'âge		Taux corrigés pour l'âge et le sexe		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Tous pays	300	317	283	100·0	100·0	300	317	283
Nés canadiens	272	277	266	89·5	90·7	302	309	293
Nés britanniques	375	403	343	134·5	140·0	274	300	245
Nés étrangers	399	443	333	134·3	129·9	300	330	256

Ce tableau démontre fortement l'importance de l'âge et du sexe pour expliquer l'incidence différente des hospitalisations pour aliénation mentale entre les grands groupes de nativité. Le taux brut des nés britanniques (des deux sexes) est près de 40 p.c. plus élevé que celui des nés canadiens et le taux brut des nés étrangers, près de 50 p.c. plus élevé. Compte tenu des différences dans la distribution d'âge et de sexe, les taux des nés canadiens et des nés étrangers sont presque identiques et celui des nés britanniques est près de 10 p.c. plus bas. Dans le cas des aubains nés étrangers, tout l'excès sur le taux brut pour les nés canadiens s'explique par une distribution d'âge et de sexe relativement plus favorable. Quant aux Britanniques, l'âge et le sexe sont plus que suffisants à expliquer l'incidence plus forte. Leur taux corrigé est appréciablement plus faible que celui des nés canadiens. Il se peut qu'entre les immigrés des pays *individuels* de naissance il y ait des différences *bona fide* significatives en fait de disposition à la maladie mentale exigeant un traitement dans une institution. Malheureusement, les tableaux existants ne peuvent pas le montrer.

Le comportement des chiffres corrigés pour les sexes confirme une observation antérieure à savoir que plus le surplus d'hommes est grand, plus grande est l'incidence des internements dans les institutions. Cette association persiste après élimination des disparités de la distribution d'âge.



GRAPHIQUE 50. Ce graphique ne fait que localiser l'incidence des cas d'internement entre les différents groupes de nativité. Les taux des hommes sont invariablement plus forts que ceux des femmes d'un même lieu de naissance. Les différences d'âge et de sexe sont sans doute la cause d'une bonne partie de la variation des taux entre les nativités. Les autres causes contributoires sont proposées dans le texte.

Le tableau 84 classifie les données en fonction des grands groupes de nativité et des provinces. Les chiffres absolus d'où est tiré le tableau sont assez grands pour rendre sûrs tous les taux excepté ceux des immigrés domiciliés dans l'Ile du Prince-Edouard. Cette mise en tableau montre plusieurs faits importants. Les taux des nés canadiens sont en général beaucoup plus bas dans l'Ouest que dans l'Est. Le contraire est vrai des nés britanniques et des nés étrangers; les internés de ces nativités constituent des proportions anormalement grandes au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie Britannique. La variation dans la distribution d'âge contribue sans doute beaucoup à ces différences. Il est difficile d'en dire le degré, mais le fait demeure que dans chaque province à l'ouest des Maritimes la déficience mentale est plus fréquente chez les immigrés que parmi les nés canadiens. Les taux de l'Alberta sont généralement plus bas qu'ailleurs dans l'Ouest. La

raison n'en est pas très claire. La distribution d'âge en est probablement une cause partielle. Enfin, il faut remarquer qu'alors que les hommes de toutes les nativités accusent des proportions plus fortes d'internés que les femmes dans les quatre provinces de l'Ouest, il n'y a rien de semblable dans l'Est. Dans l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, les taux des nés canadiennes sont plus élevés que ceux des hommes; il en est de même des nés britanniques dans l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et le Québec.

En résumé, l'incidence de la maladie mentale nécessitant internement est plus grande chez les hommes que chez les femmes, chez les immigrés que chez les nés canadiens, chez les Européens continentaux que chez les gens de naissance britannique ou américaine, et chez les Européens du nord-ouest (particulièrement les Scandinaves) que chez les Européens du sud, de l'est et du centre. La différence indiquée dans l'incidence entre les nés canadiens et les nés étrangers comme groupe est entièrement attribuable aux particularités de la distribution d'âge et de sexe. La différence entre les nés canadiens et les nés britanniques est plus qu'expliquée par les mêmes causes. Il semble s'ensuivre que les différences en fait d'âge et de sexe sont aussi d'importance majeure dans l'explication de l'incidence différente entre les groupes de nativité plus petits. L'incidence des cas d'internement est plus forte en Colombie Britannique et au Manitoba et plus légère au Nouveau-Brunswick. Il faut ici ajouter aux différences de distribution d'âge et sexe des différences en fait de suffisance d'accommodation. La situation dans l'Ouest est particulière, en ce que les taux sont généralement inférieurs à la moyenne pour les nés canadiens et beaucoup plus élevés que la moyenne pour les autres nativités britanniques et étrangères. L'âge et le sexe en sont largement la cause. Ces constatations localisent au moins le fardeau et suggèrent quelques raisons importantes de la variation dans son incidence.

Parentage des internés.—Jusqu'ici on a attiré l'attention sur la nativité de l'interné lui-même. Le tableau CVII montre la population des institutions pour maladies mentales par nativité des parents et sexe. Comme groupe, les enfants de parents nés canadiens (deux sexes) accusent une proportion de 325 internés par 100,000 personnes; les enfants de parents britanniques, 304; les enfants de parents étrangers, 297; et les enfants de parentage mixte, 127. On voit que l'écart entre les trois groupes majeurs n'est pas grand, quand on considère les totaux. Il n'en est pas de même des personnes de parentage mixte. L'incidence des cas nécessitant l'internement dans le dernier groupe est moindre que la moitié de celle des personnes des autres catégories.

De plus, même quand on tient compte des particularités de la distribution d'âge et de sexe, cette différence persiste et les différences entre les taux des autres nativités sont beaucoup plus fortes. Faute d'une classification des internés en fonction de l'âge, du sexe et du parentage, il est nécessaire en faisant ces réserves de recourir à la même technique utilisée dans la section précédente. Un indice de la disposition favorable d'âge a été calculé pour les hommes et les femmes de chaque parentage par la méthode indirecte. Les taux corrigés paraissent à droite de ce tableau.

TABLEAU CVII.—INTERNÉS PAR 100,000 PERSONNES, CORRIGÉS POUR L'ÂGE ET LE SEXE, PAR NATIVITÉ DES PARENTS, CANADA, 1931

Nativité des parents	Taux bruts			Indice d'âge		Taux corrigés pour âge et sexe		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Nés canadiens	325	334	317	90·8	92·5	356	368	343
Nés britanniques	304	322	285	129·0	134·4	232	250	212
Nés étrangers	297	339	243	108·0	93·6	291	314	260
Parentage mixte	127	130	123	81·0	86·3	152	160	143

Bien que le taux brut des personnes (deux sexes) de parents nés canadiens ne soit que de 7 et 9 p.c. plus élevé que les taux correspondants des personnes de parents nés britanniques et nés étrangers, quand on fait des corrections d'après les différences dans la distribution d'âge et de sexe, le taux des personnes de parents nés canadiens se trouve de 53 p.c. plus élevé que celui des personnes de parents nés britanniques et de 22 p.c. plus élevé que celui des personnes de parents nés étrangers. En plus, il est appréciablement plus du double de

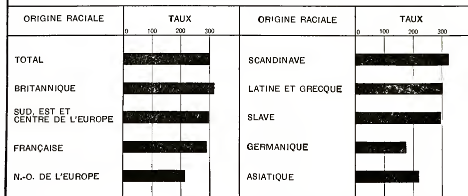
celui des personnes de parentage mixte. Ce qui est vrai des chiffres combinés des deux sexes s'applique également aux taux des hommes et des femmes considérés séparément.

En conclusion, il semble que, âge pour âge et sexe pour sexe, l'incidence des internements soit considérablement plus forte chez les personnes de parents nés canadiens que chez les personnes de parents britanniques ou étrangers, et beaucoup plus forte que chez les personnes de parentage mixte. On ne peut déterminer à même les faits connus combien ces différences sont attribuables aux différences dans l'incidence de déficiences ou désordres mentaux et aux différences dans l'attitude à l'égard de l'hospitalisation. Il est bien possible que les deuxième et troisième générations de Canadiens connaîtront mieux le travail splendide qu'accomplissent les hôpitaux pour maladies mentales au Canada et, conséquemment, seront plus portées à envoyer à l'hôpital leurs malades ou déficients mentaux pour qu'ils y reçoivent soins et traitements. Ce seul facteur peut bien aisément expliquer l'écart dans les taux entre les trois groupes majeurs de parentage, mais il est peu vraisemblable qu'il expliquerait le taux excessivement bas des descendants de parentage mixte. Si les faibles d'esprit avaient constitué une plus grande partie de la population des hôpitaux pour maladies mentales qu'ils ne le font, on pourrait conclure que le mariage mixte est plus commun parmi les gens les plus aptes physiquement et mentalement des diverses nativités. Une autre explication serait que le mariage mixte prévaut davantage dans ces classes où pour des raisons d'occupation ou autres la déficience mentale est moins commune. Le statisticien ne peut donner de réponse catégorique à ces questions à même les données actuellement connues.

Origine raciale des internés.—Le tableau 85 montre l'origine raciale des internés et le taux par 100,000 (deux sexes) pour chaque origine.*

La variation entre les taux enregistrés des diverses races est, s'il y a quelque chose, encore plus marquée qu'entre les taux des nativités individuelles. La proportion d'Anglo-Saxons internés est assez au-dessus de la moyenne de tout le Canada (300); celle des Français est légèrement au-dessous. La position de chaque groupe d'origines étrangères à l'exception des Scandinaves est inférieure à celle des Britanniques. Celle des Germaniques et des Asiatiques est beaucoup inférieure. Les taux précis des divers groupes paraissent au Tableau CVIII et au graphique 51.

* Les chiffres des Autrichiens, Hollandais, Russes et Ukrainiens sont omis pour des raisons expliquées plus loin.



GRAPHIQUE 51. Comme dans le cas des taux des différentes nativités, l'âge et le sexe sont sans doute cause d'une grande proportion de la variation entre les origines pour ce qui est du nombre des cas de maladie mentale nécessitant internement. Le reste est attribuable à une variété de causes comprenant des attitudes différentes à l'égard du traitement dans les institutions, des différentes dispositions à la maladie mentale et à plusieurs autres causes dont l'importance relative ne peut pas être déterminée à même les statistiques connues.

TABLEAU CVIII.—INTERNÉS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES, PAR GROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE ET LINGUISTIQUE D'ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Internés	
	Total	Taux par 100,000 personnes
Toutes races	31,172	300
Britannique	16,993	316
Française	8,497	290
Nord-ouest de l'Europe	1,798	209
Sud, est et centre de l'Europe	2,329	299
Scandinave	737	323
Germanique	1,134	174
Latine et grecque	412	301
Slave	1,653	297
Asiatique	153	219

Ces chiffres présentent plusieurs contrastes curieux avec les données adjacentes sur le lieu de naissance. Les *immigrés* du nord-ouest de l'Europe comme groupe accusent de *plus grandes* proportions d'internés que les immigrés du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Les *races* du nord-ouest de l'Europe accusent des proportions passablement *plus petites* que les races du sud, de l'est et du centre de l'Europe. Le chiffre des personnes de *naissance* scandinave, particulièrement les Islandais, les Suédois et les Norvégiens, s'écarte de ceux des immigrés des autres pays européens. Le chiffre des immigrés scandinaves et celui de leurs descendants, c'est-à-dire le chiffre de la race, correspondent beaucoup plus étroitement à celui de la moyenne générale.

Enfin, le tableau CIX montre que la proportion d'internés de chaque origine individuelle est plus faible dans le cas de la section des nés canadiens que dans le cas de l'origine raciale en général comprenant les immigrés. Pour plusieurs origines, la proportion est fortement plus faible—particulièrement dans le cas de ceux qui n'habitent ce continent que depuis peu. Il est à supposer que l'âge joue un grand rôle dans cette circonstance et probablement le sexe aussi. Cependant, quoi qu'il en soit, il semble en être ainsi quant à l'incidence des internements telle que le reflètent les dossiers do ces institutions sur l'origine raciale.

TABLEAU CIX.—INTERNÉS NÉS CANADIENS ET TAUX PAR 100,000 PERSONNES, PAR ORIGINE RACIALE, CANADA, 1931

Origine raciale	Population totale	Internés	
		Total	Taux par 100,000 personnes
Toutes races	8,069,261	21,916	271
Britanniques	4,033,007	11,810	293
Anglaise	1,920,259	6,437	335
Irlandaise	1,053,449	2,593	246
Ecossaise	1,022,915	2,780	272
Autres	36,384	-	-
Française	2,850,576	8,222	288
Autrichienne	26,119	44	168
Belge	11,194	11	98
Tchèque et slovaque	8,437	27	320
Hollandaise[1]	119,006	58	49
Finlandaise	12,363	8	65
Allemande	328,945	605	184
Juive	68,703	120	175
Hongroise	11,298	12	106
Italienne	52,136	40	77
Polonaise	68,459	74	108
Roumaine	14,739	6	41
Russe	47,618	69	145
Scandinave	99,333	90	91
Ukrainienne[1]	128,281	44	34
Autres européennes	13,110	40	305
Asiatiques	24,311	18	74
Chinoise et japonaise	16,707	11	66
Autres	7,604	7	92
Indienne et esquimaude	127,953	103	80
Non spécifiées et autres	23,673	515	-

[1] Taux probablement trop faible.

Le problème de l'interprétation.—Quel est le sens de toute cette richesse d'information sur l'incidence des internements pour maladies mentales? Il semble que les proportions d'internés, race par race, sont plus élevées chez les nés étrangers que chez les nés canadiens. Est-ce une pure différence de nativité—provenant peut-être des difficultés relativement plus fortes qu'ont les imigrés à s'ajuster à un nouvel environnement ou encore de la vie sociale anormale que mène nécessairement la forte population mâle flottante? Ou est-ce principalement le résultat d'une distribution d'âge ou de sexe plus favorable? Combien les différences dans les taux des diverses origines raciales sont-elles réellement raciales? Jusqu'à quel point sont-elles le résultat de facteurs plus ou moins externes comme ceux que nous venons de mentionner? Sont-elles associées à la distribution rurale et urbaine, à l'occupation, à la durée de résidence au Canada, et si tel est le cas, comment? Sont-elles en quelque sorte liées à la fécondité ou à la religion? Est-ce que l'attitude différente à l'égard de l'internement des malades mentaux caractérise les divers groupes d'origine et de nativité? Si tel est le cas, quels sont les groupes en faveur de l'internement et quels sont ceux qui y sont opposés? Combien ces différences affectent-elles les taux comme indice de l'incidence générale de la maladie mentale dans les divers groupes?

Il faudrait être optimiste pour s'attendre à trouver des réponses concluantes à toutes ces questions à même les données actuellement existantes ou possibles. On a essayé d'éclairer quelques aspects du problème par la méthode de corrélation si fréquemment utilisée dans les chapitres antérieures de la monographie.

Corrélation entre les proportions d'internés des diverses origines raciales et données connexes.—La variable dépendante choisie est le nombre d'internés par 100,000 personnes de chaque origine. Un indice de distribution d'âge a été calculé pour chaque race en appliquant les taux spécifiques de tout le Canada à la distribution d'âge de chaque race et en exprimant le taux prévu ainsi obtenu en pourcentage du taux total de tout le Canada. Il a fallu recourir à la méthode indirecte en l'absence d'une classification complète des internés en fonction de l'origine et de l'âge. Le surplus d'hommes adultes par cent femmes adultes a été choisi comme le meilleur correctif des différences de sexe. L'inclusion des personnes de 21 ans et plus devait produire un indice plus sensible à cause de l'incidence relativement légère des internements des personnes de moins de 21 ans et de l'incidence rapidement croissante après cet âge. Le pourcentage d'adultes nés nord-américains a de nouveau servi de mesure à la durée de résidence. En plus de ces variables, on a employé le pourcentage des urbains adultes.[1] Des données complètes ont été obtenues pour 20 races.

Le coefficient multiple qui en est découlé (R=·15) indique que les cinq facteurs indépendants n'expliquent presque pas la variabilité dans les pourcentages d'internés. Ce résultat est clairement différent des faits révélés par des analyses antérieures dans ce chapitre. L'âge et le sexe paraissent être définitivement en relation avec l'incidence des internements. Comme pour la corrélation des bagnards, l'examen des variables indépendantes indique que le manque d'association ne peut pas être attribué à un comportement excentrique de leur part. C'est pourquoi il faut conclure comme dans le premier cas, c'est-à-dire soit que les différences sont entièrement raciales, ce qui est déjà démontré incorrect, soit que les dossiers des institutions sur les origines raciales ne correspondent pas à la classification du recensement pour ce qui est de la population en général. La dernière alternative est la seule possible. Les pires cas de confusion semblent être ici entre les Hollandais (Mennonites) et les Russes, et les Ukraniens et les Russes et Autrichiens.

Quand ces quatre races sont omises, un coefficient de R=·37 s'obtient qui, bien que plus élevé que le premier, est encore petit et peu sûr. Il semble que l'énumération incorrecte s'étend aussi à d'autres portions de la liste. D'aucune façon on ne pourra conclure sur les différences, en fait de disposition à l'internement pour déficience mentale entre les diverses races au Canada, tant qu'il n'existera pas de dossiers plus satisfaisants sur l'origine raciale des internés actuels. Les dossiers s'amélioreront probablement avec la sortie ou la mort de plusieurs des vieux internés sur lesquels on ne peut ni ne pourra avoir de renseignements plus exacts sur leur ascendance ethnique.

CHAPITRE XV

RELIGIONS

Au volume IV du Recensement de 1931 paraissent des tableaux numériques complets montrant les religions des diverses origines raciales du Canada et des provinces classifiées en fonction du sexe et de la distribution rurale et urbaine. Des données semblables sont données pour les cités de 30,000 âmes et plus. De tels renseignements détaillés sont d'une utilité très variée. C'est particulièrement intéressant pour les personnes que concernent la croissance des confessions religieuses particulières ou la composition religieuse et raciale de la population dans une ou des sections choisies du pays. Au point de vue de la présente monographie, cependant, les données sur les religions sont importantes, en tant qu'elles décrivent dans les grandes lignes les différents groupes de race et de nativité et qu'elles contribuent à l'explication de leurs différences de comportement social

Les *raisons* pour lesquelles une population d'une race ou d'un lieu de naissance donnés accuse une proportion prédominante d'adhérents de telle ou telle confession, il faut les chercher dans l'histoire de ce groupe—dans ses antécédents culturels avant la migration au Nouveau Monde—; cette étude dépasse la portée de ce chapitre. Les différences de sexe et de distribution rurale et urbaine jettent peu ou pas de lumière sur la distribution religieuse particulière aux origines individuelles. Comme on l'a dit au chapitre III, la distribution de sexe est avant tout affaire de date, de type et de volume d'immigration. Elle peut être affectée par la religion autant que la religion influence la fertilité, mais le contraire n'est pas vrai. Les différences religieuses ne vont pas de pair avec le sexe et elles ne semblent pas affectées par celui-ci excepté dans un ou deux cas possibles;* il en est de même de la distribution rurale et urbaine. C'est largement affaire d'arrière-plan occupationnel et de conditions économiques à l'époque et après l'époque d'établissement au Canada. Le fait que certains groupes sont avant tout ruraux a peu ou pas de connexion causale avec leurs préférences religieuses parce que, au moins dans le cas de toutes les religions importantes numériquement, les autres groupes qui montrent de semblables préférences se trouvent à être avant tout urbains. Ce chapitre, par conséquent, se limite à un examen des religions des divers groupes *en masse* d'origine et de nativité, c'est-à-dire sans considération du sexe et de la distribution géographique, et s'occupe des raisons des affiliations religieuses existantes en tant seulement que ces raisons sortent de l'examen statistique des données elles-mêmes.

Au tableau 86 et 87 on a essayé de présenter les faits essentiels sur la distribution religieuse de tous les groupes de race et de nativité qui ont fait l'objet de tableaux séparés. Le tableau 86 montre le pourcentage de chaque race en regard des quatre religions les plus importantes numériquement de cette race et la proportion de "toutes les autres" croyances. La mise en tableau comprend quelque 28 origines individuelles. Le tableau 87 est un décalque de l'analyse par province particulière de naissance pour les nés canadiens et par pays de naissance pour les immigrés. Les tableaux eux-mêmes sont si clairs et si simples qu'ils ne nécessitent pas de commentaires descriptifs élaborés. On va se borner largement à certaines inférences qui peuvent ne pas être aperçues du lecteur occasionnel.

Race et religion.—Un coup d'œil aux quatre premières colonnes du tableau 86 révèle l'existence d'un degré très marqué d'homogénéité religieuse de la part de la majorité des races inscrites. D'autre part, il y a une hétérogénéité assez marquée de la part de quelques-unes. Les Juifs constituent l'origine la plus homogène avec 99·1 p.c. adhérant à la foi juive. Les Juifs sont suivis des Français avec 97·3 p.c. de catholiques, des Italiens (93·4 p.c.), des Belges (89·4 p.c.), des Polonais (85·4 p.c.), des Tchèques et Slovaques (79·8 p.c.), des Yougoslaves (76·0 p.c.) et des Hongrois (72·5 p.c.). Les origines

*Les exceptions se limitent à quelques religions de faible importance numérique. En voir la discussion au Recensement de 1931, vol. I, chap. IX.

ukranienne, roumaine et autrichienne accusent des proportions un peu plus petites de cette religion. Les grecs orthodoxes et les catholiques de ces races combinées s'élèvent respectivement à 94·0, 81·4 et 77·4 p.c. Certaines autres races sont caractérisées par une concentration presque aussi forte dans d'autres fois religieuses. Les Grecs, par exemple, sont avant tout de l'Eglise grecque orthodoxe (64·9 p.c.; les Finlandais, les Islandais, les Norvégiens, les Suédois et les Danois sont largement luthériens avec des proportions variant en ordre décroissant de 88·3 p.c. pour les Finlandais à 55·4 p.c. pour les Danois. La majorité du reste adhère à l'une ou l'autre des principales dénominations protestantes. Si pour fins de statistiques ces dernières religions sont considérées comme plus ou moins semblables, les Gallois, les Anglais et les Ecossais peuvent être regardés aussi comme relativement homogènes au point de vue religion. Les quatre principales religions des Gallois et des Anglais sont protestantes et comptent pour 90·5 et 88·4 p.c. des totaux respectifs; pour ce qui est des Ecossais, trois dénominations principales protestantes contribuent 81·6 p.c. Les Nègres sont aussi assez homogènes avec 80·2 p.c. appartenant à trois congrégations protestantes.

Les Irlandais, par ailleurs, sont moins homogènes. Quelque 31·3 p.c. se déclarent catholiques contre un total combiné de 61·2 p.c. appartenant à trois dénominations protestantes où ils sont le plus représentés. Un peu plus de la moitié des Indiens sont catholiques et le reste se divise entre diverses dénominations protestantes, principalement l'Eglise anglicane et l'Eglise Unie. Quelque 53·1 p.c. des Chinois et 64·6 p.c. des Japonais sont confucéens. Chez les Chinois, 17·5 p.c. n'ont pas mentionné leur religion et 7·0 p.c. ont déclaré n'en pas avoir. Les gens de ces origines qui se déclarent de religion chrétienne adhèrent en majorité à l'Eglise Unie ou à l'Eglise anglicane.

De toute façon, ce sont les Allemands, les Hollandais et les Russes qui sont les moins homogènes. Les Allemands et les Hollandais, naturellement, sont avant tout protestants; on ne peut pas en dire autant des Russes. Les luthériens et les unitariens représentent 46·5 p.c. de la population d'origine allemande domiciliée au Canada en 1931, les catholiques 22·8 p.c., les mennonites 7·3 p.c. et les adhérents d'autres religions 23·4 p.c. Trois fois protestantes et la foi mennonite comprennent respectivement 51·7 p.c. et 25·2 p.c. des Hollandais; le reste (23·1 p.c.) se divise entre les diverses sectes dont aucune ne comprend plus de 8·7 p.c. du total. Il y a encore une plus grande homogénéité chez les Russes dont 28·2 p.c. sont catholiques (y compris les grecs catholiques); 18·0 appartiennent à de petites sectes non indiquées séparément, 14·4 p.c. à l'Eglise luthérienne, 13·7 p.c. à la foi mennonite et 25·7 à d'autres religions du même groupe.

Il est curieux que les races qui accusent le plus de concentration dans une ou deux religions principales soient généralement représentées par de petits pourcentages dans la multitude des religions moins importantes numériquement comprises sous l'en-tête "toutes autres" dans la cinquième colonne du tableau et, réciproquement, les races qui accusent le plus de dispersion quant à leurs religions principales tendent à porter cette dispersion dans les sectes plus petites. Ainsi, les Juifs avec une écrasante proportion appartenant à la foi juive comme religion principale sont rarement représentés chez les religions moins importantes. Il en est un peu moins de même des Français, des Italiens, des Belges et des autres races qui ont des proportions extrêmement fortes de catholiques, et des Ukraniens qui ont des proportions également élevées de catholiques et d'orthodoxes combinés. A l'extrême opposé, se rencontrent les Russes, les Allemands, et les Hollandais sans concentration forte dans aucune de leur quatre principales religions, avec un cinquième ou un quart de leur population totale distribuée parmi les corps religieux les moins importants numériquement.

Un facteur de limite est naturellement purement statistique. Quand le pourcentage de l'origine dans une ou deux religions est très grand, le reste peut être si petit qu'il exclut toute représentation significative dans les corps religieux plus petits. Une autre circonstance qu'il faut prendre en considération, c'est que l'Eglise protestante n'est pas un corps uni et que les "autres religions" comprennent plusieurs branches de la foi protestante. C'est pourquoi un groupe d'origine avant tout protestant en regard des principales religions pourrait être aussi représenté parmi les branches plus petites de cette foi. Cette circonstance pour-

rait bien contribuer aux pourcentages modérément élevés dans d'autres religions dans le cas des Anglo-Saxons et des Scandinaves en général. La situation est différente chez les Russes. Les principales causes d'hétérogénéité religieuse sont des différences fondamentales dans l'origine raciale et l'arrière-plan culturel des personnes qui se sont déclarées d'origine raciale russe. Ce groupe comprend un grand nombre de mennonites russes (qui en réalité sont des Hollandais, ayant une culture et une religion distinctives qu'ils sont venus protéger au Canada), plus un mélange modéré de Polonais, d'Ukraniens et d'Allemands, en plus de la race russe fondamentale. L'origine allemande est passablement homogène au point de vue racial si l'on admet une parenté étroite entre la race mennonite et la race teutonne; mais la race allemande au Canada provient de deux ou trois arrière-plans culturels et religieux distincts, circonstance qui sans doute est la principale explication de l'hétérogénéité religieuse de ce groupe d'origine.

Les Hollandais au Canada sont quelque peu plus homogènes que les Allemands au point de vue racial. Comme pour les Allemands, la présence de grands nombres de mennonites avec leur culture et leur religion distinctives est certainement une cause majeure d'hétérogénéité religieuse.

Il semble qu'il y ait encore un autre facteur. Comment se fait-il que l'Eglise Unie soit la principale religion des Hollandais en tant que race au Canada? Il n'y a pas d'Eglise-Unie en Hollande, même pas d'Eglise nationale. Apparemment, les premiers colons hollandais sur ce continent étaient avant tout des protestants. Leur nombre au Canada au moins est relativement petit et, comme race, ils ont demeuré sur ce continent (exclusion faite des mennonites) assez longtemps pour que toute tendance marquée de ségrégation qui aurait pu se produire à l'époque de colonisation disparaisse (voir chapitre VI). La conséquence inévitable semble avoir été la chute des organisations religieuses distinctives qu'ils emmenèrent avec eux et leur identification graduelle aux fois protestantes sœurs, particulièrement aux dénominations plus grandes numériquement qui, à cause de leur grandeur et du vaste déploiement géographique de leurs organisations, devaient avoir des temples bien localisés dans les agglomérations de Hollandais au gré de leur dispersion dans l'étendue colonisée du pays en général. Il semble en être de même des Scandinaves qui étaient en très grande majorité luthériens à leur arrivée au pays mais qui, avec le temps et à mesure qu'ils s'éloignent de leur premier endroit d'établissement, ont tendance à s'identifier de plus en plus aux dénominations protestantes sœurs et plus particulièrement à celles qui dominent au point de vue numérique. Les chiffres suivants fournissent une preuve statistique concrète de la connexion entre la ségrégation et le changement d'affiliation religieuse actuellement en discussion.

TABLEAU CX.—POURCENTAGES ADHÉRANT À LA RELIGION PRINCIPALE DES ORIGINES RACIALES SCANDINAVES ET INDICE DE SÉGRÉGATION, CANADA, 1931

Origine raciale	P.c. de luthériens		Col. 1 en p.c. de la col. 2	Indice de ségrégation
	de la race (1)	de la nativité correspondante (2)	(3)	(4)
Danoise	55	77	72	110
Suédoise	62	79	79	143
Norvégienne	74	86	86	188
Islandaise	77	83	93	156

Le pourcentage de luthériens chez les immigrés de pays scandinaves varie quelque peu. Il faut tenir compte de cette variation en exprimant le pourcentage de luthériens dans la race en termes du pourcentage de luthériens dans la nativité. Il existe clairement une association marquée entre le progrès de la diffusion religieuse et le degré de ségrégation.

Lieu de naissance et religion.—Pour plus d'illustration et d'élaboration on peut enregistrer les chiffres concernant les religions principales pour des races choisies et les pays

correspondants de naissance. Le critère de sélection est une correspondance modérément étroite entre la race et le lieu de naissance. Les données sont disposées en deux colonnes pour des raisons que l'on va expliquer:—

TABLEAU CXI.—POURCENTAGES ADHÉRANT À LA RELIGION PRINCIPALE, PAR LIEU DE NAISSANCE ET ORIGINE RACIALE CORRESPONDANTE, CANADA, 1931

Lieu de naissance	Religion principale	P.c. adhérant à la religion principale		Lieu de naissance	Religion principale	P.c. adhérant à la religion principale	
		Lieu de naissance spécifié	Origine raciale correspondante			Lieu de naissance spécifié	Origine raciale correspondante
Danemark	Luthérienne	77	55	Autriche	Catholique	77	67
Finlande	Luthérienne	91	88	Belgique	Catholique	92	89
Islande	Luthérienne	83	77	Tchécoslovaquie	Catholique	80	80
Norvège	Luthérienne	86	74	Hongroie	Catholique	72	73
Suède	Luthérienne	79	62	Italie	Catholique	96	93

Considérant un moment la première section du tableau, on remarque que les pourcentages de luthériens chez les immigrés des divers pays de naissance sont dans tous les cas supérieurs et dans la plupart des cas considérablement supérieurs aux pourcentages chez les résidants canadiens de la race correspondante. Même parmi la première génération d'immigrés l'évolution de l'affiliation religieuse aux corps protestants frères a fait des progrès appréciables comme le montre l'examen des colonnes 2, 3 et 4 du tableau 87 quant aux nativités concernées. Quand les immigrés et leurs descendants sont combinés comme ils le sont dans la classification raciale, cependant, il est apparent que les proportions qui se sont affiliées aux autres dénominations sœurs sont universellement plus grandes que celles de la première génération d'immigrés seulement. L'augmentation la plus grande est celle des origines danoise et suédoise dont les indices de ségrégation sont relativement bas; la plus petite est celle de l'origine finlandaise dont l'arrivée au Canada de nature récente impose des limites étroites au progrès possible d'assimilation religieuse avec d'autres corps protestants.

C'est un autre fait significatif que, dans le cas de trois exceptions majeures, le pourcentage d'immigrés et de la race en général qui s'attache à d'autres corps religieux canadiens apparentés varie directement en fonction de la force numérique de ces divers corps au pays en général. L'Eglise Unie qui est numériquement la plus large en a reçu le plus; la communion anglicane vient ensuite et l'Eglise presbytérienne en troisième. Cette circonstance est une confirmation frappante de la proposition faite plus haut, à savoir que pour ce qui est des principales dénominations protestantes le choix d'affiliation religieuse est largement affaire de convenance géographique. Un luthérien d'extraction suédoise qui s'en va dans une nouvelle ville ou cité a plus de chances de s'établir près d'un temple de l'Eglise Unie que de l'Eglise anglicane simplement parce que la première en a plus. De même, il a plus de chances de trouver une église anglicane favorablement située qu'une église presbytérienne.*

Il y a donc très peu de doute sur l'évidence du fait que l'évolution de l'assimilation religieuse des races étrangères de foi protestante varie directement en fonction de la longueur de résidence au Canada, qu'elle varie inversement en fonction du degré de ségrégation et que sa direction soit dictée largement par des considérations sur la proximité géographique d'un temple. Généralement parlant, en s'affiliant à une Eglise protestante canadienne l'étranger ne réussit pas apparemment à apprécier ou à reconnaître une différence importante entre les principaux corps protestants du pays.†

Les chiffres de la section droite du tableau contrastent de façon significative avec ceux dont on a traité dans le paragraphe précédent. Dans trois cas sur cinq, le pourcentage de catholiques est presque identique pour la race et la nativité; pour les deux autres, l'écart

* Les trois exceptions sont: la race suédoise qui attribue à l'Eglise baptiste au lieu de l'Eglise presbytérienne la quatrième place; les immigrés d'Islande qui accordent à l'Eglise unitarienne une faible marge sur l'Eglise Unie pour la deuxième place; et les immigrés de Finlande chez qui les presbytériens sont fractionnairement plus nombreux que les anglicans. Le cas des Suédois est le résultat direct de l'existence d'une branche passablement vigoureuse de la dénomination baptiste en Suède même. Le cas des Islandais est sans doute attribuable à quelque cause locale et celui des Finlandais semblerait associé au hasard de petits nombres.

† Cette liste des causes contributoires n'est certes pas complète. L'ampleur du groupe est un facteur important; comme on l'a mentionné précédemment dans le texte, il se peut que la distribution rurale et urbaine ait quelque légère influence sur le progrès du passage à une autre dénomination dont on parle actuellement.

est modéré comparativement à celui de la section gauche. Il est assez apparent que les immigrés de foi catholique et leurs descendants continuent d'y adhérer de génération en génération. Il est vrai qu'une légère tendance à changer de religion paraît dans le cas de deux groupes urbains plus vieux, les Belges et les Italiens, mais dans les deux cas la tendance est accentuée par l'omission de décimales. L'explication statistique de l'absence générale de changement est double; d'abord, le caractère international de l'Eglise catholique et le degré marqué auquel elle a réussi à étendre ses facilités à toutes les sections du Dominion.

Il ne reste que quelques brefs commentaires descriptifs à faire sur quelques-uns des faits intéressants présentés au tableau 87. Près de 47 p.c. de la population native du Dominion est catholique en 1931; tout le reste (53 p.c.) de la population moins une petite fraction appartient aux divers corps protestants. Il y a une variation considérable dans la distribution religieuse des nés canadiens dans les diverses provinces. L'Eglise catholique est la plus forte, naturellement, dans le Québec où elle compte parmi ses adhérents quelque 90 p.c. de la population native. Sa force numérique relative dans les autres provinces est plus petite que la moyenne de tout le Canada; les pourcentages déclinent en passant du Nouveau-Brunswick à l'Ile du Prince-Edouard, à la Nouvelle-Ecosse, aux Provinces des Prairies, à l'Ontario et à la Colombie Britannique. L'importance numérique des autres dénominations dans l'ensemble suit un ordre contraire. L'Eglise Unie vient au premier ou au deuxième rang dans sept des neuf provinces. En Colombie Britannique, l'Eglise anglicane vient au premier rang; au Nouveau-Brunswick les baptistes viennent après les catholiques. La dénomination anglicane se classe deuxième dans le Québec et troisième dans quatre autres provinces. L'Eglise presbytérienne a le troisième plus grand nombre d'adhérents dans l'Ile du Prince-Edouard et vient au quatrième rang dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie Britannique. La religion luthérienne est une des principales de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les raisons de ces différences et leur ampleur s'expliquent surtout par des circonstances d'établissement et de fécondité, autant qu'il est possible de les expliquer statistiquement.

Il y a une variation également marquée dans la distribution religieuse des immigrés. Ceux qui viennent des Iles Britanniques sont en grande partie protestants, l'Eglise anglicane étant la plus représentée. Les immigrés de pays scandinaves, de Finlande et d'Allemagne sont luthériens de façon prédominante. La foi catholique prédomine sur toutes les autres religions combinées chez les immigrés résidants venant de la plupart des autres pays continentaux d'Europe. Les immigrés d'Italie, de Belgique, de Tchécoslovaquie, de France, de Hongrie et de certains autres pays sont presque exclusivement catholiques. L'Eglise grecque orthodoxe a plusieurs adhérents parmi les immigrés de Roumanie, et une proportion modérée parmi ceux de Yougoslavie et d'Ukraine. Les immigrés des derniers pays mentionnés sont naturellement avant tout catholiques. Le cas de la Russie est particulier. Les Juifs constituent plus de 35 p.c. des immigrés de ce pays; les mennonites viennent ensuite avec 19 p.c. et les catholiques et les luthériens en troisième et quatrième lieux avec environ 14 p.c. chacun. Les Juifs prédominent aussi parmi les immigrés de Pologne et de Roumanie. Comme l'Allemagne et la Suède sont les pays d'origine des Eglises baptistes, il est naturel que cette dénomination soit la première des quatre religions des immigrés de ces pays. La comparaison de la distribution religieuse des immigrés de Hollande avec celle de la race hollandaise laisse voir que la foi catholique est plus largement représentée dans l'immigration récente que dans l'immigration ancienne de ce pays. Les Chinois et les Japonais sont naturellement largement confucéens. La question de savoir si les chiffres de ces races reflètent vraiment le degré d'assimilation religieuse qui s'est produite en réalité est encore à résoudre. L'hétérogénéité religieuse de l'immigration des Etats-Unis reflète l'hétérogénéité raciale et religieuse d'une région nouvellement colonisée dont la population en fait de structure ressemble sous bien des rapports à celle de notre propre Dominion.

En dépit des nombreuses causes mineures qui agissent de temps en temps et d'endroit en endroit, il est évident, et les chapitres précédents amènent à cette conclusion, que la race et la nativité sont les plus grands facteurs individuels qui expliquent la distribution actuelle religieuse de la population du Dominion et que dans le passé l'immigration,

l'émigration et une fécondité différentielle constituaient les moyens principaux de changement. Au début de l'établissement, la mise en action d'une série de moyens de changement avait tendance à être neutralisée par une autre; dans les décennies récentes l'influence neutralisante a été progressivement moins marquée. C'est pourquoi il semble parfaitement sûr de conclure qu'en l'absence d'un fort volume d'immigration et d'émigration dans l'avenir prévisible, la fécondité différentielle amènera des changements plus rapides et plus radicaux dans la composition religieuse de la population du pays qu'il ne s'en est produit depuis la Confédération.

PARTIE II

TABLEAU 1. Classification recoupée, par langue maternelle, lieu de naissance et mariage entre races[1], de la population d'origines raciales européennes, Canada, 1931

Origine raciale	Langue maternelle	Nombre	P.c.	Lieu de naissance	Nombre	P.c.	Mariage mixte	P.c.
Française	**Français**	**2,782,287**	**95·0**	**France et Suisse**	**16,645**	**0·6**	**Français et Suisse**	**95·0**
	Autres	145,703	100·0	Autres	2,911,345	100·0	Autres	100·0
	Anglais	139,824	96·0	Territoire brit. et E.-U	2,909,432	99·9	Britannique	81·3
	Flamand	254	0·2	Belgique	929	..	Belge	2·0
	Allemand	1,650	1·1	Allemagne	96	...	Allemand	6·4
	Italien	300	0·2	Italie	77	...	Italien	1·0
	Scandinave	121	0·1	Scandinavie	67	..	Scandinave	2·3
	Polonais	69	....	Pologne	21	.	Polonais	1·4
	Russe	20	....	Russie	40	....	Russe	0·2
	Ukranien	64	....	Ukraine	1	....	Ukranien	0·8
	Diverses	3,395	2·3	Divers	682	....	Divers	4·6
Belge	**Flamand et français**	**23,362**	**84·7**	**Belgique et France**	**15,428**	**55·9**	**Belge et Français**	**73·3**
	Autres	4,223	100·0	Autres	12,157	100·0	Autres	100·0
	Anglais	3,710	87·9	Territoire brit. et E.-U	12,028	98·9	Britannique	59·8
	Hollandais	137	3·2	Hollande	70	0·6	Hollandais	5·6
	Allemand	251	5·9	Allemagne et Autriche	16	0·1	Allemand	12·3
	Polonais	13	0·3	Pologne	5	..	Polonais	7·0
	Russe	11	0·3	Russie	......		Russe	1·1
	Diverses	101	2·4	Divers	38	0·3	Divers	14·2
Allemande	**Allemand**	**264,515**	**55·9**	**Allemagne, Suisse et Autriche**	**46,546**	**9·8**	**Allemand et Autrichien, etc.**	**72·5**
	Autres	209,029	100·0	Autres	426,998	100·0	Autres	100·0
	Anglais	202,072	96·7	Territoire brit. et E.-U	375,514	87·9	Britannique	70·0
	Hollandais	591	0·3	Hollande	107	.	Hollandais	2·4
	Français et flamand	2,795	1·3	France et Belgique	269	0·1	Français et belge	9·9
	Magyar	334	0·2	Hongrie	2,072	0·5	Hongrois	1·2
	Serbo-croate	38	..	Yougoslavie	2,821	0·7	Yougoslave	0·2
	Scandinave	458	0·2	Scandinavie	294	0·1	Scandinave	5·6
	Polonais	938	0·4	Pologne	10,344	2·4	Polonais	2·8
	Russe	661	0·3	Russie	28,416	6·7	Russe	2·7
	Roumain	117	0·1	Roumanie	5,302	1·2	Roumain	0·5
	Ukranien	494	0·2	Ukraine	210	0·1	Ukranien	2·1
	Diverses	531	0·3	Divers	1,649	0·4	Divers	2·7
Hollandaise	**Hollandais**	**25,018**	**16·8**	**Hollande**	**10,330**	**6·9**	**Hollandais**	**54·6**
	Autres	123,944	100·0	Autres	138,632	100·0	Autres	100·0
	Anglais	96,804	78·1	Territoire brit. et E.-U	129,175	93·2	Britannique	76·6
	Allemand et flamand[2]	26,566	21·4	Allemagne et Belgique	272	0·2	Allemand et belge	10·3
	Français	190	0·2	France	12	...	Français	6·3
	Scandinave	84	0·1	Scandinavie	43	....	Scandinave	2·5
	Russe	190	0·2	Russie	8,681	6·3	Russe	0·7
	Diverses	110	0·1	Divers	449	0·3	Divers	3·6
Danoise	**Danois**	**20,884**	**61·2**	**Danemark**	**16,759**	**49·1**	**Danois**	**42·6**
	Autres	13,234	100·0	Autres	17,359	100·0	Autres	100·0
	Anglais	12,210	92·3	Territoire brit. et E.-U	17,003	97·9	Britannique	63·2
	Allemand, etc	455	3·4	Allemagne, etc	113	0·7	Allemand	9·0
	Français	107	0·8	France	1	..	Français	4·4
	Autres scandinaves	416	3·1	Autre Scandinavie	131	0·8	Autre scandinave	17·2
	Diverses	46	0·3	Divers	111	0·6	Divers	6·3
Islandaise	**Islandais**	**15,625**	**80·6**	**Islande**	**5,614**	**29·0**	**Islandais**	**57·4**
	Autres	3,757	100·0	Autres	13,768	100·0	Autres	100·0
	Anglais	3,597	95·7	Territoire brit. et E.-U	13,735	99·8	Britannique	66·1
	Allemand	23	0·6	Allemagne	......	..	Allemand	10·1
	Français	9	0·2	France	......	..	Français	8·3
	Autres scandinaves	51	1·4	Autre Scandinavie	22	0·2	Autre scandinave	6·6
	Diverses	77	2·0	Divers	11	0·1	Divers	8·9
Suédoise	**Suédois**	**54,291**	**66·8**	**Suède**	**33,705**	**41·5**	**Suédois**	**40·1**
	Autres	27,016	100·0	Autres	47,601	100·0	Autres	100·0
	Anglais	24,624	91·1	Territoire brit. et E.-U	45,706	96·0	Britannique	55·3
	Allemand, etc	337	1·2	Allemagne, etc	27	0·1	Allemand	10·5
	Français	128	0·5	France	6	....	Français	6·0
	Autres scandinaves	1,543	5·7	Autre Scandinavie	708	1·5	Autre scandinave	19·2
	Diverses	383	1·4	Divers	1,154	2·5	Divers	9·0

[1] Les mariages entre races sont calculés en prenant les proportions d'hommes et de femmes mariés à des personnes d'origines raciales spécifiées, d'après le parentage des enfants nés de 1930 à 1932 inclusivement, au Canada.

[2] Il y a 37,555 Hollandais mennonites au Canada. En général, ils parlent un dialecte plus apparenté à l'allemand.

TABLEAU 1. Classification recoupée, par langue maternelle, lieu de naissance et mariage entre races[1], de la population d'origines raciales européennes, Canada, 1931—suite

Origine raciale	Langue maternelle	Nombre	P.c.	Lieu de naissance	Nombre	P.c.	Mariage mixte	P.c.
Norvégienne	**Norvégien**	**61,851**	**66·3**	**Norvège**	**31,850**	**34·2**	**Norvégien**	**49·5**
	Autres	31,392	100·0	Autres	61,393	100·0	Autres	100·0
	Anglais	29,474	93·9	Territoire brit. et E.-U.	60,982	99·3	Britannique	61·0
	Allemand	237	0·8	Allemagne	11	.....	Allemand	12·4
	Français	271	0·9	France	3	.....	Français	5·7
	Autres scandinaves	1,273	4·1	Autre Scandinavie	328	0·5	Autre scandinave	15·4
	Diverses	137	0·4	Divers	69	0·1	Divers	5·5
Finlandaise	**Finlandais**	**39,276**	**89·5**	**Finlande**	**29,267**	**66·7**	**Finlandais**	**87·1**
	Autres	4,609	100·0	Autres	14,618	100·0	Autres	100·0
	Anglais	2,092	45·4	Territoire brit. et E.-U.	13,904	95·1	Britannique	57·4
	Allemand	91	2·0	Allemagne	3	...	Allemand	9·6
	Français	44	1·0	France	1	...	Français	6·4
	Scandinave[3]	2,096	45·5	Scandinavie	105	0·7	Scandinave	10·7
	Russe	69	1·5	Russie	84	0·6	Russe	3·2
	Diverses	213	4·6	Divers	521	3·6	Divers	12·7
Italienne	**Italien**	**84,634**	**86·2**	**Italie**	**42,311**	**43·1**	**Italien**	**77·0**
	Autres	13,539	100·0	Autres	55,862	100·0	Autres	100·0
	Anglais	10,330	76·3	Territoire brit. et E.-U.	55,103	98·6	Anglais	45·1
	Allemand et autrichien	121	0·9	Allemagne, Suisse et Autriche	323	0·6	Allemand, etc	5·6
	Français	2,850	21·1	France	164	0·3	Français	35·5
	Serbo-croate	2	.....	Yougoslavie	20	.....	Yougoslave	0·3
	Tchèque et slovaque	20	0·1	Tchécoslovaquie	6	.....	Tchèque et slovaque	0·7
	Diverses	216	1·6	Divers	206	0·4	Divers	12·6
Autrichienne	**Allemand et autrichien**	**22,131**	**45·5**	**Autriche, Allemagne et Suisse**	**16,164**	**33·2**	**Autrichien, allemand, etc**	**80·1**
	Autres	26,508	100·0	Autres	32,475	100·0	Autres	100·0
	Anglais	5,948	22·4	Territoire brit. et E.-U.	27,320	84·1	Britannique	30·9
	Français	190	0·7	France	2	.....	Français	6·7
	Italien[3]	110	0·4	Italie	41	0·1	Italien	.....
	Roumain	796	3·0	Roumanie	1,198	3·7	Roumain	3·6
	Magyar	867	3·3	Hongrie	97	0·4	Hongrois	3·1
	Tchèque et slovaque[3]	1,369	5·2	Tchécoslovaquie	699	2·2	Tchèque et slovaque	1·0
	Polonais	3,058	11·5	Pologne	2,023	6·2	Polonais	16·0
	Russe	743	2·8	Russie	205	0·6	Russe	9·8
	Ukranien[3]	12,753	48·1	Ukraine	219	0·7	Ukranien	18·5
	Serbo-croate	573	2·2	Yougoslavie	628	1·9	Yougoslave	4·1
	Diverses	101	0·4	Divers	43	0·1	Divers	6·3
Hongroise	**Magyar**	**34,149**	**84·1**	**Hongrie**	**25,122**	**61·9**	**Hongrois**	**89·9**
	Autres	6,433	100·0	Autres	15,460	100·0	Autres	100·0
	Anglais	1,584	24·6	Territoire brit. et E.-U.	11,955	77·3	Britannique	19·8
	Allemand, etc.[3]	3,724	57·9	Allemagne, etc	301	1·9	Allemand, etc.	35·7
	Français	32	0·5	France	5	.....	Français	8·0
	Roumain	124	1·9	Roumanie	1,201	7·8	Roumain	4·0
	Tchèque et slovaque	586	9·1	Tchécoslovaquie	1,325	8·6	Tchèque et slovaque	6·4
	Polonais	62	1·0	Pologne	28	0·2	Polonais	3·2
	Serbo-croate	60	1·1	Yougoslavie	606	3·9	Yougoslave	.....
	Ukranien	125	1·9	Ukraine	4	.....	Ukranien	4·8
	Diverses	127	2·0	Divers	35	0·2	Divers	18·1
Roumaine	**Roumain**	**16,196**	**55·7**	**Roumanie**	**12,980**	**44·7**	**Roumain**	**67·4**
	Autres	12,860	100·0	Autres	16,076	100·0	Autres	100·0
	Anglais	2,464	19·2	Territoire brit. et E.-U.	15,082	93·8	Britannique	21·5
	Allemand et autrichien[3]	3,668	28·5	Allemagne et Autriche	408	2·5	Allemand	21·0
	Magyar[3]	885	6·9	Hongrie	151	0·9	Hongrois	2·1
	Polonais	482	3·7	Pologne	78	0·5	Polonais	17·9
	Russe	511	4·0	Russie	60	0·4	Russe	9·2
	Ukranien[3]	4,459	34·7	Ukraine	13	0·1	Ukranien	19·0
	Diverses	391	3·0	Divers	284	1·8	Divers	9·3

[3] Ce dénombrement est peut-être inexact.

TABLEAU 1. Classification recoupée, par langue maternelle, lieu de naissance et mariage entre races[1], de la population d'origines raciales européennes, Canada, 1931—suite

Origine raciale	Langue maternelle	Nombre	P.c.	Lieu de naissance	Nombre	P.c.	Mariage mixte	P.c.
Bulgare	**Bulgare**	**2,290**	**72·5**	**Bulgarie**	**1,344**	**42·5**	**Bulgare**	**37·3**
	Autres	870	100·0	Autres	1,816	100·0	Autres	100·0
	Anglais	420	48·3	Territoire brit. et E.-U.	1,077	59·3	Britannique	38·0
	Allemand et autrichien	45	5·2	Allemagne et Autriche	13	0·7	Allemand	10·8
	Français et flamand	70	8·0	France et Belgique	7	0·4	Français, etc	16·2
	Grec	104	12·0	Grèce	631	34·7	Grec	...
	Roumain	18	2·1	Roumanie	11	0·6	Roumain	2·7
	Magyar	12	1·4	Hongrie	...	...	Hongrois	...
	Polonais	31	3·6	Pologne	2	0·1	Polonais	13·5
	Russe	47	5·4	Russie	2	0·1	Russe	...
	Serbo-croate	34	3·9	Yougoslavie	67	3·7	Yougoslave	...
	Tchèque et slovaque	20	2·3	Tchécoslovaquie	...	...	Tchèque et slovaque	...
	Ukranien	54	6·2	Ukraine	1	0·1	Ukranien	18·8
	Diverses	15	1·7	Divers	5	0·3	Divers	...
Tchèque et slovaque	**Tchèque et slovaque**	**24,399**	**80·3**	**Tchécoslovaquie**	**18,851**	**62·0**	**Tchèque et slovaque**	**79·2**
	Autres	6,002	100·0	Autres	11,550	100·0	Autres	100·0
	Anglais	1,153	37·2	Territoire brit. et E.-U.	9,699	84·0	Britannique	25·7
	Allemand, etc[3]	2,230	19·2	Allemagne, etc	424	3·7	Allemand	11·4
	Français	37	0·6	France	6	0·1	Français	5·7
	Roumain	41	0·7	Roumanie	173	1·5	Roumain	1·1
	Magyar[3]	697	11·6	Hongrie	117	1·0	Hongrois	9·1
	Polonais	518	8·6	Pologne	507	4·4	Polonais	22·9
	Russe	253	4·2	Russie	145	1·3	Russe	4·0
	Serbo-croate	167	2·8	Yougoslavie	389	3·4	Yougoslave	2·3
	Ukranien[3]	755	12·6	Ukraine	28	0·2	Ukranien	11·4
	Diverses	151	2·5	Divers	62	0·5	Divers	6·4
Yougoslave	**Serbo-croate**	**9,432**	**58·3**	**Yougoslavie**	**12,010**	**74·3**	**Yougoslave**	**84·3**
	Autres	6,742	100·0	Autres	4,164	100·0	Autres	100·0
	Anglais	680	10·1	Territoire brit. et E.-U.	3,485	83·7	Britannique	21·4
	Allemand et autrichien[3]	1,276	18·9	Allemagne et Autriche	173	4·2	Allemand	8·3
	Roumain	148	2·2	Roumanie	163	3·9	Roumain	9·5
	Magyar	238	3·5	Hongrie	64	1·5	Hongrois	3·6
	Tchèque et slovaque[3]	3,815	56·6	Tchécoslovaquie	168	4·0	Tchèque et slovaque	9·5
	Bulgare	40	0·6	Bulgarie	3	0·1	Bulgare	...
	Polonais	140	2·1	Pologne	31	0·7	Polonais	10·7
	Russe	87	1·3	Russie	14	0·3	Russe	7·1
	Ukranien	120	1·8	Ukraine	6	0·1	Ukranien	17·9
	Grec	31	0·5	Grèce	16	0·4	Grec	...
	Italien	31	0·5	Italie	7	0·2	Italien	1·2
	Diverses	136	2·0	Divers	34	0·8	Divers	10·8
Grecque	**Grec**	**6,940**	**73·5**	**Grèce**	**4,853**	**51·4**	**Grec**	**57·9**
	Autres	2,504	100·0	Autres	4,591	100·0	Autres	100·0
	Anglais	1,823	72·8	Territoire brit. et E.-U.	4,276	93·1	Britannique	47·5
	Allemand	34	1·4	Allemagne	16	0·3	Allemand	5·1
	Français	216	8·6	France	3	0·1	Français	18·1
	Bulgare[3]	273	10·9	Bulgarie	21	0·5	Bulgare	1·0
	Polonais	17	0·7	Pologne	13	0·3	Polonais	4·0
	Russe	25	1·0	Russie	6	0·1	Russe	5·1
	Ukranien[3]	27	1·1	Ukraine	7	0·2	Ukranien	6·1
	Asiatique	29	1·2	Asie	197	4·3	Asiatique	...
	Diverses	60	2·4	Divers	52	1·1	Divers	13·1
Polonaise	**Polonais**	**104,783**	**72·0**	**Pologne**	**70,647**	**48·6**	**Polonais**	**78·0**
	Autres	40,720	100·0	Autres	74,856	100·0	Autres	100·0
	Anglais	10,026	24·6	Territoire brit. et E.-U.	70,484	94·2	Britannique	13·9
	Allemand, etc.[3]	6,812	16·7	Allemagne, etc	2,068	2·9	Allemand	13·0
	Français	305	0·7	France	31	...	Français, etc	7·8
	Roumain	106	0·3	Roumanie	401	0·5	Roumain	2·5
	Tchèque et slovaque[3]	408	1·0	Tchécoslovaquie	209	0·3	Tchèque et slovaque	0·5
	Russe	1,667	4·1	Russie	1,045	1·4	Russe	4·0
	Ukranien[3]	20,992	51·6	Ukraine	325	0·4	Ukranien	52·4
	Diverses	404	1·0	Divers	301	0·4	Divers	5·9
Russe	**Russe**	**43,281**	**49·1**	**Russie**	**32,452**	**36·8**	**Russe**	**70·6**
	Autres	44,867	100·0	Autres	55,696	100·0	Autres	100·0
	Anglais	8,892	19·8	Territoire brit. et E.-U.	50,884	91·4	Britannique	21·3
	Allemand, etc.[3]	30,770	68·6	Allemagne, etc	431	0·8	Allemand	29·1
	Français	235	0·5	France	10	...	Français, etc	6·7
	Polonais	1,357	3·0	Pologne	2,697	4·8	Polonais	15·2
	Ukranien	2,739	6·1	Ukraine	224	0·4	Ukranien	18·4
	Diverses	874	1·9	Divers	1,450	2·6	Divers	9·3

TABLEAU 1. Classification recoupée, par langue maternelle, lieu de naissance et mariage entre races[1], de la population d'origines raciales européennes, Canada, 1931—fin

Origine raciale	Langue maternelle	Nombre	P.c.	Lieu de naissance	Nombre	P.c.	Mariage mixte	P.c.
Ukranienne	**Ukranien**	**209,686**	**93·1**	**Ukraine**	**12,203**	**5·5**	**Ukranien**	**90·2**
	Autres	15,427	100·0	Autres	212,910	100·0	Autres	100·0
	Anglais	5,501	35·7	Territoire brit. et E.-U.	129,076	60·7	Britannique	10·0
	Allemand	2,178	14·1	Allemagne	10,410	4·9	Allemand	11·8
	Français	114	0·7	France	12	...	Français	4·0
	Roumain	229	1·7	Roumanie	10,539	4·9	Roumain	5·5
	Magyar[3]	450	3·0	Hongrie	376	0·2	Hongrois	0·3
	Polonais	5,535	36·0	Pologne	69,612	28·0	Polonais	59·6
	Russe[3]	920	5·9	Russie	2,158	1·0	Russe	2·5
	Tchèque et slovaque	279	1·8	Tchécoslovaquie	460	0·2	Tchèque et slovaque	2·6
	Diverses	221	1·4	Divers	267	0·1	Divers	3·7
Hébraïque	**Judéo-allemand**	**149,179**	**95·2**	...			**Hébreu**	**97·0**
	Autres	7,547	100·0	Total	156,726	100·0	Autres	100·0
	Anglais	3,691	48·9	Territoire brit. et E.-U.	77,188	49·2	Britannique	54·7
	Allemand	482	6·4	Allemagne, etc.	3,082	2·0	Allemand	4·7
	Français	67	0·9	France, etc.	731	0·5	Français	17·2
	Roumain	192	2·6	Roumanie	7,627	4·9	Roumain	...
	Magyar	92	1·2	Hongrie	402	0·3	Hongrois	...
	Polonais	1,098	14·6	Pologne	24,988	16·0	Polonais	3·1
	Russe	1,762	23·4	Russie	40,486	25·8	Russe	9·4
	Ukranien	65	1·9	Ukraine	342	0·2	Ukranien	6·3
	Diverses	7		Divers	1,880	1·1	Divers	4·6

TABLEAU 2. Certaines races d'Europe dont le nombre déclaré est soupçonné d'inexactitude à la lumière de données relatives à la langue maternelle, le lieu de naissance et le mariage mixte, Canada, 1931

Origine raciale	Langue maternelle	Nombre	P.c.	Lieu de naissance	Nombre	P.c.	Mariage mixte	Nombre estimatif	P.c.
Autrichienne	Italien	110	0·4	Italie	41	0·1	Italien	-	-
	Tchèque et slovaque	1,369	5·2	Tchécoslovaquie	699	2·2	Tchèque et slovaque	39	1·0
	Ukranien	12,753	48·1	Ukraine	219	0·7	Ukranien	715	18·5
Finlandaise	Scandinave (la plupart Suédois)	2,059	44·7	Scandinavie	100	0·7	Scandinave	267	10·7
Hongroise	Allemand, etc.	3,724	57·9	Allemagne, etc.	301	1·9	Allemand, etc.	729	35·7
Roumaine	Allemand	3,540	27·5	Allemagne, etc.	408	2·5	Allemand	801	21·0
	Magyar	885	6·9	Hongrie	151	0·9	Hongrois	80	2·1
	Ukranien	4,459	34·3	Ukraine	13	0·1	Ukranien	725	19·0
Tchèque et slovaque	Allemand	1,153	19·2	Allemagne	424	3·7	Allemand	379	11·4
	Magyar	697	11·6	Hongrie	117	1·0	Hongrois	303	9·1
	Ukranien	755	12·6	Ukraine	28	0·2	Ukranien	379	11·4
Yougoslave	Allemand	1,277	18·9	Allemagne	192	4·6	Allemand	112	8·3
	Tchèque et slovaque	3,815	56·6	Tchécoslovaquie	168	4·0	Tchèque et slovaque	129	9·5
Grecque	Bulgare	273	10·9	Bulgarie	21	0·5	Bulgare	15	1·0
Polonaise	Allemand	6,802	16·7	Allemagne	2,070	2·8	Allemand	1,699	13·0
	Tchèque et slovaque	408	1·0	Tchécoslovaquie	209	0·3	Tchèque et slovaque	65	0·5
	Ukranien	20,992	51·6	Ukraine	325	0·4	Ukranien	16,774	52·4
Russe	Allemand	31,211	69·6	Allemagne	238	0·4	Allemand	2,934	29·1
Ukranienne	Magyar	450	3·0	Hongrie	376	0·2	Hongrois	26	0·3
	Russe	920	5·9	Russie	2,158	1·0	Russe	215	2·5

TABLEAU 3. Corrections dans le nombre déclaré de certaines races d'après la langue maternelle, le pays de naissance et le mariage mixte, Canada, 1931

Origine raciale	Nombre déclaré	Corrections (voir tableau 2) — Soustraire — De	Soustraire — Nombre	Soustraire — Total	Ajouter — A	Ajouter — Nombre	Ajouter — Total	Total corrigé (estimatif)
Autrichienne	48,639	Italien	104					
		Tchèque et slovaque	1,230					
		Ukranien	12,007					
		Allemand	35,298	48,639				
Roumaine	29,056	Allemand	2,681					
		Hongrois	783					
		Ukranien	3,732	7,196				21,860
Tchèque et slovaque	30,401	Allemand	713		Autrichien	1,230		
		Hongrois	377		Yougoslave	3,662		
		Ukranien	372	1,462	Polonais	313	5,205	34,144
Yougoslave	16,174	Allemand	1,138					
		Tchèque et slovaque	3,662	4,800				11,374
Grecque	9,444	Bulgare	255	255				9,189
Polonaise	145,503	Allemand	4,807					
		Ukranien	4,172					
		Tchèque et Slovaque	313	9,292				136,211
Russe	88,148	Allemand	28,243	28,243	Ukranien	397	397	60,302
Ukranienne	225,113	Hongrois	370		Autrichien	12,007		
		Russe	397	767	Roumain	3,732		
					Tchèque et Slovaque	372		
					Polonais	4,172	20,283	244,629
Italienne	98,173				Autrichien	104	104	98,277
Hongroise	40,582	Allemand	2,952	2,952	Roumain	783		
					Tchèque et Slovaque	377		
					Ukranien	370	1,530	39,160
Bulgare	3,160				Grec	255	255	3,415
Allemande	473,544				Autrichien	35,298		
					Roumain	2,681		
					Tchèque et Slovaque	713		
					Yougoslave	1,138		
					Polonais	4,807		
					Russe	28,243		
					Hongrois	2,952	75,832	549,376
Finlandaise	43,885	Suédois	1,778	1,778				42,107
Suédoise	81,306				Finlandais	1,778	1,778	83,084

TABLEAU 4. Population, par origine raciale et répartition proportionnelle selon les quatre principaux pays de naissance, les religions, les langues maternelles et les préférences raciales des hommes en ce qui concerne le mariage mixte, Canada, 1931

Lieu de naissance

N°	Origine raciale	Population	Principal	P.c.	Deuxième	P.c.	Troisième	P.c.	Quatrième	P.c.
1	Anglaise	2,741,419	Canada	70·0	Angleterre	24·9	Etats-Unis	3·1	Terreneuve	0·7
2	Irlandaise	1,230,808	Canada	85·6	Irlande	8·2	Etats-Unis	3·8	Angleterre	1·1
3	Ecossaise	1,346,350	Canada	76·0	Ecosse	19·4	Etats-Unis	2·8	Angleterre	1·2
4	Galloise, etc	62,494	Canada	58·2	Pays de Galles	26·8	Angleterre	6·1	Etats-Unis	5·9
5	Belge	27,585	Belgique	54·9	Canada	40·6	Etats-Unis	2·5	France	1·0
6	Hollandaise	148,962	Canada	79·9	Hollande	6·9	Etats-Unis	6·5	Russie	5·8
7	Française	2,927,990	Canada	97·4	Etats-Unis	1·9	France	0·5	Angleterre	0·1
8	Italienne	98,173	Canada	53·1	Italie	43·1	Etats-Unis	2·1	Autres possessions britanniques	0·5
9	Danoise	34,118	Danemark	49·1	Canada	37·4	Etats-Unis	11·4	Angleterre	0·6
10	Islandaise	19,382	Canada	65·4	Islande	29·0	Etats-Unis	5·2	Irlande	0·1
11	Norvégienne	93,243	Canada	42·1	Norvège	34·2	Etats-Unis	23·0	Suède	0·3
12	Suédoise	81,306	Canada	42·6	Suède	41·5	Etats-Unis	13·2	Finlande	1·1
13	Autrichienne, n.a.s[1]	48,639	Canada	53·7	Autriche	33·0	Pologne	4·2	Roumanie	2·5
14	Bulgare	3,160	Bulgarie	42·5	Canada	33·5	Grèce	20·0	Yougoslavie	2·1
15	Allemande	473,544	Canada	69·5	Etats-Unis	9·5	Allemagne	7·9	Russie	6·0
16	Hongroise	40,582	Hongrie	61·9	Canada	27·8	Tchécoslovaquie	3·3	Roumanie	3·0
17	Roumaine	29,056	Canada	50·7	Roumanie	44·7	Autriche	1·3	Etats-Unis	1·0
18	Yougoslave	16,174	Yougoslavie	74·3	Canada	20·0	Etats-Unis	1·5	Tchécoslovaquie	1·0
19	Tchèque et slovaque	30,401	Tchécoslovaquie	62·0	Canada	27·8	Etats-Unis	4·0	Pologne	1·7
20	Finlandaise	43,885	Finlande	66·7	Canada	28·2	Etats-Unis	3·4	Autres pays d'Europe	1·1
21	Lithuanienne	5,876	Lithuanie	63·0	Canada	28·4	Angleterre	2·1	Etats-Unis	1·5
22	Polonaise	145,503	Pologne	48·6	Canada	47·0	Etats-Unis	1·3	Autriche	1·2
23	Russe	88,148	Canada	54·0	Russie	36·8	Etats-Unis	3·5	Pologne	3·1
24	Ukranienne	225,113	Canada	57·0	Pologne	26·5	Ukraine	5·4	Roumanie	4·7
25	Grecque	9,444	Grèce	51·4	Canada	43·0	Etats-Unis	1·9	Turquie	1·8
26	Hébraïque	156,726	Canada	43·8	Russie	25·8	Pologne	15·9	Roumanie	4·9
27	Chinoise	46,519	Chine	88·3	Canada	11·6	Etats-Unis	0·1	–	–
28	Japonaise	23,342	Japon	51·3	Canada	48·5	Etats-Unis	0·1	–	–
29	Hindoue	1,400	Indes	80·0	Canada	16·4	Autres possessions britanniques	1·1	Hongrie	0·8
30	Syrienne	10,753	Canada	59·4	Syrie	35·7	Etats-Unis	2·0	Autres pays d'Asie	1·3
31	Indienne	122,911	Canada	99·3	Etats-Unis	0·7	–	–	–	–
32	Nègre	19,456	Canada	79·6	Etats-Unis	11·4	Antilles britanniques	7·5	Autres possessions britanniques	0·6

Religion

N°	Origine raciale	Principale	P.c.	Deuxième	P.c.	Troisième	P.c.	Quatrième	P.c.
1	Anglaise	Anglicane	41·1	Eglise Unie	31·5	Baptiste	8·7	Presbytérienne	7·1
2	Irlandaise	Eglise Unie	32·1	Catholique	31·3	Anglicane	17·6	Presbytérienne	11·5
3	Ecossaise	Eglise Unie	37·2	Presbytérienne	34·2	Anglicane	10·2	Catholique	9·4
4	Galloise, etc	Eglise Unie	35·7	Anglicane	34·7	Baptiste	10·8	Presbytérienne	9·3
5	Belge	Catholique	89·4	Eglise Unie	3·9	Anglicane	2·9	Presbytérienne	1·9
6	Hollandaise	Eglise Unie	32·1	Mennonite	25·2	Anglicane	10·9	Baptiste	8·7
7	Française	Catholique	97·3	Eglise Unie	1·0	Anglicane	0·8	Presbytérienne	0·3
8	Italienne	Catholique	93·4	Eglise Unie	2·1	Anglicane	1·5	Presbytérienne	1·0
9	Danoise	Luthérienne	55·4	Eglise Unie	16·2	Anglicane	9·2	Presbytérienne	5·1
10	Islandaise	Luthérienne	77·2	Eglise Unie	8·4	Petites sectes	5·9	Anglicane	3·2
11	Norvégienne	Luthérienne	73·6	Eglise Unie	11·9	Anglicane	3·9	Presbytérienne	2·9
12	Suédoise	Luthérienne	62·3	Eglise Unie	15·1	Anglicane	5·5	Baptiste	5·0
13	Autrichienne, n.a.s[1]	Catholique	67·4	Luthérienne	12·2	Grecque orthodoxe	10·0	Eglise Unie	3·2
14	Bulgare	[2]		[2]		[2]		[2]	
15	Allemande	Luthérienne	31·1	Catholique	22·8	Eglise Unie	16·1	Mennonite	7·3
16	Hongroise	Catholique	72·5	Presbytérienne	10·3	Luthérienne	5·3	Eglise Unie	4·2
17	Roumaine	Grecque orthodoxe	42·0	Catholique	39·4	Luthérienne	6·7	Eglise Unie	3·6
18	Yougoslave	Catholique	76·0	Grecque orthodoxe	15·4	Luthérienne	2·4	Eglise Unie	1·5
19	Tchèque et slovaque	Catholique	79·8	Luthérienne	5·6	Eglise Unie	4·1	Grecque orthodoxe	2·7
20	Finlandaise	Luthérienne	88·3	Eglise Unie	3·9	Presbytérienne	2·1	Anglicane	1·5
21	Lithuanienne	[2]		[2]		[2]		[2]	
22	Polonaise	Catholique	85·4	Luthérienne	4·7	Grecque orthodoxe	3·8	Eglise Unie	1·4
23	Russe	Catholique	28·2	Petites sectes	18·0	Luthérienne	14·4	Mennonite	13·7
24	Ukranienne	Catholique	69·4	Grecque orthodoxe	24·6	Eglise Unie	1·6	Presbytérienne	0·8
25	Grecque	Grecque orthodoxe	64·9	Catholique	17·2	Anglicane	10·9	Eglise Unie	3·1
26	Hébraïque	Juive	99·1	Catholique	0·2	Anglicane	0·2	Eglise Unie	0·1
27	Chinoise	Confucienne, etc	53·1	Non déclarée	17·5	Eglise Unie	10·0	Sans religion	7·0
28	Japonaise	Confucienne, etc	64·6	Eglise Unie	22·6	Anglicane	5·6	Petites sectes	2·5
29	Hindoue	[2]		[2]		[2]		[2]	
30	Syrienne	[2]		[2]		[2]		[2]	
31	Indienne	Catholique	52·1	Anglicane	26·3	Eglise Unie	13·2	Petites sectes	4·7
32	Nègre	Baptiste	41·2	Eglise Unie	21·5	Anglicane	17·5	Petites sectes	7·8

Langue maternelle

N°	Origine raciale	Principale	P.c.	Deuxième	P.c.	Troisième	P.c.	Quatrième	P.c.
1–4	Anglaise, Irlandaise, Ecossaise, Galloise, etc	Anglais	98·6	Gaélique	0·6	Français	0·6	Diverses[3]	0·1
5	Belge	Flamand	59·5	Français	25·2	Anglais	13·4	Allemand	0·9
6	Hollandaise	Anglais	65·0	Allemand	17·6	Hollandais	16·8	Flamand	0·2
7	Française	Français	95·0	Anglais	4·8	Diverses[3]	0·1	Allemand	0·1
8	Italienne	Italien	86·2	Anglais	10·5	Français	2·9	Allemand	0·1
9	Danoise	Danois	61·2	Anglais	35·8	Allemand	1·2	Norvégien	0·7
10	Islandaise	Islandais	80·6	Anglais	18·6	Diverses[3]	0·3	Allemand	0·1
11	Norvégienne	Norvégien	66·3	Anglais	31·6	Suédois	1·2	Français	0·3
12	Suédoise	Suédois	66·8	Anglais	30·3	Norvégien	1·7	Allemand	0·4
13	Autrichienne, n.a.s[1]	Allemand	45·5	Ukranien	26·2	Anglais	12·2	Polonais	6·3
14	Bulgare	[2]		[2]		[2]		[2]	
15	Allemande	Allemand	55·9	Anglais	42·7	Français	0·6	Polonais	0·2
16	Hongroise	Magyar	84·1	Allemand	9·2	Anglais	3·9	Slovaque	1·3
17	Roumaine	Roumain	55·7	Ukranien	15·3	Allemand	12·6	Anglais	8·5
18	Yougoslave	Serbo-croate	58·3	Slovaque	23·4	Allemand	7·9	Anglais	4·2
19	Tchèque et slovaque	Slovaque	62·1	Bohémien	18·1	Anglais	7·3	Allemand	3·8
20	Finlandaise	Finlandais	89·5	Anglais	4·8	Suédois	4·7	Diverses[3]	0·4
21	Lithuanienne	[2]		[2]		[2]		[2]	
22	Polonaise	Polonais	72·0	Ukranien	14·4	Anglais	6·9	Allemand	4·7
23	Russe	Russe	49·1	Allemand	34·4	Anglais	10·1	Ukranien	3·1
24	Ukranienne	Ukranien	93·2	Polonais	2·5	Anglais	2·4	Allemand	0·6
25	Grecque	[2]		[2]		[2]		[2]	
26	Hébraïque	Judéo-allemand	95·2	Anglais	2·4	Russe	1·1	Polonais	0·
27	Chinoise	Chinois et japonais	99·0	Anglais	0·8	Français	0·1	–	–
28	Japonaise		99·3	Anglais	0·6	–	–	–	–
29	Hindoue	Diverses[3]	93·1	Anglais	5·3	Magyar	1·0	Français	0·2
30	Syrienne	Syrien	79·4	Anglais	15·9	Français	3·8	Diverses[3]	0·3
31	Indienne	Diverses[3]	92·4	Anglais	6·5	Français	1·1	–	–
32	Nègre	Anglais	98·9	Français	0·7	Diverses[3]	0·2	Espagnol	0·1

Race de l'épouse[4]

N°	Origine raciale	Principale	P.c.	Deuxième	P.c.	Troisième	P.c.	Quatrième	P.c.	N°
1	Anglaise	Anglaise	69·9	Ecossaise	11·8	Irlandaise	8·7	Française	3·8	1
2	Irlandaise	Irlandaise	43·3	Anglaise	23·8	Ecossaise	16·7	Française	8·4	2
3	Ecossaise	Ecossaise	45·0	Anglaise	28·5	Irlandaise	14·9	Française	4·1	3
4	Galloise, etc	Anglaise	39·6	Galloise	18·6	Ecossaise	16·7	Irlandaise	12·4	4
5	Belge	Belge	56·8	Française	19·3	Anglaise	7·4	Ecossaise	3·6	5
6	Hollandaise	Hollandaise	53·3	Anglaise	17·4	Ecossaise	9·6	Irlandaise	8·3	6
7	Française	Française	95·0	Anglaise	1·7	Irlandaise	1·5	Ecossaise	0 8	7
8	Italienne	Italienne	78·0	Française	8·2	Anglaise	5·0	Irlandaise	2·6	8
9	Danoise	Danoise	43·7	Anglaise	19·3	Ecossaise	9·3	Irlandaise	6·5	9
10	Islandaise	Islandaise	61·8	Anglaise	11·5	Ecossaise	8·0	Irlandaise	5·3	10
11	Norvégienne	Norvégienne	50·1	Anglaise	14·6	Ecossaise	8·4	Suédoise	6·7	11
12	Suédoise	Suédoise	40·7	Anglaise	17·2	Norvégienne	10·0	Ecossaise	8·2	12
13	Autrichienne, n.a.s[1]	Autrichienne	77·6	Allemande	4·3	Ukranienne	3·9	Anglaise	3·0	13
14	Bulgare	Bulgare	39·3	Anglaise	20·8	Française	10·7	Ukranienne	7·3	14
15	Allemande	Allemande	72·5	Anglaise	9·2	Irlandsise	5·0	Ecossaise	4·6	15
16	Hongroise	Hongroise	90·7	Allemande	2·8	Anglaise	0·9	Française	0·7	16
17	Roumaine	Roumaine	68·7	Ukranienne	6·4	Polonaise	4·6	Anglaise	3·5	17
18	Yougoslave	Yougoslave	84·4	Anglaise	2·7	Ukranienne	2·1	Polonaise	1·7	18
19	Tchèque et slovaque	Tchèque et slovaque	78·8	Polonaise	3·8	Anglaise	2·8	Allemande	2·8	19
20	Finlandaise	Finlandaise	88·9	Anglaise	3·5	Ecossaise	1·6	Irlandaise	1·2	20
21	Lithuanienne	[2]		[2]		[2]		[2]		21
22	Polonaise	Polonaise	78·6	Ukranienne	10·7	Allemande	1·9	Française	1·8	22
23	Russe	Russe	72·5	Allemande	5·1	Ukranienne	4·5	Polonaise	4·0	23
24	Ukranienne	Ukranienne	90·6	Polonaise	5·5	Roumaine	0·6	Autrichienne	0·5	24
25	Grecque	Grecque	58·5	Anglaise	12·3	Française	8·7	Irlandaise	5·0	25
26	Hébraïque	Hébraïque	96·8	Anglaise	0·9	Irlandaise	0·4	Française	0·4	26
27	Chinoise	Chinoise	85·6	Anglaise	4·0	Française	2·7	Polonaise	1·4	27
28	Japonaise	Japonaise	99·3	Anglaise	0·3	Irlandaise	0·1	Ecossaise	0·1	28
29	Hindoue	Hindoue	90·2	Anglaise	2·3	Ecossaise	2·3	Ukranienne	2·3	29
30	Syrienne	Syrienne	73·4	Française	9·8	Anglaise	6·3	Ecossaise	3·3	30
31	Indienne	Indienne	94·8	Française	2·1	Anglaise	1·5	Ecossaise	0·5	31
32	Nègre	Nègre	90·4	Anglaise	3·2	Française	1·6	Irlandaise	1·2	32

[1] "Autrichienne, n.a.s.", langue maternelle comprise dans l'allemand dans chaque cas.
[2] Non déclarée.
[3] Y compris manx, gallois, indien, japonais, etc.
[4] D'après l'origine raciale des parents de la moyenne de 1929-31 des naissances d'enfants vivants

TABLEAU 5. Population de diverses origines raciales et pourcentage d'augmentation par décennie, Canada, 1901-1931

Origine raciale	Population				P.c. d'augmentation		
	1901	1911	1921	1931	1901-1911	1911-1921	1921-1931
TOUTES LES RACES	**5,371,316**	**7,206,643**	**8,787,949**	**10,376,786**	**34·17**	**21·94**	**18·08**
Britanniques	**3,063,195**	**3,896,985**	**4,868,738**	**6,381,071**	**27·22**	**24·94**	**10·52**
Anglaise	1,260,899	1,823,150	2,545,358	2,741,419	44·59	39·61	7·70
Irlandaise	988,721	1,050,384	1,107,803	1,230,808	6·24	5·47	11·10
Ecossaise	800,164	997,880	1,173,625	1,346,350	24·71	17·61	14·72
Autres	13,421	25,671	41,952	62,494	90·53	64·06	48·97
Française	1,649,371	2,054,890	2,452,743	2,927,990	24·59	19·36	19·38
Autres Européennes	**457,956**	**923,727**	**1,247,103**	**1,825,252**	**101·71**	**35·01**	**46·36**
Autrichienne, n.a.s	10,947[1]	42,635	107,671	48,639	288·55	153·14	−54·83
Belge	2,994	9,593	20,234	27,585	220·41	110·92	36·33
Bulgare	–	–	1,765	3,160	–	–	79·04
Tchèque et slovaque	–	–	8,840	30,401	–	–	243·90
Hollandaise	33,846	54,986	117,605	148,962	62·46	133·70	26·77
Finlandaise	2,502	15,497	21,494	43,885	519·38	38·70	104·17
Allemande	310,501	393,320	294,635	473,544	26·67	−25·09	60·72
Grecque	291	3,594	6,740	9,444	1,135·05	69·71	64·63
Hébraïque	16,131	75,681	126,196	166,726	369·16	66·75	24·19
Hongroise	1,549[2]	11,605[2]	13,181	40,582	649·19	13·68	207·88
Italienne	10,834	45,411	66,769	98,173	319·15	47·03	47·03
Lithuanienne	–	–	1,970	5,876	–	–	198·27
Polonaise	6,285	33,365	53,403	145,503	430·87	60·06	172·46
Roumaine	354[3]	5,875[3]	13,470	29,056	1,559·60	129·28	115·71
Russe	19,825	43,142	100,064	88,148	117·61	131·94	−11·91
Scandinave	31,042	107,535	167,359	228,049	246·42	55·63	36·26
Danoise	–	–	21,124	34,118	–	–	61·51
Islandaise	–	–	15,876	19,382	–	–	22·08
Norvégienne	–	–	68,856	93,243	–	–	35·42
Suédoise	–	–	61,503	81,306	–	–	32·20
Ukranienne	5,682	74,963	106,721	225,113	1,219·31	42·36	110·94
Yougoslave	–	–	3,906	16,174	–	–	314·08
Autres	5,174[4]	6,625[4]	16,180[4]	6,232	28·04	144·23	−61·48
Asiatiques	**23,731**	**43,017**	**65,914**	**84,548**	**81·27**	**53·23**	**28·27**
Chinoise	17,312	27,774	39,587	46,619	60·43	42·43	17·61
Hindoue	–	2,342	1,016	1,400	–	−56·62	37·80
Japonaise	4,738	9,021	15,868	23,342	90·40	75·90	47·10
Syrienne	1,437	[5]	8,282	10,763	–	–	29·84
Autres[6]	244	3,880	1,161	2,534	1,490·16	−70·08	118·26
Esquimaude	[7]	[7]	3,269	5,979	–	–	82·90
Indienne	127,941	105,492	110,455	122,911	−17·65	4·70	11·28
Nègre	17,437	16,877	18,291	19,456	−3·21	8·38	6·37
Diverses[8]	145	18,310	187	681	12,527·59	−98·98	264·17
Non spécifiées	31,539	147,345	21,249	8,898	367·18	−85·58	−58·13

n.a.s.—non autrement spécifiée.

[1] Y compris les Bohémiens, Bukovins et Slaves.

[2] Y compris les Lithuaniens et les Moraves.

[3] Y compris les Bulgares.

[4] Y compris les Cubains, Lapons, Lettons, Maltais, Portugais, Serbes, Espagnols et Suisses.

[5] Y compris les autres Asiatiques.

[6] Y compris les Arabes, Arméniens, Coréens, Malais, Perses, Phéniciens, Siamois et Turcs.

[7] Indiens compris.

[8] Y compris les Argentins, Bermudiens, Brésiliens, Chiliens, Créoles, les habitants des Indes orientales, Egyptiens, Haïtiens, Jamaïquains, Maoris, Mexicains, Maures, Philippins, Zoulous, Péruviens, Algériens et Hawaïens.

TABLEAU 6. Population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs, par origine raciale, Canada, 1931

Origine raciale	(1) Population totale	(2) Née au Canada	(3) Née aux Etats-Unis	(4) Née ailleurs
TOUTES LES RACES	**10,376,786**	**8,069,261**	**344,574**	**1,962,951**
Britanniques	**5,381,071**	**4,033,007**	**174,416**	**1,173,648**
Anglaise	2,741,419	1,920,259	85,894	735,266
Irlandaise	1,230,808	1,053,449	47,195	130,164
Ecossaise	1,346,350	1,022,915	37,652	285,783
Autres	62,494	36,384	3,675	22,435
Française	2,927,990	2,850,576	55,630	21,784
Autrichienne, n.a.e	48,639	26,119	1,127	21,393
Belge	27,585	11,194	676	15,715
Bulgare	3,160	1,058	17	2,085
Chinoise	46,519	5,396	23	41,100
Tchèque et slovaque	30,401	8,437	1,231	20,733
Danoise	34,118	12,776	3,880	17,462
Hollandaise	148,962	119,006	9,731	20,225
Esquimaude	5,979	5,899	68	12
Finlandaise	43,885	12,363	1,492	30,030
Allemande	473,544	328,945	44,998	99,601
Grecque	9,444	4,059	176	5,209
Hébraïque	156,726	68,703	4,346	83,677
Hongroise	40,582	11,298	642	28,642
Islandaise	19,382	12,684	1,011	5,687
Indienne	122,911	122,054	848	9
Italienne	98,173	52,136	2,084	43,953
Japonaise	23,342	11,311	28	12,003
Lithuanienne	5,876	1,668	91	4,117
Nègre	19,456	15,487	2,211	1,758
Norvégienne	93,243	39,241	21,451	32,551
Polonaise	145,503	68,459	1,825	75,219
Roumaine	29,056	14,739	302	14,015
Russe	88,148	47,618	3,065	37,465
Suédoise	81,306	34,632	10,750	35,924
Syrienne	10,753	6,383	216	4,154
Ukranienne[1]	225,113	128,281	712	96,120
Yougoslave	16,174	3,236	240	12,698
Non spécifiée	8,898	7,837	800	261
Diverses[2]	10,847	4,659	487	5,701

n.a.e.—non autrement spécifiée.
[1] Y compris Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.
[2] Y compris "Autres Européens", "Autres Asiatiques" et "Divers".

TABLEAU 7. Population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs des principales origines raciales européennes (française et britannique exceptées), par groupe géographique d'origine, Canada, 1931

Origine raciale	(1) Population totale	(2) Née au Canada	(3) Née aux Etats-Unie	(4) Née ailleurs
Nord-ouest de l'Europe	878,140	558,478	92,497	227,165
Belge	27,585	11,194	676	15,715
Danoise	34,118	12,776	3,880	17,462
Hollandaise	148,962	119,006	9,731	20,225
Allemande	473,644	328,945	44,998	99,601
Islandaise	19,382	12,684	1,011	5,687
Norvégienne	93,243	39,241	21,451	32,551
Suédoise	81,306	34,632	10,750	35,924
Pourcentage du total	100·00	63·60	10·53	25·87
Sud, est et centre de l'Europe	784,154	379,471	13,004	391,679
Autrichienne, n.a.s.	48,639	26,119	1,127	21,393
Bulgare	3,160	1,058	17	2,085
Tchèque et slovaque	30,401	8,437	1,231	20,733
Finlandaise	43,885	12,363	1,492	30,030
Grecque	9,444	4,059	176	5,209
Hongroise	40,682	11,298	642	28,642
Italienne	98,173	52,136	2,084	43,953
Lithuanienne	5,876	1,668	91	4,117
Polonaise	145,503	68,459	1,825	75,219
Roumaine	29,056	14,739	302	14,015
Russe	88,148	47,618	3,065	37,465
Ukranienne[1]	225,113	128,281	712	96,120
Yougoslave	16,174	3,236	240	12,698
Pourcentage du total	100·00	48·39	1·66	49·95

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Y compris Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

TABLEAU 8. Population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs des principales origines raciales européennes (française et britannique exceptées), par groupe linguistique d'origine, Canada, 1931

Origine raciale	(1) Population totale	(2) Née au Canada	(3) Née aux Etats-Unis	(4) Née ailleurs
Scandinave	228,049	99,333	37,092	91,624
Danoise	34,118	12,776	3,880	17,462
Islandaise	19,382	12,684	1,011	5,687
Norvégienne	93,243	39,241	21,451	32,651
Suédoise	81,306	34,632	10,750	35,924
Pourcentage du total	100·00	43·56	16·26	40·18
Germanique	650,091	459,145	65,405	135,541
Hollandaise	148,962	119,006	9,731	20,225
Belge	27,585	11,194	676	15,715
Allemande	473,544	328,945	44,998	99,601
Pourcentage du total	100·00	70·63	8·52	20·85
Latine et grecque	136,673	70,934	2,562	63,177
Grecque	9,444	4,059	176	5,209
Italienne	98,173	52,136	2,084	43,953
Roumaine	29,056	14,739	302	14,015
Pourcentage du total	100·00	51·90	1·87	46·22
Slave	563,014	284,876	8,308	269,830
Autrichienne, n.a.s	48,639	26,119	1,127	21,393
Bulgare	3,160	1,058	17	2,085
Tchèque et slovaque	30,401	8,437	1,251	20,733
Lithuanienne	5,876	1,668	91	4,117
Polonaise	145,603	68,459	1,825	76,219
Russe	88,148	47,618	3,065	37,465
Ukranienne[1]	225,113	128,281	712	96,120
Yougoslave	16,174	3,236	240	12,698
Pourcentage du total	100·00	50·60	1·48	47·93

n.a.s.—non autrement spécifiée.

[1] Y comprie les Bukovins, Galiciens, Ruthènee et Ukraniene.

TABLEAU 9. Pourcentages de la population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs, par origine raciale, Canada, 1921 et 1931

Origine raciale	Pourcentage de 1921			Pourcentage de 1931		
	Né au Canada	Né aux Etats-Unis	Né ailleurs	Né au Canada	Né aux Etats-Unis	Né ailleurs
TOUTES LES RACES	**77·75**	**4·25**	**18·00**	**77·76**	**3·32**	**18·92**
Britanniques	**74·12**	**4·21**	**21·67**	**74·95**	**[illegible]·24**	**21·81**
Anglaise	68·34	4·24	27·42	70·05	3·13	26·82
Irlandaise	85·48	4·66	9·86	85·59	3·83	10·58
Ecossaise	76·58	3·57	19·85	75·98	2·80	21·23
Autres	56·29	8·56	35·15	58·22	5·88	35·9
Française	97·02	2·06	0·92	97·36	[illegible]·90	0·74
Arménienne	26·92	1·50	71·58	[3]	[3]	
Autrichienne, n.a.s	52·12	1·30	46·58	53·70	2·32	43·98
Belge	33·41	3·63	62·96	40·58	2·45	56·97
Bulgare	14·96	0·62	84·42	33·48	0·54	65·98
Chinoise	7·49	0·09	92·42	11·60	0·05	88·3
Tchèque et slovaque	44·00	11·81	44·19	27·75	4·05	68·20
Danoise	42·18	19·51	38·51	37·45	11·37	51·18
Hollandaise	82·77	8·66	8·57	79·89	6·53	13·58
Esquimaude	99·94	–	0·06	98·66	1·14	0·20
Finlandaise	36·96	6·64	56·40	28·17	3·40	68·43
Allemande	71·74	13·[illegible]8	14·68	69·46	9·50	21·03
Grecque	30·64	2·13	67·23	42·98	1·86	55·16
Hébraïque	40·33	3·84	55·83	43·84	2·77	53·39
Hongroise	50·01	4·36	45·63	27·84	1·58	70·58
Islandaise	55·06	6·35	38·59	65·44	5·22	29·34
Indienne	99·11	0·60	0·29	99·30	0·69	0·01
Italienne	43·03	2·86	54·11	53·11	2·12	44·77
Japonaise	27·31	0·10	72·59	48·46	0·12	51·42
Lettone	39·37	1·57	59·06	[3]	[3]	
Lithuanienne	41·63	2·23	56·14	28·39	1·55	70·06
Nègre	74·82	16·94	8·24	79·60	11·36	9·04
Norvégienne	34·23	32·22	33·55	42·08	23·01	34·9
Polonaise	51·78	2·82	45·40	47·05	1·25	51·70
Portugaise	72·81	7·28	19·91	[3]	[3]	[3]
Roumaine	44·75	1·07	54·18	50·73	1·04	48·23
Russe	49·65	6·15	44·20	54·02	3·48	42·50
Espagnole	44·84	13·99	41·17	[3]	[3]	
Suédoise	35·33	18·90	45·77	42·59	13·22	44·18
Suisse	61·87	13·16	24·97	[3]	[3]	[3]
Syrienne	49·77	3·05	47·18	59·36	2·01	38·63
Turque	41·85	2·24	55·91	[3]	[3]	[3]
Ukranienne	54·15	0·28	45·57	56·99	0·32	42·70
Yougoslave	36·33	5·99	57·68	20·01	1·48	78·51
Non spécifiée	86·04	11·63	2·33	88·08	8·99	2·93
Diverses[2]	15·07	1·37	83·56	42·95	4·49	52·56

n.a.s.—non autrement spécifiée. [1] Y compris les Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens. [2] Y compris "Autres Européens" "Autres Asiatiques" et "diverses". [3] Pas de données particulières se rapportant aux origines raciales spécifiées en 1931.

TABLEAU 10. Pourcentages et rang de la population (1) née au Canada et (2) ailleurs (les Etats-Unis non compris), par origine raciale, Canada, 1931

Origine raciale	P.c. né au Canada	Rang (1)	Origine raciale	P.c. né ailleurs (Etats-Unis non compris)	Rang (2)
Indienne	99·30	1	Chinoise	88·35	1
Esquimaude	98·66	2	Yougoslave	78·51	2
Française	97·36	3	Hongroise	70·58	3
Non spécifiée	88·08	4	Lithuanienne	70·06	4
Irlandaise	85·69	5	Finlandaise	68·43	5
Hollandaise	79·89	6	Tchèque et slovaque	68·20	6
Nègre	79·60	7	Bulgare	66·98	7
Ecossaise	75·98	8	Belge	66·97	8
Anglaise	70·05	9	Grecque	55·16	9
Allemande	69·46	10	Hébraïque	53·39	10
Islandaise	65·44	11	Diverses[2]	62·56	11
Syrienne	59·36	12	Polonaise	51·70	12
Autres britanniques	58·22	13	Japonaise	51·42	13
Ukranienne[1]	66·99	14	Danoise	61·18	14
Russe	54·02	15	Roumaine	48·23	15
Autrichienne, n.a.s	53·70	16	Italienne	44·77	16
Italienne	63·11	17	Suédoise	44·18	17
Roumaine	50·73	18	Autrichienne, n.a.s	43·98	18
Japonaise	48·46	19	Ukranienne[1]	42·70	19
Polonaise	47·05	20	Russe	42·50	20
Hébraïque	43·84	21	Syrienne	38·63	21
Grecque	42·98	22	Autres britanniques	35·90	22
Diverses[2]	42·95	23	Norvégienne	34·91	23
Suédoise	42·59	24	Islandaise	29·34	24
Norvégienne	42·08	25	Anglaise	26·82	25
Belge	40·58	26	Ecossaise	21·23	26
Danoise	37·45	27	Allemande	21·03	27
Bulgare	33·48	28	Hollandaise	13·58	28
Lithuanienne	28·39	29	Irlandaise	10·58	29
Finlandaise	28·17	30	Nègre	9·04	30
Hongroise	27·84	31	Non spécifiée	2·93	31
Tchèque et slovaque	27·75	32	Française	0·74	32
Yougoslave	20·01	33	Esquimaude	0·20	33
Chinoise	11·60	34	Indienne	0·01	34

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Y compris les Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.
[2] Y compris "Autres Européens", "Autres Asiatiques" et "Divers".

TABLEAU 11. Pourcentages de la population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs des principales origines raciales européennes (française et britannique exceptées), par groupe géographique d'origine, Canada, 1921 et 1931

Origine raciale	P.c. né au Canada		P.c. né aux Etats-Unis		P.c. né ailleurs	
	1921	1931	1921	1931	1921	1931
Nord-ouest de l'Europe	63·09	63·60	14·98	10·53	21·93	25·87
Belge	33·41	40·58	3·63	2·45	62·96	56·97
Danoise	42·18	37·45	19·51	11·37	38·31	51·18
Hollandaise	82·77	79·89	8·66	6·53	8·57	13·58
Allemande	71·74	69·46	13·58	9·50	14·68	21·03
Islandaise	55·06	65·44	6·35	5·22	38·59	29·34
Norvégienne	34·23	42·08	32·22	23·01	33·55	34·91
Suédoise	35·33	42·59	18·90	13·22	45·77	44·18
Sud, est et centre de l'Europe	49·24	48·39	2·95	1·66	47·81	49·95
Autrichienne, n.a.s	52·11	53·70	1·30	2·32	46·58	43·98
Bulgare	14·96	33·48	0·62	0·54	84·42	65·98
Tchèque et slovaque	44·00	27·75	11·81	4·05	44·19	68·20
Finlandaise	36·96	28·17	6·64	3·40	56·40	68·43
Grecque	30·64	42·98	2·13	1·86	67·23	55·16
Hongroise	50·01	27·84	4·36	1·58	45·63	70·58
Italienne	43·03	53·11	2·86	2·12	54·11	44·77
Lithuanienne	41·62	28·39	2·23	1·55	56·14	70·06
Polonaise	51·78	47·05	2·82	1·25	45·40	51·70
Roumaine	44·75	50·73	1·07	1·04	64·18	48·23
Russe	49·65	54·02	6·15	3·48	44·20	42·50
Ukranienne[1]	54·15	56·99	0·28	0·32	45·57	42·70
Yougoslave	36·33	20·01	5·99	1·48	57·68	78·51

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Y compris les Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

TABLEAU 12. Pourcentages de la population née au Canada, aux Etats-Unis et ailleurs des principales origines raciales européennes (française et britannique exceptées), par groupe linguistique d'origine, Canada, 1931

Origine raciale	(1) P.c. né au Canada	(2) P.c. né aux Etats-Unis	(3) P.c. né ailleurs
Scandinave	43·56	16·26	40·18
Danoise	37·45	11·37	51·18
Islandaise	65·44	5·22	29·34
Norvégienne	42·08	23·01	34·91
Suédoise	42·59	13·22	44·18
Germanique	70·63	8·52	20·85
Hollandaise	79·89	6·53	13·58
Belge	40·58	2·45	56·97
Allemande	69·46	9·50	21·03
Latine et grecque	51·90	1·87	46·22
Grecque	42·98	1·86	55·16
Italienne	53·11	2·12	44·17
Roumanie	50·73	1·04	48·23
Slave	50·60	1·48	47·93
Autrichienne, n.a.s	53·70	2·32	43·98
Bulgare	33·48	0·54	65·98
Tchèque et slovaque	27·75	4·05	68·20
Lithuanienne	28·39	1·55	70·06
Polonaise	47·05	1·25	51·70
Russe	54·02	3·48	42·50
Ukranienne[1]	56·99	0·32	42·70
Yougoslave	20·01	1·48	78·51

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Y compris les Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens.

TABLEAU 13. Population née en Europe continentale et pourcentage d'augmentation par décennie, par groupe géographique de pays de naissance, Canada, 1901 à 1931

Lieu de naissance	Nombre				P.c. d'augmentation		
	1901	1911	1921	1931	1901-1911	1911-1921	1921-1931
Population totale	5,371,315	7,206,643	8,787,949	10,376,786	34·17	21·94	18·08
Nord-ouest de l'Europe	56,297	130,219	128,411	173,730	131·31	− 1·39	35·29
Belgique	2,280	7,975	13,276	17,033	249·78	66·47	28·30
Danemark	2,075	4,937	7,192	17,217	137·93	45·68	139·39
France	7,944	17,619	19,247	16,756	121·79	9·24	−12·94
Allemagne	27,300	39,577	25,266	39,163	44·97	−36·16	55·00
Hollande	385	3,808	6,827	10,736	889·09	53·02	84·25
Islande	6,057	7,109	6,776	5,731	17·37	− 4·68	−15·42
Norvège	[2]	20,968	23,127	32,679	379·66 (Norvège et Suède)	10·30	41·30
Suède	10,256	28,226	27,700	34,415		− 1·86	24·24
Sud, est et centre de l'Europe	67,771	269,437	310,949	494,624	232·57	15·41	59·07
Autriche	28,407	67,502	57,535	37,391	−	−14·77	−35·01
Bulgare	1,066	1,666	1,005	1,467	−	−39·68	45·97
Tchécoslovaquie	−	1,689	4,322	22,835	−	155·89	428·34
Finlande	−	10,987	12,156	30,354	−	10·64	149·70
Grèce	213	2,640	3,769	5,579	1,139·44	42·77	48·02
Hongrie	[1]	10,586	7,493	28,523	−	−29·22	280·66
Italie	6,854	34,739	35,531	42,578	406·84	2·28	19·83
Pologne	[3]	31,373	65,304	171,169	−	108·15	162·11
Roumanie	[4]	18,271	22,779	40,322	−	24·67	77·01
Russie	31,231	89,984	101,055	114,406	−	-	13·21
		225,388[5]					
Yougoslave	-	-	1,946	17,110	-	-	780·00
Total, Yougoslavie comprise	-	-	312,896	611,734	-	-	63·50

[1] Autriche comprise.
[2] Suède comprise.
[3] Russie comprise.
[4] Bulgarie comprise.
[5] Comprend seulement Autriche, Bulgarie, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie et Russie; le même total qu'en 1901.

TABLEAU 14. Population née en Europe continentale et pourcentage d'augmentation par décennie, par groupe linguistique de pays de naissance, Canada, 1901-1931

Pays de naissance	Nombre				P.c. d'augmentation		
	1901	1911	1921	1931	1901-11	1911-21	1921-31
Population totale	5,371,315	7,206,643	8,787,949	10,376,786	34·17	21·94	18·08
Scandinaves	18,388	61,240	64,795	90,042	233·04	5·81	38·96
Danemark	2,075	4,937	7,192	17,217	137·93	45·68	139·39
Islande	6,057	7,109	6,776	5,731	17·37	− 4·68	−15·42
Norvège	[1]	20,968	23,127	32,679	[1]	10·30	41·30
Suède	10,256	28,226	27,700	34,415	379·66	− 1·86	24·24
Germaniques	29,965	51,360	44,369	66,932	71·40	−13·61	60·85
Belgique	2,280	7,975	13,276	17,033	249·78	66·47	28·30
Allemagne	27,300	39,577	25,266	39,163	44·97	−36·16	55·00
Hollande	385	3,808	5,827	10,746	889·09	53·02	84·25
Latins et grec[2]	15,011	54,998	68,547	64,913	266·38	6·45	10·87
France	7,944	17,619	19,247	16,756	121·79	9·24	−12·94
Grèce	213	2,640	2,769	6,679	1,139·44	42·77	48·02
Italie	6,854	34,739	35,531	42,578	406·84	2·28	19·83

[1] Compris avec la Suède.
[2] Roumanie omise faute de chiffres complets disponibles.

TABLEAU 15. Durée de résidence au Canada de l'immigré moyen (médian) de l'Europe continentale, par groupe géographique et linguistique de pays de naissance, Canada, 1931

Pays de naissanee	Durée de résidence de l'immigré médian
	années
Nord-ouest de l'Europe—	
Belgique	14·01
Danemark	6·28
France	21·80
Allemagne	16·47
Hollande	8·31
Islande[1]	31·51
Norvège	16·34
Suède	18·57
Suisse	9·36
Sud, est et centre de l'Europe—	
Autriche	19·50
Bulgarie	15·84
Tchécoslovaquie	3·90
Finlande	6·78
Grèce	16·07
Hongrie	3·98
Lithuanie	4·74
Pologne[2]	14·57
Roumanie	18·54
Russie	17·45
Espagne	16·66
Ukraine	16·03
Yougoslavie	3·95

Pays de naissance	Durée de résidence de l'immigré médian
	années
Scandinaves—	
Danemark	5·28
Islande[1]	31·51
Norvège	16·34
Suède	18·54
Germaniques—	
Belgique	14·01
Allemagne	10·38
Hollande	8·31
Latins et Grec—	
France	21·80
Grèce	16·07
Italie	16·84
Roumanie	18·54
Espagne	16·66
Slaves—	
Autriche	19·50
Bulgarie	15·84
Tchécoslovaquie	3·90
Lithuanie	4·74
Pologne	14·54
Russie	17·45
Ukraine	16·03
Yougoslavie	3·95

[1] Médian antérieurement à 1901; 31·51 est une estimation basée sur la supposition que ceux qui sont arrivés avant 1901 ont immigré la décennie précédente.
[2] Galicie comprise.

TABLEAU 16. Population, par origine raciale et sexe, avec pourcentage d'hommes par rapport aux femmes pour chaque origine, Canada, 1931

Origine raciale	Population		Taux de masculinité
	Hommes	Femmes	
TOUTES RACES	**5,374,541**	**5,002,245**	**107**
Britanniques	**2,753,665**	**2,627,406**	**105**
Anglaise	1,398,513	1,342,906	104
Irlandaise	630,495	600,313	105
Ecossaise	690,138	666,212	105
Autres	34,519	27,975	123
Française[1]	1,473,375	1,454,615	101
Autrichienne, n.a.s	27,070	21,569	126
Belge	14,991	12,594	119
Bulgare	2,151	1,009	213
Chinoise	43,051	3,468	1,241
Tchèque et slovaque	20,093	10,308	195
Danoise	20,791	13,327	156
Hollandaise	77,909	71,053	110
Finlandaise	25,257	18,628	136
Allemande	247,844	225,700	110
Grecque	6,055	3,389	179
Hébraïque	79,087	77,639	102
Hongroise	25,066	15,516	162
Islandaise	9,872	9,510	104
Indienne	62,943	59,968	105
Italienne	55,141	43,032	128
Japonaise	13,803	9,539	145
Nègre	10,186	9,270	110
Norvégienne	53,537	39,706	135
Polonaise	82,088	63,415	129
Roumaine	61,781	12,275	137
Russe	48,130	40,018	120
Suédoise	48,049	33,257	144
Syrienne	5,787	4,966	117
Ukranienne	122,772	102,341	120
Yougoslave	11,732	4,442	264
Non spécifiées	4,176	4,722	88
Diverses[2]	13,139	9,563	137

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Le nombre de Français au Canada, en dehors du Québec en 1931, se décompose comme suit:—
H.=338,628. F.=318,838. Taux de masculinité: 106 p.c.; ou surplus d'hommes de 6 p.c.
[2] Y compris "Autres Européens", "Autres Asiatiques" et "Diverses".

TABLEAU 17. Population immigrée, par origine raciale et sexe, avec taux de masculinité pour chaque origine, Canada, 1931

Origine raciale	Immigrés		Taux de masculinité
	Hommes	Femmes	
TOUTES RACES	**1,298,540**	**1,008,985**	**129**
Britanniques	**713,347**	**634,717**	**112**
Anglaise	434,245	386,915	112
Irlandaise	94,576	82,783	114
Ecossaise	169,069	154,366	110
Autres	15,457	10,653	145
Française	38,309	39,105	98
Autrichienne, n.a.s	14,003	8,517	164
Belge	9,336	7,055	132
Bulgare	1,649	453	364

n.a.s.—non autrement spécifiée.

TABLEAU 17. Population immigrée, par origine raciale et sexe, avec taux de masculinité pour chaque origine, Canada, 1931—fin

Origine raciale	Immigrés		Taux de masculinité
	Hommes	Femmes	
Chinoise	40,095	1,028	3,900
Tchèque et slovaque	15,792	6,172	256
Danoise	14,297	7,045	203
Hollandaise	16,886	13,070	129
Finlandaise	19,016	12,506	152
Allemande	81,421	63,178	129
Grecque	3,953	1,432	276
Hébraïque	44,457	43,566	102
Hongroise	19,297	9,987	193
Islandaise	3,349	3,349	100
Indienne	441	416	106
Italienne	29,098	16,939	172
Japonaise	7,795	4,236	184
Nègre	2,298	1,671	138
Norvégienne	33,627	20,375	165
Polonaise	47,800	29,244	163
Roumaine	9,337	4,980	187
Russe	24,192	16,338	148
Suédoise	30,639	16,035	191
Syrienne	2,509	1,861	135
Ukranienne	58,148	38,684	150
Yougoslave	10,081	2,857	353
Non spécifiées	484	577	84
Diverses[1]	6,884	3,592	192

[1] Y compris "Autres Européens," "Autres Asiatiques" et "Divers".

TABLEAU 18. Population adulte (21 ans et plus), par origine raciale, avec taux de masculinité pour chaque origine, Canada, 1931

Origine raciale	Population adulte		Taux de masculinité
	Hommes	Femmes	
TOUTES RACES	**3,095,916**	**2,770,675**	**112**
Britanniques	**1,683,451**	**1,600,322**	**105**
Anglaise	847,231	815,318	104
Irlandaise	388,106	367,091	106
Ecossaise	426,578	402,265	106
Autres	21,536	15,648	138
Française	733,980	712,659	103
Autrichienne	15,374	9,860	156
Belge	9,134	6,929	132
Bulgare	1,535	386	398
Chinoise	40,120	1,264	3,174
Tchèque et slovaque	15,048	5,422	278
Danoise	14,148	6,958	203
Hollandaise	44,056	38,429	115
Finlandaise	18,630	11,879	157
Allemande	140,166	119,485	117
Grecque	3,824	1,331	287
Hébraïque	45,679	44,089	104
Hongroise	17,303	7,914	219
Islandaise	5,777	5,641	102
Indienne	30,290	27,693	109
Italienne	29,485	17,701	167
Japonaise	8,035	4,304	187
Nègre	6,012	4,913	122
Norvégienne	33,154	20,025	166
Polonaise	48,417	29,255	165
Roumaine	9,264	4,930	188
Russe	25,489	17,458	146
Suédoise	32,130	17,491	184
Syrienne	2,902	2,169	134
Ukranienne	63,259	42,526	149
Yougoslave	9,377	2,203	426
Non spécifiée	1,728	2,465	70
Variées[1]	8,149	4,974	164

[1] Y compris Lithuaniens, "Autres Européens", "Autres Asiatiques", Esquimaux et "Autres races".

TABLEAU 19. Immigrés et surplus proportionnel d'hommes, par pays de naissance et sexe, Canada, 1931

Pays de naissance	Immigrés		Surplus proportionnel d'hommes
	Hommes	Femmes	
TOTAL D'IMMIGRÉS	**1,298,540**	**1,008,985**	**29**
Nés britanniques			
Iles Britanniques	**607,529**	**531,413**	**14**
Angleterre	386,738	337,126	15
Irlande	58,916	48,628	21
Ecosse	145,540	134,225	8
Pays de Galles	13,117	9,231	42
Petites Iles	3,218	2,203	46
Pays non déclaré	-	-	-
Possessions britanniques	**23,451**	**21,706**	**8**
Australie	1,972	1,593	24
Indes	2,969	1,703	74
Terre-Neuve	12,786	13,624	-6
Nouvelle-Zélande	818	616	33
Sud-Africain	1,168	1,067	9
Antilles	2,450	2,087	17
Autres	1,288	1,016	27
Nés étrangers			
Europe	**438,183**	**276,279**	**59**
Autriche	22,269	15,122	47
Belgique	9,706	7,327	32
Bulgarie	1,191	276	332
Tchécoslovaquie	16,702	6,133	172
Danemark	12,183	5,034	142
Finlande	18,472	11,882	55
France	8,924	7,832	14
Allemagne	23,743	15,420	54
Grèce	4,154	1,425	192
Hollande	6,844	3,892	76
Hongrie	18,706	9,817	91
Islande	2,845	2,886	-1
Italie	27,309	15,269	79
Norvège	22,055	10,624	108
Pologne[1]	101,492	69,677	46
Roumanie	24,433	15,889	54
Russie	62,249	52,157	19
Suède	23,906	10,509	127
Suisse	4,106	1,970	108
Ukraine	8,472	5,287	60
Yougoslavie	12,674	4,436	186
Autres	5,748	3,415	68
Asie	**52,175**	**8,433**	**519**
Chine	40,575	1,462	2,675
Japon	7,909	4,352	82
Syrie	2,305	1,648	40
Turquie	542	379	43
Autres	844	592	43
Etats-Unis	175,140	169,434	3
Autres pays	1,631	1,420	15
En mer	431	300	44

[1] Y compris Galicie.

TABLEAU 20. Population d'immigrés adultes (21 ans et plus) et surplus proportionnel d'hommes, par pays de naissance et sexe, Canada, 1931

Pays de naissance	Immigrés adultes		Surplus proportionnel d'hommes
	Hommes	Femmes	
TOTAL D'IMMIGRÉS ADULTES	**1,152,748**	**876,261**	**32**
Nés britanniques			
Iles Britanniques	**543,725**	**478,004**	**14**
Angleterre	348,404	306,809	14
Irlande	53,091	43,219	23
Ecosse	128,157	118,319	8
Pays de Galles	11,056	7,600	45
Petites Iles	3,017	2,057	47
Pays non déclaré	-	-	-
Possessions britanniques	**20,375**	**18,435**	**11**
Australie	1,706	1,349	26
Indes	2,601	1,473	77
Terre-Neuve	10,985	11,478	—4
Nouvelle-Zélande	728	524	39
Sud-Africain	1,003	936	7
Antilles	2,266	1,868	21
Autres	1,086	807	35
Nés étrangers			
Europe	**397,467**	**236,480**	**68**
Autriche	21,281	14,101	51
Belgique	8,581	6,282	37
Bulgarie	1,130	232	387
Tchécoslovaquie	15,187	4,707	223
Danemark	11,084	4,100	170
Finlande	17,283	10,499	65
France	8,425	7,347	15
Allemagne	21,351	13,284	61
Grèce	3,908	1,231	217
Hollande	5,793	3,042	90
Hongrie	16,127	7,256	122
Islande	2,792	2,838	—2
Italie	24,851	13,327	86
Norvège	20,753	9,505	118
Pologne[1]	90,887	58,572	55
Roumanie	22,684	14,103	61
Russie	54,209	43,904	23
Suède	22,918	9,670	137
Suisse	3,869	1,765	119
Ukraine	7,702	4,485	72
Yougoslavie	11,411	3,326	243
Autres	5,241	2,904	80
Asie	**50,731**	**7,651**	**563**
Chine	39,738	1,163	3,317
Japon	7,623	4,135	84
Syrie	2,188	1,536	42
Turquie	487	322	51
Autres	695	495	40
Etats-Unis	138,821	134,356	3
Autres pays	1,265	1,084	17
En mer	364	251	45

[1] Y compris Galicie.

TABLEAU 21. Répartition proportionnelle de la population d'hommes et de femmes, par groupe d'âge de cinq ans[1] et pays de naissance, Canada, 1931

Pays de naissance	Pourcentags dans le groupe d'âge												
	Tous âges	Moins de 16	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et plus
HOMMES													
TOUTES CLASSES	**100·0**	**30·88**	**9·78**	**8·63**	**7·63**	**6·85**	**6·68**	**6·47**	**5·99**	**4·98**	**3·71**	**2·92**	**5·48**
Nés canadiens	100·00	38·80	11·64	8·84	6·49	5·47	5·16	4·70	4·29	3·83	3·08	2·53	5·18
Nés britanniques	100·00	4·92	4·35	8·02	9·66	9·20	9·96	12·07	12·49	9·97	6·50	4·96	7·90
Nés étrangers	100·00	7·06	3·66	7·97	12·67	13·09	12·91	11·98	10·19	7·28	4·91	3·35	5·02
FEMMES													
TOUTES CLASSES	**100·00**	**32·44**	**10·28**	**8·95**	**7·52**	**6·81**	**6·50**	**5·97**	**5·27**	**4·43**	**3·36**	**2·75**	**5·63**
Nées canadiennes	100·00	38·78	11·79	8·94	6·66	5·62	5·24	4·65	4·10	3·59	2·89	2·46	5·28
Nées britanniques	100·00	5·41	3·62	7·74	9·74	11·00	11·59	11·84	11·14	9·10	5·92	4·58	8·33
Nées étrangères	100·00	9·74	5·17	10·51	12·45	12·14	12·30	10·31	8·47	6·05	4·30	3·14	5·43

[1] Âges déclarés seulement.

TABLEAU 22. Répartition proportionnelle des diverses races, par grand groupe d'âge, Canada, 1931

Origine raciale	Groupe d'âge		
	Moins de 10	10-20	21 et p.us
	p c.	p c.	p.c.
TOUTES RACES	**21·27**	**22·19**	**56·54**
Anglaise	18·28	21·07	60·65
Irlandaise	18·22	20·43	61·36
Ecossaise	17·80	20·64	61·56
Autrss britanniquss	18·76	21·74	59·50
Française	26·29	24·30	49·41
Autrichienne, n.a.s	23·01	25·11	51·88
Belge	22·03	19·74	58·23
Bulgare	26·99	12·22	60·79
Chinoise	5·76	5·28	88·96
Tchèque et slovaque	18·65	14·01	67·33
Danoise	19·62	18·52	61·86
Hollandaise	22·51	22·12	55·37
Finlandaise	13·08	17·40	69·52
Allemande	22·22	22·95	54·83
Grecque	26·67	18·85	54·58
Hébraïqus	16·91	25·81	67·28
Hongroise	21·43	16·44	62·14
Islandaise	19·54	21·55	58·91
Italienns	26·69	25·25	48·06
Japonaise	29·11	18·03	52·86
Lithuanienne	16·90	18·91	65·20
Nègre	22·29	21·56	56·15
Norvégienne	20·40	22·56	57·03
Polonaise	22·82	23·80	53·38
Roumaine	26·73	24·42	48·85
Russs	26·37	24·91	48·72
Suédoise	18·52	20·45	61·03
Syrienne	26·83	27·02	47·16
Ukrainenne	25·22	27·79	46·99
Yougoslave	17·13	11·28	71·60
Non spécifiée	32·10	20·78	47·12
Diverses	24·19	20·69	66·22
Indienne	28·97	23·85	47·17

n.a.s.—non autremsnt spécifiée.

TABLEAU 23. Répartition proportionnelle des races énumérées, par grand groupement d'âge, de langue et autres, Canada,[1] 1931

Origine raciale	Groupe d'âge		
	Moins de 10 ans	10-20	21 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.
TOUTES RACES	**21·27**	**22·19**	**55·54**
Britanniques	**18·15**	**20·83**	**61·02**
Anglaise	18·28	21·07	60·55
Irlandaise	18·22	20·43	61·36
Ecossaise	17·80	20·64	51·55
Autres	18·76	21·74	59·50
Française	26·29	24·30	49·41
Scandinaves	19·54	21·12	59·34
Danoise	19·52	18·52	61·85
Islandaise	19·54	21·55	58·91
Norvégienne	20·40	22·56	57·03
Suédoise	18·52	20·45	61·03
Germaniques	22·28	22·52	55·10
Belge	22·03	19·74	58·23
Hollandaise	22·51	22·12	55·37
Allemande	22·22	22·95	54·83
Latines et grecque	25·69	24·63	48·68
Grecque	26·57	18·85	54·58
Italienne	26·69	25·25	48·06
Roumaine	26·73	24·42	48·85
Slaves	23·91	24·68	51·41
Autrichienne	23·01	25·11	51·88
Bulgare	25·99	12·22	60·79
Tchèque et slovaque	18·65	14·01	57·33
Lithuanienne	15·90	18·91	65·20
Polonaise	22·82	23·80	53·38
Russe	26·37	24·91	48·72
Ukranienne	25·22	27·79	46·99
Yougoslave	17·13	11·28	71·60
Asiatiques	**15·20**	**11·87**	**72·93**
Chinoise	5·76	5·28	88·96
Japonaise	29·11	18·03	52·86
Syrienne	25·83	27·02	47·16

[1] Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (les chiffres de 1921 pour le même tableau ne comprenaient pas ces étendues).

TABLEAU 24. Répartition proportionnelle d'hommes et de femmes de 15 ans et plus, par origine raciale et état conjugal, Canada, 1931

Origine raciale	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
TOUTES RACES	**40·93**	**54·74**	**4·01**	**0·11**	**34·01**	**57·35**	**8·54**	**0·10**
Britanniques	**39·65**	**66·01**	**4·19**	**0·14**	**32·37**	**57·75**	**9·75**	**0·13**
Anglaise	37·88	58·00	3·96	0·15	30·28	60·44	9·14	0·14
Irlandaise	41·96	53·18	4·73	0·12	35·09	53·94	10·86	0·10
Ecossaise	41·04	54·62	4·19	0·13	34·13	55·69	10·05	0·12
Autres	40·80	55·42	3·59	0·19	32·91	59·23	7·68	0·18
Française	43·39	61·98	4·61	0·02	39·67	53·08	7·22	0·02
Autres Européennes	**43·12**	**54·00**	**2·72**	**0·14**	**31·16**	**62·58**	**6·13**	**0·13**
Autrichienne, n.a.s	44·34	53·40	2·11	0·11	30·29	64·96	4·60	0·15
Belge	38·40	58·57	2·94	0·07	24·82	70·25	4·85	0·08
Tchèque et slovaque	31·86	66·51	1·48	0·02	23·74	72·59	3·62	0·05
Hollandaise	37·66	57·87	4·30	0·16	29·84	60·46	9·57	0·12
Finlandaise	51·50	46·10	2·27	0·11	35·12	60·47	4·29	0·11
Allemande	42·32	54·09	3·41	0·16	31·42	60·89	7·58	0·12
Hébraïque	41·15	57·07	1·65	0·12	37·18	56·37	6·25	0·19
Hongroise	33·37	64·90	1·62	0·08	21·24	75·06	3·60	0·08
Italienne	40·57	56·93	2·45	0·03	31·18	64·12	4·65	0·06
Polonaise	43·09	55·00	1·80	0·06	30·71	65·51	3·71	0·07
Roumaine	37·68	59·96	2·11	0·23	27·21	68·84	3·84	0·10
Russe	41·40	55·88	2·57	0·11	31·71	63·68	4·38	0·23
Scandinave	54·44	42·04	3·26	0·24	31·19	62·38	6·20	0·22
Ukranienne	41·61	65·99	2·22	0·15	29·45	65·81	4·63	0·11
Autres	41·76	56·32	1·75	0·16	26·46	69·09	4·36	0·11
Asiatiques	**22·65**	**62·94**	**1·22**	**0·07**	**25·21**	**69·06**	**5·33**	**0·08**
Chinoise et japonaise	20·35	64·10	0·90	0·06	19·91	76·24	3·28	0·07
Autres	43·15	52·57	4·13	0·09	34·78	56·09	9·05	0·08
Indienne et esquimaude	34·95	57·70	7·29	0·05	22·70	64·14	13·08	0·07
Non spécifiées et autres	44·10	49·64	6·83	0·34	34·25	52·74	12·24	0·32

n.a.s.—non autrement spécifiée.

TABLEAU 25. Répartition proportionnelle des femmes célibataires de 15 ans et plus, par origine raciale et groupe spécifié d'âge, Canada, 1931

Origine raciale	Groupe d'âge						
	Total	15-19	20-24	25-34	35-44	45-64	65 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
TOUTES RACES	**34·01**	**94·90**	**63·13**	25·85	**12·50**	**10·62**	**10·86**
Britanniques	**32·37**	**95·38**	**65·34**	**27·34**	**13·20**	**11·60**	**11·90**
Anglaise	30·28	94·80	62·00	24·03	11·00	9·33	9·29
Irlandaise	35·09	95·90	69·22	32·38	16·86	14·75	14·28
Ecossaise	34·13	96·08	68·83	30·02	14·71	13·41	13·96
Autres	32·91	96·12	65·10	24·04	10·41	9·17	9·11
Française	39·67	95·74	66·80	30·12	15·65	11·62	11·05
Autres Européennes	**31·16**	**93·32**	**53·31**	**15·81**	5·58	**4·48**	**4·73**
Autrichienne	30·29	91·85	43·34	10·79	3·19	2·03	2·24
Belge	24·82	93·94	52·60	11·89	4·55	3·00	5·08
Tchèque et slovaque	23·74	88·95	41·91	8·05	3·05	1·86	1·69
Hollandaise	29·84	94·68	58·57	20·99	9·63	7·42	6·29
Finlandaise	35·12	91·95	59·36	28·43	10·58	2·36	2·56
Allemande	31·42	94·21	56·40	19·73	9·00	7·38	6·41
Hébraïque	37·18	98·41	74·23	21·50	2·78	1·38	1·35
Hongroise	21·24	87·28	32·39	6·34	2·77	1·90	1·23
Italienne	31·18	92·70	47·27	9·34	2·27	2·45	2·75
Polonaise	30·71	91·23	44·51	9·90	2·63	2·01	2·08
Roumaine	27·21	88·16	32·88	5·35	1·58	0·23	2·16
Russe	31·71	91·39	45·50	12·74	3·60	1·55	1·61
Scandinave	31·19	95·15	58·59	19·70	6·25	3·69	4·31
Ukranienne	29·45	90·26	37·36	5·35	1·09	0·77	0·74
Autres	26·46	90·94	43·68	10·66	3·53	3·85	8·38
Asiatiques	**25·21**	**93·75**	**44·44**	**7·57**	**1·84**	**1·60**	**1·30**
Chinoise et japonaise	19·91	93·18	32·96	3·15	1·14	0·90	–
Autres	34·78	94·51	61·02	18·09	3·47	2·69	1·69
Indienne et esquimaude	22·70	80·04	33·97	10·62	4·78	2·67	2·40
Non spécifiées et autres	34·25	92·39	58·76	25·01	14·56	14·80	16·74

TABLEAU 26. Données employées dans la corrélation multiple entre les proportions de femmes célibataires et des variables indépendantes déterminées, par origine raciale spécifiée, Canada, 1931

Origine raciale	P.c. de femmes non mariées	Indice de la répartition d'âge	Surplus d'hommes adultes par 100 femmes adultes	P.c. d'hommes éligibles	Rapport entre les hommes éligibles et les femmes éligibles	P.c. de femmes illettrées (10 ans et plus)
Anglaise	30·3	93	4	42·0	1·45	0·6
Irlandaise	35·1	90	6	46·8	1·41	0·7
Ecossaise	34·1	91	6	45·4	1·41	0·7
Autres Britanniques	32·9	99	38	44·6	1·79	0·3
Française	39·7	110	3	48·0	1·23	4·2
Autrichienne	30·3	122	56	46·6	2·19	11·1
Belge	24·8	99	32	41·4	2·13	3·2
Tchèque et slovaque	23·7	111	178	33·5	3·47	8·5
Hollandaise	29·8	98	15	41·2	1·60	1·8
Finlandaise	35·1	109	57	53·9	2·24	6·8
Allemande	31·4	105	17	45·9	1·67	2·5
Hébraïque	37·2	116	4	42·9	1·17	5·4
Hongroise	21·2	111	119	35·1	3·27	8·7
Italienne	31·2	122	67	43·1	2·08	11·3
Polonaise	30·7	125	65	45·0	2·16	13·2
Roumaine	27·2	125	88	40·0	2·41	14·7
Russe	31·7	124	46	44·1	1·85	16·8
Scandinave	31·2	107	70	58·0	2·92	1·2
Ukranienne	29·5	128	49	44·0	2·01	18·2

TABLEAU 27. Répartition proportionnelle de la popu

N°	Province	1931					1921[1]		
		Britannique	Française	Autre européenne	Indienne	Asiatique	Britannique	Française	Autre européenne
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**CANADA**	**51·86**	**28·22**	**17·59**	**1·18**	**0·81**	**55·40**	**27·91**	**14·19**
2	Ile du Prince-Edouard	83·78	14·72	0·93	0·26	0·19	85·34	13·51	0·67
3	Nouvelle-Ecosse	76·41	11·04	10·31	0·43	0·30	77·81	10·81	9·42
4	Nouveau-Brunswick	62·61	33·56	2·85	0·41	0·21	65·23	31·22	2·55
5	Québec	15·06	78·98	5·15	0·43	0·24	15·12	80·03	3·85
6	Ontario	74·01	8·73	15·67	0·88	0·36	77·79	8·46	12·02
7	Manitoba	52·56	6·72	38·03	2·20	0·32	57·53	6·66	33·03
8	Saskatchewan	47·50	5·50	44·76	1·66	0·48	52·86	5·56	39·14
9	Alberta	53·20	5·25	38·58	2·08	0·67	59·79	5·25	31·19
10	Colombie Britannique	70·57	2·16	16·16	3·54	7·34	73·87	2·14	11·72

[1] Changements dans les pourcentages sur ceux indiqués dans la monographie de 1921 à cause de la cession du Labrador et de la répartition des "Diverses".

TABLEAU 28. Répartition proportionnelle de la popu

N°	Province	Britannique				Française			
		1931	1921[1]	1911	1901	1931	1921[1]	1911	1901
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**CANADA**	**51·86**	**55·40**	**54·08**	**57·03**	**28·22**	**27·91**	**28·52**	**30·70**
2	Ile du Prince-Edouard	83·78	85·34	84·23	85·11	14·72	13·51	13·99	13·43
3	Nouvelle-Ecosse	76·41	77·81	76·92	78·13	11·04	10·81	10·51	9·83
4	Nouveau-Brunswick	62·61	65·23	65·33	71·73	33·56	31·22	28·02	24·15
5	Québec	15·06	15·12	15·76	17·60	78·98	80·03	80·04	80·18
6	Ontario	74·01	77·79	76·25	79·34	8·73	8·46	8·01	7·27
7	Manitoba	52·56	57·53	57·77	64·35	6·72	6·66	6·71	6·28
8	Saskatchewan	47·50	52·86	50·97	43·92	5·50	5·56	4·72	2·89
9	Alberta	53·20	59·79	51·46	47·80	5·25	5·25	5·29	6·18
10	Colombie Britannique	70·56	73·87	64·38	59·56	2·16	2·14	2·27	2·57

[1] Changements dans les pourcentages sur ceux indiqués dans la monographis de 1921 à cause de la cession du Labrador et de la répartition des "Diverses".

lation, par origine raciale, Canada et provinces, 1901-1931

1921[1]		1911					1901					N°
Indienne	Asiatique	Britannique	Française	Autre européenne	Indienne	Asiatique	Britannique	Française	Autre européenne	Indienne	Asiatique	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
1·26	**0·75**	**54·08**	**28·52**	**12·82**	**1·46**	**0·60**	**57·03**	**30·70**	**8·53**	**2·38**	**0·44**	1
0·27	0·11	84·23	13·99	0·97	0·26	0·03	85·11	13·43	0·97	0·25	0·05	2
0·39	0·29	76·92	10·51	10·14	0·39	0·14	78·13	9·83	10·20	0·35	0·08	3
0·34	0·21	65·33	28·02	3·08	0·44	0·09	71·73	24·15	2·88	0·44	0·08	4
0·47	0·22	15·76	80·04	2·98	0·60	0·11	17·60	80·18	1·37	0·62	0·10	5
0·91	0·31	76·25	8·01	12·83	1·07	0·18	79·34	7·27	11·40	1·13	0·06	6
2·27	0·28	57·77	6·71	28·09	2·87	0·21	64·35	6·28	22·37	6·38	0·10	7
1·70	0·44	50·97	4·72	35·85	2·38	0·25	43·92	2·89	33·35	19·43	0·06	8
2·47	0·73	51·46	5·29	30·22	3·05	0·56	47·80	6·18	26·85	18·38	0·34	9
4·27	7·58	64·38	2·27	14·61	5·13	7·84	59·56	2·57	9·62	16·20	10·93	10

lation par origine raciale, Canada et provinces, 1901-1931

Autre européenne				Indienne				Asiatique				N°
1931	1921[1]	1911	1901	1931	1921[1]	1911	1901	1931	1921[1]	1911	1901	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
17·59	**14·19**	**12·82**	**8·53**	**1·18**	**1·26**	**1·46**	**2·38**	**0·81**	**0·75**	**0·60**	**0·44**	1
0·93	0·67	0·97	0·97	0·26	0·27	0·26	0·25	0·19	0·11	0·03	0·05	2
10·31	9·42	10·14	10·20	0·43	0·39	0·39	0·35	0·30	0·29	0·14	0·08	3
2·85	2·55	3·08	2·88	0·41	0·34	0·44	0·44	0·21	0·12	0·09	0·08	4
5·15	3·85	2·98	1·37	0·43	0·47	0·60	0·62	0·24	0·22	0·11	0·10	5
15·67	12·02	12·83	11·40	0·88	0·91	1·07	1·13	0·36	0·31	0·18	0·06	6
38·03	33·03	28·09	22·37	2·20	2·27	2·87	6·38	0·32	0·28	0·21	0·10	7
44·76	39·14	35·85	33·35	1·66	1·70	2·38	19·43	0·48	0·44	0·25	0·06	8
38·58	31·19	30·22	26·85	2·08	2·47	3·05	18·38	0·67	0·73	0·56	0·34	9
16·16	11·72	14·61	9·62	3·54	4·27	5·13	16·20	7·34	7·58	7·84	10·93	10

TABLEAU 29. Répartition proportionnelle de la popula

N°	Pays de naissance	Canada			Ile du Prince-Edouard		
		1911	1921[2]	1931	1911	1921	1931
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOTAL**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
2	**Canada**	**77·98**	**77·75**	**77·76**	**97·25**	**97·33**	**96·83**
3	**Iles Britanniques**	**11·16**	**11·67**	**10·98**	**1·49**	**0·94**	**1·03**
4	**Possessions britanniques**	**0·41**	**0·45**	**0·44**	**0·25**	**0·26**	**0·28**
5	*Nés étrangers*	*10·44*	*10·13*	*10·82*	*1·00*	*1·46*	*1·85*
6	**Europe**	**5·62**	**5·23**	**6·89**	**0·08**	**0·04**	**0·20**
7	Autriche	0·94	0·65	0·36	[1]	[1]	0·01
8	Belgique	0·11	0·15	0·16	[1]	[1]	[1]
9	Bulgarie	0·28	0·01	0·01	[1]	[1]	[1]
10	Tchécoslovaquie	0·02	0·05	0·22	[1]	[1]	[1]
11	Danemark	0·07	0·08	0·17	[1]	[1]	[1]
12	Finlande	0·15	0·14	0·29	[1]	[1]	0·11
13	France	0·24	0·22	0·16	0·01	0·01	0·01
14	Allemagne	0·55	0·29	0·38	0·01	[1]	0·01
15	Grèce	0·04	0·04	0·05	[1]	[1]	[1]
16	Hollande	0·05	0·07	0·10	0·01	[1]	0·02
17	Hongrie	0·15	0·09	0·27	[1]	[1]	[1]
18	Islande	0·10	0·08	0·06	[1]	[1]	[1]
19	Italie	0·48	0·40	0·41	0·01	0·01	0·01
20	Norvège	0·29	0·26	0·31	0·01	0·01	0·01
21	Pologne[3]	0·44	0·74	1·65	[1]	[1]	[1]
22	Roumanie	[1]	0·26	0·39	[1]	[1]	[1]
23	Russie	1·25	1·15	1·10	0·02	0·01	0·01
24	Suède	0·39	0·32	0·33	0·01	[1]	0·01
25	Suisse	[1]	0·04	0·06	[1]	[1]	[1]
26	Ukraine	[1]	0·13	0·13	[1]	[1]	[1]
27	Yougoslavie	[1]	0·02	0·16	[1]	[1]	[1]
28	Autres	0·07	0·40	0·09	[1]	[1]	[1]
29	**Asie**	**0·57**	**0·61**	**0·58**	**0·02**	**0·04**	**0·07**
30	Chine	0·37	0·42	0·41	0·01	0·01	0·03
31	Japon	0·12	0·13	0·12	[1]	[1]	[1]
32	Syrie	0·04	0·04	0·04	0·01	0·03	0·05
33	Turquie	0·03	0·01	0·01	[1]	[1]	[1]
34	Autres	0·01	0·01	0·01	[1]	[1]	[1]
35	Etats-Unis	4·21	4·26	3·32	0·89	1·37	1·57

[1] Moins d'un centième d'un pour cent et, par conséquent, négligeable
[2] Changements en 1921 à cause de la déduction de la partie cédée à Terre-Neuve (534) et certaines erreurs d'impression.
[3] Y compris la Galicie.

tion, par pays de naissance, Canada et provinces, 1911-1931

Nouvelle-Ecosse			Nouveau-Brunswick			Québec			N°
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921[2]	1931	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	1
92·63	91·69	91·85	94·80	94·47	94·02	92·67	92·01	91·24	2
3·35	3·16	2·84	2·66	2·46	2·79	3·45	3·58	3·61	3
1·78	2·47	2·43	0·23	0·29	0·32	0·17	0·22	0·25	4
2·23	2·67	2·87	2·31	2·77	2·86	3·71	4·18	4·90	5
1·06	1·13	1·28	0·58	0·52	0·60	2·05	2·21	3·00	6
0·12	0·07	0·05	0·01	0·02	0·01	0·15	0·13	0·10	7
0·12	0·11	0·08	0·02	0·03	0·02	0·07	0·10	0·10	8
0·02	0·01	0·01	0·03	0·01	[1]	0·20	[1]	[1]	9
0·01	0·03	0·07	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·16	10
0·01	0·02	0·07	0·07	0·06	0·15	0·01	0·01	0·04	11
[1]	[1]	0·01	[1]	0·01	0·03	0·01	0·01	0·09	12
0·08	0·16	0·10	0·05	0·05	0·04	0·30	0·26	0·20	13
0·11	0·07	0·08	0·04	0·03	0·03	0·09	0·04	0·10	14
0·01	0·02	0·02	0·01	0·01	0·01	0·03	0·05	0·05	15
0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·02	0·01	0·01	0·02	16
0·07	0·02	0·08	0·01	[1]	0·01	0·01	0·01	0·13	17
[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	18
0·14	0·15	0·14	0·08	0·05	0·03	0·32	0·33	0·34	19
0·02	0·02	0·02	0·04	0·04	0·04	0·02	0·01	0·02	20
0·05	0·13	0·25	[1]	0·02	0·05	0·02	0·14	0·48	21
[1]	0·02	0·03	[1]	0·01	0·01	[1]	0·23	0·25	22
0·25	0·22	0·14	0·16	0·13	0·11	0·76	0·77	0·63	23
0·03	0·02	0·03	0·04	0·03	0·03	0·02	0·02	0·03	24
[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·02	0·04	25
[1]	0·02	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·02	0·05	26
[1]	0·01	0·05	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·06	27
0·01	0·02	0·03	0·01	0·01	0·01	0·03	0·04	0·10	28
0·11	0·14	0·14	0·07	0·11	0·10	0·14	0·17	0·16	29
0·03	0·06	0·06	0·03	0·05	0·05	0·08	0·09	0·09	30
[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	31
0·07	0·08	0·07	0·04	0·06	0·04	0·04	0·06	0·05	32
0·01	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·01	0·01	0·01	33
[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·01	0·01	0·01	34
0·98	1·34	1·41	1·64	2·13	2·15	1·49	1·78	1·72	35

TABLEAU 29. Répartition proportionnelle de la popula

N°	Pays de naissance	Ontario			Manitoba		
		1911	1921[2]	1931	1911	1921	1931
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOTAL**	**100·00**	100·00	**100·00**	100·00	100·00	**100·00**
2	**Canada**	**79·90**	78·13	**76·56**	58·64	63·55	**66·21**
3	**Iles Britanniques**	**13·99**	15·35	**14·99**	20·39	18·32	**14·98**
4	**Possessions britanniques**	**0·20**	0·30	**0·35**	0·21	0·21	**0·17**
5	*Nés étrangers*	*5·89*	*6·21*	*8·09*	*20·74*	*17·91*	*18·63*
6	**Europe**	**3·44**	3·51	**5·69**	16·92	14·08	**15·78**
7	Autriche	0·38	0·27	0·22	5·02	2·87	1·28
8	Belgique	0·02	0·08	0·16	0·50	0·54	0·48
9	Bulgarie	0·11	0·02	0·03	0·48	[1]	[1]
10	Tchécoslovaquie	[1]	·003	0·23	0·04	0·11	0·19
11	Danemark	0·03	0·03	0·08	0·13	0·15	0·24
12	Finlande	0·27	0·27	0·57	0·03	0·04	0·09
13	France	0·07	0·08	0·06	0·68	0·48	0·32
14	Allemagne	0·59	0·31	0·31	0·93	0·37	0·51
15	Grèce	0·04	0·05	0·09	0·01	0·02	0·02
16	Hollande	0·03	0·04	0·11	0·16	0·17	0·21
17	Hongrie	0·07	0·03	0·31	0·20	0·10	0·23
18	Islande	0·01	[1]	[1]	0·11	0·78	0·58
19	Italie	0·65	0·61	0·65	0·15	0·16	0·14
20	Norvège	0·06	0·05	0·07	0·31	0·25	0·29
21	Pologne[3]	0·14	0·57	1·35	2·61	3·34	6·33
22	Roumanie	[1]	0·13	0·27	[1]	0·43	0·55
23	Russie	0·77	0·67	0·59	3·55	2·80	3·14
24	Suède	0·15	0·11	0·14	0·84	0·65	0·59
25	Suisse	[1]	0·03	0·04	[1]	0·07	0·08
26	Ukraine	[1]	0·07	0·11	[1]	0·69	0·27
27	Yougoslavie	[1]	0·02	0·25	[1]	0·01	0·10
28	Autres	0·05	0·04	0·07	0·17	0·05	0·13
29	**Asie**	**0·22**	0·26	**0·27**	0·24	0·24	**0·27**
30	Chine	0·11	0·18	0·19	0·18	0·21	0·23
31	Japon	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	[1]
32	Syrie	0·04	0·05	0·04	0·03	0·02	0·02
33	Turquie	0·05	[1]	0·01	0·01	[1]	[1]
34	Autres	0·01	0·02	0·02	0·01	[1]	0·01
35	Etats-Unis	2·20	2·41	2·11	3·54	3·55	2·56

tion, par pays de naissance, Canada et provinces, 1911-1931—fin

Saskatchewan			Alberta			Colombie Britannique			N°
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	1
50·52	60·44	65·44	43·25	53·55	58·21	43·14	50·34	53·98	2
16·28	13·09	10·82	18·23	16·57	14·60	28·16	29·31	26·20	3
0·17	0·15	0·13	0·38	0·31	0·26	1·90	1·31	1·11	4
33·02	*26·31*	*23·60*	*38·13*	*29·56*	*26·92*	*26·78*	*19·02*	*18·70*	5
18·50	14·30	15·23	15·70	11·85	15·63	10·22	6·04	8·47	6
3·22	2·25	1·23	2·83	1·70	0·66	1·12	0·27	0·31	7
0·26	0·28	0·25	0·27	0·28	0·21	0·20	0·15	0·13	8
1·35	0·02	0·01	0·95	0·01	0·01	0·10	0·01	0·01	9
0·11	0·12	0·26	0·10	0·19	0·61	0·10	0·11	0·26	10
0·20	0·20	0·32	0·37	0·40	0·76	0·19	0·18	0·31	11
0·11	0·10	0·09	0·27	0·21	0·18	0·54	0·36	0·73	12
0·60	0·43	0·31	0·49	0·36	0·24	0·32	0·26	0·19	13
1·68	0·85	1·07	1·63	0·78	1·11	0·78	0·29	0·52	14
0·01	0·03	0·03	0·03	0·04	0·04	0·17	0·09	0·08	15
0·13	0·13	0·13	0·30	0·30	0·34	0·10	0·10	0·18	16
1·12	0·62	0·75	0·31	0·12	0·60	0·17	0·04	0·14	17
0·27	0·18	0·11	0·06	0·04	0·03	0·06	0·06	0·04	18
0·05	0·05	0·04	0·49	0·42	0·32	2·07	0·92	0·87	19
1·55	1·22	1·16	1·54	1·13	1·21	0·95	0·68	1·10	20
1·79	1·71	3·21	1·55	1·66	4·34	0·15	0·25	0·57	21
[1]	0·97	1·15	[1]	0·52	1·12	[1]	0·06	0·14	22
4·69	3·74	3·40	2·68	1·97	2·13	1·01	0·83	0·86	23
1·26	0·97	0·82	1·70	1·11	1·02	1·81	1·09	1·34	24
[1]	0·07	0·09	[1]	0·13	0·15	[1]	0·10	0·15	25
[1]	0·28	0·48	[1]	0·37	0·24	[1]	0·04	0·06	26
[1]	0·04	0·23	[1]	0·05	0·17	[1]	0·09	0·39	27
0·10	0·03	0·08	0·13	0·06	0·17	0·38	0·06	0·10	28
0·31	0·40	0·41	0·59	0·68	0·56	6·88	6·22	5·15	29
0·24	0·35	0·36	0·48	0·58	0·48	4·80	4·10	3·46	30
0·01	0·01	0·01	0·06	0·07	0·05	2·01	2·08	1·65	31
0·04	0·03	0·03	0·02	0·02	0·02	0·03	0·02	0·02	32
0·01	[1]	0·01	0·01	0·01	0·01	0·03	0·01	0·01	33
0·01	0·01	0·01	0·02	[1]	0·01	0·01	0·01	0·02	34
14·14	11·57	7·92	21·74	16·97	10·79	9·57	6·66	5·00	35

TABLEAU 30. Répartition proportionnelle des nés européens continentaux,

N°	Pays de naissance	Canada 1911	Canada 1921[3]	Canada 1931	Ile du Prince-Edouard 1911	Ile du Prince-Edouard 1921	Ile du Prince-Edouard 1931
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	Nord-Ouest de l'Europe	1·80	1·51	1·73	0·03	0·02	0·17
2	Belgique	0·11	0·15	0·16	[1]	[1]	[1]
3	Danemark	0·07	0·08	0·17	[1]	[1]	0·11
4	France	0·24	0·22	0·16	0·01	0·01	0·01
5	Allemagne	0·55	0·29	0·38	0·01	[1]	0·01
6	Hollande	0·05	0·07	0·10	0·01	[1]	0·02
7	Islande	0·10	0·08	0·05	[1]	[1]	[1]
8	Norvège	0·29	0·26	0·31	0·01	0·01	0·01
9	Suède	0·39	0·32	0·33	[1]	[1]	0·01
10	Suisse	[1]	0·04	0·06	[1]	[1]	[1]
11	Sud, est et centre de l'Europe	3·74	3·58	5·05	0·03	0·02	0·03
12	Autriche	0·94	0·65	0·36	[1]	[1]	0·01
13	Bulgarie	0·28	0·01	0·01	[1]	[1]	[1]
14	Tchécoslovaquie	0·02	0·05	0·22	[1]	[1]	[1]
15	Finlande	0·15	0·14	0·29	[1]	[1]	[1]
16	Grèce	0·04	0·04	0·05	[1]	[1]	[1]
17	Hongrie	0·15	0·09	0·27	[1]	[1]	[1]
18	Italie	0·48	0·40	0·41	0·01	0·01	0·01
19	Pologne[2]	0·44	0·74	1·65	[1]	[1]	[1]
20	Roumanie	[1]	0·26	0·39	[1]	[1]	[1]
21	Russie	1·25	1·15	1·10	0·02	0·01	0·01
22	Ukraine	[1]	0·13	0·13	[1]	[1]	[1]
23	Yougoslavie	[1]	0·02	0·15	[1]	[1]	[1]

N°	Pays de naissance	Ontario 1911	Ontario 1921[3]	Ontario 1931	Manitoba 1911	Manitoba 1921	Manitoba 1931
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
24	Nord-Ouest de l'Europe	0·96	0·73	0·96	4·66	3·46	3·30
25	Belgique	0·02	0·08	0·16	0·50	0·54	0·48
25	Danemark	0·03	0·03	0·08	0·13	0·15	0·24
27	France	0·07	0·08	0·06	0·68	0·48	0·32
28	Allemagne	0·59	0·31	0·31	0·93	0·37	0·51
29	Hollande	0·03	0·04	0·11	0·15	0·17	0·21
30	Islande	0·01	[1]	[1]	1·11	0·78	0·58
31	Norvège	0·06	0·05	0·07	0·31	0·25	0·29
32	Suède	0·15	0·11	0·14	0·84	0·65	0·59
33	Suisse	[1]	0·03	0·04	[1]	0·07	0·08
34	Sud, est et centre de l'Europe	2·43	2·74	4·55	12·09	10·57	12·34
35	Autriche	0·38	0·27	0·22	5·02	2·87	1·28
36	Bulgarie	0·11	0·02	0·03	0·48	[1]	[1]
37	Tchécoslovaquie	[1]	0·03	0·23	0·04	0·11	0·19
38	Finlande	0·27	0·27	0·57	0·03	0·04	0·09
39	Grèce	0·04	0·05	0·09	0·01	0·02	0·02
40	Hongrie	0·07	0·03	0·31	0·20	0·10	0·23
41	Italie	0·55	0·61	0·65	0·15	0·15	0·14
42	Pologne[2]	0·14	0·57	1·35	2·61	3·34	6·33
43	Roumanie	[1]	0·13	0·27	[1]	0·43	0·55
44	Russie	0·77	0·57	0·59	3·55	2·80	3·14
45	Ukraine	[1]	0·07	0·11	[1]	0·69	0·27
46	Yougoslavie	[1]	0·02	0·25	[1]	0·01	0·10

[1] Moins d'un centième d'un pour cent.
[2] Galicie comprise.
[3] Voir renvoi 2, Tableau 29.

par groupe géographique de pays de naissance, Canada et provinces, 1911-1931

Nouvelle-Ecosse			Nouveau-Brunswick			Québec			N°
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921[3]	1931	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
0·38	0·41	0·40	0·27	0·25	0·33	0·52	0·47	0·56	1
0·12	0·11	0·08	0·02	0·03	0·02	0·07	0·10	0·10	2
0·01	0·02	0·07	0·07	0·06	0·15	0·01	0·01	0·04	3
0·08	0·16	0·10	0·05	0·05	0·04	0·30	0·26	0·20	4
0·11	0·07	0·08	0·04	0·03	0·03	0·09	0·04	0·10	5
0·01	0·01	0·01	0·01	0·01	0·02	0·01	0·01	0·02	6
[1]	[1]	[1]	[1]	[1]		[1]	[1]	[1]	7
0·02	0·02	0·02	0·04	0·04	0·04	0·02	0·01	0·02	8
0·03	0·02	0·03	0·04	0·03	0·03	0·02	0·02	0·03	9
[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·02	0·04	10
0·67	0·70	0·85	0·29	0·25	0·26	1·50	1·70	2·35	11
0·12	0·07	0·05	0·01	0·02	0·01	0·15	0·13	0·10	12
0·02	0·01	0·01	0·03	0·01	[1]	0·20	[1]	[1]	13
0·01	0·03	0·07	[1]	[1]	[illegible]	[1]	[1]	0·16	14
[1]	[1]	0·01	[1]	0·01	0·03	0·01	0·01	0·09	15
0·01	0·02	0·02	0·01	[1]	0·01	0·03	0·05	0·05	16
0·07	0·02	0·08	[illegible]	[1]	0·01	0·01	0·01	0·13	17
0·14	0·15	0·14	0·08	0·05	0·03	0·32	0·33	0·34	18
0·05	0·13	0·25	[1]	0·02	0·05	0·02	0·14	0·48	19
[1]	0·02	0·03	[1]	0·01	0·01	[1]	0·23	0·25	20
0·25	0·22	0·14	0·16	0·13	0·11	0·76	0·77	0·63	21
[1]	0·02	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·02	0·05	22
	0·01	0·05	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·06	23

Saskatchewan			Alberta			Colombie Britannique			N°
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
5·95	4·33	4·26	6·36	4·53	5·05	4·41	2·91	3·97	24
0·26	0·28	0·25	0·27	0·28	0·21	0·20	0·15	0·13	25
0·20	0·20	0·32	0·37	0·40	0·75	0·19	0·18	0·31	26
0·60	0·43	0·31	0·49	0·36	0·24	0·32	0·26	0·19	27
1·68	0·85	1·07	1·63	0·78	1·11	0·78	0·29	0·52	28
0·13	0·13	0·13	0·30	0·30	0·34	0·10	0·10	0·18	29
0·27	0·18	0·11	0·06	0·04	0·03	0·06	0·06	0·04	30
1·55	1·22	1·16	1·54	1·13	1·21	0·95	0·68	1·10	31
1·26	0·97	0·82	1·70	1·11	1·02	1·81	1·09	1·34	32
[1]	0·07	0·09	[1]	0·13	0·15	[1]	0·10	0·15	33
12·45	9·94	10·88	9·21	7·26	10·31	5·43	3·07	4·40	34
3·22	2·25	1·23	2·83	1·70	0·56	1·12	0·27	0·31	35
1·35	0·02	0·01	0·95	0·01	0·01	0·10	0·01	0·01	36
0·11	0·12	0·26	0·10	0·19	0·61	0·10	0·11	0·25	37
0·11	0·10	0·09	0·27	0·21	0·18	0·54	0·36	0·73	38
0·01	0·03	0·03	0·03	0·04	0·04	0·17	0·09	0·08	39
1·12	0·62	0·75	0·31	0·12	0·60	0·17	0·04	0·14	40
0·05	0·05	0·04	0·49	0·42	0·32	2·07	0·92	0·87	41
1·79	1·71	3·21	1·55	1·66	4·34	0·15	0·25	0·57	42
[1]	0·97	1·15	[1]	0·52	1·12	[1]	0·06	0·14	43
4·69	3·74	3·40	2·68	1·97	2·13	1·01	0·83	0·86	44
[1]	0·28	0·48	[1]	0·37	0·24	[1]	0·04	0·06	45
[1]	0·04	0·23	[illegible]	0·05	0·17	[1]	0·09	0·39	46

TABLEAU 31. Répartition proportionnelle des nés européens continentaux,

N°	Pays de naissance	Canada			Ile du Prince-Edouard		
		1911	1921[2]	1931	1911	1921	1931
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	Scandinaves	0·85	0·74	0·87	0·01	0·01	0·13
2	Danemark	0·07	0·08	0·17	[1]	[1]	0·11
3	Islande	0·10	0·08	0·06	[1]	[1]	[1]
4	Norvège	0·29	0·26	0·31	0·01	0·01	0·01
5	Suède	0·39	0·32	0·33	[1]	[1]	0·01
6	Germaniques	0·71	0·51	0·65	0·01	[1]	0·0
7	Belgique	0·11	0·15	0·16	[1]	[1]	[1]
8	Allemagne	0·55	0·29	0·38	0·01	[1]	0·01
9	Hollande	0·05	0·07	0·10	[1]	[1]	0·02
10	Latins et grec	0·52	0·70	0·85	0·01	0·01	0·01
11	Grèce	0·04	0·04	0·05	[1]	[1]	[1]
12	Italie	0·48	0·40	0·41	0·01	0·01	0·01
13	Roumanie	[1]	0·26	0·39	[1]	[1]	[1]
14	Slaves	2·91	2·72	3·64	0·02	0·01	0·02
15	Autriche	0·94	0·66	0·36	[1]	[1]	0·01
16	Russie	1·25	1·15	1·10	0·02	0·01	0·01
17	Bulgarie	0·28	0·01	0·01	[1]	[1]	[1]
18	Tchécoslovaquie	[1]	0·02	0·22	[1]	[1]	[1]
19	Pologne[3]	0·44	0·74	1·65	[1]	[1]	[1]
20	Ukraine	[1]	0·13	0·13	[1]	[1]	[1]
21	Yougoslavie	[1]	0·02	0·16	[1]	[1]	[1]

N°	Pays de naissance	Ontario			Manitoba		
		1911	1921[2]	1931	1911	1921	1931
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
22	Scandinaves	0·25	0·19	0·29	2·39	1·83	1·70
23	Danemark	0·03	0·03	0·08	0·13	0·15	0·24
24	Islande	0·01	[1]	[1]	1·11	0·78	0·58
25	Norvège	0·06	0·05	0·07	0·31	0·25	0·29
26	Suède	0·15	0·11	0·14	0·84	0·65	0·59
27	Germaniques	0·64	0·43	0·58	1·59	1·08	1·20
28	Belgique	0·02	0·08	0·16	0·50	0·54	0·48
29	Allemagne	0·59	0·31	0·31	0·93	0·37	0·51
30	Hollande	0·03	0·04	0·11	0·16	0·17	0·21
31	Latins et grec	0·69	0·69	1·00	0·16	0·61	0·72
32	Grèce	0·04	0·05	0·09	0·01	0·02	0·02
33	Italie	0·65	0·61	0·65	0·15	0·16	0·14
34	Roumanie	[1]	0·13	0·27	[1]	0·43	0·55
35	Slaves	1·40	1·64	2·78	11·66	9·72	11·31
36	Autriche	0·38	0·27	0·22	5·02	2·87	1·28
37	Russie	0·77	0·67	0·69	3·55	2·80	3·14
38	Bulgarie	0·11	0·02	0·03	0·48	[1]	[1]
39	Tchécoslovaquie	[1]	0·02	0·23	[1]	0·01	0·19
40	Pologne[3]	0·14	0·57	1·35	2·61	3·34	6·33
41	Ukraine	[1]	0·07	0·11	[1]	0·69	0·27
42	Yougoslavie	[1]	0·02	0·26	[1]	0·01	0·10

[1] Moins d'un centième d'un pour cent.
[2] Voir renvoi 2, tableau 29.
[3] Galicie comprise

par groupement linguistique de pays de naissance, Canada et provinces, 1911-1931

Nouvelle-Ecosse			Nouveau-Brunswick			Québec			N°
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921[3]	1931	
p.c	p.c	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
0·06	0·06	0·12	0·15	0·13	0·22	0·05	0·04	0·10	1
0·01	0·02	0·07	0·07	0·06	0·15	0·01	0·01	0·04	2
[1]	.	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	3
C·02	0·02	0·02	0·04	0·04	0·04	0·02	0·01	C·02	4
0·03	0·02	0·03	0·04	0·03	0·03	0·02	0·02	0·03	5
0·24	0·19	0·17	0·07	0·07	0·07	0·17	0·15	0·22	6
0·12	0·11	0·08	0·02	0·03	0·02	0·07	0·10	0·10	7
0·11	0·07	0·08	0·04	0·03	0·03	0·09	0·04	0·10	8
0·01	0·01	0·01	0·01	C·01	0·02	0·01	0·01	0·02	9
0·15	0·19	0·20	0·09	0·06	0·05	0·35	0·61	0·64	10
0·01	0·02	0·02	0·01	[1]	0·01	0·03	0·05	0·05	11
0·14	0·15	0·14	0·08	0·05	0·03	0·32	0·33	0·34	12
[1]	0·02	0·03	[1]	0·01	0·01	[1]	0·23	0·25	13
0·44	0·47	0·56	0·20	0·18	0·18	1·13	1·07	1·48	14
0·12	0·07	0·05	0·01	0·02	0·01	0·15	0·13	0·10	15
0·25	0·22	0·14	0·16	0·13	0·11	0·76	0·77	0·63	16
0·02	0·01	0·01	0·03	C·01	[1]	0·20	[1]	[1]	17
[1]	0·01	0·07						0·16	18
0·05	0·13	0·25		0·02	0·05	0·02	0·14	0·48	19
[1]	0·02	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	0·02	0·05	20
[1]	0·01	0·05	[1]	[1]	[1]	6	[1]	0·06	21

Saskatchewan			Alberta			Colombie Britannique			
1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	
p.c.	p.c	p.c.	p.c.	p.c	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
3·28	2·57	2·42	3·67	2·68	3·00	3·01	2·01	2·80	22
0·20	0·20	0·32	0·37	0·40	0·75	0·19	0·18	0·31	23
0·27	0·18	0·11	0·06	0·04	0·03	0·06	0·06	0·04	24
1·55	1·22	1·16	1·54	1·13	1·21	0·95	0·68	1·10	25
1·26	0·97	0·82	1·70	1·11	1·02	1·81	1·09	1·34	26
2·07	1·26	1·45	2·20	1·36	1·66	1·08	0·54	0·83	27
0·26	0·28	0·25	0·27	0·28	0·21	0·20	0·15	0·13	28
1·68	0·85	1·07	1·63	0·78	1·11	0·78	0·29	0·52	29
0·13	0·13	0·13	0·30	0·30	0·34	0·10	0·10	0·18	30
0·06	1·05	1·22	0·52	0·98	1·48	2·24	1·07	1·09	31
0·01	0·03	0·03	0·03	0·04	0·04	0·17	0·09	0·08	32
0·05	0·05	0·04	0·49	0·42	0·32	2·07	0·92	0·87	33
[1]	0·97	1·15	[1]	0·52	1·12	[1]	0·06	0·14	34
11·05	8·09	8·82	8·01	5·81	8·06	2·38	1·58	2·45	35
3·22	2·25	1·23	2·83	1·70	0·56	1·12	0·27	0·31	36
4·69	3·74	3·40	2·68	1·97	2·13	1·01	0·83	0·86	37
1·35	0·02	0·01	0·95	0·01	0·01	0·10	0·01	0·01	38
[1]	0·04	0·26	[1]	0·05	0·61	[1]	0·09	0·25	39
1·79	1·71	3·21	1·55	1·66	4·34	0·15	0·25	0·57	40
[1]	0·28	0·48	[1]	0·37	0·24	[1]	0·04	0·06	41
[1]	0·04	0·23	[1]	0·05	0·17	[1]	0·09	0·39	42

TABLEAU 32. Répartition proportionnelle de la population, par groupement spécifié de pays de naissance, Canada et provinces, 1911-1931

Pays de naissance	Canada			Ile du Prince-Edouard			Nouvelle-Ecosse		
	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Canada	77·98	77·75	77·76	97·25	97·33	96·83	92·53	91·69	91·85
Iles Britanniques	11·16	11·67	10·98	1·49	0·94	1·03	3·35	3·16	2·84
Nés étrangers	*10·44*	*10·13*	*10·82*	*1·00*	*1·46*	*1·85*	*2·23*	*2·67*	*2·87*
Europe continentale	5·52	5·23	6·89	0·08	0·04	0·20	1·05	1·13	1·28
Nord-ouest de l'Europe	1·80	1·51	1·73	0·03	0·02	0·17	0·38	0·41	0·40
Sud, est et centre de l'Europe	3·74	3·68	5·06	0·03	0·02	0·03	0·67	0·70	0·85
Scandinaves	0·85	0·74	0·87	0·01	0·01	0·13	0·05	0·06	0·12
Latins et grec	0·52	0·70	0·85	0·01	0·01	0·01	0·15	0·19	0·20
Germaniques	0·71	0·51	0·65	0·01	–	0·03	0·24	0·19	0·17
Slaves	2·91	2·72	3·64	0·02	0·01	0·02	0·44	0·47	0·56
Asie	0·57	0·61	0·58	0·02	0·04	0·07	0·11	0·14	0·14
Etats-Unis	4·21	4·26	3·32	0·89	1·37	1·57	0·98	1·34	1·41

Pays de naissance	Nouveau-Brunswick			Québec			Ontario		
	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Canada	94·80	94·47	94·02	92·67	92·01	91·24	79·90	78·13	75·55
Iles Britanniques	2·66	2·46	2·79	3·45	3·58	3·51	13·99	15·35	14·99
Nés étrangers	*2·31*	*2·77*	*2·86*	*3·71*	*4·18*	*4·90*	*5·89*	*6·21*	*8·09*
Europe continentale	0·58	0·52	0·60	2·05	2·21	3·00	3·44	3·51	5·59
Nord-ouest de l'Europe	0·27	0·25	0·33	0·52	0·47	0·56	0·95	0·73	0·96
Sud, est et centre de l'Europe	0·29	0·25	0·26	1·50	1·70	2·35	2·43	2·74	4·65
Scandinaves	0·15	0·13	0·22	0·05	0·04	0·10	0·25	0·19	0·29
Latins et grec	0·09	0·06	0·05	0·35	0·61	0·54	0·59	0·69	1·00
Germaniques	0·07	0·07	0·07	0·17	0·15	0·22	0·64	0·43	0·58
Slaves	0·20	0·18	0·18	1·13	1·07	1·48	1·40	1·64	2·78
Asie	0·07	0·11	0·10	0·14	0·17	0·15	0·22	0·26	0·27
Etats-Unis	1·64	2·13	2·15	1·49	1·78	1·72	2·20	2·41	2·11

Pays de naissance	Manitoba			Saskatchewan			Alberta			Colombie Britannique		
	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921	1931
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Canada	58·54	63·55	66·21	50·52	60·44	65·44	43·25	53·55	58·21	43·14	50·34	53·98
Iles Britanniques	20·39	18·32	14·98	16·28	13·09	10·82	18·23	16·57	14·60	28·15	29·31	26·20
Nés étrangers	*20·74*	*17·91*	*18·63*	*33·02*	*26·31*	*23·60*	*38·13*	*29·56*	*26·92*	*26·78*	*19·02*	*18·70*
Europe continentale	16·92	14·08	15·78	18·50	14·30	15·23	15·70	11·85	15·53	10·22	5·04	8·47
Nord-ouest de l'Europe	4·66	3·46	3·30	5·95	4·33	4·26	6·36	4·53	5·05	4·41	2·91	3·97
Sud, est et centre de l'Europe	12·09	10·57	12·34	12·45	9·94	10·88	9·21	7·26	10·31	5·43	3·07	4·40
Scandinaves	2·39	1·83	1·70	3·28	2·57	2·42	3·67	2·68	3·00	3·01	2·01	2·80
Latins et Grec	0·16	0·61	0·72	0·06	1·05	1·22	0·52	0·98	1·48	2·24	1·07	1·09
Germaniques	1·59	1·08	1·20	2·07	1·26	1·45	2·20	1·36	1·65	1·08	0·54	0·83
Slaves	11·66	9·72	11·31	11·05	8·09	8·82	8·01	5·81	8·06	2·38	1·58	2·45
Asie	0·24	0·24	0·27	0·31	0·40	0·41	0·59	0·68	0·56	6·88	6·22	5·15
Etats-Unis	3·54	3·65	2·56	14·14	11·57	7·92	21·74	16·97	10·79	9·57	6·66	5·00

TABLEAU 33. Répartition proportionnelle des immigrés nés britanniques et nés étrangers, par année d'arrivée, Canada et provinces, 1931

Province	Année d'arrivée							
	Total	1926-1931	1921-1925	1916-1920	1911-1915	1901-1910	Avant 1901	Année non déclarée
IMMIGRÉS BRITANNIQUES								
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Ile du Prince-Edouard	0·10	0·20	0·12	0·08	0·03	0·04	0·22	0·33
Nouvelle-Ecosse	2·28	2·73	2·31	3·21	1·53	1·96	3·12	3·68
Nouveau-Brunswick	1·07	2·52	0·78	1·08	0·67	0·66	1·39	0·94
Québec	9·35	12·39	10·79	8·66	8·86	7·70	9·53	9·56
Ontario	44·44	47·76	51·38	45·08	43·68	38·32	48·19	47·06
Manitoba	8·96	6·07	6·69	8·34	9·82	10·81	9·47	7·26
Saskatchewan	8·52	7·79	6·38	7·99	8·75	10·79	6·30	12·74
Alberta	9·18	10·42	8·43	9·11	9·69	10·29	5·13	3·91
Colombie Britannique	16·01	10·10	13·08	16·39	16·95	19·38	16·48	9·25
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0·07	0·03	0·04	0·04	0·02	0·05	0·18	5·27
IMMIGRÉS ÉTRANGERS								
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Ile du Prince-Edouard	0·14	0·21	0·13	0·25	0·09	0·06	0·20	0·72
Nouvelle-Ecosse	1·31	1·45	1·29	1·55	1·25	0·99	1·72	1·96
Nouveau-Brunswick	1·04	1·12	0·96	1·60	0·76	0·71	1·90	1·15
Québec	12·55	14·66	13·68	12·54	11·20	10·00	14·83	10·60
Ontario	24·74	32·46	32·53	24·20	22·95	15·73	22·50	27·15
Manitoba	11·62	9·82	11·25	7·03	11·69	13·26	15·60	10·26
Saskatchewan	19·38	14·52	14·83	17·07	22·58	26·23	15·18	24·21
Alberta	17·54	16·90	13·25	20·40	18·23	20·99	12·39	5·72
Colombie Britannique	11·56	8·80	12·03	15·31	11·20	11·95	15·34	11·20
Yukon et Territoires du Nord Ouest	0·11	0·05	0·06	0·05	0·05	0·07	0·33	7·03

TABLEAU 34. Population de nés étrangers des dix principaux pays de naissance, Canada et provinces, 1931

Pays de naissance	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Etats-Unis	344,574	1,380	7,222	8,794	49,406	72,525	17,903	73,008	78,959	34,706
Pologne[1]	171,169	–	1,626	187	13,822	46,265	44,347	29,594	31,756	3,923
Russie	114,406	10	697	439	18,172	20,148	21,988	31,382	15,561	5,989
Italie	42,578	5	742	112	9,797	22,179	1,000	367	2,321	6,034
Chine	42,037	24	297	206	2,506	6,524	1,598	3,335	3,535	24,009
Allemagne	39,163	12	397	122	2,789	10,662	3,561	9,832	8,121	3,626
Autriche	37,391	5	238	49	2,897	7,542	8,994	11,382	4,083	2,183
Suède	34,415	5	140	109	860	4,708	4,138	7,580	7,431	9,333
Norvège	32,679	6	120	168	703	2,364	2,056	10,721	8,820	7,630
Finlande	30,354	–	63	104	2,696	19,60[illegible]	604	855	1,330	5,064

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 35. Pourcentages d'urbains, par lieu de naissance, Canada et provinces, 1931

Lieu de naissance	Pourcentage d'urbains									
	Canada[3]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
TOTAL	**53·71**	**25·13**	**45·17**	**31·59**	**63·10**	**61·08**	**45·13**	**31·56**	**38·07**	**58·86**
Canada	**51·95**	**24·79**	**42·99**	**30·99**	**60·48**	**67·50**	**41·21**	**31·23**	**38·49**	**55·73**
Iles Britanniques	**67·62**	**39·56**	**65·23**	**38·19**	**93·05**	**73·30**	**59·86**	**46·33**	**54·64**	**62·52**
Possessions britanniques	**77·26**	**53·82**	**85·33**	**71·53**	**93·71**	**77·30**	**68·29**	**53·56**	**57·74**	**61·09**
Nés étrangers	*51·42*	*30·55*	*61·10*	*40·06*	*88·32*	*71·58*	*46·99*	*25·59*	*27·99*	*51·93*
Europe	**51·02**	[1]	**72·99**	**46·76**	**94·60**	**71·12**	**46·36**	**22·94**	**25·20**	**44·03**
Autriche	45·90	[1]	73·95	61·22	93·82	73·69	33·37	27·72	41·05	38·57
Belgique	38·67	[1]	72·45	12·90	88·73	20·46	37·06	16·17	30·89	60·79
Bulgarie	70·82	–	80·65	88·24	66·67	77·32	65·00	19·51	47·37	58·49
Tchécoslovaquie	58·51	–	50·40	25·00	93·45	71·83	54·72	26·71	29·36	29·75
Danemark	40·93	24·75	30·64	20·23	89·08	53·49	46·85	25·28	31·24	49·32
Finlande	50·59	–	17·46	32·69	93·62	52·05	33·44	10·88	15·79	40·86
France	55·69	[1]	64·34	22·22	85·19	68·37	30·78	21·27	35·02	51·56
Allemagne	42·87	[1]	53·65	41·80	89·64	61·56	44·40	23·83	24·42	42·47
Grèce	91·95	–	95·83	95·12	99·54	92·71	90·37	85·29	85·93	75·38
Hollande	39·39	[1]	48·28	41·94	91·63	41·41	35·80	29·96	28·18	48·69
Hongrie	65·61	–	81·47	4·00	96·00	72·79	54·15	23·88	32·40	36·80
Islande	45·61	–	[1]	–	[1]	67·71	47·54	32·22	44·86	56·27
Italie	79·70	[1]	88·14	45·54	96·47	81·37	86·10	36·78	44·33	61·27
Norvège	30·78	[1]	65·83	41·07	91·18	52·83	42·80	16·42	20·19	46·84
Pologne[2]	51·51	–	86·69	68·98	95·34	82·05	47·22	22·14	20·86	43·16
Roumanie	51·71	–	90·23	92·59	97·56	75·24	54·93	25·35	16·80	46·65
Russie	52·31	[1]	91·25	89·07	98·22	82·96	60·92	21·62	27·64	32·68
Suède	33·16	[1]	43·57	43·12	89·30	46·67	42·27	18·59	20·32	38·98
Suisse	60·36	–	65·22	36·36	91·01	61·16	45·02	22·64	29·42	37·68
Ukraine	42·90	–	60·00	[1]	94·14	71·79	27·30	15·18	23·94	46·94
Yougoslavie	61·14	–	47·76	[1]	86·61	65·01	70·27	59·52	32·66	46·60
Autres	68·71	–	82·04	72·00	96·84	78·20	58·21	29·64	31·62	43·52
Asie	**74·68**	**93·94**	**93·10**	**83·33**	**96·95**	**89·81**	**83·22**	**87·27**	**79·33**	**65·27**
Chine	82·01	[1]	98·99	91·76	98·36	92·54	85·04	91·57	85·18	75·13
Japon	45·53	–	83·33	[1]	100·00	81·55	93·33	90·11	33·71	44·54
Syrie	84·52	[1]	89·04	74·29	93·19	88·78	67·86	42·97	54·03	75·23
Turquie	86·43	–	[1]	[1]	97·90	84·96	78·79	67·35	81·36	76·74
Autres	74·30	–	83·33	80·00	87·80	74·09	68·75	56·47	48·00	62·04
Etats-Unis	48·04	27·61	46·52	36·15	76·65	70·41	47·03	27·45	29·30	61·57

[1] Nombres trop petits pour que les pourcentages aient de l'importance.
[2] Galicie comprise.
[3] Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris.

TABLEAU 36. Pourcentages d'urbains parmi les nés européens continentaux, par groupement géographique de pays de naissance, Canada et provinces, 1931

Pays de naissance	Pourcentage d'urbains									
	Canada[3]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Nord-ouest de l'Europe	39·56	26·32	56·44	27·52	88·01	49·42	41·69	20·65	24·89	43·99
Belgique	38·67	[1]	72·45	12·90	88·73	20·46	37·06	16·17	30·89	50·79
Danemark	40·93	24·75	30·64	20·23	89·08	53·49	46·85	25·28	31·25	49·32
France	55·69	[1]	46·34	22·22	85·19	68·37	30·78	21·27	35·02	51·56
Allemagne	42·87	[1]	53·65	41·80	89·64	61·56	44·40	23·83	24·42	42·47
Hollande	39·39	[1]	48·28	41·94	91·63	41·41	35·80	29·96	28·18	48·69
Islande	45·61	–	[1]	–	[1]	67·71	47·54	32·22	44·86	56·27
Norvège	30·78	[1]	65·83	41·07	91·18	52·83	42·80	16·42	20·19	46·84
Suède	33·16	[1]	43·57	43·12	89·30	46·67	42·27	18·59	20·32	38·98
Suisse	50·36	–	65·22	36·36	91·01	61·16	45·02	22·64	29·42	37·68
Sud, est et centre de l'Europe	54·63	50·00	80·33	69·38	96·07	75·50	47·48	23·78	25·24	44·07
Autriche	45·90	[1]	73·95	61·22	93·82	73·69	33·37	27·72	41·05	38·57
Bulgarie	70·82	–	80·65	88·24	66·67	77·32	65·00	19·51	47·37	58·49
Tchécoslovaquie	58·51	–	50·40	25·00	93·45	71·83	54·72	26·71	29·36	29·75
Finlande	50·59	–	17·46	32·69	93·62	52·05	33·44	10·88	15·79	40·86
Grèce	91·95	–	95·83	95·12	99·54	92·71	90·37	85·29	85·93	75·38
Hongrie	55·61	–	81·47	4·00	96·00	72·79	54·15	23·88	32·40	36·80
Italie	79·70	[1]	88·14	45·54	96·47	81·37	86·10	36·78	44·33	61·27
Pologne[2]	51·51	–	86·69	68·98	95·34	82·05	47·22	22·14	20·86	43·16
Roumanie	51·71	–	90·23	92·59	97·56	75·24	54·93	25·35	16·80	46·65
Russie	52·31	[1]	91·25	89·07	98·22	82·96	50·92	21·62	27·64	32·68
Ukraine	42·90	–	60·00	[1]	94·14	71·79	27·30	15·18	23·94	46·94
Yougoslavie	61·14	–	47·76	[1]	86·61	65·01	70·27	59·52	32·66	46·60

[1] Nombres trop petits pour que les pourcentages aient de l'importance.
[2] Galicie comprise.
[3] Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris.

TABLEAU 37. Pourcentages d'urbains parmi les nés européens continentaux, par groupement linguistique de pays de naissance, Canada et provinces, 1931

Pays de naissance	Pourcentage d'urbains									
	Canada[3]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Scandinaves	34·58	26·79	40·83	26·90	89·65	50·20	44·80	19·05	23·24	43·49
Danemark	40·93	24·75	30·64	20·23	89·08	53·49	46·85	25·28	31·24	49·32
Islande	45·61	–	[1]	–	[1]	67·71	47·54	32·22	44·86	56·27
Norvège	30·78	[1]	65·83	41·07	91·18	52·83	42·80	16·42	20·19	46·84
Suède	33·16	[1]	43·57	43·12	89·30	46·67	42·27	18·59	20·32	38·98
Germaniques	41·24	24·14	62·81	32·13	89·37	46·43	39·96	23·07	26·00	45·09
Belgique (Flamands)	38·67	[1]	72·45	12·90	88·73	20·46	37·06	16·17	30·89	50·79
Allemagne	42·87	[1]	53·65	41·80	89·64	61·56	44·40	23·83	24·42	42·47
Hollande	39·39	[1]	48·28	41·94	91·63	41·41	35·80	29·96	28·18	48·69
Latins et grec	65·80	58·33	80·67	48·33	94·22	80·04	52·40	25·99	25·93	59·03
France	55·69	[1]	64·34	22·22	85·19	68·37	30·78	21·27	35·02	51·56
Grèce	91·95	–	95·83	95·12	99·54	92·71	90·37	85·29	85·93	75·38
Italie	79·70	[1]	88·14	45·54	96·47	81·37	86·10	36·78	44·33	61·27
Roumanie	51·71	–	90·23	92·59	97·56	75·24	54·93	25·35	16·80	46·65
Slaves	51·82	50·00	78·40	79·72	95·79	78·74	46·53	23·44	25·07	38·20
Autriche	45·90	[1]	73·95	61·22	93·82	73·69	33·37	27·72	41·05	38·57
Bulgarie	70·82	–	80·65	88·24	66·67	77·32	65·00	19·51	47·37	58·49
Tchécoslovaquie	58·51	–	50·40	25·00	93·45	71·83	54·72	26·71	29·36	29·75
Pologne[2]	51·51	–	86·69	68·98	95·34	82·05	47·22	22·14	20·86	43·16
Russie	52·31	[1]	91·25	89·07	98·22	82·96	50·92	21·62	27·64	32·68
Ukraine	42·90	–	60·00	[1]	94·14	71·79	27·30	15·18	23·94	46·94
Yougoslavie	61·14	–	47·76	[1]	86·61	65·01	70·27	59·52	32·66	46·60

[1] Nombres trop petits pour que les pourcentages aient de l'importance.
[2] Galicie comprise.
[3] Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris.

TABLEAU 38. Pourcentages d'urbains parmi les immigrés des deux sexes, par lieu de naissance, Canada, 1931

Lieu de naissance	P.c. d'urbains		Excédent en p.c. de la proportion de femmes sur la proportion d'hommes
	Hommes	Femmes	
TOTAL	**51·59**	**56·00**	**4·41**
Total d'immigrés	**57·33**	**63·15**	**5·82**
Nés britanniques	*65·07*	*71·10*	*6·03*
Europe	**49·49**	**53·44**	**3·95**
Autriche	44·71	47·65	2·94
Belgique	36·73	41·23	4·50
Bulgarie	70·03	74·28	4·25
Tchécoslovaquie	59·82	54·93	−4·89
Danemark	38·50	46·80	8·30
Finlande	44·48	60·10	15·62
France	51·43	60·55	9·12
Allemagne	39·82	47·56	7·74
Grèce	91·74	92·56	0·82
Hollande	37·73	42·32	4·59
Hongrie	56·30	54·29	−2·01
Islande	41·09	50·07	8·98
Italie	77·70	83·27	5·57
Norvège	28·95	34·57	5·62
Pologne[1]	50·82	52·51	1·69
Roumanie	50·74	53·21	2·47
Russie	50·66	54·28	3·62
Suède	31·21	37·62	6·41
Suisse	47·86	55·58	7·72
Ukraine	43·57	41·82	−1·75
Yougoslavie	58·90	67·54	8·64
Autres	65·50	74·11	8·61
Asie	**75·92**	**67·01**	**−8·91**
Chine	81·95	83·52	1·57
Japon	42·99	50·16	7·17
Syrie	81·91	88·17	6·26
Turquie	84·32	89·45	5·13
Autres	72·51	76·86	4·35
Etats-Unis	43·48	52·76	9·28
Nord-ouest de l'Europe	36·62	44·69	8·07
Sud, est et centre de l'Europe	53·82	55·86	2·04
Pays scandinaves	32·31	39·33	7·02
Pays germaniques	38·72	45·05	6·33
Pays latins et grec[2]	66·96	69·02	2·06
Pays slaves	51·12	52·84	1·72

[1] Galicie comprise.
[2] France non comprise.

TABLEAU 39. Pourcentages d'urbains parmi les hommes et femmes de 21 ans et plus, par origine raciale, Canada, 1931

Origine raciale	P.c. d'urbains	
	Hommes	Femmes
TOUTES RACES	**53·75**	**60·02**
Britanniques	**56·23**	**63·11**
Anglaise	58·43	64·27
Irlandaise	52·76	61·65
Ecossaise	55·00	62·07
Autres	56·69	63·83
Européennes	**50·88**	**56·94**
Française	54·79	60·57
Autrichienne	40·41	44·41
Belge	37·87	43·67
Bulgare	76·55	83·42
Tchèque et slovaque	57·49	51·13
Danoise	38·81	48·16
Hollandaise	34·90	40·77
Finlandaise	42·90	57·42
Allemande	37·68	44·91
Grecque	90·38	89·86
Hébraïque	95·95	96·92
Hongroise	55·95	51·92
Islandaise	38·98	50·86
Italienne	78·05	83·95

Origine raciale	P.c. d'urbains	
	Hommes	Femmes
Européennes—fin		
Lithuanienne	69·45	76·07
Norvégienne	26·44	34·23
Polonaise	49·73	52·00
Roumaine	50·02	49·05
Russe	32·31	28·97
Suédoise	31·37	40·11
Ukranienne[1]	34·90	32·13
Yougoslave	55·38	62·41
Autres	50·51	55·86
Asiatiques	**75·40**	**67·49**
Chinoise	82·09	87·42
Japonaise	42·12	50·02
Syrienne	82·77	87·69
Autres	62·54	76·50
Nègre	63·11	66·56
Autres	60·17	62·36
Non spécifiées	65·16	73·10
Indienne	3·61	4·47
Esquimaude	–	–

[1]Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 40. Pourcentages d'origines raciales spécifiées dans les villes de 30,000 âmes et plus, par groupement géographique d'origine, Canada, 1931, comparativement aux pourcentages pour les mêmes villes, 1921

Origine raciale	P.c. dans les villes de 30,000 et plus	
	1921	1931
Nord-ouest de l'Europe—		
Belge	17·76	18·21
Danoise	18·88	22·61
Française	23·36	26·79
Allemande	13·64	17·39
Hollandaise	12·36	13·42
Islandaise	16·57	22·97
Norvégienne	7·11	10·65
Suédoise	10·92	15·35
Sud, est et centre de l'Europe—		
Autrichienne	13·42	17·11
Tchèque et slovaque	11·13	27·56
Finlandaise	6·32	18·04

Origine raciale	P.c. dans les villes de 30,000 et plus	
	1921	1931
Sud, est et centre de l'Europe—fin		
Grecque	65·38	64·71
Hongroise	10·99	30·36
Italienne	48·48	51·67
Polonaise	29·85	28·38
Roumaine	26·33	25·39
Russe	13·32	13·83
Ukrainienne[1]	10·17	16·88
Yougoslave	23·84	28·63
Asiatique—		
Chinoise	47·05	56·10
Japonaise	31·78	38·39
Syrienne	43·67	44·15

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 41. Pourcentages d'origines raciales spécifiées dans les villes de 30,000 âmes et plus, par groupement linguistique d'origine, Canada, 1931, par comparaison aux pourcentages dans les mêmes villes, 1921

Origine raciale	P.c. dans les villes de 30,000 et plus	
	1921	1931
Scandinaves—		
Danoise	18·88	22·61
Islandaise	16·57	22·97
Norvégienne	7·11	10·65
Suédoise	10·92	15·35
Germaniques—		
Belge	17·76	18·21
Allemande	13·64	17·39
Hollandaise	12·36	13·42

Origine raciale	P.c. dans les villes de 30,000 et plus	
	1921	1931
Latines et grecque—		
Grecque	65·38	64·71
Italienne	48·48	51·67
Roumaine	26·33	25·39
Slaves—		
Autrichienne	13·42	17·11
Tchèque et slovaque	11·13	27·56
Polonaise	29·85	28·38
Russe	13·32	13·83
Ukranienne[1]	10·17	16·88
Yougoslave	23·84	28·63

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 42. Données employées dans le calcul d'un indice de ségrégation des immigrés venant de pays de naissance spécifiés, Canada, 1931

(Répartition sur 221 comtés[1] ou divisions de recensement du Dominion)

Pays de naissance	Total au Canada (1)	Moyenne par comté (2)	Nombre de comtés ayant: Deux fois la moyenne ou plus (3)	Moyenne mais moins de deux fois (4)	Moins que la moyenne mais la moitié de la moyenne ou plus (5)	Moins de la moitié de la moyenne (6)	Aucun (7)
TOTAL	**10,376,786**	**46,954**	**14**	**36**	**87**	**84**	**-**
Angleterre	723,864	3,275	17	26	39	139	-
Irlande	107,544	487	13	20	45	138	5
Ecosse	279,765	1,266	16	17	46	137	5
Pays de Galles	22,348	101	21	26	30	101	43
Autriche	37,391	169	30	18	20	111	42
Belgique	17,033	77	22	16	23	122	38
Bulgarie	1,467	7	22	15	13	47	124
Tchécoslovaquie	22,855	103	24	26	21	87	63
Danemark	17,217	78	26	28	23	112	32
Finlande	30,354	137	16	13	8	128	56
France	16,756	76	22	21	32	139	7
Allemagne	39,163	177	35	20	19	126	21
Grèce	5,579	25	16	18	17	81	89
Hollande	10,736	49	25	20	29	96	51
Hongrie	28,523	129	26	12	18	96	69
Islande	5,731	26	14	7	11	55	134
Italie	42,578	193	21	7	15	155	23
Lithuanie	5,704	26	15	18	21	77	90
Norvège	32,679	148	37	16	8	116	44
Pologne[2]	171,169	775	27	18	18	127	31
Roumanie	40,322	182	27	12	14	128	40
Russie	114,406	518	24	20	11	143	23
Suède	34,415	156	36	21	8	122	34
Suisse	6,076	27	27	24	28	90	52
Yougoslavie	17,110	77	26	13	13	78	91
Chine	42,037	190	16	12	22	148	23
Japon	12,261	55	7	1	5	62	146
Etats-Unis	344,574	1,559	32	19	31	139	-

[1] Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont considérés comme des divisions de recensement et Lennox et Addington, comme un seul comté.
[2] Galicie comprise.

TABLEAU 43. Mariages mixtes et données connexes, pour des origines raciales spécifiées, Canada, 1931

Origine raciale	(1) P.c. d'hommes mariés à des femmes d'origine différente[1]	(2) P.c. de femmes mariées à des hommes d'origine différente[1]	(3) P.c. de nés nord-américains	(4) Surplus d'hommes adultes par 100 femmes adultes	(5) Adultes de chaque origine en proportion du total des adultes	(6) Indice de ségrégation	(7) P.c. d'hommes adultes dans les villes
Autrichienne	25	28	56	56	0·43	221	40
Belge	44	40	43	32	0·27	261	38
Tchèque et slovaque	21	20	32	178	0·34	292	57
Danoise	57	47	49	103	0·36	110	39
Hollandaise	47	44	86	15	1·40	189	35
Finlandaise	12	27	32	67	0·52	617	42
Allemande	28	30	79	17	4·44	176	38
Hébraïque	3	1	47	4	1·55	896	96
Hongroise	10	12	29	119	0·43	404	56
Islandaise	41	40	71	2	0·19	156	39
Indienne	5	10	100	9	1·00	846	3
Italienne	23	9	55	67	0·81	809	78
Norvégienne	51	52	65	66	0·91	188	26
Polonaise	21	27	48	65	1·33	308	50
Roumaine	32	24	52	88	0·24	339	50
Russe	29	20	58	46	0·74	289	32
Suédoise	61	57	56	84	0·84	143	31
Ukranienne[2]	9	14	57	49	1·82	540	35

[1] Basé sur le parentage des enfants nés en 1930-32 inclusivement.
[2] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 44. Mariages mixtes avec les Anglo-Saxons et données connexes, pour des origines raciales spécifiées,[1] Canada, 1931

Origine raciale	(1) P.c. d'hommes mariés à des Anglo-Saxonnes	(2) P.c. de femmes mariées à des Anglo-Saxons	(3) Surplus d'hommes adultes par 100 femmes adultes	(4) P.c. de nés américains	(5) Adultes de chaque origine en proportion du total des adultes	(6) Indice de l'assimilabilité religieuse	(7) Première prévision (hommes)	(8) Première prévision (femmes)
Autrichienne	6·6	7·0	56	56	0·43	22	18·4	16·9
Belge	15·2	14·3	32	43	0·27	10	7·7	9·0
Bulgare	23·3	5·4	198	34	0·03	8	13·0	6·9
Tchèque et slovaque	5·2	6·3	178	32	0·34	18	8·7	4·4
Danoise	36·4	31·3	103	49	0·36	93	16·5	13·6
Hollandaise	35·6	35·4	15	86	1·40	69	33·8	31·7
Finlandaise	6·2	12·1	57	32	0·52	98	0·2	1·8
Allemande	18·9	21·2	17	79	4·44	18	13·9	17·8
Grecque	20·7	1·2	187	45	0·09	69	20·4	13·3
Hongroise	2·1	3·6	119	29	0·45	27	2·1	1·3
Islandaise	27·1	29·7	2	71	0·19	99	27·4	26·1
Italienne	10·5	5·1	67	55	0·81	7	16·5	15·3
Hébraïque	1·8	0·7	4	47	1·55	7	2·7	7·0
Norvégienne	30·3	31·3	66	65	0·91	97	23·6	21·1
Polonaise	3·2	4·9	65	48	1·33	11	8·6	9·3
Roumaine	6·2	3·2	88	52	0·24	12	18·4	15·6
Russe	5·9	6·5	46	58	0·74	30	17·8	16·4
Suédoise	33·3	35·5	84	56	0·84	97	18·3	16·1
Ukrainienne[2]	0·9	1·9	49	57	1·82	6	12·0	13·0
Yougoslave	4·6	2·8	326	21	0·20	9	10·8	0·4
Moyenne	14·7	13·0	88	51	0·85	44	14·5	12·9

[1] Basées sur le parentage des enfants nés en 1930-32 inclusivement.
[2] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 45. Pourcentages de nés européens naturalisés, par groupement géographique de pays de naissance, Canada, 1931

Lieu de naissance	P.c. de naturalisés	Lieu de naissance	P.c. de naturalisés
Nord-ouest de l'Europe	52·3	Sud, est et centre de l'Europe	48·3
Islande	91·1	Italie	62·8
France	66·1	Grèce	62·7
Suède	59·8	Autriche	59·9
Norvège	56·5	Russie	59·0
Belgique	49·7	Roumanie	57·8
Allemagne	47·1	Bulgarie	47·7
Suisse	41·4	Pologne[1]	46·9
Hollande	36·9	Ukraine	44·7
Danemark	31·2	Finlande	28·7
		Hongrie	22·4
		Tchécoslovaquie	20·0
		Yougoslavie	19·7

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 46. Pourcentages de nés européens naturalisés, par groupement linguistique de pays de naissance, Canada, 1931

Pays de naissance	P.c. de naturalisés	Pays de naissance	P.c. de naturalisés
		Latins et grec	60·5
Scandinaves	55·1	Italie	62·8
Islande	91·1	Grèce	62·7
Suède	59·8	Roumanie	57·8
Norvège	56·5		
Danemark	31·2	Slaves	48·9
		Autriche	59·9
		Russie	59·0
Germaniques	46·1	Bulgarie	47·7
Belgique	49·7	Pologne[1]	46·9
Allemagne	47·1	Ukraine	44·7
Hollande	36·9	Tchécoslovaquie	20·0
		Yougoslavie	19·7

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 47. Pourcentages de naturalisés parmi les nés étrangers (hommes) de 21 ans et plus par lieu de naissance, Canada, 1921 et 1931

Lieu de naissance	P.c. de naturalisés 1921	P.c. de naturalisés 1931	Lieu de naissance	P.c. de naturalisés 1921	P.c. de naturalisés 1931
Islande	88·5	92·2	Allemagne	65·8	45·5
Arménie	[1]	78·9	Pologne[2]	47·0	45·5
Syrie	60·6	76·9	Espagne	[1]	44·9
Amérique du Sud	[1]	76·3	Bulgarie	16·4	42·4
Turquie	41·9	73·7	Ukraine	49·2	42·3
Etats-Unis	57·7	68·1	Hollande	49·7	38·1
France	56·2	65·6	Suisse	52·9	37·9
Russie	59·3	62·4	Japon	32·8	35·0
Italie	28·2	61·1	Danemark	54·6	31·3
Grèce	28·5	60·6	Finlande	41·0	26·3
Roumanie	56·9	56·2	Lithuanie	[1]	25·0
Suède	64·2	55·9	Hongrie	72·3	19·7
Autriche	55·6	55·9	Yougoslavie	28·1	16·5
Norvège	70·3	54·4	Tchécoslovaquie	54·4	15·6
Belgique	44·3	50·7	Chine	3·8	5·4

[1] Les données séparées n'existent pas peur 1921. [2] Galicie comprise.

TABLEAU 48. Pourcentages de naturalisés parmi les immigrés nés aux Etats-Unis et à l'étranger, par origine raciale et pays de naissance correspondants, Canada, 1931

Origine raciale	(1) P.c. de nés américains naturalisés	(2) P.c. de naturalisés dont le lieu de naissance correspond à l'origine, 1931	(3) P.c. de différence col. 1—col. 2	(4) P.c. de la population de diverses origines nées aux Etats-Unis
Britannique	72·3	–	–	–
Française	83·8	66·1	17·7	1·90
Autrichienne	54·3	59·9	−5·6	2·32
Belge	62·9	49·7	13·2	2·45
Tchèque et slovaque	63·0	20·0	43·0	4·05
Danoise	65·0	31·2	33·8	11·37
Hollandaise	66·7	36·9	29·8	6·53
Finlandaise	65·6	28·7	36·9	3·40
Allemande	65·2	47·1	18·1	9·50
Grecque	69·9	62·7	7·2	1·86
Hébraïque	66·0	–	–	2·77
Hongroise	52·5	22·4	30·1	1·58
Islandaise	84·0	91·1	−7·1	5·22
Italienne	61·9	62·8	−0·9	2·12
Nègre	52·0	–	–	11·36
Norvégienne	74·4	56·5	17·9	23·01
Polonaise	59·9	46·9	13·0	1·25
Roumaine	58·9	57·8	1·1	1·04
Russe	64·9	59·0	5·9	3·48
Suédoise	71·4	59·8	11·6	13·22
Syrienne	69·0	74·1	−5·1	2·01
Ukranienne[1]	67·3	44·7	22·6	0·32
Yougoslave	56·3	19·7	36·6	1·48

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 49. Pourcentages de naturalisés parmi les immigrés nés étrangers, par année d'arrivée, Canada, 1931

Lieu de naissance	Total de naturalisés	Année d'arrivée						
		1926-1931	1921-1925	1916-1920	1911-1916	1901-1910	Avant 1901	Non déclarée
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Autriche	59·9	5·7	46·6	58·0	62·4	84·4	94·1	26·1
Belgique	49·7	5·0	36·5	59·5	68·2	82·0	86·4	28·1
Bulgarie	47·7	16·4	57·2	61·9	58·4	74·4	-	-
Tchécoslovaquie	20·0	3·2	31·7	58·4	75·9	86·8	92·1	-
Danemark	31·2	2·2	27·2	54·6	75·4	86·2	87·3	16·7
Finlande	28·7	2·7	18·9	45·8	61·1	75·1	83·4	22·2
France	66·1	14·1	46·3	63·9	67·5	76·5	82·6	36·3
Allemagne	47·1	3·0	34·6	55·4	75·0	89·0	90·1	42·9
Grèce	62·7	20·3	66·7	72·4	74·5	80·1	77·9	-
Hollande	36·9	2·9	23·4	49·5	74·4	83·5	82·2	-
Hongrie	22·4	3·5	36·2	37·1	76·1	91·6	94·7	15·4
Islande	91·1	12·4	53·3	69·7	84·4	92·4	96·9	15·2
Italie	62·8	29·3	57·5	66·4	69·0	74·6	81·2	40·0
Norvège	56·5	6·3	36·3	58·9	82·8	91·0	89·9	12·8
Pologne[1]	46·9	4·1	45·1	69·7	65·6	85·1	94·2	36·9
Roumanie	57·8	4·4	45·3	61·1	64·4	86·5	95·6	41·1
Russie	59·0	5·4	46·9	61·8	73·4	89·5	70·7	34·5
Suède	59·8	4·4	26·7	57·2	77·7	88·3	90·0	16·5
Suisse	41·4	4·8	21·2	52·9	74·5	84·1	87·4	-
Ukraine	44·7	3·6	37·4	48·5	54·9	82·5	93·8	33·3
Yougoslavie	19·7	3·5	37·8	50·0	67·4	82·3	93·2	-
Chine	7·0	36·3	10·5	6·0	4·9	6·1	8·7	8·1
Japon	37·3	20·4	24·0	26·6	42·2	47·0	65·7	50·9
Syrie	74·1	23·0	56·9	71·5	78·8	82·5	86·9	-
Turquie	71·7	25·0	72·3	74·4	88·1	86·6	93·8	-
Etats-Unis	72·4	41·4	58·6	60·8	76·8	87·6	91·1	63·3
Nord-ouest de l'Europe	52·3	4·2	31·5	58·1	75·6	86·7	89·5	27·5
Sud, est et centre de l'Europe	48·3	5·1	43·6	63·4	67·5	84·9	85·4	33·3
Pays scandinaves	55·1	4·3	30·6	57·7	79·7	89·5	92·2	15·1
Pays germaniques	46·1	3·3	32·4	56·7	72·7	86·2	89·4	40·5
Pays latins et grec[2]	60·5	14·6	54·7	66·1	67·4	81·0	89·2	40·9
Pays slaves	48·9	4·3	44·7	64·3	67·7	86·3	84·5	33·5

[1] Galicie comprise.
[2] France non comprise dans le groupe latin et grec.

TABLEAU 50. Pourcentages de tous les nés étrangers naturalisés comparativement aux pourcentages de naturalisés dans les villes de 30,000 et plus, par lieu de naissance, Canada, 1931

Lieu de naissance	(1) P.c. de naturalisés dans les villes de 30,000 et plus	(2) P.c. de naturalisés parmi les nés étrangers (urbains et ruraux)	(3) Excédent de la colonne 1 sur la colonne 2
TOUS PAYS ÉTRANGERS	**15·5**	**54·8**	**39·3**
Europe	**15·5**	**49·1**	**33·6**
Autriche	14·1	59·9	45·8
Belgique	9·7	49·7	40·0
Bulgarie	23·6	47·7	24·1
Tchécoslovaquie	3·3	20·0	16·7
Danemark	6·9	31·2	24·3
Finlande	3·4	28·7	25·3
France	19·2	66·1	46·9
Allemagne	10·4	47·1	36·7
Grèce	42·9	62·7	19·8
Hollande	10·3	36·9	26·6
Hongrie	4·9	22·4	17·5
Islande	22·4	91·1	68·7
Italie	31·3	62·8	31·5
Norvège	6·0	56·5	50·5
Pologne[1]	15·9	46·9	31·0
Roumanie	17·3	57·8	40·5
Russie	26·2	59·0	32·8
Suède	7·9	59·8	51·9
Suisse	11·8	41·4	29·6
Ukraine	8·6	44·7	36·1
Yougoslavie	6·7	19·7	13·0
Autres	17·8	36·5	18·7
Asie	8·4	20·0	**11·6**
Chine	3·4	7·0	3·6
Japon	12·7	37·3	24·6
Syrie	33·0	74·1	41·1
Turquie	42·2	71·7	29·5
Autres	30·9	70·3	39·4
Etats-Unis	16·7	72·4	55·7
Autres pays	29·8	73·6	43·8

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 51. Pourcentages de naturalisés parmi les nés étrangers, par lieu de naissance et sexe, et excédent proportionnel de naturalisées, Canada, 1931

Lieu de naissance	(1) P.c. de nés étrangers naturalisés	(2) P.c. de nées étrangères naturalisées	(3) Excédent de la col. 2 sur la col. 1
TOUS PAYS ÉTRANGERS	**48·6**	**63·8**	**15·2**
Europe	**45·0**	**55·7**	**10·7**
Autriche	54·6	67·9	13·3
Belgique	47·5	52·6	5·1
Bulgarie	43·0	67·8	24·8
Tchécoslovaquie	15·3	32·8	17·5
Danemark	29·2	36·0	6·8
Finlande	25·6	33·4	7·8
France	64·5	68·0	3·5
Allemagne	42·3	54·5	12·2
Grèce	59·8	71·4	11·6
Hollande	34·1	41·7	7·6
Hongrie	18·4	30·1	11·7
Islande	91·5	90·8	− 0·7
Italie	60·4	67·1	6·7
Norvège	52·4	65·1	12·7
Pologne[1]	42·5	53·2	10·7
Roumanie	53·6	64·3	10·7
Russie	58·0	60·3	2·3
Suède	54·7	71·3	16·6
Suisse	36·9	50·6	13·7
Ukraine	39·8	52·4	12·6
Yougoslavie	16·2	29·8	13·6
Autres	33·0	42·4	9·4
Asie	**15·0**	**50·9**	**35·9**
Chine	5·8	39·8	34·0
Japon	34·7	42·1	7·4
Syrie	75·6	71·9	− 3·7
Turquie	70·1	73·9	3·8
Autres	70·4	70·1	− 0·3
Etats-Unis	67·4	77·6	10·2
Autres pays	70·3	77·3	7·0

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 52. Pourcentages de naturalisés parmi les nés étrangers, par lieu de naissance, Canada et provinces, 1931

Pays de naissance	Pourcentage de naturalisés									
	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
TOUS PAYS ÉTRANGERS	**54·8**	**72·7**	**62·8**	**70·7**	**52·8**	**48·4**	**60·2**	**65·1**	**56·3**	**43·1**
Europe	**49·1**	**16·8**	**43·0**	**42·1**	**39·8**	**42·0**	**59·6**	**60·0**	**47·9**	**44·6**
Autriche	59·9	–	38·7	53·1	52·9	43·9	72·2	68·2	53·1	46·5
Belgique	49·7	–	56·3	53·8	44·5	29·5	62·0	70·4	57·3	74·2
Bulgarie	47·7	–	41·9	–	31·9	47·8	–	72·0	54·0	49·1
Tchécoslovaquie	20·0	–	26·3	–	3·8	16·5	26·4	35·7	24·5	39·1
Danemark	31·2	2·0	15·9	18·6	16·0	25·1	33·0	38·2	31·6	42·6
Finlande	28·7	–	12·7	9·6	7·7	26·0	34·9	64·1	66·8	33·9
France	66·1	–	46·4	49·7	50·0	63·6	83·1	86·1	74·1	71·0
Allemagne	47·1	–	48·9	39·3	28·3	54·0	43·5	50·7	44·2	41·6
Grèce	62·7	–	68·8	73·2	60·6	62·2	55·6	71·3	66·7	64·5
Hollande	36·9	–	48·3	12·9	38·0	25·8	40·9	53·6	39·7	44·7
Hongrie	22·4	–	20·7	2·0	5·6	17·8	26·0	45·9	10·4	20·8
Islande	91·1	–	–	–	–	78·1	91·9	91·8	89·7	85·9
Italie	62·8	–	52·4	50·0	49·4	68·6	71·3	68·4	65·7	62·1
Norvège	56·5	–	60·8	40·5	27·3	45·2	49·9	66·3	58·3	49·1
Pologne[1]	46·9	–	41·8	48·1	27·9	40·6	59·7	52·2	42·8	37·5
Roumanie	57·8	–	33·9	63·0	52·6	37·7	63·0	72·8	65·0	46·0
Russie	69·0	–	68·0	73·4	62·2	65·1	56·8	62·7	53·6	30·0
Suède	69·8	–	42·9	48·6	34·1	48·8	65·1	73·1	65·5	50·4
Suisse	41·4	–	–	–	27·6	36·8	50·7	48·8	50·1	43·2
Ukraine	44·7	–	36·0	–	21·9	29·5	65·0	55·5	48·2	41·3
Yougoslavie	19·7	–	[illegible]·5	–	6·8	15·5	24·5	48·4	18·2	19·0
Asie	**20·0**	**50·0**	**51·7**	**49·7**	**37·6**	**34·4**	**17·8**	**13·9**	**15·7**	**14·2**
Chine	7·0	–	18·9	20·4	14·8	17·0	9·3	5·9	8·8	3·0
Japon	37·3	–	–	–	56·3	57·5	53·3	45·1	50·1	36·2
Syrie	74·1	76·2	75·[illegible]	83·4	65·7	78·3	77·1	81·1	81·5	91·7
Turquie	71·7	–	[illegible]	–	66·4	76·2	67·6	63·3	62·7	76·7
Etats-Unis	72·4	81·1	81·8	79·7	76·8	67·3	67·8	77·6	70·4	69·7

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 53. Écarts proportionnels entre les naturalisés de chaque province et ceux de tout le Canada, par lieu de naissance, 1931

Lieu de naissance	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
	p.c	p.c.	p.c.	p c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
TOUS PAYS ÉTRANGERS	**+17·9**	**+ 8·0**	**+15·9**	**− 2·0**	**− 6·4**	**+ 5·4**	**+10·3**	**+ 1·5**	**−11·7**
Europe	**−32·3**	**− 6·1**	**− 7·0**	**− 9·3**	**− 7·1**	**+10·5**	**+10·9**	**− 1·2**	**− 4·5**
Autricbe	-	−21·2	− 6·8	− 7·0	−16·0	+12·3	+ 8·3	− 6·8	−13·4
Belgique	-	+ 6·6	+ 4·1	− 5·2	−20·2	+12·3	+20·7	+ 7·6	+24·5
Bulgarie	-	− 5·8	-	−15·8	+ 0·1	-	+24·3	+ 6·3	+ 1·4
Tchécoslovaquie	-	+ 6·3	-	−16·2	− 3·5	+ 6·4	+15·7	+ 4·5	+19·1
Danemark	−29·2	−15·3	−12·6	−15·2	− 6·1	+ 1·8	+ 7·0	+ 0·4	+11·4
Finlande	-	−16·0	−19·1	−21·0	− 2·7	+ 6·2	+35·4	+38·1	+ 5·2
France	-	−19·7	−16·4	−16·1	− 2·5	+17·0	+20·0	+ 8·0	+ 4·9
Allemagne	-	+ 1·8	− 7·8	−18·8	+ 6·9	− 3·6	+ 3·6	− 2·9	− 5·5
Grèce	-	+ 6·1	+10·5	− 2·1	− 0·5	− 7·1	+ 8·6	+ 4·0	+ 1·8
Hollande	-	+11·4	−24·0	+ 1·1	−11·1	+ 4·0	+16·7	+ 2·8	+ 7·8
Hongrie	-	− 1·7	−20·4	−16·8	− 4·6	+ 3·6	+23·5	−12·0	− 1·6
Islande	-	-	-	-	−13·0	+ 0·8	+ 0·7	− 1·4	− 5·2
Italie	-	−10·4	−12·8	−13·4	+ 5·8	+ 8·5	+ 5·6	+ 2·9	− 0·7
Norvège	-	− 5·7	−16·0	−29·2	−11·3	− 6·6	+ 9·8	+ 1·8	− 7·4
Pologne[1]	-	− 5·1	+ 1·2	−19·0	− 6·3	+12·8	+ 5·3	− 4·1	− 9·4
Roumanie	-	−23·9	+ 5·2	− 5·2	−20·1	+ 5·2	+15·0	+ 7·2	−11·8
Russie	-	+ 9·0	+14·4	+ 3·2	+ 6·1	− 2·2	+ 3·7	− 5·4	−29·0
Suède	-	−16·9	−11·2	−25·7	−11·0	+ 5·3	+13·3	+ 5·7	− 9·4
Suisse	-	-	-	−13·9	− 4·6	+ 9·3	+ 7·4	+ 8·7	+ 1·8
Ukraine	-	− 8·7	-	−12·8	−15·2	+20·3	+10·8	+ 3·5	− 3·4
Yougoslavie	-	−13·2	-	−12·9	− 4·2	+ 4·8	+28·7	− 1·5	− 0·7
Asie	**+30·0**	**+31·7**	**+29·7**	**+17·6**	**+14·4**	**− 2·2**	**− 6·1**	**− 4·3**	**− 5·8**
Cbine	-	+11·9	+13·4	+ 7·8	+10·0	+ 2·3	− 1·1	+ 1·8	− 4·0
Japon	-	-	-	+19·0	+20·2	+16·0	+ 7·8	+12·8	− 1·1
Syrie	+ 2·1	+ 1·0	+ 9·3	− 8·4	+ 4·2	+ 3·0	+ 7·0	+ 7·4	+17·6
Turquie	-	-	-	− 5·3	+ 4·5	−14·1	− 8·4	− 9·0	+ 5·0
Etats-Unis	+ 8·7	+ 9·4	+ 7·3	+ 4·4	− 5·1	− 4·6	+ 5·2	− 2·0	− 2·7

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 54. Écart des pourcentages de naturalisés parmi les nés étrangers entre les provinces, par lieu de naissance, Canada, 1921 et 1931

Lieu de naissance	Écart des fluctuations		Lieu de naissance	Écart des fluctuations	
	1921	1931		1921	1931
	p c	p.c.		p.c.	p.c.
Autricbe	60·5	33·5	Norvège	41·3	39·0
Belgique	44·7	44·7	Pologne[1]	49·2	31·8
Bulgarie	52·8	40·0	Roumanie	54·4	38·9
Tchécoslovaquie	43·5	35·3	Russie	25·3	43·4
Danemark	20·6	40·6	Suède	36·8	39·0
Finlande	40·7	59·1	Suisse	23·7	23·2
France	52·7	39·7	Ukraine	59·7	43·1
Allemagne	44·4	25·7	Yougoslavie	45·6	41·8
Grèce	26·0	17·6	Chine	15·4	17·4
Hollande	51·4	40·7	Japon	26·7	21·3
Hongrie	51·8	43·9	Syrie	38·3	26·1
Islande	23·2	13·8	Turquie	36·0	19·2
Italie	37·6	21·9	Etats-Unis	27·1	14·5

[1] Galicie comprise.

TABLEAU 55. Pourcentages incapables de parler (1) l'anglais (2) l'anglais ou le français, de la population de dix ans et plus, par groupement géographique et linguistique d'origines raciales non britanniques et non françaises, Canada, 1921 et 1931

Origine raciale	P.c. incapable de parler			
	Anglais		Anglais ou français	
	1921	1931	1921	1931
Nord-ouest de l'Europe[1]	3·6	3·0	3·0	2·4
Belge[1]	17·1	8·8	4·1	1·4
Danoise	1·4	1·3	1·4	1·2
Hollandaise	7·7	3·9	7·7	3·9
Allemande	1·9	2·7	1·7	2·5
Islandaise	5·9	3·0	5·9	3·0
Norvégienne	1·4	1·4	1·3	1·3
Suédoise	2·3	1·6	2·2	1·6
Suisse[3]	2·5	-	0·6	-
Sud, est et centre de l'Europe	18·3	13·6	17·5	13·0
Autrichienne, n.a.s	18·3	8·4	18·2	8·2
Tchèque et slovaque	6·4	14·3	6·2	14·1
Finlandaise	14·8	17·7	14·1	17·7
Grecque	7·6	6·5	6·5	5·9
Hongroise	10·5	17·3	10·4	17·2
Italienne	19·0	9·5	14·0	5·4
Polonaise	13·8	14·0	13·6	13·8
Roumaine	13·7	9·7	13·4	9·4
Russe	17·0	13·2	16·9	13·1
Ukranienne[4]	26·2	15·4	26·2	15·3
Scandinaves	2·1	1·6	2·1	1·5
Danoise	1·4	1·3	1·4	1·2
Islandaise	5·9	3·0	5·9	3·0
Norvégienne	1·4	1·4	1·3	1·3
Suédoise	2·3	1·6	2·2	1·6
Germaniques[2]	3·6	3·0	3·4	2·8
Hollandaise	7·7	3·9	7·7	3·9
Allemande	1·9	2·7	1·7	2·5
Latines et grecque	17·3	9·3	13·3	6·3
Grecque	7·6	6·5	6·5	5·9
Italienne	19·0	9·5	12·3	5·4
Roumaine	13·7	9·7	13·4	9·4
Slaves	19·0	13·9	18·9	13·8
Autrichienne	18·3	8·4	18·2	8·2
Bulgare	18·3	11·8	18·0	10·9
Tchèque et slovaque	6·4	14·3	6·2	14·1
Polonaise	13·8	14·0	13·6	13·8
Russe	17·0	13·2	16·9	13·1
Ukranienne[4]	26·2	15·4	26·2	15·3
Yougoslave	9·1	14·2	8·9	14·1

[1] En 1929, le français était la langue maternelle de 40 p.c. des Belges; le chiffre 17·1 omis de la moyenne.
[2] Flamande comprise avec "Autres Européennes" en 1931.
[3] Comprise avec française, italienne ou allemande en 1931.
[4] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 56. Pourcentages parlant (1) l'anglais (2) l'anglais ou le français comme langue maternelle, parmi la population de 10 ans et plus, des principales origines raciales européennes, par groupement géographique d'origines, Canada, 1921 et 1931

Origine raciale	P.c. parlant comme langue maternelle			
	Anglais		Anglais ou français	
	1921	1931	1921	1931
Nord-ouest de l'Europe	42·9	40·2	43·4	41·3
Belge	25·0	10·1	37·8	35·5
Danoise	31·1	29·7	31·2	29·9
Hollandaise	72·2	67·1	72·3	67·2
Allemande	45·9	41·2	46·0	41·8
Islandaise	6·1	14·3	6·1	14·4
Norvégienne	17·0	25·3	17·1	25·5
Suédoise	17·4	24·1	17·4	24·2
Suisse[1]	60·5	–	61·8	–
Sud, est et centre de l'Europe	3·7	5·0	4·0	5·3
Autrichienne	3·4	10·1	3·5	10·4
Bulgare	3·2	5·5	3·4	6·3
Tchèque et slovaque	10·4	5·5	10·5	5·6
Finlandaise	3·0	3·7	3·0	3·7
Grecque	8·5	12·1	8·8	13·3
Hongroise	3·2	2·7	3·2	2·8
Italienne	5·5	7·7	7·5	9·8
Polonaise	5·5	5·4	5·5	5·6
Roumaine	2·8	5·7	2·9	6·0
Russie	4·2	7·5	4·2	7·6
Ukranienne[2]	0·6	1·8	0·6	1·9
Yougoslave	5·0	2·5	5·1	2·5

[1] Comprise avec française, allemande ou italienne en 1931.
[2] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 57. Pourcentages parlant (1) l'anglais (2) l'anglais ou le français comme langue maternelle, parmi la population de 10 ans et plus, des principales origines européennes, par groupement linguistique d'origines, Canada, 1921 et 1931

Origine raciale	P.c. parlant comme langue maternelle			
	Anglais		Anglais ou français	
	1921	1931	1921	1931
Scandinaves	17·9	24·6	17·9	24·7
Danoise	31·1	29·7	31·2	29·9
Islandaise	6·1	14·3	6·1	14·4
Norvégienne	17·0	25·3	17·1	25·5
Suédoise	17·4	24·1	17·4	24·2
Germaniques	52·0	45·8	52·7	47·3
Belge	25·0	10·1	37·8	35·5
Hollandaise	72·2	67·1	72·3	67·2
Allemande	45·9	41·2	46·0	41·8
Latines et grecque	5·4	7·6	6·9	9·2
Grecque	8·5	12·1	8·8	13·3
Italienne	5·5	7·7	7·5	9·8
Roumaine	2·8	5·7	2·9	6·0
Slaves	3·3	4·6	3·4	4·8
Autrichienne	3·4	10·1	3·5	10·4
Bulgare	3·2	5·5	3·4	6·3
Tchèque et slovaque	10·4	5·5	10·5	5·6
Russe	5·5	5·4	5·5	5·6
Polonaise	5·0	2·5	5·1	2·5
Ukranienne[1]	0·6	1·8	0·6	1·9
Yougoslave	4·2	7·5	4·2	7·6

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 58. Nombre et pourcentage de la population de 10 ans et plus des principales origines raciales non britanniques et non françaises qui ne savaient pas l'anglais comme langue maternelle mais qui l'ont appris, Canada, 1931

Origine raciale	Nombre âgé de 10 ans et plus					P.c. ayant appris l'anglais
	Total	Incapable de parler l'anglais	Parlant l'anglais comme langue maternelle	Ne parlant pas l'anglais comme langue maternelle col. 1-col. 3	Ayant appris l'anglais col. 4-col. 2	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Européennes—						
Autrichienne, n.a.s	37,448	3,147	3,775	33,673	30,526	90·5
Belge	21,508	1,892	2,176	19,332	17,440	90·2
Bulgare	2,307	271	126	2,181	1,910	87·5
Tchèque et slovaque	24,730	3,532	1,370	23,360	19,828	85·0
Danoise	27,424	351	8,145	19,279	18,928	98·4
Hollandaise	115,432	4,515	77,473	37,959	33,444	88·4
Finlandaise	38,145	6,761	1,396	36,749	29,988	81·6
Allemande	368,310	9,942	151,837	216,473	206,531	95·4
Grecque	6,935	448	838	6,097	5,649	92·6
Hébraïque	130,223	4,345	2,452	127,771	123,426	96·7
Hongroise	31,887	5,520	868	31,019	25,499	82·2
Islandaise	15,594	468	2,237	13,357	12,889	96·4
Italienne	71,975	6,815	5,539	66,436	59,621	89·9
Lithuanienne	4,942	796	214	4,728	3,932	83·1
Norvégienne	74,218	1,050	18,773	55,445	54,395	98·1
Polonaise	112,298	15,731	6,110	106,188	90,457	85·0
Roumaine	21,290	2,056	1,215	20,075	18,019	90·8
Russe	64,905	8,566	4,846	60·059	51,493	85·7
Suédoise	66,248	1,053	15,945	50,303	49,250	98·0
Ukranienne[1]	168,348	25,849	3,109	165,239	139,390	84·4
Yougoslave	13,404	1,904	333	13,071	11,167	85·7
Autres	4,957	320	1,645	3,312	2,992	90·4
Asiatiques—						
Chinoise	43,840	12,969	209	43,631	30,662	70·4
Japonaise	16,547	3,552	79	16,468	12,916	78·5
Hindoue	1,153	291	42	1,111	820	73·7
Syrienne	7,976	551	925	7,051	6,500	92·2
Autres	1,840	220	180	1,660	1,440	86·8
Esquimaude	4,262	4,081	8	4,254	173	4·1
Indienne	87,298	28,863	5,061	82,237	53,374	64·9
Diverses[2]	113,266	33,063	26,207	87,059	53,996	62·0

n.a.s.—non autrement spécifiée.

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

[2] Nègres et non autrement énumérés compris.

TABLEAU 59. Nombre et pourcentage de la population de 10 ans et plus des principales origines raciales non britanniques et non françaises qui ne savaient pas le français comme langue maternelle mais qui l'ont appris, Canada, 1931

Origine raciale	Nombre âgé de 10 ans et plus					P.c. ayant appris le français
	Total	Incapable de parler le français	Parlant le français comme langue maternelle	Ne parland pas le français comme langue maternelle col. 1-col. 3	Ayant appris le français col. 4-col. 2	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Européennes—						
Autrichienne, n.a.s	37,448	36,462	117	37,331	869	2·3
Belge	21,508	9,798	5,456	16,052	6,254	39·0
Bulgare	2,307	2,183	19	2,288	105	4·6
Tchèque et slovaque	24,730	24,326	20	24,710	384	1·6
Danoise	27,424	26,650	65	27,359	709	2·6
Hollandaise	115,432	113,496	128	115,304	1,808	1·6
Finlandaise	38,145	37,820	27	38,118	298	0·8
Allemande	368,310	358,850	1,936	366,374	7,524	2·1
Grecque	6,935	5,643	83	6,852	1,209	17·6
Hébraïque	130,223	109,469	35	130,188	20,719	15·9
Hongroise	31,887	31,355	20	31,867	512	1·6

n.a.s.—non autrement spécifiée.

TABLEAU 59. Nombre et pourcentage de la population de 10 ans et plus des principales origines raciales non britanniques et non françaises qui ne savaient pas le français comme langue maternelle mais qui l'ont appris, Canada, 1931—fin

Origine raciale	Nombre âgé de 10 ans et plus: Total (1)	Incapable de parler le français (2)	Parlant le français comme langue maternelle (3)	Ne parlant pas le français comme langue maternelle col. 1-col. 3 (4)	Ayant appris le français col. 4-col. 2 (5)	P.c. ayant appris le français (6)
Européennes—fin						
Islandaise	15,594	15,500	1	15,593	93	0·6
Italienne	71,975	54,065	1,499	70,476	16,411	23·3
Lithuanienne	4,942	4,288	6	4,936	648	13·1
Norvégienne	74,218	73,286	178	74,040	754	1·0
Polonaise	112,298	108,959	166	112,132	3,173	2·8
Roumaine	21,290	20,148	58	21,232	1,084	5·1
Russe	64,905	63,306	99	64,806	1,500	2·3
Suédoise	66,248	65,327	68	66,180	853	1·3
Ukranienne[1]	168,348	166,493	53	168,295	1,802	1·1
Yougoslave	13,404	13,232	3	13,401	169	1·3
Autres	4,957	3,913	260	4,697	784	16·7
Asiatiques—						
Chinoise	43,840	43,400	5	43,835	435	1·0
Japonaise	16,547	16,445	1	16,546	101	0·6
Hindoue	1,153	1,142	2	1,151	9	0·8
Syrienne	7,976	4,876	232	7,744	2,868	37·0
Autres	1,840	1,480	10	1,830	350	19·1
Esquimaude	4,262	4,260	-	4,262	2	-
Indienne	87,298	80,482	886	86,412	5,930	6·9
Nègre	15,120	14,644	93	15,027	383	2·5
Diverses et non spécifiées	6,586	6,332	55	6,531	199	3·0

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 60. Pourcentages de la population de 10 ans et plus des principales origines raciales non britanniques et non françaises pour qui l'anglais n'était pas la langue maternelle mais qui l'ont appris, par groupe géographique et linguistique d'origines, Canada, 1931

Origine raciale	P.c. ayant appris l'anglais	Origine raciale	P.c. ayant appris l'anglais
Nord-ouest de l'Europe	95·0	Scandinaves	97·7
Belge	90·2	Danoise	98·4
Danoise	98·4	Islandaise	96·4
Hollandaise	88·4	Norvégienne	98·1
Allemande	95·4	Suédoise	98·0
Islandaise	96·4		
Norvégienne	98·1		
Suédoise	98·0	Germaniques	91·3
		Belge	90·2
		Hollandaise	88·4
Sud, est et centre de l'Europe	87·4	Allemande	95·4
Autrichienne, n.a.s	90·5		
Bulgare	87·5		
Tchèque et slovaque	85·0	Latines et grecque	91·1
Finlandaise	81·6	Grecque	92·6
Grecque	92·6	Italienne	89·9
Hongroise	82·2	Roumaine	90·8
Italienne	89·9		
Lithuanienne	83·1		
Polonaise	85·0	Slaves	85·9
Roumaine	90·8	Autrichienne, n.a.s	90·5
Russe	85·7	Bulgare	87·5
Ukranienne[1]	84·4	Tchèque et slovaque	85·0
Yougoslave	85·7	Lithuanienne	83·1
		Polonaise	85·0
		Russe	85·7
		Ukranienne[1]	84·4
		Yougoslave	85·7

n.a.s.—non autrement spécifiée.

[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 61. Données utilisées dans la corrélation entre l'acquisition de l'anglais et des facteurs connexes, par origine raciale, Canada, 1931

Origine raciale	X^1 P.c. ne sachant pas l'anglais comme langue maternelle mais l'ayant appris (1)	X^2 P.c. de nés nord-américains (2)	X^3 P.c. d'urbains (21 ans et plus) (3)	X^4 Indice de ségrégation (4)	X^5 P.c. d'origine entre 10 et 20 ans (5)
Autrichienne, n.a.s	90·5	5o·02	41·9	221	25·1
Belge	90·2	43·04	40·4	261	19·7
Bulgare	87·5	34·02	77·9	60	12·2
Chinoise	70·4	11·65	82·3	290	5·3
Tchèque et slovaque	85·0	31·80	55·8	292	14·0
Danoise	98·4	48·89	41·8	110	18·5
Hollandaise	88·4	86·44	37·6	189	22·1
Finlandaise	81·6	31·50	48·6	617	17·4
Allemande	95·4	78·98	41·0	176	23·0
Grecque	92·6	44·84	90·3	60	18·9
Hébraïque	96·7	46·61	96·4	896	25·8
Hongroise	82·2	29·42	54·6	404	16·4
Islandaise	96·4	70·66	44·8	156	21·6
Indienne	65·0	100·00	4·0	846	23·9
Italienne	89·9	55·24	80·3	809	25·3
Japonaise	78·5	48·58	44·8	630	18·0
Norvégienne	98·1	65·11	29·4	188	22·6
Polonaise	85·0	48·30	50·6	308	23·8
Roumaine	90·8	51·77	49·7	339	24·4
Russe	85·7	57·50	30·9	289	24·9
Suédoise	98·0	55·85	34·4	143	20·5
Ukranienne[1]	84·4	57·30	33·8	540	27·8
Yougoslave	85·7	21·49	56·8	200	11·3

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Bukovins, Galiciens, Ruthènes et Ukraniens compris.

TABLEAU 62. Pourcentages d'illettrés de la population de 10 ans et plus, par origine raciale, pays de naissance et sexe, Canada,[1] 1931

Origine raciale	P.c. d'illettrés					
	Total		Nés britanniques		Nés étrangers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
TOUTES RACES[2]	**3·94**	**2·76**	**3·27**	**1·87**	**7·72**	**9·99**
Anglaise	1·01	0·64	1·02	0·65	0·69	0·44
Irlandaise	1·39	0·74	1·42	0·76	0·78	0·41
Ecossaise	0·93	0·73	0·94	0·74	0·46	0·38
Autres britanniques	0·50	0·30	0·51	0·30	0·44	0·26
Française	8·10	4·23	8·20	4·27	4·96	2·97
Autrichienne, n.a.s	10·08	11·05	1·61	1·49	14·95	20·17
Belge	3·55	3·21	1·38	0·83	4·32	4·31
Bulgare	8·52	18·71	–	–	9·17	24·36
Tchèque et slovaque	8·47	8·53	0·93	0·69	9·62	11·67
Danoise	1·14	1·18	0·91	0·59	1·21	1·53
Hollandaise	2·21	1·79	2·40	1·49	1·66	2·91
Finlandaise	6·46	6·82	1·02	0·65	7·58	8·71
Allemande	2·63	2·51	1·81	1·10	3·88	5·25
Grecque	4·74	11·02	0·68	0·50	5·67	17·22
Hébraïque	2·24	5·39	0·36	0·43	3·37	8·39
Hongroise	8·93	8·71	0·72	0·92	10·22	11·19
Islandaise	0·99	1·22	0·43	0·23	1·78	2·51
Italienne	7·63	11·27	1·33	1·09	10·82	20·18
Lithuanienne	10·25	11·74	1·68	1·11	12·25	17·58
Norvégienne	1·08	1·12	0·57	0·49	1·26	1·48
Polonaise	10·74	13·16	3·80	2·74	13·84	20·92
Roumaine	11·24	14·73	1·45	1·85	15·33	24·86
Russe	10·31	16·77	3·19	6·70	14·44	25·58
Suédoise	1·23	1·24	0·69	0·53	1·42	1·71
Ukranienne	10·89	17·82	1·42	2·22	17·29	33·54
Yougoslave	9·51	13·74	0·60	2·35	10·13	16·50
Autres européennes	4·06	3·93	2·36	2·02	5·20	5·79
Chinoise	17·41	17·21	3·08	2·47	17·99	33·60
Japonaise	9·34	14·33	1·26	1·11	12·07	20·57
Autres asiatiques	11·53	15·63	10·06	3·61	12·90	26·53
Nègre	9·05	7·10	10·22	7·59	2·88	3·78
Diverses	8·91	7·59	3·92	4·00	14·00	13·79
Non spécifiées	5·28	4·73	5·11	4·85	6·28	3·97

n.a s —non autrement spécifiée.
[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris.
[2] Indiens et Esquimaux non compris.

TABLEAU 63. Pourcentages d'illettrés parmi les nés étrangers de 10 ans et plus, des principales origines raciales non britanniques et non françaises, par groupement géographique et linguistique d'origines, Canada, 1921 et 1931

Origine raciale	P.c. d'illettrés 1921	P.c. d'illettrés 1931
Nord-ouest de l'Europe	3·36	3·02
Belge	6·59	4·32
Danoise	1·74	1·31
Allemande	4·90	4·48
Hollandaise	1·68	2·20
Islandaise	3·16	2·15
Norvégienne	1·40	1·34
Suédoise	2·67	1·52
Sud, est et centre de l'Europe	22·31	16·61
Autrichienne	35·08	16·91
Bulgare	23·56	12·33
Tchèque et slovaque	11·94	10·16
Finlandaise	11·59	8·03
Grecque	11·59	8·67
Hongroise	15·73	10·53
Italienne	23·68	14·22
Polonaise	24·46	16·48
Roumaine	27·03	18·61
Russe	23·92	18·87
Ukranienne	39·46	23·72
Yougoslave	22·72	11·42
Scandinaves	1·81	1·44
Danoise	1·74	1·31
Islandaise	3·16	2·15
Scandinaves—fin		
Norvégienne	1·40	1·34
Suédoise	2·67	1·52
Germaniques	3·03	4·11
Belge	6·59	4·32
Allemande	4·90	4·48
Hollande	1·68	2·20
Latines et grecque	19·45	14·72
Grecque	11·59	8·67
Italienne	23·68	14·22
Roumaine	27·03	18·61
Slaves	24·45	18·70
Autrichienne	35·08	16·91
Bulgare	23·56	12·33
Tchèque et slovaque	11·94	10·16
Polonaise	24·46	16·48
Russe	23·92	18·87
Ukranienne	39·46	23·72
Yougoslave	22·72	11·42

TABLEAU 64. Bagnards nés étrangers de 20 ans et plus et nombre par 100,000 de population, par citoyenneté et lieu de naissance, Canada, 1931

Lieu de naissance	Bagnards			Taux par 100,000 de population		
	Total	Naturalisés	Aubains	Total	Naturalisés	Aubains
TOUS PAYS ÉTRANGERS	**696**	**241**	**455**	**72**	**44**	**109**
Europe	**384**	**153**	**231**	**61**	**46**	**77**
Autriche	49	15	34	138	53	252
Belge	6	2	4	40	25	58
Bulgare	4	2	2	294	313	277
Tchécoslovaquie	3	–	3	15	–	19
Danemark	10	5	5	66	96	50
Finlande	12	7	5	43	84	26
France	13	6	7	82	56	136
Allemagne	17	5	12	49	28	71
Grèce	1	1	–	19	34	–
Hollande	4	2	2	45	54	39
Hongrie	7	3	4	30	51	23
Islande	1	1	–	18	22	–
Italie	51	19	32	134	78	231
Norvège	9	4	5	30	22	40
Pologne[1]	77	32	45	52	41	62
Roumanie	23	9	14	63	40	98
Russie	78	34	44	80	54	125
Suède	6	3	3	2	1	2
Suisse	9	2	7	160	82	218
Ukraine	2	1	1	16	17	17
Yougoslavie	2	–	2	14	–	17
Asie	**77**	**7**	**70**	**132**	**62**	**148**
Chine	73	5	68	178	198	177
Japon	1	1	–	9	23	–
Syrie	1	1	–	27	36	–
Turquie	2	–	2	247	–	980
Etats-Unis	227	78	149	83	38	212
Autres pays	8	3	5	67	52	85

[1] Galicie comprise.

NOTA.—Nous avertissons le lecteur de ne pas considérer comme dignes de foi les taux basés sur des petits nombres. Ils peuvent avoir de l'importance collectivement, mais individuellement ils ne disent pas grand'chose.

TABLEAU 65. Répartition numérique de la population active de 10 ans

N°	Groupe d'occupations	Lieu de naissance: Tous pays[1] — Hommes	Tous pays[1] — Femmes	Canada — Hommes	Canada — Femmes	Iles Britanniques — Hommes	Iles Britanniques — Femmes
1	**TOUTES OCCUPATIONS[2]**	**3,261,368**	**665,863**	**2,130,008**	**501,901**	**530,531**	**94,754**
2	Agriculture	1,107,766	24,079	774,696	16,726	112,380	2,023
3	Pêche, chasse et piégeage	47,408	497	41,100	492	1,130	1
4	Abatage du bois	43,995	–	29,946	–	1,778	–
5	Mines, carrières, puits d'huile et de sel	58,585	6	26,915	3	9,822	–
6	Manufactures	358,023	84,657	216,928	63,590	83,527	12,416
7	Substances végétales	29,629	6,681	18,793	5,226	6,652	856
8	Produits animaux	42,676	7,847	27,431	6,745	7,110	615
9	Produits textiles	37,167	58,043	19,322	42,856	6,158	8,219
10	Produits du bois, pulpe, papier et produits du papier	42,430	3,284	28,990	2,525	7,394	5o2
11	Impression et édition	22,805	3,389	15,070	2,499	6,023	747
12	Produits des métaux	165,148	3,661	96,770	2,452	45,148	1,020
13	Autres[3]	18,168	1,752	10,552	1,287	5,042	367
14	Eclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	32,453	3	18,149	3	10,134	–
15	Bâtiment et construction	202,971	96	129,316	65	46,427	26
16	Transports et communications	248,598	17,235	171,069	13,928	46,148	2,476
17	Chemins de fer	83,748	16	49,824	15	16,368	–
18	Eau	29,433	216	21,359	159	5,382	52
19	Route	96,199	50	71,103	34	16,238	8
20	Autres	39,218	16,953	28,783	13,720	8,160	2,416
21	Entreposage et emmagasinage	26,992	8,200	14,578	6,141	10,200	1,600
22	Commerce	259,799	54,113	173,022	41,651	44,778	7,987
23	Finance, assurance	36,252	571	25,976	425	6,929	80
24	Services	287,622	347,475	162,903	254,515	66,133	50,889
25	Administration et défense publiques	31,231	193	19,171	143	10,376	41
26	Professionnels	120,775	117,794	82,217	101,784	24,820	8,266
27	Amusements	7,452	626	4,583	428	1,349	108
28	Personnels[4]	128,164	228,862	56,932	152,160	29,589	42,474
29	Employés de bureau	124,140	116,927	86,417	94,397	30,811	16,159
30	Autres (manœuvres et ouvriers non spécialisés)	425,407	11,707	258,114	9,763	60,001	1,020

[1] Les totaux pour tous les pays comprennent les pays de naissance "Autres" et "Non déclarés".
[3] "Produits métalloïdiques" compris, ainsi que "Produits chimiques et connexes" et "Produits divers".

TABLEAU 66. Répartition proportionnelle[1] de la population active de 10 ans

N°	Groupe d'occupations	Lieu de naissance: Tous pays — Hommes	Tous pays — Femmes	Canada — Hommes	Canada — Femmes	Iles Britanniques — Hommes	Iles Britanniques — Femmes
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOUTES OCCUPATIONS**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
2	Agriculture	33·97	3·62	36·37	3·33	21·18	2·14
3	Pêche, chasse et piégeage	1·45	0·07	1·93	0·10	0·21	[2]
4	Abatage du bois	1·35	–	1·41	–	0·34	–
5	Mines, carrières, puits d'huile et de sel	1·80	[2]	1·26	[2]	1·85	–
6	Manufactures	10·98	12·71	10·18	12·67	15·74	13·10
7	Substances végétales	0·91	1·00	0·88	1·04	1·25	0·90
8	Produits animaux	1·31	1·18	1·29	1·34	1·34	0·o5
9	Produits textiles	1·14	8·72	0·91	8·54	1·16	8·67
10	Produits du bois, pulpe, papier et produits du papier	1·30	0·49	1·36	0·50	1·39	0·62
11	Impression et édition	0·70	0·51	0·71	0·50	1·14	0·79
12	Produits des métaux	5·06	0·55	4·54	0·49	8·51	1·08
13	Autres	0·56	0·26	0·50	0·26	0·95	0·39
14	Eclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	1·00	[2]	0·85	[2]	1·91	–
15	Bâtiment et construction	6·22	0·01	6·07	0·01	8·75	0·03
16	Transports et communications	7·62	2·59	8·03	2·78	8·70	2·61
17	Chemins de fer	2·57	[2]	2·34	[2]	3·09	–
18	Eau	0·90	0·03	1·00	0·03	1·01	0·05
19	Route	2·95	0·01	3·34	0·01	3·06	0·01
20	Autres	1·20	2·55	1·35	2·73	1·54	2·55
21	Entreposage et emmagasinage	0·83	1·23	0·68	1·22	1·92	1·69
22	Commerce	7·97	8·13	8·12	8·30	8·44	8·43
23	Finance, assurance	1·11	0·09	1·22	0·08	1·31	0·08
24	Services	8·82	52·18	7·65	50·71	12·47	53·71
25	Administration et défense publiques	0·96	0·03	0·90	0·03	1·96	0·04
26	Professionnels	3·70	17·69	3·86	20·28	4·68	8·72
27	Amusements	0·23	0·09	0·22	0·09	0·25	0·11
28	Personnels	3·93	34·37	2·67	30·32	5·58	44·83
29	Employés de bureau	3·81	17·56	4·06	18·81	5·81	17·05
30	Autres (manœuvres et ouvriers non spécialisés)	13·04	1·76	12·12	1·95	11·31	1·08

[1] La répartition proportionnello dans ce tableau ne forme pas un total de 100·00, parce que le groupe "non spécifié" n'est pas compris.
[2] Moins d'un centième de 1 p.c.

et plus, par lieu de naissance, sexe et groupe d'occupations, Canada, 1931

Lieu de naissance								
Possessions britanniques		Etats-Unis		Europe		Asie		N°
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
20,583	**4,467**	**139,197**	**22,379**	**389,763**	**41,109**	**49,916**	**958**	1
1,956	49	66,364	1,458	145,486	3,770	6,587	45	2
528	-	797	2	2,528	2	1,307	-	3
120	-	1,473	-	9,423	-	1,238	-	4
1,562	-	2,105	2	17,576	1	570	-	5
2,533	407	13,523	1,737	39,392	6,360	1,958	119	6
153	24	919	146	3,011	424	75	3	7
219	13	1,024	99	6,351	368	530	6	8
157	295	1,132	1,252	10,009	5,293	374	104	9
264	18	1,721	63	3,515	83	531	2	10
161	17	688	71	788	53	69	2	11
1,444	30	7,149	66	14,250	91	306	2	12
135	10	890	40	1,468	48	73	-	13
458	-	1,484	-	2,090	-	118	-	14
2,201	-	6,209	3	18,435	2	292	-	15
2,204	70	9,867	633	18,440	123	775	4	16
723	-	4,357	1	12,214	-	229	-	17
738	2	629	3	1,033	-	275	-	18
400	-	3,636	4	4,529	4	259	-	19
343	68	1,245	625	664	119	12	4	20
243	44	727	154	1,115	256	117	3	21
1,509	298	11,421	1,768	24,548	2,239	4,403	144	22
378	5	1,696	41	1,181	19	67	-	23
2,835	2,860	10,956	12,599	22,771	25,870	21,767	565	24
318	2	853	2	447	4	34	-	25
1,575	646	5,747	5,056	5,944	1,900	347	92	26
56	7	629	63	741	20	90	-	27
886	2,205	3,727	7,478	15,639	23,946	21,296	473	28
1,109	697	3,223	3,770	2,197	1,791	307	69	29
2,938	34	9,312	207	84,490	666	10,406	9	30

[2] Les totaux de "Toutes occupations" comprennent le nombre dans "Occupations non spécifiées".
[4] Comprennent "Blanchissage, nettoyage, teinturerie et pressage".

et plus, par lieu de naissance, sexe et groupe d'occupations, Canada, 1931

Lieu de naissance								
Possessions britanniques		Etats-Unis		Europe		Asie		N°
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
p.c	p.c.	p.c	p.c.	p.c.	p.c.	p.c	p.c.	
100·00	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	1
9·50	1·10	47·68	6·52	37·33	9·17	13·20	4·70	2
2·57	-	0·57	0·01	0·65	[2]	2·62	-	3
0·58	-	1·06	-	2·42	-	2·48	-	4
7·59	-	1·61	0·01	4·51	[2]	1·14	-	5
12·31	9·11	9·72	7·76	10·11	15·47	3·92	12·42	6
0·74	0·54	0·66	0·65	0·77	1·03	0·15	0·31	7
1·06	0·29	0·74	0·44	1·63	0·90	1·06	0·63	8
0·76	6·60	0·81	5·59	2·57	12·88	0·75	10·86	9
1·28	0·40	1·24	0·28	0·90	0·20	1·06	0·21	10
0·78	0·38	0·49	0·32	0·20	0·13	0·14	0·21	11
0·72	0·67	5·14	0·29	3·66	0·22	0·61	0·21	12
0·66	0·22	0·64	0·18	0·38	0·12	0·15	-	13
2·23	-	1·07	-	0·54	-	0·24	-	14
10·69	-	4·46	0·01	4·73	[2]	0·58	-	15
10·71	1·57	7·09	2·83	4·73	0·30	1·55	0·42	16
3·51	-	3·13	[2]	3·13	-	0·46	-	17
3·59	0·04	0·45	0·01	0·27	-	0·55	-	18
1·94	-	2·61	0·02	1·16	0·01	0·52	-	19
1·67	1·52	0·89	2·79	0·17	0·29	0·02	0·42	20
1·18	0·99	0·52	0·69	0·29	0·62	0·23	0·31	21
7·33	6·67	8·20	7·90	6·30	5·45	8·82	15·03	22
1·84	0·11	1·22	0·18	0·30	0·05	0·13	-	23
13·77	64·03	7·87	56·30	5·84	62·93	43·61	58·98	24
1·54	0·04	0·61	0·01	0·11	0·01	0·07	-	25
7·65	14·46	4·13	22·59	1·53	4·62	0·70	9·60	26
0·27	0·16	0·45	0·28	0·19	0·05	0·18	-	27
4·30	49·36	2·68	33·42	4·01	58·25	42·66	49·37	28
5·39	15·60	2·32	16·85	0·56	4·36	0·62	7·20	29
14·27	0·76	6·69	0·92	21·68	1·62	20·85	0·94	30

TABLEAU 67. Répartition proportionnelle de la population active de 10

N°	Groupe d'occupations	Toutes races[1]		Origine raciale — Britanniques — Anglaise[2]		Irlandaise		Ecossaise	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOUTES OCCUPATIONS**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
2	Agriculture	33·97	3·62	27·91	2·53	36·70	3·76	32·46	3·60
3	Pêchs, chasse et piégeage	1·45	0·07	1·04	0·02	0·62	0·01	0·79	[2]
4	Abatage du bois	1·35	–	0·57	–	0·83	–	0·77	–
5	Mines, carrières, puits d'huile et de sel	1·80	[2]	1·48	[2]	1·40	[2]	2·60	[2]
6	Mines de charbon	0·85	[2]	0·80	[2]	0·62	–	1·75	[2]
7	Autres mines, etc	0·95	[2]	0·68	[2]	0·78	[2]	0·85	[2]
8	Manufactures	10·98	12·71	13·27	11·05	9·60	8·30	11·28	7·93
9	Substances végétales	0·91	1·00	1·01	0·78	0·73	0·52	0·91	0·53
10	Produits animaux	1·31	1·18	1·19	0·72	0·84	0·50	0·83	0·45
11	Produits textiles	1·14	8·72	0·91	7·04	0·59	5·52	0·66	5·16
12	Produits du bois, pulpe, papier et produits du papier; impression et édition	2·00	1·00	2·59	1·30	1·89	0·92	2·07	0·93
13	Produits des métaux	5·06	0·55	6·80	0·85	5·05	0·59	6·20	0·66
14	Produits des métalloïdes	0·28	0·05	0·35	0·05	0·24	0·04	0·31	0·03
15	Produits chimiques et connexes	0·13	0·07	0·21	0·08	0·15	0·06	0·16	0·05
16	Produits divers	0·14	0·15	0·21	0·22	0·12	0·14	0·14	0·12
17	Eclairage et énergie électriques (y compris mécaniciens de machines fixes)	0·99	[2]	1·37	[2]	1·17	–	1·37	–
18	Bâtiment et construction	6·22	0·02	7·28	0·02	5·58	0·02	6·38	[2]
19	Transports et communications	7·62	2·59	9·11	3·38	8·96	3·45	8·62	3·16
20	Par chemin de fer	2·57	[2]	2·90	[2]	3·30	[2]	3·01	[2]
21	Par eau	0·90	0·03	1·06	0·04	0·87	0·03	1·09	0·04
22	Par route	2·95	0·01	3·39	[2]	3·31	0·01	3·00	0·01
23	Autres	1·20	2·55	1·77	3·34	1·48	3·41	1·51	3·11
24	Entreposage et emmagasinage	0·83	1·23	1·31	1·63	0·93	1·06	1·18	1·15
25	Commerce	7·97	8·13	9·15	9·22	8·82	8·68	9·10	8·34
26	Finance, assurance	1·11	0·09	1·53	0·12	1·49	0·12	1·69	0·13
27	Services	8·82	52·18	10·11	47·28	9·04	50·03	9·81	51·91
28	Administration et défense publiques	0·96	0·03	1·35	0·03	1·33	0·04	1·30	0·05
29	Professionnels	3·70	17·69	4·83	16·73	4·31	21·86	5·31	21·46
30	Amusements	0·23	0·09	0·28	0·12	0·27	0·11	0·24	0·11
31	Personnels	3·51	33·02	3·47	29·23	2·99	27·14	2·81	29·26
32	Buanderie, nettoyage, teinturerie et pressage	0·42	1·35	0·19	1·16	0·14	0·88	0·15	1·02
33	Employés de bureau	3·81	17·56	5·56	23·54	4·80	23·80	5·16	22·97
34	Autres (manœuvres et ouvriers non spécialisés)	13·04	1·76	10·25	1·15	10·00	0·73	8·74	0·75
35	Non spécifiées	0·04	0·04	0·06	0·06	0·04	0·04	0·04	0·04

[1] Y compris "Autres races", à savoir. Afghans, Arméniens, Belges, Birmans, Esquimaux, Grecs, Hawaïens, Hindous, Coréens, Macédoniens, Malais, Nègres, Perses, Philippins, Portugais, Siamois, Espagnols, Syriens, Turcs, Autres Asiatiques. Autres Européens, Autres races et non déclarés.
[2] Moins d'un centième d'un pour cent. [3] Gallois, Manx et autres britanniques compris.

ans et plus, par origine raciale, sexe et groupe d'occupations, Canada, 1931

Origine raciale								
Française		Centre de l'Europe				Hollandaise		N°
		Allemande et autrichienne		Autres[4]				
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
p.c. 100·00	p.c. 100·00	p.c 100·00	p.c. 100·00	p.c 100·00	p.c 100·00	p c 100·00	p c 100·00	1
34·09	2·88	55·09	6·72	28·17	6·25	52·48	8·43	2
1·24	0·02	0·95	0·01	0·39	–	2·11	0·02	3
2·30	–	0·59	–	1·94	–	0·66	–	4
0·98	–	1·27	–	11·24	–	0·74	–	5
0·19	–	0·53	–	5·63	–	0·15	–	6
0·79	–	0·74	–	5·62	–	0·60	–	7
10·80	19·04	18·19	10·79	7·16	8·30	7·68	7·78	8
1·05	1·68	1·25	1·53	0·50	1·39	0·75	0·43	9
1·91	2·26	1·40	1·27	1·18	0·95	0·80	0·60	10
1·31	13·67	0·75	6·71	0·72	5·20	0·40	5·41	11
1·91	0·89	2·21	0·76	0·79	0·32	1·44	0·66	12
4·11	0·30	4·16	0·24	3·73	0·32	3·79	0·44	13
0·32	0·07	0·17	0·03	0·16	–	0·18	–	14
0·07	0·08	0·09	0·07	0·05	0·02	0·10	0·09	15
0·11	0·09	0·17	0·19	0·03	0·10	0·11	0·16	16
0·70	–	0·63	–	0·45	–	0·83	–	17
7·36	0·01	4·39	[2]	2·62	0·02	6·01	0·06	18
7·31	1·82	4·79	1·73	3·83	0·22	6·05	2·82	19
1·80		1·74	–	2·96	–	1·85	–	20
1·07	0·04	0·49	0·01	0·15	–	0·68	0·03	21
3·50	0·01	1·96	0·01	0·60	–	2·66	0·03	22
0·94	1·78	0·59	1·71	0·12	0·22	0·96	2·76	23
0·44	1·09	0·49	1·05	0·14	0·29	0·48	0·93	24
6·86	6·78	4·92	5·85	1·27	1·83	6·36	7·48	25
0·78	0·03	0·53	0·07	0·07	–	0·87	0·09	26
7·59	56·05	4·89	60·06	2·48	77·80	5·58	56·76	27
0·86	0·02	0·25	0·01	0·07	–	0·51	0·02	28
3·15	19·81	2·06	12·34	0·37	2·66	2·85	16·35	29
0·16	0·05	0·18	0·06	0·11	0·07	0·14	0·11	30
3·19	34·50	2·31	46·60	1·82	73·38	2·00	39·30	31
0·22	1·68	0·10	1·58	0·11	1·68	0·08	0·98	32
3·01	8·63	1·59	12·06	0·27	2·78	1·85	14·39	33
16·47	3·60	9·64	1·09	39·96	2·49	9·39	1·23	34
0·04	0·04	0·03	0·01	0·02	–	0·01	0·02	35

TABLEAU 67. Répartition proportionnelle de la population active de 10 ans

N°	Groupe d'occupations	Origine raciale					
		Est de l'Europe[5]		Hébraïque		Italienne	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOUTES OCCUPATIONS**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
2	Agriculture	48·51	10·22	1·60	0·11	6·42	0·80
3	Pêche, chasse et piégeage	0·34	[2]	0·06	–	0·22	–
4	Abatage du bois	2·68	–	0·01	–	0·55	–
5	Mines, carrières, puits d'huile et de sel	3·68	–	0·05	–	8·03	–
6	Mines de charbon	1·50	–	[2]	–	4·24	–
7	Autres mines, etc	2·19	–	0·04	–	3·79	–
8	Manufactures	6·39	7·52	28·82	32·29	14·23	29·04
9	Substances végétales	0·50	1·10	1·02	0·77	1·26	3·82
10	Produits animaux	0·97	0·62	4·67	1·80	2·58	1·44
11	Produits textiles	0·60	4·98	18·24	28·45	2·65	20·88
12	Produits du bois, pulpe, papier et produits du papier; impression et édition	0·80	0·34	2·17	0·81	1·24	1·31
13	Produits des métaux	3·29	0·36	2·10	0·14	5·39	1·12
14	Produits des métalloïdes	0·12	0·04	0·17	0·01	0·84	0·19
15	Produits chimiques et connexes	0·05	0·02	0·06	0·03	0·15	–
16	Produits divers	0·06	0·07	0·39	0·28	0·13	0·27
17	Eclairage et énergie électriques (y compris mécaniciens de machines fixes)	0·44	–	0·06	–	1·10	–
18	Bâtiment et construction	2·94	0·01	4·17	0·01	7·25	0·03
19	Transports et communications	5·39	0·32	3·56	0·44	8·03	1·04
20	Par chemin de fer	3·94	–	0·19	–	3·88	–
21	Par eau	0·17	[2]	0·07	0·01	0·38	–
22	Par route	1·05	0·01	2·21	–	3·12	–
23	Autres	0·23	0·31	1·08	0·43	0·65	1·04
24	Entreposage et emmagasinage	0·20	0·91	1·25	1·07	0·54	2·89
25	Commerce	1·98	3·02	40·36	21·27	8·66	15·86
26	Finance, assurance	0·11	0·02	1·78	0·07	0·27	0·05
27	Services	3·60	72·65	11·25	12·54	8·33	34·47
28	Administration et défense publiques	0·06	–	0·13	0·01	0·20	0·03
29	Professionnels	0·81	4·12	5·23	4·46	1·27	4·84
30	Amusements	0·17	0·07	0·59	0·10	0·46	0·13
31	Personnel	2·38	65·94	2·25	7·37	5·59	24·39
32	Buanderie, nettoyage, teinturerie et pressage	0·17	2·52	3·04	0·61	0·81	5·08
33	Employés de bureau	0·39	3·38	3·86	31·00	1·30	10·43
34	Autres (manœuvres et ouvriers non spécialisés)	23·35	1·92	3·13	1·14	35·02	5·29
35	Non spécifiées	0·02	0·02	0·05	0·06	0·05	0·11

[4] Y compris Albanais, Bosniens, Bohémiens, Croates, Tchèques, Dalmatiens, Herzégoviniens, Hongrois, Magyars Monténégrins, Sorbes, Slovaques, Slovènes et Yougoslaves.
[5] Y compris Bukovins, Finlandais, Galiciens, Lithuaniens, Polonais, Roumains, Russes, Rusniaki, Ruthènes et Ukraniens.
[6] Y compris Danois, Islandais, Norvégiens et Suédois.

et plus, par origine raciale, sexe et groupe d'occupations, Canada, 1931—fin

Origine raciale								
Scandinave[6]		Chinoise		Japonaise		Indienne		N°
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
100·00	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	1
53·86	8·55	11·77	3·95	19·42	7·05	29·08	14·24	2
2·52	0·01	0·05	–	18·28	–	45·11	13·51	3
4·18	–	1·64	–	7·23	–	3·72	–	4
2·43	0·01	1·01	–	1·80	–	0·35	–	5
0·36	–	0·80	–	1·34	–	0·08	–	6
2·07	0·01	0·21	–	0·47	–	0·27	–	7
5·87	3·77	2·63	3·95	8·23	14·24	2·96	27·23	8
0·38	0·21	0·08	–	0·30	0·44	0·06	0·23	9
0·60	0·23	1·09	0·40	0·88	0·88	0·45	15·83	10
0·18	2·87	0·71	3·56	0·79	12·92	0·01	3·21	11
1·12	0·32	0·51	–	4·85	–	1·28	7·75	12
3·36	0·12	0·15	–	1·06	–	1·06	–	13
0·13	–	0·05	–	0·05	–	0·03	0·13	14
0·06	–	0·03	–	0·24	–	–	–	15
0·05	0·03	:	–	0·06	–	0·06	0·07	16
0·76	–	0·11	–	0·64	–	0·11	–	17
6·47	–	0·11	–	2·37	–	0·93	–	18
4·71	2·23	1·40	0·40	3·47	0·44	2·19	0·13	19
2·02	–	0·34	–	0·94	–	0·60	–	20
0·70	0·02	0·59	–	1·30	–	0·66	0·03	21
1·47	0·01	0·44	–	1·23	–	0·85	–	22
0·52	2·20	0·02	0·40	–	0·44	0·07	0·10	23
0·35	0·61	0·24	–	0·20	0·15	0·03	0·10	24
3·53	6·03	6·70	20·55	7·61	9·69	0·72	1·59	25
0·33	0·04	0·05	–	0·25	–	0·01	–	26
3·96	67·52	52·33	61·26	10·97	65·64	0·84	40·58	27
0·21	0·04	0·03	–	0·06	–	0·06	–	28
1·60	14·81	0·28	6·72	1·05	3·96	0·29	1·52	29
0·14	0·07	0·07	–	0·25	0·15	0·03	0·03	30
1·95	51·41	36·08	49·80	8·72	59·77	0·44	36·40	31
0·06	1·20	15·87	4·74	0·89	1·76	0·02	2·62	32
1·12	10·85	0·44	7·51	1·17	2·06	0·11	0·86	33
9·92	0·36	21·51	1·58	18·32	0·73	13·84	1·72	34
0·02	0·02	[2]	0·79	0·02	–	–	0·03	35

TABLEAU 68. Répartition proportionnelle de la population de 10 ans et plus ayant déclaré une

N°	Origine raciale	Toutes occupations		Groupe d'occupations			
				Agriculture		Pêche, chasse et piégeage	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOUTES RACES**	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
2	**Britanniques**	53·04	57·28	48·48	49·02	32·22	8·25
3	Anglaise[2]	27·56	29·00	22·73	20·26	19·80	5·84
4	Irlandaise	11·99	13·51	12·95	14·05	5·10	1·61
5	Ecossaise	13·39	14·77	12·80	14·71	7·32	0·80
6	Française	24·80	27·44	24·89	21·85	21·23	7·04
7	Centre de l'Europe	6·48	4·71	9·46	8·67	3·74	0·60
8	Allemande et autrichienne	5·15	4·09	8·36	7·60	3·38	0·60
9	Autres[3]	1·32	0·61	1·10	1·06	0·36	–
10	Hollandaise	1·43	0·98	2·20	2·28	2·07	0·20
11	Est de l'Europe[4]	5·70	3·92	8·14	11·07	1·32	0·20
12	Hébraïque	1·46	2·16	0·07	0·07	0·06	–
13	Italienne	0·97	0·56	0·18	0·12	0·15	–
14	Scandinave[5]	2·75	1·68	4·37	3·97	4·77	0·20
15	Chinoise	1·23	0·04	0·42	0·04	0·04	–
16	Japonaise	0·26	0·10	0·15	0·20	3·23	–
17	Indienne	0·97	0·45	0·83	1·79	30·02	82·09

TABLEAU 68. Répartition proportionnelle de la population de 10 ans et plus ayant déclaré une

N°	Origine raciale	Groupe d'occupations					
		Transports et communications		Commerce		Finance, assurance	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1	**TOUTES RACES**	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
2	**Britanniques**	62·29	73·96	60·35	62·48	74·51	83·01
3	Anglaise[2]	33·07	37·92	31·76	32·89	38·10	41·86
4	Irlandaise	14·09	18·02	13·28	14·43	16·10	19·26
5	Ecossaise	15·14	18·02	15·31	15·16	20·31	21·89
5	Française	23·79	19·34	21·35	22·91	17·47	8·75
7	Centre de l'Europe	3·91	2·79	3·39	3·08	2·56	3·33
8	Allemande et autrichienne	3·24	2·73	3·18	2·95	2·48	3·33
9	Autres[3]	0·67	0·05	0·21	0·14	0·08	–
10	Hollandaise	1·13	1·07	1·14	0·90	1·11	1·05
11	Est de l'Europe[4]	4·03	0·49	1·42	1·45	0·55	0·70
12	Hébraïque	0·68	0·37	7·39	5·65	2·34	1·75
13	Italienne	1·03	0·23	1·06	1·10	0·23	0·35
14	Scandinave[5]	1·70	1·44	1·22	1·24	0·81	0·88
15	Chinoise	0·23	0·01	1·03	0·10	0·05	–
16	Japonaise	0·12	0·02	0·25	0·12	0·06	–
17	Indienne	0·28	0·02	0·09	0·09	0·01	–

[1] Manœuvres et ouvriers non spécialisés (non engagés dans l'agriculture, les mines ou l'abatage du bois).
[2] Voir renvoi 3, Tableau 66.
[3] Voir renvoi 4, Tableau 66.
[4] Voir renvoi 5, Tableau 66.
[5] Voir renvoi 5, Tableau 66.
NOTA.—La répartition proportionnelle dans ce tableau ne se totalise pas à 100 parce que les "Autres races" ne sont pas comprises.

occupation rémunérée, pour certains groupes d'occupations, par sexe et origine raciale, Canada, 1931

Groupe d'occupations								
Abatage du bois		Mines, carrières, puits d'huile et de sel		Manufactures		Construction		N°
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
p c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
100·00	–	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	1
26·66	–	**51·58**	**83·33**	**57·68**	**43·23**	**56·83**	**72·92**	2
11·62	–	22·86	33·33	33·43	25·20	32·36	45·83	3
7·38	–	9·37	16·67	10·49	8·82	10·74	14·58	4
7·65	–	19·35	33·33	13·76	9·21	13·73	12·50	5
42·31	–	13·50	–	24·41	41·09	29·35	13·54	6
4·16	–	11·95	–	5·65	3·88	4·20	3·12	7
2·25	–	3·66	–	4·78	3·48	3·64	2·08	8
1·91	–	8·29	–	0·86	0·40	0·56	1·04	9
0·70	–	0·59	–	0·99	0·60	1·15	4·17	10
11·31	–	11·70	–	3·32	2·32	2·69	3·12	11
0·01	–	0·04	–	3·83	5·48	0·98	1·04	12
0·40	–	4·36	–	1·26	1·28	1·14	1·04	13
8·53	–	3·72	16·67	1·47	0·50	2·86	–	14
1·49	–	0·69	–	0·29	0·01	0·02	–	15
1·38	–	0·26	–	0·19	0·11	0·10	–	16
2·67	–	0·19	–	0·26	0·97	0·15	–	17

occupation rémunérée, pour certains groupes d'occupations, par sexe et origine raciale, Canada, 1931

Groupe d'occupations								
Services				Employés de bureau		Manœuvres[1]		N°
Professionnels		Personnels						
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
p c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	
100·00	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	1
69·22	**62·04**	**48·25**	**49·87**	**73·67**	**76·51**	**39·89**	**30·83**	2
36·07	27·42	27·35	25·67	40·37	38·88	21·73	18·91	3
13·95	16·69	10·19	11·10	15·12	18·31	9·19	5·58	4
19·21	17·92	10·71	13·09	18·17	19·32	8·97	6·34	5
21·12	30·73	22·54	28·67	19·62	13·49	31·32	56·26	6
3·00	2·95	4·07	7·14	2·25	2·91	7·87	3·42	7
2·87	2·85	3·38	5·78	2·16	2·81	3·81	2·55	8
0·13	0·09	0·69	1·37	0·09	0·10	4·06	0·87	9
1·10	0·91	0·81	1·17	0·69	0·80	1·03	0·68	10
1·25	0·91	3·87	7·82	0·58	0·75	10·21	4·28	11
2·06	0·54	0·94	0·48	1·48	3·81	0·35	1·40	12
0·33	0·15	1·55	0·41	0·33	0·33	2·62	1·69	13
1·19	1·40	1·53	2·61	0·81	1·04	2·05	0·34	14
0·09	0·01	12·60	0·06	0·14	0·02	2·02	0·03	15
0·07	0·02	0·64	0·19	0·08	0·01	0·36	0·04	16
0·08	0·04	0·12	0·50	0·03	0·02	1·03	0·44	17

TABLEAU 69. Immigrés ayant déclaré une occupation rémunérée, employés à gages, et employés à gages proportionnellement à tous les immigrés ayant déclaré des occupations rémunérées, par origine raciale et sexe, Canada, 1931

Origine raciale	Immigrés — Hommes: Ayant déclaré un emploi rémunéré	Hommes: Employés à gages	Hommes: Employés à gages proportionnellement à tous les immigrés ayant déclaré des occupations rémunérées	Femmes: Ayant déclaré un emploi rémunéré	Femmes: Employées à gages	Femmes: Employées à gages proportionnellement à toutes les immigrées ayant déclaré des occupations rémunérées
TOUTES RACES	**1,132,264**	**781,372**	**69·01**	**164,481**	**133,295**	**81·04**
Britanniques	**614,957**	**468,950**	**76·26**	**109,348**	**94,094**	**86·05**
Anglaise	377,585	288,147	76·31	61,321	52,245	85·20
Irlandaise	78,917	58,685	74·36	15,990	13,356	83·53
Ecossaise	144,996	112,208	77·39	30,359	27,092	89·24
Autres	13,459	9,910	73·63	1,678	1,401	83·49
Française	30,143	18,041	59·85	7,153	4,249	59·40
Centre de l'Europe	122,202	72,544	59·36	12,187	8,211	67·38
Allemande et autrichienne	82,010	39,166	47·76	8,834	6,544	74·08
Autres	40,192	33,378	83·05	3,353	1,667	49·72
Hollandaise	13,547	6,380	47·10	1,361	993	72·96
Est de l'Europe	145,497	90,382	62·12	15,715	11,245	71·56
Polonaise	42,695	30,701	71·91	4,647	3,360	72·30
Russe	20,964	10,580	50·47	1,958	1,489	76·05
Ukranienne	52,854	27,362	51·77	3,898	2,157	55·34
Autres	28,984	21,739	75·00	5,212	4,239	81·33
Hébraïque	37,282	20,478	54·93	8,197	7,098	86·59
Italienne	26,040	21,235	81·55	1,381	913	66·11
Scandinave	73,778	37,727	51·14	6,470	4,758	73·54
Chinoise	39,218	28,148	71·77	118	65	55·08
Japonaise	7,458	4,834	64·82	414	207	50·00
Indienne	809	169	20·89	48	17	35·42
Autres	21,333	12,484	58·52	2,089	1,445	69·17

TABLEAU 70. Nombre total d'employés à gages et semaines perdues, et nombre moyen de semaines perdues par employé à gages, par grand groupe de nativité et sexe, Canada et provinces, 1er juin 1930 au 1er juin 1931

Province	Total: Total des employés à gages (1)	Total: Semaines perdues (2)	Total: Moyenne de semaines perdues par employé à gages (col. 2 ÷ col 1) (3)	Immigrés: Total des employés à gages (4)	Immigrés: Semaines perdues (5)	Immigrés: Moyenne de semaines perdues par employé à gages (col. 5 ÷ col. 4) (6)	Canadiens de naissance: Total des employés à gages (7)	Canadiens de naissance: Total de semaines perdues (8)	Canadiens de naissance: Moyenne de semaines perdues par employé à gages (col. 8 ÷ col. 7) (9)
HOMMES									
CANADA	**2,022,260**	**21,607,109**	**10·68**	**781,372**	**9,260,514**	**11·85**	**1,240,888**	**12,346,595**	**9·95**
Ile du Prince-Edouard	9,159	45,005	4·91	547	1,695	3·10	8,612	43,310	5·03
Nouvelle-Ecosse	95,244	1,079,441	11·33	14,564	204,045	14·01	80,700	875,396	10·85
Nouveau-Brunswick	66,310	719,112	10·84	5,943	49,394	8·31	60,367	669,718	11·09
Québec	535,203	5,320,289	9·94	97,979	985,088	10·05	437,224	4,335,201	9·92
Ontario	752,851	7,702,371	10·23	315,525	3,639,578	11·53	437,326	4,062,793	9·29
Manitoba	132,883	1,531,825	11·53	75,763	934,232	12·33	57,120	597,593	10·46
Saskatchewan	116,159	1,184,325	10·20	65,426	690,368	10·55	50,731	493,957	9·74
Alberta	116,005	1,301,118	11·22	75,177	897,017	11·93	40,828	404,101	9·90
Colombie Britannique	198,448	2,723,623	13·72	130,448	1,859,097	14·25	68,000	864,526	12·71
FEMMES									
CANADA	**547,837**	**2,899,171**	**5·29**	**133,295**	**711,921**	**5·34**	**414,542**	**2,187,250**	**5·28**
Ile du Prince-Edouard	3,185	8,763	2·75	109	244	2·24	3.076	8,519	2·77
Nouvelle-Ecosse	22,537	91,841	4·08	1,940	7,125	3·67	20,597	84,716	4·11
Nouveau-Brunswick	17,922	84,723	4·73	1,083	4,405	4·07	16,839	80,318	4·77
Québec	161,136	824,273	5·12	21,582	90,218	4·18	139,554	734,055	5·26
Ontario	212,756	1,113,469	5·23	59,685	340,038	5·70	153,071	773,431	5·05
Manitoba	37,856	235,550	6·22	12,474	71,419	5·73	25,382	164,131	6·47
Saskatchewan	29,411	163,997	5·58	10,065	51,477	5·11	19,346	112,520	5·82
Alberta	26,416	147,810	5·60	11,382	62,141	5·46	15,034	85,669	5·70
Colombie Britannique	36,618	228,745	6·25	14,975	84,854	5·67	21,643	143,891	6·65

TABLEAU 71. Nombre moyen de semaines perdues par employé à gages immigré (homme), par origine raciale, Canada et provinces, 1er juin 1930–1er juin 1931

Origine raciale	Moyenne de semaines perdues par employé à gages immigré (homme)									
	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
TOUTES RACES..	**11·85**	**3·10**	**14·01**	**8·31**	**10·05**	**11·53**	**12·33**	**10·55**	**11·93**	**14·25**
Britanniques......	**9·09**	**3·40**	**12·28**	**7·37**	**6·01**	**9·11**	**8·00**	**7·75**	**9·39**	**11·74**
Anglaise..........	8·89	3·19	11·93	7·13	5·73	9·06	7·77	7·35	8·96	11·41
Irlandaise........	9·72	4·54	14·55	9·34	7·36	9·07	9·30	9·24	10·27	13·25
Ecossaise.........	9·19	3·12	11·64	6·88	6·05	9·29	7·78	7·97	9·41	11·77
Autres..	10·07	4·00	13·80	9·49	5·41	9·15	8·36	7·11	11·87	13·03
Française..........	10·59	3·68	16·15	12·39	9·68	11·42	10·39	10·90	10·28	14·07
Centre de l'Europe.	17·47	1·52	19·11	11·69	20·85	18·35	17·08	13·02	16·47	18·88
Allemande et autrichienne.....	13·39	2·06	17·54	9·52	10·65	13·41	15·30	11·89	12·69	17·15
Autres..........	22·26	–	19·82	15·94	25·39	21·88	24·26	17·36	22·16	21·19
Hollandaise.....	10·37	1·78	7·17	10·76	5·49	8·92	10·17	11·15	10·55	14·77
Est de l'Europe....	19·63	–	22·23	14·82	19·52	20·29	21·03	16·64	17·01	21·45
Polonaise........	19·68	–	21·63	12·46	20·62	20·62	20·84	15·08	16·85	20·87
Russe	17·16	–	17·25	16·27	15·23	19·52	18·24	12·90	15·37	18·64
Ukranienne......	20·12	–	28·07	8·67	19·97	20·83	21·68	18·87	16·86	19·77
Autres..........	20·14	–	16·50	15·72	19·64	19·80	19·97	17·54	19·61	23·62
Hébraïque.........	11·01	–	5·81	5·71	9·70	12·95	10·72	5·24	7·13	9·73
Italienne..........	15·45	–	20·53	13·77	14·42	16·14	10·59	8·97	16·63	14·69
Scandinave........	14·21	2·13	7·06	9·58	7·78	12·13	16·18	10·64	12·03	19·36
Chinoise..........	14·17	2·80	3·03	3·00	4·15	5·33	14·83	7·34	10·89	17·50
Japonaise..........	10·02	–	–	–	1·53	2·58	0·20	1·07	15·92	10·16
Indienne...........	15·11	–	16·40	11·60	21·95	11·88	17·82	11·65	13·28	14·37
Autres.............	12·72	4·60	22·26	13·29	8·81	12·78	13·34	9·28	13·18	16·01

TABLEAU 72. Données utilisées dans la corrélation entre le manque d'emploi et des facteurs connexes, par nativité et province, Canada, 1er juin 1930 au 1er juin 1931

Nativité	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5
Ile du Prince-Edouard—					
Nés britanniques..............................	53	9·2	105	105	105
Nés américains..............................	97	19·4	122	106	98
Nés européens..............................	43	2·9	78	138	117
Nouvelle-Ecosse—					
Nés britanniques..............................	116	18·8	138	113	117
Nés américains..............................	81	21·9	92	112	107
Nés européens..............................	167	11·0	184	126	125
Nés asiatiques..............................	63	19·2	48	121	127
Nouveau-Brunswick—					
Nés britanniques..............................	65	16·9	89	107	112
Nés américains..............................	91	20·5	95	106	106
Nés européens..............................	104	11·0	102	114	121
Nés asiatiques..............................	44	17·3	54	112	127
Québec—					
Nés britanniques..............................	62	16·1	106	112	117
Nés américains..............................	82	21·0	102	114	114
Nés européens..............................	158	7·6	150	121	122
Nés asiatiques..............................	48	17·1	55	119	124
Ontario—					
Nés britanniques..............................	90	16·3	115	111	113
Nés américains..............................	81	18·2	98	105	106
Nés européens..............................	175	7·0	150	121	119
Nés asiatiques..............................	68	17·5	63	118	122
Manitoba—					
Nés britanniques..............................	69	19·6	105	114	118
Nés américains..............................	79	20·2	91	114	114
Nés européens..............................	159	13·1	125	118	118
Nés asiatiques..............................	127	18·5	71	120	124
Saskatchewan—					
Nés britanniques..............................	74	17·4	111	110	118
Nés américains..............................	95	20·2	86	118	117
Nés européens..............................	139	5·5	111	117	118
Nés asiatiques..............................	73	17·2	85	117	125

TABLEAU 72 Données utilisées dans la corrélation entre le manque d'emploi et des facteurs connexes, par nativité et province, Canada, 1er juin 1930 au 1er juin 1931—fin

Nativité	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5
Alberta—					
Nés britanniques	83	17·5	121	112	115
Nés américains	88	20·4	76	114	114
Nés européens	143	5·3	113	120	117
Nés asiatiques	99	18·8	86	117	122
Colombie Britannique—					
Nés britanniques	85	20·7	93	109	111
Nés américains	95	21·1	91	105	106
Nés européens	140	9·0	124	116	115
Nés asiatiques	117	20·7	112	114	118
Moyenne	96	15·8	101	115	116

X_1 = Nombre moyen de semaines perdues par homme employé à gages de nativité spécifiée, proportionnellement à la perte moyenne de semaines par homme employé à gages de l'ensemble de la population de la province de résidence.
X_2 = durée médiane de résidence au Canada des employés à gages de nativité spécifiée, dans les différentes provinces.
X_3 = indice de répartition occupationnelle des employés à gages des diverses nativités au point de vue du risque de chômage, comparativement à celui de la population mâle "active" dans la province de résidence.
X_4 = indice de répartition par âge des hommes de 10 ans et plus des diverses nativités, quant au risque de chômage de la part des classes à gages de la nativité, comparativement à celui de la population mâle de 10 ans et plus dans la province de résidence.
X_5 = indice de répartition par âge des hommes de 10 ans et plus des diverses nativités, quant aux chances d'emploiement rémunéré (et, de là, sujets à chômer), comparativement à l'indice de la population mâle de 10 ans et plus dans la province de résidence.

TABLEAU 73. Nombre moyen de naissances, 1930-1932, et taux de fécondité en fonction de toutes les femmes de 15-44 ans, par origine raciale, Canada, 1931

Origine raciale	Toutes les femmes de 15-44 ans (1931)	Moyenne des naissances[1] annuelles (1930-32)	Naissances par 100 femmes de 15-44 ans	Indice basé sur total=100
TOUTES RACES	**2,303,919**	**239,878**	**10·4**	**100**
Britanniques	**1,216,045**	**97,447**	**8·0**	**77**
Anglaise	632,460	52,999	8·4	81
Irlandaise	268,040	20,831	7·8	75
Ecossaise	302,243	22,824	7·6	73
Autres	13,302	793	6·0	58
Européennes	**1,049,722**	**135,282**	**12·9**	**124**
Française	651,122	93,394	14·3	138
Européennes étrangères	398,600	41,888	10·5	101
Autrichienne, n.a.s.	10,732	1,064	9·9	95
Belge	6,332	611	9·6	92
Tchèque et slovaque	5,505	819	14·9	143
Danoise	6,816	662	9·7	93
Hollandaise	30,250	2,395	7·9	76
Finlandaise	11,946	876	7·3	70
Allemande	104,122	12,191	11·7	113
Hébraïque	43,826	2,156	4·9	47
Hongroise	8,304	1,305	15·7	151
Islandaise	4,493	397	8·8	85
Italienne	19,324	2,247	11·6	112
Norvégienne	18,938	1,975	10·4	100
Polonaise	32,643	3,723	11·4	110
Roumaine	5,633	571	10·1	97
Russe	18,874	1,765	9·4	90
Suédoise	16,077	1,453	9·0	87
Ukranienne[4]	47,883	6,748	14·1	136
Yougoslave	2,346	497	21·2	204
Autres	4,556	433[2]	-	-
Asiatiques	**8,747**	**1,325**	**15·2**	**146**
Chinoise	1,409	225	16·0	154
Japonaise	4,330	804	18·6	179
Autres	3,008	296[3]	-	-
Indienne	23,007	3,406	14·8	142
Nègre	4,120	401	9·7	93
Diverses	450	279	-	-
Non spécifiées	1,828	1,738	-	-

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Naissances illégitimes comprises.
[2] Bulgares, Grecs et Suisses compris.
[3] Arméniens, Hindous et Syriens compris.
[4] Galiciens compris avec Ukraniens pour le recensement et les statistiques vitales.

TABLEAU 74. Nombre moyen de naissances, 1930-32, et taux de fécondité en fonction des femmes mariées de 15 à 44 ans, par origine raciale, Canada, 1931

Origine raciale	Femmes mariées de 15-44 ans (1931)	Moyenne annuelle des naissances[1] (1930-1932)	Naissances par 100 femmes mariées de 15-44 ans	Indice basé sur total=100
TOUTES RACES	**1,227,876**	**231,581**	**18·9**	**100**
Britanniques	**657,105**	**93,824**	**14·3**	**76**
Anglaise	357,544	51,022	14·3	76
Irlandaise	134,839	20,088	14·9	79
Ecossaise	157,470	21,950	13·9	74
Autres	7,252	764	10·5	56
Européennes	**546,917**	**132,167**	**24·2**	**128**
Française	312,233	91,486	29·3	155
Européennes étrangères	234,684	40,681	17·3	92
Autrichienne, n.a.s.	6,653	1,033	15·5	82
Belge	4,244	599	14·1	75
Tchèque et slovaque	3,915	801	20·5	108
Hollandaise	16,985	2,331	13·7	72
Finlandaise	6,744	827	12·3	65
Allemande	59,228	11,847	20·0	106
Hébraïque	22,180	2,141	9·7	51
Hongroise	6,186	1,271	20·5	108
Italienne	11,717	2,216	18·9	100
Polonaise	20,488	3,577	17·5	93
Roumaine	3,737	549	14·7	78
Russe	11,226	1,721	15·3	81
Scandinave	26,689	4,329[2]	16·2	86
Ukranienne[6]	29,997	6,523	21·7	115
Autres	4,694	916[3]	–	–
Asiatiques	**5,918**	**1,316**	**22·2**	**118**
Chinoise	4,283 (Chinoise et Japonaise)	223	24·0 (Chinoise et Japonaise)	127 (Chinoise et Japonaise)
Japonaise		803		
Autres	1,635	290[4]	–	–
Indienne et esquimaude	14,745	3,042	20·6	109
Non indiquée et autres	3,191	1,232[5]	38·6	204

n.a.s.—non autrement spécifiée.
[1] Naissances illégitimes non comprises.
[2] Y compris 1,904 Norvégiens, 1,397 Suédois, 644 Danois et 384 Islandais.
[3] Y compris 31 Bulgares, 160 Grecs, 234 Suisses et 491 Yougoslaves.
[4] Arméniens, Hindous et Syriens compris.
[5] Y compris 338 Nègres.
[6] Galiciens compris avec Ukraniens pour le recensement et les statistiques vitales.

TABLEAU 75. Données utilisées dans la corrélation entre la mortalité infantile, la fécondité, l'analphabétisme et le pourcentage d'urbains, Canada, 1931

Origine raciale	X_1	X_2	X_3	X_4
Anglaise	6·5	14·3	0·8	59
Irlandaise	5·9	14·9	1·1	55
Ecossaise	5·3	13·9	0·8	57
Autres britanniques	5·0	10·5	0·4	58
Française	11·4	29·3	6·2	54
Autrichienne, n.a.s.	11·0	15·5	10·5	38
Belge	5·6	14·1	3·4	37
Tchèque et slovaque	7·9	20·5	8·5	53
Hollandaise	5·5	13·7	2·0	34
Finlandaise	6·8	12·3	6·6	40
Allemande	6·2	20·0	2·6	37
Hébraïque	4·7	9·7	3·8	97
Hongroise	9·8	20·5	8·9	49
Italienne	6·8	18·9	9·1	81
Polonaise	9·4	17·5	11·8	47
Roumaine	8·9	14·7	12·6	45
Russe	7·2	15·3	13·1	27
Scandinave	5·2	14·8	1·1	32
Ukranienne	8·9	21·7	13·9	30
Moyenne	7·3	16·4	6·2	49

X_1 = taux de mortalité infantile, 1931.
X_2 = naissances moyennes, 1930-32, par 100 femmes mariées (15-44) en 1931.
X_3 = pourcentage d'illettrés dans la race.
X_4 = pourcentage d'urbains dans la race.

TABLEAU 76. Données utilisées dans la corrélation entre la fécondité et des facteurs connexes, pour des provinces et origines raciales choisies, Canada, 1931

Origine raciale	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	X_6
Ontario—						
Anglaise	14·0	100	57	75	66·4	0·7
Irlandaise	14·7	101	51	90	69·1	1·0
Ecossaise	14·1	101	53	79	68·7	0·6
Autrichienne	10·7	103	68	43	54·4	13·5
Belge	12·6	107	80	29	60·8	4·1
Tchèque et slovaque	24·8	126	80	20	56·4	12·3
Hollandaise	10·1	99	57	93	66·8	1·3
Finlandaise	11·8	109	57	29	72·2	7·5
Allemande	15·1	101	55	90	66·1	1·8
Hébraïque	10·7	99	52	46	58·9	4·2
Hongroise	18·8	114	81	19	58·1	9·8
Italienne	19·6	94	63	55	42·4	10·2
Polonaise	17·3	102	68	46	52·9	12·8
Roumaine	12·4	98	72	41	46·9	12·2
Russe	17·3	98	62	39	44·3	12·1
Scandinave	15·2	103	60	50	59·5	1·4
Ukranienne	18·3	101	71	43	47·6	10·4
Manitoba—						
Anglaise	12·9	97	53	65	64·7	0·5
Irlandaise	12·9	99	50	84	66·1	0·4
Ecossaise	13·0	97	50	73	66·2	0·5
Autrichienne	14·5	97	57	62	56·3	12·2
Belge	17·3	100	64	50	59·2	3·9
Tchèque et slovaque	19·3	104	59	39	69·4	8·7
Hollandaise	16·0	101	53	77	60·4	2·3
Finlandaise	13·8	115	62	39	73·9	3·5
Allemande	28·4	102	55	63	58·0	3·5
Hébraïque	11·1	100	45	45	61·0	3·4
Hongroise	16·9	105	70	27	57·8	4·8
Italienne	15·4	95	50	56	46·0	7·3
Polonaise	15·2	96	55	55	53·3	12·5
Roumaine	13·8	96	60	55	48·2	15·3
Russe	26·3	99	51	59	53·9	7·6
Scandinave	16·2	102	52	62	67·7	1·2
Ukranienne	19·2	93	59	59	50·2	15·3
Saskatchewan—						
Anglaise	14·4	95	59	69	58·5	0·4
Irlandaise	15·1	96	56	91	58·9	0·5
Ecossaise	14·9	95	56	80	58·0	0·5
Autrichienne	16·8	98	61	64	53·5	9·9
Belge	18·3	102	58	52	61·5	3·1
Tchèque et slovaque	21·8	105	64	55	63·2	6·1
Hollandaise	22·0	98	56	83	53·2	1·9
Finlandaise	19·0	102	54	63	68·1	2·0
Allemande	26·5	99	57	72	53·7	3·4
Hébraïque	7·5	104	61	48	56·5	2·5
Hongroise	23·3	103	66	51	54·5	7·0
Italienne	18·0	97	60	58	47·3	3·9
Polonaise	17·9	104	63	52	51·8	11·7
Roumaine	17·1	97	62	62	46·4	14·0
Russe	13·3	95	59	64	50·0	12·5
Scandinave	17·5	97	57	69	57·3	1·0
Ukranienne	25·0	97	61	62	45·6	15·0
Alberta—						
Anglaise	14·4	97	60	66	61·3	0·3
Irlandaise	14·4	97	56	86	59·8	0·4
Ecossaise	14·3	96	57	74	60·6	0·4
Autrichienne	26·9	101	64	57	49·5	7·9
Belge	16·0	100	65	49	59·2	2·7
Tchèque et slovaque	16·2	109	68	40	53·9	6·2
Hollandaise	15·1	97	59	74	56·5	0·9
Finlandaise	15·3	105	55	54	72·8	3·9
Allemande	23·1	101	61	71	58·3	2·3
Hébraïque	11·2	103	58	46	57·5	1·8
Hongroise	24·2	113	80	21	56·0	9·0
Italienne	14·4	96	62	49	47·6	4·4
Polonaise	22·5	109	68	44	56·2	10·3
Roumaine	21·0	97	66	58	41·8	12·6
Russe	17·2	99	63	58	53·1	8·1
Scandinave	17·3	100	60	63	59·3	0·9
Ukranienne	24·1	101	65	58	49·1	13·0
Colombie Britannique—						
Anglaise	11·4	96	57	57	67·2	0·3
Irlandaise	9·8	98	54	77	68·0	0·4
Ecossaise	10·0	96	53	64	66·5	0·3
Autrichienne	12·2	104	60	45	59·5	7·2
Belge	7·4	98	68	48	66·8	4·3
Tchèque et slovaque	13·7	101	65	42	55·9	6·9
Hollandaise	13·9	97	61	70	61·5	2·9
Finlandaise	11·8	111	63	29	72·3	6·4
Allemande	12·8	102	61	65	66·6	1·5

TABLEAU 76. Données utilisées dans la corrélation entre la fécondité et des facteurs connexes, pour des provinces et origines raciales choisies, Canada, 1931—fin

Origine raciale	X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	X_6
Colombie-Britannique—fin						
Hébraïque	7·3	100	58	51	61·8	2·3
Hongroise	18·1	112	79	24	62·6	9·4
Italienne	15·4	98	62	50	48·9	6·8
Polonaise	14·4	108	66	41	58·7	8·7
Roumaine	11·1	102	72	47	45·9	10·3
Scandinave	13·3	102	61	41	62·2	1·5
Ukranienne	22·0	105	69	48	53·3	7·3
N=84 Moyenne	16·2	101	61	56	58·0	5·7

X_1=indice brut de fécondité en fonction des femmes mariées de 15-44 ans.
X_2=indice du degré auquel la répartition par âge de toutes les femmes de 15-44 ans est plus ou moins favorable.
X_3=pourcentage de femmes âgées de 15-44 ans.
X_4=pourcentage de la race né en Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis).
X_5=pourcentage de femmes urbaines de 20 ans et plus.
X_6=pourcentage d'illettrées de 10 ans et plus parmi la race.

TABLEAU 77. Décès d'enfants de moins d'un an proportionnellement au total des naissances (illégitimes comprises), par origine raciale, Canada, 1931[1]

Origine raciale	(1) Total des naissances (illégitimes comprises)	(2) Décès d'enfants de moins d'un an	(3) Taux de mortalité infantile (par 100) (col. 2 ÷ col. 1)
	nombre	nombre	p.c.
TOUTES RACES	**240,073**	**20,360**	**8·47**
Indienne	3,164	532	16·81
Hindoue	50	6	12·00
Nègre	401	46	11·47
Française	92,332	10,512	11·39
Autrichienne	1,009	111	11·00
Yougoslave	539	56	10·39
Arménienne	61	6	9·84
Hongroise	1,288	126	9·78
Non indiquée	1,790	170	9·50
Polonaise	3,600	338	9·39
Roumaine	618	55	8·90
Ukranienne	6,544	582	8·89
Tchèque et slovaque	865	69	7·89
Grecque	236	18	7·63
Chinoise	272	20	7·35
Russe	1,923	139	7·23
Autres	319	22	6·90
Italienne	2,639	184	6·83
Finlandaise	784	53	6·76
Islandaise	407	27	6·63
Syrienne	246	16	6·50
Anglaise	51,766	3,358	6·49
Allemande	11,729	727	6·20
Japonaise	843	50	5·93
Irlandaise	22,487	1,331	5·92
Belge	681	38	5·58
Hollandaise	2,617	145	5·54
Danoise	775	42	5·42
Ecossaise	23,388	1,245	5·32
Suédoise	1,588	81	5·10
Galloise	1,001	50	5·00
Norvégienne	1,895	93	4·91
Hébraïque	2,174	103	4·74
Suisse	328	8	2·44
Bulgare	60	1	1·67

[1] Le dénominateur d'une origine donnée comprend les pères de cette origine en ce qui concerne les naissances légitimes et les mères en ce qui concerne les naissances illégitimes. L'origine raciale du père n'est pas prise en considération pour les naissances chez les filles-mères.

TABLEAU 78. Nombre de sourds-muets et taux par 100,000 de population, par lieu de naissance, Canada,[1] 1931

Lieu de naissance	Population totale	Total de sourds-muets	Taux par 100,000
TOTAL	**10,362,833**[1]	**6,767**[2]	**65·4**
Ile du Prince-Edouard	99,714	58	58·2
Nouvelle-Ecosse	507,128	420	82·8
Nouveau-Brunswick	402,985	360	89·3
Québec	2,695,070	2,650	98·3
Ontario	2,794,294	1,653	59·2
Manitoba	463,464	307	66·2
Saskatchewan	502,127	248	49·5
Alberta	336,527	175	52·0
Colombie Britannique	247,558	114	46·1
Iles et possessions Britanniques	1,183,977	328	27·7
Etats-Unis	343,903	183	53·2
Europe	713,936	234	32·8
Autres pays	63,598	4	6·3

[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest exclusivement.
[2] "Non déclarée" comprise.

TABLEAU 79. Nombre de sourds-muets et taux par 100,000 de population, par confession religieuse, Canada,[1] 1931

Confession religieuse	Population totale (milliers omis)	Total de sourds-muets	Taux par 100,000
TOTAL	**10,363**[1]	**6,767**	**65·4**
Anglicane	1,630	652	40·0
Baptiste	443	263	59·4
Grecque catholique	187	106	56·7
Grecque orthodoxe	102	68	66·4
Juive	156	88	56·5
Luthérienne	394	188	47·8
Presbytérienne	870	431	49·5
Catholique romaine	4,094	3,645	89·1
Salutiste	31	14	45·6
Eglise Unie	2,017	985	48·8
Autres confessions	423	282	65·0
Non déclarées	16	45	281·0

[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest exclusivement.

TABLEAU 80. Nombre d'aveugles et taux par 100,000 de population, par origine raciale, Canada,[1] 1921 et 1931

Origine raciale	Population totale, 1931	Total d'aveugles, 1931	Taux par 100,000	
			1921	1931
TOTAL	**10,362,833**[1]	**7,343**	**50·1**	**70·9**
Anglaise et galloise	2,802,736	1,721	43·0	61·4
Irlandaise	1,230,412	983	52·6	79·9
Ecossaise	1,345,559	978	55·2	72·7
Française	2,927,625	2,470	56·5	84·4
Autrichienne, n.a.s	48,623	15	[2]	30·8
Belge	27,566	16	[2]	58·0
Hollandaise	148,930	108	[2]	72·5
Allemande	473,407	238	33·2	50·3
Hébraïque	156,720	55	[2]	35·1
Islandaise	19,381	48	[2]	247·7
Italienne	98,150	39	25·0	39·7
Norvégienne	93,116	30	[2]	32·2
Polonaise	146,487	38	[2]	26·1
Russe	88,120	38	18·0	43·1
Suédoise	81,166	27	[2]	33·3
Ukranienne	225,110	94	[2]	41·8
Asiatique	84,483	9	[2]	10·7
Indienne	117,322	316	209·0	269·3
Nègre	19,448	42	[2]	216·0
Diverses	220,676	67	[2]	25·8
Non indiquées	8,897	21	[2]	236·0

[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest exclusivement
[2] Données non établies séparément en 1921.

TABLEAU 81. Nombre d'aveugles et taux par 100,000 de population, par lieu de naissance, Canada,[1] 1931

Lieu de naissance	Population totale	Aveugles	
		Total	Taux par 100,000
TOTAL	**10,362,833**[1]	**7,343**[2]	**70·9**
Ile du Prince-Edouard	99,714	103	103·3
Nouvelle-Ecosse	507,128	681	134·3
Nouveau-Brunswick	402,985	385	95·5
Québec	2,695,070	2,243	83·2
Ontario	2,794,294	1,793	64·2
Manitoba	463,464	139	30·0
Saskatchewan	502,127	106	21·1
Alberta	336,527	64	19·0
Colombie Britannique	247,558	139	56·1
Iles et possessions Britanniques	1,183,977	967	81·7
Etats-Unis	343,903	231	67·2
Europe	713,936	461	64·6
Autres pays	63,598	13	20·4

[1] Yukon et Territoires du Nord-Ouest exclusivement.
[2] "Non déclarés" compris.

TABLEAU 82. Nombre de patients dans les institutions pour maladies mentales et taux par 100,000 de population, par groupe d'âge de cinq ans et sexe, Canada, 1931

Groupe d'âge	Patients dans les institutions pour maladies mentales			Population totale			Taux par 100,000 de population		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
TOUS ÂGES	**31,172**	**17,021**	**14,151**	**10,376,786**	**5,374,541**	**5,002,245**	**300**	**317**	**283**
0-14	1,320	750	570	3,281,215	1,646,800	1,634,415	40	46	35
15-19	1,354	726	628	1,039,591	525,250	514,341	130	138	122
20-24	1,669	941	728	911,185	463,722	447,463	183	203	163
25-29	2,096	1,216	880	786,281	409,976	376,305	267	297	234
30-34	2,784	1,573	1,211	708,836	368,135	340,701	393	427	355
35-39	3,188	1,808	1,380	688,463	359,081	329,382	463	504	419
40-44	3,474	1,914	1,560	646,099	347,763	298,336	538	550	523
45-49	3,534	2,010	1,524	585,211	321,513	263,698	604	625	578
50-54	3,218	1,715	1,503	488,681	267,332	221,349	659	642	679
55-59	2,597	1,392	1,205	367,025	199,160	167,865	708	699	718
60-64	2,077	1,092	985	294,597	156,912	137,685	705	696	715
65-69	1,492	779	713	231,134	120,635	110,439	646	646	646
70 et plus	2,207	1,008	1,199	344,697	173,682	171,015	633	571	697
Non indiqué	162	97	65	3,771	2,711	1,060	–	–	–

TABLEAU 83. Nombre de patients dans les institutions pour maladies mentales et taux par 100,000 de population, par lieu de naissance et sexe, Canada, 1931

Lieu de naissance	Population totale			Patients dans les institutions pour maladies mentales			Taux par 100,000 de population		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
TOTAL	**10,376,786**	**5,374,541**	**5,002,245**	**31,172**	**17,021**	**14,151**	**300**	**317**	**283**
Canada	8,069,261	4,076,001	3,993,260	21,948	11,307	10,641	272	277	266
Autres britanniques[1]									
Angleterre	751,633	403,073	348,560	2,954	1,702	1,252	393	422	359
Irlande	107,544	58,916	48,628	487	279	208	453	474	428
Ecosse	279,765	145,540	134,225	792	449	343	283	309	256
Australie	3,565	1,972	1,593	13	10	3	365	507	188
Inde	4,672	2,969	1,703	17	10	7	364	337	411
Autres	36,920	18,510	18,410	178	99	79	482	535	429
Arménie	633	396	237	8	5	3	[2]	[2]	[2]
Autriche	37,391	22,269	15,122	444	313	131	1,187	1,406	866
Belgique	17,033	9,706	7,327	44	21	23	258	216	314
Bulgarie	1,467	1,191	276	10	8	2	682	672	725
Chine	42,037	40,575	1,462	113	112	1	269	276	68
Tchécoslovaquie	22,835	16,702	6,133	34	26	8	149	156	130
Danemark	17,217	12,183	5,034	50	41	9	290	337	179
Finlande	30,354	18,472	11,882	158	111	47	521	601	396
France	16,756	8,924	7,832	114	64	50	680	717	638
Allemagne	39,163	23,743	15,420	187	114	73	477	480	473
Grèce	5,579	4,154	1,425	26	23	3	466	554	211
Hollande	10,736	6,844	3,892	30	23	7	279	336	180
Hongrie	28,523	18,706	9,817	59	50	19	207	214	194
Islande	5,731	2,845	2,886	52	10	42	907	351	1,455
Italie	42,578	27,309	15,269	195	148	47	458	542	308
Japon	12,261	7,909	4,352	31	22	9	253	278	207
Lithuanie	5,704	3,638	2,066	15	12	3	263	330	145
Norvège	32,679	22,055	10,624	192	146	46	588	662	433
Pologne	171,169	101,492	69,677	482	319	163	282	314	234
Roumanie	40,322	24,433	15,889	113	87	26	280	356	164

TABLEAU 83. Nombre de patients dans les institutions pour maladies mentales et taux par 100,000 de population, par lieu de naissance et sexe, Canada, 1931—fin

Lieu de naissance	Population totale			Patients dans les institutions pour maladies mentales			Taux par 100,000 de population		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
Russie[4]	128,165	70,721	57,444	533	363	170	466	583	326
Amérique du Sud	1,296	688	608	4	1	3	309	145	493
Espagne	572	378	194	3	2	1	524	529	515
Suède	34,415	23,906	10,509	235	172	63	683	719	599
Suisse	6,076	4,106	1,970	26	21	5	428	511	254
Syrie	3,953	2,305	1,648	19	12	7	481	521	425
Turquie	921	542	379	5	5	–	543	923	–
Etats-Unis	344,574	175,140	169,434	1,156	639	517	335	365	305
Yougoslavie	17,110	12,674	4,436	21	16	5	123	126	113
Autres pays	5,445	3,123	2,322	112	76	36	[2]	[2]	[2]
En mer	731	431	300	5	2	3	[3]	[3]	[3]
Non déclarés	–	–	–	307	211	96	–	–	–

[1] Y compris ceux qui sont nés en mer.
[2] Le total au Canada est si peu élevé que les pourcentages sont décevants.
[3] Compris dans Britanniques.
[4] Ukraine compris.

TABLEAU 84. Nombre de patients dans les institutions pour maladies mentales par 100,000 de population, par large groupe de pays de naissance et sexe, Canada et provinces, 1931

Province	Patients par 100,000 de population											
	Total			Nés canadiens			Nés britanniques			Nés étrangers		
	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes
CANADA	**300**	**317**	**283**	**272**	**277**	**266**	**375**	**403**	**343**	**399**	**443**	**333**
Ile du Prince-Edouard	301	295	307	306	303	310	259	163	367	61	–	132
Nouvelle-Ecosse	312	300	326	318	300	338	222	264	176	285	357	190
Nouveau-Brunswick	205	219	190	203	213	192	189	163	217	154	217	88
Québec	302	313	292	301	311	291	317	270	365	294	347	228
Ontario	321	320	322	306	298	315	351	361	341	360	386	322
Manitoba	316	337	294	212	223	200	483	529	428	541	543	539
Saskatchewan	249	297	191	157	185	127	447	544	315	399	448	329
Alberta	228	264	184	147	169	125	304	335	265	353	396	289
Colombie Britannique	372	450	275	244	296	187	453	516	379	563	641	394

TABLEAU 85. Nombre de patients dans les institutions pour maladies mentales et taux par 100,000 de population, par origine raciale, Canada, 1931[1]

Origine raciale	Population	Patients dans les institutions pour maladies mentales	
		Total	Taux par 100,000 de population
TOUTES RACES	**10,376,786**	**31,172**	**300**
Britanniques	**5,381,071**	**16,993**	**316**
Anglaise	2,741,419	9,951	363
Irlandaise	1,230,808	3,308	269
Ecossaise	1,346,350	3,734	277
Autres	62,494	–	–
Française	2,927,990	8,497	290
Belge	27,585	49	178
Bulgare	3,160	15	475
Chinoise	46,519	118	254
Tchèque et slovaque	30,401	121	400
Danoise	34,118	75	220
Finlandaise	43,885	163	372
Allemande	473,544	989	208
Grecque	9,444	61	644
Hébraïque	156,726	358	228
Hongroise	40,582	101	224
Islandaise	19,382	73	376
Indienne	122,911	109	90
Italienne	98,173	288	293
Japonaise	23,342	35	150
Nègre	19,456	92	473
Norvégienne	93,243	266	285
Polonaise	145,510	452	310
Roumaine	29,056	63	217
Suédoise	81,306	323	397
Yougoslave	16,174	50	309
Autres	21,600	132	611
Non déclarées	8,898	606	6,811

[1] Les taux pour les Autrichiens, Hollandais, Russes et Ukraniens ont été omis parce qu'ils étaient tangiblement incertains.

TABLEAU 86. Pourcentages d'adhérents aux quatre principales religions par ordre d'importance, par origine raciale, Canada, 1931.

Origine raciale	Proportion de la race adhérant à									
	(1) Principale		(2) Deuxième		(3) Troisième		(4) Quatrième		(5) Toutes autres	(6) Total
	Religion	P.c.	Religion	P.c.	Religion	P.c.	Religion	P.c.	P.c.	P.c.
TOUTES RACES	**Catholique[1]**	**41·3**	**Eglise Unie**	**19·4**	**Anglicane**	**15·8**	**Presbytérienne**	**8·4**	**15·1**	**100·0**
Anglaise	Anglicane	41·1	Eglise Unie	31·5	Baptiste	8·7	Presbytérienne	7·1	11·6	100·0
Irlandaise	Eglise Unie	32·1	Catholique[1]	31·3	Anglicane	17·6	Presbytérienne	11·5	7·5	100·0
Ecossaise	Eglise Unie	37·2	Presbytérienne	34·2	Anglicane	10·2	Catholique[1]	9·4	9·0	100·0
Galloise, etc	Eglise Unie	35·7	Anglicane	34·7	Baptiste	10·8	Presbytérienne	9·3	9·5	100·0
Française	Catholique[1]	97·3	Eglise Unie	1·0	Anglicane	0·8	Presbytérienne	0·3	0·6	100·0
Autrichienne, n.a.s	Catholique[1]	67·4	Luthérienne	12·2	Grecque orthodoxe	10·0	Eglise Unie	3·2	7·2	100·0
Belge	Catholique[1]	89·4	Eglise Unie	3·9	Anglicane	2·9	Presbytérienne	1·9	1·9	100·0
Tchèque et slovaque	Catholique[1]	79·8	Luthérienne	5·6	Eglise Unie	4·1	Grecque orthodoxe	2·7	7·8	100·0
Danoise	Luthérienne	55·4	Eglise Unie	16·2	Anglicane	9·2	Presbytérienne	5·1	14·1	100·0
Hollandaise	Eglise Unie	32·1	Mennonite	25·2	Anglicane	10·9	Baptiste	8·7	23·1	100·0
Finlandaise	Luthérienne	88·3	Eglise Unie	3·9	Presbytérienne	2·1	Anglicane	1·5	4·2	100·0
Allemande	Luthérienne	31·1	Catholique[1]	22·8	Eglise Unie	15·4	Mennonite	7·3	23·4	100·0
Grecque	Grecque orthodoxe	64·9	Catholique[1]	7·2	Anglicane	10·9	Eglise Unie	3·1	13·9	100·0
Hébraïque	Juive	99·1	Catholique[1]	0·2	Anglicane	0·2	Eglise Unie	0·1	0·4	100·0
Hongroise	Catholique[1]	72·5	Presbytérienne	10·3	Luthérienne	5·3	Eglise Unie	4·2	7·7	100·0
Islandaise	Luthérienne	77·2	Eglise Unie	8·4	Petites sectes	5·9	Anglicane	3·2	5·3	100·0
Italienne	Catholique[1]	93·4	Eglise Unie	2·1	Anglicane	1·5	Presbytérienne	1·0	2·0	100·0
Norvégienne	Luthérienne	73·6	Eglise Unie	11·9	Anglicane	3·9	Presbytérienne	2·9	7·7	100·0
Polonaise	Catholique[1]	85·4	Luthérienne	4·7	Grecque orthodoxe	3·8	Eglise Unie	1·4	4·8	100·0
Roumaine	Grecque orthodoxe	42·0	Catholique[1]	39·4	Luthérienne	6·7	Eglise Unie	3·6	8·3	100·0
Russe	Catholique[1]	28·2	Petites sectes	18·0	Luthérienne	14·4	Mennonite	13·7	25·7	100·0
Suédoise	Luthérienne	62·3	Eglise Unie	15·1	Anglicane	5·5	Baptiste	5·0	12·1	100·0
Ukranienne	Catholique[1]	69·4	Grecque orthodoxe	24·6	Eglise Unie	1·6	Presbytérienne	0·8	3·6	100·0
Yougoslave	Catholique[1]	76·0	Grecque orthodoxe	15·4	Luthérienne	2·4	Eglise Unie	1·5	4·7	100·0
Chinoise	Confucienne	53·1	Non indiquée	17·5	Eglise Unie	10·0	Sans religion	7·0	12·4	100·0
Japonaise	Confucienne	64·6	Eglise Unie	22·6	Anglicane	5·6	Petites sectes	2·5	4·6	100·0
Indienne	Catholique[1]	52·1	Anglicane	26·3	Eglise Unie	13·2	Petites sectes	4·7	3·7	100·0
Nègre	Baptiste	41·2	Eglise Unie	21·5	Anglicane	17·5	Petites sectes	7·8	12·0	100·0

[1]Les catholiques comprennent les personnes enregistrées comme catholiques grecs dans les recensements antérieurs.

61263—55

TABLEAU 87. Pourcentages d'adhérents aux quatre principales religions par ordre d'importance, par lieu de naissance, Canada, 1931.

Origine raciale	Proportion de la race adhérant à									
	(1) Principale		(2) Deuxième		(3) Troisième		(4) Quatrième		(5) Toutes autres	(6) Total
	Religion	P.c.	Religion	P.c.	Religion	P.c.	Religion	P.c.	P.c.	P.c.
TOTAL	**Catholique**	**41·30**	**Eglise Unie**	**19·44**	**Anglicane**	**15·76**	**Presbytérienne**	**8·39**	**15·11**	**100·00**
Nés britanniques	*Catholique*	*41·73*	*Eglise Unie*	*20·47*	*Anglicane*	*17·17*	*Presbytérienne*	*8·94*	*11·69*	*100·00*
Canada	**Catholique**	**46·82**	**Eglise Unie**	**20·57**	**Anglicane**	**12·78**	**Presbytérienne**	**7·62**	**12·21**	**100·00**
Ile du Prince-Edouard	Catholique	42·73	Eglise Unie	26·27	Presbytérienne	16·75	Anglicane	6·00	8·25	100·00
Nouvelle-Ecosse	Catholique	30·64	Eglise Unie	22·63	Baptiste	16·54	Anglicane	16·40	13·79	100·00
Nouveau-Brunswick	Catholique	45·77	Baptiste	20·84	Eglise Unie	15·54	Anglicane	11·51	6·34	100·00
Québec	Catholique	89·98	Anglicane	3·74	Eglise Unie	2·79	Presbytérienne	1·42	2·07	100·00
Ontario	Eglise Unie	34·66	Catholique	20·47	Anglicane	18·80	Presbytérienne	13·01	13·06	100·00
Manitoba	Eglise Unie	27·68	Catholique	27·35	Anglicane	16·65	Presbytérienne	7·67	20·65	100·00
Saskatchewan	Catholique	27·38	Eglise Unie	26·34	Anglicane	12·91	Luthérienne	11·06	22·31	100·00
Alberta	Catholique	25·37	Eglise Unie	24·91	Anglicane	14·34	Luthérienne	9·76	25·62	100·00
Colombie Britannique	Anglicane	29·37	Eglise Unie	26·95	Catholique	16·81	Presbytérienne	11·34	15·53	100·00
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Anglicane	42·48	Catholique	37·14	Païenne	11·85	Sans religion	3·55	4·98	100·00
Non déclarée	Catholique	26·82	Anglicane	17·96	Eglise Unie	16·08	Presbytérienne	7·87	31·27	100·00
Iles Britanniques	**Anglicane**	**47·47**	**Eglise Unie**	**19·60**	**Presbytérienne**	**18·36**	**Catholique**	**6·64**	**7·93**	**100·00**
Angleterre	Anglicane	65·58	Eglise Unie	16·56	Catholique	4·71	Presbytérienne	4·44	8·71	100·00
Irlande	Anglicane	28·21	Catholique	24·52	Presbytérienne	22·70	Eglise Unie	18·79	5·78	100·00
Ecosse	Presbytérienne	53·72	Eglise Unie	27·07	Anglicane	7·99	Catholique	5·06	6·16	100·00
Pays de Galles	Anglicane	47·13	Eglise Unie	27·56	Baptiste	10·43	Presbytérienne	7·39	7·49	100·00
Petites Iles	Anglicane	50·41	Eglise Unie	23·76	Presbytérienne	10·55	Catholique	6·70	8·58	100·00
Possessions britanniques	**Anglicane**	**38·88**	**Eglise Unie**	**24·35**	**Catholique**	**18·31**	**Presbytérienne**	**5·76**	**12·70**	**100·00**
Terre-Neuve	Anglicane	32·21	Eglise Unie	32·09	Catholique	22·62	Salutiste	4·58	8·50	100·00
Autres	Anglicane	47·91	Eglise Unie	18·35	Catholique	12·47	Presbytérienne	8·62	17·15	100·00
Nés étrangers	*Catholique*	*37·73*	*Luthérienne*	*17·84*	*Eglise Unie*	*10·94*	*Juive*	*7·45*	*26·04*	*100·00*
Europe	**Catholique**	**45·17**	**Luthérienne**	**22·92**	**Juive**	**11·07**	**Grecque orthodoxe**	**6·47**	**14·37**	**100·00**
Autriche	Catholique	66·49	Grecque orthodoxe	10·40	Luthérienne	9·36	Juive	7·16	6·59	100·00
Belgique	Catholique	91·93	Eglise Unie	2·78	Anglicane	2·03	Presbytérienne	1·41	1·85	100·00
Tchécoslovaquie	Catholique	80·26	Luthérienne	7·29	Presbytérienne	2·33	Grecque orthodoxe	2·22	7·90	100·00
Finlande	Luthérienne	91·11	Eglise Unie	2·79	Presbytérienne	1·45	Anglicane	1·19	3·46	100·00

France	Catholique	87·18	Anglicane	4·22	Eglise Unie	2·99	Presbytérienne	2·94	12·24	100·00
Allemagne	Luthérienne	51·69	Catholique	27·93	Eglise Unie	5·20	Baptiste	2·94	12·24	100·00
Hollande	Catholique	27·66	Eglise Unie	21·31	Presbytérienne	16·13	Luthérienne	8·58	26·32	100·00
Hongrie	Catholique	71·83	Presbytérienne	8·94	Luthérienne	6·50	Eglise Unie	3·56	9·17	100·00
Italie	Catholique	96·06	Eglise Unie	1·16	Anglicane	0·64	Presbytérienne	0·62	1·52	100·00
Pologne	Catholique	65·99	Juive	14·59	Grecque orthodoxe	8·07	Luthérienne	6·25	5·10	100·00
Roumanie	Grecque orthodoxe	32·70	Catholique	30·73	Juive	18·88	Luthérienne	10·03	7·66	100·00
Russie	Juive	35·28	Mennonite	19·12	Catholique	14·22	Luthérienne	13·56	17·82	100·00
Pays scandinave	Luthérienne	81·34	Eglise Unie	6·99	Anglicane	2·92	Baptiste	2·08	6·97	100·00
Danemark	Luthérienne	76·84	Eglise Unie	8·66	Anglicane	4·95	Presbytérienne	2·94	6·61	100·00
Islande	Luthérienne	82·53	Eglise Unie	5·53	Eglise Unie	4·97	Anglicane	2·27	4·70	100·00
Norvège	Luthérienne	86·10	Eglise Unie	5·34	Anglicane	2·18	Presbytérienne	1·60	4·78	100·00
Suède	Luthérienne	78·88	Eglise Unie	7·27	Baptiste	3·66	Anglicane	2·70	7·49	100·00
Ukraine	Catholique	71·87	Grecque orthodoxe	16·79	Mennonite	2·83	Juive	2·46	6·05	100·00
Yougoslave	Catholique	76·80	Grecque orthodoxe	12·38	Luthérienne	5·63	Eglise Unie	0·93	4·26	100·00
Autres	Catholique	36·41	Grecque orthodoxe	22·55	Luthérienne	13·82	Juive	8·77	18·45	100·00
Asie	**Confucienne**	**51·32**	**Eglise Unie**	**10·34**	**Catholique**	**5·42**	**Sans religion**	**4·89**	**28·03**	**100·00**
Chine	Confucienne	53·74	Eglise Unie	8·92	Sans religion	6·73	Presbytérienne	4·42	26·19	100·00
Japon	Confucienne	69·44	Eglise Unie	18·19	Anglicane	5·14	Catholique	1·20	6·03	100·00
Autres	Catholique	39·65	Grecque orthodoxe	25·11	Anglicane	14·42	Eglise Unie	4·53	16·29	100·00
Etats-Unis	Catholique	27·99	Eglise Unie	27·70	Luthérienne	10·54	Anglicane	9·72	24·05	100·00
Autres pays	Catholique	38·41	Anglicane	23·80	Eglise Unie	12·09	Presbytérienne	8·13	17·57	100·00

APPENDICE

SEPTIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1931

FORMULE 1 **Population**

Province.............District électoral.............Sous-district n°......

(Ecrire le nom et le numéro)

dans la municipalité de....................................

(Ecrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

Numéro selon l'ordre de la visite		Nom et résidence		Description de la maison					
Habitation	Famille, ménage ou institution	Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution	Lieu de résidence (Dans les régions rurales, inscrire la paroisse ou le canton. Dans les villes et villages, la rue et le numéro)	Propriétaire ou locataire	Si propriétaire, donner la valeur de la maison. Si locataire, le loyer par mois	Classe de maison (Voir instructions)	Matériaux de construction (Voir instructions)	Chambres occupées par cette famille	Cette famille a-t-elle un radio?
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Description de la personne				Lieu de naissance			Immigration		Nationalité et origine raciale	
Parenté ou relation avec le chef de la famille ou du ménage	Sexe	Célibataire, marié, veuf, divorcé	Age au dernier anniversaire	Pays ou lieu de naissance de cette personne et de ses père et mère. Si elle est née au Canada, dire la province; si elle est née à l'étranger, dire le pays. (Voir instructions)			Année d'immigration au Canada	Année de naturalisation	Nationalité (Pays auquel la personne doit allégeance)	Origine raciale
				Personne	Père	Mère				
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21

Langue			Religion	Instruction		Occupation et industrie			
Peut parler anglais	Peut parler français	Langue autre que l'anglais ou le français parlée comme langue maternelle	Religion, dénomination ou secte à laquelle cette personne appartient ou est adhérente	Sait lire et écrire	Mois à l'école depuis le 1er septembre 1930	Occupation: Métier, profession ou genre particulier de travail, comme: tisserand, charpentier, scieur, marchand, cultivateur, vendeur, instituteur, etc. (Donner une information aussi définie et précise que possible.)	Industrie: Industrie ou commerce dans lequel est occupée la personne, comme: tissage de coton, fonderie de cuivre, épicerie, produits laitiers, mine de charbon, ferme, école publique, collège commercial, etc.	Classe du travailleur	Gains totaux des derniers douze mois (depuis le 1er juin 1930)
22	23	24	25	26	27	29	29	30	31

Chômage

Si un employé, travailliez-vous le lundi 1er juin 1931	Si la réponse à la question qui précède est Non. Raison pour laquelle vous n'étiez pas au travail le 1er juin 1931. (Par exemple: sans travail, maladie, accident, en congé ou vacances, grève ou lock-out, manque de matières premières, etc.)	Nombre de semaines pendant lesquelles vous n'avez pas travaillé, pour toute raison quelconque, dans les derniers douze mois	Sur le nombre de semaines mentionnées en chômage dans la colonne 34, combien doivent être attribuées—					
			Au manque de travail	A la maladie	Aux accidents	A la grève ou au lock-out	A un arrêt temporaire du travail	A toutes autres causes. (Voir instructions 184)
32	33	34	35	36	37	38	39	40

INSTRUCTIONS AUX ÉNUMÉRATEURS SUR L'ORIGINE RACIALE ET LE LIEU DE NAISSANCE, RECENSEMENT DE 1931

ORIGINE RACIALE

122. Colonne 21: Origine raciale.—Les informations constatées dans cette colonne ont pour but de mesurer aussi exactement que possible les origines raciales de la population du Canada, c'est-à-dire les sources originelles d'où a surgi la population actuelle.

Dans le cas de différences ethniques fondamentales encourant des différences de couleur, (c'est-à-dire la race noire, rouge, jaune ou brune) la réponse doit être Nègre, Indien, Japonais, Chinois, Hindou, Malais, etc., suivant le cas.

Quant aux individus descendant de races européennes, la réponse doit généralement consister dans l'indication du pays ou de la portion du pays d'où provient la famille. On pourrait par exemple pour des descendants européens répondre Anglais, Ecossais, Irlandais, Gallois, Français, etc., etc. Certaines races se rencontrent dans plus d'un pays européen. Dans de tels cas, le pays de naissance ou le pays de provenance peut n'être pas une indication de la race. Par exemple, les Ukraniens (Ruthènes) peuvent être venus de Pologne, de Russie, d'Autriche ou de Hongrie, et ils ne doivent pas être classés comme Polonais, Russes, Autrichiens ou Hongrois, mais comme Ukraniens. De même, plusieurs groupes d'immigrés de Russie sont d'origiue allemande. L'énumérateur doit faire une enquête spécifique et ne jamais assumer que le pays de naissance révèle l'origine. Un Allemand né en France n'est pas un Français d'origine, bien qu'il puisse être un citoyen français.

123. L'origine est basée sur la lignée du père.—Un individu dont le père est anglais et la mère française doit être inscrit comme d'origine anglaise, tandis qu'un autre dont le père est français et la mère anglaise doit être inscrit comme d'origine française et il en est de même pour toutes les autres combinaisons. Dans le cas de la population aborigène indienne du Canada, l'origine doit être d'après la lignée de la mère et les uoms des tribus doivent être donnés tels que Chippewa, Cris, Pieds-Noirs, etc. Les enfants issus de mariage entre blancs et noirs ou entre blancs et jaunes doivent être inscrits comme Nègres, Chinois, Indiens, Japonais, etc., suivant le cas. Le but de cette question est d'obtenir une connaissance des différents éléments qui se sont combinés depuis les temps immémoriaux pour produire la population actuelle du Canada.

PAYS DE NAISSANCE

106. Colonne 15: Pays ou lieu de naissance.—Si la personne est née au Canada, le nom de la province ou du territoire où elle est née est inscrit dans la colonne 15. Le nom de la province et du territoire est donné en abréviation. (Voir instruction 43.)

107. Personnes nées en dehors du Canada.—Lorsqu'une personne est née ailleurs qu'au Canada, l'énumérateur inscrit le nom du pays (non pas de la cité, ville ou Etat) où elle est née.

Comme il est essentiel d'attribuer le lieu de naissance de toute personne née à l'étranger au pays où se trouve maintenant ce lieu de naissance, une attention spéciale doit être donnée aux six pays qui ont perdu une partie de leur territoire dans les rajustements qui ont suivi la Grande Guerre. Ces six pays sont les suivants:

L'**Autriche** qui a perdu du territoire cédé à la Tchécoslovaquie, à l'Italie, à la Yougoslavie, à la Pologne et à la Roumanie.

La **Hongrie** qui en a cédé à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie, à l'Italie, à la Pologne, à la Roumanie et à la Yougoslavie.

La **Bulgarie** qui a cédé du territoire à la Grèce et à la Yougoslavie.

L'**Allemagne** qui a cédé du territoire à la Belgique, à la Tchécoslovaquie, à Dantzig, au Danemark, à la France, à la Lithuanie et à la Pologne.

La **Russie** qui a cédé du territoire à l'Estonie, à la Finlande, à la Lettonie, à la Lithuanie, à la Pologne et à la Turquie.

La **Turquie** qui a cédé du territoire à la Grèce et à l'Italie et dont les régions suivantes se sont séparées pour devenir indépendantes: l'Irak (Mésopotamie); la Palestine (y compris la Transjordanie); la Syrie (y compris le Liban); et différents Etats et royaumes en Arabie (Assir, Yémen et Hedjez.)

Si un individu donne l'un de ces six pays comme son lieu de naissance ou celui de son père, demandez spécifiquement si le lieu de naissance se trouve dans la région actuelle dudit pays et, sinon, trouvez à quel pays il a été transféré. Par exemple, si un individu est né dans la province de Bohème qui faisait autrefois partie de l'Autriche mais qui est maintenant en Tchécoslovaquie, c'est ce dernier pays qui doit être inscrit comme son pays de naissance. Si l'énumérateur ne peut découvrir d'une manière certaine le lieu actuel du pays de naissance quand il s'agit de ce groupe de pays, il doit faire une entrée additionnelle au nom du pays, y mettant le nom de la province ou de l'Etat dans lequel l'individu est né, comme Alsace-Lorraine, Bohème, Croatie, Galicie, Moravie, Slovaquie, etc., ou donner le nom de la ville, comme Varsovie, Prague, Strasbourg, etc.

Si né dans les Iles Britanniques.—Au lieu de donner comme pays de naissance la Grande-Bretagne ou les Iles Britanniques, il faut entrer le pays en particulier comme Angleterre, Irlande, Ecosse, Galles, Ile de Man, les Iles de la Manche, les Hébrides, les Orkneys, les Shetlands, etc.

108. La langue parlée n'est pas une indication du lieu de naissance.—Il ne faut pas accepter la langue parlée comme une marque positive du lieu de naissance. Ceci est particulièrement le cas pour la langue allemande, attendu que plus d'un tiers des Autrichiens et près des trois quarts des Suisses parlent l'allemand; elle est aussi parlée par plusieurs races venant de Russie.

109. Né en mer.—Si un individu est né en mer, son lieu de naissance doit être désigné tel quel.

110. Ecrire en entier le lieu de naissance.—Afin de prévenir les erreurs et de faciliter le travail de compilation au Bureau Fédéral de la Statistique, le nom du lieu de naissance de personnes nées en dehors du Canada **doit être écrit en entier.**

111. Colonne 16: Lieu de naissance du père.—Entrez dans la colonne 16 le lieu de naissance du père de la personne dont le propre lieu de naissance a été entré dans la colonne 15. En indiquant le lieu de naissance du père, suivez les mêmes instructions que pour la personne inscrite elle-même (voir instructions 106 à 110). Dans le cas, cependant, où la personne inscrite ne connaîtrait pas la province de naissance de son père, mais saurait seulement qu'il est né au pays, écrivez "Canada" plutôt que "inconnu".

112. Colonne 17: Lieu de naissance de la mère.—Entrez dans la colonne 17 le lieu de naissance de la mère de la personne dont le propre lieu de naissance a été entré dans la colonne 15. En indiquant le lieu de naissance de la mère, suivez les mêmes instructions que pour la personne inscrite elle-même (voir instructions 106 à 110). Dans le cas, cependant, où la personne inscrite ne connaîtrait pas la province de naissance de sa mère, mais saurait seulement qu'elle est née au pays, écrivez "Canada" plutôt que "inconnu".

